D. SEARS

ENCYCLOPÉDIE
METHODIQUE,

OU

PAR ORDRE DE MATIERES;

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES,
DE SAVANS ET D'ARTISTES;

Précédée d'un Vocabulaire univerſel, *ſervant de Table pour tout l'Ouvrage, ornée des Portraits de MM.* DIDEROT & D'ALEMBERT, *premiers Éditeurs de l'*Encyclopédie.

ENCYCLOPÉDIE
MÉTHODIQUE.

MÉDECINE.

CONTENANT:

1°. L'HYGIÈNE.
2°. LA PATHOLOGIE.
3°. LA SÉMÉIOTIQUE & LA NOSOLOGIE.
4°. LA THÉRAPEUTIQUE ou MATIÈRE MÉDICALE.
5°. LA MÉDECINE MILITAIRE.
6°. LA MÉDECINE VÉTÉRINAIRE.
7°. LA MÉDECINE LÉGALE.
8°. LA JURISPRUDENCE de la MÉDECINE & de la PHARMACIE.
9°. LA BIOGRAPHIE MÉDICALE, c'est-à-dire, les vies des Médecins célèbres, avec des notices de leurs ouvrages.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

TOME TREIZIÈME.

A PARIS,

Chez Mme veuve AGASSE, Imprimeur-Libraire, rue des Poitevins, n° 6.

M. DCCCXXX.

SÉMÉIOLOGIE, f. f. (*Pathol. génér.*) *Semeiologia.* Mot dérivé du grec σημεῖον, figne, & λογος, difcours. Partie de l'enfeignement médical, dans lequel on traite des fignes propres à faire juger de l'état d'un malade. Ces fortes de confidérations font d'une haute importance, & forment une des branches de la pathologie. (*Voyez* SÉMÉIOTIQUE.) (R. P.)

SÉMÉIOTIQUE, f. f. (*Pathol. génér.*) La féméiotique eft cette partie de la médecine qui s'occupe des fignes propres à reconnoître l'état de fanté ou de maladie. Il exifte par conféquent une féméiotique hygiénique & une féméiotique pathologique, fuivant qu'on interroge des organes fains ou malades. Envifagée fous ce point de vue général, la féméiotique pourroit être définie le langage des organes exprimant leurs befoins, leur fatiété, leurs plaifirs ou leurs douleurs; & par rapport au médecin, l'art d'interroger les organes dans l'état de fanté ou de maladie, dans l'état de veille ou de repos, &c. Pour faire fentir toute l'importance de cette fcience, il fuffit de rappeler ici le paffage du moderne Celfe : *Antequàm de remediis ftatuatur, primùm conftare oportet, quis morbus, & quæ morbi caufa. Alioquin inutilis opera, inutile omne confilium.* (*Liv. I, Conf. XIV,* BAGLIVI).

Il exifte deux fortes d'interrogation, l'une muette, qui n'attend de réponfe que de l'état des organes; l'autre orale, qui s'adresse à l'intelligence du malade. A la première, fe rapportent l'étude de la phyfionomie générale, c'eft-à-dire, l'exercice des fens fur l'attitude, les geftes, l'habitude du corps, ainfi que l'exploration fucceffive de tous les organes, de toutes les fonctions. Il eft d'autant plus important pour le praticien d'apprendre à connoître ce langage, que dans une foule de cas, il aura à s'entretenir avec des êtres qui ne pourront rendre compte de leurs fenfations, comme cela a lieu pour les enfans, les individus qui font livrés au feul inftinct de la nature, &c. Les fignes que le médecin tire de ce mode d'interrogation ou de la fimple obfervation, ont plus de valeur que ceux qu'il obtient de l'interrogation orale, qui peuvent l'induire en erreur.

Ici, en effet, le médecin ne doit pas oublier que la plupart des malades font naturellement portés à exagérer leurs fouffrances, & que beaucoup fubftituent leurs craintes à leurs fenfations, tandis que quelques-uns cherchent à fe diffimuler le danger de leur pofition, & femblent avoir quelqu'intérêt à cacher leurs douleurs. Souvent auffi les malades font au médecin des questions infidieufes, dans l'efpoir de trouver dans fes réponfes la confirmation des craintes que leur état leur infpire.

Savoir lire dans le cœur des malades eft donc un art prefqu'indifpenfable au médecin. Sans une grande habitude dans cet art important, il eft fouvent impoffible au praticien d'arriver à la connoiffance des fecrets de fon malade. Pour obtenir la confiance de celui qui fouffre, il faut commencer par flatter fes affections; fans cela il fermera fon cœur à qui ne fait pas compâtir à fa foibleffe. Les cris, les gémiffemens du malade exigent de la part du médecin une grande fagacité; les uns fouffrent & fe taifent, les autres s'abandonnent à toute l'exagération de la douleur; mais en général, on peut dire que l'expreffion des fouffrances eft en raifon de la fufceptibilité du fujet, certains individus étant beaucoup plus aptes que d'autres à en reffentir les effets. Il faut encore beaucoup d'adreffe pour interroger les malades dont les douleurs font le fruit du charlatanifme, de remèdes populaires, de quelque vice, ou enfin de quelqu'autre caufe dont l'aveu eft humiliant.

Une précaution à prendre eft celle de ne pas influencer les réponfes des malades par les queftions, & de fe méfier de leurs propres opinions. On doit auffi les interroger fur les affections dont ont pu être atteints leurs parens, fur leur genre de vie, &c. Enfin, l'on ne doit pas négliger les renfeignemens que peuvent donner les perfonnes qui environnent les malades, dont il faut prendre en confidération les habitudes, la profeffion, les goûts, les paffions, &c. Le médecin doit auffi tenir compte de l'effet que fa préfence peut produire fur l'efprit du malade.

De ces deux modes d'interrogation, qui conftituent toute la féméiotique, réfultent la connoiffance des fignes qui éclairent fur l'état paffé, préfent & futur de la maladie, & que l'on a nommés pour cela *fignes commémoratifs, diagnoftiques* & *pronoftiques.*

Pour ne laiffer échapper à l'interrogation aucun des élémens du diagnoftic, il faut fucceffivement paffer en revue toutes les régions du corps, dans l'ordre où elles fe préfentent naturellement à l'obfervation. Or, c'eft au moyen de fes fens, feuls ou fecondés par des inftrumens, que le médecin y parviendra; c'eft moins dans l'habitude générale de l'individu que dans la phyfionomie fpéciale des organes qu'exiftent les premiers fignes qu'on peut recueillir. Chaque partie du corps, en effet, a fa phyfionomie particulière, dont fe compofe la phyfionomie générale. Il faut donc examiner d'abord chaque organe en particulier, fi l'on

veut que les ſymptômes qu'ils offrent puiſſent conſtituer un enſemble d'élémens propres à établir un diagnoſtic ſatisfaiſant. Il faut d'ailleurs que l'exploration porte en même temps ſur tout un appareil, pour l'examiner d'abord dans les organes & les fonctions qui lui appartiennent, puis dans les rapports qu'il a avec les autres fonctions ou appareils. Tel eſt auſſi l'ordre que nous avons cru devoir adopter en examinant ſucceſſivement tous les organes ainſi que les fonctions dont ils ſont chargés.

CHAPITRE PREMIER.

Examen des organes & appareils d'organes.

Art. 1er. *Appareil cérébro-rachidien.* Cet appareil, le plus important de tous ceux qui peuvent fournir des ſignes dans les maladies, comprend les organes de la vue, de l'ouïe, du goût, de l'odorat & du tact, ainſi que les actes du ſentiment & du mouvement. Outre que les léſions propres à chacun des ſens ſe manifeſtent par des ſignes particuliers, chacun d'eux peut donner des ſignes de léſion d'organes plus ou moins éloignés : c'eſt ſous ce rapport que nous devons les étudier ici.

§. 1er. *Organe de la vue.* Il faut y conſidérer l'œil & ſes dépendances, qui ſont les ſourcils, les paupières, leurs muſcles moteurs, leurs glandes & conduits lacrymaux, &c.

A. Les yeux ſont de toutes les parties de la face celles qui expriment davantage l'état morbide. Il ſemble que tous les ſecrets du corps s'y déroulent, comme les ſecrets de l'ame ; auſſi Galien a-t-il dit : *Oculus in homine idem eſt, quod ſol in univerſo ;* & Hippocrate, au livre 6 des Epidémies : *Ut oculi valent, ſic ipſa perſona.* Les communications qui exiſtent entre le nerf de la cinquième paire qui préſide au ſens de la vue & le grand ſympathique, qui eſt chargé ſpécialement de tranſmettre au cerveau les perceptions viſcérales, ſemblent rapporter aux yeux tous les changemens qui ſe paſſent dans les organes intérieurs. On doit tenir compte de leur couleur, de l'état de la pupille, de leur mouvement, de leur forme, de leurs ſécrétions.

1°. La couleur des yeux, conſidérée par rapport à l'iris, ne préſente que peu ou point de ſignes importans ; par rapport à la ſclérotique, elle en a davantage : ainſi, bleue chez les lymphatiques, d'un blanc perlé chez les phthiſiques, rouge dans les fièvres inflammatoires, dans les exanthèmes cutanés, les congeſtions cérébrales, l'arachnitis, &c., elle eſt jaune chez les ictériques, vitreuſe dans l'adynamie, terne, argentine dans l'agonie, &c.

2°. La pupille ſe dilate dans les congeſtions cérébrales, dans l'amaurose, les affections vermineuſes, l'apoplexie, l'empoiſonnement par les narcotiques, l'hydropiſie, les hémorragies, par toutes les cauſes débilitantes ; elle ſe contracte ſous l'influence d'une vive lumière, dans l'ivreſſe commençante, l'arachnoïdite, les fièvres cérébrales à leur début, les fièvres inflammatoires, l'hydrophobie, dans certaines affections nerveuſes, &c.

3°. Les mouvemens de l'œil ſont plus rapides dans l'hyſtérie, l'épilepſie, le délire, les fièvres inflammatoires exanthématiques, les convulſions, &c. ; plus lents dans les fièvres dites *muqueuſes*, à la ſuite des hémorragies, des longues ſuppurations, de toutes les maladies ſans réaction cérébrale ; ils ſont immobiles dans l'apoplexie, l'amauroſe, la catalepſie ; leurs mouvemens ſont irréguliers dans le ſtrabiſme, dans les maladies convulſives, dans le tic douloureux de leurs muſcles moteurs, &c. ; ils ſont tournés en haut dans l'agonie, &c.

4°. Relativement à leur forme, les yeux ſont plus ſaillans dans l'apoplexie, les congeſtions cérébrales, l'ivreſſe, le délire aigu, les fièvres inflammatoires ; plus enfoncés chez les mélancoliques, les individus fatigués par les plaiſirs de l'amour, ceux qui ſont amaigris, épuiſés par de longues maladies, des pertes, d'abondantes ſuppurations ; dans les maladies chroniques, &c.

5°. Les larmes viennent ſoulager l'ame dans les chagrins de la vie ; l'affliction profonde ne les connoît pas ; l'œil est humide dans les excitations modérées du cerveau. Dans le début des fièvres inflammatoires, des exanthèmes aigus, des inflammations diaphragmatiques, l'œil eſt plus ou moins humide & brillant ; il l'eſt auſſi chez les phthiſiques & les ſcrofuleux ; il eſt très-ſec dans les affections profondes des viſcères ſous-diaphragmatiques ; l'œil pleure dans le coryza ; il eſt ſec dans l'inſtant de la plus grande acuité des fièvres cérébrales.

B. Les ſourcils reçoivent de leurs muſcles des mouvemens qui ſervent à l'expreſſion des paſſions ; ils s'écartent dans l'étonnement, la joie, les paſſions douces ; ils ſe rapprochent dans la douleur, la colère ; on les voit contractés dans la plupart des inflammations profondes des viſcères, dans les affections hypochondriaques, dans certaines affections aiguës auxquelles participe le cerveau, dans tous les cas où la douleur eſt vive ; dans les maladies chroniques des viſcères abdominaux, chez les hydrophobes ; dans l'inflammation de l'iris, de la rétine, du globe de l'œil ; dans les convulſions, l'épilepſie, &c. Le contraire a lieu dans l'apoplexie, la catalepſie, l'amauroſe, &c.

C. Les paupières ſont agitées dans l'hyſtérie, le tic douloureux de la face, l'épilepſie ; quand l'œil eſt fort ſenſible à la lumière, dans la plupart des affections nerveuſes ; elles reſtent abaiſſées dans le cas de paralyſie de leurs muſcles re-

leveurs, dans l'apoplexie, dans certains éryſipèles & autres exanthèmes, dans le cas d'œdème, &c. Elles ſont fixes & entr'ouvertes dans l'agonie, &c. Les cils ſont relativement plus longs dans l'enfance que chez l'adulte, plus longs chez les ſcrofuleux & les phthiſiques; ils diſparoiſſent dans certaines maladies de la peau, comme les dartres; d'autres fois ils ſe dévient, comme dans le trichyaſe, la blépharite chronique, &c.

§. 2. *Le sens de l'ouïe*, conſidéré ſous le rapport ſéméiotique, comprend l'oreille externe & l'oreille interne.

A. Les ſignes que donne l'oreille externe ſont relatifs à ſa couleur, à ſa forme, à ſes ſécrétions.

1°. La couleur livide des oreilles annonce la diminution de la chaleur naturelle, une affection organique du cœur ou des gros vaiſſeaux, la cyanoſe ou toute autre affection due à un embarras de la reſpiration & de la circulation; elle eſt jaune dans l'ictère, pâle dans tous les cas de foibleſſe, rouge dans les congeſtions cérébrales, les exanthèmes, &c.

2°. Hippocrate dit en parlant de la forme des oreilles, que quand elles sont contractées & froides, elles indiquent une mort prochaine. M. Brouſſonet donne comme un ſigne de ſcrofule la petiteſſe du lobe de l'oreille. Les Cretins du Valais ont généralement le lobe de l'oreille fort petit.

3°. Le cérumen eſt plus ou moins conſiſtant & ſécrété en plus ou moins grande quantité, ſelon le tempérament & certaines affections morbides: ainſi blanchâtre & abondant chez les lymphatiques, dans les affections chroniques, il eſt jaune, peu abondant chez les ſujets ſanguins; il ſe ſupprime dans les inflammations aiguës des viſcères gaſtriques, dans celles des méninges, dans les maladies fébriles, &c. Sa réapparition annonce la ceſſation des accidens. Un écoulement abondant, puriforme, peut être l'effet d'un catarrhe de l'oreille, d'une amygdalite, d'un coryza, d'une gloſſite, d'un exanthème cutané, d'une carie des dents; un écoulement fétide peut provenir d'une carie de la portion de l'os temporal nommé *le rocher*.

B. L'oreille interne ne fournit que des ſignes fonctionnels. Le tintement d'oreilles continu eſt d'un fâcheux préſage; l'intermittent précède quelquefois les congeſtions cérébrales, les hémorragies naſales, les exanthèmes de la face. La ſurdité qui apparoît au début des maladies, eſt un ſigne fâcheux; celle qui arrive dans leur cours ou vers leur déclin, annonce une criſe; celle qui n'eſt pas continue eſt peu inquiétante. La ſurdité peut appartenir à d'autres cauſes telles que la paralyſie de la portion molle de la ſeptième paire, à une oblitération naturelle ou congéniale, &c.

§. 3. *Le goût* ſubit des anomalies qui peuvent devenir autant de ſignes de maladie. Le goût fade indique une gaſtrite légère; le goût amer, une gaſtrite avec perſécrétion bilieuſe; le goût acide annonce ſouvent la préſence de vers dans le tube digeſtif; le goût de ſang eſt le prélude d'une hématémèſe, d'une hémoptyſie. Certains goûts dépravés accompagnent ſouvent la chloroſe, la ſuppreſſion des menſtrues, &c. Le goût eſt en partie détruit par toutes les affections aiguës; il renaît avec la ſanté; il eſt quelquefois aboli dans les maladies du cerveau; et cette abolition peut coïncider avec une grande voracité, comme j'en ai vu des exemples dans certains cas de manie.

§. 4. *L'odorat* des individus dits *nerveux* eſt-il frappé d'une odeur agréable, on les voit ſouvent en éprouver une ſenſation pénible, une ſyncope, quelquefois même des convulſions; & ſouvent, par une anomalie ſingulière, ils éprouvent du plaiſir ou du ſoulagement par une odeur fétide, telle que celle de la corne brûlée, de l'aſſa fœtida, &c. Le ſens de l'odorat peut manquer ſans affections concomitantes, comme je l'ai vu chez un frère & une ſœur qui, quoique très-bien conformés, n'avoient jamais perçu d'odeurs; certaines affections cérébrales, le coryza, quelques exanthèmes, preſque toutes les fièvres aiguës, &c., diminuent, oblitèrent ou modifient l'odorat.

§. 5. *Le tact* éprouve des modifications qui fourniſſent au diagnoſtic des ſignes très-importans. La démangeaiſon ou prurit peut faire préſager l'apparition d'un exanthème, être le prodrome de la ſueur, annoncer la réſolution d'un épanchement, la diſparition de la teinte ictérique, être l'effet du froid, d'une inflammation, &c. La cuiſſon accompagne ſouvent la préſence d'un agent irritant, acide ou alcalin, d'un virus, l'empoiſonnement par le ſeigle ergoté. La ſéchereſſe & la chaleur de la peau exiſtent dans le prodrome des gaſtrites aiguës, dans la fièvre dite hectique, la phthiſie, &c. La chaleur eſt douce, halitueuſe dans les fièvres inflammatoires, le phlegmon, l'arachnoïdite, vers la fin d'un accès de fièvre intermittente, dans la ſuette; la ſenſation du froid a lieu dans le début d'une fièvre intermittente, dans un tranſport métaſtatique, dans quelques congeſtions vers un organe intérieur; le tact ou la ſenſibilité générale peut-être exagérée juſqu'à produire des convulſions pour le moindre attouchement, comme on le remarque principalement dans les irritations cérébro-ſpinales, &c.

Nous rapportons à l'appareil *cérébro-rachidien*, toutes les anomalies du ſentiment & du mouvement qui peuvent fournir des ſignes ſéméiotiques. Pour que les ſignes tirés de cette ſource aient une valeur réelle, relativement aux autres organes, il importe d'apprécier la ſuſceptibilité du ſujet, & la tendance plus ou moins grande qu'a chez lui l'appareil cérébro-rachidien, à par-

ticiper aux altérations des autres organes; sous ce rapport il convient d'avoir égard à la différence des âges, de sexes & des tempéramens, qui rendent plus ou moins solidaires entr'elles les différentes parties du système nerveux.

La douleur est de toutes les sensations anormales la plus ordinaire, celle qu'il importe le plus d'étudier sous le rapport séméiologique. La douleur a non-seulement ses degrés, mais encore ses variétés : considérée sous ce dernier point de vue, elle peut-être tensive, gravative, pongitive, lancinante, pulsative, brûlante, prurigineuse, mordicante, dilacérante, aiguë, &c.

La douleur n'est pas toujours en rapport avec l'importance de l'organe affecté, ni même avec la gravité de la maladie; presque constamment c'est en raison de la quantité de nerfs que reçoit un organe, que s'y fait sentir la douleur; ainsi un panaris, une carie des dents, développent souvent une douleur atroce, tandis qu'une pneumonie aiguë ou chronique conduit le malade au tombeau, sans lui avoir fait éprouver de vives douleurs. Il faut avouer cependant que certaines parties qui ne reçoivent point de nerfs deviennent horriblement douloureuses, comme on peut s'en assurer, dans le cas où l'inflammation vient à s'emparer des ligamens articulaires, &c. On voit d'après cela qu'on se tromperoit beaucoup, si l'on calculoit le danger d'une phlegmasie, sur l'intensité de la douleur qu'elle développe; de plus, il ne faut pas oublier, que certains individus expriment par des cris & des gémissemens, des douleurs que d'autres supporteroient sans se plaindre. Dans les phlegmasies aiguës, les douleurs sont généralement vives, les organes éprouvent par le fait de la fluxion qui s'y fait une distension qui doit leur être d'autant plus pénible, qu'ils y sont moins préparés : on voit au contraire certaines phlegmasies chroniques arriver à leur terme fatal, sans avoir fait ressentir aux malades de grandes douleurs. Vouloir considérer la douleur comme signe pathognomonique de telle ou telle altération, suivant la sensation qu'elle procure, seroit une recherche vaine, puisque dans les mêmes altérations, elle revêt des caractères différens. La douleur est souvent sympathique; ainsi l'on voit certains phthisiques accuser une douleur sous les omoplates, certains ictériques se plaindre d'une douleur dans l'épaule droite; qui ne sait que l'hémicranie accompagne souvent l'irritation de l'estomac, que la gastrite donne lieu à la névralgie sus-orbitaire, qu'une douleur du ventre accompagne souvent l'hystérie?

Les douleurs peuvent être vagues, mobiles, intermittentes, ostéocopes, &c. Elles appartiennent alors à des altérations organiques, qui elles-mêmes ont le caractère qu'expriment ces dénominations. Les douleurs vagues précèdent souvent des hémorragies habituelles, périodiques; c'est principalement dans les lombes qu'elles sont ressenties chez les femmes, vers l'époque des règles, & chez les hommes qui ont des hémorrhoïdes, à l'époque où elles doivent fluer, &c. Ces douleurs sont mobiles dans l'arthrite, intermittentes dans certaines névralgies, ostéocopes dans la syphilis, &c. Ajoutons à ces considérations un aperçu des diverses formes que revêt la douleur dans certaines maladies, en faisant observer toutefois, qu'elles sont loin d'être constantes, & qu'elles éprouvent des modifications infinies, suivant les individus, quoique dans les mêmes altérations.

La douleur est âcre, mordicante dans l'érysipèle, les dartres vives, &c. &c. Elle est tensive dans l'inflammation des muqueuses gastro-intestinales, dans la première période de la variole, dans les abcès, le coryza, &c.; elle est gravative dans les inflammations des tissus parenchymateux, dans le cas de squirrhe, &c. Une douleur gravative dans les tempes précède souvent une hémorragie nasale.

La douleur est encore pulsative, lancinante, pongitive dans la céphalalgie sus-orbitaire, avec battemens des artères temporales; dans la gastrite aiguë, dans le panaris, le cancer, &c.; dans les inflammations aiguës des viscères parenchymateux; quand l'inflammation se termine par suppuration, les douleurs sont pulsatives. Les douleurs sont brûlantes dans le phlegmon, la pustule maligne, l'anthrax, le bubon, la peste, la gangrène sénile, &c. Ces douleurs peuvent être continues, partielles ou générales. La douleur peut, par sa violence, déterminer des convulsions & même la mort. Toute douleur vive qui, dans une phlegmasie aiguë, cesse subitement, & s'accompagne du refroidissement des extrémités, de la petitesse du pouls & de lipothymie, annonce la gangrène; quand la douleur est modérée & en rapport avec la sensibilité connue de l'organe malade & la susceptibilité du sujet, elle n'indique rien de défavorable. On a donné à la douleur, suivant le lieu qu'elle occupe, des dénominations tirées des parties qui en sont le siége : je m'abstiendrai d'en faire ici l'énumération fastidieuse.

Si la réaction qu'un organe souffrant exerce sur le cerveau est légère, elle peut occasionner le vertige, qui est simple, quand les objets paroissent tourner & qu'il n'y a point obscurcissement de la vue; ténébreux, quand ce dernier accident s'y joint. Le vertige simple précède les congestions, accompagne l'ivresse, le début des pyrexies, & se remarque dans toute phlegmasie qui réagit sur le cerveau. Il précède la syncope, l'hystérie, l'hypochondrie, l'épilepsie, l'apoplexie : le vertige ténébreux sert plus spécialement de prodrome à l'épilepsie & à l'apoplexie. Il peut être le produit de quelqu'altération du cerveau lui-même, ou l'indice d'un épanchement, d'une collection hydatique ou d'un abcès dans cet organe.

Le vertige est peu inquiétant dans le début des

maladies aiguës, chez les hypochondriaques & les hystériques ; il est fort grave quand il reconnoît pour cause une altération de l'encéphale.

La diminution de la sensibilité indique, soit une compression légère du cerveau, soit une inflammation de quelqu'une de ses parties, & devra être en conséquence regardée comme un signe défavorable. L'abolition de la sensibilité peut appartenir à un épanchement, à une collection hydatique ou purulente, au développement d'une tumeur dans l'intérieur du crâne ou de la colonne vertébrale, à une inflammation aiguë ou chronique du cerveau ou de ses membranes, à la présence d'un poison ou de liqueurs stupéfiantes dans les voies digestives. Quand la compression du cerveau dépend d'une influence sympathique qui détermine dans cet organe un *molimen* plus ou moins considérable, c'est en appréciant la cause déterminante des accidens qu'on peut porter un pronostic ; toute congestion rapide, quand elle ne donne pas immédiatement la mort, laisse plus d'espoir de salut que celle qui s'est faite lentement, & les dérangemens des facultés intellectuelles qui en sont le résultat peuvent laisser quelqu'espoir de retour à la raison ; mais dans les cas d'épanchemens chroniques, comme l'hydrocéphale, dans celui où la paralysie s'accompagne de démence, sans amélioration notable dans le cours du premier mois de la maladie, une mort plus ou moins éloignée, mais toujours prompte, est inévitable. Quand l'épanchement aigu s'accompagne de somnolence, de coma vigil, de coma somnolentum, de carus, de léthargie, le pronostic sera d'autant plus défavorable, que chacun des degrés d'assoupissement qu'expriment ces dénominations, indique une cause plus grave, un épanchement plus abondant.

L'augmentation de la sensibilité peut appartenir à la stimulation du cerveau, & reconnoître pour cause première une pyrexie ; il peut s'y joindre une exaltation des facultés intellectuelles, qui devient alors l'indice de l'irritation du centre nerveux, dont les perceptions peuvent être troublées, comme dans le délire & la manie. Le pronostic à porter relativement au délire, devra spécialement se tirer de la cause qui l'occasionne ; qu'il soit gai ou triste, calme ou furieux, son importance se déduira toujours de son origine. En thèse générale, le délire furieux annonçant une tendance plus imminente à l'inflammation, un état plus aigu dans l'irritation du cerveau, sera plus à redouter que le délire gai, dans lequel l'agitation est modérée. Le délire qui, dans une maladie aiguë, vient à cesser subitement pour faire place à une raison parfaite, & qui s'accompagne d'une très-grande foiblesse du pouls, du refroidissement des extrémités, de la pâleur de la face, &c., indique que le foyer d'irritation qui réagissoit sympathiquement sur l'encéphale est tombé en gangrène. Le délire qui cesse après une hémorragie, indique que cette dernière a été salutaire & peut faire espérer une convalescence prochaine ; celui qui naît & cesse avec la pyrexie, est peu inquiétant, & s'observe fréquemment dans les fièvres intermittentes.

Nous avons vu que l'abolition du sentiment reconnoissoit pour cause quelqu'altération de l'appareil cérébro-rachidien ; c'est à la même origine qu'appartiennent les lésions de la myotilité : qu'importe, en effet, que le cerveau soit primitivement ou secondairement atteint, c'est toujours par son entremise & par celle de ses prolongemens, que s'exécutent les contractions musculaires ; ce qui a pu faire dire à Cullen, avec une apparence de vérité, que les muscles n'étoient que les extrémités mouvantes des nerfs. Dans ces derniers temps, MM. Charles Bell & Magendie ont fait des expériences, desquelles il résulte, que les racines postérieures du cordon rachidien président au sentiment, & les antérieures au mouvement. M. Rolando de Turin pense que tous les nerfs spéciaux peuvent être conducteurs d'une triple influence, & qu'ils sont tous aptes à recevoir les impressions & à les transmettre au *sensorium* ; en outre, il les considère comme conducteurs d'une influence nerveuse, qui se dirige du centre vers les parties, & dont l'origine est dans le cervelet. Il a expérimenté que la section des faisceaux antérieurs ou postérieurs anéantit les contractions musculaires, la sensibilité se conservant dans l'un & l'autre cas, & que l'intégrité des racines ou des faisceaux antérieurs ou postérieurs est indispensable pour que la myotilité se conserve. De ces diverses considérations pourroient découler autant de données séméiotiques ; mais ce point étant encore contesté, nous devons nous borner à examiner quels signes peut fournir au séméiologiste l'étude des anomalies du mouvement.

La diminution de la myotilité, quand elle est partielle, indique la compression d'un nerf ; celle de la portion correspondante de la moelle épinière, un affoiblissement de l'innervation, & doit faire redouter une paralysie complète. Quand la paralysie survient instantanément, elle indique un épanchement dans quelque partie du cerveau, ou bien elle est la suite d'une blessure qui a pu atteindre un nerf. Celle qui survient lentement peut appartenir à un épanchement, suite d'une inflammation chronique, être le résultat d'une végétation de la dure-mère, d'une dégénérescence de la pulpe cérébrale, ou reconnoître pour cause un poison, tel que l'oxyde de plomb, l'oxyde d'arsenic, les narcotico-âcres, &c. &c.

L'appareil musculaire peut éprouver des contractions désordonnées par le seul effet d'une très-grande irritabilité nerveuse, comme chez les enfans, les femmes, &c. Elles peuvent être l'indice d'une irritation de l'estomac, des intestins, de la peau ou des organes génitaux, chez les femmes, &, dans ce cas, les convulsions présentent peu de

dangers; il en eſt de même chez les hyſtériques & les hypochondriaques : mais l'on doit toujours concevoir de vives craintes des contractions tétaniques, qui dépendent le plus ſouvent de l'inflammation de la moelle ſpinale, de la contracture des membres qu'on rapporte au ramolliſſement du cerveau. Dans la chorée, qui eſt conſidérée comme conſéquence de l'inflammation de la protubérance annullaire, dans l'épilepſie même, qui paroît due ſouvent à une affection du cervelet, le danger des convulſions eſt moins immédiat : on voit ſouvent encore des plaies de tête, de vives douleurs, des productions morbides, des épanchemens dans le crâne, déterminer des convulſions; de fortes émotions, des boiſſons ſtimulantes, certains poiſons peuvent les occaſionner. Elles peuvent être générales ou partielles; générales, comme dans les circonſtances précitées; partielles, comme dans le hoquet, le tic douloureux de la face, &c. Dans la plupart des cas elles ſont bien plutôt un accident des maladies qu'un ſymptôme.

Le ſommeil, ce repos des organes de la vie de relation, peut encore fournir des ſignes précieux pour le diagnoſtic.

Un ſommeil calme & paiſible, qui rend à nos organes le libre exercice de leurs fonctions, eſt l'indice d'une ſanté parfaite, ſurtout quand il eſt, par ſa durée, en rapport avec l'âge du ſujet. Le ſommeil, en effet, eſt d'autant plus prolongé que l'individu eſt plus jeune. Les perſonnes du tempérament qu'on nomme *nerveux*, & chez leſquelles les ſenſations ſont vives & fugaces, qui par ce caractère ſe rapprochent davantage de l'enfance, ſont auſſi celles auxquelles un repos prolongé eſt le plus néceſſaire; le vieillard dort peu comparativement aux autres âges de la vie.

Il n'eſt point de maladies qui ne troublent le ſommeil, ſi l'on en excepte les affections vaporeuſes pendant leſquelles il ſe conſerve ordinairement intact, & auxquelles il a été conſidéré comme ſervant de criſe; il ſeroit plus juſte de dire que les affections vaporeuſes déterminent ſouvent des contractions muſculaires exagérées, une activité plus grande, quoique ſouvent déſordonnée, des facultés intellectuelles & affectives, & que la fatigue, qui en eſt la conſéquence, amène le ſommeil. Il faut encore conſidérer que le ſommeil qui ſe prolonge trop eſt l'indice d'une congeſtion cérébrale.

Dans les maladies du cœur, dans l'hypertrophie avec rétréciſſement, le ſommeil eſt le plus ordinairement troublé par des ſonges, par des réveils en ſurſaut, par le cauchemar.

Un ſommeil long, profond, mais tranquille, qui a lieu dans le cours d'une fièvre ſymptomatique, & pendant lequel ſurvient une diaphorèſe modérée, annonce la réſolution ou la terminaiſon d'une éruption exanthématique.

Preſque toutes les maladies aiguës ſont accompagnées de la perte du ſommeil; un grand nombre de maladies chroniques ſont dans le même cas : alors encore le ſommeil eſt ſouvent troublé par des ſonges; les douleurs qui accompagnent certaines maladies, telles que les névralgies, l'arthrite, la gaſtrite aiguë avec céphalalgie, le prurit qui précède ou accompagne preſque tous les exanthèmes, &c., troublent le ſommeil ou l'empêchent complétement. Quand le ſommeil, ſouvent interrompu, s'accompagne d'une certaine agitation, que le malade eſt tourmenté par des rêves effrayans, on voit fréquemment ſurvenir alors du délire. Dans la manie délirante, & dans le commencement des aliénations mentales, le ſommeil diminue, eſt troublé par des ſonges ou ceſſe entièrement. Il arrive ſouvent alors que les malades ſont pluſieurs jours ſans avoir un moment de ſommeil tranquille.

Quelques malades, comme les aſthmatiques, les individus attaqués de maladies organiques du cœur, &c., redoutent de ſe mettre au lit; d'autres individus, ſujets aux lipothymies, comme certains vaporeux, n'ont de calme qu'étant couchés. Chez les maniaques, le retour du ſommeil peut faire concevoir des eſpérances de retour à la raiſon; mais quand, chez ces mêmes individus, le ſommeil n'apporte pas de diminution au délire, il faut craindre l'incurabilité ou bien une durée fort longue de la maladie. (M. *Eſquirol.*)

Le ſommeil dans lequel le malade a la ſenſation d'un poids qui l'oppreſſe, qui ſe joint à la crainte d'un objet qu'il ne peut fuir, & qui conſtitue le cauchemar, indique ordinairement une ſurcharge de l'eſtomac. Si le ſommeil eſt troublé par des grincemens de dents, des mouvemens bruſques, c'eſt l'indice de l'irritation du cerveau, & l'on doit redouter des convulſions; le ſommeil profond, ſoporeux, s'obſerve dans certaines fièvres intermittentes. Le *coma vigil* annonce une congeſtion; le coma ſimple un état apoplectique, &, dans ces derniers cas, le ſommeil eſt un ſigne redoutable.

Art. II. *Appareil digeſtif.* Il comprend, la bouche, le pharynx, l'œſophage, l'eſtomac, les inteſtins.

A. *La bouche* eſt ſèche, brûlante dans le cas d'inflammation aiguë, s'accompagnant de fièvre ſymptomatique; elle eſt ſèche dans toute émotion vive, dans le cas d'hémorragies, dans l'hyſtérie, pâteuſe après des veilles forcées, des excès dans l'alimentation, &c. Elle eſt béante, contournée dans la paralyſie, ſerrée, agitée dans les convulſions, le tétanos traumatique, le délire, entr'ouverte, immobile dans l'agonie, &c.; elle laiſſe échapper une bave écumeuſe dans l'apoplexie, dans la paralyſie, fétide dans la gloſſite, le ptyaliſme, &c.

Chacune des parties de la bouche peut four-

nir isolément des signes de maladie, qu'il importe aussi d'examiner successivement.

1°. Les signes fournis par *la langue* sont des plus importans; elle est rouge dans l'inflammation de l'estomac, dans les exanthèmes aigus, dans les fièvres symptomatiques dues à l'inflammation des organes parenchymateux; l'enduit qui la revêt varie suivant l'intensité de l'inflammation; blanchâtre dans celle qui est légère, il devient successivement jaunâtre, grisâtre, noirâtre, selon que cette inflammation acquiert de l'intensité; quand la langue se revêt de croûtes noires, elle indique un état grave, dangereux, souvent mortel, mais toujours une inflammation très-aiguë; pâle, molle, flasque dans les asthénies non fébriles, les hydropisies chroniques, les écrouelles, elle indique alors un état de foiblesse de la circulation générale, l'épuisement, comme après des pertes, d'abondantes suppurations, de longues maladies. La langue est contractée, en forme de dard dans les inflammations aiguës de l'estomac, dans la méningite, la fièvre dite *ataxique;* granulée dans la gastrite légère ou chronique; épaisse, large, dans la paralysie, l'ivresse; très-volumineuse dans la glossite; agitée, convulsive dans l'apoplexie; tremblotante dans les fièvres graves, &c.

2°. *Les dents* sont d'un blanc nacré chez les phthisiques; martelées, jaunes chez les scrofuleux; elles se carient souvent pendant la gestation, se revêtent d'un enduit plus ou moins épais dans le cours des inflammations de l'appareil digestif; blanc, jaune, fuligineux, selon l'intensité de la pyrexie, cet enduit se convertit souvent en croûtes dans les fièvres dites *ataxiques* ou *adynamiques*, & autres affections graves.

3°. *Les gencives* sont pâles dans l'ascite, les écrouelles, les asthénies non fébriles, & plus ou moins rouges dans les fièvres inflammatoires; elles sont violettes chez les anévrysmatiques, saignantes, gonflées, douloureuses & exhalant une odeur infecte dans le scorbut; molles, flasques & tuméfiées dans certains cas de syphilis, &c.

4°. *Les lèvres* sont minces chez les phthisiques, épaisses chez les scrofuleux, surtout la supérieure; elles sont rouges dans les inflammations aiguës ou chroniques, pâles chez les hydropiques, les individus affoiblis par des pertes, dans la syncope; elles sont bleuâtres chez les anévrysmatiques, les asthmatiques, dans tous les cas où la circulation languit; elles sont froides, noires, livides dans l'apoplexie, chez les agonisans; elles sont couvertes de boutons après un accès de fièvre, plus ou moins contournées dans la paralysie, les convulsions, l'expression des diverses passions.

B. *Le pharynx* est rouge dans l'amygdalite, la pharyngite; ses contractions sont douloureuses dans l'inflammation de la luette, dans l'amygdalite; il est contracté dans l'hydrophobie, &c.

C. *L'œsophage* contient souvent des pustules dans la variole, le millet, & autres inflammations des parties voisines qui s'y propagent; il se refuse à l'ingestion des alimens & des boissons dans le cas de squirrhe de ses parois, dans certains spasmes nerveux, dans l'hydrophobie; l'inflammation de l'œsophage donne lieu à une douleur entre les deux épaules; quand les boissons traversent l'œsophage en produisant du gargouillement, c'est un indice défavorable; quand les liquides traversent l'œsophage comme un tube inerte, c'est un signe funeste.

La manière dont la déglutition s'exerce peut fournir des moyens d'apprécier l'état des organes malades. La difficulté d'avaler a une importance séméiotique relative à sa cause productrice; l'impossibilité d'avaler, jointe à l'horreur des liquides, est un signe d'hydrophobie. Dans l'apoplexie, dans les fièvres dites *ataxiques* & *adynamiques*, dans les gastro-entérites graves, quand, après une extrême difficulté à avaler, les liquides s'engagent dans le larynx, c'est l'indice d'une mort prochaine: il en est de même dans toutes les maladies aiguës ou chroniques qu'accompagne un affoiblissement graduel des forces. Dans les spasmes, l'hystérie, l'impossibilité ou la difficulté d'avaler n'a rien d'inquiétant, elle disparoît avec l'accès. L'alongement de la luette provoque quelquefois des efforts infructueux pour avaler; certaines femmes hystériques se plaignent de ne pouvoir avaler un morceau qu'elles croient avoir dans le gosier. La division du voile du palais, la perforation de la voûte palatine, font que les alimens passent en partie par les fosses nasales; quand l'épiglotte est détruite, les alimens peuvent tomber dans le larynx & déterminer la toux, la suffocation, &c. Dans tous ces cas, le pronostic se basera bien plus sur la cause de l'accident que sur l'accident lui-même.

D. *L'estomac* est plus ou moins douloureux à la pression dans le cas d'inflammation de ce viscère, dans les fièvres intermittentes, tierces, quartes, &c. Il contient des gaz dans certaines affections chroniques de la muqueuse, dans l'hystérie, l'hypochondrie; & dans les mêmes circonstances, on y observe souvent des mouvemens isochrones à ceux du cœur. Des vomissemens séreux, bilieux, de matières alimentaires ou fécales, de sang, de matières noirâtres, peuvent être le produit d'une inflammation de cet organe, de l'empoisonnement, d'une hépatite aiguë, de la fièvre jaune, d'une phlegmasie concomitante de l'appareil cérébro-spinal avec un exanthème aigu, ou toute autre affection. Ces vomissemens peuvent être produits par l'ivresse, par une indigestion, par une hernie étranglée, un cancer de l'estomac, l'hématémèse, le mælena, le choléra-

morbus, la léſion de la ſclérotique, la groſſeſſe, la chloroſe, &c. La boulimie eſt le ſigne d'une irritation, la dyſpepſie celui d'une inflammation chronique de l'eſtomac; l'inappétence accompagne preſque toutes les affections aiguës des viſcères & les affections chroniques de l'eſtomac; les éructations fréquentes, acides, annoncent une digeſtion pénible, ſouvent une maladie organique du ventricule.

Un exercice violent qui a augmenté l'exhalation, le froid, une alimentation excitante, les ſpiritueux, &c., développent & augmentent la ſoif. Ici ce n'eſt qu'un beſoin à ſatisfaire; nous pouvons cependant en tirer cette induction pour l'état pathologique, que la ſoif indique une irritation de l'eſtomac, une perte de liquide quelconque, ou une déviation dans les exhalations; & l'expérience pratique vient appuyer cette induction, tirée de l'état normal. L'irritation d'un tiſſu organique, quel qu'il ſoit, accélère la circulation & occaſionne une exhalation cutanée ou une excrétion urinaire plus abondante que de coutume; la ſoif alors devient plus ou moins preſſante. Toutes les pyrexies préſentent ce phénomène à des degrés variables, ſelon leur intenſité. Il eſt vrai de dire, cependant, que dans le cas où la muqueuſe gaſtro-inteſtinale eſt le ſiége d'une exhalation muqueuſe, la ſoif eſt ſouvent preſque nulle. Nous voyons encore que la ſoif tourmente certains malades, ſans qu'il y ait même état fébrile; une hémorragie amène une ſoif plus ou moins vive, qui eſt évidemment l'indice d'une perte de liquide à réparer. Certaines douleurs normales, comme celle de l'expulſion du fœtus, s'accompagnent de ſoif: toutes les fois que la ſoif eſt en rapport avec les exhalations ou les excrétions, ou ſeulement avec l'intenſité de l'irritation, elle ne peut être conſidérée que comme un ſigne favorable; mais ſi la polydipſie ou ſoif inextinguible ſe manifeſte, comme on l'obſerve dans certains cas d'exhalations internes (hydropiſies) ou d'hémorragie abondante, elle annonce un danger imminent. Toute ſoif qui naît dans la pyrexie & s'éteint avec elle, ne préſente rien de dangereux; celle qui dans une inflammation extérieure ne diſparoît pas avec l'exanthème, & qui ſuccède à un friſſon, doit faire préſumer une métaſtaſe, ſurtout s'il ſe manifeſte d'autres ſignes d'irritation. La ſoif peut exiſter avec l'horreur des liquides, comme dans l'hydrophobie: elle accompagne ſouvent les attaques d'hyſtérie, d'hypochondrie, &c. Elle eſt nulle dans les gaſtrites avec ſécrétion muqueuſe; elle ne ſe fait pas ſentir dans certaines périodes des fièvres dites *ataxiques*; elle peut exiſter ſans que le malade veuille la ſatisfaire, comme dans le délire, ſans qu'il puiſſe la ſatiſfaire, comme dans l'hydrophobie.

La faim peut diminuer par le manque d'exercice ſuffiſant, par l'uſage des débilitans. Les boiſſons aqueuſes, mucilagineuſes, gommeuſes, en peuvent modérer la puiſſance; les opiacés, en ſtupéfiant l'eſtomac, & ſurtout les nerfs de la huitième paire, empêchent de la reſſentir. Au début de preſque toutes les maladies aiguës, l'anorexie ſe manifeſte, ainſi que dans les gaſtrites chroniques. Il y a alors une irrégularité ſingulière dans ſa manifeſtation. L'appétit s'ouvre, dit-on vulgairement, par l'exercice, par le froid, qui en augmentant l'action de l'eſtomac d'une manière ſympathique, a ſouvent donné naiſſance à la faim canine: on ſait combien certains ragoûts, certaines boiſſons ſpiritueuſes peuvent développer l'appétit & l'entretenir, alors même que l'alimentation eſt ſuffiſante. La boulimie, qui eſt une faim ſans ceſſe renaiſſante, annonce, ſelon certains auteurs, une gaſtrite chronique; quelques autres la donnent comme preuve de communication du canal cholédoque dans l'eſtomac.

La faim qui naît d'un grand exercice, comme chez les chaſſeurs, celle qui ſe remarque chez les femmes pendant la geſtation, celle qui ſe manifeſte pendant la convaleſcence des maladies aiguës, n'a rien que de conforme à l'ordre phyſiologique.

Le dégoût eſt une averſion pour toute eſpèce d'alimens; il accompagne preſque conſtamment l'irritation de l'eſtomac; il ſe diſtingue de l'anorexie en ce qu'il détermine des nauſées: le dégoût qui eſt continuel, annonce une léſion profonde de l'eſtomac, une gaſtrite chronique, un cancer, &c.

E. La douleur des *inteſtins* indique leur inflammation, la préſence dans leur intérieur de gaz, d'alimens indigeſtes, d'un poiſon, d'un purgatif draſtique, &c. Les borborygmes indiquent une affection ſpaſmodique, l'hyſtérie, &c. La rétention des matières fécales peut indiquer un rétréciſſement, un cancer, l'inertie, la paralyſie, l'inflammation, l'étranglement du tube inteſtinal, &c. Mais ce ſigne n'a de valeur qu'autant qu'il ſe joint à d'autres ſignes propres à éclairer le diagnoſtic de chacune de ces affections. La diarrhée annonce une inflammation aiguë ou chronique du tube digeſtif, une affection organique de quelque viſcère. Un ſentiment d'ardeur & de chaleur dans les inteſtins précède quelquefois une inflammation hémorragique de la muqueuſe inteſtinale; le prurit qui s'y joint avec de la douleur à l'anus eſt ſouvent le prélude des hémorrhoïdes, &c. Les excrétions alvines purulentes indiquent une ulcération inteſtinale, une affection viſcérale profonde, ou la communication avec un foyer purulent; les excrétions ſanguines annoncent la dyſſenterie, les hémorrhoïdes, &c. Des vers, des hydatides mêlés aux ſelles rendent probable la préſence de ces animaux dans les inteſtins. Certaines ſubſtances alimentaires donnent aux excrémens une couleur particulière; dans l'ictère, ils ſont décolorés; leur dureté annonce une irritation du tube inteſtinal,

tinal, leur fétidité eft un indice de fièvre dite *adynamique*, de gaftro-entérite grave, &c.

Art. iii. *Appareil refpiratoire*. L'appareil refpiratoire, confidéré fous le rapport féméiotique, doit être étudié dans les diverses modifications que fubit la fonction dont il eft chargé, c'eft-à-dire dans la refpiration elle-même, dans l'air qui en conftitue l'élément effentiel, et dans les différens actes qu'elle tient fous fa dépendance.

1°. *La refpiration* fe ralentit pendant le repos & le fommeil, dans les congeftions cérébrales, par l'emploi de l'opium, de la belladone, de la digitale pourprée, &c. Elle eft fufpendue dans la fyncope; elle eft infenfible dans la catalepfie.

Les exercices violens, la marche, le froid modéré, accélèrent la refpiration; il en eft de même des exanthèmes aigus, des pyrexies inflammatoires, de l'hypertrophie du cœur, de l'afthme, de la difpofition à la phthifie, de l'ufage des liqueurs fpiritueufes, de toute caufe qui diminue la capacité du thorax ou accélère la circulation.

Dans les affections aiguës, quand la refpiration eft grande & rare le délire eft à redouter; elle annonce alors l'irritation des méninges, & peut faire craindre une congeftion. La refpiration fublime, celle dans laquelle le malade fait tous fes efforts pour dilater fa poitrine, indique une fuffocation imminente. La refpiration luctueufe, interrompue, entrecoupée, s'obferve dans une conformation vicieufe du thorax, dans la pneumonie intenfe, dans certaines gaftrites aiguës, dans l'apoplexie, &c. &c. La refpiration eft gênée, courte, vite, & fouvent douloureufe dans la pleuréfie, la pleurodynie, la péripneumonie. Elle eft inégale, profonde, dans les affections triftes, dans la gaftrite & la gaftro-entérite aiguës, dans certains cas d'hyftérie, &c. Elle eft haletante chez certains phthifiques, chez les afthmatiques, dans certaines altérations organiques du cœur. Elle eft ftertoreufe dans la pneumonie, l'apoplexie, dans les profondes inflammations abdominales; elle devient petite, infenfible dans l'agonie.

2°. *L'air expiré* peut aussi varier de température & de qualité : chaud dans les fièvres fymptomatiques d'une phlegmafie, dans les inflammations bronchiques ou pulmonaires, il baisse de température dans les fièvres dites *adynamiques* & *ataxiques*, dans la pneumonie & les catarrhes qui tendent vers une iffue funefte.

L'air expiré peut-être vicié par une maladie de la bouche ou des dents, par le fcorbut, le ptyalifme, une affection vermineufe, de mauvaifes digeftions, une gaftrite chronique, &c. Quand l'air expiré eft fétide, il annonce une caverne du poumon, une vomique, &c.; quand il eft cadavéreux, il indique une gangrène du même organe, &c. &c.

3°. *La toux* indique l'irritation du larynx, de la trachée-artère, ou la préfence d'un corps étranger dans ces parties; on lui donne alors le nom de *toux gutturale*. Celle qui part de la profondeur des bronches, nommée *toux pectorale*, indique une affection aiguë ou chronique des poumons. Cette toux eft plus large, moins convulfive que la première. La toux fymptomatique d'une irritation gaftro-pulmonaire, eft plus fèche que la toux gutturale; elle augmente après le repas, et provoque fouvent le vomiffement, comme on peut l'obferver dans le catarrhe pulmonaire aigu, dans la coqueluche, &c.

La toux fèche ou férine fe manifefte fouvent au début de la pleuréfie, de la péripneumonie, de la rougeole, de la phthifie laryngée, de la phthifie pulmonaire, &c. Elle diminue après ce premier temps d'irritation. Dans l'angine trachéale, dans le croup, la toux eft rauque, plus ou moins fèche; elle peut être fymptomatique d'une irritation des organes abdominaux, de même qu'elle peut être déterminée par le froid, une poudre irritante, ou par des gaz irritans : dans ce cas, elle n'a d'importance qu'autant que ces différentes caufes déterminent une inflammation des bronches, du larynx, du poumon.

4°. La toux amène à fa fuite une expectoration à laquelle on donne le nom de *crachats*; les crachats font muqueux, filans, dans le début du catarrhe aigu; fanguinolens dans l'hémoptyfie, la pneumonie; les crachats verdâtres, grifâtres & puriformes, s'obfervent dans la terminaifon des catarrhes aigus ou chroniques des bronches, &c. : du véritable pus eft rendu par expuition dans une vomique, dans la phthifie, &c.; des crachats fétides, d'une odeur *fui generis*, annoncent la gangrène du poumon. Quand, après des crachats rouges, fanguinolens, on en voit furvenir de noirs, formés manifeftement de fang, c'eft un figne que l'hémorragie pulmonaire ou bronchique a ceffé, les crachats ne font alors que des caillots qui ont féjourné dans les bronches; quand ils font jaunâtres-rouille, ils n'indiquent point une pneumonie bilieufe, comme Stoll le dit, mais feulement un moindre degré d'inflammation : c'eft une excrétion muqueufe mêlée de fang. Malgré cette amélioration apparente, s'il furvient des friffons irréguliers, il faut redouter la fuppuration du poumon.

L'expuition de tubercules annonce leur préfence dans le poumon; il faudra faire attention cependant qu'il fe forme quelquefois de petites concrétions dans les finus des amygdales, qui, pour la forme & l'afpect, ont une reffemblance parfaite avec des tubercules crus du poumon; mais en les écrafant elles exhalent une odeur fétide qui les différencie de ces derniers. L'expuition de tuyaux membraniformes indique le croup, &c. &c. Quand les crachats s'amaffent dans les bronches, ils donnent lieu au râlement ou râle, qui, selon les circonftances dans lefquelles il furvient, a une

importance plus ou moins grande. (Voir plus loin le chapitre ayant pour titre : *Des ſens du médecin appliqués à l'exploration.*)

L'expectoration, lorſqu'elle eſt facile dans le catarrhe pulmonaire, dans la pneumonie, &c., indique une inflammation modérée : c'eſt un ſigne favorable. L'expectoration difficile, dans les mêmes circonſtances, ainſi que dans la phthiſie, la vomique, eſt à redouter parce qu'elle eſt le ſigne ou d'une ſur-irritation pulmono-bronchique, ou de la foibleſſe du malade, qui n'a plus la force d'expectorer. Si l'expectoration ſe ſupprime complétement dans les circonſtances précitées, c'eſt ordinairement le ſigne d'une mort prochaine.

5°. Le *hoquet* n'eſt qu'un accident dans les maladies; il indique, quand il eſt perſiſtant, dans les inflammations du péritoine & des viſcères gaſtriques, après la ſuppreſſion d'un exanthème, après une grande opération chirurgicale, dans les hernies étranglées, & généralement dans toute maladie grave, il indique, dis-je, que le malade ſuccombera prochainement. Le hoquet des hyſtériques, celui des ivrognes, celui qui ſurvient après le repas, n'annonce aucun danger.

6°. *Le rire* eſt l'expreſſion ordinaire de la joie; quand il ſurvient ſans cauſe, il indique le délire, la manie, un attaque d'hyſtérie : il précède quelquefois les convulſions des enfans.

7°. *Le bâillement* eſt l'indice de l'ennui, de la fatigue; il accompagne les hémorragies abondantes, il ſuccède à la ſyncope, à des accès d'hyſtérie, d'hypochondrie; il les précède ſouvent, et annonce l'oppreſſion des forces, l'embarras de la circulation, des inflammations internes, un accès de fièvre intermittente. Quand il ſurvient dans les fièvres dites *ataxiques* ou *adynamiques*, dans la fièvre jaune, la peſte, il indique une terminaiſon funeſte.

8°. L'*éternuement* ſurvient ordinairement dans l'irritation de la pituitaire : quand ce n'eſt pas à une cauſe chimique ou mécanique qu'il eſt dû, ce bruit annonce le coryza; il précède ſouvent la rougeole, un accès de fièvre intermittente, une épiſtaxis. Ce ſigne ſeul a peu de valeur.

9°. *La voix* s'altère par une maladie du larynx, de la langue, des lèvres ou des foſſes naſales; ainſi l'angine laryngée, la gloſſite, le bec-de-lièvre, un polype, lui impriment des modifications; les paſſions, l'âge & le ſexe ont ſur elle une influence bien marquée; la voix peut devenir plus forte, plus foible, plus aiguë, plus grave, rauque, enrouée ou manquer complétement.

Les cris, les vociférations qui ſont des exagérations de la voix, accompagnent ſouvent le délire dans les maladies aiguës & le précèdent quelquefois : on ſait que les accès d'hyſtérie ſont ſouvent accompagnés de cris.

La foibleſſe de la voix qui ſurvient après un repas copieux & des libations fréquentes, indique une ſurcharge de l'eſtomac & l'ivreſſe; on l'obſerve encore dans la phthiſie, dans la convaleſcence des longues maladies, après de grandes hémorragies, à la ſuite de la dyſſenterie, dans le ſcorbut, dans les fièvres dites *adynamiques*, dans quelques maladies chroniques, dans certains ſpaſmes, & généralement dans toutes les circonſtances où l'organiſme a reçu une profonde atteinte.

La voie ſibilante, criarde, en fauſſet, précède encore le tétanos, l'hyſtérie, les convulſions, &c.

La voix aiguë, glapiſſante, accompagne le croup, &c.

La voie aiguë, ſifflante, s'obſerve dans l'angine laryngée, l'angine trachéale.

La raucité, l'enrouement de la voix ſe remarquent après des excès vénériens, des excès de boiſſons, des cris long-temps continués, après des veilles prolongées, dans certains exanthèmes, dans l'hydrophobie, dans le catarrhe bronchique, dans les ulcérations ſyphilitiques de la bouche, dans la phthiſie laryngée, la phthiſie trachéale, dans l'amygdalite, &c.

L'aphonie ou la perte de la voix peut reconnoître pour cauſe l'hyſtérie, la catalepſie, l'épilepſie, la paralyſie du larynx, l'apoplexie, l'angine laryngée, la phthiſie laryngée, &c.

La muſſitation qui ſurvient dans le cours d'une gaſtrite intenſe, d'une gaſtro-entérite, d'une pneumonite, ou pendant la durée d'une fièvre grave, des fièvres dites *ataxiques* ou *adynamiques*, dans l'apolexie, enfin dans toute pyrexie ſymptomatique d'une phlegmaſie viſcérale, eſt un ſigne funeſte.

10°. *La parole* peut être altérée par les paſſions & les maladies; conſidérée ſous ce dernier rapport, elle peut être lente, précipitée, brève, héſitante, bégayée ou anéantie (*mutité* ou *mutiſme*). L'héſitation dans la parole ſe fait remarquer dans l'apoplexie menaçante, dans l'hyſtérie, avant le délire des maladies aiguës, dans la congeſtion cérébrale & l'ivreſſe.

11°. *Le bégaiement* peut faire craindre une congeſtion cérébrale, le délire, des convulſions; quand il ſe joint au bégaiement de la lenteur & de la difficulté à prononcer, on peut croire à une affection grave du ſyſtème nerveux, à une apoplexie imminente, à une paralyſie.

La parole bruſque & prompte indique le délire, un accès de fièvre intermittente, le début d'une méningite, l'irritation vive d'un organe important, avec irradiation d'accidens vers le cerveau.

La perte de la parole (quand la voix n'eſt point affectée) s'obſerve dans la paralyſie de la langue, dans l'hyſtérie, dans l'apoplexie, dans certaines amygdalites, dans quelques ulcères de la gorge, &c. La perte de la voix peut accompagner celle de la parole, & dans ce cas être occaſionnée par l'ivreſſe, par l'apoplexie, ou bien encore dépendre d'un empoiſonnement par l'opium, par la

belladone, par la pomme épineuse ou par la jusquiame.

Art. iv. *Appareil circulatoire.* Cet appareil ne fournit pas moins de signes de maladies que le précédent, & ne mérite pas moins d'attention de la part du médecin. Le cœur & les artères sont les deux principales sources où la séméiotique puise des caractères diagnostics. Les mouvemens du cœur se trouvent modifiés sympathiquement, par toutes les maladies aiguës ou chroniques qui ont une certaine intensité, ou qui occupent un organe important à la vie. Les émotions vives, les exercices violens, les maladies du cœur lui-même, certains spasmes, certaines adhérences, un épanchement dans la poitrine, & toutes les passions, influent d'une manière notable sur le jeu de cet organe. Ces différentes causes peuvent augmenter, pervertir ou rendre presqu'insensibles ses contractions. Les mouvemens du cœur, en admettant comme connues les modifications que lui impriment l'âge, le sexe, le tempérament, la saison, le climat, &c., sont accrus, ralentis, inégaux, fréquens, forts, foibles, petits, réguliers, irréguliers, apparens, obscurs, &c.; mais comme on apprécie par l'étude du pouls ou par la stéthoscopie toutes ces variations & leur valeur séméiotique dans les maladies du cœur, nous n'examinerons ici que les signes tirés des anomalies purement symptomatiques d'autres affections, nous réservant de fixer davantage notre attention sur les troubles de la circulation, considérés comme effets d'une lésion organique quelconque du centre circulatoire.

1°. Les palpitations surviennent dans les fortes émotions; on les observe dans quelques difformités du thorax; elles accompagnent la suppression d'une hémorragie habituelle, l'hystérie, l'hypochondrie, la péricardite, l'hydro-péricarde. Les palpitations sont souvent spasmodiques, &c.

2°. Les artères ont un mouvement de dilatation & de resserrement que leur imprime le cœur, & qui constitue le pouls; le pouls varie en force, en vitesse, en fréquence, suivant l'âge, le sexe & le tempérament, &c. Le pouls est petit, fréquent, rare, fort, foible, grand, concentré, serré, large, court, défaillant, capricant, déprimé, développé, dicrote, mou, dur, embarrassé, égal ou inégal, élevé, enfoncé, étroit, filiforme, formicant, insensible, intercurrent, intercadent, intermittent, lent, vite, languissant, régulier ou irrégulier, suivant l'impression qu'il fait éprouver aux doigts qui l'explorent; mais outre ces dénominations, qui ne sont, si je puis m'exprimer ainsi, que des sensations tactiles & qui constituent les pouls élémentaires, il existe des pouls composés, comme le pouls normal, celui de l'irritation, le pouls nasal, le guttural, le pectoral, l'hépatique, le gastrique, l'intestinal, l'utérin, l'hémorrhoïdal, le pouls de l'urine, celui de la sueur, le pouls hémorragique, le pouls supérieur & inférieur, &c. Il importe d'apprécier la nature de ces différens pouls. Le pouls fréquent, vif, dur, pressé, indique l'irritation d'un organe sus-diaphragmatique; quand ces caractères sont exagérés, il annonce que l'irritation a une très-grande violence; quand, après avoir eu ces caractères, il devient mou, plein, souple, ondulent, développé, il annonce la sueur. Le pouls qui de dur, vif, fréquent, pressé, devient souple, dilaté, mou, médiocrement plein, indique une évacuation critique. Le pouls est fréquent toutes les fois que le nombre des pulsations est au-dessus du type normal; les exercices violens, la colère, les boissons alcoolisées, l'alimentation stimulante, rendent le pouls plus fréquent. Dans les phlegmasies aiguës, dans les premiers temps des fièvres dites *adynamiques* ou *ataxiques*, le pouls augmente de fréquence; dans l'inflammation du tissu albuginé, cette fréquence se joint à sa dureté, & le plus fréquemment se lie à l'hypertrophie du ventricule gauche du cœur. Le pouls n'augmente guère de fréquence dans les inflammations chroniques, qu'autant que quelque foyer purulent se forme, ou que l'inflammation passe à l'état aigu; dans la paralysie, la fréquence du pouls est un signe favorable, mais il arrive aussi qu'il indique une nouvelle attaque, s'il est en même temps dur & capricant. En général, la fréquence du pouls indique l'acuité de la maladie; quand le pouls fréquent est en même temps petit, foible & inégal, il annonce un danger imminent.

Le pouls est rare dans les congestions cérébrales, dans le cours des fièvres dites *adynamiques* & *ataxiques*, dans les inflammations profondes des viscères abdominaux, dans les maladies chroniques avec épuisement des forces. Le pouls rare, qui est en même temps petit, mou, irrégulier, s'il s'y joint le froid des extrémités, est d'un fâcheux augure; le pouls qui de vite devient modérément rare & plein, indique la diminution de l'irritation.

Le pouls vite & fréquent s'observe dans les maladies inflammatoires, dans le début des fièvres dites *adynamiques* & *ataxiques*, dans le typhus, &c., &c. Quand, dans le cours d'une inflammation, le pouls déjà vite, devient petit & plus vite, & que le froid l'accompagne, il faut redouter la gangrène; il devient ordinairement très-vite & très-rare chez les mourans. Quand le pouls qui étoit vite se ralentit, qu'il conserve de la force, c'est un signe favorable, il annonce que l'inflammation diminue.

Le pouls dur, tendu, roide, résistant, annonce une hémorragie, une inflammation aiguë, &c.; le pouls dur, petit, irrégulier, est assez ordinairement celui des hystériques, des hypochondriaques. Le pouls dur dans le début de la pleurésie, de la pneumonie aiguë, des exanthèmes cutanés, n'est point à redouter; mais s'il survient dans le cours d'une maladie chronique, il annonce qu'une portion de l'organe affecté s'enflamme

de nouveau, ou bien que l'inflammation passe de l'état chronique à l'état aigu.

Le pouls qui, dans une pyrexie inflammatoire, de dur devient mou, sans perdre de son étendue, de sa force & de sa régularité, & qui diminue de fréquence, annonce sa résolution. Le pouls qui devient mou, irrégulier, intermittent, dans le cours d'une inflammation aiguë, ou à la suite d'une maladie chronique, est d'un sinistre présage.

Le pouls grand, plein, développé, gros, s'observe dans la pneumonie, la péripneumonie, l'angine trachéale, l'amygdalite, les exanthèmes cutanés, les hémorragies, l'apoplexie, &c. Quand, dans les inflammations aiguës, le pouls devenu petit, serré, opprimé, se relève, s'élargit, c'est une preuve que l'inflammation diminue; le pouls grand est redoutable dans l'apoplexie, lorsqu'après avoir été petit, il se développe & qu'il y a un grand penchant au sommeil. Dans toutes les affections soporeuses, le pouls grand, plein, développé, est dangereux.

Le pouls est petit, serré, dur, dans le début des inflammations des viscères gastriques; quand il devient très-fréquent & perd de sa force, il peut faire craindre la terminaison par gangrène. Après les exanthèmes, le pouls petit annonce la leucophlegmatie, l'anasarque; quand il s'y joint du délire, il annonce une congestion cérébrale, une méningite, &c.

Le pouls est fort, plein, large, dans le début des phlegmasies, dans les hémorragies; quand alors il devient lent & inégal, il faut redouter le délire, des convulsions, l'apoplexie. Dans les phlegmasies chroniques, cet état du pouls indique le réveil de l'inflammation & son passage à l'état aigu.

Le pouls est foible dans la peste, dans le typhus, dans la plupart des maladies chroniques; dans les inflammations qui tendent à la gangrène, il devient souvent alors petit, fréquent, inégal. Dans les affections spasmodiques, le pouls petit, foible, fréquent, intermittent, inégal, &c., n'annonce le plus ordinairement rien de grave.

Le pouls défaillant, filiforme, fugitif, insensible, misérable, se fait observer dans l'agonie, la syncope, les maladies du cœur à leur dernière période; dans l'hystérie, dans l'étranglement des hernies, dans la terminaison par gangrène de toute phlegmasie viscérale, dans les hémorragies intérieures, dans l'apoplexie, il est généralement l'indice d'un état fort grave, d'une mort imminente.

Le pouls inégal peut être convulsif, dicrote, *biseriens*, embarrassé, intercurrent, intercadent, intermittent, irrégulier, myure, &c. &c. Le pouls peut être inégal dans l'état normal, comme on le voit quelquefois après un repas copieux, comme on l'observe encore chez beaucoup de vieillards. Il est souvent convulsif, embarrassé, intermittent même, dans l'hystérie, l'hypochondrie, sans qu'on doive en inférer rien de bien redoutable. Le pouls qui est ordinairement intermittent, sans qu'aucun signe de phlegmasie existe, & qui se rencontre chez des sujets qui ont des palpitations violentes, indique une maladie organique du cœur.

Le pouls est souvent inégal dans les phlegmasies aiguës; s'il est dicrote, myure, & qu'il conserve de la force, en diminuant de fréquence, il peut faire présager une hémorragie, ou bien encore une évacuation critique; mais si le pouls est petit, foible, très-fréquent, rare & dur, c'est une preuve que l'irritation augmente d'acuité.

L'inégalité du pouls se trouve liée à toutes les évacuations critiques, & en est ainsi devenu un des signes principaux. Joint à d'autres qualités, il constitue le pouls supérieur & inférieur de Bordeu. Fouquet, portant encore plus loin les subdivisions du pouls, a fini par reconnoître un pouls particulier pour chacun des organes les plus importans. il existe en outre un pouls normal & un pouls d'irritation.

Le pouls normal est égal, modéré en force, en vitesse, en fréquence, & en rapport avec l'âge, le sexe & le tempérament.

Le pouls d'irritation, nommé encore nerveux, convulsif, acritique, est dur, fréquent, vite, sec, pressé.

Le pouls critique est celui qui, après avoir été tel que le précédent, devient libre, dilaté, mou, souple, moins plein & un peu serré; ce pouls se divise en supérieur, qui a tous ces caractères avec une vitesse plus grande, & en inférieur, qui les a aussi, mais avec plus de rareté & moins de vitesse.

Le pouls supérieur comprend, 1°. le pouls nasal, qui est redoublé, dur, fort, vite, & qui annonce la fin d'un coryza : 2°. le pouls guttural a un degré de force, de dureté, de vitesse & de redoublement moins marqué que le précédent; il indique la cessation des maux de gorge : 3°. le pouls pectoral est mou, plein, dilaté, égal, onduleux; il indique la fin d'une irritation du poumon.

Le pouls inférieur comprend, 1°. le pouls gastrique ou stomacal, qui est très-concentré, inégal, roide, faillant, fréquent, avec des intervalles égaux entre la systole & la diastole; il précède le vomissement & indique l'inflammation de l'estomac. 2°. Le pouls hépatique est concentré, peu dur, peu roide, mais très-inégal; son inégalité consiste en ce qu'après deux ou trois pulsations parfaitement égales, & presque normales, il y a deux ou trois pulsations inégales entr'elles; il indique une affection aiguë du foie. 3°. Le pouls intestinal a des pulsations assez fortes, mais inégales en force, en durée, & par les intervalles qui les séparent, d'où résulte une espèce de sautillement plus ou moins régulier; quelquefois il s'y joint de l'intermittence; il indique une entérite aiguë,

une évacuation critique par les selles, &c. 4°. Le pouls utérin est élevé, développé, inégal, avec des rebondissemens modérés; il y a irrégularité des pulsations & sautillement de l'artère : il indique l'apparition des règles, une métrorrhagie. 5°. Le pouls hémorrhoïdal est inégal dans sa force & dans l'intervalle de ses pulsations; quand ses pulsations sont moins inégales, elles paroissent tenir à l'état d'irritation; il y a quelques pulsations assez dilatées, bientôt suivies de rebondissemens : ce pouls annonce un flux hémorrhoïdal. 6°. Le pouls cystique ou de l'urine est inégal, avec une sorte de régularité, myure, sautillant par intervalles; il annonce une crise par les urines. 7°. Le pouls de la sueur est plein, souple, ondulant & développé. Nous donnons ces détails sur le pouls plutôt comme appartenant à l'histoire de la séméiotique, que comme pouvant établir des moyens satisfaisans & précis de diagnostic.

Art. v. *Appareil génito-urinaire.* L'appareil génito-urinaire doit être considéré séméiotiquement : 1°. chez l'homme; 2°. chez la femme, dans les fonctions propres à la génération d'abord, puis dans celles qui sont particulières à la sécrétion et à l'émission de l'urine.

1°. L'appareil génital de l'homme fournit des signes assez nombreux, & plus ou moins caractéristique : ainsi le pénil est très-développé chez ceux qui se livrent à la masturbation; l'érection est fréquente chez les calculeux, dans la myelite légère; elle est douloureuse & habituelle chez ceux qui sont atteints de blennorrhagie, fréquente chez les hypochondriaques, & souvent alors accompagnée de pollutions nocturnes qui les épuisent : l'érection s'observe encore dans le tétanos, dans la strangulation, chez ceux qui portent des vésicatoires entretenus avec des cantharides, &c. L'abus des plaisirs de l'amour, ou bien une continence extrême, peuvent déterminer le satyriase, qui accompagne fréquemment les maladies de l'urèthre, l'idiotisme, la phthisie, &c. L'anaphrodisie est souvent la suite d'excès vénériens, de l'onanisme; elle est la conséquence d'une paralysie des muscles ischio-caverneux, & peut être celle d'une hémorragie, de la foiblesse, &c.

La petitesse du membre viril peut être la conséquence d'une hydrocèle volumineuse, d'excès vénériens, ou d'une continence absolue.

La rétraction du testicule indique une néphrite calculeuse, une névralgie ilio-scrotale, &c.

L'infiltration du scrotum accompagne souvent l'hydropisie, le chatouillement du gland, un calcul de la vessie, &c.; l'écoulement par l'urèthre d'un liquide séreux ou puriforme, indique une inflammation de ce canal; quand c'est du sperme, il constitue la spermatorrhée.

2°. L'appareil génital de la femme fournit des caractères séméiotiques peu nombreux, & qui se rattachent surtout à l'écoulement menstruel dont il est chargé; aussi cette évacuation n'existant pas chez les très-jeunes filles, & n'ayant plus lieu chez les femmes âgées, il ne donne chez elles aucun renseignement dans les maladies.

L'aménhorrée est ordinairement liée à une altération organique, qui, en déterminant un mouvement irritatif & fluxionnaire sur un autre point de l'économie, occasionne la suppression des règles; d'où nous pouvons conclure qu'excepté la grossesse & l'allaitement, qui entraînent la suspension normale de cet écoulement mensuel, la suppression des règles est toujours un signe fâcheux; l'aménhorrée peut, par cette raison, s'observer dans presque toutes les phlegmasies aiguës ou chroniques, telles que la pneumonie, la phthisie, la gastrite, ou la gastro-entérite aiguë ou chronique; la suppression des règles peut être encore le résultat de l'impression du froid, celui d'un pédiluve ou d'un manuluve pris pendant qu'elles couloient, & dans ce cas déterminer une pneumonite, l'apoplexie, l'hématémèse, l'hémoptysie, la jaunisse, &c., suivant la disposition plus grande qu'avoient le poumon, le cerveau, l'estomac, les bronches ou le foie à être le centre d'un mouvement fluxionnaire. L'aménorrhée qui survient à la suite d'une vive frayeur, de profonds chagrins, peut déterminer des convulsions, l'épilepsie, l'hystérie, la manie, &c. Il arrive quelquefois qu'après une perte, une hémorragie ou bien une saignée, les règles ne paroissent pas à l'époque ordinaire pendant quelques mois; quand elle ne reconnoît pas d'autre cause, cette suppression n'est point inquiétante : d'autres fois elle s'accompagne d'une hémorragie périodique, succédanée de celle de l'utérus; c'est alors que se calcule le danger de cette déviation, selon l'importance de l'organe qui devient le siége de la fluxion. Quand l'écoulement qui succède à l'accouchement, & auquel on donne le nom de *lochies*, vient à se supprimer, on doit redouter une péritonite, une arachnoïdite, une métrite, ou toute autre inflammation; l'on voit alors aussi les seins s'affaisser & ne plus fournir de lait, les règles & les lochies qui, après avoir été supprimées viennent à reparoître, indiquent le retour à l'état normal.

La dysménorrhée ou écoulement difficile des règles reconnoît les mêmes causes que l'aménorrhée, &, ainsi qu'elle, peut être l'effet d'une métrite chronique, d'un squirrhe, &c.

La ménorrhagie ou hémorragie utérine est le résultat d'une inflammation aiguë ou chronique de cet organe, ou bien encore de l'irritation mécanique qu'y entretient un corps étranger développé dans son intérieur, comme un polype, &c. L'accouchement laborieux, difficile, ou même simple & naturel, peut déterminer une perte; dans ce cas il peut y avoir deux causes, la sur-excitation normale de l'organe chargé du produit de la conception, & l'irritation que détermine le travail même de l'accouchement. Chez les fem-

mes irritables, l'écoulement menstruel peut être irrégulier, comme si la mobilité des sensations servoit à mobiliser les centres fluxionnaires : chez elles les règles coulent souvent en assez grande abondance pour simuler une ménorrhagie. Dans tous les cas de perte, c'est dans l'état du pouls, dans la chaleur du corps & des extrémités, qu'il faut chercher la mesure du danger. Toute perte peu abondante qui survient pendant le cours d'une phlegmasie aiguë, & qui n'amène pas d'amélioration notable, doit faire redouter une terminaison funeste, ou au moins est l'indice de la grande intensité de cette phlegmasie.

La nature de l'écoulement menstruel peut varier, depuis le sang pur, jusqu'à un liquide séreux & puriforme. Dans l'écoulement le plus normal, le sang est d'abord sans mélange & rouge, mais sur la fin des règles il est plus séreux; il survient encore dans l'intervalle des règles, chez certaines femmes, un écoulement connu sous le nom de *leucorrhée;* il s'observe fréquemment au commencement de la grossesse, un jour ou deux avant l'apparition des règles & après leur disparition. Cet écoulement se lie fréquemment à une gastrite chronique, à une métrite chronique; un écoulement analogue, mais d'une odeur particulière, accompagne le cancer. Quand les flueurs blanches sont puriformes, verdâtres ou grisâtres, on peut facilement les confondre avec une blennorrhagie syphilitique; mais, dans ce dernier cas, non-seulement la muqueuse vaginale est enflammée, mais aussi la muqueuse urétrale.

Il nous reste maintenant à étudier les signes que fournit au séméiologiste l'appareil urinaire dans les deux sexes. Pour cela, nous examinerons la fonction dont il est chargé, laquelle consiste dans la sécrétion & l'excrétion de l'urine; le produit de cette même fonction, ou l'urine elle-même.

La sécrétion de l'urine peut être impossible, accrue ou diminuée. La sécrétion de l'urine cesse quand les reins sont enflammés; elle augmente par d'abondantes boissons, par le réveil de l'action sécrétoire des reins au moyen des diurétiques, ou bien par le fait de quelque maladie, comme dans le diabétès, &c. Elle diminue par une exhalation normale supplémentaire, comme la sueur, ou anormale, comme les hydropisies, &c.

L'excrétion de l'urine peut être difficile (dysurie), douloureuse, & se faire goutte à goutte (strangurie), être tout-à-fait impossible (ischurie). Ces accidens reconnoissent toujours pour cause une inflammation idiopathique ou sympathique des voies urinaires ou d'une de leurs parties; ils peuvent encore dépendre d'un obstacle mécanique. On les observe dans la blennorrhagie, la péritonite aiguë, une affection catarrhale de la vessie, après l'emploi des cantharides, après l'usage des boissons spiritueuses, &c. On les voit encore survenir quand il y a un calcul dans la vessie, dans les reins, dans les uretères, dans le rétrécissement de l'urèthre, dans le catarrhe de la vessie. L'excrétion de l'urine peut être rendue impossible par une tumeur développée dans l'abdomen, & qui comprime mécaniquement le col de la vessie, par un polype de cette organe, une tumeur squirrheuse de son col ou de la prostate, un corps étranger introduit dans le vagin, &c. La matrice chargée du produit de la conception s'oppose souvent à la sortie de l'urine. Dans la goutte, le rhumatisme, &c., on observe cet accident; il n'est point aussi grave dans ces différens cas qu'il pourroit le paroître.

L'urine peut encore être rendue involontairement, c'est ce qu'on nomme *incontinence*. L'incontinence est avec ou sans conscience de l'excrétion de l'urine : ainsi, dans la foiblesse des sphincters, ou par paresse, ou parce qu'ils sont doués d'une extrême sensibilité de la vessie, certains malades rendent leurs urines dans leur lit. Dans le délire, dans la paralysie de la vessie, les malades urinent sans en avoir la conscience; le pronostic à porter, hors le cas de paralysie, n'a rien de redoutable.

L'urine excrétée doit être examinée par le médecin, sous le double rapport de sa quantité & de ses qualités.

Sa quantité est en raison inverse de celle de la sueur. En santé comme en maladie une sueur abondante fait que les urines sont rares; toutes les fois que la maladie est très-aiguë & la chaleur vive l'urine est peu abondante. Dans le début des phlegmasies, dans l'instant de la réaction des fièvres intermittentes, les urines se suppriment.

Quand les urines rendues sont en rapport de quantité avec les boissons prises, c'est un indice favorable, si la vessie se vide complétement. Un flux abondant d'urine a souvent lieu après une attaque d'hystérie, d'épilepsie, &c.

Les urines rares à la suite d'un exanthème cutané, de la scarlatine principalement, peuvent faire craindre l'anasarque; à la suite de la péripneumonie ou de la péritonite, elles peuvent faire supposer un hydrothorax.

Les urines abondantes sont favorables dans l'hydropisie que n'accompagne pas la phlegmasie chronique d'un organe parenchymateux. Les urines très-abondantes, sans autre cause qu'une irritation des reins, amènent l'amaigrissement.

L'urine peut être altérée dans ses principes constitutifs comme dans le diabétès sucré, &c.; mais dans l'état de santé même, les principes constituans de l'urine sont, par rapport les uns aux autres, dans des quantités variables : ainsi les différens âges amènent des changemens remarquables dans la composition de l'urine; la goutte, les scrofules, &c., influent encore sur sa composition; l'urine peut en outre contenir du sang, du pus, des graviers, des vers, des hydatides, &c. Certaines substances impriment aux urines une

couleur qu'il ne faut pas confondre avec celle qu'elles peuvent acquérir dans les maladies : ainsi la garance, la betterave, les bouillons d'oseille, la racine de fraisier, les rendent rouges ; elles sont noirâtres par l'usage de la casse & des martiaux ; elles sont fétides quand on a mangé des asperges. La térébenthine leur donne l'odeur de violette.

L'hématurie qui survient dans la phlegmasie profonde des viscères gastriques, dans les fièvres dites adynamiques & ataxiques, ou qui est la suite de violences extérieures, est toujours extrêmement grave.

L'urine purulente est l'indice d'une phlegmasie chronique avec ulcération des organes urinaires, d'une métastase dont le produit s'échappe par ces mêmes voies. La présence des vers, des calculs, des hydatides dans les urines, fait supposer qu'il en existe d'autres dans les reins, les uretères ou la vessie.

Les urines aqueuses sont claires, transparentes, limpides. On les nomme encore *crues ;* elles indiquent ordinairement l'irritation. Dans les spasmes, l'hystérie, l'hypochondrie, elles annoncent la cessation des accès ; dans le cours des phlegmasies, elles sont d'un augure défavorable, principalement dans la péripneumonie.

Les urines sont épaisses, troubles, quand les reins sont dans un état de spasme ou de relâchement; le froid, les affections morales vives, l'usage des acides, leur communiquent ces caractères. Dans le début des phlegmasies des membranes muqueuses, dans les maladies chroniques des viscères gastriques, &c., on rencontre encore les urines épaisses, troubles, déposant un sédiment blanchâtre.

Dans l'ictère l'urine est trouble, jumenteuse, & teint en jaune le papier ou la toile qu'on y trempe. On l'observe avec les mêmes caractères dans la gastro-entérite aiguë ou chronique. Les urines, qui, dans le cours d'une phlegmasie aiguë, déposent un sédiment rougeâtre, indiquent la résolution.

Les urines grasses, huileuses, filantes (tous ces caractères sont seulement apparens & non réels), sont toujours défavorables, mais plus encore, quand, en outre, l'urine est noirâtre; c'est spécialement dans les phlegmasies aiguës tendant à la gangrène que ce dernier caractère se fait remarquer.

L'urine pâle, citrine, se rencontre dans le cours des maladies aiguës & annonce leur durée.

L'urine orangée, safranée, indique l'ictère, une supersécrétion bilieuse, une gastro-hépatite.

Les urines sont ordinairement rouges dans les maladies inflammatoires, quelquefois alors elles sont d'un rouge de feu; les urines noires, chez les femmes aménorrhéiques, sont moins à redouter que chez les hommes ; chez ces derniers en effet, quand elles surviennent dans le cours d'une phlegmasie aiguë, elles annoncent la gangrène.

L'urine nouvellement rendue est légèrement aromatique, n'a rien de fétide ; quand elle a été long-temps retenue, elle acquiert une odeur ammoniacale très-prononcée, comme on peut l'observer dans les rétentions d'urine, dans le scorbut, dans les gastrites graves ; dans quelques diabétès l'odeur de l'urine est très-fétide.

La saveur de l'urine varie : elle est insipide, douceâtre, sucrée, amère, salée, selon les principes qui prédominent dans sa composition.

L'urine, en refroidissant & par le repos, se condense, & forme alors des couches superposées dans l'ordre de leur pesanteur spécifique ; la première est nommée *pellicule* (cremor). Cette pellicule donne des signes tellement équivoques, qu'on peut la rencontrer dans l'état de santé le plus parfait.

Le nuage (*nubes*) se rencontre vers le tiers supérieur du liquide ; quand il existe & que le reste de l'urine est claire, il indique le délire, la fièvre cérébrale, le tétanos, les convulsions : plus ce nuage est léger, rayonné, plus il tombe vite, moins ces accidens sont à redouter. (*Hippocrate.*)

L'énéorème (*eneorema*) est un nuage qui se forme au tiers inférieur de l'urine ; il a à peu près la même valeur que le nuage supérieur ; il indique cependant une moindre acuité dans les accidens & une terminaison plus prochaine des phlegmasies aiguës ; s'il s'élève, il a une valeur plus rapprochée encore de celle du nuage ; s'il se précipite rapidement, il indique une résolution prochaine de la maladie.

Le sédiment ou dépôt de l'urine (*sedimentum hypostasis*) a été considéré comme fournissant des signes séméiotiques importans ; les autres excrétions influent sur la nature du sédiment ; il est peu considérable après une sueur abondante, dans la diarrhée, &c. Il varie en quantité & en couleur ; mais quand dans le cours d'une pyrexie, l'urine dépose un sédiment abondant, & que le pouls indique une détente dans l'inflammation, on peut espérer une convalescence prochaine : le sédiment peut être gris, rouge, blanc, jaune, même bleu, vert ou noir.

Les urines peuvent contenir du pus, du sang, des graviers, des glaires qu', spécifiquement plus pesans que les principes de l'urine, formeront le dépôt ; le pus indique une métastase ou bien une maladie inflammatoire de l'appareil urinaire. Mais en général les signes fournis par l'urine n'ont de valeur réelle que concurremment avec ceux des autres organes ; le charlatanisme seul peut leur donner une valeur absolue, & la sottise la leur reconnoître.

CHAPITRE II.

Des sens du médecin, considérés relativement à l'exploration, ou appliqués à l'étude du diagnostic.

Le médecin interroge le malade au moyen de ses sens seuls, ou armés d'instrumens; le premier des sens appliqué à l'exploration est la vue, qui lui fait juger de l'attitude, des formes, de la couleur, du volume, des mouvemens de toutes les parties extérieures; le médecin peut aider sa vue du microscope, de l'abaisseur de la langue, des divers speculums & autres instrumens.

L'habitude extérieure frappe immédiatement la vue du médecin, & sert souvent à lui faire porter, avant toute autre recherche, un jugement. Mais c'est en étudiant chaque partie du corps, chaque organe en particulier, que ce jugement peut avoir quelque valeur; une maladie mortelle peut exister chez un individu qui présentera l'habitude extérieure la plus favorable, & certaines maladies peuvent imprimer un caractère de foiblesse ou d'abattement sans que leur gravité réponde à la physionomie qu'elles donnent au malade, comme l'hystérie, la catalepsie, &c.

a. L'attitude qui, dans l'état de santé, est tellement modifiée par les passions, qu'elle en est une sorte de traduction, l'attitude doit être considérée comme donnant la mesure de l'énergie des forces intérieures, & principalement de l'influx nerveux. L'attitude abattue, celle qui est désignée par le nom de *supination*, indique une inflammation profonde des viscères gastriques, ou peut être due à une congestion cérébrale. Ce décubitus s'observe dans la peste, la fièvre jaune, les fièvres dites *adynamiques* & *ataxiques*; il est en général d'un fâcheux pronostic. Plus, dans l'état de maladie, l'attitude se rapproche de celle de l'état de santé, plus elle est favorable, & *vice versâ*. C'est dans le sommeil que l'on peut le mieux juger l'attitude; alors les passions, les usages reçus, rien ne vient en altérer la vérité. Dans les exanthèmes, l'agitation, la chaleur, l'anxiété peignent l'état de souffrance du sujet. On voit les malades couchés en supination, sans que ce soit l'indice d'un profond abattement, comme dans la péritonite. Il est ordinaire de voir le malade couché sur le côté opposé à la maladie, dans la pleurodynie & la pleurésie; tandis que c'est sur le côté même où siége le mal, que reposent ceux qui ont une pneumonie, une péripneumonie, un épanchement ou un abcès dans les plèvres ou le poumon; quelquefois cependant le contraire a lieu. Si la péripneumonie existe des deux côtés, le décubitus a lieu sur le dos. Quand le malade se tient assis sur son lit, dans le cas où il est atteint de pneumonie, d'hydrothorax ou d'hydropéricarde, c'est un signe de suffocation imminente; dans le catarrhe suffocant, ce signe est plus effrayant que dangereux, &c.

b. Le volume du corps augmente dans certaines maladies, telles que les congestions, les inflammations, les hydropisies, l'emphysème, l'obésité. Mais comme la vue seule ne peut faire juger toujours de la nature de la maladie, & que le toucher devient un auxiliaire indispensable, nous indiquerons, en parlant du *toucher* dans cet article, les signes que peut fournir l'augmentation de volume, non-seulement de l'habitude extérieure, mais encore des organes intérieurs.

La maigreur peut être seulement l'effet des affections morales tristes, ou des passions non satisfaites. On la voit naître le plus souvent dans le cours des maladies aiguës ou chroniques. Quand leur durée a déterminé la maigreur, qu'elle n'a rien d'excessif, & que l'appétit se manifeste, on peut espérer un retour prochain à la santé, surtout dans les maladies aiguës. Une maigreur extrême avec abattement, & sans desir de prendre des alimens, est redoutable dans les maladies aiguës ou chroniques, mais plus encore dans ces dernières. La maigreur qui survient lentement chez les vieillards, alors même qu'ils ne se plaignent que d'un peu de foiblesse, est dangereuse : c'est l'indice de l'épuisement, ou d'une lésion organique profonde. Le marasme accompagne les maladies du poumon arrivées à leur dernier terme; il s'observe encore dans l'entérite chronique, le cancer de l'orifice pylorique, &c.; il est toujours l'indice d'une terminaison funeste.

c. La couleur des diverses parties peut encore éclairer beaucoup le diagnostic des maladies. Pâle dans la colère ou la frayeur, la peau rougit dans les exanthèmes, & prend par le froid une teinte pâle, bleue, violette, suivant ses degrés. Dans les hémorragies, dans les diarrhées, dans le vomissement, la pâleur de la peau indique une concentration des forces vers les organes intérieurs, ou bien des pertes de nutrition, comme dans l'hémorragie, les longues suppurations, &c. La pâleur de la peau dans les maladies aiguës est toujours redoutable, parce qu'elle indique une affection du principe de vie même. La peau est alternativement pâle & rouge dans les fièvres intermittentes, pâle dans le frisson, rouge dans la réaction. La peau est pâle & jaunâtre dans la colique de plomb; pâle, jaune, verdâtre dans la chlorose; blanche, luisante dans l'anasarque; blanche, luisante, satinée dans la lèpre blanche; dans les exanthèmes, quand la peau, après avoir été très-rouge, devient subitement pâle, il faut redouter une métastase. La couleur livide, plombée, terreuse, bleuâtre de la peau, s'observe souvent à la suite des maladies chroniques, rarement après les maladies aiguës; toutes ces nuances peuvent s'observer, mais dans une étendue plus ou moins circonscrite

après

après des contusions. C'est sur la face que la couleur plombée & terreuse est le plus sensible ; les personnes foibles, délicates, ont souvent autour des yeux un cercle brunâtre, qu'on observe chez les plus robustes après des excès, des veilles prolongées, &c. Dans les fièvres intermittentes, pendant la période du froid, la peau devient plombée ; & dans les maladies aiguës, quand la gangrène vient terminer l'inflammation, la face devient souvent livide. Dans la première période du scorbut, la face est pâle, la peau sèche, & des taches verdâtres, jaunes ou rouges, qui dans la deuxième période sont même livides ou noires, occupent les cuisses.

La peau se couvre souvent de boutons ou de taches qui tantôt constituent des maladies réelles, & tantôt ne sont que de véritables signes. De toutes les éruptions, les pétéchies & le pourpre sont les seules qui aient été considérées comme symptomatiques ; ce sont de petites taches qui ressemblent à celles que produisent les puces, pour l'aspect, moins le point central. Les pétéchies diffèrent du pourpre, en ce que dans les premières la tache est rosée, & dans le second elle est couleur lie de vin. Ces deux éruptions, que nous croyons identiques, ont été considérées dans les fièvres dites adynamiques & ataxiques, le typhus, &c., comme de plus funeste augure.

La peau est jaune dans l'ictère, dans l'inflammation aiguë ou chronique du foie, &c. Cette jaunisse peut être symptomatique de la fièvre jaune, de la gastrite, ou être le produit d'une vive émotion, ou bien encore accompagner une affection cancéreuse, sans qu'on puisse en assigner la raison. La jaunisse qui survient dans les phlegmasies viscérales est de fâcheux augure, & l'indice de l'inflammation concomitante du foie. Celle qui indique le plus de danger est celle dont la couleur subit le plus de variations.

d. La face a un aspect particulier selon les peuples, les climats, le sexe, l'âge, &c. Chaque passion lui imprime aussi un caractère particulier ; les maladies apportent des altérations qui donnent à la physionomie, quel que soit du reste l'aspect originel de la face, des caractères spécifiques. C'est ainsi que le médecin distingue au simple aspect la face d'un phthisique, dont les yeux sont brillans, caves, les pommettes rouges, saillantes, les joues collées aux dents ; celle d'un anévrysmatique, qui est violacée ; pâle, cadavéreuse, mais qui souvent conserve son embonpoint. De même il ne confondra pas le *facies* apoplectique & le facies hippocratique, malgré le signe commun du décubitus & de la lividité, qui peuvent se trouver dans tous deux, &c. Les convulsions, la paralysie, le trismus, la catalepsie, l'épilepsie, &c. &c., donnent à la face des caractères particuliers, & empêchent de confondre entr'elles ces différentes maladies. Chacun de ces *facies* particuliers, portant avec lui le cachet d'une affection plus ou moins profonde, est toujours défavorable.

La face dite *hippocratique* est un signe toujours fort grave dans les maladies aiguës, & l'indice d'une mort certaine dans les maladies chroniques ; le *trismus* est presque constamment mortel, surtout quand il est traumatique. L'hébétude appartenant à une affection cérébrale idiopathique ou symptomatique, est toujours redoutable, mais bien moins dans les affections aiguës que dans celles qui sont chroniques.

La face est rouge, gonflée, animée dans les pyrexies inflammatoires, dans la seconde période des fièvres intermittentes, dans la méningite aiguë, dans les exanthèmes cutanés. Elle est encore rouge dans la colère, dans les accès de manie, dans ceux d'hydrophobie ; la couleur rouge de la face précède souvent le délire, de violentes céphalalgies, l'épistaxis. Dans la péripneumonie, le côté de la face qui correspond au côté malade est souvent rouge ; la pommette de ce côté est quelquefois d'une couleur livide, plombée, noirâtre, la physionomie hébétée, soporeuse, demi-apoplectique : ces signes sont du plus funeste augure.

La face est rouge, tuméfiée, les yeux saillans, ouverts, rouges, la langue proéminente, dans l'amygdalite, la pharyngite, la glossite avec menace de suffocation. Dans certaines apoplexies, la face est d'un rouge foncé, tuméfiée, les veines jugulaires & temporales sont engorgées, les yeux fixes ; le pronostic à tirer de cet état est toujours redoutable. Dans l'anévrysme du cœur droit, la face est injectée, les lèvres livides, la jugulaire gonflée.

Les yeux sont ternes, la figure pâle, amaigrie, fatiguée dans les hydropisies chroniques. La face est pâle, quelquefois livide dans la syncope, les veilles prolongées, les travaux du cabinet, les grandes fatigues, l'épuisement, la tristesse, les pertes utérines, les hémorragies traumatiques : toutes pertes, telles que des diarrhées, des suppurations, le ptyalisme, &c., peuvent rendre la face pâle ; le pronostic dépendra de la cause déterminante, de la durée de ce phénomène, & de la possibilité de le faire cesser.

Certaines maladies impriment encore à la face un aspect particulier, comme les scrofules, le rachitisme, la surdité originelle, &c.

La face est grippée dans les inflammations intestinales, amaigrie dans toutes les maladies chroniques, par tous les excès : elle est blafarde, d'un jaune cire dans la chlorose ; elle devient jaune dans l'ictère, après l'usage de certains poisons, comme des champignons vénéneux, après la morsure de certains reptiles. Elle est bouffie dans l'anasarque, pâle, jaunâtre dans le scorbut, & même alors tuméfiée.

Les pommettes ſont rouges dans les phlegmaſies, dans les pyrexies, dans les pneumonies, les exanthèmes; elles ſont rouges encore dans les ſuppurations profondes qui s'accompagnent de fièvres ſymptomatiques, dans la première période des fièvres graves. Les rougeurs ſubites indiquent, ſoit une affection nerveuſe, ſoit une émotion vive de l'ame, ou bien encore une maladie organique du cœur.

Le nez devient effilé dans la phthiſie pulmonaire, dans les maladies chroniques, dans les maladies aiguës qui durent quelque temps; quand la conſtriction des narines, l'enfoncement des joues ſe manifeſtent dans le cours d'une gaſtro-entérite, d'une péripneumonie, enfin d'une inflammation organique, quelle qu'elle ſoit, c'eſt un ſigne fâcheux. Dans les fièvres dites *adynamiques* & *ataxiques*, dans toute concentration du ſang vers les organes abdominaux, dans la première période des fièvres intermittentes, le nez eſt froid, pâle, livide; il indique un état grave dans les trois premiers cas.

Quand la reſpiration eſt laborieuſe, que les ailes du nez ſuivent les mouvemens d'inſpiration & d'expiration, c'eſt l'indice d'une congeſtion cérébrale, ou bien encore de l'embarras de la reſpiration : ce ſigne eſt toujours redoutable.

Le nez eſt rouge, chaud, dans les pyrexies inflammatoires; quand les yeux ſont brillans, qu'il y a du prurit dans les narines, on peut croire à une épiſtaxis prochaine. Le nez augmente de volume dans le ſcrofule, les exanthèmes de la face, &c.

Le front ſe ſillonne par l'âge, le chagrin, les travaux pénibles; il eſt contracté dans la douleur. Toute cauſe qui affoiblit, comme les évacuations exceſſives ou les ſuppurations profondes, ride le front; il ſurvient ſouvent des boutons au front, qui ſont l'indice d'une continence parfaite ou d'une maladie ſyphilitique, &c. Le front eſt ſouvent le ſiége d'une vive douleur qu'on nomme *céphalalgie*, & qui eſt ordinairement ſympathique d'une gaſtrite aiguë, ſi elle n'eſt due à une méningite.

Quand les tempes ſont peſantes, que les temporales battent fortement, on peut redouter le délire, des convulſions, ou s'attendre à une hémorragie naſale. C'eſt en effet le ſigne d'un mouvement fluxionnaire vers l'encéphale.

On a vu une émotion profonde faire blanchir les cheveux en une nuit. On dit que les cheveux de Marie-Antoinette blanchirent en quelques jours. Les cheveux ſe hériſſent par la frayeur, & chez certains maniaques pendant leurs accès; les cheveux tombent fréquemment à la ſuite des maladies aiguës, ſe tordent, s'agglutinent dans la plique, & tombent ſouvent ſans retour dans la ſyphilis. C'eſt plutôt un accident qu'un ſigne de maladie.

Le col court, gros, eſt cauſe & ſigne tout à la fois d'une diſpoſition apoplectique. Le col augmente de volume par une thyroïdite, dans l'emphyſème, dans quelques angines. Un col mince, long, joint à des épaules ſaillantes, à une poitrine plate ou bombée, eſt l'indice d'une diſpoſition à l'hémoptyſie & à la phthiſie pulmonaire.

Les veines du col ſont gonflées dans les anévryſmes du cœur & des gros vaiſſeaux; les artères carotides battent violemment dans certains accès de manie; dans le délire furieux, dans les maladies aiguës, il eſt dangereux que les artères carotides battent violemment; quand les yeux ſont vifs, hagards, injectés, très-ſenſibles à la lumière, il faut craindre une encéphalite ſouvent mortelle.

L'inſpection de la poitrine éclaire ſurtout le diagnoſtic des maladies des organes qu'elle contient; de plus, ſa déformation ou conformation vicieuſe eſt un indice de rachitiſme. La poitrine ſe dilate quelquefois dans l'hydrothorax; dans quelques cas d'anévryſmes de l'aorte, on voit quelquefois la tumeur faire ſaillie à l'extérieur; l'emphyſème peut lui donner un volume conſidérable.

Le bas-ventre peut acquérir un volume énorme, comme dans les cas où il eſt diſtendu par des gaz, de l'eau, &c.; dans ce cas le pronoſtic eſt toujours relatif à la nature même de la maladie. (*Voyez* Ouïe & Toucher du médecin dans cet article.) Toutes les fois que le ventre eſt volumineux, dur, tendu, on peut croire à une inflammation plus ou moins aiguë ou à des tumeurs de différente nature développées dans les organes qu'il contient. L'obéſité peut auſſi exiſter dans cette partie ſeulement; quand au contraire les parois abdominales s'appliquent ſur la colonne vertébrale, c'eſt ou le produit de l'émaciation qui ſuit les maladies chroniques, ou le réſultat de la maigreur qui ſurvient par les longues ſuppurations, ou celui d'une maladie nerveuſe.

Quand les extrémités ſont froides, livides, dans les maladies aiguës, c'eſt un ſigne de gangrène; dans les maladies chroniques, c'eſt un ſigne de mort. La carphologie eſt l'indice d'une irritation ſympathique de l'encéphale, & toujours un ſigne redoutable. Le tremblement des membres coexiſte ſouvent avec une congeſtion cérébrale, & dans les maladies aiguës, il doit faire craindre le délire & les convulſions. Les extrémités peuvent être bleues, noires, livides, dans les maladies du cœur.

§. 2. *L'ouïe* appliquée à l'exploration des maladies des organes renfermés dans les cavités ſplanchniques procure au médecin des ſignes précieux : ainſi, le bruit que donne la percuſſion de la poitrine, d'après la méthode d'Avenbrugger, peut indiquer, ſinon la nature de l'affection, au moins le lieu qu'elle occupe, après avoir déterminé toutefois le ſon que doit avoir la poitrine d'un homme qui n'a aucune altération dans la cavité

thoracique; on devra trouver ce son depuis la clavicule jusqu'à la sixième vraie côte sur la partie antérieure droite de la poitrine, latéralement depuis l'aisselle jusqu'à la septième côte vraie, & postérieurement depuis l'omoplate jusqu'à la deuxième ou troisième fausse côte. Sur la partie antérieure gauche de la poitrine, le son creux ne retentira que jusqu'à la quatrième vraie côte, le cœur s'opposant à la sonoréité des parois auxquelles il correspond.

C'est seulement sur les divers degrés de sonoréité qu'a été basé le diagnostic. Mais il ne faudra pas oublier que les différentes parties du thorax ne résonnent pas également, ce qui est dû à ce que la poitrine est recouverte de muscles plus épais dans certains points, &c. La percussion directe ne peut servir au diagnostic que pour déterminer un engorgement, un engouement ou un épanchement, sans que l'on puisse établir sa nature, autrement que par les signes concomitans. Les opérations qui peuvent fournir au sens de l'ouïe des signes de maladie sont les suivantes :

A. *La succussion* recommandée par Hippocrate pour reconnoître un hydrothorax ou un empyème n'est pas toujours sans inconvéniens ni facile à mettre en usage, & ne donne d'ailleurs que des signes douteux.

B. *La percussion médiate* due à M. Piorry, a des avantages incontestables sur la percussion directe, mais ne donne encore que le son de plein ou de vide, malgré tous les noms arbitraires imposés aux différences de sons, tels que ceux de *fémoral*, *jécoral*, *cordial*, *pulmonal*, *intestinal*, *stomacal*, *ostéal*, *humorique* & *hydatique*; il résulte de là qu'ils ne peuvent avoir que des degrés, &, qu'excepté l'*humorique*, ils se basent tous sur le plein & le vide dont l'humorique lui-même n'est qu'une modification. Voici du reste ce que l'observation apprend à ce sujet.

a. Dans l'hydrothorax, quand la plèvre est libre d'adhérence, le liquide occupe la partie déclive du thorax; une ligne de niveau, d'autant plus épaisse qu'elle est plus inférieure, est indiquée par la matité du son, qui diminue de profondeur en remontant, & qui, au-dessus du niveau, est *pulmonal* si le poumon est sain au-dessus de l'épanchement. Quand la plèvre est pleine de liquide, le son mat s'entend dans toute l'étendue du côté malade, alors il n'y a plus de niveau; le son que donne le thorax sur un point où existe un épanchement pleurétique peu considérable, tient le milieu entre le son fourni par le cœur & celui que donne le poumon. Le son est presque *jécoral* quand toute la plèvre est remplie; lorsqu'il y a peu de liquide épanché, c'est en arrière & sur les côtés de la colonne vertébrale, si le malade est debout ou assis, qu'il faudra le chercher. Dans le cas d'adhérence, le son creux peut être modifié; dans le cas contraire, c'est toujours vers l'endroit le plus déclive que se rencontrera l'épanchement.

b. Quand le poumon est plus dense que dans l'état normal, on obtient un son mat à l'aide de la percussion médiate, & ce son est plus nettement marqué que par la percussion directe. La différence de son entre le poumon sain & le poumon induré se fait entendre sur une ligne à peu près de niveau; mais le lieu où le son mat se fait entendre ne varie pas selon l'attitude du sujet, ce qui distingue ce cas de l'épanchement pleurétique.

Dans la péripneumonie on peut obtenir ailleurs que vers les parties déclives du thorax un son médiocrement mat; dans le cas où l'inflammation occuperoit les parties inférieures du poumon, il doit arriver rarement que la couche supérieure soit de niveau, le poumon se trouvant inégalement engoué. Un son mat obtenu dans les régions sus-clavières & pulmonaires antérieures, le reste du thorax résonnant bien, est un signe de tubercules pulmonaires; un son moins clair d'un côté que de l'autre, à une légère nuance près, peut faire supposer des tubercules miliaires nombreux. Les diversités de son dans le même poumon, ou l'absence de tout signe de péripneumonie, peut faire supposer des tubercules répandus çà & là dans le poumon, du reste plus ou moins perméable, ou bien encore appartenir à une tumeur tuberculeuse enkystée.

c. La percussion médiate donne un son tympanique sur le point correspondant à des excavations larges, vides, superficielles, entourées par des portions de poumon tuberculeuses, ou hépatisées, circonscrites elles-mêmes par un tissu pulmonaire sain; on ne rencontre plus ce bruit dans les excavations de peu d'étendue. Si l'excavation est à moitié pleine de liquide ou de gaz, & qu'il y ait communication libre avec les bronches au moyen de conduits fistuleux, on obtiendra le bruit humorique, qui peut aussi se rencontrer dans les petites excavations, mais avec une intensité en rapport avec le nombre & la position plus ou moins superficielle des cavernes.

d. Dans les déplacemens du cœur, le plessimètre fera reconnoître le lieu qu'occupe cet organe; & si le son mat dépasse deux pouces, on pourra penser qu'il est plus gros vers sa pointe que dans l'état normal. Si le péricarde contient beaucoup de liquide, le son mat devra être très-marqué dans le point correspondant au cœur; s'il en contenoit assez pour imiter un hydrothorax, le bruit pulmonal correspondant au poumon occuperoit la partie déclive par rapport à l'épanchement, & seroit sensible dans la partie postérieure gauche de la poitrine. Cette différence n'existeroit pas entre l'hydro-péricarde & l'hydrothorax interlobulaire ou diaphragmatique.

Si le péricarde contient des gaz, un son tympanique correspondra à la région cardiaque. S'il contenoit des gaz & des liquides, suivant l'attitude du malade, on trouveroit les liquides à la partie déclive, supérieurement le bruit tympanique, au niveau du liquide, le bruit humorique. Dans les anévrysmes de l'aorte & des gros vaisseaux, le son mat devra correspondre au volume de la tumeur & à son siége. Si une portion mince du poumon se trouve au-devant, une percussion légère fera entendre un bruit pulmonal léger; mais si elle est plus forte, elle ne donnera qu'un bruit correspondant à la densité de l'anévrysme.

e. Si l'estomac, les intestins grêles & les gros intestins sont renfermés dans une tumeur herniaire, le son est plus ou moins tympanique, suivant la capacité des organes creux qui y sont contenus.

Si l'on présume que l'estomac s'y trouve contenu, il faudra percuter la hernie. Le malade étant à jeun, on obtiendra un son clair; puis en le faisant boire, le son deviendra humorique. Si ce sont les gros intestins, une injection dans le rectum produira le même effet. Si l'épiploon, la matrice, le rein, ou quelque production accidentelle se trouve dans la tumeur, elle donnera un son mat. Un sarcocèle, une varicocèle, une épiplocèle donneront un son très-sourd, tandis que l'enterocèle fournira un son tympanique. Si la hernie contient à la fois du gaz & des liquides, ces derniers occuperont la partie déclive, leur couche supérieure sera de niveau, & les fluides élastiques seront situés à la partie supérieure.

f. Dans les épanchemens abdominaux non enkystés, ou circonscrits par des adhérences, les liquides occupent la partie déclive de l'abdomen, & la ligne de niveau s'établit suivant l'attitude. Le son n'est point aussi mat que dans les épanchemens dans la plèvre, parce qu'au milieu du liquide restent des parties résonnantes des intestins, qui cependant surnagent en partie. Aussi supérieurement, quand les intestins sont vides, se manifeste-t-il une résonnance stomacale ou intestinale; la matité s'accroît à mesure qu'on percute plus inférieurement; sur la ligne de niveau, on entend souvent le bruit humorique.

g. Quand le péritoine contient des fluides élastiques, la percussion fournit un son plus tympanique que celui de l'estomac, alors même qu'on percute la région du foie. Si les fluides élastiques sont peu abondans, c'est dans la région du foie qu'il faut les chercher. Dans la réunion des gaz avec les liquides, dans la couche de niveau, se fait entendre le bruit humorique, supérieurement le bruit tympanique, inférieurement le son mat.

h. Un son très-mat, moins obscur que celui de la cuisse, correspond à l'organe hépatique; au-dessus du lieu où cette matité a lieu commence le bruit pulmonal.

L'hypertrophie du foie se mesure sur le cadavre comme sur le vivant, par son extension hors de ses limites ordinaires; l'atrophie se juge par des résultats inverses; on détermine facilement son accroissement & sa diminution par la percussion médiate. Des prolongemens anormaux peuvent être reconnus par le même moyen. Un épanchement pleurétique, l'engouement, la pneumonie n'empêchent pas toujours de mesurer le volume du foie; le poumon engoué présente une matité moins considérable que ce viscère; & le changement de position faisant varier le liquide contenu dans la plèvre, permet de le distinguer de l'organe hépatique.

Le son de l'ascite diffère assez de celui du foie, qui est plus mat que le premier, pour ne pas les confondre, & suivant la position que l'on fait prendre au malade dans l'ascite, la matité occupant le point déclive, tandis que le son intestinal se fait entendre supérieurement, ce sera encore un moyen de reconnoître le point où est situé le foie & l'étendue qu'il occupe.

i. Si l'on ne rencontre pas le son mat qui correspond à la rate, on doit supposer qu'elle est fort petite. Si, au contraire, l'estomac étant vide, on trouve dans le lieu qu'occupe la rate une matité très-grande, on pourra croire à un accroissement de volume de cet organe ou à une production accidentelle. Un épanchement pleurétique considérable, l'engouement du poumon, une ascite, rendent applicable ici ce que nous avons dit à l'occasion du foie.

j. La percussion médiate des reins, lorsque la rate & le foie seront bien limités, pourra faire juger, si le son est mat dans une large étendue, que le rein est d'un volume considérable. Son atrophie se déduira de la circonstance opposée. Une tumeur développée dans son voisinage pourra cependant en imposer & faire croire à son augmentation de volume. Les considérations applicables à la rate & au foie, dans le cas d'hydrothorax, de pneumonie, d'ascite, &c., le sont également au rein.

k. Lorsqu'immédiatement au-dessous du niveau du bord inférieur du foie, & à un pouce & demi environ de la région ombilicale, on trouve par la percussion médiate, & quelle que soit l'attitude du malade, le bruit humorique, il est à peu près sûr qu'il s'agit de la vésicule biliaire, surtout si le malade est à jeun; l'étendue du son mat & du bruit humorique fera juger de l'étendue & de la distension de la vesicule biliaire.

l. La vessie distendue par l'urine & dépassant le pubis, donne un son mat approchant de celui du foie, & l'on juge de la hauteur où atteint l'organe, & de sa largeur, par cette matité de son;

on distingue la vessie remplie d'urine de l'ascite, parce qu'on obtient ce son très-mat, quelle que soit la position qu'on fasse prendre au malade. Le contraire a lieu dans l'ascite, le son fourni par la vessie est le même que celui que donne une hydropisie enkystée ; mais l'évacuation naturelle ou artificielle de l'urine détruit le doute qui pourroit exister. Si une anse d'intestin étoit au-devant de la vessie, ce qu'il peut être fort important de constater dans la taille hypogastrique, on pourroit la reconnoître au moyen du plessimètre.

m. La percussion plessimétrique peut faire juger du siége, de l'étendue & des rapports de l'estomac; elle fait reconnoître la présence des alimens, des boissons ou des gaz dans cet organe. Quand il ne contient que des gaz il donne un son fort clair ; s'il contient en outre des liquides, il a le son humorique, & suivant la position inclinée du sujet, le point déclive de l'organe fournira un son mat. Cependant une forte distension du colon pourroit induire en erreur ; mais en faisant boire le malade, & en explorant dans diverses positions, on trouveroit toujours le liquide vers le point déclive ; & si le bruit clair étoit produit par les intestins, en faisant boire le sujet, on s'en appercevroit, parce qu'il demeureroit le même. On peut apprécier dans beaucoup de cas la hauteur des boissons accumulées dans l'estomac, en reconnoître le niveau & trouver le bruit humorique à la hauteur de celui-ci. Lorsque l'estomac contient seulement des alimens, le son est très-mat ; le plessimètre peut faire reconnoître qu'une tumeur occupe la paroi antérieure ou postérieure de cet organe. Quand on a bien déterminé l'étendue qu'occupe l'estomac, & qu'il est vide, si le son est mat, en percutant légèrement la plaque d'ivoire, la tumeur est superficiellement placée; si en même temps que la tumeur continue à donner un bruit obscur, elle se laisse déprimer avec facilité, il est évident qu'elle est à la fois épaisse & mobile. Si la résonnance est claire, ou la production morbide est très-mince, ou la cavité de l'estomac est située devant la tumeur ; la palpation viendra éclairer le diagnostic. La percussion médiate peut aussi aider le diagnostic des indigestions, de l'empoisonnement, du mœlena, du squirrhe de cet organe, &c. &c. Ce moyen peut encore servir à juger de la durée de la digestion chez les différens sujets.

n. Les gros intestins percutés donnent un son clair quand ils sont distendus par des gaz, mat s'ils contiennent des liquides ou des alimens solides, & humorique quand des gaz & des liquides s'y trouvent contenus. Aux différences près de forme & de situation, on peut leur appliquer ce que nous avons dit de l'estomac.

Un son moyen entre la matité du foie & la résonnance des gros intestins, fait reconnoître les intestins grêles, & le caractère de ce son, comparé à la nature du bruit qui résulte de l'exploration plessimétrique de l'estomac & des gros intestins, fait reconnoître le jejunum & l'ileum. La déglutition des boissons & l'injection d'eau dans le rectum, ne modifient point le son des intestins grêles, comme celui de l'estomac & des gros intestins. La résonnance de l'ileum & du jejunum sera plus mate s'ils contiennent des matières chymeuses, plus claire si ce sont des gaz. Quand les intestins contiennent un chyme assez liquide pour qu'il puisse s'accumuler dans les circonvolutions intestinales les plus déclives, ce n'est que lentement que cela a lieu, & l'espace inférieurement placé, qui donne lieu au son mat, n'est pas séparé par une ligne de niveau, ne varie pas selon la position du malade, & au-dessous on trouve les gros intestins remarquables par le bruit tympanique. Ces circonstances différencient l'engouement des intestins grêles, de l'ascite.

Pour n'extraire de l'ouvrage de M. Piorry que ce qui se rattache à notre sujet, nous avons été forcé d'omettre une infinité de détails intéressans, mais que ne pouvoit comporter cet article ; c'est dans l'ouvrage de l'auteur qu'il faudra puiser des connoissances plus précises sur la percussion médiate, à laquelle d'ailleurs il faudra joindre, pour en obtenir des résultats satisfaisans, l'auscultation médiate, la palpation, &c.

C. On donne le nom d'*auscultation médiate* à l'audition des sons fournis par les organes intérieurs, au moyen d'un instrument nommé *stéthoscope*, & qui, appliqué sur la poitrine, fournit des sons tirés de la respiration, de la voix & des contractions du cœur.

A. 1°. Le bruit respiratoire pulmonaire consiste dans un mouvement léger, mais distinct, qui indique la pénétration de l'air dans le tissu pulmonaire & son expulsion ; le bruit de la respiration est d'autant plus facile à apprécier que cette dernière est plus rapide, comme chez les enfans. La poitrine est saine quand on peut entendre ce bruit dans tous ses points.

2°. La respiration puérile est plus vite, l'inspiration plus grande ; elle peut coïncider avec la santé parfaite chez les enfans & chez la plupart des femmes ; elle indique chez les hommes une grande irritabilité ; chez les deux sexes elle peut être l'indice d'un catarrhe chronique avec dyspnée, de l'asthme, &c. Quand une portion du poumon est engorgée, la portion restante fait souvent entendre la respiration puérile.

3°. Le bruit respiratoire bronchique est celui que l'inspiration & l'expiration font entendre dans le larynx, la trachée-artère & les gros troncs bronchiques situés à la racine du poumon. Quand dans d'autres endroits de la poitrine que ceux qui correspondent à ces parties, on entend la respiration bronchique, elle indique l'induration ou la condensation du poumon, comme dans l'engor-

gement péripneumonique, dans l'hémoptoïque, dans l'épanchement pleurétique. Quand le bruit respiratoire a complétement disparu dans le poumon, qu'il se fait entendre dans les rameaux bronchiques, il est l'indice d'une induration tuberculeuse.

4°. La respiration caverneuse est celle qui a lieu quand l'expiration & l'inspiration déterminent un bruit particulier dans une excavation qui s'est faite dans le poumon, soit par une suppuration, suite d'une péripneumonie, soit par une gangrène partielle, soit par des tubercules ramollis.

5°. La respiration soufflante est celle dans laquelle il semble que le malade inspire l'air dans l'oreille de l'observateur, & qu'il l'y repousse violemment dans l'expiration; elle indique une excavation pulmonaire près des parois thoraciques. Quand le poumon est induré, ce phénomène a lieu également dans les tuyaux bronchiques les plus voisins de la surface du poumon, comme dans la pneumonie, ou bien encore par la compression qu'occasionne un épanchement pleurétique. La respiration soufflante voilée est celle qui produit l'effet d'un voile interposé entre une excavation pulmonaire & l'oreille de l'observateur; elle se rencontre dans les excavations tuberculeuses qui ont des parois très-minces, souples, sans adhérences; dans le cas où les parois d'un abcès péripneumonique sont enflammées çà & là; dans la péripneumonie, alors que les gros troncs bronchiques donnent la bronchophonie; dans la dilatation simple des bronches; dans la pleurésie, &c.

Quand l'air inspiré & expiré fournit un bruit autre que celui qui lui est particulier, parce qu'il y a des mucosités amassées dans les bronches, dans le larynx, on donne à ce bruit le nom de *râle*.

Le râle est un bruit qui a lieu dans la trachée-artère des agonisans par suite du mouvement que l'air inspiré ou expiré imprime aux crachats qui s'y accumulent. Laennec a appliqué ce nom à toute espèce de murmure produit par le passage de l'air à travers les liquides quelconques qui se trouvent dans les bronches ou dans le tissu pulmonaire; il en distingue cinq espèces :

1°. Le râle crépitant humide, qui consiste dans un bruit semblable à celui du sel de cuisine que l'on fait décrépiter sur le feu, ou à celui que fait entendre le tissu d'un poumon sain qu'on presse entre les doigts, annonce le premier degré de la péripneumonie; il disparoît dans l'hépatisation du poumon pour reparoître quand la résolution s'opère; on l'observe dans l'œdème du poumon, quelquefois dans l'hémoptysie : dans ces deux derniers cas, les bulles fournies par le déplacement de l'air paroissent ordinairement plus grosses & plus humides que dans la pneumonie. Laennec distingue sous le nom de *râle sous-crépitant* le bruit qui se fait entendre alors.

2°. Le râle muqueux ou gargouillement, est celui que produit le passage de l'air à travers les crachats accumulés dans la trachée-artère ou les bronches, ou à travers la matière tuberculeuse ramollie. C'est le râle du mourant; il peut être entendu à l'oreille nue; il a son siége dans le larynx, la trachée-artère ou les bronches; il indique une hémoptysie grave, le catarrhe suffoquant. On l'observe chez la plupart des agonisans, particulièrement chez les phthisiques, les péripneumoniques. Le râle, à un moindre degré, se manifeste dans les catarrhes pulmonaires aigus & chroniques; c'est toujours un signe fâcheux, redoutable. Le râle muqueux a lieu encore dans le cas de caverne du poumon; il est alors plus ou moins circonscrit.

3°. Le râle sonore sec, ou ronflement, consiste en un son extrêmement grave, quelquefois très-bruyant, qui ressemble au ronflement d'un homme qui dort, ou au son d'une corde de basse que l'on frotte, ou bien au roucoulement d'une tourterelle. Il indique les petites fistules pulmonaires, ou la dilatation des bronches.

4°. Le râle sibillant est semblable à un petit sifflement grave ou aigu, ou bien au cri des petits oiseaux; il indique qu'une mucosité peu abondante obstrue plus ou moins complétement les petites ramifications bronchiques, ou bien annonce le gonflement de la membrane interne d'un rameau bronchique.

5°. Le râle crépitant sec, à grosses bulles ou craquement, n'existe guère que dans l'inspiration; il donne la sensation de l'air distendant des cellules pulmonaires sèches, très-inégalement dilatées; il est le signe pathognomonique de l'emphysème pulmonaire & interlobulaire du poumon.

B. Relativement aux signes tirés de la voix, voici ce que l'observation apprend. Dans un sujet sain, alors qu'il parle, la poitrine éprouve un frémissement causé par le passage de l'air dans les ramuscules bronchiques, lequel peut être senti en appuyant la main sur la poitrine.

1. La résonnance de la voix est donc à peu près nulle dans les divisions bronchiques. Dans l'état naturel, quand il arrive que la voix résonne dans les bronches, à peu de chose près comme dans la pectoriloquie, on donne à ce phénomène le nom de *bronchophonie accidentelle*. Elle indique la péripneumonie, un engorgement hémoptoïque étendu, une agglomération de tubercules dans un point du poumon; en un mot, un engorgement de ce viscère : elle peut néanmoins être le résultat de la dilatation des bronches.

2. Si les poumons sont altérés de manière qu'un ramuscule bronchique communique dans une cavité accidentelle, la voix du malade pa-

roît passer dans cette cavité pour aller traverser le canal du cylindre ; la voix se fait d'autant mieux entendre que la cavité est près des côtes, & que les poumons sont adhérens aux plèvres costales, de sorte que celles-ci forment la paroi antérieure de la cavité : c'est à la voix qu'on entend ainsi, & qu'on suppose articulée, qu'on donne le nom de *pectoriloquie*.

La pectoriloquie est parfaite quand elle ne peut être confondue avec l'égophonie, que la voix est transmise évidemment à travers le stéthoscope, & bien circonscrite ; elle est imparfaite quand un de ces phénomènes manque, & surtout quand la transmission de la voix n'est pas évidente ; elle est douteuse quand la résonnance est très-foible, & ne peut être distinguée de l'égophonie qu'à l'aide de circonstances accessoires.

La pectoriloquie parfaite indique la vacuité complète d'une excavation, la densité du tissu pulmonaire qui forme ses parois, & sa communication facile avec un ou plusieurs vaisseaux bronchiques, ainsi que son rapprochement des parois de la poitrine ; c'est toujours un signe fâcheux, mais son importance est relative à l'étendue de la caverne & aux accidens qui ont déterminé cette dernière.

3. L'égophonie ou la résonnance chevrotante consiste dans une résonnance particulière de la voix qui accompagne ou suit l'articulation des mots ; il semble qu'une voix plus aiguë que celle du malade, & en quelque sorte argentine, frémisse à la surface du poumon ; elle paroît être un écho de la voix du malade plutôt que cette voix elle-même. Rarement elle s'introduit dans le tube, & presque jamais elle ne le traverse complétement ; elle est tremblotante & saccadée comme celle d'une chèvre ; elle indique une pleurésie aiguë ou chronique, avec formation de fausses membranes dans les plèvres, un hydrothorax, un épanchement de liquide quelconque. L'égophonie est un signe moins fâcheux, en ce qu'il indique moins d'acuité ou d'étendue dans la pleurésie. Quand l'égophonie dure après la période aiguë autant que la pyrexie, & persiste encore après elle, on peut assurer que la convalescence est prochaine : la pleurésie ne devient chronique que quand l'épanchement est extrêmement abondant, & l'égophonie disparoît alors.

La bronchophonie & l'égophonie se trouvent réunies dans le cas de pleuro-pneumonie.

L'égophonie, la bronchophonie & la pectoriloquie indiquent une pleuro-péripneumonie avec un abcès du poumon.

a. La toux explorée ne fait entendre aucun bruit particulier dans le poumon, on sent seulement la secousse imprimée aux parois thoraciques. Ecoutée sur le larynx & la trachée-artère à la racine des bronches, elle donne la sensation du passage de l'air dans un canal ; c'est à la toux qui se fait entendre dans toute autre partie de la poitrine que celles sus-indiquées qu'est appliquée l'épithète de *tubaire*. La toux tubaire indique une hépatisation du poumon ou une altération des bronches. (*Cruveilhier.*)

b. La toux détermine, quand elle pénètre dans une caverne, le râle caverneux, s'il y a du pus ; s'il n'y en a pas, elle donne alors la toux caverneuse, qui fait reconnoître mieux que tout autre bruit une caverne vide.

La toux donne encore le tintement métallique dans le cas où il est peu sensible par la respiration ou la voix, &c.

4. Le tintement métallique est un bruit qui ressemble à celui que produit un grain de sable qui tomberoit dans un vase de métal ou de porcelaine. Il se fait entendre lorsque le malade parle, tousse, crache ; il indique des conduits fistuleux entre les bronches & une cavité ulcéreuse ; on l'observe dans le cas de coexistence d'un épanchement séreux ou purulent dans la plèvre avec un pneumo-thorax.

Quelquefois le tintement métallique se change en un bourdonnement semblable à celui que l'on produit en soufflant dans une carafe. Laennec le nomme *bourdonnement amphorique*. La toux, la respiration, la voix peuvent également le produire. Le bourdonnement amphorique indique une ou plusieurs communications fistuleuses entre la cavité occupée par l'air & les bronches, une vaste excavation qui ne contient que peu de liquide.

6. Le frottement ascendant & descendant, qui consiste dans la perception d'un son analogue à celui que produit le frottement de deux corps durs l'un contre l'autre, indique l'emphysème interlobulaire du poumon.

C. L'auscultation appliquée aux maladies du cœur n'en éclaire guère le diagnostic quant à la nature des sons perçus dans la région qu'il occupe. Ainsi, le bruit de soufflet, de râpe ou de scie, le bruit de soufflet musical se rencontre avec ou sans altération, soit des cavités du cœur, soit des artères. Le même signe peut être produit par une affection purement spasmodique de l'appareil circulatoire.

Il en est de même des contractions du cœur perçues à distance. Le bruit cataire qu'on observe dans les rétrécissemens du cœur, peut également être perçu dans les artères, & dans le cœur comme dans ces dernières appartenir à une cause inappréciable.

M. de Kergaradec a appliqué l'auscultation à la recherche de la grossesse utérine, & a vu qu'on pouvoit reconnoître les battemens du cœur du fœtus à travers toutes les parties qui les enveloppent. M. Mayor, de Genève, avoit fait la même observation bien avant M. de Kergaradec, en ap-

pliquant seulement l'oreille nue sur les parois abdominales ; ce dernier observateur donne encore comme signe de la grossesse des pulsations accompagnées du bruit de soufflet qui appartient aux pulsations des artères du placenta, & qu'il nomme *pulsations avec souffle* ou *placentaires*. Ces battemens, isochrones à ceux de la mère, s'obtiennent dans un espace circonscrit & invariable dans chaque femme. Les pulsations du cœur du fœtus peuvent ne pas être constamment entendues par la variété de positions qu'il est susceptible de prendre, & qui l'éloignent ou le rapprochent des parois abdominales, &c. Ces pulsations empêchent de confondre la grossesse avec une maladie de l'utérus, & font connoître que le fœtus est vivant.

Le stéthoscope a été appliqué à la recherche de plusieurs maladies siégeant dans les membres ou dans des cavités autres que celle de la poitrine ; appliqué à la recherche des fractures, cet instrument a donné à M. Lisfranc les signes suivans.

1°. La crépitation donne un bruit éclatant dans le cas de fracture d'un os compacte ; il le compare à un bâton que l'on casse sur le genou.

2°. La crépitation des os spongieux produit le bruit qu'occasionneroit une lime qui les useroit, & par intervalle quelques sons plus éclatans s'y mêlent. La crépitation des fractures obliques est plus forte que celle des fractures transversales ; mais s'il y a chevauchement, elle devient très-obscure. Si la fracture est comminutive, le stéthoscope donne distinctement la sensation de plusieurs esquilles séparées.

3°. Quand il y a autour d'une esquille quelque liquide épanché, il y a un bruit de gargouillement analogue à celui que produit le pied dans un soulier plein d'eau.

4°. Dans les luxations, le bruit est sourd & obscur, c'est celui de deux surfaces humides & polies frottant l'une contre l'autre.

On voit qu'ici la stéthoscopie sera utilement appliquée à tous les cas de fractures des os, & pourra ainsi éclairer leur diagnostic & leur pronostic, &c.

Le stéthoscope appliqué sur le sacrum ou le pubis dans le cas où une pierre est contenue dans la vessie, permet de distinguer parfaitement le bruit qu'occasionne le cathéter en frappant contre la pierre, effet qu'on ne peut pas toujours obtenir sans ce moyen.

Si la vessie ne contient pas de calcul après qu'on aura évacué l'urine, on entendra un bruit analogue à celui d'une pompe foulante & aspirante ; s'il reste un peu d'urine, il y aura un bruit de gargouillement.

Laennec croyoit qu'on pouvoit reconnoître des corps étrangers introduits dans l'oreille, les fosses nasales, le pharynx, l'œsophage, le rectum, dans les plaies, & dans celles d'armes à feu surtout, au moyen du stéthoscope & d'une sonde exploratrice qui iroit frapper sur eux : il pensoit aussi qu'au moyen d'injections & du stéthoscope, il seroit facile d'explorer les trajets fistuleux, leur étendue, &c.

L'auscultation devoit encore fournir des renseignemens précieux dans les abcès du foie, dans le cas où des kystes hydatiques formés dans ce viscère viendroient à s'ouvrir dans l'estomac, les intestins ou le poumon. Laennec pense qu'on pourroit les reconnoître par le gargouillement, qui seroit l'indice d'une caverne du foie avec pénétration de gaz ; & quand la communication auroit lieu avec le poumon, il croit qu'on obtiendroit, comme indice de cette pénétration, la toux, la respiration caverneuse, le râle de même nature, peut-être même la transmission de la voix à travers le tube, & si l'excavation étoit très-vaste, le tintement métallique.

Appliqué au diagnostic des maladies de la caisse du tympan, des trompes d'Eustache & des sinus des fosses nasales, le stéthoscope, garni d'un obturateur d'un demi-pouce de diamètre, qui est creusé en forme de pavillon, le malade bouchant la narine du côté opposé à la base de l'apophyse mastoïde, sur laquelle on applique l'instrument, & soufflant un peu fortement par celle qui reste libre, on entend distinctement un souffle qui indique la pénétration de l'air dans les cellules mastoïdiennes. S'il se trouve un peu de mucosité dans la caisse du tambour, on entend un gargouillement analogue au râle muqueux, & l'on distingue facilement, suivant Laennec, s'il est dans la trompe d'Eustache, dans la caisse ou les cellules mastoïdiennes. Ce phénomène s'observe dans le coryza, & n'est pas toujours accompagné de dureté de l'ouïe : si les mucosités obstruent la trompe, on n'entend plus rien jusqu'au moment où elle se débouche.

Lorsqu'on applique le stéthoscope sur l'apophyse mastoïde, sur le conduit auditif externe, sur les bosses surciliaires, sur les os maxillaires supérieurs, sur le sinus frontal, & que l'on fait parler la personne, la voix retentit dans diverses parties, à peu près comme elle le fait dans la trachée ; cette resonnance constitue la rhinophonie : son absence indiquera une oblitération du tympan, & pourra faire reconnoître celle des fosses nasales, celle des cellules mastoïdiennes, &c.

§. 3. *Le toucher* donne au médecin un moyen d'exploration précieux ; c'est la palpation qui fait juger de l'augmentation ou de la diminution de densité des organes, de leur changement de configuration & du degré de chaleur qui les pénètre.

On distingue au toucher l'augmentation de volume, la rénitence, la chaleur qui existent dans les inflammations aiguës, dont la vue indique la couleur plus ou moins rosée, quand ce sont des exanthèmes ou des inflammations sous-cutanées, tandis

tandis que la douleur fixe l'attention du malade sur le point qu'elle occupe. Si la rénitence sans chaleur, sans douleur à peine, & sans fluctuation, existe dans une tumeur, on peut, suivant les signes rationnels concomitans, reconnoître le lieu qu'elle occupe, croire à une inflammation chronique, tuberculeuse, à des productions fibreuses, à une tumeur enkystée, hydatique, &c. L'infiltration du tissu cellulaire se reconnoîtra à l'empreinte que laisse la pression du doigt, à l'absence de rougeur, & à la couleur transparente de la peau, tandis que la peau du phlegmon ne gardera pas l'empreinte du doigt, sera douloureuse, rouge, chaude, &c. On distinguera les tumeurs produites par l'air, par la résonnance, la crépitation, l'absence de la rougeur, de la douleur, l'élasticité, &c. L'obésité ne change pas la couleur de la peau, ni sa température, ni le volume absolu des organes. On a prétendu reconnoître des liquides épanchés dans la plèvre, par la saillie qu'ils faisoient faire aux espaces inter-costaux; on juge de la perméabilité du poumon par le retentissement produit dans la main en faisant parler le malade, le contraire indiquant un engouement du poumon. La palpation fait juger, au moyen de la percussion que fait la main droite sur la partie latérale de l'abdomen, tandis que la gauche est appliquée à plat sur le côté opposé, s'il contient des liquides; alors la colonne d'eau mise en mouvement vient frapper cette dernière. Enfin le toucher apprend à distinguer les divers états de la matrice. Ainsi son col est plus ou moins effacé, chaud, quand elle est chargée du produit de la conception; il se déforme, devient dur & s'alonge dans l'induration de cet organe; il est mou, flasque quand il est enflammé; rugueux, inégal & imprégnant le doigt d'une odeur fétide dans le cancer; il est entr'ouvert, béant, chaud dans l'hémorragie utérine ou quand la matrice contient un polype.

La pression abdominale mise en usage par Bichat pour reconnoître un hydrothorax, un empyème, fournit des renseignemens trop équivoques pour que nous nous y arrêtions. La mensuration sera ou inutile, parce que l'œil jugera sans elle, ou nulle, si l'épanchement est peu considérable, par son peu d'exactitude. La palpation peut encore être utile pour reconnoître l'inflammation d'une partie, en y développant une douleur d'autant plus vive, qu'on la comprime plus fortement, quoique toujours médiocrement. Ainsi la gastrite, la gastro-entérite, l'hépatite, &c., peuvent être peu douloureuses, & la palpation des parties enflammées faire reconnoître le siége précis de la maladie, & son étendue. Jointe à d'autres signes, elle fera reconnoître une hernie, un abcès, quand ces maladies seront accessibles à la main.

La main appliquée sur les diverses parties du corps donnera au médecin le moyen d'en apprécier la température : celle-ci ne sera pas toujours pour lui la même que pour le malade, qui pourra se plaindre d'un froid glacial, alors que la peau est chaude, comme on le voit dans les fièvres intermittentes.

Dans la pyrexie, la chaleur est généralement répandue; elle est douce, halitueuse dans les pyrexies aiguës; elle est âcre, mordicante dans les fièvres dites *adynamiques* ou *ataxiques*, dans la fièvre hectique, dans la fièvre symptomatique d'une affection chronique. La chaleur qui survient par bouffées indique une irritation nerveuse, l'hystérie, une affection du cœur. La dureté, la sécheresse de la peau annonce une phlegmasie aiguë ou chronique; dans les maladies aiguës, le sentiment de froid des parties externes, avec celui d'une chaleur interne, indique une inflammation profonde.

§. 4. *L'odorat* fournit au médecin quelques renseignemens, qui peuvent éclairer le diagnostic des maladies.

Chaque sexe, chaque âge, chaque peuple a une odeur particulière; les saisons, les passions, les climats, les alimens, l'art qu'on exerce, le tempérament, &c., impriment à toute l'économie une odeur spéciale; toutes nos exhalations ont aussi chacune une odeur qui n'appartient qu'à elles.

L'odeur des enfans est aigre, & toutes leurs excrétions partagent plus ou moins cette acidité.

L'odeur de la femme est douceâtre, amniotique, & celle de l'homme plus ou moins *séminale*. Les excrétions sont susceptibles de prendre des odeurs analogues aux alimens & aux boissons dont on use, ainsi les truffes, l'ail, les viandes, l'alcool peuvent se faire sentir dans les sueurs, les urines, &c.

La transpiration axillaire & celle des pieds ont une odeur plus ou moins fétide chez l'adulte; l'enfant & la femme en sont exempts, elles n'existent plus chez les vieillards; les personnes rousses exhalent une odeur insupportable, qui chez elles indique la santé.

Nous avons dit que l'odeur acide étoit particulière au premier âge : on la retrouve aussi dans certaines maladies, telles que les écrouelles, les excrétions laiteuses, les vastes phlegmons en suppuration; l'odeur des déjections alvines est cadavéreuse dans la dyssenterie, dans le scorbut, dans les suppurations cancéreuses; fétide dans les inflammations de l'estomac & des intestins, dans les fièvres dites *adynamiques* & *ataxiques*. Dans ces différentes circonstances, la fétidité de l'odeur paroît dépendre d'une altération profonde du tube digestif; elle est en général de mauvais augure. La fétidité de l'haleine peut être l'indice du scorbut, d'une gastrite, d'une salivation mercurielle, d'un ozène, de l'éléphantiasis, ou peut appartenir à la carie des dents.

L'odeur de souris survient souvent dans le cours

des fièvres *ataxiques* & *adynamiques*, dans les maladies cérébrales, dans les plaies du crâne.

La sueur a fréquemment une odeur amniotique dans le phlegmon, dans les gastrites aiguës, dans les maladies inflammatoires. Les maniaques, les mélancoliques, les épileptiques ont souvent une transpiration fétide, leurs selles le sont également; les crachats sont infects dans la dernière période de la phthisie. Les maladies de la peau ont aussi des odeurs remarquables; dans la variole, le muguet, la peau exhale une odeur particulière, nauséabonde; les dartres rongeantes ont une odeur âcre, empyreumatique; la teigne faveuse a une odeur qu'on a comparée à celle de l'urine du chat; les autres dartres ont une odeur de beurre rance; les ulcères scrofuleux ont une odeur aigre; les flueurs blanches en ont une fade. Les signes que l'on peut tirer des odeurs sont d'autant plus favorables que ces odeurs seront plus en rapport avec celles qu'exhalent les parties dans l'état de santé.

La transpiration insensible, non vaporisée, constitue la sueur, qui peut être générale ou partielle. Un exercice violent, la chaleur atmosphérique, des boissons stimulantes, un état morbide quelconque, peuvent occasionner la sueur.

Les sueurs générales sont favorables, dans les maladies, quand elles s'accompagnent du pouls dit *critique*; elles annoncent la résolution. Elles sont défavorables au commencement des inflammations aiguës; on voit des sueurs partielles dans certaines inflammations chroniques, chez les phthisiques, &c.: elles sont l'indice d'une suppuration profonde. Quand la sueur devient froide, de chaude qu'elle étoit, que les extrémités bleuissent, que le pouls devient petit, misérable, on peut croire que la gangrène s'est emparée de l'organe enflammé. Chez les hypochondriaques, les hystériques, ce signe a peu de valeur; il en a peu encore dans les lipothymies.

La sueur est épaisse, visqueuse chez les mourans; dans les hémorragies, une sueur visqueuse, épaisse, gluante, indique leur terminaison; dans quelques diarrhées chroniques, la sueur est abondante, visqueuse, gluante, fétide, continuelle, & épuise le malade. La sueur prend différentes couleurs, comme dans l'ictère, dans la gastrite; elle peut être rouge, bleue, noire, sans que ces différences de couleurs puissent fournir des signes séméiotiques importans.

§. 5. On trouve dans Alexandre de Tralles des détails curieux sur la manière dont les médecins de l'antiquité exploroient les saveurs des matières excrétées; toutefois peu de médecins aujourd'hui portent assez loin le zèle de leur profession pour déguster ces différens produits.

On a pourtant cité l'exemple d'un praticien qui dégustoit la matière de l'expectoration des phthisiques. La dégustation de l'urine chez les diabétiques peut éclairer le diagnostic de la maladie dont ils sont atteints. En médecine légale, la dégustation pourroit encore fournir des signes précieux de diagnostic; mais l'on conçoit facilement que peu de médecins voudroient rechercher la sapidité des excrétions comme moyen d'exploration, & qu'outre les inconvéniens graves que pourroit avoir pour leur santé un pareil mode d'exploration, le dégoût y mettroit un obstacle presqu'invincible. (P. Jolly.)

SEMEN CONTRA, s. m. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Nom d'une substance médicinale, composée de débris ou portions de diverses espèces d'armoises d'Orient, employée comme vermifuge. Cette appellation est l'abréviation de *semen contra vermes*, qui a été donnée à ce médicament à cause de ses propriétés. Suivant la plupart des auteurs, c'est de Perse qu'on tire le *semen contra*; Tournefort dit qu'on le recueille dans le Mogol, d'où on l'envoie, par la Perse, à Erzeroum. Il nous arrive par la voie de Marseille en gros tonneaux.

On distingue dans le commerce actuel de la droguerie deux espèces de *semen contra*, celui dit d'*Alep* ou d'*Alexandrie*, & celui de *Barbarie*.

Le *semen contra* d'Alexandrie est composé, 1°. de fleurs dont le calice est glabre, imbriqué d'écailles ovales, obtuses, & qui renferment trois à quatre fleurons; 2°. de portions de feuilles brisées, linéaires, glabres, roulées en dessous, & offrant comme deux sillons sur cette face; 3°. d'écailles calicinales détachées; 4°. de portions de pédoncules des rameaux floraux rabougris; 5°. de fleurs non développées; 6°. de corps étrangers, comme pierres, petites coquilles, bois, coralline blanche (Guibourt), &c. On croit que cette sorte provient de l'*artemisia santonica* L., plante incertaine, peu ou point connue, parce qu'il paroît que, sous ce nom, il y a plusieurs espèces distinctes, d'après la remarque des auteurs de la *Flore du Caucase*, qui affirment que la plante indiquée par Pallas & les autres voyageurs russes sous ce nom, est l'*A. nutans*, ou l'*A. monogyna* de leur flore, & que très-probablement l'espèce de Linné n'est que la première (1).

Tomson dit (2) qu'on cultive en Angleterre, dans les jardins, l'*artemisia santonica*, venant de Perse ou de Tartarie. Il seroit à desirer qu'on nous la procurât pour s'assurer de ses caractères, & pour voir si la plante à laquelle appartient le *semen contra* d'Alep ou d'Alexandrie en provient.

Le *semen contra* de Barbarie, qui est bien moins estimé que le précédent, se compose, 1°.

---

(1) Voyez *Flore du Caucase*, tom. III, pag. 565.
(2) Voyez *Botanique du droguiste*, pag. 317.

de boutons pubefcens de fleurs non développées; 2°. de feuilles linéaires, pubefcentes, très-abondantes, roulées en deffous comme dans l'efpèce précédente; 3°. de débris de pédoncules, fommités non développées; 4°. de corps étrangers. On croit que cette plante appartient à l'*artemifia contra* L., mais on n'en a pas de certitude plus grande que pour l'efpèce précédente; d'autres la rapportent à des plantes différentes, comme l'*A. odoratiffima* Desf., l'*A. judaïca* L., & furtout à l'*A. glomerulata* de Siéber, &c., avec plus de probabilité, fans qu'on puiffe dire fi c'eft à tort ou raifon; car il faudroit, pour affirmer, avoir les plantes entières. Ce *femen contra* eft plus pâle, plus mêlé de *buchettes*, moins odorant que le précédent, & moins eftimé.

Il eft certain que les *femen contra* proviennent d'armoifes à feuilles linéaires & fimples, dont les fleurs n'ont pas reçu leur entier développement, puifqu'on n'en trouve pas de graines mûres dans aucune des deux fortes. Si le mode de récolte de ces drogues est tel que le rapporte Pomet, d'après Tavernier, on ne voit pas pourquoi on n'a jamais de fleurs affez mûres pour offrir des graines; on diroit qu'on a opéré un broiement des parties fupérieures des armoifes pour cacher l'origine des *femen contra*.

Au demeurant, l'incertitude au fujet des plantes qui conftituent pofitivement les *femen contra*, eft fans inconvénient fous le rapport thérapeutique. Toutes les armoifes font vermifuges, & nos *artemifia vulgaris* & *abfinthium* ont leurs fleurs & autres parties vermifuges. Linné dit que l'*A. campeftris* peut très-bien remplacer le *femen contra*. Jacquin avance que l'*A. auftriaca* a absolument les vertus de ce médicament & lui eft analogue. Lamarck penfe que l'*A. palmata* donne le vrai *femen contra*.

L'odeur des *femen contra* eft aromatique & affez marquée fans être importune; leur faveur eft âcre, amère; leur couleur verdâtre; celui de Barbarie, à caufe des villofités de toutes fes parties, a une teinte grifâtre & plus pâle. Plus le *femen contra* d'Alexandrie eft nouveau & plus fa couleur verte eft prononcée, ce qui fait que quelques droguiftes fe permettent de le colorer pour le faire croire récent, chofe qui eft certainement nuifible. Au furplus, on rencontre des qualités différentes de ce médicament, car on trouve de ce dernier où les fleurs font plus abondantes, d'autres où ce font les buchettes qui dominent, fans qu'on puiffe affirmer qu'il foit moins bon pour cela; les vertus pouvant exifter auffi-bien dans ces parties que dans celles de la fleuraifon.

M. Wackenroder a obtenu de cent parties de *femen contra* (dont il dit que les variétés proviennent de l'*artemifia fantonica* L.), 20, 25 d'un principe amer; 4,45 d'une fubftance brune, réfineufe, amère; 6,05 d'une réfine balfamique verte, âcre & aromatique; 0,35 de cérine; 15,50 d'extractif gommeux; 8,60 d'alumine; 2,00 de malate de chaux avec un peu de filice; 35,45 de ligneux; 6,70 de parties terreufes (1).

Bouillon Lagrange a retiré (ce que n'indique pas l'analyfe précédente) par livre de *femen contra*, un demi-gros d'huile effentielle légèrement citrine, & ayant un peu l'odeur de menthe, dans laquelle il croit que réfide la propriété de cette fubftance, & qu'il confeille de donner à la dofe de 4 à 6 gouttes en frictions fur la région épigaftrique, foit à l'intérieur fous forme de firop, ou fur du fucre.

C'eft, ainfi que l'indique fon nom, comme vermifuge qu'on emploie le *femen contra*. On a coutume de l'adminiftrer toutes les fois qu'il exifte des vers lombrics, à la dofe de 12 à 24 grains pour les enfans, jufqu'à un gros ou deux pour les adultes, en poudre, en pilules ou en infufion. On en fait un firop, des paftilles, des dragées, des gelées, des confitures; on en met dans le pain d'épices, &c. Il ne faut pas oublier que ce médicament a une action affez excitante, & qu'il pourroit, s'il exiftoit des fignes d'irritation dans les voies digeftives, les augmenter encore. Bergius l'a vu produire l'apparition des règles chez une petite fille de dix ans, à qui il l'adminiftroit contre les vers, ce qui eft une preuve de fon action ftimulante; mais ordinairement lorfque les vers exiftent chez les enfans, il y a plutôt inertie des premières voies, furabondance de mucofités, état fans lequel le développement de ces animaux n'auroit pas lieu, qu'irritation, & alors le *femen contra* eft doublement indiqué & comme tonique & comme vermifuge. Peut-être même pourroit-on croire qu'il n'eft vermifuge que parce qu'il eft tonique, & qu'il fait ceffer l'état de langueur & la pléthore muqueufe du conduit de la digeftion. (MÉRAT.)

SEMENCE, f. f. (*Phyfiol.*) *Semen*. On donne à ce mot plufieurs fignifications. Employé comme fynonyme de fperme (*voyez* ce mot), il défigne la liqueur que répand le mâle & qui eft deftinée à féconder le germe fournit par la femelle.

En botanique, cette expreffion répond à celle de graine ou de fruit, feulement on ne l'emploie que pour défigner les graines ou les fruits d'un très-petit volume. (R. P.)

SEMENCES FROIDES, majeures & mineures, f. f. pl. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Semina frigida majora*. Les émulfions étant en général recommandées dans la plupart des affections inflammatoires, on a nommé les graines qui fervent à les préparer

(1) Voyez *Bulletin des fciences médicales* de Feruffac, 1827, pag. 255.

des *femences froides ;* & fuivant qu'on les a crues plus ou moins propres à remplir les indications données, on les a qualifiées de *majeures* ou de *mineures*.

On range parmi les premières les graines de concombre, de melon, de citrouille & de courge; les fecondes font les graines de laitue, d'endive & de chicorée fauvage. En général, ces fortes de prefcriptions font à peu près tombées en défuétude. (R. P.)

SEMENCINE, *fementine*, f. f. (*Mat. médic. vég.*) *Semen cinæ*. Nom d'une fubftance vermifuge qui dérive de ce qu'elle eft compofée de femences. Pour le plus grand nombre des auteurs ce médicament n'eft pas diftinct du *femen contra*, quoique cependant on trouve dans le commerce une matière végétale différente; on l'a auffi défignée fous le nom de *barbotine*.

Autrefois la femencine étoit envoyée d'Orient; mais il y a lieu de croire qu'on défignoit fous ce nom le *femen contra* dont on ne la féparoit pas. C'eft ainfi que Tournefort (1) dit que la femencine vient du Mogol par la voie d'Erzeroum.

Aujourd'hui fous ce nom nous n'avons que des femences indigènes; ordinairement ce font celles de tanaifie (*tanacetum vulgare* L.), qu'on récolte aux environs de Nifmes pour cet ufage, & qu'on envoie avec les fleurs dépecées de la plante pour qu'on ne les reconnoiffe pas. Il paroît que dans d'autres occafions ce font les femences du *fantolina cypariffus* L. qu'on emploie fous le nom de *barbotine* (2).

La femencine ou barbotine du commerce fe compofe, 1°. de fleurs nombreufes qui paroiffent celles de la tanaifie, qui furmontent les graines anguleufes de cette plante; 2°. d'autres graines ovoïdes, nombreufes auffi, mais qui appartiennent, je penfe, à une autre plante indéterminée, & qui n'eft pas non plus le *fantolina cypariffus* L. dont les femences font anguleufes, mais qui font peut-être celles de la nouvelle femencine que M. Batka, droguifte de Prague, vient de fignaler, & qu'il dit avoir quelqu'analogie avec la graine de *carvi ;* 3°. de fragmens blanchâtres de feuilles drapées & linéaires; 4°. d'écailles calicinales; 5°. de corps étrangers.

Il en réfulte donc que la compofition de ce médicament n'eft pas parfaitement connue, & que probablement elle varie fuivant les droguiftes chez lefquels on l'achète. Du refte, c'eft un médicament très-rarement ufité de nos jours.

La femencine eft employée aux mêmes ufages que le *femen contra*, c'eft-à-dire comme vermifuge. (*Voyez* SEMEN CONTRA.) (MÉRAT.)

(1) *Voyage*, tom. III.

(2) BOUILLON LAGRANGE, *Journal de pharmacie*, tom. VIII, pag. 552.

SEMI. Expreffion empruntée des Latins, & qui fignifie *demi* ou à *moitié*. Toujours elle eft jointe à un mot dont elle fert à modifier la fignification; cependant il ne faut point, même dans le langage des fciences, lui accorder toute l'étendue de fa valeur grammaticale : ainfi, on voit fouvent les anatomiftes fe fervir des mots *femi*-lunaire, *femi*-membraneux, *femi*-nerveux, *femi*-tendineux, pour indiquer des parties qui n'ont point la forme d'un demi cercle, ou ne font point *demi-membraneufes, demi-nerveufes* ou *demi-tendineufes*.

Le plus communément le mot *femi-lunaire* s'applique à un corps dont la furface eft comprife entre deux courbes, dont l'une eft convexe & l'autre concaves, & qui fe réuniffent par leurs extrémités; tels font les cartilages ou fibro-cartilages *femi-lunaires* placés entre les condyles du fémur & les furfaces articulaires du tibia; tels font encore certains ganglions faifant partie du nerf grand fympathique. A l'égard des valvules fituées à l'orifice des artères aortes & pulmonaires, on doit regarder cette dénomination comme très-impropre; ce qui eft également vrai relativement au fecond des os de la première rangée du carpe, que l'on a nommé *os femi-lunaire*, malgré fa forme très-irrégulière.

Quant aux mots *femi-membraneux, femi-nerveux, femi-tendineux*, ils n'indiquent que des modifications de ftructure qui rapprochent plus ou moins certaines parties de la nature des membranes & des tendons. (*Voyez* dans le *Dictionnaire d'Anatomie* les articles FEMORO-TIBIAL, TRISPLANCHNIQUE, SIGMOÏDE, CARPE, DEMI-MEMBRANEUX & DEMI-TENDINEUX.)

SÉMINAL, ALE. (*Anat.*) *Seminalis*. Cet adjectif fert à qualifier tout ce qui eft relatif à la femence, quel que foit d'ailleurs le fens que l'on puiffe attribuer à ce mot.

SEMINALES (Véficules). (*Anat.*) Le fperme fécrété par les tefticules eft mis en réferve dans deux réfervoirs oblongs qui fe trouvent fitués à la partie poftérieure & inférieure de la veffie, & auxquels on a donné le nom de *véficules féminales*. (*Voyez* ce dernier mot dans le *Dictionnaire d'Anatomie*.)

SEMINIFÈRE, adj. (*Anat.*) dérivé de *femen*, femence, & de *fero*, je porte. C'eft le nom que l'on a donné au canal déférent, & en général à tous les vaiffeaux qui font deftinés à l'élaboration & à la tranfmiffion du fperme dans les véficules féminales. (*Voyez* TESTICULES dans le *Dictionnaire d'Anatomie*.) (R. P.)

SEMI-SPECULUM. (*Inftr. de Chir.*) Autrefois dans l'opération de la taille on dilatoit l'incifion faite au col de la veffie; l'inftrument employé à cet ufage étoit un véritable gorgeret brifé, dont

Fabrice de Hilden a donné la description, & qu'il a nommé *semi-speculum*, parce qu'il présente non un canal entier, mais seulement un demi canal.

SEMI-TIERCE (Fièvre semi-tierce). (*Path.*) Cette fièvre participe de la fièvre quotidienne & de la fièvre tierce, en ce qu'il y a tous les jours un accès, & de deux en deux jours un second accès. Ce type de fièvre s'observe assez rarement, & peut être accompagné de symptômes essentiellement différens. (*Voyez* FIÈVRE dans ce Dictionnaire.)

SEMOULE ou SEMOUILLE, s. f. (*Hygiène.*) Cette expression est d'origine italienne, & sert à désigner une pâte que l'on prépare comme celle du vermicelle, & à laquelle on donne une forme granulée qui la fait ressembler à une farine grossière, ou à du son.

Ainsi que les autres pâtes alimentaires, on emploie la semoule pour faire des potages qui, à raison de leur facile digestion, conviennent aux convalescens : leur demi liquidité les rend également propres à nourrir ceux qui, par suite d'accidens quels qu'ils soient, ne peuvent écarter les mâchoires. (R. P.)

SENAC (Jean) (*Biogr. médic.*) La postérité a jugé Senac, non sur les titres honorifiques dont il a joui pendant sa vie, mais sur l'ouvrage qu'il publia en 1749, sous le titre de *Traité de la structure du cœur, de son action & de ses maladies.* Ce livre remarquable, surtout pour l'époque à laquelle il fut publié, est l'un de ceux où l'on peut encore puiser d'utiles documens, quoique les découvertes modernes aient beaucoup ajouté à ce premier travail.

Senac naquit près de Lombez, vers la fin du dix-septième siècle. A la mort de Chicoyneau, il devint premier médecin du Roi, & fut souvent favorable à la Faculté de médecine de Paris, à laquelle il n'appartenoit cependant point, ayant reçu le grade de docteur dans la Faculté de Reims. Il fut successivement conseiller d'état, membre de l'Académie royale des sciences, & mourut le 20 décembre 1770, âgé d'environ soixante-dix-sept ans.

Indépendamment de son principal ouvrage, Senac a laissé plusieurs autres écrits.

(*Extr. de la Biogr. médic.*) (R. P.)

SÉNÉ, s. m. (*Mat. méd.*) *Senna, sennæ folia; cassia senna; folium orientale.* On donne en pharmacie le nom de *séné* aux feuilles de deux espèces de plantes du genre CASSIA. La première, CASSIA SENNA L., est annuelle; elle croît en Italie, en Espagne, & porte des feuilles ovales & obtuses; on a nommé celle-ci *séné d'Italie.* L'autre espèce, CASSIA ACUTIFOLIA, de Delisle, est commune dans la haute Egypte, le royaume de Sennar, d'où peut-être lui vient le nom de *séné*, & porte le nom de *séné d'Alexandrie, séné oriental, séné de la palthe*, du mot *apalto*, ferme, à cause de l'espèce de monopole établi sur cette substance par le grand-seigneur. Les feuilles du séné sont d'un vert-jaunâtre, plus blanches en dessous, & recouvertes de ce côté d'un duvet très-court, qu'on ne peut apercevoir qu'avec une loupe.

On vend séparément, dans le commerce, les légumes de ces plantes, sous le nom de *follicules de séné.* Ce sont des gousses planes, alongées, obtuses à leurs deux extrémités, pouvant se séparer en deux valves, qui portent sur leur face interne des cloisons extrêmement étroites, qui forment des loges contenant chacune une seule graine.

Le séné est un des purgatifs cathartiques le plus fréquemment employés. On l'administre en poudre, en infusion & en extrait. La poudre se donne à la dose d'un demi-gros à un gros; mais on en fait fort peu d'usage à cause de sa grande légèreté & du volume que forme un demi-gros à un gros de cette poudre. On la mêle quelquefois avec celle de la crème de tartre, de rhubarbe, ou autres, mais il faut avoir soin de la renouveler souvent, car elle s'altère très-facilement. L'infusion est le mode de préparation le plus convenable & le plus fréquemment mis en usage. On fait l'infusion à froid ou à chaud; la dose est de deux à quatre gros pour un verre d'eau. On obtient par ce moyen un purgatif puissant; souvent on y ajoute une demi-once de sulfate ou de phosphate de soude : ce qui en augmente encore la propriété purgative. On donne aussi des lavemens avec l'infusion de séné seul, ou avec addition des sels ci-dessus mentionnés : ces lavemens sont très-purgatifs & ne déterminent pas de coliques. Quant à l'extrait de séné on en fait peu d'usage, il a d'ailleurs fort peu de propriétés cathartiques : ce qui tient probablement à la confection de cet extrait, opération qui fait éprouver au séné des altérations qui diminuent ses propriétés purgatives.

Les follicules s'administrent de même que les feuilles & à des doses égales, & on a remarqué qu'elles avoient moins d'activité & purgeoient plus légèrement que les feuilles dont nous venons de nous occuper.

Le séné peut être employé dans toutes les maladies où il convient de provoquer des évacuations alvines, & où on n'a rien à redouter de l'irritation générale; mais l'action de ce purgatif sur la muqueuse intestinale, & l'excitation qu'il imprime à toute l'économie, & principalement à l'appareil circulatoire, doivent en faire bannir l'usage dans le traitement des phlegmasies & des hémorragies actives. Le séné convient & peut être employé en lavement dans toutes les affections

pathologiques où l'on veut, à l'aide d'une irritation abdominale, opérer une dérivation favorable, comme dans l'apoplexie, les maladies de la tête & de la poitrine. Le séné entre dans la plus grande partie des potions & lavemens purgatifs. (Ch. Hennelle.)

SENEÇON, f. m. (*Bot.*, *Mat. méd.*) *Senecio.* Ce genre, de la Syngénéfie polygamie fuperflue de Linné, fait partie de la famille des Compofées & appartient à la fection des Corymbifères. Il contient un très-grand nombre d'efpèces, parmi lefquelles deux feulement ont autrefois été employées en médecine (le *fenecio vulgaris* & le *fenecio jacobœa*). Le premier paffe pour être émollient & a été confeillé, foit en cataplafmes, foit en lavemens; le fecond, dont la faveur eft légèrement amère & un peu aftringente, a été recommandé comme topique dans les éryfipèles, & comme boiffon dans la dyffenterie & dans les diarrhées. Ces deux plantes font aujourd'hui inufitées. (*Voyez*, pour les détails botaniques, le *Dict. de Botanique* de cet ouvrage.)

SÉNÉGINE, f. f. (*Chim. médic.*) C'eft le nom d'un nouveau principe immédiat que l'analyfe chimique a fait découvrir dans la racine du *polygala fenega.*

D'après Gelhen, favant chimifte bavarois, ce principe eft folide, d'une couleur brune & tranflucide; fa faveur eft défagréable, & lorfqu'on le pulvérife, il irrite la membrane nafale. La fénégine n'eft point attaquée par l'eau, l'huile & l'éther, mais elle eft foluble dans l'alcool qui n'eft point très-concentré.

Des chimiftes diftingués doutent de la réalité de cette découverte, &, à plus forte raifon auffi, de celle faite par un pharmacien de Genève, qui, dans la racine du polygala, prétend avoir trouvé trois fubftances particulières, qu'il a nommées *polygaline*, *ifolyne*, & *acide polygalique.*

(R. P.)

SENEKA (*Bot.*, *Mat. médic.*). Nom pharmaceutique, fous lequel on défigne le *polygala fenega.* (*Voyez* Polygala dans ce Dictionnaire.)

SENEUIL (Eau minérale de). Cette eau, ferrugineufe & froide, eft dans un vallon maréeageux, peu éloigné de Seneuil, village fitué à une demi-lieue de Riberac. Par le repos, fa furface fe recouvre d'une pellicule irrifée, femblable à celle qui fe forme à la fuperficie des eaux minérales analogues.

L'analyfe a fait découvrir, dans les eaux de Seneuil, des carbonates de foude, de chaux & de fer. C'eft en général dans les fièvres intermittentes, les engorgemens des vifcères abdominaux, & quelques autres affections des organes digeftifs, que l'on recommande l'ufage de ces eaux ferrugineufes.

SÉNEVÉ, f. m. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Nom vulgaire de la moutarde. (*Voyez* Moutarde & Sinapisme.) (R. P.)

SÉNILE, adj. (*Path.*) *Senilis*, dérivé de *fenectus*, vieilleffe, qui eft relatif à la vieilleffe, qui appartient à la vieilleffe. Ainfi on appelle *maladies féniles* celles qui font propres à cette période de la vie : on nomme *débilité* ou *afthénie fénile* la foibleffe qui eft le réfultat des progrès de l'âge : on dit encore *vie fénile*, pour exprimer l'état de *presbytie* qu'on rencontre très-fouvent chez les vieillards. La *gangrène fénile* attaque les extrémités des individus avancés en âge.

(Bricheteau.)

SENNERT (Daniel), (*Biogr. médic.*), fils d'un cordonnier de Breflaw, naquit dans cette ville le 25 novembre 1572. Au fortir de fes humanités, il étudia la médecine, & en 1601 prit le grade de docteur dans la Faculté de Wittemberg. Devenu l'un des profeffeurs de cette Faculté, il acquit une telle réputation, que, fans être obligé de difcontinuer fes leçons, il devint l'un des médecins de l'électeur de Saxe.

Sennert a été célèbre par fa grande érudition; mais, comme beaucoup d'autres, il n'a pu éviter les erreurs fi communes dans le fiècle où il vivoit, & fouvent on lui a reproché d'avoir adopté les idées des gens crédules & ignorans : c'eft ainfi qu'il croyoit à l'aftrologie. Néanmoins, on ne peut difconvenir, qu'au milieu de ces erreurs, peut-être inévitables, il n'ait fouvent fenti le befoin, & manifefté le defir de fecouer le joug auquel les péripatéticiens de cette époque vouloient affujettir la fcience.

Les écrits de ce médecin ont été collectivement publiés fous le titre d'*Opera omnia*, en un volume in-folio, dont il y a eu quatre éditions fucceffives.

Sennert mourut le 21 juillet 1637, des fuites de la pefte.

(*Extr. de la Biogr. médic.*) (R. P.)

SENS, f. m. pl. (*Phyfiol.*) *Senfus.* Voir, entendre, fentir, goûter & toucher; ce peu de mots renferment l'enfemble des rapports qui peuvent s'établir entre nous & les corps extérieurs. Mais ces relations exigent un appareil d'organes appropriés à chaque efpèce de fenfations, & le plus communément encore elles ne s'établiffent que fous l'influence d'agens particuliers. Ainfi, dans les phénomènes de l'audition, l'exiftence d'un milieu capable de fervir de véhicule au fon, eft tout auffi indifpenfable que l'eft pour l'œil la néceffité d'a-

mettre, soit une émission lumineuse, soit des ondulations excitées dans un milieu uniformément répandu dans l'espace & destiné à établir une communication entre nous & des corps dont nous sommes séparés par d'immenses intervalles. Enfin, les émanations qui s'échappent des corps odorans & l'intervention de la salive, sont des conditions hors desquelles les sens de l'odorat & du goût ne sauroient remplir les fonctions qui leur sont confiées. Dès-lors, quatre des organes de nos sens sont toujours influencés médiatement; de là résulte que les notions qu'ils nous fournissent doivent être beaucoup moins certaines que dans le cas d'une action immédiate, comme cela a lieu dans les phénomènes du toucher. En effet, indépendamment des illusions qui peuvent être produites par une disposition anomale des organes, il y a encore celle à laquelle peuvent donner naissance les modifications dont est susceptible l'agent destiné à transmettre les impressions, & à cet égard les diverses hallucinations prouvent, d'une part, jusqu'à quel point les organes des sens peuvent être pervertis, bien que sous le rapport physique ils paroissent réellement dans leur état naturel; & de l'autre, une multitude d'illusions, soit optiques soit acoustiques, ne permettent point de douter que l'on altère une sensation lorsque l'on en modifie les moyens de transmission.

Pour être perceptible, une impression doit avoir une certaine énergie, & surtout une certaine durée; ainsi, des vibrations trop lentes ou trop rapides, ne peuvent fournir de sons appréciables. Dans le premier cas, ces sons n'excitent point suffisamment l'oreille, & dans le second, ils l'étourdissent, sans lui laisser la faculté de les comparer. Une lumière trop foible ou trop vive, laisse les objets dans l'obscurité ou éblouit l'œil qui les regarde. Des odeurs trop fugaces ou trop pénétrantes, des saveurs trop légères ou trop énergiques, des corps d'une température trop basse ou trop élevée, laissent en repos ou blessent les organes de l'odorat, du goût ou du toucher. A cet égard, une remarque importante est la nécessité d'une *éducation préparatoire*, sans laquelle les sens, bien qu'impressionnés d'une manière régulière, ne sauroient fournir les élémens d'une sensation distincte.

S'il nous est possible de déterminer avec assez d'exactitude dans quelle partie d'un organe l'impression est produite, il ne nous est pas aussi facile de voir comment cette impression se transmet à l'ame & produit la sensation. La structure anatomique des organes, & la connoissance des lois physiques auxquelles obéissent certains agens, donnent des notions positives sur la première partie de cette question; tandis que la seconde, toute spéculative, est réellement du domaine de la psychologie. (*Voyez* ce mot.) Dès-lors, il ne faut point être étonné si l'on s'accorde assez généralement sur l'une, tandis que l'autre est un sujet inépuisable de discussions, sauf quelques points sur lesquels les idées sont assez nettement arrêtées. Ainsi, l'influence du système nerveux, comme moyen de transmission jusqu'au *sensorium commune*, est incontestable; mais, si des organes des sens extérieurs, on veut passer à ce que l'on a nommé le *sens intérieur*, on s'aperçoit bientôt que nous sommes loin de posséder tous les élémens dont se compose une question aussi compliquée; aussi n'entrerons-nous point dans un examen qui d'ailleurs appartient au mot SENSATION. Seulement, nous nous bornerons à remarquer, qu'en général, dans les diverses classes d'animaux, le nombre & les développemens des appareils sensoriaux, est toujours en rapport avec leurs besoins & la difficulté de leur conservation. Aussi ces organes finissent-ils par se confondre les uns avec les autres, & par devenir à peu près inappréciables chez les êtres réduits à une existence en quelque sorte végétative. (*Voyez* ŒIL, OLFACTION, OREILLE, OUIE, dans le *Dictionnaire d'Anatomie*; & GOUT, ODORAT, PERCEPTION, SENSATION, TACT, TOUCHER, VUE, &c., dans ce Dictionnaire.)

(R. P.)

SENSATION, s. f. *Sensatio.* (*Physiol.*) Le mot *sensation* indique un phénomène purement psychologique, par lequel une impression transmise au cerveau, soit par les organes des sens, soit par un ou plusieurs organes intérieurs, arrive à l'ame & est perçue par elle.

Puisque, d'après leur source, les impressions sont de deux espèces, internes & externes, il y a également deux sortes de sensations, les unes qui nous mettent en rapport avec les objets extérieurs, les autres qui nous font connoître ce qui se passe en nous.

Pour que les premières, qu'on appelle *sensations externes*, aient lieu, il faut qu'il y ait : 1°. action d'un agent extérieur sur un organe des sens; 2°. que celui-ci soit dans des dispositions telles, que les qualités de cet agent, par lesquelles il est naturellement en rapport avec lui, puissent agir sur lui; 3°. que les nerfs soient dans des conditions favorables pour transmettre l'impression des organes des sens au cerveau; 4°. enfin que ce dernier, auquel sont conduites toutes les impressions, soit lui-même parfaitement sain. Toutes ces conditions organiques doivent être réunies pour que la transmission des impressions ait lieu; il suffit qu'une seule manque, pour que cette transmission ne puisse s'effectuer. Cependant quand l'impression est parvenue au cerveau, il n'y a point encore sensation, & ce phénomène n'a lieu que quand l'impression a été perçue par l'ame. Ce sera vainement que tout sera le mieux disposé pour que les impressions parviennent jusqu'au cerveau, elles ne seront point perçues si l'esprit est fortement dirigé sur quelque point. Bien que nous

n'ayons, par exemple, aucun moyen d'empêcher que le son ne frappe continuellement notre oreille, si nous sommes attentivement occupés d'un objet, si un de nos sens est tendu sur un objet que nous cherchons à étudier avec soin, le bruit qui se fait à côté de nous n'est point perçu; il en est de même des yeux, bien qu'ils soient disposés de manière à ce qu'un grand nombre d'images viennent se peindre au même temps sur la rétine, quelques-unes seulement sont perçues.

Il est si vrai de dire que la sensation est un phénomène purement intellectuel, que par le seul fait de l'intelligence, & sans qu'on puisse admettre aucune modification préalable dans les organes des sens, les impressions peuvent être perçues d'une manière beaucoup plus parfaite, lorsqu'elle-même dirige ces organes. On nomme *attention* cette action par laquelle l'ame dirige un sens sur les impressions qui doivent le frapper; son intervention est telle dans l'exercice de nos sens qu'elle les rend sensibles à une foule d'impressions qui sans elle leur eussent échappé; elle établit dans une même sensation des différences tellement tranchées, que l'action d'un sens s'exprime par des mots différens, suivant le degré d'intensité qu'elle lui imprime. De là ces expressions *voir*, *regarder*, *entendre*, *écouter*, &c., pour établir la distinction entre voir simplement un objet & l'examiner attentivement, recevoir par l'organe de l'ouïe l'impression vague d'un son & l'action d'entendre, en concentrant son attention sur une impression qui frappe l'oreille, &c.

Tel est encore le pouvoir de l'esprit sur les organes des sens, que non-seulement il augmente leur impressionnabilité, mais qu'il peut encore reproduire des impressions passées. C'est ainsi que dans le silence & dans l'obscurité de la nuit, les objets qui nous occupent plus ou moins fortement viennent se présenter à nos yeux d'une manière plus ou moins distincte. Ne faut-il point que le peintre qui, loin de la personne dont la figure l'a frappé, en retrace les traits, ait en quelque sorte ces traits sous les yeux au moment où il les reproduit? Cette activité du principe sentant est telle encore que sans que cette préoccupation dont nous venons de parler ait eu lieu, il fait entrer les sens en action à l'occasion d'impressions qu'on ne peut pas plus attribuer à des objets extérieurs qu'à la mémoire; de là ces images plus ou moins bizarres qui pendant la nuit, & quand nous sommes encore dans l'état de veille, viennent frapper nos yeux, & nous présenter une foule d'objets auxquels nous ne pensions nullement.

Aux deux sources de sensations énoncées en commençant, on pourroit donc en ajouter une troisième, qui existe dans l'intelligence elle-même, puisqu'ainsi que nous venons de le voir, non-seulement elle modifie les impressions qui nous viennent du dehors, mais qu'elle peut en créer qui ne viennent point hors de nous, & à l'occasion desquelles les sens n'entrent pas moins en action.

Il est impossible de concevoir les phénomènes organiques des sensations sans admettre une modification des organes des sens, des nerfs qui les unissent au cerveau, & de ce dernier lui-même: mais quelle est cette modification? et en quoi consiste-t-elle? Nous ne savons rien de satisfaisant sur ce point. Notre ignorance est bien plus profonde encore pour ce qui concerne le mode d'action du principe qui perçoit: toute sensation suppose *impression*, *transmission* & *perception*; si pour ce qui est des deux premières nous possédons quelques connoissances, dont encore nous sommes à chaque instant forcés de reconnoître l'insuffisance, il faut aussi avouer que quant à la troisième, passé l'énoncé du fait, nous ne savons plus rien.

Bien qu'ainsi que nous venons de le dire, l'ame soit loin d'être purement passive dans les sensations, toujours est-il cependant qu'elle perçoit les impressions telles qu'elles lui sont apportées par les sens; tout ce qui modifie ces derniers altère plus ou moins les impressions. On conçoit que si la sensibilité d'un sens est diminuée, ou si elle est augmentée, l'ame sera diversement affectée dans ces deux cas, & ne percevra point de la même manière. Les tempéramens, les constitutions individuelles, donnent lieu à des différences plus ou moins notables dans la manière de sentir; il en est de même des circonstances qui entraînent des changemens dans l'économie, telles que l'âge, le sexe, les occupations habituelles, &c. La coloration des objets en rouge, dans certaines inflammations de l'œil, ou quand l'encéphale est le siége d'une congestion sanguine imflammatoire, les diverses saveurs qu'on attribue aux corps suivant l'état dans lequel se trouve la langue, les sensations diverses de froid ou de chaud qu'on éprouve par le toucher, selon le rapport de température existant entre la main & l'objet qu'on touche, & une multitude d'autres faits puisés, soit dans l'ordre physiologique, soit dans l'état pathologique, font suffisamment voir que dans un grand nombre de circonstances, c'est dans les organes des sens eux-mêmes qu'il faut chercher la cause des sensations erronées. Mais, ainsi que nous l'avons dit plus haut, l'esprit jouit en quelque sorte de la faculté de créer des impressions, à l'occasion desquelles les sens paroissent entrer en action: voilà donc encore une nouvelle source d'erreurs, qui tantôt nous présentent les objets avec des qualités qui ne leur appartiennent pas, & tantôt nous mettent en relation avec des objets purement imaginaires; ce que fait un verre convexe placé au-devant de l'œil, la frayeur ne le fait pas moins. La prévention peut faire voir à l'homme le plus probe & le plus sincère, des choses qui n'ont d'existence que pour lui. Qu'un homme soit fortement préoccupé par l'idée qu'il est en

butte aux pourfuites de quelques-uns, ou qu'il foit dominé par quelque paffion, les objets de ces idées ne tarderont pas à fe perfonnifier, & bientôt il verra ou entendra l'objet de fes terreurs ou celui de fes affections.

Il y a donc dans les fenfations, d'une part, action des fens fur l'ame, & d'une autre part réaction de cette dernière fur les organes des fens.

Dans l'état phyfiologique, la plupart des actes qui ont rapport à la vie organique fe paffent à notre infu; cependant qu'il furvienne quelque modification, foit dans l'économie en général, foit dans un ou plufieurs organes chargés de quelqu'une des fonctions de cette vie, le principe qui perçoit a bientôt la confcience de ce qui fe paffe. Des impreffions d'une nature particulière lui font tranfmifes par des nerfs, qui, dans l'état naturel, loin d'être agens conducteurs des organes aux fources de la fenfibilité, femblent n'être deftinés qu'à tranfmettre l'influence des derniers aux premiers. Il s'établit un nouvel ordre de fenfations qu'on appelle *internes*, parce que leur caufe eft en nous, & non dans les objets extérieurs; ces fenfations, qui ont pour but notre exiftence matérielle, éveillent d'une manière plus particulière le fentiment de nos befoins : la faim, la foif, certains defirs inftinctifs qu'on éprouve dans l'état de maladie font des fenfations de ce genre.

Tout fe lie & tout s'enchaîne dans l'économie; ce principe n'eft pas moins applicable aux fonctions qui nous occupent qu'à toutes les autres. Les fenfations externes & internes font unies par des rapports tellement étroits que rarement elles s'exercent ifolément : on les voit prefque toujours s'influencer réciproquement; l'appétit donne de la faveur aux mets les plus groffiers, les defirs prêtent des charmes aux objets fur lefquels ils fe portent; ils modifient même l'action des fens, jufqu'au point de tranformer des défauts en perfections, ou même de faire voir des qualités qui n'exiftent que pour celui qu'ils dominent. Les impreffions qui viennent des fens externes éveillent fouvent des fenfations internes. La vue d'un objet dégoûtant excite les contractions de l'eftomac; certaines odeurs produifent le même effet, &c. Il feroit fuperflu de multiplier les exemples pour appuyer une affertion dont les faits les plus ordinaires prouvent la vérité, & que cependant on perd trop fouvent de vue.

Ces confidérations, auxquelles nous devons nous borner ici, repofent, comme il eft aifé de le voir, fur cette définition reproduite dans ces derniers temps, & développée par de favans & profonds métaphyficiens, l'*ame eft une intelligence fervie par des organes*. S'il eft permis de regarder comme une vérité inconteftable un principe à l'aide duquel les faits s'expliquent de la manière la plus plaufible, celui-ci nous paroît réunir toutes les conditions d'une vérité. Que le fcepticifme s'exerce fur l'exiftence des corps, fur leurs qualités, fur le degré de certitude des idées qui nous viennent des fens, la matière eft certainement belle & étendue, & fous ce rapport même le fcepticifme peut très-bien s'accorder avec le fpiritualifme. Quant à nous, nous demeurons perfuadé qu'il y a dans la fenfation quelque chofe de plus qu'une fimple modification organique; quelqu'inconteftable que foit pour nous cette modification, fur laquelle nous ne favons d'ailleurs rien, nous la regardons comme infuffifante pour rendre raifon des fenfations & des phénomènes qui en réfultent. Vouloir s'en tenir à ce qu'il y a de purement organique dans ces fonctions feroit faire faire un pas rétrograde à la fcience, pour retomber après tout dans des fyftèmes & des hypothèfes qui font loin de fatisfaire un efprit févère. (L. J. Ramon.)

SENSIBILITÉ, f. f. (*Phyfiol.*) La fenfibilité eft l'aptitude des corps vivans à recevoir des impreffions qui font tranfmifes à un centre fenfitif par les nerfs : elle varie en raifon de la différence de compofition & d'ufage des organes & des tiffus. On défigne fous le nom de *fenfibilité fpéciale, fenforiale*, celle qui donne aux fens la faculté exclufive de percevoir les propriétés particulières des corps, telles que leur fapidité, leurs couleurs, leurs fonoréité, leurs formes, &c. : de là la fenfibilité optique, auditive, olfactive, guftative, tactile. Il eft auffi un autre genre de fenfibilité fpéciale, que l'on a appelé *tact intérieur*, parce qu'il fe rattache aux fonctions intérieures ou nutritives, telles que le befoin de la réparation, de la reproduction, de la défécation, & que nous nommerions plus volontiers *fenfibilité ganglionnaire*, parce qu'elle femble avoir pour inftrumens fpéciaux les nerfs ganglionnaires. Par fenfibilité générale on entend la propriété qu'ont nos organes d'être affectés d'une foule de manières différentes, mais toutes appréciables. Cette fenfibilité, commune à toutes les parties vivantes, varie toutefois à l'infini dans fes degrés, fuivant la complexité de ftructure des parties, & la quantité de nerfs qu'elles contiennent : elle fe développe quelquefois accidentellement dans des organes qui en font naturellement dépourvus; tels font les os, les ligamens, peut-être même les cheveux & les ongles.

Bichat, confidérant que la nutrition fuppofe un mode particulier de fenfibilité, a défigné fous le nom de *fenfibilité organique infenfible* les modifications fibrillaires que néceffitent les actes nutritifs. Mais depuis Bichat on a, avec raifon, réduit la valeur du mot fenfibilité à toutes les impreffions perçues avec confcience, & l'on a créé le mot excitabilité pour exprimer la faculté qu'ont les différentes parties de l'organifation de recevoir ces impreffions dont nous n'avons pas la confcience. M. Brouffais a donné à la propriété affimilatrice le nom de *chimie vivante*; faculté qui, fuivant lui, préfide à la formation & à l'ac-

croiſſement du fœtus, à la nutrition de tous les tiſſus, au développement de tous les organes, qui détermine l'afflux des matériaux alibiles vers tel organe, les repouſſe de tel autre organe, en un mot, raiſonne pour ainſi dire toutes les actions nutritives. D'autres, tels que MM. Boiſſeau & Bégin, rejetant à la fois la dénomination de ſenſibilité organique latente & celle de chimie vivante, ont adopté le mot *irritabilité* pour exprimer la cauſe de ces mêmes actes : dans ce cas l'irritabilité ſe prend uniquement pour l'aptitude des différens tiſſus à recevoir l'impreſſion des divers excitans, & ne doit point être confondue toutefois avec celle qui eſt départie au cœur, aux muſcles, & que l'on déſigne ſous le titre d'*irritabilité hallérienne.*

Il n'eſt guère permis de douter que le ſyſtème nerveux ne ſoit l'inſtrument excluſif de la ſenſibilité : partout où l'on rencontre des nerfs, on trouve de la ſenſibilité; partout les degrés de ſenſibilité coïncident avec le volume & le nombre des nerfs. Déchirez, cautériſez une partie quelconque du corps plus ou moins ſenſible, après avoir lié ou coupé le tronc nerveux qui s'y diſtribue, & la douleur ſera nulle. Mais, les nerfs ſont-ils ſeulement des agens de tranſmiſſion de la ſenſibilité? ou ſont-ils eux-mêmes des inſtrumens de ſenſibilité? D'après les expériences de Haller, de Bichat, de Legallois, de Flourens, il paroît certain que la ſenſibilité & la motilité, diſtinctes entr'elles, n'appartiennent nullement à la ſubſtance même des nerfs, mais qu'elles néceſſitent chacune un centre nerveux pour s'accomplir, le nerf n'étant en quelque ſorte que le conducteur ou la condition matérielle du principe de la ſenſation & de la contraction, ſans être lui-même ni ſenſible, ni contractile. M. Flourens s'eſt également aſſuré par des expériences que la ſenſibilité & la motilité n'appartiennent pas plus à la moelle épinière qu'aux nerfs, & que la moelle épinière eſt ſeulement chargée d'opérer par les nerfs la diſperſion de la ſenſibilité, dont le centre ou foyer, d'après ce phyſiologiſte, occupe la partie la plus élevée de la moelle alongée.

Quant à la ſenſibilité ſenſoriale, il n'eſt pas plus douteux que chacune des ſenſations auxquelles elle ſe rapporte n'ait elle-même un centre nerveux ſpécial. L'expérimentation phyſiologique & l'anatomie pathologique ſemblent également d'accord ſur ce point; c'eſt ainſi que les différentes anomalies qu'éprouvent la vue, l'ouïe, &c., dans les diverſes altérations de la ſubſtance cérébrale, les hallucinations nombreuſes qui les accompagnent, & qui conſtituent par cela même la plupart des maladies mentales, confirment ſurtout cette vérité. Il nous paroît également certain que le mode de ſenſibilité qui préſide aux beſoins de la faim, de la ſoif, de la défécation, de l'appétit vénérien, &c., eſt ſous la dépendance d'un centre nerveux ſpécial.

Maintenant la ſenſibilité générale eſt-elle dévolue à certains nerfs, ou à tout le ſyſtème nerveux? MM. Charles Bell & Magendie ont conſtaté par des expériences directes & quelques faits pathologiques, tendant à établir qu'il exiſte des nerfs du ſentiment & des nerfs du mouvement, que les racines poſtérieures des nerfs ſpinaux ſont ſpécialement affectées au ſentiment, & les racines antérieures au mouvement. D'un autre côté, les faits relatifs à cette opinion ſont en oppoſition avec ceux qui ont été tentés dans le même but par M. Rolando de Turin, qui prétend que les nerfs ſpinaux antérieurs & poſtérieurs ſont également conducteurs de la ſenſibilité : en ſorte que l'opinion de la diſtinction des deux eſpèces de nerfs ne ſemble pas encore univerſellement admiſe.

Quoi qu'il en ſoit, la ſenſibilité ſpéciale ou générale, cérébrale ou ganglionnaire, ſenſoriale ou inſtinctive, peut ſubir une foule d'anomalies relatives à des degrés d'augmentation, de diminution & de perverſion : anomalies dont il faut encore, dans l'état pathologique comme dans l'état phyſiologique, chercher la véritable ſource dans le ſyſtème nerveux. Certaines perſonnes tombent en ſyncope par le ſeul effet d'une odeur ſuave : il eſt même des individus qui ſont doués d'une telle exaltation de la ſenſibilité olfactive, qu'ils diſtinguent des odeurs là où nul autre n'en rencontre; tel étoit cet aveugle qui par l'olfaction épioit la conduite de ſa fille : de même l'excès de ſenſibilité viſuelle, auditive & tactile, accompagne conſtamment les maladies qui ont pour caractère dominant une excitation de l'appareil encéphalique. (*Voyez* Séméiotique.) C'eſt également dans les différentes parties du ſyſtème nerveux qu'il faut rechercher les nombreuſes anomalies de la ſenſibilité inſtinctive, telles que la dépravation de la faim, de la ſoif (*voyez* Polydipsie), & l'appétit vénérien, &c. Mais il ne faut pas oublier que toute affection de ce genre peut avoir une triple origine, ſavoir l'organe qui reçoit l'impreſſion, le nerf qui la tranſmet & le cerveau qui la perçoit. (P. Jolly.)

SENSIBLE, adj. (*Phyſiol.*) *Senſibilis.* Se dit des parties qui ſont douées de ſenſibilité (*voyez* ce mot), & des qualités des corps qui tombent ſous nos ſens. (L. J. R.)

SENSITIF, adj. (*Phyſiol.*) *Senſitivus.* Se dit de ce qui appartient aux ſens & aux ſenſations. (*Voyez* Sens & Sensation.) (L. J. R.)

SENSITIVE, ſ. f. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Mimoſa pudica* L. Si les propriétés médicales de cette plante ſont à peu près nulles, elle n'en est cependant pas moins remarquable à cauſe d'une ſorte de ſuſceptibilité qui lui fait exécuter des mouvemens que l'on pourroit juſqu'à un certain

point comparer à ceux que l'on observe chez les animaux.

La sensitive est originaire des contrées équatoriales de l'Amérique : elle appartient à la famille des Légumineuses, & depuis long-temps est cultivée dans les jardins : aussitôt qu'on la touche ses folioles se replient, & ses ramuscules s'abaissent de manière à prendre cette situation que dans beaucoup de légumineuses on a nommée le *sommeil de la plante*. Au surplus, pour produire cet effet, le contact n'est point absolument nécessaire : un air agité, la vapeur de l'eau bouillante, des émanations volatiles, telles que celles de l'ammoniaque & d'autres substances analogues, suffisent pour lui donner naissance.

On ignore jusqu'à présent dans quelle partie de la plante réside la force contractile qui produit ces sortes de mouvemens. Quelques auteurs ont pensé qu'il falloit l'attribuer à l'irritabilité des trachées; d'autres au contraire ont cru que c'étoit dans le tissu cellulaire que résidoit la cause de ce phénomène bien propre à exciter la curiosité des physiologistes. (R. P.)

SENSORIUM, (*Physiol.*) Lorsque l'un quelconque des organes des sens est impressioné, il en résulte une sensation qui devient alors indépendante de l'organe qui a servi à la provoquer, & semble émaner d'un centre commun auquel on a donné le nom de *sensorium commune*. Il étoit sans doute rationnel de placer dans le cerveau cette espèce de foyer, où sont en définitive perçues toutes nos sensations; mais indiquer positivement dans quelle partie de l'encéphale il réside, étoit une chose fort difficile : aussi voit-on que sans aucune espèce de raisons, propres à justifier leurs opinions, les uns ont placé ce *sensorium commune* dans les corps cannelés, d'autres dans la glande pinéale, quelques-uns dans la protubérance cérébrale, & d'autres enfin à l'origine de la moelle alongée. (*Voyez* ENCÉPHALE dans le *Dictionnaire d'Anatomie.*) Ce qu'il y a de bien certain, c'est qu'à cet égard, ainsi qu'à beaucoup d'autres, nous ignorons complétement de quelle manière la chose se passe. (R. P.)

SENTIMENT, s. m. (*Physiol.*) Ce mot a reçu, dans le langage médical, plusieurs acceptions différentes. Il se prend quelquefois pour la sensibilité ou la faculté de sentir; d'autres fois pour la perception des impressions, soit externes, soit internes : dans le langage vulgaire il devient quelquefois synonyme d'opinion. Il y a, suivant nous, cette différence entre le mot *sensibilité* & celui de *sentiment*, que l'un exprime simplement la faculté de sentir, tandis que l'autre entraîne une idée de conscience dans la perception de l'objet senti; il y a aussi cette différence entre la sensation & le sentiment, que la sensation nous représente simplement la perception d'une impression quelconque, tandis que le sentiment suppose en outre un jugement. Considéré sous ce point de vue, le sentiment est un acte intellectuel, tandis que la sensibilité & la sensation sont purement organiques. L'homme a le sentiment de la douleur & du plaisir, de sa force & de sa foiblesse, de ses besoins physiques & moraux; les animaux ont la faculté de sentir & de percevoir des impressions, mais sans les apprécier, sans les juger, sans en avoir le sentiment. Par conséquent la sensibilité, la sensation & le sentiment nous semblent représenter trois actes ou trois degrés d'un même phénomène physiologique qui s'enchaînent dans leur exercice sans toutefois être identiques. (P. JOLLY.)

SEPHIROS, s. m. (*Path. chir.*) Dans quelques petits abcès, lorsque l'inflammation n'a pas été assez vive pour provoquer la suppuration, il reste dans le tissu cellulaire une sorte de dureté que quelques pathologistes ont désignée sous le nom de *sephiros*.

SEPS, s. m. (*Erpet*). *Seps*. De σηπειν, corrompre. C'est le nom que l'on donne à des espèces de sauriens urobènes que l'on croyoit autrefois venimeux. Aujourd'hui nous avons à cet égard des idées beaucoup plus exactes, & nous savons ce que l'on doit penser relativement aux qualités nuisibles de certains animaux que l'habitude fait regarder avec une sorte de répugnance; ils perdent la réputation d'être nuisibles aussitôt que l'on se donne la peine d'étudier leurs mœurs & leur structure.

SEPSIS, s. f. (*Pathol.*) Σηψις, de σηπω, je fais pourrir. Expression grecque qui a successivement passé dans les langues latine & française, & dont quelques auteurs se sont servis comme synonyme des mots *corruption* & *putréfaction*. (R. P.)

SEPTANE, adj. (*Pathol.*) *Septanus*. On appelle *septane* une espèce de fièvre intermittente très-rare, dont les accès reviennent tous les sept jours exclusivement. (BRICHETEAU.)

SEPTENAIRE, sub. mas. adject. *Septenarius*. (*Séméiotique.*) Espace de sept jours qui constitue une des périodes que les anciens médecins, partisans des crises & de la doctrine *pythagoricienne* des nombres, assignoient aux maladies aiguës; les trois premiers septenaires, surtout marqués par les nombres *sept*, *quatorze*, *vingt-un*, étoient très-renommés chez eux, & ordinairement réputés l'époque de grands changemens dans les maladies. L'adjectif *septénaire* est aussi quelquefois synonyme de *climatérique*, qui exprime une période de sept années dans la vie humaine. Beaucoup de modernes ne croient pas à la puissance, & même à l'influence du nombre sept dans les maladies; parmi les Anciens même il s'est trouvé des méde-

cins & des philoſophes qui ont nié cette influence. (BRICHETEAU.)

SEPTIQUES, adj. & ſ. (*Thérap. path.*) σηπτικα, *putrefacientia.* Les Anciens donnoient ce nom à des ſubſtances capables de déſorganiſer les tiſſus vivans ſur leſquels on les applique, & qui, à raiſon de la chaleur & de l'humidité dont il les ſuppoſoient pourvus, occaſionnent ordinairement ſans douleur une eſchare molle & comme diffluente, offrant l'apparence d'une partie qui a été frappée par la putréfaction naturelle; ces ſubſtances ſont de véritables cauſtiques, parmi leſquels on place l'arſenic, l'orpiment, la chaux vive, la leſſive, le mercure précipité & ſublimé, les œufs de fourmis, &c. Quoique ces ſubſtances ſe trouvent réunies dans les auteurs de matière médicale ſous le titre de *ſeptiques*, elles ſont loin d'avoir toutes une action ſemblable : ainſi, par exemple, la déſorganiſation qu'opère le ſublimé corroſif n'a pas l'apparence d'une putréfaction; mais nous avons cru devoir citer enſemble ces eſcharotiques parce qu'ils ſe trouvent dans les catalogues : des réflexions critiques & des détails ſur la manière d'agir de chacun d'eux nous entraîneroient beaucoup trop loin.

Les idées que les médecins eurent long-temps ſur la poſſibilité d'une véritable putréfaction dans le corps humain encore doué de la vie, firent admettre des corpuſcules, des miaſmes ſeptiques répandus dans l'atmoſphère dans certaines circonſtances, & capables de préparer ou de développer cet état putride. Le Dr. Mittchill, croyant reconnoître dans ces miaſmes des qualités acides, créa un *acide ſeptique*, & lui oppoſa les ſubſtances alcalines, qui remplacèrent depuis lors, en Amérique, les fumigations acides, ouvrant peut-être ainſi la voie à la découverte des moyens déſinfectans, dont la chimie a tout récemment enrichi la médecine.

Les toxicologiſtes ont fait une claſſe particulière de poiſons, auxquels ils ont donné le nom de *ſeptiques*. Ils ont pour caractères de déterminer une foibleſſe générale, la diſſolution des humeurs, des ſyncopes, & de ne pas altérer en général les facultés intellectuelles (*Orfila*); pluſieurs d'entr'eux tendent à produire une déſorganiſation gangréneuſe à l'extérieur du corps.

(EMERIC SMITH.)

SEPTON, ſub. m. (*Chim.*) Lorſque l'examen comparatif des ſubſtances gazeuſes eut fait connoître la diverſité de leurs propriétés, on éprouva le beſoin de leur donner des noms particuliers. L'une d'elles, celle que nous connoiſſons aujourd'hui ſous le nom d'*azote*, fut par quelques chimiſtes étrangers nommée *ſepton*, dénomination impropre en ce qu'elle ſembleroit attribuer à ce gaz des effets qu'il ne produit réellement pas.

(R. P.)

SEPTOSES, ſub. f. pl. (*Path.*) Un certain nombre d'affections ſeptiques, les fièvres adynamiques, ataxiques, les inflammations gangréneuſes, &c., ſont accompagnées de ſymptômes évidens de putridité que quelques médecins chimiſtes ont attribués à une ſurabondance d'azote : dès lors le mot *ſeptoſes* leur a ſemblé être celui qui pouvoit déſigner, de la manière la plus convenable, ces ſortes de maladies, puiſqu'il indique à la fois & la cauſe & l'effet. (R. P.)

SEPTUM (*Anat.*), cloiſon, de *ſepire*, enclore, environner. Mot latin tranſporté dans notre langue, par lequel on déſigne certaines cloiſons qui ſéparent deux cavités, ſoit que ces cavités renferment pluſieurs organes, ſoit qu'elles faſſent partie d'un même organe.

Pluſieurs organes ou parties d'organe portent ce nom :

1°. *Septum lucidum*, *pellucidum* ou *cloiſon des ventricules* (*ſeptum médian* de Chauſſier). Il eſt ſitué entre les ventricules latéraux, ſur la ligne médiane du cerveau, au-deſſous du corps calleux, au-deſſus de la partie moyenne de la voûte à trois piliers, entre le corps ſtrié en avant & les couches optiques en arrière : il a la forme d'un triangle dont la baſe eſt en avant. Cette cloiſon eſt formée par l'adoſſement de deux lames entre leſquelles exiſte un eſpace appelé *foſſe de Sylvius* : chaque lame formée en dedans de ſubſtance médullaire, en dehors de ſubſtance griſe, eſt tapiſſée d'une membrane ſéreuſe extrêmement délicate, qui fournit quelquefois beaucoup de ſéroſité.

D'après les recherches de Tiedemann le ſeptum médian ne paroît qu'à cinq mois chez le fœtus humain, & n'exiſte que chez les mammifères.

2°. *Septum medium.* La cloiſon qui ſépare les ventricules, ainſi que celle qui remplit les mêmes fonctions à l'égard des oreillettes, porte le nom de *ſeptum medium*; mais toutefois avec la néceſſité d'y ajouter le nom de la partie, ainſi on dira le *ſeptum des ventricules*, &c., parce que ce même nom de *ſeptum medium* a également été donné au *médiaſtin*, diſtingué en antérieur & en poſtérieur, formé par l'adoſſement des plèvres, & qui ſépare la poitrine en deux parties, l'une à droite & l'autre à gauche, & ſans aucune communication, & entre les lames duquel ſe trouve placé le thymus en haut & en avant, le cœur en bas & en avant, & l'œſophage en arrière.

3°. *Septum narium*, appelé auſſi *cloiſon des foſſes naſales*, ſitué au milieu des foſſes naſales, les ſéparant en deux parties, une droite & l'autre gauche, eſt formé en arrière par le vomer, en avant par le cartilage triangulaire de la cloiſon des foſſes naſales. Cette cloiſon, comme le reſte des foſſes naſales, eſt recouverte par la membrane muqueuſe, qui tapiſſe les anfractuoſités ol-

factives : elle est ordinairement déjetée à droite ou à gauche.

4°. *Septum staphylin.* Nom donné autrefois au voile du palais, & maintenant inusité.

5°. *Septum transversum.* Expression dont Celse s'est servi le premier pour désigner le diaphragme, & qui de nos jours n'est plus en usage. (*Voyez* le mot SEPTUM dans le *Dictionnaire d'Anatomie.*)

(NICOLAS.)

SÉQUESTRATION DES ALIÉNÉS. (*Pathol. inter., Méd. lég.*) Plusieurs motifs doivent engager à *séquestrer* de la société les individus qu'une maladie funeste a privés de l'usage de leur raison. L'intérêt public aussi-bien que le leur réclame cette mesure, qui d'ailleurs, sous le rapport médical, peut en changeant la direction de leurs idées contribuer à leur guérison.

Dans quelles circonstances cette mesure devient-elle indispensable? Quelles sont les proportions dans lesquelles il convient d'en user? Quelles sont aussi les modifications que l'on doit y apporter, suivant le sexe, l'âge, la susceptibilité & l'espèce d'aliénation dont est attaqué le malade? Enfin quels sont les cas dans lesquels l'intervention du ministère public est indispensable, utile, superflue ou même nuisible? Chacune de ces questions est importante : elles tiennent plus ou moins à des considérations thérapeutiques & morales, & c'est dans les articles MANIE, MÉDECINS EXPERTS, MÉDECINS JURÉS & MÉDECINE MENTALE, que l'on en trouvera la solution. (R. P.)

SEQUESTRE, s. m. (*Pathol. chir.*) *Sequestrum.* On a ainsi nommé la séparation qui s'opère entre les parties vivantes d'un os & celles qui sont frappées de mort. On l'observe sur les os longs & cylindriques, & plus rarement sur les os plats : lorsque la portion d'os *sequestrée* est superficielle & peu épaisse, on lui donne le nom d'*exfoliation* (*voyez* ce mot dans le *Dictionnaire de Chirurgie*); tandis que si elle est considérable & attaque une grande portion d'un os long, on la nomme *nécrose*. (*Voyez* l'article NÉCROSE dans ce Dictionnaire & dans celui de *Chirurgie.*)

(R. P.)

SEREIN, s. m. (*Météorol.*) Ce mot & celui de *rosée* indiquent un seul & même phénomène : seulement l'époque à laquelle il se manifeste est différente. Le serein commence à l'instant où le soleil, se rapprochant de l'horizon, laisse la terre se refroidir par voie de rayonnement, & lui permet de condenser une portion de l'eau qui existe dans l'atmosphère, sous forme de vapeurs. On conçoit que suivant l'état hygrométrique de ce milieu, la précipitation aura lieu plus tôt ou plus tard; aussi dans les endroits marécageux, & en général dans le voisinage d'une grande masse d'eau, le serein se fait-il ressentir, même avant le coucher du soleil, & sa quantité va continuellement en augmentant jusqu'à l'époque du lever de cet astre. Dans les lieux secs, & où l'hygromètre n'indique que des vapeurs peu abondantes, ce n'est qu'au moment le plus froid de la nuit, c'est-à-dire le matin, avant le lever du soleil, que la précipitation de la vapeur a lieu, & produit la rosée. Ces deux phénomènes sont, au surplus, susceptibles d'éprouver des modifications dépendant de plusieurs circonstances : ainsi d'une part à la campagne le *serein* & la *rosée* sont beaucoup plus abondans qu'à la ville; & de l'autre lorsque le ciel est couvert, la différence des températures du jour & de la nuit peut être trop légère pour leur laisser la liberté de se produire; tandis que la circonstance la plus favorable, est celle d'un jour très-chaud, suivi d'une belle nuit.

Les recherches du Dr. Wells ne laissent plus la moindre incertitude sur la théorie de ces deux phénomènes ou plutôt de ce phénomène unique.

Quant aux effets que peuvent produire sur la santé le serein & la rosée, ils sont ceux que provoquent les rapides vicissitudes du chaud au froid, & surtout au froid humide, lorsqu'on n'a pas la précaution de se prémunir contre leur influence, en s'entourant de toutes les garanties que notre état de civilisation permet de leur opposer. (*Voyez* AIR ATMOSPHÉRIQUE dans ce Dictionnaire.) (THILLAYE aîné.)

SEREINAGE, s. m. (*Hyg.*) C'est le nom du procédé usité dans les lazarets, pour purifier les effets que l'on soupçonne empreints de miasmes contagieux : à cet effet, on les expose à l'influence de la rosée & à celle du serein. Dans l'état actuel de nos connoissances chimiques, peut-on se fier à une opération que l'on rendroit plus simple, & qui surtout offriroit des garanties plus certaines, si on lui appliquoit les moyens de désinfection fréquemment employés dans une foule de circonstances? (*Voyez* LAZARET, MÉDECINE NAVALE, NAVALE (Hygiène navale), PESTE, QUARANTAINE, dans ce Dictionnaire.)

SEREINE (Goutte sereine). (*Path.*) Nom sous lequel on désignoit autrefois l'amaurose. (*Voyez* ce dernier mot dans le *Dictionnaire de Chirurgie.*)

(R. P.)

SÉREUX, SE, adj. (*Anat. physiol.*) *Serosus*, aqueux, sang *séreux*, sang qui abonde en sérosité, qui est très-fluide, qui contient beaucoup d'eau. Système *séreux*, tissu *séreux*, est une collection de lames comprises sous le titre général de *membranes séreuses.*

Les membranes séreuses, appelées *membranes villeuses simples*, ou *membranes diaphanes* par les Anciens, ne sont bien connues que depuis Bichat : elles forment des ampoules sans ouverture, qui ne diffèrent guère que par l'ampli-

tude des vacuoles ou cellules du tiſſu aréolaire naturel. On les trouve dans toutes les cavités ſplanchniques, dans les articulations diarthrodiales, autour d'un grand nombre de tendons, & ſous la peau, partout où les tégumens ſont expoſés à des gliſſemens multipliés & un peu étendus, par ſuite des mouvemens de quelque ſegment du ſquelette. Toutefois ce n'eſt que dans le crâne, la poitrine, l'abdomen & le ſcrotum que ces membranes portent le nom de *ſéreuſes* proprement dites; les autres forment un groupe à part, déſigné par l'épithète de *ſynoviales*, qu'on ſubdiviſe enſuite en ſynoviales articulaires, ou ſynoviales tendineuſes, & en ſynoviales ſous-cutanées ou bourſes muqueuſes.

Les membranes ſéreuſes ſont minces, tranſparentes, peu extenſibles, dépourvues de vaiſſeaux reconnoiſſables, de nerfs & même d'organiſation véritable; ſous ce rapport elles reſſemblent à l'épiderme dont elles ſe rapprochent encore par pluſieurs autres caractères. Leur ſurface externe, plus ou moins adhérente, eſt doublée d'une couche cellulaire qui les unit aux parois des cavités qu'elles tapiſſent, ou bien aux viſcères qu'elles enveloppent; c'eſt à cette couche qu'appartiennent les vaiſſeaux qui, au premier coup-d'œil, ſemblent ramper dans l'épaiſſeur même des membranes ſéreuſes; c'eſt elle auſſi qui eſt le ſiége ordinaire de l'inflammation, & des productions ou altérations pathologiques qu'on a coutume d'attribuer aux lamelles diaphanes elles-mêmes. C'eſt elle encore, par ſuite de ſa laxité naturelle, qui leur permet de gliſſer d'un point ſur l'autre, de ſuivre, en ſe déplaçant, les organes qui changent de volume & de poſition, ou qui s'échappent au-dehors. Leur face interne, libre, toujours lubréfiée par le fluide ſéreux qu'elles exhalent, eſt liſſe & polie quand on l'examine à l'œil nu; mais à l'aide du microſcope on y découvre une très-grande quantité de villoſités très-courtes. La roſée qui l'humecte, & les mouvemens, preſque continuels des viſcères environnans, l'empêchent de contracter des adhérences, bien qu'elle ſoit habituellement en contact avec elle-même. Ces adhérences ne ſont pas rares cependant, mais ce n'eſt qu'à la ſuite de l'inflammation qu'elles ſe manifeſtent.

L'uſage principal des membranes ſéreuſes eſt de favoriſer le gliſſement des ſurfaces mobiles les unes ſur les autres, & cet uſage elles le rempliſſent à l'aide du liquide verſé a leur intérieur ſous la forme de vapeur, comme pour émouſſer leur ſenſibilité, amortir les frottemens & prévenir leur irritation.

On a, dès long-temps, fait juſtice de l'idée des Anciens, qui vouloient que la ſéroſité des membranes en queſtion fût ſécrétée par des corps, des glandes particulières. Monro & Bichat ſurtout ont démontré que ce liquide arrivoit dans les ampoules ſéreuſes par ſimple exhalation, ou par perſpiration, & qu'il en étoit retiré par inhalation ou par abſorption. En admettant avec ce dernier auteur des vaiſſeaux exhalans & des vaiſſeaux inhalans, rien ne ſeroit plus facile, à la vérité, que d'expliquer, avec les Anciens, les fonctions des membranes ſéreuſes; mais, comme il importe de ne pas accorder trop de confiance à de pures ſuppoſitions, il eſt bon de remarquer que ce ſyſtème vaſculaire n'a jamais été obſervé par perſonne, pas même par Bichat, & que l'exhalation & l'inhalation ſe conçoivent parfaitement bien ſans ſa participation; tout porte à croire en effet que ces deux phénomènes ſont preſqu'entièrement ſoumis aux lois générales de la phyſique, qu'ils ne ſont autre choſe que le réſultat de l'exſudation, de la tranſſudation & de l'imbibition.

Dans le principe les membranes ſéreuſes ne ſe diſtinguent, non plus que l'épiderme, de la maſſe homogène que forme l'embryon, que par leur aſpect liſſe & humide; il ſemble qu'elles ne ſoient que la couche la plus ſuperficielle des organes qu'elles revêtent; que leur denſité, leur iſolement, leur transformation en membrane enfin, ne ſoient qu'un effet de la preſſion, des frottemens qu'elles éprouvent, & de la préſence du liquide qu'elles contiennent. Celles qui ſe forment après la naiſſance, ſoit accidentellement, ſoit naturellement, le ſont très-certainement par ce mécaniſme; c'eſt ce que démontrent ſans réplique les fauſſes articulations, pluſieurs bourſes muqueuſes, & différens kyſtes; la macération, l'ébullition, les réactifs chimiques & le retour de pareilles membranes à l'état aréolaire, ſoit par ſuite des progrès de l'âge, ſoit à la ſuite des maladies, viennent encore à l'appui de cette opinion. Elles ſont le ſiége ſpécial des hydropiſies, & peuvent être affectées de toutes les autres maladies auxquelles les autres ſyſtèmes organiques ſont expoſés. (*Voyez* les mots ARACHNOÏDE, CAPSULES, CRYPTE, GAÎNES TENDINEUSES, PÉRICARDE, PÉRITOINE, PLÈVRES, SYNOVIALES, VAGINALE (Tunique vaginale), dans le *Dictionnaire d'Anatomie.*) (VELP.)

SERINGUE, ſ. f. (*Inſtr. chir.*) *Clyſter.* La ſeringue ſert dans la plupart des circonſtances où il s'agit de porter un liquide dans une cavité, ſoit pour en irriter les parois, ſoit pour la débarraſſer de matières étrangères qui y ſont accumulées, & qui pour en ſortir ont beſoin d'être délayées. On l'emploie auſſi pour faire paſſer de l'eau, ou toute autre ſubſtance analogue, à travers des canaux que l'on veut déſobſtruer.

Il exiſte donc pluſieurs ſortes de ſeringues, qui toutes conſiſtent en un cylindre de métal (étain ou argent), dans lequel on renferme un liquide que l'on comprime enſuite à l'aide d'un piſton qui le fait jaillir par un ajoutage nommé *canule.* Quelquefois pour agir avec plus de force ſur le liquide, au lieu de preſſer le piſton au moyen du manche qui lui eſt adapté, on le fait

mouvoir à l'aide d'un fyftème de roues dentées, mues par une manivelle, ce qui augmente confidérablement la force; mais ce n'eft guère que dans les appareils dont fe fervent les anatomiftes pour injecter les fyftèmes vafculaires fanguins, qu'il eft utile de recourir à ce moyen.

Après la *feringue anatomique*, viennent celles qui font deftinées à adminiftrer des lavemens, à faire des injections, foit à la fuite de quelques opérations de chirurgie, foit dans le vagin, le canal de l'urèthre, le conduit auditif externe, le canal lacrymal, le finus maxillaire, &c.

C'eft dans la forme de l'ajoutage que confifte la différence la plus remarquable entre les diverfes efpèces de feringues : par exemple, la canule de la *feringue à lavement* eft droite ou courbe, fuivant la manière dont on fe propofe d'en faire ufage; celle de la *feringue vaginale* eft en olive, & percée en arrofoir : pour injecter dans le canal de l'urèthre, il fuffit d'une canule de quelques lignes de longueur; pour le conduit auditif, c'eft une forte de bouton furmonté d'une légère faillie; pour le canal lacrymal, il faut, à raifon de l'élafticité de fes conduits, employer des tubes capillaires, qui ne pourroient avoir affez d'exiguïté s'ils n'étoient point en or.

Quant à la feringue dont on fe fert pour injecter, on fait qu'indépendamment de fa longueur, fa canule doit avoir une courbure appropriée, &c. Au furplus, rien n'eft auffi facile que de modifier cet appareil, à raifon des circonftances dans lefquelles on fe propofe d'en faire ufage. (*Voyez* SERINGUE dans le *Dictionnaire de Chirurgie.*)

(R. P.)

SERMAISE (Eaux minérales de). Ces eaux minérales dont on vante les effets dans les affections calculeufes des reins & de la veffie, dans la chlorofe, &c., font toniques : leur faveur eft martiale & falée; elles font fituées à huit lieues de Châlons, & à un quart de lieue environ du bourg de Sermaife, dont elles ont pris le nom.

Analyfées par Navier, il y a trouvé des fulfates de fer & de chaux. (R. P.)

SERMENT, f. m. (*Hift. de la méd.*) On appelle *ferment* l'affirmation d'une chofe en prenant à témoin ce qu'il y a de plus facré parmi les hommes. Le ferment, par rapport à la médecine, peut être confidéré fous deux points de vue : 1°. comme un acte de garantie morale qu'on exige des jeunes médecins qui commencent leur carrière; 2°. comme une formalité (d'ailleurs affez inutile) prefcrite par la loi civile lorfque l'homme de l'art eft appelé à donner fon avis devant les autorités adminiftratives ou judiciaires.

1°. L'ufage du ferment de la première efpèce, qu'on pourroit appeler *fcolaftique*, puifqu'on le prêtoit avant de quitter les bancs de l'école, eft fort ancien. Tous les médecins connoiffent celui que le vieillard de Cos exigeoit de fes difciples quand ils étoient fur le point de fe livrer à la pratique de l'art. Ce morceau offre un fommaire de tous les devoirs que l'homme de l'art eft appelé à remplir envers fes malades & la fociété; c'eft pour les médecins un petit code de morale qu'ils ne peuvent trop méditer.

Le ferment ne fut point oublié dans les ftatuts qui régiffoient l'école de *Salerne*, la première de celles qui furent inftituées en Europe au renouvellement des fciences; les lois conftitutives du royaume de Naples l'exigeoient formellement de quiconque vouloit exercer l'art de guérir.

Ce fut dans le treizième fiècle, feulement, & lorfque les médecins de Paris fe féparèrent de la Faculté des Arts pour former un corps fpécial, qu'on vit reparoître la formule du ferment fcolaftique, quoique, fans aucun doute, les gens de l'art fuffent antérieurement obligés de le prêter entre les mains du recteur.

Comme ceux qui exerçoient la médecine à cette époque étoient foumis aux lois canoniques qui interdifoient formellement les opérations chirurgicales, il fe forma bientôt un corps particulier de chirurgiens qui fe compofèrent des ftatuts auxquels ils promirent, par ferment folennel, de fe foumettre; ils prêtoient ce ferment devant le prévôt des marchands, ainfi que le prefcrivoit l'ordonnance de 1311, rendue par Philippe-le-Bel. Outre le ferment légal, les chirurgiens s'en impofoient un autre qui précédoit immédiatement l'infcription du nouvel initié fur le regiftre de la compagnie; ce ferment fe faifoit joyeufement au milieu d'un dîner donné par le récipiendaire, & cela d'après un article des ftatuts de la compagnie, ainfi conçu : *Le premier lundi du mois qui fuit la réception, le nouveau maître, après avoir fait fa première vifite des pauvres, conduira dans fa maifon les autres maîtres qu'il aura invités par billets, afin qu'après avoir offert à Dieu, dans la vifite des pauvres, les prémices de fa profeffion, il lui demande encore fa bénédiction pour lui & pour la compagnie qu'il aura affemblée autour de la table; qu'il rende à Dieu & à l'école des actions de graces, & qu'après avoir entendu la lecture des ftatuts, il prête le ferment de maître en chirurgie : enfuite il fera falué par les affiftans comme maître, & fera mis le dernier fur le catalogue.* Cette preftation de ferment, faite d'abord au prévôt de Paris, enfuite à la Faculté de médecine, étoit une forte de dépendance dont les chirurgiens s'affranchirent dans la fuite, ou plutôt cette dépendance ne pefa plus que fur les barbiers, qui exerçoient une partie de la chirurgie. Ces barbiers, entr'autres chofes, promettoient dans leur ferment de ne point exercer la médecine, de ne pratiquer les opérations qu'en préfence d'un docteur, & ils promettoient en outre de chaffer de leur communauté quiconque violeroit ce ferment. Plus tard, les barbiers furent de

plus obligés à un autre ferment envers les maîtres en chirurgie, ainsi que les dentistes, les oculistes, les herniaires, les lithotomistes, &c.

D'après les statuts des anciennes Facultés de médecine, le doyen & les professeurs étoient tenus de prêter chacun son serment; la Faculté recevoit en outre ceux des apothicaires, des herboristes, des sages-femmes, &c.

Les étudians, les bacheliers & les licenciés en médecine avoient aussi leurs sermens particuliers.

Le serment étoit une espèce d'acte religieux fort en vogue dans le moyen âge, où l'on prenoit sans cesse le ciel à témoin sans être moins parjure; c'étoit une garantie qu'on avoit habitude d'exiger des hommes chargés de quelqu'office dans ces temps d'ignorance. Les progrès de la civilisation & des lumières ont presqu'entièrement abrogé l'usage des sermens que nous avons appelés *scolastiques*. La dignité de l'homme éclairé, réunie à celle de la profession de médecin, repousse également une formalité qui fait en quelque sorte injure à la délicatesse de l'homme probe & instruit de ses devoirs. Je ne comprends donc pas comment des médecins de notre époque ont paru regretter une telle formalité, en l'envisageant comme un moyen de rehausser la profession.

2°. La seconde espèce de *serment*, qu'on pourroit nommer *judiciaire*, puisque c'est en justice seulement qu'on l'exige des médecins, est aussi inutile que la première; le médecin, pénétré de la dignité de son art, de la sainteté de ses devoirs de citoyen, n'a pas besoin de lever la main & de prendre la Divinité à témoin qu'il n'offensera pas la vérité & ne transgressera pas les lois de l'honneur. Les sermens & les actes extérieurs de religion sont moins efficaces que la civilisation & les lumières pour retenir l'homme dans la ligne du devoir. Qui voudroit rétrograder vers ce temps de barbarie, où un roi de France (Louis XI) se croyoit relevé de ses sermens, & même de ses crimes atroces, par une espèce de confession à la Vierge-Marie, dont il portoit au col le simulacre vénéré? (Bricheteau.)

SÉROSITÉ, s. f. (*Physiol.*) *Serositas*. On ne donne pas seulement le nom de *sérosité* au fluide sécrété par les membranes séreuses des trois cavités splanchniques, mais encore à d'autres humeurs qui, par leur ténuité & leurs qualités aqueuses, se rapprochent de ce fluide, telles que le sérum du sang, le sérum du lait. (*Voyez* Lait, Sang, Sécrétion.) (L. J. R.)

SERPENS VENIMEUX. (*Mat. médic. anim.*) Sous le nom de *serpens* on comprend des animaux de genres différens, appartenant à la même famille, & que l'on désigne par les appellations particulières de *serpens*, *vipères*, *couleuvres*, *orvets*, &c.

Les serpens venimeux sont ceux qui ont dans la mâchoire une ou plusieurs dents articulées, sur lesquelles on voit un canal qui correspond à un sac contenant un liquide vénéneux fourni par une glande, que l'animal répand dans les parties qu'il mord: cette arme paroît avoir été donnée à certains reptiles comme moyen de se procurer une nourriture assurée, & comme défense. Lorsque le serpent a pu joindre un animal il le pique, & le venin qu'il insinue dans la plaie le tue; il en fait alors sa pâture. Le cochon, qui mange le serpent, est, dit-on, insensible à ce genre de blessure, ce qui peut tenir à la couche de lard qui enveloppe toutes les parties de son corps, & qui ne permet pas à l'absorbtion de se faire: on conçoit que c'est aussi pour les serpens un moyen de vaincre des animaux plus fort qu'eux, & qui pourroient les détruire.

Les principaux serpens venimeux sont les *crotales* ou *serpens à sonnettes*, ainsi appelés du bruit que font les écailles de leur queue.

1°. Le *crotalus horridus* L. (boiquira), qui habite l'Amérique méridionale.

2°. Le *C. durissus* L. de l'Amérique septentrionale, d'où on en transporte en Europe, où nous avons pu l'observer à Paris. On se rappelle l'horrible malheur arrivé à Rouen, causé par un de ces animaux, le 8 février 1827. Cette catastrophe décida l'autorité à demander l'avis de l'Académie des sciences sur les précautions à prendre pour empêcher de semblables malheurs; l'Académie décida qu'elle inviteroit l'administration à empêcher totalement l'introduction de ces animaux dangereux en France, avis qui fut suivi: il paroît cependant qu'ils ne pourroient pas y vivre, & encore moins s'y perpétuer, car celui que nous avons vu étoit sur une table d'étain, échauffée en dessous par de l'eau presque bouillante, & recouvert d'une couverture de laine. Le propriétaire nous assura que, sans cette précaution, il périroit bientôt, même l'été.

3°. Le *crotalus miliaris* L., millet, ou *vipère de la Louisiane*, de l'Amérique septentrionale, d'autant plus dangereux que sa petitesse, & le peu de bruit de ses sonnettes, ne permettent pas de le fuir.

4°. La vipère fer de lance, ou *trigonocéphale des Antilles*, si redoutable à l'île de la Martinique.

5°. La vipère noire de la Nouvelle-Hollande, qui inspire tant de craintes aux habitans du port Jackson.

6°. La vipère à lunettes, *coluber naja* L., des Indes orientales, quelquefois nommée *aspic de Cléopâtre*, & qu'on observe en Egypte, &c.

7°. La *vipère élégante*, de Daudin, de la côte de Coromandel & de presque toutes les parties de l'Inde.

8°. Enfin, la vipère commune, *coluber berus* L. de nos climats, sur laquelle nous reviendrons à l'article Vipère de cet ouvrage.

Les accidens produits par l'insertion du venin des serpens venimeux sont les mêmes, sauf les

degrés

degrés différens dépendans du volume de l'animal, de la quantité de liqueur qu'il insinue dans la plaie, de la chaleur du climat, de la saison, de l'état du reptile au moment où il mord, &c. Une douleur vive se fait sentir dans le lieu piqué, qui devient bientôt le siége d'un gonflement inflammatoire d'une couleur livide, avec des marbrures, des phlyctènes & autres signes qui dénotent la nature gangréneuse de la plaie; il se déclare presqu'aussitôt des nausées, des lipothymies, un accablement extrême, des vertiges, des vomissemens, ou même du délire; quelquefois une jaunisse générale a lieu. Lorsque la blessure a été causée par un serpent du genre crotale ou par le trigonocéphale, l'aspic, &c., la mort ne tarde pas à arriver au milieu d'accidens de plus en plus graves, accompagnés d'un froid glacial, de somnolence, d'une gangrène générale, avec pouls misérable, &c.; & quelques heures, & même parfois quelques minutes, suffisent pour mettre fin à la vie.

On trouve à l'ouverture des corps, les environs de la plaie gangrénés, le tissu cellulaire détruit, les muscles du voisinage enflammés, le sang remplissant les cavités du cœur coagulé, ainsi que celui de tout le système veineux des diverses parties de l'économie, surtout de la portion qui rampe dans l'épaisseur des membranes muqueuses, qui ne sont pourtant pas enflammées. Le cerveau & les membranes ont les vaisseaux engorgés d'un sang noir & abondant.

On a proposé & employé trois sortes de moyens pour remédier à la morsure des serpens : 1°. la succion, ou tout autre procédé analogue; 2°. les caustiques; 3°. les remèdes intérieurs.

La succion, comme on sait, a été employée de toute antiquité contre les plaies envenimées; ce qu'il y a de remarquable, c'est qu'elle paroît être sans inconvénient pour celui qui l'opère. Le père Labat (1) rapporte qu'aux Antilles les nègres la pratiquent à l'aide de ventouses, & il cite des exemples de guérison de morsures causées par le trigonocéphale guéries par ce moyen. Récemment un médecin anglais, M. le D^r^. Barri, vient de préconiser l'emploi de la ventouse, dont Celse (2) avoit parlé. Les ventouses soutirent le sang des plaies empoisonnées, & avec lui le venin qui l'imprègne, puisque l'analyse chimique l'y retrouve; mais pour cela il faut qu'elles soient appliquées aussitôt la morsure ou peu après, car s'il n'a pénétré qu'en petite quantité il y a encore possibilité de sauver le malade; par l'action de la ventouse l'absorption du virus n'a plus lieu, & conséquemment l'empoisonnement ne peut plus se faire. M. Bretonneau conseille de placer des sangsues sur la plaie même, ce qui revient à une espèce de succion, & il a vu ce moyen empêcher les accidens de se développer. Pour assurer l'efficacité de la succion ou de la ventouse, on fait une ligature au membre blessé pour empêcher, ou du moins pour gêner le passage du sang vicié dans le reste de l'économie.

Les caustiques paroissent un moyen non moins assuré de prévenir les accidens causés par le venin, si on en juge du moins par le résultat de leur emploi contre les morsures rabiques. Ils consistent, comme on sait, soit dans l'usage d'un fer rougi à blanc & promené dans toute la profondeur de la plaie, ou, ce qui vaut mieux encore, dans l'emploi du beurre d'antimoine que l'on fait pénétrer dans tous les replis de la partie mordue, à l'aide d'un pinceau; mais pour que les caustiques aient tout le succès dont ils sont susceptibles, il faut qu'on les emploie de suite, afin que le venin n'ait pas le temps de pénétrer, car leur action n'est pas *aspirante* comme celle des ventouses, qui peuvent faire rétrograder des portions du liquide vénéneux déjà hors du contact des corps extérieurs : aussi les caustiques ne sont-ils guère usités dans le cas de morsure des serpens, où on a rarement sous la main les objets nécessaires pour leur application.

Mais c'est surtout l'emploi de certaines substances, réputées utiles dans la morsure des serpens, qui a été préconisé dans diverses régions de la terre. Il y a lieu de remarquer que moins ces lieux sont éclairés par les sciences, & plus ces prétendues *serpentaires* sont nombreuses : aussi n'en connoît-on aucune en Europe. On ne peut nier absolument l'efficacité de quelques-unes des plantes conseillées contre la morsure des serpens; mais il faut avouer qu'il y a de l'exagération & du merveilleux dans les récits pompeux que l'on fait des vertus du plus grand nombre. On a successivement vanté comme propres à combattre la morsure des serpens, les *aristolochia serpentaria* L., & *anguicida* L., le *polygala seneka* L., le *prenanthes alba* L., les racines du *spiræa trifoliata* L., du *Liriodendrum tulipiferum* L., un *helianthus*, mais par dessus tout le *Mikania guaco* Humboldt, dont ce naturaliste a indiqué (*Plantæ æquinoct.* 11, tab. 105.) les propriétés admirables contre ce genre de blessure. S'il faut croire ce qui lui a été assuré, non-seulement cette plante guérit les morsures des serpens, mais lorsque l'on en porte sur soi elle les fait fuir. (*Voyez* SERPENTAIRE.)

D'autres moyens internes ont encore été préconisés contre la morsure des serpens. On a conseillé l'huile prise par la bouche, & appliquée en même temps en embrocation sur la plaie. Dans l'Inde, on donne les *pilules de Tanjore*, médicament célèbre dans cette partie du monde contre la morsure des serpens, composées d'arsenic & de poivre, six parties de ce dernier sur une du

(1) *Nouveau Voyage aux îles de l'Amérique*, tome I, pag. 164.

(2) *Lib. V, cap.* 2.

premier. Chaque pilule contient trois quarts de grain d'arſenic ; on en prend une matin & ſoir, ce qui nous paroît exceſſif : peut-être que la gravité du mal exige une telle violence dans le remède qu'on lui oppoſe. On a auſſi conſeillé le nitrate d'argent contre la morſure des ſerpens ; & Fontana a depuis long-temps penſé que ce moyen pouvoit avoir quelqu'efficacité dans ce cas. Enfin, on ſait que depuis long-temps l'alcali volatil a été employé à l'intérieur contre la morſure des reptiles venimeux, quoique ce ne ſoit pas un ſpécifique aſſuré, comme on l'a prétendu. Perſonne n'ignore l'emploi célèbre qu'en fit Bernard de Juſſieu contre une morſure de vipère en 1747. J. Williams en conſeille en outre l'application immédiate en topique, & vante les bons effets qu'il en a vus. Dans ce dernier cas l'alcali volatil agit comme cauſtique, & ſon réſultat avantageux ne peut être mis en doute. (Mérat.)

SERPENTAIRE, ſ. f. (*Mat. médic. végét.*) *Serpentaria*. On donne ce nom à une plante de l'Amérique ſeptentrionale (ſurtout de la Virginie, d'où on l'appelle *ſerpentaire de Virginie*), du genre *Ariſtolochia*, nommé par Linné *A. ſerpentaria*, de la famille naturelle des Ariſtoloches & de la Gynandrie hexandrie. Le botaniſte ſuédois l'a déſignée ainſi de la propriété qu'on lui accorde de guérir les accidens cauſés par la morſure des ſerpens. (*Voyez* la deſcription de ce végétal dans la partie botanique de cet ouvrage.)

La racine de ſerpentaire, qui eſt la portion uſitée de cette plante, eſt formée de petits paquets fibrillaires, conſiſtant en une ſouche ſimple, couverte de rameaux courts, preſque capillaires, de couleur griſe-brune. Sa ſaveur eſt amère, un peu âcre, ſon odeur aromatique aſſez douce. Cette racine arrive de l'Amérique ſeptentrionale par balle de 2 à 500 livres, ſouvent mêlée à la racine de la *collinſonia præcox*.

L'analyſe de la ſerpentaire, faite par M. Chevalier, a donné pour produit : de l'huile volatile ayant la même odeur que la plante ; de l'amidon ; une matière réſineuſe ; une ſubſtance gommeuſe ; de l'albumine ; une matière jaune, amère, cauſant une irritation à la gorge, ſoluble dans l'eau & dans l'alcool ; des acides malique & phoſphorique combinés à la potaſſe ; une petite quantité de malate de chaux ; du phoſphate de chaux, du fer & de la ſilice (1).

Les naturels des Etats-Unis emploient cette racine contre les morſures des ſerpens à ſonnettes (*Crotalus duriſſus* L.); les Anglais établis dans cette région du globe firent connoître à l'Europe cette racine & ſes propriétés vers la fin du dix-ſeptième ſiècle. Outre ſes qualités *ſerpentaires*, on l'a donnée comme fébrifuge, anthelmintique, antiputride, comme bonne contre la gangrène, la rage, les affections nerveuſes, &c.

La ſaveur amère & aromatique de la ſerpentaire montre que c'eſt un tonique non équivoque, & c'eſt ſeulement dans les affections où les médicamens de ce genre peuvent être utiles qu'il convient d'en faire uſage ; elle ſera nuiſible, au contraire, dans les maladies inflammatoires, dans celles avec irritation des membranes muqueuſes. Ainſi, on doit preſcrire cette racine dans les cas où la débilité eſt notable, comme dans la paralyſie, le ſcorbut, les hémorragies paſſives, les flux atoniques, la gangrène ſénile, &c.

La doſe ordinaire de la ſerpentaire eſt d'un gros ou deux en décoction, dans l'eau ; en poudre on en donne moitié moins. On l'emploie auſſi en teinture ; on la fait entrer dans les gargariſmes toniques.

On appelle encore du nom de ſerpentaire l'*Arum dracunculus* L. ; la *biſtorte* le porte auſſi à cauſe de la forme ondulée de ſa racine. On a donné par extenſion le nom de *ſerpentaires* aux différens végétaux employés contre la morſure des ſerpens ; de ſorte qu'on en forme comme une claſſe de médicamens. (Mérat.)

SERPENTINE, ſub. f. (*Bot., Mat. médic.*) On donne ce nom au bois d'un arbriſſeau appartenant à la famille des Apocynées, & connu ſous la dénomination botanique d'*ophioxylum ſerpentinum*, vulgairement *bois de ſerpent*.

On regardoit autrefois ce médicament, aujourd'hui inuſité, comme emménagogue, ſudorifique, alexipharmaque & fébrifuge. (R. P.)

SERPIGINEUX, se, adj. (*Path.*) *Serpiginoſus*. Cette expreſſion ſert à caractériſer des ulcères qui s'étendent dans une direction ſinueuſe & irrégulière ; tels ſont certains ulcères dartreux, vénériens & ſcrofuleux.

SERPIGO. (*Path.*) Mot latin que l'on a francisé, & que l'on emploie pour indiquer des ulcérations cutanées qui ſe propagent en ſerpentant. (*Voyez* Serpigineux.)

SERPOLET, ſub. m. (*Bot., Mat. médic.*) *Thymus ſerpillum* L. Plante de la famille naturelle des Labiées & de la Didynamie gymnoſpermie de Linn., qui croît abondamment en France, & particulièrement ſur les collines expoſées au ſoleil. (*Voyez* le *Dictionnaire de Botanique*.)

Le ſerpolet fleurit pendant tout l'été ; il a une odeur agréable analogue à celle du citron ; ſa ſaveur eſt aromatique & un peu amère. Bien que peu uſitée cette plante eſt tonique & excitante ; elle fournit à la diſtillation une aſſez grande quantité d'huile eſſentielle, & ſoit qu'on l'adminiſtre en infuſion théiforme, ou de toute autre manière, elle pourroit être ſubſtituée à beaucoup de végé-

(1) *Journal de Pharmacie*, tom. VI, pag. 570 (1820).

taux de la même famille, dont les propriétés sont moins développées que celle du serpolet.

SERRAGLIO (Eau minérale de). La source est à trois lieues de Siéna, près de la métairie de Serraglio. L'eau qu'elle fournit n'ayant ni odeur ni saveur, il est difficile de lui supposer des propriétés un peu énergiques; cependant on en recommande l'usage dans les fièvres bilieuses & les anorexies.

L'analyse a fait découvrir dans les eaux de Serraglio de l'acide carbonique, du carbonate de chaux & de magnésie, de l'alumine, des hydrochlorates de soude & de magnésie, du sulfate de magnésie, une matière mucilagineuse & un résidu insoluble. (R. P.)

SERRE-ARTÈRE. (*Band. app.*) (*Voyez* Presse-Artère dans ce Dictionnaire.)

SERRE-BRAS, s. m. (*Band. app.*) C'est le nom que l'on donne à un bandage employé pour panser les cautères & les vésicatoires; ordinairement il est fait, soit avec un morceau de linge, soit en gomme élastique, soit en cuir bouilli: quelquefois même il est recouvert d'une plaque de fer-blanc ou d'argent qui, à raison de sa consistance, prévient la douleur que pourroit occasionner la pression des corps extérieurs.

Ces sortes d'appareils ont l'avantage de pouvoir être appliqués avec plus de facilité & surtout avec plus de promptitude qu'ils ne pourroient l'être avec une bande, dont les circonvolutions ne s'adaptent exactement à la partie qu'autant qu'il est possible de les diriger à l'aide des deux mains. Le serre-bras ne présente aucune de ces difficultés, & sans aucun secours étranger le malade peut se panser lui-même.

SERRE-COL, s. m. (*Band. app.*) Lorsqu'on est obligé de pratiquer la phlébotomie, il est indispensable de placer une ligature qui empêche le sang de retourner vers le cœur. Sur les membres thoraciques & abdominaux cette application est toujours facile, mais dans la saignée de la jugulaire il seroit impossible d'employer un bandage circulaire, qui, en comprimant la trachée, suspendroit, ou du moins gêneroit beaucoup la respiration. Pour obvier à cet inconvénient il a donc fallu imaginer plusieurs procédés: l'un consiste à placer sur le trajet des veines, au-dessous de la partie où l'on se propose de faire l'incision, une petite compresse graduée, sur laquelle passe une bande dont le plein est appliqué derrière le col, tandis que les deux extrémités, nouées ou simplement croisées lâchement sur la poitrine, sont tirées de haut en bas par le malade ou par un aide, de manière à comprimer la veine. L'autre procédé, plus simple encore que le précédent, étoit fréquemment employé par feu le professeur *Thillaye*: un cordonnet dont les deux extrémités sont tirées en sens inverse, est placé au-dessous de la clavicule; ce cordonnet, en pressant contre la partie latérale du col, rapproche les parois de la jugulaire & intercepte la circulation. Il existe, enfin, un appareil plus compliqué proposé par *Chabert*; c'est une forte de collier de forme elliptique, composé de deux branches d'acier unies à charnière, qui se rapprochent de manière à ce que deux pelotes placées latéralement compriment les jugulaires, & permettent au sang de s'y accumuler.

Quelqu'ingénieux que puisse être ce dernier moyen, comme on ne sauroit l'avoir constamment sous la main, il est toujours bon de pouvoir lui en substituer d'aussi simples que ceux que nous avons précédemment indiqués.

SERRE-NŒUD, s. m. (*Instr. de chir.*) Souvent les chirurgiens, pour intercepter graduellement le cours du sang dans un canal artériel, pour diviser lentement certaines parties, ou pour retrancher quelques tumeurs à pédicule, préfèrent employer des ligatures qu'ils serrent peu à peu, plutôt que de recourir à l'instrument tranchant.

Sans chercher à développer les motifs qui peuvent justifier cette préférence, il nous suffira de dire que pour obtenir ces divers résultats ils ont imaginé des instrumens généralement nommés *serre-nœuds*. Les uns servent pour la ligature des artères, tel est le *serre-nœud* de Deschamps; d'autres sont employés dans l'opération de la fistule anale, telles étoient les *canules* de Desault; d'autres enfin étoient destinés à étreindre cette espèce de pédicule que présentent la plupart des polypes. Le *serre-nœud* de Desault, le *constricteur* de la Faye étoient dans ce cas; & jusqu'à un certain point on pourroit placer sur la même ligne, le *double cylindre* de Levret, la *pince à polypes* du même auteur, l'*instrument de David* & celui d'*Herbiniaux*, qui agissent à la fois comme *porte-nœud* ou *porte-anse* & comme *serre-nœud*. (R. P.)

SERRÉ, adj. (Pouls serré). (*Pathol.*) Parmi les nombreuses modifications que peuvent présenter les battemens du pouls, il en est une que l'on a cru devoir, & que l'on ne pourroit effectivement mieux désigner, que par l'expression de *pouls serré*; elle se fait particulièrement remarquer dans les affections tristes & douloureuses, dans les maladies abdominales, &c.

L'artère est alors tendue, dure, & plutôt petite que développée. (*Voyez* Pouls dans ce Dictionnaire.) (R. P.)

SERUM, s. m. (Petit-lait, lait clair.) Expression d'abord employée par Virgile pour indiquer le petit-lait, & dont on se sert encore pour désigner cette préparation; on donne aussi ce nom aux différens liquides qui ont quelques ressemblances avec lui.

La partie blanche du sang est appelée *serum*, ainsi que quelques autres humeurs.

Serum (Petit-lait). Le lait, soit qu'on l'abandonne à lui-même, soit qu'on le soumette à l'action de certains agens, se sépare en deux parties : l'une blanche, solide, est appelée *caseum*; l'autre est le *serum*. C'est un liquide légèrement verdâtre, trouble s'il n'a pas été filtré, transparent dans le cas contraire, d'une saveur légèrement acide, & assez agréable à boire. Berzélius considère le lait comme formé de *lait* & de *crème*, & c'est dans cette dernière qu'il indique 92,0 de petit-lait, qui contient 4,5 de sucre de lait & de sels. Le petit-lait forme environ les $\frac{9}{10}$ du lait; il renferme la plupart des sels qui existent dans le lait, mais surtout de l'hydrochlorate de potasse & du phosphate de soude. Le sérum du lait de chèvre, de brebis, d'ânesse, de femme, de jument, contient quelques sels que l'on ne rencontre pas dans celui de vache; ces sortes de sérum sont inusités. On conçoit facilement que le sérum doit différer un peu, suivant que la vache paît sur des falaises, dans des plaines basses, ou sur des montagnes recouvertes de plantes odoriférantes.

Pour préparer le petit-lait on jette une cuillerée de bon vinaigre dans un litre de lait sur le point de bouillir, il se coagule aussitôt; on le passe à travers un linge ou tamis à mailles serrées. Si on veut le clarifier on le remet sur le feu, & quand il bout on jette dedans, & à plusieurs reprises, un blanc d'œuf battu avec trois ou quatre onces d'eau. On retire le vase du feu, on filtre, & on a un petit-lait très-clair, parfaitement agréable à boire, & étanchant très-bien la soif.

Le petit-lait, qui ordinairement est d'une digestion facile, étoit beaucoup plus employé il y a quelques années que maintenant; & pourquoi? parce qu'étant légèrement laxatif on craint qu'il aggrave ou donne une entérite ou une gastro-entérite! On retire de son emploi un grand avantage dans les fièvres gastrique, bilieuse, inflammatoire, &c., ainsi que dans les inflammations des divers organes. Il est un peu laxatif, & par conséquent très-utile chez les personnes habituellement constipées, ou bien, lorsque dans les maladies aiguës, on veut entretenir la liberté du ventre. (*Voyez* Petit-lait dans ce Dictionnaire.)

Serum sanguinis. (*Physiol.*) Le sang abandonné à lui-même se sépare après un temps plus ou moins long en deux parties; l'une rouge, opaque, consistante, est le *caillot* (*cruor* ou *insula*); l'autre fluide, transparente, jaunâtre, est le *serum*, d'une pesanteur spécifique moyenne, d'après Marcet, de 1029,5. Il verdit le sirop de violette, se coagule à 75 C. Si on continue à le chauffer il durcit, devient cassant, d'un jaune transparent, & prend une apparence cornée. Il se coagule par les acides, & se putréfie promptement lorsqu'il est exposé à l'air.

Il est composé, d'après Berzélius, de :

Eau	903,0
Albumine	80,0
Lactate de soude, extractif	4,0
Muriates de soude & de potasse	6,0
Soude, matière animale, phosphate de soude	4,0
Perte	3,0
	1000,0

D'après Marcet, on trouve également sur mille parties :

Eau	900,00
Albumine	86,08
Matière muqueuse, extractive	4,00
Muriate de soude & un peu de muriate de potasse	6,06
Sous-carbonate de soude	1,65
Sulfate de potasse	0,35
Phosphate de chaux, de fer, de magnésie	0,60
Perte	1,26
	1000,0

Le sang des enfans contient plus de *serum* que celui des adultes, le veineux plus que l'artériel; il est également plus abondant après des hémorragies ou des saignées copieuses, ou bien dans les maladies dites de langueur. Le *serum* des diabétiques est plus abondant, suivant Nicolas & Guedeville. D'après Rollo, le même *serum* contiendroit du sucre; mais Wallaston a démontré qu'il en contenoit bien, mais tout au plus le trentième de ce qu'il en avoit retiré de l'urine du même malade.

Quelques autres humeurs, soit physiologiques, soit pathologiques, ont été quelquefois appelées *serum*; mais comme on les désigne le plus ordinairement sous le nom de *sérosité*, je renvoie le lecteur à ce mot. (Nicolas.)

SERVAN (Eaux minérales de Saint-). Ces eaux sont particulièrement connues par un ouvrage publié en 1782 par Chifoliau. Elles sont situées à une demi-lieue de Saint-Malo, dans une maison de plaisance appelée *Veau-Garni*. Ces eaux sont froides, se troublent par le repos, & donnent un sédiment ferrugineux. Elles paroissent contenir du carbonate de fer, & ne diffèrent pas d'une foule d'eaux analogues, dites *martiales*.

SERVAS (Eaux minérales de). Sauvages regardoit les eaux de Servas comme purgatives & vermifuges. Elles sont situées à deux lieues d'Alet, & la source nommée *Fontaine de la Poix* contient un bitume liquide, noir, gluant & inflammable, dont les habitans se servent pour résoudre les tumeurs froides.

SÉSAME, f. m. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Sefamum orientale* Lin. Cette plante appartient à la Didynamie angiofpermie de Linné, & fait partie de la famille des Bignoniacées de de Juffieu. Elle eft annuelle, vient fpontanément au Malabar & dans l'île de Ceylan, où on la cultive à raifon de fes ufages économiques. Hérodote & Théophrafte en parlent comme d'un végétal dont les graines fervent à la nourriture, & fourniffent une huile qui ne le cède en rien à celle que nous retirons de l'olive. Aujourd'hui, encore, on mange en Egypte les femences de féfame cuites dans le lait, grillées au four, ou préparées fous forme de galette : on penfe même qu'elles augmentent l'abondance du lait chez les nourrices.

SÉSAMOÏDE, adj. (*Anat.*) *Sefamoides*, de σησαμη, féfame, & de ειδος, forme, reffemblance; mot à mot, qui reffemble à une graine de féfame. On donne ce nom, en anatomie, à de petits os dont le nombre n'eft point conftant, & qui fe trouvent autour des articulations des doigts & des orteils. Leur volume eft peu confidérable, & ils fe rencontrent plus volontiers chez l'homme que chez la femme.

Leur principal ufage paroît être d'éloigner les tendons & de faciliter leur gliffement fur les os. Au furplus, ce n'eft que dans un âge déjà avancé qu'ils commencent à fe développer. (*Voyez*, pour leur defcription, le *Dictionn. d'Anatomie* de cet ouvrage.) (R. P.)

SESELI, f. m. (*Bot.*, *Mat. médic.*) On trouve, dans les ouvrages de matière médicale, deux plantes de ce nom; l'une eft le *fefeli de Crète* ou *de Candie* (*tordylium officinale* Lin.), l'autre eft le fefeli tortueux ou fefeli de Marfeille (*S. tortuofum* Lin.) Les graines font la feule partie de ces végétaux dont on ait autrefois fait ufage. Elles font aujourd'hui à peu près abandonnées; cependant on prefcrit quelquefois celles du fefeli tortueux comme carminatives & anthelmintiques. Elles contiennent en général, ainfi que la plupart des femences des ombellifères, une huile volatile, que l'on peut en extraire par la diftillation. On prétend que dans le midi de la France, les femmes de la campagne s'en fervent comme d'un moyen emménagogue. Autrefois les graines de fefeli entroient dans la confection de la *thériaque*, de la *mithridate*, & autres préparations compofées.

SESSEYEMENT, f. m. (*Path.*) Dans le nombre des vices de prononciation, il en eft un qui fe fait particulièrement remarquer chez certaines perfonnes, lorfqu'elles veulent prononcer des confonnes fifflantes, comme *f*, *c*, *ch*, &c.; le fon qu'elles émettent alors eft aigu, & analogue à celui que dans les mêmes circonftances on fait entendre lorfqu'une ou plufieurs des dents incifives ont été extraites. Ce fifflement incommode provient de ce qu'en parlant on place la langue au-devant des dents incifives. (*Voyez* Prononciation.) (R. P.)

SÉTON, f. m. (*Chirur.*) *Seto*, *fetaceum*; de *feta*, foie, parce que, dans l'origine, les fétons étoient compofés de plufieurs brins de foie ou de crin réunis. On appelle ainfi une bandelette de toile effilée des deux côtés, que l'on introduit dans certaines parties, foit pour établir un exutoire, pour enflammer quelques parties, foit pour favorifer la fortie du pus, celle de corps étrangers introduits dans certaines plaies, particulièrement dans celles produites par les armes à feu. On donne auffi le nom de *féton* à l'exutoire lui-même.

Pour appliquer le féton, on fe fert d'un inftrument appelé *aiguille à féton*, dans la chas de laquelle on introduit une mèche enduite de cérat dans une certaine étendue. Le lieu choifi, un aide & l'opérateur font un pli à la peau, en la tenant entre le pouce & l'index; ce dernier, la main droite armée de l'aiguille qu'il tient entre le pouce & l'indicateur, l'enfonce à la bafe du pli de la peau, jufqu'au près de fes doigts, la quitte alors, la faifit de l'autre côté, & lui fait franchir avec la mèche le trajet fous-cutané qu'elle vient d'établir; l'aide & l'opérateur lâchent la peau, l'aiguille eft dégagée du féton, & l'opération eft achevée; il s'écoule une petite quantité de fang. On applique fur chaque ouverture un plumaffeau enduit de cérat; quelques compreffes, une bande ou un bandage de corps, fuivant la partie, forment tout l'appareil, qu'on lève le troifième ou le quatrième jour, fuivant la faifon. Pour le panfement, on enduit une certaine longueur de la mèche, de cérat ou d'un onguent plus ou moins irritant. On retire celle qui a fejourné, on la coupe à environ un pouce de la plaie, afin qu'elle ne foit pas dépaffée dans les mouvemens du malade. Si cela arrivoit, on rétabliroit le féton avec un ftylet féneftré. Lorfque la mèche, ou féton, eft prefque entièrement employée, on a le foin d'en coudre une autre à fon extrémité, afin d'éviter un nouvel emploi de l'inftrument, qui eft plus douloureux & par conféquent plus défagréable au malade. Chaque féton a environ un mètre de longueur & une largeur de fix à quinze millimètres : mais la longueur de la plaie, ainfi que fa largeur, dépendent de l'effet que l'on veut obtenir. Dans l'application du féton, l'opérateur doit prendre bien fes précautions, afin que fon inftrument traverfe le tiffu cellulaire fous-cutané fans intéreffer les parties fous-jacentes & fans labourer la face interne de la peau.

Il arrive fouvent qu'après quatre, fix ou huit mois, le féton amincit peu à peu la peau : il finiroit même par la détruire fi on n'avoit le foin de le replacer ailleurs.

C'eft au cou (à la nuque) & à la poitrine où

l'on applique le plus souvent des sétons ; à la nuque, pour les affections chroniques des yeux ou des maladies organiques ou vitales du cerveau ; à la poitrine, c'est presque toujours pour des pneumonies ou pleurésies chroniques ; mais il est rare que les malades conservent long-temps les sétons dans cet endroit, parce qu'ils sont beaucoup trop douloureux.

Depuis quelques années notre médecine, *toute de miel*, rejette les sétons à cause de la douleur qu'ils occasionnent une seule fois ; c'est cependant un moyen dont on retire souvent de bons effets. Telle est la manière actuelle d'appliquer un séton, les procédés des Anciens sont maintenant tout-à-fait abandonnés. On ne traite plus aujourd'hui les fistules lacrymales par le séton.

Quand on veut introduire un séton dans une plaie, on y parvient facilement au moyen de la sonde à panaris. Si cette plaie est sinueuse, on promène légèrement & lentement la sonde dans la direction présumée, en lui donnant différentes inclinaisons, & il est rare qu'on ne réussisse pas à la faire passer sans causer beaucoup de douleur. Il faut toujours que la grosseur du séton soit relative à celle de la plaie. On n'emploie plus aujourd'hui le séton pour la guérison radicale de l'hydrocèle, & il est rare qu'on y ait recours dans les fractures non consolidées qui se terminent par une fausse articulation.

(Nicolas.)

N. B. Telle simple que soit l'application d'un séton, elle est encore assez douloureuse pour que, dans l'intention de la rendre moins pénible, on ait fait subir diverses modifications aux aiguilles imparfaites dont on se servoit autrefois, & à cet égard celles imaginées par M. le professeur Boyer sont une véritable amélioration. Nous pensons cependant que nos lecteurs nous sauront gré de trouver ici l'indication d'un nouvel instrument nommé *passe-mèche*, inventé par M. Jacquemyns, & dont ce médecin a donné la description dans une brochure imprimée à Roulers en 1827.

Cet instrument consiste en une tige d'acier fixée sur un manche, & portant à son autre extrémité une lame en fer de lance, qui s'y adapte à frottement, & est percée d'un œil ou chas destiné à recevoir la mèche qu'il s'agit de passer.

Après avoir fait un pli aux tégumens, on les perce de part en part ; après quoi, séparant la lance du manche auquel elle est unie, l'opération est terminée, sans être obligé, comme avec les aiguilles ordinaires, de faire passer l'instrument dans toute sa longueur au travers la plaie : ce qui rend l'opération beaucoup moins douloureuse & beaucoup plus prompte. (*Note du Rédacteur.*)

SÈVE, s. f. (*Phys. végét.*) *Succus arborum.* A l'époque de la végétation, les plantes puisent dans le sein de la terre un suc surabondant qui s'enveloppe dans leur intérieur & est assujetti à des mouvemens réguliers que l'on a comparés à ceux de la circulation. Les mouvemens de la sève sont de deux sortes, l'un *ascensionnel* & l'autre *descensionnel*. Le premier a lieu par les vaisseaux du corps ligneux, & le second s'opère par ceux de l'écorce. Quelquefois, soit spontanément, soit à l'aide de moyens particuliers, la sève s'épanche au-dehors, & alors elle peut quelquefois être employée à des usages économiques ou médicaux : telle est la sève du palmier qui, lorsqu'on le laisse fermenter, fournit une boisson connue sous le nom de *vin de palmier*.

Le bouleau (*betula alba* L.) est aussi susceptible de donner une sève également propre à la fermentation ; enfin, lorsque l'on coupe les rameaux de la vigne, il s'écoule un liquide nommé *pleurs de la vigne* ; il est réputé diurétique, & comme tel, employé dans quelques affections des voies urinaires. (*Voyez*, pour plus de détails, le *Dictionnaire de Botanique.*)

SEVERINO (Marc-Aurèle) (*Biogr. médic.*), de Tarsia, dans la Calabre, naquit en 1580, & mourut en 1656. C'est particulièrement par quelques écrits sur l'anatomie & la chirurgie qu'il s'est rendu recommandable.

Quelques auteurs le nomment mal à-propos Severin, & c'est sous ce nom que l'on trouvera, dans le *Dictionnaire de Chirurgie* de cet ouvrage, la biographie de ce chirurgien, recommandable à plus d'un titre. (R. P.)

SEVICES, s. m. pl. (*Méd. lég.*) On appelle ainsi tout mauvais traitement habituel d'un mari envers sa femme, & réciproquement, qui, s'il ne compromet pas l'existence des individus, peut cependant la leur rendre assez insupportable pour qu'une séparation devienne indispensable.

Il est une foule de circonstances dans lesquelles le médecin est consulté & peut seul prononcer sur la nature & la gravité de ces sortes d'imputations. (R. P.)

SEVRAGE, s. mas. (*Hyg.*) *Action de sevrer*, de retirer le lait de la mère à un enfant. Le sevrage intéresse également & la mère & l'enfant. Ce dernier, parce qu'il ne reçoit plus le lait maternel, & la mère, parce qu'il y a suppression de l'évacuation de l'humeur dont la sécrétion & l'excrétion sont devenues habituelles, suppression qui, étant ou brusque ou peu ménagée, pourroit devenir & devient souvent cause de maladie. Mais, par une harmonie admirable, ce qui, dans ces circonstances, convient à l'enfant, est également nécessaire à la mère.

A quel âge & comment doit-on sevrer un enfant sain ?

Ordinairement, c'est à l'âge de dix mois, mais le plus souvent c'est à un an que l'on sèvre les en-

fans. Ainſi donc, dès qu'un enfant ſera âgé de ſix à ſept mois, ſuivant ſa force, il faudra l'habituer à joindre au lait maternel une nourriture un peu plus ſolide; on lui donnera d'abord du lait coupé avec de l'eau d'orge ou de gruau plus ou moins épaiſſe, puis après cela, on y joindra un peu de fécule, que l'on choiſira parmi celles que nous poſſédons; de la bouillie, des panades, des crèmes de riz, ou celle de pain qui a été tant vantée il y a quelques années. De temps en temps d'abord, & enſuite plus ſouvent, on lui fera ces différens potages avec du bouillon plus ou moins coupé, moyen très-convenable pour ſoutenir le ton, l'énergie de l'eſtomac; & c'eſt pour obtenir le même effet, que l'on aura ſoin d'y ajouter toujours une petite quantité de ſel. Quand le temps du ſevrage ſera arrivé, l'enfant ſe nourrira déjà en grande partie avec ces différens alimens; alors la nourrice préſentera le ſein une fois de moins par jour, la première ſemaine, & ainſi de ſuite chaque ſemaine, juſqu'à ce que l'enfant ne tète plus qu'une fois dans les vingt-quatre heures; elle attendra alors, pour préſenter le ſein de nouveau, qu'il ſe rempliſſe. Elle tâchera de reſter un jour & demi, puis deux jours & même trois ſans donner à téter; bientôt les ſeins ceſſeront de s'engorger. A l'aide de ces précautions, ſi naturelles, la mère & l'enfant s'apercevront à peine du changement qui vient de s'opérer, & dont ils retireront tout le bénéfice ſans courir le moindre riſque.

Telle eſt la meilleure manière de ſevrer les enfans: manière que l'on doit modifier ſuivant une foule de circonſtances dépendantes, les unes de la mère, & le plus grand nombre relatives à l'enfant; ainſi tel enfant ſera ſevré à huit ou dix mois au plus tard, tandis qu'un autre ne le ſera qu'à quinze ou dix-huit, & encore avec les plus grandes précautions. (*Voyez* pour plus de détails, les articles Ablactation & Nourrice de ce Dictionnaire.)

(Nicolas.)

SEWEL CORONDE. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Dans le commerce, on diſtingue pluſieurs ſortes de cannelle, que les Anglais déſignent par des épithètes relatives à quelques-unes de leurs propriétés; dans le nombre, il en eſt une qu'ils nomment *ſewel coronde* ou cannelle mucilagineuſe. Sa couleur ne diffère point de la bonne cannelle, mais ſon odeur & ſa ſaveur ſont très-déſagréables.

SEXDIGITAIRE, adj. (*Monſt.*) Il exiſte une foule d'obſervations prouvant que des individus ſont nés avec ſix & quelquefois même huit doigts, ſoit aux pieds, ſoit aux mains; mais ce qu'il y a de plus ſingulier, c'eſt que l'on prétend qu'il s'eſt rencontré des familles dans leſquelles cette ſorte de difformité a été héréditaire pendant pluſieurs générations. (*Voyez* Monstruosités.)

SEXE, ſ. m. (*Phyſiol.*) La reproduction, dans ſon mode le plus parfait, réſulte d'un concours d'action d'organes départis entre deux individus de la même eſpèce. De cette départition qui établit dans les végétaux & dans les animaux la diſtinction des individus en mâles & en femelles, réſultent pour le genre *Homme*, l'homme proprement dit & la femme; cette différence conſtitue les ſexes.

Depuis la naiſſance juſqu'à l'époque où les organes génitaux commencent à ſe développer, les différences qui exiſtent entre les ſexes ſont purement locales, & ſe bornent à la variété de configuration qui exiſte entre ces organes, dont l'influence juſque là avoit été nulle. On a vainement prétendu que cette diſtinction pouvoit être établie dans l'enfance; s'il y a quelques différences entre le petit garçon & la petite fille, elles tiennent à l'éducation & aux habitudes plutôt qu'à l'organiſation; en un mot, il n'y a pas plus de sexes avant la puberté que dans la période de la vie qui ſuit la mort des organes génitaux.

Les changemens généraux qui s'obſervent dans l'un & l'autre ſexe pendant la puberté, les différences phyſiques & morales qui s'établiſſent entre l'homme & la femme après le parfait développement des organes reproducteurs, la durée de ces caractères diſtinctifs, tant que ces organes ſont ſuſceptibles d'agir, les modifications qui ſurviennent dans toute l'économie par ſuite des altérations qu'ils éprouvent, & enfin l'état général des individus chez leſquels leur développement n'a pas lieu; toutes ces circonſtances établiſſent ſuffiſamment que les organes génitaux ſont la ſource des attributs phyſiques & moraux qui caractériſent chacun des deux ſexes.

Nous n'entrerons ici dans aucun détail ſur l'hiſtoire particulière de chacun des deux ſexes; il ſuffit du court expoſé qui précède, pour faire voir que ce que nous dirions à cet égard ne ſeroit qu'une répétition de ce qui a été dit aux articles Homme & Puberté, auxquels nous renvoyons le lecteur. (L. J. Ramon.)

SEXTANE, adj. (*Path.*) On donne le nom de *ſextane* à une fièvre intermittente dont les accès reviennent tous les ſix jours excluſivement. Cette ſorte de fièvre, ainſi que la *quintane* & la *ſeptane*, n'eſt qu'une variété, très-rare d'ailleurs, de la fièvre quarte. (Bricheteau.)

SEXUEL, lle, adj. *Sexualis*. Se dit des organes, des phénomènes, des maladies qui ont rapport au ſexe. (L. J. R.)

SEYDSCHUTZ (Eaux minérales de). Ces eaux minérales ont beaucoup d'analogie avec celles de Sedlitz, dont elles ſont d'ailleurs aſſez peu éloignées pour que Frédéric Hoffmann ait penſé qu'elles appartenoient à la même ſource.

Ces eaux ſont limpides, amères, ſalées, & donnent un précipité lorſqu'on les fait bouillir. A l'analyſe, elles fourniſſent des carbonates de chaux & de ſoude, du ſulfate de chaux, de l'hydrochlorate & du ſulfate de magnéſie : ce dernier ſel s'y trouve en quantité conſidérable.

La propriété purgative des eaux minérales de Seydſchutz les rend utiles dans les engorgemens abdominaux, les conſtipations chroniques, l'hypochondrie, & en général dans toutes les circonſtances où l'on recommande l'eau de Sedlitz. Le mode d'adminiſtration eſt d'ailleurs le même pour l'une & l'autre de ces eaux. (*Voyez* Sedlitz (Eaux minérales de) dans ce Dictionnaire.

SHINACH. (*Méd. vétér.*) Maladie éruptive qui ſe manifeſte ſur le trayon des vaches d'Irlande, & que l'on croit être le *cow-pox*.

SIAGONAGRE, ſ. f. (*Pathol.*) *Siagonagra*, de σιαγων, la mâchoire, & αγρευω, je ſaiſis. Nom ſous lequel Paré déſignoit l'affection goutteuſe qui a ſon ſiége dans l'articulation de la mâchoire. (*Voyez* Goutte dans ce Dictionnaire.)

SIALAGOGUES, adj. & ſ. m. (*Mat. méd. thérap.*). Du grec σιαλον, *ſaliva*, & αγωγος, dérivé de αγω, *duco*. On dit auſſi, mais moins correctement, *ſialogogues*. Sous ce nom, on comprend les moyens capables d'augmenter la ſécrétion de la ſalive. Or ces moyens agiſſent directement ou indirectement ſur les organes chargés de cette fonction.

Les premiers, qui forment une branche des apophlegmatiſans, & portent plus particulièrement le nom de *maſticatoires*, opèrent, ſoit d'une manière mécanique, comme la cire, le maſtic & autres corps à peu près inertes, qui ne ſont deſtinés qu'à provoquer & à faciliter les mouvemens de la mâchoire, dont le réſultat eſt de faire affluer une aſſez grande quantité de ſalive dans la bouche ; ſoit par leurs propriétés chimiques, comme la pyrèthre, la ptarmique, la ſtaphiſaigre, le gingembre, le cardamome, le bétel, la pimprenelle, le tabac, le poivre, la moutarde, le raifort ſauvage, la vératrine, le camphre, la chaux, &c. Toutes ces ſubſtances, par les qualités âcres qu'elles poſſèdent, produiſent ſur la membrane muqueuſe de la bouche une irritation plus ou moins vive, qui ſe propage aux glandes muqueuſes & ſalivaires. Non-ſeulement celles-ci ſont forcées d'évacuer la portion de fluide qu'elles ont déjà élaborée, mais encore par l'afflux du ſang qu'ils provoquent, ces agens médicamenteux activent ſingulièrement le travail ſécrétoire de ces glandes, ainſi que l'excrétion de ſon produit.

Parmi les ſialagogues & les ſalivans indirects, il y en a qui ſuſcitent la ſalivation par ſympathie : c'eſt ainſi que les vomitifs, avant & pendant leur effet émétique, font couler dans la bouche une grande abondance de ſalive. Il en eſt d'autres qui ne portent leur action ſur les glandes ſalivaires que par l'intermédiaire de la circulation générale. Le plus important de ceux qui ſe trouvent dans cette catégorie, eſt ſans contredit le mercure. Quelques autres ſubſtances médicamenteuſes jouiſſent auſſi de cette faculté, quoiqu'à un bien plus foible degré ; tels ſont l'antimoine & ſes compoſés, l'opium, le camphre (*Bergonſi*), l'arſenic, la digitale pourprée, le polygala ſeneka, &c. ; mais l'incertitude de leur action fait qu'on les emploie rarement dans l'intention de faire ſaliver.

Les ſialagogues ſont d'une application aſſez étendue en thérapeutique. Les effets curatifs qu'on en retire ſe rapportent évidemment à deux cauſes : 1°. à l'irritation que la plupart excitent dans les parties qui reçoivent leur influence ; 2°. à l'évacuation du liquide qui en réſulte.

Les ſialagogues directs ont été mis en uſage pour agir :

1°. Sur les glandes ſalivaires elles-mêmes affectées d'engorgemens.

2°. Sur des parties voiſines devenues le ſiége de diverſes altérations morbides. C'eſt ainſi qu'on en a retiré des effets avantageux dans le gonflement de la langue, l'odontalgie, les douleurs rhumatiſmales des gencives, l'angine tonſillaire, l'angine laryngée œdémateuſe (*Van-Swiéten, Macartan*) ; le relâchement de la luette, l'aphonie, les ophthalmies & les otites chroniques, l'obſtruction de la trompe d'Euſtachi (*Fr. Hoffmann*), les engorgemens des glandes lymphatiques du cou, la grenouillette, &c. Les maſticatoires ſialagogues ont été préconiſés par quelques médecins dans les affections cérébrales & les déſordres qu'elles entraînent, comme l'apoplexie (*Rivière, Macartan*), la paralyſie (*Willis, Wardrope*), ſurtout celle qui porte ſur la langue, la perte de la mémoire, l'hydrocéphale ; mais, dans ces divers cas, il faut toujours ſe méfier de la propriété irritante de ces médicamens, & ne le permettre leur emploi que lorſqu'il n'exiſte ni congeſtion cérébrale active, ni état inflammatoire, ou que ces diſpoſitions ont été combattues par les moyens convenables.

3°. C'eſt quelquefois ſur des organes plus éloignés qu'on veut produire un changement utile : ainſi, des aſthmatiques, des hydropiques, des goutteux même, ont éprouvé, par une ſalivation artificielle, ſoit un ſoulagement ſenſible, ſoit une entière guériſon. On peut auſſi remédier à quelques dyſpepſies par l'emploi des maſticatoires.

Dans la claſſe des ſialagogues indirects, le mercure étant preſque excluſivement employé ; c'eſt auſſi de lui ſeul qu'il va être queſtion dans cette ſeconde partie. Quoique l'hiſtoire de la ſalivation mercurielle, comme moyen de guériſon de la ſyphilis, ſoit un des objets les plus intéreſſans de la médecine, nous ne nous en occuperons pas

ci ; nous devons dire cependant que bien que les médecins y aient renoncé depuis long-temps dans la cure de cette maladie, quelques praticiens modernes, parmi lesquels nous citerons MM. Dubois & Guerbois, pensent que le flux salivaire n'est pas entièrement à rejeter, & qu'il peut procurer la guérison d'accidens vénériens consécutifs que le mercure n'avoit pas pu détruire sans cette évacuation.

Soit par suite d'observations de crises naturelles par la salivation, soit par analogie avec la syphilis, on a cherché à exciter l'action des glandes salivaires dans la plupart des maladies cutanées chroniques. La gale invétérée, l'impetigo, le pian & l'yaws, ainsi que la lèpre & l'éléphantiasis, le radesyge, la plique, ont quelquefois cédé à l'administration du mercure porté jusqu'à la salivation ; cependant cette méthode n'est pas toujours sans inconvéniens, & dans plusieurs des cas que nous venons de citer, des auteurs recommandables ont prescrit de s'en abstenir. Quoique le mercure en général n'ait pas une action avantageuse dans les écrouelles, néanmoins Hufeland a guéri des scrofuleux par la salivation que ce médicament procure : le même moyen a été également utile dans certains engorgemens & inflammations chroniques, tels que ceux du foie, de la rate, du pancréas, du pharynx (*Munckley*), des testicules (*Richerand*). Parmi les maladies chroniques auxquelles la salivation peut porter remède, je dois encore signaler les hydropisies, & surtout celle qui succède à l'inflammation de l'arachnoïde (*Dobson, Haygarth, Hunter, Percival, Quin, Odier*, &c.), la phthisie pulmonaire (*Valentin, Rush, Wilson*, &c.), les fièvres intermittentes, rebelles (*Cole, Herz*, &c.)

L'usage du mercure administré dans l'intention de produire un flux abondant de salive a été étendu aussi à diverses affections aiguës ; & je pense, malgré les controverses qui se sont élevées à cet égard, que c'est un des secours les plus précieux de la médecine fortement agissante. Rush a, je crois, montré le premier tout le parti qu'on en peut tirer dans la fièvre jaune & le typhus. Hamilton, R. Thomas, W. Lamprière, &c., ont imité sa conduite avec les plus heureux succès. L'analogie de la fièvre bilieuse avec la fièvre jaune a engagé Johnson à employer le même moyen dans cette affection fébrile, ainsi que dans la fièvre rémittente du Bengale. Schreiber, Rivinus, Diemerbroeck, M'Grégor, &c., l'ont vanté dans la peste. Un fait communiqué récemment par M. Moreau de Jonnès, semble confirmer qu'il est des cas où le mercure, jusqu'à salivation, peut empêcher ou modifier d'une manière avantageuse ce terrible fléau. Les médecins indiens, Clarck, &c., l'ont prescrit contre le tétanos, la dyssenterie, les inflammations du foie ; Tauvry, Darwin, Reid, Cuchet, contre l'hydrophobie. Nous devons dire, relativement à cette dernière affection, que les cas où la salivation mercurielle a paru réussir n'offroient pas tous les caractères de la véritable rage, mais plutôt d'une maladie nerveuse, dont l'horreur de l'eau étoit un des symptômes les plus saillans, & bien capable, dans quelques cas, d'induire en erreur (1).

Les médecins modernes ont trouvé dans le mercure & dans la salivation qu'il cause, un des remèdes les plus efficaces contre l'angine couenneuse & contre les affections qui s'en rapprochent, & qu'on a comprises sous le nom de *pseudo croup*. On peut croire que les succès qu'on a quelquefois obtenus dans cette redoutable maladie de l'administration du *polygala seneka*, tant vanté par les Drs. Archer, du Maryland, ont été dus en partie à la salivation que ce remède suscite ordinairement.

Dans les circonstances que nous venons de relater, quoique nous paroissions attribuer les effets thérapeutiques obtenus par le mercure, à l'irritation de la membrane buccale & à l'évacuation de salive qui survient, il ne faut pas oublier cependant que ce métal, comme corps irritant, agit aussi sur toute l'économie, & doit porter dans tous les organes une stimulation dont il faut tenir compte.

Les sialagogues peuvent encore être considérés sous le rapport hygiénique & prophylactique. On fait l'usage, passé jusqu'à l'abus, qu'en font les habitans des pays chauds. Les substances les plus âcres, & même corrosives, leur servent à provoquer continuellement un flux abondant de salive ; cette excitation, mêlée souvent d'une forte astriction, paroît avoir le double avantage d'empêcher la trop grande transpiration à laquelle les expose l'ardeur de leur climat, & de soutenir le ton de l'estomac par les particules de ces substances que la déglutition fait parvenir dans ce viscère.

Les salivans directs & indirects ont aussi été mis en usage pour prévenir diverses maladies, surtout celles qui sont épidémiques & contagieuses ; mais il faut avoir l'attention de ne procurer qu'une évacuation proportionnée aux forces de l'individu, car sans cette précaution on pourroit produire un effet contraire à celui que l'on veut obtenir.

(Emeric Smith.)

SIALISME, s. m. (*Pathol.*) *Sialismus*, de σιαλον, salive. Ce mot, qui n'est plus usité, est synonyme de Ptyalisme & de Salivation. (*Voyez* ces mots.)

SIALOLOGIE, s. f. (*Phys.*) *Sialologia*, de σιαλον, salive, & λογος, discours. Expression récemment introduite dans le langage médical pour

(1) Ce qui doit, à mon avis, guider le diagnostic dans ces cas difficiles, c'est l'époque où les symptômes morbides se déclarent ; & la marche qu'ils suivent.

indiquer par un ſeul mot tout ce qui a rapport à la ſécrétion & à l'excrétion de la ſalive conſidérée ſous les rapports phyſiologique & pathologique.

SIALORRHÉE, ſ. f. (*Pathol.*) *Sialorrhœa*, de σιαλον, ſalive, & de ρεω, je coule. Mot ſous lequel on a propoſé dans ces derniers temps de déſigner la ſalivation. (*Voyez* SALIVATION dans ce Dictionnaire. (R. P.)

SIAM (Mal de). (*Path.*) Tel eſt le nom donné par quelques auteurs à la fièvre jaune, parce qu'ils ſuppoſoient qu'elle avoit été importée de l'Aſie dans les Antilles, vers le dix-ſeptième ſiècle par le bâtiment *l'Oriflamme*. Comme depuis cette époque, les idées que l'on ſe formoit ſur cette terrible maladie ont éprouvé bien des modifications, je crois devoir tracer en quelques lignes l'opinion la plus généralement adoptée, tant ſur ſon étiologie que ſur ſon traitement.

En recueillant les obſervations des auteurs & des individus qui ont vécu au milieu de ces endémies, on peut raiſonnablement conclure :

1°. Que la fièvre jaune eſt la même, ſoit qu'on l'obſerve dans les Antilles, les Etats-Unis, ou bien en Eſpagne.

2°. Que les différences qu'elle préſente ou paroît préſenter quelquefois, ſont dues ſurtout aux localités, ainſi qu'on l'obſerve pour toutes les maladies.

3°. Qu'elle reconnoît pour cauſe ſenſible une violente phlegmaſie du tube digeſtif, mais que la plupart des autres organes préſentent auſſi des phlegmaſies, mais qui ne ſeroient que ſecondaires.

4°. Que tous les individus acclimatés, ſoit aux Antilles, ſoit en Amérique, n'en ſont preſque jamais atteints, quoiqu'ils ſoient en communication permanente avec les fébricitans pendant les épidémies les plus meurtrières.

5°. Qu'elle ne ſévit que ſur les arrivans non acclimatés, & que les épidémies ſont d'autant plus à craindre, que la chaleur humide a duré plus long-temps.

6°. Que ſi en Eſpagne les habitans y étoient expoſés, quoiqu'acclimatés, on devroit peut-être en accuſer la chaleur exceſſive qui a précédé les épidémies, jointe à quelques circonſtances particulières inconnues : deux cauſes qui ont pu créer inſtantanément un climat nouveau pour lequel les habitans n'étoient pas faits ; que cette maladie n'y fut point importée, mais qu'elle y prit naiſſance, puiſqu'il paroîtroit qu'on l'y a obſervée long-temps avant la découverte de l'Amérique, car c'eſt toujours de ce dernier point qu'on la fait parvenir en Europe.

7°. Que ſon traitement conſiſte à calmer l'irritation par les évacuations ſanguines locales ou générales, & par les boiſſons délayantes, rafraîchiſſantes ; mais qu'il faut revenir promptement à l'uſage des toniques, & ſurtout au ſulfate de quinine dès que l'on s'aperçoit que les forces diminuent. On voit que c'eſt le traitement qui convient le plus ſouvent dans les fièvres adynamiques, mais qu'il doit être beaucoup plus énergique. (*Voyez* VOMISSEMENT NOIR dans ce Dictionnaire.)

(NICOLAS.)

SIBBENS ou SIWIN. (*Pathol.*) On déſigne ſous ce nom une maladie éminemment contagieuſe, & particulière à certains cantons de l'Ecoſſe ; elle ſemble n'être qu'une modification de la ſyphilis, & a beaucoup de rapport avec l'yaws, le ſcherlievo (*voyez* ce mot) & la maladie du Canada, qui, à proprement parler, n'en ſont que des variétés. Ce n'eſt point par le coït que ſe communique ordinairement le ſibbens ; il ſe tranſmet plus volontiers par des baiſers, par la lactation & par l'uſage d'uſtenſiles communs, tels que verres, pipes, taſſes, cuillers, &c. Cette maladie ſe manifeſte ordinairement par des ulcères à la gorge & dans l'intérieur de la bouche. L'inflammation qui les accompagne ſe communique au larynx, entraîne la perte de la voix, & donne naiſſance à des ulcères qui détruiſent le voile du palais, les amygdales, la voûte palatine, & même les os du nez. Quelquefois les ſymptômes n'ont point ce degré d'intenſité ; ce ſont des éruptions puſtuleuſes avec démangeaiſons, & offrant une teinte brune, cuivreuſe, ſemblable aux taches qui caractériſent les affections cutanées vénériennes ; enfin, dans quelques circonſtances, il ſe développe des excroiſſances molles, fongueuſes, comparables à des framboiſes, ce qui a fait donner à cet affection le nom de *ſibbens*.

L'emploi du mercure a long-temps été regardé en Ecoſſe, comme le ſpécifique de cette maladie, à laquelle on a auſſi oppoſé l'uſage des ſudorifiques. En général, en peut à ſon égard répéter ce que dans maintes circonſtances on a dit de la ſyphilis, dont le traitement ſe compoſe de moyens thérapeutiques & de précautions hygiéniques : ce qui ſemble même compléter l'analogie déjà indiquée, c'eſt que le ſibbens, depuis quelque temps, paroît avoir perdu beaucoup de ſa violence, & que déjà on eſt parvenu à l'extirper de certains cantons, ſoit en aſſujettiſſant les habitans, particulièrement les moins fortunés, à des ſoins continuels de propreté, ſoit en leur faiſant éviter le contact des perſonnes & des choſes atteintes de contagion. (R. P.)

SICCATIF, adj. Cet adjectif eſt ordinairement employé dans le même ſens que le mot *deſſicatif*. (*Voyez* DESSICATIFS dans ce Dictionnaire.)

SICUEDON ou SICYEDON, ſ. m. (*Pathol.*) Dérivé du grec σικυος, concombre. Les Grecs appeloient ainſi la fracture tranſverſale des os longs avec inégalités, que les Modernes ont nommée

fracture en rave. Ce mot est synonyme de RAPHANEDON. (*Voyez* ce dernier mot dans ce Dictionnaire, & FRACTURE dans celui de *Chirurgie.*)

SIDÉRATION, s. f. *Sideratio.* Dérivé du verbe latin *siderari*, qui signifie être frappé de quelque mauvaise influence. Le mot sidération fut d'abord employé pour caractériser certaines maladies des arbres, que les Anciens attribuoient à l'action des astres (*sidera.*) Les premiers médecins qui se sont servis du mot *sidération*, ont voulu aussi désigner par là une sorte d'affection qui frappoit subitement quelqu'organe du corps humain, sur lequel un astre malfaisant sembloit exercer sa maligne influence. Parmi les Anciens, les uns paroissent avoir voulu appliquer à l'apoplexie la dénomination dont il s'agit; d'autres, avec Hippocrate, l'ont évidemment employée dans le sens de *gangrène*, ou de *sphacèle*. Bordeu, sans s'expliquer sur l'origine & la nature de ce genre de lésion, pensoit que les poumons étoient les organes les plus exposés à la sidération.

Chez les Modernes, le sens du mot sidération a beaucoup varié; les uns veulent qu'elle soit une sorte de paralysie qui vient subitement frapper toutes nos facultés; d'autres ne la considèrent que comme une affection gangréneuse très-délétère; il en est enfin qui ont donné le nom de sidération à l'apoplexie foudroyante.

Dans notre opinion, le mot sidération ne doit en aucune manière désigner telle ou telle maladie en particulier, mais être employé comme une expression générale propre à caractériser toutes celles qui viennent frapper avec rapidité des organes qui se trouvent, pour ainsi dire, instantanément désorganisés; de cette manière, il peut y avoir des *pneumonies*, des *pleurésies*, des *péritonites*, des *apoplexies*, des *fièvres pernicieuses* avec ou par sidération, c'est-à-dire, qui fondent sur nous & se terminent rapidement d'une manière funeste par *gangrène*, par *épanchement*, ou sans laisser de traces appréciables. Du reste, le mot *sidération* est aujourd'hui presqu'entièrement inusité, & se trouve relégué dans l'*Histoire de la nomenclature médicale.* (BRICHETEAU.)

SIEBOLD (Georges-Christophe) (*Biogr. médic.*), étoit fils & petit-fils de chirurgiens qui, en Allemagne, ont joui d'une grande réputation. Dirigé par les soins de son père, Siebold acquit lui-même une grande renommée comme accoucheur. Il étoit né à Wurtzbourg, le 30 juin 1767, étudia la médecine à Altorf & à Gœttingen, & se livra d'une manière spéciale à l'art des accouchemens. Déjà à l'âge de vingt-deux ans il avoit été couronné par l'Académie de Gœttingen, à la suite d'un concours, dont le sujet étoit de *déterminer l'action qu'exerce l'opium sur l'homme dans l'état de santé.* En 1789, Siebold prit pour sujet de sa thèse inaugurale l'*examen des avantages respectifs que procurent les différens lits & fauteuils employés par les accoucheurs.* A dater de cette époque, il obtint de nombreux succès dans la carrière de l'enseignement, & fut successivement professeur de pathologie, d'accouchemens, de physiologie, & enfin directeur de l'hôpital de Wurtzbourg.

Ses talens ne pouvoient manquer de lui susciter des envieux; malheureusement il fut trop sensible aux attaques de l'intrigue, sa santé en fut profondément altérée, & le 15 janvier 1798, à l'âge de trente-un ans, il succomba victime de la phthisie pulmonaire. Les écrits que Siebold a publiés suffisent pour prouver que ce n'est point à la faveur, mais bien à son mérite réel, qu'il étoit redevable des emplois honorables qui lui furent successivement confiés.

(*Extr. de la Biogr. médic.*) (R. P.)

SIÉGE, s. m. (*Hygiène.*) Dérivé de *sedile* & de *sella*, siége. Sous cette dénomination commune, on désigne une foule de meubles destinés à supporter le corps de l'homme qui n'est ni couché, ni dans l'état de station. On conçoit que la forme & la nature des substances dont ces meubles sont formés, influent sur la situation que doit y prendre le corps, & par conséquent sur les effets consécutifs. Ainsi un tabouret, une chaise, un fauteuil, &c., sont des appuis sur lesquels le corps ne repose point de la même manière; & à cet égard, il n'est point non plus indifférent que ces meubles soient en canne, en paille, en crin, en tapisserie, & avec des coussins contenant de la paille d'avoine, des plumes, du crin, &c. Dès-lors, s'il s'agit de l'homme dans l'état de santé, l'examen détaillé de tout ce qui peut avoir rapport à cet objet, appartient à cette partie de l'hygiène désignée sous le nom d'*applicata*; tandis que, lorsqu'il est question de l'homme malade, ces sortes de considérations sont du ressort de la chirurgie.

SIFFLANT, TE, adj. (*Path.*) *Sibilans*, qui est accompagné de sifflement. Lorsqu'un obstacle quelconque s'oppose au libre exercice de la respiration, elle est alors accompagnée d'un bruit plus ou moins aigu qui se fait entendre quelquefois lors de l'expiration, mais le plus communément au moment de l'inspiration. C'est à ce bruit que l'on a donné le nom de *sifflement* ou *respiration sifflante*. On conçoit que ce symptôme peut, dans quelques affections, fournir des renseignemens dont le praticien peut tirer quelqu'avantage. (*Voyez* RESPIRATION.) (R. P.)

SIFFLET, s. m. (*Art vétér.*) (*Voyez* ROSSIGNOL dans ce Dictionnaire.)

SIFFLEUR, s. m. (*Art. vétér.*) Se dit du cheval affecté de cornage. (D.)

SIGILLAIRE ou SIGILLÉE (Terre), adject. (*Chim.*) Dénomination que l'on donne à plusieurs terres argileuses d'une couleur rosée plus ou moins foncée : couleur qui est ordinairement due à la présence d'une quantité variable d'oxyde de fer. Ces sortes de terre apent à la langue & absorbent l'humidité. C'est donc comme substances absorbantes qu'on en a recommandé l'usage. Ordinairement celles que l'on trouve dans le commerce & qui viennent de Lemnos, sont empreintes de caractères arabes ou turcs. Il en est d'autres encore qui, suivant les lieux d'où elles proviennent, portent un cachet différent : telles sont celles de Silésie, de Toscane, de Livonie, &c. (R. P.)

SIGMOÏDAL ou SIGMOÏDE, adj. (*Anat.*) Pour donner une idée de la disposition anatomique de certaines parties diversement contournées, on leur cherche quelque ressemblance avec des choses généralement connues : c'est ainsi que l'on a comparé la configuration de l'extrémité articulaire du cubitus, à la lettre C, répondant au Σ des Grecs ; c'est encore par la même raison que l'on a donné le nom de *valvules sigmoïdes* ou *semi-lunaires* aux replis membraneux situés à l'orifice des artères aorte & pulmonaire : dénominations ridicules qui devroient être bannies de toute nomenclature philosophique. (*Voyez* Cœur & Cubitus dans le *Dictionnaire d'Anatomie.*)

SIGNATURE, s. f. *Signatio* ou *signatura.* On donnoit autrefois ce nom à une ou plusieurs empreintes appliquées sur des médicamens dont elles sembloient en quelque sorte garantir l'origine ; dans certains cas, c'étoit simplement le nom du médecin ou celui du lieu d'où venoit la substance ; dans quelques autres circonstances, on figuroit des signes constellés auxquels on attachoit une importance superstitieuse. On sent qu'aujourd'hui l'usage des *signatures* ne pourroit avoir d'autre but que de prévenir la falsification de certains médicamens débités par suite d'un privilége légalement acquis. (R. P.)

SIGNES, s. m. pl. (*Séméiotique.*) On appelle signes, en pathologie, certains phénomènes simples ou complexes qui, chez l'homme malade, annoncent au médecin l'existence d'un état morbide. On ne peut établir ces signes qu'à l'aide de l'observation & du raisonnement, en sorte que leur détermination est une opération de l'esprit & un véritable jugement.

On a souvent confondu le *signe* avec le *symptôme,* qui n'est qu'un simple phénomène que l'observateur constate à l'aide des sens, sans en tirer aucune induction précise par rapport à l'existence de la maladie dont il dépend. Le symptôme entre purement & simplement dans le domaine de l'observation extérieure des faits à la portée de tout le monde; tandis que le signe, composé d'un ou de plusieurs symptômes, est le fruit d'une opération intellectuelle & le produit de la science du médecin.

I. La division des signes en *commémoratifs, diagnostiques* & *pronostiques,* remonte jusqu'à Galien; on l'a religieusement conservée. Elle méritoit de l'être, puisqu'elle comprend les diverses périodes par lesquelles a passé la maladie qu'on observe, & celles qu'elle doit encore parcourir.

II. Les signes *commémoratifs,* encore appelés *anamnestiques,* éclairent le médecin sur ce qui a eu lieu avant son arrivée; ils peuvent lui dévoiler la cause & la nature du mal, lui faire connoître ses progrès, ses transformations successives, enfin, le déterminer à employer des moyens préservatifs ou curatifs que l'obscurité ou l'incertitude de l'état présent ne lui indiqueroit pas d'une manière aussi précise. *Exemple :* un individu tombe malade, plusieurs semaines se passent avant qu'il fasse appeler un médecin, qui reconnoît les signes d'un épanchement dans un côté de la poitrine, mais qui reste incertain sur l'origine & la nature de l'épanchement. Bientôt on ajoute que le malade a éprouvé une douleur de côté, une grande difficulté de respirer pendant quelques jours : ces deux signes commémoratifs sont pour le praticien un trait de lumière, qui lui dévoilent le caractère de la maladie.

III. Les *signes diagnostiques* font connoître l'état actuel du malade, & indiquent la nature de la maladie dont il est affecté. *Exemple :* un malade se plaint d'une douleur profonde à l'un des côtés de la poitrine, avec difficulté de respirer; il expulse des crachats de sang pur ou mêlés de beaucoup de sang, le pouls est dur & fréquent, la face animée, &c.; voilà les signes diagnostiques d'une pneumonie. Ces phénomènes sont les résultats de l'inflammation aiguë du poumon.

IV. On a divisé les signes *diagnostiques* en *caractéristiques* ou *pathognomoniques,* en *communs* & en *accidentels.* Les premiers sont spéciaux à chaque affection; les seconds appartiennent à plusieurs maladies & ne sont l'attribut particulier d'aucune; enfin, les derniers ne nous offrent que des phénomènes incertains, dont l'existence n'est pas constante dans les maladies. Les signes accidentels ont encore reçu le nom d'*épiphénomènes,* d'*épiginomènes.*

V. Les *signes pronostiques* fournissent au médecin les moyens de présager l'issue heureuse ou malheureuse de la maladie. *Exemple :* des sueurs abondantes, un dépôt des urines, annoncent dans beaucoup de cas un retour à la santé; les ongles livides, la face décomposée, le pouls insensible, le râle, sont des signes pronostiques de la mort. « Les signes pronostiques, dit M. Landré-Beauvais,

» s'appliquent à tous les phénomènes qui, dans le » cours d'une maladie aiguë, indiquent des changemens plus ou moins notables, favorables ou » fâcheux; mais ils s'appliquent plus particulièrement aux événemens qui surviennent tout-à-coup & se font remarquer vers la fin de la maladie & aux approches de la crise. » (*Séméiotique.*)

Cependant on a nommé *acritiques* les signes pronostiques qui n'indiquent que des changemens sans importance, principalement au commencement des maladies.

VI. La valeur & l'importance des signes varient aux diverses époques des maladies; tel signe qui est un sujet d'alarme au commencement, devient équivoque ou même favorable à une époque plus avancée, &c.

VII. L'habitude ou quelque idiosyncrasie particulière diminue l'importance des signes, & même peut les annuler entièrement.

VIII. Les signes isolés n'ont pas la même valeur que lorsqu'ils sont comparés & considérés attentivement, pesés & balancés avec ceux qui annoncent une tendance opposée à la leur, &c.

IX. La *séméiotique* ou science des signes, si l'on peut ainsi parler, constitue essentiellement le praticien; c'est elle qui le met à même de caractériser la maladie qu'il observe, qui lui donne la faculté d'en prévoir l'issue, de l'annoncer aux assistans, & de se mettre ainsi à l'abri des mécomptes de l'amour-propre & des erreurs préjudiciables à sa réputation. (*Voyez* Séméiotique.)

(Bricheteau.)

SIGWART (Georges-Frédéric) (*Biogr. méd.*), est du nombre des médecins allemands qui, dans le cours du dix-huitième siècle, ont joui d'un eassez grande réputation : il étoit né le 13 avril 1711, dans le pays de Wurtemberg; il se destina d'abord à l'état ecclésiastique, mais bientôt une vocation décidée lui fit embrasser la carrière médicale. Après avoir étudié dans plusieurs universités d'Allemagne, il prit le grade de docteur. Il se rendit ensuite à Berlin, à Iéna & à Stuttgard, devint médecin du prince, fut nommé professeur d'anatomie & de chirurgie à Tubingen en 1751 : fonctions qu'il remplit jusqu'à sa mort, arrivée le 9 mars 1795.

Ce médecin a laissé beaucoup de dissertations dans lesquelles on rencontre, sous le rapport de l'anatomie pathologique, des faits importans.

(*Extr. de la Biogr. médic.*) (R. P.)

SILER. f. m. (*Bot.*, *Mat. méd.*) *Laserpitium siler* L. Plante de la famille des Ombellifères, & de la Pentandrie digynie de Linné.

Cette plante croît en France, en Suisse & dans beaucoup d'autres endroits : sa racine a été autrefois recommandée comme vulnéraire mais aujourd'hui il est bien rare que l'on en fasse usage; il en est de même de ses graines, réputées jadis pour être stomachiques, carminatives, emménagogues & diurétiques. Le peu d'avantage que l'on en a retiré y a fait renoncer, aussi bien qu'à l'huile essentielle qu'elles fournissent. (R. P.)

SILICATES, f. m. pl. (*Chim.*) Dans plusieurs combinaisons, la silice semble jouer le rôle d'un acide : aussi les chimistes ont-ils nommé *silicates* les composés auxquels elle donne alors naissance. C'est ce qui arrive particulièrement lorsqu'elle s'unit aux alcalis minéraux fixes.

SILICE. f. f. (*Chim.*) de *silex*, génitif, *silicis*, caillou. Cette terre, autrefois appelée *terre vitrifiable*, a, dans ces derniers temps, été regardée soit comme un oxyde, soit comme un acide métallique dont la base est le *silicium*. (*Voyez* Silice dans le *Dictionnaire de Chimie.*)

SILICIUM, f. m. (*Chim.*) C'est l'une des substances métalliques nouvellement découvertes. On l'obtient en décomposant la silice au moyen du *potassium* : ce métal est pulvérulent, d'une couleur foncée, très-avide d'oxygène & susceptible de former, avec les autres corps simples, diverses combinaisons. Le silicium, qui avoit d'abord été placé par M. Thénard dans la classe des oxydes indécomposés, n'est jusqu'à présent d'aucun usage en médecine.

SILLON. f. m. (*Anat.*) *Sulcus*. La surface extérieure des os présente quelquefois des dépressions superficielles étroites & assez longues auxquelles on a donné le nom de *sillons*, afin de ne pas les confondre avec d'autres enfoncemens analogues mais plus profonds, appelés gouttières. Cependant cette expression n'est pas exclusivement réservée aux parties dures du corps de l'homme ou des animaux. Ainsi à l'égard du cerveau & du cervelet, on nomme *sillons* les enfoncemens qui indiquent la séparation des différens lobes, de même que l'on admet aussi un *sillon transversal du foie*. (*Voyez* Cerveau, Cervelet, Encéphale, Foie, dans le *Dictionnaire d'Anatomie.*) (R. P.)

SILURE ÉLECTRIQUE, f. m. (*Ichthyol.*) *Silurus electricus* L. Ce poisson est du petit nombre de ceux qui, ainsi que la Torpille & le Gymnonote, ont dû fixer l'attention des physiciens, parce qu'ils possèdent la faculté de donner des secousses tout-à-fait analogues à celles que fait éprouver le choc électrique. Dans le silure, ainsi que dans les autres espèces douées de cette singulière propriété, on trouve un organe particulier, communément désigné sous le nom de *batterie*, dont la disposition n'est cependant point la même pour tous. Ainsi

dans le silure électrique, cet appareil est étendu autour du corps de l'animal, immédiatement au-dessous des tégumens communs, & il est formé d'un amas de tissu cellulaire, épais & serré, qu'au premier aspect on prendroit pour une couche de lard. Du reste, les vacuoles de ce réseau sont remplies d'une substance muqueuse particulière, que l'on rencontre également dans les organes correspondans des autres poissons électriques.

SIMAROUBA, s. m. (*Mat. méd. végét.*) C'est le nom que les indigènes de Cayenne donnent au *quassia simaruba* L. (*simarouba amara* d'Aublet), genre qui impose son nom à la famille des Simaroubées, de la Monoécie décandrie de Linné. (*Voyez* sa description dans la partie botanique de cet ouvrage.)

Ce sont les écorces des racines que l'on emploie en médecine; on les trouve dans le commerce en morceaux longs parfois de plus d'un pied, larges d'un à deux pouces, roulés ou plats, d'une teinte jaune pâle en dehors, un peu moins colorées en dedans; elles sont rugueuses, marquées de tubercules épars & de lignes transversales. Ces écorces sont à peu près inodores; leur saveur est amère, mais sans être extrême & sans stypticité.

M. Morin, pharmacien de Rouen, a analysé le simarouba & y a trouvé : une matière résineuse, une huile volatile ayant l'odeur du benjoin, de l'acétate de potasse, un sel ammoniacal, de l'acide malique & des traces d'acide gallique, de la *quassine* (principe amer auquel M. Morin attribue les propriétés de cette écorce); du malate de chaux, quelques sels minéraux, de l'oxyde de fer, de la silice & de l'alumine (1).

A Surinam, à la Guiane, à Cayenne, les indigènes emploient, de temps immémorial, le simarouba contre la dyssenterie, si fréquente & si meurtrière dans ces contrés chaudes & marécageuses. Vers 1713, on commença à en recevoir en Europe & à en faire quelques usages; en 1723, Barrère envoya de Cayenne une grande quantité de cette écorce, qui permit de s'en servir généralement. C'est alors qu'Antoine de Jussieu, après l'avoir expérimentée pendant plusieurs années, publia à son sujet la thèse intitulée *An inveteratis alvi fluxibus simaruba* (2)? On conseilla dès-lors l'usage de cette écorce, non-seulement dans les dyssenteries, mais encore dans les fièvres putrides, les hémorragies, les névroses, les scrofules, &c.; enfin, le simarouba devint une des plus précieuses acquisitions que la matière médicale possédât. Le temps rabattit beaucoup de ces merveilleuses propriétés. Cette écorce est restée un bois tonique que l'on peut employer dans les cas où les dyssenteries sont passées à l'état *froid*, c'est-à-dire lorsque les symptômes inflammatoires ont cédé, & que la débilité intestinale leur succède; en ce sens elle est astringente, puisqu'elle fait cesser le flux de ventre.

Bichat a remarqué, dans le cours de matière médicale qu'il avoit commencé au moment où la mort le surprit, & dont je possède un manuscrit, que le simarouba, que l'on ne croyoit qu'anti-dyssentérique, étoit un émétique marqué, à la dose de 20 à 24 grains en poudre, ou à celle de deux gros d'écorce concassée & donnée en infusion : on le prescrit, suivant lui, dans des cas ou l'ipécacuanha ne réussit pas. C'est peut-être à cette propriété vomitive qu'il doit d'être un anti-dyssentérique.

Le simarouba est vermifuge comme tous les amers, qui sont poisons pour les vers; on s'en sert comme tel, étant frais, à Cayenne, pays où ces animaux sont très-communs chez les nègres. C'est un bon stomachique dans le cas de débilité de l'estomac, de laxité de ses membranes, dont il opère la contraction fibrillaire; il est anti-hémorragique par sa qualité tonique, si l'écoulement sanguin est dû à un état de débilité ou *passif*, suivant l'expression des praticiens.

La dose du simarouba est d'un à deux gros en décoction dans une ou deux livres d'eau; en poudre, on donne moitié de cette quantité au plus. Antoine de Jussieu dit que dans les dyssenteries si on la porte à une demi-once, elle fait plutôt du mal que du bien, peut-être parce qu'il administroit ce médicament au début de la maladie. C'est sans doute par la même cause que Cullen nie la propriété anti-dyssentérique de cette écorce, & qu'il lui préfère la camomille. Du reste, la décoction est préférable à la poudre, d'après l'expérience de tous les médecins.

La racine ou le bas du tronc du simarouba étant entaillés, il en sort un suc blanchâtre, glutineux, employé contre la gale. C'est surtout du *simaruba glauca* que cet écoulement à lieu, végétal qu'il ne faut pas confondre avec le *S. cayennensis* Kunth.

(MÉRAT.)

SIMILAIRE, adj. *Similaris.* Bien que les différentes parties d'un système donné aient entr'elles des rapports de nature & de conformation, on ne sauroit dire qu'elles sont semblables, parce que leur distribution peut présenter de très-grandes différences : alors on dit qu'elles sont *similaires*; tels sont, par exemple, les vaisseaux sanguins, les nerfs, les muscles, les cartilages, qui, considérés chacun isolément, ont beaucoup d'analogie, mais qui cependant subissent des modifications, suivant les usages particuliers auxquels ils sont destinés & les organes dans lesquels ils se distribuent. (R. P.)

SIMOON. (*Hyg. météor.*) Vent brûlant & suf-

(1) *Nouveau Journal de médecine*, tom. XIII, pag. 93.
(2) Paris, 16 février 1730.

focant de l'intérieur de l'Afrique, dont les effets malfaifans font tels, que le voyageur ne peut s'en garantir qu'en fe couchant le vifage contre terre, jufqu'à ce qu'il ceffe de fouffler.

SIMPLES, adj. & fubft. m. pl. Ce mot, dans fa véritable acception, eft oppofé à celui de multiples ou compofés. C'eft dans ce dernier fens que les chimiftes l'emploient pour défigner les fubftances qui, jufqu'à préfent, ont réfifté aux efforts de l'analyfe; cependant on ne préjuge rien fur ce que les progrès ultérieurs de la chimie pourront faire à cet égard.

En pharmacologie, on appelle *médicamens fimples* ceux qui font employés dans leur état naturel & fans avoir fubi de préparations préalables. Pour le vulgaire, le mot *fimples* eft fynonyme de *plantes médicinales*. (R. P.)

SIMULATION DES MALADIES. (*Méd. lég.*) (*Voyez* Maladies (Maladies fimulées) dans ce Dictionnaire.)

SIMULÉ, adj. *Simulatus*. (*Méd. lég.*) Se dit en médecine des maladies feintes.

Le nombre des maladies fufceptibles d'être fimulées eft beaucoup plus confidérable qu'on ne fauroit l'imaginer, & un grand nombre de phénomènes, fur la production defquels il feroit, au premier abord, prefqu'impoffible de croire que la volonté pût avoir aucune influence, peuvent cependant être produits à volonté.

Qu'un individu foible, d'une conftitution délicate, mais doué d'un efprit rufé & obfervateur, fimule quelqu'affection organique du ventre ou de la poitrine, cela fe conçoit, & il eft également facile de comprendre que, dans un cas femblable, il ne foit pas toujours aifé de découvrir la fupercherie; mais que certains actes de la vie organique puiffent être produits volontairement & coordonnés de manière à préfenter le tableau de maladies bien connues, & qu'on ne croiroit point fufceptibles d'être fimulées, quelque difficile à croire que cela puiffe paroître, voilà pourtant ce qui s'obferve encore affez fouvent. Nous citerons, comme un des exemples les plus frappans de ce que nous avançons ici, l'hyftérie. Nous avons par devers nous tant de faits qui nous mettent en droit de dire que cette affection eft le plus fouvent feinte, & il eft fi difficile de fe faire une idée de ce que peuvent produire la rufe & la diffimulation chez les femmes qui exploitent cette maladie, que nous fommes tentés de regarder comme chimérique la defcription qu'en donnent la plupart des auteurs. Défordre extrême dans la circulation, dans la refpiration, dans les organes de la digeftion, hémoptyfies, hématémèfe, tout cela, & bien d'autres phénomènes encore, fans parler du rire, des pleurs, de la muffitation, &c., s'obfervent auffi-bien dans une attaque d'hyftérie fimulée que dans une attaque d'hyftérie réelle, s'il peut en exifter. Des phénomènes non moins remarquables, fi on les examine de près, & qui ne font que confirmer ce que nous avançons ici, tout extraordinaire que cela puiffe paroître, fe montrent dans l'épilepfie feinte: maladie qu'avec un peu d'art & d'obfervation il eft beaucoup plus facile de fimuler qu'on ne fauroit l'imaginer.

On tomberoit donc dans une erreur manifefte fi, à l'imitation de quelques médecins qui ont traité le fujet que nous ne faifons qu'effleurer ici, on n'admettoit comme fufceptibles d'être fimulées, que les maladies dont les fymptômes peuvent être déterminés à volonté. Cette opinion nous femble d'autant moins fondée, que certains états, qui paroîtroient les plus fufceptibles d'être produits par la volonté & par le calcul, ne font pas ceux qu'il eft le plus aifé de feindre, de manière à tromper un obfervateur exercé. Ainfi, par exemple, rien de plus naturel aux yeux des gens du monde, que de croire qu'on peut aifément fimuler l'aliénation mentale, & cependant nous ne balançons pas à dire qu'il eft bien plus facile dans ce cas à un médecin expérimenté de découvrir la feinte que dans la plupart des autres maladies fimulées. Ceci fe concevra aifément, fi l'on confidère que la liaifon, l'enchaînement & le mécanifme des phénomènes organiques font bien plus généralement connus, même des gens qui fembleroient devoir être étrangers aux fciences phyfiologiques, que tout ce qui a rapport aux phénomènes pfychologiques dans l'état de fanté ou dans l'état de maladie.

C'eft donc prefqu'autant, & peut-être même plus aux préfomptions morales qu'il faut avoir recours pour décider la queftion des maladies fimulées, qu'aux fymptômes phyfiques, puifque la faculté qu'ont certains individus de produire des phénomènes extraordinaires, & qui ne fortent cependant pas de l'ordre phyfiologique, peut également fe porter fur certains phénomènes pathologiques.

Nous renverrons, pour ce qui concerne les diverfes maladies qui peuvent être fimulées, & pour les moyens à l'aide defquels on peut découvrir la déception, à l'article Maladies (Maladies fimulées) de ce Dictionnaire. (L. J. Ramon.)

SINAPISATION, f. f. (*Thérap.*) *Sinapifatio*. Nom fous lequel quelques médecins propofent de défigner l'action que produit la moutarde fur l'économie animale. (*Voyez* Sinapisme.)

SINAPISME, fub. m. (*Thérap.*) *Sinapifmus*, du grec σινάπι, moutarde: cataplafme de farine de moutarde, qui, appliqué fur une partie du corps, l'irrite & la rubéfie.

Les *finapis*, ou fénevés, font partie de la

famille des Crucifères, & toutes leurs espèces ont la propriété irritante. En général on préfère, pour l'usage médical, le *sinapis nigra* comme étant le plus énergique; mais, eu égard à cette similitude d'action, le *sinapis arvensis*, qui est plus commun, & le *sinapis alba*, qui l'est un peu moins, lui sont quelquefois ou ajoutés ou même substitués.

La graine de la moutarde est la partie de la plante dans laquelle résident surtout les principes rubéfians : elle donne à la distillation une huile volatile dont l'âcreté se manifeste par une odeur pénétrante, & détermine aussitôt le larmoiement; mais l'écorce de la semence pulvérisée possède la propriété caustique à un degré plus éminent encore.

La farine du *sinapis nigra*, pour agir avec efficacité, doit être récente; la vétusté lui fait perdre, par l'évaporation, l'huile qu'elle contient, & par conséquent une partie de sa vertu.

Mode d'action des sinapismes. « Les sinapismes, » dit Barthez, sont des attractifs non évacuans » qui peuvent avoir des effets salutaires dans un » grand nombre de cas, en excitant les forces » vivantes des organes au-dessus desquels on les » applique, ou en déterminant une révulsion » puissante vers ces organes. »

Effets locaux. Lorsque l'agent qui nous occupe est en contact avec la peau, il y détermine, au bout de quelques minutes, un accroissement de sensibilité, un prurit vif qui va toujours en augmentant, & se change quelquefois en une douleur intolérable; le système vasculaire s'épanouit, se remplit, se gorge de sang, & le réseau capillaire injecté passe graduellement de sa blancheur accoutumée au rouge le plus intense; la chaleur de la peau se développe en proportion: en un mot, il se manifeste tous les symptômes d'un véritable érysipèle. Si l'on fait persister la cause encore plus long-temps, de rubéfiante, elle deviendra épispastique; dans ce cas les effets différeront un peu de ceux d'un vésicatoire proprement dit : au lieu d'une ampoule grosse & unique, on ne voit le plus communément se former que des vésicules inégales, peu apparentes, clair-semées & entourées d'une auréole rouge & assez large; ces vésicules laissent après elles une excoriation plus cuisante que celle qui résulte des cantharides. On a même vu quelquefois, quand les malades étoient en proie à une forte fièvre, ces petites plaies être frappées d'un commencement de gangrène. Le plus souvent quelques jours suffisent pour en amener la dessication; & dans le cas le plus commun, c'est-à-dire celui où l'effet s'est borné à la rubéfaction, il y a seulement chute de l'épiderme : elle a lieu au bout de quelques jours, & annonce que l'inflammation est entièrement résolue.

Effets généraux. Ils sont d'un genre tel qu'aucun autre topique irritant n'en produit de semblables. Comme la moutarde imprime une forte secousse au système nerveux, son application détermine dans toute l'économie une sorte d'inquiétude, un trouble indéfinissable; les nerfs sont comme agacés, les muscles contractent une espèce d'éréthisme, & le malade éprouve le besoin de s'agiter, de marcher comme pour secouer une gêne importune.

Action des sinapismes suivant l'âge, le sexe, le tempérament. L'énergie de ces topiques peut être modifiée, quelquefois annulée par les circonstances que nous signalons. Chez un individu jeune, robuste, surtout si on le suppose d'un tempérament nerveux, sanguin, l'action est instantanée, forte, profonde. Chez un sujet, au contraire, ou foible, ou lymphatique, ou âgé, dont les tissus sont presque sans vie, le système vasculaire décoloré, cet agent n'aura que peu ou point d'effet; ce même phénomène se remarquera dans les cas de maladie dont la prostration constitue le caractère principal. Les femmes & les enfans, eu égard au développement de leur système nerveux, sont plus impressionnables que le vieillard, mais moins que l'homme adulte.

Sinapismes liquides. Nous désignons ainsi les bains, & surtout les pédiluves à la moutarde. Sous cette forme la graine du sinapis ne paroît avoir qu'une efficacité fort douteuse, surtout si, comme cela se pratique ordinairement, on n'en jette que quelques poignées dans une quantité d'eau assez grande. Trop délayée par ce liquide, elle devient à peu près impuissante; il faudroit la concentrer beaucoup pour en obtenir un résultat bien sensible.

On conçoit, d'après ce que nous venons de dire sur cet excitant, que son emploi interne ne doit pas être moins actif : aussi est-ce un des antiscorbutiques les plus puissans. Ne le considérant ici que comme topique, nous sommes contraints de renvoyer à l'article MOUTARDE pour son usage intérieur, tant culinaire que médical.

Historique. Le *sinapis* étoit, si l'on peut s'exprimer ainsi, dans une sorte d'honneur parmi les médecins de l'antiquité. Ils l'employoient contre les maladies cutanées, sous forme de vinaigre; en cataplasmes, ils le prescrivoient dans un très-grand nombre d'affections : ils l'avoient même préféré comme vésicant à tous les moyens jusqu'alors connus; & les écrits du célèbre Arétée contiennent des cas très-fréquens de son heureuse application.

Indications. La sinapisation offre un moyen également avantageux, soit que l'on veuille exciter un trouble salutaire dans l'économie ou dans une de ses parties, soit que l'on se propose d'opérer sur un point une dérivation au profit d'un autre. Existe-t-il une excitation sous-cutanée, une douleur un peu profonde & tenace, l'application de la moutarde réussit ordinairement à les faire disparoître; c'est, j'ose l'avouer, le

moyen

moyen de médication qui, dans un pareil cas, justifie le mieux l'axiome d'Hippocrate, que : *de deux douleurs la plus forte anéantit la plus foible.* On doit donc l'employer de préférence toutes les fois qu'il s'agit d'éloigner d'un viscère, un principe goutteux, psorique, & qui ne manqueroit pas d'y porter un trouble funeste. Dans le cas où une infiltration commence à envahir un organe intérieur, on en a aussi retiré des effets avantageux : alors, c'est surtout vers les extrémités inférieures, comme étant les endroits les plus éloignés des grandes cavités, que l'on attire les principes morbides qui assiégent ou menacent ces parties. Mais les maladies nerveuses qui reconnoissent pour cause la foiblesse, réclament surtout l'emploi de ce moyen; cette propriété spéciale que nous lui avons reconnue d'ébranler l'ensemble des nerfs l'a rendu fort précieux pour combattre toutes les affections qui tiennent à la torpeur, à la paralysie. M. le prof. Alibert remarque avec raison que l'on n'a point assez apprécié l'utilité des sinapismes, dans les irritations nerveuses qui ont pour siége le cerveau; d'après cet habile praticien, la sympathie jusqu'ici trop peu observée entre cet organe & les extrémités inférieures, semble, dans les cas d'inflammation cérébrale, indiquer naturellement l'application sur ces dernières d'un dérivatif aussi puissant : peut-être aussi la médecine perturbatrice pourroit-elle retirer un heureux parti de la sinapisation dans les maladies par anomalie nerveuse, telles que l'épilepsie, l'hystérie, la danse de Saint-Guy & autres. Mais si les affections pour lesquelles nous venons de conseiller l'emploi de la moutarde étoient accompagnées d'une fièvre intense, d'un éréthisme général, du délire, la crainte de voir le désordre de la circulation s'aggraver par l'emploi de cet irritant, le contre-indiqueroit.

Préparation des sinapismes. On fait ordinairement les sinapismes avec de la farine de moutarde & un liquide, & il résulte de ce mélange une pâte ayant la consistance d'un cataplasme. On a coutume de prescrire le vinaigre pour excipient, mais il est prouvé que l'eau seule est aussi convenable. Il paroît même qu'un des principes constituans de la graine décompose l'acide & lui fait ainsi perdre sa vertu épispastique. Malgré cet inconvénient, quelques médecins persistent à préparer le sinapisme de la manière suivante.

℞. Graine de moutarde en poudre....... Levain nouveau ...	~~ *aa* soixante-quatre grammes.

Fort vinaigre, quantité suffisante, pour donner au mélange la consistance de cataplasme.

Comme la farine de moutarde fraîche a une énergie suffisante sans le secours de ces auxiliaires, on pourroit les réserver pour les cas où, faute de cette farine, on est forcé d'avoir recours à la moutarde toute faite des épiciers, laquelle, par son mélange avec une certaine quantité d'huile & avec quelques plantes adoucissantes, a perdu en faveur du goût une grande partie de son action.

Choix du lieu de l'application des sinapismes. C'est le plus souvent, comme nous l'avons déjà dit, aux extrémités inférieures que l'on applique cette sorte de cataplasme. Dans ce cas, la partie interne de la jambe où la peau est plus tendre, le coude-pied, même la plante des pieds où s'épanouit un réseau de nerfs si serré, sont ordinairement les régions que l'on choisit pour opérer une révulsion des parties supérieures : dans toute autre circonstance, c'est-à-dire dans celles où l'on veut combattre une irritation nerveuse, ou inflammatoire locale, le lieu de la douleur détermine le choix de celui sur lequel on a l'intention d'agir.

Mode d'application. On n'est point obligé, comme pour l'application d'un vésicatoire, de raser la partie, puisque la farine employée n'est point agglutinative. On pose le cataplasme à nu sur la peau, & on l'y laisse séjourner pendant une heure ou quatre heures, suivant le degré de rubéfaction qu'on veut obtenir, & suivant aussi la sensibilité du sujet. On a vu en effet des femmes & des enfans ne pouvoir, au bout d'une heure, résister aux douleurs que causoit sa présence : il seroit alors imprudent de vouloir en prolonger l'action. Quant au sinapisme duquel on attend un effet épispastique, il faut le laisser séjourner au moins pendant six heures pour atteindre ce but : on conçoit dès-lors qu'il y a beaucoup d'individus à l'égard desquels il ne faut pas l'employer dans cette intention.

Pansement. Dans les circonstances ordinaires, il consiste tout simplement à enlever le cataplasme & à laver la peau légèrement pour ne point augmenter la douleur de la partie; mais lorsqu'il y a vésication, il faut ne point crever les vésicules, qui s'ouvriront d'elles-mêmes, & panser la plaie avec du cérat, à moins que l'on desire en faire un exutoire : dans ce cas, il convient d'en faire le pansement comme pour un vésicatoire. (*Voyez* ÉPISPASTIQUE.) (CHAPELAIN.)

SINCIPITAL, ALE., adj. (*Anat.*) *Sincipitalis*, qui a rapport au sinciput. (*Voyez* ce mot.)

SINCIPUT, s. m. (*Anat.*) *Sinciput.* La tête, considérée dans son ensemble, a été partagée en diverses régions, ordinairement désignées par le nom des os qui leur correspondent. Ainsi on dit : régions *frontale*, *temporale*, *occipitale*. Quant au mot *sinciput*, il désigne le sommet de la tête ou *vertex*, c'est-à-dire la partie qui répond à l'articulation des angles antérieur & supérieur des pariétaux avec le coronal. (*Voyez* VERTEX dans le *Dictionnaire d'Anatomie.*)

SINDON, s. m. (*Band. app.*) *Sindo.* Dans le

panſement qui ſuit l'opération du trépan, on place entre la dure-mère & le crâne, ſoit un petit plumaſſeau, ſoit un morceau de linge coupé en rond, auquel on donne communément le nom de *ſindon*. Afin de pouvoir enſuite retirer avec facilité cette partie de l'appareil, on le ſuſpend à ſa partie moyenne à l'aide d'un fil dont l'autre extrémité eſt retenue en dehors de la plaie.

SINGULTUEUX, SE, adj. (*Path.*) Quelquefois la reſpiration eſt accompagnée de mouvemens convulſifs du diaphragme, qui la rendent irrégulière & entrecoupée de ſanglots, on dit alors qu'elle eſt *ſingultueuſe*. (*Voyez* RESPIRATION.)

SINUEUX, SE, adj. (*Path.*) *Sinuoſus*. On emploie cette épithète pour déſigner les déviations que préſentent certains ulcères, dont le trajet tortueux, étroit, plus ou moins profond, forme des clapiers dans leſquels s'accumulent le pus. Beaucoup de fiſtules ſont de véritables *ulcères ſinueux*.

SINUOSITÉS, ſ. f. pl. (*Anat.*) On donne ce nom, en anatomie, à des eſpèces d'anfractuoſités que préſentent certains organes; tel eſt, par exemple, le rein, qui vers ſon bord interne offre une ſorte d'échancrure par laquelle les vaiſſeaux & les nerfs s'introduiſent dans la ſubſtance de ce viſcère. (R. P.)

SINUS, ſ. m. (*Anat.*) *Sinus*. On donne ce nom à toute cavité dont l'intérieur eſt plus large que l'entrée. (*Voyez* CORONAL (ſinus frontaux), OS MAXILLAIRE (ſinus maxillaire), MÉNINGES (ſinus cérébraux), SPHÉNOÏDE (ſinus ſphénoïdaux), VEINE-PORTE (ſinus de la) dans le *Dictionnaire d'Anatomie*.) (L. J. RAMON.)

SIPHILIS., ſ. f. (*Pathol.*) (*Voyez* SYPHILIS.)

SIPHON, ſ. m. (*Phyſique*) *Sipho*. Du grec σιφων. Cet inſtrument, dont le mécaniſme dépend de la preſſion de l'atmoſphère, étoit connu long-temps avant que Toricelli eût prouvé la peſanteur de l'air. Le ſiphon conſiſte en un tuyau de verre ou de métal, recourbé de manière à préſenter deux branches verticales, dont une doit être plus courte que l'autre, & plonger dans le liquide que l'on veut élever ou tranſvaſer. En aſpirant par la longue branche, on force le liquide à monter dans l'intérieur du tube, alors l'écoulement, conformément aux lois de l'hydroſtatique, a lieu par la longue branche.

Cet appareil, dont la forme eſt d'ailleurs ſuſceptible de beaucoup de modifications, ſert dans les laboratoires de chimie & de pharmacie, pour tranſvaſer des liquides ou pour décanter ceux qui furnagent certains précipités. (*Voyez* SIPHON dans les *Dictionnaires de Chimie & de Phyſique* de cet ouvrage.)

SIRIASE, ſ. f. (*Path.*), de σειρω, je deſſèche, ou de σειριος, étoile de Cyrius ou canicule. Cette expreſſion a été employée par quelques anciens auteurs, & en particulier par Ætius & Paul d'Egine, pour déſigner l'inflammation du cerveau & de ſes membranes, produite par l'action qu'exerce un ſoleil ardent, lorſque, ſans avoir la tête couverte, on s'oppoſe à ſon influence. (*Voyez* PHRÉNÉSIE dans ce Dictionnaire.)

SIROP ou SYROP, ſ. m. (*Pharm.*) *Sirupus* ou *Syrupus*. Ce nom indique une nombreuſe ſérie de préparations pharmaceutiques dans leſquelles tantôt l'eau pure ou chargée des principes médicamenteux d'une ſubſtance quelconque, tantôt les ſucs immédiatement extraits des végétaux, ſont unis au ſucre, de manière à former un liquide viſqueux, d'une ſaveur moins déſagréable que ne le ſeroit le médicament employé ſeul. On conçoit que le nombre des ſirops doit être fort grand, puiſqu'indépendamment de ceux que l'on nomme *ſimples*, il en eſt auſſi de *compoſés*, c'eſt-à-dire, dans leſquels on fait entrer à la fois un nombre d'ingrédiens plus ou moins conſidérable.

Ces ſortes de médicamens participant toujours aux propriétés des ſubſtances qui les conſtituent, il en eſt dont l'adminiſtration exige la plus grande circonſpection; tels ſont les *ſirops d'acide hydrocyanique*, d'*ipécacuanha*, d'*opium*, &c.

(R. P.)

SISON, ſ. m. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Siſon*. On déſigne ſous ce nom un genre de plantes qui appartient à la famille naturelle des Ombellifères, & fait par conſéquent partie de la Pentandrie digynie de Linné. Ce genre renferme huit à dix eſpèces, dont deux ſeulement ſont employées en médecine, le *ſiſon ammi* & le *ſiſon amomum*. (*Voyez* pour les caractères génériques & ſpécifiques, le *Dictionnaire de Botanique* de cet ouvrage.)

Le *ſiſon ammi* eſt une plante annuelle que l'on récolte en Egypte & dans l'île de Crète. Ses graines, la ſeule partie de la plante qui ſoit uſitée en médecine, ont une ſaveur amere, une odeur aromatique, &, ainſi que de preſque toutes les ſemences des Ombelliferes, on en retire par la diſtillation beaucoup d'huile eſſentielle. Jadis elles ont eu une grande vogue comme carminatives & excitantes: il eſt aujourd'hui très-rare que l'on y ait recours.

La ſeconde eſpèce de ſiſon croît dans notre pays. Ses graines, qui ont beaucoup d'analogie avec les précédentes, ſont auſſi aromatiques & ſuſceptibles de donner de l'huile eſſentielle. On les a employées dans les mêmes circonſtances que les précédentes: comme elles, elles étoient jadis rangées parmi les ſemences *chaudes mineures*, & l'on s'en ſervoit pour préparer une eau diſtillée

que l'on administroit dans les potions carminatives. (R. P.)

SISYMBRE, s. m. (*Bot., Mat. méd.*) *Sisymbrium*. Linné a donné ce nom à l'un des genres de la Tétradynamie siliqueuse, renfermant un assez grand nombre de Crucifères, dont plusieurs seulement servent en médecine; tels sont le *sisymbrium officinale* de C., ou *erysimum officinale* Lin., le *S. nasturtium* Lin. (cresson de fontaine), & jadis le *sisymbrium sophia*. (*Voyez*, pour les caractères génériques & spécifiques de ces plantes, le *Dictionnaire de Botanique* de cet ouvrage.)

Ces diverses espèces ont la saveur âcre & l'odeur piquante qui caractérisent la plupart des plantes de la famille des Crucifères. L'*erysimum officinale* sert à faire des infusions théiformes, & à préparer un sirop que l'on prescrit dans les maux de gorge légers. A l'égard du *sisymbrium nasturtium*, il sert comme aliment, & entre très-souvent dans les sucs d'herbes.

Autrefois le *sisymbrium sophia* étoit regardé comme vulnéraire, & avoit, sous ce rapport, une réputation populaire: aujourd'hui on n'en fait plus usage.

SITIOLOGIE, s. f. (*Hyg.*) *Sitiologia*, de σιτιον, froment, aliment, & λογος, discours. Sous cette dénomination, quelques auteurs ont désigné cette partie de l'hygiène formant aujourd'hui la classe des *ingesta*, & qui renferme les préceptes relatifs à la préparation & à l'usage des alimens, soit solides, soit liquides. (*Voyez* Alimens, Hygiène, Nourriture.)

SKELONCIE, s. f. (*Pathol.*) *Skeloncus*, de σκελος, jambe, & de ολκος, tumeur. (Tuméfaction, gonflement des extrémités inférieures.)

(R. P.)

SMELLIE (Guillaume) (*Biogr. méd.*), doit être regardé comme le plus célèbre des accoucheurs qu'ait eus l'Angleterre; aussi ses compatriotes le comparent-ils avec avantage à Levret, à Solayres & autres praticiens qui, dans notre pays, ont contribué aux progrès de l'art des accouchemens.

Smellie est l'inventeur d'un forceps, qui depuis a été modifié, soit dans ses dimensions, soit dans ses courbures, mais a cependant conservé quelques traces de sa première disposition. (*Voyez*, pour l'analyse des écrits de cet accoucheur célèbre, son article biographique, consigné dans le *Dictionnaire de Chirurgie* de cet ouvrage.)

SMEGME, s. m. *Smegma*, dérivé de σμηγμα, savon. Les Anciens faisoient usage de ce mot pour désigner en général toute substance douce & onctueuse, quel que fût d'ailleurs son emploi: ainsi tantôt c'étoit un médicament, d'autres fois un cosmétique; dans quelques circonstances une humeur sécrétée par des follicules sébacées, &, dans certains cas, la synovie.

SMILACÉES, s. f. pl. (*Bot., Mat. médic.*) *Smilaceæ*. Ce mot a été employé par les botanistes pour désigner un groupe naturel de plantes, parmi lesquelles se trouvoient les racines de *salsepareille* & de *squine*. Aujourd'hui ce genre fait partie de la famille des Asparaginées.

SOBRIÉTÉ, s. f. (*Hyg.*). *Sobrietas*. L'homme sobre est celui qui apporte une grande modération dans l'usage qu'il fait de toutes les choses de l'*hygiène*, c'est-à-dire de celles qui sont essentielles à la vie. Néanmoins le mot *sobriété* s'applique particulièrement à ceux qui se contentent habituellement d'une petite quantité d'alimens simplement préparés, & pris à des heures réglées.

L'histoire du fameux Vénitien *Cornaro*, qui poussa sa carrière fort loin, à l'aide d'une sobriété devenue en quelque sorte proverbiale, prouve que cette sorte d'abstinence est favorable à la santé, & préserve de beaucoup de maladies. La vie des *centenaires* renferme une multitude de particularités qui font ressortir les avantages de la sobriété: on peut dire que cette vertu (c'en est une très-grande pour la plupart des hommes) est en outre pour l'humanité une source de bonheur, de calme, qui diminue singulièrement la violence des passions, &c.

Ce seroit toutefois une grande erreur de regarder la sobriété comme possible, & observable pour tous les hommes: ceux qui sont enchaînés à des travaux pénibles ne peuvent être sobres; un portefaix mourroit d'inanition s'il vouloit suivre le régime de *Cornaro*; il faut une nourriture abondante & des excitans pour soutenir l'homme dans les rudes travaux qui lui sont imposés. C'est aux riches & aux oisifs qu'il faut plutôt prêcher la sobriété qu'aux pauvres & aux artisans laborieux.

On fait, de plus, qu'il est utile à l'homme, même le moins occupé, d'exciter de temps en temps ses organes par une certaine dose de stimulans: d'où vient, sans doute, le précepte attribué à *Hippocrate*, qu'il est utile à l'homme sain de se livrer de temps en temps à de légers excès dans le boire & dans le manger. De même qu'il est des hommes d'un tempérament lymphatique, livrés à l'inaction, pour lesquels la sobriété est très-facile; de même aussi il est des climats doux qui portent peu à l'usage des alimens nutritifs & des boissons stimulantes: des fruits, de l'eau suffisent pour alimenter l'Indien sous le ciel des tropiques, livré d'ailleurs à une vie inactive. Au contraire, la viande, l'eau-de-vie, le vin même sont nécessaires sous le climat rigoureux, où le septentrional est obligé de lutter contre les

rigueurs du froid, & de pourvoir à son existence par des travaux pénibles.

Une nourriture succulente & l'usage de stimulans qui excèdent les bornes ordinaires de la sobriété, sont souvent pour l'homme de puissans moyens d'agir dans les circonstances les plus graves de la vie; des populations nourries de substances animales, accoutumées à l'usage du vin, &c., sont généralement plus braves, ont plus d'audace, de force, de résistance que celles qui ne vivent que de pain, de lait, de pommes de terre, de bière, &c. Une armée habituellement bien pourvue de viande, à laquelle on distribue une certaine dose d'eau-de-vie, vaut mieux, toute choses égales d'ailleurs, qu'une armée qui n'est approvisionnée que d'alimens végétaux, abreuvée d'eau, &c.

Le goût très-prononcé des sauvages pour l'eau-de-vie & les liqueurs fermentées, prouve que l'homme a besoin de stimulans, & rend excusable le penchant du peuple pour le vin. Les masses, chez les nations civilisées, sont sous ce point de vue comparables aux sauvages sortant des mains de la nature. La sobriété ne peut être l'apanage que d'un petit nombre d'individus éclairés, chez lesquels l'intelligence est parvenue à dominer les besoins impérieux du physique de l'homme.

(Bricheteau.)

SODA, s. m. (*Path.*) *Soda.* Ce mot, d'origine arabe, devroit, conformément à son étymologie, désigner la céphalalgie. Cependant on l'emploie communément pour exprimer cette chaleur brûlante qui, dans l'estomac, se prolonge quelquefois, se fait ressentir le long de l'œsophage, & que l'on nomme plus habituellement *pyrosis* ou *fer chaud.* (*Voyez* Pyrosis dans ce Dictionnaire.)

SODIUM, s. m. (*Chim.*) Ce métal provenant de la décomposition des alcalis par la pile voltaique a été découvert par Davy, en 1808. (*Voyez* dans le *Dictionnaire de Chimie* de cet ouvrage l'article Sodium.)

SOIE, s. f. *Sericum.* Sustance animale que l'on retire principalement de la coque du ver à soie. Cette substance, lorsqu'elle est filée, sert à faire des vêtemens qui, eu égard à leurs propriétés particulières, peuvent fournir quelques considérations hygiéniques importantes. (*Voyez* Vêtemens.) On a encore proposé les fils de soie comme moyen propre à faire la ligature des artères, & comme étant préférables aux fils de lin, surtout lorsque voulant réunir les plaies par première intention, la ligature doit être résorbée.

SOIE ou SOYON. (*Art véter.*) On désigne sous ce nom une maladie particulière au porc, & dans laquelle les soies de la partie malade prennent une direction anomale: cette maladie, dont Chabert a donné une excellente description, est tantôt simple & tantôt compliquée; elle paroît être contagieuse, & parmi les causes qui semblent la déterminer, l'auteur du travail que nous venons de citer, range les chaleurs excessives, les mauvais alimens, les boissons insalubres & surtout l'air infecte des toits à porcs qui sont encombrés de fumier & où l'air ne peut point convenablement se renouveler. (R. P.)

SOIF, s. f. (*Physiol. pathol.*) Διψα, *sitis.* Tout le monde connoît ce sentiment impérieux qui nous porte à desirer plus ou moins vivement l'usage des boissons. Dans le vœu de la nature, la soif est l'expression d'un besoin; dans l'état de société & de civilisation, dans certaines idiosyncrasies, elle devient souvent une appétence factice pour une source de jouissances nouvelles, ou même une simple habitude qui se convertit en nécessité indispensable.

Composé en grande partie de liquides, notre corps, dont les déperditions journalières sont aussi presque toutes fluides, doit éprouver un besoin sans cesse renaissant de réparer par l'ingestion des boissons la partie humorale, sans cesse employée à fournir des matériaux aux diverses sécrétions & excrétions. Comme le sang est la matrice première de tous les fluides de l'économie, c'est aussi lui qui subit les effets les plus apparens des pertes fluides du corps; c'est donc à remplacer la partie séreuse du sang que les boissons paroissent surtout destinées. Ainsi s'explique la soif extrême qui accompagne toutes les circonstances de l'état de santé, ou de l'état de maladie, dans lesquelles l'augmentation des sécrétions & des excrétions, les déperditions exagérées des liquides séreux, l'accélération de la circulation, nécessitent une réparation plus prompte & plus abondante de la partie fluide du sang. Tous les exercices actifs du corps, toutes les passions qui produisent des effets analogues à ceux de ces exercices, toutes les maladies fébriles, toutes les affections dans lesquelles les exhalations séreuses sont augmentées, comme les hydropisies, le diabète, la diarrhée, &c., provoquent ordinairement une soif plus ou moins ardente, & quelquefois véritablement inextinguible.

Des expériences directes tendent d'ailleurs à prouver que l'ingestion des boissons que réclame le sentiment de la soif est destinée surtout à réparer la sérosité du sang; plusieurs fois, MM. Dupuytren & Orfila ont vu, dans leurs expériences sur les animaux vivans, que l'injection de liquides rafraîchissans dans les veines calmoit aussi bien la soif que la déglutition des boissons.

Au contraire toutes les circonstances dans lesquelles les déperditions liquides sont foibles, la circulation lente, la partie séreuse du sang abondante, tendent à diminuer la soif.

Ainſi, dans l'état de ſommeil & de repos, chez les individus mous & apathiques, dans quelques affections chroniques accompagnées d'un état lymphatique & pituiteux, &c., la ſoif eſt beaucoup affoiblie.

Mais outre ces influences générales qui provoquent ou éloignent le ſentiment de la ſoif, il eſt quelques conditions locales propres à produire les mêmes effets, & dont nous parlerons tout-à-l'heure en recherchant le ſiége de la ſenſation, quand préliminairement nous aurons retracé les phénomènes de la ſoif; car pluſieurs de ces phénomènes ſont auſſi de nature à indiquer ce ſiége.

La ſoif s'annonce d'abord par un ſentiment de ſéchereſſe & de gêne dans la bouche & dans le goſier; on dit communément en pareil cas que la langue, le palais, la gorge ſont deſſéchés, que ces parties ont beſoin d'être humectées, qu'on *étrangle*, &c. La ſécrétion de la ſalive eſt en effet diminuée, & ſi l'on parvient par quelque moyen mécanique à rappeler cette ſécrétion, on peut pendant quelques momens apaiſer le ſentiment de la ſoif, quoique le beſoin de réparation liquide qu'il indique ne ſoit nullement ſatisfait. C'eſt ainſi que quelques perſonnes privées de boiſſons, ont pu ſupporter pendant un certain temps cette privation, en *trompant*, pour ainſi dire, le ſentiment pénible qu'elles éprouvoient, par la maſtication prolongée de quelques ſubſtances propres à provoquer la ſécrétion ſalivaire, & même par le ſéjour prolongé de corps ſolides & inertes dans la bouche. Mais ces moyens ne peuvent avoir qu'une action temporaire, & ſi la ſoif n'eſt pas ſatisfaite, elle ne tardera pas à devenir un des ſentimens les plus impérieux, un des beſoins les plus irréſiſtibles, un tourment des plus cruels.

La langue ſe colle au palais, le goſier rougit & ſe tuméfie, la bouche & l'iſthme du pharynx ſont le ſiége d'un ſentiment d'ardeur inſupportable, la voix s'altère, la parole s'exécute difficilement, la reſpiration s'accélère, & la bouche, en s'ouvrant largement, appète l'air au défaut d'autre fluide. Le moral lui-même s'affecte, l'individu ne peut plus porter ſon attention ſur aucune autre penſée que ſur le deſir irréſiſtible de boire, l'inquiétude, l'anxiété ſe communiquent à toute l'économie, tout le corps ſe meut & s'agite, bientôt une véritable affection morbide ſe déclare.

Un délire frénétique ſurvient, la fièvre s'allume, l'haleine eſt fétide, la reſpiration courte & précipitée, la peau ſèche, l'urine rouge & épaiſſe, les ſelles rares ou nulles, &c. La mort ſurvient du troiſième au quatrième jour (s'il y a eu abſtinence totale de boiſſon), précédée quelquefois de la gangrène du pharynx, de convulſions, &c. A l'ouverture des cadavres, on trouve des traces d'inflammation & de gangrène dans les viſcères; tous les tiſſus ſont deſſéchés, les fluides épaiſſis, preſque concrets, le ſang coagulé ne ſe trouve plus qu'en petite quantité à l'origine des gros vaiſſeaux.

Ces réſultats terribles ne peuvent être obſervés que dans quelques circonſtances heureuſement fort rares; on les trouve relatés dans les récits de quelques voyageurs, & dans pluſieurs expériences tentées ſur les animaux.

Les ſenſations que l'on éprouve, les phénomènes ſenſibles que l'on obſerve, les altérations pathologiques qui ſurviennent à une certaine époque de l'abſtinence des boiſſons, ſemblent démontrer que le ſiége ſpécial de la ſoif réſide dans les organes de la guſtation, de la maſtication & de la déglutition, &, en particulier, dans la muqueuſe qui tapiſſe la cavité de la bouche & l'iſthme du goſier. Auſſi voit-on que dans beaucoup de cas, il ſuffit pour apaiſer la ſoif, au moins pendant un certain temps, d'agir ſur les parties mêmes qui paroiſſent plus particulièrement le ſiége de la ſenſation. Soit dans l'état de ſanté, ſoit dans l'état de maladie, on peut ainſi calmer la ſoif en laiſſant ſéjourner dans la bouche un morceau de glace, un liquide frais, une tranche d'orange ou de citron, &c. D'une autre part, il ſuffit de mâcher ou de goûter quelque ſubſtance âcre ou ſtimulante pour provoquer le deſir de boire, tandis qu'il ſuffit, au contraire, que la langue ſoit couverte d'un enduit épais & muqueux, que la bouche ſoit *pâteuſe*, comme on le dit, pour que le ſentiment de la ſoif devienne foible, ou même nul dans certaines conditions phyſiologiques ou pathologiques. Toutefois, il faut remarquer que le beſoin de la ſoif demande pour être éteint que les boiſſons ſoient avalées & paſſent dans l'eſtomac, que durant les repas, par exemple, & dans le travail de la digeſtion, où les liquides ont le double avantage de déſaltérer & de favoriſer la diſſolution des alimens, il ne ſuffit pas pour apaiſer la ſoif d'agir ſeulement ſur la bouche & le goſier, & qu'un ſentiment de bien-être & de fraîcheur qui ſe répand juſque dans l'eſtomac, après l'ingeſtion des liquides, atteſte que ce dernier viſcère participoit lui-même à l'appétence des organes du goût.

Une multitude de variations s'obſervent dans le ſentiment de la ſoif dans les diverſes circonſtances d'âge, de ſexe, de tempérament, d'idioſyncraſie, de régime, d'habitudes, de circonſtances atmoſphériques, de ſanté ou de maladie, &c.; mais l'eſpace nous manque pour indiquer ces variations, qui d'ailleurs ſont connues de tout le monde. Qui ne ſait que depuis l'eſpèce d'*adipſie* qu'on obſerve chez certains individus juſqu'à la véritable *polydipſie* (*voyez* ce mot) qu'on rencontre chez d'autres, il eſt une multitude de degrés, de modifications & de variétés qu'il n'eſt pas toujours poſſible de rattacher à des cauſes bien évidentes? Rien de plus curieux ſous ce rapport que le fait cité dans une thèſe de la Facult de Paris (an XII), d'une demoiſelle de vingt-

deux ans, qui, jouiffant d'ailleurs d'une bonne fanté, paffoit des mois entiers fans boire ; tandis que, par contre, il n'eft pas rare de voir des individus, également fains & bien portans, fe gorger quotidiennement de plufieurs pintes de liquide.

Le plus fouvent néanmoins la polydipfie eft le fymptôme de quelqu'irritation des vifcères digeftifs, & c'eft probablement à une caufe de ce genre que tenoit, par exemple, la foif inextinguible de ce militaire (cité par le Dr. Marchal, dans fa *Differtation inaugurale*, année 1815), que l'on put obferver pendant trois mois à l'hôpital de Metz, buvant tout le jour à toutes les fontaines de cet établiffement, & fuccombant chaque foir fous le faix de l'énorme provifion d'eau qu'il apportoit auprès de fon lit pour les befoins de la nuit : cette polydipfie étoit en effet furvenue à la fuite d'un choléra-morbus, déterminé par un excès de table.

Nous ne croyons pas devoir infifter ici fur les fignes diagnoftiques ou pronoftiques que l'on peut tirer de la foif, confidérée dans l'état pathologique; ce fujet ayant déjà été traité néceffairement dans plufieurs articles. Nous ne parlerons pas pour la même raifon de la foif *dépravée*, que l'on obferve dans quelques affections nerveufes, non plus que de la foif fymptomatique des maladies qui intéreffent l'appareil digeftif ou les autres appareils.

Prefque toujours il eft utile de fatisfaire le fentiment de la foif, & ce n'eft que lorfqu'il eft évidemment immodéré que l'on doit fe borner aux moyens locaux que nous avons déjà indiqués pour tromper ce fentiment, en agiffant feulement fur les parties qui en font le principal fiége, au lieu de gorger le malade d'une quantité énorme de boiffons. De même il eft quelques circonftances locales qui néceffitent l'abftinence des boiffons, quoique la foif foit normale, & c'eft ainfi, par exemple, qu'un chirurgien d'Orléans, dans un cas de plaie de l'œfophage, préféra avec raifon priver le bleffé de tout aliment folide ou liquide pendant quelques jours, à placer une fonde à demeure dans le canal œfophagien pour injecter les boiffons dans l'eftomac : mais tous les fujets ne peuvent être foumis à une abftinence auffi rigoureufe, dont les moyens locaux, déjà cités, les lavemens, les cataplafmes, les bains, & tous les moyens palliatifs employés pour apaifer la foif, ou pour introduire des liquides dans l'économie par des voies infolites, ne peuvent que bien incomplétement pallier les inconvéniens; à moins toutefois qu'on ne croie pouvoir fe permettre impunément de recourir à l'injection directe des liquides dans les veines, opération qui, comme nous l'avons vu, rendant au fang la férofité qu'il a perdue, réuffit très-bien à apaifer le befoin & le fentiment de la foif.

C'étoit donc, en général, une erreur barbare que celle de quelques médecins anciens & modernes qui croyoient devoir faire fubir le tourment de la foif à leurs malades, &, en particulier, aux hydropiques, aux diabétiques, &c. : il faut reffèrrer ce principe dans les limites que nous venons d'indiquer, fans tomber toutefois dans un excès contraire, en permettant fans mefure & fans difcernement l'ufage immodéré de boiffons que quelques malades, abandonnés à eux-mêmes, feroient à leur grand détriment, non-feulement dans les affections que nous venons de nommer, mais encore dans plufieurs autres où l'on doit defirer qu'une abftinence plus ou moins févère, ou du moins qu'une modération très-grande, foit obfervée dans l'ingeftion des liquides.

L'eau pure & fraîche, & furtout l'eau légèrement acidulée avec le citron, le vinaigre, le fuc de grofeille, &c., eft un des meilleurs moyens d'étancher la foif. Une petite quantité de nitrate de potaffe a paru auffi au profeffeur Dumas, dans les expériences qu'il a faites fur les animaux, augmenter beaucoup la qualité défaltérante de l'eau, & l'obfervation clinique a confirmé ce réfultat.

C'eft en combattant directement les affections morbides qui comptent la foif au nombre des fymptômes qui les accompagnent, que l'on réuffit furtout à éteindre ce fentiment, quoiqu'on ne doive pas pourtant négliger en pareil cas les moyens fpéciaux deftinés à lutter contre ce fymptôme incommode. Nous avons jugé inutile dans cet article, qu'il nous a fallu faire auffi fuccinct que poffible, de rappeler les hypothèfes imaginées par les philofophes & les phyfiologiftes pour expliquer le fentiment de la foif; car la nature & la caufe prochaine de ce fentiment font auffi inexplicables que tous les autres actes vitaux de l'économie, & ce n'eft pas avoir établi une théorie bien fatisfaifante que d'avoir, par exemple, cherché à démontrer que la féchereffe des papilles nerveufes du pharynx, produite par la fuppreffion des fécrétions falivaires & muqueufes, ou que l'irritation déterminée fur ces parties par le fang privé de fa partie aqueufe, étoient les caufes provocatrices de la foif; car, d'une part, ces explications ne repofent que fur des conjectures, &, de l'autre, elles ne pourroient s'appliquer à tous les cas où la foif fe manifefte, & encore moins à toutes les variations que peut offrir cette fenfation, foit en fanté, foit en maladie.

(GIBERT.)

SOLAIRE, adj. (*Anat.*) Cette expreffion a quelquefois été employée par les anatomiftes & par les chirurgiens pour indiquer cette difpofition dans laquelle des filamens partant d'un centre commun, femblent fe diriger vers la circonférence. C'eft ainfi que l'on nomme *plexus folaire*, un entrelacement nerveux formé par l'affemblage de ganglions & de filets très-multipliés, faifant

partie du grand *fympathique*. (*Voyez* Splanchnique & Trisplanchnique dans le *Dictionnaire d'Anatomie*.)

Sous la même dénomination on a auffi indiqué un bandage plus communément appelé *nœud d'emballeur*, & fervant à arrêter le fang après la faignée de l'artère temporale. (*Voyez* le *Dictionnaire de Chirurgie*.) (R. P.)

SOLANDRE, f. f. (*Art. véter.*) Quelquefois il furvient au pli du jarret du cheval, une crevaffe d'où fuinte une fanie fétide; affection pathologique que les vétérinaires ont nommée *folandre*. (D.)

SOLANÉES, f. f. pl. (*Bot., Mat. méd.*) *Solaneæ*. Nom donné à une famille naturelle de plantes dicotylédones monopétales, à étamines hypogynes. Cette famille, compofée de plantes tantôt herbacées, tantôt ligneufes, renferme entr'autres les genres : *Morelle*, *Jufquiame*, *Belladone*, *Mandragore*, *Datura* & *Tabac*. La plupart de ces mots ayant été traités dans ce Dictionnaire, nous nous abftiendrons d'en parler de nouveau; nous profiterons néanmoins de cette occafion pour remplir une lacune qui exifte au mot Belladone, & nous noterons, en terminant cet article, quelques propriétés importantes que des expériences ultérieures ont fait découvrir à cette plante. Nous nous abftiendrons également de donner ici les caractères botaniques pour lefquels nous renvoyons les lecteurs au *Dictionnaire de Botanique* de l'Encyclopédie; mais nous nous appliquerons à fignaler les différentes anomalies que préfentent quelques genres appartenant à la famille des Solanées, tant fous le rapport de leurs propriétés délétères, que fous celui de leurs vertus médicinales.

Il eft d'autant plus important de bien diftinguer les différens genres qui compofent cette famille, qu'ils jouiffent de propriétés tout-à-fait oppofées, & que les efpèces mêmes qui compofent les genres varient tellement par leurs propriétés que le genre Morelle, par exemple, qui renferme le *folanum tuberofum* (pomme de terre), le *solanum dulcamara* (douce-amère), le *folanum lycoperficum* (tomate), & le *solanum nigrum* (morelle noire), rapproche un aliment très-fain & très-répandu, d'un médicament affez actif, & un affaifonnement très-agréable, d'un poifon quelquefois très-délétère.

Si nous examinons comparativement chaque organe dans la famille des Solanées, nous rencontrons les mêmes anomalies quant à leur mode d'action fur l'économie animale. Les racines qui font en général très-vénéneufes, & qui paroiffent contenir les parties les plus actives du végétal, comme on le voit pour la *mandragore*, la *belladone*, la *jusquiame* & le *datura*, n'offrent dans les tubercules charnus du *solanum tuberofum*, & dans plufieurs autres du genre *Solanum*, comme le *solanum montanum*, & le *solanum valenzuelæ*, qu'une fécule douce & très-abondante, qui en fait un aliment très-fain & très-nourriffant.

Les feuilles, regardées par beaucoup d'auteurs, comme très-âcres & très-narcotiques, telles font celles de la *jufquiame*, du *tabac*, de la *stramoine*, de la *belladone*, font adouciffantes & mucilagineufes dans les différentes efpèces de molène (*verbafcum*), & à l'Ile-de-France & de Bourbon, dans les Antilles & dans beaucoup d'autres contrées, on fait une énorme confommation des feuilles de la morelle noire (*solanum nigrum*), que l'on mange bouillies dans l'eau, à la manière des épinards.

Si des feuilles nous paffons aux fruits, nous rencontrerons des différences pour le moins auffi tranchées; car l'on mange habituellement, & fans le moindre inconvénient, les fruits du *solanum melongena* (aubergine), du *solanum lycoperficum* (tomate), du *phyfalis alkekengi* (alkekenge), & même ceux du *capficum annuum* (poivre long); tandis que ceux de la belladone, de la morelle noire, de la mandragore & de la pomme épineufe, font des poifons violens, que l'art, fecondé par l'expérience, emploie cependant chaque jour avec beaucoup d'avantage dans le traitement des maladies qui dépendent principalement d'une altération dans les fonctions du fyftème nerveux, telles que la manie, la paralyfie & la coqueluche, &c.

Quant aux fruits de la *morelle noire*, plufieurs auteurs affurent qu'on les mange en abondance dans quelques pays, & notamment en Slobodsk Ukraine, province de Ruffie.

Quoi qu'il en foit, la famille des Solanées renferme des plantes en général très-dangereufes, ou pour le moins fufpectes, & l'on ne peut faire fans la plus fcrupuleufe attention, comme on le pratique pour d'autres médicamens d'une même famille, la fubftitution d'une efpèce d'un genre à un autre genre.

Nous terminerons ce qui eft relatif à la famille des Solanées en faifant connoître, comme nous l'avons annoncé en commençant cet article, les applications que la thérapeutique peut faire de la belladone au traitement de certaines maladies. Une des affections pathologiques, contre laquelle on a employé avec le plus de fuccès cette folanée, eft la toux convulfive des enfans, ou la *coqueluche*. Un grand nombre de médecins allemands, Wetzler, Schœffer, Huffeland, & beaucoup d'autres praticiens recommandables, ont donné à ce médicament une grande célébrité, par les fuccès qu'ils ont obtenus de fon emploi dans le traitement de cette maladie. Il eft cependant important de noter ici que le traitement par la belladone ne convient pas dans la première période de la maladie : car cette maladie dépend dans le plus grand nombre des cas, ou eft fou-

vent accompagnée d'une irritation plus ou moins vive de la membrane muqueuse qui tapisse les voies aériennes, & alors la belladone, au lieu de calmer les accès convulsifs, les rendroit plus intenses, & beaucoup plus fréquens encore en augmentant l'irritation qui accompagne la maladie; aussi est-ce à juste titre que plusieurs médecins, & notamment le Dr. Marcus de Ramberg, s'élèvent fortement contre l'emploi de cette plante dans la première période de la coqueluche; ils pensent que ce moyen thérapeutique ne doit être mis en usage qu'à l'époque seulement où les symptômes inflammatoires ont disparu pour faire place aux symptômes nerveux & spasmodiques.

Mode d'administration & doses. Le Dr. Wetzler composoit une poudre avec une partie de poudre de racine de belladone, & cinq parties de sucre, & il l'administroit de manière à ce que l'enfant prît matin & soir, depuis un quart de grain jusqu'à un grain de poudre de racine de belladone. Nous pensons que l'on peut sans inconvénient augmenter la dose, & la porter même jusqu'à six ou huit grains, & même davantage dans les vingt-quatre heures, en commençant toujours, comme l'indique Wetzler, par un grain, & en ayant soin toutefois d'augmenter graduellement, & de fractionner les doses.

Les auteurs que nous venons de citer ne balancent pas à regarder ce médicament comme un spécifique assuré contre la coqueluche. Nous ne sommes pas entièrement de leur avis, & malgré l'autorité non moins recommandable du Dr. Marc, qui l'a également employé très-souvent, & qui paroît en avoir obtenu des effets presque toujours heureux, nous sommes forcé de dire que le nombre des cas où ce médicament est resté sans succès est malheureusement beaucoup plus grand que celui des guérisons; nous dirons même que celui des demi-succès.

Parlerons-nous ici de la propriété que lui attribue très-gratuitement le Dr. Muench, de guérir la rage, maladie si redoutable, & contre laquelle la cautérisation seule a pu, jusqu'à présent, être employée avec avantage? Nous nous bornerons à relater, pour terminer ce qui a rapport à la belladone, les résultats que l'on a obtenus de son emploi à l'extérieur.

Un des effets les plus constans de l'usage de la belladone est de donner lieu à la dilatation de la pupille, & de la rendre fixe & immobile. La chirurgie a su tirer parti de cette singulière propriété pour faciliter certaines opérations qui se pratiquent sur le globe de l'œil, & en particulier pour l'opération de la cataracte. Ce moyen est très-précieux, car chez les personnes craintives ou nerveuses la pupille est quelquefois tellement resserrée, & d'une mobilité telle, qu'il seroit impossible à l'opérateur de pouvoir suivre, à travers une ouverture si étroite, l'instrument introduit dans la chambre postérieure, soit pour extraire, soit pour abaisser le cristallin. Pour obtenir cette dilatation, on instille entre l'œil & la paupière quelques gouttes de suc de belladone, ou on applique sur la paupière un cataplasme arrosé avec une solution d'extrait de cette plante.

Ce moyen, conseillé par plusieurs oculistes célèbres, & surtout par Saunders & Demours, pour obvier au rétrécissement spasmodique de la pupille, a souvent été mis en usage pour soustraire des jeunes gens à la conscription, en déterminant une dilatation & une fixité de la pupille, qui a quelquefois fait croire à une paralysie de cet organe. (CH. HENNELLE.)

SOLANINE, s. f. (*Chim. végét.*) M. Desfosses, pharmacien à Besançon, a découvert dans le suc des baies de la morelle, un principe immédiat alcalin qui se rencontre aussi dans les tiges de la douce-amère. Cette substance, qu'il a nommée *solanine*, est une poudre blanche, opaque, inodore, ayant une saveur amère & nauséeuse : par la chaleur elle se décompose sans se fondre ni se volatiliser; elle est soluble dans l'alcool & dans l'éther, tandis que l'eau n'a sur elle aucune action. Elle participe aux propriétés des substances alcalines, c'est-à-dire qu'elle verdit le sirop de violette, & forme avec les acides des sels neutres non cristallisables.

Plusieurs chimistes élèvent quelques doutes sur l'existence de la solanine (1).

SOLANO. (*Hyg. météor.*) Vent chaud d'Afrique auquel on peut appliquer tout ce qui a été dit précédemment à l'article *scirocco*. (*Voyez* ce mot.)

SOLDANELLE, s. f. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Convolvulus soldanella* L. Cette plante appartient à la Pentandrie monogynie de Linné, & à la famille naturelle des Convolvulacées. Elle est placée dans le même genre que le jalap, dont elle possède les propriétés purgatives, puisque, d'après les expériences faites par M. Loiseleur Deslongchamps, sa racine, administrée en poudre à la dose de dix grains jusqu'à soixante-douze, produit des évacuations abondantes; aussi dans quelques circonstances, la soldanelle pourroit-elle être substituée avantageusement au jalap : d'ailleurs aussi bien que lui, traitée par l'alcool, elle fournit une résine à laquelle elle est redevable de ses propriétés purgatives. (*Voyez*, pour les caractères génériques & spécifiques de cette plante, le *Dictionnaire de Botanique* de cet ouvrage.) (R. P.)

SOLDATS, s. m. pl. (*Hyg. milit.*) Hommes qui forment la partie la plus nombreuse de nos armées,

---

(1) *Voyez* le Mémoire de M. le prof. Vauquelin, sur l'*Analyse du solanum pseudokina*, dans le 1er. volume des *Mémoires de l'Académie royale de médecine.*

armées, & qui, soit dans l'état de santé, soit dans l'état de maladie, réclament les soins des médecins, tantôt sous le rapport de l'hygiène, tantôt sous ceux de la thérapeutique. (*Voyez* MÉDECINE MILITAIRE.)

SOLE COMMUNE, s. f. (*Hyg.*) *Pleuronectes solea.* Ce poisson est un de ceux que l'on rencontre dans un grand nombre de mers, & qui quelquefois remontent les fleuves; sa grandeur varie suivant les localités & probablement aussi suivant la quantité d'alimens qu'il y trouve: vers l'embouchure de la Seine, les soles ont de dix-huit à vingt-cinq pouces de longueur, & dans d'autres endroits, elles acquièrent des dimensions plus considérables encore.

Considérée comme aliment, la chair de la sole est tendre & savoureuse: aussi, dans quelques-unes de nos provinces, lui a-t-on donné le nom de *perdix de mer;* c'est un des mets le plus fréquemment servis sur la table des riches: ce poisson a du reste le grand avantage de pouvoir être gardé plusieurs jours sans se corrompre, & d'acquérir un goût plus délicat.

Les soles les plus recherchées sont celles du cap de Bonne-Espérance; d'autres espèces du même genre, telles que le *pleuronectes cynoglossus,* le *P. lascaris,* sont employées aux mêmes usages que la sole commune. (R. P.)

SOLE BRULÉE, s. f. (*Art. vétér.*) Pour ferrer le cheval, on est obligé de préparer la sole, ce que l'on fait soit en présentant le fer rouge avant de l'attacher, soit en y appliquant un tisonnier également incandescent & susceptible d'attendrir la partie cornée, ce qui permet alors de la *parer* avec plus de facilité. La sole ainsi préparée, prend le nom de *sole brûlée.*

SOLE CHARNUE. (*Art. vétér.*) *Sola carnosa.* C'est le nom que l'on donne à un tissu réticulaire vulgairement nommé *chair du pied.* Cette expansion vasculo-nerveuse entoure complètement l'os du sabot ou le dernier phalangien: à l'expression *sole charnue* on a quelquefois substitué celle de *chair cannelée de la paroi, chair de la sole, chair de la fourchette.*

SOLEAIRE, adj. & s. m. (*Anat.*) *soleus,* de *solea,* semelle. Ce muscle est un de ceux qui occupent la région postérieure de la jambe; il concourt à former le mollet, & a été nommé par Chaussier (*tibio calcanéen*).

Le soleaire est large, épais au milieu, rétréci à ses extrémités: il s'attache d'une part à la face postérieure d'une aponévrose fixée le long de la partie externe du péroné, & de l'autre, à la convexité d'une arcade aponévrotique sous laquelle passe les vaisseaux poplités; intérieurement il se confond avec le tendon des muscles jumeaux & contribue à former le tendon d'Achille.

Ce muscle, concurremment avec les jumeaux, sert à mouvoir le pied sur la jambe & réciproquement. (*Voyez* le *Dictionnaire d'Anatomie.*) (R. P.)

SOLEIL, s. m. (*Hyg.*) *Sol.* ηλιος. Cet astre est le centre de notre système planétaire: c'est lui qui fixe la durée de notre jour & celle de notre année; s'il n'est point la cause unique de la chaleur de notre globe, il remplit au moins à cet égard un rôle important, puisque c'est sa position, relativement à celle de la terre, qui nous donne la différence des saisons & celle des climats. Aussi le soleil est-il une des principales causes auxquelles on doit attribuer un grand nombre de phénomènes météorologiques. Enfin, son influence sur la végétation est tout aussi évidente que l'étendue des modifications qu'il fait éprouver à la longue à l'espèce humaine (*Voyez* CLIMAT, SAISONS dans ce Dictionnaire.) (THILLAYE aîné.)

SOLEIL, s. m. (*Bot., Mat. médic.*) *Helianthus annuus* L. Plante radiée de la famille des Corymbifères, & de la Syngénésie polygamie frustranée de Lin. Elle est originaire du Pérou, mais elle est si bien naturalisée dans nos climat, qu'elle s'y propage naturellement.

L'*helianthus annuus* a une tige cylindrique haute de six à huit pieds, & portant des fleurs ayant quelquefois un pied de diamètre, & composées de fleurons hermaphrodites, entourés de demi-fleurons d'un beau jaune.

Autrefois les graines de cette plante étoient employées en médecine comme émulsives: aujourd'hui leur usage est complétement abandonné. Feu le prof. Percy avoit imaginé de faire servir la moelle qui remplit la tige de l'*helianthus* pour faire des moxas. (R. P.)

SOLEN, s. m. (*Instr. chir.*) En grec, σωλην, canal, tuyau. Ce mot, grec d'origine, a été conservé dans notre langue pour désigner une machine décrite dans Hippocrate & dans d'autres auteurs anciens. Elle consiste en une sorte de gouttière alongée dans laquelle, pour la maintenir en position, on fixoit la jambe ou la cuisse fracturée.

SOLEN, s. m. (*Hyg.*) On donne ce nom à un mollusque acéphale, a coquille bivalve, & communément appelé *manche de couteau;* plusieurs espèces de ce genre peuvent être mangées à la manière des moules.

SOLIDES, adj. (*Physiol.*) *Solidi.* Ce mot, dans son acception la plus étendue, sert à désigner tous les corps dont diverses parties sont unies par l'influence d'une force qui les empêche de se mouvoir indépendamment les unes des autres. Ainsi, sous le rapport anatomique ou physiologique, on donne ce nom à tout ce qui n'est ni liquide, ni de consistance pulpeuse.

SOLIDISME, f. m. (*Hift. de la méd.*) On donne ce nom à un fyftème médical, d'après lequel les folides feroient les feules parties de l'organifation animale douées de vitalité, & par conféquent fufceptibles d'être le fiége des maladies, à l'exclufion des fluides deftinés, d'après cette doctrine, à jouer un rôle paffif & fecondaire. On trouve des traces de ce fyftème dans les écrits d'*Hippocrate*, de *Cœlius Aurelianus* & de *Themifon.* Mais le *galénifme*, qui a exercé une fi grande influence fur la médecine, s'éleva bientôt fur les débris du *folidifme*, & prépara un long règne à l'*humorifme*. Les Arabes concoururent beaucoup dans le moyen âge à la propagation de cette dernière doctrine.

On croit généralement que ce fut Pierre Briffot, médecin de Paris, qui, dans le feizième fiècle, chercha le premier à remettre le *folidifme* en honneur. Les opinions de ce médecin, d'abord très-conteftées, n'ont pas manqué dans la fuite de partifans; les plus connus aujourd'hui (Cullen, Frédéric Hoffmann, Baglivi) paroiffent avoir le plus contribué à établir la prédominance de ce fyftème. Le *folidifme* a auffi trouvé un puiffant allié dans le goût décidé des Modernes pour les recherches anatomico-pathologiques, qui n'ont guère lieu que fur les folides organiques, & l'on peut dire que les plus célèbres médecins qui nous ont immédiatement précédés, étoient plus ou moins folidiftes.

Nourri de la lecture des auteurs que nous venons de citer, *Pinel*, devenu, à la fin du dix-huitième fiècle, le chef d'une grande école médicale, porta les derniers coups à l'humorifme expirant, & profeffa ouvertement le folidifme dans fes écrits. Prefque tous les médecins de fon école, vivement imbus de fes principes, ne s'attachèrent qu'à faire connoître les léfions des folides comme bafe fondamentale de la pathologie, confidérant tout au plus comme fecondaire, toute altération des fluides, quelle qu'elle fût. *Baumes* de Montpellier a été pendant affez long-temps le feul homme remarquable qui ait voulu reffufciter l'humorifme parmi nous; mais fes efforts n'ont eu aucun fuccès, quoiqu'ils euffent l'appui d'un beau talent.

Le célèbre profeffeur *Brouffais*, quoique fous certains rapports antagonifte de Pinel, n'a fait véritablement que lui fuccéder, en continuant à profeffer comme lui le *folidifme*; feulement il n'a pas cet affentiment général des médecins de notre pays, comme fe l'étoit concilié fon illuftre maître.

Beaucoup d'hommes de l'art, convaincus aujourd'hui que les fluides jouiffant de quelque vitalité, doivent être primitivement affectés dans les maladies, cherchent à rétablir les droits méconnus (felon eux) de l'*humorifme*; ils accufent donc de partialité & d'efprit d'exclufion les maîtres de l'art qu'on admiroit naguère encore d'un accord unanime, & cherchent en outre à coordonner des faits épars à l'appui de la théorie. La nature de cet article ne permet pas de nous livrer à l'examen de cette grande queftion, qui peut encore une fois divifer les médecins en *humoriftes* & en *folidiftes*, tant les fyftèmes trouvent facilement accès dans une fcience un peu fpéculative.

Ce que nous venons de dire fuffiroit peut-être pour donner une idée fommaire du *folidifme*; cependant nous ajouterons encore quelques lignes. Le nombre prodigieux des affections primitives des folides a donné un grand avantage à ceux qui foutenoient qu'elles compofoient toute la pathologie; il paroît en effet, qu'en admettant comme démontrées les maladies primitives des fluides, elles ne doivent être qu'en petit nombre; que la majeure partie de leurs altérations font confécutives à celles des folides. On doit faire remarquer de plus, que les *uns* étant prefqu'exclufivement le réfultat de l'action des *autres* (1), il devoit y avoir néceffairement une grande différence entre leur vitalité, & leur manière d'être affectés. Nous ajoutons qu'aucune expérience bien décifive n'établiffant que les liquides *vivent* & *fentent*, on peut jufqu'à un point nier en théorie qu'ils puiffent être malades, &c.

Quant aux altérations fecondaires des humeurs, une multitude de faits en conftate à la vérité l'exiftence, mais on eft loin encore d'avoir apprécié la valeur de ces faits, & le rang qu'ils doivent tenir parmi ceux qui fervent de bafe à la pathologie & à la thérapeutique.

Les faits, au contraire, qui ont pour objet les altérations des folides, ont été conftamment invoqués toutes les fois qu'il s'eft agi de caractérifer, de claffer les maladies, & ont pareillement fervi de point de départ dans l'indication des moyens curatifs. Ainfi donc, rien de plus facile, d'après ces données, que de faire la part du *folidifme* & celle de l'*humorifme*; & de déterminer l'influence que l'un doit exercer en médecine au préjudice, ou même à l'exclufion de l'autre.

De tout ceci, le lecteur ne doit pas conclure qu'un médecin doive être exclufivement ou *folidifte* ou *humorifte*, mieux vaut, qu'on nous paffe ce jeu de mots, être l'un & l'autre, ou ni l'un ni l'autre. (BRICHETEAU.)

SOLIDISTES, adj. (*Hift. de la Méd.*) Adjectif employé fubftantivement & qui fert à caractérifer les médecins qui profeffent le *folidifme*, c'eft-à-dire qui penfent que les folides feuls font fufceptibles de recevoir l'impreffion des caufes morbifiques, & d'être le fiége des maladies. (*Voyez* SOLIDISME.) (BRICHETEAU.)

SOLIDITÉ, f. f. (*Phyf.*) *Soliditas.* Propriété dont jouiffent certains corps nommés *folides*, & fur lefquels l'influence des forces phyfiques fe déve-

(1) La bile eft fécrétée par le foie, comme la falive, l'urine font formées par les glandes falivaires, les reins, &c.

loppent d'après des lois essentiellement différentes de celles qui les caractérisent, quand elles agissent sur des liquides ou des fluides élastiques.

SOLIPÈDES, s. m. pl. (*Art. vétér.*) *Solipes.* On appelle ainsi les quadrupèdes dont le pied est recouvert d'une seule corne souvent nommée *sabot:* tel est, par exemple, le pied du cheval, de l'âne, &c.

SOLITAIRE, adject. *Solitarius.* On emploie communément cette épithète pour caractériser l'état d'isolement d'une partie quelconque, ou celui de quelques animaux, ou même de certains individus: ainsi on nomme *fleur solitaire*, celle qui est seule sur un pédoncule; de même que l'opinion admise que le tænia existe toujours seul dans le canal intestinal, lui a fait donner le nom de *ver solitaire* (*voyez* Tænia & Vers); enfin Hippocrate caractérisoit par l'expression μονηρης cette disposition des atrabilaires, qui les porte à fuir la société de leurs semblables. (R. P.)

SOLSTICE, s. m. (*Géogr. médic.*) *Solstitium.* Dans le cours d'une année, le soleil traverse deux fois l'équateur, l'une en s'élevant vers l'hémisphère boréal, & l'autre en retournant vers l'hémisphère austral. On nomme *solstice*, l'époque à laquelle cet astre atteint l'une & l'autre limite. La première est pour les habitans de notre hémisphère le *solstice d'été*, & l'autre le *solstice d'hiver.* En général, on pourroit croire que le moment des solstices qui répond aux jours les plus longs & les plus courts de l'année, devroit aussi répondre à l'époque la plus chaude & la plus froide: cependant il n'en est point ainsi; la terre, dans nos climats, continuant encore à s'échauffer, lorsque le soleil ayant atteint le tropique du Cancer, au 21 juin, redescend vers l'équateur: aussi n'est-ce que vers la fin de juillet, ou dans le mois d'août que la température est le plus élevée. Par la même raison, la terre se refroidissant encore après le 21 décembre, c'est-à-dire quand le soleil revient vers l'équateur, les plus grands froids se font ressentir dans le mois de janvier, lorsque déjà les jours commencent à avoir plus de durée.

On conçoit qu'un phénomène astronomique d'où dépend la diversité des saisons, doit exercer sur l'économie animale une influence dont les retours périodiques n'ont pu manquer de fixer l'attention des observateurs; aussi quelques affections ont-elles été désignées sous le nom de maladies *solsticiales.* (Thillaye aîné.)

SOLUBILITÉ, s. f. (*Chim.*) *Solubilitas.* Tous les corps solides soumis à l'influence d'agens appropriés, peuvent se liquéfier; ainsi le sucre & les gommes fondent dans l'eau, tandis que les résines y restent intactes, mais se dissolvent dans l'alcool. Le cuivre est attaqué par l'acide nitrique auquel l'or résiste. Le mot *solubilité* n'est donc jamais qu'une expression relative, & peut être considérée, comme le résultat du développement de l'action de deux forces, l'une celle de cohésion, qui tend à maintenir l'état du corps solide, & l'autre l'affinité, qui agit pour opérer la combinaison du dissolvant avec le corps auquel il peut s'unir.

SOLUBLE, adj. *Solubilis.* Epithète que l'on donne aux corps susceptibles de céder à l'influence d'un dissolvant approprié. (R. P.)

SOLUTION, s. f. (Solution des maladies.) (*Pathol. génér.*) *Solutio*, de *solvere*, λυειν, dissoudre, délivrer, dissiper. Quelques auteurs ont confondu à tort la solution des maladies avec la crise, & même avec la terminaison. Ce terme abstrait doit s'appliquer d'une manière générale aux cas où la maladie a complétement disparu du lieu qu'elle occupoit, quel que soit d'ailleurs le mode de terminaison qui ait été observé, & qu'il y ait eu ou non une crise. Ainsi, par exemple, soit qu'un érysipèle de la face se juge par une épistaxis critique, & se termine par résolution, soit qu'il se termine par suppuration, sans qu'il y ait de crise, &c.; lorsqu'une fois le visage est revenu à son état naturel, & que les traces de l'érysipèle ont disparu, on a obtenu la *solution* de la maladie. On peut admettre quatre espèces de solution des maladies, savoir: 1°. solution critique; 2°. solution acritique; 3°. solution par métastase; 4°. solution par métaptose.

La nature de la maladie, son siége, le traitement employé, le climat, la saison, l'âge, le tempérament, le sexe, &c., influent singulièrement sur la solution des maladies, l'accélèrent ou la retardent, favorisent certaines crises, préviennent certaines métastases, amènent diverses métaptoses, &c., & déjà la plupart des modifications apportées par ces puissantes influences avoient été signalées avec précision, il y a deux mille ans, par le père de la médecine. (Gibert.)

SOLUTION DE CONTIGUÏTÉ. (*Path. chir.*) Quelquefois, en chirurgie, on a employé ce mot pour désigner la séparation accidentelle de parties habituellement en contact, mais non unies: ainsi, la *solution de contiguïté* est synonyme du mot *déplacement*, & s'emploie le plus communément pour désigner les luxations.

SOLUTION DE CONTINUITÉ. (*Path. chir.*) Expression employée pour indiquer la séparation de parties naturellement unies & continues. Ainsi, une blessure faite par un instrument tranchant, est une *solution de continuité* des parties molles; de même que la fracture d'un os est une *solution de continuité des parties dures.* (R. P.)

SOLUTUM. (*Chim.*) Mot latin introduit dans

la langue française pour désigner la dissolution pharmaceutique d'un solide dans un liquide : ainsi, on dit le *solutum aqueux d'une gomme*, le *solutum alcoolique d'une résine*. Le but que l'on s'est proposé en introduisant cette nouvelle dénomination, est d'éviter l'inconvénient des homonymes.

SOMASCÉTIQUE, s. f. (*Hyg.*), de ασκεω, j'exerce le corps. Expression récemment introduite dans le vocabulaire médical pour remplacer le mot *gymnastique*, communément employé. Les raisons données par l'auteur de cette innovation sont que l'adjectif γυμνος, qui signifie *nu*, est pour nous d'autant moins exacte, que les peuples modernes ne se livrent aux divers exercices que vêtus, tandis que les anciens ne le faisoient qu'après avoir au préalable quitté leurs vêtemens. Au surplus, quelquefois les Grecs substituoient au mot γυμναστικη, l'expression σωμασκια.

SOMATOLOGIE, s. f. (*Anat.*), dérivé de σωματος, génitif de σωμα, corps, & de λογος, discours. Mot nouvellement proposé pour désigner l'étude anatomique du corps humain. (R. P.)

SOMMEIL, s. m. (*Physiol.*) *Somnus*, υπνος. Suspension temporaire des sensations & des mouvemens volontaires.

La transmission des impressions, celle des déterminations aux muscles, dont elles règlent les mouvemens, se rattachent d'une manière incontestable à des conditions organiques du système nerveux; mais en quoi consistent ces conditions? Quelle différence y a-t-il entre un nerf qui n'agit pas, & le même nerf en action? Que perd-il par le fait même de son action? Nous sommes sur ces points dans la plus profonde ignorance; toujours est-il que, quel que soit leur mode d'action, les nerfs ne peuvent agir que pendant un certain temps, après lequel, n'étant plus susceptibles de transmettre les impressions, ni la faculté du mouvement, nous mourons en quelque sorte pour tout ce qui nous environne; cet état de repos durant lequel les organes de la vie de relation recouvrent progressivement leurs forces pour se mettre de nouveau en état d'agir, constitue le sommeil; état dont la cause, tout-à-fait inconnue, réside essentiellement & primitivement dans le système nerveux.

Les symptômes qu'on observe dans les cas où le cerveau se trouve comprimé, ont donné lieu de croire que la cause prochaine du sommeil consistoit en une compression de cet organe, par suite d'une congestion sanguine. Il est bien vrai que le sommeil suit cette compression, mais c'est ici un phénomène bien distinct du sommeil naturel; dans ce dernier, l'activité du système nerveux a été progressivement épuisée, tandis que dans l'assoupissement produit par la compression cérébrale, les relations avec les objets extérieurs ne cessent que par l'impossibilité d'agir dans laquelle se trouve le centre du système nerveux. Les modifications organiques qui surviennent dans ce dernier empêchent les impressions de se transmettre, de même aussi qu'elles le mettent hors d'état de réagir sur les organes du mouvement; en un mot, le cerveau devient ici un obstacle insurmontable, d'une part, entre les impressions & l'ame, & de l'autre, entre cette dernière & les organes qui obéissent à la volonté. Non-seulement la congestion ne sauroit être considérée comme cause du sommeil naturel, mais le sommeil qu'elle détermine diffère essentiellement de ce dernier.

Le besoin de dormir, qui est une véritable sensation interne, s'annonce par une sorte d'engourdissement de la puissance musculaire, qui fait que le corps ne peut plus conserver sa rectitude naturelle, & que ses diverses parties obéissent à leur propre pesanteur, & par un affoiblissement des sens qui rend plus ou moins obtuse l'action des agens extérieurs avec lesquels ils sont naturellement en rapport : cette foiblesse des systèmes musculaire & nerveux s'accroît progressivement jusqu'au point d'amener une perte complète du sentiment & du mouvement; cette espèce d'anéantissement semble survenir d'autant plus tôt, que l'irritabilité musculaire & la puissance nerveuse ont été plus promptement & plus complétement épuisées par les efforts qu'on a faits pour résister au sommeil.

Quand le sommeil est la suite d'une action musculaire & nerveuse, portée au point de déterminer un sentiment de fatigue modéré & le besoin de repos dont nous venons de parler, il est ordinairement calme & complet, c'est-à-dire qu'aucune impression n'étant transmise à l'ame, il y a réellement suspension complète du sentiment & du mouvement, & l'individu ne vit plus que de la vie organique; mais cet état de repos parfait, qui suppose une fatigue également départie à tous les organes de la vie de relation, est extrêmement rare; le plus souvent l'ame perçoit encore des impressions pendant le sommeil, elle réagit, & de cette réaction résultent des opérations intellectuelles & des manifestations extérieures qui constituent les rêves.

Il arrive souvent que, bien que l'irritation musculaire & la puissance nerveuse soient presqu'entièrement épuisées par les exercices de la veille, malgré la fatigue physique & le besoin du repos, l'esprit encore tendu sur certaines idées, avec toute l'énergie dont il est susceptible, au moment où le sommeil vient s'emparer des sens, n'en continue cependant pas moins ses opérations, d'où résultent des rêves qui ont un rapport direct avec l'objet dont on s'étoit occupé pendant la veille. Ce que nous disons ici des facultés intellectuelles, s'applique également à certaines affections morales profondes.

Tous les sens, ainsi que nous l'avons dit, ne sont pas également engourdis aux approches du sommeil, & il arrive souvent que le sommeil paroissant complet, des impressions peuvent encore être transmises jusqu'au cerveau; ces impressions, qui arrivent à l'ame d'une manière plus ou moins confuse, sont encore une cause fréquente de rêves.

L'ame n'entre point seulement en action à l'occasion des impressions qui lui viennent des objets extérieurs, elle perçoit encore des impressions dont la source est en nous (*sensations internes*); c'est surtout pendant le sommeil, quand les sens extérieurs assoupis ne mettent point en jeu l'action du cerveau, que ce dernier devient plus susceptible d'être sympathiquement affecté par des organes dont l'existence, pendant la veille, semble être entièrement isolée de la sienne; d'où une foule de sensations & d'opérations intellectuelles, qui constituent des rêves extrêmement variés sur la nature desquels nous ne pouvons pas entrer ici.

Il suffit de cet aperçu sur les principales causes des rêves, pour être convaincu que ces phénomèmes, auxquels on attache trop peu d'importance maintenant, peuvent fournir au médecin un grand nombre de données séméiotiques fort utiles pour établir le diagnostic de plusieurs maladies internes; ceci se concevra plus aisément encore, si on considère qu'à certains états de l'économie, bien fréquens & bien connus, se rattachent presque constamment des rêves de même nature, même chez des individus de caractère & de tempérament différens.

Les rêves sont beaucoup plus fréquens qu'on ne pourroit le croire, si on ne s'en rapportoit qu'au témoignage des individus, la mémoire des rêves se perdant souvent avec le sommeil. Il suffit de passer quelques instans auprès d'une personne qui dort, pour observer une foule de mouvemens divers, soit du corps, soit des membres, soit de la physionomie, ou pour entendre des paroles plus ou moins distinctes, d'où l'on peut conclure que, bien que l'individu soit comme mort pour ce qui l'environne, il se passe cependant en lui des phénomènes qui indiquent suffisamment que l'ame veille.

Quelle que soit la source des rêves, les facultés intellectuelles & affectives n'y sont pas toujours seulement mises en jeu, soit que la force de réaction de l'ame soit assez énergique pour surmonter l'engourdissement des systèmes nerveux & musculaire, soit que ceux-ci conservent une irritabilité qui les rend aptes à entrer en action sous l'influence du moindre stimulant, on voit l'exercice de ces facultés se manifester par des mouvemens extérieurs, d'où résulte cette espèce de rêves désignée sous le nom de *somnambulisme*.

Nous renverrons, pour plus de détails sur ce sujet, aux articles SONGES & SOMNANBULISME de ce Dictionnaire.

Le sommeil ayant pour but de réparer les pertes que fait le système nerveux pendant la veille, sa durée & la promptitude de son retour doivent être en rapport avec l'activité du système nerveux: les femmes, les enfans & généralement les individus d'une constitution nerveuse, & qui par cela même sont très-impressionnables, sentent à des époques plus rapprochées le besoin de dormir, & ont besoin d'un plus long repos; le contraire a lieu pour les individus d'une constitution opposée: cette régle n'est cependant point sans exceptions. Rien de plus ordinaire que d'observer tous les attributs exterieurs du tempérament nerveux & même une très-grande susceptibilité nerveuse, chez des sujets d'un esprit actif & susceptible d'une application forte & soutenue; on sait cependant que ce sont ceux qui supportent le plus facilement les veilles prolongées, & que quelques heures de sommeil leur suffisent pour dissiper les fatigues d'un travail opiniâtre.

Comment se fait cette réparation des forces du système nerveux pendant le sommeil, & quels changemens organiques s'opèrent en lui? Nous ne savons rien sur ce point.

Selon M. Broussais, les fonctions de la vie organique s'exécuteroient avec moins d'énergie pendant le sommeil que pendant la veille. Tout concourt, soit dans l'état physiologique, soit dans l'état pathologique, à démontrer la fausseté de cette assertion. On sait généralement en effet que pendant le sommeil, la digestion est plus active; que la respiration, si elle est moins fréquente que pendant la veille, est plus profonde & plus complète; qu'enfin la circulation capillaire & les phénomènes qui en dépendent s'exécutent avec plus d'activité & d'énergie. Une foule d'observations particulières nous prouvent que c'est surtout durant le sommeil que les phénomènes inflammatoires font le plus de progrès, que la suppuration est plus abondante, & que les résolutions & les absorptions se font avec plus de rapidité.

Puisqu'il est vrai que tout se lie & s'enchaîne dans l'économie, n'y auroit-il pas lieu de croire que c'est par le sommeil surtout que les fonctions nutritives & les fonctions de relation se touchent, & que ce seroit par cette activité, évidemment plus grande des premières pendant le sommeil, que s'opéreroit cette réparation des pertes du système nerveux? Le sommeil enfin n'auroit-il presque pas autant d'importance pour la vie organique elle-même, que pour la vie animale, le corps ne perdant pas moins, pendant la veille, en matériaux organiques qu'en puissance nerveuse? (L. J. RAMON.)

SOMMITÉS, s. f. pl. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Les botanistes désignent ainsi la partie supérieure de la tige fleurie de certaines plantes dont, à raison de leur petitesse, il seroit difficile de recueillir & de conserver isolément les fleurs, ainsi l'on dit: *som-*

mités fleuries de l'aigremoine, de la centaurée, du millepertuis, &c. &c.

SOMNAMBULE, ſ. & adject. (*Pathol.*) *Somnambulus*, dérivé de *ſomnus*, ſommeil, & de *ambulare*, ſe promener; qui ſe promène en dormant. On donne le nom de *ſomnambules* à ceux qui, pendant le ſommeil, ſe lèvent, marchent & ſe livrent à divers actes plus ou moins rapprochés de ceux de la veille. (BRICHETEAU.)

SOMNAMBULISME, ſ. m. (*Path.*) *Noctambulatio*, *ſomnambuliſmus*, dérivé du latin *ſomnus* ſommeil, & de *ambulare*, ſe promener, promenade pendant le ſommeil. On appelle ſomnambuliſme, un état d'excitation du cerveau durant lequel l'homme, quoiqu'endormi, conſerve une aptitude à répéter les actions dont il a contracté l'habitude pendant la veille, mais dont il n'a nul ſouvenir après le réveil. On donne auſſi le nom de *ſomnambuliſme magnétique*, à une forte d'état nerveux que les adeptes paroiſſent avoir la faculté de faire naître, par une influence toute morale, chez des individus auſſi déſignés sous le nom de *ſomnambules*, & qui, pour la plupart, ſont des femmes hyſtériques ou d'une grande ſuſceptibilité nerveuſe.

On a encore déſigné le ſomnambuliſme ſous les noms de *nocti-vagatio*, *nocti-ſurgium*, *hypnobataſis*, *oneirodynia activa*, *ſomnus-vigilans*, &c. Cette dernière dénomination ſeroit la plus exacte, ſurtout ſi on la modifioit de manière à en faire *ſomno-vigil*, comme le propoſe M. Louyer-Willermay, auteur de l'article SOMNAMBULISME, du *Dictionnaire des ſciences médicales*. On regarde cette affection, comme une *névroſe* des fonctions cérébrales.

Les faits nombreux qu'on a recueillis ſur le ſomnambuliſme, prouvent que dans cet état, qui tient à la fois de la veille et du ſommeil, les facultés intellectuelles ſont plongées dans un engourdiſſement qui ne leur permet qu'un uſage incomplet de leurs attributions. Ce ſont ſpécialement ce ſens, qu'on appelle intime, & l'imagination aidée de la mémoire, qui jouiſſent d'une demi-activité. Les ſomnambules agiſſent, marchent, prennent des déterminations qui ont beaucoup de reſſemblance avec celles de la veille, & même s'y rapportent quelquefois. Les recueils d'obſervations de médecine contiennent un grand nombre d'hiſtoires, où des ſomnambules ſimulent une partie des exercices, des amuſemens qui leur ſont familiés pendant le jour, ajoutent à un travail qu'ils avoient commencé, ſatisfont aux beſoins de l'eſpèce, & ſe livrent aux emportemens des paſſions qui agitent l'homme dans la plénitude de ſon exiſtence.

Tout ce qu'on ſait de poſitif relativement aux cauſes *prédiſpoſantes* du ſomnambuliſme ou ſomno-vigil, c'eſt que cet état ſingulier eſt particulier à la jeuneſſe; qu'il eſt moins fréquent dans l'âge adulte & extrêmement rare dans la vieilleſſe; qu'il ſemble être quelquefois héréditaire, & affecte moins ſouvent le ſexe féminin que le nôtre. Tout ce qu'on a dit d'ailleurs à ce ſujet, ſur l'influence du régime, des tempéramens, des ſaiſons eſt bien vague & bien incertain. Quant aux cauſes *déterminantes*, ce ſont preſque toujours de fortes contentions d'eſprit, des veilles & des méditations prolongées, des lectures plus ou moins fantaſtiques, des exercices ſatigans & journaliers qui excitent les jeunes gens au ſomnambuliſme. D'après cela, il eſt facile d'expliquer pourquoi les enfans au-deſſous de ſept ans & les vieillards ſont preſque exempts de cette névroſe du cerveau.

En analyſant ces phénomènes intellectuels, propres au ſomnambuliſme, on voit que la mémoire eſt la faculté qui jouit de la plus grande activité, que l'imagination a beaucoup moins d'action, & que le jugement eſt très-ſouvent frappé de nullité. Il y a néanmoins des déterminations intelligentes, ce qui diſtingue le ſomnambuliſme du ſonge.

Les réponſes que les individus atteints de *ſomnambuliſme magnétique* ſont à ceux qui les interrogent (en même temps que les autres ſenſations extérieures paroiſſent nulles), n'ont pas été obſervées dans le ſomno-vigil d'une manière exacte & ſuivie. Si les ſomnambules n'ont qu'à un foible degré la faculté d'entendre, ils poſſèdent encore moins celle de voir, auſſi, quand ils marchent, c'eſt en aveugles, tâtonnant & ſe heurtant contre les objets environnans; ils ſe précipitent même par les croiſées, qu'ils confondent avec les portes, vers leſquelles les habitudes de la veille semblent les diriger comme vers tous les lieux qu'ils parcourent pendant le jour. Le goût & l'odorat ont été peu explorés chez les ſomnambules; quant au tact, c'eſt chez eux le guide le plus ſûr, & dont l'exercice eſt le plus rapproché de l'état naturel.

Le ſomnambuliſme paroît réſider tout entier dans les fonctions qu'on a appelées de *relation*; celles qu'on nomme *intérieures* ou d'*aſſimilation* ne préſentent aucune anomalie remarquable, à moins que l'ame ne ſoit agitée de quelque mouvement violent, tel qu'un accès de colère, &c. : témoin ce jeune ouvrier dont parle M. Louyer-Willermay, lequel, habituellement maltraité par ſon maître, ſe livroit pendant le ſommeil à toute l'irritation qu'un pareil traitement lui cauſoit pendant la veille. Ceux qui ont vu Talma agité de mouvemens convulſifs par l'implacable vengeance du remords, dans l'admirable rôle de *Sylla*, peuvent ſe faire une idée exacte de l'agitation violente dont peut s'accompagner le ſomnambuliſme chez un grand coupable tel que celui que notre célèbre tragédien était chargé de repréſenter.

Les auteurs ont remarqué que le ſomnambuliſme a lieu au commencement de la nuit & dans le premier ſommeil; rarement on l'a obſervé pen-

dant le jour, hormis peut-être chez ceux qui, livrés au travail avec ardeur, font, comme on dit, de la nuit le jour.

Le somnambulisme a une durée indéterminée; il s'affoiblit dans l'âge adulte, & disparoît entièrement dans la vieillesse; il n'a de suites mortelles ou dangereuses que par les accidens auxquels il expose ceux qui y sont sujets.

Le traitement doit se borner à faire cesser les causes déterminantes dont nous avons parlé, & à prendre des précautions, pour que les somnambules ne se blessent pas dans leur marche & dans leurs courses nocturnes. Un régime léger, peu excitant, une vie régulière, un travail modéré, paroissent très-propres, sinon à détruire, du moins à affaiblir les accès de *somno-vigil*. On a recommandé avec raison, aux somnambules, de se coucher de bonne heure, de se tenir la tête élevée sur l'oreiller, en abaissant la partie du lit où reposent les pieds, qu'il est utile d'entretenir dans une douce chaleur.

Quoiqu'on ne doive pas conseiller, sans beaucoup de précautions, les surprises nocturnes, les aspersions subites d'eau froide, &c., il est certain que ces moyens ont réussi quelquefois à guérir le somnambulisme. L'auteur de cet article en a offert un exemple remarquable : étant un jour à la campagne, couché dans une même chambre avec des amis de collége, il fut saisi hors de son lit, & étendu par eux sur une table de marbre; la sensation du froid, jointe aux grands éclats de rire de ses amis, réveillèrent en sursaut le somnambule; depuis cette époque, il ne se rappelle pas avoir eu d'accès de *somno-vigil*, quoiqu'il en eût de très-fréquens auparavant.

(BRICHETEAU.)

SOMNIFÈRES, adj. & s. m. pl. (*Mat méd.*) On donne ce nom aux médicamens capables de calmer le système nerveux & de procurer le sommeil. Il est synonyme d'*hypnotiques*.

Si l'on veut exiger des médicamens des propriétés positives, spécifiques, sans doute il n'y aura pas plus de somnifères proprement dits, qu'il n'y a de toniques, d'antispasmodiques, de diurétiques, &c.; puisque, non-seulement un grand nombre d'agens thérapeutiques, opposés de nature & d'action, peuvent procurer le sommeil, mais encore les somnifères les plus accrédités trompent souvent l'attente du praticien, malgré les indications les plus précises. Cependant cette manière rigoureuse, mais juste & avantageuse sous certains rapports, d'envisager les diverses classes des médicamens, n'empêche pas qu'il n'existe des substances qui, par une opération particulière, spéciale sur le cerveau, tendent à suspendre momentanément les fonctions de relation, auxquelles cet organe préside, & à provoquer le sommeil. Or, cette action, cette modification qu'elles font subir à l'encéphale, n'est pas toujours la même. On peut diviser les somnifères en deux classes : la première comprend les narcotiques, qui, donnés à trop fortes doses, occasionnent l'assoupissement & divers accidens qui peuvent être suivis de la mort. On y range l'opium, qui est le type de cette classe; la jusquiame, la belladone, le datura stramonium, le tabac, &c.; la seconde se compose des médicamens qui ne produisent pas le narcotisme, quoique, administrés en trop grande quantité, ils puissent développer des phénomènes morbides variés : on y rapporte les anodins, les anti-spasmodiques. (*Voyez* ces mots, & surtout NARCOTIQUES & OPIUM.) (EMERIC SMITH.)

SOMNOLENCE, s. f. (*Path.*) *Somnolentia*, dérivé de *somnus*, sommeil. On donne ce nom, à un état intermédiaire entre la veille & le sommeil; c'est un assoupissement peu intense, mais pénible à supporter & dont on retire facilement le malade. La *somnolence* est un symptôme important dans la première période de beaucoup de maladies de l'encéphale. Ce symptôme ne diffère du *carus*, du *coma*, que par son intensité moins grande.

(BRICHETEAU.)

SOMNO-VIGIL, s. m. (*Path.*) Cette expression, que l'on a proposé de substituer au mot *somnambulisme*, est effectivement beaucoup plus convenable pour désigner un état particulier dans lequel se trouve un individu qui, avec quelques-unes des apparences extérieures du sommeil, jouit cependant d'une activité dans laquelle la mémoire, l'imagination & quelques-uns des sens extérieurs, semblent développer toute leur influence, bien que cependant au moment du réveil il ne puisse garder souvenir des actes auxquels il s'est livré pendant le *somno-vigil*. (*Voyez* SOMNAMBULISME.)

SON, s. m. (*Mat. méd.*) *Furfur*. C'est l'enveloppe ou épiderme des graines des plantes céréales, nommée *arille*, que l'on sépare de la partie nutritive ou amylacée, autrement dit de la farine, par la mouture. Le son doit presque toutes les qualités émollientes qu'on lui reconnoît au peu de farine qui adhère à l'arille, & dont la quantité varie suivant que dans la mouture l'on a plus ou moins rapproché les meules l'une de l'autre. Le son, celui de froment, le seul employé par les médecins, est émollient, adoucissant, calmant; on s'en sert avec avantage pour la préparation des lavemens émolliens, pour les bains; on ne devroit même jamais prendre un bain sans y plonger une certaine quantité de son renfermé dans un sac, & que l'on presse pour en obtenir toute la partie soluble; il communique à l'eau une vertu adoucissante qui convient très-bien à la peau & qui l'entretient dans un état de souplesse remarquable. Pendant les disettes, ou dans les pays pauvres, quelques habitans laissent le son avec la farine; ils obtiennent plus de pain, mais c'est un pain grossier, de difficile digestion, &

dont l'usage est bientôt suivi de graves affections des organes digestifs ; effet d'autant plus prompt, que le froment employé est de qualité plus inférieure.

La propriété médicale du son est, à peu de chose près, la même que celle de la céréale qui l'a fourni; ainsi celui de seigle est moins émollient, mais plus résolutif que celui de froment. Le son d'amandes est très-employé dans la toilette pour laver les mains.

SON, s. m. (*Hyg.*) *Sonus, sonitus*, son, éclat, bruit déterminé par les oscillations d'un corps produites par une cause quelconque, se transmettant au moyen de l'air environnant, & donnant lieu à cette sensation qui nous arrive par l'oreille, appelée *sens de l'ouïe*, ou simplement *l'ouïe*, source infinie des jouissances les plus douces & les plus pures, soit que, par la succession plus ou moins rapide des sons, il en résulte la mélodie, soit que, par leurs différentes combinaisons & leurs accords plus ou moins parfaits, l'harmonie, cette science presque nouvelle, ignorée à ce qu'il paroît des Grecs, & portée au plus haut degré de perfection par les Rossini, les Bethoven, les Mozart, nous transporte & nous enchante. (*Voyez* SON dans le *Dictionnaire de Physique.*)

Les différentes combinaisons du son ou la musique produisent sur l'organisme les effets les plus curieux. Nous sommes affectés différemment, suivant le ton dans lequel on joue; souvent en passant du *mode majeur* au mode *mineur*, de gais, joyeux & disposés à l'enjouement que nous étions, nous devenons tout-à-coup tristes, chagrins, sensibles, affectueux, & les larmes coulent en abondance. Les effets médicaux de la musique sont donc d'un très-grand intérêt dans l'exercice de la médecine, puisqu'avec l'addition ou la soustraction d'un dièse ou d'un bémol, on peut faire passer l'homme par tous les degrés de la sensibilité, & alors quel résultat ne doit-on pas obtenir d'une médication qui exerce directement son action sur le système intellectuel? (*Voyez* MÉDECINE MORALE & MUSIQUE.) (NICOLAS.)

SONDE, s. f. (*Instr. de chir.*) *Specillum*, μηλη. On désigne par ce mot des instrumens assez divers, mais qui ont tous pour but de pénétrer, soit dans les cavités, les canaux ou les trajets naturels de l'organisme, soit dans quelques plaies, quelqu'ulcère, dans une solution de continuité quelconque, à l'effet d'extraire quelque liquide, de reconnoître la nature des maladies, ou de favoriser l'emploi de quelqu'autre instrument.

Les *sondes cannelées* portant une plaque large d'environ un pouce à l'une de leurs extrémités, dont le sommet est fortement émoussé quand leur cannelure se termine en cul-de-sac, & plus ou moins aigu, au contraire, lorsque ce cul-de-sac n'existe pas, sont en acier, en argent ou en or, & servent principalement à diriger le bistouri dans une foule d'opérations.

La *sonde à panaris* est beaucoup plus grêle & terminée en stylet; on l'emploie pour explorer des trajets sinueux, étroits, & particulièrement dans la maladie dont elle porte le nom; elle n'a ni plaque ni cul-de-sac, & doit être en métal flexible.

La *sonde brisée* ou *sonde de poitrine*, est une longue tige métallique, terminée en stylet à ses deux extrémités, un peu renflée dans son milieu, où ses deux moitiés se réunissent par quelques pas de vis. On en faisoit usage autrefois dans toutes les plaies pénétrantes de la poitrine & de l'abdomen; aujourd'hui on n'y a recours que quand il importe de connoître la direction ou le siége d'une fistule, ou de toute autre lésion très-profonde.

La *sonde œsophagienne* est une longue tige de baleine ou de gomme élastique, dont on se sert pour faire descendre les corps étrangers arrêtés dans le canal de la déglutition, ou bien pour porter les boissons & les alimens liquides dans le ventricule, pour y introduire aussi ou pour en retirer des substances médicamenteuses dans le cas d'empoisonnement. Berlinghéri a proposé une sonde œsophagienne en argent, pour pratiquer l'œsophagotomie.

La *sonde de Belloc* est une tige métallique, creuse de 2 à 3 lignes de diamètre, longue de 6 pouces, légèrement recourbée près de son sommet, évasée en entonnoir & portant un petit anneau à l'autre extrémité, renfermant un ressort de montre, auquel est adapté un bouton olivaire percé qui ferme exactement le bec de la sonde quand tout est en place; ressort qui est mis en mouvement par une autre tige qu'on y ajoute ou qu'on en sépare à volonté, & qui se termine par un bouton lenticulaire. La sonde de Belloc est employée pour tamponner les fosses nasales dans le cas d'hémorragie, &c.

C'est spécialement pour arriver dans la vessie urinaire qu'on fait usage des sondes. Les *sondes urethro-vésicales*, creuses & métalliques, portent le nom d'*algalies*. Celles qu'on emploie pour vider la vessie, ou pour s'assurer de l'existence d'un calcul, sont de longueur & de calibre variables, en rapport avec l'âge du sujet; leur moitié vésicale est ordinairement courbée en quart de cercle; pour pratiquer la lithotritie, on est obligé d'employer des sondes droites, qui peuvent en outre remplacer les autres dans un assez grand nombre de cas. Pour un homme adulte, on leur donne environ un pied de longueur sur 2 à 3 lignes de diamètre; elles peuvent être coniques, comme quand il s'agit de traverser l'urèthre, ou renflées, au contraire, à leur extrémité, comme quand on craint trop de faire une fausse route.

La *sonde en S*, tant vantée par J. L. Petit, a été

été reproduite dans ces derniers temps par M. J. Cloquet, qui, se rencontrant sur ce point avec H les, en a fait une *sonde double*, qu'on peut laisser à demeure dans la vessie; ce qui permet d'établir deux courans de liquide dans ce réservoir.

La *sonde de femme* ne diffère des algalies ordinaires qu'en ce qu'elle est beaucoup plus courte & moins courbée.

La *sonde à dard*, ainsi nommée par frère Côme, parce que le long stylet qu'elle renferme est terminé par une pointe d'acier triangulaire, fait partie de l'appareil instrumental dans la lithotomie suspubienne.

Les *sondes flexibles* sont actuellement les seules qu'on se permette de laisser quelquefois à demeure dans la vessie; formées de gomme élastique, elles s'accommodent sans peine aux courbures de l'urèthre, & les organes les supportent beaucoup mieux que les sondes métalliques.

L'arsenal chirurgical possède encore des *sondes à conducteur*, des *sondes exploratrices*, &c.; mais la nature de ce Dictionnaire m'arrête, & je ne puis donner aucun détail à ce sujet.

(VELPEAU.)

SONGES, f. m. pl. *Somnia*, dérivé de *somnus*, sommeil. On donne communément le nom de songes à un assemblage d'idées, d'images qui se présentent plus ou moins confusément à l'esprit pendant le sommeil, & qui offrent souvent une étrange réunion d'objets incohérens & disparates. Dans l'acception la plus commune, *songe* est synonyme de *rêve*, quoiqu'il y ait peut-être quelque différence entre ces deux mots. Nous avons parlé de cette différence à l'article RÊVE, que nous n'avons fait qu'indiquer, nous réservant d'en traiter plus au long dans celui-ci.

Les songes sont, comme le somnambulisme, le produit d'un exercice incomplet des facultés intellectuelles pendant un sommeil peu profond; ce sont de véritables anomalies de cet état, susceptibles d'une foule de modifications en rapport avec la santé & la maladie.

Les rêves étant un exercice partiel des fonctions qui constituent la vie de relation, n'ont point lieu dans l'âge où ces fonctions sont encore nulles (les fœtus, les enfans), & chez les individus qui ne jouissent que d'une sorte de vie intérieure ou organique (les idiots); ils sont plus rares chez le vieillard que chez l'adolescent & l'adulte. Les animaux adultes ont des songes, parce qu'ils sont évidemment en rapport avec les objets extérieurs, qu'ils ont de la mémoire, &c. Une altération quelconque & presqu'inévitable du sommeil est aussi indispensable au rêve, & on sait, par exemple, que l'homme a rarement des songes dans un sommeil profond qui succède à la fatigue & à l'épuisement causés par les travaux physiques. A ces causes premières, il faut en ajouter d'autres accidentelles; ainsi l'usage du *café*, du *thé*, de l'*opium*, de certaines compositions narcotiques familières aux Orientaux, change le sommeil en une sorte de rêverie, quelquefois très-douce, & qui est pour beaucoup d'hommes de ce pays le seul moyen d'oublier leur esclavage & leurs malheurs. L'excitation morbide du cerveau produit souvent les mêmes effets, comme sont à même d'en juger la plupart de ceux qui ont éprouvé quelqu'affection légère ou grave de cet organe important, centre de toutes les opérations de la vie de relation. Les occupations intellectuelles, les affections morales, les exercices même qui font une impression profonde sur nous durant la veille, sont autant de causes excitantes des rêves qui troublent notre sommeil; il faut y ajouter une multitude d'accidens qui varient presqu'autant que les individus eux-mêmes, les digestions pénibles, un embarras dans les fonctions du cœur ou du poumon, &c. &c.

Il y a deux espèces de songes, les uns confus, incohérens, qui ne sont que des rêvasseries dont on ne peut se rendre compte, & les autres *lucides*, dont on conserve le souvenir plus ou moins complet. C'est de ces derniers qu'un philosophe a dit que, s'ils étoient complets & continus pendant le sommeil, ils doubleroient la vie de l'homme, & lui donneroient une existence rêveuse, préférable peut-être à l'existence réelle.

En analysant les phénomènes propres aux songes, comme nous l'avons fait pour le somnambulisme, qui est aussi une espèce de rêve, on voit que la mémoire est encore la faculté dont l'exercice est prédominant dans cette espèce d'altération du sommeil; ce sont en effet des souvenirs de sensations qui préoccupent ceux qui rêvent, & non des sensations actuelles ou perçues en dormant. Il y a, à la vérité, quelquefois dans les rêves une association d'idées si étranges, si disparates, qu'il est impossible de les rattacher à quelques souvenirs; c'est alors une création du sens intime analogue à celle qu'on observe dans le somnambulisme.

Dans les rêves, le sens de la vue est plus souvent en jeu que celui de l'ouïe; le toucher paroît s'exercer encore moins souvent que ce dernier; le goût & l'odorat ne jouent presqu'aucun rôle dans les songes. Des auteurs ont rapporté des faits qui semblent opposés à l'ordre que nous établissons ici, mais ils ont été souvent induits en erreur, en confondant le songe avec l'*hallucination*. Ce dernier état mental n'est qu'une anomalie de la veille, dont on éprouve souvent les effets avant de s'endormir, au moment où les facultés sont moins lucides, ou bien aux approches du réveil, quand elles vont rentrer en exercice.

Quoique les sensations, les images, &c., qui constituent les rêves soient presque toujours des illusions, néanmoins des jouissances réelles, des actions organiques, s'accomplissent en rêvant, des besoins sont satisfaits. Personne n'ignore que pendant les songes, comme durant les accès de som-

nambulisme, on ait continué, achevé même des travaux difficiles & importans; &, chose singulière, on a quelquefois joui d'une faculté supérieure à celle de la veille, & accompli une tâche pour laquelle l'exercice naturel des facultés paroissoit insuffisant.

Ce seroit vainement qu'on voudroit suivre le développement, la marche progressive & toutes les variations des rêves, qui ne sont très-souvent qu'un assemblage incohérent d'objets fantastiques. Les songes fortement empreints, très-dramatiques & bien liés, sont infiniment rares. Les plus frappans, les mieux enchaînés, manquent presque toujours d'un dénouement. Rien de plus commun que d'entendre dire dans le monde, j'ai fait un rêve extraordinaire, agréable, délicieux, singulier, &c.; mais je me suis éveillé au moment où je touchois à la fin.

Presque toujours la nature des songes est en rapport avec les tentations de la veille & les occupations habituelles de celui qui rêve. Le contraire paroît résulter d'un état de maladie, &c.: on rencontre néanmoins quelquefois des individus qui ont constamment des rêves presqu'entièrement opposés à leur état moral habituel. C'est le cas de citer encore ici le baron de Trenk, qui pendant sa captivité & ses longs jeûnes, rêvoit souvent qu'il faisoit des repas splendides. Moreau de la Sarthe parle, dans son article Rêves du *Dictionnaire des sciences médicales*, d'un homme soumis à une diète rigoureuse, qui, chaque fois qu'il s'endormoit, rêvoit qu'il avoit mangé un jambon ou tout autre aliment indigeste qui lui causoit les angoisses d'une indigestion.

Ces exceptions démontrent l'erreur de ceux qui avoient prétendu que chez l'homme instruit & civilisé, les rêves étoient toujours en harmonie avec ses habitudes sociales. A cette occasion, l'auteur que nous venons de citer, parle d'un individu d'une grande douceur, qui racontoit souvent des rêves où il étoit vainqueur, & déchiroit cruellement son ennemi à la manière des sauvages.

Tout ce qu'on a dit sur les pressentimens réels & les effets prophétiques des songes, résulte d'un concours de circonstances fortuites, auxquelles le hasard & la superstition ont donné de l'importance.

Les songes, résultat d'un état morbide, & qui peuvent être de quelqu'importance dans le pronostic des maladies, ont occupé les pathologistes; & nos ouvrages les plus renommés de séméiotique en font à peine mention. (*Voy.* Séméiotique.) (Bricheteau.)

SOPHISTICATION, s. f. (*Mat. méd. & pharm.*) *Sophisticatio*. On désigne par cette expression les mélanges frauduleux & les falsifications qu'on fait éprouver aux substances médicamenteuses, tant simples que composées, & aux alimens. Un article consacré à ce mot, regardé par la plupart des auteurs comme synonyme d'*adultération*, de *falsification* & de *mangonisation*, mot déjà traité dans ce Dictionnaire, seroit une véritable superfétation, d'autant plus que, comme le fait observer Fourcroy à l'article Falsification de ce Dictionnaire, le *Dictionnaire de Chimie* traite des adultérations qui ont rapport aux produits chimiques, & les falsifications ou sophistications que la cupidité peut employer dans la préparation des autres médicamens, doivent être & sont en effet indiquées à chacun de ceux que l'on falsifie le plus souvent.

Le célèbre Fourcroy, à la fin de son article Adultération de ce Dictionnaire, article qui a été imprimé il y a quarante ans environ, formoit le vœu de voir paroître un livre qui traitât spécialement de cette matière, & fît connoître tous les procédés honteux que la cupidité la plus coupable & l'appât du lucre ont pu imaginer pour falsifier les médicamens même les plus simples & les moins coûteux. Ce livre a paru, & l'ouvrage d'Ebarmayer, dont MM. Kapeler & Caventou nous ont donné une excellente traduction, tout en comblant le vœu de Fourcroy, n'a pas, nous le pensons du moins, rempli son intention; car jamais la fraude n'a été plus grande que depuis que les moyens de falsification des médicamens, connus seulement du petit nombre de ceux qui exerçoient ce genre d'industrie, & des pharmaciens à qui il importoit de ne pas être trompés, est tombé dans le domaine public par l'apparition de cet ouvrage. Nous pensons que de tels écrits contribuent plutôt à propager le mal qu'à en arrêter les progrès. C'est sans doute cette triste réflexion qui a jusqu'à ce jour empêché plusieurs auteurs de publier des ouvrages sur les sophistications qu'on peut faire éprouver aux médicamens & sur les moyens de les reconnoître; & peut-être, sous le rapport moral, devons-nous leur savoir gré de leur silence.

Nous aurions pu néanmoins donner ici les principales sophistications qu'on fait éprouver aux drogues simples sans multiplier les exemples à l'infini; mais ce petit nombre même eût été de trop en ce qu'il n'auroit offert au lecteur rien de complet, & qu'il nous eût fait dépasser les limites qui nous sont imposées par le titre de *Dictionnaire de Médecine*, qui ne comporte que l'usage thérapeutique que l'on peut faire des médicamens.

(Ch. Hennelle.)

SOPORATIF, adject. & s. m. (*Mat. médic.*) Synonyme de Soporifique. (*Voyez* ce mot.)

SOPOREUX; adj. (*Path.*) Du latin *sopor*, assoupissement. On a donné cette épithète aux fièvres intermittentes dont l'assoupissement forme le symptôme dominant. Quelques nosologistes, sous le nom de maladies *soporeuses*, ont rassemblé dans une même classe plusieurs maladies, dans lesquelles

la somnolence se montre comme phénomène à peu près constant. (EMERIC SMITH.)

SOPORIFIQUE, adj. & s. m. (*Mat. méd.*) On regarde généralement ce mot comme synonyme de somnifères; cependant son étymologie le rapproche davantage du mot narcotique.

(EMERIC SMITH.)

SORA, s. m. (*Path.*). Ce mot, dont l'origine est arabe, a été conservé par les pathologistes pour désigner une éruption subite & aiguë qui se fait à la peau, & diffère des apparences que présente l'urticaire, en ce que les tubercules sont plus rares, aplatis, durs & d'une couleur blanche, & qu'ils sont entourés d'une auréole rosée analogue à celle que produit la piqûre de l'ortie. (*Voyez* URTICAIRE.)

SORBIER, s. m. (*Bot., Mat. méd.*) *Sorbus.* Ce genre appartient à l'Icosandrie trigynie de Linné, & fait partie de la famille des Rosacées. Il renferme deux arbres indigènes, dont les fruits peuvent se manger ou être employés à préparer une boisson fermentée. L'un est le *sorbus domestica*, le second est le *sorbus aucuparia*, que l'on cultive dans nos jardins, plutôt à cause de l'éclat de ses fruits, dont la couleur imite le corail, qu'à raison de leur utilité réelle.

Le sorbier domestique fournit des fruits qui avant leur parfaite maturité sont d'une âpreté insupportable; aussi est-on obligé d'attendre, avant de les manger, qu'ils aient subi certaines altérations qui changent leur nature & modifient leur saveur. On préparoit autrefois avec ces fruits une conserve que son astringence faisoit regarder comme un médicament utile dans le flux de ventre & dans quelques autres affections analogues.

On retire des sorbes un acide que l'on a nommé *sorbique*, mais qui ne paroît point différer de l'acide malique.

Quant au sorbier des oiseaux, ce n'est guère qu'en Suède & dans le nord de l'Allemagne qu'on l'emploie pour faire une sorte de cidre, d'où l'on retire ensuite une petite quantité d'alcool. (*Voyez*, pour les détails, la partie botanique de cet ouvrage.) (R. P.)

SORDIDE, adj. (*Path.*) *Sordidus*, sale, malpropre, plein d'ordures, de *sordere*, être sale. On donne cette épithète aux ulcères livides, de mauvaise nature, dont l'aspect est repoussant, qui fournissent un pus, ou plutôt une sanie fétide, noirâtre, rougeâtre, lie de vin, comme celle qui s'écoule des os cariés & de ces ulcères dégoûtans, qui souvent ne reconnoissent d'autres causes qu'une profonde incurie : la syphilis, le scorbut, les scrofules, les dartres, &c., en sont une cause très-fréquente : le vice cancéreux en fournit le type.

On dit quelquefois que le pus est *sordide*, lorsqu'il a les qualités analogues à celui que fournissent les ulcères de même nature : c'est plutôt une sanie qu'un véritable pus. (NICOLAS.)

SORGHO ou SORGO, s. m. (*Bot., Mat. méd.*) On désigne sous ce nom plusieurs plantes du genre *Holcus* qui appartient à la Triandrie monogynie de Linné & à la famille naturelle des Graminées. On les cultive en Afrique pour en retirer les graines, qui, avec le millet, servent à la nourriture des habitans de ces contrées.

Ces graines ont tous les avantages du maïs, & la plante est même susceptible, ainsi que plusieurs autres Graminées, de fournir une certaine quantité de sucre. Parmi les espèces les plus communes, nous citerons l'*holcus sorghum* L., l'*H. saccaratus* & l'*H. caffrorum*.

SORORIANT, adject. (*Physiol.*) *Sororians.* Expression employée pour désigner le développement des mamelles qui a lieu chez les jeunes filles à l'époque de la puberté, & qui est précédé d'une sorte de prurit & de quelques autres symptômes concomitans.

SORT, s. m. *Maleficium.* Parmi les erreurs populaires, l'une de celles qui ont été le plus généralement répandues étoit la puissance attribuée à quelques personnes âgées ou à des individus menant une vie oisive & silencieuse, de pouvoir nuire à ceux dont ils vouloient se venger, soit en provoquant chez eux le développement de maladies, soit en leur *jetant un sort*, en attirant sur les personnes qui leur appartenoient, ou sur leurs bestiaux, des maléfices qui, bien que dans l'ordre naturel, n'en paroissoient cependant pas moins être le résultat d'un pouvoir surnaturel. (*Voyez* AIGUILLETTE.)

SORT (Eaux minérales de). Au bas d'un coteau appelé *Lous-Castets*, situé à deux lieues de Dax, sont des eaux minérales froides. Elles sont ferrugineuses & contiennent une petite quantité de sulfate de soude.

SOUBISE (Eaux minérales de). Ces eaux minérales, nommées aussi sources de la *Rouillasse*, sont à une très-petite distance de la ville de Soubise, située sur la Charente. Elles sont froides, ferrugineuses, & en général très-peu employées.

(R. P.)

SOUBRESAUT, s. m (*Séméiot*) *Subsultus, tendinum.* C'est ainsi qu'on appelle une tension, un mouvement vif imprimé aux tendons par la contraction brusque & involontaire des muscles de la vie de relation. Les soubresauts se font quelquefois remarquer, dans l'état de santé, chez des individus dont le système nerveux est fort irritable, comme chez les enfans, les femmes hystériques, les hypochondriaques, &c. Ce phénomène spasmodique, qui a lieu particulièrement au mo-

ment du fommeil, n'eſt ordinairement d'aucune importance. Il n'en eſt pas de même des foubrefauts qui fe manifeſtent dans les maladies ; ils font toujours l'indice d'une irritation idiopathique ou fympathique du cerveau, & font en général de mauvais augure. (Emeric Smith.)

SOUCHET, f. m. (*Mat. médic. végét.*) *Cyperus.* Ce genre, qui donne le nom à une famille naturelle, appartient à la Triandrie monogynie de Linné. Il renferme une grande quantité d'efpèces, dont quelques-unes, en petit nombre, font ufitées en médecine ou dans les arts. Nous mettrons à leur tête le fameux *papyrus* d'Egypte (*cyperus papyrus* L.), dont on mangeoit rôties la moelle & la partie intérieure de la tige : on écrivoit fur fon écorce préparée en papier. Comme la tige eſt très-fpongieufe, on s'en fervoit pour élargir les fiſtules, ce qu'elle opéroit par fon gonflement. Les fleurs & les rameaux fervoient à divers autres ufages économiques ; les Egyptiens, qui faifoient le plus grand cas de ce végétal, en plaçoient fous les bras des momies.

Le fouchet comeſtible (*cyperus efculentus* L.), eſt celui dont on fait actuellement le plus d'ufage. On le cultive à caufe des tubercules de fes racines, bruns, du volume d'une noifette, dont on fe nourrit, & qui ont un peu le goût de la châtaigne. On en mange en Egypte fous le nom d'*abelafie*, & au Sénégal ; en Efpagne on le cultive dans le royaume de Valence, en Andaloufie, & à Madrid on en prépare une forte d'orgeat. A Manille, à la Chine, on enfile ces tubercules d'une petite brochette, qu'on plonge enfuite dans l'eau bouillante, & on les fert cuits fur les tables. Plufieurs autres efpèces voifines paroiffent également avoir des racines nourriffantes.

La médecine emploie le fouchet long (*cyperus longus* L.), qui croît le long des ruiffeaux de notre pays, & dont la racine amère, aromatique, eſt ufitée comme tonique & ſtomachique, & dans les parfums. Le fouchet rond (*cyperus rotundus* L.), eſt également ufité ; il croît en Egypte.

Les Indous regardent la racine du *cyperus juncifolius* Rottl., comme diaphorétique & diurétique ; ils la recommandent en décoction contre les fièvres & dans les difpofitions à l'hydropifie, à la dofe d'une demi-taffe par jour.

En Egypte, on donne la racine du *C. fuscus* L. à la dofe de deux taffes par jour contre la colique venteufe, d'après Ehrenberg. Comme cette plante vient chez nous, on pourroit, en pareil cas, en effayer l'ufage.

SOUCHETS, f. m. pl. *Cyperaceæ.* Cette famille naturelle, de la divifion des Monocotylédones, de la Triandrie monogynie de Linné, renferme des herbes graminiformes qui ne préfentent que très-peu d'intérêt pour la médecine. La racine de plufieurs eſt odorante & fert dans les parfums ; quelques-unes préfentent des tubercules amylacés dont on fe nourrit dans différens pays ; d'autres enfin offrent quelqu'emploi médical, tels font plufieurs *carex*, comme le *C. veficaria* L., dont les Lapons s'entourent les pieds & les mains pour fe préferver des engelures ; le *C. arenaria* L., dont la racine fent la térébenthine & remplace en Allemagne la falfepareille, d'où elle a pris le nom de *falfepareille d'Allemagne* ; les *C. hirta* L., *disticha* Schr., qui ont les mêmes propriétés. Il y a à Amboine un *carex* dont on fe fert contre la gonorrhée & l'impuiffance. Plufieurs efpèces de *cyperus* font ufités par les thérapeutiſtes. (*Voyez* Souchet.) Les feuilles des cypéracées, en général dures & piquantes, au moins fur les bords, font peu recherchées des animaux, fans doute auffi parce qu'elles contiennent peu de parties nutritives. (Mérat.)

SOUCI, f. m. (*Bot.*, *Mat. méd.*) *Calendula.* Genre de la Syngénéfie polygamie néceffaire L., & de la famille naturelle des Corymbifères. Parmi une vingtaine d'efpèces dont fe compofe ce genre, le *calendula officinalis* & le *C. arvenfis* font les feuls dont on ait fait ufage en médecine ; leur faveur, légèrement amère, femble annoncer des qualités ſtimulantes ; auffi les employoit-on dans la chlorofe, les affections hyſtériques, les obſtructions au bas ventre, l'ictère, les fcrofules & quelques autres affections analogues. Aujourd'hui il eſt bien rare que l'on fe ferve de quelques-unes des préparations dans lefquelles autrefois la fleur de fouci entroit comme l'un des principaux ingrédiens : cependant, fi l'on jugeoit convenable d'en faire ufage, on pourroit l'adminiſtrer en infufion dans une pinte d'eau à la dofe d'un gros ou d'une demi-once. (R. P.)

SOUDE, f. f. (*Chimie.*) *Soda.* Oxyde de fodium hydraté (alcali minéral). La foude eſt une fubſtance folide, qui offre les mêmes propriétés que la potaffe. On l'obtient en traitant la foude du commerce, d'abord par la chaux vive, puis après par l'alcool. Nous renvoyons le lecteur qui voudroit de plus amples détails, au *Dictionnaire de chimie* de l'Encyclopédie, & principalement au tome cinquième du *Dictionnaire de Géographie phyfique*, où le mot Soude eſt traité avec beaucoup d'extenfion ; nous paffons de fuite aux fels de foude & à leurs ufages en médecine.

DES SELS DE SOUDE.

Un grand nombre de fels de foude ayant été traités à l'article Sels en général, nous ne parlerons ici que de ceux qui n'y ont pas pris place.

Sous-borate de foude. (Borax.) Ce fel, autrefois employé en médecine comme fondant, dans les engorgemens de la matrice & dans les fuppreffions des

menstrues, n'est plus guère administré à l'intérieur : mais comme médicament externe, il entre encore dans la composition de quelques gargarismes détersifs, & notamment dans la composition du *linctus ad aphthas*, formé de sirop de mûres & de sous-borate de soude dans la proportion d'un gros de sel par once de sirop; on emploie aussi quelquefois la dissolution de borax pour toucher les ulcères rongeans, les verrues, les condylômes, &c. On peut s'en servir aussi pour rendre la crème de tartre soluble.

Carbonate de soude. (*Voyez* l'article SELS, & le mot CARBONATES, traité par Fourcroy, dans le tome IV de ce Dictionnaire.)

Phosphate de soude. (*Voyez* PHOSPHATES au mot SELS de ce Dictionnaire.

Sulfate de soude. (Sel de glauber, sel admirable, soude vitriolée, alcali minéral vitriolé.) Ce sel est très-abondant dans les cendres des plantes marines, & on le rencontre dans certaines eaux minérales, telles que celles de Dieuse, de Château-Salins, &c. On en fait un très-fréquent usage en médecine, & on l'administre comme purgatif à la dose d'une once ou deux, que l'on fait prendre dans deux verres de bouillon d'herbes ou de veau, ou bien encore dans une infusion de chicorée. Il entre aussi dans la composition des lavemens purgatifs, à la même dose, que l'on fait le plus souvent fondre dans une infusion de séné. Il est de même très-employé, comme apéritif & fondant, dans le traitement des maladies cutanées, & surtout dans les ictères de longue durée.

Le sulfite,
L'iodate,
Le chlorate,
Le nitrate
et *l'hyponitrite*
} de soude sont sans usage en médecine.

L'hydrochlorate de soude. (Muriate de soude, sel de cuisine, sel gemme, sel commun, sel gris.) Ce sel se rencontre très-abondamment dans les eaux de la mer, dans les eaux de certains lacs, & dans celles d'un grand nombre de sources; on en trouve aussi dans certains pays, en Angleterre, en Espagne, en Hongrie, en Pologne & en Russie des masses tellement volumineuses, qu'elles forment de véritables mines. On en fait un fréquent usage en médecine : à l'intérieur, on le donne comme fondant dans le traitement d'une foule de maladies scrofuleuses & dans les engorgemens du foie, de la rate & du mésentère, & dans le traitement des maladies cutanées. On compose avec l'hydrochlorate de soude, à la dose d'une once ou deux, des lavemens qui ont souvent produit de bons effets, dans l'affection rhumatismale connue sous le nom de *lumbago*. A l'extérieur, on en fait aussi souvent usage pour rendre les pédiluves plus actifs & pour composer une eau salée qui sert à imbiber les compresses que l'on applique sur les contusions.

Un grand nombre de personnes, & même quelques médecins, ont la mauvaise habitude de gorger de sel les individus frappés d'apoplexie; ce moyen, qui n'a pas par lui-même l'efficacité que lui accorde le vulgaire, peut être très-nuisible, en ce que ce sel, dont une partie pénètre toujours dans l'arrière-bouche du malade, peut être introduit dans la trachée-artère, & dès-lors produire une suffocation souvent mortelle, ou qui au moins ne peut qu'être nuisible, & par conséquent contraire à la maladie pour le traitement de laquelle on l'administre.

Les autres sels de soude, tels que
L'hydriodate,
L'hydro-sulfate
et *l'hydro-phtorate*
} sont sans usage en médecine.

SOUDE, s. f. (*Bot., Mat. méd.*) *Salsola.* Genre de plantes de la Pentandrie digynie & de la famille des Chénopodées. Ce genre renferme un grand nombre de plantes herbacées, ligneuses ou sous-ligneuses, qui croissent sur le rivage des mers, & des cendres desquelles on retire la substance nommée *soude*. Les espèces les plus recherchées sont : la soude ordinaire, *salsola soda*, le kali, *salsola kali*, & la soude épineuse, *salsola tragus*. (CH. HENNELLE.)

SOUFFLET, s. m. (*Instr. de chir.*) *Follis.* Ustensile de ménage, trop connu pour en donner une description, qui sert à établir un courant d'air dans un point quelconque du foyer pour activer la combustion.

Dans plusieurs cas d'asphyxie, principalement chez les noyés, il a paru utile d'introduire un air frais dans les poumons. On souffla d'abord avec la bouche dans celle de l'asphyxié; mais, outre que ce moyen est désagréable, il portoit dans les poumons un air vicié, un air qui contenoit moins d'oxygène & plus de gaz acide carbonique, puisqu'il avoit déjà servi à la respiration : on pensa au soufflet. On introduisoit la tuyère dans une narine, on s'opposoit à la sortie de l'air par celle du côté opposé & par la bouche, & on imitoit les mouvemens de la respiration. Maintenant on fait pénétrer une sonde dans la trachée-artère, en la faisant d'abord passer par le nez; on adapte la tuyère du soufflet au pavillon de la sonde, & l'air est porté directement dans l'organe respiratoire. On tenoit quelquefois en suspension, dans l'air qui devoit pénétrer dans la poitrine, des vapeurs plus ou moins excitantes, à présent on se contente d'un air pur : tel est l'usage médical du soufflet, que quelques personnes ont proposé comme ventilateur. (NICOLAS.)

SOUFFLET, s. m. (*Médec. lég.*) *Alapa, cola-*

phus. Ce dernier mot paroît plutôt désigner le soufflet à poing fermé. Le soufflet est un coup du plat ou du revers de la main sur la joue. Il peut arriver, & il est arrivé plusieurs fois, qu'un soufflet étant rudement appliqué par une main vigoureuse, la mort peut s'ensuivre, non occasionnée par la chute qui en est une suite fréquente, mais bien par le violent ébranlement communiqué à la masse encéphalique ; il y a donc, dans ce cas, commotion par le coup. Plusieurs procès-verbaux ont été dressés pour des soufflets à la suite desquels la mort étoit survenue, mort qui avoit été, à ce qu'il paroît, attribuée à tort à la chute, tandis que le soufflet en étoit la véritable cause. Le médecin appelé dans de pareilles circonstances devra mettre toute son attention pour savoir de quelle manière le soufflet a été donné, si c'est du plat ou du revers de la main, ou si c'est à poing fermé ; quelle est la partie sur laquelle le coup a porté ; si l'individu frappé est tombé, & s'il est tombé, de quelle manière la chute a eu lieu ; si c'est de sa hauteur ou s'il étoit assis ; s'il y a épanchement ou non : on ne peut, dans ce cas, s'entourer de trop de lumière, afin de pouvoir faire un rapport véridique, & surtout consciencieux. Le médecin appelé à faire un rapport est comme le juré.

Une surdité, une cécité passagères ou durables, l'ébranlement, la chute d'une ou de plusieurs dents, le froissement des diverses parties de la face, une commotion cérébrale plus ou moins forte, l'épilepsie, un état d'imbécillité, la phrénésie, une épistaxis, peuvent être la suite du soufflet.

Mais, d'un autre côté, on a vu des névralgies qui avoient leur siége à la tête, le hoquet, la surdité, la cécité guéris par un soufflet bien appliqué. (NICOLAS.)

SOUFFLEUR, adj. (*Art. vétér.*) *Anhelator.* Cette épithète sert à caractériser un cheval dont la respiration est bruyante, défaut qui peut dépendre de plusieurs causes. (D.)

SOUFFRANCE, s. f. *Dolor, cruciatus.* Un grand nombre de maladies sont accompagnées de douleurs continues qui, bien que peu intenses, finissent cependant par altérer même la constitution la plus forte. Pour les caractériser on se sert plus particulièrement du mot *souffrance*, & l'on réserve l'expression *douleur* pour exprimer des sensations pénibles qui, bien que plus vives, n'ont point la même continuité, & dès-lors ne produisent pas les mêmes désordres. (R. P.)

SOUFRE, s. m. (*Chim., Mat. méd.*) *Sulfur* ou *sulphur.* Le soufre est un corps simple non métallique, que l'on trouve très-abondamment dans la nature à l'état natif. Il est ou cristallisé, ou en masses, ou en poussière fine, mais le plus souvent uni à des métaux ou combiné avec l'oxygène, comme dans les sulfates de chaux (*plâtre*), de magnésie (*sel d'Epsom*) ; dans les pyrites de fer, de cuivre, &c. On le rencontre plus particulièrement dans le voisinage des volcans.

Le soufre est solide, d'une couleur jaune-citron, inodore, insipide, transparent ou opaque, suivant qu'il est ou n'est pas cristallisé.

Usages. Le soufre a toujours été considéré comme un des meilleurs excitans du système exhalant que nous connoissions ; aussi à ce titre est-il constamment employé dans les maladies de la peau, & plus particulièrement encore dans le traitement de la gale, des différentes espèces de teignes & de dartres. A l'intérieur, on le donne à l'état de soufre sublimé, à la dose de 18 à 72 grains par jour, que l'on fractionne & que l'on fait prendre dans du pain azime, dans un pruneau ou dans une cuillerée à café de confitures ; on le donne aussi en pastilles sous forme de bols, ou en suspension dans du lait ou tout autre véhicule ; on l'administre encore sous forme de baumes, qui ne sont autre chose que des huiles essentielles tenant du soufre en dissolution. Les plus connus et ceux dont on fait un plus fréquent usage sont : le *baume de soufre anisé*, le *baume de soufre térébenthiné*, & le *baume de soufre succiné*, que l'on prescrit à la dose de 20 ou 30 gouttes dans un véhicule approprié.

La potasse combinée avec le soufre donne un produit connu sous le nom de *foie de soufre*, qui est un des médicamens les plus usités. Nous renvoyons le lecteur à l'article POTASSE, où il est traité avec tous les détails nécessaires à l'importance de ce médicament.

A la dose de deux ou trois gros, le soufre agit comme purgatif, mais à des doses moindres il est excitant, & spécialement employé dans les affections chroniques du poumon & des viscères abdominaux. Les fameuses pilules de Morton, tant vantées & si souvent employées par ce praticien dans le traitement des phthisies ou des catarrhes chroniques, & desquelles il a obtenu, dans ce cas, de véritables succès, contiennent du *baume de soufre anisé.*

Quant à l'usage du soufre, on l'emploie sous forme d'onguent préparé avec la graisse de porc, ou bien on l'incorpore avec du cérat ordinaire ; quelquefois aussi dans le traitement de la gale on fait usage d'un liniment composé avec parties égales de soufre & de chaux vive, triturées avec soin & incorporées dans de l'huile d'olives ou d'amandes douces. (CH. HENNELLE.)

SOULIER, s. m. (*Hyg.*) (*Voyez* CHAUSSURES.)

SOUPE, s. m. (*Hyg.*) Cet aliment, d'un usage presque général dans notre pays, peut donner

l'eu à des confidérations hygiéniques affez importantes : car la manière de le préparer, les ingrédiens dont il eft compofé, les affaifonnemens que l'on peut y ajouter, modifient ordinairement fes propriétés. Ainfi, quelquefois c'eft du pain trempé dans du lait, dans du bouillon gras, ou feulement dans de l'eau, à laquelle on ajoute un peu de fel, du beurre ou de la graiffe, & parfois des légumes. Dans d'autres circonftances, ce font des fécules, du riz ou des pâtes diverfement préparées.

En général cette efpèce d'aliment eft facile à digérer : auffi les enfans, les vieillards & les convalefcens, en font-ils un fréquent ufage ; cependant on a reproché à la foupe d'être peu convenable pour certains eftomacs. On conçoit effectivement que les perfonnes lymphatiques chez lefquelles cet organe eft habituellement furchargé de mucofités, ne trouvent point dans cette préparation un aliment affez excitant, & qu'en général une nourriture fèche femble beaucoup mieux appropriée à leur tempérament.

Les foupes, dites *économiques*, doivent être mifes au nombre des inventions les plus utiles qu'ait fuggérées une fage philanthropie : en effet, elles peuvent fournir à la claffe indigente un aliment falubre, peu coûteux, furtout s'il eft préparé en grand.

Ces fortes de foupes font compofées de légumes fecs, tels que haricots, lentilles, pois, fèves, &c. Elles contiennent auffi quelquefois du riz, du maïs, de l'orge, & le plus ordinairement des pommes de terre ; toutes fubftances très-abondantes en fécule, & par cela même éminemment nutritives. Une petite quantité de beurre, de graiffe ou de lard concourt à rendre cet aliment plus agréable. (R. P.)

SOUPIR, f. m. (*Séméiot.*) Il confifte en une infpiration plus grande, plus profonde que les autres, fuivie d'une expiration proportionnée & fouvent bruyante. Le foupir a évidemment pour effet & pour but de faire parvenir dans les poumons un plus grand volume d'air, de le pouffer jufque dans les dernières extrémités des bronches, & par là d'activer & d'augmenter l'hématofe. Les caufes du foupir font donc toutes celles qui retardent ou empêchent le changement du fang veineux en fang artériel. Il fuffit pour s'en convaincre de jeter un coup-d'œil fur les principales circonftances qui nous font foupirer. Tantôt ce font des mouvemens mufculaires, qui dilatent & refferrent la poitrine, dont l'action eft momentanément fufpendue ou diminuée : c'eft ce qui arrive par l'effet d'une attention foutenue, d'une paffion vive, comme la crainte, l'efpérance, l'amour furtout ; d'une douleur phyfique que l'on craint d'augmenter par la refpiration ; des affections cérébrales qui diminuent l'influence nerveufe, telles que les inflammations & les hydropifies encéphaliques, l'apoplexie, la fièvre ataxique, &c. ; après un fommeil prolongé, une fyncope, un accès d'hyftérie, de léthargie, &c. Tantôt ces mêmes mouvemens font accélérés, mais peu profonds, comme à la fuite d'une courfe rapide, lorfqu'on vient de pleurer ou de rire, pendant la fièvre. Dans ces derniers cas, l'accélération des battemens du cœur concourt au même effet, en pouffant dans les poumons une quantité de fang difproportionnée à celle de l'air qui y arrive. La même caufe, je veux dire la rapidité de la circulation, peut agir indépendamment des mouvemens refpiratoires pour vicier l'hématofe, & par conféquent provoquer le foupir, comme dans les anévrifmes du cœur, les palpitations, &c. Dans d'autres cas c'eft la conftriction des canaux aériens & peut-être des poumons eux-mêmes, qui s'oppofe à la libre entrée de l'air dans les dernières ramifications bronchiques, comme dans l'afthme, le catarrhe fuffocant des enfans, l'angine de poitrine, la coqueluche, &c. Enfin l'hématofe peut être imparfaite par le défaut d'air ou d'oxygène, ou par les qualités irrefpirables ou délétères des gaz qui fe mêlent à l'air ; c'eft ce qui conftitue les diverfes efpèces d'afphyxie, dans lefquelles le retour à la vie eft toujours marqué par des foupirs plus ou moins fréquens. On voit par l'expofé bref & imparfait que nous venons de tracer des caufes qui peuvent amener le foupir, que c'eft un mouvement inftinctif qui tend à rétablir, à parfaire l'hématofe.

Lorfque la caufe qui dérange celle-ci eft accidentelle & légère, ou purement morale, le foupir n'eft ordinairement d'aucune importance ; mais quand cette caufe a agi profondément fur l'organifme, ou eft difficile à écarter, le foupir mérite une attention férieufe. (Emeric Smith.)

SOUPLE, adj. (*Pathol.*) *Flexibilis.* Dans la variété des nombreufes modifications que préfente le pouls, il en eft une que l'on défigne par le mot *fouplesse*, & qui a pour caractère d'offrir un certain développement, joint à de la molleffe, en forte que l'artère femble céder fous le doigt qui la preffe. (*Voyez* Pouls.)

SOURCIL, f. m. (*Pathol.*) On appelle ainfi deux éminences bien connues, dont la defcription anatomique ne doit pas trouver place ici. La diverfité de leur forme, les variétés de couleur & d'épaiffeur des poils qui les recouvrent, & les mouvemens que leur communiquent les mufcles fourcilier & frontal, contribuent beaucoup à l'expreffion de la figure. Le principal ufage phyfiologique des fourcils paroît être de retenir & de détourner des yeux la fueur qui s'écoule du front ; ils peuvent auffi, en s'abaiffant, modérer l'éclat d'une lumière qui pourroit fatiguer l'organe de la vue.

Les ſourcils fourniſſent à la ſéméiotique quelques ſignes importans. En général leur dépreſſion ou leur abaiſſement indique une foibleſſe conſidérable, & quelquefois même l'imminence d'une terminaiſon funeſte. Leur élévation, leur redreſsement au contraire dénote une grande énergie vitale; & dans les affections aiguës, cet état précède ſouvent le délire ou les convulſions.

Les ſourcils peuvent être le ſiége d'un aſſez grand nombre de léſions & d'affections pathologiques.

Les bleſſures des ſourcils occaſionnent ſouvent un accident grave, la cécité, qui a été le ſujet de longues diſcuſſions parmi les chirurgiens. Les uns, en effet, l'ont attribuée à la ſection du nerf frontal; les autres, à la commotion ou à la contuſion du cerveau, & à ſon inflammation conſécutive. Il n'y a eu erreur, à mon avis, que lorſque l'on a voulu adopter excluſivement l'une ou l'autre de ces deux explications, qui ſont fondées également ſur des obſervations inconteſtables.

On voit quelquefois la lèpre, la ſyphilis, les dartres, &c., porter leur action ſur les ſourcils & les dépiler. L'art coſmétique peut, juſqu'à un certain point, remédier à cet inconvénient.

Des inflammations éryſipélateuſes, dartreuſes, teigneuſes, des ulcérations de diverſes eſpèces, des tumeurs ſquirrheuſes, ſyphilitiques, peuvent ſe développer ſur la peau & dans le tiſſu cellulaire qui entrent dans la compoſition des ſourcils. Mais la deſcription & le traitement de ces altérations morbides ne préſentent pas aſſez de particularités pour que nous entrions dans aucun détail à leur égard.

Des poux & même des morpions peuvent ſe cacher dans l'épaiſſeur des ſourcils. Ces derniers inſectes y déterminent quelquefois des ulcérations dont la cauſe peut être long-temps ignorée. Mais les uns & les autres ſont facilement détruits par quelques frictions mercurielles.

(Eméric Smith.)

SOURCILLER, ère, ou Surcilier, adj. (*Anat.*) *Superciliaris.* On a donné cette épithète à pluſieurs parties qui ont rapport aux ſourcils; ainſi on appelle *éminences* ou *arcades ſourcillières* deux ſaillies ſituées à la partie ſupérieure de la portion orbitaire de l'os frontal. Cette même dénomination a été donnée à un muſcle & à une artère qui appartiennent aux ſourcils. Le muſcle s'étend de la boſſe naſale juſqu'à la partie moyenne de l'arcade ſus-orbitaire : quant à l'artère, elle eſt une des branches de l'ophthalmique. (*Voyez* Coronal, Ophthalmique & Sus-Orbitaire dans le *Dictionnaire d'Anatomie.*)

SOURD, ſ. & adj. (*Pathol.*) *Surdus.* Celui ou celle qui n'entend pas. Le pathologiſte & le moraliſte, ſurtout ce dernier, doivent établir une grande différence entre l'homme qui devient ſourd dans un âge avancé, lorſqu'il a toutes les connoiſſances qu'il eſt ſuſceptible d'acquérir, & celui qui eſt atteint de ſurdité avant l'entier développement de ſon moral.

L'oreille eſt certainement le ſens dont l'organiſation eſt la plus mauvaiſe, & la preuve en eſt dans le grand nombre de perſonnes qui ont, comme on le dit, l'*oreille fauſſe*, nombre beaucoup plus conſidérable qu'on ne pourroit le ſuppoſer de prime abord; d'un autre côté le ſens de l'ouïe ſe conſerve aſſez bien, & s'il acquiert un peu de *dureté*, ce n'eſt guère que dans un âge aſſez avancé, & alors que cette incommodité devient une infirmité.

Le *ſourd tardif* a un caractère tout différent de celui qui eſt ſourd en naiſſant, ou qui le devient très-peu de temps après la naiſſance : il a connu toutes les jouiſſances de l'oreille, dont il eſt actuellement privé; il a connu toutes les fauſſetés de l'eſpèce humaine; il a ſu que dans les réunions, formées même par des gens qui ſe diſoient amis, on parloit toujours mal de quelqu'un, de ſon voiſin même, s'il ne pouvoit pas l'entendre, & peut-être lui-même l'a-t-il fait : voilà ce qui le rend ſi attentif à tout; il voudroit lire dans la penſée de tous ceux qui l'entourent, & ſurtout dans celle des perſonnes qui parlent; il craint que l'on ne médiſe de lui; il croit être l'objet de toutes les converſations, & ſurtout ſi en parlant la vue ſe porte ſur lui par mégarde, lorſqu'il ne peut comprendre par les geſtes ou le mouvement des lèvres quel eſt le ſujet de l'entretien. Il eſt moroſe, ſoucieux dès qu'il eſt dans le monde; on dit que l'aveugle eſt plus gai que le ſourd, ou autrement que la cécité porte moins à la triſteſſe que la ſurdité; mais a-t-on bien réfléchi à la cauſe de cette différence, différence qui pourroit bien n'être qu'apparente? L'aveugle a beſoin de tout le monde, il ſent qu'il ne peut ſe paſſer de quelqu'un; il deſire de plaire, il cherche à être agréable, auſſi eſt-il gai, aimable pour capter la bienvieillance; il entend tout, ſeulement il ne voit pas; la perte de la vue ne l'empêche pas de ſe livrer aux différentes études qui développent, agrandiſſent l'imagination; l'étude de la métaphyſique lui plaît même beaucoup. Le ſourd au contraire peut ſe paſſer de tout le monde; il va & vient librement, fait ſes affaires ſans le ſecours de perſonne. On communique avec lui promptement & facilement, au moyen de l'écriture; voilà pour quoi il cherche moins à attirer la bienveillance, & comme me diſoit une femme d'un rare ſavoir, & riche en fines obſervations : *On ne voit ordinairement le ſourd que dans le moment de la privation, & l'aveugle que dans celui du la jouiſſance.* (*Voyez* Surdité. (Nicolas.)

SOURD-MUET, ſ. & adj. (*Pathol.*) *Surdus natus.*

natus. Le ſourd-muet eſt celui qui a une ſurdité congéniale, ou qui ſurvient peu de temps après la naiſſance, mais avant que l'enfant ait eu le temps d'apprendre à parler. Il eſt de toute évidence, mais ſeulement depuis qu'on le ſait, que l'homme n'eſt muet que parce qu'il n'entend pas.

Le ſourd-muet nous préſente le curieux phénomène, d'un ſauvage, d'un enfant de la nature, ſe développant & vivant au milieu de la civiliſation la plus avancée, n'en étant que très-peu modifié. Sa vie eſt toute phyſique lorſqu'il n'a pas reçu une éducation très-ſuivie; il ne poſſède aucun moyen de ſe mettre en rapport avec les autres hommes; il voit des actions, ou des mouvemens, ce qui eſt la même choſe pour lui, mais il n'en connoît pas le motif; tout lui eſt indifférent; il n'a pas la crainte de l'avenir; il ne redoute que le danger évident. Il eſt très-porté à l'amour, mais ſeulement phyſiquement, & comme les animaux nous paroiſſent l'être; il ne connoît pas le ſublime des actions, rien ne peut l'inſpirer; c'eſt un être paraſite, arrêté dans ſon développement intellectuel : comme il n'a pu étendre ſon intelligence, il eſt reſté tel qu'il étoit en venant au monde, & de plus très-diſpoſé à l'idiotiſme; il eſt féroce, cruel, mais ſans raiſonnement, & comme le ſont quelques enfans, à moins qu'il n'ait un eſprit ſupérieur, mais alors il perd de ſon indifférence. Si on l'empêche de s'approprier une choſe, il ne ſait pas pourquoi; elle lui plaît, il la voudroit, & cependant il eſt très-égoïſte; il donne rarement; il a le ſentiment de la propriété. S'il devient voleur, c'eſt que l'objet lui plaît, & qu'il veut l'avoir; ſi on le pourſuit, il fuit, mais ſeulement pour empêcher qu'on le lui reprenne; s'il ſe cache une autre fois pour dérober, ce n'eſt que pour éviter que l'objet lui ſoit repris; le vol proprement dit n'exiſte donc pas pour lui. Brutal par moment, la moindre réſiſtance, un geſte très-expreſſif le mettent en fuite. Il n'eſt triſte que lorſqu'il ſouffre. Son état habituel eſt l'impaſſibilité; il s'adonne aux exercices, ne s'occupe pas de ce que ſont les autres, ou s'il le fait, ce n'eſt qu'indifféremment, à moins qu'il ne puiſſe en retirer quelque bénéfice phyſique immédiat. Il a la plus grande confiance dans la médecine, ſe ſoumet aveuglément aux dogmes religieux, ſans avoir cependant aucune idée de l'immortalité de l'âme, ni de l'inſtabilité de la vie humaine. D'après les obſervations de M. Itard, un quarantième de ſourds-muets eſt atteint d'idiotiſme, idiotiſme qui doit dépendre en partie de la cauſe de la ſurdité, ſi elle a ſon ſiége dans le cerveau, & en partie du non développement de l'intelligence, arrêté par la perte de l'ouïe. Tel enfant qui bien conformé n'eût été que foible d'eſprit, ſera idiot s'il eſt ſourd-muet. Il ſupporte patiemment les opérations, & d'après le même médecin il réſiſte d'une manière étonnante à l'action des médicamens ſtimulans, des purgatifs. Cette remarque eſt très-importante. La ſourde-muette, modifiée par ſon organiſation, eſt plus affectueuſe, témoigne plus d'amitié; elle eſt même ſuſceptible de reconnoiſſance.

Quelques ſourds-muets ont une intelligence très-grande, ſans avoir été inſtruits. J'ai connu un ſourd-muet, cordonnier, & le premier dans ſon état, doué de la plus grande intelligence : il étoit très-ſoigneux de tout ce qui l'entouroit; ſeulement comme ſes intérêts lui étoient plus chers que ceux des autres, il falloit quelquefois lui parler un peu rudement; de temps en temps il étoit porté au mal. On l'a vu aller attendre des perſonnes dans des chemins détournés pour les voler, mais la plus légère réſiſtance le faiſoit fuir; il vivoit de pair avec ſes camarades, étoit ſouvent le chef de leur réunion; enfin il fût devenu un ſecond *Maſſieu*, s'il eût eu le bénéfice de l'inſtruction. Ses camarades diſoient de lui qu'*il ne lui manquoit que la parole*.

Le ſourd-muet que l'on inſtruit perd une grande partie de cette vie toute phyſique. L'éducation développe en lui les germes de ſon moral; il ſe met en rapport avec ceux qui l'entourent, comprend la fin des choſes, le pourquoi, le comment des actions; il peut diſtinguer le bien du mal; mais malgré cela, il ne faut jamais oublier, dans les jugemens auxquels ſes actions peuvent être ſoumiſes, qu'il ne fait preſque pas partie de la ſociété, qu'il eſt très-diſpoſé à l'idiotiſme, & que l'on s'expoſeroit à condamner un individu privé de facultés comme celui qui les poſſède toutes.

Je ne dois pas terminer cet article, quoique déjà trop long, ſans parler d'un nouveau procédé indiqué comme infaillible pour guérir preſque toutes les ſurdités. Depuis quelques années, M. le Dr. Deleau a préconiſé ſucceſſivement différens moyens pour guérir la ſurdi-mutité & la ſurdité, deux états qu'il conſidère comme ne devant apporter aucune modification dans le traitement. Il penſe que preſque toujours la ſurdité dépend d'une oblitération quelconque de la trompe d'Euſtachi, & que cette maladie guérit beaucoup plus ſouvent qu'on ne l'a cru juſqu'à préſent.

M. Itard, dont le jugement ſur cette matière doit être d'un grand poids, penſe que la ſurdité congéniale eſt preſqu'incurable, & il avoue que rarement il a obtenu quelques ſuccès; M. Saiſſy eſt du même avis, mais il admet plus de cas de guériſon; ſuivant M. Deleau, la ſurdité ſeroit au contraire le plus ſouvent curable. Imbu de l'opinion que l'oblitération, l'engouement de la trompe d'Euſtachi étoient cauſes fréquentes de cette infirmité, parce qu'il n'y avoit pas d'air dans l'oreille moyenne, ce médecin penſa que dilater ce canal s'il étoit rétréci, le déblayer pour ainſi dire s'il étoit engoué pour y faire pénétrer facilement de l'air, ce ſeroit donner ou rendre l'ouïe aux ſourds. En conſéquence il perfora d'abord la membrane du tympan avec un inſtrument de ſon invention;

mais maintenant il ne conseille cette perforation que lorsque cette membrane est épaisse, cartilagineuse ou osseuse, lorsque la trompe d'Eustachi est oblitérée, ou que la caisse du tympan est engorgée; dans toutes les autres circonstances, il emploie le cathétérisme de la trompe d'Eustachi. Ce traitement, renouvelé par le modeste & savant Itard, ne lui offrit que quelques chances d'un foible succès; il se servoit d'une algalie d'argent, & faisoit des injections aqueuses chargées ou non de principes médicamenteux, quelquefois de vapeur d'éther. M. Deleau employa ce moyen, & le cathétérisme lui devint promptement très-familier; il eut d'abord recours aux injections aqueuses, qu'il abandonna bientôt malgré ses succès pour ne plus faire usage que des insufflations d'air ou des douches du même fluide. A cet effet, M. Deleau se sert d'une sonde de gomme élastique, à laquelle il attache la plus grande importance; mais pour indiquer son procédé & le moyen de reconnoître si l'ouïe peut être rendue, je suis obligé de transcrire quelques parties de ses observations, le traité complet qu'il doit publier n'ayant pas encore paru. « Le premier » jour, dit M. Deleau (il s'agit d'un sourd-muet), » le bec de la sonde s'engage difficilement dans » l'origine de la trompe, l'air arrive sur la face in» terne du tympan en un filet si peu considérable, » qu'à peine distinguons-nous le bruit qu'il y pro» duit & les vibrations qu'il excite sur le bord » du pavillon de la trompe, en retournant avec » force sur la surface externe de la sonde; le » quatrième jour, le bruit de la caisse est plus » considérable, il est muqueux. La sonde che» mine dans la trompe de l'étendue d'un demi» pouce. Ces changemens, qui se mettent en rap» port avec le développement de l'ouïe, nous » donnent l'espoir d'entendre bientôt le bruit sec » qui doit être accompagné d'une ouïe plus fine, » sinon c'eût été de mauvais augure. » Un léger degré d'audition n'est pas la preuve que le traitement aura du succès. Chez un autre sourd & muet : « *La sonde portée dans la trompe*, ajoute» t-il, *pénétra facilement à une grande profon*» *deur; le bruit sec, égal, continu, sans vibra*» *tion du pavillon fit juger tout traitement inu*» *tile : voilà comment on distingue les cas opé*» *rables.* »

Je me vois forcé de ne parler ici que très-succinctement de la méthode de M. Deleau, mais on peut le voir opérer chez lui les jours qu'il *cathétérise*. On aura d'ailleurs tous les renseignemens, que réclame une opération aussi importante, dans l'ouvrage *ex professo* qu'il doit publier sur cette matière : en attendant cette publication, voici comment il s'exprime : « Qu'on nous laisse jouir » un instant du fruit de nos recherches; non que » nous ayons l'intention de les tenir secrètes, seu» lement nous desirons acquérir suffisamment de » connoissances théoriques & pratiques pour » éviter ces contradictions choquantes qui en» lèvent aux écrits de certains auteurs toute leur » autorité, quand ils veulent critiquer les tra» vaux de leurs confrères. Nous voulons éviter » de nous prononcer trop tôt sur les progrès à » venir de la thérapeutique des maladies de » l'oreille, afin de ne pas attribuer un jour à » *des miracles* les cures que pourront opérer nos » successeurs, comme on le fait en parlant de » nos insufflations d'air. »

Il est nécessaire que la sonde soit introduite à une certaine profondeur; chez un des malades de M. Deleau l'air poussé avec force ne put arriver dans les caisses, ce qui ne l'étonna point, parce que la sonde n'étoit entrée qu'à quelques lignes dans la trompe; à la quatrième tentative l'instrument pénétra plus avant, & un petit filet d'air arriva dans la caisse droite, aussitôt le patient put converser avec assez de facilité..... Ce ne fut que par de nouvelles tentatives, reprises après quelque temps de repos, qu'il finit par dilater suffisamment la trompe d'Eustachi, qui depuis ne s'est pas refermée. Le malade avoit une phlegmasie chronique de la trompe d'Eustachi avec rétrécissement, qui datoit du mois de janvier 1826. M. Deleau auroit dû signaler par quels moyens il avoit dilaté la trompe d'Eustachi rétrécie : les insufflations d'air faites de temps à autres paroissent de toute insuffisance pour obtenir un pareil résultat. La durée la plus ordinaire de ce traitement est de huit jours à deux mois, ainsi qu'on peut s'en convaincre en lisant ses observations.

Jusqu'à présent M. Deleau paroît avoir eu le rare bonheur de ne rencontrer presque toujours que des surdités dues à l'engorgement ou à l'engouement de la trompe d'Eustachi, & cependant c'est le cas le plus rare. M. Itard n'a obtenu que quelques succès par les injections aqueuses, il est vrai; M. Saissy a eu une chance un peu moins mauvaise, mais M. Deleau ne peut qu'être flatté de tous les succès consignés dans les écrits; cependant il rendroit un service également important à la science s'il publioit avec une égale franchise, toutes les surdités qui ont résisté à ses insufflations d'air. La surdité, comme chacun le sait, peut dépendre de causes variées & souvent inconnues : elle peut être due à des tumeurs développées dans le cerveau ou le long de la trompe d'Eustachi, à des lésions organiques ou vitales du cerveau & des nerfs auditifs, à l'endurcissement ou à l'ossification de la membrane du tympan, au défaut de forme, de rapport, ou à l'absence des osselets de l'ouïe, à des lésions des canaux demi-circulaires, à la paralysie des fibriles de la rampe du limaçon, à l'engouement de la caisse du tambour ou des canaux demi-circulaires, &c., & cela sans compter les maladies purement chirurgicales. Dès-lors on conçoit, pour peu que l'on ait étudié la médecine avec un esprit philosophique, combien il est difficile de recon-

noître la cause de cette affection, & combien dans presque tous les cas il seroit difficile de traiter avec avantage une maladie que l'on ne pourroit même pas combattre le plus souvent avec succès, quand même elle seroit *à la portée de la main.*

(NICOLAS.)

SOURIS, f. f. (*Pathol.*) *Nystagmus.* Nom donné à une névrose des muscles de l'œil, dans laquelle cet organe se meut latéralement dans l'orbite, indépendamment de la volonté; quelquefois même la paupière et l'iris participent à ce mouvement convulsif qui est souvent congénial, & auquel on fait rarement attention, à moins qu'il ne devienne trop fréquent. (R. P.)

SOUS-ACROMIO CLAVI HUMÉRAL, f. m. & adj. (*Anat.*) *Sous-acromio huméral* de Chaussier. Dumas a donné ce nom au muscle deltoïde parce qu'il s'attache au-dessous de l'apophyse acromion, à la clavicule & à l'humérus. (*Voyez* DELTOÏDE dans le *Dictionnaire d'Anatomie.*)

SOUS-ACROMIO HUMÉRAL. (*Voyez* le mot précédent.

SOUS-ALTLOÏDIEN, adj. (*Anat.*) Nom donné par Chaussier à la seconde paire des nerfs cervicaux qui est placée au-dessous de la première vertèbre cervicale. (*Voyez* CERVICAL dans le *Dictionnaire d'Anatomie.*)

SOUS-AXOÏDIEN, adj. (*Anat.*) Nom des nerfs de la troisième paire cervicale situés au-dessous de l'axis ou deuxième vertèbre du col. (*Voyez* CERVICAL dans le *Dictionnaire d'Anatomie.*)

SOUS-CLAVIER, ÈRE, adj. (*Anat.*) Dénomination donnée à plusieurs parties situées au-dessous de l'os claviculaire; telles sont deux artères placées à la partie supérieure de la poitrine, dont l'une, celle du côté droit, naît de l'artère innominée ou tronc brachio-céphalique, et l'autre, de la crosse de l'aorte. Sous le même nom on désigne encore deux veines qui succèdent aux veines axillaires, passent sous la clavicule, pénètrent dans le thorax, et viennent, par leur réunion, constituer la veine-cave supérieure. Enfin, on appelle muscle *sous-clavier* un petit muscle fusiforme, dont l'usage est d'abaisser la clavicule ou d'élever la première côte, lorsque l'épaule est fixée. (*Voyez* SOUS-CLAVIER dans le *Dictionnaire d'Anatomie.*)

SOUS-COSTAL, ALE, adj. (*Anat.*), ou plutôt SOUS-COSTAUX. C'est ainsi que l'on désigne des muscles dont la disposition est assez variable, & qui servent aux mêmes usages que les muscles intercostaux internes, dont ils ne sont réellement que des appendices. (*Voyez* INTERCOSTAL & SOUS-COSTAL dans le *Dictionnaire d'Anatomie.*)

SOUS-CUISSE, f. m. (*Band. app.*) Pour maintenir certains appareils appliqués sur la poitrine ou sur l'abdomen, on se sert communément d'une bande de toile, ou de cuir, nommée *sous-cuisse*, qui, d'une part, se fixe à la partie postérieure & inférieure du bandage, & de l'autre à sa partie antérieure & inférieure. Souvent un scapulaire, dont le point d'appui est sur les épaules, contre-balance l'action des sous-cuisses, qui presque toujours sont employés conjointement avec les bandages herniaires. (R. P.)

SOUS-CUTANÉ, ÉE, adj. (*Anat.*) Expression qui sert à indiquer toute partie immédiatement située au-dessous de la peau: c'est dans ce sens que l'on dit *muscles*, *artères*, *veines*, *tissu cellulaire*, *tumeurs*, sous-cutanés.

SOUS-DIAPHRAGMATIQUE, adj. (*Anat.*) Toute partie située dans la poitrine est nécessairement placée au-dessus du diaphragme, & prend dès-lors le nom de *sus-diaphragmatique*, tandis que celles qui ont leur siége dans l'abdomen prennent par opposition la dénomination de *sous-diaphragmatiques*; ainsi il y a des veines & des nerfs diaphragmatiques inférieurs ou *sous-diaphragmatiques*. (*Voyez* DIAPHRAGMATIQUE INFÉRIEUR dans le *Dictionnaire d'Anatomie.*)

SOUS-ÉPINEUX, EUSE, adj. (*Anat.*) A la face postérieure de l'omoplate, se trouve une apophyse triangulaire, nommée épine de l'omoplate: au-dessus et au-dessous existent des cavités appelées *fosses sus* & *sous-épineuses*. Toutes les parties situées dans l'une ou l'autre de ces cavités prennent la même dénomination: ainsi il existe un muscle *sous-épineux* (grand scapulo-trochitérien, Chauss.) (*Voyez* OMOPLATE dans le *Dictionnaire d'Anatomie.*)

SOUS-HYOÏDIEN, ENNE, adj. (*Anat.*) Nom donné à plusieurs muscles placés au-dessous de l'os hyoïde.

SOUS-LINGUAL, ALE, adj. (*Anat.*) On se sert plus volontiers de l'expression *sublingual*. (*Voyez* ce mot.)

SOUS-MAXILLAIRE, adj. (*Anat.*) Expression propre à caractériser toutes les parties situées au-dessous de la mâchoire; telles sont les glandes salivaires, particulièrement nommées *sous-maxillaires*, tels sont aussi les ganglions nerveux formés par le rameau supérieur du nerf vidien, et dont les filets forment un plexus qui pénètre dans la glande sous-maxillaire. (*Voyez* PAROTIDE & SALIVAIRE dans le *Dictionnaire d'Anatomie.*)

SOUS-MENTAL. (*Voyez* SUBMENTAL.

SOUS-OCCIPITAL, ALE, adj. (*Anat.*) Nom d'un nerf quelquefois nommé *occipital*; la même dénomination s'applique encore à l'angle inférieur & antérieur, ou apophyse basilaire de l'os occipital. (*Voyez* BASILAIRE & OCCIPITAL dans le *Dictionnaire d'Anatomie.*)

SOUS-ORBITAIRE, adj. (*Anat.*) Cette épithète sert à désigner un canal situé à la partie inférieure de l'orbite, et par lequel passent une artère, une veine & des nerfs également appelés *sous-orbitaires.* (*Voyez* SOUS-ORBITAIRE dans le *Dictionnaire d'Anatomie.*)

SOUS-POPLITÉ, ÉE, adj. (*Anat.*) Nom sous lequel plusieurs anatomistes ont désigné des parties situées plutôt au jarret qu'au-dessous de cette partie: tels sont le muscle, les artères *poplités*, &c. (*Voy.* POPLITÉ dans le *Dictionnaire d'Anatomie.*)

SOUS-PUBIEN, ENNE (*Anat.*), adj. Au-dessous de la partie désignée sous le nom de pubis, existent un trou, un enfoncement, et des ligamens auxquels on a donné les noms de *sous-pubiens.* Le trou est, suivant les sexes, une ouverture de forme ovalaire ou triangulaire, entourée d'une légère excavation qui est la fosse *sous pubienne*, tandis que les ligamens qui bouchent l'ouverture ont été nommés obturateurs ou *sous-pubiens.* Cette dernière dénomination a aussi quelquefois servi à désigner les ligamens qui affermissent la symphyse pubienne. (*Voyez* COXAL, LIGAMENT OBTURATEUR & OBTURATEUR dans le *Dictionnaire d'Anatomie.*

SOUS-SCAPULAIRE, adj. (*Anat.*) Nom d'une fosse, d'un muscle et de plusieurs artères placées entre des côtes et la face costale de l'omoplate. Le muscle remplit toute la fosse et sert aux mouvemens du bras; les artères sous-capulaires ont été nommées par quelques auteurs *scapulaires communes.* (*Voyez* ce dernier mot dans le *Dictionnaire d'Anatomie.*)

SOUS-STERNAL, ALE, adj. (*Anat.*) Nom donné par Chaussier à l'artère mammaire interne ou thorachique interne, & à l'appendice xiphoïde du sternum. (*Voyez* ARTÈRE MAMMAIRE INTERNE, STERNUM & XIPHOÏDE dans le *Dictionnaire d'Anatomie.*)

SOUS-ZYGOMATIQUE, adj. (*Anat.*) Le même anatomiste a donné ce nom à celui des rameaux du nerf maxillaire inférieur qui se distribue au muscle maxillaire. (*Voyez* ce mot dans ce Dictionnaire.)

SPA (Eaux minérales de). Cette ville, située à dix lieues d'Aix-la-Chapelle & à neuf de Liége, doit sa réputation à des eaux minérales dont les propriétés médicamenteuses sont connues depuis un temps immémorial. Les principales sources, au nombre de sept, ne sont point réunies; l'une, & c'est la plus célèbre, est placée au centre de la ville; on la nomme le *Pouhon*; une salle construite dans le voisinage sert, pendant les temps froids et pluvieux, de refuge aux personnes qui prennent les eaux. La *Géronstère*, la *Sauvenière* & la *Groesbecck*, sont environ à trois quarts de lieue de Spa, disséminées sur le flanc d'une montagne & environnées de bois où peuvent se promener les buveurs d'eau. La *Géronstère* est célèbre par l'usage que Pierre-le-Grand fit de ses eaux, & la *Groesbecck* a été ainsi appelée, parce qu'en 1651 un baron de ce nom, attaqué d'une maladie grave, dut sa guérison à l'emploi des eaux de cette source.

Les deux fontaines du *Tonnelet* sont à une demi-lieue de la *Sauvenière*, & comme elles, placées sur une pente doucement inclinée; l'une est recouverte d'un petit dôme, l'autre n'est point abritée. La *Watroz* sourd dans une prairie marécageuse, entre les deux *Tonnelets* & la *Sauvenière.* Cette source a joui autrefois d'une certaine réputation, mais aujourd'hui elle est presque totalement abandonnée.

A quelques différences près, toutes les eaux de Spa sont transparentes; leur saveur est piquante, aigrelette & un peu ferrugineuse; elles sont pétillantes et mousseuses: la teinture de noix de galle y dénote la présence d'une petite quantité de fer; exposées à l'air, elles se recouvrent d'une pellicule irrisée. Ces diverses propriétés subissent, au surplus, des modifications dépendantes des conditions atmosphériques; ainsi, dans un temps pluvieux, ces eaux sont beaucoup moins minéralisées que pendant un temps sec.

L'analyse chimique des eaux de Spa a été faite plusieurs fois, &, jusque dans ces derniers temps, le travail de Bergmann étoit le plus complet que l'on eût à cet égard. En 1816, le docteur Edwin Jones a de nouveau repris ces recherches, & les résultats qu'il a obtenus diffèrent de ceux auxquels étoit arrivé le chimiste suédois, non-seulement par la quantité, mais encore par la nature des substances qu'il y a trouvées: ainsi il indique la présence d'un peu de sulfate de soude, de silice & d'alumine, dont Bergmann n'avoit aperçu aucune trace, & l'oxyde de fer, contenu dans les eaux de la source du *Pouhon*, paroît être beaucoup plus considérable: d'ailleurs, dans son examen, le docteur Jones a isolément étudié les eaux de chaque source en particulier, et un tableau de ses analyses, consigné dans son ouvrage, montre que, sous l'influence de conditions à peu près pareilles, elles sont loin d'être identiques.

C'est particulièrement dans les maladies chro-

niques que l'on obtient les plus grands avantages de l'usage continué des eaux de Spa. Ainsi on les a utilement administrées dans l'anorexie, les vomissemens, qui dépendent de l'atonie de l'estomac, dans les douleurs cardialgiques, dans les coliques flatulentes & spasmodiques des intestins, dans les diarrhées opiniâtres, les affections vermineuses, les néphrites chroniques, les ischuries, les cachexies scorbutiques, les hydropisies, les suppressions menstruelles, les leucorrhées, l'hypochondrie & l'hystérie.

D'après cette longue énumération, il est aisé de voir que ces eaux minérales sont toniques, apéritives, et propres à fortifier l'action musculaire, & que dès-lors elles ne pourroient qu'être nuisibles au commencement ou durant les maladies inflammatoires; que les phthisiques, les épileptiques, les personnes prédisposées à l'apoplexie, et en général tous les individus pléthoriques & irritables, doivent s'en abstenir.

Dans l'administration des eaux de Spa, il faut consulter non-seulement l'idiosyncrasie du sujet, le genre d'affection dont il est atteint, mais encore la nature des eaux de la source dont il devra faire usage. En effet, en jetant un coup-d'œil sur le tableau précité, il est facile de voir que les eaux du *Pouhon* sont les plus énergiques à raison de la quantité de matière fixe, & surtout de fer qu'elles contiennent, tandis que celles du premier *Tonnelet* sont plus riches en gaz acide carbonique, mais ne renferment que peu de matière fixe.

La dose commune de ces eaux, qui quelquefois sont enivrantes, est de quatre ou cinq verres: après avoir eu toutefois la précaution de préparer les premières voies, au moyen de doux laxatifs comme la magnésie & quelques doses de rhubarbe en poudre. Enfin, on leur associe quelquefois le lait d'ânesse & souvent même le petit lait. Dans certaines circonstances il peut être utile de les employer en bains, en leur communiquant une température convenable (1). (R. P.)

SPAGYRISME, s. m. (*Hist. médic.*) On a donné ce nom à une secte de médecins qui, partageant les idées extravagantes de Paracelse, concevoient les changemens qui surviennent dans les corps organisés vivans, comme la conséquence d'influences tout-à-fait analogues à celles que les corps inertes éprouvent de la part des divers agens chimiques. Aussi avoient-ils la prétention de pouvoir, au moyen de certains arcanes, modifier l'organisation, comme l'on peut, dans un laboratoire, changer l'état de toute substance que l'on soumet à l'action d'agens appropriés. Dès-lors on conçoit que les médecins *spagyristes*, pour qui le corps humain n'est qu'un laboratoire de chimie, de même que les médecins *mécaniciens*, qui le considèrent comme une machine plus ou moins compliquée, sont tout-à-fait l'opposé des médecins *physiologistes*.

(1) Alibert, *Précis historique sur les eaux minérales*, édit. 1826.

SPANOPOGON, s. m. (*Pathol.*) Expression formée des deux mots grecs, σπανος, rare, & πωγων, barbe. Vogel a donné ce nom à la rareté des poils de la barbe. On pourroit, au premier aspect, le regarder comme synonyme du mot *imberbe;* il n'en est cependant point ainsi, puisque cette dernière expression désigne celui auquel, à raison de son âge, la barbe n'est point encore poussée, tandis qu'il faut entendre par *spanopogon* l'état de l'homme auquel, par suite d'un accident quelconque, la barbe est tombée ou ne s'est qu'imparfaitement développée.

SPARADRAP, s. m. (*Mat. médic.*) *Sparadrapum.* Souvent, pour maintenir rapprochés les bords d'une plaie, ou pour fixer certains topiques, on est obligé d'avoir recours à des agens mécaniques, tels que la suture, les bandages, ou quelque chose d'équivalent. Le *sparadrap* est, en pareilles circonstances, l'un des moyens que l'on peut le plus utilement employer; il consiste en des bandes de toile sur lesquelles on étend une substance agglutinative, lisse & d'une épaisseur uniforme, qui doit conserver de la souplesse & adhérer sans peine à la peau; il est cependant également essentiel que, sans trop changer de consistance, cette substance puisse se ramollir par la chaleur de la main.

On prépare le sparadrap de plusieurs manières: quelquefois on le fait en fondant ensemble soixante-quatre parties de cire blanche, trente-deux parties d'huile d'amandes douces et quarante-huit de térébenthine. En variant la proportion de cire ou d'huile, on peut lui donner une plus ou moins grande consistance. Dans quelques circonstances on y ajoute du baume de Tolu: souvent aussi on remplace la térébenthine par l'alcool affaibli: dans ce cas on y met moins d'huile & on y ajoute une certaine quantité de beurre frais. Ainsi composé, on lui donne le nom de *toile de mai.*

Le diachylon gommé, uni à la cire jaune & à la térébenthine, forme le *sparadrap d'emplâtres:* enfin le *taffetas d'Angleterre* est fait avec une dissolution d'ichthyocolle dans laquelle on ajoute de l'alcool affaibli; cette dissolution étendue sur de la soie, puis desséchée, est recouverte d'une couche légère de baume de Tolu.

(R. P.)

SPARADRAPIER, s. m. Appareil dont se servent les pharmaciens pour étendre uniformément & avec facilité, sur des bandes de toile, les substances dont on recouvre une de leurs faces pour préparer le sparadrap.

Cet appareil consiste en deux montans dont la

distance est variable; des traverses horizontales, munies de pointes recourbées, servent à fixer la toile sur laquelle, au moyen d'un couteau, on peut ensuite aisément étendre la matière agglutinative.

SPARGANOSE, s. f. (*Pathol.*) σπαργανωσις. Galien s'est servi de ce mot pour désigner l'accumulation & la stagnation du lait dans les mamelles qui sont alors distendues outre-mesure.

SPARTIER, s. m. (*Bot.*, *Mat. méd.*) *Spartium scoparium* L. Vulgairement *genêt à balais*. Ce petit arbrisseau très-connu dans nos bois appartient à la famille des Légumineuses & à la Diadelphie décandrie. Ses feuilles sont simples & très-petites; ses fleurs jaunes et grandes. Les graines de cette plante, ainsi que les sommités fleuries, passent pour être émétiques et purgatives, propriétés qui appartiennent à plusieurs végétaux de cette famille, tels que le bagnaudier (*colutea arborescens*), et surtout les diverses espèces de séné. (R. P.)

SPASME, s. m. (*Pathol.*) *Spasmus*, traduit du grec σπασμος, lequel dérive du verbe σπαω, je tends, je contracte. Jadis on donnoit le nom de spasme à toute espèce de convulsion, mais aujourd'hui cette dénomination est restreinte à une tension ou contraction musculaire indépendante de la volonté, qui se répète plus ou moins souvent, revient par accès, &c. &c.

Sous le nom de *spasmes*, les nosologistes ont désigné la classe des maladies convulsives; Sauvages les distingue en *toniques* ou en *cloniques*. Les spasmes annoncent presque toujours les convulsions; on les observe néanmoins indépendamment de toute autre affection : ainsi il y a des femmes qui éprouvent presque continuellement des mouvemens spasmodiques sans jamais avoir de convulsions. L'état spasmodique est tantôt simple, tantôt accompagné d'altération des facultés intellectuelles. C'est sous ce double point de vue que nous l'envisagerons dans cet article (1).

A. *Spasme simple, sans lésion des facultés intellectuelles.* Il consiste dans des contractions brusques, des tensions alternatives ou permanentes des faisceaux musculaires; ces contractions peuvent avoir lieu dans tous les muscles, mais on les observe le plus communément dans ceux qui sont affectés au mouvement volontaire. Lorsqu'elles ont lieu dans un seul muscle ou dans une portion de muscles, elles portent tantôt le nom de *crampe*, tantôt celui de *soubresaut*. Si, au contraire, plusieurs muscles sont affectés à la fois, leur tressaillement simultané produit un mouvement plus étendu, brusque & passager dans la partie mobile soumise à leur action, comme les doigts, la main, le bras, &c.

Les *crampes* et les *soubresauts* sont très-fréquens, même dans l'état de santé, chez les individus nerveux irritables; on les rencontre dans diverses maladies très-graves dont ils ne sont d'ailleurs que des symptômes variables, que nous devons nous contenter d'indiquer ici.

Les spasmes généraux constituent une maladie essentielle dont nous allons donner une idée succincte.

On peut les distinguer en ceux qui ont leur siége dans les organes du mouvement volontaire & en ceux qui affectent les muscles non soumis à la volonté.

Les *spasmes inhérens aux muscles de la vie de relation* sont des mouvemens brusques, inégaux et soudains des membres, du col, de la mâchoire, des yeux, des lèvres, &c., auxquels les malades se livrent involontairement, et dont il ne dépend pas d'eux de régler le mode et la force, ni de maîtriser le développement. Nous avons parlé, dans l'ouvrage cité plus haut, d'un jeune homme d'environ vingt ans, qui offroit le type & l'exemple d'un état spasmodique des plus intenses & des plus extraordinaires. A tous les instans de la journée, il exécutoit, contre sa volonté, les mouvemens les plus incohérens et les plus variés. Conversoit-il avec quelqu'un, sa tête, ses mains, accompagnoient les intonations de sa parole saccadée & convulsive; étoit-il à table, son couteau, sa fourchette, ou sa cuiller, sautilloient dans ses mains & heurtoient continuellement les objets environnans; quelquefois il faisoit exécuter en même temps à la poitrine une espèce de tournoiement brusque, & aucune occupation, aucune attention ne pouvoit suspendre cette sorte d'agitation convulsive. Je me rappelle avoir observé ce jeune homme dans un concert; tout appliqué qu'il étoit à suivre sa partition & à l'exécuter sur son violon, il n'en jetoit pas moins sa tête à droite, à gauche, faisoit claquer ses dents, rouloit ses yeux dans leur orbite, agitoit ses pieds beaucoup plus souvent que ne le prescrivoit la mesure, &c. A la campagne, c'étoient d'autres mouvemens spasmodiques adaptés à un autre genre de vie, surtout à la chasse des papillons; il poursuivoit avec une incroyable célérité ces lépidoptères voltigeans, qui sembloient être l'emblème de son extrême mobilité, &c. Pinel, notre vénérable collaborateur, avoit pareillement fourni, au même article déjà cité, un fait non moins curieux qui avoit pour sujet une jeune fille de quinze ans.

Le *spasme cynique* & le *strabisme* sont de la même nature que les mouvemens spasmodiques dont il est ici question. *Voyez* STRABISME.

(1) Cette distinction entre les divers spasmes & les subdivisions qui s'y rapportent sont les mêmes que celles que nous avons adoptées dans l'article SPASME du *Dictionnaire des sciences médicales*, article qui nous est commun avec feu le célèbre Pinel.

C'eſt aux ſpasmes qu'il faut pareillement rapporter ce qu'on appelle les *tics*, eſpèces de mouvemens convulſifs dont la cauſe eſt ſouvent inconnue, mais qui ſont preſque toujours entretenus par l'habitude. On rencontre, par exemple, des individus qui meuvent, ſans motif, la tête, les yeux, les mains, chaque fois qu'ils parlent & agiſſent; d'autres qui lèvent les épaules, clignent des yeux à chaque inſtant, &c. Ces mouvemens ne ſont pas ſans doute de nature à troubler la ſanté, mais on doit les conſidérer comme des habitudes vicieuſes qu'il faut s'empreſſer de corriger avant qu'elles n'aient pris de profondes racines. (*Voyez* Tic.)

Spaſmes des muſcles non ſoumis à la volonté. Ces ſortes de ſpaſmes ſont peu connus; les auteurs n'ont guère décrit que ceux de l'œſophage & du pharynx. *F. Hoffmann*, qui a traité de ces névroſes, a établi la différence qui exiſte entre elles & l'atonie, ainſi que la paralyſie des voies de la déglutition. Il a auſſi donné une explication des ſymptômes propres à ces deux maladies, d'après la ſtructure anatomique des parties qui en ſont le ſiége; il rapporte quelques faits avec ſon exactitude ordinaire. Pinel cite auſſi, dans ſa *Noſographie philoſophique*, un exemple de ſpaſme de l'œſophage. J'ai moi-même recueilli une obſervation de ſpaſme du pharynx que j'ai rapportée en entier dans l'ouvrage cité plus haut (tom. 52, pag 257.) Les cauſes de l'état ſpasmodique du pharynx & de l'œſophage ſont une conſtitution débile, irritable, nerveuſe, des affections morales triſtes, une irritation mécanique portée ſur les organes de la déglutition ou de la digeſtion, &c.

Il importe de ne pas confondre le spasme du pharynx & de l'œſophage avec la dyſphagie qui dépend d'une léſion organique ou d'une compreſſion exercée par un corps étranger.

Les ſignes varient ſelon que le ſpaſme a ſon ſiége dans le pharynx ou dans l'œſophage; dans le premier cas, la déglutition eſt difficile, douloureuſe, et même impoſſible : les liquides ſortent des narines lorſque le malade fait des efforts & ferme la bouche pour mieux avaler. Le reſſerrement ſpaſmodique peut être ſi fort, que la parole devient impoſſible & la ſuffocation imminente. Le ſpaſme exiſte-t-il dans l'œſophage, la déglutition n'eſt pas difficile, mais le bol alimentaire eſt arrêté dans la partie moyenne ou inférieure de ce conduit. Le malade éprouve des douleurs entre les épaules, des vomiſſemens, &c. &c.

B. *Spaſme avec léſion des facultés intellectuelles.* Les ſpasmes & tous les mouvemens irréguliers du ſyſtème musculaire ſont inſéparables d'une léſion quelconque du ſyſtème nerveux & de l'encéphale; il en réſulte, dans beaucoup de cas, un état d'irritation nerveuſe, une exaltation cérébrale, & même un premier degré d'aliénation mentale. Ainſi, on voit des individus parler, écrire avec la plus grande facilité, au milieu d'une agitation ſpasmodique preſque continuelle; d'autres, prenant un ton de ſupériorité, mais ſolennel & prophétique, reſſentent en même temps une ſatiſfaction inouïe qui tient de l'orgueil. Certaines perſonnes, pendant qu'elles ſont agitées de ſpaſmes, tombent dans la contemplation & l'extaſe, ont des viſions myſtiques extraordinaires, éprouvent des jouiſſances d'une nature particulière & d'une vivacité extrême, mais qui pourtant ne ſemblent avoir rien de matériel : tel a été long-temps l'état ſingulier dans lequel s'eſt trouvé le médecin dont nous avons rapporté l'hiſtoire curieuſe dans le *Dictionnaire des Sciences médicales* (art. cité).

Nous ne croyons devoir parler ici que de l'état ſpaſmodique propre au ſyſtème muſculaire ſeul doué de la contractilité ſenſible; nous ne dirons rien ſur les ſpaſmes des viſcères à parenchyme qui ne ſont par eux-mêmes doués d'aucune faculté contractile évidente, & au ſujet deſquels on n'a écrit que des hypothèſes. Nous ne parlerons pas davantage du ſpaſme des vaiſſeaux qui a joué un grand rôle dans la théorie qu'avoient embraſſée avec chaleur *Cullen* & *Hoffman* dans le ſiècle dernier.

Les affections ſpaſmodiques, ſoit générales, ſoit locales, doivent être combattues par les médicamens appelés anti-ſpaſmodiques, les bains, un régime doux, des exercices phyſiques en rapport avec les forces des malades; il faut les éloigner des grandes villes qui ſont pour eux une ſource d'excitations nuiſibles. Les véſicatoires qui, comme on fait, ont été décorés de l'épithète d'anti-ſpaſmodiques, conviennent dans certaines circonſtances, non moins qu'un emploi approprié des toniques non ſtimulans, dont F. Hoffmann a fait un uſage très-judicieux. Le camphre, adminiſtré à l'intérieur, à l'extérieur, dans des linimens, paroît convenir particulièrement dans les ſpaſmes du pharynx et de l'œſophage.

Ce que nous venons de dire a ſurtout rapport aux ſpaſmes accidentels; mais quand ces affections ſe lient à la foibleſſe de la conſtitution, à des habitudes vicieuſes contractées de bonne heure, à une mauvaiſe éducation, à un défaut d'équilibre entre l'influence nerveuſe et les forces muſculaires, &c., ce ne ſont plus ſeulement des agens pharmaceutiques d'un effet paſſager qu'on doit employer, mais il faut appeler à ſon aide tous les moyens de l'hygiène, tous les grands modificateurs de l'économie animale. On changera aſſez bruſquement les habitudes du malade, on le ſoumettra à l'influence d'une vie active, & à celle d'exercices réguliers; s'il eſt poſſible, on le fera voyager, afin de varier ſes impreſſions & ſes ſenſations. Ce ne fut qu'à la ſuite d'un long voyage que le jeune homme, dont nous avons parlé dans cet article, ſe trouva en grande partie délivré de ſes ſpaſmes. (Bricheteau.)

SPASMODIQUE, adj. (*Pathol.*) *Spaſmodicus.* Qui dépend du ſpaſme, qui eſt relatif au ſpaſme. On dit quelquefois d'une conſtitution qu'elle eſt *ſpaſmodique,* pour indiquer qu'elle eſt prédiſposée aux ſpaſmes. On dit également une affection *ſpaſmodique,* des accidens *ſpaſmodiques.*

(Bricheteau.)

SPATULE, ſ. f. (*Inſtr. chir.*) *Spatula.* Inſtrument de chirurgie employé dans les panſemens pour étendre les emplâtres, les onguens & le cérat, ſur des linges ou ſur des plumaſſeaux de charpie. (*Voyez* Spatule dans le *Dictionnaire de Chirurgie.*) (R. P.)

SPÉCIFIQUES, adj. & ſ. m. pl. (*Mat. méd.*) Si par ce mot on veut entendre des médicamens qui ont la propriété conſtante, infaillible, de guérir une maladie, certainement il n'y a pas de ſpécifiques en médecine; &, ſi l'on réfléchit à l'organiſation humaine & aux variétés preſque innombrables des maladies qui en dérangent l'harmonie, l'on peut douter que l'art de guérir ait jamais le bonheur de parvenir à ce degré de perfection. Mais ſi l'on ne veut pas attacher au mot *ſpécifique* l'idée d'infaillibilité, ſi l'on ne comprend, ſous cette dénomination, que des agens thérapeutiques non pas conſtans dans leurs réſultats curatifs, mais cependant aſſez puiſſans pour procurer, dans le plus grand nombre des cas, la guériſon d'une maladie, quels que ſoient d'ailleurs ſon caractère particulier, ſa période, ſon degré, &c., & ſans qu'on puiſſe rendre une raiſon ſatisfaiſante de leur mode d'action, on peut dire que la matière médicale poſſède des ſpécifiques. C'eſt dans ce ſens que la plupart des médecins honorables ont compris ce mot; c'eſt dans ce ſens que nous en dirons quelque choſe.

On peut admettre des ſpécifiques préſervatifs & des ſpécifiques curatifs.

Je ne mettrai pas au nombre des premiers la cautériſation des plaies faites par les animaux enragés pour prévenir l'hydrophobie, ni l'iſolement dans les maladies contagieuſes, &c. Ce ſont des actes, pour ainſi dire mécaniques, qu'il ſeroit ridicule de placer ici. Mais le vaccin n'offre pas le même caractère; on peut, avec raiſon, le conſidérer comme une ſubſtance médicamenteuſe, qui, introduite dans l'économie animale, attaque & détruit le plus ſouvent, par une modification phyſiologique & inexplicable, la cauſe quelle qu'elle ſoit qui nous diſpoſe à contracter la variole. On pourroit y ranger auſſi la belladone, ſi l'expérience venoit à conſtater ſa vertu préſervative de la ſcarlatine.

Malgré les recherches, malgré les aſſertions des médecins de tous les ſiècles, & ſurtout de ceux pendant leſquels a régné la chémiatrie, le nombre des ſpécifiques curatifs eſt encore bien petit. A la tête de ces précieux médicamens ſe placent le quinquina pour les affections intermittentes, & le mercure pour les maladies ſyphilitiques. A côté de ceux-ci, quoique ſur une ligne inférieure, viennent ſe ranger quelques autres remèdes ſimples, ou compoſés, doués de vertus énergiques pour la guériſon de certaines maladies : tels ſont l'opium pour les douleurs & les ſpaſmes nerveux; l'iode pour le goître; les pilules de Méglin pour les névralgies; la belladone pour la coqueluche, exempte d'inflammation; la noix vomique pour la paralyſie eſſentielle. Je m'arrête, car je craindrois d'encourir aux yeux de certaines gens le reproche de crédulité. Il eſt poſſible qu'un jour on augmente cette courte liſte; qu'on y place, par exemple, le calomélas comme ſpécifique de l'angine couenneuſe; le poivre cubèbe comme celui de la blennorrhagie; l'émétique à haute doſe, comme celui de la pneumonie & du rhumatiſme; l'écorce de grenadier et le remède de M. Darbon, comme les ſpécifiques du tænia; l'eſſence de térébenthine, comme celui de la ſciatique, &c. Mais attendons qu'une expérience ſuffiſſante leur ait donné ſa ſanction. Ne nous laiſſons pas impoſer par un nombre même conſidérable d'obſervations publiées en faveur de l'action d'un médicament. Rappelons-nous combien de remèdes vantés outre meſure & déclarés *ſpécifiques*, ſont enſuite tombés dans un diſcrédit mérité, à cauſe du défaut ou de l'inconſtance de leurs propriétés. N'oublions pas que l'illuſtre Sydenham croyoit avoir trouvé dans l'équitation un ſecours auſſi ſûr contre la phthiſie pulmonaire que le quinquina contre les fièvres intermittentes; que, dans le ſiècle dernier, la renommée n'avoit pas aſſez de bouches pour publier les merveilles que la ciguë opéroit dans les affections cancéreuſes; & nous mettrons la plus grande timidité & la plus ſévère circonſpection dans l'admiſſion des ſpécifiques, en abandonnant aux charlatans, ou aux hommes prévenus, la ſotte prétention de décorer un médicament de ce titre pompeux, d'après quelques expériences & quelques faits ſouvent mal obſervés.

Il eſt un autre genre de ſpécifiques dont la médecine eſt redevable à la chimie, & ſurtout aux progrès récens que cette ſcience a faits. On doit bien penſer que je ne veux pas parler de ces remèdes que les médecins dirigeoient contre les altérations ſuppoſées des humeurs, dans un temps où l'on vouloit tout expliquer dans l'économie animale par les lois de la chimie. Les médicamens que j'ai ici en vue ſont ceux qui nous ſervent à combattre & à détruire l'action des ſubſtances vénéneuſes; mais, comme ils ont plus particulièrement reçu le nom *d'antidotes,* nous renvoyons à ce mot, ainſi qu'à l'article *poiſon* de ce Dictionnaire.

On a admis des méthodes ſpécifiques de traitement. Or, quoique, en général, la variété des cauſes des maladies, des tempéramens, des conſtitutions, des climats, &c., ſemblent exclure de

ſemblables

femblables méthodes, il en eft cependant quelques-unes dont l'efficacité eft fi générale qu'on ne peut pas s'empêcher de leur accorder le titre de *fpécifiques*, toujours dans le fens que nous avons donné à ce mot. Citons pour exemple le traitement anti-phlogiftique pour les inflammations vraies, celui de *la Charité* pour la colique de plomb, le régime animal pour le diabètès, les végétaux frais pour le fcorbut, &c.

Enfin, difons un mot des effets fpécifiques de quelques médicamens. On fait, & c'eft une des vérités inconteftables de la matière médicale, que certaines fubftances ont fur certains organes une action particulière que j'aimerois mieux nommer fpéciale ou élective, que fpécifique. C'eft ainfi que les Cantharides affectent, non pas exclufivement, mais fpécialement, les voies génito-urinaires; la Belladone, le cerveau & furtout la rétine; l'Emétique, l'eftomac; l'Aloës, le gros inteftin; le Seigle ergoté, l'utérus; l'Iode, le corps thyroïde; la Digitale pourprée, le cœur & furtout fa contractilité, &c. Les médecins penfèrent que de tels médicamens devoient avoir de l'influence fur les maladies des organes fur lesquels ils portent leur action, & l'étude de ces propriétés électives devint féconde en réfultats curatifs. Mais par un écart de raifon, dont l'hiftoire de la médecine offre plus d'un exemple, on admit bientôt que chaque fubftance devoit avoir une action fpéciale fur telle ou telle partie du corps, et l'on créa les *céphaliques*, les *ftomachiques*, les *hépatiques*, les *cardiaques*, &c. Heureufement, depuis quelque temps, ces mots & les idées qu'ils repréfentent ont difparu de nos pharmacologies, & ne fervent plus guère qu'à montrer dans quelles erreurs on peut tomber, lorfqu'en médecine, comme dans toute autre fcience, on ceffe de prendre pour guides l'obfervation & la vérité.

(EMERIC SMITH.)

SPECTRE SOLAIRE, f. m. (*Phyfiq.*) Nom donné aux apparences que préfente la lumière folaire, lorsqu'ayant traverfé un prifme, elle eft reçue, à une certaine diftance, fur une muraille, une toile, ou fur un carton blanc.

Parmi les nuances variées dont fe compofe cette image, on diftingue dans l'ordre de leur moindre refrangibilité le *rouge*, l'*orangé*, le *jaune*, le *vert*, le *bleu*, l'*indigo*, le *violet*. Indépendamment de ces couleurs, au-deffus du *rouge* exifte ce que, dans ces derniers temps, on a nommé les *rayons calorifiques*, de même qu'au-delà du *violet* on a prétendu qu'il exiftoit d'autres rayons fufceptibles de déterminer des combinaifons chimiques & de faire naître le magnétifme dans une aiguille d'acier trempé.

En général la netteté des couleurs prifmatiques dépend de plufieurs élémens, parmi lesquels il faut mettre en première ligne la nature de la matière réfringente, & à cet égard le diamant, le flint glafs, l'huile effentielle de térébenthine, femblent tenir le premier rang. La grandeur de l'angle réfringent du prifme exerce auffi une influence qui cependant a fes limites; car, au-delà d'une certaine étendue, la réfraction eft changée en réflexion. Cette décompofition, ou analyfe de la lumière par le prifme, a fourni à Newton l'enfemble des données qui lui ont fervi à établir fa théorie de la coloration des corps. En réuniffant par un moyen quelconque (verre lenticulaire, miroir concave, ou autres procédés équivalens), les couleurs prifmatiques, on recompofe la lumière blanche.

(THILLAYE aîné.)

SPECULUM, f. m. (*Inftr. chir.*) On défigne, en général, fous ce nom latin (qui fignifie proprement miroir), certains inftrumens deftinés à écarter les orifices des cavités extérieures du corps, et qui rendent acceffibles aux yeux, à la main, aux inftrumens, aux médicamens, les parties plus ou moins profondes de ces cavités. On fe fert peu ou point aujourd'hui du *fpeculum oculi* (qui tient les paupières écartées l'une de l'autre), du *fpeculum oris* (qui maintient les mâchoires écartées, & permet de découvrir le fond de la bouche), du *fpeculum ani* (qui permet, en dilatant l'anus, de porter un inftrument à une certaine hauteur dans le rectum), &c. La plupart du temps ces inftrumens feroient plus incommodes qu'utiles, & les chirurgiens de nos jours ont coutume de fubftituer à leur emploi des procédés beaucoup plus fimples. Le *fpeculum uteri* décrit par Garengeot, & fingulièrement modifié & perfectionné par quelques modernes, & notamment par M. le profeffeur Récamier, eft beaucoup plus ufité que les précédens. Il fe compofe ordinairement d'un cône creux (formé d'une ou de plufieurs pièces), que l'on introduit dans le vagin, à l'aide d'un manche coudé, fixé à la bafe du cône, & dont on fait ufage pour explorer par la vue le col de l'utérus, pour porter fur cette partie l'inftrument tranchant ou le cauftique, ou feulement pour y faciliter l'application immédiate des fangfues. Quoique M. le profeffeur Dupuytren ait plufieurs fois reexcifé avec fuccès le col de l'utérus cancéreux (mais le plus fouvent, en attirant en bas cette partie avec les pinces de Museux, & fans fe fervir du *fpeculum*), que M. Récamier ait réuffi par divers topiques à modifier avantageufement les ulcérations du même organe, enfin que plufieurs médecins modernes fe louent beaucoup de l'application directe des fangfues dans le cas de phlegmafie ou d'engorgement du col de l'utérus, l'expérience ne nous paroît pas encore avoir fuffifamment éclairé les réfultats de ces diverfes médications, pour que l'opinion des praticiens puiffe être convenablement fixée relativement à leur degré d'utilité, & aux cas particuliers qui les néceffitent.

On a tout récemment proposé un nouveau *speculum* destiné à éclairer la cavité d'organes assez profondément situés, telle est, par exemple, la vessie. Ce *speculum* se compose d'un tube, muni à son extrémité externe d'un appareil d'optique tellement disposé qu'une lumière assez vive est dirigée sur un point de la surface obscure & profonde que l'on veut explorer, de manière à ce que cette surface puisse être soumise à l'inspection de l'œil de l'observateur. On espère pouvoir éclairer de la même manière, au besoin, les parties profondes du gosier, &, qui sait? peut-être la cavité même de l'estomac. (GIBERT.)

SPERMACETI. (*Mat. médic.*) (*Voyez* BLANC DE BALEINE dans ce Dictionnaire.)

SPERMACRASIE, f. f. (*Pathol.*) *Spermacrasia*. Dérivé de σπερμα, sperme, & de ακρασια, incontinence. Gonorrhée, écoulement de semence. (*Voyez* SPERMATORRHÉE.)

SPERMATIQUE, adj. (*Anat.*) *Spermaticus*. Epithète que l'on donne à certaines parties relatives aux organes qui secrètent, contiennent ou conduisent le sperme. Ainsi on appelle artères *spermatiques* celles qui, passant par l'anneau inguinal, concourent, conjointement avec les veines du même nom, à former le cordon spermatique, & se distribuent ensuite aux testicules. Ces artères existent également chez la femme, & après avoir fourni des ramifications à la trompe de Fallope, elles se terminent à l'ovaire : aussi Chaussier a-t-il proposé de les appeler, chez l'homme, *artères testiculaires*, & chez la femme, *artères de l'ovaire*.

Le canal ou conduit spermatique n'est autre que le canal déférent. (*Voyez* TESTICULES dans le *Dictionnaire d'Anatomie*.) A l'égard du cordon spermatique, ou mieux *cordon testiculaire*, indépendamment des artères et des veines précédemment designées, il est formé de vaisseaux lymphatiques & de filets nerveux provenant du plexus spermatique. Les vésicules dans lesquelles s'accumule le sperme sont quelquefois aussi nommées *vésicules spermatiques*, mais le plus communément vésicules séminales. (*Voyez* SPERMATIQUE, dans le *Dictionnaire d'Anatomie*.) (R. P.)

SPERMATOCÈLE, f. f. (*Pathol.*) *Spermatocèle*, σπερμα (sperme), κηλη (tumeur). Engorgement des testicules produit par la rétention du sperme dans ces organes.

Cet engorgement peut provenir tantôt d'un obstacle dont le siége existe dans les canaux excréteurs du sperme, tantôt d'une augmentation dans l'action sécrétoire des testicules, tantôt, enfin d'une émission arrêtée au moment où elle alloit s'effectuer.

Quoique la continence puisse être une cause de cette affection, on a cependant exagéré son influence. On sait que chez les hommes qui vivent dans la chasteté, la nature prévient cet engorgement par des évacuations spontanées, même quand cette vertu pourroit, en quelque sorte, être considérée comme passive, c'est-à-dire lorsqu'elle n'est accompagnée d'aucun ou que de foibles desirs charnels.

Il n'est pas rare de voir survenir, chez les jeunes gens, un engorgement spermatique des testicules, dans le cas où de violens desirs ont été comprimés & n'ont pu être satisfaits. Cette espèce de spermatocèle, dont les résultats sont peu graves, ne dure pas long-temps, & cède bientôt à une crise au moins spontanée, si elle n'est pas provoquée.

Une autre sorte de spermatocèle, dont les suites peuvent être plus fâcheuses, est celle qui a lieu lorsque, par l'effet d'une surprise ou de quelque autre cause de même nature, l'éjaculation est subitement arrêtée au moment où elle alloit avoir lieu. Les symptômes sont alors beaucoup plus intenses & la maladie beaucoup plus longue.

Les symptômes qui accompagnent tous les autres engorgemens des testicules s'observent également dans celui-ci; telles sont l'augmentation de volume, les douleurs qui se propagent le long des cordons jusqu'aux lombes, & quelquefois la fièvre; ils indiquent suffisamment que le traitement doit se composer de calmans, d'anti-phlogistiques proportionnés à l'intensité du mal, & enfin de résolutifs si l'engorgement est devenu chronique. (L. J. RAMON.)

SPERMATOPÉES, adj. (*Mat. méd. thérap.*), de σπερμα, semence, & ποιεω, je fais. Long-temps on a cru que certains alimens, le poisson, par exemple, avoient la propriété d'augmenter la sécrétion du sperme, & on les avoit désignés sous les noms d'*alimenta spermatopœa;* par la même raison aussi, quelques médicamens, auquels on attribuoit la même vertu, avoient été qualifiés de la même épithète. Aucune substance ne paroît, au surplus, jouir de cette prérogative; ou du moins, si elle la possède, ce n'est qu'en fortifiant la constitution & en produisant une exaltation générale à laquelle participent les organes génitaux, ainsi que les autres parties de l'organisation.

SPERMATORRHÉE, f. f. (*Pathol.*) *Spermatorrhœa*, de σπερμα, sperme, & de ρεω, je coule. Le sperme reçu dans les vésicules séminales y séjourne quelque temps, puis est ordinairement résorbé toutes les fois qu'une excitation n'en a point provoqué l'excrétion; quelquefois aussi, par suite de la foiblesse des organes, la moindre des causes suffit pour en déterminer l'écoulement. C'est cette disposition pathologique que l'on a désignée sous le nom de *spermatorrhée*, & qui n'est qu'un degré de plus de la disposition

maladive à laquelle eſt due la fréquence des pollutions. (*Voyez* ce dernier mot.)

SPERMATOSE, ſ. f. (*Pathol.*) *Spermatoſis*, de σπερμα, ſperme. Ce mot eſt employé pour déſigner l'enſemble des conſidérations phyſiologiques relatives à la production du ſperme : telles ſont la ſécrétion de cette humeur dans les teſticules & ſon élaboration dans les véſicules ſéminales.

(R. P.)

SPERME, ſ. m. (*Phyſiol. méd. lég.*) *Sperma*, σπερμα. La ſécrétion du ſperme ne nous eſt pas plus connue dans ſon mécaniſme que les autres ſécrétions. Nous ſavons que le ſang diſtribué aux teſticules par les artères ſpermatiques ſubit dans ces organes une élaboration de laquelle réſulte le fluide dont nous nous occupons ici. Mais en quoi conſiſte cette élaboration, c'eſt ce que nous ignorons complétement.

Cette ſécrétion ne commence à s'établir que quand l'homme a atteint l'âge où il devient apte à ſe reproduire; elle ne dure que pendant un certain nombre d'années, & l'influence qu'elle exerce ſur le phyſique & ſur le moral de l'homme, pendant tout le temps de la durée, ſe rattache à l'hiſtoire de la reproduction. Nous ne ſaurions donc entrer ici dans aucun détail à ce ſujet, ſans répéter ce qui en a été dit en traitant de cette fonction & des divers actes qui s'y rattachent; nous renverrons donc aux articles EJACULATION, PUBERTÉ & REPRODUCTION, de ce Dictionnaire.

Nous nous bornerons ici à quelques conſidérations médico-légales ſur les moyens de ne pas confondre les taches produites par le ſperme ſur le linge, avec celles qui pourroient provenir d'autres humeurs ſécrétées par les organes génitaux, ſoit en ſanté, ſoit dans l'état de maladie; ce que nous diſons ici eſt extrait de ce qu'a publié récemment M. le profeſſeur Orfila ſur ce ſujet.

Les traces du ſperme ſur le linge ſont ſouvent peu apparentes à l'œil; la portion tachée offre au toucher cette rigidité que préſente le linge empeſé; l'odeur du ſperme, entièrement détruite par la deſſication, ne tarde pas à reparoître quand le linge a été humecté; expoſé au feu, pourvu cependant que la chaleur ne ſoit pas aſſez forte pour le faire rouſſir, il prend bientôt une teinte d'un jaune fauve dans les endroits où il a été taché.

Si on fait tremper, pendant quelques heures, dans de l'eau diſtillée, des lambeaux de chemiſe imprégnés de ſperme, ces lambeaux deviennent viſqueux & dégagent une odeur ſpermatique, l'eau devient alcaline, & cette propriété eſt ſurtout manifeſte ſi la ſolution a été concentrée par la chaleur; elle prend une couleur laiteuſe : filtrée & évaporée à une douce température, elle devient ſemblable à une ſolution gommeuſe, & laiſſe dépoſer quelques flocons gélatineux; elle ne ſe coagule cependant pas, & on obtient pour réſidu une pellicule demi-tranſparente, de couleur fauve, ſemblable à un mucilage deſſéché. Agité pendant deux ou trois minutes dans de l'eau diſtillée froide, ce réſidu ſe partage en deux parties : l'une glutineuſe, d'un gris-jaunâtre, ſoluble dans la potaſſe, inſoluble dans l'eau; l'autre qui reſte en diſſolution dans ce liquide. L'eau qui tient cette dernière en ſolution étant filtrée devient incolore, & préſente les caractères chimiques ſuivans : elle donne un précipité blanc floconneux, par le chlore, l'alcool, l'acétate & ſous-acétate de plomb, le deuto-chlorure de mercure; l'acide nitrique concentré lui communique une teinte légèrement jaunâtre, ſans la troubler & ſans lui faire perdre ſa tranſparence. Ce dernier caractère eſt d'autant plus important que cet acide précipite les matières des divers écoulemens morbides qui ſe font par le vagin ou par l'urètre, & rend louche l'eau qui les tient en ſolution.

(L. J. RAMON.)

SPHACÈLE, ſ. m. (*Pathol.*) *Sphacelus*. σφακελος, gangrène. Ce mot s'emploie pour indiquer une gangrène qui intéreſſe toute l'épaiſſeur d'un membre, d'une partie ou d'un organe. (*Voyez* GANGRÈNE.) (L. J. R.)

SPHÉNO-BASILAIRE, adj. (*Anat.*) C'eſt ſous ce nom que Sœmmering a déſigné l'os occipital. (*Voyez* CRANE, OCCIPITAL & SPHÉNOÏDE dans le *Dictionnaire d'Anatomie*.)

SPHÉNO-ÉPINEUX, EUSE, adj. (*Anat.*) *Sphenospinoſus*. Nom donné à certaines parties du ſphénoïde voiſines de l'*épine ſphénoïdale* : tel eſt le trou placé au-devant de cette épine & livrant paſſage à l'une des branches de la maxillaire interne nommée méningée moyenne, ou artère *ſphéno-épineuse*.

SPHÉNO-MAXILLAIRE, adj. *ſpheno-maxillaris*, ou ORBITAIRE INFÉRIEURE. C'eſt le nom d'une fente ſituée à la partie poſtérieure des parois externes & inférieures de l'orbite : cette fente eſt formée inférieurement par les os maxillaires & palatins, & en haut par le ſphénoïde.

SPHÉNO-ORBITAIRE, adj. *Spheno-orbitaris*. Le ſphénoïde étant évidemment dans le fœtus formé de deux parties diſtinctes, Béclard a donné le nom de *ſphéno-orbitaire*, ou *ſphénoïde antérieure*, à celle qui conſtitue les petites ailes du ſphénoïde ou apophyſes d'ingraſſias. Quelquefois cette portion ſe développe par un ſeul germe & quelquefois par un plus grand nombre. (*Voyez* ORBITE & TÊTE dans le *Dictionnaire d'Anatomie*.)

SPHÉNO-PALATIN, INE, adj. *Sphenopalatinus*. On a donné ce nom, 1°. à une artère qui eſt une des dernières ramifications de la maxil-

laire interne; 2°. à un ganglion; 3°. à un muſcle nommé auſſi périſtaphylin interne; 4°. à des nerfs qui viennent du ganglion ſphéno-palatin; & 5°. enfin, à une ouverture arrondie formée par le rapprochement de la portion verticale de l'os palatin & du ſphénoïde. (*Voyez* FOSSES NASALES, TÊTE, dans le *Dictionnaire d'Anatomie.*)

SPHÉNO-PARIÉTAL, ALE, adj. *Sphenoparietalis.* Nom de la ſuture qui unit les grandes ailes du ſphénoïde avec l'angle inférieur & antérieur du pariétal. (*Voyez* CRANE & SUTURE dans le *Dictionnaire d'Anatomie.*)

SPHÉNO-TEMPORAL, ALE. adj. *Sphenotemporalis.* On nomme ainſi la ſuture qui joint les grandes ailes du ſphénoïde à la portion écailleuſe du temporal.

Cette même dénomination a été donnée par Béclard à la ſeconde des parties dont eſt compoſé le ſphénoïde chez les jeunes ſujets, & qui, par la ſuite, forme la portion poſtérieure de cet os. (*Voyez* CRANE, SPHÉNOIDE, SUTURE, dans le *Dictionnaire d'Anatomie.*)

SPHÉNOÏDAL, ALE. adj. (*Anat.*) Mot employé par les anatomiſtes pour déſigner certaines parties relatives au ſphénoïde : c'eſt ainſi que l'on nomme *cornets ſphénoïdaux* ou *cornets* de Bertin, deux petits os ſitués entre le ſphénoïde & l'ethmoïde, & dont la baſe ferme les cellules creuſées dans le corps du ſphénoïde, tandis que leur ſommet alongé s'engage dans une rainure creuſée à la baſe des apophyſes ptérygoïdes. (*Voyez* SPHÉNOIDE.) L'épine *ſphénoïdale* n'eſt autre qu'une crète ſaillante placée à la face inférieure du corps du ſphénoïde, & ſervant à l'articulation de cet os avec le vomer. La fente *ſphénoïdale* ou *orbitaire ſupérieure*, occupe la partie ſupérieure & profonde de l'orbite, & eſt ſituée entre la grande & la petite aile du ſphénoïde. Quant aux ſinus *ſphénoïdaux*, ce ſont des cavités creuſées dans l'épaiſſeur du corps du ſphénoïde. (*Voyez* ce dernier mot dans le *Dictionnaire d'Anatomie.*)

(R. P.)

SPHÉNOÏDE, ſ. m. (*Anat.*) *Os cuneiforme, ſphenoïdeum, alatum, pterygoideum, multiforme, polymorphon.* C'eſt un os extrêmement compliqué, qui ſe trouve à la baſe du crâne où il fait l'office d'un coin & de manière qu'il s'unit en même temps avec l'occipital, les temporaux, les pariétaux, le frontal & l'ethmoïde, ainſi qu'avec le vomer, les cornets de Bertin, l'os de la pommette, les maxillaires ſupérieurs, les palatins & les cornets inférieurs. Sa partie moyenne, ou ſon corps, a la forme d'un cube; ſes grandes ailes, ou parties latérales, ſont aplaties & fortement recourbées de bas en haut; ſes petites ailes, ou apophyſes d'ingraſſias, ſont horizontales. Dans ſon enſemble il offre, juſqu'à un certain point, la forme d'une chauve-ſouris dont les ailes ſeroient étendues.

Selon M. Geoffroy Saint-Hilaire, le ſphénoïde renferme les élémens de deux vertèbres, & doit être diviſé en deux portions, l'une antérieure, *ento-ſphénale*; l'autre poſtérieure, *baſio-ſphénale.* Quoi qu'il en ſoit, cet os reſte rarement formé de pluſieurs pièces long-temps après la naiſſance, & les ſinus que renferme ſon corps s'agrandiſſent en général à meſure que l'individu avance en âge (1). (V.)

SPHINCTER, ſ. m. (*Anat.*) Mot dérivé de σφιγγω, je lie, je ſerre. Les anatomiſtes ont donné le nom de *ſphincters* à différens muſcles, de forme annulaire, qui entourent divers orifices des organes de l'homme; le muſcle labial ou orbiculaire des lèvres, le naſo-palpébral ou orbiculaire des paupières, l'anneau charnu du pylore, ſont de véritables ſphincters; les conſtricteurs du pharynx, ſelon Cowper, devroient auſſi être appelés ſphincters, mais le nom de conſtricteur a prévalu; beaucoup d'auteurs ont admis, mais à tort évidemment, un ſphincter au col de la veſſie; la portion du releveur de l'anus, qui entoure cette partie, ne mérite pas non plus le titre de faux ſphincter que Morgagni lui avoit donné, & le muſcle des lèvres du pudendum chez la femme eſt bien plus ſouvent déſigné ſous le nom de conſtricteur que par celui de ſphincter du vagin, que Santorini avoit propoſé.

C'eſt aux muſcles de l'anus ſeulement que l'on a continué d'appliquer cette épithète; la fin du rectum eſt entourée par deux anneaux muſculaires, l'un externe ou cutané, l'autre interne ou inteſtinal. Le ſphincter externe naît de la pointe du coccyx, ſe porte horizontalement en avant, ſe bifurque pour embraſſer l'anus au-devant duquel les deux faiſceaux ſe réuniſſent, après quoi il ſe continue avec le bulbo-caverneux, ou ſe perd inſenſiblement dans la couche ſous-cutanée du périnée; ſa forme eſt elliptique, & il a pour uſage de fermer l'anus.

Le ſphincter interne, que pluſieurs anatomiſtes n'admettent pas, eſt formé par les derniers faiſceaux circulaires du rectum; il eſt concentrique & ſupérieur au précédent, touche immédiatement l'origine de la membrane muqueuſe ou la terminaiſon de la peau, & ferme circulairement l'ouverture anale. (V.)

SPHYGMIQUE, adj. (*Séméiot.*) *Sphygmicus*, σφυγμικος, de σφυγμος, le pouls. Cet adjectif ne s'emploie guère qu'à la ſuite du mot art, &, dans ce cas, l'*art ſphygmique* indique la branche de la ſéméiotique qui apprend au médecin à interpréter

(1) Voyez le *Dictionnaire anatomique.*

comme ſymptôme des maladies, les diverſes modifications dont le pouls eſt ſuſceptible.

SPHYGMOCÉPHALE, ſ. m. (*Pathol.*) *Sphygmiocephalus*, de σφυγμος, battement & κεφαλη, tête. Sentiment incommode de pulſations continuelles dans la tête.

SPICA. (*Band. & app.*) On donne le nom de *ſpica* à pluſieurs bandages employés tantôt à la ſuite de la luxation de l'humérus, tantôt dans les cas de fracture de la clavicule, & d'autres fois pour maintenir un appareil ſur l'aine ou ſur la cuiſſe. Dans cette eſpèce de bandage, les divers doloires ne ſont recouverts que de manière à occuper une étendue plus ou moins conſidérable. (*Voyez* Spica dans le *Dictionnaire de Chirurgie*.)

SPIELMANN (Jacques-Réinhold.) (*Biogr. médic.*) Ce médecin, remarquable par la variété de ses connoiſſances, naquit à Strasbourg le 31 mars 1722. Il parcourut la plupart des Univerſités de l'Allemagne, vint en France, & de retour à Strasbourg, il prit ſucceſſivement le titre de pharmacien & le grade de docteur en médecine; il enſeigna dans cette ville la phyſiologie, la chimie & la thérapeutique : plus tard il occupa une chaire de poéſie & expliqua Lucrèce; enfin il fut profeſſeur de botanique & de matière médicale.

Spielmann mourut le 9 ſeptembre 1783. On a de lui pluſieurs ouvrages ſur diverſes branches de l'hiſtoire naturelle, ſur la chimie & la matière médicale.

(*Extr. de la Biogr. médic.*) (R. P.)

SPIGÉLIE ANTHELMINTIQUE, ſ. f. (*Bot., Mat. médic.*) *Spigelia anthelmintica* L. Plante de la Pentandrie monogynie de Linné, & de la famille des Gentianées, qui croît au Bréſil, à Cayenne & dans pluſieurs contrées de l'Amérique méridionale, où depuis long-temps elle eſt employée avec avantage comme vermifuge. En Amérique la Spigélie anthelmintique, dont on fait rarement uſage en France, eſt adminiſtrée, ſoit en nature ou en poudre, à la doſe de vingt-quatre à trente-ſix grains, ſoit en décoction, depuis deux juſqu'à quatre gros pour une pinte de liquide. Il eſt rare que l'on preſcrive cette plante à plus haute doſe, parce qu'alors elle provoqueroit des vomiſſemens, la purgation, des éblouiſſemens & d'autres accidens non moins graves : elle ſert encore, ainſi qu'une autre eſpèce du même genre (le *ſpigelia morilandica* L.) à faire un ſirop, dont les propriétés anthelmintiques ſont peut-être beaucoup trop vantées par les médecins américains.

SPILANTHE, ſ. m. (*Bot., Mat. médic.*) *Spilanthus oleraceus* L. Cette plante, vulgairement nommée *creſſon de Para*, appartient à la Syngénéſie polygamie égale, & fait partie de la famille des Corymbifères. (*Voyez*, pour les détails, la partie botanique de cet ouvrage.) Elle croît au Pérou, & a une ſaveur âcre très-piquante; elle eſt antiſcorbutique : on l'emploie quelquefois comme ſialagogue, & ſous ce rapport, ainſi que pluſieurs eſpèces du même genre, elle peut être placée à côté de la pyrèthre.

SPILUS. (*Pathol.*), de σπιλος, tache. Parmi les nombreuſes affections de l'organe cutané, il en eſt dans leſquelles la couleur ſeule de la peau ſemble avoir ſubi des altérations, d'où réſultent des taches jaunes plus ou moins foncées, & quelquefois brunes, livides ou noires, ſéparées les unes des autres par d'autres portions qui ont conſervé leur couleur naturelle. Ces taches paroiſſent ne conſiſter que dans le ſimple épaiſſiſſement du corps muqueux (*rete mucoſum*), & le Dr. Batmann, dans ſon *Traité ſur les maladies de la peau*, a formé de ce genre d'affections une claſſe diſtincte de maladies. (R. P.)

SPINA BIFIDA, ſ. m. (*Pathol. chirur.*) *Epine fourchue, fendue.* (*Hydrorachis.*) On a donné ce nom à une maladie qui offre pour caractère une tumeur contenant un liquide ſéreux fourni par l'arachnoïde, ſe développant ſur la colonne vertébrale par défaut d'oſſification ou par le non développement des apophyſes épineuſes. Son ſiége le plus ordinaire eſt à la partie inférieure de la région lombaire. On l'a vue ſe développer au dos, ſur le ſacrum, au col, & une fois ſur le coccyx.

Cette maladie, que les Arabes nous ont fait connoître, eſt eſſentiellement congéniale, quoiqu'on rapporte un cas où elle n'a paru qu'à l'âge de vingt ans. Au moment de la naiſſance, ou quelques temps après, ſuivant les ſoins plus ou moins attentifs donnés aux enfans, on aperçoit une tumeur ſur une partie quelconque de la face épineuſe des vertèbres, le plus ſouvent c'eſt à la région lombaire qu'on l'obſerve, les membranes qui accompagnent la moelle épinière ſe terminant en cul-de-ſac vers la deuxième vertèbre lombaire. Cette tumeur, le plus ordinairement de la groſſeur d'une noix à la naiſſance, mais pouvant devenir aſſez volumineuſe pour contenir pluſieurs livres de liquide, eſt molle, quelquefois tranſparente, & recouverte d'une peau fine et liſſe, avec fluctuation évidente; elle renferme dans un kyſte, formé par les membranes rachidiennes, un liquide ſéreux, limpide, incolore, très-peu coagulable, contenant, d'après Boſtock,

Eau	97,8
Muriate de ſoude	1,0
Albumine	0,5
Mucus	0,5
Gélatine	0,2
Quelques traces de chaux	

D'autres fois, mais plus rarement, ce liquide

eſt trouble, ſanguinolent, préſentant quelquefois des flocons albumineux. Cette maladie mortelle eſt preſque toujours accompagnée ou précédée d'une hydrocéphale, le liquide deſcendant de la cavité cranienne dans le canal vertébral, ou bien sécrété par l'arachnoïde rachidienne, il remonte du rachis juſque dans l'encéphale. Quand on preſſe cette tumeur, le fluide refoulé rentre dans le canal vertébral, remonte & comprime le cerveau; si l'on ceſſe de comprimer, la tumeur reparoît tout auſſitôt; les ſignes de compreſſion ceſſant peu à peu, tout rentre dans l'ordre antécédent. On a quelquefois obſervé deux *ſpina bifida*, d'autres fois on a vu cette maladie occuper toute l'étendue de la colonne vertébrale; mais alors il exiſtoit un défaut d'oſſification des apophyses épineuſes de toutes les vertèbres.

La moelle épinière eſt quelquefois intacte, mais le plus ſouvent elle eſt diviſée en filets très-déliés, amincis, aplatis, adhérens aux parois du kyste, ce qui a fait dire à quelques médecins qu'elle étoit détruite; c'eſt à l'altération de la moelle épinière qu'eſt due la petiteſſe des extrémités inférieures, leur atrophie ou leur paralyſie, ainſi que celle du rectum & de la veſſie; aſſez ſouvent cependant on ne rencontre aucun ſigne de léſion de la moelle épinière, & on a vu un *ſpina bifida* des plus volumineux exiſter ſans altération de ſenſibilité & de vitalité des extrémités inférieures.

Jusqu'à préſent on a regardé, ainſi que je l'ai dit plus haut, cette maladie comme eſſentiellement mortelle, et ſur le grand nombre d'enfans qui en ſont attaqués, à peine quelques-uns atteignent ils leur troiſième année; ils périſſent le plus ſouvent dans la première: cependant on en cite qui ont vécu juſqu'à vingt ans & plus.

Quel traitement employer dans cette redoutable affection? La ligature, la compreſſion & l'ouverture de la tumeur, ont été propoſées. La ligature indiquée par B. Bell ne pourroit être exécutée qu'autant que la tumeur ſeroit pédiculée, circonſtance qui ſe préſente rarement, &, malgré toutes les reſtrictions que cet auteur indique, il eſt probable que le ſuccès ne ſuivroit pas cette tentative. Je crois que la ligature n'a pas été pratiquée; je n'en connois du moins aucune obſervation.

La compreſſion, propoſée par Abernethy, pourra être eſſayée avec quelque apparence de ſuccès, ſi le fluide refoulé n'agit pas fortement ſur les facultés intellectuelles, ſi le *ſpina bifida* n'eſt pas conſécutif à l'hydrocéphale; cependant, s'il y a foibleſſe avec atrophie des extrémités inférieures, paralyſie de la veſſie, du rectum ou des membres pelviens, ſi la tumeur eſt très-volumineuſe, la peau amincie, prête à s'ulcérer, on fera bien de s'en abſtenir; les moyens employés pourroient hâter l'ulcération de la peau, le fluide s'écouleroit, & la mort ne tarderoit pas à avoir lieu. Aſtley Cowper cite un exemple fort remarquable non pas de guériſon, mais de palliation de cette maladie par la compreſſion. En voici le réſumé: James Aplebee naquit avec un *ſpina bifida* de la région lombaire; un mois après ſa naiſſance la tumeur étoit de la groſſeur d'une noix, du reſte l'enfant étoit très-bien. Cette tumeur fut comprimée au moyen d'une petite bande qui faiſoit le tour du ventre; il ne ſurvint aucun accident par la compreſſion, mais de temps en temps le malade éprouvoit des convulſions. Au bout de quelque temps l'appareil fut légèrement modifié, mais ſeulement dans la vue de s'oppoſer à l'ulcération de la tumeur; à cinq mois, on mit à la place de la bande un brayer analogue à ceux qui doivent maintenir les hernies ombilicales; à quinze mois, Aplebee pouvoit tant bien que mal se traîner & monter un ou deux étages; à dix-huit mois, le bandage s'étant déplacé par accident, la tumeur avoit repris le volume d'une orange de moyenne groſſeur. Chaque fois qu'on réappliquoit le bandage, le malade paroiſſoit un peu ſtupide; à deux ans il marchoit seul; il eſt maintenant comme les autres enfans de ſon âge; mais dès que l'on ceſſe la compreſſion, le fluide retenu dans le canal au moyen du bandage, forme auſſitôt une tumeur groſſe comme la moitié d'une petite orange.

L'ouverture de la tumeur eſt le troiſième moyen propoſé, mais cette opération eſt preſque toujours ſuivie de la mort, ſurtout ſi on emploie les cauſtiques; c'eſt avec un inſtrument tranchant très-délié qu'il faut pratiquer ces ſortes d'ouvertures. Abernethy, déjà cité, étoit ſur le point d'obtenir une guériſon par ce procédé, lorſque l'appareil qu'il avoit appliqué s'étant dérangé, une ouverture s'ulcéra, & la mort ſurvint. Aſtley Cowper fut plus heureux. Cette obſervation unique eſt trop intéreſſante pour ne pas la rapporter dans ſon entier; elle ſervira de guide, ſauf quelques modifications exigées par des circonſtances particulières, au médecin qui devra eſſayer de traiter ainſi le *ſpina bifida* qu'il rencontrera, lorſqu'il ne pourra employer la compreſſion. Little, âgé de deux mois & demi, étoit affecté de *ſpina bifida*, la tumeur avoit ſon ſiége ſur les lombes; elle étoit molle, élaſtique, tranſparente, & préſentoit à peu près le volume d'une bille de billard coupée par la moitié; les jambes de cet enfant étoient parfaitement ſenſibles, les urines & les évacuations alvines ne s'échappoient point involontairement. Ayant eſſayé de pouſſer dans le canal rachidien le liquide contenu dans la tumeur, mais s'étant aperçu que ſi on le faiſoit rentrer on exciteroit une trop grande compreſſion ſur le cerveau, Aſtley Cowper chercha à l'évacuer au moyen d'un inſtrument ayant une pointe très-aiguë. Il perça auſſitôt la tumeur avec une aiguille, & en retira environ deux onces d'eau; quatre jours après, le 25 janvier 1809, la tumeur étant redevenue auſſi volumineuſe, il l'ouvrit par le même procédé, & en fit ſortir quatre onces

de liquide. Une bande fut appliquée autour de l'abdomen & sur la tumeur qui fut encore piquée le 1er février, & on obtint deux onces de liquide; le 4, il s'en écoula trois onces; le 9, il en sortit la même quantité; mais le liquide, au lieu d'être parfaitement clair comme la première fois, étoit sanieux, caractère qu'il avoit pris graduellement dans les trois premières opérations. Le 13, Cowper en retira trois onces, & fit appliquer une bande de flanelle sur la tumeur & autour de l'abdomen; un morceau de carton fut placé sur la bande, au-dessus de la tumeur, & une autre bande fut roulée par dessus le carton pour la maintenir réduite autant que possible. Le 17, il sortit trois onces d'un liquide beaucoup plus limpide : on réappliqua le carton. Le 24, la surface de la tumeur s'enflamma, le liquide qu'elle rendit fut moitié moins abondant que la première fois, & l'on y remarqua quelques traces de lymphe coagulable. Comme l'enfant souffroit beaucoup d'une irritation générale, on prescrivit le calémelas & la scammonée, & l'on enleva les bandes. Le 26, la tumeur n'avoit pas plus du quart de son premier volume; elle étoit dure, les tégumens avoient acquis de l'épaisseur, & tout sembloit annoncer qu'une inflammation adhésive avoit lieu. Le 28, elle étoit encore diminuée de volume, mais dure au toucher. Le 8 mars, il y avoit encore une plus grande diminution; la peau qui la recouvroit étoit épaisse & ridée. On eut de nouveau recours à l'application des bandes, on mit une carte sur la tumeur & par dessus une seconde bande. Le 11, cette tumeur avoit diminué de beaucoup & la peau qui la recouvroit étoit légèrement ulcérée. Le 15, elle étoit aplatie, mais on apercevoit encore un peu d'ulcération à la peau. Le 27, la quantité de lymphe dont on a parlé étoit considérablement diminuée & offroit plus de consistance. Il ne restoit plus le 2 mai qu'une espèce de sac formé par la peau, & comme l'enfant paroissoit être en bonne santé, on ne tarda pas à le débarrasser des bandages. La peau alors étoit flasque & pendante à la base du sacrum; son centre étoit tiré vers l'épine à laquelle elle s'unissoit, & la peau, s'étant considérablement retirée dans l'endroit où étoit la tumeur, présentoit une espèce d'ombilic; les piqûres faites par les aiguilles étoient très-visibles & formoient de légères dentelures.

Le premier de ces deux malades a obtenu une palliation de sa maladie au moyen de la compression seule, & on a complétement guéri le second en donnant issue au liquide & en comprimant la tumeur.

Lorsqu'on ne peut employer aucun traitement, il est indispensable de faire tous ses efforts pour s'opposer à l'ulcération de la peau, qui seroit promptement suivie de l'écoulement du liquide & par conséquent de la mort.

On doit toujours regarder le défaut d'ossification des apophyses épineuses des vertèbres comme cause du spina bifida en tant qu'on ne le considère que comme hydrorachis. J'en ai vu plusieurs, mais je n'ai pu me procurer de renseignemens certains sur l'accouchement. On conçoit que si l'enfant avoit présenté les pieds ou le dos, lors de l'accouchement, le liquide auroit pu faire effort par son propre poids, distendre les membranes rachidiennes, & de là l'écartement des lames épineuses : mais le plus souvent c'est la tête qui descend naturellement la première; comment admettre alors la résistance du liquide comme cause de la tumeur qui se développeroit dans le point le plus élevé de la colonne épinière, & d'ailleurs il n'y a pas développement vicieux des apophyses épineuses; elles manquent tout-à-fait. C'est un point d'anatomie pathologique des plus intéressans à étudier d'une manière sérieuse, & que jusqu'à présent on a entièrement négligé.

On a quelquefois rencontré sur la tête, des tumeurs analogues au spina bifida, lesquelles étoient dues au défaut d'ossification de quelques parties du crâne; la dure-mère faisoit hernie par cette ouverture, & il en résultoit une tumeur plus ou moins volumineuse, mais qui n'existoit que parce qu'il y avoit hydrocéphale : cette tumeur ne réclame d'autres soins que ceux qui pourroient prévenir son ulcération : elle est entièrement subordonnée à l'hydrocéphale. (*Voyez* HYDROCÉPHALE & SPINA BIFIDA dans le *Dictionnaire de Chirurgie.*)

(NICOLAS.)

SPINA VENTOSA, s. m. (*Path. chir.*) Malgré l'analogie du nom, cette maladie diffère entièrement du *spina bifida*, celui-ci étant dû à un défaut d'ossification d'une ou de plusieurs apophyses épineuses des vertèbres; la maladie qui fait le sujet de cet article étant au contraire une altération profonde des os longs.

D'après les recherches les plus récentes, le spina ventosa est une affection propre aux os longs & consiste dans un développement quelquefois énorme de l'os, mais avec diminution de l'épaisseur de ses parois; sa substance, au lieu de rester compacte, devient plus mince; son tissu, selon le professeur Boyer, a éprouvé une espèce de raréfaction singulière; il présente aussi plusieurs ouvertures dans sa circonférence.

Les causes de cette maladie sont pour ainsi dire inconnues; c'est à tort que l'on a cru que les rhumatismes, la répercussion des dartres, la suppression d'anciens ulcères, &c., pouvoient faire naître cette affection. Le vice scrofuleux semble avoir une action plus directe sur sa production.

Dans l'origine, le spina ventosa paroît peu différer d'une exostose & surtout de l'ostéosarcome; l'os grossit dans tout les sens, le malade y éprouve des douleurs vives, lancinantes, qui quelquefois sont sourdes, profondes, ou à peine sensibles; les progrès de la maladie sont très-lents, & lorsqu'elle est parvenue à un certain point, elle reste

ſtationnaire. Comme ce ſont les os longs, tels que le fémur, le tibia, l'humérus, les os de l'avant-bras, qui en ſont le plus fréquemment le ſiége, le membre devient d'abord fuſiforme, mais bientôt la maladie continuant, la tumeur devient énorme, dure, inégale : les parties molles s'amincifſent, s'atrophient, enfin cette tumeur acquiert un tel volume que le malade ne peut plus ſe ſervir de ce membre. Parmi les inégalités que préſente ſa ſurface, il y en a qui ſont moins réſiſtantes, moins dures que les autres; celles-ci ne tardent pas à s'ulcérer, il en ſort une ſanie plus ou moins ichoreuſe, qui s'échappe par des fiſtules, pénétrant juſque dans l'intérieur de l'os; la maladie, arrivée à ce point, produit des déſordres généraux : le maraſme, la fièvre hectique font promptement périr le malade ſi on ne pratique ſur-le-champ l'amputation.

Quoique cette affection ſe développe près des extrémités des os longs, quelques progrès qu'elle faſſe, l'articulation reſte toujours intacte, ce qui établit une grande différence entre le ſpina ventosa & les tumeurs blanches.

Preſque tous les auteurs ont admis deux eſpèces de ſpina ventoſa, celui que je viens de décrire brièvement, & un autre qui ne ſe manifeſte que chez les jeunes ſujets ſcrofuleux, & dont le ſiége eſt toujours les os longs des doigts & des pieds; avec d'autres ſignes de ſcrofules, on voit un os groſſir ſans douleur, ou être à peine ſenſible, & la peau devenir d'un rouge-violet. Si la maladie principale n'eſt pas arrêtée dans ſa marche, il ſe forme des ouvertures fiſtuleuſes qui communiquent avec l'os; des portions d'os nécroſés tombent, & quelquefois l'os entier lui-même. Cette maladie, qui cède aſſez ſouvent à un régime tonique, anti-scrofuleux, aux applications toniques s'il y a atonie, ou aux émolliens s'il y a douleur vive, irritation, diffère entièrement du ſpina ventoſa; c'eſt un gonflement de tout l'os & ſans nouvelle production comme dans celui-ci. C'eſt à tort que les auteurs les ont confondus, puiſqu'ils diffèrent ſous tous les rapports, n'ayant de commun qu'un volume plus conſidérable. Depuis trois ans j'emploie dans les affections ſcrofuleuſes un traitement qui m'a réuſſi le plus ſouvent, & que je dois indiquer ici. Avec le traitement général uſité juſqu'à préſent, c'eſt-à-dire les tiſanes amères, l'inſolation, &c., je fais prendre d'abord, une fois par jour, puis deux fois, puis trois fois, une cuillerée à café de la solution ſuivante dans une taſſe de tiſane amère.

♃ Hydriodate de baryte..... ℨij ou iij
Eau diſtillée............. ℔j (1).

(1) M. le pharmacien Hottot prépare très-bien cette ſolution.

Ce traitement doit être continué pendant longtemps; cette ſolution n'étant pas ſapide, les enfans prennent ce médicament ſans répugnance. Pour les adultes il faudroit augmenter la doſe.

Lorſqu'il y a des engorgemens oſſeux ou glandulaires, mais ſurtout des engorgemens oſſeux, la pommade ſuivante eſt très-utile, & j'ai fait diſparoître pluſieurs de ces ſpina par ſon uſage.

♃ Deuto-iodure de mercure..... ℨij ou iij
Cérat anhydre .... ℥j ou ij.

La plus grande obſcurité règne ſur la nature du ſpina ventoſa, & l'anatomie pathologique a été très-peu utile dans cette maladie, puiſque les auteurs en donnent des deſcriptions toutes différentes.

Ainſi : 1°. la ſubſtance de l'os ne paroît ſubir aucune déperdition apparente; elle ſemble même, dans quelques cas, avoir reçu des additions conſidérables; toujours cette portion de l'os, dans ſa partie compacte, ſemble avoir éprouvé une raréfaction ſingulière à la faveur de laquelle les parois du cylindre oſſeux ont pu ſouffrir une diſtenſion & un amincifſement conſidérables qui les ont portées à une très-grande diſtance du centre de la cavité médullaire, en ſorte que ces mêmes parois ſe trouvent converties en une cavité globuleuſe plus ou moins irrégulière, interrompue par un nombre plus ou moins grand d'ouvertures, & dont la ſurface interne offre des ſaillies ou pointes aiguës. 2°. Les parois du cylindre médullaire ayant éprouvé une grande diſtenſion, préſentent, outre les ouvertures qui communiquent à l'intérieur, une ſubſtance celluleuſe formée de lames oſſeuſes d'une ténuité extrême qui remplit toute la cavité de la tumeur. 3°. Le cylindre médullaire a ſubi une diſtenſion médiocre, la tumeur eſt inégale, boſſelée; la face interne préſentant également une ſurface inégale en rapport avec la face externe, les parois ſont amincies, les lames de l'os ſe ſont iſolées en ſe jetant en dedans & en dehors, & forment de l'un & l'autre côté un tiſſu aréolaire. 4°. Indépendamment des altérations ci-deſſus indiquées, la portion de l'os malade ſe trouve embraſſée à l'extérieur par une maſſe cartilagineuſe qui ſoulève inégalement le perioſte ſans l'altérer, & dans l'épaiſſeur de laquelle ſe ſont développées des productions oſſeuſes nouvelles, irrégulières, diſpoſées en manière de rayons centrifuges de volume varié, quelquefois capillaires, durs, grenus, ou à moitié ſolides & flexibles; quelques-unes de ces productions ſont libres dans cette maſſe cartilagineuſe, mais elles ſont toutes très-faciles à diſtinguer de l'os par la forme, la couleur & la conſiſtance (1). Les auteurs ſe ſont

(1) Boyer, *Traité de chirurgie.*

peu

peu étendus sur les lésions de la moelle qu'ils indiquent quelquefois comme transformée en une substance spongieuse ou lardacée.

Jusqu'à présent on n'a obtenu aucun succès par tous les genres de médications qui ont été employés; l'amputation, lorsqu'elle étoit praticable & faite à temps, a pu seule conserver la vie des malades. (NICOLAS.)

SPINAL, ALE, adj. (*Anat.*) *Spinalis.* Adjectif qui sert à caractériser les diverses parties qui ont des rapports plus ou moins immédiats avec la colonne vertébrale. Ainsi les anatomistes reconnoissent deux *artères spinales*, l'une postérieure & l'autre antérieure. La première naît de l'artère vertébrale & quelquefois de la cérébelleuse inférieure. Elle descend sur la face postérieure de la moelle alongée & fournit des rameaux qui s'anastomosent avec ceux donnés par l'artère du même nom située du côté opposé. La *spinale antérieure* est plus volumineuse que la précédente, naît aussi de la vertébrale, & se porte sur la face antérieure de la moelle, à laquelle elle fournit des ramuscules, & comme la précédente, elle s'anastomose avec l'artère opposée.

Il existe aussi un *nerf spinal* quelquefois nommé *nerf accessoire de Willis* (*trachélo-dorsal* CHAUSSIER). (*Voyez* SPINAL dans le *Dictionnaire d'Anatomie.*)

SPINI-AXOÏDO-OCCIPITAL, adj. (*Anat.*) *Spini axoïdo-occipitalis.* Dumas a donné ce nom au muscle grand droit postérieur de la tête. C'est le muscle *oxoïdo-occipital* de Chaussier. (*Voyez* DROIT dans le *Dictionnaire d'Anatomie.*)

SPINI-AXOÏDO-TRACHÉLI-ATLOÏDIEN. *Spini-axoïdo-tracheli-atloïdœus* (*axoïdo-atloïdien* CHAUSSIER). Nom donné par Dumas au muscle grand oblique, ou oblique inférieur de la tête. (*Voyez* OBLIQUE dans le *Dictionnaire d'Anatomie.*)

SPINO-CRANIO-TRAPÉZIEN. (*Anatomie.*) *Spino-cranio-trapezianus.* M. Portal appelle ainsi le nerf spinal (*trachélo-dorsal* de CHAUSSIER). (*Voyez* SPINAL dans le même Dictionnaire.)

SPINITIS, s. f. (*Pathol.*) Nom donné à l'inflammation de la moelle épinière.

Les causes les plus ordinaires de cette maladie sont des contusions violentes de la colonne vertébrale, l'altération des vertèbres produite par une carie scrofuleuse, l'insolation prolongée sur le rachis & l'existence de tubercules ou d'autres corps étrangers, tels qu'un caillot sanguin dans la substance de la moelle ou dans l'intérieur de sa gaîne membraneuse

Cette maladie se reconnoît à un engourdissement des doigts ou des orteils accompagné de gêne dans les mouvemens, ou d'un sentiment de froid, symptômes qui se développent successivement dans la totalité des membres & s'étendent ensuite au tronc; d'autres fois, l'engourdissement & la difficulté du mouvement sont remplacés, également au début, par des convulsions partielles ou générales, par des *aura* dont le point de départ a lieu à l'une des extrémités des nerfs spinaux. C'est alors seulement, & c'est le plus grand nombre de cas, qu'une douleur plus ou moins vive se fait sentir dans un point de la colonne épinière, douleur qui même peut être exaspérée par la pression des apophyses épineuses correspondantes. Lorsque la paralysie suit une marche ascendante, elle s'étend du point de la moelle affectée, à la partie supérieure du tronc & aux membres thoraciques, & amène graduellement la cessation de la respiration & la mort par asphyxie; lorsqu'au contraire les symptômes de cette maladie se propagent de haut en bas, les convulsions, les *aura*, plus rarement de vives douleurs, la paralysie, portent sur les membres abdominaux, le rectum & la vessie. La paralysie de l'intestin & de la vessie se déclare d'abord par une constipation opiniâtre & une rétention d'urine, & plus tard par des évacuations involontaires; quelquefois, cependant, la constipation & la rétention des urines persistent jusqu'à la fin.

Le plus ordinairement la paralysie se manifeste d'un seul côté du corps, puis de l'autre, & de la manière qu'il a été dit plus haut, c'est-à-dire par un engourdissement du pied ou de la main, par un aura, une modification dans l'état de la sensibilité ou de la motilité, selon que l'altération de la moelle a son siége dans les cordons antérieurs ou postérieurs : tantôt elle attaque les deux membres, supérieurs ou inférieurs, avant d'envahir les deux autres; tantôt au contraire, ce qui cependant est beaucoup moins ordinaire, les symptômes se développent d'abord sur un membre thoracique, puis sur le membre abdominal du même côté.

Lorsque l'inflammation existe dans le voisinage de la protubérance annulaire, il peut y avoir perte de connoissance, aphonie, trismus, grincement de dents, renversement de la tête en arrière, hydrophobie, paralysie de tout le corps, embarras, tumulte de la respiration, ainsi que nous l'avons observé; mais autrement les facultés intellectuelles restent très-libres. Si la maladie porte sur un seul des cordons antérieurs, la paralysie est bornée à un côté du corps, comme la perte du sentiment n'existe également que d'un côté, si l'altération occupe un des cordons postérieurs.

Lorsque la portion cervicale est affectée, on observe ordinairement une douleur & une rigidité du col, des fourmillemens, des engourdissemens, des contractions permanentes, des convulsions des

membres thoraciques, des paralysies consécutives, un désordre plus ou moins considérable de la respiration qui devient alors diaphragmatique. La myélite débute quelquefois alors comme un torticolis : j'en ai vu un exemple chez un enfant; d'autres fois, elle s'annonce par une gêne de la déglutition; les symptômes hémiplégiques existent du même côté que l'inflammation de la moelle.

L'altération a-t-elle son siége dans la portion dorsale, entre les deux renflemens, le tronc est quelquefois agité de secousses convulsives & continues, coïncidant avec des palpitations, des battemens irréguliers du cœur, une gêne plus ou moins considérable de la respiration & une forte fièvre. Si la désorganisation occupe une partie des renflemens, les membres peuvent participer aux convulsions & plus tard à la paralysie.

Enfin, si les portions dorsale & lombaire, ou mieux le renflement crural de la moelle, sont enflammés, il y a engourdissement, fourmillemens, douleurs, puis paralysie des membres inférieurs, rétention ou évacuation involontaire des matières fécales & de l'urine; dans quelques cas une inertie de l'utérus lors de l'accouchement, ou, au contraire, des contractions qui occasionnent l'avortement; enfin il existe une douleur plus ou moins vive dans le point correspondant à l'altération de la moelle.

Plusieurs épilepsies paroissent reconnoître pour cause la désorganisation de cette partie de la moelle épinière.

Lorsque l'inflammation de la moelle épinière est aiguë, elle peut s'accompagner de fièvre, surtout si les méninges participent à la phlegmasie.

La spinitis chronique est caractérisée par les mêmes phénomènes que la spinitis aiguë, sauf que ces phénomènes surviennent très lentement, qu'ils sont à peine appréciables dans le principe, ne s'accompagnent pas de fièvre, & ne s'accroissent que graduellement; la spinitis chronique se présente quelquefois sous la forme d'*aura epileptica*, d'angine de poitrine, d'asthme, de gastralgie & d'entéralgie.

La myélite peut facilement se confondre avec l'arachnitis spinale (1). Plus rarement elle est simulée par certaines névralgies & par le rhumatisme, surtout lorsqu'elle est chronique. Le prognostic de cette inflammation est toujours grave.

La spinitis aiguë se termine le plus généralement par la mort au bout de quelques jours, & d'autant plus rapidement qu'elle existe dans le voisinage de la protubérance annulaire, ou vers la région dorsale, lieu où le canal rachidien présente une étroitesse remarquable.

La spinitis chronique n'a point de durée bien déterminée; cependant elle ne se prolonge guère en général au-delà de cinq à six ans, quoiqu'on voie des individus vivre quinze & vingt ans avec des paralysies plus ou moins complètes des membres.

Traitement. Dès le début de la maladie, c'est-à-dire aussitôt que le malade accusera une douleur vive dans un point de la colonne vertébrale, on appliquera vingt à trente sangsues sur cette région, & l'on fera suivre cette application de l'usage des ventouses scarifiées & de la saignée.

Si les symptômes consistent au contraire dans des fourmillemens, des engourdissemens des membres, on donnera la préférence à la saignée de prime à bord; d'une autre part on favorisera l'action de ce traitement, si toutefois la spinitis est aiguë, par l'emploi des réfrigérans le long de la colonne vertébrale, & par celui des bains tièdes, à moins que le mouvement que l'on communique au malade n'exaspère la douleur. Enfin à l'aide de rubéfians & de vésicatoires, appliqués sur les membres supérieurs ou inférieurs, & de purgatifs drastiques, l'on cherchera à détourner la phlegmasie rachidienne.

Ici l'on a peu à redouter la coïncidence d'une phlegmasie gastro-intestinale, la spinitis aiguë dépendant le plus ordinairement de violence extérieure sur la colonne vertébrale, & le danger attaché au développement d'une gastro-entérite artificielle ne pouvant nullement être mis en balance avec une maladie aussi grave que la myélite.

Ce traitement devra être continué tant qu'il existera des signes de stimulation du côté de la moelle; mais dès que le collapsus ou les symptômes qui le représentent apparoîtront, on abandonnera le traitement anti-phlogistique, & l'on aura recours à des applications successives de sinapismes, aux divers toniques & stimulans, au camphre, à l'extrait de quinquina, &c.

Si la spinitis est chronique, il faut placer un ou plusieurs moxas ou cautères vers les apophyses transverses, correspondantes à la région que l'on suppose affectée, & combattre les douleurs des membres par des vésicatoires volans appliqués sur le trajet de leurs cordons nerveux; dans le cas de paralysie, on doit aussi faire usage du galvanisme, ainsi que l'a recommandé M. Andrieux, mais en apportant dans l'administration de ce puissant agent toute la prudence & tous les soins qu'il réclame. (*Voyez* le Mémoire de M. Andrieux sur l'*application méthodique du galvanisme, comme moyen thérapeutique* (1). D'une autre part, on entretiendra la liberté du ventre par l'emploi habituel des laxatifs; s'il existe une rétention d'urine, on placera une sonde à demeure dans la vessie; enfin, si quelques signes de congestion cérébrale

(1) Voyez *Traité sur l'inflammation de l'arachnitis cérébrale & spinale*, par MM. Martinet & Parent Duchatelet. Paris, 1821, in 8°.

(1) *Revue médicale* & *Journal de Clinique*, année 1824, 1er. volume, pag. 244.

viennent à apparoître, on s'en rendra maître par des applications de sangsues à l'anus ou par la saignée générale. Quelques médecins ont essayé l'usage des douches à 32° & 34° R. le long de la colonne vertébrale, lorsque toutefois il n'existe aucun symptôme de stimulation. Quant aux applications de pommades irritantes, de la pommade stibiée, du liniment ammoniacal, on peut dans l'occurrence les substituer avec avantage aux vésicatoires. (L. M.)

SPIRÉACÉES, s. f. (*Bot.*, *Mat. méd.*) *Spiræaceæ.* M. de Jussieu a désigné sous ce nom un groupe de plantes faisant partie de sa grande famille des Rosacées.

SPIRITUALISTES. s. m. pl. (*Hist. de la méd.*) On désigne quelquefois sous cette dénomination une secte de médecins anciens dont les idées ont, avec celles des médecins pneumatiques, les rapports les plus immédiats. (*Voyez* l'article PNEUMATIQUE (secte ou médecine pneumatique) dans ce Dictionnaire).

SPIRITUEUX, adj. & s. m. (*Thérap.*) On donne ce nom, en matière médicale, à des liquides qui contiennent assez d'alcool pour que son action domine. Déjà dans ce Dictionnaire, aux articles ALCOOL, IVRESSE & NOURRITURE (*liqueurs spiritueuses*), on a indiqué les caractères chimiques des spiritueux, les phénomènes immédiats & généraux que développe leur ingestion dans l'estomac, les dangers qui peuvent résulter de leur usage hygiénique & médicamenteux, & le parti que la médecine peut tirer de leur application extérieure. Nous nous contenterons d'ajouter ici quelques réflexions sur les principaux cas où l'on peut administrer avec avantage les spiritueux pour le traitement des maladies. Rappelons avant tout que l'alcool, qui fait la base des boissons spiritueuses, est un des stimulans diffusibles les plus énergiques; que, porté dans l'estomac, injecté dans le gros intestin, ou appliqué à la surface extérieure du corps, son action est à peu près la même; & qu'elle est caractérisée par une vive excitation du système nerveux, accompagnée d'une accélération manifeste dans le mouvement circulatoire.

Depuis long-temps les conseils éclairés des médecins ont singulièrement restreint l'emploi diététique des liqueurs spiritueuses; une semblable réforme s'est opérée dans la pratique médicale, & les théories actuelles tendent à les rejeter de plus en plus de la thérapeutique. Néanmoins, il est des circonstances où elles sont indiquées & où elles peuvent conduire à des résultats avantageux. En général, on peut les prescrire dans les cas où le principe de la vie a reçu une atteinte profonde et se trouve dans une véritable asthénie, comme dans la dernière période des fièvres adynamiques & des typhus, dans les paralysies, les hydropisies atoniques, les hémorragies passives. On s'en sert aussi à l'extérieur & à l'intérieur lorsque la déglutition peut encore s'opérer, pour stimuler la sensibilité & agir sympathiquement sur le cœur, dans la syncope & les diverses espèces d'asphyxie, &c. On sait que, dans les maladies chroniques, on a quelquefois réussi à dissiper des engorgemens & des blennorrhées entretenus par la foiblesse, par le défaut de ressorts des vaisseaux capillaires, en administrant des stimulans assez actifs pour provoquer un mouvement de réaction générale, une fièvre artificielle. Les spiritueux ont été souvent donnés dans ce but, particulièrement dans les affections lymphatiques : mais dans ces cas-là même, on doit user de beaucoup de prudence & de circonspection. On cherche quelquefois dans l'emploi des liqueurs alcooliques, à mettre à profit le mouvement qu'elles provoquent à la périphérie du corps pour exciter une transpiration abondante. On connoît l'abus que le peuple fait de cette pratique au début de la plupart des maladies, & surtout des catarrhes pulmonaires. Quelques médecins ont traité le tétanos par les spiritueux; c'est ainsi que le Dr. Hosack, à Colombia de New-York, a donné avec succès dans cette affection le vin de Madère à haute dose. Rob. Thomas conseille, lorsque l'estomac ou les intestins sont affectés par suite de la rétropulsion de la goutte, de faire boire, le plus promptement possible, une grande quantité de vin ou d'eau-de-vie avec des aromates. On obtient, dit-il, de grands avantages de l'alcool chargé des principes de l'assa-fœtida ou de l'ail. On n'ignore pas non plus que, quelques médecins considérant la goutte comme la suite de l'atonie de l'estomac, ont préconisé les liqueurs spiritueuses dans la cure de cette maladie, malgré l'opinion générale qui les place au nombre de ses causes productrices.

On a beaucoup vanté les liqueurs spiritueuses, comme moyen préservatif des maladies épidémiques & contagieuses : si l'on veut parvenir à cet heureux résultat, il faut apporter dans leur usage la plus grande modération, car tous les bons observateurs ont remarqué combien leur excès est pernicieux. Samoilowitz a vu les ivrognes devenir les premières victimes de la peste. A Mayence, en 1814, les individus qui, pour se préserver du typhus, firent abus des spiritueux, non-seulement n'en furent pas exempts, mais furent atteints d'accidens inflammatoires au cerveau.

Hippocrate avait déjà fait l'observation que le vin apaise la faim; il en est de même pour les boissons spiritueuses : aussi les a-t-on administrées avec avantage dans les faims morbides ou boulimies.

Les liqueurs alcooliques, l'eau-de-vie ou le vin de Madère, paroissent être l'antidote des poissons venimeux, des moules en particulier : M. Duméril a constaté leur efficacité sous ce rapport.

On ne doit pas oublier, toutes les fois qu'on voudra prescrire des liqueurs spiritueuses, qu'il est de la plus haute importance de s'assurer de l'état de l'estomac & d'avoir égard aux habitudes, au tempérament & au climat.

(Emeric Smith.)

SPIROÏDE, adject. (*Anat.*) *Spiroides*, de σπειρα, tour, & de ειδος, forme. Conformément à son étymologie, cet adjectif a été employé par Chaussier pour désigner l'aquéduc de Fallope, auquel il donne le nom de *Canal spiroïde*. (*Voyez* Aquéduc & Temporal dans le *Dictionnaire d'Anatomie.*)

SPITAELSKA. (*Path.*) Sorte de lèpre ou de dartre endémique, à l'île de Feroë & sur quelques rivages de l'Islande, qu'Horrebows & plusieurs autres médecins attribuent à l'usage excessif du poisson, particulièrement du Saumon.

SPLANCHNIQUE, adj. (*Anat.*) *Splanchnicus*, de σπλαγχνον, viscère; qui a rapport aux viscères. On donne ce nom, en anatomie, aux trois principales cavités du corps, au crâne, à la poitrine & au ventre. On appelle *splanchniques* les organes contenus dans ces cavités : ainsi on dit, les membranes, les glandes, les ganglions *splanchniques*. Le nerf ganglionnaire est aussi nommé nerf des cavités splanchniques ou nerf *trisplanchnique* (Chauss.); mais l'épithète *splanchnique* est plus spécialement employée pour désigner les deux branches qui naissent des ganglions *costo-vertébraux* du grand sympathique, pour traverser les piliers du diaphragme, & venir se jeter dans les ganglions semi-lunaires & le plexus rénal. Au total, le mot *splanchnique* est synonyme de viscéral. (Velp.)

SPLANCHNOGRAPHIE, s. f. (*Anat.*) *Splanchnographia*, dérivé de σπλαγχνον, viscère, & de γραφη, description.

SPLANCHNOLOGIE, s. f. (*Anat.*) *Splanchnologia*, de σπλαγχνον, viscère, & de λογος, discours.

SPLANCHNOTOMIE, s. f. (*Anat.*) *Splanchnotomia*, de σπλαγχνον, viscère, & de τεμνειν, couper.

Ces trois substantifs sont chacun composés de deux mots grecs, dont un σπλαγχνον est commun aux trois expressions. Les autres γραφη, λογος & τεμνειν, qui signifient description, discours & couper, indiquent que, le premier est relatif à tout ce qui se rapporte à la description des viscères, l'autre à leurs fonctions, & le troisième à l'art de mettre en évidence les différentes parties qui, sur le cadavre, peuvent contribuer à faire connoître l'anatomie de ces divers organes. (R. P.)

SPLEEN, s. m. (*Path.*) En latin *splen*. Mot anglais passé dans notre langue & pour ainsi dire *francisé*, pour exprimer une espèce de mélancolie ou d'hypochondrie à laquelle les Anglais sont très-sujets; cette dénomination dérive évidemment du mot grec σπλην, rate, parce que probablement on a cru que l'affection qu'elle indique avoit son siége dans la rate. *Spleen* peut se traduire en latin par *tœdium vitœ*, dégoût de la vie, affection morale qui porte les malades à mettre fin à leurs jours.

Le principal caractère du *spleen*, est le dégoût de la vie & le desir d'y mettre fin, ou du moins d'en être délivré comme d'un insupportable fardeau : ce qui le distingue, jusqu'à un certain point, de l'hypochondrie & de la mélancolie, dans lesquelles l'homme est en proie à une multitude d'idées bizarres & extravagantes, lesquelles peuvent aussi, il est vrai, le conduire au *suicide*.

Quelle qu'en soit la cause, cette maladie morale paroît être une variété d'aliénation mentale, qui a généralement son siége dans le cerveau comme les autres espèces de mélancolie, ainsi que l'a bien démontré, il y a quelques années, M. le Dr. Falret dans son excellent ouvrage *sur l'hypochondrie & le suicide*. Il est assez fréquent toutefois de voir certaines lésions viscérales, particulièrement celles de l'abdomen, exercer une influence morbide sur cet organe important (le centre de toutes les facultés), y hâter le développement des aberrations les plus graves de l'esprit, & notamment celles qui caractérisent les nombreuses variétés de l'hypochondrie. Ce point de doctrine a été d'ailleurs l'objet de plusieurs écrits dans lesquels souvent peut-être on a pris des coïncidences pour des *subordinations* morbides, & dans lesquels aussi le foie, la rate, le tube digestif, &c., ont été mal à propos substitués au cerveau, dont les souffrances, bizarrement exprimées, sont presque toujours mal appréciées à leur début & ordinairement prises pour des travers d'esprit.

La vie est, il faut le dire, abreuvée de tant d'amertumes, contristée par tant d'injustices de toute espèce, qu'il n'est pas étonnant que l'homme, né sensible & bon, se dégoûte de l'existence; je dis plus, ce dégoût fait le plus souvent honneur à ses sentimens moraux : si on excepte, en effet, un petit nombre d'hommes usés par tous les excès, rassasiés de toutes les jouissances, qui mettent fin à leur carrière par le suicide, parce qu'ils sont devenus insensibles aux plaisirs les plus naturels & les plus innocens, les mélancoliques qui peuplent les maisons d'aliénés, ceux mêmes qui se suicident sont presque toujours des ames honnêtes, délicates, sensibles aux malheurs qui ont accablé eux ou leurs proches.

Des auteurs ont émis sur le spleen & sur d'autres affections nerveuses qui tendent au suicide, des opinions plus respectables que vraies, & même assez inutiles pour arriver au but qu'ils sembloient

se proposer. La tendance au suicide, en effet, n'est nullement contagieuse; & c'est avec juste raison que Rousseau a dit : « Celui qui feint d'envisager la mort sans effroi, ment : tout homme » craint de mourir : c'est la grande loi des êtres » sensibles, sans laquelle toute espèce mortelle » seroit bientôt détruite. » Ainsi donc quand l'homme, en proie au spleen ou dégoûté de la vie, cherche à y mettre fin, il faut qu'il y soit déterminé par des motifs bien graves, ou bien qu'il soit aliéné; c'est le cas le plus commun. On peut comparer le suicide des ames honnêtes au duel qu'accepte un homme d'honneur; l'un & l'autre sans doute sont répréhensibles aux yeux de la morale & de la religion, mais ils ont leur côté honorable; ils ont pour base un acte de courage très-grand qui relève la dignité de l'homme quand elle a été compromise. Celui qui se donne la mort pour ne pas survivre à un déshonneur qui n'est pas de son fait, peut se tromper, mais il n'en fait pas moins le sacrifice de sa vie; celui qui meurt volontairement parce qu'il se croit indigne de vivre, purge ses iniquités par un grand & solennel sacrifice : son courage inspire de l'intérêt, & peut, jusqu'à un certain point, réhabiliter sa mémoire.

Montesquieu, qui a dit tant d'excellentes choses, dans son livre sur *l'Esprit des Lois*, s'est trompé néanmoins, en établissant d'une manière générale que les Anglais (affectés de spleen) se tuent sans qu'on puisse imaginer aucune raison qui les y détermine. Comme nous l'avons déjà dit, la cause la plus commune du spleen & de la catastrophe qui s'ensuit, est une véritable aliénation d'esprit. Quant à ce que Montesquieu ajoute, que les Anglais se tuent au sein du bonheur, ceci nous paroît encore plus erroné; car il est évident que le bonheur est un état relatif, & qu'un homme qui ne se croit pas heureux, ne l'est pas effectivement, quoiqu'il ait à sa disposition des élémens de félicité qui suffiroient à mille autres : c'est si l'on veut une erreur d'imagination, mais cette erreur même atteste que l'intelligence est lésée, ainsi que nous l'avons établi au commencement de cet article.

Les causes du spleen sont faciles à déduire de ce que nous avons déjà dit : il attaque le plus ordinairement les hommes d'une grande sensibilité, pour lesquels des chagrins domestiques, des revers de fortune, quelque grande passion ont été de dures épreuves. Le dégoût de la vie, qui est un résultat trop commun de cette affection morale, naît quelquefois au milieu des jouissances que prodigue la fortune à une jeunesse imprudente & mal élevée, qui ne connoît pas de frein; & par un contraste qui s'observe fréquemment dans la vie humaine, on voit des individus tomber dans le spleen & mettre fin à leurs jours, pour avoir été exclus par quelqu'infirmité dégoûtante & irremédiable, de ces mêmes plaisirs qu'on peut assimiler aux besoins de l'organisation animale.

Les individus affectés de spleen sont habituellement tristes, moroses; le dégoût de la vie leur inspire celui des affaires & des relations sociales : sombres, après avoir été d'une grande sensibilité, ils tombent dans l'indifférence & recherchent la solitude; ils voient tout à travers un prisme lugubre, dit M. Louyer Villermay; le passé leur inspire d'inutiles regrets, ils gémissent sur le présent, & l'avenir les épouvante. La moindre injustice, la moindre souffrance aggrave leur état, ajoute à leur ennui, à leur misanthropie; leur caractère s'aigrit jusqu'à l'emportement, & ils finissent par devenir habituellement moroses & irascibles. On les reconnoît généralement, dit encore l'auteur que nous venons de citer, à leur démarche mal assurée, à leurs regards obliques, à l'expression morne & indélibérée de leur physionomie, à une forte d'apathie qui entraîne la lenteur de toutes les fonctions, surtout de la respiration & de la circulation. Le pouls est lent & foible, l'appétit languissant; souvent enfin les signes de la virilité semblent s'éteindre. Les femmes deviennent quelquefois leucorrhéiques, leur menstruation se dérange & souvent finit avant l'époque marquée par la nature (1).

Les remèdes que l'on peut opposer au spleen se trouvent moins dans les formules de la médecine & dans les officines des pharmaciens, que dans les ressources de l'hygiène : les organes malades, & principalement le cerveau, n'étant lésés que consécutivement à des impressions qui viennent du dehors & qui n'agissent pas aussi brusquement que des causes purement matérielles. Ce n'est pas à dire pourtant qu'il faille renoncer à tous les moyens de la thérapeutique : il est utile, par exemple, de dégorger le cerveau, presque habituellement le siége de congestion sanguine; de rétablir quelques excrétions habituelles qui se seroient supprimées; de suppléer, par des applications de sangsues à l'anus ou à la vulve, aux flux menstruel & hémorrhoïdal supprimés; de rappeler (autant que possible) à l'extérieur, au moyen de dérivatifs appropriés, des exanthèmes, ou autres affections cutanées accusées de rétrocession; enfin, de combattre par des médicamens appropriés toutes les affections organiques des viscères, qui, réagissant sympathiquement sur l'encéphale, ont été regardées comme cause du dérangement de ses fonctions.

Quant aux moyens tirés de l'hygiène, ce sont ceux qu'on oppose à toutes les maladies nerveuses, à l'hypochondrie, à la mélancolie & aux autres affection mentales qui ne nécessitent pas l'isolement : tels sont, un changement dans la manière

(1) Voyez *Dictionnaire des sciences médicales*, tom. LII, pag. 325.

de vivre, les voyages, les exercices, les diſtractions variées, les lectures choiſies, les travaux ruſtiques, l'habitation de la campagne. Ces moyens ont été d'ailleurs très-ſouvent indiqués dans ce Dictionnaire, & ce ſeroit faire un double emploi que de les expoſer encore ici. (*Voyez* HYPOCHONDRIE, MANIE, MÉLANCOLIE & SUICIDE.)

(BRICHETEAU.)

SPLÉNALGIE, ſ. f. (*Path.*) *Splenalgia*, de σπλην, la rate, & de αλγος, douleur. On déſigne ſous ce nom l'impreſſion douloureuſe qui ſe fait quelquefois reſſentir à la rate, ou ſeulement dans la région de cet organe; car des expériences bien faites ſemblent prouver que ſa ſenſibilité eſt en général très-peu développée. En effet, des chiens chez leſquels ce viſcère avoit été amené hors de l'abdomen, l'ont eux-mêmes déchiré avec leurs dents, bien que d'ailleurs au moyen des nerfs & des vaiſſeaux, il fût encore en communication avec toutes les parties environnantes.

SPLÉNEMPHRAXIS, ſ. m. (*Path.*) *Splenemphraxis*, de σπλην, la rate & d'εμφρασσω, j'obſtrue. La rate, ainſi que la plupart des viſcères contenus dans l'abdomen, eſt ſuſceptible d'éprouver diverſes altérations, telles que cancer, tubercules, engorgemens, &c. Or, ce ſont ces diverſes affections que, d'une manière générale, Vogel a déſignées ſous le nom de *ſplenemphraxis*. (*Voyez* OBSTRUCTIONS.) (R. P.)

SPLÉNIQUE, adj. (*Anat.*) *Splenicus*, de σπλην, la rate. Qui appartient, qui eſt relatif, qui dépend de la rate: artère, vaiſſeaux, nerfs, plexus, tiſſus, parenchyme, granulations, capſule, membrane *ſpléniques*. (*Voyez* RATE.)

(VELP.)

SPLÉNITE, ſ. f. (*Path.*) Mot dérivé du grec, σπλην, la rate, & par lequel on déſigne l'inflammation de ce viſcère. Malgré les travaux & les recherches nombreuſes d'une multitude d'auteurs (Hippocrate, Galien, Fabrice de Hilden, Schrenckius, Fioraventi, Columbus, Cabrol, Véſale, Riolan, Fanton, Marchettis, Fallope, Bartholin, Ruyſch, Morgagni, Ferguſon, Malpighi, Cowper, Planque, Portal, Dupuytren, Aſſolant, Béclard, Ribes, &c.), l'hiſtoire anatomique, phyſiologique & pathologique de la rate eſt fort obſcure. Pluſieurs obſervateurs l'ont vue intéreſſée par des plaies, détruite par la gangrène, rompue par des chocs externes, tuméfiée, endurcie, ramollie, atrophiée, ſquirrheuſe, cartilagineuſe, tuberculeuſe, ſuppurée, envahie par des hydatides, &c. Dans les maladies & dans les expériences faites ſur les animaux, elle a paru en général ne poſſéder qu'une ſenſibilité fort obtuſe, & dans une expérience faite par le docteur Aſſolant, on a vu un chien manger lui-même une portion de la rate qui avoit été attirée hors du ventre. On peut déjà conclure de cette remarque que cet organe doit être peu ſujet à l'inflammation. D'un autre côté, les déſorganiſations diverſes qu'il a préſentées atteſtent qu'il n'en eſt cependant point entièrement exempt. Doit-on rapporter à l'inflammation, le ramolliſſement & l'altération de ce viſcère qu'on obſerve ſi ſouvent à la ſuite des fièvres graves, & la tuméfaction, l'induration chronique, le ramolliſſement & la déſorganiſation aiguë, que l'on rencontre aſſez fréquemment dans les fièvres intermittentes & dans les fièvres pernicieuſes? C'eſt une queſtion qui ne peut être pleinement réſolue dans l'état actuel de la ſcience.

Du reſte, l'inflammation peut avoir ſon ſiége dans la membrane péritonéale de la rate & dans le tiſſu cellulaire qui l'unit au parenchyme du viſcère, ou dans ce parenchyme lui-même; elle eſt ſuſceptible des terminaiſons accoutumées des phlegmaſies en général, la réſolution (avec ou ſans adhérence), la ſuppuration, l'induration, la gangrène; elle peut être aiguë, mais le plus ſouvent chronique. Le traitement antiphlogiſtique, modifié ſuivant les cas (ſaignée générale & locale, cataplaſmes émolliens, bains, lavemens, &c.; & dans l'état chronique, révulſifs, fondans internes, douches, &c.), doit être être employé pour la combattre. Enfin, voici les ſignes auxquels les auteurs penſent qu'on peut reconnoître ſa préſence:

Douleur plus ou moins profonde & plus ou moins vive dans la région de l'hypochondre gauche occupée par la rate, s'étendant parfois à tout l'abdomen, augmentant par la preſſion & dans les divers efforts reſpiratoires; tenſion de l'hypochondre gauche; dyſpnée; ſoif; nauſées; vomiſſemens; parfois coliques; dyſurie; fièvre, &c. Souvent dans l'état chronique, un épanchement ſéreux plus ou moins copieux ſe forme dans le ventre.

Pluſieurs obſervateurs ont rapporté des exemples de bleſſures graves, de gangrène, & même d'*amputation* de la rate, qui n'ont point été mortelles; mais tous ces faits ne méritent pas une égale confiance. (GIBERT.)

SPLENIUS, ſ. m. (*Anat.*) Mot latin dérivé de σπλην, la rate. Les anatomiſtes ont donné ce nom à deux muſcles ſitués à droite & à gauche à la partie poſtérieure de la tête & du col, à cauſe de leur prétendue reſſemblance avec la rate. Ces muſcles, aſſez épais, occupent la partie poſtérieure du col & ſupérieure du dos; & d'après leurs attaches, Chauſſier les avoit nommés *cervico-maſtoïdien* & *dorſo-trachélien*. Les uſages de ces muſcles ſont, d'imprimer à la tête un mouvement de rotation, lorſque ceux d'un même côté agiſſent iſolément; tandis que, quand leur action eſt ſimultanée, ils étendent directement la tête. (*Voyez* SPLÉNIUS, dans le *Dictionnaire d'Anatomie*.)

SPLÉNOCÈLE, f. f. (*Pathol.*) de σπλην-νος, la rate, & de κηλη, tumeur, hernie. Malgré la situation profonde de ce vifcère, & malgré les liens ferrés qui le retiennent dans la place qu'il occupe, on le voit quelquefois faire faillie hors de la cavité abdominale au travers de quelque ouverture naturelle ou accidentelle. La hernie de la rate, qui s'eft le plus fouvent offerte à l'obfervation des anatomiftes, eft celle qui a lieu par le diaphragme, au moyen d'un écartement des fibres de ce mufcle. C'eft prefque toujours une léfion congénitale. On a vu, quoique très-rarement, la rate foit par un accroiffement morbide de fon volume, foit par fuite de tractions opérées fur elle par d'autres vifcères avec lefquels elle avoit contracté adhérence, former feule ou avec ceux-ci des tumeurs herniaires. Non-feulement les fibres écartées des mufcles abdominaux, mais encore l'anneau inguinal ou l'arcade crurale ont pu livrer paffage à une partie de fa fubftance. Le fait le plus curieux qui ait été publié fur cet état pathologique de la rate, eft celui que Ruyfch a configné dans fes *Adverfaria anatomica*. Mais, comme ces déplacemens ne donnent lieu à aucun fymptôme particulier, & que leur diagnoftic eft refté jufqu'ici prefqu'impoffible à établir, nous bornerons à ce bref expofé ce que nous voulions dire de cette affection qu'on peut regarder, par ces raifons, comme plus curieufe qu'utile à connoître. (Emeric Smith.)

SPLÉNOGRAPHIE, f. f. (*Anat.*) *Splenographia*, de σπλην, rate, & de γραφη, defcription.

SPLÉNOLOGIE, f. f. (*Anat.*) *Splenologia*, de σπλην, la rate, & de λογος, difcours.

SPLÉNOTOMIE, f. f. (*Anat.*) *Splenotomia*, de σπλην, la rate, & de τεμνειν, couper. Tout ce que nous avons dit aux mots Splanchnographie, Splanchnologie & Splanchnotomie, doit s'entendre des trois expreffions dont il s'agit ici : feulement il faut rapporter à la rate ce qui eft relatif aux vifcères en général.

SPLÉNOPHRAXIE, f. f. (*Path.*) *Splenophraxia*, de σπλην, la rate, & de εμφρασσω, j'obftrue. (*Voyez* Splénemphraxis.) (R. P.)

SPOLIATIF, ive, adj. (*Thérap.*) *Spoliativus*. A diverfes époques on a eu relativement aux effets de la faignée des idées différentes : tantôt on la pratiquoit dans l'intention de détourner le fang des parties vers lefquelles il fembloit fe porter avec plus d'énergie, la faignée étoit alors nommée *révulfive*; tantôt on avoit pour but d'appeler ce liquide vers un organe particulier, la faignée étoit alors *dérivative*; enfin, lorfque l'on pratiquoit cette opération avec l'intention de diminuer le volume abfolu du fang, on la nommoit *fpoliative*. On conçoit que dans ces diverfes circonftances, la quantité de fang retiré & le mode d'évacuation devoient être différens. (*Voyez* Saignée dans ce Dictionnaire.)

SPONDYLARTHROCACE, f. f. (*Path. chir.*) Dans un Traité publié à Vienne en 1817, M. Ruft, premier chirurgien de l'armée pruffienne, a défigné fous le nom de *fpondylarthrocace*, une affection qui d'abord a quelque reffemblance avec le torticolis, mais dont les réfultats font beaucoup plus funeftes, puifqu'après de longues fouffrances elle amène conftamment la mort du malade.

SPONDYLE, f. m. (*Anat.*) *Spondylus*. Expreffion dérivée du grec σπονδυλος, qui en général fignifie vertèbre, mais qu'Hippocrate femble avoir fpécialement employée pour défigner l'*axis* ou feconde vertèbre du col.

Spondyle, f. m. (*Hyg.*) Nom donné à un genre de mollufque acéphale que l'on mange en Italie, & dont la coquille bivalve eft analogue à celle des huîtres.

SPONDYLITE, f. f. (*Path.*) *Spondylitis*. Ce mot, dérivé de σπονδυλος, vertèbre, a été récemment propofé pour défigner l'inflammation des vertèbres.

SPONGIEUX, se, adj. (*Anat.*) *Spongiofus*, de *fpongia*, éponge. Cet adjectif fert à caractérifer la ftructure anatomique de toutes les parties dont le tiffu eft lâche, & forme des auréoles plus ou moins femblables aux pores d'une éponge. Ainfi, vers les extrémités des os longs & plus particulièrement encore dans les os courts, tels que le *calcaneum*, les os *cunéiformes*, &c., on remarque cette difpofition qui conftitue ce que l'on appelle le tiffu *fpongieux* des os. De même que les corps caverneux du pénis prennent, à caufe de leur ftructure aréolaire, le nom de *corps fpongieux*. (*Voyez* Caverneux & Cellulaire, dans le *Dictionnaire d'Anatomie*.) (R. P.)

SPONTANÉ, adj. *Spontaneus*. Qui a lieu de foi-même & fans caufes étrangères appréciables. On nomme *laffitudes fpontanées*, celles qui furviennent fans avoir été produites par un travail forcé, par un exercice plus violent qu'à l'ordinaire. — *Maladies fpontanées*, celles qui fe développent fans caufes extérieures manifeftes. — *Evacuations fpontanées*, celles qui n'ont été provoquées par aucune médication. — *Mouvemens fpontanés*, ceux qui s'exécutent fans le concours de la volonté & pour ainfi dire automatiquement. Enfin, on a fpécialement qualifié de *fpontané*, un déplacement de la tête du fémur, qui s'opère lentement & fans avoir été précédé par aucune violence extérieure. (Bricheteau.)

SPORADIQUE, adj. *Sporadicus*, dérivé du verbe grec σπειρω, je disperse. On donne le nom de maladies *sporadiques*, à celles qui surviennent indistinctement en tout temps, en tout lieu, sous l'influence de causes isolées, & indépendamment d'aucune épidémie, infection générale & endémie. (BRICHETEAU.)

SPRUCE. (*Hyg.*) Nom donné par les anglois à l'espèce de biere que l'on fabrique avec les bourgeons qui terminent les rameaux du sapin commun. Quelquefois, pour hâter la fermentation, on ajoute dans la liqueur un peu de mélasse. (*Voyez* SAPINETTE.)

SPUMEUX, SE, adj. (*Path.*) *Spumosus*, qui est mêlé d'écume. Dénomination qui sert à caractériser certains crachats ou certaines déjections qui sont mêlées de beaucoup d'air. (*Voyez* CRACHATS.)

SPUTATION, s. f. (*Path.*) *Sputatio*. Quelquefois par habitude, d'autres fois par suite d'une disposition pathologique, quelques personnes rejettent continuellement leur salive : c'est ce que l'on a désigné sous le nom d'*expuition* & de *sputation*. Cette déperdition continuelle, surtout lorsqu'elle est abondante, pouvant entraîner de graves accidens, il importe de chercher à la faire cesser, soit en combattant les mauvaises habitudes par une volonté soutenue, soit en remédiant aux maladies dont la sputation ne seroit qu'un symptôme.

SQUAMEUX, SE, adj. (*Anat.* & *Path.*) *Squamosus*, de *squama*, écaille. Mot employé par les anatomistes & les nosologistes pour désigner l'arrangement de certaines parties, disposées les unes à l'égard des autres, à peu près comme le font les écailles des poissons. Ainsi, on nomme *suture squameuse*, celle qui unit les os temporaux & pariétaux. (*Voyez* ECAILLEUX dans le *Dictionnaire d'Anatomie.*) Quelquefois l'épiderme se détache par partie, & l'on appelle *maladies squameuses* ou *squamiformes*, celles dans lesquelles on observe ce symptôme : telles sont, par exemple, l'ichthyose, certaines dartres, &c. (R. P.)

SQUELETTE, s. m. (*Anat.*) *Sceletum*, du grec σκελετον. La plupart des animaux sont formés de parties dures & molles : les premières sont souvent situées à l'intérieur, mais d'autres fois elles sont à l'extérieur. Quelle que soit d'ailleurs leur situation, on leur donne le nom de *squelette*. Dans les mammiferes, les oiseaux, la plupart des poissons & des reptiles, le squelette est en dedans, tandis que dans les crustacés, les testacés, &c., il est en dehors & sert à protéger les parties molles, en même temps qu'il leur fournit des points d'appui & détermine la configuration du corps de l'animal.

Chez l'homme, on divise le squelette en *naturel* & en *artificiel*, suivant que les diverses parties sont réunies par leurs ligamens, ou par des liens étrangers. Dans cet assemblage, certaines parties situées à gauche & à droite de la ligne médiane sont doubles; tandis que d'autres, occupant la partie moyenne, sont simples & symétriques : tels sont le sacrum, la colonne vertébrale, quelques os de la tête, &c.

Le squelette présente au reste des différences suivant les sexes, l'âge & même aussi suivant les différentes races d'hommes. Son étude est d'autant plus importante qu'elle rappelle la disposition anatomique des autres parties qui sont, ou renfermées dans les cavités qu'il présente, ou appliquées sur sa surface pour produire les divers mouvemens dont le corps est susceptible. (*Voyez* SQUELETTE dans le *Dictionnaire d'Anatomie.*)

SQUELETTOLOGIE, s. f. (*Anat.*) *Sceletto-logia*, de σκελετον, squelette, & λογος, discours. Branche de l'anatomie dans laquelle on décrit & l'on fait connoître les usages du squelette des animaux, & des diverses parties qui en sont les annexes.

SQUELETTOPÉE, s. f. (*Anat.*) *Sceletopœa*, de σκελετον, cadavre desséché, & ποιειν, faire. Nom sous lequel on distingue, depuis plusieurs années, la partie de l'anatomie pratique, qui traite de la manière dont on doit préparer les os de squelette pour pouvoir les étudier sous tous les aspects & sous tous les rapports possibles. (R. P.)

SQUINANCIE, s. f. (*Path.*) Ce mot, qui n'est plus employé en médecine, est synonyme d'*esquinancie*. (EMERIC SMITH.)

SQUINE, s. f. (*Bot.*, *Mat. méd.*) *Radix chinæ*, racine du *smilax china*. Cette plante, qui appartient au genre *Smilax*, de la famille des Asparaginées de M. de Jussieu, a été introduite dans la matière médicale vers l'an 1535. C'est aussi à cette époque que l'on commença à l'apporter en Europe.

Cette racine croît en Chine, au Japon, on la trouve aussi à la Jamaïque ; elle est noueuse, ligneuse & par morceaux de la grosseur du poing ; sa couleur est d'un brun-rougeâtre à l'extérieur, & un peu moins foncé à l'intérieur ; sa saveur est fade & comme farineuse.

La squine renferme une si grande proportion de fécule rougeâtre, que M. Robert de Rouen rapporte (*Journal de Pharmacie*, *tom. IV.*) que l'analyse d'une once de cette racine lui a fourni six gros de fécule. Dans les

contrées où l'on récolte la racine de squine, on recueille cette racine fraîche & on en extrait une farine analogue au sagou, qui, bouillie dans l'eau & assaisonnée avec du sucre ou du miel, fournit aux naturels du pays une nourriture très-abondante, aussi saine qu'agréable.

Quant aux propriétés médicinales de la racine de squine, elles sont loin de répondre aux éloges que l'on a, pendant long-temps, prodigués à ce médicament; éloges qui tenoient ou à l'enthousiasme des premiers praticiens qui en ont fait usage, ou à l'exagération & à la mauvaise foi des personnes intéressées à la préconiser.

Aujourd'hui, ce médicament est presqu'entièrement tombé en désuétude, & si on l'emploie encore comme diaphorétique, c'est en l'associant à d'autres sudorifiques, tels que la salsepareille, le gayac & le sassafras, & plutôt par habitude que comme adjuvant des trois autres. Somme toute, la racine de squine mérite à peine de rester dans la matière médicale, & encore moins de tenir une place parmi les sudorifiques : il est bien reconnu aujourd'hui qu'elle n'a pas la propriété de guérir les maladies syphilitiques, non plus que les affections rhumatismales & goutteuses; elle pourroit donc tout au plus obtenir une place parmi les remèdes doux & insignifians.

(Ch. Hennelle.)

SQUIRRHE, s. m. (*Path. chir.*) *Squirrhus* : *scirrhe*, *skirrhe*; *scirrhus*, *skirrhus* : σκιρρος, de σκιρος, morceau de marbre. On donne ce nom à une tumeur dure, indolente, circonscrite, quelquefois égale & d'apparence enkystée, plus souvent inégale, sans changement de couleur à la peau, à laquelle elle n'adhère pas, lorsqu'elle est superficielle, se développant surtout dans les glandes & passant le plus souvent à l'état cancéreux. Cette tumeur devient alors inégale, bosselée si elle ne l'étoit déjà; le malade éprouve des douleurs lancinantes dans la partie affectée, comme si elle étoit traversée par une lame aiguë & étroite; mais elle reste toujours indolente à la pression. Cette tumeur, très-pesante, dont le volume varie à l'infini, acquiert quelquefois de si grandes dimensions, qu'elle apporte beaucoup de gêne dans les mouvemens du malade. Le squirrhe est produit par une matière de nouvelle formation, d'un blanc-grisâtre ou bleuâtre, demi-transparente, assez semblable à la couenne de lard; d'autres fois comme cartilagineuse, criant sous le scalpel & renfermant presque toujours une certaine quantité de matière encéphaloïde, cause de sa dégénérescence cancéreuse. La marche de cette maladie est très-variable : quelques squirrhes passent promptement à l'état cancéreux, d'autres ne s'ulcèrent ou n'éprouvent cette dégénérescence qu'après trente ou quarante ans; il y en a qui restent toujours à l'état de squirrhe.

Quel que soit l'organe dans lequel le squirrhe se développe, c'est toujours le tissu cellulaire qui est son siége primitif; la destruction de l'organe dans lequel il se manifeste n'est qu'apparente; il est refoulé, aminci, atrophié, ce qui fait croire qu'il est détruit; mais quand on dissèque attentivement la tumeur ou la glande qui paroît squirrheuse, on en retrouve toutes les parties, mais elles sont atrophiées ou elles ont diminué de volume, comme le poumon dans les hydrothorax anciens.

Les véritables causes du squirrhe sont absolument ignorées, on sait seulement que les mamelles, les testicules, l'utérus, le pylore y sont beaucoup plus exposés que tous les autres organes, & que c'est ordinairement vers l'âge de 40 à 50 ans qu'on l'observe le plus souvent; on le voit rarement ou plutôt jamais, dans l'enfance, très-peu dans l'adolescence, il devient également rare & finit par ne plus se montrer, dans la vieillesse & la caducité. Les causes prédisposantes du squirrhe seroient-elles une disposition organique locale, tandis qu'elles seroient générales dans le cancer? On regarde comme cause occasionnelle, les inflammations chroniques ou latentes de divers tissus qui entrent dans la composition de nos organes; les frottemens répétés, les contusions qui agissent en occasionnant des phlegmasies chroniques; les engorgemens scrofuleux, vénériens, mal traités; l'usage intempestif, ou plutôt l'abus des médicamens irritans ou répercussifs sur des organes glanduleux enflammés, passent aussi pour avoir une influence directe sur la formation du squirrhe; & les affections morales, tristes mais prolongées, influent beaucoup sur la production de cette maladie.

Tant que le squirrhe reste *squirrhe*, les symptômes qui l'annoncent ne consistent que dans ceux indiqués plus haut, à moins que par sa situation & son volume, il ne s'oppose à l'action des organes voisins ou à celle de l'organe dans lequel il s'est développé. Au col de l'utérus, il pourra nuire à la conception ou mettre obstacle à l'accouchement; au rectum, il rendra presqu'impossible l'évacuation des matière fécales; au pylore, s'il en rétrécit l'ouverture, il occasionnera des vomissemens de matières alimentaires; au foie, s'il obstrue le canal cholédoque, il y aura jaunisse & dérangement des digestions. On voit donc que les signes qui accompagnent le squirrhe, dépendent surtout de la lésion de la fonction de l'organe qui en est le siége, & qu'il n'exerce jamais sur l'économie une altération générale ainsi que le fait le cancer; preuve très-convaincante en faveur de notre opinion, que le squirrhe ne devient cancéreux que lorsqu'il renferme de la matière encéphaloïde, ou qu'il est mélangé avec elle.

Après un laps de temps plus ou moins long, il se forme sur cette tumeur squirrheuse, de petites ulcérations qui s'étendent bientôt en longueur & en profondeur sous forme de crevasses, dont les

èvres dures se renversent en dedans : les douleurs lancinantes si elles n'existent pas, se manifestent alors; mais le plus souvent elles n'ont lieu que dans un espace assez resserré. Il n'est pas rare de voir ces plaies se cicatriser, s'ouvrir de nouveau, & cela, mais rarement, plusieurs fois de suite. La suppuration varie pour l'abondance & la nature, mais elle est en général fétide & cancéreuse. On remarque souvent sur les bords de la plaie des portions aussi dures & aussi insensibles qu'un os, ou qu'un morceau de marbre; à mesure que la plaie devient plus ancienne, le squirrhe paroît diminuer de volume : mais l'ulcère devient tout-à-fait cancéreux, les forces s'épuisent peu à peu, l'état cancéreux général se manifeste & le malade ne tarde pas à périr; mais il y a des exceptions qui rassurent un peu. Je soigne une femme de 78 ans qui porte depuis quarante-cinq ans un squirrhe au sein droit; depuis trois ans il s'est ouvert & fermé plusieurs fois; il y a aujourd'hui (1829) un an que l'ulcère ne s'est refermé & il ne tend même pas à se cicatriser; mais son état général est si bon, que cette maladie, pour laquelle Mme. *** s'est refusée à tout traitement, n'abrégera, je crois, nullement ses jours.

Jusqu'à présent on ne connoît aucun moyen assez actif pour obtenir la guérison du squirrhe. Quelle médication seroit convenable pour déterminer l'absorption d'une masse lardacée ou cartilagineuse, sillonnée seulement à sa surface & dans les anfractuosités qui séparent ou divisent quelques-unes de ses parties, par quelques vaisseaux lymphatiques & sanguins? De tels squirrhes, dont on a obtenu la résolution, n'étoient probablement que des engorgemens de tout un organe ou d'une partie de cet organe, de la glande mammaire, par exemple. C'est dans des circonstances analogues que des moyens tout différens ont procuré la guérison : tels sont, à l'extérieur, les cataplasmes émolliens, résolutifs, toniques, savonneux, alcalins, les bains, les douches, les fumigations de même nature, & diverses préparations pharmaceutiques analogues, la gomme ammoniaque, le galbanum, le sagapenum, les emplâtres de ciguë, de *vigo cum mercurio*, les sachets de muriates d'ammoniaque & de soude, les différentes préparations d'iode, &c. &c.

A l'intérieur, les mercuriaux, les différentes préparations d'iode, d'arsenic, les pilules savonneuses, celles de ciguë, tant vantées par Stoerk & trop négligées de nos jours, les martiaux, les ferrugineux, les eaux minérales de toute espèce, les tisanes de bardane, de saponnaire, de salsepareille, les sucs d'herbes, tels que ceux de fumeterre, de chicorée; enfin, presque toutes les substances médicamenteuses ont été employées, & toutes ont guéri, probablement parce que l'engorgement étoit léger & très-susceptible de résolution. Mais je le répète, rien ne peut guérir le véritable squirrhe, si ce n'est sa destruction complète, que l'on peut obtenir, au moyen de caustiques puissans s'il est d'un petit volume, ou, ce qui est préférable, avec l'instrument tranchant.

Si le squirrhe est inopérable, on doit bien se garder de le tourmenter par des médicamens irritans ou par l'application inconsidérée des caustiques; moyens qui ne feroient que hâter sa dégénérescence cancéreuse. Bien loin de là, il faut le soustraire à toutes les impressions extérieures & le recouvrir d'une peau de cygne, qui entretiendra dans la tumeur une douce chaleur, & dont les femmes atteintes de squirrhe au sein, se trouvent très-bien. Les opiacés seront d'un grand secours pour apaiser les douleurs, souvent atroces, qui surviennent vers la fin de la maladie; & dans ce cas, comme dans beaucoup d'autres, il faut soulager si l'on ne peut guérir. (*Voyez* Squirrhe dans le *Dictionnaire de Chirurgie* de cet ouvrage.)
(Nicolas.)

SQUIRRHEUX, se, adj. (*Pathol.*) *Scirrhosus.* Qui participe de la nature du squirrhe. (*Voyez* ce dernier mot.)

SQUIRRHOGASTRIE, s. f. (*Path.*) Nom sous lequel M. le professeur Alibert désigne, dans sa *Nosologie naturelle*, la dégénération squirrheuse de l'estomac, dont il admet trois espèces sous les noms de *squirrhogastrie essentielle*, *squirrhogastrie cardiaque*, *squirrhogastrie pylorique*.

SQUIRRHOSARQUE, s. f. (*Path.*) Endurcissement du tissu cellulaire, d'après Baumes. (*Voyez* Endurcissement dans ce Dictionnaire.)

STACHYDE, s. f. (*Bot.*, *Mat. méd.*) *Stachys.* Les botanistes désignent sous ce nom un genre de plantes appartenant à la famille naturelle des Labiées, & à la Didynamie gymnosperme de Linné. La plupart de ces plantes sont herbacées, & leurs fleurs forment ordinairement des verticilles. Trois espèces ont été indiquées dans quelques livres de matière médicale, 1°. le *stachys sylvatica*, dont les fleurs d'un pourpre foncé passoient autrefois pour être vulnéraires, résolutives & légèrement excitantes, mais qui sont peu usitées aujourd'hui; 2°. le *stachys palustris*, auquel on a attribué les mêmes propriétés qu'à l'espèce précédente, & avec lequel on préparoit jadis un *sirop* regardé comme un excellent remède contre l'enrouement; 3°. le *stachys germanica*, qui se rencontre sur le bord des chemins & qui rarement a été employé en médecine, bien que d'ailleurs on ne puisse le regarder comme dénué de toute propriété. (R. P.)

STACTÉ, s. m. (*Chim.*) Dérivé de στάζω, je distille. Dans quelques anciens ouvrages de chimie, on donne à ce mot deux acceptions différentes; quelquefois il sert à désigner des gouttes ou larmes

de ſubſtances réſineuſes ou gommo-réſineuſes; d'autres fois il eſt employé pour indiquer les gouttes d'un liquide qui tombent lentement, comme celles d'une leſſive ou d'une diſſolution gommeuſe.

STADE, ſ. m. (*Séméiot.*) *Stadium.* Cette expreſſion, employée dans un ſens figuré, eſt ſynonyme du mot *période* & ſert à déſigner les diverſes époques d'une maladie; particulièrement les trois temps que préſente un accès de fièvre intermittente. Dans l'origine, le même mot a ſervi à indiquer des meſures de longueur qui, chez les divers peuples de l'antiquité, ont eu des valeurs différentes.

STAGNATION, ſ. f. (*Path.*) *Stagnatio.* Lorſque par une cauſe quelconque, un liquide qui doit circuler eſt arrêté, pour exprimer ce repos anomal on dit qu'il y a *ſtagnation*. Les médecins de différentes ſectes ont attribué cette immobilité à des cauſes eſſentiellement oppoſées. Les uns l'ont regardée comme un épaiſſiſſement analogue à celui que quelques agens chimiques font éprouver à certains liquides; d'autres l'ont attribuée à un défaut d'énergie dans les propriétés vitales; enfin, il en eſt qui l'ont enviſagée comme le réſultat inévitable d'obſtacles mécaniques, & les mots *fondans, toniques* & *déſobſtruans*, ont ſervi à caractériſer les remèdes propres à faire diſparoître cette diſpoſition pathologique.

STAHL (Georges-Erneſt). (*Biogr. médic.*) Né à Anſpach le 20 octobre 1660, il a joui, comme chimiſte & comme médecin, de la plus brillante réputation; & bien que depuis long-temps les doctrines dont il fut l'inventeur ne comptent plus de partiſans, la poſtérité lui a confirmé les titres honorables que lui avoient accordés ſes contemporains. Stahl étudia la médecine à Jéna, & fut reçu docteur en 1684; trois ans après il devint médecin ordinaire de la cour de Weimar. En 1694, le célèbre Frédéric Hoffmann le fit appeler dans l'univerſité de Halle, où il reſta juſqu'en 1716, époque à laquelle il vint à Berlin occuper la place de premier médecin de Frédéric Guillaume I^er^, roi de Pruſſe, qu'il conſerva juſqu'à ſa mort, arrivée en 1734.

Peu d'hommes ont publié un plus grand nombre d'écrits que Stahl, & en parcourant la liſte de ſes ouvrages qui eſt conſignée dans la *Biographie médicale*, on peut ſe convaincre que ce praticien célèbre n'eſt reſté étranger à aucune branche de la médecine. Quant à ſa doctrine médicale, elle eſt le ſujet d'un article particulier de ce Dictionnaire. (*Voyez* STAHLIANISME.)

STAHLIANISME ou STAHLISME. (*Hiſt. de la Médecine.*) Nom donné à la doctrine médicale de Georges-Erneſt Stahl, d'abord profeſſeur de médecine à Jéna, enſuite à Halle, puis premier médecin du roi de Pruſſe. Cet homme de génie, qui, le premier ſecoua le joug des doctrines chimiques & mécaniques appliquées à la médecine, avoit été nourri, comme il le dit lui-même, des principes de Sylvius & de Willis qui rapportoient toutes les cauſes des maladies aux âcretés ſalines des humeurs. Surpris que ces prétendues âcretés ne produiſiſſent pas plus de ravages dans l'économie, & que les humeurs, malgré la tendance naturelle qu'on leur ſuppoſoit à la putréfaction, ne donnaſſent pas lieu à un plus grand nombre d'altérations, Stahl reconnut bientôt le côté foible de la doctrine de ſes maîtres, & enſuite partit de ce point pour en démontrer la fauſſeté. De là, il n'y avoit qu'un pas à faire pour l'établiſſement d'une nouvelle théorie médicale, aſſiſe ſur des baſes plus phyſiologiques & plus conformes aux réſultats de l'obſervation.

Stahl ne tarda pas à jeter les fondemens de cette doctrine dans cet enſeignement à jamais mémorable, qui fut pour lui une ſource de gloire : cette gloire eût été à la vérité plus durable & plus complète, ſi cet homme célèbre eût mis plus de ſoin à nous tranſmettre dans un langage clair & précis les préceptes qu'il inculquoit avec tant de chaleur & d'énergie à ſes nombreux diſciples. Stahl nous paroît avoir quelque reſſemblance avec Barthez, dont on écoutoit avec enthouſiaſme les leçons, mais dont on comprend difficilement les écrits.

D'après M. Madin (1), le ſyſtème qui ſert de baſe à la doctrine de Stahl pourroit ſe réſumer dans les trois propoſitions ſuivantes : 1°. la matière eſt abſolument paſſive; 2°. l'économie animale, ou la conſtitution matérielle de l'homme & des animaux, tend ſans ceſſe à ſe corrompre; 3°. l'ame, qui veille perſévéramment à la conſervation du corps, qui n'exiſte que pour elle, ordonne les mouvemens néceſſaires pour prévenir ſa déſorganiſation.

Le ſtahlianiſme, comme toutes les théories médicales, peut être conſidéré ſous le rapport, 1°. de la *phyſiologie*, 2°. de la *pathologie*, 3°. de la *thérapeutique*.

1°. Stahl appeloit *mixtion animale*, la formation primitive de l'animal; ſelon lui, les parties qui le conſtituent, forment un mélange plutôt qu'une combinaiſon de principes. Ces principes, dans l'opinion de cet auteur, étoient d'ailleurs de l'eau, une terre ſubtile & une matière graſſe qui compoſoient des mélanges ſecondaires tendant à ſe ſéparer & à ſe corrompre auſſitôt que l'ame ſurveillante ceſſoit de les régir. Il eſt évident que Stahl regardoit la matière animale organiſée, comme inerte, en tout comparable à la

(1) *Voyez* l'article STAHLIANISME du *Dictionnaire des Sciences médicales*, tome 52, pag. 401 & ſuivantes.

matière inorganique, quoiqu'il ait souvent employé toutes les ressources d'un esprit subtil & d'une dialectique obscure pour démontrer le contraire. Le corps de l'homme, aux yeux de ce grand médecin, n'existoit donc pas pour lui-même, il n'étoit qu'un instrument, qu'une machine composée, susceptible d'une certaine durée, qu'un moteur (l'ame) faisoit agir. Cette ame, ce principe vital, que plus tard les physiologistes ont transformé en propriétés vitales, étoit, dans l'esprit de Stahl, très-distinct de l'ame pensant & prenant des déterminations purement morales; il la supposoit tout-à-fait indépendante des organes créés exprès pour elle, mais d'une nature bien inférieure à elle; en sorte que, dans le système du professeur de Halle, l'homme avoit deux ames pour une.

Stahl attribuoit au sang, circulant dans l'économie animale, la distribution des sucs nourriciers à tous les points de l'organisme & l'entretien de la chaleur animale; il croyoit qu'il existoit entre les extrémités veineuses & artérielles, un organe spongieux & parenchymateux, dans lequel le sang s'épanchoit pour puiser de nouvelles qualités vitales, nourricières, & même une plus ou moins grande force d'impulsion. Cette théorie de la régénération ou modification du sang jouoit un rôle capital dans la formation des *tempéramens*.

Cet organe spongieux, qui, dans l'opinion de notre auteur, étoit la base anatomique de tous les solides organiques, & dont les propriétés, correspondantes à celles du sang, avoient, comme on voit, beaucoup de rapport avec le tissu cellulaire élémentaire, qui est censé aujourd'hui composer la trame de tous les solides; c'est sur la conformité qui régnoit entre cet organe spongieux & le sang, que le médecin de Jéna avoit établi sa doctrine des *tempéramens*, que nous allons indiquer brièvement.

Dans le *tempérament sanguin* l'organe spongieux étoit lâche, & se laissoit facilement pénétrer par le sang, &c. &c.

Dans le *tempérament bilieux*, la texture des solides étoit plus compacte, mais le sang, chargé de parties sulfureuses, étoit très-subtil, très-coulant & traversoit facilement le tissu spongieux, &c. &c.

Lorsque le tissu spongieux étoit pénétré d'une abondante sérosité, que son tissu étoit d'une texture lâche & molle, qu'il contenoit un sang aqueux, le *tempérament* étoit *phlegmatique*, &c.

Il étoit *mélancolique* quand, au contraire, cette même texture étoit serrée, & que ses cellules renfermoient un sang visqueux, noirâtre, &c.

Ces *tempéramens*, selon Stahl, se compliquoient souvent entr'eux, & s'observoient rarement dans leur simplicité primitive.

Cet auteur admettoit que l'activité vitale ou l'action de l'ame ne pouvoit se soutenir au même degré pendant long-temps, qu'elle croissoit & décroissoit pendant des époques déterminées, & éprouvoit diverses autres variations, jusqu'à ce qu'elle finît par s'éteindre. Les modifications croissantes ou décroissantes avoient lieu par *périodes* de sept années; ces périodes, encore appelées *âges*, étoient au nombre de six : la première *enfance*, l'*enfance* proprement dite, l'*adolescence*, la *virilité*, la *vieillesse* & la *décrépitude*.

La cessation de la vie ou la nécessité de mourir étoit expliquée dans le stahlianisme par des subtilités qui semblent imaginées exprès pour combattre les idées les plus simples & les plus naturelles.

Dans la doctrine de Stahl, la *nutrition* ou moyen de réparer les pertes du corps comprenoit divers actes, tels que l'*insalivation*, la *digestion*, la *chylification* & l'*assimilation*. Ces actes formoient ce qu'on appelle l'ensemble de la vie intérieure ou assimilatrice, sur le mécanisme de laquelle les stahliens avoient émis une foule d'opinions oubliées.

Suivant eux la *génération*, fonction d'une autre nature, ne différoit en rien de la nutrition, quoique cet acte important de la vie offrît quelques circonstances particulières qui, comme à l'ordinaire, étoient subordonnées à des explications spéciales.

Le peu d'espace qui nous est accordé dans cet ouvrage ne nous permet pas de faire l'analyse des fonctions intellectuelles ou sensoriales, comprises sous la dénomination générique de *sensation*, qui résultoit, suivant Stahl, de deux mouvemens : savoir, un mouvement très-subtil de tension que l'ame excitoit dans la pulpe nerveuse de l'encéphale; & un mouvement qui provient de l'objet extérieur, & qui réagit sur le premier : il ajoutoit que c'étoit dans cet instant même où ces mouvemens étoient en contact que s'opéroit la sensation. Le sommeil, comme on le pense bien, consistoit dans la suspension momentanée de ces mouvemens ou actions réciproques : suspension nécessaire pour reposer ou refaire les organes de ce travail mystérieux, plus facile à imaginer qu'à comprendre.

Stahl, en n'admettant aucunes propriétés organiques intermédiaires entre le corps & l'ame, avoit cependant senti la nécessité de créer un agent doué de contractilité ou de force de cohésion : c'étoit sa *force tonique* qui avoit la propriété de rapprocher les uns des autres les molécules du fameux tissu spongieux. Cette force étoit soumise à l'action de l'ame surveillante.

2°. La doctrine *pathologique* de Stahl étoit basée sur quelques propositions fondamentales, dont voici les plus remarquables :

La médecine n'a pas le pouvoir de modifier la *mixtion animale*, mais bien les mouvemens vitaux & les actes nutritifs. Le médecin doit surtout porter son attention, sur l'activité vitale ou

la fucceffion des mouvemens dirigés par l'ame furveillante, car cette fucceffion joue le principal rôle dans les maladies; c'eft elle qui combat fans ceffe l'activité des caufes morbides.

Ce que les ftahliens appeloient l'*autocratie* de la nature, n'étoit autre chofe que cette action perfévérante de l'activité vitale, qui, ne pouvant être modifiée par les caufes phyfiques & déforganifatrices, leur fembloit douée de la faculté de guérir les maladies fans le concours d'aucun médicament.

En analyfant le mode d'action des caufes morbides, les ftahliens au milieu de beaucoup de propofitions vulgaires, fubtiles ou inintelligibles en ont émis quelques-unes de très-remarquables fur les diverfes manières dont l'homme fupporte les maladies fuivant fon âge, la force de sa conftitution, l'expérience que le corps a acquis des maladies déjà paffées, &c.

La propofition fuivante contient la profeffion de foi de Stahl fur l'humorifme : *On croit généralement que l'altération des humeurs eft le fujet le plus ordinaire des maladies; mais cette altération eft fort rare, & il n'y a qu'un petit nombre de maladies qu'on peut y rapporter.*

Stahl attribuoit beaucoup de maladies à la direction vicieufe de l'ame furveillante & à fes anomalies : « Dans maintes circonftances, dit-il, l'ame s'épouvante, fe défefpère, tergiverfe; elle eft colère, impatiente »; de là la direction vicieufe, la fufpenfion, l'omiffion, l'irrégularité des mouvemens. (Les fpafmes, les convulfions, les affections comateufes, la paralyfie, le délire, &c. &c.)

D'un autre côté, beaucoup de phénomènes que nous regardons comme morbifiques, étoient envifagés dans fon école comme des efforts confervateurs de la nature : tels font, par exemple, les principaux phénomènes du phlegmon (1). C'eft ainfi que l'hémorragie active eft confidérée comme un moyen fufcité par la nature pour détruire les effets nuifibles de la pléthore, rétablir la libre circulation du fang, & détruire les inconvéniens de la ftafe & de la congeftion, deux accidens morbides auxquels les ftahliens accordoient beaucoup d'importance. Le *flux* hémorroïdal étoit au premier rang des hémorragies que Stahl fuppofoit dirigées par l'ame, pour détruire les ftafes & congeftions fanguines, fufceptibles de s'effectuer dans la *veine-porte*; il faifoit jouer, comme on fait, un grand rôle à cette veine dans l'économie animale (2); & dans fon opinion, elle étoit le point de départ des maladies des vifcères abdominaux (l'ictère, l'hépatite, l'afcite, la maladie noire, &c.). La fièvre étoit pareillement confidérée comme un effort falutaire de la nature, tendant à expulfer des corps une matière nuifible.

L'influence des diverfes révolutions feptenaires jouoit un grand rôle dans la pathologie de Stahl, qui a traité d'une manière fpéciale des maladies des différens âges, dans plufieurs de fes écrits, &c.

3°. La *thérapeutique* de Stahl ne fe trouve pas encadrée dans un corps de doctrine, comme la phyfiologie & la pathologie; il faut en rechercher les bafes fondamentales dans diverfes differtations de fon école, relatives à la médecine pratique. Cette école n'admettoit pas qu'on pût traiter par une méthode rationnelle, les maladies que la nature feule peut guérir; on ne pouvoit avoir recours qu'à des moyens empiriques; & lorfque ces derniers échouoient, l'art ne pouvoit plus rien. Ce qui revient à ce principe : *L'art ne peut rien fans la nature.*

Stahl, dit le favant auteur de l'article Stahlianisme déjà cité, penfoit que le médecin ne peut maîtrifer la nature qu'autant qu'il fait lui obéir, c'eft-à-dire, imiter la méthode qu'elle emploie pour la guérifon des maladies. Ainfi, la marche de la nature, lorfqu'elle eft régulière, ne doit jamais être troublée; mais le médecin ne peut demeurer oifif, car cette même nature eft fujette à de fréquens égaremens : il faut la redreffer, venir à fon fecours, &c. Stahl comptoit beaucoup trop fur l'*autocratie* de la nature; auffi fes méthodes thérapeutiques étoient-elles en général très-défectueufes; il n'employoit que des médicamens peu actifs & infignifians.... Ce médecin, continue M. Madin (*op. cit.*), attribuant prefque toutes les maladies à la furabondance du fang, prefcrivoit la faignée; il la regardoit comme propre à favorifer les crifes dans les cas où la nature tend à fe débarraffer d'un fang fuperflu : toutefois il avoit foin de ne pratiquer cette opération qu'à l'invafion de la maladie, & non aux approches de la crife. Stahl recommande l'application des fangfues, dans la fuppreffion du flux hémorrhoïdal goutteux, &c.; il appliquoit des ventoufes aux extrémités inférieures dans l'hématémèfe, la fuppreffion du flux menftruel & fur les mamelles dans la ménorrhagie. Il recommandoit les fcarifications & principalement celles des narines, dans l'apoplexie fanguine; moyen renouvelé non des Grecs, mais des Egyptiens, & que l'on femble avoir voulu tout récemment donner comme nouveau.

Stahl n'employoit guère les véficatoires, que dans l'afthme & le catarrhe fuffocant. Il n'adminiftroit les émétiques qu'après les purgatifs : ces derniers étoient le plus communément la rhubarbe, l'aloès & le jalap. Stahl rejetoit le quinquina du traitement des fièvres intermittentes; il condamnoit auffi l'ufage de l'opium, comme un palliatif dangereux qui pouvoit paralyfer l'action vitale curative; il prefcrivoit les tempérans pour calmer la

(1) Le phlegmon & les autres inflammations étoient produits par la ftafe du fang dans le tiffu fpongieux.

(2) On connoît ce jeu de mots (*vena portarum porta malorum*) qui étoit pour Stahl une vérité pathologique.

violence de la fièvre. Il faisoit usage des préparations martiales, dans les maladies atoniques, mais avec beaucoup de réserve, & ce qui paraîtra singulier, c'est qu'il proscrivoit les eaux minérales ferrugineuses. Stahl n'employoit que rarement les excitans, & encore les prescrivoit-il plutôt à l'extérieur qu'à l'intérieur.

On devine facilement que le *stahlisme* est aujourd'hui du domaine de l'histoire, & qu'il devient inutile de porter un jugement quelconque sur cette doctrine médicale. (BRICHETEAU.)

STAPÉDIEN, s. m. & adj. (*Anat.*) *Stapedius.* Nom donné par quelques anatomistes au muscle de l'étrier, l'un des osselets de l'oreille. (*Voyez* ETRIER dans le *Dictionnaire d'Anatomie.*)

STAPHISAIGRE, s. f. (*Bot., Mat. médic.*) *Delphinium staphisagria.* Cette plante, de la famille des Renonculacées, & de la Polyandrie trigynie de Linné, croît naturellement dans les provinces méridionales de l'Europe. Ses graines sont triangulaires, d'une saveur amère & âcre; dans ces derniers temps, l'analyse a montré que l'on pouvoit en extraire un principe particulier, que MM. Lasseigne & Feneulle ont nommé *delphine.*

Les graines de la staphisaigre sont particulièrement employées pour préparer une pommade dont on se sert quelquefois pour détruire la vermine qui se développe sur la tête des enfans.

STAPHYLIN, ad. (*Anat.*) *Staphylinus*, du mot grec σταφυλη, la luette. Expression fréquemment employée en anatomie, pour désigner diverses parties qui appartiennent ou qui ont rapport à la luette. Ainsi on dit *septum staphylin*, *muscles staphylins*, &c. (1).

STAPHYLOME, s. m. (*Path. chir.*) σταφυλωμα, dérivé de σταφυλη, raisin. Nom donné à plusieurs maladies du globe de l'œil, telles sont le staphylôme de l'iris, celui de la cornée & de la sclérotique. (*Voyez* STAPHYLÔME, dans le *Dictionnaire de Chirurgie.*) (R. P.)

STAPHYLORAPHIE, s. f. (*Chir.*) (*Vélosynthèse, Uranorrhaphie, Kyonoraphie, Uranifkoraphie*, &c.) On désigne par ce mot une opération qui consiste à réunir les divisions anomales de la luette ou du voile palatin, opération presqu'en tout semblable à celle du bec de lièvre, mais que la position des parties rend beaucoup plus difficile. Déjà essayée sur le cadavre dès l'année 1813, dit-on, par M. Lisfranc, proposée en 1815 à un malade qui ne voulut pas s'y soumettre, par M. Colombe, pratiquée, mais sans succès, à la fin de 1816, par M. Græfe, la staphyloraphie a réellement été imaginée par M. Roux, qui, sans avoir jamais entendu parler des tentatives sus-indiquées, l'exécuta, pour la première fois, avec un grand succès, sur un jeune médecin, M. Stéphenson, en 1819. M. Roux l'a maintenant pratiquée quarante et quelques fois, à lui seul; MM. Jouffelin, de Liége, Beaubien, J. Cloquet, à Paris, Pointe & Moutain, de Lyon, Alcock, à Londres, Dieffenbach, Hruby, Werneck, Donigès, Lésenberg, Ebel, Schwerdt & Krimer, en Allemagne, y ont eu recours avec des résultats divers, & M. Græfe semble, de son côté, l'avoir mise en pratique aujourd'hui sur un grand nombre de sujets.

On peut diviser les cas qui la réclament en deux genres; dans les uns, et ceux-là offrent en général toutes les chances possibles de succès, la luette & la portion molle du palais seules sont divisées; dans les autres, la solution de continuité s'étend plus ou moins loin, en avant, sur la voûte palatine. Dans les premiers, sur dix-neuf individus, M. Roux a réussi treize fois, encore les six autres sont-ils restés dans des conditions telles qu'il seroit possible de les soumettre de nouveau à l'opération; dans les seconds, sur vingt-un malades, le même professeur a obtenu neuf réussites complètes; neuf autres sujets en ont retiré tous les avantages qu'on pouvoit raisonnablement en espérer; enfin tous ont été amenés au point de pouvoir faire usage d'un obturateur; en sorte qu'il est peu d'opérations en chirurgie qui donnent des résultats plus satisfaisans. M. Dieffenbach va même jusqu'à dire qu'en adoptant les modifications qu'il propose, la staphyloraphie ne doit être, à l'avenir, ni moins facile, ni moins sûre que la cheiloraphie, ou opération du bec de lièvre.

Cette opération est une des belles conquêtes de la chirurgie moderne; on ne peut en disconvenir, ni se dispenser d'en faire honneur à la France; la difformité qu'elle fait disparoître n'est ni grave, ni dangereuse par elle-même, à la vérité; mais quand on songe qu'elle prive l'homme d'un de ses attributs les plus brillans, la parole, qu'elle lui ôte en quelque sorte l'usage de la voix, le force à rester comme isolé au milieu de ses semblables, l'empêche de tirer partie de son intelligence, & va même jusqu'à gêner, plus ou moins, la mastication & la déglutition, il est juste d'avouer que, sous ce rapport, M. Roux s'est acquis des droits incontestables à la reconnoissance publique, et que la staphyloraphie forme un des plus beaux fleurons de la couronne scientifique.

Elle ne paroît guère être applicable qu'après l'âge de dix à quinze ans, attendu qu'elle exige une grande docilité de la part des malades; MM. Moutain et Krimer l'ont cependant tentée avec un plein succès, chacun sur un enfant fort jeune.

Pour la pratiquer, on fait asseoir le sujet en face d'une croisée bien éclairée, sans qu'il soit besoin de le soumettre d'avance à aucune prépara-

(1) *Voyez* le *Dictionnaire d'Anatomie.*

tion, s'il se porte bien d'ailleurs; elle se compose de trois temps, 1°. l'avivement des bords de la division anomale, 2°. le placement des ligatures, 3°. la réunion de la plaie.

En Allemagne plusieurs chirurgiens, & M. Græfe, tout le premier, ont eu recours aux escharotiques (la potasse, le muriate d'antimoine, le nitrate d'argent, les acides concentrés & autres caustiques), pour rafraîchir & transformer en plaie suppurante cette sorte de *bec du lièvre pharyngien*; mais on préfère généralement, en France du moins, se servir de l'instrument tranchant. M. Roux fait usage de ciseaux à long manche, courbés brusquement, sous un angle de quarante à cinquante degrés, sur leur bord, immédiatement au-delà de leur entablure, ou bien d'un bistouri extrêmement étroit & boutonné. Il a l'habitude, pour n'être pas gêné par le sang, de poser d'abord les ligatures, & de ne faire la résection qu'en second lieu. Il commence l'incision à l'extrémité libre de la luette, avec les ciseaux, saisit ensuite le sommet du petit lambeau avec des pinces à anneaux exactement ajustées, puis, avec le bistouri, prolonge cette pélicule, qui ne doit avoir qu'une ligne environ d'épaisseur, jusqu'à l'angle antérieur de la solution de continuité, & revient, à la fin, en faire autant sur le bord opposé.

On a essayé la suture entortillée & les ligatures de plomb, soit avec des fils de plomb, soit avec d'autres fils métalliques flexibles; mais de simples rubans semblent offrir des avantages incontestables: il convient qu'ils soient très-longs, régulièrement aplatis, larges d'une ligne et demie à peu près, c'est-à-dire, formés de cinq à huit brins de fil exactement collés avec de la cire. C'est pour les passer qu'on a le plus imaginé d'instrumens; ceux de M. Roux se composent d'aiguilles courtes, mais fortes, aplaties, ayant un grand chas, & courbées sur une très-petite corde de cercle, afin que leur pointe tombe perpendiculairement sur la face postérieure du voile palatin lorsqu'on veut s'en servir; puis d'un porte-ligature, long de six à huit pouces, qui représente une sorte de pince fixée sur un manche d'ébène; une tige centrale traverse le manche dans lequel on peut la faire glisser, tige terminée dans un sens par un bouton lenticulaire, & dans l'autre par un anneau qui embrasse la pince, de manière à ce que cette dernière doive s'ouvrir ou se fermer quand on le fait glisser sur elle en agissant sur le bouton. L'aiguille, armée de son ruban, est d'abord fixée solidement à l'extrémité de la pince; le chirurgien, situé devant le malade, saisit l'un des côtés de la luette avec une pince à pansemens, porte son aiguille dans le pharynx, en ramène la pointe sur la face correspondante de l'organe divisé, & la fait pénétrer de derrière en devant dans la bouche; alors il l'embrasse très-exactement, de la main gauche, avec la pince qui avoit tenu jusque là les parties molles; un aide ouvre le porte-nœud & le retire de la bouche, en lâchant l'aiguille que l'opérateur tire à lui, avec l'autre main, en forçant le fil à la suivre. L'autre extrémité de la ligature, engagée dans une seconde aiguille, est portée de la même manière sur le côté opposé de la division, & le premier fil se trouve ainsi placé. Il faut en appliquer trois semblables, & avec les mêmes précautions, avant de songer au reste de l'opération. Cela fait, on s'occupe de l'avivement, s'il n'a pas été opéré préalablement; si la lésion comprend aussi la voûte osseuse du palais, avant de nouer les fils, M. Roux veut qu'on fasse une incision transversale, qui s'étende de l'épine nasale postérieure à l'apophyse ptérygoïde, pour isoler les parties molles des os de la voûte palatine, afin qu'elles puissent s'alonger & se mettre immédiatement en contact.

Il ne s'agit plus que de fixer les ligatures: rien n'est plus simple; on commence par celle d'en bas, & on finit par celle qui est le plus rapprochée du bord palatin. Après avoir fait un premier nœud, on recommande à l'aide de l'embrasser avec la pince à anneaux pour qu'il ne se dérange pas pendant que le chirurgien s'occupe d'en faire un second, & l'on coupe aussitôt les deux portions résistantes de chaque fil; dès-lors l'opération est terminée.

Le malade doit rester en repos, garder un silence absolu, & ne prendre aucun aliment qui puisse forcer l'isthme du gosier à entrer en mouvement, pendant deux ou trois jours; le quatrième jour, on peut enlever le premier fil, puis le deuxième, & enfin le troisième, &, si la réunion paroît solide, on ramène promptement le sujet à son régime ordinaire.

Cette opération est longue & même ennuyeuse; j'ai vu M. Roux rester plus d'une heure pour la terminer. Chez la plupart des malades, il faut, pour manœuvrer au fond de la bouche, placer un morceau de liége d'un côté ou des deux côtés entre les dents molaires, afin de tenir les mâchoires écartées; mais quand le voile du palais est seul affecté, le résultat en est prompt & réellement admirable. Lorsque la voûte osseuse est elle-même divisée, il reste ordinairement une ouverture dans son centre; mais cette ouverture se rétrécit de jour en jour, & finit le plus souvent par disparoître, ou bien on la ferme avec un obturateur.

(Velpeau.)

STASE, s. f. En grec στασις & en latin *stasis*, dérivé de στάω, je m'arrête. Ce mot signifie, à proprement parler, la stagnation du sang & des autres humeurs dans quelques parties du corps. Des auteurs un peu subtils ont admis une différence entre la *stagnation* & la *stase*, prétendant que, dans le premier cas, les humeurs jouissoient encore d'un certain mouvement de progression

nul dans le second. Le mot ſtaſe eſt quelquefois ſynonyme de *ſtation*, dans les vieux auteurs. Il n'eſt que peu uſité aujourd'hui & presque toujours d'une manière figurée. (Bricheteau.)

STATICE, ſ. m. (*Bot., Mat. médic.*). *Statice.* M. de Juſſieu a placé, dans la famille des Plumbaginées, ce genre de plantes qui appartient à la Pentandrie pentagynie de Linné. Parmi les nombreuſes eſpèces qu'il renferme, deux ſeules, le *ſtatice armeria* et le *S. limonium*, ont été employées en médecine. Leurs racines, dont on faiſoit particulièrement uſage, ſoit en décoction, ſoit en poudre, paſſoient autrefois pour être toniques et aſtringentes, & comme telles on les employoit dans l'hémoptyſie, les pertes utérines, les flux hémoroïdaux, les dyſenteries, &c. Aujourd'hui, l'uſage médical de ces deux plantes est tout-à-fait tombé en déſuétude. (R. P.)

STATION, ſ. f. (*Phyſiol.*) (*Stare,* se tenir de bout.) Qu'on place un cadavre debout, qu'on mette ſes diverſes parties dans une ſituation reſpective, telle que la ligne qui forme l'axe longitudinal du corps vienne couper à angle droit la baſe de ſuſtentation, c'eſt-à-dire la portion du ſol occupée par les pieds et l'eſpace qu'ils laiſſent entr'eux, eſpace qui équivaut à peu près à la longueur d'un des deux pieds; qu'on abandonne ce cadavre à lui-même, on verra de ſuite la chute avoir lieu, même quand on ſuppoſeroit les choſes dans l'état le plus favorable, c'eſt-à-dire une rigidité telle dans les articulations, qu'il fût impoſſible au tronc de ſe fléchir sur les cuiſſes, & à celles-ci de ſe fléchir ſur les jambes.

Si on examine de quelle manière la chute s'opère, on voit que toutes les circonſtances ſe trouvent réunies pour qu'elle ait lieu en avant. Si, d'un autre côté, cette rigidité que nous avons ſuppoſée n'exiſte pas, on verra également qu'en même temps qu'il ſe porte en avant, le corps obéit à cette tendance qu'ont tous les corps à tomber verticalement, et que les différentes parties qui le compoſent s'affaiſſent et fléchiſſent les unes ſur les autres.

Ce qu'on obſervera ſur un cadavre placé dans les conditions les plus favorables pour que la ſtation puiſſe s'effectuer, on l'obſervera également à un degré plus ou moins prononcé dans les cas où l'action muſculaire ne ſe trouve point en rapport avec les efforts à ſurmonter, de même que dans ceux où elle eſt directement affoiblie.

La ſtation, telle qu'elle eſt naturelle à l'homme, eſt donc loin d'être un état de repos; elle eſt au contraire le réſultat d'une ſérie d'actions muſculaires qui contre-balancent d'une part, la tendance qu'a le corps à ſe porter en avant, & d'une autre, celle qu'ont les différentes parties du corps à fléchir les unes ſur les autres.

Un ſimple coup d'œil ſur le ſquelette de l'homme, ſur l'articulation de la tête avec la colonne vertébrale, ſur la ſituation des viſcères thorachiques & abdominaux, relativement à cette dernière, ſuffit pour donner une idée des efforts que la puiſſance muſculaire doit ſurmonter, & pour faire connoître les muſcles dont l'action doit être miſe en jeu. Dans cette lutte continuelle, la tête, qui tend évidemment à se porter en avant, eſt maintenue dans la rectitude par les muſcles ſuperficiels & profonds de la région poſtérieure du col qui, de la colonne vertébrale, vont s'inſérer à la partie inférieure & à la partie poſtérieure du crâne. Bien que les différentes pièces qui compoſent la colonne vertébrale ſoient unies entr'elles d'une manière extrêmement ſolide, & qui ne leur permet que de très-foibles mouvemens les unes ſur les autres, cette colonne n'en eſt pas moins ſuſceptible d'exécuter de grands mouvemens de totalité en avant, en arrière & latéralement. Deux ſortes de puiſſances doivent donc agir ici: les unes doivent fixer les vertèbres les unes ſur les autres, de manière à former de la colonne vertébrale un tout immobile dans ſes parties; les autres doivent maintenir ce tout dans le degré de rectitude convenable. Les muſcles qui s'attachent entre les apophyſes épineuſes & les apophyſes tranſverſes des vertèbres, rempliſſent le premier but; ceux qui partant du baſſin rempliſſent les gouttières vertébrales et envoient des prolongemens à chaque vertèbre en particulier, fixent la colonne vertébrale ſur le baſſin. L'action de ces muſcles, qui tendroit à imprimer au baſſin un mouvement de baſcule en arrière, ſe trouve contre-balancée par la peſanteur des viſcères thorachiques & abdominaux d'une part, & de l'autre par les muſcles qui s'inſèrent au pubis & au fémur; cette tendance devoit donc être combattue par de fortes puiſſances muſculaires: elle l'eſt en effet par les muſcles qui du fémur ſe portent à la partie poſtérieur du baſſin.

L'équilibre ainſi établi dans les différentes parties du tronc, tout le poids de ce dernier ſe trouve tranſmis par le baſſin aux fémurs; la tendance qu'auroit l'extrémité inférieure de ces derniers à ſe porter en avant eſt corrigée par des muſcles puiſſans, qui, placés au-devant de la cuiſſe & s'inſérant au tibia, étendent ce dernier ſur le fémur; de telle manière que la jambe & la cuiſſe ne forment qu'une colonne, dont le paralléliſme avec l'axe du corps eſt maintenu par l'action des muſcles des feſſes, & de ceux de la partie poſtérieure de la cuiſſe & de la jambe.

Tranſmis au pied par le tibia, le poids du corps ſe trouve décompoſé par les différentes pièces dont le pied eſt formé, & il va ſe perdre dans celles de ſes parties qui touchent le ſol: ces parties ſont le talon, les articulations du tarſe avec les phalanges, les pulpes des orteils, & tout le bord externe du pied. Mais la force de preſſion qui s'exerce ſur le bord interne du pied tend ſans ceſſe à déjeter ce dernier en dehors, le péroné neutraliſe

cette

cette tendance, & le maintient dans la direction nécessaire à la solidité de la station.

Tel est en somme le mécanisme de la station bipède; il est aisé de concevoir combien cette situation est fatigante lorsqu'elle est prolongée. Ici en effet les mêmes muscles sont continuellement en action; ils ont non-seulement à combattre la force de pesanteur qui tendroit à écarter les différentes parties du corps de la direction qu'elles doivent avoir, mais encore l'action puissante des muscles fléchisseurs. Quelque pénible & quelque compliquée qu'elle soit dans les diverses actions qu'elle nécessite, il n'en est cependant pas moins vrai de dire qu'elle est la seule naturelle à l'homme. Un des plus forts argumens des auteurs & des fauteurs de l'opinion contraire, est l'impossibilité dans laquelle sont les enfans de se tenir droits sur deux pieds. En observant les choses avec un peu d'attention, ils eussent vu que la station sur les pieds & sur les mains à la fois n'étoit ni plus naturelle, ni plus possible à cet âge que la station bipède, & puisqu'ils attachoient tant d'intérêt à prouver que cette dernière n'étoit point naturelle à l'homme, il ne leur en eût point coûté davantage, & ils eussent été plus conséquens, en concluant qu'il avoit été formé & organisé pour ramper. (L. J. Ramon.)

STATIONNAIRE, adj. (*Pathol.*) *Stationarius.* Indépendamment de sa signification grammaticale, on emploie quelquefois ce mot en pathologie, pour désigner certaines affections qui se prolongent sans interruption pendant un temps considérable, sans que l'on sache quelles sont les causes auxquelles on peut les attribuer.

STATIQUE, s. f. (*Physiq.*) Les forces qui sollicitent les corps matériels ne les déterminent pas toujours à passer de l'état de repos à celui de mouvement; souvent en effet leur influence est contre-balancée par d'autres puissances qui leur font équilibre. De là est venue la nécessité de partager l'étude de la mécanique en deux branches, la *statique* & la *dynamique*, & comme les corps peuvent être solides ou liquides, chacune de ces considérations, sous les noms d'*hydrostatique* & d'*hydrodynamique*, a éprouvé une nouvelle subdivision. (*Voyez* les *Dictionnaires de Physique* & de *Mathématiques* de cet ouvrage.)

(Thil. *a.*)

STATISTIQUE MÉDICALE. (*Hyg.*) On donne ce nom à une collection de faits relatifs à la médecine, & qui ont pour objet les diverses causes hygiéniques qui peuvent modifier l'organisme en exerçant sur lui une action favorable ou défavorable. C'est une science nouvelle que la médecine a empruntée à l'économie politique.

Au premier rang de ces causes agissant sur nous, il faut placer l'influence des lieux que nous habitons, influence qu'on ne peut bien caractériser qu'en étudiant la géographie physique dans ses rapports avec les habitans du globe : vient ensuite l'influence des qualités de l'air atmosphérique, des vêtemens, des alimens, sur le maintien de la santé, l'énergie des forces physiques, la durée de la vie, le nombre proportionnel des hommes qui survivent aux causes de destruction, & le nombre de ceux qui succombent à ces mêmes causes. De là il n'y a qu'un pas aux évaluations qui ont pour objet le nombre de naissances, la mortalité & la population, considérées en général dans l'âge moyen, & comme faisant la force des Etats. On doit regarder aussi comme faisant partie de la *statistique médicale* l'influence indirecte de la richesse & de la pauvreté sur les masses populaires, sur le développement & les ravages des maladies endémiques & épidémiques, la fécondité des mariages, la légitimité des naissances, le bien-être général de l'humanité, &c.

La détermination du nombre des aveugles, des sourds-muets, des idiots, des aliénés, des suicidés, &c., sur le territoire d'un pays, entre encore comme élémens dans un plan de statistique médicale; on peut y rattacher également l'évaluation du nombre des maladies aiguës & chroniques qui désolent habituellement une contrée; l'appréciation de leurs causes accidentelles, endémiques, épidémiques, morales, & la fixation du nombre des individus guéris, morts, &c.

Enfin la répartition proportionnelle de médecins, chirurgiens, sage-femmes, pharmaciens dans un pays eu égard à sa population, aux maladies régnantes, est une partie importante & toute nouvelle de statistique médicale, dont il seroit très-utile de s'occuper en France, à l'instar de plusieurs parties de l'Allemagne, où cette répartition est surveillée par le gouvernement, & se trouve dans les attributs de l'administration.

(Bricheteau.)

STÉARINE, s. f. (*Chim.*), de στεαρ, suif. Nom donné à un principe extrait des graisses de mouton, de bœuf, de porc & d'homme, & qui existe aussi dans le *myrica cerifera.* La stéarine découverte par M. Chevreul n'est pas employée en médecine, mais elle joue un rôle très-important dans la saponification des graisses.

STÉARIQUE (acide), s. m., de στεαρ, suif. Cet acide, découvert par M. Chevreul, s'obtient en traitant toutes les graisses qui contiennent de la stéarine (la graisse d'homme exceptée), par la potasse & l'eau. L'acide stéarique est sans usage en médecine. (Ch. Hennelle.)

STÉATITE, s. f. (*Pathol.*), de στεαρ, suif, graisse. Quelques pathologistes ont proposé de dé-

ſigner ſous ce nom une intumeſcence graiſſeuſe, & particulièrement celle qui ſe développe dans l'abdomen par ſuite de l'accumulation de cette ſubſtance dans l'épiploon.

STÉATOCÈLE, ſ. f. (*Pathol.*), de στεαρ, ſuif, graiſſe, & de κηλη, tumeur, poche. On a quelquefois donné ce nom à des tumeurs graiſſeuſes du ſcrotum.

STÉATOMATEUX, EUSE, adj. (*Pathol.*) *Steatomatoſus.* Qui eſt de la nature du ſtéatome. (*Voyez* ce mot.)

STÉATOME, ſ. m. (*Pathol.*) *Steatoma*, dérivé de στεαρ, ſuif, graiſſe. On appelle ainſi des tumeurs enkyſtées, contenant une ſorte de liquide ſemblable à du ſuif ou à de la graiſſe. (*Voyez* LOUPE, dans le *Dictionnaire de Chirurgie.*)

STEGNOTIQUE, adj. (*Mat. médic. thérap.*) *Stegnoticus*, de στεγνοω, je reſſerre. Mot employé dans quelques anciennes pharmacopées, comme ſynonyme d'*aſtringent.* (*Voyez* ASTRINGENT dans ce Dictionnaire.)

STELLION, ſ. m. (*Erpétol.*) *Stellio.* Genre de reptiles ſauriens, dont deux eſpèces, le *ſtellio vulgaris* & le *ſtellio cordylus*, ont acquis une ſorte de célébrité dans la médecine égyptienne. Sous le nom de *cordylœa*, on vend encore au Caire leurs excrémens comme coſmétique, & pendant longtemps ce remède dégoûtant, dont le temps a fait juſtice chez nous, a été préconiſé par les médecins de la ſecte des arabiſtes, comme un moyen infaillible pour guérir les affections cutanées & certaines maladies des yeux. (R. P.)

STÉNOCARDIE, ſ. f. (*Pathol.*), du grec στενος, ſerré, & καρδια, cœur. C'eſt le nom que Bréra a donné à la maladie plus généralement connue ſous le nom d'*angine de poitrine.* Ce mot a l'inconvénient d'aſſigner à cette affection un ſiége que l'obſervation eſt loin d'avoir conſtaté. (*Voyez* STERNALGIE.) (EMERIC SMITH.)

STÉNON (canal de). (*Anat.*) Nom ſous lequel les anatomiſtes ont coutume de déſigner le conduit excréteur de la glande parotide. (*Voyez* PAROTIDE dans le *Dictionnaire d'Anatomie.*)

STERCORAL, LE, adj. (*Pathol.*) *Stercorarius*, dérivé de *ſtercus*, excrément, fumier : qui eſt déterminé par l'épanchement des excrémens ou matières fécales, qui leur donne paſſage : de là les expreſſions *abcès ſtercoral*, *fiſtule ſtercorale.* (*Voyez* les mots ABCÈS & FISTULE dans le *Dictionnaire de Chirurgie.*)

STÉRILE, adj. *Sterilis.* On applique le mot *ſtérile* aux individus & aux plantes qui ne portent pas de fruits, ou qui ne reproduiſent point leur eſpèce. On dit qu'une femme eſt *ſtérile*, quand elle n'a pas d'enfans, quoique vivant dans l'état de mariage avec toutes les conditions apparentes de la fécondité. *Stérile* diffère de l'adjectif *impuiſſant*, qui caractériſe les individus qui ne peuvent par diverſes cauſes accomplir d'une manière convenable l'acte vénérien.

(BRICHETEAU.)

STÉRILITÉ, ſ. f. (*Phyſiol.*) En latin *ſterilitas.* On appelle ainſi un état accidentel ou conſtitutionnel de l'homme & des animaux, qui s'oppoſe à la fécondation & à la reproduction de l'eſpèce, lors même que la copulation peut s'accomplir ſans difficulté. On ne doit pas confondre la ſtérilité avec l'impuiſſance, qui conſiſte dans l'impoſſibilité où ſe trouvent les ſexes d'accomplir l'acte vénérien. Bien que le premier de ces états ſoit la ſuite de l'autre, il importe néanmoins de les diſtinguer, autant pour la clarté des termes que pour éviter des répétitions inutiles. (*Voyez* IMPUISSANCE.)

Les cauſes de la ſtérilité ſont de deux ſortes : les unes dépendent d'un vice congénital ou accidentel des organes génitaux, qui, en laiſſant exécuter plus ou moins complétement la copulation, s'oppoſe à la conception ; les autres tiennent à une diſpoſition générale ou ſpéciale de l'économie animale, dont il eſt difficile & même ſouvent impoſſible de ſe rendre compte.

Chez la femme, les cauſes de la première eſpèce ſe rapportent aux vices de conformation de la matrice, des trompes, des ovaires, des vaiſſeaux utérins & ovariques : telles ſont, l'abſence congéniale de l'utérus, des ovaires, dont on a pluſieurs exemples ; l'oblitération naturelle ou accidentelle de l'un des orifices de l'utérus & du vagin, conſtatée par Littre & Morgagni ; le défaut de cavité dans l'intérieur de la matrice, &c. &c.

On a encore accuſé pluſieurs autres maladies de cet organe de cauſer la ſtérilité, mais elles ne produiſent pas conſtamment cet effet, & ne ſont que rendre la conception plus difficile ; ajoutons que l'on peut, d'ailleurs, faire ceſſer leur action momentanée par les moyens de l'art. Le ſquirrhe & le cancer de l'utérus ne ſont même pas exception à ce que nous venons de dire, puiſqu'on a vu des femmes atteintes de ces maladies, concevoir & accoucher à terme.

Les vices organiques qui, chez l'homme, entraînent la ſtérilité, ſont, la ſuppreſſion des teſticules, la déſorganiſation de ces glandes prolifiques, le défaut d'éjaculation, la déviation du canal de l'urètre, l'oblitération ou la deſtruction des vaiſſeaux & des conduits ſpermatiques, &c.

La ſtérilité qui dépend des cauſes de la deu-

xième espèce, c'est-à-dire, d'une disposition générale ou *sui generis* de la constitution, est plus commune chez l'homme que chez la femme, en général beaucou pmoins susceptible d'être influencée dans l'acte du coït & plus promptement disposée à la conception. Ces causes, du reste, n'ont le plus souvent qu'une action temporaire : ainsi, par exemple, la foiblesse, l'épuisement s'opposent momentanément à la génération, qui peut avoir lieu lorsque ces conditions seront détruites ou simplement modifiées. Si l'embonpoint rend quelquefois les époux stériles, un régime approprié, des précautions pendant l'acte vénérien, triomphent facilement de cette difficulté. Est-ce à l'ardeur, à la réitération fréquente de copulation qu'il faut attribuer la stérilité, elle cesse bientôt en séparant momentanément les époux, & en rendant leurs approches plus rares & plus modérées. C'est à tort qu'on a mis d'une manière absolue, au nombre des causes de la stérilité, le défaut de sympathie qui existe entre les époux, la froideur du tempérament, le dégoût qu'inspire réciproquement certaines infirmités, &c.; ces particularités ne font tout au plus que rendre la conception plus difficile. Une fille qui devient enceinte par suite d'un viol, ne sympathise guère, sans doute, avec le monstre qui la déshonore; une multitude d'individus qui n'ont que de l'aversion les uns pour les autres, n'engendrent pas moins de nombreux enfans. D'un autre côté, combien de femmes sont devenues mères sans avoir éprouvé la moindre jouissance!

Ce n'est qu'après la mort qu'on peut connoître les causes de la stérilité qui sont dues aux vices de conformation des organes génitaux intérieurs. Quant aux signes indicateurs de la stérilité qui ne résident pas dans les organes génitaux, qu'ou peut facilement explorer avec la vue & le toucher, ils sont très-incertains. Ainsi, tandis qu'on observe des femmes réunissant toutes les conditions desirables de fécondité ne point devenir mères, on en voit d'autres dépourvues de menstruation, affectées de ménorrhagie, de cancer, de leucorrhée, engendrer avec facilité. Toutefois, les individus irritables qui éprouvent une forte d'ébranlement convulsif dans l'acte vénérien qu'ils recherchent avec ardeur, sont moins féconds que ceux qui se trouvent dans des conditions opposées; & par un contraste singulier, les époux qui ont beaucoup d'embonpoint, peu de sensibilité & de propension à la copulation, sont très-souvent stériles : ce qui indiqueroit, soit dit en passant, que la modération dans les plaisirs de l'amour & l'exercice mesuré des instrumens de nos jouissances, sont les conditions les plus favorables à la reproduction de l'espèce. D'après ce qui vient d'être dit, on a déjà pu voir qu'il y avoit plusieurs moyens de remédier à la stérilité momentanée ou relative : indiquons brièvement les principaux.

Si, chez une femme stérile, l'orifice de la matrice est dans une mauvaise direction, si le col est trop bas, trop rapproché de la vulve, le coït doit être dirigé de manière à mettre les organes génitaux en rapport, afin que l'émission spermatique se fasse d'une manière convenable. Si le contact du pénis est douloureux, & c'est souvent à cette douleur qu'il faut rapporter le défaut de conception, rien de plus facile que d'éviter cette sorte de contusion, qui d'ailleurs peut avoir les suites les plus funestes. On doit conseiller aux époux affoiblis par des excès vénériens, par une ardeur intempestive, d'éloigner les copulations, de se séparer pour un temps; & si, malgré cette première précaution, leur union ne devient pas féconde, il faudra leur conseiller de s'approcher au moment de l'écoulement des règles ou immédiatement après leur cessation, parce qu'alors la matrice est le siége d'un orgasme favorable à la conception. Est-on consulté par des époux stériles que de grandes passions, soit pour l'étude, soit pour les plaisirs du monde, jettent dans une sorte d'indifférence pour l'acte vénérien, on leur conseillera un autre genre de vie, l'habitation de la campagne, un régime adoucissant, l'usage des bains, des antispasmodiques, &c. Il y a des stérilités auxquelles on ne peut remédier pendant un long espace de temps, & qui cessent d'elles-mêmes sous l'influence de certaines modifications souvent inconnues, qu'éprouvent les constitutions; c'est ainsi que l'on voit des femmes devenir mères après dix, quinze ou vingt ans de mariage; d'autres, qui étoient restées stériles avec un premier mari, deviennent fécondes avec un second; enfin, on a vu sous l'empire de la loi du divorce, des époux également stériles, engendrer chacun de leur côté, dans une nouvelle union.

La stérilité qui est le résultat de quelque lésion des organes génitaux intérieurs qu'on ne peut caractériser pendant la vie, & d'autres vices extérieurs de conformation, sont évidemment incurables. (BRICHETEAU.)

STERNAL, ALE. (*Anat.*), *Sternalis*, qui appartient, qui a rapport au sternum. *Région sternale, côtes sternales* (CHAUSS.) (*Voyez* CÔTES dans le *Dict. d'Anatomie.*)

STERNALGIE, sub. f. (*Pathol.*), du grec στερνον, sternum, & de αλγος, douleur. Nom que Baumes a imposé à la maladie plus généralement connue sous la dénomination d'*angine de poitrine*. Comme il n'en a été rien dit à ce dernier mot, nous allons en faire ici l'histoire abrégée.

I. Les traces de cette maladie, que l'on rencontre dans divers auteurs anciens, doivent porter à croire qu'elle n'est pas nouvelle & qu'elle a toujours existé. Cependant il n'y a pas plus de soixante ans qu'elle a été séparée des affections

asthmatiques, & des altérations organiques du cœur & des poumons, avec lesquelles elle avait été probablement confondue jusque là. C'est Rougnon, médecin français, qui le premier éveilla l'attention des gens de l'art sur cette curieuse maladie, sans lui assigner de nom particulier. Heberden en donna bientôt après une description exacte & l'appela *angina pectoris* ou *angine de poitrine*. Un grand nombre de médecins, d'abord en Angleterre, puis en Allemagne, en France, &c., en firent l'objet de leurs recherches & de leurs méditations. Quelques-uns voulurent lui donner un nom ou plus harmonieux ou plus conforme à sa nature intime qu'ils crurent avoir pénétrée. C'est ainsi que Elsner la nomma *asthma convulsivum;* Butter, *diaphragmatic gout* ou *goutte diaphragmatique;* Parry, *syncope anginosa;* Schmidt, *asthma arthriticum;* Sluis, *sternodynia syncopalis;* Darwin, *asthma dolorificum;* Baumes, *sternalgie;* Bréra, *sténocardie.*

II. Si l'on parcourt les observations qui ont été recueillies sur cette maladie heureusement assez rare, on voit combien sont variées les circonstances dans lesquelles elle se développe & combien il est difficile de lui assigner une cause. En général, les hommes y sont beaucoup plus sujets que les femmes. Trois malades que j'ai eu l'occasion d'observer étaient du sexe masculin. La plupart de ceux qui ont été atteints d'angine de poitrine avoient passé l'âge de quarante-cinq à cinquante ans, étoient d'un tempérament sanguin & lymphatique, ou sanguin & nerveux, d'une bonne constitution; gras ou disposés à l'embonpoint; d'un caractère doux & gai; quelques-uns avoient mené une vie sédentaire. Il ne paroît pas que l'usage habituel du vin & des liqueurs spiritueuses y dispose (Macbride). Deux de mes malades avoient toujours mené une vie très-régulière et très-active. Un grand nombre avoient été précédemment tourmentés par des douleurs rhumatismales ou goutteuses. Néanmoins cette circonstance est loin d'être constante. Wichmann affirme que, sur treize malades qu'il a vus, aucun n'avoit éprouvé de douleur de ce genre. Dans quelques cas, la suppression des hémorroïdes, de la sueur, ou de quelque exanthème chronique, a paru donner lieu à la maladie. Laennec pense que la constitution médicale peut contribuer à son développement, & il dit l'avoir observée fréquemment dans le cours de certaines années, tandis qu'il l'a à peine rencontrée dans d'autres. La même observation semble avoir été faite par Lallement, à Hesdin, en 1788, quoiqu'il ne connût pas la maladie qu'il avoit sous les yeux. Je ne relaterai pas, à l'exemple de quelques médecins, comme causes de l'angine de poitrine, toutes les altérations organiques qui ont été trouvées dans les cadavres de ceux qui y ont succombé. Sans nier que la plupart d'entre elles puissent quelquefois provoquer les symptômes de la sternalgie, je pense que souvent elles doivent être considérées ou comme ses effets, ou comme des complications accidentelles. Au reste, je reviendrai sur cet objet en parlant de sa nature ou de sa cause prochaine.

L'apparition des premiers symptômes de l'angine de poitrine est presque constamment déterminée par quelque cause appréciable, telle qu'une marche ou une équitation rapide, surtout contre un vent fort, l'ascension d'une colline ou de degrés élevés, ou quelqu'autre mouvement brusque & énergique; les affections vives de l'ame & les passions violentes, spécialement lorsque l'estomac est dans un état de plénitude.

Quand la maladie est une fois déclarée & a fait d'assez grands progrès, outre les causes que nous venons d'énumérer, une foule d'autres moins actives peuvent ramener les paroxysmes. Ainsi, une marche modérée, le trot d'un cheval un peu dur, les mouvemens des bras, les efforts de la toux, les moindres émotions, &c., deviennent causes excitantes.

Enfin, lorsque l'angine de poitrine est parvenue à sa dernière période, le retour des paroxysmes peut être provoqué par l'action d'aller à la selle, d'éternuer, de bâiller; ils peuvent même revenir spontanément quand le malade est dans un repos parfait, même au lit & plongé dans le sommeil.

III. C'est ordinairement d'une manière brusque & sans aucun indice précurseur que la sternalgie se déclare. L'individu soumis à l'une des causes que nous avons signalées, ressent tout-à-coup dans la poitrine, derrière le sternum, dans des endroits variables de l'étendue de cet os, mais le plus ordinairement vers sa partie moyenne, une douleur constrictive, angoissante, tantôt fixe, tantôt s'élançant avec rapidité dans diverses directions. Quelquefois c'est un resserrement non douloureux, surtout dans les premiers temps de la maladie; d'autres fois c'est une sensation de chaleur. Un de mes malades éprouvoit un fourmillement extrêmement incommode, *comme si*, disoit-il, *un millier de fourmis lui rongeoit le derrière du sternum.* Je ne crois pas que cette variété de la douleur ait été encore observée. Cette douleur se porte souvent un peu à gauche du sternum vers la région du cœur, &, dans quelques cas, se fait aussi sentir très-fortement dans le dos : c'est à cet endroit qu'un de mes malades rapporta long-temps la sensation la plus pénible.

A ce sentiment de constriction se joint, non pas une dyspnée véritable, car les malades peuvent faire de profondes inspirations, mais une crainte extraordinaire de suffocation, qui rend la respiration précipitée, mais pas sifflante.

Si le malade reste tranquille, cesse de marcher, ou même, sans suspendre sa marche, s'il tourne le dos au vent, ces symptôme disparoissent au bout de quelques minutes & il se retrouve dans un état de santé parfaite.

Mais après un temps plus ou moins long les accès reviennent, ſe rapprochent, durent plus long-temps & s'aggravent. Alors la douleur ceſſe d'être bornée à la poitrine; elle gagne l'épaule, le bras gauche, plus rarement le droit : tantôt elle ſe fait ſentir plus particulièrement à l'endroit de l'inſertion du muſcle pectoral à l'humérus; tantôt au pli des bras; tantôt enfin dans d'autres endroits; il eſt rare qu'elle ſe prolonge juſqu'aux doigts. On l'a vue ſe propager ſoit à l'épigaſtre, ſoit au cou, à la machoire & aux oreilles, ſoit même aux membres inférieurs. L'anxiété, la conſtriction ſuffocante que le malade reſſent, s'accompagnent d'une diminution conſidérable dans les forces muſculaires, qui lui fait craindre une ſyncope & chercher un appui ſur les objets qui l'environnent. La face eſt le plus ſouvent pâle & porte l'empreinte de la ſouffrance & de l'inquiétude; elle ſe couvre, ainſi que le corps, d'une ſueur froide. Le pouls qui, dans le principe, à moins de complications, ne diffère pas de l'état naturel, offre alors quelques anomalies; on le trouve ſouvent petit, foible, irrégulier. Il ſurvient chez certains malades une véritable difficulté de la reſpiration; dans quelques circonſtances, il s'y joint de la toux & une expectoration viſqueuſe. Dans la ſternalgie ſimple, la percuſſion du thorax eſt partout ſonore. Je ne connois pas les réſultats de l'auſcultation médiate. Quelques individus ſe trouvent ſoulagés en renverſant la tête en arrière; d'autres, en la fléchiſſant & en courbant tout le tronc en avant; il en eſt enfin qui ſe ſont bien trouvés de ſe ſuſpendre par les membres ſupérieurs (Darwin), ou d'exercer quelque preſſion ſur la poitrine ou ſur le creux de l'eſtomac. Le paroxyſme ſe termine ſouvent par des éructations, quelquefois par l'excrétion d'urines claires & limpides, ou par une tranſpiration abondante (Jurine) : chez un de mes malades il ſurvenoit à la fin de l'accès une ſalivation aſſez copieuſe. Souvent à cette époque les accès laiſſent pendant quelque temps dans la poitrine, un ſentiment de fatigue & de malaiſe & un tremblement général.

Lorſque l'angine de poitrine eſt parvenue à ſa dernière période, ou bien les paroxyſmes ſont courts, mais ſe répètent très-fréquemment dans la journée; ou bien ils ſe prolongent de la manière la plus effrayante & la plus pénible pendant ſix, huit, douze heures & davantage. La reſpiration eſt plus embaraſſée & quelquefois râlante; des ſyncopes complètes ont lieu; des vomiſſemens ſurviennent chez quelques malades; les extrémités ſe refroidiſſent; la douleur qui ſe fait ſouvent ſentir juſqu'aux doigts s'accompagne d'un engourdiſſement & quelquefois d'une paralyſie, ordinairement momentanés. La conſtitution de l'individu, qui, juſque là, n'avoit reçu qu'une atteinte légère, ſe détériore manifeſtement. Les ſymptômes d'altérations organiques dont les viſcères pectoraux étoient ou deviennent le ſiége, s'aggravent ou ſe prononcent. Parmi ces ſymptômes, on remarque ſurtout l'intermittence du pouls, une dyſpnée habituelle, l'enflure des extrémités, une expectoration de nature variable, &c.

Enfin, ces malades ſont le plus ordinairement frappés ſubitement d'une mort qu'aucun phénomène précurſeur ne pouvoit faire ſoupçonner un inſtant auparavant, ſi ce n'eſt la connoiſſance de la nature de la maladie, qui a rarement une autre iſſue. On a vu cependant des individus périr au milieu d'un paroxyſme. (Wichmann, Wall, &c.)

IV. Nous venons d'indiquer les ſymptômes les plus ordinaires de la ſternalgie & l'ordre dans lequel ils ſe ſuccèdent le plus fréquemment; mais cette maladie offre une foule de variétés, dont nous allons noter ici les plus importantes.

La douleur ſternale n'eſt pas toujours le premier phénomène appréciable de l'angine de poitrine; Heberden l'a vue partir du cubitus gauche, & s'élancer enſuite vers la poitrine. Chez un de mes trois malades, qui a ſuccombé à ſon affection, la douleur commençoit conſtamment par les deux bras, puis gagnoit le ſternum & le dos. Chez le ſecond, dont la maladie a évidemment rétrogradé, je n'oſe pas dire avoit été guérie, la douleur ſternale étoit promptement ſuivie d'un engourdiſſement douloureux au-devant de l'épaule & derrière la clavicule gauche, lequel gagnoit promptement la partie interne du bras. Le troiſième m'offre en ce moment une variété encore plus remarquable de la douleur. Depuis trois ans, toutes les fois qu'il marche un peu vite & un peu long-temps, il reſſent dans le pli des deux bras une douleur aſſez vive qui ſe borne à ces parties, & ceſſe s'il s'arrête ou ralentit ſon pas. Lorſqu'il veut continuer de marcher vite & ſurmonter cette ſenſation douloureuſe, il éprouve alors, non pas au ſternum, mais à la région du cœur, une douleur obſcure, mêlée d'une anxiété particulière qui le force à s'arrêter, ſans qu'il y ait cependant aucune gêne dans la reſpiration, aucune menace de ſyncope. Carron d'Annecy a vu débuter l'angine de poitrine par une douleur à la région du cœur. Quelques auteurs ont prétendu que celle du bras n'exiſte pas toujours; je ne crois pas que la choſe ait été conſtatée pour de véritables ſternalgies. Chez deux malades on a obſervé un phénomène particulier : c'eſt une eſpèce de choc qu'ils éprouvoient à la région du cœur, lorſqu'après une ſuſpenſion momentanée du ſentiment & du mouvement, ces fonctions commençoient à ſe rétablir (Heberden, Deſgranges). Le malade de Rougnon reſſentoit durant les paroxyſmes une gêne ſur toute la partie antérieure de la poitrine, en forme de plaſtron, & il ne pouvoit faire une grande inſpiration. On a encore

noté une constriction profonde dans la poitrine, comme si l'œsophage en étoit le siége. Jurine & Rougnon ont vu chez trois individus l'haleine contracter une fétidité insupportable à la fin de la maladie. Laennec assure avoir vu l'angine de poitrine n'exister que du côté droit, auquel le malade rapportoit l'oppression; en même temps il y avoit engourdissement très-douloureux dans le bras, la jambe & le cordon spermatique du même côté, & gonflement du testicule pendant le paroxysme; à peine quelque douleur se faisoit sentir à la région du cœur.

L'angine de poitrine est loin de suivre toujours la marche progressive que nous avons indiquée. Par des circonstances qu'il est difficile d'apprécier, elle arrive quelquefois à son *summum* d'intensité dans un espace de temps très-court. Quelques auteurs assurent l'avoir vue commencer, & se terminer d'une manière funeste au bout de quinze jours ou d'un mois. Mais sa durée ordinaire est bien plus longue; elle est souvent de cinq, huit, douze années & davantage. On remarque alors des intervalles assez prolongés pendant lesquels l'état d'intégrité de toutes les fonctions pourroit faire croire à une guérison radicale.

V. Si la sternalgie présentoit toujours la réunion des symptômes que nous avons énumérés, si surtout elle étoit toujours simple, il ne seroit pas difficile de la distinguer de toute autre maladie. Mais la plupart de ces symptômes ne sont pas constans : plusieurs d'entr'eux peuvent se rencontrer dans d'autres affections pathologiques; & les complications viennent souvent les varier, les modifier & les obscurcir, de telle sorte que le diagnostic de l'angine de poitrine offre dans quelques cas assez de difficultés pour que des médecins, qui se sont occupés avec beaucoup d'attention de cette maladie, l'aient quelquefois évidemment confondue avec d'autres. J'en pourrois citer beaucoup d'exemples.

Le peu d'espace qui nous est accordé ne nous permet pas d'entrer dans les détails diagnostiques de la sternalgie, en la rapprochant des maladies qui offrent avec elle de l'analogie, & en analysant ses principaux signes. Nous dirons seulement qu'on tombera rarement dans l'erreur si l'on rencontre les symptômes suivans dont on peut regarder l'existence comme pathognomonique de l'affection qui nous occupe : douleur constrictive derrière le sternum ou à la région du cœur, s'étendant, au moins par la suite, aux bras, ou des bras remontant à la poitrine; crainte de suffocation, sans gêne réelle dans la respiration, qui reste libre & n'est jamais sifflante; abattement général & menace de syncope, qui peut avoir lieu effectivement à une période un peu avancée; pouls variable, mais souvent naturel; tous ces symptômes arrivant tout-à-coup par des causes généralement appréciables, le jour plutôt que la nuit (si ce n'est dans la dernière période), à des intervalles irréguliers, disparoissant très-rapidement, du moins dans le principe, avec quelques symptômes qui se retrouvent à la fin des accès d'autres affections nerveuses, & laissant ensuite les malades dans une santé parfaite, tant qu'il n'est pas survenu de lésion organique dans les viscères thoraciques. Tels sont, selon nous, les symptômes dont la présence en plus ou moins grand nombre permettra presque constamment de distinguer l'angine de poitrine des autres maladies avec lesquelles elle pourroit être confondue, telles que l'asthme, la syncope, le rhumatisme du cœur, les dilatations anévrysmatiques du cœur & de l'aorte, les hydropisies du péricarde & des plèvres, les inflammations & les suppurations du médiastin, les engorgemens du foie, &c.

VI. A l'ouverture du corps des personnes qui ont succombé à l'angine de poitrine, on a trouvé un grand nombre de lésions organiques, dont nous allons faire connoître les principales.

Ossifications des cartilages des côtes (Rougnon, Black, Jahn, Baumes); des artères coronaires du cœur (Jenner, Parry, Black, Kreysig, Ritter, Carron, &c.); des valvules du cœur & de l'aorte (Kreysig, Stœller, Wall, Fothergill, Parry, Blackall); du cœur lui-même (Heberden).

Accumulation de la graisse dans la poitrine, & surtout à la base du cœur (Fothergill, Parry, Black, Blackall, Carron).

Le cœur contracté & vide de sang, mais de volume naturel (Macbride, Parry, Carron); ramolli (Home, Johnstone).

Dilatations plus ou moins considérables du cœur (Parry, Jahn, Ritter); de l'aorte (Home, Black, Parry, &c.).

Inflammation du cœur (Johnstone); de l'aorte avec ulcérations (Blackall).

Poumons très-souvent gorgés d'un sang noir & épais (Percival, Wall, Desgranges, Jurine, &c.); bronches rouges, livides, contenant un liquide, soit puriforme, soit muqueux & écumeux, soit purulent (Blackall).

Le sang noir & non coagulé (Macbride, Jurine).

Inflammation & collection purulente dans le médiastin (Haygarth).

Traces d'inflammation ancienne ou récente, & épanchement séreux ou sanguilolent dans le péricarde & dans les plèvres.

Engorgement & tuméfaction du foie (Bréra, Carron).

Enfin, dans un certain nombre de cas, & surtout dans ceux où les sujets étoient jeunes, & avoient été enlevés rapidement par la maladie,

la nécropſie n'a fait découvrir aucune altération remarquable dans les principaux viſcères.

VII. Nous venons de voir que lorſque le ſcalpel à la main on eſt allé ſcruter les organes des individus dont la ſternalgie avoit terminé la carrière, des altérations organiques variées ſe font le plus ſouvent offertes à l'obſervation des anatomiſtes. Cependant dans un certain nombre de cas qui paroiſſent avoir préſenté la maladie dans ſon plus grand état de ſimplicité, on n'a rencontré aucun déſordre qui pût expliquer & le dérangement des fonctions pendant la vie, & la mort qui en a été la ſuite. Or, ſi nous ſoumettons à un examen attentif & à une ſévère analyſe non-ſeulement ces réſultats des ouvertures cadavériques, mais encore les ſymptômes obſervés pendant la vie, & les réſultats des méthodes curatives, nous croyons pouvoir en conclure avec raiſon.

1°. Que l'angine de poitrine ne peut pas être regardée comme la conſéquence excluſive de l'une ou de l'autre des léſions organiques que découvre l'anatomie pathologique, puiſque d'une part elles ne ſont pas conſtantes, & que de l'autre elles exiſtent ſouvent ſans aucun ſymptôme de ſternalgie; qu'elle n'eſt ni un aſthme goutteux (Elſner, Butter); ni un aſthme convulſif (Berger, Darwin); ni une affection ſympathique de la goutte portée ſur l'eſtomac (Macqueen); ni un ſpaſme du cœur (Murray, Baumes); ni une paralyſie de cet organe occaſionnée, ſoit par les oſſifications des artères coronaires (Jenner, Parry), ſoit par la compreſſion qu'il éprouve de la part des organes voiſins, & ſurtout du foie, augmentés de volume (Bréra); ni une paralyſie des muſcles du cœur, avec un ſpaſme périodique des organes pulmonaires (Schæffer); ni une inflammation du médiaſtin (Haygarth); ni une paralyſie des fibres muſculaires dont les bronches ſont pourvues, paralyſie qui interrompt les phénomènes chimiques de la reſpiration (Jurine); ni une affection inflammatoire de l'aorte & des artères coronaires, dont les oſſifications ſont le réſultat, comme le penſent aujourd'hui les Italiens, & en particulier Thomaſini, opinion déjà émiſe par Parry.

2°. Qu'elle doit être conſidérée comme une affection nerveuſe (Heberden, Macbride, Hamilton, Baumes, Jurine), conſiſtant en une irritation portée ſur les nerfs pneumo-gaſtriques, & ſpécialement ſur les plexus cardiaques (Deſportes), leſquels ſe diſtribuent à tous les viſcères contenus dans la poitrine. Cette opinion, adoptée par MM. Pinel & Bricheteau, &, je crois, par la majorité des médecins modernes, me paroît être la ſeule qui permette d'expliquer d'une manière plauſible les phénomènes auxquels donne lieu l'angine pectorale. Nous laiſſons au reſte le lecteur ſe livrer lui-même à cette explication, à moins qu'il n'aime mieux conſulter & méditer les détails ingénieux dans leſquels Deſportes eſt entré à ce ſujet. Mais cette opinion rend-elle raiſon de la mort ſubite qui termine ſi ſouvent les jours des malades? Sans doute ce n'eſt pas l'affection des nerfs eux-mêmes qui fait périr, mais le trouble conſécutif qui ſurvient dans les fonctions des organes qui les reçoivent. La cauſe de la mort doit être, à mon avis, placée dans le cœur qui ceſſe tout-à-coup ſes fonctions. Mais pourquoi les ceſſe-t-il? Je m'arrête là, & ne veux pas m'engager plus avant dans le champ ſtérile des hypothèſes.

Au reſte, quoique je regarde la ſternalgie comme eſſentiellement nerveuſe, & que je croie que les altérations organiques, trouvées après la mort, ſont ſouvent la conſéquence du trouble qu'elle amène dans le cœur & les poumons, je penſe que parmi elles, il en eſt qu'on peut quelquefois conſidérer comme cauſes de la maladie. Ne voit-on pas d'autres névroſes ou névralgies occaſionnées par des léſions variées, & qui ont commencé par être tout-à-fait indépendantes du nerf qui en eſt le ſiége? Il réſulte de ce que je viens de dire que l'on pourroit admettre deux eſpèces d'angine de poitrine: l'une idiopathique, eſſentielle; l'autre ſymptomatique. Cette diſtinction, fondée d'ailleurs ſur les faits, peut avoir des réſultats avantageux dans la pratique.

VIII. L'angine de poitrine eſt certainement une des maladies les plus dangereuſes dont l'eſpèce humaine puiſſe être atteinte. Il eſt très-rare qu'elle rétrograde, ſoit ſpontanément, ſoit ſous l'influence du traitement. Cependant lorſque le ſujet eſt encore jeune, ou dans l'âge moyen de la vie, que la maladie eſt exempte de complications, on doit avoir eſpoir de la guérir. Laennec prétend avoir vu beaucoup de perſonnes qui ont éprouvé ſeulement quelques attaques très-fortes, mais de courte durée, & qui en ont été enſuite entièrement débarraſſées. Cette aſſertion eſt en contradiction avec ce qu'ont écrit tous les auteurs qui ſe ſont occupés de la ſternalgie. Quand elle marche rapidement, ou quand les accès ſont très-violens, quoique ſéparés par de très-longs intervalles, on a remarqué qu'elle étoit plus promptement mortelle. L'extenſion de la douleur aux doigts, avec paralyſie du membre ſupérieur, l'apparition de vomiſſemens, font craindre prochainement une terminaiſon funeſte.

IX. L'incertitude qui a régné juſqu'à ce moment ſur les cauſes & la nature intime de la ſternalgie, n'a permis d'établir ſon traitement que ſur des baſes bien peu ſolides. Néanmoins, le vague des théories émiſes ſur cette affection ne ſont pas la ſeule cauſe du peu de progrès qu'a faits cette partie de ſon hiſtoire: on peut, avec raiſon, l'attribuer auſſi à l'opiniâtreté déſeſpérante, à l'incurabilité ordinaire du mal, et cette dernière circonſtance, ſi l'angine de poitrine étoit

plus souvent simple, essentielle, seroit une forte objection contre son essence nerveuse. Il est très-rare, en effet, que les efforts de la nature aient réussi à guérir la sternalgie. Si l'on excepte un individu chez lequel l'établissement du flux hémorroïdal & un suintement acrimonieux au scrotum rappelèrent la santé (Smith, de Dublin), tous les autres, en petit nombre, n'ont dû leur guérison qu'à l'usage d'agens thérapeutiques.

La première attention que l'on doit avoir, c'est de rechercher la cause qui a pu produire la maladie & de la détruire sans délai, si la chose est possible. Mais lorsqu'elle est ignorée ou qu'on a fait des efforts infructueux pour la faire cesser, il faut avoir recours aux moyens capables de combattre la sternalgie dans sa nature intime. Or, l'expérience n'a démontré jusqu'ici l'efficacité d'aucune méthode curative, ni d'aucun médicament.

Pendant le paroxysme, s'il est très-court, les secours de la médecine sont à peine nécessaires. Mais quand il est très-prolongé, la saignée a été employée avec quelque apparence de soulagement. Percival a donné une fois un vomitif; il n'a été imité par personne. Les antispasmodiques & les irritans cutanés ont paru souvent en abréger la durée.

Dans l'intervalle des paroxysmes, le traitement antiphlogistique, recommandé par Parry, Odier, &c., & la saignée en particulier, n'ont eu aucun succès marqué; & même, quand on a voulu employer cette méthode avec sévérité, elle a paru plus nuisible qu'utile (Wichmann, &c.). Mais auroit-elle plus d'efficacité dès le début de la maladie, & préviendroit-elle les ossifications des artères, comme Thomasini s'en flatte? Je crois que jusqu'à présent aucun fait n'autorise à le croire. La saignée ne paroît avoir eu qu'une utilité momentanée & palliative, même chez les individus robustes, sanguins, & lorsque la sternalgie étoit compliquée d'une lésion inflammatoire des organes thoraciques ou d'une hypertrophie du cœur.

En général les stimulans sont contr'indiqués. Cependant l'usage modéré du vin & même des liqueurs spiritueuses, n'a pas empêché la guérison de quelques malades & n'a pas aggravé la position de beaucoup d'autres. Quelques médecins ne les rejettent même pas du traitement de cette maladie. (Macbride, Macqueen, &c.)

Les toniques unis aux calmans & aux antispasmodiques, sont les médicamens internes qui comptent le plus de succès. Il seroit trop long de rapporter toutes les guérisons que leurs divers mélanges ont opérées; j'en citerai seulement quelques-uns, tels sont : la valériane unie au quinquina (Wichmann, Jurine, &c.); l'opium & le vin (Heberden, Macbride); l'opium seul (Percival, &c.) Je l'ai toujours vu apporter un soulagement sensible; l'assa-fétida seule ou unie au camphre (Wall, Johnstone, Schæffer); le musc (Baumes).

Après ces médicamens, les antimoniaux, qui leur ont été souvent combinés, sont ceux qu'on a préconisés le plus. Bréra a même conseillé l'emploi de l'émétique à haute dose.

Les purgatifs ne doivent guère être donnés que dans l'intention de faciliter les évacuations alvines, chez les individus dont les paroxysmes reviennent par les moindres efforts.

On a cherché aussi à détourner & à fixer à l'extérieur l'irritation morbifique portée sur la poitrine. C'est dans ce but que Macbride a vanté, le premier, l'application d'un ou de deux cautères aux cuisses. Les médecins qui ont imité sa pratique en ont obtenu des résultats assez variables. Cependant plusieurs cures radicales attestent l'efficacité de ce moyen; on a obtenu moins de succès des vésicatoires. Une autre espèce d'irritant cutané semble devoir inspirer plus de confiance, si l'on s'en rapporte à un petit nombre d'essais qu'on a faits jusqu'à présent; c'est l'émétique, soit en solution, soit en pommade : son application sur la poitrine provoque des boutons douloureux & suppurans, dont l'apparition a plusieurs fois été suivie de la guérison de l'angine de poitrine. (Kriegelstein, Godwin, R. Thomas.)

Parlerai-je de quelques autres substances médicamenteuses dont l'usage a déjà disparu avec les théories qui les avoient fait imaginer? Tels sont, l'acide phosphorique, proposé par Baumes dans l'intention de dissoudre les ossifications artérielles; les mercuriaux, vantés par Bréra pour résoudre les engorgemens du foie, &c.

Je dois indiquer encore plusieurs agens médicinaux qui comptent quelques succès en leur faveur, mais dont l'expérience n'a pas encore suffisamment constaté l'efficacité; de ce nombre sont : la solution arsénicale de Fowler (Ed. Alexander); le nitrate d'argent (Cappe); l'extrait de laitue vireuse (Herz, Schlessinger); un mélange de vitriol blanc & d'opium (Lée Perkins). Chez un de mes malades, qui a guéri, après avoir employé les opiacés unis à l'eau distillée de laurier-cerise, qui ne procurèrent qu'un soulagement momentané, j'administrai le muriate suroxygéné de potasse à la dose de neuf grains par jour; une amélioration rapide en fut la suite, & plus de deux ans après cet individu n'avoit eu aucune atteinte d'angine de poitrine.

En général, le régime des malades affectés d'angine de poitrine, sans être rigoureux, doit être doux & rafraîchissant. On devra y apporter une plus grande sévérité chez les individus disposés à prendre de l'embonpoint. Cependant quelques praticiens ont permis sans inconvénient une nourriture restaurante & même des liqueurs spiritueuses

tueuses, chez ceux qui en avoient contracté l'habitude depuis long-temps. Si les exercices violens doivent être évités avec soin, un trop grand repos peut avoir aussi son désavantage. Les malades se trouvent surtout très-bien de l'exercice en voiture ou à cheval. Heberden rapporte qu'un de ses malades fut grandement soulagé, en s'imposant l'obligation de scier du bois pendant une demi-heure tous les jours. Les voyages, surtout ceux que l'on fait aux eaux minérales, lesquelles peuvent joindre leur action médicamenteuse aux effets du changement d'air & de la dissipation, offrent souvent aussi un moyen de soulagement, s'ils ne procurent pas toujours une guérison complète. (EMERIC SMITH.)

STERNO-CLAVICULAIRE, adject. (*Anat.*) *Sterno-clavicularis.* Qui a rapport à la fois au sternum & à la clavicule. *Articulation sterno-claviculaire, ligamens sterno-claviculaires rayonnés, sterno-cleido-mastoïdiens.*

STERNO-CLEIDO-MASTOÏDIEN ou STERNO-MASTOIDIEN, adj. & s. m. (*Anat.*) *Sterno-cleido-mastoïdeus.* Qui a rapport au sternum & à l'apophyse mastoïde. Nom d'un muscle situé obliquement au-devant du cou.

STERNO-COSTAL, adj. & s. m. (*Anat.*) *Sterno-costalis.* Qui a rapport au sternum & aux côtes. Chaussier appelle ainsi le *muscle triangulaire du sternum.*

STERNO-COSTO-CLAVIO-HUMÉRAL, adj. & s. m. (*Anat.*) *Sterno-costo-clavi-humeralis.* Nom donné par Dumas au *muscle grand pectoral.*

STERNO-HUMÉRAL, adj. & s. m. (*Anat.*) *Sterno-humeralis.* Chaussier a désigné sous ce nom le *muscle grand pectoral.*

STERNO-HYOÏDIEN, adj. & s. m. (*Anat.*) *Sterno-hyoïdæus.* Qui a rapport au sternum & à l'os hyoïde. *Muscle sterno-hyoïdien.* Muscle pair, alongé & aplati, situé à la partie antérieure du cou, ayant pour usage d'abaisser l'os hyoïde.

STERNO-MASTOÏDIEN, adj. & s. m. (*Anat.*) *Sterno-mastoideus.* (*Voyez* STERNO-CLEIDO-MASTOIDIEN.)

STERNO-PUBIEN, adj. & s. m. (*Anat.*) *Sterno-pubianus.* Qui a rapport au sternum & au pubis. Chaussier appelle *sterno-pubien* le muscle droit de l'abdomen.

STERNO-THYROÏDIEN, adj. & s. m. (*Anat.*) *Sterno-thyroïdeus.* Qui appartient au sternum & au cartilage thyroïde. *Muscle sterno-thyroïdien.* (*Voyez* ces différens mots dans le *Dictionnaire d'Anatomie* de cet ouvrage.) (R. P.)

STERNUM, s. m. (*Anat.*) *Os pectoris*, dérivé de στερνον, ou στερνον, la poitrine. C'est le nom de l'os antérieur & médian du thorax. Le sternum est aplati d'avant en arrière, très-large & fort épais à sa partie supérieure, plus étroit & plus mince au niveau de la seconde, de la troisième et de la quatrième côte; il s'élargit de nouveau un peu plus bas pour se rétrécir ensuite & se terminer par une plaque mince, triangulaire ou de forme irrégulière, recourbée tantôt en avant, tantôt en arrière, & qui constitue l'appendice ensiforme ou xiphoïde.

A l'époque de la puberté cet os est encore formé de trois pièces, une supérieure, la poignée (*manubrium*), une moyenne, le corps, & la troisième inférieure, l'appendice xiphoïde, qui ne se soudent même jamais chez certains sujets. Dans l'enfance, chacune de ces portions est, à son tour, formée de plusieurs autres. J'en ai vu trois, quatre & cinq dans la première, six & huit dans la seconde; la troisième paroît se développer constamment par un seul point d'ossification. M. Serres a soutenu que ces divers noyaux osseux sont toujours doubles & placés côte à côte. Béclard s'est élevé contre cette opinion, en disant qu'ils se développent à la file les uns des autres; mais il ne paroît pas qu'il y ait rien de bien constant à cet égard. Selon Béclard, le sternum seroit formé de six pièces principales, le primi-sternal, le duo-sternal, le tri, le quarti, le quinti & l'ultimi-sternal.

A l'exception de la poignée, cet os est généralement un peu plus long et plus étroit chez la femme que chez l'homme: il est quelquefois plus court & rarement plus long que dans l'état normal. Son absence a été observée; plus souvent il reste simplement une ou plusieurs ouvertures sur quelques points de son corps ou vers la réunion de ses différentes pièces. La concavité & la convexité contre nature, les fractures, la carie, la nécrose, & toutes les maladies auxquelles il est sujet, sont, en général, dangereuses à cause de ses connexions avec le cœur & les poumons (1). (VELPEAU.)

STERNUTATION, s. f. (*Physiol.*) *Sternutatio, sternutamentum.* Ce mot, synonyme d'*éternuement*, indique le mouvement convulsif des muscles expiratoires qui, chassant rapidement l'air de la poitrine, lui fait heurter avec bruit les parois anfractueuses des fosses nasales, & entraîner les mucosités ou les corps étrangers adhérant à la membrane qui tapisse ces cavités. La sternutation peut être produite par des causes directes ou sympathiques: ainsi un corps étranger, & surtout des poudres excitantes introduites dans les

(1) *Voyez le Dictionnaire d'Anatomie* de cet ouvrage.

fosses nasales, provoquent l'éternuement; l'irritation de la membrane pituitaire, qui précède le coryza, la rougeole, & quelquefois même la variole, amène un semblable résultat. Parmi les causes sympathiques, on doit ranger l'impression d'une vive lumière sur l'œil, le malaise de l'estomac, le refroidissement des pieds, & plusieurs autres influences plus ou moins éloignées.

L'éternuement ou la sternutation, est précédé d'une inspiration à la suite de laquelle les muscles de la poitrine & le diaphragme se contractent vivement, en même temps que la base de la langue s'élève et que le voile du palais s'abaisse de manière à fermer l'isthme du gosier, en sorte que l'air est obligé de passer à travers les ouvertures postérieures des fosses nasales.

L'éternuement, lorsqu'il est modéré, produit une secousse assez agréable qui peut être de quelqu'utilité, en excitant modérément certains organes, mais qui devient éminemment nuisible, lorsqu'il est violent, & surtout fréquemment répété; en effet, il peut alors provoquer des hémorragies, la rupture d'un anévrysme, une congestion cérébrale: il pourroit même ensuite, sinon immédiatement, du moins médiatement, déterminer les accidens les plus graves.

La sternutation a été rangée, par les séméiologistes, au nombre des symptômes qui sont particuliers à certaines maladies, &, par conséquent, propres à en éclairer le diagnostic.

STERNUTATOIRES, adj. (*Mat. méd.*) *Sternutatorii.* (*Voyez* ERRHINES, tom. VI de ce Dictionnaire.) (CH. HENNELLE.)

STERTOREUX, adject. (*Séméiotiq.*) On a donné cette épithète à la respiration qui se fait avec un bruit particulier que l'on nomme *ronflement* ou *stertor.* On l'observe dans l'apoplexie & dans quelques affections carotiques; elle est en général d'un fâcheux augure. (EMERIC SMITH.)

STÉTHOSCOPE, s. m. (*Séméiolog.*) *Stethoscopium*, de στῆθος, poitrine, & de σκοπέω, j'examine. Cet instrument, dont le nom indique l'usage, consiste en un cylindre en bois tendre, de dix à douze pouces de longueur sur un diamètre de douze à quinze lignes, brisé dans son milieu; parcouru dans toute sa longueur par un canal central; terminé, à l'une de ses extrémités, qui correspond à l'oreille de l'observateur, par une surface légèrement concave, à laquelle s'adapte une plaque en corne ou en écaille, percée d'un trou à son centre, terminée, à l'autre extrémité, qui s'applique sur le thorax du malade, par une cavité en forme d'entonnoir, fermée par un *embout* mobile qui complète le cylindre, & à travers lequel se continue le canal central dont il a été parlé.

Le stéthoscope, dans l'origine, n'étoit qu'un simple rouleau de papier fortement ficelé. En cet état, il transmettoit assez bien le bruit respiratoire un peu intense & les diverses nuances de la pectoriloquie. Mais Laennec, voulant perfectionner son instrument & en étendre l'usage, essaya différens corps, tels que des cylindres de carton, de bois dur, & même de métal, soit creux, soit pleins, qu'il supposoit devoir être de meilleurs propagateurs des sons thoraciques. Après beaucoup de recherches, il s'assura, contre les données de la théorie, que le bois tendre & poreux transmettoit avec plus d'intensité, à l'oreille de l'observateur, les bruits produits dans la cavité de la poitrine. C'est donc à cette matière qu'il a donné la préférence. Le canal central lui parut également une condition nécessaire, & ses idées sont encore suivies à cet égard.

Quant à la forme de l'instrument, sa brisure a le double avantage de le rendre plus portatif, & de permettre d'en varier la longueur, suivant la position du malade dans son lit; chose extrêmement utile. La plaque mobile de l'extrémité auriculaire s'adapte très-commodément à l'oreille du médecin, & remplace, dans l'occasion, le *plessimètre* de M. le Dr. Piorry. La cavité infundibuliforme de l'autre extrémité augmente considérablement l'intensité du bruit respiratoire, & permet d'en saisir de très-foibles. Enfin, l'embout, qui complète l'instrument, diminue la résonnance ordinaire de la voix dans cette cavité, & permet ainsi de distinguer le son vocal naturel, de la bronchophonie, de l'égophonie & de la pectoriloquie.

Pour se servir du stéthoscope, on le tient à peu près comme une plume à écrire, entre le pouce & les deux ou trois doigts qui suivent. Il est bon de le saisir très-près de son extrémité thoracique, parce que les doigts demeurés libres fixent le cylindre sur la poitrine du malade et en empêchent les vacillations. Le praticien un peu exercé y trouve, de plus, le moyen d'une sorte de contrôle qui l'avertit lorsque le contact cesse d'exister entre la surface de la poitrine & celle de l'instrument.

Il faut, en général, que l'observateur soit dans une position commode; la gêne qu'il éprouveroit pourroit nuire considérablement à la finesse & à la netteté de ses perceptions.

Le contact immédiat n'est presque jamais nécessaire. On peut procéder aux recherches stéthoscopiques à travers des vêtemens même assez épais. Il y a plus, chez les personnes maigres, les saillies osseuses s'opposent quelquefois à l'application exacte de l'instrument, condition essentielle de la certitude des signes obtenus; on est alors obligé de matelasser le lieu de cette application, ce qui ne nuit pas ordinairement à

l'exploration. Il y a pourtant quelques corps dont l'interposition est nuisible. On a vu, par exemple, des corsets un peu serrés intercepter complétement le bruit respiratoire le plus intense. Les vêtemens de soie ou de laine, surtout ceux qui sont tricotés, font parvenir à l'oreille des bruits qui peuvent simuler divers signes morbides, la crépitation, par exemple, &, par conséquent, induire en erreur des praticiens inexercés. Il est donc bon que les malades ôtent ces vêtemens, avant qu'on procède à l'examen.

On se sert du stéthoscope sans l'embout lorsqu'on veut étudier le bruit respiratoire, les divers râles qui peuvent s'y joindre, ou le *son* des battemens de cœur.

On doit compléter l'instrument, c'est-à-dire y mettre l'embout, pour bien apprécier la résonnance bronchique ou la bronchophonie, ou l'égophonie, ou la pectoriloquie. La raison en est que la cavité infundibuliforme du cylindre repercutant avec force la voix sortant de la poitrine, on pourroit confondre cette résonnance naturelle avec celle qui est le résultat d'un état morbide.

L'impression produite par l'*impulsion* des battemens de cœur est encore transmise avec plus d'exactitude & de force par l'instrument ramené à l'état de cylindre complet.

Tel est l'instrument dont on doit la précieuse découverte au célèbre Laennec, que l'Encyclopédie méthodique s'honore de compter au nombre de ses collaborateurs, & dont la mort récente a causé des regrets si universels.

Les applications nombreuses qu'on a faites du stéthoscope à des maladies étrangères aux viscères thoraciques, ont été déjà indiquées dans ce Dictionnaire. (*Voyez* Séméiotique.) Je me crois dispensé de les reproduire ici.

Des hommes de beaucoup de mérite ont cherché à simplifier le stéthoscope ou à en rendre le maniement plus facile. La plupart de ces modifications sont tombées dans l'oubli. Il en est une pourtant dont l'usage paraît se répandre; on la doit à M. le Dr. Piorry. Ce médecin distingué, qui s'est beaucoup occupé de l'étude des signes fournis par la percussion médiate & par l'auscultation, a imaginé, pour le premier de ces objets, une plaque pleine, en ivoire, à laquelle il a donné le nom de *plessimètre*. Il a voulu ensuite réunir en un seul instrument le plessimètre & le stéthoscope. A cet effet, il a d'abord diminué le diamètre du cylindre de Laennec, ce qui, dit-il, le rend plus portatif, sans altérer en rien sa propriété conductrice des sons. Il l'a en même temps raccourci de manière qu'il n'a plus que six à huit pouces de longueur totale. L'une de ses extrémités s'élargit en pavillon de clarinette, & cette partie évasée reçoit un embout mobile. Les rebords de cette même extrémité présentent un pas de vis auquel s'adapte un opercule dont il sera parlé. Cet opercule est disposé de manière à recevoir le plessimètre, qui se visse sur lui. L'autre extrémité (auriculaire) a également un pas de vis sur lequel s'adapte, au moment de l'usage, l'opercule d'ivoire, percé à son centre d'un trou correspondant au canal central du stéthoscope; lequel, comme on le voit, remplace la plaque auriculaire du stéthoscope de Laennec. Un corps de rechange récemment ajouté à cet instrument, sur lequel il se visse, permet de l'alonger à volonté. Cette addition étoit indispensable; car la variation de longueur du stéthoscope en est une condition véritablement importante.

Sans reconnoître au stéthoscope de M. Piorry une supériorité réelle sur celui de Laennec, on peut s'en servir avec avantage. Il offre, comme je l'ai dit, la réunion de deux instrumens. Au surplus, la plaque auriculaire du stéthoscope ordinaire me sert parfaitement de plessimètre, sans que le trou dont elle est percée me paroisse nuire à cet usage. (J. A. de Kergaradec.)

STÉTHOSCOPIE, s. f. (*Séméiolog.*) *Stethoscopia*. On donne communément ce nom à l'étude des signes des maladies de poitrine par le procédé de l'auscultation médiate. Dans un sens plus étendu, on l'applique à l'examen des affections thoraciques, quel que soit le procédé auquel on ait recours pour en reconnoître les signes.

Si l'on s'arrête à cette dernière acception, qui est à la fois la plus générale & la plus exacte, on rangera au nombre des méthodes stéthoscopiques la pression abdominale, l'examen des mouvemens de la poitrine, la mensuration, la succussion, la percussion & l'auscultation.

La pression abdominale, recommandée par Bichat, mais que les praticiens paroissent avoir abandonnée, tend à faire connoître l'état des organes respiratoires, par le degré de dyspnée que détermine la pression plus ou moins forte exercée sur les parois de l'abdomen. On sent combien sont équivoques les données qui peuvent en résulter.

L'examen, à l'œil, des mouvemens des parois thoraciques, sert, dit-on, à reconnoître le siége d'une pleurésie; mais l'immobilité des muscles, du côté pleurétique, n'est pas une chose prouvée dans tous les cas. Elle doit d'ailleurs se retrouver dans la pleurodynie; c'est donc encore une méthode de médiocre importance. D'ailleurs elle oblige à mettre à nu la poitrine du malade, ce qui n'est pas toujours praticable chez les femmes, & n'est pas non plus exempt de quelque danger.

La mensuration consiste à mesurer comparativement les deux côtés de la poitrine, dont l'égalité naturelle se perd dans quelques cas de pleurésie chronique avec épanchement, &c. Alors, en effet, le fluide épanché dilate peu à peu le côté correspondant, & cette dilatation est même

quelquefois ſenſible à la ſimple vue. Lorſque l'abſorption du liquide s'opère, la cavité qui en eſt le ſiége perd progreſſivement de ſa capacité, & le côté qui étoit le plus volumineux ſe rétrécit notablement. La menſuration, comme on le voit, eſt d'une utilité fort reſtreinte; il faut d'ailleurs ſe tenir en garde contre l'inégalité native des deux cavités thoraciques que l'on obſerve chez quelques individus.

La ſuccuſſion eſt d'un uſage encore moins étendu. Dans les épanchemens, accompagnés de pneumothorax, ſi on vient à ſaiſir le tronc du malade & à lui imprimer une ſecouſſe, on entend parfois le *flot* du liquide. Ce ſigne, renouvelé d'Hippocrate, ne ſe retrouve donc que fort rarement.

La percuſſion eſt d'une importance bien plus grande, ſoit qu'on la pratique immédiatement d'après la méthode d'Awenbrugger, ſoit qu'on ſe ſerve du pleſſimètre de M. Piorry ou de tel autre corps intermédiaire. Ce qui en a été dit à l'article Séméiotique me diſpenſe d'entrer ici dans de plus amples développemens.

L'auſcultation, cette belle & ſi précieuſe découverte de Laennec, eſt ſurtout d'un immenſe avantage pour la diagnoſtic des maladies de poitrine. De même que la percuſſion, elle peut être médiate ou immédiate. L'illuſtre inventeur de cette méthode donnoit la préférence à la première, & il avoit raiſon. Il me feroit facile d'appuyer cette déciſion ſur un grand nombre de motifs : je me bornerai à en préſenter ici quelques-uns.

Pour le médecin qui en a fait une étude ſérieuſe, l'oreille armée du ſtéthoſcope perçoit les bruits thoraciques avec autant de fineſſe & beaucoup plus de préciſion que l'oreille immédiatement appliquée ſur la poitrine. Celui au contraire qui néglige de s'y exercer, a ſouvent de la peine à ſaiſir avec le ſtéthoſcope les bruits foibles que diſcerne parfaitement le premier. Il en eſt donc réduit à l'auſcultation immédiate; force lui eſt de s'en ſervir dans tous les cas. Or, il eſt des circonſtances où cette méthode eſt peu convenable, d'autres où elle est impraticable, d'autres enfin où elle préſente, ſous le rapport du diagnoſtic, beaucoup moins d'avantage & de ſûreté que l'auſcultation médiate.

Chez les femmes, & ſurtout chez les jeunes perſonnes, l'application immédiate de l'oreille eſt ſouvent un inconvénient ou du moins un déſagrément. L'uſage du ſtéthoſcope, au contraire, eſt plus compatible avec les idées de décence, ſi naturelles à leur ſexe, & que le médecin doit reſpecter toutes les fois qu'il le peut.

Il eſt des régions de la poitrine ſur leſquelles l'oreille ne peut pas s'appliquer exactement, il faut bien alors recourir au cylindre; mais de quelle utilité ſera-t-il ſi l'on a négligé de s'y exercer? Ceci eſt vrai, ſurtout chez les malades alités. Pourquoi d'ailleurs ſe condamner à la néceſſité d'un contact auſſi immédiat dont les inconvéniens peuvent être très-réels, dans les maladies contagieuſes ou d'une tranſmiſſion facile, & dont les déſagrémens ne feront pas moins ſenſibles dans d'autres cas, tels que ceux des ſueurs abondantes & plus ou moins fétides; de plaies ou de véſicatoires placés ſur la poitrine, &c. &c. L'auſcultation immédiate n'eſt donc ni commode ni praticable dans tous les cas.

Elle n'est pas non plus une méthode auſſi ſûre que celle dans laquelle on ſe ſert du ſtéthoſcope. En effet, l'oreille de l'obſervateur ne peut recevoir les bruits thoraciques, à moins qu'on n'exerce ſur la poitrine du malade une preſſion aſſez conſidérable, fort gênante dans certains cas de dyſpnée, ce qui oblige à abréger l'examen. Outre cela, le contact s'établiſſant ſur une grande ſurface, les impreſſions partent de pluſieurs points à la fois; les ſenſations ſe multiplient; elles ſont moins diſtinctes; elles ſe confondent ſouvent; il n'eſt pas toujours poſſible d'aſſigner le ſiége de chacun des phénomènes obſervés. Ajoutez qu'aux bruits véritablement pathologiques, ſe mêlent des bruits étrangers, produits par le frottement des parties latérales de la tête du médecin, ou par ſes vêtemens ſur les vêtemens du malade. De ce mélange de bruits peuvent naître de graves erreurs de diagnoſtic. Enfin, la réſonnance naturelle de la voix, très-ſenſible au contact de l'oreille, peut être priſe pour de la bronchophonie pathologique, ou même pour une pectoriloquie imparfaite. Il est, dans tous les cas, moins facile qu'à l'aide du ſtéthoſcope, de diſtinguer l'état normal de la voix produite dans la poitrine, de celui qui ſe rattache à des altérations du poumon.

L'auſcultation médiate est donc préférable, 1°. en ce qu'elle fournit au médecin, ſuffiſamment exercé, toutes les données que préſente l'application directe de l'oreille; 2°. en ce que l'auſcultation immédiate ne peut remplacer l'autre dans toutes les circonſtances; 3°. en ce que l'apparente ſimplicité de la dernière méthode, favoriſant la pareſſe de l'obſervateur & le détournant de l'étude ſérieuſe de la première, le prive des reſſources précieuſes qu'elle lui préſenterait; 4°. en ce que, poſſédant tous les avantages de l'auſcultation immédiate, elle eſt d'un uſage plus étendu, qu'elle offre des ſignes plus certains, qu'elle n'en a pas les inconvéniens & les dangers.

Telles sont les méthodes phyſiques auxquelles on a recours dans le diagnoſtic des affections thoraciques. Elles ne doivent pas s'exclure mutuellement; au contraire, leur uſage combiné ne peut qu'ajouter à la certitude de leurs ſignes. Il y a même des cas où leur combinaiſon eſt indiſpensable. C'eſt ainſi, pour n'en citer qu'un exemple, que lorſque chez un malade dont la poitrine réſonne très-fortement, on ne perçoit

point le bruit respiratoire, on peut croire à l'existence du pneumothorax. La percussion pourroit ici faire croire au bon état du côté qui résonne le mieux; l'auscultation indiqueroit la non perméabilité du poumon, sans faire connoître la nature de la maladie; mais, réunies, elles fixent d'une manière certaine l'altération qui existe. Cette utilité, cette nécessité d'employer concurremment tous les procédés stéthoscopiques, a été proclamée par Laennec lui-même. C'est donc à tort qu'on lui a reproché un attachement exclusif à la méthode dont il est l'inventeur.

Il ne seroit pas raisonnable non plus, & Laennec le reconnoissoit encore, de négliger l'étude des symptômes pour s'en tenir aux moyens physiques qui viennent d'être décrits. L'examen des désordres fonctionnels confirmera ou rectifiera les données stéthoscopiques; celles-ci expliqueront à leur tour & étendront souvent les connoissances fournies par les symptômes. Dans une science aussi difficile que l'est celle du diagnostic des maladies de poitrine, rien ne doit être négligé; tout doit concourir à éclairer le médecin. (J. A. de Kergaradec.)

STHÉNIE, s. f. (*Pathol.*) du grec σθένος, resserré, en latin *sthenia*, force, puissance. On a appelé *sthéniques* les maladies que l'on croyoit dépendre d'une exaltation des actions & des forces organiques & vitales, par opposition aux maladies *asthéniques*, qui offroient un caractère fondamental opposé. (Brich.)

STHÉNIQUE, adj. *Sthenicus*. Même étymologie que le mot précédent. Qui a rapport à la *sthénie*, qui est produit par la sthénie. (*Voyez* ce dernier mot.)

STIBIÉ, ÉE, adj. (*Pharm.*) *Stibiatus*. Cet adjectif, dérivé du mot *stibium*, antimoine, est assez généralement employé pour caractériser les préparations pharmaceutiques dont ce métal fait la base. Ainsi on dit: *boisson*, *potion*, *pommade*, *pilules* stibiées.

STIMULANT, adj. (*Thérap. génér.*) *Stimulans*. Nom d'un moyen ou agent qui augmente l'action d'une partie ou de toute l'économie; qui anime la vitalité des tissus, accélère les mouvemens des solides ou des liquides. Le nom de stimulant vient de *stimulare*, aiguillonner.

On appelle *stimulans* la réunion des moyens ou agens qui provoquent la stimulation; c'est une classe nombreuse de médicamens.

Les cas où on a besoin de la provoquer sont en général ceux où une partie ou toute l'économie a perdu, par suite de maladie apparente ou non, la force, l'énergie qui lui étoit naturelle, & dont elle a besoin pour bien exécuter les fonctions nécessaires à l'état de santé.

Il y a des stimulans généraux, il y en a de locaux, suivant qu'ils agissent sur toute l'économie, ou seulement sur une partie; on les emploie suivant le besoin, c'est-à-dire suivant que toute l'économie ou une partie en éprouve la nécessité.

Les agens stimulans sont nombreux; on peut les diviser en trois classes principales: 1°. hygiéniques; 2°. nutritifs; 3°. médicamenteux.

Nous placerons parmi les stimulans hygiéniques un air plus pur, un certain degré de froid, des vêtemens plus chauds, un exercice soutenu, une saison favorable, &c.

Parmi les stimulans nutritifs, qui font jusqu'à un certain point partie de l'hygiène, on doit ranger les alimens succulens, les viandes rôties, les consommés, les jus de viande, les vins généreux, les liqueurs alcooliques, &c. &c. Ils constituent la diète.

Les stimulans médicamenteux sont nombreux, & peuvent être rapportés à plusieurs classes, telles que les amers, les aromates, les toniques, les irritans, les vésicans, &c.: ce sont surtout eux que le médecin met en usage dans les maladies, & dont il varie le mode d'administration, les préparations, la dose, &c., suivant la nature du mal qui en nécessite l'emploi.

Les stimulans pris à l'intérieur excitent d'abord une action locale sur l'estomac & le canal intestinal, avant d'en causer une générale; il s'ensuit qu'il faut que ces parties soient exemptes de toute inflammation, ou même d'irritation, lorsqu'on les administre, autrement ils l'augmenteroient sans produire l'excitation générale qui auroit lieu sans cette circonstance.

Nous remarquerons que les stimulans locaux sont presque tous des remèdes externes, & que cependant ils deviennent des stimulans généraux lorsque leur action est d'une certaine intensité. Ainsi un vésicatoire de peu d'étendue borne son effet à la partie sur laquelle il est appliqué, tandis qu'il cause de la fièvre & autres phénomènes généraux s'il est d'une certaine dimension.

On peut mettre au nombre des stimulans, certains agens extérieurs, tels que les blessures, qui causent une irritation dans l'endroit où elles ont lieu, de la fièvre, de la douleur, &c.; des miasmes, des virus qui, en s'introduisant dans le corps, deviennent des causes de stimulation, puisqu'il en résulte des phénomènes d'irritation, & que toute irritation est une stimulation, ou plutôt que toute stimulation commence par une irritation apercevable ou non.

L'emploi des stimulans dépend beaucoup du système admis en médecine; quelquefois porté trop loin, on néglige parfois aussi de s'en servir utilement, &, de nos jours, c'est peut-être leur délaissement que l'on exagère.

Dans toutes les affections fébriles, inflamma-

toires, organiques, l'emploi des ſtimulans doit être prohibé : à peine trouve-t-on l'occaſion d'en preſcrire dans quelques cas particuliers où l'inflammation, devenue chronique & pour ainſi dire froide, demande un certain degré de ſtimulation pour être détruite totalement. Les praticiens ont obſervé que dans quelques affections chroniques on en uſoit avantageuſement, tandis qu'au début de ces maladies ils euſſent été déſavantageux.

Dans les maladies nerveuſes on peut adminiſtrer des ſtimulans antiſpaſmodiques, lorſque ces affections ſont accompagnées de ſymptômes de débilité, de proſtration, au lieu de l'être d'excitation, de réaction; ce qui a lieu dans un certain nombre de cas.

Mais c'eſt dans les affections par *décompoſition* des tiſſus ou des liquides qu'on emploie avec efficacité les ſtimulans : auſſi, dans la gangrène, le ſphacèle, le ſcorbut, &c., ces médicamens ſont-ils d'une grande utilité; ce qui eſt reconnu par tous les praticiens.

Enfin, dans les épuiſemens, les adynamies vraies, la réſolution des forces, les excitans les plus énergiques ſont non-ſeulement employés avec ſuccès, mais ils ſont encore le ſeul traitement à mettre en uſage.

Nous remarquerons que dans quelques cas on paroît produire une ſtimulation, puiſqu'on fait évanouir l'adynamie, renaître la force & revenir la ſanté par l'emploi de moyens fort oppoſés aux ſtimulations; effectivement, en uſant de débilitans tels que les antiphlogiſtiques, dans les phlegmaſies, on guérit ces affections, & les forces renaiſſent à meſure de leur emploi. (MÉRAT.)

STIMULUS, adj. & ſ. m. (*Phyſiol.* & *Pathol.*) *Stimulus, aiguillon, pointe.* On déſigne ſous ce nom tout ce qui eſt ſuſceptible d'exciter vivement l'organiſme; quelques auteurs réſervent ce mot pour exprimer ſeulement l'effet d'une profonde impreſſion ou d'une vive douleur : l'air vif des montagnes, celui des bords de la mer; le ſulfate de quinine, un véſicatoire, &c., ſont de puiſſans *ſtimulus* qui impriment à l'économie une vigueur, une énergie toute nouvelle, & redonnent ſouvent la ſanté à un corps foible, languiſſant, ou abattu par la force de la maladie. (*Voyez* MÉDICATIONS & STIMULANT dans ce Dictionnaire.)

(NICOLAS.)

STŒCHAS, (*Bot.*, *Mat. méd.*) *Lavandula ſtœchas* L. Plante de la Didynamie gymnoſpermie de Linné & de la famille des Labiées de de Juſſieu. Ainſi que la plupart des végétaux de la même famille, cette eſpèce de lavande a une odeur forte & aromatique, une ſaveur amère, & contient de l'huile eſſentielle. Elle croît ſpontanément dans les îles Stœchades, d'où lui eſt venu ſon nom.

Ses propriétés ne diffèrent point de celles de la *lavande officinale* (*voyez* ce mot), & ſes fleurs ſervent à préparer un *ſirop ſimple* ou *compoſé*, plus employé que la plante elle-même.

STOERK (Antoine de). (*Biogr. médic.*) Parmi les cauſes qui peuvent avoir contribué à la brillante réputation de ce médecin, il faut ranger l'honneur d'avoir ſuccédé à Van-Swiéten, l'avantage d'avoir poſſédé des places éminentes, & la manie de chercher à introduire dans la matière médicale, l'uſage intérieur des extraits d'un grand nombre de végétaux vénéneux, dont juſqu'alors on redoutoit trop les propriétés, pour oſer les adminiſtrer intérieurement.

Stoerk naquit à Sulgau, en Souabe, le 21 février 1731. Iſſu de parens pauvres, il fut redevable de ſon éducation à la munificence du gouvernement autrichien, &, dans le cours de ſes premières études, il ſut par ſon application, ſa modeſtie & des talens réels, ſe faire des protecteurs dont il conſerva la bienveillance. Devenu maître ès-arts à l'âge de vingt-un ans, Stoerk ſe livra à l'étude de la médecine, & cinq ans plus tard Van-Swiéten lui conféra le grade de docteur. Depuis lors, ſa réputation s'établit ſur des baſes aſſez ſolides pour lui valoir, en 1760, le titre de médecin de la cour; ayant avec ſuccès traité de la petite vérole l'impératrice Marie-Thérèſe, il fut quelque temps après nommé conſeiller aulique & baron, & devint ſucceſſivement, premier médecin de l'empereur, proto-médecin des états héréditaires d'Autriche, préſident du conſeil des études médicales & directeur ſuprême de l'hopital général : titres honorables dont il a joui juſqu'à ſa mort, arrivée le 11 février 1803.

La plupart des écrits de ce médecin firent beaucoup de bruit à l'époque où il les publia, & preſque tous ſont relatifs aux propriétés médicinales de certains végétaux vénéneux, tels que la ciguë, la juſquiame, la pomme épineuſe, le colchique, &c. (*Voyez*, pour la liſte de ſes différens ouvrages, la *Biographie médicale*.)

STOLL (Maximilien). (*Biogr. médic.*) Si l'exactitude dans l'obſervation, la modeſtie du ſavoir, & la reconnoiſſance envers les bienfaiteurs ſont au nombre des qualités indiſpenſables au médecin, à ces titres Stoll doit être placé au premier rang des hommes les plus recommandables de ſon époque. Né le 12 octobre 1742, à Erzingen, en Souabe, il étudia ſous les jéſuites de Rothweit, entra dans leur ſociété en 1761, & fut nommé profeſſeur d'humanité à l'univerſité de Halle; mais les innovations qu'il voulut introduire dans l'enſeignement des langues grecque & latine le firent reléguer à Eichſtadt. Dégoûté de ce genre de vie & de cette dépendance continuelle, Stoll quitta la compagnie de Jéſus, vint étudier la médecine

d'abord à Strasbourg, puis à Vienne, sous le célèbre de Haen. Ayant été reçu docteur en 1772, il fut peu après envoyé par le gouvernement autrichien en Hongrie, où régnoit alors une épidémie meurtrière. Après un séjour de quatre ans dans cette contrée, & après avoir eu plusieurs maladies qui portèrent atteinte à sa constitution, ce célèbre médecin revint à Vienne; de Haen étant alors tombé malade, il fut chargé de le remplacer, & bientôt après il lui succéda.

Stoll, auquel on ne peut refuser d'avoir rendu de grands services à la médecine, a sans doute eu des idées exagérées sur l'influence exclusive qu'il attribuoit aux humeurs, & sur l'utilité qu'il supposoit aux émétiques. Cependant on se tromperoit beaucoup si l'on croyoit qu'il méconnut toujours l'inflammation, & on lui adresseroit un reproche qui n'appartient réellement qu'à ceux qui, sans avoir suffisamment médité ses écrits, ont voulu l'imiter. Au surplus, comme médecin habile, comme professeur judicieux & comme observateur attentif, on doit regretter que Stoll ait aussi promptement terminé sa carrière : en effet, il mourut le 22 mars 1788, laissant des ouvrages dont plusieurs devront toujours être regardés comme des livres classiques.

Les écrits les plus remarquables de ce médecin, sont :

1°. *Ratio medendi in nosocomio practico Vindobonensi.* Vienne, P. I, 1777, II, 1778, III, 1780, in-8°.

2°. *Aphorismi de cognoscendis & curandis febribus* (1). Vienne, 1785, in-8°.

STOMACACE, s. m. (*Pathol.*) *Stomacace*, de στομα, bouche, & de κακος, mauvais. Ce mot, qui d'après son étymologie signifie *mal de bouche*, a été employé dans quelques anciens ouvrages pour désigner une affection scorbutique & locale de cet organe, caractérisée par un ramollissement & par un saignement des gencives, accompagnés d'ébranlement & de la chute des dents; accidens auxquels en opposa, dit-on, avec succès une plante que l'on croit être l'*Inula britannica*.

STOMACAL, ALE, adj. (*Mat. méd., Thérap.*) *Stomachalis*, dérivé de στομαχος, estomac; qui appartient à l'estomac, qui est bon pour l'estomac. C'est en prenant ce mot dans ces différentes acceptions, que l'on disoit autrefois *digestion, artère, veine, substance stomacales*. Il n'est plus employé que très-rarement dans ce sens, & on lui substitue assez ordinairement le mot STOMACHIQUE. (*Voyez* ce mot.) (R. P.)

(1) Le premier de ces ouvrages a été traduit par Mahon, Paris, 1809, 2 vol. in-8°.; & le second par Mahon & Corvisart.

STOMACHALGIE, s. f. (*Path.*) Par ce nom, qui est mal fait, puisqu'il est composé du mot latin *stomachus*, estomac, & du mot grec αλγος, douleur, quelques médecins ont désigné, soit les douleurs nerveuses de l'estomac, plus connues sous la dénomination de *gastralgies*, qui est plus exacte; soit toute espèce de douleur dont la région de l'estomac ou l'épigastre peut être le siége : il est alors synonyme de *cardialgie*.
(EMERIC SMITH.)

STOMACHIQUE ou STOMACAL, adj. (*Mat. médic.*) *Stomachicus*. On appelle ainsi les substances nutritives ou médicamenteuses, regardées comme bonnes pour l'estomac; mais d'après l'état actuel de nos connoissances en médecine, cette dénomination ne sauroit être conservée, puisqu'il n'existe pas une classe de médicamens propres à être administrés indistinctement dans tous les cas de affections de l'estomac, qui, comme bien d'autres maladies, reconnoissent une infinité de causes différentes qui demandent des moyens thérapeutiques propres à remplir les diverses indications qui peuvent se présenter.

Le mot *stomacal* ou *stomachique* ayant été pendant long-temps, & étant encore pour beaucoup de personnes synonyme de *tonique*, de *stimulant*, d'*amer*, nous renvoyons le lecteur à ces articles. (CH. HENNELLE.)

STOMALGIE, s. m. (*Pathol.*) *Stomalgia*, de στομα, bouche, & de αλγος, douleur. Mot à mot, douleur de la bouche. Cette expression, peu ou point usitée à présent, n'indique réellement aucune affection particulière, mais bien toutes celles qui ayant leur siége à la bouche peuvent y occasionner de la douleur.

STOMATIQUE, adj. (*Thérap., Mat. médic.*) *Stomaticus*, du grec στομα, la bouche. Dénomination employée pour désigner les médicamens que l'on applique aux diverses parties de la bouche & de la gorge : tels sont les dentifrices, les masticatoires, les gargarismes, &c. (R. P.)

STOMATITE, s. f. (*Pathol. intern.*) *Stomatis*, de στομα, bouche. Cette dénomination, par laquelle on désigne l'inflammation de la membrane muqueuse qui tapisse l'intérieur de la bouche, n'est employée que depuis fort peu de temps, & on la chercheroit en vain dans les auteurs anciens, tels qu'Hippocrate, Hoffmann, Boerhaave, Sauvages, Cullen, &c., ainsi que dans le plus grand nombre des ouvrages modernes. Cependant cette expression, toute nouvelle qu'elle est, doit rester, en ce que, d'une part, elle est en concordance avec la nomenclature généralement adoptée, & que de l'autre elle évite une assez longue périphrase.

La ſtomatite, dont la plupart des auteurs qui ont écrit ſur les maladies de la bouche ont confondu les différentes eſpèces, doit donc être diviſée : 1°. en *ſtomatite ſimple*, 2°. en *ſtomatite aphtheuſe* (ou APHTHES), 3°. en *ſtomatite pultacée* (ou MUGUET), 4°. en *ſtomatite couenneuſe*, 5°. enfin en *ſtomatite gangréneuſe* (ou GANGRÈNE DE LA BOUCHE).

STOMATITE SIMPLE. Dès le début de cette maladie on éprouve un ſentiment de cuiſſon dans un ou pluſieurs points de la bouche ; la muqueuſe buccale eſt plus rouge que dans l'état ordinaire, & la ſenſibilité augmentée rend les mouvemens plus pénibles & plus difficiles : le gonflement qui accompagne cet état inflammatoire gêne plus ou moins les mouvemens de la langue, tant ceux néceſſaires à la déglutition, que ceux plus multipliés encore qu'elle exécute dans l'action de parler.

Bientôt ces ſymptômes deviennent plus ſenſibles par l'influence de l'air, par les mouvemens indiſpenſables de la langue, & par le contact des corps étrangers ſolides ou liquides. Le gonflement augmente au point de rendre très-difficile l'écartement des mâchoires ; on éprouve une chaleur très-incommode, les fonctions de la bouche ſont troublées à un tel point que la maſtication & la déglutition ne s'exécutent qu'avec une difficulté & une douleur extrême, & que le malade peut à peine ſe faire entendre, tant les mouvemens néceſſaires à la prononciation ſont pénibles & douloureux.

Cependant ces ſymptômes reſtent locaux, & il eſt aſſez rare d'en obſerver de généraux ; à moins que l'inflammation, devenue plus conſidérable, ne détermine par continuité de tiſſus une angine du commencement des voies digeſtives ou aériennes, il eſt rare, nous le répétons, que les malades ſe plaignent de céphalalgie, & que la chaleur & les mouvemens du pouls ſoient notablement augmentés.

La marche de cette maladie eſt le plus ſouvent aiguë, & ſe termine par réſolution au bout de huit ou dix jours, rarement plus tard. Sa terminaiſon eſt accompagnée d'un ptyaliſme très-abondant, qui dure quelquefois pluſieurs jours, après la diſparition de tous les ſymptômes inflammatoires. Il arrive ſouvent que, dans les endroits les plus enflammés, l'épithélium ſe détache & s'enlève par plaques ; cela ſe remarque plus particulièrement quand la maladie eſt due à une brûlure de la membrane muqueuſe ou à ſon excoriation produite par un liquide âcre. Les fumeurs ſont expoſés à cet accident quand ils aſpirent le liquide produit par la condenſation de la fumée de tabac dans les longs tuyaux, & plus particulièrement dans les pipes à réſervoir.

Quoi qu'il en ſoit, la terminaiſon de cette phlegmaſie eſt toujours ou preſque toujours heureuſe, à moins que l'individu ne ſoit affecté de maladies dartreuſes, auquel cas elle revêt très-facilement le caractère chronique, & peut alors durer très-long-temps & même devenir incurable.

Les cauſes qui peuvent donner lieu à cette maladie ſont : l'introduction & ſurtout le ſéjour dans la bouche de boiſſons ou trop chaudes ou trop froides, de liquides âcres, cauſtiques ou vénéneux, les inégalités des dents, l'accumulation du tartre, & chez les jeunes enfans une dentition pénible ou qui ſe fait à la fois ſur pluſieurs points de la mâchoire.

Quant au traitement de l'eſpèce de ſtomatite qui nous occupe, il eſt preſque toujours local & ſe compoſe de collutoires adouciſſans compoſés d'eau de guimauve, d'eau de graine de lin, d'eau d'orge coupée avec partie égale de lait, ou de fumigations aqueuſes quand le liquide ne pourra pas être ſupporté. Vers la fin du traitement, & en raiſon de la diminution des ſymptômes inflammatoires, on emploiera avec ſuccès les collutoires légèrement aſtringens, comme l'eau d'orge & le miel roſat, ou acidulés ou même toniques. Les complications d'embarras gaſtrique ſeront avantageuſement combattues par les laxatifs & les lavemens purgatifs, & dans les cas où les ſymptômes inflammatoires prédomineroient & s'annonceroient par de la fièvre & de la céphalalgie, on tirera un grand avantage d'une ſaignée générale ou d'une application de ſangſues, ſoit au cou, ſoit aux gencives mêmes. Si la maladie paroiſſoit dépendre d'une affection dartreuſe ou ſcrofuleuſe, on dirigeroit principalement ſes efforts vers la cauſe, ſans toutefois négliger le traitement local.

STOMATITE APHTHEUSE. (*Voyez* FIÈVRE APHTHEUSE, tome 3ᵉ., page 160 de ce Dictionnaire.)

STOMATITE PULTALCÉE OU CRÉMEUSE. (*Voyez* MUGUET, tome X, page 387 de ce Dictionnaire.)

STOMATITE COUENNEUSE OU PSEUDO-MEMBRANEUSE. Cette maladie, que la plupart des auteurs & Van-Swiéten lui-même ont confondue avec la gangrène & le ſcorbut, & qu'ils ont improprement nommée *gangrène ſcorbutique des gencives*, *ulcères ſcorbutiques de la bouche*, *gangrene de la bouche*, *chancres aquatiques*, ſe porte le plus ordinairement ſur les gencives, la langue & la partie interne des joues, quelquefois même elle occupe juſqu'aux commiſſures des lèvres.

Van-Swiéten qui, comme nous l'avons déjà dit plus haut, partageoit l'erreur d'un grand nombre de noſologiſtes ſous le rapport des différens noms qu'ils ont aſſignés à cette maladie, en a cependant donné, dans ſes *Commentaires ſur Boerhaave*, une deſcription des plus exactes.

La

La ſtomatite couenneuſe préſente quatre périodes diſtinctes. La première eſt caractériſée par de la rougeur accompagnée d'une chaleur incommode & d'une douleur plus ou moins vive qu'exaſpère encore le contact des ſubſtances même les plus douces. Bientôt après, on voit apparoître un nombre plus ou moins conſidérable de petites plaques d'un blanc sale, de forme irrégulièrement circulaire, ne différant des aphthes, qui ne ſe montrent jamais dans cette espèce de ſtomatite, que par l'absence des petites véſicules par leſquelles débutent les aphthes. Alors l'haleine exhale une odeur fétide, & les ganglions ſous-maxillaires ſont le ſiége d'un engorgement quelquefois très-conſidérable & qui cause une douleur très-vive.

Ce dernier symptôme, qui ſouvent eſt le ſeul appréciable chez les jeunes enfans qui commencent à être atteints de cette maladie, eſt de la plus haute importance, en ce qu'il peut déceler une maladie encore à ſon début, et que les autres ſymptômes moins sensibles euſſent laiſſé ignorer.

La ſeconde période eſt celle où les plaques s'élargiſſent & deviennent d'un gris-noirâtre & quelquefois livides ; elles ſont alors circonſcrites par une eſpèce de bourrelet qui ſemble leur donner plus de profondeur ; la langue, qui se gonfle davantage, offre, à ſes bords, des dépreſſions occaſionnées par les dents, contre leſquelles elle eſt preſſée. Les mêmes dépreſſions ſe remarquent à la face interne des joues, & quelquefois même il eſt impoſſible de rapprocher les mâchoires ſans comprimer la muqueuse pouſſée entre les dents, ſurtout à la réunion des deux os qui la forment. La bouche, tenue ainſi béante, laiſſe couler une ſalive très-abondante et très-fétide ; les joues ſe gonflent, & ce gonflement gagne inſenſiblement les gencives, quand celles-ci n'ont pas été le ſiége primitif de la maladie ; il gagne auſſi la ſertiſſure des dents & en détermine l'ébranlement & quelquefois la chute. Le gonflement & la ſenſibilité des ganglions ſous-maxillaires augmentent, la fièvre s'allume, la face ſe tuméfie & devient quelquefois très-rouge. L'anxiété extrême & la privation de ſommeil impriment aux malades une ſorte de triſteſſe, qu'accompagnent une ſuſceptibilité exceſſive & une impatience qu'augmente encore la difficulté où ils ſont de ſe faire comprendre des perſonnes qui les entourent. Cette période, plus longue en général que la première, dure le plus communément de ſix à dix jours.

Dans la troiſième période, que l'on pourroit auſſi appeler période de ſtaſe, les ſymptômes ne ſont aucun progrès ; le gonflement semble cependant vouloir diminuer, & quelquefois auſſi les fauſſes membranes commencent à ſe réſorber. Cette période, qui ordinairement eſt de courte durée, eſt cependant aſſujettie à la docilité du malade, qui quelquefois la prolonge par des écarts de régime.

La quatrième & dernière période ramène en quelques jours les parties dans leur état naturel ; la réſorption commencée s'opère entièrement ; l'épithélium ſe reproduit, & il ne reste plus aucune trace de la maladie.

La ſtomatite couenneuſe ſurvient à tout âge ; mais c'eſt plus particulièrement les enfans qui en ſont atteints. Les cauſes qui donnent lieu à cette maladie, abſtraction faite de celles qui agiſſent localement, comme la préſence d'un liquide âcre ou délétère, du tartre en ſurabondance, des caries ou des inégalités des dents, ſont : la malpropreté, le mauvais régime, l'accumulation d'individus, et ſurtout d'enfans, dans des établiſſemens peu ſpacieux, mal aérés ou humides. On la rencontre auſſi le plus ſouvent dans les hôpitaux deſtinés aux enfans, dans les priſons, dans les camps, où elle s'eſt quelquefois montrée épidémiquement. Tout porte à croire qu'elle n'eſt pas contagieuſe.

La maladie qui nous occupe peut ſe compliquer d'autres maladies plus ou moins graves, telles que la bronchite, la pneumonie, & de phlegmaſies gaſtro-inteſtinales ; alors elle eſt plus grave & ſe termine le plus ſouvent d'une manière fâcheuſe.

Nous ne parlerons pas ici d'une variété de la ſtomatite couenneuſe, produite par l'uſage exceſſif des mercuriaux ; il ſera très-facile de la reconnoître par les ſymptômes commémoratifs.

Thérapeutique de la ſtomatite couenneuſe. Le traitement qui convient à la première période de cette maladie, ainſi qu'aux autres, eſt plus local que général, & peut-être le ſeul que l'on doive employer, à moins d'indications préciſes. On s'en tiendra donc dans la première période, & tant que les ſymptômes dénoteront de l'inflammation, aux moyens conſeillés pour la ſtomatite ſimple, tels que collutoires ou ſumigations adouciſſantes, lavemens aqueux ou légèrement laxatifs, & pédiluves ſimples ou ſinapiſés. On combattra l'inflammation des ganglions ſous-maxillaires par des cataplaſmes de farine de graine de lin, &, ſi le cas l'exige, par une application de quelques ſangſues ; quand ces ſymptômes ſeront combattus, il faudra ſe hâter de s'oppoſer à l'engorgement intérieur par l'uſage de moyens plus énergiques. C'eſt alors qu'on emploiera avec ſuccès le collutoire tant recommandé par Van-Swiéten ; collutoire qui ſe compoſe d'un mélange d'acide hydrochlorique & de miel, dont les proportions varient en raiſon du plus ou moins d'inflammation & de ſenſibilité des parties malades. Quelquefois même, quand l'atonie eſt extrême, on devra non-ſeulement employer l'acide hydrochlorique pur, mais encore faire uſage d'acide très-concentré. On ſe ſert pour cette opération d'un petit pinceau de char-

pie, que l'on trempe dans le collutoire, & avec lequel on touche à plusieurs reprises les parties recouvertes de plaques pseudo-membraneuses : il est convenable de répéter cette opération plusieurs fois par jour. L'urgence des cas, d'ailleurs, doit guider le médecin sur ce qu'il doit faire; néanmoins il seroit peu convenable de faire plus de trois applications dans les vingt-quatre heures. Quand la maladie est spécialement portée sur les gencives, il faut introduire le mélange entre les dents au moyen d'une plume taillée comme pour écrire, & que l'on chargera d'une petite quantité de liquide à la fois.

M. Guersent a essayé plusieurs fois à l'Hôpital des Enfans, d'après le conseil de M. Bretonneau, médecin à Tours, de substituer à l'acide hydrochlorique l'alun en poudre & délayé dans une petite quantité d'eau, de manière à en faire une espèce de pâte qu'on applique sur la partie malade; mais il n'a pas obtenu de l'alun plus de succès que de l'emploi de l'acide. Dans certains cas, dit cet habile médecin, l'alun a guéri & très-rapidement des maladies qui avoient été rebelles à l'acide hydrochlorique, & dans d'autres au contraire l'alun a échoué, & l'acide hydrochlorique a seul réussi.

Ce savant praticien en dit autant du nitrate d'argent fondu, dont il s'est quelquefois servi avec succès à défaut des deux autres. Il le regarde comme particulièrement propre à réprimer le boursoufflement indolent des gencives. Il conseille aussi, pour corriger la fétidité de l'haleine, l'usage d'un collutoire préparé avec un quart ou moitié de liqueur de Labarraque. M. Guersent pense aussi, sans toutefois l'avoir jamais essayé, qu'il pourroit se faire que le chlorure d'oxyde de sodium pur remplaçât avec avantage l'acide hydrochlorique & l'alun.

La stomatite couenneuse mercurielle exige un traitement tout différent. Dans ce cas, la première indication à remplir, sera de faire suspendre tout traitement mercuriel, & des gargarismes composés d'une dissolution de borate de soude, dans la proportion d'un demi-gros pour deux onces de liquide, triompheront bientôt de ces symptômes, surtout si on y joint l'usage de quelques laxatifs.

Les soins prophylactiques propres à éloigner cette maladie & à en prévenir le retour, sont tous tirés de l'hygiène, & consistent dans l'assainissement & l'agrandissement des lieux où sont réunis un grand nombre d'individus, dans un régime sain & varié, & dans l'usage & la pratique des soins de propreté de la bouche, au moyen de gargarismes légèrement acidulés.

STOMATITE GANGRÉNEUSE OU GANGRÈNE DE LA BOUCHE. Cette maladie, qui a été observée par Fabrice de Hilden, que Sauvages a décrite sous le nom de *necrosis infantilis*, & dont Saviard, Van-Swiéten, Capdeville dans les *Mémoires de l'Académie*, MM. Baron & Isnard, le premier dans un *mémoire* particulier, & le second dans sa *thèse inaugurale*, ont fait connoître exactement la marche & les différentes espèces, est très-commune dans les hospices, & surtout dans les hôpitaux où les enfans sont réunis en grand nombre; on la rencontre aussi assez fréquemment dans les quartiers populeux, malsains & habités par des malheureux. Cette maladie ne s'observe que très-rarement chez les adultes; cependant ils peuvent en être atteints, comme le prouve une observation rapportée par le Dr. Baron. Aux causes que nous avons énumérées plus haut, on peut encore ajouter comme causes prédisposantes, la malpropreté, le manque d'alimens sains, les convalescences pénibles des inflammations, les diathèses scorbutiques & scrofuleuses. Elle peut néanmoins se développer chez des sujets sains & placés dans les conditions hygiéniques les plus favorables.

M. Isnard, qui a donné de cette maladie la description la plus exacte que nous possédions, admet deux périodes dans sa marche : une première, caractérisée par l'ulcération de la membrane muqueuse & le gonflement œdémateux de la joue; une seconde, par le développement de la gangrène. La première période, dit M. Isnard dans son Mémoire, que nous ne saurions mieux faire que de transcrire presque littéralement, s'annonce par une ulcération superficielle, unique, rarement multiple, de la membrane muqueuse des joues ou des lèvres, d'abord blanchâtre, peu étendue, nullement douloureuse & n'incommodant pas les enfans, qui continuent à manger & à se livrer aux amusemens de leur âge; bientôt la surface est inégale, raboteuse, s'agrandit, devient d'un gris sale, se recouvre d'une matière purulente, les joues se tuméfient & la bouche exhale une odeur très-fétide. Cette tuméfaction, qui fait des progrès très-rapides, envahit les lèvres & les paupières; la peau qui recouvre ces parties est luisante, & le tissu cellulaire sous-jacent est infiltré & rénitent; alors une salive sanieuse s'écoule en abondance & principalement pendant la nuit. Cependant aucune des fonctions ne sont troublées & les digestions se font comme à l'ordinaire, & cette affection peut se borner à l'ulcération de la membrane muqueuse & au gonflement de la joue. Dans la deuxième période, l'infiltration de la joue, des paupières, des lèvres, augmente sensiblement, la partie de la joue qui correspond à l'ulcération intérieure, se couvre d'une tache jaune qui devient noire & qui indique d'une manière certaine que la partie comprise entre l'ulcération intérieure & la tache est frappée de gangrène; alors la maladie fait en peu de temps les progrès les plus rapides & les plus alarmans, & la joue, les lèvres, les paupières sont en moins de huit jours transformées en une masse putride, qui, tombant en lambeaux, entraîne avec elle

les dents & les gencives. Les os dénudés font recouverts d'un enduit noirâtre qui s'enlève facilement, & laiffent voir le tiffu fain & fans la moindre altération. Les fymptômes généraux font loin d'être en rapport avec les fymptômes locaux; quelquefois même il font à peine fenfibles & les malheureux enfans mangent & digèrent jufqu'au moment de leur mort. Dans quelques cas cependant, la refpiration eft gênée & le pouls fréquent; on obferve rarement des fymptômes cérébraux, mais ordinairement les enfans font, vers la fin de la maladie, tourmentés par une diarrhée colliquative que rien ne peut apaifer, & qui contribue beaucoup fans doute à abréger le terme fatal.

Cette gangrène fuit la même marche lorfqu'elle attaque les parties génitales externes des jeunes filles : ainfi, une ulcération paroît à la face interne de l'une des grandes lèvres, les parties voifines s'engorgent, & cet engorgement fe comporte de la même manière, & préfente les mêmes caractères que celui qui fe développe aux joues; l'ulcère s'agrandit, paffe à l'état gangréneux, & envahit en peu de jours toutes les parties externes de la génération, ainfi que les parties voifines. Enfin, quel que foit fon fiége, cette affection a une marche auffi rapide que funefte, & la mort furvient ordinairement du troifième au huitième jour, à dater de l'apparition de la tache livide.

On ne peut confondre cette maladie avec la puftule maligne qui affecte une marche contraire, & commence toujours en dehors & fe propage de dehors en dedans. Il feroit plus facile de la confondre avec le charbon avec lequel elle a plufieurs points de reffemblance; mais la méprife feroit peu fâcheufe, les indications curatives de ces deux maladies étant, à peu de chofe près, les mêmes.

Le pronoftic de la ftomatite gangréneufe eft en général fâcheux, & prefque tous les enfans qui en font atteints, furtout dans les hôpitaux, y fuccombent; mais il eft probable que beaucoup d'entr'eux guériroient fi on vouloit les ifoler & les placer dans des lieux plus convenables, ce qui feroit très-facile fi une adminiftration, auffi ignorante que routinière, ne s'oppofoit tous les jours aux améliorations que réclament en vain les médecins. Van-Swiéten affure avoir guéri plufieurs enfans de cette terrible maladie; & M. le profeffeur Marjolin dit avoir, dans fa pratique particulière, obtenu des réfultats fatisfaifans des mêmes moyens qui échouent tous les jours dans les hôpitaux.

Si l'on fait l'ouverture des cadavres des enfans qui ont fuccombé à cette maladie, on trouve quelquefois des traces de gangrène dans les vifcères, & notamment dans l'eftomac & les poumons.

Thérapeutique de la ftomatite gangréneufe. Le traitement de cette maladie, foit qu'elle ait fon fiége à la bouche, foit qu'elle occupe les parties génitales, offre des difficultés très-grandes, tant par la marche infidieufe & rapide qu'elle revêt fouvent que par l'indocilité des enfans. Quoi qu'il en foit, dès que la nature du mal eft bien reconnue, & fans attendre, bien entendu, que la gangrène ait fait des progrès, il faut toucher très-fouvent les taches blanches ou les ulcérations grifâtres avec un pinceau de charpie trempé dans un mélange, à partie égale, de miel & d'acide hydrochlorique; & fi le mal continue néanmoins à faire des progrès, on emploiera cet acide pur, & même concentré; mais dès que les efchares gangréneufes exiftent, ce moyen, devenu infuffifant, doit être remplacé par le cautère actuel, & il ne faut pas craindre d'appliquer le fer rougi à blanc fur les parties qu'on aura préalablement excifées, foit avec un biftouri, foit avec des cifeaux. MM. Guerfent, Baron & plufieurs autres l'ont employé quelquefois avec fuccès, & probablement ce moyen eût réuffi plus fouvent entre leurs mains, s'ils en euffent fait ufage à une époque plus rapprochée de l'invafion de la gangrène; mais quelquefois on n'eft pas maître, en ville furtout, d'avoir recours à ce moyen; alors on doit, comme le recommande M. Marjolin, après avoir excifé l'efchare, couvrir la plaie qui en réfulte, de charpie fortement faupoudrée de nitrate d'argent fondu, revenir à ce moyen plufieurs fois fi cela eft néceffaire, après quoi on fera des lotions avec du vin chaud, & on panfera la plaie avec des plumaffeaux enduits d'onguent ftyrax, qu'on recouvrira de compreffes imbibées d'eau-de-vie camphrée. Le chlorure de foude a été employé auffi avec beaucoup de fuccès; & M. Marjolin rapporte qu'un enfant chez lequel la gangrène occupoit toute l'épaiffeur de la joue & formoit une efchare de plus d'un pouce de diamètre, & qu'il n'avoit pas jugé convenable de cautérifer, fut panfé avec des bourdonnets de charpie imbibés de chlorure de foude étendu d'eau, & guérit parfaitement fans employer la future, bien que la plaie fût très-étendue : il a obfervé en outre que chaque fois que l'on touchoit les chairs avec cette fubftance elles prenoient une couleur blanche, & que l'odeur gangréneufe étoit inftantanément détruite.

On donne le confeil de faire coucher les enfans fur le côté malade pour favorifer l'écoulement de la falive, qui feroit avalée fans cette précaution & produiroit, par les propriétés délétères que lui communiquent les miafmes putrides que fourniffent les parties mortifiées, des accidens qui fe développent fouvent vers la fin de la maladie, nous voulons parler de la diarrhée colliquative. On a également recommandé, avec raifon, de faire fouvent dans la bouche des injections avec un mélange de décoction de quinquina & de miel rofat, ou bien avec un mélange d'eau d'orge & d'acide hydrochlorique dans la proportion d'un

demi-gros d'acide par once d'eau d'orge ; ces moyens doivent ſurtout être mis en uſage toutes les fois que les malades peuvent boire ou prendre quelque nourriture. Quant au gonflement pâteux, luiſant & peu douloureux que l'on obſerve autour des eſcbares, il eſt eſſentiellement atonique ; on doit donc les recouvrir avec des compreſſes trempées dans une décoction amère, aromatique ou alcoolique. Les topiques émolliens, s'ils étoient employés, ne feroient que favoriſer ſon développement.

Quoiqu'il ne ſoit pas démontré que cette gangrène ſoit contagieuſe, nous penſons qu'il eſt de la plus haute importance d'iſoler les enfans qui en ſont atteints, des autres enfans ſains ou attaqués d'autres maladies, à cauſe de l'odeur infecte des miaſmes qui ſe dégagent des parties malades ; mais, nous le répétons, on n'obtiendra jamais d'amélioration de cette nature dans les hôpitaux tant que l'adminiſtration n'en ſera pas confiée à des hommes dont la philanthropie pourra être éclairée par la connoiſſance des beſoins réels.

(Ch. Hennelle.)

STOMATORRHAGIE, ſ. f. (*Patholog. intern.*) *Stomatorrhagia*, de στομα, bouche, & de ῥηγνυμι, je romps. C'eſt le nom que Franck a donné à l'hémorragie provenant d'un point quelconque de la cavité de la bouche, ſoit que le ſang vienne des gencives, du voile du palais, de la face interne des joues, ſoit que les piliers, la luette, la langue & même le pharynx, le fourniſſent.

Quoique l'hémorragie de la bouche dépende le plus ſouvent de la léſion de quelques points de la membrane muqueuſe qui en revêt la ſurface, qui peut être, ou preſſée entre les dents pendant la maſtication ou pendant des convulſions, ou bleſſée par un corps étranger introduit dans ſa cavité, ou bien encore intéreſſée dans une opération chirurgicale telle que la ſection du filet, la réſection des parties ſéparées du voile du palais dans l'opération de la ſtaphyloraphie, l'ablation de la luette, des amygdales, d'une partie ou de la totalité de la langue ou même l'extraction d'une dent, on obſerve quelquefois cette eſpèce de ſtomatorrhagie dans le ſcorbut, dans la fièvre jaune, et chez les femmes, dans de certains cas de déviation des règles. On voit auſſi quelques perſonnes chez leſquelles cette hémorragie revêt le caractère périodique & ſe reproduit à des intervalles déterminés; dans ce cas, elle eſt toujours annoncée par une turgeſcence & une injection très-marquée de la membrane muqueuſe qui doit en être le ſiége, par des maux de tête, par des bourdonnemens dans les oreilles, & même des étourdiſſemens, qui ne ceſſent que quand le ſang coule; il arrive ſouvent que les malades, qui ont déjà, par expérience, la connoiſſance de la manière dont, chez eux, ceſſent ces ſymptômes, provoquent l'hémorragie, en diviſant avec un corps pointu, un cure-dent, par exemple, la membrane muqueuſe et les gencives elles-mêmes.

L'hémorragie de la bouche n'eſt preſque jamais conſidérable quand elle eſt le réſultat d'une exhalation ſeulement, mais il n'en eſt pas de même lorſqu'elle dépend d'une opération chirurgicale telle que celles qui ont été citées, en faiſant l'énumération des cauſes qui pouvoient y donner lieu. L'hémorragie cauſée par la ſection du filet ou par l'extraction d'une dent peut être aſſez conſidérable et durer aſſez long-temps pour produire un affoibliſſement inquiétant, et même la mort.

S'il eſt facile de diſtinguer une hémorragie de la bouche, quand le ſang coule en petite quantité, il n'en eſt pas de même quand l'hémorragie eſt conſidérable; quelquefois, dans ce dernier cas, le ſang, avalé en quantité et rendu par les vomiſſemens, a fait croire à des hémorragies de l'eſtomac ou des poumons; mais il ſuffiroit de faire pencher la tête en avant pour ſortir de doute, ſi les ſignes qui caractériſent l'hématémèſe & l'hémoptyſie, tels que le mucus, les alimens ou l'air, ne manquoient dans les cas de ſtomatorrhagie.

Quant au traitement de cette maladie, il varie ſuivant les cas; ſi elle eſt accidentelle, on peut la combattre par des collutoires aſtringens, tels que l'eau froide ſimple ou acidulée avec du vinaigre ou l'acide ſulfurique; ſi elle eſt produite par l'extraction d'une dent, on eſt quelquefois forcé de boucher l'alvéole avec de la cire, ou de cautériſer avec un ſtylet rougi à blanc. Celle qui eſt dépendante de la déviation des règles doit être combattue par les moyens propres à rappeler les menſtrues à leur ſiége naturel; mais quand elle eſt devenue habituelle, elle ceſſe d'être une maladie, & ſon interruption en deviendroit une; il faut donc, dans ce cas, non-ſeulement ſe garder de la ſupprimer, mais encore il convient d'y ſuppléer par des applications de ſangſues dans la bouche même, s'il ſurvient des accidens qu'on puiſſe attribuer à ſon interruption. (Ch. Hennelle.)

STOMO-GASTRIQUE, adj. (*Anat.*) *Stomogaſtricus*. Mot employé par le prof. Chauſſier, pour déſigner l'artère *coronaire ſtomachique* ou *gaſtrique ſupérieure*, parce qu'elle avoiſine l'orifice cardiaque de cet organe. (*Voyez* Cœliaque & Coronaire dans le *Dictionnaire d'Anatomie*.)

STORAX, ſ. m. (*Bot.*, *Mat. méd.*) (*Voyez* Styrax.)

STORYNE, ſ. f. (*Inſtr. de chir.*) Suivant Arétée, les Anciens ſe ſervoient pour tirer du

ſang du nez, d'un inſtrument qu'ils nommoient *στορυνη*, d'où on en fait le mot *ſtoryne*, aujourd'hui peu uſité.

STRABISME, ſ. m. (*Pathol.*) *Strabiſmus*, de *στραϐος*, louche. On donne ce nom à une diſpoſition vicieuſe des organes de la vue, dans laquelle les axes optiques, au lieu d'être ſimultanément dirigés vers le même objet, ſont, au contraire, divergens, ou plus convergens qu'il ne conviendroit, eu égard à la diſtance à laquelle eſt placé le corps que l'on regarde. On prétend avoir auſſi obſervé un ſtrabiſme *vertical*, c'eſt-à-dire dans lequel l'un des axes oculaires étant horizontal, l'autre étoit obliquement dirigé de haut en bas ou réciproquement. Au ſurplus, comme cette mauvaiſe diſpoſition des yeux tient uniquement à un défaut de concordance dans l'action des muſcles deſtinés à mouvoir ces organes, on conçoit qu'il peut y avoir pluſieurs variétés de ſtrabiſme; cependant le plus commun eſt celui que l'on nomme *convergent* ou *divergent*. Quelques perſonnes ont penſé que cette maladie pouvoit affecter les deux yeux à la fois; mais pour ſe convaincre du peu de fondement de cette opinion, il ſuffit de réfléchir à la définition du mot *ſtrabiſme*, & bientôt on ſera convaincu qu'il eſt auſſi impoſſible de *loucher* des deux yeux en même temps qu'il ſeroit impoſſible de le faire avec un ſeul œil.

Parmi les cauſes les plus générales du ſtrabiſme habituel, on a rangé, 1°. l'inégalité dans la force des muſcles moteurs des yeux; 2°. une différence dans la force reſpective de ces organes; 3°. l'habitude de regarder les objets de très-près; 4°. une ſituation vicieuſe de la cornée, eu égard à l'axe de l'œil, réſultant d'un manque de concordance dans l'inſertion des nerfs optiques; mais de fortes raiſons portent à croire que cette dernière cauſe ne peut être admiſe. Quelle que ſoit, au ſurplus, la véritable cauſe du ſtrabiſme, il peut être *ſymptomatique* ou *eſſentiel*, *paſſager* ou *permanent*, *congénial* ou *acquis*. Dans l'apoplexie, l'épilepſie, les convulſions, l'ivreſſe, le ſtrabiſme n'eſt réellement qu'un ſymptôme, & communément il diſparoît avec la cauſe qui l'a fait naître; cependant beaucoup d'exemples prouvent que ſouvent il a ſubſiſté à la ſuite de convulſions. Quant au ſtrabiſme eſſentiel, comme il tient à un vice de l'organiſation, il doit généralement être permanent: c'eſt celui que l'on remarque le plus ordinairement chez les enfans qui paroiſſent ne l'avoir contracté que par ſuite de la direction vicieuſe dans laquelle ils recevoient la lumière lorſqu'ils étoient dans leur berceau.

Le développement du ſtrabiſme eſt ordinairement accompagné de diplopie, & ce n'eſt qu'au bout d'un certain temps que la duplicité des objets ceſſe. C'eſt, au reſte, un fait dont il eſt facile de ſe convaincre lorſqu'en preſſant latéralement, avec le doigt, l'un des deux yeux, on change la direction de ſon axe optique; les parties de la rétine qui ſe trouvent alors impreſſionnées n'étant plus celles qui dans l'état naturel l'étoient de la même manière, il en réſulte une double image.

Une queſtion importante eſt celle-ci: Peut-on guérir le ſtrabiſme eſſentiel, congénial ou acquis? Les moyens que l'on a juſqu'à préſent propoſés pour remédier à cette diſpoſition vicieuſe de l'organe de la vue ſont ingénieux, mais peu efficaces: ils ont tous eu pour but de rétablir entre les axes optiques la coïncidence de leurs mouvemens; à cet effet on a imaginé des maſques, des hémiſphères concaves, des tubes noircis, qui, placés devant les yeux & percés d'un petit trou dans l'endroit correſpondant à la pupille, forcent à diriger ſimultanément les deux yeux vers le point que l'on veut regarder. Il eſt clair que dans l'uſage de l'un quelconque de ces moyens, le point eſſentiel eſt de placer les pupilles artificielles avec une préciſion extrême, ſans quoi, loin de guérir la maladie, il ne pourroit que l'aggraver: quelquefois auſſi on a conſeillé des béſicles à miroirs qui, par la gêne qu'elles produiſent, engagent à ramener l'œil dans ſa direction naturelle. Enfin, dans le ſtrabiſme dépendant de la foibleſſe de l'un des yeux, on a penſé que l'on parviendroit à remédier à la déviation des axes optiques en fortifiant d'une part l'œil foible, & de l'autre en affoibliſſant l'œil fort; ce à quoi on eſpéroit parvenir en couvrant ce dernier, & en forçant ainſi le malade à ſe ſervir excluſivement du premier. Il eſt ſans doute inutile de dire que dans les circonſtances où l'on pourroit regarder la paralyſie, ou l'état convulſif des muſcles de l'œil comme la cauſe du ſtrabiſme, ce ſeroit alors contre ces affections principales qu'il faudroit diriger le mode de traitement.

(Thil. *a.*)

STRAMOINE, ſ. f. (*Bot.*, *Mat. méd.*) *Datura ſtramonium*. Cette plante, que l'on connoît auſſi ſous le nom de *pomme épineuſe*, appartient à la famille des Solanées. Elle eſt originaire d'Amérique, & naturaliſée en France avec tant de profuſion qu'elle y paroît indigène: elle fleurit en juin & juillet, & ſe trouve abondamment dans les lieux cultivés & au voiſinage des habitations. Toutes les parties de cette plante répandent une odeur très-déſagréable & vireuſe, odeur qui devient beaucoup plus ſenſible ſi on froiſſe quelques parties entre les doigts.

Les parties de cette plante que l'on emploie en médecine ſont la tige & les feuilles, que l'on adminiſtre en poudre à la doſe de deux à ſix grains, incorporés à du ſucre en poudre à la doſe de deux grains. Ce médicament peut être adminiſtré pendant très-long-temps ſans rien changer dans l'exercice des fonctions; mais il faut cependant en ſuivre les effets avec ſoin, car dès qu'il commence à porter ſon action ſur le cerveau, on doit redouter une foule d'accidens plus ou moins

graves, qui se succèdent de la manière suivante: d'abord le malade se plaint d'étourdissemens, de pesanteur de tête; sa figure devient rouge & sa pupille est sensiblement dilatée; si la dose est augmentée, alors tous les appareils ressentent son action, le malade éprouve de la sécheresse à la gorge avec soif extrême, le pouls est très-irrégulier, & passe en peu de temps de l'état de plénitude à l'état de foiblesse; ou il est successivement fréquent, irrégulier, petit ou intermittent; des sueurs abondantes surviennent, ou quelquefois des démangeaisons à la peau, des éruptions ou un ptyalisme très-abondant; l'appétit est plutôt augmenté que diminué; les digestions troublées occasionnent de la diarrhée ou une constipation des plus opiniâtres, & pendant que ces effets organiques ont lieu, le malade éprouve une congestion vers le cerveau qui détermine une foule de phénomènes, tels que la perversion des sens, la perte de la vue & de l'ouïe, l'engourdissement des muscles soumis à la volonté, symptômes qui sont bientôt suivis d'un délire furieux, de convulsions ou de paralysie.

Quoi qu'il en soit, on a obtenu beaucoup de succès de l'emploi de ce médicament dans le traitement des vésanies, des convulsions, de différentes affections spasmodiques, & notamment de l'épilepsie; mais si le *stramonium* offre à l'art de guérir un puissant moyen, son application demande la plus grande prudence.

(CH. HENNELLE.)

STRANGULATION, s. f. (*Pathol. & Méd. lég.*) On donne spécialement, en pathologie & en médecine légale, le nom de *strangulation* (du mot latin *strangulatio*, étranglement) au genre de mort produit par une forte constriction exercée autour du cou. Ce genre de mort peut être le résultat du suicide ou de l'homicide; il est le plus communément exécuté à l'aide d'un lien fortement serré autour du cou, &, dans ce cas, il peut y avoir simple constriction, ou de plus, suspension; la strangulation peut d'ailleurs être exercée d'une autre manière encore; c'est ainsi, par exemple, que Littre a rapporté l'observation d'une femme que deux hommes avoient étranglée en lui serrant le cou avec les mains.

Les phénomènes que produit la strangulation simple sont fort analogues à ceux qui s'observent dans la suspension; seulement, dans ce dernier cas, le poids du corps, les violences exercées par le bourreau ou par les assassins, pendant ou après la pendaison, peuvent déterminer d'autres lésions que celles qui se remarquent communément lorsque le cou a été soumis à une constriction simple, sans suspension.

On a beaucoup disputé sur la manière dont la mort avoit lieu, soit dans la strangulation, soit dans la pendaison. Les modernes sont loin d'être parfaitement d'accord entre eux sur ce point; il paroît cependant naturel d'inférer de leurs recherches que la suspension de la respiration par l'occlusion des voies aériennes, à laquelle s'ajoute le plus souvent une congestion cérébrale plus ou moins marquée, est la cause la plus ordinaire de la mort par strangulation & par suspension, en sorte que ce genre de mort doit être rapporté à l'asphyxie, & en partie aussi, dans beaucoup de cas, à l'apoplexie.

Hâtons-nous d'ajouter que dans la pendaison, & même dans quelques cas de strangulation portée à un degré extrême, la lésion de la moelle épinière peut, seule, causer directement la mort, par la suspension subite de l'innervation. Quant à l'opinion du Dr. Foderé sur la part que peuvent prendre à la suppression des fonctions vitales, les nerfs de la huitième paire étreints par le lien, & à celle plus nouvellement exprimée de la production de la mort par syncope en pareil cas, il est plus difficile d'admettre ou de rejeter sans un examen suffisant une théorie qui ne repose guère que sur des preuves négatives. Mais entrons dans quelques détails, & appuyons sur des faits l'explication que nous avons donnée de la mort par strangulation.

1°. *Phénomènes observés sur le vivant.* Tout le monde sait que les premiers effets d'une constriction un peu forte du cou sont tous des indices d'une congestion cérébro-faciale: la face rougit & devient violette, la langue se tuméfie, les yeux s'injectent, larmoient, & deviennent saillans, la vue s'obscurcit, des étincelles apparaissent, la tête s'embarrasse, la connoissance se perd, un état de stupeur apoplectique survient; de plus, lorsqu'il y a suspension, on observe souvent une érection du pénis qui persiste après la mort, & qui est même accompagnée de l'excrétion du sperme. La mort survient comme dans l'asphyxie & l'apoplexie, c'est-à-dire que la respiration cesse, & que bientôt la circulation, l'innervation & toutes les fonctions qui en dépendent, s'arrêtent. Si la strangulation n'a point été trop prolongée, & surtout si des lésions graves n'ont point été déterminées par la constriction du lien, par le poids du corps, par les mouvemens imprimés à la tête ou au corps, comme cela se voit surtout dans la suspension, la mort peut n'être qu'apparente; les auteurs citent plusieurs exemples d'individus rappelés à la vie après avoir été pendus ou simplement étranglés. C'est ainsi que Morgagni rapporte l'observation d'une femme étranglée, au moyen d'un drap tordu autour du cou, par des assassins, qui la laissèrent pour morte, & qui fut rappelée à la vie par la saignée, après être restée plusieurs heures privée de sentiment & de mouvement, la face gonflée & livide, la bouche remplie d'écume, &c. C'est encore ainsi que Wepfer cite l'exemple d'un homme & d'une femme qui survécurent au supplice de la corde; le premier

affirmoit n'avoir éprouvé aucune ſenſation douloureuſe, & étoit reſté pluſieurs heures comme enſeveli dans un profond ſommeil; la femme étoit tombée dans un état apoplectique & avoit perdu complétement le ſouvenir de ce qu'elle avoit éprouvé.

2°. *Recherches anatomiques.* Un des réſultats les plus remarquables des recherches & des expériences des modernes, & notamment de celles de MM. Eſquirol & Orfila, eſt que le lien à l'aide duquel s'opère ordinairement la ſtrangulation ou la ſuſpenſion, laiſſe des traces à peu près ſemblables ſur le cou, ſoit que l'individu ait été étranglé vivant, ſoit que l'on ait pendu ſeulement le cadavre.

En effet, dans l'un et l'autre cas, d'après M. Orfila, la peau offre preſque toujours la même altération au niveau du ſillon; elle eſt jaunâtre, deſſéchée, tranſlucide, ſemblable à du parchemin; le tiſſu cellulaire ſous-cutané eſt ſec, blanchâtre, filamenteux, *rarement* ecchymoſé, lorſque la ſuſpenſion a été opérée pendant la vie, jamais, lorſqu'elle a eu lieu après la mort. Le peaucier, les muſcles ſus et ſous-hyoïdiens, s'offrent ordinairement dans l'état normal. On rencontre cependant quelquefois des ecchymoſes; bien plus, M. Orfila lui-même a trouvé ſur le cadavre d'un individu qui s'étoit pendu, une aſſez grande quantité de ſang épanché à la partie *poſtérieure* du cou, ſous les muſcles trapèzes, ſplénius, & dans leur épaiſſeur ainſi que dans le tiſſu des complexus. Outre ces léſions, lorſqu'il y a eu ſuſpenſion, & ſurtout lorſque des violences extérieures ont été imprimées au corps pendant la pendaiſon, on peut rencontrer des fractures de l'os hyoïde, du larynx, de la ſeconde vertèbre du cou, la luxation ou la fracture de l'apophyſe odontoïde de cette vertèbre, la diduction des ſurfaces articulaires, l'arrachement des ligamens qui uniſſent les deux premières vertèbres, &c.

Dans un grand nombre de cas, le cadavre offre l'état propre aux aſphyxiés; le ſang conſerve ſa liquidité; l'encéphale & les poumons ſont gorgés de ſang noir; on trouve auſſi fréquemment de l'écume ſanguinolente dans la trachée & les bronches. Il eſt cependant des cas où l'on ne rencontre aucune trace de léſion autre que l'impreſſion de la corde. M. Eſquirol rapporte notamment l'obſervation d'une femme aliénée qui ſe pendit, & ſur le cadavre de laquelle on n'obſerva aucune des léſions propres à ce genre de mort. M. Orfila a vu la même choſe. Dans ces cas, doit-on admettre que la mort a pu avoir lieu par ſyncope? Il eſt clair que cette opinion ne repoſe que ſur des preuves négatives, & que tout au plus peut-on la regarder comme aſſez vraiſemblable. Mais, il eſt une autre cauſe de mort qui paroît appuyée ſur des argumens plus ſolides; je veux parler de celle qui conſiſte dans la ſuppreſſion ſubite de l'innervation par léſion de la moelle épinière. Quelques expérimentateurs avoient déjà fait obſerver que l'on pouvoit donner la mort à certains animaux, tels que les lapins, les chats, en tirant bruſquement en ſens inverſe leur tête & leur queue: chez ces animaux, en effet, l'articulation atloïdo-axoïdienne eſt aſſez foible pour céder à cette traction, & pour permettre le tiraillement de la moelle épinière. M. Anſiaux, de Liége, a vu ſur le cadavre d'une femme qui s'étoit pendue dans ſon grenier, un diaſtaſis de l'articulation des maſſes latérales de l'atlas & de l'axis, avec rupture du ligament poſtérieur, qui lui a paru pouvoir permettre dans ce cas l'explication de la mort par la léſion de la moelle épinière. Nul doute, d'ailleurs, que cette explication ne puiſſe convenir aux cas où l'on trouve luxée ou fracturée l'apophyſe odontoïde de l'axis. Enfin M. Foderé avoit émi l'opinion que la conſtriction des nerfs de la huitième paire pouvoit avoir part à la mort des pendus: il eſt vrai que la ligature de ces nerfs, toujours mortelle, d'après Legallois, produit l'aſphyxie par occluſion de la glotte, & peut-être auſſi par paralyſie des poumons; mais la rapidité de la mort des pendus & la manière dont elle s'opère ne paroiſſent pas favorables à l'opinion de M. Foderé.

D'ailleurs, tout en reconnoiſſant avec M. Orfila, que la cauſe générale & directe de la mort par ſtrangulation & par ſuſpenſion conſiſte dans l'interception du paſſage de l'air dans la trachée, on doit admettre que la conſtriction générale des vaiſſeaux & des nerfs du cou doit concourir à hâter la mort, ſurtout en ce qu'elle produit la ſtaſe & la rétention du ſang veineux dans l'encéphale & ſes dépendances.

3°. *Traitement de l'aſphyxie par ſtrangulation.* Nous avons vu précédemment que des individus étranglés & pendus avoient pu être rappelés à la vie par des moyens convenables. La ſaignée occupe le premier rang parmi ces moyens; en effet, il exiſte ordinairement chez les individus dont il s'agit, un état de congeſtion cérébrale, & même de congeſtion cardiaque & pulmonaire qui indique évidemment l'emploi de ce remède héroïque. L'expérience d'ailleurs a prononcé ſur ſon utilité, & lui ſeul a ſuffi pour rendre la vie à pluſieurs ſujets pendus ou étranglés. On doit, en outre, faire concourir au but qu'on ſe propoſe tous les procédés en uſage dans les cas d'aſphyxie, tels que les frictions, l'inſufflation pulmonaire, l'électricité, le galvaniſme, &c. La trachéotomie même peut-être tentée, & M. Orfila n'héſite point à dire qu'il regarde cette opération comme un excellent moyen de prévenir la mort dans un cas de ſuſpenſion ſans léſion de la moelle épinière.

Quand la ſtrangulation n'a été que momentanée, il ſuffit d'enlever le lien qui comprime le cou pour rendre la ſanté au patient. Je me ſuis pendu, moi-même, à l'âge de ſept ans, & déjà,

ſans avoir eu guère d'autre ſouffrance qu'une grande frayeur & un ſentiment de froiſſement à la peau du cou, je commençais à perdre connoiſſance, lorſque le haſard amena ma mère à mon ſecours, qui ſe hâta de me décrocher & de m'enlever le ruban de fil qui me ſerroit le cou. Ma figure, rouge & bouffie pendant la ſuſpenſion, devint pâle immédiatement après (probablement par l'effet d'un reſte de terreur), & la peau de mon cou reſta froiſſée & ridée dans le lieu où le ruban avoit été appliqué, mais ſans ecchymoſe.

4°. *Queſtion médico-légale.* M. Orfila penſe que l'on peut réduire aux deux problêmes ſuivans, les queſtions médico-légales relatives à la ſtrangulation : A. des traces de conſtriction ou un lien exiſtant à la région du cou, déterminer ſi la ſtrangulation a été exécutée, ou non, du vivant de l'individu ; B. ſi la ſtrangulation a eu lieu du vivant de l'individu, rechercher ſi elle eſt le réſultat de l'homicide ou du ſuicide.

1er. Problême. *La ſtrangulation a-t-elle été opérée avant ou après la mort?* Voici les ſignes donnés par Michel Alberti (*Syſtema juriſpr. med.* tom. I, pag. 224) comme caractériſtiques de la mort opérée par ſtrangulation & par ſuſpenſion : *Vivi ſuſpenſi habent veſtigia funis in collo conſtricti, circulo aliquo ſublivido, ſuggillato, imò rimâ & fiſſurâ arctius intrà cutem penetrante & circumductâ, ut & quandoque planè alicubi inciſâ; circà hanc funis lineonam & circulum reliqua cutis eſt contracta, rigida, imò irregulariter rugoſa: lingua eſt tumida, intrà dentes depreſſa, livida, aut dentibus inciſa, aut contorta, adeſt ſpuma ante os, aut ſpuma in faucibus ſanguinolenta, aut mucilago ſanguinolenta è naribus effluit : oculi quidem concavi, ſed præter ſolitum tumidi ſunt & ſemi-clauſi, rarius etiam cartilagines glottidis & epiglottidis depreſſæ, diſtortæ, laceræ & contritæ ſunt : vertebræ colli præcipuè tunc luxatæ reperiuntur, quando ejusmodi homines ſub manibus alterius, aut carnificis ſuſpenſi fuerunt, qui pro accelerandâ ſuffocatione caput antrorſum deprimere ſolet, ut propterea colli vertebræ luxentur : labia ſunt tumida & livida, totum corpus æqualiter riget, digiti ſunt contracti & in apicibus lividi, imò brachia & crura ſunt livida; in pulmonibus præcipuè deprehenduntur ſigna ſtrangulationis, ut & in corde & dextro imprimis ventriculo, nec non in cerebro, ſigna vel extravaſati ſanguinis obſervantur, vel vaſa ſanguifera valdè turgida ſunt; diaphragma in ſuſpenſis ut plurimùm verſus thoracem retrahitur.* Tous ces ſignes, ajoute le même auteur, manquent lorſque la ſuſpenſion a été opérée après la mort.

On s'eſt toujours, depuis Michel Alberti, ſervi à peu près des mêmes caractères pour établir le diagnoſtic de la ſuſpenſion pendant la vie ; &, en effet, à quelques exceptions près, la réunion des principaux ſignes que nous venons d'énumérer ſuffit pour porter un jugement aſſuré ; mais cette réunion eſt moins commune qu'on ne le croyoit, & MM. Eſquirol & Orfila ont démontré, par des faits, que ces ſignes pouvoient tous, ou pour la plupart, manquer chez des individus pendus vivans ; en ſorte que, d'après les recherches de ces ſavans, l'abſence des caractères indiqués ne ſuffit pas pour affirmer que la ſuſpenſion n'a pu être opérée pendant la vie. Après avoir, dans ſon excellent article Strangulation du *Nouveau Dictionnaire de médecine*, paſſé ſucceſſivement en revue les ſignes expoſés par l'auteur que nous avons cité, M. Orfila réſume ainſi les concluſions qu'il croit pouvoir tirer de cet examen critique : 1°. des ecchymoſes (qui malheureuſement s'obſervent rarement) à la région cervicale, antérieure ou poſtérieure, coïncidant avec la préſence d'un lien ou d'un ſillon dans cette région, permettent d'affirmer (lorſqu'il n'exiſte aucune trace de putréfaction) qu'une violence a été exercée ſur cette partie pendant la vie, & donne preſque la certitude qu'il y a eu ſtrangulation, ſurtout s'il s'y joint l'état de la face que nous avons décrit précédemment, de l'écume dans les voies aériennes, & des traces d'une éjaculation récente; 2°. l'abſence de ces ſignes ne permet pas d'affirmer que l'individu avoit ceſſé d'exiſter au moment de la ſuſpenſion, à moins qu'on ne trouve ſur lui des bleſſures néceſſairement & promptement mortelles, encore pourroit-on ſoupçonner qu'elles ont été faites pour accélérer la mort.

2me. Problême. *La ſtrangulation eſt-elle le réſultat du ſuicide ou de l'homicide?* Après s'être aſſuré, autant que poſſible, que l'individu a été pendu vivant, & qu'il n'a pu ſuccomber à aucun autre genre de mort, comme bleſſure grave du cœur par un inſtrument piquant, empoiſonnement, &c., reſte encore à décider s'il y a eu ſuicide ou homicide. Lorſqu'on trouve des déſordres graves & étendus dans les parties molles, & ſurtout dans les parties dures qui compoſent le cou, il devient très-probable qu'il y a eu homicide. Cependant M. Orfila a vu l'os hyoïde fracturé & un épanchement de ſang conſidérable exiſtant à la partie poſtérieure du cou, chez un individu qui s'étoit pendu lui-même ; &, dans un cas analogue, M. Anſiaux, de Liége, a obſervé, comme nous l'avons dit plus haut, un diaſtaſis de l'articulation bi-latérale des deux premières vertèbres du cou. Quant à l'opinion de quelques auteurs qui ont cru qu'il étoit impoſſible que le ſuicide eût lieu par ſtrangulation ſans ſuſpenſion, des faits avérés démontrent que dans ce cas la ſtrangulation a pu être portée au degré ſuffiſant pour produire la mort, lorſque l'individu qui cherchoit à ſe détruire s'eſt ſervi d'une ſorte de tourniquet pour ſerrer le lien, ou a employé quelqu'autre procédé analogue. L'exiſtence d'un double ſillon, l'un oblique & l'autre tranſverſal, n'eſt pas plus propre à répandre quelque lumière ſur ce point ; car, d'une

part

part, on a remarqué ces deux sillons chez des individus qui s'étoient pendus volontairement, &, d'autre part, il peut n'exister qu'un sillon transversal dans le cas de suspension, lorsque le nœud de la corde est placé en avant au lieu d'être en arrière.

Il ne faut pas perdre de vue, en pareil cas, qu'on a observé chez des individus qui s'étoient suicidés par strangulation ou par suspension, les traces des violences (meurtrissures de la face, plaies à la tête, &c.) que ces individus avoient exercées sur eux-mêmes avant de se pendre; en sorte qu'il ne faudroit pas se hâter de conclure, d'après de pareils vestiges, qu'il y a eu homicide plutôt que suicide.

5°. *Résumé général.* De tout ce que nous avons dit dans cet article, il résulte, 1°. que les phénomènes qui accompagnent la strangulation, les moyens qui combattent avec succès les effets fâcheux qu'elle produit, les lésions cadavériques qu'elle laisse après elle, concourent à prouver que la mort est due en général, sauf les cas où la moelle épinière est lésée, à une *asphyxie* déterminée par l'occlusion des voies aériennes, & de plus, dans un grand nombre de circonstances, à un degré plus ou moins intense d'*apoplexie*, ou mieux de congestion cérébrale & pulmonaire; 2°. que la réunion des principaux signes donnés par les auteurs comme caractères de la suspension opérée pendant la vie, tels que lividité de la face, tuméfaction de la langue, écume à la bouche & dans les voies aériennes, lividité des extrémités, érection du pénis, éjaculation du sperme, &c., suffit en effet, lorsque d'ailleurs la trace du lien autour du cou existe, pour établir qu'un individu a été pendu vivant; 3°. que pour décider si la mort par strangulation est le résultat du suicide ou de l'homicide, il faut avoir égard à toutes les circonstances qu'on a coutume d'examiner en pareil cas, & de plus, à la nature & à l'étendue des lésions qui existent sur le cadavre; en sorte que s'il y a, par exemple, luxation ou fracture des vertèbres, il est difficile de ne pas admettre que la mort a été produite par un homicide.

(GIBERT.)

STRANGULATION UTÉRINE. (*Pathol.*) On donne quelquefois le nom de *strangulation*, au sentiment de suffocation qui pendant les attaques d'hystérie se manifeste souvent.

STRANGURIE, s. f. (*Path.*) *Stranguria*, στραγξ, goutte, ουρον, urine. Emission des urines qui se fait goutte à goutte avec douleur, sentiment de cuisson & ténesme du col de la vessie. La strangurie ne constitue point une maladie essentielle; elle est toujours le symptôme d'une irritation inflammatoire de la vessie & des voies urinaires; elle diffère de la dysurie, qui a le plus ordinairement lieu sans douleurs, & qui suppose toujours un obstacle mécanique à la sortie des urines. (L. J. R.)

STRASBOURG (Faculté de médecine de) (1). Cette ville, autrefois capitale de l'Alsace, est maintenant le chef-lieu du département du Bas-Rhin. Elle étoit déjà célèbre par la culture des sciences & des lettres au milieu du seizième siècle, lorsque l'empereur Maximilien II y fonda une académie avec ses quatre facultés; un autre souverain (Ferdinand II) érigea cette Académie en Université, & la dota en même temps de tous les priviléges dont jouissoient alors les établissemens de ce genre.

En 1681, époque de la réunion de Strasbourg à la France, l'Université fut confirmée dans tous ses droits & priviléges. Elle s'est montrée digne de cette faveur, par ses travaux & les hommes célèbres qu'elle a produits dans la plupart des branches des connoissances humaines. L'ancienne Faculté de médecine de cette ville, qui comptoit un grand nombre d'étudians étrangers, accrut beaucoup la renommée de l'Université : des disciples, tels que Roederer, Meckel, Camper, Osiander, devenus ensuite eux-mêmes de célèbres professeurs, parlent assez haut en faveur de l'école au sein de laquelle ils avoient puisé les premiers élémens de leur art. Il faut toutefois mentionner ici une particularité, qui, ajoutée au zèle et au talent des professeurs, explique l'affluence de leurs auditeurs, c'est que les grades qu'ils conféroient donnoient alors le droit d'exercer la médecine dans presque toutes les parties de l'Allemagne.

Supprimée comme tous les établissemens universitaires & académiques par la tourmente révolutionnaire, qui détruisoit au lieu de réformer, la Faculté de médecine de Strasbourg fut rétablie par la loi du 14 frimaire an III (4 décembre 1795), qui institua en France trois Ecoles de santé (celles de Paris, de Montpellier & de Strasbourg), pour remplacer l'ancien enseignement médical. Ce nom d'*Ecoles de santé*, très-insignifiant, puisque c'étoit moins l'homme sain que l'homme malade qui y étoit l'objet de l'enseignement, ne tarda pas à être remplacé par la dénomination plus appropriée d'*Ecoles spéciales de médecine*. Il n'entre point dans notre sujet d'exposer ici le vaste plan & l'organisation de ces établissemens, si supérieurs aux anciennes Facultés, & qui ont été pour la France une source de gloire & d'utilité publiques; il nous suffit de dire qu'elles ont parfaitement répondu aux besoins de la science

(1) Nous devons faire remarquer que cet article, qui semble sortir du plan de cet ouvrage, est le complément obligé d'un autre que feu M. *Moreau de la Sarthe* a fait insérer dans le volume XII^e. (*Voyez* l'article PARIS (Ecole de médecine de).

& aux vœux de tous les hommes éclairés qui sentoient vivement la nécessité d'une réforme. Les vues élevées qui avoient présidé à la fondation des Ecoles de Vienne, de Pavie, d'Edimbourg, de Goettingue, furent considérablement agrandies dans les nouveaux établissemens français.

L'empire, qui, pour se donner un vernis d'ancienneté & de noblesse, sembloit s'attacher à faire revivre, sinon les institutions de l'ancienne monarchie, du moins leurs noms & parfois leurs *us & coutumes*, institua en 1808 une *Université de France*, dont les Ecoles spéciales de médecine relevoient immédiatement. Sous les anciennes dénominations de *Facultés de médecine*, elles firent partie des nouvelles Académies. Il n'y eut d'ailleurs presqu'aucun changement dans l'organisation primitive des écoles dites *spéciales*; cette organisation étoit la même dans toute la France; il n'y avoit de différence que dans le nombre des professeurs attachés à chaque établissement & dans quelques dispositions locales de peu d'importance. Le but de cet article est principalement de faire connoître les particularités que présente la Faculté de Strasbourg, les perfectionnemens & les améliorations qui ont été apportés dans son enseignement depuis la restauration de l'Université & des Académies. Nous espérons pouvoir atteindre ce but à l'aide des renseignemens qui nous ont été communiqués par une personne à laquelle nous témoignons ici notre sincère reconnoissance.

La Faculté de médecine de Strasbourg qui, dès sa création, se fit remarquer par ses travaux sur l'*anatomie pathologique*, sollicita & obtint, en 1819, de la commission de l'instruction publique, l'établissement d'une chaire spéciale sur cette importante partie de la science médicale. Une pareille chaire, dont l'utilité ne peut être contestée, est encore à desirer, nous le disons à regret, dans les deux autres Facultés de notre pays : elle est occupée à Strasbourg par le célèbre Lobstein, qui vient tout récemment de publier le premier volume d'un grand ouvrage, avec planches, sur l'*anatomie pathologique*. C'est au zèle de ce laborieux professeur, qui fut long-temps chef des travaux anatomiques, qu'on doit en grande partie la belle collection des pièces pathologiques que les connoisseurs admirent dans le Musée de la Faculté dont il s'agit.

Un autre avantage que l'Ecole de Strasbourg a sur celles de Paris & de Montpellier, consiste dans l'institution d'une clinique interne d'accouchemens destinée aux élèves, plus heureux sous ce rapport que leurs condisciples des deux autres Facultés; en effet, les hospices de la Maternité leur sont absolument interdits, par respect pour la décence & les mœurs, comme si les femmes en couches devoient être placées dans une catégorie différente de celles des autres femmes admises dans les cliniques accessibles à tous les élèves. M. Delpech vient de signaler avec courage cette lacune, comme la cause d'une déplorable ignorance & d'accidens funestes dans les départemens du Midi; nous réunissons notre voix à la sienne, pour solliciter une amélioration si urgente, dont Strasbourg a donné l'exemple. Cent femmes environ sont admises chaque année dans les salles de la clinique dont il s'agit. Les élèves s'y livrent à la pratique des accouchemens sous les yeux du prof. Flamant, l'un des accoucheurs les plus distingués de France, lequel leur enseigne aussi à connoître & à traiter les maladies particulières aux femmes en couches, & celles qui affectent les nouveau-nés; ils sont en outre admis à observer les cas les plus intéressans de l'école de la Maternité, établie dans le même hospice pour l'instruction des sages-femmes. Cette dernière école pratique est, à ce qu'il paroît, une des plus anciennes de France, puisqu'elle compte plus d'un siècle d'existence. On y reçoit chaque année une centaine de femmes enceintes.

Par décision du conseil royal de l'instruction publique, qui date également de 1819, un cours spécial sur les *maladies épidémiques*, que la Faculté de médecine de Strasbourg avoit depuis long-temps créé dans son sein, a été autorisé & réuni à la chaire de *médecine légale*, dont est chargé le savant professeur Fodéré, qui a écrit sur les deux matières qu'il professe, des ouvrages fort étendus.

Après avoir indiqué ce que l'instruction offroit de particulier dans la Faculté de médecine de Strasbourg, parlons succinctement de son matériel ou des moyens d'études qui sont à la disposition des élèves.

La bibliothèque se compose de douze mille volumes, qui se trouvent réunis & mis en ordre d'après l'analogie des matières dont ils traitent; des catalogues faits avec une grande exactitude facilitent les recherches de ceux qui se livrent à l'étude : facilité qu'on ne trouve pas toujours dans les bibliothèques de la capitale elle-même. Il paroît que les livres qui composent cette bibliothèque ont été choisis avec discernement, & que leur nombre augmente chaque jour par la munificence de l'Université & les dons volontaires des auteurs.

Un laboratoire de chimie, muni des appareils & des réactifs propres aux expériences, un cabinet de physique, une collection de substances médicamenteuses, enfin, un arsenal de chirurgie, offrent aux élèves des moyens de se perfectionner dans les diverses parties de l'art qu'ils étudient, & de grandes facilités pour approfondir l'une ou l'autre des branches auxquelles ils ont résolu de se livrer spécialement.

Le Musée anatomique de Strasbourg est très-riche, puisqu'il renferme plus de quatre mille pièces bien préparées & bien conservées. La moitié de ces pièces est relative à l'*anatomie proprement dite*, & sert aux démonstrations du cours d'anatomie, concurremment avec les préparations

fraîches & récentes. L'autre moitié ſe compoſe de diverſes léſions organiques, recueillies & conſervées par des moyens connus. Ce ſont autant de matériaux pour le cours d'anatomie pathologique établi dans cette Faculté. A la fin de ce cours, le profeſſeur fait une démonſtration générale & ſuccincte de toutes les pièces qui forment la collection.

Parmi ces pièces, les unes ſont accompagnées de l'hiſtoire abrégée de la maladie dont elles ſemblent avoir été le réſultat; les autres ſont enrichies de deſſins coloriés, qui donnent une idée plus ou moins exacte des organes malades pendant la vie ou au moment de la mort.

L'amphithéâtre d'anatomie de la Faculté de médecine de Strasbourg eſt placé dans un bâtiment attenant au grand hôpital civil, dans lequel ſe trouvent réunies les trois cliniques & l'école de la Maternité : diſpoſition qui facilite les travaux des élèves, & d'où il réſulte pour eux une grande économie de temps.

Environ trois cents cadavres, non compris ceux des enfans, ſont annuellement conſacrés aux diſſections, aux opérations de chirurgie & aux recherches d'anatomie pathologique; les cas intéreſſans qu'ils préſentent ſont recueillis avec ſoin & placés dans le Muſéum anatomique, quand ils en paroiſſent dignes.

Le jardin de botanique renferme plus de quatre mille cinq cents eſpèces de plantes, qu'on peut rapporter à douze cents genres, qui ſervent aux démonſtrations. Ce jardin eſt diſpoſé d'après la méthode naturelle de Bernard de Juſſieu. Cent trente-quatre familles naturelles s'y trouvent repréſentées par un plus ou moins grand nombre de genres & d'eſpèces. Il eſt à peine néceſſaire de dire que les plantes médicinales y tiennent le premier rang & y ſont cultivées avec le plus grand ſoin. Ce jardin a été conſidérablement embelli & amélioré depuis la reſtauration de la Faculté, & il poſſède un local où le profeſſeur fait ſes leçons.

Les cours théoriques de la Faculté de médecine ont lieu dans le vaſte local de l'Académie, qui renferme auſſi les autres Facultés. C'eſt dans ce même local que ſe trouve le cabinet d'hiſtoire naturelle créé par le célèbre Hermann, & qui eſt devenu la propriété de la ville de Strasbourg. Ce cabinet ſe compoſe de deux ſections, l'une de zoologie & l'autre de minéralogie. Les individus & les échantillons ſont nombreux, bien choiſis, bien conſervés & méthodiquement diſtribués.

Une ſous-diviſion de la ſection de zoologie, d'une grande utilité pour les élèves de la Faculté de médecine, ſe compoſe d'une ſérie nombreuſe de pièces d'anatomie comparée. Cette collection ne peut manquer de s'accroître par le zèle de M. Duvernoy, ancien collaborateur du célèbre Cuvier, & aujourd'hui profeſſeur de la Faculté des ſciences de Strasbourg.

La Faculté de médecine de Strasbourg, favoriſée de quelques diſpoſitions utiles qu'elle-même a eu l'honneur de ſolliciter, & qui n'exiſtent pas dans les deux autres Facultés de France, occupée avec zèle de recherches d'anatomie pathologique, a toujours montré un eſprit ſage, également éloigné & de la vanité des ſpéculations théoriques & de l'eſprit de ſyſtème. Quoique voiſine de l'Allemagne, pays où les nouveautés ſcientifiques ſont ſouvent accueillies avec trop de faveur, elle a ſu ſe prémunir contre les dangers de l'enthouſiaſme, & n'a ceſſé d'en ſignaler les écueils aux élèves qui venoient puiſer dans ſon ſein les premiers élémens de l'art de guérir. Cette marche lui aſſure un rang diſtingué parmi les établiſſemens d'inſtruction les plus renommés de l'Europe.

Au reſte, pour ſe convaincre de l'eſprit judicieux qui anime cette Ecole, et de la ſageſſe de ſon enſeignement médical, il ſuffit de parcourir la collection des diſſertations inaugurales qui y ont été ſoutenues depuis la fin du dix-huitième ſiècle; un grand nombre ſe font remarquer par des vues ſaines, des recherches utiles & par une rédaction préciſe et vraiment technique. Quelques-unes même ſont des ouvrages importans : tels ſont, par exemple, la diſſertation de M. Lobſtein ſur la *nutrition du fœtus*, celle de M. Reiſſeiſen ſur la *ſtructure du poumon*.

Malgré la poſition très-excentrique de Strasbourg, & la perte qu'a faite la Faculté de médecine de cette ville, de conférer le droit d'exercer la médecine en Allemagne; malgré le goût de la centraliſation, qui tend à tout concentrer dans la capitale, le nombre des étudians y eſt plus conſidérable qu'il ne l'étoit dans l'ancienne Faculté; il dépaſſe deux cents, non compris les étrangers & les chirurgiens militaires, qui ſuivent bénévolement les cours de l'Ecole (1).

* Une ordonnance royale du 26 mars 1829 a créé un corps d'agrégés près la Faculté de médecine de Strasbourg. Cette inſtitution, très-vicieuſe, qui ne préſente qu'un fantôme, qu'une pâle copie des profeſſeurs adjoints ou ſuppléans des Facultés de droit, ne ſera pas plus utile dans cette ville qu'elle l'eſt à Paris & à Montpellier; elle n'offre preſque pas de chances & encore moins d'avantages à ceux qui y entrent; d'un autre côté, elle exclut de l'enſeignement des hommes capables que diverſes circonſtances peuvent éloigner d'un concours qui n'a lieu que tous les trois ans, avec des formes qui, au ſein de la capitale même, ont rappelé, j'en demande pardon à la docte Faculté, la réception du Malade imaginaire.

(1) La ville de Strasbourg poſſède auſſi une *Ecole d'inſtruction médicale militaire*, qui ajoute encore aux ſources d'inſtruction qu'offre la Faculté de médecine.

Aux professeurs distingués dont nous avons parlé dans le courant de cet article, et qui occupent des chaires dans la Faculté de Strasbourg, il faut joindre M. Maſſuyer, auquel nous devons la découverte de la propriété désinfectante du *chlorure de chaux*; Caillot, auteur d'un ouvrage trop peu lu, sur la *pathologie générale*; Rochard, ancien doyen; Tourdes; Nertler, professeur de botanique. Enfin, nous ne devons pas oublier Hermann, Lauth, Tourtelle, Villars, Noël, Coze, Macquart, qui ont cessé de vivre. (BRICHETEAU.)

STRASBOURG (eaux minérales de). Les eaux de plusieurs puits de cette ville contiennent des principes minéraux en assez grande quantité, & ce fait a été constaté par le Dr. Renaudin.

STRIÉ, ÉE, adj. (*Bot.*, *Anat. path.*) *Striatus.* On donne cette épithète à toute surface sur laquelle on observe des cannelures plus ou moins profondes; ainsi les botanistes l'emploient pour désigner les dispositions de certaines tiges qui offrent des côtes nombreuses, séparées par des sillons.

Les anatomistes l'ont appliquée d'une manière plus spéciale à une partie de l'encéphale nommée *corps strié* ou corps *cannelé* (grand ganglion cérébral de Gall). (*Voyez* CORPS STRIÉS & ENCÉPHALE dans le *Dictionnaire d'Anatomie.*) Enfin, les pathologistes, dans une acception détournée, ont nommé crachats *striés* ceux dans lesquels le sang est mêlé par filets avec la matière muqueuse. (R. P.)

STRONGLE, s. m. (*Helminth. méd.*) *Strongylus. Ascaris lumbricoides* L. Sorte de ver intestinal qui ressemble extérieurement au ver de terre, ce qui l'a fait appeler *lumbricoïde*, & quelquefois *lombric*, nom qui doit rester au ver terrestre, qui en est fort différent par les formes intérieures.

Pour l'anatomie de ce ver nous renvoyons à la partie d'histoire naturelle de cet ouvrage où elle est décrite.

Le séjour habituel de ces vers, que l'on rencontre le plus ordinairement chez les enfans très-jeunes, mal nourris, affoiblis, sales, est dans les intestins grêles; ils habitent quelquefois l'estomac, d'où ils sont parfois rejetés vivans, & remontent même dans le gosier où ils causent des démangeaisons insupportables. On les a vus pénétrer dans les bronches & causer des toux opiniâtres, des suffocations. Lorsque les strongles descendent dans le rectum, c'est ordinairement pour en être expulsés: le plus souvent ils sortent morts, quelquefois ils vivent, mais pendant peu de temps, car l'air les tue, surtout s'il est beaucoup plus froid que la température du corps.

Lorsque ces vers sont peu nombreux, & c'est le cas le plus ordinaire, ils ne causent aucune espèce de douleur, & ne se manifestent par aucun symptôme; on n'apprend leur existence que par leur sortie, qui est, à bien dire, le seul caractère pathognomonique de leur présence chez l'homme.

Lorsque les strongles sont plus nombreux, ils causent alors une série de symptômes qui permettent de soupçonner leur existence, quoique fort souvent on y soit trompé. Voici quels sont ces sypsômes: les enfans, dont le teint est souvent décoloré, sont bouffis du visage; ils ont les paupières bleuâtres, les yeux comme ternes; la pupille est dilatée; il existe une sorte de prurit au nez; l'haleine est acide, surtout le matin; l'appétit est irrégulier, vif par instant; les petits malades éprouvent un grincement de dents pendant la nuit, un picotement vers l'estomac, des chatouillemens, du trouble dans l'intestin, des diarrhées passagères; le ventre est ordinairement tendu & plus gros que de coutume. On remarque aussi quelques symptômes nerveux ou sympathiques annonçant l'existence de ces animaux, comme des convulsions, des défaillances, le trouble & l'agitation du sommeil, l'intermittence du pouls, les vertiges, &c.; quelquefois on voit leur présence produire ou simuler les maladies les plus graves, comme le tétanos, l'épilepsie, l'hystérie, l'aphonie, &c., & même l'ictère. Dans le plus grand nombre des cas, on doit avouer que les strongles compliquent seulement ces maladies.

On a attribué aux lombricoïdes, lorsqu'ils sont en grand nombre, de produire une fièvre qu'on a appelée *fièvre vermineuse*. On voit effectivement, dans certains cas, une fièvre exister, revenir erratiquement & présenter des caractères particuliers lorsque ces animaux sont nombreux; c'est ordinairement chez les enfans du peuple, mal nourris, d'une constitution scrofuleuse, qu'elle se manifeste: parfois elle règne épidiquement, s'il faut en croire quelques auteurs. On la fait cesser lorsqu'on expulse ces vers, ce qui montre bien qu'elle n'étoit entretenue que par eux. On a sans doute exagéré le nombre & l'intensité de ces pyrexies, mais leur existence est incontestable.

On emploie pour détruire ces animaux, que la nature expulse souvent par les forces qui lui sont propres, des médicamens qualifiés de *vermifuges* à cause de cette propriété: ce sont, comme on sait, en général, des substances amères comme le *semen contra*, l'absinthe, la tanaisie, la rue, &c. On donne aussi comme vermifuges des substances inertes en apparence, mais qui paraissent posséder des principes particuliers doués d'une intensité remarquable, telle est la fougère mâle, qui recèle une matière grasse que M. Peschier, de Genève, a trouvée fort propre à tuer ces animaux; la mousse de Corse, qui contient peut-être de l'iode, comme plusieurs autres *fucus*. On joint souvent à ces médicamens un purgatif pour chasser les vers qu'ils ont tués, tels que le séné, le jalap. Les Anglais donnent surtout le calomel

comme un excellent vermifuge. On est souvent obligé, pour faire prendre ces médicamens aux enfans, de les déguiser sous forme de sirop, de gelées de confitures, de pain d'épice, de dragées, &c.

Lorsqu'on est parvenu à délivrer un sujet des vers nombreux qui le tourmentoient, il faut fortifier son canal intestinal, pour que ces animaux ne repullulent pas : on lui donne une meilleure nourriture, quelques toniques, &c. ; & pour produire cet effet, on le place surtout dans des conditions hygiéniques qui le rendent plus robuste, & améliorent sa santé générale. (MÉRAT.)

STRONTIUM, s. f. (*Chim.*) Ce métal est l'un de ceux que l'on ne peut obtenir qu'au moyen de l'appareil voltaïque. Il est blanc, brillant, solide, plus pesant que l'eau. Malgré son affinité pour l'oxygène, il conserve son éclat métallique pendant plusieurs heures. C'est à Davy que l'on est redevable de sa découverte : combiné à l'oxygène, il constitue la strontiane, & comme toutes les terres dites alcalines, il est susceptible de s'unir avec les acides & de former des sels. Le strontium est jusqu'à présent sans usage. (*Voyez* STRONTIANE dans le *Dictionnaire de Chimie.*)

STROPHULUS, s. f. (*Pathol.*) On donne ce nom à une inflammation cutanée qui se développe assez fréquemment chez les enfans peu de temps après leur naissance. On la reconnoît à une éruption boutonneuse, rouge ou blanche, qui apparoît successivement & se termine par résolution ou desquammation furfuracée.

Les causes de cette éruption sont le plus ordinairement l'usage de vêtemens de laine un peu rude, l'exposition du corps à une chaleur trop ardente, & souvent une extrême malpropreté. Cette maladie peut aussi n'être que symptomatique, & dépendre d'une inflammation gastro-intestinale; mais quelles que soient la cause & les apparences de cette éruption, elle est toujours accompagnée d'une démangeaison que la chaleur du lit augmente.

Le strophulus n'est par lui-même nullement dangereux, aussi importe-t-il surtout de combattre la cause qui a pu le déterminer, en calmant toutefois le prurit au moyen de fomentations faites avec de l'eau fraîche, salée ou vinaigrée. On a vu quelquefois cette maladie avorter rapidement par l'usage des bains froids; mais cette pratique ne sauroit être recommandée; elle n'est effectivement pas sans inconvénient pour les organes digestifs, souvent & vivement intéressés dans cette affection; l'usage des purgatifs peut en pareil cas être tout aussi nuisible : dès-lors, ce qu'il y a de mieux à faire, c'est d'assujettir les enfans à un régime alimentaire convenable & à l'usage de bains journaliers faits avec une décoction de son, & pris à une douce température. On trouvera une excellente description de cette maladie dans le *Traité des maladies de la peau* de Bateman.

STRUCTURE, sub. f. (*Anat.*) *Structura.* Dérivé de *struo*, je bâtis. Nom sous lequel on désigne, en physiologie, l'arrangement, la disposition des parties des divers tissus ou élémens organiques dont sont composés les animaux.

STRUMES, sub. f. pl., & STRUMEUX, adj. (*Path.*), de *strumæ*, écrouelles. Mots aujourd'hui peu usités dans le langage médical, & qui sont synonymes de *scrofules* & de *scrofuleux*. (*Voyez* SCROFULES dans ce Dictionnaire.) (R. P.)

STRYCHNINE, s. f. Alcali végétal découvert en 1818, par MM. Pelletier et Caventou, dans la noix vomique (*strychnos nux vomica*), dans la féve de Saint-Ignace (*strychnos ignatia*), & depuis, dans le trop fameux *upas tieuté*. Il est formé, d'après l'analyse que nous en ont donnée MM. Pelletier & Dumas, de 78,22 de carbone, 8,92 d'azote, 6,54 d'hydrogène, & 6,38 d'oxygène.

La strychnine & tous les sels auxquels elle sert de base ont une action des plus violentes sur l'économie animale. Après quelques virus animaux, dont la nature n'est pas encore bien déterminée, & l'acide hydrocyanique anhydre, c'est le plus subtil de tous les poisons connus; un demi-grain de cet alcali suffit pour faire mourir, au milieu des convulsions les plus atroces, un chien de moyenne grandeur.

On fait usage de la strychnine en médecine dans toutes les circonstances où l'emploi de la noix vomique est jugé nécessaire (*voyez* au tome X de ce Dictionnaire l'article NOIX VOMIQUE); mais c'est avec la plus grande prudence qu'elle doit être administrée, & si on en peut donner un grain à un adulte, ce n'est qu'après avoir gradué la dose par fraction de grain, & sous forme de pilules, dans un excipient approprié. Les pilules de strychnine, indiquées dans le formulaire de M. Magendie, contiennent un douzième de grain de cet alcali & ont pour excipient la conserve de roses ou de cynorrhodon.

On a proposé plusieurs procédés pour obtenir la strychnine; mais nous pensons que celui-ci est le plus convenable :

Faites dissoudre dans une grande quantité d'eau froide, de l'extrait de noix vomique ou de féve de Saint-Ignace, & traitez la solution par la magnésie pure & en excès; alors la strychnine abandonne l'acide & se précipite avec l'excès de magnésie; on lave ce précipité à l'eau froide; on le fait sécher & on le traite à plusieurs reprises par l'alcool, qui dissout la strychnine, que l'on peut obtenir en distillant l'alcool, qui abandonne la strychnine & la laisse dans le bain-marie.

La strychnine ainsi obtenue doit être blanche & transparente. Lorsqu'elle a cristallisé lentement,

elle n'a pas d'odeur ; mais sa saveur est d'une amertume telle, que de l'eau qui en contiendroit $\frac{1}{600000}$, seroit sensiblement amère.

(Ch. Hennelle.)

STRYCHNIQUE (Acide). (*Chim.*) Nom d'un acide particulier découvert en 1818, par MM. Caventou & Pelletier, dans la noix vomique & dans la féve de Saint-Ignace. Cet acide, nommé aussi *acide igasurique*, se présente sous forme de petites aiguilles blanches très-acides, très-légères, solubles dans l'eau & dans l'alcool. Jusqu'à présent, il paroît dépourvu de propriétés actives & par conséquent d'usages médicinaux.

STUPEFACTIF, ive, adj. (*Path.*) (*Voyez* Stupéfiant.) (R. P.)

STUPÉFACTION, s. f. (*Pathol.*) *Stupefactio.* Ce mot exprime, soit le résultat de l'action des moyens stupéfians (*voyez* Narcotisme & Stupéfiant), soit un engourdissement, une diminution du mouvement, & surtout du sentiment, dans une partie du corps. (*Voyez* Stupeur, qui est plus souvent usité dans ce même sens.)

(Emeric Smith.)

STUPÉFIANT, adj. & s. (*Thérap.*) *Stupefaciens.* On donne ce nom à des agens thérapeutiques capables de produire, par leur action sur le système nerveux, & sur le cerveau en particulier, un état d'engourdissement général, une diminution considérable dans la sensibilité & le mouvement, avec assoupissement & somnolence : accidens qui caractérisent plus particulièrement le narcotisme. Or, les stupéfians ou narcotiques (car ces deux expressions sont synonymes) ne sont presque jamais prescrits par le médecin pour provoquer la stupéfaction. Celle-ci est le plus ordinairement le résultat accidentel de trop fortes doses de médicamens sédatifs : cette action vénéneuse ne devant pas nous occuper ici, nous renvoyons nos lecteurs aux articles Narcotiques & Poison.

Il est cependant quelques circonstances, fort rares à la vérité, où la stupéfaction est l'intention thérapeutique qu'on se propose. Ainsi, dans des maladies caractérisées par une irritation excessive du système nerveux, lesquelles se montrent ordinairement rebelles à tous les secours de l'art, telles, par exemple, sont l'hydrophobie & le tétanos, quelques médecins ont proposé de pousser l'action des calmans jusqu'à la stupéfaction. Voyant même la trop fréquente inefficacité des narcotiques ou stupéfians employés habituellement, des praticiens ont imaginé d'avoir recours à quelques autres moyens capables de jeter le système nerveux dans un état analogue à celui que déterminent les végétaux que l'on range dans cette classe. C'est dans ce but que la morsure de la vipère & un certain dégré d'asphyxie ont été essayés, quoique sans succes, dans la rage. M. Hickmann pense qu'il seroit avantageux, chez les personnes qui vont subir une opération longue & douloureuse, de produire une certaine stupéfaction du cerveau par la respiration de gaz délétères.

Mais ce n'est pas seulement sur le système nerveux, en général, qu'on a dirigé des agens stupéfians, souvent aussi on a cherché à engourdir, à *stupéfier* une partie isolée du corps pour abattre l'exaltation de sensibilité dont elle est devenue le siége, & prévenir ou combattre les accidens nerveux sympathiques qu'elle pourroit exciter ou qu'elle a déjà occasionnés. C'est ce qu'on a fait avec succès dans la goutte, les névralgies, & même les inflammations accompagnées de douleurs excessives. Cette pratique offre aussi de grands avantages, surtout dans les pays chauds, dans le traitement des blessures qui intéressent des parties très-sensibles. (Emeric Smith.)

STUPEUR, s. f. (*Pathol.*) En grec ναρκη, νωθροτης, εκπληξις, τυφος; en latin *stupor, obdormitio.* En médecine, on entend par ce mot, la diminution plus ou moins considérable de la sensibilité ou du mouvement, ou de ces deux facultés à la fois, dans une partie ou dans la totalité du corps, & même des facultés intellectuelles. Cet état diffère de la paralysie en ce qu'il est le plus souvent accompagné d'une sensation particulière d'engourdissement, qui n'est pas toujours sans douleur.

La stupeur peut être le résultat, soit de lésions extérieures, soit d'affections internes, soit enfin de l'action de certains médicamens.

Parmi les premières, les contusions & les compressions sont les plus communes. Lorsque les corps contondans agissent sur le cerveau, ils peuvent déterminer dans ce viscère un ébranlement, une stupéfaction qui porte le nom de *commotion*, & qui ne doit pas nous occuper ici. (*Voyez* Commotion dans le *Dictionnaire de Chirurgie* de cet ouvrage.) Nous ne ferons non plus qu'indiquer la stupeur partielle qui suit les contusions, surtout celles que font les armes à feu, ou la compression des troncs nerveux. C'est ici le lieu de rappeler que l'agacement des dents par les acides portoit, chez les Latins, le nom de *stupor dentium.*

La stupeur générale se manifeste comme symptôme de diverses affections morbides. Elle est même tellement inséparable des fièvres typhoïdes, que c'est de ce symptôme que le typhus a tiré son nom. Alors ce n'est pas seulement une diminution notable dans la sensibilité & le mouvement, les fonctions intellectuelles éprouvent également une hébétude, un engourdissement, dont les degrés varient depuis le simple étonnement jusqu'au coma le plus profond. La stupeur peut aussi survenir dans le cours & surtout à la fin d'autres affections pathologiques. Elle est toujours d'un fâcheux au-

gure, parce qu'elle indique une léfion grave du cerveau.

Des ftupeurs partielles fe font affez fouvent remarquer dans les membres & furtout à leurs extrémités. Les unes paroiffent liées à une congeftion générale ou locale du cerveau, ou à toute autre léfion organique de ce vifcère, & méritent en général de la part du médecin la plus férieufe attention. En effet, on a obfervé de tout temps qu'elles étoient fréquemment un fymptôme précurfeur de l'apoplexie, ou *ftupor attonitus*, de la paralyfie, ou même des accès épileptiques. Cependant, Van-Swiéten, Double, &c., ont vu la ftupeur des membres durer un affez grand nombre d'années, fans être fuivie d'aucun accident fâcheux. J'ai eu l'occafion de faire la même remarque.

Certains engourdiffemens ou ftupeurs des membres inférieurs, reconnoiffent pour caufe une compreffion ou une altération organique de la moelle épinière. Le danger qu'ils annoncent eft en raifon de la gravité de la maladie qui les produit. Dans la néphralgie & dans les inflammations des reins, il arrive quelquefois que le membre abdominal correfpondant au côté malade eft frappé d'une ftupeur plus ou moins confidérable.

Enfin, toutes les caufes morbifiques qui agiffent en comprimant les troncs nerveux ou en mettant obftacle à la circulation artérielle ou veineufe, peuvent amener la ftupeur des membres.

Quant à celles qu'occafionnent certaines fubftances médicamenteufes ou vénéneufes, il en a été traité aux articles NARCOTIQUES & POISON. (*Voyez* ces mots.) (EMERIC SMITH.)

STUPIDE, adject. (*Pathol.*) *Stupidus.* Qui eft dans un état de ftupidité. (*Voyez* STUPIDITÉ.)

STUPIDITÉ, f. f. (*Méd.*) *Stupiditas.* Il ne faut pas confondre la ftupidité avec l'idiotifme congénial ou même acquis, bien qu'au premier coup d'œil elle préfente quelques points de reffemblance avec cet état. Cette maladie a été parfaitement définie par le Dr. Georget : « l'abfence accidentelle de la manifeftation de la penfée, foit que le malade n'ait point d'idées, foit qu'il ne puiffe les exprimer. » L'individu frappé de ftupidité préfente en effet une forte de léthargie morale ; il femble entièrement étranger à ce qui l'environne ; il ne parle point ; ou, s'il répond, ce n'eft le plus fouvent qu'à voix baffe, brièvement, après beaucoup d'inftances, & fans même faire attention à la perfonne qui lui parle. On le voit fans ceffe accroupi dans un coin, ou conftamment debout à la même place, la tête baiffée & les yeux fixés à terre ; fa phyfionomie conferve toujours le même caractère, & n'éprouve point ces changemens d'expreffion qu'on obferve même chez l'idiot ; elle ne préfente cependant point, malgré fon immobilité, cette dégradation qui ne s'efface jamais de celle de l'idiot, quelle que foit la paffion qui l'anime. Incapable de penfer à fes propres befoins, l'individu ftupide ne mangeroit pas fi on ne lui apportoit fes alimens, & quelquefois même fi on ne les lui mettoit dans la bouche; il s'abandonne à la plus dégoûtante malpropreté. Je n'ai jamais obfervé, dans cette affection, ce penchant à l'onanifme fi fréquent chez les idiots.

La fenfibilité phyfique n'eft pas moins altérée dans la ftupidité que la fenfibilité morale; on voit les malades braver le froid le plus rigoureux, comme on les voit auffi fupporter la chaleur la plus forte, fans manifefter la moindre fouffrance. Les pieds & les mains fe tuméfient & deviennent livides, &, ce qui eft digne de remarque, c'eft que ces parties, que l'on croiroit devoir être refroidies, préfentent ordinairement une chaleur affez forte.

L'inftinct de la confervation étant ainfi anéanti, les malades fe trouvent foumis à l'influence d'une foule de caufes de maladies qui n'agiffent pas fur eux impunément; auffi arrive-t-il fouvent qu'ils fuccombent à des altérations organiques des vifcères thoraciques ou abdominaux, dont l'exiftence ne devient le plus fouvent manifefte que quand elles ont fait des progrès tels, qu'il n'y a plus de remède à leur oppofer. C'eft alors qu'après un amaigriffement progreffif & la perte totale des forces, on voit furvenir une fièvre hectique, accompagnée de fymptômes, foit de phthifie, foit d'épanchement dans la poitrine, foit d'afcite, foit d'engorgement du foie, foit de péritonite chronique, foit enfin d'une diarrhée colliquative. Il eft rare que ces maladies agiffent comme crifes fur l'affection morale : quoique cela ne foit pas fans exemple, on peut cependant dire que le plus ordinairement il ne furvient aucun changement notable fous ce rapport, & généralement on ne peut fonder qu'un efpoir bien fragile fur les affections phyfiques, foit aiguës, foit chroniques, foit internes, foit externes, qui furviennent chez les individus plongés dans la ftupidité, furtout fi cet état dure depuis long-temps.

Le début de la ftupidité eft quelquefois brufque; on l'a vue furvenir ainfi à la fuite d'affections morales vives & inattendues ; d'autres fois, elle fuccède à des accès de manie & de mélancolie. Il n'eft pas rare, dans les établiffemens d'aliénés, de voir des individus atteints de manie intermittente, chez lefquels les paroxyfmes de cette maladie font féparés par un état de ftupidité plus ou moins prononcée. En général, toute excitation cérébrale, même celle qui eft déterminée par le vin & les fpiritueux, eft fuivie d'une forte d'affaiffement moral, qui peut être confidéré comme une première nuance de cet état. La fuppreffion des menftrues & celle des lochies, furtout quand elles ont pour caufe quelqu'affection morale vive, produifent fouvent la ftupidité.

Quelque fâcheuse que soit cette forme d'aliénation, on voit cependant parmi les malades qui en sont atteints, quelques-uns revenir à la raison. Si on les interroge sur ce qu'ils éprouvoient pendant leur maladie, & sur les motifs qui les faisoient garder ce silence absolu & cette immobilité qui la caractérisent, on verra combien elle s'éloigne de l'idiotisme & de la démence. On jugeroit en effet fort mal l'état des facultés intellectuelles, dans cette affection, par les apparences extérieures; ces facultés sont viciées, mais elles sont loin d'être anéanties. Il arrive souvent que les malades sont sans cesse tourmentés par des hallucinations qui les tiennent dans une terreur perpétuelle. Un jeune homme, qui étoit tombé dans la stupidité à la suite d'un accès de mélancolie avec tendance au suicide, voyoit continuellement passer devant lui des animaux & des monstres d'un aspect horrible. Un autre, qui se tenoit constamment debout à la même place, s'imaginoit que tous les corps étoient animés; le morceau de pain qu'on lui donnoit se plaignoit à lui du sort qui l'attendoit, & il falloit employer la force pour le contraindre à manger; il entendoit également se plaindre le sol que ses pieds fouloient, & c'étoit pour faire le moins de mal possible qu'il se tenoit à la même place. Chez un autre, qui restoit toujours au lit, le sentiment des distances étoit principalement faussé, & les murailles de sa chambre lui paroissoient tellement éloignées, qu'il ne se croyoit pas la force de les atteindre. Quelques-uns rapportent qu'ils entendoient bien ce qu'on leur disoit, mais qu'une répugnance insurmontable les empêchoit de répondre; d'autres, que les idées leur venoient en si grand nombre & d'une manière si confuse, qu'ils ne pouvoient en rendre aucune. Nous ne nous étendrons pas davantage sur les diverses illusions qui peuvent dominer les aliénés stupides, ce que nous venons de dire suffit pour faire voir qu'il y a loin de leur état à l'idiotisme; nous insistons sur ce point, parce que nous avons vu souvent confondre ces deux affections, & abandonner, par suite de cette idée, des malades en faveur desquels il y auroit peut-être eu quelques moyens de guérison à tenter. Si la stupidité pouvoit être rapprochée de quelqu'autre aliénation mentale, il nous semble que ce seroit de la mélancolie, dont elle ne nous paroît différer que par l'anéantissement plus ou moins complet des moyens de manifestation & d'expression; en un mot, le mélancolique entretient encore des relations avec les personnes qui l'entourent; l'individu *stupide* vit dans un isolement absolu de tout ce qui l'environne.

Les saignées locales, si, comme cela arrive quelquefois, il existe des symptômes qui annoncent une irritation cérébrale avec afflux plus considérable de sang vers la tête, les révulsifs sur le canal intestinal, & surtout les irritans extérieurs (vésicatoires, moxas, sétons, les moyens propres à susciter des éruptions cutanées), tels sont les principaux remèdes à opposer à cette maladie.

Nous ne savons point si quelques médecins auroient trouvé dans le cerveau & les méninges des altérations pathologiques qu'on pût regarder comme propres à cette affection; pour nous, il faut l'avouer sincèrement, nous n'avons point été aussi heureux, en consultant les observations que nous avons été à même de recueillir; nous ne voyons rien de fixe sur ce point, & nous ne trouvons que les désordres propres aux affections qui ont amené la mort. (L. J. Ramon.)

STYGMATES. (*Anat. pathol.*) Nom sous lequel M. Jules Cloquet propose de désigner les marques en forme de cicatrices qui restent sur le péritoine après l'oblitération du collet d'un sac herniaire.

STYLET, f. m. (*Instr. de chir.*) *Stylus*, στυλος, poinçon à écrire. On donne ce nom, en chirurgie, à une tige d'acier, d'or ou d'argent, très-grêle, plus ou moins longue, pleine & flexible, & terminée à l'une de ses extrémités, tantôt par un chas, tantôt par un petit bouton olivaire. Cet instrument, qui fait toujours partie de la trousse du chirurgien, est particulièrement employé pour sonder les plaies, & pour passer les mèches des sétons. (*Voyez* Fistules & Plaies, dans le *Dictionnaire de Chirurgie* de cet ouvrage.)

STYLO-CÉRATO-HYOÏDIEN, adj. & f. m. (*Anat.*) *Stylo-cerato-hyoidæus.* Nom donné par Spigel au *muscle stylo-hyoïdien* à cause de ses attaches.

Stylo-cératoïdien, adj. (*Anat.*) *Stylo-ceratoidæus.* Qui a rapport à l'apophyse styloïde du temporal & aux cornes de l'os hyoïde. *Muscle stylo-cératonien.* Riolan appelle ainsi le *muscle stylo-hyoïdien.*

Stylo-chondro-hyoïdien, adj. & f. m. (*Anat.*) *Stylo-chondro-hyoidæus musculus.* Nom donné par Douglas & Albinus à un faisceau charnu que présente quelquefois le muscle stylo-hyoïdien.

Stylo-glosse, f. m. (*Anat.*) *Stylo-glossus*, du grec στυλος, stylet, & de γλωσσα, langue. Qui a rapport à la fois à l'apophyse styloïde & à la langue. *Muscle stylo-glosse.*

Stylo-hyoïdien, adj. (*Anat.*) *Stylo-hyoidæus.* Qui appartient à l'apophyse styloïde & à l'os hyoïde. *Ligament, muscle, nerf stylo-hyoïdien.*

Stylo-mastoïdien, adj. & f. m. (*Anat.*) *Stylo-mastoidæus.* Qui est relatif aux apophyses styloïde & mastoïde. *Artère stylo-mastoïdienne, trou stylo-mastoïdien.*

Stylo-maxilaire,

Stylo-maxillaire, adj. (*Anat.*) *Stylo-maxillaris.* Qui a rapport à l'apophyſe ſtyloïde & à la mâchoire. *Ligament ſtylo-maxillaire.*

Stylo-pharyngien, adject. & f. m. (*Anat.*) *Stylo-pharyngœus.* Qui eſt relatif à l'apophyſe ſtyloïde & au pharynx. *Muſcle ſtylo-pharyngien.* (*Voyez* ces différens mots dans le *Dict. d'Anatomie* de cet ouvrage.)

STYLOÏDE, adj. (*Anat.*) *Styloïdes*, de στυλος, ſtylet, & de ειδος, forme, reſſemblance; mot à mot, qui reſſemble à un ſtylet. Les anatomiſtes ont donné ce nom à une apophyſe longue & grêle que préſente l'os temporal, & à une ſaillie analogue que l'on remarque à l'extrémité inférieure du radius & à celle du cubitus. (*Voyez* les mots Cubitus, Radius & Temporal dans le *Dictionn. d'Anatomie* de cet ouvrage.)

STYMATOSE, f. f. (*Path.*) *Stymatoſis.* Nom donné par Vogel à l'hémorragie du canal de l'urètre. (R. P.)

STYPTIQUE, adj. & f. (*Mat. médic.*) στυπτικος, de στυφω, je reſſerre. On donne ce nom à des médicamens qui agiſſent ſur la contractilité des vaiſſeaux capillaires, les rétréciſſent, les reſſèrent, au point de diminuer beaucoup, ou de ſuſpendre tout-à-fait, le cours des fluides qui doivent les parcourir. Quelques-uns ont en outre une action ſur ces fluides eux-mêmes, qu'ils peuvent épaiſſir ou coaguler.

Quoique l'étymologie du mot *ſtyptique* n'indique aucune différence entre les ſubſtances médicamenteuſes qu'il déſigne & les aſtringens, & que la plupart des pharmacologiſtes regardent ces deux dénominations comme ſynonymes, quelques-uns ont réſervé le mot ſtyptiques pour exprimer les aſtringens les plus énergiques qui ne s'emploient qu'à l'extérieur; & comme c'eſt ainſi qu'ils ont été conſidérés dans un autre article de ce Dictionnaire (*voyez* Astringent), c'eſt dans ce ſens que nous allons en dire ici quelque choſe.

Or les moyens dont la thérapeutique ſe ſert pour obtenir la médication ſtyptique peuvent ſe ranger dans les claſſes ſuivantes : 1°. le froid & les réfrigérans; 2°. les acides végétaux & minéraux convenablement étendus; 3°. divers ſels, parmi leſquels on diſtingue l'alun (ſulfate acide d'alumine & de potaſſe), l'acétate de plomb (extrait & ſel de ſaturne), les ſulfates de fer, de cuivre, de zinc, le tartrate de potaſſe & de fer (boule de mars ou de Nancy), &c.; 4°. le tannin qui ſe trouve en des proportions variables dans un aſſez grand nombre de végétaux ou de leurs produits; tels ſont : le ſang-dragon, la gomme kino, l'extrait de ratanhia, le ſuc d'acacia, la noix de galle, l'écorce de chêne, de frêne, la tormentille, &c. 5°. On a donné encore le nom de *ſtyptiques*, à l'agaric préparé, aux terres abſorbantes, à la colophane, à la toile d'araignée, &c. Tous ces corps, qui ſont très-uſités pour arrêter les hémorragies, ne contiennent aucun principe aſtringent. Ils agiſſent, tantôt en ſe collant ſur l'orifice béant des vaiſſeaux, tantôt en faiſant un *magma* plus ou moins épais avec le ſang, & favoriſant enſuite la formation du caillot. Ils doivent être conſidérés comme une diviſion des moyens hémoſtatiques. 6°. Enfin divers autres agens médicinaux appartenant à différentes claſſes peuvent avoir accidentellement un effet ſtyptique. Ainſi on a vu les ſtimulans, les cauſtiques affoiblis, l'électricité, une chaleur ſèche & intenſe, des frictions, une application de ſangſues, les paſſions & les affections vives de l'ame, &c., procurer dans certaines circonſtances une médication aſtringente, que, le plus ordinairement, le médecin n'avoit pas en vue.

Tous les ſtyptiques portent leur action ſur la contractilité organique des vaiſſeaux ſanguins & lymphatiques de la partie qui en reçoit l'application. Le reſſerrement qu'ils y opèrent eſt accompagné du refoulement d'une certaine quantité des fluides qui y abordent, & conſécutivement d'une diminution plus ou moins conſidérable dans ſon volume, & d'une augmentation dans ſa denſité. En général cet effet eſt aſſez ſuperficiel, puiſque cette coarctation même des vaiſſeaux doit s'oppoſer à l'abſorption des liqueurs ſtyptiques. Mais ces médicamens n'ont pas toujours une influence purement locale, ſurtout lorſque c'eſt le froid qu'on applique, & qu'on le fait ſur une ſurface un peu étendue. Dans ce cas la médication ſtyptique peut ſe répéter par ſympathie ſur divers organes intérieurs. Nous verrons que la médecine pratique a ſu tirer parti de la connoiſſance de ce fait.

Outre l'action que tous les ſtyptiques ont ſur les ſolides animaux, quelques-uns en exercent auſſi une fort remarquable ſur les fluides. Ainſi les acides les coagulent en s'emparant de leur albumine; & il eſt probable que l'uſage extérieur des aſtringens, dont le tannin forme la baſe, finit par entraîner une eſpèce de réaction chimique de ce principe ſur l'albumine animale, & qu'il ſe paſſe alors ſur le corps vivant, un phénomène analogue à celui qu'on obſerve dans le tannage des peaux. C'eſt ce que ſemblent démontrer l'épaiſſeur & la denſité qu'on remarque dans le tiſſu cutané qui a été quelque temps ſoumis à des applications fortement ſtyptiques.

Ces agens médicinaux s'emploient le plus ſouvent à l'état liquide & froid, ſoit ſur la peau, ſoit ſur les membranes muqueuſes, ſoit enfin ſur des tiſſus dénudés.

On peut rapporter aux quatre ſuivantes les prin-

cipales circonſtances dans leſquelles les ſtyptiques peuvent être utiles.

1°. Pour faciliter la réſorption de fluides épanchés ou d'engorgemens peu profonds, comme dans les contuſions & les ecchymoſes, les hydropiſies du tiſſu cellulaire & les diverſes tumeurs dont il eſt le ſiége, &c.

2°. Pour prévenir l'afflux du ſang dans une partie qui eſt diſpoſée à l'inflammation, ou qui en eſt actuellement le ſiége. C'eſt ainſi qu'on en uſe avec ſuccès dans la brûlure, dans les inflammations peu étendues, & qui ne tiennent pas à une cauſe intérieure. Les Anciens, & en particulier les Arabes, en tiroient un grand parti pour empêcher l'éruption de la petite vérole au viſage, & ſurtout ſur les yeux. C'eſt à tort, je crois, que cette pratique eſt preſque entièrement abandonnée. La cautériſation des puſtules varioliques à leur début, tant vantée par quelques Modernes, a un mode d'agir fort analogue à celui des ſtyptiques. Ces mêmes moyens ſont encore uſités pour prévenir le développement des inflammations des yeux, de l'urèthre, &c. On ſait combien alors le médecin doit apporter de circonſpection dans leur emploi. Dès la plus haute antiquité, & preſque à toutes les époques, les médecins ſe ſont ſervis des aſtringens dans la cure des inflammations de l'arrière-bouche; mais depuis long-temps on les employoit beaucoup moins: cependant l'acétate de plomb fut vivement recommandé par Raulin vers le milieu du ſiècle dernier. Cullen a vu adminiſtrer avec ſuccès à toutes les époques de l'eſquinancie, l'alun que les Anciens faiſoient ſouvent entrer dans les gargariſmes qu'ils preſcrivoient contre cette affection. Læfler (1797) l'inſuffloit dans la gorge dans des cas ſemblables, & ſurtout dans l'*angine putride*; & l'on ſait que ce dernier mot doit être ſouvent traduit par *couenneuſe*. Mais il étoit réſervé à M. le Dr. Bretonneau, & à quelques autres médecins après lui, de montrer, par un grand nombre de faits, quels avantages on peut retirer de l'emploi des ſtyptiques, & en particulier de l'inſufflation de l'alun, dans l'inflammation couenneuſe du pharynx & des amygdales.

3°. Pour arrêter des hémorragies, ou tarir divers écoulemens muqueux ou purulens. Depuis long-temps les chirurgiens ont ſingulièrement reſtreint l'uſage des ſtyptiques, dans le but de s'oppoſer aux hémorragies qui réſultent des plaies ou des opérations. La ligature & une compreſſion méthodique les remplacent dans la plupart des cas. On les preſcrit bien plus fréquemment dans le traitement des hémorragies par exhalation, qui offrent un caractère de débilité bien prononcée. Alors ce n'eſt pas toujours ſur la partie même, qui eſt le ſiége du flux ſanguin, qu'on place les moyens ſtyptiques; c'eſt quelquefois ſur des parties plus ou moins éloignées, & ſurtout ſur celles qui entretiennent des rapports ſympathiques avec le lieu d'où le ſang s'échappe.

Lorſque la peau ou le commencement des membranes muqueuſes eſt affecté d'écoulemens chroniques qui ne ſemblent entretenus que par l'atonie des vaiſſeaux exhalans, & qui d'ailleurs ne ſe trouvent évidemment liées à aucun état morbide général, l'adminiſtration prudente des ſtyptiques peut avoir une utilité réelle, ſurtout ſi elle eſt ſecondée par les évacuans & les dérivatifs convenables.

4°. Il eſt enfin des cas où le but qu'on ſe propoſe dans l'uſage des ſtyptiques eſt d'agir uniquement ſur les ſolides frappés de relâchement & d'aſthénie. Or, tantôt c'eſt ſur des organes ſaillans, alongés ou déplacés qu'on les dirige pour en opérer la rétraction, ou les réduire à leur place naturelle, comme dans les cas de procidence de la luette, de chutes du rectum & de la matrice, &c. C'eſt auſſi ce que les Anciens pratiquoient ſouvent avec ſuccès dans les hernies. Tantôt on cherche à obtenir, 1°. l'oblitération de trajets fiſtuleux dont les parois ne ſont pas encore revêtues d'une membrane organiſée; 2°. le rétréciſſement de conduits naturels dont l'uſage & le temps ont accru les dimenſions. Mais ce dernier but n'eſt pas du domaine de la médecine. Réprouvée par la décence, cette pratique, qui d'ailleurs n'eſt pas ſans danger, ne peut trouver quelque approbateur que parmi ces médicaſtres qui foulent aux pieds la morale, en même temps qu'ils ſe jouent de la ſanté des hommes.

(Eméric Smith.)

STYRAX. (*Mat. méd. végét.*) *Liquidambar ſtyraciflua* L. Cet arbre, de la famille des Amentacées & de la Monoécie polyandrie, a été décrit dans la partie botanique de ce Dictionnaire à laquelle nous renvoyons. Il habite l'Amérique du Nord.

Ce végétal produit un ſuc balſamique, liquide, de conſiſtance ſirupeuſe ou miellée, de couleur jaunâtre-clair lorſqu'il nous arrive, qu'on appelle *liquidambar blanc*, *baume copalme*, *ſtyrax*, *ſtorax*; ce dernier nom eſt erroné, car il appartient à un autre produit dont nous parlerons tout-à-l'heure. Le copalme ſe ſolidifie avec le temps, & devient alors preſque tranſparent.

On diſtingue dans le commerce deux qualités de ſtyrax: la première, fort rare, ou plutôt qu'on ne rencontre plus en France, eſt pure, claire, d'une odeur ſuave; c'eſt le ſuc qui ſort ſpontanément de l'arbre dans les contrées chaudes du Mexique, & qui porte plus particulièrement les noms de *copalme*, de *baume copalme*; la ſeconde nous eſt envoyée des provinces du nord de l'Union, & eſt préparée par la décoction des rameaux de l'arbre, parce que, dans ce pays, ce ſuc ne ſort pas ſpontanément: c'eſt la qualité qu'on trouve dans le commerce, & qui eſt ſouvent falſifiée avec de la térébenthine, des huiles, &c. Elle eſt noirâtre, de

consistance de poix, d'une odeur peu agréable. Pour s'en servir on est obligé de la purifier en la ramollissant à une douce chaleur & en la filtrant, ou mieux encore, en la dissolvant dans l'esprit-de-vin & la précipitant par l'eau : c'est de cette dernière préparation qu'il faut user lorsqu'on emploie le styrax pour des médicamens internes.

Le *liquidambar orientalis* L., qui croît vers la mer Rouge, produit aussi une sorte de styrax analogue à celui du *liquidambar styraciflua*. Il nous arrive par la voie de Smyrne : il se prépare par l'ébullition des branches & de l'écorce de l'arbre dans l'eau de mer; on recueille la substance qui surnage & qui a la forme de glu, & on la purifie ensuite. Plusieurs naturalistes veulent que ce produit soit le vrai styrax, & que celui produit par l'arbre américain conserve le nom de *copalme* du liquidambar; mais ces produits étant identiques ne peuvent être séparés.

Le styrax a les propriétés des baumes, dont il fait partie; l'acide benzoïque qu'il renferme s'effleurit parfois à sa surface. Sa saveur est chaude, âcre, amère; c'est un excitant tonique, vanté comme utile dans les affections de la poitrine, la cicatrisation des ulcères, &c.; il est aussi indiqué comme cordial. Il entre dans plusieurs de nos formules officinales, telles que la *thériaque*, le *diascordium*, le *mithridate*, le *baume du commandeur*, l'*onguent de styrax*, l'*emplâtre diabotanum*; &c.

On trouve une analyse du styrax dans le *Journal des Pharmaciens*, in-4°., pag. 209.

Le *storax*, qu'il ne faut pas confondre avec le styrax, est un produit balsamique, solide, noirâtre, qui provient du *styrax officinale* L., arbre de la famille des Ebénacées, qui croît dans l'Orient. Plusieurs espèces du genre *styrax*, du Brésil, signalées par Martius, donnent également du storax, & l'une d'elles produit le benjoin.

Il règne de l'obscurité sur la distinction précise entre le copalme, le styrax, le storax, leurs variétés, & même relativement aux arbres qui les produisent. Heureusement que cette confusion n'en apporte pas dans leur emploi, car ce sont des produits analogues que l'on peut, sans danger, employer indifféremment les uns pour les autres.

(Mérat.)

SUAVE, adj. *Suavis*. Expression employée pour caractériser les substances qui flattent agréablement le goût & l'odorat. Parmi les médicamens, il en est auxquels cette dénomination peut convenir, tels sont le *benjoin*, la *vanille*, l'*ambre gris*, &c. (R. P.)

SUBÉRINE, s. f. (*Chim.*), de *suber*, liége. M. Chevreul a désigné sous ce nom le tissu du liége, & l'épiderme de plusieurs autres végétaux. Ce chimiste regarde la subérine comme un principe immédiat, dont le caractère essentiel est de fournir de l'acide subérique lorsqu'on le traite par l'acide nitrique.

SUBÉRIQUE (Acide). *Acidum subericum*. (*Voyez* Subérine.) Cet acide est sans usage en médecine. Ch. H.

SUBETH. (*Pathol.*) Ce mot, dont l'origine est arabe, paroît avoir été employé pour désigner une affection comateuse; néanmoins les différens auteurs ne semblent pas y avoir attaché rigoureusement la même signification, car les uns l'appliquent au *coma vigil*, d'autres à une maladie particulière aux enfans : c'est dans les écrits des médecins arabes qu'il faudroit aller puiser les renseignemens propres à fixer les incertitudes que l'on peut avoir à cet égard.

Dans le Midi de la France, le Dr. Blaud a observé & décrit une maladie nommée *subé*, & qui, sous le rapport de son nom & sous celui des symptômes qu'elle présente, paroît avoir quelque ressemblance avec le *subeth* des Arabes. Cette maladie est propre aux enfans, quelquefois elle survient inopinément, d'autres fois elle est précédée de symptômes particuliers : dans le premier cas, l'enfant passe subitement de la veille au sommeil le plus profond : dans le second, au contraire, il éprouve des fourmillemens dans un des membres pectoraux, & quelquefois dans la moitié correspondante de la face; il manifeste beaucoup d'effroi, & bientôt perd complétement l'usage de ses sens. A ces symptômes précurseurs succèdent une mobilité & une insensibilité complète : souvent le visage est rouge & animé, & il s'y manifeste des mouvemens convulsifs. La respiration est précipitée, le pouls très-développé; mais bientôt la face s'altère & la mort survient dans l'espace de quelques heures.

La terminaison de cette maladie est presque toujours funeste, & à l'ouverture des cadavres on trouve un engorgement sanguin des veines, des sinus, & de la substance même du cerveau. Le moyen le plus efficace que l'on ait pu opposer à cette maladie, est la compression des carotides, que l'on opère en rapprochant l'une de l'autre, au moyen du pouce & de l'index, les deux artères, que l'on presse ensuite fortement entre la partie latérale du larynx ou contre la colonne vertébrale : mais cette compression ne doit pas durer au-delà d'une minute, encore faut-il y revenir chaque fois que les accidens semblent se renouveler. (R. P.)

SUBGRONDATION, s. f. (*Pathol. chir.*) *Subgrundatio*, entablement. Expression figurée, dont plusieurs chirurgiens se sont servis pour désigner un enfoncement des os du crâne produit par quelques accidens. Cette dépression est le plus

souvent accompagnée de fracture : quelquefois cependant elle est simple, surtout chez le fœtus, à la suite d'un accouchement laborieux. On cite des exemples de personnes qui ont continué de vivre malgré un enfoncement notable des pariétaux, & M. le Dr. Laroche a consigné une observation de ce genre, dans les *Bulletins de la Société de la Faculté de médecine de Paris.*

(R. P.)

SUB-INFLAMMATION, s. f. (*Pathol.*) Le Dr. Broussais a donné ce nom à certains états pathologiques, qu'il croit ne différer de l'inflammation ordinaire que par le degré, & dont il place le siége dans les vaisseaux blancs. Ainsi, le squirrhe, les scrofules, certaines dégénérations fibreuses, osseuses, stéatomateuses, &c., sont pour lui le produit d'un état inflammatoire obscur. Il a même été plus loin encore, & dénaturant tout-à-fait le sens du mot *inflammation*, pris dans son acception générale ordinaire, il y a rattaché sous le nom vague & mal défini d'*irritation*, presque tous les phénomènes morbides. Le temps, l'observation & l'expérience réduiront à leur juste valeur ce qu'il y a d'exagéré & d'hypothétique dans ces assertions hardies & spécieuses.

(GIBERT.)

SUBINTRANTE, s. f. (*Pathol.*) *Febris protracta, coalterna*, &c. On nomme subintrante, une espèce de *fièvre* que des médecins regardent comme rémittente, & que d'autres considèrent comme intermittente. Les accès de cette sorte de fièvre empiètent les uns sur les autres; en sorte que l'accès qui suit, survient toujours avant que le précédent soit terminé. Nous pensons, contre l'opinion d'un grand nombre d'auteurs, que la fièvre subintrante doit être rapportée aux intermittentes, & nous nous fondons sur les raisons suivantes :

Il est de la nature de toute fièvre intermittente, de présenter une série d'affections fébriles isolées & séparées par des intervalles d'apyrexie complète; chaque accès en effet a une invasion, un plus haut degré de développement & un déclin, & l'on sait très-bien qu'une maladie quelle qu'elle soit ne peut renfermer plusieurs de ces périodes. D'après cela, ne sommes-nous pas autorisé à établir que la fièvre dont il est question, a véritablement le caractère intermittent, puisque d'ailleurs chacun de ses accès renferme les trois périodes admises par les auteurs? Remarquons en effet que la dernière période de la fièvre seroit une véritable terminaison suivie d'apyrexie, si l'invasion de l'accès ne détruisoit souvent, par son *empiétement*, la marche normale de la maladie qui nous occupe. On pourroit donc dire, avec raison, que la fièvre subintrante est une fièvre intermittente rendue imparfaite par l'empiétement de l'accès *suivant* sur le déclin du *précédent*. On pourroit objecter que les trois périodes de l'accès ne sont pas quelquefois très-distinctes dans la fièvre subintrante, si cette irrégularité ne se rencontroit pas dans les fièvres intermittentes les plus vulgaires, telles que les *tierces* & les *quartes*.

Ce qu'il y a de plus important à connoître dans la fièvre subintrante est la période d'invasion, qui coïncide avec le déclin de l'accès qui a précédé; voici ce qui se passe alors : la sueur qui couloit facilement des pores de la peau cesse tout-à-coup; le derme se resserre, la chaleur qui étoit douce & halitueuse fait place au réfroidissement, le visage pâlit, les fluides sont refoulés à l'intérieur, les sécrétions qui se faisoient librement se troublent & se suspendent, l'urine devient claire & tenue, la langue se dessèche; le malade éprouve de l'anxiété, des pandiculations, des engourdissemens, de la soif; le pouls de mou, qu'il étoit, devient serré, petit & concentré; en un mot, les symptômes propres à l'invasion d'un accès de fièvre prennent la place de ceux qui caractérisent son déclin.

(BRICHETEAU.)

SUBLIME, adj. (*Anat. pathol.*) *Sublimis*. Souvent des muscles qui servent aux mêmes usages sont superposés : tels sont, par exemple, ceux qui fléchissent les doigts. Afin de les distinguer les uns des autres, les anatomistes ont nommé *sublime* celui qui est le plus extérieur, & par opposition, ils ont appelé *profond*, le muscle le plus éloigné de la surface du corps. (*Voyez* le *Dictionnaire d'Anatomie* de cet ouvrage, pag. 321.)

Les pathologistes ont quelquefois employé le mot *sublime* pour caractériser un mode de respiration accompagnée d'élévation considérable des côtes, & d'écartement des ailes du nez au moment de l'inspiration. (R. P.)

SUBLIMÉ CORROSIF. (*Deuto-chlorure de mercure.*) (*Voyez* MERCURE, tome IX de ce Dictionnaire, pag. 695.)

SUBLIMÉ DOUX. (*Proto-chlorure de mercure.*) (*Voyez* CALOMEL, tome IV de ce Dictionnaire, pag. 318.) (CH. H.)

SUBLINGUAL, ALE. (*Anat.*) *Sublingualis*, de *sub*, dessous, & de *lingua*, langue. Les anatomistes font usage de ce mot pour désigner la situation de deux *artères* & de deux *glandes* placées sous la langue, à droite ou à gauche. L'*artère* est fournie par l'artère linguale, & se distribue aux muscles mylo-hyoïdien, géni-hyoïdien, digastrique & à la membrane interne de la bouche. Quant à la *glande*, elle n'est en quelque sorte qu'un appendice de la glande sous-maxillaire, & sa structure ne présente rien qui ne lui soit commun

avec les autres glandes salivaires. (*Voyez* SALIVAIRES & SUBLINGUALE dans le *Dictionnaire d'Anatomie* de cet ouvrage.) (R. P.)

SUBMERSION, f. m. *Submersio*. Nous renverrons pour ce qui concerne la submersion, considérée dans ses rapports avec la physiologie, la médecine légale & la police médicale, à l'article NOYÉ de ce Dictionnaire. Nous nous bornerons à noter ici un fait observé par M. Piorry. Il paroîtroit d'après ce physiologiste, que dans les cas où la mort est due à la submersion, l'absorption de l'eau dans les bronches donne lieu à une nouvelle sécrétion d'urine, qui se continue jusqu'au moment où survient la rigidité cadavérique; d'où résulte une accumulation plus ou moins considérable de ce liquide dans la vessie. M. Piorry, qui a expérimenté sur des chiens, a constaté au contraire que la vessie étoit constamment vide, quand ces animaux avoient succombé à toute autre espèce de mort violente. Nous mentionnons ici cette découverte de M. Piorry, parce que nous croyons qu'elle pourroit donner lieu à des recherches sur l'homme, & qu'elle contribueroit ainsi à répandre une nouvelle somme de lumières sur cette importante question médico-légale, *savoir si un individu a été précipité vivant dans l'eau, ou si la submersion n'a eu lieu qu'après la mort*. (L. J. RAMON.)

SUBMENTAL, ALE, ou SOUSMENTAL, ALE. (*Anat.*) *Submentalis*, de *sub*, dessous, & de *mentum*, le menton. Nom donné à une artère & à une veine, dont il indique la position. (*Voyez* le *Dictionnaire d'Anatomie* de cet ouvrage, pag. 303.)

SUBSTANCE, f. f. *Substantia*. Ce mot diffère de celui de *matière*, en ce que celui-ci sert indistinctement pour désigner tout ce qui constitue les corps, tandis que le premier est plus habituellement joint à un adjectif qui spécifie quelques-unes des propriétés de ces corps. Ainsi on dit *substance animale*, *substance minérale*, *substance végétale*, &c.

Quelquefois le mot *substance* est employé dans les prescriptions médicinales, pour indiquer qu'un médicament doit être donné en nature, c'est-à-dire, sans être combiné avec aucun autre qui feroit susceptible de lui communiquer de nouvelles propriétés. (R. P.)

SUBSTITUTION, f. f. (*Pharm.*) *Substitutio*. Ce mot a quelque rapport avec les expressions *sophistication* & *succédané* : cependant, il ne peut point en être regardé comme le synonyme. En effet, la sophistication indique une substitution *frauduleuse* faite à l'insu des médecins, & dans laquelle on remplace un médicament d'un prix élevé par une substance d'une beaucoup moindre valeur, sans du reste s'inquiéter si réellement elle a des propriétés identiques ou analogues. Le succédané possède toujours, au moins une partie, des propriétés des médicamens qu'il remplace, & ce n'est qu'avec le consentement des médecins que l'on en fait usage. La substitution au contraire se fait sans l'aveu de ce dernier, & bien qu'elle n'ait ordinairement lieu que pour des substances médicamenteuses assez insignifiantes, elle est toujours blâmable, parce qu'entre les mains de pharmaciens ignorans, elle pourroit, dans certaines préparations magistrales, donner naissance à des composés dangereux.

SUBSTITUTION DE PART. (*Médic. lég.*) Délit dans lequel une femme qui est réellement accouchée, ou qui dit être accouchée, substitue à son enfant mort ou vivant, un autre individu, auquel elle prétend avoir donné le jour. Quelquefois la substitution de part peut avoir lieu à l'insu de la mère. Ce délit, que des intérêts particuliers peuvent seuls provoquer, n'est du ressort du médecin légiste que lorsqu'il est consulté peu de temps après l'accouchement, ou bien encore dans quelques circonstances où des anomalies de conformation imprimeroient à un individu, des caractères propres à le faire reconnoître à toutes les époques de la vie. (R. P.)

SUC, f. m. (*Phys.*, *Mat. méd.*) On donne ce nom aux parties liquides des corps. Dans l'économie animale on admet un *suc gastrique*, un *suc nourricier*, un *suc osseux*, qui sont des êtres imaginaires dans le sens où l'entendoient les anciens physiologistes, qui leur faisoient remplir des fonctions spéciales.

En matière médicale on donne le nom de *sucs* aux liquides qui sortent spontanément, ou que l'on extrait des végétaux, à l'aide d'opérations chimiques ou pharmaceutiques.

Les baumes, les résines, les gommes, &c., sortent naturellement sous forme liquide, & se concrètent ensuite à l'air : ce sont des sucs naturels.

Il y a des sucs que l'on obtient des corps par la simple pression, tels sont ceux d'aloës, de cachou, d'hypociste, d'opium, & que l'on fait rapprocher ensuite par le moyen de la chaleur solaire ou du feu, pour s'en servir sous cette forme.

Il y en a que l'on obtient liquides pour les employer de même; on les nomme plus particulièrement *sucs de plantes*, *sucs* ou *jus d'herbes*. Il suffit de comprimer à la presse ces plantes, après les avoir préalablement contuses, pour en retirer la partie liquide. Quelquefois elle est si épaisse dans les mailles du végétal, qu'on est obligé d'y ajouter de l'eau pour la rendre plus tenue & pouvoir l'extraire. Il y a des sucs acides, qui s'obtiennent avec facilité par la plus simple

pression, mais après avoir préalablement laissé un peu fermenter les fruits qui les recèlent : tels sont ceux de framboises, de groseilles, de cerises, &c. Avant d'en faire usage, on dépure souvent les sucs de plantes par le filtre & quelquefois par l'ébullition, pour les séparer de la fécule ou d'autres matières étrangères qui y sont suspendues; c'est ce qu'on appelle des *sucs dépurés.* Il y a des personnes qui ne peuvent prendre que les sucs ainsi préparés, quoiqu'ils soient moins *vertueux* que ceux qui ne le sont pas (1).

Suivant les plantes dont on extrait les sucs, il y en a de dépuratifs, de fondans, d'antiscorbutiques, &c. On les prépare, soit avec une seule plante, soit avec plusieurs, ce qui est plus ordinaire, quoique le premier usage dût être préféré, comme plus rationnel, & fournissant des résultats plus simples & plus appréciables.

On ordonne les sucs de plantes au printemps, parce qu'à cette époque les végétaux sont plus frais & plus riches en parties humides. L'usage est d'en prendre quatre à six onces chaque matin, dépurés ou non, quelquefois coupés avec des eaux distillées, du petit-lait, &c., ou avec addition de sirops, de sels, &c. On les continue pendant six semaines ou deux mois. On les prescrit dans les engorgemens des viscères abdominaux, dans la dyspepsie, la disposition à la phthisie pulmonaire, au scrofule, dans le rachitis, le scorbut, &c.; enfin dans toutes les dégénérescences des solides ou des liquides, parce qu'on leur suppose la propriété de dépurer & de renouveler nos humeurs, & par conséquent de refaire en quelque sorte nos parties dégagées des principes morbifiques qui les altéroient, & dont le dérangement de la santé étoit le résultat. (MÉRAT.)

SUCCÉDANÉ (*Mat. médic.*), de *succedere*, succéder. Nom que l'on donne à un médicament que l'on peut substituer à un autre, parce qu'il a des propriétés semblables. C'est lorsque le médicament à employer manque, qu'il est trop cher, qu'il est altéré ou qu'il répugne trop au malade, qu'on emploie un *succédané*, ce qui ne doit avoir lieu que d'accord entre le médecin & le pharmacien. Ordinairement on substitue un médicament indigène à un exotique analogue, ce qui est non-seulement permis, mais encore devroit être encouragé.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que l'on remplace un médicament par un autre, puisque Galien avoit composé un traité sur ce sujet. Il y a des circonstances où ce remplacement est en quelque sorte obligé, comme nous l'avons vu lors du blocus continental qui priva la France de relation avec les pays d'outre-mer, pendant dix ou douze ans. A cette époque, des gouvernemens européens sollicitèrent les savans de s'occuper de trouver des succédanés des substances exotiques, & plusieurs bons ouvrages résultèrent de cet appel à la science. Il seroit à desirer qu'une liste en quelque sorte officielle de médicamens propres à être usités comme succédanés de tous les médicamens exotiques, pût être publiée, afin non-seulement de nous délivrer des tribus que nous payons à l'étranger sous ce rapport, mais encore parce que nous aurions des médicamens plus frais, plus faciles à se procurer, & que l'on pourroit renouveler plus fréquemment. La règle de l'analogie des familles est à peu près la seule à suivre dans le choix des succédanés. Effectivement, nous savons que les plantes qui ont des affinités de compositions en ont ordinairement dans leurs propriétés. Cependant il est essentiel de sanctionner par l'expérience ces propriétés, car nous savons aussi qu'il y a des exceptions dans les familles les plus naturelles. Il est même prudent de ne se baser définitivement que sur l'observation des vertus des succédanés, pour les substituer aux exotiques dans l'emploi qu'on en fait. Si on ne se servoit que des médicamens indigènes, & la chose ne seroit pas impossible à un petit nombre d'exceptions près, les succédanés nous seroient tout-à-fait inutiles.

Il ne faut pas confondre les médicamens succédanés avec les *substitués*, encore moins avec les *sophistiqués*. Nous avons dit que ce n'étoit que d'accord que l'on donnoit des succédanés; tandis qu'il y a tromperie & danger lorsqu'on substitue un médicament à un autre sans en prévenir le médecin. Il y a crime si on donne des médicamens sophistiqués, puisqu'il peut en résulter les suites les plus graves pour le malade. (MÉRAT.)

SUCCENTURIAUX, adj. (*Anat.*) *Succenturiati*, de *succenturiare*, remplacer. Les anatomistes ont nommé *reins succenturiaux*, *capsules atrabilaires*, ou *glandes surrénales*, deux corps situés au-dessus des reins. (*Voy.* CAPSULES SURRÉNALES dans le *Dictionnaire d'Anatomie* de cet ouvrage).

SUCCENTURIER. (*Anat.*) *Succenturiatus.* Adjectif dont l'étymologie est la même que celle du mot précédent. Il a été employé pour désigner l'intestin *duodenum* que l'on a comparé à un second estomac, & que dès-lors on a nommé *estomac succenturier.* (*Voyez* DUODENUM & PYRAMIDAL dans le *Dictionnaire d'Anatomie* de cet ouvrage.)

SUCCIN, sub. m. (*Mat. médic.*) *Succinum.* (*Voyez* AMBRE JAUNE, tom. II, pag. 114 de ce Dictionnaire, & KARABÉ, tom. VIII, pag. 5 du même ouvrage.)

---

(1) *Voyez* le travail de M. Récluz, pharmacien, sur les sucs végétaux, *Journal de Chimie médicale*, 1828.

SUCCINIQUE (Acide). *Acidum succinicum.* Acide que l'on trouve dans le succin (ambre jaune), & qui est composé de carbone 47,99, oxygène 47,78, & hydrogène 4,23. Il est sans usage en médecine. (C. H.)

SUCCION, s. f. (*Physiol.*, *Thérap.*) *Succio*, *suctus*. C'est ainsi que l'on nomme cette action, toute mécanique & toute instinctive, au moyen de laquelle l'enfant nouveau-né peut, à l'aide de l'aspiration, faire le vide dans sa bouche, & forcer, par la pression de l'atmosphère, le lait à jaillir du sein de sa nourrice. Ce résultat ne diffère réellement point de l'effet produit, lorsqu'au moyen d'un tube on aspire le liquide contenu dans un vase. Envisagées sous ce rapport; les considérations relatives à la succion sont du ressort de la physiologie lorsqu'il s'agit d'en expliquer le mécanisme, & de celui de l'hygiène lorsqu'il est question des conditions les plus favorables à la lactation. (*Voyez* Ablactation, Allaitement, Nourrice & Né (nouveau), dans ce Dictionnaire.)

Plusieurs causes peuvent s'opposer à ce que l'enfant ne prenne le sein; les unes dépendent de la nourrice, dont le mamelon peut être ou trop court ou trop long. Dans le premier cas, l'enfant ne sauroit le saisir, & dans le second, pénétrant trop profondément dans la bouche, il provoque des envies de vomir: quelquefois aussi, chez certaines femmes nerveuses, un spasme habituel resserre les vaisseaux lactifères & s'oppose à l'écoulement du lait. Quant à l'enfant, on conçoit qu'une foiblesse extrême, le frein de la langue trop court, ou un bec de lièvre avec écartement des os maxillaires, peuvent être des obstacles insurmontables qui l'exposeroient à mourir de faim, si l'art ou un allaitement artificiel ne remédioit point à ces inconvéniens.

La succion comme moyen thérapeutique a été en usage dès la plus haute antiquité; & l'on sait que chez les Grecs, il y avoit des *suceurs* ou *psyles*, qui étoient en grande vogue, & pratiquoient cette opération particulièrement à la suite des plaies faites par des animaux venimeux. Cette méthode s'est depuis retrouvée chez un grand nombre de peuples: aussi, chez les Romains, les mères & les épouses *suçoient-elles* les blessures de leurs fils & de leurs maris; l'histoire même rapporte un grand nombre de faits dans lesquels la succion a été une marque de dévouement dans des circonstances où l'on supposoit qu'une blessure avoit été faite par une arme empoisonnée.

C'est particulièrement dans les plaies pénétrantes de la poitrine & dans les épanchemens qui se forment dans cette cavité que l'on avoit espéré retirer de grands avantages de la succion. Quoi qu'on ait pu dire à cet égard, l'expérience n'a point justifié l'espoir que l'on avoit conçu: d'ailleurs, une foule d'autres moyens, tels que l'usage de la seringue œsophagienne, & dans certains cas, celui des ventouses, peuvent, avec avantage, suppléer l'application de la bouche, qui pourroit quelquefois, sans être d'une grande utilité pour le malade, exposer l'opérateur à quelque danger. (R. P.)

SUCCOTRIN ou Soccotrin, adj. (*Bot.*, *Mat. méd.*) *Succotrinus.* Nom donné à une espèce d'aloës. (*Voyez* Aloes dans ce Dictionnaire & dans celui de *Botanique*.)

SUCCUBE, sub. m. (*Pathol.*) *Succubus*, de *succubare*, coucher dessous. Ce mot est l'un des noms que l'on a donnés au cauchemar, & il indique l'un des symptômes qui caractérisent cette affection, dans laquelle un corps très-pesant semble être placé sur la poitrine & empêche la respiration. (*Voyez* Cochemar & Incube dans ce Dictionnaire.)

SUCCULENT, ente, adj. (*Hyg.*) *Succulentus*, *succosus*. On donne en général ce nom, aux substances alimentaires qui, sous un volume peu considérable, renferment beaucoup de matières nutritives. Cet adjectif a quelquefois aussi été employé par les botanistes, pour désigner des plantes qui contiennent un suc abondant; tels sont les *joubarbes*; les *aloës*, &c. (R. P.)

SUCCUSSION, sub. f. *Succussio*, dérivé de *succutere*, secouer, l'action de secouer. On appelle *succussion*, ou bien encore *commotion hippocratique*, un mode d'exploration déjà employé par Hippocrate & ses contemporains, pour s'assurer de l'existence des épanchemens thoraciques. Il consiste à saisir par les épaules un malade sur son séant, & à imprimer ensuite une ou plusieurs secousses au tronc, afin d'entendre s'il y a une fluctuation du liquide épanché dans la cavité des plèvres.

Ce moyen de diagnostic, dont les Anciens faisoient un grand usage, est peu employé par les médecins modernes, sans doute parce que l'expérience leur en avoit démontré le vague & l'incertitude dans un grand nombre de cas probablement mal choisis. Cette incertitude, & le discrédit dans lequel étoit tombée la succussion, dépendent de ce que, jusque dans ces derniers temps, on n'avoit pas indiqué d'une manière précise la condition nécessaire (dans les épanchemens thoraciques) à la manifestation de ce signe, & qu'on le recherchoit chez des malades où il n'existoit pas. Or, cette condition n'est autre chose que la présence d'une certaine quantité d'un fluide aériforme introduit dans la poitrine par quelqu'ouverture fistuleuse, comme cela arrive dans le pneumo-thorax si bien décrit par Laennec. C'est d'ailleurs à cet auteur que revient l'honneur d'avoir le premier présenté une bonne théorie de la fluctuation, & d'avoir mis le médecin à même d'en tirer une indication certaine, en démon-

trant que la préſence de l'air pouvoit ſeule tranſmettre la fluctuation du liquide. Rien de plus poſitif, en effet, que cette fluctuation que j'ai eu l'occaſion d'entendre deux fois l'année dernière dans l'eſpace de quelques mois, chez deux malades qui ont ſuccombé à des phthiſies avec pneumo-thorax caractériſé par un épanchement d'air, réuni à un épanchement de ſéroſité dans un côté de la poitrine. Quoique cette maladie ſoit plus fréquente qu'on ne le croyoit avant les recherches de notre célèbre Laennec, cependant elle n'eſt pas aſſez commune pour que l'on conſidère la ſuccuſſion comme un moyen d'inveſtigation dont on puiſſe habituellement faire uſage. Ce n'eſt pas, au reſte, qu'il y ait aucun inconvénient à le tenter, car il eſt auſſi innocent que la percuſſion & l'auſcultation, quoi qu'en ait pu dire Morgagni. Le médecin n'eſt pas le ſeul qui puiſſe entendre la fluctuation du liquide épanché au moyen de la commotion hippocratique; les malades, & ceux même qui leur donnent des ſoins, l'ont vu réſulter de ſimples mouvemens ſpontanés du tronc, ainſi que l'atteſtent Morgagni, Fanton, Volff, Willis, &c. M. le profeſſ. Boyer dit également avoir vu un jeune homme qui, lorſqu'il deſcendoit un eſcalier, entendoit d'une manière très-diſtincte, dans ſa poitrine, le bruit de la fluctuation d'un liquide.

Laennec, qui avoit pluſieurs fois conſtaté la préſence d'un liquide épanché dans la poitrine au moyen de la ſuccuſſion, aſſure qu'on diſcerne beaucoup mieux le côté du thorax où l'épanchement s'eſt effectué, en joignant l'application du cylindre au mouvement imprimé à cette cavité; cette addition eſt ſurtout néceſſaire quand il n'exiſte qu'une très-petite quantité de ſéroſité épanchée.

Pour pratiquer la ſuccuſſion, on met le malade ſur ſon ſéant, & on imprime au tronc, en le ſaiſiſſant par les épaules, un mouvement rapide qu'on doit arrêter tout à coup, & en quelque ſorte avant qu'il ait acquis ſon développement: alors, s'il y a épanchement, on entend le liquide qui s'agite dans l'air que renferme la cavité thoracique & s'entre-choque avec ce corps gazeux. Le ſon qui réſulte de ce choc a une reſſemblance exacte avec le flot d'un liquide quelconque: rien de plus facile que de percevoir, ſoit avec l'oreille nue, ſoit avec le ſtéthoſcope, ce ſon produit de la fluctuation, qui, lorſqu'il exiſte, eſt un ſigne certain d'empyème ou d'hydrothorax.

(Bricheteau.)

SUÇON, ſ. m. On donne vulgairement ce nom à une ecchymoſe produite par la ſuccion: c'eſt ordinairement ſur le cou, les joues, la poitrine, que l'on obſerve ces ſortes de taches, dont la forme peut empêcher de les confondre avec d'autres ecchymoſes qui ſeroient le réſultat de violences extérieures. (R. P.)

SUCRE, ſ. m. *Saccharum*. On donne ce nom à un principe immédiat des végétaux, criſtalliſable, très-ſoluble dans l'eau, d'une ſaveur douce, agréable, qu'on extrait abondamment du *ſaccharum officinarum* L., de la betterave, de la ſève de l'érable, &c. &c. Le ſucre eſt compoſé, d'après les chimiſtes, de carbone 42,47; oxygène 50,63; hydrogène 6,90 = 10. La gomme & l'amidon ſont formés des mêmes élémens, ſeulement avec quelques variations dans les quantités, ce qui explique pourquoi, à l'aide de certains procédés chimiques, on peut les transformer en ſucre, opération qui a été faite en grand à l'égard de l'amidon.

Le ſucre eſt identique, quel que ſoit le végétal dont on l'obtienne, lorſqu'il eſt criſtalliſé. Juſqu'ici on emploie en Europe le ſucre provenant du *ſaccharum officinarum*, avec le plus d'abondance, quoique celui de betterave, qui eſt très-blanc, plus léger, lui diſpute la concurrence, & finira peut-être par la lui enlever, s'il eſt vrai qu'à la Havane même on cultive aujourd'hui la betterave pour en fabriquer du ſucre.

Le ſucre tel que nous le poſſédons, criſtalliſé, dépuré, &c., n'a peut-être pas été connu des Anciens, mais ils ont certainement poſſédé la canne à ſucre. Chardin l'a vue partout dans l'Inde, & dans des lieux où jamais elle n'avoit été apportée par les Européens; il ajoute que cent ouvrages indiens, arabes, perſans, écrits dès la plus haute antiquité, en parlent; ils en uſoient comme du miel, parce qu'il eſt probable qu'ils ne l'obtenoient que ſous forme ſirupeuſe, ou tout au plus ſous forme grenue.

On diſtingue deux races de cannes à ſucre: l'une, la plus ancienne, eſt le *ſaccharum officinarum*; l'autre, appelée *canne violette*, *canne* d'Otahiti, *ſaccharum violaceum*, *tuſſac*, eſt plus robuſte, & eſt aujourd'hui préférée dans quelques cantons des Antilles. Ces deux plantes, cultivées dans les ſerres chaudes d'Europe, peuvent être étudiées par les amateurs. La France conſomme cent millions de ſucre par année, & l'Europe trois cent millions, ce qui fait ſortir ſix cent millions à peu près par an de cette partie du globe. Dans le paſſage en France les ſucres bruts fermentent, ce qui fait une perte d'un dixième ſur la quantité. M. Pajol des Charmes propoſe de remédier, par le moyen du charbon, à cette fermentation. On a calculé que le ſucre de betterave pourroit être fabriqué en même quantité, & qu'on pourroit même en exporter pour cent millions. (*Annales européennes*, 8e. livraiſon.)

Un grand nombre de végétaux contiennent du ſucre; on en obtient des Graminées, comme les cannes, le maïs, le ſorgho, &c.; on en retire auſſi du palmier à ſucre, *areng ſaccharifera* Labill., & de quelques autres; de la ſève de la plupart des arbres, ſurtout de l'érable; du bouleau, du noyer; des fruits ſucrés, tels que le raiſin, les prunes, les ceriſes douces, &c.; de certaines

de certaines racines, comme celles de betteraves, de carottes, de panais, &c. Nous pourrions ajouter à cette liste, le miel, qui est une espèce de sucre que les abeilles extraient des fleurs. Parmi ces sucres, les uns sont cristallisables, comme celui de la canne, de la betterave; les autres ne le sont pas, tel est celui de raisin, de miel, &c. On peut voir la description abrégée de la fabrication du sucre de cannes, dans la partie botanique de cet ouvrage, à l'article CANNAMELLE, tom. I, pag. 593. Outre le sucre cristallisé que donne la canne, on a de la *mélasse*, c'est-à-dire une sorte de sirop qui n'est plus susceptible de cristallisation, & dont on fait différens usages économiques ou médicinaux. On en fabrique du rum ou tafia, en l'étendant d'eau & le faisant fermenter; c'est un alcool regardé comme stomachique, pectoral, & dont on prend des bains aux Antilles dans la paralysie & le rhumatisme chronique. Le sucre très-purifié & obtenu à l'état de cristaux isolés, est appelé *sucre candi*.

Le sucre est un objet qu'on pourroit appeler de première nécessité, tant l'usage en est aujourd'hui répandu; le bas prix auquel il est tombé de nos jours par le développement de l'industrie, & le perfectionnement des procédés propres à le préparer, l'ont répandu jusque dans les chaumières; c'est d'ailleurs une substance agréable au goût, adoucissante, nourrissante, qu'on associe à beaucoup d'autres, comme au lait, aux fécules. Cependant on a voulu le représenter comme nuisible dans quelques cas, prétendant qu'il échauffoit, qu'il constipoit, &c. On est encore à lui trouver ces désavantages d'une manière marquée, lorsqu'on en fait un usage raisonnable; & il y a long-temps qu'on a dit en proverbe, *que le trop de sucre ne fait mal qu'à la bourse*.

M. Magendie a bien expérimenté que des chiens nourris seulement de sucre & d'eau distillée, en un mot, de matières non azotées, périssoient au bout d'un mois environ; mais jamais l'homme ne se trouve dans ces conditions, surtout sous le rapport de l'eau distillée. Il y a des gens qui ne se nourrissent presque que de sucre, & qui n'en éprouvent que du bien; combien d'enfans n'ont guère d'autre aliment pendant les premières années de leur existence, & cependant n'en sont pas plus mal portans. Ce n'est pas que nous approuvions cet usage excessif du sucre chez eux, il les rend difficiles pour les autres nourritures, dérange leur appétit naturel, trouble les habitudes de la vie ordinaire, &c.; nous voulons seulement dire que l'abus même de cette substance n'est pas nuisible au fond de la santé.

C'est à l'aide du sucre que l'on prépare & que l'on conserve une foule d'alimens. Les compotes, les crêmes, les gâteaux, les pâtes, &c., contiennent plus ou moins de sucre; on conserve par ce moyen les fruits ou leurs sucs sous la forme de gelées, de confiture, de raisiné, &c. On prépare avec le sucre, des sirops, des dragées, des liqueurs, & une multitude de friandises chères aux dames, aux enfans & aux gourmands. Des arts nombreux, tels que ceux du confiseur, du liquoriste, du pâtissier, &c., sont fondés sur l'emploi du sucre; le pharmacien surtout en emploie des quantités considérables. *Apothicaire sans sucre*, est synonyme d'impossible.

Les qualités médicinales du sucre sont réelles, sans être cependant du nombre de celles qui frappent beaucoup, parce qu'elles n'ont rien de bien tranché, & que l'emploi journalier qu'on fait de cette substance est cause qu'on n'y porte qu'une attention médiocre; on en sentiroit mieux la valeur, si on en étoit privé momentanément, comme cela s'est presque rencontré pendant la longue guerre maritime que nous avons éprouvée avant l'année 1813. Le sucre est adoucissant par excellence; aucun médicament n'est plus propre que lui à calmer les irritations, la chaleur, & l'âcreté qu'on éprouve dans le pharynx, les voies aériennes & stomachiques, dans certaines circonstances. Fondu dans la bouche, sous forme de *sucre candi*, de *sucre d'orge*, &c., il calme l'irritation du gosier, la toux sèche, l'ardeur de poitrine, facilite l'expectoration, le jeu des organes respiratoires & de la parole; c'est aussi un adoucissant de prédilection pour l'estomac, car il facilite la digestion, la hâte, & permet le passage plus aisé des alimens dans le duodénum: c'est donc l'ami de la poitrine & de l'estomac. Il y a des personnes qui ne digèrent rien sans eau sucrée, & d'autres même, qui ne digèrent qu'elle momentanément.

Le sucre sert à édulcorer toutes les boissons, les tisanes, les potions, &c., que l'on donne aux malades, & sans lui, on ne pourroit guère user de beaucoup de médicamens dont il masque la saveur sans l'affoiblir; c'est surtout dans la médecine des enfans qu'on est obligé de prodiguer le sucre, pour parvenir à leur faire prendre quelque chose, tant la saveur amère qu'offrent la plupart des substances médicinales leur est importune. C'est dans les affections de la poitrine, les rhumes, les catarrhes, les phlegmasies, &c., qu'on emploie le sucre avec le plus de succès.

On a reconnu que le sucre pouvoit être utile contre les graviers, la pierre, & les souffrances que cause la formation de ces concrétions, telles que la colique néphrétique. Effectivement, dans les expériences faites sur des chiens, & citées plus haut, on voit l'urine devenir plus tenue, plus claire, & par conséquent contenir moins de matériaux propres à la formation des concrétions salines. On peut donc prescrire le sucre à haute dose, aux personnes qui ont quelques raisons de se croire disposées à la pierre, & même à celles chez lesquelles elle existe sous un petit volume; à plus forte raison aux individus qui n'ont que des graviers.

On a expérimenté que dans les empoifonnemens par les fels ou par les oxydes de cuivre, le fucre pouvoit être utilement adminiftré à haute dofe comme antidote, d'après les expériences de M. Duval, fondées fans doute fur la décompofition qu'opère le fucre des folutions falines du cuivre. Il convient de le prefcrire dans le cas où des alimens cuits dans des vafes de ce métal paroiffent en avoir diffous des parcelles (1); dans ceux où on a avalé du vert-de-gris, &c. Cette propriété eft une des plus précieufes de celles que poffède le fucre.

Dans les colonies on croit que le fucre eft utile contre les morfures des animaux venimeux, comme celles des ferpens, &c.

On a récemment accordé au fucre la propriété de détruire feul la fyphilis. M. Sainte-Marie a vu un malade guérir de la vérole, en lui faifant prendre chaque jour quatre livres d'eau auffi fucrée que poffible : c'eft, dit-on, ce qui explique la propriété antivénérienne des firops, des robs, &c., dont on fait un long ufage, quelle que foit la fubftance fudorifique qu'ils contiennent.

A l'extérieur on ne fait, comparativement, guère ufage du fucre. On l'a confeillé comme dentifrice; bien pulvérifé, on en fouffle dans les yeux pour diffiper les taies récentes; on croit que, répandu fur quelques ulcères, il peut les améliorer. On fait avec le fucre des fumigations balfamiques & diaphorétiques : on l'emploie auffi fous cette forme, pour détruire les mauvaifes odeurs. Le *fucre rouge*, qui n'eft que le premier état du fucre avant fa purification, eft laxatif; on le prefcrit en lavement à la dofe de deux onces; la caffonade, dont on ufe quelquefois dans le même cas, eft moins évacuante. (MÉRAT.)

SUCRE CANDI. C'eft le nom que l'on donne au fucre criftallifé. (*Voyez* SUCRE.)

SUCRE DE DIABÉTÈS. La matière fucrée extraite de l'urine des diabétiques, fe rapproche beaucoup de celle du raifin; cependant fa nature n'eft pas toujours identique, puifque quelquefois elle a de l'analogie avec la gomme; néanmoins, toujours par la fermentation, elle peut fe convertir en acide carbonique & en alcool.

Pour l'obtenir, on évapore l'urine des diabétiques, & l'on précipite les matières animales qu'elles contiennent en très-petite quantité, au moyen du fous-acétate de plomb. Concentrant enfuite la liqueur on fait criftallifer le *fucre*, que l'on purifie en le diffolvant dans l'alcool & en le faifant criftallifer de nouveau.

SUCRE DE LAIT, ou SEL DE LAIT. C'eft l'un des principes immédiats qui ne fe trouvent que dans le lait. Il criftallife en parallélipipèdes réguliers, terminés par des pyramides à quatre faces; il eft demi-tranfparent, dur, inodore; fa faveur eft légèrement fucrée : l'air n'exerce fur lui aucune action; il eft affez peu foluble dans l'eau froide, mais l'eft beaucoup plus dans l'eau bouillante. Traité par l'acide nitrique, il fe convertit en acide mucique : fa folution aqueufe, mêlée avec de la levure, ne fermente point, ce qui prouve que ce n'eft réellement point du fucre; mais il peut acquérir la faculté de fermenter lorfqu'on le traite par l'acide fulfurique étendu d'eau. Cette fubftance fait le bafe du petit-lait, & criftallife par l'évaporation. Elle eft formée d'oxygène, d'hydrogène & de carbone. On la prefcrit comme adouciffant.

SUCRE DE RAISIN. (*Voyez* SUCRE.)

SUCRE DE SATURNE, SUCRE DE PLOMB. (*Voyez* PLOMB, dans ce Dictionnaire & dans celui de *Chimie* de cet ouvrage.) (R. P.)

SUDAMINA. (*Path.*) Il fe développe fouvent à la furface du corps, des puftules d'un volume peu confidérable, remplies de férofité, & pouvant facilement être confondues les unes avec les autres : telles font celles de la miliaire, de l'urticaire, du ftrophulus, &c.; néanmoins, avec un peu d'attention, il eft facile de remarquer des différences fenfibles entre ces diverfes affections.

Les fudamina font moins une maladie qu'un épiphénomène; ce font de petites véficules du volume d'un grain de millet, arrondies, tranfparentes, & dénuées de caractères inflammatoires. Il feroit affez difficile d'affigner avec précifion la caufe qui les produit; à la vérité elles furviennent prefque toujours en même temps que des fueurs abondantes, en forte qu'on feroit tenté de la leur attribuer; mais l'expérience prouve auffi qu'elles apparoiffent quelquefois fans qu'il y ait augmentation de tranfpiration cutanée. Les fudamina fe montrent parfois dans l'état de fanté, mais le plus fouvent dans le cours de diverfes maladies, dont elles ne peuvent être confidérées comme une crife. Les enfans & les femmes, à raifon de la délicateffe de leur peau, en font plus fréquemment atteints que les hommes, que ceux furtout dont l'organe cutané eft épais & dur.

La durée de ces fortes d'éruptions, qui fe manifeftent particulièrement au cou, à la poitrine & à l'abdomen, eft en général affez courte : quelquefois les puftules difparoiffent très-promptement; d'autres fois elles exiftent pendant trois ou quatre jours, & même davantage. Le liquide qu'elles contenoient eft réforbé, l'épiderme fe deffèche & tombe fans laiffer au-deffous de lui aucune trace; lorfque par fuite du frottement, les véficules font ouvertes, il ne fe produit point de croûte fur la peau, mais on remarque fouvent alors une petite dépreffion arrondie qui difparoît avec une extrême promptitude.

(1) Voyez *Effai fur la Toxicologie.* Paris, 1806.

Les auteurs ont généralement fait peu d'attention à cette légère affection de l'organe cutané; beaucoup d'entr'eux n'ont même point cherché à lui donner un nom particulier. Mais, dans ces derniers temps, M. le Dr. Barbier du Bocage, en prenant cet exanthème pour sujet de sa thèse inaugurale, en a décrit toutes les particularités avec l'attention la plus minutieuse (1). (R. P.)

SUDATOIRE, adj. (*Path.*) *Sudatorius.* On a quelquefois appelé *fièvre sudatoire* l'affection connue sous le nom de *suette.* (*Voyez* SUETTE.)

SUDORIFIQUES, adj. & s. m. pl. (*Mat. méd.*) ἱδρωτικὰ, *sudorifera.* On donne ce nom aux agens thérapeutiques capables de provoquer la sueur. En général, on les distingue des diaphorétiques, qui ne sont destinés qu'à augmenter la perspiration cutanée ou la transpiration insensible. Mais il paroît très-difficile d'établir entre ces deux classes de médicamens une ligne de démarcation bien tranchée: la différence existe bien moins dans la nature des moyens que dans la manière de les employer.

Les sudorifiques peuvent se partager en trois grandes classes: 1°. ceux qui n'agissent qu'à l'extérieur du corps; 2°. ceux que l'on donne à l'intérieur; 3°. l'exercice.

Dans la première classe, on place les frictions sèches ou humides, les vêtemens de laine, les couvertures multipliées, les bains généraux ou locaux, soit d'eau chaude, soit dans des animaux récemment tués; dans le marc de raisin, le fumier, &c.; les étuves, les vapeurs chaudes, les corps échauffés, tels que briques, bouteilles, vessies, sable, &c.; les sinapismes, les vésicatoires, &c. &c. Je ne parle pas des enveloppes de taffetas gommé & autres moyens analogues, qui ne font que retenir sur la surface où on les applique, la transpiration naturelle qui s'y fait.

La seconde classe comprend une foule de substances végétales, animales & minérales, dont la nature & l'action immédiate sont très-diversifiées. On y trouve en effet: l'eau, des émolliens, des délayans, des toniques, des stimulans, des narcotiques, des vomitifs. Il seroit trop long de faire ici l'énumération des agens que fournit chacune de ces classes, & des remèdes composés auxquels leurs divers mélanges ont donné lieu; on les trouvera dans les catalogues de matière médicale.

Enfin, j'ai fait une classe à part des divers exercices auxquels l'homme peut se livrer, tels que la course, le saut, la danse, la lutte, l'escrime, &c. En effet, la manière dont ils provoquent la sueur offre un caractère tout particulier.

On voit déjà par la seule indication des moyens dont le médecin peut faire usage pour exciter la sueur, quelles modifications variées ils doivent imprimer à l'économie animale.

Or, les sudorifiques de la première classe ont pour effet commun d'appeler le sang dans le réseau capillaire du derme, soit par une irritation mécanique ou chimique, soit par la chaleur dont ils sont pourvus. Par cette dernière qualité, ils dilatent aussi les petits vaisseaux par l'expansion des fluides qui y sont contenus: ceux au moyen desquels on applique en même temps à la surface de la peau une humidité plus ou moins prolongée, ont en outre l'avantage de relâcher les bouches toujours béantes des orifices exhalans; mais ces moyens topiques n'ont pas toujours une action purement locale. Les irritans peuvent stimuler par sympathie les mouvemens du cœur, & ceux dont la chaleur fait la base, introduisent aussi dans le corps une masse de calorique capable d'animer le jeu de tous nos organes.

Parmi les sudorifiques internes, les uns ne fournissent qu'un véhicule aqueux qui délaie le sang, & ils ne deviennent diaphorétiques qu'autant que le mouvement circulatoire est assez fortement accéléré & que la peau se trouve dans des dispositions favorables. Les autres font pénétrer dans les humeurs, des principes plus ou moins irritans, qui ont pour effet de stimuler le système nerveux & consécutivement de précipiter les contractions du cœur. Il faut également que les pores cutanés se trouvent dans des conditions physiologiques particulières, pour que l'action excitante de ces médicamens établisse la diaphorèse. Les narcotiques compris dans cette classe, & particulièrement l'opium & les mélanges dans lesquels il entre, paroissent diminuer la contractilité & peut-être activer l'expansibilité des vaisseaux capillaires, sans affoiblir pour cela la force de contraction du cœur; aussi comptent-ils parmi les sudorifiques les plus certains. Les médicamens qui, comme les vomitifs, ont pour effet de stimuler la contraction de la tunique musculaire de l'estomac, ont encore, soit par sympathie, soit de toute autre manière, la propriété de mettre la peau dans un état favorable à la sueur.

Enfin, les exercices ont cela de particulier, qu'ils communiquent à tous nos organes des secousses réitérées, & impriment à nos humeurs un mouvement plus ou moins rapide, qui les pousse du centre à la circonférence, sans qu'elles aient reçu aucun liquide qui en augmente la quantité.

Ces considérations succinctes sur l'action des divers agens sudorifiques, font assez juger qu'on ne peut les prescrire tous indifféremment, & qu'il est de la plus haute importance, avant de faire un choix, de s'assurer de l'état physiologique & pathologique de l'individu en général, & spécialement de l'organe cutané. En effet, pour que la sueur ait lieu, il faut une chaleur assez élevée, un mouvement suffisant dans la circulation, assez

(1) Voyez *Thèses de la Faculté de médecine de Paris.* Année 1828, n°. 255.

de fluides séreux dans le sang, une dilatation convenable des pores de la peau.

Toutes ces conditions peuvent se rencontrer dans les maladies. Alors on voit paroître ces sueurs spontanées critiques, qu'il est du devoir du médecin attentif aux mouvemens de la nature, de laisser couler & de seconder, par les moyens les plus simples & les moins capables de troubler cette évacuation. Mais, lorsque dans les affections aiguës, le praticien, se méfiant de la force médicatrice de la nature, ou conduit par des idées théoriques sur les causes des maladies, veut exciter ces mouvemens qu'il a vus souvent salutaires, il entreprend une chose pleine de difficultés & de chances, *plenum opus aleæ*. Si la plus grande prudence ne le guide pas alors dans l'administration des médicamens convenables, les suites les plus fâcheuses peuvent en être le résultat, & ce n'est pas une petite gloire pour la médecine moderne, d'avoir presqu'entièrement rejeté du traitement des maladies fébriles, ces sudorifiques incendiaires, que les Arabes & les alchimistes avoient répandus avec tant de profusion pour le malheur de l'humanité. Il est cependant, dans les maladies aiguës, quelques circonstances où l'emploi bien dirigé des sudorifiques, même chauds, offre de grands avantages. Nous indiquerons les principales : 1°. lorsque l'individu est tombé dans un état d'asthénie réelle; mais alors c'est autant la propriété stimulante qu'on recherche que la vertu diaphorétique. 2°. Lorsque l'affection, à son début, reconnoît évidemment pour cause la suppression de la transpiration : c'est ainsi qu'on obtient souvent les succès les plus remarquables dans certains cas de fièvres, d'inflammations des membranes muqueuses, de coliques, de dysenteries, de rhumatismes, de tétanos, &c. 3°. Lorsqu'une matière vénéneuse a été absorbée, soit dans les organes digestifs, soit à la surface de la peau, & que, circulant avec le sang, elle menace les autres viscères de l'économie, de son action délétère; des faits assez nombreux attestent l'efficacité des sudorifiques dans les empoisonnemens, lorsque la matière vénéneuse a passé dans le torrent circulatoire. 4°. Je rapporte également ici les bons effets qu'on en obtient, comme prophylactiques, dans les maladies épidémiques & contagieuses.

Dans les affections lentes & chroniques, l'administration des sudorifiques n'est plus guidée par des indications aussi précises; c'est alors une médication pour ainsi dire empirique, dont la prescription est basée, soit sur la connoissance des guérisons que la nature a opérées, soit sur les résultats heureux que les médecins en ont obtenus dans quelques cas. Il nous est interdit de relater ici les faits intéressans consignés dans les annales de l'art; nous en déduirons seulement quelques considérations générales. Or, dans les circonstances dont nous parlons, on emploie les sudorifiques, tantôt pour opérer une évacuation, pour chasser hors du corps la plus grande quantité possible de fluides séreux : c'est ce qu'on fait dans les hydropisies, afin de forcer les vaisseaux absorbans à agir avec plus de vigueur & à repomper le liquide épanché. Au reste, quand on réussit dans ce cas, on doit bien attribuer aussi quelque chose à l'action tonique & stimulante des médicamens dont on se sert. Tantôt c'est pour remplacer une sécrétion à laquelle on veut s'opposer, ou bien pour diminuer ou tarir, par diversion, une autre évacuation dont l'abondance constitue un état morbide : c'est ainsi qu'une méthode sudorifique préserve souvent les nouvelles accouchées, qui ne doivent pas nourrir, des accidens que le lait peut causer, & qu'on triomphe quelquefois du diabètès, de diarrhées chroniques, de catarrhes pulmonaires anciens, de leucorrhées & de blennorrhagies rebelles, &c. Tantôt, enfin, on veut produire un changement quelconque, un trouble particulier, qui modifie d'une manière avantageuse les fonctions de l'organisme, & en particulier la fonction lésée : dans ces cas, l'accélération de la circulation, l'espèce de fièvre artificielle qu'on allume, doivent certainement être regardées comme ayant concouru à la guérison. On ne paroît pas avoir d'autre but, quand les sudorifiques sont appliqués à la curation des scrofules, du rachitis, des engorgemens squirrheux, &c. Est-ce seulement de cette manière qu'ils agissent dans le traitement de la syphilis, ou bien est-ce en expulsant le virus morbifique introduit dans l'économie animale? La question semble difficile à résoudre dans l'état actuel de la science. Quoi qu'il en soit, nous sommes obligé de renvoyer le lecteur au mot SYPHILIS de ce Dictionnaire, & à l'article VÉROLE du *Dictionnaire de Chirurgie* de cet ouvrage, pour les détails relatifs à l'administration des sudorifiques dans les maladies vénériennes. (EMERIC SMITH.)

SUETTE, f. f. (*Pathol.*) *Sudor anglicus, morbus sudatorius, suette miliaire, suette des Picards*, &c. On appelle de ces différens noms une maladie *épidémique, pestilentielle*, généralement regardée comme contagieuse. Le principal symptôme de cette maladie est une sueur abondante & fétide, qui persiste presque toujours jusqu'à la fin de cette affection, quelle qu'en soit la terminaison.

Le nom de *sueur anglaise*, donné à cette maladie, lui vient de ce que ce fut en Angleterre qu'elle se montra pour la première fois, vers l'année 1483, sous le règne de Henri VII. Elle parut d'abord dans le pays de Galles, puis s'étendit dans plusieurs parties de la contrée, & notamment jusqu'à Londres, où elle exerça de grands ravages. La suette se reproduisit trois fois dans la Grande-Bretagne, durant l'espace d'environ quarante ans, augmentant toujours d'intensité & devenant de plus en plus meurtière. Elle ne sembla quitter alors ce pays que pour reparoître

en Allemagne, en Hollande, en France, en Danemarck, en Norwège, où elle décima pour ainſi dire la population en divers endroits. Dans notre pays, ce fut particulièrement l'ancienne province de Picardie qu'elle ravagea, d'où le nom de *ſuette des Picards* que lui ont donné pluſieurs écrivains. Il n'y a pas plus de huit ans (1821) qu'elle ſe manifeſta pour la dernière fois dans un département de cette ancienne province (celui de l'Oiſe), où elle a été obſervée & décrite par un de mes amis (le D^r^. Rayer), qui a publié à ce ſujet un ouvrage rempli de ſavantes recherches hiſtoriques & ſtatiſtiques & de faits bien obſervés.

A travers toutes les aſſertions vagues & ſuperſtitieuſes qu'on a débitées ſur les cauſes prochaines ou éloignées de la *ſuette*, on ne peut méconnoître l'influence de la conſtitution atmoſphérique, qui, dans certaines circonſtances, s'eſt étendue aux animaux mêmes. L'auteur de l'ouvrage que nous venons de citer, croit que les localités humides & ombragées favoriſent le développement de cette maladie, mais qu'elle ſe propage à la manière de la ſcarlatine, de la rougeole & de la varicelle. On a auſſi accuſé les mauvais alimens de jouer un rôle dans la production de cette maladie; c'eſt à peu près à cela que ſe réduit ſon étiologie. Elle attaquoit de préférence des ſujets fort ſanguins, épargnant les valétudinaires, les enfans, les vieillards. Un auteur très-récent a penſé, non ſans raiſon, que la terreur répandue par la marche terrible & par la terminaiſon funeſte de la ſuette, devoit auſſi être conſidérée comme une cauſe active de ſes ravages. Cette penſée s'applique très-bien à toutes les maladies épidémiques & peſtilentielles qui ont occaſionné une grande mortalité.

La ſuette angloiſe s'annonçoit ordinairement par des douleurs vives aux extrémités, accompagnées de ſueurs aux parties ſupérieures du tronc; bientôt la ſueur devenoit générale, & le corps du malade ſe trouvoit comme enveloppé d'une vapeur chaude & brûlante qui ſembloit pénétrer dans les parties les plus profondes de l'économie animale. Les malades éprouvoient tous les tourmens de la ſoif, étoient en proie au délire & à une agitation continuelle; d'autres fois ils avoient une tendance manifeſte au ſommeil, interrompue par des vomiſſemens, des anxiétés précordiales, une inſupportable céphalalgie; le pouls étoit dur, la reſpiration fréquente & difficile. On remarquoit chez beaucoup de malades, en diverſes parties du corps (notamment à la poitrine, aux aiſſelles, au ventre), tantôt une éruption miliaire générale, tantôt des phlyctènes ou des puſtules partielles, qui renfermoient un fluide plus ou moins âcre & corroſif. Lorſque cet appareil formidable de ſymptômes ceſſoit au bout de quelques heures, c'eſt-à-dire auſſitôt que les ſueurs s'arrêtoient, c'étoit ordinairement l'indice d'une fin prochaine; quand au contraire vingt-quatre heures s'étoient écoulées depuis l'invaſion, les malades ſe rétabliſſoient après une longue convaleſcence.

La ſuette des Picards, quoique très-analogue à celle des Anglais, préſentoit cependant des différences notables. Pendant l'épidémie de 1773, obſervée par M. Teſſier, dans ce qu'on appeloit alors le *Beauvoiſis*, la maladie duroit de quatorze à vingt jours, & quelquefois davantage; elle étoit précédée & accompagnée d'une multitude de ſymptômes qui s'obſervent dans les affections dites bilieuſes & dans les phlegmaſies du tube digeſtif. L'éruption étoit purement miliaire ou pétéchiale, &c. Du reſte, on y retrouvoit, quoiqu'à un plus foible degré, les ſignes les plus graves de la *peſte britannique*, aſſociés à des phénomènes d'irritation inflammatoire. L'épidémie de 1821, obſervée par M. Rayer, avoit la plus grande reſſemblance avec celle de 1773; ſeulement, dans l'eſpèce la plus bénigne, la durée totale de la ſuette étoit beaucoup moindre & ne dépaſſoit pas ſept, neuf ou dix jours; on remarquoit que l'encéphale & ſes dépendances, les organes des ſens étoient étrangers aux déſordres morbides; l'éruption étoit preſque toujours miliaire, quelquefois véſiculeuſe. Dans l'eſpèce la plus grave, on obſervoit parfois toute la violence & la rapidité de la ſuette angloiſe, & les malades ſuccomboient en trente-ſix ou quarante-huit heures dans un coma & un délire furieux, ou avec les caractères d'une pneumonie. D'autres fois, la maladie épidémique, quoique très-grave, ſe prolongeoit juſqu'au deuxième ou troiſième ſeptenaire.

Dans les premiers temps de ſon apparition, on regarda la ſuette dite *angloiſe*, comme une fièvre maligne, peſtilentielle, ou tout au moins comme une maladie *ſui generis* de la nature la plus funeſte. On la conſidéra de plus comme contagieuſe. La ſuette des Picards, au contraire, dès 1773, fut aſſimilée par M. Teſſier à une affection inflammatoire; ce que ſembloient en effet atteſter le ſuccès de la ſaignée & les funeſtes effets des excitans, & particulièrement du vin rouge aſſocié à la cannelle. Des recherches communiquées à M. Rayer ont en partie confirmé cette dernière opinion, puiſqu'elles ont démontré que l'épidémie obſervée dans le département de l'Oiſe, en 1821, conſiſtoit dans une irritation légère de l'eſtomac, précédée, ſuivie ou accompagnée d'une fluxion vers la peau, caractériſée par des ſueurs continues, des démangeaiſons, une éruption miliaire, &c.; que le cerveau & les poumons étoient auſſi, quoique plus rarement, atteints de phlegmaſie. Il faut ajouter que, dans les cas les plus graves de cette épidémie, comme dans ceux de la ſuette angloiſe, l'irritation inflammatoire ſe montroit ſous la forme la plus délétère, & parfois avec des phénomènes propres aux affections gangréneuſes & peſtilentielles.

Tous les moyens employés contre la ſuette an-

glaiſe avoient pour but de favoriſer la ſueur & même de la provoquer. Les médecins preſcrivoient aux malades, d'éviter avec un ſoin ſcrupuleux le contact de l'air froid, & aux aſſiſtans, d'eſſuyer avec des linges chauds la ſueur continuelle qui fluoit des pores cutanés. Ils pouſſoient la précaution juſqu'à leur défendre de ſe lever pour uriner, & de ſortir les bras du lit pour l'exploration du pouls (*Sennert*). Quant aux médications, c'étoient des ſudorifiques à l'intérieur, des frictions à l'extérieur, un régime ſévère, &c. L'idée de favoriſer les ſueurs chez les malades, étoit principalement fondée ſur la néceſſité d'expulſer un agent délétère, une ſorte de venin, de l'intérieur du corps. Les excitans qu'on employoit pour atteindre ce but, ont pu être utiles dans la ſuette britannique, mais c'eſt moins à l'exhalation cutanée, qui en étoit le réſultat, qu'il faut en rapporter le ſuccès, qu'à l'action tonique & fortifiante propre à ces médicamens. Ainſi c'étoit ſur un principe évidemment faux qu'étoit baſée la thérapeutique des premiers médecins qui obſervèrent la ſuette. Si les fortifians qu'ils adminiſtroient protégeoient le principe de la vie contre la violence du mal, l'abondance des ſueurs qu'ils excitoient affoibliſſoit conſidérablement les malades & prolongeoit les convaleſcences d'une manière indéfinie.

Ce traitement, au reſte, de quelque manière qu'on l'enviſage, ne convient point à la ſuette des Picards, quoiqu'il y ait de nombreux points de contact entre celle-ci & la ſuette angloiſe. En conſultant la thèſe de Bellot, publiée en 1718 (*an febri putridæ Picardis, ſuette dictæ, ſudoriſera*), & le Mémoire de M. Teſſier ſur l'épidémie de 1773, on voit que ces médecins s'accordent dans la recommandation qu'ils font de modérer les ſueurs par des boiſſons acidulées, émétiſées, &c., & ſurtout dans la preſcription de la ſaignée. Ils proſcrivoient au contraire les toniques & les ſudorifiques. Cette thérapeutique paroît également avoir réuſſi dans deux épidémies de ſuette qu'on a obſervées, l'une aux environs de Lyon en 1783 ou 1784, & l'autre dans le département de la Haute-Garonne, à une des époques les plus orageuſes de la révolution. Enfin, dans l'épidémie de 1821, dont nous avons déjà parlé, & qui ſéviſſoit dans une partie de la Picardie, les antiphlogiſtiques, les ſaignées locales ou générales, ſecondées quelquefois par les dérivatifs, ont encore obtenu une préférence ſouvent couronnée de ſuccès. M. Rayer, auquel nous devons l'hiſtoire complète de cette épidémie, proſcrit l'emploi des purgatifs, des émétiques, comme irritant & fatigant inutilement les organes digeſtifs; il rejette auſſi l'uſage des toniques, des ſudorifiques, & s'élève avec force contre une ancienne pratique abſurde, qui conſiſtoit à entretenir les malades dans une perpétuelle inſomnie, pour éviter la congeſtion du ſang vers la tête. Il recommande d'ailleurs tous les moyens poſſibles d'aſſainiſſement de l'air atmoſphérique & des habitations, les moyens moraux, ſi bien indiqués d'ailleurs dans une maladie où les ſujets ſont frappés d'une grande terreur. Il penſe auſſi que l'iſolement & les émigrations momentanées auroient de grands avantages. (BRICHETEAU.)

SUEUR, ſ. f. (*Phyſ., Séméiot. & Pathol.*) ἱδρως, *ſudor*. C'eſt une humeur perſpiratoire, ordinairement limpide & tranſparente, qui s'exhale à la ſurface de la peau, & s'y raſſemble en gouttelettes plus ou moins conſidérables. Cette exhalation intéreſſe le médecin ſous le triple rapport de la phyſiologie, de la ſéméiotique & de la pathologie.

I. Dans l'état de ſanté le plus ordinaire, les pores exhalans, dont l'épiderme eſt criblé, ne donnent paſſage qu'à une ſi petite quantité de ſéroſité qu'elle ſe trouve ſur-le-champ réduite en une vapeur légère, qu'on appelle *perſpiration* ou *tranſpiration inſenſible*, qui ſe diſſout & ſe diſſipe dans l'air. Lorſque la peau a un certain degré de chaleur, & que la vapeur qui s'en échappe eſt aſſez abondante pour la ramollir & la rendre humide au toucher, cet état prend le nom de *moiteur*. Enfin, ſi les pores cutanés offrent une dilatation conſidérable, ou ſi les mouvemens du cœur ſont fort accélérés, ſans que les extrémités capillaires des vaiſſeaux ſoient reſſerrées, la ſéroſité en fort en abondance, & ſe raſſemble à la ſurface du corps ſous forme de ſueur. Les médecins ont penſé long-temps que ce fluide étoit le produit d'un travail ſécrétoire, opéré par des glandes qu'ils appeloient *miliaires*, & dont ils ſuppoſoient l'exiſtence dans le tiſſu dermoïde. Mais les phyſiologiſtes modernes ne voient dans la perſpiration & la ſueur, qu'une exhalation qui ſe fait par les dernières extrémités des vaiſſeaux artériels ramifiés à la ſurface du derme. Cependant, quoique le travail qui produit la tranſpiration ne puiſſe pas être regardé comme une véritable ſécrétion, à cauſe de l'abſence d'organes glanduleux, il eſt certain que ce n'eſt pas non plus une ſimple tranſſudation de la ſéroſité du ſang, puiſque la compoſition chimique de celle-ci & de la ſueur n'eſt pas identique. Il faut donc admettre que les vaiſſeaux exhalans du derme ont ſur cette ſéroſité une action particulière qui lui imprime les qualités que nous reconnoiſſons à la ſueur.

La ſueur, ſuivant les analyſes chimiques, paroît compoſée de beaucoup d'eau; d'un acide libre, que M. Thénard rapporte à l'acide acétique, & M. Berzelius à l'acide lactique; de muriate de ſoude; d'un atome de phoſphate de chaux & d'oxyde de fer; enfin, d'une très-petite quantité d'une matière animale qui ſe rapproche de la gélatine. Depuis long-temps les médecins s'étoient aperçus que la ſueur contient moins d'acide carbonique que la perſpiration, ſans pouvoir ſe

rendre compte de ce fait. Aujourd'hui que l'on fait qu'il s'opère fur toute la périphérie du corps une opération analogue à celle qui se passe dans les poumons, en un mot une véritable respiration, on conçoit comment la dilatation des exhalans sudorifères, en comprimant les petits vaisseaux destinés à l'absorption de l'air, diminue les phénomènes chimiques qui ont lieu dans ces derniers.

La peau n'offre pas chez tous les individus une organisation également favorable à la sueur. Il en est en effet chez lesquels le moindre exercice donne lieu à une transpiration copieuse, & l'on regarde en général, quoique souvent à tort, cette disposition comme un signe de foiblesse; tandis qu'il en est d'autres dont la peau reste sèche au milieu des causes de sudation les plus actives: toutes les parties de la peau ne sont pas non plus également aptes à suer. On sait que des causes légères font couler la sueur des aisselles, de la région périnéale, de la tête, &c. On remarque aussi fort souvent que certaines parties, sans doute par une conformation particulière des exhalans cutanés, sont sans cesse humectées par la transpiration, ou s'en couvrent exclusivement. C'est ainsi, par exemple, qu'on a vu quelques individus n'avoir la faculté de suer que d'un seul côté du corps. Parmi les faits nombreux & extraordinaires de sueurs partielles publiés par les auteurs, je ne ferai mention que de celle à laquelle le fils de Simon Paulli fut sujet aux deux mains, avec cette particularité qu'il la provoquoit à volonté, comme l'atteste Th. Bartholin, qui a été témoin de ce phénomène singulier.

La sueur paroît tellement liée aux lois de l'organisme vivant, qu'il est difficile de concevoir qu'elle puisse couler sur un cadavre; cependant, plusieurs observations bien avérées ne permettent pas de douter de ce fait extraordinaire. Les *Ephémérides des Curieux de la nature* en contiennent quatre exemples; & depuis, quelques autres semblables ont été vus & publiés par Haseneft, Schneider, Pugnet, Penada & Speranza.

Quoiqu'incolore, la sueur tache le linge, soit à cause de l'oxyde de fer qu'elle contient, soit à cause de l'humeur huileuse fournie par les glandes sébacées, & dont elle entraîne une portion avec elle. S'il faut en croire des observateurs, la sueur se charge dans quelques cas, très-rares à la vérité, de la matière colorante de substances ingérées dans l'estomac. Mentzel a vu la rhubarbe lui communiquer sa couleur. L'odeur de la sueur est ordinairement aigre; elle varie cependant suivant le tempérament, & il n'est pas invraisemblable qu'elle puisse même avoir quelque chose de particulier, de *sui generis*, suivant les individus. La sueur entraîne quelquefois avec elle les émanations odorantes de certaines substances alimentaires ou médicamenteuses, telles que l'ail, le soufre, &c.

Tous les médecins connoissent les rapports intimes qui existent entre l'évacuation qui se fait par la peau & celles qui ont lieu par les organes urinaires & pulmonaires. Elles paroissent avoir à peu près le même but dans l'économie animale: aussi, lorsque l'une est très-abondante, il est rare que les autres ne diminuent pas en proportion.

La sueur offre en outre une foule de variétés suivant l'âge, le sexe, les climats, &c., qu'il seroit trop long de détailler ici. Ces considérations, ainsi que plusieurs autres, qui d'ailleurs se rattachent davantage à la transpiration insensible, se trouveront aux mots PEAU, PERSPIRATION & TRANSPIRATION de ce Dictionnaire, & à l'article EXHALATION du *Dictionnaire d'Anatomie* de cet ouvrage.

II. Dans les maladies, la sueur est une des évacuations qui méritent le plus de fixer l'attention du praticien qui se fait un devoir de suivre & d'étudier les mouvemens que la nature suscite dans les fonctions de l'économie animale, lorsque quelque cause morbifique vient en déranger l'harmonie. Nous pourrions signaler ici les diverses altérations que la transpiration cutanée éprouve dans sa quantité, sa température, sa consistance, sa couleur, son odeur, sa saveur, &c., & les inductions séméiologiques que le médecin peut en tirer, mais nous manquons d'espace pour nous livrer à ces considérations importantes; nous nous contenterons d'énoncer sur les sueurs, bonnes & mauvaises, quelques préceptes généraux, auxquels pourtant on n'est pas étonné de trouver de nombreuses exceptions dans la pratique, quand on sait combien les tempéramens, les climats, les habitudes, &c., font varier les phénomènes pathologiques.

Les sueurs utiles se reconnoissent aux signes suivans: elles sont générales, chaudes, égales, continues, modérées; elles arrivent, non pas au début des maladies, ni en général pendant leurs progrès, mais dans la période de décroissement, vers les jours que l'on a appelés *critiques*. Ce qui doit surtout fixer l'attention, c'est l'effet qu'elles produisent sur la maladie; car une diminution notable dans tous les symptômes, & un mieux être manifeste & durable, sont le meilleur indice que les sueurs sont salutaires & critiques. Souvent elles sont précédées d'une chaleur douce, halitueuse, d'un changement remarquable dans le pouls, qui devient onduleux & mou, *inciduus* (Solano); de suppression dans les évacuations alvines, & surtout urinaires, &c. Mais ce ne sont pas là les seules sueurs qui sont avantageuses. Elles offrent souvent ce caractère au début même des maladies, surtout chez les jeunes sujets. Dans les épidémies, il n'est pas rare de voir paroître, chez quelques individus, des sueurs générales ou partielles qui agissent comme préservatives, &c.

Les mauvaises sueurs sont celles qui sont inégales, ou immodérées, ou partielles, surtout celles qui inondent la tête, le cou & la poitrine; qui, si elles sont chaudes, sont entrecoupées de petits

friſſons, qui ne ſont pas accompagnés des ſymptômes qui indiquent une ſueur critique; qui n'amènent aucun amendement dans l'état du malade. Celles qui annoncent le plus grand danger ſont froides, viſqueuſes, avec augmentation de tous les accidens. Au reſte, il ne faut pas oublier, dans le pronoſtic que l'on porte ſur ces ſueurs, de faire attention à la gravité de la maladie & à quelques autres circonſtances que le praticien judicieux appréciera.

III. On a dit, ſans raiſon, que toute eſpèce de ſueur étoit un état morbide. Nous ne regardons comme *maladives* que celles qui paroiſſent dans le cours des affections aiguës ou chroniques, ou celles qui, par leur abondance, portent quelqu'atteinte aux fonctions de l'organiſme animal. En effet, ſans parler des ſueurs que les exercices ou les mouvemens violens font naître, & qui ſont loin de nuire à la ſanté, il n'eſt pas rare de voir des individus qui ne ſe portent bien que lorſqu'ils éprouvent de temps en temps des ſueurs plus ou moins copieuſes. Le célèbre médecin Zimmermann étoit de ce nombre.

Dans les maladies aiguës, il eſt rare qu'on ſoit obligé de réprimer les ſueurs qui ſe manifeſtent; mais dans les affections chroniques leur abondance & leur continuité aggravent l'état du malade en augmentant la foibleſſe & en accélérant le maraſme : auſſi exigent-elles la plus ſérieuſe attention de la part du médecin; & il eſt ſouvent indiqué de chercher à les modérer ſi l'on ne peut eſpérer de les ſupprimer tout-à-fait.

La ſueur peut-elle conſtituer une maladie eſſentielle (1); ou, en d'autres termes, exiſte-t-il des ſueurs abondantes, prolongées, capables de détériorer la ſanté & même d'avoir une iſſue funeſte, ſans une cauſe apparente & ſans une léſion pathologique quelconque? Sans parler de cette maladie terrible qui porte le nom de *ſuette* (*voyez* ce mot), & de la fièvre *tierce diaphorétique*, des faits aſſez nombreux autoriſent à répondre par l'affirmative. Je dirai cependant qu'en général il ne faut pas trop ſe hâter de juger une ſueur eſſentielle, & qu'il faut faire l'examen le plus attentif des organes intérieurs, & ſurtout de ceux qui préſident à l'hématoſe & à la circulation du ſang.

Or, toutes les fois que l'on juge convenable d'arrêter ou de diminuer des ſueurs qui peuvent devenir nuiſibles, il faut commencer par s'aſſurer de l'état du pouls, de celui des forces & des principaux viſcères; car ſi l'individu ne paroît pas très-affoibli, ſi la circulation eſt aſſez active, ſi quelque organe intérieur eſt le ſiége d'une irritation inflammatoire, il eſt douteux que les ſueurs puiſſent être ſupprimées avec avantage ou ſans danger, ou du moins les moyens à employer ne doivent pas être les mêmes que ceux auxquels on devra avoir recours, lorſque toutes les fonctions de l'économie ſont dans la langueur & l'aſthénie, & que le malade avance rapidement vers le dernier terme de l'épuiſement & du maraſme. Dans le premier cas un régime doux, rafraîchiſſant, des vêtemens légers, des acides végétaux, la diète lactée, ont ſouvent réuſſi; dans le ſecond un régime ſec, les toniques, les aſtringens même les plus forts, les dérivatifs, obtiennent quelquefois du ſuccès. Il faut éviter avec ſoin les purgatifs & les ſtimulans lorſque le conduit inteſtinal eſt le ſiége d'une inflammation chronique, comme cela a lieu fort ſouvent dans les maladies lentes qui s'accompagnent de ſueurs colliquatives; mais dans l'état d'intégrité de ces organes, & lorſque la ſueur ne dépend que de cauſes extérieures, comme la température de l'air, les irritans internes ne ſont pas ſans efficacité, ainſi que l'expérience le démontre, dans les pays où l'ardeur du climat tend à épuiſer le corps par des tranſpirations exceſſives.

Les Anciens, pour arrêter les ſueurs, couvroient le corps de poudres abſorbantes, & quelquefois aſtringentes; cette méthode eſt entièrement abandonnée. L'opium, qui a ſouvent un effet ſudorifique, eſt cependant vanté par pluſieurs praticiens célèbres comme un des meilleurs moyens pour réprimer les ſueurs exceſſives. Van-Swiéten conſeille particulièrement la ſauge; Pringle, Borſiéri, l'eau de chaux. On fait les éloges que de Haen a donnés à l'agaric dans les mêmes circonſtances. Le vin, le quinquina, la gomme kino, les ferrugineux, les bains froids, l'ipécacuanha, &c., ont été mis en uſage avec des avantages plus ou moins marqués. L'aconit napel eſt le remède qui a pu ſeul triompher de la ſueur extraordinaire, dont le Dr. Dupont nous a conſervé l'hiſtoire. Enfin, l'acétate de plomb, tant employé autrefois, après avoir été préconiſé par les uns & déprécié par les autres, étoit depuis long-temps preſqu'oublié des médecins. Ceux de nos jours ont remis ce médicament en vogue, & nous devons ſurtout à M. le prof. Fouquier d'en avoir préciſé & répandu l'uſage. Il eſt conſtant qu'il offre, dans les ſueurs colliquatives, une reſſource précieuſe; mais eſt-il bien certain qu'il ſoit toujours exempt de danger? Je penſe que les reproches que pluſieurs praticiens, tant anciens que modernes, lui ont adreſſés doivent engager à mettre une ſage réſerve dans ſon adminiſtration.

Pour terminer ce que j'avois à dire ſur la ſueur conſidérée ſous le rapport de la pathologie, il me reſte à parler des effets de ſa répercuſſion. Quelques médecins ont douté que jamais l'impreſſion du

(1) Quelques médecins modernes, tels que MM. Villeneuve, R. Thomas, &c., ont donné à cette affection le nom d'*éphidroſe*, qui, dans les anciens auteurs, n'eſt employé que pour exprimer une ſueur partielle & de mauvais augure, ou ſimplement l'écoulement de la ſueur. C'eſt avec raiſon que M. Rayer propoſe de retrancher ce mot de la nomenclature médicale. Pour la maladie qui nous occupe, il pourroit être remplacé par celui d'*hypéridroſe*, dont Ploucquet s'eſt déjà ſervi dans ce ſens.

du froid, même pendant que le corps eſt en ſueur, puiſſe donner lieu à aucun accident. Je ne m'arrêterai pas à réfuter une opinion que dément l'expérience journalière. Juſqu'aux temps modernes on avoit penſé que les ſuites fâcheuſes de l'application du froid ſur un corps en tranſpiration, dépendent du tranſport de la ſueur ſur quelqu'organe intérieur; mais divers médecins, Bichat entr'autres, ont élevé des doutes ſur la réalité de ce tranſport matériel, & ont attribué les accidens de la répercuſſion de la ſueur au déplacement du mouvement fluxionnaire, de l'afflux ſanguin qui a lieu à la ſurface du corps. Sans nier que cette théorie ne puiſſe être vraie dans quelques circonſtances, on peut, je crois, y faire pluſieurs objections: d'abord, en conſultant l'obſervation & l'expérience, on peut dire qu'il eſt rare que l'impreſſion du froid ſur un corps qui a très-chaud entraîne des accidens, tandis que lorſqu'il eſt en ſueur, il en réſulte ſouvent des maladies plus ou moins graves: cela me paroît tellement vrai, que les médecins qui font un uſage fréquent des affuſions & des bains froids aſſurent qu'ils retirent de grands avantages de ces ſortes de médications, quelle que ſoit la chaleur du corps; mais ils preſcrivent tous de s'en abſtenir quand le malade eſt en tranſpiration, à cauſe des réſultats fâcheux que ces moyens ont dans ce cas. Enſuite perſonne ne révoque en doute les effets funeſtes de la rétroceſſion des ſueurs partielles des pieds & des mains, qui ont ſouvent lieu ſans mouvement fluxionnaire évident. D'après ces conſidérations, je ſerois porté à croire que la matière de la ſueur n'eſt pas ſans quelqu'influence ſur le développement des phénomènes morbides qui ſuivent ſa ſuppreſſion. (Emeric Smith.)

SUFFOCANT, te, adj. (*Pathol.*) *Suffocans*. Expreſſion employée pour indiquer une gêne extrême dans la reſpiration, & que l'on applique indiſtinctement, ſoit aux conditions phyſiques qui peuvent la déterminer, ſoit aux maladies dont la ſuffocation eſt un des ſymptômes: auſſi dit-on une toux *ſuffocante*, un aſthme, un catarrhe *ſuffocant*. (R. P.)

SUFFOCATION, ſ. f. (*Pathol.*) On entend par ce mot, un obſtacle quelconque à la reſpiration: il eſt ſynonyme d'aſphyxie. Cependant ce dernier terme a peut-être une acception moins étendue. Les cauſes de la ſuffocation ſont tellement nombreuſes, que nous ne pouvons même pas en faire ici l'énumération: on les trouvera à chacun des articles qui les concernent.

(Emeric Smith.)

SUFFUSION, ſ. f. Les latins appeloient *ſuffuſio*, épanchement; la maladie que les Grecs déſignoient ſous le nom d'ὑποχυμα, & que nous nommons *cataracte*. Comme à ce dernier mot (*voyez* le *Dictionnaire de Chirurgie* de cet ouvrage), on a traité tout ce qui a rapport à l'hiſtoire de cette affection, & aux opérations qui lui conviennent, nous nous bornerons à ajouter ici quelques réflexions ſuccinctes ſur ſon traitement médical.

Les Anciens croyoient qu'il étoit facile de guérir la cataracte, par des médicamens. Nous ſavons bien qu'il eſt impoſſible d'avoir une grande confiance dans les préceptes & les nombreux ſpécifiques qu'ils nous ont tranſmis, puiſqu'ils confondoient évidemment la cataracte avec le glaucome, l'hypopion & même les taies de la cornée: nous ne penſons pas pourtant qu'on doive regarder tout-à-fait comme nulles les aſſertions de Celſe & de beaucoup d'autres, qui, connoiſſant parfaitement l'opération de la cataracte, affirment que cette même maladie peut être guérie ſouvent dans ſon principe, par un autre traitement. Lorſque, vers la fin du dix-ſeptième ſiècle, on reconnut le véritable ſiége de la ſuffuſion, & qu'on fut convaincu que la ſouſtraction du criſtallin, loin d'entraîner la perte totale de la vue la rétabliſſoit au contraire, quand ce corps a ceſſé d'être tranſparent, toutes les idées ſe portèrent vers l'opération manuelle, & le traitement médical fut conſidérablement négligé. La perfection des procédés modernes, les ſuccès nombreux qu'on obtint, & la perſuaſion où furent les chirurgiens, à qui le traitement de cette maladie reſta preſqu'excluſivement confiée, que le criſtallin opaque eſt devenu une eſpèce de corps étranger, incapable de revenir à ſon état primitif, toutes ces raiſons confirmèrent dans l'opinion que le déplacement ou l'extraction de l'obſtacle qui s'oppoſe à la viſion étoit la ſeule reſſource dont on pût eſpérer le rétabliſſement de la vue.

Cependant pluſieurs exemples de diſparition ſpontanée de l'opacité du criſtallin, des faits aſſez multipliés de guériſon de cette affection par d'autres moyens que l'opération, démontroient d'une manière évidente, la poſſibilité d'entraver la marche de la cataracte, & même, dans quelques cas, de la faire rétrograder. Nous verrons bientôt que les théories modernes ſur les cauſes qui font perdre au criſtallin ſa tranſparence, viennent confirmer ces réſultats de l'expérience. Nous allons d'abord jeter un coup d'œil rapide ſur les divers moyens mis en uſage dans ce but; nous ſpécifierons enſuite les cas où le traitement médical peut être employé avec quelqu'eſpérance de ſuccès.

Or, les ſecours médicaux que l'on dirige contre la ſuffuſion ſe compoſent de moyens externes & de médicamens donnés à l'intérieur. Parmi les premiers on compte un nombre prodigieux de collyres, dans la compoſition deſquels entroient ſurtout les fiels de divers animaux, les principes ſtimulans de l'euphraiſe, du fenouil, de la chélidoine, de l'*anagallis phœnicea*, &c.; les pommades âcres, mercurielles; les fumigations, les véſicatoires, les ſétons, les cautères actuel & poten-

tiel ; les frictions, les ventoufes féches & fcarifiées ; la faignée, les fternutatoires, les falivans, &c.

Les médicamens adminiftrés à l'intérieur font : les émétiques, les purgatifs, les fudorifiques, les diurétiques, les mercuriaux, la ciguë, l'aconit, la pulfatille, la belladone, les antifcorbutiques, les antifcrofuleux, &c.

Dans quelles circonftances peut-on entreprendre utilement le traitement médical de la cataracte, & quels font, parmi ces agens thérapeutiques, ceux que l'on doit préférer ?

Tout le monde convient que lorfque la cataracte eft complète & mûre, l'opération eft la feule chance qu'on ait de recouvrer la vue. Dans fon principe, au contraire, lorfque l'opacité du criftallin eft encore légère ou partielle, un affez grand nombre de médecins & de chirurgiens ont admis la poffibilité de la faire difparoître par des moyens qui rentrent dans le domaine de la médecine, & l'on peut efpérer que les préventions que plufieurs gens de l'art, furtout parmi les Français, ont confervées fur cet objet, fe diffiperont progreffivement ; mais les caufes qui troublent la diaphanéité du criftallin font affez variées, & il eft important avant tout de les rechercher avec foin. Chez les vieillards, les feuls progrès de l'âge paroiffent durcir & rendre opaque la lentille criftalline : auffi l'on conçoit que la maladie doit alors fe fouftraire prefqu'entièrement à l'action des moyens dont nous parlons ; cependant, à cet âge même, il n'eft pas impoffible que la cataracte foit l'effet de caufes amovibles.

Aux autres époques de la vie, la cataracte fe forme fous l'influence de caufes probablement affez variées, mais qui ne font qu'imparfaitement connues. La plus commune peut-être, celle fur laquelle les oculiftes les plus modernes, tels que Schmidt, Walther, Beer, Ware, Weller, &c., ont dirigé plus particulièrement leur attention, eft l'inflammation aiguë ou chronique du criftallin & de fa capfule, inflammation dont l'effet ordinaire eft de coaguler les fluides albumineux que ces parties contiennent. Il eft évident que fi, à l'aide des fignes indiqués par les auteurs, on reconnoît l'exiftence de cette phlegmafie, furtout fi l'individu eft jeune, ou robufte & fanguin ; s'il a des fymptômes de congeftion céphalique, &c., on devra débuter par quelques émiffions fanguines plus ou moins répétées. Celles qui fe font près de la partie malade paroiffent plus efficaces. M. Gondret a adopté les ventoufes fcarifiées à l'occiput. La fuppreffion d'une hémorragie habituelle devroit faire préférer la partie qui en étoit le fiége. Il faudra en même temps fouftraire l'organe de la vue à l'impreffion d'une lumière vive, ainfi qu'à toute efpèce de travail appliquant. Les rafraîchiffans, les bains, un régime doux, l'abftinence des boiffons alcooliques, &c., ne devront pas non plus être négligés.

Lorfqu'on aura ainfi combattu la complication inflammatoire, par les antiphlogiftiques, ou qu'aucune raifon fuffifante n'exigera d'y avoir recours, on doit chercher, par des dérivatifs & des révulfifs puiffans, à détourner le travail morbifique qui s'eft établi dans le criftallin ou dans fes annexes : c'eft cet appareil de moyens irritans qui fait la bafe du traitement de M. Gondret. Des expériences multipliées lui ont démontré qu'un exutoire douloureux, pratiqué & entretenu au fommet de la tête au moyen de la pommade ammoniacale ou du cautère actuel, eft le moyen fur lequel on doit le plus compter. Plufieurs praticiens avoient déjà porté le feu fur la tête dans le même but ; d'autres ont confeillé les fétons, les véficatoires, &c. En général, il eft avantageux de multiplier les points d'irritation fur la furface de la peau, & d'en placer aux extrémités inférieures. On a renoncé prefqu'entièrement aux applications topiques fur les yeux pour agir fur le criftallin ; cependant diverfes préparations ont été préconifées. Sans parler des innombrables collyres dans lefquels les Anciens avoient une confiance aveugle, Ware donne de grands éloges à l'éther, dont on met quelques gouttes fur l'œil plufieurs fois par jour : il a auffi confeillé de porter de temps en temps fur la paupière le doigt trempé dans un liniment volatil ou mercuriel. M. Gondret pratique la même chofe avec fa pommade ammoniacale. Les errhins & les mafticatoires ont auffi procuré quelquefois une dérivation utile.

Les vomitifs & les purgatifs ne paroiffent pas avoir toujours agi comme irritans du conduit alimentaire : en évacuant des matières morbifiques qui y étoient contenues, ils ont diffipé ou arrêté des cataractes qui paroiffoient devoir leur naiffance à l'influence fympathique des voies gaftriques fur l'organe de la vue.

Dans des cas où l'impreffion du froid ou une caufe rhumatifmale avoient paru occafionner l'inflammation de la capfule du criftallin, ou celle de ce corps lenticulaire lui-même, les fudorifiques locaux ou généraux ont été employés avec avantage.

Si tous ces moyens ne font pas fuivis du réfultat qu'on cherche à obtenir, il refte à effayer l'ufage de ces plantes vénéneufes dont quelques faits femblent annoncer l'efficacité, telles que les extraits de ciguë (Stoerk, Collin, &c.), d'aconit (Stoerk, Koelle), de pulfatille noire (Stoerk, Græfe, Walther, Benedict), de jufquiame (Murray, Sauvages), &c. Mais on poffède encore trop peu de faits fur l'action de ces moyens, ainfi que fur celle de l'électricité & du galvanifme, qu'on a auffi confeillés (Bæckh, Wathen, Himly, Loder), pour pouvoir indiquer dans quels cas leur adminiftration peut promettre quelque réuffite.

La cataracte eft quelquefois due à une difpofition, à une diathèfe générale, telle que les fcrofules, le fcorbut, la fyphilis, &c., foit que ces caufes déterminent, dans le criftallin & la capfule, une fubinflammation fuivie de leur opacité, foit

qu'elles modifient de toute autre manière la nutrition de ces parties : or, si l'on soupçonne qu'un de ces vices généraux ait eu quelque part au développement de la suffusion, on cherchera à le détruire par les remèdes dont l'expérience a le mieux constaté les vertus.

Si donc il est hors de doute, comme nous en avons l'intime conviction d'après les faits que nous avons été à même de lire ou d'observer avec impartialité, que la suffusion, dans certaines circonstances que des expériences assez multipliées n'ont pas encore suffisamment déterminées, & dont nous avons cherché à indiquer quelques-unes, est susceptible d'être arrêtée dans ses progrès, & même de disparoître complétement sous l'influence d'un traitement médical bien dirigé, n'est-il pas raisonnable, n'est-il pas rigoureusement indiqué d'avoir recours à ce traitement, toujours exempt de danger, avant de se soumettre aux chances d'une opération qui, comme on le sait, n'est pas toujours couronnée par le succès? Bien plus, il est des cas où cette espèce de moyen est la seule admissible. Tout le monde sait, en effet, que la complication de la cataracte avec une amaurose est une contre-indication à l'opération : eh bien, alors les secours médicaux sont le seul refuge du malade. Mais supposons que l'effet de ce traitement soit nul sur l'opacité du cristallin, la maladie se trouve-t-elle ensuite dans des dispositions moins favorables à l'opération? Non, sans doute; on peut même affirmer, avec Beer & Gondret, que cette réunion de moyens thérapeutiques, en écartant les diverses complications & en diminuant la tendance inflammatoire, ne peut que multiplier les chances de succès de l'œuvre chirurgicale. (Emeric Smith.)

SUGILLATION, s. f. (*Pathol.*, *Méd. lég.*) *Sugillatio*. Le mot *sugillation* est synonyme d'ecchymose; il exprime la rupture de quelques vaisseaux capillaires & l'extravasation du sang dans les mailles de nos divers tissus. Les sugillations peuvent exister partout où le sang peut s'infiltrer; le plus souvent elles sont externes, étant la suite d'un coup, d'une chute, d'une forte pression ou de toute autre violence extérieure. Elles sont d'autres fois internes, ou internes & externes à la fois, & produites par des maladies générales qui ont pour effet de relâcher nos solides & de donner au sang une fluidité anormale; c'est ainsi que, dans les fièvres adynamiques, dans les fièvres pétéchiales, dans le scorbut, l'on voit de larges sugillations exister, tant dans divers points de la peau qu'à l'intérieur, à la surface de nos organes, dans les intestins, sous le péritoine, &c.

Les sugillations sont des lésions peu graves, & l'art n'intervient que pour activer par des topiques résolutifs ou astringens, le peu de sang épanché. L'eau vinaigrée, l'eau végéto-minérale, & mieux encore la compression, sont les moyens que l'on emploie avec le plus d'avantage; cependant le plus grand nombre des sugillations guérissent d'elles-mêmes sans l'emploi d'aucun agent thérapeutique. Les sugillations qui d'abord sont noires, deviennent plus tard violettes, puis rouges, enfin jaunes à mesure que la résorption du sang s'opère, puis elles finissent par s'effacer complétement.

Ces sortes de lésions n'offrent qu'un intérêt très-secondaire en pathologie, & elles ne sont le sujet que de questions fort simples en médecine légale. Nous allons néanmoins leur consacrer quelques mots, en les considérant sous ce double point de vue.

Les sugillations, comme nous l'avons dit, ne sont qu'une extravasation de sang dans les mailles des divers tissus, extravasion qui sans rupture des fibres lamelleuses s'effectue le plus souvent; quelquefois cependant le nombre des vaisseaux capillaires lésés fait que le sang épanché est plus considérable : ce fluide soulève alors, écarte & brise les mailles du tissu qui en est le siége, & forme une tumeur plus ou moins saillante, molle, que l'on nomme *trombus*, si elle est petite, & *tumeur sanguine*, si elle est plus considérable.

Il sera facile d'apprécier la nature du corps, le degré de violence avec laquelle il a été mu, & l'espace de temps qui s'est écoulé depuis l'événement, par l'étendue, la coloration & la tuméfaction des parties. Mais il est encore d'autres questions : la sugillation est-elle le résultat d'une violence extérieure ou l'effet d'une maladie? Y a-t-il des moyens pour la reconnoître? Pas d'absolument positifs; cependant l'on peut dire qu'ordinairement le sang est coagulé dans les ecchymoses, suites de violence, qu'il est noir & fluide dans celles produites par cause interne, lesquelles, le plus souvent, sont nombreuses & disséminées sur plusieurs organes.

C'est encore par la consistance du sang que l'on peut juger si les violences ont eu lieu avant ou après la mort; le sang est fluide sous les taches livides déterminées par des coups sur le cadavre.

Il est impossible de confondre les taches rouges ou violettes, qui sont congéniales, avec les sugillations : on peut même toujours les distinguer des lividités cadavériques que présentent en général les parties sur lesquelles le cadavre a été placé après la mort.

Dans l'examen juridique d'un cadavre, il faudra, pour bien apprécier l'importance des sugillations, prendre en considération le temps qui s'est écoulé depuis la mort, les maladies habituelles du sujet, les maladies régnantes, ainsi que les rapports que plusieurs sugillations peuvent avoir entr'elles. Aussi, comme l'a très-bien fait observer M. Mure, des ecchymoses autour des poignets coïncidant avec une autre ecchymose circulaire au cou, indiqueront d'une manière certaine que l'individu a été pendu, & pendu vivant. (J.-M. M.)

SUICIDE, f. m. (*Méd.*) *Suicidium, melancolia anglica.* Action de fe donner la mort.

Le penchant inftinctif qui nous porte à rechercher tout ce qui peut affurer notre propre confervation, l'horreur que nous infpire l'idée de notre fin, le but confervateur des divers phénomènes organiques qui s'opèrent en nous dans l'état de fanté comme dans l'état de maladie, fuffiroient, indépendamment de confidérations morales qu'il ne nous appartient pas de développer ici, pour faire voir combien le fuicide eft oppofé à toutes les lois de la nature. Rien de plus commun cependant que de voir des individus mettre un terme à leur exiftence. Quand on cherche les motifs qui peuvent conduire à cet acte, on voit que tantôt il eft la conféquence naturelle de certaines opinions & de certains principes; que d'autres fois il eft irréfléchi, & ne peut en aucune manière être confidéré comme volontaire; que dans quelques cas enfin il eft la fuite d'un état particulier dans lequel la raifon, après avoir lutté plus ou moins long-temps contre certains penchans dont elle reconnoît tout le vice, finit fouvent par fuccomber.

Si, prenant un certain nombre d'obfervations de fuicide on les groupe d'après cette divifion des caufes, on eft bientôt convaincu que les cas dans lefquels le meurtre de foi-même eft le réfultat de l'éducation & des principes qu'on prend pour règle de conduite dans la vie, font les plus nombreux. Nous dirons même plus, c'eft que chez les monomaniaques eux-mêmes, le fuicide eft fouvent le réfultat de ces principes, & rentre conféquemment dans la férie des actes qu'ils font avec difcernement.

Toute doctrine d'après laquelle l'homme peut fe regarder comme ne dépendant que de lui fur la terre, comme devant être lui-même l'arbitre de fon fort, & n'ayant plus rien à efpérer ni à craindre après fa vie, le rend néceffairement maître de fon exiftence, & lui donne tout droit de la dépofer quand elle lui devient un fardeau infupportable. Avec une telle croyance, la folie ne confifte pas à mettre un terme à fes maux, mais à les fouffrir, quand on n'y voit point de remède, & qu'il eft fi facile de s'en affranchir. En vain les fauteurs de cette manière de voir mettront en avant de grandes maximes philofophiques fur la conftance dans le malheur, fur les devoirs envers la fociété, nous admettons pour un inftant que ces motifs ne font pas de vaines fpéculations, qu'il peut fe trouver quelques êtres affez fupérieurs pour aimer la vertu à caufe d'elle-même, fans y attacher aucune idée de récompenfe; pour que la feule idée d'une bonne action à faire, change tout-à-coup leur réfolution, & les rattache à la vie, où de nouvelles peines & de nouvelles fouffrances les attendent. Suppofons, d'une part, que le fage foit dans des circonftances telles que fa conftance ne puiffe fervir à l'édification de perfonne, & de l'autre que le philanthrope foit lui-même dans une telle fituation que, loin d'être utile à qui que ce puiffe être, il ne foit qu'une charge pour la fociété: qui ofera les accufer de crime & de folie s'ils mettent un terme à une exiftence devenue inutile pour l'un, & onéreufe à la fociété pour l'autre?

Il ne s'agit point ici de ces difficultés qu'on fe crée à plaifir pour les combattre, il n'y a d'imaginaire que les perfonnages; quant à la doctrine, on ne fauroit difconvenir qu'elle foit réellement répandue. Nous ne prétendons pas plus examiner toutes fes conféquences fociales, qu'attaquer ceux qui la profeffent, & croient de leur devoir de la propager; nous ne la prenons ici que comme un fait inconteftable, & comme ayant un rapport direct avec le fujet qui nous occupe.

Confidérer généralement le fuicide comme un acte de folie, & rentrant comme tel dans le domaine de la médecine, feroit faire le procès à la philofophie qui le légitime. A moins qu'il ne foit décidé que l'erreur, en matière de morale, rentre exclufivement dans le domaine de la médecine, nous perfifterons à croire que le fuicide ne fe rattache que très-fecondairement à cette dernière, & qu'il ne conftitue pas dans le plus grand nombre des cas une maladie effentielle.

Si la doctrine dont nous parlons ici conduit au fuicide, fans qu'on puiffe confidérer comme aliéné celui qui fe livre à cet acte, elle ne mène pas moins à l'aliénation elle-même. Tantôt cette aliénation fe préfente fous la forme d'un délire général avec agitation, violence, fymptômes d'excitation cérébrale, & l'obfervation prouve que dans ce cas il eft peu à craindre que l'aliéné cherche à fe détruire; tantôt auffi le délire prend le caractère de la mélancolie, & c'eft alors qu'on le voit s'accompagner de penchant au fuicide. Quoiqu'il foit généralement vrai de dire qu'un des principaux caractères de l'aliénation foit un changement total dans les affections & dans les opinions des malades, il n'en eft cependant pas toujours ainfi. Le mélancolique, chez lequel des principes religieux autrefois inculqués avec fageffe fe réveilleront, pourra peut-être donner moins de craintes pour fa propre confervation; mais qui arrêtera celui chez lequel cette heureufe révolution ne s'étant point opérée, n'a, au milieu des fouffrances phyfiques & morales de la maladie, d'autres reffources & d'autres forces que celles qui ont cependant échoué contre les caufes de cette même maladie?

Le fuicide même, chez les aliénés, ne peut donc pas dans tous les cas être confidéré comme un acte d'aliénation; fouvent au contraire c'eft un acte purement libre & volontaire, dont l'appréciation appartient encore au moralifte: qu'on fuppofe deux monomaniaques tourmentés par les mêmes illufions; que tous deux, par exemple, fe croient environnés d'ennemis; que l'avenir ne

leur offre plus qu'une longue ſuite de miſère & de tourmens; que l'un ſoit imbu des principes dont il vient d'être queſtion, que l'autre ſoit guidé par des principes oppoſés, le ſuicide ſera chez l'un la conſéquence des opinions d'après leſquelles il ſe dirigeoit avant d'être halluciné, & qui l'euſſent conduit à la même détermination dans des malheurs réels; il en ſera de même de la réſignation chez l'autre, ſi, ce qui n'arrive pas toujours il eſt vrai, ſes principes & ſes opinions n'ont point changé.

M. T...., d'une conſtitution bilieuſe & éminemment nerveuſe, remarquable par la culture de ſon eſprit, la facilité & la grace de ſon élocution, éprouva des chagrins domeſtiques à la ſuite deſquels il tomba dans une mélancolie profonde. M. T.... avoit toujours été ce qu'on appelle dans le monde *un eſprit fort;* cette force d'eſprit ne réſiſta cependant point à des chagrins que ſon imagination avoit exagérés, & il devint décidement aliéné. Un complot, dont pluſieurs grands perſonnages faiſoient partie, ainſi que tous ſes amis, étoit ourdi contre lui, le genre de mort le plus affreux lui étoit deſtiné. La tête pleine de ces triſtes chimères, il abandonna ſes occupations & paſſa ſa vie à errer afin de ſe ſouſtraire à ſes perſécuteurs; c'eſt dans cette ſituation d'eſprit qu'il fut conduit à la maiſon de Charenton, le 23 octobre 1815. Cinq ans avant, M. T... avoit paſſé pluſieurs mois dans cet établiſſement pour la même maladie; il avoit cherché pluſieurs fois à ſe détruire, & dans une de ces tentatives, il avoit avalé une fourchette.

Soins médicaux, conſolations, raiſonnemens, rien ne put changer les malheureuſes diſpoſitions de M. T....; les perſonnes qui lui donnoient des ſoins étoient autant d'ennemis qui, gagnés par les chefs du complot dirigé contre lui, empoiſonnoient ſes alimens, *il ſentoit le poiſon courir dans ſes veines & miner ſourdement les reſſorts de ſon exiſtence; il rendoit,* diſoit-il encore, *du mercure revivifié dans les urines & par la peau; ſes actions étoient comme des bouts-rimés qu'on interprète dans tel ſens qu'on veut. Il ne voyoit autour de lui que des êtres pervers qui buvoient l'iniquité & ſuoient le crime. Quelle ſituation pouvoit être comparée à la ſienne? le fils de Marie & le fils de Sophroniſme avoient au moins rendu le dernier ſoupir au milieu de ce qu'ils avoient de plus cher; mais lui devoit ſuccomber aux tourmens les plus horribles, & ſon dernier regard ne devoit rencontrer que celui de ſes bourreaux.*

Cette appréhenſion continuelle d'un ſupplice horrible, jointe à une philoſophie sèche qui écartoit toute idée de conſolation & de réſignation, le détermina à ſe donner la mort, & un matin on le trouva pendu derrière ſa porte, avec un cordon compoſé d'un grand nombre de morceaux de bandes à panſement, fixés les uns au bout des autres de manière à ce qu'il étoit aiſé de voir qu'il avoit dû paſſer un temps aſſez long, tant pour amaſſer les différentes pièces dont ſe compoſoit cet inſtrument de mort que pour les fixer. Sur le coin de ſa table étoit le *Traité de la Sageſſe* par Charron, ouvert au paſſage ſuivant: « La quatrième eſt d'ame forte & réſolue, practiquée authentiquement par des grands & ſainɛ̃ts perſonnages, en deux cas; l'un le plus naturel & légitime eſt une vie fort pénible & douloureuſe, ou appréhenſion d'une beaucoup pire mort, bref, un état miſérable auquel on ne peut remédier; c'eſt lors déſirer la mort comme une retraitte & le port unique des tourmens de cette vie, le ſouverain bien de nature, ſeul appuy de noſtre liberté. C'eſt bien foibleſſe de céder aux maux, mais c'eſt folie de les nourrir: il eſt bien tems de mourir lorſqu'il y a plus de mal que de bien à vivre, car de conſerver noſtre vie à noſtre tourment & incommodité, c'eſt contre nature. Dieu nous donne aſſez congé quand il nous meſt en ceſt état. Il y en a qui diſent qu'il faut mourir pour fuyr les voluptés qui ſont ſelon nature, combien plus, pour fuyr les douleurs qui ſont contre nature? Il y a pluſieurs choſes en la vie pires que la mort, pour leſquelles il vaut mieux mourir, & ne vivre point que de vivre. . . . .
» Et les ſages diſent que le ſage vit tant qu'il doit & non pas tant qu'il peut, & puis la mort nous eſt bien plus en main & à commandement que la vie. La vie n'a qu'une entrée & encore dépend elle de la volonté d'autruy, la mort dépend de la noſtre, & plus elle eſt volontaire & plus elle eſt belle, & à elle y a cent mille iſſues; nous pouvons auoir faute de terre pour y vivre, mais non pour mourir. La vie peut être oſtée à tout homme par tout homme, non la mort, *ubique mors eſt, optimè hoc canit deus, eripere vitam nemo non homini poteſt, at nemo mortem, mille ad hanc aditus patent.* Le préſent le plus fauorable que nature aye faiɛ̃t, & qui nous oſte tout moyen de nous plaindre de noſtre condition, c'eſt de nous auoir laiſſé la clé des champs. Pourquoy te plains tu en ce monde? il ne te tient pas, ſi tu vis en peine, ta laſcheté en eſt cauſe, à mourir il n'y a que le vouloir. » (Liv. II, paragr. XXVII, *Deſirer la mort.*)

Ce paſſage, que nous avons cru devoir rapporter ici, nous paroît d'autant plus digne d'attention, qu'il préſente en peu de mots toute la philoſophie du ſuicide. Sans doute, M. T... étoit aliéné & halluciné, mais en mettant fin à ſon exiſtence n'a-t-il pas été conſéquent avec les principes qui l'avoient guidé dans le cours de ſa vie, & dans leſquels il n'avoit ceſſé de s'entretenir même pendant ſa maladie?

Si le ſuicide devoit être conſtamment la ſuite du dégoût de la vie, ſoit pour des peines réelles, ſoit pour des peines imaginaires, il ſeroit encore bien plus fréquent qu'il ne l'eſt. Combien ne voit-

on pas dans le monde ou dans les établissemens d'aliénés, d'individus dont la vie, ainsi que le dit Charron, est pire mille fois que la mort, & cependant, si on en voit quelques-uns qui succombent, combien n'en voit-on pas que leurs principes retiennent? Nous sommes donc fondé à dire que c'est moins la mélancolie elle-même qui est la cause du suicide, que la nature des opinions philosophiques adoptées par les individus; de telle sorte que, dans la monomanie même, le suicide n'est souvent qu'un dernier acte de raison.

Ce que fait la doctrine qui légitime le suicide, des principes religieux mal entendus ne le font pas moins. Non-seulement ces principes deviennent souvent des causes d'aliénation, mais leur influence s'étend encore sur la forme qu'affecte cette maladie. Nous citerons, pour preuve de ce que nous avançons ici, d'une part, les privations, les macérations, les tortures qui doivent nécessairement abréger l'existence de ceux qui se les imposent dans l'intention d'être agréables à Dieu, ou de racheter leurs offenses; d'une autre part, l'espèce de rage qui porte à se déchirer ou à se mutiler de la manière la plus horrible: ces malheureux qui, par suite d'une éducation religieuse mal dirigée, sont tombés dans un désespoir absolu de leur salut, se croient déjà sous l'empire du démon, & n'ont d'autre idée & d'autre pensée que celle de l'enfer, dont ils éprouvent tous les tourmens.

Nous avons déjà dit qu'il y avoit une espèce de suicide non réfléchi, c'est-à-dire dans lequel l'individu n'ayant point la conscience de son état, se détruit ou travaille à sa destruction sans y être porté par aucune intention; celui-ci rentre dans le domaine de la médecine, mais comme symptôme seulement: c'est celui qu'on observe dans les maladies aiguës. Il est digne de remarque que presque tous les malades en état de délire fébrile, ou certains maniaques livrés à eux-mêmes, cherchent à s'échapper par toutes les issues qui se trouvent à leur portée; aussi n'est-il pas rare de les voir se précipiter par les fenêtres quand ils ne sont point soumis à une surveillance assez exacte. Le fait suivant, que nous tenons d'un chirurgien d'armée qui en a été le sujet, & avec lequel nous étions d'ailleurs malade dans le même hôpital, donnera une idée assez juste de ce qui se passe ici. La salle dans laquelle nous étions placés étoit une longue galerie décorée de glaces & de portraits en pied plus grands que nature; à l'une des extrémités étoit une croisée fort large, située presque de plain-pied avec la salle; des lustres en cristal, & qu'on garnissoit en partie de chandelles, étoient fixés soit au plafond, soit aux murailles. Tant que duroit le jour, notre malade, qui avoit une fièvre ataxo-adynamique, restoit assez tranquille dans son lit; mais à la nuit, peu de temps après que les lumières avoient été allumées, tout prenoit un nouvel aspect pour lui; il n'étoit plus dans une salle d'hôpital, mais sur un chemin ou dans une grande rue, s'imaginant que son devoir exigeoit qu'il marchât: bien qu'il éprouvât un sentiment de malaise, il ne se mettoit pas moins en route. Telle étoit sa foiblesse que, pendant plusieurs nuits de suite, il ne put jamais, fort heureusement pour lui, atteindre la grande fenêtre qu'on tenoit presque toujours ouverte & vers laquelle il se dirigoit toujours. Il y avoit en même temps que lui, dans cette salle, un médecin hollandais atteint de la même maladie, & qui passoit également une partie des nuits à errer: celui-ci commençoit ordinairement par se débarrasser de sa chemise; mais comme il lui restoit beaucoup plus de force, il arriva qu'unes fois, ayant atteint la fenêtre, il n'en continua pas moins sa route & tomba dans la cour sur laquelle elle donnoit.

Il est peu de personnes qui n'aient quelquefois été plus ou moins tourmentées par certaines idées qui les portoient à des actes que leur raison réprouvoit. Pour peu que ces idées prennent de force, il s'établit dans l'esprit un conflit duquel résulte toujours un état plus ou moins pénible, qui constitue cette espèce d'aliénation que l'on désigne sous le nom de *manie sans délire*. Qu'on interroge ceux qui en sont atteints, sur ce qui se passe en eux, ils avouent, tout en reconnoissant ce qu'il y a de vicieux dans leurs actes ou dans leurs penchans, qu'ils sont poussés par une impulsion à laquelle ils opposent quelquefois en vain tous les efforts de leur raison. On trouve plusieurs faits de cette nature dans l'excellent Mémoire de M. Esquirol sur la *monomanie homicide*, & dans les considérations médico-légales de Georget sur la *liberté morale*. Ce que ces médecins ont signalé touchant l'homicide arrive également pour le suicide, c'est-à-dire que ces penchans désordonnés & qui ne sont motivés par rien, se tournent quelquefois contre celui qu'ils tourmentent. Nous connoissons plusieurs personnes qui nous ont avoué qu'il leur étoit souvent arrivé, étant montées sur la plate-forme d'une tour, ou s'appuyant au balcon d'une croisée élevée, d'être tentées de se précipiter en bas; d'autres ne peuvent voir sans une extrême répugnance des couteaux ou des rasoirs parce qu'ils sont tourmentés par la crainte de s'en servir ou contre eux-mêmes ou contre ceux qui sont autour d'eux. De te[illegible]s aberrations sont beaucoup moins rares qu'on ne le pense, & déterminent souvent, de la part de certaines personnes, des actes bizarres, qu'on a d'autant plus de peine à expliquer que ceux chez lesquels on les observe avouent rarement ce qui se passe alors en eux: chez les individus d'un esprit foible, que leur caractère & leurs principes éloignent le plus des actes auxquels ils sont poussés, elles déterminent un état habituel de trouble & d'anxiété qui leur ôte tout repos, & fait de leur vie un supplice continuel. Nous avons maintenant sous les

yeux une femme de trente-quatre ans, mère de plusieurs enfans qu'elle chérit, pleine d'affection pour son mari, exempte de toute inquiétude & de tout motif réelle de chagrin, & qui est sans cesse tourmentée, depuis six mois environ, par la crainte de se jeter à l'eau; ce n'est qu'avec une sorte d'effroi qu'elle traverse une rivière ou qu'elle voit un pont, dans la crainte où elle est de céder à l'impulsion qui la poursuit; elle éprouve dans la tête une sensation qu'elle ne peut définir, mais qui ne ressemble pas aux maux de tête ordinaires: l'idée de l'eau se présente à chaque instant à son esprit. Une telle situation est d'autant plus pénible pour cette malheureuse femme que, douée d'un grand fonds de piété, des terreurs religieuses viennent se mêler au funeste penchant qui ne lui laisse aucun repos, & que combat encore son affection pour son mari & pour ses enfans.

Cette espèce d'aliénation, dont il nous seroit facile de multiplier les exemples, indépendamment des désordres dans la santé qui l'accompagnent presque constamment, tels que maux de tête, constipation, troubles dans la digestion, peut se rattacher à certains états, soit physiologiques, soit pathologiques; on l'observe quelquefois chez les femmes pendant la grossesse, à l'époque de la menstruation ou quand cette évacuation est supprimée. On conçoit d'après cela combien on doit être réservé quand il s'agit de prononcer sur la moralité de certains actes, & combien il importe en pareille circonstance que la morale & la jurisprudence s'éclairent des lumières de la médecine.

Il est un fait qu'on observe quelquefois dans le suicide comme dans la manie & dans tous les cas où l'imagination est fortement montée; nous voulons parler ici de cette espèce de paralysie de la sensibilité qui fait que les individus ne trouvent souvent la mort qu'après un plus ou moins grand nombre de tentatives, dans lesquelles la douleur eût nécessairement dû les arrêter, s'ils eussent été susceptibles de l'éprouver. Les deux faits suivans donneront une idée de l'espèce de fureur qui conduit quelquefois la main du suicide: un épileptique âgé d'une vingtaine d'années & dont les facultés intellectuelles étoient parfaitement saines, se procure une pièce écrite qui le concernoit, & dans laquelle on déclaroit que sa maladie ne laissoit aucun espoir de guérison; il ne laisse rien apercevoir de l'effet qu'a dû produire sur lui une pareille décision, ni du funeste projet qu'il médite; il se procure un rasoir dans le courant de la journée; le soir, il va visiter quelques personnes qui lui avoient témoigné de l'intérêt; il rentre à neuf heures & demie du soir, comme de coutume, & se met au lit. Il étoit dans une salle où il y avoit quatorze personnes; un infirmier couchoit à côté de lui: à onze heures environ ce malheureux jeune homme n'existoit plus. Appelé avec un autre médecin pour le visiter, nous le trouvâmes placé dans son lit de telle manière qu'il étoit d'abord impossible de reconnoître à quel genre de mort il avoit succombé; la tête, posée sur des oreillers, étoit tellement fléchie sur le tronc, que le menton touchoit presque la poitrine; ce ne fut qu'après avoir enlevé les couvertures que nous vîmes que le cadavre baignoit au milieu d'une énorme quantité de sang. Ayant soulevé la tête, nous trouvâmes une telle plaie au col, que les muscles de la partie antérieure de la colonne vertébrale étoient parfaitement à découvert; la section avoit été faite au niveau de la partie supérieure du larynx, dans la région du cou où il y avoit nécessairement le plus de chairs à couper; & il étoit facile de juger, d'après des inégalités qui existoient sur une portion du cartilage thyroïde qui avoit été divisée, que ce n'avoit pu être qu'après un assez grand nombre de tentatives que l'artère carotide avoit été atteinte.

Le deuxième fait est relatif à un jeune officier atteint depuis plusieurs années d'une manie intermittente dont les accès, qui se rapprochoient de plus en plus, étoient séparés par des intervalles durant lesquels le malade étoit pendant plusieurs jours dans un abattement profond. Cette maladie avoit amené la rupture d'un mariage, & quelque temps après, la réforme du jeune homme. A la suite d'un de ces accès, qui n'avoit d'ailleurs rien présenté de particulier, on le trouva étendu sans vie dans sa chambre & baignant dans son sang; il s'étoit ouvert la carotide gauche; l'instrument dont il s'étoit servi étoit une paire de ciseaux de toilette à lames très-courtes, dont l'un des côtés étoit arrondi: c'étoit avec cet instrument qu'il avoit divisé la peau, les muscles & les nerfs placés au-devant de l'artère. La profondeur de la plaie, l'inégalité de ses lèvres annonçoient suffisamment que ce n'avoit été également qu'après un grand nombre d'essais que ce malheureux jeune homme avoit enfin atteint son funeste but.

Nous pourrions rapporter un plus grand nombre d'observations de cette nature. Outre les conséquences qu'on peut en tirer pour la physiologie, quant à l'influence du moral sur la sensibilité animale, elles montrent encore, en les appliquant à la médecine légale, combien souvent il doit être difficile de décider si des plaies ou des marques de violence extérieure que présente un cadavre doivent être considérées comme résultat de l'homicide ou du suicide.

Il est rare que lorsqu'un individu a déjà fait une ou plusieurs tentatives de suicide, il ne finisse pas tôt ou tard par mettre un terme à son existence, quels que soient d'ailleurs les moyens de surveillance qu'on lui oppose; souvent il met dans les apprêts de cet acte un temps fort long & beaucoup de réflexion, soit pour arranger ses affaires, soit pour se procurer ce qui est nécessaire à l'accomplissement de son dessein. L'observation de de M. T...., que nous avons rapportée plus haut,

nous fournit une preuve de ce que nous avançons ici : il lui fallut certainement plusieurs jours pour amasser les morceaux de bande dont se composoit le cordon avec lequel il se pendit, & un temps assez long pour les fixer les uns aux autres, comme il l'avoit fait. Voici encore un exemple qui donne une nouvelle preuve de cette persévérance.

Un serrurier d'un caractère violent, fort adonné à la boisson, n'ayant d'ailleurs aucun sujet de tourment, s'empoisonne avec de l'arsenic; depuis long-temps, à la moindre contrariété, il menaçoit de se détruire; on l'avoit une fois arrêté au moment où il alloit se jeter à l'eau : depuis cette époque, il avoit fait tant de fois de semblables menaces, qu'on n'y attachoit plus aucune attention quand il les renouveloit. Ses facultés intellectuelles ne présentoient d'ailleurs aucune aberration; il se livroit à ses travaux & à ses entreprises comme il avoit toujours fait, c'est-à-dire avec beaucoup d'intelligence. Depuis quelque temps il devoit céder son établissement à un de ses beaux-fils, qui devoit en même temps entrer en possession de son appartement; la seule idée de quitter une maison qu'il avoit formée & surtout une chambre où il avoit vécu heureux, lui devint tellement à charge, que pour cette fois, sans faire de menaces & sortant de déjeuner avec sa famille, il monta dans son grenier & s'empoisonna avec de l'arsenic. Nous le vîmes au bout d'une heure & demie environ; il raisonnoit très-bien, malgré les violentes coliques qu'il éprouvoit. Il nous fit monter dans son grenier & nous montra ce qui lui restoit d'arsenic. Il y avoit environ deux ans qu'il lui avoit été donné par un garçon de pharmacie auquel il l'avoit demandé sous prétexte de détruire des rats; depuis lors il le conservoit avec grand soin dans un endroit où personne ne pouvoit le découvrir. Cet homme mourut le lendemain : à l'ouverture de son corps nous trouvâmes, outre le désordre produit par le poison, une tumeur fibreuse pouvant avoir le volume d'une noix, située à la face inférieure de l'hémisphère droit du cerveau; cette tumeur, qu'aucune lésion de la sensibilité, du mouvement & même de l'intelligence n'avoit annoncée, avoit occasionné une érosion avec perte considérable de substance dans la partie correspondante de la base du crâne.

Un des principaux moyens que prennent les personnes qui cherchent à se détruire, pour parvenir plus sûrement à l'accomplissement de leur projet, est la sécurité qu'elles cherchent à inspirer à ceux qui les entourent. Si les circonstances auxquelles on peut attribuer le dégoût de la vie & le désespoir n'ont point changé, si surtout il ne s'est point fait une révolution totale & sincère dans leur esprit, sous le rapport des opinions morales & religieuses, il est peu prudent de se fier à ce calme apparent, car c'est souvent alors qu'elles sont le plus poursuivies par l'idée de se détruire.

Si, dans le plus grand nombre des circonstances, le suicide est un acte qu'il appartient à la morale de juger, c'est d'elle aussi qu'on doit attendre les moyens les plus efficaces pour le prévenir & le combattre; l'influence de ces moyens s'étendra même jusqu'aux cas, encore assez nombreux, où il se lie à la mélancolie. Quant à ce qui est de la part que la médecine peut prendre à la guérison de ce penchant qui, ainsi que nous l'avons dit, ne figure jamais que comme symptôme dans certaines aliénations mentales, nous renverrons aux différens articles de ce Dictionnaire, qui traitent de ces affections en particulier. (*Voyez* Délirium, Manie, Médecine mentale & Mélancolie.) (L. J. Ramon.)

SUIE. s. f. (*Chim.*) Dans la combustion du bois & du charbon, toute la matière combustible n'étant point brûlée, il se forme dans les conduits, destinés à transmettre les gaz résidus ou les produits de la combustion, un enduit noir qui porte le nom de *suie*, & est composé en grande partie de carbone, d'acide acétique, d'huile empyreumatique, d'alumine & de quelques autres substances d'une nature variable, suivant l'espèce de combustible.

On a voulu employer la suie dans le traitement des affections vermineuses. L'huile empyreumatique qu'elle contient & le mercure doux auquel on proposoit de l'associer en pareil cas, pouvoient effectivement lui donner ces propriétés, sans néanmoins la rendre préférable à une foule d'autres médicamens administrés dans ces sortes de maladies. Enfin, quelques personnes l'emploient encore comme poudre dentifrice; mais sa saveur en rend l'emploi si désagréable, qu'il est rare qu'on en fasse usage. (R. P.)

SUIF, s. m. (*Chim.*) La consistance variable de la graisse que l'on retire des diverses espèces d'animaux, lui a fait donner des dénominations différentes : ainsi on nomme *saindoux* ou *axonge* la graisse demi-fluide que fournit le porc; tandis que le mot *suif* sert particulièrement à désigner la graisse solide des moutons & de quelques autres herbivores. Le suif, ou plutôt sa partie solide, porte encore le nom de *stéarine*. Pour l'obtenir pur il suffit de traiter la graisse de mouton, de bœuf, de l'homme par l'alcool concentré, afin d'en séparer l'*oleine*.

Le suif sert comme excipient dans quelques préparations pharmaceutiques; il est aussi employé pour fabriquer la chandelle, le savon; &c. (*Voy.* Graisse, Huile dans le *Dictionnaire de Chimie* de cet ouvrage.) (R. P.)

SUINT, s. m. (*Chim.*) La laine des moutons est imprégnée d'une matière graisseuse à laquelle on a donné le nom de *suint*. Cette matière est un véritable savon soluble dans l'eau & dans l'alcool, &

& que par conséquent on peut enlever au moyen de lavages réitérés. Comme souvent une partie de la substance grasse des laines n'est point entièrement saponifiée, il faut les *fouler* pour les dégraisser complétement, & quelques artisans ont même l'habitude, pour atteindre le même but, de les faire macérer dans l'urine putréfiée, afin que l'ammoniaque qui s'en dégage, convertisse en savon la matière huileuse : mais ce procédé ne paroît point offrir de grands avantages. D'après M. Vauquelin, le suint est formé, 1°. d'un savon à base de potasse, qui en fait la plus grande partie; 2°. d'un peu de carbonate de potasse; 3°. d'une quantité notable d'acétate de potasse; 4°. de chaux dont l'état de combinaison n'a pas encore été déterminé; 5°. d'un atome de muriate de potasse; 6°. enfin, d'une matière animale à laquelle paroît être particulièrement due l'odeur du suint. (*Voyez*, pour plus de détails, l'article SUINT du *Dictionnaire de Chimie* de cet ouvrage.)

L'application de la laine *imprégnée de suint*, sur des parties malades, a été regardée comme un remède résolutif & calmant dont on a conseillé l'usage pour combattre certaines tumeurs inflammatoires, & particulièrement celles qui se manifestent à la gorge, dans l'angine laryngée. On conçoit qu'une semblable application peut-être nuisible en raison de la chaleur qu'elle occasionne; ce ne seroit donc tout au plus que dans le cas de douleurs rhumatismales ou lorsque certaines parties du corps sont très-affaiblies qu'il pourroit être raisonnable de recourir à l'emploi d'un pareil moyen; encore seroit-il alors plus convenable d'employer le coton, la laine cardée, qui, tout en étant aussi chauds, n'auroient pas l'inconvénient de la mauvaise odeur. (R. P.)

SUINTEMENT, s. m. (*Pathol.*) On nomme ainsi tout écoulement imperceptible d'une humeur qui se fait, soit par une plaie, soit par un émonctoire quelconque.

SUJET DE L'HYGIÈNE. (*Hyg.*) Feu M. le prof. Hallé rangeoit sous ce titre tout ce qui appartient à l'histoire physique & physiologique de l'homme, considéré dans l'état de santé & dans ses rapports avec les choses qui l'environnent. Dès-lors se rattachent à ce chapitre, non-seulement toutes les considérations relatives à l'influence des âges, des tempéramens & des sexes, mais encore celles que l'on peut considérer comme les conséquences des habitudes dont on trouve la source dans le climat, les professions, les conditions sociales, &c. Après avoir ainsi étudié l'homme isolément & comme sujet de l'hygiène privée, on peut alors l'envisager sous un autre point de vue & le considérer collectivement, vivant en société & devenant le sujet de l'hygiène publique. Chacun de ces paragraphes, appartenant essentiellement à des articles déjà traités ou qui le seront à leur ordre alphabétique dans ce Dictionnaire, nous renvoyons le lecteur aux mots AGES, AIR, CLIMAT, EAU, ENFANS, HABITUDE, HOMME, HYGIÈNE, MÉTIERS, SEXE, TEMPÉRAMENS, &c. (R. P.)

SULFATES, s. m. pl. (*Chimie.*) Genre de sels formés d'une base & d'acide sulfurique (1). (C. H.)

SULFITES, s. m. (*Chimie.*) Genre de sels formés d'acide sulfureux & d'une base (2). (C. H.)

SULFOVINEUX ou SULFOVINIQUE, adj. (Acide sulfovineux). (*Chim.*) Nom donné à l'acide *hypo-sulfurique* combiné avec une matière végétale qui se produit dans la préparation de l'éther sulfurique; cet acide a été découvert par Vogel : il est sans usage en médecine. (C. H.)

SULFURES, s. m. pl. (*Chim.*, *Mat. médic.*) Nom donné aux produits composés de soufre & d'un métal. On a également désigné ainsi les composés de soufre & d'un alcali minéral : les anciens chimistes donnoient à ces derniers produits le nom de *foie* (*hepar*). Il existe aussi des sulfures non métalliques, tels sont les sulfures d'hydrogène (*acide hydro-sulfurique*), de carbone, de phosphore, d'iode, de brome & de chlore. Mais ceux dont on fait un plus fréquent usage en médecine sont : les *sulfures de potassium*, d'*arsenic* & d'*antimoine*, pour lesquels nous renvoyons le lecteur aux mots ANTIMOINE, ARSENIC & POTASSE. (C. H.)

SULFUREUX, adj. (Acide sulfureux). (*Chim.*, *Mat. méd.*) Cet acide est presque toujours le produit de l'art, & ne se rencontre guère que dans le voisinage des volcans. Il est gazeux ou liquide.

A l'état gazeux il est employé avec succès dans le traitement des maladies chroniques de la peau, telles que les différentes espèces de dartres, la gale, le prurigo, la teigne & les pustules syphilitiques : on en a aussi obtenu de bons effets pour combattre les douleurs rhumatismales ou goutteuses passées à l'état chronique, certains engorgemens scrofuleux & quelques paralysies chroniques. L'acide sulfureux gazeux est aussi employé à la désinfection de l'air, des vêtemens, des paquets & des lettres qui viennent de pays où règnent quelques maladies contagieuses; enfin, il sert dans

(1) *Voyez* l'article SEL, tome XII de ce Dictionnaire, pag. 756.

(2) *Voyez* également l'article SEL, tome XII de ce Dictionnaire, pag. 757.

les arts pour blanchir les soies & la colle de poisson.

L'*acide sulfureux liquide* se présente sous deux états différens : tantôt il est *hydraté*, c'est-à-dire qu'il contient de l'eau ; tantôt il est *anhydre* ou privé d'eau. Le premier est peu usité en médecine, & le second, récemment découvert, n'a été employé jusqu'à présent que pour liquéfier plusieurs fluides élastiques, tels que le chlore, le cyanogène, &c.

Introduit dans les poumons à l'état gazeux, ou dans l'estomac à l'état liquide, l'acide sulfureux est très-délétère : il agit à la manière des poisons les plus énergiques, & souvent produit la mort.

SULFURIQUE, adj. (Acide sulfurique). (*Chim.*, *Mat. médic.*) *Acidum sulfuricum. Acide vitriolique, huile de vitriol.* Cet acide se rencontre dans quelques eaux minérales où il est combiné avec la chaux, la potasse, la soude, &c. On le trouve aussi dans plusieurs grottes & dans les environs de certains volcans.

Comme le précédent il est *anhydre* ou *hydraté* ; mais l'acide sulfurique anhydre n'étant pas employé par les médecins, nous nous occuperons seulement du second, dont les usages sont très-nombreux, tant en médecine que dans les arts.

On l'administre comme médicament à la dose de douze à vingt-quatre gouttes dans une boisson appropriée. Ses propriétés sont rafraîchissantes & astringentes ; &, sous ce dernier rapport, il convient & est très-souvent employé dans les cas d'hémorragies utérines. Combiné avec l'alcool, il constitue l'*eau de Rabel*, qu'on emploie contre les diarrhées & les hémorragies atoniques ; cette eau entre pour un dixième dans la composition d'une pommade résolutive dont on se sert avec succès dans les cas d'ecchymose & dans les gales chroniques. On pourroit aussi employer l'acide sulfurique comme caustique, mais on lui préfère en général le fer rouge, le beurre d'antimoine, le proto-nitrate acide de mercure, & même l'acide nitrique.

Dans les arts, on en fait usage pour la fabrication des soudes factices & de quelques acides. Les tanneurs l'emploient pour gonfler les peaux ; il sert aussi à dissoudre l'indigo, ce qui constitue le *bleu de composition.*

L'acide sulfurique, par la propriété dont il jouit de décomposer tous les sels connus, les sulfates exceptés, est un des réactifs les plus précieux pour distinguer les différentes espèces de sels. Il est rangé au nombre des poisons les plus corrosifs & les plus meurtriers. (C. HENNELLE.)

SULIAC (Eaux minérales de Saint-). (*Voyez* SAINT-SULIAC dans ce Dictionnaire.)

SULTZ (Eaux minérales de), village peu distant de Strasbourg, non loin duquel est la source minérale qui fournit assez abondamment une eau limpide, transparente, froide en été, tiède en hiver, dont la saveur est salée, un peu amère & très-désagréable. L'eau de Sultz contient de l'hydrochlorate de soude, du sulfate de chaux, du fer & un peu de bitume. Yecker en a préconisé l'emploi dans l'aménorrhée, les coliques néphrétiques & les engorgemens des viscères ; mais on en fait plus particulièrement usage en bains dans les cas de douleurs des membres & dans certaines affections cutanées.

SULTZMATT (Eaux minérales de), village du département du Haut-Rhin, à quelques lieues de Colmar, près duquel sourdent six sources différentes qui ont reçu diverses dénominations : ainsi l'une d'elles porte le nom de *fontaine acide* ; la seconde, celui de *fontaine cuivreuse* ; la troisième est nommée *fontaine purgative* ; la quatrième *fontaine sulfureuse* ; la cinquième est dite la *fontaine d'argent*, & la sixième la *fontaine d'or.* Ces eaux sont limpides, onctueuses au toucher, & leur transparence est remarquable ; leur saveur est piquante, aigrelette, propriété qu'elles perdent bientôt par leur exposition à l'air & lorsqu'elles sont en repos.

L'eau de la *source acide* est celle dont on fait le plus fréquemment usage : elle contient beaucoup d'acide carbonique, du carbonate de soude, du carbonate de magnésie, & un peu de sulfate de chaux. Le Dr. Méglin, auquel on est redevable du peu que l'on fait sur les propriétés médicinales de ces eaux minérales, les regarde comme très-utiles dans la plupart des maladies chroniques pour lesquelles on prescrit en général les eaux acidulées.

On prend les eaux de Sultzmatt à la dose de plusieurs verres, on peut même en boire jusqu'à une pinte par jour, & quelques personnes, après leur avoir communiqué une température convenable, les emploient en bains. Le mois de mai paroît être la saison la plus favorable pour faire usage de ces eaux minérales.

SULZERBRUNNEN (Eaux minérales de). Les eaux de cette source, que l'on trouve dans la Haute-Bavière, sont transparentes & sulfureuses : elles ont une saveur fade, sont facilement troublées par le contact de l'air, & contiennent de l'hydrogène sulfuré, de l'acide carbonique, des carbonates de chaux, de soude, des sulfates de chaux, de magnésie, de l'hydrochlorate de soude, de l'oxyde de fer & de la silice. On les prescrit ordinairement en boisson & en bains.

(R. P.)

SUMAC. (*Mat. médic.*) *Rhus.* Genre de la famille des Térébinthacées, dont plusieurs espèces présentent quelque intérêt sous le rapport médical.

Rhus coriaria L. (Sumac des corroyeurs, des teinturiers.) Originaire du midi, on le cultive dans les jardins où ses belles grappes de fruits rouges & velus le font distinguer à l'automne. Ces fruits sont aigrelets (ce qui le fait appeler encore *vinaigrier*), &, d'après Errbenberg, il sont usités comme astringens en Egypte, en Turquie, dans les cas de dysenterie; on les emploie aussi comme anti-septiques & comme assaisonnement, &c. L'écorce sert au tannage des cuirs dans les pays où ce végétal est abondant; elle donne une couleur noire qui la fait rechercher des teinturiers. Le *rhus typhinum* L., fort voisin du *R. coriaria*, qui croît dans l'Amérique septentrionale & que l'on voit dans les jardins de quelques curieux, paroît avoir tout-à-fait les mêmes propriétés; quant à son fruit & à son écorce, on en fait des espèces de limonade, & il découle de son écorce incisée, une sorte de substance résineuse. Les naturels en mêlent les feuilles avec celles du tabac pour lui communiquer une odeur agréable.

Rhus toxicodendrum L., & *Rhus radicans* L. Ces deux végétaux ne sont que des variétés pour les naturalistes & qu'une même espèce pour le médecin, puisqu'ils ont les mêmes propriétés délétères ou médicales. Il paroît certain qu'il règne autour de ces arbres une atmosphère nuisible qui s'étend à une vingtaine de pieds, & que Van-Mons croit être du gaz hydrogène carboné, mais qui n'est pas le résultat de l'arôme de l'arbre. Au bout de quelques heures elle produit des éruptions à la peau, des érysipèles, des pustules avec chaleur, gonflement, qui ne se passent souvent qu'au bout de plusieurs jours, à l'aide de lotions émollientes & des anti-phlogistiques. Lorsque le suc de cet arbre tombe sur la peau, il produit des inflammations encore plus marquées & des taches noires presque indélébiles. Des expériences tentées sur les animaux, ont fait voir à M. Orfila que le *rhus toxicodendrum* les faisoit périr en enflammant l'estomac.

M. Dufresnoy, médecin de Lille, a cherché à tirer parti de l'activité de ce végétal & l'a prescrit à petite dose contre la paralysie : il dit en avoir éprouvé de bons effets; il en donne un demi-grain, puis augmente jusqu'à 4 & 10 grains par jour. Cependant M. le prof. Fouquier, qui a répété cet emploi, a prescrit jusqu'à 250 grains de l'extrait du *rhus toxicodendrum* par jour, sans voir aucun résultat bon ni mauvais; mais évidemment ici il y a faute dans la préparation du médicament, car le fait de l'activité de ce sumac a été éprouvé par trop de personnes & en trop de lieux différens pour n'être pas hors de doute. Les feuilles sèches ont sans doute moins d'activité, comme il arrive pour beaucoup d'autres plantes, & c'est probablement dans l'état de dessication qu'on s'en sera servi pour préparer l'extrait employé. D'ailleurs il y a des individus sur lesquels le suc frais de l'arbre ne cause aucune rougeur, aucune éruption, mais seulement une tache noire, selon la remarque de Bulliard; tandis que chez d'autres il produit des éruptions érysipélateuses, &c. Il ajoute qu'il est du nombre de ceux sur lesquels cet arbre ne produit point d'effet, en ayant même mâché sans inconvénient : cependant il pense que cela peut aussi bien venir des terrains où croît le végétal, que de l'idiosyncrasie des sujets. Observons ensuite qu'il y a des paralysies auxquelles rien ne peut remédier, telles sont celles résultant d'un épanchement cérébral, d'une désorganisation du cerveau; ces circonstances peuvent servir à expliquer pourquoi M. Fouquier n'a éprouvé aucun résultat de l'emploi du *rhus toxicodendrum*. Nous engageons les praticiens à répéter ces expériences, & à ne donner d'abord que des quantités faibles du suc de ce végal.

Nous trouvons dans les *Transactions philosophiques* que le *rhus toxicodendrum* cause moins d'accidens en le mâchant qu'en le maniant, ou en s'exposant à ses effluves : ce qui peut rendre raison de l'expérience de Bulliard citée plus haut, & des différens résultats obtenus par M. Fouquier.

Rhus vernix L. Cet arbrisseau de la Chine & du Japon, paroît avoir toutes les qualités malfaisantes du précédent; il en découle par incision un suc blanc qui noircit à l'air & qui sert de vernis au Japon, d'où l'arbre a été appelé *vernis du Japon*. Ses semences donnent une huile concrète dont on fabrique des chandelles dans le même pays, et que d'autres personnes attribuent au *rhus succedaneum*. Bigelow dit que le suc de cet arbre irrite la peau; mais il n'est pas certain que le végétal de l'Amérique septentrionale, qui porte le nom de *rhus vernix*, soit le même que celui de la Chine.

(Mérat.)

SUPERBE, s. m. (*Anat.*) *Superbus*. Nom donné par quelques anatomistes au *muscle droit supérieur de l'œil*, parce qu'en relevant cet organe il lui donne une situation qui en général est l'expression de la fierté & de l'orgueil. (*Voyez* Œil dans le *Dictionnaire d'Anatomie*.)

SUPERFÉTATION, s. f. (*Accouch. & Méd. lég.*) *Superfetatio*. On désigne ainsi la conception d'un nouveau fœtus pendant le cours de la grossesse. La réalité de ce phénomène a été admise de tous temps, ou au moins à des époques très-reculées, puisque Aristote & Hippocrate en parlent dans leurs ouvrages comme d'un fait avéré; cependant la plupart des auteurs modernes n'ont admis la possibilité de la superfétation dans l'espèce humaine, que dans le cas seulement où l'utérus est double, c'est-à-dire formé de deux cavités bien distinctes & indépendantes l'une de l'autre; mais comme ce phénomène n'est pas une question purement physiologique, & que l'honneur des mères

& la légitimité des enfans dépendent également de la possibilité bien reconnue de grossesses de cette nature, nous rapporterons ici quelques observations, en nous abstenant de nous prononcer pour ou contre cette question.

Sans nous arrêter à l'exemple rapporté par Buffon, d'une femme de Charles-Town qui accoucha, en 1714, de deux enfans jumeaux, l'un mulâtre & l'autre blanc, exemple souvent cité en faveur de la superfétation, & qui pourroit tout aussi bien être regardé comme le produit d'un accouchement chez une femme portant un utérus bilobé, nous citerons un exemple plus concluant, rapporté par madame Boivin dans son *Mémorial de l'art des accouchemens* (note au 136e aphorisme de Mauriceau) : « Une dame âgée de 39 ans, enceinte de quatre mois & demi, fit subitement une fausse couche; ses règles ne paroissant pas & son ventre augmentant de volume, elle pensa qu'un second enfant étoit resté dans son sein, & en effet, elle accoucha quatre mois & demi après son avortement, d'un garçon à terme & bien portant. » D'autres médecins rapportent des exemples de superfétation dans des cas de grossesses qui auroient duré douze & treize mois; d'un autre côté, le célèbre Baudelocque (*Art des accouchemens*), loin d'attribuer les naissances successives à la superfétation, dit qu'elles ne sont qu'un effet de la maladresse des accoucheurs ou de quelques circonstances particulières.

D'après l'incertitude où nous laisse le petit nombre d'observations sur la superfétation & la diffidence d'opinion des plus célèbres accoucheurs, nous pensons qu'avant d'admettre rigoureusement la possibilité de ce phénomème, il faut avoir un plus grand nombre de faits; d'ailleurs, dans l'état actuel de notre législation, il est peu de questions qui se rattachent à ce point de physiologie, & la loi ne faisant pas mention des cas de superfétation, est censée l'admettre en ce sens, toutefois que les enfans viendroient au monde dans l'espace de temps qu'elle a reconnu nécessaire & qu'elle a accordé pour la gestation. Cette lacune, dans notre législation actuelle, devroit être en faveur d'une veuve mettant au monde un second enfant, pour protéger la mère & l'enfant contre la mauvaise foi de ses accusateurs & le silence des lois.

Nous ne terminerons pas cet article sans rapporter le cas de superfétation pour lequel Zacchias donna une consultation médico-légale : Jean-Nicolas Sobreis meurt dans une rixe, laissant sa femme Laurette enceinte; celle-ci, huit mois après la mort de son mari, accouche d'un enfant mâle mal conformé & qui meurt en naissant. Le ventre restant toujours gros, la sage-femme reconnoît qu'il contient un second enfant & fait de vains efforts pour l'extraire; un mois & deux jours après, Laurette éprouva de nouvelles douleurs d'enfantement & accoucha d'un second enfant très-bien portant & qui vécut. Les collatéraux de Sobreis objectèrent que ce dernier enfant, étant le fruit de la *superfétation*, n'étoit pas légitime & par conséquent inhabile à hériter; mais Zacchias au contraire fit admettre sa légitimité en déclarant qu'il y avoit bien eu superfétation, mais que l'enfant né le premier en étoit le produit, qu'il n'avoit pas parcouru toute les périodes de la grossesse, ce qui étoit la cause de l'imperfection & de la foiblesse qu'il présenta à sa naissance.

(Ch. Hennelle.)

SUPERFICIEL, le, adj. (*Anat. & Pathol.*) Considérée comme expression anatomique, la signification de ce mot n'a point d'autre acception que celle attribuée au mot *sublime*, & elle sert par conséquent à désigner les parties les plus éloignées de l'axe du corps ou des membres, ainsi l'on dit les *muscles superficiels*, les *veines superficielles*.

Quant à la signification pathologique de ce mot, elle indique un pouls dont les battemens se font sentir exactement comme si l'artère étoit placée immédiatement sous la peau; quelquefois aussi, on fait usage de la même expression pour désigner certains ulcères qui n'attaquent que les couches les plus extérieures, sans s'étendre en profondeur.

SUPER-IMPRÉGNATION, s. f. (*Anat. ph. s.*) *Super impregnatio.* (*Voyez* Superfétation.)

SUPERPURGATION, s. f. (*Path.*) *Superpurgatio, hypercatharse;* purgation immodérée, ordinairement provoquée par des purgatifs drastiques. J'ai indiqué à l'article Purgatif quel étoit le mode d'action que ce genre de médicament devoit exercer pour agir convenablement; mais il arrive quelquefois que malgré les plus sages précautions, une susceptibilité particulière, une disposition du moment, donnent à l'action ordinaire d'un purgatif une telle intensité, que l'effet produit passe tout ce qu'on en avoit attendu, & au lieu de 5 à 8 évacuations desirées, on en obtient 20, 30 ou 40 qui jettent le malade dans un très-grand abattement. Ces selles abondantes sont presque toujours accompagnées de douleurs abdominales très-vives, de tranchées, de foiblesse extrême, de mouvemens convulsifs; de syncopes, d'angoisses pénibles; la soif est vive, la langue sèche, le pouls petit & concentré; les dernières évacuations, qui ont lieu avec du ténesme, sont séreuses, sanguinolentes; d'autres fois, la purgation n'est que ce qu'elle doit être, mais elle se prolonge pendant plusieurs jours de suite, & j'ai vu quelquefois, après l'administration d'un purgatif, tel que le sulfate de magnésie, la purgation avoir lieu tous les matins pendant quatre ou cinq jours. Telle est la superpurgation comme on la rencontre le plus souvent; mais elle doit cesser de porter ce nom, lorsqu'à la suite d'un

purgatif plus ou moins violent, il furvient une inflammation aiguë de tout le tube digeftif : inflammation qui tantôt eft une entérite, tantôt une dyfenterie des plus violentes, fe terminant quelquefois par la gangrène d'une partie des inteftins, par une entérite chronique, par des ulcérations qui mettent la vie du malade en danger ou le laiffe vivre miférablement : c'eft un véritable empoifonnement par des fubftances âcres, irritantes qui ont enflammé violemment les organes avec lefquels elles ont été en contact. Telles font cependant les prétendues panacées de ces charlatans fi nombreux, dont les livres infignifians obftruent les boutiques des libraires : il y a des officines remplies de ces médicamens incendiaires que l'on fouffre avec une tolérance inhumaine, comme fi les médecins ne favoient pas ordonner un purgatif draftique.

Lorfqu'il eft néceffaire de prefcrire un purgatif, on doit avoir le foin de demander au malade, s'il a déjà été purgé, quel étoit le purgatif employé, quel effet a été obtenu, s'il eft difficile à purger, fi l'action du purgatif a été accompagnée de coliques; il ne faut pas, par un amour-propre ridicule, ne pas vouloir adminiftrer un purgatif qu'un autre médecin auroit prefcrit : il vaut mieux employer celui qui eft connu, que de rifquer de mal faire en voulant en donner un nouveau. Mais fi le malade n'a pas encore été purgé, le praticien choifira parmi les purgatifs celui qui lui paroît le mieux approprié à la nature du fujet & à celle de la maladie. En prenant toutes ces précautions, il y aura rarement fuperpurgation, ou s'il y en a, alors elle fera peu intenfe.

Quand la fuperpurgation a lieu, il faut fe hâter d'en arrêter les progrès : fi elle eft légère, quelques boiffons mucilagineufes, opiacées & furtout des demi-lavemens de même nature, la termineront promptement; fi elle eft plus forte, on fera obligé d'y joindre des fomentations ou des cataplafmes émolliens & opiacés fur le ventre, les bains de fiége & les demi-bains opiacés, & l'opium par la bouche ou en lavement, fuivant les circonftances, des fangfues fur les points douloureux. Si la fuperpurgation eft encore plus violente, s'il y a entérite aiguë, dyfenterie, il faudra agir comme fi l'on avoit affaire à ces maladie. (*Voyez* Dyssenterie, Empoisonnement, Poison dans ce Dictionnaire. (Nicolas.)

SUPERSTITION, f. f. (*Méd.*) *Fieri non poteft ut animo malè affecto, non corpus etiam unà laboret, & rurfùs, animus benè affectus, vi fuâ, quoad fieri poteft, optimum reddat corpus.* (Platon, *in Charmide.*) Cette fentence du philofophe grec donne affez bien l'explication de tous les miracles produits, tant dans l'état de fanté que dans l'état de maladie, par les antidotes, les amulettes, les remèdes fecrets ou bizarres, le magnétifme, les paroles myftérieufes, les remèdes magiques, en un mot, par les croyances fuperftitieufes de toute efpèce.

Hobbes, qui ne croyoit pas en Dieu, avoit peur pendant la nuit, des efprits & des fantômes. Le maréchal Montrevel, que des dangers réels n'avoient point effrayé, fe trouve mal & meurt bientôt après, pour avoir vu renverfer fur lui, à table, une *falière!* Une jeune fille, réduite à un état de langueur qui paroiffoit devoir la conduire rapidement au tombeau, malgré les foins affidus de médecins éclairés, recouvre tout-à-coup fes forces & quitte le lit où elle alloit expirer au moment où elle entend fonner la cloche pieufe qui lui apprend qu'un miracle va s'opérer en fa faveur. Un écolier entend chez fes parens le trait d'un jongleur qui guériffoit les maux de dents en appofant fon doigt fur la dent douloureufe, & en récitant gravement les premiers mots qui lui venoient à l'efprit; de retour à fa penfion, il rencontre un de fes camarades qu'une dent gâtée faifoit horriblement fouffrir, auffitôt il lui parle d'un fecret merveilleux qu'on lui a confié la veille, & lui promet une guérifon foudaine; en effet, il touche la dent du patient, & à peine a-t-il prononcé avec affurance quelques paroles infignifiantes, que l'autre s'écrie qu'il eft guéri! *Dormez*, difoit à fes adeptes, d'une voie forte & impofante, le célèbre abbé Faria, & auffitôt plufieurs de fes crédules auditeurs tomboient dans un fommeil magnétique.

Il n'eft plus ce temps où des *emplâtres aimantés* attiroient les morceaux de fer enfoncés dans les plaies, où le *poumon de renard* defféché guériffoit l'afthme & la pneumonie, où le *mouron des oifeaux* diffipoit la rage, où la *poudre de fympathie* cicatrifoit fur-le-champ les plaies, &c.; mais en revanche nous avons des favans qui croient au magnétifme, des efprits forts qui redoutent le nombre treize à table, des incrédules qui fe font dire la bonne aventure, &c. (*Voyez* Amulette, Magnétisme, Populaires (erreurs populaires).

La fuperftition peut engendrer de grands maux, elle peut auffi parfois produire quelque bien; un médecin éclairé n'a pas trop de toute fa prudence & d'une expérience confommée, pour difcerner les cas où le langage de la raifon doit feul fe faire entendre, de ceux où l'on doit refpecter les foibleffes de certains efprits qui placent dans des chimères toute leur force & toute leur confiance..... *Homo fum, & nil humani à me alienum puto :* telle doit être, dans ce cas comme dans beaucoup d'autres, la devife de l'homme de l'art. (Gibert.)

SUPINATEUR, adj. (*Anat.*) *Supinator*, dérivé de *fupinus*, couché à la renverfe. Cet adjectif a été employé pour défigner deux mufcles qui fervent aux mouvemens de fupination de l'avant-bras : l'un eft le *grand fupinateur* (humero-fusradial, Chauss.), le fecond eft le *petit fupinateur*

(épicondylo-radial du même auteur). (*Voyez*, pour la description anatomique & pour l'usage de ces muscles, le mot Supinateur du *Dictionnaire d'Anatomie* de cet ouvrage.) (R. P.)

SUPINATION, s. f. (*Phys.*) *Supinatio.* On nomme ainsi, une position de la main qui est telle, que les deux os de l'avant-bras sont sensiblement parallèles entr'eux, tandis que dans le mouvement de pronation (*voyez* ce mot), ils sont en quelque sorte placés en sautoir. D'après cela, on conçoit que dans la supination, si un homme est couché sur le dos, la face palmaire de la main sera alors tournée vers le ciel; & que si, au contraire, on suppose cet homme dans une situation verticale, la face palmaire de sa main sera antérieure.

SUPPOSITION DE PART, s. f. (*Méd. lég.*) Délit de supposition de maternité ou de substitution d'un enfant à un autre. On a toujours cherché à réprimer avec soin ce délit qui tend à porter atteinte aux droits des familles & à substituer des étrangers aux héritiers légitimes. Le code pénal actuel applique la peine afflictive & infamante de la réclusion, aux auteurs de ce crime. Les lumières du médecin-légiste ne peuvent manquer d'être invoquées en pareil cas; c'est à lui à décider si la femme que l'on accuse est réellement accouchée ou non, si l'enfant qu'elle présente peut en effet être regardé comme le sien; enfin, s'il y a des indices matériels propres à faire reconnoître la présence ou l'absence du délit.

Plusieurs cas peuvent se présenter, & tous ne sont point susceptibles d'une solution précise. Ainsi, l'accouchement lui-même peut être supposé, & la femme n'avoir jamais conçu; alors il suffit de l'absence des signes qui indiquent la maternité (augmentation de volume de l'utérus, col dilaté, arrondi, fendillé; seins remplis de lait, vergetures & éraillures de la peau du ventre & des seins, lochies, &c.) pour attester que le délit existe. Mais, dans d'autres cas plus obscurs, la femme peut avoir été déjà mère, elle peut être accouchée d'un enfant mort auquel elle en a substitué un vivant, elle peut n'avoir fait qu'une fausse couche, &c. Il devient alors beaucoup plus difficile de porter un jugement certain, surtout s'il s'est déjà écoulé un certain temps depuis l'accouchement vrai ou supposé. Cependant la comparaison de l'âge de l'enfant avec l'époque de l'accouchement indiquée, l'existence de certaines marques de ressemblance qui peuvent être observées entre cet enfant & ses parens, l'examen attentif de la femme, l'interrogation captieuse & répétée des témoins du fait, la comparaison exacte de toutes les circonstances avec la marche ordinaire des choses, &c., peuvent encore mettre sur la voie & conduire à la découverte de la vérité. D'ailleurs, ici, comme dans toutes les questions de médecine légale, lorsque l'homme de l'art n'a pu parvenir à rassembler les lumières nécessaire pour éclairer sa conscience, il faut qu'il se conforme au précepte du sage : *Dans le doute, abstiens toi.* (Gibert.)

SUPPOSITOIRE ou mieux Suppositoir, s. m. (*Thérap.*) *Suppositorium*, de *supponere*, placer dessous. On donne le nom de *suppositoire*, à un médicament solide, fusible à une douce chaleur, de consistance d'emplâtre, de forme conique, & destiné à être introduit dans le rectum. Les suppositoires étoient connus dès les temps les plus reculés : ils étoient tous irritans, mais il est rare que de semblables suppositoires soient employés aujourd'hui. On les fait le plus ordinairement, soit avec du beurre très-frais, ou avec celui de cacao, soit avec du suif destiné à faire la chandelle, soit avec le savon médicinal ou le savon ordinaire. Quand on veut leur communiquer une action irritante, purgative ou calmante, on y incorpore des poudres de même nature, en ayant le soin de n'y faire entrer des médicamens très-excitans qu'à petite dose.

La longueur & la grosseur du suppositoire varient selon l'âge : celui des enfans aura de 3 à 5 centim. de long & $1\frac{1}{2}$ à 1 centimètre de large à sa base; celui des adultes en aura 5 à 7 de long, & 1 centim. & demi à sa base. Quand on les fait avec le savon, il est important que leur base, au lieu d'être plane, soit terminée par un petit cône : fondant difficilement, le suppositoire sortira alors plus facilement si les évacuations arrivent lorsqu'il a encore un certain volume.

L'usage le plus ordinaire que l'on fait des suppositoires est pour s'opposer à la constipation; ils conviennent très-bien aux enfans, &, dans quelques provinces, les nourrices sont très-habiles dans l'art de les confectionner & de les introduire. Les suppositoires sont aujourd'hui par trop abandonnés; il conviendroit peut-être de les substituer de temps en temps aux lavemens qui souvent finissent par ne plus agir : on les conseille aussi dans les relâchemens du rectum ou dans les douleurs vives qui ont quelquefois lieu à l'anus; mais c'est seulement par les médicamens qu'ils contiennent, qu'ils agissent.

Pour introduire le suppositoire, on l'enduit de cérat simple ou médicamenteux, ou d'huile, ou bien on le trempe simplement dans l'eau, s'il est savonneux; on le prend alors entre l'index & le médius, en appuyant sa base sur le pouce : alors on écarte les fesses & on le fait pénétrer en le poussant lentement dans la direction du rectum, jusqu'à ce qu'il ait franchi le sphincter.

On a donné quelquefois le nom de *suppositoire* à une mèche de charpie ou à une tente de linge roulé, enduite ou non d'un médicament quelconque, & destinée à maintenir dilaté le sphincter ou le rectum; mais il vaut mieux lui conserver le nom

de *mèche* que de confondre, sous la même dénomination, deux choses qui n'ont de rapport entr'elles que celui qu'elles tirent du lieu par lequel on les introduit. (Nicolas.)

SUPPRESSION, s. f. (*Pathol.*) *Suppressio.* Ce mot désigne la suspension accidentelle d'une évacuation habituelle, qu'elle soit d'ailleurs continuelle ou périodique. Ainsi on dit : *suppression* de la transpiration cutanée, *suppression* d'urine, des règles, d'un exanthème. (*Voyez* les mots Menstruation, Menstrues, Rétention d'urine.)

SUPPRESSION DE PART. (*Méd. lég.*) C'est, dans l'acception la plus étendue, l'acte par lequel une femme s'est défait du produit de la conception, & dans ce cas, l'*avortement provoqué*, l'*exposition de part* & l'*infanticide* devroient être considérés comme *suppression de part ;* mais les dispositions du Code pénal (art. 345 & suivans) restreignent la suppression de part à l'action d'une mère qui a célé le fruit de sa grossesse & de son accouchement, sans qu'il soit établi qu'elle lui ait donné la mort.

Quel que soit d'ailleurs le sens que l'on attache à l'expression *suppression de part*, il n'en est pas moins constant que toute la doctrine médico-légale de la suppression de part se renferme dans les quatre questions suivantes : 1°. prouver que la femme accusée de ce crime a réellement été enceinte; 2°. qu'elle a accouché; 3°. que l'enfant qu'on lui attribue lui appartient, & que l'âge de cet enfant coïncide exactement avec l'époque supposée de l'accouchement; 4°. que, dans le cas où l'accouchement auroit été prouvé, son produit n'a pas été un faux germe, une môle, un enfant mort, car alors elle ne seroit passible que de peines correctionnelles pour n'avoir pas fait sa déclaration.

Pour ne pas faire de répétitions inutiles, nous renvoyons le lecteur aux articles Accouchement, Avortement, Grossesse, Infanticide, où il trouvera la solution de ces quatre questions.

Nous terminerons cet article en faisant connoître les dispositions du Code pénal relatives à la suppression de part :

« Les personnes coupables d'enlèvement, de recélé ou de suppression d'un enfant, de substitution d'un enfant à un autre, ou de supposition d'un enfant à une femme qui ne sera pas accouchée, seront punis de la réclusion.

« La même peine aura lieu contre ceux qui, étant chargés d'un enfant, ne le représenteront point aux personnes qui ont le droit de le réclamer. » (*Code pénal*, art. 345.)

(Ch. Hennelle,)

SUPPURANT, ante, adj. (*Pathol.*) *Suppurans.* Mot employé pour désigner une altération morbide dans laquelle il se forme du pus. (*Voyez* Pyogénie.) (R. P.)

SUPPURATIFS, adj. & subst. pl. (*Mat. méd.*) On donne ce nom à des médicamens qui ont la propriété de provoquer & d'entretenir la formation du pus à la surface de tissus dénudés; or, ces parties peuvent se trouver dans deux états opposés qui mettent également obstacle à la pyogénie. En effet, tantôt il y existe un degré d'inflammation trop considérable, tantôt, au contraire, elles sont dans un état d'atonie manifeste. Dans le premier cas, les adoucissans, les émolliens, les antiphlogistiques en général, seront les véritables moyens de favoriser la suppuration. Dans le second, c'est par des stimulans, des irritans modérés qu'on entretiendra un degré d'excitation convenable & nécessaire pour la sécrétion du pus. Les digestifs sont des moyens très-usités dans ce but. (Emeric Smith.)

SUPPURATION, s. f. (*Méd. chir.*) *Suppuratio.* Sécrétion du pus dans une partie enflammée. (*Voyez* Pyogénie) (L. J. R.)

SURAL, ale, adj. (*Anat.*) *Suralis ;* de *sura*, mollet, gras de la jambe. Plusieurs anciens anatomistes ont ainsi qualifié quelques-unes des parties qui appartiennent à la portion postérieure de la jambe : ainsi ils ont nommé *nerfs suraux*, *artères* & *veines surales*, des filets nerveux & des vaisseaux sanguins qui se distribuent aux muscles gastro-cnémiens & aux tégumens de la partie postérieure de la jambe.

SURCALORINÈSES. (*Path.*) Le Dr. Baumes a désigné sous ce nom, des maladies dont les phénomènes dominant paroissent dus à une modification remarquable qu'éprouve le principe de la chaleur propre au corps des animaux, & suivant que ce principe paroissoit être en excès ou en défaut, il regardoit ces affections comme des *surcalorinèses* ou des *décalorinèses*.

(R. P.)

SURCILIER, ère. adj. (*Anat.*) (*Voy.* Sourcilier dans ce *Diction.* & dans celui d'*Anatomie.*)

SURCILIO-CONCHIEN, adj. & s. m. (*Anat.*) Muscle qui, du bord supérieur & externe de l'orbite, se porte à la partie antérieure & supérieure de la conque. (*Voyez* Oreille dans le *Dictionnaire d'Anatomie.*)

SURCOSTAL, ale, adj. (*Anat.*) *Supra-costalis.* Ce mot est employé pour indiquer des muscles situés à la partie postérieure du cou, & dont l'usage paroît être de contribuer aux mouvemens de la poitrine conjointement avec les intercostaux externes dont ils sont des appendices, d'après

M. Boyer & Chauffier. (*Voyez* le *Dictionnaire d'Anatomie* de cet ouvrage.)

SURÉPINEUX, adj. (*Anat.*) *Voyez* Sus-épineux.)

SUR-DEMI-ORBICULAIRE, adj. pris quelquefois fubftantivement. (*Anat.*) *Supra femiorbicularis.* Dénomination employée par Winflow pour défigner la moitié fupérieure du mufcle orbiculaire des lèvres (*mufcle labial* Chauss.). (*Voyez* Labial & Orbiculaire dans le *Dictionnaire d'Anatomie* de cet ouvrage.)

SURDENT, f. f. (*Anat.*) de *fupra*, deffus, & de *dens*, dent. On appelle ainfi une dent furnuméraire, placée en arrière des autres, & plus ou moins éloignée de l'arcade alvéolaire. Quelquefois les *furdents* ne font autre chofe que les premières dents qui perfiftent après le développement de la feconde dentition, & dans quelques circonftances elles font dues à des germes furnuméraires qui ne fe développent qu'à des époques plus ou moins éloignées de la vie. On cite quelques individus chez lefquels les furdents étoient tellement multipliées qu'ils paroiffoient avoir réellement deux rangées de dents.

La multiplicité de ces organes eft fouvent un inconvénient auquel on eft obligé de remédier par l'extraction.

SURDI-MUTITÉ, fub. f. (*Path.*) Le langage ne pouvant jamais être qu'un produit de l'imitation, on conçoit que les enfans qui naiffent privés de l'ufage de l'organe de l'ouïe doivent néceffairement être muets, c'eft-à-dire ne pouffer que des fons inarticulés : or, c'eft à cette infirmité que l'on a donné le nom de *furdi-mutité*. (*Voyez* les mots Muets, Mutisme, Sourd, Sourd-muet & Surdité, dans ce Dictionnaire.)

SURDITÉ, f. f. (*Path.*) *Surditas.* On peut définir la furdité, appelée auffi *cophofis*, & par quelques auteurs *dyfécée*, l'impoffibilité de percevoir les fons. Les pathologiftes ont diftingué différens états dans la furdité; états qui ne font que le prélude ou les différens degrés de la maladie avant qu'elle foit parvenue à produire la perte abfolue de l'ouïe. Ainfi il y a la *dyfécée*, la *barycoïe* ou *barycoïte*, l'*hypocophofie* ou *dureté de l'ouïe*, qui ne confiftent que dans une difficulté plus ou moins grande de percevoir les fons; la *paracoufie* ou *fauffe ouïe*; le *tintouin*, *tintement d'oreille*, *fyrigmus*, *fyrigmos*, *tinnitus aurium*, *fufurrus*, *paracufis imaginaria*, &c., qui précèdent auffi le plus fouvent la furdité, & qui d'autres fois font des fymptômes d'accidens du côté du cerveau.

Aux articles Sourd & Sourd-muet, j'ai parlé avec détail du caractère moral des individus privés de l'ouïe, & dans l'un de ces articles je me fuis fpécialement appliqué à faire connoître un nouveau procédé dû à M. le Dr. Deleau, lequel confifte à faire des injections d'air dans la trompe d'Euftachi. Je n'ai donc plus qu'à indiquer, le plus brièvement poffible, les principales caufes de cette maladie & le traitement qui, malheureufement, fe réduit à quelques moyens plus ou moins empiriques.

La furdité préfente différens états dans fon intenfité. Elle peut être *complète*, *incomplète* ou *relative* : elle eft complète ou abfolue (*cophofis*) quand aucun fon, quelle que foit fon intenfité, ne peut être perçu; elle eft au contraire incomplète quand les fons, ou forts ou foibles, font entendus, mais difficilement; c'eft la *dyfécée*. Elle eft *relative* quand on ne perçoit la fenfation des fons que dans certaines circonftances données, comme lorfque l'air eft violemment agité par le bruit d'un tambour ou d'une cloche, & que pendant ce temps une voix baffe eft entendue fans que le fon plus fort le foit. Cette maladie, qui peut affecter l'une ou l'autre oreille, ou toutes les deux en même temps, préfente cette analogie frappante avec l'ophthalmie, qu'elle paffe facilement de l'une à l'autre oreille, ou que fi l'une d'elles eft malade, l'autre ne tarde pas à le devenir.

Les caufes de la furdité font tellement nombreufes que l'énumération feule en eft effrayante, & à ce nombre, déjà fi prodigieux, il faut encore en ajouter tous les jours de nouvelles. On diroit que tout ce qui peut produire une maladie, eft fufceptible de troubler l'audition. Ces caufes peuvent affecter l'oreille externe, l'oreille interne, le nerf acouftique, le cerveau, ou avoir leur fiége dans les parties environnantes.

La carie, la nécrofe, une exoftofe du temporal ou d'un os voifin, le rétréciffement du méat auditif ou de la trompe d'Euftachi, par des tumeurs étrangères à ces conduits ou qui leur appartiennent, par des polypes, des engorgemens, fuites d'inflammation; par des amas de cérumen, de pus deffséché; par des corps étrangers; une mauvaife conformation de ces parties, des ulcérations qui en auront produit l'attrition, par une cicatrice vicieufe, la rupture, l'épaiffiffement ou les dégénérefcences du tympan, le défaut de rapport des offelets de l'ouïe; enfin, toutes les léfions qui peuvent changer, détruire les rapports ou les différentes parties fi nombreufes & fi compliquées qui concourent à la conformation de l'oreille, ainfi que le défaut ou la trop grande quantité de lymphe ou férofité qui lubréfie toutes ces parties, peuvent produire la furdité.

Il faut encore mettre au nombre des caufes productrices de cette maladie, les bruits violens & long-temp continués, comme celui de l'artillerie, à bord des vaiffeaux, le refroidiffement de la tête ou de tout le corps quand on eft en fueur ou lorfqu'on

lorsqu'on a très-chaud, les éternuemens, une toux forte, les efforts pour vomir, l'usage habituel des instrumens à vent qui exigent, pour être mis en mouvement, beaucoup d'air, la surcharge des premières voies, les métastases goutteuses, rhumatismales; la répercussion des affections cutanées, la suppression des règles, celle de la salivation, d'un flux ou d'un exutoire naturel ou entretenu par l'art; les congestions cérébrales, les blessures au cerveau, la commotion ou la compression de cet organe, toutes ses lésions enfin, suivant le siége qu'elles occupent, la paralysie, celle des nerfs acoustiques, la grossesse, &c. &c.

Tel est l'aperçu des différentes causes qui peuvent agir sur l'oreille pour produire la surdité ou l'un de ses degrés.

Les causes de la surdité étant très-nombreuses, on prévoit déjà que son traitement doit varier à l'infini : celle qui est due à une carie ou à une nécrose ne guérira pas toujours avec ces maladies; s'il y a destruction d'une des parties constituantes de l'oreille; s'il existe une tumeur, des polypes, des corps étrangers, un amas de cérumen ou de pus desséché, on enlevera, s'il est possible, ces obstacles, on détruira les cicatrices vicieuses; une ouverture sera pratiquée dans le tympan épaissi, cartilagineux, &c.; s'il est relâché ou trop mou, on lui redonnera de la force, au moyen d'injections, ou de douches de liquides ou de vapeurs plus ou moins stimulans. La surdité occasionnée par une rupture du tympan, par un défaut de rapport des osselets, par une lésion profonde du cerveau, est incurable; celle au contraire qui survient pendant les fièvres graves guérit ou diminue quelquefois avec le temps.

On s'efforcera de rappeler la goutte, les rhumatismes, les dartres ou autres affections cutanées, si la surdité a paru en même temps que ces affections guérissoient trop promptement, ou après leur disparition subite; on rétablira les règles, les exutoires & autres flux habituels, ou du moins on y suppléera par des moyens artificiels, tels que des saignées, des sangsues, des vésicatoires, des sétons; s'il y a pléthore sanguine, on la combattra par des saignées ou par des sangsues. La compression, la commotion, les blessures, les congestions du cerveau seront traitées par tous les moyens que réclament ces sortes d'accidens : la surdité n'étant, dans ce cas, que l'accident le moins à craindre. (*Voyez* Blessures, Commotion, Compression & Congestion, dans le *Dictionnaire de Chirurgie.*) On trouvera à l'article Sourd-muet le traitement de cette maladie, par les insufflations d'air dont le Dr. Deleau prétend retirer journellement les plus grands avantages. Il paraîtroit même, d'après ce praticien, que très-peu de surdités résistent à ce moyen, qui nous semble cependant trop peu énergique pour guérir une maladie due le plus souvent à des causes si difficiles à détruire. Les injections de liquides plus ou moins irritans, celles de vapeurs d'éther ou de substances alcooliques, par la trompe d'Eustachi, ont aussi été employées quelquefois avec succès; il en est de même de l'électricité & du galvanisme, qui ont paru réussir dans certaines circonstances.

J'entreprends dans ce moment une série d'expériences, ayant pour but de déterminer d'une manière précise, les maladies dans lesquelles deux modes d'un même agent, le galvanisme & l'électricité, peuvent être utiles; une seule fois j'ai vu le galvanisme produire la guérison. On conçoit que ces agens, ainsi que la strychnine, administrée, soit à l'intérieur, soit à l'aide de la méthode endermique, seroient utiles dans la paralysie du nerf acoustique, dans la diminution de sensibilité, ou dans le cas de relâchement organique de quelques-unes des parties de l'oreille.

Indépendamment de ces nombreux moyens de guérison, qui ne sont encore indiqués qu'imparfaitement, & qui d'ailleurs guérissent rarement, il existe un traitement général & banal, & l'on peut s'exprimer ainsi, puisqu'il est ordonné par tout médecin & pour toute espèce de surdité; telles sont les saignées générales ou locales, les premières pratiquées au bras ou aux pieds; les secondes à l'anus ou derrière les oreilles, entre l'apophyse mastoïde & la branche verticale du maxillaire inférieur; les vésicatoires, les cautères, les moxas, les sétons, les vomitifs, les purgatifs fréquemment répétés, les tisanes délayantes, rafraîchissantes, calmantes; les antispasmodiques, les différens baumes vantés par le charlatanisme, lesquels sont quelquefois réussi, ainsi que le *magnétisme animal*, comme ses partisans indoctes nous en rapportent beaucoup d'exemples. On a proposé aussi la perforation de l'apophyse mastoïde; mais on conçoit quelle certitude de guérir il faudroit avoir pour tenter cette opération d'ailleurs très-douloureuse, qui, bien qu'elle ait réussi quelquefois, pourroit avoir des suites fâcheuses.

Tels sont les principaux moyens employés pour combattre la surdité, moyens que j'ai indiqués le plus brièvement possible, & qui sont aussi nombreux & aussi peu sûrs que les causes de cette maladie sont nombreuses. (Nicolas.)

SUREAU, f. m. (*Bot., Mat. méd.*) *Sambucus nigra* L. L'écorce, les feuilles, les fleurs & les fruits de cette plante, qui appartient à la Pentandrie trigynie de Linné, & à la famille des Caprifoliacées, sont employés en médecine. En général les feuilles, & surtout l'écorce, ont une propriété éméto-cathartique, & elles ont été, dans quelques circonstances, recommandées comme de puissans hydragogues.

Les fleurs sont la partie la plus fréquemment employée du sureau, mais leur odeur, d'abord agréable, fatigue bientôt : cependant on regarde leur infusion comme excitante & sudorifique, aussi

en fait-on particulièrement ufage dans les catarrhes commençans & dans quelques affections cutanées : à l'extérieur, cette infufion fert à faire des fomentations dans les engorgemens pâteux des articulations & dans l'œdématie.

Le fuc exprimé des baies de fureau, puis évaporé jufqu'à confiftance de miel, conftitue l'*extrait* ou *rob de baies de fureau.* C'eft de la moelle de cet arbriffeau que M. Chevreul a extrait la médulline. (*Voyez*, pour plus de détails, le *Dictionnaire de Botanique* de cet ouvrage.)

SUR-EXCITATION, f. f. (*Pathol.*) Etat pathologique dans lequel l'organifme entier ou en partie eft doué d'une énergie plus grande, & eft dans un état imminent d'irritation. On peut établir dans l'échelle pathologique, la gradation fuivante : état *phyfiologique*, *excitation*, *fur-excitation*, *irritation*, *fur-irritation*, *inflammation.* (*Voyez* SUR-IRRITATION.) La fur-excitation générale eft marquée par une excitation, par une action plus vive de tous les organes; la vie paroît être en quelque forte en excès; l'énergie de tous les fyftèmes eft portée au plus haut point; mais fouvent il y a fatigue, & ce trop grand épanouiffement de la vie devient pénible. Cet état général dure rarement pendant long-temps; il fe termine ordinairement par une hémorragie ou fans crife, ou bien par une maladie aiguë; dans ce cas, il n'en eft alors que le prélude. Le plus fouvent la fur-excitation n'a lieu que dans un feul fyftème, qui peut en être atteint en totalité ou en partie. Exifte-t-elle dans le fyftème circulatoire, le pouls eft dur, fréquent; le cœur bat avec force, les artères fuperficielles font fortement ébranlées; la tête eft foulevée par l'action des carotides; la face eft vultueufe; on diroit que l'on a trop de fang. J'ai vu dernièrement un malade qui ne pouvoit refter couché fur le côté gauche : les mouvemens de fon cœur le repouffoient; le fommeil, d'ailleurs rare, étoit agité & troublé par des rêves pénibles; il y avoit impoffibilité de garder le repos. Deux faignées diffipèrent cette fur-excitation. Exifte-t-elle dans le centre nerveux, la tête eft douloureufe, ou plutôt il femble que le cerveau eft trop volumineux; on a une activité maladive, les idées fe fuccèdent avec la plus grande rapidité, mais le plus fouvent le cœur y eft intéreffé. Cette fur-excitation intellectuelle fe remarque quelquefois chez les phthifiques, & feu M. le prof. Moreau de la Sarthe en eft un exemple frappant. La veille de fa mort il difoit au Dr. Augte. Thillaye & à moi : *Je ne me fuis jamais fenti autant d'efprit qu'aujourd'hui.*

La fur-excitation eft fréquente après les grandes fatigues, ou impreffions morales très-vives; elle a lieu fouvent quelques jours avant le début des fièvres de mauvais caractère, ou de quelques inflammations parenchymateufes. L'ufage des liqueurs alcooliques, du vin blanc, du café, du thé, la produit paffagèrement. Si cette fur-excitation fe prolonge, il faut lui oppofer un traitement, même affez actif : ainfi on recommandera l'ufage des boiffons délayantes, rafraîchiffantes, acidulées, le bain général peu chaud, une nourriture légère, peu fubftantielle, enfin, les faignées générales ou locales. Ces moyens employés à propos feront d'un grand fecours & pourront quelquefois prévenir une maladie grave. (NICOLAS.)

SUR-IRRITATION, f. f. (*Pathol.*) Etat d'un organe ou d'une partie d'organe dont l'irritation eft portée au plus haut degré d'intenfité. Rien n'eft plus difficile que la définition de certains mots. Comment faire fentir en effet une différence qui eft prefque nulle, & que chacun apprécie en plus ou en moins, fuivant la délicateffe de fes fens, ou felon que fon efprit eft imbu de tel ou tel fyftème; l'irritation, la fur-irritation font des nuances d'un état pathologique même. D'après M. Brouffais, l'irritation eft cet état d'un organe, dont l'excitation eft portée à un tel degré d'intenfité, que l'équilibre réfultant de la balance de toutes les fonctions, eft rompu. Si l'équilibre eft rompu, il y a maladie; mais fi elle eft comme C dans l'irritation, elle fera comme D dans la fur-irritation. On dit, en ftyle de l'école, *que l'inflammation eft l'exaltation des propriétés vitales* : cette définition conviendroit bien mieux au mot qui nous occupe; elle indiqueroit qu'il n'y a pas encore maladie, & c'eft ce qui doit être; mais toutes ces divifions font bien plus arbitraires lorfqu'on en vient à l'application : ainfi, une perfonne a une légère affection de l'eftomac à peine marquée par un peu de douleur, qui ceffe même quelquefois après un repas modéré, l'appétit eft moindre, ou bien il eft le même : les uns diront qu'il y a une *irritation*; d'autres une *fur-irritation*; un troifième y reconnoîtra une *gaftrite*, &c. Les uns la traiteront par de foibles toniques ou un excitant, en employant un vomitif; d'autres auront recours aux émolliens, aux évacuations fanguines, & tous guériront également. Quelques rhumes ne paroiffent être évidemment qu'une irritation ou fur-irritation de la membrane muqueufe des bronches. Quoi qu'il en foit de cet état de fur-irritation, qu'il eft impoffible de déterminer d'une manière précife, ce qu'il importe furtout de faire, lorfque l'on croit qu'il exifte, c'eft de le traiter comme fi l'organe étoit atteint d'une inflammation légère, par la diète, les boiffons délayantes, acidules, les cataplafmes émolliens, les bains, les faignées générales ou locales. Souvent cet état cède même plus promptement à l'ufage d'une médication ftimulante ou tonique; & combien de fois ne voit-on pas de ces gaftrites dont j'ai parlé plus haut, céder comme par enchantement, à une nourriture plus fubftantielle, ou à l'ufage d'un peu de vin pur après le repas, fi la perfonne qui l'éprouvoit étoit foumife auparavant à un régime

débilitant? Il suffit souvent de prescrire un autre régime pour faire disparoître d'anciennes affections, comme le changement d'air guérit souvent les maladies chroniques des voies aériennes.

(NICOLAS.)

SURELLE, s. f. (*Bot.*, *Mat. médic.*) (*Voyez* ALLELUIA dans ce Dictionnaire & dans celui de *Botanique.*)

SURNUMÉRAIRES, adj. (Os surnuméraires). (*Anat.*) On nomme ainsi des os qui se rencontrent au crâne, & sont ordinairement placés vers la suture lambdoïde; on les a aussi désignés sous le nom d'*os wormiens.* (*Voyez* ce dernier mot dans le *Dictionnaire d'Anatomie* de cet ouvrage.)

On appelle quelquefois *surnuméraires*, les os sésamoïdes qui se trouvent à la main & au pied. (*Voyez* SÉSAMOÏDE dans le même *Dictionnaire.*)

SUR-OS ou SUROS. (*Art. vétér.*) Nom donné à une tumeur osseuse qui occupe la partie interne du canon; cette exostose prend le nom de *fusée* lorsque plusieurs sur-os se trouvent réunis. Quand ces sortes d'excroissances sont dans le voisinage des tendons ou des articulations, elles font boiter l'animal.

SUROXYGÉNÈSE, sub. f. (*Pathol.*) Baumes, en admettant que l'oxygène est l'un des principes constituans des matières animales, établit que ce principe peut exister dans l'économie en quantité surabondante ou en proportion trop foible: de là résultent des maladies qu'il nomme *oxygénèses.* L'excès de l'oxygène produit des *sur-oxygénèses* caractérisées par l'hypersthénie, & son défaut donne naissance à des affections asthéniques ou *désoxygénèses.* (R. P.)

SURPEAU, s. f. (*Anat.*) Nom donné à l'épiderme. (*Voyez* PEAU, dans ce Dictionnaire & dans celui d'*Anatomie.*) (L. J. R.)

SURRÉNAL, ALE, adj. (*Anat.*) *Supra renalis.* Les anatomistes nomment *capsules surrénales*, *capsules atrabilaires*, *reins succenturiaux*, deux petits corps placés dans l'abdomen, hors du péritoine & au-dessus des reins dont ils embrassent l'extrémité supérieure. Leur usage est inconnu, & en général ces capsules sont beaucoup plus volumineuses dans le fœtus que chez l'adulte.

Des artères, des veines & des nerfs qui se distribuent aux capsules surrénales, ou seulement les avoisinent, ont été désignés sous les noms d'*artères*, de *veines surrénales* & de *nerfs surrénaux.* (*Voyez* CAPSULES SURRÉNALES, NERF SPLANCHNIQUE, dans le *Dictionnaire d'Anatomie* de cet ouvrage.)

SURTOUT LIGAMENTEUX DU RACHIS. (*Anat.*) Expression improprement employée pour désigner les ligamens vertébraux antérieur & postérieur. (*Voyez* VERTÉBRAL dans le *Dictionnaire d'Anatomie* de cet ouvrage.)

SURVIE, s. f. (*Méd. lég.*) Puissance qu'on suppose à tel individu d'avoir survécu à d'autres dans un accident commun, basée d'après l'échelle des circonstances & des forces vitales.

Pour parvenir à un résultat satisfaisant & arriver à établir des règles certaines sur lesquelles on puisse en général se fixer dans tous les cas où on auroit à prononcer sur des questions de survie, il faudroit d'abord un nombre considérable d'observations, & seroit-on parvenu à ce résultat, que les cas d'exceptions & les circonstances particulières qui peuvent faire varier le moment de la mort, viendroient toujours, fussent-ils légitimes, donner lieu à des contestations & favoriser les mesures arbitraires. Aussi notre législation actuelle a-t-elle mis fin à toutes discussions possibles, en adoptant les dispositions suivantes comme seules règles à suivre dans les questions de cette nature.

Le *Code civil* (art. 720, 721 & 722) s'explique en ces termes:

720. « Si plusieurs personnes, respectivement appelées à la succession l'une de l'autre, périssent dans un même événement, *sans qu'on puisse reconnoître laquelle est décédée la première*, la présomption de survie est déterminée par les circonstances du fait, & à leur défaut, par la force de l'âge ou du sexe.

721. « Si ceux qui ont péri ensemble avoient moins de quinze ans, le plus âgé sera présumé avoir survécu.

« S'il étoient tous au-dessus de soixante ans, le moins âgé sera présumé avoir survécu.

« Si les uns avoient moins de quinze ans & les autres plus de soixante, les premiers seront présumés avoir survécu.

722. « Si ceux qui ont péri ensemble avoient quinze ans accomplis, & moins de soixante, le mâle est toujours présumé avoir survécu, lorsqu'il y a égalité d'âge ou si la différence qui existe n'excède pas une année.

« S'ils étoient du même sexe, la présomption de survie, qui donne ouverture à la succession dans l'ordre de la nature, doit être admise: ainsi le plus jeune est présumé avoir survécu au plus âgé. »

Chabot de l'Allier (*Commentaire sur les successions*, tome I, page 48) fait observer, à l'occasion de ces articles, que la loi n'a pas prévu le cas où l'une des personnes qui ont péri dans le même événement, auroit moins de quinze ans, & l'autre plus de quinze & moins de soixante. Il est évident, dit-il, que celle-ci doit être présumée avoir survécu à la première, parce qu'elle avoit plus de force.

Mais il est évident aussi que c'est cette *circons-*

tance qui a donné lieu à la diſpoſition de l'article 720, qui porte, que la préſomption de ſurvie doit être déterminée par la force de l'âge, auſſi bien qu'elle a été le motif pour lequel on a admis les diſtinctions établies dans les art. 721 & 722.

(Ch. Hennelle.)

SUS. Les anatomiſtes, en joignant cette prépoſition à un autre mot, en font une expreſſion compoſée qui ſert à déſigner des parties dont on indique ainſi la ſituation, ce qui diſpense de leur donner des noms particuliers, ainſi : Sus-acromien, déſigne des nerfs qui naiſſent du plexus cervical. Sus-costaux, ſont des muſcles nommés auſſi *ſur-coſtaux*. (*Voyez* ce mot.) Sus-carpien, indique une artère placée ſous la face dorſale du carpe. Sus-claviculaire, la région latérale & inférieure du col, & des nerfs qui ſont fournis par le plexus cervical. Sus-épineux, des ligamens qui répondent au ſommet des apophyſes des vertèbres cervicales, dorſales & lombaires, ou bien un muſcle ſitué dans la foſſe ſur-épineuſe de l'omoplate. Sus-hyoïdiens, des muſcles placés au-deſſus de l'os hyoïde, tels ſont : le *digaſtrique*, le *ſtylo-hyoïdien*, le *mylo-hyoïdien* & le *genio-hyoïdien*. Sus-maxillaire, le nerf maxillaire ſupérieur. Sus-maxillo-labiaux, trois muſcles, le grand, le moyen & le petit *ſus-maxillo-labial*; le premier eſt l'élévateur commun des lèvres, le ſecond l'élévateur propre de la lèvre ſupérieure, & le troiſième eſt le muſcle canin. Sus-maxillo-nasal, le muſcle nommé quelquefois *triangulaire* ou *dilatateur du nez*. Sus-métacarpo-latéri-phalangien, les muſcles interoſſeux dorſaux de la main. Sus-métatarsienne, la branche de la pédieuſe qui ſe porte ſur le métatarſe. Sus-métatarso-latéri-phalangien, les muſcles interoſſeux dorſaux du pied. Sus-orbiculaire, un trou placé vers l'arcade ſourcilière, une artère ou un nerf qui paſſe par ce trou. Sus-pubien, l'anneau vulgairement appelé *inguinal*, & Sus-pubienne, l'artère épigaſtrique. Sus pubio-fémoral, le muſcle pectiné. Sus-scapulaire, le muſcle ſous épineux. (*Voyez* ces différens mots dans le *Dictionnaire d'Anatomie* de cet ouvrage.) (R. P.)

SUSCEPTIBILITÉ NERVEUSE. (*Pathol.*) La ſuſceptibilité nerveuſe eſt le réſultat d'un état particulier de notre organiſation, qui nous rend exceſſivement ſenſibles à toutes les impreſſions.

De même que chaque individu diffère de tous les autres & auſſi de lui-même, ſuivant les diverſes circonſtances de ſon exiſtence, ſoit par ſa force muſculaire, qui peut être répartie plus ou moins inégalement, de même que le ſyſtème ſanguin peut avoir une très-grande activité, ſoit par une laxité particulière de nos tiſſus qui donne à notre tempérament un caractère lymphatique, de même auſſi notre ſyſtème nerveux peut être doué d'une plus grande énergie, ou, ce qui eſt plus exact, d'une *affectibilité* plus vive, ce qui conſtitue la *ſuſceptibité nerveuſe*. Il eſt en effet eſſentiel de diſtinguer l'énergie du ſyſtème nerveux, de ſon affectibilité; cette énergie conſiſte à ſentir convenablement, à percevoir avec force & à exécuter avec perſévérance, mais ſans trouble de l'économie; dans l'affectibilité, au contraire, la prépondérance de ce ſyſtème ſur tous les autres rend cette impreſſion auſſi exagérée que l'action tempérante de notre organiſation eſt moins active. Tous nos organes ſont liés de la manière la plus harmonieuſe; il y a, dans un corps bien conſtitué, équilibre parfait de tous les appareils dont les forces ſe tempèrent, ſe compenſent mutuellement; mais preſque toujours un ſyſtème l'emporte ſur les autres, & de là les divers tempéramens ou les différentes diſpoſitions organiques avec leſquelles nous naiſſons ou que nous contractons en avançant en âge.

L'homme ne vit que par ſa ſenſibilité, mais pour bien vivre, il eſt néceſſaire que cette ſenſibilité ſoit dans de certaines proportions; ſi elle eſt en moins, on n'a qu'une connoiſſance imparfaite des objets, on les ſent à peine, un grand nombre même paſſent inaperçus : rien ne peut émouvoir. L'homme ainſi conſtitué eſt un être apathique, qui n'a qu'une vie végétative; la ſenſibilité au contraire eſt-elle en plus, l'impreſſion la plus légère eſt vivement reſſentie, on aperçoit mille nouveaux rapports dans des objets qui n'en paroiſſent pas ſuſceptibles au commun des hommes : tous les agens phyſiques & ceux appelés moraux, agiſſent ſur l'organiſation d'une manière preſque deſtructive, tant leur action eſt profonde.

La ſuſceptibilité nerveuſe peut varier quant à ſa manière d'être; elle peut être paſſagère ou durable : entre ces deux extrêmes viennent ſe placer tous les autres degrés. On obſerve quelques individus chez leſquels on ne rencontre pas les apparences de la ſuſceptibité nerveuſe, & chez leſquels néanmoins l'impreſſion, une fois reçue, eſt tenace, opiniâtre, & réſiſte à tous les moyens employés pour en affermir l'énergie.

Les perſonnes maigres, à fibre ſèche, d'un tempérament mélancolique; celles dont la ſanté eſt délicate ou fatiguée par des veilles prolongées, les femmes ſurtout d'un tempérament nerveux, avec des muſcles peu développés, y ſont très-diſpoſées, ainſi que les enfans, chez leſquels, lorſqu'ils ſont très-jeunes, elle eſt preſque néceſſaire : les excès de travaux de cabinet, l'uſage de tous les excitans domeſtiques, l'abus de nos facultés, tout ce qui peut débiliter, ſont les cauſes les plus fréquentes de la ſuſceptibilité nerveuſe. Elle eſt exceſſivement rare dans le nord, devient de plus en plus fréquente en s'avançant vers le midi, & diminue dans les climats intertropicaux. Les femmes créoles cependant ſont preſque toutes

d'une grande ſuſceptibilité nerveuſe; mais chez elles l'impreſſion la plus vive n'eſt que paſſagère. Quelle différence entre l'épais Flamand & le pétulent Provençal, ou entre le lourd Allemand & le maigre Italien !

Une trop grande ſuſceptibilité nerveuſe devient une maladie des plus pénibles & des plus rebelles, parce qu'on a peu de moyens de fortifier l'économie. Les voyages lointains, les bains froids, ſurtout ceux de mer, les toniques, une nourriture animale, l'équitation, un exercice d'abord modéré & que l'on pouſſe peu à peu juſqu'à la fatigue, la ceſſation de la vie molle ou de tout ce que l'on ſuppoſe propre à la rendre telle, ſont les moyens les plus propres à diminuer cette diſpoſition. On pourra y joindre l'uſage de quelques calmans, tels que la valériane; au reſte on remplira toutes les indications qui pourront ſe préſenter. (Nicolas.)

SUSPENSEUR, adj. (*Anat.*) *Suſpenſor.* (*Voyez* Suspensoir.)

SUSPENSION, ſ. f. (*Méd. lég.*) *Suſpendium.* Action de ſuſpendre. (*Voyez* Pendaison & Strangulation, dans ce Dictionnaire.)

SUSPENSOIR ou Suspensoire, ſ. m. (*Band. & App. Anat.*) *Suſpenſorium,* de *ſuſpendere*, attacher en haut.

Suspensoir (bandage). On donne plus ſpécialement le nom de *ſuſpenſoir,* à un bandage deſtiné à ſoutenir les teſticules & les différentes ſubſtances médicamenteuſes dont on les recouvre. C'eſt une eſpèce de cul-de-ſac imitant aſſez bien la forme ou le talon d'un chauſſon coupé au niveau du milieu du pied. Pour faire ce bandage, on prend une compreſſe carrée, un peu plus longue que large, & ſuffiſamment grande pour contenir les bourſes avec les médicamens qui doivent y être appliqués; on la plie en deux dans le ſens de ſon grand diamètre, & l'on arrondit en quart de cercle, un des angles correſpondant au bord plié : on le réunit enſuite au moyen d'une couture, & on attache à cet angle double, deux cordons & un ſeul à chaque angle ſimple; un peu au-deſſus de la couture, on fait une ouverture circulaire deſtinée à laiſſer paſſer la verge. Pour appliquer ce bandage, on introduit le pénis dans l'ouverture, on attache les cordons des angles libres autour du corps, & ceux de l'angle double s'y réuniſſent de chaque côté en paſſant ſous la cuiſſe. Dans des cas preſſans, on fait un ſuſpenſoir beaucoup plus ſimple avec une bande de toile de quatre pieds de long, & de ſix ou huit travers de doigt de large, & l'on en fend les chefs juſqu'à ſix ou huit travers de doigt du milieu; il en réſulte quatre chefs : les deux ſupérieurs, entre leſquels paſſe la verge, ſont noués autour du corps, & les deux inférieurs ſervent de ſous-cuiſſes; mais quand, par une cauſe quelconque, on eſt obligé de porter un ſuſpenſoir, les bandagiſtes en exécutent de très-bien faits. C'eſt une ceinture élaſtique à laquelle on attache le ſuſpenſoir ordinairement fait en tricot de fil ou de ſoie écrue, & que l'on peut élever ou abaiſſer à volonté au moyen de pluſieurs boutonnières.

Le bandage ſuſpenſoir eſt utile dans preſque toutes les maladies des teſticules ou du ſcrotum, ſoit pour ſoutenir ces organes, ſoit pour maintenir appliquées deſſus des médicamens convenables. Le tiraillement des teſticules, leur engorgement, le cirſocèle, le varicocèle, en réclament l'emploi : les cavaliers en font un fréquent uſage, &, ſi les Scythes euſſent connu les ſuſpenſoirs, ils n'auroient probablement pas été impropres à la fécondation.

Suspensoir (*Anat.*) *Le ligament ſuſpenſoir du foie*, ou la grande faux du péritoine ou la faux de la veine ombilicale, eſt un repli membraneux qui s'étend de l'ombilic au foie & au diaphragme, en s'enfonçant dans le ſillon horizontal de l'organe biliaire.

Ligament ſuſpenſoir du pénis. C'eſt un faiſceau celluleux, denſe, comme fibreux, aſſez ſemblable à une membrane épaiſſe, de forme triangulaire & aplati tranſverſalement, s'attachant d'une part à la ſymphyſe pubienne, & de l'autre allant ſe perdre dans le ſillon qui réſulte de l'adoſſement des corps caverneux.

Ligament ſuſpenſoir du teſticule (*gubernaculum teſtis*). Juſqu'au ſeptième mois environ de la conception, les teſticules, ainſi que chacun le ſait, ſont ſitués dans l'abdomen au-deſſous des reins; de leur extrémité inférieure juſqu'au fond du ſcrotum, il exiſte un ligament ou plutôt une ſubſtance vaſculaire fibreuſe, de forme triangulaire, appelée *ligament ſuſpenſoir du teſticule.* Cette eſpèce de ligament paroît ſervir à guider le teſticule pour le conduire juſque dans le ſcrotum, en lui faiſant traverſer l'anneau inguinal.

Quelques anatomiſtes ont donné le nom de *muſcle ſuſpenſoir du teſticule*, au muſcle crémaſter. (Nicolas.)

SUSPIRIEUX, adj. On donne cette épithète à la reſpiration qui eſt entre-coupée par de fréquens ſoupirs. (*Voyez* les mots Respiration & Soupir.) (Em. Sm.)

SUSTENTATION (Baſe de ſuſtentation). Dans la ſtation, l'homme peut prendre diverſes ſituations, mais il eſt toujours indiſpenſable que la verticale, paſſant par le centre de gravité de ſon corps, rencontre la ſurface réelle ou imaginaire de l'appui ſur lequel il repoſe. On nomme cette ſurface *baſe de ſuſtentation*, & à meſure qu'elle

devient plus large, la station est elle-même plus assurée. (*Voyez* Marche, Progression, Station.)

SUTURE, s. f. (*Anat. & Oper. chir.*) *Sutura*. On donne ce nom, en anatomie, aux moyens employés par la nature, pour réunir certains os, tels sont, par exemple, ceux du crâne, dans lesquels les bords articulaires présentent des dentelures qui se reçoivent mutuellement & constituent la suture à *queue d'aronde*. Quelquefois le bord des os articulés est taillé en biseau, & alors il y a une simple juxta-position. Ce mode d'union est nommé *suture écailleuse* ou *squammeuse*. (*Voyez* Articulations dans le *Dictionnaire d'Anatomie* de cet ouvrage.)

Le mot *suture* désigne aussi une opération chirurgicale pratiquée sur les parties molles, & qui consiste à réunir avec des aiguilles & des fils, les lèvres d'une plaie que l'on ne sauroit maintenir rapprochées, soit par des bandelettes agglutinatives, soit au moyen d'un bandage ou d'une situation déterminée. La suture, suivant le procédé employé pour la pratiquer, prend des noms différens. (*Voyez* le mot Staphyloraphie dans ce Dictionnaire, & les articles Aiguilles, Plaie & Suture dans celui de *Chirurgie*.)

SWIÉTEN (Gérard Van-) (*Biog. méd.*), né à Leyde le 7 mai 1700, appartenoit à une famille distinguée : il fit ses premières études à Leyde, sa philosophie à Louvain, puis revint étudier la médecine sous le célèbre Boerhaave, dont il fut un des élèves les plus distingués. Dès son début dans la carrière, son amour pour l'étude pensa lui devenir funeste; en effet, se livrant exclusivement à la lecture & à la méditation, il tomba dans une forte de mélancolie, qui l'auroit promptement conduit au tombeau, si les conseils de son maître n'étoient parvenus à modérer cette ardeur excessive pour le travail. Nommé, en 1745, premier médecin de l'impératrice Marie-Thérèse d'Autriche, Van-Swiéten fonda l'enseignement clinique à Vienne, & malgré ses nombreuses occupations, il trouva encore le temps de remplir les fonctions de professeur : il fit un cours sur la *méthode d'étudier la médecine*, & pendant huit années, expliqua les *institutions de Boerhaave*. Jaloux de ne rien négliger de tout ce qui pourroit contribuer aux progrès de l'art de guérir, il fit rebâtir l'Université, en ouvrit au public la bibliothéque, & fut constamment le protecteur de tous ceux qui se livroient à la culture des sciences; en un mot, il est du petit nombre des hommes qui ont profité de leur élévation pour rendre plus accessibles aux autres les connoissances auxquelles ils en étoient redevables.

Ce médecin mourut à Shœnbrunn, le 18 juin 1772; il fut regretté de sa souveraine, qui lui fit ériger une statue dans le palais de l'Université. Parmi les différens écrits dont Van-Swiéten est l'auteur, le plus remarquable est celui ayant pour titre : *Commentaria in H. Boerhaavii aphorismis de cognoscendis & curandis morbis :* ouvrage qui a été traduit dans presque toutes les langues.

(*Extr. de la Biogr. médic.*)

SWIÉTÉNIE, s. f. (*Bot., Mat. méd.*) Ce nom a été donné à un genre de plantes, de la Décandrie monogynie de Linné, & de la famille naturelle des Méliacées. Ce sont des arbres particuliers aux climats chauds de l'Asie, de l'Afrique & de l'Amérique : l'écorce de l'un deux, le *swietenia febrifuga* Roxb., a été depuis peu employée en médecine, comme succédanée du quinquina; mais l'expérience n'a point encore fait voir jusqu'à quel point cette opinion pouvoit être fondée.

C'est une des espèces de ce genre, le *swietenia mahogoni*, qui fournit le bois d'acajou. (*Voyez*, pour plus de détails, le *Dictionnaire de Botanique* de cet ouvrage.) (R. P.)

SYCOMORE, s. m. (*Mat. méd., végét.*) Nom de deux arbres de genres différens, le premier est un figuier, *ficus sycomorus* L., qu'on appelle encore *figuier de Pharaon*. C'est un grand arbre qui croît en Egypte, & auquel les Cophtes attachoient des souvenirs religieux; il croît de toute antiquité dans le pays, car c'est avec son bois que sont faits les cercueils des momies les plus anciennes. Dans ce cas on le rencontre entier, par la même raison qu'on trouve les corps qui y sont contenus bien conservés, c'est-à-dire parce qu'ils sont enterrés dans un sable chaud & sec, car Bruce ayant enfoui ce bois dans son jardin, l'a trouvé pourri au bout de quatre ans. Les figues de cet arbre sont moins bonnes que celles du figuier ordinaire & plus difficiles à digérer; on en fait un vin qui se tourne assez promptement en vinaigre fort, d'après Dioscoride, au rapport de Mathiole (*Comment.* 492).

L'autre sycomore est un érable, *acer pseudo platanus* L., arbre de nos contrées; on peut retirer de sa sève, qui est limpide, transparente, sucrée, & qui peut être donnée comme boisson rafraîchissante, un sucre analogue à celui des autres érables. Un arbre en fournit de vingt à quarante pintes, qui donne une à deux livres de sucre. En Angleterre on fait un vin de sycomore, d'après Tompson, en ajoutant au suc de l'érable un peu de sucre pour aider à sa fermentation. C'est une sorte d'hydromel. (Mérat.)

SYCOSE, s. f. (*Pathol.*) *Sycosis*, de σῦκον, figuier. Plusieurs auteurs anciens ont donné ce nom à des tumeurs ulcérées, ayant quelque ressemblance avec une figue. Cette maladie se développe particulièrement dans des parties couvertes de poils, à la barbe & dans les cheveux.

Sous la même dénomination on a quelquefois

aussi désigné une tumeur des paupières, dont l'espèce & la forme n'ont point été assez bien décrites pour que l'on ait à cet égard des idées bien arrêtées. Cette expression n'est plus employée.
(R. P.)

SYDENHAM (Thomas) (*Biogr. méd.*), naquit vers 1624 à Windford Eagle, dans le Dorsetshire, en Angleterre; il fit ses premières études à Oxford, où il obtint le grade de bachelier le 14 avril 1648, après quoi il se rendit à Cambridge pour y recevoir les honneurs du doctorat: s'étant fixé dans Westminster, il y pratiqua la médecine avec un tel succès, qu'il fut bientôt regardé comme l'un des plus célèbres praticiens de la Grande-Bretagne. Vers la fin de sa vie, il se retira à Londres, où il mourut le 29 décembre 1689, des suites d'un choléra-morbus.

Quoique né à une époque où la chimie & des idées mathématiques menaçoient d'envahir le domaine de la médecine, Sydenham sut résister à l'entraînement presque général & parvint à rappeler ses contemporains à la médecine d'observation; aussi doit-il à la couleur hippocratique de ses écrits, la réputation colossale dont il a joui, & les éloges que Boerhaave n'a cessé de lui prodiguer. Ce médecin est un de ceux qui observoient avec le plus d'attention les constitutions atmosphériques, auxquelles il ajoutoit peut-être une trop grande importance. On lui est encore redevable d'avoir substitué, dans le traitement de la petite vérole, la méthode antiphlogistique, au traitement incendiaire qui étoit alors en vogue. Dans les fièvres intermittentes, il sut administrer le quinquina mieux qu'on ne l'avoit fait jusqu'à cette époque, & la préparation opiacée, connue sous le nom de *laudanum de Sydenham*, prouve qu'il avoit la plus grande confiance dans l'emploi de ce remède, sans lequel, disoit-il, la *médecine cesseroit d'exister.*

Ce médecin, que l'on a surnommé l'Hippocrate de l'Angleterre, a laissé un assez grand nombre d'écrits, parmi lesquels on distingue particulièrement les suivans:

Methodus curandi febres propriis observationibus superstructa. Londres, 1666, in-4°. — Amsterdam, 1666, in-8°. — Londres, 1668, in-8°. — *Ibid.*, 1677, in-8°. — Genève, 1683, in-12.

Dissertatio de variolis & morbo hysterico & hypochondriaco. Londres, 1682, in-8°.

Tractatus de podagrâ. Londres, 1683, in-8°. — *Ibid.*, 1685, in-8°. — Amsterdam, 1685, in-8°.

Au surplus, toutes les productions de Sydenham, recueillies sous le titre d'*Opera universa*, ont été réimprimées un grand nombre de fois: souvent même on y a joint de savantes annotations. Les éditions de Londres sont généralement les plus estimées.

SYLVIE, s. f. (*Bot., Mat. méd.*) *Anemone nemorosa.* Plante de la Polyandrie polygynie de L., & de la famille naturelle des Renonculacées, qui croît abondamment dans les bois & les buissons. (*Voyez*, pour plus de détails, le *Dictionnaire de Botanique* de cet ouvrage.)

Il paroît que cette espèce d'anémone n'a jamais été employée à l'intérieur; mais, d'après Chomel, elle servoit au traitement de la teigne, & pour en faire usage, on peloit les fleurs & les feuilles que l'on appliquoit ensuite sur les parties malades. Ce remède doit être employé avec précaution, quelques observations ayant prouvé qu'il pouvoit, dans quelques circonstances, déterminer des accidens assez graves.

SYLVIUS (François). (*Biogr. Méd.*) Ce médecin, d'origine française, s'appeloit *Dubois*, mais il est plus fréquemment appelé *de le Boë*. Il naquit à Hanau en 1614, fit ses études à Leyde, où il s'établit dans la suite, & en 1658 il devint professeur de l'Université de cette ville, dans laquelle il mourut le 14 novembre 1672.

Sylvius, comme praticien, paroît avoir joui d'une certaine réputation; mais son goût pour l'anatomie est de tous ses titres celui qui le rend le plus recommandable. Il fut en effet l'un des premiers à faire connoître, sur le continent, les découvertes de Harvey, sur la circulation du sang. Il est d'ailleurs auteur de plusieurs découvertes anatomiques; mais entraîné par les idées de Paracelse & de Van Helmont, il ne vit dans le corps humain que des agens ou des appareils chimiques, & on peut le regarder comme le chef d'une secte médicale que l'on pourroit appeler *chimiatrique*, & qui long-temps a régné dans les écoles.

Les écrits de Sylvius ont été recueillis sous le titre d'*Opera medica*, & successivement imprimés à Amsterdam, à Venise & à Genève. (*Voyez* Dubois de le Boé dans ce Dictionnaire.)

Sylvius (Aquéduc, Scissure, Fosse de). (*Anat.*) Les anatomistes on donné ce nom à diverses parties de l'organe encéphalique, dont Sylvius avoit fait une étude particulière. (*Voyez* Aquéduc, Cerveau, Encéphale, Scissure, dans le *Dictionnaire d'Anatomie* de cet ouvrage.)
(R. P.)

SYMBLÉPHAROSE, s. f. (*Path. chir.*), dérivé de συν, arc, & de βλεφαρον, paupière. Sauvages avoit donné ce nom à l'adhérence de la paupière avec le globe de l'œil.

SYMBOLOGIE, s. f. (*Séméiot.*) Nom donné par quelques anciens auteurs à la partie de la pathologie générale, qui est relative à l'étude des signes & des symptômes des maladies. Cette expression est synonyme du mot *symptomatologie*, bien plus fréquemment employé. (R. P.)

SYMÉTRIE, f. f. *Symetria.*, dérivé de συν, avec, enfemble, & de μετρον, mefure. Ce mot exprime une proportion, un rapport de grandeur, de figure & furtout de nombre que les parties d'un corps ou d'un objet quelconque ont entre elles & avec leur tout. Les deux mains font, par exemple, des organes parfaitement fymétriques, parce qu'elles ont la même grandeur, la même configuration, & qu'elles font pourvues de chaque côté de chacune cinq doigts pareils.

Le défaut de fymétrie, qui fe fait remarquer dans les plus beaux fites & les plus belles productions de la nature & de l'art, n'empêche pas qu'on aime à contempler une longue férie d'arbres, d'habitations, de bofquets, &c., placés à des diftances femblables, & que notre œil fe repofe avec plaifir fur un palais dont les ailes correfpondantes & parallèles font uniformes & fymétriques. La nature d'ailleurs s'eft plu dans la création d'une foule d'êtres animés qui offrent, dans leur organifation, un ordre fymétrique très-remarquable, une férie de parties femblablement difpofées, d'organes pairs, égaux en nombre, en divifions, fubdivifions, &c.

L'homme & les autres mammifères, difions-nous dans un autre ouvrage (1), confidérés à l'extérieur, font des êtres en quelque forte fymétriques; les deux membres fupérieurs font exactement femblables, comme les inférieurs; il y a un bras, un avant-bras, une main & cinq doigts femblables de chaque côté; chacune de fes parties fe compofe d'un nombre égal d'os, de mufcles, &c. Le cerveau eft un organe effentiellement fymétrique, puifqu'il a deux hémifphères, deux ventricules qui offrent un nombre égal d'éminences & de cavités; le cervelet préfente la même difpofition. Tous les nerfs qui émanent de la maffe encéphalique font fymétriques; ceux que fournit le prolongement rachidien font des organes pairs, dont l'origine eft renfermée dans un canal femblable de chaque côté de la colonne vertébrale, & le trajet, pareil à droite comme à gauche, fe correfpondant dans chaque moitié du corps, également fymétrique. L'organe de la refpiration eft à peu près pareil de chaque côté; le cœur a deux ventricules ainfi que deux oreillettes d'un côté comme de l'autre; les organes fécréteurs de l'urine, comme leurs conduits excréteurs, ont la même forme & fe correfpondent par leur fituation refpective dans la région lombaire, &c.

Bichat, qui fe laiffoit trop facilement féduire par des aperçus & des rapports qu'il généralifoit fouvent outre mefure, avoit prétendu que la fymétrie étoit un des caractères des organes de la vie de relation, tandis que l'irrégularité étoit un des attributs des agens de la vie intérieure; mais cette affertion n'eft ni exacte ni rigoureufe.

De la fymétrie d'organifation dérive naturellement la fymétrie d'action : deux parties tout-à-fait femblables doivent remplir les mêmes fonctions, & les fonctions font d'autant plus parfaites, qu'il y a plus d'harmonie entre les organes pairs & fymétriques qui en font chargés. On voit, on fent & on entend imparfaitement quand l'un des yeux, l'une des narines ou des oreilles fe trouvent vicieufement conformés, ou par fuite de maladies, momentanément impropres à remplir leurs fonctions. Quelques auteurs ont attribué le défaut d'harmonie de la voix à la difcordance des deux moitiés fymétriques du larynx, à l'inégalité de force dans les mufcles qui meuvent les aryténoïdes, &c. : il réfulte évidemment du défaut d'harmonie des organes moteurs fymétriques, un défaut d'adreffe, de force & d'agilité, &c.

La fymétrie d'organifation auroit-elle quelqu'influence fur les maladies dont font atteints certains organes pairs & exactement pareils? Seroit-ce en vertu de cette fimilitude que les yeux, les tefticules, &c., s'affectent fucceffivement, &c.? Une telle queftion fe rattache au mot SYMPATHIE. (*Voyez* ce mot.) (BRICHETEAU.)

SYMÉTRIQUE, adj. (*Anat.*) *Symetricus.* Expreffion employée pour caractérifer certaines parties impaires & compofées de deux moitiés parfaitement femblables : telles font, le coronal, la mâchoire inférieure, le cerveau, &c. (R. P.)

SYMPATHIE, f. f. (*Phyfiol.*) *Sympathia.* συμπαθεια, συν, avec, παθος, affection. Il en eft des fympathies comme d'un grand nombre d'autres phénomènes organiques; leur exiftence ne fauroit être révoquée en doute, leur connoiffance eft même de la plus haute importance pour le médecin; mais on ne fait rien de fatisfaifant quant à leur caufe, & on ne connoît que quelques-unes des conditions qui les font naître ou les favorifent.

Si l'on met à l'uniffon deux inftrumens à cordes de même nature; que, les ayant placés à une certaine diftance, on pince une des cordes de l'un, la même corde de l'autre entrera en vibration : ce phénomène, purement phyfique, donne une idée de ce qu'on entend par *fympathie* en phyfiologie; mais ce n'eft qu'une comparaifon, on le donneroit à tort comme une explication, car lui-même n'eft point expliqué. En effet, pourquoi l'air qui a été mis en mouvement par les vibrations de la corde premièrement pincée, va-t-il mettre en mouvement la corde analogue fur le fecond inftrument, plutôt qu'une autre corde qui eft également dans toutes les conditions requifes pour entrer en vibration? Si nos connoiffances phyfiques qui, généralement, font bien plus pofitives que nos connoiffances phyfiologiques, ne peuvent

(1) *Dictionnaire des Sciences médicales*, tome LIII, page 533.

peuvent nous rendre raiſon de ce fait, y a-t-il lieu de s'étonner que la phyſiologie, qui eſt encore ſi pauvre quand il s'agit de l'explication des phénomènes qu'elle étudie, ne puiſſe nous faire connoître la cauſe de l'analogue de celui-ci dans les actes organiques ?

Tout ſe lie & tout s'enchaîne dans l'économie. Si toute action qui ſuccède à une autre devoit être conſidérée comme ſympathique, l'étude des ſympathies ne ſeroit autre choſe que la phyſiologie elle-même : il falloit donc préciſer ce qu'on entend par *ſympathie*.

Il n'y a, comme le dit M. Adelon, de phénomènes ſympathiques réels, que la ſimultanéité d'actions ou de modifications entre des parties qui ne ſont liées par aucun rapport mécanique, ou entre leſquelles il n'y a point d'enchaînement de fonctions ; il faut encore, ſelon ce phyſiologiſte, pour que cette ſimultanéité d'actions & de modifications puiſſe être conſidérée comme ſympathique, que les parties intermédiaires entre les deux organes ne partagent point la modification.

Il ſembleroit, d'après cela, que les phénomènes véritablement ſympathiques ſeroient réduits à un bien petit nombre, & qu'on pourroit en quelque ſorte les conſidérer comme fortuits & ne pouvant pas plus être prévus qu'expliqués; il n'en eſt cependant pas tout-à-fait ainſi, & on ſait qu'il eſt certaines conditions qui ont leur ſource, ſoit dans l'organiſation, ſoit dans la nature des fonctions qui donnent lieu à des réactions ſympathiques.

La continuité de tiſſus eſt une cauſe de ſympathie ; c'eſt à elle qu'on rapporte la douleur qui ſe fait ſentir particulièrement à l'extrémité de l'urèthre, dans le catarrhe de la veſſie, ou quand cet organe eſt irrité par la préſence d'un calcul.

L'analogie de tiſſus produit le même effet, ainſi qu'on le voit par la tendance qu'ont à ſe généraliſer les affections muqueuſes, rhumatiſmales & fibreuſes, dès qu'elles ont commencé à ſe manifeſter, ſur un des points des ſyſtèmes muqueux, muſculaire ou fibreux.

On ſait encore qu'il y a ſympathie entre les inſtrumens de fonctions qui ont, quant au but qu'elles rempliſſent, quelque choſe de commun. Ainſi, par exemple, lorſque la ſécrétion urinaire, ſi importante pour le travail de décompoſition, ſe trouve nulle ou affoiblie, la peau, qui parmi les fonctions dont elle eſt chargée eſt auſſi l'organe d'une ſécrétion excrémentitielle, agit dans ce dernier ſens avec plus d'activité.

Tout ce qu'on ſait relativement aux ſympathies ſe borne, pour quelques-unes ſeulement, à la connoiſſance de certaines conditions ſous leſquelles elles ſurviennent ; il en eſt un grand nombre d'autres, pour leſquelles ces conditions même ſont inconnues. Comment expliquer, par exemple, la réaction ſympathique de l'utérus ſur l'eſtomac, les affections cutanées qui ſurviennent à l'occaſion de certains états de l'appareil digeſtif, l'influence de l'appareil génital ſur les organes de la voix, ſur le ſyſtème pileux, & une foule d'autres phénomènes qu'on obſerve ſoit dans l'état phyſiologique, ſoit dans l'état pathologique, dont on ne ſauroit ſe rendre raiſon, ni par la continuité, ni par l'analogie des tiſſus, ni par les rapports fonctionnels ? On a vu que le tiſſu cellulaire, bien que généralement répandu, ne pouvoit, ainſi que l'avoit prétendu Bordeu, rendre raiſon de ces phénomènes, puiſqu'il reſteroit encore à expliquer pourquoi la réaction ſympathique s'établit ſur tel point plutôt que ſur tel autre qui communique également avec la partie primitivement affectée par cet intermédiaire. La même objection s'eſt préſentée quand on a voulu expliquer les phénomènes ſympathiques par le ſyſtème circulatoire, &, comme on l'a fait dans ces derniers temps, par le ſyſtème nerveux, auquel on a toujours recours en déſeſpoir de cauſe. Sans doute l'origine commune des nerfs, leurs fréquentes communications peuvent rendre raiſon d'un certain nombre de phénomènes ſympathiques ; mais par cela même qu'ils forment un tout continu, dont toutes les parties ſont liées, l'organe primitivement léſé ſe trouve en communication immédiate avec certains organes, & médiate avec le reſte de l'économie : or, pourquoi les ſympathies n'auroient-elles pas lieu avec les parties qui ſont en rapport immédiat avec lui, plutôt, ainſi que cela arrive ſouvent, qu'avec d'autres organes dont les rapports ſont tellement éloignés que ce n'eſt preſque que par une ſuppoſition gratuite qu'on peut les admettre ?

Il eſt donc des ſympathies qu'on peut prévoir parce qu'on connoît les conditions auxquelles elles ſe rattachent ; il en eſt d'autres pour leſquelles on n'a point cet avantage. Dans l'un comme dans l'autre cas, on ne ſait rien de poſitif ſur leur mécaniſme, c'eſt-à-dire ſur les moyens par leſquels une affection ſe propage d'un organe à un organe plus ou moins éloigné, n'influant en aucune manière ſur ceux qui ſont intermédiaires. On ne peut donc, juſqu'à préſent, les étudier que comme des faits en quelque ſorte iſolés, &, ſous ce rapport, outre qu'elles rendent raiſon de certains phénomènes qu'on obſerve dans l'état de ſanté, elles ſont d'une grande importance pour la médecine, en mettant à même de prévenir certains accidens que leur connoiſſance peut faire prévoir ; en éclairant ſur le ſiége principal des maladies ; & enfin en ſuſcitant des moyens thérapeutiques convenables dans les cas où l'on ne peut agir directement ſur l'organe primitivement malade.

(L. J. Ramon.)

SYMPATHIQUE, adj. (*Anat., Phyſiol. méd.*) *Sympathicus, ſympatheticus*, qui a rapport aux ſympathies. On déſignoit autrefois ſous ce nom certains médicamens qu'on appliquoit ſur le ſang, le pus, les excrémens & autres matières provenant

d'individus malades. (*Voyez* MAGNÉTISME & MESMÉRISME.)

On donne aussi cette épithète au nerf trisplanchnique. (*Voyez* SYMPATHIQUE, TRISPLANCHNIQUE dans le *Dictionnaire d'Anatomie.*)

(L. J. R.)

SYMPHYSE, s. f. (*Anat.*) *Symphysis*, de συνφυω, je réunis : union naturelle des os. Dans le sens étymologique le mot *symphyse* est l'analogue de celui d'*articulation*. Cependant aujourd'hui on ne l'emploie guère que pour désigner certaines articulations immobiles ou peu mobiles, telles que celles du bassin, par exemple : ainsi on dit la *symphyse* des pubis, les *symphyses* sacro-iliaques ; on dit aussi la *symphyses* du menton, & on ne dit pas les symphyses, mais bien les *articulations* du rachis, des membranes, &c. (V.)

SYMPHYSÉOTOMIE, s. f. (*Oper. chir.*) de συμφυσις, & de τεμνω. Opération qui consiste à diviser l'articulation des os pubis dans le but d'agrandir le bassin d'une femme au moment du travail de l'enfantement.

Fondés sur certaines traditions vulgaires qui font croire au peuple que, dans divers pays, on brise les pubis aux petites filles dès leur naissance pour rendre chez elles la parturition plus facile, sur ce que Galien a dit en parlant du bassin, *non tantum dilatari, sed & secari tuto possunt, ut internis succurratur*, quelques modernes ont pensé que la symphyséotomie a été entrevue dès la plus haute antiquité. Il est vrai que Delacourvée fait mention d'une femme contrefaite qui mourut avant d'être délivrée, & sur le cadavre de laquelle il divisa le cartilage interpubien pour agrandir la cavité pulvienne ; que Plenk s'est comporté de la même manière, dans un cas à peu près semblable, en 1766. Mais il n'en est pas moins démontré que personne n'avoit songé à pratiquer cette opération sur la femme vivante, lorsque Sigault, encore élève en médecine, en fit le sujet d'un mémoire qu'il présenta, en 1768, à l'Académie de Chirurgie.

Quand on divise le fibro-cartilage-interpubien, soit après la mort, soit pendant la vie, les os s'écartent en général d'environ un pouce; cet écartement pourroit même, à la rigueur, être porté jusqu'à trois pouces artificiellement, sans désorganiser les articulations postérieures du bassin ; mais il seroit excessivement dangereux, pour la plupart des femmes, de le porter au-delà d'un à deux pouces : d'où il suit que si un pouce d'écartement n'alonge que de deux lignes le diamètre sacro-pubien, on ne peut réellement compter, disent les antagonistes de la symphyséotomie, que sur trois ou quatre lignes d'ampliation. A cette objection on peut répondre qu'en s'engageant dans le vide des pubis, la saillie de l'occiput ou la bosse occipitale ôte au moins trois lignes à l'un des diamètres de la tête ; ensuite, que si le diamètre antéro-postérieur n'est agrandi que de deux à quatre lignes, les diamètres obliques le seront au moins de cinq à six. Or, comme ce n'est pas directement d'avant en arrière, mais bien obliquement, que s'engagent les diamètres de la tête, il en résulte qu'au fond, la section des pubis est moins limitée, dans ses applications, qu'on ne l'admet généralement.

C'est le seul moyen de salut qu'on puisse invoquer quand la tête se trouve enclavée, après avoir traversé un détroit supérieur très-resserré ; quand elle a franchi l'orifice utérin, & qu'elle n'est arrêtée que par l'angustie pelvienne ; enfin, quand le tronc est au-dehors, la vie de l'enfant non douteuse, & la tête dans l'impossibilité de franchir les voies naturelles. Dans ces trois cas, la symphyséotomie me paroît préférable à l'opération césarienne, même après la mort de la femme ; attendu qu'alors il seroit presqu'impossible de ne pas faire périr l'enfant en cherchant à l'extraire par l'ouverture abdominale. En outre, elle offre des avantages incontestables toutes les fois que le resserrement porte sur les diamètres transversal & oblique, qu'il existe au détroit inférieur, qu'il dépend de la *barrure*, d'une exostose, d'une tumeur solide quelconque, placée latéralement, d'une saillie de la cavité cotyloïde dans l'enclavement, &c.

Situé à droite ou entre les jambes de la femme, le chirurgien, armé d'un bistouri convexe & bien tranchant, fait une incision qui doit commencer un peu au-dessus de la symphyse, & se prolonger jusqu'au-dessous & à gauche du clitoris. Pour diviser le cartilage, les uns ont conseillé d'agir de bas en haut, les autres de haut en bas, plusieurs d'arrière en avant, ou de dedans en dehors, & le plus grand nombre d'avant en arrière. Il en est qui se sont servis d'une sorte de scalpel en rondache, du couteau pliant d'Aitken, du bistouri boutonné, ou du bistouri ordinaire, dont M. Gardien recommande de couvrir la pointe avec la pulpe du doigt, pour prévenir toute lésion des organes internes. A ce sujet, on ne peut contester à chacun le droit de choisir l'instrument qui lui plaît le mieux ; mais, ici comme ailleurs, c'est bien plus à la main de l'opérateur qu'à la forme du bistouri qu'il importe d'avoir égard. Le plus sûr est de couper le cartilage de haut en bas, & de sa face cutanée vers sa face pelvienne. En haut, l'incision doit être prolongée dans l'étendue d'un demi-pouce, ou même d'un pouce sur la ligne blanche. Afin de ne pas s'exposer à blesser la vessie ou l'urèthre, comme il est arrivé à quelques chirurgiens, quand l'appareil ligamenteux est en grande partie traversé, on redouble de précaution, on ne coupe plus qu'en traînant, en quelque sorte, la pointe de l'instrument, & l'on cesse de s'en servir dès qu'il ne rencontre plus rien d'élastique ou de résistant.

S'il arrivoit que la symphyse fût ossifiée, comme dans les cas cités par Weideman & Lauverjat, &

comme Boer & madame Lachapelle disent qu'on le rencontre assez souvent, il y auroit si peu de chance de succès que j'aimerois mieux avoir recours à l'opération césarienne. En portant la scie en dehors de la symphyse, comme l'a conseillé Desgranges, le danger n'en seroit pas moindre, car c'est en arrière & non en avant que se trouve la principale difficulté.

Quand l'opération est terminée, si les contractions sont énergiques & bien soutenues, on abandonne la délivrance aux ressources de l'organisme; mais si la matrice ne réagit pas, si le travail languit, ou s'il survient quelqu'accident qui réclame l'extraction prompte de l'enfant, on est bien forcé d'appliquer le forceps ou de pratiquer la version.

Après l'accouchement on nettoie la femme, on rapproche les pubis l'un de l'autre, de la charpie enduite de cérat & des compresses sont placées sur la plaie, un bandage de corps, passé autour du bassin, maintient le tout & doit être assez serré pour s'opposer, au moins jusqu'à un certain point, à un nouvel écartement des os. La malade, reportée dans son lit, doit y rester couchée sur le dos, & garder le repos pendant six semaines ou deux mois : on la tient d'ailleurs au régime des opérations graves, & l'on combat les accidens avec énergie, s'il en survient.

Si j'ai bien compris ce que m'en a dit le prof. Vulpès, il paroîtroit que M. Catolica, de Naples, remplace la symphyséotomie, par la section du corps & de la branche des deux pubis entre les cavités cotyloïdes; de cette manière les symphyses sacro-iliaques restent intactes; on ne court aucun risque de blesser la vessie ni l'urèthre; le tissu cellulaire du bassin est à peine tiraillé; la consolidation est facile; point d'abcès, point de carie, point de fistules, ni de claudication, ni de péritonite à redouter, & l'on obtient une ampliation considérable du diamètre sacro-pubien.

(Velpeau.)

SYMPTOMATIQUE, adj. *Symptomaticus.* Adjectif auquel on donne diverses significations : tantôt il sert à caractériser des maladies non essentielles, mais produites par d'autres affections idiopathiques; tantôt il est employé pour indiquer une méthode de traitement dans laquelle le médecin s'attache à combattre les symptômes d'une maladie à mesure qu'ils se manifestent, au lieu d'attaquer le mal dans sa source en agissant directement sur l'organe lésé. (*Voyez* Symptome dans ce Dictionnaire.)

SYMPTOMATOLOGIE, s. f. (*Path.*) *Symptomatologia.* Branche de la pathologie, qui est relative à la connoissance des symptômes & à l'appréciation de la valeur des indications qu'ils peuvent fournir dans les maladies. (*Voyez* Symptome.) (R. P.)

SYMPTOME, s. m. *Symptoma*, συμπτωμα, dérivé de συν, avec, & de πιπτω, je tombe. On appelle symptôme tout effet perceptible aux sens, dépendant d'un état morbide de l'économie vivante. Les symptômes, considérés isolément, ne sont pas nécessairement l'indice d'une lésion organique; on tire plus sûrement & plus ordinairement cet indice de la comparaison de plusieurs de ces symptômes. Le résultat de cette comparaison, ou mieux la conclusion qu'on en tire par rapport à l'existence & à la nature du mal, s'appelle *signe*, sorte d'abstraction qui, comme on voit, est très-différente du symptôme.

L'ancienne division des symptômes en *commémoratifs*, *diagnostiques* & *pronostiques*, est encore une des plus utiles & des plus usuelles, quoiqu'elle ne soit plus admise, à raison de ce que le sens de ces dénominations s'applique plus particulièrement aux signes. On divise donc plus communément aujourd'hui les symptômes en *essentiels*, *accidentels* & *communs*.

Les *symptômes essentiels* sont ceux qui se reproduisent constamment dans les maladies dont ils sont l'attribut certain & invariable; ils servent à l'établissement des signes. *Exemple :* la rougeur & la tuméfaction de la peau sont deux symptômes essentiels de l'érysipèle.

Les *symptômes accidentels* sont variables & incertains, ils viennent souvent compliquer l'état morbide primitif; on les a encore appelés *épiphénomènes*. Exemple : des vomissemens, la diarrhée, des douleurs abdominales, sont des symptômes accidentels dans une maladie de la peau, jusque là simplement locale.

Les *symptômes communs* sont ceux qui se rencontrent dans la plupart des maladies; telles sont : la soif, la fièvre, la céphalalgie, l'insomnie, la chaleur morbide, &c. &c.

Le symptôme n'étant qu'un phénomène qui ne porte en soi aucune conclusion, ne doit point en général servir de guide au médecin dans la thérapeutique; néanmoins il est quelquefois obligé de dévier de la ligne qu'il s'est tracée dans la cure d'une maladie pour la combattre & la détruire. Dans certains cas, il est donc forcé de se rattacher uniquement au symptôme, dans l'absence de tout signe concluant : c'est ce qu'on appelle *faire la médecine symptomatique.*

Ce que nous avons dit suffira sans doute pour établir la différence qui existe entre le symptôme & le signe; nous renvoyons d'ailleurs sur ce point au mot Signes, où cette différence a été établie d'une manière plus expresse & plus positive.

La durée des symptômes est très-variable; il en est qui n'ont qu'une existence passagère dans les maladies, d'autres qui persistent dans tout leur cours avec une opiniâtreté singulière; il en est enfin qui, dépendant d'une complication, ne se

montrent que sur la fin de la maladie, & subsistent encore lorsque celle-ci est terminée.

Le symptôme n'étant que l'élément du signe, la valeur de l'un, par rapport au diagnostic & au pronostic d'une maladie, n'a d'importance qu'autant qu'elle s'identifie avec celle de l'autre. (*Voy.* PRONOSTIC, SIGNES, &c.) (BRICHETEAU.)

SYMPTOSE, s. f. (*Pathol.*) *Symptosis.* Mot employé par Hippocrate, pour exprimer l'amaigrissement de tout le corps ou de quelques-unes de ses parties. Cette expression a beaucoup d'analogie avec le mot *atrophie.*

SYNANCIE, s. f. (*Pathol.*), du grec συνεχειν, suffoquer. On a donné ce nom à l'inflammation de la gorge, qui détermine une grande gêne dans la déglutition, & fait éprouver aux malades une sensation analogue à celle que produiroit une corde qui seroit serrée autour du col. (*Voyez* ANGINE.)

SYNANTHERÉES, s. f. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Famille de plantes auxquelles on donne aussi le nom de *Composées,* parce qu'elles renferment effectivement des végétaux dont les fleurs, en nombre plus ou moins considérable, sont renfermées dans un calice commun. Cette grande famille se subdivise en trois tribus, les *Cinarocéphales* (flosculeuses), les *Chicoracées* (semi-flosculeuses), les *Corymbifères* (radiées). (*Voyez*, pour plus de détails, le *Dictionnaire de Botanique* de cet ouvrage.)

Chacun de ces groupes offre un caractère particulier. Ainsi, dans les Cyranocéphales, le principe amer prédomine; mais le plus ordinairement il est masqué par un mucilage aqueux plus ou moins abondant, suivant l'âge du végétal: aussi plusieurs de ces plantes sont-elles employées comme aliment. Dans les Chicoracées on trouve un suc lactescent, amer, & qui, s'il n'étoit point délayé dans une grande quantité d'eau, jouiroit de propriétés médicales très-énergiques; c'est effectivement à cette division qu'appartient la *laitue vireuse* & la *laitue cultivée* avec laquelle on prépare l'extrait connu sous le nom de *thridace* (*voyez* ce mot), & qui, jusqu'à un certain point, jouit des propriétés de l'opium.

Quant aux Corymbifères, il est essentiel de remarquer que la plupart contiennent une huile essentielle, à laquelle ces plantes sont redevables de l'odeur forte qui les caractérise: telles sont la *tanaisie*, les diverses espèces d'*armoises* & autres plantes analogues. En général, ce dernier groupe renferme des végétaux qui sont toniques & excitans.

SYNARTHRODIAL, ALE, adj. (*Anat.*) *Synarthrodialis.* Adjectif employé en anatomie pour désigner une sorte d'articulation nommée *synarthrose.* (*Voyez* ce mot.)

SYNARTHROSE, s. f. (*Anat.*) *Synarthrosis.* Espèce d'articulation caractérisée par l'immobilité des parties, & qui présente, comme espèces, la suture & la gomphose. Dans l'une, les parties sont engrainées au moyen de dentelures: telle est par exemple le mode d'union des pariétaux entr'eux; dans l'autre, un os est retenu dans un autre os à la manière d'une cheville, telle est la disposition des dents dans les alvéoles. (*Voyez* ARTICULATION dans le *Dictionn. d'Anatomie* de cet ouvrage.)

SYNCHONDROSE, s. f. (*Anat.*) *Synchondrosis*, dérivé de συν, avec, & de χονδρος, cartilage. Mot employé pour indiquer une articulation avec cartilage intermédiaire: telles sont, par exemple, l'union des côtes avec le sternum, celle des os pubis entr'eux, & celle du corps du sphénoïde avec l'apophyse basilaire de l'occipital; néanmoins, dans ce dernier cas, les progrès de l'ossification font promptement disparoître le cartilage intermédiaire & par conséquent la synchondrose. (*Voyez* ARTICULATION dans le *Dictionnaire d'Anatomie.*)

SYNCHONDROTOMIE, s. f. (*Opér. chir.*) Dénomination dont on se sert quelquefois pour désigner la section de la symphyse du pubis, à laquelle on a dans certaines circonstances conseillé d'avoir recours, pour faciliter des accouchemens que l'étroitesse du bassin rendoit impossibles. (*Voyez* SYMPHYSÉOTOMIE dans ce Dictionnaire.)

SYNCHRONE, adj. (*Physiol. pathol.*) *Synchronus.* Lorsque deux mouvemens ont lieu en même temps & en une même durée, on dit qu'ils sont *synchrones.* Cette expression, dans le langage médical, s'applique particulièrement aux phénomènes de la circulation. (*Voyez* POULS & PULSATION.)

SYNCIPUT, s. m. (*Anat.*) (*Voyez* SINCIPUT.)

SYNCOPAL, ALE. (*Pathol.*) Adjectif servant à caractériser une sorte de fièvre intermittente remarquable par les syncopes qui surviennent les jours de l'accès. Torti a le premier fixé l'attention des praticiens sur cette affection, qui, depuis lui, a été observée par un grand nombre de médecins. Le quinquina est le remède qu'il convient d'opposer à cette variété de fièvre pernicieuse, dont les symptômes sont effrayans, & qui, dès le second accès, peut faire périr les malades. (*Voyez* PERNICIEUSE (Fièvre pernicieuse) dans ce Dictionnaire.)

SYNCOPE, s. f. (*Pathol.*) *Syncope*, en grec, συγκοπη. On donne le nom de syncope à un état accidentel dans lequel l'action du cœur, des organes respiratoires, sensoriaux & moteurs est momentanément suspendue. Dans cet état morbide le cœur cessant d'abord de se contracter & le sang d'arriver

au cerveau, l'action de ce dernier organe est interrompue par la privation de son excitant naturel (le sang), & par suite, les sensations, la locomotion, la voix & la respiration ne s'exécutent plus faute d'action nerveuse.

La lipothymie & la défaillance sont des premiers degrés de la syncope.

Celle-ci a quelque ressemblance avec l'apoplexie & l'asphyxie. Dans la syncope néanmoins l'action du cœur est la première interrompue, au lieu que dans l'apoplexie c'est le cerveau, & dans l'asphyxie les poumons qui cessent les premiers d'agir.

On a dit aussi que la syncope étoit une mort apparente; elle ne diffère en effet de la mort réelle qu'en ce que, dans l'une, certaines fonctions organiques nullement apparentes ne cessent pas de s'exercer, tandis que dans l'autre, toutes sont définitivement abolies.

La syncope est un symptôme, un signe, si l'on veut même un phénomène morbide; mais ce n'est pas, à proprement parler, une maladie que l'on peut mettre au nombre de celles que les pathologistes appellent *essentielles*.

La syncope est tantôt subite & semble priver soudainement de la vie; tantôt elle est précédée de certains phénomènes, tels que des nausées, des vertiges, des tintemens d'oreilles, la pâleur du visage, le refroidissement des extrémités, le trouble des idées, l'obscurcissement des yeux, &c.

Cet état morbide n'a pour l'ordinaire que quelques secondes ou quelques minutes de durée; on a vu néanmoins des syncopes se prolonger plusieurs heures & même des jours entiers.

Quelle que soit la durée de la syncope, elle est rarement dangereuse, si ce n'est aux approches de la mort & dans certaines maladies organiques.

La syncope reconnoît des causes très-diverses, mais toutes ou presque toutes se rapportent en définitive à des lésions du cœur & des gros vaisseaux, qui mettent obstacle au cours du sang.

Les grandes hémorragies déterminent la syncope en privant le cœur d'abord, & ensuite le cerveau, d'une grande partie de leur stimulant naturel; les affections morales, au contraire, semblent paralyser d'abord l'action cérébrale & réagir ensuite sur le cœur & le poumon, en les privant d'influx nerveux.

Les lésions finales dont nous venons de parler sont le résultat d'une foule d'états divers & même opposés, qui doivent influer beaucoup sur le pronostic de la syncope: ainsi la joie, le chagrin, la pléthore, l'épuisement, certaines odeurs, l'aspect d'objets repoussans, déterminent des syncopes subites & passagères, qui ne doivent inspirer aucune inquiétude. Si au contraire la cause déterminante se lie à une maladie du cœur, du poumon, des gros vaisseaux, à une compression du cerveau, &c., la syncope est de plus longue durée, se renouvelle plus souvent & finit par amener la mort.

La syncope, loin d'être toujours nuisible, apporte en certains cas beaucoup de soulagement aux malades. Revenus d'une syncope, des observateurs, parmi lesquels se trouve Montaigne, ont même vanté l'état de bien-être, de volupté que cet accident leur avoit procuré. De plus, dans les grandes hémorragies, la syncope met fin à l'écoulement du sang, & permet de faire la ligature des vaisseaux; dans les congestions sanguines & les inflammations, elle supprime l'abord douloureux du sang aux tissus enflammés, & devient une véritable médication. Je l'ai vue produire des effets salutaires chez des individus que la seule vue d'une lancette faisoit *trouver mal*, comme on le dit vulgairement, ou chez lesquels l'incision de la veine ne donnoit lieu à aucun écoulement de sang, mais à une lipothymie.

La syncope, qui dépend de lésions purement sympathiques, d'une grande susceptibilité du système nerveux, se dissipe promptement & sans l'influence de la plus petite révulsion; celle qui tient à un état pléthorique cède à la saignée; quant à la syncope qui est le résultat d'une maladie organique, les secours qu'elle réclame sont ceux-là mêmes qui conviennent à la maladie dont elle est le symptôme. (BRICHETEAU.)

SYNCRANIEN, ENNE, adj. (*Anat.*) Le prof. Chaussier, pour désigner l'immobilité de l'articulation de la mâchoire supérieure avec le crâne, lui avoit donné le nom de *mâchoire syncranienne*. (*Voyez* CRANE, MACHOIRE & TÊTE dans le *Dictionnaire d'Anatomie* de cet ouvrage.)

SYNCRÉTISME. (*Hist. de la Méd.*) C'est le nom donné à une doctrine médicale qui a été en vogue dans l'Orient, & qui consistoit en un mélange d'idées mystiques & de faits réels. (*Voyez* SPAGYRISME.)

SYNCRITIQUE, adj. (*Mat. médic.*) *Syncriticus*. Mot employé par quelques médecins dans le même sens que l'adjectif *astringent*. (*Voyez* ce dernier mot.)

SYNDESMOLOGIE, s. f. (*Anat.*) Dénomination composée de deux mots grecs, συνδεσμος, ligament, & λογος, discours. Partie de l'anatomie dans laquelle on expose tout ce qui est relatif à l'union des os au moyen des ligamens.

SYNDESMO-PHARYNGIEN, adj. & s. m. (*Anat.*) Nom sous lequel plusieurs auteurs ont désigné l'un des faisceaux du *muscle constricteur du pharynx*.

SYNDESMOSE, s. f. (*Anat.*) Ce mot indique

l'union ligamenteuſe des os, & eſt ſynonyme de l'expreſſion *ſynévroſe.*

SYNDESMOTOMIE, ſ. f. (*Anat.*) Expreſſion impropre employée pour déſigner la diſſection ou la préparation des ligamens. (*Voyez* Squelettopée dane le *Dictionnaire d'Anatomie.*)

SYNDROME, ſ. m. (*Path.*) du grec συνδρομη, concours. Mot employé pour indiquer la réunion des ſymptômes qui appartiennent à certaines maladies; cette expreſſion eſt toujours jointe à un adjectif propre à caractériſer la nature de l'affection. C'eſt dans ce ſens que l'on dit *ſyndrome pléthorique.*

SYNECHIE, ſ. f. (*Path. chir.*) Plenk a ainſi nommé l'adhérence de l'iris avec la cornée tranſparente. Cette même maladie a été déſignée par Vogel ſous le nom de *ſynézisis.* (*Voyez* ce mot.)

SYNERGIE, adj. (*Phyſiol.*) Il exiſte un très-grand rapport entre ce mot & l'expreſſion *ſympathie.* Le premier a été particulièrement employé par les médecins de l'École de Montpellier, & il leur ſert à déſigner la coopération de pluſieurs organes à l'accompliſſement d'une même fonction.

SYNÉVROSE, ſ. f. (*Anat.*) *Synevroſis.* Même ſignification que le mot *ſyndeſmoſe.*

SYNÉZISIS ou SYNÉSISIS, ſ. f. (*Pathol. chir.*), de συν, avec, & ζευγνυειν, joindre, unir. L'occluſion ou la conſtriction de la pupille peut être le réſultat d'une diſpoſition anomale, ou la conſéquence de quelques accidens. L'abſence de l'ouverture centrale de l'iris occaſionne une cécité abſolue, & ſa conſtriction reſtreint conſidérablement la faculté de voir : ces deux maladies, bien qu'eſſentiellement différentes, ont, par quelques auteurs, été confondues ſous la dénomination commune de *ſynézisis.* On ne peut remédier à la première qu'en pratiquant une pupille artificielle, opération qui déjà a obtenu du ſuccès : quant à la ſeconde, comme elle eſt aſſez fréquemment ſymptomatique de quelques autres maladies de l'œil, on ne doit eſpérer la faire ceſſer qu'en cherchant à combattre l'affection principale. Néanmoins, dans les circonſtances où cette cauſe reſteroit inconnue, on pourroit encore eſpérer obtenir quelques réſultats heureux, de l'uſage de l'extrait de belladone ou de juſquiame blanche, employé comme moyen propre à dilater la pupille. (R. P.)

SYNONYMIE, ſ. f. *Synonymia*, dérivé de συν, avec, & ονομα, nom. Terme grammatical, qui ſignifie, à proprement parler, *étude, appréciation, rapprochement* des mots ſynonymes, ou qui ont la même ſignification. En médecine, la ſynonymie a pour objet la multitude des noms donnés ſucceſſivement aux divers organes de l'économie animale, aux fonctions de ces organes, aux différentes maladies dont ils ſont affectés, aux nombreux moyens qu'on emploie pour les guérir, &c.

On conçoit facilement, ſans qu'il ſoit néceſſaire de le dire, combien les progrès de la ſcience, les révolutions qu'elle a éprouvées, les nouvelles connoiſſances qu'on a acquiſes ſur les propriétés des médicamens, &c., ont néceſſité de changemens dans les dénominations. Toutes les expreſſions qui ont vieilli, qui ont été remplacées par d'autres, ſe trouvant néanmoins dans beaucoup de livres que l'on conſulte & que l'on étudie, il eſt très-utile d'en connoître le ſens & d'établir le rapport qui exiſte entr'elles & celles qui leur ont ſuccédé. On ne peut arriver à cette connoiſſance que par le moyen de la ſynonymie, que j'appellerois volontiers *la ſcience des noms qui ont la même ſignification & qui repréſentent les mêmes objets.* Cette étude eſt ſans doute très-sèche & fort pénible; elle n'eſt pas d'une utilité générale; les praticiens peuvent la négliger ſans beaucoup d'inconvéniens, mais elle fait partie intégrante de l'érudition médicale. Un profeſſeur qui parle à des élèves; un médecin conſultant qui diſſerte ſur les maladies, les compare à leurs analogues; un autre qui écrit ſur un point quelconque de la ſcience, tous doivent connoître la valeur des termes dont on a fait uſage avant eux (relativement au ſujet qu'ils traitent), le ſens que les auteurs leur ont donné, & les objets qu'ils ont tour à tour repréſentés. La ſynonymie doit donc faire partie des études médicales; malheureuſement nous manquons d'un ouvrage hiſtorique ſur cette partie de la médecine. Foës a compoſé autrefois pour les œuvres d'Hippocrate & de quelques anciens, un ouvrage de ce genre, connu ſous le nom d'*Œconomia Hippocratis*, que l'on conſulte ſouvent avec fruit. Ce ſeroit une tâche utile de continuer un pareil travail. (Bricheteau.)

SYNOQUE, adj. (*Pathol.*) En latin *ſynocha*, dérivé du grec, συνεχης, continu. Cette dénomination s'appliquoit à une fièvre continue avec de légers paroxymes; c'étoit tantôt la fièvre inflammatoire des auteurs modernes (*ſynochus imputris* de Galien), tantôt la fièvre dite putride ou gaſtro-adynamique (*ſynocha putris*), aujourd'hui conſidérée comme une gaſtro-entérite intenſe par l'école de M. Brouſſais. (Bricheteau.)

SYNOSTÉOLOGIE, ſ. f. (*Anat.*) Dérivé du grec συν, avec, οστεον, os, & λογος, deſcription. Expreſſion employée par quelques néologues pour déſigner cette partie de l'anatomie qui eſt relative à la deſcription des articulations des os.

Les mots *ſynoſtéographie*, *ſynoſtéotomie*, ont une même origine, & leurs terminaiſons indiquent aſſez l'acception que l'on doit leur donner. Ces trois mots ſont à peu près inuſités.

(R. P.)

SYNOVIAL, ALE, adj. (*Anat.*) *Synovialis*, qui a rapport à la synovie. Toutes les articulations mobiles sont enveloppées d'une sorte de sac membraneux auquel on a donné le nom de *capsules synoviales*. Ces capsules sont destinées à retenir la synovie dont l'usage est de faciliter le mouvement des parties articulées; on conçoit que la disposition de ces enveloppes membraneuses doit varier suivant les parties auxquelles elles appartiennent. (*Voyez* CAPSULES SYNOVIALES dans le *Dictionnaire d'Anatomie* de cet ouvrage.) La dénomination de *glandes synoviales* a été improprement donnée à des franges sécrétoires flottant dans la cavité des capsules synoviales. (*Voyez* le même Dictionnaire, pag. 129 & 130.)

SYNOVIE, sub. f. (*Anat.*) *Synovia*, de συν, avec, & de ωον, œuf. C'est le nom donné à une humeur visqueuse exhalée dans l'intérieur des articulations par les membranes ou capsules synoviales. Cette humeur est habituellement résorbée, en sorte que, dans l'état normal, sa quantité reste toujours la même; mais dans l'état de maladie elle peut ou s'épaissir ou s'accumuler dans les articulations: de là résultent diverses sortes d'affections.

Soumise à l'analyse chimique, la synovie a fourni de l'eau, de l'albumine, & quelques sels à base de soude & de chaux. Son usage est de lubréfier les articulations, de détruire la résistance des frottemens, & de prévenir l'inflammation qui résulteroit du contact immédiat des surfaces articulaires des os. (*Voyez* le *Dictionnaire d'Anatomie* de cet ouvrage, pag. 129 & suiv.)

SYNTHÉNOSE, sub. f. (*Anat.*) συνθενωσις. Expression employée par quelques anatomistes pour désigner des articulations dans lesquelles un os se trouve être joint à d'autres par des tendons; telles sont celle de la rotule avec le tibia, des os sésamoïdes avec les orteils. (R. P.)

SYNTHÈSE, s. f. (*Opér. chir.*) *Synthesis*, de συν, avec, ensemble, & de τιθημι, je pose, je place. Action de rapprocher, de recomposer, de réunir des objets épars, ou accidentellement séparés. En chirurgie, ce mot indique une opération par laquelle on remet en contact, dans leurs rapports naturels, des parties qu'un accident quelconque a déplacées. Il existe deux espèces de synthèses, la synthèse de *continuité*, & la synthèse de *contiguïté*. Le rapprochement des fragmens d'un os divisé, la réunion des plaies par première intention, toute réunion immédiate des solutions de continuité, appartiennent à la synthèse de continuité; la réduction des hernies, des luxations, rentre au contraire dans la synthèse de contiguïté. C'est une expression scolastique, au surplus, qui étoit encore fort employée dans le siècle dernier, mais dont il est à peine fait mention dans nos traités modernes de chirurgie. (V.)

SYNTHÉTISME, s. m. (*Opér. chir.*) *Synthetismus*, de συν, avec, & de τιθημι, je place, je pose. Pour réduire une fracture, il est plusieurs opérations successives & indispensables: 1°. l'extension; 2°. la réduction; 3°. la coaptation; 4°. le bandage. Ces quatre operations ont été simultanément désignées par l'expression *synthétisme*. (*Voyez* FRACTURES dans le *Dictionnaire de Chirurgie*.)

SYPHILIDES, s. f. pl. (*Path.*) *Syphilides*. Sous la dénomination commune de *syphilides*, MM. Alibert & Rayer ont rangé ensemble des éruptions cutanées non fébriles, auxquelles donne communément naissance l'action du virus vénérien. (*Voyez* SYPHILIS dans ce Dictionnaire.)

SYPHILIRALGIE, s. f. (*Pathol.*) *Syphiliralgia*. Dérivé des mots *syphilis* & αλγος, douleur. Nom donné aux douleurs occasionnées par le virus syphilitique.

SYPHILIRHÉE, s. f. (*Path.*) *Syphilirhia*, dérivé des mots *syphilis* & ρεω, je coule. Expression nouvellement employée pour indiquer tout écoulement produit ou entretenu par le virus syphilitique. (R. P.)

SYPHILIS, s. f. (*Pathol.*) Mot latin créé par Fracastor (16e. siècle), & dont l'étymologie n'est pas bien connue. Bosquillon le fait dériver du mot grec σιφλος, difforme, sale, honteux; d'autres, du mot φιλειν, aimer, & de συν, avec, ou de φιλια, amitié, amour, & συς, porc, le plus grand nombre, de ce dernier mot, & de φιλειν, aimer, étymologie qui indique à la fois la cause & les effets de la maladie. Quoi qu'il en soit, la plupart des médecins préfèrent ce terme scientifique à ceux plus répandus dans le vulgaire, & cependant plus clairs & plus significatifs, de *maladie vénérienne*, *mal vénérien* ou *vérole*, qui servent tous également à désigner les phénomènes morbides spéciaux qui se développent à la suite d'un coït impur, ou de tout autre contact propre à permettre la communication du virus vénérien d'un individu malade à un individu sain.

Nous ne devons traiter ici que des additions ou des modifications que comporte l'état actuel de la science sur ce point de pathologie, plusieurs articles de ce Dictionnaire, & de celui de *Chirurgie*, ayant déjà été consacrés à l'étude de la maladie qui nous occupe. (Voir notamment les mots que nous avons cités plus haut.)

Laissant donc de côté tout ce qui a trait à l'historique de la syphilis, & rappelant en peu de mots les phénomènes caractéristiques de la maladie, nous insisterons surtout sur les deux points capi-

taux de notre ſujet, ſavoir, la nature du mal, & les moyens de traitement les plus efficaces employés pour le combattre.

Malgré les réclamations de quelques écrivains modernes, les praticiens de nos jours ont conſervé la diſtinction fondamentale des ſymptômes de la ſyphilis, en *primitifs* & *conſécutifs*, ſuivant qu'ils ſuccèdent immédiatement à l'application du virus, ou qu'ils ne ſurviennent qu'à une époque plus ou moins éloignée, & ordinairement après avoir été précédés de l'apparition des phénomènes du premier ordre.

Le chancre vénérien, le bubon, les tubercules plats des parties génitales (improprement appelés *puſtules*), la blennorrhagie ou chaude-piſſe, tels ſont les ſymptômes par leſquels ſe décèle une ſyphilis récente.

Les ulcères vénériens conſécutifs, les bubons conſécutifs, pluſieurs affections cutanées décrites ſous le nom de *ſyphilides* dans les traités des maladies de la peau, certaines excroiſſances & végétations de l'anus & des parties génitales, les exoſtoſes, les caries, &c., tels ſont les principaux phénomènes de la ſyphilis dite *conſtitutionnelle*.

Arrêtons-nous un moment ſur quelques-uns de ces ſymptômes, qui n'ont point encore été complétement étudiés dans les ouvrages les plus récens.

Le *chancre vénérien primitif* eſt un des phénomènes les plus communs & les plus caractériſtiques de la ſyphilis : cependant on a généralement mal décrit le mode de formation de cet ulcère dans les traités ſpéciaux des maladies vénériennes; &, tout récemment même, un jeune écrivain a voulu fonder une méthode thérapeutique *nouvelle* ſur une erreur qui s'eſt gliſſée dans la deſcription qu'en ont donnée pluſieurs auteurs recommandables. Croyant à tort qu'une *véſicule* précédoit ordinairement l'ulcération, ce médecin a conſeillé l'application de la méthode *ectrotique* au traitement des chancres obſervés dès leur début, c'eſt-à-dire, l'ouverture de la *véſicule* & la cautériſation avec la pierre infernale, comme un moyen propre à détruire le mal dans ſon foyer, & à empêcher l'abſorption du virus & le développement des phénomènes conſécutifs, ſans qu'il fût beſoin de recourir à aucun traitement intérieur. Mais, outre que la cautériſation eſt un moyen vulgairement employé depuis long-temps, & qu'elle manque ſouvent ſon effet, l'obſervation prouve que le chancre vénérien, du moins dans la plupart des cas, ne débute pas par une véſicule; on n'aperçoit autre choſe qu'un peu de tuméfaction & de rougeur, & bientôt une ulcération qui ſe forme de prime-abord & ſans ſoulèvement de l'épiderme. Il eſt même bien important ſous ce rapport de ſe rappeler les caractères d'une affection cutanée *véſiculeuſe*, de peu de durée, qui occupe quelquefois la ſurface interne du prépuce, & qui peut être ſuivie d'excoriations que l'on a priſes pour des chancres. Cette légère maladie, que *Bateman* a décrite dans ſon *Abrégé pratique des maladies de la peau*, ſous le nom d'*herpes præputialis*, eſt caractériſée par de petits groupes véſiculeux, ordinairement accompagnés de rougeur & de prurit, qui ſe ſèchent le plus ſouvent en un ſeptenaire, s'ils ne ſont point irrités par des applications intempeſtives ou par des cauſes ſtimulantes.

Quelques medecins s'opiniâtrent à ne voir dans le *bubon* qu'un engorgement des glandes lymphatiques provoqué par l'irritation des parties, d'où naiſſent les vaiſſeaux abſorbans qui ſe rendent à ces glandes, & ne veulent point admettre, par conſéquent, de bubon d'*emblée*. Les bons obſervateurs n'ont ceſſé de rejeter cette erreur enfantée par des idées théoriques préconçues, & il eſt certain que l'on voit dans quelques cas des bubons primitifs ſurvenir ſans avoir été précédés de chancres ni d'écoulement.

Il n'eſt pas rare non plus de voir ſe former ſur les bourſes, aux environs de l'anus, aux parties génitales externes chez les femmes, des *tubercules* plats, humides, décrits à tort ſous le nom de *puſtules* plates (puiſqu'ils n'offrent que des élevures ſolides, & ſans trace de puſtule ni de véſicule), ſans que d'autres ſymptômes locaux aient précédé leur apparition.

On convient aſſez généralement en France que la *blennorrhagie*, ou *gonorrhée*, ou *chaude-piſſe* peut dépendre de cauſes diverſes, & qu'elle n'eſt point toujours ſyphilitique. Mais, d'un autre côté, on ſait, à n'en pouvoir douter, que la vérole conſtitutionnelle ſuccède aſſez ſouvent à ce ſymptôme primitif, & qu'on n'a malheureuſement point de ſigne certain qui puiſſe faire diſtinguer la chaude-piſſe vénérienne, de celle qui ne conſiſte que dans une inflammation ſimple du canal de l'urèthre.

Parmi les *ſyphilides*, le plus grand nombre s'obſerve dans la maladie devenue conſtitutionnelle, & ſe range au nombre des phénomènes conſécutifs. Il eſt pourtant quelques exceptions à cette règle générale; pluſieurs éruptions cutanées coïncident aſſez ſouvent avec des phénomènes locaux primitifs, &, en particulier, avec la blennorrhagie. L'hiſtoire de la ſyphilis cutanée a été ſingulièrement éclaircie, par l'application de la claſſification des maladies cutanées des médecins anglais à l'étude des formes diverſes dont cette eſpèce de ſyphilis peut ſe revêtir. L'obſervation a conſtaté que toutes les formes élémentaires ſur leſquelles eſt fondée cette claſſification pouvoient être reproduites par la ſyphilis, en ſorte qu'on a été conduit à admettre, 1°. une ſyphilide *exanthématique* (roſéole ſyphilitique), primitive & aiguë, ou conſécutive & chronique; 2°. une ſyphilide *véſiculeuſe*, très-rare, à la vérité; 3°. une ſyphilide *bulleuſe* (*rupia* ſyphilitique); 4°. une ſyphilide *puſtuleuſe* (*ecthyma* ſyphilitique, &c.), le plus ſouvent conſécutive,

&

& affectant des formes très-variées ; 5°. une syphilide *tuberculeuse*, ordinairement aussi consécutive, & se présentant sous des formes bien plus variées encore que la précédente ; 6°. une syphilide *papuleuse* (*lichen* syphitique), très-souvent consécutive, offrant beaucoup de modifications dans le volume & la marche des papules ; 7°. une syphilide *en plaques squammeuses* (*psoriasis & lèpre syphilitiques*), le plus souvent consécutive à la blennorrhagie, & dans plusieurs cas même coïncidant avec ce phénomène primitif ; 8°. une syphilide *en taches* (taches ou *éphélides* syphilitiques), dont l'étiologie n'est pas encore bien constatée, quelques médecins croyant que ces taches peuvent se former sans autre lésion élémentaire antécédente du tissu de la peau ; d'autres pensant, au contraire, que jamais elles ne sont autre chose que des vestiges d'une des autres formes élémentaires indiquées plus haut. A toutes ces espèces, il faut joindre la syphilide *ulcéreuse*, qui peut constituer une forme première (ulcères vénériens, primitifs & consécutifs), mais qui, dans beaucoup de cas, succède à une des lésions élémentaires mentionnées ci-dessus, & en particulier aux formes pustuleuses & tuberculeuses.

Quelque ressemblance que puissent présenter les *syphilides* avec les maladies cutanées d'une autre nature, qui offrent une forme élémentaire analogue, il est toujours des traits distinctifs communs à toutes les syphilides, & qui sont tellement caractéristiques que jamais un observateur exercé ne pourra se méprendre sur la nature d'une maladie cutanée vénérienne. Il est bon de rappeler ici quelques-uns de ces caractères qui ont été si ridiculement niés par quelques écrivains de nos jours. La coloration *cuivrée* est un des plus certains & des plus constans ; il se retrouve dans toutes les formes de la syphilide cutanée, quoiqu'il ne soit pas toujours également apparent, également facile à saisir, surtout pour un œil peu exercé. L'ulcération qui succède à plusieurs espèces de syphilides a aussi, quoi qu'on en ait pu dire, un aspect tellement caractéristique qu'il est impossible de méconnoître sa nature. Ces excavations profondes, arrondies, à bords durs, calleux, taillés à pic ; ces ulcérations *serpigineuses* qui forment des segmens de cercle, des spirales, &c. ; ces *croûtes* épaisses, verdâtres, noirâtres, profondément enchâssées dans le derme, qui recouvrent quelquefois des excoriations d'une autre forme, & qui succèdent surtout aux pustules & aux tubercules syphilitiques, &c., ont évidemment des apparences qui ne peuvent être trompeuses. Les *cicatrices* elles-mêmes, inégales, tournées en spirale, qui succèdent aux tubercules ulcérés, ont des caractères qui font reconnoître leur origine. D'ailleurs, dans le plus grand nombre des cas, les circonstances commémoratives, la préexistence de phénomènes locaux primitifs, la coexistence d'autres symptômes vénériens, tels que des écoulemens, des tubercules plats des parties génitales ou de l'anus, des ulcères du voile du palais, des exostoses, &c., achèvent de lever tous les doutes qu'on pourroit avoir.

Parmi les phénomènes consécutifs de la syphilis, il en est un qui se joint souvent aux éruptions syphilitiques, & qui cependant est peu connu du plus grand nombre des praticiens ; nous voulons parler de l'*iritis*. On donne ce nom à une espèce d'ophthalmie interne, ordinairement chronique, dans laquelle il n'y a parfois qu'une rougeur légère de la conjonctive, mais qui s'accompagne d'une coarctation de la pupille, puis d'une déformation de cette ouverture, qui, dans quelques cas, persiste après la cessation de tout indice de phlegmasie.

On ne s'est pas borné à contester les caractères distinctifs des *syphilides*, on a nié formellement leur cause spécifique ; bien plus, quelques auteurs d'outre-mer, imités par des écrivains du continent, ont soutenu que la plupart des éruptions syphilitiques étoient dues à l'emploi des préparations mercurielles. Cette idée a été fécondée par quelques novateurs qui n'ont pas hésité à accuser le mercure administré dans la syphilis primitive, de la production de tous les phénomènes secondaires, regardés à tort comme les indices d'une syphilis constitutionnelle. Il faut bien connoître toute la répugnance qu'a l'esprit humain à admettre les faits qui ne cadrent point avec les théories qu'il affectionne, pour se rendre raison de la faveur qu'a pu obtenir, dans une partie du monde médical, une aussi singulière explication des effets consécutifs du virus vénérien. Il suffit pour en faire justice, car, en vérité, une réfutation détaillée nous paroîtroit presque ridicule ; il suffit, dis-je, d'établir comme un résultat d'observation journalière que des malades, en assez grand nombre, présentent des symptômes syphilitiques consécutifs, & notamment des affections cutanées vénériennes, sans avoir jamais fait usage d'aucune espèce de préparation mercurielle. Comment contester, d'ailleurs, qu'avant la découverte & l'emploi des préparations mercurielles contre cette maladie, & depuis cette époque, dans la pratique des médecins qui ont constamment usé d'autres médicamens qu'ils regardoient aussi comme *spécifiques*, on ait eu bien des fois occasion de voir se développer tous les phénomènes morbides consécutifs que quelques modernes ont eu l'étrange idée d'attribuer au remède par excellence ?

Cette hypothèse nous conduit naturellement à dire quelques mots sur la nature de la syphilis, tour à tour considérée comme une maladie virulente & contagieuse, ou comme un ensemble de phénomènes morbides qui doivent se rattacher aux phlegmasies ordinaires, & dont la source se trouve, comme pour les autres inflammations, dans une irritation directement produite par des agens locaux, ou transmise par *sympathie* à des

organes plus ou moins éloignés de ceux qui ont été primitivement affectés. Hâtons-nous de dire toutefois que cette dernière opinion n'a jamais rencontré, surtout en France, que peu de partisans, dont le nombre se trouveroit encore bien réduit si l'on vouloit le restreindre à celui des médecins praticiens, seuls juges compétens dans une pareille matière. Aussi, n'opposerons-nous à cette manière de voir, si efficacement combattue par les faits, que quelques considérations pratiques qui prouvent, 1°. que la syphilis est une maladie virulente & contagieuse; 2°. que c'est une maladie spécifique; 3°. que le mercure la combat aussi d'une manière spécifique, c'est-à-dire que cet agent thérapeutique jouit de propriétés presque constamment efficaces, non-seulement pour la guérir, mais ecore pour déceler sa nature. Nous serons le plus brefs possible, car tous ces points ont déjà été surabondamment établis dans un temps où ils passoient avec raison pour autant d'axiomes.

1°. A très-peu d'exceptions près, qui ne prouvent rien contre la règle générale, nul ne peut impunément s'exposer à un coït impur.

2°. Dans l'immense majorité des cas, ce coït est suivi, après quelques jours d'incubation, de l'apparition d'un petit nombre de phénomènes constamment les mêmes, effets du virus déposé sur les parties (1).

3°. La contagion est si puissante qu'elle ne réclame pas, comme dans quelques autres maladies dépendant d'un virus différent, des conditions spéciales pour s'exercer, mais qu'on peut, au contraire, tenter avec succès divers modes d'inoculation, constamment suivis des mêmes effets. Qui ne se rappelle, à cette occasion, la déplorable histoire de cet étudiant en médecine, imbu des erreurs nouvelles, qui, s'obstinant à méconnoître les caractères évidens d'une syphilis qu'il s'étoit inoculée avec une lancette chargée de virus, finit par se croire atteint d'une maladie incurable, & se suicida dans un accès de désespoir?

4°. Nous ne reviendrons pas ici sur les caractères spéciaux que présentent les phenomènes tant primitifs que consécutifs de la syphilis, nous nous bornerons à dire que, quelles que soient leur variété & leur multiplicité, il n'est pas un praticien exercé qui puisse jamais les méconnoître.

5°. Tout en avouant que dans plusieurs cas on voit guérir spontanément quelques-uns des symptômes primitifs de la syphilis, nous affirmerons que dans beaucoup d'autres, ou cette guérison n'a pas lieu, ou elle est tôt ou tard suivie du développement de phénomènes consécutifs qui attestent les ravages du virus répandu dans l'économie. Bien plus, nous ajouterons que chez quelques sujets, assez malheureux pour ne pouvoir supporter les remèdes ou pour ne pas offrir de prise à leur action, on voit ces symptômes se perpétuer, se reproduire, s'aggraver sans cesse jusqu'à ce que la mort vienne mettre un terme à une vie si déplorable.

6°. Tous les bons observateurs ont constaté l'existence de la syphilis constitutionnelle, soit sur le fœtus dans le sein de sa mère, soit chez l'enfant un certain temps après sa naissance, preuve évidente de l'hérédité de la maladie vénérienne, hérédité qu'on ne peut guère expliquer par *sympathie*.

7°. On voit assez souvent des malades chez lesquels des symptômes de syphilis constitutionnelle, &, en particulier, des *syphilides*, ont été méconnus ou négligés, & n'ont été combattus par aucun traitement, non plus que la syphilis primitive antérieure, ou ont résisté à une multitude d'agens thérapeutiques employés d'après des indications trompeuses, & qui guérissent, comme par enchantement, sitôt qu'on leur fait subir un traitement mercuriel méthodique secondé d'un régime convenable.

8°. De nos jours, comme autrefois, la plupart des médecins placent avec raison leur confiance dans les préparations mercurielles, variées & modifiées suivant les cas, & l'on doit être étonné des efforts que font, pour les bannir du traitement de la syphilis, quelques sophistes qui probablement ont perdu le souvenir des terribles & inévitables effets de cette maladie, dans des temps où l'on n'avoit point encore découvert le remède héroïque, généralement adopté aussitôt que connu, qu'ils semblent avoir pris à tâche de décréditer dans l'esprit des malades aussi bien que dans celui des médecins. Il n'en est pas moins vrai cependant que, dans la généralité des cas, le mercure, administré par un praticien sage & éclairé, combat avec succès la syphilis sous toutes les formes qu'elle peut revêtir, mieux, plus constamment, plus sûrement & plus brièvement qu'aucun autre médicament connu.

Parmi les préparations mercurielles les plus usitées, on continue à préférer les onctions avec l'onguent mercuriel, dans la syphilis récente, & la liqueur de *Van-Swiéten*, ou la solution de *sublimé*, dans la syphilis constitutionnelle. A la fin du siècle dernier, Cirillo a conseillé l'emploi du sublimé, incorporé à l'axonge, en frictions sur la plante des pieds; mais cette méthode est peu usitée en France. Quelques médecins ont prescrit des bains avec addition de deux à quatre onces de sublimé, en commençant par des doses plus

(1) Nous admettons d'ailleurs avec la plupart des bons observateurs que l'on peut gagner la syphilis d'*emblée*, c'est-à-dire, que dans quelques cas, rares à la vérité, la syphilis constitutionnelle se déclare sans phénomènes locaux primitifs antérieurs; & alors que devient la théorie de l'*irritation* & de la *sympathie*?

foibles, et s'élevant parfois jusqu'à des doses plus élevées, comme un moyen très-convenable chez les individus qui ne peuvent supporter le mercure à l'intérieur, & chez ceux atteints de *syphilides*; mais ce mode d'administration a des résultats si incertains & si infidèles, outre qu'il est assez dispendieux, qu'il n'a jamais été généralement adopté. On a obtenu les meilleurs effets, au contraire, dans le traitement des syphilides, de l'emploi des fumigations de *cinabre*, soit générales, soit partielles, administrées au moyen d'appareils convenables, & l'on a vu souvent les affections cutanées syphilitiques les plus rebelles, céder à ce remède énergique.

Dans des cas analogues, on s'est aussi servi avec beaucoup d'avantage, de nouvelles combinaisons du mercure avec l'*iode*, avec le *cyanogène*, avec le *brôme*, employées en frictions sur les parties malades. Toutes ces préparations sont très-actives & très-irritantes, & demandent par conséquent beaucoup de ménagement dans leur emploi. M. Biett se sert maintenant beaucoup à l'hôpital Saint-Louis, dans le traitement de la syphilis constitutionnelle, du sublimé administré en pilules à l'intérieur, d'après la méthode de Dzondi, en commençant par une dose minime ($\frac{1}{20}$ de grain), & s'élevant successivement à des doses considérables (1, 2, 3 grains), qui sont alors très-bien supportées par les malades, données par doses fractionnées, par exemple, en 20, 30, 60 pilules à prendre dans les 24 heures. Ce mode de traitement a eu plusieurs fois des effets très-heureux dans des cas fort graves & presque désespérés. Mais que de soins, que de discernement & de prudence ne faut-il pas avoir dans l'administration de remèdes, qui peuvent devenir si facilement nuisibles quand ils ne sont pas convenablement & méthodiquement appliqués? Dans combien de cas ne faut-il pas les faire précéder, accompagner ou suivre de moyens antiphlogistiques, calmans, narcotiques, &c., pour assurer leurs effets & prévenir leurs inconvéniens? Combien ne faut-il pas varier les moyens préparatoires ou auxiliaires, suivant l'état des organes digestifs, suivant l'état général de l'individu & suivant l'état des parties affectées? Ce sont précisément ces considérations bien appréciées qui font tout le mérite de l'homme de l'art instruit & exercé, & qui font réussir entre ses mains, des remèdes qui sont inefficacés ou dangereux dans celles de beaucoup d'autres.

Le mercure ayant souvent des effets irritans (1) qui peuvent devenir nuisibles chez certains sujets, on s'est beaucoup occupé depuis plusieurs années de lui substituer d'autres remèdes. Les préparations d'or, & notamment le *muriate d'or*, conseillé par le D^r. Chrestien de Montpellier, a eu des succès marqués dans quelques cas, mais qui ne se sont point assez généralisés pour qu'on l'employât avec confiance. Ce médicament s'administre en frictions sur la langue & sur les gencives, à la dose d'un douzième à un huitième de grain & plus, mêlé à une poudre inerte, d'après la méthode de Clare, qui conseilloit aussi d'administrer de cette manière le *proto-chlorure* de mercure ou *calomel*.

Les *sudorifiques*, accessoires ordinaires du traitement mercuriel, ont été quelquefois employés seuls avec succès, surtout chez les sujets atteints de syphilis constitutionnelle & déjà soumis antérieurement à l'emploi du mercure. C'est ainsi que le gaïac, la salsepareille, le *daphne mezereum*, la racine du *lobelia syphilitica*, la tisane de *Feltz*, la décoction de *Zittmann*, le rob d'*Arnout*, lui-même, composés, où entrent ordinairement la salsepareille, l'antimoine, des substances aromatiques, &c., secondés surtout d'un régime convenable, ont produit les meilleurs effets entre les mains des bons praticiens.

Quant aux antiphlogistiques (saignées, sangsues, émolliens, diète) conseillés comme méthode universelle de traitement dans la syphilis, soit primitive, soit consécutive, nous ne pouvons les admettre que comme des auxiliaires souvent utiles, mais qui ne doivent être employés que lorsque des indications positives les réclament, & nous abandonnons à la justice rigoureuse du temps, les assertions téméraires de quelques écrivains, entraînés plutôt par des idées théoriques que guidés par les lumières de l'expérience.

(GIBERT.)

SYPHILITIQUE, adj. (*Pathol.*) *Syphiliticus*. Adjectif employé pour caractériser les divers phénomènes qui se développent sous l'influence du virus vénérien, ainsi l'on dit : *chancre*, *pustule*, *bubon*, *exostose*, *symptôme*, *ulcère* syphilitique.

SYRINGOTOME, f. m. (*Instr. de Chir.*) *Syringotomus*, de συριγξ, tuyau, flûte, & de τεμνω, je coupe. Nom donné à une espèce de bistouri courbe, concave du côté du tranchant & terminé par un stylet boutonné. Ce bistouri étoit particulièrement employé dans l'opération de la fistule à l'anus : on lui a fait successivement subir diverses modifications, & l'instrument nommé *bistouri royal*, n'est réellement que le syringotome dont le stylet a été singulièrement raccourci. (*Voyez* ANUS & SYRINGOTOME dans le *Dictionnaire de Chirurgie* de cet ouvrage.)

(R. P.)

(1) On a presque généralement renoncé de nos jours à la méthode qui consistoit à employer les préparations mercurielles jusqu'à *salivation*; la plupart des médecins, au contraire, cherchent aujourd'hui à prévenir cet *accident*, & se hâtent de le combattre quand il se déclare.

SYRMAÏSME, f. m. (*Hyg.*) συρμαισμος. Mot grec francifé, & qui dans l'origine fut employé pour exprimer cette pratique hygiénique des Anciens, qui tous les mois fe procuroient des vomiffemens diététiques. (*Voy.* l'article Hygiène, tom. VII, pag. 395 de ce Dictionnaire.)

SYROP, f. m. (*Pharm.*, *Mat. méd.*) (*Voyez* Sirop dans ce Dictionnaire & dans celui de *Chimie* du même ouvrage.

SYSSARCOSE, f. f. (*Anat.*) *Syffarcofis*, de συν, avec, & σαρξ, σαρκος, chair. Mot employé dans quelques anciens vocabulaires d'anatomie pour indiquer l'union d'un os qui ne tient aux parties environnantes qu'au moyen des mufcles : tels font l'os hyoïde & le fcapulum.

SYSTALTIQUE, adj. (*Path. Phyfiol.*) *Syftallicus*, de συστελλω, je refferre. Adjectif dont on fe fert pour caractérifer des mouvemens alternatifs de contraction & de dilatation : tels font ceux du cœur & des artères (*Voyez* Circulation, Cœur, dans le *Dictionnaire d'Anatomie.*)

(R. P.)

SYSTÉMATIQUE, adj., qui eft relatif aux fyftèmes, ou de la nature des fyftèmes. Ce mot fert auffi à caractérifer des hommes qui font partifans des fyftèmes; on dit : un *efprit fyftématique* pour indiquer un homme dont l'intelligence s'accommode aux fpéculations d'ordre, de claffification & de méthode; on dit encore, *arrangement*, *ordre* fyftématique. (Bricheteau.)

SYSTÈME, f. m. (*Hift. nat.*, *Anat. médic.*) En latin *fyftema*, de συστημα, compofé, de συν, avec, enfemble, & d'ιστημι, je place. On doit appeler *fyftème*, avec les auteurs du *Dictionnaire de l'Académie*, l'affemblage de plufieurs propofitions, de plufieurs principes vrais ou faux liés enfemble, & des conféquences qu'on en tire, & fur lefquelles on établit une opinion, une doctrine, un dogme. Cette définition s'applique très-bien à la médecine. En *hiftoire naturelle*, on appelle *fyftème* une diftribution méthodique d'individus, propre à en faciliter l'étude. Exemple : le *fyftème de Linné*; ce mot eft alors fynonyme de méthode. En *anatomie*, on a encore donné le nom de *fyftème* à un enfemble d'organes femblablement compofés & chargés des mêmes fonctions, ou au moins de fonctions analogues. Exemple : le *fyftème nerveux*.

En *médecine*, le mot *fyftème* a pour l'ordinaire une acception très-défavorable, qui n'eft ni exacte ni rigoureufe. Il eft à peu près reçu, en effet, qu'un fyftème n'eft qu'une fuppofition plus ou moins gratuite qu'on met à la place de la nature, & qu'un *homme à fyftèmes* ne prend pour bafe de fes œuvres, que les erremens de fon imagination ou les créations d'un efprit nourri de conjectures. Cependant il y a un bon nombre de fyftèmes faux ou défectueux dans leur enfemble, qui ont eu pour point de départ des faits exacts qu'on a trop généralifés, & auxquels on a attribué des rapports illufoires (avec d'autres faits). Le fyftème de M. Brouffais, fi l'on peut appeler ainfi fa doctrine, eft une preuve frappante de ce que nous venons d'avancer; les premières idées de cet auteur fur les phlegmafies inteftinales, mal connues jufqu'à lui, font exactes; l'action fympathique qu'il leur attribue dans la production d'une multitude de phénomènes morbides, rapportés aux fièvres dites effentielles, eft conforme à l'obfervation; mais lorfqu'il a voulu étendre cette action, ou cette influence fubordinatrice, jufque fur des maladies étrangères aux affections du tube digeftif, comme les fièvres intermittentes, là a commencé la fuppofition, l'efprit erronné de fyftème, &c.

On s'eft également trompé dans l'appréciation de l'influence des fyftèmes quand on a dit qu'elle étoit toujours nuifible à la médecine, & il fuffiroit de citer celui dont nous venons de parler pour fe convaincre du contraire. Un fyftème abfurde meurt en naiffant, & ne produit aucun effet; un fyftème plus brillant que folide, préfenté avec talent, profeffé avec éloquence, peut féduire & entraîner dans de fauffes doctrines, l'hiftoire de la médecine en fait foi. Mais comme au fond de cet affemblage brillant il y a toujours des faits importans, des explications ingénieufes qui leur fervent de lien, la fcience peut toujours s'enrichir de ce qu'il y a de pofitif. S'agit-il d'un fyftème fagement conçu, il ne peut que fervir la fcience. Il faut bien le dire d'ailleurs, les malades ont moins à fouffrir qu'on ne le penfe des erreurs fyftématiques, parce que les fyftèmes ne trouvent guère de place dans la tête froide & empirique de la plupart des praticiens. Pris dans leur véritable acception, les fyftèmes font la bafe indifpenfable de toutes les méthodes, & les méthodes font indifpenfables à l'étude & aux progrès de la fcience : auffi l'efprit fyftématique, confidéré fous fon véritable point de vue, eft donc véritablement utile à la fcience; il coordonne, affemble, rapproche les faits & les opinions; & quand il appelle à fon fecours l'imagination, ce doit être pour les lier, les féconder, & non pour les fauffer & les faire difparoître fous des fuppofitions abfurdes ou imaginaires. Nous conviendrons, au refte, avec franchife que tous ceux qui compofent des fyftèmes en médecine ne fuivent pas cette marche; alors ils font de *mauvais fyftèmes* : ils apportent dans leur travail comme dans tout autre la fragilité & l'imperfection de l'efprit humain.

D'après ce que nous venons de dire, il doit paroître évident que le véritable fens du mot *fyftème* a été détourné, vicié, altéré, à peu près comme celui du mot *empirifme*, & qu'on doit lui en appliquer un plus exact & plus conforme à l'idée qu'il exprime, idée qui nous paroît bien rendue

dans la définition que nous avons donnée au commencement de cet article. (Bricheteau.)

SYSTOLE, f. f. (*Phyfiol.*) En latin *fyftole*, & en grec συστολη, dérivé de συστελλω, je refferre, je contracte. On appelle *fyftole* le mouvement de contraction qui, dans le cœur & les artères, donne l'impulfion au fang & le fait circuler dans les vaiffeaux fanguins. On s'accorde généralement à regarder le cœur comme un mufcle creux, fufceptible de fe contracter pour expulfer le fang de fes cavités auffitôt qu'il y aborde. Dans cette action contractile les oreillettes, puis les ventricules fe contractent fimultanément; ce font les oreillettes qui commencent. Le réfultat de la fyftole du cœur eft le raccourciffement de ce vifcère, la diminution en tout fens de la capacité de toutes fes cavités, & la projection du fang hors de cet agent principal de la circulation.

On a cru pendant quelque temps que la fyftole, ou contraction du cœur, étoit le feul agent de la circulation. Bichat avoit fortifié cette opinion de toute l'influence de fa haute renommée; il refufoit par conféquent toute faculté contractile aux artères: ce n'eft point la contraction, difoit-il, qui pouffe le fang à leurs extrémités, car, dans ce cas, chaque faccade du jet artériel devroit correfpondre à chaque relâchement du ventricule, ce qui n'arrive pas. Sans parler ici de beaucoup d'expériences qui ont fait juftice de cette opinion, il eft évident que fi les artères n'avoient aucune action fur le fang qui coule dans leurs canaux, le jet de ce liquide feroit intermittent au lieu d'être continu. La colonne de fluide fanguin qui s'échappe d'une artère ouverte reçoit bien une impulfion à chaque fyftole du cœur, mais elle n'éprouve aucune interruption véritable, & en l'abfence de cette fyftole, c'eft celle des artères qui foutient & excite la marche progreffive du liquide.

De ce qui précède il réfulte qu'il y a deux efpèces de *fyftoles*; l'une qui réfide dans la paroi mufculaire du cœur, & l'autre qui a pareillement fon fiége dans la membrane propre des artères; que l'une & l'autre font les agens immédiats d'impulfion du fang qui circule dans le fyftème vafculaire à fang rouge. (Bricheteau.)

T. (*Bandage & App.*) Le bandage en T ſert à à maintenir un appareil ſur diverſes parties du corps. Ce bandage conſiſte en une bande de toile ſur laquelle on coud, perpendiculairement à ſa longueur, une ſeconde bande, & quelquefois deux peu écartées l'une de l'autre; dans ce cas, le bandage eſt nommé *double* T. Ce moyen contentif prend quelquefois le nom du lieu où on l'applique: ainſi on dit le T *double du nez*, le T *de l'oreille*, le T pour les *appareils de l'anus*, du *périnée*, &c. La première bande ſert, ſuivant les circonſtances, à faire des circulaires autour du corps, de la tête, &c.; & la ſeconde, en paſſant ſur les pièces d'appareil, en prévient le déplacement.

Ce bandage eſt l'un des plus ſimples de ceux dont on fait habituellement uſage. (R. P.)

TABAC, ſ. m. (*Bot., Mat. méd.*) *Nicotiana tabacum, poudre à la reine.* Le tabac eſt une plante annuelle appartenant à la famille des Solanées & à la Pentandrie monogynie. Toutes les parties de ce végétal exhalent une odeur vireuſe & des plus déſagréables; mais cette odeur, qu'on pourroit appeler *ſui generis*, eſt beaucoup plus développée dans les feuilles, qui ſont auſſi les parties que l'on emploie le plus fréquemment, tant en médecine que pour les autres uſages que l'on fait de ce végétal.

L'uſage du tabac remonte à une époque déjà très-éloignée, puiſque, lors de la découverte du Nouveau-Monde, les Eſpagnols le trouvèrent établi parmi les indigènes; il eſt vrai qu'à cette époque il n'étoit pas d'un uſage général, mais on l'employoit principalement comme moyen curatif de certaines maladies, & les prêtres dans quelques circonſtances ſolennelles, ſurtout lorſqu'ils avoient à prédire quelques événemens importans, en reſpiroient la fumée qui les jetoit dans une forte d'ivreſſe & d'aliénation momentanée très-favorable à l'exécution de leurs projets. Les naturels du pays le nommoient *petun.* Mais les Eſpagnols ayant trouvé ce végétal pour la première fois aux environs de Tabago, ſur le golfe du Mexique, lui donnèrent le nom de cette ville, d'où nous avons fait le nom de *tabac*.

Banni de certains pays de l'Europe, d'abord par Jacques I^er^., roi d'Angleterre, en 1604, puis en 1624 par le pape Urbain VIII, qui défendirent, ſous peines très-ſévères, d'en faire uſage de quelque manière que ce fût, le tabac éprouva les plus grandes difficultés à s'introduire en France. D'abord il ne fut conſidéré que comme une plante curieuſe par l'emploi qu'on en faiſoit en médecine, & ce fut ſeulement ſous le règne de Henri IV que Nicot, ambaſſadeur de France à la cour de Portugal, en rapporta une certaine quantité dont il fit hommage à Catherine de Médicis, ce qui lui fit donner les noms de *nicotiane*, qu'il conſerve encore de nos jours, & celui de *poudre à la reine*, qu'il porta pendant long-temps.

A cette époque, malgré toutes les défenſes qui avoient été faites, l'uſage du tabac commença à ſe répandre, & bientôt le gouvernement français, ſentant quel avantage il pouvoit retirer d'une ſubſtance que la mode adoptoit avec tant d'engouement, en permit d'abord l'uſage, qui devint en peu de temps preſque général; alors on chercha à le naturaliſer en France, & aujourd'hui que cette plante eſt devenue un objet de première néceſſité dont la privation n'eſt pas moins inſupportable que celle des alimens, le Gouvernement s'en eſt approprié le monopole, qui, ſous la dénomination modeſte de *contributions indirectes*, fournit d'immenſes revenus à l'Etat.

Uſage du tabac en médecine. A l'extérieur, les feuilles de tabac ont été employées, à l'état frais, pour calmer les douleurs de goutte & de rhumatiſme; mais nous penſons que, dans ce cas, le tabac n'agit que comme irritant, & parce qu'il produit une véſication légère. Quant à l'uſage intérieur que l'on peut faire de ce végétal, on ne l'adminiſtre qu'en lavemens, encore faut-il le faire avec beaucoup de prudence, car on a vu quelquefois des accidens très-graves, & même la mort, ſurvenir à la ſuite de lavemens préparés avec le décoctum de cette plante. Les cas pour leſquels les lavemens de tabac ont été conſeillés, ſont l'aſphyxie par ſubmerſion, l'apoplexie, le coma, & les empoiſonnemens dans leſquels il eſt néceſſaire de provoquer le vomiſſement par d'autres moyens que ceux employés ordinairement, nous voulons parler des cas où l'état de l'eſtomac ne permet pas d'avoir recours aux vomitifs connus, & de ceux où le ſerrement des mâchoires s'oppoſe à l'introduction d'un liquide ou d'un corps quelconque. Nous penſons qu'il ſeroit plus prudent d'introduire dans les inteſtins de la fumée de tabac, qui provoque également le vomiſſement & n'expoſe pas aux mêmes accidens.

Le D^r^. Anderſon a récemment publié dans les journaux anglais quelques obſervations qui ſemblent prouver l'utilité du tabac dans le traitement d'une maladie des plus redoutables, le *tétanos traumatique*. C'eſt à l'état frais ſous forme de fomentations ſur la gorge & les parties latérales du cou, & en cataplaſmes appliqués ſur la plaie à la ſuite de laquelle la maladie s'eſt déclarée, que ce médecin en fait uſage. Il y joint auſſi des lavemens avec la même décoction, & il fait même plonger les malades dans des bains de même nature, qu'il prolonge aſſez long-temps pour provoquer les nauſées. Le remède eſt enſuite accom-

pagné des autres médicamens jugés utiles pour aider son action & combattre les différentes indications qui peuvent se présenter pendant le traitement. Le Dr. Anderson, qui dit avoir par ce moyen guéri deux femmes attaquées de cette cruelle maladie, pense que le tabac de la Trinité, quoique moins âcre que celui de Virginie, lui est cependant préférable.

Loin d'être nuisible aux personnes qui y sont habituées, l'usage du tabac *prisé*, *fumé* & *chiqué* est une des sources de jouissances toujours nouvelles; néanmoins l'abus de ce plaisir peut amener de graves inconvéniens, même chez ceux qui y sont accoutumés. *Prisé* en trop grande quantité, le tabac a l'inconvénient d'émousser, & quelquefois même d'anéantir la sensibilité de l'odorat; mais il doit être préféré toutes les fois que l'usage des sternutatoires sera indiqué, d'abord, comme celui dont l'effet est le plus certain, & ensuite parce qu'il est très-facile de se le procurer. Si *fumer* est nécessaire, & quelquefois même indispensable aux personnes d'une constitution limphatique, ou qui habitent dans des pays humides & marécageux, cette habitude deviendra contraire aux individus d'un tempérament nerveux & irritable, par l'excitation continuelle qu'elle exerce sur les glandes salivaires & la perte de salive qu'elle occasionne, perte qui est salutaire aux premières, tandis qu'elle ne détermine chez les autres qu'un amaigrissement sensible & un dépérissement graduel. Le tabac *chiqué* produit les mêmes effets sans préserver du scorbut ni rendre les dents meilleures; cependant la cendre de tabac est une poudre dentifrice dont on peut faire usage avec sécurité, & qui n'a pas, comme tant d'autres qui sont plus vantées, l'inconvénient d'altérer les dents & de ramollir les gencives. (CH. HENNELLE.)

TABAC DES VOSGES, s. m. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Nom sous lequel on a quelquefois désigné l'*arnica montana*, probablement à cause de sa propriété sternutatoire. (*Voyez* ARNICA dans ce Dictionnaire & dans celui de *Botanique* de cet ouvrage.)

TABES. (*Path.*) Expression latine, francisée, & servant à indiquer toute espèce d'émaciation & de marasme. (*Voyez* les mots CONSOMPTION, MARASME, PHTHISIE, dans ce Dictionnaire.) En ajoutant au mot *tabes* un adjectif tel que *dorsalis*, *mesenterica*, *pulmonaris* & *lactea*, on indique spécialement la partie affectée, & quelquefois la cause réelle ou présumée de la maladie.

TABIDE, adj. (*Pathol.*) *Tabidus*, de *tabes*, marasme. Il se dit des personnes attaquées de marasme, & est synonyme des mots *hectique*, *phthisique*, &c. (R. P.)

TABIFIQUE, adj. (*Pathol.*) *Tabificus*, de *tabes*, consomption. Adjectif aujourd'hui peu usité dans le langage médical, & dont on fait usage cependant quelquefois pour indiquer toutes les causes susceptibles de faire naître le marasme.

TABLE, sub. f. (*Anat.*) *Tabula*. Les anatomistes emploient assez ordinairement ce mot pour désigner les deux lames osseuses & compactes entre lesquelles est contenue la substance diploïque des os du crâne. L'une de ces lames s'appelle *table externe*, & l'autre *table interne*. Cette dernière est en général plus mince & plus fragile que l'autre. (*Voyez* CRANE & TÊTE dans le *Dictionnaire d'Anatomie*.)

TABLE A LA TRONCHIN. (*Hyg.*) Nom d'un meuble trop connu pour avoir besoin d'être décrit, & qui fut imaginé par le médecin dont il a gardé le nom. Cette table pouvant se placer à différentes hauteurs permet d'écrire debout, & par conséquent d'éviter la gêne que l'on éprouve lorsqu'on se livre à cette occupation assis devant une table, ou devant un bureau, dont le rebord presse la région épigastrique.

Ce meuble convient particulièrement aux personnes qui sont assujetties à des travaux continuels de cabinet.

TABLES DE MORTALITÉ. (*Hyg. publiq.*) Né sous la condition de mourir, l'homme, considéré isolément, n'offre en général à l'instant de sa naissance, & même aux diverses époques de sa vie, que d'assez foibles indices de la durée probable de son existence; mais en prenant les hommes collectivement, il est alors des chances probables d'une longévité calculable & importante à connoître sous les rapports locaux & politiques. La nature du climat & celle des institutions exercent sur la vie de l'homme une trop grande influence pour que les questions de mortalité puissent être résolues d'une manière absolue; elles ne peuvent donc être, pour chaque pays, qu'une conséquence déduite de valeurs numériques obtenues en comparant le nombre des naissances à celui des morts survenues aux diverses époques de la vie : de là résulte, pour tout pays sagement administré, le besoin d'avoir des *registres* où doivent être inscrits des renseignemens capables de fournir les bases destinées à former des tableaux auxquels se rattachent, non-seulement des questions d'intérêts généraux ou particuliers, mais encore des considérations médicales indispensables à la rédaction des statistiques & à la détermination des règles de l'hygiène publique. Par malheur cette vérité n'a point été aussi généralement, & surtout aussi promptement sentie qu'elle aurait dû l'être; ce n'est guère, en effet, que depuis assez peu de temps que l'on doit compter sur l'exactitude des résultats déduits de la comparaison des registres de l'état civil de la plupart des nations européennes.

La discussion des méthodes qu'il est convenable de suivre pour la rédaction des *tables de mortalité* & l'examen des conséquences que l'on peut en dé-

duire, dépasseroient de beaucoup les limites dans lesquelles doit être ici renfermée cette question d'arithmétique morale, jugée assez importante pour qu'en France des hommes recommandables s'en soient sérieusement occupés; dans le nombre nous citerons de Buffon, Le Parcieux, Mourgue, Dupré de St.-Maur, & surtout M. du Villars, auquel on est redevable du tableau le plus exact que l'on ait sur les lois de la mortalité dans notre pays.

Ces résultats tout à-fait numériques, & dès-lors incapables d'être analysés, inspirent un intérêt trop général pour que, malgré le desir d'être laconiques, nous pensions pouvoir nous dispenser de les faire connoître.

TABLE.

Loi de la Mortalité en France.

Ans.		Ans.		Ans.		Ans.	
0	1000000	28	451635	56	248782	84	15175
1	767525	29	444932	57	240214	85	11886
2	671834	30	438183	58	231488	86	9224
3	624668	31	431898	59	222605	87	7165
4	598713	32	424583	60	213567	88	5670
5	583151	33	417744	61	204380	89	4686
6	573025	34	410886	62	195054	90	3830
7	565838	35	404012	63	185600	91	3093
8	560245	36	307123	64	176035	92	2466
9	555486	37	390219	65	166377	93	1938
10	551122	38	383301	66	156651	94	1499
11	546888	39	376363	67	146882	95	1140
12	542630	40	369404	68	137102	96	850
13	538255	41	362419	69	127347	97	621
14	533711	42	355400	70	117656	98	442
15	528969	43	348342	71	108070	99	307
16	524020	44	341235	72	98637	100	207
17	518863	45	334072	73	89404	101	135
18	513502	46	326843	74	80423	102	84
19	507949	47	319539	75	71745	103	51
20	502216	48	312148	76	63424	104	29
21	496317	49	304662	77	55511	105	16
22	490267	50	297070	78	48057	106	8
23	484083	51	289361	79	41107	107	4
24	477777	52	281527	80	34705	108	2
25	471366	53	273560	81	28886	109	1
26	464863	54	265450	82	23680	110	0
27	458282	55	257193	83	19106		
28	451635	56	248782	84	15175		

Dans cette table on suppose un million d'enfans nés au même instant, & l'on indique quel est le nombre de ceux qui survivent après un an, après deux ans, trois ans, jusqu'à cent dix ans, époque où tous ont cessé d'exister: ainsi l'on voit qu'à vingt-un ans, plus de la moitié sont morts; & qu'à l'âge de quarante-cinq ans, il n'en reste plus qu'un tiers à peu près.

On conçoit qu'en prenant la différence entre deux nombres consécutifs de la table, on a la probabilité qu'un individu de l'âge correspondant au premier nombre, peut avoir cessé de vivre dans un an; en sorte qu'en faisant la même comparaison pour tous les nombres, il est facile de trouver quelle est l'époque de la durée de notre vie où le danger de mourir est le plus petit possible.

Cette même table peut encore servir à déterminer le nombre d'années qu'une personne d'un âge

âge donné vivra probablement. Par exemple, on voit qu'à l'âge de vingt-cinq ans, le nombre des ſurvivans eſt de 471,366, dont la moitié eſt 235,683. Or, ce nombre exprime une quantité plus grande que celle de ceux qui vivent à cinquante huit ans, & plus petite que celle des individus qui parviennent juſqu'à cinquante-ſept ans ; en ſorte que la moyenne eſt entre cinquante-ſept & cinquante-huit, c'eſt-à-dire qu'il y a un contre un à parier qu'un homme de vingt-cinq ans, parviendra à cinquante-ſept ans & demi. Enfin, au moyen de calculs un peu compliqués, le même tableau peut encore ſervir à déterminer la durée de la vie moyenne aux diverſes époques de l'exiſtence, & les réſultats auxquels on parvient ſont tels, qu'à partir de la naiſſance, la durée de la vie moyenne eſt de *vingt-huit ans neuf mois;* qu'à cinq ans elle eſt de *quarante-trois ans* environ, & qu'après cet âge elle diminue progreſſivement. (R. P.)

TABLES SYNOPTIQUES. Souvent, pour faire apercevoir d'un ſeul coup d'œil les rapports qui exiſtent entre une ſérie de faits, de propoſitions, de principes ou de conſéquences, on les diſpoſe dans l'ordre de leurs dépendances mutuelles : c'eſt particulièrement dans les ouvrages ſur l'hiſtoire naturelle que cette diſpoſition eſt avantageuſe pour faire de ſuite ſaiſir l'ordre dans lequel on ſe propoſe de ranger les nombreux matériaux qui ſont l'objet de cette étude.

L'anatomie, la phyſiologie, la pathologie, en un mot la plupart des ſciences phyſiques, ont retiré de grands avantages de ces ſortes de *tableaux* ou de *tables ſynoptiques,* dont feu le profeſſeur Chauſſier s'eſt fréquemment ſervi pour faire aiſément ſaiſir à ſes élèves, l'enſemble de ſes idées ſur les différentes branches de l'art de guérir.

TABLETTE, ſub. f. (*Pharm.*) *Tabella.* On donne ordinairement ce nom à des médicamens ſolides, compoſés d'une poudre quelconque incorporée au ſucre au moyen d'un mucilage. Les tablettes diffèrent des paſtilles en ce que ces dernières ſe préparent à chaud, tandis que les tablettes ſe font à froid. On les diviſe en deux claſſes : 1°. en tablettes *ſimples,* 2°. en tablettes *compoſées.* Les premières ſe font en mélangeant bien intimement dans un mortier, & au moyen d'un pilon de bois, la poudre dont on a fait choix, avec la quantité de ſucre néceſſaire & un mucilage fait avec la gomme adragante légèrement aromatiſée. Quand ce mélange eſt bien fait, on l'étend, à l'aide d'un rouleau, ſur une table de marbre ſaupoudrée d'amidon, & on le diviſe en petites parties de formes différentes, au moyen d'un emporte-pièce. Les tablettes compoſées, c'eſt-à-dire formées de pluſieurs ſubſtances, ſe font de la même manière que les tablettes ſimples, mais il faut avoir ſoin de bien opérer le mélange des poudres entr'elles & avec le ſucre, avant d'y ajouter le mucilage, ſans quoi on s'expoſeroit à faire des paſtilles qui contiendroient plus d'une ſubſtance que d'une autre ; & ſi cette poudre en excès étoit active, comme la poudre d'ipécacuanha, par exemple, les tablettes ainſi préparées pourroient nuire, ou ne pas produire l'effet qu'on en attend ſi elles en contenoient moins qu'on avoit intention d'en donner.

TABLETTES DE BOUILLON ou Bouillon sec. (*Pharm.*) On appelle ainſi le bouillon évaporé juſqu'à ſiccité & mis en tablettes. Pour préparer ce bouillon, on prend quatre pieds de veau, douze livres de chair de bœuf, dix livres de mouton & trois livres de rouelle de veau, que l'on fait bouillir à un feu doux. Le bouillon obtenu, on le laiſſe refroidir pour en ſéparer la graiſſe, puis on le clarifie avec des blancs d'œufs, & on l'évapore juſqu'à conſiſtance de pâte ; on peut auſſi y ajouter de la volaille. Ces tablettes, entièrement formées de gélatine & d'oſmazome, peuvent ſe conſerver pendant quatre ou cinq ans ſi on a ſoin de les tenir dans un endroit ſec ; elles ſont par conſéquent très-utiles pour les voyages de long cours. Lorſqu'on veut faire uſage de tablettes de bouillon, on en fait diſſoudre environ une demi-once dans un verre d'eau bouillante dont on entretient la chaleur, ſoit au moyen de cendres chaudes, ſoit en plongeant le vaſe dans de l'eau chaude. (Ch. Hennelle.)

TABLIER DES HOTTENTOTES. Quelques peuplades du ſud de l'Afrique offrent, dans leur organiſation, deux diſpoſitions ſingulières ſur leſquelles on a long-temps différé avant d'avoir des notions exactes ſur ces ſortes de difformités. Les femmes hottentotes, de la tribu des *Boſchimans* ou de celle des *Houzouânas,* apportent en naiſſant une ſorte d'appendice charnu tenant, par un pédicule, à la commiſſure des grandes lèvres, s'élargiſſant & ſe diviſant par le bas en deux parties flottantes que l'on peut écarter ; ce qui lui donne alors une figure triangulaire dont l'étendue, chez les femmes adultes, eſt d'environ quatre pouces de hauteur. Cette production, à laquelle on a improprement donné le nom de *tablier,* n'eſt, ni un replis de la peau du ventre, ni un organe particulier, ainſi que l'avoient penſé quelques voyageurs, mais un prolongement conſidérable de la partie ſupérieure des nymphes, prolongement qui recouvre l'ouverture de la vulve.

Indépendamment de cette particularité, les femmes de la même peuplade offrent encore une ſorte de proéminence ou loupe graiſſeuſe, placée au-deſſus des feſſes, formée d'un tiſſu cellulaire rempli de graiſſe & ayant quelqu'analogie avec la boſſe du chameau ou du dromadaire.

Dans ces derniers temps on a eu l'occaſion d'obſerver la ſtructure anatomique de ces deux parties ſur une femme venue du cap de Bonne-Eſpérance,

& qui eſt morte à Paris, après s'y être long-temps montrée, ſous le nom de la *Vénus hottentote.* (R. P.)

TABOURET, ſ. m. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Nom vulgaire de l'une des plantes appartenant au genre Thlaſpi de Linné. (*Voyez* THLASPI.)

TABOURET D'ÉQUITATION. (*Hyg. Gymn.*) On a ainſi nommé une machine dont on trouve la deſcription à l'article ÉQUITATION de l'ancienne Encyclopédie. (*Voyez* ce mot.) Cette machine eſt deſtinée à ſimuler les mouvemens du cheval; elle conſiſte en un ſiége qui repréſente le corps de cet animal : des leviers ſuſpendus au plancher ſervent à lui imprimer un mouvement à l'aide duquel on peut à volonté imiter les diverſes allures du cheval. On conçoit que, dans quelques circonſtances, cet appareil peut produire quelques-uns des avantages de l'équitation, mais qu'il ne remplace cet exercice que fort imparfaitement. (R. P.)

TACAMAHACA (Réſine). (*Mat. méd. végét.*) L'hiſtoire de cette ſubſtance eſt, comme celle de pluſieurs autres médicamens réſineux, encore embrouillée. On attribue à des végétaux différens une matière portant les mêmes noms, & ſous ces noms il y a parfois pluſieurs drogues qui ne ſont peut-être pas identiques.

On attribue la réſine appelée *tacamahaca*, 1°. au *Populus balſamifera* L., arbre de l'Amérique ſeptentrionale. La ſubſtance réſineuſe qui enduit les feuilles de cet arbre, & que nous ne ſachions pas qu'on extraie pour le commerce puiſqu'on ne l'y trouve pas, ne nous ſemble pas identique avec aucun des *tacamahaca* des pharmacies. 2°. Au *Fagara octandra* L., arbriſſeau de l'Inde. C'eſt ſans preuve, mais non ſans quelques probabilités qu'on attribue cette réſine à ce végétal à cauſe de ſon affinité avec des genres voiſins, comme lui, de la famille des Térébinthacées, qui en fourniſſent en Amérique : bien que cultivé dans nos ſerres, on ne lui voit pas la moindre trace de réſine. 3°. A l'*Icica tacamahaca* Kunth, qui eſt peut-être le même que l'*icica heptaphylla* Aublet. Il fournit, ſuivant les auteurs, la réſine d'Amérique qui porte ce nom. 4°. Au *Calophyllum inophyllum*, qui eſt le *tacamahaca ſpectabile* W., & qui eſt cenſé donner le tacamahaca de l'Inde, de Bourbon ou de Madagaſcar, au dire des pharmacologiſtes.

On rencontre en effet dans le commerce deux eſpèces de tacamahaca : l'un venant d'Amérique, qui eſt en uſage, un peu griſâtre, opaque, reſſemblant à la poix-réſine, ſans odeur bien marquée : on y trouve mêlés, des grains ou larmes tranſparentes, les unes verdâtres, les autres plus nombreuſes, tirant au fauve, qui ſont peut-être ce qu'on a appelé *tacamahaca ſublime*, &c.; on y voit auſſi des morceaux ſemblables à de la lave, tant ils ſont légers & blanchâtres. L'autre, envoyé de l'Inde, également en uſage, de couleur verdâtre, demi-tranſparent, marqué de veines, ſe caſſant facilement, & ſe ramolliſſant par la chaleur des mains. Cette qualité nous paroît plus pure que l'autre, quoiqu'on n'y voie pas de larmes. Le *Calophyllum* qui la produit laiſſe couler une autre ſubſtance réſineuſe qu'on appelle *baume vert*, inconnu en Europe, qui n'eſt peut-être qu'une variété liquide du tacamahaca. Suivant quelques auteurs, le *Calophyllum* ne donneroit que ce dernier produit, & le tacamahaca de Bourbon ſeroit fourni par le *Fagara octandra* L., *Elaphrium tomentoſum* Jacq., tant il y a de vague dans l'hiſtoire naturelle de cette réſine.

La variété appelée autrefois *ſublime*, *angélique*, &c., à cauſe des vertus plus marquées qu'on lui ſuppoſoit, & qu'on envoyoit dans de petites courges, d'où on la nommoit encore *tacamaque en coque*, *en coquille*, ne ſe voit plus depuis long-temps dans la droguerie. On peut ſéparer de celle d'Amérique, les larmes ou grains tranſparens qu'on y aperçoit, & qui proviennent ſans doute d'exſudation ſpontanée, ce qui en fait une qualité plus choiſie; on peut auſſi en retirer quelques larmes verdâtres, ſignalées par Tournefort depuis long-temps.

On ne poſſède pas d'analyſe de cette matière réſineuſe, & c'eſt ſans doute la difficulté de l'avoir bien caractériſée qui a empêché les chimiſtes de s'en occuper. La réſine tacamahaca eſt une ſubſtance réputée antiſpaſmodique, réſolutive, fondante; on en fait peu d'uſage aujourd'hui, & depuis trente ans on ne s'en occupe guère dans les livres, que ſous le rapport hiſtorique, & pour en indiquer l'origine, qui a échappé à des preuves directes juſqu'ici, & ſur laquelle chacun peut faire par conſéquent ſes conjectures, de même que chacun, décrivant ce qu'on lui donne dans le commerce ſous ce nom, peut en indiquer des variétés différentes, qui ſont peut-être des réſines non identiques. Du reſte, il faut avouer que les réſines & les gommes-réſines, & même quelques gommes, ſont la partie la plus obſcure de l'hiſtoire naturelle médicale, qui eſt d'ailleurs une ſcience peu avancée ſous le rapport des origines de beaucoup de ſubſtances dont elle s'occupe.

La réſine tacamaque entroit dans l'*eau générale*, dans les *paſtilles odorantes*, l'*emplâtre diabotanum*, le *baume de Fioraventi*, &c. (MÉRAT.)

TACHE JAUNE. (*Anat.*) *Macula.* On remarque ſur la rétine & à deux lignes en dehors de l'endroit où s'inſère le nerf optique, une tache jaune qui a été découverte par Soemmering, & à laquelle on donne quelquefois le nom de cet anatomiſte. (*Voyez* ŒIL, RÉTINE, dans le *Dictionnaire d'Anatomie* de cet ouvrage.)

On a auſſi appelé *tache* ou *corps jaune*, une ſorte de cicatrice que l'on voit ſur l'ovaire peu de temps après la conception. (*Voyez* GÉNÉRATION, OVAIRE, dans le même Dictionnaire.)

TACHES DE ROUSSEUR. (*Pathol.*) (*Voyez* Rousseur (Taches de rousseur)).

Taches de vin. Quelques individus apportent en naissant une sorte d'altération de la peau, qui lui donne une teinte rouge pourpre, dont l'aspect est très-désagréable, & à laquelle on a donné vulgairement le nom de *tache de vin*. (*Voyez* Nævus.)

TACHETÉ, ée, adj. (*Pathol.*) *Maculatus*. Qui est marqué de taches.

Tachetée. (Maladie tachetée) (*Pathol.*) Affection caractérisée par une éruption de taches qui se développent sur presque toutes les parties de la surface du corps; la couleur rouge & quelquefois noirâtre de ces taches, paroît due à une légère extravasation de sang sous l'épiderme, qui cependant ne semble point être sensiblement soulevé.

TACITURNITÉ, s. f. *Pathol.*) *Taciturnitas*, de *tacere*, se taire. Dans l'hypochondrie & dans la plupart des affections abdominales, les malades parlent en général très-peu. Cette disposition au silence & à la tristesse a été nommée *taciturnité*; & dans quelques maladies on peut la regarder comme un symptôme fâcheux.

TACT, sub. m. (*Physiol.*) *Tactus*. (*Voyez* Toucher.)

TACT MÉDICAL, s. m. (*Médec. pratiq.*) On nomme ainsi la précieuse qualité, fruit d'un esprit éclairé & pénétrant, d'un jugement sain, & surtout d'une instruction solide & d'une expérience suffisante, qui distingue au lit du malade le praticien exercé, & lui fait reconnoître, presque de prime-abord, & la nature de la maladie, & son issue probable, & les remèdes les plus propres à remplir les indications qui se présentent. Tous les grands médecins, Hippocrate, Galien, Sydenham, Baillou, Corvisart, &c. &c., ont été doués de cette faculté, qui ne leur faisoit négliger ni l'étude ni l'observation, & qui n'étoit chez eux que l'application de connoissances approfondies & fécondées par la réunion des plus précieuses qualités de l'esprit. Quant au tact prétendu dont se targuent certains praticiens obscurs & routiniers, dépourvus de lumières & d'instruction, & qu'ils opposent comme une sorte de faculté mystérieuse à ceux qui leur sont supérieurs par leurs connoissances réelles, ce n'est qu'une prétention ridicule dont il seroit permis de plaisanter si elle n'enhardissoit par trop ces intrépides charlatans, & n'ajoutoit encore à cette confiance que les sots & les ignorans ne sont déjà que trop portés à avoir en leurs propres forces. (Gibert.)

TACTILE, adj. (*Physiol.*) *Tactilis*. On emploie cet adjectif pour désigner tout ce qui a rapport aux notions que nous pouvons acquérir sur les corps, au moyen de l'organe du toucher. (*Voyez* ce dernier mot.)

TÆNIA (*Helminthologie médic.*), de ταινια, bandelette. Ce nom a été donné à un genre de ver long, plat, à articulations nombreuses; on l'a nommé aussi *ver solitaire*, parce qu'on a cru que les deux espèces qu'on rencontre le plus fréquemment chez l'homme y existoient seules, ce qui est vrai dans le plus grand nombre des cas, & non en société, comme plusieurs autres vers du corps humain.

Les *tænia* ont une longueur considérable, puisqu'on en a vu avoir plusieurs centaines de pieds, ce qui fait qu'ils se nouent et se mêlent parfois sur leur longueur. Habituellement ils ont plusieurs aunes, & trois à douze sont des proportions ordinaires pour ces animaux. Leur corps se compose d'articulations plus larges que longues vers la tête, & plus longues que larges vers leur extrémité inférieure; la longueur de ces articulations est d'environ deux à quatre lignes : elles présentent une saillie ou papille à la jonction de chacune d'elles. Leur forme carrée ou de parallélogramme, leur donne l'apparence d'une semence de courge (*cucurbita*), d'où on a nommé ces anneaux *cucurbitains*, *vers cucurbitains*, lorsque ces articulations se détachent & sortent avec les excrémens; ce qui a lieu assez fréquemment & devient le signe pathognomonique de la présence du *tænia*, & ne peut avoir lieu sans diminuer la longueur de l'animal par la partie postérieure. L'antérieure, ou la tête du ver, consiste en un petit tubercule à peine visible, supporté par un col filiforme, qui est le rétrécissement successif de la portion de cette partie du corps du *tænia*. Il faut bien s'assurer, lorsqu'un ver est rendu, s'il a sa tête, autrement on n'a qu'une portion du ver, & celle qui peut le reproduire est restée dans les intestins. (*Voyez*, pour une description anatomique plus complète du *tænia*, ainsi que pour ce qui regarde son développement chez l'homme, sa génération, &c., questions plus physiologiques que médicales, la partie *helminthologique* de cette Encyclopédie.)

On distingue dans l'espèce humaine deux *tænia* qui habitent les intestins : le plus fréquent chez l'homme est le *tænia* armé, *tænia solium* L., parce que sa tête porte autour de la bouche une couronne de crochets; on croit même que cette espèce est la seule que l'on voie en France; l'autre espèce, dépourvue de cette couronne, *tænia lata* L., est placée dans le genre *Bothriocéphale* par les naturalistes. Son col est lanugineux, ce qui l'a fait désigner dans quelques ouvrages par le nom de *tænia à épines* : elle est la plus fréquente dans le nord de l'Europe, & jusqu'en Suisse. Par contre on a appelé le *tænia* armé, *tænia* sans épines, &

le *Botriocéphale, tœnia* non armé. Du reſte, ces deux vers ont la plus parfaite reſſemblance, & il faut la loupe & même le microſcope pour les diſtinguer. Il y a lieu de croire que d'autres eſpèces ou variétés de *tœnia* ſe rencontrent encore chez l'homme, telles que celle appelée *tœnia vulgaris*, &c.; mais juſqu'à préſent on manque de données poſitives à cet égard pour l'affirmer.

Les *tœnia* habitent les inteſtins grêles de l'homme, leur tête tournée vers la région épigaſtrique. Ils remontent parfois dans l'eſtomac. Ils ſont ordinairement ſolitaires, mais on en rencontre dans quelques cas deux, & juſqu'à ſept ou huit & plus. Chez les animaux on en a obſervé juſqu'à deux cents. Le chien eſt fort maltraité par ce ver, & il eſt rare que cet animal n'en ſoit pas tourmenté étant jeune; c'eſt une eſpèce particulière qui l'habite.

Les ſymptômes qui annoncent la préſence du *tœnia* ſont fort équivoques. En général, les malades ont le teint blafard, le viſage & le corps même un peu bouffis; les yeux ſont cernés; le ventre eſt mou, gros; il y a malaiſe ſourd, ſurtout dans certains inſtans; une douleur ordinairement obtuſe, parfois vive; l'appétit eſt irrégulier, plutôt foible ou nul que fort. Si ces animaux prennent du volume ils épuiſent les ſujets, les jettent dans la langueur & le maraſme, en ſimulant des maladies qui en impoſent aux plus attentifs.

Ces phénomènes exiſtent pendant des années ſans que les malades & les médecins ſachent à quoi les attribuer; ſouvent même ils accuſent toute autre cauſe de maladie que la préſence du ver *tœnia*. On ne peut guère former que des conjectures ſur ſon exiſtence; mais tant que le malade ne rend pas d'anneaux, on ne peut rien affirmer, & il faut, dans le cas de doute, vérifier ſouvent les garde-robes pour ſavoir à quoi s'en tenir. Souvent le *tœnia* laiſſe des intervalles de ſanté de pluſieurs années, ſans manifeſter ſa préſence par aucune incommodité.

Le *tœnia* ne s'obſerve guère que chez l'adulte, ce qui eſt le contraire du ver lombricoïde; il eſt plus rare chez la femme que chez l'homme, où, ſans être très-commun, on l'obſerve de temps en temps dans la pratique.

L'expulſion du *tœnia* eſt aujourd'hui bien plus facile qu'autrefois, &, ſous ce rapport, la médecine a fait des progrès qui ſignalent avantageuſement notre époque. Jadis on avoit une douzaine de méthodes de traitemens toutes incertaines, réuſſiſſant parfois, manquant le plus ſouvent, & laiſſant alors les malades dans une ſorte de déſeſpoir, ce qui faiſoit dire à Linné : *Difficulter hic dignoſcitur, adhuc difficilius expellitur.* Actuellement, dès qu'on a acquis la certitude qu'un malade recèle cet entozoaire, on peut lui affirmer que dans quatre ou ſix heures il ſera expulsé, & lui en donner la preuve. Nous ne croyons donc pas devoir paſſer en revue les procédés thérapeutiques préſentés ſucceſſivement comme tœnifuges, & achetés ſouvent fort chers par les gouvernemens; nous en avons donné ailleurs le détail (1), qui ne ſeroit qu'hiſtorique aujourd'hui, puiſqu'ils ſont tous abandonnés de nos jours pour s'en tenir à la méthode ſuivante, que nous avons fait connoître en France en 1823, & dont le ſuccès a été univerſel depuis, tellement que des perſonnes ont exploité cette branche de la médecine avec un grand profit.

De temps immémorial dans l'Inde, &, à ce qu'il paroît, chez pluſieurs autres nations de l'Orient, puiſque Dioſcoride mentionne ce moyen, on donne l'écorce de racine de grenadier contre le *tœnia*; cette coutume populaire, remarquée par les Anglais, poſſeſſeurs des plus riches contrées de cette partie du Monde, fut indiquée par eux à l'Europe; des praticiens des trois royaumes en firent l'eſſai & vérifièrent ſon efficacité. On l'eſſaya auſſi en Portugal, où Gomès, ſavant médecin naturaliſte, que la mort a enlevé depuis à ſa profeſſion, donna un Mémoire intéreſſant ſur l'emploi de la racine de grenadier contre le *tœnia*, & dont nous publiâmes la traduction, il y a ſix ans, dans le tom. XVI, pag. 24, du *Journal complémentaire du Dictionnaire des Sciences médicales*; ce qui fit connoître à notre patrie & au reſte de l'Europe, toute la valeur de ce moyen thérapeutique dont on n'avoit fait aucun uſage juſque là, & qui eſt devenu aujourd'hui d'un emploi univerſel. Pour ſe ſervir du grenadier, on prend deux onces d'écorce de ſa racine, on les fait bouillir dans une livre & demie d'eau réduite à une livre; on paſſe, et on donne à boire cette décoction par verre d'heure en heure. Ordinairement après le ſecond verre, mais toujours après qu'on l'a achevé, le *tœnia* eſt expulſé en entier, & ſouvent en une ſeule fois. Dans tous les cas qui nous ſont particuliers, & dans ceux dont nous avons eu connoiſſance, le ver a toujours été rendu dans la journée. Les auteurs citent des ſujets chez leſquels on a été obligé de revenir à ce moyen, mais nous croyons que cela tenoit à leur manière de l'adminiſtrer, ou parce qu'ils avoient manqué à quelques-unes des circonſtances néceſſaires à ſa réuſſite. Obſervons à ce ſujet que, d'après Berton, on peut employer l'écorce de tout le végétal; & d'après Gomès, que l'arbriſſeau cultivé dans nos jardins, & à fleurs doubles, paroît au moins auſſi efficace que celui qui eſt ſpontané & ſauvage.

Effectivement, pour arriver à l'expulſion certaine du *tœnia*, il y a quelques précautions indiſpenſables à prendre : 1°. il faut s'aſſurer de la préſence du ver, c'eſt-à-dire connoître ſi le malade en a rendu des fragmens ou anneaux; la certitude du ſuccès exige même qu'il en ait rendu peu de jours avant l'emploi du grenadier. 2°. Il faut

(1) *Dictionnaire des Sciences médicales*, tom. LIV, pag. 232.

que l'écorce de grenadier soit fraîche & récente, car sèche elle est moins sûre, quoique dans le plus grand nombre de cas elle réussisse si elle est bien préparée & non sophistiquée : le plus certain est d'acheter un fort grenadier, & de dépouiller soi-même l'arbuste de ses racines, qu'on écorce; c'est le conseil que nous donnons & dont on se trouvera fort bien. 3°. On doit s'assurer que le médicament est bien préparé, que la décoction n'a pas langui, qu'elle est faite avec soin, qu'elle ne refroidit pas dans le cuivre, &c. 4°. Enfin, on fait prendre le médicament au malade devant soi, s'il est possible, pour être assuré qu'il sera pris convenablement. En suivant cette marche, on doit être certain du succès de ce traitement.

Il faut être prévenu que l'écorce de racine de grenadier est un moyen très-actif, causant parfois des coliques vives, des tranchées, des vomissemens, même une sorte de trouble cérébral momentané; ces accidens, qui n'ont pas toujours lieu, sont passagers, cessent après l'action du médicament, & le lendemain, ordinairement, tout est rentré dans l'ordre. Cependant, cette action énergique de l'écorce montre qu'il n'en faudroit pas abuser, qu'on pourroit causer, en en donnant trop ou trop souvent, l'irritation & même l'inflammation des voies digestives, comme l'ont fait depuis notre publication, des personnes qui ont voulu perfectionner ce qui n'en avoit pas besoin, soit en augmentant la dose du médicament, soit en y ajoutant des purgatifs sans nécessité, le médicament n'étant déjà que trop purgatif, soit en en prescrivant la teinture alcoolique, ce qui ajoute encore à son action excitante. On a même reproché au grenadier ce trop d'action; mais elle est infiniment au-dessous de celle de la gomme gutte, & d'autres moyens dont on usoit autrefois, outre qu'on n'a pas d'accidens sérieux à craindre en suivant les erremens que nous présentons ici.

On a depuis quelques années fait revivre, ou plutôt perfectionné la méthode dite de *Nouffer*, achetée par Louis XV, contre le *tœnia*. Elle consistoit dans l'emploi de la fougère mâle en poudre, à la dose de trois gros dans six onces d'eau distillée de tilleul ou de fougère, qu'on prenoit en une seule fois, & deux heures après un bol purgatif composé de douze grains de scammonée, d'autant de mercure doux, & de cinq grains de gomme gutte, en buvant du thé par dessus.

M. Peschier, habile pharmacien de Genève, a retiré de la fougère mâle la partie que l'on regarde comme vermifuge (en infusant la racine dans l'éther, qu'on distille au bain-marie; le résidu est une huile grasse, empyreumatique, qu'on donne par goutte dans un sirop ou dans une masse pilulaire). On la prescrit à la dose de trente ou trente-six gouttes contre le *tœnia*, dont moitié le soir, & l'autre le matin, en prenant, deux heures après celle-ci, deux onces d'huile de ricin. On prétend que ce procédé réussit mieux en Suisse que l'écorce de grenadier, & l'on explique cette préférence en disant que la fougère est plus efficace contre le tænia avec épines, *tœnia lata*, le plus commun dans le pays, que le grenadier, lequel réussit mieux, au contraire, contre le tænia sans épines, *tenia solium*, que la fougère. Nous doutons beaucoup de cette distinction subtile; sans nier l'efficacité de la fougère, nous pensons que celle du *punica granatum* L. lui est infiniment supérieure, & surtout bien autrement sûre.

Toutefois le remède de Nouffer, & surtout l'emploi de l'huile de fougère, est préférable à un traitement qui a eu quelque vogue il y a vingt ans entre les mains du prof. Bourdier; nous voulons parler de l'emploi de l'éther combiné avec celui de la fougère mâle. Il donnoit un gros d'éther dans un verre de décoction de fougère, quatre à cinq minutes après, il faisoit prendre un lavement avec la même décoction, également avec un gros d'éther, & une heure après il prescrivoit deux onces d'huile de ricin; on répétoit trois jours de suite ce traitement, qui manquoit fort souvent son but.

Nous observerons, au sujet de l'huile de ricin, qu'elle a été présentée elle-même comme un très-bon tænifuge. Odier, de Genève, la prescrivoit contre le ver plat, à la dose de trois onces plusieurs fois par jour.

La limaille d'étain, l'huile de dippel, l'essence de térébenthine, &c., préconisées autrefois contre le *tœnia*, sont à-peu près abandonnées aujourd'hui. (Mérat.)

TAFFETAS, s. m. (*Pharm.*) Le taffetas dont il doit être ici question n'est pas le tissu de soie ordinairement employé pour faire des vêtemens, mais bien celui que l'on trouve dans les pharmacies où il est connu sous le nom de *taffetas d'Angleterre*. On le prépare en appliquant, avec un pinceau, sur des bandes de taffetas bien tendues, plusieurs couches d'une dissolution de deux onces de bonne colle de poisson, dans un mélange de huit onces d'eau & de seize onces d'alcool foible : quand cette espèce de sparadrap est bien desséché, on lui communique une odeur agréable en le recouvrant d'une couche de teinture de baume du Pérou, en coque.

On fait ordinairement usage de ce taffetas pour maintenir rapprochées les lèvres d'une plaie. (*Voyez* Colle de poisson, Sparadrap.)

Taffetas vésicant. Pour préparer ce taffetas, on fait bouillir de l'écorce de garou dans de l'eau, & l'on ajoute à cette colature des cantharides en poudre, de la myrrhe & de l'euphorbe pulvérisées; on fait ensuite bouillir ce mélange, puis on le filtre à travers un linge jusqu'à ce qu'il ait acquis assez de consistance pour être facilement étendu sur du taffetas, avec un pinceau.

Ce taffetas est, sous beaucoup de rapports, préférable à l'*emplâtre vésicatoire* ordinaire, & son

mode de préparation eſt décrit dans le nouveau Codex de Paris. (R. P.)

TAFIA, ſ. m. (*Hyg.*) Les Américains donnent ce nom à l'alcool que l'on retire par la fermentation des gros ſirops fournis par la canne à ſucre. Cette liqueur porte auſſi le nom de *rum*. (*Voyez* ce mot.)

TAIE ou TAYE, ſ. f. (*Pathol.*) *Albugo*. La taie eſt une tache plus ou moins étendue, de couleur ordinairement griſâtre, ſe préſentant quelquefois ſous un aſpect nuageux, mais le plus ſouvent néanmoins d'un gris de perle. Située ſur la cornée ou dans ſon épaiſſeur, elle intercepte plus ou moins les rayons lumineux, au point quelquefois de s'oppoſer entièrement à la viſion par l'œil ſur lequel elle eſt ſituée, ſi elle ſe trouve juſtement placée au-devant de la pupille. Cette tache ou *taie*, qui en eſt le nom collectif, a reçu différentes dénominations ſuivant ſa ſituation, ſon opacité & ſes cauſes; ainſi il y a le *nuage*, l'*albugo* & le *leucoma* connus ſous le nom de *taie*.

1°. Le NUAGE (*oculi nubecula, nephelion*), eſt une tache à peine ſenſible qui ſe préſente ſous la forme d'un nuage de forme irrégulière, légèrement griſâtre, aſſez ſemblable à un flocon de fumée, dont le ſiége véritable paroît être dans la conjonctive; cette tache conſiſte dans un léger engorgement des vaiſſeaux, ou plutôt dans une légère exſudation albumineuſe qui trouble très-peu la vue, altérant à peine la tranſparence de cette membrane.

2°. L'ALBUGO, plus ſpécialement connu ſous le nom de *taie*, eſt une tache le plus ſouvent d'un blanc de perle, entièrement opaque, arrondie, ſe deſſinant nettement, & qui a ſon ſiége dans l'épaiſſeur même de la cornée; cette tache eſt d'abord légère, reſſemblant beaucoup à l'affection que nous déſignons ſous le nom de *nuage*: mais, en l'examinant de plus près, on s'aperçoit qu'elle eſt ſituée plus profondément, que la couleur en eſt plus marquée, que cette couleur devient chaque jour de plus en plus intenſe, au point qu'elle ne tarde pas à être entièrement opaque, & qu'elle s'oppoſe totalement ou partiellement au paſſage des rayons lumineux, ſuivant que la tache eſt placée plus ou moins dans la direction de l'axe viſuel.

3°. Le LEUCOMA, qui eſt auſſi une tache de la cornée, eſt le réſultat d'une plaie avec perte de ſubſtance, ou d'une ulcération qui a envahi un certain eſpace, & dont la cicatrice plus ou moins opaque met obſtacle à la viſion ſuivant ſa ſituation.

Les cauſes de la taie ſont les mêmes que celles de l'inflammation de la conjonctive ou de la cornée, mais avec des circonſtances données. A une inflammation légère, qui dure peu, mais qui ſe renouvelle fréquemment, eſt dû le *nuage*; ſi, au contraire, l'inflammation eſt vive, également fréquente, c'eſt alors que l'on voit paroître l'*albugo*. Mais toutes les ophthalmies n'occaſionnent pas également des taches de la cornée; les ſujets jeunes, ſcrofuleux, font ceux chez leſquels on les obſerve le plus fréquemment: en effet, chez ces individus, à peine une ophthalmie eſt-elle incomplétement guérie qu'il en ſurvient incontinent une nouvelle; le bord libre des paupières, les glandes de Meibomius ſont atteints également d'une inflammation chronique: auſſi les voit-on à tout moment avec des taies, qui ſont très-rares chez les autres enfans, & encore bien plus chez les adultes.

L'albugo & le nuage diſparoiſſent quelquefois d'eux-mêmes lorſqu'ils ſont récens, comme on le peut remarquer aſſez fréquemment chez les enfans dont le ſyſtème abſorbant eſt doué d'une très-grande énergie; mais si ces affections ſubſiſtent depuis long-temps, s'il y a en outre ophthalmie chronique, on en obtiendra difficilement la guériſon.

Le traitement de la taie conſiſte d'abord à guérir l'ophthalmie & à empêcher qu'elle ne ſe renouvelle. Ainſi, dès ſon début, on emploiera avec grand avantage, les collyres réſolutifs d'eau de ſureau, d'eau diſtillée de roſe, de plantin, de mélilot, en ayant l'attention de venir promptement à l'uſage de ceux qui contiennent de l'extrait de ſaturne, dont l'action eſt des plus marquées, & ſi la douleur eſt vive, on y joindroit une petite quantité d'opium: il ne faut point négliger l'application des ſétons ou des véſicatoires, ſoit à la nuque, ſoit au bras, les pédiluves, les purgatifs, les délayans, la diète, les ſaignées générales ou locales; on évitera ſurtout le contact de l'air & de la lumière. Lorſque la taie eſt formée depuis long-temps, il y a peu à attendre des ſecours de la médecine; on obtient cependant quelquefois des ſuccès ineſpérés de l'application ſur l'œil, de ſubſtances plus ou moins irritantes. (*Voyez* OPHTHALMIE.) (NICOLAS.)

TAIE, ſ. f., ou TÊT, ſ. m. (*Hyg.*) C'eſt le nom que l'on donne à une eſpèce de ſac carré, fait en toile plus ou moins fine, plus ou moins richement garni, & deſtiné à recevoir l'oreiller qui ſert à élever & à ſoutenir la tête, lorſqu'étant couché on trouve que le traverſin n'offre pas un point d'appui aſſez élevé: c'eſt une partie très-importante du coucher, & on ne doit jamais ſe ſervir d'un oreiller, ſans qu'il en ſoit revêtu, parce qu'étant continuellement en contact avec le viſage, il eſt de la plus indiſpenſable néceſſité qu'il ſoit toujours d'une grande propreté: ce à quoi on parvient au moyen de la taie ou *têt*, qu'il eſt toujours facile de changer dès qu'elle eſt ſalie.

(NICOLAS.)

TAILLADE, ſ. f. (*Chir.*) Expreſſion que l'on peut regarder comme ſynonyme du mot *inciſion*,

mais qui n'est seulement employée que quand il est question d'inciser assez profondément un membre affecté de sphacèle.

TAILLE, sub. f. (*Opér. chir.*) Opération qui consiste à diviser un point quelconque de la vessie urinaire pour en extraire la pierre. Son origine remonte extrêmement haut & se perd dans l'histoire; elle étoit tombée dans un tel discrédit du temps des Asclépiade, qu'Hippocrate faisoit prêter serment à ses élèves de ne la pratiquer jamais : on l'abandonnoit à des opérateurs ambulans, connus alors sous le nom de *circulateurs*. On peut l'exécuter, au reste, d'une infinité de manières; tantôt c'est à travers le périnée qu'on pénètre, & cela constitue le *bas-appareil*, la taille *périnéale* ou *sous-pubienne*; d'autres fois c'est par l'hypogastre que l'on va chercher la pierre, & la taille prend alors le nom de *sus-pubienne* ou de *haut-appareil*.

A. 1°. *Taille par le périnée.* On taille selon la méthode de Celse, de Guy de Chauliac, ou par le petit appareil, quand le malade, tenu assis sur les genoux d'un aide qui lui écarte & fléchit les jambes & les cuisses, on se borne à faire une incision sur la pierre, que deux doigts, introduits dans le rectum, font proéminer en devant & à gauche de l'anus.

2°. Inventé par Giovani de Romani, publié par Mariano Santo, démontré par Octavien da Villa, qui le fit connoître à Collot, le *grand appareil* n'en fut pas moins conservé comme un secret de famille sous le règne de Henri II, de Henri III & de Henri IV, par Philippe Collot, Giraud, Sev. Pineau, &c., qui le transmirent à F. Collot; mais pendant que celui-ci tailloit les pauvres de l'Hôtel-Dieu & de la Charité, les chirurgiens de ces deux maisons apprirent sa méthode sans qu'il s'en aperçût, au moyen d'ouvertures pratiquées en secret, au plancher de la salle d'opérations.

Le chirurgien passe un cathéter dépourvu de cannelure dans la vessie, ensuite avec le lithotome, instrument à double tranchant, qui ressemble un peu à une grande lancette, il incise le périnée entre les bourses & l'anus, un peu à gauche de la ligne médiane, & divise la portion membraneuse de l'urèthre; cela fait, il porte le conducteur mâle puis le conducteur femelle, ou bien le gorgeret par la plaie dans la vessie; après quoi le dilatateur est introduit pour déchirer le col vésical & la prostate, & permettre d'extraire plus facilement le calcul avec les tenettes.

3°. Vers la fin du dix-septième siècle, Jacques Beaulot ou de Beaulieu vint à Paris en annonçant une nouvelle manière de faire la lithotomie. C'est lui qui est l'auteur de la *taille latéralisée*; le cathéter introduit pour soutenir & faire saillir le périnée, Frère Jacques incisoit le plancher du bassin obliquement d'avant en arrière, des environs du raphé, à un pouce au-devant de l'anus, jusqu'au milieu de l'espace qui sépare l'ischion gauche de l'ouverture du rectum; puis, à l'aide d'un instrument en forme de grattoir, il agrandissoit la partie prostatique ou vésicale de la plaie.

D'abord, mal reçu par Maréchal, Frère Jacques s'en fut à Fontainebleau, mais il revint bientôt, recommandé par Duchêne, se présenter à Félix & à Fagon, sous les yeux desquels il tailla un cordonnier qui se promenait dans les rues trois semaines après. On ordonna des essais sur le cadavre; Méry fit un premier rapport très-favorable, puis un second qui l'étoit moins. Enfin Frère Jacques fut chargé de tailler les malades de l'Hôtel-Dieu & de la Charité. Sur soixante, treize guérirent complétement, vingt-trois moururent, & les autres restèrent infirmes dans les hôpitaux. A Aix-la Chapelle, sur un nombre égal, il en guérit plus de la moitié; à Versailles, il en opéra trente-huit en 1701 sans en perdre un seul. L'année suivante il eut encore l'occasion d'en tailler vingt-deux, qui guérirent tous; mais le maréchal de Lorges, qui les avoit rassemblés dans son hôtel, mourut le lendemain de son opération, ce qui déconcerta Frère Jacques & le détermina à passer en Hollande, où il eut un tel succès qu'on lui fit frapper des médailles.

4°. Après la mort de Frère Jacques, qui arriva en 1713, Raw, d'Amsterdam, resta possesseur de l'*appareil latéralisé*, & obtint une si grande vogue, qu'au dire des historiens il opéra quinze cent quarante malades avec succès. Ce chirurgien n'a jamais publié sa manière de faire; à ceux qui le questionnoient sur ce point, il se contentoit de répondre : *Celsum legitote.*

5°. Chéfelden crut avoir trouvé le procédé de Raw, & devint promptement célèbre lithotomiste; le cathéter, avec la cannelure que Frère Jacques y avoit fait pratiquer, d'après les avis de Duverney, Méry, &c., est placé comme précédemment. Pour l'incision des parties molles, on se sert d'un couteau fixé sur son manche, convexe sur son tranchant, & légèrement concave sur son dos. Quand la pointe de cet instrument est arrivée dans la cannelure du cathéter, à travers la portion membraneuse de l'urèthre, on le fait glisser un peu de haut en bas avec l'indicateur de la main gauche, puis on relève le cathéter vers la symphyse des pubis pour permettre au lithotome de pénétrer dans la vessie de manière à pouvoir diviser, en le retirant, toutes la portion prostatique de l'urèthre dans le même sens que le faisoit Raw ou Frère Jacques. L'Académie des sciences chargea Morand d'aller apprendre cette méthode en Angleterre; mais au retour de ce chirurgien il se trouva que Garengeot & Perchet l'avoient découverte à Paris.

Bien que l'opération de Chéfelden parût plus avantageuse qu'aucune autre, on essaya cependant encore de la modifier.

6°. Après avoir ouvert la portion membraneuse de l'urèthre, Ledran introduisoit dans la vessie une sonde cannelée terminée par une languette, puis

il enlevoit le cathéter, faifait gliffer un biftouri fur la fonde, & incifoit enfuite la proftate & le col de la veffie.

7°. Moreau fe fervoit du lithotome employé dans le grand appareil, & agiffoit de manière que la plaie qu'il faifoit au périnée devoit repréfenter deux triangles, confondus par leur pointe & fe terminant par leur bafe, l'un à la peau, l'autre à la veffie.

8°. Le procédé de Pouteau ne diffère fenfiblement de celui de Chéfelden qu'en ce que fon cathéter porte un anneau au lieu d'une plaque, ce qui permet au chirurgien de le tenir lui-même, & de relever les bourfes avec la même main pendant qu'il incife les parties molles.

9°. Lecat propofa un urétrotome, un cyftotome & un gorgeret cyftotome particulier; mais on n'en a fait aucun cas, & ces inftrumens n'ont guère été mis en ufage que par leur inventeur.

10°. Il n'en a pas été de même de la modification de Frère Côme; ce moine imagina un lithotome caché, conftruit fur les mêmes bafes que le biftouri herniaire de Bienaife. On commence l'opération comme Chéfelden, quand la portion membraneufe de l'urèthre eft ouverte, on porte l'extrémité de la gaîne du lithotome fur la cannelure du cathéter, puis on la fait gliffer dans la veffie pendant que, par un mouvement d'enfemble & de bafcule, on abaiffe la plaque du conducteur, qui devient dès-lors inutile & qu'on retire. Il ne refte plus qu'à ouvrir l'inftrument, en appuyant fur fa bafcule, pendant qu'on l'entraîne de la veffie vers la peau.

11°. A la place du lithotome, Hawkins fait ufage d'un gorgeret tranchant qui coupe les tiffus d'avant en arrière; c'eft auffi le procédé adopté par Scarpa & par M. Roux.

12°. M. Thompfon fe fert de la fonde cannelée, comme Ledran, dirige fur elle un biftouri ordinaire, incife la proftate, tantôt en bas & en arrière, tantôt en travers & tantôt en avant vers la fymphyfe du pubis, felon que la pierre lui paroît plus ou moins volumineufe : c'eft un procédé qu'on pourroit rendre encore beaucoup plus fimple en fe fervant, comme l'a confeillé M. Dupuytren, du lithotome caché, dont on dirige le tranchant en haut, lorfqu'on ne veut pas incifer la proftate en bas.

13°. M. Boyer a pour habitude, en retirant le lithotome, d'en appuyer le dos contre la branche pubienne droite, & d'en diriger le tranchant prefque complétement au travers.

14°. Dans ces derniers temps, Chauffier, Béclard, MM. Ribes, Delpech & Dupuytren, en donnant une nouvelle interprétation aux paroles de Celfe, ont créé la *taille bilatérale*, qui fe pratique ainfi : une incifion en demi-lune, à concavité poftérieure, eft faite à dix ou douze lignes au-devant de l'anus; l'urèthre une fois ouvert, d'après M. Dupuytren, on introduit un lithotome caché, double, tel que l'avoit indiqué Fleurant pour la taille par l'urèthre chez la femme, & que MM. Amuffat & Charrière ont rendu beaucoup plus fimple, en le rapprochant de la tenaille incifoire de Tagaut. En retirant le lithotome de la veffie on divife la proftate dans fes deux rayons obliques inférieurs, & il eft facile de ménager fa circonférence; d'autres praticiens, tels que Béclard, &c., ont obtenu une ouverture pareille au moyen du biftouri ordinaire; M. Roux eft arrivé au même but avec le lithotome de Frère Côme; il en eft qui ont effayé fur le cadavre une large lame à double tranchant, en partie femblable au biftouri imaginé par Louis pour la taille uréthrale chez la femme. Un élève de M. Dupuytren, M. Senn, chirurgien diftingué de Genève, préfère le biftouri boutonné, avec lequel on coupe d'abord le rayon oblique inférieur gauche, & enfuite le rayon tranfverfal droit de la proftate.

15°. Au lieu d'un cathéter courbe, M. Rey emploie un cathéter droit. Tout récemment, un jeune chirurgien de l'Ecole de Paris, M. Vidal, a propofé ce qu'il appelle *la taille quadrilatérale*, c'eft-à-dire que, pour ne pas dépaffer la périphérie de la proftate, il incife ce corps fur quatre points oppofés, fur les quatre extrémités de fes deux diamètres obliques, & cela de dedans en dehors.

16°. De mon côté, j'ai cru rendre la lithotomie fous-pubienne plus fûre & plus facile en faifant conftruire un cathéter qu'on introduit fermé dans la veffie, qu'on ouvre enfuite en obligeant les deux moitiés qui le compofent à gliffer l'une fur l'autre; de façon que fa cannelure fe trouve alors transformée en une fenêtre que traverfe fans peine le biftouri; ce qui fait qu'on peut terminer la taille en un feul temps prefqu'auffi promptement qu'on ouvre une abcès.

Il n'eft aucun de ces procédés qui n'ait procuré quelques fuccès, & qui ne puiffe revenir en faveur un jour; témoin la fection de Marianus, que Vacca Berlinghieri a voulu remettre en honneur après l'avoir modifiée en 1825. Ils ont tous des avantages & des inconvéniens; en forte que, fous ce rapport, c'eft bien plus fur les qualités perfonnelles du chirurgien & les conditions individuelles des malades que fur la nature du procédé opératoire qu'il faut compter.

En cherchant la méthode de Raw, qu'ils ne trouvèrent pas, Foubert & Thomas en imaginèrent une autre connue depuis fous le nom de *méthode latérale*, & dans laquelle on incife le côté gauche du bas-fond de la veffie.

17°. Foubert commençoit par enfoncer un long trois-quarts (dont la canule portoit une rainure qu'il avoit foin de diriger en avant) entre l'ifchion gauche & l'anus, jufque dans la poche urinaire préalablement remplie d'eau tiède; enfuite, avec un petit couteau très-alongé & coudé fur fon manche, il coupoit toute l'épaiffeur du périnée de bas en haut parallèlement à la branche ifchio-pubienne, en fe fervant de la canule du trois-quarts comme d'une fonde cannelée.

18°. Le

18°. Le procédé de Thomas ne diffère du précédent qu'en ce que ce chirurgien divisoit les tissus du pubis vers l'ischion, au lieu de les couper de bas en haut comme Foubert. Aujourd'hui l'appareil latéral est entièrement & justement abandonné.

B. *La méthode recto-vésicale*, imaginée par M. Sanson aîné, se pratique de deux manières : dans l'une on incise d'avant en arrière, & sur la ligne médiane, les portions membraneuse & prostatique de l'urèthre en même temps que le sphincter de l'anus; dans l'autre, c'est la cloison recto-vésicale que l'on divise entre la base de la prostate & le cul-de-sac formé par le péritoine au-dessus de ces parties dans le bassin. Mise en usage par MM. Dupuytren, Sanson, Williaume, Castera, Pézéat, Barbentini, Vacca, Farnèse, Gieri, Camoin, &c., la taille en question a fixé l'attention d'une manière assez soutenue pendant quelques années; mais aujourd'hui elle paroît être définivement jugée, & ne devoir être préférée que dans quelques cas exceptionnels très-rares.

C. *Le haut appareil* imaginé par Franco, défendu par Rousset, Douglas, Morand, Frère Côme, Scarpa, n'a cependant jamais été adopté comme méthode générale; on n'y avoit recours que pour les pierres volumineuses, ou chez les femmes & les enfans : telle est encore l'opinion de la majorité des chirurgiens, malgré ce qu'en ont pu dire MM. Souberbielle, Belmas, Amussat, &c.

1°. L'inventeur, conduit par la nécessité, fixa le calcul au-dessus du pubis au moyen de deux doigts portés dans le rectum & de la main d'un aide appuyée sur l'hypogastre; ensuite il incisa toute l'épaisseur de la paroi abdominale sur la ligne blanche, & fit sans difficulté, par cette plaie, l'extraction de la pierre.

2°. Rousset, imité par Midleton, Douglas, Morand, veut qu'au préalable on remplisse la vessie d'un fluide inoffensif. Les uns ont préféré l'eau tiède; d'autres la décoction de guimauve; d'autres du lait; enfin, il en est qui aiment mieux l'air. Aussitôt que le bistouri arrive dans le réservoir de l'urine, le liquide s'en échappe, & c'est pour cela qu'il importe d'y enfoncer l'indicateur, qu'on emploie à la manière d'un crochet suspenseur, afin d'agrandir ensuite l'ouverture autant qu'on le desire, & d'aller facilement chercher le corps étranger.

3°. Voulant ménager une issue aux urines après l'opération, & ne pas être obligé d'injecter la vessie, frère Côme conseille d'opérer de la manière suivante : on ouvre la portion membraneuse de l'urèthre, on pratique ce que l'on appelle *la boutonnière*; par cette ouverture on introduit une sonde à flèche, c'est-à-dire une sorte d'algalie ordinaire, renfermant un stylet à pointe aiguë, qui peut en sortir & y rentrer à volonté. La peau & la couche graisseuse de l'hypogastre étant divisées, on enfonce un *trois-quarts bistouri*, au-dessus du pubis & de haut en bas, de façon qu'en écartant par en haut la lame tranchante de cet instrument, on incise toute l'épaisseur de la ligne blanche; alors, le chirurgien saisit la sonde à dard, en fait frotter le bec contre le pubis, & tache d'engager ainsi la paroi antérieure de la vessie dans la plaie. Après cela, on pousse le dard, qui se montre à l'extérieur; la cannelure de sa concavité sert à diriger la pointe d'un bistouri concave, au moyen duquel on peut diviser la vessie de haut en bas, jusqu'au près de son col. Il faut, aussitôt après, retirer la flèche, porter le doigt dans la cavité vésicale, enlever la sonde, puis le calcul.

4°. Sir Ev. Home, en 1819, &, depuis, M. Souberbielle, ont pris l'habitude de ne plus inciser le périnée, mais de faire pénétrer la sonde par l'urèthre même. M. Amussat ne veut ni boutonnière ni sonde à dard; il est revenu au procédé de Morand, &, pour éviter l'infiltration urineuse, il place, comme l'ont indiqué Sharp, Le Dran, Pallucci, Deschamps, comme l'a fait M. Kirby en 1819, une canule renflée en olive dans la plaie de l'hypogastre, qu'il réunit d'ailleurs immédiatement.

5°. C'est pour arriver au même but que M. Souberbielle maintient dans l'urèthre une sonde qui fait l'office d'une pompe aspirante ou d'un siphon; que M. Ségalas a proposé une sorte de filtre, & que M. Heurteloup a conseillé sa canule *urethro-cystique* : toutes précautions fort inutiles, à ce qu'il me semble. C'est encore dans cette intention qu'on a tenté la suture, soit de la vessie, soit des parois de l'abdomen; mais les expériences récentes de M. Pinel-Grandchamp ne me semblent pas de nature à dissiper en entier, sur ce point, les craintes qu'a dû faire naître l'observation de Præbisch.

6°. Scarpa, M. Belmas ont avantageusement modifié la sonde à flèche. MM. Drivon, Baudens & Amussat ont proposé quelques changemens dans la manière de faire l'incision de l'hypogastre; mais la méthode pure & simple de Morand, ou celle de M. Souberbielle, paroît encore être ce qu'il y a de mieux à suivre.

D. *Chez la femme*, toutes les fois que la pierre est plus volumineuse qu'un petit œuf de poule, on doit préférer *le haut appareil*; attendu que la taille latéralisée ne lui est pas applicable, & que la lithotomie par le vagin, pratiquée par F. de Hilden, Méry, M. Clémot, &c., expose aux mêmes accidens que la taille recto-vésicale. Dans le cas contraire, c'est-à-dire quand le calcul n'est pas très-gros, on peut tenter de l'aller saisir avec des pinces, après avoir agrandi l'urèthre, soit au moyen d'un dilatateur métallique, soit avec de la racine de gentiane ou de l'éponge préparée.

Quand la dilatation ne suffit pas, il faut avoir recours à l'instrument tranchant, inciser l'urèthre d'avant en arrière & des deux côtés, comme Louis, ou d'un seul côté comme Leblanc, avec une sorte

de couteau à deux tranchans ou à un seul, qu'on fait glisser dans une gaîne plate, ouverte, d'un ou des deux côtés, ou bien employer le lithotome double de Fleurant, ou celui de Frère Côme, dont on dirige la lame obliquement à gauche et en arrière, comme M. Dupuytren, ou directement en haut, comme M. Dubois. On pourroit encore, ainsi que l'a conseillé M. Lisfranc, & comme l'avoit entrevu Celse, faire une incision en demi-lune entre le méat urinaire & le clitoris, pénétrer ensuite au-devant du col de la vessie & l'ouvrir, soit en travers, soit perpendiculairement, sans diviser l'urèthre. Mais tout porte à croire que le procédé de M. Dubois & le haut appareil resteront seuls dans la pratique.

Lithotritie. Nous ne croyons pas pouvoir nous dispenser de dire ici quelques mots d'une autre opération, qui se lie d'une manière intime à celle que nous venons de traiter; il s'agit de la *lithotritie*. Le broiement de la pierre dans la vessie est, sans contredit, une des plus belles conquêtes de la chirurgie moderne. Sous le rapport de l'ensemble, cette opération est nouvelle; mais la plupart de ses élémens se trouvent déjà dans des ouvrages plus ou moins anciens. Pour la pratiquer, on se sert de sondes droites, de pinces *litholabes* & d'instrumens *lithotriteurs*. Or, Albucasis, Paré, Rameau, Lieutaud, le Moine de Citaux, Santerelli, Lassus, Montagut, &c., disent ou font entendre qu'il est possible de traverser l'urèthre avec des instrumens droits. Fabrice de Hilden, Germanus, Sanctorius, Alf. Ferri parlent de pinces à l'aide desquelles on alloit, de leur temps, chercher de petits calculs dans l'urèthre & même dans la vessie. *Alsahaaravius*, qui n'est autre, peut-être, qu'Abul' Kasem, dit de son côté : *accipiatur instrumentum subtile quod nominat* MASHABA RE BILIA, *& suaviter intromittatur in virga & volve lapidem in medio vesicæ, & si fuerit mollis frangitur & exibit*. . . . . Enfin, le Moine de Citaux, le colonel Martin, Daniel, Eldgerton, étoient parvenus à se débarrasser de calculs vésicaux par la lithotritie, & M. Grutbuisen avoit publié un très-long Mémoire sur ce sujet, lorsque les travaux de MM. Civiale, Amussat & Leroy mirent le broiement de la pierre à l'ordre du jour en France, vers l'année 1823.

1°. Les instrumens de M. Civiale sont : 1°. une longue canule droite, dont le volume varie de deux à quatre lignes; 2°. un litholabe, ou pince creuse à trois branches, qui s'écartent ou se rapprochent à volonté, selon qu'on les fait glisser en avant ou en arrière dans la sonde qui leur sert de gaîne; 3°. une tige pleine terminée par une extrémité renflée, une sorte de couronne de trépan, chargée de dents ou de pointes destinées à broyer la pierre; 4°. un tour en l'air, qui sert de point d'appui aux trois pièces précédentes au moment de l'opération, & porte à l'une de ses extrémités un ressort en boudin renfermé dans un corps de pompe, pour exercer une pression égale pendant qu'on manœuvre sur le lithotriteur; 5°. un archet, qu'on emploie ici comme dans les arts, quand on veut forer une plaque de fer ou d'acier; 6°. diverses pièces d'ajutages destinées à réunir ou à séparer les pièces précédentes.

2°. Le litholabe à trois branches, que M. Leroy paroît avoir fait connoître le premier, n'est pas le seul qu'on ait proposé; M. Leroy en a fait fabriquer avec des ressorts de montre, qui peuvent se déployer dans la vessie & rentrer dans la canule ordinaire par un mécanisme assez simple. M. Heurteloup en emploie un autre, qui n'a que deux branches, mais elles sont disposées de telle sorte qu'elles peuvent glisser l'une sur l'autre avec une grande force, & réduire en éclats les petites pierres & les fragmens les plus solides. Un étudiant en médecine, M. Rigaud, vient d'en imaginer un semblable à celui de MM. Leroy & Civiale, & dont les trois branches, en glissant l'une sur l'autre comme dans celui de M. Heurteloup, sont capables de réduire en poussière des calculs plus volumineux que l'extrémité du doigt. Enfin, en modifiant le litholabe de Meyrieu & de M. Tanchon, M. Récamier en a fait une pince à 4, 6, 8, 10 ou 12 branches, très-ingénieusement disposées.

3°. Au lieu d'une fraise qui ait la tige du lithotriteur pour centre, on en a fait qui ne représentent qu'un rayon de la première & qui ont l'avantage de donner une ouverture moitié plus grande, tout en n'occupant pas plus d'espace dans le litholabe. On a encore la *fraise virgule* de M. Heurteloup, la *fraise à ailes de moulin à vent* de M. Pravaz, puis une de M. Leroy qui offre cette particularité, qu'elle détruit la pierre de la périphérie au centre.

4°. M. Amussat remplace le tour en l'air par un tour d'ébène des plus simples; M. Heurteloup, par un chevalet qu'il fixe sur la table ou le lit de son invention.

5°. Au lieu de l'archet, M. Pravaz propose une roue avec un système d'engrenage particulier, &, dans certains cas, d'autres praticiens se contentent d'une simple manivelle.

6°. Enfin, M. Pravaz est parvenu, tout récemment, à vaincre une difficulté qui étoit restée jusqu'à présent insoluble, en trouvant le moyen de faire manœuvrer librement un lithotriteur armé d'une fraise quelconque, dans une canule & un litholabe courbes. Toutefois, il n'y a jusqu'ici que les instrumens de MM. Civiale, Heurteloup & Leroy qui aient reçu la sanction de l'expérience, & dont j'aie osé me servir sur l'homme vivant.

7°. La situation du malade n'est pas la même pour tous les opérateurs. M. Civiale le laisse sur un lit, la poitrine basse, les membres abdominaux demi-fléchis & le bassin relevé par un coussin. Une algalie ordinaire est d'abord introduite, & permet de pousser dans la vessie une certaine quantité

d'eau tiède. Le lithotriteur, la pince à trois branches, & la canule qui leur sert de gaîne, sont ensuite introduits fermés, à la place de l'algalie. Alors, on ouvre le litholabe; on saisit la pierre; on la fixe; on dispose le tour en l'air, puis l'archet, et, par un mécanisme qui fatigue généralement peu le malade, on a bientôt perforé le calcul de part en part. Après cela, on le lâche, pour l'embrasser & le perforer dans un autre sens, jusqu'à ce qu'il soit réduit en fragmens assez petits pour passer par l'urèthre. Quand ces portions de pierre sont friables & peu volumineuses, on peut, après les avoir exactement fixées, les écraser entre les mors de la pince, en pressant avec force, au moyen de la main, contre le lithotriteur. Pour terminer une lithotritie de cette manière, il faut une, deux, quatre & jusqu'à huit ou dix séances, séparées par quatre, cinq, six, huit ou dix jours d'intervalle. A l'aide des fraises mobiles, du brise-coque, ou des litholabes en ressorts de montre, il seroit possible, si on prend à la lettre ce qu'en disent MM. Heurteloup, Leroy, Meyrieu, Tanchon, Récamier, Pravaz, Pecchioli, d'aller beaucoup plus vite & de réussir, le plus souvent, en une seule séance. Il est de fait qu'à ma connoissance M. Heurteloup y est parvenu plusieurs fois; mais dernièrement M. Civiale en a fait autant à l'hôpital Saint-Antoine avec son appareil ordinaire.

8°. Après chaque séance l'opéré prend un bain, se tient à un régime léger, &, le plus souvent, n'est, en aucune manière, obligé de garder le lit. La plupart des malades peuvent venir chez le chirurgien, s'en retourner à pied immédiatement après, vaquer à leurs occupations ordinaires & continuer à se nourrir comme de coutume.

9°. Les accidens à redouter sont la fièvre, le gonflement des testicules, l'inflammation de l'urèthre ou même de la vessie.

10°. La lithotritie s'applique difficilement aux enfans, à cause de leur indocilité; elle exige que l'urèthre soit libre ou dilatable; que la vessie soit saine ou peu malade; que la pierre n'ait pas un corps métallique pour noyau; ne soit ni enchatonnée ni trop dure, ni trop volumineuse; enfin, que le sujet ne soit pas trop irritable. Dans tous les autres cas on doit lui préférer la lithotomie.

Nous avons cru devoir donner quelqu'étendue à cet article, dans le but de faire connoître les modifications nombreuses & importantes qui ont été proposées dans ces derniers temps pour l'opération de la taille. (Velpeau.)

TALON, s. m. (*Anat.*) *Talus*. On donne ce nom à la saillie qui forme la partie postérieure du pied de l'homme: elle est produite par le calcanéum, & la facilité avec laquelle l'espèce humaine conserve la station, dépend en grande partie de cette disposition.

TALPA. (*Pathol.*) Mot latin qui signifie *taupe*, & que l'on a quelquefois employé pour désigner certaines loupes qui se développent sous le cuir chevelu. (*Voyez* Loupe dans le *Dictionnaire de Chirurgie* de cet ouvrage.)

TAMARIN. (*Mat. méd. végét.*) (*Tamarindus indica* L. Ce nom, qui vient de *tamar-hendi* (datte de l'Inde), qui est celui de ce végétal en Arabie, appartient à un très-bel arbre de la famille des Légumineuses, de la Triandrie monogynie de Linné, originaire de l'Inde & de l'Afrique, cultivé en Egypte, aux Antilles, &c., dont le fruit ou gousse renferme une pulpe acide & sucrée, alimentaire dans les pays où il croît, & qu'on transporte en Europe comme médicament.

La pulpe qui se trouve dans la gousse des tamariniers, & qui entoure les semences, est connue sous le nom de *tamarin*. Elle nous arrive à l'état de conserve, c'est-à-dire mêlée à du sucre ou à du sirop, afin qu'elle puisse supporter le transport sans s'altérer par la fermentation; quelquefois pourtant on en reçoit dans son état naturel. Comme la préparation de ce fruit se fait parfois dans des vases de cuivre, l'acide qu'il contient lui en fait dissoudre, ce qui donne lieu à des accidens; on retrouve même dans quelques cas des parcelles de ce métal dans ce fruit, en y laissant séjourner des lames de fer, surtout dans celui préparé dans l'Inde, ce qui fait qu'on préfère ordinairement le tamarin d'Amérique. Tel qu'il nous arrive, le tamarin nous offre une pulpe noirâtre, mêlée de petits noyaux ou graines qui forment le tiers ou moitié de son poids, d'une odeur & d'un goût acides, sentant le *cuit*; la variété rougeâtre du tamarin du commerce paroît due à ce qu'il est moins *préparé*, moins soumis au feu, & à ce qu'il y a moins de sirop. Il nous vient d'Egypte. On falsifie souvent cette substance en Europe, avec la pulpe de pruneaux & l'acide tartarique, pour en augmenter le poids, ce qui lui donne une couleur plus noire & plus de mollesse. Le tamarin d'Egypte nous arrive par la voie de Marseille, & celui de l'Inde par l'Angleterre & le Havre; le premier est préféré parce qu'il est moins préparé, moins plein de noyaux. Nous avons dit plus haut que celui des Antilles avoit aussi la préférence sur celui de l'Inde, qui est le moins bon de tous, sans doute à cause du peu de soin qu'on apporte à sa confection, & du temps assez long qui s'écoule pour son arrivée en Europe.

Dans l'Inde & dans tous les pays où vient le tamarin, son fruit est alimentaire; la pulpe qu'il renferme, aigrelette & rafraîchissante, se mange comme nous faisons ici de nos fruits acidules, les groseilles, les cerises, &c. On en fait un grand usage; on en compose aussi des limonades & autres boissons désaltérantes, agréables; car il ne faut pas juger du tamarin frais par celui du commerce, qui est toujours un peu altéré, & de plus

préparé. Dans ces pays on l'emploie aussi, comme nous, dans les fièvres, contre la dysenterie, les hémorragies, &c. Nous prescrivons en Europe le tamarin en décoction, dans le petit-lait, dans l'eau, &c., contre les fièvres bilieuses, inflammatoires, putrides, les maladies des reins, &c.; il calme la soif, tempère la chaleur pyrexique, & relâche doucement, &c.; mais c'est surtout comme laxatifs qu'on emploie les tamarins. On les associe au séné, à des sels, en observant pour ces derniers qu'il décompose surtout ceux à base de potasse; la dose est de deux à quatre onces en décoction. On prépare une pulpe de tamarin en la ramollissant sur le feu avec un peu de sirop, en la passant à travers un tamis pour en séparer les noyaux & autres impuretés. On donne cette sorte de conserve à la dose de deux onces, & de quatre même, comme un doux laxatif dont on use dans la constipation, l'engouement stercoral, les irritations intestinales, la diarrhée, &c.

Une livre de tamarin préparé contient, d'après M. Vauquelin (1), tartrate acide de potasse, 4 gros 12 grains; gomme, 6 gros; sucre, 2 onces; gélatine, 1 once; acide citrique, 1 once 4 gros; acide tartarique libre, 2 gros; acide malique, 40 grains; matière féculente, 5 onces; eau, 5 onces 6 gros & 52 grains. Cette analyse fait voir que le tamarin doit être très-nourrissant, puisqu'il contient moitié de son poids de substances alimentaires, comme la fécule, la gélatine & le sucre; que les acides tartarique & citrique doivent décomposer les sels à base de potasse qu'on y ajoute; qu'il peut s'en former d'autres avec l'émétique si on l'y associe, &c. On dit que le tamarin diminue la propriété purgative du séné; il faut donc donner le tamarin seul lorsqu'on le prescrit.

Le tamarin entre dans le *catholicon double*, l'*électuaire lénitif*, celui de *psyllium*, la *confection hamech*, &c. &c. (Mérat.)

TAMARISC ou TAMARIX, s. m. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Tamarix*. Genre de plantes qui appartient à la Pentandrie trigynie de Linné. Il a autrefois fait partie de la famille des Portulacées, & sert aujourd'hui de type à celle que l'on désigne sous le nom de *Tamariscinées*. (*Voyez* la partie botanique de cet ouvrage.)

Parmi une douzaine d'espèces dont se compose le genre *Tamarisc*, il en est deux dont on a fait usage en médecine, les *tamariscs gallica* & *germanica*. Ce sont des arbrisseaux de quinze à dix-huit pieds de haut, qui croissent naturellement sur le bord des eaux. Leur écorce & leurs feuilles ont une saveur amère & légèrement styptique, qui leur ont fait supposer des propriétés toniques & astringentes : aussi les a-t-on employées soit en décoction, soit sous forme d'extrait, dans le traitement des fièvres intermittentes, dans celui des engorgemens des viscères abdominaux, & aussi dans quelques affections cutanées.

Ces deux tamariscs sont aujourd'hui bien rarement employés.

(1) *Annales de Chimie*, tom. V, pag. 92.

TAMARISCINÉES, s. f. pl. (*Bot.*, *Mat. méd.*) Famille naturelle nouvellement établie, contenant un très-petit nombre de genres, & ayant pour type le genre *Tamarisc* de Linné. (*Voyez* le *Dictionnaire de Botanique* de cet ouvrage.)

(R. P.)

TAMBOUR, s. m. (*Anat.*) *Tympanum*. Nom donné à la caisse du tympan. (*Voyez* Oreille & Tympan dans le *Dictionnaire d'Anatomie* de cet ouvrage.)

TAMIER ou TAMINIER, s. m. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Plante de la Diœcie hexandrie de Linné, ayant d'abord été placée par M. de Jussieu parmi les Asparaginées, & faisant aujourd'hui partie des Dioscorées. La racine du taminier commun, que l'on nomme vulgairement *herbe aux femmes battues*, est la seule partie de cette plante dont on ait jusqu'à présent fait usage : elle a une saveur âcre & amère, & l'on a pendant long-temps pensé que, réduite au pulpe, elle étoit un topique propre à faciliter la résorption du sang extravasé; opinion d'ailleurs fort peu probable.

Les racines du taminier commun contiennent beaucoup de fécule unie à un principe âcre, dont, au surplus, il est facile de les débarrasser par les lavages : sous ce rapport, il existe beaucoup d'analogie entre cette plante & la bryone (*bryona alba*). (*Voyez* Taminier dans le *Dictionnaire de Botanique* de cet ouvrage.)

TAMNÉES, sub. f. pl. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Tamneæ*. (*Voyez* Tamier.)

TAMPON, s. m. (*Chir.*) On donne généralement le nom de *tampon*, en chirurgie, à toute substance qui, disposée d'une certaine manière, est propre à boucher, à remplir le fond d'une plaie, d'une ouverture, d'une cavité soit naturelle, soit accidentelle, dans le but de s'opposer à l'écoulement de quelques liquides; d'où il suit qu'on peut faire un *tampon*, avec de la charpie, du vieux linge, de l'étoupe, de l'éponge & même du liége, ou avec certaines racines poreuses desséchées.

(R. P.)

TAMPONNEMENT, s. m. (*Chir.*) Opération qui consiste à faire l'application méthodique du tampon. On *tamponne* les plaies, les ulcères, avec de l'agaric, des éponges, de la charpie, du linge usé, &c., lorqu'on ne veut ou ne peut pas réunir par première intention, pour prévenir ou pour ar-

rêter une hémorragie (*voy.* Plaie, dans le *Dictionnaire de Chirurgie* de cet ouvrage); on tamponne les fosses nasales quand on les remplit de bourdonnets de charpie pour suspendre une épistaxis (*voyez* Hémorragie & Nasal (hémorragie des fosses nasales); on tamponne enfin quand on applique un des corps précédens sur des bouches vasculaires ouvertes au fond de quelqu'excavation, soit que ce moyen paroisse le plus convenable d'une manière absolue, soit seulement pour donner le temps de mettre en usage d'autres ressources plus efficaces; mais c'est plus particulièrement dans le cas de perte ou d'hémorragie utérine que le tamponnement a été conseillé.

Une des premières idées qui durent se présenter à l'esprit en voyant le sang couler des organes sexuels de la femme, fut sans doute de boucher le vagin; aussi est-il déjà fait mention d'une sorte de tamponnement dans les œuvres d'Hippocrate, de Paul d'Egine & de Moschion; toutefois c'est à Hoffmann, à Smellie & à Leroux, de Dijon, qu'on est redevable des principales notions que la science possède sur ce moyen. D'après ce dernier auteur, le tampon est un remède héroïque; à en croire quelques modernes, rien ne seroit, au contraire, plus inutile & même plus dangereux. Vers le commencement de ce siècle, M. Demangeon s'est, entr'autres, attaché à en démontrer le danger, & à faire proscrire le tamponnement. On lui a reproché de pouvoir amener de l'inflammation & la gangrène, de transformer en hémorragie cachée la perte externe, de déterminer la mort, puisqu'il produit nécessairement l'expulsion du fœtus; de retenir à l'intérieur du sang qui ne tarde pas à se décomposer & à faire naître des accidens graves; de favoriser l'inertie de la matrice, &c. Au fond de tout cela, il est difficile de voir autre chose que quelques argumens spécieux, des préventions théoriques, des faits exceptionnels généralisés, & de faux raisonnemens. Il est impossible, en effet, quand on a lu avec attention les observations de Leroux, de partager les craintes que cherchent à faire naître les antagonistes du tampon, & de ne pas le regarder, avec M. Burns, MM^mes^. Boivin, Lachapelle & M. Dewees, comme un des plus sûrs moyens de soustraire une infinité de femmes au danger d'une perte grave.

Ce n'est pas à dire pour cela que le tampon ne puisse jamais nuire; comme toutes les ressources thérapeutiques importantes, il constitue une arme tutélaire dans les mains d'un praticien habile, & pourra devenir un instrument meurtrier dans celles d'un téméraire ou d'un ignorant. On ne le mettra point en usage, par exemple, dans le commencement d'une perte, tant qu'il restera quelque symptôme de pléthore ou de *molimen hemorragicum*, ni dans les six premiers mois de la grossesse tant que l'on conservera quelqu'espoir d'empêcher l'avortement, non plus qu'après l'accouchement, si la matrice reste tout-à-fait molle & dans l'inertie; ni quand le sang s'épanche dans les membranes de l'œuf, parce qu'alors il ne manqueroit probablement pas d'augmenter l'excitation des parties & la congestion de l'utérus, de décider l'expulsion du fœtus, ou de favoriser la distension indéfinie des parois de la matrice.

Leroux se servoit d'étoupes ou de linge usé; M. Burns attache peu d'importance à la matière qu'on emploie; madame Boivin préfère la charpie; M^me^. Lachapelle aime mieux rouler en cylindre, une masse de linge fin; M. Dewees se contente d'une éponge; il en est qui forment le tampon avec une sorte de sac, de bourse, qu'on remplit de sciure de bois ou de substances astringentes. M. Déformeaux a pour habitude de pousser d'abord jusqu'au col une compresse fine, enduite de cérat, puis de la remplir de charpie, en s'en servant comme d'une chemise: c'est aussi la conduite que j'ai depuis long-temps adoptée, quoique je me sois assez bien trouvé, dans quelques cas, du morceau d'éponge recommandé par M. Dewees.

Avant d'introduire le tampon, plusieurs auteurs veulent qu'on le trempe dans quelques corps astringens, dans le vinaigre, l'oxycrat, dans une solution très-étendue d'acide nitrique, sulfurique, hydrochlorique; dans du suc de citron, dans des décoctions de kina, de feuilles de ronces, d'aigremoine, dans une solution de sulfates d'alumine, de fer, de cuivre, &c., & c'est une précaution que je néglige rarement; l'huile, la graisse, le cérat dont on peut l'enduire, n'ont évidemment d'autre effet que d'en favoriser l'introduction. M. Burns paroît s'être borné souvent à faire entrer dans le vagin un simple mouchoir de poche; M. Dewees, MM^mes^. Lachapelle & Boivin pensent qu'il est inutile de porter le tampon jusque dans le col. Je n'ai cependant eu qu'à me louer d'une conduite opposée, qui est d'ailleurs suivie par MM. Déformeaux & Hervé de Chigoin; j'ai soin de pousser le premier linge, enduit de cérat simple à l'extérieur, aussi loin que possible, dans l'orifice utérin avec le doigt, puis des boulettes de charpie, d'étoupe, &c., imbibées d'une des liqueurs indiquées plus haut, sont successivement introduites jusqu'à ce que le col & le vagin en soient remplis; alors quelques compresses sont placées au-devant de la vulve, & je maintiens le tout à l'aide d'un bandage en T.

Si ce tampon doit réussir, le sang cesse bientôt de couler par la vulve, les symptômes généraux se calment peu à peu, l'hypogastre devient plus ferme sans augmenter de volume, & si la déplétion de l'utérus ne doit pas s'ensuivre, la femme éprouve seulement quelques ténesmes, quelques épreintes, de la pesanteur dans le bassin, & parfois des coliques légères; tandis que, dans le cas contraire, dans celui, par exemple, où l'œuf doit être chassé, des douleurs assez vives, de véritables contractions utérines ne tardent pas à se manifester, & font que les caillots, le tampon & le produit de

la conception finissent par être expulsés l'un après l'autre, ou tous ensemble, hors des organes génitaux.

Chez certaines femmes il en résulte une telle gêne, bien qu'il n'y ait nulle apparence de contraction utérine, qu'elles demandent avec instance qu'on les en débarrasse. En général il faut résister à leurs prières tant qu'il n'y a point de signes de perte interne, à moins que les douleurs ne soient assez aiguës pour faire redouter des accidens nerveux, des convulsions; leurs plaintes, dans ce cas, sont plutôt à desirer qu'à craindre : au bout de quelque temps on voit l'ordre se rétablir dans les fonctions. Pour ne pas s'exposer à voir l'hémorragie revenir, on laisse le tampon en place le plus long-temps possible, au moins plusieurs heures, une journée entière même; puis, quand on ne le croit plus indispensable, il suffit d'ôter le bandage, parce que n'étant plus soutenu en dehors il s'échappe spontanément, & en général avec lenteur.

C'est ainsi que les choses se passent durant les quatre ou cinq premiers mois; mais à la fin de la gestation, & lors de l'accouchement, il faut s'attendre à une autre marche & se comporter différemment; alors le tampon a pour but, non-seulement de s'opposer à l'issue du sang jusqu'à ce que la délivrance puisse se faire sans danger, mais encore de hâter la dilatation du col en excitant les contractions de l'utérus : c'est donc le col particulièrement qu'on tamponne. Ensuite, dès que cet orifice est assez large pour permettre à l'enfant de passer, dès que la matrice revient sur elle-même avec assez d'énergie pour qu'il n'y ait plus à craindre que le travail se suspende, on enlève le tampon, & pour le reste on se conduit comme dans un accouchement simple. (Velpeau.)

TAN, s. m. On a donné ce nom à l'écorce de chêne réduite en poudre & employée au tannage des peaux d'animaux. (*Voy.* Tannage dans le *Dictionnaire de Chimie* de cet ouvrage.) Cette poudre, éminemment astringente, a été regardée par quelques praticiens comme pouvant, dans des cas de disette, être substituée au quinquina : aussi l'a-t-on quelquefois administrée dans les fièvres intermittentes, la dysenterie, les hémorragies passives, &c., mais c'est particulièrement à l'extérieur que l'on se sert avec avantage de sa décoction, soit en injection dans les cas de leuchorrées, soit pour lotionner les plaies ou ulcères atoniques. Enfin, il paroît constant que le tan appliqué sur des parties sphacellées, est un topique préférable au quinquina lui-même.

TANAISIE, s. f. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Tanacetum vulgare* L. Cette plante, qui appartient à la Syngénésie polygamie superflue de Linné, fait partie de la famille des Synanthérées, & est placée parmi les Corymbifères ou Flosculeuses. On lui a quelquefois donné le nom d'*herbe aux vers* ou *barbotine* (1). L'odeur forte & pénétrante de la tanaisie, la saveur amère qui la caractérise, & la quantité d'huile essentielle que l'on en retire, portent à croire que cette plante doit être fortement stimulante; aussi quelques praticiens l'ont-ils employée contre les fièvres intermittentes : mais c'est surtout dans les affections vermineuses que l'on en fait utilement usage, en l'administrant, soit en lavement, soit en infusion, soit en poudre, à la dose d'un demi-gros : quelquefois aussi, dans les mêmes circonstances, on en a prescrit le suc. On peut substituer les graines de la tanaisie au semen-contra. (R. P.)

TANCHE, s. m. (*Hyg.*) *Tinca*. Ce poisson, qui habite les eaux douces, & particulièrement les lacs, se rencontre dans presque toutes les parties du globe. Il résiste avec facilité à la rigueur des hivers, croît avec rapidité, se multiplie beaucoup, & se nourrit des mêmes alimens que les carpes.

La chair de la tanche est blanche, molle, fade, & d'une digestion assez difficile; aussi est-elle rarement servie sur les tables délicates. (*Voyez* Alimens, Nourriture.) On a supposé à ce poisson des propriétés médicales auxquelles aujourd'hui on ajoute peu de confiance : ainsi l'on a dit, 1°. qu'il étoit un remède efficace contre la peste, le typhus & la fievre ataxique; 2°. que, coupé par morceaux & appliqué aux pieds, il guérissoit la céphalalgie; 3°. que, placé vivant sur le front, il remédioit au chémosis, à l'ophthalmie. Quelques-unes des parties de la tanche, telles que le fiel, les osselets auditifs, &c., ont également joui d'une vogue qui ne s'est pas davantage soutenue que celle attribuée à la chair de ce poisson. (R. P.)

TANGUIN, s. m. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Tanghuinia*. Sous ce nom, M. Dupetit-Thouars a fait connoître un arbre de Madagascar, remarquable par la propriété vénéneuse de son fruit, & surtout de son noyau : il paroît que celui-ci, râpé & mêlé à une boisson appropriée, est employé à un usage analogue à celui qu'autrefois chez nous en désignoit sous le nom d'*épreuve du feu* ou *de l'eau*. On fait effectivement prendre cette boisson à l'individu accusé d'un délit : s'il succombe, le fait est prouvé; s'il vomit, il survit, & son innocence est alors reconnue (2).

Les propriétés vénéneuses du tanguin de Madagascar ne sont malheureusement que trop connues dans l'Inde, & les exemples d'empoisonnement, tant à Maurice, qu'à Bourbon, sont très-fréquens. M. Ollivier d'Angers a fait dernièrement en France quelques expériences sur les animaux, & il résulte de ses recherches, 1°. que le tanguin agit à la

(1) *Voyez* le *Dictionnaire de Botanique* de cet ouvrage.
(2) *Journal de Pharmacie*, tom. VIII, pag. 90.

manière des poisons narcotico-âcres; 2°. qu'il est absorbé, & que ses propriétés âcres résident dans la matière blanche cristalline, tandis que le narcotisme qu'il produit est dû à la *tanguine* (1).

TANNAGE, sub. m. (*Chim.*) Opération de chimie manufacturière dont le but est de rendre, en les imprégnant de tan, les peaux des animaux solides, incorruptibles & imperméables, en leur conservant toutefois une espèce de flexibilité. (*Voy.* TANNAGE dans le *Dictionnaire* de *Chimie* de cet ouvrage.)

TANNE, sub. f. (*Physiol.*) Nom donné à de petites taches noires qui paroissent sur le dos & les ailes du nez, ou au-dessous des yeux de quelques personnes dont la peau est blanche & fine. Avec l'âge, ces taches deviennent beaucoup plus nombreuses : elles sont formées par un petit corps noir, que par une légère pression on peut faire aisément sortir sous la forme d'un vermisseau. Quant à sa nature, cette substance paroît être une matière grasse, muqueuse, sécrétée par la peau & salie par les poussières qui voltigent dans l'air.

(R. P.)

TANNIN, s. m. (*Chim. végét.*) *Tanninum.* Long-temps on a cru que le tannin existoit tout formé dans certains végétaux; mais les expériences de M. Chevreul, les analyses de M. le prof. Vauquelin, & les recherches de M. Pelletier, semblent prouver qu'il n'en est point ainsi; il paroît au contraire qu'il se forme dans les opérations que l'on fait subir aux substances végétales; aussi est-il artificiellement produit. Le tannin, non encore desséché, est d'une couleur noirâtre; il est soluble dans l'eau & l'alcool affoibli, mais insoluble dans l'alcool concentré. Il a une saveur amère, s'unit à la chaux, aux alcalis & aux acides, avec lesquels il forme des composés plus ou moins solubles. La dissolution aqueuse du tannin précipite la gélatine, & produit avec elle un composé insoluble & imputrescible. C'est à cette opération qu'est en partie due celle du tannage. (*Voyez* ce dernier mot dans le *Dictionnaire de Chimie.*)

L'un des caractères distinctifs de cette substance est de précipiter en noir le peroxyde de fer. Comme le tannin est contenu en grande partie dans la noix de galle, & qu'il détermine, avec la plupart des oxydes, des composés insolubles, on a proposé la teinture de noix de galle comme un remède convenable dans l'empoisonnement causé par certains sels métalliques. D'après M. Pelletier, le même moyen peut être employé avec avantage à la suite des empoisonnemens par la morphine & par d'autres alcalis végétaux.

Les procédés mis en usage pour obtenir le tannin varient suivant la nature des matières d'où on se propose de l'extraire, & il paroîtroit même que cette substance n'est pas toujours identique, & qu'il faut regarder comme des variétés de tannin, celui que l'on retire du cachou, de la gomme kino, du sang-dragon, &c.

C'est à la présence du tannin qu'est due la propriété astringente de beaucoup de médicamens végétaux, tels que les racines de tormentille, de bistorte, de ratanhia, les écorces de chêne, de saule, de quinquina, les feuilles de potentille, d'aigremoine, les fleurs de grenadier, de roses de Provins, &c. (R. P.)

TANTALE, s. m. (*Chim.*) Nom d'un métal découvert en 1802 par M. Ekeberg, & qui se trouve dans deux minéraux, dont un existe à Kimits, en Finlande, & l'autre à Ytterby, en Suède. Ce métal est absolument insoluble dans les acides, & c'est de cette propriété que lui est venu son nom. Le tantale, au surplus, d'après Wollaston, ne différeroit point du collombium. (*Voyez* TANTALIUM dans le *Dictionnaire de Chimie* de cet ouvrage.)

TAON, s. m. (*Entomol.*) *Tabanus.* Les entomologistes ont donné ce nom à un genre d'insectes diptères & très-connus, qui s'attachent particulièrement aux bêtes de somme qu'ils couvrent de piqûres; quelquefois même, pendant les grandes chaleurs, ces insectes attaquent l'homme, mais leurs piqûres n'ont rien de dangereux. (*Voyez* TAON dans le *Dictionnaire d'Histoire naturelle* de cet ouvrage.) (R. P.)

TAPIOKA, sub. m. (*Mat. médic.*, *Hyg.*) On donne ce nom à la fécule que l'on extrait de la racine d'une plante appartenant à la famille des Euphorbiacées, & connue sous le nom de *Jatropha manihot.* Cette fécule est unie à un suc laiteux, âcre & vénéneux dont on la débarrasse d'abord, en soumettant à l'action de la presse la racine réduite en pulpe : mais cette opération étant insuffisante pour détruire le principe délétère, on torréfie cette espèce de marc en l'étendant sur une plaque de fer chauffée; c'est dans cet état que, sous le nom de *pain de cassave*, on envoie en Europe la fécule de manioc. On la soumet à un lavage afin d'extraire la véritable fécule, à laquelle on fait ensuite éprouver une demi-cuisson pour la réduire en grummeaux qui, lorsqu'ils sont bien desséchés, sont blancs, demi-transparens, un peu farineux à leur surface, & de forme très-irrégulière; c'est alors qu'on la livre au commerce sous le nom de *tapioka.* Cette substance contient environ la moitié de son poids d'eau; elle s'emploie de la même manière que les autres fécules, est très-nour-

(1) *Archives générales de Médecine*, tom. IV.

rissante, & sert à la fabrication d'un chocolat analeptique.

TARASCON (Eaux minérales de). Ces eaux ferrugineuses sourdent à peu de distance de la ville de Tarascon, sur la rive gauche de l'Arriège. On en nomme la source *fontaine rouge*, ou *fontaine de Sainte-Quiterie*. Le terrain environnant est de nature argilo-calcaire, & il existe une mine de fer dans le voisinage.

La saveur de cette eau est astringente & ferrugineuse; son odeur est métallique, & elle laisse déposer un dépôt rouge ochracé, abondant, d'où lui est venu le nom de *fontaine rouge*. Il paroît que son usage est souvent utile dans plusieurs affections, telles que la chlorose, l'engorgement des viscères abdominaux, les leucorrhées; en général elle convient dans tous tous les cas où l'emploi des eaux ferrugineuses est indiqué.

Soumises à l'analyse, les eaux minérales de Tarascon ont fourni de l'acide carbonique, des sulfates de chaux & de magnésie, des hydrochlorates de soude & de magnésie, du sous-carbonate de fer, de la silice, & une matière grasse comme résineuse. (R. P.)

TARAXIS, sub. m. (*Pathol.*) Expression aujourd'hui inusitée, & dont Ætius s'est servi pour désigner une ophthalmie légère, produite par des causes externes.

TARE, s. f. (*Art vétér.*) *Defectus*. Ce mot est employé en hippiatrique pour désigner toute défectuosité susceptible de diminuer la valeur d'un cheval. (D.)

TARENTISME, s. m. (*Path.*) *Tarentismus*. Les médecins ont donné ce nom à une sorte d'affection convulsive dans laquelle les sujets, après avoir éprouvé divers symptômes bizarres, se livrent avec fureur à une danse plus ou moins irrégulière jusqu'à ce qu'ils soient épuisés de fatigue. Les uns veulent que cette danse convulsive soit causée par la piqûre de la tarentule (*voyez* ce mot); d'autres prétendent que ce n'est autre chose qu'une imitation presque toujours calculée de la danse lascive appelée *tarentelle* qui est fort en usage dans tout le royaume de Naples.

S'il faut en croire les premiers historiens du *tarentisme*, & particulièrement Baglivi, les individus qui en sont affectés éprouvent des anxiétés précordiales, de la difficulté à respirer; leur regard est fixe, leur aspect triste; ils ont de l'aversion pour certaines couleurs, tandis qu'ils en recherchent d'autres avec avidité. Les uns chantent, d'autres pleurent; il en est qui se livrent aux actes les plus indécens, ou aux mouvemens cadencés de la danse qu'excite la musique; d'autres fois ils quittent leurs habits, se roulent par terre; certains tombent dans la mélancolie & l'assoupissement; il en est qui recherchent les lieux solitaires pour y attenter à leurs jours. Tous ces accidens disparoissent (ajoutent ces auteurs) dans l'espace de quelques jours, sous l'influence d'une musique appropriée, &c. De pareils symptômes, s'ils ont jamais été observés, peuvent-ils être mis sur le compte de la morsure de la tarentule? On n'en croit rien aujourd'hui, malgré les assertions positives de Baglivi. En vain cet auteur nous dit qu'il tient de son père, qui habitoit la Pouille, les observations qu'il rapporte (1). Il est très-présumable qu'il s'est mêlé à son récit des traditions populaires que le médecin de Rome n'a pu vérifier, puisqu'il ne s'étoit point transporté dans cette partie de l'Italie. Pinel semble avoir tranché la question dans une note de son édition de Baglivi, en citant l'expérience du docteur Claritio, qui se laissa impunément mordre par des tarentules au plus fort de la chaleur, morsure dont il ne résulta aucune espèce d'accident.

Des auteurs ont prétendu avec plus de raison que le tarentisme étoit une affection nerveuse, spasmodique (n'ayant d'ailleurs aucun rapport avec la morsure de la tarentule), qui pouvoit être endémique dans la Pouille, s'y propager par imitation, &c. La remarque que fait Baglivi touchant la disposition que les habitans de la Pouille ont vers la manie & la mélancolie, & ce qu'il dit de l'influence de la musique sur les *tarentolati*, viendroient à l'appui de cette opinion. D'autres regardent le tarentisme comme une fable, comme une jonglerie exploitée par des mendians, des femmes nerveuses & hystériques, dans des vues différentes. Parmi les médecins qui partagent cette opinion, nous citerons encore M. Duméril, & Serrao, médecin napolitain qui a publié à ce sujet un très-bon ouvrage, écrit en langue italienne.

Peut-être la vérité se trouve-t-elle comme intermédiaire entre les deux dernières opinions dont nous venons de parler. Nous ne serions pas éloigné d'admettre, en effet, qu'une affection nerveuse, plus ou moins analogue au tarentisme, existât ou du moins eût existé dans la Pouille; que cette affection nerveuse eût été souvent simulée par des femmes & des mendians pour exciter l'intérêt & la commisération. Du reste, nous sommes bien persuadé que cette maladie, si c'en est une, est étrangère à la morsure de la tarentule, qui d'ailleurs peut déterminer d'autres accidens. (*Voyez* TARENTULE dans ce Dictionnaire & dans celui d'*Histoire naturelle* de cet ouvrage.)

(BRICHETEAU.)

TARENTULE, sub. f. (*Entomol.*) *Aranea tarentula*, *Lycosa tarentula*. On appelle ainsi un insecte de la famille des Aranéides, que M. Latreille

(1) *Dissertatio de Tarentulâ*, caput. XI.

a rapporté au genre Lycose. Cette espèce d'araignée est longue d'environ un pouce, noire dans presque toutes ses parties, à l'exception du dessous de son abdomen, qui est rouge & traversé par une bande noire. On croit généralement que le nom de *tarentule* vient de ce qu'on rencontre un grand nombre de ces animaux aux environs de la ville de Tarente, dans le royaume de Naples. La tarentule habite aussi plusieurs autres parties de l'Italie; on la trouve également dans le midi de la France & de la Russie, à Malte, en Sicile, en Barbarie, &c. C'est tout ce qu'il nous est permis de dire ici de l'histoire naturelle de cette aranéide, dont il a été traité dans une autre partie de cet ouvrage.

On ignore ce qui peut avoir donné lieu aux assertions exagérées & contradictoires qu'on a débitées sur le danger & les accidens extraordinaires causés par la morsure de la tarentule chez l'homme; il a dû paroître singulier que ce fût précisément un médecin remarquable par sa haute raison & sa philosophie qui eût donné le plus de créance à ces assertions, presqu'universellement aujourd'hui traitées de mensongères. Peut-être y a-t-il encore à cet égard quelque doute qui n'est pas suffisamment éclairci.

Les araignées sont assez généralement regardées comme venimeuses, & cette faculté de blesser plus ou moins dangereusement d'autres espèces a été considérée par des naturalistes comme une arme dont les a pourvues la nature afin de pourvoir plus facilement à leur alimentation; mais il faut convenir qu'il y a loin de l'effet dangereux qui peut résulter de l'épanchement d'une humeur venimeuse dans une plaie faite à de très-petits insectes donnés en pâture aux araignées, aux symptômes graves de ce qu'on appelle le *tarentisme*. (*Voyez* ce mot.) Au reste, un de nos médecins naturalistes les plus exacts, M. Duméril, a constaté que les morsures des araignées ne peuvent causer d'accidens sérieux chez l'homme : il cite même, dans le *Dictionnaire des Sciences naturelles*, plusieurs auteurs qui se sont volontairement exposés à cette morsure sans qu'il en résultât autre chose qu'une irritation analogue à celle que produit la piqûre du cousin.

Nous n'avons pas de données aussi précises sur les effets de la morsure de l'espèce appelée *tarentule*. D'un côté, des hommes éclairés & exempts de tout préjugé, niant jusqu'à la probabilité de ce qu'on avoit dit avant eux, ont affirmé qu'il ne résultoit de la morsure de cet animal qu'une légère inflammation phlegmoneuse, quelquefois phlycténoïde, qui cède à de simples ablutions d'eau ou à des applications émollientes; ils ajoutent que si, dans certaines circonstances, des accidens plus graves se sont manifestés, cela dépendoit de ce que les paysans italiens, effrayés de la morsure de cet animal, ont l'imprudence de recourir, pour arrêter la marche du prétendu venin, à une forte compression au-dessus de la plaie; ou bien encore de ce que leur imagination frappée donnoit lieu à divers mouvemens spasmodiques & nerveux qu'on étoit naturellement porté à regarder comme une suite de la blessure. Les médecins italiens paroissent généralement adopter cette opinion, & ils n'hésitent pas, dit M. Mérat (1), à regarder comme entièrement supposés, les accidens qui constituent le tarentisme.

D'un autre côté, cependant, il y a quelques années, un médecin allemand, M. Wirtzman, qui a exercé la médecine à Odessa, nous a assuré que dans les environs de cette ville les morsures de la tarentule produisent fréquemment des accidens assez graves sur l'espèce humaine, comme de l'inflammation, de l'œdème, de l'agitation, une fièvre ardente, des crampes douloureuses, &c.; les malades semblent trouver du soulagement dans des mouvemens qui ont de l'analogie avec la danse, ce qui a vraisemblablement, dit cet auteur, accrédité l'opinion populaire, que la tarentule forçoit à danser ceux qu'elle mordoit (2).

M. Wirtzman recommande de faire des lotions avec l'eau de Luce, sur la plaie; d'autres veulent qu'on ait recours à la cautérisation.

(Bricheteau.)

TARENTULISME, s. m. (*Pathol.*) Ce mot est synonyme de *tarentisme*. Quoique le premier terme soit plus exact, plus grammatical que le second, l'usage a prévalu en faveur de celui-ci, qui est employé dans presque tous les ouvrages de médecine. (*Voyez* Tarentisme.) (Bricheteau.)

TARI, s. m. (*Pharm.*) Nom sous lequel on désignoit autrefois un vin de palmier & de cocotier, auquel on attribuoit des propriétés toniques, & dont on se servoit aussi pour préparer une espèce de sucre appelé *jagre*.

TARSE, s. m. (*Anat.*) *Tarsus*. Le pied se compose de parties osseuses, que l'on a divisées en *tarse*, en *métatarse* & en *phalanges*. La première de ces parties, dont il doit être ici question, est formée de sept os, l'astragale, le calcanéum, l'os cuboïde, les trois os cunéiforme et le scaphoïde. (*Voyez* ces différens mots dans le *Dictionnaire d'Anatomie*.) Ces os sont unis entre eux avec le tibia et avec les os du métatarse, au moyen d'articulations que l'on a nommées *articulations tarsiennes, tibio-tarsiennes* & *tarso-métatarsiennes*. En général les mouvemens des os du tarse sont singulièrement bornés, à l'exception cependant de l'astragale, qui est susceptible de glisser sur le calcanéum. (*Voyez* Pied dans le même Dictionnaire.)

---

(1) *Dictionnaire des Sciences médicales*, tom. LIV.

(2) *Voyez* le *Bulletin des Sciences médicales*, sous la direction de M. le baron de Férussac, année 1826, n°. 5.

On a aussi donné le nom de *cartilages tarses* ou *fibro-cartilages*, à deux petites lames situées dans l'épaisseur du bord libre de chaque paupière. Ces deux lames sont demi-elliptiques; leur face antérieure est couverte par la peau & le muscle orbiculaire; leur face postérieure répond à la conjonctive. Elles donnent attache aux ligamens palpébraux, & leur usage est de maintenir les deux paupières étendues & d'empêcher que l'ouverture de l'œil ne puisse être rétrécie dans le sens transversal. (*Voyez* PAUPIÈRES dans le *Dictionnaire d'Anatomie* de cet ouvrage.)

TARSIEN, ENNE. (*Anat.*) *Tarseus.* Adjectif servant à caractériser les diverses parties qui ont un rapport plus ou moins immédiat avec le tarse. Ainsi l'on dit : *ligamens* tarsiens, *articulations*, *artères*, tarsiennes, &c. (*Voyez* le *Dictionnaire d'Anatomie* de cet ouvrage.)

TARSO-MÉTATARSIEN, ENNE, adj. (*Anat.*) Dénomination employée pour indiquer les divers ligamens qui servent à unir les os du tarse avec ceux du métatarse. Parmi ces ligamens, les uns sont dorsaux & les autres plantaires. Ces articulations sont munies de capsules synoviales, également nommées *tarso-métatarsiennes*. (*Voy.* le *Dictionnaire d'Anatomie* de cet ouvrage.)

TARSO-MÉTATARSI-PHALANGIEN DU POUCE. Nom donné par Dumas au muscle adducteur du gros orteil. (*Voyez* ADDUCTEUR dans le même Dictionnaire.)

TARSO-PHALANGIEN DU POUCE. Nom qui d'après le même auteur répond au court fléchisseur du gros orteil. (*Voyez* FLÉCHISSEUR dans le même Dictionnaire.)

TARSO-SOUS-PHALANGIEN DU GROS ORTEIL. Nom donné par quelques anatomistes aux muscles précédens.

TARSO-SOUS-PHALANGIEN DU PETIT ORTEIL. Nom donné par Chaussier au muscle fléchisseur du petit orteil. (*Voyez* FLÉCHISSEUR dans le *Dictionnaire d'Anatomie*.)

TARTAREUX (Acide). (*Chim.*) Nom sous lequel on a désigné pendant long-temps l'acide *tartarique*. (*Voyez* TARTARIQUE.) (C. H.)

TARTARIQUE ou TARTRIQUE, adj. (Acide tartarique). (*Chim.*) Cet acide, appelé d'abord *acide tartareux*, puis *acide tartarique*, a été découvert par Schéele, qui l'a retiré du tartre, dans lequel il est uni à la potasse, en formant avec elle un sel acide. Selon MM. Gay-Lussac & Thénard, il est composé : de *carbonne* 24,50; *oxygène* 69,321, & *hydrogène* 6,629. Il existe dans le moût de raisin, dans le vin & dans une foule de végétaux.

A l'état de pureté, cet acide est de peu d'usage en médecine, il peut cependant servir à préparer des limonades acides. Incorporé avec du sucre en poudre, il constitue ce qu'on appelle *limonade sèche*, dans la composition de laquelle il doit entrer seulement pour un soixantième en poids.

De tous les acides végétaux, c'est l'acide tartarique qui fournit le plus de médicamens à la thérapeutique. (*Voyez* TARTRATES à l'article SEL, tom. XII, pag. 757 de ce Dictionnaire.)

(CH. HENNELLE.)

TARTE, s. f. (*Hyg.*) On nomme ainsi une sorte de pâtisserie dans laquelle on met tantôt des fruits, tantôt de la crême & du sucre. Ainsi que tous les alimens de même nature, cette espèce de gâteau est indigeste & peut occasionner des accidens assez graves, surtout chez les enfans auxquels habituellement on les donne dans l'intervalle des repas. Les tartes sont un aliment d'autant plus nuisible, que souvent elles sont faites avec du beurre de mauvaise qualité, & quelles ne sont point assez cuites. (*Voyez* ALIMENS & NOURRITURE.) (R. P.)

TARTRATE, s. m. (*Chim. & Mat. médic.*) *Tartras.* Genre de sels formés par l'acide tartarique & une base. (*Voyez*, pour plus amples renseignemens, l'article SEL, tom. XII, pag. 757 de ce Dictionnaire.) (C. H.)

TARTRE, s. m. (*Chim.*) *Tartarus.* Nom sous lequel on désigne le dépôt que produisent des vins par la déposition; il est rouge ou blanc, suivant qu'il a été produit par du vin rouge ou blanc. Il se compose d'une grande quantité de tartrate acidule de potasse, de tartrate de chaux, de silice, d'alumine, d'oxyde de fer & de manganèse, & d'une matière colorante rouge, si c'est du tartre rouge. On emploie le tartre à la préparation des *cendres gravelées* & des *flux blancs* & *noirs* : il sert aussi à préparer la crême de tartre.

TARTRE ÉMÉTIQUE ou TARTRE STIBIÉ. (*Voyez* TARTRATE DE POTASSE ET D'ANTIMOINE à l'article SEL, tom. XII, pag. 757 de ce Dictionnaire.)

TARTRE DES DENTS ou ODONTOLITHE. *Odontolithos*, de ὀδοὺς, dent, & de λίθος, pierre. Sorte d'incrustation de couleur jaunâtre, qui se forme à la base des dents; cette matière, qui est formée de 79 parties de phosphate de chaux, de 12 & demie de mucus, d'une partie de matière salivaire particulière et de 7 parties & demie de substance animale, est soluble dans l'acide hydro-chlorique.

TARTRE MARTIAL SOLUBLE. *Tartarus martialis solubilis.* Sel que l'on obtient en faisant évaporer

jusqu'à siccité quatre parties de tartrate de potasse & de fer mêlé à l'alcool, & une partie de tartrate de potasse desséché & dissous dans l'eau. C'est donc un mélange de tartrate de potasse & de fer, d'alcool & de tartrate de potasse. Il est tonique & astringent. On l'administre en boisson ou sous forme de bols, incorporé aux conserves de roses ou de cynorrhodon. (CH. HENNELLE.)

TARTRIQUE, adj. (Acide tartrique). (*Voyez* TARTARIQUE.)

TARTRITES, s. m. pl. (*Chim.*) Nom donné aux sels formés par la combinaison d'une base avec l'acide tartareux. Cet acide n'étant autre que l'acide tartarique, les tartrites ne diffèrent pas des tartrates. (*Voyez* ce dernier mot dans ce Dictionnaire, & le mot TARTRITES dans celui de *Chimie* de cette Encyclopédie.)

TATOUAGE, s. f. Opération fort usitée chez un grand nombre de peuplades sauvages ou demi-sauvages, & quelquefois imitée chez nous par les marins ou les soldats. Elle consiste à piquer la peau avec des aiguilles, de manière à former un dessin que l'on rend indélébile en frottant la partie piquée, soit avec de la poudre à canon, de l'indigo ou du vermillon, soit avec quelques autres matières colorantes délayées dans l'eau. On conçoit que ces sortes de dessins doivent être différens, suivant qu'appliqués sur le corps d'un guerrier, ils sont destinés à lui donner un air plus terrible, ou, qu'appliqués sur le corps d'une femme, ils ne sont pour elle qu'un objet de parure.

Cette opération, à peine douloureuse lorsqu'elle se borne à une surface peu étendue de la peau, pourroit cependant produire une vive excitation & déterminer des accidens assez graves, si elle s'étendoit à une surface beaucoup plus considérable.

TAUPE, s. f. (*Pathol. chir.*) *Talpa*. Nom vulgaire sous lequel on désigne une tumeur molle, irrégulière & sinueuse, renfermant une substance blanche, dont la consistance est celle de la bouillie. Quelquefois cette tumeur est accompagnée de carie des os du crâne. (*Voyez* LOUPE dans le *Dictionnaire de Chirurgie* de cet ouvrage.)

(R. P.)

TAXIS, s. m. (*Chir.*) τάξις, de τάσσω, j'arrange, j'ordonne. Dénomination que d'après son étymologie on pourroit appliquer à toute opération chirurgicale dans laquelle il s'agit de remettre en place une partie quelconque dérangée de sa situation naturelle. L'usage n'a cependant point donné au mot *taxis* une acception aussi étendue, & on ne l'emploie que pour indiquer les tentatives fructueuses ou infructueuses que l'on fait pour réduire les hernies, avant d'avoir recours à une opération chirurgicale. On conçoit que dans la pratique du taxis, il faut prendre certaines précautions, soit pour en assurer le succès, soit pour éviter les accidens que pourroit provoquer une manœuvre intempestive ou maladroite. (*Voy.* HERNIE dans le *Dictionnaire de Chirurgie* de cet ouvrage.)

TECTOLOGIE, s. f. (*Hyg. publ.*) Expression employée par Plouquet. (Voyez *Litteratura medica digesta*), pour caractériser les ouvrages destinés à indiquer l'accroissement de la population par la comparaison du nombre des naissances à celui des morts. (*Voyez* TABLES DE MORTALITÉ dans ce Dictionnaire.)

TEGERNSEC (Eau minérale de). Cette source, située dans la Haute-Bavière, entre les montagnes des Alpes, porte le nom de *Sainte-Croix*. Son eau est transparente, & a une saveur fade & une odeur sulfureuse. On en a vanté les avantages dans les maladies calculeuses, l'ictère & la goutte. Elle donne à l'analyse de l'hydrogène sulfuré, de l'acide carbonique, de l'oxyde de fer, du carbonate de chaux, de l'hydrochlorate de soude & du sulfate de chaux & de magnésie. (R. P.)

TÉGUMENT, s. m. (*Phys.*) *Tegumentum, tegumen*. Quoiqu'on puisse désigner généralement par ce mot, qui vient de *tegere*, couvrir, les tissus membraneux qui servent d'enveloppe à des organes, soit internes, soit externes, on l'emploie cependant plus particulièrement comme synonyme de peau. (*Voyez* ce dernier mot.)

(L. J. R.)

TEIGNE, s. f. (*Path.*) *Tinea*. Affection du cuir chevelu, particulière aux enfans, quoiqu'elle se présente quelquefois chez les adultes, affectant dans tous les cas la marche d'une inflammation chronique, accompagnée d'exsudation d'une humeur qui en se concrétant donne lieu à des croûtes qui, par la forme qu'elles prennent, servent à caractériser les espèces établies dans cette maladie.

La teigne a été nommée ainsi à cause de la ressemblance qu'on a cru trouver entre les petites ulcérations qu'elle détermine dans le cuir chevelu, & les trous que fait dans les pelleteries & dans les étoffes le petit lépidoptère du même nom. On en reconnoît cinq espèces :

1°. La teigne faveuse,

2°. La teigne granulée,

3°. La teigne furfuracée,

4°. La teigne amiantacée,

5°. La teigne muqueuse.

I. La *teigne faveuse* est caractérisée par des croûtes jaunes & sèches, offrant à leur centre une dépression qui leur donne la forme d'un godet.

Cette dépreſſion a été comparée aux alvéoles dans leſquelles ſe logent les mouches à miel (*favus*), d'où vient à cette eſpèce de teigne le nom de *faveuſe*. La teigne faveuſe eſt la plus grave de toutes : elle eſt accompagnée d'une inflammation conſidérable du cuir chevelu. Il s'exhale de la tête des malades qui en ſont atteints, une odeur qu'on a comparée à celle du chat ; quand la maladie eſt peu grave, la peau qui ſépare les puſtules eſt quelquefois ſaine, mais ſouvent elle eſt recouverte de petites écailles furfuracées. La chute des croûtes laiſſe voir au-deſſous d'elles des empreintes lenticulaires d'un rouge plus foncé à la circonférence, & dont le centre eſt aſſez ordinairement traverſé par un cheveu. La propriété contagieuſe qui eſt encore douteuſe pour les autres eſpèces de teigne, ne l'eſt point pour celle-ci.

II. La *teigne granulée* ſe reconnoît à de petites croûtes d'une couleur brune ou griſâtre, aſſez ſemblables à des fragmens de mortier ou de plâtre ſalis par l'humidité & par la pouſſière ; ces croûtes ne préſentent point de dépreſſion centrale. Cette eſpèce de teigne n'eſt point ſuſceptible de s'étendre, comme la précédente, ſur d'autres parties que le cuir chevelu, & elle gagne rarement le viſage. Les croûtes, qui acquièrent quelquefois une dureté conſidérable, ſont ſouvent entourées d'écailles furfuracées ; leur chute laiſſe voir la peau enflammée & tuméfiée à un degré plus ou moins conſidérable. Cette teigne répand une odeur analogue à celle du beurre rance.

III. Dans la *teigne furfuracée*, la matière de l'exſudation forme, en ſe deſſéchant, de petites écailles rouſſâtres ou brunâtres, qui reſſemblent à du ſon de froment, ou à une farine groſſière, & s'attachent aux cheveux. Le derme chevelu eſt beaucoup moins enflammé dans celle-ci que dans les deux précédentes : il eſt rouge, poli & luiſant. L'odeur de cette eſpèce de teigne reſſemble aſſez à celle du lait aigri.

IV. La *teigne amiantacée* ſe reconnoît à ce que la matière de l'exſudation en ſe concrétant le long des cheveux ſur leſquels elle filtre, les agglutine en plaques, qui par leur couleur blanche & nacrée, & leur texture fibreuſe, préſentent une grande reſſemblance avec l'amiante. Quand ces croûtes ſont enlevées, on trouve la peau rouge & enflammée, mais moins encore que dans les eſpèces précédentes. Cette teigne, qui affecte ordinairement les adultes, ne répand aucune odeur ; elle occupe principalement la partie ſupérieure & antérieure de la tête.

V. La *teigne muqueuſe* ſe manifeſte principalement chez les enfans qui ſont à l'époque de la première ou de la ſeconde dentition ; elle eſt caractériſée par des puſtules blanches, peu élevées, diſpoſées en groupes. Ces puſtules ſécrètent un fluide viſqueux, jaunâtre, qui en ſe deſſéchant forme des croûtes jaunes & verdâtres, d'une texture lamelleuſe : on voit quelquefois cette teigne gagner le front & les joues. La rougeur du derme eſt encore moins marquée ici que dans celles qui précèdent.

La teigne eſt une maladie qui n'attaque guère que les enfans. On l'obſerve cependant quelquefois chez les adultes : on lui aſſigne pour cauſes principales la malpropreté, le défaut de ſoins, la miſère, les mauvais alimens, &c. Que ces cauſes agiſſent comme déterminantes, cela eſt poſſible ; mais comme d'une part on voit beaucoup d'enfans qui y étant expoſés n'ont cependant point la teigne, & que de l'autre on a l'occaſion d'obſerver cette maladie ſouvent chez des enfans qui ont conſtamment été entourés de tous les ſoins poſſibles, il eſt permis de croire qu'on en a exagéré l'influence ; bien que la conſtitution des enfans ſoit plus uniforme que celle des adultes, il en eſt cependant qui apportent en naiſſant certains principes morbides généraux, dont l'économie ne ſe débarraſſe que par la voie des excrétions. Ce mouvement de la nature qui conſtitue les maladies dites *dépuratoires*, indique aſſez au médecin la marche qu'il doit ſuivre dans leur traitement. Les moyens locaux, ſoit antiphlogiſtiques, ſoit calmans, ſoit ſtimulans, conviennent ſans doute, mais ils ne ſauroient ſuffire, & même la diſparition de l'affection locale par leur unique emploi pourroit plutôt être conſidérée, dans le plus grand nombre des cas, comme un ſuccès fâcheux que comme une cure réelle & propre à inſpirer de la ſécurité.

Ces principes ſont entièrement applicables au traitement de la teigne. On a beaucoup exalté dans ces derniers temps l'efficacité des antiphlogiſtiques locaux & généraux contre cette affection ; il peut ſe faire qu'ils doivent être employés, quand, ainſi que cela arrive quelquefois, les accidens inflammatoires ſont intenſes ; mais ils deviennent bientôt inſuffiſans, & on eſt obligé de revenir aux médicamens intérieurs dits *dépuratifs* & *antiſcorbutiques*, tels que la ſcabieuſe, la penſée ſauvage, la patience, la bardane, la douce-amère, le creſſon, &c., & aux divers topiques irritans & dépilatoires, employés ſous forme de pommades, de poudres ou de lotions, tels que le ſoufre, les ſulfures alcalins, les oxydes & les ſels de cuivre, de mercure, de mangnèſe, &c. ; médicamens qui ſont en grande partie la baſe de tous les traitemens indiqués dans les différens formulaires.

(L. J. Ramon.)

TEIGNE DES CHEVAUX. (*Art. vétér.*) On a déſigné ſous ce nom, une ulcération fétide ayant ſon ſiége à la fourchette des chevaux, & qui bientôt finit par être vermoulue à peu près comme l'eſt le bois par la piqure de l'inſecte appelé *teigne*. Quand cette ulcération pénètre juſqu'au vif, elle provoque une démangeaiſon inſupportable, & répand une forte odeur de fromage pourri.

TEINTURES, f. f. pl. (*Pharm.*) Nom fous lequel on défigne, en pharmacie, des infufions alcooliques ou éthérées, faites avec des fubftances végétales ou animales. Quelquefois, mais rarement, on donne le même nom à certaines préparations minérales; dans ces derniers temps on a propofé de fubftituer au mot teintures, celui d'*alcoolats :* mais, dans le nouveau Codex, la première de ces dénominations a été confervée.

Les teintures font *fimples* ou *compofées :* les premières ne renferment qu'une feule fubftance diffoute dans l'alcool, tandis que les fecondes contiennent un nombre plus ou moins confidérable d'ingrédiens. La volatilité de l'alcool indique affez que ces fortes de préparations doivent être faites dans des vafes fermés, quelquefois à froid & d'autres fois à chaud, fuivant la plus ou moins grande folubilité de la fubftance employée.

Parmi les teintures fimples, nous citerons celles de *cachou*, de *cantharides*, d'*opium*, &c.; & parmi celles que l'on nomme *compofées*, nous rappellerons la teinture *thériacale*, celle de *cardamome* & l'*élixir vitriolique* du Codex.

TÉLANGIECTASIE, f. f. (*Pathol.*) *Telangiectafia*, de τηλε, loin, d'αγγειον, vaiffeau, & de εκτασις, extanfion, dilatation. Les chirurgiens allemands emploient ce mot, dont le fens littéraire feroit *dilatation des vaiffeaux éloignés du cœur*, pour défigner certaines tumeurs quelquefois appelées, par les chirurgiens français, *tumeurs fpongieufes*, *érectiles*, *fanguines*, *anomales*, *fongus hématoïdes*, *anévryfme fpongieux*, &c.

Ces fortes de tumeurs font molles, élaftiques & formées de vaiffeaux fanguins : elles préfentent un tiffu comme fpongieux, ayant quelqu'analogie avec la ftructure du placenta, & leur ouverture accidentelle ou fpontanée donne toujours naiffance à une hémorragie plus ou moins abondante. (R. P.)

TÉLÉGRAPHE ÉLECTRIQUE. (*Phyf.*) Sœmmering, peu de temps après que l'on eut découvert que la pile voltaïque peut opérer la décompofition de l'eau, imagina un appareil auquel il donna le nom de *télégraphe électrique*, & à l'aide duquel des perfonnes éloignées pouvoient correfpondre avec une extrême rapidité. Cet appareil confiftoit en fils métalliques dont la longueur devoit être égale à la diftance des deux obfervateurs. Chaque fils métallique correfpondoit de part & d'autre aux diverfes lettres de l'alphabet & étoit plongé dans l'eau par fes deux extrémités, en forte qu'en établiffant convenablement la communication avec une pile voltaïque, on déterminoit la décompofition de l'eau à l'extrémité de tel fil ou de tel autre fil, & l'apparition du gaz défignoit la lettre que vouloit indiquer l'un des deux obfervateurs.

Cet appareil, dont quelques amateurs ont encore des modèles entre les mains, n'a jamais été exécuté en grand, & n'étoit même point fufceptible de l'être.

TÉLÉPHIEN, adj. (*Path. chir.*) *Ulcus telephium.* Adjectif employé autrefois pour caractérifer certains ulcères anciens dont la guérifon étoit fort difficile. Cette dénomination leur a été donnée, dit-on, parce que Télèphe, bleffé par Achille dans un combat, conferva pendant toute fa vie un ulcère fitué au talon. Il feroit difficile d'affigner à quelle efpèce d'ulcères on pourroit rapporter ceux dont il eft ici queftion, car il en eft beaucoup qui font difficiles à guérir & qui cependant tiennent à des caufes effentiellement différentes. Quelquefois on a auffi donné, à ces maladies rebelles, le nom d'*ulcères chironiens*, comme pour indiquer que l'art de Chiron pouvoit feul parvenir à les cicatrifer. (*Voyez* ULCÈRES dans le *Dictionnaire de Chirurgie* de cet ouvrage.)

TELLURE, f. m. (*Chim.*) *Tellurium*, de *tellus*, terre. Ce métal, que l'on ne trouve point à l'état natif, a été découvert, en 1782, par Muller, dans les mines d'or de Tranfylvanie. On le rencontre ordinairement affocié avec le plomb, l'or, l'argent, le foufre, le cuivre, le fer, &c. Le tellure eft caffant & oxydable : il est très-fufible, entre en ébullition à une haute température & fe volatilife. Ce métal étant fort rare, on n'en poffède dans les laboratoires que de très-petits échantillons, & jufqu'à préfent, il n'eft d'aucun ufage dans les arts & en médecine. (*Voyez* TELLURE dans le *Dictionnaire de Chimie* de cet ouvrage.)

TEMBOUL. (*Voyez* BETEL, tome III, page 704.)

TEMPÉRAMENT, f. m. (*Phyfiol. & Hyg.*) *Temperamentum.* On défigne fous ce nom les différences phyfiques & morales (compatibles avec l'état de fanté) qui fe remarquent entre les hommes, & qui, liées à des variétés de proportions entre les principaux fyftèmes organiques de l'économie, fe manifeftent à nos yeux par des attributs extérieurs qui ont fervi à caractérifer & à claffer les diverfes efpèces de tempéramens.

La doctrine des Anciens fur les tempéramens étoit fondée, comme on fait (& comme on peut s'en convaincre en lifant les œuvres d'Hippocrate & furtout celles de Galien), fur la confidération des quatre élémens, chaud, froid, fec & humide, & des quatre humeurs principales du corps qui y correfpondoient, le fang, la bile, l'atrabile & la pituite. C'eft en combinant ces divers élémens, dans des proportions différentes, que les Anciens trouvoient quatre efpèces principales de tempéra-

mens, le ſanguin, le bilieux, le mélancolique ou atrabilaire, & le pituiteux, auxquelles il falloit ajouter le beau idéal de la conſtitution phyſique & morale de l'homme, le *temperamentum temperatum*, le *temperamentum ad pondus,* dans lequel tout étoit réglé & équilibré de manière à ce qu'on n'obſervât de prédominance caractériſtique dans aucun des ſyſtèmes généraux, ou, ſi l'on veut, des élémens, des humeurs du corps.

Cette diviſion capitale, quelles que fuſſent d'ailleurs les idées théoriques ſur leſquelles on vouloit l'appuyer, paroît bien avoir un fondement réel & puiſé dans une ſaine obſervation, puiſqu'elle s'eſt conſervée juſqu'à nos jours, malgré les progrès ſucceſſifs des ſciences anatomiques, & que les modifications, les additions, les perfectionnemens qu'on y a apportés ont plutôt changé les noms que les choſes. On peut même dire que le grand nombre des médecins de nos jours a déjà oublié les diviſions ingénieuſes & les théories ſpécieuſes fondées par le célèbre Hallé, au commencement de ce ſiècle (19ᵉ), en ſorte que, dans la pratique, nous nous bornons généralement à l'indication des quatre eſpèces primordiales indiquées par les Anciens, plus, les eſpèces mixtes, qui ſont les plus communes, du moins dans nos climats tempérés, & qui ſont formées par le mélange & la réunion de ces eſpèces en proportions diverſes.

Nous penſons donc qu'on peut réduire à cinq les types principaux des tempéramens, ſavoir : le *tempérament ſanguin*, dont on a ſéparé le *tempérament athlétique*, le *tempérament bilieux,* le *tempérament nerveux* & le *tempérament lymphatique*. De plus, nous avons à étudier dans la pratique les diverſes combinaiſons de ces types entr'eux, ſous les noms de *tempéramens ſanguin-lymphatique*, *bilioſo-nerveux* (qui eſt à peu près le *tempérament mélancolique* des anciens), *lymphatico-nerveux*, &c.

Les auteurs ne ſont pas parfaitement d'accord ſur les ſignes qui caractériſent chaque tempérament, & l'on conçoit, en effet, que la variété & le mélange des eſpèces, les modifications qu'elles éprouvent de l'*idioſyncraſie* (ou manière d'être particulière à chaque individu), l'influence de l'âge, du ſexe, du climat, des habitudes, &c., contribuent beaucoup à rendre difficile une deſcription exacte des phénomènes dont l'enſemble doit conſtituer l'attribut diſtinctif de chacun des types auxquels ſe rapportent les tempéramens. Auſſi nous bornerons-nous à indiquer ſommairement dans cette deſcription, les points ſur leſquels il nous paroît régner le moins de diſſentiment.

1°. On regarde comme attributs du *tempérament ſanguin*, une coloration plus ou moins vive de la face, une phyſionomie animée, une activité & une énergie prononcées de l'appareil circulatoire, un pouls vif, plein, fréquent, une peau ſouple & aſſez facilement perméable, une grande diſpoſition à la pléthore & aux hémorragies actives, ainſi qu'aux maladies inflammatoires, un ſang riche & vermeil, une poitrine bien développée, une certaine énergie dans les fonctions de la digeſtion, de la diſpoſition aux plaiſirs de la table & de l'amour, de la vivacité, de la facilité & de la mobilité dans les facultés morales & affectives, &c. Les caractères de ce tempérament, qui ſemblent annoncer un développement aſſez marqué des appareils de la circulation, de la reſpiration, de l'innervation, de la digeſtion, de la nutrition, de la génération, avec prédominance du ſyſtème ſanguin, ſe rencontrent ſurtout dans la jeuneſſe après l'époque de la puberté, chez l'homme, chez l'habitant des campagnes, dans les climats tempérés & modérément froids, dans les régions où la terre eſt féconde & où les conditions atmoſphériques ſont ſalubres, &c.

2°. Le *tempérament muſculaire* ou *athlétique* ſe reconnoît au développement conſidérable du ſyſtème muſculaire, à un pouls plein & fort, à une poitrine large, à une reſpiration ample, à une tête aſſez petite, comparativement au volume du corps, à une ſtature moyenne ou petite, à des facultés intellectuelles peu actives & peu développées, à des paſſions modérées, à une grande vigueur dans l'exercice des fonctions de la digeſtion & de la nutrition, à une ſenſibilité aſſez obtuſe, à une aſſez grande propenſion à la pléthore générale ou locale, &c. Ce tempérament eſt aſſez fréquemment un *tempérament acquis,* & qui ſe développe au milieu des habitudes de régime & d'exercice favorables, chez les individus primitivement doués d'une conſtitution robuſte ; on le rencontre ſouvent chez les porte-faix, les athlètes, &c.

3°. Dans le *tempérament bilieux,* la peau eſt brune, le teint eſt peu coloré ou pâle, les cheveux ſont noirs, la circulation eſt active, le ſyſtème veineux développé, les chairs ſont fermes, les muſcles prononcés, l'embonpoint eſt nul ou médiocre, les organes digeſtifs ſont actifs, mais ſujets à éprouver du dérangement dans leurs fonctions, la conſtipation eſt preſque habituelle. Les individus doués de ce tempérament ſe font remarquer par des paſſions ardentes, un caractère ferme, ſombre & enclin à la mélancolie, par des facultés intellectuelles développées & ſuſceptibles d'une grande contention & d'une application ſoutenue : ils ſont ſujets aux maladies de l'eſtomac & de l'appareil biliaire, à l'ictère, aux hémorroïdes, &c. On rencontre aſſez fréquemment ce tempérament chez les habitans des contrées méridionales de l'Europe, chez les littérateurs & les gens qui ſe livrent aux travaux de cabinets, &c.

4°. Le *tempérament nerveux,* dont les Anciens avoient déjà deſſiné quelques traits dans leur *tempérement mélancolique*, mais qui a été explicitement mentionné par les Modernes, & notamment par Cabanis, a pour principaux caractères, une ſuſceptibilité, une mobilité, une vivacité, une

impressionabilité (qu'on nous passe ce terme) qui, en même temps qu'elles annoncent une forte d'exaltation nerveuse habituelle, se lient presque toujours à une foiblesse plus ou moins marquée, à un développement & à une énergie médiocre des systèmes circulatoire, respiratoire & musculaire. Les individus *nerveux*, proprement dits, sont généralement maigres, incapables de travaux soutenus & prolongés, sujets aux névroses, aux névralgies, &c. Ce tempérament est très-souvent *acquis*, & il se remarque surtout dans les pays chauds ou tempérés, dans les grandes villes, chez les femmes, chez les individus qui vivent au milieu de circonstances propres à exciter la susceptibilité nerveuse.

5°. Le *tempéarment lymphatique* est caractérisé par une certaine mollesse des tissus qui sont décolorés & abreuvés de fluides blancs, par un embonpoint flasque, des cheveux le plus souvent blonds, un pouls mou & peu fréquent, une lenteur & une foiblesse physique & morale qui portent les sujets lymphatiques à la paresse & à l'indolence, & les exposent aux affections catarrhales, scrofuleuses, aux maladies chroniques, &c. Ce tempérament se rencontre surtout dans les pays froids & humides, dans les climats brumeux, en Hollande, en Angleterre; &, d'autre part, dans les climats très-chauds où règne aussi une certaine humidité, chez certains peuples de l'Asie, de l'Afrique, de l'Amérique. Il est plus commun dans l'enfance, dans le sexe féminin, & aussi vers la fin de l'âge adulte, que dans les autres époques de la vie.

Dans nos régions tempérées, le tempérament lymphatique est presque toujours uni, dans des proportions variables, au tempérament sanguin & au tempérament nerveux, surtout dans la jeunesse, & c'est cette heureuse combinaison qui donne cet embonpoint agréable, ces formes arrondies, ce teint de lys & de roses qui rendent si séduisantes les jolies femmes de nos contrées.

6°. Les *tempéramens mixtes* sont infiniment plus communs, surtout dans les pays tempérés de l'Europe, que les *temperamens simples* que nous venons d'énumérer; & c'est justement ce mélange, & les nombreuses modifications apportées par les habitudes sociales dans les proportions des élémens qui se combinent pour le former, qui rendent souvent si difficiles à apprécier les caractères du type auquel doit être rapporté le tempérament des individus sains ou malades que le médecin est appelé à examiner: heureusement que cette connoissance n'a pas toute l'importance qu'y attachent les préjugés du vulgaire, & que, dans la généralité des cas, une exploration attentive des organes extérieurs & intérieurs, l'observation exacte du rhythme des fonctions, l'examen des circonstances au milieu desquelles l'homme est placé, suffisent pour apprendre au praticien tout ce qu'il lui importe de savoir sur la constitution du sujet dont il doit diriger la conduite.

Dans le peu que nous avons dit, il a déjà été facile de voir que l'âge, le sexe, le climat, le régime, les habitudes, &c., influoient beaucoup sur le tempérament, au point que le type originel pouvoit tout-à-fait changer pour faire place à un tempérament *acquis*; on sent combien ce principe est fécond en applications & en développemens, qu'il ne nous est pas même permis d'indiquer ici, mais que l'homme de l'art instruit saisit avec une grande facilité dans la pratique.

On s'est efforcé de nos jours de localiser toutes les maladies. Un auteur moderne (M. Thomas de Troisvèvre) s'est efforcé à son tour de localiser les tempéramens; rejetant les dénominations vulgaires de tempéramens bilieux, sanguin, nerveux, &c., il a voulu y substituer celles plus *physiologiques* de tempéramens *cranien, thoracique, abdominal, cranio-thoracique, thoraco-abdominal*, &c. Combattant les idées émises par les Anciens & les Modernes sur la doctrine des tempéramens, il s'est attaché à prouver que les effets généraux qui caractérisent ces divers états sont primitivement dus à la prédominance des principaux viscères dont les fonctions influencent & modifient toute la constitution. Ainsi, d'après M. Thomas, tel individu qui présente les attributs du tempérament *nerveux*, en est redevable à la prédominance de l'encéphale sur les autres organes; tel autre, que l'on nomme *sanguin*, doit la vigueur & l'espèce de pléthore qui le distinguent au développement & à la prédominance du cœur & des poumons, qui rendent le sang plus riche & la circulation plus active; un troisième, que l'on appelle improprement *lymphatique*, a des viscères abdominaux très-développés, & une nutrition exubérante d'où résultent cet embonpoint & cette laxité des tissus pénétrés de sucs trop abondans.

Cette théorie, qui tend à préciser d'une manière plus rigoureuse la source des nombreuses différences qui s'observent entre les hommes, seroit sans doute, si elle étoit suffisamment prouvée, plus satisfaisante que celle qui établit d'une manière vague & générale la prédominance de la bile, de la lymphe, du sang, dans les tempéramens bilieux, lymphatiques, sanguin, &c. Toutefois, elle ne modifie pas autant qu'on pourroit le croire au premier abord la doctrine jusqu'ici généralement reçue; ce sont toujours (comme on peut le voir dans l'ouvrage de M. Thomas) à peu près les mêmes caractères assignés à chaque tempérament, à chaque constitution, & les mêmes préceptes hygiéniques applicables à chacun: peut-être même cette théorie spécieuse a-t-elle l'inconvénient de fixer trop exclusivement l'attention sur l'une des sources premières des importantes modifications imprimées à l'économie, & de faire négliger la considération des effets généraux, soit primitifs, soit secondaires, qui s'observent dans les solides & les liquides de l'économie, dans l'homme physique & moral tout entier, lors même qu'il seroit bien démontré

que ces effets dépendent toujours de la prédominance innée ou acquiſe de tel ou tel ſyſtème d'organes.

Enfin, il ne faut pas oublier que cette nouvelle doctrine des tempéramens, comme l'ancienne, eſt moins l'*explication* que l'*expoſition* méthodique des phénomènes qui caractériſent à nos yeux les diverſes conſtitutions, & que l'eſſence & la cauſe première de ces phénomènes nous ſont & nous ſeront toujours inconnues. (GIBERT.)

TEMPÉRANCE, ſ. f. (*Hyg.*), *temperantia*, σωφροσυνη des Grecs. Cette expreſſion, dans ſon acception la plus étendue, indique l'uſage modéré de toutes les choſes qui ſont partie du régime, &, ſous ce rapport, peut être conſidérée comme le juſte milieu entre l'abus & la privation. Le mot *tempérance* s'applique plus ſpécialement à l'uſage des choſes matérielles, tandis que le mot *modération* ſemble être plus ſpécialement réſervé pour tout ce qui a rapport à l'homme moral. Ainſi l'on dit *tempérance* dans le boire & le manger, *tempérance* dans l'uſage des organes ſexuels, *modération* dans le caractère, dans les penſées & dans leurs expreſſions. (*Voyez* RÉGIME.)

(R. P.)

TEMPÉRANT, TE, adj. (*Thérapeut.*), en latin *temperans*, participe de *temperare*, tempérer, modérer; littéralement, *qui a la faculté de tempérer, de modérer.* On a autrefois donné ce nom à des médicamens que l'on ſuppoſoit doués de la vertu de modérer l'action vitale en général, mais principalement l'activité trop grande de la circulation des fluides animaux. Le ſens qu'on donne au mot *tempérant* ſe rapproche beaucoup de celui des mots *calmant* & *ſédatif*, quoiqu'on puiſſe, d'après l'ancienne tradition, appliquer plus particulièrement le premier de ces termes à l'action de ralentir le mouvement des liquides circulans, tandis que les deux autres expriment plus volontiers une action ſédative exercée ſur les ſolides. Relativement à leur emploi, ces moyens peuvent être diviſés en locaux & en généraux, ſuivant qu'ils bornent leur action à une partie iſolée, ou qu'ils agiſſent plus ou moins généralement ſur l'économie animale par l'entremiſe des organes digeſtifs.

Les agens qu'on a conſidérés comme doués de la propriété tempérante, ſont les fruits rouges acidules, le citron, le berberis, les feuilles de diverſes oſeilles, les plantes qui contiennent du nitrate de potaſſe (la pariétaire, la bourrache), ce ſel lui-même, &c.; les ſemences dites émulſives, telles que celles des cucurbitacées, les amandes, certaines boiſſons dites animales, comme le ſérum, les bouillons de veau, de grenouilles, de poulet, &c.

Poudre tempérante de Stahl. Elle eſt compoſée de nitrate & de ſulfate de potaſſe, 9 parties; cinabre, 2 parties : la doſe eſt de 12 à 20 grains. Stahl employoit cette poudre dans les affections nerveuſes & les maladies fébriles accompagnées d'un grand développement de chaleur. Cette compoſition eſt peu uſitée & ne méritoit guère la place qu'on lui a accordée dans notre *Codex.* Il y a auſſi une *poudre tempérante* laxative de *Bouillon-Lagrange*, dans laquelle entrent du nitrate de potaſſe, de l'acide borique et du tartrate de potaſſe. (BRICHETEAU.)

TEMPÉRATURE, ſ. f. (*Hyg.*, *Phyſ. médic.*) *Temperies.* Ce mot, d'après les idées le plus généralement admiſes, eu égard à la nature du calorique, a quelqu'analogie avec ce qu'on appelle la *tenſion* des fluides élaſtiques. Ces corps rempliſſent, en effet, la totalité de l'eſpace qui les contient, &, dans l'état d'équilibre, ils ſont également preſſés dans tous les ſens : telle eſt auſſi l'idée que l'on ſe forme de la manière d'être du calorique : ſeulement aucun corps ne peut coercer cet agent, comme on le fait à l'égard de toute autre ſubſtance matérielle.

Le mot température n'eſt jamais relatif qu'à cette portion du calorique que l'on déſigne ſous le nom de *calorique libre*, & comme ſous ce rapport nos ſenſations ne pourroient nous fournir que des renſeignemens inexacts, nous meſurons cette température à l'aide du thermomètre. (*Voy.* ce mot.) Une multitude de conſidérations phyſiques ſe rattachent à la température des corps, mais les développemens dont elles ſont ſuſceptibles appartiennent plutôt au *Dictionnaire de Phyſique* de l'Encyclopédie qu'à celui *de Médecine*; auſſi renvoyons-nous aux mots CALORIMÈTRE, CALORIQUE, CAPACITÉ DES CORPS, TEMPÉRATURE, du premier de ces deux ouvrages, nous bornant à donner ici quelques indications ſommaires ſur la température du globe & ſur celle des corps organiſés vivans.

Température du globe. Sans nous arrêter aux nombreuſes opinions que l'on a ſucceſſivement émiſes ſur la température primitive de la terre, nous la conſidérons, ainſi que ſemble nous l'indiquer une longue ſuite d'obſervations, comme un globe qui eſt redevable de ſa température à l'influence d'une cauſe calorifique dont l'action périodique ſe fait inégalement reſſentir aux différens points de la ſurface qu'elle échauffe. A cette cauſe calculable, ſe joignent des diſpoſitions locales, conſtantes ou accidentelles, qui modifient l'énergie de la puiſſance primitive, de manière que l'on ne ſauroit, ſans conſulter l'obſervation, déterminer avec quelqu'exactitude, la température moyenne d'un lieu quelconque : connoiſſance d'autant plus importante qu'elle eſt l'une de celles qui influent le plus ſur les productions du ſol, & conſéquemment auſſi ſur la conſtitution des animaux qui l'habitent.

Le ſoleil eſt fort probablement, ſinon l'unique, du

du moins la plus puiſſante & la plus générale des cauſes auxquelles on peut attribuer les variations périodiques de la température de la terre; & c'eſt dans les mouvemens de rotation & de tranſlation de cette planète, qu'il faut chercher les élémens des modifications qu'elle préſente ſous le rapport de la chaleur. En effet, tournant autour de ſon axe en vingt-quatre heures, la terre préſente ſucceſſivement au ſoleil preſque la totalité de ſa ſurface, mais ſa figure ſphérique empêche que toutes ſes parties ne ſoient également échauffées, puiſque les rayons ſolaires, dont la direction eſt oblique, ne produiſent qu'une partie de l'effet qu'ils feroient naître s'ils agiſſoient perpendiculairement, en ſorte que tous les jours leur action eſt réellement variable ſuivant les diverſes époques de l'année. Au ſurplus, le *maximum* de cette action a toujours lieu pour les parties ſituées entre l'équateur & l'un ou l'autre tropique; de même que ſon *minimum* répond, ſoit aux deux pôles à la fois, ſoit à l'un d'eux ſeulement. La courbe que la terre décrit autour du ſoleil étant une ellipſe, on conçoit qu'elle eſt tantôt plus près, tantôt plus éloignée de cet aſtre, en ſorte que celui de ſes deux hémiſphères qui à l'époque du périhélie reçoit plus directement l'influence du ſoleil, devroit réellement avoir une température un peu plus élevée, ſi l'avantage que lui procure une moindre diſtance, n'étoit compenſé par un mouvement plus rapide qui la laiſſe ſéjourner moins long-temps dans les ſignes auſtraux.

Puiſque tous les ans, & à des époques correſpondantes, la poſition de la terre & du ſoleil eſt exactement la même, il eſt clair que l'on devroit voir périodiquement ſe renouveler la même température, non-ſeulement dans les mêmes lieux, mais encore pour tous ceux qui ayant une même latitude, ſont placés ſous un même parallèle. L'obſervation eſt loin de confirmer cette indication théorique : eſpèce d'anomalie dont on ſe rend d'ailleurs aiſément compte par l'influence de cauſes locales permanentes ou par celles des viciſſitudes accidentelles. Parmi les premières, nous plaçons : 1°. l'élévation des lieux au-deſſus du niveau de l'Océan; 2°. le rapport entre les parties ſolides & liquides du globe; 3°. l'inclinaiſon du ſol, ſa nature & l'état habituel de ſa ſurface; 4°. la direction ordinaire des vents, leur intenſité, ainſi que leur état de ſéchereſſe ou d'humidité. Au nombre de ces diverſes conditions, la plus puiſſante eſt ſans contredit celle qui réſulte de la hauteur des lieux, puiſque même ſous l'équateur, à 4800 mètres, exiſte la limite inférieure des neiges perpétuelles.

Quant à l'inclinaiſon du ſol, on peut, en comparant l'état de la végétation ſur les deux flancs oppoſés d'une montagne, giſſant de l'eſt à l'oueſt & ſituée hors des tropiques, ſe faire une idée de l'énorme différence dépendant de cette ſeule circonſtance.

Les viciſſitudes accidentelles capables de modifier la température d'un lieu, dépendent de conſidérations météorologiques, dont l'influence a déjà été appréciée aux articles Afrique, Air & Météorologie de ce Dictionnaire, & qui d'ailleurs ſe repréſenteront de nouveau au mot Vents.

D'après ce qui précède, on conçoit la poſſibilité de tracer à la ſurface du globe des *lignes iſothermes*, c'eſt-à-dire des lignes paſſant par des lieux qui ont une même température. C'eſt effectivement ce qu'à diverſes époques pluſieurs phyſiciens ont tenté; tels ſont Halley, Mairan, Kaiwan, Lambert, &c.; mais ils n'avoient point de données ſuffiſantes pour réſoudre ce problème. M. de Humboldt, en réuniſſant un bien plus grand nombre d'obſervations, eſt allé beaucoup plus loin, & ſon travail, conſigné dans le 3e. volume des *Mémoires de la Société d'Arcueil*, préſente les réſultats les plus ſatisfaiſans. Si de pareilles recherches avoient été faites pour tous les points de la ſurface du globe, non-ſeulement on auroit une meſure exacte de l'influence perturbatrice des cauſes ſecondaires, mais encore on pourroit en déduire les renſeignemens les plus utiles relativement à l'agriculture & à la médecine.

Température des êtres organiſés vivans. Ces corps, ainſi que tous les autres, tendent à ſe mettre en équilibre de température avec les différens milieux dans leſquels ils ſont plongés; mais il exiſte en eux des cauſes qui ralentiſſent ou même empêchent l'effet de cette diſpoſition : et beaucoup de phyſiologiſtes ont cherché à découvrir quelle pouvoit être l'origine de cette puiſſance de l'organiſation, aſſez active pour lui permettre de contre-balancer les influences du chaud & du froid. Cette queſtion offre des difficultés qui, juſqu'à préſent, n'ont point permis de la réſoudre complétement; en ſorte que, malgré de nombreuſes recherches, il reſte encore à cet égard beaucoup à deſirer; la ſolution ne pouvant être la même pour les végétaux & pour les diverſes claſſes d'animaux, bien que d'ailleurs pluſieurs conditions ſoient communes aux uns & aux autres : tels ſont, par exemple, le mouvement & la circulation des fluides dans des vaiſſeaux appropriés.

Les végétaux ont-ils une température qui leur ſoit propre? Les phytologues ſont loin d'être d'accord ſur ce point, & comme chacun à l'appui de ſon opinion cite des expériences ou des obſervations, il faut convenir que ſi réellement les ſubſtances végétales ſont douées d'une vertu *calorigène*, elle eſt au moins très-foible; en ſorte que c'eſt ſurtout en entourant les végétaux de garanties, que la nature les préſerve d'un refroidiſſement trop rapide, & les met à l'abri d'une trop vive chaleur. Néanmoins, on a remarqué qu'à l'époque de la fécondation, la ſpathe florale des *Arum* préſente une température qui, pour

certaines eſpèces & à certaines heures de la journée, s'élève de quelques degrés.

En comparant les animaux qui jouiſſent d'une circulation complète & qui ont divers modes de reſpiration, tels que les animaux à ſang chaud, les animaux hivernans & ceux que l'on appelle *animaux à ſang froid*, il eſt aiſé de ſe convaincre que du moins pour eux, il exiſte de grands rapports entre leur température & les fonctions de la circulation & de la reſpiration, bien que d'ailleurs les combinaiſons qui s'opèrent dans chaque viſcère puiſſent auſſi contribuer à l'effet définitif.

En général, dans les animaux à ſang chaud, l'un des caractères les plus remarquables eſt d'avoir une température qui, à de légères nuances près, eſt la même pour tous : auſſi la conſervent-ils habituellement, même au milieu des cauſes les plus propres à la faire changer. Néanmoins il eſt des limites au-delà deſquelles les forces de l'organiſation deviennent inſuffiſantes & réclament l'emploi de ſecours étrangers, ſans leſquels ne pourroit plus ſubſiſter cette conſtance de température, indiſpenſable à l'entretien de la vie. Ici ſe rattachent néceſſairement les recherches faites par un grand nombre de phyſiologiſtes relativement aux influences qu'exerce ſur diverſes ſortes d'animaux un degré de froid ou de chaleur conſidérable.

Les animaux à ſang froid développent en général beaucoup moins de chaleur que les précédens, & il eſt même probable que les dernières diviſions de cette nombreuſe ſérie ſuivent la température du milieu qui les environne, l'expérience prouve même qu'ils peuvent, ſans ceſſer de vivre, éprouver un refroidiſſement très-grand & ſurtout très-prolongé; mais alors ils perdent leur activité, s'engourdiſſent, pour revenir en quelque ſorte à la vie, auſſitôt qu'une température plus modérée fait naître pour eux un nouvel ordre de choſes. Cependant, pour quelques-uns d'entre eux, la reſpiration & la circulation, quoiqu'eſſentiellement différentes, jouent encore un rôle qui, pour être moins appréciable, n'en eſt cependant pas moins réel. On conçoit que des conſidérations phyſiologiques auſſi délicates exigent des rapprochemens & des développemens auxquels on ne pourroit ſe livrer que dans un travail ſpécial.

(THILLAYE aîné.)

TEMPES, ſ. f. pl. (*Anat.*) *Tempora.* On nomme ainſi les parties latérales de la tête qui s'étendent entre le front & l'œil, antérieurement, & l'oreille, poſtérieurement. En général, cette partie de la boîte oſſeuſe du crâne, qui eſt formée par la portion écailleuſe de l'os temporal, préſente aſſez peu d'épaiſſeur : auſſi regarde-t-on les chutes faites ſur les tempes, & les coups reçus ſur cette portion du crâne, comme éminemment dangereux. Ils peuvent effectivement occaſionner à l'organe encéphalique des commotions toujours très-graves. (*Voyez* PLAIE (plaies de tête), dans le *Dictionnaire de Chirurgie* de cet ouvrage.)

TEMPORAL, adj. & ſ. m. (*Anat.*) *temporalis.* Nom donné à l'un des huit os qui conſtituent la boîte oſſeuſe du crâne. Cet os, qui eſt ſitué ſur les parties latérales de la tête, eſt formé de trois portions diſtinctes, l'une nommée *écailleuſe*, l'autre *maſtoïdienne*, & la troiſième *pierreuſe* ou *rocher.* Indépendamment de ces trois parties, il en eſt une quatrième, ou plutôt un appendice, nommée *apophyſe zygomatique.* Nonobſtant ſes uſages généraux, le temporal eſt d'autant plus remarquable que c'eſt dans ſa partie *pierreuſe* que réſide l'oreille interne. (*Voyez*, pour plus de détails, le *Dictionnaire d'Anatomie* de cet ouvrage.)

Le mot *temporal*, employé comme adjectif, ſert à déſigner des parties qui ſont plus ou moins en rapport avec l'os temporal : ainſi on appelle *foſſe temporale*, la dépreſſion que l'on remarque ſur les parties latérales de la tête. Cette foſſe eſt elle-même remplie par un muſcle large, aplati & triangulaire, que l'on nomme *muſcle temporal.* Des nerfs ou des filets nerveux, provenant du nerf maxillaire inférieur, ſont déſignés par les noms de *nerfs temporo-profonds* & *ſuperficiels* ou *auriculaires*; enfin, une aponévroſe recouvrant le muſcle temporal, ainſi que trois artères, qui toutes naiſſent de l'artère carotide externe, ont encore reçu la même dénomination. (*Voyez*, pour la deſcription de ces différentes parties, TEMPORAL & TÊTE, dans le *Dictionnaire d'Anatomie.*)

TEMPORO-AURICULAIRE. (*Anat.*) *Temporo-auricularis.* Nom donné par Chauſſier au muſcle auriculaire ſupérieur. (*Voyez* ces différens mots dans le même Dictionnaire.)

TEMPORO-CONCHILIEN, adject. (*Anat.*) Expreſſion dont ſe ſervoit Dumas pour déſigner le muſcle temporo-auriculaire de Chauſſier (*auriculaire ſupérieur*).

TEMPORO-MAXILLAIRE, adject. Dénomination employée par les anatomiſtes pour indiquer des parties qui ont des rapports avec l'os temporal & l'os maxillaire, tels ſont : 1°. la région occupée par les muſcles maſſeter & temporal; 2°. le muſcle temporal ou crotaphite auquel Chauſſier avoit donné le nom de *temporo-maxillaire*; 3°. enfin, l'articulation du condyle de l'os maxillaire inférieur avec la partie antérieure de la cavité glénoïde de l'os temporal (articulation temporo-maxillaire.) (*Voyez*, pour plus de détails, le *Dictionnaire d'Anatomie* de cet ouvrage.)

TEMS, ſ. m. (*Pathol.*) *Tempus.* Expreſſion détournée de ſa ſignification primitive & ſervant

à exprimer des idées fouvent très-différentes. Ainſi on nomme *temps de néceſſité* celui dans lequel on eſt obligé d'agir ſans délai, l'urgence des cas n'en permettant aucun; *Temps d'élection* l'époque que l'on choiſit comme étant la plus favorable aux ſuccès des moyens thérapeutiques que l'on emploie. Dans d'autres circonſtances, le mot *temps* eſt ſynonyme de période, ainſi l'on dit quelquefois, *temps d'invaſion, d'incubation, d'accroiſſement, de ſtation* ou *de décroiſſement* d'une maladie, pour déſigner la durée des diverſes périodes qu'elle parcourt.

TÉMULENCE, ſub. f. (*Path.*) *Temulentia.* Mot employé pour caractériſer un état ſoporeux qui ſe manifeſte dans quelques fièvres graves; quelquefois ce ſymptôme eſt nommé *ébriété.* (*Voyez* Délirium, Ivresse, Stupeur.)

TÉNACITÉ, ſub. f. (*Phyſ.*) *Tenacitas.* Expreſſion dont on ſe ſert pour indiquer la réſiſtance que les corps oppoſent aux forces qui tendent à rompre la cohéſion de leurs parties au moyen de l'extenſion. Ainſi on meſure la ténacité d'un fil de métal par la quantité de poids qu'il peut ſupporter ſans ſe rompre. (*Voyez* Ténacité dans le *Dictionnaire de Phyſique* de cet ouvrage.)

TENAILLE, ſ. f. (*Inſtr. chir.*) *Tenacula,* du verbe *tenere,* tenir. Inſtrument de chirurgie ayant la forme de celui qui, ſous le même nom, eſt employé dans une foule d'arts. Les tenailles dont ſe ſervent les chirurgiens ſont tranchantes & deſtinées à couper des eſquilles ou les cartilages. Leurs dimenſions varient ſuivant les circonſtances dans leſquelles on en fait uſage; quelquefois elles ſervent à enlever certaines tumeurs, mais elles ne ſont guère employées aujourd'hui que pour couper la portion oſſeuſe qui, lors d'une amputation, reſte quelquefois après la ſection incomplète de l'os.

TENDINEUX, se, adj. (*Anat.*) *Tendinoſus.* Nom donné aux parties qui, par leur ſtructure, reſſemblent aux tendons ou ont quelqu'analogie avec eux. Ainſi on appelle *demi-tendineux* le muſcle *iſchio-prétibial* ſitué à la partie poſtérieure de la cuiſſe; de même que l'on nomme *centre tendineux* du diaphragme, la portion centrale de ce muſcle, laquelle eſt formée par la réunion & l'entre-croiſement d'un grand nombre de fibres aponévrotiques. (*Voyez,* pour plus de détails, le *Dictionnaire d'Anatomie* de cet ouvrage.) (R. P.)

TENDON, ſ. m. (*Anat.*) Dérivé de τεινω, je tends. On donne ce nom à des cordons fibreux, blancs, plus ou moins longs, arrondis ou aplatis qui terminent les muſcles & les fixent aux os. Quelquefois les tendons, au lieu d'être ſitués aux extrémités des muſcles, en occupent la partie moyenne; c'eſt ce qu'on obſerve à l'égard des muſcles digaſtriques. En général, l'uſage de ces cordons eſt de tranſmettre le mouvement muſculaire; auſſi les fibres charnues viennent-elles s'y inſérer & ſe confondre en quelque ſorte avec eux. Très-ſouvent ces tendons ſont reçus dans des gaînes ligamenteuſes deſtinées à en prévenir le déplacement; ſouvent même ils gliſſent ſur des plans inclinés de manière à changer la direction de l'action muſculaire : ſouvent auſſi, au lieu de former des faiſceaux ligamenteux, ils s'étendent en membranes aponévrotiques. (*Voyez* Tendon dans le *Dictionnaire d'Anatomie* de cet ouvrage, &, pour ce qui a rapport à ſes différentes léſions, les articles Plaie & Tendon du *Dictionnaire de Chirurgie.*)

Tendon d'Achille. (*Voyez* Achille & Triceps de la jambe dans le même Dictionnaire.)

TENDU, ue, adj. (Pouls tendu) (*Pathol.*) Epithète qui ſert à caractériſer une des nombreuſes modifications que préſente le pouls. Ce mot eſt oppoſé à celui de *ſouple,* & eſt à peu près ſynonyme des expreſſions *pouls dur* ou *réſiſtant.* (*Voyez* Pouls.) (R. P.)

TÉNESME, ſ. m. (*Pathol.*) du grec τεινεσμος, ou τενεσμος. On entend par ténesme ou épreinte, une envie fréquente, preſque continuelle, mais ſouvent inutile d'aller à la ſelle. Dans cette affection la fin de l'inteſtin rectum, & ſurtout l'anus, ſont le ſiége d'une douleur aiguë & d'une chaleur brûlante; les matières évacuées conſiſtent ordinairement en des mucoſités, ſouvent mêlées de ſang. Ces ſymptômes, qui caractériſent évidemment l'inflammation du rectum, comme Galien l'avoit fort anciennement remarqué, s'accompagnent quelquefois de douleurs dans le bas-ventre & d'un mouvement fébrile.

Plus fatigante que dangereuſe, du moins dans nos climats, cette affection reconnoît des cauſes aſſez variées, ſans parler de celles des phlegmaſies en général. Ainſi, elle peut être produite par les hémorrhoïdes, par l'accumulation des matières fécales dans le rectum, la groſſeſſe, la dyſenterie, les vers inteſtinaux, particulièrement les aſcarides, par un calcul dans la veſſie, par des frictions mercurielles faites au périnée, &c.

Des lavemens émolliens, huileux, & des applications de même nature, des bains de ſiége, ſuffiſent ordinairement pour diſſiper le téneſme. Une diète ſévère n'eſt pas toujours néceſſaire. Hippocrate preſcrit même de donner de la nourriture aux malades, parce que les matières fécales qui en réſultent ſont ſur l'inteſtin une impreſſion moins irritante que les autres matières inteſtinales, & empêchent les ſurfaces enflammées de ſe toucher.

Quelquefois la douleur eſt tellement aiguë & les contractions ſi fréquentes qu'on eſt obligé de recourir à des calmans, à des narcotiques, qui ont

ſurtout un excellent effet chez les perſonnes très-nerveuſes, & lorſqu'il n'y a pas de réaction générale. S'il y a de la fièvre, & ſpécialement ſi l'individu eſt jeune, robuſte & ſanguin, ou ſi le téneſme eſt déterminé par des hémorrhoïdes, il faut provoquer une émiſſion ſanguine par l'application des ſangſues au pourtour de l'anus. Il eſt inutile de dire que chaque eſpèce de téneſme réclame, avant tout, le traitement de la cauſe ou de la maladie à laquelle il eſt dû.

Quelques médecins ont appelé *téneſme véſical* l'envie preſque continuelle & ſouvent impuiſſante d'uriner, qu'on éprouve lorſqu'une cauſe irritante s'eſt fixée ſur la veſſie & ſollicite la contraction de ſa membrane muſculaire; c'eſt un ſymptôme de la *ſtrangurie*. (*Voyez* ce mot, ainſi que l'article RÉTENTION.) (EMERIC SMITH.)

TENETTES, ſ. f. pl. (*Inſtr. chir.*) *Tenacula, volſellæ*. Nom donné à des pinces ſpécialement employées pour faire l'extraction des calculs contenus dans la veſſie. Leurs mors ou cuillers préſentent une concavité garnie d'aſpérités deſtinées à empêcher le calcul de gliſſer. La forme de ces inſtrumens a éprouvé de nombreuſes modifications: les uns ſont droits, d'autres ſont courbes, & la manière dont les deux parties de la tenette ſont jointes eſt encore une ſource de différences qui leur a fait donner des dénominations particulières, telles que celle de *tenettes croiſées*, de *tenettes à jonction paſſée*, &c. (*Voyez* les mots TAILLE & TENETTES, dans le *Dictionnaire de Chirurgie* de cet ouvrage.)

TÉNIA. (*Voyez* TÆNIA.)

TÉNONTAGRE, ſub. f. (*Pathol.*) Mot grec franciſé, venant de τενων, tendon, & de αγρα, proie. Modification de la goutte qui attaque ſpécialement la partie tendineuſe des muſcles, ou les ligamens qui maintiennent les articulations. (*Voy.* GOUTTE & PODAGRE.)

TENSEUR, ſub. & adj. (*Anat.*) *Tenſeur de l'aponévroſe fémorale*. Nom donné au muſcle *faſcia lata* dont l'uſage paroît être de tendre l'aponévroſe qui enveloppe les muſcles de la cuiſſe. (*Voyez* FASCIA LATA dans le *Dictionnaire d'Anatomie* de cet ouvrage.)

TENSIF, IVE, adj. (*Path.*) Epithète ſervant à caractériſer un ſymptôme accompagné de tenſion: ainſi l'on dit *douleur*, *chaleur* tenſive. (R. P.)

TENSION, ſ. f. (*Path.*) *Tenſio*, de *tendere*, tendre; τεινω, je tends. On entend par tenſion cet état particulier dans lequel la peau, un organe ou une cavité ſont diſtendus. La tenſion eſt un des caractères propres de l'inflammation qui la fait le plus ſûrement reconnoître ſi elle eſt ſituée profondément. Ainſi, un phlegmon ſe manifeſte-t-il dans l'épaiſſeur de la cuiſſe, le malade y éprouve de la chaleur, une douleur pulſative, & ſurtout de la tenſion. La tenſion de l'abdomen eſt auſſi très-manifeſte dans les péritonites, les gaſtrites, les entérites. Pendant la durée des gaſtro-entérites (fièvres putrides, adynamiques), on remarque ſurtout un ſentiment de tenſion des hypochondres; ſymptôme déjà ſignalé par les plus célèbres médecins de l'antiquité, regardé par eux comme très-funeſte, qu'ils ne ſavoient à quoi attribuer, & qui eſt dû à l'inflammation des organes digeſtifs & de leurs annexes. Cette tenſion exiſte également dans les gaſtrites chroniques, dans l'hépatite, la ſplénite; elle eſt auſſi très-marquée dans la métrite, la cyſtite. Pluſieurs femmes ont auſſi l'abdomen tendu quelques jours avant l'écoulement menſtruel; la conſtipation, qui dure quelque temps, s'accompagne preſque toujours de la tenſion du ventre. Quand, en examinant un malade on palpe l'abdomen, on eſt promptement averti s'il y a quelques points douloureux ou enflammés; au moment où l'on poſe la main ſur cette région les muſcles ſe contractent auſſitôt & inſtinctivement pour mettre à l'abri de toute preſſion la partie ſouffrante: c'eſt une tenſion momentanée, & qu'il eſt important de bien obſerver. Cet état de tenſion mérite une ſérieuſe attention dans la marche des fièvres; tant que le ventre reſte tendu, il n'y a pas diminution dans l'intenſité de la maladie, quoique d'autres ſymptômes pourroient le faire préſumer; mais dès qu'il devient ſouple, il y a lieu d'eſpérer qu'il y aura bientôt diminution de la fièvre: dans la pleuréſie aiguë, dans celle qui eſt chronique avec épanchement, dans la pneumonie, on obſerve également la tenſion des eſpaces intercoſtaux.

La face eſt tendue, injectée dans les cas d'aſphyxie, par le gaz acide carbonique, par ſuite de ſtrangulation ou de pendaiſon; elle l'eſt également lorſqu'on a été expoſé pendant quelque temps au ſoleil ou à l'action d'un vent violent, comme cela arrive, quand on eſt à cheval ou dans une voiture découverte. Toutes les inflammations cutanées ou peu profondes ſe manifeſtent par la tenſion de la peau, ainſi qu'on le voit dans l'éryſipèle, la variole, la rougeole, la ſcarlatine, &c. &c. (NICOLAS.)

TENTAVEL ou TENTAVÈLE (Eaux minérales de). Nom d'un village remarquable par des eaux thermales & martiales qui ſortent d'un rocher ſitué au ſud de ce village. Tentavel eſt à quatre lieues de Perpignan & à huit de Narbonne: la ſource minérale porte le nom de *Foradada*.

TENTE, ſ. f. (*Anat.*) (Tente du cervelet.) *Tentorium*. C'eſt un repli de la dure-mère, ſervant à ſéparer les lobes poſtérieurs du cerveau de

ceux du cervelet. (*Voyez* Dure-mère dans le *Dictionnaire d'Anatomie* de cet ouvrage.)

Tente, s. f. (*Chir.*) *Turunda, penicillus, penicillum.* On appelle ainsi des rouleaux de charpie ou d'éponge préparée, d'une grosseur plus ou moins considérable, liés à leur partie moyenne, & destinés à être introduits dans les plaies, dans les ulcères profonds dans lesquels on veut porter des médicamens, ou dont on se propose de tenir les lèvres écartées afin d'en déterger le fond avant que les bords puissent se cicatriser. Autrefois on faisoit fréquemment usage des tentes, qui aujourd'hui ne servent plus que dans un petit nombre de cas particuliers, comme dans l'opération de la fistule anale par incision, dans quelques plaies de poitrine, &c. (*Voyez* Plaie, Poitrine, Tente, dans le *Dictionnaire de Chirurgie* de cet ouvrage.)

TENTIGO. (*Pathol.*) Expression latine conservée en français & qui est synonyme de priapisme. (*Voyez* ce mot.)

TENTIPELLE, s. m. (*Hyg.*) *Tentipellum*, de *tendo*, je tends, & *pellis*, peau. Nom donné à un cosmétique au moyen duquel on prétendoit faire disparoître les rides de la peau.

TÉNU, ue, adj. (*Anat. pathol.*) *Tenuis.* Adjectif employé pour caractériser toutes les parties dont la contexture est extrêmement déliée. Ainsi, les anatomistes donnent ce nom aux dernières ramifications des vaisseaux sanguins & des nerfs.

En pathologie, la même dénomination sert à désigner l'urine qui est claire, légère & presque aqueuse. (*Voyez* Urine.)

TÉNUITÉ, s. f. *Tenuitas.* Qualité de ce qui est ténu. (*Voyez* Ténu.) (R. P.)

TÉPLITZ (Eaux minérales de). Ces eaux minérales, ferrugineuses, salines & alcalines, ont une température élevée & offrent sept sources distinctes : 1°. les *bains des hommes*, qui sont au nombre de deux, l'un situé dans la ville & l'autre dans le faubourg; le *bain des princes* (Furstenbad); 3°. la source du *bain de la ville* (Gurtlerbad); 5°. le *bain des Juifs*; 6°. enfin, la source du *jardin de l'hôpital.*

Le bain des hommes est le plus considérable; les eaux jaillissent avec une force extraordinaire, en telle sorte, qu'en une minute il sort plus de quatre cents livres de liquide. Leur température est de 48°. centigr., environ.

Analysées par M. le Dr. Ambrozzi, les eaux de Teplitz ont fourni du sulfate, de l'hydrochlorate & du carbonate de soude, du carbonate de chaux, de la silice, de l'oxyde de fer, une matière extractive résineuse & du gaz acide carbonique.

Ces eaux minérales sont employées dans les affections atoniques de l'estomac, & dans celles des intestins & des systèmes lymphatiques & nerveux; en un mot, suivant M. Alibert (1), elles ont les propriétés, & doivent être prescrites dans les mêmes circonstances, que les eaux de Carlsbad.

On les prend à la dose de quatre à six verres pendant quinze jours ou un mois, & on se baigne le soir.

Téplitz est un gros bourg de Bohême, situé de la manière la plus pittoresque & environné de collines, de bois, de villages, qui en rendent le séjour très-agréable.

TERCIS (Eaux minérales de). Ce village est à une petite lieue de Dax & à six lieues de Bayonne. Un édifice convenablement distribué & bien meublé reçoit les eaux minérales, qui sont conduites dans des baignoires séparées les unes des autres. La source est abondante : l'eau qu'elle fournit est douce, onctueuse, légèrement salée & piquante; elle contient un peu de soufre, & sa température est constamment de 41°. centigr.

MM. Thore & Meyrac ont constaté que les eaux de Tercis contiennent des hydrochlorates de soude & de magnésie, du sulfate de chaux, des carbonates de magnésie & de chaux, un peu de soufre & une substance terreuse non soluble.

On fait usage de ces eaux en bains ou en douches, & elles sont particulièrement utiles dans les affections cutanées, les engorgemens lymphatiques, les paralysies rhumatismales, la sciatique & les suppressions du flux hémorrhoïdal.

(R. P.)

TÉRÉBENTHINE ou Térébentine, s. f. (*Mat. médic.*) *Terebenthina.* La plupart des térébenthines employées en médecine ou dans les arts, sont fournies par des arbres appartenant à la famille des Conifères; quelques-unes aussi proviennent de végétaux de la famille des Térébinthacées : celles qu'on trouve dans le commerce sont la *térébenthine de Bordeaux*, ou *térébenthine du pin* : on la retire du *pinus sylvestris*, du *pinus maritima* L., grand arbre très-commun dans les landes maritimes, entre Bordeaux & Bayonne, où il est cultivé à cet effet. La *térébenthine de Strasbourg* ou du *sapin* suinte à travers l'écorce du sapin, *abies taxifolia*, & du *pinus picea*, & s'amasse souvent sous l'épiderme où elle forme des espèces de vésicules; on la recueille surtout dans les Vosges & les Alpes. Mais c'est du *mélèze* (*pinus larix* L., *larix europœa* Rich) que provient la térébenthine la plus estimée, celle qu'on choisit pour administrer à l'intérieur, celle enfin qui est connue sous le nom de *térébenthine de*

(1) Alibert, *Précis historique sur les eaux minérales les plus usitées en médecine.* Paris, 1826, in-8°.

Venise ou du *mélèze* : elle découle spontanément des gerçures qui se forment à l'écorce de l'arbre qui croît dans les montagnes de la France, de l'Italie, de l'Allemagne, &c.

La manière de récolter la térébenthine est la même pour toutes les espèces ; elle s'obtient en pratiquant des entailles d'environ un pouce de profondeur sur cinq à six pieds de longueur, par lesquelles elle s'écoule sous la forme d'un liquide oléagineux assez épais, d'un jaune clair, d'une odeur forte, d'une saveur très-âcre & très-désagréable.

Avant de livrer la térébenthine au commerce on la purifie, soit en la chauffant & en la faisant passer à travers un filtre de paille, soit en la plaçant dans une grande caisse dont le fond est percé d'une infinité de petits trous, & en l'exposant aux rayons du soleil; ce dernier procédé est infiniment préférable au premier, par lequel on lui enlève toujours une quantité plus ou moins considérable de son huile essentielle.

Si l'on soumet la térébenthine ainsi obtenue à la distillation, elle se sépare en deux parties, le corps résineux reste dans la curcubite, prend le nom de *colophane*, & l'huile volatile passe dans le récipient ; c'est un liquide limpide, tout-à-fait incolore, d'une odeur & d'une saveur analogues à celles de la térébenthine, mais encore plus développée ; c'est enfin l'*huile* de térébenthine.

La térébenthine a une odeur forte & résineuse, une saveur chaude & piquante : mise en contact avec la peau pendant un certain temps, elle la rubéfie, elle la phlogose ; lorsqu'on en avale on éprouve un sentiment de chaleur & d'âcreté à la région de l'estomac & à la gorge. Si la quantité de térébenthine est forte, son impression sur la surface gastrique & intestinale occasionne souvent des vomissemens, des coliques, des déjections alvines, de l'anxiété & du malaise : si la dose n'est pas rendue par les vomissemens ou les selles, la térébenthine ne tarde pas à être absorbée, & d'autres phénomènes viennent déceler son action sur tous les tissus ; le pouls devient plus fréquent & plus fort, & il s'établit de la chaleur & une transpiration abondante. Souvent il se forme une congestion sanguine vers la tête, accompagnée de céphalalgie violente ; d'autres fois cette congestion se porte sur les poumons, il survient de la toux, de la difficulté à respirer, & quelquefois des crachemens de sang. La propriété stimulante de la térébenthine se porte-t-elle vers les organes de la génération, les règles paroissent, & si ce sont les reins qui reçoivent son action, les urines deviennent très-chargées, & même mêlées de sang. La présence des principes de la térébenthine dans le sang ne sauroit être révoquée en doute, puisque, non-seulement les personnes qui en font usage rendent des crachats qui en ont l'odeur & la saveur, mais encore les urines de ces personnes ont une odeur de violette qui leur est communiquée par cette substance : cette modification de l'urine est la même quand on ne fait qu'appliquer la térébenthine sur la peau, ou même que l'on séjourne long-temps dans un lieu où cette huile se fait sentir.

On a fréquemment employé la térébenthine en médecine ; son usage est très-favorable à la fin des gonorrhées, & même dans le traitement des catarrhes chroniques de la vessie, pour combattre les dispositions morbifiques que présentent alors les organes qui servent à l'éjection de l'urine. En changeant subitement leur mode actuel de vitalité, on parvient souvent à les rétablir dans leur état naturel : ordinairement l'écoulement devient plus abondant pendant les premiers jours, mais bientôt après il diminue sensiblement, & cesse entièrement.

La térébenthine prise à l'intérieur, soit en potions, soit en lavemens, a fréquemment mis fin à des diarrhées rebelles à toutes les autres espèces de médications ; celles surtout qui tiennent à un relâchement des organes digestifs trouveront dans ce médicament un remède efficace. Les diarrhées qui sont le résultat d'une inflammation chronique, & qui sont entretenues par des ulcérations superficielles de la membrane muqueuse intestinale, cèdent souvent à l'emploi de quelques doses seulement de térébenthine, car la vive irritation que détermine le contact de cette substance avec les parties ulcérées est propre à favoriser leur cicatrisation. On obtient le même résultat de l'application de la térébenthine sur les ulcérations extérieures ; elle favorise aussi la cicatrisation des plaies & des écorchures légères.

On a aussi conseillé l'emploi de cette substance dans le traitement des catarrhes chroniques, des toux humides & de l'asthme, comme moyen propre à opérer le dégorgement des poumons, en ce qu'il favorise l'expectoration par l'influence stimulante qu'il exerce sur les organes de la respiration. Si toutefois les malades ne pouvoient supporter la térébenthine ainsi administrée, on prendroit l'air pour véhicule, soit en la prescrivant sous forme de fumigation, soit en mettant seulement dans l'appartement du malade des vases remplis de térébenthine dont on feroit dégager les principes médicinaux au moyen d'une douce chaleur ; par ce procédé, l'air, chargé des molécules balsamiques ou excitantes, pénètre dans les bronches & leurs ramifications, & porte sur les poumons une impression très-salutaire dans ces genres de maladie.

Souvent on a fait cesser les constipations les plus opiniâtres en administrant un lavement préparé avec une demi-once de térébenthine intimément mélangée à l'eau au moyen d'un jaune d'œuf. On assure aussi que des personnes tourmentées de douleurs rhumatismales ou goutteuses, ont été notablement soulagées par l'usage de la térébenthine à l'intérieur.

Comme on a remarqué que l'huile de térébenthine prise à forte dose, deux onces, par exemple,

déterminoit très-promptement des évacuations alvines très-abondantes, on a été porté naturellement à employer ce médicament pour expulser le *tænia* ou ver solitaire ; ce moyen ayant parfaitement réussi en plusieurs circonstances, nous donnerons ici le mode d'administration de la térébenthine dans cette circonstance : lorsqu'on a des preuves certaines de l'existence de cet animal chez un malade, on fait prendre, suivant l'âge & la force de l'individu, de une à deux onces, & même plus, d'huile de térébenthine, & au bout de deux heures, & quelquefois même beaucoup plus tôt, le ver est expulsé en entier, mort & en masse. L'expérience a prouvé que, dans ce cas, il falloit donner la térébenthine à haute dose ; car, d'une part, l'effet de ce médicament comme vermifuge est plus certain, &, d'une autre part, la quantité d'huile déterminant d'autant plus promptement les évacuations qu'elle est plus forte, on a moins à redouter l'action générale de ce remède, qui pourroit devenir nuisible. Cependant il arrive souvent qu'il survient quelques vertiges qui paroissent tenir aux rapports sympathiques qui existent entre la surface gastrique & le cerveau ; mais ces symptômes se dissipent aussitôt après les évacuations, & on n'observe ni irritation des voies urinaires, ni chaleur à la peau.

M. le prof. Récamier emploie fréquemment l'huile essentielle de térébenthine contre les névralgies sciatiques & l'épilepsie, & ce médecin paroît en avoir obtenu beaucoup de succès ; mais comme dans ce cas on n'a pas à redouter l'action de ce médicament sur le cerveau, & que c'est, au contraire, la seule manière raisonnable de se rendre compte de sa manière d'agir, on administrera la térébenthine à petite dose, un gros seulement que l'on fera prendre en plusieurs fois dans les vingt-quatre heures, & que l'on aura soin d'étendre dans un véhicule aromatique.

M. le Dr. Durande a proposé le mélange de trois parties d'éther sulfureux & de deux parties d'huile essentielle de térébenthine, comme un moyen propre à dissoudre les calculs qui se forment parfois dans la vésicule du fiel ; il administroit tous les matins un gros de ce mélange dans du petit-lait, & en faisoit prendre une livre & plus pendant la durée du traitement. Si le corps s'échauffoit, ou s'il survenoit des douleurs, on faisoit usage de la saignée ; les malades, pendant ce traitement, rendoient souvent des calculs par les selles. Les deux ingrédiens de ce composé n'opérant pas une dissolution de ces calculs, puisque les malades les rendent par les selles, comment concevoir qu'une excitation prolongée des appareils gastriques & hépatiques puisse favoriser leur sortie ?

(Ch. Hennelle.)

TÉRÉBINTHACÉES. *Terebinthaceæ*. (*Mat. méd. végét.*) Famille naturelle de la tribu des Dicotylédones, formant l'ordre 12 de la classe XIV de la Méthode de de Jussieu, & placée conséquemment dans les Polypétales périgynes. Ses caractères botaniques sont exposés dans la partie botanique de cet ouvrage. Nous dirons seulement que la plupart des botanistes ont retiré de cette famille les genres pourvus de plusieurs pistils, pour en former celle dite des *Zanthoxylées*. M. Kunth, qui a publié un travail récent sur cette famille, la partage en six, qu'il appelle *Anacardiées*, *Bursériacées*, *Spondiacées*, *Connarées*, *Amyridées* & *Juglandées*.

Cette famille est une des plus importantes du règne végétal, sous le rapport des produits qu'elle fournit à la pharmacologie. La graine, dans les différens genres, est souvent oléagineuse, comme on le voit dans le pistachier, le *canarium commune*, le *mangifera*, &c. La pellicule qui recouvre l'amande est amère. Autour des noyaux se trouve une pulpe ordinairement aqueuse, douce, & plus ou moins acide ; cette dernière qualité est très-remarquable dans les *Averrhoa bilimbi* & *acidissima* ; elle est astringente dans quelques autres genres. Dans tous, la partie extérieure du fruit, ou son écorce, participe des propriétés générales de l'écorce du végétal, c'est-à-dire qu'elle renferme des sucs résineux ou de l'huile volatile dans des vésicules. Si la pulpe du fruit est très-abondante, ces principes ne font que l'aromatiser ; si elle l'est peu, les qualités de l'écorce (du fruit) prédominent, & il n'est plus alimentaire.

Le tronc de toutes les Térébinthacées renferme & souvent transude des sucs résineux qui ont reçu le nom de *baumes* s'ils contiennent de l'acide benzoïque (tels que ceux du Pérou, de Tolu) ; & s'ils n'en contiennent pas, de *térébenthines*, s'ils restent liquides, comme le *baume de la Mecque* ; de *résines*, s'ils sont solides (élémi, mastic), &c. &c.

Les genres *Rhus*, *Icica*, *Amyris*, *Terebinthus*, *Bursera*, *Fagara*, &c., font partie de cette importante famille, & montrent assez, par leurs produits, tout l'intérêt qu'elle doit inspirer aux médecins.

(Mérat.)

TÉRÉBINTHE, s. m. (*Mat. méd. végét.*) *Pistacia terebinthus* L. Cet arbre croît dans l'Orient, en Egypte, les îles de l'Archipel, surtout à Chio, &c. On le trouve même dans nos provinces méridionales, où il n'acquiert qu'une taille médiocre. Il exhale une odeur forte, résineuse, qui se répand au loin surtout le soir.

Il découle des fentes naturelles ou artificielles de cet arbre, particulièrement dans les pays très-chauds, une résine liquide, connue sous le nom de *térébenthine de Chio*, parce que c'est dans cette île de l'archipel grec qu'on la recueille le plus abondamment. Elle est liquide, d'un blanc-jaunâtre, tirant parfois sur le vert ou sur le bleu au moment où elle est sécrétée, mais s'épaississant ensuite, se desséchant même. Comme l'arbre en pro-

duit peu, elle eſt rare & chère dans le commerce, & preſque inuſitée. Elle entre dans la compoſition de la thériaque, où on lui ſubſtitue la térébenthine extraite des pins. Les Anciens en faiſoient beaucoup d'uſage. Ses propriétés ſont les mêmes que celles des autres térébenthines ; elle eſt excitante & diurétique ; à l'extérieur elle eſt réſolutive. Les Orientaux la tiennent dans la bouche, étant cuite, pour ſe la parfumer & entretenir les dents. A Scio (Chio), on lui préfère le ſuc d'une eſpèce congénère, le maſtic, qui découle du *piſtacia lentiſcus* L.

Les fruits du térébinthe ſe mangent, quoiqu'ils ſoient plus petits & moins agréables que ceux du piſtachier, *piſtacia vera* L. On les confit auſſi, on les marine, &c.

Il vient ſur le térébinthe des excroiſſances produites par la piqûre d'une ſorte de puceron du genre *Aphis;* ce ſont des veſſies remplies de ſuc réſineux extravaſé. Il y a lieu de croire, d'après cette compoſition, qu'elles ſeroient médicinales. On prétend qu'on s'en ſert dans l'Orient pour la teinture en rouge (1). (Mérat.)

TERMINAISON, ſ. f. (*Pathol. génér.*), dérivé du verbe *terminare*, terminer, finir, &c. On ſe ſert ordinairement de ce mot pour déſigner la ceſſation définitive d'une maladie quelconque.

Pour qualifier les diverſes eſpèces de terminaiſons dont les maladies ſont ſuſceptibles, les pathologiſtes ſe ſont fondés :

1°. Sur la nature de l'altération que préſentoit l'organe malade, & qu'on regardoit comme la cauſe déterminante de la mort, c'eſt ainſi qu'on a dit qu'une pneumonie ſe terminoit par *induration*, par *ſuppuration*, lorſque le poumon affecté étoit devenu compacte, imperméable à l'air, ou qu'il contenoit du pus amaſſé en foyer ou infiltré dans ſa ſubſtance ; qu'une entérite s'étoit terminée par *gangrène*, quand, après la mort, on avoit trouvé des portions d'inteſtin primitivement enflammées, tombées en ſphacèle.

2°. Sur la nature des ſignes plus ou moins favorables qui indiquent la guériſon : c'eſt dans ce ſens qu'on dit qu'une phlegmaſie ſe termine par la *réſolution*.

3°. Sur le tranſport ou changement de place de l'affection (terminaiſon par *métaſtaſe*).

4°. Sur la converſion d'une maladie en une autre (terminaiſon par *métaptoſe*.)

5°. Enfin, ſur l'iſſue pure & ſimple de la maladie, abſtraction faite des altérations pathologiques qui lui ſont propres : ce ſont les terminaiſons par la *guériſon* ou par la *mort* (2). (*Voyez* les mots Crise, Gangrène, Métastases, Métaptose, Résolution, &c.

Relativement aux phénomènes généraux qui accompagnent les diverſes terminaiſons, ils ſe rapportent, les uns, au rétabliſſement plus ou moins rapide des fonctions léſées par la maladie, les autres, à l'accroiſſement ſucceſſif des ſymptômes qui conſtituent l'*agonie* ou les approches de la mort. Ils doivent néceſſairement préſenter des différences & des modifications égales à celles dont les diverſes maladies nous offrent elles-mêmes le tableau, lorſqu'elles ſont ſur leur déclin.

Suivant que la maladie eſt aiguë ou chronique, il y a auſſi une différence notable dans le rapport, la progreſſion & l'intenſité des phénomènes qui en marquent le terme.

Les âges, les ſexes, les conſtitutions ſont ſuſceptibles de faire varier ces mêmes phénomènes, en ſecondant plus ou moins les efforts conſervateurs de la nature, ou en réſiſtant plus ou moins à la deſtruction.

La thérapeutique modifie tantôt d'une manière puiſſante les terminaiſons probables des maladies ; d'autres fois, elle les change entièrement ou plutôt les prévient, en produiſant ou accélérant la guériſon. Enfin, il y a des cas, malheureuſement trop nombreux, où elle n'exerce qu'une influence douteuſe ou nulle ſur la marche de la nature, ou ſur une funeſte tendance à une deſtruction inévitable & prochaine.

(Bricheteau.)

TERMINTHE, ſ. m. (*Pathol. chir.*) *Therminthus.* Les Anciens ont donné ce nom à une ſorte de puſtule noire qui ſe manifeſte particulièrement aux jambes & aux cuiſſes, & à laquelle ils ont cru trouver quelque reſſemblance avec le fruit du térébinthe.

Cette affection paroiſſoit être la ſuite d'une mauvaiſe nourriture ou de la miſère. Peyrilhe (1) penſe qu'il y a beaucoup d'analogie entre le pian & cette maladie, qui aujourd'hui n'eſt plus connue.

TERNE, adj. (*Séméiot.*) *Infuſcatus, decoloratus.* Mot d'un uſage fréquent en ſéméiotique pour déſigner cet état particulier des yeux dans lequel ils ont perdu leur éclat & leur expreſſion : ce que l'on obſerve à la ſuite des maladies chroniques, des fièvres adynamiques, & très-ſouvent auſſi, aux approches de la mort.

TERRA MÉRITA. (*Bot. méd.*) Nom vulgaire donné au *curcuma*. (*Voyez* ce dernier mot dans ce Dictionnaire, tom. V, pag. 252.) (R. P.)

TERRE, ſ. f. (*Chim.*) *Terra.* La terre, re-

(1) *Voyez* un Mémoire ſur ce ſujet, *Journal complémentaire des Sciences médicales*, tom. IX, pag. 307.

(2) *Dictionnaire des Sciences médicales*, article Terminaison.

(1) *Hiſtoire de la Chirurgie*, pag. 747 & ſuiv.

gardée

gardée pendant long-temps comme un des quatre élémens, est actuellement rangée au nombre des corps composés, mais variable dans sa composition; tantôt elle est entièrement formée d'*alumine*, de *silice*, de *glucine*, d'*yttria*, de *zircône*, &c., qui sont des composés d'un métal & d'oxygène; tantôt elle renferme plusieurs des substances que nous venons d'énumérer. Quant à la *baryte*, à la *strontiane*, à la *chaux* & à la *magnésie*, ce sont des alcalis composés d'oxygène & d'un métal.

Terre animale. (*Voyez* Phosphate de chaux à l'article Sel, tom. XII, pag. 756 de ce Dictionnaire.)

Terre de Lemnos. Nom donné par les Anciens à une matière solide rougeâtre préparée avec la pulpe du fruit du *baobab*, arbre qui croît en Afrique. Suivant les minéralogistes modernes, la terre de Lemnos diffère peu de la *sanguine*; elle est employée en Egypte comme astringent: nous n'en faisons pas d'usage en Europe.

Terre sigillée. Ce n'est autre chose que la terre de Lemnos disposée en grosses pastilles, sur lesquelles on imprime le sceau du grand-seigneur: on la prépare en Egygte.

Terre foliée du tartre. (*Voyez* Potasse (acétate de potasse), tom. XII de ce Dictionnaire.) (Ch. Hennelle.)

TERRE-NOIX, s. f. (*Bot.*, *Mat méd.*) *Bunium bulbocastanum*. Plante de la Pentandrie digynie de Linné, & de la famille des Ombellifères, dont la racine est un tubercule arrondi, noir à l'extérieur, blanc en dedans, & de la grosseur d'une petite noix. Cette racine, aujourd'hui tout-à-fait inusitée, passoit autrefois pour être astringente. Quelques habitans des campagnes la font encore cuire dans l'eau ou sous la cendre; sa saveur, qui alors est assez agréable, ressemble beaucoup à celle de la châtaigne.

TERRETTE. (*Bot. mat.*) Nom vulgaire sous lequel on désigne quelquefois le lierre terrestre. (*Voyez* Lierre.)

TERREUR, s. f. (*Hyg. pathol.*) *Terror*. C'est surtout dans les effets terribles des passions violentes que se manifeste dans tout son jour l'influence puissante du moral de l'homme sur son physique. Qui ne connoît les déplorables accidens produits par une terreur soudaine & violente? Combien d'affections nerveuses, de convulsions, de palpitations, d'épilepsies, d'aliénations mentales, de maladies aiguës & chroniques, de lésions organiques dont l'origine remonte au bouleversement subit déterminé dans les centres nerveux & circulatoire, & par suite, dans toutes les fonctions de l'économie, par une terreur intense! Zacutus Lusitanus rapporte qu'un enfant qui se baignoit dans la mer fut tellement effrayé par un coup de canon tiré sur un vaisseau, qu'il fut frappé d'apoplexie & mourut en un quart-d'heure. Marcellus Donatus cite l'exemple d'un autre enfant qui tomba mort, au milieu d'un champ, pour avoir vu tout-à-coup deux personnes vêtues de noir passer à côté de lui, le jour commençant à peine à poindre. Une dame périt d'hémorragie, au rapport du Dr. Broussais, par suite de l'effroi que lui causa la chute, sur son sein, d'une grenouille qu'un oiseau de proie avoit laissé échapper, &c. Cependant les effets de la terreur sont loin d'être toujours aussi funestes, bien plus, on a vu quelquefois l'impression subite produite par cette passion, être suivie d'une réaction salutaire. Salmuth raconte qu'un goutteux, vivement effrayé à la vue d'un cochon qui entra dans sa chambre & mangea le cataplasme qui enveloppoit son pied, fut guéri sur-le-champ & pour toujours de sa goutte. Plusieurs fois on a vu, dans de grands incendies, des paralytiques, excités à la vue du péril, retrouver tout-à-coup pour s'enfuir l'usage des membres, qui depuis long-temps étoient immobiles, &c.

Quoiqu'on doive en général éviter soigneusement les impressions de la terreur, & surtout les écarter de l'esprit des sujets délicats, des enfans & des femmes, cependant le médecin peut dans quelques cas les mettre à profit, soit pour guérir certaines maladies nerveuses, soit pour découvrir la ruse de certains jongleurs qui simulent des affections qu'ils n'ont pas. C'est ainsi que le célèbre Boerhaave mit fin à l'épidémie convulsive qui se développoit par imitation dans une salle de jeunes filles, en les menaçant du fer rouge, & qu'un autre médecin parvint à faire enfuir au plus vite un individu qui simuloit avec la plus grande adresse un accès d'épilepsie, en ordonnant qu'on mît le feu à la paille sur laquelle il se débattoit. On sent d'ailleurs que de pareilles manœuvres doivent être surveillées avec la plus grande prudence, & que l'on doit toujours craindre d'aller au-delà d'une émotion salutaire.

(Gibert.)

TERREUR PANIQUE. (*Voyez* Panophobie.)

TESSIÈRES-LES-BOLIERS (Eau minérale de). Ce village, peu distant d'Aurillac, possède une source d'eau minérale froide.

TESTES. (*Anat.*) Mot latin introduit dans quelques ouvrages d'anatomie écrits en français, & servant à désigner les éminences postérieures des tubercules quadri-jumeaux. (*Voyez* Encéphale & Quadri-jumeaux dans le *Dictionnaire d'Anatomie* de cet ouvrage.)

TESTICULAIRE, adj. (*Anat.*) *Testicularis*, qui a rapport ou qui appartient aux testicules. Ainsi l'on dit : *cordons, vaisseaux* testiculaires. (*Voy.* CORDON SPERMATIQUE & SPERMATIQUE dans le *Dictionnaire d'Anatomie.*)

TESTICULES, f. m. pl. (*Anat.*) *Testiculi.* Nom donné à deux organes faisant partie de l'appareil génital de l'homme. Les testicules sont contenus dans six enveloppes : 1°. le scrotum ; 2°. le dartos ; 3°. la tunique érythroïde ; 4°. la tunique fibreuse ; 5°. la tunique vaginale ou séreuse ; 6°. la tunique albuginée. (*Voyez*, pour les détails, le *Dictionnaire d'Anatomie.*)

Les testicules proprement dits sont ovoïdes, vasculaires & situés obliquement au-devant de l'épididyme & de la partie inférieure du cordon testiculaire. Leur substance n'est point composée de granulations comme la plupart des autres glandes ; elle a un aspect comme pulpeux & est partagée en plusieurs lobules situés les uns au-dessus des autres, & est formée d'une quantité innombrable de petits canaux nommés *conduits séminifères*, que l'on peut développer au moyen de la macération. Ces conduits se réunissent vers l'extrémité supérieure du testicule, constituent ce qu'on appelle les *canaux efférens*, & se terminent à l'épididyme, qui est un corps oblong appliqué sur le bord supérieur du testicule. Cet épididyme donne naissance au *canal déférent*, lequel rentre dans l'abdomen avec les autres parties qui l'accompagnent, & qui constituent le cordon spermatique, après quoi il va se terminer derrière la prostate, s'abouche avec la vésicule séminale, & se continue avec le canal éjaculateur. (*Voyez* CORDON, DÉFÉRENT, SPERMATIQUE, &c., dans le *Dictionnaire d'Anatomie.*)

Les testicules sont susceptibles d'une foule d'affections diverses, telles que plaies, contusions, inflammations, &c. (*Voyez* les mots HÉMATOCÈLE, HYDROCÈLE, SARCOCÈLE, VARICOCÈLE, &c., dans le *Dictionnaire de Chirurgie* de cet ouvrage.)

TESTICULES DE LA FEMME. (*Voyez* OVAIRES dans le *Dictionnaire d'Anatomie* de cet ouvrage.)

TESTUDO, f. f. (*Anat. pathol. chir.*) Mot latin qui en français répond à celui de *tortue.* Cette expression a été employée par les anatomistes pour indiquer la voûte à trois piliers. (*Voy.* ENCÉPHALE dans le *Dictionnaire d'Anatomie* de cet ouvrage.)

Le même mot, pris dans un sens figuré, a servi à quelques chirurgiens pour désigner certaines tumeurs de la nature du méliceris, qui se développent sous le cuir chevelu, prennent une forme aplatie que l'on a cru pouvoir comparer à celle que présente l'écaille de la tortue. (*Voyez* LOUPE dans le *Dictionnaire de Chirurgie* de cet ouvrage.)

TÉTAN-COTTE, & mieux TITAN-COTTE. (*Bot.*, *Mat. méd.*) On donne ce nom à une plante de la famille des Strychnées, qui se trouve à la côte de Coromandel, & dont les graines sont employées pour purifier l'eau. Cette plante, dans laquelle on ne rencontre pas le principe amer si remarquable dans cette famille, ne partage pas la propriété vénéneuse des plantes qui la composent, ainsi que M. Delille s'en est assuré par des expériences qu'il a étendues, avec le même résultat, à la pomme de Vontac, qui fait également exception dans l'histoire de la famille à laquelle elle appartient.

TÉTANIQUE, adj. (*Pathol.*) *Tetanicus*, qui tient au tétanos. C'est dans ce sens que l'on dit : *affection, disposition, contraction, rire* tétanique. (*Voyez* TÉTANOS.)

TÉTANOS, f. m. (*Pathol.*) *Tetanus* des Latins, τετανος des Grecs, dérivé du verbe τεινω, je tends. On désigne sous ce nom une affection spasmodique, ordinairement fébrile, caractérisée par une contraction musculaire permanente, partielle ou générale. Le tétanos est le type des affections convulsives *toniques.*

Historique. Les Anciens ont connu, non-seulement les symptômes du tétanos, mais encore ses causes & la source principale d'où dérivent tous les accidens de la maladie. Hippocrate a rapporté, dans le *livre V des Epidémies*, un exemple remarquable de tétanos, suite d'une blessure faite par un instrument piquant à la partie inférieure de la région cervicale de l'épine. Galien a reconnu que le tétanos tiroit sa source d'une inflammation des méninges de la moelle épinière. Fernel, Willis, Hoffmann ont embrassé depuis une opinion analogue. Le professeur Brera n'a pas hésité, d'après ses observations & ses recherches anatomiques, à généraliser cette opinion antique, en affirmant que le tétanos devoit toujours être attribué à une inflammation des méninges de la moelle spinale. Plusieurs célèbres médecins de notre école partagent ce sentiment, & M. le professeur Récamier, en particulier, l'appuie sur de nombreuses observations. Les docteurs Thomson & Goëlis ayant fait des recherches spéciales sur le *trismus* des enfans nouveau-nés, ont cru pouvoir affirmer aussi que cette maladie devoit être rapportée à l'inflammation de la partie supérieure de la moelle de l'épine.

La science possède de nombreux ouvrages sur le tétanos, &, quoique la partie thérapeutique laisse encore beaucoup à désirer, on peut dire que de nos jours l'histoire de cette maladie est très-avancée.

Siége & nature. Nous avons déjà vu que l'opinion la plus ancienne & la plus générale consistoit à regarder le tétanos comme dépendant d'une affection de la moelle épinière ou de ses dépendances, & que beaucoup d'auteurs anciens & modernes s'accordoient à regarder cette affection comme étant toujours de nature inflammatoire. Pourtant, il n'est pas absolument démontré, d'une part, que les accidens tétaniques ne puissent pas, dans quelques cas, être déterminés par une affection du cerveau, plutôt que par une lésion de la moelle épinière. Il est bien plus évident encore que des lésions bornées aux nerfs ou aux ganglions nerveux peuvent occasionner ces accidens. C'est ainsi que M. Dupuytren a vu survenir le tétanos à l'occasion d'un coup de fouet à l'avant-bras, qui avoit intéressé le nerf cubital (la mèche du fouet étant restée dans la plaie); & que M. Dupuy a trouvé des inflammations & des désorganisations des ganglions du nerf grand-sympathique & d'autres troncs nerveux, sur des chevaux qui avoient succombé au tétanos. D'autre part, il est un assez grand nombre de médecins qui persistent à soutenir que le tétanos est une affection nerveuse, quoiqu'il puisse, comme la plupart des autres névroses, être souvent symptomatique d'une inflammation, au lieu d'être idiopathique. Sauvages & Vogel ont en effet rangé cette maladie dans les spasmes; Cullen & Pinel, dans les névroses. Quelques observateurs ont publié des faits qui prouvent qu'on ne trouve pas toujours de traces d'altération matérielle à l'ouverture des cadavres; &, d'un autre côté, beaucoup d'auteurs (Trolliet, Mathey, Hufeland, Dupuy, Chaussier, Abercrombie, Brera, Bailly, &c. &c.) ont constaté l'existence d'inflammations de la moelle épinière ou de ses enveloppes, dans la rage, dans diverses maladies fébriles, dans la fièvre jaune, &c., sans qu'il se fût développé pendant la vie aucun accident tétanique. Plusieurs physiologistes, & notamment MM. Magendie, Orfila, Ollivier d'Angers, ont déterminé chez les animaux, au moyen de la *strychnine*, un tétanos mortel, sans avoir pu découvrir aucune lésion de la moelle de l'épine. M. Vallin, au contraire, qui a publié, dans sa *Dissertation inaugurale sur le tétanos*, plusieurs expériences analogues qui lui sont propres, dit avoir constamment observé des traces de congestion & d'inflammation dans le cerveau, la moelle épinière & leurs enveloppes. Quoi qu'il en soit, quand bien même il seroit démontré que le tétanos mortel laisse toujours après lui des vestiges d'inflammation, cela ne prouveroit point encore absolument que l'inflammation constitue l'essence de la maladie, puisque les altérations matérielles qu'on observe pourroient bien n'être que consécutives, comme on voit, par exemple, les lésions matérielles de l'apoplexie succéder aux accès violens & répétés de l'épilepsie, ou, comme on voit encore, dans un accès de névralgie faciale, la joue s'injecter de sang, les larmes & la salive couler avec abondance, &c., en un mot, les élémens d'une altération matérielle se former par suite d'une simple excitation nerveuse, dont ils sont évidemment l'effet & non la cause.

Causes. Les climats chauds, à cause de la grande susceptibilité nerveuse qui y règne, exposent beaucoup plus au tétanos que les climats tempérés & surtout que les climats froids. Tandis que, dans le Nord, cette maladie est fort rare & ne survient qu'à l'occasion des blessures les plus graves, on la voit souvent naître spontanément ou à l'occasion d'une légère piqûre, dans les contrées méridionales. On sait combien les blessures de la plante des pieds, par exemple, donnoient facilement lieu au développement d'accidens tétaniques chez les nègres employés, dans les Indes, comme esclaves. Dans nos climats tempérés, le tétanos spontané est rare & beaucoup moins grave que le tétanos *traumatique*. Celui-ci ne s'observe guère que dans certaines circonstances données, & en particulier dans les saisons chaudes, dans les blessures qui intéressent les parties fibreuses, les extrémités articulaires, les régions où des filets nerveux assez nombreux se trouvent comprimés par des expansions aponévrotiques, &c. Les piqûres des doigts, de la plante des pieds, des nerfs, de la moelle épinière, les dilacérations des articulations, les écrasemens des doigts ou des orteils, les désordres étendus causés par une plaie d'arme à feu, la ligature en masse du cordon spermatique à la suite de la castration, les commotions, les ébranlemens du corps, surtout chez les blessés, les plaies irritées par des pansemens mal dirigés ou par toute autre cause, &c. &c., donnent quelquefois lieu au développement du tétanos *traumatique*. Une foule de causes diverses, agissant avec plus ou moins d'énergie, suivant l'âge, le sexe, le degré de susceptibilité du sujet, les circonstances où il se trouve placé, peuvent occasionner cette espèce de tétanos ou même le tétanos spontané. C'est ainsi que les variations brusques de température, la suppression de la transpiration, de vives douleurs de cause externe, l'abus des liqueurs alcooliques, des alimens indigestes, certaines substances vénéneuses, & en particulier la noix vomique, des corps étrangers dans les voies digestives, des vers intestinaux, des calculs dans les voies urinaires, la suppression d'écoulemens habituels, la répercussion de maladies cutanées, enfin, des fatigues excessives, des causes morales actives, &c., ont quelquefois pu déterminer cette redoutable maladie.

Symptômes. L'invasion du tétanos est souvent annoncée par des phénomènes précurseurs plus ou moins vagues, tels que malaise général, engourdissement des membres, bâillement, céphalalgie, insomnie, douleurs dans la nuque, le dos, les lombes, &c. Ordinairement les muscles

du cou & des mâchoires font les premiers affectés; les mouvemens de la tête deviennent difficiles & douloureux, la mâchoire inférieure est appliquée avec force contre la supérieure, les dents sont serrées & ne peuvent être écartées qu'avec beaucoup de peine; les muscles élévateurs de la mâchoire inférieure sont durs, saillans, contractés, douloureux. C'est ce premier degré du tétanos qu'on a nommé *trismus* (du verbe grec τριζω, *strido*, l'action de serrer, de grincer des dents). La tête se fléchit en avant, ou bien plus souvent se renverse en arrière, suivant que la rigidité tétanique s'empare des muscles fléchisseurs ou extenseurs. Le spasme s'étend au pharynx, & si l'on s'efforce de faire avaler quelque liquide au malade, il ressort par les narines (ce phénomène a été noté par Hippocrate). A mesure que le mal s'accroît, les divers muscles du tronc participent à la rigidité tétanique; le corps se courbe en arc en arrière (*opisthotonos*, des deux mots grecs οπισθεν, en arrière, & τονος, tension, roideur), ou en avant (*emprosthotonos*, εμπροσθεν, en avant), ou sur l'un des deux côtés (*pleurosthotonos*, πλευροθεν, de côté), les muscles pectoraux se contractent & amènent une dyspnée qui peut devenir mortelle; les membres eux-mêmes se roidissent, les doigts seuls conservent encore un peu de mobilité. Le ventre est tendu & dur, l'excrétion alvine est suspendue, & parfois même l'excrétion urinaire. Les muscles de la vie organique participent plus rarement, plus difficilement & plus tard au spasme général; cependant, il est des cas où la maladie les envahit, du moins vers la fin, & alors les principales fonctions étant arrêtées, la mort survient rapidement. La fièvre accompagne ordinairement les accidens que nous venons d'énumérer; le pouls est dur & fréquent, la peau est chaude & souvent couverte de sueur, d'autres fois sèche; la face est colorée, les yeux menaçans & injectés, la voix rauque & la parole difficile; mais les facultés intellectuelles restent le plus souvent intactes. L'impossibilité absolue de se mouvoir, les douleurs vives qui se font sentir dans les parties convulsées & roidies, la gêne de la respiration, &c., mettent le malheureux atteint de tétanos dans un état d'autant plus déplorable qu'il conserve en entier le sentiment de ses souffrances & du danger qui le menace.

Marche & terminaison. Le tétanos traumatique peut paroître à toutes les époques de la durée d'une blessure, cependant il survient le plus souvent dans les cinq à six premiers jours, & quelquefois seulement après deux à trois semaines. Sa marche est ensuite plus ou moins rapide, & sa durée varie de quelques heures à quelques jours. Wepfer dit avoir vu mourir, dans l'espace de trente minutes, un enfant atteint de cette maladie. En général, il parcourt ses périodes en un ou deux septenaires au plus, lorsqu'il est funeste. Il n'est pas très-rare, lorsque la terminaison est heureuse, qu'il se prolonge jusqu'au vingtième & même jusqu'au quarantième jour. Tantôt le tétanos se borne à quelques parties du corps, & de préférence aux muscles des mâchoires; tantôt il envahit tout le corps, & rend celui-ci tellement roide, que si l'on prenoit le malade par la tête ou par les pieds, on pourroit l'enlever tout d'une pièce comme une statue. Le tétanos, & surtout le tétanos traumatique est mortel dans l'immense majorité des cas. Presque tous les nouveau-nés atteints de tétanos, dans les Antilles, succombent à cette affection. Monro dit avoir vu guérir quatre malades sur trente-neuf qu'il a observés. Plusieurs auteurs ne citent aucun exemple de guérison. La mort arrive ordinairement par asphyxie, par suite de l'immobilité des muscles respiratoires; elle peut aussi être amenée par les progrès des lésions des centres nerveux qui déterminent le tétanos.

Vestiges anatomiques. Le tétanos idiopathique ne laisse après lui aucune trace de son existence; mais nous avons vu plus haut que beaucoup d'auteurs en contestoient la réalité. Outre les désordres particuliers propres au tétanos traumatique, les lésions qui ont été le plus souvent observées sur les cadavres qui ont succombé au tétanos, sont: des traces d'injection, & même des épanchemens de sang dans la pie-mère (Fournier-Pescay); des vestiges d'inflammation dans les membranes de la moelle épinière & du cerveau (Récamier, Dupuytren, Parent-Duchatelet & beaucoup d'autres); des traces de congestion sanguine, des ramollissemens, des désorganisations dans la substance de la moelle épinière & du cerveau (Thomson, Goëlis, Récamier, Lisfranc, Ollivier, &c.); enfin, diverses lésions qui déterminoient l'irritation, la compression, la désorganisation de quelques points des centres nerveux, & notamment de la partie supérieure de la moelle épinière. Nous avons déjà indiqué plus haut quelques-uns des observateurs qui avoient découvert des altérations des ganglions ou des troncs nerveux, sans autre lésion de la moelle ou de l'encéphale.

Diagnostic & pronostic. La contraction permanente des muscles, qui caractérise le spasme tétanique, l'état de rigidité qui en résulte pour les parties affectées, la marche rapide de la maladie, les circonstances où elle se développe, &c., empêchent qu'on ne puisse la confondre avec aucune autre.

Le pronostic est toujours grave, surtout lorsque le tétanos, de partiel tend à devenir général: pourtant, si l'on remarque de la rémission, s'il s'établit une sueur générale ou une émission abondante d'urine; si le ventre devient libre, si la suppuration des plaies se rétablit, &c., on peut concevoir quelqu'espérance de voir cette terrible maladie s'arrêter dans sa marche.

1°. *Traitement préservatif.* Il n'y a guère que le tétanos traumatique qui soit susceptible de

ce genre de traitement. Il consiste à éviter le plus possible au blessé les causes de douleur & d'irritation, & à prévenir, dans le lieu malade, le développement des accidens nerveux qui déterminent si souvent le tétanos. Ainsi, le débridement des plaies, l'extraction des corps étrangers, l'amputation même de la partie quand le désordre est trop grand, & surtout quand le blessé doit être transporté dans un autre lieu par des voies peu commodes, l'éloignement de toutes les circonstances locales ou générales qui pourroient déterminer ou entretenir l'excitation nerveuse, la saignée, les médicamens calmans, &c., doivent être mis en usage d'une manière convenable. Assez souvent, lorsque la rigidité spasmodique de la partie blessée faisoit craindre l'invasion du tétanos, on a tenté d'arrêter par l'amputation les progrès du mal, mais presque toujours sans succès. Bien plus on a, dans beaucoup de cas, enlevé de prime-abord les parties affectées d'un genre de blessure propre à occasionner le tétanos, & souvent cela n'a point empêché cette maladie de se développer peu de jours après l'accident. Malheureusement le traitement curatif est encore plus souvent infructueux que le traitement préservatif.

2°. *Traitement curatif*. La saignée est le remède le plus anciennement & le plus généralement mis en usage contre le tétanos. Elle est évidemment indiquée chez les sujets pléthoriques, quand le pouls est dur & fréquent, la face colorée, &c.; pourtant, dans ces circonstances même, elle a été portée à l'excès sans aucun avantage. Les sangsues autour de la partie blessée, quand il y a des accidens inflammatoires, au cou, dans le trismus, sur l'épine, les ventouses scarifiées, n'ont pas eu plus de succès.

Comme ces moyens cependant sont les plus rationels, & comme d'ailleurs ils ne sont pas toujours infructueux, on ne doit pas hésiter à les employer avec énergie quand l'indication se présente. On peut en dire autant à peu près des bains tièdes prolongés, des affusions tièdes ou froides sur la tête, des applications réfrigérantes sur les parties contractées, quoique tous ces moyens échouent dans le plus grand nombre des cas. L'opium a été administré à haute dose dans le tétanos, tellement même qu'on a vu des malades tomber dans le narcotisme & succomber à l'action du remède au lieu de succomber à leur maladie. Quoique l'opium paroisse bien indiqué dans ce cas, il faut l'employer avec précaution & de préférence chez les sujets nerveux & délicats, & quand les signes de pléthore ou de congestion cérébrale ont été suffisamment combattus par les évacuations sanguines. Les applications calmantes à l'extérieur ne peuvent avoir aucun inconvénient, & quoiqu'elles aient en général peu d'effet, on ne doit pas les négliger. Les purgatifs conviennent pour combattre la constipation. Quand la déglutition est rendue impossible par le trismus, on peut tenter l'extraction d'une dent pour permettre l'introduction d'un liquide dans la bouche, administrer les remèdes sous forme d'applications, de bains, de lavemens, ou même les injecter dans les veines.

Comme dans toutes les maladies graves & souvent mortelles, on a conseillé, dans le tétanos, une multitude de remèdes qui ont eu tour à tour leurs prôneurs & leurs détracteurs. Nous n'indiquerons ici que les principaux, tels que les antispasmodiques, le musc, le camphre, le castoréum, l'assa-fœtida, les sudorifiques, l'ammoniaque, les infusions aromatiques, les stimulans nervins, l'arnica, le phosphore lui-même; les mercuriaux à l'intérieur, &c.

La saignée, les bains tièdes, les affusions & les applications froides, les onctions, embrocations & fomentations calmantes & narcotiques; l'opium, le calomel, voilà les remèdes qu'emploient le plus souvent, & avec modération, les praticiens sages & réservés. (Gibert.)

TÉTANOS RABIEN. (*Pathol.*) Nom sous lequel M. Girard a proposé de désigner la rage.

TÉTARTOPHIE, sub. f. (*Pathol.*) Dérivé de τεταρταιος, quarte, & de φυω, je nais. Sauvages a donné ce nom à une fièvre rémittente quarte.

TÊTE, f. f. (*Anat.*) *Caput*, κεφαλη, des Grecs. On donne ce nom à la partie supérieure du tronc de l'homme; sa forme est ovoïde, comprimée antérieurement & latéralement. Considérée dans son ensemble, la tête présente six régions, 1°. l'une antérieure ou faciale, dans laquelle on remarque le front, les orbites, les fosses nasales, les pommettes & la mâchoire; 2°. la région supérieure formée par une portion de l'os frontal, des pariétaux & de l'occiput; 3°. la région postérieure ou occipitale; 4°. la région inférieure qui s'étend de l'occiput au menton, & où l'on voit l'ouverture postérieure des fosses nasales, les fosses ptérygoïdiennes & la voûte palatine; 5°. & 6°. les régions latérales droite & gauche. Elles sont aplaties, à peu près triangulaires, bornées en haut par la ligne courbe temporale, en arrière par l'apophyse mastoïde, & en avant par l'os malaire. (*Voyez*, pour les détails anatomiques, les mots Crane, Face & Tête dans le *Dictionnaire d'Anatomie* de cet ouvrage.)

La forme de la tête éprouve des modifications suivant l'âge, le sexe & les différentes races d'hommes. (*Voyez* Race.) A cet égard, les caractères les plus remarquables consistent dans l'ouverture de l'angle facial, la saillie des pommettes & la disposition de l'arcade dentaire : quelques physiologistes ont pensé que la configuration du crâne, en modifiant la disposition de l'organe encéphalique, pouvoit influer sur le développement des facultés intellectuelles. (*Voyez* Craniologie dans le

Dictionnaire d'Anatomie & l'article PHYSIONOMIE dans ce Dictionnaire.)

Le mot *tête* est souvent employé en anatomie, pour désigner les extrémités arrondies de certains os : c'est ainsi que l'on nomme *têtes* de l'humérus & du fémur les parties de ces deux os qui s'articulent l'une dans la cavité glénoïde de l'omoplate, l'autre dans la cavité cotyloïde de l'os des iles.

TÊTE MORTE, sub. f. (*Chim.*) Les anciens chimistes nommoient ainsi ce qui restoit dans l'appareil distillatoire après qu'ils en avoient retiré toutes les substances volatiles.

TEUCRIUM, s. m. (*Bot., Mat. médic.*) Genre de plantes appartenant à la Didynamie gymnospermie de Linné, & à la famille naturelle des Labiées. Plusieurs espèces ont été employées en médecine, telles que les *Teucrium marum, chamœpitys, scordium, chamœdrys.* Ces diverses plantes participent aux propriétés de la plupart des Labiées, seulement le *T. chamœdrys* est remarquable plutôt par le principe amer qu'il contient que par la quantité d'huile volatile que l'on peut en extraire : aussi est-il généralement employé comme tonique. Quant au *Teucrium scordium,* son odeur est alliacée & désagréable. (*Voyez* GERMANDRÉE.)

(R. P.)

TEXTURE, f. f. (*Anat., Physiol.*) *Textura,* liaison de ce qui est tissu. Il ne faut point confondre le tissu avec la texture ; tout ce qui est composé de parties juxta-posées, ou diversement entre-croisées dans un sens ou dans un autre, est un tissu ; la texture, au contraire, est la liaison, la manière d'être de ce tissu ; &, pour nous servir d'une comparaison vulgaire, le drap, le casimir sont deux tissus dont la nature intime est la même, mais qui diffèrent par leur texture : l'un est à mailles simples, carrées, l'autre est à mailles croisées. Chaque organe a sa manière d'être qui lui est propre & à laquelle il doit la propriété de produire tel effet ; ainsi un organe est-il atteint d'une phlegmasie qui modifie passagèrement sa texture, les produits qu'il fournit sont différens ; le cerveau en est-il le siége, il y a stupeur, mouvemens désordonnés, ou abolition de sentiment, ou bien délire, que l'on pourroit appeler avec vérité la *convulsion de l'intelligence,* & cela, suivant la partie qui en est le siége & l'intensité de la cause. Souvent même la colère, la fureur, une affection vive de l'ame, agissent avec tant de force sur tous nos organes, que nos sécrétions en sont troublées ; & l'on a vu, dit-on, la salive d'un homme furieux être vénéneuse, & celle d'un canard irrité inoculer la rage. Il y avoit bien là une modification évidente de texture due à une vive action du système nerveux.

Au premier aspect on se croit bien instruit sur la texture de nos parties, quand on nous dit : Cet organe est composé de vaisseaux, de nerfs, &c., diversement repliés avec un tissu propre ; mais si l'on fait des recherches plus approfondies, soit avec le microscope, soit à l'œil nu, on en est réduit presqu'au même point, & les nerfs de l'éléphant, quoique plus gros que ceux de l'homme, se réduisent en filamens aussi déliés, & leur examen n'a pas plus avancé les anatomistes que s'ils avoient étudié ceux de la souris ; le résultat de ces recherches est toujours : une pulpe molle, blanchâtre, non contractile.

Les différens auteurs qui se sont occupés des tissus organiques en ont établi un nombre plus ou moins grand, suivant la connexion plus ou moins évidente qu'ils ont cru trouver entre plusieurs parties de notre organisation (*voyez* TISSU) ; ainsi Bichat en admet vingt-un ; MM. Dupuytren & Richerand, onze, avec plusieurs sous-divisions ; M. Cloquet, quinze, également avec des sous-divisions. Ces différences paroissent plus grandes en apparence qu'en réalité ; si Bichat en reconnoît vingt-un, il n'établit pas de sous-divisions, tandis que les deux autres classifications en admettent plusieurs ; ainsi, par exemple, il y a *système circulatoire*, A. *artériel*, B. *veineux*, C. *lymphatique.* D'un autre côté, Bichat établit des divisions qui ne devroient point exister, lorsqu'il signale à part les muscles & les nerfs de la vie animale, & ceux de la vie de relation. On conçoit qu'il est très-difficile de classer les différens systèmes, & ce n'est que par une étude approfondie de l'organisation que l'on parviendra à avoir une bonne classification, pour laquelle on devra s'aider des connoissances physiologiques les plus étendues. D'un autre côté, cependant, on ne peut pas regarder comme identiques des organes qui ont des usages différens & dont les produits offrent une si grande dissemblance. Le foie, les reins, la rate, les poumons sont rangés parmi les organes parenchymateux ; & cependant leur structure, leur texture est différente, puisqu'autrement les sécrétions seroient les mêmes. Ce sont bien toujours, selon Weber, de petites vésicules ou culs-de-sac qui terminent les conduits excréteurs, & dont les parois sont tapissées d'artères, de veines, de nerfs : il y a là nécessairement différence de texture sans différence de tissu. Un ganglion lymphatique & les testicules ne sont toujours que des vaisseaux repliés sur eux-mêmes ; mais quelle différence dans la texture de ces vaisseaux, dont les uns élaborent un fluide destiné à faire partie du sang, & qu'ils reçoivent presque déjà tout formé par des vaisseaux de même nature, tandis que les testicules sécrètent le fluide générateur, dont les matériaux sont directement retirés du sang ! Quelle différence trouve-t-on entre ces nerfs destinés à nous faire voir, entendre, goûter, *odorer?* Aucune ! Et cependant il en existe, puisque les sensations qu'ils transmettent sont très-différentes ; il en est de même pour les nerfs destinés à trans-

mettre le sentiment & ceux qui sont chargés du mouvement. Il faut, en anatomie générale, suivre la marche si savante & si philosophique de l'histoire naturelle, que Linné développa avec une étendue de vue qui frappe encore l'esprit, malgré l'habitude que l'on en a; ainsi, les groupes formés par les membranes muqueuses, les membranes séreuses, les nerfs, les muscles de la vie animale & ceux de la vie de relation; les organes parenchymateux; le tissu érectile des corps caverneux, des lèvres, du mamelon, &c., sont identiques entre eux comme le sont les plantes d'une même famille; ces diverses parties ont leurs caractères généraux, qui obligent nécessairement d'en former des groupes; mais ensuite chaque partie d'un groupe a individuellement ses caractères propres, qui se dessineront d'autant mieux que l'étude de l'anatomie sera plus avancée. Ce sont ces caractères particuliers qui font que la membrane muqueuse du poumon n'a pas identité de texture avec celle de l'estomac, ou les nerfs de la vie animale avec ceux de la vie de relation.

D'après tout ce que je viens de dire, on voit que le nombre des tissus peut être plus ou moins restreint, suivant que dans les classifications on établira un plus ou moins grand nombre de sous-divisions, & que, d'un autre côté, si l'on ne considère que la texture, on verra que chaque partie de notre économie, dont l'action diffère des autres, a de nécessité une texture différente ou modifiée, comme on peut en avoir la preuve à la simple vue, & encore pour une même membrane muqueuse, celle qui fait partie d'un système digestif. N'y a-til pas, en effet, une différence sensible entre la membrane muqueuse de l'estomac & celle qui tapisse le rectum. Le but de l'anatomie générale, aidée de la physiologie *générale*, est donc de chercher à grouper les tissus comme on le fait en histoire naturelle, puis à établir des divisions entre ces divers tissus : divisions fondées sur une différence de structure qui existe inévitablement pour chacun, quoique l'on n'ait pu, jusqu'à présent, le démontrer d'une manière mathématique, mais que le raisonnement doit nécessairement faire admettre comme une vérité démontrée : *Là où il y a différence de produit, il y a différence de texture.* (Nicolas.)

THALITRON ou Thalictron, s. m. (*Bot., Mat. méd.*) Genre de plantes appartenant à la Polyandrie polygynie de Linné & à la famille des Renonculacées de de Jussieu. Ce genre renferme beaucoup d'espèces, dont une seule doit être mentionnée ici : c'est le *thalictron flavescens*, vulgairement nommé *fausse rhubarbe*. Sa racine est rampante & jaunâtre; elle croît dans les endroits marécageux; elle est remplie d'un suc jaunâtre, dont la saveur est légèrement amère. On lui a attribué une propriété légèrement purgative; aussi, en Allemagne, l'a-t-on quelquefois substituée à la rhubarbe. Aujourd'hui, l'usage du thalictron est généralement abandonné : mais sa racine a quelquefois été employée pour teindre la laine en jaune, couleur qu'elle communique aussi, dit-on, à l'urine de ceux qui en font usage. (*Voyez*, pour plus de détails, le *Dict. de Botanique* de cet ouvrage.)

THÉ, s. m. (*Mat. méd. végét.*) *Thea*. Nom d'un arbrisseau qui croît au Japon & à la Chine, de la famille des Myrtes & de la Polyandrie monogynie du système sexuel. On le cultive avec soin dans ces deux pays, parce que les peuples qui les habitent font un usage journalier de l'infusion de ses feuilles préparées : ce qui a été imité par plusieurs nations européennes.

Sous le rapport de son emploi, on peut dire qu'il n'y a qu'une seule espèce de thé, bien que les botanistes ne soient pas parfaitement d'accord, s'il n'y en a qu'une seule ou deux. Linné étoit de ce dernier avis, & les appelle *thea viridis* & *thea bohea*. Il paroît toutefois que ces végétaux sont du moins très-rapprochés, s'ils sont distincts. On connoît d'ailleurs, dans le commerce, une multitude de variétés de thé, dues à l'époque à laquelle on les récolte, à la préparation qu'on en fait, au soin qu'on y apporte, &c. Pour l'usage, on distingue surtout les *thés verts* & les *thés noirs*; ces derniers sont moins actifs, moins excitans des nerfs, & sont préférés dans les pays tempérés, tandis que les habitans du Nord aiment mieux les thés verts.

On récolte le thé, en Chine, à trois époques diverses; la première en mars, la seconde un mois après, & la troisième vers le mois de juin. Cette dernière est la moins estimée, parce que les feuilles ont acquis, non-seulement tout leur développement, mais encore ont commencé à perdre de leur arome & de leur force. La première récolte, au contraire, composée de feuilles non encore développées totalement, est si estimée, qu'elle est réservée pour la famille impériale & les grands, d'où lui est venu le nom de *thé impérial*; celui de la seconde se nomme *thé chinois*.

Lorsque le thé est récolté, on le porte dans des bâtimens où sont des fourneaux couverts d'une sorte de poêle en fer fortement chauffée; on jette les feuilles, immergées préalablement dans l'eau bouillante pendant une demi-minute, sur ces poêles; elles y pétillent, se crispent, tandis qu'on les remue avec vitesse; lorsqu'elles sont si chaudes qu'il devient presque impossible d'y toucher, on les enlève avec une sorte d'éventail, & on les pose sur des nattes, où des ouvriers s'empressent de les rouler dans leurs mains, tandis que d'autres les éventent afin d'en hâter le refroidissement, dont la promptitude assure le succès. Si la torréfaction est poussée un peu loin, le thé est plus foncé en couleur & donne le thé noir; si elle l'est moins, c'est le thé vert qu'on obtient. Le thé subit une seconde des-

fication quelques mois après cette première préparation; on le tire des vases où on l'avoit renfermé, & on achève de le dépouiller sur un feu doux, de l'humidité qui pouvoit encore s'y trouver. On le livre alors au commerce, en le classant suivant sa pureté, sa qualité, &c. &c. Il reçoit les noms de *thé hyswin*, &c., s'il est vert; de *thé boui*, &c., s'il est noir. Parfois, on l'aromatise, en Chine, en plaçant des rameaux chargés de fleurs d'*olea fragrans* L., de *magnolia julan* L., ou de *cha-puaw*, dans les vases qui les renferment.

Le thé est d'une odeur forte, assez agréable: il a une couleur verte plus ou moins marquée, & est composé de feuilles larges, épaisses, roulées, d'une saveur styptique; il contient du tannin, de l'acide gallique, un extrait amer, une huile essentielle, une résine, &c., d'après Cadet & Lettsom. Les émanations de cette feuille sont malfaisantes lorsqu'on est renfermé dans un endroit où elle est ramassée en trop grande quantité, comme l'éprouvent les employés qui la reçoivent des marchands chinois & qui en respirent la poussière pendant plusieurs jours; ce qui les incommode tellement, qu'ils sont parfois obligés de quitter cette profession.

On emploie le thé comme aliment & comme médicament. Dans le premier cas, on le prend aux repas en infusion légère, préparée en versant de l'eau bouillante à la dose d'une chopine sur un gros de thé environ, qu'on laisse infuser pendant huit à dix minutes, & le mêlant ensuite à de la crême, à du lait qui doivent être froids, à du sucre. L'habitude est de le boire en mangeant des tartines de pain beurrées, légèrement rôties. C'est le plus ordinairement au déjeuner qu'on en use de la sorte; souvent cependant on en prend le soir trois ou quatre heures après le dîner, en compagnie: d'où est venu le nom de *thé* qu'on donne à ces réunions. Beaucoup de personnes ne déjeunent qu'avec le thé, & s'en trouvent bien. Cette infusion doit être légère, car trop forte, outre qu'elle est désagréable au goût, elle agite, trouble le système nerveux, cause des tremblemens, de l'insomnie, &c.

Comme médicament, le thé se prend en infusion seule, avec le sucre, mais moitié moins forte. On la fait ordinairement encore plus foible. On donne cette infusion dans les difficultés de digérer, les indigestions commençantes, & à la suite de celles qui ont eu lieu, pour achever de *précipiter*, comme disent les praticiens, les alimens. On en use encore pour aider à l'action des purgatifs.

A la Chine, on prend l'infusion de thé comme boisson de table; on prétend que la qualité des eaux de ce pays exige la présence de cette feuille pour les rendre plus salubres; comme on n'y met ni lait ni sucre, il y a lieu de croire que ce n'est pas, comme chez nous, par sensualité qu'on en fait usage. Au Japon, on mêle même le thé en poudre dans l'eau & on le boit avec le liquide. On prétend que dans les régions brumeuses, humides, froides, comme la Hollande & l'Angleterre, l'usage du thé est très-salutaire; aussi, dans ces deux contrées, tout le monde, jusqu'à l'artisan, en fait usage.

On use quelquefois de l'infusion de thé comme sudorifique. Malgré l'action de cette infusion sur les nerfs, Perceval l'a pourtant recommandée comme un bon antispasmodique. On lui attribue aussi la faculté d'empêcher la formation de la pierre, & Ten-Rhyne assure positivement qu'au Japon on ne connoît pas cette maladie. Quant à la goutte, qu'on a prétendu qu'elle empêchoit aussi, les Anglais sont là pour preuve très-démonstrative du contraire.

L'usage du thé ne convient pas aux personnes maigres, délicates, nerveuses. On l'accuse de faire maigrir ceux qui en boivent trop, de procurer le diabétès, des vertiges, &c. &c. (Mérat.)

Thé d'Amérique. (*Voyez* Capraire dans le *Dictionnaire de Botanique* de cette Encyclopédie.)

Thé des Apalaches. (*Voyez* Apalachine dans le même Dictionnaire.)

Thé d'Europe. (*Voyez* Véronique.)

Thé de France. (*Voyez* Sauge.)

Thé a foulon. Thé du Chili. (*Voy.* Psoralea glandulosa dans le *Dictionnaire de Botanique.*)

Thé des Jésuites. Nom sous lequel les botanistes désignent le *psoralea americana.* (*Voyez* ce mot dans le même Dictionnaire.)

Thé du Labrador. (*Voy.* Ledum dans le même Dictionnaire.)

Thé de la mer du Sud. Nom d'une espèce de mélaleuque. (*Voyez* Melaleuca dans le même Dictionnaire.)

Thé du Mexique. Nom français du *chenopodium ambrosioides.* (*Voyez* ce dernier mot dans le même Dictionnaire.)

Thé de la Nouvelle-Hollande. Nom d'une espèce de *smilax.* (*Voyez* ce dernier mot dans le même Dictionnaire.)

Thé de la Nouvelle-Jersey. C'est le *ceanothus americanus* des botanistes. (*Voyez* ce mot dans le même Dictionnaire.)

Thé des Norwégiens. Nom sous lequel on désigne le feuillage d'une espèce de ronce. (*rubus arcticus.*)

arcticus.) (*Voyez* Ronce dans le *Dictionnaire de Botanique* de cet ouvrage.)

Thé de la Nouvelle-Hollande. Les botanistes appellent ainsi une espèce de *smilax*. (*Voyez* Smilax dans le même Dictionnaire.)

Thé de la Nouvelle Zélande. Nom sous lequel on désigne quelquefois les feuilles des *smilax glyciphyllos* & *ripogonum*.

Thé d'Oswego. C'est le nom du *monarda purpurea* L. (*Voyez* le même Dictionnaire.)

Thé du Paraguay. Nom français de l'*erythroxylum peruvianum*. (*Voyez* le même Dictionnaire.)

Thé de Simon Paulli. Nom sous lequel on désigne, dans quelques provinces, le *myrica gale* L. (*Voyez* le même Dictionnaire.)

Thé suisse. (*Voyez* Faltranck.)

Thé vert. (*Voyez* Thé.) (R. P.)

THÉACÉES, sub. f. pl. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Theaceæ*. Famille de plantes peu nombreuses, parmi lesquelles se trouvent les genres *Thea* & *Camelia*.

THÉATRES, f. m. pl. (*Hyg. pub.*) θεατρα, de θεαομαι, je regarde. Lieux où l'on représente des scènes dramatiques. Considérés sous le rapport physique & comme lieux de rassemblement, les théâtres rentrent dans le domaine de l'hygiène publique & de l'hygiène privée; envisagés sous le point de vue moral, ils exercent une influence qui doit également fixer l'attention du législateur & du médecin. En effet, on ne peut refuser aux spectacles de contribuer à modifier les mœurs, de même que l'on est obligé d'avouer qu'ils peuvent, comme moyen de distraction, concourir à la guérison de certaines affections mélancoliques, ou comme moyen excitant, provoquer le développement de certaines névroses.

En général, sous ces derniers points de vue, eu égard au spectateur & à l'acteur, les considérations relatives à l'influence des théâtres appartiennent à la classe des *percepta* & à l'hygiène des professions. (*Voyez* Percepta & Professions dans ce Dictionnaire.)

THÉIFORME, adj. (*Pharm.*) *Theiformis*. Il est un grand nombre de substances végétales, telles que feuilles ou fleurs, dont on prescrit l'usage en *infusion théiforme*, c'est-à-dire sur lesquelles on jette de l'eau bouillante que l'on y laisse séjourner seulement assez long-temps pour que le liquide puisse s'emparer du principe aromatique de la plante. On boit ces infusions chaudes, & on les édulcore avec le sucre ou un sirop quelconque : c'est assez ordinairement pour faciliter la digestion, exciter l'écoulement des urines, ou provoquer la sueur que l'on fait usage de ces fortes de boissons, qui, en général, appartiennent à la classe des excitans diffusibles.

(R. P.)

THEION d'Hippocrate. (*Hist. de la Méd.*) Expression qui se trouve dans Hippocrate, & que l'on a conservée dans la langue française. La traduction littérale du mot τὸ θειον, est *aliquid divinum*, quelque chose de divin. Les commentateurs se sont beaucoup tourmentés pour deviner ce qu'Hippocrate entendoit par ce mot, & ainsi qu'il arrive toujours en pareil cas, ils sont arrivés à des résultats essentiellement différens : les uns ont pensé que, sous cette dénomination, il rangeoit tout ce qui a rapport à la constitution de l'air; d'autres y ont reconnu l'influence des astres; plusieurs celle des démons, & les plus sages n'ont point balancé à croire que le père de la médecine indiquoit par ce mot, l'ensemble de toutes les causes qui, à notre insu, agissent sur l'économie animale sans que nous puissions saisir de quelle manière s'exerce leur influence.

THÉNAR, f. m. (*Anat.*) Mot grec désignant indistinctement la paume de la main ou la plante du pied. En français on a donné à cette expression une valeur plus restreinte; elle sert à indiquer la saillie correspondant au pouce, & qui est formée par les muscles court abducteur, opposant, & court fléchisseur du pouce. (*Voyez* Main dans le *Dictionnaire d'Anatomie* de cet ouvrage.)

Le muscle thénar, d'après Riolan & Winslow, n'étoit autre que la masse charnue formée par les trois muscles précédemment indiqués. Enfin Winslow avoit donné le nom de *muscle thénar du pied* à la réunion des muscles abducteur & court fléchisseur du gros orteil.

THÉOMANIE, sub. f. (*Pathol.*) *Theomania*. De θεος, Dieu, & de μανια, délire. Espèce de monomanie religieuse dans laquelle l'aliéné croit être Dieu, ou pense avoir avec les anges ou avec les saints des relations immédiates. (*Voyez* Manie & Monomanie.) (R. P.)

THÉORIE, f. f. Mot dérivé de θεωρια, qui signifie contemplation, méditation. Or, comme de la méditation sur certains phénomènes à l'explication de ces mêmes phénomènes il n'y a qu'un pas, ou plutôt que l'une est presque toujours dans l'esprit humain l'inévitable conséquence de l'autre, j'en conclus que la théorie n'est autre chose que l'explication des phénomènes qu'on observe, soit dans l'univers entier, soit dans l'un des trois règnes de la nature. *Exemple* : les mouvemens des corps célestes autour de leurs centres de gravité s'expli-

quent par les lois de la gravitation universelle, qui forment par conséquent la théorie du monde considéré sous un point de vue général; la formation des corps inorganiques s'explique par les lois de l'affinité chimique, dont le concours constitue la théorie générale du règne minéral, &c.

Une théorie peut être vraie, fausse, conjecturale, douteuse, &c., selon la nature des faits sur lesquels elle repose; car, en principe, toute théorie doit être l'expression des faits, ou, pour parler plus techniquement, elle n'est que le rapport établi entre un fait ou quelques faits généraux & tous les faits particuliers qui s'y rattachent.

Ce n'est pas sans dessein que nous n'avons défini tout-à-l'heure que les théories de la sphère & du règne minéral. En effet, nous ne pouvons expliquer que d'une manière hypothétique la formation des corps organisés, par conséquent il nous est impossible d'établir une bonne théorie de la vie; nous sommes donc obligés de nous borner aux explications théoriques de phénomènes secondaires, comme ceux des fonctions organiques de l'homme & des animaux. Ainsi, pour citer encore quelques exemples, c'est dans l'action contractile du cœur & des vaisseaux sanguins qu'il faut puiser la théorie de la circulation, comme c'est de la puissance altérante & assimilatrice des organes digestifs sur les substances alimentaires, qu'il faut déduire la théorie de la digestion. Celle de l'innervation est tout entière dans la réaction du cerveau sur les impressions, de même que celle de la respiration ressort évidemment de l'action des poumons sur l'air respirable.

Comme le but presqu'unique de la médecine est la connoissance des maladies & celle du mode d'action des agens thérapeutiques destinés à les guérir, on a de bonne heure imaginé à ce sujet une foule de théories dont l'importance peut se mesurer en masse par la valeur des faits qui leur ont servi de base. Il faut distinguer les théories en générales & en particulières : relativement aux premières, on sait à quoi s'en tenir aujourd'hui sur la valeur réelle des théories des *galénistes*, des *pneumatiques*, des *méthodistes*, des *iatrochimistes*, des *mécaniciens*, des *vitalistes*, &c. &c. Si toutes ont rendu des services à l'humanité en dévoilant quelques vérités, aucune n'a résisté dans son ensemble à l'épreuve du temps; la science est presqu'encore à refaire sous ce point de vue. Quant aux théories partielles, ou qui ont pour objet l'explication des maladies en particulier, ou de quelques classes de maladies, le temps & l'expérience en ont consacré un grand nombre qui constituent la partie la plus solide de la science.

Les théories pathologiques comme les théories physiologiques doivent être basées sur des faits; celles qui s'appuient uniquement sur les spéculations de l'esprit & les produits de l'imagination, sont vaines & conjecturales; on observe les faits, mais on ne les devine pas.

Il est arrivé trop souvent que des théories hasardées & spéculatives ont conduit à de fausses applications pratiques, de là est née l'opinion vulgaire, que la théorie diffère de la pratique, & que, dans une science, l'une s'arrête presque toujours au point où l'autre commence. Cette opinion est erronée, & ses conséquences nuisibles n'ont pas besoin d'être démontrées : de même qu'il n'y a pas de science sans application, il ne peut pas y avoir de théorie sans pratique.

La théorie diffère du système, en ce que l'une doit être l'explication naturelle des faits, tandis que l'autre consiste seulement dans leur classement pour arriver à cette explication & aux conséquences pratiques qui s'en déduisent; l'un est la fin & l'autre le moyen. (Bricheteau.)

THÉRAPEUTIQUE, s. f. (*Méd.*) Mot dérivé de θεραπευω, je traite, je remédie. Nom donné à cette partie de la médecine qui a pour objet l'administration méthodique, rationnelle des médicamens & autres agens prophylactiques & curatifs, la connoissance de leur mode d'action sur l'économie animale, & celle des modifications finales & curatives qu'ils produisent dans les maladies. La thérapeutique est, comme chacun sait, la partie de l'art la moins avancée, & jusqu'à présent la moins féconde en résultats positifs. Ce n'est point ici le lieu d'indiquer ces résultats, quels qu'ils soient; ils se trouvent d'ailleurs faire partie intégrante de divers autres articles de ce Dictionnaire. Dans l'état actuel de la science, il est impossible de présenter une classification régulière, & tant soit peu philosophique, des indications générales de thérapeutique. Comment seroit-on d'accord sur la nature & le mode d'action des remèdes, quand on diffère tant sur le caractère essentiel des maladies auxquelles on les applique? (*Voyez* Médications, Traitement, &c.) (Bricheteau.)

THÉRAPEUTISTE, s. m. Même étymologie que pour l'article précédent. Qualification donnée au médecin qui s'occupe de thérapeutique, qui traite spécialement de la thérapeutique dans un ouvrage. (Bricheteau.)

THÉRAPIE, s. f. (*Nosolog.*) *Therapeia.* Cette expression est synonyme de thérapeutique. (*Voy.* ce mot.)

THÉRIACAL, ale, adj. (*Mat. médic.*) Qui contient de la thériaque.

THÉRIAQUE, s. f. (*Pharm.*) Electuaire composé d'un grand nombre de médicamens (72), dû à Andromachus, médecin de Néron, & qui a subi avec le temps plusieurs modifications importantes. Le formulaire pharmaceutique actuel reproduit la recette de la dernière édition du *Codex* de l'ancienne Faculté sous le nom d'*électuaire opiacé*

polypharmaque; cette dernière épithète, qui lui convient très-bien, en fait la critique la mieux méritée. La thériaque nouvellement composée eſt rougeâtre; elle éprouve alors une forte de fermentation pendant laquelle le mélange des différentes ſubſtances s'effectue au moyen de combinaiſons chimiques réciproques, ce qui dure environ une année; elle devient alors noire & eſt regardée comme jouiſſant dans cet état de toutes ſes propriétés. On la préparoit autrefois à Veniſe avec un grand apparat, & ſur la place publique: auſſi celle de cette ville a-t-elle conſervé une grande réputation. La thériaque eſt regardée comme ſtomachique, cordiale, calmante, alexipharmaque, &c. L'opium qu'elle contient en fait à peu près la quatre-vingt-huitième partie, c'eſt-à-dire qu'un gros de cet électuaire renferme un peu moins d'un grain de cette ſubſtance. On donne la thériaque pour calmer les douleurs d'eſtomac, d'entrailles & ſurtout comme fortifiant le canal inteſtinal dans les fièvres, les diarrhées, les typhus, &c.; on en applique ſur la morſure des vipères, ſur toutes celles où l'on ſuppoſe un principe vénéneux, ſur les parties douloureuſes, &c.

La compoſition monſtrueuſe appelée *thériaque* ne doit pas être entièrement rejetée du domaine de la thérapeutique; toute bizarre qu'elle eſt, on en obtient parfois de bons effets, qu'on n'auroit pas en employant ſéparément ſes compoſans. Elle eſt encore chère aux vieux praticiens, & faiſoit à peu près toute la médecine de ceux du moyen âge, qui, jugeant d'après les qualités particulières des nombreuſes ſubſtances qu'elle renferme, penſoient que leur réunion devoit guérir tous les maux. (Mérat.)

Thériaque allemande. Nom ſous lequel on déſigne quelquefois l'extrait de genièvre.

Thériaque céleste. Electuaire dont la compoſition reſſemble beaucoup à la thériaque d'Andromaque.

Thériaque diatessaron. Cet électuaire, dont on eſt redevable à Meſuë, porte auſſi le nom de *thériaque des pauvres;* on le regarde comme ſtomachique, emménagogue & diaphorétique.

Thériaque d'Angleterre. Dans les environs de Cambridge, on donne ce nom à l'eſpèce de Germandrée déſignée par Linné ſous le nom de *teucrium chamœdris.*

Thériaque de mer. Nicander a donné ce nom à un *fucus rouge,* regardé comme propre à prévenir les accidens qui ſe développent à la ſuite de la morſure des ſerpens. (R. P.)

THERMAL, ale, adj. *Thermalis,* de θερμος, chaud. Nom donné aux eaux minérales dont la température eſt plus élevée que celle du corps de l'homme.

THERMANTIQUE, ſ. m. & adj. (*Mat. méd. thérap.*) *Thermanticus,* de θερμαινω, j'échauffe. Quelques écrivains ſur la matière médicale, ont employé ce mot pour déſigner certains médicamens plus généralement connus autrefois ſous le nom de *cordiaux,* & aujourd'hui nommés *excitans diffuſibles.* En effet, leur principale action eſt d'augmenter l'activité & de ranimer en quelque ſorte la chaleur du corps.

THERMES, ſ. m. pl. (*Hyg.*) *Thermœ,* de θερμος, chaud. Nom ſous lequel les Anciens déſignoient les bâtimens dans leſquels étoient établis les bains chauds, dont ils faiſoient un ſi fréquent uſage. (*Voyez* l'article Bains dans ce Dictionnaire.) (R. P.)

THERMOMÈTRE, ſ. m. (*Phyſ.*), de θερμος, chaud, & de μετρον, meſure. Le calorique étant l'un des plus puiſſans agens de la nature, aucune découverte ne pouvoit davantage contribuer aux progrès de la phyſique que l'invention d'un inſtrument propre à fixer les conditions particulières des divers phénomènes dont cet agent eſt la ſource.

On a beaucoup d'incertitude ſur le nom de l'inventeur du thermomètre; mais le plus communément on l'attribue à Drebbel ou à Sanctorius. D'abord très-imparfait, cet inſtrument a été ſucceſſivement modifié par les académiciens de Florence, par Amontons, par Newton, & enfin par Deluc, qui, vers le milieu du dix-huitième ſiècle, fit connoître, d'une part, l'enſemble des précautions auxquelles il faut s'aſſujettir pour donner de l'exactitude à cet inſtrument, & de l'autre, fixa la nature de la ſubſtance dont on doit faire uſage comme moyen thermométrique. L'air, l'eſprit de vin, l'huile de lin, le mercure & d'autres métaux, ont effectivement été tour à tour employés; le premier de ces corps ſe dilatant beaucoup & d'une manière très-uniforme, ſeroit ſans contredit celui auquel on devroit accorder la préférence; mais il ne ſe prête pas volontiers à la forme que doit avoir le thermomètre, dont l'utilité eſt en quelque ſorte journalière. La dilatation de l'eſprit de vin eſt conſidérable, mais très-irrégulière; l'huile de lin encraſſe les tubes, & les métaux, à l'exception du mercure, éprouvent de la part du calorique des accroiſſemens de volume trop peu remarquables pour que l'on puiſſe les faire immédiatement ſervir à la détermination de la température. Quant au mercure, ſon expanſion n'eſt uniforme qu'entre les deux limites de notre échelle thermométrique; au-deſſus de la chaleur de l'eau bouillante, ſa dilatation eſt croiſſante, & comme il ſe ſolidifie à quarante

degrés au-dessous de zéro, il devient également impropre à indiquer les températures élevées & celles qui sont très-basses, en sorte que dans le premier cas on est obligé d'avoir recours à des appareils nommés *pyromètres*, & dans le second, il faut se servir du thermomètre à alcool.

Aujourd'hui que l'on est parfaitement d'accord sur les conditions essentielles d'un bon thermomètre, il n'existe entre ces instrumens d'autres différences que celles qui résultent de la diversité des principes d'après lesquels on établit leur graduation, & sans prétendre rappeler à cet égard toutes les échelles thermométriques successivement proposées, nous nous arrêterons au petit nombre de celles qui sont encore employées, telles sont les *divisions* de Réaumur, *centigrade* de Fahrenheit, & celles de Delisle.

Construction du thermomètre. On choisit un tube de verre étroit & surtout bien calibré, ce dont on s'assure en y introduisant une petite quantité de mercure que l'on fait couler d'un bout à l'autre; or, si le tube est cylindrique, la longueur de cette petite colonne de mercure restera constamment la même. A l'extrémité de ce tube on souffle une boule, ou bien on soude un cylindre dont la capacité doit être en rapport avec la grosseur du tube, & surtout avec la sensibilité que l'on veut donner au thermomètre. Pour remplir le réservoir on est obligé d'user d'un artifice particulier, l'étroitesse du tube s'opposant à ce qu'on puisse y introduire directement le mercure. Cet artifice consiste à présenter le réservoir au-dessus d'un fourneau contenant des charbons ardens, l'air se dilate & une portion s'échappe au-dehors; plongeant alors l'extrémité ouverte du tube dans un vase qui contient du mercure parfaitement purifié, l'air dilaté en se refroidissant diminue de volume, & la pression atmosphérique élève le liquide jusque dans le réservoir que l'on chauffe de nouveau jusqu'à ce que l'ébullition ait lieu. La vapeur qui se développe alors exclut complétement l'air qui pouvoit rester dans l'appareil, en sorte qu'il suffit de plonger une seconde fois l'extrémité ouverte du tube dans le mercure pour achever de le remplir.

Cette première opération terminée, il faut avant de procéder à la graduation du thermomètre, ne conserver que la quantité de mercure nécessaire aux divers usages auxquels l'instrument est destiné. A cet effet, on s'assure, par des essais préliminaires, qu'en l'exposant à la plus haute & à la plus basse des températures qu'il doit mesurer, le liquide, dans le premier cas, n'ira pas frapper le haut du tube, & dans le second, ne rentrera pas complétement dans le réservoir. On ferme ensuite le tube, ayant toutefois l'attention d'exclure tout l'air qui en occupe la partie supérieure : cette précaution est indispensable pour prévenir les intercallations de l'air & du mercure, qui bientôt finiroient par déranger la marche de l'instrument. Dans un tube ainsi préparé, la colonne de mercure, lorsque l'on renverse le thermomètre, tombe sans se diviser & remplit complétement le tube.

Pour achever de construire le thermomètre, il ne reste plus qu'à tracer les divisions : or, comme tous ces instrumens doivent être comparables entr'eux, on conçoit qu'il est indispensable que les deux limites de l'échelle soient rigoureusement déterminées. La glace fondante d'une part, & l'eau bouillante de l'autre, remplissent rigoureusement cette double condition : en effet, un thermomètre tel sensible qu'il soit, s'il est plongé dans la glace fondante ou dans l'eau distillée bouillante, restera immobile aussi long-temps que toute la glace ne sera point liquéfiée, ou que l'eau ne sera point complétement vaporisée. D'après cela, pour déterminer le point le plus bas de l'échelle, on met le thermomètre dans la glace fondante, ayant soin que le réservoir y soit complétement plongé, ainsi que la portion du tube qui contient du mercure, sans cela le volume de ce métal seroit un peu plus considérable qu'il ne doit être à la température à laquelle on opère. Lorsqu'ensuite on prend le terme de l'ébullition, il faut se servir d'eau pure contenue dans un vase de métal, car celle qui tient des substances salines en dissolution ou qui est renfermée dans un vase de verre, ne bout qu'à une température plus élevée : c'est aussi par la même raison qu'il faut tenir compte de la pression barométrique, l'ébullition n'ayant lieu qu'au moment où la force élastique de la vapeur fait équilibre au poids de l'atmosphère; or, comme dans nos climats la hauteur habituelle de la colonne de mercure est de 28 pouces ou 76 centimètres, c'est à la température de l'eau qui bout sous cette pression que l'on est convenu de placer la limite supérieure de notre échelle thermométrique.

Ces deux points fixes étant bien déterminés, on partage l'intervalle qui les sépare en un nombre de parties qui est variable, suivant l'espèce de thermomètre que l'on veut avoir. Celui dont on fait communément usage en France est divisé en 100 parties : le thermomètre de *Réaumur* ou plutôt le *thermomètre de Deluc*, n'en contient que 80. D'après cela il est facile de voir que 5 deg. du premier répondent à 4 deg. du second, en sorte qu'en multipliant par $\frac{4}{5}$ les indications fournies par l'un de ces instrumens, on obtient les degrés correspondans sur l'autre; de même qu'en multipliant par le rapport inverse $\frac{5}{4}$, on transformeroit les degrés du *thermomètre de Réaumur* en degrés du *thermomètre centigrade*. Quelque simples que soient ces opérations numériques, elles sont quelquefois embarrassantes, & l'on pourroit facilement les éviter en adoptant une seule échelle thermométrique; mais ici, comme dans beaucoup d'autres circonstances, l'habitude est plus forte que la raison.

Fahrenheit ayant remarqué que la température de la glace fondante, non-seulement n'eſt pas la plus baſſe de toutes celles que l'on peut obtenir, mais encore qu'elle eſt beaucoup plus élevée que celle qui règne aſſez ſouvent pendant l'hiver des régions tempérées, penſa qu'il falloit, afin de ſe rapprocher autant que poſſible du zéro abſolu de la chaleur, placer l'origine de l'échelle thermométrique au-deſſous du point de la congélation, qui avoit été adopté par Newton. Dès-lors il imagina de fixer la limite inférieure de ſon thermomètre en le plongeant dans un mélange réfrigérant formé de parties égales de ſel ammoniac & de glace pilés; ce froid, que l'on croyoit alors très-rigoureux, paſſoit pour un *maximum* au-delà duquel la température ne pouvoit plus deſcendre. Cette idée étoit fauſſe, d'abord, parce que l'on peut obtenir des températures beaucoup plus baſſes, & enſuite parce que les conditions variables ſous leſquelles on opère, exercent une grande influence ſur l'effet que produiſent les mélanges frigorifiques; de là réſulte que l'on commettroit de graves erreurs ſi, pour obtenir le zéro de la graduation de Fahrenheit, on avoit recours au moyen qu'il recommande. On emploie à cet uſage la glace fondante ſuſceptible de fournir une indication beaucoup plus certaine: ſeulement, au lieu de fixer l'origine de l'échelle à l'endroit où s'arrête alors la liqueur du thermomètre, on y inſcrit le nombre 32; puis plongeant l'inſtrument dans l'eau bouillante, on marque 212 au point où ſe fixe la colonne de mercure. D'après cela, depuis la température de la glace fondante juſqu'à celle de l'eau bouillante, on compte 180 deg. de Fahreneith, en ſorte que 18 de ces degrés correſpondent à dix degrés du *thermomètre centigrade*: dès lors le rapport entre les deux diviſions eſt celui de 9 à 5, & pour le *thermomètre de Réaumur*, de 9 à 4. En prenant au-deſſous de la limite inférieure un eſpace égal à 32 deg., on aura le zéro de Fahrenheit. Il paroît que le nombre 212, adopté par ce phyſicien pour déſigner la température de l'eau bouillante, eſt relatif à la dilatabilité du mercure, qui, ſuivant lui, augmentoit de $\frac{1}{10000}$ pour chacun des degrés de ſon échelle thermométrique: réſultat qui ne s'éloigne pas beaucoup de celui auquel on eſt parvenu dans ces derniers temps.

Lorſque l'on ſe propoſe de transformer une température donnée par le thermomètre de Fahrenheit en une température correſpondante ſur les thermomètres *centigrade* ou de *Réaumur*, il eſt eſſentiel de ne point perdre de vue la poſition du zéro de ſon échelle; en ſorte qu'avant de multiplier par $\frac{5}{9}$ ou $\frac{4}{9}$, il faut retrancher les 32 deg. excédans, de même qu'il faudroit les ajouter dans le cas où une température étant donnée ſur l'un ou l'autre des deux thermomètres uſités en France, on voudroit la convertir en indication du thermomètre de Fahrenheit, le ſeul dont on faſſe uſage en Angleterre. Un exemple particulier rendra ſenſible la manière dont il faut procéder en pareil cas: ſuppoſons qu'un thermomètre de Fahrenheit marque 122 deg., ſi l'on en retranche 32, & que l'on multiplie le reſte 90 par 5, on obtiendra 450, qui, diviſés par 9, donneront 50 degrés pour la température qu'indiqueroit un *thermomètre centigrade* placé dans les mêmes circonſtances. En multipliant par 4 le nombre 90 on auroit eu 360, qui, diviſés par 9, auroient donné pour quotient 40, qui eſt la température correſpondante ſur le thermomètre dit *de Réaumur*. On conçoit aiſément qu'en multipliant les nombres 50 & 40 par 9, & diviſant le premier produit par 5, & le ſecond par 4, on retrouveroit, en ajoutant 32 deg. à ces quotiens, le nombre 122, température donnée par le *thermomètre de Fahrenheit*.

Quant au thermomètre de Deliſle, il ne diffère des thermomètres *centigrade* & de *Réaumur* qu'en ce que le zéro répond à la température de l'eau bouillante, & le 150e. degré à celle de la glace fondante; en ſorte que la diviſion de cet inſtrument, au lieu d'être fondée ſur la dilatation que le mercure éprouve en s'échauffant, eſt au contraire établie ſur la condenſation que ce métal ſubit en ſe refroidiſſant. Du reſte, il eſt évident que ſa relation avec le thermomètre centigrade eſt exprimée par le rapport $\frac{3}{2}$, & avec celui de Réaumur par $\frac{15}{8}$: de plus, il eſt indiſpenſable de faire attention au renverſement de l'échelle, en ſorte qu'au lieu de prendre les températures indiquées il faut prendre leur complément, c'eſt-à-dire l'excès de la température de l'eau bouillante ſur celle qui eſt donnée. Si, par exemple, on vouloit ſavoir à quel degré de l'échelle de Deliſle répond le 30e. degré centigrade, il faudroit multiplier 70 excès de 100 ſur 30, par 3, & diviſer par 2, ce qui donneroit 105. A l'égard du thermomètre de Réaumur, l'opération ſeroit la même, ſeulement il faudroit ſubſtituer $\frac{15}{8}$ au rapport $\frac{3}{2}$. Le thermomètre de Deliſle n'eſt uſité qu'en Ruſſie.

Indépendamment des inſtrumens dont il a déjà été queſtion, il exiſte des thermomètres métalliques fondés ſur la plus ou moins grande dilatabilité des métaux; ces appareils ſont le plus ordinairement déſignés ſous le nom de *pyromètres* (*Voy.* ce mot.) Cependant, parmi eux, il en eſt un que l'on doit particulièrement diſtinguer, c'eſt le *thermomètre métallique* de Breguet. Il eſt formé de trois lames minces, or, argent & platine; ces lames ſont unies & contournées en hélices de deux à trois pouces de long: à la partie inférieure de ces lames, ainſi contournées, eſt une aiguille qui, à raiſon de l'inégale dilatabilité de chacune des portions de cet aſſemblage métallique, ſe meut ſur un cercle horizontal dont le limbe porte une diviſion thermométrique. Cet inſtrument eſt moins recommandable par ſon exactitude que par ſon extrême *ſenſibilité*, qui, dans des circonſtances où d'autres thermomètres reſteroient immobiles,

lui fait marquer des différences de plus de vingt degrés.

Considéré comme instrument météorologique, le thermomètre est sans contredit l'une des inventions les plus utiles que l'on ait pu imaginer. L'art de le faire servir à la détermination des changemens que l'air atmosphérique éprouve sous le rapport de sa température, ainsi que les conséquences que l'on peut déduire de ces sortes d'observations, ont été exposés à l'article MÉTÉOROLOGIE de ce Dictionnaire : aussi n'entrerons-nous à cet égard dans aucun développement; seulement nous nous bornerons à rappeler que l'on a imaginé des thermomètres destinés à marquer, en l'absence de l'observateur, les températures les plus basses & les plus élevées qui ont pu survenir. Ces appareils, que l'on a nommés *thermométographes*, ou *thermomètres* pour les *maxima* & les *minima*, sont convenablement décrits dans le *Dictionnaire de Physique* de cet ouvrage, & parmi eux il en est un imaginé par M. Gay-Lussac, lequel est d'autant plus important qu'il est le seul au moyen duquel on puisse connoître quelle est, à de grandes profondeurs, la température des eaux de la mer (1).

Enfin, sous le nom de *thermomètre réveil*, M. Hemptinne, pharmacien à Bruxelles, a imaginé un appareil qui, non-seulement indique la température du milieu aériforme dans lequel on le plonge, mais encore avertit par le bruit d'un *réveil*, que cette température est parvenue au degré que l'on desiroit obtenir. Cet instrument peut être utile pour régler la température des étuves (2).

(THILLAYE aîné.)

THERMOSCOPE, s. m. (*Phys.*) de θερμος, chaud, & de σκοπεω, j'observe. Il est des variations de température si peu considérables, ou d'une si petite durée, que les thermomètres ordinaires seroient, soit à cause de leur peu de *sensibilité*, soit à raison de leur manque de *susceptibilité*, incapables de les faire connoître. On a donc imaginé pour ces sortes de circonstances, des appareils qui ont quelque rapport avec le thermomètre, & auxquels on a donné le nom de *thermoscopes*. Dans la construction de ces instrumens, il est deux conditions indispensables : 1°. pour qu'ils aient beaucoup de *sensibilité*, le corps pyrométrique doit être très-dilatable; 2°. pour qu'ils soient *susceptibles*, leur masse doit être très-peu considérable. Or, l'air est de toutes les substances celle qui semble posséder ces deux qualités au plus haut degré; aussi la plupart des thermoscopes ne sont-ils réellement que des thermomètres à air : tels sont le *thermoscope de Rumfort*, le *thermomètre différentiel de Leslie* & celui de *Howard*. Dans tous, l'air en se dilatant fait mouvoir une bulle ou une colonne de liquide coloré, qui, pour un changement de température très-peu considérable, parcourt des espaces d'autant plus grands, que souvent on fait usage d'un réflecteur pour concentrer la chaleur sur la boule du thermoscope. (*Voyez*, pour plus de détails, le *Dictionnaire de Physique* de cet ouvrage.)

(THILLAYE aîné.)

THIÉSAC (Eau minérale de). C'est au milieu de la rivière de Céro, près du bourg de Thiésac, & au pied du Cantal, que sourd cette eau minérale, en sorte que l'on ne peut se la procurer que pendant les grandes chaleurs de l'été, & lorsque la rivière est presqu'à sec.

Cette eau est froide & légèrement gazeuse.

THITYMALE ou TITHYMALE, s. m. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Plusieurs des plantes appartenant au genre EUPHORBIA de Linné, ont été désignées par Tournefort sous le nom de *thitymales*; dénomination que quelques-unes d'elles portent encore en français : telles sont l'*euphorbia segetalis* (thitymale des moissons), l'*euphorbia cyparissus* (thitymale à feuilles de cyprès), l'*euphorbia amygdaloides* (thitymale à feuilles d'amandier), &c. (*Voyez* EUPHORBE dans le *Dictionnaire de Botanique* de cet ouvrage.)

THLASIS, s. m. (*Pathol. chir.*) θλασις. Mot qui se rencontre dans quelques anciens ouvrages, & qui, d'après son étymologie grecque, θλαω, je brise, étoit employé pour désigner une contusion violente ou une solution de continuité. Dans des écrits plus récens, on en a fait plus particulièrement usage pour indiquer l'enfoncement & l'écrasement des os plats.

THLASPI, s. m. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Genre de plantes de la Tétradynamie siliculeuse de Linné, & de la famille naturelle des Crucifères. Ces végétaux, en général peu énergiques, possèdent quelque-unes des propriétés caractéristiques de la famille à laquelle ils appartiennent; mais communément on leur préfère d'autres plantes, telles que le *cochlearia*, le *cresson*, la *moutarde*, le *raifort sauvage*, &c.

Parmi les espèces communes dans nos climats, on distingue surtout le *thlaspi arvense*, le *thlaspi bursa pastoris*, le *thlaspi campestre* & le *thlaspi alliaceum*. Ce dernier est remarquable par son odeur alliacée, & sous ce rapport paroîtroit devoir être plus énergique que les autres (1).

(R. P.)

(1) *Voyez*, pour plus de détails, les *Dictionnaires de Physique* & de *Chimie* de cette Encyclopédie.

(2) *Journal de Pharmacie*, tom. VI, pag. 246 (1820).

(1) *Voyez* le *Dictionnaire de Botanique* de cet ouvrage.

THLIPSIE, f. f. (*Pathol.*) *Thlipsis*, de θλίβω, je comprime. Expression désignant un resserrement des vaisseaux dépendant suivant les uns d'une cause quelconque, & suivant d'autres d'une cause externe.

THOEZ ou Thoues (Eau minérale de). Cette source est située à trois lieues du Mont-Louis, dans un village des Pyrénées, nommé *Thoez*. Les eaux qu'elle fournit sont chaudes & sulfureuses.

THOMAS (Eau minérale de Saint-), village du haut Conflans, dans les Pyrénées. La source minérale sort des fentes d'un rocher schisteux, &, ainsi que les précédentes, ses eaux sont chaudes & sulfureuses.

THON, f. m. (*Hyg.*) *Scomber, thynnus.*) Genre de poissons de la famille des Scombéroïdes. Les thons offrent communément des dimensions considérables : on en a vu qui pesoient près de sept quintaux, mais communément ils ont dix pieds de long, & leur poids est de 120 à 150 liv. : aussi leur pêche est-elle d'autant plus productive que ces poissons vivent en troupe, & habitent presque toutes les mers chaudes ou tempérées d'Europe, d'Asie, d'Afrique & d'Amérique; néanmoins ils n'y sont point également abondans dans toutes les saisons. Pour conserver ce poisson on le partage en plusieurs parties, & chacune d'elles est soumise à un mode particulier de conservation : le plus ordinairement on le sale ou on le marine.

La chair du thon est très-savoureuse; elle a beaucoup de rapport avec celle du veau. La tête & les parois du ventre sont les parties les plus recherchées, & de nos jours, ainsi qu'on le faisoit autrefois, cet aliment se trouve sur les tables les mieux servies. Quelquefois on mange le thon frais, mais en France on fait plus particulièrement usage de celui qui est mariné, tandis qu'en Espagne & en Turquie on accorde la préférence au thon qui est salé. Sous cette forme on lui donnoit jadis le nom de *thonine*, & il étoit devenu pour la France un objet important de commerce.

(R. P.)

THORACENTÈSE, f. f. (*Chir.*) *Thoracentesis*, θωραξ, thorax, κεντεω, je pique. Opération par laquelle on donne issue aux liquides épanchés dans la poitrine. (*Voyez* Empyème dans le *Dictionnaire de Chirurgie* de cet ouvrage.)

(L. J. R.)

THORACIQUE ou Thorachique, adject. (*Anat.*) *Thoracicus*, de θωραξ, poitrine. Expression servant à caractériser quelques parties qui appartiennent à la poitrine, ainsi l'on dit : *membre, région, viscère, canal, artère, veine thoracique.* (*Voyez* ces différens mots & Thoracique dans le *Dictionnaire d'Anatomie* de cet ouvrage.)

THORACO-FACIAL, adj. (*Anat.*) Chaussier avoit donné ce nom au muscle qui s'étend obliquement de la partie supérieure de la poitrine à la partie inférieure de la face, & est situé immédiatement au-dessous de la peau. (*Voyez* Peaucier dans le *Dictionnaire d'Anatomie.*)

THORACODYNIE, f. f. (*Path.*) *Thoracodynia*, de θωραξ, poitrine, & de οδυνη, douleur. Douleur qui se fait sentir à la poitrine.

THORAX, f. m. (*Anat.*) *Thorax*, θωραξ. Portion du tronc qui contient les principaux organes de la respiration & de la circulation. Les parois de cette cavité sont formées en arrière par la portion dorsale de la colonne vertébrale, antérieurement par le sternum, & latéralement par les côtes. Le thorax est inférieurement séparé de l'abdomen par le diaphragme; sur les parties latérales & supérieures sont placées, en avant, les clavicules, & en arrière l'omoplate; sur la partie antérieure sont situées les mamelles, à l'intérieur, les poumons remplissent les parties latérales du thorax; & dans sa partie moyenne sont la trachée-artère, l'origine des bronches, le cœur, l'aorte, le tronc des veines caves supérieure & inférieure, les veines azygos, le canal thoracique, les nerfs diaphragmatiques, une portion des nerfs gastrique & sympathique, & le thymus chez le fœtus. (*Voyez* Thorax dans le *Dictionnaire d'Anatomie* de cet ouvrage.)

Cette cavité, qui existe chez tous les animaux vertébrés, offre des anomalies remarquables suivant les différentes classes, & à la rigueur, on pourroit dire qu'elle ne se trouve pas chez les poissons, puisque chez eux les viscères de l'abdomen occupent toute la cavité du tronc.

Chez l'homme le thorax présente, suivant l'âge & le sexe, des modifications qui, sous les rapports physiologique & pathologique, ne sont point sans une grande importance. (R. P.)

THORINIUM, f. m. (*Chim.*) Nom donné à un métal dont la *thorine* est l'oxyde. Cette substance a été découverte en 1816 par Berzélius; elle est incolore, insipide, n'agit point sur le sirop de violette & est insoluble dans l'eau. Les acides sulfurique, nitrique & hydrochlorique, attaquent cette substance & forment avec elle des sels doués de quelques-unes des propriétés qui caractérisent les combinaisons de la zircone avec les acides. La rareté de la *thorine* n'a pas jusqu'à présent permis que l'on étudiât ses propriétés avec beaucoup de détail.

THOURET (Michel-Augustin). (*Biogr. médic.*) Si on lit toujours avec un grand intérêt la vie des hommes qui, dans des temps éloignés, se sont rendus recommandables par leurs talens, leur courage ou leur amour pour l'humanité, combien doit être plus vif celui que l'on éprouve lorsqu'il s'agit d'un homme qui a vécu au milieu de nous & dont chacun a dès-lors pu apprécier les rares qualités! Cette réflexion s'applique tout naturellement à Thouret, qui naquit, en 1748, à Pont-l'Evêque, petite ville de Normandie, où son père exerçoit les fonctions de notaire royal. Il acheva ses études dans l'Université de Caen, où il fut d'abord reçu docteur en médecine: grade qu'il obtint de nouveau dans la Faculté de Paris, à la suite d'un concours qui avoit lieu tous les deux ans, & dans lequel il disputa & remporta le prix fondé par de Dieft, pour la réception gratuite au doctorat. Thouret n'étoit alors âgé que de vingt-six ans, mais s'étant déjà fait remarquer par ses connoissances & surtout par son amour pour le travail, il obtint l'avantage de faire partie de la Société royale de médecine qui fut créée en 1776. Il prit une part très-active aux travaux de cette savante compagnie, dont l'existence a été aussi brillante qu'elle a eu peu de durée, & qui, parmi ses membres, comptoit Lorry, Leroy, Macquer, Vicq-d'Azyr, Hallé, Doublet, Mahon, &c.

Thouret, doué d'un esprit d'investigation remarquable, étoit naturellement porté à s'occuper de tout ce qui pouvoit contribuer à étendre le domaine de la science à laquelle il s'étoit voué; aussi, publia-t-il en commun, avec son confrère M. Andry, une série d'*observations & de recherches sur l'usage de l'aimant en médecine* (1). Plus tard, le même motif l'engagea à faire des recherches sur le *magnétisme animal*, & en 1784, époque à laquelle Mesmer avoit attiré l'attention générale, Thouret publia un ouvrage intitulé: *Recherches & doutes sur le magnétisme animal*; écrit remarquable & dans lequel l'auteur cherche d'abord à établir les rapports qui peuvent exister entre ce que les Modernes ont nommé *magnétisme*, & ce que les Anciens peuvent avoir connu d'analogue. Ensuite, par une critique judicieuse, il fait voir combien sont peu stables les bases sur lesquelles on prétend appuyer une doctrine qui aujourd'hui semble vouloir renaître, non telle que Mesmer l'imagina, mais plus étonnante par la singularité des effets dont on suppose qu'elle est la source.

D'autres travaux signalèrent encore la carrière académique de Thouret; mais, ce qui dut particulièrement le rendre recommandable aux yeux de ses concitoyens, c'est le rôle éminemment actif qu'il remplit dans l'une des plus importantes opérations d'hygiène publique que l'on ait exécutées de nos jours.

Depuis long-temps le vœu des citoyens, la raison & la salubrité, exigeoient que l'on fît disparoître du centre de la capitale un cimetière dans lequel on entassoit depuis des siècles les cadavres de ceux que la mort moissonne journellement dans cette immense cité (1): ce cimetière, environné de maisons de toutes parts, réunissoit, à tout ce que l'aspect de pareils lieux peut inspirer de dégoût & d'horreur, les sources d'infections les plus multipliées & les plus actives. De nombreuses & vives réclamations avoient, à différentes époques, été inutilement adressées à l'autorité; mais, en 1780, de graves accidens déterminèrent le Gouvernement à défendre que l'on déposât de nouveaux cadavres dans un sol qui, saturé de matières animales, n'exerçoit plus aucune action sur les corps que l'on y déposoit; aussi remarquoit-on que les temps chauds & humides ramenoient constamment les mêmes accidens. Dès-lors, il fut décidé que l'on convertiroit ce foyer d'infection, en un vaste marché que la population toujours croissante de la capitale rendoit de jour en jour plus indispensable. Une telle entreprise offroit des difficultés de plus d'un genre: il falloit, sans porter atteinte au respect que l'on doit aux sépultures, déblayer un terrain de plus de dix-sept cents toises carrées, & dont le sol, exhaussé par les cadavres qu'on y avoient déposés depuis 1186, excédoit de plus de huit à dix pieds celui des rues avec lesquelles on devoit le mettre de niveau; il falloit conserver les monumens qu'avoit élevés la piété de nos pères, & que renfermoit cet asile jusqu'alors respecté; enfin, il falloit avant tout, écarter même l'apparence de tout danger.

L'intervention des ecclésiastiques qui présidèrent au transport des restes inanimés, qu'une impérieuse nécessité forçoit à déplacer, devint un garant assuré de la décence avec laquelle on fit cette translation; le soin le plus scrupuleux empêcha que rien de tout ce qui pouvoit intéresser les arts ne fût perdu ou altéré; tout fut recueilli & dessiné avec soin; enfin, dans le cours de ces lugubres opérations, qui d'abord furent exécutées durant l'hiver, puis continuées pendant les grandes chaleurs, nul accident n'a troublé la tranquillité publique, ni aucun spectacle indiscret n'a offensé les yeux de la multitude.

Il étoit impossible que tant de travaux n'offrissent point quelques résultats utiles pour la science; aussi, une foule de maladies des os fut-elle re-

(1) *Histoire & Mémoires de la Société royale de Médecine*, année 1779.

(1) Le cimetière des *Saints-Innocens*, qui alors servoit de sépulture à plus de vingt paroisses.

cueillie avec soin. Mais, l'observation la plus intéressante, & que pouvoit seule présenter une circonstance aussi remarquable que le déblaiement de ce vaste cimetière, est la différence que présentoit la décomposition des cadavres, suivant qu'elle avoit lieu, soit dans des fosses particulières, soit dans des fosses communes, où les corps étoient amoncelés au nombre de douze ou quinze cents; dans les premières, lorsque le terrain étoit sec, de même que dans les sépultures voûtées & dès-lors garanties de l'humidité, les cadavres se transformoient en momies sèches & fibreuses; dans les secondes, au contraire, ils ne perdoient rien de leur volume : on les trouvoient enveloppés de leur linceul, & en le déchirant, on voyoit les chairs conservées; seulement, elles étoient transformées en une matière mollasse, d'autres fois solide & d'une couleur blanchâtre, & à laquelle les fossoyeurs donnoient le nom de *gras :* le tissu fibreux avoit effectivement disparu & étoit remplacé par une matière comme savonneuse (1).

L'activité que Thouret avoit développée dans cette importante opération, les nombreux talens dont il avoit donné tant de preuves, devoient nécessairement lui attirer la confiance de l'autorité. Aussi, en 1789, un administrateur éclairé, Colombier, conseiller-d'état, l'avoit choisi pour être son adjoint & son survivancier dans les fonctions d'inspecteur-général des hôpitaux civils & des maisons de force du royaume. Enfin, il étoit aussi membre du conseil de santé des hôpitaux militaires, & médecin au département de la police.

Lorsqu'après les temps orageux de la révolution, on sentit la nécessité de reconstruire, d'une manière durable, les institutions qu'elle avoit renversées, Thouret fut appelé à remplir les fonctions de directeur de l'*Ecole de santé;* celles d'administrateur des hôpitaux & du Mont-de-Piété : ici, une nouvelle carrière s'ouvre pour lui, mais il y porte l'activité, l'amour du bien & un dévouement absolu. Nous ne retracerons point dans cet article les difficultés de tous genres qu'il eut à surmonter, le courage & l'adresse qui lui furent nécessaires pour arrêter les efforts de la malveillance, qui, plusieurs fois, tenta de détruire une école qui, formée dans des circonstances peu favorables, donna cependant bientôt les résultats les plus heureux. A cette époque de la vie de Thouret, se rattache l'histoire de l'*Ecole de santé* & celle de la *Faculté de médecine*, qui bientôt lui succéda, & dont il fut le premier doyen. (*Voyez* Paris (Ecole de médecine de Paris) dans ce Dictionnaire.)

Une découverte heureuse, celle de la vaccine, est faite en Angleterre vers le commencement de ce siècle; une institution philanthropique, celle des *secours à domicile,* est depuis long-temps établie dans ce même pays : on desire introduire l'une & l'autre en France, mais pour en assurer le succès, il faut des hommes instruits, amis du bien public, persévérans & capables de surmonter tous les obstacles; dès-lors, on doit s'attendre à trouver le nom de Thouret placé à côté de celui de Larochefoucauld-Liancourt & de quelques autres hommes tout aussi dévoués au bien de l'humanité.

Il eût été difficile que des services aussi signalés ne méritassent point à Thouret un témoignage flatteur de l'estime & de la reconnoissance publiques; aussi fut-il, lors de l'organisation du Tribunat, nommé membre de cette assemblée, &, lorsqu'elle cessa d'exister, il devint membre du Corps-Législatif. Renfermé dans le cercle de ses occupations habituelles, Thouret s'occupa spécialement d'objets d'administration, & c'est d'après son rapport, que fut adopté (en l'an XI) le *projet de loi* qui règle tout ce qui est *relatif à l'exercice de la médecine en France;* enfin, lors de l'établissement de l'Université impériale, Thouret en devint conseiller ordinaire, &, sous les titres de vice-recteur & de doyen, il continua de remplir, dans la Faculté de médecine, les fonctions auxquelles il s'étoit si utilement & si honorablement livré depuis la réorganisation des écoles de médecine en France : fonctions qui ne cessèrent qu'à sa mort, arrivée de la manière la plus inopinée le 19 juin 1810.

Considéré comme administrateur, Thouret en possédoit toutes les qualités; ses formes étoient on ne peut plus agréables, &, sans manquer de fermeté, il avoit un esprit conciliant, & employoit, suivant les circonstances, le raisonnement & la persuasion. Il savoit à propos agir ou différer; ingénieux à trouver des ressources, il ne déses-

(1) Cette espèce de momification, dans laquelle les traits de la figure sont conservés, attaque ordinairement toutes les parties du corps, à l'exception des cheveux, des ongles & des os. En général les viscères compactes, tels que le cerveau, le cœur & le foie, ne perdent rien de leur volume, tandis que les organes très-spongieux s'affaissent & ne laissent plus que des traces peu apparentes. Cette matière grasse s'enflamme, brûle avec rapidité, & donne un charbon rare & difficile à incinérer. Elle fournit à la distillation beaucoup d'ammoniaque, est soluble dans l'eau, & présente la plupart des caractères d'un véritable savon ammoniacal.

Thouret qui, dans son rapport sur les *Exhumations du cimetière & de l'église des Saints-Innocens*, Paris, 1789, format in-12, a donné beaucoup de détails sur la manière dont s'opère la décomposition des corps, étoit cependant loin de penser avoir épuisé cette matière, puisqu'il s'étoit réservé de la traiter avec tous les développemens dont elle peut être susceptible, dans un ouvrage dont la publication fut arrêtée par les événemens politiques qui survinrent bientôt. Dans cet ouvrage, Touret se proposoit de décrire la suite des opérations qui avoient été exécutées; il vouloit y rassembler tous les résultats qu'elles avoient offerts pour la science, & donner des renseignemens historiques, relatifs à l'antiquité du cimetière, avec les dessins de ses divers monumens; mais entraîné par de nombreuses occupations, il n'eut jamais, depuis lors, le loisir de reprendre ce travail. (*Voyez* le rapport ci-dessus cité.)

péroit que de ce qui lui étoit réellement démontré impossible, & c'est à l'influence qu'il exerçoit sur ses confrères, influence que personne ne pensoit à lui contester, qu'il dut l'avantage de conserver, parmi tous les membres de la Faculté, cette harmonie si indispensable au maintien des établissemens : aussi est-il un des hommes qui ont été le plus vivement et le plus sincèrement regrettés de tous ceux qui avoient eu le bonheur de le connoître. Après sa mort, ses collègues se sont empressés de faire exécuter, en marbre statuaire, son buste, qu'ils ont déposé dans le lieu de leurs séances, avec ceux de Fourcroy & de Hallé, qui furent ses condisciples & ses meilleurs amis.

Indépendamment des ouvrages déjà cités dans cette courte notice, Thouret a rédigé, pour ce Dictionnaire dont il fut un des premiers rédacteurs, les mots AIMANT & ALLAITEMENT ARTIFICIEL, ainsi que plusieurs savans articles concernant la *médecine* & l'*hygiène militaires* : on lui doit en outre un assez grand nombre d'écrits, consignés pour la plupart dans les *Mémoires de la Société royale de médecine*, & dont voici les titres :

Suntne habiliores ad artem medicam qui imaginatione præpollent? (Négative.) Paris, 1774, in-4°.

An retina primarium visionis organum? (Affirmative.) Paris, 1774, in-4°.

An post longas defatigationes, subitò instituta vita deses, periculosa? (Affirmative.) Paris, 1775, in-4°.

An affectibus soporosis emeticum? (Affirmative.) Paris, 1776, in-4°.

An fracto cranio semper admovenda terebra? (Négative.) Paris, 1776, in-4°.

Réflexions sur le but de la nature dans la conformation des os du crâne particulière à l'enfant nouveau-né, ou *Mémoire sur un nouvel avantage attribué à cette conformation* (1).

Mémoire sur une affection particulière de la face, à laquelle on a donné le nom de *tic douloureux* (2).

Recherches sur les différens degrés de compression dont la tête du fœtus est susceptible, ou *Mémoire sur les moyens de déterminer d'une manière plus précise qu'on ne l'a fait jusqu'ici, les avantages des différentes méthodes fondées sur cette ressource de la nature dans les accouchemens laborieux dépendans de l'état de disproportion* (3).

(1) *Histoire & Mémoires de la Société royale de médecine*, année 1779.
(2) *Histoire & Mémoires de la Société royale*, 1782-1783, publiés seulement en 1787.
(3) *Histoire & Mémoires de la Société royale*, pour 1782 & 1783, publiés seulement en 1789.

Rapport sur la voirie de Montfaucon et *Supplément à ce rapport* (1).

Rapport sur les exhumations du cimetière & de l'église des Saints-Innocens (2).

Mémoire sur la compression du cordon ombilical, ou *Examen de la doctrine des auteurs sur ce point* (3).

Recherches sur la structure des symphyses postérieures du bassin & sur le mécanisme de leur séparation dans l'accouchement (4).

(AUGte. THILLAYE.)

THRIDACE, s. f. (*Mat. méd.*, *Thérap.*) Ce nom, dérivé du grec θριδαξ, laitue, a été donné, dans ces derniers temps, à l'extrait sec que l'on retire de la laitue cultivée. Cet extrait a été employé avec succès comme un sédatif susceptible d'être administré avec avantage dans une foule de circonstances où l'opium semble être contre-indiqué.

On obtient ce médicament au moyen d'incisions pratiquées à la tige de la plante dépouillée de ses feuilles; le suc laiteux qui en découle, & qui n'est autre que la *thridace*, se concrète très-rapidement, brunit, devient sec & cassant, pourvu qu'on le conserve à l'abri du contact de l'air. Ce procédé est celui indiqué par Duncan, qui le premier paroît avoir fait usage de cette substance; mais M. le Dr. François, qui dans sa pratique a beaucoup employé ce médicament, indique un autre mode de préparation. Ce médecin conseille, 1°. de recueillir la laitue après une forte insolation & au moment où les fleurs sont prêtes à s'ouvrir; 2°. de la dépouiller de ses feuilles, puis de couper la tige par tronçons & de la piler dans un mortier de marbre; 3°. d'en extraire ensuite le suc que l'on filtre & que l'on évapore à l'étuve ou au bain-marie, ayant soin que la température reste toujours au-dessous de 40 deg. Ainsi préparée, la thridace, qu'il ne faut pas confondre avec l'*extrait de laitue* des pharmaciens, s'enlève par écailles que l'on doit renfermer promptement dans des flacons bien bouchés, pour la garantir de l'humidité de l'atmosphère, dont elle est plus avide que l'extrait préparé par incisions.

M. le Dr. François a constaté que ce médicament n'agissoit point pendant les paroxysmes fébriles, mais que dans les affections nerveuses, il calmoit la douleur, procuroit le sommeil, & qu'il n'étoit jamais plus actif que dans les cas où l'opium

(1) *Histoire & Mémoires de la Société royale*, pour 1786, publiés seulement en 1790.
(2) *Histoire & Mémoires de la Société royale*, pour 1789.
(3) *Histoire & Mémoires de la Société royale*, pour 1780.
(4) *Histoire & Mémoires de la Société royale*, pour 1787, publiés seulement en l'an VI.

avoit échoué. Il ne produit d'ailleurs ni malaiſe, ni agitation, ni nauſées, ni conſtipation, ni irritation cutanée, en un mot, il ne provoque aucun des inconvéniens qui ſuivent ou accompagnent ſi habituellement l'adminiſtration de l'opium. L'expérience a également appris que la thridace a peu d'activité quand elle eſt donnée dans un véhicule un peu étendu : ainſi on l'a fait prendre, ſans en retirer de grands avantages, à la doſe de 16 à 18 grains délayés dans un looch; c'eſt ſous forme de pilule & à la doſe de 2 à 4 grains qu'il faut l'adminiſtrer chez les adultes. Souvent au bout d'une demi-heure, on en preſcrit une nouvelle doſe, qui quelquefois même doit être ſuivie d'une troiſième. Il eſt par deſſus tout eſſentiel de n'uſer de ce médicament que lorſque la digeſtion eſt complétement terminée.

On prépare avec le ſuc extrait des feuilles de la laitue, un ſirop nommé dans les pharmacies *ſirop de thridace*, qui peut être placé parmi les calmans d'un ordre ſecondaire. (R. P.)

THROMBUS, ſ. m. (*Pathol. chir.*) Quelquefois, à la ſuite d'une ſaignée, il ſe forme dans le voiſinage de la veine ouverte une petite tumeur dure, arrondie & violette, occaſionnée par un épanchement de ſang qui ſe fait dans le tiſſu cellulaire environnant. On a donné à cette tumeur le nom de *thrombus* ou de *thrumbus*. (*Voyez* Phlébotomie & Saignée dans ce Dictionnaire & dans celui de *Chirurgie*.)

Quelques auteurs ont auſſi appelé *thrombus de la vulve* & *du vagin*, des épanchemens ſanguins qui ont quelquefois lieu dans ces parties pendant le travail de l'accouchement, à la ſuite des violens efforts que fait la femme pour expulſer le fœtus.

THUREN (Eau minérale de). Cette eau ferrugineuſe, dont la ſource eſt en Pruſſe, a été analyſée par M. Hayen, qui, dans un écrit intitulé *Diſſertatio chimica inauguralis inquirens in acidam thurenenſem*, nous apprend que 24 livres d'eau de Thuren contiennent : acide carbonique 184 pouces, oxyde de fer 6 grains $\frac{1}{3}$, ſulfate de ſoude 4 grains, hydrochlorate de ſoude 9 grains, hydrochlorate d'ammoniaque 6 grains, magnéſie 14 grains, ſulfate de chaux $\frac{2}{3}$ de grains, carbonate calcaire $\frac{3}{4}$ de grain.

Cette eau, qui par ſa nature ſe rapproche de celle de Spa, contient proportionnellement plus de gaz acide carbonique que cette dernière.

(R. P.)

THUYA, ſ. m. (*Bot.*, *Mat. méd.*) Genre de plante appartenant à la Monœcie monadelphie de Linné, & à la famille des Conifères de de Juſſieu. C'eſt de l'une de ſes eſpèces, le *thuya articulata* & non du *juniperus lycia*, comme on l'a cru pendant long-temps, que l'on retire la réſine appelée *ſandaraque*. (*Voyez*, pour plus de détails, le *Dictionnaire de Botanique* de cet ouvrage.)

THYM, ſ. m. (*Bot.*, *Mat. méd.*) *Thymus vulgaris*. Cette plante, très-commune dans notre pays, appartient à la Didynamie gymnoſpermie de Linné, & fait partie de la famille des Labiées; ſon odeur eſt aromatique & agréable, auſſi eſt-elle fréquemment employée comme aſſaiſonnement. Elle contient une quantité d'huile eſſentielle aſſez conſidérable, ce qui permet d'en faire uſage dans les mêmes circonſtances où l'on emploie le romarin, la lavande, la ſauge, &c.

Les autres eſpèces de thym ont les mêmes propriétés que le *thym commun*. (*Voyez* Sarriete & Serpolet dans ce Dictionnaire & dans celui de *Botanique* de cet ouvrage.)

THYMÉLÉES, ſ. f. pl. (*Bot.*, *Mat. méd.*) *Thymeleæ*. Nom pharmaceutique donné à pluſieurs *daphnés*, mais dont on ſe ſert ſpécialement pour déſigner une famille de plantes remarquables par l'âcreté de quelques eſpèces; c'eſt particulièrement dans l'écorce & quelquefois auſſi dans les fruits que paroît réſider le principe corroſif qui caractériſent ces végétaux. D'après les recherches de M. Vauquelin, ce principe eſt dû à la préſence d'une ſubſtance à laquelle il a donné le nom de *Daphnine*.

A l'intérieur, l'écorce & les fruits du *daphne gnidium* agiſſent comme de violens draſtiques; cependant on prétend que la décoction de la racine de cette plante a été quelquefois utile dans les affections vénériennes. Au reſte elle ne ſert ordinairement que pour établir des exutoires. (*Voy.* Epispastique & Garou.)

THYMIATECHNIE, ſ. f. (*Thérap.*) Mot formé des radicaux θυμιαμα, parfum, & τεχνη, art. M. Lobidert, dans une thèſe ſoutenue à la Faculté de Paris en 1808, a propoſé de nommer *thymiatechnie médicale* l'art d'employer en médecine, non-ſeulement les parfums, mais encore toutes les ſubſtances capables de ſe volatiliſer, de ſe mêler à l'air & de ſervir comme fumigations.

THYMIQUE, adj. (*Anat.*) *Thymicus*. Nom donné à des artères qui ſe rendent au thymus, & naiſſent des thyroïdiennes inférieures, des mammaires internes, des bronchiques, &c.

(R. P.)

THYMUS, ſ. m. (*Anat.*) *Thymus*, θυμος. Chez le fœtus & chez les ſujets très-jeunes, on rencontre derrière le ſternum & ſous les muſcles ſterno-hyoïdien & ſterno-thyroïdien, un corps glandiforme diviſé en deux lobes alongés, qui ſupérieurement embraſſent la trachée-artère dans

leur écartement, & font inférieurement réunis par un tiffu cellulaire peu réfiftant.

Cet organe augmente de dimenfion pendant un an environ après la naiffance du fœtus, puis il décroît graduellement & finit par difparoître, en telle forte que chez l'adulte on n'en retrouve communément aucune trace : cependant les auteurs citent quelques exceptions à cet égard. En général, le thymus eft fingulièrement variable quant à fa forme & à fes dimenfions; il eft formé de lobules appliqués les uns contre les autres, & maintenus dans cette fituation par une membrane mince, dont le tiffu eft denfe & ferré. Les vaiffeaux du thymus font nombreux, & lorfqu'on l'incife, il s'en écoule un liquide abondant, affez épais & blanchâtre. (*Voyez*, pour plus de détails, le *Dictionnaire d'Anatomie* de cet ouvrage.)

On a émis un grand nombre d'opinions diverfes fur la fonction de cet organe : aujourd'hui même encore on ne poffède à cet égard que des notions fort incertaines : néanmoins de toutes les hypothèfes fucceffivement propofées, la plus probable eft celle qui lui fait remplir, dans l'hématofe, un rôle analogue à celui des ganglions lymphatiques dans l'élaboration de la lymphe. En effet, le fang qui a traverfé le tiffu du thymus, eft prefque immédiatement verfé dans le torrent du fang veineux, & à très-peu de diftance de l'arrivée de celui-ci dans le poumon.

THYRO-ARYTÉNOÏDIEN, adject. & f. m. (*Anat.*) *Thyro-aryténoïdeus.* Nom donné à des mufcles & à des ligamens qui font communs aux cartilages thyroïde & aryténoïde.

Les ligamens thyro-aryténoïdiens ont auffi été improprement nommés *cordes vocales.* (*Voyez* Aryténoïdien, Larynx & Thyro-aryténoïdien dans le *Dictionnaire d'Anatomie* de cet ouvrage.) (R. P.)

THYROCÈLE, fub. f. ou m. (*Pathol.*) Nom fcientifique des tumeurs de la glande thyroïde, vulgairement connues fous la dénomination de *goître.* Ce mot, par le vague même qu'il préfente, convient affez pour défigner une affection complexe dont le feul caractère conftant eft une tuméfaction de la région thyroïdienne du cou. Le nom plus moderne de *thyroïdite* qu'on a voulu impofer au développement morbide du corps thyroïde, nous paroît moins admiffible par cela même qu'il femble préjuger la nature de la maladie, que l'on ne peut affurément pas, dans la plupart des cas, confidérer comme inflammatoire.

Le *thyrocèle* le plus commun, celui qui doit pour ainfi dire fervir de type dans la defcription générale du goître, confifte dans l'hypertrophie fimple des différens tiffus qui compofent le parenchyme de la glande thyroïde. Dans ce cas, le volume de l'organe eft plus ou moins augmenté, les lobes tyroïdiens font boffelés, féparés par des intervalles profonds, les lobules & les granulations font tuméfiés, indurés, quelquefois au contraire ils font convertis en des efpèces de véficules membraneufes & demi-tranfparentes; le tiffu cellulaire inter-lobulaire eft épaiffi, infiltré d'un liquide vifqueux; les vaiffeaux, & notamment les vaiffeaux veineux, quelquefois auffi les vaiffeaux lymphatiques, font développés, dilatés, comme multipliés; la maffe totale, qui peut être très-confidérable, préfente encore les principaux traits du corps thyroïde à l'état naturel, mais feulement groffis & exagérés, fi l'on peut ainfi parler. Dans d'autres cas, qui ne font pas rares, tout ou le corps thyroïde en partie eft paffé à cet état d'induration blanche qui fimule plus ou moins le fquirrhe véritable, & qui femble dû à l'afflux & à la combinaifon des fluides blancs avec le tiffu cellulaire du parenchyme; d'autres fois des kyftes féreux, féro-purulens, hydatiques même, fe font formés au fein de l'organe ou dans le tiffu cellulaire qui l'enveloppe extérieurement; dans certaines circonftances une portion du corps thyroïde a fubi les dégénérations fibreufe, fibro-celluleufe, fibro-cartilagineufe & même offeufe : on peut rencontrer des foyers fanguins ou purulens dans quelques points de l'organe. Enfin, dans quelques cas, plufieurs de ces altérations organiques (hypertrophie, induration, kyftes, &c.) exiftent en même temps, & c'eft furtout alors que la tumeur thyroïdienne peut acquérir un volume tel qu'elle égale ou furpaffe celui de la tête d'un enfant à terme, & qu'elle arrive au poids d'une ou de plufieurs livres. Dans la curieufe obfervation rapportée par M. Rullier dans fon excellent article Goître du *Dictionnaire des Scienc. médic.*, la tumeur enlevée à une jeune fille, qui malheureufement fuccomba aux fuites de l'opération, avoit un volume auffi confidérable que celui des poumons d'un jeune enfant : elle pefoit deux livres treize onces; fon tiffu ne différoit guère de celui de la thyroïde faine, feulement l'organifation de cette partie devenoit plus évidente au moyen de l'accroiffement confidérable de nutrition qu'elle avoit éprouvé : on y apercevoit de plus une multitude de petits kyftes véficulaires remplis d'un fluide jaunâtre & vifqueux; on voyoit çà & là quelques points blanchâtres & endurcis, comme fquirrheux : les artères thyroïdiennes, fupérieure & inférieure, ainfi que les veines thyroïdiennes, avoient un volume double de celui qui leur eft ordinaire.

Quelques auteurs ont admis l'état fquirrheux véritable & même cancéreux du corps thyroïde; mais jufqu'ici je ne crois pas qu'on ait publié de fait bien circonftancié qui mette hors de doute l'exiftence de cette efpèce de dégénération dans le goître, maladie qui, le plus fouvent, ne caufe d'autres accidens que ceux qui font dus au volume & au poids de la tumeur, exerçant une compreffion plus ou moins nuifible fur les organes impor-

tans du voisinage ; & en particulier sur la trachée-artère & les gros vaisseaux du cou.

Quoi qu'il en soit, voici d'une manière générale quels sont les caractères & la marche du thyrocèle : une tumeur ordinairement molle, souple, élastique, d'un volume qui varie beaucoup chez les divers sujets & aux diverses époques de la maladie, ordinairement indolente, sans changement de couleur à la peau, unie ou plus ou moins bosselée à sa surface, occupant la partie antérieure du cou, se développe au-devant & sur les côtés du larynx, dont elle suit tous les mouvemens, ayant d'ailleurs une forme, un volume, un siége même un peu variables, suivant qu'une portion seulement ou la totalité du corps thyroïde participe à la maladie. En effet, tantôt la tuméfaction n'occupe qu'un des lobes latéraux, ce qui est assez rare ; tantôt elle est bornée à la portion moyenne, ce qui est plus commun ; tantôt enfin, elle envahit la totalité de l'organe, & forme ainsi une tumeur arrondie qui, dans ses progrès, finit quelquefois par couvrir toute la partie antérieure du cou, & par tomber même au-devant de la poitrine.

Les progrès du goître sont en général très-lents, assez souvent même le développement morbide du corps thyroïde s'arrête à une certaine époque, & la tumeur reste stationnaire pendant le reste de la vie, soit qu'elle n'ait acquis qu'un volume médiocre ou peu considérable, soit que, ce qui est plus ordinaire dans les pays où la maladie est endémique, elle soit parvenue à un volume plus ou moins incommode. Outre la difformité qui en est le résultat, & qui fait vivement desirer la guérison aux personnes du sexe qui en sont atteintes, le thyrocèle devient une cause de gêne pour les organes voisins, & comme quelques-uns de ces organes sont chargés de fonctions importantes, le trouble apporté à l'exercice de ces fonctions nuit à la santé, & peut même, dans quelques cas heureusement assez rares, mettre la vie en danger. En effet, la respiration, & la circulation cérébrale peuvent être rendues plus ou moins difficiles par la pression exercée sur les veines jugulaires & sur la trachée que l'on a plus d'une fois trouvée aplatie & resserrée après la mort des goîtreux : d'où, la dyspnée portée jusqu'à la suffocation & l'asphyxie, la céphalalgie, la coloration violacée de la face, les étourdissemens, l'apoplexie, les convulsions qu'une circonstance fortuite venant ajouter aux accidens habituels produits par la présence du goître, peut tout d'un coup porter à un degré d'intensité tel que la vie elle-même soit compromise. Les mouvemens du cou sont gênés, la déglutition est plus ou moins difficile, la voix est altérée, &, de plus, presque toujours il existe un état plus ou moins prononcé d'irritation catarrhale du larynx, de la trachée & des bronches, qui augmente encore les incommodités éprouvées par le malade.

Toutefois, il est rare que les accidens amenés par la présence du goître, quelque volumineux qu'il soit, deviennent directement mortels ; presque toujours les parties s'habituent jusqu'à un certain point à la pression qui s'exerce sur elles, & qui n'augmente que d'une manière lente & graduée ; en sorte qu'il n'est pas rare de voir, dans les pays où le goître est endémique, des individus qui portent depuis nombre d'années des tumeurs thyroïdiennes énormes, sans que les incommodités habituelles que leur cause leur infirmité aient notablement altéré leur santé générale.

Le thyrocèle peut se terminer par résolution, soit spontanément, soit par l'effet des moyens que l'art met en usage pour amener cette heureuse terminaison. Le changement de pays, la cessation des causes dont l'influence avoit déterminé le développement du goître, amènent assez souvent ce résultat. M. Fodéré, affecté du goître dans son enfance, en fut délivré par le changement de lieu. J'ai vu une dame d'un tempérament lymphatique, chez laquelle une tuméfaction thyroïdienne survenue assez rapidement sans cause appréciable, se dissipa spontanément au bout de quelques années, après être restée assez long-temps stationnaire : il est vrai que, dans ce cas, la tumeur qui occupoit la partie antérieure & moyenne du cou n'avoit guère acquis que le volume d'une pomme de moyenne grosseur.

La suppuration peut aussi avoir lieu, mais presque toujours elle est partielle & se montre sous la forme d'un abcès froid, enkysté, dont l'ouverture spontanée ou artificielle ne vide qu'une partie de la tumeur & laisse subsister le reste.

Il n'y a encore rien de bien certain sur les causes qui provoquent le thyrocèle, mais il y a des probabilités assez bien établies qui permettent de regarder certaines circonstances comme favorisant d'une manière très-marquée le développement de ces tumeurs thyroïdiennes. Ainsi, par exemple, l'observation la plus vulgaire apprend que certaines localités sont tellement propres à la production du goître que cette infirmité y est endémique, & que, dans quelques-unes même, un séjour d'assez courte durée suffit pour la produire chez les étrangers qui s'y arrêtent. Le goître est endémique dans beaucoup de pays montagneux, dans les vallées humides des Alpes & des Pyrénées, en Suisse, en Savoie, dans les Cévennes, les Vosges, &c. Aussi de Saussure, M. Fodéré, &c., croient devoir regarder l'air chaud, humide & stagnant des gorges circonscrites par de hautes montagnes, comme la cause la plus puissante de cette infirmité. D'autre part, on la voit régner dans quelques pays plats, comme le Soissonnois. M. de Humboldt l'a vu sur les plateaux de Bogota, de Quito, des Cordillières. L'humidité paroît cependant, en général, favoriser le développement du goître. On a souvent accusé l'usage de certaines eaux crues, séléniteuses, dues à la fonte des neiges, &c., de le provoquer, & quoique cette influence ait été singulièrement exagérée, & qu'elle

soit même évidemment contredite par certains faits qui prouvent qu'elle peut avoir lieu sans que le goître survienne, & que celui-ci se manifeste sans qu'elle existe, on peut cependant l'appuyer aussi de quelques observations.

Ainsi M. Coindet, de Genève, a cité l'exemple de jeunes soldats étrangers qui, ayant bu excessivement de l'eau de pompe pendant leur séjour dans cette ville, furent tous atteints d'une tuméfaction aiguë du corps thyroïde, qui se dissipa rapidement lorsqu'ils discontinuèrent l'usage de cette eau.

Des efforts violens, tels que ceux que nécessite le travail de l'accouchement, des cris, des chants forcés, ont paru quelquefois la cause occasionnelle de la tuméfaction du corps thyroïde, dont la vascularité & l'extensibilité semblent bien propres en effet à permettre un pareil résultat.

Mais assez souvent le goître, & surtout le goître endémique, se lie à une modification générale de la constitution influencée par divers ordres d'agens hygiéniques (humidité de l'air, eaux de mauvaise nature, nourriture malsaine, &c.), & spécialement à un tempérament lymphatique & pituiteux qui favorise singulièrement les progrès de l'engorgement du corps thyroïde : aussi regarde-t-on cette infirmité comme plus commune chez les enfans & chez les femmes que chez les sujets d'un autre âge & d'un autre sexe. Dans quelques pays même le thyrocèle se développant dans l'enfance se joint au rachitisme ou au crétinisme, & se transmet héréditairement ; c'est du moins ce qui résulte de quelques recherches faites à ce sujet dans le Valais & ailleurs par M. Fodéré & par d'autres observateurs.

On doit donc, en dernière analyse, admettre un goître accidentel & un goître constitutionnel, un goître sporadique & un goître endémique, un goître qui ne constitue qu'une simple affection locale plus ou moins attaquable par des moyens directs, & un goître qui, dû à certaines circonstances qui agissent en même temps sur l'ensemble de l'économie, guérit fort difficilement tant que le sujet reste soumis à ces circonstances, & nécessite souvent des moyens hygiéniques ou thérapeutiques propres à modifier toute la constitution.

Le thyrocèle peut commencer à toutes les époques de la vie. M. Ferrus (*Nouveau Dictionn. de médec.*) cite, d'après le témoignage d'un témoin oculaire, l'exemple d'un enfant qui ne vécut que quelques heures, & qui vint au monde avec un goître, sa mère étant affectée de la même maladie. M. Fodéré l'a vu se développer en moins de deux mois après la naissance ; mais ordinairement il ne se montre qu'à un âge un peu plus avancé, dans la seconde enfance, dans l'âge adulte, chez les femmes qui sont devenues mères, &c. Lorsque la résolution de la tumeur n'est point opérée par les forces de la nature, par la cessation des causes ou les moyens de l'art, le goître arrive ordinairement à un état stationnaire qui persiste pendant tout le reste de la vie. On l'a vu acquérir, chez quelques sujets lymphatiques, un volume si énorme qu'il couvroit la totalité du cou d'un angle de la mâchoire à l'autre, & du menton au sternum ; bien plus, on l'a vu descendre au-devant de la poitrine, jusque sur le ventre, & même, s'il faut en croire le témoignage de Mittelmayer, retomber jusque sur les genoux.

Diverses tumeurs de la partie antérieure du cou peuvent simuler le thyrocèle véritable. D'après le jugement de M. Dupuytren, il faut très-probablement regarder comme des exemples de méprises causées par la présence de loupes ou de tumeurs enkystées, développées dans le tissu cellulaire voisin de la thyroïde, & qui avoient plus ou moins compromis ou affaissé cette glande, la plupart des observations d'extirpation complète du goître pratiquée avec succès. L'engorgement des glandes lymphatiques du cou, un abcès froid de cette région peuvent encore en imposer pour un goître véritable ; mais il importe surtout de distinguer avec soin de cette tumeur celle qui est formée par l'anévrysme de l'artère carotide primitive. Outre les signes propres à chacune de ces tumeurs, on se rappellera toujours que l'un des caractères les plus importans pour le diagnostic différentiel du goître, consiste en ce que celui-ci, fixé au larynx & représentant plus ou moins exactement la forme du corps thyroïde, suit tous les mouvemens de l'organe de la voix, ce qui ne s'observe pas dans les tumeurs d'une autre nature, & en particulier dans les tumeurs anévrysmales, qui se détachent toujours plus ou moins de la trachée-artère quand on fait exécuter au malade quelques mouvemens de la tête, quelques mouvemens de déglutition, &c.

La découverte d'un moyen nouveau a fait faire de nos jours à la thérapeutique du goître un pas immense, & beaucoup de tumeurs de ce genre, qui étoient à peu près regardées comme incurables & entièrement négligées par les hommes de l'art, sont aujourd'hui attaquées avec un succès plus ou moins complet par le remède héroïque dont un célèbre praticien de Genève a enrichi la médecine.

Mais, disons quelques mots d'abord des moyens de traitement qui jusqu'alors avoient été mis en usage, & qui peuvent encore aujourd'hui avoir leur degré de convenance & d'utilité.

Les topiques devoient avoir une grande vogue dans une affection qui ne constitue assez souvent qu'une sorte d'infirmité locale sans dérangement notable de la santé ; aussi beaucoup de topiques fondans & résolutifs ont-ils été conseillés contre le goître. Des sachets de muriate d'ammoniaque, de folle-fleur de tan, de chaux éteinte, de cendre de bois neuf ou de sarmens, les onctions avec les linimens & les onguens excitans, tels que l'huile

camphrée & ammoniacée, l'onguent mercuriel, les frictions avec une flanelle imprégnée de la vapeur d'encens ou de macis, les emplâtres fondans, & notamment celui de *Vigo cum mercurio*, auquel j'ai vu produire une amélioration très-notable dans l'état d'un thyrocèle très-ancien & très-volumineux, sur un adulte; les vésicatoires, les cautères eux-mêmes, actuel & potentiel, employés le plus ordinairement d'une manière superficielle & pour exciter seulement la tumeur, ou appliqués plus profondément dans la vue de donner issue à une collection liquide formée dans l'un des points du goître, & de favoriser, s'il est possible, la fonte suppuratoire de la tumeur, &c.; tels sont les moyens externes les plus efficaces qu'on puisse employer dans le traitement du thyrocèle, & qui, trop souvent, échouent complétement malgré toute l'énergie dont ils sont doués. Aussi la chirurgie n'a-t-elle pas craint de mettre en usage des procédés plus rigoureux, & de conseiller, outre l'opération du séton, l'excision partielle, & même l'extirpation totale du corps thyroïde tuméfié & altéré. Le séton convient principalement dans le goître fluctuant, dans le cas où il existe des collections liquides enkystées, & quelquefois on a obtenu par ce procédé, non-seulement l'évacuation des humeurs amassées dans le sein de la tumeur, mais encore la fonte & la résolution de la totalité de l'engorgement. L'excision pourroit convenir dans les cas où une portion seulement du corps thyroïde, & notamment la portion médiane, seroit développée; probablement même plusieurs opérations d'excision partielle ont été données comme des exemples d'ablation totale du corps thyroïde. Quant à celle-ci, opération grave, dangereuse, & même funeste dans tous les cas où elle a été pratiquée avec toute l'authenticité nécessaire par des praticiens assez éclairés pour ne pas s'en laisser imposer, ou pour ne pas vouloir en imposer aux autres (Gooch, cité par Lassus, *Path. chir.*; Desault & Dupuytren, cités par Rullier, &c.), on doit encore aujourd'hui la rejeter à cause des accidens graves d'hémorragie, d'irritation, de spasme & de douleur qu'elle entraîne à sa suite.

De tous les moyens internes qui ont été employés contre le goître, nous ne citerons que celui qui paroît aujourd'hui destiné à les remplacer tous, & qui jouit d'une supériorité telle que l'usage en est devenu universel presqu'aussitôt qu'il a été connu.

Pressés par le temps & l'espace, nous ne pouvons faire qu'indiquer les moyens hygiéniques, qui peuvent avoir une si grande influence dans quelques cas sur la marche du goître, & le traitement antiphlogistique (notamment les émissions sanguines locales) que quelques modernes ont proposé contre cette maladie, mais que nous ne croyons devoir être prescrit que sur des indications spéciales & positives. Nous ne parlerons pas non plus des moyens palliatifs qui peuvent devenir nécessaires pour combattre les accidens causés par la présence d'un goître volumineux & incurable, forcés de réserver quelque place pour le point le plus important de l'histoire de la cure radicale de la maladie.

L'éponge marine brûlée (*spongia officinalis*), administrée sous plusieurs formes, avoit été préconisée dans le traitement du goître, par suite des avantages que, depuis Arnaud de Villeneuve, quelques médecins avoient cru en avoir retirés dans le traitement des scrofules. Le célèbre Fourcroy n'avoit découvert dans cette substance, qu'un charbon dense, uni à une assez grande quantité de muriate de soude & de phosphate de chaux. Malgré les éloges donnés par M. Fodéré à ce médicament, qu'il administroit en tablettes composées d'éponge à demi-brûlée, de miel & de cannelle en poudre, mêlés à parties égales, il étoit presqu'entièrement tombé en désuétude, lorsque M. Coindet, de Genève, s'efforça de le remettre en vigueur. L'iode, substance simple assez récemment découverte (1813) dans les eaux-mères de la soude de Varech, ayant été trouvé aussi dans l'éponge marine, M. Coindet pensa que c'étoit à ce principe que ce remède avoit dû ses succès. Il se hâta de mettre cette idée à profit & eut la gloire d'enrichir la thérapeutique d'un agent nouveau, dont l'efficacité, aujourd'hui peut-être trop exaltée par quelques enthousiastes qui ont voulu faire de l'iode une sorte de spécifique des scrofules, de la goutte, du cancer, des maladies du cœur, &c., ne tarda point à être généralement reconnue, surtout dans l'affection contre laquelle M. Coindet l'employa de prime-abord. Il est vrai que dans nos contrées le goître étant assez rare, on n'a pu faire des expériences bien nombreuses; il est vrai aussi que plusieurs médecins ont vu échouer le remède dans plusieurs cas d'engorgemens glandulaires, scrofuleux & autres, mais il n'en reste pas moins certain que l'iode est un résolutif très-actif, & que dans beaucoup de cas il a eu des avantages marqués. Les propriétés stimulantes de cette substance la rendent dangereuse entre les mains de praticiens trop hardis ou inexpérimentés, & quelquefois on a vu des indices d'irritation gastro-intestinale, le marasme, l'atrophie des mamelles chez les femmes, des testicules chez les hommes, suivre l'emploi prolongé ou intempestif du remède. Toutefois, s'il faut en croire M. Magendie qui a fait de nombreux essais sur ce médicament, tant dans sa pratique particulière qu'à l'hôpital de la Salpêtrière, ces accidens ont été beaucoup exagérés & ne se sont jamais présentés à son observation.

Quoi qu'il en soit, voici quel est le mode d'administration le plus ordinaire de l'iode dans le thyrocèle, qui doit seul ici nous occuper. On l'emploie à l'intérieur & à l'extérieur : dans le premier cas, on administre le plus ordinairement la teinture d'iode (alcool ℥j, iode gr. 48), à la

dose de 5, 10, 15 grains, une deux, trois fois par jour, ou la solution d'hydriodate de potasse, soit simple, soit iodurée (hydr. de pot. gr. 36, iode gr. X, eau distil. ℥j), à une dose minime & fractionnée comme les précédentes. A l'extérieur, on fait des onctions avec la pommade d'hydriodate de potasse simple ou iodurée (hydr. de potasse ℈j à ʒß, iode gr. XII à ℈j, axonge, à laquelle on ajoute quelquefois du suc gastrique de veau, ℥j à ℥jß).

Une substance fort analogue à l'iode & plus récemment découverte, le *brôme*, a aussi été employée avec avantage contre le goître par M. Pourché (1).

Enfin, l'année dernière, un prétendu spécifique du goître a été soumis à l'examen de l'Académie royale de médecine, sous le nom de *poudre de Sensy*. Le mode d'administration de cette poudre est assez remarquable; on l'emploie en frictions sur la langue & l'on recommande au malade d'avaler sa salive : or, on sait que déjà précédemment plusieurs médecins préféroient administrer l'éponge calcinée sous forme de tablettes, parce qu'ils regardoient comme très-avantageux que la salive s'imprégnât du remède & le portât ainsi successivement & graduellement dans le voisinage de la partie malade. D'après une analyse récente faite par MM. Gendrin & Guibourt, il paroîtroit que, quoi qu'en ait pu dire l'inventeur, cette *poudre de Sensy* contient de l'iode en assez forte proportion, ce qui expliqueroit très-bien les bons effets qu'on dit en avoir obtenus.

(Gibert.)

THYRO-EPIGLOTTIQUE, adject. & f. m. (*Anat.*) *Thyro-epiglotticus*, qui a rapport au cartilage thyroïde & à l'épiglotte. Non donné à un faisceau musculaire qui dépend du thyro-aryténoïdien, & s'étend du cartilage thyroïde à la partie inférieure de l'épiglotte. (*Voyez* Larynx dans le *Dictionnaire d'Anatomie* de cet ouvrage.)

Thyro-hyoïdien, enne, qui appartient au cartilage thyroïde & à l'os hyoïde : *membrane thyroïdienne*, *muscle thyro-hyoïdien*.

La membrane thyro-hyoïdienne s'étend de la face postérieure du corps & des grandes cornes de l'os hyoïde, au bord supérieur du cartilage thyroïde.

Le muscle thyro-hyoïdien est court, mince, quadrilatère, & est situé à la partie antérieure du larynx : il s'attache d'une part au cartilage thyroïde & de l'autre à la grande corne de l'os hyoïde. (*Voyez* Larynx & ces différens mots dans le *Dictionnaire d'Anatomie* déjà cité.)

(1) *Éphémérides médicales de Montpellier*, 1828.

Thyro-pharyngien, qui a rapport au cartilage thyroïde & au pharynx.

Thyro-pharyngo-staphylin, qui a rapport au cartilage thyroïde, au pharynx & au voile du palais.

Thyro-staphylin, qui a rapport au cartilage thyroïde & au voile du palais.

THYROÏDE, adj. (*Anat.*) *Thyroïdeus*, de θυρεος, bouclier, & de ειδος, forme. Expression employée pour désigner d'une part le plus grand des cartilages du larynx, & de l'autre deux corps glanduleux situés à la partie inférieure & antérieure de cet organe.

Cartilage thyroïde. Il constitue la partie antérieure & latérale du larynx, & est formé de deux portions qui se réunissent antérieurement & présentent une saillie répondant à la ligne médiane, & qui est très-apparente chez les personnes maigres.

Glande ou corps thyroïde. L'absence de conduits excréteurs empêche que l'on ne puisse conserver à cette partie le nom de *glande*, qu'on lui donnoit autrefois. Cet organe, d'un volume habituellement assez considérable, est situé à la partie antérieure & moyenne du cou, en avant & au bas du larynx : il est formé de deux lobes latéraux, ovoïdes, ordinairement séparés l'un de l'autre, si ce n'est par une sorte de tubercule que l'on a nommé *isthme de la glande thyroïde*, dont la disposition est au surplus très-variable antérieurement. Le corps thyroïde correspond antérieurement aux muscles peauciers, sterno-hyoïdiens, sterno-thyroïdiens & scapulo-hyoïdiens; en arrière & en dehors, il s'appuie sur la colonne vertébrale, dont il n'est séparé que par un tissu cellulaire très-lâche, &, suivant que son volume est plus ou moins considérable, il recouvre ou laisse à nu les vaisseaux & les nerfs de cette partie. Enfin, le corps thyroïde recouvre les premiers anneaux de la trachée, le cartilage cricoïde, le thyroïde & plusieurs des muscles qui leur appartiennent : aucune membrane n'enveloppe le corps thyroïde; sa couleur est elle-même susceptible d'offrir beaucoup de nuances qui varient du jaune au brun foncé.

Les anatomistes ne s'accordent point sur la contexture de cet organe, que plusieurs ont comparée à celle des glandes; il reçoit des artères & des veines, auxquelles on a donné le nom de *thyroïdiennes supérieures* & *inférieures*. Les nerfs pneumo-gastriques & les ganglions cervicaux lui fournissent plusieurs filets nerveux. Quelque analogie entre la contexture du corps thyroïde & celle du thymus, rend assez probable l'opinion qui les suppose destinés à remplir des fonctions analogues; on ne possède au surplus à cet égard aucune donnée positive.

poſitive. (*Voyez*, pour plus de détails, Thyroïde, dans le *Dictionnaire d'Anatomie* de cet ouvrage.)

Le corps thyroïde eſt ſuſceptible d'éprouver pluſieurs altérations, parmi leſquelles l'une des plus remarquables eſt un énorme développement, auquel on a donné le nom de *goître* ou *thyrocèle*. (*Voyez* ce dernier mot.)

THYROÏDIEN, enne, adjeƈt. (*Anat.*) Nom donné aux artères & aux veines qui ſe diſtribuent au corps thyroïde. (*Voyez* Carotide externe, Jugulaire & Sous-clavier, dans le *Diƈtionnaire d'Anatomie* de cet ouvrage.)

TIBI-PÉRONÉO-TARSIEN, adjeƈt. & ſ. m. (*Anat.*) Nom ſous lequel Dumas a déſigné le muſcle *long péronier latéral*, qui s'insère au tibia, au péroné & à la partie inférieure du tarſe. (*Voyez* Péronier dans le même Diƈtionnaire.)

(R. P.)

TIBIA, ſ. m. (*Anat.*) κνημη, προκνημη. Mot latin que les anatomiſtes ont conſervé en français pour déſigner l'os le plus gros de la jambe : les Anciens lui avoient donné le nom de *tibia, flûte*, à cauſe de ſa grande reſſemblance avec différens inſtrumens à vent.

Le tibia eſt l'os le plus long & le plus gros après le fémur; il forme avec le péroné la charpente oſſeuſe de la jambe dont il eſt le plus ferme ſoutient: ſitué entre le fémur qu'il ſupporte & l'aſtragale qui lui ſert de point d'appui, il offre un corps triangulaire dont l'angle aigu, ſitué en avant, forme cette crête ſaillante ſi ſenſible aux contuſions auxquelles elle eſt très-expoſée. C'eſt une pyramide renverſée dont l'extrémité ſupérieure très-large préſente ſupérieurement deux facettes oblongues d'avant en arrière, recouvertes de cartilages articulaires & ſéparées par un intervalle inégal, rugueux, qui donne attache à des parties ligamenteuſes; en dehors & un peu en deſſous il y a une autre petite facette articulaire deſtinée à recevoir l'extrémité ſupérieure du péroné. L'extrémité inférieure, beaucoup plus petite, préſente également une large ſurface articulaire, bornée en dedans par l'apophyſe malléolaire, & en dehors par le péroné, qui forme la malléole externe; cette cavité s'articule avec l'aſtragale. (*Voyez* le *Diƈtionnaire d'Anatomie* de cet ouvrage.)

Cet os eſt très-expoſé aux fraƈtures, qui d'ailleurs ſe guériſſent très-bien & ſans difformité, vu ſa ſituation ſuperficielle : ces fraƈtures ſe remarquent ſurtout dans les chutes de cheval, la jambe ſe trouvant ſerrée entre la terre & ce dernier; les luxations de l'extrémité ſupérieure ſont rares, mais en revanche, les diaſtaſes de l'extrémité inférieure ſont très-fréquentes.

(Nicolas.)

TIBIAL, le, adj. (*Anat.*) Adjeƈtif ſervant à déſigner diverſes parties qui ont rapport au tibia ou à la jambe.

1°. Aponévrose tibiale. Elle entoure les muſcles de la jambe & ſe continue en haut avec l'aponévroſe crurale; elle eſt fournie par des expanſions fibreuſes, des tendons, les muſcles *Triceps, Crural, Couturier, Droit interne, demi-tendineux*. (*Voyez* le *Diƈtionnaire d'Anatomie* de cet ouvrage, pag. 395.)

2°. Artères tibiales. Elles ſont au nombre de deux : l'une, antérieure, naît de l'artère poplitée, & traverſe l'ouverture qui exiſte à la portion ſupérieure du ligament inter-oſſeux. A ſa partie inférieure elle prend le nom d'*artère pédieuſe*. (*Voy.* ce mot dans le *Diƈtionnaire d'Anatomie* de cet ouvrage.) L'artère tibiale poſtérieure a ſon origine à la bifurcation de l'artère poplitée; elle deſcend entre les muſcles poſtérieurs de la jambe, & ſe rend ſous la voûte du calcanéum, où elle donne naiſſance aux artères plantaires.

3°. Epine tibiale. Ligne ſaillante qui ſépare en deux cavités la ſurface par laquelle le tibia s'articule avec les condyles du fémur.

4°. Nerfs tibiaux. Ils ſont au nombre de deux : le *tibial antérieur* (prétibio-ſus-plantaire, Chauss.); le *tibial poſtérieur* (branche tibiale du nerf fémoro-poplité, Chauss.). (*Voyez*, pour les détails, le *Diƈtionnaire d'Anatomie* de cet ouvrage.)

5°. Muscles tibiaux. Dénomination employée par quelques anatomiſtes pour déſigner les muſcles jambiers poſtérieur & antérieur.

6°. Tubérosités tibiales. Nom de deux groſſes éminences arrondies ſituées à la partie ſupérieure du tibia.

7°. Veines tibiales antérieure & postérieure. Elles accompagnent les artères du même nom.

TIBIO-CALCANIEN, ne, adj. & ſ. m. (*Anat.*) Nom donné par Chauſſier au muſcle ſoléaire, qui, d'une part, s'attache au tibia, &, de l'autre, au calcanéum. (*Voyez* Soléaire & Triceps de la jambe dans le *Diƈtionnaire d'Anatomie* de cet ouvrage.)

Tibio-malléolaire. Le même anatomiſte déſigne ſous ce nom, la veine ſaphène interne ou grande ſaphène, correſpondant à la malléole interne & au tibia. (*Voyez* Saphène dans le même Diƈtionnaire.)

Tibio-péronéi-calcanien. Dumas nomme ainſi le muſcle ſoléaire ou tibio-calcanien de Chauſſier. (*Voyez* Soléaire & Triceps de la jambe dans le même Diƈtionnaire.)

Tibio-sous-phalangettien commun. Nom du muſcle long-fléchiſſeur commun des orteils, dont les attaches ſont ſupérieurement à la face poſtérieure du tibia, & inférieurement aux phalangettes des quatre derniers orteils. (*Voyez* Fléchisseur dans le *Dictionnaire d'Anatomie* de cet ouvrage.)

Tibio-sous-tarsien. Le muſcle jambier poſtérieur s'attachant ſupérieurement au tibia & inférieurement aux os du tarſe, a reçu, dans la nomenclature de Chauſſier, le nom de *tibio-ſous-tarſien*. (*Voyez* Jambier dans le même Dictionnaire.)

Tibio-sus-métatarsien. C'eſt le nom donné par Dumas au *tibio-ſus-tarſien* de Chauſſier. (*Voyez* Jambier dans le même Dictionnaire.)

Tibio-sus-tarsien. C'eſt, d'après Chauſſier, le nom du muſcle jambier antérieur.

Tibio-tarsien, enne, adj. Qui a rapport au tibia & au tarſe. *Articulation tibio-tarſienne*. C'eſt l'union de la partie inférieure du tibia avec l'aſtragale. Cette articulation eſt maintenue par deux ligamens latéraux, deux ligamens antérieurs & deux poſtérieurs. *Muſcle tibio-tarſien*. Ce muſcle eſt, d'après Dumas, le muſcle *tibio-ſous-tarſien* de Chauſſier. (R. P.)

TIC, ſ. m. (*Pathol.*) Ce mot a pluſieurs ſignifications : on appelle *tics* certains mouvemens ſpaſmodiques ou convulſifs dont la cauſe eſt ſouvent inconnue, mais qui ſont entretenus par l'habitude. On dit d'un homme qu'*il a des tics*, pour indiquer qu'il a des habitudes plus ou moins ridicules, qu'il réitère à chaque inſtant les mêmes mouvemens, prononce les mêmes paroles, &c. On donne auſſi le nom de *tic* à une maladie des chevaux, qui conſiſte dans des mouvemens convulſifs des mâchoires.

Conſidéré dans la première acception que nous venons de lui donner (la ſeule dont il doive être ici queſtion), le mot *tic* exprime l'état de certaines perſonnes qui meuvent ſans néceſſité la tête, les yeux, les mains, chaque fois qu'elles parlent, agiſſent, &c.; de beaucoup d'autres qui clignent les yeux, hauſſent les épaules, rongent leurs ongles, &c. La majeure partie des tics ſont de véritables ſpaſmes que la volonté ne peut parvenir à maîtriſer; nous avons déjà parlé, à l'article Spasme, d'un jeune homme qui ſe livroit aux mouvemens les plus étranges dans tous les actes de ſa vie. Parmi les *minutes* des mémoires à conſulter adreſſés au célèbre Pinel, dont nous avons été pluſieurs années le ſecrétaire intime, nous trouvons, ſous le titre de *tics*, l'obſervation d'une jeune fille de quinze ans, qui ſe livroit, depuis l'âge de ſept ans, à divers mouvemens irréguliers, tels que ceux de toucher ſans ceſſe le peigne qui retenoit ſes cheveux, de ſe couvrir & de ſe découvrir à tout moment la tête avec un chapeau; d'autres fois, la malade tiroit ſans ceſſe les cordons de ſa robe, prenoit & quittoit ſon tablier en accompagnant chaque mouvement des mains d'un reniflement très-remarquable, &c. Ces mouvemens involontaires, qui s'exécutoient par ſaccade, & que ne pouvoient réprimer les diſtractions, les remontrances, ceſſèrent néanmoins par ſuite d'une impreſſion profonde, mais reparurent deux ans après ſous la forme d'une rotation ſingulière de la tête avec reniflement bruyant; il ſe joignit à cela une grande inſtabilité de caractère, une extrême mobilité dans les affections, une ſuſceptibilité telle, que la moindre contrariété provoquoit des accès de mouvemens ſpaſmodiques : alors c'étoit pour la jeune perſonne un beſoin irréſiſtible de ſe livrer à ces mouvemens bizarres. Elle avoit même le ſoin de prévenir les aſſiſtans de l'eſpèce de dépendance dans laquelle elle ſe trouvoit, afin de ſe créer une excuſe. (Bricheteau.)

TIC DOULOUREUX, ſ. m. (*Pathol.*) Nom donné tantôt aux névralgies réunies de la face, tantôt ſeulement à celle qu'on appelle *frontale*, & qui conſiſte en une douleur partant des trous ſourcilliers, ſe répandant ſur le front, la paupière ſupérieure, la caroncule lacrymale, l'angle naſal des paupières & quelquefois ſur tout un côté de la face. Cette dénomination de *tic* doit probablement ſon origine aux mouvemens ſpaſmodiques réitérés des yeux & de la face, auxquels les malades ſont contraints de ſe livrer. (*Voyez* Névralgie.) (Bricheteau.)

TICUNAS ou Poison américain. Les naturels de l'Amérique méridionale préparent avec pluſieurs ſortes d'herbes ou de racines un poiſon qu'ils nomment *ticunas*. Cette ſubſtance vénéneuſe n'exerce aucune action ſur les teintures végétales ſervant de réactifs; elle eſt ſoluble dans l'eau & dans les acides, avec leſquels elle ne fait d'ailleurs point efferveſcence. De la Condamine, qui le premier a fait connoître ce poiſon (1), avoit avancé quelques aſſertions, qui ont été rectifiées par Fontana, qui, dans ſes recherches ſur les effets que produit le venin de la vipère, a eu l'occaſion de faire quelques expériences comparatives avec le ticunas. Il a conſtaté que cette ſubſtance empoiſonne, non-ſeulement lorſqu'elle eſt priſe intérieurement, mais encore lorſqu'elle eſt appliquée ſur une bleſſure faite à la peau; ſeulement les accidens ſont beaucoup plus graves lorſque la plaie, au lieu de n'attaquer que les tégumens, s'étend aux parties muſculaires.

Les ſymptômes qui ſe manifeſtent à la ſuite de

(1) *Mémoires de l'Académie des Sciences*, année 1745.

ces sortes d'empoisonnemens, sont d'abord des mouvemens convulsifs, puis la perte des forces, & enfin, la diminution & l'abolition du sentiment. L'action de ce poison est au reste beaucoup plus lente que celle du venin de la vipère (1).

Suivant M. le prof. Orfila, le traitement qu'il faut opposer aux accidens que provoque l'usage de cette préparation dangereuse, ne diffère point de celui auquel on a recours à la suite des empoisonnemens produits par la coque du Levant (*menispermum cocculus*). (R. P.)

TIERCE (Fièvre), sub. f. ((*Pathol.*) *Febris tertiana*. C'est le nom qu'on donne à une fièvre intermittente très-fréquente, dont les accès reviennent tous les deux jours, laissant entr'eux un jour d'apyrexie. Les accès de fièvre-tierce durent ordinairement environ douze heures; lorsque ces accès se prolongent davantage la fièvre devient *subintrante*. On l'a encore nommée *bâtarde* par opposition à la tierce simple qualifiée de *légitime*. On l'appelle *double-tierce* quand elle revient chaque jour comme la fièvre quotidienne, avec cette différence cependant, que les accès varient dans leur intensité & l'heure de l'invasion, plus avancée ou plus tardive que celle des accès intermédiaires: ce qui n'a pas lieu dans la fièvre quotidienne. Quand la fièvre tierce a deux accès tous les deux jours sans qu'il y en ait le jour intermédiaire, on l'appelle *tierce-doublée*, & *tierce-triplée* lorsque l'accès revient deux fois tous les deux jours, & une seule fois le jour intermédiaire. Enfin, Tulpius, sous la dénomination de *quatruple-tierce*, rapporte un cas dans lequel deux accès de fièvre avoient lieu chaque jour, ce qui ressembloit beaucoup sans doute à une fièvre remittente. Lorsqu'il y a chaque jour un seul accès, mais que l'apyrexie entre le premier & le second est plus considérable que celle qui se trouve entre le second & le troisième, & ainsi de suite, la fièvre prend alors le nom d'*hémitritée* ou *semi-tierce*. (*Voyez* le mot Fièvre (fièvre intermittente) pour ce qui concerne la *nature*, le *diagnostic* & le *traitement* des fièvres tierces.) (Bricheteau.)

TIGE PITUITAIRE ou SUS-SPHÉNOÏDALE. (*Anat.*) Nom d'un prolongement conique de la glande pituitaire, & qui va se terminer au tubercule appelé *tuber cinereum*. (*Voyez* Cerveau & Encéphale dans le *Dictionnaire d'Anatomie* de cet ouvrage.)

TIGLIUM, s. m. (*Mat. méd.*) *Croton tiglium* L. Nom d'un petit arbuste de la famille des Euphorbiacées; il est originaire de l'Inde, & croît à Ceylan, en Chine & aux îles Moluques. Toutes les parties de ce végétal jouissent de propriétés plus ou moins actives & souvent vénéneuses. On en fait beaucoup d'usage à Amboine & dans d'autres contrées de l'Inde. Sa racine est considérée comme un purgatif très-énergique qui, à la dose de quelques grains seulement, est, dit-on, employée avec succès dans le traitement des hydropisies. Le bois, qui est d'une couleur pâle, léger, spongieux, d'une saveur très-âcre & d'une odeur fort désagréable, agit comme sudorifique s'il est donné à foible dose, & jouit, à une dose plus élevée, de propriétés analogues à celles de la racine; mais ce sont principalement les graines, qui, à cause de l'huile grasse qu'elles renferment, jouissent des propriétés les plus actives. Ces graines, connues sous les noms de *tilly* & de *grains des Moluques*, ont été depuis peu l'objet des recherches de plusieurs médecins & chimistes de l'Europe. Il paroît néanmoins que l'usage de cette huile étoit établi à une époque déjà très-éloignée de nous, puisque Artus Gyselius, médecin du dix-septième siècle, dit avoir, en 1632, obtenu de merveilleux effets de l'emploi de cette huile dans le traitement des hydropisies. Quoi qu'il en soit, ce médicament étoit entièrement tombé en désuétude en Europe, & il n'existoit même plus dans le commerce, lorsqu'en 1824 le Dr. Conwel, médecin attaché au service de la Compagnie des Indes orientales, vint soutenir, à la Faculté de médecine de Paris, une thèse sur l'emploi du *croton tiglium*. Suivant ce médecin, il paroît que dans l'Inde on n'a pas cessé d'en faire un fréquent usage, & que depuis son retour en Angleterre, on l'emploie aussi souvent & avec beaucoup de succès.

L'huile de *croton tiglium* a une teinte jaunâtre, une odeur forte & très-désagréable, & une saveur d'une âcreté telle qu'il est impossible de la faire prendre pure, aussi la donne-t-on mélangée avec du sirop de gomme. Plusieurs médecins français, & notamment M. Magendie, à qui M. Conwel avoit remis une certaine quantité d'*huile de tiglium* qu'il avoit rapportée de l'Inde, s'accordent tous pour la dose à laquelle on doit administrer ce médicament; & il résulte de leurs expériences, qu'une goutte, & souvent une demi-goutte, suffit pour déterminer d'abondantes évacuations. Néanmoins cette dose a été doublée & même triplée sans produire d'accidens; cependant on ne sauroit avoir trop de circonspection dans l'emploi d'un médicament qui, quoique donné à très-foible dose, est susceptible de produire une inflammation violente, accompagnée de déjections & de vomissemens; il arrive même quelquefois que la dose la plus minime donne lieu à des vomissemens qui, selon le Dr. Conwel, ne s'opposent en aucune manière à l'effet purgatif du médicament, &, dans ce cas, le vomissement est très-prompt & a lieu moins d'une demi-heure après la prise du médicament.

L'huile de *croton tiglium* peut, sans inconvé-

(1) Fontana, *Traité sur le venin de la vipère*, tom. II, pag. 83 & 128. Florence, 1781.

nient, être administrée dans toutes les circonstances où les purgatifs drastiques sont indiqués : une goutte seulement donnée dans une demi-once de sirop de gomme, ou, suivant la méthode de M. Conwel, dans du vin de Madère ou une autre solution alcoolique à la dose d'un scrupule, a un effet purgatif doux, prompt & sans coliques. C'est pour combattre les hydropisies dites passives qu'on l'a le plus souvent employée ; on la donne également dans des cas d'apoplexie, & généralement dans toutes les circonstances où l'on veut obtenir un effet purgatif prompt & abondant. Le Dr. Kinglake l'a donnée avec succès pour surmonter des constipations anciennes & opiniâtres, & notamment dans les coliques des peintres. Un médecin de Madras, le Dr. Ainslie, recommande, dans son *Traité de Matière médicale*, l'usage externe de cette huile dans le traitement des affections rhumatismales & nerveuses ; on la fait entrer à la dose de quelques gouttes dans un liniment avec lequel on frictionne les parties malades.

On ne connoît pas parfaitement les procédés employés dans l'Inde pour la préparation de l'huile de tiglium, mais il est probable qu'elle s'obtient par expression comme celle que l'on retire du ricin. Cette huile, qui a été analysée avec soin par M. le Dr. Nimmo de Glascow, médecin qui a fait un grand nombre de recherches sur la nature des principes constituans de ce médicament, a fourni pour résultat : principe âcre, 45 parties ; huile grasse, 55. (Ch. Hennelle.)

TILIACÉES, sub. f. pl. (*Bot., Mat. médic.*) *Tiliaceæ.* Famille de plantes ayant pour type le tilleul, & qui, sous le rapport de son organisation, ressemble beaucoup à celle des Malvacées, dont elle a aussi quelques-uns des caractères chimiques. La fleur de tilleul est, au surplus, la seule partie de ces plantes qui soit employée en médecine. (*Voyez* Tilleul.)

TILLEUL, sub. m. (*Bot., Mat. méd.*) *Tilia Europœa.* Arbre appartenant à la Polyandrie monogynie de Linné, & à la famille des Tiliacées de de Jussieu. On a autrefois fait usage de l'écorce, des feuilles, & de la graine du tilleul, mais les fleurs sont aujourd'hui les seules parties employées ; lorsqu'elles sont fraîches elles répandent une odeur très-pénétrante qu'elles perdent par la dessication. On les regarde comme antispasmodiques, & dans la plupart des affections chroniques du système nerveux on les prescrit en infusion théiforme. Les pharmaciens s'en servent pour faire *une eau distillée*, employée comme excipient dans la préparation de certaines potions calmantes.

L'amande du fruit du tilleul est oléagineuse ; quelques personnes même, après l'avoir torréfiée, en ont fait usage pour faire une sorte de chocolat d'une qualité bien inférieure à celui préparé avec le cacao.

TILLY (Graines de). (*Bot., Mat. médic.*) (*Voyez* Tiglium.)

TIMAC. (*Bot., Mat. médic.*) Nom d'une racine qui n'est point connue dans nos pharmacies, & qui, suivant Murray (1), est employée à Saint-Domingue contre l'hydropisie.

TIMIDE, adj. (*Anat.*) Adjectif dont se servent quelques anciens anatomistes pour désigner le muscle abaisseur de l'œil. (*Voyez* Droit inférieur de l'œil dans le *Dictionnaire d'Anatomie* de cet ouvrage.)

TINCKAL, s. m. (*Chim. médic.*) Nom donné au borax brut. (*Voyez* Borax, tom. IV, pag. 48.)
(R. P.)

TINTEMENT MÉTALLIQUE, s. m. (*Séméiot.*) Nom donné par Laennec à un bruit perçu à travers les parois de la poitrine à l'aide du stéthoscope, & semblable à celui *que rend une coupe de métal, de verre ou de porcelaine, que l'on frappe légèrement avec une épingle, ou dans laquelle on laisse tomber un grain de sable.* On entend ce bruit toutes les fois que le malade respire, parle ou tousse, après avoir préliminairement appliqué le cylindre sur l'endroit du thorax le plus rapproché du désordre qui donne naissance à ce bruit. Il est foiblement marqué lorsqu'il accompagne la respiration, plus fort & plus perceptible lorsqu'il est produit par la voix ou la toux. Le tintement métallique provient de la raisonnance de l'air, agité par la respiration, la toux ou la voix, à la surface d'un liquide qui occupe avec lui la capacité d'une cavité contre nature formée dans la poitrine. Il ne peut par conséquent, suivant Laennec, exister que dans deux cas : 1°. lorsqu'il y a coexistence d'un épanchement séreux ou purulent dans la cavité de la plèvre & d'un pneumo-thorax ; 2°. lorsqu'une caverne, développée dans les poumons, n'est qu'en partie remplie d'un pus liquide. Il est en outre nécessaire, pour qu'on puisse percevoir le tintement métallique, que la cavité de la plèvre communique avec les bronches par un conduit fistuleux, comme il arrive dans les vomiques tuberculeuses ou dans les abcès du poumon. D'après cela, on voit que ce signe à lui seul indique trois lésions diverses, savoir : l'épanchement thoracique, le pneumo-thorax & la fistule pulmonaire ; on conçoit d'ailleurs facilement que le tintement métallique est d'autant plus prononcé, que le diamètre du conduit fistuleux est plus considérable, & que son étendue, proportionnée à celle de l'espace occupé par l'air, est inverse de la quantité du liquide

(1) *Apparatus medicaminum*, tom. VI, pag. 170.

épanché. Lorsqu'il existe deux ou un plus grand nombre de communications fistuleuses entre les bronches & la cavité de la plèvre, & lorsque cette cavité étant considérable, ne contient que peu de liquide, au lieu du tintement métallique on entend un certain bourdonnement, appelé par l'auteur cité plus haut, *bourdonnement amphorique*, parce qu'il ressemble à celui qu'on produit en soufflant dans une bouteille. Quelquefois ces deux bruits sont produits alternativement, l'un par la voix, & l'autre par la toux ou la respiration.

Lorsqu'on injecte du liquide dans la poitrine, par l'incision qui constitue l'opération de l'empyème, ou bien qu'on fait asseoir brusquement un malade (atteint de pneumo-thorax) qui étoit couché, on entend quelquefois dans la poitrine un bruit analogue au tintement métallique, résultant de la chute de quelques gouttes de liquide sur le liquide encore épanché dans la partie la plus inférieure du thorax. Ce bruit peut être entendu lors même qu'il n'existe pas de fistule pleuro-bronchique. Si l'on vient à percuter la poitrine à peu de distance du point où est appliqué le stéthoscope, on entend un *résonnement* que Laennec appelle *cliquetis métallique*, auquel on ne doit attacher aucune importance dans le diagnostic des maladies de la poitrine.

Le tintement métallique est un signe très-certain de pneumo-thorax, avec épanchement & fistule pleuro-bronchique; j'ai eu l'occasion extraordinaire de constater trois fois l'année dernière l'existence de ce signe, dans des cas où cette triple affection existoit : trois fois l'ouverture du corps a confirmé le diagnostic porté à l'avance. (Bricheteau.)

TINTOUIN, s. m. (*Path.*) *Tinnitus aurium*, *syrigmus*, &c. Etat particulier de l'ouïe, dans lequel on a la sensation de sons qui n'existent pas, & qui diffère de la paracousie, en ce que, dans cette affection, l'oreille perçoit un bruit autre que celui qui est produit.

Le tintouin est un de ces exemples frappans de la difficulté que les nosologistes éprouvent dans les classifications des maladies, lorsqu'ils se laissent entraîner par l'exemple de leurs prédécesseurs. Le tintouin n'est pas plus une maladie propre, particulière, que l'enduit si variable qui recouvre la langue dans les maladies; c'est un symptôme, & non une maladie existant par elle-même : aussi a-t-il reçu un grand nombre de noms; les uns, d'après le bruit, qui varie chez chaque individu; & les autres, d'après sa cause présumée. On croiroit être dans l'enfance de l'art, lorsque l'on voit établir des distinctions de causes, distinctions qui ne doivent exister que pour le traitement, pour en faire des affections spéciales, & envisager les maladies d'après les variations de la marche ou des symptômes particuliers qu'elles peuvent offrir pendant leur durée : existeroit-il alors une fièvre, une pneumonie, qui ne devroit porter un nom différent; & qu'importe que le bruit entendu soit analogue au tintement d'une cloche, à un bourdonnement, à des coups de marteaux ou au sifflement, puisque ces différens bruits se rencontrent indistinctement chez la même personne & dans la même maladie? Je ne parlerois pas ainsi, si chaque bruit particulier existoit toujours avec telle ou telle lésion : il faudroit alors y porter l'attention la plus sévère. Quoi qu'il en soit de ces diverses manières de voir que le tintouin a jusqu'ici suggérées aux nosologistes, tous ont eu tort d'en faire une entité pathologique, lorsque cette affection n'est que symptomatique : le nombre des maladies est déjà assez considérable, sans encore l'augmenter par l'addition des symptômes. C'est la cause du tintouin qu'il est important de connoître, parce que, s'il est le résultat d'une congestion cérébrale, d'une otite interne, &c. &c., il ne sera pas traité par les mêmes moyens que s'il étoit dû à une grande foiblesse, suite de diète ou d'excès prolongés.

Les causes du tintouin sont excessivement nombreuses; tout ce qui peut occasionner la surdité, les congestions cérébrales, la foiblesse, suite d'excès ou de veilles prolongés, les évacuations sanguines considérables, un bruit sourd longtemps continué, le chant, la déclamation, l'action de plonger, dans la natation, l'usage d'un instrument à vent lorsqu'on n'y est pas habitué, une trop grande susceptibilité de l'oreille, son inflammation, &c. &c., peuvent produire cette affection.

Il ne faut pas, dans le traitement du tintouin, vouloir le combattre directement; on doit au contraire rechercher la nature de la cause qui l'a produit, & faire en sorte de la détruire : c'est ainsi que dans le cas de congestion cérébrale les saignées, les sangsues seront très-utiles. Le tintouin est-il dû à une grande foiblesse, suite d'excès vénériens, on cherchera à rétablir les forces épuisées; on cessera les travaux de cabinet si c'est un homme qui en est atteint, &c., & ainsi pour chaque maladie dans laquelle on le rencontrera. (*Voyez* Apoplexie, Commotion, Défaillance, Névrose, Otite, Syncope, & les articles qui ont rapport aux différentes maladies de l'oreille.)

(Nicolas.)

TIQUE, s. f. (*Entomol.*) Espèce d'insectes de la famille des Rhinaptères, qui s'attachent aux chiens, aux bœufs, aux chevaux & même à l'homme. Les tiques enfoncent leur suçoir dans la chair, & on ne peut les retirer qu'avec force; elles se multiplient avec une telle rapidité, qu'elles finissent quelquefois par faire périr d'épuisement les grands quadrupèdes. (*Voyez*, pour plus de détails, le *Dictionnaire d'Histoire naturelle* de cet ouvrage.)

TIRAILLEMENT, s. m. (*Path.*) Expression dont on se sert vulgairement pour indiquer une sensation douloureuse qui se fait ressentir dans les membres, la poitrine ou l'estomac, & que l'on compare à l'impression que produiroit l'action d'une puissance mécanique.

Ces sensations sont toujours des symptômes de quelques autres affections qu'il s'agit de combattre : tels sont particulièrement, eu égard au *tiraillement d'estomac*, les fleurs blanches, les cancers de l'utérus, &c. (R. P.)

TIRE-BALLE, s. m. (*Instr. chir.*) *Strombulcus.* L'invention de la poudre à canon, en changeant la manière de combattre, a mis les chirurgiens dans la nécessité d'imaginer des instrumens propres à extraire des plaies, les projectiles qui s'y introduisent quelquefois à des profondeurs très-considérables; ces instrumens, nommés *tire-balles*, ont successivement éprouvé un grand nombre de modifications qui les ont fait appeler *tire-fonds*, *becs-de-grue*, *de canne*, *de corbin*, *de perroquet*, *de lézard*, *dilatatoires*, *crochets*, *pinces*, *curettes*, &c.

L'usage de ces instrumens étoit à cette époque d'autant plus indispensable, que les chirurgiens n'osoient point alors agrandir les plaies, ou pratiquer des incisions ou des contre-ouvertures propres à faciliter leurs recherches. Aujourd'hui que l'on agit avec moins de timidité, les tire-balles sont beaucoup moins employés; cependant il est des circonstances dans lesquelles le chirurgien ne pourroit atteindre la balle sans y avoir recours.

Nous ne rappellerons point ici une foule de tire-balles que l'on trouve décrits dans les ouvrages de Scultet, de Perret, de Brambilla, & dans le *Dictionnaire de Chirurgie* de cette Encyclopédie; nous indiquerons seulement deux de ces instrumens, le tire-balle ou *tribulcon* de Percy, & la curette *tire-balle* de Thomassin.

Le premier de ces instrumens présente une sorte de pince, longue de dix à onze pouces, dont les branches sont déliées, polies, plutôt plates que rondes; elles se terminent, à l'une de leurs extrémités, par une espèce de cuiller arrondie & pouvant aisément s'adapter à la configuration de la balle. L'axe qui réunit ces deux branches est situé à peu près à la moitié de leur longueur, mais il est disposé de telle manière que l'on peut aisément les séparer l'une de l'autre, &, suivant les circonstances, les employer isolément ou simultanément. Celle qui porte l'axe, & que pour cette raison on nomme *branche mâle*, est terminée par une curette profonde, qui, dans une foule de cas, est beaucoup plus commode que la pince : enfin, la *branche femelle* porte un anneau terminé par un tire-fond long de cinq pouces environ, lequel est reçu dans un canal creusé dans la partie supérieure de cette branche. D'après cette description succincte, il est aisé de voir que le *tribulcon* de Percy renferme réellement trois instrumens, le tire-balle, la curette & le tire-fond.

Quant à la *curette tire-balle* de Thomassin, elle est formée de deux branches pouvant, au moyen d'une coulisse, glisser l'une sur l'autre. La plus longue de ces deux branches offre à l'une de ses extrémités une sorte de cuiller recourbée & propre à retenir la balle; l'autre extrémité est munie de deux anneaux où doivent être placés les doigts du chirurgien. La seconde branche glisse dans une cannelure pratiquée sur la première, & elle est, à l'une de ses extrémités, terminée par un biseau ayant pour usage de pénétrer dans la balle & de la fixer. (*Voyez* Plaies d'armes a feu dans le *Dictionnaire de Chirurgie* de cet ouvrage.)

TIRE-FOND, s. m. (*Instr. chir.*) Nom de l'une des pièces du trépan, dont on fait usage pour retirer la portion osseuse qui a été sciée par la couronne. Cet instrument est terminé, à l'une de ses extrémités, par une double vis de forme pyramidale, & une mèche la fait pénétrer dans la portion d'os qu'il s'agit d'enlever. Un anneau diversement configuré sert de manche au tire-fond, dont on fait, au surplus, rarement usage.

On appelle aussi *tire-fond* un instrument beaucoup plus long que le précédent, ordinairement logé dans une canule, & qui servoit autrefois à l'extraction des balles. Enfin, les dentistes désignent encore sous le même nom, une tige d'acier droite, arrondie, de deux pouces de long sur deux ou trois lignes de diamètre, ayant son extrémité légèrement renflée & terminée par une pointe ayant deux pas de vis.

TIRE-PUS, s. m. (*Instr. chir.*) (*Voyez* Pyulque.) (R. P.)

TIRE-TÊTE, sub. m. (*Instr. de chir.*) On doit partager en trois classes les divers instrumens qui ont été imaginés sous le nom de *tire-têtes*. Les uns, & de ce nombre sont le forceps & le levier, ont pour objet de faciliter le passage de la tête lorsque les contractions de l'utérus sont insuffisantes pour produire cet effet, ou lorsqu'elle est arrêtée par quelques obstacles. L'emploi de ces moyens mécaniques n'altèrent point la contexture des parties sur lesquelles on les applique, on peut indistinctement en faire usage sur le fœtus vivant ou mort; telles sont les *frondes*, les diverses espèces de bandelettes proposées par Péan, Smellie, Burton, &c.

D'autres tire-têtes, comme ceux de Mauriceau, de Baquié, de Levret, devant pénétrer dans l'intérieur du crâne, ne peuvent servir qu'après la mort du fœtus. Ces divers instrumens, gravés dans la plupart des traités sur les accouchemens, sont aussi représentés dans les ouvrages de Perret, de Brambilla, & dans les planches du *Dictionnaire*

de *Chirurgie* de cette Encyclopédie, auxquelles nous renvoyons le lecteur.

Quant à la troisième classe de tire-têtes, elle se compose d'instrumens qui ne sont réellement applicables qu'après la décolation du fœtus; tels sont, les *bandelettes* de Th. Bell, le *tire-tête à trois branches* de Levret, le procédé fort simple imaginé par Danavia, & plusieurs autres moyens plus ou moins analogues.

On conçoit que dans le cas où la tête du fœtus est seule restée dans l'utérus, accident aujourd'hui fort rare, on peut l'extraire à l'aide du forceps, ou au moyen des tire-têtes de la deuxième classe. A l'égard des circonstances qui peuvent déterminer à faire usage de ces divers procédés, ainsi que pour ce qui a rapport aux avantages & aux inconvéniens qu'ils présentent, on doit consulter les articles ACCOUCHEMENT, FŒTUS, FORCEPS & TIRE-TÊTES du *Dictionnaire de Chirurgie* de cet ouvrage.)

TISANE ou PTISANE, f. f. (*Pharm.*) *Ptisana*, de πτισανη, orge. On donne habituellement ce nom à tout liquide médicamenteux qui, contenant peu de parties actives, est destiné à former la boisson ordinaire d'un malade.

Les tisanes sont, suivant la nature des substances employées, des infusions ou des décoctions ordinairement édulcorées avec le sucre, la racine de réglisse, le miel ou un sirop approprié. Le premier mode de préparation doit être préféré toutes les fois qu'il s'agit de plantes aromatiques, tandis que le second devient indispensable quand on a besoin d'extraire quelque principe peu soluble dans l'eau. Dans certaines circonstances même la simple macération suffit.

D'après leurs propriétés, les tisanes peuvent être délayantes, tempérantes, humectantes, rafraîchissantes, excitantes, fudorifiques, & à cet égard on conçoit que la quantité que l'on en prend doit, aussi-bien que leur température, donner naissance à des effets variés, dont il est au surplus facile de se rendre compte.

Indépendamment de ces tisanes, que l'on pourroit appeler *simples*, il en est d'autres que l'on nomme *composées*, dans lesquelles on fait entrer un nombre plus ou moins considérable de substances, & dont la préparation exige par conséquent plus de soin; on leur donne alors le nom d'*apozème*. (*Voyez* ce mot.) (R. P.)

TISSOT (Simon-André) (*Biogr. médic.*), naquit à Lausanne, dans le canton de Berne, en Suisse, le 20 mars 1728. Il étudia la médecine à Montpellier, y fut reçu docteur en 1749, & vint se fixer dans sa ville natale, où bientôt les succès qu'il obtint en traitant la petite-vérole confluente par les adoucissans & les rafraîchissans, lui acquirent une certaine renommée. On étoit effectivement alors dans l'usage d'opposer à cette maladie les sudorifiques & les stimulans. Pendant long-temps Tissot, malgré une réputation en quelque sorte européenne, se contenta du titre modeste de professeur en médecine dans le collége de Lausanne; cependant, en 1780, il céda aux sollicitations de l'empereur Joseph II, & vint remplir à Pavie la chaire de médecine clinique.

Une extrême modestie l'empêcha d'abord d'obtenir tous les succès auxquels on s'étoit attendu: mais une épidémie étant survenue, on put apprécier l'utilité du mode de traitement qu'il avoit indiqué, & bientôt ses élèves lui rendant plus de justice, consacrèrent d'une manière durable le triomphe de leur maître, en plaçant sous le portique des écoles une inscription gravée sur le marbre, & commençant par ces mot: *immortali prœceptori*, &c.

Tissot, qui n'avoit consenti à demeurer à Pavie que trois ans, fut remplacé par le célèbre Frank, & après avoir traversé l'Italie revint à Lausanne. Lors de son passage à Rome, le Pape ayant voulut voir ce médecin célèbre, le dispensa, comme protestant, du cérémonial usité dans les présentations, & lui fit don de la collection de médailles frappées sous son pontificat. Tissot vécut encore quelques années au milieu de ses concitoyens, & jouissant de la considération générale, lorsqu'il fut atteint d'une inflammation de poitrine à laquelle il succomba le 13 juin 1797, à l'époque où il se proposoit d'aller terminer dans la retraite la carrière qu'il avoit si honorablement parcourue.

On a de Tissot les écrits suivans:

L'Inoculation justifiée, dissertation pratique & apologétique sur cette méthode, avec un essai sur la mue de la voix. Lausanne, 1754, in-12.

Dissertation sur les parties sensibles & irritables des animaux, traduite du latin de Haller. Lausanne, 1757, in-12.

Mémoire sur le mouvement du sang & sur les effets de la saignée, traduit du latin du même auteur. Lausanne, 1757, in-12.

Dissertatio de febribus biliosis, seu, historia epidemiæ Lausanensis, anni 1755. Lausanne, 1758, in-8°. (1).

L'Onanisme, ou dissertation physique sur les maladies produites par la masturbation. Louvain, 1760 (2).

Lettre à M. de Haen en réponse à ses questions sur l'inoculation. Vienne, 1759, in-8°.; & Lausanne, 1765, in-12.

---

(1) Cet ouvrage a été réimprimé à Louvain en 1760, conjointement avec un autre écrit du même auteur, ayant pour titre: *Tentamen de morbis ex manustupratione ortis.*

(2) Ouvrage qui a été réimprimé un grand nombre de fois.

Johanni Georgio Zimmermanno de Morbo nigro, ſcirrhi viſcerum, cephaleâ, inoculatione, irritabilitate, cum cadaverum ſectionibus. Lauſanne, 1760 & 1765, in-12; Louvain, 1764, in-12.

Alberto Stallero de variolis, apoplexiâ & hydrope. Lauſanne, 1761 & 1765, in-12; Louvain, 1764, in-12.

Avis au peuple ſur ſa ſanté. Lauſanne, 1761 (1).

Diſſertation ſur l'utilité de l'amputation des membres, traduite du latin, de Bilguer, *avec des notes.* Paris, 1764, in-12.

Lettre à M. Hirzel ſur quelques critiques de M. de Haen. Lauſanne, 1765, in-12.

Lettre à M. Zimmermann ſur l'épidémie courante. Lauſanne, 1765, in-12.

De valetudine litteratorum. Lauſanne, 1766, in-8°. (2).

Epiſtolæ medico-practicæ, auctæ & emendatæ. Lauſanne, 1770, in-12.

Traité de l'épilepſie. Paris, 1770, in-12. (3).

Eſſai ſur les maladies des gens du monde. Lyon, 1770, in-12. (4). (R. P.)

TISSU, ſ. m. (*Path.*) *Textus.* Les tiſſus ſont les élémens des parties ſolides du corps, formés eux-mêmes par la réunion de parties plus élémentaires encore, que l'on nomme *fibres*; c'eſt l'aſſemblage & la combinaiſon diverſe de ces tiſſus qui forment les organes. Nous n'avons à nous occuper ici que des altérations pathologiques des tiſſus, tout ce qui regarde l'hiſtoire anatomique & phyſiologique de ces parties conſtituantes de nos organes ayant été décrit ailleurs. (*Voyez* le *Dictionn. d'Anat.* de cet ouvrage.) On ſait que c'eſt ſurtout à Bichat qu'eſt due la gloire d'avoir, par une analyſe fondée ſur l'obſervation, décompoſé pour ainſi dire les ſyſtèmes & les appareils complexes de l'économie pour les réduire à un certain nombre de tiſſus élémentaires, dont la réunion & la combinaiſon formoient les divers organes, indiquant d'une main hardie, les caractères diſtinctifs & même les léſions pathologiques de chacun de ces tiſſus, étudié dans l'état d'iſolement & de ſimplicité, & pourſuivi juſque dans l'état complexe où on l'obſervoit dans la fabrique des organes compoſés. Parmi les vingt-un tiſſus admis par Bichat (*voyez* le *Dict. d'Anat.*), il en eſt pluſieurs qui n'ont qu'une importance très-ſecondaire; d'autres qui ſont à tort regardés comme diſtincts; enfin, quelques-uns même dont l'exiſtence eſt plus appuyée ſur le raiſonnement & l'analogie que ſur l'obſervation, en ſorte que la claſſification de ce célèbre phyſiologiſte a ſubi d'aſſez nombreuſes modifications entre les mains des Dupuytren, des Béclard, des Meckel, &c. Nous nous bornerons à indiquer ici les altérations des tiſſus généraux les plus conſtans, en y ajoutant quelques conſidérations qui ſe rattachent à ce qu'on a appelé en pathologie *tiſſus accidentels* ou de nouvelle formation, dont pluſieurs ont la reſſemblance la plus frappante avec les tiſſus naturels.

Toutes les maladies, dit Laennec (*Dictionn. des Scienc. médic.*, article ANATOMIE PATHOLOGIQUE), peuvent être diviſées en deux grandes claſſes: 1°. celles qui ſont accompagnées d'une léſion évidente dans un ou pluſieurs organes; ce ſont celles que l'on déſigne depuis quelques années ſous le nom de *maladies organiques*. 2°. Celles qui ne laiſſent dans aucune partie du corps une altération conſtante, & à laquelle on puiſſe rapporter leur origine; ce ſont celles que l'on appelle communément *maladies nerveuſes*. D'après le même auteur, toutes les altérations organiques peuvent être diviſées en quatre claſſes; ſavoir: 1°. les *altérations de nutrition* (dont les plus ſimples ſont l'*atrophie* & l'*hypertrophie*); 2°. les altérations de *forme* & de *poſition*; 3°. les altérations de *texture*; 4°. les *corps étrangers animés*, ou les vers & inſectes qui naiſſent ou peuvent vivre dans le corps humain. La *texture* de nos organes elle-même peut être altérée de quatre manières différentes, ſavoir: 1°. par ſimple ſolution de continuité; 2°. par l'accumulation ou l'extravaſation d'un liquide naturel (anaſarque, apoplexie, tumeurs graiſſeuſes, &c.); 3°. par l'inflammation & ſes ſuites; 4°. par le développement accidentel d'un tiſſu ou d'une matière qui n'exiſtoit point avant l'état de maladie, comme

(1) Cet ouvrage, dont il parut un grand nombre d'éditions, a été traduit en ſept langues, & a reçu pluſieurs additions. C'eſt de tous les écrits de Tiſſot celui qui a le plus contribué à étendre ſa réputation: il valut à ſon auteur une penſion, qui lui fut accordée par la république de Genève, & le canton de Berne lui décerna une médaille. Depuis cette époque on a ſouvent demandé ſi les ouvrages dans leſquels on s'efforce de mettre la médecine à la portée de tout le monde ne ſont point plus nuiſibles qu'utiles: ce n'eſt point ici le lieu de traiter cette queſtion délicate, ſur laquelle on doit d'ailleurs conſulter l'article MÉDECINE (Médecine populaire) de ce Dictionnaire.

(2) Tiſſot prononça ce diſcours le 9 avril 1766, à l'époque où il prit poſſeſſion de la chaire de médecine dans le collége de Lauſanne. Il fut d'abord traduit en français, & imprimé à Paris en 1768. L'auteur, mécontent de cette traduction qui ayant été publiée à ſon inſu, étoit fort inexacte, en donna lui-même une édition françaiſe, qu'il corrigea & refondit entièrement: elle a pour titre: *de la Santé des gens de lettres.* Lauſanne & Lyon, 1769, in-12.

(3) Cet ouvrage eſt le troiſième volume du *Traité des nerfs & de leurs maladies*, qui parut en 1782, 4 vol. in-12. Des motifs particuliers avoient engagé Tiſſot à publier iſolément le *Traité de l'épilepſie.*

(4) Les ouvrages de Tiſſot ont été collectivement réimprimés à diverſes époques, entr'autres à Lauſanne, en 1770. En 1809, le prof. Hallé ſe propoſa de donner une édition des *œuvres choiſies* de ce médecin, & d'y ajouter des notes: mais ſes nombreuſes occupations ne lui ayant pas permis de continuer cet important travail, il ſe borna à ſurveiller la publication des trois premiers volumes de cette collection, compoſée de 8 vol. in-8°.

comme les tiſſus ſquirrheux, tuberculeux, oſſeux accidentel, &c.

Suivant M. Cruveilhier (*Anat. patholog. avec figures*), les tiſſus organiques ſont tous inaltérables par eux-mêmes, ils ſont ſeulement ſuſceptibles d'augmentation ou de diminution dans leur nutrition. Toutes les altérations organiques de texture ſans exception ne conſiſtent que dans le dépôt de matières ſécrétées dans les mailles du tiſſu cellulaire, matières qui, tantôt corps étrangers, ſont rejetées au-dehors au milieu d'un travail inflammatoire; tantôt produits vivans, ſuſceptibles d'une vie indépendante, vrais paraſites, s'appropriant les ſucs nourriciers, ſont le ſiége d'un développement vaſculaire nouveau, avec ou ſans communication avec les vaiſſeaux environnans: ici ſe bornant à gêner mécaniquement les parties au milieu deſquelles ils ſont placés; là envahiſſant peu à peu les parties voiſines, & ſe ſubſtituant en quelque ſorte aux tiſſus propres, &c. Cette idée de faire du tiſſu cellulaire *la matrice* de toutes les altérations de texture, comme quelques auteurs ont été portés à en faire la baſe première de tous nos tiſſus & de tous nos organes, ſéduit par ſon apparente ſimplicité, mais demande à être appuyée ſur des faits bien précis & bien authentiques.

M. Andral (*Précis d'Anat. patholog.*) ayant reconnu dans toute partie vivante trois actes fondamentaux (circulation capillaire, nutrition, ſécrétion), établit ſur cette baſe les diviſions capitales des léſions dont s'occupe l'anatomie pathologique, diviſions qu'il a énumérées dans l'ordre ſuivant au nombre de cinq: 1°. léſion de circulation; 2°. léſion de nutrition; 3°. léſion de ſécrétion; 4°. léſion du ſang; 5°. léſion de l'innervation. Après avoir étudié ſucceſſivement ces diverſes léſions d'une manière générale, il les examine tour à tour dans les divers appareils organiques qu'il prend ainſi à l'état complexe, au lieu d'étudier iſolément les tiſſus généraux qui les compoſent, comme l'avoit fait Bichat.

C'eſt une méthode aſſez analogue qu'avoit ſuivie un peu auparavant M. Barbier, d'Amiens, dans un *Précis de Noſologie* qui eſt excluſivement fondé ſur l'anatomie pathologique, & dans lequel toutes les léſions de tiſſus ſont auſſi rapportées à un certain nombre de groupes généraux baſés ſur la conſidération des altérations regardées par l'auteur comme élémentaires, telles que, altération de figure, de volume, de la ſubſtance même de l'organe (*malaxies* ou ramolliſſemens, & *ſclériaſies* ou endurciſſement), altération de vitalité (irritation & phlogoſe), &c. &c.

Obligé de reſtreindre ſingulièrement notre ſujet, forcé par conſéquent d'y poſer des limites un peu arbitraires, nous n'indiquerons ici que les altérations les plus importantes de quelques-uns des tiſſus élémentaires les plus généraux de l'économie; ſavoir: le tiſſu cellulaire, le ſyſtème tégumentaire externe & le ſyſtème tégumentaire interne, le ſyſtème ſéreux, le ſyſtème vaſculaire & le ſyſtème nerveux; encore aurons-nous ſoin, pour éviter des redites inutiles, de ſignaler le plus brièvement poſſible ce que chacun de ces ſyſtèmes offre à noter ſous le rapport de la pathologie & de l'anatomie pathologique.

1°. *Tiſſu cellulaire*. Ce tiſſu, comme on l'a dit, ſemble être la trame de tous les organes, &, de même que dans l'évolution & la contexture de ceux-ci, il paroît être l'élément aux dépens duquel ſe compoſent toutes les autres formes organiques ſecondaires (vaſculaire, nerveuſe, glanduleuſe, membraneuſe, parenchymateuſe, &c.), de même on voit, dans certaines léſions pathologiques, une déſorganiſation ſucceſſive ramener les parties compoſées à l'élément cellulaire, ce qui a été ſurtout obſervé dans les tiſſus membraneux, rapprochés plus que tout autre de la forme cellulaire ſimple: ainſi les membranes ſéreuſes, ainſi la véſicule du fiel, ainſi des vaiſſeaux oblitérés, &c., ont été ſouvent convertis en tiſſu cellulaire ou fibro-cellulaire. Auſſi avons-nous vu plus haut qu'un profeſſeur, bien digne de faire autorité en anatomie pathologique, n'héſitoit pas à placer dans l'élément cellulaire, le ſiége & le point de départ de toutes les altérations pathologiques de nos organes; mais nous ne devons nous occuper ici que du tiſſu cellulaire extérieur, du tiſſu cellulaire ſous-cutané ſurtout, puiſque nous devons, autant que poſſible, conſidérer ce tiſſu à part & iſolé des autres parties conſtituantes de l'économie.

De même que dans les membranes ſéreuſes, dont l'hiſtoire anatomico-pathologique a été confondue par M. Andral (qui s'eſt attaché preſqu'excluſivement dans ſon ouvrage à ce qui eſt du reſſort de la pathologie interne) avec celle du tiſſu cellulaire, les altérations de ce tiſſu peuvent être préſentées, ſoit par l'élément ſolide qui le conſtitue, ſoit par le fluide qui en remplit les cavités. Ainſi, il eſt ſouvent diſtendu par l'accumulation de la ſéroſité qui le lubréfie dans l'*œdème* & l'*anaſarque*, ce qu'on eſt en général porté à expliquer de nos jours par un trouble apporté dans la circulation veineuſe. M. Bouillaud ſurtout a appuyé cette opinion ſur des faits qui prouvent que les œdèmes des membres, conſidérables & permanens, ſont ordinairement entretenus par l'obſtruction ou l'oblitération des principaux troncs veineux chargés de rapporter le ſang de ces membres. L'*endurciſſement* même du tiſſu cellulaire, qui a été décrit ailleurs ſous le nom de *ſclérème*, paroît n'être qu'une ſorte d'œdème dur, en grande partie cauſé par un obſtacle apporté à la circulation. Des gaz peuvent diſtendre les mailles de ce tiſſu (*emphyſème*), ſoit que l'air s'y introduiſe & s'y répande de proche en proche par ſuite d'une rupture des voies aériennes, ſoit que des gaz s'y forment par la décompoſition d'autres liquides qui y ſont accidentellement épanchés, ou même par

une simple exhalation de ce tissu lui-même. Le sang y est appelé d'une manière active dans l'inflammation (*voyez* PHLEGMON dans le *Dictionnaire de Chirurgie* de cet ouvrage), & s'y épanche d'une manière passive dans le scorbut & dans les déchirures causées par la contusion. (*Voyez* ce mot & ECCHYMOSE dans le même Dictionnaire.) Du pus s'y forme par l'effet d'un travail inflammatoire, & tantôt s'infiltre & reste disséminé dans les mailles celluleuses, tantôt se ramasse en un foyer qui constitue ce qu'on nomme *abcès*. Si celui-ci a une marche lente & chronique, une sorte de fausse membrane s'organise autour de la collection, & finit par former un kyste dont l'intérieur prend peu à peu l'aspect du tissu muqueux, tandis que l'extérieur conserve l'apparence d'un tissu cellulaire condensé. Si cet abcès s'ouvre au-dehors & qu'il tarde à se refermer, qu'il existe ou non une cause matérielle (un corps étranger, par exemple) qui entretienne la suppuration, alors s'organise dans le tissu cellulaire une sorte de canal accidentel dont l'intérieur devient à la longue *muqueux*, & que l'on nomme *trajet fistuleux*. Si l'inflammation est vive, ou que quelque cause spéciale, comme, par exemple, l'étranglement, la présence de matières irritantes, donne à cette inflammation un caractère particulier, des portions plus ou moins étendues de tissu cellulaire se gangrènent, sortent sous la forme de lambeaux mous & d'un blanc-grisâtre, & si la peau reçoit, par l'intermédiaire de ce tissu, ses vaisseaux nourriciers, cette gangrène entraîne celle des tégumens, circonstance qui entre pour beaucoup dans la gravité des *phlegmons érysipélateux* des membres. Si, au contraire, une irritation sourde, lente, obscure, existe dans un point du tissu cellulaire, ce tissu pénétré de fluides albumineux, en partie infiltrés & en partie combinés, s'épaissit, durcit, devient blanc-opaque, comme lardacé, & passe à un état d'*induration blanche* très-remarquable, par exemple, dans cette maladie complexe, dont le point de départ paroît être, au moins dans un grand nombre de cas, dans le système lymphatique dermoïde, & qui est connue sous le nom d'*éléphantiasis des Arabes*, ou *maladie glandulaire des Barbades*. C'est dans le tissu cellulaire que se forment les loupes, ou *tumeurs enkystées*; des *hydatides* s'y développent assez souvent, des *corps étrangers* peuvent le traverser, y séjourner, y déterminer tantôt une suppuration ou une inflammation *éliminatoire*, tantôt la formation d'un kyste séreux qui contient ces corps, tantôt n'y produire aucune altération appréciable; c'est aux dépens du tissu cellulaire enflammé & suppurant que s'entretiennent les *ulcères* extérieurs, & que se forment les *cicatrices*, sortes de reproductions d'un système tégumentaire toujours plus ou moins imparfait, qui succède à l'organisation d'une pseudo-membrane sécrétée par les *bourgeons charnus*, développement cellulo-vasculaire regardé jadis à tort comme le produit d'une véritable régénération des chairs.

2°. *Tissu cutané*. Les systèmes tégumentaires externe & interne (*tissu muqueux*), sont à peu près les seuls qui jouissent (chez l'homme) de la faculté de se reproduire dans certaines limites, quand ils ont été détruits; & probablement c'est à l'élément cellulaire qui fait la base de leur composition, qu'ils doivent cette belle prérogative. Les *cicatrices*, dont nous avons indiqué le mode de formation dans le paragraphe précédent, sont en effet de véritables reproductions du système tégumentaire, quoiqu'à la vérité ce tissu nouveau soit moins parfait que le tégument naturel duquel il tient la place. Mais, lorsqu'il n'y a eu qu'une simple solution de continuité, sans perte de substance, alors une lymphe plastique est exhalée par les bords de la plaie, & la *réunion immédiate* a lieu, c'est-à-dire que la continuité des parties se rétablit sans qu'il y ait de reproduction sensible des tissus. Si l'épiderme seul est enlevé, comme cela se voit, par exemple, dans une simple écorchure, il se reproduit promptement avec ses caractères naturels, par une sorte de transsudation analogue à celle qui le produit dans l'état naturel. (Cette enveloppe extérieure ne paroît être, en effet, comme le pensoient les Anciens, qu'un suc particulier, exhalé par la peau & presqu'immédiatement concrété.) Si, au contraire, la surface excoriée est vivement irritée, comme cela s'observe dans la *vésication*, l'épiderme ne se reproduit qu'à la suite d'une suppuration plus ou moins prolongée, & reste plus ou moins long-temps mince, luisant, coloré par la rougeur des parties sous-jacentes, offrant quelqu'analogie avec les cicatrices dont nous avons parlé plus haut. Les *inflammations* de la peau ont été étudiées & classées d'une manière spéciale, dans ces derniers temps, & la science doit beaucoup, sous ce rapport, aux écrits des docteurs anglais Willan & Bateman. En marchant sur les traces de ces auteurs, & en s'appuyant de quelques recherches d'anatomie pathologique faites récemment par M. le Dr. Gendrin & quelques autres médecins, on pourroit diviser ces inflammations (& même les altérations d'une autre nature), en *érythémoïdes* (érysipèle, rougeole, scarlatine, &c.), dans lesquelles on n'observe qu'une simple injection du tissu réticulaire; *bulleuses* (vésication, pemphigus, &c.), dans lesquelles l'épiderme est soulevé & détaché du tissu réticulaire enflammé par une exhalation plus ou moins considérable de sérosité; *vésiculeuses* (miliaire, gale, zona, &c.), dans lesquelles le même phénomène est moins apparent; *pustuleuses* (variole, vaccine, &c.), dont le siége spécial paroît être, au moins pour les espèces principales, dans les follicules sébacées; *tuberculeuses* (éléphantiasis des Grecs, dartre rongeante, syphilide tuberculeuse, &c.), dans lesquelles les diverses parties constituantes de la

peau peuvent être envahies par une *induration* blanche, rouge, cuivrée; *papuleuſes* (lichen, prurigo, &c.), dans leſquelles il ſemble que l'injection & la tuméfaction occupent le corps papillaire qui recouvre la ſurface du derme; en *plaques ſquammeuſes* (pſoriaſis, ſyphilide en plaques, &c.), dans leſquelles les couches ſuperficielles de la peau ſont rougies, tuméfiées, avec deſquammation de l'épiderme en lames plus ou moins étendues ou en parcelles furfuracées. A ces diverſes léſions élémentaires, il faut ajouter les *taches* ou *macules*, formées par une coloration permanente ou paſſagère, tantôt ſeulement due à une altération du *pigmentum* ou matière colorante (taches de rouſſeur), tantôt produite par une extravaſation du ſang (*purpura*, pétéchies), &c. L'*ulcération* eſt auſſi une léſion tantôt primitive & tantôt conſécutive à quelqu'une des altérations élémentaires mentionnées plus haut, qui doit être étudiée. Enfin, l'on doit ſignaler les altérations de couleur & de texture qui conſtituent les *nævi* ou taches de naiſſance, les *végétations*, les *excroiſſances*, les productions épidermoïques (cors, cornes), les produits conſécutifs aux diverſes altérations indiquées ci-deſſus (exhalation, ſquammes, croûtes, &c.); mais la ſimple énumération de tous ces phénomènes morbides nous entraîneroit trop loin. La peau meurt & ſe *gangrène* dans un aſſez grand nombre de circonſtances, ſoit ſous l'influence déſorganiſatrice d'un agent externe (brûlure), ſoit par l'effet d'une inflammation ſeptique (puſtule maligne), ſoit par ſuite de la deſtruction des vaiſſeaux ſous-jacens, deſquels elle recevoit le ſang & la vie. Quand la gangrène de la peau n'eſt que partielle, l'eſchare a une couleur blanche; quand au contraire toute l'épaiſſeur de la peau eſt déſorganiſée, l'eſchare eſt noire: c'eſt une circonſtance qui mérite quelqu'attention dans le diagnoſtic & le pronoſtic des brûlures.

3°. *Tiſſu muqueux*. Les anciens anatomiſtes, en décrivant le ſyſtème muqueux comme formé par la continuation de la peau qui ſe replioit pour tapiſſer les cavités intérieures du corps, avoient donné une idée aſſez juſte de l'analogie de texture, de fonctions, d'altérations pathologiques, qui exiſte entre le tégument externe & le tégument interne. Toutefois, l'abſence de l'épiderme ou *epithelium*, qui n'exiſte que dans le commencement des cavités muqueuſes & n'eſt plus remplacé à une certaine profondeur (à la fin de l'œſophage & dans le rectum, pour les deux extrémités de la muqueuſe digeſtive, par exemple) que par un enduit muqueux plus ou moins abondant, la fineſſe & le peu d'épaiſſeur du chorion, l'exiſtence d'une couche celluleuſe ſous-jacente, qui fait, pour ainſi dire, partie intégrante du tiſſu muqueux, la combinaiſon d'autres tiſſus muſculaire, vaſculaire, parenchymateux, qui ſe réuniſſent pour former des viſcères, dont l'intérieur eſt tapiſſé par des membranes muqueuſes, leſquelles participent plus ou moins aux affections de ces viſcères, toutes ces circonſtances, dis-je, apportent néceſſairement des modifications importantes dans les léſions que peut préſenter le tiſſu muqueux, & empêchent qu'il n'y ait parité réelle entre ces léſions & celles du tiſſu cutané, ſurtout pour les portions du tégument interne qui ne ſont point très-rapprochées de l'extérieur. Quoi qu'il en ſoit, les *aphthes*, dans leſquels on voit une exſudation pſeudo-membraneuſe s'opérer entre l'*epithelium* de la muqueuſe buccale & le tiſſu réticulaire ſous-jacent, offrent beaucoup d'analogie avec les affections véſiculeuſes de la peau. Les inflammations & les ulcérations *folliculeuſes* de la muqueuſe inteſtinale, ſi remarquables dans cette affection fébrile que M. Bretonneau, de Tours, a déſignée ſous le nom de *dothinentérite* (*fièvre entéro-méſentérique* de MM. Petit & Serres), peuvent, juſqu'à un certain point, être comparées à certaines éruptions *puſtuleuſes* cutanées, ayant auſſi leur ſiége dans les follicules des tégumens. Les *pétéchies* du ſyſtème muqueux offrent la plus grande reſſemblance avec celles de la peau. Les *ulcérations* ſyphilitiques de l'iſthme du goſier ſe rapprochent, pour la forme & l'aſpect, des ulcérations de même nature qui ſe forment quelquefois à l'extérieur. Des *cicatrices* reproduiſent auſſi le tiſſu muqueux quand il a été détruit, comme le tiſſu cutané, & ces cicatrices même ſe rapprochent plus du tiſſu naturel dans le premier cas que dans le ſecond; elles ont ſeulement une couleur plus pâle & un peu plus de réſiſtance que la membrane muqueuſe reſtée ſaine, &c.

Le tiſſu muqueux eſt très-fréquemment le ſiége de congeſtions ſanguines, qu'il ne faut pas confondre avec les traces d'un travail inflammatoire. Quand il eſt enflammé, le ſang le pénètre & le colore en rouge plus ou moins intenſe, tantôt ſous forme de taches, tantôt ſous forme d'injections arboriſées; le tiſſu s'épaiſſit, ſe gonfle, puis ſe ramollit; la ſécrétion muqueuſe eſt augmentée & paſſe par les états ſucceſſifs de mucus clair & viſqueux, puis de mucus puriforme, dans les divers ſtades de l'inflammation. Dans une affection particulière, que M. Bretonneau a décrite ſous le nom de *diphtérite*, ce mucus épaiſſi s'étend en couche pſeudo-membraneuſe, plus ou moins denſe & plus ou moins tenace, à la ſurface de la muqueuſe enflammée. Cette affection s'obſerve principalement dans la partie ſupérieure de la membrane gaſtro-pulmonaire; l'*angine couenneuſe* & le *croup* en offrent des exemples remarquables. On croyoit jadis que les *catarrhes* ne conſiſtoient que dans une ſimple altération de ſécrétion du mucus, dont les qualités & la quantité étoient plus ou moins altérées; on reconnoit aujourd'hui que cet état s'accompagne preſque toujours d'un certain dègré de travail fluxionnaire ou phlegmaſique. La *gangrène* peut frapper le

tissu muqueux, qui se détache en eschares grisâtres ou brunâtres, comme cela se voit dans l'*angine gangréneuse vraie*, dans quelques cas d'ulcérations intestinales liées à des fièvres; mais dans le premier cas, il faut avoir soin de ne pas s'en laisser imposer par de simples concrétions pseudo-membraneuses plus ou moins pénétrées de sang. Des perforations de l'intestin peuvent être la suite de ces désorganisations gangréneuses; elles se rencontrent plus souvent encore peut-être dans le cas de simples ulcérations. Les phlegmasies chroniques du système muqueux ont surtout été étudiées avec soin depuis la publication du bel ouvrage de M. Broussais. Les altérations de texture qu'elles entraînent sont très-variées & plus ou moins analogues à celles produites par l'inflammation aiguë, avec plus de tendance à la coloration brunâtre ou grisâtre, à l'épaississement & à l'induration, qui s'opèrent surtout aux dépens du tissu cellulaire sous-muqueux. Il est une altération spéciale du tissu muqueux, étudiée surtout dans ces derniers temps, & qui paroît, dans plusieurs cas, tout-à-fait indépendante d'un travail inflammatoire : c'est le *ramollissement* avec pâleur & amincissement. La *perforation spontanée* de l'estomac est quelquefois la suite d'une altération de ce genre, bornée à un point de ce viscère. Des végétations, des polypes vésiculaires, fibreux, fongueux & érectiles s'observent quelquefois dans les portions du système muqueux peu éloignées de l'extérieur du corps. Enfin, il est une classe de corps étrangers vivans, qui fait sa résidence habituelle dans le canal digestif, & que l'on connoît sous le nom de *vers intestinaux*. Des kystes hydatiques se rencontrent aussi parfois dans les cavités muqueuses, &, en particulier, dans la cavité de l'utérus, où, d'après les observations de madame Boivin, & les recherches de M. Cruveilhier, ils paroissent dus à une dégénération particulière des annexes du fœtus, qui, dans ce cas, ne se rencontre qu'à l'état rudimentaire.

On a regardé comme pouvant se propager au système muqueux, plusieurs affections éruptives, aiguës ou chroniques du tégument externe, & quelques observateurs affirment avoir vu, par exemple, des pustules de variole, des bulles de pemphigus, &c., dans l'intérieur de l'appareil digestif.

Le tissu muqueux, lorsqu'il est long-temps & habituellement exposé au contact de l'air, revêt quelquefois toutes les apparences du tissu cutané, & cela n'est pas très-rare, par exemple, dans la muqueuse vaginale, lors du prolapsus ancien & considérable de la matrice.

Les canaux muqueux enflammés ont une grande tendance à se rétrécir (parfois même ils s'oblitèrent entièrement), comme cela s'observe surtout dans le canal nasal, dans le canal de l'urèthre, & même dans le canal intestinal. Heureusement pourtant, dans la plupart des cas, la sécrétion muqueuse qui s'opère continuellement à la surface interne s'oppose à ce que cette adhérence entre les parties en contact, cette oblitération totale ait lieu.

4°. *Tissu séreux*. L'anatomie pathologique du système séreux a fait un pas immense depuis les travaux de Pinel & de Bichat, singulièrement étendus, fécondés & perfectionnés par les recherches de Laennec & des anatomistes modernes. On sait aujourd'hui que ce que les Anciens appeloient *frénésie*, consiste le plus ordinairement dans l'inflammation de l'arachnoïde & surtout de la pie-mère; que la plupart des *gastrites*, des *entérites*, des *métrites*, des *omentites* des anciens auteurs ne sont que des phlegmasies du péritoine plus ou moins marquées dans les portions de cette membrane qui revêtent l'extérieur de l'estomac, de l'intestin, &c.; que la plupart des épanchemens thoraciques, confondus sous le nom d'*hydropisies de poitrine*, sont dus à des pleurésies chroniques, &c. &c.

Dans la plupart des cas où les produits morbides qui existent à l'intérieur d'une séreuse attestent l'état morbide de cette membrane elle-même, son tissu ne présente aucune lésion appréciable. Très-rarement on y a rencontré quelques vaisseaux rouges; rarement aussi on l'a trouvée épaissie; un peu plus souvent ce tissu s'est montré ramolli & friable. Dans beaucoup de cas où la membrane séreuse ne présente aucune lésion, le tissu cellulaire sous-séreux est le siége d'une injection plus ou moins vive qui coïncide fréquemment, mais non pas constamment, avec un épanchement morbide dans la cavité de la séreuse. Ce tissu peut aussi présenter des ecchymoses, devenir le siége de diverses altérations de nutrition, s'épaissir, s'indurer, passer à l'état lardacé, cartilagineux, osseux, &c. (Andral, *Précis d'Anat. pathol.*) La cavité de la séreuse peut contenir diverses productions morbides, gazeuses, liquides ou solides. Dans presque tous les cas de *pneumothorax*, le gaz contenu dans la plèvre est de l'air atmosphérique qui a passé de l'intérieur des bronches dans la cavité séreuse, par suite de la perforation des parois d'une excavation tuberculeuse située tout près de la périphérie du poumon. C'est alors que l'auscultation fait entendre ce bruit particulier connu sous le nom de *résonnance* & de *tintement métalliques*. Quelques observations & quelques expériences sur les animaux autorisent cependant à admettre aussi que, dans quelques cas exceptionnels, les gaz que l'on trouve dans les cavités des membranes séreuses sont un produit de sécrétion du tissu même de ces membranes.

Les substances liquides ou solides qu'on trouve dans la cavité des séreuses, sont principalement (d'après l'auteur que nous venons de citer): 1°. de la sérosité en quantité variable; 2°. cette même sérosité unie à une certaine quantité de la matière colorante du sang; 3°. du sang en nature: le péritoine & la plèvre sont surtout assez fré-

quemment le siége d'hémorragies véritables; 4°. du pus, qui remplit souvent la cavité d'une séreuse, dont le tissu ne présente pas même de lésion appréciable; 5°. la matière spontanément coagulable & organisable qui produit les pseudo-membranes. Des recherches récentes ont démontré que, dans toute fausse membrane des séreuses, il y a deux parties : l'une concrescible, plastique, formée de fibrine; l'autre, liquide & contenue dans les mailles de la première, formée d'albumine. Il y a peu de temps encore, on regardoit à tort cette dernière substance comme formant la base de ces concrétions pseudo-membraneuses. Ces fausses membranes sont, dans tous les cas (sauf celui où la mort vient interrompre les efforts salutaires de la nature), le siége d'un travail qui a pour but définitif de les faire arriver, par une série de transformations (d'abord inorganiques, elles s'épaississent, la partie séreuse étant résorbée, s'alongent, se pénètrent de sang, se *vascularisent*, établissent une *adhérence* plus ou moins intime entre les deux parois correspondantes de la cavité séreuse, &c.), à un état où elles sont semblables, soit à une membrane séreuse, soit au tissu cellulaire apposé sur la surface adhérente de cette membrane. (*Voyez* Pleurésie.) Les recherches & les expériences de M. Dupuytren ont singulièrement éclairé ce point d'anatomie pathologique, sur lequel nous ne pouvons insister ici. Des kystes hydatiques s'observent assez fréquemment dans les cavités séreuses.

5°. *Système vasculaire.* Des expériences récentes de M. Cruveilhier tendent à faire placer le siége principal des inflammations, dans le système capillaire veineux. L'histoire tout entière de la *phlébite*, ou inflammation des veines, a été créée par les observateurs modernes, qui ont très-bien établi que cette inflammation pouvoit donner lieu à deux séries d'altérations distinctes, les unes locales, les autres générales. Les premières consistant dans la rougeur, la suppuration, la suspension de la circulation, l'oblitération même des vaisseaux enflammés, d'où, quelquefois, le gonflement & l'œdème des parties, quand la phlébite siége aux membres; les autres, dus au mélange du pus au sang, &, par suite, possibilité du développement de symptômes graves, plus ou moins analogues à ceux des fièvres typhoïdes, formation de dépôts purulens dans le poumon, le foie, le tissu cellulaire, les articulations, &c.

Dans plusieurs cas on a vu la *gangrène* d'un membre, &, en particulier, la gangrène dite *sénile*, résulter de l'obstruction d'une artère principale enflammée, dans laquelle la circulation ayant cessé, des caillots sanguins, du pus, des pseudo-membranes s'étoient formés. Les expériences de Laennec, & surtout celles plus récentes de MM. Rigot & Trousseau, ont démontré que le sang pénétrant les tissus par imbibition, on trouvoit souvent à l'ouverture des corps, dans les tissus membraneux, &, en particulier, dans la tunique interne des vaisseaux sanguins, des *rougeurs* plus ou moins étendues, qu'il falloit bien se garder de prendre pour des colorations inflammatoires: erreur qui a été commise plusieurs fois, même de nos jours, par des médecins qui ont ensuite expliqué tous les phénomènes fébriles par l'irritation & la rougeur du système vasculaire.

Quant aux ossifications, ou mieux, aux pétrifications, aux dégénérations stéatomateuses & lardacées, aux dilatations anévrysmales des artères, aux ulcérations de la membrane interne, qui, quelquefois, déterminant la perforation du commencement de l'aorte & l'épanchement du sang artériel dans le péricarde, ont pu causer des morts subites, &c., nous ne pouvons que renvoyer à l'article Anévrysme du *Dictionnaire de Chirurgie* de cet ouvrage.

6°. *Système nerveux.* On a fait beaucoup de recherches de nos jours sur les altérations du système nerveux; beaucoup de résultats importans ont été obtenus, nous ne pourrons en signaler qu'un petit nombre. L'*induration* & le *ramollissement du cerveau* sont deux lésions qui n'ont guère été étudiées que par les observateurs modernes : la première, caractérisée par une densité augmentée des substances corticale ou médullaire, mais surtout de la première, avec ou plus rarement sans injection, a été rencontrée dans quelques cas où il y avoit lieu de soupçonner une congestion habituelle vers la tête, chez quelques aliénés, chez quelques épileptiques, &c. Le ramollissement, plus fréquent & plus connu, est caractérisé par une sorte de désorganisation pultacée de la substance cérébrale & surtout de la substance médullaire, qui se réduit en bouillie sous le moindre attouchement, tantôt avec une blancheur parfaite, tantôt avec une légère coloration jaunâtre, tantôt avec une coloration rougeâtre & sanguine. M. Lallemand, de Montpellier, a cherché à rattacher à l'*encéphalite* cette altération qu'il a regardée comme un premier degré de suppuration du cerveau, & dont il a signalé avec soin les phénomènes plus ou moins analogues à ceux de l'*apoplexie*, ou, dans d'autres cas, à ceux de la *fièvre ataxique*. D'autres médecins, au contraire, ont pensé que cette altération étoit bien loin d'être toujours inflammatoire, & même que dans quelques cas on pouvoit, avec assez de vraisemblance, la regarder comme consécutive, c'est-à-dire comme un effet d'une maladie générale. Il nous paroît inutile de décrire ici les désordres organiques divers qui s'observent dans les différentes nuances de l'*apoplexie* & de l'*encéphalite*, puisqu'ils ont déjà du être signalés ailleurs. Nous nous bornerons à faire remarquer que des observations authentiques, publiées de nos jours, ont fait reconnoître l'existence d'altérations de même nature dans la moelle épinière. De plus, les expériences & les

observations des physiologistes modernes &, en particulier, celles de M. Magendie, ont appris que les racines postérieures & antérieures des nerfs spinaux ayant des fonctions différentes, les premières présidant au sentiment & les secondes au mouvement, les altérations organiques des parties correspondantes de la moelle épinière pouvoient aussi, lorsqu'elles étoient suffisamment localisées, déterminer des lésions exclusives du sentiment & du mouvement. Des collections séreuses, des kystes hydatiques s'observent dans les cavités du cerveau, & déterminent tôt ou tard des accidens de compression qui se rattachent à l'histoire de l'apoplexie.

Un assez grand nombre d'observations dues à MM. Brachet, Béclard, Breschet, Lobstein, Descots, Cruveilhier, &c., ayant fait découvrir la présence d'altérations diverses dans les ganglions & dans les branches nerveuses, on a cherché à expliquer par des *névrites*, tous les phénomènes des *névralgies*, des *névroses* & mêmes des *fièvres intermittentes*. C'est ainsi qu'à la suite de certaines *névralgies sciatiques* on a trouvé le nerf sciatique plus ou moins altéré, tuméfié, injecté, infiltré de sérosité ou même de pus; que, dans quelques cas de *coqueluches*, de *dyspnées*, &c., on a vu les nerfs pneumo-gastriques altérés, ramollis, confondus dans des engorgemens tuberculeux, &c.; que, dans des cas de vomissemens opiniâtres, on a trouvé les *ganglions semi-lunaires* d'un rouge intense (Lobstein); que, sur un cadavre sur lequel malheureusement on n'a pu se procurer de renseignemens, M. Cruveilhier a vu les *ganglions cervicaux* du grand sympathique énormément tuméfiés, durcis & devenus fibreux, &c. &c.

7°. *Tissus accidentels*. Laennec a divisé en deux sections les tissus de nouvelle formation, savoir : ceux qui ont des analogues parmi les tissus naturels de l'économie animale, & ceux qui n'en ont point & qui ne peuvent se développer que sous l'influence d'un travail morbifique particulier. Dans la première section se rangent les ossifications, les tissus fibreux, fibro-cartilagineux, cellulaire, séreux, muqueux, cutané, vasculaire, érectile, que l'on voit se produire dans certaines circonstances, dont quelques-unes ont déjà été indiquées plus haut, ainsi que les productions cornées & les poils accidentels qui sont si souvent contenus dans certains kystes stéatomateux.

Dans la deuxième section, le célèbre auteur que nous venons de citer a rangé quatre productions morbides principales, dans chacune desquelles il a considéré deux degrés ou deux états différens, celui de *crudité* & celui de *ramollissement*. Ces quatre tissus accidentels sont désignés sous les noms suivans : 1°. *tubercules*, 2°. *squirrhe*, 3°. *encéphaloïdes*, 4°. *mélanoses*. Cette classification a été vivement attaquée par les écrivains de nos jours, plus habiles en général à détruire qu'à édifier, & jusqu'ici il n'y a rien encore de bien fixe & de bien arrêté sur le nombre & les caractères des tissus accidentels de ce genre. Restreints par le temps & l'espace, nous nous bornerons à dire que les tissus *squirrheux* & *encéphaloïdes*, véritables parasites qui se développent au sein de nos organes pour les envahir & les dévorer, sont en général les altérations caractéristiques de la maladie connue sous le nom de *cancer*; que les tubercules, produits également parasitiques, sont l'apanage de la maladie scrofuleuse; enfin, que la mélanose n'est peut-être qu'un accident de coloration dû à la matière colorante du sang, qui peut exister seul ou se rencontrer avec d'autres altérations, & qui ne doit pas, ce nous semble, être rangé sur la même ligne que les lésions précédentes. (*Voy.* les mots CANCER, PHTHISIE, SCROFULES, &c.)

Quant à l'étiologie de ces produits morbides, qu'ils soient dus à une *sécrétion* & qu'ils puissent se rattacher ainsi aux suites d'une fluxion ou d'un travail inflammatoire, ou, au contraire, qu'ils soient la suite d'une dégénération spéciale des tissus vivans dont la nature est encore inconnue, ce sont là des questions ardues qui partageront long-temps encore sans doute les médecins, & qu'il ne nous seroit pas permis de débattre en ce lieu. (GIBERT.)

TITANE, s. m. (*Chim.*) Métal découvert en 1781 par M. Grégor, dans une minéral noir que l'on avoit trouvé dans la vallée de Ménakan en Cornouailles. Ce métal, qui jusqu'à présent n'est d'aucun usage, si ce n'est pour colorer quelques émaux ou porcelaines, paroît être volatil à une haute température. (*Voyez* TITANE dans le *Dictionnaire de Chimie* de cet ouvrage.)

TITHYMALE, s. m. (*Bot.*, *Mat. médic.*) (*Voyez* THITYMALE.)

TITILLATION, s. f. (*Physiol.* & *Séméiot.*) *Titillatio*. Ce mot est synonyme de chatouillement. La sensation qui naît à l'occasion d'attouchemens légers & fréquemment répétés sur des parties douées d'une grande sensibilité par l'abondance des houppes nerveuses, ou sur des organes érectiles, peut également être produite par l'imagination, par l'état des systèmes nerveux, & se montrer dans certains cas comme phénomène purement sympathique; la titillation est donc quelquefois une sensation interne, & mérite comme telle l'attention du médecin. On connoît l'influence de l'imagination sur les organes génitaux dans les rêves. Nous avons observé plusieurs fois chez des individus naturellement nerveux, & qui par un régime physique & moral avoient exalté leurs dispositions naturelles, un prurigo général leur faisant croire que des insectes couroient sur la surface de leur corps, ou qu'on les chatouilloit

avec les barbes d'une plume, sans aucune rougeur ni aucune éruption de la peau. La démangeaison des narines qui accompagne les affections vermineuses est encore un phénomène du même genre, & qui vient à l'appui de ce que nous avançons ici. Nous renverrons, pour plus de détails sur ce sujet, à l'article CHATOUILLEMENT. (*Voyez* ce mot.) (L. J. RAMON.)

TODDALIE, f. f. (*Bot., Mat. méd.*) *Toddalia*. On donne ce nom à une écorce réputée fébrifuge, & employée dans les îles de Bourbon, de France & à Madagascar, pour le traitement des fièvres intermittentes. Cette écorce provient d'une espèce appartenant au genre *Toddalia*.

TOILE, f. f. On désigne sous ce nom diverses espèces de tissus, mais plus particulièrement celui qui, étant formé avec le lin, sert à confectionner certaines parties de nos vêtemens, collectivement désignées sous le nom de *linge de corps*. (*Voyez* VÊTEMENT.)

TOILE D'ARAIGNÉE. On sait que ces insectes, pour arrêter leur proie, forment un tissu communément appelé *toile*. On a pensé que cette substance pourroit être utile pour arrêter quelques hémorragies extérieures : aussi les gens du peuple en font-ils fréquemment usage à la suite de coupures. On l'a encore recommandée après l'emploi de la *pâte arsénicale du Frère Côme*. (*Voyez* ARAIGNÉE.)

TOILE GAUTIER ou A GAUTIER. Nom donné à une forte de sparadrap autrefois employé pour recouvrir les cautères & pour maintenir le pois dans la cavité où il est reçu.

TOILE DE MAI. Dénomination vulgaire servant à désigner le sparadrap dans lequel on faisoit entrer du beurre de mai, réputé préférable à celui que l'on obtient dans les autres mois de l'année. (*Voyez* SPARADRAP.) (R. P.)

TOMATE, f. f. (*Hyg.*) *Solanum lycopersicum* L. Ce mot est particulièrement employé pour désigner le fruit du *Solanum lycopersicum*, plante de la Pentandrie monogynie de Linné & de la famille naturelle des Solanées. (*Voyez* ce dernier mot.)

Ce *solanum*, que l'on nomme aussi *pomme d'amour*, est originaire de l'Amérique méridionale, & est cultivé en Europe depuis plus de deux siècles, à cause de ses fruits dont on fait usage pour assaisonner les viandes, surtout en Espagne, en Portugal, en Italie & dans le midi de la France. La tomate, appartenant à la famille des Solanées, pourroit en quelque sorte participer aux propriétés délétères qui caractérisent ce groupe de végétaux ; ce que, jusqu'à présent, l'expérience ne paroît cependant point avoir justifié.

TOMENTUM. (*Physiol.*) Expression latine conservée dans la langue françoise, & servant à exprimer la disposition villeuse de certaines parties, comme celle des membranes muqueuses, par exemple.

TOMOTOCIE ou TOMOTOXIE, f. f. (*Chir.*) *Tomotocia*, de τομη, incision, & de τηκος, accouchement. Mot substitué par quelques auteurs à l'expression *opération césarienne*, mais que l'on pourroit également employer pour désigner toute espèce de section pratiquée sur l'une quelconque des parties de la mère, pour effectuer la naissance de l'enfant : telles sont, par exemple, la gastrotomie, la symphyséotomie, l'incision du col de l'utérus, &c.

TON, subst. m. (*Pathol. & Physiol.*) *Tonus*, dérivé de τονος, lequel vient de τεινω, je tends. On appelle ainsi l'état de tension, de consistance, de fermeté, naturel à chaque organe dans l'état normal : il est l'effet & le résultat de la tonicité. Le ton des organes fibrillaires & parenchymateux est la conséquence de l'exercice libre & entier des fonctions les plus importantes, telles que la nutrition, la circulation, les sécrétions, les exhalations, tenues dans une certaine mesure incapable de produire la foiblesse & l'épuisement. (*Voyez* TONICITÉ.) (BRICHETEAU.)

TONGRES (Eaux minérales de). Les sources minérale de cette ville, située à trois lieues de Maëstricht, sur la rive gauche de la Meuse, sont au nombre de deux : l'une est appelée la *fontaine de Saint-Gilles*, l'autre n'a point reçu de nom particulier. Les eaux de la première sont limpides, & elles ont une odeur & une saveur ferrugineuses : qualités qui sont moins prononcées dans celles de la seconde, qui sont louches & se recouvrent habituellement d'une pellicule irisée.

L'analyse chimique a fait voir à M. Payssé qu'elles tiennent en dissolution une assez grande quantité de carbonates de fer & de soude.

Mais les eaux de Tongres sont toniques & conviennent dans la foiblesse des organes digestifs, dans la chlorose, la leucorrhée, &c. Comme elles sont assez chargées de principes minéralisateurs, il faut n'en user qu'à dose modérée. (R. P.)

TONICITÉ, f. f. (*Physiol.*) *Tonicitas*. Mot employé par le prof. Chaussier, pour exprimer une sorte de motilité commune à tous les solides organiques, & caractérisée par un certain degré de tension & de rénitence habituelles, d'où résulte l'activité de certaines fonctions. On observe

particulièrement cette tonicité dans les tissus lamineux, aréolaire, parenchymateux, & aussi dans les réseaux capillaires, les veines, les vaisseaux lymphatiques, &c. Cette propriété se manifeste quelquefois par une contraction lente & graduée, quelquefois par une sorte de resserrement ou par le gonflement & la rigidité. (*Voyez* CONTRACTILITÉ, dans le *Dictionnaire d'Anatomie* de cet ouvrage.)

TONIQUES, f. m. pl. (*Mat. méd., Thér.*) *Tonici*, de τονος, ton. On appelle *toniques*, les médicamens propres à donner ou à restituer aux organes le ton qu'ils doivent avoir pour remplir leurs fonctions, & aux fluides nourriciers, un accroissement de consistance & de vitalité. Ils sont aussi connus sous les noms de *fortifians*, de *corroborans*, de *stomachiques*, &c. : les styptiques, les astringens, ne sont que des médicamens toniques très-actifs. Lorsque ces médicamens sont administrés à haute dose, ils deviennent *stimulans*. (*Voy.* ce mot.)

Pour apprécier d'une manière convenable l'action des médicamens toniques sur les tissus vivans, il faut les étudier, ainsi que l'a établi M. Barbier (1), dans l'état naturel, dans l'état de relâchement & de foiblesse morbide, & dans l'état d'irritation & de phlegmasie. Dans le premier cas, ces médicamens communiquent aux organes un nouveau degré d'action & augmentent l'activité des fonctions qu'ils remplissent; dans le second, les changemens qu'ils déterminent dans les appareils, aptes d'ailleurs à recevoir leur médication, restaurent la tonicité affoiblie, & rendent à la contractilité fibrillaire l'énergie normale qu'elle avoit perdue. Enfin, lorsque la force des organes a dépassé sa mesure habituelle, les préparations toniques, en ajoutant encore à ce surcroît d'énergie vitale, augmentent les symptômes de l'irritation & donnent naissance à de nouveaux désordres morbides.

Ce que nous venons de dire s'applique à l'effet général & sympathique des toniques; leur action topique ou locale produit en outre, sur le lieu de l'application, un rapprochement des fibres, une diminution dans le diamètre des ouvertures qui aboutissent à la peau, un certain degré de dessèchement & de constriction dans les extrémités capillaires, &c.

La connoissance de l'action physiologique des toniques conduit d'une manière sûre & directe à celle des indications qu'ils peuvent remplir dans l'économie animale lorsqu'elle est affectée de quelque maladie. L'action vitale & les contractilités organiques (sensibles & insensibles) dont elle relève se trouvent-elles en moins, les toniques sont propres à les restaurer. Sont-elles au contraire en plus, ces médicamens deviennent nuisibles en augmentant l'excès de vitalité.

On peut diviser les toniques en trois classes, suivant que ces médicamens sont tirés de l'un ou de l'autre des trois règnes de la nature. Cette division repose sur la nature intime des principes fortifians, qui se reproduisent presque constamment dans chaque individu d'un même règne.

1°. *Toniques tirés du règne végétal.* Ils sont en grand nombre; les principales familles qui les fournissent sont : les GENTIANÉES, dans lesquelles se trouvent la gentiane (*gentiana lutea*), la petite centaurée (*erythræa centaurium*), le ménianthe (*menianthes trifoliata*); les COMPOSÉES, qui nous fournissent l'aunée (*inula helenium*), le chardon béni (*centaurea benedicta*), la bardane (*arctium lappa*), la chicorée sauvage (*cichoreum intybus*), le pissenlit (*leontodon taraxacum*); les SIMAROUBÉES, dont font partie les *quassia amara* & *simarouba*; les RUBIACÉES, auxquelles se rapportent les différens *quinquinas*, la garance (*rubia tinctorum*); les AMENTACÉES, dont les genres principaux sont le saule (*salix alba*), le chêne (*quercus robur*), la noix de galle (*galla*), le houblon (*humulus lupulus*); les ROSACÉES, qui renferment les roses rouges, la benoite (*geum urbanum*), la tormentille (*tormentilla erecta*); les LÉGUMINEUSES, où l'on rencontre le cachou (*mimos catechu*), le bois de campêche (*hæmatoxylum campechianum*); les POLYGALÉES, qui comprennent la ratanhia (*krameria triandra*), le polygala (*polygala senega*), &c. &c.

Les toniques végétaux ont une saveur amère ou styptique; les principes immédiats qui y dominent sont : le *tannin*, l'acide *gallique*, de la matière extractive, & dans plusieurs de ces médicamens, une matière alcaline. Les résines & les huiles volatiles ne s'y trouvent que dans une proportion très-minime. La fécule & le mucilage s'associent souvent aux principes que nous venons d'indiquer; mais on conçoit bien que ces deux agens ne jouent aucun rôle dans la médication tonique, qui consiste surtout dans l'action du *tannin*, de l'acide *gallique* & des alkalis végétaux.

2°. Le *règne animal* ne nous offre guère qu'une substance médicamenteuse qui possède à la fois des propriétés toniques & des propriétés stimulantes; nous voulons parler de la bile de bœuf (*extractum fellis bovini*). Quoique ce médicament soit peu employé aujourd'hui, il n'en jouit pas moins d'une grande activité : il faut rapporter cette activité à la matière *résineuse*, au *picromel* & aux sels qu'il renferme. L'extrait de bile de bœuf, dont l'amertume extrême est connue, n'agit pas autrement que les substances amères du règne végétal.

3°. Les

(1) *Traité élémentaire de Matière médicale.*

3°. Les *toniques* proprement dits, du règne minéral, sont les préparations appelées *martiales* par les anciens auteurs, & les sels alumineux. Ces préparations ont pour base les différens oxydes de fer au *minimum* & au *maximum* d'oxydation, les carbonates, les sulfates ou même les nitrates; il ne faut pas oublier les eaux minérales ferrugineuses, naturelles & artificielles, si puissantes dans la thérapeutique, comme celles de *Vichy*, de *Bourbon-l'Archambault*, de *Forges*, de *Saint-Amand*, de *Contrexeville*, de *Spa*, de *Pyrmont*, &c. Dans ces eaux minérales, le fer, l'un des principes les plus actifs, est tenu en dissolution par l'acide carbonique.

Le sulfate acide d'alumine & de potasse est la seule composition alumineuse dont on fasse usage en médecine.

De l'action directe & spéciale des toniques sur les différens appareils de l'organisation, dans l'état de maladie, & de leur degré d'utilité.

D'après ce que nous avons dit de l'action générale & locale des toniques, on peut préjuger leur manière d'agir sur les premières & secondes *voies digestives*. En contact avec la surface interne de l'estomac, les toniques raniment les forces digestives & assimilatrices, après avoir fait renaître l'appétit; ils augmentent aussi les sécrétions muqueuses & l'activité de la circulation & de la nutrition dans les parois languissantes, flasques & amincies du ventricule. Le resserrement salutaire que la médication tonique détermine dans les fibres membraneuses, peut combattre avec avantage le ramollissement commençant de la membrane muqueuse gastrique, & rendre à cette membrane l'exercice libre de ses importantes fonctions, &c.

Il est facile de voir que l'action des toniques sera nuisible sur la surface durcie, irritée, enflammée, hypertrophiée ou ulcérée de l'estomac; que la digestion, au lieu d'être activée, sera paralysée; qu'il en résultera des pesanteurs, un sentiment de chaleur morbide dans l'épigastre, des vomissemens, &c.; qu'il y aura en un mot contre-indication manifeste dans l'administration de ces médicamens.

L'action des toniques sur les secondes voies, ou *voies intestinales*, quoique moins vive, n'en est pas moins importante, & peut même être beaucoup plus nuisible quand elle est contre-indiquée, parce qu'on ne peut pas la neutraliser aussi promptement que dans l'estomac. Si, en effet, vous mettez des préparations toniques en contact avec une membrane muqueuse intestinale rouge, phlogosée, ou couverte d'une éruption de plaques *dothinantériques*, vous ne pouvez manquer d'augmenter la douleur, la chaleur morbide, la colique, la diarrhée sanguine séreuse, inhérente à cet état. Si, au contraire, la surface intestinale est amincie, si les fibres sont lâches, ramollies, enduites d'une mucosité abondante ou de matières fécales, qu'elle est dans l'impossibilité d'expulser; si, par conséquent, la circulation, la sécrétion & surtout la chylification y languissent, c'est dans de telles circonstances qu'il convient d'administrer les toniques, qui remontent l'énergie de cette partie des voies digestives & les ramènent à l'état normal. Ce que nous disons ici de l'atonie & de l'atrophie idiopathique de l'intestin, s'applique à ces mêmes lésions, lorsqu'elles ne sont que symptomatiques de l'état asthénique des autres viscères; telles sont: les maladies organiques du foie, qui entraînent une débilité profonde du tube digestif; une constipation des plus opiniâtres.

Il existe plusieurs affections dites nerveuses de l'estomac & des intestins, dans lesquelles les toniques apportent un notable soulagement; de ce nombre sont: les gastralgies, les entéralgies, le pyrosis, certaines coliques saturnines & autres. Mais il importe, avant d'administrer ces médicamens, de bien examiner si les lésions qu'on se propose de combattre ne sont pas symptomatiques d'un état de phlegmasie. Il est bien présumable qu'il y a pareillement des ulcérations intestinales auxquelles on peut aussi opposer avec avantage des préparations toniques & stimulantes, afin de changer leur mode de suppuration & de hâter leur cicatrisation; mais comment discerner ces cas de ceux qui nous offrent des ulcérations rouges, douloureuses, susceptibles d'être exaspérées par les amers les moins actifs? Les organes abdominaux sur lesquels se réfléchit avec le plus d'efficacité l'action médicamenteuse, exercée par les toniques qu'on administre à l'intérieur, sont le foie, le pancréas & la rate, qui se trouvent d'ailleurs contigus aux voies alimentaires. Personne n'ignore combien les extraits amers, les purgatifs toniques, les eaux minérales ferrugineuses sont efficaces dans les affections chroniques du foie, dépourvues de cette extrême irritabilité qui repousse l'usage de la moindre stimulation. Des auteurs ont prétendu que l'emploi long-temps continué des amers pouvoit même prévenir la transformation graisseuse de ce viscère, ou la dissiper lorsqu'elle existe.

S'il est juste de convenir que depuis dix ans l'étude plus approfondie des irritations & des phlegmasies des voies digestives a fait proscrire avec juste raison l'emploi des toniques, d'une multitude de cas, & particulièrement de ceux connus sous le nom de *fièvres essentielles*, il n'est pas moins nécessaire de protester contre l'exclusion de ces médicamens dans d'autres maladies qui ont le même siége: exclusion que des hommes, remarquables d'ailleurs, se font plus à professer comme un point de doctrine. Les jeunes praticiens doivent se tenir en garde contre une opinion qui n'est elle-même qu'une erreur, quoiqu'elle ait été le contre-pied d'une autre.

Les *toniques* agissent indirectement sur le *système circulatoire*, de deux manières : premièrement par la sympathie des nerfs gastriques qui communiquent avec ceux du cœur, secondement par l'introduction des molécules médicamenteuses dans le sang : communément, après l'administration prolongée des ces substances, le cœur bat avec plus de vitesse, le pouls est plus dur & plus précipité, & l'impulsion du sang est manifestement plus forte vers les organes qui le reçoivent en grande quantité, comme le cerveau, le poumon, la peau, &c. Cet effet d'ailleurs est peu sensible quand on administre ces médicamens à petite dose; ce n'est qu'au bout d'un temps plus ou moins long que l'effet en devient apparent : les toniques diffèrent en cela des stimulans, qui accroissent promptement l'action du cœur & celle des systèmes capillaires. De ce que nous venons de dire, il est facile de conclure : 1°. que la médication tonique conviendra dans les cas où les parois du cœur seront dilatées, languissantes, amincies; que le pouls sera foible, la circulation capillaire stagnante, &c. 2°. Qu'elle sera contre-indiquée, au contraire, quand il y aura fréquence extrême & dureté du pouls, que les pulsations du cœur seront plus fortes qu'à l'ordinaire; qu'on observera des signes d'hypertrophie. Relativement à cet état d'hypertrophie, M. Barbier prétend que lorsqu'elle existe du côté gauche du cœur, l'usage des toniques cause des étourdissemens, des éblouissemens & autres symptômes de congestion cérébrale; si elle réside au contraire du côté droit, la même médication produit de la toux, de l'oppression, une expectoration sanguine. Les auteurs ont bien établi que l'action des toniques pouvoit raffermir, fortifier le tissu du cœur dilaté, aminci, atrophié, en activant la nutrition & la circulation locale; mais un problème qu'il n'ont point résolu, est celui de savoir jusqu'à quel point cette action médicamenteuse peut produire le résultat desiré, sans accélérer la circulation, dont l'effet immédiat est de continuer, de dilater & d'affoiblir les cavités cardiaques.

C'est absolument par les mêmes voies de circulation & de sympathie que l'*appareil respiratoire* reçoit, de la médication tonique, un accroissement de tonicité & d'énergie. Il convient d'observer, en outre, que l'augmentation seule du cours du sang entraîne une activité plus grande, que le rhythme des inspirations est presque toujours en raison de celui du pouls. D'après cela, qui ne comprendra l'influence que doivent exercer sur des poumons irrités ou phlogosés, la présence d'un sang chargé de principes médicamenteux fortifians, ou l'impression nerveuse & sympathique que les nerfs pulmonaires reçoivent des mêmes principes! On sait d'ailleurs que l'appareil respiratoire est un de ceux sur lesquels l'action indirecte des médicamens introduits dans l'estomac est plus prompte & plus efficace, & que c'est sur cette aptitude des organes, pour les médications internes, que repose la théorie des divers médicamens expectorans qui ont pour base des toniques ou des stimulans.

Les *appareils nerveux* & *musculaire*, qui non-seulement ont leurs maladies propres, mais qui participent d'une manière remarquable à celles des autres appareils, subissent l'influence de la médication tonique; on la reconnoît, dans la plupart des maladies aiguës, à l'accroissement d'irritabilité de l'un de ces appareils, & à celui des mouvemens spasmodiques ou irréguliers de l'autre. Très-souvent nuisibles dans les affections de ces deux systèmes, les toniques ne sont réputés avantageux que dans des cas mal déterminés. Bien entendu qu'il ne s'agit pas ici des antispasmodiques & des antipériodiques, si efficaces dans les lésions du système nerveux, & que des auteurs ont aussi qualifiés de toniques.

L'action des toniques sur les *sécrétions* & les *exhalations* est démontrée à l'avance par ce que nous venons de dire; nous ajouterons qu'on a constaté plusieurs fois la présence du principe amer, du tannin, du fer, dans la matière des sécrétions, notamment dans le lait, les urines, la sueur; qu'il y a des médications toniques qui excitent la sécrétion de la bile, celle de la salive, des urines, &c.; qu'il en existe qui, sans aucun doute, stimulent l'excrétion des bronches & facilitent l'expectoration, activent les fonctions du système lymphatique, &c. Quant à l'influence de la médication tonique sur la nutrition, elle est démontrée *à priori* par celle qu'elle exerce sur le *sang*. Lorsqu'on continue pendant long-temps, dit M. Barbier, l'usage des toniques, ce fluide devient plus abondant dans les vaisseaux qui le contiennent; il acquiert en même temps une complexion plus riche, & les toniques ont une influence réelle sur sa consistance. Des expériences faites à Lyon sur des chevaux & des chiens, auxquels on faisoit prendre de très-grandes quantités d'écorce de chêne, ont appris que cette substance rendoit le sang veineux plus rouge & plus consistant. Le quinquina rouge a la même action sur la consistance & la couleur de ce fluide; des animaux, après en avoir avalé pendant un certain temps de fortes doses, ont offert un sang plus dense & plus disposé à se coaguler. Les toniques, continue le même auteur, animent la force assimilatrice dans le tissu des organes, ils rendent ces derniers plus forts par une meilleure réparation du matériel. L'activité que l'assimilation reçoit de l'usage des toniques est surtout sensible sur les individus dont les organes sont détériorés, affoiblis & atrophiés; donnés à petite dose au moment du repas, ils accélèrent la digestion, exercent une influence salutaire sur la nutrition générale. (Ouvrage cité.)

Toutefois, pour que ces conditions se trou-

vent heureusement remplies, il faut que les organes gastriques soient aptes à recevoir la médication tonique, qu'ils soient exempts de toute irritation, &c.; sans ces conditions, en effet, l'administration des toniques, au lieu d'augmenter l'assimilation, produit de la maigreur, de l'accélération dans le pouls, une chaleur morbide, du dévoiement, &c. : en un mot, les réflexions que nous avons déjà faites relativement aux modifications que les toniques apportent dans les fonctions & les états pathologiques des appareils spéciaux, sont entièrement applicables aux appareils généraux des sécrétions & de la nutrition, & sans doute aussi au vaste système des absorbans internes & cutanés; car tous les appareils, ainsi que les fonctions dont ils sont chargés dans l'état normal comme dans l'état de maladie, agissent de concert & tendent au même but.

L'administration des toniques est soumise à un grand nombre de règles qui se déduisent & de la nature de la maladie & de celle du principe immédiat qui prédomine dans ces substances : ces règles devant être exposées dans la thérapeutique de chacune des maladies auxquelles la médication tonique est appropriée, nous devons nous borner ici à quelques vues très-générales.

Les toniques doués d'une simple amertume, comme les *chicoracées*, les *quassies*, les diverses espèces de *germandrée*, les *lichens*, les *gentianées*, &c., conviennent dans certaines atonies gastriques ou autres, qui succèdent souvent aux phlegmasies. On ne pourroit pas remplir les mêmes indications avec les toniques qui contiennent du *tannin* & de l'acide *gallique* : ceux-ci sont appropriés aux cas de débilités plus directes & plus profondes, à ceux où les tissus sont relâchés, amincis & oligotrophiés, comme le dit M. Barbier; de ce nombre sont le *cachou*, la *noix de galle*, la *ratanhia*, le *kino*, &c.; enfin, les cas les plus graves d'adynamies ou d'asthénies générales ou locales, continues ou périodiques, réclament l'usage des toniques les plus énergiques, dans lesquels se rencontrent les principes alkaloïdes végétaux récemment découverts, ou autres encore peu connus; tels sont : la quinine, la cinchonine, la strychnine, la brucine, la lupuline, le gentianin, &c.

Il y a un petit nombre de cas, encore très-mal déterminés, où l'application de ces principes est en défaut; nous voulons parler de ceux où, faisant usage des méthodes perturbatrices ou contre-stimulantes, on oppose une excitation artificielle à une excitation morbide, une médication tonique à des organes chez lesquels le ton est en excès. Une telle thérapeutique, employée sans doute dans la vue de changer le mode d'irritation qui existe, fait partie du domaine de l'*empirisme*, heureux dans quelques cas que l'on vante avec affectation, & malheureux dans une foule d'autres qu'on se garde bien de publier.

Il y a beaucoup de maladies qui peuvent être difficilement comprises dans les trois divisions dont nous venons de parler, & dans lesquelles on emploie avec succès les toniques à divers degrés; telles sont : les fièvres intermittentes, beaucoup d'affections nerveuses chroniques, certaines lésions du système lymphatique (les scrofules, la syphilis), &c.

Les toniques sont susceptibles d'être associés à plusieurs autres classes de médicamens, soit pour en augmenter l'activité & les rendre stimulans, soit pour modifier ou atténuer leur action sur des organes susceptibles ou atteints d'affections compliquées, soit enfin pour calmer des douleurs ou des spasmes qui s'allient souvent à des affections asthéniques proprement dites. C'est ainsi que l'on combine les acides minéraux, la cannelle, la cascarille, le cachou, avec le quinquina; qu'on ajoute des gommeux, des mucilagineux, des sédatifs à diverses préparations toniques, & qu'on réussit, à l'aide de narcotiques & d'antispasmodiques, à faire passer dans les voies digestives des médications toniques que l'estomac repousse.

(Bricheteau.)

TONISME, s. m. (*Pathol.*) Expression que le prof. Baumes a proposé de substituer au mot *tétanos*.

TONKA ou Tunka (Fève de). (*Bot.*, *Mat. médic.*) On nomme ainsi le fruit d'un arbre qui croît particulièrement dans les forêts de la Guiane, appartient à la Diadelphie décandrie de Linné & fait partie de la famille naturelle des Légumineuses. Cet arbre a été nommé par Gœrtner & Person *bariosma tongo*, *dipterix odorata* par Willdenow, & *coumarouna odorata* par Aublet. (*Voyez*, pour les détails, la partie botanique de cet ouvrage.)

La fève tonka, nommée *coumarou* par les indigènes de Cayenne, est renfermée dans une gousse épaisse, jaunâtre, charnue, filandreuse, contenant une seule semence ovale, oblongue & d'une odeur aromatique. Dans le pays on s'en sert non-seulement pour faire des colliers, mais encore pour préserver les vêtemens des insectes. On l'emploie en Europe pour aromatiser le tabac.

Cette amande, longue d'un pouce à peu près, est recouverte d'un pellicule noirâtre qui se ride en se desséchant. Analysée par MM. Boullay & Boutron-Charlard, la fève tonka a fourni :

1°. Une matière sucrée fermentescible;

2°. De l'acide malique;

3°. Du malate acide de chaux;

4°. De la gomme;

5°. Une matière grasse saponifiable, formée d'élaine & de stéarine;

6°. Une matière cristallisable particulière, nommée par les chimistes modernes *coumarin*;

7°. De la fécule amylacée;
8°. Un sel à base d'ammoniaque;
9°. De la fibre végétale.

Le bois du *coumarouna odorata* est regardé à Cayenne comme un puissant sudorifique, & comme tel, il est substitué au gayac par les naturels, qui lui en donnent même fréquemment le nom.

TONNERRE, s. m. (*Phys. méd.*) *Tonitru*. La plupart des orages sont accompagnés de phénomènes électriques que l'on désigne ordinairement sous les noms de *foudre* & de *tonnerre*. A la rigueur, le premier de ces deux mots devroit s'appliquer à la matière électrique en mouvement, & le second au bruit qui en accompagne les explosions; mais l'usage ayant prévalu, on emploie volontiers dans le même sens l'une ou l'autre expression.

Déjà, dans deux articles de ce Dictionnaire (Atmosphère, tom. III, pag. 393, & Electricité, tom. V, pag. 702), il a été question des lois auxquelles obéit l'électricité, & des effets qu'elle produit sur l'économie animale. On ne doit donc rappeler ici que l'influence qu'exerce le tonnerre sur les personnes d'une constitution délicate & nerveuse, ou sur celles qui sont affoiblies par les maladies. Cette susceptibilité de certains individus ne doit pas surprendre, puisqu'il est un grand nombre de végétaux & d'animaux chez lesquels cet agent produit une action manifeste; au surplus, on conçoit que le plus ordinairement ces impressions doivent être de peu de durée, la cause qui les détermine étant elle-même très-limitée. Cependant il arrive fréquemment que l'effet subsiste encore lorsque celle-ci a disparu.

Les personnes nerveuses sont généralement tourmentées à l'approche des orages; chez quelques-unes, il se manifeste un malaise général, de la céphalalgie, des migraines & fort souvent un sentiment d'oppression, ce qui a fréquemment lieu aussi chez celles qui sont atteintes d'affections de poitrine; les rhumatisans sentent assez habituellement leurs douleurs redoubler; les individus auxquels on a pratiqué des amputations éprouvent une sensation pénible dans le lieu de la cicatrice; enfin, il seroit difficile d'énumérer les accidens variés auxquels sont alors exposées les femmes hystériques, les épileptiques & les maniaques. D'ailleurs, indépendamment des effets physiques que produit l'électricité de l'atmosphère, la frayeur qu'un violent orage fait éprouver aux personnes pusillanimes, peut avoir, dans certaines circonstances, des résultats funestes. En tout état de choses, les antispasmodiques paroissent être les moyens les plus propres à calmer les accidens que provoquent cette cause excitante.

Abstraction faites des idées ridicules que l'on s'est plu à répandre sur les effets qu'éprouvent les personnes frappées de la foudre, l'expérience démontre que beaucoup ont été tuées ou fortement maltraitées par ce météore; dans le premier cas, leur mort paroît être une sorte d'asphyxie produite par la destruction instantanée de toute influence nerveuse: c'est au moins l'explication qui découle le plus naturellement des observations faites chez les hommes qui, après avoir été foudroyés, ont pu être rappelés à la vie. Quelquefois une paralysie a été la conséquence d'un coup de foudre, & par une singularité remarquable, on cite quelques exemples de guérisons de cette maladies, dues à l'influence de l'agent qui souvent l'avoit déterminée. Dans certaines circonstances, le tonnerre, en glissant seulement à la surface du corps, brûle plus ou moins profondément la peau; mais un fait certain, c'est que les personnes qui ont éprouvé l'un ou l'autre de ces accidens, deviennent d'une susceptibilité excessive, même à l'égard de l'électricité artificielle.

(Thillaye aîné.)

TONSILLAIRE, sub. & adj. (*Anat. Pathol.*) *Tonsillaris*, de *tonsillæ*, tonsilles, amygdales, qui a rapport aux amygdales. L'*angine tonsillaire*, ou mal de gorge, est une des maladies les plus fréquentes de l'enfance, & qui de temps en temps se montre sous une forme gangréneuse; elle est, dans ce cas, le plus ordinairement épidémique & très-meurtrière. Le mal de gorge, gangréneux ou non, est souvent contagieux; & il est digne de remarque que les affections inflammatoires des membranes muqueuses se communiquent avec assez de facilité, comme on le voit pour l'ophthalmie, par la seule habitation des lieux dans lesquels plusieurs malades sont réunis. (*Voyez* Angine.)

Artères tonsillaires. Plusieurs branches artérielles, fournies par les artères linguales, palatines & maxillaires internes, se distribuant aux amygdales, portent le nom d'*artères tonsillaires*, ainsi que plusieurs filets nerveux provenant du lingual & du glosso-pharyngien qui s'y distribuent également. (*Voyez* Artère faciale & glosso-pharyngien dans le *Dictionnaire d'Anatomie* de cet ouvrage.)

(Nicolas.)

TONSILLE, s. f. (*Anat.*) *Tonsilla*. Nom de deux glandes qui occupent l'intervalle des piliers du voile du palais. A raison de leur forme, que l'on a comparée à celle d'une amande, on les a aussi nommées *amygdales*. Elles sont composées de plusieurs lobes distincts, & dont l'intérieur présente des cellules communiquant les unes avec les autres, & contenant un liquide visqueux, demi-transparent & albumineux; au fond de ces cellules on remarque l'orifice des cryptes qui forment la plus grande partie des amygdales. Ces glandes sont recouvertes de la membrane muqueuse qui tapisse l'intérieur de la bouche.

Ces organes sont sujets à de nombreuses maladies, souvent ils s'enflamment, & il se forme dans leur intérieur des abcès : quelquefois aussi dans les affections vénériennes, ou par suite d'un traitement mercuriel, les amygdales éprouvent des ulcérations plus ou moins considérables. Enfin, il est des circonstances où l'on est obligé de pratiquer sur ces parties plusieurs opérations chirurgicales, telles que la ponction, l'incision, la cautérisation & l'extraction de certaines concrétions qui se développent quelquefois dans leur intérieur. (*Voyez* AMYGDALES & TONSILLE dans les *Dictionnaires d'Anatomie* & *de Chirurgie* de cet ouvrage.)

TONSILLITE, s. f. (*Pathol.*) *Tonsillitis*, de *tonsilla*, tonsille. Mot récemment introduit dans le vocabulaire médical pour indiquer l'inflammation des tonsilles.

TOPHACÉ, ÉE, adject (*Pathol.*), dérivé de *tophus*. Expression servant à caractériser certaines concrétions qui, dans les affections goutteuses, se développent autour des articulations. (*Voyez* TOPHUS.) (R. P.)

TOPHUS, s. m. (*Path.*) *Tophus*, tuf pierreux. On donne ce nom à des concrétions d'apparence crayeuse, qui se développent tantôt dans les parties fibreuses environnant les articulations, tantôt dans des kystes ou dans le parenchyme de certains organes. Ces productions, qui s'observent fréquemment chez les goutteux & sont formées en grande partie d'urate de soude, surviennent également dans les scrofules ; nous en avons trouvé plusieurs fois, & en assez grand nombre, chez de jeunes enfans qui avoient succombé soit au carreau, soit à la phthisie tuberculeuse. (*Voyez* GOUTTE, PRODUCTIONS ORGANIQUES & SCROFULES.)

(L. J. RAMON.)

TOPINAMBOUR, s. m. (*Hyg.*) *Helianthus tuberosus*. Plante de la Syngénésie polygamie frustranée de Linné, & de la famille naturelle des Corymbifères. Elle est originaire du Brésil & du Canada ; on la cultive en Europe à cause de ses racines tubéreuses, qui sont alimentaires, & contiennent un mucilage peu visqueux & susceptible de se dissoudre avec facilité. La saveur du topinambour a de l'analogie avec celle de l'artichaut ; aussi lui donne-t-on quelquefois le nom d'*artichaut du Canada*, ou *taratouf*.

(R. P.)

TOPIQUE, adj. & s. m. (*Mat. médic.*) *Topicus*, de τοπος, *locus*. On définit avec raison les topiques des médicamens extérieurs, mais il est très-difficile de circonscrire exactement les agens thérapeutiques qui doivent porter ce nom ; la signification de ce mot est même si peu précise que beaucoup d'auteurs de matière médicale l'ont omis dans leurs ouvrages ; aussi les nomenclatures présentées par les pharmacologistes offrent-elles une grande variété. En nous rapprochant autant que possible de l'étymologie du mot *topiques*, nous comprenons sous cette dénomination les médicamens qu'on applique sur une partie peu étendue de la surface extérieure du corps, ou sur le commencement des membranes muqueuses ; nous en excluons les bandages & appareils chirurgicaux, qu'on y fait entrer quand on donne au mot *topiques* une grande extension.

Les topiques peuvent être gazeux, liquides, mous ou solides. Ils ont reçu différens noms suivant leur consistance, & surtout suivant les parties qui les reçoivent : il seroit trop long de les énumérer ici.

Parmi ces topiques, les uns ont une action purement locale, les autres une action sympathique, d'autres enfin une action générale dépendant de l'absorption de quelqu'une de leurs parties solubles. Le même topique peut agir de plusieurs manières à la fois ; nous ne pouvons entrer dans aucun détail sur chacun d'eux, nous dirons seulement que les Anciens faisoient des topiques un usage bien plus fréquent que les Modernes, non-seulement dans les maladies externes, mais encore dans celles qui attaquent les viscères intérieurs. Mais ils avoient posé en principe, que leur emploi n'étoit salutaire & exempt de danger qu'après avoir suffisamment pourvu aux indications générales : ces règles, dictées par la plus saine raison & appuyées sur l'expérience, avoient surtout rapport aux topiques astringens, résolutifs ou irritans, & ont été trop souvent négligées par les praticiens qui leur ont succédé.

L'absorption des médicamens externes par les pores cutanés, qui n'avoit pas échappé aux médecins de l'antiquité, quoiqu'ils ignorassent les voies par lesquelles elle se fait, a, depuis la découverte des vaisseaux lymphatiques, reçu des applications nombreuses & fourni à la médecine curative des ressources précieuses ; & la méthode iatraleptique est une preuve frappante de l'heureuse influence de l'anatomie sur le traitement des maladies. Cependant un inconvénient majeur de cette méthode, & qui empêchera toujours qu'elle ne soit universellement adoptée, surtout dans la cure des maladies aiguës, c'est l'inconstance de la force absorbante de la peau. On a, dans ces derniers temps, cherché à faire disparoître ce vice de l'application topique des médicamens destinés à opérer une action générale, en les déposant sur le tissu cutané dépouillé de son épiderme ; cette méthode, qu'on a appelée *endermique*, est plus prompte & plus sûre que la précédente, & offre même, dans beaucoup de circonstances, des avantages incontestables, immenses, sur l'administration intérieure des substances médicamenteuses.

(EMERIC SMITH.)

TOPOGRAPHIE MÉDICALE, f. f. (*Hygiène publique.*) Le climat & tous les effets qui en font la conféquence médiate ou immédiate, doivent être rangés parmi les caufes phyfiques dont l'influence eft le plus fufceptible de modifier la nature de l'homme. Cette vérité eft trop évidente pour avoir échappé aux Anciens, & l'immortel Traité *de Aere, Locis & Aquis*, montre combien Hippocrate y attachoit d'importance. Ce chef-d'œuvre des temps les plus reculés ne feroit pour notre époque qu'un aperçu très-ingénieux, mais cependant infuffifant. En effet, l'état actuel de la civilifation, les réfultats d'une longue obfervation, & furtout les progrès des fciences phyfiques, ont, finon complétement changé, du moins modifié le point de vue fous lequel il faut de nos jours envifager les *topographies*, ou, pour parler plus exactement, les *ftatiftiques médicales*.

Les confidérations relatives à la fituation aftronomique des lieux; ce qui a rapport à la nature & à la forme du fol, aux productions végétales fpontanées ou artificielles dont il eft la fource; enfin, tout ce qui intéreffe les modifications atmofphériques habituelles ou accidentelles d'une contrée, ne doivent plus fe borner à une fimple defcription ou à une indication fommaire; il faut aujourd'hui des notions précifes & des réfultats numériques inconteftables. Ces premières données & quelques renfeignemens hiftoriques fourniffent une explication plaufible des mœurs des habitans, de leur naturel, & dès-lors procurent aux médecins quelques indices probables fur leur conftitution la plus générale.

Si l'on joint à ces divers élémens l'enfemble des détails qu'une fage adminiftration peut fournir fur l'étendue, la nature & les mouvemens de la population, fur le nombre, la difpofition & les reffources des hôpitaux, fur la fréquence des épidémies, fur les maladies endémiques & fur celles qui, fans avoir le même caractère, fe font néanmoins remarquer affez habituellement, on aura comme *ftatiftique médicale*, un travail qui deviendra complet, quand on y aura joint, comme corollaires indifpenfables, l'expofé des différens moyens que peuvent fournir les fciences phyfiques & morales, pour corriger les difpofitions délétères des localités & l'influence des habitudes nuifibles ou des inftitutions vicieufes.

Ce plan renferme tout ce qui intéreffe la ftatiftique médicale prife dans fon acception la plus étendue, &, en jetant les yeux fur les articles Afrique, Europe & Lois topographiques de cet ouvrage, on pourra fe convaincre des avantages qu'il y auroit à le réalifer pour des contrées très-limitées, ainfi qu'on l'a déjà fait pour de vaftes régions. (Thillaye aîné.)

TOQUE, f. f. (*Bot., Mat. méd.*) *Scutellaria.* Genre de plantes de la Didynamie gymnofpermie de Linné & de la famille des Labiées. (*Voyez* Scutellaire dans ce Dictionnaire & dans celui de *Botanique.*)

TORDYLE, f. m. (*Bot., Mat. méd.*) *Tordylium.*) Genre de la Pentandrie digynie de Linné & de la famille des Ombellifères. L'une des efpèces de ce genre, le *tordylium officinale*, vulgairement *fefeli de Crète*, a autrefois été employée en médecine; aujourd'hui, l'ufage de cette plante eft complétement abandonné. (*Voyez*, pour fa defcription, la partie botanique de cet ouvrage.) (R. P.)

TORMENTILLE. (*Mat. médic. végét.*) Plante de la famille des Rofacées, de la fection des Potentilles, appelée par Linné *Tormentilla erecta.* Elle croît communément dans nos bois, aux endroits découverts, le long des pierres, &c. (*Voyez* fa defcription dans la partie botanique de l'Encyclopédie.)

La racine de tormentille eft rougeâtre, groffe comme le doigt, vivace, chevelue, prefqu'inodore, de faveur un peu ftyptique; fon infufion eft rouge, & fa décoction fe trouble par la fufpenfion d'un peu de réfine. On prétend que fon eau diftillée fent la rofe.

La réputation d'aftringence de la tormentille eft fort ancienne & prefque populaire. On s'en fert en décoction pour raffermir les gencives; dans les maladies par faibleffe ou laxité des tiffus, dans les flux atoniques, tels que la chlorofe, le fcorbut, la diarrhée, les hémorragies paffives, &c. En Belgique, les cultivateurs l'emploient pour combattre l'hématurie qu'éprouvent les troupeaux de certains cantons aquatiques, &c. On s'eft fervi de la tormentille contre les fièvres intermittentes avec fuccès, dit-on; on pourroit l'utilifer fous ce rapport dans les campagnes où les autres fébrifuges manquent parfois. On la donne auffi à la fin de la dyfenterie, &c.

La dofe de cette racine eft depuis deux gros jufqu'à une demi-once en décoction, & de moitié environ en nature, & en poudre. La tormentille entre dans le *diafcordium*, la *confection d'hyacinthe*, &c., & fon extrait, dans la *thériaque célefte.*

Parmi les propriétés économiques de la tormentille, on diftingue celle de faire de l'encre & de teindre en rouge. Dans le Nord, on l'emploie au tannage des cuirs, & l'on affure qu'elle a fept fois plus de force que le tan. Pallas dit qu'en Sibérie fa racine remplace le thé.

M. Meifner, qui a analyfé la racine de tormentille, y a trouvé de la myricine, de la cérine, de la réfine, une matière colorante rouge, de la gomme, du tannin en petite quantité, de l'extractif, de l'huile volatile, du ligneux.

(Mérat.)

TORPEUR, f. f. A l'approche de l'hiver & lorfque le froid a commencé à fe faire fentir, quelques animaux, tels que les marmottes, les loirs, les ferpens, & en général tous les animaux que l'on nomme hibernans, tombent dans une forte d'engourdiffement que l'on a nommé *torpeur*, & dont ils ne fortent qu'à l'époque où l'influence d'une douce température fe fait reffentir. Durant cette efpèce de léthargie, toutes les fonctions vitales font fingulièrement affoiblies, & il paroît que c'eft aux dépens de la graiffe de l'animal que s'opère la nutrition. (*Voyez* HIVERNANS (Animaux hivernans) dans le *Dictionnaire d'Hiftoire naturelle* de cet ouvrage.)

TORPILLE, f. f. (*Ichthyol.*) *Torpedo*. Parmi les fingularités que préfente la difpofition organique de certains animaux, celle qui diftingue la torpille & quelques autres poiffons réputés électriques, eft, fans contredit, l'une des plus remarquables & une de celles qui ont dû être le plus tôt connues. Ce poiffon, rangé par Linné dans le genre des raies, y porte le nom de *raja torpedo*. Depuis, M. le profeffeur Duméril en a fait, fous la dénomination de *torpedo*, un genre particulier qui fait partie de la famille des Plagioftomes. Quatre efpèces de ce genre ont long-temps été confondues, parce que, non-feulement elles jouiffent de la même propriété, mais encore fe rencontrent les unes & les autres dans la mer Méditerranée & paroiffent avoir été connues d'Ariftote. C'eft dans le *Dictionnaire d'Hiftoire naturelle* de cet ouvrage, qu'il faut lire la defcription de ces diverfes efpèces & celle de leurs mœurs. Il ne doit être ici queftion que de la faculté que poffèdent les torpilles, de faire éprouver de violentes commotions aux animaux dont elles veulent faire leur proie, ou à ceux contre lefquels elles font obligées de fe défendre. Des recherches faites avec foin paroiffent prouver que l'électricité eft l'agent au moyen duquel ces poiffons produifent cet effet furprenant.

Redi, le premier, fit quelques tentatives pour conftater la nature de ces fortes d'actions; mais les connoiffances en électricité étoient à cette époque trop peu avancées pour qu'il lui fût poffible d'entrevoir ce que Walsh découvrit en 1772 (1). En effet, il prouva que les commotions fournies par la torpille fe tranfmettent aifément à travers les corps bons conducteurs de l'électricité, & font au contraire arrêtées par ceux qui ne jouiffent pas de cette propriété. Quelques phyficiens prétendent même avoir aperçu une étincelle, en forçant la commotion donnée par un poiffon électrique à fuivre une lame d'étain légèrement interrompue. Cependant MM. Gay-Luffac & Humboldt ont conftaté que la torpille n'exerce aucune influence fur l'électromètre le plus fenfible: circonftance remarquable & qui porteroit prefqu'à croire que l'électricité n'eft point la caufe de ces fortes d'effets.

(1) *Voyez* le 63^e^. volume des *Tranfactions philofophiques*, pag. 461 & fuivantes.

Quoi qu'il en foit, le pouvoir de la torpille réfide évidemment dans un appareil particulier auquel on a donné le nom de *batterie* ou d'*organe électrique*. Cet organe confifte en un grand nombre de tubes aponévrotiques rangés parallèlement autour des branchies. Ces tubes, dont la forme eft hexagonale & quelquefois pentagonale, font intérieurement féparés par des cloifons aponévrotiques formant des cellules remplies d'une fubftances gélatino-albumineufe, dont on a comparé l'ufage à celui que remplit dans la pile voltaïque l'intermédiaire humide fervant à féparer les élémens métalliques.

Il n'étoit guère poffible que la fenfation douloureufe que fait communément éprouver le contact de la torpille ne lui fît point attribuer, comme fubftance médicamenteufe, des propriétés non moins fingulières. Auffi y a-t-il beaucoup d'exagération dans tout ce que l'on a dit à cet égard, foit lorfqu'on en a recommandé l'ufage comme aliment dans certaines maladies, telles que l'hydropifie ou les affections du foie, foit lorfque l'on s'eft borné à en faire des applications comme moyen propre à guérir les céphalées chroniques, les rhumatifmes ou la goutte. Ici il eft à remarquer que fouvent, en pareil cas, on recommandoit d'employer l'animal vivant; & c'eft effectivement encore ce que font de nos jours les Abyffins, qui, pour guérir un malade de la fièvre, l'attachent fur une table & placent fucceffivement fur tous fes membres une torpille vivante, dont les commotions, fréquemment répétées, lui font éprouver une douleur très-vive. Enfin, la chair de ce poiffon a auffi fait partie de quelques préparations pharmaceutiques.

Les Anciens regardoient la torpille comme un bon aliment; aujourd'hui, elle eft en général fort peu recherchée, bien qu'on la rencontre encore fréquemment dans les marchés d'Italie.

(R. P.)

TORRÉFACTION, f. f. (*Pharm.*) *Torrefactio*. Opération qui confifte à faire *griller* ou *rôtir* des matières folides végétales ou animales. Ce commencement de combuftion altère leur nature & donne naiffance à des produits qui n'exiftoient point primitivement. Ainfi la torréfaction du café développe un principe aromatique huileux & produit du tannin; &, comme l'a obfervé M. Bouillon de la Grange, en torréfiant de l'amidon, on le rapproche de l'état de gomme. Le cacao, employé à la fabrication du chocolat, eft auffi préalablement torréfié. Tout le monde connoît les procédés vulgairement employés pour

ces sortes de préparations, pour ainsi dire domestiques. (R. P.)

TORRIDE, adj. (Zone torride.) (*Hyg.*) *Torridus.* Les pays situés entre les deux tropiques étant exposés à l'influence directe des rayons du soleil, ont habituellement une température très-élevée, aussi les Anciens croyoient-ils ces contrées inhabitables; cependant, l'observation a fait voir que la chaleur n'y est point en général aussi considérable qu'on seroit tenté de le croire: ce qui très-probablement est dû à l'égale durée des jours & des nuits, en sorte qu'en l'absence du soleil, la terre peut, par le rayonnement, perdre la chaleur qu'elle avoit reçue lorsque cet astre étoit au-dessus de l'horizon.

La zone torride, formant une grande partie de la surface du globe & étant fréquentée par les Européens, a dû, sous le rapport médical, être l'objet de nombreuses observations. On peut, à cet égard, consulter l'article Afrique, dans lequel on a longuement exposé les effets résultant des influences combinées de la chaleur & de l'humidité: ce sont effectivement ces deux causes qui paroissent être la source la plus immédiate des maladies qui, dans les pays chauds, attaquent quelquefois les hommes acclimatés, mais plus particulièrement ceux qui y sont nouvellement arrivés. (Thillaye aîné.)

TORS, adject. (*Anat.*) *Contortus.* Ce mot est employé par les anatomistes pour indiquer la disposition de certaines parties, & diffère de l'expression *courbe* en ce que celle-ci indique que les deux extrémités ont été simultanément rapprochées de manière à ce que la distance qui les séparoit est devenue moindre qu'elle ne l'étoit primitivement; tandis que dans la torsion, au contraire, ces deux extrémités ont obéi à un mouvement de rotation qui les a portées l'une à droite & l'autre à gauche. Ainsi, le fémur est légèrement *courbé* & présente antérieurement une convexité, tandis que l'humérus est *tordu*.

TORTELLE, s. f. (*Bot.*, *Mat. médic.*) C'est un des noms vulgaires du *velar* (*erysimum vulgare* L.). (*Voyez* Herbe au Chantre & Velar.)

TORTI (François). (*Biogr. médic.*) Ce médecin, que son *Traité sur les fièvres pernicieuses* a placé au rang des praticiens les plus recommandables, naquit à Modène, le 1er décembre 1658. Il voulut d'abord se livrer à l'étude de la jurisprudence: mais il abandonna bientôt cette carrière pour embrasser celle de la médecine. Il fut reçu docteur à Bologne, en 1678. Trois ans après il obtint dans sa ville natale l'une des chaires de médecine instituées par le duc de Modène, dont il devint bientôt un des médecins ordinaires. A la mort de ce prince, il fut appelé par son successeur à remplir près de sa personne les mêmes fonctions, & fut chargé d'enseigner l'anatomie dans l'amphithéâtre qui fut fondé vers 1698. C'est onze ans après cette époque que Torti publia son célèbre ouvrage ayant pour titre: *Therapeutice specialis ad febres quasdam perniciosas, inopinato ac repentè lethales, unâ vero chinâ chinâ, peculiari methodo ministratâ*, Modène, 1709, in-8o. Ce livre, dont il parut un grand nombre d'éditions, valut à Torti les suffrages de la plupart des médecins de l'Europe, & plusieurs le surnommèrent l'*Hippocrate de Modène*. Cependant Ramazzini, son collègue & son ami, blâma la prédilection de ce médecin en faveur du quinquina. Torti lui répondit avec aigreur dans un écrit intitulé: *Responsiones iatro apologeticæ ad criticam dissertationem de abusu chinæ chinæ mutinensibus medicis perperàm objecto à Bernardino Ramazzino*, Modène, 1715. Plus tard, Manget renouvela cette discussion, qui, du reste, s'est encore de nouveau présentée de nos jours.

En 1717 & 1720, les villes de Padoue & de Turin firent proposer à Torti de venir occuper les chaires de médecine pratique qui étoient alors vacantes. Ce médecin préféra rester dans sa patrie, où de grands honneurs & des avantages considérables lui furent d'ailleurs accordés par le duc de Modène. Vers la fin de sa carrière, il fut atteint d'un tremblement irrésistible des mains, qui le força de renoncer à la pratique de la médecine. En 1731, il éprouva une paralysie subite, dont cependant il guérit assez bien pour pouvoir se livrer à la poésie, qui avoit été l'un des goûts de sa jeunesse. Devenu hydropique, Torti mourut dans le mois de mars 1741, & ne laissa point d'enfans de deux mariages qu'il avoit contractés. Ses élèves lui firent élever deux monumens, l'un dans l'église de Saint-Augustin, & l'autre dans l'amphithéâtre de Modène. (*Extr. de la Biogr. médic.*) (R. P.)

TORTICOLIS, s. m. (*Pathol.*) *Obstipitas, caput obstipum.* Le mot σκολίωσις, par lequel les Grecs paroissent avoir désigné cette affection, s'entend également de toute déviation de la colonne vertébrale. Le torticolis, ou torsion du cou, est un symptôme d'états pathologiques fort variés des parties molles & solides qui entrent dans la composition du cou.

Sa cause la plus fréquente est une irritation rhumatismale, aiguë ou chronique, portée sur les muscles de cette partie, & spécialement sur le sterno-mastoïdien. Le torticolis peut encore être occasionné par la paralysie ou par la contraction convulsive de ces mêmes muscles ou du peaucier; par les cicatrices qui succèdent à de larges pertes de substance; par des inflammations ou des tumeurs glandulaires, qui forcent le malade à incliner la tête du côté opposé; par le relâchement des ligamens de l'apophyse odontoïde (Boyer); par la luxation des vertèbres cervicales, &c.

Chacune

Chacune de ces espèces de torticolis réclame des moyens curatifs différens, dans le détail desquels nous ne devons pas entrer ici. (*Voyez* Torticolis dans le *Dictionnaire de Chirurgie.*)

(Emeric Smith.)

TORTUE, s. f. (*Hyg.*) *Testudo.* Ce genre de reptiles appartient à l'ordre des Chéloniens & contient plusieurs genres que l'on a confondus sous la dénomination commune de *testudo*. Parmi ces animaux, les uns vivent dans les eaux de la mer (tortues marines), d'autres habitent les eaux douces (tortues d'eau douce), & enfin il en est que l'on trouve habituellement à terre (tortues terrestres). (*Voyez* le *Diction. d'Hist. nat.* de cet ouvrage.)

C'est particulièrement comme aliment que les tortues sont d'une haute importance. On leur a bien aussi attribué quelques propriétés médicamenteuses, mais elles sont beaucoup moins certaines que la qualité nutritive, qu'on ne peut leur contester.

La tortue franche (*chelonia mydas*) est la plus grande de toutes les espèces, puisqu'on en a trouvé qui avoient jusqu'à six ou sept pieds de longueur & pesoient de cinq à huit quintaux. Quelques auteurs même ont prétendu qu'il en existoit de beaucoup plus volumineuses encore. Ces tortues sont très-communes sur les rivages des mers de la zone torride, mais on les rencontre quelquefois aussi sous des latitudes beaucoup plus élevées où elles ont probablement été poussées par la tempête. Elles pondent plus de deux cents œufs, ayant deux ou trois pouces de diamètre & enveloppés d'une membrane que l'on peut comparer à du parchemin mouillé. Ces œufs sont très-sains & d'un goût fort agréable.

La chair de la tortue franche est une ressource des plus utiles aux navigateurs, & l'on s'accorde à la regarder comme l'un des alimens les plus propres à hâter la guérison des affections scorbutiques. Les bouillons faits avec la chair de ces tortues ont été recommandés dans la phthisie pulmonaire, la syphilis invétérée, les dartres, la lèpre & autres maladies analogues. C'est ordinairement de la Jamaïque que l'on transporte celles dont ont fait usage en Angleterre, où la soupe de tortue est regardée comme un met délicat. La graisse du *chelonia mydas* est verte. Elle a, dit-on, la saveur du meilleur beurre & offre, suivant quelques voyageurs, cette particularité remarquable, qu'elle communique à l'urine une teinte verdâtre.

Dans certains parages & à certaines époques de l'année, la tortue franche a une odeur musquée désagréable; quelquefois même elle contracte des qualités malfaisantes. On cite à cet égard plusieurs faits qui donnent une certaine probabilité à cette assertion.

L'*Emyde bourbeuse*, espèce de tortue d'eau douce dont la taille excède rarement sept à huit pouces, est assez commune dans les parties méridionales de l'Europe: elle peut vivre en domesticité dans des jardins, où on la conserve pour les usages pharmaceutiques. Beaucoup de médecins en effet prétendent que les bouillons faits avec la chair de cette tortue, sont préférables à ceux préparés avec celle de la tortue franche, qu'il est souvent si difficile de se procurer, qu'on est parfois obligé d'accorder la préférence à la première, à laquelle on pourroit aussi substituer l'espèce de tortue terrestre connue sous le nom de *testudo græca*.

Tortue, s. f. (*Pathol.*) Expression anciennement employée par quelques chirurgiens pour désigner des tumeurs dont la forme a été comparée à celle d'une écaille de tortue. (*Voyez* Loupe dans le *Dictionnaire de Chirurgie* de cet ouvrage.)

(R. P.)

TOUCHER, s. m. (*Physiol.*) *Tactus, tactûs sensus.* On désigne sous ce nom celui de nos sens qui nous donne la connoissance de plusieurs caractères des corps, tels que la température, la dureté, la forme, l'état d'humidité. Il diffère du tact, en ce que ce dernier est toujours actif & qu'il ne peut bien s'exécuter qu'à l'aide des doigts ou de toute autre partie avec laquelle on pourroit examiner un corps sous toutes ses faces. Dire qu'à la main seule est réservée cette faculté, seroit beaucoup trop exclusif, puisque l'on a vu des personnes, privées des mains & des pieds, avoir une connoissance presqu'aussi exacte des corps que des individus qui n'étoient pas mutilés: il suffit pour cela qu'une partie ait acquis une grande habitude par la répétition fréquente du même acte. La température est promptement appréciée à sa juste valeur; il en est de même pour le degré de dureté, pourvu que la surface soit touchée par une partie offrant quelque résistance; l'état de la surface est facile à connoître, mais la configuration n'est pas saisie aussi nettement; cependant, si l'on palpe une figure géométrique peu compliquée, on est étonné de la rapidité avec laquelle on parvient à déterminer sa configuration: si elle présente au contraire un grand nombre d'angles, la main seule peut en venir à bout, & encore n'y parvient-elle que très-difficilement sans le secours des yeux; tous nos sens se prêtant un mutuel appui.

L'homme est doué du toucher le plus parfait; il possède en effet l'instrument le plus perfectionné pour exécuter cette délicate opération. La main, construite d'après un modèle si simple, qui réunit tant d'avantages & que les Anciens ne se lassoient pas d'admirer, est chargée de cette importante fonction; composée d'un grand nombre d'os, douée d'une grande motilité jointe à beaucoup de solidité, elle est formée de deux parties

distinctes, le métacarpe & les doigts. Je ne considère pas le carpe comme en faisant nécessairement partie; le métacarpe, composé de cinq os, dont le premier, appartenant au pouce, est bien plus mobile que les autres, forme une sorte de grille osseuse dont la surface interne, légèrement concave, constitue la paume de la main, & l'externe le dos. Les doigts, formés de trois phalanges chacun, excepté le pouce qui n'en a que deux, présentent tous une articulation ginglymoïdale; le pouce s'appose assez bien aux autres doigts, de sorte que l'on peut d'une seule main envelopper un corps qui n'est pas trop volumineux, le palper dans ses différentes régions en lui imprimant un mouvement de rotation dans un sens ou dans un autre.

Toutes ces différentes parties de la main sont recouvertes d'une peau délicate, fort sensible, dont les houppes nerveuses sont très-développées; cette peau est adhérente à un tissu cellulaire très-dense, surtout dans la région métacarpienne : la pulpe ou extrémité des doigts est soutenue par les ongles; elle jouit d'une grande sensibilité, quoiqu'elle soit continuellement en contact avec des corps étrangers, & ce n'est que chez les personnes exerçant des professions pénibles qu'elle acquiert une insensibilité qui est due à un plus grand épaississement de l'épiderme.

Des physiologistes & plusieurs métaphysiciens ont avancé que tous nos sens n'étoient qu'un *toucher*, & ils ont fondé leur opinion sur ce que dans les phénomènes de la vision, les ondes lumineuses frappent la rétine, de même que dans l'audition les vibrations de l'air frappent les fibriles de la rampe du limaçon : mais un simple contact n'est pas le toucher; en effet cette onde lumineuse & cette vibration frappent également toute la surface de notre corps, sans y produire de sensation distincte, tandis que leur action sur l'organe de la vue & sur celui de l'ouïe, font naître des idées précises; de même que le toucher que l'on peut définir l'examen attentif des corps au moyen des mains, nous donne des notions sur plusieurs de leurs propriétés, telles que leur forme, leur température, leur dureté, &c.

On a dit que le toucher rectifioit le sens de la vue, & que sans lui nous verrions les objets renversés; quand on avance des propositions si extraordinaires, on devroit au moins les appuyer de quelques preuves, & ne pas s'en tenir à des méditations de cabinet : l'aveugle-né de Chéselden, ainsi que tous les autres que l'on a observés, n'ont jamais vu les objets renversés, & ce n'est point lui non plus qui nous a fait juger de l'éloignement d'un corps par sa petitesse, c'est une étude de l'œil, c'est une expérience qui lui est propre.

On a également avancé que c'étoit à sa main que l'homme devoit sa supériorité; mais que seroit la main de l'homme sans son cerveau? un membre inutile dont la pulpe seroit recouverte par l'ongle recourbé, & l'espèce humaine sans main n'en n'eût pas moins marché vers sa perfection. L'homme a en lui une volonté ferme, guidée ou plutôt mise en action par des facultés intellectuelles surprenantes, & il eût suppléé à sa main comme il s'est donné la force qui lui manquoit, au moyen de leviers différemment combinés, & dont on voit journellement les merveilleux effets dans les différentes machines qui sont dans nos ateliers; & ce n'est point avec sa main qu'il a inventé les bateaux à vapeurs & les puits artésiens, qu'il eût pu exécuter sans elle.

Les aveugles nous offrent le sens du toucher dans toute sa perfection; ils distinguent la couleur des étoffes, connoissent la distance des objets soit par le bruit, soit par une sensation toute particulière produite par l'air, reconnoissent une pièce d'argent fausse d'avec la vraie, mesurent le temps, exécutent très-bien différens ouvrages; dans des temps de brouillard, on les a vus servir de guides à ceux qui avoient de bons yeux. Ce sens, par l'habitude, peut acquérir une finesse, une délicatesse qui passe toute expression, & dont on ne peut se faire une idée que dans les maisons qui renferment un certain nombre d'aveugles.

(Nicolas.)

TOUCHER, f. m. (*Accouch.*) Même étymologie que le mot précédent. Le toucher est un mode d'exploration au moyen duquel nous prenons une connoissance exacte de la disposition des organes sexuels de la femme. Depuis le perfectionnement du *speculum uteri*, il est un grand nombre de circonstances dans lesquelles on pourroit s'en dispenser, mais il y en a aussi pour lesquelles le toucher est indispensable, comme pour reconnoître le ballotement : souvent aussi la femme ne voudroit pas se montrer à découvert, ce qui devient nécessaire quand on emploie le spéculum.

Le toucher se pratique dans une foule de cas, soit pour s'assurer de l'état du vagin, de celui du col de l'utérus, de l'utérus lui-même, de ses obliquités, de son développement : de là, les diverses époques de la grossesse; soit pour reconnoître les différens temps du travail de l'enfantement, les régions que le fœtus peut présenter, s'il y a plusieurs fœtus ou si la grossesse est extra-utérine. On le pratique encore pour s'assurer des dimensions du bassin, ou juridiquement, pour savoir si une femme est enceinte ou si elle est accouchée depuis peu.

On voit déjà que pour *toucher* avec tous les avantages possibles, il est nécessaire de connoître parfaitement l'état physiologique de ces organes, puisque sans cette connoissance préliminaire tout ne seroit qu'erreur & confusion dans les résultats; il est aussi très-important que l'on ait souvent pratiqué cette exploration dans les circonstances variées qui la nécessitent, afin de ne pas se tromper dans le jugement que l'on doit porter, l'erreur commise en pareil cas pouvant avoir im-

médiatement les suites les plus graves, telles que la mort de la mère, ou son déshonneur si c'est dans une action juridique, celle de son enfant, &c.

Avant que de toucher la femme, il est nécessaire qu'elle aille à la selle & qu'elle rende ses urines; alors après l'avoir fait placer, soit debout & appuyée contre un plan solide, s'il veut s'assurer de l'existence des hernies ou descentes, ou reconnoître l'existence du fœtus, soit couchée comme pour la réduction des hernies (la position droite est cependant toujours préférable), l'opérateur enduit sa main d'un corps gras ou mucilagineux, pour en favoriser le glissement, & pour s'opposer à l'absorption du virus syphilitique, puis il met à terre le genou opposé à la main avec laquelle il touche. Si la femme est debout, ou bien si elle est couchée, il se place à sa droite si c'est avec la main droite qu'il pratique le toucher, & à gauche si c'est avec la gauche; il porte alors le doigt indicateur dans le vagin, les autres étant placés dans le creux de sa main, le dirige vers la partie postérieure de la vulve, écarte les grandes lèvres & pénètre dans ce conduit membraneux en le ramenant d'arrière en avant. Il parcourt alors lentement le vagin, s'assure de son état, & porte ensuite le doigt vers le col de l'utérus ou vers les différentes régions qu'il doit explorer; pendant ce temps la main libre est appuyée sur l'hypogastre.

On s'assure des différens diamètres du bassin en portant le doigt dans la direction des diamètres sacro-pubien, sacro-coccygien & latéraux, derniers diamètres dont on juge approximativement. On reconnoît les maladies du col de l'utérus en examinant la grosseur de cet organe, sa mollesse, son degré de chaleur, les inégalités qu'il peut présenter & sa dilatation. Pour déterminer l'époque de la grossesse, il faut avoir bien présent à l'esprit que pendant les six premiers mois, le col de la matrice ne subit aucun changement sensible, qu'au septième il diminue de longueur, qu'au huitième il commence à s'effacer & à offrir un mamelon court & assez mou, & qu'enfin au neuvième & surtout à la fin, il n'existe plus & est souvent au contraire très-mince. Dans les trois premiers mois, l'utérus se développant dans le petit bassin, le col descend un peu & regarde la symphyse pubienne; du quatrième au septième, il regarde le sacrum & ensuite s'élève jusqu'à se mettre de niveau avec le détroit supérieur. Quand il y a eu plusieurs grossesses, le col est souvent déchiré, par conséquent inégal. Il est aussi quelquefois épais & infiltré.

En même temps que ces changemens ont lieu dans le col de l'utérus, le corps de cet organe prend aussi différentes situations qui sont appréciées par la main placée sur l'hypogastre. Jusqu'au troisième mois il reste dans le petit bassin; dans le quatrième il est dans l'hypogastre; pendant le cinquième il est situé deux pouces au-dessous de l'ombilic; à cinq mois & demi il se trouve au niveau de cette cicatrice, & à deux pouces au-dessus, à six mois; à sept il remonte vers l'épigastre, qu'il occupe pendant le huitième mois; il redescend ensuite un peu pendant le neuvième, & le ventre paroît s'affaisser en même temps. On remarque quelquefois des variations dans les dispositions utérines que je viens d'indiquer, mais elles sont facilement appréciées avec un peu d'habitude. Tous ces signes indiquent bien que l'utérus a pris un plus grand développement, cependant ils ne donnent pas la preuve qu'il contient un fœtus; on n'obtient cette preuve que par ses mouvemens & le ballotement, le fœtus seul pouvant produire ce dernier. Pour l'obtenir, on soulève l'utérus en lui donnant une petite secousse avec le doigt introduit dans le vagin en le portant en haut, & aussitôt on lui communique une impulsion inverse avec la main placée sur l'hypogastre; le fœtus, soulevé par le premier mouvement, retombe par son propre poids, ou un peu hâté avec la seconde secousse, il vient frapper le doigt que l'on a maintenu ferme dans sa position. Ce n'est guère que vers le cinquième mois que l'on peut obtenir ce signe certain. (*Voyez*, pour tout ce qui a rapport au travail de l'enfantement, l'article Accouchement, & le même mot, pour les régions que l'enfant peut présenter à l'orifice de l'utérus.)

Les grossesses composées se reconnoissent rarement avant la sortie d'un premier enfant.

On peut reconnoître la grossesse extra-utérine aux signes suivans: tout indique que la femme est enceinte, 1°. s'il y a suppression des règles, 2°. si les mammelles commencent à sécréter du lait, 3°. si la femme sent les mouvemens de l'enfant: on porte alors le doigt dans le vagin, le col de l'utérus est dans un état naturel, il ne présente ni mollesse ni raccourcissement, & il est de toute impossibilité d'obtenir le ballotement, que l'on ne peut cependant rencontrer dans toutes les grossesses.

Quelquefois l'autorité judiciaire réclame les lumières d'un médecin pour constater la grossesse d'une femme placée sous le coup d'une accusation capitale, & qui se dit enceinte; mais il ne faut point qu'il se hâte de prononcer avant d'avoir obtenu toutes les données nécessaires pour agir avec une parfaite connoissance de cause. On le consulte aussi quelquefois lorsque l'on veut savoir si une femme, soupçonnée de suppression de part ou d'infanticide, est accouchée depuis un temps donné; c'est ici, vu la difficulté de reconnoître sûrement si l'accouchement a eu lieu, qu'il faut bien se garder de prononcer pour l'affirmative, puisqu'après quelques jours, les signes susceptibles d'indiquer que l'accouchement a eu lieu, sont équivoques.

On a proposé de pratiquer le toucher lorsque l'on étoit consulté par une jeune fille contrefaite, & qui desiroit savoir si elle pourroit accoucher. Si elle est vierge, cette exploration ne pourra se faire

par le vagin, mais bien par le rectum, & alors elle eſt bien plus incertaine, puiſqu'on ne peut promener ſon doigt avec autant de facilité; il faudra donc ſe ſervir du *pelvimètre*.

Il eſt extrêmement rare que l'on ſoit obligé d'introduire la main tout entière dans le vagin pour reconnoître les accidens qui peuvent néceſſiter le toucher, à moins que ce ne ſoit pour quelques faits relatifs à l'*accouchement* ou à la *délivrance*. (*Voyez* ces mots.) Preſque toujours le doigt indicateur ſuffit, & j'ai toujours pu, avec lui ſeul, explorer parfaitement le col de l'utérus en le pouſſant lentement & avec précaution. On a dit avec raiſon que l'accoucheur doit *avoir l'œil au bout du doigt*, & il eſt de fait que lorſque l'on a *touché* avec ſoin, on connoît auſſi bien la diſpoſition des parties que ſi on les avoit vues & revues. (Nicolas.)

TOUCY (Eau minérale de). En 1750 on découvrit à quatre lieues d'Auxerre, dans un bourg nommé *Toucy*, une ſource d'eau minérale à laquelle on donna le nom de *Fontaine de St.-Louis*. Cette eau eſt froide & limpide; ſa ſaveur eſt ferrugineuſe, & ſa ſurface ſe recouvre d'une pellicule irriſée.

L'eau de Toucy, dont on recommande l'uſage dans l'engorgement des viſcères, eſt légèrement excitante, & n'a point encore été analyſée avec ſoin.

TOUFFREVILLE (Eau minérale de). Cette eau, remarquable que par une ſaveur légèrement ferrugineuſe, contient une petite quantité de carbonate de fer: elle eſt froide, limpide, inodore, & ſort ſur le revers d'une colline, diſtante de Caen de deux lieues environ. C'eſt à Lepecq de la Clôture que l'on eſt redevable de la découverte de cette ſource minérale. (R. P.)

TOUR DE REINS, ſ. m. (*Path.*) Souvent il arrive que dans des efforts violens, ſoit pour ſoulever un poids très-peſant, ſoit pour lutter contre un obſtacle, quelques-unes des fibriles aponévrotiques ou charnues des muſcles des lombes ſont rompues; il réſulte de cet accident, que l'on a vulgairement nommé *tour de reins*, une vive douleur qui exige un repos de quelques jours, & peut quelquefois occaſionner des accidens aſſez graves. (*Voyez* Lumbago & Rhumatisme lombaire.)

Tour de maître. (*Chirur.*) On donne ce nom à une manière particulière de ſonder les hommes, & dans laquelle, après avoir introduit le cathéter juſqu'à la racine de la verge, on lui fait exécuter une demi-rotation qui en ramène la partie ſupérieure vers l'abdomen. Cette méthode de pratiquer le cathétériſme eſt généralement abandonnée.

TOURBILLONS VASCULAIRES, ſ. m. pl. (Vaiſſeaux tournoyans.) (*Anat.*) *Vaſa vorticoſa*. Dénomination employée par Sténon pour indiquer de petits vaiſſeaux ſanguins dont les ramifications ſe contournent en tous ſens ſur la face externe de la choroïde. (*Voyez* Veines ciliaires, pag. 272, dans le *Dictionnaire d'Anatomie* de cet ouvrage.)

TOURNESOL, ſ. m. (*Bot., Mat. médic.*) On donne quelquefois ce nom à une plante plus communément appelée *ſoleil* (*helianthus annuus* L.); mais le véritable tourneſol eſt une ſubſtance colorante qui exiſte dans le commerce dans deux états différens. Le *tourneſol en drapeaux* n'eſt autre que des morceaux de linge imbibés du ſuc du *croton tinctorium*, & que l'on expoſe à la vapeur de l'urine putréfiée, juſqu'à ce qu'ils aient acquis une teinte d'un beau violet. Le *tourneſol en pains* vient de Hollande, & on le prépare avec l'eſpèce de lichen nommé *roccella tinctoria*. (*Voyez*, pour le mode de préparation qu'on lui fait ſubir, le *Dictionnaire de Chimie* de cet ouvrage.)

La teinture de tourneſol eſt l'un des réactifs le plus fréquemment employés par les chimiſtes pour reconnoître la préſence des acides qui lui rendent ſa couleur rouge naturelle que les alcalis avoient fait tourner au violet.

TOURNIOLE, ſub. m. (*Pathol. chir.*) Nom vulgaire d'un petit abcès ſitué entre le derme & l'épiderme des doigts, & qui *tourne*, autour des ongles ſans s'étendre profondément. Cette affection, peu grave, a été regardée, par quelques perſonnes, comme le premier degré du panaris. (*Voyez* ce dernier mot.) (R. P.)

TOURNIQUET, ſ. m. (*Inſtr. de Chir.*) *Torcular*. Dans quelques circonſtances, & particulièrement dans les cas d'anévryſmes, d'amputation des membres ou dans les cas de plaies de leurs principaux troncs artériels, il importe, pour prévenir les hémorragies, de ſuſpendre la circulation. Les Anciens avoient bien ſenti l'importance de cette précaution, &, avant de retrancher un membre, ils l'entouroient d'une bande circulaire fortement ſerrée, ayant pour but, non-ſeulement d'aplatir le vaiſſeau principal, mais encore d'engourdir le membre & de diminuer les douleurs de l'opération. Cette pratique produiſit quelquefois la gangrène des parties qui avoient été auſſi fortement comprimées. C'eſt pour éviter cet inconvénient, qu'un chirurgien françois, nommé Morel, imagina, en 1674, d'employer l'appareil auquel depuis on a donné le nom de *garot de Morel*. Ce procédé, préférable au précédent, n'étoit pas exempt de tout inconvénient, & d'ailleurs, il n'étoit point facile de le maintenir long-temps en poſition & de graduer la compreſſion qu'il

exerçoit : auſſi lui fit-on ſucceſſivement éprouver diverſes modifications.

J. L. Petit préſenta, en 1718, à l'Académie royale des Sciences, un tourniquet beaucoup plus parfait que tout ce qu'on avoit imaginé jusqu'alors, & qui, une fois placé, n'exige point, comme le garot de Morel, l'intervention continuelle d'un aide. Cet inſtrument, d'abord fait en bois, ſe gonfloit, & les mouvemens de la vis devenoient difficiles, quelquefois même impoſſibles : mais on fit bientôt diſparoître cet inconvénient en le conſtruiſant en métal.

Le tourniquet de Petit conſiſte en deux pelotes réunies par une courroie ; l'une d'elles eſt placée ſur le trajet du vaiſſeau, & l'autre dans un point diamétralement oppoſé. Celle-ci eſt fixée ſur une plaque de cuivre ſurmontée de deux tiges d'acier paſſant à travers une autre plaque qui lui eſt ſuperpoſée. Ces tiges ſont deſtinées à empêcher les deux lames métalliques de vaciller l'une ſur l'autre. Une vis, dont l'extrémité répond au centre de la plaque à laquelle eſt fixée la pelote, paſſe à travers un écrou pratiqué dans la lame extérieure, en ſorte que l'on peut, en tournant cette vis, graduer à volonté la compreſſion. (*Voyez*, pour la deſcription & l'uſage de cet inſtrument, les mots AMPUTATION & TOURNIQUET, du *Dictionnaire de Chirurgie*, & la fig. 4 de la planche 8 de cet ouvrage.)

Depuis cette époque, quelques chirurgiens, en conſervant le principe ſur lequel étoit établi le tourniquet de Petit, lui ont fait ſubir quelques modifications qui le rendent ſuſceptible d'être appliqué à des parties ſur leſquelles il ſeroit impoſſible de fixer l'appareil ſans changer ſa diſpoſition. Enfin, ſous le nom de *compreſſeur*, M. Dupuytren a imaginé, dans ces derniers temps, un appareil qui offre plus d'avantage encore que le tourniquet de Petit.

Beaucoup de praticiens ſe diſpenſent aujourd'hui d'employer le tourniquet. Pendant l'opération, un aide intelligent eſt chargé de comprimer immédiatement l'artère, ſoit avec les doigts, ſoit au moyen d'une pelote ferme & convexe.

TOURNOIEMENT, ſubſt. m. (*Path.*) *Gyratio*. Sorte d'étourdiſſement, dans lequel les objets ſemblent ſe mouvoir circulairement : mouvement auquel le malade croit lui-même participer. (*Voyez* VERTIGE.)

TOUTE-BONNE, ſ. f. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Nom vulgaire de l'eſpèce de ſauge nommée par Linné *ſalvia ſclarea*. (*Voyez* SAUGE & SCLARÉE.)

TOUTE-ÉPICE, ſ. f. (*Bot.*, *Mat. méd.*) Nom donné au piment, ou poivre de la Jamaïque : c'eſt le fruit du *myrtus pimenta* de Linné.

TOUTE-SAINE, ſubſt. f. (*Bot.*, *Mat. méd.*) Nom vulgaire de l'eſpèce de millepertuis nommée *hypericum androſemum*.

TOUX, ſ. f. (*Path. gén.*, *Séméiot.*) *Tuſſis*. On a preſque toujours défini la toux : une expiration bruſque, courte, fréquente & ſonore, dans laquelle l'air expiré produit, en traverſant rapidement le larynx & en heurtant les parois des foſſes naſales, un bruit particulier d'une étendue variable. Quelques auteurs prétendent qu'il y a en outre, dans la toux, une occluſion momentané de la glotte, au moyen de laquelle l'air s'échappe avec plus de rapidité & entraîne plus facilement au-dehors les mucoſités amaſſées dans le trajet.

La *toux*, conſidérée en elle-même & par rapport à ſon uſage normal, eſt un moyen employé par la nature pour expulſer les mucoſités qui s'amaſſent dans les bronches & la trachée-artère ; elle n'eſt par conſéquent, dans l'état naturel, ni un phénomène morbide, ni un ſymptôme de maladie. Mais, lorſqu'elle ceſſe d'être ſoumiſe à la volonté ou d'être un beſoin d'expectoration, elle change de caractère.

Ses cauſes alors ſont des fluides gazeux irritans répandus dans l'atmoſphère, des vapeurs exhalées par certaines ſubſtances, la préſence des corps étrangers dans la trachée, &c. La toux accidentelle eſt également un ſymptôme de la plupart des maladies de poitrine & de pluſieurs autres organes étrangers à cette cavité.

La toux a beaucoup de rapport avec l'éternuement ; elle n'en diffère qu'en ce que ſes expirations ſont plus courtes & plus fréquentes, & qu'elles chaſſent l'air par la bouche & non par le nez, comme on l'obſerve dans l'éternuement.

L'intenſité de la toux & l'étendue du bruit qu'elle produit, ſont proportionnées à l'effort fait par les muſcles expirateurs, & à la profondeur non moins qu'à la capacité de la poitrine ; elle eſt auſſi plus bruyante, ſelon que l'irritation locale qui la détermine eſt placée dans les bronches ou dans la trachée-artère. L'état des parties qu'elle parcourt lui imprime auſſi divers caractères : elle eſt aiguë & ſèche, quand les voies reſpiratoires ſont irritées & dépourvues de mucus ; elle eſt au contraire grave ou rauque & voilée, quand ces mêmes voies ſont enflammées ou recouvertes d'abondantes mucoſités. On ſait que la préſence d'une fauſſe membrane lui donne un caractère particulier qui conſtitue un des ſignes les plus importans du croup & des angines trachéales.

Outre l'expulſion des mucoſités, des corps étrangers, du pus, &c., contenus dans les voies aériennes, la toux produit encore d'autres effets ; tels ſont, des déſordres dans la reſpiration & la circulation, qui accompagnent ſurtout les quintes

de la coqueluche; des sifflemens qui proviennent probablement du choc de l'air inspiré avec l'air expiré, & de l'état de spasme des voies aériennes; des congestions momentanées de sang vers la tête, des éblouissemens, des vertiges; divers efforts expulsifs qui provoquent la sortie des hernies, de quelques fluides excrémentitiels; des hémorragies, des ruptures vasculaires, &c. Ces efforts expulsifs s'étendent dans beaucoup de cas à l'estomac, d'où résulte la fréquence des vomissemens pendant les accès de toux de la coqueluche, ceux qui tourmentent les phthisiques, &c.

Les praticiens distinguent diverses espèces de toux; telles sont: la toux *sèche* ou *férine*, c'est-à-dire, celle qui n'est accompagnée d'aucune expectoration; la toux *humide*, ou qui a lieu facilement avec sécrétion & expectoration muqueuse; la toux *idiopathique*, ayant son siége dans les voies aériennes; la toux *symptomatique*, dépendant de l'affection d'un viscère étranger au thorax; la toux *gutturale*, produite par une irritation de la gorge; la toux *stomacale*, qui est un symptôme de diverses maladies de l'estomac; enfin, on appelle toux *nerveuses*, celles qui dépendent de quelques affections du système nerveux, & toux *convulsive*, celle qui constitue en particulier la coqueluche, & qui sert souvent de dénomination à cette maladie.

Envisagée comme symptômes dans diverses maladies, la toux présente de nombreuses variations: sèche, douloureuse & presque sans expectoration dans tout le cours de la pleurésie, elle devient humide & facile presqu'immédiatement après l'invasion du catarrhe pulmonaire & de la pneumonie; celle qui accompagne l'hémoptysie revient par quintes, toutes les fois que les voies aériennes sont irritées par la présence du sang, un sentiment de chaleur & de picotement; & celle-ci est presque toujours suivie d'une expectoration sanguine ou sanguinolente. La toux de la coqueluche revient par quintes entrecoupées d'une inspiration sibilante, elle détermine le vomissement & ne produit presqu'aucune expectoration; celle du croup a aussi lieu souvent par quintes, elle est rauque & imite plus ou moins exactement la voix du coq ou celle de l'homme, émise dans un tube d'airain. Les phthisiques toussent dans tout le cours de leur maladie, particulièrement le soir, lorsque la fièvre redouble, & pendant la nuit; la toux diminue au contraire le matin, lorsque les sueurs surviennent & que l'expectoration est plus facile; elle est plus violente dans la phthisie appelée *muqueuse* que dans les autres variétés: elle expulse des crachats de pus abondans. La phthisie appelée *laryngée* est aussi accompagnée d'une toux continuelle, mais sèche & presque sans expectoration.

L'invasion de la rougeole est accompagnée d'une toux sèche qui, après avoir cessé, revient quelquefois au moment de la desquammation: ce qui est de mauvais augure. Les hypochondriaques éprouvent habituellement une petite toux sèche & férine; elle offre à peu près les mêmes caractères dans l'hydro-thorax, si ce n'est qu'elle est suivie de crachats séreux & visqueux.

On observe des toux sympathiques qui ont leur siége & leur point de départ ailleurs que dans les organes respiratoires: ainsi certaines affections du foie & de l'estomac donnent lieu à une toux sèche, qui s'exaspère pendant la digestion & cause en outre un sentiment de malaise & d'oppression dans l'épigastre.

Pendant la grossesse, il survient quelquefois des toux opiniâtres, sèches & sans expectoration, qui ne sont pas sans danger. La première dentition donne lieu aux mêmes accidens, qu'on voit souvent se renouveler avec persistance à l'éruption de chaque dent. Les affections vermineuses de l'enfance, les calculs de la vésicule du fiel, des reins, de la vessie, ont été reconnus comme la cause excitante de toux d'autant plus extraordinaires qu'on étoit plus éloigné d'en chercher l'explication & l'origine dans des parties qui sympathisent peu avec les organes pulmonaires. De Haën assure n'avoir jamais observé de toux plus opiniâtre & plus rebelle que celle qu'éprouvoit une jeune fille, qui en fut délivrée par l'expulsion d'un corps *calleux* de la matrice.

Les toux idiopathiques ou qui ont leur siége dans le poumon sont les plus dangereuses.

Dans la pneumonie, la toux violente, sèche & douloureuse n'est pas de bon augure.

Dans cette maladie, comme dans l'hépatite, la toux accompagnée de frisson est un signe de suppuration.

Une fois qu'on a découvert la cause d'une toux sympathique, ou ayant son siége dans des viscères plus ou moins éloignés, on peut porter sur son issue un jugement favorable.

La toux sèche qui se développe immédiatement après la suppression des lochies doit inspirer des craintes.

La toux qui prive du sommeil est toujours mauvaise; elle l'est encore, si, après avoir été humide, elle devient tout-à-coup sèche (1).

La toux la plus favorable est celle qui s'effectue sans effort & qui détermine une expectoration prompte, facile & suivie de soulagement.

Les moyens qu'on oppose à la toux accidentelle & morbide sont du ressort de la thérapeutique appropriée aux maladies dont elle est un symptôme.

(Bricheteau.)

TOXICODENDRON, f. m. (*Bot.*, *Mat. méd.*)

(1) Landré-Beauvais, *Séméiotique*.

(*Voyez* Sumac dans ce Dictionnaire & dans celui de *Botanique*.)

TOXICOLOGIE, f. f. (*Méd. lég.*), dérivé de τοξικον, poiſon, & de λογος, diſcours, traité. Expreſſion employée dans ces derniers temps pour déſigner les ouvrages, ou cette branche de l'enſeignement médical, ayant pour but principal de faire connoître la nature, les effets des poiſons & les moyens propres à combattre les accidens dont ils ſont la ſource. (*Voyez* Empoisonnement & Poison.) (R. P.)

TOXICOSE, f. m. Mot récemment propoſé pour remplacer le mot *empoiſonnement*.

TOXIQUE, adj. & ſ. m., de τοξικον, venin. Nom donné à toute eſpèce de venins, de ſubſtances vénéneuſes, de poiſſons.

TRACHÉAL, ale. (*Anat.*) *Trachealis*. Adjectif ſervant à caractériſer les diverſes parties qui ont des rapports plus ou moins immédiats avec la trachée-artère, ainſi l'on dit : *mucus*, *conduit* trachéal, *veines* trachéales, &c. (*Voyez* Thyroïdien dans le *Dictionnaire d'Anatomie* de cet ouvrage.)

TRACHÉE-ARTÈRE, ſ. f. (*Anat.*) τραχεια, de τραχυς, âpre, & de αρτηρια, vaiſſeau aérien. C'eſt le nom d'un tube fibro-cartilagineux & membraneux, de forme cylindrique, un peu aplati en arrière, placé au-devant de la colonne vertébrale & donnant naiſſance aux bronches, & par conſéquent ſervant à conduire l'air dans le poumon. La trachée-artère a huit ou dix lignes de diamètre environ; elle eſt embraſſée ſupérieurement par le corps thyroïde; plus bas, elle eſt recouverte par les muſcles ſterno-hyoïdiens & ſterno-thyroïdiens, dont elle eſt ſéparée par un tiſſu cellulaire lâche; elle recouvre l'œſophage & le corps des vertèbres.

Cet organe eſt formé de cerceaux fibro-cartilagineux qui ſont au nombre de ſeize ou de vingt, & interrompus dans leur tiers poſtérieur. Ils ſont placés les uns au-deſſus des autres & ſéparés par des intervalles étroits, membraneux. Intérieurement, la trachée eſt revêtue d'une membrane muqueuſe préſentant de nombreuſes follicules; ſes vaiſſeaux lui viennent des artères thyroïdiennes ſupérieures & inférieures, & elle reçoit des nerfs fournis par le pneumo-gaſtrique & par les ganglions cervicaux. (*Voy.*, pour les détails, le *Dictionnaire d'Anatomie* de cet ouvrage.)

Independamment des plaies qui peuvent lui être faites, la trachée eſt encore ſuſceptible de pluſieurs affections, telles ſont : l'angine & la phthiſie trachéale, le croup & pluſieurs autres maladies produites par l'introduction de corps étrangers dans ce conduit aérien. (*Voyez* Angine, Phthisie, Trachéite, &c.)

TRACHÉES, ſ. f. pl. (*Anat. comp.*, *Entom.*) On donne ce nom aux conduits déliés, deſtinés à porter l'air à l'intérieur du corps des inſectes.

TRACHÉITE, ſ. f. (*Pathol.*) On déſigne ſous ce nom l'inflammation de la membrane muqueuſe qui tapiſſe la face interne de la trachée-artère. Cette inflammation ſe montre aſſez rarement iſolée. Dans une multitude de cas on voit la phlegmaſie envahir ſucceſſivement ou ſimultanément les divers points de l'étendue des voies aériennes; c'eſt ce qu'on obſerve en particulier dans le croup, dans l'angine catarrhale, dans l'angine gangréneuſe, &c. On a cependant quelquefois vu la trachéite exiſter ſeule & indépendamment de la laryngite & de la bronchite. On trouve, dans les œuvres de Galien, la deſcription très-ſuccinte de deux cas d'angine trachéale, *peut-être* ulcéreuſe. Burſérius, dans ſes *Inſtituts de médecine pratique*, s'eſt ſervi, à ce qu'il paroît, le premier, de la dénomination de *phthiſie trachéale*. Morgagni rapporte que Valſalva, à l'ouverture du corps d'un évêque, que l'on croyoit atteint d'une phthiſie pulmonaire, trouva les poumons ſains & la trachée-artère ſeule malade. Lieutaud, Portal & quelques autres auteurs, ont publié des exemples d'ulcérations du larynx & de la trachée, ſans léſion pulmonaire, chez des ſujets regardés comme poitrinaires. En 1810, le D^r^. Cayol publia une monographie fort intéreſſante ſur la *phthiſie trachéale*, qu'il conſidéra comme une maladie diſtincte de la phthiſie pulmonaire, quoique s'y trouvant jointe dans le plus grand nombre des cas.

L'angine trachéale reconnoît à peu près les mêmes cauſes que les autres phlegmaſies des voies aériennes; on l'a vue quelquefois ſuccéder à des efforts violents. Elle ſe diſtingue de l'angine laryngée par le ſiége de la douleur, qui eſt reſſentie communément un peu au-deſſus de la bifurcation des bronches, & par une altération moins prononcée de la voix; l'inſpiration eſt plus douloureuſe, ſans néanmoins être auſſi difficile. Du reſte, la toux, l'expectoration, la fièvre préſentent des périodes & des caractères aſſez analogues dans les deux maladies, ſi ce n'eſt qu'il eſt infiniment plus rare que la mort arrive d'une manière aiguë & ſoit produite par ſuffocation dans l'angine trachéale; ce qui s'explique facilement par la différence de ſiége de l'inflammation.

La bronchite, exiſtant ſeule, s'obſerve beaucoup plus fréquemment que la trachéite : ſa forme la plus ordinaire eſt celle décrite le plus communément ſous le nom de *catarrhe pulmonaire*; une autre variété, accompagnée d'une exhalation rapide de mucoſités, paroît conſtituer quelquefois le catarrhe ſuffocant. Eſt-ce à cette phleg-

masse que doit être rapportée la dilatation des rameaux bronchiques observée & décrite par le prof. Laennec ?

Le traitement antiphlogistique, évacuant & révulsif, est celui qui convient à la trachéite comme à l'angine laryngée, & tant que la maladie n'a pas revêtu une forme chronique rebelle, & n'a point donné lieu à des ulcérations ou à d'autres désorganisations de la trachée, on peut espérer qu'il sera suivi de succès s'il est convenablement dirigé. (GIBERT.)

TRACHÉLAGRE, s. m. (*Pathol.*) *Trachelagra*, de τραχηλος, le cou, & de αγρα, atteinte. Nom donné à une sorte d'affection rhumatismale assez rare, ayant beaucoup d'analogie avec le torticolis. (*Voyez* ce dernier mot.)

TRACHELÉE, s. f. (*Bot.*, *Mat. méd.*) *Campanula trachelium*. Plante de la Pentandrie monogynie de Linné, & de la famille des Campanulacées, à laquelle on donne quelquefois le nom de *gantelée*, d'*ortie bleue*, de *campanule à feuilles d'ortie*, &c.

La trachelée, très-commune dans les bois & dans les lieux ombrageux, passoit autrefois pour avoir quelques propriétés médicinales : aussi la recommandoit-on en décoction & en gargarisme au commencement des maladies inflammatoires de la bouche, de la gorge & des amygdales. Aujourd'hui l'usage de cette plante est tout-à-fait abandonné. (*Voyez* le *Dictionnaire de Botanique* de cet ouvrage.)

TRACHÉLI-ATLOÏDO-BASILAIRE, adj. & s. m. (*Anat.*) *Tracheli-atloido-basilaris*. Nom donné par Dumas au muscle droit latéral de la tête. (*Voyez* DROIT dans le *Dictionnaire d'Anatomie* de cet ouvrage.)

TRACHÉLIEN, IENNE. (*Anat.*) Adjectif employé par quelques anatomistes comme synonyme de cervical. Ainsi l'on appelle *nerfs trachéliens* les paires cervicales : la première passe entre l'atlas & l'axis, & la dernière entre la septième vertèbre cervicale & la première dorsale. Chacun de ces nerfs a deux racines provenant, l'une des parties latérales de la moelle, & l'autre de la partie antérieure. (*Voyez* CERVICAL dans le même Dictionnaire.)

TRACHÉLO-ANGULI-SCAPULAIRE. (*Anat.*) Nom donné par Dumas au muscle angulaire de l'omoplate : c'est le trachélo-scapulaire de Chaussier. (*Voyez* ANGULAIRE dans le même Dictionnaire.)

TRACHÉLO-ATLOÏDO-OCCIPITAL. Dumas appelle ainsi le muscle oblique supérieur de la tête. (*Voy.* OBLIQUE dans le même Dictionnaire.)

TRACHÉLO-BASILAIRE. C'est, d'après Dumas, le nom des muscles *grand* & *petit droits* antérieurs de la tête, ou trachélo-sous-occipitaux de Chaussier. (*Voyez* DROIT dans le *Dictionnaire d'Anatomie* de cet ouvrage.)

TRACHÉLO-CERVICAL, ALE. Chaussier a donné ce nom à l'artère cervicale profonde qui naît de la partie postérieure & profonde de la sous-clavière; quelquefois aussi cette artère provient de la thyroïdienne inférieure & de la vertébrale. (*Voy.* le même Dictionnaire, pag. 154.)

TRACHÉLO-COSTAL. Ces muscles sont ceux auxquels Chaussier avoit donné le nom de *costo-trachélien*, & suivant l'ancienne nomenclature, les muscles scalènes. (*Voyez* COSTO-TRACHÉLIEN dans le même Dictionnaire.)

TRACHÉLO-DIAPHRAGMATIQUE. Chaussier a ainsi nommé la quatrième paire cervicale qui fournit spécialement le nerf diaphragmatique. (*Voyez* CERVICAL dans le même Dictionnaire.)

TRACHÉLO-DORSAL. Nom que le même anatomiste a substitué à celui de nerf spinal ou accessoire de la huitième paire. (*Voyez* page 669 du même Dictionnaire.)

TRACHÉLO-MASTOÏDIEN. Plusieurs anatomistes ont désigné sous ce nom le muscle petit complexus. (*Voyez* ce dernier mot dans le même Dictionnaire.)

TRACHÉLO-OCCIPITAL. C'est dans la nomenclature de Chaussier le nom du muscle grand complexus. (*Voyez* COMPLEXUS dans le même Dictionnaire.)

TRACHÉLO-SCAPULAIRE. Nom du muscle angulaire de l'omoplate d'après Chaussier. *Trachélo-anguli-scapulaire* de Dumas. (*Voyez* ce dernier mot & ANGULAIRE dans le même Dictionnaire.)

TRACHÉLO-SUS-CUTANÉ. Epithète employée par Chaussier pour caractériser la veine jugulaire externe & les nerfs du plexus cervical. (*Voyez* CERVICAL & JUGULAIRE dans le même Dictionnaire.)

TRACHÉLO-SOUS-OCCIPITAL. Nom donné par Chaussier aux muscles grand & petit droits antérieurs de la tête; ce sont les trachélo-basilaires de Dumas. (*Voyez* DROIT dans le même Dictionnaire.)

TRACHÉLOPHYME, s. m. (*Path.*), dérivé de τραχηλος, cou, & de φυμα, tumeur. Quelques auteurs ont employé ce mot comme synonyme de goître. (*Voyez* GOITRE & TYROCÈLE.)

TRACHÉOCÈLE, s. m. (*Pathol.*) Heister a substitué

substitué ce mot à celui de goître ou de bronchocèle. Cette expression ne feroit convenable que pour désigner l'espèce de tumeur ou hernie formée par la membrane de la trachée lorsqu'elle s'insinue entre les anneaux cartilagineux dont est formé cet organe.

TRACHÉOTOMIE, s. f. (*Opér. chir.*) *Tracheotomia*, dérivé de τραχυς, rude, & de τεμνω, je coupe. Pour extraire un corps étranger introduit dans la trachée, ou pour faciliter la respiration lorsqu'un obstacle s'oppose à ce qu'elle ait lieu par les voies ordinaires, on est obligé de recourir à une opération chirurgicale qui consiste, dans le premier cas, à faire une incision longitudinale qui intéresse un nombre plus ou moins considérable d'anneaux, & par laquelle on extrait le corps étranger. Dans le second cas, au contraire, on se contente d'inciser la partie membraneuse placée entre deux anneaux, & on introduit dans cette ouverture une canule à travers laquelle l'air passe pour pénétrer dans le poumon. Cette opération étoit autrefois connue sous le nom de *bronchotomie*, que l'on a remplacé aujourd'hui par celui de *laryngotomie* ou *laryngo-trachéotomie*. (*Voyez* ces différens mots dans le *Dictionnaire de Chirurgie* de cet ouvrage.)

TRACHOMA, s. f. (*Pathol.*) Mot grec francisé, quelquefois employé dans le vocabulaire médical pour indiquer une affection dans laquelle la face interne des paupières offre des aspérités auxquelles plusieurs causes peuvent donner naissance. Parfois ce nom a été donné à la maladie plus connue sous celui de *trichiasis*. (*Voyez* ce mot.) Dans le trachoma, on conçoit qu'il faut, d'une part, combattre la cause qui a pu donner naissance aux aspérités, & de l'autre, par des moyens adoucissans, s'opposer à l'irritation que détermine leur frottement sur le globe oculaire.

TRACHOPHONIE, s. f. (*Pathol.*), de τραχυς, rude, & de φωνος, voix. Quelques auteurs ont employé cette expression pour désigner la rudesse de la voix qui se manifeste à la suite de légers accidens, tels que le catarrhe guttural & laryngé, & quelquefois aussi à raison d'ulcères, de plaies ou de perforation du voile du palais. Dans le premier cas, le temps suffit ordinairement pour faire disparoître ce léger inconvénient; dans le second, on est obligé d'avoir recours à un traitement approprié, & parfois à un moyen mécanique qui soit en rapport avec la lésion à laquelle on veut remédier.

L'altération singulière de la voix, qui survient aux jeunes garçons vers l'âge de la puberté, est une sorte de trachophonie à laquelle on conçoit qu'il importe de n'apporter aucun remède. (*Voy.* Voix.)

TRACTEURS MÉTALLIQUES. Tel est le nom que Perkins donnoit à un appareil composé de deux métaux différens, & dont il se servoit pour guérir quelques affections locales. (*Voyez* Perkinisme.)

TRACTION, s. f. *Tractio.* Effort plus ou moins violent exercé sur une partie que l'on veut étendre au-delà de ses dimensions naturelles. Lorsque cet effort est porté au-delà de certaines limites, il déchire les parties & peut produire les plus graves accidens; souvent en effet des doigts, des membres sont arrachés par l'action de certaines machines.

Ce mot *traction*, dans la réduction des fractures & des luxations, a quelquefois été substitué à l'expression habituelle *extension*. (*Voyez* ce dernier mot dans le *Dictionnaire de Chirurgie* de cet ouvrage.)

TRACTUS (Tractus médullaires). (*Anat.*) Mot latin conservé dans le langage anatomique pour désigner deux filets nerveux placés longitudinalement à la face supérieure du corps calleux, & que Vicq-d'Azyr avoit nommés *tractus médullaires longitudinaux*, pour les distinguer des lignes qu'il appeloit *tractus médullaires transversaux*. (*Voyez* Cerveau & Encéphale dans le *Dictionnaire d'Anatomie* de cet ouvrage.)

TRAGACANTHE (*Voyez* Gomme adragant, tom. VI, pag. 652.)

TRAGIEN, adj. (*Anat.*) Nom d'un muscle de forme triangulaire qui prend naissance à la base du tragus & se termine au sommet de cette éminence. Chaussier le nomme *muscle du tragus*. (*Voyez* Muscle du tragus, pag. 96 du *Dictionnaire d'Anatomie*.)

TRAGUS, s. m. (*Anat.*), dérivé de τραγος, bouc. Expression latine conservée en français pour indiquer une saillie à peu près triangulaire, placée en avant du conduit auriculaire. Il paroît que le nom de *tragus* lui a été donné parce que, communément chez les vieillards, cette partie se recouvre de poils. (*Voyez* Auricule dans le même Dictionnaire, pag. 96.)

TRAIN, s. m. (*Art vétér.*) Mot employé pour désigner la partie antérieure ou postérieure du cheval. Ainsi l'on dit : *train de devant*, *train de derrière*. La même expression sert encore pour exprimer l'allure de l'animal : aller *bon train*, aller *petit train*.

TRAINASSE, sub. f. (*Botan.*, *Mat. médic.*) (*Voyez* Renouée dans ce Dictionnaire & dans celui de *Botanique*.)

TRAITEMENT (Méthode de), f. m. Les diverfes méthodes curatives employées par les médecins qui ont fait époque dans les annales de l'art, tiennent une grande place dans fon hiftoire : malheureufement ces méthodes, trop fouvent fondées fur des hypothèfes, n'offrent pas matière à des développemens bien folides & bien inftructifs. Si donc nous en parlons ici très-fuccinctement, c'eft moins fans doute avec la certitude d'être directement utile, que dans la vue d'efquiffer un tableau des erreurs de l'efprit de fyftème dans une matière d'ailleurs fi importante, où la feule expérience des faits devroit conftamment fervir de guide. Cet article fe compofera de deux parties : l'une hiftorique, dans laquelle on s'efforcera de caractérifer en peu de mots les diverfes médications générales, propofées & mifes en ufage par les auteurs les plus renommés ou les chefs d'école; l'autre, qui préfentera des confidérations fur la meilleure manière d'inftituer & d'adminiftrer les méthodes thérapeutiques.

Dans les temps qui précédèrent Hippocrate, il y eut deux fortes de médecins : ceux qui fe livroient à la phyfiologie fpéculative, qu'ils mêloient d'ailleurs avec la philofophie de l'époque; & ceux qui fe bornoient à pratiquer l'art fous le nom d'*empiriques*. Le divin vieillard eut la gloire de réunir ces deux branches de l'art, de les foumettre à des règles générales, en fondant le *dogmatifme*, qui participoit à la fois de la phyfiologie fpéculative & de l'expérience pratique. Les méthodes thérapeutiques employées par les médecins de l'école de Cos durent être bafées fur ce fyftème; mais, comme on ne compofoit point alors de traités fpéciaux, il faut chercher les traces de ces méthodes çà & là dans les écrits légitimes d'Hippocrate, & dans ceux publiés fous fon nom par les médecins de Cos.

L'aphorifme fi connu, qu'on guérit par les *contraires* (*contraria contrariis curantur*), indique qu'Hippocrate fe faifoit une loi d'évacuer, quand il fuppofoit que les voies digeftives étoient furchargées d'humeurs qui caufoient une réplétion; qu'il ranimoit, fortifioit ceux que d'abondantes évacuations avoient épuifés; qu'il détruifoit les effets attribués au froid, par ceux qu'on puife dans la chaleur, &c.; mais en homme fage & prudent, il recommandoit toujourt de procéder, dans ces divers modes de traitement, lentement, par degré, & avec les plus grands ménagemens. « On doit en général, dit-il, fe garder de *vider* » & de *ramollir* tout d'un coup, ou trop vite & » trop abondamment; il eft très-dangereux de » *réchauffer* ou de *refroidir* fubitement. » Hippocrate, ou fon école, admettoit auffi d'autres indications générales, qui confiftoient tantôt à *refferrer*, tantôt à *dilater*, lorfque les folides qui livroient paffage aux humeurs étoient trop lâches ou trop compactes; d'autres fois, à *fortifier*, à *relâcher*, à *adoucir*, felon les cas, avec les excitans, les émolliens, &c. Cette école mettoit auffi au nombre des indications thérapeutiques les plus importantes, celles qui confiftoient à refpecter la marche de la nature lorfqu'elle avoit une tendance normale, à fuivre attentivement les efforts & les développemens de ce qu'on a appelé plus tard la *force médiatrice*, fans les vicier par des médicamens inutiles. Cette méthode thérapeutique a été le fondement de la *médecine expectante*, qui a trouvé tant de partifans & tant de contradicteurs, & que l'école de Cos avoit caractérifée par cette fentence : *Optima medicina eft interdùm medicinam non facere.* Cette école confeilloit rarement la diète abfolue dans les maladies aiguës, à moins qu'il y eût délire, douleurs de tête, &c.; on fait même qu'elle prefcrivoit quelquefois de prendre des alimens avant d'adminiftrer les vomitifs; différant en cela d'une autre école du même temps, à la tête de laquelle fe trouvoit Hérodicus, qui exténuoit les malades avec la diète & les exercices combinés.

Les méthodes thérapeutiques adoptées par Afclépiade, médecin praticien qui jouit jadis d'une grande renommée à Rome, confiftoient, tantôt dans l'emploi des exercices paffifs ou geftations, tantôt dans celui des frictions, d'autres fois dans l'ufage médicinal du vin. Il avoit auffi très-fouvent recours à la diète & aux bains : on dit même qu'il fut l'inventeur des douches.

Les méthodiftes, qui eurent pour chef le célèbre Thémifon, fondèrent leur mode de traitement fur la diftribution très-connue des maladies qui tiennent, foit au *ftrictum*, foit au *laxum*, ou enfin au *mixtum*, fans abandonner cependant les grands principes de la médecine hippocratique. C'eft en outre aux méthodiftes que l'on doit la doctrine thérapeutique des *cycles*, appliquée à la curation de certaines maladies chroniques, & qui paroît tenir à des vues profondes fur l'économie animale; on entend par *cycles des méthodiftes*, un certain ordre, une fucceffion ou des alternatives d'agens curatifs, foit de médicamens, foit de moyens diététiques, ou enfin d'exercices gymnaftiques combinés pour produire un effet déterminé fur le corps humain. L'un de ces cycles étoit deftiné à changer la conftitution individuelle, & portoit le nom de *métafyncritique*; l'autre, qui étoit propre à augmenter graduellement les forces, s'appeloit *réfomptif*, &c.

Arétée de Cappadoce, que les hiftoriens confidèrent comme appartenant à l'école pneumatique, & qui jouit d'une renommée prefqu'égale à celle d'Hippocrate, employoit des méthodes de traitement très-fimples, très-rationnelles, & bien différentes de celles qu'on préconifoit de fon temps; il n'agiffoit jamais fans qu'il y fût autorifé par une indication précife; obfervoit avec foin, & tenoit compte de la tendance de la nature à guérir, à l'exemple du vieillard de Cos. Il étoit partifan des émétiques, qu'il confidéroit comme évacuans réfo-

lutifs & toniques, & qu'il employoit dans quelques cas. Les bains chauds, les lavemens, la diete, lui paroissoient bien propres à hâter la solution des maladies aiguës, appelée *coction* par les Anciens. Arétée conseilloit la saignée dans toutes les inflammations, mais la faisoit pratiquer du côté opposé à l'organe malade. Un de ses médicamens favoris, dit Sprengel, étoit le *castoreum*, qu'il prescrivoit dans la plupart des maladies chroniques.

Galien prenoit pour guide, dans la thérapeutique, la doctrine de l'*indication*, imaginée par les méthodistes : il fondoit cette doctrine sur la nature de la maladie ; &, lorsque cette connoissance lui étoit interdite, il basoit alors sa méthode curative sur la constitution de l'individu, l'influence des saisons, de l'air atmosphérique, le régime alimentaire, l'état des forces du malade, &c. Il apportoit une attention particulière à s'abstenir des médicamens repoussés par la nature du mal, & qu'il appeloit *contre-indiquans ;* du reste, pour le régime & la diète dans les maladies aiguës, il se conformoit en tout point aux préceptes d'Hippocrate.

Observateur exact & plein de candeur, partisan éclairé de la médecine grecque, Alexandre de Tralles paroît avoir pris pour guide de sages méthodes dans le traitement des maladies ; lorsqu'il administroit des médicamens, il avoit égard aux efforts de la nature, aux forces de la constitution, à la manière de vivre des malades, à l'action des agens de l'hygiène sur eux en tenant compte des règles posées par Hippocrate, Galien & Arétée. Il ne se laissoit jamais entraîner par l'autorité des grands noms ; il avoit surtout en vue la cure définitive, & employoit rarement les médicamens qui ne combattent que des symptômes : il préféroit à l'opium le castoreum, dans les cas où il falloit calmer les douleurs, parce que ce dernier médicament ne déterminoit point de congestions vers la tête.

Alexandre de Tralles avoit une méthode particulière (opposée à celle de ses contemporains) de traiter la dysenterie ; il proscrivoit les astringens, ne faisant usage que des mucilagineux & des légers laxatifs : c'est lui qui paroît avoir introduit la rhubarbe dans la matière médicale. Ce médecin traitoit les hydropisies par la saignée & les antiphlogistiques, lorsqu'il étoit persuadé que ces maladies étoient produites par la pléthore. Il avoit imaginé, pour la curation de la goutte, un traitement qui se partageoit en trois cent soixante-cinq doses & duroit autant de jours : les malades devoient observer une diète légère pendant ce long intervalle de temps. Sprengel ne voit dans ce traitement, qui étoit d'ailleurs partagé en plusieurs *cycles*, qu'une manière de soumettre les malades à un régime diététique particulier.

Après Alexandre de Tralles, la médecine, comme les autres sciences, paroît en quelque sorte suspendue dans sa marche par l'état de guerre, de barbarie ou d'ignorance où l'Europe est plongée pendant plusieurs siècles. Les livres originaux se trouvent entassés dans la bibliothèque d'Alexandrie, d'où il est très-difficile d'en obtenir des copies ; l'exercice de l'art de guérir, borné à un pur empirisme, est confié au clergé, &c. A cette nuit profonde, dit Pinel (1), succède un léger crépuscule vers le huitième siècle. Les Arabes, après leurs incursions en Afrique & en Espagne, avoient fixé leur demeure à Cordoue ; là, comme à Bagdad, en Perse, ils avoient bâti un hôpital, un collége, fondé la fameuse bibliothèque de l'Escurial, remplie des débris de celle d'Alexandrie. Ce fut l'école de Cordoue qui donna naissance à celle de Salerne, vers le commencement du onzième siècle, & à celle de Montpellier vers la fin du douzième. Les principaux auteurs arabes qui ont écrit avant cette dernière époque sont : Hali-Abbas, Rhazis, Avicenne, Avenzoar, Averrhoës & Albucasis ; mais que trouve-t-on dans leurs écrits ? de pures compilations des anciens, & une surabondance d'explications scolastiques, un mélange suranné des doctrines de Galien & d'Aristote.......

La découverte de l'imprimerie, le zèle infatigable des médecins de la Faculté de Paris, qui dès le douzième siècle avoient été puiser des connoissances dans les auteurs originaux conservés à Cordoue, fournirent de nouveaux moyens de méditer les beaux modèles & de perfectionner les méthodes d'étudier & de traiter les maladies. Mais, avant d'arriver à ce résultat, on perdit beaucoup de temps à traduire, à interpréter & à commenter les médecins grecs, qu'on sembloit regarder comme des oracles. Les hommes les plus distingués n'échappèrent pas à cette manie. Il faut ajouter que le galénisme, qu'on avoit en grande vénération, retarda aussi très-long-temps les progrès de la médecine pratique.

Si Paracelse ne mérite pas plus le titre d'observateur exact & de praticien habile que celui de vainqueur de la médecine hippocratique, qu'on lui décerna si ridiculement, au moins rendit-il à la science le service insigne de porter un coup mortel au galénisme qui régnoit encore dans les écoles lorsqu'il prit rang parmi les réformateurs de l'art. Les méthodes de traitement employées par Paracelse étoient fondées, tantôt sur la cabale & l'astrologie, tantôt sur la puissance & l'indication des *signatures ;* d'autres fois enfin elles n'avoient pour base qu'un empirisme procurant la guérison à travers mille dangers, dont les effets, pour être tardifs, n'en étoient pas moins funestes. Du reste, Paracelse fut le premier

(1) *Méthode d'étudier la médecine.*

qui fit servir utilement la chimie au perfectionnement de la matière médicale & de la thérapeutique. On lui doit la première méthode rationnelle d'administrer le mercure, déjà préconisé par Jean de Vigo, Bérenger de Carpi & Pierre-André Mathiole, contre les maladies vénériennes.

C'est entre Paracelse & Van-Helmont qu'il convient de placer deux Piémontais bien opposés par leur influence & leur opinion; je veux parler de Jean Argentier, fondateur d'une école empirique où l'on contestoit à la médecine le titre de science, & de Léonard Botal, auteur de la *Méthode de traitement par la saignée réitérée*, jusque là très-peu pratiquée en France, où Botal étoit venu s'établir sous le règne de Henri III.

Le *spagyrisme* ou la *chimiatrie* de Paracelse, long-temps professée par les médecins allemands, qui avoient embrassé cette doctrine avec une une forte de fanatisme, fut ébranlée jusque dans ses fondemens par le célèbre Van-Helmont, dont la théorie, erronée en plusieurs points, a néanmoins exercé une immense influence sur la physiologie & la pathologie la plus classique de nos jours. Ce gentilhomme belge, théologien, philosophe, & finalement médecin, subjugué par une espèce de mysticisme, & qui croyoit, comme Socrate, avoir un génie qui l'inspiroit, créa en quelque sorte le spiritualisme, que dirigeoit son *archée*. On a transformé depuis, en principe vital, en ame surveillante cet archée, que Wepfer appeloit le *président* du système nerveux.

Les principes thérapeutiques de Van-Helmont avoient pour but principal, de calmer l'archée, d'en régulariser les mouvemens : pour atteindre ce but, il employoit particulièrement la diététique & les moyens moraux qui agissent sur l'imagination. Ce médecin croyoit aussi à l'efficacité d'un remède universel, connu dans son école sous les noms de *liquor alkahest*, *ens primum salinum*, &c. : les mercuriaux, l'opium, le vin étoient considérés comme très-agréables à l'archée, lorsqu'il étoit en délire dans les fièvres. Van-Helmont recommandoit spécialement le muriate de mercure dans les fièvres, les hydropisies, les maladies du foie, les ulcères du poumon; il proscrivoit la saignée comme inutile & dangereuse. Ce fut le plus grand *hématophobe* qui ait jamais existé, pour me servir de l'expression de Sprengel; il n'employoit les purgatifs que très-rarement, & seulement lorsqu'il il y avoit des signes de sabure dans les voies gastriques.

Le chimiâtre Sylvius de le Boë, dont la renommée balançoit celle de Boerhaave, fut l'auteur d'un système médical entièrement chimique, qui, malgré son absurdité, compta beaucoup de partisans, même dans son application au traitement des maladies. Dans cette doctrine, on opposoit les purgatifs aux maladies dues à l'effervescence de la bile; on cherchoit à modérer l'âcreté de cette humeur, par l'opium & autres narcotiques : les esprits & les sels étoient vantés comme les remèdes les plus efficaces dans presque toutes les maladies; on leur attribuoit la propriété de corriger l'acidité de la lymphe ou l'âcreté du fluide pancréatique, de remédier à la paresse des esprits vitaux, de favoriser les sécrétions. Ce qu'il y avoit de plus extravagant, c'est qu'en prescrivant des médicamens aussi incendiaires, on n'avoit aucun égard à la marche de la nature, & aux périodes des maladies aiguës.

L'école *yatro-mathématique* ou mécanique, qui florissoit presqu'en même temps que l'école chimique, avoit basé son système sur la comparaison du corps humain avec les machines, & sur le calcul des fonctions d'après les lois de la statique & de l'hydraulique : devancée par les travaux de Sanctorius, comparé à Hippocrate pour ses aphorismes statistiques, cette école eut pour principaux organes, Borelli, Bellini, Piccarn, Michelotti, Chirac, Claude Perrault, Dodart, Ferrein, Boissier de Sauvages, Keill Robinson & Hermann Boerhaave, &c. &c. Un des grands avantages de l'école yatro-mécanique, fut d'imposer au médecin la loi de cultiver toutes les facultés de son esprit, d'employer le raisonnement & le calcul dans la recherche de la vérité, & de retenir l'essor de l'imagination si facile à s'égarer. Mais aussi que d'erreurs cette école n'a-t-elle pas produites, en confondant la certitude mathématique avec la précision empirique, en inspirant le goût de l'analyse transcendente, au préjudice de la voie simple de l'observation? On ne sauroit méconnoître, dit Sprengel, l'inconséquence que les yatro-mécaniciens commirent de déduire les axiomes physiologiques les uns des autres, de parler en même temps, comme de simples empiriques, & d'établir des doctrines totalement contradictoires, lorsqu'il s'agissoit de pathologie ou de la pratique de la médecine; si on ajoute à tout cela, que les yatro-mécaniciens établissoient leur théorie d'après la supposition gratuite, que des organes pleins de vie & de force active étoient en tout comparables à des machines & à des tuyaux inertes, on comprendra de suite combien leurs méthodes thérapeutiques durent être erronées.

Les *yatro-mécaniciens* se contentoient de calculer la forme des atomes, les angles & les courbures des vaisseaux; les *chimiâtres* croyoient avoir trouvé la base de notre art dans l'action des fermens, des sels, &c. : par conséquent ces deux écoles ne prenoient en considération que les conditions physiques de l'organisme pour remonter à la cause première de la vie. Swammerdam, & ensuite Claude Perrault, cherchèrent à rétablir les idées d'*ame* & de *principe de vie* des Anciens, & furent les précurseurs de Stahl. Ce célèbre professeur, donnant dans un excès opposé à celui des chimistes & des mécani-

ciens, dont il renversa la théorie, considéroit la matière organique comme entièrement passive, & attribuoit à l'ame, qu'il appeloit *surveillante*, toutes les fonctions de l'organisme, tous les efforts de la nature médicatrice dans la guérison des maladies. Le stahlianisme n'admettoit pas qu'on pût traiter par une méthode thérapeutique rationnelle les maladies que la seule nature peut guérir; dans l'esprit de cette doctrine, on ne pouvoit recourir qu'à des moyens empiriques, & lorsqu'ils échouoient l'art ne pouvoit plus rien. Stahl pensoit que le médecin ne peut maîtriser la nature qu'autant qu'il fait lui obéir. Selon ce grand médecin, la marche de la nature ne doit jamais être troublée d'une manière absolue; toutefois, le praticin ne doit pas rester oisif, car cette même nature est sujette à de fréquens égaremens : il faut la redresser, venir à son secours, &c. Stahl n'employoit que des médicamens peu actifs ou insignifians. Il prescrivoit souvent la saignée, attribuant presque toutes les maladies à la surabondance du sang; il ne la faisoit pratiquer toutefois qu'à l'invasion du mal, & jamais aux approches de la crise : il usoit aussi des ventouses & des sangsues dans les suppressions hémorragiques; il recommandoit les scarifications des narines dans les congestions cérébrales. Le médecin de Halle rejetoit le *quinquina* du traitement des fièvres; il condamnoit l'emploi de l'*opium* comme un palliatif dangereux qui pouvoit annuler l'action vitale. Il faisoit usage des préparations martiales dans les maladies chroniques, &, par une contradiction singulière, il interdisoit les eaux minérales ferrugineuses.

Adrien Mynsicht, en découvrant l'*émétique*, dota la médecine de l'un des plus puissans moyens qu'elle emploie; il créa ainsi la méthode évacuante la plus efficace & la plus expéditive.

Le système *mécanico-dynamique* d'Hoffmann est visiblement une combinaison des précédens & du spiritualisme des Anciens; les traces de ce système se trouvent, selon Sprengel, dans la métaphysique de Leibnitz & dans les ouvrages de Glisson, qui, les premiers, ne voulant pas avoir recours continuellement à l'ame, comme Descartes & Stahl, cherchèrent à démontrer que la matière organique est douée de forces particulières, ce qui étoit tout-à-fait nouveau. L'esprit mathématique & sévère d'Hoffmann, son style précis, son érudition sans pédantisme, lui acquirent une grande célébrité & un avantage immense sur Stahl; il jouit aussi d'une grande réputation comme praticien. Boerhaave répondant au roi de Prusse (qui le consultoit), qu'*il ne pouvoit lui conseiller rien de mieux que de s'adresser à Hoffmann* (qui étoit à Berlin), faisoit un grand éloge de ce célèbre médecin. Le professeur de Halle posoit d'abord en principe que le corps humain possède des forces matérielles à l'aide desquelles il opère ses mouvemens, & qu'on pouvoit expliquer ces forces mécaniquement & mathématiquement; en second lieu, il admettoit que la cause de l'activité dont jouissoient ces forces résidoit dans l'influence de l'ame sensitive (espèce d'esprit ou d'*éther* répandu dans la nature entière), influence qui s'anéantit aussitôt que l'action nerveuse qui la vivifie est interceptée (c'est le fluide nerveux). Le système d'Hoffmann eût été admirable si son auteur n'y eût mis pour condition de tout expliquer, & s'il n'eût récusé la participation de l'expérience. La thérapeutique d'Hoffmann avoit pour base l'action des parties constituantes des médicamens sur les solides & les fluides organisés; il divisoit ces médicamens en quatre classes, les *fortifians*, les *calmans*, les *évacuans* & les *altérans*. Il vantoit beaucoup les eaux minérales, qu'il étudia & analysa l'un des premiers; conseilloit fréquemment les bains chauds pour calmer les spasmes & les inflammations. On lui doit l'usage vulgaire de plusieurs médicamens importans, tels sont l'*éther* sulfurique alcoolisé, le *camphre*, &c. Il défendit l'emploi du quinquina dans les fièvres intermittentes, contre les stahliens; selon lui, le retour de ces fièvres tenoit à la foiblesse à laquelle remédioit le fébrifuge par excellence; il différoit aussi d'opinion avec l'école de Stahl à l'égard de l'opium & des ferrugineux qu'il employoit volontiers, mais avec des restrictions; il faisoit aussi un grand usage du *nitre* comme antispasmodique & rafraîchissant. Hoffmann professoit les grands principes de la médecine hippocratique par rapport aux méthodes thérapeutiques; il respectoit les mouvemens de la nature, & n'agissoit jamais aux approches des crises. Il étoit aussi partisan décidé de la diététique & des exercices dans les maladies chroniques; il n'employoit que les purgatifs doux; & parmi les vomitifs il ne prescrivoit que l'émétique & l'ipécacuanha.

Le goût des médecins allemands pour les systèmes avoit presqu'entièrement banni de leur pays celui de la médecine hippocratique ou d'observation; ce n'étoit qu'en France, dans certaines contrées de l'Espagne & de l'Italie que des esprits sages suivoient encore la route tracée par le vieillard de Cos (1). Heureux s'ils n'avoient pas fait trop souvent de ce médecin illustre, l'objet d'un culte aveugle & d'éternels commentaires!

La révolution opérée par le chancelier Bacon dans l'étude des sciences, augmenta considérablement le nombre des médecins empiriques (2), & fit renaître le goût de l'observation, surtout parmi les Anglais. Ce fut de leurs rangs que sortit Thomas Sydenham, chef de l'école empirique de ce pays; ce grand observateur eut la gloire de démontrer combien tous les systèmes des médecins-chimistes &

(1) Tels furent Linacer, Vallesius, Fuschs, Gorræus, Houlier, Duret, Foès, Mercuriali, &c.

(2) Le mot *empirique* est ici pris en bonne part.

des mécaniciens, étoient abfurdes & futiles, & remit fes confrères fur la voie prefqu'entièrement abandonnée de la nature & de l'expérience. Sydenham confidéroit la maladie comme un effort de la nature tendant à expulfer le principe morbifique de la maffe des humeurs : celle-ci étoit aiguë ou chronique, fuivant que cet effort s'exécutoit plus ou moins promptement. Ce médecin regardoit les maladies épidémiques comme fort différentes des autres, & comme exigeant des moyens thérapeutiques d'une nature particulière ; il diftinguoit celles qui tiennent à des qualités connues de l'air de celles qui dépendent de qualités occultes ; il les décrivoit d'ailleurs avec un grand foin, & fe livroit habituellement à une multitude de recherches pour en connoître la nature. Sydenham fuppofant que les nombreufes épidémies de diverfe nature qu'il avoit obfervées, même la pefte de 1665, dépendoient d'un état d'excitement, leur appliquoit prefqu'indiftinctement la méthode antiphlogiftique fuivie de quelques purgations. On l'a accufé, non fans raifon, d'abufer de la faignée ; cependant il prefcrivoit contre la goutte des médications amères, ftomachiques & légèrement aromatiques, ce qui prouve qu'il ne méritoit pas, autant que vouloit le faire croire fon antagonifte Morton, le reproche d'efprit exclufif. Sydenham, au refte, fut loin d'être auffi bon praticien qu'il fut bon obfervateur.

Ce fut vers cette époque qu'une efpèce de charlatan nommé Robert *Tubor* ou *Talbor*, de Cambridge, imagina ou reçut de quelqu'autre une méthode efficace d'adminiftrer le quinquina dans les fièvres intermittentes : jufque là, en effet, on n'avoit pas réuffi à employer d'une manière heureufe ce médicament, découvert en Amérique un demi-fiècle auparavant (1).

Baglivi vécut à la même époque que Sydenham. On les a fouvent comparés l'un à l'autre pour leurs vues fages, leur perfpicacité & leur talent pour l'obfervation ; de plus, le premier exécutoit en Italie prefqu'en même temps ce que le fecond faifoit en Angleterre. Baglivi toutefois eut plus de philofophie, plus de févérité de jugement que l'Hippocrate anglais ; en outre, on peut le confidérer comme le chef de l'école folidifte moderne, tandis que Sydenham penchoit plutôt vers l'humorifme que vers le folidifme. Aucun médecin n'a manifefté un refpect plus profond que Baglivi pour les Anciens, & plus d'éloignement pour les hypothèfes. S'il s'eft égaré quelquefois dans fon livre de la *fibre motrice*, s'il a cru trop légèrement ce qu'on lui avoit dit au fujet de la piqûre de la tarentule, il ne faut pas perdre de vue, pour fon excufe, qu'il mourut dans la fleur de l'âge, & au moment où il commençoit à réalifer fon projet de réforme de la médecine.

A une époque plus rapprochée de nous, Stoll & de Haen, à Vienne, perfectionnèrent la thérapeutique des maladies épidémiques ; Morton & Torti créèrent celle des fièvres pernicieufes ; Cullen, en hâtant les progrès de la nofographie, ne négligea point les méthodes de traitement ; Barthez nous fit connoître fes méthodes analytiques appliquées à la curation des élémens de la goutte dans fon *Traité des maladies goutteufes*. Bordeu, digne fucceffeur des médecins hippocratiques de la Faculté de Paris, grand admirateur de Baillou, qui eut tort de naître trop tôt, nous tranfmettoit, dans des ouvrages étincelans d'efprit & de profondeur, quoique parfois bizarrement intitulés, les vérités pratiques les plus remarquables, & préludoit à la reftauration définitive des méthodes hippocratiques de traitement, dont Pinel a proclamé le triomphe parmi nous.

Toutefois ce triomphe devoit être en partie retardé par un nouveau fyftème que méditoit en Ecoffe un difciple de Cullen, & qui paffa enfuite les mers pour aller établir fa domination en Italie ; nous voulons parler du *brownifme*, efpèce de deutéropathie qui, admettant deux claffes de maladies, l'une par excès de ton (fthénique), & l'autre par défaut d'excitement (afthénique), dut auffi admettre deux méthodes thérapeutiques adaptées à ces deux claffes de maladies, les excitans & les débilitans.

Les progrès de la phyfique & de la chimie firent naître l'efpoir de puifer dans ces deux fciences des méthodes thérapeutiques nouvelles. On connoît le fuccès éphémère du galvanifme, du magnétifme minéral, dus aux efforts fi louables d'ailleurs d'Aldini, de Thouret, d'Andry, de Hallé, de Humboldt. Nous avons retiré encore moins d'avantage de l'emploi du gaz oxygène propofé par Fourcroy & Beddoès, des diffolvans de la pierre que nous fournit la chimie, &c. Mais l'emploi de l'acide muriatique oxygéné comme méthode prophylactique eft une conquête durable de cette fcience ; ce gaz déguifé n'a fait, en effet, que changer de nom fans être moins efficace ; & tout ce qu'on dit aujourd'hui des vertus réelles du *chlore* & de fes compofés, avoit été trouvé ou entrevu par le célèbre Guyton de Morveau.

Véritable médecin hippocratique, Pinel, nourri de la lecture des Anciens, des doctrines de Stahl, de Sydenham & de Baglivi, acheva la reftauration commencée par les fectateurs de l'empirifme moderne : éclairé par les lumières de la phyfiologie & de l'anatomie pathologique, fa doctrine fuccéda à celle d'Hoffmann, de Cullen & des médecins de Montpellier. Son enthoufiafme pour les écrits du vieillard de Cos l'a fait décorer du nom d'*Hippocrate français* & de reftaurateur de la médecine d'obfervation. Avant lui on ne fentoit guère, parmi nous, l'importance des faits, & on étoit loin d'en

(1) On croit que cette méthode confiftoit à déguifer le goût amer de ce médicament, & à l'adminiftrer pendant l'apyrexie.

apprécier l'influence ; on sembloit ignorer l'art de les mettre en œuvre. Disciple & collaborateur de ce médecin illustre dont les sciences déplorent encore la perte, nous craindrions de nous laisser aller à un mouvement d'enthousiasme & de reconnoissance en assignant ici le rang que doivent occuper sa doctrine & ses méthodes thérapeutiques ; aussi laissons-nous parler le célebre Sprengel, qui nous semble avoir bien jugé notre moderne chef d'école.

« Pinel ne veut admettre pour base du raisonnement, en médecine, que l'empirisme fondé sur l'analogie & l'induction, & il se déclare, d'une manière positive, contre toutes les spéculations qu'on doit bannir d'une science d'observation telle que l'art de guérir. Fidèle à la nature & à l'expérience, comme Hippocrate, qu'il prend constamment pour modèle, & formé par l'étude approfondie des ouvrages de médecine publiés dans tous les temps, Pinel a pris place parmi les médecins les plus habiles & les plus savans de nos jours, & son livre (*Nosographie philosophique*) est un véritable chef-d'œuvre, tant à cause du plan excellent qu'il adopte qu'à raison de la profondeur & de l'impartialité de ses jugemens. La nature & la raison le décidèrent pour le solidisme, qu'il défend par des argumens d'une haute importance (1). » Comme Baglivi, qu'il avoit beaucoup étudié, Pinel étoit solidiste ; il se montra toujours partisan éclairé de la médecine expectante ; il faisoit un grand fond sur la nature médicatrice, & lui attribuoit une grande puissance dans la plupart des maladies ; il respectoit religieusement les crises, & n'usoit qu'avec une grande sobriété des médicamens. Ses méthodes curatives étoient à la fois fondées sur la nature des maladies, sur l'expérience & la considération des principaux signes des affections qui n'étoient pas encore suffisamment connues. Peu de médecins ont fait autant usage de la diététique, de l'exercice, des voyages & des moyens moraux pour le traitement des maladies chroniques, dans lesquelles il montroit d'ailleurs une sagacité rare & une habilité profonde. Enfin, nous ajouterons, en terminant, que Pinel a fondé le premier, en Europe, la véritable méthode de traiter l'aliénation mentale, sur laquelle il a publié un livre traduit dans presque toutes les langues (2).

Il nous reste maintenant à indiquer deux écoles contemporaines dont les méthodes curatives, actuellement en vigueur dans deux contrées différentes, ne sont point encore jugées : nous voulons parler de la doctrine de l'*irritation* qui, en France, a succédé à l'empirisme philosophique de Pinel, & de celle du *contre-stimulus* qui a remplacé la théorie de Brown en Italie. L'une & l'autre, comme on sait, se réduisent à une espèce de dichotomie qui n'est pas nouvelle dans la science médicale, & qui diffère beaucoup moins qu'on ne le croit du *méthodisme*, du *brownisme* & de plusieurs autres espèces de *dualisme*, depuis long-temps oubliées. Quoique les partisans de l'irritation admettent plusieurs espèces de médications, ils n'ont le plus souvent recours qu'aux diverses méthodes antiphlogistiques dans la plupart des maladies. Dans la doctrine du contre-stimulus, au contraire, les médicamens excitans, administrés à très-haute dose, font en quelque sorte la base de la thérapeutique. Dans ces deux modes de traitement, on n'a aucun égard à la force médicatrice de la nature, on ne reconnoît pas les crises, on ignore l'expectation & on paroît tout accorder à la puissance des agens thérapeutiques.

Il résulte du contenu de la première partie de cet article, que la plupart des méthodes curatives qui ont joui de quelque réputation, ont été fondées sur des systèmes, des hypothèses qui se sont succédé & détruits mutuellement avec une grande rapidé ; que les plus solides, les plus efficaces, celles qui n'ont pas varié dans leurs effets, ont eu l'expérience pour base. Ainsi, l'émétique, le mercure, le quinquina, qui représentent chacun un mode de traitement & dont l'action ne se rattache rigoureusement à aucune théorie, n'ont pas cessé de produire les effets qu'on avoit constatés au moment de la découverte de ces médicamens ; tandis qu'une foule d'autres, que l'esprit de système avoit prônés & rattachés à des théories, n'ont guéri qu'un moment. De pareilles anomalies ne justifient-elles pas suffisamment quelques empiriques, & en particulier le célèbre Piémontais Argentier, d'avoir dénié à la médecine pratique la qualité de science ?

En voyant tant de méthodes thérapeutiques si peu constantes dans leurs effets, on se demande naturellement sur quelles bases il faudroit les établir pour que leurs succès fussent plus durables. Est-ce sur la nature des maladies ? mais souvent elle nous est inconnue. Les fonderoit-on sur une classification, un rapprochement de ces mêmes maladies entr'elles, comment classer avec fruit des objets trop souvent disparates & mal déterminés ? Prendra-t-on pour guide des signes appelés pathognomoniques ? mais ne sait-on pas combien de fois ils se trouvent en défaut ? Suivra-t-on les erremens d'un système ingénieux, séduisant au premier abord, dans son ensemble, mais défectueux dans ses détails ? l'histoire de tous les systèmes fait tout d'abord justice de ce moyen. Ira-t-on, à l'exemple des partisans du *contre-stimulus*, déduire la nature des médications, de la propriété des médicamens ? ce seroit évidemment folie. Mieux vaut donc encore, pour le plus grand

(1) *Histoire de la Médecine*, tome VI, pag. 553, traduite par M. Jourdan.

(2) *Traité médico-philosophique de l'aliénation mentale.*

nombre des maladies, s'en tenir à la voix de l'expérience, à l'exemple des médecins hippocratiques de tous les temps : c'eſt-à-dire, ſe diriger d'après un empiriſme éclairé par les lumières de la philoſophie & de la phyſiologie, juſqu'à ce que les recherches de l'anatomie pathologique nous aient dévoilé les caractères eſſentiels & anatomiques de ces maladies.

En faiſant reſſortir l'extrême difficulté qu'on éprouve à établir d'une manière ferme & ſolide les méthodes de traitement en général, nous ne devons pas oublier les ſervices que nous ont rendus, à ce ſujet, la noſologie & l'anatomie pathologique. Boiſſier de Sauvages, Linné, Sagar, Cullen, en claſſant les maladies par groupes, ont en quelque ſorte indiqué par là des méthodes thérapeutiques plus ou moins applicables à ces groupes. Pinel ſurtout, le dernier des noſographes, a rendu à l'art un inſigne ſervice en claſſant un grand nombre de maladies d'après une marche qui participe à la fois de l'analyſe & de l'anatomie pathologique réunies, c'eſt-à-dire en les groupant d'après les tiſſus organiques qu'elles affectent ; il en a par là facilité l'étude & rendu la cure facile. Auſſi, à l'aide de ſes travaux, l'immenſe claſſe des phlegmaſies & celle des hémorragies laiſſent-elles peu de choſes à deſirer ſous le point de vue de la théorie & de la pratique, ſurtout en y joignant les perfectionnemens de M. Brouſſais, véritable ſucceſſeur de Pinel ſous ce rapport. Mais il faut convenir auſſi que relativement aux névroſes & aux léſions organiques, deux autres claſſes du ſyſtème de Pinel, tout eſt preſque à refaire quant à l'indication préciſe des méthodes de traitement. A cet égard l'anatomie pathologique & l'étude approfondie du ſyſtème nerveux ſont appelées ſans doute à nous rendre les plus grands ſervices. Toutefois, l'expérience des vingt dernières années de notre époque nous apprend qu'on peut ſouvent s'égarer en ſuivant une route en apparence ſi ſûre. Y auroit-il donc en médecine, comme en morale, une voie qu'il nous eſt interdit de connoître, & des vérités que nous ignorerons toujours? Les admirables recherches de notre célèbre Laennec, l'une des lumières de la pathologie & de l'anatomie pathologique, ne feroient-elles pas une preuve de notre propoſition dubitative? en effet, de quel avantage ſes travaux diagnoſtiques & ſes recherches cadavériques, ſur les maladies de poitrine, ont-ils été pour le perfectionnement des méthodes thérapeutiques? Si le praticien eſt plus ſatisfait de connoître avec préciſion les plus petites déſorganiſations qui ſe ſont opérées dans un point des organes reſpiratoires, quelles triſtes réflexions ne fait-il pas en ſongeant qu'il eſt impoſſible de remédier à preſque toutes ces déſorganiſations? Il ne lui reſte donc plus comme auparavant l'eſpoir d'un avenir meilleur....

En attendant donc que l'anatomie pathologique & la phyſiologie expérimentale nous tracent une route plus ſûre dans le traitement des maladies, ce qui eſt ſans doute fort éloigné, nous devons faire tous nos efforts pour perfectionner les méthodes thérapeutiques fondées ſur l'expérience & ſur l'obſervation. On peut y parvenir par différens moyens. Le premier & le plus important conſiſte à tracer des deſcriptions exactes, & à établir le diagnoſtic des maladies, afin qu'en les reconnoiſſant, à l'aide des tableaux qu'on en aura tracés, on puiſſe les combattre avec ſuccès partout où elle ſe préſenteront. Exemple : les diverſes fièvres intermittentes, bénignes ou pernicieuſes, les maladies ſyphilitiques, diverſes affections épidémiques conſidérées ſous un faux point de vue par de célèbres novateurs, & combattues par des méthodes thérapeutiques fauſſes & très-dangereuſes. Il eſt important, en ſecond lieu, d'obſerver attentivement le début des maladies, afin de ne pas confondre des ſymptômes éphémères avec la véritable invaſion du mal, de n'agir que lorſque l'affection commencera à ſe bien deſſiner aux yeux du médecin ; de peſer enſuite la gravité de l'affection qu'on doit combattre, afin de proportionner la méthode thérapeutique à l'intenſité des accidens, & de ne jamais accabler la nature de ſecours dont elle n'a pas beſoin. En troiſième lieu, il faut reſpecter ſa marche, ne point employer une méthode perturbatrice lorſqu'on prévoit une terminaiſon favorable; s'en tenir à l'expectation à l'approche des criſes, moment où la réaction de l'organiſme, appelé *force médicatrice*, opère une révolution néceſſaire au rétabliſſement de l'équilibre que l'invaſion morbide avoit rompu.

Une conſidération des plus importantes, dans l'application des méthodes thérapeutiques, eſt la connoiſſance exacte des effets que produiſent les agens qu'elle met en œuvre. Cette connoiſſance eſt encore fort imparfaite; elle ne peut être le réſultat que d'une étude longue & approfondie au lit des malades : étude à laquelle ſont peu propres en général les praticiens qui ſoignent trop de malades à la fois pour les bien obſerver. Or, ſi cette inſtruction pratique étoit familière au médecin, elle répandroit des lumières ſur l'action d'une multitude de médicamens vantés outre meſure, & pour leſquels l'épreuve du doute philoſophique feroit un jugement définitif. On éviteroit de cette manière bien des déſappointemens que font naître des ſuccès uſurpés, & qui, en jetant un grand diſcrédit ſur la thérapeutique, donne à l'art un vernis fâcheux d'impuiſſance & de ſtérilité.

Pour établir inconteſtablement l'efficacité d'une méthode thérapeutique, il faut déterminer d'une manière rigoureuſe les conditions où ſe trouvent les malades auxquels on l'adminiſtre; ſans cette détermination préliminaire, les expériences ne préſentent qu'erreur & confuſion. L'action de l'agent thérapeutique diffère, en effet, ſuivant

que le malade eſt fort ou foible, vieux ou jeune, que ſa conſtitution eſt robuſte ou détériorée, qu'il eſt atteint pour la première fois ou qu'il ſubit une récidive, qu'il ſe trouve ſous l'empire des localités propres à favoriſer, à empirer même ſa maladie, qu'il eſt ſobre ou livré à la débauche, irritable ou peu ſenſible, qu'il exerce telle ou telle profeſſion, &c.

La préparation du remède, le choix de ſa forme ne ſont pas non plus indifférens au ſuccès des méthodes thérapeutiques; l'une & l'autre doivent être ſurveillés avec ſoin, ainſi que le moment le plus favorable aſſigné au malade pour en faire uſage. Sous ces derniers rapports, le choix des gardes ou des infirmiers mérite quelque attention; ils doivent être probes, exacts, en état de rendre compte des changemens extérieurs & ſenſibles qui ont eu lieu depuis la dernière viſite du médecin. Que de malades ont guéri ou ſont morts ſans que les médicamens qu'on leur avoit preſcrits, mais dont ils s'étoient abſtenus par ſyſtème ou par opiniâtreté, aient eu ſur l'iſſue de la maladie, l'influence qui leur étoit attribuée; influence dont pourtant on s'eſt ſouvent prévalu pour en faire des règles de pratique!

Une autre précaution à prendre pour s'aſſurer de l'action des médicamens, c'eſt d'interroger les malades de manière à ſavoir d'eux la vérité; les malades des hôpitaux, par exemple, qui ſervent le plus ordinairement aux expériences thérapeutiques, ſont ſouvent menteurs, inexacts, feignent quelquefois des ſouffrances pour reſter à l'hôpital, s'abſtiennent de prendre des médicamens pour ne pas guérir ſi promptement, &c. &c.

Après ces conſidérations générales ſur la manière d'inſtituer & d'appliquer les méthodes thérapeutiques, il conviendroit peut-être de claſſer ces méthodes & de faire connoître en quoi conſiſte la manière d'agir de leurs agens ſur l'économie animale: ſujet plus difficile encore que celui que nous venons de traiter. Relativement à la diſtribution des divers modes de traitement, elle eſt en quelque ſorte ſubordonnée aux théories des médecins qui en ſont uſage. Les humoriſtes, les médecins chimiſtes, mécaniciens, &c., en admettoient un grand nombre, parce qu'ils donnoient une grande extenſion aux propriétés ſpécifiques des médicamens qu'ils ſuppoſoient agir ſur chaque humeur, ſur chaque viſcère, &c., d'où les *hydragogues*, les *ſialagogues*, les *hépatiques*, les *céphaliques*, les *cardiaques*, les *lithontriptiques*, les *ſtomachiques*, les *diurétiques*, les *fébrifuges*, &c.; les *antiſpaſmodiques*, *anti-ſcorbutiques*, *antiſcrofuleux*, *antiphthiſiques*, *antiſyphilitiques*, *antidartreux*, *antipſoriques*, *antipodagriques*, *antiputrides*, *antiſeptiques*, &c., & mille autres *anti* de toutes les couleurs. A cette foule de dénominations fauſſes & ridicules, on en a à la vérité ſubſtitué de plus ſimples & de plus générales: telles ſont celles de méthodes *antiphlogiſtiques*, *toniques*, *délayantes*, *excitantes*, *antiſpaſmodiques*, *altérantes*, *diurétiques*, &c. Plus tard, ſous la dénomination de Toniques, on a déſigné les *vomitifs*, les *purgatifs*, les *laxatifs*; & ſous le nom d'Excitans, les *altérans*, les *diffuſibles*, les *fondans*; ſous celui de Narcotiques, on a compris les *ſtupéfians*, les *ſomnifères*, les *tempérans*, &c. Des thérapeutiſtes comme M. Alibert, ſans ſuivre une autre marche, ont ſubſtitué à pluſieurs de ces dénominations des circonlocutions qui expriment d'une manière plus ou moins préciſe l'action des médicamens; telles ſont celles-ci: *Médicamens qui agiſſent d'une manière ſpéciale ſur la contractilité fibrillaire du ſyſtème des voies digeſtives. — Médicamens propres à combattre les altérations des forces vitales, qui réſultent de la préſence des poiſons dans l'eſtomac ou dans le canal inteſtinal. — Médicamens qui agiſſent d'une manière ſpeciale ſur les voies urinaires, le ſyſtème dermoïde, le ſyſtème nerveux, l'appareil pulmonaire*, &c.

Un pharmacologiſte d'un talent ſupérieur, enlevé à la fleur de l'âge (Schwilgué), avoit fait une diviſion plus phyſiologique & plus ſcientifique des *médications* ou *méthodes thérapeutiques*. Il admettoit, ſous le titre de Communes, des *médications toniques*, *phlegmaſiques*, *eſcarrotiques*, *atoniques*; ſous celui de Particulières, des *médications* des fonctions du ſyſtème nerveux (*encéphale*, *ſens*, *ſenſibilité générale*), des *médications* particulières à la circulation, à la reſpiration, aux ſécrétions muqueuſes, à l'exhalation cutanée, à la ſécrétion urinaire, à la ſécrétion du lait, de la bile, du ſperme, &c.; enfin, des *médications* ſpécifiques.

Parmi ces diverſes manières de claſſer les médications ou méthodes thérapeutiques, il y en a de vicieuſes, d'hypothétiques; d'autres qui ſont juſtes, exactes, conſacrées par le temps & l'expérience; quelques-unes qui ne préſentent aucun progrès ſenſible ſous une dénomination verbeuſe; il en eſt enfin qui manquent d'accord & d'harmonie entr'elles, où l'on rencontre l'abus des anciennes dénominations uni à la réforme nouvelle. A tout prendre, la claſſification des médications ou modes de traitement manque encore d'une baſe ſolide, autour de laquelle elles viendroient ſe grouper d'une manière ſcientifique & naturelle.

Quant à l'action des méthodes thérapeutiques ſur l'économie animale, elle a été traitée à l'article Médications. (*Voyez* ce mot.)

(Bricheteau.)

TRALLES (Balthaſar-Louis). (*Biogr. médic.*) Célèbre médecin du dix-huitième ſiècle qui naquit à Breſlau, en 1708, & mourut en 1797. Avec le titre de médecin du roi de Pologne, ſous le nom d'*Avenzoar II*, il fut membre de

l'*Académie des Curieux de la Nature*. On a de lui plusieurs dissertations sur divers sujets de médecine, parmi lesquelles il faut distinguer celle ayant pour titre :

Opii usus salubris & noxius in morborum medelâ, solidis & certis principiis superstructus.

(*Extr. de la Biogr. médic.*) (R. P.)

TRAMONTANA, s. f. (*Météor. hyg.*) Nom donné dans le midi au vent du nord-ouest, qui y est en général beaucoup plus froid que dans les autres parties de la France : différence qu'il faut attribuer au voisinage des Alpes, sur lesquelles passent ce vent pour parvenir dans le Dauphiné & la Provence.

TRANCHÉES, s. f. pl. (*Pathol.*) *Tormina.* On désigne sous le nom de *tranchées*, mot dont il seroit du reste assez difficile de donner une étymologie raisonnable, des coliques excessivement violentes, semblables à celles que l'on éprouve dans la dysenterie. Le mot COLIQUE n'ayant été traité dans ce Dictionnaire que comme article de renvoi, je vais remplir cette lacune le plus brièvement qu'il me sera possible, en indiquant, d'une manière sommaire, les symptômes & le traitement de quelques-unes de ces affections, parfois si douloureuses, & suivies souvent d'un grand danger.

Tant de circonstances peuvent déterminer la colique, que ce nom, pris dans toutes ses acceptions, indique plutôt un symptôme appartenant à des affections très-différentes, qu'une maladie : tels sont un embarras intestinal, une inflammation, un empoisonnement, l'amas de matières stercorales, la sécrétion augmentée de la bile, un squirrhe, le flux hémorrhoïdal. C'est ainsi que s'exprime l'illustre Pinel en parlant de la colique, & chacun peut y reconnoître le langage de la vérité.

Les maladies connues sous le nom de *coliques*, ont pour caractère général un sentiment de tortillement, particulièrement autour de l'ombilic, ou dans le trajet du colon, & une douleur que la pression soulage quelquefois, & augmente dans d'autres circonstances très-rares : tels sont les symptômes communs à toutes les coliques que je vais décrire en particulier, en indiquant les principaux caractères de chacune d'elles.

1°. *Colique bilieuse.* Quand on a l'occasion d'observer cette maladie, on s'aperçoit bientôt qu'il n'y a que les douleurs abdominales qui la rapprochent de la colique proprement dite, puisque c'est une irritation très-vive des intestins grêles, se terminant, ou plutôt n'étant souvent que la première période des gastro-entérites, dites *fièvres bilieuses*. C'est surtout pendant l'été & l'automne que se développe la colique bilieuse, qui souvent est épidémique, & dont les causes & les symptômes sont les mêmes que ceux des fièvres bilieuses. Il y a donc dans cette affection, douleurs contusives dans les membres, foiblesse extrême, céphalalgie sus-orbitaire très-vive; langue amère, jaunâtre, blanchâtre; bouche mauvaise, perte d'appétit, dégoût, soif vive, douleur à l'épigastre, quelquefois nausées; vomissemens de matières jaunâtres, bilieuses, verdâtres; coliques plus ou moins violentes, qui excitent à se tordre, à se serrer l'abdomen; constipation ou bien évacuation de matières bilieuses, âcres, chaudes au passage; pouls petit, fréquent; traits altérés.

Cette maladie aiguë, lorsqu'elle est convenablement traitée, s'arrête quelquefois à ce degré; mais si on l'abandonne à elle-même, si on emploie une médication stimulante, elle passe promptement à l'état de gastro-entérite.

On voit que ce qui donne l'apparence de colique à cette maladie, est sa concomitance avec des chaleurs plus ou moins grandes, & le passage rapide d'une température élevée & chaude à une température humide & plus froide; c'est un changement de climat que les corps ont subi. A mesure que nous nous approchons des pays chauds, nous voyons les maladies prendre un type plus aigu : ce qui est fièvre bilieuse ou colique bilieuse chez nous, est le *causus* ou la fièvre jaune, suivant l'élévation de la température & l'état hygrométrique de l'atmosphère. En étudiant ce que nous ont laissé sur cette maladie, Salmuth, Chomel, Tissot, Finck, Sydenham, on voit qu'elle n'est évidemment que le premier degré de la fièvre bilieuse. Dans les mois de septembre & d'octobre 1828, sur la fin d'un été sec & chaud, une grande partie des habitans de la campagne, formant les villages nord-quart-nord-est de Paris, *Ménil-Aubry*, *Mareil*, *Lassis*, *Lagny*, *Epinay*, & plusieurs autres, situés à environs sept lieues de cette capitale, furent atteints de cette colique bilieuse, caractérisée par des douleurs abdominales très-fortes, des vomissemens bilieux, une constipation pendant les premiers jours; ensuite par des déjections fréquentes, bilieuses, jaunâtres, quelquefois avec des stries de sang; par une céphalalgie sus-orbitaire, un pouls petit, serré, fréquent, &c. Cette maladie fut mortelle pour beaucoup d'enfans. Le traitement qui convenoit le mieux, & que je conseille dans le cas de coliques *bilieuses*, consistoit dans l'emploi des émolliens, des évacuations sanguines sur les endroits les plus douloureux, & renouvelées suivant l'intensité de l'inflammation; dans l'usage de cataplasmes émolliens, de lavemens de même nature & dans une diète absolue. Presque toujours alors la maladie s'arrêtoit; mais si ces moyens étoient employés trop tard, l'inflammation gastro-intestinale faisoit de grands progrès, la fièvre devenoit violente, & le malade ne tardoit pas à succomber. Quoique les évacuans aient été utiles dans certaines épidémies, ce n'est que lorsque l'on connoît bien le caractère de l'épidémie régnante, & que le traitement rationnel que j'indique aura échoué, que l'on devra employer

es médications indiquées par Tissot & autres médecins célèbres. Chez quelques-uns des malades de l'épidémie de 1828, lorsque les symptômes d'irritation étoient passés, & qu'il ne restoit plus que de légères coliques avec évacuations & que l'appétit revenoit, l'opium m'a souvent été très-utile pour terminer promptement la maladie.

2°. *Colique convulsive.* Elle a été ainsi nommée par quelques auteurs à cause des mouvemens désordonnés qui l'accompagnent & sont la suite de la violente douleur dont le siége est dans l'abdomen. (*Voyez* COLIQUE SPASMODIQUE.)

3°. *Colique par des corps étrangers.* (*Voyez* COLIQUE PAR VICE ORGANIQUE.)

4°. *Colique d'estomac, cardialgie, gastrodynie, douleur cardialgique, spasmodique & flatulente ;* quelques auteurs y joignent la *pyrosis*. La colique d'estomac est une vive irritation, & même une inflammation de cet organe, accompagnées de vomissemens de matière bilieuse, âcre, avec sentiment de pincemens, langue chargée, jaunâtre, & constipation. Il y a foiblesse, syncopes, lipothymies, fréquence & petitesse extrême du pouls : s'il existe de la foiblesse, sans défaillance, c'est la gastrodynie ; s'il y a syncope, c'est la cardialgie, & la pyrosis si le malade éprouve des renvois acides, aigres avec chaleur brûlante. Il existe en outre une autre affection de l'estomac qui paroît toute nerveuse, laquelle consiste en un sentiment de douleur profonde qui semble traverser le corps de l'épigastre à la partie opposée du dos, avec un sentiment de foiblesse, & impossibilité de se tenir autrement que le dos appuyé contre un corps résistant.

Les causes de la colique d'estomac sont à-peu-près les mêmes que celles de l'inflammation de cet organe ; ainsi l'ingestion de liquides froids lorsque l'on est en sueur, ou que l'on a très-chaud ; des substances irritantes, âcres, introduites dans l'estomac ; un vomitif, un purgatif donnés à contre-temps, la suppression de flux naturels ou provoqués par l'art, les métastases goutteuses, rhumatismales, l'usage du maïs, des alimens salés & épicés, des pâtisseries grossières, les affections vives de l'ame, l'épuisement par la lactation, les excès vénériens, &c. &c., occasionnent fréquemment la pyrosis. (*Voyez* ce mot.)

Quand on aura reconnu que la colique d'estomac est due à une inflammation ou à une irritation vive de cet organe, si les vomissemens sont abondans, si la douleur est vive, on pratiquera d'abord une large saignée, & ensuite on appliquera des sangsues sur l'épigastre : application que l'on renouvellera si cela est nécessaire ; on recouvrira cette région de cataplasmes émolliens ; les bains, les boissons de même nature sont très-convenables : l'oxyde de bismuth, l'éther sulfurique, ont été proposés dans le cas de métastase goutteuse. On rappellera les flux supprimés ; on redonnera du ton aux solides organiques si cette maladie dépend de foiblesse ou d'excès vénériens, lorsque toutefois les premiers accidens seront dissipés.

Si la colique d'estomac paroît ne dépendre d'aucune irritation inflammatoire de cet organe, les potions antispasmodiques, & surtout celles avec l'opium, la guérissent très-promptement.

Cette colique, comme on le voit, appartient le plus souvent à diverses nuances de la gastrite.

5°. *Colique flatulente, flatueuse* ou *venteuse.* On a donné ce nom à une colique pendant laquelle il y a particulièrement un grand dégagement de gaz ; le ventre est tendu, ballonné ; il y a en même temps douleurs vives, dont le siége varie & qui paroissent dues à la distension outrée des intestins ; le malade est soulagé quand il peut faire sortir des vents par l'anus, mais ce soulagement n'est que passager, parce qu'il s'en reforme de suite de nouveaux ; il y a constipation, urines rares. Cette maladie est assez fréquente chez les personnes qui font usage d'une nourriture grossière, & particulièrement d'alimens *venteux*, tels que les choux, les pois, les haricots, & en général des légumineux & des farineux mal préparés ; elle est plus commune encore chez les individus qui prennent de ces alimens outre mesure sans en faire ordinairement usage, ainsi que chez ceux qui ont beaucoup de flatuosités, soit par mauvaise digestion, soit par habitude, comme les hystériques, les hypochondriaques.

Cette maladie est presque toujours accompagnée de foiblesse des organes digestifs ; rarement il y a irritation, mais l'efficacité du traitement dépend surtout de la connoissance de ses causes : existe-t-il de l'irritation, on emploiera des médications émollientes, que l'on pourra prendre froides ; est-ce la foiblesse qui en est cause, on fera alors usage de remèdes excitans, toniques, de ceux dits *carminatifs ;* & lorsque le danger sera passé, on s'occupera de remonter l'organisme affoibli, débilité, par une nourriture solide, substantielle. Si les vents sont accompagnés de symptômes hystériques, hypochondriaques, on aura recours à des moyens propres à combattre les diverses affections qui les produisent. (*Voyez* HYPOCHONDRIE & HYSTÉRIE.) Pour procurer la sortie de ces gaz, le plus souvent inodores & formés presqu'entièrement d'acide carbonique, on a proposé de faire, avec un trois-quarts armé de sa canule, une piqûre dans les intestins : opération qui peut être faite sans inconvénient. Les intestins étant très-distendus, l'ouverture du trois-quarts se réduira à une simple acupuncture, lorsque les organes seront revenus à leur diamètre primitif. Il sera nécessaire de recommencer cette piqûre plusieurs fois, parce qu'il arrive que souvent on ne dégage que les gaz contenus dans une partie de l'intestin. On lit dans les *Instructions & observations sur les animaux domestiques*, par Chabert,

Flandrin & Huzard, année 1792 (article ſur les *indigeſtions chez les animaux ruminans*), qu'il faut, quand le dégagement gazeux menace de ſuffoquer l'animal, lui percer la *panſe*, lorſque les boiſſons avec l'eau de chaux, la leſſive de cendres de bois neuf, le ſel de potaſſe, l'eau de ſavon, ou bien l'alcali volatil, regardé comme le moyen le plus puiſſant, n'ont pas ſuffi pour procurer l'abſorption des gaz. On pratique cette opération en plongeant un énorme trois-quarts perpendiculairement au flanc gauche, à égale diſtance de la dernière côte, des bronches & des apophyſes tranſverſes des vertèbres lombaires; arrivé dans la panſe, on retire l'inſtrument, & l'air ſort avec rapidité par la canule; ſi des matières alimentaires obſtruent la canule, on l'en débarraſſe au moyen d'un ſtylet garni d'un fort bouton. Cette opération, ſouvent utile chez les animaux, n'a jamais chez eux de ſuite fâcheuſe, & n'en auroit pas davantage chez l'homme; ce n'eſt cependant qu'autant que le danger ſeroit preſſant qu'il faudroit l'employer; &, dans ce cas, en prenant toutefois les précautions convenables, je n'héſiterois nullement à la pratiquer, perſuadé de ſon inocuité.

On a auſſi propoſé de retirer l'air par le rectum, au moyen d'une pompe aſpirante : c'eſt un mode de dégagement très-difficile à employer, parce que, lorſque l'on fait jouer la pompe, il arrive ſouvent que le rectum, en s'appliquant ſur l'ouverture de la canule, la bouche complétement & s'oppoſe au jeu de l'inſtrument.

6°. *Colique hémorrhoïdale* ou *hémorroïdale*. De Montégre, qui s'eſt beaucoup occupé des hémorrhoïdes, dit que cette colique eſt reconnoiſſable aux ſignes précurſeurs de l'affection hémorrhoïdale; ainſi il y a, horripilations, froid, reſſerrement ſpaſmodique, gêne de la reſpiration, tenſion & peſanteur extrême dans l'abdomen, quelquefois ſoulèvement d'eſtomac & vomiſſemens; enfin, invaſion d'une douleur plus ou moins profonde, avec gonflement du ventre, reſſerrement du pouls, froid des extrémités & ſéchereſſe de la peau.

Tous ces caractères dénotent aſſez clairement une inflammation de la membrane ſéreuſe qui recouvre les inteſtins, & c'eſt dans l'ignorance de la nature véritable de la maladie, que les premiers obſervateurs l'ont déſignée ſous le nom qu'elle porte; on en pourroit preſque dire autant de toutes les coliques.

Les perſonnes habituées aux fluxions hémorrhoïdales anomales ſont expoſées, dans le cas de ſuppreſſion de ces fluxions, à éprouver cet accident, qui peut auſſi atteindre, quoique moins fréquemment, tous les autres individus.

La criſe naturelle de cet accident eſt l'évacuation du ſang par les vaiſſeaux hémorrhoïdaux.

Il ne faut pas confondre cette colique, ou plutôt cette péritonite, avec les douleurs hémorrhoïdales qui ont leur ſiége dans l'extrémité du rectum, ſont exceſſivement violentes, & en diffèrent totalement : telles ſont, les douleurs nerveuſes inflammatoires, aiguës ou chroniques, ou ſimplement nerveuſes; celles produites par des fiſſures, par des crevaſſes ou rhagades de l'anus, ou par la conſtriction ſpaſmodique de ſon ſphincter; enfin, par le téneſme hémorrhoïdal.

La baſe du traitement conſiſte à rappeler les hémorrhoïdes, tant que les accidens ne ſont qu'à leur premier degré; & on ne doit rien négliger pour diſſiper promptement cette fluxion ſanguine plus ou moins violente, qui s'établit dans les vaiſſeaux du méſentère ou du péritoine, d'où peut réſulter tous les accidens qui naturellement en ſont la ſuite. Le moyen le plus efficace, avons-nous dit, eſt le rétabliſſement du flux hémorrhoïdal, à l'aide de ſangſues à l'anus, ſuivies de bains de ſiéges ſimples ou de vapeurs, ou de l'application de ventouſes. Ces ſangſues ſeront appliquées non ſur les hémorrhoïdes, mais bien autour & dans l'intervalle de ces tumeurs, qui pourront être inciſées avec la lancette, ſi elles ne ſont point inflammatoires, mais ſeulement diſtendues par du ſang. On ſeconde l'action de ces moyens par des lavemens tièdes, par des frictions irritantes à l'anus; lorſqu'il n'exiſte pas d'inflammation, on ſubſtitue aux lavemens émolliens les injections irritantes avec des ſels neutres; l'aloës doit être rejeté parce qu'il eſt trop irritant.

Si la péritonite eſt évidente, il faudra promptement la traiter, ainſi qu'il a été dit à ce mot.

7°. *Colique hépatique*. Douleurs vives, occaſionnées par le paſſage de calculs biliaires à travers le canal cholédoque. Cette colique ſe reconnoît à un ſentiment de douleur profonde, parfois très-vive, qui ſe fait ſentir dans la région de la véſicule du fiel. Quand cette douleur eſt très-intenſe, elle s'accompagne de mouvemens ſympathiques, tels que nauſées, vomiſſemens, ſpaſmes ou mouvemens convulſifs ſi les ſujets ſont très-nerveux. Si le calcul oblitère, obſtrue le canal cholédoque, la véſicule ſe diſtend outre meſure, & forme, ainſi que je l'ai vu dernièrement, une tumeur ſenſible qui ſe termine par un flux abondant de bile lorſque cet obſtacle n'exiſte plus. Il ſurvient quelquefois, ſuivant la ſituation du calcul, une jauniſſe qui ſe diſſipera d'elle-même lorſque le calcul aura été pouſſé dans le duodénum; il en eſt de même pour les douleurs qui parfois ſont exceſſivement violentes, & ceſſent auſſitôt que ce corps eſt parvenu dans cet inteſtin, pour revenir plus tard lorſqu'un nouveau calcul s'engagera dans ce conduit *porte-bile*.

Comme malgré ces ſignes on pourroit ſe tromper ſur la nature de la maladie, on recommandera au malade de bien obſerver ſes ſelles pour voir s'il ne rend pas de calculs avec les matières fécales; ſi l'on en rencontre, on n'aura plus alors aucun doute ſur le genre d'affection que l'on doit combattre.

Le traitement, pendant l'accès, consiste dans l'usage des bains émolliens, des cataplasmes & des boissons de même nature. Si l'irritation étoit vive on pourroit recourir aux saignées du bras ou aux sangsues à l'anus. On doit ne point faire usage du remède de Whith (essence de térébenthine & éther sulfurique) pendant l'accès, & comme pouvant être nuisible : mais lorsqu'il sera passé, il faut en prévenir le retour en s'opposant à la formation de nouveaux calculs. On changera totalement le régime du malade & on lui prescrira les eaux minérales de Seltz, de Vichy, de Cauterets, de Bourbonne. Les pilules savonneuses, le sous-carbonate de soude, les sucs dépurés de plantes chicoracées d'après Haller, de légers purgatifs pour entretenir la liberté du ventre, seront encore très-utiles.

8°. *Colique inflammatoire.* On donne ce nom à des douleurs plus ou moins vives, produites par l'inflammation des intestins ou du péritoine.

9°. *Colique de Madrid.* Maladie endémique dans plusieurs contrées de l'Espagne, dont la nature est à peine connue, & qui paroît ressembler beaucoup à la colique de plomb à laquelle on la réunit.

10°. *Colique menstruelle.* Le travail de la menstruation ne se fait pas toujours régulièrement & facilement chez toutes les femmes; plusieurs éprouvent quelques jours avant l'éruption des règles, des douleurs très-vives dans les reins : douleurs qui se portent vers la région utérine, & sont accompagnées de coliques qui, quelquefois, persistent pendant tout le temps de l'écoulement, mais le plus souvent s'arrêtent le premier ou le deuxième jour de son apparition. Ces tranchées sont pénibles, mais n'ont rien de dangereux; souvent ces douleurs dépendent d'un trop grand afflux de sang, d'une pléthore sanguine dont la matrice est le siége : dans ce cas, les émolliens, les bains de siége, simples ou de vapeur, ou mieux les cataplasmes recouvrant entièrement l'hypogastre, ne pourront être assez employés; on y joindra les bains généraux, les lavemens émolliens. Une petite saignée au milieu de l'intervalle de deux époques facilitera singulièrement la menstruation en diminuant l'afflux trop considérable du sang vers la matrice. S'il y a foiblesse, atonie; si les douleurs dépendent de l'effort infructueux de l'utérus à cause de son asthénie, c'est alors que les substances légèrement excitantes seront très-convenables, & que l'on prescrira avec avantage, une légère infusion de safran, de thé, ou toute autre boisson très-chaude & légèrement emménagogue. C'est en pareil cas que le vin chaud, dont les femmes du peuple font abus, leur est cependant souvent utile. Fréquemment, chez les jeunes personnes, l'éruption des règles s'accompagne de coliques hystériques excessivement violentes; c'est alors que j'ai obtenu, & que l'on obtient la cessation de la douleur & l'éruption convenable des menstrues, à l'aide de lavemens antihystériques, dans lesquels on fera surtout entrer l'assa-fœtida.

On observe quelquefois des coliques jusqu'au quatrième mois de la grossesse, lesquelles paroissent dépendre de l'effort menstruel; si, dans ce cas, on ne garde pas le repos, ou si l'on néglige la saignée du bras, il pourra y avoir avortement. Une femme avoit déjà éprouvé, vers le quatrième mois de sa grossesse, plusieurs fausses couches parce qu'on avoit négligé cette sage précaution lors de cette colique menstruelle : à sa quatrième grossesse les mêmes douleurs revinrent; elle craignoit avec raison un avortement : elle se confia alors à mes soins, & une saignée du bras faite à propos, la conduisit heureusement jusqu'au neuvième mois, époque à laquelle elle accoucha d'un garçon fort & bien portant.

Quelques auteurs n'ont regardé comme colique menstruelle que celle qui dépendoit d'une suppression ou d'une diminution du flux périodique, & en cela ils ont eu tort, ou d'avoir considéré comme colique les accidens de cette suppression, ou d'en avoir éloigné ceux que détermine l'éruption des règles. Si donc il se manifeste des symptômes douloureux de l'abdomen lors de la suppression ou de la diminution du flux menstruel, on tâchera de le rappeler avec des sangsues à la vulve, avec des bains de siége simples ou de vapeur, avec des cataplasmes appliqués sur le ventre, & quelques boissons très-légèrement emménagogues, qu'il faut néanmoins éviter s'il y a irritation. S'il survient une *métrite*, une *péritonite*, on traitera ces maladies ainsi qu'il est dit à ces mots. (*Voyez* aussi MÉTRORRHAGIE, MENSTRUATION & MÉNORRHAGIE.)

11°. *Colique métallique.* Elle a été ainsi nommée non-seulement parce qu'elle est produite par des substances métalliques, par le plomb & ses diverses préparations, mais encore pour la distinguer de la colique végétale avec laquelle elle a plusieurs points de ressemblance. (*Voyez* PLOMB (colique de plomb).)

12°. *Colique métastatique.* On donne ce nom à une inflammation d'une partie quelconque de l'abdomen, qui reconnoît pour cause la suppression d'une évacuation, ou dépend de la métastase de quelque maladie. Ainsi, une personne ayant chaud ou étant en sueur est-elle exposée au refroidissement, soit par un courant d'air, soit en s'asseyant sur un banc de marbre, soit en restant dans une exposition humide & froide, il lui survient une légère entérite, appelée à tort *colique métastatique* ou *par suppression de la transpiration* : cette inflammation ne demande pour traitement que quelques boissons chaudes, émollientes, des applications de cataplasmes ou de serviettes chaudes sur le ventre. Si elle est plus intense, c'est une *entérite* ou une *péritonite*, qu'il faut traiter comme ces phlegmasies.

Toutes les maladies qui peuvent se terminer par métastase sont très-susceptibles de se porter sur le

péritoine ou sur un organe renfermé dans l'abdomen, & c'est l'inflammation dont ils sont le siége que l'on a appelée à tort *colique métastatique*. Les hémorragies ou les flux naturels supprimés, ceux qui sont provoqués par l'art & que l'on néglige d'entretenir, les inflammations de tous nos tissus peuvent lui donner naissance : elle peut être surtout produite par la rétrocession de la goutte & du rhumatisme, deux grands agens morbifères qui impriment aux malades & aux médecins une terreur d'autant plus grande qu'ils sont moins connus. (*Voyez* Goutte & Podagre.)

Depuis quelque temps les médecins ont fait succéder les rhumatismes aux affections nerveuses, ce qui a son but d'utilité dans l'*art de faire la médecine*. Autrefois, quand un malade se plaignoit d'un mal inconnu à son médecin, celui-ci lui disoit que c'étoit une *affection nerveuse ;* maintenant on lui dit que c'est un *principe rhumatismal*, & le malade de demeurer ébahi devant le savant docteur du jour. Le mot ne reste pas dans l'oubli ; à la moindre petite douleur, au moindre malaise, on entend certaines petites maîtresses, ou quelques élégans, dire avec un sérieux risible, qu'*ils sont tourmentés par leur rhumatisme*. (*Voyez*, pour plus de détails sur cette colique, la plupart des articles de *Pathologie* de ce Dictionnaire.)

13°. *Colique de miserere*. C'est le nom que, dans le monde, on donne à une colique extrêmement violente, avec constipation opiniâtre & vomissemens abondans, & qui, dans le langage médical, porte le nom d'*iléus*. Quelques personnes regardent l'iléus ou *miserere* (*voyez* ce dernier mot) comme une simple colique ; & voici comment s'explique à cet égard un auteur justement célèbre, qui place cette maladie parmi les névroses : l'iléus nerveux est le véritable type de cette maladie (iléus). Il n'y a point de lésion idiopathique, sympathique ou organique des intestins ; les parties voisines ne sont pas malades ; l'*irritation* fixée sur le tube digestif, & la constipation opiniâtre qui, ainsi que le vomissement, succèdent à l'invasion du mouvement péristaltique, constituent uniquement cette névrose ; mais elle ne conserve pas toujours ce caractère : lorsque l'intestin s'est invaginé ou étranglé, l'inflammation le frappe bientôt, une péritonite très-grave se déclare, l'épiploon suppure, l'intestin se gangrène & le malade succombe. En voilà beaucoup trop pour faire regarder l'iléus comme une névrose pure & simple, qui se termine par la gangrène & non par pur hasard, mais fréquemment. L'invagination des intestins n'est pas la cause de ces accidens consécutifs si graves ; j'ai plusieurs fois dans ma pratique rencontré quelques-unes de ces invaginations considérables, chez des individus chez lesquels on ne les reconnut qu'à l'ouverture du cadavre ; rien n'indiquoit pendant la vie leur existence, & elles n'avoient pu avoir lieu au moment de la mort ; les malades avoient succombé sans douleur, & d'ailleurs elles étoient trop étendues pour avoir pu se faire au moment du départ des forces vitales.

Il est donc probable que l'iléus, ou colique de *miserere*, est dû à une violente irritation de l'intestin grêle ou de l'iléon, & que l'invagination seule n'est la cause, ni de l'inflammation, ni de la gangrène du tube digestif ; il est même certain que tous ces terribles accidens doivent être attribués à la cause qui produit l'iléus ; jamais une irritation nerveuse, ou une simple névrose ne détermine de tels accidens. (*Voyez* Iliaque, Miserere.)

14°. *Colique néphrétique. Néphrite calculeuse.* (*Voyez* Néphrite (Néphrite calculeuse).)

15°. *Colique nerveuse.* (*Voyez* Colique spasmodique.)

16°. *Colique de plomb, métallique, des plombiers, des peintres, de Madrid, du Poitou.* (*Voyez* Plomb (Colique de plomb).)

17°. *Colique saturnine.* (*Voyez* Plomb (Colique de plomb).)

18°. *Colique spasmodique*. La colique *spasmodique* ou *nerveuse* paroît exister sans aucune lésion apparente des intestins : tout le trouble réside dans le système nerveux de ces organes ; ce seroit donc une névrose intestinale ; les affections vives de l'ame en sont la cause la plus fréquente : elle est caractérisée par des douleurs vives, principalement autour de l'ombilic, avec sentiment de tortillement, de pincement des intestins & d'angoisse inexprimable. Cette colique, qui peut persister plusieurs jours, n'a jamais de suites fâcheuses : elle est assez fréquente chez les personnes douées d'une grande sensibilité nerveuse, chez les femmes hystériques & chez les hypochondriaques.

La colique spasmodique se traite par les boissons chaudes, les bains, les cataplasmes émolliens, les calmans administrés par la bouche ou en lavement, les potions antispasmodiques, éthérées, opiacées, l'assa-fœtida. Si les douleurs étoient trop vives, quelques sangsues sur les endroits douloureux procureroient un prompt soulagement en diminuant la turgescence sanguine de ces parties.

19°. *Colique stercorale*. Cette colique est due aux matières fécales endurcies qui remplissent une grande partie du colon ou du rectum, ou qui séjournent dans des espèces de culs-de-sacs ou de dilatations des intestins, lorsqu'une cause mécanique a pendant quelque temps retenu les matières fécales dans le tube intestinal, comme on le voit quelquefois après certaines grossesses. Elle ne survient toujours que pendant une constipation opiniâtre plus ou moins longue ; la présence de ces matières irrite l'intestin, qui se contracte inutilement pour les expulser, de là les coliques que l'on pourroit appeler *eccoprotiques*. Elle se reconnoît à la constipation qui l'a précédée, & à la présence de ces matières, qu'il faut toujours

chercher à expulſer, & que l'on ſent le long du trajet du colon, à travers les parois abdominales, chez les perſonnes qui n'ont pas un embonpoint exceſſif. On ſoumet en conſéquence le malade à un régime doux, à des boiſſons délayantes, mucilagineuſes, mucoſo-ſucrées; on lui preſcrit des lavemens de même nature, enſuite des lavemens huileux, purgatifs. Si ces moyens ne ſuffiſoient pas, lorſque les matières feront ramollies, que l'inteſtin ſera lubréfié, on adminiſtrera des purgatifs doux, tels que l'huile de ricin ou les ſels neutres. Si la conſtipation perſiſte, on aura recours à la douche aſcendante, ſi on ne craint pas de produire une irritation trop vive.

Quelques médecins regardent comme colique ſtercorale celle que reſſentent les enfans nouveau-nés pour rendre le méconium, ainſi que les douleurs qu'ils éprouvent, lorſqu'on leur fait boire du lait trop épais en grande quantité, ou manger une bouillie mal cuite.

20°. *Colique utérine.* L'hyſtéralgie, qui eſt à l'utérus ce que la cardialgie eſt à l'eſtomac, a été rangée parmi les coliques : cette affection a beaucoup de rapport avec l'hyſtérie, dont elle n'eſt ſouvent qu'un ſymptôme, & ſe rencontre auſſi chez les jeunes femmes dont les organes générateurs ne ſont pas en rapport de proportion avec ceux qu'ils doivent recevoir. (*Voyez* Colique menstruelle.)

21°. *Tranchées utérines.* Elles ſuccèdent à l'accouchement, & ſont dues à l'effort que fait la matrice pour ſe débarraſſer des caillots qu'elle contient. Ces coliques, qui quelquefois ſont très-vives, reconnoiſſent pour cauſe le même principe que les douleurs de l'enfantement : la contraction du corps de l'utérus pour vaincre la réſiſtance du col. Dans les pertes auxquelles pluſieurs femmes ſont ſujettes, on obſerve ces mêmes douleurs lorſqu'il s'amaſſe du ſang en caillot dans cet organe. Le travail qui accompagne ces coliques, quoique moins pénible, eſt identiquement le même que celui pour l'expulſion du fœtus; elles ſont d'autant plus vives que le caillot eſt plus volumineux, que le col eſt plus revenu ſur lui-même : celles qui accompagnent l'expulſion du placenta ſont quelquefois très-violentes. J'ai vu quelques femmes tourmentées par ces douleurs, pendant plus de vingt-quatre heures, d'une manière ſi déplorable qu'elles euſſent préféré accoucher de nouveau.

Auſſitôt que ces tranchées ſe manifeſtent, le caillot tend à s'introduire dans le col, qui ſe dilate par l'effet de la contraction de l'utérus; il ſort un peu de ſang fluide exprimé du caillot, qui franchit bientôt le col; les douleurs ceſſent inſtantanément, mais pour revenir après un temps plus ou moins long. On les diſtingue des autres douleurs de l'abdomen, 1°. en ce qu'elles ſont accompagnées de la dilatation du col de l'utérus, & ſont ſuivies de la ſortie d'un caillot plus ou moins volumineux; 2°. en ce que les douleurs commencent vers les reins ou l'ombilic, & deſcendent juſque ſur le *ſiége*, & qu'elles reviennent par accès, tandis que dans la péritonite, dans l'entérite, il y a le plus ſouvent ſuppreſſion de tout écoulement ſi l'inflammation eſt vive, & que dans l'intervalle des douleurs, le calme n'eſt pas auſſi parfait; le ventre, d'ailleurs, eſt douloureux, tendu, & le col de l'utérus ne ſe dilate pas pendant les douleurs. (*Voyez* Accouchement & Délivrance dans ce Dictionnaire & dans celui de *Chirurgie.*)

Cette colique ne demande aucun traitement particulier.

22°. *Colique venteuſe.* (*Voyez* Colique flatulente.)

23°. *Colique vermineuſe.* C'eſt une ſérie de ſymptômes avec colique occaſionnée par la préſence de vers dans le tube digeſtif. Indépendamment des ſignes auxquels on reconnoît la préſence de ces entozoaires, on remarque quelquefois des hoquets, des nauſées, des vomiſſemens; la bouche eſt mauvaiſe, amère; le ventre eſt tendu, plus volumineux que de coutume; le malade ſe plaint de tranchées, d'un ſentiment de piqûre, de pincement à l'eſtomac ou dans une autre partie de l'inteſtin; il y a quelquefois cardialgie, ſyncope, angoiſſe extrême & même convulſion. La ſortie de vers par la bouche ou par l'anus achève d'aſſurer le diagnoſtic, qui, ſans cela, pourroit être plus que douteux. Ces ſymptômes ſi alarmans ſe calment ſouvent par l'ingeſtion de quelques alimens.

Le traitement conſiſte à expulſer les vers & à s'oppoſer à leur réapparition. (*Voyez* Vermifuges & Vers.)

24°. *Colique végétale.* (*Voyez* Végétale (Colique végétale).)

25°. *Colique par vice organique & par des corps étrangers.* Les productions organiques, les corps étrangers qui s'oppoſent au paſſage des matières contenues dans l'inteſtin, & le développement de la matrice en ſont la cauſe la plus ordinaire; ces matières, obligées de ſéjourner dans l'inteſtin au-deſſus de cet obſtacle, le diſtendent ſouvent outre meſure, & elles ne ſont rendues qu'en petite quantité en paſſant à travers une ouverture plus ou moins petite & ſemblable à une filière. Chaque fois que le malade veut aller à la ſelle, ou qu'il en ſent le beſoin, il éprouve des coliques très-vives, & fait des efforts d'autant plus pénibles qu'ils ſont inutiles. Si la guériſon de ces tumeurs n'a pas lieu, ou ſi les corps étrangers ne ſont pas enlevés ou expulſés, le dévoiement ſurvient promptement, le malade en eſt un peu ſoulagé momentanément, mais il ne tarde pas à périr. La colique produite par le développement de l'utérus guérit lors de l'accouchement. (Nicolas.)

TRANQUILLISEUR, s. m. (*Hyg.*) Dans un journal américain, ayant pour titre : *Philadalphian medical Museum*, on trouve la description d'un fauteuil mécanique employé dans le traitement de l'aliénation mentale. Dans ce fauteuil, appelé *tranquilliseur*, l'aliéné est retenu par des liens qui l'empêchent d'exécuter aucun mouvement. L'emploi de ce moyen, en convaincant le malade de sa foiblesse, doit l'engager à faire tous ses efforts pour réprimer ses emportemens, & peut, par conséquent, contribuer à sa guérison.

TRANSFORMATION DE TISSU, s. f. *Transformatio.* (*Anat. pathol.*) Tous les changemens de forme qui s'observent dans les liquides & les solides de l'économie, soit dans l'état de santé (depuis l'état embryonnaire du produit de la conception, jusqu'au parfait développement de l'homme), soit dans l'état de maladie, sont de véritables transformations; mais, pour éviter des redites inutiles, nous ne devons parler ici que des changemens accidentels produits par des causes pathologiques, restreignant encore notre étude à l'observation des métamorphoses qu'offrent les parties solides, & renvoyant au mot précédant (Tissus) pour tout ce qui regarde les spécialités de notre sujet. Cet article ne sera, à proprement parler, qu'une sorte d'analyse succinte du chapitre IV du I^er^. volume de l'ouvrage récent de M. Andral sur l'Anatomie pathologique, chapitre qui porte le titre suivant : *Lésions de nutrition relatives au changement de nature des molécules qui doivent normalement composer les différens solides.*

Les tissus animaux sont exposés à subir diverses altérations & transformations, lorsque, par suite d'un état pathologique, leur mode de vitalité, et, en particulier, leur mode de nutrition vient à changer. C'est alors surtout qu'on observe cette singulière métamorphose, qui produit ce que nous avons désigné ailleurs sous le nom de *tissus accidentels* (*voyez* le mot Tissus), dans laquelle on voit certaines membranes, par exemple, acquérir les propriétés de membranes toutes différentes dans l'état normal : des parties molles deviennent dures, des parties dures se ramollissent, une trame mince devient épaisse & opaque, &c. Mais les tissus ne se transforment pas tous les uns dans les autres avec une égale fréquence & de la même manière; c'est particulièrement aux dépens de l'élément cellulaire, canevas commun de tous les autres tissus chez l'embryon, que chez l'adulte peuvent se développer les tissus accidentels. Les tissus musculaire, fibreux, cartilagineux, muqueux, cutané, peuvent subir des transformations accidentelles, mais qui, généralement, sont analogues à celles qu'ils éprouvent dans l'état normal, soit chez l'embryon humain, soit chez des animaux adultes d'un autre ordre. Ainsi, le cartilage peut se transformer en os, mais il ne devient point du tissu muqueux; le tissu muqueux peut devenir tissu cutané, & *vice versâ*; le tissu musculaire peut se changer en tissu fibreux. Tout tissu qui s'atrophie tend à subir une transformation commune; il revient à l'état de tissu cellulaire. Ainsi, ce dernier tissu, après avoir préexisté au développement de tous les autres élémens organiques, se retrouve de nouveau seul, tel qu'il étoit au principe de la formation de l'être, lorsque ces autres élémens viennent à disparoître. On pourroit même à la rigueur remonter au-delà, & arriver, dans l'état pathologique comme dans l'état physiologique, jusqu'à cette substance pulpeuse, cette lymphe plastique, ce mucus, cette albumine, comme on voudra l'appeler, premier & dernier rudiment de l'organisation solide. C'est ainsi que la cicatrice d'une plaie, avec perte de substance, commence par une exsudation de matière coagulable, & qu'un tissu membraneux, celui de l'estomac, par exemple, se détruit, au contraire, & se perfore par une sorte de ramollissement gélatiniforme.

1°. *Transformation celluleuse.* Toutes les fois que les fonctions d'un organe deviennent moins actives ou nulles, il tend à perdre sa texture & à revenir à l'état de tissu cellulaire; exemples : le thymus, la glande mammaire, les ganglions lymphatiques examinés dans les différens âges, les vaisseaux oblitérés, les muscles atrophiés par l'inaction, &c. Un travail inflammatoire peut amener un résultat analogue en déterminant une résorption rapide des molécules nutritives; exemples : la plèvre, la vésicule biliaire enflammées, &c. On a pu croire, à tort, dans des cas pareils, à l'absence congéniale de ces organes.

2°. *Transformation séreuse.* L'analogie extrême de texture & de fonctions qu'on remarque entre le tissu cellulaire & le tissu séreux, explique bien la facilité avec laquelle l'un de ces tissus peut se transformer en l'autre. Un frottement prolongé entre deux parties transforme souvent en tissu séreux, le tissu cellulaire qui les sépare; c'est ainsi que Béclard a vu sur des *pieds-bots* une bourse synoviale sous-cutanée accidentelle se former à l'endroit où la peau frotte contre le côté saillant du tarse. Ces tissus séreux accidentels se développent assez fréquemment aux dépens du tissu cellulaire dans les fausses articulations qui s'établissent dans le cas de luxations non réduites, de fractures non consolidées, &c. Dans le tissu cellulaire libre & dans celui des divers parenchymes se développent en outre, assez fréquemment, des kystes séreux, de volume très-variable, dont l'étiologie est en général fort obscure. Le liquide qu'ils contiennent est beaucoup plus sujet à varier encore que celui que fournissent les membranes séreuses naturelles. Il peut arriver que l'accumulation du liquide précède la formation de la poche accidentelle qui le contient, comme cela se voit, par exemple, dans certains épanchemens de sang,

dans

dans certaines collections purulentes qui se convertissent en foyers circonscrits ; mais, sans doute aussi, dans beaucoup de cas, le tissu accidentel se forme d'abord & sécrète ensuite les produits divers qui se trouvent renfermés dans l'intérieur du kyste.

3°. *Transformation muqueuse*. M. Dupuytren a, l'un des premiers, insisté sur l'analogie évidente qui se remarque entre le tissu muqueux naturel & celui de formation accidentelle qui tapisse les trajets fistuleux & les foyers purulens anciens. Là, comme dans le cas de reproduction des membranes muqueuses qui ont subi quelque perte de substance partielle, c'est le tissu cellulaire qui, changeant insensiblement de nature, s'élève par degrés à la transformation muqueuse. Il est vrai qu'en général on n'a pas trouvé de *follicules* dans ces tissus muqueux accidentels ; mais ne sait-on pas que ces petits organes sécrétoires ne sont point apparens non plus dans divers points du système muqueux naturel ? On peut dire la même chose des *villosités*, qui, dans l'état normal, n'existent réellement que dans la muqueuse digestive, & qui manquent aussi ordinairement dans les tissus muqueux de nouvelle formation. Ces tissus d'ailleurs sont plus ou moins parfaits, & ne parviennent à une organisation complète qu'après avoir passé par plusieurs degrés successifs; d'abord, le tissu cellulaire, non encore membraniforme, présente seulement une série de bourgeons ou de granulations vasculaires, puis devient une couche cellulo-vasculaire non encore séparable des tissus sub-jacens; enfin, il se convertit en une membrane véritable qu'on isole facilement de ces tissus, & dont la surface est tantôt lisse & tantôt filamenteuse. Quant au fluide qui enduit ces membranes, il ne présente que rarement une analogie parfaite avec le mucus naturel, & est sujet à beaucoup de variations dépendant de circonstances qui ne sont point encore suffisamment connues & appréciées.

4°. *Transformation cutanée*. Nous avons parlé ailleurs de la reproduction de la peau dans le travail de la cicatrisation, ainsi que de la transformation cutanée que subissent les membranes muqueuses qui sont accidentellement & continuellement exposées au contact de l'air. (*Voyez* notre article Tissus.)

5°. *Transformation fibreuse*. Le tissu fibreux accidentel présente dans sa structure beaucoup plus de variétés que le tissu fibreux naturel ; comme celui-ci, d'ailleurs (lorsqu'on le considère chez l'embryon), il n'arrive que graduellement à l'état fibreux parfait, & retient plus ou moins long-temps les propriétés du tissu cellulaire aux dépens duquel il se forme, de manière à pouvoir être appelé, avec raison, cellulo-fibreux. Il peut se montrer sous la forme de faisceaux, de cordons ou de filamens, sous celle de membrane, ou enfin sous la forme de tumeur. Dans le second cas, il double assez souvent d'autres tissus accidentels, comme cela se voit surtout dans certains kystes séreux ou muqueux. Dans le dernier, il présente plusieurs aspects différens, dus principalement à l'existence & au développement variable des tissus cellulaire & vasculaire qui peuvent y être combinés. Quelquefois, au lieu de subir la transformation cellulaire, les parties atrophiées subissent la transformation fibreuse : ce qui se remarque particulièrement dans le tissu musculaire. D'autres fois, une irritation accidentelle, produite, par exemple, par le déplacement & le frottement de bouts d'os fracturés, paroît occasionner le développement de ce tissu, qui, dans d'autres cas, se forme sans qu'on puisse reconnoître les circonstances qui ont influé sur sa production.

6°. *Transformation cartilagineuse*. Les productions cartilagineuses accidentelles se rencontrent à peu près dans les mêmes circonstances que la transformation fibreuse ; elles peuvent se former dans le tissu cellulaire interposé entre les divers organes, dans quelques parenchymes, ou même se trouver libres dans certaines cavités séreuses. Le tissu cellulaire qui revêt l'extérieur des membranes séreuses naturelles ou accidentelles devient assez fréquemment le siége d'incrustations cartilagineuses, sous forme de grains, de plaques, ou d'incrustations tout-à-fait irrégulières. Le tissu cellulaire sous-muqueux, au contraire, qui est si souvent le siége de l'induration *squirrheuse*, offre très-rarement ces indurations cartilagineuses, dont M. Andral dit cependant avoir observé un exemple fort remarquable dans le tissu cellulaire sous-muqueux de l'estomac. Mais c'est surtout dans le tissu cellulaire interposé entre la membrane interne des artères & leur tunique moyenne, qu'on rencontre fréquemment ces dépôts cartilagineux. Le système osseux, par une sorte de marche rétrograde de l'organisation, peut passer à l'état cartilagineux ; le fait est beaucoup plus douteux pour le système musculaire, quoiqu'il n'ait rien qui répugne à la raison. M. Andral a observé avec M. Blandin une sorte de transformation cartilagineuse de plusieurs circonvolutions de la face supérieure des hémisphères cérébraux, chez une fille qui, pendant tout le temps de son séjour à l'hôpital, ne présenta d'autre phénomène insolite, dans les différens actes de la vie de relation, qu'un mouvement continuel de la tête, sans cesse portée de droite à gauche & de gauche à droite alternativement. Il y avoit en outre, sur ce sujet, des altérations d'une autre nature dans le cervelet. Quant aux productions cartilagineuses trouvées libres dans les cavités séreuses, on les a surtout rencontrées dans les synoviales articulaires, tantôt isolées de toutes parts, tantôt adhérentes par un prolongement membraneux à l'un des points des parois de la cavité. On a cru long-temps que ces concrétions étoient le produit de fragmens cartilagineux détachés des surfaces articulaires ; mais cette étiologie ne peut plus être admise depuis

qu'on sait qu'elles peuvent se rencontrer dans d'autres cavités séreuses, telles que le péritoine (Littre, Andral), la tunique vaginale (Laennec), &c. On en a trouvé aussi dans le tissu adipeux de l'orbite (Andral), dans l'intérieur du globe oculaire, entre la capsule cristalline & la lame de la tunique hyaloïde qui l'enveloppe en arrière (Fizeau), &c.

Lorsqu'un cartilage naturel a subi une solution de continuité, tantôt on n'observe aucun travail de réparation; d'autres fois, c'est une substance osseuse qui le remplace; enfin, dans d'autres cas il se forme un cartilage nouveau, comme l'a démontré Laennec. Dans les cartilages accidentels, d'ailleurs, comme dans les cartilages naturels, on ne voit se développer de vaisseaux apparens que dans un seul cas, lorsqu'ils s'ossifient.

7°. *Transformation osseuse.* Les productions osseuses accidentelles diffèrent notablement, sous le rapport de la forme & de la texture, des os naturels, si ce n'est peut-être dans le cas de formation du cal & d'os nouveau remplaçant un os nécrosé, où, à la longue, le tissu osseux de nouvelle formation peut revêtir tous les caractères de l'os ancien. En général, pourtant, la consistance, la couleur, la composition chimique même se ressemblent beaucoup dans les deux tissus, naturel & accidentel. Il n'y a guère que le tissu cellulaire, le tissu fibreux & le tissu cartilagineux qui soient susceptibles de transformation osseuse : ce qui est conforme aux lois qui régissent l'organisation normale. Le système médullaire, en effet, doit être rapporté au tissu cellulo-fibreux, & c'est à ses dépens, comme on sait, que se reproduisent partiellement les os longs, quand le périoste a été détruit, tandis que lorsque cette membrane fibreuse est restée intacte, c'est elle qui fournit principalement l'os nouveau qui environne le séquestre. De même, dans la formation du cal des os longs, c'est aux dépens de ces deux membranes, externe & interne, & principalement aux dépens de la première (du périoste), que se forme le *cal provisoire* auquel succède, au bout d'un temps variable, le *cal définitif*. L'ossification accidentelle, soit des parties extérieures, soit de la profondeur des organes, peut présenter les formes granuleuse, lamelleuse, membraneuse, ou être tout-à-fait amorphe. Assez souvent, au lieu d'offrir une analogie bien marquée avec l'ossification naturelle, elle ne présente qu'une masse homogène, sans apparence de fibres, sans distinction de substance compacte & spongieuse, plus semblable à une sorte de *pétrification* qu'à une véritable ossification : c'est ce qui se voit, par exemple, dans les ossifications de la tunique moyenne des artères.

Nous ne nous occuperons point ici des transformations *pileuses, épidermiques, cornées,* &c., qui ont suffisamment été indiquées ailleurs. (*Voy.* POILS, &c.)

Quant à la cause prochaine des diverses transformations que nous venons d'indiquer, elle est encore aujourd'hui environnée de beaucoup d'obscurité. Quelques esprits, plus avides de mots que de choses, ont cru pouvoir tout expliquer par la doctrine commode de l'*irritation*, & rattacher ainsi, de loin ou de près, à la théorie générale de l'inflammation, le mode de formation de toutes les altérations & de toutes les transformations organiques. Mais il faut nécessairement reconnoître que, dans un grand nombre de cas, on n'observe, ni durant la vie, ni après la mort, d'indices suffisans d'un travail inflammatoire, pour que cette explication soit fondée sur autre chose que sur une pure hypothèse. Ce qui ne nous empêche nullement de convenir que d'autres faits, en assez grand nombre, sont favorables à cette explication. Ainsi, pour la transformation cellulaire, par exemple, qui, plus que toute autre, peut-être, semble s'opérer sans indice d'irritation, on ne peut se dissimuler que, dans plusieurs cas, elle ne se montre dans des parties précédemment atteintes d'une inflammation évidente : exemple, la plèvre frappée d'une phlegmasie aiguë ou chronique, puis offrant de fausses membranes, puis des adhérences, puis enfin, au bout d'un temps plus ou moins long, le passage à l'état celluleux. Mais, bornons-nous à admettre ce qui est constant, & sachons douter & attendre dans ce qui ne peut encore être appuyé d'une manière solide sur l'expérience & l'observation. (GIBERT.)

TRANSFUSION, s. f., de *transfundere*. S'entend, en médecine, d'une opération qui consiste à faire passer le sang d'un être animé dans les veines d'un autre individu vivant.

Comme rien au monde ne déplaît tant à l'homme que la mort, la vieillesse & les maladies, on a de tout temps cherché à prévenir l'une & à se débarrasser des autres. Si Enoch, Elie & Saint-Jean ont été transportés, sans mourir, après une longue vie dans le séjour des heureux par la volonté divine, pourquoi, a-t-on dit, la médecine n'essaieroit-elle pas un peu de nous rendre immortels à son tour? Du temps d'Adam on vivoit neuf cents ans & mille ans; après le déluge, Asphaxal ne mourut qu'à trois cents ans, & Heber, père des Hébreux, qu'à quatre cent quatre-vingt-sept. Homère ne dit-il pas que le prince Nestor étoit âgé de près de trois cents ans quand il vint au secours des Grecs? Heureux temps! que ne durent-ils encore! mais ne désespérons pas, ils reviendront peut-être. Tout le monde connoît l'histoire de ce fameux Galdo qui, âgé de quatre cents ans, passa par Venise vers la fin du dix-septième siècle. Il avoit trouvé la médecine universelle : pourquoi l'avons-nous perdue? Le prophète Isaïe & saint Augustin ne démontrent-ils pas qu'en rognant son bec, l'aigle

trouve le moyen de se rajeunir? Philostrate nous prouve clairement que le lion jouit du même bonheur s'il parvient à manger la chair d'un certain singe qui habite les endroits les plus escarpés du mont Caucase. Si les animaux possèdent un pareil privilége, est-il probable que le Créateur ait voulu en priver l'homme? La savante Médée parvint à rajeunir le vieillard Eson, & Valescus a vu, en Espagne, une abbesse « déjà décrépite, hâve & sentant le sapin, dont les dents revinrent tout-à-coup; ses cheveux noircirent, son front fut aplani, sa gorge parut comme à une jeune fille de quinze ans; enfin, on la vit renouvelée en jeune & belle fille. » Maudite abesse de n'avoir pas publié sa recette! encore si les fontaines de *Bonique*, de *Lucaya*, de *Jouvence* n'étoient pas taries! Ne pouvant plus compter sur ces sources merveilleuses, les alchimistes imaginèrent la fameuse médecine universelle; mais comme les humains n'en continuèrent pas moins de vieillir & de mourir, il fallut avoir recours à d'autres moyens, & c'est alors que la transfusion fut appelée au secours de nos organes défaillans.

On s'étoit avisé d'injecter dans les veines, des médicamens liquides, des purgatifs, des sudorifiques, des fondans, &c., espérant qu'ils agiroient ainsi avec beaucoup plus d'efficacité que par l'estomac. Cette pratique prit le nom de *chirurgie infusoire*, ainsi que nous l'apprennent longuement J. D. Major ou Meyer & J. S. Elshoftzius, & fit naturellement naître l'idée de la transfusion, qui fixa au plus haut degré l'attention du public & des savans pendant une douzaine d'années, vers le milieu de l'avant dernier siècle. Lower, J. Denis, Cl. Tardy, J. Vehr, M. Hoffmann s'en disputèrent l'invention en 1665, 66, 67 & 68; il est probable même que quelques autres encore l'auroient revendiquée si, en la proscrivant, le parlement de Paris n'étoit pas venu mettre tout le monde d'accord.

Quoi qu'il en soit, la transfusion fut tentée d'abord à Oxford, en présence de Boyle, sur des chiens, par Rich. Lower; puis à Paris par Emmeretz, sous les yeux de Denis. En Angleterre, on crut devoir sacrifier l'un des chiens pour faire vivre l'autre; en France, on s'y prit de manière au contraire à les conserver tous les deux. Bientôt après le Dr. King porta du sang de veau dans les veines d'un mouton. Th. Coxe *transfusa* le sang d'un vieux chien dans les vaisseaux d'un jeune chien bien portant; ensuite ils osèrent agir sur un homme auquel ils donnèrent du sang d'agneau, & qui s'en trouva si bien que, quatre jours après, il pria qu'on réitérât l'opération. Des expériences semblables furent faites en Italie, chez Cassini & chez Griffoni. Toutefois, la transfusion ne tarda pas à être l'objet de vives attaques; Cantwell, Lamartinière s'efforcèrent d'en faire voir le danger; après de nombreuses objections fort justes, Perrault, médecin célèbre de l'époque, finit avec esprit son attaque, en disant qu'il est impossible que l'homme puisse jamais *changer de sang comme de chemise*. Cependant on multiplia les essais; les philosophes crurent sérieusement qu'on arriveroit un jour à faire disparoître tous les vices, soit physiques, soit moraux, qui attristent l'humanité; avec du sang de lion on devoit donner du courage aux poltrons, adoucir les téméraires & les audacieux avec du sang d'agneau, rajeunir les vieillards, modifier les caractères, guérir tous les maux enfin, à l'aide de contrastes, de combinaisons convenablement raisonnées & bien entendues. Mais au moment où les partisans de la transfusion annonçoient de toutes parts des miracles, un fou, qui l'avoit déjà supportée deux fois, mourut subitement, sous les yeux de Denis & d'Emmeretz, au commencement de la troisième opération, en criant : *Arrêtez, je me meurs! je suffoque!* ce qui sembla donner gain de cause à ses antagonistes, & décider le Châtelet à la procrire jusqu'à ce que la Faculté l'eût approuvée. Malheureusement la sévère Faculté n'approuva point; il fallut oublier la transfusion, & les douces espérances qu'elle avoit fait naître ne tardèrent pas à s'évanouir, à être rangées au nombre des plus ridicules chimères. C'est le 17 avril 1668 que cet arrêt fut proclamé: reste à savoir s'il étoit juste, si les accidens reprochés à la transfusion ne pouvoient pas être attribués au mode opératoire bien plus qu'à l'opération elle-même. Mais alors on n'y regardoit pas de si près, le parlement avoit parlé & personne ne dit mot. D'ailleurs, les doctrines d'Hoffmann, de Stahl, de Cullen & de Brown ayant peu à peu détruit l'ancienne médecine humorale, la transfusion cessa d'offrir *à priori* la moindre valeur; d'un autre côté, le solidisme de Pinel & de M. Broussais enlevant aux humeurs une grande partie de leur importance, n'étoit point de nature à faire révoquer la sentence du dix-septième siècle.

Actuellement l'état des choses est changé, les humoristes tendent à reprendre le dessus, la physiologie & la médecine expérimentales ont fait de nombreux progrès, se sont considérablement perfectionnées, & la transfusion a de nouveau été tentée.

Des expériences de Bichat, de M. Larrey, de M. Magendie; des opérations pratiquées par MM. Dupuytren, Græfe, Mott, semblent prouver que l'introduction de quelques bulles d'air dans les veines suffit pour amener promptement la mort. Or, cela étant, il devient probable que le malade de Denis a succombé de cette manière, & qu'en opérant mieux à l'avenir, on n'aura point à redouter de pareilles suites. En second lieu, après avoir constaté par le microscope que les globules du sang n'ont ni la même forme, ni le même volume dans les différens animaux & mêmes aux diverses époques la vie, MM. Prévost

& Dumas sont arrivés à cette conclusion, *que pour obtenir des avantages de la transfusion, il importe, avant tout, de n'introduire dans les veines que du sang d'une espèce semblable à l'être sur lequel on opère;* aussi, chez des oiseaux, l'injection de sang à globule sphérique a-t-elle promptement fait mourir l'animal, tandis qu'en agissant sur des animaux de même espèce, ces physiologistes sont plusieurs fois parvenus à en rétablir, d'une manière surprenante, qui étoient sur le point d'expirer. (*Bibliothèque universelle*, tom. XVII.)

Fondé sur ces données, M. H. M. Edwards soutint à Paris, en 1823 (thèse n°. 73), devant la Faculté de médecine, qu'il seroit permis de tenter la transfusion dans certains cas d'hémorragies graves. A Londres, M. Blundell répéta les essais de MM. Prévost & Dumas, & il affirme avoir fait vivre pendant assez long-temps, sans leur donner à manger, des animaux, en leur injectant du sang dans les veines.

En France, on n'a encore fait aucune application de ces tentatives à l'homme, mais en Angleterre, M. Blundell a pratiqué la transfusion sur un sujet affecté de squirrhe au pylore, puis sur un autre qui avoit été rapidement conduit à l'agonie par une hémorragie foudroyante; les deux malades n'en ont pas moins succombé, il est vrai, mais évidemment par suite de leur maladie & non de l'opération. Enhardi plutôt qu'arrêté par ce résultat, M. Blundell a saisi depuis toutes les occasions de mettre ce même moyen en usage, principalement dans les pertes utérines, à la suite de l'accouchement. MM. Doubleday, Waller, Brigham, Boyle, Brown, &c., ses compatriotes, l'ont imité, & s'il étoit permis d'accorder une confiance entière au narré de leurs observations, on seroit véritablement forcé d'admettre que la transfusion est une ressource dont la médecine pourra tirer le plus grand parti.

Néanmoins, ce n'est plus aujourd'hui, comme jadis, un moyen à l'aide duquel on compte rajeunir ou éterniser l'existence, guérir toute les maladies & changer la constitution des personnes qui s'y soumettent; nos espérances sont plus modérées & moins ambitieuses. C'est aux individus qui viennent de perdre une grande partie de leur sang qu'on doit d'abord songer à en remettre; l'expérience apprendra plus tard si la transfusion est réellement utile dans d'autres cas, & si le sang peut être introduit sans danger dans le système circulatoire, à titre de médicament. En attendant, n'oublions pas que le sang des brutes seroit le plus souvent un poison pour l'homme, & que c'est seulement d'un sujet sain à un individu malade, de la même espèce, qu'il faut transfuser le fluide vivifiant.

En finissant, je dois faire remarquer qu'au lieu de conduire le sang de l'artère ou de la veine, de celui qui le fournit, dans le vaisseau de celui qui le reçoit, à l'aide d'un tube, comme autrefois, on se contente aujourd'hui de l'extraire par la phlébotomie, pour l'injecter ensuite de la même manière & avec les mêmes précautions qu'on injecteroit de l'eau ou toute autre substance médicamenteuse. (VELPEAU.)

TRANSPIRATION, s. f. (*Physiol.*) Mot composé (*trans*, à travers, *spiratio*, action d'exhaler) qui sert à désigner la fonction de la peau par laquelle un fluide est sans cesse exhalé de notre corps, soit sous la forme d'un gaz invisible (transpiration insensible), soit sous celle d'une vapeur (transpiration sensible), soit enfin sous la forme d'un liquide plus ou moins abondant (sueur). On donne encore assez souvent le nom de *transpiration pulmonaire* à l'exhalation qui s'opère à la surface interne des poumons, & dont l'histoire est intimement liée à celle de la respiration.

Les expériences de Sanctorius, de Dodart, de Robinson, de Séguin & de Lavoisier, &c., ont prouvé que l'humeur transpirée par la peau forme à elle seule la plus grande partie de la somme de nos déperditions journalières. On sait assez qu'une multitude de circonstances individuelles, fonctionnelles, extérieures, &c., font varier sans cesse la quantité de la transpiration; que cette sécrétion alterne avec les autres, & notamment avec les sécrétions pulmonaire & urinaire, augmente quand elles sont supprimées, & peut à son tour, jusqu'à un certain point, être suppléée par elles; qu'elle est la principale voie par laquelle notre corps peut se débarrasser de l'excédent de température qu'une chaleur extérieure vive tendroit à y introduire; que sa suppression brusque peut entraîner à sa suite une foule d'accidens; que, d'un autre côté, son augmentation rapide peut, par une déplétion & une révulsion subite, prévenir une multitude de phénomènes morbides; qu'elle éprouve dans les maladies un grand nombre de variations & de vicissitudes, &c. &c.

L'humeur de la transpiration, exhalée par les extrémités des capillaires artériels, ou par les porosités de ces vaisseaux, ou enfin par un système de vaisseaux particuliers (exhalans) dont Bichat admet gratuitement l'existence, se vaporise dans l'air qui l'entraîne d'autant plus vite qu'il est plus sec & plus renouvelé, ou se condense & découle à la surface du corps si elle est fournie avec plus d'abondance (la circulation elle-même étant accélérée) & si l'air est plus chaud & plus humide: elle se mêle à la surface de la peau avec un enduit gras, onctueux, folliculaire, destiné à entretenir la souplesse de cette membrane & à la préserver des influences extérieures. Cette humeur est presqu'uniquement composée d'eau; on y trouve cependant aussi un peu d'acide acétique (auquel elle doit la propriété de rougir les couleurs bleues végétales), quelques sels à base de soude & de chaux, & une très-petite quantité de matière ani-

male. D'ailleurs, comme la plupart des autres humeurs excrémentielles, chargée d'entraîner hors de l'économie les produits de l'absorption, de la décomposition de nos organes, & les substances étrangères accidentellement introduites dans notre corps, elle doit nécessairement présenter de nombreuses variations dans sa composition, quoique ces nuances fugitives ne puissent pas toujours être appréciées par nos moyens d'exploration ordinaires. (GIBERT.)

TRANSPLANTATION, s. f. (*Thérap.*) *Transplantatio.* Parmi les nombreuses absurdités qui ont tour à tour été regardées comme des moyens de recouvrer ou de conserver la santé, il faut ranger la transplantation. En effet, Paracelse avoit imaginé que l'on pourroit *transporter* une maladie d'un animal à un autre en les faisant cohabiter ensemble; aussi conseilloit-il aux personnes malades de faire coucher avec elles des animaux. Ce préjugé, en quelque sorte populaire, subsiste encore, mais son insuffisance est aux yeux du médecin physiologiste trop évidente pour qu'il soit nécessaire de la démontrer.

TRANSPORT, s. m. (*Pathol.*) C'est le nom vulgaire du *délire.* (*Voyez* ce mot.) Il dérive sans doute de l'opinion transmise des médecins au peuple sur la cause prochaine du délire, que l'on regardoit jadis assez généralement comme produit par l'afflux, le refoulement ou le *transport* du sang vers le cerveau. Il faut convenir, en effet, que dans un très-grand nombre de cas le délire, soit idiopathique, soit symptomatique, présente comme cause ou comme effet un état de congestion cérébrale plus ou moins marqué, qui se décèle par l'excitation du cerveau, l'état brillant des yeux, l'injection des conjonctives, la rougeur du visage, la pulsation des artères carotides & temporales, &c. Cela s'observe surtout dans le délire *fébrile*, qui est particulièrement celui auquel le monde donne le nom de *transport*, & que l'on observe dans plusieurs maladies différentes, telles que les fièvres graves, la frénésie ou méningo-encéphalite, l'hydrocéphale des enfans, les fièvres éruptives, à leur début, dans le même âge, &c. Les Anciens regardoient généralement le délire fébrile comme l'indice d'une fluxion ou d'une inflammation des méninges & du cerveau; c'est aussi l'opinion la plus communément admise de nos jours, où les recherches d'anatomie pathologique lui ont donné un degré de certitude imposant. Ce délire, qu'il se montre d'ailleurs comme épiphénomène dans le cours d'une fièvre typhoïde, par exemple, ou au début d'une fièvre éruptive chez un enfant, ou qu'il soit l'un des symptômes constans de la maladie, comme dans le cas de méningite & d'encéphalite, pourroit être appelé *symptomatique*, puisqu'il se lie à un état fluxionnaire ou inflammatoire du cerveau, tandis qu'on réserveroit le nom de *délire* ou transport *sympathique* à celui qui dépend de l'affection d'un autre organe qui réagit sur le cerveau, de l'estomac, par exemple, sorte de délire qui avoit déjà été signalé avec soin par Galien. Mais ne doit-on pas admettre aussi un délire *idiopathique*, un délire *nerveux*, comme on le disoit encore il y a quelques années, c'est-à-dire un délire dans lequel il ne paroît pas qu'il existe d'altération matérielle, même passagère, du cerveau ni des méninges?

Le *delirium tremens*, suite de l'abus du vin & des liqueurs alcooliques; le délire éphémère qui s'observe chez quelques blessés, lesquels cèdent très-bien tous deux aux narcotiques administrés par la bouche ou en lavemens, l'espèce de délire frénétique mentionné par Galien, qui se dissipoit parfaitement par l'usage du suc de pavot; quelquefois même le délire qu'on observe dans certaines fièvres malignes ou ataxiques, &c., ne peuvent-ils pas être regardés comme des exemples de délire *idiopathique* ou nerveux, malgré les assertions de la plupart des auteurs modernes, qui veulent toujours qu'il existe une méningite ou une encéphalite lorsqu'il se montre du délire? Je le crois, m'appuyant sur l'autorité de MM. Dupuytren, Guersent, Rochoux, &c., &, si j'ose le dire, m'appuyant aussi sur ma propre expérience, qui m'a appris, d'une part, qu'il y a des délires, même fébriles, sans indices de congestion cérébrale pendant la vie, & sans traces d'inflammation après la mort; &, d'autre part, que ces délires ne doivent pas être combattus par les émissions sanguines, mais seulement par les sédatifs & les révulsifs.

(GIBERT.)

TRANSPOSITION, s. f. (*Anat. Pathol.*) C'est le changement de place d'un organe avec un autre, mais par vice de conformation: le mot DÉPLACEMENT doit être réservé pour les légères aberrations qui se remarquent très-souvent; telles sont, par exemple, les hernies.

Il est rare que ces transpositions gênent beaucoup; l'organe existe, &, quoiqu'à une place différente, il n'en exécute pas moins bien ses fonctions. La transposition des organes de droite à gauche, de gauche à droite, est la plus fréquente. Nous sommes redevables à M. Poulin (*Recueil périodique de la Société de médecine de Paris*), d'un exemple d'une transposition de ce genre, chez un enfant de neuf ans. La pointe du cœur étoit à droite, sa base tournée à gauche donnoit naissance aux gros vaisseaux; l'aorte se dirigeoit sur la partie latérale droite de la colonne vertébrale, accompagnée dans la même position par l'œsophage. La carotide droite partoit immédiatement de la crosse de l'aorte, & la gauche de la sous-clavière. Le poumon droit étoit divisé en deux lobes, & le gauche en trois. L'aponévrose centrale du diaphragme étoit plus longue du côté droit; la portion gauche présentoit l'ouverture destinée au pas-

sage de la veine-cave. Le pilier gauche de ce muscle étoit plus large, de telle sorte que les ouvertures qui livrent passage à l'œsophage, à l'aorte & autres parties, étoient situées à droite. Le grand lobe du foie étoit placé dans l'hypochondre gauche, son petit lobe dirigé à droite; l'hypochondre droit contenoit la rate ainsi que le grand cul-de-sac de l'estomac, dont l'extrémité pylorique, tournée à gauche, se continuoit avec le duodénum, dont les courbures étoient en sens inverse de celui qu'elles présentent dans l'état naturel. Le cœcum occupoit la fosse iliaque gauche, & le rectum se dirigeoit vers la partie postérieure droite de la cavité pelvienne.

Une transposition aussi complète est excessivement rare; c'est peut-être la seule observation que nous en possédions : toutes les parties paroissoient avoir été changées de place mécaniquement; le poumon droit n'offroit que deux lobes comme s'il eût été à gauche. Dans les autres observations ces sortes de transpositions n'ont pas lieu pour tous les organes.

La transposition du foie à gauche entraîne nécessairement celle du cœur à droite, afin que les organes puissent conserver leurs rapports, & le foie en a de très-grands avec le cœur au moyen de la veine-cave.

Le passage de l'artère sous-clavière entre l'œsophage & la trachée-artère, l'hypospadias, l'épispadias, l'abouchement du vagin dans le rectum, l'existence d'un double vagin, dont l'un s'ouvroit dans le rectum, la terminaison du rectum dans la vessie, ou celle bien plus naturelle de cet intestin dans le vagin, puisqu'une grande famille de quadrupèdes & les oiseaux la présentent, ne constituent point une transposition, mais un vice de conformation. Il en est de même de la rate, que l'on a vue située sous l'ombilic, & dans le petit bassin, ou d'un rein même seul placé en travers sur la colonne vertébrale.

D'après M. Geoffroy St.-Hilaire (*Philosophie anatomique*), on voit que les monstruosités mêmes sont soumises à des lois invariables, &, à l'aide de son ingénieuse méthode, on parviendra non-seulement à démontrer comment les transpositions ont lieu, mais encore quelles en peuvent être les causes. (Nicolas.)

TRANSSUDATION, s. f. (*Physiol.*), dérivé de *trans*, à travers, & de *sudo*, je sue. On nomme ainsi le passage d'un liquide à travers une enveloppe plus ou moins poreuse : les tissus animaux, dans l'état normal, ne se prêtent point à la transsudation; ce n'est que lorsqu'ils ont été fortement distendus, ou par suite d'un affoiblissement extrême, qu'ils deviennent quelquefois susceptibles de livrer passage aux liquides qu'ils renferment. Aussi a-t-on observé de véritables transsudations sanguines, aqueuses, &c.

TRANSVERSAIRE, adj. (*Anat.*) Cet adjectif sert à caractériser plusieurs muscles qui s'attachent aux apophyses transverses des vertèbres : ainsi on nomme *transversaire du col*, un muscle grêle, aplati, alongé, qui postérieurement s'insère aux apophyses transverses des troisième, quatrième, cinquième, sixième, septième, & quelquefois huitième vertèbres dorsales, puis aux cinq ou six dernières apophyses transverses cervicales. Ce muscle est recouvert supérieurement par le splénius & l'angulaire de l'omoplate, & en bas par le long dorsal avec lequel il se confond. (*Voyez* Sacro-spinal dans le *Dictionnaire d'Anatomie* de cet ouvrage.)

Un autre muscle, le *transversaire épineux*, consiste en une série de faisceaux charnus qui s'étendent de la seconde vertèbre cervicale à la partie postérieure du sacrum, & forme la portion lombo-cervicale du *muscle spinal* de Chaussier : il est situé dans les gouttières vertébrales, & s'attache aux apophyses transverses & articulaires des vertèbres cervicales, dorsales & lombaires. (*Voyez*, pour les détails, le mot Transversaire dans ce même Dictionnaire.)

TRANSVERSAL, ale, ou TRANSVERSE, adj. (*Anat.*) Epithète donnée par quelques anatomistes à diverses parties dont elle indique les dispositions relatives.

Apophyses transverses des vertèbres. Eminences placées sur les parties latérales de ces os. (*Voyez* Vertèbres dans le *Dictionnaire d'Anatomie.*)

Transversal du nez. Muscle aplati & placé transversalement sur les côtés du nez : c'est le muscle *sus-maxillo-nasal* de Chaussier. (*Voyez* Triangulaire du nez dans le même Dictionnaire.)

Transversal de l'oreille ou de la conque. Muscle situé derrière la saillie de l'hélix : c'est le *transverse de l'auricule* de Chaussier. (*Voyez* Auricule dans le même Dictionnaire.)

Transversal des orteils. Ce muscle s'étend transversalement sous les têtes des quatre derniers os du métatarse, & se termine au côté externe de la base de la première phalange du gros orteil : c'est le *métatarso-sous-phalangettien du premier orteil* de Chaussier. (*Voyez* le même Dictionnaire, pag. 7.)

Transverse de l'abdomen. Il est placé profondément sur les parties latérales antérieure & postérieure du ventre : c'est le *muscle lombo-abdominal* de Chaussier.

Transverse du périnée. Ce muscle s'attache, d'une part, à la branche & à la tubérosité de l'os

ifchion, & par fon autre extrémité fe confond avec le mufcle correfpondant de l'autre côté : c'eft l'*ifchio-périnéal* de Chauffier.

Transversale de la face. Artère qui naît de la temporale & fe dirige tranfverfalement fur la face, en paffant devant le condyle de la mâchoire. (*Voyez* Temporal dans le *Dictionnaire d'Anatomie*.)

Tranversale de l'épaule. Artère nommée par Sabatier *fcapulaire commune* : c'eft une des branches de l'axillaire. (*Voyez* le même Dictionnaire, pag. 645.)

Transverse du périnée. Artère fournie par les branches fupérieures de la honteufe-interne & qui fe porte au bulbe de l'urèthre, où elle fe partage en plufieurs rameaux : c'eft l'artère *uréthro-bulbaire* de Chauffier. (*Voyez* la page 368 du même Dictionnaire.)

Sillon transversal du foie. Gouttière qui reçoit le finus de la veine-porte. (*Voyez* Foie dans le même Dictionnaire.)

Sinus transverse de la dure-mère. Conduit fitué tranfverfalement à la partie antérieure de l'apophyfe bafilaire de l'occipital, & qui établit une communication entre les finus pétreux & caverneux de l'un & de l'autre côté. (*Voyez* Dure-Mère & Sinus dans le même Dictionnaire.)

TRANSVERSO-SPINAL, f. m. (*Anat.*) *Tranfverfo-fpinalis*. Nom donné par le prof. Dumas au mufcle *tranfverfaire-épineux* ; c'eft l'un de ceux qui, fuivant Chauffier, font partie du *facro-fpinal*. (*Voyez* Transversaires épineux dans le même Dictionnaire.)

TRAPÈZE, f. m. (*Anat.*) *Trapezius*. On nomme ainfi un quadrilatère irrégulier dont deux côtés peuvent être parallèles, mais inégaux. Par extenfion, on a auffi donné le même nom à un mufcle qui occupe la partie poftérieure du cou, & très-improprement, à un des os du carpe.

Le *mufcle trapèze* eft mince & très-large ; fa forme eft prefque triangulaire : fupérieurement, il s'attache à la ligne courbe fupérieure de l'occipital, au ligament cervical poftérieur, puis inférieurement, à toutes les vertèbres du dos, & latéralement, à l'épine de l'omoplate, à l'acromion & au tiers externe de la clavicule. Ce mufcle fert à élever l'épaule, à la porter en arrière ou à l'abaiffer, fuivant que fes fibres fupérieures, moyennes ou inférieures fe contractent féparément ; il a auffi pour ufage de redreffer la tête & de l'incliner vers l'une ou l'autre épaule : Chauffier a nommé ce mufcle *dorfo-fus-acromien*. (*Voyez* Trapèze dans le *Dictionnaire d'Anatomie*.)

Os trapèze. Cet os eft le premier de la feconde rangée du carpe, en comptant de dehors en dedans ; il s'articule avec le fcaphoïde, avec le premier os du métatarfe, avec le trapézoïde & le deuxième os métacarpien : il donne attache à des ligamens. (*Voyez* Carpe dans le même Dictionnaire.)

TRAPÉZIFORME, adj. (*Anat.*) *Trapeziformis*. Dénomination employée par les anatomiftes pour défigner certaines parties, auxquelles ils ont cru reconnoître une reffemblance plus ou moins exacte avec la figure géométrique nommée *trapèze*.

TRAPÉZOÏDE, fubft. & adj. (*Anat.*) *Trapezoides*. Nom donné au deuxième os de la feconde rangée du carpe ; il s'articule avec le fcaphoïde, le deuxième os du métacarpe, le trapèze & le grand os, & reçoit, en arrière & en avant, des infertions ligamenteufes. (*Voyez* Carpe dans le *Dictionnaire d'Anatomie* de cet ouvrage.)

On appelle auffi *trapézoïde*, un faifceau ligamenteux fitué obliquement entre l'apophyfe acromion & la clavicule. (*Voyez* Coraco-claviculaire dans le même Dictionnaire.)

TRAQUENARD. (*Art. vétér.*) Train rompu qui tient quelque chofe de l'amble. (*Voyez* Allure.)

TRAUMATIQUE, adj. (*Path. chir.*), dérivé de τραυμα, plaie ou bleffure. Les pathologiftes font ufage de cette expreffion pour défigner les accidens qui fe manifeftent à la fuite de léfions plus ou moins graves, telles que plaies, fractures, contufions, &c. : ainfi l'on dit, *fièvre, hémorragie, maladie, tétanos* traumatique, &c.

TRAVAIL D'ENFANTEMENT, f. m. On emploie communément ces mots pour indiquer la férie des efforts douloureux qui précèdent & accompagnent l'expulfion du fœtus. On a, avec raifon, propofé de fubftituer à cette locution le mot *parturition*, déjà employé par Plenck dans ce fens. (*Voyez* Accouchement.)

TRÈFLE, f. m. (*Bot., Mat. méd.*) *Trifolium*. Genre de plantes herbacées, appartenant à la Diadelphie décandrie de Linné, & à la famille naturelle des Légumineufes. Le nombre des efpèces eft très-confidérable (*voyez* le *Dictionnaire de Botanique*) ; la plus commune, le *trifolium pratenfe* L., eft cultivée & fert à la nourriture des beftiaux.

Les propriétés médicinales du trèfle font à peu

près nulles : aussi, comme médicament, en a-t-on généralement abandonné l'usage.

Trèfle bitumineux. (*Voyez* Psoralier dans le *Dictionnaire de Botanique.*)

Trèfle d'eau, s. m. (*Bot.*, *Mat. méd.*) *Menianthes trifoliata* L., *herba trifolii fibrini.* Cette plante, que l'on appelle aussi *ménianthe*, & que l'on désigne en pharmacie sous le nom de *trifolium fibrinum*, appartient à la famille naturelle des Gentianées, & à la Pentandrie monogynie; elle est vivace & abondante dans les endroits marécageux. On la rencontre communément aux environs de Paris.

Comme toutes les plantes de la famille des Gentianées, le trèfle d'eau est doué d'une saveur très-amère; mais ce sont surtout les tiges & les feuilles qui jouissent de cette propriété, aussi sont-elles considérées comme antiscorbutique, & très-employées en Angleterre pour guérir les ulcères qui résultent d'une affection scorbutique.

M. Aasheim dit en avoir obtenu beaucoup de succès dans le traitement de la goutte; il faisoit exprimer le suc de trois ou quatre poignées de cette plante & le donnoit en plusieurs fois.

Mais les maladies contre lesquelles le ménianthe jouit des propriétés les plus efficaces, & les plus souvent constatées par l'expérience, sont : les scrofules, le rachitis & les éruptions cutanées devenues chroniques. Quelques médecins l'avoient aussi regardé comme fébrifuge, & en faisoient usage comme succédanée du quinquina, mais il a été abandonné depuis long-temps.

On donne le trèfle d'eau en poudre à la dose d'un demi-gros; on en administre le suc à la dose d'une once : l'extrait, par gros & demi-gros, & l'essence par gouttes seulement : on peut aussi le donner en décoction, ou infusé dans du vin ou de la bière. Le prof. Chaussier a proposé un *sirop de ménianthe composé* que l'on fait avec parties égales de sucs de trèfle d'eau, de chicorée, de laitue & de cresson. (*Voyez* Ménianthes.) Ce sirop est excellent, surtout pour les enfans, auxquels on ne fait prendre que difficilement les boissons amères. (Ch. Hennelle.)

TREISSE-VENS (Eau minérale de). Source minérale à deux lieues de Mortagne, & à trois cents pas du bourg de Saint-Laurent : elle est voisine de la rivière de Sèvres. Cette eau contient du carbonate de fer, &, d'après M. Gallot qui en a fait l'analyse, elle est légèrement purgative, & convient dans les obstructions.

TREMBLEMENT, s. m. (*Pathol.*) *Tremor.* Mouvement involontaire de diverses parties du corps, & spécialement des membres & du col, d'où résulte une agitation continuelle par secousses foibles & répétées de ces parties, qui paroît liée à un état de débilité musculaire, le plus souvent amené par les progrès de l'âge. Le *tremblement sénile*, évidemment dû à l'affoiblissement des puissances nerveuse & musculaire, est une infirmité incurable & qui ne mérite pas de fixer notre attention. Le tremblement accidentel qu'on observe dans certaines professions où le mercure est employé, sera décrit à part sous le nom de *tremblement mercuriel.* Le tremblement partiel des membres supérieurs qui se lie au délire dans l'affection connue sous le nom de *delirium tremens*, n'est que l'un des phénomènes d'une maladie cérébrale qu'il faut peut-être rapporter aux névroses, & ne doit pas trouver place ici. Il en est de même de ce tremblement *convulsif* qu'on remarque dans la *chorée*; de celui que produisent certaines affections de la moelle épinière, dans lesquelles on voit tôt ou tard une paralysie complète succéder au tremblement qui s'observe, particulièrement dans ce cas, aux membres inférieurs. Il ne nous reste donc à signaler ici que le tremblement prématuré, plus ou moins analogue au tremblement sénile, qui ne peut être attribué aux progrès de l'âge, & qui se montre susceptible de quelque traitement. La foiblesse innée ou acquise, la débilité de la convalescence des maladies graves, l'abus du thé, du café, des liqueurs alcooliques, qui finissent par affoiblir la puissance nerveuse par des stimulations répétées; l'usage de certaines substances vénéneuses qui agissent aussi particulièrement sur le système nerveux, telles que l'opium, la jusquiame, la morelle, la belladone; la foiblesse partielle que laissent des paralysies imparfaitement dissipées; les excès vénériens, l'abus de la masturbation, peuvent déterminer le tremblement, même chez des personnes encore jeunes. Cette affection est partielle ou générale, passagère ou permanente; le plus souvent elle est bornée aux mains, aux membres supérieurs ou inférieurs, au cou, à la langue, &c., d'où résulte de l'incertitude dans les mouvemens, l'impossibilité de se livrer aux travaux manuels, de la vacillation dans la station & dans la marche, le branlement de la tête, le bégaiement & l'embarras de la parole, &c. Le tremblement est plus commun chez les hommes que chez les femmes, ce qui tient aux excès auxquels ils se livrent, aux professions qu'ils exercent, &c. Lorsqu'il est ancien & invétéré, il est ordinairement incurable; on ne le guérit même pas toujours lorsqu'il est récent, à moins qu'il ne tienne à une cause accidentelle qu'il est facile d'éloigner, comme l'abus des alcooliques & des stimulans, l'usage des substances narcotiques, &c. S'il paroît lié à une lésion des centres nerveux, du cerveau ou de l'épine, on sent que les moyens de l'art doivent s'adresser à cette lésion première d'où dérivent les accidens; lorsqu'il ne paroît dû qu'à une débilité musculaire ou nerveuse, sans altération organique, alors

alors on peut employer avec avantage toutes les ressources qu'offrent l'hygiène & la thérapeutique, & qui sont en général empruntées aux agens toniques & antispasmodiques. Ainsi, l'habitation à la campagne, un air pur & vif, les exercices du corps modérés, les frictions stimulantes, les bains froids de courte durée, les eaux minérales toniques & stimulantes, le galvanisme lui même, pourront être conseillés en même temps qu'une nourriture restaurante, des encouragemens moraux, tendront à relever les forces du corps & de l'esprit. Si l'on échoue, on trouvera encore quelquefois le moyen d'être utile dans certains cas de tremblement partiel, en palliant, au moyen d'appareils mécaniques convenablement dirigés, les inconvéniens qui résultent de cette infirmité pour l'exécution des actes habituels de la vie.

(GIBERT.)

TREMBLEMENT MERCURIEL, s. m. (*Hyg. & Pathol.*) On nomme ainsi l'espèce de tremblement (*voyez* ce mot) familier aux ouvriers exposés par leur profession aux influences nuisibles du mercure, tels que les doreurs, les ouvriers des manufactures de glaces, les mineurs, les chapeliers, &c. M. le Dr. Mérat a fixé l'attention des savans sur cette affection au commencement de ce siècle, & est devenu ainsi le premier moteur d'améliorations importantes apportées dans les ateliers où s'exhalent des vapeurs mercurielles, par les appareils du célèbre chimiste Darcet. Ce sont surtout, en effet, les émanations du mercure vaporisé & mêlé à l'air respiré ou avalé avec la salive par l'ouvrier, qui paroissent les causes des accidens que celui-ci peut éprouver, en même temps que la pénétration des molécules mercurielles par la voie de l'absorption cutanée concourt à la production de ces accidens. Le tremblement mercuriel & la salivation, tels sont les accidens principaux qui résultent de l'action du mercure; jamais on n'observe, chez les ouvriers qui y sont exposés, ces ulcères, ces exostoses, ces éruptions cutanées, que quelques écrivains modernes, aveuglés par des idées théoriques, ont gratuitement attribués à l'usage des préparations mercurielles employées contre la syphilis, au lieu de reconnoître, avec l'immense majorité des observateurs, que ces phénomènes, dits *consécutifs*, étoient des symptômes de la maladie vénérienne elle-même. Le tremblement mercuriel n'attaque point nécessairement tous les individus qui exercent des professions dans lesquelles le mercure est employé, mais il en attaque un grand nombre, & quelques-uns même en sont très-promptement atteints, tandis que d'autres ne l'éprouvent qu'après avoir exercé leur métier pendant plusieurs années. Il débute ordinairement par les membres supérieurs qui deviennent vacillans, tremblans, ne peuvent plus exécuter que des mouvemens incertains, & sont en proie à une agitation continuelle, produit de petites secousses foibles & répétées, annonçant bien plutôt, ce me semble, une débilité des nerfs & des muscles qui ne peuvent plus se contracter avec une énergie suffisante, ni pour tenir le membre fixe & immobile, ni pour le faire agir avec fermeté, qu'une affection convulsive que quelques auteurs, & notamment M. Mérat, ont cru y reconnoître. Il me paroît, au contraire, que ce tremblement se rapproche tout-à-fait du tremblement sénile dont on a voulu le séparer, & que, comme lui, il est l'indice d'un état de débilité musculaire. Le tremblement mercuriel peut d'ailleurs devenir général, & l'on voit ainsi de malheureux mineurs réduits à un état d'impotence complète par cette contraction vacillante des muscles, qui ne permet plus ni la marche, ni la station, ni la préhension des alimens, ni même une mastication parfaite. A ce degré le tremblement est ordinairement incurable: partiel & récent, il cède assez souvent au traitement qu'on lui oppose, & surtout à la suspension du travail qui l'a produit; mais il n'est pas rare de le voir récidiver plus ou moins promptement quand l'ouvrier veut reprendre l'exercice de sa profession; d'ailleurs, il coexiste ordinairement avec un état de santé générale intact, sauf l'altération du teint & l'espèce de tendance à un état cachectique qu'on observe fréquemment dans les classes d'artisans qui se livrent à ces sortes de métiers. Le conseil le plus sage qu'on puisse donner à ceux qui sont atteints du tremblement mercuriel, est de quitter une profession qui tôt ou tard les expose à un état d'infirmité habituelle & permanente; au moins doivent-ils en suspendre l'exercice pendant un temps qui ne peut guère être moindre de plusieurs mois, dès qu'ils sentent les atteintes de cette affection. On s'est beaucoup occupé des moyens de précaution propres à en prévenir le développement ou le retour, en conseillant aux ouvriers les soins de propreté assidus, les repas pris hors des ateliers, l'usage de gants si cela est compatible avec leurs travaux, l'introduction dans les fabriques des fourneaux de Darcet, la respiration de l'air extérieur quand cela est possible, &c.; mais il est bien difficile d'astreindre à l'observation de toutes ces mesures de salubrité, des hommes pour la plupart ignorans, grossiers, insoucians, auxquels la moindre gêne répugne, & qui ne savent prévoir le mal que quand ils en sont atteints.

Quant aux moyens curatifs qui, je le répète, ne peuvent avoir d'efficacité qu'autant que le malade se soustrait complétemet à l'influence nuisible du mercure, & qui, même dans ce cas, ne réussissent pas toujours, ils sont pris en général dans la classe des antispasmodiques & des sudorifiques. A l'intérieur, l'infusion de tilleul, l'acétate d'ammoniaque, la thériaque, l'éther, l'extrait de valériane, le musc lui-même ont été conseillés; à l'extérieur, les frictions sèches, aromatiques, stimulantes, & surtout les bains de vapeur, font employés avec

avantage. A l'hôpital Saint-Louis, où chaque année se présentent un grand nombre de doreurs & d'ouvriers de la manufacture des glaces, atteints de tremblement mercuriel, on ne leur prescrit guère que ce dernier moyen, qui jouit vraiment d'une efficacité remarquable. Il la doit sans doute à la réunion de plusieurs circonstances; d'abord, en excitant & en ranimant les fonctions de la peau, il tend à activer la circulation & la vie dans les parties extérieures, ensuite il provoque directement la sortie des molécules mercurielles dont le corps est imprégné, & l'on a pu voir ces molécules se présenter aux aines, aux aisselles, chez les ouvriers soumis à ce moyen de traitement énergique. Une nourriture saine, une vie sobre, un exercice modéré, la respiration d'un air pur, l'insolation, l'habitation à la campagne, favorisent singulièrement le rétablissement de l'énergie musculaire, & concourent puissamment aux succès des agens thérapeutiques. (GIBERT.)

TREMENS. (*Path.*) (*Delirium tremens.*) Nom donné à une forte de manie accompagnée du tremblement des membres, & qui, assez communément, attaque les personnes faisant abus de vins ou de liqueurs spiritueuses. Long-temps cette affection a été confondue avec la frénésie; mais d'après les recherches de plusieurs médecins anglais & de quelques praticiens français, il paroît évident qu'elle forme une névrose spéciale.

Le *delirium tremens*, ainsi nommé à cause du trouble des facultés intellectuelles & du tremblement des mains, qui paroissent en être les principaux symptômes, pourroit, ainsi que l'a proposé M. Rayer, il y a quelques années, prendre le nom d'*œnomanie*. Cette maladie, qui attaque les hommes les plus vigoureux, présente d'abord des phénomènes assez insignifians : mais peu à peu la raison s'égare, & un délire, quelquefois calme, d'autres fois furieux, se manifeste avec irrégularité. Les idées du malade se fixent habituellement sur ses occupations ordinaires; le sommeil est agité; les yeux sont injectés; &, durant l'accès, quelques individus se précipiteroient par les fenêtres, s'ils n'étoient pas surveillés : alors le pouls est quelquefois très-agité, tandis que, dans les instans de calme, il est ordinairement lent. On peut citer, comme symptômes accessoires du *delirium tremens*, la teinte jaunâtre de la langue, la rareté des selles & des urines, une forte de loquacité, & des hallucinations de la vue telles, que les malades croient apercevoir des personnes disposées à leur nuire.

La durée de cette névrose, lorsqu'elle est aiguë, est de douze à quinze jours environ, & elle se termine, soit par le retour à la santé, soit par la mort : dans le cas de chronicité, il arrive fréquemment que cette maladie dégénère en apoplexie ou en paralysie.

L'opium paroît être le médicament le plus convenable pour combattre cette affection, à laquelle on opposoit, avant qu'elle fût bien connue, l'usage des antiphlogistiques, que l'expérience a montré être en général nuisibles, tandis que le laudanum & l'opium gommeux, administrés à dose considérable, amènent assez généralement une prompte guérison. Les premières doses semblent d'abord aggraver les symptômes, mais bientôt elles provoquent le sommeil & progressivement dissipent tous les accidens (1). (R. P.)

TRÉMOUSSOIR, s. m. (*Hyg.*) Dans une foule de circonstances où le mouvement paroît être le moyen le plus propre à guérir certaines affections, on a imaginé d'imiter, à l'aide d'une machine, celui que peut faire éprouver une voiture mue avec plus ou moins de rapidité. Cet appareil, nommé *trémoussoir* ou *fauteuil de poste*, peut être construit de diverses manières : en général, il faut que l'étendue ainsi que la nature des mouvemens qu'il communique, & la durée du temps pendant lequel on en fait journellement usage, soient toujours réglées sur la disposition actuelle des malades.

TRÉPAN, s. m. (*Instr. de Chir.*) *Trepanum*, dérivé de τρυπαω, je perce. C'est le nom d'un instrument de chirurgie, dont la forme a éprouvé beaucoup de modifications, & que l'on peut, en général, comparer à un vilebrequin servant à mouvoir tantôt une scie circulaire, tantôt une forte de mèche nommée *trépan exfoliatif* ou *perforatif*, suivant qu'en raison de sa forme elle est destinée à faire des ouvertures de dimensions variables.

L'opération du trépan est une de celles que l'on pratique sur diverses parties du corps, & l'emploi de cet instrument dans les blessures de la tête & dans quelques affections du cerveau, paroît remonter à la plus haute antiquité, puisque déjà on le trouve indiqué dans les écrits d'Hippocrate. Aujourd'hui il est rare que l'on y ait recours; quelquefois cependant, dans les nécroses des os longs, on applique le trépan dans l'intention de pratiquer une ouverture qui puisse livrer passage au séquestre : plusieurs fois aussi cet instrument a servi à perforer des os plats, tels que l'omoplate ou le sternum, afin de donner issue au sang épanché, à la suite de blessures, ou à la collection d'eau, dans le cas d'empyème. (*Voyez* TRÉPAN dans le *Dictionnaire de Chirurgie* de cet ouvrage.) (R. P.)

TRÉPANATION, s. f. (*Opér. chir.*) *Tere-*

(1) On peut consulter, pour les symptômes & le traitement de cette maladie, un *Mémoire* publié par M. Rayer en 1819, ainsi que le tome X du *Nouveau Journal de médecine*, & le tome LXXIV de la *Bibliothèque médicale*.

bratio. Application méthodique du trépan. (*Voy.* ce dernier mot dans le même Dictionnaire.)

TRÉPHINE, s. f. (*Instr. de Chir.*) Nom d'un instrument de chirurgie que les chirurgiens anglais ont substitué au trépan employé dans notre pays, & qui se compose d'une couronne cylindrique montée sur une tige d'acier, fixée par sa partie supérieure à un manche transversal, au moyen duquel on fait successivement mouvoir cette couronne de droite à gauche, & *vice versâ*, jusqu'à ce qu'on ait saisi l'os circulairement. Cet instrument, dont l'emploi exige de la force & une pression assez considérable, n'a point été adopté en France. (*Voyez* Trépan dans le *Dictionnaire de Chirurgie* de cet ouvrage.)

TRESSAILLEMENT, s. m. (*Path.*) *Subsultus.* Très-communément une impression morale un peu vive est accompagnée d'une forte d'horripilation ou de frémissement qui parcourt toute la surface des tégumens : on a donné à cette affection passagère le nom de *tressaillement*.

TRIANGULAIRE, adject. (*Anat.*) Epithète servant à caractériser certaines parties dont la forme approche plus ou moins de celle d'un triangle : ainsi, on appelle *triangulaire du nez*, le muscle auquel Chaussier a donné le nom de *sus-maxillo-nasal* ; *triangulaire des lèvres*, celui qu'il désigne sous la dénomination de *maxillo-labial*.

Indépendamment de ces muscles, il en est encore deux autres : le *triangulaire du sternum* & *triangulaire du coccyx*. L'un est le *sterno-costal* de Chaussier, & l'autre l'*ischio-coccygien* du même auteur. (*Voyez* Triangulaire & Ischio-coccygien dans le *Dictionnaire d'Anatomie* de cet ouvrage.)

Des ligamens ont aussi été appelés *triangulaires* : tels sont ceux du foie. (*Voyez* Foie dans le même Dictionnaire.)

Enfin, certains sinus, à raison de leur configuration, ont aussi été désignés de la même manière. (*Voyez* le même Dictionnaire, pag. 654.)

TRIBULCON, s. m. (*Instr. de Chir.*) Nom donné par Percy à l'espèce de tire-balle dont la chirurgie militaire lui est redevable. (*Voyez* Tire-balle.)

TRICEPS, s. adj. (*Anat.*) *Triceps.* Ce mot latin, dont la traduction littérale signifie *trois têtes*, a été conservé en français pour désigner deux muscles dont l'une des extrémités se partage en trois parties ayant des attaches distinctes.

L'un de ces muscles, le *triceps brachial* (scapulo-humero-olécranien de Chaussier), occupe la région postérieure du bras. Il se divise en trois parties, dont la moyenne s'attache à la portion la plus élevée du bord axillaire de l'omoplate, immédiatement au-dessus de la cavité glénoïde. La portion externe s'insère à la partie supérieure du bord extérieur de l'humérus, au-dessous de la tubérosité de cet os, tandis que l'interne se fixe au bord interne de l'humérus, au-dessus des muscles grand-rond & grand-dorsal. Le triceps brachial sert aux mouvemens de l'avant-bras sur le bras, & peut aussi mouvoir l'omoplate sur l'humérus.

Le *triceps fémoral* (*trifemoro-rotulien* Chauss.) occupe les parties antérieure, interne & externe de la cuisse, & les trois faisceaux qu'il forme supérieurement prennent le nom de *vaste externe*, *vaste interne* & *crural*. Le premier, qui est aussi le plus volumineux, s'insère au grand trochanter & à la lèvre externe de la ligne âpre ; le second s'attache à la partie antérieure & inférieure du petit trochanter, & à la lèvre interne de la même ligne. Enfin, la portion moyenne ou muscle crural, est fixée à la partie antérieure de la base du col du fémur, & à la crête oblique qui va du grand au petit trochanter. Inférieurement, le tendon du triceps fémoral s'unit à celui des muscles droits antérieurs, avec lequel il s'attache à la partie supérieure de la rotule.

Les usages de ce muscle, désigné par Winslow sous le nom des *trois adducteurs réunis*, sont de contribuer aux mouvemens de la jambe sur la cuisse & réciproquement. (*Voyez* Triceps dans le *Dictionnaire d'Anatomie* de cet ouvrage.)

TRICHIASIS, sub. masc. (*Pathol.*) τριχιασις. Hippocrate dit aussi, τριχωσις, de θριξ, τριχος, poil, cheveu. Les Anciens, par ce mot, désignoient trois genres d'états maladifs : 1°. l'excrétion d'une urine épaisse contenant des poils, ou offrant des filamens qui ressemblent à des cheveux. Les Latins ont appelé cette affection *pilimictio*. 2°. L'inflammation aiguë du sein, qui conserve encore dans le peuple le nom de *poil*. 3°. La direction vicieuse que prennent les cils contre le globe de l'œil. C'est de cette dernière maladie que nous nous occuperons exclusivement dans cet article.

Le trichiasis se présente sous deux formes différentes : tantôt un ou quelques cils seulement se trouvent déviés, tantôt une rangée entière de ces poils est tournée vers la face antérieure de l'œil. La première forme constitue, pour la plupart de nos chirurgiens modernes, le véritable, le seul trichiasis. Ils révoquent en doute l'existence de l'autre forme qui porte, dans les auteurs anciens, les noms de *districhiasis* & de *phalangosis* ; ils n'admettent la possibilité de cet état que lorsque la paupière est contournée en dedans ; mais alors ce ne sont plus ni les cils ni leurs bulbes qui sont affectés, c'est un vice des paupières connu sous le nom d'*entropion*, dont nous ne devons pas faire ici l'histoire.

Quoi qu'il en soit, nous reconnoissons avec M. Delpech, que la direction vicieuse des cils peut dépen-

dre, soit d'une mauvaise situation du bulbe qui leur donne naissance, soit de la déviation en dedans du collet qui contient ces poils avant qu'ils ne deviennent apparens sur le bord libre de la paupière. La première cause est celle du trichiasis congénial; la seconde, beaucoup plus fréquente, produit le trichiasis accidentel, dont la paupière inférieure est plus souvent le siége que la supérieure.

Cette déviation du collet des bulbes est, le plus ordinairement, la suite d'ulcérations qui ont détruit une portion plus ou moins étendue de la conjonctive près de son bord libre. La cicatrice qui en résulte rétrécit en cet endroit la membrane muqueuse, & attire vers elle les cils qui lui correspondent. Mais cette cause de déviation est-elle la seule? Scarpa assure que, dans le seul cas de trichiasis qu'il ait observé, il n'a pu découvrir ni ulcération, ni cicatrice sur la conjonctive. Quelques auteurs, Schlegel entr'autres, ont avancé que les glandes de Meibomius, morbidement développées en dehors des cils, pouvoient les pousser vers la surface de l'œil; d'autres ont admis, sans preuves, le renversement convulsif du cartilage tarse. Son inversion doit résulter, le plus souvent, de fortes pertes de substance de la conjonctive palpébrale. Bell a pris évidemment un effet pour la cause quand il a attribué le trichiasis au spasme du muscle orbiculaire des paupières, symptôme qu'on rencontre même assez rarement. Je ne crois pas que le relâchement de la membrane muqueuse de la paupière (Beer) soit une cause plus réelle de l'affection qui nous occupe.

Les symptômes du trichiasis sont tous ceux des ophthalmies chroniques, avec toutes leurs conséquences les plus fâcheuses, si l'art ne vient pas y porter remède; nous ne nous arrêterons pas à les détailler.

Les secours que la chirurgie dirige contre cette grave incommodité sont palliatifs ou curatifs.

Lorsque l'on a reconnu l'inefficacité des moyens de guérison, ou que la pusillanimité des malades s'oppose à l'emploi des procédés opératoires, l'on peut encore obvier, jusqu'à un certain point, aux inconvéniens qui résultent du trichiasis. Hippocrate pratiquoit une opération assez compliquée, qui consistoit à maintenir les cils déviés dans une anse de cheveux qu'on fait pénétrer dans la peau de la paupière. D'autres, à l'exemple d'Héraclide, ont cherché à écarter les cils du globe de l'œil au moyen d'emplâtres agglutinatifs qu'on fait agir tantôt sur ces poils eux-mêmes, tantôt sur la paupière. On peut remplir la même indication en frisant les cils en dehors (Rhazès, Kortum), ou en les arrachant à mesure qu'ils repoussent. Erndel a proposé de placer au-devant de la cornée un œil artificiel très-mince, mais il n'a, je crois, été imité par personne.

Un grand nombre de méthodes curatives ont été conseillées contre le trichiasis, mais la multiplicité de ces méthodes, loin d'avoir rendu plus sûre la guérison de cette maladie, atteste évidemment l'insuffisance de chacune d'elles. Nous allons indiquer très-brièvement les principales.

L'arrachement réitéré des cils opère quelquefois une guérison radicale, surtout chez les jeunes sujets (Beer).

On a cru, mais à tort, qu'une cicatrice pratiquée sur l'orifice du bulbe ne se laisseroit pas traverser par les cils, qui seroient ainsi forcés de prendre une meilleure direction.

On a voulu détruire les bulbes ciliaires en faisant pénétrer jusqu'à eux, par le bord libre de la paupière, un cautère actuel pointu; mais, quoique l'instrument de M. Champesme ait amélioré ce procédé, on a rarement atteint le but qu'on se proposoit.

C'est ce qui a engagé Jæger & Vacca-Berlinghieri à mettre les bulbes à découvert au moyen d'une dissection minutieuse, pour les enlever ensuite ou les désorganiser par le feu ou par les caustiques.

Burtish, Heister, Gendron, Kortum, Saunders, n'ont pas craint d'exciser le bord même des paupières en même temps que les bulbes, substituant ainsi au trichiasis une difformité hideuse.

Schreger n'a pas trouvé de meilleure ressource que d'enlever un lambeau triangulaire du cartilage tarse, répondant à la déviation des cils; d'autres ont pratiqué l'ablation de la totalité de cette production fibro-cartilagineuse lorsqu'elle avoit éprouvé un mouvement de torsion en dedans (Schreger, Saunders).

La section d'un lambeau de peau de la paupière, qui est le siége du trichiasis, ne peut réussir que quand il y a seulement entropion, ou bien on change la maladie qu'on veut guérir en un ectropion presqu'aussi incommode.

Mais Scarpa a obtenu un succès à peu près complet en faisant, avec l'instrument tranchant & le cautère actuel, une perte de substance à la peau de la paupière, très-près du bord libre de ce voile membraneux.

D'après la fausse idée qu'il s'étoit faite de la cause du trichiasis, Bell croyoit faussement qu'on pouvoit y remédier en coupant les fibres du muscle orbiculaire.

Crampton a eu l'idée ingénieuse de détacher, par deux incisions perpendiculaires, la portion de la paupière sur laquelle se trouvent les cils déviés, & de la forcer, au moyen d'un emplâtre agglutinatif, à se cicatriser assez loin du globe de l'œil pour que celui-ci ne soit plus irrité; mais cette opération laisse encore une difformité désagréable, puisque le bord de la paupière a perdu sa continuité.

Enfin, scrutant avec attention le mécanisme de la formation du trichiasis, éclairé par la connoissance exacte de la disposition des bulbes ciliaires, & conduit probablement par le succès de quelques

opérations pratiquées avant lui, & ſurtout par celle de Scarpa, M. Delpech (1) imagina qu'il ſuffiroit, pour rétablir les cils dans leur poſition naturelle, de faire, en dehors de la paupière, une perte de ſubſtance qui, en ſe cicatriſant, redreſſeroit le collet des bulbes dévié par une cauſe ſemblable; & de nombreuſes guériſons ſont venues prouver la juſteſſe des vues du célèbre profeſſeur de Montpellier. Il pratique cette perte de ſubſtance au moyen du cautère actuel qu'il enfonce juſqu'au cartilage tarſe, auſſi près que poſſible du bord libre de la paupière, qu'il a ſoin de maintenir invariablement. Si cette méthode, qui a le grand avantage de conſerver les cils & de ne pas occaſionner de difformité remarquable, eſt auſſi ſûre dans ſes réſultats que l'annonce ſon ingénieux auteur, ce ſera déſormais la ſeule opération qui devra être pratiquée pour la guériſon de la maladie qui fait le ſujet de cet article; cependant, ſi le trichiaſis étoit compliqué d'entropion, on ſeroit peut-être obligé d'enlever préalablement un lambeau elliptique plus ou moins conſidérable de la paupière.

(Emeric Smith.)

TRICHISME, ſ. m. (*Path. chir.*) *Trichiſmus*, de θριξ, génitif τριχος, cheveu. Mot dont Paul d'Egine a fait uſage pour déſigner une fracture linéaire des os plats, & ſi peu viſible qu'on l'a comparée à un cheveu. (*Voyez* Trichisme dans le *Dictionnaire de Chirurgie* de cet ouvrage.)

TRICHOCÉPHALE, ſ. m. (*Helminth.*) *Trichocephalus*, dérivé de θριξ, cheveu, & de κεφαλη, tête. Cette eſpèce de ver, long de quinze à dix-huit lignes, cylindrique & qui ſe rencontre dans les inteſtins de l'homme, a long-temps été confondu avec les aſcarides. Rœderer remarqua le premier la différence qui exiſte entre ces deux genres d'entozoaires : celui dont il eſt ici queſtion eſt de la groſſeur d'une épingle, a la tête implantée au bout d'un long appendice filiforme, ce qui lui a valu le nom de *trichocéphale*. D'après une erreur qui, primitivement, avoit fait méconnoître la véritable ſtructure de ce ver, on l'avoit nommé *trichuride*, parce que l'on croyoit alors que l'extrémité déliée étoit la queue de l'animal.

Dans ce genre de vers les ſexes ſont diſtincts; le corps du mâle eſt toujours roulé en ſpirale, tandis que celui de la femelle eſt ſeulement un peu courbé. Pluſieurs naturaliſtes l'ont ſucceſſivement appelé *aſcaris*, *trichuris*, *tœnia ſpiralis*, enfin Rudolphi le déſigne ſous le nom de *trichocephalus diſpar*, & Lamarck ſous celui de *trichocephalus hominis*. (*Voyez* le *Dictionnaire d'Hiſtoire naturelle* de cet ouvrage.)

(1) Je ne parle pas de l'idée que M. Delpech avoit eue d'opérer l'atrophie des bulbes des cils par des diſſections ſucceſſivement faites en dedans & en dehors de la paupière, ni des inconvéniens de ce procédé, puiſqu'il paroît y avoir entièrement renoncé par l'opération que nous allons décrire.

Ce genre ne contient qu'une ſeule eſpèce qui, chez l'homme, à la ſuite de quelques fièvres muqueuſes prolongées, ſe multiplie d'une manière effrayante, & provoque des phénomènes morbides qui ont été décrits par pluſieurs célèbres praticiens.

La préſence du trichocéphale dans les inteſtins paroît, en général, ne point donner lieu à de graves accidens, & tout porte à croire que les anthelmintiques, auxquels on a le plus habituellement recours, ſuffiroient pour combattre ceux auxquels cet entozoaire pourroit donner naiſſance.

TRICHOMA, ſ. m. (*Path.*), du grec τριχωμα, chevelure. Ce mot, ſynonyme de l'expreſſion *plica*, a été employé par la plupart des auteurs qui, dans ces derniers temps, ont écrit en latin ſur la plique. (*Voyez* Plique.)

TRICHOMATIQUE, adj. (*Path.*) *Trichomaticus*. Qui eſt de la nature du trichoma. (*Voyez* Trichoma.)

TRICHURIDE, ſ. m. (*Helminth.*) *Trichuris*, de θριξ, cheveu, & de ουρα, queue. Nom qui fut donné au trichocéphale lors de ſa découverte, parce qu'alors on prit pour une queue, l'appendice filiforme qui ſurmonte la tête de ce ver.

TRICUSPIDAL, ale, ou Tricuspide, adject. (*Anat.*) *Tricuſpis*, qui a trois pointes. C'eſt ainſi que l'on nomme les trois replis vaſculaires qui ſervent à fermer l'orifice auriculo-ventriculaire droit du cœur. (*Voyez* Cœur dans le *Dictionnaire d'Anatomie* de cet ouvrage.) (R. P.)

TRIFACIAL, ale, ſ. m. & adj. (*Anat.*) Nom donné par Chauſſier aux nerfs de la cinquième paire qui, dans l'intérieur même du crâne, ſe diviſent en trois branches, leſquelles vont ſe diſtribuer à diverſes parties de la face. Le nerf trifacial eſt le même que celui auquel les anatomiſtes donnent le nom de *trijumeaux*. (*Voyez* ce dernier mot dans le *Dictionnaire d'Anatomie* de cet ouvrage.)

TRIFÉMORO-ROTULIEN, adj. & ſubſt. m. (*Anat.*) (*Voyez* Triceps dans le même Dictionnaire.)

Trifémoro-tibi-rotulien, adj. (*Anat.*) Nom donné par Dumas au triceps crural. (*Voyez* Triceps dans le même Dictionnaire.)

TRIGLOCHIN, adj. (*Anat.*), dérivé de τρεις, trois, & de γλωχις, pointe. Ce mot eſt ſynonyme de *tricuſpide*, &, comme lui, eſt employé pour déſigner les valvules de l'orifice auriculo-ventri-

culaire droit. (*Voyez* Cœur dans le même Dictionnaire.)

TRIGONE, s. m. (*Anat.*) *Trigonus*, de τρεις, trois, & de γωνια, angle, qui a trois angles. Lieutaud a, le premier, nommé *trigone vésical*, une surface triangulaire que l'on observe près du col de la vessie, & dont la contexture diffère de celle des autres parties de cet organe. (*Voyez* Vessie dans le *Dictionnaire d'Anatomie*.)

Chaussier, dans sa nomenclature, a substitué le mot *trigone cérébral* à celui de *voûte à trois piliers*, dont se servent les anatomistes pour désigner la substance médullaire située à la partie inférieure des ventricules latéraux de l'encéphale. (*Voyez* Encéphale dans le même Dictionnaire.)

TRIGONELLE, s. f. (*Bot.*, *Mat. méd.*) *Trigonella*. Genre de plantes appartenant à la Diadelphie décandrie de Linné, & à la famille naturelle des Légumineuses. Parmi les espèces de ce genre, une seule, le fenugrec (*trigonella fenum græcum*), est employée en médecine : sa graine, réduite en poudre, fait partie des farines dites *résolutives*. (*Voyez* Fenugrec dans ce Dictionnaire & dans celui de *Botanique*.)

TRIGONOCÉPHALE, s. m. *Trigonocephalus*, dérivé de τρεις, trois, γωνια, angle, & κεφαλη, tête. Nom donné à une vipère des Antilles dont la tête est effectivement triangulaire : on la nomme aussi *vipère fer de lance*; c'est le *Vipera lanceolata* de Lacépède, & le *Trigonocephalus lanceolatus* de M. Moreau de Jones.

La morsure de ce reptile est éminemment dangereuse, & si on n'y porte point un prompt remède, elle détermine promptement la mort. (*Voyez* Serpens venimeux.) (R. P.)

TRIJUMEAUX, s. m. pl. (*Anat.*) *Trigemini*. (Nerf trifacial de Chaussier.) Ce nerf naît des parties latérales antérieure & inférieure du pédoncule du cerveau, très-près de la protubérance annulaire, & forme un gros cordon composé de filets distincts & parallèles passant au-dessus du bord supérieur du rocher, où ils s'engagent dans un canal aplati formé par la dure-mère. Parvenus dans la fosse temporale interne, ces filets s'écartent les uns des autres, & constituent les ganglions semi-lunaires, dont la texture n'offre rien de bien déterminé : là, ils se divisent en trois branches; la plus antérieure, & la moins grosse, constitue le nerf ophthalmique; la seconde, qui est plus volumineuse, forme le nerf maxillaire supérieur; enfin, le maxillaire inférieur est situé postérieurement, & est beaucoup plus gros que les précédens. (*Voyez* le *Dictionnaire d'Anatomie* de cet ouvrage, pag. 438, 439 & 530.)

TRILLER (Daniel-Guillaume). (*Biogr. méd.*) Naquit à Erfurt en 1695, & fut reçu docteur à l'âge de vingt-trois ans. Il se livra d'abord à l'enseignement de la médecine, puis s'attacha à un prince allemand, à la suite duquel il parcourut la Suisse. Bientôt après il s'arrêta à Francfort sur le Mein, & en 1749, vint se fixer à Wittemberg, où il fut appelé pour occuper une chaire, qu'il remplit avec distinction jusqu'à sa mort, arrivée le 22 mai 1782.

Nous avons de ce médecin un grand nombre de dissertations qui annoncent une vaste érudition, & dont on trouvera les titres par ordre chronologique dans la *Biographie médicale*, dont cet article est extrait. (R. P.)

TRIORCHIDE, adj. Dérivé du grec τριορχις, qui a trois testicules. On cite quelques hommes ayant trois testicules, mais souvent le troisième n'est qu'un renflement de l'épididyme.

TRIPLOIDE, s. m. (*Instr. de Chir.*) Nom d'un instrument imaginé pour remplacer les élévatoires ordinaires. Il est composé de trois branches qui s'écartent inférieurement, se réunissent par leur autre extrémité, & forment en cet endroit une espèce d'anneau, à travers lequel passe une tige taraudée, inférieurement terminée par un crochet, & que l'on peut élever ou abaisser au moyen d'un écrou. Les trois branches servent de point d'appui, & le crochet, engagé sous les pièces d'os enfoncées, sert à le relever. Quelquefois on emploie le triploïde conjointement avec le tire-fond, dont l'anneau doit alors être engagé dans le crochet. Cet instrument est représenté planche 102, figure 1, du *Dictionnaire de Chirurgie* de cet ouvrage.

TRIQUE-MADAME, s. m. (*Bot.*, *Mat. méd.*) Nom vulgaire du *sedum album* de Linné, appellé aussi quelquefois *petite joubarbe*. (*Voyez* ce dernier mot tome VII, page 732.)

TRI-SCAPULO-HUMÉRO-OLÉCRANIEN, adj. & subst. (*Anat.*) Nom donné par Dumas au scapulo-huméro-olécranien de Chaussier (triceps brachial des autres anatomistes). (*Voyez* Triceps dans le *Dictionnaire d'Anatomie* de cet ouvrage.)

TRISMUS, s. m. (*Pathol.*) *Trismus* des Latins, τρισμος des Grecs, du verbe τριζω, l'action de serrer, de grincer les dents. On donne ce nom au spasme tétanique des muscles élévateurs de la mâchoire inférieure, qui détermine le rapprochement des mâchoires & maintient les dents serrées avec force les unes contre les autres. (*Voyez* Tétanos.) (Gibert.)

TRISPLANCHNIQUE, adj. (*Anat.*), de τρεις, & σπλαγχνον, viscère. Chaussier a donné ce nom au

nerf grand *inter-coſtal* ou grand ſympathique, qui effectivement ſe diſtribue à trois ſortes d'organes ou viſcères. Ce nerf conſtitue un ſyſtème ganglionnaire particulier. (*Voyez* GANGLION, HYPOGASTRIQUE, SPLANCHNIQUE & SYMPATHIQUE dans le *Dictionnaire d'Anatomie* de cet ouvrage.)

TRI-STERNAL, adj. & ſ. m. (*Anat.*) Nom ſous lequel Béclard a déſigné la troiſieme pièce oſſeuſe du ſternum, celle qui correſpond au troiſième eſpace intercoſtal. (*Voyez* STERNUM dans le même Dictionnaire.)

TRISTESSE, ſ. f. (*Hyg.*) *Triſtitia, mœror.* Les affections vives de l'ame, quelles qu'en puiſſent être la cauſe & la nature, ſe partagent naturellement en deux claſſes. Les unes ſont excitantes, les autres ſont, au contraire, débilitantes ou oppreſſives, et l'influence qu'elles exercent ſur l'économie animale eſt toujours un réſultat composé de leur énergie, de leur durée & des conditions particulières dans leſquelles ſe trouve l'individu qui les éprouve.

Les paſſions triſtes ſont en général débilitantes, &, ſans les paſſer toutes ici en revue, nous nous arrêterons à celles dont les trois degrés peuvent être diſtingués par les mots *affliction*, *triſteſſe* & *mélancolie*. L'affliction ſuit immédiatement l'impreſſion reçue; elle ſe prolonge peu au-delà de la durée de l'action qui l'a fait naître, s'affoiblit graduellement, & finit bientôt par diſparoître. La triſteſſe n'eſt réellement qu'une affliction prolongée, & elle devient mélancolie lorſqu'elle paſſe en habitude & jette des racines aſſez profondes pour écarter toute idée qui n'eſt point en rapport avec elle. L'*affligé* quelquefois recherche & preſque toujours il recueille volontiers des conſolations : l'homme *triſte* les ſupporte, le *mélancolique* les fuit.

Quelques organiſations ſont tellement portées à la triſteſſe, que, ſans raiſon plauſible, elles s'y abandonnent avec une ſorte de prédilection; mais c'eſt particulièrement chez les hommes que leur condition ſociale ſembloit mettre à l'abri des revers de la fortune, que le chagrin produit les effets les plus déſaſtreux, & la néceſſité où ils ſe trouvent ſouvent de diſſimuler leur triſteſſe devient pour eux un ſupplice, dont quelquefois la mort ſeule peut les affranchir.

Ainſi que les autres affections de l'ame, la triſteſſe a des caractères qui lui ſont propres & provoquent le développement de quelques affections ſpéciales, &, ſous ce rapport, elles rentrent dans le domaine de la médecine ou de l'hygiène; de même que ſous le point de vue pſychologique elles appartiennent à la philoſophie. En conſidérant la triſteſſe ſous ce double aſpect, nous ne pourrions que répéter ce qui a été dit, d'une manière générale, à l'égard de toutes les paſſions que peut éprouver le cœur de l'homme. (*Voyez* AFFECTIONS DE L'AME, CHAGRIN, NOSTALGIE, PASSIONS, &c.) (R. P.)

TRISULE, ſ. m. & adject. (*Chim.*) Expreſſion ſervant à déſigner un ſel formé par la combinaiſon d'un même acide avec deux baſes; tels ſont, par exemple, les *tartrates de potaſſe & de ſoude*, le *tartrate de potaſſe & d'antimoine*, le *ſulfate acide d'alumine & de potaſſe*. Ces composés ont auſſi été nommés *ſels triples*, *ſels à double baſe*. (*Voyez* le *Dictionnaire de Chimie* de cet ouvrage.)

TRITÉOPHYE (Fièvre) (*Pathol.*), dérivé de τριταιος, tierce, & de φυω, produire. Nom donné par les Anciens, à une ſorte de fièvre intermittente dont les périodes ſe rapprochent beaucoup de celles de la fièvre tierce, mais qui en diffère en ce que l'accès n'eſt pas complet & régulier. (*Voy.* l'article FIÈVRE, tom. VI, pag. 382.)

TRITOME, ſ. m. (*Inſtr. de Chir.*) On trouve dans *Albucaſis* la deſcription d'un inſtrument nommé *tritoma*, qui n'eſt autre qu'une ſorte d'entonnoir ou de cornet acouſtique, dont on faiſoit uſage dans les maladies de l'oreille.

TRITOXYDE, ſ. m. (*Chim.*) Pluſieurs ſubſtances métalliques ſe combinant avec l'oxygène, ſans cependant ceſſer d'être des oxydes, on a donné à ces divers produits des dénominations propres à faire reconnoître leur degré d'oxygénation. Ainſi, les expreſſions *proto*, *deuto* & *tritoxyde* indiquent trois combinaiſons d'un même métal avec l'oxygène : tel eſt, par exemple, le plomb, qui, uni avec une partie d'oxygène, conſtitue le *maſſicot* (protoxyde); avec deux parties, donne naiſſance au *minium* (deutoxyde), & enfin prend le nom d'*oxyde puce* (tritoxyde ou peroxyde) lorſqu'il eſt combiné avec trois parties du même gaz.

TRITURATION, ſ. f. (*Chim.*) *Tritura*, *trituratio*. Opération pharmaceutique ayant pour but de réduire en poudre les ſubſtances médicamenteuſes.

TRIVELIN, ſ. m. (*Inſtr. chir.*) Nom d'un inſtrument employé par les dentiſtes pour extraire de l'alvéole, les racines ou chicots que l'on ne peut ſaiſir avec le davier. Cette eſpèce de levier exige le voiſinage d'une autre dent, ſuſceptible de lui ſervir de point d'appui. (P. R.)

TROCART ou TROIS-QUARTS, ſ. m. (*Inſtr. de Chir.*) Inſtrument de chirurgie ordinairement employé pour évacuer les liquides accumulés à l'intérieur d'un kyſte ou d'une capacité quelconque. Le trois-quarts eſt eſſentiellement com-

posé d'une tige d'acier terminée par une pyramide triangulaire dont le sommet est fort aigu. Sur cette tige s'adapte exactement une canule, à travers laquelle doit s'écouler le liquide, après la ponction & lorsque la tige d'acier est retirée. On conçoit que la grosseur & la longueur des trois-quarts doivent varier suivant l'usage auquel on les destine. Ainsi, celui employé pour la paracenthèse a environ trois pouces de long & deux lignes de diamètre; celui pour l'hydrocèle est long de deux pouces à peu près & a une ligne & demie d'épaisseur, tandis que le trois-quarts pour la ponction au périnée a quelquefois jusqu'à quatre pouces de long. Indépendamment des trois-quarts droits, il en est aussi de courbes: tels sont les instrumens imaginés par le Frère Côme pour la ponction de la vessie au pubis, & celui de Fleurant, destiné à pratiquer la même opération par le rectum. (*Voyez*, pour la description détaillée de ces divers instrumens, le *Dictionnaire de Chirurgie* de cet ouvrage, & pour leurs figures, la planche 113 du même ouvrage.)

TROCHANTER, f. m. (*Anat*), dérivé du verbe τροχαω, je tourne. On nomme ainsi deux apophyses situées à la partie supérieure du fémur & auxquelles viennent s'attacher des muscles servant aux mouvemens de rotation de la cuisse: l'une de ces éminences porte le nom de *grand trochanter;* elle est quadrilatère, épaisse, rugueuse, & donne attache, par sa face externe, au muscle grand-fessier &, inférieurement, à une des portions du muscle triceps. Les muscles fessier interne & externe, ainsi que le muscle petit-fessier pyramidal, les jumeaux supérieur & inférieur, obturateur, & le carré de la cuisse, s'y insèrent aussi. L'autre éminence, appelée *petit trochanter*, est au-dessus & en arrière de la base du col du fémur, & par son sommet, elle donne attache aux tendons des muscles psoas & iliaque. (*Voyez* Fémur dans le *Dictionnaire d'Anatomie* de cet ouvrage.)

TROCHANTÉRIEN, enne. (*Anat.*) Adjectif indiquant les parties qui se rapportent au trochanter.

TROCHANTIN, f. m. (*Anat.*) Chaussier a ainsi nommé le petit trochanter.

TROCHANTINIEN, enne, adject. (*Anat.*), qui appartient au petit trochanter (trochantin de Chaussier.)

TROCHIN, f. m. (*Anat.*) Nom d'une très-petite apophyse située à la partie supérieure de l'humérus & donnant attache aux muscles qui font tourner le bras.

TROCHINIEN, adj. (*Anat.*) Qui appartient au trochin.

TROCHISQUES, f. m. pl. (*Mat médic.*) *Trochisci*, petites roues. Les trochisques sont des médicamens solides de différentes formes, mais le plus souvent semblables à de petits cônes, à un grain d'avoine ou à une petite pyramide; ils sont ordinairement composés d'une ou de plusieurs poudres sèches, réunies au moyen d'un mucilage de mie de pain, de farine, de gomme adragant ou de sucs de plantes. Les trochisques, enfin, ne diffèrent des pastilles que par le sucre qui entre dans la composition de celles-ci.

Le *Codex* français n'a conservé sous le nom de *trochisques* que les préparations suivantes:

Trochisques escarotiques. Ils sont formés de sublimé corrosif 8 parties, d'amidon en poudre 16 parties, & de mucilage de gomme adragant quantité suffisante.

Trochisques escarotiques de minium. Ils sont composés d'oxyde de plomb rouge 16 parties, de sublimé corrosif 32 parties, & de mie de pain sèche & réduite en poudre 128 parties.

Trochisque alhandal. Nous ne parlerons de ce dernier que parce qu'il a été long-temps très-renommé comme drastique. Il étoit formé de poudre de coloquinte & de mucilage de gomme adragant.

Les trochisques, que l'on n'emploie plus guère aujourd'hui que pour l'usage externe, s'appliquent, après avoir été humectés, sur les ulcères, les chancres & les excroissances.

(Ch. Hennelle.)

TROCHITER, subst. m. (*Anat.*), dérivé de τροχαω, je tourne. D'après Chaussier, ce nom indique la plus grosse des apophyses de l'extrémité supérienre de l'humérus. (*Voyez* ce dernier mot dans le *Dictionnaire d'Anatomie* de cet ouvrage.)

TROCHITÉRIEN, enne, adj. (*Anat.*) Qui appartient au trochiter.

TROCHLÉATEUR, adj. & f. m. (*Anat.*) Ce nom a été donné au muscle grand oblique de l'œil, à raison d'une sorte de bride ligamenteuse, faisant fonction de poulie, & dans laquelle passe son tendon avant de s'insérer au globe oculaire, auquel, conjointement avec le petit oblique, il imprime un mouvement de rotation. (*Voyez* Oblique dans le *Dictionnaire d'Anatomie* de cet ouvrage.)

TROCHLÉE, f. f. (*Anat.*) *Trochlea*, τροχιλια. Nom de la face articulaire située à l'extrémité inférieure de l'humérus, & sur laquelle meut le cubitus. (*Voyez* ce dernier mot & Humérus dans le même Dictionnaire.)

TROCHOÏDE, adj. (*Anat.*), de τροχος, roue. Dénomination dont quelques anatomistes se servent

servent pour désigner ces sortes d'articulations dans lesquelles un os tourne autour d'un autre os, à peu près comme une roue se meut sur son axe : telle est, par exemple, l'articulation de la première vertèbre cervicale avec l'*axis*.

TROËNE, s. m. (*Bot.*, *Mat. méd.*) Genre de plantes de la Diandrie monogynie de Linné, & de la famille naturelle des Jasminées. L'une des espèces de ce genre, le *Ligustrum vulgare*, est commune dans notre pays. C'est un arbrisseau qui croît dans les haies & dans les bois. Autrefois on faisoit usage de ses feuilles en gargarisme, contre les ulcérations scorbutiques des gencives : leur emploi est aujourd'hui complétement abandonné.

Les baies du troëne, dont la couleur est d'un brun-noirâtre, ont quelquefois été employées dans la teinture, & elles servent encore pour colorer les vins trop pâles.

TROIS-MOUTIERS (Eaux minérales de). Cette source, qui passe pour être ferrugineuse, est située à deux lieues de Loudun, près du bourg dont elle porte le nom.

TROIS-QUARTS. (*Voyez* Trocart.)

TROKANTER. (*Voyez* Trochanter.)

TROKITER. (*Voyez* Trochiter.)

TROKLÉE. (*Voyez* Trochlée.)

TROMBE, s. f. (*Météor.*) Ce météore, que les marins ont souvent occasion d'observer, se développe quelquesois aussi à la surface de la terre. Il paroît être produit par l'influence simultanée de vents qui, se mouvant dans des directions contraires, forment des tourbillons dans l'intérieur desquels l'eau de la mer & même des corps solides, s'élèvent en décrivant une sorte d'hélice. Celle-ci est rétrécie vers sa partie supérieure, & se confond avec les nuages, qui eux-mêmes présentent alors une disposition semblable, mais renversée. Ces sortes de colonnes sont animées de deux mouvemens : l'un, de rotation, a lieu autour d'un axe légèrement incliné ; & l'autre, de translation, est plus ou moins prompt. Quelquefois un homme peut aisément le suivre, d'autres fois sa rapidité est telle qu'on peut à peine se garantir de la rencontre de ce redoutable météore, capable de renverser les plus grands obstacles. Fréquemment les trombes sont accompagnées de tonnerre & de grêle, &, à l'instant où elles se rompent, elles laissent échapper un déluge d'eau.

Lorsqu'une trombe, développée à la surface de la terre, passe au-dessus d'un étang ou d'une rivière, elle en aspire l'eau, qu'elle transporte à des distances assez considérables, & elle produit instantanément une sorte d'inondation. Jusqu'à présent les physiciens n'ont qu'imparfaitement réussi à expliquer la formation des trombes & les effets singuliers qu'elles déterminent. (*Voyez*, pour plus de développemens, le mot Trombe dans le *Dictionnaire de Physique* de cet ouvrage.) (Thillaye aîné.)

TROMPE, s. f. (*Anat.*) *Tuba*. La difficulté de faire aisément concevoir, à l'aide d'une simple description, la forme de certaines parties, a souvent engagé les anatomistes à les comparer à des corps avec lesquels elles n'ont d'ailleurs qu'une ressemblance très-imparfaite. C'est ainsi que d'après son analogie avec la disposition d'une trompe, ils ont nommé *trompe d'Eustachi*, un conduit osseux & cartilagineux qui s'étend de la caisse du tympan à la partie inférieure du pharynx, de même que, par une semblable raison, ils ont appelé *trompes utérines* ou *de Fallope*, deux conduits dont la découverte a été faussement attribuée à cet anatomiste. Ces conduits flottent dans l'abdomen, correspondent aux deux angles de l'utérus, & font par leur extrémité libre, évasés & garnis de franges ou de languettes : ce qui a fait donner à cette extrémité le nom de *morceau frangé*. (*Voyez*, pour la description & les usages de ces parties, les mots Tympan & Utérus du *Dictionnaire d'Anatomie* de cet ouvrage.)

On donne aussi le nom de *trompe* à l'organe à l'aide duquel certains insectes prennent leur nourriture.

TRONC, s. m. (*Anat.*) *Truncus*. Ce mot, pris dans un sens absolu, indique la principale partie du corps, les autres étant désignées sous le nom de *membres*. Le tronc se divise en trois parties : l'une supérieure, la *tête*; l'autre moyenne, le *thorax*; la dernière inférieure, l'*abdomen* & le *bassin*. (*Voyez* ces différens mots dans le *Dictionnaire d'Anatomie* de cet ouvrage.)

Dans un sens relatif, le mot *tronc* sert aux anatomistes pour désigner la partie principale d'où semblent naître des vaisseaux ou des nerfs : ainsi on appelle *tronc céphalique*, l'artère carotide primitive; *tronc opisto-gastrique*, le tronc céliaque qui se divise en trois branches, savoir : la coronaire stomachique, l'hépatique & la splénique; *tronc pelvi-crural*, les artères iliaques primitives, &c.

TRONCHIN (Théodore). (*Biogr. méd.*) Né à Genève en 1709, appartenoit à une famille noble, originaire de Provence. Son père ayant, par suite de malheurs & de troubles religieux, perdu une grande partie de sa fortune, Tronchin se retira, à l'âge de dix-huit ans, auprès de lord Bolingbroke, son allié, qui lui con-

feilla de fe livrer à l'étude de la médecine, & l'adreffa au célébre Boerhaave. Ayant obtenu le grade de docteur en médecine, Tronchin vint s'établir à Amefterdam, s'y forma une nombreufe clientelle, &, bientôt après, époufa une petite nièce du grand penfionnaire Jean de Wit. Après l'établiffement du ftathoudérat héréditaire, il retourna à Genève, où le grand confeil de la république lui conféra le titre de profeffeur honoraire en médecine. Les leçons qu'il fit, & dont il auroit pu fe difpenfer, fa place n'étant qu'honorifique, furent fuivies & goûtées par les hommes les plus éclairés.

A cette époque la méthode de l'inoculation commençoit à s'introduire en Europe; Tronchin en devint un des plus zélés partifans : auffi fut-il appelé d'abord en France pour inoculer les enfans du duc d'Orléans, puis, en 1765, à la cour de Parme, où il foumit à la même opération ceux du fouverain.

De retour à Genève, Tronchin céda aux inftances du duc d'Orléans, & vint, en 1766, fe fixer à Paris, où la préfence d'un homme auffi confidéré ne pouvoit manquer d'exercer une certaine influence fur la pratique de la médecine. Auffi, fous plufieurs rapports, modifia-t-il les traitemens alors ufités dans quelques maladies, en donnant à l'hygiène plus d'importance qu'on ne lui en avoit jufqu'alors attribuée. En général, dans les affections aiguës, il adoptoit volontiers la méthode expectante, fans cependant renoncer à préparer & à feconder les crifes: à l'égard des maladies chroniques, qu'il traita avec beaucoup de fuccès, fa marche étoit prefqu'exclufivement hygiénique.

Des occupations nombreufes empêchèrent probablement ce médecin de publier les réflexions qu'avoit dû lui fuggérer une longue pratique; cependant on a de lui un *Traité fur la colique de Poitou* (1), ouvrage qui, fous le voile de l'anonyme, fut vivement critiqué par Bouvart. On lui eft encore redevable d'une édition eftimée des œuvres de Baillou (2).

Tronchin, qui fut long-temps lié avec Voltaire, a été regardé, non-feulement comme l'un des médecins les plus célèbres de fon temps, mais encore comme l'un des hommes les plus bienfaifans. Il employoit, pour foulager l'indigent, une grande partie de l'or qu'il recevoit du riche : ce qui explique pourquoi, à l'époque de fa mort, arrivée le 30 novembre 1781, il ne laiffa qu'une fortune très-médiocre, fi on la compare à celle qu'auroient pu lui faire acquérir une pratique étendue & le grand crédit dont il jouiffoit.

(*Extr. de la Biogr. médic.*) (R. P.)

(1) *De colicâ Pictonum.* Genève, 1757, in-8°.

(2) *Guillielmi Ballionii Opera omnia in quatuor tomos divifa, ftudio Jacobi Thevart, cum præfatione Theodori Tronchin.* Genève, 1762, 2 vol. in-4°.

TRONTANEL, f. m. (*Bot., Mat. méd.*) Nom vulgaire du *daphne gnidium.* (*Voyez* Garou.)

TROPIQUES, f. m. pl. (*Hyg.*) *Tropici.* De toutes les parties de la terre, l'Europe eft la feule qui foit complétement fituée hors de la zone torride. En effet, des portions affez confidérables de l'Afrique, de l'Amérique méridionale, de l'Afie & de la Nouvelle-Hollande, comprifes entre les deux tropiques, font à cet égard bien moins avantageufement placées que ne l'eft l'Europe, fi tant eft que la haute température qui règne dans les régions équatoriales doive être regardée comme une condition défavorable à la longévité de l'efpèce humaine. On conçoit que dans ces pays, qui deux fois chaque année fe trouvent expofés à l'action perpendiculaire des rayons du foleil, les faifons doivent être effentiellement différentes de ce qu'elles font dans nos climats tempérés : dès-lors les productions du fol, les animaux qui l'habitent & l'homme né dans ces contrées brûlantes, doivent offrir des caractères particuliers.

Pour réfoudre la queftion importante de l'influence de ces climats, on pourroit, en prenant quelques-unes des bafes d'après lefquelles a été rédigé l'article Afrique de ce Dictionnaire, en faire une application aux parties de l'Afie, de l'Amérique & de la Nouvelle-Hollande, qui fe trouvent foumifes aux mêmes conditions aftronomiques; mais il faudroit toutefois tenir compte des modifications réfultantes des localités & du degré de la civilifation.

Il eft hors de doute que depuis quarante ans les progrès des fciences & des relations plus multipliées entre les diverfes parties du globe, ont augmenté la maffe des documens fufceptibles de donner de l'exactitude à ce travail; ils en ont auffi rendu l'exécution plus difficile. Ce n'eft effectivement qu'en compulfant & en comparant une foule d'écrits, en difcutant des opinions fouvent contraires, en provoquant des recherches propres à fixer l'opinion fur certains faits qui peuvent encore paroître douteux, que l'on parviendroit à quelques réfultats utiles. Ces développemens, qui entraîneroient des longueurs inévitables, peuvent fournir la matière d'un traité fpécial, ou être l'objet d'un enfeignement *ex profeffo*; mais ils ne doivent qu'être indiqués dans un ouvrage où fe trouvent ifolément confignés les matériaux que ce travail réuniroit, & dont il feroit enfuite facile de faire le réfumé. (Thillaye aîné.)

TROT, f. m. (*Art vétérin.*) C'eft le nom de cette allure du cheval qui, pour la viteffe, tient le milieu entre le *pas* & le *galop.* (*Voyez* Allures.)

TROU, fub. m. (*Anat.*) *Foramen.* Expreffion à l'aide de laquelle les anatomiftes défignent des ouvertures qui percent de part en part certaines parties : ainfi l'on dit les *trous* qui font à la bafe du

crâne ; le *trou ovale* ou sous-pubien ; le *trou de Botal*, &c. (*Voyez* CRANE, BASSIN & CŒUR dans le *Dictionnaire d'Anatomie*.)

Quelquefois aussi, mais plus rarement, ce mot sert à désigner l'ouverture d'un canal.

TROUSSE, s. f. (*Instr. de chir.*) Nom donné à l'étui renfermant les instrumens dont le chirurgien fait le plus habituellement usage ; tels sont des ciseaux droits & courbes, plusieurs bistouris, une pince à disséquer, une sonde cannelée, des stylets de différens diamètres, un rasoir, quelques lancettes, un porte-pierre, une pince à pansemens, une spatule, & quelquefois plusieurs autres instrumens, comme sondes, aiguilles à séton, &c.

(R. P.)

TROUSSE-GALANT, s. m. (*Pathol.*) Nom vulgaire donné au *choléra-morbus*, probablement à cause de la mort prompte qu'il occasionnoit avant qu'on eût pu le traiter convenablement ; c'est dans ce sens que l'on dit vulgairement qu'un individu *a été promptement troussé*, pour indiquer qu'il a été peu de temps malade pour mourir.

En France, le choléra-morbus est sporadique, mais dans les îles qui forment l'archipel de la Sonde, à Java, & dans toutes les îles nombreuses de cette mer indienne, il y existe continuellement, & sévit de temps en temps avec une fureur étonnante ; il a même voulu s'approcher quelquefois de l'Europe, mais les différences de condition de température l'en ont jusqu'à présent éloigné.

Cette maladie, que l'on reconnoît à des vomissemens presque continuels de matière verdâtre, noirâtre, lie de vin, à de fréquentes évacuations de matière de même nature, avec tension de l'abdomen, violente colique, syncope, délire, convulsion, foiblesse extrême, prostration des forces, décomposition des traits de la face, pouls petit, fréquent, imperceptible, chaleur brûlante, parcourt ses périodes d'une manière extrêmement rapide. (*Voyez* CHOLÉRA-MORBUS & ILÉUS.) Elle est jugée au plus tard le septième jour, se déclare presque toujours quand on jouit de la meilleure santé, & devient promptement mortelle si on n'administre à forte dose l'opium, que l'on peut regarder comme le véritable spécifique de cette affection. L'action de ce médicament est si efficace, que l'homme presque mourant qui en fait usage revient à la vie comme par enchantement.

(NICOLAS.)

TROUSSEAU, s. m. (*Anat.*) *Fasciculus*. Expression employée par les anatomistes pour indiquer la réunion de parties unies ensemble : ainsi on dit improprement *un trousseau de fibres musculaires, ligamenteuses, aponévrotiques*, &c. (*Voyez* FAISCEAU dans le *Dictionnaire d'Anatomie* de cet ouvrage.)

TRUFFE, s. f. (*Hyg.*) *Tuber cibarium*. Cette plante, dont le nom vient de sa forme arrondie, croît sous terre & s'y reproduit. On la rencontre surtout dans les terrains stériles, ferrugineux, où les cochons & les chiens savent la découvrir ; aussi se sert-on de ces animaux pour la récolter. On prétend, depuis quelque temps, avoir trouvé le moyen de la faire reproduire : secret inutilement cherché jusqu'ici.

La truffe appartient à la famille des Champignons, & fait partie des classes de la Cryptogamie de Linné. Ce genre en renferme plusieurs espèces. Ainsi, en Italie, on a une truffe grise, qui a une légère odeur d'ail. En France, on possède deux espèces ou variétés de truffes comestibles, outre plusieurs autres qu'on ne mange pas jusqu'ici & qui ne figurent que dans les Flores. La meilleure truffe est celle dite *de Périgord*, qui est noire en dehors & en dedans ; elle est, à sa maturité, qui n'a lieu qu'à la fin de novembre, tendre, parfumée, & d'un volume souvent assez considérable pour peser une livre & plus. L'autre variété est la truffe dite *de Bourgogne*, dont la chair est blanche en dedans. Son parfum est bien moins marqué & sa chair est plus ferme. Elle mûrit vers la fin d'août, n'acquiert jamais le volume de celle de Périgord, & dépasse rarement le poids d'une à deux onces.

Les truffes sont un aliment fort recherché sur les tables somptueuses ; cuites sous la cendre, au vin, ou servant d'assaisonnement dans les ragoûts, elles forment un mets très-délicat. On en farcit les volailles pour les parfumer ; ce qui donne à celles-ci un goût fin & conserve leur chair pendant un mois & plus. Sous le rapport alimentaire, les truffes sont l'occasion d'un commerce considérable, particulièrement à Paris.

La truffe mangée en quantité modérée se digère bien, surtout si elle est cuite à point & pelée de son enveloppe extérieure : mais elle devient indigeste & peut causer des dérangemens dans la santé si on en mange beaucoup, comme le font quelques gourmands.

La truffe passe pour être aphrodisiaque, & elle a été célébrée sous ce point de vue par nos poëtes gastronomes. (MÉRAT.)

TRUITE, s. f. (*Hyg.*) Parmi les nombreuses espèces du genre SALMO, il en est deux auxquelles on donne le nom de *truites*. L'une est la *truite commune* & l'autre la *truite saumonée*. Toutes les deux se trouvent dans un grand nombre de contrées ; mais elles habitent principalement les lacs élevés des montagnes & les rivières froides qui en sortent ou qui s'y jettent. Elles se nourrissent de vers, d'insectes aquatiques & de très-petits poissons.

La première (*salmo fario*) est, non-seulement l'un des poissons les plus agréables au goût, mais encore l'un des plus beaux. Elle a ordinairement

douze à quinze pouces de long & pèse un peu moins d'une livre; cependant on en a quelquefois rencontré du poids de six, de huit ou de dix livres. Rarement on trouve ce poisson dans la Seine; les eaux de ce fleuve sont trop douces pour lui & n'ont point un cours assez rapide.

La chair de la truite commune est blanche & d'une saveur fort agréable. On la marine comme le saumon, on la sale comme le hareng; mais c'est surtout lorsqu'elle est fraîche que son goût est excellent. Elle est en général d'une facile digestion, & sous ce rapport convient aux personnes dont l'estomac est foible. (*Voyez* Nourriture.)

La truite saumonée (*salmo truta* L.) semble former une espèce intermédiaire entre le saumon & la truite commune; aussi a-t-on long-temps prétendu qu'elle provenoit d'un œuf de saumon fécondé par une truite, ou réciproquement, & que dès-lors elle ne pouvoit se reproduire: opinion contraire aux résultats fournis par des observations nombreuses & exactes. Les dimensions & le poids de ce poisson l'emportent sur ceux de l'espèce précédente; sa chair est rougeâtre & plus savoureuse, ce qui le fait généralement rechercher, quoique cependant, pour le servir sur nos tables, on ne lui fasse point subir d'autres préparations qu'à la truite ordinaire. (R. P.)

TRYE-LE-CHATEAU (Eaux minérales de). A une demi-lieue de Gisors, près du bourg de Trye-le-Château, existent deux sources d'eau froide ferrugineuse. Elles sont séparées par un chemin; l'une d'elles est à l'est, on la nomme *fontaine de Conti*; l'autre, située à l'ouest, prend le nom de *fontaine de Bourbon*.

D'après une analyse faite en 1779, il paroît que ces eaux, dont on conseille l'usage dans les maladies atoniques, contiennent des carbonates de soude, de chaux & de fer.

TRYPHÈRE, s. f. (*Thérap.*), dérivé de τρυφερος, doux. Dénomination sous laquelle les Anciens rangeoient les médicamens doués d'une foible énergie. Ce mot n'est plus usité.

TUBAIRE. (*Anat.*) *Tubaris*. Adjectif dont on fait usage pour désigner ce qui a rapport aux trompes utérines: ainsi, on nomme *grossesse tubaire* celle qui résulte du développement de l'embryon dans l'une des trompes. (*Voyez* Grossesse ventrale, tom. VI, pag. 765.)

TUBE, s. m. (*Anat.*) Expression que l'on peut regarder comme synonyme des mots *tuyau* ou *canal*; ainsi on dit *tube intestinal* ou *canal alimentaire*; *tube aérien* ou *canal aérien*. (*Voyez* Intestin & Trachée-artère dans le *Dictionnaire d'Anatomie* de cet ouvrage.)

TUBE DIGESTIF, s. m. (*Anat.*) Nom que l'on emploie quelquefois pour désigner les diverses parties de l'appareil digestif qui servent spécialement à la digestion. Ce canal musculo-membraneux, s'étend de la bouche, qui en est l'origine, jusqu'à l'anus, où il se termine. C'est un muscle cylindrique, creux, présentant une suite de resserremens & de dilatations; sa structure est partout la même; une membrane muqueuse le tapisse dans toute son étendue; vient ensuite la tunique musculeuse, puis la membrane séreuse, qui n'en recouvre pas totalement les diverses parties.

Le tube digestif comprend la bouche, le pharynx, l'œsophage, l'estomac, le duodénum, le jéjunum, l'iléon, le cœcum, le colon & le rectum. Le duodénum, le jéjunum & l'iléon forment l'intestin grêle: quelques auteurs en retranchent le duodénum. Le cœcum, le colon & le rectum sont ce qu'on appelle les gros intestins. (*Voyez* Intestin dans le *Dictionnaire d'Anatomie* de cet ouvrage.)

La préhension des alimens, la mastication & l'insalivation ont lieu dans la bouche: lorsque les alimens ont subi cette première préparation, ils sont transmis dans l'estomac par le pharynx & l'œsophage. Arrivés dans cet organe, ils sont soumis à son action, transformés en chyme & poussés à mesure dans le duodénum, qui verse sur eux la bile & le fluide pancréatique. La séparation de la matière alimentaire commence dans ce point, & se continue dans le jéjunum & l'iléon. La membrane muqueuse du duodénum présente un nombre infini de valvules conniventes, dont la quantité diminue à mesure que l'on s'approche de la terminaison des intestins grêles. Ces valvules, longues de trois à quatre lignes, disposées circulairement, ont pour usage de présenter une plus grande surface pour soumettre les alimens à l'action des vaisseaux chylifères, si abondans dans ces intestins. Ces vaisseaux absorbent tout ce qui est nutritif & le portent dans le torrent de la circulation sous le nom de *chyle*. Les intestins grêles ont pour usage d'absorber tout ce qui est alibile dans les alimens qui leur sont soumis, & de ne transmettre dans les gros intestins que les mêmes matières réduites presqu'à l'état de *caput mortuum*. Ces matières, parvenues dans les gros intestins, sont soumises à l'action des vaisseaux absorbans peu nombreux. Les gros intestins, formés par le cœcum, le colon & le rectum, sont d'un volume considérable, présentent trois rangs de bandelettes musculaires longitudinales, séparées par trois rangs de bosselures très-marquées, formées par la totalité des membranes intestinales; le rectum seul n'offre pas cette disposition, il est plus lisse, plus uni & garni à son extrémité d'un sphincter ou constricteur.

Tout, dans le gros intestin, est ordonné pour retarder autant que possible la marche de la matière excrémentitielle, surtout afin que nous ne soyons pas obligés à une défécation continuelle.

Le grand cul-de-sac de la partie qui forme le cœcum, les anfractuosités qui se remarquent sur toute son étendue, excepté au rectum, la situation qui oblige ces matières à cheminer contre leur propre poids dans le colon ascendant, depuis la fosse iliaque jusqu'au niveau des côtes, concourent à ce but; dans cet intestin, les matières qui y arrivent assez molles y acquièrent plus de solidité par l'absorption de la partie fluide, au moyen des vaisseaux absorbans.

Le tube digestif reçoit une quantité considérable de sang au moyen d'artères nombreuses & volumineuses, surtout dans ses portions stomacale & intestinale, aussi est-il doué d'une grande énergie; les deux extrémités, la supérieure, formée par la bouche, le pharynx, l'œsophage & l'estomac, & l'inférieure par le rectum, reçoivent des nerfs de la vie animale & de la vie de relation, aussi sont-elles en partie dépendantes de notre volonté; le reste, au contraire, qui forme ce qu'on appelle les *intestins*, ne reçoit que des nerfs de la vie intérieure, ce qui explique pourquoi il est absolument hors de notre dépendance. (*Voyez* Digestion & Intestin, ainsi que les différens mots qui ont rapport à cette importante fonction, dans le *Dictionnaire d'Anatomie* déjà cité.)

Le tube digestif peut être atteint d'une foule de maladies, & il se ressent même de celles de tous les autres organes. A-t-on le plus léger mal au bout du doigt, les digestions sont bientôt troublées, la soif ne tarde point à devenir vive, & l'estomac & les intestins s'enflamment aussitôt; le mal commence-t-il par ces derniers, il y a de suite foiblesse générale, abattement extrême, perte de forces, douleur à la tête & dans les membres: ces viscères sympathisent avec tous les organes, aussi ont-ils été l'objet des recherches les plus étendues & les plus suivies. Parmi les nombreuses maladies du tube digestif, on observe les polypes, les cancers, les névroses, les hémorragies, &c. &c., & surtout les inflammations aiguës & chroniques de l'estomac & des intestins, qui sont à elles seules plus fréquentes que toutes celles qui affligent l'espèce humaine.

M. Broussais, dans ces derniers temps, a dirigé spécialement ses recherches sur les affections du tube digestif, & il a vu & démontré jusqu'à l'évidence, & chaque jour vient donner de nouvelles forces à cette doctrine, que presque toutes les fièvres étoient dues à l'inflammation gastro-intestinale. Il a également prouvé que la foiblesse, dans les fièvres appelées anciennement *adynamiques*, n'étoit que le résultat de l'inflammation de l'organe, qui jetoit les malades dans l'accablement, en ôtant toute énergie: ce qui avoit fait croire, à tort, que les forces étoient essentiellement épuisées. C'est d'après ces vues qu'il conseille, dans toutes ces maladies, un traitement antiphlogistique, des évacuations sanguines, & qu'il proscrit l'usage des toniques les plus énergiques, si préconisés par Brown. Je dois dire cependant, d'après des observations recueillies avec le plus grand soin, que, dans quelque cas, qui se sont présentés rarement à la vérité, j'ai été obligé, après avoir employé les évacuations sanguines & les délayans, d'en venir à l'usage du sulfate de quinine, lorsque les forces, sous l'influence d'un traitement débilitant, se détruisoient de plus en plus. (Nicolas.)

TUBE LARYNGIEN, s. m. (*Instr. chir.*) *Tubus laryngeus.* Souvent, dans les cas d'asphyxie, on ne peut rappeler un individu à la vie qu'en suppléant artificiellement à la respiration. Le *tube laryngien*, imaginé par le professeur Chaussier, est, en pareil cas, l'instrument que l'on peut employer avec le plus d'avantage: aussi fait-il partie de l'appareil qui compose les boîtes fumigatoires. (*Voyez* Noyés.) On conçoit que les dimensions de ce tube doivent être appropriées à l'âge des sujets pour lesquels on le veut employer; de même que sa courbure doit correspondre à la disposition des parties dans lesquelles il faut l'introduire. Une petite plaque d'argent très-mince, placée à peu de distance de la partie inférieure de cet instrument, s'applique sur le pourtour de l'extrémité supérieure du larynx, & empêche le tube de pénétrer trop avant dans les voies aériennes; cette plaque est percée de petites ouvertures au moyen desquelles on peut la garnir d'une éponge afin de rendre son contact moins rude. L'extrémité supérieure est légèrement évasée pour faciliter l'insufflation, que l'on pratique à l'aide de la bouche ou de toute autre manière.

TUBER-CINEREUM. (*Anat.*) Sœmmering a employé ces deux mots latins, qui depuis ont été conservés dans notre langue, pour indiquer un petit amas de substance grise, situé à la base du cerveau, derrière la commissure des nerfs optiques, & qui est continu avec la tige pituitaire. (*Voyez* Cerveau & Encéphale dans le *Dictionnaire d'Anatomie* de cet ouvrage.)

TUBER-ISCHIO-TROCHANTÉRIEN, s. m. adj. (*Anat.*) C'est, dans la nomenclature de Dumas, le nom du *muscle carré de la cuisse* (ischio-sous-trochantérien de Chaussier). (*Voyez* Carré dans le même Dictionnaire.)

TUBER TYMPANI. (*Anat.*) (*Voy.* Promontoire & Tympan dans le même Dictionnaire.)
(R. P.)

TUBERCULE, s. m. (*Pathol. & Anat. path.*) Ce mot dérive de *tuber*, bosse, tumeur. En pathologie, on donne le nom de *tubercule* à une altération ou production organique, congéniale ou accidentelle, qui se développe dans la plupart des tissus de l'organisme, mais particulièrement dans le pa-

renchyme des poumons & le tissu cellulaire; elle consiste dans une matière opaque, plus ou moins dense, ordinairement d'un jaune pâle, & que l'on peut, dans le principe, comparer à de l'albumine concrète. Les tubercules restent rarement à cet état, mais se ramollissent, se changent en une sorte de pus appelé *matière tuberculeuse* par les auteurs, laquelle laisse à sa place (lorsqu'elle a été expectorée) une cavité plus ou moins étendue.

Dans le commencement de toute affection tuberculeuse les tubercules ont la forme de petits corps granuleux, arrondis, demi-transparens, de densité, de consistance & de couleur très-diverses. Leur volume varie depuis un grain de millet jusqu'à celui d'un pois ou d'une lentille; c'est sans doute par suite de la comparaison fréquente qu'on a faite de ces productions organiques avec les graines de millet, qu'on leur a donné le nom de *tubercules miliaires*. Bientôt ils augmentent de volume, prennent souvent une teinte plus ou moins jaune, qui s'étend du centre à la circonférence. En augmentant de volume l'intervalle qui sépare les tubercules diminue & même disparoît; ce qui explique comment, à une époque plus ou moins éloignée de leur origine, ils forment des masses que les auteurs ont comparées tantôt à des amas de grains adhérens, tantôt à de la matière caseuse, d'autres fois à du plâtre, &c.

C'est ordinairement lorsque les tubercules commencent à s'amollir que le tissu des organes (surtout celui des poumons) s'altère d'une manière sensible, devient pesant, grisâtre, demi-transparent autour du noyau tuberculeux. Cette altération est probablement déterminée par une irritation consécutive & non sans doute par une *infiltration de matière tuberculeuse*; & nous ne pensons pas qu'il se produise ainsi de nouvelles masses tuberculeuses au moyen d'une sorte d'*imprégnation* ou *infiltration*, sans un développement préalable de tubercules miliaires, parce que cette sorte de causalité nous paroît tout-à-fait hors du plan suivi par la nature dans le développement des altérations organiques; nous croyons également, que c'est à l'irritation déterminée par la présence des tubercules appelés *crus*, qu'il faut attribuer la formation du kyste ou de l'enveloppe extérieure dans laquelle ils sont contenus. Bayle (1) dit, à la vérité, avoir vu des tubercules enkystés dans leur première période; mais nous croyons, ainsi que nous l'avons dit ailleurs (2), qu'il a été induit en erreur: l'enveloppe de chaque tubercule, dans notre opinion, est étrangère à la matière tuberculeuse, & ne fait pas primitivement partie du tubercule.

Lorsque, par les progrès de la maladie, chaque tubercule s'est isolé & presque toujours par une enveloppe dont il a provoqué la formation, il prend alors le nom de *matière tuberculeuse*. Cette matière tend toujours à se ramollir & à se changer en une sorte de pus. Ce changement de consistance est-il dû à l'inflammation qui s'est emparée des masses tuberculeuses, ou à toute autre modification? On l'ignore, nonobstant les assertions émises à ce sujet dans ces derniers temps, quelque probables qu'elles soient. Ce que l'on sait bien, c'est que le ramollissement commence toujours au centre pour s'étendre à la circonférence. Si, en effet, on fait la section de plusieurs tubercules avant qu'ils soient totalement ramollis, c'est toujours au milieu qu'on remarque une diminution de consistance: cette transformation s'opère en général d'une manière lente, quoiqu'elle soit parfois très-rapide. Dans cet état de ramollissement, la matière tuberculeuse se présente sous deux formes différentes: tantôt elle ressemble à un pus épais, mais inodore, d'un jaune foncé; tantôt elle est séparée en deux parties, l'une très-liquide, plus ou moins transparente, l'autre opaque, plus ou moins ressemblante à la substance cérébrale ou à du fromage mou. La matière tuberculeuse est, en général, d'un blanc sale, quelquefois jaunâtre ou verdâtre, mais presque toujours grisâtre aux approches de la mort des phthisiques.

Quelquefois les tubercules ne se ramollissent pas; alors la matière tuberculeuse contenue dans leur kyste se dessèche, se durcit & devient cassante; elle adhère d'une manière intime à la face interne de la poche enkystée. Sa couleur & sa consistance sont très-variables.

Les kystes qui servent d'enveloppes à la matière tuberculeuse, vidés par l'expectoration, ressemblent à de petites poches qu'on peut comparer à des coques de pois ou de haricots, séparées des graines qu'elles renferment; ils sont en général plus considérables dans les poumons que partout ailleurs; leurs parois sont formées par une membrane mince dans le principe, inégale, adhérente aux parties voisines de manière à n'en pouvoir être séparée sans déchirement. A mesure que le tubercule se vide, l'intérieur des kystes se revêt le plus souvent d'une fausse membrane blanchâtre, molle, albumineuse, qui est peu adhérente à la membrane propre, & dont on peut facilement la séparer; quelquefois les parois tuberculeuses enkystées subissent les transformations cartilagineuses, fibro-cartilagineuses, & même osseuses (1).

Aussitôt que la matière tuberculeuse des poumons commence à s'isoler par suite du ramollissement, elle ne tarde pas à communiquer avec les bronches dont les parois ont été détruites par les ravages

(1) *Mémoire sur les tubercules* (*Journal de médecine, chirurgie & pharmacie*, an XI-XIII).

(2) *Dictionnaire des Sciences médicales*, art. TUBERCULE.

(1) Quoique le kyste ne fasse pas partie du tubercule, il est tellement lié à son existence qu'une description où ce kyste seroit oublié paroîtroit incomplète.

de la maladie ; elle excite ſans ceſſe la toux, qui détermine l'expectoration purulente, l'un des principaux caractères de la phthiſie tuberculeuſe ; cette expectoration eſt rarement entretenue par la fonte d'un tubercule iſolé, mais bien par des maſſes de tubercules adoſſés les uns aux autres. De là l'origine de ces excavations tuberculeuſes plus ou moins étendues qui envahiſſent les poumons ; il ne faut pas croire toutefois que cet envahiſſement ait lieu toujours aux dépens du parenchyme de ces organes, qui ſe trouve plutôt comprimé, refoulé ſur un point que détruit : phénomène très-remarquable, que Bayle a conſtaté & ſignalé le premier, & dont des auteurs récens ſe ſont, on ne ſait pourquoi, diſpenſés de parler.

Le volume des tubercules varie à l'infini, depuis le diamètre d'une ligne juſqu'à celui d'un pouce & même d'un pouce & demi. Leur forme eſt impoſſible à déterminer d'une manière rigoureuſe. Les plus volumineux ſe rencontrent dans les poumons. Du reſte ils diffèrent preſque tous de forme & de volume dans un même organe. Ils ſont rarement iſolés. Leur nombre eſt en raiſon de leur volume. Ils affectent de préférence certaines parties où ils ſe trouvent ſouvent agglomérés (la partie ſupérieure du poumon). Dans certains cas, rares à la vérité, ils attaquent preſque tous les tiſſus à la fois.

A meſure que les tubercules ſe développent ou ſe multiplient, le tiſſu qui les renferme ſemble leur céder la place ; il diſparoît en grande partie ſous leur nombre, mais en général il ne s'ulcère pas, & n'éprouve quelquefois même aucune altération ; il eſt refoulé & ſe trouve réduit à la moitié ou au quart de ſon volume ordinaire.

Bayle avoit admis deux ſortes de tubercules ; les uns enkyſtés & les autres non enkyſtés. Cette diviſion repoſe uniquement ſur l'aſpect & la forme que revêtent ces altérations organiques à diverſes époques. Les kyſtes, en effet, ſe développent à une époque donnée du cours de la maladie, & finiſſent par diſparoître à une autre ; en ſorte qu'il y a deux temps dans la durée des tubercules où ils ſont dépourvus d'enveloppes, le commencement & la fin (1). On a auſſi appelé *tubercules ſcrofuleux* ceux qu'on rencontre en ſi grand nombre dans les poumons & dans le ſyſtème lymphatique des individus affectés de la maladie ſcrofuleuſe ; certaines tumeurs carcinomateuſes, comme celles appelées *encéphaloïdes*, par exemple, ſont ſuſceptibles d'une ſorte de dégénéreſcence tuberculeuſe, mais qui n'a qu'un rapport très-éloigné avec les tubercules proprement dits.

Les tubercules ſont-ils, comme le prétend Laennec, une eſpèce de tiſſu accidentel ayant un mode d'organiſation ; ou, comme le veulent d'autres médecins, une dégénération ſcrofuleuſe, phlegmaſique des organes ; ou bien enfin, conformément à une opinion plus récente, doivent-ils être conſidérés comme le produit d'une matière ſécrétée ? Nous ne pouvons adopter ni l'une ni l'autre des trois premières opinions déjà plus d'une fois combattues, & qui nous paroiſſent difficiles à défendre. La dernière nous ſemble bien haſardée ; car, en ſuppoſant que la matière du tubercule puiſſe être contenue dans les vaiſſeaux ſanguins, quel ſera l'organe ſécréteur de cette matière ? Qui l'aura introduite dans le ſang, formée ou non ? Et puis, ſi l'on eſt embarraſſé pour réſoudre ces premières queſtions, que deviennent celles qui ont pour objet d'établir la généralité des tubercules ſur la généralité des ſécrétions, &c. &c. ? Peut-être eſt-il plus ſage de ne voir dans chaque tubercule qu'une production pathologique caractériſée plus haut ; cette production, quelle que ſoit ſa nature ou ſa formation primitive, ſe développe au milieu de la ſubſtance de tous nos organes, tantôt la refoule & la comprime ſans l'altérer, d'autres fois y produit, comme tout autre corps étranger, une irritation qui eſt le point d'origine d'une enveloppe membraneuſe connue ſous le nom de *kyſte*.

Les tubercules ſont une maladie héréditaire, car on voit ſouvent des parens affectés de cette maladie engendrer des enfans tuberculeux, ou qui ſont même, dans le ſein de leur mère, déjà atteints de ce mal funeſte ; ce qui donne lieu à bien des réflexions, & ce qui ſe prête difficilement à l'eſprit flexible d'hypothèſe, vers lequel on ſemble, depuis quelque temps, vouloir faire un pas rétrograde au ſujet de l'anatomie pathologique. Après l'hérédité, la conſtitution ou diathèſe ſcrofuleuſe & autres prédiſpoſitions qui conduiſent à la phthiſie pulmonaire, viennent toutes les cauſes qui appellent ſans ceſſe des irritations ou des fluxions ſur les organes le plus diſpoſés à l'affection tuberculeuſe, & en particulier l'inflammation des vaiſſeaux blancs, regardée par l'école de M. Brouſſais comme la ſeule cauſe excitante des tubercules pulmonaires : à celles-ci, il faut en joindre d'autres qui procèdent des âges, des tempéramens, des habitations humides & malſaines, de la mauvaiſe nourriture, de l'influence du froid, &c. Toutes ces cauſes, il faut bien le dire, & d'autres encore (la ſyphilis, le ſcorbut, &c.), qui contribuent plutôt à hâter le développement des tubercules chez les ſujets qui s'y trouvent prédiſpoſés, qu'elles ne préſident oſtenſiblement à leur formation primitive, ſeront probablement toujours hors de notre portée.

Les cauſes qui produiſent les enveloppes tuberculeuſes connues ſous le nom de *kyſtes*, ont une grande analogie avec celles qui favoriſent le développement des tubercules accidentels. Ici c'eſt la production organiſée, déjà formée, qui fait les fonctions de corps irritant ſur les parties contiguës, & y détermine en quelque ſorte mécani-

(1) *Dictionnaire des Sciences médicales*, art. TUBERCULE.

quement la formation d'une fausse membrane, d'abord mince & transparente; puis susceptible d'éprouver divers changemens de texture, & de passer par les états cartilagineux, osseux, & ainsi que nous l'avons déjà dit. Considérée de cette manière, nous le répétons, l'enveloppe enkystée est bien distincte de la matière tuberculeuse, & paroît se former aux dépens des parties environnantes; & cette formation s'opère soit à l'aide d'une exsudation albumineuse, soit à l'aide d'une transformation du tissu avec lequel le tubercule se trouve immédiatement en contact.

Les tubercules, ainsi qu'on le sait aujourd'hui, sont susceptibles de se développer dans tous les tissus de l'économie animale, dans tous les viscères; mais est-il vrai, comme le prétendoit Bayle, & comme on le soutient encore à présent, qu'ils ont pour siége primitif le tissu cellulaire commun à tous les organes? Nous ne le pensons pas; & nous ne comprendrons jamais par quelle puissance de sécrétion ou d'exhalation le cerveau, la moelle épinière, les os, les muscles, &c., peuvent produire la matière tuberculeuse au moyen du tissu cellulaire presqu'imperceptible qu'ils renferment.

C'est dans le poumon & les autres organes parenchymateux & cellulaires qu'on a le plus étudié les tubercules. La forme de ceux du poumon est plus ou moins arrondie, ovoïde, avec des inégalités à l'extérieur; la matière qu'ils renferment est ordinairement d'un gris-cendré, d'autres fois jaunâtre ou blanchâtre. Leur grosseur varie singulièrement : il y en a dont le volume égale à peine celui d'une graine de tabac, & d'autres qui sont comparables à un œuf de pigeon ou de poule; entre ces deux extrêmes il y a, comme on s'en doute bien, une foule de termes de comparaison intermédiaires. On a remarqué que les plus considérables occupoient la racine des poumons, & surtout leur lobe supérieur, où ils se trouvent d'ailleurs réunis en très-grand nombre quand ils sont peu volumineux. Parmi les nombreux tubercules dont l'organe pulmonaire est parsemé chez les phthisiques, les uns se trouvent à l'état de crudité; les autres ramollis ou en pleine suppuration. Parfois le poumon entier ne forme qu'une masse compacte de couleur grise; le tissu intermédiaire aux tubercules est alors dur & comme squirrheux : dans d'autres cas, des tubercules de diverses dimensions sont agglomérés par pelotons que sépare un tissu sain ou enflammé. Enfin, dans quelques cas rares, on a trouvé des tubercules enchâssés de loin en loin dans un tissu pulmonaire, d'ailleurs parfaitement sain, & très-perméables à l'air.

Les tubercules de la *rate* offrent des parois enkystées bien distinctes, mais intimement unies au parenchyme de ce viscère, & la matière contenue dans l'intérieur de ces parois est ordinairement peu ferme, plus ou moins grenue, jaunâtre, &c. Ils sont communément isolés. (Bayle.)

De toutes les portions du tissu cellulaire, celle qui sert au péritoine de moyen d'union avec les parties qu'il recouvre, est la plus exposée à devenir le siége de l'affection tuberculeuse. Parmi les médecins qui ont ouvert un grand nombre de cadavres, il en est bien peu sans doute qui n'aient rencontré la membrane péritonéale plus ou moins recouverte de tubercules lenticulaires, ayant fort souvent l'aspect & la forme de pustules varioleuses confluentes : on les trouve rarement sous le péritoine qui tapisse l'intérieur des muscles abdominaux, un peu plus fréquemment entre les lames du mésentère, & le plus communément entre la tunique musculeuse & la membrane séreuse des intestins. On les rencontre à l'état de crudité ou déjà ramollis & remplis de matière purulente; leur volume est très-variable, mais il est rare qu'il dépasse celui d'une noisette. Les plus petits sont ordinairement les plus nombreux; le peu d'élévation qu'ils présentent au-dessus de la surface du péritoine les a fait souvent confondre avec les granulations miliaires propres à l'inflammation chronique de la membrane séreuse péritonéale, & il faut convenir que la méprise est facile quand on n'apporte pas beaucoup de soin & d'attention dans la dissection des parties. Ces sortes de tubercules paroissent d'ailleurs résulter souvent de l'inflammation chronique du péritoine & des intestins, &c. Ce paragraphe est extrait textuellement de notre article Tubercule du *Dictionn. des Scienc. médic.*, composé en 1821; il pourroit au besoin faire la base d'une réclamation de priorité pour quelques idées qui s'y trouvent émises, & qui n'ont pas été rapportées à leur source dans des ouvrages publiés depuis cette époque.

Les tubercules du rein se trouvent en général réunis en plus ou moins grand nombre; il est rare qu'ils soient isolés. Dans le seul exemple que nous ayons vu de cette maladie, quatre tubercules de la grosseur d'une petite muscade étoient contenus dans la partie supérieure du rein droit; leur enveloppe étoit épaisse, molle, & renfermoit une matière blanche, ramollie au centre, fortement adhérente à la paroi interne du kyste. Bayle avertit de ne pas les confondre avec les abcès du rein.

Le foie présente deux espèces de tubercules, les uns sphéroïdes, du volume d'un haricot ou d'une noisette, renferment une matière grise, ferme ou cendrée; les autres, depuis long-temps connus sous le nom de *stéatômes*, sont plus volumineux que les premiers. Leur forme est irrégulière & s'éloigne beaucoup de celle des autres tubercules : ils contiennent à l'intérieur une substance blanche, albumineuse, quelquefois très-dure & d'un aspect cartilagineux. Ces tubercules subissent les mêmes transformations que les autres; les parois des cavités qui les renferment offrent beaucoup de variations dans leur structure. A moins que les tubercules hépatiques n'occupent le centre du foie,

foie, on peut en préjuger l'existence à l'aspect de ce viscère, qui est ordinairement inégal, bosselé, & comme panaché par de larges plaques blanchâtres, luisantes, formant une opposition avec la couleur naturelle du parenchyme; lorsque ce parenchyme est divisé par le scalpel, on voit qu'il a graduellement cédé la place aux tubercules, de sorte qu'on pourroit le croire détruit comme la substance des poumons, dans les cas dont il a été parlé précédemment. Toutefois, la substance hépatique n'a point été altérée ou ne l'a été que très-légèrement.

Des *tubercules* ont été observés dans la thyroïde, les testicules & autres glandes appelées *conglomérées*; nous n'en n'avons jamais rencontré dans les glandes salivaires & le pancréas. On trouve des tubercules dans les ganglions lymphatiques de toutes les régions du corps; toutefois ils se développent plus particulièrement à l'extérieur des bronches dans les médiastins & le mésentère. Il ne faut pas confondre, avec ces sortes de tubercules, un état d'induration rouge de ces ganglions, susceptible de se ramollir & de se réduire par la pression en une sorte de pulpe. Les tubercules du système lymphatique sont presque toujours ovoïdes, & d'ailleurs moins susceptibles de varier, par leur forme, que ceux des poumons; quand ils se vident, ils ne laissent à leur place qu'une coque flexible qu'on peut comparer à celle d'un pois ou d'un haricot. Tant que les tubercules lymphatiques restent à l'état solide, la matière tuberculeuse est tellement adhérente aux parois qui la contiennent, qu'on a beaucoup de peine à la séparer; en sorte qu'elle paroît comme infiltrée dans la substance du ganglion. Les tubercules mésentériques sont quelquefois tellement agglomérés qu'ils ne forment qu'une masse compacte, qui offre alors tous les caractères de la matière tuberculeuse appelée *non enkystée* par Bayle. Ils constituent le *carreau*, ou atrophie mésentérique, qui se développe particulièrement chez les enfans au-dessous de douze ans.

MM. Mérat, Coindet & quelques autres, ont décrit plusieurs tumeurs sous le nom de *tubercules du cerveau*; Bayle dit même en avoir rencontré dans la substance des nerfs. Un auteur plus récent a avancé, mais sans preuve, que les tubercules ne se développoient que dans les anfractuosités ou les sillons qui séparent les diverses parties de la masse encéphalique.

Les muscles & les os n'en sont pas non plus exempts. Bayle & Laennec ont constaté la présence de la dégénération tuberculeuse dans ces deux tissus, qui, du reste, y sont bien moins disposés que la plupart des autres. Ces sortes de tubercules n'ont encore été qu'imparfaitement décrits.

Les tubercules de la membrane muqueuse digestive sont incomparablement plus fréquens que les précédents; ils accompagnent très-souvent ceux du poumon; d'autres fois ils leur succèdent & hâtent la mort des phthisiques. Il faut les chercher dans les ulcérations des intestins qu'on trouve souvent après la mort; il est d'ailleurs très-facile de les confondre avec les ulcères des follicules qui sécrètent une matière analogue à la matière tuberculeute. Ces sortes de tubercules sont ordinairement situés au fond de l'ulcération, & plus rarement sur les bords; ils se présentent sous la forme de petits corps plus ou moins blancs, miliaires, agglomérés par plaque sur un fond circonscrit, rougeâtre. La matière tuberculeuse est ferme & blanche, &c. Dans l'état de crudité, ils ne forment que de petites élévations sur la surface muqueuse; ils n'ont jamais que des rapports de contiguïté avec les membranes séreuse & musculeuse de l'intestin, ce qui rend très-douteuse l'opinion émise dans ces derniers temps que les tubercules ne se développoient que dans le tissu cellulaire sous-muqueux.

Ce que Bayle a décrit autrefois sous le nom de *dégénérescence tuberculeuse non enkystée*, n'est autre chose qu'une masse de tubercules dont les enveloppes membraneuses ont disparu par les progrès du mal; presque toujours, en effet, des tubercules enkystés existoient concurremment avec cette prétendue dégénérescence non enkystée, soit dans les mêmes organes, soit dans un autre point de l'économie animale; & l'auteur lui-même ne fait pas difficulté d'avancer que ces deux sortes d'altérations ont une infinité de choses communes.

Nous avons dit ailleurs (1) que les ravages qu'exercent les tubercules dans l'économie animale & le danger qu'ils entraînent, varient suivant l'organe qu'ils affectent; c'est particulièrement dans le poumon, le mésentère & le cerveau qu'ils constituent par eux-mêmes des maladies primitives très-graves; partout ailleurs il faut qu'ils se trouvent réunis en grand nombre dans un même organe, ou qu'ils se développent dans plusieurs à la fois pour donner lieu à de graves accidens. L'affection tuberculeuse des poumons est assurément une des maladies les plus funestes de l'espèce humaine; d'après des relevés faits dans les hôpitaux, elle moissonne environ le sixième des individus qui y sont admis.

Les tubercules du mésentère qui constituent la maladie appelée *carreau* ou *atrophie mésentérique*, sont bien moins funestes à l'homme que ceux du poumon; ils ne forment à peu près que le vingt-cinquième des maladies admises dans les hôpitaux consacrés à l'enfance; le carreau présente d'ailleurs beaucoup plus de chances de guérison que la phthisie pulmonaire.

---

(1) *Dictionnaire des Sciences médicales.*

Sur six cents cadavres ouverts par Bayle, huit seulement lui ont offert des tubercules développés dans le foie ; ils donnent rarement lieu, pendant la vie, à des accidens qui leur soient propres ; on peut néanmoins les considérer comme une cause de l'hydropisie ascite.

Les tubercules du cerveau concourent pareillement à produire des épanchemens dans les cavités cérébrales ; ils peuvent être aussi une cause d'apoplexie. La plupart des tubercules qui se développent dans les muscles, les os, la peau, &c., ne donnent le plus souvent aucun indice certain de leur existence pendant la vie ; ce n'est que lorsqu'ils sont réunis en grande masse, qu'ils déterminent de graves accidens, & même la mort, comme on le voit dans plusieurs cas graves recueillis par Bayle.

On connoît peu de signes propres à révéler l'existence de l'affection tuberculeuse considérée en général & dans ce qu'on appelle l'*état de crudité* ; c'est seulement à l'époque du ramollissement ou de la suppuration des tubercules que le développement d'une chaleur âcre & sèche, la toux, la difficulté de respirer, la fréquence du pouls, la douleur, la tuméfaction du ventre, & une foule d'autres phénomènes sympathiques commencent à se manifester & à fixer l'attention des malades & des médecins. C'est encore une grande question à décider que celle de savoir, si les symptômes morbides qui se montrent alors ne sont pas le résultat de l'inflammation causée par l'irritation du noyau tuberculeux sur les parties environnantes ; il doit paroître extraordinaire, en effet, que ces symptômes ne se manifestent pas durant toute la première période du mal, ce qui auroit infailliblement lieu si les tubercules étoient, comme on l'a prétendu, une affection inflammatoire. Dans tous les cas, on ne peut nier que les inflammations consécutives qui surviennent n'accroissent beaucoup les accidens éprouvés par les individus affectés de tubercules : en effet, on voit des phthisiques mourir paisiblement & sans éprouver presque d'accidens concomitans, & chez lesquels on ne trouve qu'un petit nombre de tubercules ramollis ou en suppuration ; tandis que d'autres succombent au milieu des tourmens que leur causent la diarrhée, la fièvre hectique, les sueurs colliquatives, des coliques, des vomissemens.

Lorsque les tubercules sont peu nombreux, ils produisent rarement des accidens intenses, parce qu'ils n'empêchent pas l'organe de remplir ses fonctions. Nous avons souvent rencontré des tubercules pulmonaires qui n'avoient causé d'altération que dans la portion de tissu qui leur servoit de siége ; partout ailleurs le poumon étoit sain & perméable à l'air : dans des cas semblables, les tubercules passés à l'état de ramollissement peuvent être entièrement expectorés & remplacés par une cicatrice qui résulte de l'adhérence des parois de l'excavation tuberculeuse. Si, au contraire, les tubercules sont en grand nombre, ce qui est malheureusement très-fréquent, alors l'état morbide produit par la fonte tuberculeuse est incurable. Le poumon, par exemple, l'organe dans lequel les tubercules se multiplient davantage, est promptement envahi par la suppuration, & creusé en divers sens par les foyers tuberculeux, qui ne tardent pas à produire tous les symptômes accessoires du troisième degré de la phthisie pulmonaire, tristes précurseurs d'une mort prompte et inévitable.

En résumé, les signes de l'affection tuberculeuse qu'il est important de recueillir, sont relatifs à la phthisie pulmonaire, au carreau & aux scrofules. Nous ne devons pas en faire ici une mention spéciale, puisqu'il en a déjà été traité dans divers articles de ce Dictionnaire. (*Voyez* PHTHISIE, CARREAU, SCROFULES, &c.) Relativement aux symptômes des tubercules susceptibles de se développer dans d'autres appareils que ceux qui sont le siége des maladies indiquées tout à l'heure, ils sont encore couverts d'une profonde obscurité qui n'en permet ni l'appréciation ni l'analyse. On sait très-bien, par exemple, que les tubercules du foie, du rein, du péritoine, de la rate, &c., ont pour résultat les divers épanchemens de la cavité abdominale ; mais tant d'autres causes étrangères aux tubercules peuvent produire le même effet, qu'il est impossible de discerner ce qui leur est propre de ce qui dépend de toute autre lésion organique.

Parler des moyens prophylactiques & curatifs qu'on peut opposer aux affections tuberculeuses, ce seroit aborder un sujet que l'état de la science ne permet guère de traiter d'une manière satisfaisante ; en second lieu, ce seroit tomber dans des redites inutiles, attendu que l'exposition de ces moyens est une dépendance de l'histoire de chacune de ces affections en particulier : ainsi, sous ce double rapport, nous devons omettre dans cet article, consacré à la pathologie & à l'anatomie pathologique, tout ce qui a rapport aux applications pratiques. (BRICHETEAU.)

TUBERCULES PISIFORMES. (*Anat.*) C'est le nom que Chaussier donne aux tubercules mamillaires. (*Voyez* EMINENCES MAMILLAIRES DU CERVEAU, MAMILLAIRES PISIFORME dans le *Dictionnaire d'Anatomie* de cet ouvrage.)

TUBERCULEUX, SE, sub. m. adj. (*Path. & Anat. pathol.*) Qui est relatif aux tubercules, qui renferme ou contient des tubercules. On donne le nom de *maladie tuberculeuse*, de *phthisie tuberculeuse*, à des affections générales produites par des tubercules, ou à une lésion spéciale du poumon qui reconnoît la même cause. On appelle *matière tuberculeuse* la substance du tubercule

passée à l'état de ramollissement. Un organe quelconque est qualifié *tuberculeux* quand son tissu est le siége d'un plus ou moins grand nombre de tubercules. C'est dans ce sens que l'on dit que le poumon, le foie, le mésentère, &c., sont *tuberculeux*. (BRICHETEAU.)

TUBÉREUSE, s. f. (*Bot., Mat. méd.*) *Polyanthes.* Genre de plantes appartenant à l'Hexandrie monogynie de Linné & à la famille des Liliacées. La seule espèce connue de ce genre (le *polyanthes tuberosa*) a été apportée des Indes orientales en Europe dans le courant du seizième siècle. Cette plante est remarquable par sa beauté, & surtout par son odeur agréable mais trop pénétrante, dont par conséquent doivent se garantir les personnes très-nerveuses; on cite même de graves accidens survenus à des individus qui, pendant la nuit, avoient conservé ces fleurs dans leur chambre à coucher.

Les parfumeurs seuls font usage de la tubéreuse pour préparer une pommade & des eaux de senteur. On obtient l'huile essentielle de cette fleur en imbibant du coton avec de l'huile de ben (*guilandina moringa*); on forme ensuite avec ce coton & les fleurs, des couches alternatives, puis en soumettant à l'action de la presse le coton imprégné de leur odeur, on en retire une huile aromatique, que l'on emploie comme parfum.

(R. P.)

TUBÉREUSE (Racine), adj. (*Bot., Mat. médic.*) Dénomination employée par les botanistes pour désigner la racine de certaines plantes ayant plus ou moins de rapport avec la racine charnue du *solanum tuberosum*, du *bryonia alba*, du *cyclamen*, &c.

TUBÉROSITÉ, s. f. (*Anat.*) *Tuberositas.* Les anatomistes appellent ainsi des éminences raboteuses & osseuses qui donnent attache à des muscles. Telles sont les *tubérosités* de l'ischion, de l'occipital, de l'humérus, &c. (*Voyez* HUMÉRUS, ISCHIATIQUE, OCCIPITAL, dans le *Dictionnaire d'Anatomie* de cet ouvrage.)

TUBULEUSE, adj. (Subst. tubuleuse.) (*Anat.*) On nomme ainsi l'une des parties constituantes du rein. (*Voyez* REIN dans ce Dictionnaire & dans celui d'*Anatomie* de cet ouvrage.)

TUE-CHIEN, s. m. (*Bot., Mat. méd.*) Nom vulgaire du *colchicum autumnale*, plante de l'Hexandrie trigynie de Linné & de la famille des Liliacées. (*Voyez* COLCHIQUE, tom. V, pag. 43.)

TUE-LOUP, s. m. (*Bot., Mat. méd.*) Nom vulgaire d'une plante commune dans les provinces méridionales de la France & dont on s'est quelquefois servi pour empoisonner les loups: ce qui lui a valu la dénomination de *tue-loup*. C'est l'*aconitum lycoctonum* de Linné. (*Voyez* ACONIT, tom. I, pag. 121 de ce Dictionnaire.)

TULIPIER, s. m. (*Bot., Mat. méd.*) *Lyriodendrum tulipifera.* Cet arbre, qui fait partie de la famille naturelle des Magnoliacées & de la Polyandrie polygynie, est originaire des forêts de l'Amérique septentrionale, où il est employé comme fébrifuge & tonique. Ce médicament est peu usité en Europe, & il mériteroit de l'être davantage, surtout en France, parce que d'abord il ne manque pas d'énergie & qu'ensuite il y est très-commun. On l'administre à des doses variées suivant les circonstances dans lesquelles on le prescrit & les effets qu'on veut en obtenir. La dose est d'un à deux gros comme tonique, & une demi-once à une once comme fébrifuge. Les parties du tulipier que l'on emploie à cet effet sont les jeunes rameaux, qui sont doués d'une saveur extrêmement amère. On les fait prendre en poudre ou mieux encore en décoction.

(CH. HENNELLE.)

TUMÉFACTION, s. f. (*Pathol.*) On entend par ce mot l'état d'une partie ou d'un organe qui acquiert plus de volume qu'il ne doit en avoir. Ce terme est synonyme de *gonflement*; mais il ne l'est pas de *tumeur*, surtout si l'on attache à ce dernier mot la signification restreinte qu'Abernethy lui a donnée & qui paroît adoptée par un assez grand nombre de chirurgiens modernes.

On peut comprendre les diverses espèces de tuméfactions dans les quatre divisions suivantes: 1°. Tuméfaction par l'exercice de propriété vitale, telle que l'érectilité ou l'expansibilité de certains tissus; 2°. tuméfaction par afflux trop considérable des humeurs animales, mais contenues dans leurs couloirs naturels & sans désorganisation des parties; 3°. tuméfaction par dilatation des organes creux; 4°. tuméfaction par épanchement ou exhalation de fluides animaux ou de gaz, soit dans des cavités naturelles, soit dans l'épaisseur même de nos tissus. On sent combien le terme de tuméfaction, envisagé de cette manière, seroit susceptible de développemens pleins d'intérêt pour le diagnostic, & j'avois eu l'idée d'offrir ici les signes caractéristiques de chaque espèce de tuméfaction, mais la longueur de ce sujet m'impose la nécessité de renoncer à l'intention que j'avois eue. (EMERIC SMITH.)

TUMEUR, s. f. (*Pathol.*) *Tumor.* Ce mot, dérivé du verbe *tumeo*, j'enfle, je gonfle, indique le développement d'une saillie, d'une éminence contre nature, qui se prononce à la surface du corps. D'après cette définition, on voit que l'histoire des tumeurs appartient presque tout entière à la pathologie externe ou chirurgicale; cependant, comme tout se lie & s'enchaîne dans

les deux branches de notre art, comme plusieurs tumeurs, telles que les tumeurs biliaires, par exemple, les tumeurs squirrheuses des viscères, les tumeurs scrofuleuses, &c., rentrent évidemment dans le domaine de la pathologie interne, comme plusieurs des tumeurs chirurgicales elles-mêmes, nécessitent les secours de la thérapeutique médicale, comme enfin les progrès de la science ont amené des changemens importans dans ce sujet, depuis la publication du *Dictionnaire de Chirurgie* de l'Encyclopédie, nous ne croyons pas inutile de tracer ici l'indication de quelques points de l'histoire des tumeurs, ayant soin d'ailleurs de les considérer plus sous le rapport médical que sous le rapport chirurgical. (*Voyez* l'article Tumeur dans le *Dictionnaire de Chirurgie* de cet ouvrage.)

On sait qu'après la renaissance des lettres & des sciences, les maladies chirurgicales, étudiées d'abord par les Anciens, puis par les Arabes, d'après l'ordre topographique, *a capite ad calcem*, furent ensuite groupées dans le *Pentateuque* de Fabrice d'Aquapendente, sous cinq chefs principaux, qui comprenoient les *tumeurs*, les *plaies*, les *ulcères*, les *fractures* & les *luxations*. Cette division, vivement & justement attaquée par le prof. Richerand, dans sa *Nosographie chirurgicale*, a été conservée, mais modifiée & améliorée, dans l'excellent *Traité des maladies chirurgicales* du prof. Boyer, qui n'a point adopté les idées particulières de M. le prof. Roux sur la classification des tumeurs. (*Voyez* le *Nouveau Dictionnaire de Médecine*, art. Tumeur.) Les tumeurs n'ayant qu'un seul caractère commun, c'est-à-dire la formation d'une saillie morbide appréciable à nos sens, on conçoit qu'elles doivent présenter une multitude de différences relatives au siége qu'elles affectent, à la matière qui les forme, à la maladie dont elles sont l'effet. Aussi les a-t-on divisées d'une manière générale, en celles qui sont formées par des corps étrangers; en celles qui sont dues au déplacement des parties solides (luxations, hernies, &c.); en celles que l'on pourroit appeler *humorales*, soit qu'elles soient formées par le sang, soit qu'elles soient produites par les liqueurs qui en émanent. Il est facile de voir tout ce qu'une pareille classification offre de vague & d'incohérent, rapprochant des choses entièrement disparates, confondant les maladies internes avec les maladies externes, réunissant sous le même nom des phénomènes purement accidentels, qui n'offrent aucun intérêt par eux-mêmes, avec d'autres états morbides qui constituent réellement des affections spéciales réclamant des moyens de traitement appropriés. Aussi M. Boyer lui-même, tout en traçant, *pour mémoire*, cette classification monstrueuse, renvoie-t-il la description de la plupart des tumeurs symptomatiques à l'histoire générale des maladies dont elles sont le symptôme, & élague-t-il, autant qu'il peut, les tumeurs qui ne forment point par elles-mêmes des affections distinctes & dignes d'être étudiées à part. C'est ainsi que les tumeurs formées par des *corps étrangers* sont renvoyées au chapitre qui traite de ces corps eux-mêmes; que les tumeurs produites par déplacement de parties dures sont comprises dans l'étude des *fractures* & des *luxations*; que celles qui sont formées par le déplacement des parties molles sont étudiées au chapitre des *hernies*; que les tumeurs inflammatoires, telles que le phlegmon, le furoncle, l'anthrax, doivent être rapportées aux *inflammations*; que celles formées par le sang retenu dans des vaisseaux dilatés & malades doivent être étudiées dans l'histoire des *anévrysmes* & des *varices*; que parmi les tumeurs formées par les liqueurs émanées du sang, celles produites par la sérosité épanchée dans le tissu cellulaire ou dans les cavités séreuses, doivent être rapportées aux *hydropisies*, & que celles formées par les larmes, la bile, l'urine, accumulées dans leurs réservoirs ou épanchées hors des canaux qui les contiennent, ne peuvent être raisonnablement séparées de l'histoire pathologique des appareils qui président à la sécrétion & à l'excrétion de ces humeurs, &c. De même, on ne peut, sans blesser toutes les règles du bon sens, étudier à part les tumeurs accidentelles que produisent dans leurs progrès certaines maladies viscérales, tumeurs qui ne sont par elles-mêmes la base d'aucune indication thérapeutique, mais qui peuvent, il est vrai, devenir des élémens importans de diagnostic. Enfin, il est clair qu'on ne doit pas séparer de l'histoire des affections morbides générales qui leur donnent éventuellement lieu, les tumeurs que la syphilis, les scrofules, le cancer, &c., peuvent produire dans les os, dans le tissu cellulaire, dans les glandes, &c.

M. Roux, adoptant la définition nouvelle donnée par M. Abernethy (*Voyez* le *Nouveau Dictionnaire de Médecine*), pense qu'on ne devroit comprendre dans les tumeurs proprement dites, que *les maladies avec tuméfaction formée par le développement des productions accidentelles, ayant ou non leurs analogues dans les différens tissus de l'économie, &, dans tous les cas, étrangères aux organes où elles se développent*. Il est du moins évident que les divisions les plus naturelles qu'on puisse établir dans l'ordre des tumeurs sont celles qui sont basées sur les circonstances d'organisation, sur les caractères anatomiques. Mais cette classification, qui paroît si séduisante en théorie, rencontre beaucoup d'obstacles dans l'application pratique, parce que, d'une part, les élémens qui entrent dans l'organisation des tumeurs sont variables & susceptibles de former diverses combinaisons; & que, d'autre part, il n'est pas toujours possible de reconnoître pendant la vie & avant la dissection de la tumeur, quelle est la matière qui en forme la base. Si nous avions le temps

& l'espace suffisans, il nous semble que ce qu'il y auroit encore de mieux à faire seroit d'étudier d'abord d'une manière générale les diverses espèces de tumeurs que l'on peut rencontrer dans tous les tissus de l'économie, puis d'examiner ensuite séparément celles qui affectent chaque tissu en particulier. Ne pouvant nous livrer à un pareil travail, qui nous exposeroit d'ailleurs à revenir sur beaucoup de points qui ont été traités dans d'autres articles, nous nous bornerons à l'indication sommaire des principales espèces de *tumeurs*, en prenant ce terme dans l'acception la plus familière aux praticiens. Ainsi, nous dirons quelques mots des tumeurs qui se développent dans le tissu cellulaire & qui sont les tumeurs par excellence; puis, parcourant successivement quelques autres tissus généraux de l'économie, nous indiquerons brièvement quelles sont les tumeurs qu'on y rencontre.

1°. *Tumeurs celluleuses & tégumentaires.* Nous rangerons dans cet ordre les tumeurs qui affectent le tissu cellulaire, la peau & les membranes muqueuses.

Nous ne parlerons pas des tumeurs & des excroissances bornées rigoureusement à la peau, telles que les *cors*, les *verrues*, les *nævi materni*, les *végétations* vénériennes, les *tubercules* de l'éléphantiasis des Grecs, du Sycosis (dart. pustul. mentagre), du lupus (dartre rongeante), de la syphilide tuberculeuse, du mollusсum, &c.; mais nous indiquerons avec quelques détails les tumeurs du tissu cellulaire, & surtout celles du tissu cellulaire sous-cutané, qui peuvent, dans leurs progrès, intéresser plus ou moins les tégumens, & qui occupent le premier rang dans la description des tumeurs proprement dites.

Ces tumeurs étoient, il y a peu d'années encore, assez vaguement désignées sous le nom de *loupes*, & l'on y réunissoit même quelques tumeurs externes étrangères au tissu cellulaire proprement dit, telles que les *tannes*, qui sont le produit de l'accumulation de l'humeur sébacée concrétée dans des follicules cutanés obstrués & quelquefois éminemment dilatés. Ces tannes sont toujours très-reconnoissables, en ce qu'elles font corps avec la peau, & en ce qu'elles présentent ordinairement un petit pertuis extérieur bouché par un peu de matière sébacée noircie par l'exposition à l'air & à la poussière, par lequel on peut faire sortir quelque parcelle *vermiforme* de l'humeur blanchâtre concrète retenue dans le follicule. Pour peu qu'elles soient volumineuses, elles ne peuvent guérir que par une petite opération. Le meilleur procédé consiste à circonscrire entre deux petites incisions semi-elliptiques toute la partie saillante de la tumeur, de manière à enlever le kyste avec la portion de peau à laquelle il adhère intimement & dont il fait, pour ainsi dire, partie. Quelquefois cependant, lorsque les tannes sont peu volumineuses, elles peuvent spontanément s'enflammer, suppurer, se vider, & guérir ensuite par l'adhérence des parois de la petite poche.

Les *loupes* peuvent se montrer sur presque tous les points de la surface du corps, mais on les observe surtout à la tête, aux épaules, sur le tronc, &c. On les a divisées en tumeurs enkystées & non enkystées. Les premières se composent d'une poche accidentelle formée par un tissu de nouvelle formation, le plus souvent celluleux ou cellulo-fibreux à l'extérieur, & séreux ou muqueux à l'intérieur, & d'une matière contenue dans cette poche, qui offre des apparences très-variables de consistance, de couleur & de composition. Tantôt, c'est un fluide séreux plus ou moins limpide, contenant quelquefois des petits corps blanchâtres en suspension (*hydatides*), tantôt c'est un liquide sirupeux & se rapprochant de la couleur & de la consistance du miel (*méliceris*), tantôt c'est une matière grasse, blanchâtre, analogue à de la bouillie (*athérôme*). Ces deux dernières espèces de tumeurs enkystées s'observent surtout au cuir chevelu, au front, au bas des joues; la première, au contraire, se rencontre surtout dans la longueur des membres. Mais il est important d'établir une distinction dans les tumeurs qui ont été généralement désignées sous le nom d'*hydatides*. Les unes, en effet, ne sont que des kystes séreux où il n'y a pas lieu de soupçonner la moindre apparence d'animalité; les autres, au contraire, contiennent dans leur intérieur des petits corps blanchâtres de forme & de grandeur variables, sur la nature desquels les médecins & les naturalistes ne sont point d'accord; quelques-uns les regardant comme des espèces d'*entozoaires*, tandis que d'autres n'y ont jamais pu reconnoître d'indice d'animalité. Suivant les premiers, ces petits corps, dont quelques-uns se voient parfois adhérens au kyste qui les renferme, sont autant de petites hydatides détachées de l'hydatide-mère, dont la vessie caudale, remplie de sérosité, a pris l'extension qui a formé le kyste. Quoi qu'il en soit, ces kystes hydatiques que l'on rencontre particulièrement au poignet, au-devant de la coulisse des tendons fléchisseurs, mais que l'on peut souvent rencontrer ailleurs (voir notamment une observation sur une hydatide du front, insérée par M. le Dr. Corby dans le cahier de juillet 1829, de la *Nouv. Bibliothèque médicale*), sont ordinairement composés d'une paroi externe celluleuse ou cellulo-fibreuse & d'une paroi interne séreuse; d'où la possibilité de les guérir dans quelques cas où l'on ne pourroit en faire l'extirpation, par des procédés propres à déterminer une inflammation adhésive de l'intérieur du sac, dont on a évacué les matières contenues.

Les loupes non enkystées sont de deux espèces, les unes purement graisseuses & susceptibles d'acquérir un volume énorme, que l'on nomme *li-*

pomes; les autres, composées d'une matière dure, d'un blanc légèrement grisâtre, plus ou moins analogue au tissu squirrheux, & qui est comme lui susceptible de subir la dégénérescence cancéreuse, sont connues sous le nom de *stéatômes*. Quoique classées dans l'ordre des tumeurs non enkystées, elles peuvent cependant être isolées des parties voisines par une sorte d'enveloppe cellulo-fibreuse, d'où l'on peut quelquefois les faire sortir par une sorte d'énucléation.

Les tumeurs les plus remarquables du système muqueux sont celles que l'on a désignées sous le nom de *polypes*. (*Voyez* ce mot.) Ces excroissances se développent surtout dans les fosses nasales; on en rencontre aussi dans les autres cavités muqueuses, notamment dans l'utérus & le vagin, dans le conduit auditif externe, &c. On voit souvent se développer dans l'épaisseur des parois de l'utérus des tumeurs dites, à cause de leur structure, *corps fibreux*, qui peuvent acquérir un énorme volume, soulever le péritoine & remplir presque toute la capacité abdominale; ou bien, dans quelques cas, faire saillie à l'intérieur de l'utérus, se prolonger jusque dans le vagin, & former une tumeur plus ou moins largement pédiculée, qui constitue une espèce de polype.

En général, on divise les polypes en trois ordres, d'après leur structure, savoir, les polypes mous ou *vésiculaires*, qui paroissent presqu'uniquement formés par une sorte de végétation du tissu muqueux lui-même; les polypes *fibreux*, qui sont plutôt dus à une hypertrophie & à un développement morbide du tissu cellulo-fibreux qui revêt la face adhérente des membranes muqueuses, & enfin, les polypes *sarcomateux*, qui sont durs, saignans, rougeâtres & formés par une végétation cellulo-vasculaire, qui participe des caractères des tumeurs cancéreuses & érectiles.

2°. *Tumeurs du tissu séreux, du système lymphatique*, &c. Nous ne parlerons point ici des engorgemens, soit inflammatoires, soit tuberculeux, des glandes lymphatiques, que l'on a récemment attribués à une irritation particulière des vaisseaux blancs, mais nous dirons quelques mots de cette affection chronique des articulations, que l'on a depuis long-temps désignée sous le nom de *tumeur blanche*, & qui, dans l'immense majorité des cas, doit être rattachée à l'existence d'une diathèse scrofuleuse, quoiqu'on ait voulu, de nos jours, en faire une simple variété d'inflammation chronique, d'irritation des vaisseaux blancs, affectant les parties fibreuse & séreuse des articulations, c'est-à-dire, surtout les ligamens & la synoviale.

Les *tumeurs blanches*, examinées anatomiquement, offrent une tuméfaction articulaire, due, le plus souvent, & lorsque la maladie a fait des progrès suffisans, à un gonflement des extrémités articulaires des os, avec ramollissement, carnification, quelquefois carie du tissu spongieux, dénudation de la partie recouverte de cartilage, ou, au contraire, état éburné de celui-ci; à l'épanchement dans l'intérieur de l'articulation d'une quantité variable de synovie plus ou moins altérée, & souvent d'un liquide sanieux ou purulent, avec rougeur, épaississement, ulcération, destruction de la membrane synoviale, qui, dans quelques cas pourtant, conserve ses apparences naturelles; à l'épaississement, à l'engorgement des ligamens & des parties fibreuses de l'articulation, qui sont tuméfiés, ramollis, infiltrés d'un liquide gélatineux; à l'induration, l'infiltration, l'engorgement du tissu cellulaire environnant, qui, par sa combinaison avec des fluides blancs, a pris l'aspect *lardacé*, ou dans lequel se sont formés des foyers purulens communiquant ou non avec l'intérieur de l'articulation, &c. Ce sont ces désordres qui, dans quelques articulations, & notamment dans l'articulation coxo-fémorale, déterminent un changement de rapport des surfaces articulaires, & amènent ces déplacemens consécutifs connus sous le nom de *luxations spontanées*.

On a, dans ces derniers temps (*voir* la Dissert. inaug. de M. Bérard jeune, *Thèses de la Faculté de Paris*, 1829), publié plusieurs observations fort curieuses de maladies de ce genre développées dans l'articulation de la seconde & de la première vertèbre du cou, & donnant lieu à des phénomènes de compression de la moelle épinière.

Suivant que la maladie commence par les parties dures (ce qui est plus rare & plus fâcheux), ou par les parties molles; qu'elle se développe spontanément ou qu'elle succède à un effort, à une violence externe, à une entorse, ou bien encore à une affection rhumatismale; suivant que ses progrès sont lents ou rapides, qu'elle ne fait que commencer, ou que déjà elle est avancée dans sa marche, &c., il existe une foule de nuances & de degrés dans les altérations matérielles dont nous avons décrit l'état le plus complexe & le plus grave, & par suite, beaucoup de différences dans le pronostic que l'on peut porter, dans le traitement applicable à la circonstance, &c. Bornons-nous à dire ici que si, dans quelques cas où se trouvoient réunies les conditions les plus favorables, on a pu obtenir une guérison sûre par le traitement antiphlogistique, résolutif & révulsif (sangsues & ventouses, émolliens, douches de vapeur, frictions avec la pommade d'hydriodate de potasse, vésicatoires, &c.), on n'en peut pas conclure la curabilité de toutes les tumeurs blanches, même attaquées dès leur début, ni la certitude de l'étiologie purement inflammatoire, que quelques Modernes ont cru devoir attribuer à cette affection.

Nous ne dirons rien des tumeurs du système osseux connues sous le nom d'*exostoses*, des *tumeurs gommeuses*, du périoste, dites encore *périostoses*, des *tumeurs fongueuses* de la dure-mère, sorte de végétation cellulo-vasculaire de cette

membrane fibreuſe, &c., & nous terminerons cet article par l'hiſtoire très-abrégée des *tumeurs érectiles*, qui paroiſſent devoir être attribuées à un développement morbide du ſyſtème capillaire.

3°. *Tumeurs du ſyſtème capillaire*, ou *tumeurs érectiles*. Cette affection, connue encore ſous les noms de *tumeurs variqueuſes*, de *fongus hœmatode*, &c., a pour principal caractère le développement accidentel d'une ſorte de tiſſu ſpongieux, ſanguin, plus ou moins analogue au tiſſu caverneux de la verge, ou au tiſſu érectile naturel. M. Roux (*article cité*) établit que ces tumeurs peuvent être formées aux dépens du ſyſtème capillaire artériel, ou aux dépens du ſyſtème veineux, ou enfin aux dépens de ces deux ſyſtèmes vaſculaires à la fois. Il admet en outre des tumeurs fongueuſes, ſanguines, ſuites de la déſorganiſation d'artères (*anévryſme* de Pott), ou même de veines d'un moyen calibre, dont les parois ſe criblent de trous qui laiſſent paſſer le ſang dans le tiſſu cellulaire environnant, lequel devient ſpongieux & plus ou moins analogue au tiſſu des corps caverneux de la verge. Quelquefois, dans ces tumeurs formées aux dépens du ſyſtème capillaire, la peau eſt la première affectée (*nœvi materni*, ou taches de naiſſance), & les tiſſus ſous-jacens s'affectent conſécutivement; plus ſouvent le développement vaſculaire morbide eſt plus profond, & ce n'eſt que par les progrès ſucceſſifs de la tumeur que la peau, devenue adhérente aux parties ſous-jacentes, s'amincit, acquiert une couleur violacée, s'ulcère même parfois, & peut ainſi permettre des hémorragies en nappe, ou même en jet, plus ou moins conſidérables, & quelquefois même mortelles. Parmi ces tumeurs, les unes, particulièrement pluſieurs de celles qui appartiennent à la claſſe des *envies* ou *nœvi materni*, reſtent ſtationnaires, n'ont d'autre inconvénient que leur difformité, & ne réclament aucun traitement; les autres, au contraire, font des progrès continuels & exigent les ſecours les plus actifs. On reconnoît ces tumeurs érectiles, qu'il ne faut pas confondre avec les fongus carcinomateux, mous & vaſculaires, aux caractères ſuivans (lorſqu'elles ont toutefois acquis un certain développement): tumeur molle, élaſtique, préſentant une forte de fluctuation obſcure qui les a fait parfois malheureuſement confondre avec des abcès froids, avec ou ſans coloration de la peau; expanſion vaſculaire & ſoulèvement iſochrone aux battemens du pouls; ſaillie & turgeſcence dans les mouvemens, les efforts, les paſſions qui activent la circulation ou déterminent la ſtaſe du ſang dans les parties où elles ſiégent, affaiſſement dans les circonſtances oppoſées; diminution graduelle par une preſſion douce & continuée, ſuivie de retour également gradué de la tuméfaction quand la preſſion a ceſſé; écoulement de ſang en nappe plus ou moins abondant, & quelquefois en jet, ordinairement vermeil lorſque la tumeur eſt inciſée, excoriée, ou qu'elle s'ulcère ſpontanément, &c. Le ſiége le plus fréquent de cette affection eſt la face, le bord libre des lèvres, l'oreille, le nez, les paupières, &c.; mais on peut l'obſerver dans d'autres parties du corps. J'ai vu M. Dupuytren pratiquer ſans ſuccès durable, mais ſans ſuite fâcheuſe, la ligature de l'artère carotide primitive, pour une tumeur érectile développée dans la région temporo-auriculaire droite. Pluſieurs fois j'ai vu ce praticien guérir des *nœvi materni* des joues convertis en véritables tumeurs érectiles, par l'enlèvement des parties affectées, ſuivi de la cautériſation avec le fer rouge, ſûr moyen de prévenir les dangers d'une hémorragie conſécutive. On a encore conſeillé la compreſſion, les aſtringens, la ligature, & notamment, dans ces derniers temps, on a publié pluſieurs obſervations de tumeurs érectiles congéniales opérées avec ſuccès par un chirurgien étranger au moyen d'une double ligature traverſant la large baſe de la tumeur, & étranglant chacune des moitiés de celle-ci. (*Voyez Nouv. Biblioth. médic.*, 1829.) Mais des détails chirurgicaux plus circonſtanciés ſeroient ici déplacés; pour la même raiſon, déjà, nous avons omis plus haut de mentionner les procédés opératoires uſités pour la guériſon des *loupes*, des *polypes*, &c. Nous regretterons moins, d'ailleurs, tout ce que cet article offre de tronqué & d'incomplet, ſi nos lecteurs veulent bien ſe rappeler qu'il étoit plutôt deſtiné à indiquer une lacune qu'à la remplir. (Gibert.)

TUMULTUEUX, adj. (*Path.*) *Tumultuoſus*. Adjectif ſervant à caractériſer les battemens du cœur qui ſont irréguliers, inégaux, & quelquefois tellement précipités qu'ils ſont en quelque ſorte confondus enſemble.

TUNGSTATES, ſ. m. pl. (*Chim.*) Nom donné aux ſels formés par la combinaiſon d'une baſe avec l'acide tungſtique. Aucun de ces ſels n'eſt juſqu'à préſent employé en médecine. (*Voyez* Tungstates dans le *Dictionnaire de Chimie* de cet ouvrage.)

TUNGSTÈNE, ſ. m. (*Chim.*) Nom d'un métal découvert par d'Elhuyart en 1781; il fait partie des métaux de la quatrième ſection, & eſt ſuſceptible, en ſe combinant avec l'oxygène, de donner naiſſance à un acide. Dans la nature on trouve ce métal combiné à l'état de ſel avec la chaux & le fer. (*Voyez*, pour les détails, Acide tungstique, tom. I, pag. 330, du *Dictionnaire de Chimie* de cet ouvrage, & Tungstène dans le même Dictionnaire.)

TUNGSTIQUE (Acide). (*Chim.*) Cet acide eſt ſolide, jaune, inodore, inſipide & ſans action ſur la teinture de tourneſol; ſingularité qu'explique ſon inſolubilité dans l'eau. Il ſe trouve dans la nature combiné avec la chaux, & forme un

minéral autrefois connu sous le nom de *tungstène*. Plus souvent aussi on le rencontre uni au fer & à une petite quantité d'oxyde de magnésie; il prend alors le nom de *wolfram*. C'est ordinairement de cette substance que l'on extrait l'acide tungstique. (*Voyez*, pour sa préparation & ses propriétés, le *Dictionnaire de Chimie* de cet ouvrage.)

TUNIQUE, s. f. (*Anat.*) *Tunica*. La plupart des organes sont enveloppés ou formés de membranes auxquelles on donne le nom de *tuniques*. C'est en prenant ce mot dans cette dernière acception que l'on dit les *tuniques* de l'estomac, des intestins, de la vessie, de l'œil, du testicule, du foie, &c.

TUNIQUE DE RUYSCH (*Anat.*) (*Voyez* Ruyschienne dans le *Dictionnaire d'Anatomie* de cet ouvrage.)

TUNIQUE VAGINALE. (*Anat.*) (*Voy.* Vaginal dans le même Dictionnaire.)

TUNKA ou TONKA (Fève). (*Bot.*, *Mat. méd.*) (*Voyez* Tonka.)

TURBITH. (*Mat. médic. végét.*) Sorte de liseron purgatif, appelé par Linné *convolvulus turpethum*, de la famille des Convolvulacées, de la Pentandrie digynie; il croît dans l'Inde, d'où les Arabes, qui l'ont employé les premiers, le tiroient, comme on le fait encore aujourd'hui. (*Voyez* sa description dans la partie botanique de l'Encyclopédie.)

C'est la racine de ce végétal qui est d'usage en médecine. Elle est du volume du doigt & plus, rameuse, ligneuse, compacte, inodore, recouverte d'une écorce épaisse, grisâtre, unie; en dedans elle est blanche, poreuse, sujette à se détruire par la vermoulure. Cette racine, étant fraîche, est très-résineuse, & rend même un suc susceptible de se coaguler en une sorte de gomme-résine analogue à celle du jalap, plante congénère. On retrouve encore l'aspect de la résine à la loupe dans la racine de turbith, que l'on doit choisir pesante, saine, la plus récente possible, non vermoulue. On préfère celle qui a conservé toute son écorce, parce que c'est dans celle-ci que résident surtout les propriétés de cette racine.

Le turbith, qu'on appelle parfois *turbith végétal*, pour le distinguer d'un minéral du même nom, employé aussi en médecine, est usité comme purgatif. On le donne à l'instar du jalap, quoiqu'on le regarde comme moins purgatif; on le prescrit en décoction depuis un jusqu'à trois gros, & en substance depuis quinze grains jusqu'à un gros, ce qui est à peu près des doses doubles de celles que l'on donneroit de jalap. Il n'agit qu'assez lentement; aussi le classe-t-on parmi les purgatifs *paresseux*. On le conseille dans les engorgemens froids, humides, pâteux, les affections chroniques, lorsqu'on veut dériver sur le canal intestinal, certaines affections de régions plus éloignées du corps, &c. On l'associe parfois à d'autres purgatifs ou à des aromates, suivant le but qu'on se propose.

On ne possède pas d'analyse chimique de la racine de turbith; elle fait partie du *diaphœnix*, du *benedict laxatif*, de l'*électuaire diacarthami*, &c. On en fait très-peu d'usage aujourd'hui.

On appelle parfois *turbith blanc* le *globularia alypum* L., plante du midi de la France; *faux turbith*, la racine du *thapsia villosa* L., plante ombellifère qui croît en Provence; *turbith bâtard*, celle du *thapsia garganica* L.

(Mérat.)

Turbith minéral. (*Chim.*) Nom ancien du *sous-deuto-sulfate de mercure jaune*, autrefois employé comme fondant, émétique, anti-syphilitique. L'usage de ce sel est aujourd'hui abandonné. (*Voyez* le *Dictionnaire de Chimie* de cet ouvrage, tome V, page 28.)

Turbith nitreux. Les chimistes appellent ainsi le nitrate de mercure au *maximum* d'oxydation, contenant un excès de base. (*Voyez* le même Dictionnaire, tome V, pages 30 & 31.)

TURBOT, s. m. (*Hyg.*) *Rhombus*. Genre de poissons osseux holobranches, de la famille des Hétérosomes. Deux espèces de ce genre servent d'aliment: l'un est le Turbot proprement dit (*rhombus maximus* N., *pleuronectes maximus* Lin.); l'autre est la Barbue (*rhombus barbatus* N., *pleuronectes rhombus* Linn.).

Le premier de ces pleuronectes a le côté gauche brun, hérissé de petits tubercules osseux, pointus, larges à leur base, formant une sorte d'étoile irrégulière; le côté droit est blanc. Ce poisson parvient à de grandes dimensions: on en a pêché qui avoient jusqu'à cinq ou six pieds de long, & pesoient de vingt-cinq à trente livres. Il est en général commun dans l'Océan du nord, dans la Baltique & la Méditerranée, & c'est habituellement vers les embouchures de la Seine, de la Somme & de l'Orme que l'on prend les turbots dont sont approvisionnés les marchés de Paris.

La chair de ce poisson a une saveur exquise qui lui a fait donner les noms vulgaires de *faisan d'eau*, & de *faisan de mer*; elle est blanche, grasse, feuilletée & délicate, mais d'une digestion assez difficile.

La Barbue a le côté gauche marbré de jaune, de brun & de rougâtre; sa peau est lisse, sans tubercules, & revêtue seulement d'écailles ovales & unies; le côté droit est d'un blanc azuré. Ce poisson, sans acquérir des dimensions aussi considérables que le Turbot, pèse quelquefois vingt-cinq livres. Il est très-abondant sur les

côtes de Sardaigne & dans toute la Méditerranée; quelquefois même il pénètre vers l'embouchure des fleuves.

De tout temps, la barbue a été regardée comme un mets délicat, & sous ce rapport, elle diffère assez peu du turbot. (R. P.)

TURCIQUE, adject. (*Anat.*) *Turcicus*, selle turcique. (*Voyez* ce mot & Sphénoïde dans le *Dictionnaire d'Anatomie* de cet ouvrage.)

TURGESCENCE, s. f. (*Pathol.*) Ce terme, qui signifie gonflement, n'est guère employé maintenant que pour exprimer la tuméfaction dont la face devient le siége lorsque les vaisseaux se trouvent considérablement distendus par le sang, comme cela a lieu dans l'apoplexie, dans la suspension, &c. Autrefois on appliquoit le nom de *turgescence* à la surabondance des humeurs morbifiques, & particulièrement à celle de la bile. (Emeric Smith.)

TUSSICULE, s. f. (*Pathol.*) *Tussicula*. Diminutif du mot toux. Cette expression sert quelquefois pour caractériser l'espèce de toux que détermine, dans la trachée-artère, un léger chatouillement ou toute autre cause. La tussicule est parfois un des symptômes qui précèdent le développement des maladies graves de la poitrine.

TUSSILAGE. s. f. (*Bot.*, *Mat. méd.*) Nom d'un genre de plantes appartenant à la Syngénésie polygamie superflue de Linné, & à la famille des Corymbifères ou Radiées. Deux espèces de ce genre ont été autrefois employées en médecine : l'une le tussilage commun ou *pas d'âne* (*tussilago farfara* L.), l'autre le tussilage pétasite (vulgairement herbe aux teigneux) (*tussilago petasites* L.).

Le premier, le tussilage par excellence, étoit, ainsi que semble l'indiquer son nom, regardé comme un puissant pectoral, & ses fleurs, qui font partie des espèces dites *béchiques*, servent encore aujourd'hui à faire des infusions théiformes & à préparer un sirop. Autrefois dans la toux & l'orthopnée on faisoit respirer la fumée des feuilles de cette plante.

Le pétasite, ainsi nommé à cause de la largeur de ses feuilles, passoit autrefois pour être sudorifique, diurétique, emménagogue & vermifuge; on le croyoit utile dans l'épilepsie, & on le regardoit comme propre à combattre la peste. Cette plante est aujourd'hui peu usitée. (R. P.)

TUTHIE ou Tutie, s. f. (*Chim.*) Nom d'un oxyde de zinc impur, d'une couleur grisâtre, très-dur, très-rude au toucher, qui se sublime dans les cheminées des fourneaux, où l'on traite des mines contenant du zinc. Cet oxyde, réduit en poudre très-fine, entre dans des collyres résolutifs. (*Voyez* Zinc.)

TYLOSIS, s. f. (*Pathol.*), dérivé de τυλωσις. Mot grec conservé dans la langue française pour désigner les inégalités qui surviennent aux paupières dans la vieillesse. Ces sortes de callosités sont épaisses, blanchâtres, peu sensibles, & par cela même plus difficiles à guérir (1).

TYMPAN, s. m. (*Anat.*) *Tympanum*, dérivé de grec τυμπανον, tambour. Les anatomistes désignent sous ce nom la première cavité de l'oreille interne ou oreille moyenne; elle est séparée de l'oreille externe par une membrane à laquelle on a donné le nom de *membrane du tympan* : celle-ci peut être le siége de quelques affections, &, dans certains cas, on en a proposé la perforation. (*Voyez* Surdité dans ce Dictionnaire, & Oreille & Tympan dans celui *d'Anatomie* de cet ouvrage.)

TYMPANIQUE, adj. (*Anat.*) *Tympanicus*. Adjectif dont on fait usage pour indiquer diverses parties qui ont rapport à la cavité du tympan. Ainsi l'on dit : artère, rameau, corde, nerfs *tympaniques*, &c. (*Voyez* Auditif, Corde du tympan dans le *Dictionnaire d'Anatomie* de cet ouvrage.) (R. P.)

TYMPANITE, s. f. (*Pathol.*), en latin *tympanitis*, en grec τυμπανιτης, dérivé de τυμπανον, tambour. Nom donné à une tension continue de l'abdomen, produite par des gaz qui distendent ses parois, & dont on peut tirer, en les percutant, un son plus ou moins retentissant, analogue à celui que produit une caisse. Les pathologistes distinguent la tympanite, du météorisme, qui ne tient qu'à un gonflement momentané du ventre dans le cours d'une maladie, quoique ces deux états morbides ne soient d'ailleurs presque toujours l'un & l'autre que symptomatiques de quelque affection primitive.

Cette maladie étoit connue des médecins grecs sous le nom d'*hydropisie sèche* ; on croit que ce fut Galien qui lui imposa le nom plus régulier de *tympanite* ; ce qui n'a pas empêché des hommes célèbres, tels que Baglivi, de faire usage de cette première dénomination, laquelle renferme d'ailleurs un sens contradictoire & absurde. Sauvages, qui, comme on sait, multiplioit à l'infini les diverses espèces de maladies, admettoit cinq sortes de tympanite : 1°. l'intestinale; 2°. l'abdominale; 3°. l'emphysémateuse; 4°. l'ascitique; 5°. la spasmodique. Les nosographes qui l'ont suivi ont envisagé autrement cette affection en en restreignant

(1) Peyrilhe, *Histoire de la Chirurgie*, tom. II, pag. 599.

beaucoup les variétés. Cullen, par exemple, se borne à admettre deux sortes de tympanite, l'une *abdominale* & l'autre *intestinale*; & Pinel, considérant la maladie en question comme un symptôme, ne lui a réservé, dans sa *Nosographie*, aucune place parmi les maladies essentielles ou primitives.

Le vague & l'obscurité qui enveloppoient la tympanite sont aujourd'hui entièrement dissipés, & l'on s'accorde à reconnoître que cet état morbide, presque toujours secondaire, est dû à des gaz intestinaux provenant soit du travail de la digestion, soit de l'air que les malades ont introduit dans les voies digestives en même temps que les alimens, ou par une simple déglutition; soit enfin (ce qui est infiniment plus rare) d'une exhalation gazeuse propre aux membranes muqueuses & séreuses.

D'après ce que nous venons de dire, on pourroit admettre, en mettant de côté les cas exceptionnels, deux espèces de tympanite : l'une *essentielle*, produite par une sorte d'exhalation, & l'autre *symptomatique*, résultant d'un obstacle à l'expulsion des gaz intestinaux par les ouvertures du canal digestif. La première espèce a été établie par des auteurs récens, moins sur des faits rigoureux que sur des preuves tirées de l'analogie & peut-être aussi sur l'insuffisance d'expliquer autrement que par une exhalation gazeuse, des distensions intestinales & abdominales. Quant à la seconde, elle compte en sa faveur des faits assez nombreux, dans lesquels la continuité du tube digestif étoit interrompue par une lésion organique ou mécanique. L'auteur de cet article croit avoir l'un des premiers éclairé ce point de pathologie par quelques faits importans, insérés dans l'ancienne *Bibliothèque médicale* (1).

La tympanite a presque toujours son siége dans le canal intestinal; à la vérité les gaz sont quelquefois contenus dans la cavité du péritoine, mais dans la majorité de ces cas, ainsi que le remarque Cullen, ils s'y sont introduits par une ouverture qui établit une communication entre cette cavité & une portion du tube digestif. On a rarement, il est vrai, constaté l'existence d'une pareille communication, mais tout fait présumer qu'elle existoit, & qu'on ne l'a pas suffisamment recherchée dans des nécropsies faites avec peu de soin.

Les causes prédisposantes & excitantes de la tympanite sont, lorsqu'elle est essentielle ou primitive, une atonie de l'intestin, un trouble, une perversion des fonctions perspiratoires de la membrane muqueuse, une perversion, une disposition inconnue de cette membrane à exhaler des fluides gazeux de diverse nature, des affections nerveuses, comme l'hypochondrie, les fièvres intermittentes opiniâtres, qui produisent des flatuosités incommodes & presque habituelles. La tympanite symptomatique reconnoît pour cause des lésions du canal intestinal qui entraînent le rétrécissement de son diamètre ou la cessation entière de sa continuité; il peut également être oblitéré par des corps étrangers, des matières excrémentitielles qui s'opposent à la sortie des gaz, lesquels distendent alors l'abdomen.

La tympanite s'annonce communément par des borborygmes, une constipation plus ou moins opiniâtre, des coliques, des douleurs lombaires, ombilicales ou hypochondriaques. Quelquefois cette maladie n'est annoncée par aucun signe précurseur, ainsi que l'attestent diverses observations rapportées par les auteurs. Quel que soit le mode d'invasion de la tympanite, le ventre se tuméfie rapidement, devient dur, tendu, proéminant au-dessus de l'ombilic, puis ensuite uni, & rénitent, par suite de la distension de ses parois. Si dans cet état on percute l'abdomen on obtient un son analogue à celui que rend un tambour; le malade est tourmenté par le besoin de rendre des vents; leur expulsion diminue ordinairement la tension du ventre, & procure un soulagement qui n'est que passager. La constipation ne cesse que dans des cas très-rares, & alors les malades parviennent avec peine à rendre des fragmens d'excrémens que les auteurs ont comparés aux *crottes* de la chèvre. S'il n'y a point de rémission, il survient de la fièvre, une difficulté de respirer commence à se faire sentir, toutes les parties du corps, excepté l'abdomen, dépérissent, la digestion languit, la nutrition est profondément altérée; le malade tombe dans l'affoiblissement, les parois abdominales, de plus en plus distendues, paroissent sur le point de se rompre, la dypsnée s'accroît continuellement; une soif inextinguible, une anxiété suffocante, une petite toux incommode, des symptômes de dysurie, de strangurie, d'inflammation, d'étranglement & de gangrène, n'annoncent que trop souvent une fin prochaine.

La tympanite est une maladie chronique dont la marche & la durée présentent beaucoup de variations; on y remarque souvent des rémissions qui flattent le malade d'un espoir trop souvent déçu, car cette maladie a le plus ordinairement une funeste issue.

La tympanite est assez facile à caractériser; lorsqu'elle a son siége dans le canal intestinal (ce qui est le cas le plus ordinaire à l'invasion), on aperçoit des circonvolutions intestinales qui se dessinent sous les parois abdominales : phénomène qui n'a pas lieu lorsque les gaz sont contenus dans la cavité du péritoine.

Les caractères qui distinguent cette maladie de l'ascite sont : le défaut de fluctuation, le peu de pesanteur du ventre, son immobilité, la grande

(1) *Observations propres à éclairer la théorie de la tympanite*, novembre 1816.

tension des parois abdominales & le son qu'on en retire par la percussion (totalement différent de celui que fournit une cavité pleine de liquide), la constipation, l'absence de toute infiltration des membres, &c.

A l'ouverture des corps de ceux qui ont succombé à la tympanite, on trouve le canal intestinal très-distendu par des gaz de diverse nature, & souvent quand on l'examine avec soin & dans toute sa continuité, on y découvre quelque lésion organique qui en diminue le diametre, &, dans certains cas, l'oblitère entièrement. Près du rétrécissement, on trouve ordinairement une accumulation plus ou moins grande de matières fécales; d'autres fois ces matières se sont épanchées dans la cavité péritonéale, par suite d'une rupture de l'intestin ou d'une affection gangréneuse. Lorsqu'on incise les parois de l'estomac ou des intestins, il s'échappe alors un volume de gaz proportionné à la distension qu'ont éprouvée les viscères, & à leur capacité normale. Quand l'épanchement aériforme s'est effectué dans la cavité péritonéale, il fait une éruption violente lorsqu'on porte le scalpel sur le ventre. Les gaz renfermés dans l'abdomen ou dans le canal intestinal de ceux qui succombent dans la tympanite sont incolores, plus ou moins fétides, & contiennent des proportions diverses d'acide carbonique, d'hydrogène sulfuré, d'azote & d'hydrogène carboné.

Le traitement de la tympanite, qui a fait le sujet d'éternelles formules *carminatives* qu'on trouve réunies avec autant de profusion que de mauvais goût dans l'ouvrage, d'ailleurs estimable, de Combalusier, copié par Cullen (1), est, comme tout autre, susceptible de varier suivant la cause déterminante de la maladie; si on croit en effet qu'elle dépende d'une atonie des intestins, c'est alors qu'il convient d'employer les préparations toniques & aromatiques connues sous le nom de *carminatives*, & d'y associer même des toniques plus puissans, des antispasmodiques plus ou moins excitans. On pourra même y joindre les purgatifs, qui auroient le grand avantage d'évacuer les matières qui s'opposent à l'expulsion des gaz; mais il faut en user modérément, parce que répétés un certain nombre de fois, ils finissent par produire une débilité indirecte qui accroît la source du mal au lieu de la diminuer.

On retirera beaucoup d'avantage des bains froids, des frictions toniques, des vésicatoires rubéfians, &c., lorsque la peau ne remplit qu'imparfaitement ses fonctions perspiratoires. Cullen assure qu'on a guéri la tympanite au moyen de l'application de la neige sur le ventre; nous pensons que la glace agiroit avec plus d'efficacité encore.

Les bains tièdes, les lavemens émolliens, les saignées même, peuvent être employés avec succès lorsque la pneumatose est produite par une irritation abdominale, & à plus forte raison quand on soupçonne qu'il existe une lésion organique de l'intestin, qu'il y a des symptômes de péritonite & d'entérite.

Les anthelmintiques, qui jouissent en même temps de la propriété purgative, ont été indiqués comme pouvant à la fois détruire les vers intestinaux qui compliquent la tympanite, & comme propres à provoquer la sortie des matières fécales dont la présence dans l'intestin est l'un des plus grands obstacles au succès du traitement.

Ces moyens, & tous ceux que l'on pourroit y ajouter dans la vue de rétablir la continuité du canal digestif & sa communication avec le dehors, sont contre-indiqués & tout-à-fait inutiles, s'ils ne sont pas dangereux, lorsqu'il existe un étranglement ou une oblitération complète, presque toujours insurmontable dans un point quelconque de l'intestin grêle ou du gros intestin. Dans ces cas malheureux, le médecin est condamné à rester spectateur de la destruction prochaine du malade; il se gardera bien surtout d'oser tenter, à l'exemple de quelques téméraires, l'opération de la gastrotomie, dans la vue de lever l'obstacle, car l'opération est toujours mortelle, alors même qu'on est assez heureux pour *rencontrer* un simple étranglement.

L'opération de la paracenthèse, quoiqu'infiniment moins dangereuse, n'est guère plus proposable que celle dont nous venons de parler, à cause de l'incertitude du diagnostic. Cette opération, en effet, ne pourroit avoir un but d'utilité que dans le cas de pneumatose de la cavité péritonéale, qu'il n'est pas facile de distinguer de celle de l'intestin. Si toutefois on étoit assuré du siége de la maladie, on pourroit tenter cette opération avec un petit trois-quarts, & comprimer ensuite l'abdomen d'une manière graduée; il ne seroit pas impossible, en effet, qu'une compression forte & long-temps continuée pût s'opposer à la reproduction des gaz, s'il n'y avoit d'ailleurs aucun symptôme de péritonite.

(BRICHETEAU.)

TYPE, s. m. (*Pathol.*) *Typus*, du grec τυπος, modèle. L'ordre dans lequel se succèdent les symptômes d'une maladie, en constitue le *type*, & c'est plus particulièrement pour indiquer la nature des fièvres, que l'on fait usage de ce mot.

TYPHACÉES, s. f. pl. (*Bot.*, *Mat. méd.*) *Typhaceæ*. Nom d'une famille de plantes ayant pour type le genre MASSETTE (*typha* L.). On en connoît deux espèces qui croissent en Europe, & ne sont aujourdhui d'aucun usage en médecine, bien que d'ailleurs on ait quelquefois employé l'infusion de leurs racines pour faire des lotions détersives sur de vieux ulcères, ou comme boiss

(1) *Pneumato-pathologia.*

astringente dans les dysenteries chroniques, les blennorrhées, &c. Comme agent mécanique, les aigrettes qui forment le calice des fleurs femelles ont quelquefois été appliquées sur des engelures, pour y développer le degré d'excitation nécessaire à leur cicatrisation; enfin le pollen des massettes étant très-abondant, peut-être substitué à la poudre de lycopode, & servir comme dessiccatif dans certains cas d'excoriations.

TYPHODE ou TYPHOÏDE, adj. (*Pathol.*), dérivé de τυφος, *stupor*, qui est de la nature du typhus, qui appartient à cete maladie. (*Voyez* TYPHUS.)

TYPHOMANIE, s. f. (*Pathol.*) *Typhomania*, de τυφος, stupeur, & de μανια, délire. Expression servant à désigner le délire avec stupeur qui est particulier au typhus, & se développe dans la deuxième période de cette maladie. (*Voyez* TYPHUS.)

En détournant ce mot de sa véritable acception, Prosper Alpin nomme *typhomanie* une affection appelée en Egypte *dem-el-muia*. C'est une sorte de frénésie causée le plus ordinairement par le souffle des vents brûlants, & qu'il regarde comme ayant beaucoup d'analogie avec la typhomanie des Grecs: opinion que ne partage point M. Pugnet, l'un des médecins français qui firent partie de la grande expédition d'Egypte.

TYPHUS, s. m. (*Pathol.*) *Etymologie* & *définition*. Le mot *typhus* (τυφος, *stupor, attonitus*), employé jadis par Hippocrate pour désigner certaines maladies fébriles accompagnées de stupeur, s'applique exclusivement aujourd'hui à une fièvre continue, fort analogue, dans ses symptômes & dans sa marche, aux fièvres putrides-malignes, épidémique, contagieuse, dont le phénomène caractéristique le plus saillant est un état de stupeur particulier, assez semblable à celui qui résulte de l'ivresse; cette maladie paroît ordinairement dans les circonstances où de grandes réunions d'hommes sont exposées à des causes diverses d'insalubrité, comme dans les camps, les hôpitaux, les prisons, &c.

Historique. Désignée par les auteurs sous les noms divers de synoque putride (Galien), peste d'Athènes & de Rome (Thucydide & Tite-Live), fièvre de Hongrie (Sennert), fièvre pestilentielle maligne (Rivière, Willis), fièvre des camps, typhus (Hildenbrand), &c. &c., cette maladie s'est montrée un grand nombre de fois dans les diverses contrées de l'Europe, sous la forme épidémique & contagieuse, au milieu des grandes armées, dans les villes assiégées, &c.

La dernière épidémie grave observée en France remonte aux désastres éprouvés par les armées de Bonaparte (1812 à 1814). Le typhus paroît aussi de temps à autre dans les hôpitaux, dans les prisons, dans les lieux où sont réunies les causes d'insalubrité propres à lui donner naissance. Beaucoup d'auteurs ont écrit sur le typhus; l'une des monographies les plus estimées est celle publiée par Hildenbrand, de Vienne. Les théories de l'école, dite *physiologique*, & la doctrine nouvelle de l'*infection* ont singulièrement modifié les opinions des médecins sur la nature & sur le mode de développement du typhus; mais comme nous ne pourrions ici nous livrer à une discussion propre à éclaircir tous les points d'une question aussi étendue, nous nous bornerons à exposer en peu de mots notre sentiment sur un sujet qui divise aujourd'hui les médecins en plusieurs sectes opposées, celles des *pinélistes* & des *broussaïens*, celles des *infectionistes* & des *contagionistes*.

Siége, nature, contagion. Le typhus, comme les autres fièvres putrides & malignes, nous paroît être une maladie générale, probablement occasionnée par une altération du sang & par l'impression portée par des causes spéciales sur les systèmes nerveux & circulatoire, & sur les principaux organes du corps. Comme les autres maladies essentiellement ou accidentellement contagieuses, il nous paroît spécialement causé par des principes morbifiques fournis dans des circonstances déterminées. Ainsi, pour le typhus, ce sont les miasmes qui se dégagent des corps humains, sains ou malades, entassés dans des lieux insalubres, qui donnent ordinairement naissance à la maladie. Le travail morbifique qui s'établit dans le sujet atteint par l'infection ou par la contagion, reproduit de nouveaux miasmes capables à leur tour de communiquer la maladie à d'autres individus. Nous sommes bien forcés d'admettre que ce qu'on appelle *contagion* varie beaucoup dans ses agens & dans les circonstances où elle se développe, puisque tantôt, par exemple, elle se transmet à l'aide d'un virus, tantôt au moyen de miasmes susceptibles de perdre leur activité par certaines causes, & notamment par une dissémination suffisante: mais nous ne pouvons regarder comme suffisamment fondée la distinction établie entre l'infection & la contagion, dans tous les cas où une maladie peut se transmettre directement ou indirectement d'un individu à un autre, quels que soient d'ailleurs les agens de cette transmission, quelles que soient les circonstances nécessaires pour qu'elle ait son effet, & nous croyons que pour le typhus en particulier, cette transmission a lieu quand les miasmes sont suffisamment condensés; par conséquent nous regardons le typhus comme une maladie contagieuse, ou du moins comme une maladie dont les effets contagieux se manifestent lorsque les circonstances sont favorables. Aux partisans de l'infection qui nous objectent que la différence capitale de l'infection & de la contagion consiste en ce que dans le premier cas la maladie, due

à des circonstances locales éventuelles, cesse avec ces circonstances, ne règne que dans un foyer déterminé, & ne peut être transmise hors de ce foyer par les individus malades aux individus sains, nous répondons que, pour nous, toutes les fois qu'une maladie peut se transmettre d'un individu à un autre, médiatement ou immédiatement, elle doit par cela même être regardée comme contagieuse, & quoiqu'il soit vrai, en général, que pour le typhus, la maladie s'éteint hors du foyer faute de miasmes suffisamment condensés, il est pourtant des exemples qui attestent que des individus malades, disséminés hors du foyer, ont pu porter la contagion dans le sein de leurs familles, & communiquer à d'autres le mal dont ils étoient atteints, quoique ce fait exceptionnel ait été nié par les infectionistes.

La nouvelle doctrine, dite *physiologique*, ayant établi qu'il n'existoit point de fièvres essentielles, que tous les phénomènes fébriles, sous quelque forme & dans quelque circonstance qu'ils se montrassent, étoient toujours sous la dépendance de lésions locales, le typhus a subi, comme les autres fièvres, la loi de la réformation générale, & a été rattaché à la classe universelle des phlegmasies. On n'a plus voulu y voir qu'une *gastro-entérite* avec un degré plus ou moins intense d'*encéphalite*. Mais, tout en admettant que des lésions locales graves peuvent se développer dans le cours du typhus, & que c'est surtout vers la tête & aussi vers les organes abdominaux que s'établissent les congestions, les irritations, les inflammations dont on peut constater les vestiges à l'ouverture des cadavres (quoique les organes thorachiques eux-mêmes soient loin d'être à l'abri des lésions analogues en pareil cas), il nous paroît difficile de ne pas voir dans le typhus une maladie régulière, ayant une origine, un mode de développement, une marche qui lui sont propres, formant un tout réglé & coordonné, en sorte que, s'arrêter exclusivement aux phlegmasies locales qui peuvent exister à divers degrés dans cette maladie, & les rapprocher des phlegmasies ordinaires, ce seroit s'exposer, d'une part, à méconnoître la nature & le génie propre du typhus, & de l'autre, engager les praticiens à s'écarter des règles du traitement qui réussit le plus constamment, pour y substituer une médication banale & active qui n'est que trop féconde en graves inconvéniens.

Causes. La cause matérielle du typhus réside dans les effluves des corps vivans, véritables miasmes qui, absorbés par la peau ou par les voies respiratoires, vont infecter le sang, & par suite l'organisme tout entier. Aussi voit-on cette maladie se développer dans tous les cas où il existe encombrement d'individus sains ou malades, surtout si la fatigue, la misère, la malpropreté, la disette, &c., viennent rendre plus malfaisantes encore les exhalaisons qui se dégagent du corps de l'homme. Le passage des corps d'armées nombreux, des prisonniers en masse, a souvent été marqué par des épidémies de typhus qui s'étendoient sur tout le rayon parcouru par ces agens d'infection. Souvent aussi le typhus, né au sein de causes d'insalubrité qui règnent dans les hôpitaux, dans les prisons, dans les dépôts de mendicité, &c., s'est propagé dans les villes où existoient ces établissemens, par suite des communications établies entre ces foyers & les lieux environnans, les miasmes se répandant de plus en plus & augmentant d'activité en proportion du nombre des malades. Ces miasmes, non-seulement infectent l'atmosphère qui environne les malades & la rende contagieuse, mais encore se déposent sur les étoffes & sur les tissus de coton, de laine, de soie, sur les peaux, les plumes, &c., qui deviennent à leur tour des véhicules susceptibles de transmettre la contagion. C'est ainsi qu'on explique comment des individus, qui n'ont pas eu la précaution de renouveler ou de désinfecter leurs vêtemens, au sortir des hôpitaux où ils avoient été traités, ont pu porter le germe de la maladie dans le sein de leur famille.

On a quelquefois observé le typhus sporadique chez des individus atteints de nostalgie, en proie au chagrin, à la terreur, épuisés par la fatigue & la misère, soumis à des causes actives d'insalubrité dans les hôpitaux, dans les amphithéâtres d'anatomie, &c. : cependant plusieurs médecins refusent de croire à l'existence de ces typhus isolés, & pensent que toutes ces causes ne peuvent être que prédisposantes, & que le véritable typhus ne se déclare que dans les circonstances que nous avons indiquées, c'est-à-dire sous la forme épidémique & contagieuse.

Symptômes. La description du typhus par le prof. Hildenbrand est celle qui a servi le plus souvent de base à l'histoire de cette maladie, tracée par les écrivains modernes. Ce professeur admet un typhus régulier & un typhus irrégulier, & distingue dans le cours du premier huit époques, savoir : celle de la contagion, celle de l'opportunité, l'époque inflammatoire, l'époque nerveuse, l'époque de la crise, celle de la rémission, celle de la convalescence. Forcés d'être brefs, nous ne pouvons nous astreindre à ces divisions méthodiques & détaillées, & nous nous bornerons à noter, dans la description générale du typhus, les trois stades établis par MM. Fournier & Vaidy (*Dictionnaire des Sciences médicales*), sous les noms de *stade d'irritation*, *stade nerveux* & *stade de rémission* : il faut substituer à ce dernier un *stade adynamique*, lorsque la maladie marche vers une terminaison funeste.

1re. *période.* (*Stade d'irritation ou de réaction, stade inflammatoire.*) La maladie est quelquefois précédée de phénomènes précurseurs, tels que : lassitude dans les membres, trouble des fonctions

digeſtives, moroſité, inquiétudes; ou au contraire, apathie & indifférence, accablement, vertiges, ſomnolence, &c. La fièvre débute ordinairement par des friſſons qui partent de la région du dos, & qui ſont entremêlés de bouffées de chaleur; le malade eſt triſte, languiſſant, abattu, il éprouve un malaiſe univerſel. Au bout de quelques heures une chaleur fébrile s'établit, le pouls eſt plein & accéléré, la tête eſt lourde, les facultés intellectuelles ſont obſcurcies, il y a une ſorte d'état d'ivreſſe, la face eſt rouge, légèrement ſtupeſcente; une ſoif vive ſe fait ſentir, la langue eſt blanchâtre, il y a une ſorte d'état nauſéeux, le ventre eſt ſouvent dans ſon état naturel, l'urine eſt rouge & épaiſſe. Les jours ſuivans la ſtupeur s'accroît, les réponſes ſont lentes, il y a de l'oppreſſion & de la toux avec expectoration, l'accablement général augmente; le quatrième jour il ſurvient à la poitrine, aux bras, au dos, aux cuiſſes, une éruption de taches ſuperficielles de couleur roſée, rouge ou pourpre; les yeux ſont rouges & larmoyans; ſouvent une épiſtaxis ſurvient & modère un peu la congeſtion cérébrale; des redoublemens ont lieu le ſoir. La durée totale de ce ſtade eſt ordinairement d'un ſeptenaire environ.

2^{e}. *période*. (*Stade nerveux & putride.*) La chaleur fébrile devient intenſe & âcre au toucher, la peau eſt aride, le pouls modérément vite, quelquefois même un peu lent, excepté dans l'exacerbation, & peu réſiſtant; l'éruption s'efface, à moins qu'elle ne ſe convertiſſe en pétéchies; la ſtupeur s'eſt conſidérablement accrue, les ſens ſont émouſſés, l'intellect ſingulièrement obtus, la face ſtupeſcente; il y a une ſorte de rêvaſſerie & d'aſſoupiſſement incomplet (*typhomanie*), ou même un délire plus ou moins caractériſé qui n'empêche point cependant ordinairement les malades de répondre d'une manière aſſez préciſe aux queſtions qu'on leur adreſſe; la langue devient brune, aride; le ventre eſt ſouvent douloureux & météoriſé, il y a fréquemment du dévoiement ou même de la dyſenterie; l'urine eſt peu colorée & rarement ſédimenteuſe; quelquefois la veſſie ſe paralyſe, ou du moins le ſentiment obtus du malade ne lui permettant pas de ſentir le beſoin d'uriner, les urines s'accumulent & diſtendent la veſſie qui vient former tumeur à l'hypogaſtre. Le malade, couché ſur le dos & dans un état d'apathie & d'indifférence complet, ſe livre parfois dans ſes rêvaſſeries à des geſticulations momentanées, ou même préſente le phénomène de la carphologie. Il offre ſouvent auſſi des ſoubreſauts dans les tendons.

3^{e}. *période*. Vers le onzième jour, après une évacuation plus ou moins notable par les urines, les ſelles ou les ſueurs, ſurvient ordinairement une rémiſſion momentanée, qui, après une nouvelle exacerbation, ſe prononce définitivement vers le quatorzième jour, accompagnée ou non d'une ſueur critique, d'une épiſtaxis, &c. Le nez, la langue, la gorge s'humectent & ſe débarraſſent des mucoſités concrètes qui les encroûtoient, la poitrine ſe dégage, l'urine devient ſouvent ſédimenteuſe, parfois il y a des ſelles critiques. Le délire diſparoît, les facultés reprennent de l'activité; parfois pourtant la ſtupeur perſiſte encore quelque temps; le viſage eſt pâle, le ſommeil devient calme, l'appétit renaît, les forces commencent à revenir; enfin peu à peu la convaleſcence s'établit vers le vingt-unième jour.

4^{e}. *période*. (*Stade adynamique.*) Lorſqu'au contraire la maladie marche vers une terminaiſon fâcheuſe, on voit ſe développer, perſiſter & s'aggraver de plus en plus tous les phénomènes qui marquent la dernière période des fièvres graves, la proſtration abſolue, les évacuations colliquatives, les eſchares gangréneuſes, &c.; enfin, la mort ſurvient à la fin du troiſième ſeptenaire, ſouvent plus tôt, rarement plus tard.

Marche, variétés, complications, &c. La deſcription rapide & abrégée que nous venons de donner du typhus eſt néceſſairement fort incomplète, & ne peut préſenter qu'une idée générale & ſuperficielle d'une maladie dont tant de circonſtances peuvent modifier les ſymptômes, la marche & la terminaiſon.

Les circonſtances où le typhus ſe développe, l'âge du ſujet, ſa conſtitution, les complications qui ſurviennent, le traitement employé, peuvent changer notamment la phyſionomie & la marche de cette affection. Ainſi, elle peut revêtir d'une manière plus ou moins tranchée la forme inflammatoire, bilieuſe, muqueuſe, nerveuſe, maligne ou putride. La congeſtion des principaux viſcères peut s'élever à l'état de phlegmaſie ou même de déſorganiſation, & réclame une attention d'autant plus ſpéciale que le malade, abattu ſous le poids de ſon mal, ne peut guère appeler l'attention du médecin ſur les organes affectés. La marche de la maladie peut être beaucoup plus rapide que nous ne l'avons indiqué, & la mort peut même être preſque ſubite, comme dans la peſte, lorſque les miaſmes agiſſent avec une énergie pour ainſi dire foudroyante: d'un autre côté, quand le mal eſt léger, le ſujet bien conſtitué & placé promptement hors du foyer d'infection, dans des circonſtances favorables, la maladie peut avorter & ſe diſſiper même avant d'avoir préſenté les caractères propres à la faire reconnoître. L'eſpace nous manque pour indiquer toutes ces particularités eſſentielles à connoître, & que l'on trouve détaillées avec ſoin dans les monographies.

Veſtiges anatomiques. Les léſions qui ont été le plus communément obſervées à l'ouverture des cadavres des individus qui avoient ſuccombé au typhus ſont les ſuivantes: dans la *tête*, on a rencontré des épanchemens ſéreux dans les ventricules cérébraux, quelquefois même des traces évidentes d'arachnitis; on a trouvé les vaiſſeaux de la pie-mère gorgés de ſang, le cerveau injecté, ramolli dans quelques points de la ſubſ-

tance blanche. Dans la *poitrine*, on a vu les poumons gorgés de sang, quelquefois même hépatisés & suppurés, les bronches rougies & remplies de mucosités, les plèvres enflammées dans certains points, le cœur & les gros vaisseaux gorgés de sang noirâtre & peu consistant (dans le système vasculaire à sang noir), le tissu du cœur ramolli & décoloré, la membrane interne plus ou moins colorée. Dans le *ventre*, on a souvent trouvé des altérations plus ou moins graves de la membrane gastro-intestinale, & surtout de la muqueuse de l'iléon, que l'on a vue rougie, injectée, épaissie, ramollie, ulcérée, gangrénée, &c. (*Voyez* l'article Ulcère.) La rate a été trouvée ramollie, pleine d'un sang noirâtre & liquide, &c.

On a beaucoup discuté sur la nature de toutes ces altérations, sur leur liaison avec la maladie principale, sur leur fréquence, &c. Il est encore fort difficile de dire si elles sont quelquefois causes, plus souvent effets ou complications; il est certain, d'ailleurs, qu'elles ne sont pas toujours de nature phlegmasique: en outre, il est naturel de croire, jusqu'à un certain point, les observateurs qui affirment qu'elles peuvent toutes manquer dans certains cas, ou du moins n'exister qu'à un degré trop léger pour qu'on puisse leur faire jouer un rôle important dans l'histoire de la maladie, en reconnoissant toutefois que ces cas sont ceux qui se présentent le plus rarement à l'observation.

Diagnostic. L'origine du typhus, qui reconnoît toujours pour cause l'action de miasmes pernicieux développés par l'entassement de corps humains dans un lieu resserré, ou exhalés des individus atteints de la maladie, ou bien enfin fournis par les objets qui ont été en contact avec ces individus; la stupeur particulière & caractéristique qui se remarque chez les sujets qui en sont atteints; les phénomènes catarrheux, l'exanthème spécial, qui ne tardent point à se développer; la marche particulière qu'affecte le plus souvent la maladie; voilà quels sont les caractères à l'aide desquels on la distingue des autres affections fébriles. Quant au diagnostic des lésions locales qui surviennent pendant le cours du typhus, & au jugement qu'on doit porter sur leur nature, c'est au praticien éclairé par tous les modes d'investigation propres à faire reconnoître l'état des principaux viscères, & averti par la marche connue & la succession régulière des phénomènes de la maladie, à éviter les deux écueils qui se présentent sur sa route, en ayant soin, d'une part, de ne pas négliger les indices qui peuvent lui déceler l'existence d'une affection locale qui réclame des secours particuliers; &, d'autre part, de ne pas se hâter non plus de prendre pour des signes de lésions importantes, des phénomènes qui se dissiperont d'eux-mêmes quand la maladie aura parcouru ses périodes accoutumées.

Pronostic. Considérée dans les circonstances défavorables qui se trouvent souvent réunies dans les hôpitaux, les camps, les prisons, les vaisseaux, &c., la mortalité du typhus est effrayante & ne le cède en rien à celle de la peste & de la fièvre jaune. C'est ainsi qu'à la fin de l'année 1813, pendant le règne d'une constitution humide, au milieu d'une épidémie de typhus, M. Desgenettes a vu périr à Torgau, dans l'espace de trois mois, treize mille quatre cent quarante-huit militaires, sur vingt-cinq mille qui composoient la garnison de cette ville. Mais, considéré dans des circonstances opposées, chez des malades isolés & soustraits aux causes d'insalubrité au milieu desquelles la maladie a coutume de se développer, le typhus ne présente plus à beaucoup près le même danger; à peine la mortalité s'élève-t-elle alors à dix sur cent dans les cas les moins heureux. On conçoit d'ailleurs que la gravité du pronostic dépend de l'âge & de la constitution du sujet, du degré de la maladie, de la forme qu'elle revêt, des complications qui s'y joignent, &c.; & nous ne croyons pas nécessaire d'insister ici sur les phénomènes de bon ou de mauvais augure qui sont communs à cette maladie & aux fièvres putrides & malignes ordinaires.

Traitement. 1°. *Préservatif.* Le typhus étant une maladie qui ne se développe que dans des circonstances déterminées, *par infection* (pour me servir d'un mot consacré par une nouvelle doctrine), il semble jusqu'à un certain point possible de s'opposer à ce développement, en ayant soin d'empêcher la réunion des causes d'insalubrité qui lui donnent ordinairement lieu. Ainsi, en s'opposant à l'entassement & à l'encombrement des individus sains, & plus encore des individus malades, dans les lieux étroits, malsains, peu aérés; en ayant soin d'entretenir la propreté, la salubrité, la pureté de l'air dans les grandes réunions d'hommes, on empêchera la production & l'accumulation pernicieuse de ces miasmes qui engendrent les épidémies de typhus. Si, faute de ces précautions hygiéniques, on croit s'apercevoir du développement de la maladie dans un établissement public, on se hâtera d'isoler les malades, de les soustraire aux causes d'insalubrité, tout en prenant des précautions contre la possibilité de la contagion & de la transmission du mal aux individus sains, & l'on assainira le plus possible l'établissement lui-même, en évacuant dans un local plus convenable les individus qui l'habitent, ou du moins en en diminuant le nombre, en renouvelant l'air par la ventilation, en le purifiant par les fumigations de chlore, d'après le procédé de Guyton de Morveau, en lavant les objets qui peuvent être infectés, avec la solution de chlorure de chaux de Labarraque, en ayant recours, en un mot, à quelqu'un des nombreux moyens de désinfection connus. Quant aux individus qui sont obligés par état de fréquenter les foyers d'infection, comme les médecins, les infirmiers, &c., on leur recommande la sérénité

de l'esprit, la propreté du corps, le changement du vêtement de dessus au sortir des hôpitaux, une nourrriture substantielle, un peu de vin généreux ou même de boisson spiritueuse, &c., comme des précautions propres à les rendre moins accessibles à l'action des miasmes.

2°. *Moyens curatifs.* Faisant abstraction des nombreuses modifications qu'apportent dans le traitement les degrés divers de la maladie, la forme inflammatoire, bilieuse, nerveuse, &c., sous laquelle elle se présente, les phlegmasies des organes contenus dans le ventre, la tête, la poitrine, qui la compliquent & qui deviennent la source d'indications particulières, nous ne nous occuperons que du traitement du typhus, considéré d'une manière générale, sans entrer dans tous les détails nécessaires au praticien, mais étrangers à un article resserré dans des limites aussi étroites que celui-ci.

La méthode expectante est celle dont on retire en général le plus d'avantage dans le traitement du typhus; les médications antiphlogistiques, toniques, évacuantes, actives, sont au contraire sujettes à de très-graves inconvéniens, & leur emploi doit toujours être motivé sur des indications spéciales.

Après avoir autant que possible diminué l'activité des miasmes contagieux, en détruisant les causes d'insalubrité qui existent, en disséminant le plus possible les malades dans un vaste espace, en les arrachant même, s'il se peut, du foyer d'infection, pour les transporter dans des lieux convenablement isolés, de manière à savoir garder un juste milieu entre la confiance dangereuse des *infectionistes* & la pusillanimité ridicule des *contagionistes* extrêmes; après avoir eu le soin de prescrire l'usage continué des moyens de désinfection dont nous avons parlé plus haut, on ordonne le traitement d'après l'état du malade & la période de la maladie.

1re. *période.* La saignée générale & locale ne convient qu'employée avec beaucoup de réserve, & lorsque des signes de pléthore générale ou de fluxion locale paroissent en nécessiter l'usage.

Les évacuans ont paru plus généralement utiles, & les auteurs s'accordent à prescrire un vomitif au début, & même un purgatif si l'état saburral & catarrhal s'accompagne de constipation. On se borne ensuite à l'emploi des boissons délayantes, émollientes, acidules (à moins que ces dernières ne provoquent la toux), des lavemens émolliens, des pédiluves, ou mieux des cataplasmes légèrement irritans aux pieds. Les bains & les affusions, vantés par les médecins anglais, sont des moyens dont l'usage paroît assez rationnel, mais ils sont peu usités en France. Une diète sévère est de rigueur.

2e. & 3e. *périodes.* Lorsque les phénomènes nerveux & putrides se développent, on emploie communément les légers stimulans à l'intérieur (tilleul, oranger, limonade), ou même des stimulans & des nervins plus actifs (valériane, arnica, musc, camphre), & les révulsifs (synapismes & vésicatoires) à l'extérieur. Quelques praticiens se bornent pourtant à continuer le traitement de la première période, & n'ont recours aux moyens plus actifs que lorsque l'indication leur paroît évidente; cette conduite nous semble la plus prudente & la plus sage. Les applications réfrigérantes sur la tête & les affusions ont été conseillées dans ces deux périodes, surtout dans la seconde, & sont quelquefois employées avec succès. Les toniques proprement dits, tels que le vin mêlé à l'eau, le bouillon coupé, le quinquina, conviennent dans la période adynamique, quoi qu'en aient dit les médecins *physiologistes*, qui veulent que le traitement soit toujours antiphlogistique, & qui bornent tous leurs soins à combattre l'inflammation du canal digestif. La convalescence exige beaucoup de précautions dans l'ordonnance du régime alimentaire; il est même des médecins qui continuent quelques temps l'usage des remèdes après la guerison.

(GIBERT.)

TYPHUS AMARIL. Nom donné par M. le Dr. Rochoux à la fièvre jaune d'Espagne, & des Etats-Unis d'Amérique. (*Voyez* l'article VOMITO, où le mot *fièvre jaune* est traité avec beaucoup de détails.)

TYPHUS D'AMÉRIQUE. Expression employée par quelques nosographes comme synonyme de *fièvre jaune*.

TYPHUS D'EUROPE. Nom sous lequel on a tour-à-tour désigné, la *fièvre des camps*, des *hôpitaux*, des *navires*, des *prisons*, des *villes assiégées*, les *fièvres nerveuse*, *ataxique*, *adynamique* & *pétéchiale*.

TYPHUS D'ORIENT. (*Voyez* PESTE.)

UDOMÈTRE, ſ. m. (*Météor.*), de ὑδωρ, eau, & μετρον, meſure. Pour meſurer la quantité d'eau qui tombe de l'atmoſphère, on a imaginé divers appareils auxquels on a donné les noms d'*udomètres*, de *pluviomètres* & de *pluviométographes*. Le plus ſimple de tous & le plus commode conſiſte en une cuvette carrée de cuivre ou de fer-blanc, ayant à peu près un pied de côté ſur environ deux ou trois pouces de hauteur. Le fond de cette cuvette offre une ſorte d'entonnoir pyramidal qui conduit l'eau fournie par la pluie, la neige ou la grêle, dans une jauge cylindrique d'un diamètre aſſez petit pour qu'une couche de fluide qui, dans le grand vaſe, n'auroit qu'une ligne d'épaiſſeur, occupât dans le petit cylindre une hauteur quinze ou vingt fois plus conſidérable.

Ce procédé micrométrique donne la facilité d'apprécier à un quinzième ou à un vingtième de ligne près, la quantité d'eau tombée dans le lieu où l'on fait l'expérience. On peut effectivement, ſans commettre une bien grande erreur, ſuppoſer que dans un temps de pluie, l'eau ſe précipite d'une manière à peu près uniforme : dès-lors la cuvette recueille & fait connoître la quantité de liquide que reçoit chaque portion du ſol, dont la ſuperficie eſt égale à l'ouverture du réſervoir quadrangulaire. On conçoit qu'afin d'éviter l'effet de l'évaporation, il faut chaque fois qu'il pleut aſſez abondamment pour que l'eau s'élève ſenſiblement dans la jauge, inſcrire le réſultat obſervé, & c'eſt en prenant à la fin de chaque mois la ſomme des obſervations, que l'on obtient un nombre qui exprime l'épaiſſeur de la couche d'eau qui, dans l'endroit où l'on obſerve, recouvriroit la ſurface de la terre, ſi, comme moyen de compenſation, il n'y avoit eu ni imbibition, ni évaporation.

(Thillaye aîné.)

UIOPHOBIE, ſ. f. (*Pathol.*), dérivé de υιος, enfant, & de φοβος, haine. Nom donné à une ſorte de véſanie dans laquelle l'averſion pour les enfans eſt un ſymptôme tellement dominant, que l'on a vu des mères attenter aux jours des leurs : il y a même peu de temps encore que nos tribunaux ont eu à prononcer ſur le ſort de deux individus qui, ſans aucune eſpèce de cauſes évidentes, ont donné la mort à de jeunes enfans. Tels ſont les aſſaſſinats dont *Papavoine* & la fille *Cornier* furent les auteurs. Cette malheureuſe diſpoſition paroît dépendre, dans quelques cas, d'une aliénation mentale, &, ſous ce rapport, elle peut être regardée, ainſi que la tendance au meurtre, comme une manie ſans délire, caractériſée par une perverſion morale. (R. P.)

ULCÉRATION, ſ. f. (*Pathol.*) *Ulceratio*, *exulceratio*, de *ulcerare*, *exulcerare*, ulcérer. Le mot *ulcération* a pluſieurs acceptions très-diſtinctes dans le langage médical, ou bien il exprime le travail qui a lieu pour la formation d'un ulcère, ou bien il indique le réſultat de ce travail lorſque, ſitué ſur la peau, cet ulcère eſt petit, ſuperficiel, peu étendu. On emploie encore le même mot pour déſigner les ulcères plus ou moins grands qui ſe manifeſtent ſur certaines membranes muqueuſes.

L'ulcération proprement dite mérite de la part du médecin une étude toute particulière; en effet, un homme jouit en apparence d'une excellente ſanté, toutes ſes fonctions s'exécutent régulièrement, mais il ſent une chaleur âcre, mordicante, avec une vive démangeaiſon dans un point quelconque de la jambe par exemple, & bientôt l'ulcération a détruit une étendue plus ou moins grande de la peau & des parties ſous-jacentes. Quelle eſt l'eſſence de cette maladie? Cette partie a été préalablement le ſiége d'une inflammation ſpéciale, particulière, qui précède & qui eſt la cauſe de la deſtruction des parties vivantes, car l'ulcération ne tient point primitivement à l'action plus vive des vaiſſeaux abſorbans, quoique depuis Hunter, qui s'eſt ſpécialement occupé de ce ſujet, on ait toujours répété que l'ulcération réſultoit d'une inflammation ulcérative, d'une éroſion de la ſubſtance organiſée, par l'action de vaiſſeaux abſorbans vicieuſement augmentée, qui détruiſoit la peau dans une étendue plus ou moins grande.

En ſuivant le travail de l'ulcération dans tous ſes développemens, nous voyons qu'elle n'a jamais lieu ſur une partie ſaine; une inflammation, une irritation, quelque peu étendue qu'on la ſuppoſe & quelle que ſoit ſa nature, précède toujours cette deſtruction. La peau eſt d'un rouge livide, elle eſt liſſe, luiſante; ſa chaleur eſt âcre, mordicante; la démangeaiſon vive. Tous ces ſymptômes ſont ſuperficiels, on diroit qu'il n'y a que la ſurface cutanée, immédiatement en contact avec l'air, qui en ſoit le ſiége, tellement que ſi l'on couvroit cette partie de gaz acide carbonique, on pourroit peut-être en arrêter les progrès. La partie ſe recouvre de gouttelettes d'une ſéroſité âcre, qui ſe reforment bientôt ſi on les enlève : on diroit qu'elles ſont le réſultat d'une exhalation; mais ſi l'on regarde de bien près, on voit que ces gouttelettes ſont fournies par des ſurfaces ulcérées, imperceptibles, d'un rouge vif, qui grandiſſent promptement, ſe réuniſſent, ſont alors viſibles à l'œil nu, & ſe recouvrent le plus ſouvent d'une

couche grisâtre plus ou moins épaisse, suivant le degré de l'inflammation qui détermine également & en grande partie l'intensité de la douleur. L'absorption de ces parties qui manquent a-t-elle réellement lieu, & est-ce à elle seule qu'on doit attribuer cette perte de substance? Il est bien difficile d'admettre l'absorption d'une partie vivante par une partie vivante qui se détruiroit elle-même. On se rappelle avec quelle énergie on s'éleva contre l'idée de quelques physiologistes qui prétendirent que, dans la mort occasionnée par le défaut de nourriture, l'estomac, tournant contre lui-même sa faculté digestive, absorboit sa propre membrane muqueuse pour servir à l'alimentation de l'individu : chacun s'empressa de rejeter cette opinion entièrement erronée. Dans quelles circonstances donc l'absorption a-t-elle lieu, & quels sont ses différens modes? On trouve d'abord l'absorption organique qui est chargée de reprendre dans nos organes les parties qui ont fourni leur contingent de vitalité, & qui ne pouvant plus servir à la composition de cette même partie, doivent être éliminées pour faire place à d'autres molécules nouvellement douées de vie, qui doivent également faire partie de nos organes pendant un certain temps : à celle-ci il faut ajouter celle que l'on observe lors de la destruction de ces mêmes organes par la compression ou par le frottement. Par cette action mécanique, de nouvelles parties vivantes ne pouvant s'y déposer & l'absorption existant alors sans la nutrition, l'atrophie ou la destruction de l'organe est inévitable. On observe encore l'absorption qui s'exerce à la surface du corps ou dans les organes creux, à laquelle se rattache nécessairement celle qui porte dans le torrent de la circulation cette nouvelle sécrétion des plaies, des ulcères, appelée *pus*. C'est à celle-ci qu'il faudroit réunir celle qu'on regarde comme cause de l'ulcération, & qui cependant seule ne pourroit la produire; elle peut être plus active que partout ailleurs, mais la mort a dû nécessairement la précéder. Les causes de l'ulcération sont le plus souvent ignorées : on regarde en général les affections scrofuleuses, vénériennes, scorbutiques, herpétiques, psoriques, carcinomateuses, une foiblesse constitutionelle locale, comme les plus fréquentes; aussi, pour en obtenir la guérison, est-on obligé de recourir aux traitemens propres à combattre ces diverses affections. (*Voyez* Ulcère dans ce Dictionnaire & dans celui de *Chirurgie*.) On observe cependant que, quelle que soit la cause de cette affection, les cataplasmes émolliens ont une action marquée pour hâter leur guérison, & tant qu'il y a inflammation, on retire toujours les plus grands avantages de l'emploi de ces moyens; cependant il faut en abandonner l'usage dès que la vitalité est ramenée à son type naturel. Il est bon de savoir que la cause étant détruite, il est quelquefois très-difficile d'obtenir la cicatrisation de l'ulcère; c'est alors que les bains, les douches minérales sont utiles, & c'est dans cette circonstance que j'ai souvent employé avec succès les bandelettes agglutinatives d'après le Dr. Baynton, bandelettes dont j'avois soin de varier la composition en introduisant dans le diachylon gommé, des substances plus ou moins excitantes, suivant l'état de l'ulcère; mais il est rare qu'on ait besoin de recourir à ce moyen pour obtenir une prompte guérison.

Ulcérations des artères. On dit que ces ulcérations ne sont pas rares; je n'en ai cependant jamais rencontré de véritables dans les conduits artériels, se manifestant avec tous les symptômes caractéristiques des ulcérations, comme forme arrondie, bords taillés à pic, fond d'un rouge pourpre ou bien grisâtre, & alors cette dernière partie, analogue aux fausses membranes & adhérente au fond de l'ucère; peu de suppuration, qui du reste pourroit être enlevée par le torrent de la circulation. Il est probable que ces ulcérations, trouvées jusqu'à présent dans l'aorte, ne sont dues qu'à des incrustations ramollies ou détachées, ainsi que je l'ai remarqué plusieurs fois & signalé dans ma thèse (1). Ces incrustations, qui prennent naissance entre la membrane moyenne & l'interne de l'artère, se portent de plus en plus en dedans, déchirent, détruisent la membrane interne, &, si elles sont pédiculées, peuvent être détachées par l'effort du sang : ce qui donne lieu à l'apparence d'un petit ulcère. Quelquefois cette substance calcaire, étendue en nappe, est aussi susceptible de ramollissement dans certains cas non déterminés, & alors elles offrent la plus frappante analogie avec un ulcère recouvert de pus; mais si l'on examine attentivement la pièce, on voit que ce n'est qu'une substance calcaire ramollie. MM. Mérat & Patissier en rapportent une observation; dans ce ramollissement le sel calcaire se présente sous une forme pultacée, & n'est que peu ou point entraîné par le sang.

Ulcérations de l'estomac. Ces ulcérations ont été depuis quelque temps l'objet de recherches très-étendues, & d'autant plus dignes d'intérêt que, se terminant assez souvent par des perforations dites *spontanées*, on auroit pu prendre pour l'action d'une substance vénéneuse ce qui n'étoit que le résultat d'une maladie chronique. Ces ulcérations, dont les symptômes sont peu connus, se terminent tout-à-coup par des spasmes, des syncopes, des défaillances & une péritonite des plus aiguës, produite par le passage des alimens de l'estomac dans la cavité péritonéale. J'ai vu un des faits les plus curieux de ce genre d'ulcération : un homme âgé de 60 ans présentoit tous les symp-

(1) *Thèse sur différens points de médecine.* Paris, 3 janvier 1822, n°. 1.

tômes d'une affection organique de l'estomac, & mourut par conséquent dans le marasme. A l'ouverture on trouva une large perforation de l'estomac, mais dont les bords, par un hasard heureux, avoient contracté tout autour des adhérences avec le pancréas, qui lui-même, ulcéré superficiellement, contribuoit ainsi à la formation de la paroi postérieure de l'estomac. On trouve encore des ulcérations de l'estomac taillées à pic, arrondies, peu étendues, dans les affections cancéreuses & squirrheuses de cet organe, & qui finissent par communiquer avec la cavité abdominale. On a vu des perforations communiquer au-dehors & nous dévoiler ainsi les divers degrés de la digestion. (*Voyez* PERFORATION.)

Ulcérations des intestins. Elles sont très-fréquentes & se présentent ordinairement dans deux circonstances différentes : tantôt elles sont le résultat d'une simple inflammation de la membrane muqueuse, comme dans la dysenterie, l'entérite chronique, ou lors d'une inflammation partielle & très-bornée; dans ces cas, si elles sont nombreuses, étendues, elles peuvent occasionner la mort du sujet par une entérite incurable. Si elles sont en petit nombre, s'il n'y en a qu'une, par exemple; elle peut s'ouvrir dans l'abdomen & occasionner une péritonite mortelle; ou bien l'intestin peut contracter des adhérences avec une autre partie du tube digestif, & les alimens passer par cette ouverture; ou bien encore, cette ouverture peut communiquer au-dehors & donner lieu à un anus contre nature. Tantôt ces ulcérations s'observent dans les fièvres de mauvaise nature; elles diffèrent de celles de la dysenterie & de l'entérite par leurs caractères qui les rapprochent des plaies affectées de pourriture d'hôpital : elles ont été très-étudiées depuis que l'on a signalé l'inflammation des intestins comme la cause des fièvres dites *adynamiques*. Les uns ont prétendu que ces ulcérations n'étoient que le résultat de la fièvre, sans faire attention qu'ils regardoient comme effet, une chose qui paroît dès l'origine, & qui se rencontre comme si l'hépatisation ou l'induration grise, avec pus infiltré, n'étoit pas elle-même le résultat de l'inflammation du poumon; d'autres, & peut-être avec plus de raison, ont dit que l'inflammation des intestins étoit la seule & unique cause de cette maladie, que cette inflammation étoit prouvée par tout ce que le malade éprouvoit, & qu'à l'autopsie on en trouvoit des traces évidentes, ainsi que des ulcérations plus ou moins étendues, conséquence de cette inflammation. Dans ces fièvres, les ulcérations des intestins sont d'abord précédées de petites élevures, de petits boutons rouges plus ou moins rapprochés, ensuite leur sommet s'ulcère. Cette ulcération fait des progrès, mais ne dépasse guère la largeur primitive de cette éruption intestinale; si deux ou un plus grand nombre se réunissent, l'ulcération est alors plus ou moins grande. Elles se recouvrent assez souvent d'une couenne grisâtre, inégale, dont la surface, colorée par les matières fécales, par la bile, a beaucoup d'analogie avec celle que l'on observe sur les plaies compliquées de pourriture d'hôpital. (*Thèse citée.*)

En général, toutes les fois que dans les cas de cancer abdominal, de phthisie avec dévoiement, d'entérite chronique, de douleurs prolongées de l'estomac ou de fièvres de mauvais caractère, il survient tout-à-coup une péritonite aiguë, on peut être certain qu'il y a perforation du tube digestif, surtout si le malade n'a commis aucune imprudence qui ait pu l'occasionner. (*Voyez* la thèse citée, & le mot PERFORATION dans ce Dictionnaire.)

Ulcérations du larynx, de la trachée-artère & des bronches. Ces ulcérations constituent mal à propos différentes espèces de phthisies; elles sont toujours la suite de l'inflammation de la membrane muqueuse qui tapisse ces différentes parties; elles se montrent d'autant plus fréquemment que l'on s'approche des climats froids & humides, & disparoissent dans les localités opposées, comme il arrive pour toutes les affections des organes respiratoires en général. Toutes les membranes muqueuses sont exposées à ces sortes d'altérations morbides, & il en a été question aux différens articles qui les concernent. (NICOLAS.)

ULCÈRE, s. m. (*Pathol.*) *Ulcus* des Latins, ἕλκος des Grecs. On donne ce nom à une solution de continuité entretenue par une cause interne, locale ou générale, qui diffère de la plaie par la tendance qu'elle a à suivre une marche chronique, & même à faire des progrès plus ou moins étendus, tant que la cause qui l'a produite ou qui l'entretient n'est pas détruite. « Il y a, dit avec raison le prof[r]. Richerand, entre la plaie & l'ulcère cette différence caractéristique & notable, que la première, produite par une cause externe, tend essentiellement à la guérison, y arrive par la succession naturelle de ses périodes lorsque rien n'en dérange la marche & n'en intervertit le cours; c'est une maladie aiguë tendant à une solution heureuse : l'ulcère est, au contraire, une affection chronique, produite ou entretenue par une cause interne; la solution de continuité n'est plus ici la maladie principale, elle n'est que le symptôme d'une affection interne, locale ou générale, disposition intérieure à laquelle l'ulcère est dû, ou qui empêche la cicatrisation. » Ainsi, qu'un ulcère syphilitique consécutif se montre à l'isthme du gosier, on le verra, dans la plupart des cas, persévérer, s'accroître, s'étendre, détruire le voile du palais, attaquer les os eux-mêmes, si la cause interne générale dont il est l'effet n'est pas combattue par des moyens appropriés : que des varices, des callosités dues à la stase des liquides & à l'induration des tissus, entretiennent un ulcère

à la jambe, tant que ces caufes locales fubfifteront, l'ulcère perfévérera, s'étendra, s'aggravera. Mais ce n'eft pas feulement fous le rapport de la caufe qui les produit ou les entretient que les ulcères conftituent des folutions de continuité d'une nature fpéciale; ils ont encore un mode de formation, une phyfionomie, une marche, des effets, une terminaifon, un traitement qui leur font propres, & qui en font des affections morbides bien diftinctes des autres folutions de continuité, ainfi que des fuites ordinaires de l'inflammation, entité morbide à laquelle on a voulu les rattacher dans ces derniers temps, & que l'on a même propofée de défigner fous le nom fpécial d'*inflammation ulcéreufe*.

La nature du travail morbide qui préfide au grand phénomène de l'*ulcération* eft encore, dans la plupart des cas, un myftère; tout ce que l'on peut favoir, c'eft qu'il y a quelque chofe de particulier & de diftinct dans ce travail, même lorfqu'on le voit précédé ou accompagné des phénomènes ordinaires de l'inflammation. Suivant M. Andral fils (*Précis d'Anatom. pathol.*), les léfions qui précèdent cette réforption moléculaire partielle des tiffus qui conftitue l'ulcération, font les fuivantes: 1°. état d'*hypérémie* (1), fans altération de nutrition ou de fécrétion, le plus fouvent active, *fthénique*, mais quelquefois auffi afthénique, comme dans les ulcères *atoniques* des membres inférieurs chez les vieillards, chez les individus qui travaillent debout & expofés à l'humidité, &c. 2°. Diverfes *altérations de nutrition*: induration ou ramolliffement des tiffus perfiftant plus ou moins long-temps, & fuivis enfuite d'ulcération. 3°. *Sécrétions morbides*: pus, matière tuberculeufe, véritables corps étrangers dont la nature tend à provoquer l'expulfion moyennant un travail d'ulcération. 4°. *Gangrène*: la chute des efchares gangréneufes des tiffus cutanés, muqueux, parenchymateux, laiffe après elle des ulcérations plus ou moins fufceptibles de cicatrifation; mais, quelle que foit la léfion qui ait précédé l'ulcération, on ne peut y voir la caufe de l'ulcération elle-même, du moins dans la plupart des cas; car on ne peut, par artifice, déterminer à volonté des ulcérations en cherchant à provoquer ces diverfes léfions, & l'on ne voit nullement, par exemple, le degré, l'intenfité, la durée d'une congeftion fanguine active, d'une irritation inflammatoire, fe proportionner au degré, à l'intenfité, à la durée de l'ulcération qui peut en être la fuite.

Nous penfons devoir, avec le profr. Marjolin (2), rapporter tous les ulcères à deux grandes divifions, favoir: ceux qui font entretenus par une caufe locale, ceux qui font l'effet d'un vice interne. Les premiers font plus fpécialement du reffort de la chirurgie, nous les indiquerons très-brièvement; nous parlerons un peu plus longuement des feconds, après quoi nous énumérerons rapidement les ulcérations dont peuvent être affectés les différens organes de l'économie.

I. *Ulcères locaux.* Ces ulcères ont leur fiége à l'extérieur ou fur les membranes muqueufes voifines de la peau. C'eft à tort, fans doute, que dans les traités les plus récens fur les maladies de la peau on n'a pas rangé les *ulcérations* au nombre des formes élémentaires qui ont fervi de bafe à la claffification de ces maladies. En effet, quoique dans la plupart des cas la forme ulcéreufe foit fecondaire, & qu'elle puiffe fuccéder aux formes *tuberculeufes*, *puftuleufes*, &c., il eft de fait auffi qu'il y a une forme ulcéreufe primitive, & que l'on voit des ulcères fe former fur des points qui ne préfentent qu'une fimple congeftion fanguine, qu'un peu de rougeur, un peu d'induration, fans qu'on voie fe développer ni puftule, ni tubercule, ni bulle qui précède l'ulcération: cela eft vrai de quelques ulcères locaux, de quelques *noli me tangere*, par exemple, de quelques *dartres rongeantes idiopathiques* fans apparence de fcrofules, &c.; mais l'eft encore bien plus de plufieurs ulcères du fecond ordre, des ulcères vénériens, par exemple, foit confécutifs, foit furtout primitifs, que l'on voit fouvent fe former de prime-abord fur un point légèrement rougi ou légèrement induré de la peau ou des portions de membranes muqueufes voifines des tégumens (1). Quoi qu'il en foit, les efpèces le plus généralement admifes parmi les ulcères locaux font décrites fous les noms fuivans: *ulcères fifuleux*, *fongueux*, *calleux*, *variqueux*, *verruqueux*, *cancroïde*, *phagédénique*, &c. Quant aux ulcères *vermineux*, on ne peut les compter au nombre des efpèces diftinctes, puifque la préfence des vers ne tient qu'à une circonftance accidentelle, la malpropreté, qui fait que des larves d'infectes peuvent être dépofées à la furface de l'ulcération.

1°. *Ulcères fifuleux.* Le décollement & l'aminciffement de la peau, la fonte par fuppuration ou par gangrène du tiffu cellulaire inter-mufculaire, l'ifolement des parties par l'amaigriffement, la dénudation d'un tendon, d'une aponévrofe, d'un os; la carie, la nécrofe, la préfence d'un corps étranger, le paffage d'une humeur excrémentitielle dont les conduits naturels font perforés, &c., telles font les circonftances locales qui entretiennent ce genre d'ulcère, & que l'on doit combattre

(1) M. Andral donne ce nom à l'accumulation infolite du fang dans les réfeaux capillaires. Il en diftingue de quatre efpèces; favoir: une *hypérémie* ou congeftion fanguine *active*, une *paffive* ou *afthénique*, une *mécanique* ou *par obftacle à la circulation*, enfin une *cadavérique*.

(2) *Nouveau Dictionnaire de médecine*, art. ULCÈRE.

(1) Il eft très-probable que dans la plupart des cas, les ulcères des tégumens externes, comme ceux du tégument interne, ont leur point de départ dans les *follicules*. (*Voyez* plus loin la defcription des *ulcérations inteftinales*.)

par des procédés chirurgicaux que nous ne mentionnerons point ici (1).

2°. L'*ulcère fongueux* ne peut également guérir qu'après que les végétations fongueufes qui le furmontent ont été détruites par le fer, par le feu, par les cauftiques, ou réprimées par les cathérétiques. Le développement des fongofités peut d'ailleurs avoir été produit par des applications relâchantes, une nourriture trop abondante, &c. On s'eft bien trouvé, dans ces derniers temps, de panfer ce genre d'ulcère, ainfi que le fuivant, avec une lame de plomb exerçant une compreffion & une deffication efficace fur la furface ulcérée (2).

3°. L'*ulcère calleux*, décrit encore fous le nom d'ulcère *atonique*, & confondu à tort par quelques auteurs avec l'ulcère variqueux, dont nous parlerons tout à l'heure, fiége aux membres inférieurs, & a pour caractère principal l'état d'induration & d'engorgement du tiffu cellulaire qui en forme le fond & les bords; cet engorgement eft la fuite de la ftafe habituelle des liquides, entretenue par la ftation chez les fujets débiles, âgés, chez ceux dont les jambes plongent continuellement dans l'humidité, &c. Quelquefois pourtant cet ulcère préfente un caractère fthénique, & c'eft à une inflammation chronique, fans ceffe entretenue par des caufes ftimulantes, qu'il faut attribuer l'état *calleux* qui le caractérife. Le repos, les émolliens, la compreffion méthodique, tels font les moyens de traitement le plus généralement ufités. Quelques chirurgiens français, & M. le prof[r]. Roux en particulier, fe font cependant très-bien trouvés d'adopter dans leur pratique le mode de panfement ufité en Angleterre, qui confifte à appliquer autour de la jambe malade des bandelettes d'emplâtre agglutinatif qui entourent & recouvrent l'ulcère, en rapprochent les bords, exercent une compreffion falutaire, favorifent le dégorgement des parties, & hâtent fingulièrement le travail de la cicatrifation, tout en permettant une marche modérée, ce qui offre aux malades un avantage inappréciable pour l'entretien de leur fanté générale auffi bien que pour le foin de leurs affaires.

4°. L'*ulcère variqueux* fiége, comme le précédent, aux membres inférieurs, & fpécialement au bas de la jambe; il fuccède à la rupture accidentelle ou fpontanée d'une varice, ou à une entamure furvenue dans une région dont les veines font variqueufes & dont le tiffu cellulaire eft habituellement plus ou moins infiltré & engorgé. La plupart des ulcères variqueux anciens font en même temps des ulcères calleux; ils font entretenus & aggravés par toutes les circonftances qui entretiennent ces derniers : on leur oppofe à peu près le même traitement, mais il eft encore plus important de continuer la compreffion méthodique exercée à l'aide d'une bande roulée ou d'un bas lacé de peau de chien ou de coutil, après la guérifon de l'ulcère variqueux, comme moyen palliatif habituel des varices. Quant à l'opération renouvelée des Anciens, qui confifte à couper, lier, réféquer la veine faphène interne, pour guérir l'ulcère & les varices, c'eft un moyen douloureux, fujet à des inconvéniens, peut-être infidèle dans fes réfultats, & dont pourtant quelques chirurgiens modernes fe louent beaucoup.

5°. M. Dupuytren a, je crois, le premier, propofé d'appeler *ulcère verruqueux* une efpèce particulière d'ulcération externe dont la furface paroît être formée par un tiffu érectile & corné fort analogue à celui qui fait la bafe des *verrues*. Chez un malade de l'Hôtel-Dieu, & qui portoit depuis long-temps à la jambe un ulcère de cette efpèce, l'abrafion de la furface ulcérée & la cautérifation répétée avec le fer rouge ne réuffirent point à amener la guérifon. A la dernière tentative de cautérifation, le malade ne pouvant plus furmonter l'effroi & la douleur que lui caufoit le fer rouge, préféra fortir avec fon infirmité plutôt que de fe foumettre de nouveau à un remède fi terrible.

6°. On peut défigner fous le nom d'*ulcères cancroïdes* de petits ulcères cutanés, d'abord fuperficiels, mais s'étendant bientôt en furface & en profondeur, bien mal nommés *noli me tangere* par les anciens auteurs, puifque le plus fûr moyen de prévenir leurs progrès deftructeurs & de les arrêter dès leur début, confifte à les cautérifer vigoureufement avec le beurre d'antimoine, ou avec quelqu'autre cauftique énergique; avec la pâte arfénicale, par exemple, que je n'emploierois pourtant qu'avec répugnance pour mon propre compte, ayant eu plufieurs fois occafion d'obferver à la fuite de l'application de cette fubftance vénéneufe, des effets délétères évidemment dus à l'abforption de quelque parcelle de poifon. Le fiége de ces ulcères eft, le plus fouvent, à la face, aux joues, près des ailes du nez, aux lèvres, &c. La peau d'abord eft feule affectée; on voit tantôt une petite faillie tuberculeufe, tantôt une petite excoriation croûteufe autour de laquelle la peau eft rougie, gercée, luifante; un prurit incommode, de petites douleurs lancinantes ou pongitives, analogues à des piqûres d'aiguilles; une chaleur âcre, fe font fentir dans le lieu affecté, qui eft fouvent irrité encore par les attouchemens répétés du malade : c'eft furtout alors qu'une ou deux cautérifations peuvent guérir le mal; mais plus tard l'ulcération fait des progrès, les tiffus environnans s'engorgent, s'indurent, font envahis par l'ulcère, & les chairs, les cartilages, les os eux-mêmes font détruits par le mal, qui revêt alors tous les caractères du véritable *cancer*. (*Voyez* ce mot dans le *Dictionnaire de Chirurgie* de cet ouvrage.) Il y a cependant des

(1) *Voyez* l'art. Ulcère du *Dictionnaire de Chirurgie*.
(2) Voyez *Nouvelle Bibliothèque médicale*, 1828 (*Revue des Journaux*).

noli me tangere qui restent stationnaires, causent peu ou point de douleur, & ne revêtent jamais la forme ni la marche de l'ulcère cancéreux; mais comme on ne peut prévoir d'avance ce résultat heureux, particulier à quelques sujets, le parti le plus sûr est de les détruire avant qu'ils n'aient acquis un plus fâcheux caractère.

7°. L'*ulcère phagédénique*, connu encore sous les noms de *lupus*, dartre *rongeante idiopathique*, *esthiomène*, &c., a souvent, au début, beaucoup d'analogie avec l'espèce précédente. Comme l'ulcère cancroïde, il attaque le plus fréquemment la face, & peut succéder à un tubercule cutané. Mais, tandis que le *noli me tangere* se montre le plus ordinairement au point de jonction du nez avec la joue, s'étend en profondeur plus qu'en surface, s'accompagne de douleurs pongitives, détruit les os eux-mêmes, le *lupus* (dans beaucoup de cas, lié à une diathèse scrofuleuse, & cessant alors d'être un ulcère local) siége de préférence sur la partie saillante de la joue ou sur le lobule du nez, s'étend plus souvent en surface qu'en profondeur, respecte toujours les os, n'est ordinairement accompagné d'aucune douleur, &c. En outre, le premier ne se montre guère que chez les vieillards ou les adultes, & chez les femmes qui ont passé l'époque critique; le second, au contraire, s'observe surtout dans l'enfance & la jeunesse. Quoi qu'il en soit, ce dernier est caractérisé par des ulcérations ichoreuses, de mauvaise nature, se recouvrant de croûtes brunâtres, ordinairement très-adhérentes, qui succèdent à des tubercules plus ou moins saillans, indolens, violacés, luisans, aplatis, ou à des taches d'un rouge obscur; ces ulcérations tendent à détruire les parties environnantes, & même les tissus sous-jacens, la partie cartilagineuse du nez elle-même, mais n'attaquent jamais les os. D'après l'aspect & la marche de la maladie cutanée qui produit ces ulcérations, M. Biett a cru devoir établir trois variétés de *lupus*, savoir: celui qui détruit en surface, celui qui détruit en profondeur, & le lupus avec hypertrophie; ce dernier s'accompagne d'une bouffissure, d'un engorgement celluto-cutané qui rend quelquefois le visage énorme & en défigure tous les traits: on ne l'observe guère que chez les scrofuleux. Ces ulcérations, comme celles du genre précédent, guérissent beaucoup mieux par les caustiques que par toutes les autres méthodes thérapeutiques, & notamment que par la méthode antiphlogistique (application de sangsues au voisinage de l'ulcère, cataplasmes émolliens, &c.) qui, sauf le cas où paroissent exister des indications précises, semble, dans l'une comme dans l'autre espèce d'ulcère, favoriser plutôt les progrès du mal qu'y apporter un soulagement même passager (1).

(1) *Voyez* dans la *Nouvelle Bibliothèque médicale*, mon *Mémoire sur la saignée générale & locale*, 1826.

II. *Ulcères liés à un vice interne.* Nous en admettons cinq espèces, savoir: les ulcères *vénériens*, *scrofuleux*, *cachectiques*, *scorbutiques*, *cancéreux*. Ces ulcères ne tiennent plus seulement, comme ceux de l'ordre précédent, à des circonstances locales que des moyens locaux peuvent combattre, mais encore à une disposition morbide générale, à un *virus*, à une cause interne qui réclame un traitement approprié. Toutefois, il est quelques exceptions à cette règle générale, que nous ferons connoître en parlant de chacun de ces ulcères en particulier. Le mot *dartres* n'ayant plus de signification précise dans le langage de la pathologie cutanée, nous n'avons pas cru devoir mentionner ici, sous le nom d'*ulcères dartreux*, les excoriations superficielles qui succèdent au *lichen*, à l'*eczema* (*dart. squamm. sèche* & *dartr. squamm. humide*), les ulcérations plus profondes qui peuvent succéder aux bulles du *rupia* ou aux pustules de l'*ecthyma*, non plus que les ulcérations du cuir chevelu qui s'observent dans la *teigne* proprement dite, ces diverses ulcérations ne pouvant être considérées isolément & détachées de la maladie cutanée à laquelle elles appartiennent. On peut, au contraire, trouver quelqu'avantage à exposer à part les caractères propres aux ulcères que nous avons énumérés plus haut, sans toutefois entrer dans des détails qui se rapportent à l'histoire générale de la *syphilis*, des *scrofules*, du *cancer*, &c. (*Voyez* ces mots.)

1°. *Ulcères vénériens.* Ces ulcères sont dits *primitifs* ou *consécutifs*, suivant qu'ils sont les premiers effets d'une maladie vénérienne récente, ou qu'ils surviennent plus ou moins long-temps après la communication du mal, comme effets secondaires d'une syphilis devenue constitutionnelle. Les premiers se montrent toujours à la partie qui a été mise en contact avec la matière contagieuse, &, de préférence, au gland & au prépuce chez l'homme, à la face interne des grandes lèvres, chez la femme, aux petites lèvres, à l'entrée du vagin. On peut les observer aussi à l'anus, au mamelon, aux lèvres, à la bouche, &c. J'ai vu un homme qui avoit contracté un chancre primitif à la face supérieure de la langue, pour s'être servi d'un flageolet dont le bec étoit encore imprégné de la salive d'un musicien infecté. Plusieurs fois, à la suite de baisers lascifs, la langue malade ayant été profondément introduite dans la bouche, des ulcérations vénériennes primitives ont pu être rencontrées sur le palais & même à l'isthme du gosier. Enfin, il y a des observations authentiques qui prouvent qu'il n'est pas toujours indispensable que le virus soit déposé sur une membrane muqueuse ou sur les tégumens très-fins qui l'avoisinent, pour que des chancres soient le résultat de cette application; on a vu ces ulcères affecter la peau du scrotum, la peau de l'ombilic elle-même, dans les cas où ces parties ont été

souillées par la matière contagieuse. Du reste, chacun sait que quand la peau est excoriée il n'y a plus d'obstacle à la contagion, & tout le monde connoît l'histoire de cette sage-femme du siècle dernier, qui, ayant touché avec l'indicateur excorié une femme suspecte, contracta la vérole & la donna à plusieurs femmes qu'elle toucha successivement avec le même doigt. On lit avec surprise, dans la dernière édition du Traité de M. Lagneau, que les ulcères vénériens primitifs s'annoncent par de petites tumeurs *vésiculeuses*; l'observation prouve, au contraire, que dans ce cas la forme ulcéreuse n'est précédée d'aucune autre lésion élémentaire; on voit un point des tégumens rougir, s'indurer, puis s'ouvrir & s'ulcérer, sans qu'aucune *pustule* ou *vésicule* ait précédé l'ulcération. Quelquefois pourtant, surtout chez les femmes, on voit de petits chancres succéder à la forme tuberculeuse décrite sous le nom impropre de *pustules plates*. Une fois bien développés, les chancres ont ordinairement des caractères bien tranchés qui ne permettent pas de les confondre avec les ulcérations d'une autre nature qui peuvent se montrer aux mêmes parties, & notamment avec les excoriations qui succèdent parfois aux vésicules de l'*herpes præputialis*, non plus qu'avec les ulcérations inflammatoires que quelques causes irritantes peuvent produire. Je me rappelle un homme qui portoit ainsi à la base du gland & sur la face interne du prépuce, une énorme ulcération vermeille, suppurante, avec tuméfaction inflammatoire du fond, des bords & des parties voisines, laquelle avoit commencé à la suite du coït auquel cet individu s'étoit livré avec sa femme, peu de jours après l'accouchement, les lochies étant dans toute leur vigueur. Tantôt les chancres sont des ulcères ronds, comme taillés avec un emporte-pièce, tantôt ce sont des ulcérations irrégulières à bords découpés & taillés à pic, à fond grisâtre, entourées d'une rougeur cuivreuse; tantôt ce sont des plaques ulcérées saillantes & granuleuses, comme végétantes. Ils peuvent guérir spontanément au bout d'un temps plus ou moins long, ou marcher peu à peu vers la cicatrisation sous l'influence d'un traitement antiphlogistique, lequel d'ailleurs est presque toujours indiqué, dans les premiers temps, comme moyen préparatoire. Mais il y auroit une grande témérité à affirmer, comme l'on fait quelques écrivains modernes, que les choses se passent ordinairement ainsi. Je ne voudrois, comme preuve du contraire, que l'exemple récent & terrible de ce jeune étudiant, qui s'est suicidé de désespoir de ne pas voir céder à ce traitement, prétendu infaillible, des ulcérations syphilitiques du bras, dont il avoit lui-même provoqué le développement par l'inoculation directe du virus syphilitique.... expérience dont il paya bien cher les résultats! Dans beaucoup de cas, les ulcérations vénériennes traitées par des moyens inefficaces s'étendent & se multiplient, ou bien leur guérison, obtenue avec peine, est tôt ou tard suivie de l'apparition de phénomènes consécutifs, qui certainement ne se montrent pas chez la plupart des sujets soumis à un traitement méthodique.

Les ulcères vénériens secondaires ou *consécutifs* ont, comme les précédens, un siége d'élection. Ils peuvent survenir dans tous les points de la surface du corps, mais se montrent de préférence aux environs des parties génitales, aux ailes du nez, aux commissures des lèvres, au voile du palais, entre les orteils, &c. Comme les ulcères primitifs, on les voit quelquefois offrir la forme ulcéreuse élémentaire, sans autre altération préexistante des tégumens, si ce n'est un peu de rougeur & de dureté; d'autres fois, ils succèdent aux formes *tuberculeuses* ou *pustuleuses*. (*Voyez* l'article Syphilides.) Ces ulcères ont aussi des caractères qui les font toujours sûrement reconnoître par le praticien exercé, caractères qui se tirent, comme le dit justement M. le profr. Richerand (1), de la considération de quatre circonstances principales, savoir, des signes commémoratifs, du siége, du mode de développement, de l'aspect particulier de l'ulcération bien développée, laquelle affecte souvent une forme arrondie ou ovalaire, présente des bords dentelés & taillés à pic, un fond grisâtre, une auréole cuivrée, d'un rouge comme éteint, &c. Lorsque ces ulcérations succèdent à des *tubercules* cutanés, on les voit tantôt se couvrir de croûtes épaisses, verdâtres, fort adhérentes; tantôt sillonner les tégumens en les parcourant en lignes spirales, ou simulant des lettres, des chiffres, &c. S'il est rare que le chancre primitif guérisse spontanément, ou par les seuls antiphlogistiques, combien n'est-il pas plus rare encore de voir l'ulcère vénérien consécutif disparoître de la sorte? La confiance que nos prédécesseurs, & même nos contemporains déjà un peu avancés dans la carrière, avoient dans le remède spécifique étoit telle, qu'ils n'hésitoient point, dans les cas douteux, à recommander, comme le moyen le plus sûr d'éclairer le diagnostic, l'emploi de l'onguent mercuriel dans les pansemens. Tout récemment encore j'ai été à même de constater la solidité de ce précepte & l'efficacité du remède, chez une femme couchée dans l'une des salles de médecine d'un grand hôpital, que l'on avoit un peu négligée, la regardant comme atteinte de cette affection épidémique si singulière, qui a régné à Paris cette année & la précédente, & qui sévissoit surtout sur les extrémités, dont elle déterminoit la rougeur, le gonflement, &c. La malade en question portoit depuis long-temps déjà des *tubercules plats* largement ulcérés aux faces correspondantes de chacun des orteils des deux pieds. Il me fut facile de reconnoître la

(1) *Dictionnaire des Sciences médicales*, art. Ulcère.

nature syphilitique de ces ulcérations, dont le siége & l'aspect ne laissoient rien à desirer. A l'instant même je prescrivis des pansemens avec un cérat mêlé à parties égales avec de l'onguent mercuriel, & ces ulcères qui, depuis des mois entiers, étoient sans le moindre succès pansés avec du cérat simple, guérirent en moins de deux semaines par le topique mercuriel. Dès les premiers jours, on pouvoit apercevoir, pour ainsi dire, à vue d'œil, les plaques tuberculeuses se résoudre, les ulcérations prendre un aspect vermeil, &c.

2°. *Ulcères scrofuleux.* Nous ne dirons que quelques mots de ces ulcères, sur la nature, la marche & le traitement desquels il existe beaucoup moins de dissentiment que pour les précédens. Les ulcères scrofuleux qui s'observent à l'extérieur du corps, succèdent fréquemment à l'ouverture des tubercules sous-cutanés qui ont passé à la suppuration; d'autres fois, plus superficiels, ils sont bornés aux tégumens, &, dans ce cas, ordinairement la forme *tuberculeuse* (ce mot étant pris dans le sens où il est usité dans le langage actuel de la pathologie cutanée (*voyez* l'article Tissu)), a précédé l'ulcération. Ainsi, dans beaucoup d'exemples du *lupus* ou *dartre rongeante scrofuleuse*, on voit la peau se tuméfier, rougir & présenter des saillies oblongues, des *tubercules* aplatis d'un rouge foncé, luisant, violacé, qui s'ulcèrent, se couvrent de croûtes verdâtres, envahissent successivement les parties molles voisines, & les détruisent tant en largeur qu'en profondeur. D'autres fois encore, l'ulcère scrofuleux est la suite de l'ouverture d'abcès profonds liés à une affection du périoste ou des os eux-mêmes. Les bords des ulcères scrofuleux sont généralement d'un rouge violacé, souvent ils sont décollés; un pus séreux & de mauvaise nature est fourni par l'ulcération, qui ne cause ordinairement que peu ou point de douleur; de plus, on trouve réunis sur le sujet les principaux traits de la constitution scrofuleuse, qu'il n'est point de notre objet de retracer ici. (*Voyez* Scrofules, Tubercules, &c.)

3°. *Ulcères cachectiques.* On peut donner ce nom à ces ulcères atoniques liés à une altération générale de la constitution, dans laquelle le teint se décolore, les parties s'œdématient facilement, le sang devient fluide & noirâtre, &c.: altération qui s'observe chez les sujets soumis à des influences débilitantes, telles que la misère, la malpropreté, un mauvais régime, un air humide & malsain, le séjour prolongé dans un hôpital, une maladie grave qui a détérioré la constitution, &c. Ces ulcères se voient parfois à la suite de certaines formes *pustuleuses* ou *bulleuses* de maladies cutanées. Bateman en a fait mention dans son *Abrégé* en parlant de l'*ecthyma luridum* & *cachecticum* & du *rupia escharotica*. Des pustules volumineuses, croûteuses, entourées d'une rougeur livide, des ampoules ou bulles remplies d'une sérosité purulente de mauvaise nature, précèdent alors ces ulcérations grisâtres, saignantes, fongueuses, quelquefois gangréneuses, que l'on a plusieurs fois observées aux membres inférieurs chez des enfans mal soignés, chez des vieillards, &c., & dont on peut amener la guérison & prévenir le retour par des applications toniques & désinfectantes, les *chlorures de soude* & *de chaux*, par exemple, & surtout par tous les moyens hygiéniques & médicamenteux propres à améliorer l'état cachectique du corps.

4°. *Ulcères scorbutiques.* Le scorbut est plutôt, à proprement parler, une complication de certains ulcères syphilitiques, cachectiques, atoniques, calleux, variqueux, &c., qu'une cause qui produise directement des ulcérations. Cependant, on peut aussi observer celles-ci au nombre des phénomènes divers (gonflement & saignement des gencives, pétéchies, ecchymoses, hémorragies, &c.) qui accompagnent la diathèse scorbutique, & qui tous annoncent une altération profonde de l'hématose. (*Voyez* Scorbut.) Les ulcérations d'origine scorbutique ne s'observent guère qu'aux gencives, ou succèdent à quelques formes pustuleuses ou bulleuses (*ecthyma luridum*, *rupia*) de dermatoses, qu'amène l'état cachectique du corps. Ces ulcérations fongueuses, sanieuses, grisâtres & noirâtres, fournissant avec facilité des écoulemens de sang noirâtre plus ou moins considérables, peuvent facilement devenir gangréneuses, & demandent à être réprimées par des topiques actifs de la classe des toniques, des désinfectans & même des caustiques (quinquina, charbon en poudre, chlorures de soude & de chaux, acide muriatique, cautère actuel), en même temps qu'on cherche, par les ressources de l'hygiène & de la thérapeutique, à combattre l'état morbide général. Le scorbut est une complication assez commune des ulcères syphilitiques consécutifs (surtout de ceux qui siégent aux membres inférieurs) chez les individus débilités par la misère, l'habitation dans des lieux humides, &c. On voit alors ces ulcérations devenir fongueuses & saignantes, reposer sur une base molle & violacée, s'environner de larges ecchymoses noirâtres, en même temps que le teint se décolore, que la figure devient blafarde & bouffie, que le pouls s'affoiblit, &c. Cette fâcheuse complication, d'autant plus redoutable, en pareil cas, qu'elle s'accompagne d'une susceptibilité très-grande de la muqueuse gastro-intestinale, qui peut très-facilement se ramollir & s'ulcérer sous l'influence de médicamens actifs, s'oppose complétement à l'emploi des mercuriaux, qui ne pourroient que favoriser & accroître la cachexie scorbutique. Il faut alors, par un régime bien ordonné, par quelques toniques méthodiquement & graduellement administrés (bouillon, lait de chèvre, lait avec addition de quelques gouttes de teinture de mars tartarisée, quinquina, s'il est bien supporté, laudanum en lavemens, pour procurer du sommeil

& modérer l'irritabilité de l'inteſtin, &c.), par l'influence d'un air pur, par l'inſolation, &c., ſeſſorcer de diſſiper cette complication, avant d'en venir aux remèdes indiqués par la préſence du mal vénérien.

5°. *Ulcères cancéreux.* Il eſt étonnant que les écrivains modernes, qui ont employé toutes les reſſources de leur dialectique pour abattre pièce à pièce le monument élevé à la ſyphilis par la *crédulité* de leurs prédéceſſeurs, n'aient pas cherché à conteſter également la certitude des caractères à l'aide deſquels on reconnoît les ulcères produits par le vice cancéreux. Ces ulcères offrent un aſpect différent, ſuivant qu'ils débutent par la peau ou qu'ils ſuccèdent à une tumeur ſquirrheuſe ſous-cutanée, dont les progrès finiſſent par amener l'ulcération cancéreuſe. Dans le premier cas, on les voit tantôt ſe préſenter avec les phénomènes que nous avons indiqués plus haut à l'occaſion du *noli me tangere*, tantôt ils ſuccèdent à un bouton, à un tubercule, à une verrue que le malade excorie avec ſes ongles ou qui eſt accidentellement ou ſpontanément rompue; l'ulcération, d'abord ſuperficielle, ſouvent recouverte d'une concrétion croûteuſe, finit par s'étendre en largeur & en profondeur, ſans reſpecter les os eux-mêmes, s'accompagnant des douleurs pongitives ou lancinantes propres à la maladie dont elle eſt le ſymptôme, & revêtant toutes les apparences du cancer ulcéré. On donne proprement ce dernier nom à l'ulcère formé par l'ouverture d'une tumeur ſquirrheuſe (*voyez* CANCER & SQUIRRHE dans le *Dictionnaire de Chirurgie* de cet ouvrage); cet ulcère, d'un aſpect hideux, a des bords durs & renverſés, un fond griſâtre & ſanieux; il eſt entouré ſouvent d'une rougeur éryſipélateuſe entretenue par l'ichor âcre qui en découle; des veines variqueuſes en partent, les tiſſus ſous-jacens & environnans ſont indurés, les glandes lymphatiques voiſines s'engorgent, des douleurs pongitives & lancinantes s'y font ſentir, &c. Le fond & les bords de l'ulcère ſont formés par un tiſſu denſe, d'un blanc légèrement griſâtre ou bleuâtre, homogène, d'un aſpect *lardacé* que l'on a déſigné ſous le nom de *tiſſu ſquirrheux*, & qu'on ne peut, quoi qu'en aient dit quelques anatomiſtes modernes, confondre avec le tiſſu blanc formé par la combinaiſon & l'infiltration des fluides ſéreux & lymphatique retenus dans les mailles du tiſſu cellulaire par une inflammation chronique. A la ſurface de l'ulcération même exiſte une ſorte de détritus putrilagineux qui exhale une odeur *ſui generis*; quelquefois en y voit pulluler des végétations fongueuſes formées de tiſſu ſquirreux ou de tiſſu *encéphaloïde*, ſeconde eſpèce d'altération anatomique propre au cancer qui, comme ſon nom l'indique, préſente un tiſſu blanchâtre, mou, parſemé de vaiſſeaux, aſſez analogue à la ſubſtance cérébrale.

III. Obligé de reſtreindre ſingulièrement ce que nous aurions à dire dans cette troiſième partie de notre travail, nous nommerons ſeulement quelques-unes des ulcérations des diverſes parties du corps, dont le ſiége peut donner lieu à quelques conſidérations particulières, telles que les ulcérations de la muqueuſe digeſtive, celles de la muqueuſe reſpiratoire, celles de quelques-uns des viſcères parenchymateux.

1°. *Ulcération de la bouche & de l'iſthme du goſier.* M. Bretonneau de Tours a appelé l'attention, dans ces derniers temps, ſur deux maladies bien diſtinctes des membranes muqueuſes, reſpiratoires & digeſtives, dont l'une, affectant ordinairement la partie ſupérieure de ces membranes, & qu'il a déſignée ſous le nom de *diphtérite*, peut entraîner des léſions qui ſimulent au premier coup d'œil des ulcérations, mais qui, en réalité, entraînent à peine, dans les cas les plus graves, une éroſion ſuperficielle; tandis que la ſeconde maladie, affectant preſqu'excluſivement la partie inférieure du tube digeſtif, & à laquelle il a donné le nom de *dothinentérite*, produit des ulcérations larges & profondes qui peuvent même amener la perforation complète de l'inteſtin. La *diphtérite* ou *angine couenneuſe*, *croup*, &c., lorſqu'elle affecte la bouche & en particulier l'iſthme du goſier, préſente des plaques rouges pointillées qui ſe recouvrent de concrétions membraniformes, produit de l'exhalation viciée des follicules muqueux, & lorſque ces pſeudo-membranes ſont en parties détachées & colorées en gris noirâtre par une exhalation ſanguine ſous-jacente, on pourroit très-bien croire à l'exiſtence de véritables ulcérations gangréneuſes; cette mépriſe a plus d'une fois été commiſe par les praticiens dans les épidémies décrites à tort ſous le nom d'*angines gangréneuſes*, maladie qui d'ailleurs exiſte réellement & n'eſt peut-être qu'un degré plus grave de l'affection à laquelle M. Bretonneau a donné le nom de *diphtérite* ou *angine couenneuſe*. On voit en effet, dans quelques cas d'angine gangréneuſe véritable, des eſchares ſe former & laiſſer après leur chute des ulcérations plus ou moins conſidérables, de même qu'on voit des affections gangréneuſes des gencives & de la face interne des joues, ſurtout dans l'enfance, déterminer des déperditions de ſubſtance plus ou moins conſidérables, des dénudations d'os, des perforations, qui ſont de ce mal l'affection la plus redoutable lorſqu'elle ſévit ſous la forme épidémique. Dans ces exemples d'angines gangréneuſes proprement dites, on voit parfois des eſchares ſe former auſſi à la peau, & alors il n'y a plus lieu à confondre de ſimples excoriations ou inflammations pſeudo-membraneuſes avec des ulcérations gangréneuſes véritables. Les *aphthes*, ſorte d'affection véſiculeuſe de la bouche, dans laquelle une exhalation concrète s'opère au-deſſous de l'épithelium, ne ſont

ordinairement suivies, même lorsqu'elles sont confluentes & étendues, que d'excoriations superficielles qu'il ne convient guère de désigner sous le nom d'*ulcérations*. Il n'en est pas de même de certains ulcères quelquefois très-étendus & en apparence très-profonds (apparence qui tient sans doute en grande partie à la tuméfaction inflammatoire des parties environnantes), qui se montrent chez plusieurs sujets au fond de la bouche, au-devant de la branche de la mâchoire inférieure, embrassant assez exactement la dernière molaire d'en bas. L'étiologie de ces ulcérations ne m'est pas bien connue; quelquefois il m'a paru qu'elles étoient le résultat d'une fluxion liée à la pousse difficile de la dent de sagesse. Quoi qu'il en soit, il est arrivé plusieurs fois qu'on les a prises pour des ulcères vénériens, lesquels n'ont jamais ni le même siége ni le même aspect, ou qu'on a voulu les traiter par des cautérisations qui la plupart du temps sont inutiles ou ne deviennent nécessaires qu'à la fin du traitement, & lorsque ces ulcérations ne se cicatrisent point complétement sous l'influence des moyens antiphlogistiques (sangsues sous la mâchoire, cataplasmes, gargarismes émolliens, pédiluves, régime sévère), ce qui est rare.

Les ulcères vénériens consécutifs se montrent très-souvent à l'isthme du gosier, aux piliers du voile du palais, à la partie mobile de ce voile lui-même, au palais osseux, à la partie supérieure du pharynx. Ce siége spécial, leur mode de développement qui s'opère sans vésicule ni pustule antécédente, leur marche, leur aspect (forme arrondie, fond grisâtre, bords inégaux, taillés à pic, &c.), joints aux circonstances commémoratives & concomitantes, les font toujours sûrement reconnoître par un observateur éclairé.

2°. *Ulcérations intestinales*. Les plus communes & les mieux connues sont celles qui forment (comme l'ont récemment & arithmétiquement constaté les *Recherches* de M. le Dr. Louis *sur l'affection typhoïde*), le caractère anatomique fondamental de la maladie fébrile décrite avec soin dans le siècle dernier par Rœderer & Wagler (*de morbo mucoso*), par Sarcone (*Epid. de Naples*), puis, plus tard, par MM. Petit & Serres (*fièvre entéro-mésentérique*); enfin, par M. Bretonneau qui lui a donné le nom de *dothinentérite*. Voici, d'après M. Andral (*Précis d'Anatomie pathologique*), ce que l'on sait sur le mode de développement de ces ulcères intestinaux.

Sous le rapport de la fréquence des ulcérations, les diverses parties du tube digestif doivent être rangées dans l'ordre suivant : les deux cinquièmes inférieurs de l'iléum, le cœcum, le colon, le rectum; les trois cinquièmes supérieurs de l'iléum, l'estomac, le jéjunum, le duodénum. Dans ces diverses parties les ulcérations peuvent avoir été précédées de lésions variées; ce sont spécialement les suivantes : A. de petites taches rouges séparées par des intervalles où la muqueuse est intacte, produites par une injection plus ou moins vive de la membrane, & au centre desquelles se forment les ulcérations, sans qu'on puisse découvrir en ce lieu la présence de follicules. B. Une rougeur diffuse qui ne diffère que par cette extension des taches précédentes, au milieu de laquelle se développent çà & là des ulcérations plus ou moins nombreuses. C. Au lieu d'une simple injection, un ramollissement plus ou moins considérable de la membrane muqueuse. D. Un développement contre nature des follicules *isolés* ou *agminés* (*glandes de Brunner* & *de Peyer*) de la muqueuse. Cette dernière lésion est celle que l'on observe le plus souvent, & c'est au sein mêmes des follicules que les ulcérations intestinales prennent naissance le plus ordinairement. Avant de s'ulcérer, les follicules *isolés* du tube digestif commencent par augmenter de volume; ils s'engorgent, se tuméfient & apparoissent à la surface interne des intestins comme des boutons conoïdes rouges ou grisâtres; parfois ils sont comme confluens & recouvrent une grande partie de la surface interne de l'intestin grêle & du gros intestin. Leur sommet se déprime & s'ulcère, & plus tard les progrès de l'ulcération détruisent complétement ces éminences. On peut voir dans l'état chronique comme dans l'état aigu, des ulcérations succéder à l'engorgement des follicules intestinaux. C'est ainsi qu'après que des follicules sont restés long-temps distendus par une matière d'apparence tuberculeuse, qui leur donne l'aspect de petites granulations d'un blanc mat, il arrive une époque où dans ce follicule on voit succéder au travail de sécrétion morbide, dont jusqu'alors il avoit été le siége, un travail d'ulcération. Les follicules *agminés*, qui vers la fin de l'intestin grêle & dans le cœcum constituent les glandes de Peyer, se tuméfient comme les précédens avant de s'ulcérer : ils représentent à la surface interne de l'intestin, vers le côté opposé à l'insertion du mésentère, de larges plaques oblongues, grises, brunes ou rouges, qui s'élèvent au-dessus du niveau de la muqueuse, & occupent souvent plusieurs pouces de long. Sur ces plaques on observe quelques solutions de continuité qui, d'abord très-superficielles, s'étendent bientôt en profondeur & en superficie, finissent par se réunir, & alors, au lieu d'une plaque formant relief au-dessus de la muqueuse, on ne trouve plus qu'une ulcération, oblongue comme l'amas de follicules qu'elle a remplacés, régnant comme ces follicules dans une étendue de plusieurs pouces en longueur, & occupant comme eux le côté libre de l'intestin. Telle est l'origine la plus commune de ces ulcérations que l'on rencontre si souvent après les madies connues sous le nom de *fièvres graves*, dans le cinquième inférieur de l'intestin grêle & dans le cœcum. E. Dans quelques cas, beaucoup plus

rares qu'on ne l'a cru pendant long-temps, une portion de membrane muqueuſe gaſtro-inteſtinale ne vient à s'ulcérer qu'après avoir été frappée de gangrène; la ſolution de continuité ſuccède alors à la chute de l'eſchare. F. Enfin, les ulcérations inteſtinales peuvent ſuccéder à une léſion première ſiégeant dans le tiſſu cellulaire ſous-muqueux. Irritée, par exemple, par la préſence d'une matière tuberculeuſe ſécrétée dans ce tiſſu cellulaire, la membrane muqueuſe ſe congeſtionne & s'ulcère, comme le fait la muqueuſe bronchique, pour livrer paſſage à la matière tuberculeuſe formée en dehors de la cavité qu'elle tapiſſe. Mais il faut bien ſe garder de croire que les ulcérations que l'on rencontre ſi communément dans les inteſtins des phthiſiques, reconnoiſſent *toujours* ce mode particulier de formation, quoique cette opinion, d'ailleurs très-ſpécieuſe en théorie, ſoit aſſez généralement accréditée. Les progrès deſtructeurs des ulcérations inteſtinales peuvent amener la perforation du tube digeſtif, d'où la poſſibilité d'un épanchement & du développement d'une péritonite rapidement mortelle. Cette terminaiſon fâcheuſe peut même s'obſerver dans des cas où il n'exiſte qu'une ſeule ulcération dans un point de l'eſtomac ou de l'inteſtin, ſans altération bien notable de la ſanté générale, en ſorte que les accidens les plus terribles & une mort inopinée ſuccèdent tout d'un coup & ſans qu'on puiſſe le prévoir à de légères incommodités. Dans des cas plus rares, une ulcération de la muqueuſe peut être ſuivie de l'adhérence intime des parois correſpondantes de l'inteſtin, d'où l'oblitération de ce conduit & tous les phénomènes de l'iléus. Beaucoup de faits bien obſervés démontrent que les ulcérations inteſtinales peuvent ſe cicatriſer, & que le malade qui les porte peut guérir; mais, dans ce cas, une véritable cicatrice, analogue à celle qu'offrent les plaies avec perte de ſubſtance des tégumens, reproduit d'une manière plus ou moins parfaite le tiſſu muqueux qui a été détruit. Quel eſt le genre de médication le plus propre à favoriſer cette heureuſe terminaiſon? On ne peut encore émettre ſur ce point que des conjectures, puiſqu'on a pu obſerver la guériſon dans des cas où les méthodes les plus oppoſées avoient été miſes en uſage. Toutefois, une analogie légitime permet d'établir que de même que les ulcérations de l'extérieur du corps néceſſitent ſouvent des applications & des remèdes de diverſes eſpèces, de même auſſi les ulcères internes peuvent bien ne pas toujours réclamer le même genre de traitement.

3°. *Ulcérations de la muqueuſe des voies aériennes.* Les ulcérations rongeantes ſcrofuleuſes ou ſimplement locales de la maladie que nous avons indiquée plus haut ſous le nom de *lupus* ou *dartre rongeante,* débutent quelquefois ſur la muqueuſe naſale & s'étendent de là aux tégumens, en ſorte qu'il peut arriver qu'au lieu d'être détruit de dehors en dedans, comme c'eſt le plus ordinaire en pareil cas, le nez ſoit au contraire rongé de dedans en dehors. On a vaguement déſigné ſous le nom d'*ozènes*, des ulcérations de la pituitaire qui peuvent reconnoître diverſes cauſes, mais qui ſont le plus ſouvent produites par une inflammation chronique liée au vice ſcrofuleux. Le vice ſyphilitique détermine auſſi aſſez ſouvent des ulcérations qui peuvent ronger la pituitaire, détruire la cloiſon des foſſes naſales & même attaquer les os propres du nez; la deſtruction de ceux-ci entraîne la déformation incurable de cette partie. C'eſt aſſez ſouvent à la préſence d'ulcérations qui détruiſent la muqueuſe qui revêt les bords de la glotte, que tiennent la *phthiſie laryngée*, l'aphonie qui s'obſerve ſi communément à une période avancée de la phthiſie pulmonaire, &c. (*Voyez* ces mots & l'article TRACHÉITE.) Quant aux ulcérations des ramifications bronchiques qui ſe forment par ſuite du développement de tubercules ſuppurés, dont la matière ſe fraie une iſſue au-dehors, il eſt clair que ce n'eſt là qu'un phénomène très-ſecondaire dans l'hiſtoire générale des *tubercules pulmonaires*. (*Voyez* ce mot.)

4°. *Ulcérations des poumons.* Bayle avoit décrit ſous le nom de *phthiſie ulcéreuſe* une maladie que Laennec a rapportée avec raiſon à la *gangrène pulmonaire :* une portion ordinairement très-circonſcrite du tiſſu du poumon eſt réduite en gangrène & expulſée par l'expectoration, d'où réſulte la formation d'une excavation ulcéreuſe qui a des caractères particuliers. « Les anciens anatomiſtes décrivoient ſous le nom d'*ulcère du poumon* les excavations qui, dans ces derniers temps, ont été regardées comme le produit d'une fonte tuberculeuſe. Cette dernière opinion eſt exacte dans un aſſez grand nombre de cas, mais non pas dans tous. Il m'eſt arrivé plus d'une fois de trouver, au milieu du parenchyme pulmonaire induré, une ou pluſieurs cavités ulcéreuſes, ſans qu'il y eût nulle part aucune trace de tubercules, ou bien ſi l'on en trouvoit, ils étoient très-petits, très-peu nombreux, & ne prouvoient pas plus que l'ulcère avoit ſuccédé au ramolliſſement d'une maſſe tuberculeuſe, que les tubercules qu'on trouve aſſez ſouvent au pourtour & au fond des ulcérations inteſtinales ne peuvent ſervir à démontrer que ces ulcérations ont été produites par le ramolliſſement d'un tubercule ſous-muqueux. Rien ne prouvoit non plus que ces ulcères pulmonaires euſſent été précédés de la formation d'une eſchare. Ainſi le parenchyme du poumon peut s'ulcérer primitivement. Tantôt l'ulcération eſt unique & plus ou moins conſidérable; tantôt il y a un grand nombre d'ulcérations diſſéminées dans le parenchyme. L'induration qui les entoure en précède ſouvent la formation, mais elle peut auſſi la ſuivre. (*Andral, loc. cit.*) » Il n'en eſt pas moins vrai que les idées théoriques des Anciens

ſur les ulcères du poumon regardés comme l'eſſence de la pulmonie, étoient en général erronées, quoique Hippocrate eût décrit lui-même les tubercules pulmonaires & leurs altérations ſucceſſives. Ce n'eſt que dans des cas rares & exceptionnels que l'on rencontre des ulcères véritables & primitifs du poumon; on s'en étoit laiſſé impoſer par les phénomènes de la maladie & par la deſtruction de tiſſu apparente ou réelle que peuvent amener dans le parenchyme les tubercules & la gangrène. (*Voyez* PHTHISIE PULMONAIRE.)

5°. *Ulcères de la matrice.* Les ulcères du col de l'utérus ſont preſque toujours de nature cancéreuſe, & alors ils ont des caractères qui ne peuvent être méconnus; leur ſurface végétante, fongueuſe, recouverte d'un détritus putrilagineux & fourniſſant un ichor fétide, le tiſſu ſquirrheux qui les environne & ſur lequel repoſe leur fond, les douleurs qui les accompagnent, &c., ſont autant d'indices propres à en caractériſer la nature. Il peut auſſi ſe former des excoriations ſuperficielles dans le cas de métrite chronique; quelques praticiens dignes de foi ont obſervé ſur la même partie des ulcérations ſyphilitiques. L'emploi du *ſpeculum uteri*, qui permet d'obſerver à l'aide de la vue ces diverſes ulcérations & d'y appliquer les topiques convenables, en rend le diagnoſtic & la cure plus faciles. Une obſervation récente a prouvé que l'opération du cancer pouvoit être appliquée à l'utérus malade : M. le prof[r]. Récamier, redoutant avec raiſon les ſuites des extirpations bornées au col de l'utérus, n'a pas craint d'extirper la matrice elle-même dans un cas où le col tout entier étoit ſquirrheux & ulcéré; un plein & entier ſuccès a couronné cette entrepriſe hardie.

Nous ne dirons rien du traitement des ulcères en général, chaque eſpèce réclamant des ſoins appropriés. Quant aux craintes juſtement fondées que la plupart des praticiens ont conçues ſur la cicatriſation trop prompte des anciens ulcères de l'extérieur du corps, il eſt vrai de dire que quelquefois, même dans des cas où toutes les précautions avoient été priſes pour prévenir les dangers de la ſuppreſſion d'un exutoire devenu habituel, on a vu des pneumonies mortelles, des apoplexies funeſtes ſuivre la guériſon de quelques ulcères calleux ou variqueux anciens, chez des ſujets qui auparavant n'avoient pas paru menacés de ces ſortes de maux. (GIBERT.)

ULCÉREUX, SE, adj. (*Pathol. chir.*), qui tient de la nature de l'ulcère, qui eſt couvert d'ulcères, *plaie, phthiſie* ulcéreuſe.

ULITE, ſ. f. (*Pathol.*) *Ulitis*, de ουλον, gencive. D'après ſon étymologie & ſa terminaiſon, ce mot nouveau eſt évidemment l'expreſſion la plus convenable pour remplacer la périphraſe *inflammation des gencives.* (*Voyez* GENCIVES dans le *Dictionnaire de Chirurgie* de cet ouvrage.)

ULLEM. (*Pathol.*) Suivant Schæffer & Linné, les Lapons donnent ce nom à une ſorte de *pyroſis* ou fer-chaud, accompagnée de violentes coliques, que leur occaſionnent l'uſage du lait de rennes & les chairs fumées dont ils ſe nourriſſent. Quelquefois ils nomment cette affection *hoſine.*

ULMACÉES, ſ. f. pl. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Ulmaceæ.* Nom d'une famille de plantes qui faiſoit autrefois partie de celle des Amentacées, & que l'on en a ſéparée aujourd'hui, en prenant pour type le genre *Ulmus.*

Les uſages médicinaux de ces plantes ſont à peu près nuls, malgré la vogue que l'on a voulu donner à l'écorce moyenne de l'*orme commun*, propoſée comme un remède ſpécifique dans le traitement de la lèpre, des dartres & dans celui de quelques autres affections chroniques de la peau.

ULMAIRE, ſ. f. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Spiræa ulmaria.* Plante de la Pentandrie monogynie de Linné & de la famille des Roſacées, dont l'uſage eſt aujourd'hui complétement abandonné. (*Voyez* REINE DES PRÉS dans ce Dictionnaire, & SPIRÉE dans celui de *Botanique* de cet ouvrage.)

ULMINE, ſ. f. (*Chim. végét.*) Nom d'une ſubſtance découverte en 1797 par le prof[r]. Vauquelin, en faiſant l'analyſe d'une exſudation brune d'écorce d'orme (1). L'ulmine ſe rencontre dans un grand nombre d'écorces, & M. Braconnot eſt même parvenu à la produire artificiellement.

Cette ſubſtance eſt ſolide, d'un noir brillant comme du jayet, très-fragile, peu ſapide, inodore, inſoluble dans l'eau froide, ſoluble dans l'eau chaude, plus ſoluble encore dans l'alcool & dans l'acide ſulfurique concentré. L'ulmine eſt ſuſceptible de ſe combiner avec la potaſſe, l'ammoniaque, avec leſquelles elle forme des compoſés très-ſolubles dans l'eau. Elle n'eſt, juſqu'à préſent, d'aucune utilité.

ULNAIRE, adj. (*Anat.*) *Ulnaris.* Qui a rapport au cubitus. Nom donné à deux muſcles, dont l'un eſt le muſcle cubital poſtérieur (*ulnaris externus* d'Albinus); l'autre le cubital antérieur (*ulnaris internus* du même auteur). (*Voyez* CUBITUS dans le *Dictionnaire d'Anatomie* de cet ouvrage.)

ULTIMI-STERNAL, adject. & ſ. m. (*Anat.*) Nom donné par Béclard à la dernière pièce oſſeuſe du ſternum. (*Voyez* ENSISTERNAL & STERNUM dans le même Dictionnaire.)

---

(1) *Annales de Chimie*, tome XXI, page 44.

ULTIMUM-MORIENS. (*Physiol.*) Locution latine conservée en français & servant à désigner les parties qui semblent mourir les dernières. Telles sont les cavités droites du cœur & le poumon.

UMARI, s. m. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Geoffroia.* Genre de plantes appartenant à la Diadelphie décandrie de Linné & à la famille des Légumineuses. L'une des espèces, le *Geoffroia spinosa*, est connue à Saint-Domingue sous le nom de *pois palmistes* & renferme une amande nutritive. Les écorces des *Geoffroia inermis* & *surinamensis* sont, dans ce même pays, regardées comme de puissans anthelmintiques.

UNCIFORME, adj. (*Anat.*) *Unciformis.* Nom donné au quatrième os de la seconde rangée du carpe. On l'appelle aussi *os crochu.* Chaussier a aussi désigné sous le nom d'*éminence unciforme*, la saillie communément nommée *ergot* & qui existe dans les ventricules de l'encéphale. (*Voyez* CROCHU dans le *Dictionnaire d'Anatomie.*)

UNGUÉAL, LE, subst. & adject. (*Anat.*) Expression employée comme synonyme d'*unguifère* & servant à désigner les dernières phalanges des doigts & des orteils, qui supportent les ongles, & que Chaussier nomme *phalangettes.*

UNGUIS, s. m. (*Anat.*, *Pathol. chirur.*) L'*os lacrymal*, à raison de sa structure lamelleuse, a été comparé à un ongle & nommé *os unguis.* Il est situé à la partie antérieure & interne de la cavité orbitaire, & présente une sorte de gouttière qui concourt à former la *gouttière lacrymale.* (*Voyez* UNGUIS dans le *Dictionnaire d'Anatomie* de cet ouvrage.)

On nomme encore *unguis* la maladie de l'œil appelée *ptérygion.* (*Voyez* ce dernier mot dans ce Dictionnaire & dans celui de *Chirurgie* de cet ouvrage.)

UNISSANT, adj. (*Band.*, *Appar.*) Se dit d'un bandage employé pour réunir les plaies, & dont la disposition varie suivant la forme des parties sur lesquelles on le doit appliquer. (*Voyez* l'article BANDAGE dans le *Dictionnaire de Chirurgie* de cet ouvrage.)

UPAS, s. m. (*Mat. méd.*) Ce mot, qui dans les îles de la Sonde signifie *poison végétal*, a été transporté dans notre langue, où il est plus particulièrement employé pour désigner deux poisons végétaux, l'*upas antiar* & l'*upas tieuté*, dont les naturels du pays se servent pour empoisonner leurs flèches. On a pendant long-temps débité les contes les plus absurdes, tant sur les effets de ces poisons que sur la manière dont ont les récoltoit. M. Charles Coquebert-Montbret est le premier qui, faisant justice de tout ce fatras d'absurdités, réduisit l'histoire de ces fameux poisons à sa juste valeur, en publiant seulement les faits les plus positifs & les plus raisonnables. Mais ce fut M. Leschenault de la Tour, attaché comme naturaliste à l'expédition de circum-navigation du capitaine Baudin, qui ayant séjourné pendant quelque temps à Java, donna à son retour à Paris, dans le 16ᵉ. volume des *Annales du Muséum d'Histoire naturelle*, la description, jusqu'alors absolument inconnue, des deux arbres qui fournissent ces poisons. Il remit aussi une certaine quantité de ces poisons, qu'il avoit rapportés, à MM. Magendie & Delille, qui firent un grand nombre d'expériences propres à en constater les effets sur les animaux, & dont les résultats se trouvent consignés dans un Mémoire présenté en 1809 à l'Institut, par MM. Magendie & Delille, ainsi que dans une *Dissertation inaugurale* soutenue par ce dernier devant la Faculté de médecine de Paris.

Plus récemment encore, M. Magendie fit paroître, dans le 7ᵉ. volume de son *Journal de Physiologie*, la traduction d'un Mémoire publié dans le 7ᵉ. volume des *Transactions de la Société de Batavia*, par M. Thomas Horsfield, qui a résidé pendant long-temps à Java, comme médecin naturaliste attaché au gouvernement hollandais.

C'est à ces différentes sources que nous puiserons les notions que nous allons donner, tant sur les végétaux qui fournissent ces poisons, que sur les propriétés toxiques de ces poisons eux-mêmes.

UPAS ANTIAR, qu'on nomme à Java *upas antschar*, est le suc qui s'écoule des entailles faites au tronc d'un arbre très-grand, que M. Leschenault de la Tour a reconnu appartenir à la famille des *Urticées*, & qu'il a nommé *antiaris toxicaria.* (LESCH. *Ann. du Mus.*, tom. 21, pag. 476.) Cet arbre est un des plus grands des îles de la Sonde & acquiert des dimensions colossales. C'est à tort qu'on a dit qu'il vivoit isolé & nuisoit à tout ce qui l'environnoit, végétaux & animaux, puisque l'auteur qui nous a fourni ces documens l'a vu environné de végétaux de toute espèce & couvert d'une grande quantité d'insectes, qui naissent & meurent sur son écorce.

L'upas antiar, ou suc de l'*antiaris toxicaria*, a une couleur jaunâtre; il est très-visqueux & d'une saveur très-amère. Il est formé d'une résine élastique particulière, d'une substance gommeuse peu soluble & d'une matière amère composée elle-même d'un principe colorant, d'un acide indéterminé & d'une matière qui en est la partie active, & que MM. Pelletier & Caventou croient être un alcali végétal soluble.

Nous allons rapporter plusieurs expériences extraites des meilleurs auteurs, pour bien déterminer les différens modes d'action de cette espèce de poison sur l'économie animale.

1re. *Expérience.* Lorsqu'on verse 6 à 8 gouttes de suc liquide d'*antiar* dans une incision faite à la cuisse d'un chien, ou que l'on y introduit un petit morceau de bois enduit d'un grain ou même d'un demi-grain du même poison desséché, l'animal ne paroît rien éprouver pendant huit à dix minutes; alors il vomit, à deux ou trois reprises, des matières jaunâtres, comme bilieuses, & a quelquefois plusieurs évacuations alvines; il change peu de place, se couche & se relève alternativement; bientôt les vomissemens, qui avoient cessé, recommencent; la respiration devient bruyante & est souvent interrompue par des hoquets & des sanglots; les muscles de l'abdomen & de la poitrine entrent en contraction; une bave jaune & écumeuse couvre les bords des mâchoires; tout-à-coup l'animal pousse plusieurs cris, sa tête se renverse fortement en arrière, il tombe sur le côté, roidit ses membres, les agite d'une manière irrégulière; les muscles de la face entrent en convulsion, l'animal fait des sauts & heurte les objets qui l'environnent; la respiration se fait par saccades, & il survient une sorte de râle qui précède la mort de peu d'instans. En ouvrant les cadavres immédiatement après la mort, on voit que le cœur contient du sang artériel vermeil; il n'y a aucune lésion dans le cerveau; la blessure conserve la couleur & l'amertume du poison. (Orfila, *Toxicologie générale*, tom. II, pag. 396.)

2e. *Expérience.* Si on fait avaler à un chien 4 grains d'antiar, on remarque que cet animal ne commence à vomir qu'au bout d'une heure; les vomissemens durent pendant trois ou quatre heures, avec de longs intervalles de repos; il y a plusieurs déjections alvines, & la mort n'arrive qu'au bout de huit, dix ou douze heures, & quelquefois plus tard. (Orfila, *ouvrage cité.*)

3e. *Expérience.* On peut verser sur le nerf sciatique, isolé des parties environnantes, plus de 20 gouttes de ce poison, sans que l'animal éprouve le moindre accident. (Orfila, *ouvrage cité.*)

4e. *Expérience.* Si on injecte le suc de l'antiar dans la veine jugulaire des chiens ou des chevaux, ces animaux succombent peu de minutes après l'opération, & les symptômes qui précèdent la mort sont les mêmes que ceux décrits dans la première expérience. La mort tarde un peu plus si l'injection du poison a été faite dans la plèvre ou dans une des veines du mésentère; mais on remarque également des convulsions, des cris, les vomissemens & des évacuations alvines. (Orfila, *ouvrage cité.*)

5e. *Expérience.* Lorsqu'on injecte dans une des carotides d'un chien quelques gouttes d'antiar étendu d'eau, l'animal pousse un cri dans le même instant; il n'éprouve pas de vomissemens; sa tête se contourne, l'occiput se renverse sur le plancher, le col & le tronc sont courbés en S, les pattes se roidissent & sont agitées par intervalles, & la mort a lieu en moins de cinq minutes (1).

L'injection de ce poison dans la pulpe cérébrale produit les mêmes effets que l'injection dans la carotide.

6e. *Expérience.* Un quart de grain de la matière présumée active de l'antiar fut injectée dans la plèvre d'un lapin; trois minutes après l'injection l'animal commença à se plaindre & sembla beaucoup souffrir, puis il eut des nausées; au bout de la quatrième minute il fut pris de violens mouvemens convulsifs des membres & de la face, & périt après la cinquième minute. (Orfila, *ouvrage cité.*)

7e. *Expérience.* Un demi-grain de la même matière fut injecté dans la plèvre d'un lapin; au bout de trois minutes, apparition des mêmes phénomènes que dans l'expérience précédente: mort avant la quatrième minute (2).

Il résulte de ces expériences: 1°. que l'upas antiar est très-vénéneux lorsqu'il est injecté dans la carotide, la pulpe cérébrale ou la veine jugulaire, qu'il l'est moins quand il est injecté dans la plèvre, moins encore quand il est appliqué sur le tissu cellulaire, & beaucoup moins quand il est introduit dans l'estomac; 2°. qu'il agit comme émétique; 3°. qu'il est absorbé, porté dans le torrent de la circulation & qu'il agit sur le système nerveux & sur l'estomac; 4°. que la matière amère soluble agit comme l'antiar, mais avec beaucoup plus d'énergie; 5°. que ce poison en contact avec les nerfs ne produit pas le moindre effet.

M. Brodie (3) pense que l'upas antiar porte son action principalement sur le cœur, qu'il rend insensible à l'action du sang; il fonde son opinion sur ce que, peu de temps après l'application de l'upas, les contractions du cœur sont irrégulières, intermittentes, puis deviennent foibles & cessent immédiatement après la mort: alors cet organe se trouve distendu par une grande quantité de sang.

M. Emmert a fait aussi les mêmes observations sur l'état du cœur des animaux qui périssent empoisonnés par l'upas antiar.

Traitement de l'empoisonnement par l'upas antiar. Les moyens qui ont le mieux réussi pour annuler ou suspendre les effets de ce poison, consistent à faire rejeter le poison le plus promptement possible à l'aide d'un émétique, ou mieux en-

(1) Magendie & Delille, *Mémoire présenté à l'Institut en* 1809.

(2) Andral fils, *Annales de Physique & de Chimie*, tome XXVI.

(3) *Philosophical transactions*, année 1811, pag. 196.

core en titillant la luette & le gosier avec la barbe d'une plume à écrire, & à s'opposer ensuite à l'asphyxie, qui est la principale cause de la mort, en pratiquant la trachéotomie & en insufflant l'air dans les poumons. La mort a été retardée chez plusieurs animaux soumis à ce mode de traitement, & elle n'a eu lieu que lorsqu'on a cessé l'insufflation de l'air. M. le prof[r]. Orfila insiste beaucoup sur l'importance de ce moyen, dont on doit se servir avec patience & persévérance, car il n'est efficace, dit ce savant expérimentateur, que lorsqu'il est employé pendant plusieurs heures; il ajoute qu'il peut garantir avoir sauvé par ce moyen quatorze animaux sur vingt qui auroient succombé asphyxiés si on ne l'eût pas mis en usage. Dans les cas où ces poisons ont été appliqués sur des blessures, on les empêche de devenir mortelles en retirant aussitôt l'instrument vulnérant, en cautérisant la plaie jusqu'au fond & en pratiquant une ligature au-dessus de l'endroit blessé. L'efficacité de ces préceptes est confirmée par un fait généralement connu, savoir, qu'une hémorragie empêche l'empoisonnement parce qu'elle s'oppose au mélange du sang avec la substance délétère. Il est à remarquer que l'eau éthérée & l'huile de térébenthine sont des moyens très-salutaires à employer pour rétablir la santé des animaux empoisonnés par l'upas antiar.

Upas tieuté. Selon M. Horsfield, ce poison, beaucoup plus violent que l'*antiar*, est appelé *tshettik* par les naturels du pays. Il est produit par un grand arbrisseau sarmenteux ou liane dont on ignore encore la fructification, mais que M. Leschenault a reconnu appartenir au genre *Strychnos*, & qu'il a décrit & figuré sous le nom de *strychnos tieuté*.

Les Javanais préparent ce poison de la manière suivante : ils séparent l'écorce de la racine après l'avoir bien nettoyée de la terre qui y reste attachée; ils la mettent dans de l'eau qu'ils font bouillir jusqu'à réduction de moitié environ; ensuite ils filtrent ce décoctum à travers une toile, le remettent sur le feu & l'y laissent évaporer jusqu'à consistance d'extrait mou, alors ils y ajoutent le suc des arum, galanga, oignon, ail & une certaine quantité de poivre, le remettent de nouveau sur le feu pendant quelques minutes seulement, pour bien opérer le mélange, & alors l'opération est terminée.

Ce poison ainsi préparé est, comme nous l'avons dit plus haut, beaucoup plus violent que celui que l'on retire de l'*antiaris*, & sert aux Javanais pour empoisonner leurs armes de guerre & de chasse; la chair des animaux qu'ils tuent par ce moyen ne contracte aucune qualité malfaisante, & il suffit d'enlever la partie en contact avec l'instrument vulnérant : c'est d'ailleurs un fait qui a été constaté depuis long-temps, & qui ne fait que confirmer la similitude d'action de l'upas tieuté & de la noix vomique (*strychnos, nux vomica*) qui, comme l'antiar, ne communique aucunes propriétés délétères à la chair des animaux tués par ce poison, chair que l'on peut manger impunément, en ayant toutefois la précaution d'enlever la partie dans laquelle le poison a été déposé.

Nous allons rapporter les expériences de MM. Magendie & Delille (1), qui constatent le mode d'action de l'upas tieuté sur l'économie animale.

1[re]. *Expérience.* Si on enfonce dans les muscles de la cuisse d'un chien un morceau de bois ou tout autre instrument couvert d'*upas tieuté*, on remarque qu'au bout de deux ou trois minutes l'animal éprouve un malaise général & cherche les coins de l'appartement; presqu'aussitôt après tous les muscles du corps se contractent; la colonne vertébrale se redresse & les pattes antérieures quittent un moment le sol. Cette contraction n'est qu'instantanée & l'animal est calme pendant quelques secondes : alors une nouvelle contraction générale a lieu, elle est plus forte que la première & se prolonge davantage; le redressement de la colonne vertébrale est plus sensible & la respiration devient accélérée. Bientôt les accidens cessent subitement, la respiration se ralentit & l'animal paroît comme étonné. A ce calme, qui ne dure guère qu'une minute, succède de nouveau une forte contraction générale; les pattes antérieures, roides & rapprochées, se dirigent en arrière; la respiration devient de nouveau très-accélérée, la colonne vertébrale redressée, & la tête fortement portée en haut & renversée sur le cou. Le thorax n'étant plus soutenu, l'animal menacé d'une chute marche rapidement sur ses extrémités postérieures; bientôt une contraction plus intense se manifeste; les muscles de l'épine soulèvent la poitrine & la tête; les pattes postérieures deviennent roides & immobiles; puis l'animal tombe d'abord sur la machoire inférieure & après sur le côté. Alors il est pris de tétanos général, avec immobilité du thorax & cessation de la respiration; la langue & les gencives, d'une couleur violette, ne tardent pas a annoncer l'apoplexie. Cet état dure environ une minute, puis le tétanos disparoît subitement & la respiration se rétablit peu à peu. Pendant cet accès l'animal conserve l'usage de ses sens; au bout d'un minute, nouvelle contraction générale, tellement violente que le plancher éprouve un tremblement marqué. Cette secousse peut-être comparée à celle qui a lieu lorsqu'on dirige un courant galvanique sur la moelle épinière d'un animal récemment tué; elle est accompagnée d'asphyxie, & un peu avant de

(1) *Mémoire lu à l'Institut en* 1809.

disparoître on remarque que les muscles de la face sont pris de mouvemens convulsifs. Dans cet état, le simple contact d'une partie quelconque de l'animal suffit pour déterminer cette roideur tétanique, & l'animal meurt cinq, six ou huit minutes après le premier accès. L'examen du cadavre prouve que l'asphyxie est la cause de la mort, & celui de la plaie fait voir que le poison s'est introduit dans les muscles, & toutes les parties avec lesquelles il étoit en contact sont colorées en jaune-brunâtre.

2°. *Expérience*. Après avoir séparé la patte d'un chien de la cuisse par une amputation qui ne laissoit que la veine & l'artère crurale pour tout moyen de communication, on a enfoncé dans le membre ainsi isolé un morceau de bois chargé de trois grains d'upas tieuté : l'animal a éprouvé un accès de tétanos dix minutes après; cet accès s'est renouvelé, & il est mort quinze minutes après l'invasion des accidens.

3e. *Expérience*. Une très-petite quantité d'upas tieuté fut dissoute dans de l'eau & injectée dans le péritoine d'un chien; vingt secondes après l'injection l'animal offrit tous les symptômes que nous venons d'exposer, & il expira après la troisième attaque.

4e. *Expérience*. Quarante gouttes d'upas dissoutes dans de l'eau sont injectées dans la plèvre d'un cheval bai hors d'âge, & presque sur le champs le tétanos & l'asphyxie se manifestent, & l'animal meurt dès la deuxième attaque.

5e. *Expérience*. Une anse d'intestin grêle est tirée hors de l'abdomen, on plaça deux ligatures à huit centimètres l'une de l'autre, & on injecta dans cette portion huit gouttes de ce poison étendues dans deux grammes d'eau; les attaques ne commencèrent qu'au bout de six minutes, & l'animal ne succomba qu'à la quinzième.

6e. *Expérience*. La même expérience est répétée sur un chien en ne conservant qu'un seul rameau artériel & veineux, se rendant des branches mésentériques à la partie isolée, & l'accès du tétanos dont l'animal est mort ne s'est déclaré que onze minutes après.

7e. *Expérience*. Deux grains d'upas dissous dans de l'eau sont injectés dans l'estomac tiré au-dehors à travers une incision faite à la paroi abdominale, & l'accès tétanique ne se manifeste qu'au bout d'une heure.

8e. *Expérience*. On injecte dans la veine jugulaire d'un cheval vigoureux huit gouttes de dissolution d'upas : sur-le-champ l'animal fut en proie à un accès de tétanos qui le fit périr en moins de trois minutes; & douze gouttes de la même dissolution, injectées dans l'artère crurale d'un chien, ne produisirent des effets sensibles que sept minutes après l'injection.

9e. *Expérience*. On injecte une très-petite quantité d'upas tieuté dans l'artère carotide d'un chien, & au même instant les fonctions intellectuelles furent perverties; la tête se plaça entre les pattes antérieures, & l'animal se rouloit en boule. Ces effets ne tardèrent pas à se calmer, & il fut alors en proie à tous les symptômes qui résultent de l'action de ce poison sur la moelle épinière.

10e. *Expérience* On introduisit de l'upas dans la cuisse d'un chien adulte & vigoureux, & l'on fit la section de la moelle épinière à l'instant où l'animal éprouvoit la première contraction tétanique. Non-seulement l'accès ne cessa pas, mais il fut suivi de quatre nouveaux accès dans l'espace d'un quart d'heure.

11e. *Expérience*. On a coupé la moelle épinière derrière l'occipital, on a injecté dans la plèvre du côté gauche huit gouttes d'upas mêlées à quatre grammes d'eau. Les accidents se sont manifestés avec la même intensité & la même promptitude que si la section n'eût pas été faite; ils ont continué aussi long-temps que la circulation s'est effectuée.

12e. *Expérience*. Huit gouttes d'upas tieuté étendues d'eau ont été injectées dans la plèvre d'un fort chien, dans le même instant une tige de baleine a été enfoncée dans toute la longueur du canal vertébral : toute la moelle épinière a suivi la tige de baleine lorsqu'on l'a retirée du canal vertébral. Dix minutes après la destruction de la moelle, la circulation étoit encore très-sensible & il ne s'étoit manifesté aucune contraction.

13e. *Expérience*. La même quantité d'upas fut injectée dans le péritoine d'un chien; aussitôt que le tétanos se déclara on enfonça la tige de baleine dans le canal vertébral, en commençant par la première vertèbre du cou; le tétanos cessa dans les pattes antérieures lorsque la baleine parvint à la région dorsale; il continuoit au contraire dans les extrémités postérieures qui cessèrent de se contracter quand la tige arriva à l'extrémité caudale du canal vertébral.

14e. *Expérience*. On a injecté huit gouttes d'upas étendues d'eau dans la portion cervicale du canal vertébral; immédiatement après il s'est manifesté dans les pattes antérieures une roideur qui a persisté plus de six minutes, avec des redoublemens très-forts; les pattes postérieures sont restées flexibles comme dans l'état naturel, mais vers la fin de la sixième minute, elles ont participé à la roideur générale, & à la dixième les extrémités antérieures n'étoient plus roides; les postérieures seulement l'étoient encore un peu, mais elles se relâchèrent bientôt.

15e. *Expérience*. On a énervé un chien barbet très-vigoureux; ensuite on a coupé transversalement le canal vertébral & la moelle épinière vers la région lombaire, & six gouttes d'upas ont été injectées dans la partie du canal qui répond

aux

aux lombes & aux nerfs du bassin. Sur-le-champ les membres postérieurs ont manifesté de la roideur & ont présenté pendant dix minutes les effets de l'upas : ce n'est qu'à la onzième minute que l'on a aperçu quelques foibles contractions dans les membres antérieurs.

16e. *Expérience.* On a porté l'upas sur la portion lombaire de la moelle ; les membres postérieurs seuls ont été frappés de tétanos. Quelques minutes après le poison a été porté sur la région cervicale du canal, & dans le même instant les membres pectoraux sont entrés en contraction.

17e. *Expérience.* On a détaché la partie supérieure du nerf sciatique dans l'étendue d'un pouce environ ; on l'a soulevé avec une plaque de plomb, on a versé quelques gouttes d'upas sur le nerf, puis on l'a ouvert longitudinalement, & on a insinué les gouttes dans son tissu. Il ne s'est manifesté d'autre accident que celui de la douleur dans le nerf blessé, & la guérison s'est opérée en très-peu de temps.

Il résulte de ces expériences : 1°. que l'upas tieuté mis en contact avec les muscles est promptement absorbé, qu'il détermine des contractions tétaniques, & que la mort survient ordinairement huit, dix ou quinze minutes après l'application du poison ; 2°. qu'une très-petite quantité de cette substance injectée dans le péritoine ou dans la plèvre donne lieu à un effet beaucoup plus prompt ; 3°. qu'injecté dans l'estomac, les intestins grêles & les gros intestins, l'upas produit de même la mort, mais avec des signes d'une absorption plus foible & surtout beaucoup plus lente ; 4°. que son action est plus prompte quand on l'injecte dans les artères que quand il est introduit dans les veines ; 5°. que la section de la moelle épinière, quand elle est faite après l'empoisonnement, ne s'oppose en rien à l'effet de l'upas, & que faite avant, elle ne prévient qu'imparfaitement l'action du poison sur les parties situées au-delà de la solution de continuité ; 6°. qu'appliqué alternativement sur la portion lombaire & cervicale de la moelle épinière, l'upas a successivement agi sur les membres postérieurs & sur les membres antérieurs.

Enfin, si nous comparons les modes d'action de ces deux substances, nous verrons, 1°. que l'upas tieuté agit avec beaucoup plus de promptitude & d'intensité que l'upas antiar ; 2°. que le mode d'action de ces deux substances n'est pas identique, l'antiar déterminant des convulsions *chroniques*, avec alternatives de relâchement, l'upas tieuté produisant des convulsions toniques ou le tétanos ; 3°. que l'antiar porté dans le torrent de la circulation va irriter l'estomac, ce que ne fait pas l'upas tieuté ; 4°. que les animaux meurent toujours asphyxiés, soit qu'ils aient été empoisonnés par l'un ou l'autre de ces deux poisons.

Le traitement à opposer à l'empoisonnement par l'upas tieuté est le même que celui indiqué plus haut contre l'action toxique de l'upas antiar.

(CH. HENNELLE.)

URANE, s. m. (*Chim.*) Métal découvert par Klaproth, en 1786, dans le minéral connu sous le nom de *Pechblende.* Ce métal est d'un gris foncé & susceptible d'être entamé par le couteau. Il est très-réfractaire, aussi ne l'obtient-on jamais qu'en masses poreuses. Jusqu'à présent il est sans usage. (*Voyez* URANE dans le *Dictionnaire de Chimie* de cet ouvrage.)

URATES, s. m. pl. (*Chim.*) Nom donné au genre de sels résultant de la combinaison de l'acide urique avec les bases. (*Voyez* URIQUE (Acide urique) dans ce Dictionnaire & dans celui de *Chimie.*)

URÉE, s. f. (*Chim.*, *Mat. méd.*) Principe immédiat des animaux, découvert par Rouelle le cadet. MM. Fourcroy & Vauquelin, dans leur beau travail sur cette substance, ont prouvé qu'elle étoit composée, sur 100 parties, d'*oxygène* 28,05, *azote* 32,05, *carbone* 14,07, & *hydrogène* 11,08. L'urée, qui est sans contredit la plus azotée de toutes les substances animales, fait partie de l'urine de l'homme, de celle de tous les quadrupèdes & probablement de tous les animaux. On l'a trouvée dans le sang des animaux auxquels on avoit enlevé les reins, & dans une liqueur située entre le péritoine & les intestins de la tortue des Indes.

M. le Dr. Ségalas a reconnu que l'urée injectée dans les veines avoit la propriété d'activer singulièrement les fonctions de l'appareil urinaire. M. le profr. Fouquier a également constaté ses propriétés diurétiques, & l'a administrée depuis 25 à 30 grains, jusqu'à la dose de plusieurs gros par jour, dissoute dans de l'eau sucrée. Elle n'a été d'aucune utilité dans un cas de diabète sucré, probablement parce que l'urine du malade n'a jamais cessé de contenir une quantité notable d'urée ; mais tout porte à croire qu'elle sera utile dans les cas de diabète où l'urine contient à peine un atome de ce principe immédiat.

C'est à la présence de l'urée qu'est due la saveur & l'odeur de l'urine, principalement lorsqu'elle est en putréfaction dans ce liquide. Elle sert dans les arts pour bleuir le tournesol en drapeaux & le tournesol en pâte.

Pour se procurer l'urée, il suffit de traiter par quatre fois son poids d'alcool une quantité quelconque d'urine humaine, réduite, par l'évaporation, à consistance de sirop épais. Après avoir filtré, on distille à une douce chaleur, dans une cornue, jusqu'à ce que la masse paroisse mielleuse. On arrête l'opération, & par le refroidissement on

trouve dans la cornue une subſtance criſtalline qui eſt l'*urée.* (Ch. Hennelle.)

URETÈRE, ſ. m. (*Anat.*) *Ureteres.* Nom d'un canal membraneux, cylindrique, de deux à trois lignes de diamètre, ſervant à tranſmettre dans la veſſie l'urine ſécrétée par les reins. Ce canal prend ſon origine vers la ſinuoſité du rein, & il peut être conſidéré comme la continuation du baſſinet. Il deſcend enſuite obliquement vers la ſymphyſe ſacro-iliaque, pénètre dans la cavité pelvienne, & va ſe rendre vers le bas de la région latérale de la veſſie, près l'un des angles poſtérieurs du trigone véſical. La ſtructure des uretères ne diffère point de celle du baſſinet & conſiſte en deux membranes, dont l'une extérieure eſt blanche & opaque, & dont l'autre interne eſt muqueuſe, très-mince & tranſparente.

La diſpoſition anatomique de ces canaux offre ſouvent des variétés : quelquefois on rencontre deux uretères; dans certaines circonſtances, ce canal offre de nombreuſes flexuoſités; d'autres fois, enfin, il préſente des dilatations plus ou moins conſidérables. Quant à ſes maladies, elles ſont elles-mêmes en aſſez grand nombre; telles ſont l'urétérite, le ſpaſme, celles produites par la préſence de corps étrangers, &c. &c. (*Voyez* Uretère dans le *Dictionnaire d'Anatomie* de cet ouvrage.)

URETÉRITITE, ſ. f. (*Path.*) *Ureteritis.* Nom ſous lequel on a propoſé de déſigner l'inflammation des uretères, maladie que l'on peut confondre avec la néphrite. (*Voyez* ce dernier mot.)

URETÉRO-LITHIQUE, adj. (*Path.*) *Uretero-lithicus.*

URETÉRO-PHLEGMATIQUE, adj. (*Path.*) *Uretero-phlegmaticus.*

URETÉRO-PYIQUE, adj. (*Path.*) *Uretero-pyicus.*

URETÉRO-STOMATIQUE, adj. (*Pathol.*) *Uretero-ſtomaticus.*

URETÉRO-THROMBOÏDE, adject. (*Path.*) *Uretero-thromboïdes.*

Sauvages, dans ſa *Noſologie*, emploie ces différentes expreſſions pour diſtinguer l'iſchurie, ſuivant qu'elle eſt occaſionnée : 1°. par la préſence d'un ou de pluſieurs calculs arrêtés dans l'uretère; 2°. par l'accumulation de mucoſités; 3°. par celle du pus; 4°. par la formation de fauſſes membranes; 5°. par celle de grumeaux de ſang retenus dans ce canal.

URÉTHRAL, adj. (*Anat.*) *Urethralis.* Qui appartient à l'urèthre. *Crête uréthrale.*

URÉTHRALGIE, ſ. f. (*Pathol.*) *Urethralgis.* De ουρηθρα, urèthre, αλγεω, je ſouffre. Douleur dans le canal de l'urèthre. (R. P.)

URÈTHRE, ſ. f. (*Anat.*) *Urethra.* Nom du conduit excréteur de l'urine dans les deux ſexes. Chez l'homme, la longueur de ce canal varie de dix à douze pouces : il commence au col de la veſſie & ſe prolonge juſqu'à l'extrémité de la verge, où aboutit ſon orifice extérieur. On diſtingue dans l'urèthre trois parties, l'une, que l'on nomme *proſtatique*, eſt voiſine de la veſſie & eſt entourée de la proſtate : ſon étendue eſt de huit lignes environ. L'autre, appelée *membraneuſe*, répond à la ſymphyſe du pubis & au rectum. La troiſième porte le nom de *portion ſpongieuſe*, & ſa longueur eſt à peu près de huit pouces; elle commence par une ſorte de renflement appelé *bulbe de l'urèthre*, & cette portion ſpongieuſe, en s'épanouiſſant, donne naiſſance au gland. Le diamètre de ce canal n'eſt point uniforme; en général, ſa portion membraneuſe eſt plus étroite que les autres. Quant à la portion ſpongieuſe, elle eſt auſſi un peu rétrécie, mais en arrière du gland elle offre une dilatation ſenſible, connue ſous la dénomination de *foſſe naviculaire.* A l'intérieur, l'urèthre eſt tapiſſée par une membrane muqueuſe, qui eſt la continuation de celle qui, d'une part, recouvre le gland, & de l'autre tapiſſe l'intérieur de la veſſie. Cette membrane jouit d'ailleurs d'une aſſez grande ſenſibilité, & paroît être le ſiége de la ſenſation qui accompagne l'émiſſion de la liqueur ſpermatique. Au-deſſous de cette pellicule, on trouve, dans la portion membraneuſe, une ſubſtance aſſez denſe, qui paroît être la continuation de celle de la veſſie. Cette portion eſt d'ailleurs fortifiée par les fibres releveurs de l'anus. Quant à la partie ſpongieuſe, ainſi que l'indique ſon nom, elle eſt formée d'une ſubſtance particulière dont l'épaiſſeur eſt variable.

Chez la femme, le canal de l'urèthre n'a pas plus d'un pouce de long. Il eſt beaucoup plus large que chez l'homme, eſt ſuſceptible d'une grande dilatation & ſe termine au-deſſus du vagin par une ouverture nommée *méat urinaire.*

Quelquefois, l'ouverture du canal de l'urèthre préſente une diſpoſition anomale, &, ſuivant qu'il s'ouvre au-deſſus ou au-deſſous du pénis, conſtitue l'*épiſpadias* ou l'*hypoſpadias.* Enfin, ce canal eſt ſujet à une foule de maladies, telles que *perforations*, *ruptures*, *inflammations*, *ulcérations*, &c. (*Voyez* ces différens mots dans le *Dictionnaire de Chirurgie* de cet ouvrage, & Urèthre dans celui d'*Anatomie.*)

URETHRELMINTIQUE, adj. (*Pathol.*) Adjectif employé par Sauvages pour caractériſer une ſorte d'iſchurie cauſée par la préſence de vers dans l'urèthre. (R. P.)

URETHRITIS, f. m. ou f. (*Pathol.*) Nom donné par les Modernes à l'inflammation du canal de l'urèthre, & plus fpécialement à celle de la membrane muqueufe qui tapiffe la face interne de ce conduit. On s'eft beaucoup attaché de nos jours à éclairer le fiége & la nature, & à perfectionner le traitement des maladies de l'urèthre. On a mefuré d'une manière plus exacte la longueur & le diamètre des divers points de ce canal. On a rapporté à fon inflammation, aiguë ou chronique, prefque toutes les léfions qu'il peut offrir; on a inventé de nouveaux inftrumens propres à l'explorer avec plus de foin, à mefurer avec plus ou moins d'exactitude le lieu, l'étendue, la forme des rétréciffemens dont il eft fi fouvent le fiége, & à porter fur le point rétréci, & uniquement fur lui, le cauftique deftiné à les détruire, &c. Confidérant la blennorrhagie, ou chaude-piffe, comme une fimple phlegmafie de ce canal, on a prétendu qu'elle pouvoit toujours être promptement & heureufement combattue par le traitement antiphlogiftique fimple, & notamment par des applications de fangfues au périnée & à la face inférieure de la verge. Le temps n'a point encore fuffifamment fanctionné ces pratiques & ces prétentions (déjà antérieurement connues), & plufieurs praticiens, juftement eftimés, répugnent encore à leur donner droit de domicile dans le domaine de la fcience. (GIBERT.)

URÉTHRO-BULBAIRE, adj. (*Anat.*) *Urethro-bulbaris.*

URÉTHRO-HYMÉNOÏDE, adject. (*Anat.*) *Urethro-hymenoïdes.*

URÉTHRO-LITHIQUE, adj. (*Pathol. chir.*)

URÉTHRO-PHRAXIE, f. m. (*Pathol. chir.*)

URÉTHRO-PYIQUE, adj. (*Pathol. chirur.*)

URÉTHRO-TROMBOÏDE, adject. (*Pathol. chirur.*)

Ces fix mots, dont l'étymologie indique affez la fignification, font employés, le premier pour défigner l'artère tranfverfe du périnée; le fecond, l'occlufion de l'urèthre par une membrane; le troifième, les accidens produits par la préfence d'un calcul arrêté dans l'urèthre; le quatrième, le rétréciffement de ce conduit (1); le cinquième & le fixième, l'efpèce d'ifchurie caufée par l'accumulation du pus ou par le féjour de grumeaux de fang dans l'urèthre.

URÉTHRORRHÉE, f. f. (*Path.*) *Urethrorrhœa,* de ουρηθρα, urèthre, & de ρεω, je coule. Ecoulement par l'urèthre.

(1) ALIBERT, *Nofologie naturelle.*

URÉTHRORRHAGIE, fub. f. (*Pathol.*) de ουρηθρα, urèthre, de ρηγνυμι, rompre. Hémorragie dont le fiége eft dans le canal de l'urèthre, & qui peut être déterminée par diverfes caufes, telles que, préfence d'un corps étranger, rupture de vaiffeaux fanguins pendant l'érection ou le coït, violences extérieures, & quelquefois auffi fymptomatiquement, par fuite d'inflammation.

Dans la plupart des cas, cet écoulement fanguin eft peu abondant & fe fupprime fpontanément, quelquefois néanmoins il eft affez confidérable pour que l'on fe trouve dans la néceffité d'avoir recours à des applications réfrigérantes ou aftringentes; il peut même arriver que l'on foit forcé de fermer l'ouverture du prépuce pour déterminer le fang à fe coaguler dans le canal; mais il faudroit alors, pour empêcher ce liquide de refluer dans la veffie, faire une compreffion au-delà du fiége de l'exhalation fanguine, & s'il arrivoit qu'il fût inacceffible, le feul moyen que l'on pourroit employer feroit d'introduire dans l'urèthre une fonde d'un affez gros calibre.

URÉTHROTOME, fub. m. (*Inftr. de Chir.*), de ουρηθρα, urèthre, & τεμνω, je coupe. Nom donné par Lecat à un inftrument dont il fe fervoit pour ouvrir l'urèthre dans l'opération de la taille. Sa lame eft fixée fur fon manche, & fur la partie moyenne de fon côté droit, exifte une cannelure affez profonde deftinée à conduire les inftrumens qui, pour terminer l'opération, doivent être portés dans la veffie. (*Voyez* TAILLE dans ce Dictionnaire & dans celui de *Chirurgie.*)

URÉTHROTOMIE, f. f. (*Chir.*), dérivé de ουρηθρα, urèthre, & de τεμνω, je coupe. Opération de chirurgie qui confifte à pratiquer une ouverture fur la portions du canal de l'urèthre qui répond au périnée, ou fur tout autre partie de ce conduit. Le plus ordinairement on y a recours pour extraire un corps étranger qui y a été introduit, tels que fragmens de fonde ou de bougie, morceau de bois, cure-oreille, tuyau de pipe, &c.; d'autres fois auffi on pratique cette opération afin de donner iffue à un calcul qui eft trop volumineux pour parcourir toute la longueur de ce canal. (*Voyez* TAILLE, tome XIII, page 207 de ce Dictionnaire, & le même mot, tome II, page 360 du *Dictionnaire de Chirurgie* de cette Encyclopédie.)

URÈTRE, f. f. (*Voyez* URÈTHRE.)

URIAGE (Eaux minérales d'). Ce village, à deux lieues fud-eft de Grenoble, eft bâti fur la croupe d'une montagne, au pied de laquelle règne une vallée étroite & profonde, où l'on

trouve deux sources, dont une est sulfureuse & l'autre ferrugineuse. Tout porte à croire que ces eaux ont été très-fréquentées autrefois : il paroît même, suivant M. Billerey, premier médecin de l'hôpital civil & militaire de Grenoble, qu'on s'y rendoit jadis annuellement pour se purger, & que le plus grand nombre des habitans des campagnes environnantes attribuoient à cette espèce de pélerinage, la bonne santé dont ils jouissoient. Quoi qu'il en soit, il n'y a pas plus de douze ans que l'on a réllement constaté les propriétés médicales des eaux d'Uriage, & c'est depuis cette époque, qu'à la sollicitation de M. le Dr. Billerey l'autorité a fait construire, près de ce village, un établissement minéral, dont ce médecin est aujourd'hui l'inspecteur.

D'après M. Billerey, les eaux de la *source sulfureuse* paroissent convenir dans le traitement des maladies de la peau & dans celui des rhumatismes chroniques : celles de la *source ferrugineuse* semblent devoir être particulièrement utiles dans la chlorose & dans beaucoup de maladies abdominales. On les emploie en bains, en douches & en boissons.

MM. les Drs. Bilon & Breton, professeurs de physique & de chimie à la Faculté des sciences de Grenoble, ont fait faire une analyse des eaux minérales d'Uriage par M. Alb. Crépu, préparateur de leurs cours; cette analyse, qui est consignée dans le tome X, pag. 89 du *Journ. complément. des Scien. médic.*, montre que ces eaux, indépendamment du gaz hydrogène sulfuré qu'elles tiennent en dissolution, contiennent de l'hydrochlorate de soude, du sulfate de magnésie & du carbonate de chaux.

URIASE, s. f. (*Path.*) Ce mot, synonyme de *lithiase*, désigne, ainsi que lui, tout ce qui est relatif à la formation des calculs dans la vessie ou dans quelques autres portions des voies urinaires. (*Voyez* LITHIASE dans le *Dictionnaire de Chirurgie* de cet ouvrage.)

URINAIRE, adj. (*Anat.*) *Urinaris.* Adjectif servant à caractériser tantôt les parties relatives, soit à la sécrétion ou à l'excrétion des urines, tantôt les accidens causés par ce liquide. Dans ce sens on dit, *voies* urinaires, *méat*, *abcès*, *fistule* urinaire.

URINAL, s. m. (*Instr. de Chir.*) *Urinatorium.* Nom donné à des vases destinés à recevoir l'urine, & dont la forme est susceptible de subir une foule de modifications. On peut les partager en deux classes : les uns servent aux malades pour rendre volontairement leurs urines sans être obligés de se déranger : ils sont ordinairement en faïence ou en métal; les autres sont employés par les personnes attaquées d'incontinence d'urine, & par conséquent sont habituellement maintenus en place à l'aide d'une ceinture. Leur configuration doit nécessairement varier suivant les sexes : pour les femmes, c'est une sorte de poche faite soit en taffetas ciré, soit avec une vessie dans laquelle est contenue une éponge. Pour les hommes, c'est un vase quelquefois en métal, mais le plus souvent en gomme élastique; ce vase est terminé par une sorte de col qui reçoit le pénis, & une soupape convenablement disposée empêche que, dans les divers mouvemens, l'urine ne puisse sortir de l'urinal. (R. P.)

URINE, s. f. (*Chim. Séméiot.*) *Urina.* Un appareil d'organes collectivement désignés sous le nom de *voies urinaires*, sert à la sécrétion & à l'excrétion de ce liquide, dont les caractères sont variables à diverses époques de la vie & dans les différens états de santé & de maladie. On trouvera au mot VOIES URINAIRES les détails relatifs à la sécrétion & à l'excrétion de l'urine, ainsi qu'une indication des nombreuses altérations morbides que peut éprouver cet appareil; mais dans cet article il ne sera question que du liquide lui-même considéré sous le double point de vue de ses propriétés physiques, chimiques, & des caractères qu'il fournit à la séméiotique.

Caractères physiques. L'urine sécrétée du sang artériel par les reins, conduite par les uretères dans la vessie, puis portée au-dehors par le canal de l'urèthre, présente des caractères différens selon qu'elle est rendue, soit immédiatement ou peu de temps après le repas, soit le matin ou à l'une des époques auxquelles la digestion est terminée ou à peu près accomplie.

La première espèce d'urine, communément nommée *urina potûs*, est peu animalisée & presqu'aqueuse : sa couleur est légèrement citrine, son odeur très-foible, & ce liquide participe plus ou moins aux qualités de la boisson dont il est le produit : aussi n'offre-t-il, sous le rapport chimique, que des propriétés d'une foible importance.

La seconde espèce, appelée *urina sanguinis*, est en général d'une couleur jaune, plus intense chez les hommes que chez les femmes, & surtout remarquable chez les personnes d'une constitution bilieuse où elle prend quelquefois une teinte orangée foncée, caractère que peut lui communiquer l'usage de certains alimens ou de quelques médicamens. Son odeur est très-forte, d'une nature particulière, & susceptible de varier sous l'influence de plusieurs conditions, telles que l'usage des asperges, un séjour même peu prolongé dans une atmosphère imprégnée de la vapeur de l'huile essentielle de térébenthine. La saveur de l'urine est légèrement âcre, un peu amère & salée; sa pesanteur spécifique est toujours supérieure à celle de l'eau. Ses caractères sont, au reste, sus-

ceptibles d'éprouver de nombreuſes modifications. La température de l'urine ne diffère point de celle du corps humain; auſſi eſt-ce à ce degré de chaleur & non à la préſence d'un gaz tenu en diſſolution qu'il faut attribuer la faculté qu'elle a de préſenter les apparences de l'ébullition lorſqu'on la place ſous le récipient de la machine pneumatique immédiatement après qu'elle vient d'être rendue. En effet, auſſitôt qu'elle eſt refroidie juſqu'à vingt ou vingt un degrés Réaumur, ce phénomène n'a plus lieu.

Si, dans l'état de ſanté, la limpidité & la conſiſtance de ce liquide n'offrent que de légères nuances, il n'en eſt point de même dans celui de maladie : auſſi lui ajoute-t-on ordinairement une épithète propre à caractériſer l'eſpèce de modification qu'il a ſubie. Ainſi, il y a des urines *ténues*, *crues*, *épaiſſes*, *troubles*, *floconneuſes*, *muqueuſes*, *glaireuſes*, *huileuſes*, *ſédimenteuſes*, *jumenteuſes*, &c.

Le refroidiſſement & le repos font éprouver à l'urine des changemens remarquables que l'on pourroit, à la rigueur, ranger au nombre de ſes propriétés chimiques. D'abord, elle commence par perdre une partie de ſa tranſparence, qu'elle recouvre enſuite lorſqu'elle a laiſſé dépoſer un ſédiment plus ou moins abondant; ſon odeur devient auſſi moins forte. Plus tard, elle ſe recouvre d'une ſorte de *pellicule*, & préſente dans ſa maſſe des eſpèces de nuages, &c. Tels ſont les principaux phénomènes qui réſultent de l'altération ſpontanée de ce liquide avant que la putréfaction ne s'en empare.

Caractères chimiques. La ſécrétion de l'urine eſt une fonction de l'économie animale trop importante pour que les chimiſtes n'aient point, de bonne heure, cherché à déterminer la nature de ce liquide. Auſſi voit-on que dès 1643, Van-Helmont s'en étoit occupé. Brandt, Kunckel & Boyle, vers la fin du dix-ſeptième ſiècle, firent à cet égard des recherches qui peuvent aujourd'hui paroître peu importantes, bien qu'alors elles duſſent exciter un vif intérêt. Plus tard, Boerhaave, Margraff, Prouſt, Bergman, Scheele, crurent auſſi devoir exploiter cette mine féconde, qui, ſans paroître épuiſée, a encore, dans ces derniers temps, fourni matière aux travaux importans de Berthollet, de Cruickshank, de Fourcroy, de Vauquelin, de Thénard, de Berzélius, d'Orfila, &c.

On ne pourroit, ſans donner à cet article une étendue beaucoup trop conſidérable, entreprendre de faire connoître, même ſuperficiellement, les divers moyens auxquels on a eu recours pour étudier les propriétés chimiques de l'urine; car on s'eſt beaucoup occupé, non-ſeulement de celle de l'homme dans toutes les conditions de la vie, mais encore de celle d'un grand nombre d'animaux appartenant à différentes claſſes de cette nombreuſe ſérie des êtres organiſés (1). Nous nous bornerons donc à indiquer l'analyſe qui en a été faite par M. Berzélius. Suivant ce ſavant chimiſte, mille parties de ce liquide contiennent :

Eau	933,00
Urée	30,10
Sulfate de potaſſe	3,71
Sulfate de ſoude	3,16
Phoſphate de ſoude	2,94
Hydrochlorate de ſoude	4,45
Phoſphate d'ammoniaque	1,65
Hydrochlorate d'ammoniaque	1,50
Acide lactique libre Lactate d'ammoniaque Matière ſoluble dans l'alcool, & qui accompagne ordinairement les lactates. Matière animale inſoluble dans l'alcool Urée que l'on ne peut ſéparer de la matière précédente	17,14
Phoſphates terreux avec un veſtige de chaux	1,00
Acide urique	1,00
Mucus de la veſſie	0,32
Silice	0,03
	1000,00

M. Berzélius eſt, juſqu'à préſent, le ſeul qui ait admis dans l'urine l'exiſtence de la ſilice, celle de l'acétate d'ammoniaque & de l'acide lactique, acide qui, ſuivant lui, donne à l'urine la propriété de rougir la teinture de tourneſol, & de tenir en diſſolution le phoſphate de chaux & le phoſphate ammoniaco-magnéſien, propriété que pluſieurs chimiſtes attribuent à la préſence de l'acide phoſphorique, & que M. Thénard croit due, au moins en grande partie, à celle de l'acide acétique.

Indépendamment de ces divers matériaux & de l'acide benzoïque qui exiſte dans l'urine des enfans, & eſt très-abondant dans celle de quelques animaux, M. Prouſt penſe que ce liquide contient encore du ſoufre, de l'acide carbonique, & deux matières qu'il nomme, l'une *réſine*, & l'autre *ſubſtance noire particulière*. Les expériences de Fourcroy & de M. Vauquelin montrant que l'on obtient ces deux dernières ſubſtances en traitant l'urée par les acides hydrochlorique & ſulfurique, il eſt au reſte fort probable qu'elles ſe forment pendant l'analyſe de l'urine, mais n'y exiſtent point naturellement.

Séméiotique. Les urines dont la ſécrétion eſt liée avec les phénomènes les plus importans de l'organiſation fourniſſent néceſſairement des indications fort utiles pour la ſéméiotique;

(1) *Voyez* le *Dictionnaire de Chimie* de cette Encyclopédie.

aussi les praticiens ont-ils de tout temps rangé les changemens qu'elles éprouvent au nombre des symptômes les plus propres à éclairer le diagnostic & à établir le pronostic de certaines maladies, surtout lorsque les renseignemens qu'elles fournissent sont d'accord avec ceux que l'on retire des modifications que subissent d'autres parties de l'organisation. Il y auroit effectivement un charlatanisme ridicule à prétendre découvrir, par la seule inspection des urines, la nature d'une affection & celle des moyens thérapeutiques qu'il faut lui opposer.

Les signes que fournissent les altérations de l'urine peuvent être envisagés sous divers aspects, & dès-lors donner naissance à un plus ou moins grand nombre de paragraphes. Mais comme il ne s'agit ici que des indications les plus générales, aucune division ne paroît plus simple & plus susceptible de se prêter à la brièveté de cet article, que la distribution adoptée dans la *Séméiotique* de M. Landré-Beauvais, division dans laquelle ce médecin considère :

1°. Les circonstances accidentelles qui accompagnent l'excrétion de l'urine;

2°. Les caractères particuliers que présente quelquefois ce liquide à l'instant où il vient d'être rendu;

3°. Les diverses modifications que peut offrir l'urine conservée pendant un certain temps.

Ce qui est relatif au premier paragraphe est renfermé sous les quatre titres suivans : *dysurie*, *strangurie*, *ischurie*, *énurésie*.

I. La *dysurie* ou excrétion douloureuse des urines, la *strangurie* ou évacuation difficile de ce liquide qui coule alors goutte à goutte & avec douleur, ainsi que l'*ischurie* ou suppression complète de cette évacuation, doivent être considérées comme les divers degrés d'une affection dans laquelle existe soit une lésion quelconque du canal de l'urèthre, soit une maladie de la vessie, telle que paralysie, contraction habituelle, catarrhe, &c.; ou enfin, une altération plus ou moins profonde des reins ou de leurs annexes : en effet, on voit fréquemment la strangurie & même l'ischurie succéder à la dysurie. Au surplus, ces sortes d'accidens sont beaucoup moins fréquens chez la femme que chez l'homme : différence dont on peut aisément trouver la raison anatomique dans la disposition respective des voies urinaires chez l'un & l'autre sexe.

La dysurie est commune dans la fièvre muqueuse, le catarrhe de la vessie & la blennorrhagie, mais n'indique rien de dangereux. Souvent dans les maladies aiguës, dans les fièvres adynamiques & ataxiques, il y a suppression d'urine, & il faut avoir recours à l'usage de la sonde. Cet accident, que l'on peut regarder comme un symptôme fâcheux, est cependant loin d'être toujours funeste, puisque dans quelques circonstances on l'a vu amener la crise complète d'une affection aiguë : ainsi on trouve dans les auteurs des exemples de péripneumonie dont les symptômes ont été brusquement remplacés par une rétention d'urine; personne n'ignore que dans certains cas l'excrétion de ce liquide est quelquefois remplacée par d'autres évacuations, telles que vomissemens, salivation, sueurs, selles, qui ont alors l'odeur & quelques-unes des apparences de l'urine. On conçoit que lorsque ce liquide, par suite de cette espèce de déviation, se reporte sur un organe qui a des communications avec l'extérieur, il est loin de produire des accidens aussi graves que ceux qu'il feroit naître s'il attaquoit un viscère intérieur : c'est ainsi que Boerhaave a observé une apoplexie causée par l'accumulation dans les ventricules du cerveau, d'un liquide analogue à l'urine (1).

L'*énurésie* (incontinence d'urine) chez les vieillards, les femmes & les enfans débiles, est ordinairement une conséquence de la foiblesse des organes urinaires. Quelquefois aussi, on l'a vue être produite par la présence de vers intestinaux ou de matières accumulées dans le rectum : dans ce cas, elle est sans danger. Fort souvent le délire est accompagné d'une émission involontaire des urines : phénomène qui s'est aussi manifesté au commencement d'une attaque d'épilepsie, & qui fut alors produit par une telle contraction de la vessie, que Tissot rapporte lui avoir vu déterminer un jet ayant jusqu'à dix pieds de hauteur. En général, on peut regarder comme un symptôme fâcheux l'excrétion de l'urine qui, hors le cas de délire ou de sommeil, est involontaire & sans que le malade en ait la conscience.

II. L'urine, considérée en elle-même, varie eu égard à sa quantité, à ses apparences physiques & à ses qualités chimiques. En général, toutes les circonstances qui augmentent la transpiration rendent, ainsi que les diarrhées, les urines rares; communément elles le font aussi durant les préludes de certaines maladies, mais quand ce symptôme existe à l'époque de la convalescence, on peut craindre des rechutes, & en pareil cas on a vu l'anasarque succéder à des éruptions scarlatines, l'hydro-thorax à des inflammations de poitrine. Pendant la première période de l'hystérie & de l'hypochondrie, l'écoulement des urines augmente; dans les fièvres intermittentes, il est plus abondant à l'époque du frisson & de la sueur que pendant la chaleur. Dans les hydropisies, un flux copieux d'urine est ordinairement d'un favorable augure : néanmoins on remarque quelquefois que, malgré ce symptôme, le ventre continue à se gonfler, ce qui a lieu surtout lorsque ces maladies sont accompagnées d'engorgement. En-

(1) *Prælectiones academicæ*, tom. III, pag. 315.

ſin, l'abondance de ce liquide, qui toujours annonce le relâchement ou l'irritation des reins lorſqu'elle eſt exceſſive & de longue durée, produit l'amaigriſſement, ſurtout dans les cas de diabétès où elle eſt ſurchargée de matières ſucrées.

La couleur naturelle de l'urine eſt quelquefois profondément altérée; au lieu de la teinte citrine qui lui eſt propre, elle eſt limpide, ſemblable à de l'eau pure & conſtitue alors ce que l'on nomme *urine ténue* & *crue* (urine nerveuſe), parce qu'on l'a quelquefois obſervée avec ces caractères chez des perſonnes atteintes de névroſes. Dans les affections vermineuſes, dans la dyſpnée, le ſcrofule, les engorgemens du bas-ventre, les urines ſont fort ſouvent blanches, tandis qu'au contraire dans l'ictère elles ſont d'un jaune-orangé, rouges dans les maladies inflammatoires, & parfois d'une teinte noire plus ou moins foncée dans les maladies aiguës, ce qu'en général on regarde comme un ſymptôme alarmant.

L'odeur de l'urine auſſi bien que ſa ſaveur offrent des différences remarquables; quelquefois ce liquide eſt à peine odorant; d'autres fois, comme dans les engorgemens du bas-ventre, le ſcorbut, les fièvres putrides, & en général dans tous les cas où il contient des matières animales gélatineuſes non diſſoutes, il répand une odeur plus ou moins infecte. Son goût, quelquefois inappréciable, devient dans certaines circonſtances douceâtre, amer, ſalé, ou ſucré: ce dernier caractère ſe manifeſte particulièrement chez les perſonnes affectées de diabétès. Sa conſiſtance a préſenté des nuances qui ne ſont pas moins multipliées; ainſi il y a des urines *claires* & d'autres *épaiſſes*, *jumenteuſes*, *purulentes*, *ſanguinolentes*, &c.

On eſt loin de connoître toutes les modifications dont peut être ſuſceptible la nature des urines; ſeulement on s'eſt aſſuré qu'indépendamment des influences que l'âge exerce à cet égard, il en eſt qui ſont le réſultat de diſpoſitions pathologiques ſpéciales: ainſi la matière animale, l'acide libre, les ſels & l'urée s'y trouvent dans des proportions ſouvent très-différentes de celles qui devroient y exiſter, en prenant toutefois pour type l'analyſe de l'urine d'un homme adulte dans l'état de ſanté, & ſous ce rapport les affections calculeuſes & le diabétès ſont les diſpoſitions morbides dont on a plus particulièrement cherché à évaluer l'influence.

III. Les changemens qu'éprouvent les urines abandonnées à elles-mêmes peuvent, en raiſon des modifications dont elles ſont ſuſceptibles, fournir quelques indications pathognomoniques: ainſi l'urine reſte quelquefois long-temps écumeuſe, ce qui indique une viſcoſité remarquable de ce liquide; d'autres fois, la *pellicule* qui s'y forme offre des couleurs variables, & parfois elle ſe trouve remplacée pas une couche ſuperficielle d'apparence huileuſe, que quelques praticiens ont regardée comme un ſymptôme de maraſme, bien que d'ailleurs on l'ait obſervée chez des perſonnes jouiſſant d'une bonne ſanté. Quant au *nuage*, lorſqu'il occupe le tiers ſupérieur du liquide, on le déſigne ſous le nom de *nubes* ou *nubecula*; tandis que lorſqu'il eſt placé vers le tiers inférieur, on lui donne celui d'*eneorema*. On conçoit que ce mode de ſuſpenſion eſt une conſéquence du poids ſpécifique particulier à quelques-uns des élémens dont ſe compoſe l'urine, & qui ſe ſéparent par le ſeul effet du repos. Au reſte, le pronoſtic que l'on retire de ces ſortes d'apparences eſt généralement fâcheux lorſque le nuage eſt très-épais, & difficile à déplacer; tandis qu'il eſt favorable lorſqu'avec des apparences très-prononcées il tombe plus vite au fond du vaſe; enfin, quand l'*énéorême* ſuccède au nuage, on peut en conclure que la maladie tire à ſa fin; tandis que ſi c'eſt l'énéorême qui remonte & ſe convertit en nuage, il fait redouter les accidens fâcheux que pronoſtiquoit celui-ci.

Le *dépôt* ou *ſédiment* que laiſſent précipiter les urines eſt peut-être l'un des ſignes les moins douteux que puiſſe fournir ce liquide. Dans les maladies fébriles, il eſt peu abondant & augmente juſqu'à l'époque de la criſe, puis revient à ſa meſure ordinaire. Ce ſédiment eſt tantôt blanchâtre, tantôt gris de lin, quelquefois lymphatique, gélatineux ou pulvérulent; ſouvent auſſi il eſt d'une couleur briquetée plus ou moins foncée: il contient beaucoup d'acide urique & des phoſphates terreux dont les proportions ſont variables. Non-ſeulement les caractères propres au ſédiment, mais encore l'époque de la maladie à laquelle il ſe forme, doivent fixer l'attention du médecin; ainſi, dans la plupart des maladies aiguës, lorſqu'il ſe manifeſte vers le ſeptième, le neuvième, le onzième ou le quatorzième jour, il indique une convaleſcence prochaine; au ſurplus, tous les dépôts véritablement critiques ſont plus ou moins viſqueux, épais, opaques, & aſſez reſſemblans au pus, avec lequel les Anciens l'ont même confondu. Des graviers abondans annoncent la formation ou la préſence de calculs, de même qu'une urine glaireuſe, filante indique le plus ordinairement une maladie de la veſſie. Dans le rachitiſme, on a également remarqué qu'à l'époque où les os ſe ramolliſſent & ſe déforment, les déjections urineuſes ſont chargées de phoſphate de chaux que le refroidiſſement laiſſe précipiter: ici l'analyſe chimique ſemble indiquer que la diſſolution du ſel eſt opérée par un acide.

Cette eſquiſſe rapide eſt ſans doute loin de renfermer l'énoncé des indications ſubtiles que quelques praticiens ont penſé pouvoir être fournies par les caractères de l'urine; mais ne pourroit-on pas ſe demander ſi parmi les nombreux aſpects qu'une foule de circonſtances peuvent don-

ner à ce liquide, il n'en eſt point beaucoup qui conduiſent plutôt à des notions vagues qu'à des renſeignemens poſitifs? Il eſt donc prudent, ici comme dans beaucoup d'autres circonſtances, de s'attacher à diſtinguer ce qui eſt réel & conſtant d'avec ce qui eſt accidentel & dépendant de cauſes inappréciées & peut-être inappréciables.

Urine. (*Mat. médic.*) La ſaveur âcre & ſalée de l'urine, le grand nombre de ſels qu'elle renferme & la facilité avec laquelle ce liquide s'altère, ſurtout quand il eſt expoſé à une température un peu élevée, ſont autant de raiſons qui prouvent que l'urine, priſe intérieurement ou appliquée ſur une partie quelconque du corps, ne peut-être inactive; mais n'exiſte-t-il point une foule d'autres ſubſtances ſuſceptibles d'être employées auſſi utilement & auxquelles on doit accorder la préférence par cela même qu'elles n'inſpirent point le même dégoût? Les hommes ſages, & ſurtout les médecins éclairés, ne conſervent à cet égard aucune incertitude; mais comme de bons raiſonnemens parviennent difficilement à détruire d'anciens préjugés, il n'eſt point rare de rencontrer dans les campagnes & ſurtout dans les villes, des gens du peuple qui, fidèles obſervateurs d'anciennes traditions, font uſage de l'urine à l'intérieur dans les cas de chloroſe, d'hydropiſie, d'affections de la rate & du foie, de maladies vermineuſes, &c. &c. Au ſurplus l'autorité de Pline, & celle beaucoup plus importante de Ramazzini, ſemblent juſtifier cette ſorte de médication.

C'eſt ſouvent comme *coſmétique* que l'urine à été employée extérieurement; fréquemment auſſi on l'a preſcrite en gargariſme comme moyen de conſerver la blancheur des dents & la couleur vermeille des gencives : des lotions faites avec ce liquide ont été recommandées comme propres à guérir les engelures, la gale, les dartres & la teigne; enfin, dans le traitement du goître, dans celui des anciens ulcères, des engorgemens lymphatiques des mamelles, des tumeurs blanches des articulations, on a ſouvent eu recours à l'application de compreſſes imbibées de ce liquide. Il eſt probable que l'on a dû parfois obtenir quelques ſuccès de l'emploi de ces moyens. On peut même ajouter que dans certains *epiphora*, dans quelques ophthalmies chroniques, les émanations ammonicales de l'urine ont procuré une véritable guériſon; mais ce qui eſt tout auſſi certain, c'eſt que par d'autres moyens on auroit facilement obtenu les mêmes réſultats

(Aug^te. Thillaye.)

URINEUX, se, adj. *Urinoſus.* Qui tient de la nature de l'urine ou qui en a les propriétés : ainſi on dit, odeur, ſaveur *urineuſe*, abcès *urineux.*

URIQUE (Acide). (*Chim.*) *Acidum uricum.* Cet acide fut découvert par Scheele, qui lui donna le nom d'*acide lithique*. Il eſt compoſé, d'après le Dr. Prouſt, de 0,25 d'*hydrogène* ou (2 atomes), de 4,5 de *carbone* (6 atomes), de 3,5 d'*azote* (2 atomes), & de 3,0 d'*oxygène* (3 atomes).

L'acide urique exiſte dans l'urine de l'homme & des oiſeaux, dans un grand nombre de calculs urinaires, libre ou quelquefois combiné avec l'ammoniaque, mais le plus ſouvent à l'état d'urate de chaux ou de ſoude; on le rencontre auſſi dans les calculs arthritiques, & il conſtitue la partie blanche de la fiante des oiſeaux. M. Maſuyer dit avoir retiré des artères & des veines des goutteux des concrétions oſtéoformes formées en partie d'acide urique. Cet acide eſt ſans uſage en médecine.

URIQUE SUR-OXYGÉNÉ (Acide). Acide réſultant de l'action de l'acide nitrique ou du chlore ſur l'acide urique. (Ch. Hennelle.)

UROCRISE, ſub. f. (*Séméiot.*) *Urocriſia*, de ουρον, urine, & de κρισις, jugement. Jugement que l'on porte ſur la nature & l'époque d'une maladie d'après les caractères que préſentent la ſécrétion, l'excrétion & la nature des urines. (*Voyez* Urine.)

UROCRITIQUE, adj. (*Séméiot.*) *Urocriticus.* Se dit des ſignes tirés de l'examen de l'urine. (*Voyez* Urocrise.)

URODYNIE, ſubſt. f. (*Path.*) *Urodynia*, de ουρον, urine, & οδυνη, douleur. Mot employé par quelques noſographes pour exprimer la douleur qui accompagne quelquefois l'excrétion de l'urine, ce qui arrive fréquemment dans la dyſurie. (*Voyez* ce dernier mot, tome V, page 582.)

UROMANCIE, ſub. f. *Uromantia*, qu'on fait dériver de ουρον, urine, & de μαντεια, divination. Art ou faculté prétendue d'indiquer ou de deviner la nature & le traitement des maladies ſur la ſeule inſpection des urines de ceux qui en ſont atteints. Il ne faut pas confondre cet art abſurde & impoſteur avec l'*uroſcopie*, qui conſiſte en une induction plus ou moins utile que le médecin tire de l'état des urines d'un individu affecté de quelque maladie; mais peut-être eſt-ce à l'importance extrême qu'on a preſque de tout temps attachée à la valeur des urines en ſéméiotique, qu'il faut rapporter l'origine & la vogue de l'*uromancie*, qui forma jadis un art menſonger comme la *magie* & l'*aſtrologie*.

L'uromancie n'eſt qu'une manœuvre honteuſe & coupable, à l'aide de laquelle des charlatans exploitent la crédulité des malades par des promeſſes qu'un médecin ſincère & éclairé ne peut leur faire. Nul,

Nul, en effet, n'a l'esprit assez pénétrant pour découvrir dans la composition physique ou chimique des urines la nature, des maladies de ceux qui les ont excrétées. A la vérité, dans quelques affections locales de la vessie, faciles d'ailleurs à caractériser, l'aspect & le dépôt des urines peuvent bien concourir à établir le diagnostic de ces affections, mais ce n'est pas ordinairement à leur sujet que les malades vont consulter les *médecins d'urines*, mais pour des maladies internes, obscures & souvent incurables.

Si quelquefois des médicastres, qui se livrent à cette sorte de jonglerie, lucrative parce qu'elle tient du merveilleux, ont paru découvrir la vérité, c'est toujours à l'aide de quelques compères, ou bien en faisant aux malades des questions captieuses, moyens employés par une foule d'autres charlatans connus sous les noms de *magnétiseurs*, de *devins*, &c.

Quoique la confiance en l'*uromancie* soit le fruit de l'ignorance & de la superstition d'un temps déjà bien éloigné de nous, cet art mensonger ne laisse pas de faire encore chaque jour des dupes; & Paris, tant de fois appelé le centre des lumières, recèle encore plus d'un charlatan qui exploite la crédulité des malades. On appelle *uromantes* ceux qui s'attribuent la faculté ou la science de deviner la nature des maladies par l'inspection des urines. (BRICHETEAU.)

UROSCOPIE, s. f. *Uroscopia*, de ουρον, urine, & σκοπεω, j'examine. Ce mot ne peut être regardé comme synonyme d'*uromancie*. L'un se prend en bonne part, & indique seulement l'inspection des urines afin d'en retirer quelques-unes des indications que peut fournir ce liquide dans certains états morbides; tandis que l'autre se rapporte aux jongleries de ces charlatans qui, d'après la seule inspection des urines, affirment *deviner* la nature des maladies & le traitement qui leur convient. (*Voyez* UROMANCIE.)

UROSES, s. f. pl. (*Pathol.*) Dénomination employée par M. le prof[r]. Alibert pour désigner les maladies qui ont leur siége dans les voies urinaires. (R. P.)

URTICAIRE, s. f. (*Pathol.*) *Urticaria*, *aspritudo*, &c. On appelle *urticaire* une inflammation exanthématique non contagieuse de la peau, caractérisée par des taches saillantes, d'un rouge plus ou moins pâle, ordinairement d'une courte durée, se montrant par accès, ou s'aggravant presque toujours a chaque paroxysme. Le nom d'*urticaire* imposé à cette maladie lui vient de sa ressemblance avec l'éruption produite par la piqûre des orties. Cette affection est encore connue sous les dénominations de *fièvre ortiée*, de *porcelaine*, de *scarlatine ortiée*, &c.

Il y a deux sortes d'urticaires : l'une *locale*, produite par le contact des feuilles des plantes connues sous les noms d'*urtica dioica* & d'*urtica urens*, par celui de petits poils que présentent certaines chenilles & par des substances irritantes; l'autre *générale*, plus communément nommée *fièvre ortiée*, qui tient tantôt uniquement à une inflammation plus ou moins étendue du derme, tantôt à une irritation ou autre lésion des voies digestives, causée par certains alimens (les *champignons*, les *moules*, les *écrevisses*, les *œufs de certains poissons*. On qualifie encore de *symptomatique*, cette seconde variété, qui est assez souvent un phénomène concomitant de fièvre intermittente. Un médecin anglais, Willan, fort connu par son *Traité sur les maladies de la peau*, a admis plusieurs variétés de l'urticaire fondées sur les divers aspects que présentent les plaques qui constituent cette maladie; telles sont : celles qu'il appelle *conferta* (à plaques irrégulières & resserrées), *subcutanea* (à plaques isolées, profondes, séparées par de larges interstices), enfin *tuberosa* (à plaques très-étendues & très-proéminentes).

La maladie débute ordinairement par un prurit général, bientôt suivi de l'exanthème, qui se montre d'abord sur les membres supérieurs ou inférieurs, & de là s'étend aux diverses régions du corps. Les formes & les dimensions des plaques de l'urticaire sont très-variées. Tantôt, en effet, ces plaques se présentent sous la forme de taches blanches ou d'un rouge pâle, & blanchâtres à leur centre, irrégulières, proéminentes & entourées d'une auréole d'un rouge vif & cramoisi; tantôt elles sont circulaires ou longitudinales comme celles que produit la flagellation; d'autres fois elles offrent de larges surfaces superficielles, irrégulières, pressées les unes contre les autres, ou bien rares, isolées & profondes. Enfin, ces taches sont souvent à la fois proéminentes & très-étendues. L'exanthème de l'urticaire cause une vive démangeaison qu'on a comparée à la cuisson produite par la piqûre des orties; souvent cette sensation augmente pendant la nuit, ou quand on expose les parties au contact de l'air (1). Une fièvre de quelques jours annonce souvent l'urticaire, qui coïncide avec une irritation gastro-intestinale, & alors l'exanthème se manifeste pendant la durée d'un paroxysme. Cette phlegmasie cutanée est presque toujours rémittente ou intermittente, &, dans ce dernier cas, elle accompagne très-souvent une fièvre intermittente, paroissant, disparoissant avec l'accès fébrile, & cédant pareillement à l'action du quinquina, ainsi que j'ai eu l'occasion de l'observer plusieurs fois dans le cours de cette année.

---

(1) P. RAYER, *Traité théorique & pratique des maladies de la peau.*

Les plaques de l'urticaire la plus ſimple, de celle que les auteurs ont qualifiée *d'idiopathique,* diſparoiſſent après un cours de quelques heures ſans laiſſer de traces de leur paſſage, mais reviennent au bout d'un ou pluſieurs jours. Quand leur exiſtence ſe lie à une irritation des voies digeſtives, elles durent beaucoup plus long-temps, & peuvent également affecter une marche remittente & même intermittente dans leur durée totale.

Les plaques de l'urticaire ne ſont ſuivies de deſquammations que dans des cas très-rares où cet exanthème a été très-intenſe, continu & abandonné à lui-même (1).

Il ſeroit poſſible de confondre l'urticaire avec l'eſpèce d'éryſipèle que quelques auteurs ont appelé *érythème tacheté,* ſi d'ailleurs on ne trouvoit pas dans la cuiſſon propre au premier de ces exanthèmes un moyen ſuffiſant de les diſtinguer l'une de l'autre. Cette maladie reſſemble plus à la roſéole; cependant, ainſi que l'a obſervé M. Rayer, cette dernière ne ſe reproduit pas ordinairement par accès, ſes taches ne ſont jamais blanches & proéminentes, ni accompagnées du prurit vraiment caractériſtique de la fièvre ortiée. Nous ne parlerons point ici de la rougeole, de la ſcarlatine, qui ne reſſemblent aucunement à l'urticaire, & encore moins par conſéquent du pemphigus, quoique, par une aberration ſingulière, ces deux maladies aient été conſidérées comme identiques dans un ouvrage très-connu.

L'urticaire eſt une maladie bénigne qui ne fait courir aux malades d'autres riſques que ceux qui réſultent des affections plus ou moins graves qu'elle accompagne. L'invaſion de cet exanthème diminue quelquefois l'intenſité des phlegmaſies inteſtinales; d'autres fois elle n'eſt qu'une ſouffrance de plus ajoutée à la première.

Le traitement d'une urticaire ſimple & idiopathique ſe réduit à l'emploi de quelques bains frais, de lotions ou d'aſperſions légèrement animées par de l'eau-de-vie, du vinaigre, de l'acide ſulfurique. Mais, lorſque cette maladie eſt le réſultat d'un trouble des organes digeſtifs, de l'ingeſtion de quelques-unes des ſubſtances dont nous avons parlé dans l'étiologie de cet exanthème, il faut de ſuite exciter le vomiſſement & déterminer l'expulſion de la ſubſtance vénéneuſe; on comprend bien qu'il faudroit s'abſtenir d'un tel moyen ſi l'urticaire étoit concomitante d'une phlegmaſie du tube digeſtif, comme cela arrive très-ſouvent.

Dans ce dernier cas, on devine déjà que la thérapeutique doit être entièrement antiphlogiſtique; mais la difficulté conſiſte moins à appliquer la médication très-ſimple qu'il convient d'employer qu'à déterminer *a priori* les circonſtances commémoratives ou actuelles qui doivent faire preſcrire les moyens que nous avons indiqués d'abord, &, à plus forte raiſon, les excitans, que beaucoup de médecins ont conſeillés ſans reſtriction dans le traitement de l'urticaire chronique. Quand cette maladie n'eſt que le ſymptôme d'une fièvre intermittente, elle n'exige d'autre curation que celle de la fièvre, c'eſt-à-dire, le plus ſouvent, l'adminiſtration du quinquina, en ayant ſoin d'ailleurs de tenir compte de l'état des voies digeſtives & des autres particularités qui pourroient contre-indiquer l'emploi de ce moyen. (Bricheteau.)

URTICATION, ſ. f. (*Thérap.*) *Urticatio,* dérivé de *urtica,* ortie. Nom qu'on a donné à une ſorte de flagellation pratiquée avec des faiſceaux d'orties fraîches. La théorie & l'utilité de cette pratique ſont fondées ſur la propriété qu'ont certaines eſpèces d'orties (particulièrement celles appelées *dioica* & *urens* (1)) de ſtimuler fortement le derme par des piqûres cuiſantes & douloureuſes; ces piqûres ſont produites par des aiguillons roides, canaliculés & glanduleux à leur baſe, dont ſont munies ces orties, & qui introduiſent dans la petite plaie qu'ils ont faite, un ſuc âcre & véſicant. Il réſulte ordinairement de la flagellation par les orties de petites plaques ſaillantes, blanchâtres au centre & rougeâtres autour, ſemblables à celles de l'exanthème connu ſous le nom d'*urticaire,* & qui produiſent à la fois de la démangeaiſon & de la cuiſſon; cette ſenſation s'apaiſe au bout de quelques heures, mais ne diſparoît entièrement qu'après un eſpace de temps beaucoup plus long.

La ſtimulation douloureuſe & fluctionnaire qu'on détermine avec les orties eſt un moyen dérivatif & excitant qui fut ſouvent employé par les Anciens; &, quoiqu'il ſoit tombé en déſuétude, il n'en jouit pas moins d'une efficacité inconteſtable: il a de plus l'avantage précieux & trop négligé d'offrir un moyen prompt, économique, & ſous la main de ceux qui exercent la médecine dans les campagnes.

L'urtication convient évidemment dans tous les cas où il importe de combattre l'aſthénie de l'organiſme, la débilité profonde & la paralyſie du ſyſtème nerveux, ou bien encore lorſqu'il faut ranimer, ſtimuler l'action des organes eſſentiels à la vie opprimée, & engourdie, comme il arrive dans certaines maladies dites *nerveuſes, aſphyxiques* & *comateuſes.*

Les auteurs rapportent pluſieurs cas où la fuſtigation par les orties a été un remède efficace contre la paralyſie partielle ou générale; on l'a auſſi employée chez des individus qui étoient atteints d'une diminution dans la ſenſibilité des membres. M. le Dr. Mérat dit avoir combattu avec ſuccès une eſpèce de léthargie des plus opiniâtres au

(1) Ouvrage cité.

(1) La grande ortie & l'ortie grièche.

moyen de l'urtication : le malade avoit été admis à l'hôpital de clinique de l'Ecole de médecine, confié au célèbre Corvifart. Ce moyen fut exclufivement employé pendant trois femaines, & le malade guérit après de nombreufes rechutes (1).

Ce font encore les Anciens qui ont confeillé l'urtication pour réveiller les defirs vénériens languiffans, ou même pour remédier à l'anaphrodifie & à la ftérilité ; la fympathie qui exifte entre la peau & les organes génitaux pourroit juftifier ce confeil & expliquer le fuccès d'un pareil moyen.

On doit adminiftrer l'urtication avec un faifceau d'orties fraîches, & le renouveler d'une manière proportionnée à l'intenfité du mal qu'on veut combattre ; fi les cuiffons étoient trop violentes, on pourroit les calmer avec des onctions d'huile d'olive, &c. (BRICHETEAU.)

URTICÉES, f. f. pl. (*Bot., Mat. médic.*) Famille naturelle de plantes dicotylédones apétales, qui tire fon nom & fes principaux caractères du genre Ortie (*Urtica*), qui en eft le type. Nous renvoyons le lecteur au *Dictionnaire de Botanique* de l'Encyclopédie pour les caractères botaniques, & nous paffons aux différentes efpèces que renferme cette famille.

Les plantes de la famille des Urticées font très-nombreufes ; elles fe divifent en deux claffes, les Urticées à fruit charnu, qu'on nomme auffi *Artocarpées*, & les *Urticées vraies*, dont le péricarpe eft fec & nullement charnu. La plus grande partie des artocarpées, qui font prefque tous des arbres plus ou moins élevés, contiennent un fuc blanc & laiteux, qui eft toujours âcre & fouvent cauftique, comme on l'a remarqué dans une efpèce de figuier des Indes connu fous le nom de *ficus toxicaria*. Mais, de tous les végétaux appartenant à cette claffe, il n'en eft pas dans lequel ce fuc foit auffi délétère que dans l'upas antiar (*antiaris toxicaria*). (*Voyez* l'article UPAS de ce Dictionnaire.) Cependant, un fait digne d'être remarqué, c'eft que la plupart des artocarpées, dont le fuc eft généralement vénéneux, produifent des fruits qui font doux & fucrés ; telles font les figues fèches & fraîches que nous employons comme nourriture & comme médicament ; tels font les fruits de l'arbre à pain, qui fervent d'alimens aux habitans de plufieurs îles de l'Océan pacifique ; tels font encore les fruits du mûrier, qui ont une faveur aigrelette affez agréable, que l'on fert fur nos tables, & avec lefquels on prépare un firop aftringent dont on fait fouvent ufage dans le traitement des différentes angines.

Quant aux *urticées vraies*, leurs propriétés font parfois auffi très-énergiques ; &, fans parler du genre Ortie, dont tout le monde connoît le mode d'action, on a obfervé que quelques autres urticées renfermoient un principe narcotique & quelquefois enivrant ; tels font, par exemple, le houblon & les efpèces de chanvres, dont une principalement eft employée par les nègres pour préparer une boiffon qui les plonge dans un état d'ivreffe qui dure fouvent fort long-temps. Beaucoup d'autres, néanmoins, font des plantes fans aucune action malfaifante ; nous citerons la pariétaire, qui contient une quantité affez confidérable de nitrate de potaffe, & qui doit probablement à ce fel les propriétés diurétiques dont elle jouit. Enfin, nous ferons remarquer que la plupart des urticées vraies ont les fibres qui compofent leurs tiges, très-tenaces & très-fouples, & qu'on peut les employer à faire du fil & des tiffus : tels font les chanvres, le mûrier à papier & plufieurs autres urticées. (CH. HENNELLE.)

USNÉE, fub. f. (*Bot., Mat. médic.*) *Ufnea.* Nom donné à un genre de plantes de la famille des Lichens, comprenant une vingtaine d'efpèces dont la plupart fe développent fur l'écorce des arbres, & quelques-unes fur les rochers. (*Voyez*, pour les détails, le *Dictionnaire de Botanique* de cet ouvrage.)

L'une d'elles, l'ufnée fleurie (*ufnea florida* Hoff., *lichen floridus* L.), eft employée à Quitto comme matière colorante. Elle fournit une belle teinture violette ; réduite en pouffière, elle fervoit auffi pour préparer la *poudre de Chypre*. En général, on lui attribuoit des propriétés aftringentes, & on en faifoit ufage pour arrêter les hémorragies. Une autre efpèce, le *lichen plicatus* L., fournit une teinture jaune.

Le mot *ufnée* rappelle encore l'idée d'une fubftance qui, autrefois, a joui d'une grande vogue. On la recueilloit, dit-on, fur le crâne des pendus ; on ignore aujourd'hui quelle étoit cette végétation que l'on fuppofe être un lichen.

(R. P.)

USSAT (Eaux minérales d'). Ces eaux thermales font dans le département de l'Arriège, à une demi-lieue de Tarafcon ; les bains font fitués dans une gorge où paffe la rivière qui donne fon nom au département. Depuis 1822, le nombre des cuves qui étoit de dix-huit a été porté à vingt-fix, & tout fait efpérer la conftruction prochaine d'un bâtiment convenable pour loger commodément les indigens qui viennent chaque année faire ufage de ces eaux.

Les eaux d'Uffat font limpides, inodores, prefqu'infipides, douces & onctueufes au toucher ; leur température varie de 26 à 31 degrés R., & de temps à autre elles laiffent dégager du gaz acide carbonique. L'analyfe chimique, qui a été faite par M. le prof[r]. Figuier, lui a montré la préfence de ce gaz, celle des fulfates & des carbonates de chaux & de magnéfie, de l'hydrochlorate de ma-

(1) *Dictionnaire des Sciences médicales*, article URTICATION.

gnésie. Au fond des cuves existe un sédiment formé d'alumine, de silice, de carbonate, de sulfate de chaux, & de fer oxydé ou carbonaté. On y trouve aussi une matière végéto-animale qui s'y dépose par le refroidissement; cette substance est gluante & en flocons demi-transparens assez semblables au frai de grenouilles.

Suivant M. Guerguy, actuellement directeur de l'établissement des eaux minérales d'Ussat, ces eaux sont propres à combattre certains désordres du système nerveux; aussi en conseille-t-il l'usage dans les diverses affections du système utérin, dans les flux leuchorréiques & les ménorrhagies dépendantes d'un excès de sensibilité; dans les menstruations irrégulières, les vapeurs hystériques; dans quelques rhumatismes, dans les spasmes convulsifs (1), tels que la danse de Saint-Guy, le tic facial, &c. &c.

Ce n'est que sous forme de bains que l'on emploie les eaux d'Ussat, dont on favorise l'action par des frictions sèches & l'usage interne de quelques boissons tempérantes. (R. P.)

USTILAGINEUSE, adj. (*Pathol.*) Expression employée par quelques auteurs pour indiquer l'espèce de gangrène sèche causée par l'usage du seigle ergoté : maladie vulgairement désignée sous le nom de *rouille* (*ustilago*), & qu'aujourd'hui l'on croit être causée par une excroissance fungiforme nommée *sphacellaria segetum*. (*Voyez* Seigle ergoté.)

UTÉRIN, ine, adj. (*Anat.*) *Uterinus*, qui appartient à l'utérus. Ainsi l'on dit : artères, veines *utérines*, fureur *utérine*, muscle, sinus *utérin*.

UTÉROMANIE, s. f. (*Pathol.*) *Uteromania*. Expression synonyme de fureur d'utérine, d'hystérie, de nymphomanie. (*Voyez* ces mots.)

(1) Alibert, *Précis historique sur les eaux minérales les plus usitées en médecine*, &c. In-8°. Paris, 1826.

UTÉROSTOMATOME, s. m. (*Instr. de Chir.*) Mot imaginé par Coutouly pour désigner un instrument renfermé dans une sorte de gaîne, & dont il proposoit de faire usage pour pratiquer, dans les cas de convulsion à l'époque de l'accouchement, une incision simple ou double sur les bords du col de l'utérus.

UTÉRUS. (*Anat. Pathol.*) Nom latin de la matrice, & conservé dans la langue française pour désigner cet organe. (*Voyez*, pour les nombreuses maladies dont il peut-être le siége, le mot Matrice, tom. VIII, pag. 601 de ce Dictionnaire; & pour sa description, le *Dictionnaire d'Anatomie* de cette Encyclopédie.)

UVA URSI. (*Bot.*, *Mat. méd.*) Nom spécifique de l'arbousier traînant (*arbutus uva ursi* L.). On donne aussi à cet arbrisseau le nom de *raisin d'ours* & celui de *busserole* (*Voyez* Arbousier, tom. III, pag. 212 de ce Dictionnaire.)

UVÉE, s. f. (*Anat.*) *Uvea*. Nom donné à l'une des membranes du globe oculaire, plus généralement connue sous la dénomination de *choroïde*. C'est sa couleur noire, analogue à celle de la pellicule du raisin, qui la fait appeler *uvée*. (*Voy.* Œil dans ce Dictionnaire, tom. XI, pag. 97, & les mots Choroïde & Œil dans celui d'*Anatomie* de cet ouvrage.) (R. P.)

UVULAIRE. (*Anat.*) *Uvularis*. Adjectif servant à spécifier les parties qui appartiennent ou ont rapport à luette (*uvula*). Ainsi l'on nomme *glandes uvulaires* les cryptes muqueux qui entrent dans la composition de la luette. (*Voyez* ce dernier mot dans le *Dictionnaire d'Anatomie* de cet ouvrage.)

UYTZET (*Hyg.*) Nom d'une espèce de bière blanche & légère dont on fait un grand usage dans la Belgique, & sur laquelle M. Vauters a publié une dissertation imprimée à Gand en 1798.

VACCIN, s. m. (*Hyg. & Path.*) *Vaccinum*. On donne ce nom au virus productif de la *vaccine* (*voyez* ce mot), dont nous avons indiqué ailleurs la source, les effets & les qualités principales. Nous avons dit que dans son état de pureté c'étoit un fluide clair, visqueux, aquoso-albumineux, qui commençoit à se former vers le quatrième jour de l'inoculation, & que l'on recueilloit ordinairement au huitième, lorsque la vésicule vaccinale étoit bien développée, & cependant encore claire & transparente. Ce fluide étant très-susceptible d'altération par le contact de l'air, de la lumière, &c., on ne peut le conserver qu'en le préservant de ces influences. Toutefois, quand il ne doit s'écouler qu'un court espace de temps, quelques heures, par exemple, entre le moment où l'on recueille le vaccin & celui où l'on doit l'inoculer, on se borne souvent à charger des lancettes avec le fluide qui sort en petites gouttelettes du bouton dont on a divisé la vésicule avec la pointe de l'instrument. On ferme ensuite la lancette, après avoir eu soin d'interposer une petite bande de papier roulée autour du talon de la lame pour empêcher que la matière appliquée sur celle-ci ne s'attache aux châsses de l'instrument. Si l'on ne se servoit promptement du fluide transporté par ce procédé, le métal s'oxyderoit, le vaccin s'altéreroit & se dessécheroit; aussi a-t-on proposé de se servir de pointes d'écaille ou d'ivoire, qui ne s'oxydent point comme les métaux. Un autre moyen très-commode, & à l'aide duquel on peut transporter très-loin & conserver long-temps du vaccin sans qu'il s'altère, consiste à en charger le bec de plumes taillées en cure-dents, qui sont ensuite reçues l'une dans l'autre, & enveloppées de manière à éviter l'action de l'air & de la lumière. Mais le procédé le plus usité pour la conservation & le transport du fluide vaccin, consiste dans l'emploi des tubes de verre capillaires mis en usage par M. Bretonneau.

Voici comment on remplit ces tubes : on pique la surface du bouton, une gouttelette de liquide sort par l'ouverture, on en approche l'extrémité effilée d'un tube de verre capillaire d'environ six lignes de longueur, ayant au milieu un léger renflement, que l'on tient horizontalement; la gouttelette est absorbée, & à mesure qu'il s'en forme de nouvelles, on les absorbe de nouveau jusqu'à ce que le tube soit rempli, de manière à ce qu'il ne reste plus qu'une ligne de vide; alors on ferme les deux extrémités du tube en les faisant fondre successivement au foyer d'une lumière, en évitant que la chaleur n'agisse sur le fluide contenu, & en baissant rapidement la main sitôt que la fusion du verre s'opère. Pour plus de sûreté, on lute encore les deux bouts avec de la cire à cacheter; puis, si on veut envoyer ces tubes à quelque distance, on les place dans des tuyaux de plume remplis de charbon en poudre, ou dans des boîtes pleines de coton, & on les préserve de la chaleur. Le vaccin peut ainsi être transporté à une grande distance, & conserver sa fluidité & son énergie pendant plusieurs années. Il est pourtant vrai que, dans quelques cas, soit que les tubes n'aient pas été remplis avec toutes les précautions convenables, soit que le vaccin ne s'y soit pas bien conservé, le fluide envoyé de cette manière de Paris dans la province manque complétement son effet quand il vient à être inoculé; aussi est-il généralement reconnu que le procédé le plus sûr & le meilleur est, lorsqu'il est praticable, la vaccination de bras à bras, c'est-à-dire l'inoculation faite sur-le-champ avec le vaccin que l'on recueille du bouton, l'enfant sain & l'enfant qui fournit le virus étant réunis dans le même lieu. Pour pouvoir jouir du bénéfice de ce procédé, même dans des voyages de long cours, on a imaginé d'emmener des enfans, & même des animaux (moutons, chèvres, vaches, &c.) sur lesquels on pratiquoit des inoculations successives de manière à conserver toujours un foyer vivant du virus vaccin.

On a néanmoins tenté aussi l'inoculation au moyen des croûtes vaccinales, ou mieux, à l'aide du petit cercle perlé qui environne ces croûtes, dont le centre n'est qu'une matière purulente desséchée, sans énergie : on a pu, en effet, conserver ces débris de croûtes dans des flacons hermétiquement fermés & soustraits à l'air, à la chaleur & à la lumière, & s'en servir ensuite, en les délayant dans un peu d'eau ou dans de la salive, pour inoculer avec succès la vaccine; mais c'est un procédé qui mérite beaucoup moins de confiance que les précédens. Quant aux autres procédés qui consistent à imbiber des fils, du coton, de fluide vaccin que l'on place ensuite entre deux plaques de cristal, dont l'une offre une excavation centrale, ou bien que l'on pose desséchés dans un tube de verre fermé à ses deux extrémités, &c., ils sont, en France du moins, à peu près abandonnés; on préfère généralement les tubes capillaires ou les plaques de verre légèrement creusées au centre qu'on applique sur la vésicule ouverte, & que l'on lute ensuite par leurs bords.

Une expérience nouvelle, dont les résultats ne sont pas sans importance, a prouvé qu'on pouvoit, sans affoiblir l'énergie du virus, ajouter une petite quantité d'eau distillée au fluide qui sort des vésicules vaccinales; par ce moyen on augmente beaucoup la quantité du liquide & on le recueille avec beaucoup plus de facilité, ce qui n'est point

à dédaigner quand on a de nombreuſes vaccinations à opérer, ou que l'on veut recueillir & expédier une certaine quantité de fluide.

(Gibert.)

VACCINATEUR, ſub. m. (*Hyg. publ.*) Dans pluſieurs départemens on a jugé à propos de confier ſpécialement le ſoin de la vaccination à quelques médecins privilégiés qui ont reçu le titre de *vaccinateurs.* Ces hommes de l'art parcourent les campagnes & vaccinent publiquement dans leurs tournées tous les enfans qui leur ſont préſentés, & de plus, vaccinent à jour & heure fixés à leur domicile. Tantôt ces fonctions ſont gratuites, tantôt elles ſont plus ou moins rétribuées : en outre, dans beaucoup de provinces, des hommes étrangers à la médecine, des curés, par exemple, vaccinent eux-mêmes les enfans des pauvres. A Paris, les médecins attachés aux bureaux de charité des douze arrondiſſemens de la capitale, vaccinent chaque ſemaine gratuitement dans les diverſes mairies. L'Académie royale de médecine eſt principalement une ſorte de chef-lieu où, par les ſoins d'une commiſſion ſpéciale, des vaccinations gratuites s'opèrent régulièrement deux fois par ſemaine. Chaque année, ſur le rapport de l'Académie, le miniſtre décerne des récompenſes aux vaccinateurs qui ont opéré le plus de vaccinations, & des jetons de vaccine ſont auſſi diſtribués dans les diverſes mairies aux médecins qui ſe ſont habituellement livrés à la pratique de cette opération ſalutaire. (Gibert.)

VACCINATION, ſ. f. (*Hyg. publ.*, *Médec. opératoire.*) C'eſt le nom de la petite opération par laquelle on inocule le virus vaccin. On a tout-à-fait abandonné aujourd'hui, pour la vaccine (comme on l'avoit déjà fait pour l'inoculation de la variole), les méthodes d'inoculation dites par inciſion & par le véſicatoire ; on n'emploie plus que la méthode par piqûre : celle-ci conſiſte à introduire horizontalement dans l'épaiſſeur de la peau, ſous l'épiderme, la pointe d'une lancette étroite & en fer de lance, ou d'un inſtrument piquant plus ou moins analogue, chargée d'une petite quantité de fluide vaccin qui reſte dépoſée dans la piqûre. Il y a un lieu d'élection ſur lequel ſe pratique communément la vaccination, quoiqu'on puiſſe la faire ſur tous les points de la ſurface de la peau, ſi l'on en excepte ceux où les cicatrices qui ſuccèdent aux boutons de vaccin feroient trop en évidence ; ce lieu eſt la partie ſupérieure & externe du bras. Voici comment on procède à cette légère opération dans le cas où l'on vaccine de bras à bras :

Le bouton de vaccine ouvert, & la pointe de l'inſtrument chargée du fluide qui en ſort en gouttelettes viſqueuſes & limpides, on tient cet inſtrument horizontalement d'une main, tandis que de l'autre on empoigne fermement la partie poſtérieure du bras que l'on veut inoculer, en tendant exactement la peau, tant avec cette main qu'avec les doigts reſtés libres de celle qui tient l'inſtrument d'une manière analogue à celle uſitée pour l'opération de la ſaignée : alors on pratique la piqûre en introduiſant horizontalement ſous l'épiderme la pointe de la lancette à vaccin juſqu'à ce qu'un léger ſuintement ſanguin apparoiſſe ; on retire alors cette pointe, en la laiſſant s'eſſuyer entre les lèvres de la petite plaie après l'y avoir maintenue quelques momens engagée. On réitère cette piqûre deux, trois ou quatre fois ſur chacun des bras, en ayant ſoin de mettre entre chaque plaie une diſtance d'environ un pouce pour éviter que plus tard les auréoles inflammatoires des véſicules vaccinales ne ſe confondent ; on ne permet de rhabiller l'enfant que lorſque les petites piqûres ſe ſont deſſéchées au contact de l'air, de peur que le frottement n'enlève une partie du fluide inoculé. Si, au lieu de vacciner de bras à bras, méthode ſans contredit préférable à toutes les autres, on ſe ſert de fluide recueilli & conſervé dans des tubes de verre, on commence par caſſer les deux extrémités de ces tubes, puis avec un tuyau de paille très-mince, adapté à l'une des extrémités, on ſouffle doucement le vaccin qui eſt chaſſé à travers l'autre ſur une lame de verre ; on charge enſuite la pointe de l'inſtrument avec ce fluide, que l'on peut étendre d'un peu d'eau diſtillée. On peut encore, lorſque le tube préſente un renflement à ſa partie moyenne, frotter celle-ci ſur le bord aigu d'une pierre à fuſil, & enſuite la rompre par un léger effort, de manière à avoir à ſa diſpoſition deux ſortes de petits godets dans leſquels la pointe de la lancette peut puiſer le virus. Si l'on n'a que du vaccin deſſéché ſur des fils, ou même de la poudre de croûtes vaccinales, on broiera exactement cette poudre avec une lame de couteau, en ajoutant un peu d'eau, & on inoculera la matière rendue fluide. C'eſt ſurtout pour cette matière deſſéchée que les procédés par excoriation ou véſication & par inciſion étoient mis en uſage, mais ils ſont aujourd'hui tombés en déſuétude, & l'on n'inocule plus guère qu'avec du vaccin fluide. (*Voyez* Inoculation de la variole.)

« Depuis plus de vingt-un ans que la vaccine eſt introduite en France (dit M. Huſſon, tom. 56 du *Dictionnaire des Scienc. médic.*, 1821), j'ai vacciné des individus de tout âge, depuis la naiſſance juſque preſque à la caducité. Mes deux enfans l'ont été, l'un à douze heures, l'autre à quatre heures de leur naiſſance, & chez tous deux la vaccine s'eſt développée avec la plus grande régularité. J'avois auparavant, & j'ai depuis cette époque, vacciné pluſieurs fois, chaque ſemaine, des enfans le premier jour de leur naiſſance, & jamais je n'ai obſervé que la vaccine ait exercé ſur eux l'influence même la plus légèrement fâ-

cheuse. Il est également certain que je n'ai jamais vu de fièvre marquée survenir à la vaccine dans la première année de la vie. Les mères ont quelquefois observé que leur nourrisson avoit eu pendant quelques heures un peu plus de chaleur que de coutume, ou bien qu'il avoit été un peu plus endormi. On peut donc vacciner les enfans dès le jour même de leur naissance, sans redouter de la part de la vaccine une action trop forte & dangereuse pour l'individu que l'on y soumet. Mais cette mollesse de la peau (qui rend les phénomènes inflammatoires très-modérés) est souvent, dans le très-jeune âge, un obstacle à la réussite de l'opération : aussi j'ai remarqué assez fréquemment que, malgré toutes les précautions convenables, je ne pouvois, sur les enfans de trois ou quatre jours, développer la vaccine que dans la proportion d'un à trois, c'est-à-dire que sur trois enfans du même âge, vaccinés de la même manière & par le même procédé, la maladie se manifestoit sur un seul ; cette proportion augmente à mesure que l'on s'éloigne de l'instant de la naissance, & à six semaines l'opération ne manque pas deux fois sur cent. » Tous les praticiens ont confirmé cette remarque de M. Husson, &, à moins de circonstances urgentes, on ne vaccine guère un enfant avant qu'il ait atteint l'âge d'un à deux mois. Il est d'autant plus permis de prendre cette latitude, que, malgré quelques exemples d'éruption variolique chez des enfans naissans, bien plus, chez des fœtus encore contenus dans le sein de leur mère, il est infiniment rare que la petite-vérole frappe l'enfant dans les premières semaines, & même dans les premiers mois de sa naissance. Les individus adultes, au contraire, & plus encore les personnes déjà avancées en âge, présentent assez souvent une densité des tégumens qui les rend peu aptes à contracter la vaccine ; aussi a-t-on coutume, dans ce cas, d'assouplir la peau par des bains, par des cataplasmes, avant de pratiquer l'inoculation de la vaccine. Ces précautions si simples ont suffi plusieurs fois pour assurer le succès de vaccinations, qui, sans cela, auroient complétement échoué. Il est, d'ailleurs, comme nous le dirons dans un autre article, des sujets chez lesquels la vaccine ne peut être inoculée, & d'autres, en beaucoup plus grand nombre, qui, après s'être montrés réfractaires à une ou plusieurs vaccinations, finissent par contracter la vaccine à une nouvelle tentative d'inoculation, sans qu'on puisse toujours découvrir la cause de cette anomalie. (*Voyez* Vaccine.)

(Gibert.)

VACCINE, s. f. (*Path. & Hyg.*) On a donné ce nom à une éruption, d'abord *vésiculeuse*, puis *pustuleuse*, qui se transmet par inoculation d'un individu à un autre, & qui jouit du singulier & précieux privilége de préserver de la variole, maladie grave & toujours plus ou moins générale, tandis que la vaccine est une éruption d'une extrême bénignité, & qui est bornée à la partie sur laquelle le virus a été déposé. Le mot *vaccine*, dérivé du mot latin *vacca*, vache, indique la source première de ce virus, qui provient originairement d'une éruption particulière de la mamelle des vaches, désignée en Angleterre sous le nom de *cow-pox* (vérole de vache).

Historique. Il paroît, d'après le témoignage d'un ancien ouvrage shanscrit (*Sancteya Grantham*), que l'inoculation de la vaccine étoit connue & pratiquée dans l'Inde à une époque assez reculée ; ce témoignage est confirmé par une lettre de M. W. Bruce, consul à Bushire, qui a été insérée dans les *Annales de Chimie & de Physique*, en 1819, & de laquelle il résulte que la vaccine étoit connue en Perse, parmi la tribu nomade des Eliaats, avant qu'elle fût découverte & propagée en Europe. Dans cette tribu, c'étoit plus souvent encore sur le pis des brebis que sur celui des vaches que les bergers prenoient une affection éruptive qui les préservoit de la petite-vérole. M. de Humboldt a écrit aussi qu'il existoit en Amérique, dans la Cordillière des Andes, une tradition ancienne sur les effets préservatifs de la vaccine parmi les pâtres indiens. Une tradition analogue subsistoit dans quelques contrées de l'Europe, & notamment dans quelques provinces d'Angleterre & d'Allemagne, sans que les médecins eussent été avertis de ce fait important. Toutefois, en 1768, M. Fewster, chirurgien à Thombury, & le doct[r]. Sutton, inoculateur célèbre de la variole, se livrèrent à quelques recherches à ce sujet, & confirmèrent la vérité de l'opinion populaire des paysans de ces contrées sur l'effet préservatif de la vaccine ; mais cette remarque, qui devoit être si féconde en applications importantes, tomba dans l'oubli. On sait encore, d'après les renseignemens fournis à l'ancien comité central de vaccine par M. Chaptal, que M. Rabaut-Pommier, ministre protestant à Montpellier avant la révolution, frappé de ce que, dans le midi, on confondoit sous le même nom de *picotte* la petite-vérole de l'homme, le claveau des moutons, l'éruption particulière du trayon des vaches, émit en 1781, en présence d'un médecin anglais lié avec Jenner, le doct[r]. Pew, l'opinion que peut-être on devroit inoculer de préférence la *picotte* des vaches, maladie très-bénigne, au lieu de recueillir le virus varioleux sur l'homme lui-même, chez lequel la maladie étoit si souvent dangereuse ; remarque qui frappa le médecin anglais & lui donna le desir de proposer à Jenner ce nouveau mode d'inoculation. Quoi qu'il en soit, c'est à ce dernier que doit être attribuée toute la gloire d'une découverte qu'il sut propager & répandre de manière à ce que le monde entier fût bientôt appelé à recueillir les fruits de cet immense bienfait.

Ce fut en 1775 que le doct[r]. Jenner, chargé d'inoculer la variole dans le comté de Glocester,

apprit par la tradition populaire que les individus qui, en trayant les vaches, avoient gagné l'éruption désignée sous le nom de *cow-pox*, étoient désormais à l'abri de la petite-vérole & réfractaires à l'inoculation de cette maladie. Ayant confirmé par des expériences régulières la vérité de cette assertion, le médecin anglais publia, en 1798, le fruit de ses recherches, & appela l'attention des gens de l'art & du gouvernement sur la vertu préservative de la vaccine, dont il avoit constaté aussi l'existence dans d'autres animaux que les vaches, & en particulier sur les talons des chevaux atteints d'un mal désigné sous le nom de *grease* ou *eaux aux jambes*.

Témoin des premiers succès obtenus en Angleterre de l'inoculation de la vaccine, un émigré français, le duc de la Rochefoucaud-Liancourt, de retour dans sa patrie, s'efforça, de concert avec son ami Thouret, directeur de l'Ecole de médecine de Paris, de propager en France les bienfaits de la vaccine, au moyen de la formation d'un comité de souscripteurs qui ne tarda pas à voir le gouvernement lui-même se charger du soin de soutenir & de répandre la vaccine. En 1801 fut fondé, par les soins de Frochot, préfet de la Seine, un hospice spécial pour l'inoculation de la vaccine. En 1804, Chaptal, suffisamment éclairé par le rapport fait à l'Institut par le célèbre Hallé le 14 mars 1803, centralisa dans le ministère tout ce qui étoit relatif à ce point important d'hygiène publique, & bientôt, par les soins du comité central de vaccine, par la protection & la munificence du gouvernement, par le zèle des médecins & de l'administration, la vaccine, luttant victorieusement contre les attaques du préjugé & de l'ignorance, finit par étendre ses bienfaits dans toute la France. Aujourd'hui, répandue dans tout le monde, comme l'ont démontré les voyages les plus récens, elle est devenue dans le royaume l'objet de toute la sollicitude du gouvernement, qui a spécialement chargé l'Académie royale de médecine (investie ainsi du glorieux héritage du comité central de vaccine, dont M. Husson a été long-temps le digne secrétaire) de veiller à l'entretien & à la propagation de la vaccine, en opérant gratuitement à Paris une multitude de vaccinations, & en envoyant du fluide vaccin dans tous les points de la France. On peut voir dans l'intéressant ouvrage de M. Husson, dont cet article n'est en quelque sorte qu'un extrait, & dans les rapports annuels faits au gouvernement par l'Académie, quel développement a pris de nos jours la pratique de la vaccine, en même temps qu'on y trouvera relatés tous les faits qui composent l'histoire médicale de cette éruption préservatrice, & victorieusement réfutées toutes les erreurs & toutes les objections auxquelles a donné lieu l'inoculation du virus vaccin.

Parmi toutes les tentatives faites pour la propagation de la vaccine dans les diverses contrées du monde, tentatives qu'il n'est point de notre objet de signaler ici, nous nous bornerons à rappeler la fameuse expédition maritime ordonnée par le roi d'Espagne Charles IV, auquel don Balmis, chirurgien extraordinaire de S. M. C., présenta, le 7 septembre 1806, le compte rendu d'une mission par laquelle fut propagé dans les pays les plus lointains le bienfait de la vaccine.

Description. Le mode d'inoculation le meilleur & le plus usité consiste à introduire sous l'épiderme la pointe d'une lancette chargée de virus vaccin. A l'instant où la piqûre vient d'être faite, il se forme à l'entour une légère rougeur qui ne tarde point à disparoître. Dès lors commence la période d'*incubation*, pendant laquelle le virus ne donne aucun signe de sa présence. La durée de cette période est le plus communément de deux à trois jours, mais elle peut varier; il y a même des cas exceptionnels dans lesquels on a vu le bouton qui doit se développer poindre au bout de vingt-quatre heures, & d'autres, beaucoup plus extraordinaires encore, dans lesquels ce n'est qu'au bout de vingt à trente jours que la vaccine a commencé à paroître : on parle même, dans un journal de médecine, d'un bouton de vaccine qui ne s'est développé que six mois après l'insertion du virus (1). La seconde période, qui comprend la formation & le développement de la *vésicule*, est un peu plus longue que la précédente & dure ordinairement du troisième au quatrième jour, jusqu'au huit ou neuvième. Un petit bouton, c'est-à-dire un point dur, saillant & érythémateux, s'élève au lieu de la piqûre, bientôt l'épiderme se soulève détaché de tissu réticulaire enflammé par une exhalation de sérosité claire & transparente, d'où résulte la formation d'une vésicule dont on soupçonne l'existence dès le lendemain de l'apparition du bouton, & qui se développant & se remplissant de plus en plus, en conservant une dépression centrale qui lui donne la forme ombiliquée, acquiert un volume un peu variable, communément au-dessous de celui d'une lentille. Cette vésicule, entourée d'un cercle rouge, érythémateux, blanchit, prend une teinte argentée, puis d'un blanc-grisâtre, & passe à l'état de véritable *pustule* vers le neuf ou dixième jour. C'est un peu avant la fin de cette période, en général du sixième au septième ou neuvième jour de l'inoculation, & plus précisément encore, pour les vaccinations publiques, au huitième jour, que l'on recueille le virus, encore à l'état limpide, quand on veut s'en servir pour de nouvelles inoculations. La vésicule ouverte à cette époque est multiloculaire, & recèle un fluide séreux & légè-

(1) Voyez *Archives générales de médecine*, tome I, page 277.

rement

rement visqueux contenu dans des cellules formées par de petites cloisons blanches. Au centre, où existe la dépression ombiliquée, on trouve un peu de matière opaque & purulente, accumulée dans une sorte de follicule infundibuliforme : remarque qui a été faite par M. le Dr. Gendrin, & qui semble prouver que, comme l'a pensé M. le Dr. Deslandes, pour les pustules de la variole, le siége spécial & central de l'inflammation vaccinale existe dans les follicules cutanés. Du huitième au neuvième jour commence la troisième période ou période de maturation, qui, la plns courte de toutes, ne s'étend guère au-delà de deux jours. Alors la vésicule enflammée est entourée d'une rougeur vive & étendue, qui quelquefois, par la réunion des auréoles inflammatoires qui entourent les boutons voisins, donne à une assez grande étendue du bras, un aspect érysipélateux, & s'accompagne d'une tuméfaction plus ou moins marquée.

Ces accidens locaux se lient même dans certains cas à des accidens généraux, rarement assez intenses pour mériter l'attention du médecin & toujours de très-courte durée, plus ou moins analogues à ceux de la fièvre de maturation de la variole, ou à ceux de la fièvre d'incubation secondaire qui précède le développement de l'éruption générale, lorsque les pustules produites par l'inoculation du virus variolique sont arrivées à leur période de maturation. De la pesanteur dans le bras vacciné, quelquefois de la douleur & même de la tuméfaction dans l'aisselle, un léger mouvement fébrile, des bâillemens, rarement des nausées, &c., tels sont les phénomènes qui indiquent cette légère & éphémère fievre vaccinale qui annonce la réaction générale de l'économie contre les atteintes du virus, mais qui manque souvent, ou qui du moins est si peu marquée qu'elle n'appelle pas l'attention. La matière contenue dans la pustule devient opaque, jaunâtre & purulente. Quelquefois une éruption roséolaire se montre aux environs ou même s'étend aux autres parties du corps, mais on n'observe point de développement de boutons de vaccin ailleurs que sur le lieu des piqûres ; ce qui met, comme on voit, une énorme différence entre la pratique de l'inoculation de la vaccine & celle de l'inoculation de la variole. Du dixième au onzième jour commence la période de dessication & la formation d'une croûte (qui peut toutefois être empêchée par la soustraction de la pustule au contact de l'air, au moyen de l'application de verres de montre, comme l'a expérimenté le Dr. Sacco, ou par des applications émollientes répétées, comme l'a vu le Dr. Gendrin). Cette croûte brunâtre, circulaire, adhérente, succède à la pustule, dont la rougeur & la tuméfaction disparoissent, & ne se détache que vers le vingtième ou vingt-cinquième jour, laissant au-dessous d'elle une surface encore un peu colorée, surtout si la chute de la croûte a été prompte, mais qui bientôt n'offre plus qu'une véritable cicatrice, déprimée, gauffrée, circulaire, plus blanche que la peau voisine : trace indélébile qui sert à constater la préexistence de la vaccine.

Vaccination. « La vaccine (dit M. Husson) n'altère que d'une manière insensible les fonctions de l'individu sur lequel elle se développe, n'est la cause prédisposante d'aucune espèce d'affection, n'en complique aucune ; la plus grande partie de son action se borne aux piqûres qu'exige son insertion, & l'on n'a encore aucun exemple qu'un vacciné soit mort par le fait seul de la vaccination. D'après ces considérations, on doit conclure que tous les âges, toutes les circonstances de la vie, toutes les saisons sont favorables à cette opération. Cependant, chaque maladie, même la plus légère, étant accompagnée d'une irritation du système nerveux & de mouvemens fébriles, étant par conséquent susceptible, dans des circonstances imprévues, d'influer sur toute l'économie, des médecins très-prudens ont jugé convenable d'assigner quelques règles pour la pratique de la vaccine ; ainsi, il est des observations générales sur l'âge, l'état de santé & les saisons qui doivent guider les médecins. » (*Dict. des Scienc. méd.*)

On entend par vaccination la petite opération à l'aide de laquelle on inocule le *fluide vaccin*.

Ce fluide ou virus vaccin, examiné avec soin par MM. Dupuytren, Husson & beaucoup d'autres, au moment où il est le plus propre à être le véhicule de la contagion, c'est-à-dire du sixième au neuvième jour, à partir de l'époque de l'inoculation, est un liquide transparent, incolore, inodore, légèrement visqueux, d'une saveur un peu âcre & un peu salée, fort analogue à l'humeur séreuse que produit la vésication, & à la matière des larmes. L'exposition à l'air le dessèche promptement, & il adhère alors comme une sorte de vernis aux substances sur lesquelles on l'applique. En le laissant se dessécher sur le bouton même, il se coagule en petits globules durs qui, enfermés dans des tubes & conservés pendant cinq mois par M. Dupuytren, ont pu servir encore à opérer la vaccination. Liquide ou desséché, il se dissout très-bien dans l'eau, & l'on a même récemment proposé d'y ajouter une certaine quantité de ce liquide pour faciliter l'ascension du virus dans les tubes destinés à le conserver, sans que cette addition, qui en augmentoit la quantité & en diminuoit la viscosité, ait nui en aucune façon aux effets de l'inoculation pratiquée avec ce virus étendu d'eau. L'action de l'air & de la lumière décompose très-promptement le virus vaccin ; la chaleur surtout le corrompt très-vite, & c'est à cette rapide décomposition qu'est due la difficulté de la propagation de la vaccine dans les régions situées sous

la zone torride, au Sénégal, dans nos colonies : dans nos pays tempérés même, la vaccination manque plus ſouvent ſon effet dans les fortes chaleurs de l'été. Le vaccin frais eſt d'une nature alcaline & volatile; il paroît ſpécialement compoſé d'eau & d'albumine : il oxyde très-promptement les lancettes ſur leſquelles on le laiſſe ſéjourner.

On voit d'après tout cela que le vaccination qui doit le mieux réuſſir eſt celle qui ſe fait avec du vaccin frais & liquide, ſurtout avec du fluide qu'on recueille à l'inſtant même d'une véſicule vaccinale pour l'inoculer, comme on dit, de bras à bras; & que, pour pouvoir ſe conſerver, il faut que le fluide ſoit ſouſtrait à l'action de l'air, de la lumière & de la chaleur; c'eſt ainſi que dans des tubes de verre purgés d'air, fermés, enveloppés de papier noir & placés dans un lieu frais, on a pu conſerver du vaccin, jouiſſant encore de ſa propriété contagieuſe, pendant cinq, ſept & me neuf mois.

La viſcoſité eſt le caractère eſſentiel du virus actif; pour s'aſſurer de l'exiſtence de cette qualité du fluide, on fait les eſſais ſuivans : miſe entre deux doigts, une petite goutte file comme un ſirop; on éprouve quelque réſiſtance à détacher la lancette ou un verre plat d'un bouton vaccinal qui vient d'être ouvert; le vaccin ſort lentement de cette ouverture & prend la forme globuleuſe; il ſe deſſèche promptement à l'air, & forme ſur la pointe de l'inſtrument avec lequel on le recueille un enduit grumelé, comme gommeux. En coulant ſur la peau aux environs du bouton, le fluide s'y deſſèche & la tiraille, y laiſſant des traces analogues à celles que laiſſent après eux les limaçons dans leur marche, ou le mucus des narines qui ſe deſſèche par un temps froid ſur la lèvre ſupérieure: le ſang ſe mêle difficilement au vaccin viſqueux. Enfin, les fils qu'on imprègne de ce fluide ſont roides & laiſſent tomber l'humeur deſſéchée en petites écailles vitrées quand on les plie.

Le vaccin préſente ordinairement tous ces caractères au huitième jour du bouton, & c'eſt alors que le vaccinateur, s'armant d'une lancette plus étroite & plus acérée que les lancettes ordinaires, pique légèrement la véſicule, reçoit ſur la pointe de l'inſtrument, qu'il appuie ſur l'ouverture, le fluide limpide qui en ſort, & avec cette pointe chargée de virus, fait au bras du ſujet qu'il veut vacciner une petite piqûre horizontale, par laquelle il inſère ſous l'épiderme une petite quantité de fluide. Mais nous renvoyons aux mots Vaccin, Vaccination & Vaccinateur, pour tout ce qui concerne cette petite opération, ainſi que pour les divers procédés uſités pour recueillir & conſerver le vaccin à l'état fluide ou ſolide, ne faiſant ici qu'indiquer la méthode la meilleure & la plus ordinaire. Nous ne dirons rien, pour la même raiſon, des tentatives d'inoculation faites avec les croûtes vaccinales, ni de celles, plus fructueuſes, faites à la manière accoutumée ſur des animaux deſtinés à ſervir de moyens de tranſport pour le vaccin que l'on vouloit exporter au loin.

Anomalies de la vaccine. Il eſt quelques ſujets qui ſe montrent entièrement réfractaires à l'inoculation de la vaccine, d'autres qui ne le ſont que pendant un certain temps, d'autres enfin chez leſquels la vaccine ne ſe développe point avec ſes caractères accoutumés.

Les individus qui ont été antérieurement atteints de variole ou qui ont déjà une première fois été vaccinés avec ſuccès, n'éprouvent ordinairement aucun effet de l'inoculation de la vaccine, ou bien ne préſentent qu'une ſorte de *fauſſe vaccine*. Cependant des expériences récentes, & notamment celles faites en France par M. Geneuil, médecin à Jonzac (Charente-Inférieure), prouvent qu'il eſt quelques individus aptes à ſubir, au bout d'un certain laps de temps, la contagion d'une vaccine inoculée pour la ſeconde fois. Ayant ainſi pratiqué des vaccinations ſecondaires ſur des individus anciennement vaccinés, M. Geneuil a vu qu'il déterminoit des fauſſes vaccines chez des ſujets vaccinés depuis vingt ans, tandis que chez ceux vaccinés plus anciennement encore (depuis vingt-cinq ans & plus), il avoit réuſſi à produire une vaccine légitime, laquelle avoit pu enſuite être inoculée à d'autres perſonnes; chez ces perſonnes d'ailleurs la vaccine s'étoit montrée, comme à l'ordinaire, préſervatrice de la variole. En citant ces expériences, nous n'approuvons nullement les concluſions que l'auteur en a tirées : du reſte, nous reviendrons un peu plus loin ſur ce ſujet; qu'il nous ſuffiſe pour le moment d'établir qu'en général, & ſauf les cas exceptionnels, la variole ou une première vaccine légitime empêche les effet de l'inoculation du virus vaccin. Bien plus, il eſt quelques individus qui n'ont été antérieurement affectés ni de variole ni de vaccine, & chez leſquels on ne peut cependant réuſſir à inoculer la vaccine. Quelquefois cette inaptitude n'eſt que temporaire, & l'on voit après deux, trois, ſix & même huit vaccinations qui ont échoué, une dernière inoculation, tentée au bout d'un certain temps, réuſſir complétement. Mais, dans d'autres cas, les tentatives les plus multipliées & les plus variées reſtent ſans réſultat, de même que l'on rencontre des ſujets qui ſont réfractaires à la contagion de la variole elle-même. Enfin, comme le dit M. Guerſent dans l'article Vaccine du *Nouv. Diction. de méd.*, il eſt un certain nombre d'individus chez leſquels la vaccine ne manifeſte ſa préſence que par des phénomènes généraux (fièvre vaccinale), l'éruption locale manquant abſolument. Pluſieurs obſervations connues depuis long-temps ont mis cette vérité hors de doute; mais elle n'avoit jamais été établie

sur un aussi grand nombre de faits qu'en 1825, où soixante cas de cette espèce se sont offerts successivement à l'observation des médecins de l'hôpital général de Nantes (1). Ces sujets, sans doute, ne sont pas moins préservés sûrement de la variole, comme cela s'est vu dans des cas analogues chez les individus qui n'avoient aussi qu'une fièvre variolique sans éruption, dans le temps où l'on pratiquoit l'inoculation de la variole.

Quant à la *fausse vaccine*, M. Husson, & d'après lui M. Guersent, en reconnoissent deux variétés : la première est l'espèce de vaccine avortée que l'on voit quelquefois survenir chez les sujets déjà antérieurement vaccinés avec succès ou atteints de variole, auxquels on inocule le virus vaccin; la seconde est une inflammation cutanée, accidentelle, provoquée par des causes irritantes déterminées, telles que l'usage de lancettes oxydées par le vaccin pour opérer la vaccination, l'emploi de vaccin trop avancé & déjà passé à l'état purulent, celui de matière desséchée, mal délayée, l'emploi de procédés vicieux, comme, par exemple, l'inoculation au moyen des fils, &c. &c. La première variété (que quelques modernes ont proposé d'appeler *vaccinoïde*, comme on appelle aujourd'hui *varioloïdes* ces espèces de varioles avortées, de varioles courtes & ordinairement bénignes, qui s'observent dans les épidémies varioliques, chez quelques individus antérieurement vaccinés ou atteints de variole) offre la marche & les caractères suivans : dès le premier jour, ou au plus tard le troisième, les piqûres s'enflamment, une pustule, dont la marche est rapide & qui n'est point ombiliquée, se développe, elle se convertit en croûte du quatrième au sixième ou huitième jour, & la croûte tombe ensuite sans laisser de cicatrice. Willan admet en outre trois variétés de fausses vaccines *vésiculeuses*; dans toutes, la marche est rapide, la forme irrégulière, la cicatrice nulle ou irrégulière & nullement semblable à celle que laisse la véritable vaccine. La seconde espèce de fausse vaccine admise par M. Husson, ou celle qui est due à une irritation accidentelle, est caractérisée par une inflammation plus prompte, plus vive & plus courte que l'inflammation vaccinale légitime; dès le second jour, la piqûre est enflammée & purulente; dès le troisième ou quatrième jour, la croûte est formée, & souvent au-dessous d'elle existe une ulcération qui peut se prolonger. Les expériences récemment faites par M. le Dr. Gendrin tendent encore à établir que des vésicules de vaccine légitime, écorchées, irritées, soit par les ongles de l'enfant, soit par l'instrument qui y puise du vaccin, peuvent, si elles passent hâtivement à l'état purulent ou si elles sont tout-à-fait désorganisées par ces diverses manœuvres, se convertir en une sorte de fausse vaccine qui ne sera plus préservatrice. D'un autre côté, le même expérimentateur dit avoir réussi à développer la véritable vaccine chez quelques sujets en inoculant la matière contenue dans les boutons de la première espèce de fausse vaccine que nous avons indiquée plus haut, mais avec la précaution de recueillir cette matière dès le deuxième jour de l'apparition de ces boutons. Du reste, on ne peut se dissimuler qu'il règne encore de l'obscurité sur la vaccine vraie & sur la vaccine fausse, relativement au diagnostic & aux effets préservatifs de ces deux éruptions; &, tout ce que l'on peut dire en ce moment, c'est que la règle la plus sûre à suivre est de ne regarder comme légitime & certainement préservatrice que l'éruption vaccinale qui offre cette marche régulière que nous avons exposée précédemment.

Avant de quitter tout-à-fait ce sujet, il est peut-être bon de dire quelques mots d'une expérience assez remarquable faite sur l'inoculation du virus de la *varioloïde* (*voyez* ce mot) par M. Guillou, chirurgien à Saint-Pol-de-Léon (Finistère), en l'année 1826. M. Guillou, n'ayant pu se procurer du vaccin, reconnut, au milieu de l'épidémie variolique la plus meurtrière, l'existence de l'exanthème benin & discret (ce sont ses expressions) que l'on nomme *varioloïde*. Ayant recueilli le virus d'une éruption de ce genre, arrivée au cinquième jour, sur une demoiselle âgée de quinze ans, il l'inocula par dix piqûres au bras d'un enfant à la mamelle, & il obtint, dit-il, dix superbes boutons de vaccine qui lui servirent à vacciner quarante-deux enfans, lesquels à leur tour fournirent du *vaccin* à une centaine d'individus. Dans une seconde expérience, deux étudians vaccinés depuis plusieurs années, fournirent à M. Guillou du virus de varioloïde, de l'inoculation duquel on obtint encore des éruptions vaccinales (1). L'Académie n'a point partagé l'enthousiasme de M. Guillou pour le succès obtenu de ses tentatives; elle n'y a vu que le danger de substituer de nouveau l'inoculation de la variole ou de la varioloïde à la vaccine; & en effet, il est important de remarquer, d'une part, que, lorsqu'on pratiquoit l'inoculation, on a vu quelquefois les boutons de variole ne se montrer qu'au lieu des piqûres, & l'éruption générale ne point survenir; &, d'autre part, que dans les expériences de M. Guillou, il est fait mention d'individus chez lesquels il n'y eut pas seulement des boutons à la place des piqûres, mais aussi une éruption secondaire plus ou moins générale;

(1) *Voyez* le rapport fait à l'Académie royale de médecine sur les vaccinations pratiquées en France pendant l'année 1825. (*Bibliothèque médicale*, 1827.)

(1) Voyez *Bibliothèque médicale*, janvier & février 1827.

en sorte que, dans ces cas au moins, il est bien permis de croire que M. Guillou s'en est laissé imposer par de véritables pustules de variole ou de varioloïde, qu'il a prises à tort pour des boutons de vaccine.

Accidens de la vaccine. De nos jours, où la vaccination s'opère d'homme à homme par des procédés simples & avec un vaccin qui est encore à l'état limpide, on n'observe presque plus ces accidens locaux qui se montroient de temps en temps dans les premières années de la découverte de la vaccine, tels que l'inflammation érysipélateuse ou phlegmoneuse de la région inoculée, des ulcérations consécutives aux pustules, &c. Il est très-rare aussi de voir survenir des accidens généraux, tels que, une fièvre de maturation bien prononcée, & même une éruption secondaire plus ou moins générale qui, lorsqu'elle existe, doit le plus souvent être regardée comme le résultat de l'action de miasmes qui ont agi sur l'individu, ou avant, ou en même temps, ou après la vaccine. C'est ainsi, par exemple, que l'on se rend raison des éruptions qu'observoit si souvent Woodwille chez les sujets qu'il vaccinoit, & qui communément étoient exposés en même temps aux miasmes de la variole, tandis que son célèbre compatriote & contemporain Jenner n'en voyoit point survenir chez les nombreux individus, placés dans des circonstances plus favorables, auxquels il inoculoit le virus vaccin. Toutefois, s'il faut en croire quelques médecins, qui ont pour eux l'autorité imposante de M. Husson, il peut arriver dans quelques cas, à la vérité très-rares, qu'outre les boutons locaux déterminés par les piqûres, il se développe aussi une éruption secondaire de même nature, dans d'autres régions du corps, sans qu'il soit toujours possible d'expliquer cette éruption par une sorte d'inoculation nouvelle opérée, par exemple, par les doigts de la personne vaccinée, qui, ayant gratté ses boutons, auroit pu porter le virus sur d'autres points excoriés aussi par les ongles : mais c'est un fait qui demande encore de nouvelles recherches pour être convenablement éclairci.

Complications de la vaccine. Les diverses fièvres éruptives peuvent coïncider avec la vaccine; ainsi, la rougeole, la scarlatine se manifestent quelquefois chez les sujets récemment vaccinés; alors, tantôt la vaccine suspend sa marche pendant la durée de l'éruption, tantôt les deux éruptions parcourent leurs périodes comme si elles existoient seules. On a assez généralement remarqué dans les épidémies de variole que la vaccine, si elle ne préservoit pas toujours les individus plongés au milieu des miasmes de cette redoutable maladie, la rendoit du moins plus bénigne, & assez souvent même enrayoit la marche de la petite-vérole & la faisoit pour ainsi dire avorter, & passer, par exemple, presque subitement de la période vésiculeuse à la période de dessication, sans que la période de maturation, ordinairement si bien marquée & si prolongée dans la petite-vérole ordinaire, eût pu être observée. Le docteur Sacco a entrepris des expériences directes à ce sujet, & est arrivé à préciser l'époque à laquelle le développement de la vaccine rend entièrement réfractaire à la contagion de la variole. Ayant vacciné plusieurs enfans sur l'un des bras seulement, il inocula ensuite séparément le virus variolique, à l'autre bras sur chacun de ces enfans, à des époques différentes des boutons de vaccin, & il obtint les résultats suivans :

Les inoculations faites entre le premier & le cinquième jour déterminèrent aux septième, huitième, neuvième, dixième & onzième, l'éruption de plusieurs pustules varioliques qui parcoururent leurs diverses périodes, concurremment avec la vaccine. Dans les inoculations faites du sixième au septième jour de la vaccination, on n'observa plus d'éruption variolique générale, & les piqûres elles-mêmes n'offrirent que peu d'altération, ou ne devinrent le siége que de pustules imparfaites & qui se desséchèrent promptement. Enfin, sur seize enfans inoculés du onzième au treizième jour, on ne vit que chez trois une seule piqûre rougir & s'enflammer légèrement : d'où l'auteur crut devoir conclure que, passé l'époque de maturation de la pustule vaccinale, le vacciné résistoit entièrement aux effets de la contagion de la variole.

Traitement de la vaccine. On peut poser en règle générale que la vaccine est une affection tellement bénigne qu'elle n'exige aucun traitement, aucun régime, aucune précaution, si ce n'est celles qui sont nécessaires pour assurer les effets de la vaccination, telles que, le soin de ne rhabiller l'enfant que lorsque la piqûre s'est desséchée à l'air, d'éviter les applications qui pourroient irriter & désorganiser les boutons, & donner lieu ainsi à une fausse vaccine, de modérer l'inflammation lorsqu'elle est trop vive, à l'époque de la maturation, par quelques applications émollientes; enfin, de combattre par les moyens ordinaires les accidens ou les complications qui pourroient survenir, & qui, dépendant ordinairement de circonstances particulières, ne se rencontrent pas dans la généralité des cas.

Effets préservatifs & avantages de la vaccine. Il devroit être superflu aujourd'hui d'insister encore sur l'innocuité, les avantages & spécialement sur la certitude & la constance de l'effet préservatif de la vaccine, après qu'un si grand nombre de faits et d'expériences semblent avoir mis ce point de doctrine hors de toute contestation. Cependant, des épidémies varioleuses récentes ayant suscité de nouvelles objections contre la pratique de la vaccine, il est devenu nécessaire d'y répondre & de remettre de nouveau sous

les yeux de tous l'efficacité de la découverte de l'immortel Jenner.

Croyant inutile de rappeler ici les expériences authentiques & décisives faites par l'ancien comité de vaccine de Paris, & qui ont mis hors de doute l'effet préservatif de la vaccine sur des individus qui ont été exposés ultérieurement à toutes les chances de contagion de la variole, comme on peut s'en convaincre en lisant les travaux déjà cités de MM. Husson & Guersent, nous pensons qu'il nous suffira, pour détruire les objections faites dans ces derniers temps à la vaccine, de reproduire un passage du rapport fait à l'Académie royale de médecine par M. P. Dubois (au nom de la commission de vaccine), sur les vaccinations faites en France pendant l'année 1825 (1).

« . . . Souvent des éruptions varicelleuses, varioloïdes, varioliques même, ont eu lieu simultanément avec la vaccine, &, dans ce cas, il a été remarqué que les éruptions varioliques avoient été plus douces. Enfin, il est positif que certains individus vaccinés ont été atteints de la variole, soit à cause de l'intensité de l'épidémie variolique qui, cette année, a désolé la France, soit parce que le nombre des vaccinés étant maintenant considérable, il n'est pas étonnant qu'il se soit enfin rencontré quelques exceptions à la vertu préservatrice de la vaccine. Ce fait, joint à celui du développement de la vaccine à la suite de vaccinations pratiquées chez des individus anciennement vaccinés, a fait naître des doutes sur la propriété prophylactique de la vaccine, & quelques médecins ont avancé que ce salutaire virus avoit dégénéré par suite de sa transmission dans l'espèce humaine, & avoit besoin d'être repris à sa source sur la vache. La commission a cherché à dissiper ces doutes. En ce qui concerne les varioles survenues chez les vaccinés, elle remarque, 1°. que des varioles ont de même récidivé chez des varioleux, & qu'on ne peut conséquemment demander plus au préservatif qu'à la variole elle-même; 2°. que, parmi ces varioles survenues chez des vaccinés, beaucoup n'étoient que des varicelles, ou ont été observées chez des individus dont la vaccination première étoit suspecte, ou au moins non garantie; 3°. que, dans le nombre de ces varioles survenues chez ces vaccinés, deux seulement ont été mortelles, ce qui porte à croire que la vaccine auroit au moins adouci le mal, étant alors aux épidémies de variole ce que l'acclimatement est aux épidémies de fièvre jaune; 4°. enfin, qu'au petit nombre de ces cas dans lesquels la vaccine n'a pas préservé, on peut opposer ceux infiniment plus nombreux dans lesquels elle a fait résister à l'inoculation, à la contagion épidémique. C'est ainsi que sur 17,060 individus vaccinés depuis 1801 par M. Guyetant, de Lons-le-Saulnier, aucun n'a contracté de variole; qu'il en a été de même de 222,650 vaccinés par le comité du département de la Meurthe, de 15,000 vaccinés par M. Pellieux, de Beaugency, &c. En ce qui concerne les vaccinations secondaires, la commission objecte que le plus souvent ces vaccinations sont tentées sans succès, & que, du reste, on ne peut en conclure, comme on l'a voulu, que la vaccine ne préserve que pour un temps de la variole, puisque, dans les cas où ces vaccinations ont réussi, il en est dans lesquels la vaccine première datoit déjà de vingt années, & d'autres où elle ne datoit que de cinq. C'est de même que les varioloïdes & les varioles survenues spontanément se sont montrées aussi, tantôt long-temps après la vaccine, vingt-trois ans, par exemple; tantôt, au contraire, peu de temps après, trois semaines, &c. ».

C'est donc un fait bien établi que, sauf quelques cas exceptionnels qui ne se rencontrent qu'au milieu des épidémies varioliques très-graves, & qui ne peuvent infirmer en rien la règle générale, la vaccine est aujourd'hui, comme il y a trente ans, un sûr préservatif de la variole, & que cette éruption si bénigne, toujours locale, incapable de se transmettre autrement que par inoculation, & par conséquent incapable de se propager épidémiquement comme la variole, jouit d'avantages immenses sur celle qui peut être déterminée par l'inoculation de la variole; elle mérite donc à juste titre tous les soins des gouvernemens qui ont à cœur la conservation de la santé des peuples.

Non contens de reconnoître cette belle prérogative de la vaccine, considérée comme préservatrice de la petite-vérole, plusieurs médecins, s'appuyant sur quelques faits isolés, ont enrichi encore cette éruption salutaire d'effets thérapeutiques variés. Ainsi, l'on a vu quelquefois des engorgemens scrofuleux, des maladies cutanées chroniques & quelques autres affections, être avantageusement modifiés par l'éruption d'une vaccine inoculée dans le voisinage des parties malades: c'est une idée qui ne doit point être négligée dans l'occasion, mais sur laquelle on auroit tort de fonder des espérances exagérées.

D'un autre côté, chez quelques sujets scrofuleux, débiles, cacochymes, portant le germe de maladies latentes qui n'attendoient pour se développer que l'action de la plus légère cause occasionnelle, on a vu la modification apportée dans l'économie (quelque peu apparente qu'elle soit) par l'inoculation de la vaccine, favoriser les progrès de ces maladies, qu'il seroit plus que ridicule de mettre en pareil cas sur le compte de la vaccine.

En somme, nous pouvons concevoir, avec M. Husson, l'espérance de voir un jour, par la propagation de plus en plus générale de la vaccine, la variole cesser complétement de paroître en Europe, en repoussant par des précautions sanitaires convenables, l'introduction de tout nou-

(1) Voyez *Bibliothèque médicale*, 1827.

veau foyer de contagion exotique; déjà même il eſt quelques contrées deſquelles les efforts réunis des médecins & de l'adminiſtration ont réuſſi à bannir entièrement cette terrible maladie. C'eſt ainſi qu'à Manille, où une ſtatue a été élevée à Charles IV, qui a envoyé dans cette île le bienfait de la vaccine, la variole eſt devenue très-rare, & ne s'obſerve plus que chez les Chinois; c'eſt ainſi qu'en France, dans la petite ville de Saint-Calais (Sarthe), dont la population eſt d'environ quatre mille ames, la vaccination ayant été pratiquée avec une rigoureuſe exactitude depuis 24 ans, on n'a vu depuis cette époque aucune variole. (GIBERT.)

VACCINIÉES, ſ. f. pl. (*Bot., Mat. médic.*) Groupe de plantes ayant de tels rapports avec les ERICÉES & les RHODORACÉES, que quelques botaniſtes ont penſé pouvoir les réunir ſous la dénomination d'ERICINÉES. A ce groupe appartiennent les diverſes eſpèces d'*airelles*, généralement peu employées en médecine, bien que d'ailleurs les fruits du *vaccinium myrtillus* ſervent à préparer une boiſſon acidule qui peut être de quelqu'utilité dans certaines phlegmaſies.

VACILLANT, adj. (*Pathol.*) Expreſſion employée pour déſigner cette modification du pouls dans laquelle les pulſations ſont foibles, tremblantes & inégales. (*Voyez* POULS.)

VAGIN, ſ. m. (*Anat.*) *Vagina.* Nom d'un canal membraneux, cylindroïde & extenſible, ſitué entre la veſſie & l'inteſtin rectum. Sa longueur varie de ſix à huit pouces; ſon fond répond au col de l'utérus, & ſon extrémité à la vulve. Dans l'acte de la copulation, il eſt deſtiné à recevoir le membre viril, & au moment de l'accouchement il eſt traverſé par le fœtus; auſſi ſa face interne offre-t-elle un grand nombre de rides tranſverſales deſtinées à en favoriſer l'élargiſſement. On remarque auſſi ſur cette même face les orifices d'une multitude de follicules membraneux d'où s'écoule un mucus ſervant à lubréfier le vagin. Souvent ce conduit préſente des diſpoſitions anomales : ainſi on l'a quelquefois vu être très-court; dans d'autres circonſtances, il étoit imperforé; pluſieurs fois on l'a trouvé diviſé par une cloiſon formant un double canal, au fond duquel exiſtoit une double matrice, & dans certains cas un ſeul utérus. Enfin, on a vu le vagin s'ouvrir dans la veſſie, & même dans l'inteſtin rectum. Les auteurs rapportent un très-grand nombre de ces ſortes d'anomalies.

Cet organe eſt ſujet à beaucoup d'affections, telles que ruptures, chutes, inflammations, ulcères, polypes, tumeurs, hernies, &c. (*Voyez*, pour ſa deſcription, le *Dictionnaire d'Anatomie*, & pour ſes maladies le *Dictionnaire de Chirurgie* de cet ouvrage.)

VAGINAL, ALE. (*Anat.*) *Vaginalis.* Adjectif ſervant à déſigner tantôt des parties qui appartiennent au vagin ou ſont en rapport avec lui, tantôt à exprimer la diſpoſition de certaines membranes deſtinées à envelopper quelques organes. Ainſi, dans la première acception, *artère vaginale* indique une branche qui naît de l'artère hypogaſtrique ou des artères utérine, véſicale, honteuſe interne, ombilicale, &c., & dont les ramifications ſe diſtribuent au vagin. Dans l'autre ſens il vaudroit peut-être mieux employer l'expreſſion *vaginante*.

On nomme *tunique vaginale* ou *élytroïde du teſticule*, la membrane ſéreuſe qui renferme cet organe; *apophyſe* ou *crête vaginale*, l'eſpèce de lame oſſeuſe qui embraſſe en partie la baſe de l'apophyſe ſtyloïde de l'os temporal. (*Voyez* SCROTUM & TYMPAN dans le *Dictionnaire d'Anatomie* de cet ouvrage.)

VAGINANT, TE. *Vaginans.* Adjectif qu'il ſeroit convenable d'employer préférablement à l'expreſſion *vaginale*, dont on fait fréquemment uſage pour déſigner des parties qui ſervent à en envelopper d'autres; telles ſont les membranes, les lames oſſeuſes, &c. (*Voyez* VAGINAL.)

VAGISSEMENT UTÉRIN, ſ. m., de *vagitus*, &c. Cri d'un enfant encore renfermé dans le ſein de ſa mère.

Dans ſon livre, *de Naturâ pueri*, Hippocrate avance que les poumons du fœtus attirent, par une douce dilatation, un tant ſoit peu d'air; ce que prouvent, dit-il, les cris qu'on a ſouvent entendus dans la matrice des femmes enceintes. C'eſt cette phraſe vraie ou fauſſe, bien ou mal interprétée, du père de la médecine, qui a ſervi de texte aux partiſans de la reſpiration fœtale & à ceux qui admettent que l'enfant peut crier avant de naître. Veſlingius, Albert-le-Grand, Libavius, Solin, Camerarius, Sennert, Bartholin, Deuſingius, Velthuſius, Robert Boyle, &c., combattus par Diemerbroëck, ont raconté des hiſtoires deſquelles il réſulteroit que le vagiſſement utérin n'eſt pas très-rare. Needham en cite également un exemple; cependant, malgré toutes ces autorités, on a rejeté la poſſibilité du fait & toutes les preuves qu'on avoit données de ſon exiſtence. Pour qu'un fœtus crie, il faut qu'il reſpire; pour que le fœtus reſpire, il faut que de l'air pénètre dans ſes poumons; or l'enfant nage dans un liquide, eſt renfermé dans un ſac qui ne communique en aucune manière avec l'air extérieur; s'il faiſoit le moindre effort pour dilater ſes poumons, pour inſpirer, c'eſt de l'eau qui s'introduiroit dans ſes voies aérifères, & la ſuffocation en ſeroit ſans doute immédiatement la ſuite. On a donc pu reléguer, d'après des raiſons auſſi péremptoires, les exemples de vagiſſement utérin parmi les contes de bonnes femmes &

les chimères. Quelques modernes n'en ſont pas moins revenus ſur ce point. Un accoucheur diſtingué de l'Allemagne, Oſiander, ſoutient avoir entendu lui-même les cris dont il s'agit. Les aſſertions de ce médecin, jouiſſant d'ailleurs d'une certaine célébrité, ont été traitées comme celle des Anciens, c'eſt-à-dire qu'on n'y a ajouté aucune foi; il eſt même probable qu'elles euſſent bientôt été oubliées, ſi M. Zitterland n'étoit pas venu, en 1821, invoquer en leur faveur une obſervation qui ſeroit on ne peut plus concluante, ſi une ſaine critique permettoit d'en prendre les termes à la lettre. Une femme eſt priſe des phénomènes du travail quelques ſemaines avant ſon terme; dans le courant de la journée, un bruit ſemblable au cri d'un enfant ſe fait entendre; des recherches minutieuſes ſont faites dans l'appartement par les aſſiſtans; la ſage-femme trouve le col utérin ſouple & dilatable; les cris reparoiſſent plus diſtinctement; on prie M. Zitterland, qui habitoit la même maiſon, de deſcendre; il s'aſſure par lui-même qu'il n'y a ni chat, ni autres animaux dans la chambre. Après quelques minutes, les cris qu'on lui avoit annoncés ſe reproduiſent de manière à ne laiſſer aucun doute ſur le lieu d'où ils ſortent; il les entend une ſeconde fois, mais les phénomènes du travail ne tardent pas à ſe ralentir, & l'accouchement n'a lieu qu'au bout de quelques jours; l'enfant, qui donna encore quelques ſignes de vie au moment de ſa naiſſance, mourut preſque immédiatement après. M. Marc a fait part à l'Académie de médecine de Paris, en 1825, d'une obſervation preſque exactement ſemblable, recueillie par MM. Henri & Jobert. M. Heſſe en a indiqué une autre preſqu'à la même époque, &, dans une lettre adreſſée à la Société philomatique, M. Le Sauvage, de Caen, affirme avoir entendu très-diſtinctement, & à pluſieurs pas de diſtance, chez une chienne près de mettre bas, les cris de petits encore renfermés dans le ventre de leur mère, quoique le part ne fût point encore commencé. Un jeune médecin, qui ſuivoit alors mon cours d'accouchemens, m'a pluſieurs fois parlé d'un fait du même genre dont il a été témoin.

En préſence d'obſervations recueillies & publiées par des hommes de bonne foi, d'un mérite reconnu, par des contemporains qui n'ignorent pas les difficultés de faire admettre un pareil fait dans la ſcience, l'homme impartial & prudent doit ſe trouver fort embarraſſé. Il eſt inconteſtable, en effet, que les cris ſuppoſent la reſpiration. Or, il eſt univerſellement admis que le fœtus ne reſpire pas. Toutefois, dans ces derniers temps, Muller & M. Geoffroy Saint-Hilaire ont voulu faire revivre l'ancienne opinion d'Hippocrate ſur ce ſujet. Ces auteurs admettent que l'eau de l'amnios renferme de l'air; que cet air pénètre les organes à travers la peau par des eſpèces de trachées, ou bien par l'organe pulmonaire lui-même, qui ſeroit alors habituellement gorgé du fluide amniotique. On a voulu enfin que l'enfant vécût au centre de ſes membranes à la manière des poiſſons; il ne s'agiſſoit plus que de lui trouver des branchies, & c'eſt ce que M. Raitké vient de faire, à la grande ſatisfaction de M. Breſchet, qui prétend auſſi avoir rencontré ce nouvel organe chez les très-jeunes fœtus. Mais, d'une part, l'air que M. Deſſaigne avoit rencontré dans l'eau de l'amnios, & qui ſembloit arriver là tout exprès pour donner gain de cauſe à M. Geoffroy Saint-Hilaire, s'eſt depuis transformé en azote & en gaz acide carbonique dans les flacons de M. Chevreul & dans ceux de M. Deſſaigne lui-même; de l'autre, les branchies, ſi longuement décrites par M. Raitké, ne ſont, ſi j'en crois mes propres obſervations, que des replis artificiels & mécaniques de la ſuperficie de certains embryons, en un mot, des organes qui n'exiſtent point. En troiſième lieu, ſi l'air étoit abſorbé par des trachées ſans arriver aux poumons, il n'en réſulteroit pas pour cela que le fœtus pût crier; & ſi l'organe pulmonaire recevoit de l'air d'une manière quelconque, il eſt évident qu'il n'offriroit point l'aſpect de la chair, l'imperméabilité qu'on lui connoît, ne reſſembleroit point à un morceau de foie, à une tranche de muſcle, n'iroit point au fond de l'eau, comme cela ſe remarque conſtamment avant la naiſſance.

Lorſque les membranes ſont rompues, que l'eau de l'amnios s'eſt échappée, on conçoit, à la rigueur, que de l'air puiſſe pénétrer juſque dans la matrice, que le fœtus puiſſe en inſpirer quelques bulles & faire entendre quelques vagiſſemens; on le conçoit ſurtout lorſque la tête, fortement engagée dans le vagin, eſt très-rapprochée de la vulve & placée de manière que la bouche ſe dirige vers l'atmoſphère; encore faut-il avouer que même alors les cris du fœtus ſont difficiles à expliquer; car, à meſure que l'œuf ſe vide, la matrice revient ſur elle-même; dès que le fœtus n'eſt plus entouré d'eau, il ſe trouve exactement embraſſé, comprimé par les parois de la matrice : pour que la reſpiration s'opère, il n'eſt pas ſeulement néceſſaire d'avoir de l'air, il faut encore que la poitrine, que les poumons ſe dilatent, & cette dilatation paroît impoſſible tant que l'enfant n'eſt pas au-dehors, tant que ſon thorax reſte embraſſé par les organes ſexuels.

Mais avant la déchirure des membranes, cela ne ſe comprend pas. Des gaz qui circulent dans les inteſtins, mille bruits divers, tant de ſupercheries difficiles à imaginer, peuvent en impoſer ſur ce point! D'ailleurs, l'homme eſt entouré de tant de cauſes d'erreurs que lorſqu'un fait contraire à toutes les lois connues ſe préſente, on peut, ſans faire injure à perſonne, ſuppoſer que ceux qui le racontent ont pu ſe tromper; la ſageſſe enfin ne veut pas qu'on l'admette ſans op-

position. Au surplus, dans la question actuelle, je ne puis mieux rendre ma pensée qu'en répondant aux partisans du vagissement utérin : « Puisque vous l'avez entendu, je le crois ; mais si je l'avois entendu moi-même, je ne le croirais pas. »

(VELPEAU.)

VAGUE. (*Path.*, *Anat.*) *Vagus.* Adjectif dont on se sert quelquefois dans le langage médical pour caractériser certaines douleurs dont le siége n'est point fixe. Ainsi on dit : douleur, goutte, rhumatisme *vague.* (*Voyez* ces différens mots.)

Cette expression a aussi été employée par les anatomistes pour indiquer les nerfs de la huitième paire auxquels Chaussier a donné le nom de *nerfs pneumogastriques.* (*Voyez* PNEUMOGASTRIQUE dans le *Dictionnaire d'Anatomie* de cet ouvrage.)

VAIRON. *Dispar oculis.* Adjectif servant à caractériser une disposition singulière observée chez quelques personnes dont les yeux, au lieu d'être d'une couleur uniforme, offrent des teintes différentes, telles que gris, bleu, jaunâtre, &c. Cette difformité, que l'on remarque aussi chez certains animaux, n'altère en rien la bonté de la vue.

VAISSEAU, s. m. (*Anat.*) *Vas.* Dénomination générique servant à désigner des canaux destinés à renfermer les fluides qui circulent dans le corps des animaux, tels sont les artères, les veines, les lymphatiques. (*Voyez* ces mots dans le *Dictionnaire d'Anatomie* de cet ouvrage.)

VAISSEAUX, s. m. pl. (*Hyg. nav.*) (*Voyez* NAVALE (Hygiène, Médecine navale), PONTONS.)

(R. P.)

VALÈRE (Eaux minérales de). Près d'un bourg de ce nom, situé à quatre lieues de Tours, jaillissent au bas d'une colline deux sources, dont l'une est froide & l'autre chaude. La première est, suivant M. Linacier, alcaline & martiale ; la seconde martiale & sulfureuse.

VALÉRIANE, s. f. (*Bot.*, *Mat. méd.*) Nom d'un genre de plantes appartenant à la Triandrie monogynie de Linné, & à la famille des Valérianées. Plusieurs espèces de ce genre sont employées en médecine : telles sont la grande valériane (*valeriana phu*) ; la valériane officinale (*valeriana officinalis*) ; le nard celtique (*valeriana celtica.*) (*Voyez*, pour les détails, le *Dictionnaire de Botanique* de cet ouvrage.)

C'est particulièrement dans la racine de la *valériane officinale* que résident les propriétés médicinales de cette plante. Son odeur forte & désagréable, sa saveur amère & camphrée, la font aisément reconnoître. Soumise à l'analyse, elle a fourni une huile volatile très-légère, d'une odeur pénétrante, & une substance particulière, soluble dans l'eau, & sur laquelle l'éther & l'alcool n'ont aucune action. Il est certain que, soit dans le traitement de l'épilepsie, soit dans celui des affections nerveuses, on a singulièrement exagéré les propriétés de cette racine. Néanmoins, on ne peut disconvenir que son usage n'accélère le pouls, n'augmente la chaleur, ne provoque les sueurs, les règles, & n'agisse sur le cerveau à la manière de certains narcotiques : l'expérience a porté même à croire que la racine de valériane peut être utilement prescrite comme fébrifuge & comme anthelmintique.

On administre la valériane en poudre, à la dose de 24 à 36 grains, plusieurs fois dans la journée, & quelquefois aussi en infusion, en lotions & en extrait.

Le *nard celtique* a une racine moins odorante, moins amère, & certainement aussi moins active que celle de la valériane officinale. Cette plante a autrefois été en réputation, mais aujourd'hui elle est complétement tombée en désuétude.

Une autre espèce de valériane (*valeriana jatamensi*) est apportée de l'Inde ; elle a une odeur forte & un peu aromatique. Quelques auteurs, qui ont écrit sur la matière médicale, en ont parlé avec éloge, & ont prétendu que c'étoit le *nard* des Anciens : opinion au reste fort douteuse. Cette racine, que l'on ne se procure que très-difficilement, est très-peu employée.

VALÉRIANÉES, s. f. pl. (*Bot.*, *Mat. méd.*) *Valerianeæ.* Le genre VALERIANA avoit été primitivement placé par M. de Jussieu dans la famille des Dipsacées ; plus tard, il l'en a retiré pour en faire, sous le nom de *valérianées*, le type d'une nouvelle famille en général peu remarquable par ses propriétés médicinales.

VALET A PATIN, sub. m. (*Instr. chirurg.*) *Volsella patini.* Nom d'une forte de pince autrefois employée pour faire la ligature des vaisseaux à la suite de l'amputation. On conçoit que les dimensions de cet instrument doivent varier suivant la grandeur des parties auxquelles on l'applique ; aussi, dans les arsenaux de chirurgie, en voit-on de très-volumineux & d'autres qui sont très-petits. (*Voyez*, pour la description des divers valets à patin, le *Dictionnaire de Chirurgie* de cet ouvrage.)

VALÉTUDINAIRE, adj. (*Path.*) *Valetudinarius*, de *valetudo*, santé. Maladif, d'une santé foible, qui est souvent malade. Le valétudinaire est un être qui, soit originairement, soit par suite d'excès ou de fatigues, est presque toujours dans un état continuel de maladie : il n'est pas précisément malade, cependant il ne se porte pas bien,

bien, il souffre toujours; ses souffrances peu vives, mais persistantes, lui laissent à peine quelques momens de repos, & encore ne peut-il en profiter, puisqu'il est foible, & que, forcé de contracter une foule d'habitudes plus pernicieuses les unes que les autres, il ne peut, sans dangers, s'exposer à les quitter le jour qu'il ne souffre pas. Mais si, d'un côté, le valétudinaire est toujours souffrant, il est en revanche exempt de beaucoup de maladies aiguës; il est même rare qu'il périsse par l'augmentation des symptômes qui ont torturé son existence. Sa vie est peut-être plus assurée que celle des personnes qui ont une santé forte & robuste, d'où ce proverbe : *Qui se plaint souvent, vit long-temps*, lequel est en contradiction manifeste avec les faits, puisque dans les tables de longévité du *Mémorial de chronologie, d'histoire naturelle*, &c., dont la première partie fut publiée en 1829, on ne voit aucun valétudinaire parvenir à un âge avancé.

Il est nécessaire que le valétudinaire soit son médecin; ordinairement assez bon observateur, il fait ce qui lui est convenable & ce qui peut lui nuire. Sa frêle santé l'avertit aussitôt des plus petits excès, qu'il est d'ailleurs rarement disposé à commettre. Son extrême susceptibilité, le malaise qu'il ressent, la foiblesse qu'il éprouve dès l'instant où il quitte ses habitudes de malade, sont suffisantes pour le retenir, si d'ailleurs sa débile constitution ne lui ôtoit pas toute envie & toute possibilité de se laisser aller à des penchans qui amèneroient promptement sa destruction.

Quoique le valétudinaire soit presque toujours souffrant, il est cependant celui auquel les médecins peuvent être le plus nuisibles. Que deviendra-t-il, en effet, s'il a mis sa confiance dans un homme peu instruit, qui ne compte sur la médecine qu'il ignore, qu'autant qu'elle est accompagnée de prescriptions? Jouet de la pharmacie, sa santé se délabrera de plus en plus, & il sera entraîné dans des habitudes d'autant plus vicieuses & d'autant plus nuisibles qu'elles tendront toutes, par des précautions mal entendues, à le plonger de plus en plus dans ce sybaritisme médical qui seul suffiroit pour rendre valétudinaires les personnes douées de la meilleure santé.

Que le valétudinaire donc n'écoute pas trop ses douleurs; qu'il cherche, mais lentement, à fortifier son organisation; qu'il aie une occupation suivie, qu'il se livre à des exercices en rapport avec ses forces. Les promenades, les voyages dans des pays montagneux, sur les bords de la mer, les voyages sur mer, l'exercice du cheval, tous les moyens hygiéniques toniques, les bains de mer, différentes eaux minérales, &c. &c., pourront être employés avec succès suivant le genre de ses souffrances, & changeront son état valétudinaire en une santé plus stable, ou du moins lui procureront une existence plus favorable à l'exercice des fonctions de la vie. (Nicolas.)

VALGI. (*Pathol.*) Expression latine employée par les Anciens pour désigner l'une des dispositions particulières que présente la difformité connue sous le nom de *pied-bot*. (*Voyez* ce dernier mot, tom. XII, pag. 70.)

VALIDITÉ, sub. f. (*Méd. lég.*) *Validitas*, force, pouvoir. On entend par validité, en médecine légale, la bonne conformation des organes génitaux chez l'un & l'autre sexe, mais spécialement chez l'homme : conformation qui rend propre à la reproduction; ce mot est tout-à-fait opposé à celui d'*impuissance*. Heureusement que les temps d'ignorance se dissipent peu à peu, & que les préjugés tendent tous les jours à se détruire, quoiqu'il nous en reste encore beaucoup; ce que nous regardons comme admirable maintenant, sera probablement traité d'absurde dans quelques années. Mais enfin nous sommes à peu près débarrassés, en médecine légale, de ces recherches dégoûtantes sur l'impuissance : recherches qui, autrefois, faisoient rougir Thémis. Ce n'est que très-rarement qu'il seroit possible d'avoir recours à ces investigations, d'après les statuts qui régissent certains ordres dans lesquels la validité est surtout recommandée, & où il est nécessaire, pour y être admis, d'être sain de corps & d'esprit. Je ne sais toutefois si à chaque ordination on prononce encore la célèbre formule *testiculos habet*; du moins il est défendu par les réglemens canoniques d'y admettre celui qui est impuissant. Ce mot, du reste, très-peu employé, ne présente aucun intérêt, & on ne peut que renvoyer, pour ce qui le concerne, aux mots Conception, Reproduction & Virilité de ce Dictionnaire. (Nicolas.)

VALS (Eaux minérales de). Bourg du département de l'Ardèche, à une petite distance duquel existent six sources connues sous les noms de *la Magdelaine*, de *la Marie*, de *la Marquise*, de *la Dominique*, de *la Saint-Jean*, de *la Camuse*.

Les caractères physiques que présentent les eaux de ces différentes sources ne sont point toujours les mêmes, & il paroît que c'est dans la quantité plus ou moins considérable de gaz acide carbonique qu'elles contiennent que réside leur principale différence. L'eau de la source *la Marie*, par exemple, est acidule & pétillante, tandis que celle fournie par *la Marquise*, *la St.-Jean* & *la Camuse*, est moins aigrelette & plus salée. Quant à celle de *la Dominique*, son goût a quelqu'analogie avec celui du sulfate de fer.

En dernière analyse, aux proportions près, ces eaux minérales contiennent toutes, des carbonates de soude & de fer, du chlorure de sodium, du sulfate d'alumine & du sulfate de fer.

On vante beaucoup l'usage des eaux de Vals dans les leucorrhées, le scorbut, les hémorragies

paſſives (1), &c. Ces eaux ſont très-énergiques, & on les fait prendre ordinairement à la doſe de quatre ou ſix verres : on peut d'ailleurs les couper avec de l'eau de veau, de l'eau de poulet, ou les édulcorer avec quelques ſirops, &c.

(R. P.)

VALSALVA (Antoine-Marie) (*Biogr. méd.*), naquit à Imola le 17 janvier 1666. Il fut diſciple de Malpighi & maître de Morgagni, & étudia la médecine à l'Univerſité de Bologne, où il fut reçu docteur en 1687. Vingt ans plus tard, il devint profeſſeur d'anatomie dans cette même Ecole, dont il contribua à augmenter la célébrité. Exerçant à la fois toutes les parties de l'art de guérir, Valſalva ne fut pas moins recommandable comme chirurgien que comme anatomiſte; c'eſt lui qui, le premier, ſubſtitua au cautère actuel l'uſage de la ligature pour arrêter le ſang à la ſuite des amputations; il ſimplifia auſſi pluſieurs inſtrumens de chirurgie. Après ſa mort, arrivée le 2 février 1723, les adminiſtrateurs de l'hôpital des incurables de Bologne lui firent élever un monument deſtiné à conſerver le ſouvenir des ſervices qu'il avoit rendus à l'humanité.

On a de Valſalva pluſieurs écrits, parmi leſquels celui ayant pour titre, *de aure humanâ tractatus*, &c., a été réimprimé un grand nombre de fois, & peut être regardé comme l'un des ouvrages les plus complets qui aient paru ſur cette matière.

VALSALVA (Traitement de). (*Thérap.*) Ce célèbre anatomiſte a le premier propoſé de traiter les anévryſmes par la méthode débilitante. Son procédé conſiſtoit à faire des ſaignées nombreuſes & abondantes, & à ſoumettre les malades à une diète des plus ſévères. (*Voyez* Anévrysme, tom. II, pag. 726 de ce Dictionnaire.)

(R. P.)

VALVULE, ſ. f. (*Anat.*) *Valvula.* On donne ce nom à des replis membraneux ſitués, ſoit à l'intérieur des vaiſſeaux, ſoit dans certains organes creux. Ils ont pour uſage de ralentir le cours des liquides, & plus particulièrement celui de s'oppoſer à leurs mouvemens rétrogrades : telles ſont les valvules du cœur, connues ſous les noms de *valvules triglochines*, *tricuſpides*, *mitrales*, ou plus exactement ſous celui de *valvules auriculo-ventriculaires;* telles ſont auſſi les *valvules* des *veines* & des *lymphatiques*, celle de *Bauhin*, &c. (*Voyez* Cœur, Veine, Bauhin, Iléo-cæcal, Intestin, dans le *Dictionnaire d'Anatomie* de cet ouvrage.)

VALVULITE, ſ. f. (*Pathol.*) Pluſieurs médecins ont propoſé de donner ce nom à l'inflammation de la membrane interne qui garnit de ſes replis les orifices des cavités du cœur. Quelques modernes, & notamment M. le profr. Récamier, ont cru en effet pouvoir aſſigner des ſymptômes & une marche particulière à cette inflammation; d'autres même ont été plus loin, & ont attribué à une phlegmaſie, ſoit aiguë, ſoit chronique, toutes les altérations que peuvent préſenter ces valvules. Enfin, quelques auteurs ont été juſqu'à regarder cette phlegmaſie (étendue ou non aux autres points de la membrane interne du cœur & des vaiſſeaux) comme la cauſe la plus ordinaire des fièvres. Les ſignes à l'aide deſquels on peut ſoupçonner, pendant la vie, l'inflammation aiguë des valvules du cœur, ſont des palpitations, un trouble plus ou moins marqué de la circulation & de la reſpiration, la dureté, la force & la fréquence du pouls, ou au contraire ſa petiteſſe & ſon irrégularité, une anxiété plus ou moins prononcée, &c. Les veſtiges cadavériques qu'on lui aſſigne (mais qui peuvent très-ſouvent auſſi induire en erreur) ſont la rougeur plus ou moins foncée, l'épaiſſiſſement, l'ulcération de ces valvules. Il eſt dans bien des cas fort difficile de reconnoître ſi la coloration extraordinaire de la membrane interne des principaux organes de la circulation eſt l'effet d'une inflammation antérieure, ou n'eſt qu'un phénomène cadavérique produit par la préſence du ſang contenu dans ces organes : c'eſt du moins l'opinion qui reſſort des aſſertions de pluſieurs auteurs d'un grand mérite (Corviſart, Laennec, Hogdſon, &c.), & du réſultat de pluſieurs expériences récentes, parmi leſquelles il faut particulièrement citer celles de MM. Trouſſeau & Rigot. J'ai rapporté ailleurs (*Bibliothèque médic.*, 1826) l'obſervation d'un homme, convaleſcent d'un catarrhe pulmonaire, qui tomba tout d'un coup dans un véritable état d'agonie (face décompoſée, anxiété extrême, orthopnée, palpitations; pouls dur, fort, inégal, irrégulier, &c.). Ces accidens furent diſſipés par une déplétion ſanguine, ſubite & énorme, opérée par la lancette, & il ne reſta plus, après le rétabliſſement de la ſanté, qu'un peu de trouble & d'irrégularité dans les mouvemens du cœur. M. le profr. Récamier, dans le ſervice duquel j'obſervai ce malade (à l'Hôtel-Dieu), penſa qu'il avoit été atteint d'une phlegmaſie aiguë des valvules du cœur. On ne pourroit point, dans l'état actuel de la ſcience, offrir un tableau complet des cauſes, des ſignes & du traitement de cette maladie; on ſent aſſez qu'elle réclame impérieuſement l'emploi d'un traitement antiphlogiſtique & révulſif énergique.

(Gibert.)

VAN-HELMONT. (*Biogr. médic.*) (*Voyez* Helmont, tom. VII, pag. 95.)

---

(1) Alibert, *Précis hiſtorique ſur quelques eaux minérales de France.* Paris, in-8°., 1826.

VAN-SWIÉTEN (*Biogr. médic.*) (*Voyez* Swiéten, tom. XIII, pag. 182.)

VANILLE, s. f. (*Mat. médic. végét.*) *Epidendrum vanilla* L., *vanilla aromatica* Sw. Plante de la famille des Orchidées, de la Gynandrie diandrie. On emploie en médecine & dans les arts le fruit ou la silique de ce végétal parasite, qui porte lui-même le nom de *vanille*, tandis qu'on donne plus volontiers le nom d'*angrec* à la plante (1). On distingue plusieurs variétés de ce fruit, devenu fort rare & fort cher dans le commerce : le plus aromatique, le plus chargé d'acide benzoïque qu'on y aperçoit en paillettes blanches à sa surface, doit être préféré. Sa fragrance ne se développe qu'à l'aide d'une préparation particulière décrite par Aublet (2), & qui consiste à y établir une sorte de fermentation. On emploie la vanille comme fortifiante, stomachique, cordiale, & surtout comme aphrodisiaque. Elle entre à titre d'aromate non-seulement dans le chocolat, mais encore dans les crêmes, les liqueurs, les gâteaux, &c. On peut la donner en substance à la dose de deux à quatre grains, après l'avoir pulvérisée à l'aide du sucre, car sa mollesse empêche qu'elle ne puisse l'être seule. (Mérat.)

VANILLON, s. m. (*Mat. médic. végét.*) On apporte depuis quelques années dans le commerce, surtout depuis que la vanille est devenue rare & chère, une grosse espèce de ce fruit, plus molle, moins aromatique, sous le nom de *vanillon*. On ignore quelle est l'espèce du genre *Vanilla* qui la fournit : elle paroît comme confite dans le sucre, ce qui explique sa mollesse & son volume; on dit même qu'on ajoute du baume de Tolu au sirop dans lequel on la fait tremper. Le vanillon n'a qu'à un degré éloigné les qualités de la vanille, & c'est faute de cette dernière, ou à cause de son prix trop excessif, qu'on l'emploie : il ne la remplace que très-imparfaitement, ou plutôt pas du tout, quant à la finesse ou à la suavité de l'odeur, quelle que soit la dose qu'on en emploie, & qui doit toujours être double ou triple de celle du *vanilla aromatica* Sw. (Mérat.)

VAPEURS, s. f. pl. (*Pathol.*) *Vapores.* On a donné le nom de *vapeurs* à diverses maladies nerveuses, & particulièrement à l'*hystérie* & à l'*hypochondrie*, supposant très-gratuitement que des vapeurs s'élevoient de la matrice ou des hypochondres vers le cerveau. Dans diverses autres affections, les malades disent sentir des *vapeurs* qui se portent vers la tête : sensation qui paroît résulter d'une congestion sanguine de l'encéphale. Les malades donnent aussi le nom de *vapeurs* à des éructations gazeuses qui s'échappent de l'estomac & qui répandent une odeur plus ou moins désagréable ; c'est dans ce sens qu'on dit des *vapeurs* ou des *éructations nidoreuses*. Enfin, sous la dénomination générique de *vapeurs*, quelques auteurs ont compris l'ensemble des maladies du système nerveux. (Bricheteau.)

VAPEURS (Bains de). (*Hyg. & Thérap.*) Les vapeurs sèches (résultat de l'ustion d'un corps solide) ou humides (produites par la vaporisation de l'eau ou d'un autre liquide) peuvent être appliquées au corps de l'homme de diverses manières, savoir : par l'exposition simple d'une partie du corps à une vapeur sèche ou humide (*fumigations*), par la direction d'un jet de vapeur humide sur une région plus ou moins circonscrite de la surface du corps (*douches*), par l'immersion complète du corps dans une atmosphère de vapeur humide répandue dans une salle ou dans un cabinet convenablement disposés (*étuves* ou bains de vapeurs proprement dits); enfin, par l'*encaissement* du corps dans une boîte ou dans un appareil quelconque que l'on remplit d'une vapeur sèche ou humide, la tête seule, ou une partie du tronc avec elle, étant maintenue hors de l'appareil (*boîtes fumigatoires*, *appareil de Darcet*, *bains de vapeurs portatifs*, &c.).

Les fumigations se font avec des vapeurs humides fournies par la décoction de plantes émollientes, aromatiques, détersives, &c.; ou avec des vapeurs sèches produites par la combustion du soufre, du cinabre, du benjoin, &c.

Les douches se donnent ordinairement avec la vapeur d'eau simple. On se sert assez communément pour les administrer aux malades de la ville, de l'*appareil portatif de Lemaire*, qui se compose d'un réservoir d'alcool, de deux lampes à esprit-de-vin, d'un éolipyle & d'une petite chaudière de laquelle s'échappe la vapeur qui est dirigée par un tuyau flexible tenu par l'opérateur.

Les bains de vapeurs généraux s'administrent à l'hôpital Saint-Louis dans une salle au milieu de laquelle est placée une colonne en forme de poële, par les trous de laquelle la vapeur simple, ou rendue aromatique par le genièvre, est introduite dans cette salle, qui offre plusieurs gradins en amphithéâtre sur lesquels les malades peuvent s'asseoir.

Les bains par encaissement, dans lesquels la tête est exposée à l'air libre, s'administrent au moyen de l'*appareille de Darcet* plus ou moins modifié, qui se compose d'une sorte de boîte en sabot, dans laquelle on fait parvenir le soufre réduit en vapeur.

Les bains de vapeur & les fumigations s'administrent en ville par divers procédés, dont le plus

(1) *Voyez* Angrec, tome III, page 7 de ce Dictionnaire.

(2) *Plantes de la Guiane*, tom. II, pag. 77.

ſimple conſiſte dans l'introduction de la vapeur ſèche ou humide dans une ſorte de ſac de toile cirée dont ſe revêt le malade couché dans ſon lit. Des appareils portatifs, plus ou moins analogues à ceux de Lemaire, ſervent à dégager la vapeur.

On trouvera à l'article Bain de l'Encyclopédie, & ſurtout dans l'ouvrage moderne de M. Rapou, de Lyon (*Athmidiatrique*, ou *Médecine par les vapeurs*), une foule de détails & de renſeignemens qu'il ne nous eſt pas permis de donner ici.

Les effets *phyſiologiques* des bains de vapeurs ſont ceux que produit l'action de la chaleur ſèche ou humide; le pouls s'accélère, la peau rougit, une tranſpiration plus ou moins abondante s'établit, &c. Une congeſtion ſanguine plus ou moins marquée vers la tête, une accélération plus ou moins prononcée de la reſpiration, qui, comme on le conçoit aiſément, eſt beaucoup plus gênée lorſque le corps eſt tout entier plongé dans l'atmoſphère de vapeur, que lorſque la tête en étant dégagée le ſujet peut librement reſpirer l'air extérieur, s'ajoutent à ces premiers phénomènes, & peuvent quelquefois donner lieu à des accidens lorſque la température du bain eſt trop élevée, ou lorſque le ſujet n'eſt point convenablement diſpoſé. L'élévation de la température eſt plus aiſément ſupportée lorſque la tête eſt libre, lorſque la vapeur en contact avec la peau eſt ſèche, &c. En général, les bains de vapeur pris dans les boîtes fumigatoires ſont adminiſtrés à la température de quarante à cinquante degrés Réaumur, & ceux pris dans des étuves, à la chaleur de trente à quarante degrés du même thermomètre.

La réaction, le mouvement d'expanſion du centre à la circonférence ſe continuent pendant un certain temps après le bain; & c'eſt ainſi qu'on conçoit que l'expoſition à un air frais du corps (convenablement vêtu) ſortant d'un bain de vapeur ne ſoit le plus ordinairement ſuivie d'aucun accident, & même ſoit accompagnée d'un ſentiment marqué de plaiſir & de bien-être, ſurtout lorſqu'on prend en même temps un exercice modéré. Quant à la coutume de certains peuples ſeptentrionaux qui ſe plongent impunément dans la neige au ſortir d'une étuve, il faut ſonger à l'influence de l'habitude, à la nature du climat, & ſurtout à l'inſtantanéité de l'expoſition du corps au froid, pour ſe rendre raiſon de l'innocuité de cet uſage.

Lorſque l'on ſe met au lit, au contraire, après le bain de vapeur, & qu'on ſe couvre ſuffiſamment, on réuſſit à entretenir pendant un temps aſſez long une tranſpiration plus ou moins abondante. La durée moyenne du bain doit être en général d'une demi-heure à une heure; il eſt néceſſaire, pour la plupart des ſujets, de faire ſubir au corps une ſorte d'éducation, de ne pas l'expoſer de prime-abord à une température trop élevée, & de ne pas trop prolonger la durée des premiers bains.

Employés dès la plus haute antiquité comme moyen hygiénique, les bains de vapeurs, pris avec modération, entretiennent les fonctions de la peau, &, par ſuite, agiſſent de la manière la plus avantageuſe ſur toute l'économie.

Pris à une température médiocre, ils ſont plutôt débilitans qu'excitans; à une température plus élevée, ils ſont primitivement excitans, mais ils peuvent devenir débilitans conſécutivement, lorſque la tranſpiration qu'ils provoquent eſt entretenue pendant un temps plus ou moins long, et ſurtout lorſque leur action n'eſt point ſoutenue par un exercice & un régime convenables.

De nos jours, les bains de vapeurs ſont très-fréquemment employés comme moyen thérapeutique, ſoit qu'ils agiſſent ſur la peau elle-même & les tiſſus ſous-jacens de manière à humecter, à calmer, à ramollir, à aſſouplir les parties; ſoit que l'on compte ſur la dérivation qu'ils produiſent, ſur le mouvement du centre à la circonférence qu'ils déterminent pour améliorer l'état des organes profonds, & notamment celui des membranes muqueuſes; ſoit enfin qu'on veuille ſimplement rappeler par leur moyen la tranſpiration ſupprimée.

Les maladies dans leſquelles ils ſont le plus généralement mis en uſage, ſont les affections cutanées & rhumatiſmales, ſurtout lorſque ces maladies affectent une marche chronique. Ils ont alors une action tout autre que celle des bains liquides, dans leſquels la preſſion opérée ſur le corps par le poids de l'eau, favoriſe ſingulièrement l'abſorption, en même temps qu'elle nuit au mouvement d'expanſion vers la circonférence, & modifie d'une manière très-remarquable l'action ſur le corps, de la chaleur & de l'humidité.

On les a encore propoſés, & ſouvent employés avec ſuccès, dans le traitement des affections catarrhales, des phlegmaſies viſcérales chroniques, des maladies des os & des articulations, &c.

Les douches ne s'appliquent qu'à un point de la ſurface du corps; elles agiſſent en général comme excitantes; les douches de vapeurs ſimples modifient ſouvent de la manière la plus avantageuſe les maladies cutanées locales.

Les fumigations ſont excitantes; elles s'appliquent à une région circonſcrite, ou à toute la ſurface du corps (la tête exceptée).

Des appareils très-ingénieux ont été imaginés pour adminiſtrer les fumigations partielles que l'on peut ainſi appliquer à un membre, à une portion du viſage, &c. Les fumigations ſulfureuſes ſont très-fréquemment employées dans le traitement de la gale, des dartres, du rhumatiſme chronique, des catarrhes anciens, &c.

Les fumigations mercurielles (avec le cinabre) réuſſiſſent aſſez ſouvent à guérir les affections cutanées ſyphilitiques qui ont réſiſté à tous les autres moyens.... Mais nous ſommes de nouveau obligé de renvoyer aux monographies, & notamment

à l'ouvrage de M. Rapou, ainsi qu'aux articles Bain, Douche, Fumigation, Peau (Maladie de la peau), &c., du Dictionnaire de l'Encyclopédie, pour ne pas alonger un article que le défaut d'espace nous force à circonscrire dans des limites beaucoup trop resserrées. (Gibert.)

VAPOREUX, adj. (*Pathol.*) *Vaporosus*. Qui est sujet aux vapeurs, ou de la nature des vapeurs. Ainsi, on dit d'un individu qu'il est *vaporeux*, pour exprimer qu'il est atteint de vapeurs; on appelle *vaporeuses* les maladies qu'on suppose consister dans des espèces de vapeurs qui des organes montent vers le cerveau. On emploie aussi très-souvent le mot *vaporeux* dans un sens moral : on dit, par exemple, qu'une femme est *vaporeuse* quand elle montre des inégalités d'humeur & de caractère, dont sa santé est plutôt le prétexte que la cause. (Bricheteau.)

VAREC ou VARECH, s. m. (*Bot.*, *Mat. méd.*) *Fucus*. Genre de plantes marines de la Cryptogamie, appartenant à la famille des Algues, & qui se compose d'un nombre très-considérable d'espèces. Ces plantes sont pour la plupart coriaces & cartilagineuses : elles sont fixées aux rochers par un pédicule, & offrent de grandes variétés sous le rapport de la forme & de la couleur; celle-ci est le plus communément verdâtre, brune ou rouge foncé. Quant à leur forme elle est très-variable : tantôt ce sont de larges membranes simples ou découpées par bandes plus ou moins étroites; tantôt des filamens très-déliés ou des branches rameuses & cylindriques; d'autres fois aussi elles se présentent sous la forme de cordons pleins ou creux. La longueur des fucus varie beaucoup également; quelques-uns, tels que l'*helminthocorton*, n'offrent à peine qu'un pouce de hauteur, tandis que d'autres comptent jusqu'à cent pieds & plus de longueur : c'est parmi ces derniers qu'on en rencontre dont la consistance est telle qu'ils sont employés dans quelques contrées pour fabriquer des cordages.

Comme toutes les plantes qui croissent dans la mer ou au voisinage de la mer, les Varecs contiennent une très-grande quantité de soude & de potasse que l'on obtient par incinération. C'est dans les eaux-mères de la soude ainsi obtenue que M. Courtois a le premier découvert le principe alcalin nouveau, auquel depuis M. le prof[r]. Gay-Lussac a donné le nom d'*iode*, & dont plusieurs préparations sont fréquemment employées en médecine contre les engorgemens des glandes, & particulièrement contre le goître. (*Voyez*, pour la préparation & l'usage de ce médicament, l'article Potasse (Hydriodate de potasse), tom. XII, pag. 268 de ce Dictionnaire.)

Les Varecs sont généralement peu employés en médecine, mais la propriété qui paroît la mieux constatée & que l'on peut le plus souvent mettre à profit, est leur action vermifuge. Le *fucus helminthocorton*, ou *mousse de Corse*, qui croît très-abondamment sur les côtes de la Méditerranée & de l'île de Corse, est celui dont la propriété anthelmintique est en plus grande réputation; c'est aussi un des médicamens que l'on emploie le plus fréquemment pour combattre les affections vermineuses, surtout chez les enfans (1).

Les Anciens avoient préconisé l'usage des fucus, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, contre les affections scrofuleuses chroniques; ils ont aussi parlé avec éloge de ce remède comme moyen curatif de la goutte. Nous ne croyons pas que les médecins de nos jours pensent à tenter de nouveaux essais à cet égard.

On a proposé, dans ces derniers temps, l'usage des Varecs dans le traitement de la phthisie pulmonaire dans un but assez singulier. Laennec, cherchant sans doute à remplacer l'atmosphère maritime, que l'on dit être très-favorable aux phthisiques, par des fumigations faites dans la chambre des malades à l'aide de la combustion de ces substances, prescrivoit souvent ces sortes de fumigations. Nous ne ferons pas ressortir ici toute la futilité d'un semblable moyen. *Bonus aliquandò dormitat Homerus.*

Plusieurs Varecs contiennent une assez grande quantité de gélatine pour être employés comme alimens : aussi, dans plusieurs contrées du Nord, un assez grand nombre de ces Fucus sont-ils employés comme nourriture; tels sont, le *fucus edulis*, le *F. dulcis*, le *F. saccharinus*, le *F. esculentus palmatus*, &c. Le célèbre chimiste Vauquelin a constaté par l'analyse de plusieurs de ces Fucus, la présence d'un principe doux & sucré analogue à la *mannite*, ainsi qu'un grand nombre de sels, parmi lesquels prédomine l'*hydriodate de potasse*. (Ch. Hennelle.)

VARI. (*Pathol.*) Les Anciens faisoient usage de ce mot pour désigner l'une des modifications de la maladie connue sous le nom de *pied-bot*. (*Voyez* ce dernier mot, tom. XII, pag. 70 de ce Dictionnaire.)

VARICE, s. f. (*Pathol.*) *Varix*. On nomme ainsi une dilatation permanente des veines due à l'accumulation du sang dans leurs cavités : accumulation qui peut être déterminée par une foule d'obstacles mécaniques, tels que tumeurs ou ligatures : aussi observe-t-on fréquemment ces sortes d'accidens chez les femmes qui ont eu beaucoup d'enfans, chez les personnes habituellement constipées, chez celles qui font usage de jarretières trop serrées. Enfin, il est évident que l'oblitération d'un tronc veineux occasionnera immanquable-

(1) *Voyez* Mousse de Corse, tome X, page 373 de ce Dictionnaire.

ment des varices, à moins que les branches collatérales ne puissent aisément le suppléer.

Les veines des membres inférieurs & celles de l'abdomen sont particulièrement sujettes à éprouver cette dilatation anomale; la tendance des liquides pour se précipiter vers les parties inférieures, explique suffisamment cette disposition particulière. Il est rare que les varices se développent avec rapidité; elles croissent lentement, & d'une manière presqu'insensible; mais lorsque elles ont acquis un certain volume, elles occasionnent de l'engourdissement, & quelquefois des douleurs très-vives accompagnées d'œdème dû à la compression des vaisseaux absorbans. Dans certains cas (1), suivant la remarque d'Hogdson, le sang dépose à l'intérieur des veines variqueuses une couche de fibrine qui augmente l'épaisseur de ces vaisseaux; d'autres fois, leurs parois sont tellement amincies, qu'elles peuvent faire craindre une rupture prochaine; enfin, dans certains cas, il se manifeste une inflammation à laquelle il n'est point rare de voir succéder des ulcères ordinairement difficiles à guérir.

Indépendamment des moyens curatifs que peuvent exiger les accidens particuliers qui accompagnent les varices, il paroît qu'une compression méthodique & permanente peut non-seulement retarder les progrès du mal, mais encore en procurer la guérison. Plusieurs praticiens ont proposé de piquer les veines pour obtenir une déplétion momentanée de ces vaisseaux, opération qui, en faisant disparoître la douleur pour quelque temps, peut être de quelqu'utilité. Les Anciens enlevoient les varices par l'excision, ou les détruisoient au moyen du cautère actuel. Plus tard, on a conseillé de les traiter par la ligature; mais l'expérience a prouvé que cette pratique étoit fréquemment suivie de graves accidens: enfin, on leur a aussi opposé l'incision & l'application des caustiques (1). On conçoit que, quel que soit le mode de traitement adopté, le repos en est toujours l'accessoire le plus indispensable. (R. P.)

VARICELLE, subst. f. (*Pathol.*) *Varicella.* Petite-vérole volante, *variolæ spuriæ aut volaticæ, lymphaticæ, crystallinæ*, &c. Eruption vésiculeuse, ordinairement précédée de phénomènes généraux de courte durée, qui diffère de la *variole* bénigne & discrète & de la *varioloïde*, par la marche rapide des boutons qui se dessèchent du troisième au cinquième jour de leur apparition, en conservant l'aspect vésiculaire, sans passer à l'état pustuleux & sans laisser de cicatrices.

Cette maladie, décrite pour la première fois d'une manière précise par Vidus Vidius, de Florence, dans le seizième siècle, signalée en France par Rivière, & distinguée ensuite avec soin de la variole par les auteurs plus modernes, a été souvent l'occasion de méprises pour les observateurs, qui, dans plusieurs épidémies, tantôt ont regardé des *varioloïdes* très-bénignes comme des varicelles, & d'autres fois ont pu prendre celles-ci, lorsqu'elles étoient intenses & générales, pour des espèces de varioles avortées. Récemment encore le Dr. Thomson a soutenu, par des argumens spécieux & des faits qui méritent bien sans doute quelqu'attention, que la varicelle n'étoit qu'une modification de la variole, comme on pourra en juger par le passage suivant emprunté à l'article VARICELLE du *Nouveau Dictionn. de Médecine*.

« Remarquons (dit M. Guersent) que presque tous les auteurs qui ont écrit sur la varicelle regardent comme telle toute éruption varioliforme bénigne & de courte durée, & par conséquent toutes les variétés de variole modifiée. Ceci posé, il nous sera moins difficile de répondre aux objections suivantes avancées par les partisans de l'identité des deux maladies: 1°. l'inoculation du pus variolique a quelquefois donné lieu au développement de la varicelle, surtout lorsqu'il étoit encore séreux. Ce qu'on a regardé comme une petite-vérole volante n'étoit véritablement qu'une variole modifiée des plus légères. 2°. Dans toutes les varioles, il y a des pustules semblables à celles de quelques-unes des variétés de la varicelle; ces variétés ne nous paroissent être autre chose que des varioloïdes. 3°. La première apparition de la varicelle date précisément de la même époque que celle de la variole: rien n'est moins prouvé que cette assertion, car les ouvrages antérieurs au seizième siècle ne font pas du tout mention de la varicelle. 4°. Il n'existe pas d'épidémie de varicelle sans variole, ni d'épidémie de variole sans varicelle: ceci n'est pas généralement vrai; d'ailleurs, ces deux affections ne peuvent-elles pas coïncider sans qu'il existe entr'elles aucun rapport de cause à effet? 5°. Lorsqu'on inocule du pus variolique à un grand nombre d'individus inoculés, variolés ou vaccinés, plusieurs contractent ordinairement la varicelle. Cette opération ne produit le plus communément aucun résultat, comme l'ont prouvé les nombreuses expériences tentées par l'ancien comité de vaccine; dans un petit nombre de cas, on observe seulement alors des pustules au lieu d'insertion du virus; plus rarement on donne lieu par ce moyen au développement d'une varioloïde. Mais je ne connois aucun exemple de véritable varicelle survenue dans ce cas, malgré les faits invoqués par M. le docteur Thomson. » L'auteur rappelle ensuite les observations intéressantes de MM. Bryce & Abercrombie, d'Edimbourg, qui ont vu dans neuf familles la varicelle, qu'ils regardent comme une maladie distincte, suivre une marche constante & uniforme chez tous les sujets, ce qui n'auroit point eu lieu sans doute si cette éruption n'étoit, comme le

(1) *Voyez* VARICE, dans le *Dictionnaire de Chirurgie* de cet ouvrage.

prétend leur antagoniste le Dr. Thomson, qu'une modification & une anomalie de la variole. M. Biett, dont le nom peut faire autorité dans la pathologie cutanée, regarde aussi la varicelle comme une éruption constamment *vésiculeuse*, bien distincte de la variole, & ayant sa marche & ses caractères propres.

Cette maladie est contagieuse, quoiqu'on ait hardiment dit le contraire dans un ouvrage récent sur les maladies de la peau, seulement elle l'est à un degré beaucoup moindre que la variole; elle n'attaque guère que les enfans, & est bien loin encore de sévir constamment sur ceux qui s'exposent à la contracter. Beaucoup de médecins ont nié qu'on pût jamais la transmettre par inoculation; cette pratique paroît cependant avoir été suivie de succès dans quelques expériences récentes, &, dans tous les cas, il est évident qu'on n'en pourroit rien conclure contre l'existence du caractère contagieux. La varicelle règne quelquefois au milieu des épidémies de variole; il paroît même que quelques observateurs ont pu voir des épidémies de varicelle pure. En général, elle n'affecte qu'une fois le même sujet; cependant ce principe souffre des exceptions beaucoup plus nombreuses dans la varicelle que dans la variole.

Des prodromes, dont la durée & l'intensité sont très-variables, précèdent l'éruption; de la fièvre, de la céphalalgie, des lassitudes spontanées, des accidens gastriques, tels que soif, anorexie, nausées, & même vomissemens, rarement des accidens nerveux, s'observent pendant les premières douze, vingt-quatre ou quarante-huit heures. Dans plusieurs cas, ces phénomènes précurseurs manquent entièrement, & il n'y a pas d'altération appréciable de la santé, ni avant ni pendant l'éruption, laquelle n'empêche nullement les enfans de se livrer à leurs habitudes ordinaires. On voit apparoître çà & là sur le visage, le tronc, les membres, des boutons ordinairement peu nombreux, qui, dès le second jour de leur apparition, offrent une vésicule bien apparente, surmontant la rougeur proéminente qui les caractérise. Le troisième jour ces vésicules, diaphanes, aplaties, sans dépression ombiliquée, d'un volume qui varie depuis une grosse tête d'épingle jusqu'à celui d'une très-petite lentille, se troublent, se flétrissent & se dessèchent du quatrième au cinquième jour, souvent plus tôt, presque jamais plus tard; elles sont remplacées par de petites écailles épidermoïques qui, en se détachant, laissent une petite maculature rougeâtre, laquelle ne tarde point à disparoître sans laisser de cicatrice. On peut ordinairement observer à la fois sur le même sujet toutes les phases de l'éruption, la dessication prématurée de quelques vésicules coïncidant avec l'éruption un peu tardive d'autres boutons. On voit, par cette courte description, combien cette éruption, qui n'a jamais que quelques jours de durée totale, qui n'entraîne dans l'immense majorité des cas aucun trouble durable de la santé générale, diffère de la *variole*, & même de la *varioloïde*; mais nous reviendrons sur ce point de diagnostic en parlant de cette dernière affection. (*Voyez* Varioloïde.)

Les auteurs anglais ont admis deux variétés de varicelle, d'après la considération de la grosseur des vésicules : l'une est la varicelle à petites vésicules (*chicken-pox*, pustules de poulet); l'autre est la varicelle à grosses vésicules (*swine-pox*, pustules de cochon). C'est une distinction qui n'a d'importance que sous le rapport du diagnostic.

Hors le cas de complication, la varicelle est une affection des plus bénignes, surtout dans l'enfance, & qui mérite à peine le nom de maladie. Quelques auteurs ont cependant publié des observations, recueillies en général chez l'adulte, dans lesquelles des accidens graves se sont montrés au début de la maladie; reste à savoir si ces observateurs ont bien reconnu les caractères de l'éruption, & n'ont point confondu la varicelle avec la varioloïde.

D'après cela, il est clair que la médecine n'a rien d'actif à opposer à une maladie que la nature guérit avec tant de facilité; hors les cas rares que nous venons d'indiquer, & dans lesquels des accidens cérébraux ou gastriques peuvent nécessiter des remèdes appropriés, les boissons adoucissantes, ou légèrement sudorifiques, le séjour dans une atmosphère tempérée, un régime léger, quelques foibles dérivatifs sur les extrémités inférieures, tels que des pédiluves, des cataplasmes de farine de graine de lin avec du vinaigre, un bain tiède à la fin de l'éruption; quelquefois un doux laxatif, si, à la même époque, il y a de la constipation : voilà à peu près de quoi se compose, en général, le traitement de la varicelle.

(Gibert.)

VARICOCÈLE, s. m. ou f. (*Path. chir.*) *Varix*, varice, & κήλη, tumeur. Mot hybride dont la signification éprouve souvent des variations suivant les auteurs, puisqu'en effet quelques-uns l'ont très souvent confondu avec l'expression *cirsocèle*. On doit appeler du nom de *varicocèle*, l'augmentation de volume des veines du scrotum, & conserver celui de *cirsocèle* pour désigner l'état variqueux des veines du cordon spermatique. Le varicocèle sera donc alors une maladie qui peut exister indépendamment du cirsocèle.

Les causes les plus ordinaires de cette maladie sont la foiblesse, la fatigue, l'excès dans le coït; les compressions de l'aine par un bandage, ou par une tumeur : le relâchement du scrotum, le cirsocèle, peuvent aussi la produire. Cette maladie n'est nullement dangereuse, à peine même occasionne-t-elle quelqu'incommodité, & ceux qui en sont atteints ne s'en occupent pas, à moins qu'elle ne soit portée à un très-haut degré : bien différente en cela du cirsocèle, affection fort grave,

dont le varicocèle n'eſt le plus ſouvent que la ſuite.

Le traitement du varicocèle eſt entièrement palliatif, & ne conſiſte que dans l'uſage d'un ſuſpenſoir; les applications froides, aſtringentes, répercuſives, & autres analogues, n'ont aucune action pour donner de la force, de la tonicité à ces veines dilatées, & pourroient d'ailleurs exercer une action nuiſible ſur le teſticule. (NICOLAS.)

VARICOMPHALE, ſ. f. (*Path.*), de *varix*, varice, & de ομφαλος, le nombril. Mot employé pour déſigner la dilatation variqueuſe des vaiſſeaux de l'ombilic.

VARIÉTÉS ANATOMIQUES. On donne ce nom en anatomie à toute diſpoſition anomale des organes. (*Voyez* MONSTRUOSITÉS, TRANSPOSITION.)

VARIOLE, ſ. f. (*Path. interne.*). *Variola, variolæ*. Petite-vérole, picotte, *febris variolosa*, *ſmall pox*, &c., de *vari*, boutons, bourgeons, ou mieux encore de *varius*, bigarré, tacheté, à cauſe de l'eſpèce de bigarrure que préſente la peau des perſonnes qui viennent d'être affectées de cette maladie. Malgré les interprétations forcées & les citations incomplètes à l'aide deſquelles on a voulu faire remonter l'origine de cette maladie aux temps des Grecs & des Romains, il paroît certain & tous les auteurs s'accordent à regarder l'Arabie comme le lieu où la variole prit naiſſance; & ſi on en croit un manuſcrit arabe de la Bibliothèque de Leyde, elle y aurait paru pour la première fois en 572, lors de la naiſſance de Mahomet: portée en Egypte en 640, lors de la conquête de ce pays par le calife Omar, elle ſe répandit enſuite partout où les Sarraſins portèrent leurs armes. C'eſt ainſi que cette terrible maladie parvint en Eſpagne, en Sicile, à Naples & en France, d'où elle fut tranſmiſe dans le reſte de l'Europe & en Amérique.

La variole eſt une maladie contagieuſe qui eſt tantôt ſporadique & n'attaque qu'un petit nombre d'individus iſolés, & tantôt épidémique & ſévit avec une violence qui n'eſt pas la même dans tous les cas. Elle eſt caractériſée par une inflammation de la peau, accompagnée d'une éruption puſtuleuſe & conſtamment précédée de phénomènes qui dénotent l'irritation du ſyſtème gaſtrique.

Les anciens en admettoient pluſieurs variétés, & prenant la forme, la couleur, ou la matière contenue dans les puſtules pour caractères de leurs genres, ils nommoient *variole pemphigoïde* celle dont les puſtules ſont très-larges & reſſemblent aux bulles du pemphigus; *ſanguine*, celle dont les puſtules contiennent du ſang ou un liquide ſanguinolent; *cryſtalline*, celle dont les puſtules ſont remplies d'un liquide demi-opaque ou preſque tranſparent; & enfin *verruqueuſe* ou *cornée*, celle dans laquelle les puſtules ſe durciſſent & ſe deſſèchent ſans ſe rompre.

On a depuis long-temps abandonné ces définitions, & on diviſe la variole, en variole *diſcrète* ou *bénigne*, & en variole *confluente* ou *maligne*. Comme c'eſt le plus ou moins grand nombre de boutons qui a ſervi de baſe à cette diviſion, nous ne penſons pas qu'il ſoit néceſſaire de faire ces diſtinctions qui nous mettroient dans la néceſſité de donner deux deſcriptions ſemblables ſous beaucoup de rapports, d'autant plus que l'on eſt ſouvent fort embarraſſé pour déterminer à quel genre appartiennent tels cas de varioles où les puſtules ſont trop nombreuſes pour être rangées parmi les diſcrètes, & qui ne peuvent cependant pas être regardées comme confluentes, à moins que d'admettre, avec quelques praticiens, une troiſième eſpèce qu'ils nomment *variole cohérente*, qui tient le milieu entre la diſcrète & la confluente.

La variole ſemble être excluſive à l'homme, bien que certains auteurs aient penſé qu'elle étoit commune à lui & aux animaux. Vainement on a tenté à pluſieurs repriſes de l'inoculer au chien, à la vache, au cheval, & à divers autres animaux.

Sydenham a obſervé que lorſque les varioles ſont régulières & bénignes, elles commencent vers l'équinoxe du printemps, tandis qu'elles ſuivent une marche irrégulière & qu'elles ſont extrêmement graves quand elles ſurviennent plus tôt, c'eſt-à-dire en hiver. Dans les épidémies ordinaires, cette maladie ſe montre le plus généralement au printemps, domine en été, continue, en diminuant toutefois, en automne, & ceſſe pendant l'hiver. Il s'écoule ordinairement pluſieurs années entre une épidémie & l'autre; quelquefois cependant elle ſe montre à des époques très-rapprochées. Aucun âge, aucun ſexe n'en eſt exempt; cependant elle eſt plus rare dans la vieilleſſe, ſe montre quelquefois dans l'âge mûr, affecte aſſez ſouvent la jeuneſſe & l'adoleſcence, & paroît être plus particulière à l'enfance. Le fœtus renfermé dans le ſein de ſa mère peut en être atteint; Mauriceau, Méad, Fernel, Dimſdale & pluſieurs autres auteurs, en rapportent des exemples, & Mauriceau lui-même naquit avec des traces non équivoques de la variole, quoique ſa mère n'en eût pas été atteinte pendant la geſtation. M. Huſſon a obſervé le même fait, en 1800, ſur un enfant qui venait de naître d'une femme qui habitait une maiſon où il y avoit pluſieurs enfans atteints de la petite-vérole. Cette femme avoit eu cette maladie dans ſon enfance, & ſon enfant vint au monde couvert de puſtules varioliques développées comme au troiſième jour de l'éruption ordinaire. Certains individus ne la contractent jamais, &, choſe aſſez remarquable, cette diſpoſition paroît appartenir à des familles entières & ſe tranſmettre aux enfans, & quelquefois cette heureuſe idioſyncraſie n'exiſte que juſqu'à un certain âge. Malgré l'autorité de Van-Swieten, qui

qui dans une pratique de trente ans ne l'a jamais observée deux fois sur le même individu, il est malheureusement trop vrai que certaines personnes sont aptes à ressentir plusieurs fois les effets de cette maladie. Méad dit avoir été témoin de trois éruptions varioleuses qui se feroient succédé immédiatement chez la même femme. Le fils de Forestus en fut attaqué deux fois, & de Haën rapporte qu'un individu qui en avoit déjà été affecté six fois, succomba à la septième. Quoique ces faits aient été souvent révoqués en doute, il nous paroît difficile de ne pas y ajouter foi quand des cas semblables ont été observés tout récemment encore en Amérique, en Angleterre & en France.

Etiologie. Jusqu'à présent on n'a pu attribuer la variole à d'autres causes qu'à un principe morbifique auquel on a donné le nom de *virus;* mais de quelle nature est ce virus? Comment agit-il après son introduction dans l'économie? Voilà ce qui est inexpliquable & ce qui nous sera peut-être toujours caché. Quoi qu'il en soit, la variole est une maladie éminemment contagieuse qui se communique par contact médiat ou immédiat des personnes affectées de cette maladie; mais on n'est pas d'accord sur l'époque à laquelle se développe son principe contagieux. Quelques auteurs pensent que c'est au moment où le pus commence à se former dans les pustules, d'autres que c'est surtout au moment de la chute des croûtes : quant à nous, nous pensons avec beaucoup d'auteurs que la petite-vérole n'acquiert la propriété de se transmettre d'un individu à un autre qu'à l'époque de la suppuration, & qu'elle ne la perd qu'après la desquammation complète.

Quant aux divers modes de contagion de la variole, ils ont été l'objet des recherches de plusieurs médecins; Fouquet a observé, par exemple, qu'elle se propageoit presque toujours dans la direction des vents, tandis que d'autres praticiens ont nié que l'air pût servir de véhicule à la contagion. Rien n'est plus commun que de voir les vêtemens qui ont servi à des varioleux, communiquer la maladie, même après avoir été pendant long-temps exposés à l'air. On rapporte qu'un homme fut atteint de variole pour avoir couché dans un lit occupé trois mois avant par un varioleux. Les croûtes desséchées & réduites en poudre, mêlées au tabac, données dans du lait, dans des pruneaux ou des grains de raisin, ont inoculé cette maladie, & l'on sait qu'à l'époque de la vogue de l'inoculation, des croûtes varioliques préservées du contact de l'air extérieur jouissoient encore de toutes leurs propriétés au bout de trois ans. Enfin le pus récent, sécrété par les pustules, déposé sous l'épiderme, a été pendant long-temps, comme on le sait, l'un des moyens le plus souvent employés pour transmettre cette maladie.

Nosographie. La variole régulière offre dans sa marche trois périodes bien distinctes, qui sont la période d'*invasion*, la période de *suppuration* & la période de *dessication.* Quelques auteurs admettent une période d'*incubation*, mais comme elle n'est pas toujours marquée, & qu'elle se confond dans le plus grand nombre des cas avec celle d'invasion, nous nous bornerons aux trois périodes d'invasion, de suppuration & de dessication.

Première période ou *période d'invasion.* Le plus ordinairement la petite-vérole ne se déclare pas tout-à-coup. Quelques jours avant que les accidens paroissent, les enfans perdent leur gaîté naturelle; ils sont mornes, taciturnes; ils éprouvent du dégoût pour la nourriture; ces symptômes sont bientôt suivis d'horripilations vagues, de bâillemens, de lassitudes spontanées, d'abattement, de pesanteur de tête & de besoin d'étendre souvent les membres : tels sont les prodromes de l'affection gastrique, qui ne tarde pas à devenir sensible par une inappétence bien prononcée, des nausées, des vomituritions ou même des vomissemens; alors les malades se plaignent de douleurs à la région épigastrique dont la température est sensiblement élevée, en même temps qu'elle est très-sensible à la moindre pression. Quelquefois aussi il se manifeste un sentiment d'ardeur à la gorge, la langue est très-rouge sur ses bords & à sa pointe, tandis que sa partie moyenne est recouverte d'un enduit blanchâtre fort épais. Dans certains cas la face est animée, il y a coryza, larmoiement, agitation, mouvemens convulsifs bornés aux lèvres ou aux autres parties de la face, & quelquefois étendus au reste du corps; il existe en même temps des bâillemens, de la dyspnée, une anxiété & des inquiétudes inexprimables.

Si la fièvre offre peu d'intensité, le pouls s'éloigne peu de l'état naturel; il est seulement un peu accéléré : mais si elle est forte, il est fréquent & plein; si cependant l'individu est robuste & que les forces soient opprimées, alors le pouls est petit, mais précipité. Quoi qu'il en soit, il est rare que la respiration soit troublée d'une manière notable.

Les selles ne sont pas toujours dérangées; cependant il arrive souvent, surtout chez les enfans, qu'après une constipation de quelques jours, il survient une diarrhée abondante qui persiste pendant toute la durée de la maladie. Quelquefois les vomissemens que nous avons signalés plus haut durent aussi long-temps que la maladie, & les douleurs du dos, des lombes & des articulations tourmentent les malades de temps à autre.

Vers le troisième jour, l'haleine acquiert une odeur très-forte, qui est particulière à cette maladie.

Chez les enfans, cette époque de la maladie est marquée par une somnolence presque continuelle; le malade est agité de convulsions, & il est en

proie à des terreurs paniques; il éprouve parfois des accès d'épilepsie, tous symptômes très-effrayans, mais qui n'indiquent pas un danger imminent. Les adultes sont plus sujets aux sueurs.

Un sentiment de ponction & un léger gonflement de la peau, principalement au visage, joints à la rougeur & à la chaleur de ses parties, annoncent une éruption très-prochaine.

Les symptômes ne présentent pas la même intensité chez tous les individus atteints de cette maladie; dans bien des cas, il n'existe aucune espèce de prodromes, & le dévelopement des pustules constitue seulement le premier symptôme de la maladie.

Quelquefois aussi ces prodromes, qui après avoir persisté avec plus ou moins d'intensité pendant deux, trois ou quatre jours, cessent ordinairement au moment où l'éruption paroît, se prolongent beaucoup plus long-temps. M. Guersent rapporte qu'il les vit durer quinze à vingt jours; dans ce cas même, cet habile médecin, ne songeant pas même à la variole, parce que l'enfant portoit des traces non équivoques de vaccination, & voyant qu'il existoit de la fièvre, de l'assoupissement & des vomissemens, crut d'abord à l'imminence d'une inflammation vers le cerveau, & il eut recours aux antiphlogistiques. Mais les symptômes persistant & l'idée de la possibilité d'une petite-vérole lui étant venue enfin, il employa quelques excitans, & il vit bientôt paroître une éruption variolique qui se termina très-heureusement.

Parmi les phénomènes précurseurs de la variole, il en est quelques-uns qui ont fixé plus particulièrement l'attention des praticiens : c'est ainsi que Sydenham a regardé les convulsions, Rhazès la douleur dorsale & lombaire, & Rosen le larmoiement de l'œil gauche, comme autant de signes en quelque sorte pathognomoniques de la variole, chez les individus qui n'auroient pas encore été atteints de cette maladie. Mais ces divers symptômes sont loin de mériter la confiance que leur accordoient ces auteurs, puisque dans cette première période il n'existe aucun signe certain qui puisse nous faire connoître infailliblement que l'individu va être atteint de cet exanthème.

Deuxième période ou *période d'éruption & de suppuration.* Elle commence ordinairement du troisième au quatrième jour : alors il vient des petites taches ou points rouges à peu près semblables à des piqûres de puces; elles paroissent d'abord à la lèvre supérieure, sur le menton, près des ailes du nez, d'où elles s'étendent au cou, au tronc & aux extrémités inférieures : quelquefois les parties génitales sont les premières sur lesquelles se développent les pustules; d'autres fois c'est sur les reins & sur les fesses qu'on en observe les premières traces. Ces petites taches sont d'abord isolées & presqu'au niveau de la peau; mais elles ne tardent pas à s'élever & à présenter une légère convexité, puis elles s'élargissent & forment de petits boutons qui, le plus souvent, sont séparés les uns des autres, mais quelquefois aussi tellement rapprochés qu'ils semblent se confondre. Cette éruption met ordinairement vingt-quatre à trente-six heures à se faire; alors les symptômes précurseurs disparoissent entièrement ou perdent beaucoup de leur intensité, mais il survient un prurit désagréable, de la chaleur, de la cuisson & de la démangeaison, qui sont les effets de cette éruption.

Le cinquième jour les pustules prennent de l'accroissement, & on aperçoit sur le sommet de chacune d'elles un point transparent qui se transforme en une vésicule superficielle & plate, dans laquelle s'accumule un fluide d'abord séreux & incolore, puis trouble & d'un blanc-jaunâtre. Quelquefois on observe alors des pustules développées sur les membranes muqueuses de la bouche, du pharynx, des paupières, de l'œil, du prépuce & de la vulve. Du septième au huitième jour les pustules présentent une forme hémisphérique; le pus qu'elles renferment prend plus de consistance, & l'aréole inflammatoire qui les circonscrit devient plus rouge & plus marquée. Alors la peau est rouge, la douleur est tensive, la chaleur ardente, le tissu cellulaire sous-cutané se tuméfie, & le gonflement occupe d'abord la face, & principalement les lèvres & les paupières, qui sont quelquefois gonflées à tel point qu'elles empêchent la vision. Les narines aussi sont souvent bouchées par des boutons qui se dévelop-pent à la surface de la muqueuse qui les revêt & à leur orifice, & ceux qui se trouvent dans le conduit auditif empêchent l'audition. Au neuvième jour l'éruption est ordinairement arrivée à son *summum* d'intensité, & l'on voit alors la tuméfaction se propager aux mains, aux pieds & aux parties génitales; cependant le gonflement de ces parties peut ne pas avoir lieu, ou il peut être remplacé par une salivation très-abondante. Le gonflement du visage n'est pas non plus toujours constant.

C'est à cette époque ou un peu avant que l'on observe quelquefois du délire, des vomissemens, de la diarrhée, de la toux, & cette fièvre secondaire, appelée *fièvre de suppuration*, qui ne dure d'ailleurs que quelques jours & qu'on regarde, peut-être à tort, comme un effet de la suppuration. Le savant professeur Hallé, dans un Mémoire présenté à la Société royale de médecine, observe que cette fièvre se manifeste avec tout son cortège, quoiqu'il n'y ait que très-peu de boutons; la salivation elle-même a lieu sans qu'il en paroisse aucun dans la bouche. Joint à cela, que tout cet appareil fébrile, loin de diminuer aussitôt que la suppuration est commencée, augmente au contraire pendant quelque temps. Ne pourroit-on pas conclure de là que la fièvre

secondaire de la petite-vérole doit être attribuée, non à la suppuration, mais à la dépuration du systême lymphatique qui succède à celle du systême sanguin? Suivant le professeur Hallé, celle-ci s'opère à la surface de la peau, celle-là dans le tissu cellulaire; l'une produit la rougeur de la peau & la chute de l'épiderme, l'autre le gonflement de tout le corps & la salivation.

Troisième période ou *période de dessication*. Vers le onzième ou douzième jour, la tuméfaction de la face commence à diminuer, les vésicules se fendillent à leur sommet & laissent écouler une matière de couleur & de consistance de miel; elles s'affaissent & se dessèchent, & on remarque alors un petit point noir au centre de chaque pustule, point qui grandit & les envahit bientôt entièrement. C'est ainsi que se forment les croûtes, qui se dessèchent de plus en plus & tombent ordinairement du vingtième au vingt-cinquième jour, quelquefois plus tôt, d'autres fois plus tard. Les pustules du tronc & des membres offrent absolument la même succession de phénomènes que celles du visage, mais seulement quelques jours plus tard. La présence d'une inflammation dans le tissu où les pustules se développent, peut quelquefois en accélérer la marche. M le Dr. Rayer rapporte, dans son *Traité des Maladies de la peau*, que lorsque des individus affectés de *psoriasis*, de *lichen* ou d'*eczema* chroniques, sont atteints de la petite-vérole, les pustules qui naissent sur les parties qui sont le siége de ces exanthèmes ont ordinairement parcouru toutes leurs périodes en huit jours; elles se rapprochent alors de celles des membranes muqueuses, qui se terminent constamment par résolution.

La chute des croûtes suit le plus ordinairement le même ordre que l'éruption. Quelquefois les pustules des pieds & des mains ont peine à mûrir, & les croûtes qui s'y forment tombent difficilement; cela se remarque surtout quand les extrémités n'ont pas éprouvé le gonflement qui, par l'afflux du sang dans ces parties, y augmente la vitalité. Il est arrivé même souvent qu'elles se terminent par résolution, si on n'a pas eu la précaution de les percer ou d'attendrir la peau par des pédiluves, l'épiderme étant trop dense pour donner une libre issue au pus, qui alors finit par être absorbé.

Après la chute des croûtes, qui sont remplacées par des écailles furfuracées, d'où s'exhale une odeur *sui generis*, la peau reste long-temps encore marquetée de taches brunâtres, surtout si la saison est froide; enfin, on voit après leur chutes de petites cicatrices qui, quand elles sont peu nombreuses & heureusement placées, donnent une physionomie plus agréable que l'insignifiante régularité; mais il arrive parfois qu'elles défigurent au point de rendre méconnoissables les personnes qui en ont été atteintes.

On a vu des pustules se terminer toutes par résolution vers le onzième ou le douzième jour. C'est, il faut le dire, un cas très-rare dont il y a peu d'observations, & que nous n'avons jamais rencontré, malgré le grand nombre de maladie de ce genre que nous avons été à portée d'observer.

Telle est la marche de la variole régulière & sans confusion dans ses périodes; mais il n'en est pas de même quand elle est *maligne*, car celle-ci présente tant d'anomalies & de désordres, qu'elle semble presque former une maladie à part & d'une nature toute différente.

En effet, dans la variole confluente les symptômes qui l'accompagnent, tels que la céphalalgie, les douleurs du dos & des lombes, les vomissemens, l'anxiété, les convulsions & les autres symptômes nerveux, acquièrent un tel degré d'intensité, que ces symptômes deviennent autant de maladies séparées; mais on observe en général qu'il y a moins de dispositions à la sueur.

L'éruption, souvent prématurée, empiète sur la période d'invasion qui commence quelquefois par les membres abdominaux. Ordinairement les boutons sont beaucoup plus nombreux, plus petits, plus rapprochés & moins élevés; leur apparition ne fait pas cesser la fièvre ni les symptômes qui l'accompagnent.

A l'époque de la suppuration, les boutons ne peuvent s'étendre sans se confondre, tant ils sont rapprochés, & alors ils ne forment plus pour ainsi dire qu'une seule vésicule qui couvre la totalité du visage, qui devient de jour en jour plus âpre au toucher. Bientôt cette vésicule blanchit, puis prend insensiblement une teinte brunâtre & produit un sentiment de douleur & de distention: cette espèce de masque se dessèche par place, tandis que la suppuration continue encore dans d'autres parties. Enfin, la chute de cette incrustation arrive du vingtième au vingt-cinquième jour, quelquefois plus tôt, quelquefois plus tard; alors il s'en détache des lambeaux plus ou moins étendus, remplacés par des écailles furfuracées qui, en tombant, découvrent des cicatrices plus ou moins irrégulières & profondes.

Il résulte de là que la variole discrète & la variole confluente sont bien faciles à distinguer: la première paroît avoir son siége dans le tissu réticulaire de la peau, tandis que la seconde en occupe toute l'épaisseur. Cela explique pourquoi la variole discrète ne laisse que des marques peu sensibles, tandis que la confluente, par les traces profondes qu'elle imprime à la peau, y marque son passage par des cicatrices qui défigurent souvent les plus beaux visages. Celle-là suit une marche toujours régulière; celle-ci au contraire offre le plus souvent les plus grands désordres & la plus grande confusion pendant toute

fa marche. Enfin, d'un côté la maladie eft toujours fimple, de l'autre elle a la plus grande tendance aux complications.

Complications de la variole. La variole fe complique d'une infinité de maladies, telles que la rougeole, la fcarlatine, l'*ecthyma*, le *purpurea hæmorrhagica*, &c. L'eryfipèle, les furoncles & les abcès fous-cutanés font fréquens, furtout à l'époque de la defquammation. Une des complications qui eft prefque toujours d'un mauvais augure, eft l'éruption de bulles fe manifeftant au milieu des puftules : quelquefois ces bulles ont un volume confidérable, le plus fouvent elles occupent les membres, très rarement on les voit fur la face. M. Guerfent, médecin de l'hôpital des Enfans malades, & l'un des plus habiles praticiens de la capitale, rapporte que cette complication ne fauroit être attribuée, dans ce cas, à l'entaffement des malades, non plus qu'à la chaleur atmofphérique, puifqu'il a eu fouvent occafion d'en obferver dans des conditions hygiéniques abfolument inverfes.

L'intenfité de la phlegmafie interne peut auffi empêcher la libre fortie des puftules; la fièvre ne cède pas toujours, comme nous l'avons dit, dès l'éruption, au contraire, elle prend quelquefois un caractère plus grave, s'accompagne de coma, de foubrefauts dans les tendons & des fignes les plus fâcheux. On a auffi à combattre des aphthes, le croup, la pneumonie, la pleuréfie, l'hématurie & des pétéchies qui fe montrent fur toute la furface du corps.

Les adultes préfentent auffi, dès l'apparition des premières puftules, une falivation très-abondante, qui diminue lorfque la tuméfaction des extrémités commence, mais qui cède rarement entièrement. Les enfans, au contraire, n'en font prefque jamais atteints.

Les puftules deviennent quelquefois livides & noirâtres, ce qui eft en général un mauvais caractère. Un éryfipèle gangréneux peut auffi fe développer fur la figure ou fur toute autre partie du corps; & dans ce cas, on voit fe former des efchares d'une grandeur effrayante, qui entraînent prefqu'inévitablement la perte du malade. Dans les varioles très-confluentes, on remarque fouvent un grand nombre de puftules agglomérées; le plus léger frottement fuffit alors pour enlever l'épiderme, & le derme, refté à nu & en contact avec l'air ou les linges, eft le fiége de douleurs intolérables. La céphalalgie, les infomnies ou le délire, en furexcitant le cerveau, peuvent déterminer une apoplexie toujours mortelle. On a fouvent vu, vers le douzième jour, un catarrhe fuffocant, précédé de régurgitation des boiffons & accompagné d'une fièvre violente, mettre le malade dans le plus grand danger.

Les organes des fens, & l'œil en particulier, offrent fouvent des exemples de complications plus ou moins fâcheufes. Les ophthalmies qui coïncident avec le développement des puftules fur la cornée ou la conjonctive font rarement graves; mais il n'en eft pas de même de celles qui fe montrent à l'époque de la deffication des puftules; alors on voit en peu de jours fe développer une inflammation profonde de l'œil, la cornée s'ulcère & fe ramollit, & alors ou les humeurs s'écoulent & l'œil fe vide entièrement, ou l'iris vient faire hernie en obturant l'ouverture. Il arrive auffi qu'il s'établit des ophthalmies chroniques rebelles, qui réfiftent à toute efpèce de traitement. C'eft auffi dans la période de deffication qu'on obferve des otites aiguës ou chroniques, d'où il réfulte fouvent des abcès dans le conduit auriculaire, entre le tiffu fibreux & la membrane interne. Enfin, l'une des complications les plus fréquentes de la petite-vérole, furtout chez les enfans, eft l'inflammation gaftro-inteftinale.

Au nombre des accidens confécutifs on compte les gaftro-entérites chroniques, qui entraînent fouvent la perte de quelques-uns des individus qui ont échappé aux premiers dangers de la maladie. Un amaigriffement toujours croiffant donne l'éveil fur ce genre de léfion, mais on n'eft pas toujours affez heureux pour pouvoir fauver les malades. La cécité & la furdité font fouvent la fuite des inflammations de ces parties. Les doigts, les orteils, la vulve & le prépuce peuvent fe trouver agglutinés, fi ces parties ont été excoriées, fi l'on n'a pas eu la précaution de les tenir écartées.

Le pronoftic que l'on peut porter fur la variole varie beaucoup en raifon des différentes circonftances d'âge, de fexe & de maladies qui ont exifté ou qui exiftent actuellement. Quelques circonftances peuvent la rendre grave dans l'enfance & furtout dans la jeuneffe, mais en général elle eft d'autant plus terrible que les malades font plus avancés en âge. Pour l'enfance, la dentition eft la complication la plus terrible; la mobilité & la fenfibilité extrêmes, les fcrofules, ne font pas moins à craindre, bien qu'on ait parlé de quelques fcrofuleux dont l'état s'étoit amélioré fenfiblement à la fuite de la variole. M. Guerfent, que nous citons toujours comme autorité, dit qu'il a rarement eu l'occafion de vérifier ce fait à l'hôpital des enfans; il ajoute même que la phthifie tuberculeufe reçoit ordinairement de la variole une impreffion des plus défavorables : fort fouvent alors fa marche eft accélérée, & fa terminaifon funefte fuit toujours de très-près. L'époque de la puberté eft funefte au plus grand nombre; les individus adonnés au vin font plus gravement atteints, furtout fi c'eft après un excès que la maladie fe déclare, car alors la fièvre eft plus intenfe, la gaftrite plus prononcée, & les fympathies de l'ef-

tomac & du cerveau ſont plus tôt miſes en jeu. La foibleſſe occaſionnée par de trop grands excès dans les plaiſirs vénériens, ſurtout chez les perſonnes avancées en âge, aggrave ſingulièrement cette maladie. Plus rigoureuſe pour les gens qui vivent dans la malpropreté, elle l'eſt moins pour ceux qui font un fréquent uſage des bains tièdes.

Les femmes, tout égal d'ailleurs, en ſont moins gravement affectées que les hommes, ſurtout ſi la maladie ſe déclare à l'époque ou après la menſtruation; elles ont, au contraire, à redouter des atteintes pendant la geſtation: plus elle eſt avancée, plus le pronoſtic eſt défavorable, car elle occaſionne quelquefois l'avortement. Elle eſt auſſi plus à craindre au moment de l'accouchement.

Plus les ſymptômes précurſeurs ſont intenſes, plus les puſtules ſont nombreuſes. Plus les puſtules ſont nombreuſes, ſurtout à la face, plus la maladie ſera grave. L'apparition des puſtules dès le ſecond jour eſt d'un mauvais augure. La maladie ſera d'autant plus bénigne que les puſtules tarderont plus à paroître. Les puſtules qui contiennent au lieu de pus du ſang ou une matière colorée, indiquent une variole grave & une variole orageuſe. Lorſque les puſtules prennent la forme de verrues, c'eſt un des ſymptômes les plus fâcheux, car il eſt rare que la mort ne ſurvienne pas; la diſparition ſubite de l'éruption eſt auſſi un ſigne fâcheux. Si les ſymptômes précurſeurs, au lieu de s'amender lors de l'apparition des puſtules, augmentent d'intenſité, cela annonce un danger imminent. Les plaques livides ou noires que l'on remarque quelquefois, ſurtout chez les individus rachitiques, ſont toujours des ſignes fâcheux. Les hémorragies qui ſurviennent au moment où la deſſication s'opère, ſont toujours dangereuſes & très-ſouvent mortelles.

Quant aux phlegmaſies concomitantes, plus l'organe affecté ſera eſſentiel à la vie, plus la complication ſera grave. Freind n'a pu guérir un ſeul malade atteint de frénéſie vers le quatrième jour de l'éruption; cependant ce cas n'eſt pas entièrement déſeſpéré. La grande foibleſſe produite par des évacuations abondantes ou des veilles prolongées, eſt une des plus mauvaiſes diſpoſitions.

Dans pluſieurs circonſtances cependant on a remarqué que la petite-vérole avoit fait ceſſer d'autres maladies. Roſen & Méad rapportent des exemples de fièvres intermittentes guéries par l'apparition de cet exanthème. M. le profr. Andral cite le cas d'une pneumonie fort grave & preſque déſeſpérée dont les ſymptômes ſe diſſipèrent, comme par enchantement, en même temps qu'une éruption varioleuſe commença à paroître.

Examen cadavérique. Caractères anatomiques des puſtules varioliques. Nous n'avons que fort peu de choſes à dire ſur l'autopſie des individus qui ont ſuccombé à la variole. Cette maladie n'étant point mortelle par elle-même, ceux qui ſuccombent pendant la durée de cet exanthème ſont le plus ſouvent victimes des complications. A l'ouverture des cadavres des varioleux, on trouve des puſtules varioliques ſur les membranes muqueuſes des organes de la digeſtion. L'exiſtence de ces puſtules eſt admiſe par un très-grand nombre d'auteurs, au nombre deſquels ſont Fernel, Bartholin, Horn, Baillou, Méad, & révoquée en doute par beaucoup d'autres, ſous prétexte qu'on a pu les confondre avec les follicules muqueux, développés par l'inflammation dont elles ont ordinairement été le ſiége. Quant à moi, dit M. Guerſent, je ne nie pas la poſſibilité de cette erreur dans certains cas, mais je crois pouvoir affirmer que pluſieurs fois j'ai eu l'occaſion d'obſerver ces puſtules dans l'inteſtin grêle & le gros inteſtin. M. Roſtan dit auſſi avoir rencontré ces puſtules dans le gros inteſtin & même dans le rectum. On en rencontre très-ſouvent ſur la muqueuſe de la bouche & ſur celle des foſſes naſales. Preſque conſtamment auſſi, après des varioles très-graves, l'intérieur du larynx, de la trachée-artère & des bronches, eſt parſemé de petites taches blanchâtres ou griſâtres, oblongues ou arrondies, iſolées ou confluentes; les unes plus pâles & légèrement déprimées au centre, les autres n'offrant aucune dépreſſion centrale & ayant tout-à-fait l'apparence de véſicules tranſparentes, ſurtout lorſqu'on les examine à la loupe. M. le Dr. Duges, qui a ſouvent eu l'occaſion de faire des ouvertures de varioleux, place dans l'ordre ſuivant les membranes muqueuſes, en raiſon de leur aptitude à devenir le ſiége d'ulcération chez les varioleux: *iſthmique, linguale, palatine, labiale, anale, vulvaire, laryngée, pituitaire poſtérieure, trachéale, oculaire, inteſtinale, grêle.*

Si l'on examine avec ſoin une puſtule variolique bien ombiliquée, au commencement de la période de ſuppuration, on trouve que la dépreſſion centrale eſt produite par un petit filament cellulaire, dont l'extrémité ſupérieure tient à l'épiderme qu'il attire, tandis que l'extrémité inférieure eſt fixée à une eſpèce de fauſſe membrane dont l'épaiſſeur varie. Vers la fin de la ſuppuration on ne trouve plus cette petite bride, qui a été rompue par la diſtenſion occaſionnée par l'accumulation du pus. Suivant Cotugno, lorſqu'on inciſe verticalement les puſtules varioliques, de manière à les partager en deux ſegmens égaux, on diſtingue, en procédant de dehors en dedans: 1o. une ligne blanchâtre formée par l'épiderme épaiſſi; 2o. au-deſſous une couche purulente; 3o. plus inférieurement une ligne rougeâtre formée par le corps réticulaire enflammé; 4o. au-deſſous le corion non altéré; 5o. enfin, au centre même des puſtules, un petit corps

blanchâtre dont l'extrémité supérieure, filiforme, s'implante au milieu de la pression ombilicale, tandis que l'inférieure est renflée & adhérente au corps réticulaire enflammé. Cette disposition, que Cotugno donne comme constante, offre cependant quelques exceptions. M. le Dr. Rayer dit avoir vu des pustules qui présentoient jusqu'à trois de ces petits filamens, tandis que d'autres pustules, également ombiliquées, n'en offroient pas. Quant à la nature de ce petit corps filamenteux, les uns le regardent, avec M. Deslandes, comme un des conduits excréteurs de la peau, les autres comme un follicule pileux, parce qu'il est quelquefois traversé par un poil; enfin, on a supposé que ce petit corps n'étoit qu'une papille du derme, lequel avoit acquis plus de volume par suite de l'inflammation de la peau.

Thérapeutique de la variole. Jamais les auteurs n'ont offert plus d'opposition que dans le traitement de la variole. Tour à tour ils ont préconisé & rejeté les saignées, les vomitifs, les purgatifs, les narcotiques, &c. : nous allons essayer d'établir le traitement le plus rationnel & le plus propre à combattre cette terrible affection; nous le distinguerons en curatif & en préservatif. Le traitement curatif doit varier suivant les indications qui se présentent & suivant les périodes de la maladie.

Le traitement sera aussi plus ou moins simple, selon que la variole sera discrète ou confluente; dans le premier cas, où tout se passe paisiblement & sans complication, il suffira de quelques précautions hygiéniques. Dès le début on tiendra le malade à la diète, & on lui prescrira une boisson adoucissante quelconque; si c'est un enfant non sevré, on prescrira à la nourrice un régime propre à donner à son lait les propriétés adoucissantes nécessaires à entretenir la bénignité de la maladie, le lait de la nourrice devant tenir lieu de médicament & de nourriture pendant la durée de la maladie; si l'enfant est sevré, ou si l'on a affaire à un adolescent ou même à un adulte, on devra, aussitôt après l'éruption, permettre quelques alimens légers, tels que des panades, des potages préparés avec la semoule, la crême de riz, la farine de blé de Turquie, quelque fruits d'été bien mûrs & cuits, ou les gelées qu'on en extrait. On sera ensuite plus sévère pendant la période de suppuration, mais on pourra recommencer à alimenter les malades dès que l'on verra les pustules se sécher, & que la fièvre secondaire aura cessé. Enfin, on aura deux écueils à éviter : l'excès de nourriture, qui aggraveroit la maladie en surchargeant l'estomac; & la diète trop sévère, qui seroit nuisible, surtout aux enfans, qui ont plus de besoins à cet âge qu'à toute autre époque de la vie. Un juste milieu entre ces deux extrêmes sera donc le meilleur moyen d'éviter tout accident.

Quant à la variole confluente, on convient généralement du danger plus grand qui l'accompagne; en effet, ici tout devient épineux & difficile, parce que la maladie, au lieu de suivre une marche régulière & progressive, affecte souvent les plus grands désordres dans ses périodes. Quelques médecins ont proposé, pour diminuer le nombre des pustules & la gravité de la maladie, de pratiquer, dès le début d'une variole qui s'annonce comme devant être confluente et maligne, une ou deux saignées, soit à l'aide de la lancette, soit par une application de sangsues à la région épigastrique : ce moyen, qui peut produire de bons effets, doit toujours être employé avec réserve, & seulement chez les individus pléthoriques. Au début de la maladie, la fièvre mérite la plus grande attention; c'est alors qu'il faut insister sur les boissons délayantes & la diète la plus sévère. L'individu est-il pléthorique & sanguin, a-t-on à redouter une congestion vers le cerveau, le délire, ou d'autres accidens de ce genre, alors on aura recours à la saignée, aux bains généraux & locaux, aux fomentations sur les membres abdominaux, tous ces moyens pouvant produire de grands avantages, soit en opérant une dérivation salutaire, soit en diminuant l'éréthisme général & en rendant à la peau sa souplesse naturelle. Il est important de tenir les malades dans une chambre assez vaste & modérément chaude, de les changer souvent de linge, & de renouveler fréquemment l'air qu'ils respirent. Sydenham cite un fait qui prouve combien il est dangereux de tenir les malades enfermés trop chaudement. Un jeune homme atteint de petite-vérole, chez lequel on avoit cherché à produire la transpiration par tous les moyens possibles, tomba dans un état d'anéantissement tel qu'on le crut mort; dans cette persuasion, les personnes qui le veilloient donnèrent de l'air dans la pièce où il étoit, l'enveloppèrent dans un linceul & le placèrent tout nu sur une table : ce malheureux ne tarda pas à éprouver l'influence salutaire du refroidissement, il se ranima peu à peu & finit par guérir de sa variole. D'autres médecins, tombant dans un excès contraire, ont conseillé l'usage des bains froids & des ablutions froides, pour diminuer la violence de l'inflammation; mais ce moyen peut être suivi d'accidens très-graves, surtout quand le gonflement de la face est considérable & douloureux. Beaucoup de praticiens recommandables, au nombre desquels on peut citer Boerhaave, Rosen, Fouquet, Cottuni, Huxham & Désessartz, ont préconisé le muriate de mercure doux comme un remède capable de diminuer la malignité de la variole, de lui imprimer une marche plus régulière, d'en calmer les symptômes alarmans, & surtout de prévenir, chez les enfans, la complication avec les vers intestinaux. M. Guersent pense qu'indépendam-

ment que ce médicament est fréquemment contre-indiqué dans cette période de la maladie, il est loin de procurer les avantages qu'on en attendoit; M. Capuron, au contraire, semble appeler l'attention des praticiens sur son emploi, en faisant des vœux pour le voir usité dans les épidémies varioliques. Le seul risque à courir, dit M. Capuron, est de l'employer inutilement, tandis que les avantages à espérer sont inappréciables.

Au début de l'éruption on fera bien d'employer les pédiluves irritans, & même l'application de cataplasmes de farine de graine de lin seule ou mélangée de farine de moutarde, pour y opérer une dérivation favorable, &, dans le cours de cette période, le malade doit être condamné à une diète des plus sévères : ce n'est que lors de la dessication qu'on lui permettra quelques alimens légers; c'est aussi à cette époque que l'on fera prendre quelques bains tièdes, pour faciliter la chute des croûtes & rendre la peau plus perméable. En général, lorsque la fièvre persiste à cette époque, & qu'elle ne cède pas à l'usage des bains, il faut chercher si elle n'est pas entretenue par une maladie, & la traiter par les moyens appropriés.

Les laryngites sont combattues avec avantage par des saignées locales & des applications émollientes; quelquefois on obtient un bon résultat de l'application d'un vésicatoire au-devant du cou. Les phlegmasies des organes thoraciques & abdominaux réclament le traitement antiphlogistique le plus énergique, en ayant égard toutefois à l'âge & à la force des malades. Il en est de même des convulsions qui surviennent pendant ou après l'éruption, surtout si elles reconnoissent pour cause une phlegmasie cérébrale. Pour celles qui semblent déterminées par une cause étrangère à l'inflammation, on leur opposera les antispasmodiques, tels que les bains long-temps prolongés, l'oxyde de zinc, & les lavemens avec le camphre, la valériane & l'assafœtida. Quant à la dysenterie, elle est presque toujours mortelle, en raison de ce qu'elle résiste avec une opiniâtreté désespérante à toute espèce de traitement. Méad a conseillé la décoction de quinquina avec l'acide sulfurique pour combattre l'hématurie varioleuse; mais c'est bien souvent en vain qu'on a cherché à s'en rendre maître à l'aide des astringens de toute espèce, même les plus énergiques. Les suites ou reliquats de la petite-vérole, comme la fistule lacrymale, l'ophthalmie, l'hypopyon, les taches sur la cornée, la dureté de l'ouïe & toutes les affections des organes, des sens, même la fièvre hectique & le dépérissement des malades, offrent ici les mêmes indications que dans tout autre cas indépendant de la variole.

On a imaginé beaucoup de topiques pour empêcher les pustules varioleuses de creuser & de laisser des cicatrices. Cotugno, persuadé que l'humidité des parties s'oppose au développement complet des pustules, conseilloit d'humecter constamment la face pour accélérer leur marche & rendre leurs traces moins apparentes : d'autres personnes ont proposé d'ouvrir les pustules de bonne heure, avec la pointe d'une aiguille, afin de donner issue au pus qu'elles renferment; mais, comme il est constant que l'excavation ne tient pas à la présence du pus, mais bien à l'altération du derme, on conçoit facilement l'inutilité de ce procédé. M. le Dr. Bretonneau, de Tours, a proposé la cautérisation des pustules avant la suppuration, c'est-à-dire, deux ou trois jours au plus tard après leur apparition, dans le double but de les faire avorter, & de prévenir les traces qu'elles laissent après elles. Le procédé de M. Bretonneau consiste à traverser le sommet de chaque pustule avec une aiguille d'or ou d'argent, chargée d'une solution concentrée de nitrate d'argent; il a observé qu'il étoit plus sûr d'épointer les pustules au moyen d'une aiguille, & de les cautériser avec une pierre infernale taillée d'une manière convenable, ou d'y déposer, au moyen d'un stylet, une petite quantité de poudre de nitrate d'argent fondu. M. Velpeau a, de son côté, répété & confirmé les expériences de M. Bretonneau, & M. Guersent dit aussi avoir réussi, dans son hôpital, à arrêter complétement, par les mêmes moyens, la marche d'un certain nombre de pustules isolées, & cet habile médecin pense qu'on pourroit s'en servir pour prévenir les cicatrices du visage, dans les cas de petite-vérole discrète.

Sous le nom de *méthode ectrotique*, M. Serres a fait une application beaucoup plus étendue de l'emploi du nitrate d'argent dans le traitement de la petite-vérole. Non-seulement ce médecin propose la cautérisation pour obvier aux difformités provenant des cicatrices, mais encore il pense que c'est le meilleur remède à employer pour prévenir les encéphalites, les otites & les ophthalmies, complications si terribles de cette maladie. Le mode de cautérisation que ce médecin propose varie suivant que l'on veut agir sur des pustules isolées ou sur des masses de pustules plus ou moins considérables; dans le premier cas, il se sert d'un crayon de nitrate d'argent qu'il porte sur chaque pustule, mais sans les ouvrir, comme l'a proposé M. Bretonneau; &, dans le second, où il doit agir sur des masses, il enduit à deux ou trois reprises les parties malades au moyen d'un petit pinceau de charpie trempé dans une dissolution aqueuse à un, deux ou trois degrés de concentration. Les trois degrés de concentration de la dissolution s'obtiennent en faisant dissoudre, dans une once d'eau distillée, quinze, trente ou quarante-cinq grains de nitrate d'argent : au moment où la cuisson qui succède à cette cautérisation superficielle

commence à se faire sentir, on arrose les parties d'eau froide, ou on les recouvre de compresses trempées dans une décoction émolliente, & plus tard on fait des embrocations avec l'huile d'olive. Dix à douze heures après la cautérisation, il est quelquefois nécessaire d'appliquer quelques sangsues au cou, & de revenir même à plusieurs reprises à cette application, s'il existe de la tuméfaction. Si la cautérisation en masse des pustules est superficielle, c'est-à-dire, faite avec une dissolution peu concentrée, il peut arriver qu'elle ne s'oppose pas au développement des pustules; mais elle n'arrête pas toujours la maladie, & il existe toujours, au-dessous de la croûte noire, produit de la cautérisation, un suintement séreux; &, quand celle-ci vient à se détacher, on remarque fréquemment les traces des pustules qui ont continué à parcourir leurs périodes : mais si la solution saline est très-concentrée, au troisième degré, par exemple, elle agit comme caustique; l'épiderme & les pustules sont entièrement desséchées, & transformées en une simple brûlure au second degré. M. Damiron, dans un Mémoire fait sur le même sujet, prétend que la cautérisation de la face n'empêche pas le développement des encéphalites, attendu que celles-ci ne résultent pas du gonflement du visage, qui, presque toujours, a disparu lorsque les complications se manifestent; mais il partage, avec M. Serres, l'opinion que la cautérisation jouit de la propriété de prévenir les grandes cicatrices, d'empêcher que les yeux ne se ferment, & de laisser un moyen de faire avorter les boutons de la conjonctive & de la cornée.

M. Guersent n'est pas, sur tous les points, de l'avis de ces messieurs, d'abord, relativement aux encéphalites, que M. Serres se propose principalement de prévenir par ce genre de cautérisation : ce médecin assure que cette complication est excessivement rare chez les enfans & les adolescens, bien que les méningites soient d'ailleurs assez communes à cet âge; &, quant aux adultes, c'est pour lui une question de savoir si la cautérisation d'un grand nombre de pustules à la face ne seroit pas plutôt propre à provoquer les affections cérébrales qu'à les prévenir, à cause de la douleur qui l'accompagne & de la réaction qui la suit. Ensuite, relativement à la cautérisation des pustules de la conjonctive & de la cornée, M. Guersent fait observer qu'elle est le plus souvent inutile, parce que c'est ordinairement après la disparition de ces pustules qu'on voit survenir les ophthalmies les plus graves, celles enfin dont résultent le ramollissement de la cornée & la perte de l'œil. A cela il ajoute qu'il n'a jamais vu les pustules de la conjonctive suppurer, que, dans tous les cas, elles lui ont paru se terminer par résolution, & que ce n'est pas seulement au disque inférieur de la cornée qu'elles siégent, puisqu'on en observe tout autant à sa partie supérieure & dans le reste de son étendue. Ne pourroit-on pas craindre, ajoute ce savant praticien, que la cautérisation du bord libre des paupières ne nuisît au lieu d'être utile, en provoquant l'ophthalmie qu'on se proposoit de prévenir ?

Traitement prophylactique de la variole. Le temps & l'expérience ont fait justice de tous les moyens médicamenteux mis anciennement en usage pour s'opposer au développement de cette cruelle maladie : nous nous abstiendrons de parler de l'inoculation déjà traitée (tome VII, page 599 de ce Dictionnaire). Cette méthode, à l'aide de laquelle on dépouilloit, en quelque sorte, la variole de ses effets les plus funestes, en la communiquant dans des circonstances favorables, a été généralement abandonnée depuis qu'on a trouvé dans la vaccine l'heureux & le seul préservatif de cette terrible maladie. C'est donc à la vaccine seule qu'on doit avoir recours pour préserver de la variole, & tout médecin qui, aujourd'hui, déprécie cette heureuse découverte & détourne les parens d'y soumettre leurs enfans, manque de jugement & de savoir, ou de l'un & de l'autre tout à la fois.

Jamais il n'est venu à la pensée des gouvernemens de faire une salutaire alliance contre ce fléau; on néglige même presque partout de prescrire des mesures d'isolement & de propreté, qui en borneroient les ravages, & qui seroient d'autant plus applicables, que chacun pourroit éviter d'avoir à s'y soumettre en faisant vacciner les personnes qui l'intéressent.

Aussi long-temps que la vaccine ne sera pas rendue obligatoire par une loi, pratiquée en grand partout & en tout temps, & que des mesures sanitaires contre la contagion de cette maladie ne seront pas ordonnées par des lois, la variole continuera de défigurer, de mutiler, & même de faire périr une multitude d'individus. Pourquoi une maladie qui semble départie à l'espèce humaine en particulier, ne seroit-elle, aussi bien que les *épizooties*, digne de la sollicitude des gouvernemens ? Pourquoi ?...

(Ch. Hennelle.)

VARIOLEUX, variolique, adj. (*Pathol.*) *Variolosus, variolicus.* Adjectifs employés pour qualifier ce qui a rapport à la variole. Ainsi l'on dit : affection, virus, éruption, pustule, inoculation *variolique;* de même que l'on nomme *varioleux*, ou individu *varioleux*, celui qui est atteint de la petite-vérole. (*Voyez* Variole.)

VARIOLOÏDE, sub. f. (*Pathol.*) On a, dans ces derniers temps, particulièrement en Angleterre & en Amérique, proposé de désigner sous ce nom une éruption varioliforme qui diffère de la *varicelle* (*voyez* ce mot) par le caractère *pustuleux* des boutons, & de la *variole* proprement dite

dite par l'irrégularité de sa marche, l'inconstance de ses symptômes, l'imperfection de la suppuration des pustules qui se dessèchent rapidement, & l'absence de la fièvre secondaire. Quelques médecins ont prétendu que cette espèce de variole modifiée ne s'observoit que chez les individus déjà antérieurement atteints de vaccine ou de variole; mais d'autres soutiennent, & je suis du nombre, qu'on la voit aussi, surtout dans le cours des épidémies varioleuses, se montrer avec tous les caractères que lui ont assignés les auteurs, chez des sujets qui n'ont encore été ni vaccinés ni variolés. J'ai communiqué trois exemples de ce genre à l'Académie royale de médecine, observés dans l'épidémie qui a régné à Paris en 1825.

« On parle beaucoup (disois-je) depuis quelque temps de *varioloïdes*. Quelques personnes paroissent assez portées à croire que cette maladie, sorte de variole mitigée, ne s'observe que chez les individus dont la constitution a été précédemment modifiée par la contagion de la variole ou de la vaccine : pourtant il me paroît certain que cette éruption peut se développer de même chez des sujets qui n'ont été ni vaccinés ni atteints de petite-vérole ; c'est du moins ce que j'ai pu récemment constater sur trois enfans qui étoient dans ce cas. Les prodromes de la variole se montrèrent, l'éruption se développa avec tous les caractères propres à cette maladie ; mais le huitième jour des boutons, ceux-ci étoient en pleine maturation, la dessication s'opéra tout-à-coup, & la maladie se termina ». (*Nouv. Bibl. médic.*, 1825, tom. 3, pag. 451.) Enfin, quoique le plus grand nombre des médecins paroisse porté à croire que la varioloïde n'est autre chose qu'une variété de la variole, une sorte de variole modifiée & mitigée, il est cependant encore plusieurs auteurs qui la considèrent comme une maladie spéciale ayant ses symptômes propres, ses effets particuliers, & même une origine distincte. Cette opinion a récemment été soutenue par un savant, M. Moreau de Jonnès, membre de l'Institut, mais elle n'a point été adoptée par l'Académie royale de médecine, comme on pourra le voir par un passage du rapport de la commission de vaccine, que nous citerons à la fin de cet article.

Quoi qu'il en soit, voici la description que donnent de la varioloïde les auteurs qui s'en sont spécialement occupés; on verra par combien de traits elle se rapproche de celle que d'autres écrivains ont donnée de quelques variétés de varicelle pustuleuse, de petite-vérole volante intense, ou de variole bénigne & de courte durée.

Les prodromes de la varioloïde varient depuis un simple malaise jusqu'aux phénomènes d'invasion de la maladie inflammatoire la plus grave. L'éruption se montre le second ou le troisième jour, soit simultanément, soit successivement sur les diverses parties du corps, en commençant souvent par la face; des boutons, d'abord rouges & durs, puis vésiculeux, passant rapidement à l'état pustuleux, & quelquefois se desséchant dans plusieurs points sans que le fluide contenu devienne purulent, puis se séchant brusquement sans qu'on ait observé la fièvre de maturation, la fièvre secondaire qui s'observe ordinairement dans la variole légitime, formant alors des écailles minces ou de petites croûtes jaunâtres & bleuâtres, dont la chute ne laisse pas, le plus souvent, de cicatrices apparentes, ou n'en laisse que de très-légères : voilà quels sont les traits généraux de cette éruption, qui peut n'avoir que quelques jours de durée, & qui, dans tous les cas, ne se prolonge pas au-delà du sixième au neuvième jour; en sorte que la durée totale de la maladie ne s'étend point au-delà d'une douzaine de jours, & peut être comprise dans des bornes beaucoup plus étroites encore (six à huit jours), en comptant depuis le début bien marqué des prodromes, jusqu'à la dessication complétement opérée de l'éruption.

La marche isolée des pustules présente d'ailleurs beaucoup de variétés; les unes restent très-petites, acuminées, & ne suppurent qu'imparfaitement; les autres, plus volumineuses, mais irrégulières, ne contiennent aussi qu'une sérosité trouble; d'autres arrondies, ombiliquées, se rapprochent davantage de l'aspect & de la marche des pustules varioliques, &c. Cependant M. Gendrin, qui s'est livré à des recherches spéciales à ce sujet, croit pouvoir établir d'une manière générale que le siége des pustules de la varioloïde est plus superficiel que celui des pustules de la variole, qu'il est sous-épidermoïque, ne dépasse pas le corps papillaire, tandis que ces dernières siégent dans les follicules pileux & sébacés. Pour moi, je pense, avec M. Guersent (*voyez* article Variole du *Nouv. Dictionn. de Médec.*) & avec la plupart des praticiens, qu'il est des cas où l'on ne peut apercevoir aucune différence entre ces deux genres de pustules.

En somme, la varioloïde diffère de la variole par la rapidité de la marche & l'irrégularité des pustules, la nullité ou l'espèce d'avortement, si l'on peut ainsi parler, de la période de maturation, qui se transforme très-promptement en celle de dessication, & la bénignité générale de la maladie. Elle se distingue de la varicelle par des prodromes généralement plus marqués & plus prolongés, la forme pustulo-tuberculeuse des boutons qui restent vésiculeux dans la petite-vérole volante, & une bien plus grande aptitude à être transmise par inoculation & par contagion.

Presque toujours la varioloïde est bénigne & discrète; quelquefois pourtant l'éruption devient confluente à la face : très-rarement la maladie devient funeste, soit durant les prodromes, soit, ce qui est bien plus rare encore, dans le cours de l'éruption, & alors encore la mort est plus souvent due à une complication qu'à une affection viscérale faisant véritablement partie intégrante de la

maladie éruptive. Dans l'immense majorité des cas, c'est une affection courte & légère qui n'exige que quelques jours d'alitement, ou qui peut même, dans les cas les plus heureux, ne point interrompre les occupations habituelles du sujet.

Quant au traitement, il se rapproche plus ou moins de celui de la varicelle ou de la variole, suivant que la maladie elle-même se rapproche plus ou moins dans sa marche de chacune de ces affections, à l'histoire desquelles nous renvoyons le lecteur pour tout ce qui est relatif à ce sujet.

On a inoculé avec succès la varioloïde, & nous avons cité à l'article VACCINE, les expériences de M. Guillon, qui ont été jugées se rapporter à cette éruption, expériences dans lesquelles on a vu souvent l'éruption se borner aux points d'insertion du virus, & jouir ainsi, jusqu'à un certain point, des prérogatives de la vaccine. Mais, est-il bien sûr que l'inoculation de la varioloïde ne puisse jamais donner lieu à une éruption de variole légitime, qui peut être plus ou moins grave? C'est ce dont il est permis de douter quand on se rappelle les résultats divers obtenus jadis de l'inoculation de la variole, & surtout quand on s'arrête au jugement porté par l'Académie de médecine, sur la nature de la varioloïde, qui, d'après cette savante Compagnie, n'est qu'une modification éventuelle de la variole. Voici, du reste, ce que dit à ce sujet M. Gendrin, dont le Mémoire récent sur la varioloïde est cité par M. Guersent dans le *Nouv. Dictionn. de Médec.*: « 1°. Les sujets variolés ou vaccinés peuvent ressentir l'influence du *contagium* variolique, qui alors a pour effet de produire la varioloïde; 2°. le principe contagieux de la variole agissant sur des sujets peu aptes à éprouver ses effets, c'est-à-dire n'ayant eu ni la variole ni la vaccine, peut encore faire naître la varioloïde; 3°. la varioloïde, quoique tirant son origine de la variole, se propage par inoculation aux seuls sujets qui n'ont été ni vaccinés ni variolés, & conserve toujours ses caractères propres sans tendre à se rapprocher de la variole. La première partie de cette proposition (remarque M. Guersent) est constatée par des expériences que rapporte l'auteur; quant à la seconde, plusieurs observations prouvent qu'elle n'est pas constamment vraie. »

Pour achever de fixer les idées sur ce qu'on doit entendre par *varioloïde*, nous extrairons le passage suivant du Rapport fait à l'Académie royale de Médecine par M. P. Dubois, organe de la commission de vaccine, le 1er. avril 1828:

« Les varioloïdes (dit l'auteur de ce Rapport) consistent en une éruption de même forme que celle de la variole, ayant le même caractère de gravité au début, mais s'en distinguant en ce qu'elles ne provoquent pas de fièvre secondaire, & ont moins de durée: elles se sont souvent présentées dans l'épidémie variolique de 1826, & cela dans les plus petites localités comme dans les plus grandes; elles se sont propagées par contagion comme la variole: on n'est pas sûr qu'elles aient engendré la variole, mais évidemment elles venoient de celle-ci chez les individus vaccinés qui les ont offertes. S'appuyant sur de semblables observations faites en Ecosse en 1818, en Angleterre en 1819, 1822 & 1824, & aux Etats-Unis en 1823 & 1824, la commission pense que la variole & la varioloïde sont des degrés différens d'une même maladie, qu'elles ont les mêmes causes générales, se développent l'une par l'autre, & que la varioloïde enfin n'est que la variole modifiée par des dispositions individuelles & par l'action tutélaire de la vaccine. Ses preuves sont, 1°. que dans les épidémies varioliques le très-petit nombre de vaccinés qui a été atteint n'a eu que la varioloïde; 2°. que cette varioloïde a souvent succédé à l'inoculation de la variole; 3°. que, d'autre part, l'inoculation de la varioloïde a quelquefois produit la variole. Elle peut citer plusieurs cas dans lesquels une de ces maladies a produit l'autre par contagion. Ainsi, dans l'épidémie variolique de Philadelphie, en 1824, on a vu l'épidémie produire dans une même famille ces deux maladies, c'est-à-dire la variole chez les uns, & la varioloïde chez les autres. Dans une autre famille, tous les enfans vaccinés n'ont été atteints que de la varioloïde; un seul, qui n'avoit pas été vacciné, eut la variole & y succomba. Un mari soigna sa femme malade d'une varioloïde, & contracta une variole qui se termina d'une manière funeste; des enfans vaccinés, au contraire, ayant continué de vivre avec leur mère, qui mourut de la petite-vérole, ne furent atteints que d'une varioloïde, &c. »

D'ailleurs, on ne peut rien conclure de cette identité de nature de la variole & de la varioloïde contre la vaccine, car les vaccinés ont en général conservé leur santé au milieu des ravages de la variole, & le petit nombre de ceux atteints par l'épidémie n'ont eu qu'une varioloïde bénigne, jamais funeste, ni même suivie de difformité; tandis que la variole qui régnoit étoit des plus dangereuse. A Besançon, par exemple, sur quarante variolés, vingt sont morts; dans l'arrondissement de Remiremont, sur trois cent quatre-vingt-quatre malades, cent sont morts, cent trois ont été défigurés; dans le département du Haut-Rhin, sur dix mille malades, trois mille sont morts, &c. Il paroît toutefois que la varioloïde a pu, dans quelques cas infiniment rares, & qui n'ont peut-être point tout le degré d'authenticité qu'on pourroit desirer, devenir funeste, même chez des individus vaccinés. Mais il faut mettre en regard de ces exemples malheureux, les observations plus nombreuses & mieux constatées de varioles récidivant chez des sujets déjà atteints antérieurement de la maladie, & se terminant par la mort; en sorte qu'il reste démontré, après toutes les recherches qui ont été faites sur ce point

dans les dernières épidémies, que la vaccine est un préservatif beaucoup plus sûr & plus efficace que la variole elle-même. (GIBERT.)

VARIQUEUX, SE, adj. (*Path.*) *Varicosus.* Qui est affecté, qui tient de la nature des varices ou est disposé aux varices : ulcère, anévrysme *variqueux*, veine, disposition *variqueuse*. (*Voyez* VARICES dans le *Dictionnaire de Chirurgie* de cet ouvrage.)

VASCULAIRE ou VASCULEUX, adject. (*Anat.*) *Vasculosus, vascularis,* qui a rapport aux vaisseaux ou est formé de vaisseaux. Ainsi on dit *organe vasculaire; système vasculaire,* ce qui, suivant Bichat, n'est autre chose que l'ensemble des vaisseaux des différentes parties du corps.

VASTE, adj. (*Anat.*) *Vastus.* Mot qui, indépendamment de sa signification grammaticale, a encore été employé par les anatomistes dans un sens figuré, pour désigner les portions externe & interne du muscle triceps fémoral. (*Voyez* TRICEPS dans le *Dictionnaire d'Anatomie* de cet ouvrage.) (R. P.)

VATER. (*Biogr. médic.*) Il a existé deux médecins de ce nom : l'un, Vater (*Chrétien*), naquit à Juterbock en 1651, fut professeur de médecine à Wittemberg, où il mourut en 1732. Le second, Vater (*Abraham*), vint au monde à Wittemberg en 1684, étudia à Mersebourg & dans sa ville natale, voyagea en Angleterre & en Hollande, fut lié avec Ruysch, professa successivement à Wittemberg l'anatomie, la botanique, la pathologie & la thérapeutique. Il mourut en 1751, en laissant un grand nombre d'ouvrages parmi lesquels on distingue particulièrement ceux qui ont rapport à l'anatomie & à la chirurgie.

Abraham Vater est le premier qui ait introduit en Allemagne la pratique de l'inoculation; on lui est aussi redevable d'un grand nombre de préparations anatomiques dignes de figurer à côté de celles de Ruysch.

VEAU, f. m. (*Hyg.*) *Vitulus.* La chair des jeunes animaux est en général plus tendre & d'une digestion plus facile que celle des animaux adultes. Néanmoins, il est essentiel qu'elle ne soit point trop *glaireuse*, car il est beaucoup d'estomacs auxquels elle ne sauroit alors convenir. Aussi est-on dans l'usage de ne manger le *veau* que quand il a deux ou trois mois. Sa chair est en général relâchante, & même beaucoup de personnes ne peuvent en user sans être légèrement purgées. De toutes les préparations que l'on peut lui faire subir, la plus simple & la plus convenable est de le faire rôtir. (*Voyez* ALIMENS & NOURRITURE.)

Le veau sert à préparer des bouillons peu nourrissans auxquels on communique quelquefois de foibles propriétés médicamenteuses en leur associant des plantes aromatiques ou acidules, & dans quelques circonstances, des substances salines.
(R. P.)

VÉGÉTALE (Colique). (*Path.*) On donne ce nom à une maladie qui se manifeste par des douleurs générales, vagues, mobiles, dans l'abdomen, accompagnées de constipation, sans inflammation des parties, & qui se termine par la paralysie des bras. Elle se développe ordinairement à la suite d'intempéries atmosphériques, dans certaines localités, ou par l'usage de boissons alcooliques aigres, mauvaises; elle ne diffère parfois de la colique métallique que par sa cause, quoique susceptible de céder à son traitement dans un assez grand nombre de cas.

Cette maladie est souvent épidémique & se voit plus habituellement dans certains pays, ce qui lui a fait imputer des noms différens. Ainsi on l'a appelée *colique de Poitou* (*colica Pictonum*), parce qu'elle a régné dans cette province, épidémie décrite par Citois, médecin de Louis XIII, en 1639; on l'a nommée aussi *colique de Normandie, colique du Dévonshire, colique de Madrid,* par une raison semblable. On croit même l'avoir vue régner aux Indes, aux Antilles, pays dont elle a aussi reçu les noms. La colique végétale peut exister sporadiquement & isolément, mais alors elle est fort difficile à distinguer de la plupart des autres coliques, est presque toujours prise pour celles nommées bilieuse, rhumatismale, &c. Ce n'est que lorsqu'elle prend les formes ou la terminaison de la colique métallique qu'on la reconnoît avec certitude, c'est-à-dire lorsqu'elle est avec constipation, sans fièvre, avec rétraction du ventre, & que les membres se paralysent. Aujourd'hui que quelques médecins ne voient qu'inflammation gastrique & intestinale, la colique végétale n'existe sans doute pas à leurs yeux, eux qui veulent à peine reconnoître la colique métallique, & pour lesquels il n'en existe pas de bilieuse, &c.

La colique végétale est accompagnée d'une multitude de symptômes qui ne contribuent pas peu à la masquer & à rendre son diagnostic difficile. Tantôt elle est, avec vomissement, un des symptômes concomitans les plus fréquens; avec fièvre, sensibilité & même douleur abdominale à la pression, cardialgie, cécité passagère, sueur, toux, constriction de l'œsophage, dévoiement, pâleur de la peau, amaigrissement du corps, &c.

Les causes de cette maladie sont difficiles à apprécier. Comme on la voit se développer par de certains vents régnans, on l'a attribuée à l'influence de ceux-ci, d'autant qu'elle cesse avec ces vents, ou lorsque les malades quittent le lieu où ils règnent & où elle avoit été contractée. D'autres fois on la vit naître par l'usage de cidres détériorés, de bière vieille, aigrie, de vins de mauvaises qualités, dans des années pluvieuses,

froides, &c. On a donné ces circonſtances comme cauſes productives de cette colique. Il y a des auteurs qui ont attribué ces coliques à des vices goutteux, rhumatiſant, ſcorbutique, dartreux, &c. La durée de cette colique eſt en général fort longue, d'abord parce que le plus ſouvent les malades ne s'en plaignent que vaguement, puis qu'elle eſt ſouvent méconnue à cauſe de ſa polymorphie, & enfin parce qu'elle offre de la difficulté pour aſſeoir un traitement convenable par ſuite de la multitude d'épiphénomènes dont elle ſe complique. Lorſqu'elle eſt épidémique, il y a moins de difficultés & le traitement eſt plus poſitif, parce que la maladie eſt caractériſée & les moyens convenables reconnus.

Le traitement doit donc être baſé ſur la manière dont ſe préſente la colique végétale. Eſt-elle ſimple, c'eſt-à-dire ſans fièvre, avec conſtipation ancienne, rétraction abdominale avec inſenſibilité à la preſſion, affoibliſſement des membres, on peut employer les vomitifs & les draſtiques, concurremment avec les anodins donnés le ſoir, à l'inſtar de ce que l'on fait dans la colique métallique. S'il y a fièvre, gonflement du ventre, ſenſibilité vive à la preſſion, &c., en un mot, s'il y a des ſymptômes d'excitation inflammatoire, il faut préférer aux draſtiques les purgatifs huileux, émolliens, avec les délayans, les opiacés, les bains, c'eſt-à-dire aſſocier le traitement antiphlogiſtique avec le purgatif, mais toujours avec des cordiaux anodins le ſoir, comme la thériaque, la confection d'hyacinthe, &c. L'eſſentiel eſt d'*ouvrir le ventre*, ſuivant le langage des praticiens, de faire ceſſer la conſtipation; ceſſation qui amène celle de la plupart des ſymptômes de la maladie, & par ſuite ſa guériſon.

Des épidémies de coliques & de fièvres bilieuſes ont été confondues avec la colique végétale & réciproquement : telle eſt l'épidémie de fièvres bilieuſes décrite par Sydenham, qui n'eſt pour quelques auteurs qu'une épidémie de colique végétale. Dans la fièvre bilieuſe, il y a conſtamment douleurs de l'abdomen au toucher, fièvre, diarrhée de matière bilieuſe, muqueuſe, &c.; couleur jaune de la peau. Elle vient pendant ou après de grandes chaleurs, &c. (MÉRAT.)

VÉGÉTATION, ſ. f. (*Path.*) *Vegetatio.* On donne ordinairement ce nom au développement ſucceſſif des différentes parties d'un végétal; & comme dans certaines maladies on voit s'élever, de quelques-uns de nos organes, une partie vivante ſous forme d'appendice, d'excroiſſance, le plus ſouvent pédiculées & paroiſſant n'avoir qu'une vie végétative, les pathologiſtes ont appelé ce phénomène *végétation*, dénomination qui lui convient beaucoup, puiſque cette excroiſſance naît, ſe développe ſur la partie ſur laquelle elle prend naiſſance, comme le fait un végétal. Quelques-unes même paroiſſent avoir comme des racines qui pénètrent dans notre organiſation, & qu'il eſt néceſſaire de détruire complétement ſi l'on veut empêcher ces ſortes de végétations de repulluler.

Sous la dénomination générique de *végétation*, eſt donc compriſe une multitude d'excroiſſances diverſes, dont les cauſes ſont différentes, rarement connues, & qui ſouvent n'ont d'autres rapports entre elles que celui de faire ſaillie à la ſurface de notre corps.

Comme on a parlé de chacune de ces végétations aux différens articles qui les concernent, je vais, ſeulement dans celui-ci, indiquer le tableau ſynoptique qu'en a publié M. le Dr. Mérat : tableau qui, du reſte, eſt ſuſceptible de ſubir quelques modifications. Voici l'ordre dans lequel ce médecin range les diverſes eſpèces de végétations.

I. VÉGÉTATIONS OSSEUSES, a. *épine*, b. *exoſtoſe*.

II. — CORNÉES, a. *corne*, b. *poils accidentels*, c. *cor*, d. *verrues*.

III. — CUTANÉES, a. *carnoſité*.

IV. — FIBREUSES, a. *fongus*, b. *polype fibreux*, c. *prolongement*.

V. — MUQUEUSES, a. *bourgeon charnu*, b. *poireau*, c. *végétations valvulaires*, d. *fic*, e. *condylome*, f. *crête de coq*, g. *choufleur*, h. *framboiſe*, *fraiſe*, i. *champignon*, j. *chancre* (*des gencives*), k. *polype muqueux*, l. *pterygion*.

VI. — SÉREUSES.

VII. — VASCULAIRES, a. *envie*, *ceriſe*, *groſeille*.

VIII. — ERECTILES, a. *fauſſe hémorrhoïde*.

Juſqu'à préſent on n'avoit point cherché à claſſer les végétations; c'eſt donc un grand ſervice rendu par M. Mérat à la pathologie, que de les avoir ainſi groupées. Mais ſon tableau n'eſt pas encore parfait, & nous ſommes perſuadé qu'il le rectifiera lorſque ſes occupations le lui permettront; ainſi nous voyons figurer dans ce tableau les *bourgeons charnus*, qui ne ſont qu'un état très-paſſager des plaies qui ſuppurent : il auroit dû réſerver ce nom plutôt pour ces véritables bourgeons charnus ou polypes, qui, quelquefois, envahiſſent la ſurface des véſicatoires, en ralentiſſent la ſuppuration, en retardent la cicatriſation, & doivent être détruits, pour qu'ils ne deviennent pas de véritables excroiſſances, ainſi que je l'ai vu pluſieurs fois : ce ſont là de véritables *champignons*. On ne devroit pas non plus donner le nom de *végétations* à quelques parties ſupplémentaires, qui ſont plutôt des vices de conformation, puiſqu'elles ſe développent en même temps que la partie ſur laquelle elles ſont ſituées, & préſentent la même organiſation.

On pourroit également établir une judicieuſe diſtinction entre les végétations d'une texture

analogue à celle de la partie ſur laquelle elles ſe développent, & celles qui en diffèrent. (*Voyez*, pour plus de détails, la plupart des mots ci-indiqués, dans ce Dictionnaire & dans celui de *Chirurgie* de cet ouvrage.) (Nicolas.)

VÉGÉTO-MINÉRALE (Eau végéto-minérale). (*Chim.*) En diſſolvant, dans l'eau commune, l'extrait de ſaturne (ſous-acétate de plomb), on obtient un liquide d'un blanc-laiteux connu ſous les noms d'*eau blanche*, d'*eau végéto-minérale* ou d'*eau de Goulard*. (*Voyez*, pour l'uſage & les propriétés de cette eau, l'article Eau végéto-minérale, tome V, page 654 de ce Dictionnaire.)

VÉHICULE, ſ. m. *Vehiculum*, de *veho*, je porte. Nom donné à tout ſolide, liquide ou fluide élaſtique ſervant à tranſporter un agent ou à tranſmettre les modifications d'un corps : c'eſt en prenant ce mot dans ce ſens que l'on dit, l'*éther* eſt le *véhicule* de la lumière, l'*air*, l'*eau* & beaucoup de ſolides ſont les *véhicules* du ſon.

Dans le langage pharmaceutique, on appelle encore *véhicules*, les liquides dans leſquels d'autres corps peuvent ſe diſſoudre : ainſi l'eau, l'alcool ſont les *véhicules* de certains ſels.

VEILLE, ſ. f. (*Phyſiol.*) *Vigilia*. On entend généralement, par ce mot, l'état oppoſé au ſommeil; cependant, pour bien en faire entendre l'acception, il faut ajouter que la veille eſt entièrement dépendante de la volonté, & doit être diſtinguée de l'*inſomnie* cauſée & entretenue par une cauſe quelconque.

Veiller, c'eſt vivre, c'eſt voir, c'eſt toucher, c'eſt ſentir, c'eſt jouir de toutes les prérogatives intellectuelles & phyſiques de notre être : alors, tout ce qui eſt en nous travaille & agit; les fonctions de la vie intérieure & celles de la vie de relation s'effectuent à la fois. La veille n'eſt pas un état d'effort, comme on l'a dit ſans raiſon, c'eſt l'état le plus naturel; car nous naiſſons pour veiller, je crois, & nous ne naiſſons pas pour dormir.

La veille eſt la période active de notre exiſtence, c'eſt pour ainſi dire la vie tout entière; car le ſommeil peut être conſidéré comme un état paſſif, un intervalle de repos néceſſaire à la réparation des forces, dont la miſe en jeu conſtitue, à proprement parler, la période d'action, la *veille*, la vie. Ainſi, puiſque l'on peut fixer à peu près à ſix heures par jour le ſommeil néceſſaire à chaque individu, l'on peut dire avec raiſon que l'homme de quarante ans n'a vécu réellement que trente.

Nous ne dormons que pour pouvoir veiller, car nos organes n'ont qu'une doſe de vitalité qui s'épuiſe au bout d'un certain temps; ils ont beſoin alors du repos qu'ils goûtent dans un ſommeil réparateur pour retrouver leur ſoupleſſe & leur activité.

Tout ce qui ſe meut & qui reſpire eſt ſoumis, pour l'entretien de la ſanté & de la vie, à cette alternative de veille & de repos que nous retrouvons juſqu'à un certain point dans les plantes, & que le monde phyſique même nous fait ſentir d'une manière ſi majeſtueuſe.

Pour bien ſentir la veille, examinons le repos. Nous voilà au milieu de la nuit, toute la création dort; la terre eſt environnée des ténèbres les plus épaiſſes; l'oreille ne perçoit aucun ſon; l'homme & les animaux ſont plongés dans un ſommeil image de la mort; on diroit que la nature a fait une pauſe. Mais bientôt tout ſe réveille; les organes, qui ont puiſé dans le repos une nouvelle vigueur, ſe raniment & entrent ſucceſſivement en exercice; la circulation devient plus rapide, la reſpiration plus pleine & plus forte; & le cerveau, revenant de ſon aſſoupiſſement & ſtimulant nos muſcles & nos ſens engourdis, nous ramène à la vie de ſenſation, qui fait ſeule le charme de l'exiſtence. Eſt-il une heure plus délicieuſe que celle du réveil après un ſommeil tranquille? Rafraîchi pas ſon baume réparateur, notre eſprit a plus d'activité; nous ſentons mieux & plus vivement; nous ſemblons renaître.

Quelle doit être la durée de la veille relativement au ſommeil? On ne peut rien dire d'abſolu à cet égard. L'âge, le ſexe, les tempéramens, les climats, on peut même dire auſſi les habitudes, font varier nos forces & notre ſenſibilité, & par ſuite rendent néceſſaire un temps plus ou moins long de repos.

L'enfant dort preſque ſans ceſſe, tandis que le vieillard dort fort peu. Cela tient à ce que, chez l'enfant, les organes ont une activité incroyable & une ſenſibilité extrême, qui leur font dépenſer en peu de temps la doſe de ſtimulans qui leur eſt propre; chez lui la texture de ſes viſcères eſt extrêmement délicate; ſa vie eſt tout entière & de nutrition; il dort quand il ne mange pas. Cela eſt ainſi juſqu'à ce que ſes organes aient pris aſſez de conſiſtance; dès qu'il eſt aſſez fort pour vivre au-dehors de lui, ſon ſommeil diminue, & ſes veilles deviennent de plus en plus prolongées. Le vieillard, au contraire, a vu diminuer chez lui la ſenſibilité & l'activité de ſes organes; la circulation eſt moins vive; la digeſtion eſt plus lente, & il a beſoin de peu de nourriture : il reſpire moins; il dépenſe peu de forces, auſſi ſent-il peu le beſoin de repos. Quelques heures de ſommeil ſuffiſent aux perſonnes avancées en âge : la veille eſt pour elles une marque de ſanté; elle leur eſt néceſſaire pour l'excitation ſuffiſante de leurs organes affoiblis. Lorſqu'un vieillard ſe livre trop au ſommeil,

on peut craindre avec raiſon l'imminence où l'exiſtence d'un état pathologique.

La veille eſt généralement moins longue chez la femme que chez l'homme, quoique ſon exiſtence ſoit moins agitée & que ſes fatigues ſoient beaucoup moindres : douée d'un tempérament nerveux & d'une ame extrêmement ſenſible, il lui faut plus de ſommeil pour calmer cette agitation & cette mobilité morale & phyſique qu'elle tient de la nature.

Il eſt des tempéramens pour leſquels la veille, même très-prolongée, n'eſt point une fatigue. Ceux qui ont une conſtitution sèche & maigre, & qui ſont d'un tempérament bilio-nerveux, la ſupportent à merveille, tandis que les ſujets ſanguins ou lymphatiques ne ſauroient retrancher quelques heures de leur ſommeil habituel ſans incommodité.

Le climat influe auſſi ſur la durée de la veille. Il eſt des contrées où l'homme, ſi je puis m'exprimer ainſi, peut moins vivre au-dehors qu'au dedans de lui même; ce ſont celles où regne un froid exceſſif ou une chaleur accablante. Soumiſe à ces extrêmes, notre organiſation lutte ſans ceſſe, & a beſoin de retrouver dans le repos la réparation de ſes dépenſes de force. La veille eſt facile & naturelle dans les climats tempérés; l'homme & les animaux des zones glaciales & torrides paſſent dans le ſommeil une grande partie de leur vie.

L'habitude, qui conſtitue une ſeconde nature, peut donner à certains individus la faculté de prolonger beaucoup leurs veilles ſans nuire à leur ſanté : ainſi, il eſt des hommes de lettres, des ſavans, des ſpéculateurs, dont le cerveau eſt conſtamment dans un état d'excitation, qui n'ont beſoin que de très-peu d'heures de ſommeil. Je connois un négociant de beaucoup d'activité d'eſprit qui m'a aſſuré (& il eſt digne de foi) que, dans une période de preſſantes & importantes affaires, il a paſſé trois mois entiers ſans dormir : tout le repos qu'il a goûté pendant cet eſpace de temps a conſiſté à ſe mettre au lit trois ou quatre heures chaque jour; mais quelque deſir qu'il en eût, il n'a jamais pu goûter une heure de ſommeil. Sa ſanté ne ceſſa pas d'être parfaite.

Ce fait eſt très-remarquable, car nous n'avons qu'une ſomme plus ou moins conſidérable de force & de vie; il faut avoir une organiſation particulière pour réſiſter à l'épuiſement qu'occaſionneroit une veille auſſi prolongée. Il n'eſt point de cauſe plus débilitante & qui entraine plus de morts prématurées : que de ſavans, que d'hommes de cabinets dépériſſent & meurent à la fleur de leurs ans victimes de leur zèle pour la ſcience ! Chez eux les longues veilles ont flétri leurs traits; on les voit, jeunes encore, préſenter ſur leurs fronts les rides de la vieilleſſe; pâles & décolorés, ils traînent leur corps débilité avant l'âge, eux qui devroient jouir d'une longue carrière, puiſqu'ils la conſacrent au bonheur & à l'avantage de l'humanité.

Les veilles prolongées ſont un des fléaux de nos villes. On diroit que la civiliſation doit ſanctionner, à proportion qu'elle avance, les uſages les plus contraires à la ſanté. Comment ne pas s'élever, quand on eſt médecin, contre ces ſoirées, ces bals, ces concerts, qui, dans les grandes villes, font de la nuit le jour & du jour la nuit ! Rien n'eſt plus nuiſible aux femmes que le manque de ſommeil; & qu'elles ne penſent pas que le repos du jour puiſſe remplacer celui de la nuit : on ne peut pas, ſans inconvénient, intervertir l'ordre que la nature nous a tracé. Puiſque la beauté, la fraîcheur & les charmes de la jeuneſſe leur ſont chers, qu'elles abandonnent cet uſage funeſte des veilles immodérées qui détruit leur ſanté & ruine leurs forces; qu'elles voient & qu'elles comparent le coloris, la force & la gaieté des jeunes filles de la campagne, avec la pâleur & la débilité que préſentent un ſi grand nombre de demoiſelles du grand monde. C'eſt un ſpectacle bien triſte que de voir, à la fin de l'hiver, dans les promenades, tant de jeunes perſonnes dont la maigreur & la figure décolorée atteſtent leur état de ſouffrance : c'eſt le prix dont elles ont payé le plaiſir de briller quelques ſoirs; & il leur faudra ſix mois de ſéjour à la campagne & de ſoins pour acquérir de nouveau un peu de force, qu'elles dépenſeront encore follement dans les mêmes excès. Comment pourroient-elles vivre ſainement & long-temps lorſque leur régime eſt ſi oppoſé aux regles de la raiſon & de l'hygiène? auſſi voit-on tant de femmes malades dans les grandes villes; ſans parler de la phthiſie pulmonaire, qui en enlève un ſi grand nombre, que d'hyſtéries, de digeſtions troublées ! que d'affections de la matrice, de fleurs blanches proviennent de veilles immodérées ! Nos pères étoient plus ſages; la nuit, pour eux, étoit le temps du repos : leurs bals, leurs concerts, leurs ſpectacles n'étoient pas moins gais, mais ils en goûtoient les plaiſirs pendant le jour. (MIQUEL.)

VEINE, ſ. f. (*Anat.*) *Vena* des latins, φλεψ des Grecs. Nom donné aux vaiſſeaux qui ſervent à ramener au cœur le ſang que les artères ont diſtribué dans toutes les parties du corps. La teinte bleuâtre de ces canaux eſt due au peu d'épaiſſeur de leurs parois, à travers leſquelles on aperçoit le ſang. Ces parois, beaucoup moins épaiſſes que celles des artères, ſont formées de trois tuniques : l'une externe, l'autre moyenne, & la troiſième interne.

On peut conſidérer deux ſyſtèmes veineux : l'un commence par des radicules qui, d'une part, s'anaſtomoſent avec les artères, ſe réuniſſent enſuite, & aboutiſſent au cœur par les veines-caves; l'autre ſyſtème, particulier à l'abdomen,

commence de même que le précédent, & se termine à la veine-porte.

La forme de ces canaux est cylindrique, seulement leur diamètre augmente à mesure qu'ils reçoivent de nouvelles ramifications. De distance en distance on observe des renflemens dus à la présence de valvules placées dans leur intérieur, & destinées à empêcher le sang de rétrograder.

La distribution des veines a beaucoup de rapport avec celle des artères, seulement elles sont plus nombreuses. Presque toujours ces deux ordres de vaisseaux s'accompagnent; cependant plusieurs veines sous-cutanées n'ont point d'artères qui leur correspondent. (*Voyez* Veines dans le *Dictionnaire d'Anatomie* de cet ouvrage.)

Les veines sont exposées à plusieurs maladies, parmi lesquelles les plus remarquables sont, l'inflammation, la tuméfaction, les plaies, &c. (*Voyez* Phlébite & Varices.)

VEINE DE MÉDINE. (*Vena medinensis.*) Nom impropre donné, par quelques auteurs anciens, au ver généralement connu sous la dénomination de *dragonneau.* (*Voyez* ce dernier mot dans ce Dictionnaire, tome V, page 531, & dans celui d'*Histoire naturelle* de cet ouvrage.)

VEINEUX, se, adj. (*Anat.*) *Venosus.* Qui appartient ou a rapport aux veines : ainsi on dit, *canal, sang, système* veineux. (*Voyez* Canal veineux, Respiration, Sang, Vasculaire & Veine dans le *Dictionnaire* d'*Anatomie.*)

VELAR. (*Bot., Mat. méd.*) Genre de plantes appartenant à la famille des Crucifères & faisant partie de la Tétradynamie siliqueuse de Linné. Plusieurs espèces croissent spontanément en France : telles sont l'*erysimum præcox* de Smith; l'*erysimum alliaria*, vulgairement alliaire; l'*erysimum officinale*, communément nommé *herbe au chantre.*

La première de ces trois espèces a une saveur analogue à celle du *cresson de fontaine*, aussi les Anglais la mangent-ils en salade; la seconde, ainsi que l'indique son nom spécifique, a le goût de l'ail (*voyez* Alliaire, tome II, page 43 de ce Dictionnaire); enfin, la troisième a une saveur acerbe, passe pour être légèrement tonique, & sert à préparer des infusions théiformes que l'on prescrit dans les cas de catarrhes pulmonaires. On lui suppose la propriété de dissiper l'enrouement, d'où lui vient le nom vulgaire d'*herbe au chantre.* Enfin cette plante est employée dans la confection du *sirop* d'*erysimum.*

(R. P.)

VELOTTE (Eaux minérales de), petit village à une lieue duquel on trouve une source minérale appelée *Fontaine de Fer* ou *Fontaine de Velotte*, & dont l'eau est froide & ferrugineuse.

VELOUTÉ, ée, adj. (*Anat.*) Les nombreuses villosités que l'on remarque sur la membrane interne de l'estomac & des intestins, lui a fait, par comparaison avec l'aspect que présente le velour, donner le nom de *membrane veloutée.* (*Voyez* Villeux dans le *Dictionnaire d'Anatomie* de cet ouvrage.)

Cet adjectif est aussi employé quelquefois par les botanistes comme synonyme du mot *villeux.*

VENDRES (Eaux minérales de). Ce village, situé à une lieue & demie de Béziers & à trois de Narbonne, a, dans son voisinage, trois sources que l'on nomment *eaux de Castelnau.*

L'eau qu'elles fournissent est onctueuses; elle a une saveur aigrelette & piquante, & l'odeur de soufre qu'elle répand est assez prononcée. On ne sait rien de positif sur son analyse.

Les eaux de Vendres, que leurs propriétés physiques semblent devoir faire ranger dans la classe des eaux acidules sulfureuses, ont été préconisées dans les cas de leucorrhée & de gonorrhée chroniques; on a même retiré d'assez grands avantages de l'emploi de leurs boues, dans les engorgemens lymphatiques.

Ces eaux se boivent le matin à jeun, à la dose de plusieurs pintes dans la journée.

VÉNÉNEUX, se, adj. (*Pathol.*) Dénomination servant à caractériser les substances qui exercent sur l'économie animale une action éminemment délétère. (*Voyez* Poison.)

VÉNÉRIEN, enne, adj. *Venereus.* Mot auquel on donne plusieurs significations. Quelquefois on l'emploie pour désigner ce qui a rapport à l'union des deux sexes : ainsi on dit *acte vénérien.* Souvent il sert pour indiquer des affections produites par le virus syphilitique (*voyez* Syphilitique), ou précédé du mot *anti*, des remèdes destinés à combattre ces maladies. (*Voyez* Anti-vénérienne.)

Quelques auteurs ont pensé que l'expression *affection vénérienne* devoit être specialement employée pour désigner les altérations morbides résultant de l'excès des plaisirs de l'amour, & qu'il falloit réserver l'adjectif *syphilitique* pour indiquer les maladies produites par le virus de ce nom.

VENIEZ (Eaux minérales de), bourg à quatre lieues de Tours, & à une demi-lieue de Montbazon, non loin duquel est une source minérale qui porte son nom & dont l'eau est légèrement ferrugineuse & froide.

VENIN, s. m. (*Hist. nat.*) *Venenum, toxicum.* Ce nom est spécialement employé pour désigner un liquide malfaisant que sécrètent certains animaux, tels que la vipère, les serpens à sonnettes, le scorpion & plusieurs insectes. Pres-

que tous les auteurs ont confondu, au moins dans les définitions qu'ils en ont données, le *venin* avec le *virus*, et il existe cependant une grande différence entre ces deux principes contagieux.

Le venin est un moyen de défense que la nature a donné à certains animaux qui le sécrètent, & le portent sans en être incommodés en aucune manière; tandis que non-seulement le virus n'est pas sécrété par l'animal ou l'individu qui le porte, mais encore il en éprouve les mêmes effets délétères que celui auquel il le communique. Les venins diffèrent encore des virus en ce qu'ils n'existent que chez les animaux & ne produisent jamais de maladies contagieuses, tandis que les virus (les virus vaccin & rabicique exceptés) semblent appartenir en propre à l'espèce humaine & produisent pour la plupart des maladies contagieuses.

Pour faire l'histoire des différentes espèces de venins, nous allons passer en revue, le plus succinctement qu'il nous sera possible, les espèces d'animaux venimeux dont la morsure ou la piqûre donne lieu à des accidens fâcheux & qui sont quelquefois suivis de la mort.

Des Animaux venimeux.

Les animaux venimeux sont ceux qui ont un réservoir à venin, tels sont les vipères & les serpens à sonnettes; mais comme on a collectivement traité de ces deux espèces à l'article Serpens venimeux de ce Dictionnaire, & que les effets produits par la morsure de ces animaux, ainsi que le traitement qu'il convient d'employer en pareil cas, y sont déjà décrits, nous ne saurions mieux faire que d'y renvoyer le lecteur & de passer à la description des insectes venimeux.

Des Insectes venimeux.

Du scorpion d'Europe. (*Scorpio europæus*). Il a environ un pouce de longueur, son corps est d'un brun-noirâtre; ses bras sont anguleux, sa main a presque la forme d'un cœur, & l'article qui la précède est unidenté; la queue est plus courte que le corps, menue; le cinquième nœud est alongé, le dernier est simple, d'un brun-jaunâtre ainsi que ses pattes, ses peignes ont chacun neuf dents. On le trouve en Provence, en Languedoc, & en général dans les provinces méridionales; il se tient sous les pierres ou dans l'intérieur des habitations.

La piqûre du scorpion produit des effets qui varient en raison de l'animal & du climat auquel il appartient, mais elle est en général beaucoup plus dangereuse dans les pays méridionaux. Bontius dit que le grand scorpion des Indes fait tomber en démence ceux qui en sont piqués. Amoreux, qui a fait un travail très-intéressant sur les insectes venimeux, croit, d'après un grand nombre d'observations qu'il a rassemblées, que les accidens qui résultent de la piqûre des scorpions peuvent être réduits aux symptômes suivans: marque rouge qui s'agrandit un peu & noircit légèrement vers le milieu, ordinairement accompagnée de douleurs, d'inflammation plus ou moins considérable, d'enflure & quelquefois de pustules. Quelques personnes éprouvent de la fièvre, des frissons & de l'engourdissement; d'autres ont éprouvé des vomissemens, des hoquets, des tremblemens & des douleurs générales.

Les remèdes à employer pour combattre les effets de la piqûre du scorpion sont l'alcali volatil, administré à l'intérieur & appliqué sur la plaie, ensuite on fait usage des topiques émolliens pour diminuer l'inflammation. Les autres symptômes, s'il en existe, sont combattus par les remèdes appropriés.

De la tarentule (*lycosa tarentula* de Latreille). *Voyez*, pour les caractères physiques de cet insecte, le *Dictionnaire d'Histoire naturelle* de l'Encyclopédie.

Cet insecte, qui a été pendant long-temps l'objet d'une multitude de récits fabuleux enfantés par l'ignorance & la superstition, se trouve dans l'Italie méridionale, plus particulièrement en Calabre & aux environs de Naples.

Parmi les auteurs qui ont écrit sur les effets que produit la piqûre de cet insecte, on n'est pas moins étonné de voir figurer le célèbre Baglivi, que de lire dans des auteurs estimables, que la morsure de la tarentule peut donner une fièvre lente dont on ne guérit qu'en dansant au-delà de ses forces, au son du tambour ou d'un instrument sonore; aussi a-t-on vu des malheureux tout chamarrés de fleurs & de rubans parcourir les places publiques dans les plus fortes chaleurs du jour, danser nu-tête, la face tournée vers le soleil, jusqu'à ce que la perte totale de leurs forces les plongeât dans un assoupissement profond : alors on les mettoit sur un lit, & la musique continuoit encore long-temps après qu'ils avoient cessé de l'entendre.

M. Serrao, premier médecin du roi de Naples, a détrompé le peuple trop long-temps abusé; & l'opinion des médecins de nos jours est que la piqûre de la tarentule ne produit rien d'extraordinaire, & que ses effets sont plutôt locaux que généraux.

Quant au traitement propre à combattre les effets de la piqûre de cet insecte, il est très-simple & consiste à laver la partie malade avec de l'eau salée ou vinaigrée, & à employer ensuite les moyens locaux propres à combattre les inflammations. On a aussi conseillé la thériaque appliquée sur la plaie & donnée à l'intérieur: nous pensons que des lotions narcotiques & une potion dans laquelle on feroit entrer quelques gouttes de laudanum doivent être préférées à cette préparation surannée.

De l'Araignée des caves. Les effets qui résultent de la piqûre de cet insecte ont la plus grande analogie avec ceux que produit la tarentule & exigent un traitement absolument semblable.

De l'Abeille domestique. (*Apis mellifica*). Tout le monde connoît le danger de la piqûre de certaines abeilles. Une seule piqûre n'est rien ou presque rien, mais si ces insectes sont nombreux, ils peuvent faire périr, tant par la quantité du venin qu'ils déposent, que par l'inflammation produite par les piqûres, qui sont en général suivies d'une vive douleur & d'une tuméfaction érysipélateuse, fort dure à son centre, qui blanchit & persiste autant de temps que l'aiguillon reste dans la plaie.

Zacutus a vu la piqûre d'une abeille être suivie de la gangrène de la partie, & M. Desbret rapporte (*Journal de Médecine,* août 1765, pag. 155) qu'un villageois d'environ trente ans fut piqué par une abeille un peu au-dessus du sourcil, & qu'il tomba par terre & mourut peu d'instans après. Sa face étoit enflammée, & il eut immédiatement après sa mort une hémorragie des plus abondantes par le nez.

Le traitement de la piqûre de l'abeille consiste à extraire le plus promptement possible l'aiguillon qui est dans la plaie, & à laver ensuite la partie piquée avec de l'eau fraîche, ou mieux, encore suivant le procédé de Dioscoride, avec de l'eau salée ou de l'eau de mer. Il est aussi très-convenable d'appliquer sur la piqûre, du suc de pavots blancs ou tout autre calmant. M. Delaistre rapporte, dans le *Journal de Médecine*, tom. IV, pag. 309, qu'ayant été piqué par une abeille, il fit usage du suc de pavots blancs, & qu'il ne tarda pas à être calmé. Les embrocations huileuses, l'eau végéto-minérale dite *de Goulard,* & les lotions avec l'urine, peuvent aussi quelquefois être très-utiles. Mais il faut se garder de ces incohérens assemblages de plantes dont se servent trop souvent les empiriques & les gens de campagne.

Du Bourdon des pierres. (*Bombus lapidarius* Latr., *Apis lapidaria* L.) Amoreux dit que la piqûre du bourdon est quelquefois plus à craindre que celle de l'abeille. En 1679, plusieurs individus furent piqués en Pologne par de gros bourdons, & ces piqûres donnèrent lieu à des tumeurs inflammatoires qui faisoient des progrès tellement rapides qu'on fut obligé, pour les arrêter, de faire de profondes scarifications.

Quoi qu'il en soit, les effets de la piqûre des bourdons sont à peu près les mêmes que ceux que nous avons décrits pour la piqûre de l'abeille, & le traitement n'en diffère en rien.

De la guêpe commune. (*Vespa vulgaris.*) La piqûre de la guêpe peut aussi avoir des suites très-fâcheuses. On lit dans la *Gazette de Santé,* année 1776, n°. 45, pag. 185, qu'un jardinier de Nancy ayant porté à sa bouche une pomme dans laquelle une guêpe étoit logée, il en fut piqué au palais, près du voile, ce qui occasionna une inflammation & un gonflement si considérables que la respiration fut interceptée, & que ce malheureux mourut dans l'espace de quelques heures.

Amoreux pense que la piqûre des guêpes ne diffère pas essentiellement de celle des abeilles & des bourdons; elle est plus ou moins mauvaise, selon la partie affectée, selon que le venin est plus ou moins abondant, selon que les insectes sont en fureur ou animés par la chaleur du climat. Lorsqu'enfin ils se sont reposés sur des plantes vénéneuses ou sur des cadavres d'animaux morts de maladies pestilentielles, il peut résulter de leur piqûre des accidens plus ou moins graves.

Quant au traitement, il ne diffère pas de celui que l'on emploie lors de la piqûre de l'abeille; nous citerons à ce sujet l'observation rapportée par Chaumeton, *Dictionnaire des Sciences médicales*, article Abeille. Un agronome anglais sauva la vie à un de ses amis qui avoit avalé une guêpe en buvant un verre de bière, en lui faisant avaler du sel commun délayé dans le moins d'eau possible. Les symptômes alarmans qui s'étoient manifestés à l'instant de la piqûre se calmèrent tout-à-coup & cédèrent comme par enchantement.

(Ch. Hennelle.)

VENT, s. m. (*Météorologie.*) ανεμος. A l'article Rose des Vents, tom. XII, pag. 605 de ce Dictionnaire, nous avons fait connoître les bases sur lesquelles reposent les dénominations données aux courans qui s'établissent dans l'atmosphère : dans celui-ci nous passerons rapidement en revue ce que l'observation nous a appris, relativement à l'ensemble des résultats que présentent ces modifications, souvent tranquilles & bienfaisantes, quelquefois tumultueuses & funestes. Quant à l'influence que ces modifications exercent sur l'économie animale, elle est nécessairement liée aux effets que produisent le chaud, le froid, la sécheresse & l'humidité : conditions qui, sauf certaines nuances dépendantes des localités, sont presque toujours subordonnées à la direction des vents, qui sont *constans, périodiques* ou *accidentels.*

Les *vents constans* règnent entre les deux tropiques; ils sont généralement dirigés de l'est à l'ouest, seulement à diverses époques de l'année; ils inclinent un peu vers le nord ou vers le sud, à mesure que le soleil s'écarte de l'équateur de l'un ou de l'autre côté de cette ligne. Cette seule observation sembleroit indiquer que c'est à l'influence de cet astre qu'il faut attribuer la direction constante des *vents d'est,* dont on se rend d'ailleurs effectivement compte, en observant que pendant toute l'année la portion du globe située entre les tropiques, est directement influencée par les rayons solaires; de là résulte

une élévation de température qui, se communiquant à l'air, lui donne une légèreté spécifique telle que la colonne atmosphérique qui recouvre la zone torride devroit, indépendamment de l'effet que produit la rotation diurne de la terre, avoir une hauteur plus considérable que celle des colonnes latérales situées au-delà des deux tropiques. La fluidité de l'air ne permettant pas que cette inégalité d'élévation ait lieu entre des colonnes voisines, celles qui par suite de leur raréfaction tendent à dépasser le niveau commun, se déversent vers l'un & l'autre pôle, en même temps qu'inférieurement l'air des régions tempérées se porte vers l'équateur. Ainsi, dans chaque hémisphère, il existe supérieurement deux courans dirigés de l'équateur vers les pôles, tandis qu'à la surface de la terre il en est deux autres dirigés en sens contraire. Or, comme l'atmosphère participe au mouvement de rotation du globe, on conçoit que le courant inférieur, en arrivant vers l'équateur, a moins de rapidité que le point de la terre auquel il correspond : celle-ci se mouvant d'occident en orient, un observateur, placé à sa surface, frappe donc l'air dans cette direction, & éprouve un effet tout-à-fait semblable à celui qui auroit lieu, si la terre étant immobile l'air se mouvoit réellement d'orient en occident. Telle est la cause du vent d'est la plus généralement admise : d'Alembert (1) a complétement démontré combien étoit peu fondée l'opinion des physiciens qui pensoient que la lune, exerçant sur l'atmosphère une attraction semblable à celle qu'elle développe sur les eaux de la mer, produisoit les vents par un mouvement analogue à celui des marées.

Quelle que soit la régularité du *vent d'est*, il est évident que c'est uniquement à la surface des grandes mers que son influence doit se faire ressentir. Dans le voisinage des côtes, dans les mers qui pénètrent à l'intérieur des terres, & à plus forte raison sur les grands continens, une multitude de causes locales altèrent la direction de ce vent, & elles sont probablement aussi l'origine de ces courans superposés dont le mouvement des nuages indique la simultanéité & l'opposition fréquentes.

Les *vents périodiques* (vents alisés ou moussons) soufflent régulièrement chaque année pendant un temps plus ou moins long, & sont ensuite remplacés par d'autres vents absolument contraires. Ainsi dans le golfe d'Arabie & dans celui du Bengale, depuis le mois d'avril jusqu'au mois de septembre, la *mousson* vient du sud-ouest, tandis que pendant les six autres mois el e souffle du nord-est. Nous pourrions multiplier ces sortes de citations en rappelant la nombreuse série des résultats obtenus par le Dr. Halley, qui a successivement parcouru l'Océan atlantique, la mer des Indes, celle du Sud, & a soigneusement observé quelles sont les époques, la durée & la direction des vents alisés. Cette longue énumération seroit ici tout-à-fait inutile; seulement nous remarquerons que la durée des moussons n'est point toujours de six mois, que leur intensité est elle-même très-variable, & que souvent ce n'est qu'après des bourrasques plus ou moins fortes, des calmes plus ou moins prolongés, que les vents sont définivement fixés.

Il est fort probable que l'influence de la température est la cause des *vents alisés*, de même qu'elle est celle du vent d'est; seulement la diversité qu'ils présentent doit être attribuée à l'influence résultant de la disposition des lieux où on les observe : aussi en jetant un coup d'œil sur la carte, on voit que la direction de ces courans périodiques est assez généralement en rapport avec la cause assignée, du moment où l'on tient compte du gisement des côtes, de la disposition des golfes & de celle des archipels.

Les *vents de terre* & *de mer* peuvent aussi être rangés dans la classe des vents périodiques. L'air souffle durant la nuit & se fait sentir en mer jusqu'à une distance de quelques milles seulement; l'autre, au contraire, s'élève à peu près de huit à dix heures du matin, augmente d'intensité jusque vers le milieu du jour, puis foiblit graduellement jusqu'à cinq ou six heures du soir pour se reproduire le lendemain.

La cause de ces vents journaliers est la même que celle précédemment assignée au vent d'est. Pendant le jour, la terre échauffée par la présence du soleil, communique à l'air une portion de sa température; ce fluide raréfié ne pourroit faire équilibre à celui qui repose à la surface de la mer qu'en acquérant une élévation susceptible de compenser sa densité moins considérable. Or, sa mobilité s'y opposant, il se fait par la partie supérieure un déversement dirigé de la terre vers la mer, tandis qu'inférieurement il s'établit un courant qui a lieu en sens contraire, & amène vers le rivage un air frais qui contribue puissamment à tempérer les ardeurs des pays placés entre les tropiques. Pendant la nuit, au contraire, la terre, en se refroidissant, fait naître des conditions tout-à-fait opposées à ce qui vient d'être dit : dès-lors les mouvemens atmosphériques doivent également être inverses, & inférieurement le courant être dirigé de la terre vers la mer.

Les vents *accidentels* ou *irréguliers* soufflent indistinctement à toutes les époques, dans toutes les directions & surtout le long des côtes, dans les grandes îles & sur les continens. Ils ont ordinairement peu de durée, paroissent dépendre de causes locales, & ne se font simultanément ressentir que dans une étendue peu considérable. Cependant on cite des exemples d'ouragans qui,

(1) *Réflexions sur la cause générale des vents.* In-4°. Paris, 1747.

avec une rapidité extrême, ont parcouru de grands intervalles : tel eſt, par exemple, celui que Franklin obſerva à Philadelphie en 1740.

L'origine de ces déplacemens de l'atmoſphère eſt loin d'être auſſi bien connue que celle des vents conſtans ou périodiques, & paroît être liée comme cauſe ou comme effet avec les modifications de l'air qui conſtituent la pluie, la grêle & d'autres météores aqueux ou ignés. En effet, les grandes perturbations atmoſphériques ſont toujours accompagnées de vents plus ou moins impétueux.

Les vents, conſidérés comme agens mécaniques, ſont ſans contredit la ſource d'une foule d'effets dont l'importance eſt inconteſtable; mais ce n'eſt pas ſous ce point de vue qu'il convient de les enviſager ici, où il ne doit en être queſtion qu'à raiſon des rapports qu'ils ont avec la médecine, & déjà dans beaucoup d'articles de ce Dictionnaire on eſt à leur égard entré dans des développemens qu'il ſuffira de rappeler ſans chercher à les reproduire. Ainſi, on conçoit que la ſituation géographique d'un pays, ſa conſtitution phyſique, & la diſpoſition des lieux qui l'environnent, peuvent *à priori* fournir des renſeignemens ſur les qualités des vents qui s'y ſont habituellement reſſentir, qualités qui ſurtout, lorſque les vents ont une certaine durée, dépendent de la nature des ſurfaces avec leſquelles ils ont *été* ſucceſſivement en contact pour arriver dans les lieux où on les obſerve. En France, les *vents du nord-oueſt* ayant traverſé la Sibérie, la Ruſſie & une portion de l'Allemagne, participent à la température de ces contrées; ils ſont froids & d'autant plus ſecs que la petite quantité de vapeurs qu'ils contiennent devient de moins en moins ſenſible à l'hygromètre à meſure qu'ils arrivent dans un climat plus tempéré. Un ſemblable raiſonnement fait voir de ſuite que les vents du *ſud* & du *ſud-oueſt*, provenant de l'intérieur de l'Afrique & paſſant au-deſſus de la Méditerranée, parviennent ſur les côtes de la Provence chargés de vapeurs & ayant toutes les qualités de l'air chaud & humide. Ce vent, que dans le midi de la France on nomme *sirroco* (*voyez* ce mot), a une faculté énervante bien connue des habitans de ce pays.

Les *vents d'oueſt* ſont ordinairement pluvieux, ſurtout quand ils ſuccèdent à une température froide; effet dû aux vapeurs qu'ils entraînent lors de leur paſſage au-deſſus de l'Océan, & qu'ils laiſſent enſuite précipiter en ſe refroidiſſant.

Quant à l'influence des cauſes locales, elle eſt bien évidente lorſque l'on conſidère les propriétés dont jouiſſent les courans atmoſphériques qui, dans le Dauphiné & ſur les côtes de la Méditerranée, viennent du nord-oueſt. Ce vent, que l'on nomme *tramontana*, éprouve en paſſant ſur les Alpes un refroidiſſement qui lui donne une température proportionnellement plus froide que celle qu'il a dans les autres parties de la France. Par la même raiſon auſſi, en Provence, le *maeſtro* (vent du nord-oueſt) eſt ſec, tandis que ſur les côtes d'Eſpagne que baigne l'Océan, il eſt humide. Dans le premier cas, ſon influence ne ſe fait reſſentir qu'après avoir traverſé l'Angleterre & la France; dans le ſecond, au contraire, il ſouffle immédiatement au-deſſous de l'Océan. (*Voyez* les mots Afrique, tom. I, pag. 286, & Europe, tom. VI, pag. 222 de ce Dictionnaire.)

Au reſte, ce n'eſt point uniquement ſous le rapport du régime & comme matière de l'hygiène que les vents doivent fixer l'attention du médecin (*voyez* Air); ils ont encore des rapports avec d'autres branches de l'art de guérir, car ſouvent on les a vus être le véhicule à l'aide duquel ſe propageoient des maladies contagieuſes : on a des exemples qu'un léger obſtacle a quelquefois ſuffi pour détourner un courant atmoſphérique, qui, ſuivant toutes les probabilités, étoit l'unique cauſe de la rapide propagation d'une épidémie. (Thillaye aîné.)

VENTEUX, se, adj. (*Pathol.*) La qualification de venteux s'applique, tantôt aux individus qui rendent des vents, tantôt aux alimens qui en dégagent pendant la digeſtion, d'autres fois aux maladies dans leſquelles le développement des gaz inteſtinaux eſt un ſymptôme prédominant. (*Voyez* Pneumatose.) (Bricheteau.)

VENTILATEURS, ſ. m. pl. (*Hyg.*) Ces appareils ſont le plus ordinairement des ſoufflets, des pompes ou autres moyens équivalens, qui aſpirent l'air que l'on veut renouveler, & lui en ſubſtituent de nouveau. C'eſt un peu avant le milieu du dernier ſiècle que l'on a imaginé d'avoir recours à ce mode de ventilation, & les divers appareils ont conſervé le nom de leur inventeur : telle eſt, 1°. la machine centrifuge, imaginée par Déſaguliers; 2°. l'eſpèce de ſoufflet propoſé par Wuolerſſe; 3°. enfin, le ventilateur de Hales, qui a joui d'une réputation que ſembloient lui mériter ſa ſimplicité, ſa ſolidité, & ſurtout la modicité de ſon prix. Ces divers appareils étant décrits & appréciés à l'article Air, tom. I, pag. 572 de ce Dictionnaire, nous y renvoyons le lecteur. (R. P.)

VENTILATION, ſub. ſ. (*Hyg.*) *Ventilatio.* L'air atmoſphérique, dans ſon état de pureté, eſt ſans contredit le fluide le mieux approprié à la reſpiration des hommes & des animaux : auſſi toutes les cauſes qui altèrent ſa nature, ſoit en diminuant la quantité d'oxygène qu'il contient, ſoit en y verſant des émanations délétères, lui communiquent des qualités plus ou moins nuiſibles; de là réſulte la néceſſité, ſi généralement reconnue, de renouveler l'air dans les lieux où ſont réunis un grand nombre d'hommes & d'animaux, dans ceux où des matières végétales ou animales brû-

lent ou se putréfient. Or, l'ensemble des procédés susceptibles d'opérer ce renouvellement est compris sous la dénomination commune de *ventilation*, que l'on produit, tantôt par l'action du vent ou par celle du feu, & quelquefois aussi à l'aide de moyens mécaniques qui constituent des appareils nommés *ventilateurs*. (*Voyez* ce mot.)

Si, dans le plus grand nombre des cas, on peut assainir l'atmosphère d'un lieu en substituant de l'air pur à celui qui est vicié, dans bien des circonstances une simple ventilation seroit insuffisante pour écarter toute espèce de danger. Les miasmes qu'il faut détruire ne sont plus uniquemennt disséminés dans la masse atmosphérique; ils adhèrent à la surface des corps, pénètrent à l'intérieur de ceux qui sont spongieux, conservent leur activité, & semblent ne pouvoir être attaqués que par des agens chimiques. L'emploi du chlore gazeux, les lotions avec le chlorure de chaux, sont alors, sous la dénomination de *moyens désinfectans*, les agens auxquels on doit avoir recours.

La plus simple des ventilations est celle que l'on obtient par des courans établis au moyen d'ouvertures opposées entr'elles & placées dans la direction suivant laquelle souffle le vent; disposition commode dans une foule de circonstances, mais qui n'est point sans inconvéniens, à cause des effets dangereux que peut produire sur des personnes délicates l'impression subite d'un air froid. Le renouvellement de l'air à l'aide du mouvement que la chaleur produit dans une masse donnée d'air atmosphérique, est un procédé ingénieux, entièrement fondé sur la théorie du siphon, mais auquel plusieurs raisons peuvent souvent empêcher d'avoir recours. Ce mode de ventilation est employé dans la plupart des salles de spectacle: l'air chaud, dont la force ascensionnelle est encore augmentée par la chaleur que développent les bougies du lustre, s'échappe à travers l'ouverture pratiquée dans la partie la plus élevée de la salle, & est remplacé par celui qui, du dehors, pénètre à l'intérieur par toutes les issues. Une cheminée sert aussi à renouveler l'air d'un appartement; la colonne atmosphérique contenue dans le tuyau qui livre passage à la fumée, donne à ce fluide une légèreté spécifique d'où résulte un mouvement vertical dirigé de bas en haut. Cette espèce d'aspiration appelle nécessairement à l'intérieur l'air du dehors.

L'action du vent & celle du feu ont fréquemment été employées à bord des vaisseaux pour déplacer l'air qui est en stagnation dans la cale & dans l'entrepont. Les appareils dont on se sert sont connus sous les noms de *manche à vent* & de *fourneaux ventilateurs*: ils ont été décrits à l'article NAVALE (Hygiène navale) (*voyez* ce mot), ce qui nous dispense de nous y arrêter de nouveau.

(THILLAYE aîné.)

VENTOUSES, f. f. pl. (*Thérap.*) *Cucurbitæ*, *cucurbitulæ*. Petits vases en verre, cylindriques, sphéroïdes ou ovoïdes, destinés à être appliqués à la surface de notre corps pour y opérer le vide; ce que l'on obtient soit en raréfiant l'air avant leur application, soit en brûlant le même air ou en le retirant avec une pompe aspirante lorsqu'ils sont appliqués.

Ces ventouses, de forme peu variable, sont le plus souvent sphéroïdales, munies d'une ouverture garnie d'une tubulure ou rebord de quatre à cinq lignes de haut, qui circonscrit cette ouverture de grandeur relative à la capacité de l'instrument; le sommet ou la partie diamétralement opposée à l'ouverture est surmonté d'un bouton également en verre. En France, nous préférons cette forme renflée, parce que le vase contient plus d'air sous une moindre hauteur, & que son application est plus commode. Voici comment on peut les appliquer:

1°. On expose l'intérieur de la ventouse à l'action d'une mèche dont la flamme est alimentée avec de l'esprit-de-vin, & l'on a bien soin que les bords du vase ne soient pas exposés à l'action du feu, car alors ils s'échaufferoient trop & brûleroient fortement la peau: inconvéniens que très-souvent ne peuvent éviter les personnes qui n'ont pas l'habitude de faire ces sortes d'applications. Lorsque l'air est suffisamment raréfié & brûlé, on met aussitôt la petite cloche de verre sur le lieu d'élection, & on la maintient en place: l'air raréfié reprend son premier volume à mesure qu'il se refroidit, & il en résulte un vide plus ou moins grand, que la peau, pressée par la pesanteur de l'atmosphère, tend à remplir en se précipitant dans l'intérieur de la ventouse sous une forme hémisphérique.

2°. On introduit dans la ventouse un peu de papier coupé menu, ou de la filasse fine, bien sèche ou humectée avec quelques gouttes d'alcool rectifié; on enflamme ces différentes substances au moyen d'une allumette, & on place la ventouse sur la partie au moment où la flamme est très-vive; l'air, en brûlant pour alimenter la flamme, produit un vide plus ou moins parfait, que la peau, gorgée de liquide, tend à remplir.

Ces deux moyens ont quelques inconvéniens que l'on doit signaler. Dans le premier cas, on s'expose à brûler la peau si, par un hasard qui arrive assez souvent, la lampe agit vivement sur une partie de l'ouverture; souvent aussi le vide ne se fait pas bien & on est obligé de recommencer l'opération. Dans le second, il y a d'autres inconvéniens qu'il n'est pas toujours au pouvoir de l'opérateur d'éviter; des flammèches peuvent s'élancer çà & là, ou bien l'alcool enflammé peut couler sur la peau & occasionner des brûlures plus douloureuses que dangereuses, & il n'en faudroit souvent pas davantage pour nuire à la réputation d'un médecin.

La troisième manière d'appliquer une ou plu-

ſieurs ventouſes eſt la plus ſûre : on prend un rond de carton un peu plus petit que l'ouverture de la petite cloche ; on fixe ſur ce rond un champignon de filaſſe avec de la cire, & on applique cette rondelle ſur le lieu qui doit être ventouſé ; on met le feu à la filaſſe, & lorſque la flamme eſt très-vive, on applique la ventouſe, le vide eſt inſtantané, & on ne court aucun riſque de brûler le malade. Veut-on obtenir une action plus prompte & auſſi vive que poſſible, on fixe ſur la rondelle de carton, avec un peu de cire d'Eſpagne, une mèche de coton imprégnée d'alcool, que l'on enflamme. On obtient par ce procédé un vide preſque parfait.

Lorſque l'on veut retirer la ventouſe, on l'incline doucement d'un côté, & avec la pulpe d'un doigt on appuie légèrement ſur la peau au point de l'application, afin de faire une petite ouverture pour que l'air puiſſe pénétrer dans l'intérieur de la cloche. Comme il eſt quelquefois difficile d'obtenir ce réſultat, on devroit avoir des ventouſes munies d'une petite ouverture qui ſeroit fermée avec un bouchon de verre uſé à l'émeri, & que l'on ôteroit pour introduire l'air.

Les ventouſes ne doivent reſter appliquées que deux minutes, & on doit avoir le ſoin d'en mettre toujours deux les unes auprès des autres, afin que leur action ſoit plus intenſe : telles ſont les ventouſes dites *ſèches*, pour les diſtinguer des ventouſes *ſcarifiées*, qui en diffèrent en ce que l'on pratique des petites inciſions ſur la partie ventouſée, ſoit avec le ſcarificateur, ſoit avec la lancette ou le biſtouri, & ſur leſquelles on réapplique auſſitôt une ou pluſieurs ventouſes, ſuivant la quantité de ſang que l'on veut retirer. On voit, ſans que j'aie beſoin de l'expliquer plus au long, que dans ce cas la ventouſe produit la même action qu'une pompe aſpirante ; on applique également des ventouſes ſur les piqûres des ſangſues comme ſur les ſcarifications. Lorſqu'on a retiré la quantité de ſang convenable, on lave les plaies & on place deſſus un linge fin enduit de cérat, ou mieux un morceau de taffetas d'Angleterre ou d'emplâtre diapalme.

Un des progrès réels de la chirurgie eſt la ſimplification que l'on a depuis quelques années introduite dans les procédés opératoires, ainſi que dans les inſtrumens de chirurgie ; mais, pour ce qui regarde les ventouſes, nous rétrogradons réellement. Quoi de plus ſimple & de plus facile à appliquer que notre ventouſe ordinaire ? Et cependant on cherche de toutes les manières à compliquer ce procédé opératoire, à le rendre diſpendieux & très-embarraſſant. On a d'abord adapté à la ventouſe le corps d'une pompe aſpirante au moyen de laquelle on fait le vide, mais ce corps de pompe ne peut être réellement utile que lorſqu'il y a des ſcarifications, & ſurtout lorſqu'on veut vider un abcès. M. Sarlandière ne s'eſt pas borné là, il a compliqué cet appareil en croyant en établir ſur un modèle plus ſimple. Son *bdellomètre*, c'eſt ainſi qu'il nomme ſon appareil, n'eſt autre choſe qu'une ventouſe ordinaire, ayant à la place du bouton, une tubulure dans laquelle gliſſe à frottement une tige terminée inférieurement par un pas de vis ſur lequel s'adapte ou le ſcarificateur, ou un diſque armé de pointes, ou une *flamme*. A côté de cette tubulure il en exiſte une autre pour une pompe aſpirante, enfin inférieurement & latéralement, il y en a une troiſième garnie d'un robinet *par lequel on peut évacuer le liquide ſans déſappliquer la ventouſe*. Si on veut placer cet inſtrument ſur une partie étroite, il y a un corps de rechange auquel on peut adapter des alonges de forme différente. Le bdellomètre ſimplifié eſt une ventouſe munie ſeulement de la vis & du ſcarificateur. M. Demours a auſſi inventé une ventouſe avec un mécaniſme analogue pour pratiquer l'acupuncture dans le vide. Entraîné par le mouvement inventif, j'en fis faire, en 1823, une beaucoup plus ſimple : c'eſt un corps de pompe en criſtal, ſemblable à celui d'une machine pneumatique ; le vide ſe fait d'un ſeul coup de piſton, dont la tige ou l'arbre reſte fixé au moyen d'un petit reſſort en pointe où il eſt aminci, & on le laiſſe redeſcendre en appuyant le doigt ſur ce même reſſort. J'ai fait pluſieurs eſſais avec tous ces appareils, & j'ai vu que la meilleure ventouſe étoit encore la plus ſimple, celle dont on ſe ſert depuis des ſiècles : auſſi n'ai-je pas fait connoître la mienne.

Les Anciens employoient les ventouſes plus ſouvent que nous ; elles étoient de différens métaux, de corne, &c. Mais ils les abandonnèrent bientôt pour celles de verre, parce qu'elles ſont les plus commodes. Ce qu'il y a d'étonnant, c'eſt que, dans quelques pays, & il n'y a pas long-temps encore, que dans pluſieurs provinces de France, on ſe ſervoit, & peut-être ſe ſert-on encore aujourd'hui, de ventouſes ſemblables à celles des Egyptiens, & que l'on appliquoit par le même procédé : tant il eſt vrai que les nations ou plutôt les hommes ſuivent toujours la même marche dans leurs découvertes. Hippocrate, qui nous a tranſmis tout ce que l'on ſavoit de ſon temps, préconiſe l'emploi des ventouſes, & il s'en ſervoit fréquemment : ceux qui vinrent après lui en retirèrent également de bons effets. Il eſt évident qu'une action ſi vive exercée ſur le ſyſtème capillaire, en produiſant en même temps une attraction marquée, doit avoir une influence notable ſur l'économie animale, & chaque fois qu'il y a congeſtion ſanguine, inflammation ou ſeulement diſpoſition inflammatoire, on doit retirer de grands avantages de l'emploi des ventouſes ſcarifiées.

Les ventouſes ſont très-utiles dans les rhumatiſmes chroniques, les affections goutteuſes, nerveuſes, névralgiques, dans celles dites *rhumatiſmales*, & dans beaucoup de douleurs & d'affections qu'on ne ſauroit définir, dans les différentes hémorragies par exhalation, pour calmer des mou-

vemens convulsifs, ainsi que dans les entérites chroniques & les palpitations nerveuses; dernières maladies dans lesquelles j'ai obtenu de grands succès de leur emploi. Toutes les fois qu'une dérivation peut-être utile, les ventouses doivent obtenir un rang distingué; & depuis que, à l'imitation des Anciens, j'ai fait une médecine plus *topique*, si je puis m'exprimer ainsi, je m'en suis fort bien trouvé, & j'ai obtenu des succès que j'avois en vain cherchés en employant des médicamens internes. Quant aux ventouses scarifiées, il faut les placer à côté des saignées locales, où elles doivent figurer convenablement.

J'ai indiqué à l'article PHLEGMON de ce Dictionnaire l'heureuse idée qui conduisit Marc-Antoine Petit, de Lyon, à en faire usage pour vider les abcès, & quel heureux résultat il obtint de leur application.

Les Psylles (*voyez* ce mot & SUCCION) jouissoient autrefois d'une réputation bien méritée, aussi les guerriers & les rois les attiroient-ils auprès d'eux pour les secourir dans le cas de blessures faites avec des armes empoisonnées; ces Psylles avoient seulement le grand tort, comme tous les charlatans de nos jours, de joindre à la succion mille procédés plus ou moins absurdes: aussi Celse leur reproche-t-il cette mauvaise manière d'agir, avec toute la sévérité que l'on doit attendre de cet illustre écrivain.

Dernièrement, en août 1828, le Dr. Vestrumb, précédé dans ses recherches par le Dr. Barry, a publié une suite d'expériences desquelles il résulte que l'application des ventouses sur une plaie venimeuse, lorsqu'elle est faite avant que l'action du poison ait commencé, ou même avant qu'il y en ait assez d'absorbé pour donner la mort, préserve de tout accident. Je ne conçois pas pourquoi ce médecin n'a pas dit que ce procédé étoit connu dès la plus haute antiquité, & qu'on le trouve indiqué dans Celse avec tous les développemens possibles. Les Psylles, par la succion, ne remplissoient que l'effet d'une ventouse. Ainsi donc, si l'on étoit piqué par un insecte, ou mordu par un reptile ou par un chien enragé, il faudroit, dans les deux premiers cas, *sucer* aussitôt la plaie, ou bien y appliquer une ventouse; dans le troisième, après la cautérisation, on appliqueroit encore des ventouses qui doivent y rester au moins vingt ou quarante minutes: dans les deux premiers cas, si l'on opéroit la succion, il faudroit faire attention à ce qu'il n'y ait pas de plaies dans la bouche, & se bien garder de sucer les morsures. (NICOLAS.)

VENTRAL, LE (*Anat. pathol.*) Adjectif servant à désigner les parties relatives à l'abdomen. Ainsi on nomme *aorte ventrale* la portion descendante de cette artère située au-dessous du diaphragme; on appelle aussi *hernie ventrale*, ou plus communément *éventration*, les hernies qui ont lieu dans un point du ventre autre que l'ombilic & l'aine. (*Voyez* HERNIE dans le *Dictionnaire de Chirurgie* de cet ouvrage.)

VENTRE, sub. m. (*Anat.*) *Venter.* Ce mot a plusieurs acceptions. Le plus ordinairement il sert à désigner l'une des trois grandes cavités, celle connue sous le nom d'*abdomen* ou bas-ventre, tandis que, par opposition, quelques auteurs ont nommé la cavité céphalique, *ventre supérieur*, & la capacité thoracique, *ventre moyen*. (*Voyez* ABDOMEN, tom. I, pag. 18 de ce Dictionnaire, & le même mot dans celui d'*Anatomie*.)

La partie moyenne & charnue des muscles est quelquefois aussi nommée *ventre*.

VENTRICULE, sub. m. (*Anat.*) *Ventriculus.* Ce mot, qui est un diminutif de *venter*, a été quelquefois employé pour désigner l'estomac (*ventriculus*). Il sert aussi à indiquer diverses autres cavités; telles sont celles du cœur, appelées *ventricules* aortiques & pulmonaires, celles du cerveau, du cervelet, & les sinus formés par le rapprochement des replis du larynx. (*Voyez* CŒUR, ENCÉPHALE, ESTOMAC, LARYNX, dans le *Dictionnaire d'Anatomie* de cet ouvrage.)

VENTRIÈRE, sub. f. (*Band. app.*) Les personnes dont le ventre est volumineux, celles qui sont attaquées d'hydropisie, les femmes grosses & les hommes qui se livrent à des exercices violens, tels que les coureurs, les cavaliers, les sauteurs, &c., sont fréquemment obligés de soutenir leur abdomen au moyen d'un bandage ou ceinture qui maintient les viscères & prévient les secousses ou tiraillemens auxquels, sans cette précaution, ils seroient exposés. Dans certains cas, une serviette ou un simple bandage de corps peut suffire; mais dans bien des circonstances on doit accorder la préférence à une ceinture de coutil ou de peau de daim, appelée *ventrière*, dans laquelle sont renfermés des ressorts à boudin semblables à ceux employés dans la fabrication des bretelles. Ces sortes d'appareils s'appliquent exactement sur l'abdomen, y exercent une pression modérée qui soutient les viscères sans les blesser, & peut dès-lors prévenir une foule d'accidens. (R. P.)

VENTRILOQUE, sub. m. (*Physiol.*) *Ventriloquus.* Expression improprement employée pour désigner les personnes qui, en modifiant convenablement leur voix, font entendre des sons qui semblent provenir d'endroits plus ou moins éloignés, & que certains auteurs ont mal à propos supposé être formés dans l'estomac ou dans le ventre. Au surplus, les illusions que produit l'engastrimysme, lorsqu'il est porté à un haut degré de perfection, ont souvent servi à tromper la multitude, & l'homme instruit, mais inattentif, a pu quelquefois aussi être dupe de cet artifice.

On a cherché à expliquer de beaucoup de manières la production de cette voix artificielle

connue dès la plus haute antiquité ; & l'abbé de La Chapelle, dans un ouvrage ayant pour titre : *le Ventriloque* ou *l'Engastrimythe*, Londres, 1772, a fait connoître les diverses opinions successivement émises. Dans le nombre, il en est une qui attribue ce phénomène à des sons articulés, formés pendant l'inspiration; mais en y réfléchissant, on reconnoît bientôt l'inexactitude de cette explication ; car, aussi bien que la voix naturelle, l'engastrimysme se forme pendant l'expiration, & n'exige, de la part du ventriloque, que de l'habitude & non une disposition particulière des organes de la parole, comme l'ont avancé quelques écrivains. Aussi M. le profr. Richerand (*Elémens de Physiologie*) s'exprime-t-il à cet égard de la manière suivante : « Tout le mécanisme de cette » opération consiste dans une expiration lente & » graduée, filée en quelque sorte ; expiration qui » est toujours précédée d'une forte inspiration au » moyen de laquelle le ventriloque introduit dans » ses poumons une grande masse d'air dont il » ménage ensuite la sortie. »

Dans une thèse soutenue à la Faculté de médecine de Paris, en 1811, M. Lespagnol prétend que tout l'art de l'engastrimythe consiste à prévenir les modifications que subissent les sons par l'introduction de l'air dans les fosses nasales ; en sorte que, suivant ce médecin, tout le secret consiste à relever le voile du palais pour fermer l'ouverture postérieure de ces cavités : mais cette occlusion donne à la voix un caractère guttural bien différent du timbre qu'elle conserve chez les personnes exercées à l'art de l'engastrimysme. (R. P.)

VENTROSITÉ, sub. f. (*Pathol.*) *Ventrositas*. Ce mot, qu'il ne faut pas confondre avec l'expression *obésité*, est synonyme de *physconie*. (*Voyez* ce dernier mot.)

VENTS, s. m. pl. (*Pathol.*) *Flatus*. On donne vulgairement ce nom aux gaz qui sont contenus dans l'estomac & les intestins, & qui s'échappent tantôt par la bouche, tantôt par l'anus. Personne n'ignore l'importance que les malades, & même beaucoup de personnes en bonne santé, accordent aux vents qui les tourmentent & leur causent de vives douleurs par la compression. Ces douleurs disparoissent toujours avec l'éruption des gaz. La formation de ces gaz, leur nature, ainsi que leur développement & les accidens auxquels ils donnent lieu, ont été l'objet de divers articles de ce Dictionnaire. (*Voyez* FLATUOSITÉS, PNEUMATOSE, PNEUMO-THORAX, TYMPANITE, &c.)

Les charlatans, qui ont un grand intérêt à entretenir les gens du monde dans l'idée fausse que les *vents* sont une maladie, leur vendent souvent fort cher, pour les expulser, des drogues excitantes, connues autrefois sous le nom de *carminatives*. Ces drogues sont très-dangereuses quand la *pneunomatose* ou *affection venteuse* est un symptôme de l'irritation des voies digestives. Les médecins éclairés ne peuvent trop prévenir leurs malades contre un abus qui tient d'ailleurs à un préjugé des plus difficiles à détruire. (BRICHETEAU.)

VÉNULE, s. f. (*Anat.*) *Venula*. Expression diminutive employée pour désigner les dernières ramifications des veines. (*Voyez* VEINE dans le *Dictionnaire d'Anatomie* de cet ouvrage.)

VÉNUS. (*Chim., Path. & Anat.*) Nom donné au cuivre par les alchimistes. (*Voyez* CUIVRE, tom. V, pag. 244 de ce Dictionnaire.)

La dénomination de *maladie de Vénus* ou de *maladie vénérienne*, a été substituée au mot *vérole*, d'abord employé pour désigner les affections syphilitiques lorsqu'elles se manifestèrent en Europe. (*Voyez* SYPHILIS dans ce Dictionnaire, & VÉROLE dans celui *de Chirurgie*.)

Quelques anatomistes ont appelé *mont de Vénus* l'éminence cutanée & couverte de poils qui est placée au-devant de la symphyse du pubis. (*Voy.* MONT DE VÉNUS, tom. X de ce Dictionnaire.)

Enfin, par dérision, le nom de *Vénus hottentote* a été donné à une femme de la tribu des Bochismans, qui vint à Paris il y a quelques années, & dont il a été question dans ce Dictionnaire à l'article TABLIER DES HOTTENTOTES. (*Voyez* TABLIER, tom. XIII, pag. 201.)

VER, s. m. *Vermis*. (*Voyez* VERS dans ce Dictionnaire & dans celui d'*Histoire naturelle* de cette Encyclopédie.)

VÉRATRES, s. m. (*Bot., Mat. méd.*) *Veratrum*. Genre de plantes herbacées appartenant à la Polygamie monoécie de Linné, & à la famille naturelle des Colchicacées. (*Voyez* le *Dictionnaire de Botanique* de cet ouvrage.)

La racine de l'espèce nommée *veratrum album*, & les graines du *veratrum sabadilla*, ont été employées en médecine, & jouissent de propriétés à peu près identiques. Il a été question de la première de ces plantes à l'article ELLÉBORE BLANC, tom. V, pag. 758 de ce Dictionnaire, & de la seconde, au mot SÉVADILLE, tom. XII, pag. 763 du même ouvrage.

La propriété active de ces substances dépend évidemment de la substance alcaline à laquelle MM. Pelletier & Caventou ont donné le nom de *Vératrine*. (*Voyez* ce mot.)

VÉRATRINE, s. f. (*Chim. végét.*) *Veratrina*. En soumettant à l'analyse la graine du *veratrum sabadilla*, la racine du *veratrum album* & celle du *colchicum autumnale*, plantes qui toutes appartiennent à la famille des Colchicacées, MM. Pelletier & Caventou, en 1819, ont obtenu une substance alcaline qu'ils ont nommée *vératrine*, & qui, dans ces végétaux, est unie à un acide qu'ils

croient particulier, & que ces chimiſtes propoſent d'appeler *acide cévadique*.

La vératrine, lorſqu'elle eſt pure, eſt blanche, pulvérulente, exceſſivement âcre, inodore, fuſible à 50 degrés; elle a alors l'aſpect de la cire liquéfiée. Par le refroidiſſement elle ſe convertit en une maſſe tranſlucide & d'une couleur ambrée: elle eſt preſqu'inſoluble dans l'eau froide, ſoluble dans mille parties d'eau bouillante, très-ſoluble dans l'alcool, & un peu moins dans l'éther. Diſtillée à feu nu, cette ſubſtance ſe bourſouffle, ſe décompoſe & fournit de l'eau, de l'huile, de l'ammoniaque, &c. Elle eſt compoſée, de carbone 66,75, azote 5,04, hydrogène 8,54, oxygène 19,60. Elle ſe combine avec les acides, & les neutraliſe lorſqu'elle eſt en excès & que les liqueurs ſont concentrées. Le ſulfate eſt le ſeul de ſes ſels qui préſente quelques rudimens de criſtaux. (1)

La vératrine eſt un violent ſternutatoire; elle a une ſaveur très-âcre, mais ſans amertume, eſt vomitive & draſtique: ainſi, à la doſe d'un quart de grain, elle provoque de fortes évacuations alvines, & à celle de quelques grains elle tueroit immanquablement. Des expériences faites par M. le prof. Andral prouvent, 1°. que la vératrine miſe en contact avec les tiſſus en détermine promptement l'inflammation; 2°. qu'introduite dans les voies digeſtives, &, à plus forte raiſon, qu'injectée dans les veines, elle irrite le canal inteſtinal, & qu'à doſe un peu conſidérable, elle produit le tétanos. On conçoit qu'une ſubſtance auſſi énergique doit, ſi on veut l'employer comme médicament, être adminiſtrée avec toutes les précautions imaginables. (2)

VERBÉNACÉES, f. f. pl. (*Bot.*, *Mat. méd.*) *Verbenaceæ*. Petite famille de plantes dont les propriétés ont peu d'énergie & d'uniformité. Les genres *Verbena*, *Vitex*, *Volkameria*, *Avicennia*, ſont les plus remarquables de ceux que contient ce groupe.

VERBERIE (Eaux minérales de). Cette ſource minérale, appelée *eaux de Saint-Corneille*, eſt très-près du village de Verberie, à trois lieues de Compiègne. Les eaux ſont froides, claires, tranſparentes, & toujours limpides: elles dépoſent un ſédiment jaunâtre, ont une ſaveur piquante, un peu amère, verdiſſent le ſirop de violette, & paroiſſent contenir du carbonate de chaux, une baſe alcaline & du fer.

Aujourd'hui l'uſage de ces eaux eſt à peu près abandonné; mais avant la découverte de celles de Paſſy elles ont eu une grande vogue, & Chicoyneau les preſcrivoit dans les affections néphrétiques & les fièvres intermittentes rebelles.

(R. P.)

VERCOQUIN, ſ. m. (*Pathol.*) Quelques pathologiſtes ont ſuppoſé que la phrénéſie pouvoit être produite par un ver logé dans le cerveau. Cette affection, que Sauvages a déſignée ſous le nom de *phrenitis verminoſa*, a reçu de quelques auteurs la dénomination vulgaire de *vercoquin*.

VERDET, ſ. m. (*Chim.*, *Mat. médic.*) Deutacétate de cuivre, & vulgairement *criſtaux de Vénus*. On ſe procure ce ſel en traitant le vert de gris du commerce par l'acide acétique. Les criſtaux que l'on obtient ſont d'un aſſez gros volume; leur couleur eſt d'un vert foncé tirant ſur le bleu. Ce ſel, dont la ſaveur eſt ſucrée & ſtyptique, eſt légèrement efflореſcent, peu ſoluble dans l'eau froide, beaucoup plus dans l'eau chaude, & ſoluble dans l'alcool & l'ammoniaque. Il eſt décompoſé par la chaleur, & fournit, par la diſtillation, l'acide acétique concentré, communément nommé *vinaigre radical*.

Le verdet, beaucoup plus délétère que le ſous-acétate de cuivre, a été preſcrit par quelques médecins dans la phthiſie tuberculeuſe; mais c'eſt particulièrement pour détruire les chairs fongueuſes & panſer les ulcères ſcorbutiques & ſyphilitiques que l'on en a fait uſage. (*Voyez*, pour plus de détails, le mot Cuivre, tom. V, pag. 244 de ce Dictionnaire, & le même article dans celui de *Chimie* de cet ouvrage.)

VERDUSAN (Eaux minérales de). Ces eaux doivent leur nom à un château ſitué près de Caſtéra-Vivent, village du département du Gers. Auſſi les nomme-t-on fréquemment *eaux de Caſtéra-Vivent*. (*Voyez* ce dernier mot, tom. IV, pag. 452 de ce Dictionnaire.)

VÉRETTE, ſ. f. (*Path.*) Nom vulgaire de la varicelle. (*Voyez* ce dernier mot.)

VERGE, ſ. f. (*Anat.*) *Virga genitalis*, *penis*. Nom ſouvent ſubſtitué à celui de *pénis*, pour déſigner l'un des organes extérieurs de la génération chez l'homme & chez un grand nombre d'animaux. (*Voyez*, pour ſa deſcription anatomique, le mot Verge dans le *Dictionnaire d'Anatomie*, pour ſes maladies, l'article Verge du *Dictionnaire de Chirurgie*, ainſi que le mot Pénis, tom. XI, pag. 515, de celui de *Médecine*.)

VERGE-D'OR, ſ. f. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Solidago*, *virga aurea*. Cette plante appartient à la Syngénéſie polygamie ſuperflue de Linné, & à la famille naturelle des Radiées. Elle a une ſaveur amère, eſt aſtringente & un peu aromatique; jadis on l'a vantée comme vulnéraire, diurétique, lithontriptique, &c. L'expérience ne juſtifiant aucune

(1) *Voyez*, pour ſes propriétés chimiques & ſon mode de préparations, *Annales de Chimie & de Phyſique*, tom. XIV, pag. 75.

(2) *Journal de Phyſiologie* de Magendie, tom. I.

aucune des propriétés autrefois attribuées à la verge d'or, cette plante eſt aujourd'hui rayée du catalogue de la matière médicale, ainſi que l'*extrait*, l'*eau diſtillée* & autres préparations pharmaceutiques dans leſquelles elle entroit.

VERGETÉ, ÉE, adj. (*Path.*) *Variegatus.* Qui préſente des vergetures.

VERGETURES, ſ. f. pl. (*Path.*) *Vibices.* Expreſſion qui doit ſon origine à l'apparence que préſentent les ecchymoſes que la flagellation fait naître à la ſurface de la peau.

Par analogie on a enſuite employé ce mot, non-ſeulement pour déſigner les marques que laiſſe ſur certaines parties du corps l'application de liens plus ou moins ſerrés, mais encore les raies rougeâtres qui ſe manifeſtent après une forte diſtention de la peau, & les taches violacées linéaires qui ſubſiſtent à la ſuite de diverſes affections.

VERGÈZE (Eaux minérales de). Cette ſource minérale, connue dans le pays ſous le nom de *Boulliens*, parce qu'elle offre les apparences de l'ébullition, bien que ſa température ne diffère point de celle de l'eau ordinaire, eſt à une petite diſtance de Nîmes. L'eau qu'elle fournit a une teinte verdâtre, eſt comme ſavonneuſe au toucher, & contient de l'acide carbonique, ainſi qu'une petite quantité de carbonate de chaux.

M. Dax penſe que les eaux de Vergèze, ainſi que leurs boues, ſont propres à guérir les rhumatiſmes, les tremblemens atoniques, & quelques maladies de la peau. (R. P.)

VERJUS, ſ. m. (*Hyg.*) Nom que l'on donne généralement au fruit de la vigne lorſqu'il n'a point encore atteint ſon état de maturité, mais qui appartient plus ſpécialement à l'eſpèce ou variété de vigne connue ſous le nom de *vitis uva perampla, acinis ovatis albidis* de Tournefort (1). Le ſuc extrait de cette eſpèce de raiſin a une ſaveur âcre, acide & aſtringente. Son principal uſage eſt de ſervir à l'aſſaiſonnement des viandes & de quelques légumes. On l'a auſſi employé à la préparation d'un *ſirop* dont les propriétés ont beaucoup de rapport avec celles de l'acide tartarique.

VERMICELLE, ſ. m. (*Hyg.*) Nom d'une pâte qui ſe préparoit originairement en Italie, & à laquelle, en la faiſant paſſer à travers une ſorte de filière, on donne la forme de petits vers, d'où lui eſt venu le nom de *vermicelle*.

Cette ſubſtance ſert à faire des potages, & comme aliment rentre dans la claſſe des fécules. (*Voyez* ALIMENT, NOURRITURE & PATE, dans ce Dictionnaire.) (R. P.)

(1) *Voyez* le *Dictionnaire économique.*

VERMICULAIRE ou VERMIFORME. (*Anat. Pathol.*) *Vermicularis, vermiformis.* Expreſſion ſervant tantôt à déſigner des parties que leur configuration a fait comparer à des vers, tantôt cette ſorte de mouvement ondulatoire particulier à quelques-unes des eſpèces de cette claſſe nombreuſe d'animaux. Ainſi, dans la première acception, on dit appendice *vermiculaire du cœcum*, éminences *vermiculaires du cervelet*; & dans la seconde, mouvement *vermiculaire* des inteſtins, pouls *vermiculaire.* (*Voyez* CŒCAL, CERVELET & CŒCUM, dans le *Dictionnaire d'Anatomie* de cet ouvrage, & POULS, tom. XII, pag. 274 dans le *Dictionnaire de Médecine.*)

VERMICULAIRE BRULANTE, ſ. f. (*Bot., Mat. médic.*) *Sedum acre.* Cette plante graſſe, que l'on connoît auſſi ſous les noms d'*orpin brûlant*, de *poivre de murailles*, &c., appartient à la Décandrie pentagynie de Linné & à la famille naturelle des Craſſulées. (*Voyez* le *Dictionn. de Botanique* de cet ouvrage.) La ſaveur de cette eſpèce de joubarbe eſt âcre & preſque cauſtique: auſſi le ſuc que l'on en extrait eſt-il, à la doſe d'une demi-once ou d'une once, fortement émétique & purgatif, & dès-lors fort rarement employé.

D'après les expériences de M. le prof. Orfila, le ſuc du *ſedum acre*, à doſe un peu conſidérable, eſt un véritable poiſon qui agit à la manière des ſubſtances vénéneuſes irritantes. Quoi qu'il en ſoit, Ettmuller & Below ont recommandé cette plante comme antiſcorbutique. Le Dr. allemand Peters a cru lui reconnoître des propriétés antiépileptiques : ce médecin l'adminiſtroit en poudre depuis huit juſqu'à vingt grains. Le ſedon brûlant a été préconiſé à l'extérieur comme un topique utile dans les affections cancéreuſes, dans la teigne, & pour arrêter les progrès de la gangrène.

VERMICULANT, TE. (Pouls). *Pulſus vermiculans.* Adjectif dont la ſignification eſt la même que celle de vermiculaire, & que quelques noſologiſtes emploient pour caractériſer un des mouvemens du pouls. (*Voyez* ce dernier mot.)

VERMIFUGES, ſ. m. pl. (*Thérapeutique.*) On déſigne ſous ce nom les médicamens qui ont la propriété de détruire & de chaſſer les vers inteſtinaux (*vermes fugare*). Ces médicamens ſont très-nombreux & n'agiſſent pas tous de la même manière; les uns modifient puiſſamment les organes digeſtifs eux-mêmes, & les rendent moins aptes à devenir le ſéjour des vers, en même temps qu'ils paroiſſent jouir d'une propriété délétère à l'égard de ces animaux : tels ſont les toniques, les amers, les ſubſtances aromatiques, âcres, ſpiritueuſes, certaines ſubſtances minérales, les ferrugineux, &c.;

les autres jouissent aussi d'une propriété analogue plus ou moins marquée, &, de plus, sollicitent l'action expultrice de l'estomac & surtout des intestins, & déterminent ainsi la sortie de ces animaux parasites : tels sont les purgatifs huileux, salins, résineux, drastiques, les émétiques, &c. Dans la première classe on trouve le quinquina, le quassia, l'absinthe, la tanaisie, la camomille, le brou de noix, l'ail, l'assa-fœtida, la valériane, l'angélique, le vin, l'alcool, les eaux minérales salines & sulfureuses, &c. Dans la seconde classe se rangent l'huile de palma-christi, les sels purgatifs, le mercure doux, le jalap, la rhubarbe, l'aloës, le séné, la gratiole, &c. D'autres substances paroissent agir d'une manière plus spéciale & plus directe encore sur les vers intestinaux : tels sont la mousse de Corse, la fougère mâle, la santoline (dont quelques auteurs ont contesté la propriété anthelmintique), la cévadille, le semen-contra, la spigélie anthelmintique, le pétrole, le camphre, la térébenthine, les huiles essentielles, l'éther sulfurique (qui paroît agir sur le ténia en l'engourdissant), certains acides végétaux, le vinaigre, le suc de citron, l'acide tartareux, certains sels, le sel marin, le sel ammoniac, le muriate de baryte, certaines substances minérales, les sulfures, les alcalis, l'étain, le fer, le mercure, des substances animales même, le fiel de bœuf épaissi, &c.

En général, on commence par attaquer les vers par des substances vermifuges proprement dites, & on en provoque ensuite l'expulsion par des purgatifs. C'est ainsi que, dans le remède, dit de *madame Nouffer*, on donne d'abord la racine de fougère mâle en poudre & en décoction, puis le lendemain ou le surlendemain on prescrit un purgatif composé de mercure doux, de gomme-gutte & de scammonée, avec la poudre de fougère mâle pour excipient, que l'on administre en bols de quatre à huit grains, plus ou moins répétés, selon les circonstances. Dans le traitement du ténia, d'après la méthode du Dr. Bourdier, on administre d'abord par la bouche un gros d'éther sulfurique dans un verre de décoction de fougère mâle, une heure après on donne en lavement deux gros d'éther; enfin, on fait prendre au malade de demi-heure en demi-heure une cuillerée d'huile de palma-christi dans du bouillon, jusqu'à la dose de deux à quatre onces.

Dans ces derniers temps, on a singulièrement vanté l'écorce de grenadier contre le ténia. Cette écorce s'administre en décoction, non édulcorée, à la dose de deux onces pour une pinte d'eau réduite à chopine, que l'on donne par verres d'heure en heure : le ténia ne tarde point à être expulsé par les selles. On croit que cette substance fait la base de la potion du sieur Darbon, possesseur d'un arcane au moyen duquel il se flatte de détruire toujours & chez tous les sujets le *ver solitaire*. (Gibert.)

VERMILLON, s. m. (*Chim.*) *Purpurissum.* Nom donné au sulfure rouge de mercure ou cinabre artificiel réduit en poudre impalpable. C'est ordinairement de Hollande ou de la Chine que l'on nous apporte cette substance, qui ne peut avoir un vif éclat si elle n'a été préparée avec une certaine précaution. Ainsi que la plupart des préparations mercurielles, le vermillon, porté à l'intérieur, pourroit être la cause d'accidens plus ou moins fâcheux; il a quelquefois été substitué au cinabre, dans la préparation de la *poudre tempérante de Stahl*, afin de lui donner une couleur plus éclatante; il a aussi été employé quelquefois comme fard, mais on a depuis longtemps renoncé à ce dernier usage.

Le vermillon, d'un emploi assez fréquent dans les arts comme matière colorante, sert aussi aux anatomistes pour faire des injections délicates.

Indépendamment du vermillon artificiel, il en existe un natif; c'est le *mercure sulfuré* pulvérulent de Haüy; quelquefois on a aussi improprement désigné le *minium* sous le nom de *vermillon commun;* enfin la fleur de carthame (*carthamus tinctorius* L.), & l'espèce de *coccus* connue sous le nom de *kermès*, ont encore été appelés, la première *vermillon d'Espagne*, & la seconde *vermillon de Provence*.

VERMINE, s. f. Ce mot est employé pour indiquer, d'une manière générale, les insectes parasites qui vivent sur le corps de l'homme, & dont la malpropreté favorise le plus ordinairement le développement : telles sont les diverses espèces de poux, qui, lorsqu'ils sont en grand nombre, finissent par déterminer des ulcérations & d'autres accidens plus ou moins graves, auxquels on ne peut remédier qu'en employant les moyens propres à arrêter leur rapide propagation. (*Voyez* Phthiriasis, tom. XI, pag. 741, & Pou, tom. XII, pag. 271, dans ce Dictionnaire.)

VERMINEUX, se. (*Pathol.*) *Verminosus.* Adjectif servant à désigner quelques affections ou symptômes qui sont, ou que l'on suppose être produits par la présence des vers : ainsi, on dit, *maladie vermineuse*, *abcès vermineux*, &c.

VERMOULURE, s. f. (*Path.*) *Caries.* Etat pathologique des os, qui est une des modifications de la carie humide de ces organes. (*Voyez* Carie, dans le *Dictionnaire de Chirurgie* de cet ouvrage, tome I, page 282.)

VERNET (Eaux minérales de), village du département des Pyrénées-Orientales, à deux lieues de Saint-Martin de Canigou. Deux sources jaillissent du pied d'une montagne à travers les fentes d'un immense rocher, & se rendent dans un bassin : ces eaux sont limpides, ont, au moment de leur sortie, une température de 41 deg. Réaumur, & répandent une odeur d'œufs couvés.

Analyſées par M. Baréra-Vilar, elles lui ont paru contenir du ſulfate de magnéſie & de l'hydrogène ſulfuré.

Suivant ce médecin, ces eaux ſont pectorales, diurétiques, dépuratives, toniques, &c. On les emploie ſous forme de bains contre la gale, la teigne, les paralyſies, les ulcères fiſtuleux, &c.; mais avant d'en faire uſage il eſt convenable de leur laiſſer prendre une température modérée.

On connoît auſſi, ſous le nom de *Vernet*, un bourg ſitué à trois lieues de Clermont-Ferrand, lequel poſſède une ſource minérale appelée *fontaine de Sainte-Marguerite*, dont l'eau, aſſez agréable, paſſe pour exciter l'appétit.

VERNEUIL (Eaux minérales de). On trouve, au ſud-eſt de cette ville, deux ſources minérales froides, qui, ſuivant M. Terrède, contiennent du fer en petite quantité.

VERNIÈRE (Eaux minérales de). Cette ſource eſt voiſine de pluſieurs autres eaux minérales, ſituées, ainſi qu'elle, dans le département de l'Hérault, & qui paroiſſent jouir des mêmes propriétés: l'eau qu'elle fournit eſt froide, limpide, a une odeur fade, un goût fortement acidule & métallique; elle contient de l'acide carbonique en quantité aſſez conſidérable, des carbonates de ſoude, de chaux, de magnéſie & de fer.

L'eau de Vernière eſt tonique, & dès-lors convient dans le traitement des leuchorrées, de la blennorrhée, & en général dans l'affoibliſſement des organes digeſtifs. (R. P.)

VÉROLE, ſ. f. (*Path.*) *Syphilis*. Nom vulgaire primitivement donné à la maladie aujourd'hui connue ſous celui de *ſyphilis*, & dont l'origine peut être juſtifiée par les groſſes puſtules qui étoient alors les ſymptômes les plus apparens de cette maladie. (*Voyez* Syphilis dans ce Dictionnaire, tom XIII, pag. 191, & le mot Vérole dans celui de *Chirurgie* de cette Encyclopédie.)

Vérole (petite-vérole). (*Voyez* Variole, tome XIII, page 392.)

Vérole d'Amboine. Les Hollandois déſignent ſous ce nom, & quelquefois auſſi ſous celui de *farcin des mollusques*, des ſortes de tophus ou tumeurs gommeuſes, qui ſont endémiques dans ces îles, mais non contagieuſes. On attribue généralement le développement de cette maladie à l'air humide & à l'uſage d'une mauvaiſe nourriture. Ces tumeurs ſe convertiſſent promptement en ulcères, d'où s'écoule une ſanie âcre.

Le traitement le plus convenable que l'on puiſſe leur oppoſer eſt l'emploi des mercuriaux & des ſudorifiques. (R. P.)

VÉROLETTE ou Vérette. (*Path.*) C'eſt l'une des nombreuſes dénominations données à la variole. (*Voyez* ce mot, tome XIII, page 392.)

VÉROLIQUE. (*Path.*) *Venereus*. Adjectif ſervant à qualifier tout ce qui a rapport à la vérole ou ſyphilis, & dès-lors ſynonyme de *vénérien* & de *ſyphilitique*. (*Voyez* ces mots.)

VÉRONIQUE, ſ. f. (*Bot., Mat. méd.*) *Veronica*. Genre de plantes de la Diandrie monogynie de Linné, autrefois placé dans la famille des Perſonnées, puis dans celle des Rhinanthées, & faiſant aujourd'hui partie du groupe nommé *ſcrofularinées*. (*Voyez* le *Dictionnaire de Botanique* de cet ouvrage.)

La plupart des eſpèces de ce genre ſont herbacées, & on en connoît une quarantaine environ qui croiſſent ſpontanément en Europe. Dans le nombre nous diſtinguerons plus particulièrement, & comme ayant été employées en médecine, les *veronica officinalis, beccabunga, teucrium, chamædrys*, &c.

La véronique officinale (*veronica officinalis* L.) eſt commune dans les bois & ſur les coteaux; elle a une ſaveur amère & légèrement ſtyptique, eſt un peu excitante, & ſon infuſion a été recommandée dans les affections catarrhales, comme propre à faciliter l'expectoration : on l'a auſſi adminiſtrée dans les cas de calculs de la veſſie, de maladies cutanées, d'ictère, &c. Mais il s'en faut de beaucoup que l'expérience ait juſtifié les nombreuſes & importantes propriétés que quelques auteurs ſe ſont plu à lui attribuer.

Le *beccabunga* (véronique creſſonnée) croît dans les lieux humides : cette plante a une ſaveur amère, âcre & piquante; elle eſt tonique & diurétique. On en a recommandé l'uſage dans les maladies cutanées, & ſon ſuc eſt regardé comme un excellent antiſcorbutique; jadis même on l'employoit à la préparation d'un *ſirop* aujourd'hui abandonné.

Quant aux *veronica teucrium* & *chamædrys*, leurs propriétés diffèrent à peine de celles de la véronique officinale, à laquelle on les ſubſtitue quelquefois, la première ſous le nom vulgaire de *teucriette*, & la ſeconde ſous celui de *petit-chêne* ou *véronique des bois*. (R. P.)

VERRE, ſ. m. (*Chim.*) On donne généralement ce nom à une nombreuſe ſérie de ſubſtances qui, fondues par l'action du feu, ſe convertiſſent, par le refroidiſſement, en une matière plus ou moins tranſparente & diverſement colorée. Néanmoins, dans une acception plus reſtreinte, on ſe ſert ſpécialement de ce mot pour déſigner la combinaiſon de la ſilice avec divers oxydes métalliques, tels que la ſoude, la potaſſe, la baryte, la chaux, le plomb, le fer, &c.

Le verre ordinaire, celui que l'on emploie à une foule d'uſages domeſtiques, eſt formé de

silice unie à la potasse ou à la soude : composé dans lequel la silice joue le rôle d'acide; en sorte que le verre peut-être considéré comme un *silicate* à base de potasse ou de soude. (*Voyez*, pour ce qui concerne la fabrication des diverses espèces de verre, le *Dictionnaire de Chimie* de cet ouvrage.).

Verre. (*Méd. lég.*) Une erreur populaire, adoptée par quelques praticiens distingués, attribuoit autrefois au verre des qualités éminemment vénéneuses. Cependant, la résistance que ce composé oppose à presque tous les agens chimiques, devoit naturellement porter à croire que c'étoit uniquement comme agent mécanique, & non comme poison, que le verre pouvoit être rangé dans la classe des substances nuisibles. Des expériences faites par M. le Dr. Lesauvage (1), d'abord sur des animaux, puis sur lui, ont prouvé que, même sous le premier rapport, l'ingestion du verre étoit loin de produire les accidens qu'on s'étoit plu à lui attribuer. En effet, ce médecin conclut des résultats qu'il a obtenus :

1°. Que le verre & les substances analogues n'ont, sur les organes digestifs des animaux vivans, aucune propriété chimique, & que les matières fluides ou gazeuses, contenues dans ces mêmes organes, n'exercent non plus aucune action chimique sur les substances vitriformes;

2°. Que c'est par erreur & en se fondant sur des préjugés que des auteurs, d'ailleurs recommandables, ont cru que ces mêmes substances jouissoient de propriétés particulières & très-actives;

3°. Qu'on a plutôt imaginé qu'observé les effets mécaniques des fragmens irréguliers du verre sur le canal intestinal, & encore moins constaté ceux de la poudre plus ou moins fine de cette substance;

4°. Que c'est avec la prévention de ces vraisemblances qu'on a recueilli les faits que l'on croyoit propres à démontrer cette opinion, & que, par conséquent, ces faits n'ont pas été vus avec un esprit dégagé de préjugé;

5°. Que, de ces mêmes faits, les uns ne sont point authentiques, n'ayant point été vus par ceux qui les rapportent, & que l'on reconnoît, dans l'histoire des autres, des symptômes évidens de maladies connues;

6°. Que l'on n'est point embarrassé pour citer maintenant des faits nombreux d'ingestions, non-seulement de verre & de diamans, mais encore de fragmens considérables de ces mêmes substances avalés sans accident;

7°. Que les expériences faites à dessein sur les animaux vivans mettent hors de doute, non-seulement que ces substances ne sont point capables de léser mécaniquement les voies alimentaires, mais encore qu'elles ne produisent pas même la plus légère irritation;

8°. Enfin, qu'une expérience que chacun peut faire facilement & sans danger, sur soi-même, prouve que ces substances ne produisent aucune sensation douloureuse.

(1) *Voyez* les *Collections des thèses soutenues à la Faculté de médecine de Paris*, août, 1810, n°. 6.

Verre d'antimoine. (*Chim.*) *Antimoine sulfuré vitreux*. Cette substance, que l'on prépare en chauffant dans un creuset de terre le proto-sulfure d'antimoine du commerce, est transparente, d'une couleur hyacinthe plus ou moins foncée, suivant la proportion des élémens qui la constituent, & à raison du degré de chaleur qu'on lui a fait éprouver. Cette matière, d'apparence vitreuse, est composée de protoxyde & de sulfure d'antimoine, de fer oxydé, & d'une certaine quantité d'alumine & de silice enlevée au creuset dans lequel on fait la préparation.

Le verre d'antimoine, réduit en poudre impalpable, étoit autrefois prescrit comme émétique à la dose de deux ou trois grains; & souvent, pour éviter les inconvéniens produits par son extrême activité, on accordoit la préférence au verre d'antimoine préparé à la cire. Ce médicament est aujourd'hui abandonné, & le verre d'antimoine employé dans les arts pour colorer les émaux, ne sert dans les pharmacies que pour préparer l'émétique, encore, dans ces derniers temps, lui a-t-on substitué avec avantage le *sulfate d'antimoine*.

La préparation antimoniale autrefois connue sous le nom de *crocus metallorum* (safran des métaux) diffère peu du verre d'antimoine : pour l'obtenir, on soumet le sulfure natif à une chaleur moins vive & surtout moins soutenue, ou bien encore, ainsi qu'on le pratiquoit jadis, on lave dans l'eau bouillante le foie d'antimoine, que l'on prive ainsi du sulfure & du proto-sulfate de *potassium*, qui sont deux de ses parties constituantes.

VERRÉE, s. f. (*Pharm.*) La balance est le seul moyen d'évaluation auquel on doit avoir recours lorsqu'il s'agit de fixer la dose des médicamens doués d'une grande activité; mais, à l'égard de ceux dont l'action est peu énergique, on se contente d'une évaluation approximative : telles qu'une *pincée*, une *poignée*, une *verrée*. Cette dernière dénomination est fréquemment employée pour indiquer la quantité de liquide que doit boire un malade dans un laps de temps déterminé.

On fait encore usage de ce mot pour exprimer la dose plus ou moins considérable de liquide qu'il faut faire entrer dans la préparation de quelques médicamens : ainsi, on dit, faire *infuser*, *bouillir* ou *macérer* dans une, deux, trois ou

quatre *verrées d'eau.* La capacité des verres dont nous nous servons habituellement à table, & que chacun peut le plus souvent vider d'un seul trait, contient environ cinq onces d'eau.

(R. P.)

VERRINE, s. f. (*Bot., Mat. méd.*) Dans quelques-unes des provinces de la France, on désigne sous ce nom l'une des espèces du genre *Equisetum*, vulgairement aussi nommée *queue de cheval* (*equisetum arvense* L.) (*Voyez* PRÊLE, tome XI, page 298, de ce Dictionnaire.)

VERRUE, s. f. (*Path.*) *Verruca, poireau, porreau.* On donne ce nom à de petites végétations de nature fibreuse, analogue à un tissu cellulaire durci par une inflammation chronique, prenant naissance par plusieurs racines dans les parties profondes du derme, & se portant audehors sous une forme mamelonée, comme cornée à la circonférence & dont le sommet se fendille: ces végétations deviennent alors quelquefois extrêmement douloureuses lorsqu'elles sont tiraillées par le frottement.

Le siége le plus ordinaire de ces sortes de végétations, dont la cause est entièrement ignorée, est le dos des mains; on les voit quelquefois à la face palmaire des doigts, partout ailleurs on ne les observe pas; elles ne sont nullement contagieuses, quel que soit le procédé employé pour les transmettre, mais elles inspirent beaucoup de dégoût, & l'on répugne en général à donner la main en signe d'amitié aux personnes qui ont beaucoup de verrues. (*Voyez*, pour plus de détails, le mot POIREAU, tom. XII, pag. 191, de ce Dictionnaire.)

(NICOLAS.)

VERS, s. m. pl. (*Entomol.*) Dénomination servant à désigner une classe nombreuse d'animaux invertébrés que les helminthologistes ont partagés en plusieurs séries, dont une intéresse plus particulièrement le médecin, parce qu'elle se compose d'animaux parasites qui se rencontrent à l'intérieur du corps des autres animaux, ce qui lui a fait donner le nom d'*entozoaires* ou *vers intestins.* (*Voyez* ce mot.) Ces espèces de vers, que l'on a également séparés en plusieurs ordres, ont pour caractères communs de naître, de vivre, d'engendrer, & de mourir dans le corps d'animaux vivans. (*Voyez* VERS INTESTINS dans ce Dictionnaire, & le même article dans le *Dictionnaire d'Histoire naturelle des Zoophytes* de cet ouvrage.

Quelques espèces de vers ont été désignées sous diverses dénominations vulgaires, fondées sur leur configuration, sur les individus qu'elles attaquent, ou d'après les endroits quelles habitent ordinairement. Ainsi on a quelquefois nommé le dragonneau, *ver de crin* & *ver de fil.* (*Voyez* DRAGONNEAU.) Des fragmens de ténia ont été improprement appelés *vers cucurbitains*, parce qu'en se contractant on a prétendu qu'ils prenoient la forme des semences de quelques cucurbitacées. L'*oxyure vermiculaire*, auquel les enfans sont fort sujets, a reçu le nom de *ver des enfans.* La larve de l'*oestre hémorroïdal* prend celui de *ver du fondement des chevaux.*

Les vers de terre ont été autrefois employés dans les pharmacies pour préparer un médicament connu sous le nom d'*huile de vers*, préparation aujourd'hui complétement abandonnée.

(R. P.)

VERS INTESTINS, s. m. (*Pathologie.*) D'après le prof. Cuvier, les vers intestins sont des animaux parasites qui paroissent former une famille intermédiaire entre les vers (proprement dits) & les zoophytes. Ils ont ce caractère commun, qu'ils habitent seulement dans les parties intimes d'autres animaux, soit qu'on les rencontre dans les cavités naturelles du corps (dans la cavité des membranes, par exemple, & dans celle du canal digestif), soit qu'ils se trouvent cachés dans le parenchyme des viscères, dans le tissu même des parties: ces derniers sont renfermés dans des kystes.

La plupart des naturalistes ont distribué en trois ordres principaux les vers intestins, d'après leur forme extérieure, savoir: vers *ronds*, vers *plats*, vers *vésiculaires.* Le profr. Cuvier les a partagés en deux classes, dont la première contient les vers plats & les vers vésiculaires, qui se rapprochent par leurs caractères anatomiques des zoophytes, & la seconde les ascarides & les autres espèces qui offrent plus ou moins de ressemblance avec la famille des vers. Le profr. Laennec a proposé encore une autre division fondée sur les caractères anatomiques de ces animaux. Nous les étudierons avec les auteurs plus anciens sous les divisions de vers *ronds*, *plats* & *vésiculaires* sans nous arrêter aux opinions plus ou moins hypothétiques d'Aristote, d'Andry, de Linné, de Valisnieri, &c., sur le mode de génération des vers dans le corps de l'homme. Nous ferons d'ailleurs remarquer en général que ces animaux sont plutôt causes occasionelles de maladies diverses, qu'ils ne constituent eux-mêmes une maladie distincte. La plupart des névroses, quelques phlegmasies, des hémorragies même, &c., peuvent être déterminées par leur présence: cependant il est un certain groupe de symptômes qui les décèlent plus particulièrement, & des remèdes appropriés les combattent souvent avec avantage.

1°. VERS RONDS. *Ascarides.* Il y a deux ordres d'ascarides, les lombrics, & les ascarides vermiculaires.

A. Les *lombrics*, toujours multiples, habitent ordinairement dans la cavité de l'intestin grêle.

Quelquefois cependant ils descendent dans le gros intestin, ou remontent dans l'estomac, l'œsophage, & même jusque dans les fosses nasales. Leur corps est cylindrique, élastique, d'une couleur de chair claire, terminé par une queue obtuse & très-légèrement courbée, surmonté par une tête munie de trois tubercules : leur longueur varie d'un demi-pied à un pied & demi. Ils déterminent des douleurs pongitives & déchirantes vers l'ombilic, des coliques vagues, un gonflement partiel dans l'abdomen, la dilatation de la pupille, du prurit aux narines, une odeur aigre de la transpiration & de l'haleine, quelquefois des mouvemens convulsifs, &c. Le ventre est tantôt resserré, tantôt relâché; il y a tantôt boulimie, tantôt inappétence. Les vers sont fréquemment rejetés par les selles ou par le vomissement : dans quelques cas il se développe un mouvement fébrile.

B. Les *ascarides vermiculaires* sont petits, minces, de six à quatre lignes de longueur. Leur corps grêle se termine par une queue en scie, & offre une tête munie de deux vésicules latérales. Ils vivent dans le gros intestin, & se rencontrent surtout chez les enfans, ainsi que les lombrics; ils excitent un prurit violent à l'anus, quelquefois du ténesme, un écoulement blanc, des tumeurs hémorrhoïdales, une inflammation de la région anale, des grincemens de dents pendant la nuit. Chez les petites filles, ils peuvent quelquefois s'introduire dans le vagin, remonter même dans l'urèthre & jusque dans la vessie; ils déterminent alors dans ces parties un prurit intolérable.

C. Il est un troisième ordre de vers, dits *trichocéphales*, qui ne paroissent donner lieu à aucun accident, & que l'on trouve souvent dans le cœcum. Ils sont d'une grande ténuité, & ont été surtout observés dans la maladie muqueuse décrite par Rœderer & Wagler.

Les vers ronds sont en général doués d'organes digestifs & d'organes génitaux (soit séparés, soit réunis); quelques-uns même ont des ganglions & des fibres musculaires.

2°. Vers plats. *Tœnia*. Le ténia a la forme d'une bandelette blanche (d'où lui est venu son nom), il a le corps plat, articulé, partagé par des lignes transversales; sa tête est tuberculeuse & fort petite; sa longueur peut s'étendre jusqu'à soixante, quatre-vingts pieds & plus. La tête occupe l'extrémité la plus fine de ce long corps; elle est munie de quatre suçoirs. Pour que la guérison soit complète, il faut que cette partie soit expulsée. On distingue deux espèces principales de ténia, le *ténia armé*, dont la tête est garnie de deux crochets rétractiles qui se fixent dans les membranes de l'intestin, & sur chaque article duquel on remarque deux stigmates ou suçoirs (*tœnia solium, tœnia vulgaris, tœnia canina*); & le *ténia non armé*, qui n'a ni crochets, ni stigmates, mais seulement deux tubercules brunâtres au milieu de chaque anneau.

Le ténia peut exister long-temps dans le corps de l'homme sans donner lieu à aucun accident; les signes qui décèlent le plus ordinairement sa présence sont les suivans : sentiment de reptation dans le ventre, douleurs aiguës & poignantes, sentiment de morsure dans divers points de l'abdomen; quelquefois le ventre se gonfle tout-à-coup, puis s'affaisse tout aussi rapidement. L'appétit est dépravé, parfois il survient une véritable boulimie : on observe des nausées que l'ingestion des alimens fait quelquefois cesser; une diarrhée, quelquefois sanglante, alterne avec la constipation. On voit parfois survenir des palpitations de cœur, de l'oppression, des vertiges, des syncopes, des aberrations des sens, une paralysie partielle, des mouvemens convulsifs, une fièvre passagère, &c.; le malade rend des fragmens de ténia quelquefois sans le savoir.

Les vers plats n'ont ni organes digestifs ni organes génitaux distincts; quelquefois seulement des ovaires rameux paroissent être destinés à la génération : ils sont doués la plupart d'un système absorbant.

Les deux grandes classes de vers que nous venons de décrire comprennent les *vers intestinaux* (proprement dits); ils peuvent exister sans donner lieu à aucun accident; les phénomènes qui accompagnent leur présence sont souvent obscurs & peuvent être simulés par une foule de maladies : en général on ne peut être certain de leur existence que lorsque le malade en a déjà rendu par la bouche ou par les selles, ce qui est le plus ordinaire.

On a beaucoup exagéré la fréquence & surtout le danger des vers intestinaux dans l'enfance, & plusieurs maladies ont été attribuées à tort à cette cause banale. Toutefois il est vrai de dire qu'ils peuvent, dans certains cas, déterminer des accidens graves, perforer le canal intestinal, amener le marasme & la mort par l'altération de la nutrition qu'ils produisent, &c. On doit donc s'occuper de les combattre, lorsque leur présence donne lieu à des accidens. On remarque qu'une constitution molle & lymphatique, un mauvais régime, une altération particulière des sécrétions muqueuses qui alimentent les vers, &c., sont les conditions les plus favorables à la production de ces animaux. C'est donc d'abord à modifier la constitution par un régime & des soins hygiéniques convenables qu'il faut s'attacher. Une diète animale, l'usage du vin & des boissons amères, l'habitation d'un lieu sain, l'entretien des fonctions de la peau, telles sont les premières conditions sans lesquelles on s'opposera difficilement à la reproduction des vers intestinaux, surtout dans l'enfance.

Les remèdes à l'aide desquels on combat les acci-

dens produits par ces animaux parasites sont ceux qui agissent sur les vers eux-mêmes pour les détruire, & ceux qui agissent sur les organes qui les recèlent pour fortifier leur tissu, modifier avantageusement leur mode de sécrétion, solliciter leur action expulsive. Dans la première catégorie se rangent la fougère mâle, la mousse de Corse, le calomel, l'huile de ricin, les purgatifs, &c. Dans la seconde se trouvent les toniques, les amers, le vin, les purgatifs, &c. En outre, il est plusieurs remèdes appropriés aux diverses espèces de vers. Ainsi les *ascarides vermiculaires* se détruisent facilement au moyen de lavemens d'eau salée, de décoction de tanaisie, d'aloës, &c.: le *ténia* est souvent combattu avec succès par le *remède de madame Nouffer* (fougère mâle & purgatifs), par celui du Dr. Bourdier (éther sulfurique administré par la bouche & en lavement, & huile de ricin), & par beaucoup d'autres remèdes plus ou moins célèbres. (*Voyez* Tænia & l'article Vermifuges.)

3°. Vers vésiculaires. *Hydatides*. Les vers vésiculaires ne présentent ni organes génitaux, ni organes digestifs; ils se reproduisent par bourgeons; plusieurs n'ont aucun organe distinct. Ils sont contenus dans des kystes & se trouvent dans le tissu des parties, dans quelques cavités membraneuses, dans le parenchyme des viscères. Ces vers, dont quelques-uns n'offrent aucun caractère d'animalité manifeste, ont été l'objet d'un travail fort remarquable du savant Laennec, qui les a divisés en plusieurs espèces dont nous indiquerons seulement les deux principales, savoir: les *cysticerques*, qui ont un corps terminé en avant par une tête semblable à celle du ténia, garnie à sa base de quatre suçoirs, & terminé en arrière par une vessie transparente (on en a trouvé dans le cerveau & dans quelques autres viscères); & les *acéphalocystes*, composés d'une vessie plus ou moins transparente, sans fibres apparentes, sans corps ni tête. Ce sont ceux qu'on rencontre le plus souvent dans les viscères de l'homme, & quelquefois même dans la profondeur d'autres parties du corps, dans les membres, par exemple, &c. Ces vers ne peuvent donner lieu à des accidens que par leur volume et par l'obstacle qu'ils apportent aux fonctions de l'organe qui les recèle. Souvent on en a trouvé à l'ouverture du corps dont rien n'avoit pu faire soupçonner l'existence pendant la vie. On les a quelquefois expulsés de la cavité de l'utérus au moyen d'injections d'eau salée. Lorsque les kystes qui les renferment occupent les parties extérieures du corps, & sont accessibles aux opérations chirurgicales, les hydatides peuvent être guéries par les secours de la médecine opératoire.

Nous avons omis sciemment dans cet article plusieurs espèces de vers intestins dont l'existence est révoquée en doute par la plupart des auteurs, comme le *ditrachycéros* de Stulzer (que l'on a prétendu n'être qu'une graine végétale), la *furie infernale*, le *crinon* & même le *dragonneau*, quoique ce dernier paroisse réellement, dans les pays chauds, pouvoir s'introduire sous la peau & donner lieu aux accidens les plus funestes.

(Gibert.)

VERSION, s. f. Lorsqu'il arrive que, par suite de sa position vicieuse dans l'utérus, le fœtus ne peut être expulsé par les seules forces de la nature, l'accoucheur est obligé d'introduire la main dans ce viscère, & de faire prendre à l'enfant une situation qui puisse en permettre l'issue. Cette opération, à laquelle on a donné le nom de *version*, est assujétie à des préceptes généraux, eux-mêmes subordonnés à la position anomale du fœtus. (*Voy.* Accouchement, dans le *Dict. de Chirurgie* de cet ouvrage.)

VERT-DE-GRIS, s. m. (*Chim., Mat. méd.*) On connoît, sous cette dénomination vulgaire, deux préparations de cuivre; l'une est le sous-deuto-carbonate (*vert-de-gris naturel*), l'autre est le *vert-de-gris du commerce* (sous-deuto-acétate). Le premier existe dans la nature, & prend alors le nom de *malachite* & de *bleu de montagne*. Quelquefois aussi il se développe à la surface du cuivre par l'influence de l'air humide; enfin, on le prépare encore en précipitant, par le sous-carbonate de potasse, un deuto-sel de cuivre. Le second nous vient du midi de la France, où on l'obtient en laissant séjourner des lames de cuivre dans du marc de raisin. (*Voyez*, pour les propriétés du cuivre & de ses diverses préparations, le tome V, p. 244, de ce Dictionnaire.)

VERTÉBRAL, le, adj. (*Anat. pathol.*) *Vertebralis*, qui appartient aux vertèbres, qui y a rapport. Un grand nombre de parties ont reçu cette dénomination.

I. *Artère vertébrale*. Cette artère naît de la partie supérieure & postérieure de la sous-clavière, parcourt le canal creusé dans la base des apophyses transverses des vertèbres cervicales, pénètre dans le crâne, & s'anastomose avec celle du côté opposé pour former le tronc appelé *basilaire*. Pendant ce trajet, elle fournit des branches aux muscles, au canal vertébral, à la dure-mère, ainsi que des branches d'anastomoses.

II. *Canal vertébral*. C'est ainsi que l'on nomme un canal qui règne dans toute l'étendue de la colonne vertébrale, communiquant supérieurement avec le crâne, & s'abouchant dans un canal analogue du sacrum. Il est formé en avant par la face postérieure du corps des vertèbres, latéralement, par le pédicule des apophyses transverses, & postérieurement par les lames des vertèbres. Ce canal, dont la direction varie suivant les courbures de la colonne vertébrale, est triangulaire & très-large

supérieurement, ovalaire dans la région dorsale, & triangulaire inférieurement; il loge le prolongement rachidien avec ses membranes, ses artères & ses veines.

III. *Petit canal vertébral.* Chaque apophyse transverse cervicale, étant percée à sa base d'une ouverture, il résulte de leur réunion un canal cylindrique, destiné à loger l'artère vertébrale, qui porte le nom de *petit canal vertébral.*

IV. *Colonne vertébrale.* Formée par la superposition des vertèbres, elle est la partie fondamentale du tronc, dont elle occupe la région postérieure & moyenne, supportant la tête par son sommet, tandis que par sa base elle s'appuie sur le sacrum qui en est lui-même la terminaison. Pyramidale, & moins grosse à sa partie moyenne que supérieurement & inférieurement, elle n'offre point une ligne droite, mais présente différentes courbures qui suppléent à une plus grande épaisseur. Elle a trois courbures très-marquées dans son diamètre antéro-postérieur; au cou, elle est convexe en avant & concave en arrière; au dos, concave en avant & convexe en arrière; aux lombes, convexe en avant & concave en arrière. On voit donc que ces différentes courbures sont solidaires, & qu'une inflexion dans un sens en amène nécessairement une autre dans le sens opposé, afin de rétablir l'équilibre, qui sans cela ne pourroit être conservé qu'au moyen d'une force continuellement agissante. Outre ces courbures, elle présente à gauche une concavité très-légère vers les troisième & quatrième vertèbres dorsales.

Les anatomistes distinguent dans la colonne vertébrale quatre faces, une base & un sommet. La face antérieure, formée par le corps des vertèbres, est aplatie au cou, semi-elliptique au dos, & arrondie aux lombes. La face postérieure présente les deux gouttières vertébrales séparées par les apophyses épineuses. Aux faces latérales, on voit les apophyses transverses, les trous de conjugaison, &, à la région dorsale, des facettes articulaires pour l'articulation des côtes; la base s'articule avec le sacrum, & le sommet avec l'occipital : elle est parcourue, dans toute son étendue, par le canal vertébral.

La colonne épinière est presque droite chez le fœtus qui vient de naître; peu à peu les courbures s'établissent & deviennent plus marquées, surtout celle du dos, à mesure que l'on avance en âge : elle forme, chez l'adulte, les deux cinquièmes de la hauteur du corps.

Elle est formée par vingt-quatre vertèbres, sept cervicales, douze dorsales, & cinq lombaires, qui sont retenues & assujéties par des ligamens nombreux & puissans, & par des muscles très-forts.

V. *Gouttières vertébrales.* Elles sont situées à la face postérieure de la colonne vertébrale, bornées en dehors par les apophyses transverses, & séparées l'une de l'autre par les apophyses épineuses; leur fond est formé par les lames vertébrales; elles sont surtout très-marquées dans la région dorsale : elles logent les muscles sacro-lombaires, longs-dorsaux & transversaires épineux.

VI. *Lames vertébrales.* C'est ainsi que l'on désigne deux portions de vertèbres de forme quadrilatère, qui s'étendent des apophyses transverses à l'apophyse épineuse, qu'elles paroissent former par réunion : elles constituent la paroi postérieure du canal vertébral & le fond des gouttières vertébrales.

VII. *Ligamens vertébraux.* Nom collectif, sous lequel on peut comprendre tous les ligamens qui servent à lier les vertèbres entre elles, mais que l'on a spécialement réservé pour désigner deux appareils ligamenteux, distingués en *ligament vertébral commun antérieur* & en *ligament vertébral commun postérieur.*

Le ligament vertébral commun antérieur règne depuis le corps de la seconde vertèbre cervicale jusqu'à la partie antérieure & supérieure du sacrum; le postérieur, situé à la face postérieure de la colonne vertébrale, occupe la même étendue.

VIII. *Mal vertébral.* C'est la carie des vertèbres.

IX. *Moelle vertébrale.* Nom sous lequel on désigne quelquefois la substance nerveuse, plus connue sous le nom de *moelle épinière,* qui remplit le canal vertébral.

X. *Muscles vertébraux.* On donne quelquefois ce nom à tous les muscles en rapport avec la colonne vertébrale, soit qu'ils s'y insèrent par une ou par leur deux extrémités.

XI. *Nerfs vertébraux,* ou de la moelle épinière. On appelle ainsi tous les nerfs qui naissent de la moelle épinière, depuis son origine jusqu'à sa terminaison; ils sont au nombre de trente-quatre : cinq de l'origine de la moelle, six cervicaux, douze dorsaux, cinq lombaires & six sacrés.

XII. *Trous vertébraux,* ou *de conjugaison.* Ces trous, qui n'existent que lorsque les vertèbres sont articulées, sont formés par des échancrures pratiquées sur le pédicule des apophyses transverses, qui sont converties en trous dans l'état frais, & donnent passage aux nerfs vertébraux & à des vaisseaux.

XIII. *Veines vertébrales.* Elles naissent des sous-clavières, & se divisent bientôt en deux branches, dont l'une suit les apophyses transverses, en distribuant des branches çà & là, pénètre dans le crâne par le trou mastoïdien, & s'ouvre dans le sinus latéral droit; l'autre suit l'artère vertébrale, communique avec les sinus vertébraux & les parties environnantes, & s'ouvre quelquefois dans le sinus latéral.

Il y a encore d'autres veines vertébrales, plus connues sous le nom de *veines rachidiennes.*

VERTÉBRALE

Vertébrale (Colonne vertébrale). (*Pathol.*) *Déviation de la colonne vertébrale*. Formée par les vertèbres, dont le corps eſt compoſé entièrement de ſubſtance ſpongieuſe, recouverte d'une légère couche de ſubſtance compacte, la colonne épinière eſt très-diſpoſée à être affectée de gonflemens & de caries, qui entraînent à leur ſuite la courbure du tronc. Toujours en action, il eſt même étonnant qu'elle ne ſoit pas plus ſouvent atteinte de déviation, puiſque preſque toutes les forces muſculaires ſe reportent en dernière analyſe ſur elle : quel que ſoit en effet le mouvement du tronc, il ſe paſſe ſur la colonne vertébrale; les chutes ſur les extrémités inférieures, l'action des membres, ſurtout celle des membres ſupérieurs, l'action de tranſporter des fardeaux, de pouſſer, &c. &c.; elle eſt le centre de tous les mouvemens. Chaque vertèbre, il eſt vrai, eſt douée d'un mouvement à peine ſenſible, & les efforts qu'elle eſt appelée à ſupporter ſont décompoſés par la multiplicité des pièces & l'élaſticité des fibro-cartilages intervertébraux : ſtructure heureuſe qui lui donne une force & une réſiſtance très-grandes.

Les cauſes les plus ordinaires de la déviation de la colonne vertébrale, ſont le gonflement, la carie, le ramolliſſement des vertèbres, leur diaſtaſis, le rachitiſme, & leurs luxations complètes ou incomplètes.

On connoît que le gonflement du corps d'une vertèbre tend à produire une convexité, en faiſant faire une ſaillie dans ce point à la colonne vertébrale; mais ce gonflement n'eſt que paſſager, ou bien il ſe termine par la carie ou par le ramolliſſement : quelquefois le corps de la vertèbre eſt détruit par la carie, ou bien la peſanteur du corps en produit l'affaiſſement, lorſqu'il eſt ramolli. Quelle que ſoit la circonſtance, la vertèbre tendroit à s'affaiſſer également ſi la perte de ſubſtance étoit égale, mais le corps ſeul participe ordinairement à la maladie. Les lames vertébrales, les apophyſes épineuſes & tranſverſes réſiſtent, ſoutiennent en arrière le corps, qui, ne trouvant en avant aucune réſiſtance, forme dans ce ſens un angle rentrant, d'autant plus aigu que les parties détruites ou affoiblies préſentoient plus de hauteur. Si une apophyſe tranſverſe ſe trouve détruite, il y a en même temps inclinaiſon latérale. Dans le rachitiſme, le corps des vertèbres n'offrant pas aſſez de réſiſtance, la colonne vertébrale ſe dévie, mais toujours de telle manière que, s'il arrive une courbure dans un ſens, il s'en forme auſſitôt une autre dans un ſens inverſe, pour rétablir l'équilibre. Les déviations dans le rachitiſme, ſont favoriſées par les courbures déjà exiſtantes, par les points les plus affectés, par l'action muſculaire, & par la poſition habituelle du malade.

Depuis quelque temps, on traite avec le plus grand ſuccès les différentes courbures de la colonne vertébrale, déſignées autrefois ſous les noms de *cyphoſis*, courbure en avant; de *lordoſis*, courbure en arrière, & de *ſcolioſis*, courbure de côté. On emploie à cet effet un lit mécanique, dont la force d'extenſion eſt augmentée peu à peu. Dans l'intervalle du traitement, tout en ſe ſervant du lit mécanique, on conſeille au malade de faire uſage de très-longues béquilles, de ſorte que, dans la marche, le corps, ſuſpendu par les aiſſelles, favoriſe encore par ſa peſanteur le redreſſement de la colonne vertébrale. Ce traitement, qui eſt fort long, & dure de deux à trois ans, n'empêche pas les jeunes malades de continuer leur éducation. On obtient des guériſons vraiment miraculeuſes à l'aide de ces ſortes de moyens, & telle jeune perſonne, qui étoit boſſue il y a quelques années, reparoît dans le monde avec une taille avantageuſe. La plupart des individus ſoumis à ce mode de traitement ont cependant un aſpect guindé & une figure de rachitique; un aſſez grand nombre même ſont dans la néceſſité de ſe ſervir de corſets à bandes d'acier, & peut-être dans l'obligation de marcher de temps en temps avec des béquilles. Leur ſanté n'eſt plus aſſurée, car on n'ignore pas que la plupart de ces malheureux périſſent promptement, & ſouvent avant trente ans, de maladies du cœur, par la gêne que cet organe & les poumons éprouvent dans un thorax trop étroit. Ce traitement, qui juſqu'à préſent ſe fait dans des maiſons de ſanté, eſt exceſſivement cher, puiſqu'il coûte aux malades de 500 à 600 fr. par mois; eſpérons qu'avec le temps le prix en diminuera.

(Nicolas.)

VERTÉBRÉ, ée, adj. (*Zoolog.*) La préſence ou l'abſence de la colonne vertébrale fournit aux zoologiſtes un caractère ſaillant qui leur ſert à partager en deux grandes ſéries les nombreuſes familles dont ſe compoſe le règne animal.

On nomme *animaux vertébrés* ceux chez leſquels le cerveau & le tronc principal du ſyſtème nerveux ſont contenus dans une enveloppe oſſeuſe qui les met à l'abri des agens extérieurs. Communément ces animaux ont une poitrine & un baſſin; ils n'ont jamais plus de quatre membres, ont des mâchoires tranſverſales : leur cœur eſt unique & muſculeux, leur ſang eſt rouge, & ils poſſèdent les ſens de la vue, de l'ouïe, de l'odorat & du goût. Enfin, les ſexes ſont ſéparés. A cette claſſe d'animaux appartiennent les mammifères, les oiſeaux, les reptiles & les poiſſons. (*Voyez*, pour les détails, l'article Zoologie du *Dictionnaire d'Hiſtoire naturelle* de cet ouvrage.)

VERTÈBRES, ſ. f. pl. (*Anat.*) *Vertebræ*, σπονδυλος, de *vertere*, tourner. Petits os d'une forme irrégulière, au nombre de vingt-quatre, qui, par leur réunion, forment l'épine du dos ou le rachis, que nous avons décrit plus haut ſous le nom de *colonne vertébrale*. Elles ſont diviſées en trois claſſes : 1°. les ſupérieures ou *cervicales*; 2°. les

moyennes ou *dorsales*; 3°. enfin les inférieures ou *lombaires*. Cette division n'est nullement arbitraire, puisque chaque classe présente des caractères qui lui sont propres & qui empêchent de confondre l'une avec l'autres.

Chaque vertèbre est formée d'un corps, de deux apophyses transverses, d'une apophyse épineuse, de deux lames, de quatre apophyses articulaires, de quatre échancrures & d'un trou.

Le corps des vertèbres ressemble à un segment d'un demi-cylindre; ses faces supérieures & inférieures planes donnent attache au fibro-cartilage intervertébral; sa face antérieure, convexe de droite à gauche & concave de haut en bas, forme la partie antérieure de la colonne vertébrale. Sa face postérieure, concave transversalement, forme la paroi antérieure du trou vertébral. A la réunion de la face antérieure avec la postérieure & supérieurement, on voit s'élever un petit pédicule sur lequel sont creusées deux échancrures, une supérieure, à peine sensible, & une inférieure très-marquée. Quand les vertèbres sont articulées, ces échancrures sont converties en ouvertures appelées *trous de conjugaison*, parce qu'ils résultent de la conjonction ou réunion des échancrures supérieures & inférieures de deux vertèbres. Du sommet de ce pédicule sur lequel sont creusées ces échancrures, il naît une éminence assez longue qui se porte en dehors, & que l'on appelle *apophyse transverse*. Du point de réunion du pédicule & de l'apophyse transverse, & en dedans, il part une portion osseuse, quadrilatère, amincie, nommée *lame vertébrale*; en se portant en dedans & en arrière, elle se réunit avec celle du côté opposé, & de leur réunion résulte l'*apophyse épineuse*. Les *apophyses articulaires*, dites aussi *obliques*, se distinguent en supérieures & en inférieures; les supérieures, qui forment comme le sommet du pédicule dont nous venons de parler, regardent en arrière, & sont recouvertes par les apophyses articulaires inférieures de la vertèbre supérieure; les inférieures, creusées sur la lame vertébrale, regardent en dedans & recouvrent les articulaires supérieures de la vertèbre inférieure. Le *trou vertébral* est circonscrit antérieurement par le corps de la vertèbre, latéralement par le pédicule des apophyses transverses, & postérieurement par les lames vertébrales. Telle est la description générale & succincte de ces os irréguliers qui présentent quelques différences suivant les régions du corps qu'ils occupent.

Les *vertèbres cervicales*, au nombre de sept, ont le corps quadrilatère, le plus grand diamètre étant de droite à gauche; les apophyses transverses sont percées à leurs bases d'une ouverture qui forme le petit canal vertébral; l'apophyse épineuse est courte & bifurquée; le trou vertébral est triangulaire. Outre cela, la première, la seconde & la septième ont chacune reçu un nom particulier; la première, appelée *atlas* parce qu'elle supporte la tête, est un anneau irrégulier. Le corps vertébral n'existe pas; les apophyses articulaires forment des *masses* dites *latérales*, creusées supérieurement d'une cavité articulaire pour l'articulation de l'occipital, & planes inférieurement, pour faciliter sa jonction avec la seconde vertèbre, nommée *axis*. Cette dernière est presque triangulaire; son corps est surmonté d'une apophyse nommée *odontoïde*, s'articulant avec la face postérieure du segment de cercle, qui s'étend antérieurement d'une masse à l'autre de l'atlas. Le trou vertébral ressemble à un cœur de carte à jouer.

La septième vertèbre, dite *proéminente*, doit ce nom à la longueur de son apophyse épineuse; quelquefois le trou qui se remarque à la base des apophyses transverses n'existe pas dans celle-ci.

Les *vertèbres dorsales* sont au nombre de douze, & aucune d'elles n'a reçu de nom particulier. Quoique la première soit plus petite que la douzième, ces vertèbres diminuent cependant de volume depuis la première jusqu'à la quatrième pour augmenter ensuite progressivement; elles diffèrent des cervicales par la forme semi-elliptique de leurs corps, parce que l'apophyse transverse n'est point percée d'un trou à sa base, & qu'elle présente, au contraire, à l'extrémité antérieure de sa circonférence, une facette pour son articulation avec les côtes. A la réunion de la face antérieure du corps avec la face postérieure, il existe supérieurement & inférieurement deux facettes articulaires, la supérieure plus grande & l'inférieure plus petite; ces facettes, demi-circulaires, réunies avec celles des vertèbres supérieures & inférieures, forment des cavités destinées à recevoir l'extrémité postérieure des côtes. Le trou vertébral est légèrement ovalaire de droite à gauche; l'apophyse épineuse est fort longue. La première vertèbre dorsale se reconnoît à ce que son corps a plus d'étendue transversalement que d'avant en arrière, & que la facette articulaire supérieure est complète, tandis qu'inférieurement il n'y a qu'une demi-facette. La dixième présente deux facettes articulaires complètes; cependant la supérieure est quelquefois terminée par une petite portion articulaire de la neuvième vertèbre. La onzième & la douzième diffèrent des autres en ce qu'elles ne présentent chacune qu'une seule facette articulaire, creusée en partie sur le corps de la vertèbre & sur le pédicule de l'apophyse articulaire.

Les *vertèbres lombaires*, au nombre de cinq, ont un corps volumineux, plus étendu transversalement que d'avant en arrière; elles sont sans trou à la base des apophyses transverses, & sans facettes articulaires comme les dorsales. Le trou vertébral est triangulaire. La cinquième se reconnoît à un corps taillé en biseau, dont la partie la plus large est en avant.

Les vertèbres sont réunies entr'elles par des li-

gamens excessivement forts & nombreux qui ne permettent que de foibles mouvemens dans chacune d'elles en particulier, mais quoiqu'ainsi limités dans chaque vertèbre, ces mouvemens ne laissent pas que d'être très-étendus lorsqu'ils sont répétés simultanément par les vingt-quatre vertèbres. La première & la seconde ont des ligamens qui leur sont propres, soit pour leur articulation particulière, soit pour celle de l'atlas avec l'occipital; toutes les autres ont un même mode d'articulation. Leurs moyens d'union sont les ligamens *intervertébraux*, le ligament *vertébral commun antérieur*, le ligament *vertébral commun postérieur*, le ligament *surépineux*, les *ligamens jaunes* & les *capsules articulaires* des apophyses articulaires : outre ces parties, les muscles qui les recouvrent leur prêtent encore un puissant appui.

Les vertèbres sont susceptibles de fractures, de luxations, d'exostoses, de caries, de gonflemens, de ramollissement, &c. &c., maladies d'autant plus graves que ces os sont chargés de fournir un support au tronc & de conserver la moelle épinière (1).

Le système osseux, que l'on considéroit à tort autrefois comme passif, reste cependant toujours fixe au milieu de toutes les mutations des autres organes : aussi la colonne vertébrale ou la vertèbre est-elle devenue depuis quelque temps, & avec raison, le point de départ des naturalistes anatomistes; c'est elle seule qui peut servir de point fondamental qui soit toujours juste dans ses résultats. Considérée d'une manière générale, la vertèbre s'établit par un corps central avec deux appendices & deux trous, un supérieur pour les nerfs, & un inférieur pour le canal artériel; ce qui est très-évident dans les *pleuronectes*. Dans la lamproie, la vertèbre présente une large ouverture, ce qui semble la rapprocher des invertébrés, dans lesquels le système osseux gagne de plus en plus l'extérieur, comme on le voit dans les écrevisses, dont le têt peut & doit être considéré comme les vertèbres de ce crustacé. Il est de notre nature de généraliser, & c'est déjà sur l'unité de conformation qu'est fondé l'ouvrage d'Aristote, *de Partibus*; cette idée a toujours prévalu. Belon, en 1555, plaça le squelette de l'homme & celui de l'oiseau dans un cadre. Trois siècles après, Camper en fit autant pour la femme & la jument, & on vit qu'il n'y avoit presque pas de différence fondamentale. Chez la salamandre, la colonne vertébrale n'est qu'une succession de cercles sans apophyses. Les crustacés ne diffèrent des batraciens qu'en ce que leurs os sont en dehors, tandis que chez ces derniers ils occupent le centre. On est étonné qu'aucun naturaliste n'en ait fait mention.

C'est donc sur le système osseux vertébral que reposent toutes les autres parties qui n'en sont que des appendices. Il est manifeste qu'il y a un plan commun pour les vertèbres que l'on doit considérer comme composées de neuf pièces, dont une impaire, ou le *cycléal*, occupe le centre, les autres sont placées en dessus & en dessous; les deux pièces supérieures sont employées à coiffer la moelle épinière ou le système nerveux. Lorsque le système sanguin est considérable, les *paraals* sont écartés & deviennent les côtes; est-ce le système médullaire qui s'étend, toutes ces petites pièces (les *épials*) servent à contenir le système nerveux : car l'enveloppe cranienne osseuse paroîtroit composée de sept vertèbres consécutives soudées ensemble; le cerveau étant volumineux, toutes les pièces aplaties sont employées; il n'y a ni éminences ni épiphyses, elles se modifient suivant que les organes à contenir sont plus ou moins nombreux ou volumineux.

Le système osseux vertébral étant le régulateur de tous les autres systèmes, exige, de la part de l'anatomiste naturaliste, des recherches très-suivies, s'il veut avoir quelques données certaines sur le mécanisme de notre organisation.

(Nicolas.)

VERTÉBRO-ILIAQUE, adj. (*Anat.*) *Vertebro-iliacus.* On donne ce nom à l'articulation de la dernière des vertèbres lombaires, avec l'os des îles. Cette articulation a lieu à l'aide d'un ligament nommé *iléo-lombaire*, qui s'étend de l'apophyse transverse de la cinquième vertèbre lombaire, à la partie supérieure & postérieure de la crête de l'iléon (1).

VERTEX. (*Anat.*) Mot latin conservé en français pour désigner la partie supérieure de la tête ou sinciput. (*Voyez* ce dernier mot & Vertex dans le *Dictionnaire d'Anatomie* de cet ouvrage.)

VERTIGE, s. m. (*Path.*) *Vertigo*; dérivé de *vertere*, tourner. Sorte de lésion de l'encéphale, dans laquelle il semble que tous les objets environnans tournent autour de la personne qui en est affectée, & que cette personne tourne elle-même. Cette espèce d'hallucination paroît avoir pour cause une congestion du sang vers la tête, ou la simple pléthore des vaisseaux cérébraux; aussi est-elle un des signes précurseurs de l'apoplexie. Elle est aussi fréquemment le résultat du trouble que jettent dans la circulation & l'innervation, un tournoiement prolongé, un accès de colère, un moment de terreur, &c.

Sans parler ici des diverses espèces de vertiges, évidemment symptomatiques, admises par Sauvages, telles que le *vertige stomachique*, *hystérique*, *syphilitique*, &c., il existe une ancienne

(1) *Voyez* Vertèbres dans le *Dictionnaire de Chirurgie* de cet ouvrage.

(1) *Voyez* Bassin & Ligament-iléo-lombaire, dans le *Dictionnaire d'Anatomie* de cet ouvrage.

distinction du vertige, en simple (*simplex*), & en ténébreux (*tenebricosa*). Dans le premier, les objets paroissent tourner sans que la vue soit altérée ou obscurcie; dans le second, connu aussi sous le nom de *scotomie*, le tournoiement est accompagné d'obscurité de la vue, de palpitations, de perte de l'intelligence, &c.; & le malade finit par tomber sans connoissance. Ce dernier est un symptôme précurseur de l'épilepsie. Le vertige n'est un symptôme fâcheux, que lorsqu'on a lieu de craindre l'épilepsie, l'apoplexie & autres affections de l'encéphale; mais, chez les femmes nerveuses, les hypochondriaques, & les convalescens, il n'est d'aucune importance.

(BRICHETEAU.)

VERTIGO, s. m. (*Art. vétér.*) Maladie grave dans laquelle le cheval tourne sans cesse, si on le fixe à un piquet.

VERUMONTANUM, s. m. (*Anat.*) Mot latin formé de *veru*, dard, & de *montanum*, élevé. On donne ce nom à une éminence que l'on désigne aussi fréquemment sous celui de *crête uréthrale*, de *luette vésicale*, & qui est placée dans la prostate au-devant du col de la vessie. Sur les côtés de l'extrémité antérieure de cette saillie, sont les orifices des conduits éjaculateurs.

Le *verumontanum* acquiert quelquefois un volume considérable & beaucoup de dureté : il gêne alors l'excrétion de l'urine & l'éjaculation du sperme. Il est encore susceptible d'être déchiré par le bec de la sonde, dans l'opération du cathétérisme, & de cet accident peut quelquefois résulter l'oblitération des conduits éjaculateurs. (*Voyez* URÈTHRE dans le *Dictionnaire d'Anatomie* de cet ouvrage.)

VERVEINE, s. f. (*Bot., Mat. méd.*) *Verbena*. Genre de plantes faisant partie de la Diandrie monogynie de Linné, & servant de types à la famille des Verbenacées. Parmi les espèces de ce genre, il faut remarquer le *verbena officinalis* & le *verbena triphylla*.

Le *verbena officinalis* a dû sa réputation, non à des propriétés réelles, mais aux usages superstitieux auxquels le faisoient servir les Druides. Cette verveine n'a effectivement point d'odeur, & sa saveur est à peine amère; cependant elle a été employée dans l'ictère, l'hydropisie, la pleurésie, & dans beaucoup d'autres affections essentiellement différentes les unes des autres. Aujourd'hui quelques habitans de la campagne, après avoir fait bouillir cette plante dans du vinaigre, l'appliquent sur la partie douloureuse dans les cas de douleurs pleurétiques : ce topique dérivatif doit très-probablement au vinaigre les bons effets qu'il peut produire.

Quant à la *verveine odorante*, c'est un arbrisseau dont les feuilles exhalent une odeur de citron fort agréable; aussi a-t-on proposé de les substituer à celles du thé pour en faire des infusions, ou au citron, dans la préparation du punch.

VÉSALE (André). (*Biogr. méd.*) Cet homme illustre, que l'on regarde à juste titre comme l'un des fondateurs de l'anatomie, naquit à Bruxelles. Les uns croient que ce fut le 30 avril 1513, et d'autres le 31 décembre 1514. Il tiroit son origine d'une famille de médecins distingués Il étudia à l'Université de Louvain, puis à Cologne, et de là vint à Montpellier, puis à Paris, et fut un des disciples les plus zélés du médecin ordinaire de François Ier., Gauthier-d'Andernach, qui n'hésita point à confier à Vesale, à peine âgé de 25 ans, la publication de ses ouvrages. Peu après, Vésale retourna dans les Pays-Bas, passa en Italie précédé d'une telle renommée, que plusieurs gouvernemens cherchèrent à le fixer en lui accordant de grands avantages; c'est ainsi qu'il enseigna successivement l'anatomie, à Pavie, à Bologne, puis à Pise. C'est vers cette époque que parut la 1re. édition de son ouvrage sur l'*anatomie*, dont les planches furent attribuées au Titien. L'affluence des élèves qui s'empressèrent de suivre ses cours, en augmentant sa réputation, lui suscita aussi de nombreux ennemis, parmi lesquels Sylvius, plus connu sous le nom de *Jacques de Le Boë*, fut l'un des plus irréconciliables. Charles-Quint voulant fixer Vésale à sa cour, lui conféra le titre de son premier médecin, emploi que lui conserva Philippe II lors de l'abdication de Charles.

Le fait suivant est propre à montrer combien l'anatomie étoit peu cultivée en 1546, époque à laquelle Vésale fit un voyage à Bâle. Ce célèbre anatomiste ayant gratifié l'Ecole de médecine de cette ville d'un squelette humain, on le déposa dans l'amphithéâtre, et on plaça au-dessous l'inscription suivante :

Andreas Vesalius Bruxell.
Caroli V aug. archiatrus
laudatiss. anatomicorum administr. comm.
in hac urbe regiâ publicaturus
virile quod cernis sceletum
artis & industriæ suæ specimen
anno christiano. M. D. XLVI.
exhibuit erexitque.

Mettant à profit les avantages que lui procuroit le titre de premier médecin de Philippe II, Vésale chercha, autant qu'il étoit alors possible de le faire en Espagne, à répandre le goût et à faciliter l'étude de l'anatomie. Tout sembloit lui promettre une carrière longue et glorieuse, lorsqu'un événement peu probable (1), mais dont la

(1) On prétend que Vésale fit, avec trop de précipitation, l'ouverture du cadavre d'un gentilhomme confié à ses soins, & dont la maladie avoit présenté des caractères

malveillance profita, ou plutôt qu'elle imagina pour le perdre, vint tout-à-coup le précipiter dans l'abîme du malheur. C'est effectivement au retour d'un pélerinage, qu'une condamnation du tribunal de l'inquisition l'avoit forcé de faire à la Terre-Sainte, qu'il fut jeté par la tempête sur les côtes de l'île de Zante, où il périt misérablement le 15 octobre 1564.

Les écrits assez nombreux de Vésale ont été recueillis et publiés sous le titre suivant :

Andreæ Vesalii, invictissimi Caroli V, imperatoris medici, opera omnia anatomica & chirurgica, curâ Hermanni Boerrhaave & Bernhardi Siegfried Albini. Leyde, 1725, 2 vol. in-fol.

VÉSANIES, s. f. pl. (*Path.*) *Vesaniæ.* On donne le nom de vésanies aux lésions des facultés intellectuelles ou affectives qui ne sont point accompagnées de fièvre : Linné, Macbride, Sauvages, Sagar, Cullen, et en dernier lieu Pinel, ont compris sous la dénomination générique de *vésanies* les divers dérangemens de l'entendement humain, qui forment une classe fort importante de la nosologie, et dont il a été traité aux mots ALIÉNATION MENTALE, FOLIE, MÉLANCOLIE SIMULÉE, MONOMANIE, &c. Quelques auteurs ont pensé que le mot *vésanies* s'appliquoit plus particulièrement aux lésions des facultés affectives, et ils ont même fait une classification spéciale pour ces dernières : c'est ainsi que Mathey de Genève a admis trois variétés de ces sortes de lésions ; 1°. la *pathomanie*, ou la perversion des penchans naturels & de la volonté ; 2°. *l'uiophobie*, ou l'aversion pour les enfans ; 3°. la *klopémanie*, ou le penchant irrésistible au vol. (BRICHETEAU.)

VESCE, s. f. (*Bot.*, *Mat. méd.*) Genre de plantes de la Diadelphie décandrie de Linné, & de la famille des Légumineuses. Le nombre de ces plantes herbacées & grimpantes est fort considérable ; mais il ne peut être ici question que de deux espèces : l'une la vesce cultivée (*vicia sativa* L.) ; l'autre la fève de marais (*vicia faba* L., *faba vulgaris* de C.), dont on a déjà parlé à l'article FÈVE, tom. VI, pag. 365 de ce Dictionnaire.

Les graines de la vesce cultivée sont les seules parties de cette plante susceptibles d'être employées en médecine pour préparer des cataplasmes émolliens & résolutifs. Néanmoins, on prétend que, réduites en farine & mélangées avec celles du froment, ces graines ont servi, dans des temps de disette, à faire un pain grossier & de difficile digestion. C'est particulièrement pour nourrir les pigeons que l'on cultive cette espèce de vesce, dont les moutons mangent aussi les tiges desséchées. (R. P.)

VÉSICAL, LE, adj. (*Anat.*, *Path.*) *Vesicalis.* Qui a rapport à la vessie. Différentes parties ont reçu ce nom : ainsi il y a les *artères* & les *veines vésicales*, la *luette vésicale*, le *trigone vésical* & l'inflammation de la membrane muqueuse de la vessie est connue sous celui de *catarrhe vésical.*

I. *Artères vésicales.* Branches nombreuses fournies par l'*ombilicale*, l'*hémorroïdale moyenne*, la *honteuse interne*, l'*ischiatique*, l'*obturatrice*, l'*hypogastrique*, & quelques-unes par l'*épigastrique.* Chez la femme les *spermatiques* en fournissent quelques-unes.

II. *Veines vésicales.* Elles suivent les divisions des artères, & vont se rendre de chaque côté dans les veines hypogastriques & obturatrices.

III. *Luette vésicale.* Formée par la membrane muqueuse de la vessie, son épaisseur est à peu près de trois lignes, & elle constitue l'angle antérieur du trigone vésical.

IV. *Trigone vésical.* Surface triangulaire située à la région inférieure & antérieure de la vessie, circonscrite par trois ouvertures, en avant du col de la vessie, & en arrière des orifices des uretères, qui en marquent les angles, éloignés les uns des autres d'un peu plus d'un pouce. Cette surface triangulaire, légèrement saillante, est moins ridée, & présente une couleur qui diffère constamment de celle des autres régions de la vessie ; sa texture est également différente ; elle est beaucoup plus sensible & moins contractile que le reste de cet organe. On le dit plus grand chez la femme que chez l'homme.

V. *Catarrhe vésical.* Ce n'est autre chose que l'inflammation de la membrane muqueuse de la vessie ; il peut être aigu ou chronique. Toutes les causes susceptibles de produire une inflammation, outre celles qui agissent spécialement sur la vessie, peuvent occasionner ce catarrhe : tels sont surtout la présence de calculs, l'usage des cantharides, des substances balsamiques, les injections irritantes, les rétentions d'urines prolongées, &c. : les symptômes généraux des inflammations des membranes muqueuses l'accompagnent. Il y a tension & pesanteur au périnée, envie très-fréquente & difficulté d'uriner, avec chaleur vive au commencement & surtout lorsqu'on cesse de rendre les urines. Ce liquide est d'abord clair & en petite quantité, mais après quelques jours, lorsque les symptômes se calment, il est trouble, dépose des flocons de mucosité blanchâtre, & est rendu avec moins de douleur. La durée de cette

---

équivoques : à l'instant où le péricarde fut ouvert, quelques personnes crurent apercevoir un mouvement de contraction dans le cœur. Ce fait, dénoncé à l'inquisition, fit prononcer contre l'anatomiste une sentence de mort, qui, à la sollicitation de Philippe II, fut commuée en un pélerinage à la Terre-Sainte.

maladie eſt de ſix à huit jours, & quelquefois de ſix ſemaines, époque à laquelle elle ſe termine ou paſſe à l'état chronique; d'autres fois, ſoit qu'elle ait été négligée, ſoit que la cauſe ait été plus intenſe, elle peut ſe compliquer d'une *cyſtite* aiguë, & être alors très-grave. Le catharre véſical aigu eſt d'autant moins fâcheux que les perſonnes qui en ſont atteintes ſont plus jeunes, parce que la réſolution eſt plus franche, & qu'il eſt moins ſuſceptible de paſſer à l'état chronique, comme il arrive chez les vieillards; il eſt plus grave & beaucoup plus fréquent chez les hommes que chez les femmes.

Le catarrhe véſical chronique peut ſuccéder au catarrhe aigu, ou bien affecter, dès le commencement, une marche lente, & être ainſi chronique dès ſon début, comme cela a lieu chez les vieillards. Les cauſes ſont les mêmes que celles du catarrhe aigu, ſeulement elles agiſſent plus fréquemment ou plus lentement & long-temps, ou bien elles ont lieu ſur un individu foible ou âgé. S'il ſuccède au catarrhe aigu, les douleurs ceſſent peu à peu, & deviennent nulles ou preſque nulles: cependant le malade éprouve aſſez ſouvent de la peſanteur au périnée, & de temps en temps de la difficulté d'uriner; les urines, troubles, dépoſent des flocons muqueux en plus ou moins grande quantité, & qui ſortent plus abondamment ſur la fin de l'émiſſion de l'urine: au lieu de flocons, ce ſont quelquefois des filamens, qui ont été pris dans quelques circonſtances pour des vers. On a vu cette mucoſité ſi abondante que l'urine étoit comme purulente. Je me rappelle qu'étant à l'Hôtel-Dieu, j'étois chargé de ſonder une femme atteinte d'un catarrhe véſical chronique très-grave; chaque fois que je la ſondois, je donnois iſſue à plus d'un verre de cette matière purulente, qui répandoit une odeur alcaline ſi pénétrante qu'elle irritoit la conjonctive & la membrane de Schneider.

La durée de cette maladie eſt indéterminée. Si la ſécrétion mucoſo-purulente eſt abondante, ſi la perſonne eſt âgée, elle eſt très-grave & peut ſe terminer par la mort, après avoir cauſé tous les degrés d'affoibliſſement. Elle eſt rarement curable, & lorſque l'on croit en obtenir la guériſon, elle n'eſt que momentanée: le moindre écart, le moindre excès la faiſant reparoître.

Traitement. Comme dans cette maladie on a ſurtout à redouter ſon paſſage à l'état chronique, il faut employer un traitement actif. Auſſi, dès le début, pour peu que les ſymptômes ſoient marqués, on preſcrira une ou pluſieurs ſaignées générales, que l'on fera ſuivre immédiatement d'une ou de pluſieurs applications de ſangſues au périnée, à l'hypogaſtre, puis de cataplaſmes émolliens qui recouvriront toutes ces parties; on aura recours aux bains de ſiége, aux boiſſons délayantes, rafraîchiſſantes, émollientes, en abondance. S'il y a véritablement rétention d'urine, il faudra ſonder le malade, mais avec beaucoup de précautions; ſouvent une forte application de ſangſues & un bain feront plus utiles que le cathétériſme. Desault conſeille, quand on a ſondé, de profiter de la préſence de la ſonde pour pouſſer doucement des liquides mucilagineux dans la veſſie; ſi l'introduction de cet inſtrument étoit impoſſible, & que le beſoin fût urgent, on retireroit l'urine en faiſant la ponction de la veſſie. Vers la fin de la maladie, on emploiera quelques toniques amers, ainſi que des moyens hygiéniques.

Quelle que ſoit la cauſe du catarrhe véſical chronique, il eſt bien rare qu'on puiſſe le traiter avec ſuccès; auſſi, quand on a attaqué la cauſe dont on croit qu'il dépend, ſans obtenir de ſoulagement, on en eſt réduit aux moyens empiriques: la ſouſtraction des corps étrangers, la guériſon des rétréciſſemens de l'urèthre, le ſoin que l'on a de ne plus rendre ſes urines étant couché, ſuffiſent quelquefois pour le guérir. S'il réſiſte, ſi le malade n'eſt pas trop affoibli, on lui fera prendre d'abord quelques bains, & enſuite on lui ordonnera des injections d'abord émollientes, puis plus ou moins actives, & même faites avec des eaux ſulfureuſes. On ſe ſervira avec avantage de la ſonde à double courant de M. J. Cloquet. On pourra enſuite employer d'autres eaux plus actives, & même des ſolutions ſalines, dont j'oſe à peine parler, à cauſe des accidens graves qui pourroient réſulter de leur uſage inconſidéré. On recommande, à l'intérieur, les amers, les balſamiques, les ſulfureux, le *raiſin d'ours*, la racine de *pareira brava*, etc. L'attention la plus ſoutenue doit être dirigée du côté de l'état des forces, afin de les maintenir, & même de les augmenter, s'il eſt poſſible. Les moyens hygiéniques ſont très-recommandés. (NICOLAS.)

VÉSICANT, adj. (*Mat. méd.*) On donne ce nom aux agens médicamenteux capables de produire ſur la peau des ampoules ou veſſies. On en connoît un aſſez grand nombre. Les uns agiſſent phyſiquement, les autres par leurs propriétés chimiques.

Dans la première claſſe ſe placent les ventouſes que Henricus ab Heers préconiſe beaucoup dans ce but, & le calorique, ſoit qu'on l'emprunte au ſoleil, au moyen d'un verre convexe qui en concentre les rayons, ſoit qu'on l'applique par l'intermédiaire de l'eau ou de l'huile bouillante, d'un corps en ignition ou d'un métal ſuffiſamment échauffé. M. Mayor a propoſé, tout récemment, comme le moyen le plus facile de manier & d'appliquer le calorique, un marteau plongé dans l'eau en ébullition.

La ſeconde claſſe renferme, 1°. des *minéraux*, qui fourniſſent divers cauſtiques, leſquels, convenablement mitigés, n'ont plus que la force néceſſaire pour ſoulever l'épiderme; 2°. des *végétaux*

appartenant à des classes & à des genres variés, & dont les principaux sont : la plupart des *renoncules*, la *clématite*, l'*ellébore*, plusieurs *daphnés*, l'*ail*, la *moutarde*, le *poivre*, le *gingembre*, les *euphorbes*, le *juglans cinerea*, le *cochlearia armoracia*, l'*arum maculatum*, la *lobelia urens*, le *ficus toxicaria*, le *lepidium iberis*, l'*anacardium*, l'*hydropiper*, &c.; 3°. des *animaux* & des produits animaux, tels que les cantharides & plusieurs autres insectes coléoptères, comme le *mylabre variabilis* & celui de la chicorée, le *méloë proscarabé*, &c., dont on connoissoit depuis long-temps les propriétés vésicantes, & chez lequel M. Bretonneau a constaté le premier la présence de la *cantharidine*. Parmi les produits animaux, je citerai la fiente de pigeon, que les Anciens employoient soit seule, soit combinée à d'autres médicamens irritans.

Toutes ces substances paroissent devoir la propriété dont elles jouissent d'enflammer la peau & d'y développer une vésicule, à un principe âcre & brûlant, dont la composition chimique n'est pas toujours la même. Différentes parties de ces végétaux recèlent cette matière vésicante. En effet, on la rencontre tantôt dans la tige, tantôt dans la racine, tantôt dans le fruit. C'est ordinairement lorsque ces plantes sont encore à l'état frais que le principe dont nous parlons a le plus d'activité. Il en est cependant quelques-unes auxquelles la dessication ne fait rien perdre de leur énergie; seulement elles ont besoin, quand on veut les mettre en usage, d'être ramollies par un liquide convenable.

On observe de grandes variétés dans l'action locale de toutes ces substances, soit pour l'intensité, soit pour l'aspect que prend l'irritation qu'elles déterminent sur la peau. Si l'on en excepte les cantharides & quelques autres moyens vésicans, tels que, par exemple, le garou, l'eau bouillante, le calorique, dont les effets ont été assez bien étudiés, la plupart des autres ont été trop rarement employés pour connoître avec exactitude les nuances qui existent dans leur action locale. Indépendamment des effets sympathiques qui peuvent résulter de la douleur qu'ils occasionnent presque toujours, il en est quelques-uns dont les particules solubles, absorbées à la surface cutanée, développent des phénomènes généraux, souvent nuisibles, mais dont la thérapeutique a fréquemment aussi tiré un parti avantageux. Au reste, nous n'avons pas l'intention d'entrer ici dans aucun développement à l'égard des effets locaux & généraux des vésicans; la plupart de ces détails se trouveront aux articles ÉPISPASTIQUES & VÉSICATOIRES de ce Dictionnaire. (EMERIC SMITH.)

VÉSICATION, f. f. (*Thérap.*) On appelle ainsi l'action des médicamens vésicans. (*Voyez* VÉSICANT.) (EMERIC SMITH.)

VÉSICATOIRES, f. m. pl. & adj. (*Thérap.*) On donne ce nom soit aux moyens capables de produire la vésication, & spécialement aux emplâtres dans lesquels on fait entrer les cantharides, soit au résultat immédiat de leur action, & à la surface suppurante qui en est la suite.

Toutes les substances que nous avons indiquées à l'article VÉSICANT peuvent servir de vésicatoires. Cependant la foiblesse & l'incertitude de l'action de la plupart d'entr'elles, empêchent de les mettre habituellement en usage. Les cantharides sont de nos jours presque exclusivement employées pour soulever l'épiderme. C'est donc uniquement de ces insectes qu'il sera question dans cet article.

La manière la plus simple de se servir des cantharides, est de couvrir de leur poudre un corps de consistance molle, capable de la retenir à sa surface; mais ce mode d'administration présente des inconvéniens graves, & n'est, pour ainsi dire, pas usité. On a cherché à les éviter en unissant cette poudre à un excipient plus solide, facile à conserver et à manier, et dont la cohésion pût prévenir, du moins en partie, l'absorption du principe nuisible des cantharides. C'est d'après ces intentions que fut composé l'*emplâtre vésicatoire* de l'ancien Codex, qui si long-temps fut seul en usage. Quoique les reproches adressés à cette préparation ne me paroissent pas tous également fondés, elle étoit susceptible de plusieurs améliorations qui, depuis vingt-cinq ans au moins, ont été introduites dans sa confection, & ont donné naissance aux vésicatoires dits *anglais*, ou mieux *par incorporation*, dont les formules assez variées ne doivent pas trouver place ici. Les principaux avantages qu'on reconnoît à ces emplâtres, sont de *prendre* d'une manière sûre & égale, dans un temps assez court, ce qui prévient l'absorption des cantharides, & de ne pas se ramollir par la chaleur de la peau, à laquelle ils n'adhèrent pas trop non plus.

Mais les emplâtres vésicatoires avoient le grand inconvénient de n'être pas facilement maintenus en place. Le pharmacien Baget imagina le premier de les remplacer par un *taffetas vésicant*, qui, adhérant fortement à la peau, n'est pas susceptible de se déranger : ce taffetas qui, malgré l'assertion de son auteur, contient probablement des cantharides, a été l'objet de plusieurs imitations qui ont toujours été regardées comme inférieures à l'invention. Au reste, ces sparadraps sont devenus bien moins précieux depuis que les praticiens ont pris l'habitude de faire entourer les emplâtres vésicatoires d'un bord mince de diachylon gommé. Cette pratique peut aussi être avantageusement remplacée par celle que conseille M. Dublanc jeune, & qui consiste à étendre l'emplâtre sur un sparadrap agglutinatif qu'on laisse dépasser suffisamment.

Les vésicatoires se mettent presqu'exclusivement sur la peau; cependant quelques médecins n'ont

pas craint de les porter sur le commencement des membranes muqueuses : ainsi Archambault a introduit dans le rectum l'emplâtre vésicatoire pour stimuler plus directement les intestins dans des diarrhées atoniques; d'autres l'ont appliqué sur la langue privée de mouvement, &c.

Le placement du vésicatoire, la levée de l'appareil propre à le maintenir, l'entretien de l'écoulement séro-purulent qui en est la suite, en un mot, tous les soins chirurgicaux qu'exige ce moyen thérapeutique ne nous occuperont pas ici. Nous allons seulement jeter un coup-d'œil rapide sur les effets des vésicatoires, puis nous indiquerons succinctement les circonstances générales où leur usage peut être utile ou dangereux.

Or le premier, le plus important des phénomènes qui suivent l'application d'un vésicatoire, c'est la douleur, c'est l'irritation locale qui offre des variétés nombreuses suivant la sensibilité du sujet, l'état de la maladie, &c., & de laquelle les médecins modernes ont fait dériver avec raison une très-grande partie des effets physiologiques & curatifs des vésicatoires. Cette irritation est bientôt suivie d'un afflux plus ou moins considérable de sang & des fluides lymphatiques, d'où résultent le plus ordinairement la rougeur, la tuméfaction, l'augmentation de la sensibilité & de la chaleur de la partie. Les vaisseaux exhalans, dont l'activité se trouve singulièrement accrue, versent sous l'épiderme, qui se détache & se soulève, une sérosité abondante; mais une chose remarquable, c'est qu'au milieu de ce travail fluxionnaire, l'absorption n'est pas anéantie & s'exerce même avec énergie.

Une action aussi vive ne peut pas se passer dans une partie de notre corps sans exercer sur tout l'organisme une influence plus ou moins marquée. Or, les phénomènes généraux qu'on voit se développer alors découlent de deux sources principales: les uns, en effet, proviennent des rapports sympathiques qui unissent presque tous les systèmes & les viscères de l'économie animale avec la peau; les autres de l'absorption de la partie âcre & vénéneuse des cantharides: deux ordres de symptômes qui se confondent souvent & s'augmentent mutuellement.

Parmi les premiers le plus saillant est l'exaltation de la sensibilité nerveuse, dont l'anxiété, le délire & l'assoupissement sont quelquefois la suite, & dont la réaction sur le système musculaire est, dans quelques cas, portée au point de susciter des mouvemens spasmodiques & convulsifs. L'organe central de la circulation partage souvent ce surcroît d'énergie vitale; le pouls tantôt dur, concentré, obscur, tantôt fort & plein, bat avec plus de vitesse; les sécrétions & les exhalations muqueuses diminuent; la bouche & le gosier se sèchent; une soif ardente tourmente le malade; la peau devient chaude & aride. Cet état, que Baglivi désignoit sous le nom de *soif des vésicatoires*, & bien mieux caractérisé par celui de *fièvre des vésicatoires*, que M. Louyer-Willermay lui a substitué, ne dure ordinairement que peu de temps, & se termine souvent par une diaphorèse générale, qui n'est pas toujours sans une heureuse influence sur l'état maladif que l'on veut combattre.

Mais les phénomènes généraux qui suivent l'application des vésicatoires ne sont pas toujours aussi prononcés. Pour se présenter sous un aspect aussi effrayant, il faut qu'ils aient été mis dans les circonstances les plus défavorables, que déjà il existât une inflammation ou une fièvre violente, & que l'individu soit doué d'un tempérament extrêmement irritable. Le plus souvent, lorsque ce moyen médical n'est pas contre-indiqué, la réaction générale est modérée, toutes les fonctions vitales s'exercent avec plus de force & de rapidité : cet accroissement d'énergie est surtout marqué dans le système absorbant, & la thérapeutique a souvent mis à profit cette observation; mais le mouvement réactionnaire est quelquefois si peu considérable, qu'on a pu penser que, dans certains cas, l'action des vésicatoires étoit bornée au lieu de leur application. Le ralentissement du pouls observé par R. Whytt & d'autres médecins, la disparition de douleurs qui étoient très-vives avant l'application des vésicatoires, leur ont fait attribuer par divers auteurs, une vertu calmante, antispasmodique, qui eut une grande vogue à la fin du siècle dernier, & qui s'explique par la révulsion qu'ils opèrent de l'intérieur à l'extérieur.

Il est hors de doute que les particules délétères des cantharides, pompées par les absorbans cutanés, pénètrent dans la masse de nos humeurs & circulent avec elles. Quelques médecins ont avancé, peut-être sans preuves suffisantes, qu'elles liquéfient les humeurs animales; mais si cette action des cantharides a été révoquée en doute, des faits assez nombreux & incontestables ont démontré jusqu'à l'évidence celle qu'elles exercent sur les voies génito-urinaires. Ainsi, l'on a souvent observé, pendant l'emploi des vésicatoires, surtout lorsqu'on les multiplie sans précautions, ou qu'on les entretient avec des pommades cantharidées, des ardeurs en urinant, des flux considérables d'urine, des hématuries, des priapismes douloureux. Un accident moins commun, dont on trouve peu d'exemples dans les auteurs, peut être parce que la cause en a été souvent ignorée, c'est l'ulcération du gland. Deux cas remarquables de cet effet des vésicatoires suppurans ont été publiés récemment: moi-même, il y a un an, j'ai eu l'occasion de voir une semblable inflammation ulcéreuse, qui parcourut successivement toute la surface du gland, dans un homme de soixante ans chez qui j'entretenais un vésicatoire au bras depuis quelque temps. Cette ulcération peu douloureuse, mais qui avoit occasionné le gonflement du prépuce, après avoir résisté à un assez grand nombre de moyens que j'avais employés avant d'en soupçonner la nature, guérit avec la plus grande

grande facilité en quelques jours après que le véſicatoire eut été ſupprimé.

Juſqu'ici nous n'avons conſidéré les véſicatoires que dans le premier temps de leur application, & comme un moyen irritant. Si nous les enviſageons comme ſurface ſuppurante, ou comme exutoire, leurs effets ne feront pas exactement ceux que nous avons indiqués. En effet, dans la plupart des cas, la douleur qu'ils occaſionnent eſt légère & leur action révulſive diminue; mais l'évacuation, dont les humoriſtes des ſiècles précédens faiſoient un ſi grand cas, & dont nous avons omis de parler en relatant les premiers effets des véſicatoires, parce que nous penſons que la petite quantité de féroſité qui s'échappe n'a preſque pas d'influence ſur l'économie en général, l'évacuation, diſons-nous, produit alors un effet marqué. Ce n'eſt pas ſans affoiblir plus ou moins l'individu que ſe fait cette perte journalière de fluides animaux. La nutrition générale & ſurtout celle du membre qui eſt le ſiége de l'exutoire, ſouffrent d'une manière notable : auſſi l'abſorption prend une activité plus grande & les ſécrétions diminuent en proportion.

Maintenant ſi nous étudions les véſicatoires comme moyen curatif, nous verrons qu'ils forment une des diviſions les plus importantes de la claſſe des irritans extérieurs, qui, de tous temps, ont fourni à la thérapeutique les reſſources les plus précieuſes. Sans rechercher depuis quand les cantharides ont été introduites dans la confection des véſicatoires, & ſans parcourir les viciſſitudes que les diverſes théories médicales qui ſe ſont ſuccédé ont fait éprouver à l'emploi de ce moyen héroïque, qui a l'avantage de ſe plier à toutes les explications ſyſtématiques, examinons l'uſage général qu'on peut en faire dans les maladies.

Or, les véſicatoires agiſſent ſoit comme ſtimulans, ſoit comme révulſifs, ſoit enfin comme évacuans; mais il arrive ſouvent que ces différens modes d'actions ſe réuniſſent & ſe combinent.

Comme ſtimulans, ils peuvent être employés pour agir ſur toute l'économie animale & ranimer les forces languiſſantes de la vie. C'eſt alors leur propriété douloureuſe qu'on recherche ſpécialement. Auſſi eſt-il avantageux, dans ce cas, de multiplier les applications véſicantes en évitant de les faire ſuppurer : c'eſt ce qui fait que beaucoup de médecins les remplacent alors par des rubéfians. Tel eſt le but qu'on ſe propoſe dans toutes les maladies qui s'accompagnent d'une grande proſtration des forces, comme dans la dernière période des fièvres adynamiques, du typhus, de la fièvre jaune, &c. Quoique les véſicatoires volans aient été ſurtout vantés dans les cas que nous venons de ſignaler, quelques praticiens ont auſſi recommandé de les entretenir, négligeant l'évacuation modérée qu'ils procurent, en faveur de la ſtimulation ſoutenue qui en réſulte. Il eſt probable que c'eſt auſſi en grande partie comme excitans généraux qu'ils agiſſent pour préſerver des maladies épidémiques, ſans parler de la confiance & du courage qu'ils inſpirent. C'eſt également la vertu ſtimulante des véſicatoires qu'on cherche à mettre en exercice & à diriger ſpécialement ſur le cerveau & le ſyſtème nerveux, dans les affections comateuſes & léthargiques, dans l'apoplexie, &c. Mais il eſt ſouvent indiſpenſable, dans ces maladies, d'en faire précéder l'emploi par les évacuations générales; précepte important & ſouvent trop négligé des Modernes.

Dans un aſſez grand nombre de circonſtances, la ſtimulation des véſicatoires, au lieu d'être dirigée ſur l'enſemble des propriétés vitales, eſt deſtinée à activer l'exercice affoibli d'une propriété en particulier. C'eſt ainſi, par exemple, qu'on cherche à exciter l'irritabilité & la contractilité muſculaires dans les paralyſies, l'érectilité du tiſſu caverneux de la verge dans la perte de la puiſſance génératrice; qu'en agiſſant ſur le ſyſtème abſorbant on favoriſe la réſorption des fluides épanchés dans les hydropiſies, la réſolution des engorgemens lymphatiques, des indurations qui ſuccèdent à l'inflammation, &c. Dans ces derniers cas, on doit préſumer que le ſtimulus des véſicatoires ſe porte auſſi ſur les vaiſſeaux capillaires dont il accélère la contractilité organique. C'eſt par cette double action qu'on peut expliquer les avantages que M. Liſfranc obtient de l'application ſucceſſive d'un grand nombre de très-petits véſicatoires autour des tumeurs ſquirrheuſes, après avoir combattu l'irritation inflammatoire par les remèdes antiphlogiſtiques. Mais ſur quelle propriété les véſicatoires portent-ils leur action lorſqu'on les place ſur un phlegmon, un éryſipèle, une dartre, un ulcère? Quoiqu'il ne ſoit pas impoſſible de donner une explication plus ou moins plauſible de ce qui ſe paſſe alors, ne vaut-il pas mieux s'en tenir à la ſimple obſervation du fait, &, abandonnant ſa théorie, dire que les véſicatoires agiſſent alors comme moyen perturbateur?

Parmi les élémens de la propriété excitante des véſicatoires, il faut certainement comprendre l'abſorption qui ſe fait par les pores cutanés, des particules vénéneuſes des cantharides. Quelques médecins, & Quarin entre autres, n'ont pas fait difficulté d'attribuer au principe âcre de ces inſectes la plus grande partie de leurs réſultats thérapeutiques.

Dans une foule de circonſtances, c'eſt à la douleur locale & à l'état fluxionnaire qu'elle entraîne qu'on doit rapporter les effets des véſicatoires. C'eſt par cette propriété que ce moyen eſt d'un ſi grand ſecours dans toutes les congeſtions & fluxions inflammatoires, dans les hémorragies, dans les irritations nerveuſes. Mais ſon adminiſtration eſt ſoumiſe à certaines règles générales

dont la prudence ne permet guère de s'écarter, si l'on veut en assurer le succès & éviter les chances défavorables que peut avoir son usage inconsidéré.

La condition la plus essentielle est sans contredit de désemplir le système sanguin & de diminuer par là l'éréthisme général & l'irritabilité des parties malades. Aussi, à moins que ce ne soit tout-à-fait au début d'une affection inflammatoire ou nerveuse qu'on veut, pour ainsi dire, faire avorter, est-il sage de n'appliquer les vésicatoires que dans la période qui succède à l'*état* de la maladie, & lorsque le mouvement fébrile, quand il existe, a perdu de sa violence.

Chez les personnes douées d'un tempérament nerveux très-prononcé & d'une susceptibilité portée à l'excès, l'application des vésicatoires exige les plus grandes précautions. La prudence veut qu'on cherche à modérer l'irritabilité du sujet par tous les moyens qui sont au pouvoir de l'art, qu'on diminue les dimensions des emplâtres, qu'on ne doit pas non plus trop multiplier, & qu'on fasse prendre au malade une boisson abondante : car sans ces précautions, & souvent malgré elles, on voit s'aggraver les accidens qu'on vouloit dissiper, & l'on en fait naître d'autres plus ou moins graves qui dépendent de la propriété stimulante des vésicatoires.

Les médecins de tous les temps ont prescrit de les appliquer de préférence sur les parties qui sympathisent avec les organes malades, espérant ainsi procurer une révulsion plus efficace; & des faits sans nombre déposent en faveur de cette pratique. Cependant il est des circonstances dans lesquelles l'irritation artificielle, au lieu d'attirer & de fixer l'irritation morbide, s'est reportée sympathiquement sur celle-ci, dont les symptômes ont été évidemment exaspérés : c'est ce qui a engagé quelques médecins modernes à restreindre l'étendue de cet antique précepte, dont la juste application dépend d'ailleurs de la prudence & de la sagacité du praticien.

Pour opérer la révulsion, les uns placent les vésicatoires loin du siége du mal; les autres le plus près possible de la partie souffrante, ou, comme on dit, *loco dolenti*. Ces deux procédés, qui ont fait le sujet de si longues discussions, comptent en leur faveur des succès presque égaux; cependant il n'est pas indifférent d'employer l'un ou l'autre à toutes les époques & dans toutes les circonstances de la maladie. Or on peut poser ce principe général, qu'appliqués sur la partie souffrante, ou très-près d'elle, au début de l'irritation, les vésicatoires seront nuisibles en augmentant le mouvement fluxionnaire qui se fait vers cet endroit; & que plus tard ils auront d'autant plus d'efficacité que la réaction générale est moins vive : alors ils développeront une énergie curative à laquelle ne peuvent peut-être pas atteindre les vésicatoires placés loin du foyer de la maladie.

Nous avons dit plus haut que, quelquefois, plusieurs des propriétés des vésicatoires se réunissent pour donner un résultat. Ainsi, par exemple, ce n'est pas seulement par la douleur, par la fluxion qu'ils provoquent à la peau, mais encore par l'accélération qu'ils impriment au mouvement circulatoire, que les vésicatoires réussissent à rappeler à l'extérieur les éruptions répercutées, & en général toutes les affections cutanées supprimées mal à propos.

A une époque où les médecins croyoient les humeurs animales susceptibles de se charger d'une foule de principes hétérogènes, auxquels ils attribuoient la formation de presque toutes les maladies, l'évacuation séreuse & purulente fournie par les vésicatoires étoit regardée comme la cause principale de leurs effets curatifs. Maintenant on en tient en général peu de compte. Il est pourtant quelques circonstances pathologiques où ces sécrétions morbides paroissent exercer une influence marquée sur la disparition de la maladie : du moins est-il vrai que c'est la production de ces fluides qu'on a particulièrement en vue dans l'établissement des vésicatoires sur des engorgemens chroniques & exempts d'inflammations aiguës, sur les plaies envenimées, sur les tumeurs œdémateuses, &c., quoique leur vertu stimulante entre pour beaucoup dans les succès qu'on en obtient en pareils cas.

En notant les effets des vésicatoires & les précautions que leur emploi exige dans certaines circonstances, nous avons déjà fait pressentir plusieurs des cas où ils sont contre-indiqués. On devra en général s'en abstenir toutes les fois qu'il y aura exaltation des forces & de la sensibilité, fièvre ardente, surtout si elle est accompagnée de délire, un état inflammatoire aigu qui n'a pas encore été combattu par les antiphlogistiques. On doit en outre être fort circonspect sur leur administration, chez les personnes maigres, très-nerveuses, & disposées aux spasmes & aux convulsions; chez les enfans, chez les gens affectés de scorbut, de syphilis (Baglivi), de quelque maladie irritative des voies génito-urinaires; lorsqu'il y a fièvre hectique, dévoiement colliquatif : en général si l'on veut épargner aux vésicatoires la plupart des reproches qu'on leur a adressés, indépendamment de leur bonne préparation, il ne faut pas les multiplier sans une nécessité urgente & lorsqu'ils ne sont pas indiqués d'une manière positive (1).

(1) Pour montrer combien les règles générales sont, en médecine, plus encore que dans les autres sciences, sujettes à une foule d'exceptions, nous dirons ici que malgré la juste proscription des vésicatoires dans les maladies des organes génito-urinaires, quelques médecins dans ces cas-là même en ont quelquefois obtenu des effets avantageux. C'est ainsi, par exemple, que dans des cystites causées par

Il est encore un autre usage des vésicatoires dont nous n'avons rien dit jusqu'ici, parce qu'il ne concourt qu'indirectement à la guérison des maladies; je veux parler de l'emploi qu'on en fait pour dénuder la peau & déposer à sa surface soit un virus, comme celui de la variole, lorsqu'on veut inoculer cette éruption, soit un médicament, comme cela se pratique dans la méthode récemment découverte d'administrer un grand nombre de substances, & que par cette raison on a appelée *méthode endermique*.

Les bornes de cet article ne nous permettent pas de nous étendre davantage sur les usages généraux des vésicatoires, & de faire l'application des règles que nous avons tracées aux cas particuliers de maladies. On pourra consulter avec fruit, dans ce Dictionnaire, l'article Epispastique, où notre illustre Pinel a démontré l'importance de la grande classe des irritans extérieurs, & fait voir quels secours elle peut offrir au médecin pour la guérison des maux qui affligent l'humanité.

(Eméric Smith.)

VESICO-PROSTATIQUE, adj. (*Anat.*) Nom donné par le prof. Chaussier, dans sa *Nomenclature systématique*, à l'artère vésicale inférieure qui se distribue spécialement à la vessie & à la prostate.

VÉSICULE, s. f. (*Path.*, *Anat.*) *Vesicula*. Cette expression, qui est un diminutif du mot *vessie*, sert à désigner de petites ampoules, plus ou moins volumineuses, qui s'élèvent à la surface de la peau, & sont produites par de la sérosité épanchée entre l'épiderme & le corps réticulaire. Les apparences de ces vésicules ne sont point toujours les mêmes, aussi leurs couleurs, la manière dont elles se développent & se groupent, constituent-elles des affections très-variées. (*Voyez*, pour plus de détails, le mot Ampoule, tom. II, pag. 184 de ce Dictionnaire.)

Les anatomistes emploient aussi le mot *vésicule* pour indiquer de petits réservoirs membraneux, dans lesquels est contenu un liquide : ainsi, on appelle *vésicule biliaire*, ou *vésicule du fiel*, l'espèce de poche pyriforme, située à la face inférieure du foie, & dans laquelle s'accumule la bile sécrétée par cet organe. (*Voyez* Foie dans le *Dictionnaire d'Anatomie* de cet ouvrage.)

On nomme encore *vésicule ombilicale* une sorte de réservoir placé entre l'amnios & le chorion, & contenant un liquide d'une couleur jaunâtre. Cette vésicule, dont le volume n'excède pas la grosseur d'un gros pois, paroît vers la fin du premier mois de la grossesse, & disparoît du quatrième au cinquième. Elle semble remplir, chez l'homme, des fonctions analogues à celles de la membrane vitellaire chez les oiseaux, & quelques anatomistes l'ont décrite sous le nom d'*allantoïde*. (*Voyez* Ombilicale (Vésicule), tom. XI, pag. 118 de ce Dictionnaire.)

Les *vésicules séminales* sont deux cavités membraneuses dans lesquelles est disposé le sperme. Elles sont placées obliquement entre le rectum & la vessie; leur volume, peu considérable dans l'enfance, augmente rapidement vers l'âge de la puberté, & diminue ensuite à l'époque de la vieillesse. (*Voyez* Séminales dans le *Dictionnaire d'Anatomie* de cet ouvrage.)

VESOU, s. m. (*Mat. médic.*) Le suc exprimé de la canne à sucre est d'abord mis dans une chaudière avec une petite quantité de chaux, & concentré au moyen de l'ébullition jusqu'à 24 ou 26 deg. de l'aréomètre. C'est cette liqueur que l'on nomme *vesou*, & que l'on évapore de nouveau jusqu'à consistance de sirop, pour la faire ensuite cristalliser, & obtenir le suc brut ou *cassonade*.

VESSE-LOUP, s. f. (*Bot.*, *Mat. méd.*) *Lycoperdon bovista*. Genre de champignons dont aucune espèce n'est comestible, & dont plusieurs même passent pour être vénéneuses. La grande vesse-loup, celle dont il est ici question, a l'apparence de fongosités globuleuses pédiculées, qui d'abord sont charnues à l'intérieur, puis deviennent pulvérulentes, & laissent échapper, lorsqu'on les déchire, une poussière que l'on prétend être propre à étancher le sang. Tel est effectivement l'usage auquel sert cette espèce de champignons, dans plusieurs contrées de l'Allemagne. (*Voyez* Champignons, tom. IV, pag. 606.)

VESSIE, s. f. (*Anat.*) *Vessica*, κυστις des Grecs. On donne ce nom à un réservoir musculo-membraneux qui, chez l'homme, est situé dans l'excavation du bassin, derrière les os pubis & devant le rectum, &, chez la femme, se trouve placé en avant du vagin. Ce réservoir est destiné à contenir l'urine que les uretères y versent goutte à goutte. La forme de la vessie, ainsi que ses dimensions, varient avec l'âge & le sexe. En général, ce viscère est irrégulièrement arrondi, & on lui reconnoît six régions, savoir : 1°. une *région supérieure*, au centre de laquelle on observe une sorte de cordon fibreux qui se porte vers la ligne blanche, jusqu'à l'ombilic, & que l'on nomme *ouraque* (voyez ce mot). 2°. Une *région antérieure*, qui est convexe, n'est point recouverte par le péritoine, & répond au pubis. Elle offre un petit faisceau fibreux qui s'attache derrière la symphyse pubienne, & que l'on nomme *ligament antérieur* de la vessie. 3°. Une *région postérieure*, qui est lisse, tapissée par le péritoine, qui, se portant sur le rectum dans l'homme,

la répercussion d'un exanthème ou d'un rhumatisme, Desbois de Rochefort, Chopart, Desault ont employé avec succès des vésicatoires avec les cantharides; que d'autres praticiens ont guéri par le même moyen des catarrhes chroniques de la vessie, des incontinences d'urine, &c.

& sur l'utérus dans la femme, forme des replis auxquels on a mal à propos donné le nom de *ligamens postérieurs* de la vessie. 4°. Une *région inférieure*, ou *bas-fond*, qui repose chez l'homme sur les *vésicules séminales* & le rectum, et chez la femme répond au vagin. Le milieu du bas-fond présente un espace triangulaire, à surface lisse : on le nomme *trigone vésical*; il est compris entre trois lignes, dont deux se prolongent du col de la vessie aux orifices des uretères, tandis que la troisième va de l'un à l'autre de ces orifices. L'angle antérieur de ce trigone répond à une saillie appelée *luette vésicale* ou *verumontanum*, les deux angles postérieurs correspondant à l'insertion des uretères. 5°. Deux *régions* ou *faces latérales*, situées dans leur partie supérieure, recouvertes par le péritoine, & en rapport avec les artères ombilicales, les canaux déférens, les vaisseaux & les nerfs hypogastriques. 6°. Le *col de la vessie*, répondant à l'angle antérieur du trigone vésical. Ce col est, chez l'homme, embrassé en devant par la prostate, & repose en arrière sur le rectum. Chez la femme, il est moins étendu que chez l'homme, & correspond au vagin.

La vessie est formée de trois membranes : 1°. une membrane séreuse ou péritonéale, qui existe seulement sur les régions supérieure, postérieure & latérale. 2°. Une membrane musculaire ou tunique charnue analogue à celle des intestins, & offrant des faisceaux blanchâtres affectant diverses directions. L'épaisseur de cette membrane n'est point la même dans toutes ses parties : elle est mince en avant, en arrière & sur les côtés, & beaucoup plus développée vers le bas-fond de la vessie & entre les vésicules séminales. 3°. Une membrane interne ou muqueuse, d'une couleur blanchâtre, légèrement rosée; elle offre des villosités beaucoup moins apparentes que celles qui se rencontrent à l'intérieur du canal intestinal. Cette membrane est très-extensible & parsemée de follicules muqueux, difficiles à apercevoir.

Les artères, les veines & les nerfs de la vessie, sont fournis, les unes, par les artères iliaques internes & par plusieurs de leurs branches; les autres, par des subdivisions des veines hypogastriques, dans lesquelles elles se rendent. Quant aux nerfs, ils proviennent du plexus formé par la partie inférieure du grand sympathique, & par la troisième & la quatrième paires sacrées. A l'égard des vaisseaux lymphatiques, ils se rendent spécialement dans les ganglions hypogastriques. (*Voyez*, pour les nombreuses maladies dont la vessie & ses annexes sont susceptibles, Anatomie pathologique de cet ouvrage, & pour les détails anatomiques, le mot Vessie du *Dictionnaire d'Anatomie*.)

VESSIGONS, s. m. pl. (*Art. vétér.*) *Mollis tumor.* Tumeur synoviale qui naît sur les faces latérales des jarrets : si elle paroît des deux côtés, elle est dite *chevillée*.

VESTI (Just.) (*Biogr. médic.*), naquit à Hildesheim le 13 mai 1651, étudia la médecine à Iéna, puis à Erfurt, & se fit recevoir docteur dans cette ville. Bientôt il revint dans sa patrie, où pendant quatre ans il exerça honorablement sa profession, retourna de nouveau à Erfurt pour y occuper la chaire de botanique, & devint successivement professeur d'anatomie, de chirurgie & de pathologie. Ce médecin, qui mourut le 27 mai 1715, a laissé un nombre prodigieux de dissertations sur diverses parties de la médecine, & dont M. le Dr. Jourdan a consigné les différens titres dans la *Biographie médicale*.

VESTIBULE, s. m. (*Anat.*) *Vestibulum.* Cavité formant la partie moyenne de l'oreille interne, & concourant, avec le *limaçon* & les *canaux demi-circulaires*, à la formation du *labyrinthe*. Elle est située derrière le limaçon, devant les canaux demi-circulaires, entre la caisse du tambour & le fond du conduit auditif interne; elle est à peu près ovale & présente deux enfoncemens, un du côté du limaçon & l'autre vers les canaux demi-circulaires. Sept grandes ouvertures communiquent dans le vestibule, la *fenêtre ovale*, l'orifice de la *rampe externe du limaçon*, les *canaux demi-circulaires* & l'*orifice de l'aqueduc*. (*Voyez* Oreille interne dans le *Dictionnaire d'Anatomie*.)

Les anatomistes ont également donné ce nom à une autre partie, faisant partie des organes génito-urinaires de la femme. Elle est immédiatement située au-dessous du clitoris : c'est une surface triangulaire, concave, bornée en haut par ce dernier, sur les côtés par la partie supérieure & interne des petites lèvres, & en bas par le méat urinaire. Elle n'offre rien de remarquable. (*Voyez* Vulve dans le *Dictionnaire d'Anatomie* de cet ouvrage.) (Nicolas.)

VÊTEMENT, s. m. (*Hyg.*) *Vestitus*, dérivé du verbe *vestire*, vêtir. Les vêtemens sont le plus ordinairement composés de matières animales ou végétales, tissées ou feutrées; leurs usages sont : 1°. de nous garantir des impressions & des vicissitudes de l'atmosphère; 2°. d'entretenir un certain degré de chaleur à la surface du corps; 3° d'absorber le produit de nos excrétions cutanées. Comme l'article Habillement de ce Dictionnaire n'a été fait que d'une manière incomplète, & à une époque où l'hygiène étoit encore peu avancée, nous traiterons ici succinctement des divers vêtemens appropriés à nos usages & à nos mœurs actuelles.

Les tissus végétaux qu'on emploie dans la confection des vêtemens sont fabriqués avec le chanvre, le lin & le coton filés; les matières animales qui entrent dans la composition des étoffes, sont : la laine, la soie, le duvet, &c. On fait aussi, avec des substances animales, des espèces d'étoffes

non tiſſées, connues ſous le nom de *feutres*, dont on ſe ſert principalement pour la fabrication des chapeaux. Les peaux des animaux, qui furent probablement les premiers habits de l'homme, travaillées avec art, forment diverſes pièces d'habillement fort uſitées dans les contrées les plus ſeptentrionales du globe.

Les vêtemens les plus mauvais conducteurs du calorique ſont les plus chauds; cette propriété non conductrice dépend de la manière dont les étoffes ſont tiſſées : ainſi, celles dont la trame eſt très-lâche, qui contiennent de l'air dans leurs interſtices, ſont peu conductrices du calorique, parce que l'air, empriſonné dans les mailles du tiſſu, ne tranſmet que faiblement la chaleur animale, tandis que les tiſſus ſerrés qui ne renferment point d'air la laiſſent échapper plus facilement, et par conſéquent ſont moins chauds que les autres. C'eſt aux expériences de Rumfort que nous devons la connoiſſance des propriétés plus ou moins conductrices du calorique des diverſes étoffes. Ce phyſicien enveloppa un corps chaud avec de la bourre de ſoie & de la laine non cardée, & il obſerva que ce corps conſervoit très-long-temps ſa chaleur; l'expérimentateur en dut conclure que cette enveloppe ſe laiſſoit difficilement pénétrer par le calorique. Il enveloppa enſuite un autre corps, pareillement échauffé, d'une quantité égale de ſoie & de laine bien filée, & il obſerva que ce corps ſe refroidiſſait plus promptement que dans la première expérience, ce qui démontroit évidemment que la ſeconde enveloppe ſe laiſſoit plus facilement traverſer par le calorique que la première. La théorie qui réſulte de ces expériences explique pourquoi les étoffes liſſes, ſerrées, fines, sont moins chaudes que celles qui ſe trouvent hériſſées de poils & lâchement tiſſées. La même théorie nous démontre encore comment les vêtemens les moins conducteurs de la chaleur ſont ceux qui nous préſervent le mieux des rayons d'un ſoleil ardent; par conſéquent on devroit adopter préférablement, dans les pays où la température atmoſphérique eſt ſupérieure à celle du corps, l'uſage des vêtemens mauvais conducteurs du calorique.

La propriété que les vêtemens ont d'abſorber & de tranſmettre l'humidité de l'atmoſphère ou les excrétions cutanées, mérite auſſi de fixer l'attention du médecin hygiéniſte. Les diverſes eſpèces de linge ſe pénètrent facilement d'humidité & la laiſſent échapper avec la même facilité; les matières animales, au contraire, s'imbibent lentement, mais tranſmettent difficilement les liquides qu'elles ont abſorbés : auſſi ſont-elles d'un uſage plus avantageux. Cela explique pourquoi en général les vêtemens de laine appliqués ſur la peau ſont plus ſains que ceux de linge, qui, laiſſant promptement échapper la ſueur dont ils ſont imbibés, produiſent une évaporation prompte & un refroidiſſement dangereux. Les tiſſus de laine conviennent particulièrement aux perſonnes qui tranſpirent abondamment & ſont expoſées aux viciſſitudes atmoſphériques; ces tiſſus leur offrent un préſervatif ou au moins un adouciſſement pour les maladies qui réſultent des dérangemens de la tranſpiration cutanée.

La faculté qu'ont les matières animales de retenir plus long temps l'humidité, le produit de nos excrétions, & les miaſmes exhalés de nos corps, ſe transforme ſouvent en un foyer de contagion dont le germe peut être conſervé aſſez long-temps dans les vêtemems de laine & les matelas qui ont ſervi à des individus atteints de maladies contagieuſes.

Plus les vêtemens non conducteurs du calorique ſont épais, plus ils ſont chauds; mais pour que cette épaiſſeur ne produiſe point un poids incommode, il faut interpoſer des matières légères entre des tiſſus très-fins. C'eſt de cette manière que l'on fabrique les habits qui joignent l'épaiſſeur à la légèreté. On doit auſſi attacher quelqu'importance à la couleur des habillemens; ceux qui ſont blancs, décolorés, réfléchiſſent la chaleur & ne l'abſorbent pas; par conſéquent ils ſont moins chauds que ceux de couleur noire, qui ſe trouvent à cet égard dans une condition oppoſée : de là l'uſage vulgaire de ſe ſervir de vêtemens décolorés dans les pays chauds, & *vice verſâ*. Il eſt bon de faire remarquer toutefois, que lorſque la température atmoſphérique n'eſt pas trop au-deſſous de celle du corps, les vêtemens blancs qui le réfléchiſſent ſans l'abſorber peuvent auſſi convenir dans les hivers modérés, tandis que les noirs ſeront d'un uſage avantageux par des raiſons oppoſées, pendant les chaleurs peu intenſes.

D'après ce que nous venons de dire, rien de plus facile que d'établir une diſtinction entre les habits d'hiver & les habits d'été : les uns ſe trouvant mauvais conducteurs du calorique, ont la propriété de maintenir la température naturelle à la ſurface du corps & de ne point lui communiquer celle du dehors; tels ſont les tiſſus lâches de ſoie, de laine, les fourrures, les ouates, &c.; tandis que ceux plus ſerrés de lin, de chanvre, de coton, &c., formeront l'habillement de la ſaiſon chaude.

A moins qu'on ait été accoutumé dès l'enfance à porter en tout temps des vêtemens légers, il faut changer avec précautions d'habits en paſſant d'une ſaiſon à l'autre, ſi l'on veut éviter l'effet fâcheux des viciſſitudes atmoſphériques & les ſuppreſſions de la tranſpiration : c'eſt un principe ſage d'hygiène de prendre tôt les habits d'hiver & tard les habits d'été.

Les vêtemens conſervent d'autant mieux la chaleur, qu'ils s'appliquent au corps d'une manière plus immédiate, & que les parties, qui recouvrent les extrémités, laiſſent moins d'accès à l'air extérieur; c'eſt pour cette raiſon que les peuples du Nord ſont uſage de vêtemens ſerrés, tandis que les habitans des contrées méridionales

se couvrent de larges habits qui permettent à l'air atmosphérique de circuler librement à la surface du corps.

Quant à leur forme, on peut dire généralement que les vêtemens larges sont les plus avantageux & les plus sains, surtout dans les saisons chaudes & tempérées. Toutefois il faut convenir que les habits étroits & serrés, dont on fait usage pendant l'hiver, sont pour ainsi dire indispensables à ceux qui se livrent habituellement aux exercices de la marche, de la chasse, à la profession des armes, &c.

En indiquant ici l'usage que l'on peut faire des vêtemens serrés, nous ne devons pas oublier de signaler comme très-dangereux ceux qui exercent des pressions isolées, des constrictions circulaires, &c.; ces sortes d'habillemens gênent & entravent l'action musculaire, ralentissent ou interceptent la circulation des liquides, & peuvent causer ainsi les accidens les plus graves, tels que des vertiges, des défaillances, même des attaques d'apoplexie. Tous les médecins connoissent les inconvéniens attachés à l'usage des corsets qui compriment la poitrine, surtout par la partie inférieure.

Le vêtement de la plupart des femmes, outre son étroitesse, est évidé à la partie supérieure de manière à laisser découvertes les épaules & une partie du sein; cette disposition, qui flatte la coquetterie, est très-dangereuse dans un climat variable & dans les grandes villes où l'on passe sans cesse du chaud au froid & du froid au chaud: elle est la cause d'un grand nombre de phlegmasies des organes respiratoires. Les pressions causées par les jarretières, les ceintures des culottes, les chaussures, &c., ont fait souvent payer cher le vain plaisir d'étaler une jambe bien faite & un petit pied; c'est ce ridicule usage, en partie abandonné, qui produit les varices, les ulcères aux jambes, les durillons, &c.

Le vêtement européen est aujourd'hui généralement composé de deux principales parties: l'un est l'habit du tronc, ou le juste-au-corps, l'autre l'habit inférieur ou des extrémités abdominales: on l'appelle *culotte* chez l'homme; celui de la femme a reçu le nom de *jupon*. La culotte est sans contredit un vêtement très-utile qui soutient les parties génitales, les garantit, avec les cuisses & les lombes, de l'influence du froid, auquel le jupon donne chez la femme un libre accès. L'habit ou le juste-au-corps, qui remplace la toge des Anciens, est fixé au-dessus des épaules & descend jusqu'à la partie inférieure de l'abdomen. On le fait joindre par devant au moyen d'attaches variées avec lesquelles on a la faculté de le serrer plus ou moins. L'habit inférieur se fixoit autrefois sur les hanches, mais celles-ci ne présentant pas la même saillie & le même appui que les épaules, il falloit le soutenir au moyen d'une ceinture plus ou moins serrée, qui présentoit les inconvéniens d'une constriction circulaire, dont il a été déjà question. Aujourd'hui la ceinture est remplacée par les bretelles qui prennent leur point d'appui sur les épaules. Quant au jupon, l'habitude que l'on a prise de l'attacher avec des bretelles ou de le fixer à l'habit supérieur, en diminue beaucoup les désavantages. Parmi ces derniers, il faut noter le libre accès qu'il laisse à l'air froid. Cette partie du vêtement ne convient d'ailleurs nullement à l'homme dont il laisse les parties génitales pendantes & sans appui.

A ces deux pièces principales viennent s'en joindre beaucoup d'autres qui, d'un côté, compliquent l'habillement, mais qui d'un autre ont des avantages incontestables pour maintenir la chaleur dans certaines parties du corps éloignées du centre.

Dans ce que nous venons de dire, nous n'avons pas parlé du vêtement qui recouvre immédiatement le corps & qui est destiné à absorber la sueur (la chemise); chez les Anciens, c'étoit une tunique de laine, car l'emploi du linge leur étoit inconnu. Chez les modernes, on fait plus généralement usage des toiles de chanvre & de coton; l'usage des chemises de flanelle, quoique très-répandu dans certaines contrées, n'est pourtant qu'exceptionnel: ce que nous avons dit des avantages de la laine sur le linge trouve encore ici son application.

Les effets qui résultent des changemens d'habits dans des saisons différentes sont en tout comparables à ceux des vicissitudes atmosphériques; ainsi un homme qui change ses vêtemens d'hiver contre des vêtemens d'été, doit éprouver la même impression que s'il passoit d'une température chaude à une froide, & réciproquement: passage qui peut l'exposer à beaucoup d'accidens, quand on ne prend pas les précautions convenables. Ces précautions sont d'autant plus utiles que le climat est plus variable, les transitions plus brusques d'une température à une autre: ces précautions sont moins nécessaires à ceux qui sont immédiatement enveloppés de flanelle; on doit, en outre, les considérer comme le préservatif d'une multitude d'affections catarrhales, rhumatismales, &c., provenant de la suppression ou de l'irrégularité de la transpiration. Ce que nous venons de dire, au reste, n'a pas pour but d'improuver, d'exclure le changement de vêtemens dans les diverses saisons, ni l'ancienne distinction en habits d'hiver & en habits d'été; nous reconnoissons, au contraire, que ce changement est commode & salutaire toutes les fois qu'il est fait dans une mesure convenable & en temps opportun: dans les temps chauds, les habits d'un tissu léger facilitent les exercices & diminuent beaucoup les pertes que l'on fait par la transpiration, &c.

Les modifications que l'on doit apporter dans la manière de se vêtir, selon les âges, sont d'une

très-grande importance; les vêtemens de la première enfance doivent être très-chauds; l'enfant passant, au moment de sa naissance, d'une température de 29 degrés à celle de l'atmosphère, est d'une grande susceptibilité & exige les plus grands ménagemens: le moindre changement dans les proportions de la transpiration pourroit lui devenir funeste. Ces ménagemens sont d'autant plus nécessaires qu'il faut changer souvent les vêtemens du nouveau-né, qui s'imprègnent facilement d'excrétions abondantes & de toutes sortes d'ordures. Toutefois, en préservant l'enfant des vicissitudes de l'air, il ne faut ni l'accabler du poids des vêtemens, ni comprimer ses parties naissantes qui ont besoin de beaucoup de liberté & d'un espace convenable pour se développer. Ce précepte s'applique particulièrement à la poitrine, dont la compression peut donner lieu à des déformations funestes, peut produire l'asphyxie, &c. Lorsque l'enfant commence à se livrer aux exercices qui nécessitent l'emploi de ses forces naissantes, il est de la plus grande importance de ne gêner en rien la liberté des membres & la libre action des muscles par des vêtemens étroits, car à cette époque de la vie le défaut de surveillance active peut avoir les suites les plus fâcheuses. L'enfant doit donc se livrer sans réserve à tous les mouvemens que lui suggère la pétulance de son âge, & n'être soumis à des entraves que dans le cas où il seroit atteint de quelque difformité, dont l'exercice spécial & prédominant d'un organe pourroit le délivrer.

Il ne faut pas oublier que chez les enfans forts & bien constitués, l'intensité de la chaleur animale, accrue par un exercice continuel, indique l'usage des vêtemens légers; les vêtemens chauds & pesans, en effet, ne conviennent point à la jeunesse, ils détermineroient d'abondantes transpirations nuisibles à cet âge: il convient que les jeunes sujets portent des habits d'étoffes légères, afin qu'ils s'accoutument de bonne heure aux vicissitudes du froid & du chaud, & se familiarisent ainsi avec les intempéries des saisons; c'est un moyen infaillible de les rendre sains & robustes.

Les adolescens & les adultes peuvent violer plus impunément que les autres les règles du régime par rapport aux vêtemens de diverses sortes, parce que chez eux les fonctions perspiratoires jouissent d'une grande énergie, & que, les organes du mouvement ayant acquis une grande solidité, ne sont pas susceptibles de prendre de vicieuses directions. Alors, en effet, on n'a plus à craindre le rachitisme, les gibbosités, les déviations particulières des membres, &c., qui menacent sans cesse les os & les articulations flexibles des enfans.

Dans la vieillesse, au contraire, l'énergie vitale est considérablement diminuée, la transpiration ne conserve plus la même activité, le poumon, affoibli & embarrassé, n'exerce plus ses fonctions qu'avec difficulté; enfin toutes les puissances, soit génératrices, soit conservatrices du calorique, sont affoiblies, tandis que l'action nuisible des agens extérieurs n'a rien perdu de sa force & de son activité malfaisante. Tout se réunit donc ici pour réclamer l'usage des vêtemens les plus chauds & les moins conducteurs de la chaleur. On doit considérer alors les habillemens comme une sorte de rempart à opposer aux vicissitudes de l'atmosphère, qui menacent les organes débiles des vieillards; comme un moyen d'empêcher d'une part la dispersion de la chaleur animale, & de l'autre d'exciter la transpiration. Cette transpiration est d'autant plus utile, que les congestions intérieures sont plus fréquentes, & que la peau sèche contractée livre difficilement accès aux fluides perspirables.

Il y a quelques remarques à faire relativement aux vêtemens des sexes. Les jeunes filles, qui sont très-excitables, qui ont plus de susceptibilité que les garçons, doivent être vêtues avec plus de soin & plus chaudement, surtout aux approches de la première menstruation, qui coïncide ordinairement avec un grand développement des seins & la perfection des autres organes destinés au grand œuvre de la reproduction. Un vêtement trop léger, à cette époque critique, pourroit entraîner une suppression capable de déranger la santé pour le reste de la vie; de même qu'un corset qui comprimeroit la poitrine, pourroit atrophier les organes mammaires & créer une fâcheuse disposition à la phthisie pulmonaire. De plus grandes précautions encore sont commandées aux femmes enceintes ou à celles qui allaitent leurs enfans; alors, en effet, l'exposition au froid & à l'humidité de plusieurs parties du corps, ainsi que la compression intempestive de ces mêmes parties, ont les suites les plus funestes pour la mère & pour l'enfant. L'état de grossesse, l'allaitement & les autres devoirs maternels sont incompatibles avec le desir de plaire par un vêtement élégant & propre à faire ressortir la beauté des formes.

Il y a une multitude d'autres particularités qui sont de nature à influer sur la forme & le degré de chaleur des vêtemens dont on doit faire usage dans le cours de la vie; ainsi, le convalescent doit être vêtu plus chaudement que l'homme bien portant; l'individu foible, nerveux, irritable, a plus besoin d'être garanti du froid que celui qui présente des conditions opposées; l'ouvrier qui exerce exclusivement une partie tandis que l'autre reste inactive; le cavalier dont les extrémités inférieures sont presque dans l'inaction, doivent vêtir plus chaudement les organes qui ne prennent point d'exercice que ceux qui se trouvent continuellement en mouvement. L'un des premiers besoins d'une foule d'artisans livrés aux professions les plus dégoûtantes & les plus périlleuses seroit sans doute d'avoir des vêtemens faits

de manière à préserver leur corps du contact impur & nuisible des matières qu'ils travaillent, des émanations qui s'en échappent, & de l'humidité qui est presque partout l'agent le plus à redouter. Nous citerons particulièrement ici, les *vidangeurs*, les *débardeurs*, les *tanneurs*, les *équarrisseurs*, les *mégissiers*, les *pêcheurs*, les *hommes employés aux desséchement des marais*, les *blanchisseurs*, les *forgerons*, les *doreurs*, les *miroitiers*, les *peintres en bâtimens*, &c. Dans l'intérêt de leur conservation, ces ouvriers devroient faire un usage plus suivi des vêtemens de toile cirée, de cuir tanné, des masques de carton, &c.; sorte de vêtemens qui ne se laissent point pénétrer par l'humidité, & auxquels s'attachent difficilement les liquides infectans, les émanations délétères, les miasmes, & qu'il est facile d'ailleurs de nettoyer au moyen de lavages, sans les altérer & les détruire.

Comme il y a pendant le sommeil un moindre degré de chaleur animale, & pareillement une diminution de température atmosphérique, il est nécessaire que l'homme ait pour le temps qui y est consacré un supplément de vêtement : s'il ne peut se débarrasser entièrement de ses habillemens du jour, il aura soin au moins de relâcher les ceintures & les ligatures; s'il est obligé de dormir près d'un lieu humide, marécageux, &c., il s'enveloppera avec soin, afin d'éviter, autant que possible, le contact des miasmes nocturnes qui sont suspendus dans l'atmosphère. Le sommeil étant un temps de repos & de réparation, le lit dont on se sert, quel qu'il soit, ne doit gêner en rien le développement & l'alongement des membres, ainsi que les diverses poses que le corps peut prendre. (Bricheteau.)

VÉTÉRINAIRE, adj. (*Art vétérinaire.*) *Ars veterinaria.* Les nombreuses maladies auxquelles sont assujettis les animaux domestiques ont promptement fait sentir l'importance d'une médecine qui leur fût exclusivement consacrée : aussi trouve-t-on dès la plus haute antiquité les traces d'une médecine des animaux; il s'en faut cependant de beaucoup que cet art ait promptement acquis le degré de perfection dont il peut être susceptible. Ce n'est réellement que vers le milieu du siècle dernier que dans notre pays on s'est occupé sérieusement de créer un *art vétérinaire*, c'est-à-dire une science dont le but est à la fois de propager, de conserver & d'améliorer les animaux domestiques. Les noms de Bourjelat, Chabert, Flandrin, Gilbert, & ceux de MM. Huzard, Girard, Dupuis, &c., seront toujours honorablement cités parmi ceux des hommes qui, sous le rapport de l'économie domestique, ont rendu le plus de services à leur pays. (*Voyez* Médecine (Médecine vétérinaire), tom. IX, pag. 459, de ce Dictionnaire.)

Quelquefois le mot *vétérinaire* est pris substantivement, & sert à désigner celui qui s'occupe spécialement de la médecine des animaux domestiques, &, dans ce sens, il est synonyme de l'expression *hippiatre.* (R. P.)

VÉTIVER, s. m. (*Bot., Mat. médic.*) *Vetiveria odorata* du *Petit-Thouars.* Cette graminée, que l'on a successivement attribuée à plusieurs espèces, telles qu'aux *andropogon schœnanthus* & *nardus*, & à l'*agrestis verticillata* de Lamarck & Poiret, croît sur les digues sablonneuses & autour des champs cultivés, dans l'Inde, à Ceylan, à Bourbon, à l'Ile-de-France. (*Voyez* le *Dictionnaire de Botanique* de cet ouvrage.) Sa racine est rameuse, jaunâtre lorsqu'elle est sèche; & quoiqu'au premier aspect elle ressemble à celle du chiendent, elle en diffère cependant essentiellement par son odeur forte, balsamique & comme térébinthacée.

Le vétiver étoit regardé autrefois comme antispasmodique, emménagogue & diurétique; mais depuis 1774, époque à laquelle Sonnerat l'introduisit dans les collections d'histoire naturelle, cette plante a beaucoup perdu de sa réputation première, & on n'en fait plus guère usage aujourd'hui que pour éloigner les insectes des fourrures & des vêtemens de laine.

VETTI. (*Mat. médic.*) Boisson sucrée & mucilagineuse que l'on prépare dans l'Indostan avec les racines de l'*abrus precatorius*, qui ont beaucoup d'analogie avec celle de la réglisse.

VEZINS (Eaux minérales de). Ce village, situé dans le département de l'Aveyron, à cinq lieues nord-ouest de Milhaut, possède une source minérale appelée *la Thomasse*, dont les eaux sont froides & de peu d'importance sous le rapport de la thérapeutique.

VIABILITÉ, sub. f. (*Médec. lég.*, *Physiol.*) *Viabilitas.* Dérivé de *via*, chemin, carrière à parcourir, &c. On entend par *viabilité*, l'état ou la qualité d'un *fœtus* né viable. Le *fœtus* viable est celui qui présente, au moment de la naissance, les conditions nécessaires pour que les fonctions essentielles au maintien de la vie puissent s'exécuter d'une manière plus ou moins durable.

Le Code français, à l'instar de presque toutes les lois anciennes, déclarant que pour *succéder* il faut nécessairement exister à l'instant de l'ouverture de la succession, & que pour être apte à jouir d'une donation quelconque, on doit être né *viable*, on comprend de suite de quelle importance peuvent être les diverses questions de médecine légale qui ont rapport à la viabilité. Notre Code civil, en effet, établissant d'un autre côté (art. 812) que l'enfant né le cent quatre-vingtième jour du mariage peut être désavoué par le mari, il en résulte que celui qui a vu le jour le cent quatre-vingt-unième jour de la conception est viable, c'est-à-dire légitime & apte à jouir d'une donation

donation ; c'est au moins l'opinion de jurisconsultes célèbres, tels que Toullier & Merlin.

L'intérêt que présente cette matière s'accroît encore quand on songe que la femme, blessée dans son honneur par le désaveu du mari, peut à son tour repousser ce désaveu en prouvant la *non-viabilité* de son enfant, & en démontrant de cette manière qu'il a été conçu postérieurement à l'époque de son mariage, ou à la date de la cohabitation avec son époux. A ces questions médico-législatives viennent se mêler des questions de physiologie qu'on peut appeler a bon droit des questions de justice & d'humanité ; telles sont les suivantes : 1°. Un enfant ne peut-il pas naître avec toutes les conditions de la viabilité, quoiqu'il n'ait pas cent quatre-vingts jours d'existence dans le sein de sa mère ? 2°. Ne peut-il pas, dans d'autres cas, se trouver privé de plusieurs de ces conditions, quoiqu'il ait été conçu bien avant cet espace de temps ; & ainsi accuser aux yeux de la loi la vertu d'une mère irréprochable ? Oui, sans doute ; & c'est ici qu'il faut déplorer l'imperfection des institutions humaines qui ne peuvent pas toujours être fondées sur les lois ou sur les décrets de la nature.

En matière de viabilité les attributions du médecin sont plus étendues que celles du légiste : il peut avoir à décider si l'enfant est né à terme ; s'il n'a point quelque maladie qui empêche l'exercice des fonctions essentielles à la vie *parfaite* ; si enfin il présente les conditions voulues pour jouir de l'existence.

La meilleure manière de décider qu'un enfant est né avec des conditions de viabilité aux divers termes admis par les jurisconsultes, & compris entre les cinquième & neuvième mois, est de comparer les cas qui se présentent, avec les résultats des expériences faites sur les fœtus & les nouveau-nés par divers médecins-légistes, & particulièrement par le célèbre Chaussier. Or, voici ce que les recherches les plus exactes ont appris : *à cinq mois*, les membres abdominaux commencent à prédominer sur les membres thoraciques ; les mouvemens du fœtus & sa pesanteur spécifique deviennent plus manifestes ; sa longueur est alors de huit à neuf pouces. *A six mois*, le fœtus a pris plus d'énergie, il est susceptible de vivre pendant quelque temps ; il a de onze à douze pouces de longueur ; la tête, en conservant une prédominance sur les autres parties, paroît cependant un peu moins grosse, ses parois offrent encore de la mollesse, & les fontanelles une grande étendue ; la peau, fine, mince, présente une teinte rosée à la face, aux oreilles, à la plante des pieds, à la paume des mains ; les cheveux sont rares, de couleur argentine ; les paupières fermées, les sourcils & les cils peu épais, la pupille fermée par une membrane ; les ongles sont à peine formés ou manquent entièrement. Chez les garçons, le scrotum est très-petit, d'un rouge vif ; chez les filles, la vulve est saillante, les grandes lèvres séparées par le clitoris. *A sept mois*, le fœtus a quatorze ou quinze pouces de long, la peau est rosée & couverte d'un enduit sébacé & onctueux, les cheveux sont plus longs & prennent une teinte blonde ; la membrane pupillaire n'existe plus ; les ongles ont acquis plus de consistance & de longueur, les paupières cessent d'être agglutinées. *A huit mois*, les mouvemens du fœtus sont plus forts, il a seize ou dix-sept pouces de longueur, la peau a plus de consistance, elle commence à se couvrir de poils, l'enduit sébacé augmente, les ongles ont plus de fermeté, les cheveux plus de longueur ; souvent les mamelles sont saillantes, & on peut en exprimer un fluide lactiforme. Dans les mâles, les testicules s'engagent dans l'anneau suspubien ; dans les femelles, le vagin & le col de l'utérus sont enduits d'un mucus visqueux & diaphane. *A neuf mois*, le fœtus ou le nouveau-né a dix-huit à vingt pouces de longueur ; sa tête est grosse, mais ferme & résistante ; les os du crâne, quoique mobiles, se touchent par leurs bords ; les fontanelles sont moins larges, les cheveux plus longs, plus épais, plus colorés ; l'enduit sébacé de la peau est plus adhérent, plus épais ; souvent, dans les mâles, les testicules ont dépassé l'anneau, ou sont même dans le scrotum ; les ongles ont plus d'épaisseur, de fermeté, & se prolongent jusqu'à l'extrémité des doigts ; la moitié du corps correspond à l'ombilic ; l'enfant remue ses membres avec facilité, saisit les mamelons avec ses lèvres. Il faut ajouter que la pesanteur d'un enfant né à terme est communément de six à sept livres & demie, quoiqu'il ne soit pas très-rare d'en rencontrer aussi de cinq livres, & même moins, avec les autres conditions de viabilité (1).

Si l'enfant est mort & que le médecin ait à déterminer s'il étoit né viable, il trouvera à l'ouverture du corps le cerveau couvert de circonvolutions, & offrant déjà un changement de couleur dans la substance qui doit devenir grise ; les origines des nerfs déjà prononcées ; il observera dans le thorax les poumons rouges & volumineux, le canal artériel très-développé, le trou de Botal plus grand que dans les mois précédens, & muni d'une membrane valvuleuse ferme & étendue. Dans le ventre, il rencontrera le foie consistant, les intestins remplis de méconium, si toutefois l'enfant a succombé avant de respirer ; ces signes de maturité seront d'ailleurs d'autant plus prononcés que le sujet approchera plus du neuvième mois.

Des enfans peuvent naître à terme & présenter des signes de viabilité, mais être affectés d'une maladie ou d'une difformité qui les empêchent de vivre hors du sein de leur mère ; de ce nombre

(1) *Dictionnaire des Sciences médicales*, tom. XVI, article Fœtus.

ſont : les *monſtres*, appelés *acéphales*, *anencéphales;* ceux qui ſont privés de moelle épinière, de poumons, de cerveau, d'eſtomac, &c. Il faut placer dans la même catégorie ceux qui ſe trouvent privés de certaines ouvertures naturelles, qui ont ſubi de graves tranſpoſitions & renverſemens organiques, qui ont des organes en excès, &c. Les *bicéphales* forment cependant, dans certains cas, une exception, ainſi que vient de le prouver tout récemment (novembre 1829) l'exemple du monſtre double connu ſous les noms de *Ritta-Criſtina*, qui a vécu huit mois, & dans lequel on remarquoit deux têtes, quatre bras, deux colonnes vertébrales, mais un ſeul baſſin & deux extrémités inférieures. L'ouverture du corps a offert deux cœurs adoſſés, contenus dans un même péricarde, un diaphragne formé de deux cloiſons réunies & confondues, un foie de même contexture, deux eſtomacs, deux inteſtins grêles, un ſeul gros inteſtin, deux matrices, une veſſie, un ſeul anus, &c.

De toutes les preuves de viabilité ou d'aptitude à vivre que peut donner un nouveau-né, la plus certaine & la plus irréfragable eſt la reſpiration complète, c'eſt-à-dire celle qui eſt accompagnée de tous les phénomènes dépendant de ce grand acte de la vie. Ce ſigne eſt d'autant plus important qu'aux yeux du juriſconſulte il conſtitue à lui ſeul la vie, ou bien la préſomption d'une vie à venir, qui eſt la ſource d'un grand nombre de procès devant les tribunaux. Auſſi, le médecin ne peut-il trop s'attacher à conſtater cette fonction capitale par tous les moyens qui ſont en ſon pouvoir; qu'il ait ſans ceſſe devant les yeux des exemples cités par Chauſſier, Pelletan, Alphonſe-le-Roi, &c., dans leſquels des cris, des ſoupirs, des mouvemens convulſifs, des battemens de cœur, un certain degré de chaleur, &c., avoient été conſidérés à tort comme des ſignes de viabilité. (*Voy.* les mots Docimasie pulmonaire, Fœtus & Infanticide.) Il ne faut jamais oublier non plus que la queſtion de ſavoir ſi un enfant eſt né viable, s'il a vécu depuis ſa naiſſance, réſolue affirmativement ou négativement, ne décide pas ſeulement d'une conteſtation d'intérêt privé, mais de la vie & de la mort d'individus accuſés du crime d'infanticide.

La non-viabilité s'établit néceſſairement par l'abſence des conditions que nous avons indiquées comme ſignes de la viabilité, en s'appuyant ſur l'impoſſibilité où devoit être l'enfant d'exercer dans cet état les fonctions eſſentielles à la vie.

Lorſqu'un médecin-légiſte eſt appelé à donner ſon avis devant les tribunaux ſur une queſtion quelconque de viabilité, il ne peut jamais aſſez peſer les conſéquences graves que peuvent avoir ſes déciſions; à la vérité, en matière civile, les juriſconſultes les plus célèbres penſent que les préſomptions peuvent ſuppléer à l'impoſſibilité de conſtater la vérité : s'il eſt conſtant, diſent-ils, que l'enfant eſt né vivant, il doit être cenſé né viable; & l'on préſumera également l'exiſtence, ſi la viabilité eſt conſtante, parce que, ajoutent-ils, ſelon l'ordre des choſes, il eſt à croire que celui qui eſt né viable eſt né vivant, le contraire devant être prouvé. Mais, en matière criminelle, nous penſons, avec ces juriſconſultes, que l'accuſation doit toujours prouver évidemment la vie & la viabilité.

A ce que nous avons dit ſur les ſignes & la manière de conſtater la viabilité, nous ajouterons, en terminant, que le médecin peut être conſulté par les magiſtrats dans trois circonſtances différentes : 1°. pour décider ſi un enfant a ſéjourné cent quatre-vingts jours dans le ſein de ſa mère (queſtion de déſaveu); 2°. pour établir ſi l'enfant eſt né viable; 3°. ſi l'enfant eſt né vivant (queſtion de donation, de teſtament, d'infanticide, de ſucceſſion). (Bricheteau.)

VIABLE, adj. *Viabilis*. Adjectif ſervant à indiquer qu'un fœtus qui vient de naître eſt conſtitué de manière à pouvoir vivre pendant un temps aſſez long; ce qui ſuppoſe que tous les organes indiſpenſables à l'entretien de la vie ſont dans leur état normal, ou du moins ne s'en écartent que fort peu. (*Voyez* Viabilité.)

VIANDE, ſ. f. (*Hyg.*) *Caro*. Nom que l'on donne communément & indiſtinctement à la chair de tous les animaux. (*Voyez*, pour les avantages & les inconvéniens de ce mode d'alimentation, les articles Alimens & Nourriture, tom. I^er^. & t. X de ce Dictionnaire.)

VIBICES, ſ. f. pl. (*Pathol.*) Ce mot, qui primitivement ne déſignoit que les ecchymoſes cutanées produites par des coups de fouet, a été par la ſuite appliqué aux taches rouges & livides qui paroiſſent ſur la peau dans pluſieurs maladies graves, comme les fièvres malignes, le ſcorbut, &c. (Eméric Smith.)

VIBRANT. (*Path.*) Pouls vibrant. Epithète employée pour déſigner une des nombreuſes modifications que préſentent les battemens du pouls. Dans celui que l'on nomme *vibrant*, l'artère ſemble être tendue & vibrer à la manière d'une corde. (*Voyez* Pouls.)

VIBRATILE. (*Path.*) Douleur vibratile. Nom que l'on donne à une ſenſation particulière, dans laquelle les nerfs ou quelques autres parties ſemblent oſciller comme une corde tendue.

VIC-EN-CARDALES (Eaux minérales). Cette eau minérale, dont l'analyſe auroit beſoin d'être refaite, ſe trouve à environ un demi-quart de lieue de Vic, au pied du Cantal & à une lieue d'Aurillac; elle eſt froide & a une ſaveur fort pi-

quante. Dans le pays sa source se nomme *Fontaine salée*, & l'on a prétendu que l'usage de son eau pouvoit être convenable dans les cas de coliques néphrétiques & d'engorgemens des viscères.

VIC-LE-COMTE (Eaux minérales). Cette petite ville, du département du Puy-de-Dôme, est à cinq lieues de Clermont & possède deux sources minérales dont l'une, nommée la *fontaine Ste.-Marguerite*, est située sur la rive droite de l'Allier, tandis que la seconde, celle du *Tambour*, se trouve sur la rive gauche de la même rivière.

Ces eaux sont transparentes, froides, & ont une saveur acidule & astringente. Bien que leur analyse ne soit point très-récente, il paroît constant qu'elles contiennent de l'hydrochlorate de soude, de l'acide carbonique, & des carbonates de chaux & de fer. Indépendamment de ces principes minéralisateurs, on a aussi trouvé du sulfate de soude dans la *fontaine du Tambour*.

Les eaux de Vic, surtout celles que fournit la *fontaine Sainte-Marguerite*, sont toniques & conviennent dans les débilités de l'estomac, la chlorose, l'engorgement des viscères, &c. Quant aux eaux de la *fontaine du Tambour*, le sulfate de soude qu'elles contiennent les rend légèrement purgatives.

On fait usage de ces eaux en boissons à la dose de cinq à six verres dans la matinée.

(R. P.)

VICE, s. m. (*Pathol.*) Mot dont la signification est toute morale, & que l'on a transporté dans le langage médical pour désigner des altérations inconnues des liquides ou des solides. On dit, par exemple, le *vice scrofuleux*, pour indiquer collectivement tous les changemens que notre économie subit dans cette maladie; changemens qui existent non-seulement dans les parties que nous croyons malades, mais qui atteignent même toute notre organisation. On voit donc que c'est une expression de ressource pour indiquer d'un seul mot une altération que l'on ne connoit pas : il faut distinguer le vice, du virus & du venin. Le *vice* est une altération des parties, ou seulement de quelques-unes des parties de notre organisation, mais qui ne se communique pas par contagion; on peut naître avec cette disposition, ou même avec la maladie, & on peut également la contracter lorsqu'on est exposé aux causes susceptibles de la faire se développer. Le venin est le produit d'une sécrétion de l'animal, qui lui est donné pour la défense ou pour l'attaque, mais qui ne lui nuit point tant qu'il est renfermé dans ses réservoirs; on prétend cependant que, si une vipère se mord, elle périt, & on rapporte que dernièrement, un serpent à sonnette s'étant mordu, mourut très-promptement des suites de sa morsure. Ces faits sont très-rares, & je désirerois beaucoup les voir se renouveler; car enfin, quand ces reptiles se mordent, ils ne sont pas sans absorber une partie de leur venin, & ils n'en sont nullement incommodés. Il paroîtroit résulter de plusieurs expériences, entr'autres de celles de Fontana, que ces venins avalés n'ont aucune action relativement à l'action de ce venin sur les reptiles qui en sont armés : les uns disent que si les vipères se mordent elles périssent de cette morsure, & d'autres prétendent, les preuves également en mains, que non-seulement ces reptiles n'en éprouvent aucun mal, mais que quelques autres animaux n'en ressentent aucune atteinte. Ce sont donc des expériences à répéter. Le virus diffère du vice & du venin en ce que c'est un principe de maladie qui se transmet par contagion; telle est la cause de la rage, de la syphilis. Depuis quelque temps on nie l'existence du virus, mais si on rejette le mot, on adopte la chose.

La théorie des *vices* jouoit autrefois un grand rôle dans la science médicale, lorsque l'humorisme & le solidisme régnoient dans les écoles; maintenant, comme la médecine ne repose que sur l'exaltation des propriétés vitales, on néglige ces entités qui avoient tant d'importance dans nos anciennes écoles. A-t-on tort, a-t-on raison?...

On donne aussi le nom de *vice de conformation* à toute disposition des parties du corps ou des organes, contraire à l'état naturel. (*Voyez* Monstruosités & Transposition dans ce Dictionnaire.) (Nicolas.)

VICES RÉDHIBITOIRES. (*Art. vétér.*) Si les intérêts du commerce en général exigent que toutes les transactions offrent au vendeur & à l'acheteur des garanties qui, autant que possible, les mettent à l'abri de la fraude, ce besoin se fait bien davantage ressentir encore, lorsqu'il s'agit de l'achat ou de la vente des animaux servant à l'agriculture. Aussi le 2e. § de la 3e. section du 4e. chapitre du titre VI du livre 3 de notre *Code civil* y a-t-il pourvu d'une manière à la vérité beaucoup moins précise qu'il n'eût été desirable, puisqu'en effet beaucoup de circonstances importantes sont abandonnées à l'influence des *us* & coutumes.

En examinant successivement les neuf articles de cette section, on voit, d'une part, que les maladies qui peuvent entraîner la *rédhibition* de l'animal vendu ne sont pas spécifiées; que le délai dans lequel cette action doit être intentée n'est point fixé; enfin, qu'elle ne sauroit avoir lieu lorsqu'il existe des symptômes évidens dont, au moment de la vente, l'acheteur n'a pu prendre connoissance. D'autre part, il est textuellement dit, « que le vendeur est tenu des vices cachés, quand même il ne les auroient pas connus, à

moins que, dans ce cas, il n'ait stipulé qu'il ne seroit obligé à aucune garantie » ; condition dont il faut établir la preuve par écrit ou par témoins.

Quand la rédhibition a lieu par suite de vices inconnus au vendeur, l'acheteur peut, à sa volonté, exiger soit la restitution du prix de la chose vendue & des frais qu'elle a occasionnés, soit en gardant la chose vendue, se faire donner à titre d'indemnité une valeur fixée par des experts. Dans le cas contraire, c'est-à-dire, lorsque le vendeur connoissoit les défaut cachés, il est obligé, non-seulement à la restitution du prix, mais encore à des dommages & intérêts. S'il arrivoit que l'animal eût péri par suite de ces défauts connus ou inconnus, les droits de l'acheteur & les obligations du vendeur seroient les mêmes que ceux spécifiés dans les cas de rédhibition : quant à la perte arrivée par cas fortuits, elle est pour le compte de l'acheteur.

Les affections, qu'au terme de l'article 1641 du *Code civil*, on doit regarder comme *cas rédhibitoires*, sont les maladies contagieuses, aiguës ou chroniques, telles que, d'une part, le claveau & la rage, & de l'autre la morve, le farcin & la gale : sont aussi placés sur la même ligne le cornage, l'immobilité, l'épilepsie ou mal caduc, la boiterie de vieux mal, la fluxion périodique, la phthisie pulmonaire, vulgairement connue, pour les chevaux, sous le nom de *vieille courbature*, & pour les vaches sous celui de *pommelière*; de plus, l'espèce de tic dans lequel les dents ne sont point usées, & enfin quelques autres vices qui ne peuvent être constatés lors de l'achat. MM. Huzard & Tessier, dans le projet de *Code rural* qu'ils ont rédigé, ont pensé que la *courbature* & la *pousse*, ayant des symptômes évidens, ne devoient pas continuer à être rangées au nombre des circonstances pouvant entraîner une action rédhibitoire.

Quant à la garantie, elle ne peut avoir lieu pour les animaux dont la valeur n'excède point cinquante francs; & les délais fixés varient aussi suivant la nature de l'affection : ainsi, pour la boiterie de vieux mal, la durée est de vingt jours, & d'un mois pour l'affection périodique & l'épilepsie.

VICHI (Eaux minérales). Sous le rapport de leur ancienneté & sous celui de leur utilité réelle, les eaux de Vichi doivent être rangées dans le petit nombre de celles qui jouissent d'une réputation justement méritée. Ces eaux étoient connues & fréquentées par les Romains, ce dont on ne peut douter, d'après les vestiges d'anciennes constructions & les médailles que l'on a trouvées lors des fouilles faites pour élever le nouveau bâtiment thermal.

La ville de Vichi, située dans le département de l'Allier, est bâtie dans une vallée entourée de collines fertiles & dont la perspective est on ne peut plus variée; le climat en est doux & tempéré, l'air est très-pur, & les routes, bien entretenues, facilitent les communications : on y rencontre toutes les commodités qui peuvent en faire un séjour agréable pour ceux qui s'y rendent, conduits par le besoin de rétablir leur santé. Ces eaux thermales, ainsi que la plupart des établissemens de même genre, étoient à peu près abandonnées, lorsqu'en 1785 deux princesses, tantes du roi de France, en firent usage avec succès, &, par un effet de leur munificence, contribuèrent beaucoup à l'amélioration des bâtimens destinés à l'administration de ces eaux. En 1814, madame la Dauphine, alors duchesse d'Angoulême, fit un voyage à Vichi, &, depuis cette époque, l'établissement dirigé par le Dr. Lucas a pris une extension considérable. Enfin l'hôpital de cette ville, que des circonstances malheureuses avoient long-temps mis dans l'impossibilité de secourir les malades de la classe indigente, peut aujourd'hui (année 1830) en recevoir un grand nombre.

L'établissement thermal de Vichi est alimenté par plusieurs sources : elles sont au nombre de sept :

1°. La *source de la grande Grille*, ainsi nommée parce qu'elle est entourée d'une grille de fer. (Température 30 à 33 deg. cent.)

2°. Le *petit Puits carré*, appelé aussi *puits Chomel*, est fermé par un couvercle. (Température 35 deg. cent.)

3°. Le *grand Puits carré* ou *grand Bassin des bains*, parce que ses eaux sont uniquement employées à cet usage. (Température 45 à 46 deg. cent.)

4°. Le *petit Boulet*, aujourd'hui *fontaine des Acacias*. (Température 34 deg. cent.)

5°. Le *gros Boulet*, ou *fontaine de l'Hôpital*. (Température 37 à 38 deg. cent.)

6°. La *source Lucas*. (Tempér. 36 deg. cent.)

7°. La *fontaine des Célestins* ou du *Rocher*. Cette dernière est au bas d'une montagne, à l'extrémité de la ville, près de l'Allier : son abord est un peu difficile, & on vient de l'enfermer dans un joli bâtiment. Sa température est de 22 deg. cent.

Quelques légères variétés de température sont à peu près les seules différences que présentent les propriétés physiques des eaux fournies par les sept sources de Vichi. Ces eaux sont limpides et incolores; une grande quantité de bulles d'acide carbonique s'en dégagent continuellement : elles ont une saveur piquante, acidule & comme lixivielle. Cette dernière propriété paroît due à la présence d'une petite quantité de sous-carbonate de chaux qui se précipite au moment ou les eaux arrivent à la surface du sol.

Les eaux de Vichi ont été analysées un grand nombre de fois ; entr'autres par Raulin, Desbret, Malouët & Mossier; mais, depuis peu, M. Longchamps a publié sur ces eaux un excellent travail (1), dont les résultats sont contenus dans le tableau ci-joint :

ANALYSE CHIMIQUE.

Quatre kilogrammes d'eau des sources de Vichi, contiennent :

DÉNOMINATIONS des différentes substances.	Source de la grande Grille.	Source du petit Puits carré ou puits Chomel.	Source du grand Puits carré ou du grand Bassin.	Source du gros Boulet ou de l'Hôpital.	Source du petit Boulet ou des Acacias.	Source Lucas.	Source du Rocher ou des Célestins.
Acide carbonique libre. . .	3,7734	3,9592	4,2399	3,9176	5,1450	4,2807	4,4582
Carbonates { de soude. .	19,9258	19,9258	19,9258	20,2054	20,2054	20,3454	21,2961
Carbonates { de chaux. .	1,3993	1,3985	1,3719	2,1894	2,2675	2,0021	2,4414
Carbonates { de magnésie.	0,3397	0,3407	0,3467	0,3807	0,3886	0,3880	0,2910
Muriate de soude.	2,2803	2,2803	2,2803	2,1705	2,1705	2,1854	2,3162
Sulfate de soude.	1,8900	1,8900	1,8900	1,6810	1,6810	1,5733	1,1018
Oxyde de fer.	0,0116	0,0123	0,0266	0,0080	0,0680	0,0118	0,0237
Silice.	0,2944	2,2885	0,2905	0,1911	0,2040	0,1662	0,4525

N. B. Cette analyse indiquant les résultats obtenus sur quatre kilogrammes d'eau, on conçoit qu'en prenant le quart des nombres inscrits dans chaque colonne, on aura les quantités d'acide carbonique, de sels, d'oxyde ou de silice contenues dans chaque kilogramme, ou à peu près dans chaque litre d'eau des différentes sources de Vichi.

(1) *Analyse des eaux minérales & thermales de Vichi,* faite par ordre du Gouvernement, Paris, 1825.

Une observation faite par M. Darcet, & qu'il est bon de ne pas passer sous silence, est que l'usage des eaux de Vichi, soit en boissons, soit en bains, rend l'urine alcaline; effet qui subsiste encore quelque temps après que l'on a cessé d'en boire. Ce phénomène, dont on ne pourroit rendre raison qu'en l'attribuant à une absorption plus facile, se manifeste particulièrement chez les femmes. Enfin, il est également remarquable que l'acide carbonique des eaux de Vichi ne contient point d'azote, mais bien de l'air atmosphérique qui, ainsi que celui que l'on retire des eaux de pluie ou de celles qui proviennent de la fonte des neiges, contient plus de gaz oxygène que l'air de l'atmosphère.

Si, à raison de leurs principes minéralisateurs, les eaux de Vichi produisent de bons effets, l'influence du régime qui en accompagne l'usage, est un auxiliaire trop puissant pour ne point fixer l'attention du médecin. Ainsi, indépendamment des considérations résultant de la nature des maladies, il importe de ne point négliger celles provenant de la disposition des localités & du genre de vie que permet d'y mener la classe des malades qui fréquentent les diverses eaux minérales. Sous le premier de ces deux rapports, les eaux de Vichi, qu'en général on regarde comme fondantes & apéritives lorsqu'elles sont prises à la source, conviennent dans un grand nombre d'affections abdominales; &, envisagées sous l'autre point de vue, l'affluence des personnes aisées qui s'y rendent pendant la belle saison, ne peut que contribuer à procurer des distractions propres à augmenter leur efficacité. L'expérience a prouvé en effet que, dans les engorgemens purulens des viscères du bas-ventre, dans les maladies qui sont sous la dépendance de l'état de souffrance de ces viscères, & qui souvent en imposent par la forme qu'elles affectent & par le siége de la douleur qu'elles occasionnent, les eaux de Vichi sont sinon un moyen de guérison assuré, du moins elles produisent un soulagement sensible. On les prescrit encore avec avantage dans la chlorose, les leucorrhées, les irrégularités de la menstruation & les maladies qui se développent à l'époque critique. La faculté excitante de ces eaux indique d'ailleurs assez qu'il faut en éviter soigneusement l'emploi dans les maladies aiguës inflammatoires & dans tous les cas où les symptômes d'irritation prédominent.

C'est ordinairement depuis le mois de mai jusqu'au mois de septembre que l'on fréquente les eaux de Vichi. On les emploie en boissons, en bains & en douches; quelquefois on les prend pures, & d'autres fois melangées avec du petit-lait ou quelque liquide mucilagineux. Il seroit difficile d'indiquer précisément à laquelle des sources le médecin doit accorder la préférence; ce n'est donc que par un espèce de tâtonnement qu'il peut prendre une détermination à cet égard. C'est particulièrement à l'époque des grandes chaleurs qu'il importe d'en surveiller l'usage; car, d'après l'observation de M. Lucas, dans les temps d'orage, les eaux de Vichi sont d'une digestion difficile & causent souvent un ballonnement du ventre tellement apparent, qu'on le regarde comme précurseur du changement qui doit s'opérer dans l'atmosphère (1).

(Aug^te. Thillaye.)

VICQ-D'AZYR (Félix) (*Biograph. médic.*), docteur en médecine, membre de l'Académie française & de l'Académie des sciences, secrétaire perpétuel de la Société royale de médecine, &c., naquit à Valognes en 1748, de Félix Vicq-d'Azyr, médecin, & de Catherine Le Chevalier. « Il fit ses premières études dans cette ville, & son cours de philosophie à Caen; mais avant de se choisir un état il se livra sans réserve à son goût pour la littérature, s'exerça dans plusieurs genres, cultiva même la poésie qu'il a toujours aimée, &, dans le développement particulier de son esprit comme dans le développement général de l'esprit humain, des occupations douces & gracieuses, l'étude aimable des lettres & des beaux-arts, servirent de prélude à l'étude plus sévère des sciences physiques. A cette première & brillante époque de sa vie, Vicq-d'Azyr voulut même se consacrer exclusivement aux lettres; dans ce dessein, il fut sur le point d'embrasser l'état ecclésiastique, espérant sans doute qu'il pourroit plus facilement suivre son penchant dans les loisirs de cette profession. Il ne tarda pas à revenir de ce premier choix, & pour ne pas résister aux volontés de ses parens, il consentit à se livrer à l'étude de la médecine.

» Vicq-d'Azyr vint à Paris en 1765; il ne fut pas long-temps sans s'apercevoir combien cette grande cité est favorable aux savans & aux artistes. Introduit dans tous les sanctuaires de la nature & des arts, il sentit par le nombre & l'énergie de ses émotions qu'il alloit entreprendre avec enthousiasme ce qu'il croyoit d'abord n'exécuter que par déférence pour sa famille. La médecine se présenta à lui comme la science qui considère la nature sous les aspects les plus utiles: saisissant les rapports nombreux de cette science avec les diverses connoissances qui l'éclairent, il se livra à toutes avec un zèle & des succès dont l'ame la plus active & l'esprit le plus pénétrant peuvent seuls rendre capable. Successivement dans les hôpitaux, dans les laboratoires de chimie & d'anatomie, aux herborisations, aux leçons des plus célèbres professeurs, dans les cabinets de physique & d'histoire naturelle, Vicq-d'Azyr sembloit

(1) Alibert, *Précis historique sur les eaux minérales les plus usitées en médecine*, &c., in-8°. Paris, 1826.

vouloir interroger à la fois tout ce qui pouvoit l'instruire, & embrassoit dans ses travaux presque tous les domaines de la science de la nature.

» Malgré la variété de ses études, Vicq-d'Azyr s'avança rapidement dans la carrière de la médecine, &, en 1772, il entra en licence avec un éclat qui surprit, malgré la réputation qu'il avoit déjà acquise avant cette époque. Dans une de ses thèses il prit pour sujet un très-beau point d'anatomie philosophique, le mécanisme qui, dans la structure de la tête, tend à rompre & à absorber la force des différentes espèces de chocs & de percussion. Dans la suite, il continua de cultiver toutes les parties de la médecine & de la philosophie naturelle; mais l'anatomie physiologique l'occupa d'une manière spéciale : elle devint pour lui une science de choix, & lui inspira cet intérêt plus vif qui s'empare de la pensée & fait d'un genre de connoissance celui auquel les autres sont sans cesse rapportés par un esprit actif & prompt à saisir tout ce qui peut étendre ou éclairer le sujet qui le captive. En 1773, il voulut enseigner cette science qu'il avoit cultivée avec tant d'ardeur; dans ce dessein il ouvrit, pendant les vacances, un cours d'*anatomie de l'homme & des animaux*, à l'amphithéâtre des écoles de médecine. Ses succès ne trompèrent point ses espérances; un langage toujours pur & souvent éloquent, le contraste de la jeunesse & du savoir, une physionomie pleine d'expression; enfin, tous les avantages qui peuvent conquérir l'estime publique & former rapidement une grande réputation se trouvoient réunis dans le nouveau professeur. Son succès fut aussi brillant que mérité. On se rendoit en foule à ses leçons : ses maîtres eux-mêmes & un grand nombre de médecins distingués ne rougirent pas de se mêler à ses auditeurs, dont l'affluence lui permettoit à peine d'arriver jusqu'à sa chaire, où souvent il étoit porté à travers cette multitude d'élèves & d'admirateurs. A la rentrée des écoles, l'envie, alarmée d'un début aussi brillant, fit interrompre des leçons aussi utiles & aussi nouvelles, sous un prétexte frivole, & en s'appuyant sur des formalités que l'on auroit abolies ou modifiées, si des intérêts étrangers à la science n'avoient pas été le véritable motif de cette persécution.

» Vicq-d'Azyr ne fut point découragé par ce revers, il vit qu'il le rapprochoit déjà de plusieurs hommes célèbres; mais en considérant combien les sentiers de la gloire sont pénibles & escarpés, il se sentit le courage de les parcourir : & ce fut par de nouveaux succès qu'il chercha à se faire pardonner les premiers, sûr de forcer ainsi au silence cette foule d'ennemis que toute réputation naissante excite, mais qui ne tarde point à changer ses clameurs en applaudissemens, lorsque l'homme de génie qu'elle vouloit arrêter triomphe de ses efforts & l'écrase de tout le poids d'une juste célébrité. Il fut favorisé dans ce projet par les circonstances, & Antoine Petit, qui étoit son maître & son ami, Antoine Petit, assez grand & assez généreux pour prévoir & avouer que Vicq-d'Azyr le surpasseroit un jour, le choisit pour le remplacer dans le *cours d'anatomie* du Jardin des Plantes. Une nouvelle disgrace accompagna ce nouveau succès, & le choix de Petit n'ayant été confirmé ni par Buffon ni par la cour, la chaire d'anatomie fut donnée à M. Portal, déjà membre de l'Académie des sciences, & connu par plusieurs travaux utiles.

» Forcé de quitter un théâtre où il avoit paru un instant avec tant d'éclat, Vicq-d'Azyr ouvrit des cours particuliers d'anatomie, & fut ensuite chargé de l'enseignement de cette science aux écoles de médecine : ce fut alors que, rassemblant les connoissances nombreuses & variées qu'il avoit acquises, il fit le cours d'anatomie & de physiologie dont il a conservé le plan dans le *Dictionnaire de Médecine* de l'Encyclopédie méthodique (1); plan aussi vaste que philosophiquement conçu, & qui suppose dans le savant qui l'a tracé une variété de connoissances & une force de conception dont il n'existe qu'un petit nombre d'exemples. Dans cette savante esquisse, que l'on peut comparer aux études des grands peintres, on trouve presque toutes les bases d'une philosophie de la nature vivante.

» Un crachement de sang très-alarmant força Vicq-d'Azyr à suspendre les leçons qu'il faisoit d'après des idées aussi neuves & aussi philosophiques. Lorsque sa santé fut un peu rétablie, il se réfugia dans le lieu de sa naissance avec l'espoir de rendre sa convalescence plus rapide : cette retraite, non loin des bords de la mer, ne fut pas perdue pour la science, & devint l'occasion de recherches aussi nouvelles que curieuses *sur les poissons*. Ce travail fut offert à l'Académie des sciences, qui ne tarda point à admettre l'auteur au nombre de ses membres : à cette époque Vicq-d'Azyr entra dans une nouvelle carrière.

» La plus désolante épizootie dévastoit le midi de la France. Turgot, voulant réunir dans cette circonstance désastreuse toutes les ressources que pouvoient offrir les sciences physiques & médicales, demanda à l'Académie des sciences un médecin & un physicien capables d'opposer promptement quelque moyen efficace aux progrès toujours croissans de la contagion. Vicq-d'Azyr fut chargé seul de cette double mission : il part, il arrive, & reconnoît dans le fléau qu'il venoit combattre l'une de ces grandes calamités qui font époque dans l'histoire des nations. Il s'instruit d'abord des principales causes de la maladie & en détermine la nature par des expériences & des observations; il fait ensuite employer plusieurs moyens

(1) *Voyez* tom. II, pag. 577 & suivantes.

préservatifs, cherche surtout à opérer l'isolement des villages infectés, se trouve même forcé de recourir à la méthode, peut-être trop désastreuse, de l'*assommement*, & ne revient à Paris qu'après avoir rempli l'objet de sa mission & appliqué toutes les ressources qui étoient en sa puissance au soulagement d'un pays où il n'avoit trouvé, à son arrivée, que l'image du malheur & du désespoir : alors Vicq-d'Azyr touchoit à sa vingt-cinquième année, & déjà il étoit professeur célèbre, membre de l'Académie des sciences & docteur de la Faculté de médecine de Paris. A son retour il fut nommé secrétaire-perpétuel d'une Société de médecine qu'il fit établir pour les épizooties, mais qui ne tarda pas à embrasser dans ses travaux toutes les parties des sciences physiologiques & médicales.

» Dès ce moment on posséda en France une véritable Académie de médecine; & les médecins, jusqu'alors isolés & sans correspondance, comme sans encouragement & sans émulation, eurent un point de ralliement. On les excita par la plus noble des passions, par l'amour de la gloire : on proposa un but & des prix à leurs travaux ; on appela surtout leur attention sur l'histoire médicale du pays qu'ils habitoient, & la médecine, agrandie dans ses applications comme dans ses progrès, la médecine, que l'on croit bornée au soulagement des particuliers, se trouva étendue avec succès à plusieurs parties du service public, & principalement aux mesures nécessaires dans les cas d'épizootie & d'épidémie, aux exhumations, à la vente des médicamens, aux choix de la nourriture de l'homme & des animaux; enfin à des recherches sur les différens genres de méphitisme, & à plusieurs autres points d'hygiène publique & d'*édilité médicale*.

» La nouvelle Académie publia le premier volume de ses *Actes* pour l'année 1776, & dans ce volume, ainsi que dans les suivans, la médecine fut enfin traitée avec tout l'intérêt & l'étendue que doit offrir une science qui a pour objet de considérer l'homme & la nature sous les points de vue les plus nombreux & les plus utiles. Vicq-d'Azyr a constamment contribué à cette nouvelle collection, sans toutefois renoncer aux travaux particuliers qu'il avoit entrepris, ni à l'Académie des sciences, à laquelle il présenta plusieurs Mémoires.

» Relativement à l'anatomie, les travaux de Vicq-d'Azyr sont immenses. Dans l'anatomie de l'homme & dans celle des animaux il a d'abord rempli de grandes lacunes ; puis, rassemblant ses découvertes & les connoissances répandues dans de nombreux ouvrages, il a réuni tous ses matériaux & jeté les fondemens d'un édifice que la mort seule a pu l'empêcher de terminer.

» Dès le moment de son entrée dans la carrière anatomique, il s'aperçut que l'anatomie des animaux, si féconde en résultats physiologiques, & d'abord cultivée avec tant de succès, étoit négligée par les Modernes; il s'y livra avec un zèle & une activité infatigables. Les poissons furent les premiers objets de ses savantes recherches. Ce travail étoit à peine terminé que Vicq-d'Azyr fit paroître de nouveaux Mémoires sur la partie descriptive & physiologique des os & des muscles des oiseaux. (1)

» En 1774, Vicq-d'Azyr s'exerça sur un nouveau sujet. Aristote avoit indiqué le parallèle des extrémités supérieures & inférieures dans l'homme ; il avoit observé que les premières, bien différentes des membres antérieurs des quadrupèdes, sont conformées pour saisir, embrasser ou repousser & exécuter des mouvemens variés & nombreux : il avoit vu en même temps que les extrémités inférieures sont légèrement altérées dans leur forme, parce qu'elles ne doivent servir qu'à soutenir ou transporter le corps. Vicq-d'Azyr a suivi ce rapprochement avec plus de détail, & les résultats de ses recherches sont aussi curieux qu'étonnans par leur nouveauté. Les principales conséquences que le philosophe en déduit, sont : que les différences entre les extrémités supérieures & inférieures se réduisent plus particulièrement à une position opposée & à un raccourcissement & à un prolongement de parties semblables. Ces changemens légers sont autant de dispositions nécessaires pour l'appréhension & pour la locomotion ; le plan est essentiellement le même, & la nature, suivant sa marche ordinaire, n'est pas moins admirable par la constance dans le type, que par la variété des modifications qu'elle lui fait subir.

» Cette nouvelle manière de considérer l'anatomie, ces rapprochemens philosophiques, qu'on trouvera peut-être un peu forcés, prouvent au moins que Vicq-d'Azyr auroit pu, comme les plus célèbres physiologistes, interpréter ingénieusement la nature, s'il n'avoit mieux aimer l'observer, l'interroger, & se borner à recueillir ses réponses. Il ne tarda pas à donner de nouvelles preuves de cette manière d'étudier l'économie vivante. Les travaux immortels de Senac, de Walter & de Haller, les travaux non moins célèbres de Camper, Mecquel & Sabatier, venoient d'enrichir l'anatomie par de nombreuses découvertes, & des détails minutieux en apparence avoient donné la solution de plusieurs problèmes physiologiques.

(1) L'examen des squelettes & des puissances musculaires, des rapprochemens entre ces mêmes organes & des organes analogues dans l'homme, l'observation des particularités relatives au vol, & la théorie de cette évolution, tels sont les principaux objets de ce travail entièrement neuf, qui intéresse à la fois le naturaliste & le philosophe, en donnant des exemples multipliés de ces modifications physiques qui déterminent d'une manière rigoureuse & nécessaire les mœurs, les habitudes & tout ce que nous croyons découvrir de moral dans l'histoire des animaux.

physiologiques. Vicq-d'Azyr se livra à des recherches analogues. Les nerfs de la deuxième & troisième paires cervicales n'avoient pas été exactement décrits : il en fit le sujet d'un mémoire dans lequel sont fidèlement exposés la naissance de ces nerfs, la direction, la position & les rapports de leurs troncs & des branches principales, le trajet des filets les plus déliés, & les communications nombreuses dont la connoissance peut seule donner une explication satisfaisante de plusieurs affections sympathiques.

« L'organe de l'ouïe dans les oiseaux, celui de la voix dans plusieurs classes d'animaux, fournirent à Vicq-d'Azyr le sujet de deux autres mémoires remplis de découvertes anatomiques & de vues philosophiques qui en augmentent l'intérêt. Dans le premier, Vicq-d'Azyr fait voir que l'oiseau, déjà le premier des animaux sous le rapport de la vue, se rapproche du premier modèle sous celui de l'ouïe, & que quelques parties, dont manque son appareil auditif, se trouvent suppléées par des dispositions particulières qui n'ont pas moins d'effet que celles dont il est privé. L'oiseau n'offre donc pas, comme on pourroit le croire d'après une observation superficielle, le contraste de l'organe de l'ouïe imparfait avec l'instrument vocal le plus accompli (1).

« Dans le mémoire sur les organes de la voix de nombreuses découvertes sont également présentées. La respiration n'est pas seulement un des premiers moyens de la vie : elle sert encore à établir une correspondance intime entre les animaux. L'air expiré se convertit en sons indéfiniment variés, devient ainsi l'élément des voix diverses, & rapproche la plupart des êtres animés par un langage sans lequel la nature silencieuse sembleroit plongée dans un sommeil éternel. Mais quel mécanisme est employé pour produire les sons? et à quelle particularité de leur instrument vocal les différentes espèces d'animaux doivent-elles ces voix qui les distinguent? C'est principalement à cette dernière question que répondent les découvertes de Vicq-d'Azyr : elles nous révèlent la cause des cris effrayans de l'alouate, des cris sourds & étouffés de plusieurs singes, des voix particulières de divers quadrupèdes; elles instruisent également sur l'appareil compliqué qui produit les voix bruyantes des cygnes, des hérons, & sur les dispositions qui expliquent & les sons mélodieux des oiseaux chanteurs, & les voix éteintes des quadrupèdes ovipares (2).

» Vicq-d'Azyr continua de donner à l'Académie des sciences des preuves de son zèle pour l'anatomie; & dans les nouvelles recherches qu'il fit pour en reculer les limites, il ne se distingua pas moins par le choix du sujet que par la manière de le traiter : ainsi, après avoir long-temps médité sur l'importance du cerveau, après avoir senti combien la connoissance approfondie de ce viscère pourroit concourir aux progrès de la science de l'homme, il fit paroître ses mémoires sur cet organe (1). En effet, quel point de l'économie animale plus digne de fixer l'attention de l'anatomiste philosophe, que la structure d'un appareil regardé comme l'organe de l'intelligence & de la pensée? Et si les dérangemens dans l'œil empêchent ou altèrent la vision, pourquoi ne découvriroit-on point dans le cerveau des dispositions capables d'influer sensiblement sur les fonctions intellectuelles? Vicq-d'Azyr, après s'être long-temps occupé de ces considération philosophiques, se livra tout entier aux recherches qui pouvoient lui dévoiler l'organisation cérébrale; & si les résultats de ses travaux ne nous ont pas suffisamment éclairés sur cet objet, ils ont au moins ajouté aux découvertes de plusieurs anatomistes célèbres. Les recherches & les observations qu'ils ont exigées & les détails immenses qu'ils contiennent, prouvent en outre que l'on peut réunir à l'imagination la plus active, & au génie qui embrasse instantanément tous les rapports, cette attention scrupuleuse & cette patience si nécessaire dans l'étude de la nature.

» Vicq-d'Azyr a encore donné à l'Académie plusieurs mémoires qui ont reculé les limites de l'anatomie : mais sans interrompre ses recherches, il méditait depuis long-temps sur la réunion de tous les faits anatomiques dans un *Traité complet d'Anatomie & de Physiologie* appliquées avec le même soin à toutes les formes & à tous les modes d'organisation. La première partie de ce grand ouvrage, la seule que l'auteur ait eu le temps de publier, présente, dans deux discours qui servent d'introduction, les sommités de la science, ses plus belles généralités & ces résultats féconds, ces inductions heureuses, ces rapports pleins d'intérêt que Vicq-d'Azyr s'étoit accoutumé à saisir en méditant sur les écrits de Bacon, de Buffon & d'Aristote.

» Vicq-d'Azyr n'a pu achever cet ouvrage im-

(1) *Voyez* son *Mémoire sur la structure de l'organe de l'ouïe des oiseaux*, comparé avec celui de l'homme, des quadrupèdes, des reptiles & des poissons.

(2) *Voyez* son mémoire sur la voix, ayant pour titre : *de la Structure des organes qui servent à la formation de la voix considérée dans l'homme & dans les différentes classes d'animaux.*

(1) Parmi les connoissances nombreuses que renferment les mémoires de Vicq-d'Azyr sur *le cerveau*, il faut surtout distinguer celles qui sont relatives à la *structure de la dure-mère*, *à la disposition des veines du cerveau*, *& aux productions qui semblent établir des communications entre toutes les parties de ce viscère.*

mense (1), mais il augmenta encore ses titres de gloire & d'immortalité en faisant paroître le deuxième volume du *Système anatomique*, où brillent également le génie dont la vue embrasse toute la nature, & l'esprit d'observation qui prépare & rassemble avec patience les matériaux nombreux d'une science nouvelle. Vicq-d'Azyr s'est encore occupé, dans des mémoires particuliers, de plusieurs recherches d'anatomie & de physiologie, parmi lesquels on doit distinguer son *Mémoire sur ce qui arrive au jaune de l'œuf après l'incubation* (2). On ne pouvoit choisir un sujet plus intéressant, & si, d'après l'état actuel de nos connoissances sur la génération, on est conduit à penser que la nature vivante est tout entière ovipare, l'anatomie de l'œuf doit être regardée comme un des moyens les plus propres à répandre quelque lumière sur la génération.

» Vicq-d'Azyr ne se borna point à enrichir l'anatomie par tant de découvertes & de travaux, il avoit en outre formé le projet de contribuer à ses progrès en refaisant son langage. Il a présenté sur ce sujet les considérations les plus philosophiques, en l'éclairant par tout ce que la lecture de Bacon, de Locke, de Condillac & de Linné, a pu lui offrir d'applications importantes. Il auroit voulu surtout une nomenclature aussi féconde que celle des chimistes modernes (3), des dénominations communes pour tous les organes analogues de l'homme & des différens animaux, & des expressions relatives aux rapports des parties, à leur situation & à leurs attaches, surtout pour les muscles (4).

» Doué de cette force & de cette rapidité de conception qui constituent le génie, Vicq-d'Azyr, dont l'esprit étoit aussi flexible qu'élevé, s'appliqua presqu'avec le même succès à toutes les branches de la médecine. La chirurgie pratique, qui plus que toutes les autres parties de notre art, est ordinairement cultivée d'une manière spéciale & exclusive, ne lui fut pas même étrangère, & il a fait, pour contribuer à ses progrès, des expériences & des observations dont les résultats se trouvent dans les *Mémoires de la Société royale de médecine*. La philosophie & la littérature médicales ont néanmoins plus particulièrement occupé Vicq-d'Azyr, & nous ne craignons pas d'assurer qu'il a saisi les idées les plus fécondes & les aperçus les plus vastes de ces deux parties de la médecine, dans ses *Eloges historiques* & dans quelques ouvrages particuliers, tels que ses *Remarques sur la médecine agissante*, l'article Abus dans le *Dictionnaire de Médecine* de l'Encyclopédie; ses considérations sur une médecine comparée, dans le traité méthodique des épizooties; une notice historique sur les académies, &c. Nous dirons en outre que Vicq-d'Azyr a présenté plusieurs réflexions qui se rapportent à la philosophie médicale, dans le nouveau plan de constitution pour l'enseignement de l'art de guérir en France : ouvrage qui fut offert à l'assemblée nationale par la société royale de médecine, mais dans lequel on reconnoît presque partout, au moins pour le style, la touche éloquente de Vicq-d'Azyr & la direction philosophique & généreuse de ses conceptions.

» Ce que Vicq-d'Azyr a écrit sur la médecine pratique & la doctrine médicale se trouve principalement dans ses vues sur les travaux d'une académie de médecine & dans ses articles Acupuncture, Adustion & Aiguillon du *Dictionnaire de Médecine* de l'Encyclopédie : il a développé sous ces différens titres des idées neuves, lumineuses, & dont les progrès de la physiologie moderne ont constaté l'exactitude & étendu les applications. Mais il est une autre partie de la médecine pratique qui a beaucoup occupé Vicq-d'Azyr & qui se lioit davantage à la direction particulière de ses travaux : c'est cette anatomie qu'on pourroit appeler *médicale* & qui se propose de chercher après la mort, & au milieu des ruines de l'organisation, les causes, les suites & les traces des maladies.

» Les premières recherches de ce genre que Vicq-d'Azyr ait publiées se trouvent dans un *Mémoire sur une extrémité inférieure dont les muscles avoient été changés en un tissu graisseux, sans aucune altération dans la forme extérieure*. Vicq-d'Azyr a décrit avec beaucoup de soin toutes les circonstances de ce fait, qu'il a éclairé par l'examen de ceux qui s'en rapprochent, & dont les observateurs avoient publié des exemples. Il avoit été précédé dans l'application de l'anatomie à l'étude des maladies, par Th. Bonnet, Morgagni, Lieutaud, Portal & plusieurs autres : il a employé en

(1) L'auteur, ainsi que le titre l'annonce, devoit y décrire & y représenter tous les organes de l'homme; mais il n'a pu traiter que de l'*encéphale*, & n'a pas même parlé de la moelle épinière, de la distribution des nerfs & des organes des sens. Néanmoins cet ouvrage, précédé de discours sur l'anatomie en général, forme un assez gros volume in-folio, contenant trente-cinq planches imprimées en couleur, avec des explications très-détaillées & une histoire critique des figures données sur le même sujet par les anatomistes précédens.

(2) *Voyez* le *Bulletin de la Société philomatique*, année 1793.

(3) M. le prof. Duméril qui, depuis quelques années, a contribué avec tant d'activité aux progrès de la philosophie naturelle, a essayé de réaliser cette vue de Vicq-d'Azyr.

(4) Le prof. Chaussier a essayé, avec le plus grand succès, de créer une nomenclature, rapportée à la situation & aux rapports des parties, non-seulement pour les os & les muscles, mais pour le cerveau, les nerfs & les autres parties de l'organisation. (*Voyez* les deux excellens ouvrages qu'il a publiés à ce sujet, l'un en 1786, in-8°., & l'autre à une époque plus récente, in-4°. (*Voyez* aussi les *Tables synoptiques* du même auteur.)

Le prof. Dumas s'est aussi occupé du perfectionnement de la langue anatomique, & a proposé une nouvelle nomenclature.

grande partie leurs travaux & en a réuni les résultats, sans beaucoup d'ordre, dans une compilation, que toutefois il a enrichie & éclairée par une foule d'observations & de réflexions nouvelles (1). Ce recueil, qu'il a publié dans l'Encyclopédie sous le titre de *Recherches sur l'anatomie considérée relativement au siége des maladies*, renferme un grand nombre de matériaux que l'auteur ne destinoit pas d'abord à l'impression, mais qu'il avoit rassemblés pour son instruction particulière, lorsqu'il se disposoit à faire des cours de médecine.

» La médecine ne bornant pas ses recherches à l'espèce humaine, mais les étendant aux animaux domestiques surtout, Vicq-d'Azyr se trouva appelé, par une suite d'occasions bien désastreuses, à cette extension de l'emploi & des bienfaits de cette science. Envoyé par Turgot dans les provinces méridionales de la France, désolées par la plus cruelle épizootie, il se trouva jeté tout-à-coup dans une nouvelle carrière, recueillit un grand nombre de faits & publia le résultat de ses observations sous le titre d'*Exposé des moyens curatifs & préservatifs qui peuvent être employés contre les maladies pestilentielles des bêtes à cornes*. Dans cet ouvrage, Vicq-d'Azyr expose d'abord la cause des fléaux épizootiques, qu'il croit plus fréquens depuis le commencement du dix-huitième siècle, éclaire l'économie rurale par plusieurs considérations philosophiques, & trace un très-beau parallèle entre la peste propre à l'espèce humaine & les maladies pestilentielles des animaux domestiques. Il s'arrête ensuite à l'examen des moyens curatifs & préservatifs, offre de lumineux rapprochemens entre la médecine humaine & la médecine vétérinaire; & faisant apercevoir d'une manière générale les différences & les analogies qui les caractérisent sans les séparer, prouve qu'il devroit exister une médecine comme une anatomie comparée. Par un autre de ses ouvrage, l'*Essai sur les lieux & les dangers des sépultures*, Vicq-d'Azyr a contribué de nouveau au perfectionnement de l'administration & de l'hygiène publique.

» Moins sages que les nations anciennes, les peuples modernes, du moins ceux de l'Europe, plaçoient encore, dans le dernier siècle, les cimetières au milieu des villes : on changeoit même les temples en demeures sépulcrales, & les foyers de la contagion la plus active s'étoient ainsi multipliés dans des lieux où les hommes, déjà réunis en trop grand nombre, corrompent l'air & peuvent se nuire par leur accumulation. Pour attaquer & détruire des usages aussi dangereux, Vicq-d'Azyr s'appuie sur les autorités les plus respectables, & joint à l'expérience des siècles & des nations les plus sages, tous les résultats que les sciences physiques peuvent offrir : la superstition, le fanatisme, les préjugés résistent en vain; leur voix est étouffée & n'empêche plus de méconnoître la nécessité impérieuse d'éloigner les inhumations du sein des villes, où tant d'autres foyers d'émanations putrides sont rassemblés, où les hommes, groupés en quelque sorte sur un seul point, s'infectent réciproquement, & trouvent dans leur concours trop nombreux, des causes si puissantes d'insalubrité. L'ouvrage de Vicq-d'Azyr a donc contribué d'une manière efficace à l'une des plus belles époques de la police des nations modernes; & la reconnoissance de la postérité doit lui attribuer les exhumations qui ont eu lieu dans la suite, & que ses vues généreuses & philanthropiques ont préparées & demandées avec tant de chaleur & d'éloquence (1).

» A l'exemple de l'Académie des sciences & des autres académies, la Société royale de médecine arrêta dans ses réglemens que l'éloge de chacun de ses membres seroit prononcé après sa mort. Vicq-d'Azyr, en sa qualité de secrétaire-perpétuel de la Société, fut chargé de ces éloges. La célèbre compagnie dont il étoit l'organe ayant considéré la médecine sous le point de vue le plus vaste, & appelé toutes les sciences & tous les savans qui pouvoient l'éclairer, il fut obligé d'appliquer à ce nouveau genre de travail des connoissances aussi étendues que variées. Ses succès dans cette nouvelle carrière égalent ceux qu'il a obtenus comme médecin & comme anatomiste (2).

» Les savans dont Vicq-d'Azyr a fait l'éloge s'étoient exercés sur une foule de sujets très-différens. Il les suit dans toutes les routes qu'ils ont

---

(1) *Voyez* principalement, dans le *Dictionnaire de Médecine* de l'Encyclopédie, tom. II, pag. 250 (article ANATOMIE), les *Remarques sur la position des vaisseaux du cerveau*; les *Conclusions des observations anatomiques sur les plaies de tête*; sur *la bosse ou gibbosité*, avec des réflexions sur les corps à baleine; le *Résumé sur les dilatations du cœur*; l'observation de M. Jean Roi neveu, rapportée dans le troisième supplément sur les *abcès* & les *épanchemens* dans le bas-ventre; des *Considérations sur les signes de la mort du fœtus*; sur la *fièvre puerpérale*; enfin, tout l'article sur les *altérations des viscères, observées à la suite des maladies du bas-ventre*.

(1) *Voyez* le rapport de Thouret sur les *exhumations de l'église des Saints-Innocens*, opération aussi difficile qu'importante, & dont l'ouvrage de Vicq-d'Azyr fit voir sans doute la nécessité. On doit rapporter au même ouvrage celui qui a été publié à Madrid en 1786, sous le titre d'*Informe dado el consejo por la real academia de la historia, en 10 de junio de 1783, sobre la disciplina ecclesiastica antigua y moderna, relativa al lugar de las sepulturas*.

(2) Quoique Vicq d'Azyr ait donné beaucoup de soin à tous ses *Eloges historiques*, on est forcé d'avouer qu'ils n'ont pas tous le même degré de mérite : parmi les plus remarquables, on doit citer ceux de *Lorry*, de *Scheele*, de *Duhamel*, de *Buffon*, de *Linné*, de *Serrao*, de *Pringle*, de *Sanchez*, de *G. Hunter*, de *Lamure*, de *Vergennes*, de *Watelet*, de *Maret*, de *Poulletier de La Salle*, &c.

parcourues, & montre combien les connoiſſances répandues dans leurs ouvrages lui étoient familières. Médecin éclairé, philoſophe ſenſible en parlant de Fothergill, de Pringle & de Sanchez; naturaliſte, phyſicien & chimiſte avec détail dans les éloges de Linné, de Duhamel & de Scheele; politique profond dans celui de Vergennes, poète & amateur plein de goût ſur la tombe de Watelet, il prend tous les tons, toutes les formes, & mérite à la fois le prix du ſavoir & la palme de l'éloquence. Tel eſt conſtamment Vicq-d'Azyr dans ſes éloges. Panégyriſte philoſophe, il ne ſe borne point à une louange ſtérile : à l'hiſtoire du ſavant, il unit celle de la ſcience, & n'en préſente pas moins avec détail tous les événemens particuliers qui méritent d'être conſervés dans l'hiſtoire des académiciens à qui ſes éloges ſont adreſſés.

» Vicq-d'Azyr ne perdit jamais un inſtant de vue l'importance & les difficultés des fonctions dont il s'étoit chargé. Il a conſacré pluſieurs mois aux recherches & aux études qui lui parurent néceſſaires pour l'éloge de Scheele : *Le public ſaura au moins*, dit-il à cette occaſion, *que je le reſpecte aſſez pour ne lui offrir que des productions ſur leſquelles j'ai médité long-temps*.

» Vicq-d'Azyr ne fut pas long-temps ſans jouir des nouveaux droits que ſes ſuccès littéraires lui donnoient à la célébrité. Placé par l'opinion publique au nombre des écrivains les plus diſtingués, il fixa le choix de l'Académie françaiſe, où il ſuccéda à Buffon, que les ſciences & les lettres perdirent en 1788.

» Cette époque fut pour Vicq-d'Azyr la plus brillante de ſa vie. L'honneur qu'il recevoit, la gloire du ſavant dont il venoit occuper la place, le regret de ſa perte, une admiration auſſi vive qu'éclairée pour ſes immortels ouvrages, tout l'inſpiroit et le diſpoſoit aux plus grands effets de l'éloquence, lorſque, faiſant son entrée à l'Académie, il prononça, pour diſcours de réception, l'éloge de ſon illuſtre prédéceſſeur. Cet éloge est digne du philoſophe aux mânes duquel il eſt offert.

» Vicq-d'Azyr, comme preſque tous les ſavans, n'a rien laiſſé qui puiſſe nous aider à le conſidérer auſſi ſous un point de vue moral & dans les détails de ſa vie privée : nous tâcherons d'y ſuppléer par les ſouvenirs de l'amitié (1) & par un aperçu de tout ce qu'on peut découvrir des mouvemens de ſon ame dans ſes écrits.

» Vicq-d'Azyr avoit des mœurs douces, des goûts ſimples, une ſenſibilité profonde & une imagination que la ſévérité des ſciences médicales tempéra, ſans néanmoins la deſſécher ni jamais la flétrir. Pendant les premières années de ſon ſéjour & de ſes études à Paris, il ſe livra preſque ſans diſtraction à des travaux qu'il chériſſoit & qui préparoient ſon glorieux avenir. Il fut marié de bonne heure, & par ſuite de l'un de ces événemens que l'on appelle romaneſque, parce que les progrès de l'égoïſme nous ont accoutumés à ne plus regarder comme naturels & vraiſemblables les développemens exaltés & généreux de la ſenſibilité.

» Vicq-d'Azyr, vers la fin de ſa licence, étoit réuni à pluſieurs de ſes collègues aux Ecoles de médecine. Tout-à-coup des cris de douleur & d'effroi ſe font entendre, & l'on apporte dans le lieu de l'aſſemblée une jeune perſonne évanouie. C'était mademoiſelle Le Noir, nièce de Daubenton. Vicq-d'Azyr, à ſa vue, n'éprouva pas ſeulement l'impreſſion qu'un ſemblable ſpectacle devoit faire ſur tous les ſpectateurs : un ſentiment plus profond, qui juſqu'alors lui avoit été étranger, paſſa dans ſon ame avec cet intérêt général & ces attendriſſantes émotions. Il ſe précipite, il s'empreſſe; par l'activité de ſon zèle & de ſes ſoins, mademoiſelle Le Noir eſt bientôt rappelée à la vie : & ſoulevant ſes paupières appeſanties, ouvre ſur ſon libérateur des yeux qui ne pourront ſe refermer ſans lui faire éprouver tout ce que la douleur & le déſeſpoir ont de tourment & d'angoiſſe.

» Vicq-d'Azyr s'unit à mademoiſelle Le Noir quelque temps après cette rencontre; mais il ne lui dut ſon bonheur que pendant dix-huit mois; il la perdit à la ſuite d'une maladie auſſi longue que cruelle. Inconſolable de cette perte, il plaça dans ſa bibliothèque le buſte de cette épouſe chérie; &, contemplant chaque jour ce monument adoré, il s'abandonna à une triſteſſe qui prit avec le temps le caractère d'une mélancolie douce & paiſible. Il ſe refuſa toujours à un ſecond mariage; mais alors, loin de s'iſoler & de concentrer ſon exiſtence, il ſut l'embellir & l'étendre par les ſentimens les plus affectueux. Citoyen, ſans ceſſe occupé des idées les plus libérales & les plus philanthropiques; ami plein de chaleur, de ſincérité & de zèle, il jouiſſoit tour à tour du bonheur qu'il pouvoit donner & des ſentimens de gratitude que lui faiſoient éprouver les ſervices que l'on pouvoit lui rendre. Portant la reconnoiſſance & l'admiration juſqu'au culte, il ne parloit jamais ſans enthouſiaſme d'Ant. Petit, de Laſſone, de Turgot & de ce vénérable Daubenton, de qui il reçut les premières leçons d'anatomie comparée & d'hiſtoire naturelle.

» Vicq-d'Azyr fut aſſez heureux pour réunir l'éclat de la gloire & les dons de la fortune : il ne vit dans ces derniers que le moyen de contribuer plus utilement aux progrès des ſciences, qu'il cul-

(1) Les détails de cette dernière partie de cette notice biographique avoient été communiqués à feu le prof. Moreau de la Sarthe, par Jean Roi neveu, l'un des meilleurs amis de Vicq d'Azyr.

tivoit d'une manière ſpéciale. A une collection de livres nombreux & bien choiſis, il joignit avec luxe ces inſtrumens, ces appareils de recherche & d'obſervation, ſi néceſſaires pour les ſciences phyſiques, dans l'avancement deſquelles les méditations & les élans du génie ne peuvent ſuppléer aux réſultats d'expériences difficiles & ſouvent diſpendieuſes. Quoique formé de bonne heure, & avec le plus grand ſuccès, dans l'art d'exécuter les opérations pénibles de la diſſection & toutes les recherches anatomiques, il ſe fit ſouvent aider pour les détails & pour tout ce qui exige plus de dextérité manuelle que d'intelligence; perſuadé, comme Buffon, que le génie doit ſavoir multiplier ſes inſtrumens, indiquer ou diriger les expériences, & confier au manœuvre tout ce que l'architecte ne peut exécuter ſans ſe livrer en pure perte à des travaux obſcurs, minutieux & ſouvent ſtériles.

» Vicq-d'Azyr peut être regardé comme l'un des ſavans et des philoſophes qui ont le plus médité ſur leurs procédés d'études, et ſur le moyen d'ordonner leurs ſouvenirs. Perſuadé que, parmi les émotions & les impreſſions nombreuſes que nous éprouvons chaque jour, ce qui nous a frappés le plus s'efface par des impreſſions & des penſées nouvelles, il voulut aſſurer le réſultat de ſes méditations & de ſes lectures, au milieu de ces mouvemens continuels & de ces cauſes ſans ceſſe renaiſſantes d'oubli & de fluctuation. Dans ce deſſein, il ſe rendoit régulièrement compte de ſes émotions; recueilloit avec exactitude tout ce qui lui paroiſſoit digne d'être remarqué & conſervé; liſoit ſurtout avec beaucoup d'ordre, &, diſtribuant ſes notes, ſes extraits ſur des feuilles ſéparées les unes des autres, pouvoit au beſoin les faire entrer dans toutes les combinaiſons. Il viſitoit ſouvent ce précieux répertoire, & toujours avec un nouveau plaiſir. A un ſeul mot, à un ſeul fait, à une ſeule trace de ſes penſées ou de ſes impreſſions, s'aſſocioient tout-à-coup une foule d'idées, de connoiſſances & de ſentimens : ſes ſouvenirs, ſes eſpérances, ſes projets, tout ſon être, en un mot, toute ſa vie, venoient quelquefois ſe rattacher à l'une de ces petites feuilles qu'il avoit claſſées avec tant de ſoin & d'attention. Il a recommandé lui-même cette méthode ingénieuſe, cette revue de ſoi-même, & déclare que l'on n'en ſortira jamais ſans être plus exercé, plus confiant, plus fort & plus ſûr de marcher vers des ſuccès nouveaux (1).

» Ces principes d'ordre & d'économie, appliqués aux travaux littéraires, permirent à Vicq-d'Azyr de réunir deux genres de mérite qui paroiſſent s'exclure : une vaſte érudition & cette liberté d'eſprit ſans laquelle on ne s'élève jamais à de grandes conceptions. L'étendue & la variété de ſes connoiſſances en faiſoient une ſorte d'arbitre pour ſes collègues les plus inſtruits; et, dans les ſociétés ſavantes, c'étoit preſque toujours à lui qu'on s'adreſſoit pour conſtater l'exactitude des citations & la réalité des découvertes. Le deſir d'augmenter chaque jour ſes connoiſſances & d'agrandir ſa bibliothèque doit être regardé comme l'une des paſſions auxquelles il auroit le plus difficilement réſiſté. Ce penchant avoit commencé à ſe développer dès ſon entrée dans la carrière médicale, & le détermina à tous les genres de ſacrifices et de privations, juſqu'à l'époque où ſa grande fortune lui permit de le ſuivre avec moins de difficulté. Quoique livré à une foule d'expériences & à l'étude directe & immédiate de la nature, il attachoit auſſi un grand prix à l'avantage de pouvoir diſpoſer de tous les tréſors littéraires; mais toutefois ſa paſſion n'eut jamais le caractère de ce deſir immodéré d'amaſſer des livres, qui reſſemble à l'avarice, dont il a tous les ridicules. Vicq-d'Azyr n'attachoit pas de prix aux livres, parce qu'ils étoient rares ou recherchés par les curieux, mais parce qu'ils étoient inſtructifs & utiles. Il auroit voulu, ainſi qu'il l'a écrit, que l'on eût pu les diſtribuer d'une manière généalogique, c'eſt-à-dire d'après une combinaiſon ſuivant laquelle les auteurs originaux, mis en tête de leurs copiſtes ou de leurs commentateurs, auroient paru au-deſſus des écrivains qui ont emprunté leur ſtyle, leurs formes, leur marche, ou même leur ſujet.

» Parmi les hommes qui ſe conſacrent à l'étude, les uns, recueillis, ſolitaires, quittent à peine leur retraite un inſtant, & ne ſe font connoître dans la ſociété que pour l'étonner & l'enrichir par le fruit de leurs méditations & de leurs veilles. D'autres, au contraire, ſe partageant entre leurs travaux & le commerce des hommes, laiſſent apercevoir dans leurs ouvrages les effets de cette différence. Vicq-d'Azyr fut obligé de faire un ſemblable partage de ſa vie; ſa profeſſion & pluſieurs circonſtances le forcèrent à de nombreux rapports avec la ſociété. Il paſſoit ſucceſſivement des ſéances académiques à la cour, des cercles les plus brillans à l'entretien plus doux de ſes amis, & près d'un lit de douleur, d'où ſon art & ſon éloquence non moins ſalutaire écartoient la ſouffrance & les anxiétés de la crainte. Souvent auſſi il cherchoit, avec deſſein, la ſociété des hommes inſtruits; & l'art d'écouter & d'interroger, qu'il avoit porté très-loin, ajoutoit beaucoup, pour lui, au plaiſir et à l'utilité de leur entretien.

» Cette conduite lui offrit quelquefois de grands avantages pour les éloges hiſtoriques des ſavans dont les travaux avoient eu pour objet différentes parties des ſciences, ou de la littérature, dont il ne s'étoit pas occupé d'une manière ſpéciale. Dans le monde, & quelquefois au milieu des plaiſirs, il

(1) *Voyez* l'éloge de *Poulletier de La Salle.*

s'avoit découvrir ainsi des sources d'instructions aussi abondantes qu'agréables; & on peut dire de lui qu'il consulta, avec le même avantage et dans le même esprit, les livres, la nature & la société. Les heures que les autres hommes retranchent de leur existence par le sommeil, Vicq-d'Azyr les donnoit au travail, pour se livrer à l'exercice de sa profession & à toutes les distractions auxquelles les circonstances le condamnoient, sans abandonner ses études chéries & ses plans de recherches & de travaux. L'excès de ses occupations & les effets d'un genre de vie irrégulier & pénible, réunis à une disposition dartreuse, portèrent des atteintes profondes à sa santé. La révolution vint ajouter à cette altération par les chagrins cruels qu'elle lui fit éprouver.

» Parmi les hommes qui eurent le plus à souffrir des événemens qui se succédèrent avec tant de rapidité, se trouvoient plusieurs de ses amis & de ses bienfaiteurs. Il ne fut ni assez froidement égoïste, ni assez livré à l'esprit de parti, pour être insensible à leurs maux; & son ame fut remplie de tous les sentimens pénibles de la pitié, des inquiétudes & des regrets. Bientôt les angoisses de la terreur & toutes ces affections morales, dont la réaction sur le physique est si prompte & si terrible, vinrent empoisonner tous les instans de sa vie. Il voulut en vain les combattre, & ses efforts pour les dissimuler ajoutoient à leurs effets, en les rendant plus concentrées. A de si vives anxiétés & à cette foule d'émotions pénibles dont les causes étoient si nombreuses dans ces temps de crime & de malheur, Vicq-d'Azyr joignit la fatigue et l'irritation, occasionnées par une foule de travaux dont il fut accablé. Il se trouva surtout chargé d'un grand nombre de rapports à la commission temporaire, dont l'heureuse influence empêcha alors le vandalisme d'anéantir les monumens & les chefs-d'œuvre des arts. On lui confia, en outre, plusieurs travaux dans sa section, & il continuoit de voir un grand nombre de malades, surtout dans les classes alors proscrites, & auxquelles il étoit si dangereux de témoigner le plus léger intérêt.

» Mais comment résister à des causes si nombreuses d'altération? La première circonstance orageuse devoit l'accabler : elle arriva. Forcé d'assister à cette fête où un tribun hypocrite & ambitieux reconnoissoit avec pompe l'Être-Suprême & l'immortalité de l'ame, Vicq-d'Azyr eut beaucoup à souffrir de ce spectacle, d'une chaleur excessive & de la fatigue qu'une marche longue & pénible lui fit éprouver. Quelques jours après, il fut attaqué d'une fluxion de poitrine. Tous les secours lui furent en vain prodigués. Sa constitution profondément altérée, les affections morales qui compliquoient la maladie, ces images sinistres de tribunal révolutionnaire que lui retraçoit sans cesse son imagination exaltée par la fièvre, tout se réunit pour le faire succomber. Il mourut le 20 juin 1794, presqu'au milieu de sa carrière, du moins à un âge où, occupé d'une foule de projets et d'espérances, il pouvoit regarder ses travaux antérieurs comme des préludes & des matériaux pour des ouvrages encore plus dignes de sa propre estime & de la reconnoissance de la postérité. »

N. B. Cette notice biographique, ou plutôt cet éloge historique, dépasse sans doute les limites qui sont ordinairement accordées pour ces sortes d'articles; mais si l'on pouvoit se permettre une exception, c'étoit, sans contredit, à l'égard de l'un des médecins les plus célèbres et les plus érudits de la fin du dix-huitième siècle. On doit en effet regarder Vicq-d'Azyr comme un de ceux qui ont le plus contribué à préparer les heureuses modifications que l'enseignement de la médecine a subies dans ces derniers temps. Ce savant fut d'ailleurs l'un des plus zélés collaborateurs du *Dictionnaire de Médecine* de l'Encyclopédie (1), & si, comme on devoit l'espérer, Moreau de la Sarthe avoit pu terminer ce Dictionnaire, il y auroit inséré textuellement l'éloge historique placé en tête de son édition des *Œuvres de Vicq-d'Azyr* (2), mais que nous ne transcrivons point

(1) Vicq-d'Azyr a en outre rédigé pour l'Encyclopédie méthodique le deuxième volume du *Système anatomique des Quadrupèdes.* Cette partie de l'Encyclopédie a été continuée, mais sur un plan beaucoup plus abrégé, par le Dr. Hipp. Cloquet, qui y a suppléé aussi le premier volume, & l'a rempli, conformément à ce que Vicq-d'Azyr avoit annoncé, par un *Dictionnaire raisonné des termes d'anatomie & de physiologie*, appliqués principalement à l'anatomie de l'homme.

(2) Cette édition des œuvres de Vicq-d'Azyr, publiée en 1805, & formant 6 volumes in-8°., avec atlas grand in-4°., est enrichie de notes aussi intéressantes que détaillées. Les trois premiers volumes contiennent les *Eloges historiques des membres de la Société royale de médecine*, & les trois autres ses différens travaux sur les *sciences physiologiques & médicales*, que l'éditeur a eu soin de diviser en trois sections. La première comprend les beaux discours de Vicq-d'Azyr sur l'*anatomie*, son *plan*, ses *tableaux*, ainsi que toutes les généralités physiologiques qui pouvoient contribuer à ses recherches sur l'*organisation des différentes familles de plantes & d'animaux.* La deuxième section renferme plusieurs mémoires, qui ont pour objet l'*anatomie humaine & comparée*, la *physiologie* & la *philosophie médicale.* La troisième est entièrement consacrée à des recherches & à des observations, dans lesquelles Vicq-d'Azyr n'a eu pour objet que le progrès de la science : c'est dans cette troisième section que Moreau de la Sarthe a placé le *Traité du cerveau*, composé de l'explication successive de plus de trente planches, gravées avec le plus grand soin, & d'après les planches in-fol. de ce dernier ouvrage, qu'elles peuvent remplacer, du moins sous le rapport de la science. Il a également ajouté à cette description de l'encéphale, plusieurs articles qui la complètent, & que Vicq-d'Azyr avoit publiés dans les *Mémoires de l'Académie des sciences.* On trouvera aussi dans cette addition la thèse du même auteur, ayant pour titre :

ici dans ſon entier, bien que nous ſoyons perſuadé qu'un ſemblable éloge, conſigné dans un ouvrage à la rédaction duquel avoit ſi honorablement participé Vicq-d'Azyr, feroit un juſte tribut accordé à la mémoire d'un homme qui a exercé la plus grande influence ſur ſon époque, & a rendu des ſervices ſignalés à la ſcience.

(R. P.)

VIDANGE, ſ. f. (*Hyg. publiq.*) Opération qui conſiſte à vider les foſſes d'aiſances, & pendant laquelle les ouvriers commis à ce pénible office ſont ſujets à divers accidens qui feront expoſés à l'article VIDANGEURS. (*Voyez* ce mot.)

(EMERIC SMITH.)

VIDANGES, ſubſt. f. pl. (*Accouch.*) Cette expreſſion, dont on fait rarement uſage en médecine, eſt fréquemment employée par les gardes-malades pour indiquer l'écoulement qui a lieu chez les femmes à la ſuite de l'accouchement. L'expreſſion technique eſt *lochies*. (*Voyez* ce mot, tom. VIII, pag. 292.)

VIDANGEURS (Maladies des). (*Méd. prat.*) Les matières fécales, dépoſées & accumulées dans des foſſes ſouterraines conſtruites à cet effet dans chaque maiſon, donnent naiſſance, par la réaction des principes qui les conſtituent, à de nouveaux produits. Ceux qui ſont ſuſceptibles de ſe dégager à l'état de gaz nous occuperont excluſivement, puiſqu'ils ſont les ſeuls qui puiſſent occaſionner les accidens particuliers dont nous traiterons dans cet article. Nous allons commencer par décrire ſuccinctement ceux-ci; nous indiquerons enſuite les notions que nous devons à la chimie moderne ſur la cauſe de chacun d'eux; enfin nous ferons connoître les moyens qui ont été propoſés pour les combattre ou pour s'en préſerver.

Or, les accidens auxquels ſont expoſés les ouvriers employés à la vidange ſont de deux genres, qu'on déſigne par les noms vulgaires de *mitte* et de *plomb*.

La mitte eſt une véritable ophthalmie, tantôt accompagnée de la ſécrétion d'une mucoſité claire, qui ſoulage promptement, ce qui lui a fait donner le nom de *mitte coulante;* tantôt ſans aucun écoulement, d'où lui eſt venue la dénomination de *mitte ſèche* ou *graſſe*. Le plus ordinairement cette inflammation de la conjonctive, à laquelle ſe joignent de l'ardeur au goſier & de la difficulté à reſpirer, ſe déclare pendant le travail des vidangeurs. Cependant quelquefois elle ne ſe manifeſte que la nuit ſuivante, eſt précédée de céphalalgie frontale, & conſtitue alors la *mitte tardive*. En général cette affection eſt de peu de durée & ſans danger; cependant Ramazzini l'accuſe de donner quelquefois lieu à l'amauroſe. Auroit-il confondu cette dernière avec la cataracte, qui eſt fréquemment le réſultat des ophthalmies intenſes & ſouvent répétées?

On comprend ſous le nom de *plomb* une ſérie de phénomènes morbides d'un caractère beaucoup plus grave, & qui paroiſſent dus à la reſpiration de certains gaz ou vapeurs qui ſont répandus dans les foſſes, ou ſe dégagent des matières pendant le travail. Le plomb ſe préſente ſous pluſieurs aſpects différens, qui peuvent dépendre, non-ſeulement de la nature & de la quantité des vapeurs délétères, mais encore de circonſtances individuelles. Ainſi, tantôt l'individu tombe tout-à-coup frappé de mort apparente ou réelle, tantôt il ne perd le mouvement & la connoiſſance qu'après l'apparition de quelques ſymptômes précurſeurs, dont les uns annoncent la ſtupeur & le défaut d'air reſpirable, les autres le ſpaſme & l'irritation nerveuſe. Les premiers ſont une oppreſſion, une orthopnée, bientôt ſuivie d'aſthénie muſculaire. Ces ſymptômes ceſſent ordinairement avec facilité, ſi le malade eſt expoſé à l'air libre. En revenant à lui, il a perdu la mémoire de ce qui s'eſt paſſé avant ſon accident.

Les ſeconds ſont beaucoup plus variés. On peut, à l'exemple de Hallé, les rapporter à pluſieurs eſpèces ou variétés : la première eſt caractériſée par un bavardage, une loquacité dépourvue de raiſon, l'émiſſion de paroles découſues & de ſons modulés; dans la ſeconde, l'individu prononce quelques propos ſans ſuite, eſt agité de mouvemens convulſifs, qui, à la face, produiſent le rire ſardonique, puis il ſe met à courir ou à danſer; la troiſième ſe fait remarquer par une douleur plus ou moins vive dans la région épigaſtrique & dans les plis des bras. Nous rappellerons, ſans en tirer aucune induction, qu'une ſemblable douleur eſt un ſymptôme preſque conſtant de l'angine de poitrine; enfin une quatrième eſpèce comprend les cas dans leſquels on voit quelques convulſions dans la mâchoire inférieure, accompagnés de mouvemens fréquens & alternatifs, d'élévation & d'abaiſſement de la poitrine & du ventre.

Il arrive quelquefois que les vidangeurs ne ſont attaqués du plomb que quelques heures après

---

An inter oſſa capitis varii niſus abſumantur communicatione, vibratione, oppoſitione?

La traduction libre du *Traité ſur le danger des ſépultures dans les égliſes*, fait le ſujet d'un ſupplément qui termine le ſixième volume. Quant à l'expoſé des *moyens curatifs & préſervatifs* qui peuvent être employés contre les *maladies peſtilentielles des bêtes à cornes*, & aux *recherches* du même auteur ſur l'*anatomie, conſidérée relativement au ſiége des maladies*, Moreau de la Sarthe a cru ne devoir pas la faire entrer dans cette riche collection des œuvres de Vic-d'Azyr, dont les diverſes productions ſe trouvent au reſte imprimées à part, ſoit dans le *Dictionnaire de Médecine* de l'Encyclopédie méthodique, ſoit dans les *Mémoires de l'Académie des ſciences*, ſoit dans ceux de la *Société royale de médecine*.

avoir cessé leur travail; c'est ce qui a donné lieu à la distinction du plomb en *subit* & en *tardif*.

Lorsque ces malheureux sont rendus à la vie, ils ne sont pas toujours entièrement délivrés de leurs souffrances; il y en a qui conservent plus ou moins long-temps des douleurs dans la poitrine & dans les membres, & d'autres symptômes qui annoncent combien est profonde l'atteinte portée au principe vital par les gaz délétères qui constituent le plomb.

Les accidens que nous venons de décrire si brièvement sont presque toujours directement occasionnés par le dégagement des gaz dans les fosses d'aisances; néanmoins on les a vus être la suite de la respiration de l'haleine d'un autre individu frappé du plomb. C'est ce qui arriva à l'inspecteur Verville, dont Hallé nous a conservé l'intéressante histoire, & ce qui l'a engagé à distinguer le plomb en *primitif* & en *communiqué*.

On peut rapporter à trois différens groupes les gaz, qui, mêlés aux effluves odorans des matières excrémentitielles, paroissent être la source principale des dangers qui menacent la santé & la vie des vidangeurs dans leurs pénibles fonctions.

Le gaz ammoniac seul ou combiné à l'acide carbonique, & reconnoissable à son odeur piquante & à l'impression irritante qu'il fait sur la membrane muqueuse oculaire & nasale, est celui qui porte parmi les ouvriers le nom de *mitte*, comme la maladie qu'il occasionne.

Avant les travaux de MM. Dupuytren, Barruel & Thénard, on confondoit, sous l'expression de *plomb*, les gaz qui déterminent l'affection connue sous cette même dénomination. Quoique Hallé ait déjà pressenti la différence qui existe entre eux, on ignoroit leur véritable nature. Les analyses chimiques ont fait voir que les fluides élastiques qui provoquent ces terribles accidens sont: tantôt l'azote seul ou mêlé à un peu d'acide carbonique, tantôt l'acide hydrosulfurique & surtout l'hydrosulfate d'ammoniaque.

Quoique entrant dans la composition de l'air atmosphérique, l'azote seul ou presque seul est incapable d'entretenir la respiration & les phénomènes de l'hématose, qui sont le but de cette fonction: c'est donc en causant une véritable asphyxie que ce gaz agit sur l'homme.

Il n'en est pas de même des gaz acide hydrosulfurique & hydrosulfate d'ammoniaque. Les nombreuses expériences qui ont été faites sur ces fluides aériformes ont démontré que c'est à des propriétés délétères, véritablement vénéneuses, qu'ils doivent l'énergie malfaisante qu'ils développent sur les animaux qui les respirent. Mais le plomb est-il dans tous les cas causé par ces deux gaz? L'absence d'odeur méphitique, ou plutôt une odeur *suî generis*, & la transmission du plomb d'un individu à un autre & en plein air, ont fait penser à Hallé & à plusieurs autres médecins, qu'indépendamment des gaz déjà indiqués, il en existe encore un autre qui jusqu'à présent s'est soustrait à toutes les recherches. M. Fodéré croit que ce gaz est de l'azote mêlé à une matière huileuse très-odorante. Mais il faut avouer que des expériences & des recherches nouvelles sont nécessaires pour éclairer cette partie de l'histoire du méphitisme des fosses d'aisances.

Quoi qu'il en soit, comment se rendre compte de la promptitude avec laquelle ces gaz méphitiques frappent les malheureux soumis à leur influence? Est-il possible qu'en un si court espace de temps les vaisseaux absorbans, qui s'ouvrent à la surface de la membrane pulmonaire, fassent passer dans le sang & parvenir jusqu'au cerveau une quantité suffisante de cette substance vénéneuse pour déterminer instantanément la mort? D'un autre côté, ne paroît-il pas impossible d'admettre qu'un corps irritant quelconque soit capable, par les sympathies qu'il met en jeu, d'anéantir tout-à-coup le principe de la vie? On admet généralement que ces deux modes d'action concourent simultanément à la production des accidens. Cependant, s'il falloit se décider pour l'admission de l'un ou de l'autre, je pencherois pour l'absorption. Je sais bien que la rapidité fulminante avec laquelle il faudroit supposer qu'elle s'opère, est contre cette opinion une bien forte objection: mais, outre qu'on en peut faire d'aussi fortes contre la sympathie, pourrons-nous affirmer que nous connoissons toutes les lois auxquelles est soumise la progression des fluides déposés & absorbés à la surface de la peau & des membranes muqueuses? Connoissons-nous suffisamment celles qui régissent l'absorption des gaz?

Les résultats fournis par l'anatomie pathologique ne sont guère propres à résoudre cette difficile question. En effet, si d'un côté l'on trouve des traces d'une vive irritation des voies respiratoires, telles qu'une rougeur plus ou moins intense de la membrane muqueuse, de la trachée-artère & des bronches, que M. Dupuytren a même vue tapissée par une fausse membrane, la coloration & l'engorgement sanguin du tissu pulmonaire, &c.; d'un autre côté la putréfaction précoce du cadavre, la dissolution du sang, l'odeur infecte qui s'exhale des viscères, & qui le plus souvent indispose les assistans, &c., semblent indiquer qu'un principe vénéneux a porté son influence pernicieuse sur les fluides & sur les principaux viscères de l'économie animale.

Lorsqu'un vidangeur est atteint par la mitte, pour se guérir il doit s'exposer au grand air, & surtout au frais de la nuit, & se laver fréquemment les yeux avec un liquide froid. Les ouvriers ont l'habitude, lorsque la mitte est sèche, de prendre un sternutatoire qui provoque ordinairement un écoulement abondant du mucus oculaire & nasal, et procure un soulagement très-prompt.

Des accidens aussi rapides que ceux qui constituent

tituent le plomb demandent des secours d'une grande célérité; en conséquence, on se hâtera de retirer l'individu du lieu de l'infection, de l'exposer à un air libre & frais; on cherchera, par tous les irritans extérieurs, par les affusions froides, à le faire sortir de l'état d'asphyxie où il est plongé. Aussitôt que la déglutition peut s'opérer, c'est une coutume parmi les gens de cette profession de donner de l'huile d'olives, qu'on fait suivre d'un peu d'eau-de-vie; ce qui excite des vomissemens & des évacuations alvines toujours accompagnées d'une amélioration sensible. On peut également donner avec avantage d'autres vomitifs: Hallé prescrivoit l'émétique, en même temps que des eaux spiritueuses de Mélisse, de Cologne, &c., & ensuite des purgatifs.

Ici se présente une question difficile à résoudre; c'est celle qui a rapport à l'emploi de la saignée, vantée par les uns, rejetée par les autres. On ne peut pas nier que, dans quelques circonstances, elle n'ait été pratiquée avec succès; mais nous pensons qu'on ne doit pas s'étayer de ces faits peu nombreux pour en faire un précepte général.

On a conseillé de faire respirer l'ammoniaque, le vinaigre radical & surtout le chlore gazeux, qui agit, non-seulement comme irritant, mais encore en neutralisant le gaz respiré. On sent qu'il ne peut être utile dans ce dernier but que peu de temps après l'accident; & sa propriété stimulante doit faire apporter dans son administration de sages précautions. Ce médicament a été, dans ces derniers temps, remplacé par le chlorure de soude liquide, qu'on fait respirer au malade, en lui mettant sous le nez un linge qui en est imbibé. Cette substance, si on peut en juger par le petit nombre d'essais qui ont été faits jusqu'à présent, paroît être dans ce cas d'une efficacité extraordinaire, sans avoir les inconvéniens qu'on reproche au chlorure seul.

Après avoir indiqué brièvement les premiers secours qu'on doit donner aux infortunés atteints par le méphitisme des fosses d'aisances, il nous reste à faire connoître les moyens qui ont été conseillés pour les préserver des dangers qui les menacent.

Le premier & le plus sûr moyen prophylactique est, sans contredit, la bonne construction des lieux destinés à recevoir les excrémens humains. A ce sujet nous dirons seulement ici qu'elle doit être dirigée d'après les principes de M. Darcet, & avoir pour base l'établissement d'un courant d'air, qui ne permet pas aux gaz qui se forment ni à l'air atmosphérique de séjourner dans la fosse.

On s'est servi pour la vidange de pompes, dont Hallé a peut-être eu la première idée, & qui evacuent la partie la plus fluide ou *vanne;* mais elles ne dispensent pas de descendre dans les fosses pour en retirer la matière plus solide qui s'est accumulée dans le fond.

Les fosses mobiles, dont l'invention appartient à Gérand, docteur-régent de l'ancienne Faculté & remonte à 1786, préviennent sans doute les accidens du méphitisme, en empêchant le séjour des matières fécales & la réaction des principes qui les composent. Mais cette utile invention est bien loin d'être généralement adoptée.

Lorsque des ouvriers, après avoir ouvert la fosse, se disposent à la vider, la prudence leur prescrit de prendre diverses précautions & de chercher à en reconnoître les bonnes ou mauvaises qualités, que plusieurs circonstances particulières, dont nous ne parlerons pas ici, peuvent déjà faire préjuger à ceux qui ont l'habitude de ces travaux. L'ouvrier qui descend dans une fosse dont on n'est pas sûr ne doit jamais omettre de se tenir en communication avec l'extérieur au moyen d'une corde & d'une clochette. La même attention n'est pas moins nécessaire au moment où, après avoir épuisé la vanne, on commence à travailler la *heurte* ou la matière solide, d'où se dégage très-souvent le *plomb,* qui jusqu'alors ne s'étoit pas encore manifesté.

On a cherché divers moyens pour préserver les vidangeurs de l'atteinte des gaz méphitiques, sans s'occuper de les expulser ou de les neutraliser. Ces moyens se réduisent à deux: des masques & un long tuyau pour respirer l'air extérieur; mais on a renoncé à ces inventions qui ne remplissoient pas entièrement le but qu'on s'étoit proposé & étoient très-incommodes aux travailleurs. D'ailleurs elles sont devenues de nos jours bien moins nécessaires par les soins qu'on apporte généralement à la construction des fosses, & par le degré de perfection qu'ont acquis les procédés de désinfection dont nous allons parler.

Le gaz ammoniacal, facilement reconnoissable par son odeur & son action, doit être expulsé au moyen du ventilateur.

Cette machine, qui fut long-temps appliquée à l'assainissement des fosses d'aisance, & qui a rendu dans cette opération les plus grands services, est maintenant remplacée avec avantage par des fourneaux ventilateurs, qu'on place, tantôt à la partie supérieure du conduit des latrines & à l'ouverture de la fosse, tantôt dans la fosse même. Ce dernier procédé est le seul qui convienne pour chasser le gaz azote. On ne doit pas en faire usage quand il y a de l'ammoniaque, dont la chaleur accroît les effets irritans.

Mais ces moyens de désinfection ne suffisant pas pour l'hydrosulfate d'ammoniaque & l'acide hydrosulfurique, il a fallu en chercher de plus efficaces. Or, sans parler ici de divers moyens qui, employés avec discernement, ont pu, suivant les circonstances, avoir une utilité marquée, nous ferons connoître les procédés chimiques dont les Modernes ont fait une si heureuse application à l'objet qui nous occupe. Les expériences de MM. Dupuytren & Thénard avoient fait intro-

troduire, depuis un certain nombre d'années, les fumigations de chlore dans l'assainissement des fosses méphitisées. Ce gaz jouit en effet de propriétés désinfectantes précieuses. Mais on lui a substitué dans ces derniers temps les chlorures de chaux & de soude, dont MM. Masuyer & Labarraque ont enrichi la médecine & les arts, & qui sont doués de vertus encore plus énergiques. Celles-ci paroissent dépendre de ce que non-seulement le chlore se dégage en grande abondance de ces composés, mais aussi de ce qu'ils offrent à l'acide hydrochlorique, formé par la décomposition de l'hydrosulfate d'ammoniaque ou de l'acide hydro-sulfurique, une base dont il s'empare avec facilité. Au reste, nous renvoyons aux écrits du dernier savant que nous venons de citer, pour le mode de préparation & l'emploi de ce moyen.

On a proposé tout récemment plusieurs modifications au procédé dont il fait usage. Ainsi, MM. Payen & Chevallier, pour diminuer les frais qu'entraîne la désinfection par le chlorure de chaux, conseillent de commencer par jeter dans la fosse une certaine quantité de chaux, qui sature la plus grande partie de l'acide hydrosulfurique. MM. Orfila & A. Devergie pensent que le chlorure de soude a, dans cette circonstance, des effets bien plus prononcés, si l'on y ajoute une eau contenant environ moitié d'acide sulfurique ou nitrique. C'est à l'expérience à prononcer ultérieurement sur la valeur de chacune de ces modifications, qui ne sont encore appuyées que sur des essais trop peu multipliés.

(Eméric Smith.)

VIDE, s. m. (*Physiq.*) On nomme *vide* tout espace dans lequel il n'existe aucune substance matérielle. Nous ne rapporterons point ici les nombreuses discussions auxquelles se sont livrés les métaphysiciens pour prouver la possibilité, ou la non-possibilité du vide; nous ne nous arrêterons pas davantage à examiner s'il peut y avoir un vide *absolu*. Il nous faudroit en effet, pour résoudre cette question, connoître la nature intime de plusieurs agens qui, jusqu'alors, ont échappé à tous nos moyens d'investigation. Le vide *relatif*, le seul qui intéresse le physicien, est celui que l'on obtient, soit dans la partie supérieure du *tube de Torricelli*, soit en raréfiant l'air sous le récipient d'une machine pneumatique : celui-ci est moins parfait que le premier, puisque, quelqu'exact que soit l'appareil dont on se sert, il y reste toujours un air plus ou moins raréfié. Au surplus, l'un et l'autre sont toujours traversés par le calorique, par la lumière, les émanations électriques, & peut-être aussi par d'autres agens tels que ce fluide, éminemment subtil, autrefois désigné sous le nom d'*éther*, & que, de nos jours, on cherche à faire revivre pour servir à expliquer des influences qui se transmettent à d'énormes distances sans aucun moyen de communication apparente. (Thil.)

VIDIEN, enne, adj. (*Anat.*) *Vidus-Vidius*, médecin de Florence, découvrit à la base des apophyses ptérygoïdes deux conduits auxquels il donna son nom ; ces conduits livrent passage à une artère & à un nerf appelés aussi *vidiens*. L'artère naît de la maxillaire interne, & le nerf est fourni par le ganglion sphéno-palatin. (*Voyez* Artère, Conduits, Nerf, ptérygoïdiens, pag. 607 & 608, dans le *Dictionnaire d'Anatomie.*)

VIE, s. f. (*Physiol.*) Les physiologistes, comme les gens du monde, emploient ce terme dans deux sens différens : tantôt pour exprimer le principe ou la cause des phénomènes des êtres vivans ; tantôt pour indiquer l'ensemble des phénomènes dont les corps vivans sont le théâtre. Ainsi, dans cette phrase : *les sensations, les contractions, sont des phénomènes de la vie*, &c., c'est comme si l'on disoit, les sensations, les contractions sont des phénomènes du principe que l'on appelle *vie*. En effet, cette phrase, logiquement analysée, indique que les phénomènes & la vie sont deux choses différentes, & que les premiers appartiennent à la seconde comme à leur principe. Dans cette autre phrase : *sentir, juger, vouloir, agir, digérer, respirer, se reproduire*, &c., *c'est vivre*, la vie n'est plus qu'un ensemble de phénomènes, & , si l'on veut, de propriétés diverses. Mais, soit que l'on emploie l'expression de *vie* dans l'un ou l'autre de ces deux sens, notre devoir à nous, qui devons faire connoître en peu de mots ce que c'est que la vie, reste toujours le même, c'est d'indiquer clairement les phénomènes qui en sont l'image, & dont elle se compose, pour ainsi dire, ainsi que les propriétés ou facultés d'où ils dérivent.

Les phénomènes de la vie, je veux dire les phénomènes qui s'observent chez l'homme vivant, sont généralement utiles ou même indispensables à la vie, & remplissent différens emplois plus ou moins nécessaires à son entretien : ce caractère de l'utilité les a fait distinguer en diverses fonctions, d'après leurs usages.

Des diverses fonctions de la vie. Les unes servent à la conservation de l'individu, les autres à sa reproduction. Parmi les premières, il en est qui le mettent spécialement en rapport avec les choses qui l'environnent, ce sont celles de *relation*. Il en est qui servent particulièrement à le nourrir, ce sont celles de *nutrition*. Il en est d'autres enfin qui le font résister aux influences extérieures qui tendent sans cesse à le détruire, ce sont celles de *résistance*.

Toutes ces fonctions ont un ordre évident de génération, de causalité ou de dépendance, d'après lequel je vais les indiquer, & qui doit toujours servir à leur classification.

Les fonctions de relation sont : 1°. les sensations, 2°. les transmissions sensoriales, 3°. l'entendement, 4°. les incitations nerveuses, 5°. la musculation ou locomotion, & 6°. la voix.

Les *sensations* sont des sentinelles vigilantes, destinées à recueillir les impressions du dehors & celles qui, comme la faim ou la soif, se développent spontanément dans les parties les plus profondes & les plus cachées de l'économie. Les *transmissions sensoriales* les portent avec la rapidité de l'éclair au cerveau, siége de l'entendement, par le moyen des nerfs. Ces impressions éveillent l'*entendement*, et puis nous jugeons, nous réfléchissons, nous délibérons, & la volonté se tait ou commande. La fonction des *incitations nerveuses* excite, par les nerfs, les mouvemens volontaires, les mouvemens involontaires dans les muscles de nos membres & de notre corps, & une foule d'autres actes. La *musculation* soutient l'homme debout, assis ou à genoux, contre son propre poids qui tend à le renverser; elle lui offre les moyens de s'approprier de ses mains les choses nécessaires à sa nourriture, & de repousser l'attaque par la défense; elle donne à ses pieds la puissance de poursuivre les animaux à la chasse, ou d'échapper aux dangers qui le menacent, par la vitesse de sa course; elle lui fournit enfin les moyens d'expliquer aux yeux ses pensées & ses sentimens, par les mouvemens du corps, les gestes de la main & l'agitation de la physionomie. La *voix* & la *parole* lui fournissent un interprète bien plus habile encore : aussi, par elles, il exprime jusqu'aux nuances les plus délicates des pensées, & jusqu'aux sentimens du cœur les plus variés & les plus nombreux.

Les fonctions de nutrition sont, 1°. la digestion, 2°. la respiration, 3°. l'absorption, 4°. la circulation, 5°. la calorification, 6°. les sécrétions, 7°. la nutrition.

La *digestion* prépare les alimens à être absorbés. La *respiration* aspire l'air qui nous environne, y puise probablement quelques matériaux, & le rejette au-dehors privé d'un peu d'oxygène, altéré par de l'acide carbonique, & surtout par des exhalations animales qui rendent l'haleine de l'homme mortelle à l'homme. L'*absorption*, toujours active, prend molécule à molécule sur toutes les surfaces, dans les voies digestives & dans les voies respiratoires, sur la peau & dans la profondeur de nos tissus, les liquides, les gaz, les solides mêmes soumis à son action, & les verse ensuite dans le sein de nos vaisseaux. La *circulation* charrie par toute l'économie & porte à tous les organes le sang qui doit les échauffer & les nourrir. La chaleur animale paroît se dégager physiquement de ce fluide; néanmoins les organes y concourent par des actions de vie fort obscures & fort peu connues, qui forment la fonction de la *calorification*. La *nutrition* semble, d'un côté, réparer incessamment les pertes que, de l'autre, elle fait éprouver à chaque instant à la masse de nos organes, en rejetant les matériaux qui en ont fait partie pendant un certain temps. Les *sécrétions* filtrent par des organes nombreux, ou composent, aux dépens du sang, des fluides qui doivent être versés sur différentes surfaces, pour y servir à divers usages, ou qui, désormais inutiles, doivent être rejetés de l'économie comme des débris de la nutrition.

Les *fonctions de résistance* sont la résistance vitale & la résistance mécanique.

La *résistance vitale* s'oppose à la tendance de la chaleur à se mettre en équilibre dans tous les corps; elle s'oppose en outre à la décomposition des parties organiques & à la putréfaction.

La *résistance mécanique* lutte contre les forces mécaniques qui tendent à déplacer, à comprimer, à distendre, à briser, à déchirer nos organes : cette fonction, quoique toute mécanique, remplit des usages si importans chez l'homme vivant, qu'elle appartient de droit à l'histoire de la vie.

Parmi les *fonctions de reproduction*, il en est une qui sert à la reproduction de l'être, c'est la *génération* proprement dite. Il en est une autre qui sert à son développement, c'est celle de l'*accroissement* que je classe dans les fonctions de reproduction, parce qu'un homme n'est parfaitement reproduit que lorqu'il peut se perpétuer lui-même; jusque là, il n'est qu'un enfant. Enfin, parmi ces fonctions, je place les *reproductions organiques*, la formation d'un nouvel os, d'une cicatrice, par exemple, &c.

Les fonctions étant le résultat d'un ensemble ou d'une suite d'actions qui concourent à un but commun, sont à peu près toutes composées de plusieurs phénomènes différens, qui sont eux-mêmes simples ou complexes.

Par *phénomène complexe*, j'entends un phénomène qui est produit par plusieurs phénomènes plus simples : par exemple, le mouvement du bras, qui résulte de la contraction des fibres charnues de plusieurs muscles, de la traction mécanique de leurs tendons, & du mouvement passif de l'os du membre & des parties articulaires. Par *phénomène simple*, au contraire, j'entends tout phénomène que l'on ne peut évidemment décomposer, aujourd'hui, en plusieurs autres. Il est possible que tel phénomène que nous regardons comme simple, soit en réalité composé; mais nous devons suivre, dans cette analyse, la marche sévère des chimistes, & regarder comme simple tout phénomène dont nous ne pouvons démontrer encore les élémens.

Les phénomènes simples que l'on peut observer dans les corps vivans sont assez nombreux, & diffèrent d'ailleurs par leur nature : les uns sont vitaux, d'autres mécaniques, d'autres physiques, d'autres chimiques.

Les phénomènes *vitaux* sont essentiellement propres aux êtres vivans. Il y en a dix-sept genres divers chez l'homme; ce sont : 1°. la sensation ou l'impression; 2°. la transmission senso-

riale ; 3°. la perception ; 4°. l'émotion de l'ame ; 5°. l'incitation nerveuse ; 6°. la contraction musculaire ; 7°. l'expansion active du pénis, &c. ; 8°. l'absorption ; 9°. la sécrétion ; 10°. l'assimilation ; 11°. la décomposition nutritive ; 12°. la calorification ; 13°. la fécondation ; 14°. l'animation ; 15°. l'accroissement ; 16°. la résistance vitale à la putréfaction ; 17°. l'électrification ou l'action de produire de l'électricité, phénomène observé chez quelques hommes, dans quelques cas particuliers.

D'après tous ces faits, il est évident que nous jouissons de la propriété de présenter chacun de ces phénomènes, c'est-à-dire seize & même dix-sept propriétés vitales différentes ; car ce mot n'exprime rien autre chose que faculté ou puissance.

Les phénomènes *mécaniques* sont ceux qui, dans les corps inertes, sont du ressort de la mécanique. Ce sont : 1°. des distensions ; 2°. des resserremens ou compressions ; 3°. des retours élastiques ; 4°. des ébranlemens ou commotions ; 5°. des mouvemens de progression ou de rétrogadation ; 6°. des glissemens ; 7°. des déplacemens de totalité ; 8°. des inclinaisons ; 9°. des circumductions ; 10°. des tournoiemens ; 11°. des mouvemens de bascule ; 12°. des résistances par cohésion ; 13°. des résistances par ressort ; 14°. des résistances par transmission ; 15°. des résistances par mouvement de céder ; 16°. des résistances par inertie.

Les phénomènes *physiques* sont ceux que les physiciens désignent habituellement par cette épithète : savoir, ceux de pesanteur, de transparence, de sonoréité, de transmission d'électricité & d'imbibition, dernier phénomène dont la possibilité est prouvée dans les expériences, mais dont l'accomplissement pendant la vie n'est pas bien démontré.

Les phénomènes *chimiques* sont toutes les actions & réactions moléculaires qui se passent à la surface de la peau, des membranes muqueuses & dans l'intérieur de nos vaisseaux, & même dans les lieux où divers fluides se rencontrent, soit qu'ils ne fassent que se mêler, soit qu'ils se combinent de diverses manières.

D'après ce que nous venons de dire, on voit qu'il est impossible de ramener aujourd'hui les phénomènes de la vie ou de l'homme vivant à deux ou trois phénomènes vitaux, & à deux ou trois phénomènes mécaniques, à des sensations, des contractions, des expansions vitales, & à des contractions & extensions de tissu, comme le vouloit Bichat, & par conséquent à deux ou trois propriétés vitales & à deux ou trois propriétés de tissu.

Cette analyse pourroit être comparée à celle des Anciens, qui ramenoient tout à quatre ou cinq élémens, la terre, l'eau, l'air, le feu & l'éther.

Elles ne sont pas plus exactes l'une que l'autre.
(Gerdy.)

VIEILLARD, s. m. (*Physiol.*). *Senex*. Qui a atteint l'âge de la vieillesse. (*Voyez* ce dernier mot.)

VIEILLESSE, s. f. (*Physiol.*) *Senectus*. C'est la dernière période de la vie, l'époque du dépérissement & de la décadence de nos organes & de nos facultés, l'âge des infirmités & de la douleur. « L'homme n'est pas plutôt arrivé à son point de perfection, dit Buffon, qu'il commence à déchoir. » A soixante ans, il est à l'âge de retour ; à soixante-dix ans, il entre dans la caducité ; & à quatre-vingts, dans la décrépitude, que terminera bientôt la mort. Ainsi, après avoir été quelque temps le roi de la nature, & s'être montré digne du sceptre qu'il tenoit par sa force, sa grace & son intelligence, il perd successivement tous ses avantages ; il est dépouillé de tous ses attributs ; il est foible après avoir été fort, lourd de corps & d'esprit après avoir été gracieux & spirituel, & le temps qui l'emporte ne semble lui faire envisager chacune de ses pertes que pour lui dire que sa puissance & sa gloire n'étoient qu'empruntées, lui faire sentir le néant de son être, & le disposer de cette manière à rentrer sans effort & sans regret au sein de celui qui l'a créé.

Quoique le terme ordinaire de notre existence & des diverses vicissitudes qui s'y rapportent puisse être fixé d'une manière générale, cependant l'organisation particulière de certains individus & l'influence de certaines causes peuvent avancer ou retarder pour eux l'époque de la vieillesse : ce sera l'abus de la vie, les passions, les chagrins, le climat, le travail, &c. ; alors ce ne sera plus une *vieillesse naturelle*, ce sera une *vieillesse acquise anticipée ;* & s'il y a une maladie qui amène la détérioration de la constitution, une *vieillesse morbifique*.

Examinons le vieillard ; voyons-le dans son état de parfaite santé, avec les changemens que l'âge a opérés dans ses formes, ses fonctions, ses sensations, ses goûts, ses passions ; étudions ensuite ses maladies, & tâchons d'apprécier quels sont les moyens les plus propres à le guérir quand il est malade, ou à lui conserver une santé qui doit être l'objet de nos soins les plus affectueux.

La première modification constitutionnelle que nous apercevons dans le corps des vieillards, c'est la densité augmentée des solides & la fluidité plus grande du sang ; tous les tissus participent au changement de cohésion. L'épiderme est plus épais, plus sec, ainsi que les ongles, qui se recourbent & se cassent avec la plus grande facilité ; les poils deviennent plus durs & se recroquevillent par l'oblitération de leur canal nourricier. Le bulbe des cheveux se dessèche & meurt, & amène la *calvitie*, caractère fréquent de la vieillesse ; le tissu cellulaire, qui donne la grace aux formes, l'élasticité à nos parties, a perdu sa rénitence & sa fermeté ; aussi tous les charmes sont flétris. Abandonnées à leur propre poids, les joues se rident &

s'affaissent, les mamelles, le scrotum & toutes les parties que le tissu cellulaire soutenoit deviennent flasques & pendantes.

La graisse remplace quelquefois le tissu cellulaire; alors les marques de la vieillesse sont moins prononcées, & l'on conserve une certaine fraîcheur qui dissimule, jusqu'à un certain point, la trace des années. Mais que ces avantages sont chèrement achetés chez plusieurs polysarques par l'obésité excessive qui les rend une masse informe, haletante & condamnée à l'immobilité, dans laquelle l'esprit & l'intelligence sont étouffés! Le vieillard maigre est plus sain, ses mouvemens plus faciles, son intelligence plus nette.

Les muscles perdent, chez les personnes avancées en âge, de leur volume & de leur force de contractilité; la marche est pénible, le moindre travail fatigant; les gestes & le mouvement ont perdu leur vivacité & leur force. L'affoiblissement de la tonicité du système musculaire amène le tremblement sénile, & parfois des incommodités & des infirmités beaucoup plus fâcheuses encore, telles que l'incontinence d'urine & l'émission involontaire des matières fécales par le relâchement ou la paralysie du sphincter de la vessie & du rectum, qui s'opposent à la sortie de ces matières hors de leurs réservoirs naturels. Il n'est pas rare de voir aussi, chez le vieillard, le renversement des paupières par suite de la débilité du muscle orbiculaire.

La foiblesse musculaire n'est pas la seule cause qui s'oppose à la liberté des mouvemens & de la marche chez le vieillard; ce qui contribue le plus à lui faire perdre la souplesse & la flexibilité de ses membres, c'est l'endurcissement presque osseux des cartilages qui revêtent les articulations. On diroit qu'à cet âge tout tend à la *pétrification*, si je puis me servir de ce mot; en même temps que le système osseux diminue de vitalité, que les dents se carient & tombent, que les os n'attirent point à eux tout le phosphate calcaire qui se produit dans l'organisme & diminuent, par cela même peut-être, de poids, de volume & de densité, ce principe se répand dans toutes les parties du corps, durcit & encroûte le système fibreux & ossifie les cartilages, ce qui détermine parfois l'ankylose & détruit le mouvement.

La transformation osseuse des fibro-cartilages intervertébraux diminue leur épaisseur : de là vient que les vieillards deviennent plus petits; il s'ensuit quelquefois aussi la soudure de la colonne vertébrale, qui alors ne formant qu'un tout amène l'incurvation.

Le système circulatoire éprouve, à cet âge, des modifications importantes, soit à cause de la diminution de la force impulsive du cœur, soit à cause de l'épaississement progressif de leurs parois. Les petites artères s'oblitèrent, & les gros vaisseaux artériels perdent leur volume par leur ossification. La circulation est moins active d'un quart; le sang, arrivé à la périphérie, s'en retourne plus lentement parce que les veines ont perdu de leur ressort & de leur tonicité : d'où résultent la grosseur & l'élargissement de ces vaisseaux que l'on remarque chez les personnes avancées en âge.

Cette lenteur dans la circulation artérielle & veineuse détermine une foule d'accidens : de l'oblitération des vaisseaux capillaires doit résulter nécessairement une diminution de caloricité à la surface du corps, la pâleur & la décoloration; enfin une vie moins active de la peau, qui doit disposer aux maladies de cet organe, telles que les pustules, les dartres, l'érysipèle, le phthiriase, &c. L'oblitération des pores rend l'absorption & l'exhalation cutanées extrêmement peu marquées. Le vieillard peut vivre presqu'impunément au milieu des miasmes contagieux, il n'absorbe que rarement leur venin; la fièvre jaune, les fièvres intermittentes l'atteignent peu, tandis qu'elles sévissent chez les personnes dans la force de l'âge, chez lesquelles l'absorption est fort active. De l'imperfection & de la suppression presque complète de la transpiration naissent des conséquences plus désastreuses qu'on ne le pense communément pour les vieillards; & je ne crains pas de dire que c'est à l'imperfection de l'exhalation cutanée, habituelle & nécessaire, que l'on doit rapporter le défaut d'équilibre de toutes les sécrétions. Sans parler des catarrhes chroniques amenés directement par cette cause, que d'accidens, que de maladies! Et quand cette excrétion est-elle imparfaite; quand ce principal émonctoire de l'organisme interrompt-il ses fonctions? c'est lorsque notre corps, perdant beaucoup plus qu'il n'acquiert, auroit besoin d'un couloir de plus pour le débarrasser des principes qui lui sont nuisibles.

Le sang, chez les vieillards, est plus séreux & contient moins de principe cruorique & fibrineux; sa couleur est plus noire que celle de celui des jeunes sujets, ce qui tient à l'imperfection de l'hématose. Son retour ralenti dans les veines, outre la distension de ces vaisseaux & la formation de varices & d'hémorroïdes, occasionne des engorgemens & des congestions passives. La stase plus considérable du sang le dispose à l'altération sous l'influence des principes morbifiques, & amène la putridité & l'état gangréneux d'une manière plus facile; il en est de même des engorgemens lymphatiques des jambes & des hydropisies, si communs chez les vieillards, & de quelques hémorragies.

Le sang n'ayant plus des propriétés assez stimulantes, toutes les fonctions languissent; les poumons n'ont plus la même énergie, ils se laissent engouer facilement; la dyspnée, l'asthme surviennent.

Les digestions sont lentes, la défécation difficile, soit que l'estomac & les intestins soient peu actifs par eux-mêmes, soient qu'ils ne soient pas suffi-

famment excités par la circulation abdominale moins prononcée & par l'écoulement moins abondant d'une bile altérée & plus épaisse. L'absence des dents contribue aussi à la difficulté des digestions & à l'imperfection de la nutrition.

La faculté génératrice doit diminuer & disparoître à mesure que les forces & la vitalité de nos organes nous abandonnent; car ce n'est, pour ainsi dire, que l'exubérance de notre vie que nous pouvons transmettre. L'organisme, chez le vieillard, perd plus qu'il ne gagne; il ne sauroit donner. La faculté d'engendrer abandonne la femme entre quarante & cinquante ans, lors de la cessation de ses menstrues; l'homme la conserve souvent beaucoup plus tard : on en a vu y être encore aptes dans l'âge de la caducité. On ne sauroit même approximativement fixer le terme où cette faculté leur est absolument enlevée : cependant, il est extrêmement rare que de soixante-dix à quatre-vingts ans le vieillard puisse procréer; toujours, à cette époque, l'érection est impossible ou très-imparfaite, les canaux des testicules s'oblitèrent & les vésicules séminales s'effacent.

En avançant en âge tous les organes des sens s'affoiblissent, deviennent obtus & s'éteignent : l'œil perd sa transparence & sa vivacité, la vue, de sa netteté & de son étendue; les objets rapprochés sont confus, & ce n'est qu'en les éloignant qu'on les distingue : on est presbyte, & l'on réclame le secours des lunettes à verres convexes; le goût est blasé, il faut des liqueurs fortes & des mets fortement épicés pour le réveiller de son engourdissement. L'ouïe, le plus précieux de tous les sens après la vue, perd sa finesse & souvent disparoît en entier : alors, quelle tristesse, quelle morosité pour ce pauvre vieillard, isolé complétement du monde! Il ne peut plus même entendre la voix de ceux qui lui sont chers!

Toutes les maladies des vieillards ont un caractère commun, la débilité; mais il n'en est aucune qu'on puisse rapporter plus particulièrement à leur âge, car celles qui les atteignent sévissent aussi sur les enfans & sur les hommes faits. La diminution dans la tonicité & la vitalité des tissus & dans l'excitabilité du sang rend les inflammations assez rares, & produit plus souvent des fièvres graves ayant les caractères de celles que l'on appelle *putrides* ou *malignes*; ces changemens déterminent aussi quelquefois des hémorragies passives, telles que le scorbut. Les hémorragies cérébrales qui donnent lieu aux attaques d'apoplexie, tiennent assez souvent, à mon avis, à cette cause.

Nous avons dit pourquoi le vieillard étoit moins sujet aux maladies contagieuses & aux fièvres intermittentes; l'extension de la même cause, l'inertie des vaisseaux absorbans le dispose peu à la contagion de la syphilis. La suppression de la transpiration cutanée, habituelle, amène les catarrhes chroniques, la goutte & le rhumatisme, que je ne considère pas, le plus souvent, comme des inflammations chez les vieillards; ils tiennent, je crois, fréquemment à l'imperfection des fonctions cutanées. Il arrive que la diminution de l'influx nerveux occasionne la démence. Ce sont surtout les maladies chroniques qui sont l'apanage de la vieillesse : toutes les sortes de dégénérescences, les squirrhes, les tubercules, toutes les concrétions biliaires, urinaires, tophacées, les ulcères, les atrophies, les épaississemens, les ossifications, &c., viennent fondre sur lui.

Les forces de la nature médicatrice sont extrêmement affoiblies chez le vieillard, aussi a-t-il plus besoin des secours de la médecine dans ses maladies; cependant, il faut user le moins possible de médicamens, parce que ce n'est pas sans inconvénient qu'on fait chez lui quelque chose d'inutile. Quand l'urgence de l'administration d'un médicament sera bien reconnue, on le donnera à une assez haute dose, autrement il ne produiroit aucun effet. Il est impossible d'établir des règles de thérapeutique, parce que le médecin doit se conduire d'après les cas; cependant l'on peut dire, en thèse générale, que les saignées doivent être ménagées, que les médicamens doivent être plutôt pris parmi les toniques que parmi les débilitans, & qu'une des principales indications doit être de ranimer les mouvemens du centre à la circonférence, soit en excitant la transpiration, soit en établissant à la peau un foyer habituel d'irritation, comme un vésicatoire, un cautère : des moxas ont souvent produit un grand bien en réveillant l'engourdissement général.

Le temps est inexorable dans sa course; malgré tous les secours de la médecine le vieillard dépérit : en vain il invoque les oracles du charlatanisme, il prend leurs drogues, leurs élixirs, leurs arcanes; il voudroit s'infuser l'existence : « Mais on ne jette pas l'ancre dans le fleuve de la vie », a dit Bernardin de Saint-Pierre.

Les changemens que l'âge apporte dans le moral du vieillard sont aussi sensibles que ceux que nous venons de signaler au physique. « L'homme » à chaque pas de sa carrière, dit Bichat, laisse » derrière lui une jouissance; arrivé au bout il ne » trouve plus que l'indifférence, état bien convenable à sa position, puisqu'il diminue la distance » qui sépare la vie d'avec la mort. » L'indifférence & l'égoïsme sont en effet les traits les plus saillans du caractère du vieillard. Souvent il n'a plus les qualités affectueuses qui lui étoient propres; il est froid, tout glisse sur son ame. Le sentiment de sa foiblesse & de ses besoins, qui se multiplient dans le temps où il peut moins acquérir & payer de sa personne, le rend personnel & avare; ne pouvant plus gagner, il tâche d'amasser. Méfiant par expérience (il a tant été trompé!), il est crédule par foiblesse, parce qu'il ne peut plus juger des choses par lui-même, & qu'il est contraint de s'en rapporter aux autres. Son imagination, peu vive & peu riante, ne lui offre que rarement des tableaux

agréables. Ses productions sont ordinairement philosophiques, & acquièrent en profondeur ce qu'elles perdent en grace; les Sophocle, les Anacréon, les Homère, les Platon, sont des exceptions bien rares. Le vieillard vit dans le passé, & c'est une prévoyance de la nature que sa mémoire lui ramène de préférence les scènes de son enfance, tandis qu'elle ne conserve plus de traces de ce qui se passe tous les jours autour de lui. Il aime à trouver quelqu'un qui l'écoute, à lui raconter les aventures de sa jeunesse, dont il possède les plus petites circonstances, à peindre les sensations qu'il éprouvoit alors; il s'anime à ces souvenirs délicieux, & sa défaillante vieillesse y puise encore quelque bonheur.

J'aime les vieillards, & c'est avec tristesse que j'ai tracé le tableau de leurs infirmités & de leurs misères, mais elles appartiennent à l'histoire de l'homme qui souffre à son couchant comme il souffroit à son aurore. Ayons donc soin de leur foiblesse, éloignons d'eux tout ce qui peut augmenter leurs infirmités; plaçons-les dans les circonstances les plus avantageuses à l'entretien de leur vigueur & de leur santé, & rendons à ceux qui ont entouré nos jeunes ans, de ces soins dont nous ne saurions comprendre toute l'étendue, ceux que la vieillesse demande. Le séjour de la campagne sera très-profitable à la santé du vieillard: il est à remarquer que presque tous ceux qui arrivent à être centenaires habitent les champs; outre la vivacité de l'air qui excite davantage les poumons & sert mieux à l'hématose, sa pureté diminue l'effet de la corruption plus rapide de ses excrétions. Il y fera de l'exercice autant pour activer la circulation que pour empêcher les obstructions rapidement produites chez lui; il se vêtira chaudement pour exciter l'exhalation cutanée & profiter des bienfaits de cet émonctoire. Ses alimens seront simples, nutritifs & de facile digestion; ses repas seront légers, mais plus nombreux qu'on ne les fait dans nos villes, où les vieillards ne peuvent s'accommoder à ne faire qu'un repas. Sans faire abus des spiritueux, ils pourront en user avec avantage. Le bon vin est salutaire, & est appelé avec quelque raison le *lait des vieillards*. Caton savoit enluminer quelquefois de Falerne sa sagesse & sa vertu.

Je ne connois rien qui plaise davantage & qui inspire plus d'attachement & de respect qu'un bon vieillard qui a honorablement rempli sa carrière. Arrivé au terme de sa course, il tourne sans peine un regard sur le passé; il est heureux du souvenir du bien qu'il a fait. Comme il a passé sa jeunesse sans se livrer à la fougue des passions qui ruinent de bonne heure les sources de la vie, sa vieillesse est forte, saine & privée d'infirmités; sa mémoire conserve long-temps son intégrité. Quel bonheur de l'entendre, de profiter des conseils de sa sagesse & de son expérience! Entouré de ses enfans, dans lesquels il aime à se voir revivre, tranquille, sans projets, sans ambition, il voit sans anxiété les années s'accumuler sur sa tête & la mort s'approcher. « Il sort de la vie, comme le veut La» fontaine, ainsi que d'un banquet. »

Que la vieillesse est affreuse, au contraire, pour celui qui a fait consister son existence dans le plaisir des sens, qui n'a jamais pu goûter d'autre jouissance que celle que procuroient la beauté, la jeunesse, la force! Tout est pour lui désespoir & impuissance; il se plâtre, il se farde, il s'habille comme à l'âge de vingt ans, pour se faire encore plus d'illusion il affecte les manières, les goûts de la jeunesse, & jusqu'à leurs passions, & il se livre ainsi à la pitié, au mépris & au ridicule.

Oh! soyez pères & mères, vous qui l'êtes; abandonnez les soins d'une beauté, d'une jeunesse qui vous fuient sans retour; cherchez des consolations & un bonheur plus solides; vivez dans vos enfans, voyez-les croître, tâchez de leur former un cœur qui vous aime: le temps pour vous n'aura point d'ailes, la vieillesse de rides; vous serez toujours jeunes & heureux. (J. M. Miquel.)

VIERGE, sub. f. (*Méd. lég.*) *Virgo*. (*Voyez* Défloration, tom. V, pag. 326 de ce Dictionnaire, & les articles Viol & Virginité dans le même ouvrage.) (Ch. H.)

VIEUSSENS (Raymond de) (*Biogr. médic.*), doit être mis au nombre des hommes qui, dans le cours du dix-septième siècle, ont le plus contribué à perfectionner l'anatomie. Vieussens naquit en 1641, dans un village du Rouergue dont il a porté le nom. Orphelin de bonne heure, & sans fortune, il étudia la médecine à Montpellier, & s'appliqua d'une manière toute spéciale à l'anatomie. Reçu docteur, il se fixa dans cette ville, où il obtint, en 1671, la place de médecin de l'hôpital de Saint-Eloi. Après dix ans de travaux assidus, il publia sa *Névrologie*, ouvrage qui le fit recevoir à l'Académie royale des sciences & lui valut le titre de membre de la Société royale de Londres. Plus tard, Louis XIV lui accorda une pension de 1000 livres, & Mlle. de Montpensier le prit pour son médecin, charge qu'il occupa jusqu'à la mort de cette princesse. A cette époque, Vieussens revint à Montpellier & reprit ses fonctions à l'hôpital de Saint-Eloi: c'est alors que s'éleva entre lui & Chirac cette dispute sur l'*acide du sang*, qui ne fit honneur ni à l'un ni à l'autre. Enfin, las de contester, Vieussens revint à son occupation favorite, l'étude de l'anatomie, & ne cessa de s'en occuper jusqu'à sa mort arrivée en 1715.

La Faculté de Montpellier place ce médecin parmi les hommes auxquelles elle est redevable de sa juste célébrité. Dans le nombre des écrits publiés par cet habile anatomiste, il faut particulière-

ment en distinguer un, dont il y a eu plusieurs éditions, & ayant pour titre : *Nevrologia universalis, hoc est, omnium humani corporis nervorum simul ac cerebri medullœque spinalis descriptio anatomica.*

(*Extr. de la Biogr. médic.*) (R. P.)

VIF, adj. (*Pathol.*) *Vividus.* Expression servant à désigner cette modification du pouls dans laquelle les battemens sont forts & rapides. (*Voy.* Pouls.)

VIF-ARGENT, s. m. (*Chim.*) Nom vulgaire donné au mercure à cause de sa blancheur qui imite celle de l'argent, & à raison de sa liquidité qui le rend si difficile à saisir. (*Voyez* Mercure, tom. IX, pag. 695 de ce Dictionnaire.)

VIGNE, s. f. (*Bot.*) *Vitis vinifera.* Plante de la Pentandrie monogynie de Linné, & de la famille des Vinifères. Cet arbuste sarmenteux paroît être originaire de l'Asie, & fut transporté dans les Gaules par les Phéniciens lorsqu'ils vinrent fonder une colonie sur les bords de la Méditerranée, aux environs de Marseille.

La vigne est aujourd'hui cultivée dans tout le midi de l'Europe & offre une foule de variétés. (*Voyez* le *Dictionnaire de Botanique* de cet ouvrage.) A l'époque du printemps, lorsque l'on taille cet arbuste, il suinte des incisions qu'on lui a faites un liquide incolore & limpide qui n'est autre chose que la sève de ce végétal; cette sève contient, d'après l'analyse de M. Deyeux, une matière végéto-animale, de l'acide acétique & de l'acétate de chaux, & c'est un remède en quelque sorte populaire dans le traitement des ophthalmies chroniques.

Les fruits de la vigne, qui portent le nom de *raisins*, sont employés comme alimens, soit dans l'état frais, soit après avoir été desséchés; ils servent particulièrement à préparer la boisson fermentée connue sous le nom de *vin*. (*Voyez* ce dernier mot & l'article Raisin.)

Vigne blanche. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Nom vulgaire de la bryone & de la clématite. (*Voyez* ces deux mots.)

Vigne noire. (*Bot.*, *Mat. médic.*) C'est le *taminier commun* de quelques auteurs.

Vigne du nord. (*Bot.*, *Mat. médic.*) (*Voyez* Houblon.)

Vigne de Salomon. (*Bot.*, *Mat. médicale.*) (*Voyez* Clématite.)

Vigne sauvage. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Nom vulgaire du *pareira brava*. (*Voyez* ce mot.)

Vigne vierge, ou de Judée. (*Bot.*, *Mat. méd.*) Nom vulgaire d'une espèce de morelle plus généralement connue sous celui de *douce-amère*. (*Voyez* ce dernier mot.)

VILLEFRANCHE (Eaux minérales de), petite ville à trois lieues d'Auch, près de laquelle existe une source froide, acidule & inodore, dont les eaux ont une saveur légèrement styptique. Ces eaux passent pour être rafraîchissantes & légèrement toniques, & on les prescrit dans les diarrhées chroniques, les blennorrhées & les fleurs blanches; souvent on les associe avec l'eau sulfureuse de Cambo.

Leur analyse, anciennement faite par Raulin & Laborde, y a fait reconnoître du muriate de soude & de l'acide carbonique; mais cette analyse fort incomplète auroit besoin d'être répétée.

VILLEGUIHEN (Eaux minérales de), village à deux lieues & demie de Saint-Brieux, dans lequel on trouve une source minérale, dont les eaux, qui sont froides, sont regardées comme ferrugineuses.

VILLENEUVE DE MAQUELONNE (Eaux minérales de). Cette source est sur l'ancien chemin de Mirevaux à Montpellier, à peu près à une lieue de cette ville : elle sourd au milieu d'un marécage rempli de jonc, ce qui lui a fait donner le nom de *Joncasse*. Les eaux qu'elle fournit contiennent, suivant M. Amoureux, de l'acide carbonique, des sulfates de chaux & de soude, & surtout de l'hydrochlorate de soude.

VILLEQUIER (Eaux minérales de). Ce bourg est à une lieue de Caudebec; les eaux minérales sont froides, & on les regarde généralement comme ferrugineuses.

VILLEUX, se, adj. (*Anat. pathol.*) Expression employée pour désigner certaines membranes dont la surface est comme veloutée.

VILLOSITÉ, s. f. (*Anat.*). Nom donné à de petites éminences qui existent à la surface des membranes muqueuses & les rendent douces au toucher.

VIN, s. m. (*Hyg.*) Οἶνος, *vinum*. On appelle généralement ainsi le suc exprimé du raisin auquel on a fait subir un premier degré de fermentation. Cette boisson alcoolique, plus ou moins excitante suivant les proportions de ses parties constituantes, fournit deux espèces de vins (les *vins rouges* & les *vins blancs*), qui diffèrent autant par leurs qualités que par leur couleur. Ces vins sont composés d'alcool dont la préparation varie de 17 à 21 sur cent (1), d'un peu de mucilage & de matière végéto animale,

(1) *Voyez* les *Recherches* de M. Julia-Fontenelle *sur les quantités d'alcool que contiennent les principaux vins de France.* (*Journal de chimie médicale*, tom. III, pag. 332.)

végéto-animale, d'un atome de tannin, d'un principe colorant bleu, passant au rouge par son union avec les acides, d'acide acétique, de tartrate, acide de potasse, de tartrate de chaux, d'hydrochlorate de soude, de sulfate de soude, de sulfate de potasse, & d'un peu de sucre, si les raisins dont ils sont retirés sont très-sucrés, ou que la fermentation n'a pas été aussi prolongée qu'elle auroit dû l'être. De plus, ils contiennent un principe aromatique particulier que quelques personnes regardent comme huileux, & qui leur communique cette qualité que l'on nomme le *bouquet*. On prépare les vins blancs avec les raisins blancs, ou avec le *mout* des raisins noirs séparés de l'enveloppe de leurs grains. Les vins *mousseux* sont les mêmes vins, seulement on les met en bouteille avant que la fermentation soit achevée. (*Voyez*, pour les usages & les effets du vin, pour le choix que l'on doit en faire, & pour son action sur l'économie animale, les mots ALIMENS, BOISSONS, NOURRITURE, de ce Dictionnaire.)

Vins médicinaux. Ce sont des vins de liqueur, blancs ou rouges, d'excellente qualité, dans lesquels on fait dissoudre une ou plusieurs substances médicamenteuses. Malgré la précaution que l'on a d'employer à cet usage les vins lorsqu'ils sont dans toute leur force, & le soin que l'on prend de les mettre dans des vaisseaux bien bouchés & qu'ils remplissent complétement, il est bien certain que cette addition de principes tend à hâter leur décomposition. C'étoit pour s'opposer à ce grave inconvénient que Parmentier avoit proposé d'ajouter de l'alcool au vin, & de préparer les vins médicinaux par l'addition de teintures. Cette simple préparation séduisit d'abord; mais un semblable moyen, qui peut être fort bon lorsqu'on n'emploie que des substances solubles dans l'alcool, ne convient pas lorsque le vin doit agir, par ses principes constituans, sur les corps qui leur sont soumis; le vin ainsi obtenu est tout différent de celui qui est préparé avec une teinture; il contient d'abord des principes solubles dans l'eau, dans l'alcool, & ceux dont les sels qui entrent dans la composition du vin favorisent la dissolution : ce qui est évident pour les substances végétales ou animales, l'est bien plus encore pour celles qui sont minérales, & si le procédé de Parmentier peut être bon quelquefois, le plus ordinairement il sera défectueux.

Les vins *médicinaux*, que l'on distingue en vins *officinaux* & en vins *magistraux*, se préparent par macération ou digestion dans des vaisseaux fermés; ils sont *simples* ou *composés*, suivant le nombre des substances qui entrent dans leur composition. Ces sortes de vins étoient très-employés autrefois : mais le Codex de Paris n'en mentionne maintenant que douze; cinq appelés *simples*, tels sont les vins d'*absinthe*, *chalybé*, *émétique*, *scillitique* & de *quinquina*; sept nommés *composés*, les vins amers *scillitique* (vin *amer* & *diurétique*), *aromatique*, *antiscorbutique*, *extractif* (*élixir viscéral* d'Hoffmann), d'*opium composé* (laudanum), d'*opium fermenté* (*gouttes de* Rousseau) & de *quinquina*. On trouve dans le *Conspectus des pharmacopées* une liste de cent une espèces de vins médicinaux, dont plusieurs se préparent de différentes manières, & varient encore par les ingrédiens qu'ils contiennent.

(NICOLAS.)

VINAGRILLO. On nomme ainsi en Espagne les tiges du *nicotiana tabacum*, qui, étant arrosées avec du bon vinaigre, & réduites en poudre, constituent une sorte de tabac plus agréable que le tabac ordinaire.

VINAIGRE, s. m. (*Hyg.*, *Mat. médic.*) *Acetum*, ὀξυς. Nom sous lequel on désigne le vin qui a subi la fermentation acide. Si le raisin seul est susceptible de fournir cette liqueur alcoolique connue sous le nom de *vin*, c'est aussi ce dernier qui peut seul donner le vinaigre, ainsi que son nom *vin aigre* l'indique suffisamment. C'est donc à tort que l'on appelle *vins*, les produits nommés *cidre*, *poiré*, *bière*, & que l'on nomme *vinaigres*, sans autre dénomination particulière, les produits acides de la bière, du cidre, du poiré, du lait, ou ceux qui résultent de la distillation du bois (1), du sucre, de la gomme, &c. &c. « Le bon vinaigre, dit Fodéré, celui du vin, est un liquide très-composé, d'une grande fluidité, d'une odeur suave, acide & spiritueuse, d'une saveur aigre plus ou moins forte, mais qui n'agace pas les dents; qui, lorsqu'on s'en frotte les mains, ou qu'on en mouille un linge, s'évapore beaucoup plus promptement que l'eau; qui, lorsqu'il est exposé à l'air, n'en altère point l'humidité, & s'évapore en entier. Il est aisé de voir que tous les autres acides désignés sous le nom de *vinaigres* sont bien loin de jouir de toutes ces qualités; aussi est-ce l'acide le plus convenable pour l'assaisonnement, & on a observé qu'il ne se dispose pas à l'ascescence comme les acides natifs végétaux, & qu'il varie pour ses qualités suivant celles du vin qui l'a fourni. »

Le vinaigre en nature possède toutes les propriétés générales des autres acides : il est rafraîchissant, & paroît diminuer la contractilité organique sensible & l'énergie musculaire : étendu d'eau, c'est un puissant antiphlogistique, aussi est-il très-convenable d'en faire usage dans la plupart des inflammations gastro-intestinales; il est très-employé en tisane, en lotion, en injection, en fo-

(1) Par la distillation du bois, on obtient de l'acide acétique, qui, débarrassé de quelques autres produits qui passent en même temps que lui, peut être substitué au vinaigre ordinaire, dont il diffère d'ailleurs par ses principes constituans.

mentation, & l'on s'en sert fréquemment dans les cas de syncopes. Par la distillation du vinaigre, on obtient l'acide acétique pur, qui, loin d'avoir toutes les propriétés du vinaigre, est très-odorant, mais n'a presque aucune force.

Vinaigres médicinaux. On appelle ainsi les vinaigres chargés de principes médicamenteux; ils se conservent très-bien lorsque l'on a soin de les faire bouillir de temps en temps. Comme ils dissolvent les résines, les gommes-résines, les principes huileux volatils, l'extractif, &c. &c., on conçoit tout l'avantage que l'on peut en retirer dans la pharmacie & dans la parfumerie : ceux que vendent les parfumeurs sont appelés *vinaigres aromatiques*. Les vinaigres médicinaux sont distingués en *simples* & en *composés*, suivant le nombre des substances qui entrent dans leur compositions. Le *sirop de vinaigre*, l'*oxymel*, les *vinaigres scillitique*, *thériacal*, *camphré*, *rosat*, *antiscorbutique*, le vinaigre des *quatre voleurs*, l'*éther acétique*, les *acétates de potasse*, *d'ammoniaque*, sont des préparations pharmaceutiques très-employées; l'*acétate de plomb* est d'un usage très-fréquent à l'extérieur. Il y a plus de soixante espèces de vinaigres médicinaux, sans compter les divers modes de préparation de chaque espèce.

Le *vinaigre radical*, obtenu de l'acétate de de cuivre, est très-concentré; lorsqu'il est mis sur du sulfate de potasse & dans un flacon bouché à l'émeri, il prend alors le nom de *sel d'Angleterre*, & est d'une utilité bien reconnue dans les syncopes. (NICOLAS.)

VINÇA (Eaux minérales), ville à sept lieues de Perpignan. La source minérale, située à une demi-lieue environ de la ville, est appelée dans le pays *Fon-del-Sofre* (Fontaine de Soufre). Les eaux sont reçues dans un bassin découvert, creusé naturellement dans le roc, & dans lequel les pauvres se baignent : elles sont abondantes, claires, limpides, ont la saveur & l'odeur de l'hydrogène sulfuré. Leur température est de 26 deg. cent. environ.

Les eaux de Vinça, dont l'analyse, très-anciennement faite, auroit besoin d'être répétée, paroissent spécialement convenir dans les maladies de la peau; aussi est-ce communément pour se guérir de la gale que les habitans des environs y ont recours.

VINETTIER, s. m. (*Bot.*, *Mat. méd.*) Nom français de l'épine-vinette, *berberis vulgaris* L. (*Voyez* ÉPINE-VINETTE, tom. VI, pag. 44 de ce Dictionnaire.)

VINEUX, SE. Adjectif dont on se sert habituellement pour désigner les substances ayant l'odeur ou quelques-unes des propriétés du vin : c'est en prenant ce mot dans ce sens que l'on dit *tisane vineuse*.

VIOL, s. m. (*Méd. lég.*) *Stuprum violentum.* Dans son acception la plus ordinaire, on entend par ce mot, la possession charnelle, par violence, d'une personne du sexe, si ce n'est avec la consommation complète de l'acte vénérien, du moins avec l'introduction qui la précède. Les criminalistes ont donné avec raison au mot *viol* une extension beaucoup plus étendue, & il peut être défini, d'après nos lois, un attentat à la pudeur par violence ou par fraude, & contre sa volonté, sur une personne du sexe féminin. Ainsi c'est avec raison que l'on a donné au crime la même gravité, soit qu'il ait été consommé, soit que des obstacles aient rendu les tentatives infructueuses; pour une jeune fille surtout n'y a-t-il pas toujours les mêmes conséquences, & peut-on calculer le tort immense qui peut en résulter pour elle? Bien que dans le sens médical le viol n'ait point été consommé à cause des obstacles organiques que la nature a opposés, les effets moraux sur cette jeune personne ne sont-ils pas incalculables?

C'est pourquoi le viol a été dans tous les temps & chez toutes les nations un des crimes les plus rigoureusement punis. A Athènes & à Rome celui qui le commettoit encouroit la peine de mort; un seul baiser pris de force exposoit la vie d'un homme.

La même sévérité, ou de peu s'en faut, a régné parmi nous jusqu'en 1791, où l'on commença à établir des nuances & des graduations dans la culpabilité & dans l'application des peines. Voici les dispositions du Code de 1810, qui nous régit maintenant :

Art. 331. Quiconque aura commis le crime de viol ou sera coupable de tout autre attentat à la pudeur consommé ou tenté avec violence contre des individus *de l'un ou l'autre sexe*, sera puni de la réclusion.

Art. 332. Si le crime a été commis sur la personne d'un enfant au-dessous de l'âge de quinze ans accomplis, le coupable subira la peine des travaux forcés à temps.

Art. 333. La peine sera celle des travaux forcés à perpétuité, si les coupables sont de la classe de ceux qui ont autorité sur la personne envers laquelle ils ont commis l'attentat; s'ils sont ses instituteurs ou ses serviteurs à gage, ou s'ils sont fonctionnaires publics ou ministres publics d'un culte, ou si le coupable, quel qu'il soit, a été aidé dans son crime par une ou plusieurs personnes.

On a droit d'être sévère pour un crime qui attaque à la fois l'ordre des familles, leur repos, leur prospérité, & détruit souvent d'un seul coup le bonheur présent & à venir de la personne violée.

Les juges, dépositaires des lois qui régissent la sécurité publique, s'éclairent souvent des lumières des médecins pour établir le crime & la culpabilité des accusés. Chaque année plusieurs

causes de viol sont soumises aux tribunaux, & les médecins légistes consultés par eux, ne sauroient s'entourer de trop de prudence & d'attention pour résoudre des questions quelquefois de la plus grande difficulté.

D'abord il faut peser & apprécier les circonstances dans lesquelles le crime est supposé avoir été commis; car, lorsqu'on est juge, il faut être instruit de toutes les possibilités : & il n'est malheureusement que trop vrai que ce sexe, si bon quand il aime, est terrible & cruel dans sa haine & sa vengeance, & qu'on a vu des femmes feindre d'avoir été violées pour attirer la rigueur des lois sur un amant dont elles étoient abandonnées, & qui dédaignoit leur amour. Il s'est trouvé aussi des parens abominables qui, guidés par une monstrueuse cupidité, ont voulu retirer quelques bénéfices d'une accusation de ce genre dont leur fille auroit été l'objet. Un des premiers soins du médecin sera donc de constater si la plainte, quelle qu'elle soit, est appuyée sur des circonstances plausibles, parmi lesquelles il faut nommer d'abord *l'inégalité des forces & l'isolement du lieu* où le crime aura été commis. Ce n'est qu'alors (parce que cela sera indispensable) qu'il devra se livrer à l'examen des parties, qui est lui-même un attentat à la pudeur.

Le viol aura été commis, ou sur une vierge, ou sur une personne qui a déjà reçu les approches d'un homme.

Chez la personne vierge, si le crime a été consommé, il y aura défloration. Quels sont les signes de la virginité? quels sont ceux de la défloration? voilà ce que nous avons maintenant à établir. Chez la fille impubère & chaste, l'orifice du pudendum est entièrement recouvert par les grandes lèvres, qui s'appliquent l'une contre l'autre comme les feuilles d'un livre : leur surface interne, ainsi que les petites lèvres, présentent une belle couleur vermeille; la fourchette est intacte & l'orifice du vagin, qui est lui-même fort étroit, est plus ou moins fermé par la membrane hymen. Chez les personnes déflorées les grandes lèvres ont perdu de leur tension, de leur épaisseur & de leur fermeté, leurs bords sont flottans, moins arrondis & ne recouvrent qu'imparfaitement les petites lèvres, qui ont perdu leur couleur vermeille pour prendre une teinte blafarde, rouge-brun ou livide; la fourchette est flasque, effacée ou déchirée; la fosse naviculaire est déformée; l'orifice du vagin est plus ou moins ouvert & n'a plus les rides transversales, saillantes & très-rapprochées qu'il avoit auparavant, enfin la membrane de l'hymen n'existe plus; divisée en plusieurs lambeaux ses restes ont pris la forme de tubercules qu'on appelle *caroncules myrtiformes*.

Il faut se rappeler que ces caractères, qui, chez une jeune fille, peuvent constater la défloration, ne suffisent pas pour établir le viol; c'est d'autant plus important à faire remarquer que la défloration sans enlèvement n'est pas même un délit. Si la défloration a eu lieu avec viol, outre les signes qui lui sont propres, l'on remarquera des traces de violence, des meurtrissures aux environs de la vulve, aux grandes & aux petites lèvres, au méat urinaire, à la fourchette; l'on apercevra quelquefois des ecchymoses aux cuisses qu'on aura voulu écarter avec violence, aux bras, au sein, ce qui ne s'observe pas dans un commerce amical.

Lorsque tous les caractères que nous venons d'énumérer s'observeront chez la personne déflorée, ils établiront suffisamment le crime de viol; cependant il faut faire attention que l'on a vu des femmes se mutiler elles-mêmes, introduire des corps durs & volumineux dans le vagin, & s'excorier les grandes, les petites lèvres, le méat urinaire, par des frictions avec de gros linges, pour établir une accusation contre des hommes qu'elles haïssoient. Dans ces cas, c'est des circonstances & de la moralité antérieure des personnes qui se disent violées que l'on tirera les indices de culpabilité.

C'est donc de l'ensemble des caractères que nous avons donnés plus haut, & non de chacun pris en particulier, que l'on peut déduire la certitude du viol. La présence ou l'absence de la membrane hymen elle-même ne peut rien établir de positif, ni sur la virginité, ni sur la défloration d'une personne : outre que cette membrane, objet de tant de primauté & dont on est si jaloux parmi nous, n'est pas absolument constante, il est indubitable que chez une jeune personne très-innocente & très-chaste elle peut être rompue par des menstrues abondantes, un caillot de sang, par une chute, un saut ou tout autre événement : il est de même hors de doute que la membrane hymen peut exister après plusieurs congrès; chez certaines personnes qui ont des fleurs blanches, dont les parties sont toujours baignées, elle peut s'amollir au point de prêter assez pour n'être point déchirée par l'introduction du membre viril. Cette membrane peut même se reproduire, comme on l'a constaté à la Pitié : une fille de douze ans, après avoir eu un commerce journalier pendant quelques mois avec plusieurs individus & avoir gagné des chancres & une gonorrhée, vint pour se faire traiter dans cet hôpital; on constata une dilatation considérable du vagin; quel fut l'étonnement du médecin lorsqu'elle fut guérie, de voir que la membrane virginale semi-lunaire s'étoit entièrement reproduite. Il faut ajouter à cela que la membrane hymen est si peu un signe de virginité, que non-seulement l'on voit des femmes qui l'offrent avoir des maladies vénériennes, mais encore qu'on en a vu enceintes, & qu'alors la membrane hymen n'étoit déchirée que par la tête de l'enfant.

Le viol, chez les filles qui n'ont pas été chastes, chez les femmes qui ont eu des enfans, chez celles

qui ont habituellement des fleurs blanches ou qui viennent d'avoir leurs règles, ne peut laisser aucun changement dans l'orifice du vagin; le pénis, dans ces cas, ne présente aucune trace de son passage.

Un homme seul peut-il forcer une femme de dix-huit ans à recevoir malgré elle ses caresses? Non, à moins de forces très-disproportionnées; & l'on peut raconter à celles qui, dans de semblables circonstances, se plaignent d'avoir été violées, l'histoire de cette reine dont parle Voltaire, qui rejeta une accusation de viol en montrant à la femme qui s'en plaignoit qu'il étoit impossible de mettre une épée dans un fourreau qu'on agite sans cesse.

C'est cette impossibilité de consommer le viol sans complices qui fait recourir quelquefois aux boissons narcotiques; qui, en plongeant la femme dans un sommeil extrêmement profond, & en la privant de sentiment, permet à l'homme d'assouvir sur elle sa brutale passion. Une vierge, plongée dans ce sommeil artificiel, peut être déflorée sans sentir la moindre douleur; la sensibilité est tellement obtuse, qu'on a vu des femmes ne pas même éprouver dans cet état les rigueurs d'un premier enfantement. Il n'en seroit pas de même dans le sommeil naturel le plus profond; la moindre douleur vive suffit alors pour occasionner le réveil. On assure, mais je ne le crois pas, qu'on a pu consommer le coït chez des femmes ayant déjà eu des enfans & endormies dans certaines positions sans les réveiller.

Une femme peut donc être violée sans le savoir, & qui plus est elle peut concevoir par l'effet d'un viol avec défloration après un coït sans volupté. La fécondation est un acte bien incompréhensible! Non-seulement la volonté ni la jouissance de la femme ne sont nécessaires pour qu'elle s'opère, car les plus fécondes ne sont certainement pas les plus avides des plaisirs de l'amour, mais encore l'introduction du membre viril n'est pas d'absolue nécessité; sans parler des femmes qui sont arrivées au terme de la grossesse avec l'existence complète de la membrane de l'hymen, n'y en a-t-il pas qui ont eu des enfans avec des maris mutilés qui n'avoient presque plus de vestige de pénis?

Chez une femme saisie de force, l'indignation, la colère, peuvent déterminer une congestion sanguine vers la tête, & amener un état d'insensibilité semi-apoplectique pendant lequel le viol peut avoir lieu, comme chez la personne qui aura été plongée dans un sommeil narcotique.

Il faut donc que le médecin porte toute l'attention dont il est capable pour apprécier toutes les circonstances d'un viol. Lorsqu'il aura eu lieu à la suite d'une boisson narcotique, ce qui constitue une espèce d'empoisonnement, il constatera la présence de la substance administrée, par les moyens chimiques; & lorsque, ce qui est le cas le plus grave, la mort aura eu lieu, soit que le sentiment profond de l'injure reçue ait suffi pour étouffer les principes de la vie, soit que la femme ait succombé à la suite des violences de plusieurs hommes qui se seroient succédé, alors il faut examiner la bouche & toutes les parties du corps comme dans le cas d'assassinat.

(J. M. Miquel.)

VIOLACÉ, ÉE. (*Pathol.*) *Violaceum.* Epithète servant à caractériser la teinte violette plus ou moins foncée que présentent certains organes dans l'état pathologique; elle est surtout remarquable dans le scorbut & les maladies du cœur.

VIOLARIÉES, sub. f. pl. (*Bot.*) *Violariæ.* Famille naturelle de plantes dicotylédones, ayant pour type le genre Violette.

Sous le rapport des fleurs la famille des Violariées offre peu d'intérêt sous le point de vue médical, & les plantes qui la composent sont plus remarquables par l'uniformité de leurs propriétés que par leur énergie; elles sont légèrement mucilagineuses & employées comme telles dans les rhumes ou catarrhes commençans.

Les racines, au contraire, jouissent d'une propriété émétique assez énergique; cette propriété existe principalement dans quelques espèces exotiques, telles que les *ionidium ipecacuanha*, *ionidium parviflorum*, qui croissent au Brésil & dans d'autres parties de l'Amérique méridionale, & dont les racines, connues sous le nom d'*ipécacuanha blanc*, y sont employées comme succédanées des ipécacuanhas fournis par la famille des Rubiacées.

Tout récemment M. Boullay, l'un des pharmaciens les plus distingués de la capitale, a extrait des racines de nos espèces indigènes, & en particulier de celles des *viola odorata* & *viola canina*, un principe qu'il a nommé *violine* (*voyez* ce mot), & qui jouit aussi de propriétés vomitives très-énergiques. Cependant, quelques expériences faites sur des chiens, par M. Orfila & moi, pour constater les propriétés émétiques de ce principe, ont été sans résultat. (Ch. Hennelle.)

VIOLETTE, f. f. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Viola.* Nom d'un genre de plantes appartenant à la Syngénésie monogynie de Linné, & servant de type à une famille naturelle aujourd'hui nommée *Violacées* ou *Violariées*. (*Voyez* ce dernier mot.) Plusieurs plantes de cette famille sont au surplus remarquables par les propriétés émétiques dont jouissent leurs racines, propriétés qui, d'après les expériences de MM. Boullay, Caventou & Pelletier, sont dues à une substance particulière, d'abord confondue avec l'*émétine* que fournit la racine d'ipécacuanha, & aujourd'hui connue sous le nom de *violine*. (*Voyez* ce mot.)

Parmi les diverses espèces de violettes, les *viola odorata* & *tricolor* sont le plus fréquem-

ment employées en médecine. On prescrit l'infusion des fleurs de la première comme antispasmodique, dans l'inflammation des organes respiratoires, & l'on prépare aussi avec ces fleurs un *sirop*, qui sert assez ordinairement de réactif dans les analyses, & dont on fait usage pour édulcorer les tisanes pectorales.

On a, dit-on, pendant quelque temps employé avec quelqu'avantage les diverses parties du *viola tricolor* dans le traitement des maladies chroniques de la peau; mais les recherches du prof. Alibert ne justifient pas cette assertion.

Quant aux propriétés émétiques des racines du *viola odorata*, elles sont évidentes d'après les expériences de MM. Coste, Willemet, Niemeyer & Bergius, & surtout d'après celles de M. Boullay, qui y a démontré la présence de la violine, que l'on ne rencontre pas, suivant lui, dans les racines du *viola tricolor*.

VIOLINE, s. f. (*Chim. végét.*) Dans un travail consigné dans le premier volume des *Mémoires de l'Académie de médecine* (année 1828), M. Boullay a fait connoître les résultats que lui a fournis l'analyse des diverses parties des deux espèces de violettes, nommées *viola odorata* & *viola tricolor*. De toutes les parties de la première (racine, feuilles et fleurs), ce chimiste a retiré une substance particulière qu'il appelle *émétine indigène* (violine). Dans son état de pureté, cette substance a une saveur amère, âcre & vireuse; elle est plus soluble dans l'eau que l'*émétine exotique*; mais l'inverse a lieu, relativement à l'alcool, bien que d'ailleurs ce liquide, à la température de son ébullition, puisse en dissoudre une assez grande quantité, qui l'abandonne ensuite par le refroidissement. L'émétine indigène se combine avec les acides, sans néanmoins donner naissance à des sels caractéristiques; &, ainsi que le principe actif de l'ipécacuanha, elle est insoluble dans l'éther, les huiles fixes & volatiles. L'acide gallique la précipite de sa dissolution dans l'acide sulfurique. Enfin, en chauffant la violine, elle se fond d'abord, puis brûle à la manière des résines.

La pensée (*viola tricolor* L.), soumise par M. Boullay aux mêmes moyens d'analyse qui lui avoient servi à extraire de la violette, l'émétine indigène, n'a présenté aucun produit qui eût les caractères de cette dernière substance : fait remarquable, en ce que plusieurs auteurs qui ont écrit sur la matière médicale, ont avancé que ces deux plantes pouvoient être indistinctement employées en médecine.

MM. Orfila & Chomel ont essayé sur des animaux & sur des malades, l'un les propriétés vénéneuses, et l'autre les qualités médicamenteuses de la violine. Les expériences de M. le prof. Orfila prouvent que cette substance pure, introduite dans l'estomac, mise en contact avec le tissu cellulaire, ou dissoute dans l'eau & injectée dans la veine jugulaire à la dose de six grains, peut faire périr, avec plus ou moins de promptitude, des chiens de moyenne grosseur. Il paroît aussi que la violine, lorsqu'elle est combinée avec les acides, perd un peu de son activité.

Les recherches faites par M. Chomel ont fourni les résultats suivans :

La violine, administrée à la dose de six à douze grains dans neuf cas, a produit :

1°. Le vomissement dans six cas;

2°. A eu deux fois un effet légèrement purgatif;

3°. Chez un sujet atteint de diarrhée, & qui a usé trois fois de ce remède à des intervalles de plusieurs jours, la maladie est restée la même après la première administration, a diminué après la seconde, & a cessé à la suite de la troisième;

4°. Chez deux sujets, la violine, à la dose de six grains chez l'un & de douze chez l'autre, n'a produit ni vomissement ni purgation.

La violine pure a été administrée à deux malades à la dose de trois grains & demi en trois parties (demi-grain, un grain, deux grains). Le premier n'a point eu de vomissement, mais seulement deux selles liquides; le second a eu un seul vomissement après la seconde dose, qui étoit d'un grain; une troisième dose de deux grains n'a point déterminé de vomissement. Aucun effet purgatif n'a été observé.

L'émétine exotique a été comparativement administrée à deux malades : d'abord à la dose d'un quart de grain, puis à celle d'un grain, et progressivement de deux, de quatre grains & davantage, dans une potion gommeuse. Le premier malade, après avoir vomi à la dose d'un grain & demi, a cessé de vomir jusqu'à ce que la dose ait été portée à quatre grains; puis les jours suivans, à cette même dose, il n'y a plus eu de vomissement. Pendant tout ce temps, point d'effets purgatifs.

Le second malade a pris douze grains d'émétine en vingt-quatre heures, sans éprouver ni vomissement ni purgation (1). (R. P.)

VIORNE, s. f. (*Bot. mat. méd.*) On a désigné sous cette dénomination deux plantes essentiellement distinctes, l'une l'herbe aux gueux (*clematis vitalba*) (*voyez* CLÉMATITE, tom. IV, pag. 877), & l'autre la viorne mancienne, vulgairement bardeau, bourdaine blanche (*viburnum lantana* L.). C'est un arbrisseau de dix à quinze pieds de hauteur, qui est commun dans les hais, les buissons & les bois taillis. Ses feuilles & ses fruits sont un peu astringens & rafraîchissans; aussi en a-t-on conseillé la décoction, dans les flux de ventre, & en gargarisme, dans les inflammations de la gorge & de la bouche. Il est aujourd'hui bien rare que l'on ait recours à ce médicament.

VIPÈRE, s. f. (*Hist. nat. & Mat. méd.*) Vi-

(1) *Voyez* les mémoires cités.

pera, coluber berus L., *berus vulgaris*. Nous ne donnerons pas ici la description de ce reptile; nous renvoyons le lecteur au *Dictionnaire d'Histoire naturelle*, & nous passons de suite aux propriétés, ou, pour mieux dire, aux usages que l'on fait de la vipère en médecine.

Les Anciens ayant annoncé dans la vipère l'existence d'un *principe actif* & *pénétrant* & d'une *huile excitante*, on préconisait l'usage de ces reptiles & des diverses préparations dont ils faisoient partie, contre une foule de maladies, telles que la lèpre, les scrofules, les dartres & la gale, & comme moyens propres à neutraliser toute espèce de venin & à préserver des fièvres malignes & pestilentielles. C'est ainsi que les *sirops*, la *poudre*, les *trochisques*, la *graisse*, le *vin* & la *gelée de vipère* jouirent pendant long-temps d'une grande réputation. Ces médicamens, auxquels on attribuoit la propriété d'accélérer la circulation en même temps qu'ils fondoient les concrétions lymphatiques, sont entièrement tombés dans l'oubli, & ne sont plus connus que de noms. Cependant on emploie encore quelquefois le *bouillon de vipère* dans le cas de scorbut, de syphilis invétérée, d'épuisement, &c.

La vipère entre dans la composition de la thériaque, de l'orviétan, de la poudre de pattes d'écrevisses composée, du collyre de Sloane, & d'une foule d'autres médicamens qu'on devroit bannir à jamais de la thérapeutique.

La vipère vit en France, & en général dans toutes les régions tempérées; on la rencontre plus particulièrement sur la lisière des bois, sur les rochers & les sables exposés au soleil; elle s'accouple au printemps, et donne le jour à des petits vivans, ce qui lui a probablement valu le nom qu'elle porte, nom évidemment tiré du mot latin *viviparus*.

La vipère est, sans contredit, de tous les reptiles venimeux de l'Europe celui dont la morsure est la plus dangereuse; sa piqûre donne lieu à des accidens fort graves, quelquefois même à la mort; aussi cet animal a-t-il de tout temps inspiré à l'homme & à la plupart des autres animaux des craintes justement fondées & une horreur insurmontable. Nous renvoyons le lecteur à l'article SERPENS VENIMEUX, tom. XIII, pag. 40 de ce Dictionnaire, où il trouvera l'énumération des accidens produits par la morsure de ce reptile, ainsi que l'indication des différens moyens proposés pour y remédier. (CH. HENNELLE.)

VIPÉRINE, s. f. (*Bot., Mat. méd.*) *Echium*. Genre de plantes de la famille des Borraginées & de la Pentandrie monogynie de Linné. Une espèce, l'*echium vulgare*, a été autrefois employée en médecine, mais elle est aujourd'hui à peu près abandonnée. (*Voy.* HERBE AUX VIPÈRES, tom. VII, pag. 155.)

VIREUX, SE. *Virosus*. Adjectif servant quelquefois à désigner l'odeur, la saveur, & le plus ordinairement les propriétés malfaisantes de certains végétaux capables de produire l'assoupissement, le délire, des vertiges, & par suite des nausées, le vomissement & même la mort. La plupart des Solanées, quelques Ombellifères & certaines Papavéracées jouissent de cette propriété dangereuse. (*Voyez* NARCOTISME, POISON, SOLANÉES, &c.)

VIRGINITÉ, s. f. (*Méd. lég.*) *Virginitas*. La virginité, suivant l'acception que l'on donne ordinairement à ce mot, est l'état d'une fille qui n'a pas encore éprouvé les approches de l'homme; mais cette définition, sans être vicieuse, nous a paru susceptible de modifications en cela qu'elle semble restreindre à une condition purement physique un état qui ne sauroit exister sans le concours des conditions morales & physiques qui seul, selon nous, constitue l'état de virginité; ce qui nous conduit naturellement à traiter la question sous ces deux rapports.

La virginité physique consiste dans l'existence de la membrane *hymen* & dans la réunion des autres signes tirés de l'état des parties sexuelles. Nous nous abstiendrons de donner ici la description anatomique de ces organes, pour laquelle nous renvoyons le lecteur au *Dictionnaire d'Anatomie*, & aux mots DÉFLORATION & VIOL de ce Dictionnaire.

On a beaucoup écrit sur la membrane *hymen*, signe le plus certain de la virginité physique, & qui a de tous temps été un objet de primauté dont les hommes civilisés se sont montrés extrêmement jaloux : elle est admise par plusieurs anatomistes, elle ne l'est pas par d'autres; mais en cela, comme en beaucoup d'autres choses, nous pensons qu'il faut prendre pour règle le plus grand nombre de faits & l'autorité des hommes qui ont le plus observé. En partant de ce principe, nous nous prononcerons pour l'affirmative, puisque nous trouvons que Morgagni, Haller, Diemerbroeck, Riolan, Bartholin, Heister & Rhuysch, anatomistes justement célèbres, assurent avoir toujours trouvé cette membrane chez les jeunes filles. Le célèbre Haller assure même l'avoir également rencontrée chez les jeunes femelles des animaux. M. Cuvier (1) dit aussi, non-seulement avoir trouvé la membrane *hymen* chez l'homme, mais encore dans la plupart des mammifères.

Gavard, l'un des anatomistes les plus distingués, s'exprime ainsi à cet égard : « Dans les recherches » que j'ai faites sur la membrane *hymen*, tant à » l'Hôtel-Dieu & dans l'hospice de la Salpêtrière » que dans la salle de dissection de Desault & ail- » leurs, j'ai constamment trouvé l'*hymen* dans les

(1) Voyez *Leçons d'anatomie comparée*, tome V, 29e. leçon.

» fœtus & dans les enfans nouveau-nés ; je l'ai » constamment trouvé dans les filles trop jeunes » pour être déflorées ; je l'ai trouvé sur plusieurs » d'un âge plus avancé, & notamment sur deux, » dont une étoit âgée de vingt-trois ans, & l'autre de vingt-cinq. Appelé pour sonder une fille » de cinquante ans, qui est morte d'un ulcère » dans la vessie, je pus m'assurer qu'elle avoit conservé cette membrane très-intacte. Une autre, » âgée de quarante-quatre ans, à laquelle je donnai des soins conjointement avec le professeur » Dubois, étoit dans le même cas. » Plusieurs autres anatomistes ont trouvé l'*hymen* sur des filles bien plus âgées encore; d'où nous pensons pouvoir conclure qu'il existe constamment tant qu'il n'a pas été détruit.

Quoi qu'il en soit, cette preuve matérielle ne sauroit suffire pour constater la virginité, non plus que son absence ne prouveroit la défloration. En effet, une fille peut s'être prêtée plusieurs fois aux embrassemens d'un homme, ou s'être elle-même corrompue, & conserver encore la membrane *hymen*. Mauriceau, célèbre accoucheur, rapporte même plusieurs observations de femmes qui étoient devenues enceintes malgré l'intégrité de cette membrane. Rhuysch cite l'observation d'une femme qui éprouvoit les plus violentes douleurs pour accoucher, & qui en étoit empêchée, non-seulement par la membrane *hymen*, qui étoit intacte, mais encore par une membrane *contre nature*, placée plus profondément dans le vagin. Il divisa l'une & l'autre membrane avec des ciseaux, & l'accouchement se termina très-facilement. Meckel & Walter citent des faits analogues. Séverin Pineau, qui a laissé un *Traité des signes de la virginité*, & qui admet l'existence de l'*hymen*, rapporte deux observations par lesquelles on voit que cette membrane a pu s'amollir, s'humecter, & prêter assez à l'époque des règles pour ne pas se rompre par l'approche de l'homme, & que, passé ce temps, elle reprend sa force contractive, & ne peut plus supporter aucun effort sans se rompre & sans produire enfin les signes de la défloration complète.

D'une autre part, l'effort de la première menstruation peut seul diviser l'*hymen* lorsqu'il est peu résistant; il peut se trouver déchiré par un caillot de sang plus gros que l'ouverture; il peut enfin avoir été détruit par un ulcère ou par un accident innocent.

Voilà donc un signe qui manque quelquefois, sans que pour cela il ait jamais été porté atteinte à la pudeur, & qui peut exister quoique la *virginité morale* ait disparu. Nous dirons plus, les signes physiques de la défloration peuvent exister, être même le résultat du coït, sans que la victime puisse être considérée comme privée de la virginité morale. En effet, sans compter les enfans qui sont victimes de certains goûts, produits de ces aberrations, que pour l'honneur de l'espèce je nommerai *monomanie*, combien l'humanité n'a-t-elle pas à déplorer de ces crimes de lèse-pudeur commis sur des filles plus âgées, qui n'ont en quelque façon concouru à leur perte que par l'excès même de leur innocence?

Nous n'en conclurons cependant pas, avec Buffon, que rien n'est plus chimérique que les préjugés des hommes à cet égard, & que rien n'est plus incertain que les prétendus signes de la virginité du corps; nous n'en conclurons pas non plus que ces signes ne sont d'aucune utilité en médecine légale; nous sommes très-éloigné de cette idée, & nous pensons même que ce voile virginal existant dans le plus grand nombre des cas, est remplacé lorsqu'il manque naturellement par d'autres signes qui ne sauroient échapper à un œil exercé. Nous pensons que le médecin-légiste doit avoir la connoissance de tous les cas rares & d'exception, afin d'en éclairer son jugement dans l'occasion; mais que les cas fortuits ne doivent jamais l'influencer au point de lui faire oublier les principes toutes les fois que ces mêmes cas ne trouvent pas dans l'espèce une juste application; de même que la présence ou l'absence des signes de la virginité physique considérés abstractivement, ne doivent, dans aucuns cas, former une preuve affirmative ou négative de virginité, mais qu'on devra toujours y joindre le concours de toutes les autres circonstances, tant physiques que morales, auxquelles se rattachent les idées d'une pudicité intacte ou violée.

Comme dans ces sortes de visites on a souvent besoin, non-seulement du toucher, mais encore du secours des yeux, on devra toujours procéder avec décence & ménagement, & surtout prendre garde, en cherchant à éclairer la justice, de ne pas produire, par des recherches maladroites, les lésions qu'on croiroit ensuite avoir trouvées.

(Ch. Hennelle.)

VIRIL, ile, adj. (*Physiol.*) *Virilis*. Qui appartient à l'homme : ainsi on dit *membre viril* pour désigner le pénis. (*Voyez* ce mot.)

VIRILITÉ, s. m. (*Physiol.*) *Virilitas*. C'est l'âge intermédiaire de la vie, l'époque de la vigueur & de l'activité, le temps où l'homme jouit de la plénitude de sa force & de son intelligence; c'est pendant cette période, qui est comprise entre l'âge de trente & de cinquante ans, que le corps a pris tout son développement, que le tempérament est formé, & que l'on jouit de toute la puissance génératrice, qui est le principal signe de la virilité.

Quel changement ne s'opère-t-il pas dans l'homme sortant de l'adolescence, lorsque la sécrétion du sperme commence à avoir lieu! Ses muscles se dessinent, sa voix, d'aigre qu'elle étoit, devient mâle & forte; ce n'est plus cet enfant timide, c'est un jeune homme courageux qui comprend sa force

& sent qu'il est désormais capable de soutenir & de protéger le sexe foible & doux qui va partager son existence.

Les caractères physiques de l'homme se prononcent davantage à mesure qu'on approche de la virilité : alors tout a pris de la consistance & de la solidité ; les os sont plus compactes, les chairs plus fermes, la poitrine plus développée, la respiration plus large & plus étendue, le cerveau plus ample, le rachis & la moelle épinière plus volumineux ; c'est à ce développement du système nerveux cérébro-spinal que l'homme doit son énergie & sa haute capacité. Chez les femmes, ce sont les nerfs de la vie organique qui sont plus développés ; cette disposition préside à la nutrition du fœtus, & fait qu'elles sympathisent davantage avec les enfans ; elle rend la sensibilité morale des femmes supérieure à celle des hommes : la tendresse de leur cœur est une mine inépuisable.

Les qualités de l'homme viril sont fortement prononcées. Son caractère est mâle & ferme ; il supporte le malheur & l'adversité sans se plaindre ; fort de son courage, franc, généreux, il dédaigne la dissimulation & l'intrigue : il est connu de tous tel qu'il est. Il est libéral, parce que son activité lui fait acquérir plus qu'il n'a de besoins ; il est plus voisin de la simplicité rustique que de cette vivacité & de cette recherche qu'on nomme *esprit*. Il aime l'indépendance, & on ne le voit point solliciter ni faire des courbettes, parce qu'il ne veut rien recevoir par faveur ou par grace.

Les qualités viriles tiennent, on peut le dire, à l'énergie de la force reproductive. Que l'on examine les castras & les eunuques, quelle foiblesse dans le caractère, quelle lâcheté ! Ils sentent, l'on diroit, qu'ils sont déchus de leur rang d'hommes ; souples & rampans, ils n'ont aucune volonté, aucune force.

L'homme déchoit aussi par l'abus des plaisirs ; il perd son énergie, son courage, il devient semblable à la femme dont il prend les goûts & la mollesse. Qui n'a vu de ces sybarites efféminés, de ces adonis, pâles & honteuses copies d'un sexe dont ils ont toutes les foiblesses sans avoir aucune de leurs qualités ! Qui n'a eu pitié des spasmes & des vapeurs que détermine la moindre cause sur leur système nerveux affoibli ! Ils ne sauroient vivre que sur le duvet ; leur estomac débilité ne pourroit s'accommoder d'aucune nourriture un peu substantielle. Enfin ces êtres qui, la plupart, ne sont plus hommes à trente ans, n'ayant aucune qualité du cœur & de l'esprit, sont insupportables à tout le monde & à eux-mêmes ; ils ne vivent que pour promener leur inutilité & leurs graces insipides. (J. M. Miquel.)

VIRULENT, te, adj. (*Path.*) Mot employé pour caractériser plusieurs affections qui paroissent dues à l'action d'un virus qui se reproduit pendant leurs cours. (*Voyez* Virus.)

VIRUS, s. m. (*Pathol.*) Mot latin qui signifie *poison*, qu'on a fait passer de la langue latine dans la nôtre en lui donnant cependant une signification un peu différente. On entend par *virus* un principe inconnu dans sa nature & inaccessible à nos sens, mais inhérent à quelques-unes des humeurs animales, & susceptible de transmettre la maladie qui l'a produit.

Le nombre des virus mentionnés dans les livres est très-considérable. C'est ainsi, par exemple, que certains auteurs admettent au nombre des virus le *vice arthrique* ou *goutteux*, le *cancéreux*, le *dartreux* ou *herpétique*, le *psorique* ou *galeux*, le *rachitique*, le *rhumatismal* & le *trichomatique*. D'autres, & Nacquart en particulier, ont prétendu qu'on devoit croire à l'existence d'un virus spécifique pour chaque maladie contagieuse, puisque, suivant eux, aucune de ces maladies ne peut se développer spontanément.

Ce seroit étrangement abuser de la patience des lecteurs que de chercher à démontrer l'absurdité d'un tel raisonnement. Quant aux vices goutteux & galeux énumérés plus haut, & que quelques auteurs rangent parmi les virus, nous cherchons en vain des exemples d'inoculation de goutte, nous ne trouvons que celles qui se transmettent par hérédité ; & comme il arrive souvent qu'un père goutteux transmet à ses enfans une maladie calculeuse & *vice versâ*, on seroit, à ce compte, en droit d'admettre un virus calculeux.

Si la gale, maladie produite & entretenue par la présence d'un insecte très-petit, de la classe des Aptères, & auquel Linné a donné d'abord le nom d'*acarus humanus subcutaneus*, puis après celui d'*acarus scabiei*, étoit produite par un virus, il en résulteroit que cet animal seroit le *virus*, & que le virus ainsi personnifié dans l'*acarus scabiei* cesseroit d'être, au moins pour ce cas, *un principe inconnu dans sa nature & inaccessible à nos sens*, comme la plupart des auteurs définissent le *virus*.

Quoi qu'il en soit, nous pensons, avec beaucoup d'auteurs, qu'on ne doit admettre comme virus, & considérer comme tels, que le *virus* variolique, vaccin, syphilitique, rabicique & rubéolique. Quoique très-différens les uns des autres sous beaucoup de rapports, ces virus possèdent des propriétés communes qu'il est bon de faire connoître avec quelques détails.

Les virus ne s'engendrent jamais d'eux-mêmes, mais une fois introduits dans le corps par contact immédiat avec l'épiderme ou les surfaces muqueuses, ils jouissent, une fois absorbés, de la propriété de s'y régénérer & d'y faire naître une série de phénomènes toujours semblables pour chacun d'eux ; quelques-uns, le virus syphilitique principalement, peut rester très-long temps latent & réduit à une inaction absolue, puis tout-à-coup reparoître & porter ses ravages dans toute l'économie.

Le

La propriété des régénérations dont nous avons parlé plus haut est telle, qu'un atome d'un virus quelconque, introduit dans l'économie, suffit pour développer la maladie par laquelle il est à son tour reproduit; d'où il résulte que pour prévenir le développement d'une maladie virulente, il ne suffit pas d'extraire une portion du virus de la partie où il a été inoculé, mais bien de le neutraliser ou de l'enlever en totalité, sans quoi on n'a rien fait. C'est ainsi, par exemple, que M. Bousquet a constaté, par des expériences plusieurs fois répétées, que les ventouses, si utiles pour arrêter les accidens auxquels les morsures des serpens donnent ordinairement lieu, pouvoient être appliquées pendant plusieurs heures de suite sur des piqûres de vaccination sans empêcher le développement des boutons vaccinaux. (*Archives générales de Médecine*, mars 1828, pag. 461). Il résulte aussi des expériences tentées par le Dr. Ratier, que la cautérisation pratiquée sur des chancres syphilitiques, dans la vue d'en arrêter les progrès, n'est efficace qu'autant qu'elle est faite de manière à détruire entièrement le virus avant son absorption; car, s'il en est déjà entré la plus petite quantité dans l'économie, le mal se développe comme si on l'eût abandonné à lui-même, & suit toutes ses phases ordinaires.

Ces expériences prouvent, d'une manière incontestable, qu'il n'en est pas des virus comme des vaccins & des poisons, car ces derniers n'agissant qu'en raison de leur dose, si on parvient à en diminuer la quantité, on parviendra en même temps à diminuer les accidens & le danger.

Que deviennent les virus quand ils ont été absorbés? Il est faux de dire qu'ils produisent toujours les mêmes maladies. Le virus syphilitique, par exemple, ne reproduit pas toujours une maladie semblable à celle dont il provient; c'est ainsi, par exemple, qu'une blennorrhagie virulente peut donner naissance à des chancres & *vice versâ*.

A l'égard de la spontanéité de la génération des virus, elle est rejetée par beaucoup d'auteurs par la raison qu'on ne voit pas naître la syphilis spontanément; cependant ce caractère appartient bien positivement à la rougeole & à la scarlatine, qui se développent fréquemment, & aussi à la variole, qu'on a vu naître quelquefois sans contagion antécédente. Enfin on observe, malheureusement trop souvent, que la rage se développe d'une manière spontanée dans le genre *Canis* & *Felis*. (*Voyez*, pour plus de détails, les articles CONTAGION, MIASME & VARIOLE.) (CH. HENNELLE.)

VISAGE, f. m. Expression qu'il ne faut point regarder comme tout-à-fait synonyme du mot *face*. On l'emploie effectivement moins pour désigner l'ensemble des parties dont se compose la région antérieure de la tête, que pour indiquer les apparences variables que lui donnent les passions ou les habitudes de la vie; dans ce sens *visage* dit moins que *physionomie*. Cependant ces deux mots ont entr'eux des rapports communs. Au reste, si dans l'état de santé l'aspect de la figure peut, comme l'ont cru quelques philosophes, faire découvrir les penchans des individus, il est bien plus certain encore que dans l'état de maladie, les nombreuses altérations qu'il présente doivent servir à éclairer le diagnostic du médecin. (*Voyez* PHYSIONOMIE & SÉMÉIOTIQUE dans ce Dictionnaire.)

(R. P.)

VISCÉRAL, ALE, adj. (*Anat.*) *Visceralis*. Qui a rapport aux viscères. On appelle *cavité viscérale* celle qui renferme les viscères.

VISCÈRES, f. m. pl. (*Anat.*) *Viscera*, de *vescor*, je me nourris : σπλαγχνον des grecs. D'après son étymologie le mot *viscères* ne devroit s'entendre que des organes qui servent immédiatement à la digestion; & c'est aussi dans ce sens que les Anciens employoient ce mot, qui peu à peu a pris une acception plus étendue, & a été ensuite donné à tous les organes contenus dans la tête, la poitrine & l'abdomen, comme on peut le voir dans les traités d'anatomie, où l'on indique sous le nom de *splanchnologie*, le *traité des viscères*. Puisque l'usage l'emporte toujours, on doit donc continuer à appeler *viscères* les organes renfermés dans les susdites cavités, mais, autant que possible, il faut n'employer ce mot que dans un sens collectif.

Dans la pratique de la médecine, la splanchnologie est la branche la plus importante de l'anatomie à cause des nombreuses altérations auxquelles nos viscères sont soumis; & c'est à la connoissance parfaite de la situation de ces organes, à celle de leurs rapports avec les parties environnantes, & surtout aux notions physiologiques les plus étendues, que nous devons non-seulement les succès que nous obtenons dans la guérison des maladies, mais encore cette sûreté de tact qui fait connoître de suite quel est le viscère ou l'organe affecté, malgré un grand nombre de symptômes excités sympathiquement. (*Voyez*, pour la description de chaque organe & de chaque viscère en particulier, le *Dictionnaire d'Anatomie* de cet ouvrage.)

(NICOLAS.)

VISCOSITÉ, f. f. (*Mat. médic.*) *Visciditas*. Dénomination employée pour caractériser les liquides dont les particules ont entr'elles une adhérence qui ne leur permet point de se séparer facilement : telle est, par exemple, l'eau qui tient de la gomme en dissolution, & dans laquelle on ne peut plonger le doigt, sans qu'une portion du liquide ne s'y attache, en sorte qu'en le retirant il se forme des espèces de filamens dont la longueur & l'épaisseur peuvent servir à mesurer la viscosité.

VISION, f. f. (*Phys.*) *Visio*. Nom sous lequel on range l'ensemble des phénomènes relatifs aux impressions que nous percevons au moyen de l'or-

gane de la vue, ſoit dans l'état normal, ſoit dans celui de maladie. (*Voyez* Vue.)

VISUEL, le. (*Phyſ.*) *Viſualis.* Adjectif deſtiné à caractériſer tout ce qui a rapport aux conditions phyſiques ſous leſquelles s'opère la viſion. Ainſi on dit *rayon, axe, angle viſuel.* (*Voyez* Vue.)

VITAL, ale, adj. (*Phyſiol.*) *Vitalis.* Expreſſion journellement employée, ſoit pour déſigner les propriétés ou phénomènes qui dépendent ou ſe développent ſous l'influence de la vie, ſoit pour caractériſer le *principe*, fort hypothétique ſans doute, que l'on regarde comme la cauſe de la vie. (*Voyez* Vie, Vitalistes & Vitalité.)

VITALISTES, ſ. m. (*Hiſt. de la Médec.*) Même étymologie que vitalité. C'eſt le nom que l'on donne aux médecins qui expliquent tous les phénomènes de la vie, & qui attribuent par conſéquent toutes les actions de notre corps au *principe vital.* La médecine ſubit toujours le joug de tous les ſyſtèmes philoſophiques qui tour à tour viennent s'emparer des idées; & comme les médecins s'occupent beaucoup des différens points ſur leſquels toute philoſophie ſe baſe (*la métaphyſique*), il en réſulte que chaque fois qu'un nombre aſſez conſidérable de praticiens adaptent les idées du moment à la théorie, & enſuite à la pratique de la médecine, il ſurgit une nouvelle ſecte, qui, ſi elle s'appuie ſur quelque choſe de raiſonnable, devient d'autant plus puiſſante qu'elle eſt plus combattue.

Si la brièveté de cet article ne s'y oppoſoit point, je pourrois peut-être donner ſuite à *quelques propoſitions de phyſiologie ſur la vie*, déjà émiſes dans ma thèſe, & que du reſte je me propoſe d'étendre & de préſenter en corps de doctrine auſſitôt que de plus mûres réflexions & de ſages avis m'auront permis de les livrer au public. Qu'il me ſuffiſe maintenant de dire que l'opinion des vitaliſtes eſt la plus généralement adoptée; & c'eſt préciſément parce qu'elle eſt la plus généralement ſuivie, que je me permettrai de rappeler ici les idées que l'on s'eſt plu à répandre ſur les médecins, relativement à leurs opinions en métaphyſique. Ce n'eſt guère que depuis le milieu du dix-huitième ſiècle que de toutes parts on eſt venu accabler les médecins d'invectives, en les accuſant d'être matérialiſtes; tellement que maintenant il ſuffit d'avoir diſſéqué pendant vingt-quatre heures pour être dit *cabaniſé :* je me ſers de ce mot, parce que j'ai vu des perſonnes qui, conſervant encore quelque coloris de politeſſe, demandoient à des médecins s'ils *n'étoient pas cabaniſés*, pour ne pas dire matérialiſtes. Remarquez bien que cette ſuppoſition ne repoſe que ſur des préjugés : parce que les médecins cherchent à expliquer comment s'exécutent les actes de la vie, & comment, & pourquoi, & par quoi nous vivons, ils ne ſont rien moins qu'accuſés de crimes qui dans les temps anciens, & même il n'y a pas encore long-temps, étoient punis de mort. Ecoutez, vous qui nous accuſez ſans jamais nous avoir entendus parler : Dieu lui-même ne veut-il pas que l'homme ſoit auſſi inſtruit que les temps peuvent le permettre? *Erudimini, vos qui judicatis terram!* Et pour que ces juges de la terre ſoient inſtruits, il faut qu'on les inſtruiſe : et où acquerront-ils cette ſcience qui leur eſt indipenſable, ſi chacun d'eux reſte toujours dans ſon épaiſſe ignorance? Il eſt donc néceſſaire, non-ſeulement pour que les juges de la terre ſoient inſtruits, mais pour que chaque individu en particulier le ſoit auſſi, que chacun en ce qui le concerne étende, autant qu'il le pourra, ſes recherches ſur la vérité. Le phyſicien étudie les lois générales de la nature, & il a trouvé cette loi de l'attraction ſi féconde en précieux réſultats; le chimiſte s'occupe de l'action moléculaire des corps, & déjà il a fait de précieuſes découvertes : aidé du phyſicien, il a prouvé que deux molécules hétérogènes ne peuvent ſe toucher ſans qu'il n'y ait dégagement de fluide galvanique ou électrique, fluide qui joue un rôle ſi puiſſant dans l'action de tous les corps ainſi que dans l'économie animale, &c. Le médecin, qui s'occupe ſpécialement de l'homme vivant, cherche à connoître ſur le cadavre tous les reſſorts qui ſont mis en jeu par l'action de la vie; & quoi de plus naturel qu'il tâche de découvrir cet agent puiſſant qui, lorſqu'il nous anime, nous fait mouvoir, agir, penſer; & où eſt-il dit qu'il eſt défendu de s'en occuper? Je n'ai trouvé nulle part que la recherche de la vérité fût interdite; & ſi Dieu ne veut pas que nous ſachions comment nous vivons, il a rendu cette vérité inſaiſiſſable à nos ſens, & alors toutes nos recherches ne ſerviront qu'à nous prouver qu'il y a des ſecrets qui échappent à notre foible intelligence, & combien eſt grande notre folle préſomption. O vous qui croyez tout ſavoir, ſans avoir rien approfondi, vous qui nous déclarez coupables ſans aucun examen, *erudimini*, & lorſque vous aurez bien voulu deſcendre dans le ſanctuaire de la ſcience, vous verrez qu'il ne ſuffit pas d'accuſer pour avoir raiſon, & que des hommes qui paſſent leur vie à reſpirer un air infect, à avoir continuellement les mains plongées dans des cadavres en putréfaction; que ces hommes qui ſe privent de repos, de nourriture pour ſoulager leurs ſemblables, & qui ſont toujours émus par le ſpectacle déchirant de la vie aux priſes avec la mort; qui prolongent, adouciſſent l'agonie d'un être adoré; qui calment la douleur, les agitations des malheureux; qui ſurvivent à ceux qui leur ſont chers, & qui le plus ſouvent n'ont pour récompenſe que la conſcience d'avoir fait le bien, ne doivent pas être rangés parmi ceux qui cherchent à détruire le bonheur du genre humain, & donnent pour la vérité, des théories plus ou moins abſurdes. Injuſtes accuſateurs de la plus noble profeſſion, liſez les ou-

vrages d'Hippocrate, le plus grand philosophe de l'antiquité, de celui à qui l'on n'eut rien à reprocher, & qui seul, parmi les sages de tous les temps & de tous les lieux, pouvoit dire avec orgueil : *Je n'ai jamais fait le mal.* Lisez, lisez ces ouvrages! Ce qu'ils contiennent sont les opinions de tous les médecins, & jamais vous n'aurez trouvé plus de pureté, plus de candeur, plus de droiture de cœur que dans ces écrits admirables.

(NICOLAS.)

VITALITÉ, s. f. (*Physiol.*) *Vitalitas.* (*Vie, mouvement vital.*) On entend par vitalité, mot abstrait, cette force de vie plus ou moins grande dont est doué chaque être, ou plutôt chaque partie de cet être. Il y a des mots qui se refusent à toute investigation, parce qu'ils expriment quelque chose de conventionnel que nous ne pouvons saisir, & qui échappe ainsi à toute analyse. Pour parler avec quelque apparence de raison sur la vitalité, il faudroit savoir ce que c'est que la vie, ce principe qui nous anime, qui fait mouvoir & résister à mille causes de destruction cette machine humaine qui devient la proie des élémens lorsqu'elle en est privée; ce principe ou puissance qui convertit en une molécule vivante, qui animalise cette plante, cette chair qui ont subi des préparations culinaires. Que nous sommes ignorans, nous qui croyons tout savoir; et combien notre présomption surpasse encore notre ignorance! (NICOLAS.)

VITELLINE, s. f. Membrane qui enveloppe immédiatement le jaune de l'œuf. (*Voyez* ŒUF dans ce Dictionnaire.)

VITET (Louis) (*Biogr. médic.*), l'un des médecins les plus recommandables du dix-huitième siecle, naquit à Lyon en 1736 d'une famille de médecins justement honorés. Il étudia à Montpellier, vint se perfectionner à Paris, puis retourna dans sa ville natale pour s'y livrer à la pratique. Doué d'une vraie philanthropie, Vitet employa une portion de sa vie à la recherche des moyens propres, soit à perfectionner l'administration des hôpitaux, soit à faciliter l'étude des diverses branches de la médecine : ainsi on le voit par de vives sollicitations contribuer à la fondation de chaires d'anatomie, d'histoire naturelle & de chimie; bientôt il s'efforce de faire marcher de front la médecine de l'homme & celle des animaux domestiques, devient auteur d'un ouvrage sur la matière médicale, & peu après se charge de la rédaction d'un *Journal hebdomadaire de médecine.* A l'époque de la révolution, la confiance de ses concitoyens l'appela à remplir plusieurs charges dans lesquelles il se montra toujours d'une probité rare, d'un caractère élevé & d'une grande sensibilité. Vitet mourut à Paris, le 25 mai 1809, généralement estimé & regretté, même des hommes dont les opinions politiques avoient le plus différé de la sienne.

Indépendamment d'un assez grand nombre de *mémoires* & de *dissertations* sur la médecine, & d'une *topographie de Lyon*, qui n'a pas été publiée, ce médecin a laissé les ouvrages suivans :

Observations sur les maladies régnantes à Lyon, accompagnées d'observations météorologiques, faites en commun avec M. Pétetin, Journal commencé en novembre 1768. Lyon, format in-4°. & continué les années suivantes in-8°. jusqu'en 1784.

Dissertation sur les noyés à l'occasion de la fille Rouge, Lyon, 1768, in-12.

Mémoire sur l'administration médicale du grand hôpital de Lyon. Genève, 1768, in-12.

Matière médicale réformée, ou *Pharmacopée médico-chirurgicale, contenant l'exposition méthodique des médicamens simples & composés, de leurs caractères, de leurs vertus, de leurs préparations & administration, & des espèces de maladies où ils sont indiqués, avec un tableau méthodique des classes, des genres & des espèces de maladies.* Lyon, 1770.

Médecine vétérinaire, contenant, 1°. *l'exposition de la structure & des fonctions du cheval & du bœuf;* 2°. *l'exposition des maladies du cheval, du bœuf & de la brebis*, &c.; 3°. *l'exposition des médicamens nécessaires au maréchal;* 4°. *l'analyse des auteurs qui ont écrit sur la vétérinaire depuis Vegèce jusqu'à nos jours.* Lyon, 1771, 3 vol. in-8°.; traduit en italien par J. B. Zimolato, Venise, 1803, 2 vol. in-8°.

Rapports présentés à l'administration du district de Lyon & imprimés par ordre de cette administration : 1°. *sur la prison de Saint-Joseph & sur celle du Palais ou de Rouanne;* 2°. *sur le grand hôpital de Lyon & sur l'hospice de la Charité;* 3°. *sur l'Ecole vétérinaire de Lyon.* 1790, in-4°.

Rapports au nom de la commission d'instruction publique sur les écoles spéciales de médecine. 17 ventôse an VI.

Motion d'ordre sur les écoles spéciales de médecine. 4 messidor an VI.

Médecine expectante. Lyon, 1803, 6 vol. in-8°.

Le Médecin du peuple. Lyon, 1804, 13 vol. in-12.

Traité de la sangsue médicinale, par L. Vitet, publié par P. J. Vitet son fils. Paris, 1809, in-8°. avec une planche gravée représentant en huit figures l'anatomie de la sangsue.

(*Extr. de la Biogr. médic.*) (R. P.)

VITILIGO, s. m. (*Path.*) Mot latin transporté dans la langue française, & qui sert à désigner des taches de diverses couleurs qui paroissent sur la peau. Les Anciens en distinguoient trois espèces qu'ils appeloient αλφος, alphos; μελας, melas; λευκη, leuce. Dans la première, les taches sont

blanches, sans aspérités; celles de la seconde sont d'un noir plus ou moins foncé; celles de la troisième offrent une couleur plus blanche, sont plus enfoncées & s'accompagnent souvent de la production de poils blancs. Presque toujours la partie de la peau qui devient le siége du vitiligo perd sa sensibilité : elle ne suinte & ne suppure jamais.

Ces diverses taches ont été généralement rapportées à la lèpre. Cependant on les observe aussi sans aucun symptôme de cette grave maladie. J'ai vu plusieurs fois au cuir chevelu & au visage des taches d'un blanc luisant presque nacré, avec chute des cheveux ou de la barbe, qu'on pourroit peut-être rapporter au vitiligo : la peau y conservoit sa sensibilité. Elles ne faisoient éprouver aucune espèce d'incommodités; elles disparurent d'elles-mêmes au bout d'un assez long-temps & se recouvrirent de poils.

Le vitiligo des Anciens a toujours été regardé comme une maladie fort difficile à guérir. On employoit pour y parvenir des topiques résolutifs, irritans & même caustiques. A l'intérieur, le traitement étoit dirigé contre les humeurs, qu'on croyoit viciées, altérées de différentes manières.

Bateman a voulu imposer le nom de *vitiligo* à une affection cutanée fort différente de celle dont il s'agit ici, puisqu'elle se présente sous la forme de tubercules blancs, luisans, qui s'élèvent sur la peau aux environs des oreilles, du cou & du visage, & quelquefois sur toute la surface du corps. Cette maladie, que Bateman indique comme très-rare, n'a pas été observée par M. Rayer, qui, d'après cela, en nie l'existence.

(Emeric Smith.)

VITRÉ (Eaux minérales de). Cette source, que l'on croit ferrugineuse, est à une lieue de la ville dont elle porte le nom; elle est froide, &, dans la Bretagne, on en recommande l'usage contre la gravelle & les obstructions.

VITRÉ, ée. (*Anat. Physiq.*) *Vitreus.* Qui a l'apparence & la transparence du verre. Cette expression s'applique particulièrement à l'une des humeurs de l'œil. (*Voyez* Œil, tom. XI, pag. 97 dans ce Dictionnaire & dans celui d'*Anatomie.*)

Ce mot sert aussi à désigner, dans la théorie de Coulon, l'un des deux agens électriques, celui auquel donne naissance le frottement du verre ou celui de matières analogues.

VITRIOL, s. m. (*Chim.*) Mot anciennement employé pour désigner un genre de sels aujourd'hui connus sous le nom de *sulfates.* Parmi ceux auxquels on attribuoit cette dénomination d'une manière spéciale, il faut distinguer le *vitriol vert* ou couperose verte (sulfate de fer); le *vitriol bleu*, vitriol de Chypre ou couperose bleue (sulfate de cuivre); enfin le *vitriol blanc*, couperose blanche, vitriol de Goslard (sulfate de zinc). (*Voyez* l'article Sulfates du *Dictionnaire de Chimie* de cet ouvrage.)

VITRIOLIQUE, (*Chim.*) *Vitriolicus.* Epithète donnée autrefois d'une manière générale à toute substance ayant quelque rapport avec le vitriol : ainsi on disoit, *acide vitriolique, éther vitriolique*, &c. Aujourd'hui ces mots sont remplacés par les expressions beaucoup plus significatives d'*acide* & d'*éther sulfuriques*, &c.

VITRY-LE-FRANÇAIS (Eaux minérales de). Cette ville est à six lieues de Châlons-sur-Marne, & dans les fossés qui l'entourent, sourd une source d'eau froide, dont la saveur est légèrement ferrugineuse. L'analyse a fait voir à M. Grosse que ce liquide contient du fer, du sulfate de chaux & de soude, du muriate de soude, une substance bitumineuse & une terre absorbante. Ce médecin assimile, pour leurs propriétés médicinales, les eaux minérales de Vitry-le-Français à celles de Passy & de Forges.

VIVACE. (*Physiol.*) *Vivax.* Epithète donnée à tous les êtres organisés vivans doués de la faculté de résister avec énergie aux causes de destruction qui font périr les individus moins bien partagés sous ce rapport.

Les botanistes emploient d'une manière spéciale cette expression pour caractériser les végétaux dont la durée s'étend au-delà de deux ou trois ans.

VIVACITÉ, s. f. Expression assez généralement employée, pour caractériser la promptitude avec laquelle quelques esprits saisissent certaines idées, ou en développent les conséquences. Appliqué au corps, ce mot peut être regardé comme synonyme d'*agilité.* (*Voyez* ce mot, tom. I, pag. 372.)

VIVISECTION, s. f. (*Anat. Physiol.*) Nom donné à la dissection des animaux vivans. On ne peut disconvenir que les expériences faites sur les animaux ont été & peuvent encore être d'une grande utilité, soit pour éclairer certains points obscurs de physiologie, soit pour perfectionner un grand nombre d'opérations chirurgicales; mais est-il nécessaire de multiplier ces essais toujours horriblement douloureux, ainsi qu'on le fait souvent, sans avoir un but réel? Nous pensons qu'il seroit à cet égard possible de conclure négativement.

(R. P.)

VOCAL, ale, adj. (*Phys.*) Qui a rapport à la voix : ainsi on dit, *appareil vocal*, pour désigner l'organe de la voix, & l'on nomme *cordes vocales* les replis membraneux du larynx. (*Voyez* ce dernier mot dans le *Dictionnaire d'Anatomie* de cet ouvrage.)

VOGEL. (*Biogr. médic.*) Il a existé plusieurs médecins de ce nom, parmi lesquels le plus

remarquable par l'étendue des connoiſſances eſt Vogel (*Rodolphe-Auguſtin*), qui naquit à Erfurt le 1er mai 1724, & fit d'abord ſes études dans cette ville, puis à Léipſick. En 1753, il obtint une chaire dans l'univerſité de Goettingue, & la conſerva juſqu'à ſa mort, arrivée le 5 avril 1774 : il jouiſſoit alors du titre de médecin-conſeiller du roi d'Angleterre.

La chimie paroît être de toutes les connoiſſances médicales celle que Vogel cultivoit de préférence & avec le plus de ſuccès; il eſt au reſte peu de parties ſur leſquelles ce médecin n'ait écrit quelques obſervations, & on en peut voir la longue énumération dans la *Biographie médicale*, à laquelle nous renvoyons le lecteur.

VOIE, ſ. f. (*Phyſiol.*) Dérivé de *via*, chemin. Expreſſion employée pour déſigner certains conduits à travers leſquels paſſent des matières ſolides ou liquides : ainſi, par le mot *voies digeſtives* ou premières voies, on entend la ſérie des organes propres à l'ingeſtion & à la digeſtion des alimens; tels ſont la bouche, l'œſophage, l'eſtomac & les inteſtins. C'eſt dans le même ſens que l'on dit, *voies biliaires, voies lacrymales, voies ſpermatiques, voies urinaires*. (*Voyez*, pour ces différens mots, les articles Bile, Fistule lacrymale, Œil, Reproduction & Testicules de ce Dictionnaire.)

Voies urinaires. Cet appareil comprend un enſemble d'organes dont les uns ſervent à la ſécrétion & les autres à l'excrétion de l'urine. Il eſt hors de doute que les reins rempliſſent la première de ces fonctions, mais il ſeroit fort difficile de dire comment ces organes glanduleux ſéparent l'urine du ſang, qui leur eſt apporté par l'artère rénale. On a, au reſte, des raiſons plauſibles pour croire que, quel que ſoit le mode de cette élimination, elle s'effectue dans la partie nommée *ſubſtance corticale*.

La ſécrétion de l'urine ſe fait d'une manière continue : on la voit effectivement couler ſans interruption de l'ouverture d'une ſonde qu'on laiſſe ſéjourner dans la veſſie. Dans l'état normal, ce liquide s'accumule dans cet organe, parce que, d'une part, la réſiſtance qu'oppoſe le ſphincter fibreux de ſon col, l'empêche de s'échapper par l'urèthre, en même temps que, d'une autre part, l'urine ne ſauroit rétrograder par les uretères, puiſque ſon affluence continuelle & un repli de la muqueuſe de la veſſie, en bouchant l'ouverture de ces conduits, y mettent obſtacle.

La diſtenſion de la veſſie & l'âcreté plus ou moins conſidérable de l'urine, déterminent une ſenſation particulière que l'on nomme *beſoin d'uriner*, & qui ſe fait reſſentir plus ou moins promptement, ſuivant la ſenſibilité de l'organe. Alors la contraction de ce réſervoir muſculo-membraneux, aidée de celle des muſcles de l'abdomen, ſurmonte la réſiſtance du ſphincter, & le liquide s'échappe à travers du canal de l'urèthre, en formant un jet dont l'amplitude peut, juſqu'à un certain point, faire connoître l'énergie contractile de la veſſie.

Un appareil auſſi compliqué que celui des voies urinaires, & qui, indépendamment des fonctions relatives à la ſécrétion & à l'excrétion de l'urine, fait encore partie des organes générateurs, ne peut manquer d'être expoſé à un grand nombre de maladies, qu'il eſt inutile d'énumérer ici, puiſqu'il a été ſpécialement queſtion de chacune d'elles dans le cours de cet ouvrage. (*Voyez*, pour ces diverſes affections en particulier, la *Table des matières* & l'article Anatomie pathologique, tom. II, pag. 431 & ſuivantes de ce Dictionnaire.) (R. P.)

VOILE DU PALAIS. (*Anat.*) *Septum ſtaphylin, velum palatinum, palatum molle, velatum palati.*

Le voile du palais eſt une cloiſon muſculo-membraneuſe qui termine poſtérieurement la voûte palatine; de forme quadrilatère, il préſente deux ſurfaces & quatre bords. De ces deux ſurfaces l'une eſt antérieure ou inférieure, & l'autre eſt poſtérieure ou ſupérieure : la première eſt la continuité de la voûte palatine; elle laiſſe apercevoir à ſa partie moyenne une eſpèce de raphé & un grand nombre d'ouvertures des conduits des glandes muqueuſes. La face poſtérieure, qui fait partie du plancher des foſſes naſales, ne préſente que quelques glandes mucipares, & reçoit beaucoup plus de ſang : auſſi eſt-elle plus rouge & exhale-t-elle du ſang dans quelques épiſtaxis. Des quatre bords, le ſupérieur ou antérieur s'inſère au bord poſtérieur de la voûte oſſeuſe palatine, & préſente une aſſez grande épaiſſeur; l'inférieur, libre, flottant à quelque diſtance au-deſſus de la baſe de la langue, eſt légèrement concave : il offre à ſa partie moyenne un appendice membraneux, de forme odontoïde, qui dépaſſe ce bord de pluſieurs lignes, en imitant aſſez exactement la clef des voûtes de quelques monumens gothiques. De chaque côté de ce bord il naît deux piliers qui ſe diviſent inférieurement chacun en deux, de ſorte qu'il y en a réellement quatre, deux antérieurement & deux poſtérieurement: les antérieurs, formés par les muſcles gloſſo-ſtaphylins, ſe réuniſſent à la baſe de la langue, tandis que les poſtérieurs, formés par les muſcles pharyngo-ſtaphylins, ſe portent plus en arrière & ſe terminent dans le pharynx. De la réunion de chacun de ces piliers ſupérieurement & de leur écartement inférieurement, il réſulte un eſpace triangulaire dans lequel eſt logée chaque amygdale. Ce bord inférieur, avec les piliers & la baſe de la langue, circonſcrivent l'ouverture pharyngienne de la bouche.

Les bords latéraux ſe continuent avec le pharynx.

Cette cloiſon muſculo-membraneuſe préſente un grand nombre de muſcles; on en compte cinq de chaque côté : les périſtaphylins interne &

externe, le gloſſo-ſtaphylin, le pharyngo-ſtaphylin & le palato-ſtaphylin. Ces muſcles ſont recouverts par une membrane muqueuſe qui, antérieurement, eſt analogue à la membrane buccale, & eſt poſtérieurement la continuation de celle des foſſes naſales.

Le voile du palais reçoit le ſang qui le nourrit par les artères palatines ſupérieure & inférieure, & par quelques rameaux de la pharyngienne ſupérieure, & le rend à la circulation au moyen des veines linguales & pharyngiennes. Le rameau palatin lui fournit ſes nerfs.

Le voile du palais eſt un des principaux organes de la déglutition; il ſert à conduire le bol alimentaire dans le pharynx & à l'empêcher de remonter dans les foſſes naſales. Il eſt également très-utile dans la prononciation, & chacun ſait le timbre particulier que prend la voix lorſque le voile du palais eſt perforé ou détruit.

Les affections les plus communes du voile du palais ſont ſa deſtruction partielle, dans une étendue plus ou moins grande, laquelle eſt ordinairement produite par des ulcères vénériens, qui le perforent comme ſi l'ouverture était faite avec un emporte-pièce. Il participe quelquefois de l'inflammation du pharynx & de celle des amygdales. La luette eſt quelquefois enflammée, d'autres fois elle eſt ſujette à un relâchement ou à un engorgement aqueux, maladies qui, lui donnant un plus grand volume, le font retomber ſur la baſe de la langue, & provoquent continuellement la déglution en ſimulant la préſence du bol alimentaire : les topiques irritans, s'il y a relâchement, lui redonnent ordinairement ſes premières dimenſions. Cependant on a quelquefois été obligé d'en faire la réſection.

Si l'inflammation eſt légère, les mêmes moyens ſuffiſent; autrement on emploie les délayans, en ayant ſoin de revenir promptement à l'application des aſtringens, pour s'oppoſer à ſon relâchement.

Le voile du palais eſt quelquefois ſéparé en deux par une diviſion longitudinale; M. le prof. Roux a, dans un aſſez grand nombre de cas analogues, rafraîchi les bords de la diviſion. Il les a enſuite réunis avec quelques points de ſuture, & ſon heureuſe inſpiration, guidée par le talent & exécutée par ſa main habile, a donné un moyen de plus pour le ſoulagement des malheureux, & a de nouveau illuſtré la chirurgie françaiſe, qui depuis long-temps ne connoît plus de rivales. (*Voyez* STAPHYLORAPHIE dans ce Dictionnaire.) On pourroit employer le même procédé dans quelques deſtructions du voile du palais par la ſyphilis.

(NICOLAS.)

VOITURE, ſ. f. (*Hyg.*) *Vectura.* Sous ce nom générique on comprend toute eſpèce de machine roulante qui ſert à tranſporter l'homme ſain ou malade d'un lieu à un autre; pendant ce tranſport, le corps eſt ſoumis à une eſpèce de mouvement communiqué, que les hygiéniſtes ont claſſé parmi les exercices paſſifs ou geſtations. Cet exercice varie d'ailleurs par ſa nature même & par ſes effets, ſuivant la conſtruction de la voiture & la ſurface du ſol ſur laquelle elle eſt conduite.

Une voiture douce & bien ſuſpendue ne tranſmet à l'organiſme que des ſecouſſes foibles, des mouvemens d'autant moins ſenſibles qu'ils ſont décompoſés par les reſſorts qui ſervent d'intermédiaire entre le brancard & le corps de la voiture. Au contraire, les voitures non ſuſpendues, comme les *charrettes*, les *pataches*, les *chars-à-bancs*, communiquent aux malades & aux convaleſcens des ſecouſſes inégales, plus ou moins fortes, qui ne ſont modifiées par aucun moyen intermédiaire, & qui, par conſéquent, ſe tranſmettent aux organes avec toute la force qui leur eſt imprimée. Quant au ſol ſur lequel roulent les voitures, il eſt évident qu'il augmente ou diminue les ſecouſſes, non moins que la rapidité de la marche de l'attelage, ſelon qu'il eſt plus ou moins frayé, plus ou moins raboteux, montueux, &c.

L'exercice en voiture peut ſuppléer juſqu'à un certain point à l'exercice à pied, chez des perſonnes qui, par ſuite d'infirmité habituelle ou de quelque maladie accidentelle, ne peuvent faire uſage de la marche. Cet exercice imprime un certain degré d'activité à la circulation du ſang & des fluides blancs, à la reſpiration & à la digeſtion, à l'action muſculaire, & ſans doute auſſi aux fonctions perſpiratoires, ſécrétoires & excrémentitielles. De plus, le paſſage d'un lieu dans un autre change à chaque inſtant la maſſe de l'air reſpirable, & fournit aux organes pulmonaires un excitant plus pur & plus oxygéné, & à la nutrition un aliment plus réparateur : c'eſt en ſe fondant ſur ce dernier effet qu'on a pu dire que l'exercice en voiture étoit tonique.

Les voitures bien ſuſpendues par des reſſorts & des courroies de cuir conviennent aux malades qui ont des affections douloureuſes, & chez leſquels des ſecouſſes produiroient de nouvelles ſouffrances, aux femmes nerveuſes qui redoutent les commotions, & auxquelles il ne faut pareillement que des mouvemens doux & uniformes. Les voitures non ſuſpendues, au contraire, peuvent être conſeillées aux individus qui ſont dans une atonie profonde, ſans être attaqués de léſions organiques douloureuſes du cœur, de la tête & de quelques-uns des viſcères abdominaux; aux hypochondriaques, aux mélancoliques, à ceux qui préſentent des engorgemens lymphatiques, indolens, ſquirrheux, &c. Dans des cas pareils, on a vu l'exercice de la charrette, dans un chemin raboteux, produire des effets heureux & ſurprenans par les ſecouſſes bruſques & variées qu'il imprimoit aux organes.

On a rapproché de l'exercice en voiture diverſes autres geſtations, comme celle de la *litière*, de la *chaiſe-à-porteur*, du *brancard*, du *fauteuil à roulettes*, &c.; les mouvemens que ces geſtations impriment ſont moins uniformes, mais plus doux,

& peuvent être plus facilement modifiées au gré du malade ou du convalescent.

L'individu qui est placé dans une voiture reste entièrement passif, tous les mouvemens, toutes les actions lui sont évidemment communiqués, à moins qu'il ne dirige lui-même l'attelage dans un chemin plus ou moins difficile, ou que pendant la marche du siége, il prenne avec ses bras un exercice particulier & indépendant de celui que la voiture lui transmet.

On a imaginé des machines plus ou moins ingénieuses pour suppléer soit à la voiture, soit à l'équitation (qui, lorsqu'elle est modérée, a aussi beaucoup de rapports avec l'exercice en voiture), telles sont : le *fauteuil de poste* de l'abbé de Saint-Pierre, dont les secousses ressemblent en effet à celles qu'on éprouve dans une chaise de poste, & peuvent être augmentées ou diminuées à volonté; le *tabouret* ou *siége d'équitation*, qui simule les mouvemens & toutes les allures du cheval, &c. Ces machines peuvent sans doute produire quelques effets avantageux; mais il ne faut pas oublier que leur course étant circonscrite dans les bornes d'un appartement, l'individu qui en fait usage est privé du bienfait d'un changement continuel d'air, & des espèces de douches aériennes qu'il reçoit sans cesse pendant la marche rapide d'une voiture qui parcourt un espace plus ou moins long sur une route & dans des sites variés.

L'exercice en voiture peut être remplacé avec beaucoup plus d'avantage par celui que procurent les montagnes artificielles connues sous le nom de *montagnes russes*, & qui ont joui d'une grande vogue à Paris il y a une dixaine d'années. La course & la descente, qu'on peut facilement diriger & modérer de manière à ne causer aucun accident, soumettent le patient à un fort courant d'air qui peut, mieux que quoi que ce soit, être qualifié de *douche aérienne*. La marche de la machine étant très-rapide, transmet à toutes les parties du corps des mouvemens & une série de commotions d'autant plus efficaces, qu'elles sont accompagnées de la salutaire influence d'un plaisir ou d'un amusement qu'on prend dans un lieu public. L'auteur de cet article s'est soumis plusieurs fois à l'action des montagnes dites de *Tivoli*, à Paris, dans la vue d'en apprécier les effets hygiéniques, & il ne peut qu'en recommander l'usage pour les personnes auxquelles l'exercice passif seroit ordonné, & qui ne pourroient faire usage de l'équitation & de la voiture.

(Bricheteau.)

VOIX, s. f. (*Physiol.*) *Vox.* — *De la voix, de ses usages & de ses organes.* La voix consiste dans la production d'un son par le larynx; c'est le plus puissant instrument d'expression que la nature ait accordé aux animaux. Simple & dépouillée du caractère de la parole, elle exprime presque toutes les émotions dont notre ame peut être agitée, & même en réveille d'assoupies dans l'ame des autres : aussi est-elle vive & agréable dans la joie; traînante, plaintive, & quelquefois déchirante dans la douleur; convulsive, entrecoupée dans le rire, & sanglotante dans les pleurs; douce & séduisante dans l'amour, dure & parfois terrible dans la colère; foible & basse dans la timidité, forte & élevée dans l'orgueil & dans l'audace. Saisissable pour l'oreille, elle échappe à tous les autres sens : messagère mystérieuse de nos sentimens, elle se répand dans l'air de tous côtés, passe invisible partout autour de nous, & communique nos émotions à toutes les oreilles placées dans la sphère de son activité.

Revêtue du caractère de la parole, la voix acquiert bien plus de puissance d'expression, & surtout bien plus de précision encore : par elle alors l'homme traduit aisément au-dehors tout ce qui se passe en secret dans son cœur & dans son esprit; par elle il exprime clairement les idées les plus abstraites & les plus profondes comme les plus simples & les plus communes, les nuances les plus délicates du sentiment comme de la pensée.

Le son de la voix, ce phénomène si merveilleux, est bien plus complexe que l'on ne paroît le soupçonner, & exige le concours d'un grand nombre d'organes divers : de la poitrine, des poumons, de la trachée-artère, du larynx, de la gorge, de la bouche & des fosses nasales; mais, de tous ces organes, le larynx seul appartient essentiellement à la voix, & la gorge, la bouche, les fosses nasales, sont seules capables de produire le phénomène de la parole. Quant à la poitrine, aux poumons & à la trachée-artère, ce sont des instrumens auxiliaires dans ces deux fonctions : comme ils ont été décrits ailleurs dans ce Dictionnaire, nous nous bornerons ici à les indiquer.

Les faits qui prouvent que le larynx est l'organe propre de la voix ne laissent aucun doute, & la connoissance en est aujourd'hui si vulgaire que nous ne croyons pas devoir nous arrêter longuement à prouver notre assertion.

Dès long-temps cette vérité a été démontrée, & par les expériences de Galien sur les nerfs récurrens, & par les observations de Paré, qui a constaté, entr'autres choses, qu'on pouvoit, dans une plaie transversale de la trachée-artère, rendre la voix perdue, en rapprochant les lèvres de la plaie; & depuis, par des expériences plus précises faites par divers auteurs. Avant d'entrer dans le détail des phénomènes de la voix, disons quelques mots du bruit, du son & de ses diverses modifications.

Du bruit & du son. Le bruit est le principe, la cause ou l'excitant des impressions que reçoit notre oreille. Le son est un bruit plus agréable, dont le ton est appréciable & comparable. Pour les physiciens, le bruit & le son, qui n'en est qu'une modification, sont en outre un mouvement particulier de vibration & d'oscillation déterminé dans les corps.

C'est ce frémissement moléculaire que la main ressent dans la cloche qui résonne, ou sur la poitrine de l'homme qui parle ou qui chante. Chaque son correspond à un nombre fixe de vibrations, & détermine dans l'air une ondulation dont la longueur est également fixe & invariable, c'est-à-dire que, connoissant le nombre des vibrations d'un corps, dans un temps donné, ou la longueur de l'onde sonore excitée dans l'air par ces vibrations, on connoîtra le son; & *vice versâ*, connoissant le son, on saura le nombre des vibrations & la longueur des ondes.

Les sons varient suivant leur intensité, leur ton & leur timbre. Leur intensité ne dépend pas de la longueur des ondes, qui n'a d'influence que sur le ton; elle dépend de l'amplitude des vibrations du corps sonore & de la compression plus ou moins forte des différentes couches d'air par ces oscillations, de la force même de leur choc, si je puis parler ainsi.

Il est plus aisé de dire ce que n'est pas le *timbre* des sons que de dire ce qu'il est; c'est en effet un caractère indépendant de l'*intensité* que je viens d'expliquer, & du *ton* dont je vais parler dans un instant. Le timbre est, d'ailleurs, un caractère dont on ne sauroit donner la théorie : ici plus de données positives, plus de lois mathématiques; seulement on sait que le timbre varie suivant la matière, suivant la forme des instrumens : modifications qui sans doute impriment à l'air & à ses vibrations des modifications correspondantes.

Le ton n'est autre chose que la vitesse des vibrations du corps sonore dans un temps donné; c'est encore, si l'on veut, le rapport du nombre des vibrations d'un son avec le nombre des vibrations d'un autre son dans un même temps. Le ton varie du grave à l'aigu; son acuité est toujours en proportion du nombre des vibrations & en raison inverse de leur onde, & ce ton est d'autant plus aigu que ses vibrations sont plus rapides, d'autant plus grave qu'elles ont moins de vitesse & leur onde plus de longueur.

Prenez une verge élastique, fixez-la solidement par une extrémité entre les deux mors d'un étau, ployez-la légèrement dans un sens ou dans un autre, abandonnez-la brusquement à elle-même, de manière qu'elle exécute de petites oscillations autour de son point de repos : les oscillations pourront varier d'amplitude, & par conséquent de force; elles deviendront même de plus en plus courtes & plus foibles jusqu'au moment où elles s'éteindront; mais si elles ont peu d'étendue dans leurs excursions, elles seront toujours isochrones, ou à peu près exactement isochrones, c'est-à-dire d'égale durée, & emploieront toutes, les plus courtes comme les plus étendues, le même temps à s'accomplir. Supposons que cette verge donne deux vibrations ou deux oscillations par seconde, si on la partage en deux parties égales, elle donnera quatre vibrations par seconde, qui forment le carré de deux. Prenez une autre verge élastique, que nous supposerons parfaitement semblable à la première, & donnant aussi d'abord deux battemens par seconde; divisez-la en trois parties, la tige réduite au tiers de sa longueur donnera neuf vibrations par seconde : or neuf est le carré de trois; &, dans chacun de ces cas, l'œil aura pu suivre & compter ces vibrations, & reconnoître qu'elles sont *en raison inverse du carré de la longueur des verges élastiques*.

On conçoit que si l'on raccourcit jusqu'à un certain point une verge élastique, les vibrations deviendront assez nombreuses ou assez rapides pour qu'il soit impossible à l'œil de parvenir à les compter, mais qu'alors on pourra déterminer par le raccourcissement de la verge, & d'après la loi que nous venons d'énoncer, le nombre de ses oscillations. Du moment que ces vibrations s'élèvent à 32 par seconde, elles produisent un son d'une onde de 32 pieds de longueur ou de rayon, très-grave il est vrai & à peine sensible, car jusque là il n'y a généralement pas de son pour l'oreille humaine; il y en a probablement pour certaines ouïes très-délicates, & surtout pour beaucoup d'animaux, mais enfin il n'y en a point pour le commun des hommes, même pour ceux qui semblent le plus favorablement traités sous le rapport de la grandeur des oreilles.

Dès qu'un son devient sensible à notre oreille, les vibrations qui le produisent ne sont plus assez distinctes à notre œil pour les suivre, & l'impossibilité est bien plus grande quand les vibrations sont beaucoup plus nombreuses & le son plus aigu. Cependant alors on peut distinguer dans la verge élastique que l'on entend résonner, des mouvemens quelquefois assez rares pour les compter; ce sont des mouvemens *coexistans* avec les mouvemens vibratoires, mais qui ne produisent aucun son, à moins qu'ils ne deviennent plus rapides & ne produisent des sons *harmoniques* ou *coexistans*. Dans tous les cas, d'ailleurs, le son qui frappe clairement l'oreille appartient aux mouvemens vibratoires & non aux oscillations coexistantes. A mesure que les vibrations deviennent plus nombreuses, le son devient plus aigu proportionnellement à la rapidité de ces vibrations, comme nous l'avons dit plus haut, & les ondes deviennent plus courtes. Les sons les plus aigus que nous puissions entendre ont plus de douze mille vibrations par seconde, & une onde de quelques lignes de longueur. Non-seulement on peut prouver les premiers d'entre tous ces faits par les oscillations des verges élastiques, ainsi que je viens de l'exposer, mais on les démontre encore par la *syrène* en la mettant à l'unisson du son dont on veut connoître le nombre des vibrations; le *compteur* de cet instrument indique alors directement le nombre cherché.

Malgré la diversité du nombre de leurs vibrations, les sons exactement multiples les uns des autres, composés d'un nombre de vibrations double

double ou moitié moindre, ou ſeulement compris dans une progreſſion géométrique croiſſante ou décroiſſante, & dont la raiſon eſt 2, tous ces ſons conſervent toujours entr'eux une telle analogie, une ſi grande ſimilitude, que nous les déſignons ſous le même nom dans notre échelle muſicale ou notre gamme. Ainſi, ſuppoſez un ſon *ut* de 32 vibrations par ſeconde, le ſon compoſé de 64 vibrations ſera encore un *ut*, mais il ſera plus aigu. La diſtance de ces deux ſons, ou ſi l'on veut, l'intervalle muſical d'un ſon déterminé à un autre ſon compoſé d'une fois plus ou d'une fois moins de vibrations, eſt ce que l'on nomme une *octave*, parce que l'on diviſe cet intervalle en huit ſons, ou huit notes qui les repréſentent, & en ſept intervalles de notes. Nous déſignons ces ſons ou ces notes, en français, ſous les noms de *ut*, *ré*, *mi*, *fa*, *ſol*, *la*, *ſi*, *ut*. Ce dernier porte le même nom que le premier, parce qu'il eſt pour l'oreille ſemblable au premier, & n'en diffère qu'en ce que, étant compoſé du double de vibrations, il eſt plus aigu. Les intervalles de ces huit ſons ou de ces huit notes ſont déſignés ſous les noms de *ſeconde*, *tierce*, *quarte*, *quinte*, *ſixième*, *ſeptième*, *octave*. On exprime auſſi par des noms particuliers les rapports des octaves les unes avec les autres, ou du ſon d'une octave avec le ſon d'une autre octave. Ainſi, de deux ſons à l'octave l'un de l'autre, le plus aigu eſt dit à l'octave aiguë, à l'octave au-deſſus de celui des deux qui eſt le plus grave. Réciproquement, ce dernier eſt dit à l'octave au-deſſous de l'autre. Par la même raiſon, nous diſons de deux ſons ſemblables, ſéparés par pluſieurs octaves, qu'ils ſont à la double, à la triple octave, ou à deux, à trois octaves l'un de l'autre, c'eſt-à-dire qu'ils ſont compoſés d'un nombre de vibrations quadruple ou octuple l'un de l'autre. On exprime les mêmes idées en chiffres, en plaçant à côté & au bas des ſons, ou mieux des notes qui les déſignent, un petit chiffre qui indique par ſon ordre numérique l'ordre de l'octave à laquelle les ſons appartiennent. Ainſi les ſons d'une première & d'une ſeconde octave au-deſſus de la première, s'indiquent comme il ſuit : ut_1, $ré_1$, mi_1, fa_1, $ſol_1$, la_1, $ſi_1$, ut_2, $ré_2$, mi_2, fa_2, $ſol_2$, la_2, $ſi_2$, ut_3, &c.

Les notes de la gamme n'offrent pas une augmentation régulière du nombre des vibrations. Leur diviſion n'eſt fondée que ſur la différence qu'elles préſentent à l'oreille, juge ſouverain en muſique. En effet, ſoit la note ut_1, compoſée d'une partie de vibrations, les autres notes ſeront compoſées juſqu'à ut_2, ainſi qu'on le voit dans le tableau comparatif que voici :

Noms des ſons.	ut_1	$ré_1$	mi_1	fa_1	$ſol_1$	la_1	$ſi_1$	ut_2
Nombre de leurs vibrations en temps égal.	1	$\frac{9}{8}$	$\frac{5}{4}$	$\frac{4}{3}$	$\frac{3}{2}$	$\frac{5}{3}$	$\frac{15}{8}$	2
Valeur des mêmes nombres en décimales.	1	1,125	1,25	1,333	1,5	1,667	1,875	2

Le ton varie dans les corps ſonores, & particulièrement dans les inſtrumens, ſuivant diverſes circonſtances & ſuivant des lois diverſes, mais toujours régulières & toujours mathématiques & calculables. Expoſons ſucceſſivement ces lois.

Ce que j'ai dit tout à l'heure ſur les vibrations *des verges élaſtiques*, pour démontrer que l'acuité des ſons y eſt toujours proportionnelle au nombre ou à la rapidité des vibrations, nous a déjà prouvé que l'acuité du ſon y eſt en raiſon inverſe du carré de leur longueur.

Dans les cordes tendues, le ſon eſt produit par les vibrations de la corde, & le nombre des vibrations varie ſuivant leur longueur, leur diamètre & leur tenſion. Ainſi, deux cordes d'un égal diamètre, tendues par des poids égaux, les nombres de leurs vibrations ſont pour chacune en raiſon inverſe de ſa longueur : la longueur & la tenſion des cordes étant égales & leur diamètre ſeul différent, les nombres de leurs vibrations ſont en raiſon inverſe de leur diamètre : enfin, avec une longueur égale & un égal diamètre, les nombres de vibrations ſont proportionnels aux racines carrées des poids ſous-tendans.

Dans les inſtrumens à vent, du genre des flûtes & des flageolets, les nombres de vibrations varient ſuivant la longueur des tubes, & ſont, pour des tubes de diamètre égal, en raiſon inverſe de la longueur; ou, ce qui revient au même, la longueur de l'onde ſonore eſt proportionnelle à la longueur du tube; car la longueur des ondes eſt en raiſon inverſe du nombre des vibrations. Le ſon fondamental d'un tuyau bouché, dont le diamètre eſt partout le même, eſt en général plus grave d'une octave que le ſon donné par le même tuyau lorſqu'il eſt ouvert aux deux bouts. Dans les tuyaux percés de pluſieurs trous, l'inſtrument réſonne comme ſi on le coupoit au niveau du trou que l'on ouvre, & donne dès-lors un ſon plus aigu. La forme des tuyaux modifie la force & l'éclat du ſon. Leur diamètre, quand il n'eſt pas de

beaucoup moindre que la longueur, influe sur le ton, qui est alors en raison composée de la longueur & du diamètre.

Une autre circonstance qui fait varier le ton dans les tuyaux, c'est l'impulsion de l'air. Quand cette impulsion augmente, en même temps que le son acquiert de l'intensité, il devient plus aigu; il est plus intense, parce que les parties vibrantes accomplissent dans le même temps des oscillations plus étendues; il devient plus aigu, parce que ce changement de vitesse amène aussi un changement dans le nombre des vibrations. M. Grenié a trouvé qu'on pouvoit empêcher le son de monter ainsi, en plaçant dans les tubes des lamelles vibratiles, qui, fixées par un de leurs côtés, montent ou descendent selon la vitesse de l'air. Alors les sons deviennent plus forts sans devenir plus aigus.

La substance, ou mieux l'élasticité de la substance qui compose un instrument à vent, modifie beaucoup aussi le ton des sons. Il n'en résulte aucun effet pour les tuyaux fort longs dont le biseau est formé par une lame rigide; mais si l'on substitue à cette lame, dans un tuyau d'orgue de deux pieds de longueur & de deux pouces de côté, une lame élastique que l'on peut tendre à volonté, on reconnoît par l'expérience qu'en tendant cette lame de plus en plus, tandis qu'on accélère le courant d'air, le son peut varier d'une quarte & même d'une quinte.

Si, dans les tuyaux plus courts, l'influence bien plus grande de la vitesse du courant d'air se réunit à celle de la tension du biseau, nous savons qu'il peut en résulter un effet plus sensible, quoique les lois de ce phénomène ne nous soient pas encore suffisamment connues. Ainsi, le son d'un tuyau cubique peut s'abaisser d'une octave, lorsque la paroi qui forme le biseau est tout entière susceptible d'une tension variable; mais lorsque toutes les parois d'un tube cubique de papier, par exemple, peuvent entrer en vibration avec l'air qu'elles renferment, & que d'ailleurs leur tension est variable, le son semble pouvoir s'y abaisser indéfiniment, de plus de deux octaves, par exemple, quand on humecte de vapeur aqueuse les parois de ce tuyau.

Les tuyaux *courts*, ouverts aux deux bouts, & formés de parois élastiques, sont également capables de rendre un très-grand nombre de sons différens, même quand ces parois ne sont membraneuses que dans une partie de leur étendue.

Dans les tuyaux à diamètre inégal, dans ceux qui sont *coniques* ou *pyramidaux*, par exemple, l'intervalle qui existe entre le son qu'ils rendent lorsqu'ils sont ouverts & celui qu'ils font entendre lorsqu'ils sont bouchés, devient d'autant plus grand pour une longueur égale de tuyau, que l'angle formé par l'évasement des parois du tuyau est plus considérable. Ainsi un tuyau conique de 4 pouces et demi de longueur, tronqué à son sommet, ayant 2 pouces de diamètre à sa grande base & 6 lignes à la petite, donne, lorsqu'il est ouvert, le son *ut* 5, & lorsqu'il est fermé le son *mi* 3. Si l'on agrandissoit encore le diamètre de la grande base, le son pourroit s'abaisser de plus de deux octaves. (1).

Dans les instrumens à anche le son est produit par le passage alternatif & périodique de l'air par une rigole que les oscillations d'une languette ou anche ferment & rouvrent tour à tour: le son dépend de ces chocs & de ces retours plus ou moins rapides. Il est indispensable, pour qu'une anche rende un son, que l'écoulement de l'air ne se fasse que périodiquement: cette périodicité de l'écoulement de l'air est une condition hors de laquelle il n'y a point d'anche. Dans ces instrumens le ton dépend des dimensions & de la rigidité de la languette; mais il n'est pas en raison inverse du carré des longueurs, comme dans les verges élastiques, en sorte que ces deux machines ne peuvent être assimilées l'une à l'autre. Dans ces instrumens, d'ailleurs, le tuyau ou le corps de résonnement est sans influence sur le ton, jusqu'à la longueur de cinq pouces environ, & au-delà il le modifie d'après des lois particulières & différentes de celles que l'on observe dans les tuyaux de flûte.

Quant à l'accélération du courant d'air, elle fait monter le ton, & son ralentissement le fait baisser. Dans ces instrumens, la forme du tuyau modifie l'intensité du son. Les tuyaux coniques évasés en dehors, comme les clarinettes, rendent des sons forts & éclatans; les tuyaux dont la forme est inverse de la précédente produisent des sons sourds; & ceux qui, allant d'abord en s'évasant, se terminent par un renflement hémisphérique, ouvert à son centre, donnent aux sons de la force & de la rondeur. Mais ces tuyaux ne résonnent qu'autant que les dimensions de leur colonne d'air conviennent à la longueur des ondes sonores de l'anche, & que l'anche & le tuyau se coordonnent & s'accordent par les sons qu'ils peuvent produire.

Dans l'appeau, qui est une petite caisse hémisphérique ou cylindrique, faite de bois, de métal, & que l'on fait aussi avec un simple noyau d'abricot percé de deux trous vis-à-vis l'un de l'autre, aux deux surfaces opposées, on produit des sons divers en faisant passer un courant d'air avec une certaine rapidité à travers ses ouvertures. Il semble à M. Savart que la production du son, dans ce cas, soit due à ce que le courant d'air qui traverse les deux orifices, entraînant avec lui une partie de la petite masse du même fluide contenue dans la cavité, en diminue la force élastique, & la rend, par conséquent, incapable de faire équi-

---

(1) SAVART, dans le *Journal* de M. Magendie, 1825, tom. V, pag. 383.

libre à la pression de l'atmosphère, qui, en réagissant sur elle, la refoule & la comprime, jusqu'à ce que, par son propre ressort, & sous l'influence du courant qui continue toujours, elle subisse une nouvelle raréfaction suivie d'une seconde condensation, & ainsi de suite (1).

Le ton varie dans ce petit instrument par la rapidité du courant d'air, par les dimensions de la caisse de l'instrument, par le diamètre de ses ouvertures, par la direction de leur bord & la matière de l'instrument (2). Les tons sont d'autant plus aigus que le courant d'air est plus rapide, que la caisse a des dimensions plus étroites & ses ouvertures des diamètres moins considérables, que leurs bords sont moins inclinés en dedans vers l'axe de l'orifice, & que les parois de l'instrument sont moins extensibles & plus rigides.

Des phénomènes du larynx & de l'ouverture du gosier, dans le silence de la voix. Sans cesse parcouru par l'air qui entre dans la poitrine & en ressort alternativement, l'isthme du gosier & l'ouverture de la glotte se dilatent légèrement au moment de l'inspiration & se resserrent un peu dans le temps de l'expiration de l'air. Cependant l'air passe & repasse tour à tour par l'ouverture de la glotte, frôle ses lèvres qu'il ébranle à peine, frémit contre l'obstacle que leur présence oppose à son passage, & s'écoule par le détroit de la glotte, avec une vitesse proportionnelle à la petitesse de son ouverture & au resserrement involontaire qui s'y passe. Vous me demandez compte sans doute du frémissement dont je viens de parler? vous en voulez des preuves? Placez l'oreille sur le larynx, ou écoutez ce qui s'y passe au moyen d'un tube de bois ou de carton, & vous y entendrez l'air passer en faisant un bruit léger, analogue à celui du vent qui se brise contre le feuillage des arbres, mais beaucoup plus foible.

Nature & phénomènes élémentaires de la voix. L'homme fait habituellement entendre sa voix pendant l'expiration, mais il peut aussi la faire résonner au moment où il inspire. Tout ce que nous allons dire d'abord de la voix se rapportera au premier cas; nous nous arrêterons ensuite d'une manière particulière à la voix qui a lieu pendant l'inspiration.

Du moment que l'homme vient à parler, soit à voix haute, soit à voix basse, en un mot, du moment que sa voix se fait entendre, 1°. l'air expiré l'est avec plus d'activité que dans la respiration ordinaire (3); 2°. les lèvres de la glotte se tendent & deviennent plus élastiques; 3°. elles vibrent; 4°. les parois des ventricules du larynx & de son ouverture supérieure se tendent aussi (1); 5°. l'orifice de la glotte se resserre en travers (2); 6°. des vibrations très-sensibles à la main, au moins dans la voix haute, agitent toute la région du pharynx & de la gorge; 7°. le son retentit au-dehors par la bouche & par le nez, dans les poumons & la poitrine, par la trachée-artère & par les bronches, en faisant vibrer les parois de ces cavités; 8°. & tous ces organes, les poumons, la trachée-artère, le larynx & le pharynx, se fatiguent & s'irritent par cet exercice.

Vous voyez par cette énumération des phénomènes qui se passent pendant la production de la voix, que c'est une action composée d'un plus grand nombre d'élémens qu'on ne le croiroit en lisant les auteurs qui ont écrit sur ce sujet; mais empressons-nous de prouver qu'il n'y a rien de supposé dans cette analyse.

La moindre observation de soi-même prouve que la poitrine se resserre avec plus d'activité lorsque le larynx résonne pendant l'expiration. On en trouve une autre preuve dans la fatigue que l'on éprouve dans les parois de la poitrine, lorsqu'on a parlé pendant long-temps. Du reste, cet acte, habituellement volontaire, peut être involontaire, comme dans les passions qui nous arrachent des cris ou des plaintes.

Les lèvres de la glotte se tendent, deviennent plus élastiques, vibrent & éprouvent en outre des mouvemens coexistans très-visibles; c'est l'observation directe qui le prouve. Ouvrez la gorge à un animal, entre l'hyoïde & le larynx, renversez le larynx en avant, faites-lui jeter quelques cris, & vous vérifierez ces faits. Mais gardez-vous de prendre les oscillations coexistantes des lèvres de la glotte pour leurs vibrations sonores: celles-ci ne peuvent point être visibles dans des lames aussi courtes. La tension des lèvres de la glotte est due à la contraction simultanée des crico-thyroïdiens, des crico-arythénoïdiens postérieurs & des thyro-arythénoïdiens. Les premiers renversent la partie supérieure du cricoïde en arrière & non le thyroïde en avant, parce que, s'attachant plus près de l'articulation crico-thyroïdienne par leur extrémité supérieure que par l'inférieure, ils agissent par un bras de levier plus long & par conséquent plus avantageusement sur le cricoïde que sur le thyroïde; & parce que, leur action correspondant souvent à l'action des élévateurs du

(1) Savart, dans le *Journal* de M. Magendie, 1825, tom. V, pag. 375.

(2) Savart, *loc. cit.*, pag. 376.

(3) Galien, *de vocal. instrum. differt.*, c. 2, 6; *de usu partium*, l. 7. c. 13, 5. — Vesal, Fabrice d'Aquapendente, Dodart, Savart.

(1) Savart, *Journal* de Magendie, 1826, tom. V, pag. 390.

(2) Galien, *in usu part.*, &c., *loco citato, suprà.*

larynx qui tirent dans le même moment le thyroïde en haut, il lui est moins aisé qu'au cricoïde d'obéir à l'effort des crico-thyroïdiens.

Les crico-arythénoïdiens postérieurs se contractant pendant que le cartilage cricoïde se renverse en arrière, tirent en même temps en arrière & en dehors la base des cartilages arythénoïdes, & bandent déjà mécaniquement les cordes vocales & les muscles thyro-arythénoïdiens contenus dans leur épaisseur. Ceux-ci, par la simultanéité de leur action, résistent à cet effort & se tendent par leur contraction sans se raccourcir, au moins sensiblement.

Les vibrations des lèvres de la glotte sont dues au frôlement de l'air sur leur bord devenu élastique par leur tension.

La théorie des mouvemens du larynx & sa structure prouvent qu'une semblable tension existe dans les parois de ses ventricules, les bords de son ouverture supérieure dans les lèvres supérieures de la glotte. Et comment pourroit-il en être autrement ! les thyro-arythénoïdiens, qui agissent en ce moment & tendent les lèvres inférieures de la glotte, tapissent la paroi des ventricules, envoient leurs fibres s'attacher aux lèvres supérieures & jusque dans l'épaisseur du repli muqueux qui borde l'ouverture supérieure du larynx. L'observation directe prouve que la glotte se resserre; elle se resserre parce que les muscles arythénoïdiens contractés rapprochent l'un de l'autre les cartilages arythénoïdes, & avec ces cartilages les lèvres de la glotte qui y sont attachées, & peut-être parce que la contraction simultanée des muscles thyro-arythénoïdiens gonfle le bord de ces lèvres.

Les vibrations que la main sent au larynx & à la gorge me paroissent sensibles même dans la voix basse

Personne ne peut douter que le son de la voix ne retentisse au-dehors par la bouche, tant le fait est évident; mais on pourroit peut-être douter qu'il se répandît au-dehors par le nez, & supposer que le voile du palais fermât cette voie à son écoulement. Il n'en est rien : si l'on se ferme les narines en se pinçant le nez, on s'assure que le son y retentit par momens avec force & rend la voix nasillarde; si l'on approche une poussière fine des ouvertures du nez tandis qu'on parle, on la voit voltiger de temps en temps; enfin, si l'on se prend le nez entre les doigts vers le milieu de sa longueur, on y sent aussi de temps en temps des vibrations très-distinctes. Ainsi le son de la voix retentit au-dehors par le nez; mais les expériences dont je viens de parler prouvent qu'il n'y retentit pas toujours. Nous avons démontré, à l'article de la prononciation, qu'à moins de nasiller ce retentissement n'a lieu que dans les sons nasaux de la prononciation, savoir : dans les sons *an, in, on, un, m, n.*

On s'assure que le son de la voix retentit aussi dans les poumons, par la trachée-artère & les bronches, en touchant la poitrine qu'on sent vibrer sous la main & en écoutant avec l'oreille appliquée sur la trachée-artère, au-devant du cou ou vis-à-vis la division des bronches derrière le dos; dans tous ces points le son de la voix semble retentir presque directement à l'oreille. Ce phénomène est bien plus évident, lorsqu'au sein des poumons & tout près de leur périphérie existe une vaste caverne communiquant avec les bronches. C'est ce que Laennec a désigné sous le nom de *pectoriloquie*. Ce retentissement qui fait vibrer & parler la poitrine provient, comme vous le voyez, de ce que le son tend toujours à se propager en rayonnant à la circonférence du point où il a été produit, & de ce qu'ici les vibrations du son se propagent, & par la colonne d'air de la trachée-artère & des bronches, & par les parties molles du cou jusqu'aux parois du thorax. Quoique je n'aie jusqu'à présent cité que la gorge, la bouche, les fosses nasales, le cou & la poitrine, comme parties où s'étendent les vibrations de la voix, elles se propagent réellement jusqu'à la périphérie de tout le corps, & sont même sensibles, au toucher, au ventre & au crâne.

Les sons graves & les sons aigus étant engendrés par un mécanisme particulier, nous n'avons rien à en dire ici, & nous en parlerons à l'occasion des divers modes de la voix.

L'exercice de la voix ne peut être soutenu qu'un certain temps; les muscles de la poitrine se lassent, les poumons, la trachée-artère, le larynx & même la gorge s'irritent. A l'exception de celle des poumons, on conçoit aisément cette irritation par suite de l'action de l'air & des efforts musculaires qui s'observent dans plusieurs de ces parties. Mais comment, pourquoi les poumons s'irritent-ils aussi? cela tient-il au retentissement de la voix dans leur sein, à une action de resserrement autrefois admise *de visu* dans ces organes & aujourd'hui rejetée, à la gêne qu'éprouve la circulation pulmonaire dans les efforts qui accompagnent la production de la voix ?

Conditions, causes & effets du phénomène de la voix. De tous ces phénomènes, il en est d'indispensables à la production de la voix, ce sont : une respiration active, la tension & les vibrations des lèvres inférieures de la glotte & son resserrement. Ces quatre conditions sont les causes de la voix. Ce n'est pas qu'on ne puisse faire résonner la glotte en se bornant à en rapprocher les lèvres & y soufflant avec force; au contraire, on fait ainsi crier un mort : mais c'est d'une voix aigre & rauque, parce que son larynx résonne alors par le mécanisme des anches. Ce n'est point là la voix humaine telle qu'on l'entend habituellement, ce n'est point surtout cette voix douce & agréable qui appartient à la femme. Ainsi, que l'expiration

de l'air soit excessivement foible, comme on l'observe parfois chez les moribonds, ou qu'elle devienne tout-à-coup impossible par suite de strangulation, l'homme perd aussitôt la voix. Coupez les nerfs du larynx à un animal, paralysez ainsi les mouvemens de la glotte, & il sera muet. Divisez sur un autre les lèvres inférieures de la glotte dans toute leur épaisseur, la voix s'éteindra. Quant aux vibrations de ces lèvres de la glotte, on ne peut les empêcher sans étouffer le son à sa naissance.

Parmi les autres phénomènes de la voix, il en est qui ne sont point indispensables à sa production. C'est la tension des parois des ventricules, des lèvres supérieures de la glotte & des bords de l'ouverture supérieure du larynx : aussi on peut les diviser sans détruire la voix; mais cette division l'altère.

Enfin, les derniers phénomènes dont j'ai parlé, le retentissement de la voix, l'irritation des organes qui concourent à sa production, ne sont que des effets des autres phénomènes.

D'après tous ces faits, il me paroît que la voix est produite par les vibrations que le frôlement de l'air sur les lèvres inférieures de la glotte détermine dans ces organes, & par les vibrations que ces organes lui communiquent à leur tour.

Des divers modes de la voix & de leur mécanisme. La voix offre mille modifications chez les divers individus, & encore chez le même individu, suivant les passions qui l'agitent, suivant l'impression qu'il reçoit ou qu'il veut communiquer & produire, & suivant une infinité de circonstances. Ainsi, tantôt elle est forte, tantôt elle est foible, & dans l'un & l'autre cas, elle peut être haute, elle peut être basse; tantôt son timbre est sonore & tantôt il est sourd; tantôt il est doux & tantôt il est rude & enroué; tantôt il est pur & clair, tantôt il est nasillard; tantôt son ton est grave & tantôt il est aigu; & toujours elle retentit à nos oreilles, soit sous la forme d'un simple cri, soit modulée par le chant, soit revêtue des seules articulations de la parole accentuée ou non accentuée, soit ornée du débit pompeux & sonore de la déclamation, soit modifiée par le ventriloquisme.

Arrêtons-nous maintenant à chacune de ces espèces, & voyons s'il est possible d'en pénétrer le mécanisme.

De la voix forte & de la voix foible. La voix forte s'entend de beaucoup plus loin que la voix foible; dans la voix forte, l'air est chassé de la poitrine avec plus d'énergie & de rapidité que dans la voix foible. Ce n'est cependant pas la seule circonstance qui lui donne ces caractères, car s'il est vrai que la force de la voix ait une certaine proportion avec la force ou la foiblesse des individus, il est vrai aussi que l'on observe quelquefois précisément l'inverse. Le timbre des voix sonores paroît augmenter leur force avec leur éclat.

De la voix haute & de la voix basse. La voix haute diffère de la voix basse par sa force & son étendue; mais elle en diffère probablement davantage par son timbre, & c'est peut-être surtout la différence du timbre qui les caractérise. Aussi la voix basse n'est pas nécessairement plus foible que la voix haute, & nous pouvons proférer à voix basse des sons plus forts que les plus foibles sons de la voix haute. Ainsi, parlez d'abord de toutes vos forces, à voix basse, à un auditeur éloigné, parlez ensuite aussi foiblement que vous le pourrez à voix haute, & vous vous assurerez que l'auditeur sera obligé de s'approcher davantage dans le second cas, pour vous entendre. D'après cette expérience, je suis porté à penser que la voix haute diffère surtout de la voix basse par un timbre plus sonore, plus clair & plus retentissant. Si d'ailleurs la voix haute peut produire des sons graves & aigus assez variés, la voix basse peut en produire aussi, & elle peut même parcourir à peu près deux octaves.

Des voix sonores & harmonieuses. Le timbre d'ailleurs varie beaucoup dans la voix haute chez les divers individus, & peut être plus ou moins sonore, plus ou moins doux & agréable, ainsi que nous l'avons dit. Il est sûr que ces diverses qualités dépendent de la structure des organes de la voix, mais il nous est impossible d'en préciser les causes.

De la voix nasillarde. Le timbre de la voix devient nasillard quand le son retentit dans les fosses nasales, soit parce qu'il s'écoule en grande partie par leur cavité, soit parce que leur rétrécissement ou leur oblitération le retenant, comme dans une caisse, il en fait alors résonner les parois : aussi les sent-on vibrer lorsqu'on parle volontairement en nasillant, & qu'on prononce des sons qui ne sont pas naturellement articulés par le nez, comme ceux que l'on nomme *nasaux.* Vous vous assurerez, d'ailleurs, que dans le nasillage volontaire le son de la voix s'écoule surtout par le nez, en plaçant alternativement sous les narines & sous la bouche une carte couverte de sable fin, clair-semé : vous le verrez voltiger davantage par le courant d'air qui s'échappe des narines.

Ce phénomène est dû à ce qu'alors le voile du palais, qui est très-mobile, s'abaisse sur la base de la langue, ferme ou resserre l'isthme du gosier, & permet au son de gagner avec facilité les fosses nasales. On peut vérifier ce fait devant miroir, sur soi-même.

De la voix grave & de la voix aiguë. Nous pouvons prendre à notre volonté une voix grave ou une voix aiguë, car la voix humaine parcourt, même aisément, une étendue de trois octaves chez

un même individu, & de quatre chez deux individus différens, dont l'un a la voix naturellement grave & l'autre naturellement aiguë. Dans les sons graves, l'air est expiré ou chassé de la poitrine avec peu de force & de rapidité (1); les lèvres de la glotte se tendent à peine, leurs vibrations sont peu rapides, celles du larynx & de toute la région de la gorge sont très-sensibles à la main, l'isthme du gosier est largement ouvert & le voile du palais abaissé & en repos; l'ouverture de la glotte est béante & peu resserrée; ses lèvres, qui ne se touchent pas, restent libres dans toute leur longueur; le larynx se tient abaissé par les sterno-thyroïdiens & aussi par les scapulo & sterno-hyoïdiens (2); mais le premier de ces muscles le dilate en ouvrant les ailes du thyroïde (3).

Dans les sons aigus, l'air est expiré avec un effort & une rapidité très-variables, s'écoulant tantôt doucement & avec lenteur, & tantôt violemment & avec vitesse. Cependant les lèvres inférieures de la glotte sont fortement tendues (4); leurs vibrations sont si rapides, que l'on ne peut apercevoir que leurs mouvemens coexistans: aussi les auteurs qui, depuis Ferrein, ont cru distinguer les vibrations, se sont tous mépris sur la nature des mouvemens qui frappoient leurs yeux. Ce qui le prouve, c'est qu'il est impossible d'apercevoir dans une corde ou une lame sonore, aussi courte que les lèvres de la glotte, les vibrations nécessaires pour les sons produits par cet organe. Mais continuons : pendant ces mouvemens, la glotte se resserre en travers (5) & se raccourcit par l'application de ses lèvres l'une à l'autre, d'avant en arrière, & plus elle se raccourcit, plus les sons deviennent aigus & perçans (6). Ce rapprochement des cordes vocales l'une contre l'autre, d'avant en arrière, provient de ce que l'ouverture de la glotte étant à peu près triangulaire, quand l'arythénoïdien, placé à sa base, se contracte & la resserre, ses bords se touchent successivement d'avant en arrière. Le gonflement des muscles thyro-arythénoïdiens, que les lèvres inférieures contiennent dans leur épaisseur, concourt peut-être aussi à cet effet. Les lames vocales se raccourcissent dans leur partie libre, par suite de cette application l'une contre l'autre. Les parois des ventricules, les lèvres supérieures de la glotte & les bords de l'ouverture du larynx se tendent par l'action des mêmes muscles thyro-arythénoïdiens, qui concourent à la tension des lèvres inférieures de la glotte. Cette action resserre & efface même en partie la cavité des ventricules (1). Le larynx & le pharynx s'élèvent & se resserrent nécessairement en même temps, puisque ce double mouvement est opéré par les muscles constricteurs du second de ces organes, & que le dernier de ces constricteurs embrasse les lames du thyroïde. La constriction du pharynx se vérifie aisément à l'œil au moyen du miroir, & au doigt par le toucher; mais outre ce premier resserrement, qui est dû à la contraction de ses muscles, le pharynx se rétrécit probablement mécaniquement, par la pression du larynx contre la base de la langue. On l'a affirmé d'après des expériences faites sur des cadavres; mais on est allé trop loin. Cependant le voile du palais s'élève, se tend & se courbe en voûte par l'action combinée de ses différens muscles; la luette se raccourcit par l'action de son releveur; l'isthme du gosier se resserre & la base de la langue s'élève par la contraction du glosso-staphylin. L'ascension de ce dernier organe est encore produite par d'autres muscles, par exemple, le stylo-hyoïdien. Enfin, les vibrations que l'on ressent au toucher, dans la région du larynx & de la gorge, sont moins distinctes que dans les sons graves, & paroissent beaucoup plus rapides. Tous ces phénomènes sont d'ailleurs, comme on peut le prévoir, d'autant plus sensibles que les sons de la voix deviennent plus aigus. Mais si nombreux qu'ils paroissent, ils se réduisent tous au rétrécissement de la glotte & du canal de résonnement, à la tension des lèvres de la glotte & des parois du larynx, enfin, au raccourcissement des lèvres inférieures de la glotte & au raccourcissement de la luette, qui s'efface même sur le bord du voile du palais dans les sons les plus aigus. Ces dernières observations sur le resserrement de la gorge, de l'isthme du gosier & les mouvemens du voile du palais, me sont propres, du moins je ne les ai vues nulle part.

Voyons maintenant si ces modifications, si ces phénomènes peuvent rendre compte des différens tons de la voix humaine, & jusqu'à quel point ils paroissent concourir à son étendue & à sa puissance à cet égard.

1°. La rapidité de l'air expiré, abstraction faite de la vitesse locale qu'il doit acquérir en traversant la glotte resserrée, ne me paroît pas avoir autant d'influence sur le ton de la voix qu'elle en a dans les instrumens à vent, & surtout dans l'appeau; car, lorsqu'elle passe graduellement d'un ton à un autre, elle descend & monte aisément sans

---

(1) Fabrice d'Aquapendente, *de visione, voce, auditu*, part. 3e., c. 11; Dodart, Savart.

(2) Fabrice d'Aquapendente, *ibid.*

(3) Dutrochet.

(4) Dodart, *Acad. des Sc.*, 1700, 1706 & 1707. — Ferrein, *ibid.*, 1740 ou 1741, &c.

(5) Galien, *de usu*, part. l. 7. c. 13 — Fabrice d'Aquapendente, Dodart, &c.

(6) Dutrochet.

(1) Savart, *Journal* de Magendie, 1825, tom. V, pag. 390.

que l'expiration de l'air varie sensiblement dans son activité. Ce n'est pas que la rapidité de l'expiration ne puisse concourir à faire monter le ton ; mais nous ne l'employons guère que pour donner plus de force & d'éclat à la voix. C'est ce que nous faisons, par exemple, dans le cri. Je dois dire cependant qu'il est difficile d'augmenter la rapidité de l'air expiré, dans les sons les plus bas, sans faire hausser le ton.

2°. La tension des lèvres de la glotte concourt à la production du ton par le même mécanisme que dans un biseau membraneux, contre lequel l'air vient résonner en se brisant, & où le son monte par l'augmentation de la tension du biseau.

3°. Les vibrations des lèvres de la glotte font hausser le ton par l'accroissement de leur rapidité, comme elles le font baisser en devenant plus rares.

4°. Par la même raison que le raccourcissement de tous les corps vibrans, verges, lames élastiques, &c., en rend les vibrations plus rapides, le raccourcissement des lèvres de la glotte rend la voix plus aiguë.

5°. La diminution de l'ouverture de la glotte d'un côté à l'autre, & d'avant en arrière, doit nécessairement rendre les sons plus aigus, puisque la même cause produit le même effet dans l'appeau, dans l'ouverture des lèvres, lorsque nous sifflons avec la bouche, &c. La glotte, dans les sons graves, est tellement ouverte, que l'air la traverse avec liberté, & ses lèvres vibrent sans s'appliquer l'une à l'autre ; par conséquent, elles ne peuvent intercepter & permettre tour à tour le passage de l'air par la glotte, comme l'anche d'un tuyau d'orgues. Dans les sons aigus, la glotte se resserre & se raccourcit tellement, par l'application successive des différens points de la longueur de ses lèvres d'avant en arrière, qu'il semble que nous soyons arrêtés dans la production graduelle de sons de plus en plus aigus, seulement par l'occlusion complète de la glotte. Ce qui me porte encore à croire qu'il en est ainsi, c'est que, si l'on observe la glotte mise à découvert sur un animal vivant, sur un chien, par exemple, on l'entend produire des sons tant qu'on la voit ouverte, & des sons d'autant plus aigus que son ouverture est plus étroite ; c'est que, si l'on s'observe soi-même, montant successivement plusieurs octaves, jusqu'au point le plus élevé que l'on puisse atteindre, on sent la constriction du larynx s'accroître graduellement jusqu'à ce que, parvenue à l'apogée de sa course diatonique, la voix manque & l'expiration de l'air s'arrête.

Jusque là les sons se succèdent régulièrement, & se produisent, suivant M. Savart, par des condensations & dilatations alternatives de l'air dans les ventricules, & aussi par son brisement contre les lèvres supérieures, comme sur une sorte de biseau. Mais si, alors que la voix s'est éteinte par l'occlusion de la glotte, on fait un violent effort d'expiration, l'air force la résistance de ses lèvres inférieures, & s'échappe en produisant un bruit criard & désagréable qui rappelle le son d'une anche & se produit par un mécanisme analogue. Voilà le seul cas où la glotte ressemble à ce genre d'instrument.

6°. La tension des parois des ventricules du larynx, des bords de son ouverture supérieure, au moment de la tension des lèvres de la glotte, la tension simultanée du pharynx, de l'isthme du gosier & du voile du palais, peut-être celle des buccinateurs, doivent concourir à rendre les sons plus aigus, puisque les tuyaux à parois membraneuses font hausser le ton par leur tension, & le font baisser par leur relâchement. Mais la position horizontale ou du moins très-élevée du voile du palais, pendant cet état de tension, ne paroît pas contribuer à l'acuité du ton ; car, si l'on chante tout-à-coup en nasillant, la base de la langue s'élève jusque contre le voile du palais, qui paroît s'abaisser un peu, & le son, qui devient nasillard, conserve son ton, quoique la position du voile du palais soit changée par rapport au courant d'air qui passe alors au-dessus, au lieu de passer au-dessous.

7°. La diminution de la capacité des ventricules, le resserrement du pharynx & de l'isthme du gosier, qui sont la suite de la tension des parois des ventricules, du pharynx & des bords de l'isthme, doivent rendre aussi le son plus aigu, car on obtient un semblable résultat en diminuant l'étendue de la caisse d'un appeau, ou rétrécissant le tuyau d'un instrument à vent.

Quoique la luette se raccourcisse graduellement, jusqu'à s'effacer à peu près entièrement, lorsque la voix monte aux plus hauts sons qu'elle puisse produire, je ne me crois pas autorisé à en conclure que ce mouvement en particulier concoure sensiblement à la production des tons aigus. Ce qui me donne de la défiance à l'égard de cette influence, c'est que la luette n'offre pas toujours le même degré de raccourcissement dans les mêmes tons. Si l'on chante pendant un certain temps, en s'observant attentivement au miroir, on observe, surtout vers le *medium* de la voix, que la luette tombe de temps en temps à des hauteurs inégales pour les mêmes tons, comme si ces mouvemens étoient le résultat de la fatigue de son muscle contracté. Mais alors, demandera-t-on, pourquoi la luette se raccourcit-elle ? Pourquoi ?.... C'est parce que, son muscle faisant partie du voile du palais, concourt à la tension qui s'observe dans cet organe comme dans le pharynx.

8°. L'abaissement du larynx, dans les sons graves, ne paroît pas plus concourir à leur production que son ascension dans les sons aigus ne concourt à la production de ceux-ci. On pourroit

croire cependant, & même on l'a cru, que l'abaiſſement du larynx, en éloignant cet organe de l'ouverture de la bouche, alonge le canal de réſonnement formé par le pharynx, la bouche & les foſſes naſales, & rend les ſons plus graves, comme on le voit arriver dans une flûte ou un flageolet dont on ferme ſucceſſivement les trous depuis la bouche de l'inſtrument, ou dans une trombone dont on alonge à volonté le tube de réſonnement. Par la même raiſon on pourroit croire que l'aſcenſion du larynx produit des effets oppoſés, comme on voit les inſtrumens que je viens de citer produire ſucceſſivement des ſons plus aigus à meſure qu'on raccourcit le tube de réſonnement, en ouvrant ſucceſſivement tous les trous depuis le dernier juſqu'à l'embouchure, ou que l'on raccourcit directement le tube de la trombone. Mais on ſait que ces alongemens & ces raccourciſſemens du canal de la prononciation ſont ſans influence ſur le ton de la voix humaine, comme on le voit arriver auſſi pour les ſons des anches, lorſque leur canal de réſonnement ne dépaſſe pas quatre ou cinq pouces par ſa longueur. Le ton ne change même pas lorſqu'on ajoute un long tube à l'ouverture de la bouche; il devient ſeulement plus ſourd.

Cependant, comme le muſcle ſterno-thyroïdien, qui concourt à l'abaiſſement du larynx, le dilate en ouvrant le cartilage thyroïde, cette circonſtance favoriſe la dilatation de la glotte & la production des ſons graves. De même auſſi le conſtricteur inférieur du pharynx, qui concourt à l'élévation avec le thyro-hyoïdien, reſſerre en même temps le thyroïde, dont il embraſſe les lames divergentes; ces lames cartilagineuſes rapprochent les lèvres de la glotte, en ſe pliant l'une ſur l'autre & en preſſant les muſcles extérieurs à ſon ouverture : ſavoir, les crico-arythénoïdiens latéraux & les thyro-arythénoïdiens. En concourant ainſi au reſſerrement de la glotte, le conſtricteur inférieur du pharynx concourt à la production des ſons aigus.

Les différentes formes de la bouche, les divers degrés de ſon ouverture, paroiſſent être ſans influence ſur le ton de la voix. Ils peuvent en aſſourdir &, en articuler les ſons en voyelles & en conſonnes; mais ils ſont incapables de les faire hauſſer ou baiſſer. Auſſi les paroles que l'on chante ſont-elles ſans influence ſur l'air du chant lui-même, comme tout le monde peut s'en aſſurer.

Les vibrations que l'on reſſent dans la région de la gorge & même des joues doivent concourir, par leur rapidité dans les ſons aigus, par leur lenteur dans les ſons graves, à modifier le ton de ces ſons.

Tant de circonſtances réunies paroiſſent ſuffiſantes à l'eſprit pour expliquer l'étendue du ton de la voix humaine. Cependant il n'eſt point poſſible de dire mathématiquement pour combien chacun de ces moyens y concourt, & par conſéquent d'en donner une théorie mathématique. On ne pourra même jamais y parvenir, parce qu'il eſt dans le problème pluſieurs élémens variables, dont nous n'avons aucun moyen de meſurer l'action : c'eſt la force, la viteſſe de l'expiration, la tenſion des lèvres de la glotte, des parois des ventricules & du pharynx.

Tout ce que je viens de dire ſur le ton s'applique à la voix haute, & auſſi à la voix baſſe. Celle-ci peut prendre, en effet, divers tons, comme la voix haute, quoique pourtant elle ſoit moins étendue d'au moins une octave. Auſſi l'on chante à voix baſſe & d'une manière fort diſtincte; ſeulement les limites du chant ſont un peu reſſerrées : ces ſons d'ailleurs n'étant point accompagnés du réſonnement que l'on entend avec les ſons de la voix haute, manquent de l'harmonie qui nous charme lorſque nous entendons une voix douce & ſonore. Auſſi n'eſt-ce, pour ainſi dire, qu'un enchaînement de bruits ſur des tons différens.

Le cri ſemble la forme de la voix la plus naturelle, la plus inſtinctive, la moins perfectionnée par la civiliſation; il ſemble auſſi que ce ſoit celle où le timbre en eſt le moins modifié par le corps de réſonnement. Néanmoins il eſt loin d'être identique, & varie déjà lui-même beaucoup, ſuivant les individus & les cauſes qui le provoquent. Il en eſt de même de l'intenſité & du ton. Les cauſes prochaines ou éloignées qui les déterminent y apportent mille nuances, dont l'expérience ſeule peut nous donner le ſentiment, & qui nous remuent de mille manières. Ainſi, les plaintes de la ſouffrance, les accens de la joie, les ris de la gaieté, les ſanglots du pleurer, les cris étouffés ou éclatans de la colère, le cri de la peur, font paſſer tour à tour dans notre ame une foule d'impreſſions différentes.

Ornée des agrémens du *chant*, la voix frappe notre oreille de ſons réſonnans, prolongés & continus, infiniment plus agréables par leur réſonnance, leur continuité & leur douceur, que les ſons ſecs & entrecoupés de la parole, qui reſſemblent plus à une ſuite de bruits divers qu'à de véritables ſons. Cette différence eſt ſi conſidérable qu'on ne ſauroit préjuger la voix de la parole d'après la voix du chant, ni celle-ci d'après la première. Elle eſt telle encore, qu'une perſonne dont la voix parlée eſt déſagréable à entendre, peut être douée d'une voix de chant délicieuſe. C'eſt ſous cette forme que la voix humaine révèle toute ſa puiſſance, parce que la voix de chant eſt une langue paſſionnée. Sous cette forme elle réveille notre ame engourdie, diſſipe ſes chagrins, égaie ſes ennuis, abrége pour elle le temps de la vie, la plonge dans les raviſſemens de l'extaſe, ou l'endort aux charmes magiques de ſes chanſons. C'eſt ainſi qu'une tendre mère berce en chantant ſon fils, qu'elle conſole & qu'elle endort; les chants d'une amante adorée

rempliſſent

remplissent le cœur d'émotions douces & généreuses. Ce charme magique du chant est célébré dans notre langue. *Les enchanteurs, les enchantemens* tirent leur nom d'une métaphore qui comparoit leur puissance accueillie par la crédulité, à la puissance des chants de la voix humaine. La riante imagination des Grecs l'avoit célébrée long-temps auparavant dans leur fabuleux Orphée & leurs Syrènes enchanteresses.

Voix de la parole ou parole. Enrichie des articulations de la parole, la voix ne donne plus qu'une série de sons saccadés, entrecoupés, & dépouillés de cette résonnance harmonieuse si agréable à l'oreille dans la voix de chant. Mais, si la parole n'a point le charme qui suffit pour éveiller & nourrir dans notre cœur une passion tout à la fois douce & terrible, si elle n'est point la langue des passions, elle offre à l'esprit une précision d'expression qui en fait la langue de l'intelligence.

Parole accentuée. La parole accentuée passe légèrement sur certains sons articulés, appuie davantage sur d'autres, prononce d'une manière brève & rapide certaines syllabes, en articule d'autres plus lentement & plus longuement. Ce mode de langage s'observe surtout dans les pays méridionaux, où les passions comme l'esprit ont plus de vivacité que dans les contrées septentrionales. On diroit que l'expression propre à chaque mot de la langue en usage, y étant insuffisante pour l'abondance, la vivacité du sentiment & de la pensée, les habitans y suppléent par l'addition des accens.

Déclamation. La voix de la déclamation tient au cri par ses éclats & son accentuation, au chant par la résonnance de ses sons, & à la voix de la parole par son articulation. C'est le langage de la passion qui s'observe & qui cherche à modérer les impulsions de la nature, à y ajouter, à en modifier les cris par des accentuations particulières, à les ennoblir, à les embellir même, dans l'espérance de produire plus d'effet, ou un effet plus favorable. Ce langage ne paroît pas moins naturel à l'homme sauvage qu'à l'homme civilisé; il naît des circonstances : un barbare qui porte à d'autres barbares des offres de paix ou des menaces de guerre, met dans son débit une pompe qu'il n'emploie pas pour parler au sauvage son voisin.

C'est dans la réalité le langage complexe de plusieurs sentimens, de sentimens secondaires qui se mêlent à un sentiment principal. Une pareille langue est toujours difficile à parler, parce qu'il est à craindre que les accens d'une passion secondaire, qui doit toujours se cacher, ne la trahissent & masquent, étouffent ou modifient la voix de la passion principale, à un tel point qu'elle ne produise plus d'effet, ou qu'au moins elle manque l'effet qu'elle devoit produire.

Le débit sonore & accentué de la déclamation en fait un langage plus agréable, plus solennel & plus digne assurément des pompes de notre tragédie classique, que le *parlage familier;* mais il faut prendre garde d'en abuser. Il y a dans la nature une vérité qu'on ne peut modifier sans l'altérer, & pour celle que l'on peut embellir ou ennoblir, il est des limites que l'on ne peut dépasser sans cesser d'être vrai, naturel, & sans tomber dans l'enflure. Et ce que je dis ici pour la déclamation, s'applique à tous les beaux-arts.

Ventriloquisme. Le *ventriloquisme* est l'art de produire des sons éloignés pour des auditeurs placés près de soi. Il est assez difficile de donner à la voix les caractères de l'éloignement & de la distance, & il faut beaucoup d'exercice pour y parvenir.

Ce phénomène a paru si merveilleux, qu'on en a donné des explications qui le rendroient plus merveilleux encore si elles avoient quelque fondement; mais jusqu'à présent on me paroît s'être bien peu approché de la vérité.

J'en ai cherché aussi l'explication, &, pour y parvenir, je me suis exercé au ventriloquisme. Après bien des efforts, je suis arrivé à produire quelques *sons éloignés*, &, quand j'y ai le mieux réussi, j'ai toujours observé que l'expiration retenue étoit moins active, que la glotte se fatiguoit davantage, que la voix, dirigée contre le voile ou la voûte du palais, arrivoit moins directement au-dehors, que la bouche étoit moins ouverte, que les diverses parties de la bouche, & particulièrement les lèvres, se mouvoient à peine pour articuler les paroles, & que les sons produits étoient à la fois plus foibles, plus secs, plus aigres ou moins sonores, plus sourds ou moins clairs, & moins distinctement articulés que dans la voix rapprochée, qui parle, pour ainsi dire, à notre oreille. Tels sont aussi à peu près les caractères de la voix éloignée. — Elle est ordinairement affoiblie par la distance, & quoique ce caractère ne soit pas essentiel, il concourt avantageusement, réuni aux autres, à la faire paroître éloignée; pareille chose arrive pour le bruit du tambour, que son affoiblissement éloigne. — Elle est moins sonore & dépouillée d'une partie de sa résonnance, qui échappe à notre oreille. Il en arrive encore autant aux sons du tambour qui s'éloigne : aussi les imite-t-on jusqu'à l'illusion la plus parfaite, en battant moins fort & graduellement du centre de la peau du tambour vers la circonférence, où la résonnance s'affoiblit & s'éteint. — Elle est plus sourde ou moins claire, & parce qu'elle est plus foible, & parce qu'elle est moins sonore, & parce que, dans le cas de la parole, ses articulations sont moins distinctes. Ses articulations sont, elles-mêmes, moins distinctes, parce que la distance les affoiblit, les confond & quelquefois les détruit. D'après ces observations, voici comment je m'ex-

plique le ventriloquisme : la voix y est foible parce que l'expiration y a peu d'énergie ; elle est peu sonore, peu résonnante & même un peu sèche, parce que les lèvres de la glotte sont probablement très-tendues, comme la fatigue porte à le croire ; elle est plus sourde ou moins claire, parce que, dirigée doucement contre le palais & retenue par la bouche peu ouverte, elle n'éclate point directement au-dehors ; ses articulations sont moins nettes, parce que les organes de la prononciation agissent à peine dans le ventriloquisme.

De la voix de l'inspiration. Nous pouvons à volonté produire un son de voix en inspirant de l'air, & ce phénomène arrive involontairement dans plusieurs cas ; par exemple, dans le hoquet, dans les soupirs, dans les sanglots. La voix crie encore involontairement pendant le phénomène de l'inspiration, dans la *reprise* des toux convulsives de la coqueluche & du croup.

Cette voix est toujours rauque & criarde ; son ton n'a rien de régulier, il est ordinairement assez aigu, mais souvent il passe brusquement à une intonation plus grave ou plus aiguë. Cette voix est toujours désagréable pour l'oreille & fatigante pour le larynx ; il est probable que son timbre criard tient à ce qu'alors, la glotte se resserrant avec énergie, & ses lèvres inférieures se rapprochant jusqu'à se toucher, le son de la voix se produit par le même mécanisme que le son des anches. Le rapprochement des cordes vocales n'est pas alors causé par la seule action des arythénoïdiens, il l'est encore mécaniquement par le renversement en bas de ces lames inclinées en haut comme les deux pans opposés d'un toit.

Comparaison de l'instrument de la voix humaine avec les instrumens de musique. C'est depuis long-temps une chose passée en habitude chez les physiologistes, de ne point parler de la voix sans assimiler l'organe qui la produit à quelques-uns de nos instrumens de musique. Pour moi, s'il m'est permis d'opposer mon opinion à celle de tant d'hommes illustres, je crois qu'il seroit plus juste de montrer que l'instrument de l'homme n'a point de pareil encore dans les instrumens des arts ; c'est ce que je vais tâcher d'établir en peu de mots.

Le larynx de l'homme & de la plupart des animaux est le seul instrument où le frôlement de l'air fasse vibrer des lames membraneuses. Il n'est pas le seul où le musicien puisse augmenter ou diminuer à son gré la rapidité de l'écoulement de l'air ; mais il n'y en a pas d'autre où il puisse tout-à-coup, à sa volonté, tendre le corps vibrant, abstraction faite du raccourcissement qu'il lui fait éprouver ; il n'y en a point où ce corps vibrant forme une ouverture dont les bords aient une tension & une élasticité soudainement variables, & qui puisse en même temps modifier le ton par son étendue en largeur & en longueur ; il n'y en a point où cette puissance s'étende, pour ainsi dire, au tuyau de l'instrument, à son corps de résonnement, comme nous le voyons dans les ventricules du larynx, la glotte supérieure, le pharynx & l'isthme de la gorge ; il n'y en a point encore où nous voyions, comme au larynx, des cavités accessoires qui, par leur diminution instantanée & volontaire, puissent concourir aux modifications du ton, comme les ventricules le font suivant M. Savart. Enfin, il n'y en a point où l'on trouve des corps de résonnement semblables à la gorge, aux fosses nasales & à la bouche ; aussi la simple parole, la parole accentuée, la parole de la déclamation, sont-elles jusqu'à présent l'apanage exclusif des instrumens de la nature.

De la voix dans les différens individus. La voix varie par la force, par le timbre, par l'étendue & par le ton qui lui est propre. Les voix très-graves sont des *basses-tailles ;* les voix médiocrement graves sont connues sous le nom de *tenor ;* les voix aiguës sous celui de *haute-contre,* & les voix très-aiguës sous celui de *dessus.*

HISTOIRE COMPARÉE DE LA VOIX.

De la voix aux différens âges. L'homme vient pour ainsi dire au monde en criant. Quel présent que la vie, quelle carrière de maux, quel abîme de souffrances, si ces cris & ceux de la première enfance sont des témoins sincères d'autant de douleurs ! Je n'y puis point croire, je l'avoue. L'enfant crie souvent sans motifs ; je me trompe, il crie souvent, parce qu'il a besoin de crier, comme il se remue sans cesse, dès qu'il est éveillé, parce qu'il a besoin de se mouvoir. Aussi, voyez-le dans les premiers mois de son existence : boire, dormir, s'agiter & crier, voilà toute sa vie extérieure. Ces cris ont un caractère tellement propre à l'enfance qu'on les a désignés sous le nom particulier de *vagitus.* Cette puissance qu'a l'enfant de crier un temps infini pour la moindre gêne ou pour rien, parce qu'il vient de rouvrir doucement les yeux à la lumière, n'est proportionnée qu'à sa foiblesse ; la nature l'en a doté avec excès, dans sa misère, pour mieux assurer son existence : aussi en use-t-il jusqu'à l'importunité. Bouchez-vous les oreilles, si vous le voulez, mais admirez cette admirable harmonie.

Peu à peu l'enfant perd cette puissance de crier ou la délaisse à mesure qu'il apprend à parler, & il parle à mesure qu'il apprend la valeur des mots. Quoiqu'il possède à un haut degré la faculté de retenir des mots qu'il ne comprend pas, on ne les lui entend point employer dans sa langue pauvre & bornée ; & s'il répète une fable comme un perroquet, il ne parle point comme cet oiseau : il parle pour exprimer sa pensée, ses sentimens ou ses besoins. Mais je ne le suivrai pas ici dans tous les progrès de sa prononciation.

Vers l'âge de la puberté, de douze à seize ans,

la voix change, elle *mue*, & l'enfant prend la voix d'homme : aussi dès ce moment c'est un jeune homme. Sa voix conserve ce caractère de virilité jusqu'à la vieillesse, c'est-à-dire pendant tout le temps qu'il jouit de la puissance de se reproduire. Ainsi, tandis que, tout honteux de cette noble faculté, nous la cachons sous les voiles de la décence, la nature la montre hardiment dans les sons de notre voix & dans d'autres ornemens dont elle semble l'honorer.

De la voix chez la femme & chez les différens peuples. La femme a la voix moins forte que celle de l'homme; le timbre en est plus doux, plus harmonieux & plus suave; c'est un charme que la nature lui a donné pour nous attendrir & nous adoucir, pour nous séduire, nous vaincre & nous dompter : il semble que les fibres de notre cœur se trouvent toujours à son unisson. La voix de la femme est en outre plus aiguë d'une octave que celle de l'homme.

Les climats influent peu sur la force, le timbre & le ton de la voix, mais ils influent sur le chant, la parole, l'accentuation & la déclamation. En général, les peuples des pays chauds ont plus de facilité & plus de goût pour le chant, pour les voyelles, plus de penchant à accentuer leurs paroles & à les orner du débit pompeux de la déclamation; ils parlent d'ailleurs avec beaucoup plus de volubilité & de facilité que les peuples septentrionaux.

De la voix dans les animaux. Il n'y a que les mammifères, les oiseaux & quelques reptiles qui soient doués de la voix, mais aucun n'en retire les mêmes avantages que l'homme. La plupart des oiseaux cependant l'ont beaucoup plus forte proportionnellement à leur volume. Ainsi, ces oies voyageuses que nous entendons à perte de vue, l'alouette, que notre œil perd dans le vague de l'air quand notre oreille en suit encore les chants joyeux, animent de leurs sons une sphère énorme comparativement à la grosseur de leur corps, & cependant leur voix retentit dans un air fort rare. Si les oiseaux ont la voix plus forte que la nôtre, ils l'ont moins étendue; le rossignol lui-même ne paroît guère parcourir plus de deux octaves, encore ne chante-t-il habituellement que sur une seule, & ne donne-t-il que de temps en temps quelques sons à la double octave (1).

Mais c'est surtout par leurs chants que les oiseaux l'emportent sur l'homme & sur tous les animaux. Ce sont les musiciens de la nature; on diroit qu'elle les a destinés à rompre, par leurs accords, la monotonie du silence des airs, lorsque les vents reposent endormis & que la foudre ne gronde pas au milieu des nuées. Elle en a pour tous les lieux & tous les pays, pour toutes les saisons & tous les temps; mais les premiers de tous vivent au sein des climats tempérés, & ne chantent jamais autant que dans les belles saisons, & surtout aux beaux jours du printemps, au moment de leurs amours. En chantant ainsi leur bonheur, ils semblent remercier la nature qui le leur envoie. L'atmosphère qui les renferme devient, pour ainsi dire, alors, un immense instrument de musique, composé de mille voix différentes qui chantent séparément, sans discordance, sans choquer l'oreille, & remplissent de sentimens tendres & délicieux l'ame qu'elles ravissent en extase.

Le chant varie, au reste, beaucoup dans les divers oiseaux : chez les uns, c'est un simple cri aigu sans agrément; chez d'autres, c'est un cri très-grave; chez ceux-ci, ce sont des sons criards comme ceux de l'anche; chez ceux-là, des sons doux comme ceux de la flûte; chez ceux-ci, le chant est toujours le même, mais il diffère suivant les espèces; chez ceux-là, au contraire, il varie sans cesse dans la même espèce, dans le même individu, quoiqu'il soit composé toujours des mêmes élémens. Les premiers sont des artistes qui répètent toujours le même air; les seconds sont de véritables compositeurs, & des compositeurs qui improvisent sans cesse, en combinant, d'une manière toujours différente & toujours nouvelle, les sons de leur voix. Aussi, que de rangs dans ce peuple de chanteurs, & qu'il y a loin du rossignol, qui en est le prince, au paon, qui est un des derniers! Mais il m'est impossible de comparer & d'apprécier ici leurs talens divers.

C'est encore parmi les oiseaux que l'on retrouve la faculté de parler. Pas un mammifère, sans en excepter le singe, n'en jouit, quoique leur bouche & leur gorge, à tous, se rapproche beaucoup plus de la nôtre que le bec des oiseaux; c'est que la faculté de parler, comme celle de chanter, tient beaucoup plus à l'intelligence qu'aux formes de la gorge & de la bouche. Néanmoins, je dois m'empresser de dire que la prononciation des oiseaux, & surtout du perroquet, qui en est le plus bavard, est loin d'être aussi parfaite que la nôtre; & je ne doute pas que cette imperfection ne tienne à l'imperfection de ses organes de prononciation.

La voix, dans les oiseaux, est produite par un larynx placé à l'extrémité supérieure des bronches, & composé de deux glottes latérales, qui résonnent séparément & en même temps dans l'unique tuyau de la trachée-artère. M. Savart a démontré que cette circonstance est le principe de la force extraordinaire de leur voix. Si, en effet, on compose un instrument de deux embouchures ouvertes dans un même tuyau, le son a beaucoup plus d'intensité & de rondeur lorsqu'on les fait parler en même temps que si on les fait parler séparément. Pareille chose arrive chez les oiseaux, lorsqu'on paralyse une des glottes par la section des nerfs qui l'animent.

La voix varie dans les oiseaux dont l'appareil

(1) *Voyez* les Observations du Dr. Rémond dans *Buffon*, article *Rossignol*.

vocal est le mieux organisé (1), par le diamètre des glottes inférieures, de la trachée-artère & de la glotte supérieure, placée à l'extrémité supérieure de ce tube & ouverte dans la gorge; par la tension des lèvres de chacune des glottes inférieures, des membranes semi-lunaire & tympaniforme, & des parois membraneuses de la trachée-artère; probablement par la longueur variable du tube de ce dernier organe, & par les mouvemens divers de leur bec.

De la voix dans l'état de santé. Dans cet état la voix humaine, au maximum de sa force, peut s'étendre à environ un quart de lieue de rayon, en mesurant son étendue à la sensibilité de notre oreille, au niveau de la mer, & par une température d'à peu près zéro. Cette étendue varie, au reste, beaucoup chez les divers individus, & il faudroit bien des observations pour avoir, à cet égard, une moyenne exacte & précise.

Le timbre de la voix, ordinairement clair & net dans l'état sain, peut rester voilé, & même très-enroué, sans qu'on éprouve la moindre gêne, & sans que cette altération dans l'état de la voix expose directement à aucun danger; mais si l'on ne pouvoit se faire entendre qu'à une très-petite distance, ce seroit alors une véritable infirmité & une maladie.

En santé, la voix humaine parcourt toujours au moins une octave & demie.

L'exercice de la voix peut être soutenu pendant plusieurs heures chez la plupart des individus; mais toute personne qui ne peut parler de suite pendant au moins une demi-heure sans en être extrêmement fatiguée, sans que la poitrine, le larynx ou la gorge ne s'irritent, a une maladie dans ces organes.

La parole peut offrir des altérations qui ne sont point des maladies, comme lorsqu'elle remplace, contre la volonté, un son par un autre. Mais n'ayant fait qu'indiquer ici ce que c'est que la voix parlée, je ne puis entrer dans aucun détail à cet égard.

De la voix dans les maladies. La voix s'affoiblit dans les maladies par l'affoiblissement des puissances expiratrices, peut-être par la diminution de la contractilité des muscles intrinsèques du larynx, par l'inflammation de la membrane interne du larynx, par l'ulcération & la destruction des lèvres de la glotte dans la phthisie laryngée, par l'inflammation du pharynx & surtout des tonsilles; il peut même, dans quelques-uns de ces cas, y avoir perte de la voix: mais si elle étoit la suite d'une paralysie complète des muscles du larynx, comme l'ont dit quelques médecins, alors la déglutition ne pourroit plus s'accomplir sans que les alimens & les boissons ne s'introduisissent dans la trachée-artère. L'aphonie s'observe encore dans les maladies nerveuses, dans les fistules de la trachée-artère assez largement ouvertes pour que la plus grande partie de l'air expiré s'échappe par leur orifice.

Son timbre s'altère dans toutes les inflammations du larynx & de la gorge; il devient nasillard dans les violentes phlegmasies tonsillaires, parce que le son, ne pouvant passer librement par la bouche, s'écoule en grande partie ou exclusivement par le nez; ce timbre s'altère davantage encore, & devient souvent rauque dans les affections syphilitiques du larynx, dans les ulcérations de sa membrane.

Les mêmes circonstances diminuent l'étendue du ton de la voix, & le chant n'est plus qu'un mélange de sons discordans, graves ou aigus, indociles à la volonté; la voix alors est fausse par suite de la maladie du larynx, & le chant est fatigant ou même impossible. Le retentissement de la voix dans les poumons peut devenir si évident que les sons semblent retentir à l'oreille qui écoute appliquée sur la poitrine; c'est ce que l'on observe dans la *pectoriloquie.* Ce phénomène annonce ordinairement l'existence de cavernes dans les poumons. Ce retentissement peut donner un son aigre & tremblotant comme la voix d'une chèvre, symptôme qui accompagne fort souvent un épanchement de pus ou de sérosité dans les plèvres: c'est l'égophonie.

La parole est fort altérée dans le bégayement, & c'est une véritable maladie: elle consiste dans l'impossibilité d'articuler plusieurs syllabes de suite sans être arrêté, & dans la prononciation saccadée & convulsive de ces syllabes, après des efforts plus ou moins pénibles. Enfin, la parole peut être totalement abolie; c'est le mutisme. Cette affection se lie ordinairement à la surdité.

HISTORIQUE.

Parmi les auteurs qui ont écrit avec quelqu'originalité sur le mécanisme de la voix, je dois citer Galien (1), Fabrice d'Aquapendente pour le chapitre XI de la troisième partie de son ouvrage; car, à l'exception de ceux où il décrit le larynx de l'homme & des animaux, du chap. IX de la deuxième partie, où il explique l'utilité de l'occlusion de la glotte dans les grands efforts, il copie le médecin de Pergame avec une servilité & une prolixité qui surpasse encore celle de son modèle (2). Je dois citer Dodart, dont les Mémoires mé-

(1) *Voyez* SAVART, dans les *Annales de Chimie & de Physique*, 1826, tom. XXXII. La première partie du Mémoire renferme les résultats très-abrégés de la dissection de plus de huit cents larynx d'espèces différentes, & la seconde, l'exposition du mécanisme de leur voix.

(1) *De vocal. instrum. dissert.* — *De usu partium*, l. 7, c. 5 & 13.

(2) *De visione, voce & auditu.*

ritent toujours d'être lus (1); Ferrein, qui vouloit que le larynx fût un instrument à vent & à cordes, un *dicorde pneumatique*, & dont le faux système fut appuyé sur des expériences fort originales & fort ingénieuses (2); M. Cuvier, qui a rajeuni la théorie de Fabrice d'Aquapendente, & l'a appliquée à la voix des oiseaux; M. Dutrochet, qui a montré que l'ingénieux système de M. Cuvier étoit contraire aux faits de la nature; MM. Biot & Magendie, qui se sont efforcés de prouver que le larynx est un instrument à anche; M. Savart, qui a démontré le contraire, & l'a comparé à l'appeau des oiseleurs. Le travail de ce physicien est on ne peut plus instructif; il renferme une foule de découvertes d'acoustique de la plus haute importance pour expliquer le mécanisme de la voix : aussi en ai-je fait un grand usage (3).

Enfin, je demanderai au lecteur la permission de me citer moi-même pour avoir donné, si je ne m'abuse point, une histoire plus exacte qu'on ne l'a fait jusqu'à ce jour des phénomènes du larynx & de l'ouverture du gosier dans le repos de la voix, de ceux qui accompagnent la production de la voix, de ceux de la voix basse, du mécanisme de la voix nasillarde, des phénomènes qui concourent à la production des sons graves & aigus, du mécanisme du *ventriloquisme*, & au total, je crois, une histoire plus complète de la voix que celle qu'en ont tracée les physiologistes.

(GERDY.)

VOL, s. m. (*Physiol.*) Nom donné au mouvement à l'aide duquel les oiseaux peuvent s'élever dans l'air & traverser ce milieu dans toutes les directions. Dans ces animaux, c'est à la légèreté & à la configuration de leur corps, à la position de leur centre de gravité, à l'étendue plus ou moins considérable de leurs ailes, à la force & à la situation des muscles qui servent à les mouvoir, qu'il faut attribuer la facilité avec laquelle ils exécutent ce que l'homme a jusqu'à présent cherché vainement à imiter, même en se soustrayant à l'influence de sa pesanteur, au moyen d'un globe aérostatique.

Le vol consiste en une suite d'élans produits de la manière suivante : l'oiseau élève d'abord l'humérus, puis déploie complétement ses ailes dans un sens horizontal; les abaissant alors subitement il frappe l'air, dont la résistance imprime à son corps un mouvement vertical de bas en haut. L'action de la pesanteur ayant bientôt détruit cette vitesse impulsive, pour ne point tomber, l'oiseau doit donner un nouveau coup d'aile; & l'on conçoit que, toutes choses égales d'ailleurs, son élévation devra être d'autant plus rapide que les coups d'aile seront plus rapprochés. En les supprimant tout-à-fait, l'animal tomberoit suivant les lois de la chute des graves qui traversent un milieu résistant; mais il peut à volonté ralentir cette *descente* en se donnant à propos de nouvelles impulsions. A l'égard du mouvement ascensionnel oblique, il dépend très-probablement de l'inclinaison que l'oiseau peut donner à ses ailes. Quant au mouvement horizontal il est, suivant toutes les apparences, composé d'une suite de mouvemens obliques alternativement dirigés de bas en haut & de haut en bas. L'animal veut-il changer sa direction, il lui suffit d'imprimer à ses ailes des vibrations inégales : ainsi, pour tourner à droite, il rend plus énergique l'action développée par l'aile gauche qu'il étend davantage, & *vice versâ*.

(1) *Acad. des Sc.*, année 1700, pag. 224; année 1706, pag. 136 & 388; année 1707, pag. 66.

(2) *Acad. royale des Sc.*, année 1741 (*Mém.*), pag. 409.

(3) *Journal* de Magendie, tom. V. — *Annales de Chimie & de Physique*, 1826, tom. XXXII.

VOLAILLE, s. f. (*Hyg.*) Expression dont on fait généralement usage pour désigner collectivement les oiseaux domestiques dont l'homme fait sa nourriture; le mot *gibier* étant spécialement réservé pour indiquer les animaux que l'on prend à la chasse. (*Voyez* ALIMENS, tom. I, pag. 675, & NOURRITURE, tom. X, pag. 674.)

VOLANTE (Petite-vérole). (*Pathol.*) Nom vulgaire de la varicelle. (*Voy.* ce mot, tom. XIII, pag. 390.)

VOLATIL, ILE. (*Chim.*, *Mat. médic.*) Épithète donnée à toutes les substances solides ou liquides susceptibles de se transformer en fluides élastiques à une température peu élevée. La plupart des solides sont liquéfiés avant de parvenir à l'état gazeux; il en est cependant, comme le camphre, qui subissent ce changement sans passer par l'état intermédiaire. Les éthers, l'alcool sont, parmi les liquides, les substances les plus *volatiles*. (*Voyez*, pour l'ensemble des phénomènes qui accompagnent cette modification des corps, le mot VAPEUR du *Dictionnaire de Physique* de cet ouvrage.)

VOLATILISATION, s. f. (*Chim.*, *Mat. médic.*) Mot servant à désigner le passage d'un corps à l'état de fluide élastique; quelquefois aussi il indique l'opération, l'ensemble des procédés chimiques à l'aide desquels on opère cette transformation, & dès-lors, dans ce sens, ainsi que la *sublimation* & la *distillation*, la *volatilisation* peut être considérée comme un moyen pharmaceutique.

VOLITION, s. f. Acte de cette faculté de l'ame à laquelle on a donné le nom de *volonté*. (*Voyez* ce mot.)

VOLONTAIRE, (*Physiol.*) *Volontarius*. Adjectif servant à caractériser les mouvemens, les actions sur lesquels la volonté de l'homme exerce

ſon empire, tandis qu'au contraire on nomme *involontaires*, toutes les opérations auxquelles il lui eſt impoſſible de s'oppoſer. Ainſi, les mouvemens du cœur, les fonctions de l'eſtomac s'exécutent à notre inſu & ſans la participation de notre volonté; tandis qu'au contraire les muſcles qui ſervent à faire mouvoir nos membres peuvent, à notre choix, ſe contracter ou reſter en repos.

La qualification de *volontaires* peut encore s'appliquer à un grand nombre d'opérations de l'eſprit. (*Voyez* le *Dictionnaire de Logique*, *Métaphyſique* & *Morale* de cette Encyclopédie, & celui d'*Anatomie* & de *Phyſiologie* du même ouvrage.)

VOLONTÉ, ſ. f. *Voluntas*. Faculté de l'ame qui permet à l'homme de faire ou de ne point faire une choſe. (*Voyez* les deux *Dictionnaires* ci-deſſus cités.)

VOLTAÏQUE, adj. (Pile voltaïque) (*Phyſ. médic.*) (*Voy.* l'article PILE VOLTAÏQUE, tom. XIII, pag. 85 de ce Dictionnaire.)

VOLVULUS. (*Pathol.*) Mot latin conſervé en français & ſervant à indiquer une maladie caractériſée par une violente douleur de l'abdomen, par une conſtipation opiniâtre, & par des vomiſſemens dans leſquels le malade rejette, non-ſeulement des ſubſtances contenues dans l'eſtomac, mais encore des matières fécales. Ces ſymptômes, communs à pluſieurs affections morbides, ont dû répandre quelqu'incertitude ſur le vrai ſens que l'on doit attacher au mot *volvulus* : auſſi ne doit-on pas être étonné que cette maladie ait été ſouvent confondue avec des hernies étranglées, ou que l'on eût cherché à la reſtreindre aux ſeules circonſtances dans leſquelles ces accidens étoient occaſionnés par l'invagination des inteſtins. Au ſurplus, une vive inflammation du canal inteſtinal ou du péritoine étant le caractère principal du volvulus, nommé auſſi *iléus*, on pourroit, à la rigueur, ne point le regarder comme une maladie ſpéciale, mais comme une des modifications de l'entérite ou de la péritonite. Néanmoins, comme cette inflammation eſt elle-même une conſéquence de l'effet produit par l'obſtacle mécanique qui intercepte le cours des matières alimentaires, il convient de laiſſer ſubſiſter la diſtinction généralement admiſe.

Indépendamment du volvulus produit par une cauſe mécanique, quelques auteurs ont penſé qu'il en exiſtoit un dépendant d'une perverſion de l'influence nerveuſe, & dans laquelle le mouvement périſtaltique des inteſtins étoit interverti, de manière à imprimer aux ſubſtances contenues dans le tube digeſtif, un mouvement rétrograde. Reſte à décider juſqu'à quel point on peut croire, d'une part, à la réalité des obſervations ſur leſquelles repoſe l'admiſſion de l'*iléus idiopatique nerveux*, &, de l'autre, à l'exactitude des expériences propres à déterminer un mouvement antipériſtaltique des inteſtins.

Abſtraction faite de l'étranglement ou de l'engouement de l'inteſtin qui a lieu dans les hernies, l'anatomie pathologique a prouvé que l'occluſion de ce canal peut être déterminée par pluſieurs cauſes; telles ſont, 1°. la conſtriction produite par les brides ou appendices qui, en ſe contournant ſur l'inteſtin, agiſſent à la manière d'une ligature; 2°. l'invagination du canal inteſtinal; 3°. la préſence de corps étrangers, ou l'accumulation de matières ſtercorales endurcies; 4°. la dégénération ſquirrheuſe des membranes inteſtinales, ou la coarctation plus ou moins complète des parois de ce tube, quelle qu'en puiſſe être d'ailleurs la cauſe (1).

Les ſymptômes du volvulus ſont toujours très-graves, & peuvent préſenter un grand nombre de modifications ſuſceptibles de néceſſiter, dans le traitement, l'emploi de beaucoup de moyens différens : mais nous ne nous arrêterons ici ni à l'une ni à l'autre de ces conſidérations, parce que déjà elles ont été expoſées aux articles ILIAQUE & PASSION ILIAQUE de ce Dictionnaire. (*Voyez* ces mots.) (V.)

VOMER, ſub. m. (*Anat.*) Nom donné à l'un des os de la face auquel on a cru trouver quelque reſſemblance avec le *ſoc d'une charrue*. Cet os forme la partie poſtérieure de la cloiſon des foſſes naſales, & a des connexions avec les os maxillaires & palatins, avec le ſphénoïde, l'ethmoïde & les cornets de Bertin. (*Voyez* FACE & VOMER dans le *Dictionnaire d'Anatomie*.)

VOMIQUE, ſ. f. (*Pathol.*) *Vomica*, dérivé du verbe technique *vomere*, vomir. On donne le nom de *vomique* à une collection purulente qui, formée dans l'intérieur de la poitrine & même de l'abdomen, pénètre dans les bronches & eſt rejetée au-dehors par une expectoration, le plus ſouvent accompagnée d'une forte de vomiſſement. Dans le principe, la dénomination de *vomique* fut appliquée, d'après ſon étymologie latine (2), à toute eſpèce de tumeur ou d'abcès développée dans l'intérieur des viſcères ſplanchniques; mais aujourd'hui cette dénomination eſt reſtreinte aux collections purulentes rejetées par les efforts de l'expectoration de quelque cavité accidentellement développée dans les poumons.

---

(1) *Voyez* les articles ANATOMIE PATHOLOGIQUE, tom. II, pag. 359 & 375 de ce Dictionnaire; ILIAQUE (Paſſion iliaque), tom. VII, pag. 463 du même ouvrage : et pour les recherches plus récentes, *conſultez* les tomes III, XIII & XIV, des *Archives générales de Médecine*; les tomes IV & XV, du *Journal univerſel des Sciences médicales*; le tom. III, du *Journal complémentaire du Dictionnaire des Sciences médicales*; le tom. XI, du *Journal général de Médecine*, & le tom. I, du *Répertoire général d'anatomie & de phyſiologie pathologiques*.

(2) *Vomica* étoit ſynonyme d'*abceſſus*, d'*apoſtema*, &c.

On a cru long-temps que toutes les collections de pus contenues dans le poumon provenoient de l'inflammation & de la suppuration du parenchyme de ce viscère; mais l'expérience & les recherches cadavériques réunies ont démontré que les abcès du tissu pulmonaire étoient très-rares, & que les altérations propres aux diverses pneumonies présentoient rarement des modes de suppuration auxquels on pût appliquer cette dénomination. Dès-lors, il a donc fallu rechercher dans d'autres lésions la cause & la source des vomiques. Parmi les médecins qui ont traité ce point de doctrine, les uns, comme Laennec, ont presqu'uniquement fait consister cette maladie dans la fonte purulente des tubercules pulmonaires (*Traité de l'auscultation médiate*); d'autres l'ont exclusivement rapportée aux abcès formés dans les cavités des plèvres, abcès qui semblent parfois avoir détruit le poumon par une suppuration qui, au reste, est étrangère à ce viscère. Nous pensons qu'il y a exagération des deux parts; que le célèbre Laennec s'est trompé en disant que l'abcès du poumon étoit cent fois plus rare que la suppuration des tubercules, qui d'ailleurs se développent si souvent dans cet organe : il y a évidemment erreur, à supposer que les vomiques sont toujours une suite de la pleurésie suppurée simulant la phthisie pulmonaire; il est plus raisonnable, plus philosophique même d'admettre, comme le fait le Dr. Pâtissier dans l'article qu'il a fourni au *Dictionnaire des Sciences médicales* (1), que la vomique reconnoît pour cause, tantôt l'abcès du parenchyme pulmonaire, qui est moins rare qu'on ne le croit aujourd'hui; tantôt des collections purulentes formées par la fonte des tubercules pulmonaires; d'autres fois des abcès du foie qui se font jour par les bronches. En adoptant cette classification des vomiques, nous y ajouterons une quatrième variété provenant de la suppuration des plèvres enflammées, suppuration qui constitue l'empyème quand le pus n'est pas rejeté par l'expectoration.

1re. VARIÉTÉ. — *Vomique formée par la suppuration du parenchyme pulmonaire.* Nous savons bien que Bichat a avancé que le pus ne s'amassoit jamais en foyer dans la pneumonie; nous n'ignorons pas non plus que Bayle a fait observer depuis long-temps, avec beaucoup de fondement, qu'un grand nombre d'auteurs ont confondu les abcès enkystés des plèvres avec les vomiques telles qu'on les considéroit autrefois (2); mais ces graves autorités ne nous empêchent pas de penser, avec notre excellent ami le Dr. Pâtissier, que cette question de pathologie, examinée de plus près, conduit à une autre solution que celle adoptée par les médecins célèbres dont nous venons de parler. En lisant attentivement Morgagni (lettre XX), nous n'avons pu que nous fortifier dans cette opinion, que nous ne pouvons développer ici. Un médecin, qui depuis s'est fait connoître par des productions remarquables (1), dès son entrée dans la carrière médicale, publia plusieurs exemples de véritables abcès du poumon, qui, recueillis en très-peu de temps, sont bien propres à démontrer que cette affection est plus commune que ne l'ont pensé les auteurs déjà cités (2). Voici l'extrait de deux de ces observations : Une femme de soixante-cinq ans, affectée de pneumonie, mourut le vingt-deuxième jour de sa maladie. A l'ouverture du corps, on trouva un vaste abcès dans la partie supérieure du poumon droit; la poche qui contenoit le pus avoit trois ou quatre pouces de diamètre en tous sens. Sa paroi antérieure n'étoit séparée de la plèvre que par une épaisseur de quelques lignes; sa paroi postérieure étoit beaucoup plus épaisse; l'intérieur de la cavité étoit traversé par des brides ou de petites cloisons qui circonscrivoient différens clapiers. Ce n'étoit autre chose que des vaisseaux & des ramifications bronchiques qui avoient résisté aux ravages de la suppuration. On trouva aussi dans l'intérieur du foyer des portions de poumon flottantes, & ne tenant plus au reste de l'organe que par des brides vasculaires ou bronchiques, signe certain de la suppuration du tissu pulmonaire. Le parenchyme pulmonaire attenant au foyer étoit mou & facile à déchirer; le reste étoit hépatisé & infiltré de pus. Il y avoit à la partie inférieure & postérieure du même poumon un autre foyer très-petit, mais semblable au premier : on ne découvrit pas un seul tubercule dans les deux poumons. Dans l'autre cas, qui a beaucoup d'analogie avec le précédent, à l'ouverture du cadavre on trouva le poumon droit mou & crépitant inférieurement, dur & compacte supérieurement; au sommet, qui étoit plissé & fluctuant, il y avoit un abcès qui contenoit un verre de pus blanc, opaque, homogène, semblable à celui du phlegmon; le foyer avoit trois pouces de diamètre en tous sens; ses parois étoient formées supérieurement par les plèvres réunies & épaisses; le sommet du poumon étoit détruit. Inférieurement on trouva le tissu pulmonaire dur, compacte; l'intérieur du foyer étoit traversé par des vaisseaux & des rameaux bronchiques de la grosseur d'une plume à écrire; des flocons de tissu cellulaire, reste du parenchyme pulmonaire, flottoient au milieu du pus; une couche du même fluide étoit adhérente à toute la surface du foyer qu'elle tapissoit entièrement.

Quelques autres faits ont été recueillis en même temps que ceux de M. Lallemand; ils ont été cités dans la 2e. édition de l'ouvrage de Laennec

(1) Tome LVIII, pag. 315.
(2) *Recherches sur la phthisie pulmonaire.*

(1) M. Lallemand, professeur à Montpellier.
(2) *Bibliothèque médicale*, tom. LXVe.

sur l'*auscultation*, &c. Cet auteur lui-même est en quelque sorte revenu sur sa première opinion en rapportant des observations qui, sous un autre nom, offrent des exemples d'abcès du poumon.

2e. VARIÉTÉ. — *Vomique produite par la fonte des tubercules.* Elle est infiniment plus commune que la précédente; elle provient de la suppuration d'un plus ou moins grand nombre de tubercules qui constituent la phthisie pulmonaire, ou bien de la sécrétion purulente qui s'établit plus tard à la surface des cavités enkystées qui renferment ces tubercules. Les phthisiques expectorent souvent de ces vomiques à la suite de quintes de toux; elles équivalent quelquefois à plusieurs verres de liquide purulent ou de crachats puriformes. Leur quantité, dans certains cas, est tellement supérieure à la masse des tubercules réunis, qu'on ne peut douter qu'une partie ne soit le produit d'une sécrétion de la surface des excavations tuberculeuses. Laennec a mis cette vérité hors de doute dans l'ouvrage que nous avons déjà cité, & dont nous tirons le fait suivant : Un malade, après avoir éprouvé pendant plusieurs mois une toux sèche accompagnée de dyspnée, de fièvre hectique & des autres symptômes propres à faire soupçonner l'existence des tubercules, expectora tout-à-coup, à la suite d'une violente quinte de toux, près d'un verre de crachats puriformes, opaques & presque diffluens. Pendant environ huit jours il rendit, toutes les vingt-quatre heures environ, trois livres d'une matière semblable, l'expectoration diminua ensuite graduellement, cessa enfin totalement, ainsi que les symptômes qui l'avoient précédée, & le malade sortit de l'hôpital parfaitement guéri.

Les auteurs qui n'ont appliqué le nom de *vomique* qu'à des collections considérables de pus, ont prétendu qu'on ne pouvoit appeler ainsi l'expectoration successive des tubercules ramollis, qui ne fournissent jamais beaucoup de pus à la fois; mais il est évident que la quantité ne fait, comme on dit, rien à l'affaire; que c'est le mécanisme de l'expectoration qui caractérise la vomique.

3e. VARIÉTÉ. — *Vomique produite par des abcès formés dans la cavité des plèvres.* Des épanchemens de pus dans la cavité des plèvres se font quelquefois jour, au moyen de fistules pulmonaires, dans les bronches, & sont rejetés au-dehors par cette voie. Bayle a, le premier, fait connoître & décrit des cas semblables; lui-même succomba à un abcès ou *vomique* des plèvres qu'il avoit pris pour une phthisie pulmonaire. Cette espèce de vomique est, du reste, infiniment moins commune que ne l'ont prétendu les auteurs qui ont avancé qu'on pouvoit y rapporter toutes les grandes & subites expectorations purulentes : nous en possédons peu d'exemples bien décrits.

4e. VARIÉTÉ. — *Vomique causée par un abcès du foie communiquant avec le poumon.* Dans les inflammations du foie qui se terminent par suppuration, il arrive quelquefois que ce viscère contracte des adhérences avec le diaphragme, & que le pus, après avoir usé cette cloison musculaire, pénètre dans la poitrine, d'où il est rejeté par l'expectoration. Des auteurs ont publié des exemples de cette sorte de translation de l'abcès du foie. Aux cas cités par Stalpart vander Wiel, Verduc, Raymond, nous joindrons l'extrait des deux observations suivantes, recueillies par Hébréard, & insérées dans les *Mémoires de la Société médicale d'émulation* (VIIe. année, pag. 354.)

Un homme, âgé de vingt-huit ans, entra à l'infirmerie de la prison de Bicêtre le 25 germinal an 10. Il avoit de la chaleur, de la soif, de l'amertume dans la bouche; le pouls étoit peu fréquent; il n'y avoit point de toux. Ce malade, qui avoit éprouvé de vifs chagrins, disoit avoir reçu dans le côté droit un coup de poing huit jours avant qui n'avoit cessé de lui causer de la douleur. Le neuvième jour de son accident la figure devint jaune; il y eut des frissons irréguliers, une chaleur considérable le soir, & des sueurs la nuit : on prescrivit des boissons délayantes & une décoction de tamarin émétisée. Du dixième au quinzième jour, mêmes symptômes, mêmes remèdes. La teinte jaune s'étendit à toutes les parties du corps.

Le vingtième jour le malade éprouve de la douleur, une légère toux avec exacerbation vers le soir, suivie de sueurs copieuses. Du vingt au trentième jour la teinte jaune s'affoiblit, mais la douleur pectorale augmente. Le trente-septième jour, expectoration de quelques crachats sanguinolens; la nuit, toux continuelle, insomnie. (*Vésicatoire sur le point douloureux de la poitrine.*) Le quarantième, expectoration de crachats brunâtres, puriformes, très-abondans, sans aucun effort, qui continue jusqu'au soixante-quatrième jour avec une abondance effrayante (près de deux litres par jour); cette expectoration étoit accompagnée d'une maigreur extrême & d'une chaleur sèche de la peau, de douleur à l'hypochondre droit, &c., le malade commence à se promener le soixante-quinzième jour, & ne se plaint plus que d'une douleur sourde à l'hypochondre droit. Il étoit guéri le quatre-vingt-huitième.

Le 14 juillet 1807, on conduisit à l'infirmerie un idiot qui éprouvoit une douleur très-aiguë dans la région du foie; il se tenoit couché sur le côté droit, & poussoit des cris quand on lui pressoit l'hypochondre du même côté. (*Diète, saignée, boissons tempérantes, cataplasmes émolliens* sur l'hypochondre.) Le sixième jour même état. (*Boisson émétisée.*) Le dixième jour, frissons irréguliers, toux quand on presse la région du foie de bas en haut.

Le vingtième jour le foie fait saillie, la figure se décompose, il y a une très-grande foiblesse. (*Vésicatoire sur la tumeur hépatique.*)

Le vingt-cinquième jour il se manifeste une toux subite

fubite & prefque continuelle, avec difficulté de refpirer. Le trente-fixième jour, abondante expectoration de matière couleur de lie de vin, qui dure huit jours ; la tumeur hépatique s'eft affaiffée & les douleurs fe font apaifées.

Le quarante-cinquième jour les crachats font moins abondans & prennent une teinte grifâtre. Le malade n'en rendoit plus le cinquante-fixième jour, & le foixante-troifième il fortit de l'infirmerie. Il éprouva une rechute dans laquelle la faillie du foie s'étant prononcée davantage, on la couvrit de cataplafmes émolliens ; on y appliqua enfuite un véficatoire pour déterminer l'adhérence du foie avec les parois abdominales ; enfin on y pratiqua une incifion d'où il s'écoula un pus femblable à celui qui avoit été expectoré.

La vomique n'eft pas toujours une terminaifon funefte d'une maladie du poumon ; elle eft au contraire, dans certains cas, le réfultat d'un effort falutaire de la nature. C'eft ainfi que Bordeu raconte que le célèbre chimifte Rouelle fut délivré d'une affection grave du poumon dont le médecin avoit habilement prévu la terminaifon. Hippeau a configné des faits femblables dans le tome huitième du *Recueil périodique de la Société de médecine de Paris*. Dans ces différens cas, la cavité qui contenoit le pus peut fe combler, fe cicatrifer, ou bien conferver une petite capacité dont une pectoriloquie eft l'indice certain. Laennec eft affurément l'auteur qui avoit obfervé le plus de cas pathologiques de cette nature, ainfi que le témoignent divers articles de fon ouvrage fur l'aufcultation médiate (1), particulièrement ceux qui ont rapport aux abcès du poumon, aux fiftules & aux excavations pulmonaires (2). De toutes les vomiques, celles qui font le produit d'une inflammation du parenchyme pulmonaire paroiffent les plus dangereufes, parce qu'elles entraînent la deftruction d'une grande partie de l'organe de la refpiration, & qu'elles donnent lieu plus que les autres à la fièvre lente & aux accidens inféparables de la réforption du pus & de la diarrhée colliquative.

Les fignes qui dénotent l'exiftence d'une vomique dans les poumons font très-obfcurs. Nous ne croyons pouvoir mieux faire, en terminant cet article, que de les indiquer d'après Laennec, qui a tant excellé dans le diagnoftic des maladies de la poitrine. « Lorfque le pus infiltré dans la fubftance pulmonaire, dit ce grand obfervateur, n'eft pas abforbé ou évacué à mefure qu'il fe ramollit, & vient à former collection, un râle muqueux très-fort, & évidemment caverneux, fe fait entendre dans le lieu de l'abcès. La bronchophonie qui exiftoit précédemment fe change en une pectoriloquie évidente ; la refpiration & la toux, de bronchiques qu'elles étoient, deviennent caverneufes. Si l'abcès eft voifin de la furface des poumons, la refpiration & la toux donnent, dans le même point, le *fouffle dans l'oreille*, & fi quelque partie des parois de l'abcès eft mince & molle, le fouffle devient voilé. » Ces fignes, felon l'auteur, font prefque toujours faciles à diftinguer des phénomènes analogues qui ont lieu dans l'hépatifation, & particulièrement de la bronchophonie, de la refpiration & de la toux bronchiques, & d'un râlement muqueux qui auroit lieu dans les bronches feulement, &c.

Le traitement des vomiques eft abfolument le même que celui des autres affections inflammatoires de poitrine paffées à l'état chronique & à celui de fuppuration. (*Voyez* PÉRIPNEUMONIE, PLEURÉSIE & PHTHISIE dans ce Dictionnaire.)

(BRICHETEAU.)

(1) Page 409 & fuivantes, tom. I, 2e. édition.
(2) Tome I, pag. 585 à 638.

VOMIQUE (Noix vomique), f. f. (*Mat. méd.*) Fruit du *ftrychnos nux vomica*. (*Voyez* NOIX VOMIQUE, tom. X, pag. 630 de ce Dictionnaire, & STRYCHNINE, tom. XIII, pag. 141 du même ouvrage.) (C. H.)

VOMIQUIER, f. m. (*Bot.*, *Mat. méd.*) Nom donné à un genre de plantes de la famille des Apocynées, remarquables par les qualités vénéneufes qui caractérifent leurs fruits. Deux efpèces, le *ftrychnos nux vomica* L. & le *ftrychnos Ignacii* de Lamarck, ont déjà été décrites dans ce Dictionnaire, l'une à l'article NOIX VOMIQUE, tom. X, pag. 630, & l'autre au mot FÈVE DE SAINT-IGNACE, tom. VI, pag. 367.

VOMISSEMENT, f. m. (*Phyfiol. & Pathol.*) *Vomitus*. On défigne ainfi l'expulfion convulfive des matières liquides ou folides contenues dans l'eftomac qui font rejetées par la bouche dans les efforts qui accompagnent cette expulfion. Ce phénomène important doit être fucceffivement étudié dans l'état de fanté & dans l'état de maladie, dans la manière dont il s'exécute & dans les caufes qui le produifent, dans les indications qu'il peut fournir au praticien obfervateur fur l'état des organes qui en font le fiége principal, &c., en forte que nous devrons l'examiner fucceffivement fous les rapports phyfiologique & pathologique, féméiotique & thérapeutique.

1°. *Théorie phyfiologique du vomiffement.* Lorfque l'eftomac eft furchargé d'alimens qui le diftendent & l'incommodent, comme dans l'*indigeftion* (*voyez* ce mot), lorfqu'il eft ftimulé outre mefure par des liqueurs fpiritueufes, comme dans l'ivreffe, lorfqu'une excitation fympathique lui eft tranfmife par la titillation de la luette, ou qu'une réaction cérébrale le follicite (par l'intermédiaire des nerfs pneumo-gaftriques) à l'occafion de la vue d'un objet dégoûtant, du vertige produit par le balancement, par le roulis d'un vaiffeau, &c., ce vifcère cherche à fe dé-

barraſſer par la voie la plus courte des matières qui l'irritent ou de l'impreſſion pénible qui lui eſt tranſmiſe, & un malaiſe épigaſtrique particulier, connu ſous le nom de *mal au cœur* ou de *nauſée*, annonce l'eſpèce de *beſoin* contre-nature dont l'eſtomac eſt devenu le ſiége. Cette ſorte d'anxiété précordiale eſt bientôt ſuivie d'un mouvement antipériſtaltique de l'œſophage & du pharynx avec afflux de liquides ſalivaires dans la bouche; des éructations gazeuſes ſurviennent, la lèvre inférieure eſt agitée d'un tremblement particulier; il exiſte un état de friſſonnement, de malaiſe général des plus pénibles, qui eſt quelquefois pouſſé juſqu'à la ſyncope; tout-à-coup des efforts plus ou moins violens ont lieu; des contractions bruſques & convulſives des muſcles abdominaux, du diaphragme, de l'eſtomac, chaſſent à travers l'œſophage, qui ſe raccourcit & s'élève, le pharynx, la bouche, qui s'ouvre par la contraction des muſcles abaiſſeurs de la mâchoire inférieure (ſouvent auſſi à travers les foſſes naſales & les narines), les matières contenues dans l'eſtomac, ou remontées dans ce viſcère & provenant des voies biliaires, du duodénum ou même, dans certains cas pathologiques, d'un point encore plus éloigné. C'eſt cette expulſion convulſive qui conſtitue à proprement parler le vomiſſement. Au milieu de ces efforts, le viſage, auparavent pâle, ſe colore, la peau, couverte d'une ſueur froide, ſe réchauffe, le pouls, d'abord petit & concentré, ſe développe, quelquefois une douce moiteur s'établit; le calme renaît après l'évacuation des matières contenues dans les voies digeſtives; la reſpiration, entrecoupée, ſuffocante au milieu des efforts, reprend ſon rhythme naturel; les battemens du cœur, précipités & tumultueux, ſe développent & ſe régulariſent; le malaiſe & l'angoiſſe épigaſtriques diſparoiſſent, un ſentiment de bien-être & de ſoulagement leur ſuccède; il ne reſte plus que de la fatigue & de la foibleſſe, quelquefois de la propenſion au ſommeil. Au milieu de la perturbation générale imprimée à l'économie par les efforts du vomiſſement, les organes abdominaux, thoraciques, gutturaux, &c., ſont ébranlés, ſecoués, exprimés, pour ainſi dire, des liquides qu'ils contiennent; les excrétions biliaire, inteſtinale, urinaire, bronchique, gutturale, ſalivaire, lacrimale même, ſont provoquées ou activées, & un mouvement excentrique général plus ou moins marqué ſuccède à la concentration épigaſtrique qui ſignale les angoiſſes du vomiſſement. Suivant que celui-ci eſt unique ou multiple, violent ou léger, complet ou incomplet, la ſérie de phénomènes que nous avons rapidement retracés ſe déroule avec plus ou moins de promptitude ou de régularité, ſe complète avec plus ou moins d'énergie ou de perfection.

Il paroît naturel d'attribuer à une contraction antipériſtaltique des fibres muſculaires de l'eſtomac, l'évacuation de ce viſcère qui a lieu dans le vomiſſement par l'orifice œſophagien, d'une manière bruſque & convulſive, au lieu de s'opérer lentement & ſans ſecouſſes par l'orifice pylorique, comme dans l'état naturel. Toutefois, il eſt évident que dans les efforts du vomiſſement (qui eſt un acte d'expiration comme la toux), les puiſſances muſculaires expiratrices, & notamment les muſcles abdominaux, agiſſent avec énergie, au moins comme auxiliaires.

Une expérience célèbre faite par M. Magendie, il y a quelques années, tendroit à prouver que l'eſtomac, comme le croyoient déjà Bayle & Chirac, médecin du dix-ſeptième ſiècle, eſt preſque paſſif dans l'acte du vomiſſement. Dans cette expérience, on enlève l'eſtomac, on y ſubſtitue une veſſie, & le vomiſſement s'opère; on laiſſe l'eſtomac, mais on détache les muſcles abdominaux & on paralyſe le diaphragme par la ſection des nerfs diaphragmatiques, & le vomiſſement n'eſt plus poſſible. Dans une autre expérience faite plus récemment encore par Béclard, l'action antipériſtaltique de l'œſophage, qui ſe ſoulève & remonte vers le pharynx, paroît concourir avec aſſez de force à l'accompliſſement du vomiſſement. Enfin, une obſervation inſérée dans la *Nouvelle bibliothèque médicale* (mai 1829), prouve contradictoirement à un autre fait qui ſert de baſe à un *Mémoire ſur le vomiſſement*, publié antérieurement par M. Bourdon, que le vomiſſement peut s'opérer quoique les fibres muſculaires de l'eſtomac aient ſubi complétement la dégénération ſquirrheuſe. Mais, de ce que dans des expériences où l'on ne peut que bien difficilement juger au milieu du déſordre produit par l'art, ce qui doit ſe paſſer dans l'état d'intégrité normale des organes, ou de ce que, dans des cas pathologiques plus ou moins complexes, il a pu arriver que le vomiſſement s'opérât ſans la participation ou avec une très-foible participation de l'eſtomac, on n'en peut pas rigoureuſement conclure que, dans l'état naturel, ce viſcère, doué d'une tunique muſculeuſe contractile, demeure paſſif dans l'acte du vomiſſement, ſurtout quand on ſe rappelle l'opinion d'un phyſiologiſte tel que Haller, & les expériences directes de M. Portal, qui faiſoit toucher au doigt & à l'œil les mouvemens de contraction de l'eſtomac ſur des chiens dont on ouvroit l'abdomen durant les efforts du vomiſſement. Ce qui pourroit cependant faire croire que la preſſion exercée par les muſcles voiſins eſt à peu près indiſpenſable à l'accompliſſement de ce phénomène, c'eſt que l'eſtomac ſe diſtend par des gaz ou par de l'air avalé (car cette déglutition d'air s'opère manifeſtement dans les intervalles des efforts de vomiſſement, comme l'a démontré M. Magendie ſur les animaux ſoumis à ſes expériences) à meſure qu'il ſe vide des matières qu'il contient, comme ſi cette diſtenſion étoit néceſſaire pour que la preſſion des partie

voisines pût être efficace. Mais, l'objection la plus puissante qu'on puisse faire à la théorie des physiologistes qui veulent que l'estomac soit passif dans l'acte du vomissement, se tire de l'observation journalière, qui prouve que les matières contenues dans ce viscère ne sont pas indifféremment expulsées, comme il arriveroit nécessairement si cette expulsion n'étoit que le simple résultat de la pression des muscles abdominaux; mais, au contraire, que l'estomac a la faculté de choisir, pour ainsi dire, parmi les substances qu'il contient, celles qui lui répugnent & qui sont rejetées au-dehors dans les efforts de vomissement, & celles qui lui conviennent & qui sont retenues malgré ces efforts (1).

Quoique le vomissement soit généralement, comme tous les autres phénomènes de nature convulsive, un acte involontaire, il est cependant quelques individus doués de la faculté de vomir à volonté. On sait, par exemple, que MM. Gosse, de Genève & de Montègre, usant de cette singulière prérogative, ont fait quelques recherches sur le suc gastrique & sur la fonction de la digestion. Il est probable qu'en pareil cas le vomissement n'offre plus cette violence convulsive qu'il présente chez les autres sujets, mais qu'il s'offre sous forme d'une simple régurgitation plus ou moins analogue à celle que l'on observe chez les animaux ruminans.

2°. *Histoire pathologique du vomissement.* Rien de plus essentiel en pathologie que d'établir d'une manière précise le diagnostic d'un phénomène morbide aussi commun & aussi important que le vomissement, ou mieux, que d'arriver à reconnoître la nature des affections dont il est le symptôme; c'est sous ce point de vue qu'on a cru devoir noter trois espèces principales de vomissement, savoir : l'idiopathique, le symptomatique & le sympathique. On donne le nom de *vomissement idiopathique* ou de *vomissement nerveux* à celui qui n'est le symptôme d'aucune lésion autre que celle, encore inconnue, qui détermine le vomissement lui-même, sans que l'examen des symptômes pendant la vie, ni l'inspection des organes après la mort puisse indiquer l'existence d'une lésion matérielle appréciable à nos sens, soit dans l'estomac, soit dans d'autres viscères liés avec lui par des relations sympathiques. Dans ces dernières années, le Dr. Barras, cherchant à combattre les erreurs de pratique amenées par la propagation & l'exagération des doctrines de l'école dite *physiologique*, erreurs dont il avoit failli lui même être la victime, a réuni dans un ouvrage fondé sur de nombreuses observations les faits principaux de l'histoire de la *gastralgie* ou névrose de l'estomac, affection dans laquelle on voit assez souvent survenir le vomissement nerveux ou idiopathique. Ce vomissement se reconnoit à deux ordres de signes, les uns négatifs & les autres positifs : les premiers se tirent de l'absence de tous les symptômes qui pourroient déceler l'existence d'une gastrite ou inflammation de l'estomac, d'un squirrhe, d'un cancer, &c., ou d'une lésion de quelqu'un des organes qui sympathisent avec ce viscère, tels que l'appareil biliaire, le duodénum, l'intestin, la matrice, le poumon, &c. Malheureusement ce point de diagnostic est souvent entouré de nombreuses difficultés provenant, d'une part, de ce que des lésions matérielles peuvent exister sans être accompagnées de symptômes bien évidens, & de ce que, d'autre part, la plupart des phénomènes qui en forment le cortége le plus ordinaire, peuvent se montrer, au moins temporairement, sans que pourtant ces lésions existent. Il me sera facile, par un petit nombre d'exemples, de faire sentir combien est grande la difficulté que je viens d'indiquer. Une femme, couchée dans une des salles de l'Hôtel-Dieu, & dont j'ai rapporté ailleurs l'observation détaillée (*Réflexions sur la médecine moderne*, dissertation inaugurale, Paris, 1822), vomissoit opiniâtrement tout ce qu'elle prenoit; tous les matins à la visite on trouvoit un bassin rempli de liquides vomis tenant en suspension des débris d'alimens mal digérés. Un grand nombre de moyens ayant été employés sans succès pour combattre ces vomissemens, qui n'étoient d'ailleurs accompagnés d'aucun symptôme local bien marqué, on finit par croire à quelque supercherie employée par la malade pour prolonger son séjour à l'hôpital. Cependant cette femme pâlit, maigrit, s'affaisse & finit par succomber. On observa, durant les derniers jours seulement, un peu de toux, un peu de dévoiement & une fièvre légère. A l'ouverture du corps, on trouva l'estomac sain, mais il existoit à la fin de l'intestin grêle plusieurs ulcérations, dont quelques-unes paroissoient le résultat de tubercules, & dans le sommet adhérent de chaque poumon on rencontra plusieurs tubercules. Il est évident que, dans ce cas, le vomissement qu'on auroit pu croire idiopathique étoit en effet sympathique & dépendant de l'affection du poumon & de l'intestin.

Une jeune dame, lymphatico-nerveuse, sujette dans son enfance à des accidens nerveux, fut prise de dyspepsie avec douleur à l'épigastre, nausées & parfois même légers vomissemens. Quoique la langue fût naturelle & plutôt pâle que rouge, que l'épigastre ne fût point douloureux à la pression, qu'il n'y eût point de fièvre, on crut devoir, vu l'état d'embonpoint de la malade & l'amélioration que sembloit amener l'écoulement du sang menstruel, opposer d'abord à ces accidens le traitement antiphlogistique, la saignée générale & locale, les émolliens à l'intérieur & à l'extérieur, une diète sévère. Les pernicieux effets de ce traitement ne tardèrent pas à se faire sentir : la malade s'affoiblit rapide-

(1) *Voyez* la thèse de M. Marie, Paris, 1816.

ment, la ſyncope devenoit imminente quand cette dame vouloit ſe mettre ſur ſon ſéant; en même temps la ſenſibilité de l'eſtomac s'exalta à un point tel que l'eau elle-même ne put plus être ſupportée & détermina des nauſées. On ſe hâta de recourir à un régime tout oppoſé : on preſcrivit le vin de Bordeaux mêlé à l'eau, le bouillon, l'eau de Vichi, des frictions éthérées ſur l'épigaſtre, un régime animal & ſubſtantiel, enfin la malade fit un voyage pendant lequel ſa ſanté, qui déjà s'étoit améliorée dès le début de ce nouveau traitement, acheva de ſe rétablir. Dans ce cas, je crois que le vomiſſement étoit nerveux & idiopathique, c'eſt-à-dire, dépendant d'une névroſe de l'eſtomac, ſans léſion matérielle appréciable. Quant aux ſignes poſitifs de cette eſpèce de vomiſſement, ils ſe tirent de l'examen commémoratif & actuel de l'enſemble de la conſtitution, qui tend à faire reconnoître la prédominance nerveuſe, l'action de cauſes propres aux névroſes, & les ſignes d'une affection purement nerveuſe, caractériſée par une douleur que n'augmente pas la preſſion, par un état, pour ainſi dire, capricieux de l'organe principal de la digeſtion, qui ſupporte parfois très-facilement des ſubſtances qui exaſpéreroient néceſſairement les ſouffrances cauſées par une gaſtrite, &c. Enfin le réſultat des eſſais thérapeutiques concourt puiſſamment à éclairer le diagnoſtic, en même temps qu'il guide le praticien dans l'emploi des moyens de l'art : *A juvantibus & lœdentibus fit indicatio.*

Le vomiſſement *ſymphathique* offre, avec l'eſpèce précédente, une certaine analogie ſous le rapport du mode d'affection du viſcère qui en eſt le ſiége. En effet, dans ce vomiſſement, comme dans le vomiſſement *idiopathique*, il n'y a pas ordinairement de léſion inflammatoire ou organique de l'eſtomac, mais ſeulement une perverſion d'action dont la ſource paroît être dans une exaltation de la ſenſibilité nerveuſe; la ſeule différence qui exiſte entre ces deux cas pathologiques eſt que, dans l'un, la névroſe de l'eſtomac eſt primitive, eſſentielle, idiopathique, conſtitue la maladie tout entière; tandis que, dans l'autre, l'eſtomac n'eſt affecté que ſecondairement, conſécutivement à la léſion d'un autre organe, dans le cours de la maladie duquel le vomiſſement ne conſtitue qu'un épiphénomène plus ou moins important & plus ou moins durable, tellement lié à la maladie principale que, dans la plupart des cas, il diſparoît à meſure que celle-ci décroît. Le vomiſſement ſympathique eſt une des eſpèces de vomiſſement les plus communes : on le voit ſurvenir dans une foule d'affections cérébrales (*ſyncope, méningite, encéphalite, apoplexie, commotion du cerveau*, &c.), pulmonaires (*phthiſie, coqueluche, catarrhe*, &c.), & abdominales (*péritonite, hépatite, ſplénite, néphrite, métrite, groſſeſſe*, &c.). M. Dance a ſignalé, dans ces derniers temps (voyez *Archiv. génér. de médec.*, juin 1827), une eſpèce fort remarquable de vomiſſement ſympathique lié à l'état de groſſeſſe, & paroiſſant dépendre d'un état morbide du produit de la conception. Dans les deux cas rapportés par ce médecin, les femmes ſuccombèrent à une époque peu avancée de la groſſeſſe, épuiſées par des vomiſſemens opiniâtres : à l'ouverture du corps, on trouva des traces de congeſtion & d'inflammation dans la membrane caduque utérine; l'eſtomac tout-à-fait ſain dans un cas, n'offroit dans l'autre que de très-foibles léſions.

Doit-on toujours rapporter au vomiſſement *ſympathique* celui qui ſe montre ſi ſouvent au nombre des prodromes de beaucoup de maladies aiguës? N'eſt-il pas très-probable, par exemple, que le vomiſſement qu'on obſerve preſque conſtamment au début de la variole eſt véritablement *idiopathique*, & indique la part que prend l'eſtomac au déſordre général qui caractériſe la fièvre qui précède l'éruption? N'en eſt-il pas de même de celui qu'on obſerve dans quelques autres fièvres éruptives, au début de quelques accès de fièvres intermittentes, &c.? Quant à l'opinion du Dr. Brouſſais, qui veut que ces ſortes de vomiſſemens ſoient toujours *ſymptomatiques* d'une inflammation de l'eſtomac, j'avoue qu'elle me paroît repoſer ſur un rapprochement forcé; j'aime mieux encore avouer mon ignorance ſur la nature de l'affection gaſtrique qui produit ces vomiſſemens, que de l'aſſimiler ainſi à une maladie ſpéciale (la *gaſtrite*) qui a ſes cauſes, ſes ſymptômes, ſa marche appropriée; maladie dont il deviendroit à peu près impoſſible d'apprécier & de préciſer les caractères s'il falloit ainſi la généraliſer outre meſure, appliquant ſon nom ſans héſiter à tous les cas où l'on voit paroître quelqu'un des phénomènes qui ſe retrouvent dans l'hiſtoire de ſes ſymptômes.

La troiſième eſpèce de vomiſſement (*ſymptomatique*) eſt la mieux connue & la plus facile à étudier. Elle a pour caractère fondamental la préſence d'une léſion matérielle appréciable de l'eſtomac (ſoit inflammatoire, ſoit d'une autre nature), qui la détermine en même temps qu'elle en explique facilement la production. En effet, que l'eſtomac ſoit enflammé, que ſon orifice pylorique ſoit obſtrué par un engorgement ſquirrheux, qu'une ulcération cancéreuſe ou d'une autre eſpèce en dévore la ſurface, &c., on conçoit fort bien que l'irritabilité augmentée du viſcère détermine les nauſées & le vomiſſement. Il eſt pourtant une altération organique de l'eſtomac, nouvellement étudiée, ſur la nature de laquelle on n'eſt pas encore bien d'accord, & par laquelle on ne peut pas toujours peut-être expliquer les vomiſſemens qui s'y joignent, puiſqu'elle peut bien n'être, dans certains cas, qu'un effet conſécutif; je veux parler du *ramolliſſement* de la membrane muqueuſe de ce viſcère. Ainſi, par exemple, on a dit que le vomiſſement que nous avons cité plus haut comme *ſympathique* de l'affection des poumons, dans la *phthiſie tuberculeuſe*, étoit preſ-

que toujours un vomiſſement véritablement ſymptomatique cauſé par un état de ramolliſſement de la muqueuſe gaſtrique coïncidant avec la phthiſie pulmonaire. On peut faire à cette manière de voir pluſieurs objections : d'abord, il eſt des cas de vomiſſemens ſympathiques chez des phthiſiques ou chez d'autres malades, dans leſquels on ne trouve pas de traces de ramolliſſement de l'eſtomac ; d'autre part, il eſt des cas de ramolliſſement ſans vomiſſemens. Enfin, il y a des circonſtances où le ramolliſſement paroît n'avoir été que conſécutif, & l'on conçoit en effet que la perturbation répétée que cauſe l'acte de vomiſſement puiſſe être ſuivie, à la longue, d'une altération matérielle du tiſſu de l'organe qui en eſt le ſiége principal ; mais nous ſoulevons là une queſtion qui ſe rattache à ce point de doctrine ſi intéreſſant & ſi peu connu, du mode de formation des léſions organiques conſécutives aux léſions vitales ou nerveuſes, & nous n'avons ni le temps, ni l'eſpace, ni les moyens ſuffiſans pour aborder un pareil ſujet.

Outre le vomiſſement ſymptomatique d'une maladie de l'eſtomac que nous venons d'indiquer, il y a une ſeconde eſpèce de vomiſſement ſymptomatique produit par l'interception du cours des matières contenues dans les voies digeſtives. Cette interception peut être produite par une contraction ſpaſmodique de l'inteſtin (*iléus* nerveux), par la préſence de *corps étrangers* qui obſtruent le canal digeſtif, par un *étranglement* interne ou externe, par le *rétréciſſement* ou l'oblitération d'un des points du canal inteſtinal, &c. Ce vomiſſement a une marche particulière, tantôt aiguë & tantôt chronique, ſuivant la cauſe qui intercepte le cours des matières ; d'abord léger & compoſé ſeulement des matières contenues dans l'eſtomac, il devient plus tard *bilieux*, puis enfin *ſtercoral*, lorſque l'obſtacle réſide dans le gros inteſtin.

3°. *Vomiſſement conſidéré ſous le rapport ſéméiotique.* Deux choſes ſont à conſidérer dans cette partie de l'hiſtoire du vomiſſement, ſavoir : le phénomène lui-même, la manière dont il ſurvient, s'effectue, les ſymptômes qui l'accompagnent, &, d'autre part, la nature des matières rejetées par l'acte du vomiſſement.

Chez quelques ſujets, & en particulier dans le premier âge de la vie, le vomiſſement ſurvient facilement & s'opère avec ſi peu de trouble, qu'on pourroit preſque le regarder comme une excrétion phyſiologique & naturelle. En général pourtant, le vomiſſement eſt pénible, douloureux, & compromet plus ou moins la ſanté, ſurtout lorſqu'il eſt ſpontané ; car le vomiſſement provoqué par l'art, ou accidentellement produit par des cauſes paſſagères, celui de l'indigeſtion, par exemple, diſparoît le plus ordinairement, ſans laiſſer de traces, avec les cauſes qui lui ont donné naiſſance. Le vomiſſement eſt toujours un épiphénomène fâcheux qui a lieu, comme effet *ſympathique*, dans le cours d'une maladie quelconque ; le malaiſe qu'il cauſe, les ſecouſſes qu'il provoque, l'obſtacle qu'il apporte à l'ingeſtion des boiſſons, des ſubſtances médicamenteuſes ou alimentaires dans l'eſtomac, font vivement deſirer au malade comme au médecin la ceſſation de ce phénomène incommode. On cite cependant quelques exemples de vomiſſemens *critiques*, ou au moins de vomiſſemens qui ont amené une amélioration notable dans l'état du malade, ſoit que les ſecouſſes du vomiſſement aient produit le dégorgement de certains organes engoués, du poumon, par exemple, ou des bronches remplies de mucoſités, des amygdales engorgées, &c. ; ſoit que l'eſtomac lui même ait été débarraſſé de matières qui irritoient ou obſtruoient pour ainſi dire ſa ſurface, comme dans certaines affections gaſtriques heureuſement terminées, par exemple, par le rejet de concrétions pſeudo-membraneuſes ; ſoit enfin que des évacuations muqueuſes, bilieuſes, ſoient ſurvenues & aient été véritablement critiques.

Le vomiſſement *ſymptomatique* eſt le plus grave de tous ; ſa gravité d'ailleurs dépend de la nature & du degré de la maladie gaſtrique dont il eſt le ſymptôme. Enfin, le vomiſſement *idiopathique* lui-même, quoiqu'aſſez ſouvent ſuſceptible d'une heureuſe terminaiſon, peut entraîner la mort lorſqu'il réſiſte au temps & aux moyens que l'art emploie pour le combattre. Les effets fâcheux du vomiſſement violent & continu ſont de deux ſortes : les uns directs & prochains, les autres indirects & plus ou moins éloignés. Parmi les premiers ſe rangent les réſultats que peuvent avoir, ſoit pour l'eſtomac lui-même, ſoit pour d'autres organes, les ſecouſſes & les efforts du vomiſſement : ainſi, la rupture de l'œſophage, celle de l'eſtomac, les hernies, l'avortement, l'apoplexie, la rupture d'anévriſmes, &c., peuvent être le produit de ces efforts. Les effets éloignés s'obſervent auſſi dans l'eſtomac lui-même ou dans les autres parties du corps : ainſi, le *ramolliſſement* de l'eſtomac & quelques autres léſions de ce viſcère doivent peut-être, dans quelques cas, être regardés comme des effets conſécutifs des viciſſitudes qu'éprouve l'organe ébranlé par les ſecouſſes & les efforts du vomiſſement ; ainſi l'altération profonde de la digeſtion & de la nutrition ſe fait tôt ou tard reſſentir à tous les organes de l'économie affoiblis, amaigris, altérés par la privation des ſucs nutritifs. Il eſt pourtant remarquable combien, ſous ce rapport, la vie peut ſe ſoutenir & ſe prolonger chez quelques femmes nerveuſes, ſuſceptibles encore de recouvrer la ſanté après être tombées dans l'état de maraſme le plus effrayant par ſuite de vomiſſemens nerveux, opiniâtres, qui ont forcé de renoncer preſqu'entièrement à toute eſpèce de nourriture.

L'époque à laquelle ſe montre le vomiſſement, après l'ingeſtion des ſubſtances rejetées par l'eſtomac, peut quelquefois aider à découvrir le ſiége & même, juſqu'à un certain point, la nature de

l'affection qui le provoque lorsqu'il est symptomatique. Ainsi, tandis que dans l'œsophagite, la gastrite intense & générale, certaines gastralgies, les liquides ingérés sont rejetés presqu'aussitôt qu'ils sont avalés; dans le squirrhe du pylore, au contraire, on voit souvent les alimens être pris en assez grande quantité & avec appétit, puis séjourner dans l'estomac pendant des heures entières, ou même pendant un temps plus long, & n'être vomis qu'après que le viscère a subi une certaine distension, &c.

Quoique ce soit en général un signe de bon augure que de voir le vomissement céder au temps ou aux remèdes, il faut, pour que ce signe soit tout-à-fait sûr, qu'il coïncide avec une amélioration des autres symptômes, car on peut souvent observer une suspension plus ou moins longue ou même une cessation complète du vomissement, dans le cours de certaines lésions organiques de l'estomac, à la fin des maladies graves, &c., sans que pour cela le pronostic devienne plus favorable. Tout récemment encore je donnois des soins à une jeune dame que l'on croyoit seulement atteinte de *gastralgie* (mais qui avoit en effet des ulcérations dans l'intestin, une phthisie pulmonaire, & des traces de gastrite & de duodénite, que fit connoître l'ouverture du corps), & chez laquelle, peu de jours avant la mort, on réussit à faire cesser des vomissemens, jusque là rebelles à tous les moyens employés, par la vésication de l'épigastre avec application d'acétate de morphine sur la surface excoriée. Quoique le phénomène le plus grave de la maladie eût disparu, l'épuisement général continua de faire des progrès, du délire survint & bientôt la malade succomba.

La matière du vomissement varie beaucoup, suivant qu'elle se compose d'alimens dont la digestion est plus ou moins avancée, de boissons de diverse nature, ou de liquides contenus dans les voies gastriques, biliaires, intestinales, &c. Il règne encore beaucoup d'embarras, de difficultés & de contestations sur le jugement que l'on doit porter d'après l'aspect de cette dernière sorte de matières vomies. Les Modernes, dont les idées théoriques sont fortement *phlogistiques*, voient presque toujours des indices d'une irritation ou d'une inflammation, soit de l'estomac, soit du duodénum, soit des voies biliaires, dans les vomissemens glaireux, muqueux, pseudo-membraneux, bilieux (jaunes, verts ou brunâtres), sanguins (rouges ou noirâtres), qu'il existe ou non des symptômes évidens de gastrite, de duodénite ou d'hépatite. Nous nous bornerons ici à indiquer quelques points sur lesquels on est le plus généralement d'accord dans cette partie de la séméiotique. D'abord, nous poserons comme règle fondamentale que (à très-peu d'exceptions près), il ne suffit pas pour porter un jugement assuré de considérer isolément la couleur, l'aspect, la nature de la matière du vomissement, mais qu'il faut joindre à ce signe tous ceux que l'on peut tirer des autres phénomènes locaux & généraux. Cependant un liquide bourbeux, noirâtre, comme du *marc de café*, rejeté par le vomissement, suffit, le plus souvent, même considéré seul, pour annoncer une désorganisation cancéreuse de l'estomac; un vomissement glaireux, visqueux, limpide, d'une odeur aigre, s'il se répète souvent & se prolonge, donne fortement lieu de soupçonner le commencement d'un squirrhe de ce viscère; un vomissement stercoral qui succède à des vomissemens muqueux ou bilieux, annonce un obstacle au cours des matières intestinales; le vomissement noir est un des principaux caractères de la fièvre jaune, appelée même à cause de cela par les espagnols, *vomito negro* (*voyez* ce mot) : le *cholera-morbus* s'annonce presque toujours par des vomissemens bilieux verdâtres abondans; l'hémorragie de l'estomac donne lieu à des vomissemens de sang noir & cailleboté qui ont fait donner à la maladie le nom de *melœna*; le vomissement purulent annonce qu'un abcès s'est ouvert dans l'intérieur de l'estomac, &c. &c.

Chez les jeunes enfans, chez certains sujets lymphatiques, catarrheux, pituiteux, on voit quelquefois survenir des vomissemens glaireux qui n'indiquent nullement que l'estomac soit enflammé, mais qui proviennent simplement d'un vice & d'un superflu de sécrétion gastrique. Dans les premiers mois de la grossesse il se manifeste aussi assez souvent des vomissemens qui n'offrent aucune gravité, quoiqu'on doive toujours s'efforcer de les combattre pour peu qu'ils soient intenses & répétés. Les vomissemens muqueux ou bilieux liés à d'autres phénomènes de saburres ou d'affection bilieuse sont moins souvent qu'on ne le croyoit autrefois de simples effets d'une modification de sécrétion; & c'est un grand service rendu à la science que l'histoire complète de toutes les nuances de l'inflammation gastro-intestinale publiée par M. Broussais. Toutefois, il faut se garder de tomber dans *Charybde* en voulant éviter *Scylla*, & l'on auroit tort de refuser tout crédit aux opinions de nos prédécesseurs sur les affections bilieuses & saburrales. Il est seulement de la plus haute importance d'avoir toujours présent à l'esprit que l'irritation de l'estomac peut, suivant les sujets & suivant les circonstances, donner lieu à des vomissemens dont la matière peut être aqueuse, glaireuse, bilieuse, sanguine, &c., sans que la nature inflammatoire de la maladie soit pour cela changée. C'est donc moins par l'aspect des matières vomies que par l'étude attentive des causes, des symptômes, de la marche de la maladie, de tout ce qui peut en un mot concourir à éclairer le diagnostic, que doit être réglé le jugement du praticien, s'il y a lieu de soupçonner l'existence d'une lésion matérielle, soit de l'estomac, soit même d'un autre viscère.

Il eſt certaines affections gaſtriques fort ſingulières rapportées aux *gaſtralgies* ou aux névroſes de l'eſtomac, dans leſquelles on obſerve comme phénomène principal & quelquefois preſqu'unique, des vomiſſemens opiniâtres dont la matière varie étonnamment pendant le cours de la maladie, en ſorte qu'on voit rejetés tour à tour des liquides aqueux, glaireux, bilieux, jaunâtres, verdâtres, bleus, brunâtres, &c. M. Huſſon m'a dit avoir vu plusieurs femmes ſuccomber à des affections de ce genre ſans avoir pu découvrir, à l'autopſie, de léſion appréciable dans l'eſtomac. Preſque toujours une odeur aigre très-prononcée ſe faiſoit ſentir dans l'haleine de la malade & dans les liquides vomis, en ſorte qu'en pareil cas, cette odeur aigre eſt pour le praticien diſtingué que nous venons de citer un ſigne d'un très-fâcheux augure. Cette odeur avoit été très-marquée à pluſieurs repriſes, dans le cas que nous avons cité plus haut, relatif à une jeune dame qui ſuccomba à une phthiſie latente accompagnée de vomiſſemens répétés.

4°. *Vomiſſement conſidéré ſous le rapport thérapeutique.* On pourroit étudier dans ce chapitre le vomiſſement ſous un double point de vue, ſuivant que l'art tend à le provoquer ou à le combattre : mais les conſidérations relatives à la médication émétique ſeront mieux placées à l'occaſion de l'action des *vomitifs* (*voyez* ce mot), & nous devons nous contenter ici d'indiquer brièvement les reſſources que fournit la thérapeutique pour combattre le vomiſſement pathologique.

Il eſt clair que ſuivant que le vomiſſement eſt idiopathique, ſympathique ou ſymptomatique, les moyens à lui oppoſer devront varier, & que ſuivant les affections dont le vomiſſement eſt le ſymptôme, les indications à remplir ne ſeront pas non plus les mêmes. Ainſi, tandis que le vomiſſement qui accompagne une gaſtrite néceſſitera toutes les reſſources d'un traitement antiphlogiſtique (*ſangſues à l'épigaſtre, cataplaſmes émolliens ſur la même région, boiſſons délayantes*, &c.), celui qui ſera cauſé par un obſtacle apporté au cours des matières, par l'engouement ou l'étranglement d'une hernie, réclamera l'emploi des moyens propres à lever cet obſtacle (*bains, lavemens laxatifs, débridement*, &c.), celui qui ſera provoqué par la préſence d'un tænia indiquera l'uſage des anthelmintiques, &c. Toutefois, comme il n'eſt pas toujours poſſible de reconnoître d'une manière certaine ſi le vomiſſement eſt ſymptomatique ou quelle eſt la nature de la maladie dont il dépend, comme il peut, même dans ce cas, céder à quelques-uns des moyens employés contre le vomiſſement idiopathique ou ſympathique, il convient d'indiquer ici ces moyens connus généralement ſous le nom d'*anti-émétiques :* d'ailleurs, la médecine *du ſymptôme*, beaucoup trop négligée par les médecins-philoſophes de nos jours, eſt aſſez ſouvent la ſeule que puiſſe faire le praticien, ſoit qu'il ne puiſſe rigoureuſement établir le caractère de la maladie qu'il doit combattre, ſoit que cette maladie étant au-deſſus des reſſources de l'art, il ſoit obligé de s'en tenir à une cure palliative.

Les anti-émétiques n'agiſſent pas tous de la même manière; tantôt ils calment directement la ſenſibilité exaltée de l'eſtomac, tantôt ils modifient par une ſtimulation ſpéciale l'éréthiſme nerveux, tantôt ils excitent ſur la peau une dérivation qui opère ſur l'affection de l'eſtomac un effet révulſif, temporaire ou durable; c'eſt-à-dire qu'ils ſont choiſis tantôt dans la claſſe des ſédatifs, tantôt dans celle des antiſpaſmodiques, tantôt dans celle des révulſifs, &c.

1. *Anti-émétiques ſédatifs.* La diète, & même dans quelques cas l'abſtinence totale de tout aliment & de toute boiſſon, eſt naturellement le premier moyen à mettre en uſage lorſque l'eſtomac rejette par le vomiſſement les ſubſtances qui y ſont ingérées. Toutefois, dans certaines gaſtralgies, dans certaines affections nerveuſes qui exigent quelques tâtonnemens de la part du médecin, on ne feroit qu'augmenter encore l'éréthiſme nerveux en obſervant une abſtinence rigoureuſe, & l'on ſe trouve bien de preſcrire quelque léger aliment, ſoit ſolide, ſoit liquide, dans le choix duquel on ſe dirige d'après les effets produits (le bouillon froid, par exemple, du bouillon de poulet, un peu de gelée de viande, &c.). Hors ces cas exceptionnels, la diète (je ne dis pas l'abſtinence) eſt de rigueur lorſqu'il exiſte des vomiſſemens; ſeulement elle doit être plus ou moins ſévère ſuivant le degré, la durée, la nature de ces vomiſſemens, & ſurtout ſuivant les phénomènes locaux & généraux dont ils peuvent être accompagnés. Le froid eſt un des ſédatifs les plus puiſſans & les plus efficaces qu'on puiſſe oppoſer au vomiſſement. Cet agent a ſouvent les effets les plus prompts & les plus heureux dans le vomiſſement nerveux, dans le *cholera-morbus*, dans l'hématémèſe, dans la gaſtrite, dans la péritonite elle-même, &c. On l'adminiſtre à l'intérieur & à l'extérieur, en preſcrivant des boiſſons froides, de l'eau pure, de préférence, qui eſt le liquide le mieux ſupporté en pareil cas, & qui l'eſt même ſouvent quand tous les autres ſont rejetés; des morceaux de glace qu'on laiſſe fondre dans la bouche, &c.; l'application d'une veſſie remplie de glace pilée ſur la région de l'eſtomac, &c.

2. *Narcotiques.* L'opium, le ſirop de pavots, le laudanum, ſont ſouvent employés avec avantage, tant à l'intérieur (par la bouche & en lavemens) qu'à l'extérieur, dans le *cholera-morbus*, le vomiſſement nerveux, le ſquirrhe de l'eſtomac, &c. On applique ſur la région épigaſtrique un emplâtre de thériaque & d'opium, ou y fait

des embrocations avec du baume tranquille, on y place des cataplasmes arrosés de laudanum. A l'intérieur, on donne l'extrait gommeux d'opium, les pilules de cynoglosse, le sirop diacode dans une potion, quelques gouttes de laudanum dans une cuillerée d'eau sucrée, &c.

3. *Antispasmodiques*. Ces remèdes, moins sûrs dans leur action que les précédens, ne doivent être employés qu'avec prudence, puisqu'ils ne manqueroient pas d'être nuisibles s'il existoit quelqu'inflammation ou quelque désorganisation latente de l'estomac. On ne peut guère les essayer que dans les vomissemens purement nerveux. Toutefois, il faut faire une exception en faveur de l'acide carbonique, qui, généralement nuisible, à la vérité, dans le cas de gastrite, s'est montré quelquefois utile comme palliatif dans le cas de squirrhe de l'estomac. C'est ce gaz qui forme le principe actif de la fameuse *potion anti-émétique de rivière*, si banalement employée par les praticiens, de l'eau de Seltz, de la limonade gazeuse, &c. L'éther sulfurique, la liqueur minérale anodine d'Hoffmann, les eaux distillées aromatiques (de fleur d'oranger, de tilleul, de menthe, de mélisse,) réussissent quelquefois employées à petites doses, soit pures, soit, ce qui est préférable, dans un véhicule approprié.

4. *Toniques & astringens*. Le quinquina en infusion, la racine de columbo, l'eau de Rabel, les acides, soit seuls, soit unis aux remèdes précédens, les spiritueux même, les vins d'Espagne, réussissent dans quelques cas à arrêter les vomissemens liés à un état atonique de l'estomac, & sont particulièrement indiqués dans l'hématémèse passive. Les marins emploient avec succès le rum & l'alcool pour arrêter chez quelques individus les vomissemens produits par l'espèce de vertige que cause aux gens inaccoutumés le roulis du vaisseau.

5. *Absorbans*. Ces médicamens ont beaucoup perdu de leur vogue depuis la décadence de la médecine humorale. Chez quelques sujets nerveux & pituiteux on retire néanmoins quelqu'avantage des pastilles d'yeux d'écrevisses, du carbonate de chaux, de la magnésie, &c., surtout lorsqu'il y a dégagement d'acides dans l'estomac.

6. *Révulsifs*. Les ventouses, les frictions stimulantes, les sinapismes, les vésicatoires, les moxas, les cautères actuel ou potentiel, sur l'épigastre, ont réussi quelquefois à arrêter des vomissemens, soit idiopathiques, soit même symptomatiques, qui avoient résisté à tous les autres remèdes. On a dans ces derniers temps employé, avec un succès marqué, d'après les erremens d'une méthode dite *endermique*, l'application d'un demi-grain à un grain d'acétate de morphine sur une surface excoriée par l'action vésicante des cantharides, ou mieux de la pommade ammoniacale de Gondret appliquée sur la région de l'estomac. Un interne des hôpitaux de Paris a publié une observation fort curieuse de vomissemens opiniâtres arrêtés par cette méthode chez une jeune femme que l'on croyoit atteinte d'une gastrite & d'une péritonite chroniques, mais qui guérit très-bien sous l'influence de ce moyen ingénieux. Peut-être n'est-il pas inutile, en finissant cet article, de rappeler aux praticiens combien est capable d'induire en erreur cet adage ancien trop souvent cité par nos prédécesseurs : *Vomitus vomitu curatur*.

(GIBERT.)

VOMISSEMENT DE SANG. (*Pathol.*) (*Vomitus cruentus.*) On appelle ainsi la maladie plus connue des auteurs sous le nom d'*hématémèse*, dans laquelle le sang exhalé ou épanché à la surface interne de l'estomac, est rejeté par l'acte du vomissement. Ce liquide, de couleur noire, ou rouge plus ou moins foncé, est quelquefois mêlé à des mucosités; d'autres fois il contient des caillots ou même des corps étrangers. Le vomissement de sang, classé parmi les hémorragies des membranes muqueuses, a reçu dans divers ouvrages les dénominations de *gastrorrhagie*, *d'œsophagorrhagie*, *de flux hépatique*, *splénique*, de *maladie noire*, &c. C'est une maladie rare, qui est plus souvent qu'on ne le croit secondaire à une lésion des viscères abdominaux, mais qu'il ne faut pas reléguer parmi les symptômes, comme l'ont fait certains novateurs.

Le vomissement de sang reconnoît des causes très-nombreuses & très-diverses, qui ont conduit les auteurs à admettre plusieurs variétés de cette hémorragie.

Cette maladie tient quelquefois à la constitution de l'individu, indépendamment de toute circonstance accidentelle : des exemples de cette variété ont été recueillis par Langius, Schenckius, Amatus Lusitanus, Félix Plater, Camerarius, Thomas Bartholin, Salmuth. Nous la désignerons ici sous la dénomination de *vomissement de sang* ou d'*hématémèse constitutionnelle*. Tantôt c'est une femme pléthorique qui, pendant vingt ans, est sujette à des vomissemens de sang copieux, revenant à des époques déterminées, sans être précédés d'aucuns symptômes précurseurs, & dont la marche ne peut être intervertie sans donner lieu à de graves accidens. Ailleurs, il s'agit d'une autre femme vouée au célibat, qui vomissoit chaque année une grande quantité de sang, après avoir éprouvé de la toux, de la douleur dans les hypochondres, &c. (Langius.) Hoffmann parle d'une femme qui, après avoir été sujette pendant huit ans à une épistaxis mensuelle, qui précédoit les règles, éprouva ensuite pendant six ans une hémoptysie au lieu d'épistaxis; cette nouvelle hémorragie conserva elle même caractère & la même marche, ensuite elle fut en proie à une hématémèse qui se manifestoit à chaque époque des

des menstrues, & cessoit lorsque cette évacuation étoit établie.

Le vomissement de sang dépend plus souvent d'accidens variés dont il est facile de se rendre compte; tels sont, par exemple, des accès de colère, des affections morales profondes, la suppression des règles, des hémorroïdes; des coups, des chutes sur l'épigastre, des substances irritantes ou corrosives introduites dans l'estomac; d'autres corps étrangers susceptibles de diviser, d'ulcérer la membrane muqueuse, peuvent aussi produire cette affection, &c.

Feu M. Pinel & moi nous avons décrit, sous le nom d'*hématémèse splanchnique*, une espèce de vomissement de sang évidemment produit par des lésions organiques de certains viscères abdominaux, comme la rate, le foie, le pancréas (1), & sous celui d'*hématémèse succédanée*, la gastrorhagie qui survient à la suite de la suppression d'un écoulement sanguin périodique, habituel ou constitutionnel.

La plupart des cas de maladies décrites sous le nom de *mœlena* doivent être sans doute rapportés à la première variété dont nous trouvons dans Morgagni un exemple remarquable. Un jeune homme de vingt ans, dit ce profond observateur, menant depuis deux ans une vie sédentaire, qui l'avoit rendu hypochondriaque, & qui avoit porté un grand désordre dans sa santé, devint pâle & se plaignit de temps en temps de douleurs de ventre. Bientôt l'hypochondre gauche présenta une tumeur volumineuse, accompagnée d'un sentiment de pesanteur & d'une grande difficulté de respirer lorsque le malade marchoit. Il se déclara un vomissement de sang abondant, avec une débilité extrême, de la fièvre & une augmentation de la tumeur. Le malade fut d'abord délivré du vomissement & de la fièvre par l'usage de quelques médicamens, la tumeur s'amollit par le moyen des ferrugineux; mais trois mois après l'invasion du vomissement, le pouls devint petit, dur & précipité, la face pâle, l'hypochondre douloureux et tendu, &c. A ces symptômes succéda un vomissement de sang qui se renouvela plusieurs fois & entraîna la perte du malade. A l'ouverture du corps, on trouva tous les viscères abdominaux pâles, excepté la rate qui étoit volumineuse, & qui pesoit quatre livres; il s'étoit développé dans sa substance un point osso-cartilagineux de la grosseur d'une noix. Le tissu de cet organe étoit mou, gorgé de sang, *les veines spléniques étoient remplies d'un sang coagulé*, l'estomac étoit sain (1). D'après des réflexions que Morgagni ajoute, suivant son usage, à son observation, on ne peut douter qu'il n'attribuât l'hématémèse à l'engorgement de la rate; il indique même de quelle manière le sang étoit parvenu dans l'estomac au moyen des extrémités vasculaires, par la voie de l'artère splénique (2), & il explique comment on n'a pas besoin d'ulcérations & de ruptures pour comprendre ce mécanisme. L'ouvrage de Latour, sur les hémorragies (3), les mémoires de M. Portal, renferment plusieurs faits analogues à celui que nous avons extrait de Morgagni; dans ces différentes observations, c'est tantôt le foie, tantôt la rate, d'autres fois le pancréas dans un état de désorganisation plus ou moins prononcée, qui est la cause déterminante des vomissemens de sang. Ces organes engorgés, pesans & compactes, pouvant à peine admettre du sang, le repoussent & compriment les vaisseaux sanguins qu'ils avoisinent; le fluide reflue donc dans les vaisseaux gastriques ou intestinaux, & se fait jour à travers les organes exhalans de l'estomac ou des intestins. Le vomissement de sang *succédané*, ou qui succède à la suppression d'une hémorragie, affecte presque toujours la même marche & revient aux mêmes époques que cette hémorragie; il remplace quelquefois les règles, plus rarement les hémorroïdes, les épistaxis, &c. Parmi les exemples assez nombreux et plus ou moins complets que les auteurs rapportent de cette espèce de vomissement de sang, nous nous contenterons de faire connoître un fait curieux recueilli par Latour dans l'ouvrage déjà cité. Un individu sujet au flux hémorroïdal, dit cet auteur, à la suite d'une hémorroïde enflammée, eut un abcès qui entraîna une fistule à l'anus par laquelle il s'écoula du pus & du sang. Il se rendit à Paris, où un chirurgien lui pratiqua l'opération convenable pour la cure de cette affection; le malade se félicitoit de n'avoir plus aucun écoulement par l'anus, lorsqu'il fut pris d'une hématémèse qui, se répétant à des intervalles très-rapprochés, devint un supplément dangereux de l'hémorroïde fistuleuse. Cette hémorragie, accompagnée de fièvre, seroit infailliblement devenue funeste, ajoute l'observateur, sans une congestion spontanée du sang hémorroïdal, bientôt suivie d'un suintement purulent à la marge de l'anus, crise salutaire qui sauva le malade.

Dans l'article cité plus haut, nous avions égale-

(1) *Voyez* le *Dictionnaire des Sciences médicales*, article HÉMATÉMÈSE. Un auteur, qui ne se nomme pas, a cru devoir traiter d'absurde notre opinion à cet égard dans un dictionnaire qui se donne pourtant comme l'abrégé du précédent. C'est une critique présomptueuse qui n'a pas plus de solidité que l'idée étrange (émise dans cet ouvrage) que l'hématémèse n'est pas une maladie essentielle, mais un symptôme de je ne sais qu'elle lésion que l'auteur ne caractérise pas.

(1) *De sedibus & causis morborum*, epist. XXXVI.

(2) Cette explication judicieuse de Morgagni répond suffisamment aux médecins qui rejettent sans examen l'opinion que les engorgemens des viscères abdominaux peuvent donner lieu à des congestions sanguines de l'estomac.

(3) *Histoire des causes prochaines des hémorragies.*

ment admis, ſous la dénomination d'*hématémèſe critique*, une variété de vomiſſement de ſang qui ſe remarque particulièrement à la fin des maladies chroniques dont il annonce la ſolution. Parmi les faits aſſez nombreux que nous avons mentionnés à la ſuite de quelques réflexions phyſiologiques & pathologiques, nous nous bornerons à rappeler le ſuivant recueilli par Zacutus Luſitanus. Un jeune homme d'un tempérament bilieux, dit cet obſervateur, d'une conſtitution ſèche, habituellement ſombre & mélancolique, étoit depuis long-temps en proie à une affection abdominale très-alarmante, caractériſée par des coliques atroces, une fièvre lente & une inſomnie continuelle. Ce malade étoit maigre & exténué, comme s'il eût été atteint d'une fièvre hectique : des médecins appelés auprès de lui, après avoir mis en uſage les évacuans pluſieurs fois répétés, firent appliquer deux cautères derrière les oreilles, preſcrivirent en même temps les déſobſtruans, les bains, le lait de chèvre, &c. Malgré l'emploi long-temps continué de ces moyens, la maladie s'aggravoit de plus en plus, lorſque la nature, qui veille toujours avec prévoyance à notre conſervation, dit Zacutus, chercha une autre voie pour délivrer le malade. Après avoir éprouvé de la douleur dans l'hypochondre droit, ce jeune homme vomit pendant pluſieurs jours & à pluſieurs repriſes, une grande quantité de ſang pur qu'on pouvoit évaluer à une demi-livre environ pour chaque vomiſſement, qui n'étoit d'ailleurs accompagné d'aucun ſymptôme nuiſible ni incommode. Ce vomiſſement, répété à des intervalles éloignés pendant le reſte de l'année, rendit au malade ſa ſanté & ſon embonpoint.

Les malades qui ſont ſur le point d'avoir un vomiſſement de ſang se plaignent ſouvent de flatuoſités, d'anxiétés, de laſſitudes générales, ou bien d'une douleur profonde & quelquefois pongitive dans l'hypochondre gauche. Les extrémités ſe refroidiſſent, il ſurvient de la ſueur, de la pâleur à la face; on obſerve parfois des vertiges, des tintemens d'oreille, des éblouiſſemens, des crachotemens. Ces ſymptômes précurſeurs ſont plus ou moins continus, irréguliers, quelquefois aſſujétis à une ſorte de marche rémittente. Si l'on pouvoit alors obſerver la ſurface muqueuſe du ventricule, il eſt préſumable qu'on la trouveroit rougeâtre ou injectée d'un ſang noirâtre qui eſt près de faire éruption. Des tumeurs développées dans l'épigaſtre ou les hypochondres, dans la ſubſtance du foie, de la rate, plus tendues, plus douloureuſes qu'à l'ordinaire, indiquent parfois qu'un malade eſt menacé d'hématémèſe, quand d'ailleurs d'autres phénomènes morbides confirment cette première indication. Bientôt ſurviennent une douleur vive à l'épigaſtre, des nauſées qui précèdent le vomiſſement d'un ſang liquide ou coagulé, diverſement coloré, ordinairement mêlé avec des matières alimentaires ou du mucus ſtomacal. Les malades vomiſſent quelquefois ſans effort, d'autres fois avec plus ou moins de difficulté. Le vomiſſement eſt preſqu'immédiatement ſuivi d'un ſoulagement notable & de la diſparition de tous les ſymptômes qui l'avoient annoncé ou accompagné; il ſe renouvelle à une époque plus ou moins éloignée, revient par accès ſuivant une multitude de cauſes pour la plupart du temps difficiles à apprécier, & qui varient par leurs effets ſelon que la maladie eſt aiguë ou chronique. Des déjections ſanguinolentes, fétides, preſque toujours noires, accompagnent ſouvent le vomiſſement de ſang. Cette hémorragie eſt rarement accompagnée de fièvre, à moins que l'eſtomac ne ſoit le ſiége de quelque léſion concomitante; le pouls eſt petit, foible, & parfois intermittent. Quand le ſang s'accumule dans l'eſtomac en aſſez grande quantité, avant d'être rejeté par le vomiſſement, l'hypochondre gauche fait ſaillie, la face devient pâle & s'altère, &c. Ces ſignes devancent quelquefois la ſyncope, les ſueurs froides, qui conduiſent ſouvent à une terminaiſon fâcheuſe. Quand la maladie doit avoir une iſſue favorable, les phénomènes morbides diminuent peu à peu; le vomiſſement, d'abord ſanguin ou ſanguinolent, n'offre plus que des mucoſités, &c. Si, au contraire, elle doit devenir funeſte au malade, les évacuations ſe ſuccèdent avec rapidité, épuiſent le malade, qui devient d'une exceſſive pâleur & meurt pour ainſi dire exſangue.

Le vomiſſement de ſang a généralement une tendance à devenir périodique, & le ſupplément d'un flux menſtruel ou hémorroïdal; il eſt toujours ſporadique, quoique des faits recueillis par Hoffmann aient fait penſer à cet auteur que cette affection pouvoit régner épidémiquement; elle a d'ailleurs une grande tendance à la récidive, comme toutes les maladies de l'eſtomac. La durée totale de l'hématémèſe eſt ſingulièrement variable; celle des accès de cette hémorragie n'eſt pas ſujette à moins de variations, depuis une demi-heure juſqu'à un jour entier.

Le vomiſſement de ſang peut être aigu ou chronique. Il eſt également actif ou paſſif, ſelon que l'exſudation ſanguine qui le produit s'effectue dans un eſtomac vivement ſtimulé ou très-affoibli; ce qui exige deux méthodes de traitement différentes, comme nous le verrons bientôt. Cette maladie a ſon ſiége dans la membrane interne ou muqueuſe de l'eſtomac & les organes exhalans de cette membrane, ſoit que ces organes appellent en quelque ſorte le ſang par ſuite d'une vive excitation, ſoit que ce liquide s'y trouve pouſſé par un obſtacle à la circulation ou toute autre cauſe matérielle. Rien n'eſt plus rare, au témoignage même de Morgagni, que les ruptures des vaiſſeaux ſanguins conſidérées comme cauſe de l'hématémèſe, ruptures dont il y a ſans doute des exemples.

A l'ouverture du corps de ceux qui ont ſuc-

combé à cette maladie, on ne trouve quelquefois aucune trace de son existence; plus souvent cependant on rencontre la membrane muqueuse de l'estomac rougeâtre, noirâtre, boursoufflée; parfois elle est recouverte de veines dilatées, mais presque jamais rompues. En injectant les principales artères gastriques, on est parvenu à faire pénétrer du liquide injecté dans l'estomac. Il n'est pas rare non plus d'observer, dans l'intérieur de ce viscère, des traces plus ou moins marquées d'inflammation; des engorgemens divers de la rate, du foie, même du pancréas, accompagnent dans certains cas le vomissement de sang, & paroissent, comme nous l'avons déjà dit, en être la cause déterminante.

Ainsi que nous l'avons écrit ailleurs (1), il n'y a aucune différence entre l'hématémèse chronique & le *mœlena*, jadis objet stérile de tant discussions scientifiques: la couleur noire ou noirâtre du sang n'est pas une raison suffisante pour distinguer ces deux affections l'une de l'autre, puisqu'il est certain que le séjour plus ou moins long de ce liquide dans l'estomac ou ailleurs peut lui donner cette teinte; ce qu'on remarque du reste dans les déjections qui succèdent à l'hématemèse aiguë. (*Voyez* MÆLENA.)

Le vomissement sanguin coexiste souvent avec l'hémoptysie, & il est difficile alors de savoir si le sang rejeté provient du poumon ou de l'estomac, attendu que les malades vomissent & toussent presqu'en même temps Les gastrites chroniques, les dilatations anévrismatiques des artères gastriques, compliquent aussi cette maladie d'une manière fâcheuse.

Cullen, qui a tant excellé dans la description des maladies, dit avec raison que le diagnostic du vomissement de sang n'est pas sans difficulté, malgré la quantité des matières vomies; on le confond souvent avec le crachement de sang. Toutefois le sang vomi est communément plus abondant que le sang expectoré; ce dernier est aussi plus rutilant, plus écumeux. L'hématémèse s'observe presque toujours chez des individus avancés en âge; l'hémoptysie, au contraire, se rencontre souvent chez de jeunes sujets. Le sang étranger à l'estomac, venant du nez, de la gorge, ou de plaies accidentelles, sera plus difficile à distinguer de celui que rejette l'estomac; on rencontrera plus de difficultés encore quand il s'agira de décider si le sang rendu par le vomissement est étranger à l'économie, comme il arriva à une jeune religieuse dont parle Sauvages, qui avoit avalé du sang de bœuf pour simuler l'hématémèse.

Quant au pronostic, l'hématémèse aiguë & accidentelle, celle qui dépend d'une affection morale, de la suppression d'une hémorragie, est généralement peu dangereuse, surtout si elle n'est accompagnée d'aucun mouvement fébrile. L'hématémèse chronique, au contraire, est une affection grave, surtout quand elle a des retours fréquens, que les matières vomies sont noires & fétides, qu'il y a des déjections de mêmes matières, que l'abdomen présente des tumeurs soupçonnées être la cause du vomissement, &c. Bien entendu que le jugement qu'on porte sur l'issue de cette maladie doit être modifié par des considérations tirées de l'âge, de la constitution, des antécédens particuliers au malade, &c. &c.

Si le vomissement de sang présente les caractères d'une hémorragie active & aiguë, il faudra recourir aux moyens débilitans, tels que la saignée par la lancette ou les sangsues, selon les cas; saignée qu'on réitérera si l'intensité de la maladie l'exige, & si les forces du malade le permettent; il conviendroit aussi d'administrer des boissons délayantes, comme le petit-lait nitré, l'eau d'orge, les diverses limonades, ou des boissons mucilagineuses, s'il y a trop d'irritation, ou si l'affection reconnoit pour cause un agent irritant ou caustique.

A-t-on affaire à une hémorragie chronique, chez un sujet affoibli, on doit la combattre par des boissons froides & toniques, comme, par exemple, les infusions de grande consoude, de menthe, de quinquina, de tormentille, &c. Si le cas est plus grave, la débilité plus profonde, on pourra associer ou substituer à ces derniers moyens, le quassia amara, le simarouba, la cascarille, acidulés avec l'alcool sulfurique & édulcorés avec des sirops appropriés. Il est aussi des cas où il convient d'associer l'éther, l'opium, le castoreum, aux médicamens dont nous venons de parler pour combattre des symptômes nerveux. On a eu aussi recours à l'application de la glace sur l'épigastre dans des cas extrêmes, ou après avoir tenté celle des vésicatoires, des sinapismes, &c. Nonobstant la foiblesse extrême des malades & le caractère asthénique de la gastrorhagie, on est quelquefois obligé de renoncer aux toniques astringens & de s'en tenir aux adoucissans, tant l'irritation & le spasme sont portés à un haut degré, En général, il est assez commun de voir dans cette affection l'exaltation de sensibilité associée à la foiblesse de l'organe malade.

Le traitement de l'hématémèse doit subir des modifications qu'indiquent les diverses variétés de cette hémorragie; ainsi, quand elle est constitutionnelle, périodique & déjà ancienne, à moins qu'il n'y ait un danger imminent, il faut le plus souvent la respecter, ou du moins se borner à en modérer l'exagération, à diminuer la quantité du sang fournie par les vaisseaux gastriques. La même règle de conduite est presqu'en tout point applicable à la cure de la gastrorhagie suc-

(1) *Dictionnaire des Sciences médicales*, article cité.

cédanée, avec cette différence néanmoins, que le médecin ne doit rien négliger pour rétablir l'écoulement sanguin auquel la maladie a succédé. Il n'emploiera toutefois, à cet effet, que des moyens externes, dérivatifs, qui n'ont qu'une action indirecte sur l'estomac; il évitera avec soin les emménagogues, les drastiques, les violens styptiques, &c.

Si on soupçonne que la lésion organique de quelque viscère gastrique est la cause de la congestion hémorragique de l'estomac, on doit se borner à des moyens palliatifs : quant à la gastrorhagie que nous avons qualifiée de *critique*, c'est un effort salutaire de la nature qu'il faut en général respecter.

Si le sang, épanché peu à peu dans l'estomac (ce qu'il est facile de reconnoître), empêche que les parois de ce viscère ne se contractent, il faut provoquer le vomissement, non par des émétiques, comme on l'a conseillé quelquefois, mais à l'aide de boissons tièdes, de la titillation de la luette, &c.

Pendant les accès d'hématémèse les malades doivent garder un repos & un silence absolus, la position horizontale; ils doivent être tenus à une diète rigoureuse, & préservés avec soin de toute affection morale.

Tout ce que nous avons dit jusqu'à présent a rapport au traitement du vomissement de sang proprement dit; il nous reste à parler maintenant des moyens propres à prévenir les congestions sanguines qui se font périodiquement sur le ventricule, & à empêcher le retour des accès d'hématémèse. Hoffmann, qui nous a laissé des préceptes très-judicieux sur la prophylactique des hémorragies, recommande avec raison de s'abstenir des émétiques, des purgatifs, des médicamens âcres, chez les individus qui redoutent les congestions sanguines de l'estomac; il n'est pas moins utile de leur prescrire l'usage des alimens doux, faciles à digérer, des boissons non fermentées, &c. Les cas où l'épuisement des forces & la débilité locale des voies digestives exigent des toniques doux, légèrement astringens, des alimens nutritifs & sucrés, sont rares & difficiles à déterminer. Dans la vue de prévenir le retour de certains vomissemens de sang, en quelque sorte constitutionnels chez les femmes pléthoriques, il faut leur prescrire de fréquentes saignées, un exercice journalier, l'établissement d'un exutoire, un régime délayant, rafraîchissant & très-peu nutritif, l'usage des viandes blanches, gélatineuses, du poisson d'eau douce, des farineux, du lait, &c.

Une indication majeure, qu'il ne faut jamais perdre de vue, pour éviter le retour des gastrorhagies consécutives aux suppressions des hémorragies normales périodiques, consiste à rétablir, s'il est possible, le cours régulier de ces écoulemens par tous les moyens de la pharmacologie, de la diététique & de l'hygiène réunis, à éloigner scrupuleusement des malades toutes les circonstances qui peuvent en troubler la marche régulière & en empêcher l'accomplissement.

La résolution des engorgemens du foie, de la rate, &c., qui font refluer le sang vers l'estomac (ce qui constitue l'hématémèse que nous avons appelée *splanchnique*), peut s'obtenir, à la vérité bien rarement, par l'usage des toniques, des purgatifs doux, des eaux de Vichi, de Bourbon-l'Archembault, en boissons, en douches, en bains; par l'emploi des extraits de végétaux amers, rendus laxatifs au moyen de l'acétate de potasse, des sulfates de soude, de magnésie, &c. Les mémoires de M. Portal sur la nature & le traitement de plusieurs maladies contiennent des faits de pratique de ce genre, fort remarquables, & dont aujourd'hui on tient peut-être trop peu de compte; ce praticien recommande particulièrement des pilules faites avec l'aloës, la gomme ammoniaque, le savon médicinal & les extraits amers. Hoffmann se louoit beaucoup, dans des cas semblables, de l'emploi de la rhubarbe unie au camphre & à la poudre d'yeux d'écreviffe; il administroit cette composition deux fois par semaine, & faisoit boire par dessus un verre d'eau de fontaine. Il est presque superflu de dire que l'emploi de ces moyens doit être continué pendant long-temps, varié, alterné, puis enfin suspendu après un certain laps de temps, pour être ensuite repris, s'il y a lieu, & continué jusqu'à la guérison.

Ces moyens de traitement, fondés en général sur la considération des causes, ont été trop vantés peut-être par les médecins dits hippocratiques, ou observateurs. Ils sont loin d'avoir l'efficacité qu'on leur a accordée dans un excès d'enthousiasme. Toutefois, c'est une erreur bien grande de croire qu'une pareille méthode de philosopher, excellente par elle-même, puisse être remplacée uniquement par l'idée que l'altération matérielle, locale, présumée ou observée après la mort dans l'organe malade, doit invariablement diriger le praticien. (Bricheteau.)

VOMITIF, s. & adj. m. (*Thérap.*) On nomme ainsi toute substance capable de provoquer le vomissement. L'émétique & l'ipécacuanha sont aujourd'hui les seuls remèdes dont on se serve communément pour faire vomir. Quelques médecins emploient aussi l'*émétine*, principe actif extrait de l'ipécacuanha par les travaux de la chimie moderne. Dans les circonstances où ces remèdes actifs ne pourroient point sans inconvénient être introduits dans l'estomac, on cherche à y suppléer par l'ingestion de liquides mucilagineux tièdes, par la titillation de la luette, &c. Si la déglutition est impossible, on peut encore exciter le vomissement en injectant l'émétique dans les veines, en appliquant un emplâtre ou un onguent

ftibié fur l'épigaftre, en plaçant de l'émétine ou de l'ipécacuanha fur un point de la peau privé de fon épiderme.

Les vomitifs (dont l'ufage eft beaucoup trop négligé de nos jours) conviennent dans l'embarras gaftrique, dans la fièvre bilieufe, dans l'éryfipèle faburral, dans les catarrhes pulmonaires avec engouement, dans le croup & dans beaucoup d'autres maladies. On y a fréquemment recours, au début, dans les empoifonnemens par les champignons & par quelques autres fubftances vénéneufes. Ils débarraffent l'eftomac des fubftances nuifibles qu'il contient, favorifent l'expectoration, impriment une fecouffe falutaire aux principaux vifcères de l'économie, déterminent fouvent un mouvement d'expanfion vers la circonférence, une douce moiteur, &c. Les cas qui les contre-indiquent font l'exiftence d'une irritation gaftrique, l'état de groffeffe, l'exiftence d'une hernie volumineufe & irréductible, une congeftion fanguine active vers les poumons ou l'encéphale, &c. Mais il eft certain qu'on a beaucoup exagéré dans ces derniers temps les dangers des émétiques actifs, & fi leur emploi intempeftif peut être fuivi de quelques accidens, leur omiffion, dans les cas où ils font indiqués, n'a pas de moindres inconvéniens. C'eft au praticien éclairé à précifer au lit du malade les circonftances dans lefquelles il faut agir, & celles dans lefquelles il faut s'abftenir ; la théorie feule n'eft que d'un bien foible fecours en pareil cas.

(Gibert.)

VOMITO PRIETO ou NEGRO. (*Pathol.*) Nom donné par les Efpagnols à la maladie qu'on appelle en France *mal de Siam*, *matelotte*, *fièvre jaune*, *typhus ictérode* ; en Angleterre, *black vomiting*, *yellow fever*, *malignant peftilential fever* ; aux Etats-Unis d'Amérique, *bilious remitting yellow fever*, &c.

Des dénominations auffi différentes, données par les auteurs, devroient faire croire qu'ils les ont employées pour défigner des maladies de nature différente. Telle n'a point été leur intention, car prefque tous confidèrent comme identique l'affection qu'ils nomment fi diverfement. Sauvages, à peu près le feul parmi beaucoup d'écrivains, en adoptant les noms de *typhus ictérode*, de *tritœophia americana*, & de *peftis fiamea* (1), a voulu diftinguer trois maladies qu'il croyoit apparemment différer l'une de l'autre ; mais, dépourvu d'expérience perfonnelle, il lui étoit difficile d'établir leurs caractères diftinctifs d'une manière fatisfaifante, & ce qu'il y avoit de vrai dans fes opinions a été méconnu, jufqu'à une époque affez récente. On n'en fera pas furpris fi l'on fonge qu'il faudra néceffairement encore beaucoup de temps pour étudier à fond une maladie dont l'exiftence a été ignorée pendant longues années. En effet, la fièvre jaune féviffoit déjà depuis près de deux fiècles dans les Antilles quand elle fut fignalée par les médecins français ; puifque, fuivant Pouppé Desportes, « le premier événement » qui l'a fait remarquer a été la relâche à la Mar- » tinique, en 1690, d'une nombreufe efcadre » venue de Siam. » Plus arriérés que nous, les médecins efpagnols prétendent qu'elle n'a commencé à paroître qu'en 1774 ; tant les faits, même les plus faillans du domaine de la médecine, ont peine à attirer l'attention fur eux.

Tout porte à croire qu'aux Etats-Unis d'Amérique on a, pendant long-temps, auffi négligemment étudié les épidémies, dont nous ne poffédons aucune defcription tant foit peu exacte, antérieure à celle de la maladie de Charlefton, décrite en même temps par Linning & Moultrie. Cela a été encore bien pis pour les épidémies du fud de l'Efpagne, qui font reftées à peu près inaperçues jufqu'en 1800.

Cette condamnable incurie n'a pas feule entravé la marche de la fcience ; il s'y eft joint un autre obftacle que les médecins ne pouvoient guère prévoir, & auquel on ne fauroit, fans injuftice, leur reprocher de s'être laiffés arrêter. En effet, ceux d'entr'eux qui obfervoient entre les tropiques, ou feulement hors des tropiques, des maladies épidémiques appelées *fièvre jaune*, n'ayant aucune raifon de croire que le même nom pût être donné à des affections de nature différente, ont, pour la plupart, été conduits à confidérer le mal qu'ils n'étoient pas à portée de voir, comme identique avec celui qu'ils avoient fous les yeux : tels furent Rush, Devèze, Valentin, Palloni, Jackfon, MM. Gilbert, Bally, &c. Pour eux tous, la fièvre jaune eft une maladie partout la même, bien que plufieurs d'entr'eux admettent l'exiftence de cas fufceptibles de la fimuler. En vain d'autres médecins, quoique bornés à l'obfervation de la maladie dans une feule des régions où elle eft cenfée également régner, mais moins preffés de généralifer, notamment Savaréfy & Aréjula, fe fentoient conduits à reconnoître l'exactitude de deux, au moins, des trois diftinctions admifes par Sauvages ; en vain M. de Humboldt en établiffoit l'inconteftable vérité d'après la non contagion de la fièvre jaune des régions inter-tropicales & la contagion évidente de celle des régions tempérées, l'ancienne opinion avoit jeté de trop profondes racines pour être abandonnée fans de longs combats. On eût dit que moins elle étoit vraie, plus fes partifans devoient mettre d'acharnement à la foutenir.

Des expériences bien faites & à chaque inftant répétées dans les Antilles, des obfervations non moins concluantes, recueillies en Europe & aux Etats-Unis d'Amérique, avoient beau leur montrer, d'un côté la non contagion, de l'autre la contagion de la maladie que partout on s'obftinoit

(1) *Nof. méth.*, tom. I, pag. 314, 341 & 418.

à appeler du même nom, leur ridicule conviction n'en étoit pas le moins du monde ébranlée. Ils croyoient de bonne foi avoir répondu à toutes les objections, tantôt en disant que la propriété contagieuse est une qualité accidentelle qu'une maladie peut perdre ou acquérir sans pour cela cesser d'être la même; tantôt en supposant que l'*inassuétude* seule rend les hommes des latitudes élevées susceptibles d'être affectés par une *contagion* que les colons supportent sans danger, ou bien en proposant une foule d'autres hypothèses tout aussi dépourvues de fondement réel. C'étoit à qui feroit le plus d'efforts pour empêcher le triomphe de la vérité.

Les choses en étoient là, lorsqu'en 1821 le ministre de l'intérieur envoya étudier la maladie de Barcelone par une commission de médecins. Des cinq membres qui la composoient, trois seulement, MM. Bally, François & moi avions été dans les Antilles, avions observé la fièvre jaune, & pouvions par conséquent décider, avec connoissance de cause, si l'épidémie de Catalogne étoit ou non cette même maladie. Voici quelles furent nos opinions à ce sujet.

M. Bally déclara les premiers malades qu'il vit, atteints non de la fièvre jaune, mais bien d'un *typhus nerveux*. M. François ne dit rien alors, quoique subitement éclairé depuis, & répudiant tout-à-coup ce qu'il avoit écrit sur la non contagion de la fièvre jaune, on l'ait vu assurer hardiment que l'épidémie de 1821 étoit bien cette même fièvre importée de la Havane. Pour moi, la maladie me parut, comme à M. Bally, un typhus fort différent de la fièvre jaune, & j'essayai de le prouver en publiant, pendant la durée même du mal, un exposé sommaire des principaux faits sur lesquels reposoit ma manière de voir.

J'en dois l'aveu, elle fut attaquée par tous les journaux de médecine, le *Journal universel* excepté. Elle ne fut pas beaucoup mieux accueillie en Espagne, où deux médecins seulement, Piguillem & Porta, se montrèrent disposés à l'adopter; & si depuis M. Audouard a reconnu comme moi que l'épidémie de Barcelone, dont il a donné une bonne description, n'est pas la maladie actuellement régnante dans les Antilles sous le nom de *fièvre jaune*, M. Robert a cru devoir consacrer un chapitre de son livre à combattre cette opinion. Enfin, les quelques médecins qui ont cru voir dans la maladie de Gibraltar de 1828 une affection différente de la fièvre jaune, ont à peine été remarqués au milieu de ceux, en bien plus grand nombre, qui regardoient les deux maladies comme identiques. Cependant des savans, dont le nom est cher à la science, MM. Portal, Duméril, Chaussier & Dupuytren, ont positivement déclaré dans leur rapport sur un Mémoire de M. Costa, qu'il importe beaucoup de discuter avec soin l'identité des diverses maladies auxquelles on a donné le nom de *fièvre jaune*.

C'est la première fois, à ma connoissance, qu'une réunion de médecins, s'écartant des idées vulgairement reçues, & découvrant un problème là où, jusqu'ici, le public médical n'en vouloit pas voir, use de toute l'influence attachée à la célébrité pour obtenir une réponse qui seule pourra mettre un terme à une divergence d'opinions, déplorable sous tous les rapports. La science, en effet, est réellement compromise par des débats dont la prolongation semble déposer contre sa certitude; & cependant l'humanité outragée réclame inutilement la modification des extravagantes lois sanitaires que nous a léguées l'ignorance des siècles barbares. D'un autre côté, les intérêts du commerce, si pressans depuis que la civilisation a fait de la rapidité des communications entre les peuples le plus impérieux des besoins, ne permettent pas de tolérer des abus qui, prolongés plus long-temps, auroient des conséquences vraiment funestes. C'est ainsi, qu'entraînée par la force des choses, l'Angleterre a supprimé, trop tôt peut-être, toutes les quarantaines, & gagné à cette mesure plusieurs millions que la France continue, chaque année, à prodiguer en pure perte au lieu de les employer à accroître ses produits.

En voyant d'aussi grands intérêts attachés à la solution d'une question médicale, on s'explique aisément le motif des nombreuses publications que chaque jour voit paroître sur la fièvre jaune, & l'ardeur avec laquelle une foule de médecins se livrent à des recherches qu'ils continueront assurément sans relâche, jusqu'à ce que le but de leurs efforts ait été atteint.

Persuadé pour ma part que le meilleur moyen d'assurer le succès d'une entreprise, conduite avec tant de persévérance, seroit d'abord d'apprendre à distinguer les deux maladies que l'on confond habituellement sous le nom de *fièvre jaune*, j'ai cherché à résoudre cet important problème dans un ouvrage étendu, publié il y a deux ans (1). Maintenant je vais tâcher de renfermer les principes qui s'y trouvent longuement développés, dans le court espace mis à ma disposition, renvoyant pour les détails à l'ouvrage lui-même, dont la partie fondamentale se trouve reproduite dans cet article, & qui sera divisé en trois parties. La première aura pour objet la fièvre jaune; la seconde, le typhus amaril; la troisième se composera d'une comparaison des deux maladies, destinée à rendre leurs caractères distinctifs faciles à saisir. Mais avant d'aller plus loin, je dois avertir que le nom de *fièvre jaune* ou de *gastrite des inacclimatés*, sera toujours consacré à la fièvre jaune des Antilles, & celui de *typhus amaril*, toujours donné à la maladie de l'Espagne ou des Etat-Unis, qu'on prétend aussi être la fièvre jaune.

(1) J. A. Rochoux, *Recherches sur les différentes maladies qu'on appelle* Fièvre jaune.

Première partie. *Histoire de la fièvre jaune.* Causes, description, traitement de la fièvre jaune, voilà les trois choses qui composeront cette première partie de notre article.

§. Ier. *Causes.* Il est à présent assez généralement reconnu, parmi les médecins, qu'un des meilleurs moyens d'arriver à découvrir la nature des maladies, est d'en bien étudier les causes. Nous tâcherons de ne jamais perdre de vue ce principe, en traitant de celles de la fièvre jaune. Elles peuvent se rapporter à deux chefs principaux; les unes tiennent à certaines dispositions de l'organisme propres aux individus, nous les appellerons causes *individuelles;* les autres se rattachent à l'action de quelques-unes des six choses désignées en hygiène sous le nom de *non naturelles :* ce seront les causes *hygiéniques*, par lesquelles nous allons commencer.

A. *Causes hygiéniques.* Il faudroit, pour ne rien omettre à l'égard de ces causes, examiner successivement, & avec détails, l'influence des 1°. *circumfusa*, 2°. *percepta*, 3°. *ingesta*, 4°. *gesta*, 5°. *applicata* & 6°. *excreta;* mais le manque d'espace nous empêche d'étudier ainsi l'action de tous les agens hygiéniques. Nous nous bornerons, par cette raison, à rappeler que les suppressions brusques de transpiration dues à des refroidissemens subits, le corps étant en sueur, ou à un usage mal entendu des vêtemens; que les vives affections morales, l'abus des plaisirs de l'amour & les fatigues excessives, les excès d'alimens ou de boissons spiritueuses, sont, avec juste raison, regardés par tous les auteurs comme des causes très-actives de fièvre jaune. Cependant leur rôle se borne dans la plupart des cas, à hâter un résultat qui, préparé d'avance par l'action bien autrement puissante des *circumfusa*, est souvent produit par elle seule. Il sera facile de s'en convaincre par ce que je vais dire de l'atmosphère considérée sous le rapport, 1°. de sa chaleur, 2°. de sa lumière & de son électricité, 3°. des vents qui l'agitent, & 4°. de son humidité.

1°. *Chaleur.* La chaleur est à la vérité très-forte dans les Antilles, mais on a généralement exagéré son intensité. Il n'est pas exact de dire avec Gilbert, qu'elle s'élève de 37 à 38 deg. R., durant des mois presque entiers. Loin de là, elle dépasse rarement 31 deg., comme l'a constaté Cassan. Bien des personnes ont aussi mal jugé cette cause morbifique, par rapport à sa continuité d'action, & cependant c'est principalement par là qu'elle est réellement puissante. Savarésy fait remarquer avec raison que, pendant toute l'année, la chaleur est à peu près la même aux Antilles de midi à trois heures. Je ne pense pas, en effet, qu'elle varie alors de plus de 4 à 6 degrés. Cette opinion est encore confirmée par les observations de Cassan, qui évalue la chaleur moyenne du morne *Fortuné* à 23 deg. 5 dixièmes, & par celles de M. Moreau de Jonnès, desquelles il résulte que la chaleur moyenne des six mois les moins chauds est 21 deg. 24 centièmes R., & celle des six mois les plus chauds de l'année, de 24 deg. 26 centièmes.

Il est facile, d'après cela, de juger quel doit être à la longue, l'action d'un pareil agent sur des sujets dont l'organisme est habitué à des impressions fort différentes. Aussi tous les auteurs ont-ils signalé & décrit, avec plus ou moins d'exactitude, les effets de la chaleur. Voici ce qu'un séjour prolongé dans les Antilles m'a mis à même d'observer à ce sujet.

Par la seule élévation de la température, & sans le concours de la lumière solaire, les hommes étrangers au climat éprouvent un sentiment de chaleur plus ou moins fatigant, une accélération marquée de la circulation, &, vers les heures chaudes de la journée, une disposition souvent irrésistible au sommeil & une forte d'accablement, quelquefois accompagné de pesanteur de tête. Leur tissu cellulaire sous-cutané se gonfle, le boursouffle, si je puis ainsi dire, & leur donne un embonpoint factice. Leur visage est rouge, & les conjonctives presque toujours un peu injectées. Au plus léger exercice, la sueur ruisselle de tout le corps; elle filtre plutôt qu'elle n'est sécrétée, & il s'ensuit un sentiment de foiblesse qu'on n'éprouve pas en Europe, à un égal degré de température.

C'est bien pis encore, quand le nouvel arrivant est forcé de passer plusieurs heures au soleil. Il ne le fait jamais sans éprouver une chaleur excessivement incommode, accompagnée de moins de sueur que quand il étoit à l'ombre, &, à cause de cela, déterminant une forte d'ardeur & de picotement sur la peau. Au bout de quelque temps passé ainsi, la soif est extrême; on boit comme dans la chaleur de la fièvre sans pouvoir se désaltérer; le pouls est vraiment devenu fébrile, & l'on éprouve une vive douleur de tête pulsative dans les tempes & dans les orbites, quelquefois même des douleurs de lombes que le sommeil & le repos ne dissipent pas toujours complétement. Souvent aussi, les hommes faits, qui depuis long-temps avoient cessé d'être sujets aux hémorragies nasales, en éprouvent de nouveau comme dans leur jeunesse. Ainsi l'on vit sous l'empire d'une diathèse inflammatoire, dans un état presque maladif, qui même le devient par intervalles. Qui ne voit que la plus légère erreur de régime suffit alors, pour faire éclater un mal dont chaque jour prépare le développement?

« Il me semble, dit M. Broussais, que le climat » d'Italie exerce sur nos Français une action » stimulante à laquelle tous les individus ne s'habituent pas facilement ». On peut considérer les accidens qu'ils éprouvent dans cet heureux pays comme le premier degré de ceux qui les attendent, eux & tous les habitans des zones tempérées, sous le ciel brûlant des Antilles. Aussi ne

voit-on qu'un petit nombre de sujets, favorablement organisés, devenir chaque jour de moins en moins sensibles à son action, s'y accoutumer peu à peu, & finir par la braver impunément. Chez les autres au contraire cette action, loin de s'affoiblir, semble acquérir de jour en jour plus de force. Tel qui n'étoit que médiocrement fatigué les premiers jours, n'en peut plus au bout de quelques mois. Enfin la maladie se déclare, &, dans les derniers efforts que fait la nature pour combattre ce nouvel ennemi, très-souvent elle succombe.

Tels sont les effets ordinaires de la chaleur. Ils sont pernicieux au point qu'une foule d'Européens, d'ailleurs réglés dans leur conduite, ne peuvent leur résister. On se persuadera aisément combien ils sont à craindre, quand on saura que, dans les années très-chaudes & sèches, beaucoup d'inacclimatés tombent malades dans les Antilles, le jour même de leur débarquement. Ces événemens malheureux arrivent lors même que les étrangers se tiennent à l'abri du soleil, sur de grands bâtimens tentés, & à plus forte raison quand ils s'y trouvent exposés pendant quelque temps, comme cela arrive fréquemment sur les petites embarcations. Presque toujours, en pareille circonstance, on voit se joindre à la gastrite une inflammation des membranes du cerveau déterminée par cette action vive, & pour nous insupportable, du soleil des tropiques.

2°. *Lumière & électricité.* Tout le monde sait avec quelle abondance ces deux impondérables sont répandus dans l'atmosphère des tropiques. L'énergie de leur action, envisagée d'une manière générale, n'est pas moins connue. Ainsi la lumière ne produit pas seulement une foule d'actions chimiques, on voit encore son défaut ou son abondance déterminer l'étiolement des plantes, le changement de couleur des poils de beaucoup d'animaux, la coloration foncée de certaines races d'hommes, &c. Si, comme on n'en peut douter, ses effets sont proportionnés à sa quantité, ils seront des plus notables dans les Antilles, où son abondance est telle que, dans les jours sereins, la seule clarté des étoiles suffit pour guider en pleine nuit les pas du voyageur, où la lune dans ses quartiers, permet de lire les caractères les plus fins, & éclaire sans doute davantage dans son plein, que ne le fait le soleil à Paris au mois de décembre, pour peu que le temps soit couvert. Quant au fluide électrique, son influence remarquable sur les progrès de la végétation, les curieuses observations de Phil. Willson & l'observation des malaises que presque tout le monde éprouve à l'approche des orages, ne permettent pas de douter de son influence sur le système nerveux, & doivent le faire regarder comme une des conditions principales de l'innervation. Or, les habitans des zones tempérées qui arrivent aux Antilles, se trouvent, sous le rapport de la lumière & de l'électricité, dans des circonstances presqu'entièrement opposées à celles dont ils avoient l'habitude. Est-il étonnant, dès-lors, que ces deux énergiques agens exercent sur eux une action extrêmement puissante?

3°. *Les vents*, qui ont une si grande influence sur la température de l'atmosphère, agissent par là d'une manière très-énergique sur les étrangers. Par exemple, le vent du sud leur est vraiment fatal. C'est ainsi que M. Lefort a observé en 1821, à la Martinique, un grand nombre de fièvres jaunes, sous la prédominance insolite de ce vent, dont j'avois déjà été à même de constater les effets pernicieux, en 1818.

4°. *L'humidité*, quoique généralement accusée de concourir puissamment au développement de la fièvre jaune, ne me paroît pas avoir l'influence fâcheuse qu'on lui attribue. D'abord, il est très-difficile d'en mesurer les effets par la raison qu'ils doivent varier à peine, l'hygromètre étant presque toujours, dans les Antilles, au *maximum* d'humidité. En second lieu, quand les pluies sont fort abondantes, & l'humidité par conséquent très-forte, si en même temps la température s'abaisse de quelques degrés, on voit toujours le nombre des fièvres jaunes diminuer. Pouppé Desportes en a fait la remarque à Saint-Domingue, & j'ai eu l'occasion de la vérifier à la Guadeloupe. Mais à degré égal d'élévation, la chaleur humide est-elle plus nuisible que la chaleur sèche? Je ne sais vraiment qu'en penser. Toujours est-il que ce qui vient d'être dit, sur les *circumfusa*, démontre l'existence des causes générales, étendant leur action sur de vastes contrées, sans en excepter aucun point. Presque tous ceux qui connoissent bien les Antilles ont vu les choses sous le même aspect. Je citerai entre autre Savarésy, qui reconnoît formellement que, partout où l'étranger se transporte dans ces régions, à moins qu'il ne s'élève sur de très-hauts mornes, il est exposé à payer son tribut au climat.

B. *Causes individuelles.* Les Antilles offrent l'étonnant spectacle de deux classes d'individus, dont les uns ne sont jamais atteints par la fièvre jaune, tandis que les autres en sont constamment victimes, en plus ou moins grand nombre. Cela tient à l'*acclimatement* des premiers & à l'*inacclimatement* des seconds : deux dispositions différentes de l'économie dont il vous faut dire quelques mots.

1°. L'acclimatement est un changement profond, opéré dans l'organisme, par un séjour prolongé dans un lieu dont le climat est notablement différent de celui auquel on est accoutumé, & qui a pour effet de rendre le sujet qui l'a subi, semblable, sous tous les rapports, aux naturels du pays qu'il est venu habiter. Quelquefois il s'opère sans secousses, sans maladies notables : le plus souvent, il est amené par des affections plus ou moins graves.

De

De quelque manière au reste qu'il s'obtienne, il a, dans les Antilles, besoin au moins de deux années révolues pour être complet. Quand l'étranger, qui jusqu'alors étoit resté exposé à la fièvre jaune, le possède enfin, il ne diffère en rien des indigènes ou acclimatés de naissance que cette maladie n'atteint jamais. Comme eux, il n'est que rarement affecté d'hémorragie extérieure, & il cesse d'être sujet aux épistaxis qui l'avoient plus ou moins incommodé, surtout au commencement de son arrivée; mais, en revanche, il devient sujet à leurs maladies habituelles, savoir : les fièvres d'accès & diverses phlegmasies, dont avant cela il avoit été presque entièrement exempt. Il les éprouve dans les mêmes saisons qu'eux, c'est-à-dire pendant les fraîcheurs qui, après lui avoir été favorables dans les premiers temps de son arrivée, lui deviennent réellement désavantageuses.

Tous les auteurs n'ont pas complétement reconnu les inconvéniens & les avantages de l'acclimatement : plusieurs ont nié qu'il préservât assurément de la fièvre jaune, & MM. Pugnet, Cailliot & Bally, ont prétendu que des créoles pouvoient en être frappés, surtout lorsqu'ils passoient d'une île dans une autre. Mais la manière dont s'expriment ces médecins, qui du reste ont fait un très-court séjour dans les Antilles, diminue singulièrement la force de leur assertion. D'un autre côté, il est certain qu'aucun des nombreux émigrés acclimatés, dont Clarc avoit attribué la mort à la fièvre jaune, n'a succombé sous les coups de cette maladie (1).

Comme l'acclimatement s'acquiert, il peut aussi se perdre : ainsi, des créoles partis jeunes de leur pays & élevés en France, d'anciens colons, après une absence de douze à quinze ans, peuvent être atteints de la fièvre jaune à leur retour dans les Antilles, & l'éprouver une seconde fois. Hors les cas de ce genre, on en est à l'abri, si, après l'avoir eue, on ne quitte plus les lieux où elle règne habituellement.

2°. *L'inacclimatement*, par rapport aux Antilles, est une disposition commune à tous les individus qui, nés vers le milieu des zones tempérées, ou sous des latitudes plus élevées, ne les ont jamais quittées. Ici on a la preuve de la foiblesse, je dirai presque de la fragilité de la machine humaine. Une température de quelques degrés plus haut que celle dont il a l'habitude, suffit pour perdre la santé de l'homme en apparence le plus robuste. Cette facilité si vantée, que notre espèce a, dit-on, de se faire à tous les climats, se réduit singulièrement aux yeux de celui qui a vu avec quelle fureur la fièvre jaune sévit sur les inacclimatés. Tous effectivement sont exposés à ses coups, quoique avec des chances plus ou moins favorables d'y pouvoir échapper. Ainsi un tempérament sanguin & l'âge adulte sont des conditions fâcheuses pour ceux chez qui elles se rencontrent ou réunies ou isolées. Un tempérament bilieux ou bilieux lymphatique, l'enfance, la vieillesse, le sexe féminin, sont au contraire des conditions favorables. Il est avantageux d'être né dans le midi de l'Europe, & désavantageux d'être né dans le nord. Mais toutes ces dispositions individuelles, dont les avantages & les inconvéniens sont assez faciles à constater dans les saisons ordinaires aux Antilles, se font à peine remarquer lorsque les causes extérieures des maladies deviennent fort énergiques. Alors l'épidémie est générale & semble tout confondre dans sa dévorante activité : sanguins, lymphatiques, hommes, femmes, jeunes, vieux, tous lui servent presque également de victimes.

Là se termineroit entièrement l'exposé des causes de la fièvre jaune, si nous ne nous croyions pas obligé de parler de l'infection & de la contagion (*voyez* ces mots) dont on a cru devoir grossir leur nombre.

L'opinion que la fièvre jaune est contagieuse commence enfin à tomber en Europe, grace surtout à la persévérance si digne d'éloge avec laquelle mon ami le Dr. Chervin l'a combattue, & la combat encore. Mais il y a long-temps qu'elle étoit décréditée dans les Antilles, où, depuis leur découverte, on n'a pas eu un *seul exemple de contagion sur un acclimaté*. Et il faut bien le répéter, puisqu'on s'obstine à ne pas l'entendre, tous les cas de prétendue contagion, cités par les auteurs, reposent sur des inacclimatés, c'est-à-dire sur des sujets exposés à avoir également la fièvre jaune, soit qu'ils fuient ou qu'ils fréquentent les malades. Par conséquent, aucun de ces faits ne prouve que des individus tombés malades les uns après les autres, aient pris leurs maladies l'un de l'autre.

Quant à l'infection, on la regarde généralement encore comme une cause puissante de la fièvre jaune, & cela avec d'autant plus de raison, en apparence, que l'infection se rencontre dans beaucoup de lieux où règne cette maladie; mais si par sa réunion avec les autres causes du mal elle peut le rendre plus fréquent ou plus grave, elle est, toute seule, insuffisante pour le faire naître. D'un autre côté, il se développe souvent sans elle : on ne peut donc pas admettre qu'elle en soit la cause nécessaire. Ainsi Waren a constaté que la grande salubrité de la Barbade ne l'empêche pas d'être ravagée par la fièvre jaune; &, à la Martinique, M. Lefort l'a vue « frapper indistinctement, toute » l'année, certains individus au milieu d'un grand » nombre d'autres qui en étoient exempts, sans » qu'on pût lui assigner comme cause ni la direc- » tion des vents, ni *certaines localités* ». Il y a plus; des médecins, entr'autres MM. Barbez & Le Blanc, m'ont assuré qu'elle se montre moins dangereuse à la Pointe-à-Pitre, ville entourée de *palétuviers* infects, qu'à la basse terre où il n'y en a pas.

(1) Dariste, *Recherches pratiques sur la fièvre jaune*, pag. 18.

Si maintenant on vouloit se retrancher sur cette espèce d'infection que produisent les émanations humaines concentrées, nous dirions qu'il lui est impossible de naître dans les Antilles, où les maisons ressemblent à des cages ouvertes à tous les airs de vents (Savarésy). Aussi n'y a-t-on jamais observé *le typhus*, qui, suivant Bancroft, ne peut pas naître dans les Indes occidentales (1). D'après toutes ces considérations, nous n'hésitons pas à n'accorder qu'une influence accessoire ou secondaire à l'infection, tout-à-fait nulle à la contagion, & à considérer l'inacclimatement & certaines qualités générales de l'atmosphère des Antilles, comme les seules véritables causes de la fièvre jaune, puisque sans leur concours on ne la voit jamais se développer.

§ 2. *Description de la fièvre jaune*. La fièvre jaune débute vraiment sans symptômes précurseurs, si, à l'exemple de Pugnet et de Savarésy, on ne veut pas considérer comme tels, la rougeur de la face, l'embonpoint factice & les autres accidens que nous avons signalés, au commencement du paragraphe précédent, chez les inacclimatés. Néanmoins quelques sujets éprouvent en outre, pendant deux ou trois jours, du malaise, de l'anorexie, des lassitudes vagues, en un mot, tous les symptômes qui annoncent ou font craindre une maladie. Les autres au contraire sont pris, au moment où ils se vantent de jouir d'une excellente santé. Au reste, de quelque manière qu'éclate la fièvre jaune, on la voit très-rarement commencer par un léger sentiment de froid, ou tout au plus un frissonnement passager, presque jamais par un véritable frisson. Bien plus souvent elle s'annonce par une chaleur accompagnée de douleur de tête sus-orbitaire, plus ou moins forte, de douleurs dans les lombes, les cuisses & les jambes, & quelquefois les membres supérieurs: douleurs qui ressemblent beaucoup à celles que produisent les fatigues musculaires portées à l'excès. Il est bien rare qu'il n'existe pas en même temps un sentiment de gêne plus ou moins pénible à l'épigastre, que les malades attribuent ordinairement à une mauvaise digestion, & que les médecins peu attentifs n'aperçoivent pas toujours.

La chaleur, soit qu'elle ait été ou non précédée d'une impression de froid, est vive, intense, presque toujours sèche & âpre. Il est rare qu'elle s'accompagne de moiteur, symptôme qui du reste ne tarde pas à se dissiper. Le visage est rouge, quelquefois vultueux, luisant; les conjonctives injectées, les yeux brillans & secs, ou bien humides & même larmoyans; la respiration gênée, élevée, dérangée de son rhythme naturel. A cet état de la respiration se joignent de fréquens soupirs, quelquefois des plaintes presque à chaque expiration; de l'anxiété, de l'agitation, &, dans quelques circonstances assez rares, une toux stomacale fort incommode. Pendant ce temps, le pouls est fréquent, constamment plein, développé, souvent dur, jamais foible, à moins qu'il n'existe complication d'une autre maladie. La langue est nette, humide, rarement blanche, plus rarement jaune & chargée; la soif est ordinairement intense, quoique dans certains cas très-rares, presque nulle. Il y a souvent constipation, d'autres fois diarrhée, qui alors, après avoir été simplement excrémentitielle, devient bilieuse, roussâtre, & d'un aspect plus ou moins fâcheux. Les urines coulent plus ou moins facilement, sont presque naturelles, quelquefois un peu rouges, & n'offrent que très-rarement des dépôts; elles ne s'arrêtent complétement que quand il y a néphrite. Le sommeil, troublé dès le début, diminue de jour en jour, & se perd presque entièrement par les progrès de la maladie.

L'état d'irritation que je viens de décrire dure depuis deux jusqu'à trois & même quatre jours. C'est vers la fin de cette période que les vomissemens surviennent ordinairement, quoique quelquefois ils aient paru tout-à-coup le premier jour. Dans la plupart des cas, ils sont annoncés & précédés par l'augmentation de la gêne épigastrique & par des nausées d'abord assez rares, ensuite de plus en plus rapprochées. Alors, en appuyant un peu la main sur l'épigastre, on fait toujours éprouver au malade un sentiment de douleur obtuse ou comme de simple poids, d'où résulte des nausées & même des vomissemens, si la pression a été exercée sans ménagement. Souvent aussi les malades ressentent de vives douleurs autour de l'ombilic, ordinairement au-dessus, rarement au-dessous: malgré cela, le ventre n'en est pas moins souple dans sa totalité. Ces douleurs paroissent rarement dès le premier jour.

D'abord éloignés, & ne contenant que les boissons ou des matières muqueuses, les vomissemens se rapprochent de plus en plus, forment divers dépôts, deviennent d'une couleur roussâtre, semblable à un léger chocolat, puis couleur de marc de café, & enfin véritablement noirs.

A cette époque de la durée de la gastrite, & même un peu avant, les douleurs de lombes & les douleurs de tête cessent en entier, ou au moins diminuent beaucoup. La soif cesse ou devient moins forte, les soupirs sont plus rares & la toux stomacale se dissipe. Les malades n'en continuent pas moins à se tourner sans cesse dans leurs lits, jetant çà & là les bras, d'une manière automatique, ou bien tombant dans une espèce de somnolence qui ressemble beaucoup au plus haut degré de l'ivresse. Le visage dégonfle, dérougit, de même que les conjonctives, à moins qu'elles ne se trouvent prises d'inflammation, & l'on voit alors se manifester la jaunisse qui, quelquefois, paroît dès le second jour, & fait d'autant plus craindre

(1) *An Essay on the disease called*, &c., pag. 287.

qu'elle est plus prompte à se déclarer. A l'époque habituelle de son apparition, le pouls se ralentit quelquefois & devient presque naturel; cependant cette sorte d'apyrexie manque la plupart du temps. Les malades éprouvent des défaillances, par le plus léger mouvement : ils se plaignent d'être accablés & sans forces. La peau, quoique moins chaude, reste sèche & âpre; il n'y a presque plus de sommeil. C'est aussi dans cette période de la maladie que la langue se charge plus ou moins, devient rouge sur les bords, quelquefois un peu brune & sèche au milieu, & dans certains cas assez rares, lisse, rouge & sèche en totalité. Les urines n'offrent, la plupart du temps, rien de remarquable.

Quand la maladie doit avoir une heureuse terminaison, il ne se manifeste pas de jaunisse, ou bien elle se borne aux parties supérieures du corps & n'acquiert qu'une teinte peu foncée. Le pouls, après s'être ralenti & quelquefois affoibli, reprend son rhythme & sa force naturelle, souvent même un peu de fréquence; la peau recouvre sa chaleur habituelle, & devient légèrement moite & souple; la gêne de la respiration & de l'épigastre diminue, les vomissemens s'éloignent, les nausées disparoissent. Cette amélioration succède à des déjections alvines abondantes, rarement à des sueurs, quelquefois à l'excrétion d'urines brunes, un peu troubles; mais le plus ordinairement elle a lieu sans crises marquées. Elle arrive principalement les quatrième, cinquième & septième jour, & la convalescence est ordinairement facile & prompte.

Lorsqu'au contraire l'issue de la maladie doit être funeste, la jaunisse se répand promptement & prend une teinte tirant sur le brun. Il survient, d'abord sur le cou, ensuite sur la poitrine & les membres supérieurs, de petites macules ou taches pourprées (vulgairement pétéchies), souvent très-nombreuses & fort rapprochées, d'autres fois plus rares, larges & par plaques d'ecchymoses. Le visage prend une couleur sombre, livescente, permanente, mais le plus souvent passagere. Il est abattu, accablé, offrant l'expression d'une douleur intérieure & jamais de décomposition ataxique. Beaucoup de malades ne peuvent plus supporter d'être assis sans tomber en défaillance, quoique d'autres au contraire conservent la force de sortir du lit. Les selles deviennent noires, les vomissemens aussi; les urines sont jaunes. La douleur épigastrique augmente beaucoup, & l'on remarque quelquefois, dans cette région, une forte de palpitation jointe à une fréquence manifeste de la respiration. Les malades se plaignent d'y éprouver un sentiment d'ardeur & comme de brûlure, leurs nausées se renouvellent à chaque instant, &, de peur de les exciter, ils refusent de boire, quoique étant souvent tourmentés par la soif. Il survient ordinairement à cette époque des hémorragies par le nez, les gencives, la gorge, l'anus, plus rarement par la vessie, & surtout par les pores de la peau. L'état du malade n'en paroît pas sensiblement influencé; mais comme si elles ne se manifestoient pas, la foiblesse fait des progrès, les ecchymoses & les pétéchies se multiplient, la peau devient froide, le pouls foible, concentré, la respiration s'embarrasse, & les malades meurent au bout d'une courte agonie, avant ou vers le septième jour. Tous conservent leur connoissance jusqu'à la fin.

D'autres fois, la marche de la maladie est encore plus rapide, & les individus mortellement atteints périssent pour la plupart, du quatrième au cinquième jour, avant d'avoir eu une jaunisse bien prononcée ou de nombreuses pétéchies. La mort survient alors presque sans intermédiaire, après la période d'irritation, & les malades succombent à la violence de leur mal, en quelque sorte comme des gens empoisonnés, quelques-uns n'ayant vomi que des matières bilieuses ou leur boisson. C'est cette différence dans la durée de la gastrite qui a engagé les auteurs à en faire deux variétés, *aiguë* & *très-aiguë*. Les symptômes de l'une & de l'autre sont les mêmes, ils ne diffèrent que par leur intensité; mais la maladie est d'autant plus dangereuse qu'elle se rapproche davantage de la variété très-aiguë.

La marche que nous venons de décrire appartient à la fièvre jaune simple; mais les diverses complications dont elle est susceptible apportent de grands changemens dans son cours. Sa complication la plus ordinaire, après la jaunisse, que nous venons de ranger dans les symptômes habituels, à cause de sa grande fréquence, est la néphrite. On doit la craindre quand, dès les premiers jours de la maladie, la douleur des lombes est excessive & portée au point d'arracher des cris aux malades, comme on le voit quelquefois : la vive douleur des cuisses est encore propre à fournir cet indice. Les urines sont aussi, dès le commencement, rouges & en petite quantité; elles brûlent, coulent avec peine, & finissent par s'arrêter totalement au bout d'un jour ou deux. Dans ce cas la maladie marche toujours rapidement, & les malades ne passent guère le cinquième jour. C'est sur eux qu'il arrive principalement de remarquer des urines mêlées de sang, & même un véritable pissement de sang, que précède assez souvent un sentiment de tension dans la région vésicale, sans saillie appréciable.

Une complication non moins fâcheuse est celle de l'inflammation de l'encéphale ou de ses enveloppes : alors la douleur de tête est extrême au début. Elle se fait sentir principalement dans les orbites & au-devant du front. Les mouvemens des yeux ne peuvent s'exécuter sans une forte douleur, & les conjonctives sont ordinairement plus injectées que dans les cas simples. D'autres fois la douleur, toujours très-aiguë, occupe d'une manière fixe & permanente la région occipitale.

Parmi les ſujets dont la maladie eſt compliquée d'inflammation encéphalique, les uns tombent au bout de peu de jours, dans un état de ſtupeur & de coma qui, les rendant inſenſibles à toute douleur externe, s'oppoſe en même temps à ce que le rhythme de leur reſpiration ſoit accéléré, ſouvent même au contraire le ralentit, & fait qu'on peut fortement leur appuyer la main ſur l'épigaſtre, ſans leur cauſer de douleur : les autres ſont pris d'un délire furieux, plus rarement gai, ſouvent d'une rêvaſſerie non interrompue. Ils conſervent pour la plupart le pouls fort & développé. Un très-petit nombre l'ont mou, foible, facile à déprimer. Lorſque l'affection cérébrale eſt portée à un haut degré, les pupilles ſont dilatées, immobiles, abſolument inſenſibles à l'impreſſion de la lumière; ce qui n'a jamais lieu dans la gaſtrite ſimple. Une telle complication, en intervertiſſant notablement la marche habituelle de la gaſtrite, en faiſant naître une foule de ſymptômes nerveux, eſt bien propre à faire croire à l'exiſtence d'une fièvre ataxique : c'eſt ſur des exemples de ce genre que ſe ſont appuyés les auteurs qui ont vu dans la fièvre jaune une fièvre adynamico-ataxique. La mort, dans tous ces cas, eſt prompte, & ſurvient avant le troiſième & même le ſecond jour.

Néanmoins on obſerve des complications d'affection encéphalique qui marchent avec aſſez de lenteur. Dans ces cas, dus en général à un état ſubinflammatoire de l'arachnoïde, les malades éprouvent, avec la plupart des accidens qui caractériſent la fièvre jaune, des ſymptômes aſſez analogues à ceux qui s'obſervent dans les fièvres ataxiques. Les uns tombent dans une ſorte de délire qui reſſemble beaucoup à de l'humeur ou à de la colère. Il s'accompagne quelquefois de ſoubreſauts de tendons, ou bien de rétraction comme tétanique des membres ou de tremblemens convulſifs, auxquels ſe joint, dans certains cas, une ſorte de chevrotement de la voix, avec altération de ſon timbre ordinaire. D'autres, mornes & taciturnes, reſtent couchés comme aſſoupis, ou plongés dans une profonde triſteſſe, ſe remuant à peine, refuſant de répondre quand on leur parle, n'éprouvant que de rares nauſées, & diſant ne pas ſouffrir. Mais, quand on leur appuie la main ſur l'épigaſtre, ils reſſentent une vive douleur, qui les force à convenir de leur mal. Dans tous ces cas le pouls eſt peu fréquent; cependant il eſt rare qu'il ſoit apyrétique : il eſt en même temps plus ou moins foible, quoiqu'on le voie encore quelquefois alors fort & développé. Après être reſté deux ou trois jours dans un état preſque ſtationnaire, ainſi que les autres accidens, il devient tout-à-coup fréquent & foible; la peau devient froide, gluante, viſqueuſe; les forces tombent rapidement, & quelques-uns de ces malades ſuccombent ſans vomir noir, ou n'ayant eu qu'un ou deux vomiſſemens de cette nature au moment de leur mort.

Il arrive bien rarement qu'une gaſtrite ainſi prolongée ſoit ſuſceptible de guériſon. Sa terminaiſon, pour être plus lente, n'en eſt pas moins funeſte, & l'on voit les malades, après avoir préſenté une apparence de mieux, ſuccomber le huitième, le dixième jour & peut-être encore plus tard : ce dont à la vérité je n'ai pas eu moi-même d'exemple.

Compliquée avec la néphrite ou la méningo-céphalite, la fièvre jaune eſt toujours mortelle; &, lors même qu'elle eſt exempte de complication, c'eſt encore une des plus dangereuſes maladies connues : vérité confirmée par l'obſervation de toutes les épidémies décrites juſqu'à nos jours, qui montrent cette maladie à peu près toujours également grave.

Nécroſcopie. L'ouverture des cadavres des individus qui périſſent de la fièvre jaune montre conſtamment des léſions qui, par leur nombre, leur variété, leur intenſité, rendent un compte ſatisfaiſant des ſymptômes plus ou moins nombreux qui ont été obſervés pendant la durée de la maladie. Dans tous les cas ſimples, l'eſtomac ſeul offre les traces d'une inflammation ſuſceptible d'une foule de degrés divers d'intenſité. Dans d'autres, comparativement plus nombreux, on trouve, en même temps, des portions plus ou moins étendues d'inteſtin également atteintes d'inflammation, & il eſt peut-être ſans exemple que, dans aucune de ces circonſtances, la véſicule biliaire en ſoit exempte. Outre cela le canal alimentaire contient des matières excrémentitielles d'aſpect & de qualités divers, preſque toujours mêlées de ſang plus ou moins altéré, & quelquefois des vers, mais accidentellement.

Suivant les diverſes complications on obſerve avec ces déſordres, tantôt l'inflammation des reins, tantôt celle de quelque partie de l'encéphale ou de ſes enveloppes. Quant aux léſions de la rate, des poumons & des organes contenus dans la poitrine, elles ſont rarement de nature inflammatoire, & leur caractère offre peu d'analogie avec celui de la maladie principale.

Si l'eſpace nous eût permis de reprendre & d'examiner à part chacun des nombreux ſymptômes que nous avons décrits & chacune des léſions d'organes que nous nous ſommes borné à indiquer, il nous auroit été facile de montrer entre elles & eux une corrélation, une dépendance telle que l'appréciation attentive des accidens obſervés, pendant la vie, met toujours en état de reconnoître dès-lors, les organes qu'à l'autopſie on doit trouver enflammés, & même de déterminer l'étendue & l'intenſité de leur phlegmaſie, ſoit dans les cas ſimples, ſoit dans les cas bien plus nombreux de complication. Nous aurions enſuite fait abſtraction de ces derniers cas, pour rechercher ceux dans leſquels le mal ſe trouve limité au moins grand nombre d'organes poſſible, & nous ſerions arrivé à cette concluſion donnée

ici dépourvue de ses preuves détaillées, savoir, que dans son plus grand état de simplicité, la fièvre jaune est une *inflammation aiguë de la muqueuse de l'estomac*.

§ 3. *Traitement.* Frappés du caractère inflammatoire des symptômes de la fièvre jaune, les anciens médecins français la traitèrent par une médication antiphlogistique, si l'on en excepte les évacuans, que les théories galéniques humorales, alors en vogue, leur faisoient prodiguer de la manière la plus déraisonnable. Quand plus tard la doctrine de Brown eut pénétré dans les Antilles, quand la croyance dans l'action spécifique du mercure s'y fut répandue, les toniques de toutes les espèces & sous toutes les formes, & les diverses préparations mercurielles furent employés avec la plus aveugle confiance. Mais les résultats meurtriers de ces deux derniers genres de traitement, dont j'ai fourni ailleurs des preuves très-circonstanciées (1), dessillèrent les yeux les plus prévenus. Force fut donc d'en revenir à l'ancienne méthode curative, modifiée comme l'exigeoient les progrès récens de la science; & ce retour à d'anciens principes en prouve mieux la bonté que s'ils n'eussent jamais été abandonnés. C'est dans leur accord avec les données fournies par l'anatomie pathologique que se trouvent les bases sur lesquelles nous allons chercher à établir la thérapeutique & la prophylaxie de la fièvre jaune.

A. *Traitement curatif.* Les applications humides tièdes à l'épigastre ou sur différentes parties du corps, les fomentations, les cataplasmes émolliens, sont des moyens d'une efficacité très-limitée & tout-à-fait secondaire, à l'usage desquels on est même ordinairement forcé de renoncer. Les bains tièdes généraux sembleroient indiqués, cependant ils fatiguent beaucoup plus qu'ils ne soulagent les malades. On doit en dire autant des pédiluves. Quant aux vésicatoires, ils sont toujours nuisibles à quelque époque de la maladie & pour quelque indication qu'on les emploie, & les sinapismes ou autres stimulans extérieurs analogues ne sont utiles que dans quelques cas assez rares. On voit facilement, dès-lors, que nous réduirons le traitement de la fièvre jaune, aux évacuations sanguines, aux boissons délayantes, aux lavemens émolliens & à la diète.

1°. *Evacuations sanguines.* Les saignées générales sont, sans contredit, le remède sur lequel on peut le plus compter; mais elles doivent pour cela être pratiquées dès le commencement de la maladie. Trente-six ou quarante-huit heures après l'invasion, le mal est fait; la muqueuse gastro-intestinale s'est enflammée au point qu'il n'y a plus de résolution à *maîtriser* par les secours de l'art, & il n'échappe que les malades dont l'affection légère pouvoit céder aux seuls efforts de la nature; & ces cas sont fort rares. Lors donc qu'on n'a pas saigné dès le second jour de la maladie, il est presque toujours inutile de le tenter ensuite.

Les chances de guérison étant d'autant plus grandes que la déplétion sanguine est plus prompte, il faut rapprocher les saignées : il le faut surtout si la première a produit un soulagement marqué. Dans tous les cas on en mesure le nombre & les quantités sur l'intensité des symptômes & les forces du malade : il est bon qu'il éprouve un commencement de défaillance. En général, cinq ou six saignées au plus, de deux à trois palettes chacune, si elles ont été faites dès le début & à intervalles rapprochés, c'est-à-dire dans l'espace de quarante à soixante heures, suffisent ordinairement pour modérer la violence des symptômes, & permettre à la nature de résoudre l'inflammation.

Cette nécessité d'abattre, dans le moindre délai possible, les symptômes inflammatoires, doit faire préférer les saignées par la lancette aux applications de sangsues, qui agissent d'une manière beaucoup moins prompte, & ne sont bien indiquées que dans les cas où la maladie est modérée, comme l'étoient, comparativement à la fièvre jaune, les gastrites que M. Broussais a eu à traiter en Italie sur nos soldats. Cependant les sangsues peuvent être utiles quand, après les saignées générales, il reste encore une vive douleur de tête ou une forte gêne à l'épigastre. Souvent elles dissipent alors ces deux symptômes. C'est en cas pareils qu'on pourroit avoir recours aux ventouses scarifiées sur l'épigastre, si la difficulté que les malades éprouvent à rester long-temps dans la même attitude & le besoin qu'il ne peuvent maîtriser, de se tourner à chaque instant, n'en rendoient l'usage fort pénible pour eux.

2°. *Boissons délayantes.* La soif assez vive des premiers jours rend d'abondantes boissons nécessaires : la susceptibilité chaque jour de plus en plus grande de l'estomac fait qu'il est fort difficile d'en trouver dont il s'accommode. En général les acides les plus doux, les infusions aromatiques les plus légères portent au vomissement. L'eau de poulet, si vantée par Pouppé Desportes, donne constamment des rapport d'œufs gâtés; à plus forte raison doit-on s'attendre à voir l'estomac se soulever contre les boissons toniques, les potions éthérées & surtout camphrées qui le révoltent outre mesure. Dans ces cas, l'opium n'est pas moins promptement rejeté par le vomissement. Reste donc les adoucissans, les mucilagineux, les gommeux & autres boissons analogues. L'eau légèrement gommée sans sucre, une simple tisane de raquette, de gombeau, ou de mie de pain, enfin l'eau pure fraîche, sont encore gardées par l'estomac, alors que toutes les autres tisanes sont vomies. Dans ces circonstances, où le médecin

(1) J. A. Rochoux, *Recherches sur les différentes maladies qu'on appelle* Fièvre jaune, pag. 611.

a épuisé son formulaire, où il s'est bien convaincu que toutes les potions dites *anti-émétiques* sont au contraire de puissans vomitifs, on a proposé l'usage de l'eau glacée & du lait coupé avec de l'eau de chaux. M. Raisser assuroit avoir obtenu par ce dernier médicament de véritables succès; mais l'expérience ne les a pas plus confirmés que ceux dont on faisoit gloire à l'eau glacée. Cependant M. Lefort assure être parvenu à arrêter les vomissemens qui succèdent à la période inflammatoire de la fièvre jaune, par l'administration de quelques grains de sulfate de quinine, & par l'usage des boissons chargées d'acide carbonique.

3°. *Lavemens.* Quand, au début de la maladie, il existe de la constipation, la première indication à remplir est de la combattre. Mais la crainte d'accroître l'inflammation gastro-intestinale doit faire renoncer aux purgatifs même les plus doux. Le seul moyen qu'on ait alors d'atteindre le but proposé consiste dans l'emploi des lavemens purgatifs plus ou moins actifs. En ajoutant à une décoction émolliente deux cuillerées à bouche de sel marin, une once d'huile de ricin, une verre d'eau de mer, une once ou deux de sulfate de soude, ou bien une décoction d'une once de séné, on obtient facilement trois ou quatre garde-robes d'un lavement ainsi composé. C'est une preuve que son action ne se borne pas à évacuer le gros intestin seulement, qu'elle s'étend de proche en proche, & stimule jusqu'à l'intestin grêle. On voit par là, combien il est aisé d'entretenir la liberté du ventre, & de ménager en même temps la muqueuse irritée. On se borne, au contraire, aux simples lavemens adoucissans & mucilagineux, lorsqu'au lieu de constipation, il y a diarrhée, ou lorsque l'une succède à l'autre, comme cela arrive très-souvent.

4°. *Diète.* Ce ne seroit pas assez d'employer contre la phlegmasie un traitement débilitant énergique, si l'on n'en secondoit encore l'action par une diète convenable. Pour cela, les malades seront absolument privés de toute nourriture pendant les quatre ou cinq premiers jours de la maladie. Passé cette époque, il convient en général de commencer à les nourrir un peu. Dans cette intention, on leur fera prendre quelques cuillerées de crême de riz ou de pain, avec ou sans sucre, suivant leur goût. Il arrive même assez souvent que, quand toutes les boissons sont opiniâtrement vomies, le léger aliment dont nous parlons passe encore. Il faut alors profiter de cette circonstance, le donner étendu de beaucoup d'eau, de manière à ce qu'il serve tout à la fois de nourriture & de boissons. Pendant tout ce temps, on évitera avec soin tout régime animal, même le bouillon coupé, qui se tourne promptement dans l'estomac. On fuira bien plus encore l'usage du vin, qui ne manque jamais de provoquer de violens vomissemens, le vin rouge surtout : c'est pour cela que l'on devra craindre d'en faire usage, même dans la convalescence, tant qu'elle ne sera pas bien confirmée. Jusque là, on augmentera avec beaucoup de modération la quantité des alimens, & on n'essaiera un peu de poisson qu'après avoir nourri pendant plusieurs jours, avec des végétaux. Pour tous ces premiers repas, la boisson sera la tisane ordinaire, de l'eau ou de la bière coupée, pour les sujets qui ont l'habitude d'en boire.

Souvent, quoique la convalescence marche bien à d'autres égards, l'appétit ne revient pas, la bouche reste amère & la langue couverte d'un enduit blanc ou jaunâtre épais. L'existence d'une surcharge gastro-intestinale n'est alors nullement douteuse, & l'instant d'employer un léger laxatif est arrivé. Aussi remarque-t-on que son administration dissipe promptement les accidens dont il s'agit. Hors ces cas peu fréquens, les convalescens n'ont besoin d'aucune évacuation, & leur rétablissement a lieu d'une manière très-prompte, bien que la gravité des accidens auxquels ils sortent d'échapper dût faire craindre le contraire.

Un tel bonheur est le partage du petit nombre, car les deux tiers environ des sujets atteints de fièvre jaune succombent, malgré l'emploi le mieux entendu du traitement antiphlogistique. Cela ne l'empêche pas d'être de beaucoup préférable aux toniques, aux mercuriaux, &c., qui, comparativement au traitement dit d*es mulâtresses de Saint-Domingue*, donnoient des résultats funestes que les médecins ont été les premiers à signaler. Rappelons à ce sujet que le traitement en question étoit antiphlogistique, mais trop expectant, puisqu'il n'admettoit pas les saignées. Il présentoit en outre un grand vice, savoir : l'emploi à haute dose des boissons végétales acides, qui, avons-nous dit, fatiguent toujours plus ou moins l'estomac. Si, avec tous ses défauts, il étoit encore moins nuisible que les autres méthodes thérapeutiques, qu'on juge du mal que le brownisme a dû faire dans les Antilles!

B. *Traitement préservatif.* Il est possible d'atténuer, mais il ne l'est jamais d'annuler l'influence morbifère que l'atmosphère des Antilles exerce sur les inacclimatés. En effet, la grande masse de ceux qui viennent dans ces régions sont obligés d'y choisir leur demeure, non dans le lieu le plus favorable à la santé, mais dans celui où ils peuvent s'employer le plus fructueusement. On ne sauroit par conséquent exiger de gens maîtrisés à ce point par les circonstances, qu'ils aillent s'acclimater à la campagne & sur des mornes frais. Ils le pourroient d'ailleurs, que tôt ou tard ils seroient obligés de revenir à la ville; autant vaut donc à peu près s'y fixer tout de suite quand on s'y trouve appelé. Ce n'est pas à dire pour cela qu'il faille ensuite négliger toute espèce de précaution; loin de là, l'inacclimaté devra attacher tous ses soins à se garantir de la chaleur & sur-

tout de la lumière solaire. A cet effet, il devra toujours porter un parasol, éviter de sortir de onze heures à deux ou trois, & pour maintenir le calme que donne une pareille précaution, se lever de bonne heure & se coucher de même; car les veilles un peu prolongées troublent singulièrement le sommeil des arrivans. Si pour faire compensation ils se lèvent tard, ils ont déjà chaud en sortant du lit, ressentent du malaise & de la fatigue pendant tout le reste de la journée, & la soif, que déjà ils éprouvent habituellement à un degré plus ou moins fort, est augmentée considérablement. Ce besoin est un de ceux qu'il importe le plus de savoir régler avec art. Il faut craindre de se trop facilement laisser aller au plaisir qu'on éprouve à le satisfaire, & de prendre ainsi l'habitude de boire souvent & d'une manière immodérée. Par conséquent on cherchera plutôt à résister à la soif, ou au moins on ne la satisfera qu'avec modération, au moyen de boissons aqueuses, adoucissantes, légèrement acidules, quelquefois animées d'un peu de spiritueux. L'usage bien entendu des fruits du pays est encore un moyen avantageux de calmer la soif. Ils produisent en outre un effet rafraîchissant plus ou moins marqué & durable. Si au lieu d'en agir de la sorte on boit outre mesure, non-seulement l'estomac en est fatigué, mais il s'ensuit une sueur extrêmement abondante qui affoiblit & produit un malaise des plus désagréables.

Lors même qu'on boit avec modération, la transpiration est habituellement très-abondante, &, sous ce rapport, il importe que rien ne vienne arrêter son libre cours. En général, cela n'arrive jamais sans qu'il en résulte des accidens plus ou moins fâcheux, même pour les acclimatés; à plus forte les inacclimatés auront-ils à en souffrir. Il leur importe d'en être bien persuadés. Dès-lors ils craindront de se livrer au plaisir si vif de prendre le frais le corps étant en sueur; ils contracteront l'habitude de porter des vêtemens assez chauds, & des chemises de coton un peu épaisses; ils auront surtout soin de changer promptement de linge s'il leur arrive d'être surpris & trempés par la pluie.

Sans que nous l'ayons encore dit explicitement, on voit assez que nos conseils ont pour but d'entretenir l'économie dans un état de calme habituel au moyen d'un régime plutôt légèrement débilitant que tonique, & surtout stimulant. Une nourriture presqu'entièrement végétale, & avec cela peu abondante, en est la première condition. Ses effets seront secondés par l'usage des bains tièdes pris de temps à autre, en ayant la précaution de se reposer quelques heures immédiatement après. Si, sans égard pour ce conseil, on vaque à ses affaires au sortir du bain, si surtout on court au soleil, la peau, détrempée par l'eau, laisse échapper la sueur comme le feroit un filtre, & il en résulte au bout de peu de temps de la soif, de la chaleur & un très-grand malaise. Si, au contraire, on va dans un endroit frais & très-ventilé, on ne tarde pas à y éprouver un refroidissement bientôt suivi de réaction fébrile.

L'inacclimaté n'a pas seulement à s'occuper de ces soins purement physiques, il doit encore s'étudier à conduire ses passions. Toutes sont plus ou moins à craindre : l'amour par les excès auxquels il entraîne, la crainte par l'état de stupeur dont elle frappe l'économie tout entière; la joie, la tristesse, la colère, l'ambition, &c., manquent rarement aussi d'avoir de fâcheux résultats. Il est bon d'en être bien persuadé, afin de se préparer dans le calme de la réflexion, & en s'étudiant soi-même à lutter contre des ennemis qui sont toujours vainqueurs dès qu'on s'en laisse surprendre.

Même en se conformant scrupuleusement aux préceptes qui viennent d'être donnés & à d'autres qu'on doit facilement supposer parce qu'ils en découlent nécessairement, l'Européen ne peut pas se flatter de pouvoir toujours maintenir sa santé. Toutefois il lui arrivera rarement d'être brusquement saisi par la maladie. S'il s'observe avec quelqu'attention, il sera averti de son approche par des malaises, de la lourdeur, de la douleur à la tête, souvent par de fortes bouffées de chaleurs. Son appétit diminuera, ou, s'il se soutient encore, un goût d'amertume à la bouche, une constipation inaccoutumée indiqueront le dérangement des organes digestifs. Dans cet état de choses, quelques jours de diète & de repos, des lavemens émolliens, des boissons abondantes, & si la pléthore est évidente, une saignée de quelques palettes conjurent ordinairement l'orage.

C'est le bon effet des saignées en pareils cas, qui les a fait considérer comme un excellent préservatif, même par des médecins qui les déclaroient pernicieuses dans le traitement de la fièvre jaune. Pour ma part, j'ai pu me convaincre de la vérité de leur opinion sous le premier point de vue, & si tous les Européens que j'ai saignés pour des menaces de maladie ou pour de simples indispositions n'ont pas ensuite évité d'être malades, la presque totalité n'a éprouvé que des affections légères & a échappé aux coups de la fièvre jaune. Je n'oserai en dire autant des saignées qu'on avoit autrefois l'habitude de pratiquer au moment d'embarquer. Le régime auquel on est astreint pendant la traversée, des fatigues, des privations impossibles à prévoir qu'on peut avoir à supporter, & qu'avec toutes ses forces on n'est pas toujours assuré de soutenir, sont qu'il y a peut-être plus d'inconvénient que d'avantage dans la saignée pratiquée au moment de partir pour les Antilles. Mais un précepte qui ne souffre ni exception ni contestation, sous le rapport de ses avantages, c'est de choisir l'époque de son départ de manière à pouvoir arriver dans les colonies au commencement des fraîcheurs, dès les premiers jours de novembre ou vers la fin

d'octobre : par là on se ménage quatre ou cinq mois de température douce, & quand les chaleurs arrivent, on est bien plus disposé à les supporter. Négliger ce précepte, c'est s'exposer de gaieté de cœur aux plus grands dangers, témoins les désastres de toutes les expéditions arrivées dans les Antilles, durant les chaleurs & au mépris du sage conseil de Celse : *ex salubri loco in gravem, primâ hieme transire melius est* (1).

Deuxième partie. *Typhus amaril*. Cette seconde partie, divisée comme la première, sera consacrée aux causes, à la description & au traitement du typhus amaril.

§ 1er. *Causes*. Une des causes du typhus domine toutes les autres, & doit principalement & avant tout nous occuper, c'est l'infection. La contagion, les écarts d'hygiène, les dispositions individuelles, ont comparativement une action tout-à-fait secondaire. L'examen auquel nous allons nous livrer sur tous ces points en fournira la preuve.

1°. *Infection*. Vulgaire chez les médecins grecs, & très-bien appréciée par Celse, la théorie de l'infection fut méconnue à cette époque de notre histoire, où toutes les connoissances anciennes cessèrent d'être comprises par l'Europe redevenue barbare. Il fallut, pour la faire revivre après de longs siècles d'oubli, les travaux de Fernel & surtout de Lancisi; encore fut-elle difficilement saisie par les esprits prévenus en faveur du système de contagion mis en vogue par Fracastor. Cependant elle alloit chaque jour gagnant des partisans, lorsque Devèze, un des premiers, l'appliqua à l'étiologie du typhus amaril. Depuis lors, la grande masse des médecins ont admis ses idées fondamentales sur ce point de pathologie, & le temps approche où elles ne seront plus contestées par personne. Je serai, par cette raison, sobre de détails dans l'exposé des faits propres à montrer que l'épidémie de Barcelone de 1821 s'est comportée dans sa marche, comme toutes les maladies d'infection. Je m'arrête de préférence à cette épidémie, parce qu'ayant appelé sur elle une grande attention, les particularités que j'ai indiquées à son égard, en seront plus facilement appréciées.

Manifesté d'abord sur des marins appartenant aux navires mouillés depuis long-temps dans le port, le mal fut signalé vers le 4 d'août, & peu de jours après il frappoit déjà les habitans de Barcelonette. Il s'est ensuite répandu suivant la direction des vents. Ainsi pendant les mois de juillet & d'août, sous la domination du vent de sud-ouest, il a principalement sévi sur Barcelonette, & dans les trois mois suivans, où les vents ont habituellement soufflé du sud, du sud-est & de l'est, il a décimé Barcelone. Il s'est étendu en rayonnant autour du port, frappant en général d'autant moins de sujets dans chaque rue, qu'elle étoit plus éloignée du point où il avoit son foyer d'origine. Il s'est donc à peine fait sentir vers les extrémités de la ville, & ne s'est, à plus forte raison, propagé en aucune manière dans les campagnes voisines, & dans les baraques de refuges élevées à peu de distance du port. Cependant, malgré le cordon prétendu sanitaire, les communications entre la ville & l'extérieur étoient on peut dire seulement gênées & non interrompues, & avant l'établissement du cordon on avoit vu 80 mille émigrés sortir de Barcelone sans qu'aucun d'eux portât le mal dans les lieux où ils se retiroient.

Si de pareils faits ne montroient pas évidemment que les désastres de Barcelone ont eu pour cause principale, une atmosphère localement viciée, je rappellerais que sa fâcheuse influence se fit sentir même sur les habitans qui évitèrent les atteintes de l'épidemie. Tous éprouvèrent des malaises plus ou moins prononcés; on leur voyoit la figure pâle, le blanc des yeux jaune, & ils paroissoient comme étourdis. C'est surtout lorsqu'on sortoit de Barcelone que le *facies* de ces infortunés citadins devenoit frappant par son contraste avec le teint fleuri & brillant de santé des habitans des villages voisins. Enfin, les personnes qui venoient à Barcelone ne le faisoient jamais sans éprouver quelque malaise, des douleurs de tête passagères, une sorte de gêne dans la respiration, dont elles se trouvoient atteintes dès qu'elles respiroient l'air fade & pesant de la ville. Quant aux sources de son altération, la saleté incroyable du port, la malpropreté des égouts de Barcelone, l'encombrement du Rech-Condal, sont là pour nous dire où il faut les placer.

2°. *Contagion*. L'exactitude avérée des faits dont on vient de lire le récit, n'a pas empêché un grand nombre de médecins d'attribuer le développement du typhus amaril de Barcelone à un principe contagieux apporté par la flotte partie de la Havane le 28 avril 1821. Mais cette flotte, qui portoit environ 2,000 hommes, après avoir eu quelques malades & deux ou trois morts, dans les premiers jours de la traversée, arriva ensuite en Europe, sans le moindre accident. Il n'y eut de malades sur les navires qu'après un intervalle de quatre-vingt-douze jours durant, lesquels tout le monde avoit joui de la plus parfaite santé. Or ne seroit-il pas lourdement absurde d'admettre qu'un principe contagieux peut se manifester au milieu de 2,000 individus pendant quelques jours, & cesser ensuite toute action pendant plus de trois mois, pour recommencer de nouveau à porter ses coups ? N'est-il pas également déraisonnable de supposer qu'une contagion susceptible d'être transportée à 15 ou 1800 lieues de distance, de

(1) *De Re medicâ, edente* Pariset, tom I, pag. 50.

de la Havane en Europe, ne peut cependant, quand elle est arrivée dans un port, étendre son action au-delà d'un rayon d'une demi-lieue ? C'est pourtant là la conséquence à laquelle on seroit conduit si l'on cherchoit à l'épidémie de 1821 une autre cause que l'infection née simultanément, dans le port & dans les cales des navires qui s'y trouvoient alors.

Mais en plaçant dans l'air ainsi altéré l'origine & la cause principale de la propagation du typhus amaril, il nous faut aussi reconnoître que le miasme dont les malades sont saturés & qu'ils exhalent autour d'eux, devient souvent pour ceux qui les approchent une cause de maladie, un véritable moyen de contagion ou de communication successive. Toutefois cela n'arrive que dans un air déjà vicié, & rendu encore plus nuisible par sa concentration dans un local étroit; car à l'air libre des champs, ou simplement dans des lieux salubres, comme les villages voisins de Barcelone, si l'on voit quelques exemples de contagion, ils sont extrêmement rares, & le mal s'arrête aux premiers qui le gagnent, ceux-ci ne le donnant jamais à d'autres.

Telle est la part plus ou moins grande, mais toujours secondaire, que prend la contagion à la propagation du typhus amaril sur terre. A bord, son rôle paroît être beaucoup plus actif, s'il faut en croire les observations faites par Kitterling, en rade de Cadix, d'où il résulteroit qu'un seul malade conduit sur un navire auroit suffi pour y propager rapidement le mal dont il étoit atteint. Cette opinion paroîtroit encore confirmée par l'expérience de Ferguson, & avant tout auroit pour appui la pratique de Lempière (1). Mais tout ces faits sont encore susceptibles d'être éclairés par de nouvelles études, ils doivent d'ailleurs nous rester étrangers dans leurs détails, & il suffit de les avoir mentionnés.

3°. *Causes hygiéniques.* — A. *Circumfusa.* L'air renferme bien évidemment la véritable cause du typhus amaril, mais il se borne à lui servir de véhicule. S'il paroît par quelques-unes de ses qualités météorologiques générales activer l'action de cette cause, c'est en favorisant les affinités chimiques des matières formant les foyers d'infection, & non en agissant directement sur l'économie humaine. Ainsi il faut ordinairement une température de 20 à 24 degrés pour que le miasme typhique puisse se former & se répandre dans l'air, mais c'est lui & non la chaleur qui rend malade, car le typhus règne tant que le dégagement miasmatique continue, c'est-à dire tant que la température ne descend pas à zéro ou environ. Or ce n'est point à elle qu'à cette époque on peut attribuer la maladie, & en supposant qu'on voulût en faire remonter l'origine aux dérangemens produits dans l'économie par les chaleurs antécédentes, cet argument tomberoit devant l'exemple des étrangers qui, arrivant sans avoir été soumis à leur action, tombent cependant malades dès qu'ils touchent le sol d'une ville épidémiée.

La lumière & l'électricité ne donnent également lieu à aucune observation qui permette de leur attribuer une part quelconque dans la production des épidémies. On en doit dire autant de l'humidité : il s'en faut de beaucoup qu'elle soit toujours plus considérable pendant leur durée. Loin de là, l'épidémie de 1821 s'est développée durant une sécheresse remarquable, & l'on sait qu'à Cadix, le typhus amaril règne toujours sous le souffle du vent d'est qui est sec & très-chaud. Si donc on a vu à Barcelone le nombre des malades augmenter sensiblement après une pluie de deux ou trois jours, cela dépendit bien certainement de ce qu'une grande masse d'eau ayant tout-à-coup délayé les matières croupissant dans les égouts, augmenta momentanément le dégagement du miasme. Enfin, les vents se bornent à le transporter mécaniquement, à l'éparpiller ou à le concentrer.

B. Les cinq autres, des six choses dites non naturelles, peuvent aussi influencer d'une manière remarquable l'action du miasme typhique, & par là contribuer indirectement au développement de la maladie. On ne sera pas surpris par conséquent de la voir naître après de grandes fatigues, des excès vénériens, ou succéder immédiatement au trouble fonctionnel que produisent une orgie ou de violentes secousses morales. C'est comme pour les individus qui habitent un air marécageux, tout leur devient cause de fièvre intermittente. A l'appui de ces remarques, nous rappellerons que l'épidémie de 1821 a sévi principalement sur les forgerons, les serruriers, les coutelliers, les boulangers & autres individus exposés par profession à se trouver dans une température élevée. Elle a au contraire épargné d'une manière remarquable les maçons, les charpentiers, &c., qui exercent leur état à l'air libre ou à une certaine hauteur au-dessus du sol. Des remarques analogues avoient déjà été faites par Devèze à Philadelphie, où il avoit vu les bouchers, les corroyeurs, &c., être respectés par un mal qui sévissoit principalement sur les boulangers, &c. Or, dans tous ces cas, nous trouvons, outre la différence des exercices corporels relatifs aux diverses professions, des circonstances qui doivent agir en influençant le dégagement du miasme, en contrariant ou en rendant plus aisées les affinités qui le produisent, & peut-être en s'opposant ou en aidant à son introduction dans l'économie par la voie des poumons, car c'est bien évidemment par cette route qu'il pénètre.

4°. *Causes individuelles.* L'âge modifie de la manière la plus remarquable l'aptitude que chaque indvidu apporte plus ou moins, à contracter le

(1) Bancroft, *an Essay and*, &c., pag. 287.

typhus. Les épidémies de tous les temps, celle surtout de 1821, ont mis cette vérité dans tout son jour. Dans cette dernière, par exemple, on s'est assuré que les deux extrêmes de la vie, l'enfance & la vieillesse, jouissoient d'une immunité, sinon absolue, au moins très-grande. Quant à l'influence des tempéramens, elle est beaucoup moins connue & pourroit bien se réduire à des particularités d'idiosyncrasie, vraiment hors de la portée de notre observation. Pareille incertitude règne touchant le rôle que joue la différence des sexes. On pense bien, il est vrai, avoir constaté que les hommes sont plus que les femmes exposés aux atteintes du typhus : néanmoins c'est parmi eux qu'à Barcelone on a compté le moins de malades, bien qu'à nombre égal, ils aient eu plus de morts que les femmes.

Au-delà de ces données sur les prédispositions ou causes individuelles, toute autre supposition est hasardée ou même évidemment fausse, à l'instar de l'opinion qui naguère encore présentoit les acclimatés comme inaccessibles aux atteintes du typhus. Déjà pourtant Rush & Devèze avoient constaté qu'ils n'en étoient point entièrement à l'abri, & Fellowes avoit fait en 1813, à Cadix, une remarque analogue (1). Elle a reçu une ample confirmation à Barcelone, où l'on a vu périr un grand nombre d'acclimatés, notamment MM. Ortiz père & fils, madame Ortiz, &c. Sa vérité ressort encore de ce fait confirmé par toutes les épidémies, savoir : que tel individu qui résiste au commencement succombe vers la fin, que tel autre, après avoir supporté sans dérangement de santé une ou deux épidémies, périt à la seconde ou à la troisième. Or rien de cela ne ressemble au bénéfice de l'acclimatement, qui préserve irrévocablement des atteintes de la fièvre jaune ceux dont il est le partage.

§ 2. *Description du typhus amaril.* Presque tous les auteurs qui ont écrit sur le typhus amaril, en croyant parler de la fièvre jaune, ont reconnu qu'il étoit susceptible de se montrer sous trois types, continu, rémittent & intermittent. Le type rémittent, comme il est facile de le pressentir, se confond avec le continu, de manière à n'en pouvoir pas être distingué; & l'on remarque en général, pour le type intermittent, qu'il ne commence à se bien prononcer qu'après trois ou quatre jours de durée de la maladie avec la marche continue. Les cas où on l'observe n'en présentent pas moins pendant l'apyrexie, la continuation d'un certain nombre d'accidens, la jaunisse, par exemple, l'état adynamique, &c. Ils se distinguent encore par la conservation de la force du pouls, surtout durant chaque accès, jusque dans une période fort avancée de la maladie. A ces circonstances près, les caractères les plus importans du typhus conservent un grand fond de ressemblance, quel que soit le type sous lequel il se présente; c'est pourquoi je ne le décrirai avec détail, que comme continu.

Son cours peut facilement se partager en trois périodes distinctes, ayant chacune de deux à quatre jours de durée. La première période est caractérisée par l'irritation; la seconde par une rémission presque complète de tous les symptômes; dans la troisième les accidens s'aggravent, quand le mal doit avoir une terminaison funeste, ou se dissipent avec plus ou moins d'indécision, lorsque l'issue doit en être heureuse. Aucune maladie à ma connoissance ne prête davantage à la division scolastique que je viens d'indiquer. Faire connoître cette particularité remarquable de la marche du typhus me paroît bien plus convenable que de la prendre pour base de sa description, ce qui ne pourroit pas manquer d'amener des redites sur les mêmes phénomènes ou sur leurs modifications. Afin de les éviter, je décrirai les symptômes suivant l'ordre successif de leur développement sans chercher à les classer régulièrement d'après les trois périodes auxquelles les lecteurs pourront toujours facilement les rattacher, s'ils le desirent.

Le typhus amaril débute ordinairement sans symptômes précurseurs, c'est-à-dire sans augmentation notable des accidens divers auxquels ceux qu'il atteint sont déjà en proie. Presque tous, en effet, éprouvent, depuis plus ou moins de temps, des douleurs de tête sourdes, des lassitudes accompagnées de tendance à l'inertie, de dégoût ou au moins de diminution de l'appétit; de pesanteur à l'épigastre, & même d'une douleur qui, quand elle est modérée, ressemble assez au sentiment de la faim. Ils ont le visage pâle, les conjonctives jaunâtres, & avec cela un certain luisant des yeux : leur sommeil, troublé par des rêves, est plutôt fatigant que réparateur. Dans cet état de choses, ils sont assaillis pendant la nuit ou vers le matin par un sentiment de froid assez intense, pénétrant; quelquefois par un frisson marqué, durant de deux à huit heures. Il survient en même temps une douleur de tête, tantôt fort aiguë, d'autres fois sourde, ou donnant la sensation d'une forte constriction. Fréquemment continue, on la voit, dans d'autres cas, se manifester par intervalles, & comme par saccades, se faire sentir dans les orbites, s'accompagner de vertiges & même de délire. Avec la douleur de tête surviennent les douleurs dans les lombes, les membres & leurs articulations, qui sont comme moulues. Souvent la douleur, principalement fixée dans les lombes, s'étend tout le long de l'épine, & bien qu'en général elle soit modérée, elle se montre quelquefois très-aiguë. Dès-lors les malades ressentent de la gêne & du poids à l'épigastre, se plaignent d'une chaleur intérieure éten-

(1) Bancroft, *a sequell to the Essay*, &c., pag. 85.

due à tout le devant de la poitrine, éprouvent des nausées, quelquefois même des vomissemens glaireux, ou mêlés d'alimens & de boissons. Enfin paroît la chaleur, qui, toujours assez modérée, quoique très-souvent déclarée ardente par les malades, est suivie très-fréquemment, au bout de quelques heures, de moiteur ou de sueur, dont la quantité & la durée sont l'une & l'autre fort variables. Le pouls, qui jusque là s'étoit montré petit, fréquent & concentré, se développe un peu. Néanmoins il reste toujours vibratil, inégal, irrégulier, n'acquiert jamais de force, d'ampleur & de dureté, & se montre toujours facile à déprimer lors même qu'il approche le plus d'être fort. Sa fréquence, dans les vingt-quatre premières heures de la maladie, est très-grande; je l'ai vue souvent entre 130 & 140 pulsations par minute & jamais au-dessous de 100. A mesure que la chaleur se développe, la face, qui avoit été pâle au début, devient rouge, animée, un peu vultueuse & d'une couleur agréable à voir; dans d'autres cas, au contraire, sa pâleur persiste & augmente. Les yeux s'injectent, deviennent rouges, luisans, larmoyans, & offrent un aspect particulier. La respiration n'éprouve aucune gêne, si ce n'est quelquefois un spasme passager pendant le frisson; mais l'haleine a presque toujours une odeur fade, particulière, que partage également la sueur. Le ventre est resserré, quoique la plupart du temps facile à émouvoir; d'autres fois la constipation est opiniâtre, & dure jusque dans une époque assez avancée de la maladie; les urines sont assez souvent colorées, modérément abondantes & bien plus souvent naturelles.

Dans les cas les plus graves, il survient, au bout de quelques heures, un délire plus ou moins fort qui, bien plus souvent, éclate avec les autres symptômes. Quelques malades poussent des cris aigus, se disent brûlés à l'intérieur; d'autres manifestent une sorte de fureur, ou restent dans une stupeur profonde. Cependant les pupilles peu mobiles sont tantôt dilatées, tantôt contractées. La langue, d'abord blanchâtre, teinte plutôt que chargée, rouge sur ses bords, un peu humide au milieu, ne tarde pas à se sécher en totalité. Elle devient promptement brune, puis noire, rude & comme rissolée, & pourtant la soif est rarement prononcée. Il y a des nausées, quelques rares vomissemens, ordinairement constipation, & presque jamais diarrhée. Tantôt les urines continuent à couler, d'autres fois elles s'arrêtent. La chaleur, qui n'est presque jamais alors suivie de moiteur, diminue rapidement; la peau devient bientôt froide, les forces tombent brusquement, ou, ce qui est plus rare, se soutiennent par une sorte d'excitation ataxique. Quoi qu'il en soit, le pouls ne tarde pas à s'affoiblir; il devient rare, petit, très-difficile à sentir; le délire se calme, ou plutôt est remplacé par un coma profond; la face se grippe, se décompose, l'affaissement augmente, & les malades expirent souvent au milieu de mouvemens convulsifs au bout de vingt-quatre, trente-six ou quarante-huit heures, poussant rarement jusqu'au troisième jour. Au moment de la mort, quelquefois seulement après, le corps devient d'un jaune-citron. Dans le commencement de l'épidémie on a vu plusieurs fois, en cas pareils, de nombreuses phlyctènes paroître sur toute la peau.

Lorsque la marche de la maladie est moins rapide, le délire ne survient guère que vers le troisième ou quatrième jour; il augmente ordinairement chaque soir, trouble le sommeil, qui, peu dérangé jusque là, avoit pourtant quelque chose d'accablant. Dès l'entrée du second jour le visage a complétement dérougi, il est devenu pâle. Vingt-quatre heures plus tard, le pouls a perdu le reste de sa fréquence, &, sous ce rapport, est naturel. La soif est modérée ou nulle, la respiration continue à s'exécuter avec liberté, mais déjà la teinte de la langue passe au jaunâtre, on remarque à sa surface des bandes versicolores, & ses bords se montrent rouges. Les malades, tristes, abattus, se plaignent, pour la plupart, de manquer de forces; ils commencent à avoir le visage & les conjonctives d'une couleur jaune-verdâtre, & éprouvent l'annonce des hémorragies qui doivent s'augmenter par la suite. Ces symptômes annoncent la seconde période de la maladie. Pendant sa durée, les douleurs de tête & des lombes cessent ou diminuent beaucoup; les nausées, les vomissemens, la gêne & la douleur épigastrique disparoissent presqu'en entier; le pouls, devenu un peu foible, se ralentit constamment; la chaleur de la peau tombe au-dessous de l'état naturel; les selles sont faciles, les urines quelquefois colorées, jaunâtres, brunâtres. A ce stade, toujours caractérisé par une diminution souvent trompeuse des symptômes, succède la troisième période.

Si elle doit avoir la mort pour terminaison, la douleur épigastrique se réveille, il s'y joint des douleurs fixes dans divers points de l'abdomen, qui, ordinairement assez supportables les unes & les autres, sont quelquefois atroces & arrachent aux malades des cris de désespoir. Ces infortunés qui, jusque là, avoient pu se coucher dans tous les sens, quoiqu'affectant de préférence le coucher en supination, se tiennent alors pelotonnés dans leurs lits, le corps arqué en avant. Les nausées reparoissent, se rapprochent de plus en plus, & sont bientôt suivies de vomissemens qui, d'abord jaunâtres, assez souvent d'une odeur fade, plus rarement fétides, se foncent de plus en plus en couleur, deviennent semblables à de léger chocolat, puis châtains, bruns, enfin noirs, & presque toujours semblables à de la suie délayée dans l'eau, ou à des glaires mêlées de sang corrompu. Les selles sont également noires, très-souvent d'une excessive fétidité. La jaunisse se répand de plus en plus, sans pour cela se foncer beaucoup en couleur. Les urines sont jaunes, puis brunes,

quelquefois noires, coulent avec difficulté, & très-souvent se suppriment. Les hémorragies continuent, ou plutôt il s'établit une sorte de suintement mécanique du sang par la membrane muqueuse des narines, de la langue, des gencives & de l'intérieur des joues, quelquefois par celle des oreilles, plus rarement par la muqueuse vésicale, ou la peau du scrotum précédemment enflé & douloureux; assez fréquemment par la vulve chez la femme, & dans les deux sexes par le rectum. Plus ces hémorragies sont abondantes, ce qui arrive quelquefois, plus en général elles sont à craindre, bien qu'il y ait quelques exemples d'individus assez heureux pour avoir échappé à leur danger.

C'est du quatrième au sixième jour que se développe la nombreuse série des accidens ci-dessus mentionnés. En même temps la foiblesse & la rareté du pouls augmentent, la peau devient froide; souvent le délire est continu, ou au moins se montre par intervalles de plus en plus rapprochés; le visage paroît livide, verdâtre, frappé de stupeur, les yeux sont hagards, enfoncés, les lèvres livides, noirâtres; des pétéchies (*macules*), mais plus souvent de larges ecchymoses paroissent sur le devant de la poitrine, le cou, les membres, les paupières, & quelquefois les conjonctives s'injectent comme dans le typhus nosocomial. Certains malades exhalent une odeur infecte, analogue à celle de la gangrène; leurs vomissemens sont quelquefois d'une excessive fétidité; la langue est noire, sèche, & comme torréfiée quand le sang ne l'humecte pas. Sous la persistance de ces symptômes, les forces se perdent graduellement. Nombre de malades, en quelque sorte frappés de paralysie, peuvent à peine se remuer dans leurs lits; leurs muscles semblent flasques au toucher; d'autres conservent cependant encore une énergie musculaire d'irritation assez remarquable; les traits s'affaissent, le visage se grippe & éprouve divers mouvemens convulsifs partiels, qu'accompagnent des soubresauts de tendons ou des convulsions générales. Le hoquet survient, ou augmente s'il a déjà paru, ne s'arrête que par intervalles, & arrache des cris douloureux. Aux vomissemens succède une sorte de régurgitation : la peau est d'un froid glacial, le pouls insensible, des eschares gangréneuses se manifestent aux grandes lèvres, au prépuce, au scrotum, sur les plaies, & la mort survient au bout d'une courte agonie. Elle a lieu depuis le cinquième jusqu'au quinzième & vingtième jour, & même beaucoup plus tard, quoiqu'en général il soit bon de voir les malades atteindre le septième jour; la plupart de ceux-là guérissent, *a fortiori* ceux dont la maladie se prolonge au-delà de cette époque.

Dans les cas susceptibles d'une heureuse terminaison les symptômes sont, au début, d'une gravité modérée, & marchent ensuite avec une certaine lenteur. Le délire est peu marqué, paroît à de rares intervalles, ou même manque tout-à-fait, ce qui à la vérité est rare; il n'y a pas de vomissemens noirs, ou ils sont peu nombreux & peu abondans. Les urines, quoique très-variables dans leur couleur, continuent à couler ou reviennent après s'être arrêtées quelque temps; le pouls conserve de la force malgré son immanquable affoiblissement. La langue reste humide & blanchâtre à la surface, peu rouge sur les bords, ne se montre que passagèrement sèche; les hémorragies sont de quelques gouttes; la jaunisse est légère & tardive dans son apparition; les diverses douleurs sont médiocrement intenses & promptes à disparoître. Néanmoins, on voit constamment une période plus ou moins longue, ordinairement de quatre à huit jours de durée, pendant laquelle il est presqu'impossible de pronostiquer avec certitude l'issue funeste ou favorable de la maladie, tant le caractère d'indécision que présentent les accidens, même dans les cas dont la marche offre le plus de régularité, est capable de tromper les praticiens les plus exercés. Toutefois le pouls reprend de la force, la peau conserve sa chaleur, l'estomac perd sa susceptibilité; enfin, sans crise marquée, & à des jours qu'on ne sauroit fixer, on voit le mieux s'établir, mais avec une lenteur qui le fait regarder encore long-temps comme suspect. Pendant plusieurs jours, en effet, les digestions sont pénibles, il reste un sentiment de douleur fixe & opiniâtre à l'épigastre. Quelques sujets éprouvent le soir des retours de délire; d'autres tombent dans une espèce de manie, ou au moins dans une mélancolie plus ou moins marquée, accompagnée d'un état comme vertigineux. Il en est d'autres chez lesquels on remarque un affoiblissement musculaire très-voisin de la paralysie; & avant que tous ces symptômes soient dissipés, les rechutes, dont plus d'une devient funeste, ne sont pas rares. Chose notable cependant, c'est que les convalescens acquièrent tous en peu de temps, un embonpoint très-remarquable.

Telle est la marche du typhus amaril lorsqu'il se présente avec tous ses symptômes, & cela arrive dans la grande majorité des cas. Mais il en est d'autres où cette maladie redoutable affecte une sorte de bénignité, à l'exemple de la peste & du typhus nosocomial. Ainsi on a vu un assez grand nombre de personnes éprouver pendant deux ou trois jours de fortes douleurs de tête, avec douleur & fatigue dans les lombes, perte ou diminution de l'appétit, nausées & quelques vomissemens, malaise, accablement général, & être débarrassées de ces accidens par des sueurs extrêmement abondantes, une forte diarrhée, de copieuses émissions d'urine chargée, & n'ayant, au milieu de tout cela, que peu ou pas du tout gardé le lit. La preuve cependant que ces symptômes, légers en apparence, étoient dus à l'impression du miasme producteur du typhus, c'est que tous les sujets qui les ont offerts ont continué à jouir d'une bonne

ſanté pendant le reſte de l'épidémie, après toutefois s'être trouvés, durant un temps plus ou moins long, dans un état d'affoibliſſement vraiment diſproportionné, avec des indiſpoſitions qui, dans dans toute autre circonſtance, euſſent à peine été remarquées.

Cette atteinte profonde portée au ſyſtème des forces mérite principalement d'être remarquée. Elle paroît dépendre des dérangemens qu'éprouve l'influe nerveux; de là les ſymptômes d'ataxie, deſquels aucun malade n'eſt exempt. Encore plus prononcés que les ſymptômes adynamiques, on ſeroit tenté de croire qu'ils tiennent en grande partie ces derniers ſous leur dépendance, car ceux d'entr'eux qu'il pourroit paroître convenable de faire dépendre de l'altération putride des humeurs, ne ſont ni les plus nombreux ni les plus importans.

Une autre choſe à conſidérer, relativement au typhus amaril, eſt ſa léthalité. Au début de l'épidémie de 1821, preſque tous les malades étoient atteints de typhus graves, & il en eſt mort plus des dix-neuf vingtièmes. Vers le milieu de l'épidémie, la fréquence relative de ces typhus eſt devenue beaucoup moindre, & plus tard elle a diminué au point que la mortalité s'eſt trouvée au-deſſous des deux tiers. Le même décroiſſement progreſſif dans la gravité du mal a été obſervé à Tortoſe, à Mequininza, comme dans les différentes villes d'Eſpagne lors des épidémies précédentes. Non-ſeulement la même épidémie comparée à elle-même à différentes époques de ſa durée, préſente, dans la léthalité des cas dont elle ſe compoſe, une diſproportion énorme; mais, ſous ce rapport, les diverſes épidémies ne diffèrent guère moins entre elles. Il en faut conclure que les qualités, ou la quantité du gaz délétère, ou bien les circonſtances capables d'influer ſur ſon action, ſont extrêmement variables. Tout calculé cependant, le typhus amaril doit être compris parmi les maladies dont le pronoſtic eſt le plus fâcheux.

Autopſie. L'examen des cadavres des ſujets qu'il fait périr préſente en général des altérations pathologiques fort remarquables. Outre les léſions de la peau qu'on peut déjà obſerver ſur le vivant, & qui, loin de s'effacer, deviennent pour la plupart encore plus apparentes après la mort, on rencontre dans les grandes cavités, notamment dans l'abdomen, des déſordres qu'il importe beaucoup d'étudier avec exactitude. Ordinairement la muqueuſe des voies digeſtives préſente des eſpaces plus ou moins étendus où elle eſt enflammée; tantôt dans l'eſtomac, d'autres fois dans l'inteſtin, iſolément ou ſimultanément. Il eſt bien rare de la trouver intacte dans toute ſon étendue, ce qui cependant a été très-fréquent dans l'épidémie de Gibraltar de 1829, au rapport de Gillkreſt (1). L'aſpect inflammatoire n'eſt pas le ſeul état pathologique qu'elle puiſſe revêtir. Elle ſe montre auſſi ramollie, comme corrodée, quelquefois véritablement ulcérée, & contient en outre des matières excrémentitielles, mêlées en plus ou moins grande quantité de ſang noirâtre & en partie digéré. Au milieu de ces déſordres les autres organes de l'abdomen ne paroiſſent guère affectés que par la couleur jaune qu'ils partagent avec toutes les autres parties où elle eſt ſuſceptible de ſe développer. Le foie, la rate, le pancréas, les reins, conſervent à peu près leur intégrité de ſtructure, quelle qu'ait été la violence de la maladie. La même remarque s'applique bien plus encore aux organes pectoraux, qui, ſans être abſolument à l'abri de toute léſion, n'en préſentent cependant, la plupart du temps, que d'accidentelles & d'étrangères au fond même de l'affection dominante. Quant à l'encéphale & à ſes dépendances, bien que ces parties ne ſoient pas toujours à l'état normal, le genre d'altération qu'elles éprouvent alors eſt peu prononcé & ne porte jamais ſur leur tiſſu; auſſi, juſqu'à préſent, rien pendant la vie ne peut-il indiquer ſi, à la diſſection, on les trouvera affectés ou non.

Ce déſordre habituel entre les ſymptômes & l'état des organes montre que l'anatomie pathologique ne ſauroit découvrir la nature, le caractère eſſentiel du mal; il faut pour cela remonter juſqu'à ſa cauſe. Or, en le voyant irrécuſablement produit par l'abſorption d'un principe nuiſible répandu dans l'atmoſphère, nous n'héſitons pas à définir le typhus amaril, *une véritable intoxication miaſmatique.*

§ 3. *Traitement.* Il ſera toujours très-difficile de bien apprécier l'influence des moyens thérapeutiques dans une affection qui, comme le typhus amaril, préſente, ſuivant les épidémies, tant de différences avec elle-même, par rapport à ſa gravité. Si l'on rencontre une épidémie légère, on attribuera au traitement des ſuccès qui tiendront uniquement au peu de danger du mal; ſi, au contraire, on rencontre une épidémie très-meurtrière, on pourra bien mettre ſur le compte des médicamens ce qui dépendra preſque entièrement du caractère pernicieux du mal. Quant au traitement prophylactique, il reſtera toujours un objet de conteſtation tant que les médecins continueront à être partagés d'opinion ſur l'étiologie du typhus. Cependant au milieu de ces difficultés & de beaucoup d'autres, quelques faits ſaillans, relatifs à la thérapeutique & à la prophylaxie de cette affection, ſe ſont fait jour & ont été, on pourroit le dire, généralement reconnus. Ce ſont eux ſeuls qui doivent nous occuper ici.

A. *Traitement curatif.* Suivant l'analogie que certains médecins de Barcelone avoient cru découvrir entre le typhus amaril & les fièvres

(1) *Bulletin des Sciences médicales*, août 1829, pag. 217.

putrides ou inflammatoires, les uns enivroient leurs malades de vins généreux & de liqueurs alcooliques, leur brûloient l'estomac avec des acides minéraux à hautes doses, ou les surexcitoient en prodiguant les toniques les plus puissans; les autres versoient le sang à grands flots. Il y en avoient en outre qui cherchoient à provoquer des crises au moyen des évacuans, des sudorifiques, des diurétiques, &c.; d'autres, prévenus en faveur de quelques recettes particulières, espéroient décomposer le principe vénéneux déjà absorbé, par le mercure, le tartre stibié, le mélambo; d'autres avoient recours à l'opium ou à l'huile administrée à l'intérieur & en friction. Personne cependant ne songeoit aux affusions d'eau froide, que la prompte disparition des symptômes inflammatoires montroit sans doute ne pouvoir convenir sous aucun rapport. Enfin, un beau jour, le Dr. Merly imagina de faire prendre toutes les heures, à quelques-uns de ses malades, à l'un une demi-once de poudre de charbon, à un second autant de fleurs de soufre, à un troisième un œuf cru. L'expérience toutefois ne tarda pas à faire connoître la valeur de ces opinions, toutes plus ou moins déraisonnables, & au bout de fort peu de temps, la généralité des médecins en vint à adopter une sorte de méthode expectante, la seule à laquelle il faudra bien continuer de s'en tenir, tant que l'on n'aura pas découvert un médicament capable d'agir spécifiquement sur le miasme typhique. Voici ce qu'elle étoit ou plutôt ce qu'elle nous semble devoir être.

Au début, & s'il y a des symptômes d'irritation générale assez intenses pour mériter une attention particulière, on cherchera à les mitiger par de légères évacuations sanguines. Quoique les circonstances qui réclament l'emploi de la saignée générale se rencontrent rarement, il arrive cependant de temps à autre qu'elle devient utile: au moins est-il bien constaté que l'on obtient fréquemment de bons effets en appliquant six ou huit sangsues aux tempes, dans les cas de congestions cérébrales, ou dix ou douze à l'anus lorsqu'il paroît plus convenable d'agir sur le bas ventre. Il est au reste bien rarement nécessaire de réitérer leur application.

Qu'il y ait ou non lieu de tirer du sang, le malade n'en sera pas moins mis à l'usage d'une boisson délayante, donnée abondamment. Une tisane d'orge & de chiendent, l'eau gommée & d'autres boissons analogues, conviendront dans la plupart des cas. Quelques médecins croient devoir employer de préférence des tisanes végétales acidules, la limonade cuite, l'orangeade, &c. Ils n'en reconnoissent pas moins les inconvéniens des acides minéraux, même à foible dose. De ce fait je serois porté à conclure que, les simples boissons délayantes & émollientes sont préférables aux boissons acidules végétales. Au surplus, les unes comme les autres laissent à la nature toute son action, & lui permettent également bien de préparer les crises par lesquelles elle juge quelquefois le mal; de plus, elles facilitent l'action des remèdes qu'il peut être utile de porter sur les intestins pour combattre la constipation ordinairement opiniâtre des premiers jours.

A mon sens, cette indication peut très-bien être remplie par l'administration de quelques lavemens d'abord émolliens, puis rendus purgatifs, si les premiers sont insuffisans. Mais en admettant la nécessité des évacuans donnés à l'intérieur, on doit, d'après l'expérience d'un grand nombre de médecins, les choisir parmi les plus doux laxatifs, dont la continuation sera réglée par leurs effets apparents sur la marche de la maladie. Il y a une autre indication du début dont je n'ai pas été à portée d'apprécier la valeur; c'est l'administration de l'ipécacuanha. En vérité j'ignore ce que l'on se propose en le donnant, à quelque période que ce soit de la maladie.

Passé quarante-huit ou soixante-douze heures, tout symptôme d'irritation est déjà calmé, & un état adynamico-ataxique plus ou moins prononcé ne tarde pas à paroître. Reste à savoir s'il convient d'insister encore sur l'usage des mêmes boissons, ou si l'on doit dès-lors combattre, par des remèdes appropriés, la nouvelle série des accidens qui vont se succéder. Pour beaucoup de médecins la question n'est pas douteuse, & ils commencent dès cette époque à administrer les toniques, notamment la décoction de quinquina, seule ou alliée à la magnésie. Dans d'autres circonstances, ils croient convenable de lui associer divers stimulans diffusibles, ce dont ils assurent s'être toujours bien trouvés. Il paroîtroit en effet que le camphre est quelquefois utile, & qu'on peut également employer avec avantage diverses potions aromatiques éthérées, soit comme simples stimulans, soit comme pouvant agir sur l'estomac & modérer les vomissemens qui déjà deviennent fatigans.

S'il faut tout dire, beaucoup de ces points de vue pratique me semblent loin d'être suffisamment éclaircis. Je me borne, à cause de cela, à donner quelques détails sur le quinquina, médicament dont les propriétés ont été le mieux constatées dans le typhus amaril.

Lorsque cette maladie offre une tendance marquée, soit à l'intermittence, soit à la rémittence, ou même seulement lorsque quelques-uns de ses symptômes se montrent avec une exacerbation périodique régulière, l'usage du quinquina en décoction, celui du sulfate de quinine est indiqué d'une manière assez positive. Dans plusieurs cas de ce genre, qui ont surtout été en nombre assez considérable, vers la fin de l'épidémie, on en a obtenu des succès incontestables. Il peut même se faire, & tel paroît avoir été le cas de M. Campmany,

que l'administration du quinquina convienne dès le début. Ce médecin ayant été atteint du typhus dans les derniers jours de septembre, fut aussitôt traité par la décoction de quinquina, & il m'a assuré qu'à chaque verre de remède il sentoit son mal d'estomac s'affoiblir, tout aussi distinctement que la douleur qu'il éprouvoit le long de la colonne vertébrale cédoit aux frictions alcooliques pratiquées en même temps sur cette partie. Mais peut-être sa maladie étoit-elle un de ces typhus tendant à l'intermittence, que l'on aura cru être continu. Quoi qu'il en soit, je n'en persiste pas moins à penser que l'administration du quinquina ne doit commencer qu'à la seconde ou à la troisième période de la maladie, tout en reconnoissant son efficacité, qui, au rapport de M. Bally, est telle que Bobadilla auroit guéri 169 malades sur 219. Si le fait est vrai, il n'a pu avoir lieu que dans une épidémie où les typhus intermittens étoient de beaucoup les plus nombreux.

Au reste, quel que soit le type de la maladie, il faut pendant toute sa durée, non-seulement renouveler l'air de la chambre des malades, mais encore, s'il est possible, y entretenir une ventillation continuelle, dont les bons effets ne sont contestés par personne. Lafuente en fait un précepte de rigueur dans le traitement du typhus amaril, & on a pu se convaincre à Barcelone de la justesse & de l'importance de ce précepte, quand on a vu une foible mortalité comparative, parmi les sujets tombés malades à la campagne ou traités dans un hôpital bien aéré comme l'étoit celui du séminaire.

Enfin, le traitement ayant été couronné de succès, il reste à prendre soin de la convalescence. On la hâtera par un régime un peu tonique, modérément abondant; par l'usage d'un vin généreux, seul ou étendu d'eau sucrée, ce qui, suivant l'observation de Laso, est très-propre à rétablir le ton de l'estomac, à dissiper le sentiment de langueur qu'y éprouvent plus ou moins les convalescens, & à prévenir les rechutes en général fort à craindre.

A la rigueur, les médicamens peu nombreux dont nous venons de chercher à faire apprécier l'action & l'utilité, peuvent suffire pour toutes les indications qui se présentent à remplir pendant la durée du typhus. Il est cependant quelques autres remèdes qui ne doivent pas être entièrement passés sous silence, moins par rapport à leur efficacité réelle qu'à cause de celle qu'on leur a attribuée. Je veux parler des sinapismes, des vésicatoires & des moxas.

Laso prétend avoir constamment réussi à prévenir, par l'application des sinapismes, toute congestion imminente sur un organe important. Il a probablement attribué à l'usage de ces révulsifs des résultats qui se seroient la plupart du temps montrés sans leur emploi. Au reste, comme ils sont à peu près sans inconvénient, je ne vois pas de raison pour les défendre quand l'occasion d'y avoir recours semble se présenter. Il n'en est pas de même des vésicatoires que quelques médecins avoient pris l'habitude d'appliquer indistinctement à tous leurs malades, dès le début, comme si l'usage aussi peu raisonné d'un médicament quelconque n'étoit pas l'infaillible moyen d'empêcher qu'on en pût jamais connoître exactement l'utilité. Outre que les épispastiques aux cantharides peuvent provoquer la suppression d'urine, ils affectent quelquefois assez fortement la peau pour y déterminer la gangrène. J'ai vu un malade mourir des suites d'un pareil accident, qui sans doute n'a pas été unique pendant l'épidémie. Or, existe-t-il réellement un seul sujet dont la guérison soit évidemment due à des vésicatoires? très-assurément, non. On ne sera pas surpris d'après cela, de nous voir traiter d'absurde le précepte donné par M. Bally, d'appliquer de suite un moxa sur les lombes des sujets atteints de typhus, maladie dans laquelle la moelle épinière n'est pas plus affectée que les os du talon.

B. *Traitement préservatif.* La prophylaxie du typhus amaril peut & doit être envisagée sous deux rapports, savoir : les précautions à prendre quand il s'agit de préserver un individu isolé & libre d'agir comme bon lui semble, ou quand on a à surveiller la santé publique. Dans le premier cas, la connoissance bien certaine de l'action étroitement circonscrite du miasme infectant montre qu'il suffit de se tenir à une petite distance du foyer d'où il s'exhale pour n'avoir rien à en craindre. Dans ce foyer, les règles de l'hygiène, suivies avec discernement, ne mettent personne à l'abri des atteintes du mal, & n'en atténuent peut-être même pas les coups; hors du foyer, on n'a plus rien à faire pour s'en garantir : l'expérience de tous les temps & de tous les lieux est là pour appuyer notre opinion. Mais on ne peut effectuer le départ en masse d'une grande population comme le déplacement d'un seul individu; c'est pour cela que la santé publique exige d'autres précautions.

La première est assurément d'entretenir dans les ports, la plus grande propreté, & de n'être pas moins attentif à la bonne tenue des navires. On empêchera assurément par là, la formation des foyers d'infection & tous les accidents qu'ils produisent. C'est pour cela qu'il importe d'admettre à *libre pratique* tout bâtiment arrivant sans malade, au lieu d'astreindre l'équipage & les passagers à une quarantaine à bord, durant laquelle souvent on voit se former des foyers d'infection, qu'un prompt nettoiement de la cale auroit sans doute prévenus. Sous ce rapport, les quarantaines deviennent vraiment nuisibles, comme l'ont remarqué MM. Portal, Chaussier, Duméril & Dupuytren. Au reste, que le mal

commence avant ou après la quarantaine, il n'en faut pas moins débarquer aussitôt tout le monde & éloigner sur-le-champ le bâtiment infecté. Si le lieu où l'on est appelé à en agir ainsi est d'une grande salubrité, le typhus n'y fera pas de progrès & s'éteindra promptement; si au contraire c'est dans un port déjà encombré de matières en putréfaction, leurs effluves, jointes aux miasmes développés à bord des navires, pourront devenir la cause d'une épidémie grave; & dès l'instant où on la voit commencer, il n'y a plus qu'un parti à prendre, c'est d'obliger la population entière du lieu infecté à l'abandonner entièrement. Là doit s'arrêter toute l'intervention de l'autorité. L'évacuation effectuée, chacun doit rester libre d'aller où bon lui semble. Quant aux cordons, nous ne les croyons pas seulement inutiles, nous sommes assuré qu'ils sont vraiment funestes. Rappelons ce qui s'est passé à Barcelonette en 1821, & sans doute personne ne s'élèvera plus encore contre notre opinion.

Sur 5,500 habitans qui composoient sa population, 2,000 environ sortirent avant l'établissement de la barrière, & tous ceux là, à de très-légères exceptions près, ont conservé leur santé. Parmi les 3,500 autres condamnés à vivre dans une atmosphère infecte, 1,300 ont péri, qui tous auroient pu être également sauvés. Comment excuser un aussi horrible attentat, en supposant de bonnes intentions à ceux qui ont fait placer la barrière?

Ce n'est pas là la première fois que les hommes ont tourné le dos au but, en croyant s'en approcher. Ainsi à Marseille on conserve jusqu'à présent encore l'inepte coutume de murer les maisons des pestiférés, tandis que c'est le moyen le plus certain de conserver le mal dont on veut se défendre. On sonnoit autrefois partout les cloches, & on les sonne sans doute encore aujourd'hui dans beaucoup d'endroits, pour chasser le tonnerre, tandis que rien n'est plus propre à l'attirer. Ne soyons donc pas surpris qu'on ait voulu arrêter, au moyen de cordons & de barrières, une maladie qui a l'air atmosphérique pour véhicule. Il faut néanmoins reconnoître qu'à cet égard les idées des médecins ont éprouvé & éprouvent chaque jour de grandes modifications. Depuis l'instant en effet où Méad a montré que les cordons devenoient nuisibles en beaucoup de cas, même contre la peste, on a vu un grand nombre d'hommes impartiaux & sans préjugés se rendre à la justesse de ses vues. La conduite des Etats-Unis, dans les épidémies de typhus amaril, a achevé d'éclairer les esprits prévenus, & maintenant c'est à qui s'élèvera contre l'établissement des cordons, à l'exemple de M. Desmoulins & Andral (1). M. Audouard & les auteurs de l'*Histoire médicale de la fièvre jaune* eux-mêmes ne sont pas exception, car ils veulent bien à la vérité qu'on établisse toujours des cordons, mais en même temps ils conseillent de leur donner un rayon de dix lieues. Or, puisqu'ils admettent que le miasme typhique n'est pas plus de vingt-quatre ou de soixante-douze heures à produire son effet, & que, suivant M. Audouard, l'individu qui a passé une demi-journée en plein air est complétement purifié, il eût été, suivant nous, beaucoup plus simple de laisser libre d'aller, où bon lui sembleroit, tout individu justifiant être sorti d'un lieu infect depuis quatre jours. Ce seroit, il est vrai, condamner formellement les cordons, au lieu qu'en les maintenant sous la condition de les étendre à dix lieues de rayon, on a l'air de les conserver tout en les supprimant en réalité. C'est donc vraiment un pas de fait, quoiqu'à regret, dans la voix des améliorations, & nous pouvons y voir un présage assuré des réformes indispensables que réclament & obtiendront sans doute avant peu, nos réglemens sanitaires, ces produits monstrueux de l'ignorance médicale des siècles barbares.

(1) *Journal complémentaire*, tom. XII, pag. 108. — *Dictionnaire de Médecine*, art. TYPHUS, pag. 26.

Nuisibles & inexécutables quand il s'agit d'arrêter les progrès d'une épidémie, ils ont toujours au moins le dernier défaut, par rapport aux mesures qu'ils prescrivent pour en prévenir le retour, lorsqu'enfin elle est terminée. En pareil cas, ils exigent la désinfection complète de tous les objets contumaces, sans exception aucune. Mais tous les observateurs savent qu'il est impossible de désinfecter complétement une grande ville, soit à cause de l'avarice du plus grand nombre, soit à cause de l'insouciance ou simplement de l'oubli des personnes les plus portées à ne négliger aucune des précautions dont on leur annonce l'utilité. Qu'il me suffise, à ce dernier égard, de dire que les auteurs de l'*Histoire médicale* ont oublié, en rentrant en France, de désinfecter leur cahier d'hôpital. Certes, si des médecins observent si mal les règles qu'ils prescrivent, que doit-il arriver avec des hommes moins éclairés & souvent prévenus contre les mesures de salubrité qu'on leur impose? Heureusement qu'on peut très-bien les négliger, comme le prouve le non retour du typhus amaril dans des villes où elles n'ont point été mises à exécution.

Je n'engagerai pourtant pas les habitans des lieux frappés d'épidémie à croupir dans la malpropreté & à conserver les émanations qui pourroient s'être attachées à quelque corps que ce soit. Loin de là, je regarde comme très à propos d'exposer à un courant d'air prolongé, toutes les pièces des appartemens où il y aura eu des malades; puis de les faire blanchir, repeindre, &c. Les hardes & les effets, de différentes espèces, seront lavés également à l'eau courante, ou simplement exposés, pendant un temps convenable, à l'air libre, s'ils ne sont pas de nature à être mouillés

mouillés ſans éprouver de détérioration. Je conſeillerai de plus, à ceux qui ne ſeroient pas raſſurés par de ſemblables précautions, de brûler les effets qu'ils croiroient ne pouvoir pas déſinfecter convenablement, ou de les ſoumettre à la méthode de purification propoſée par M. Balcells, ou enfin de les paſſer à la ſolution de chlorure de chaux, d'après le procédé de M. Labarraque. Toutes ces précautions priſes, on ne doit pas craindre le retour du typhus amaril, ſi l'on a, du reſte, le ſoin d'éloigner les cauſes réelles dont nous avons fait voir qu'il dépend.

Troisième partie. *Comparaiſon de la fièvre jaune & du typhus amaril.* Dans la comparaiſon que nous allons établir entre la fièvre jaune & le typhus amaril, nous ſuivrons l'ordre d'après lequel nous avons tracé l'hiſtoire de ces deux maladies, c'eſt-à-dire, que nous les comparerons entr'elles ſous le rapport, 1°. des cauſes; 2°. de la deſcription; 3°. du traitement : de là les trois paragraphes ſuivans.

§ Ier. *Comparaiſon des cauſes de la fièvre jaune & du typhus amaril.* Si nous faiſons abſtraction de pluſieurs cauſes capables ſeulement de concourir plus ou moins activement à la production de la fièvre jaune & du typhus amaril pour ne nous attacher qu'à celles dont l'action eſt indiſpenſable au développement de ces deux maladies, nous les verrons ſe réduire à deux pour la première affection & à une ſeule pour la ſeconde. La production de la fièvre jaune néceſſite en effet, d'une part, l'influence d'une atmoſphère remarquable par la continuité & l'intenſité de ſa chaleur, la quantité immenſe de lumière qui l'embraſe & l'extrême abondance de ſon électricité; de l'autre une organiſation inhabituée aux effets de pareils agens, tandis que l'abſorption d'un miaſme délétère ſuffit ſeule pour faire naître le typhus.

Comme l'influence atmoſphérique s'exerce ſur de vaſtes régions & d'une manière continue, il arrive qu'à la longue beaucoup de ſujets s'habituent à la ſupporter, & ſe trouvent acclimatés par rapport à un grand nombre de lieux qu'avant ils n'auroient pas pu habiter ſans courir les riſques de tomber malades. L'infection, au contraire, ne ſe développant qu'à de longs intervalles & bornant ſon action à de petites localités, il n'y a pas d'acclimatement poſſible contre elle; mais, d'un autre côté, on échappe aiſément à ſes dangers en s'éloignant quelque peu de ſon foyer producteur.

De ces données découlent évidemment l'impoſſibilité de tranſporter la fièvre jaune & la poſſibilité de conduire le typhus amaril ſur des navires, double conſéquence que confirme l'expérience de chaque jour. Fréquemment, en effet, on voit partir des Antilles des bâtimens avec un plus ou moins grand nombre d'inacclimatés malades ou indiſpoſés. Eh bien! ſi, dans cet état, ils parviennent à gagner promptement une latitude un peu fraîche, les premiers guériſſent preſqu'auſſitôt, les ſeconds ſont encore plus vîte débarraſſés de leur indiſpoſition : les contagioniſtes les plus prononcés ſont forcés de reconnoître la réalité de ces faits. Mais, quand les navires partent de lieux où règne le typhus amaril, les choſes ſe paſſent bien différemment. Chacun d'eux emporte dans ſon ſein le foyer producteur du miaſme typhique, dont l'action, loin de diminuer, s'accroît rapidement de la manière la plus funeſte : exemple, les bâtimens envoyés en 1821 de Barcelone à Mahon, leſquels perdirent une grande partie de leur équipage, par ſuite d'un voyage de quelques heures, & ſeroient ſans doute reſtés en mer, faute d'hommes pour les manœuvrer, s'ils avoient eu une traverſée tant ſoit peu longue à faire. De plus, ces mêmes bâtimens devinrent une cauſe preſque inévitable de maladie pour tous ceux qui eurent à y aller, tandis que la viſite des navires ſur leſquels règne la fièvre jaune eſt toujours ſans inconvénient pour ceux qui la font, comme le démontre clairement l'hiſtoire de l'*Euryale*, rapportée par M. Lefort (1).

En dernière analyſe, le typhus amaril eſt produit par l'abſorption, par le tranſport dans le ſang & le mélange avec toutes nos humeurs, d'un miaſme délétère, lequel, après avoir ſaturé l'économie, eſt exhalé du corps des malades, devient ainſi un moyen de contagion ſouvent très-redoutable. Au lieu de cela, la fièvre jaune reconnoît pour cauſe l'action d'agens incapables de ſe combiner chimiquement avec nos humeurs, & qui ſe bornent à exercer ſur le corps une ſtimulation qu'à la longue il peut s'habituer à ſupporter ſans inconvénient. Or, puiſque le caractère des maladies eſt ſubordonné à la nature de leurs cauſes, on doit déjà reconnoître qu'il eſt peu d'affections auſſi eſſentiellement différentes que la fièvre jaune & le typhus amaril.

§ II. *Comparaiſon deſcriptive de la fièvre jaune & du typhus amaril.* Malgré de nombreuſes différences, dont pluſieurs ſont fort tranchées, la fièvre jaune & le typhus amaril préſentent, ſous le rapport des léſions d'organes & ſurtout des ſymptômes, une reſſemblance aſſez grande au premier abord, & telle, qu'elle ſera ſans doute encore long-temps confondre ces deux maladies l'une avec l'autre. En effet, l'opinion de leur identité s'eſt emparée des eſprits à ce point, que beaucoup de médecins, la croyant irrévocablement établie par le fait de la reſſemblance dont je parle, ne tiennent aucun compte d'une foule de différences qui montrent combien elle

(1) *Mémoire ſur la non contagion*, &c., pag. 121.

est illusoire. Cependant, quel que soit le nombre des qualités communes à deux choses, dès l'instant où elles ont des différences, il faut nécessairement les distinguer l'une de l'autre. Par exemple, l'or & l'argent possèdent plusieurs propriétés communes, & néanmoins, par la seule raison qu'ils présentent quelques qualités distinctives, personne n'hésite à voir en eux deux métaux différens. Ce point reconnu, on voit les différences se multiplier, je veux dire qu'on les rencontre jusque dans les qualités qui, au premier coup d'œil, sembleroient communes aux deux corps : ainsi, la ductilité, la malléabilité, qu'ils possèdent l'un & l'autre, ils ne les ont pas tous deux à un degré égal. De même, il existe encore des différences tranchées entre les prétendus traits de ressemblance dont s'appuient ceux qui veulent confondre la fièvre jaune & le typhus amaril. Il nous seroit facile d'en donner ici la preuve, en comparant les symptômes par lesquels les deux affections se ressemblent davantage, savoir : 1°. la jaunisse, 2°. les douleurs, 3°. les vomissemens, 4°. les déjections alvines, 5°. et la suppression d'urine; mais, pour faire convenablement sentir des nuances peu marquées, il nous faudroit entrer dans des détails que le manque d'espace nous interdit. Nous abandonnons donc l'examen de ce genre de distinctions, & nous sommes même forcé d'indiquer très-succinctement celles qu'il est impossible de méconnoître pour peu qu'on veuille les étudier. Elle peuvent se rapporter à certains phénomènes généraux & à quelques symptômes vraiment distincts de la fièvre jaune & du typhus amaril.

A. *Phénomènes généraux.* Ils sont au nombre de sept; on va voir combien ils diffèrent dans la fièvre jaune & le typhus amaril.

1°. *Type.* Toujours continu dans la fièvre jaune; continu, rémittent ou intermittent dans le typhus amaril.

2°. *Durée.* Assez fixe, limitée entre le quatrième & le huitième jour pour la très-grande majorité des cas, dans la fièvre jaune. Très-variable, pouvant être de deux jours & même de quelques heures seulement, ou se prolonger jusqu'au trente-sixième jour, dans le typhus amaril.

3°. *Léthalité.* Assez égale; variant des deux tiers aux trois quarts des sujets affectés; gardant à peu près les mêmes proportions aux diverses époques de chaque épidémie dans la fièvre jaune. Très-variable, s'élevant à peine à un dixième des sujets malades dans certaines épidémies, & à plus des quatre cinquièmes dans d'autres : ne variant guère moins suivant les périodes de chaque épidémie dans le typhus amaril.

4°. *Maladies régnantes.* Continuant à se montrer en plus ou moins grand nombre durant une épidémie de fièvre jaune, cessant entièrement pendant la durée de l'épidémie de typhus amaril qui remplace toutes les autres maladies.

5°. *Forces.* Se conservant jusque vers la fin de la maladie, nonobstant les lipothymies du commencement de sa durée, dans la fièvre jaune. Profondément affectées dès le début du mal, détruites par ses progrès, bien que la tendance aux lipothymies n'existe pas dans le typhus amaril.

6°. *Invasion.* Chaleur dans presque tous les cas; très-rarement froid léger & prompt à disparoître dans la fièvre jaune. Froid profond, pénétrant, plus ou moins long à se dissiper, pouvant durer douze heures, quelquefois frissons, dans le typhus amaril.

7°. *Crises.* Dans la fièvre jaune, hémorragies salutaires, lorsqu'abondantes, elles ont lieu dès les premiers jours de la maladie. Plus tard mieux être quelquefois amené par des sueurs, des urines ou des déjections alvines abondantes. Dans le typhus amaril, hémorragies toujours fâcheuses à toutes les périodes du mal, & d'autant plus qu'elles sont plus abondantes. Urines, sueurs, diarrhées, quelquefois avantageuses, mais seulement en paroissant dès le début.

B. *Symptômes particuliers.* Sous ce titre, nous examinerons les neufs symptômes suivans:

1°. *Soif.* Ordinairement très-forte, rarement modérée, nulle, seulement lorsqu'il y a complication d'affection cérébrale, dans la fièvre jaune. Ordinairement modérée ou nulle, rarement et passagèrement portée à un haut degré, dans le typhus amaril.

2°. *Langue.* Restant humide dans la plupart des cas de fièvre jaune, se montrant dans le cours de la maladie légèrement chargée, jaunâtre, rouge sur les bords, très-rarement brunâtre & sèche dans une grande étendue. Se séchant dans la plupart des cas de typhus amaril, presque jamais chargée, mais plutôt teinte de blanc; devenant ensuite jaunâtre, noirâtre, & souvent alors très-sèche, d'un rouge de sang sur les bords.

3°. *Délire.* Toujours produit par une inflammation encéphalique, & n'ayant jamais lieu, ainsi que les convulsions & autres accidens nerveux, dans les cas simples de fièvre jaune. Toujours indépendant de toute inflammation cérébrale, & se montrant dans la très-grande majorité des cas de typhus amaril qui présentent, en outre, une foule d'autres accidens nerveux.

4°. *Facies.* Fatigué par les progrès du mal sans être décomposé, présentant quelquefois l'aspect de l'étonnement quand il y a complication cérébrale, dans la fièvre jaune. Offrant l'expression de la stupidité, d'autres fois quelque chose de hagard & de farouche; plus tard se montrant grippé, décomposé de toutes les manières dans le typhus amaril.

5°. *Coloration de la face.* (Fièvre jaune.) Face & conjonctives déjà très-rouges au bout de quelques heures; en même temps vultuosité plus ou moins notable. Diminution graduée, & disparition de ces accidens du quatrième ou cinquième jour. Yeux brillans, étincelans; d'autres fois n'ayant rien de remarquable. (Typhus amaril.) Face toujours pâle au début, restant souvent telle pendant tout le cours de la maladie, ainsi que les conjonctives. Dans d'autres cas, apparition d'une rougeur qui se dissipe entièrement du deuxième au troisième jour. Aspect luisant tout particulier des yeux, constant dans son apparition.

6°. *Respiration.* Les complications d'affections cérébrales exceptées, respiration toujours plus ou moins gênée avec soupirs profonds, & oppression plus ou moins forte, dans la fièvre jaune. Respiration toujours libre à toutes les périodes du mal, devenant ordinairement un peu rare par ses progrès, rarement & momentanément gênée à son début, dans le typhus amaril.

7°. *Manière d'être.* (Fièvre jaune.) Agitation, volitions continuelles des malades dans leurs lits, insomnie constante, excepté les cas d'affection cérébrale, où le délire comateux amène le repos. (Typhus amaril.) Etat de calme à peu près habituel, sommeil assez ordinairement long, quoique troublé par des rêves; agitation toujours causée par du délire.

8°. *Pouls.* (Fièvre jaune.) Grand, fort, plein, développé, dur, d'une fréquence modérée, entre 100 & 120 pulsations au plus; gardant sa force & sa fréquence pendant presque toute la durée de la maladie. Cessation prompte de sa fréquence, signe assuré de guérison. (Typhus amaril.) Pouls très-fréquent au début, entre 120 & 140 pulsations; inégal, irrégulier, vibratil & toujours facile à déprimer, se ralentissant promptement ensuite; naturel & foible du deuxième au troisième jour, puis rare & de plus en plus foible. Cessation prompte de sa fréquence, en général défavorable.

9°. *Chaleur.* (Fièvre jaune.) Très-intense, âcre, mordicante au début, se prolongeant ordinairement pendant toute la durée de la maladie; d'autant plus fâcheuse qu'elle persiste plus longtemps; annonçant toujours le mieux par sa prompte disparition. (Typhus amaril.) Chaleur toujours modérée, souvent naturelle, même dès le début; dans tous les cas le devenant bientôt, & continuant ensuite à diminuer progressivement. Sa prompte disparition est en général fâcheuse.

Nous avons signalé, au commencement de ce paragraphe, plusieurs symptômes comme susceptibles, s'ils étoient superficiellement étudiés, de rapprocher la fièvre jaune du typhus amaril. L'anatomie pathologique nous offre quelque chose d'analogue, en montrant des ressemblances dans l'habitude des cadavres qui appartiennent aux sujets morts de l'une ou de l'autre maladie. Néanmoins on y trouve encore des différences, ne fût-ce que dans le siége de quelques ecchymoses, la noirceur, ou même la gangrène de certaines parties, les éruptions variées, &c., qui se voient assez souvent encore dans le typhus amaril & jamais dans la fièvre jaune. Mais dès qu'on passe à l'examen des cavités splanchniques, les différences se multiplient & sont, comme on va le voir, des plus prononcées.

1°. *Crâne & cavité rachidienne.* (Fièvre jaune.) Intégrité des organes encéphaliques & de leurs annexes dans les cas simples, &, suivant les diverses complications, inflammation de la pulpe nerveuse ou de ses enveloppes. (Typhus amaril.) Intégrité constante des organes encéphaliques & de leurs dépendances, ou au moins absence de tout caractère inflammatoire dans les lésions qu'on y observe quelquefois, lesquelles sont, en outre, sans aucun rapport avec les symptômes observés pendant la vie.

2°. *Poitrine.* (Fièvre jaune.) Intégrité habituelle des organes pectoraux, nulle altération appréciable des qualités du sang contenu dans le cœur & les gros vaisseaux. (Typhus amaril.) Dans quelques épidémies, fréquemment inflammation des poumons, d'un caractère tout particulier; altération constante & très-manifeste du sang contenu dans le cœur & les gros vaisseaux.

3°. *Abdomen.* (Fièvre jaune.) Dans tous les cas, inflammation franche de portions plus ou moins considérables de la muqueuse gastro-intestinale, en rapport constant d'étendue & d'intensité avec les symptômes observés sur le vivant; inflammation constante de la vésicule biliaire, inflammation des reins toutes les fois qu'il y a eu suppression d'urine, plus rarement inflammation du foie; toujours des matières noires dans l'estomac. (Typhus amaril.) Lésions fort diverses de la muqueuse gastro-intestinale, qui tantôt est érodée, altérée plus ou moins dans sa texture, quelquefois gangrénée partiellement, plus rarement ulcérée, & dans beaucoup d'épidémies, exempte la plupart du temps de toute espèce d'altération, sans qu'il existe aucune corrélation entre ses différens états & les symptômes de la maladie; vésicule biliaire presque toujours saine; foie contenant de temps à autre quelques petits abcès; reins toujours sains, qu'il y ait ou non suppression d'urine; estomac contenant assez souvent au lieu de matières noires, une matière pulpeuse grise.

Si quelque chose est capable de faire impression sur quiconque n'a pas résolu de fermer obstinément les yeux à la lumière, c'est assurément l'enchaînement, la dépendance, où, dans la fièvre jaune, les symptômes sont des lésions d'organes, & leur étroite corrélation opposée à l'absence de tous rapports semblables, dans le typhus amaril. De quelles réflexions pourrois-je chercher à appuyer un tel fait, sans crainte d'en affoiblir la

valeur? Je le livre donc ſeul aux méditations des lecteurs, bien ſûr qu'ils ſauront en déduire & en accepter toutes les conſéquences.

§ 3. *Comparaiſon du traitement de la fièvre jaune & du typhus amaril.* En admettant, comme il ſemble probable, que des obſervations, la plupart exactes, ont fourni les baſes du traitement conſeillé par les auteurs contre la fièvre jaune, il faut, pour expliquer la différence, ou plutôt l'oppoſition de leurs préceptes à cet égard, reconnoître qu'ils ont obſervé & traité des maladies différentes, tout en croyant avoir affaire à la même. C'eſt ce dont nous allons eſſayer de donner la preuve.

Malgré la grande difficulté qu'il y a à mettre les faits de thérapeutique hors de conteſtation, l'expérience a définitivement prononcé ſur quelques-uns par rapport à la fièvre jaune : ainſi nul doute qu'il ne ſoit avantageux de la combattre pendant toute ſa durée, par une méthode antiphlogiſtique vigoureuſe & des plus énergiques. Ce n'eſt pas ſeulement l'heureux réſultat des ſaignées & du régime débilitant qui démontre la bonté de ce mode de traitement, il ſe trouve encore confirmé d'une manière non moins évidente par l'obſervation des effets fâcheux que ne manquent jamais de produire le quinquina, l'éther, & ſurtout le camphre, à quelque époque de la maladie qu'on veuille y avoir recours.

Si maintenant nous jetons un coup d'œil ſur les moyens curatifs dont l'obſervation a conſtaté l'efficacité dans le typhus amaril, nous verrons les ſaignées générales, propoſées par leurs partiſans avec une réſerve qui équivaut preſque à une entière proſcription, être déſapprouvées franchement par tous les autres médecins, & les uns comme les autres répéter à l'envi que les fortes évacuations ſanguines ſont toujours funeſtes. Quant à l'éther, au camphre, & ſurtout au quinquina, il n'eſt pas, à la vérité, toujours facile de reconnoître les cas dans leſquels ces médicamens peuvent être utiles; mais leur efficacité, celle du quinquina ſurtout, ne peut être révoquée en doute.

Les conſéquences auxquelles nous conduiſent les obſervations thérapeutiques trouvent un puiſſant appui dans la conſidération de la manière différente dont les traitemens prophylactiques de la fièvre jaune & du typhus amaril doivent être dirigés, & dans la différence des réſultats qu'ils fourniſſent. En effet, autant les moyens préſervatifs ſont efficaces contre la dernière maladie, autant ils ſont incertains contre la première. Tous ceux qui ont quelqu'expérience des Antilles connoiſſent la vérité de cette ſeconde propoſition. Ils ſavent combien difficilement les inacclimatés échappent à ces maladies que leur fréquence a fait regarder comme un tribut néceſſaire à payer au climat, & parmi leſquelles la redoutable fièvre jaune occupe le premier rang.

C'eſt trop ſouvent en vain que, pour s'y ſouſtraire, le nouvel arrivant obſerve un régime ſobre, évite les fatigues corporelles & l'inſolation, cherche à conſerver ſa ſanté par l'uſage ſagement ordonné des ſecours de la médecine, tels que de légers laxatifs, des ſaignées dans l'occaſion, & d'autres moyens conſacrés par l'expérience. A la ville comme à la campagne, qu'il fuie ou non toute communication avec les malades, l'action funeſte d'un climat avec lequel ſon organiſation n'eſt pas en rapport, finit preſque toujours par l'emporter. S'agit-il, au lieu de cela, du typhus amaril, l'approche des malades, qui entraîne ſouvent de grands dangers, peut être rendue preſque innocente au moyen de la ventilation, dont l'inutilité, à l'égard de la fièvre jaune, eſt telle que perſonne n'a jamais ſongé à la conſidérer comme moyen préſervatif; & tandis que les ſecours médicinaux, quoique précaires, ne ſont pas néanmoins inutiles pour prévenir cette dernière maladie, ils le deviennent tout-à-fait contre l'autre : auſſi leur preſcription eſt peut-être la ſeule ineptie qui n'ait pas été commiſe durant l'épidémie de 1821. En revanche, on eſt parfaitement ſûr de conſerver ſa ſanté par l'éloignement à quelque diſtance du foyer d'infection. Il n'eſt pas néceſſaire pour cela de gravir de hautes montagnes, de ſe tranſporter dans un climat froid par ſa poſition locale, il ſuffit de ſe tenir à quelques centaines de toiſes du lieu infecté. Tandis que dans ce même endroit perſonne n'échappe aux funeſtes effets du miaſme délétère, un peu plus loin il a perdu toute ſon action, par ſa diſperſion dans l'atmoſphère; la maladie & la mort reſtent confinées dans d'étroites limites qu'elles ne peuvent franchir. Aſſurément des moyens thérapeutiques & prophylactiques auſſi différens les uns des autres que ceux dont nous venons de préſenter la récapitulation, ne peuvent être employés avec efficacité que dans des maladies de nature fort différente.

En réſumé, étude des cauſes, des ſymptômes, des léſions d'organes & du traitement, tout concourt & s'accorde pour établir une différence immenſe entre la fièvre jaune & le typhus amaril. Cependant, elle eſt bien loin d'être jugée telle par la généralité des médecins, & cela par deux cauſes bien capables d'entraver la marche de la vérité, indépendamment des obſtacles que lui oppoſent les amours-propres intéreſſés à la combattre. La première eſt la lenteur ſi grande des progrès de la médecine, qu'il nous a fallu pluſieurs ſiècles avant d'être fixés ſur la diſtinction de la pleuréſie & de la péripneumonie, maladies dont nous avons chaque jour des exemples ſous les yeux; la ſeconde ſe trouve dans nombre de difficultés inhérentes à l'étude de la fièvre jaune & du typhus amaril, jointes au peu d'occaſions qu'on a de pouvoir obſerver convenablement ces maladies. Et, comme en attendant, les règles de l'hygiène publique ſont de mieux en mieux connues & appliquées; comme,

d'un autre côté, les grandes expéditions ne se renouvelleront sans doute plus dans les Antilles, il pourroit bien arriver, par l'effet de ces deux circonstances, que la fièvre jaune devînt très-rare, & que le typhus amaril disparût complétement, avant que le fait de leur différence de nature eût été évidemment démontré pour tout le monde. Si jamais ce résultat s'obtenoit, pourroit-on avoir à regretter qu'il laissât une question de pathologie indécise pour toujours? (ROCHOUX.)

VOMITURITION, s. f. (*Path.*) *Vomituritio*. Mot employé, tantôt pour désigner les efforts inutiles que l'on fait pour vomir, tantôt pour indiquer le rejet d'une quantité de matières peu considérable, & opéré sans effort.

VORACE. Adjectif servant à caractériser cet appétit dépravé qui porte certains individus à dévorer une grande quantité d'alimens & particulièrement de la chair. (*Voyez* VORACITÉ.)

VORACITÉ, s. f., de *vorax*, vorace, goulu, gourmand, qui mange avec avidité, qui dévore, de *vorare*, dévorer, manger avec avidité, avaler goulument; *ingluvies*, goinfrerie, gloutonnerie. De tous temps l'homme s'est abandonné à des écarts qui tournèrent toujours au détriment de sa santé; c'est en vain que les lois divines & humaines lui prêtent leurs secours en lui disant qu'il fait mal, qu'il ne suffit pas de vivre, mais qu'il faut bien vivre, & le mieux qu'il est possible, & que l'on n'obtient ce précieux résultat que par la sobriété; il n'écoute rien, il ne sauroit même croire que les privations que la religion lui impose ne sont que des règles de l'hygiène la mieux entendue; c'est en vain qu'on lui dit que la gourmandise est un vice bas, honteux, qui l'avilit, qui le dégrade, & qui lui ôte toute raison & toute considération; c'est en vain qu'on lui répète sans cesse que sa vie en sera abrégée, qu'il vivra misérablement, qu'il sera en proie à mille maux, qu'il croupira dans la fange de l'ignorance & de la turpitude: rien ne sauroit le retenir, & son insatiable gloutonnerie ne s'arrête que lorsqu'il n'a plus rien à avaler.

La voracité, ainsi que l'on peut déjà le pressentir, est donc la seule & unique cause d'un nombre infini de maladies; & comment l'estomac, les intestins, conserveroient-ils toujours leur énergie, lorsqu'ils sont continuellement excités à faire plus qu'ils ne peuvent? la vie elle-même se détruit peu à peu, & la goutte, l'apoplexie, les hydropisies, les maladies du cœur & des gros vaisseaux, celles de l'estomac & des intestins, les squirrhes, les cancers, les dévoiemens colliquatifs, &c. &c., sont assez ordinairement occasionnés par une extrême voracité. Si quelques individus résistent à cet affreux caprice de la raison, ils ne doivent point s'en enorgueillir; c'est en vain qu'ils nous montrent avec ostentation l'ampleur de leur abdomen & qu'ils font parade de la capacité de leur estomac; nous ne pouvons qu'en conclure que leur intelligence devient animale comme leur appétit. L'homme qui *s'ingurgite* continuellement n'est-il pas au-dessous du plus brut animal, & quelle est cette existence que celle qui se passe entre la table & les indigestions? Semblables au tonneau des *Danaïdes*, les intestins, cloaque impur, ne sont plus qu'un laboratoire excrémentitiel. Rien ne rend plus impropre à tout, que cette funeste habitude de la voracité; l'estomac, les intestins deviennent un centre de fluxion; ils absorbent toutes les autres sensations, ils sont seuls vivans, ils attirent tout à eux. En effet, quand l'estomac est rempli outre mesure, les sens s'engourdissent, on éprouve le besoin de rester dans la plus complète inaction; la respiration gênée ne se fait plus qu'avec peine, la circulation est difficile: la face devient d'un rouge pourpre, elle est injectée comme dans un commencement d'asphyxie; le système veineux cérébral, également engorgé, comprime le cerveau. De là cet assoupissement, cet engourdissement des facultés intellectuelles, cette propension au sommeil & cet abâtardissement progressif de l'esprit, qui finit par disparoître complétement; les idées se détruisent donc peu à peu, & si le cerveau conserve encore quelqu'action, elle ne se porte que sur des choses basses & ignobles; la bouche devient pâteuse, on éprouve un dégoût général, les choses les plus belles perdent tout leur prix, il n'y a d'objets d'arts pour le glouton que ceux qui servent à l'art culinaire: aussi l'homme vorace préfère-t-il la galerie *Chevet* ou le péristyle *Corcelet*, au Muséum. Ces tableaux admirables, ces belles statues qui, depuis des siècles, sont un sujet d'admiration & d'étonnement, n'attirent pas un seul de ses regards; ces inimitables symphonies, ces scènes de musique si belles, si savantes, frappent ses oreilles moins agréablement que les sons aigus ou argentins des verres, des assiettes & des cuillères qui sont heurtés pendant le dîner, & il préférera un *menu* bien détaillé & d'une grande étendue, aux plus beaux morceaux de poésie.

Quand le gastrolâtre est à table, ses vêtemens qui, peu d'instans auparavant, étoient suffisamment amples, deviennent promptement trop étroits; il est obligé de se desserrer en les déboutonnant ou en en relâchant les cordons, parce que l'estomac étant arrêté dans son développement, il ne pourroit plus *engouffrer* alimens sur alimens sans craindre la suffocation, ou, ce qui seroit plus pénible pour lui, sous peine de ne pouvoir plus rien avaler. Nos gourmands d'aujourd'hui diffèrent des gourmands *voraces* des beaux temps de Rome, en ce qu'ils ne veulent point vomir le trop plein pour se gorger de nouveau. Le mérite parmi eux consiste à

manger beaucoup & à tout garder, au risque de mourir d'indigestion ou d'apoplexie. A peine cet état commence-t-il à se dissiper, qu'un nouveau repas encore plus copieux vient, par la variété des mets & par de perfides assaisonnemens, exciter un palais blasé, & fatiguer de nouveau un estomac qui ne demande que du repos. Rien n'est plus pénible à voir que ces malheureux lorsqu'ils sont à jeun; leur face est pâle & jaunâtre, quelquefois bouffie; les traits sont affaissés, des rides profondes sillonnent cette physionomie sans expression; leur regard est hébêté; ils sont sans voix, sans énergie; il n'y a qu'un moment ils ne pouvoient remuer parce qu'ils étoient trop repus, maintenant c'est parce que leur corps tombe dans l'affaissement : aussi les maladies dont ils sont atteints acquièrent-elles promptement ce caractère de putridité si bien connu & si bien décrit par les auteurs des dix-septième & dix-huitième siècles, & que l'on rejette maintenant avec trop de dédain.

Ce n'est pas tout, le corps prend souvent un embonpoint extraordinaire; l'abdomen, champ de bataille de ces fameux exploits, acquiert un fâcheux développement qui rend impropre à tout, même à la marche; on ne procrée plus qu'avec peine de chétifs avortons. L'homme perd, par cette manière de vivre, tout ce qu'il y a de divin dans son être; il se place au-dessous de la brute puisqu'il n'a plus sa raison, tandis que le plus vil animal conserve intact son instinct qui le préserve de tous ces funestes écarts réservés à cet être de raison, à cet homme si fier de lui-même, & qui se ravale au-dessous de tout parce qu'il ne sauroit réprimer aucun de ses penchans. Tel est le roi de la création.

Que l'homme ait faim ou non, il mange chaque fois que l'occasion s'en présente; aussi le proverbe *l'appétit vient en mangeant* est-il en grande faveur chez toutes les nations; & c'est ainsi que l'on excite celui qui, n'ayant déjà plus faim, voudroit résister à un dîner succulent.

C'est en vain que j'aurai montré quelques-uns des inconvéniens de la voracité, je suis intimement persuadé que personne ne se corrigera. Comment avec quelques mots espérer parvenir à ce but, qu'il m'a été impossible d'atteindre par les plus pressantes sollicitations?

Il est bien vrai, & chacun s'il le veut peut s'en convaincre, il est bien vrai, dis-je, que tous tant que nous sommes nous mangeons toujours bien au-delà de nos besoins & de ce qui est nécessaire pour notre alimentation. Je conçois que celui qui fait un grand emploi de ses forces musculaires doit faire usage d'une nourriture solide, copieuse, & surtout un peu difficile à digérer : aussi celui qui cultive la terre résistera-t-il bien mieux à la fatigue & sera-t-il soutenu plus long-temps lorsqu'il aura mangé une soupe aux choux & aux pommes de terre, puis un morceau de lard avec une énorme tranche de pain & un verre de vin, que s'il eût dîné avec un simple potage, une aile de poulet & du pain blanc; c'est surtout ce qui *occupe* l'estomac qui, dans ces circonstances, convient le mieux; mais qu'un citadin, qu'un homme qui ne fait rien, mange outre mesure des alimens très-substantiels; que, lorsqu'il n'éprouve plus de faim pour cet aloyau bien rôti, il mange ensuite une aile de poulet, & que, rassasié de poulet, il attaque avec vigueur une cuisse de chevreuil, & ainsi de suite jusqu'à ce qu'il ne puisse plus rien avaler, c'est ce que je ne saurois concevoir. J'ai dit mille fois, en pareille circonstance : après votre potage ne mangez que d'une seule viande, d'un seul plat de légumes, & supprimez le dessert si vous le pouvez; jamais je n'ai été écouté & je ne le serai que rarement. On n'a plus faim de poulet, mais on a faim d'un autre ragoût; on veut manger parce qu'on trouve du plaisir à le faire; & moi-même, qui en connois tous les inconvéniens, je mange certainement beaucoup plus que je ne le devrois pour ma santé : tant il est vrai que le plus difficile est non-seulement de bien faire, mais encore de faire convenablement. (Nicolas.)

VOUTE, s. f. (*Anat.*) *Fornix*. Plusieurs des parties solides dont se compose le squelette des animaux présentent une disposition analogue à celle que l'on remarque dans la construction de certains édifices dont diverses parties, en s'arc-boutant, se prêtent un appui mutuel; aussi, par analogie, les anatomistes ont-ils donné le nom de *voûte* à cette disposition. Ainsi, ils appellent *voûte du crâne* la partie supérieure de la boîte osseuse qui renferme l'encéphale; *voûte palatine*, la cloison concave qui sépare la bouche des cavités nasales. (*Voyez* Crane, Encéphale, Palais & Tête, dans le *Dictionnaire d'Anatomie* de cet ouvrage.) (R. P.)

VOYAGES, s. m. pl. (*Hyg.*) En considérant l'influence que les voyages exercent sur le moral & sur le physique de l'homme, on se convaincra aisément que ce mot peut fournir la matière d'un très-long article; les principaux effets du changement de lieu étant :

1°. D'établir de nouveaux rapports entre l'homme & les choses qui l'environnent, d'où résulte par conséquent la nécessité où il se trouve de modifier les garanties qu'il est obligé de leur opposer;

2°. De le forcer à recourir à un mode d'alimentation souvent essentiellement différent de celui auquel il étoit habitué;

3°. De le contraindre à des exercices qui, dans bien des cas, sont opposés au genre de vie qu'il avoit adopté;

4°. Enfin, de l'exposer à des impressions dont la variété, & quelquefois l'intensité, contrastent trop avec celles qui lui étoient familières pour ne point faire naître chez lui une foule de sensations, & par conséquent d'idées nouvelles.

Si l'on examine encore isolément chacun de ces paragraphes, on voit bientôt qu'ils embrassent l'ensemble de la matière de l'hygiène considérée dans ses applications relatives, soit à l'homme isolé, soit à une réunion plus ou moins nombreuses d'individus simultanément soumis à l'influence des mêmes causes. Or, en parcourant les articles Afrique, Air atmosphérique, Climat, Europe, on y trouve l'ensemble des considérations qui appartiennent aux *circumfusa;* de même que les mots Habillement, Vêtemens, & ceux relatifs à chaque espèce de vêtement, embrassent des détails que l'on ne pourroit reproduire sans répéter ce qui a déjà été dit.

Quant aux influences qui peuvent résulter du mode d'alimentation, il suffira de consulter les articles Alimens, Boissons & Nourriture. A l'égard des exercices & des effets avantageux ou nuisibles qui peuvent en être la suite, on devra recourir aux mots Exercice, Equitation, Locomotion, Médecine militaire, Médecine navale, Navale (Hygiène navale), Navigation, Repos, Sommeil & Veille. Enfin, en lisant tout ce que ce Dictionnaire contient sous les titres Ame (Affections de l'), Médecine morale, Passions, Sensations, &c., on acquerra une idée exacte de l'influence des voyages pour effacer de fortes impressions, soit parce qu'ils éloignent les causes qui les avoient produites, soit parce qu'ils provoquent de nouvelles sensations auxquelles il est souvent impossible de se soustraire.

Si les voyages sont pour l'homme en santé une source de modifications souvent utiles, quelle doit être, à plus forte raison, leur influence dans certaines maladies où les fonctions de l'ame sont autant lésées que celles du corps! Aussi, quels moyens pourroient remplacer les avantages que l'on obtient en renvoyant dans son pays l'homme atteint de nostalgie? quels remèdes pourroient, dans beaucoup d'affections hypochondriaques & mélancoliques, procurer des succès comparables à ceux que l'on obtient en prescrivant l'usage de certaines eaux minérales dont l'efficacité dépend probablement autant du changement de lieu qu'elles nécessitent, que des propriétés médicinales qu'on leur attribue? (R. P.)

VRIGNY (Eaux minérales de), village situé près d'Argentan, où l'on trouve des eaux froides & ferrugineuses.

VUE, sub. f. (*Physiol.*) *Visus.* Le goût & le toucher nous servent à découvrir quelques-unes des propriétés qui appartiennent aux substances mises en contact avec notre corps; l'ouïe & l'odorat peuvent nous attester la présence de quelques-uns des agens qui nous environnent, mais il n'y a que la vue qui soit susceptible de nous mettre en rapport avec les objets dont nous sommes séparés par des intervalles quelquefois immenses. La lumière est la cause active qui établit cette relation; l'œil est l'organe qui reçoit l'impression, & le mot *vue* embrasse tout ce qui est relatif à la perception: dès-lors on ne sauroit suivre les développemens que comporte ce dernier article si l'on n'avoit présentes à la pensée, les propriétés physiques de la lumière & la structure anatomique de l'œil.

Que la lumière soit une émanation du corps dit *lumineux*, qu'elle soit le résultat d'un mouvement vibratoire imprimé à un fluide éminemment subtil répandu dans l'espace, elle ne peut arriver à notre œil que de trois manières, soit directement, soit après avoir été réfléchie ou réfractée; de là résulte cette division généralement adoptée qui rapporte les propriétés physiques de la lumière aux trois titres suivans: 1°. lumière directe ou *optique* proprement dite; 2°. lumière réfléchie ou *catoptrique;* 3°. lumière réfractée ou *dioptrique*: or, dans chacune de ces branches, un principe particulier suffit pour expliquer l'ensemble des phénomènes qui la constituent.

Ainsi, dans l'Optique proprement dite, *la lumière, quelle que soit la source d'où elle émane, se propage toujours en ligne droite.*

Dans la Catoptrique, *les rayons lumineux, incidens & réfléchis forment, avec la perpendiculaire d'incidence, des angles qui sont égaux entr'eux & contenus dans un même plan.*

Dans la Dioptrique, *il existe un rapport constant entre les sinus des angles d'incidence & de réfraction.*

Ces principes se prêtent à des développemens beaucoup trop nombreux pour qu'il nous soit permis de les exposer ici, ce seroit d'ailleurs reproduire une foule de détails qui naturellement appartiennent à la *partie physique* de cette Encyclopédie: c'est donc dans ce Dictionnaire que le lecteur trouvera des notions, qui seroient déplacées, dans un article spécialement consacré à faire connoître la fonction physiologique de l'œil, & à analyser les idées qui en sont la conséquence.

Le globe oculaire, d'une forme à peu près sphérique, est essentiellement formé d'humeurs & de membranes destinées à les contenir. La plus extérieure de ces enveloppes (*cornée transparente*) a peu d'épaisseur; immédiatement au-dessous on rencontre l'*humeur aqueuse*; elle occupe les chambres antérieure & postérieure de l'œil, cavités qui sont séparées l'une de l'autre par un diaphragme membraneux & contractile nommé *iris.* Ce diaphragme est percé à son centre d'une ouverture appelée *pupille*, à travers laquelle passent les rayons lumineux destinés à former l'image qui va se peindre sur la *rétine.* La seconde humeur (*le cristallin*) ressemble à un verre lenticulaire dont les courbures seroient inégales. Sa consistance augmente avec l'âge & à toutes les époques de la vie, est plus considérable au centre qu'à la surface. Les trois quarts postérieurs de la cavité de

l'œil ſont remplis d'une matière dont la conſiſtance eſt molle (*humeur vitrée*); elle préſente en avant une concavité dans laquelle eſt logée la face poſtérieure du criſtallin; le reſte de la ſurface du corps vitré eſt convexe & touche preſqu'en totalité la rétine, avec laquelle il ne contracte cependant d'union qu'au moyen de l'artère qui le traverſe. (*Voyez*, pour la deſcription des diverſes parties dont eſt formé le globe de l'œil, les mots Choroïde, Cornée, Cristallin, Iris, Œil, Pupille, Sclérotique, &c., dans le *Dictionnaire d'Anatomie* de cet ouvrage.)

Pour ſuivre la marche de la lumière depuis ſon entrée dans l'œil juſque ſur la rétine, il ne ſuffit point de connoître approximativement la diſpoſition des humeurs de cet organe, il faudroit encore ſavoir avec préciſion quelles ſont la courbure, le pouvoir réfringent & la faculté diſperſive de chacune d'elles; enfin, il importeroit auſſi de conſtater ſi, ſous l'influence de la volonté, l'œil ou quelques-unes de ſes parties, ne ſont point ſuſceptibles d'éprouver certaines modifications. C'eſt en effet de l'enſemble de ces notions que peut réſulter la ſolution de deux queſtions importantes: 1°. l'*achromatiſme de l'œil*, 2°. la *faculté que poſſède cet organe de voir diſtinctement à des diſtances variables*.

Pluſieurs phyſiciens, parmi leſquels on doit particulièrement citer Hauksbée, Petit, Jurin, Rochon, Monro, & plus récemment MM. Cuvier, Chauſſat, Young, Wollaſton, Jacobſon, &c., ont fait à cet égard un grand nombre de recherches, & ſi les réſultats auxquels ils ſont parvenus ne donnent point une ſolution complète de ces queſtions, ils ont du moins l'avantage de mettre en évidence la nature des difficultés qu'elles préſentent, & d'indiquer ce qu'il reſte à faire pour les ſurmonter. Ainſi, il paroîtroit réſulter des expériences de M. Chauſſat, 1°. que, chez les différens animaux, la courbure des humeurs réfringentes de l'œil n'eſt point la même: par exemple, il a trouvé que la ſurface extérieure de la cornée & les deux faces du criſtallin ſont, chez le bœuf, des ellipſoïdes de révolution, tandis que, ſuivant lui, la cornée de l'éléphant préſente une courbure hyperbolique; 2°. il s'eſt aſſuré que le rapport conſtant entre les ſinus des angles d'incidence & de réfraction, lorſque la lumière paſſe de l'air dans les milieux qui conſtituent l'œil de l'homme, étoit exprimé par les nombres ſuivans: la cornée 1,33, la capſule criſtalline 1,339, l'humeur aqueuſe 1,338, l'humeur vitrée 1,339, les couches extérieures du criſtallin 1,338, celle de la partie moyenne 1,395, & enfin le noyau ou la portion la plus compacte, 1,430; ce qui, pour valeur moyenne, donneroit 1,384. La faculté diſperſive de ces divers milieux, & le rapport de leurs dimenſions reſpectives, n'ont réellement point encore été aſſez bien déterminés pour que l'on puiſſe ſtatuer d'une manière définitive ſi l'œil eſt organiſé de façon à détruire les *aberrations de ſphéricité & de réfrangibilité*: auſſi exiſte-t-il à cet égard beaucoup d'opinions différentes, ſoit ſur ces faits conſidérés en eux-mêmes, ſoit ſur la diverſité des moyens ſuſceptibles de les produire. Nous abandonnons donc ces queſtions délicates pour expoſer, d'une manière générale, la fonction optique de l'œil, qui n'a commencé à être connue qu'à la fin du ſeizième ſiècle & au commencement du dix-ſeptième.

Lorſque l'on regarde un objet, chaque point de ſa ſurface doit être conſidéré comme le ſommet d'un cône de lumière dont la baſe eſt appuyée ſur la cornée. Parmi ces cônes, il en eſt un dont l'axe ſe confond avec l'axe optique de l'œil, c'eſt-à-dire avec la droite autour de laquelle devroit tourner les courbures génératrices des ſurfaces qui terminent chacun des milieux dont eſt compoſé cet organe. Cet axe étant perpendiculaire au ſommet de toutes les courbes, il pénètre dans l'œil ſans éprouver de réfraction, tandis que les autres rayons qui appartiennent à ce même cône, s'infléchiſſent de plus en plus en traverſant la cornée, l'humeur aqueuſe, le criſtallin & le corps vitré, puis finiſſent par ſe réunir autour de leur axe à l'inſtant où celui-ci parvient ſur la rétine. Or, il faut répéter pour tous les points dont eſt compoſée la ſurface viſible d'un objet, ce que nous avons dit relativement à celui qui eſt placé dans la direction de l'axe optique; ſeulement aucun des filets qui forment ce grand nombre de cônes lumineux ne traverſe perpendiculairement les humeurs réfringentes, en ſorte qu'ils n'ont réellement pas d'axe, au moins dans le ſens que nous avons donné à ce mot, c'eſt-à-dire que tous les rayons indiſtinctement ſont réfractés par la cornée & les autres milieux. Cependant il exiſte un point que l'on nomme *centre optique* du criſtallin; il eſt placé ſur l'axe de cette lentille, & jouit de cette propriété remarquable, que le rayon de chaque faiſceau auquel il livre paſſage éprouve de l'un & de l'autre côté de l'axe principal des inflexions inverſes; auſſi parvient-il au fond de l'œil comme s'il n'avoit pas été réfracté: c'eſt ce rayon que l'on prend pour axe, & autour duquel viennent ſe réunir ſur la rétine tous les autres filets de lumière qui ont avec lui une origine commune.

D'après ce qui précède, on conçoit que nous apercevons chaque point d'un objet, au moyen de deux cônes de lumière dont l'ouverture de la pupille eſt la baſe commune; le ſommet de l'un de ces cônes, celui que l'on nomme *cône objectif*, répond au point viſible, tandis que le ſommet du ſecond, appelé *cône oculaire*, touche la rétine, & retrace l'image du point d'où les rayons ſont primitivement émanés. Quant à la manière dont s'effectue la viſion de l'objet entier, elle eſt produite par une pyramide de lumière dont il eſt la baſe, & il faut regarder cette pyramide comme l'aſſemblage d'une infinité de cônes dont les axes s'entre-croiſent au centre optique du criſtallin,

cristallin, divergent ensuite & donnent naissance à une seconde pyramide semblable à la première, & dont la base est appuyée sur la rétine, où elle retrace avec une étonnante précision, & dans une situation renversée, la figure des corps que l'on regarde: phénomène dont on peut, au reste, constater la réalité en appliquant à un trou circulaire pratiqué à l'un des volets d'une chambre exactement fermée, & où la lumière ne peut pénétrer, l'œil d'un bœuf récemment tué, & dont la sclérotique a été suffisamment amincie pour être rendue semi-transparente. On voit alors les objets extérieurs représentés au fond de cet œil dans une situation renversée, & avec des dimensions d'autant plus petites que ces objets sont plus éloignés. Cette peinture, dont la grandeur varie à mesure que l'objet se rapproche ou s'éloigne, ne pourroit conserver de netteté si, dans tous les cas, les sommets des cônes oculaires ne touchoient point immédiatement la rétine; condition qui ne sauroit être remplie si le foyer de l'œil étoit invariable, puisqu'il arrive nécessairement à son égard ce qui a lieu relativement à un verre lenticulaire, c'est-à-dire que le foyer recule à mesure que l'objet s'approche, & réciproquement. Néanmoins, comme la vision distincte est renfermée dans de certaines limites, l'œil n'a besoin de se prêter qu'à de légers changemens dont il seroit, d'ailleurs, facile de calculer l'étendue.

Cette mobilité de l'œil existe-t-elle réellement? Quelques anatomistes ont pensé que l'action simultanée des muscles de cet organe pouvoit, en le pressant, augmenter la saillie de la cornée, & par conséquent aussi rendre plus considérables les déviations qu'elle fait subir aux rayons qui la rencontrent obliquement. Le Dr. Thomas Young, par des expériences propres à faire reconnoître les plus légers changemens qu'éprouveroit cette enveloppe, a constaté qu'en regardant des objets placés à des distances différentes, la forme de la cornée ne subissoit aucune altération appréciable; d'autres physiologistes ont imaginé que le cristallin pouvoit se déplacer, & qu'en s'approchant ou s'éloignant du fond de l'œil il lui permettoit, sans changer de dimension, de voir également bien à des distances très-variables. On a encore regardé la contraction de l'iris comme un moyen susceptible de faire varier le foyer de l'œil & de diminuer en même temps l'aberration de réfrangibilité: cette idée s'accorde assez bien avec l'observation qui montre que ce diaphragme se resserre quand on regarde des objets très-rapprochés, & se dilate au contraire quand on veut distinguer ceux qui sont éloignés. Enfin, on a proposé d'autres explications peut-être moins probables; nous ne les passerons point en revue, & en reconnoissant qu'il est indispensable que l'œil éprouve une modification quelconque afin de s'adapter aux distances variables des objets, nous avouerons que parmi les divers moyens qui peuvent lui donner cette faculté, nous ignorons celui auquel la nature a réellement eu recours.

Les limites de la vision distincte n'étant pas les mêmes chez tous les individus, il seroit impossible d'en fixer la mesure d'une manière absolue; aussi n'est-ce qu'approximativement & comme un terme qui convient au plus grand nombre de personnes, que l'on a regardé la distance de huit pouces comme étant celle à laquelle on place un objet dont on veut nettement distinguer les détails. En rapprochant davantage cet objet de l'œil, la divergence des cônes objectifs est trop grande, & à moins de rétrécir la pupille ou de faire usage d'un verre lenticulaire, l'image formée sur la rétine manque de netteté. La grandeur des corps ne change absolument rien à cette disposition; tous, sans distinction, doivent être placés à cette distance, mais comme l'étendue des images tracées au fond de l'œil augmente à mesure que les objets sont moins éloignés, on se trouve, en regardant à la vue libre ceux qui ont de petites dimensions, dans l'alternative de les voir indistinctement en les considérant de trop près, ou de n'en prendre qu'une idée imparfaite, parce qu'étant placés à la portée ordinaire de la vue leur représentation n'occupe sur la rétine qu'un espace imperceptible.

Les yeux qui, naturellement ou par accident, restent en deçà ou dépassent de beaucoup la limite assignée, sont dits *myopes* & *presbytes*, & ce n'est qu'au moyen de lunettes concaves ou convexes qu'il leur est possible de voir nettement les objets. (*Voy.* LUNETTE, MYOPIE & PRESBYTIE dans ce Dictionnaire.) Au surplus, l'art ne se borne point à corriger quelques-uns des défauts de la vue, il supplée encore à son insuffisance, puisqu'au moyen des télescopes on distingue des objets que leur éloignement rend invisibles, non en affoiblissant, comme on le croit ordinairement, la clarté de l'image qui est sur la rétine, mais en diminuant son étendue. En effet, si l'on suppose un corps également éclairé, & l'ouverture de la pupille constante, il est aisé de prouver que la lumière qui pénètre dans l'œil se répand sur une surface d'autant plus petite, que son intensité est plus foible, en sorte que, abstraction faite de la résistance des milieux, la clarté de l'image ne change réellement pas.

L'expérience montre que, chez beaucoup de personnes, un œil diffère essentiellement de l'autre, soit relativement à la sensibilité, soit relativement aux limites de la vision distincte: aussi on peut être *myope* d'un côté & *presbyte* de l'autre; quelquefois l'un des yeux est tellement conformé que l'usage des verres ne peut lui donner la faculté de voir: il est probable que ce défaut tient à l'irrégularité de la courbure des humeurs réfringentes. C'est à l'inégalité de portée des deux yeux que Buffon a cru pouvoir attribuer le strabisme (*voyez* ce mot), qui survient lentement; car celui qui dans certains cas arrive subitement, dépend le plus ordinairement de la paralysie d'un ou de plusieurs muscles de l'œil, & offre cette

ſingularité que pendant quelque temps les objets paroiſſent doubles. (*Voyez* VUE DOUBLE.)

Si de nos jours les phyſiciens s'accordent ſur la manière & juſqu'à un certain point ſur les proportions ſuivant leſquelles les diverſes parties de l'œil concourent à la formation des images qui viennent ſe peindre au fond de cet organe, il n'en a pas toujours été ainſi des métaphyſiciens; ils ont long-temps diſcuté pour ſavoir quel étoit le ſiége immédiat de la vue. Képler & Scheiner affirmoient que cette fonction importante appartenoit à la rétine. Mariotte, en ſe fondant ſur une expérience qui ſemble prouver qu'un corps ceſſe d'être aperçu lorſque ſon image tombe à l'endroit où le nerf optique pénètre dans l'œil, prétendoit que la rétine, qui en eſt en quelque ſorte une expanſion, étoit dépourvue de ſenſibilité, & que par conſéquent c'étoit ſur la choroïde qu'avoit lieu l'*impreſſion*. Le Cat, Bernouilli & Méry partagèrent cette opinion, mais en lui faiſant toutefois ſubir quelques légères modifications. Aujourd'hui l'idée de Mariotte eſt complétement abandonnée, & aucun phyſiologiſte ne doute que la rétine ne ſoit la partie véritablement impreſſionnable de l'œil.

Puiſque dans chacun de nos yeux il ſe forme une image des objets que nous regardons, comment ſe fait-il que, de cette double impreſſion, il réſulte une ſenſation unique? Cette ſeconde queſtion a, plus encore que la précédente, exercé la ſagacité des métaphyſiciens. Des expériences déciſives prouvent que les deux yeux contribuent à la viſion, ce qui détruit l'hypothèſe dans laquelle l'on prétendoit qu'une ſeule des deux images étoit efficace. D'autres ont avancé que l'*impreſſion* & *la perception*, deux choſes eſſentiellement diſtinctes, pouvant très-bien ne pas s'effectuer dans le même endroit, ils concevoient que la première ayant lieu ſimultanément au fond de chaque œil, ſon influence étoit tranſmiſe, à l'aide des nerfs optiques, dans une autre partie du cerveau, à une ſorte de *ſenſorium commune*, où s'opéroit la perception. La ſituation des images au fond de l'œil, la diſpoſition anatomique des nerfs optiques, dont il eſt d'ailleurs ſi difficile de bien déterminer l'origine, ſe prêtent volontiers à cette explication, mais il devroit auſſi en réſulter qu'à l'aide des deux yeux on devroit voir beaucoup mieux qu'avec un ſeul œil. Cependant les expériences de Jurin prouvent que la différence eſt d'un dixième tout au plus, en ſuppoſant toutefois les deux yeux parfaitement égaux : d'ailleurs, reſteroit encore à expliquer comment il ſe fait qu'en preſſant légèrement avec le doigt l'un des yeux, la vue, qui d'abord étoit ſimple, devient auſſitôt double, & que les deux images ſont d'autant plus écartées que le déplacement de l'œil a été plus conſidérable : le mouvement imprimé à l'organe n'a pu s'étendre juſqu'aux parties ſituées dans l'intérieur du crâne, &, par conſéquent, atteindre celles où s'opère la perception; celle-ci devroit donc reſter ſimple comme elle l'étoit primitivement. Enfin, quelques phyſiologiſtes, & c'eſt le plus grand nombre, ne cherchent point à réſoudre la difficulté; ils ſe bornent à dire que la viſion eſt ſimple toutes les fois que les impreſſions ont lieu ſur les parties correſpondantes de l'une & l'autre rétine, c'eſt-à-dire ſur des parties habituées à être ſimultanément impreſſionnées. En effet, il ne faut point ici attacher au mot *correſpondance* l'idée de ſymétrie que comporte cette même expreſſion quand on en fait uſage relativement à un autre organe que l'œil.

La certitude où nous ſommes que les objets qui frappent nos yeux ſont placés hors de nous ſuffit pour expliquer, comment leur image étant renverſée ſur la rétine, nous les voyons cependant dans leur véritable ſituation, car nous rapportons chaque point de leur ſurface à l'extrémité du rayon qui en eſt émané & pénètre dans notre œil; à cet égard, la comparaiſon de Deſcartes eſt auſſi juſte qu'ingénieuſe : la lumière eſt pour notre œil ce qu'eſt pour la main de l'aveugle le bâton qui lui ſert à reconnoître la poſition des obſtacles qu'il rencontre.

La vue ne nous fait pas uniquement connoître l'exiſtence des corps, elle nous donne auſſi des notions ſur leur forme, leur grandeur & la diſtance à laquelle ils ſont placés; mais ces connoiſſances n'acquièrent une certaine exactitude qu'après que le toucher a en quelque ſorte fait l'éducation de l'organe de la vue, éducation qui s'achève lentement & tout-à-fait à notre inſu; les objets ſont effectivement repréſentés au fond de notre œil ſur un plan. Ainſi une ſphère y eſt peinte exactement comme le ſeroit un cercle; ſeulement, dans le cas de la ſphère, les différentes parties de la ſurface circulaire ſont inégalement éclairées, & le tact ſeul nous a appris que cette diverſité de nuances dépend de l'inclinaiſon des élémens de la ſurface ſphérique. Il faut raiſonner de la même manière relativement à tout autre corps ſolide; il n'y a toujours de repréſenté ſur la rétine que la portion de leurs ſurfaces qui eſt tournée vers l'œil, & cependant nous acquérons en les voyant une idée conforme à celle que nous en aurions ſi nous les apercevions à la fois ſous tous les aſpects.

Quand nous mettons des corps peu volumineux en contact avec l'organe du toucher, nous jugeons de leur grandeur par l'étendue de la partie ſur laquelle ils agiſſent; il ſembleroit donc, par analogie, que nous devrions évaluer celle des objets que nous voyons d'après les dimenſions de l'image qu'ils forment ſur la rétine; il n'en eſt cependant point ainſi. Un homme placé devant nous s'éloigne à des diſtances ſucceſſivement deux, trois ou quatre fois plus conſidérables, & ſa taille nous paroît être toujours la même, bien que ſon image au fond de notre œil diminue à meſure que l'intervalle qui le ſépare de nous devient plus grand. Cette contradiction apparente diſparoîtra ſi l'on réfléchit

que l'œil jouit de la faculté d'estimer les distances ; en sorte qu'au lieu de nous borner à exprimer ce que cet organe ressent, nous formons sans le savoir un jugement dont les élémens sont, d'une part, l'étendue de l'impression formée sur la rétine, & de l'autre, la distance à laquelle nous croyons que le corps est placé ; cela est si vrai que, dans toutes les circonstances où il nous est impossible d'évaluer l'éloignement d'un corps, nous estimons sa grandeur d'après l'ouverture de l'angle optique sous lequel nous l'apercevons, c'est-à-dire d'après l'écartement des deux lignes qui rasent ses extrémités & viennent s'entrecroiser au centre de la pupille : ainsi le soleil & la lune nous paroissent avoir la même grandeur, malgré l'énorme différence de leur dimension réelle. Enfin, il est une foule d'illusions optiques auxquelles il nous est impossible de nous soustraire, & qui cependant n'auroient pas lieu si nous parvenions à découvrir quel est l'intervalle qui nous sépare des objets qui nous les font éprouver : aussi l'art de dissimuler cette distance constitue-t-il une grande partie du talent du peintre.

Quand les objets sont peu éloignés, on a prétendu que l'œil, pour s'adapter à la plus ou moins grande divergence des rayons dont est composé chaque cône objectif, faisoit un effort qui nous permettoit de juger de la distance du corps d'où émanent ces rayons ; mais, relativement aux espaces plus considérables, on a pensé que l'inclinaison des axes optiques servoit aux mêmes usages. Ces explications ne sont point exemptes de difficultés, car, passé une certaine limite, les divergences des cônes objectifs varient bien peu, & les personnes qui ont perdu l'usage d'un œil ne sont point pour cela privées de la faculté d'évaluer les distances : il est donc beaucoup plus probable que c'est par l'habitude de voir, & surtout en cherchant à mettre d'accord la sensation de la vue avec celles du toucher, que nous parvenons à acquérir cette faculté. En effet, en promenant nos mains sur l'étendue de la surface d'un corps, nous concevons de sa grandeur une idée que nous transportons à l'image qui est sur notre rétine ; en nous éloignant de cet objet les dimensions de l'image deviennent plus petites, mais le souvenir de l'idée que nous avons acquise par le toucher subsiste encore ; &, comme à raison des mouvemens qu'il nous a fallu faire nous avons la mesure de l'espace que nous avons parcouru, il arrive qu'après avoir mille fois répété cette expérience, & nous être bien assurés que la grandeur du corps ne varie pas, nous finissons par ne plus nous occuper de celle de l'image, si ce n'est quand nous voulons évaluer les distances. On peut se convaincre de la réalité de ce fait en demandant à l'homme le moins instruit pourquoi il juge qu'un corps, dont les mouvemens étoient alors incertains, s'éloigne ; il répondra que *c'est parce qu'il paroît de plus en plus petit*. Nous sommes, au reste, tellement influencés par cette manière de voir, que, dans les expériences de fantasmagorie, nous ne pouvons nous soustraire à l'illusion. Une image très-petite & fort brillante paroît sur une toile transparente ; elle grandit peu à peu, & finit par acquérir des dimensions gigantesques : le spectateur trompé, dans le premier cas, la jugeoit très-éloignée, & bientôt finit par croire qu'elle s'est approchée de lui jusqu'à le toucher ; cependant elle est toujours restée à la même distance.

A l'égard des corps que nous n'avons jamais vus ni touchés, le tact ne peut, il est vrai, diriger notre jugement ; mais un long usage de la vue nous a fait remarquer que les variations de distance font non-seulement changer la grandeur apparente des corps, mais modifient aussi la manière dont ils paroissent éclairés, & altèrent la netteté de leurs images. D'ailleurs, il arrive fort souvent que des objets que nous connoissons, se trouvant ou nous paroissant placés dans le voisinage de ceux que nous n'avons jamais vus, servent à nous en faire connoître la dimension : ainsi une statue colossale, si on la regarde de loin, pourra paroître d'une taille ordinaire ; qu'un homme se place auprès, aussitôt on découvre à cette statue des proportions qu'on ne lui avoit pas d'abord soupçonnées. Enfin, l'interposition d'un nombre plus ou moins grand d'objets, en rompant l'uniformité de l'espace, sert à en faire connoître l'étendue : ainsi, un homme placé dans une allée bordée d'arbres, paroît plus grand que si on le voyoit de l'autre côté d'une rivière dont la surface uniforme empêche que l'on en puisse facilement estimer la largeur.

A l'histoire de la vision devroit naturellement succéder l'exposition des nombreuses altérations dont est susceptible cet organe délicat ; mais dans ce Dictionnaire, & dans celui *de Chirurgie* de cette Encyclopédie, des articles ont été consacrés à chacune des maladies qui attaquent soit isolément, soit simultanément les membranes, les humeurs, les muscles ou les nerfs de l'œil. (*Voyez* les mots Amaurose, Cataracte, Chémosis, Glaucome, Hydrophthalmie, Ophthalmie, Staphylome, &c., dans ces deux Dictionnaires.

(Thillaye aîné.)

Vue double. (*Pathol.*) Défaut de la vue produit par la trop grande convexité de la cornée transparente, en sorte que l'image est formée en avant de la rétine. On remédie à cet inconvénient au moyen de verres concaves qui, en augmentant la divergence des rayons lumineux, produisent, pour l'œil, l'effet que l'on obtiendroit si l'objet en étoit beaucoup plus rapproché. (*Voyez* Myope & Myopie dans ce Dictionnaire.) (R. P.)

Vue diurne. (*Pathol.*) Sorte de névrose dans laquelle la vision n'a lieu d'une manière dis-

tincte que vers le milieu du jour; le matin & vers le soir, elle se fait obscurément, & est tout-à-fait nulle après le coucher du soleil, quelque vivacité que puisse avoir d'ailleurs la lumière artificielle dont les objets environnans sont éclairés. Cette maladie, quelquefois épidémique, quelquefois aussi endémique, pourroit être considérée comme une goutte sereine périodique.

Les causes de la vue diurne ou *héméralopie* sont peu communes; cependant on conçoit que cette névrose peut se développer à la suite de la fatigue qu'une lumière trop vive a fait éprouver à l'œil. C'est, par exemple, ce que produisent dans les contrées septentrionales les neiges abondantes qui recouvrent continuellement la surface de la terre; c'est encore ce que l'on a quelquefois observé chez des personnes faisant habituellement usage d'instrumens d'optique; enfin, l'abus du plaisir de l'amour, & quelques affections spéciales du nerf optique ou de ses enveloppes, peuvent en être la source.

L'analogie frappante qui existe entre l'héméralopie & la goutte sereine indique assez que le traitement qui convient à la première de ces maladies, doit être aussi celui qu'il faut opposer à la seconde. Ainsi, en remontant aux causes qui ont pu la déterminer, on sera toujours en état de fixer la conduite que l'on doit tenir; &, suivant les circonstances, on emploiera les saignées locales ou générales, les boissons délayantes, les pédiluves, le repos, les émétiques, les évacuans, des frictions ou des vapeurs stimulantes, les boissons toniques ou amères, les vésicatoires appliqués aux tempes, derrière les oreilles ou à la nuque, le séton ou le moxa, &c. (R. P.)

Vue double. (*Pathol.*) Cette maladie, que l'on peut artificiellement produire en dérangeant momentanément avec le doigt l'axe de l'œil, se manifeste parfois à la suite d'une forte contusion sur la tête, d'une vive frayeur, d'un violent accès de colère, &c. Enfin, on la voit quelquefois survenir dans l'état d'ivresse, & chez ceux qui ont accidentellement avalé de la jusquiame ou de la ciguë. On cite même des exemples de personnes qui ont vu les objets doubles en les regardant d'un seul œil: cet accident, beaucoup plus rare que le premier, ne dépend certainement pas de la même cause: l'un peut toujours être considéré comme un véritable strabisme (*voyez* ce mot), tandis que l'autre n'a lieu que dans les cas où, par suite d'un vice de conformation congénial ou accidentel de l'œil, cet organe, au lieu d'un foyer unique, en auroit deux assez écartés l'un de l'autre pour que les images formées sur la rétine soient nettes & bien séparées. C'est dans la connoissance des causes qui ont amené la *diplopie* ou *vue double*, qu'il faut chercher l'indication du traitement auquel il faut avoir recours.

(R. P.)

Vue foible ou amblyopie. (*Pathol.*) Un grand nombre de praticiens regardent cette maladie comme un commencement de goutte sereine. Elle est effectivement, ainsi que cette dernière, accompagnée d'une grande dilatation de la pupille, qui, cependant, n'a point encore perdu la faculté de se contracter.

L'âge est le plus ordinairement la cause de l'amblyopie; mais, à une époque moins avancée, elle peut encore être produite par la suppression d'une évacuation sanguine habituelle, par la répercussion d'un principe morbifique quelconque, & en général par toutes les causes susceptibles d'affoiblir l'énergie du système nerveux.

Vue longue. (*Pathol.*) A mesure que l'on avance en âge, le volume des humeurs de l'œil diminue en même temps que la sensibilité de cet organe s'affoiblit; de là résulte la nécessité où sont les vieillards d'employer des verres convexes, d'une part, pour faire converger sur la rétine des faisceaux lumineux qui, sans cet artifice, auroient leur foyer au-delà de cette membrane, & de l'autre, pour augmenter la quantité de lumière qui pénètre dans l'œil. (*Voyez* Presbyte & Presbytie dans ce Dictionnaire.)

Vue louche. (*Pathol.*) Dénomination vulgairement employée pour désigner un défaut de la vue dans lequel les deux yeux ne sont point simultanément dirigés vers l'objet que l'on regarde. Cette affection porte encore le nom de *strabisme.* (*Voyez* ce dernier mot & Louche dans ce Dictionnaire.)

Vue nocturne. (*Pathol.*) Quelquefois la susceptibilité de l'organe de la vue acquiert une telle exaltation que la vision devient possible pendant la nuit, tandis que, durant le jour, elle ne sauroit avoir lieu, l'œil ne pouvant supporter une lumière trop vive. (*Voyez* Nyctalopie.)

(R. P.)

VULNÉRAIRE, s. f. (*Mat. médic.*) *Anthyllis vulneraria.* Plante de la famille des Légumineuses & de la Diadelphie décandrie de Linné, dont le nom indique assez l'usage que l'on en a fait autrefois. On croyoit, en effet, que pilée & appliquée sur les plaies, elle en facilitoit la cicatrisation; mais aujourd'hui son emploi est à peu près abandonné, & on ne s'en sert plus guère que dans la médecine populaire.

Vulnéraire suisse. (*Mat. médic.*) Nom donné à un mélange de plantes diverses recueillies sur les hautes montagnes, & parmi lesquelles on distingue l'*arnica*, la *pervenche*, la *pyrole*, le *millepertuis*, la *verveine*, &c. On attribue à ce mélange un grand nombre de propriétés. (*Voyez*

Faltranck, tom. VI, pag. 261 de ce Dictionnaire.)

Vulnéraire. (*Mat. médic.*, *Thérap.*) Adjectif employé pour caractériser les médicamens, & en général les moyens que l'on croit propres à guérir les plaies, les contusions, les blessures, &c.

VULTUEUX, euse, (*Pathol.*) Adjectif dont se servent quelques pathologistes pour indiquer la coloration que prend la face dans la plupart des maladies inflammatoires aiguës : coloration qui est ordinairement accompagnée de bouffissure & d'une gêne remarquable de la respiration.

VULVAIRE, adj. & s. f. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Chenopodium vulvaria.* Nom vulgaire d'une espèce d'arroche dont il a été question tom. III, pag. 305 de ce Dictionnaire.

Vulvaire, adj. (*Anat.*) *Vulvaris.* Qui a rapport à la vulve. Chaussier appelle *artères vulvaires*, les artères honteuses externes chez la femme. (*Voyez* Honteux dans le *Dictionnaire d'Anatomie* de cette Encyclopédie.)

VULVE, s. f. (*Anat.*, *Pathol.*) *Vulva*, de *valvœ*, porte à deux battans, *pudendum muliebre*, *cunnus*, *χοῖρος*. On donne ordinairement le nom de *vulve* à la fente génito-urinaire qui, chez la femme, s'étend du pénil jusqu'au périnée; mais aujourd'hui on appelle plus généralement ainsi l'ensemble des différentes parties qui constituent les organes génitaux externes, ou que l'on peut voir sans le secours de la dissection; tels sont : le *pénil* ou *mont de Vénus*, les *grandes lèvres*, la *fourchette*, le *clitoris*, les *petites lèvres* ou *nymphes*, le *vestibule*, le *méat urinaire*, l'*entrée du vagin*, l'*hymen*, les *caroncules myrtiformes* & la *fosse naviculaire*.

Le Mont de Vénus (*pecten*, *pubis*, *motte*, *éminence sus-pubienne*, *mons Veneris*, *monticulus Veneris*) est une éminence qui, située au-dessous de l'hypogastre, est circonscrite latéralement par les aines, & inférieurement par les grandes lèvres & la fente vulvaire; placée en devant, & en partie au-dessus du pubis, cette éminence est entièrement formée par la peau & par un tissu cellulaire graisseux, dense, serré, & ordinairement assez abondant : le mont de Vénus est recouvert de poils à l'époque de la puberté (*voyez* Mont-Vénus, tom. X, pag. 249); ces poils, plus ou moins longs & plus ou moins nombreux, le sont moins chez la femme que chez l'homme, & occupent aussi une région plus circonscrite; leur couleur, qui s'approche toujours de celle des cheveux, offre néanmoins une teinte plus claire; ils ne sont point non plus en nombre direct avec ceux que l'on observe sur les autres régions, ainsi qu'on est généralement porté à le croire. A mesure que la femme avance en âge, & qu'elle s'éloigne du temps de la fécondité, l'embonpoint de cette région diminue peu à peu, ainsi que la quantité des poils, qui deviennent rares & roides; & l'on croit avoir observé que les individus privés de ces poils sont ordinairement stériles. Ils sont aussi peu abondans, très-fins & courts chez les jeunes filles qui ont souffert à l'époque de la puberté, ainsi que chez celles qui sont d'un tempérament lymphatique ou atteintes de scrofules.

Les *grandes lèvres*, formées par deux prolongemens ou replis de la peau, sont plus épaisses supérieurement qu'inférieurement; elles prennent naissance à la partie moyenne & inférieure du mont de Vénus, & se terminent à un pouce environ de l'anus, en se réunissant l'une à l'autre derrière la fosse naviculaire par une bride appelée *fourchette*. Leur face externe, plus large antérieurement que postérieurement, en contact avec la partie supérieure & interne de la cuisse, est recouverte d'une peau fine, ombragée de poils plus rares que ceux du mont de Vénus, & parsemée de glandes sébacées; leur face interne, lisse, plus ou moins rosée, pâle ou ardoisée, suivant que la femme a été plus ou moins *continente*, & a eu un plus grand nombre d'enfans, est recouverte d'une membrane muqueuse très-fine & très-sensible. Les grandes lèvres sont en contact par leur face interne, & présentent aussi plus de largeur antérieurement que postérieurement; leur bord supérieur confondu avec les parties susjacentes se continue en dehors avec la peau de la cuisse, & en dedans avec les petites lèvres; l'inférieur, arrondi, convexe, très-marqué antérieurement, & à peine sensible postérieurement, est le point de passage de la peau à l'état de membrane muqueuse. Les extrémités antérieures des grandes lèvres vont se rendre à la partie moyenne du mont de Vénus, au-dessus du clitoris, & en se réunissant, les extrémités postérieures forment une bride cutanée nommée *fourchette*, formée de peau, d'une membrane muqueuse & d'un tissu cellulaire graisseux, dense, serré avec des lames membraneuses qui partent du périoste de l'ischion & du pubis; elles sont très-extensibles, ainsi qu'on le remarque lors de l'accouchement.

Les grandes lèvres circonscrivent l'ouverture *génito-urinaire*, ou la *fente vulvaire*, ou la *vulve* : en les écartant, on aperçoit d'avant en arrière plusieurs organes, dont je vais donner très-succinctement la description.

Le *clitoris*, dont le nom vient du grec *κλειτορίζειν*, chatouiller, titiller, est un organe ressemblant beaucoup à la verge, mais qui n'est ni perforé, ni parcouru par l'urèthre. Situé un peu en arrière de la commissure antérieure des grandes lèvres par lesquelles il est entièrement recouvert, il se montre sous la forme d'un bouton rougeâtre, formé d'un gland, d'un corps caverneux & d'un prépuce qui, latéralement, se continue avec les petites lèvres; les racines du corps caverneux, ainsi que chez l'homme, s'implantent le long des bran-

ches descendantes du pubis, & ascendantes de l'ischion, se réunissent pour former le corps caverneux du clitoris, qui, ainsi que celui de la verge de l'homme, est séparé par une cloison mitoyenne; le gland qui le surmonte est très-petit, imperforé & d'un tissu semblable à celui du corps caverneux. Très-développé chez le fœtus & la petite fille, le clitoris dépasse souvent de beaucoup le niveau des grandes lèvres, circonstance qui en a quelquefois imposé sur le véritable sexe de l'enfant; plus tard, les grandes lèvres finissent par le recouvrir entièrement. Cet organe, susceptible d'érection pendant le coït, ou lorsqu'il est irrité sympathiquement ou physiquement, est un des points les plus sensibles de l'appareil génital. Il peut acquérir de très-grandes dimensions, & surpasser même celles de la verge; cet excès de longueur détermine souvent chez les femmes ainsi conformées des goûts que la nature réprouve, ou leur rend le coït douloureux ou gênant.

Les *petites lèvres,* appelées aussi *nymphes,* parce que les anciens anatomistes croyoient qu'elles dirigeoient le jet de l'urine, sont deux replis membraneux qui s'étendent du prépuce du clitoris, qui leur donne naissance, jusqu'au milieu de la circonférence de l'entrée du vagin. Ordinairement cachées dans l'intérieur de la vulve, elles ne dépassent point le niveau des grandes lèvres; formées par un repli de la membrane muqueuse qui tapisse toutes les parties, & de tissu érectile, dirigées d'avant en arrière, elles sont moins larges antérieurement & postérieurement qu'à leur partie moyenne, où elles sont également plus épaisses; leur bord libre est convexe, leur face externe est contiguë à la face interne des grandes lèvres; rapprochées l'une de l'autre antérieurement, où elles ne sont séparées que par le vestibule, elles s'écartent de plus en plus à mesure qu'elles s'éloignent du clitoris, puisque l'espace qui les sépare postérieurement est déterminé par la grandeur de l'entrée du vagin: ordinairement d'un rose vermeil chez les vierges & chez les femmes qui ont peu usées du coït, les petites lèvres prennent une teinte pâle, violacée, & deviennent flasques & molles chez celles qui s'y sont adonnées avec excès, ou qui ont eu beaucoup d'enfans; dans ce dernier cas, leur bord libre est souvent déchiré; ainsi que le clitoris, elles dépassent ordinairement à la naissance le bord libre des grandes lèvres, qui finissent par les recouvrir peu à peu à mesure que la petite fille grandit. Comme elles disparoissent totalement pendant l'accouchement, on en a conclu avec raison qu'elles servoient à l'ampliation de la vulve pendant cet acte important.

Au-dessous du clitoris & entre les petites lèvres, on voit un espace triangulaire, concave, borné inférieurement par le méat urinaire, qui ne présente rien de particulier, & que l'on a nommé *vestibule.*

Au-dessous du vestibule, & au-dessus de l'orifice du vagin, on aperçoit ce que l'on appelle le *méat urinaire,* ouverture irrégulièrement arrondie, plus étendue d'avant en arrière que de droite à gauche, & présentant un bourrelet très-saillant du côté du vagin. Le méat urinaire est la terminaison de l'*urèthre.* Pendant la grossesse & dans les rétentions d'urine, le méat urinaire se trouve quelquefois tiré en dedans, circonstance qui le rend moins facile à trouver pour l'introduction de la sonde. Il est bien important de connoître exactement sa situation pour opérer le cathétérisme, afin de ne pas découvrir inconsidérément la femme lorsque l'on procède à cette opération.

Immédiatement au-dessous du méat urinaire se présente l'orifice du vagin, qui diffère beaucoup suivant que la femme est vierge ou non; on peut même dire que chez la femme vierge cette ouverture n'existe pas, puisqu'elle est presqu'entièrement fermée par une cloison vasculo-membraneuse appelée *hymen,* dont l'existence, autrefois mise en doute, n'est plus aujourd'hui sujette à discussion depuis qu'on l'a rencontrée chez toutes les femmes, ainsi que chez les femelles des mammifères, lorsqu'elle n'avoit point été détruite par les approches du mâle ou par un cas fortuit. C'est une cloison formée par un repli des membranes muqueuses qui tapissent la vulve & le vagin.

Pour l'écoulement du sang menstruel, l'hymen est percé d'une petite ouverture dont la situation irrégulière donne à cette membrane une forme différente, suivant qu'elle est placée au centre ou plus près d'un point quelconque de sa circonférence; quelquefois cette ouverture est située en haut, & l'hymen forme ainsi un croissant dont la convexité est dirigée en arrière. Cette cloison, muqueuse, rougeâtre, contenant des vaisseaux sanguins assez nombreux, adhère à la circonférence du vagin & en réduit la grandeur à la petite ouverture qu'elle présente naturellement. Cette membrane, cédant aux efforts qui sont dirigés contre elle, est déchirée en répandant du sang & en causant de vives douleurs qu'il faut surtout attribuer à la dilatation forcée de l'entrée du vagin. Signe à peu près certain de la pureté physique de la femme, l'hymen peut cependant exister quelquefois après une cohabitation complète, soit parce que le pénis étoit de dimension minime, ou bien parce que cette membrane se trouvant molle & extensible, avoit cédé & permis l'introduction sans se rompre; d'autres fois on l'a vue résister aux chocs les plus violens & les plus répétés, ainsi qu'on en cite plusieurs exemples. Malgré son intégrité, quelques femmes sont devenues enceintes, & on a été obligé d'en faire la section pour faciliter l'accouchement.

Lorsque l'hymen est rompu, on découvre alors l'entrée du vagin, dont la grandeur varie beaucoup suivant les femmes; très-étroite chez la vierge, cette ouverture est d'autant plus large que la femme s'est plus abandonnée aux hommes, ou bien qu'elle

a eu un plus grand nombre d'enfans ; dans ce cas elle est ordinairement très-dilatée.

L'hymen a-t-il été déchiré ou rompu par une cause quelconque, on trouve à la circonférence du vagin & à la place qu'il occupoit, trois à six petits tubercules rougeâtres dits *caroncules myrtiformes*, qui paroissent résulter des débris de cette membrane. Indépendamment des caroncules, on rencontre quelquefois deux autres petites rugosités situées derrière l'hymen, qui appartiennent au vagin, & qu'il ne faut point confondre avec les caroncules myrtiformes, qui ne présentent d'ailleurs rien de remarquable.

Derrière l'orifice du vagin on voit une petite surface libre, bornée postérieurement par la fourchette, & que l'on nomme *fosse naviculaire*.

La *fourchette* n'est que la commissure postérieure des grandes lèvres, comme je l'ai dit plus haut.

Telle est la description abrégée de la *vulve* ou des organes génitaux externes de la femme. Je vais maintenant donner un aperçu des maladies dont cette partie est le plus ordinairement atteinte.

Les maladies de la vulve peuvent former deux séries très distinctes, savoir : 1°. les maladies congéniales ou congénitales, qui sont excessivement fréquentes; 2°. les maladies qui surviennent accidentellement. Parmi ces dernières, les unes appartiennent exclusivement à la vulve, & les autres lui sont communes avec les autres parties de notre organisation.

Mont de Vénus (affections congénitales). Au lieu du *mont de Vénus* on a quelquefois rencontré une surface rougeâtre & muqueuse, formée par la membrane muqueuse de la vessie comme dans l'*inversion congénitale de la vessie*. Ses affections particulières sont la présence du *pediculus pubis* qui y fixe son séjour; ses maladies communes sont les différentes espèces de pliques, dont quelques-unes peuvent avoir plusieurs pieds de longueur, ainsi que Hain, Paullini & quelques autres observateurs en rapportent des exemples. Cette région peut également être frappée d'*alopécie* & de *canitie*.

Grandes lèvres. Indépendamment de la plique, de la canitie, de l'alopécie, du *pediculus pubis*, elles présentent encore un grand nombre d'autres affections. Les grandes lèvres peuvent être adhérentes l'une à l'autre, & produire ainsi une occlusion qui peut être complète ou incomplète, congénitale ou acquise. Si cette adhérence est complète, la petite fille ne peut rendre ses urines, & alors on ne tarde pas à en être instruit; il faut aussitôt rétablir cette ouverture pour ne pas laisser périr l'enfant par suite d'abcès urineux. Si elle est au contraire incomplète, c'est ordinairement à la partie qui correspond au méat urinaire & au clitoris que l'ouverture existe ; si elle est suffisamment grande, l'urine sort assez bien, mais il peut s'amasser intérieurement des calculs susceptibles de donner naissance à des abcès; souvent même la petite fille n'en éprouve aucun inconvénient jusqu'à l'époque de la menstruation : alors le sang des règles, retenu par cet atrétisme partiel de la vulve, mais qui peut cependant fermer l'entrée du vagin, peut causer des désordres assez fâcheux (*voyez* RÉTENTION), si l'on n'a pas la précaution de rétablir les parties dans leur état naturel.

Cette occlusion partielle est également fâcheuse lorsque la femme se marie ; alors les efforts de son époux sont impuissans, & le coït ne peut avoir lieu. Cependant on a vu des femmes devenir enceintes, & même l'accouchement se faire naturellement, la rupture étant produite par la pression de la tête de l'enfant ; mais quand cette réunion offre plus de résistance, on est obligé de la détruire avec l'instrument tranchant. On a vu, en pareil cas, le fœtus passer par une déchirure de la grande lèvre, ainsi que M. Boyer en cite un exemple

L'occlusion de la vulve peut également être déterminée par des plaies, des brûlures, des ulcérations, des chancres, ou par des inflammations très-aiguës de ces parties, ainsi que les auteurs en rapportent beaucoup d'exemples.

Aussitôt que l'on s'aperçoit qu'il y a occlusion de la vulve, il faut sans tarder chercher à détruire cet état contre nature. Si cette occlusion est complète, on sera guidé dans l'incision à pratiquer par une ligne ou raphée qui s'étend depuis le pubis jusqu'au périnée ; au surplus la présence de l'urine, qui fera tendre ces parties, indiquera la direction à suivre pour inciser. Dès que l'on sera parvenu, avec la pointe du bistouri, au-delà de l'obstacle, on introduira par cette petite ouverture une sonde cannelée au moyen de laquelle l'incision sera facile ; on se conduira de même quand l'occlusion ne sera que partielle, ou lorsqu'elle aura été déterminée par des cicatrices, résultat de pansemens faits sans aucun soin. Dès que cette opération sera terminée, on introduira entre les grandes lèvres un petit linge enduit de cérat, afin de s'opposer à une nouvelle réunion de ces parties.

Les plaies faites par des instrumens tranchans ou contondans ne présentent aucune indication particulière; ces dernières s'accompagnent quelquefois d'ecchymoses ou de tumeurs sanguines. Elles sont souvent le siége de phlegmons qui se terminent par une suppuration abondante, si l'on n'a pas le soin d'en arrêter les progrès par de fortes applications de sangsues & l'emploi de cataplasmes émolliens. Lorsqu'il a été impossible de borner la maladie, soit parce qu'elle a résisté aux moyens ordinaires, soit parce que ces moyens ont été employés trop tard, il faut, du moment où la suppuration se manifeste, inciser largement ces phlegmons dans toute leur étendue, & ensuite introduire une mèche de linge entre les lèvres de la division, afin de s'opposer à la cicatrisation de l'incision avant que l'abcès soit complétement détergé; sans cette précaution,

la plaie se cicatrise, & après quelque temps on voit reparoître la maladie. M. Boyer cite une observation de laquelle il résulte qu'à la suite d'abcès répétés il s'étoit formé une poche ou un kyste dont il ne put obtenir la guérison ou l'exfoliation par les moyens convenables; il se décida alors, pour en détruire les parois, à employer un caustique, mais la femme ne voulut pas s'y soumettre. Une des considérations qui engagent à donner promptement issue au pus, c'est l'abondance du tissu cellulaire graisseux qui entoure toutes ces parties, & dans lequel il peut faire de profondes fusées & produire de vastes clapiers, dont on obtiendroit très-difficilement la guérison.

Les épanchemens de sang, ainsi que je l'ai dit, sont presque toujours la suite de fortes contusions produites par des coups, des chutes, par la pression de la tête de l'enfant pendant l'accouchement, ou par les manœuvres que la parturition nécessite quelquefois. On en cite qui ont eu lieu naturellement, mais ces épanchemens doivent être très-rares; cependant il peut se faire des hémorragies dans cette partie comme on en observe dans d'autres régions qui n'y sont pas plus disposées. Les résolutifs, tels que l'acétate de plomb étendu d'eau, pourront suffire si l'épanchement est peu considérable; mais s'il y a beaucoup de sang extravasé, il sera nécessaire de lui donner issue par une incision & d'employer ensuite les résolutifs; on s'opposera ainsi à l'inflammation & à la formation d'abcès qui pourroient en être la suite.

L'œdème, les varices des grandes lèvres, sont presque toujours occasionnés par la grossesse, par des tumeurs de l'abdomen, par l'hydropisie abdominale, l'hydropéricarde, l'hydrothorax, ou par des maladies du cœur. On a aussi signalé la constipation & la pléthore sanguine comme pouvant donner lieu à ces varices. Les saignées générales diminuent l'œdème & les varices lorsqu'ils sont dus à la grossesse, mais ordinairement ils subsistent jusqu'à l'accouchement. On a conseillé de pratiquer dans l'œdème, des ponctions avec la pointe d'une lancette; ce moyen peut n'être pas sans danger, il pourroit occasionner une inflammation susceptible de se terminer par gangrène. J'ai obtenu dans un cas semblable un résultat avantageux, & par un moyen qui paroît très-extraordinaire; comme je ne l'ai encore employé qu'une fois, je ne puis assurer qu'il réussira toujours. Une femme étoit enceinte pour la sixième fois, & toutes ses grossesses précédentes s'étoient fait remarquer par un œdème extraordinaire de la vulve, des pieds, des cuisses, qui s'étendoit jusqu'au tronc, aux extrémités supérieures, & même aux mains. Je conseillai à la malade l'emploi continuel d'un corset comme moyen coercitif pour s'opposer à l'énorme développement du ventre qui s'étoit constamment manifesté dans les grossesses précédentes; elle y consentit, & elle n'eut pas même l'apparence d'œdème.

Des tumeurs enkystées, fibreuses, des loupes, des cancers, peuvent se développer dans ces parties, mais ces différentes affections ne demandent aucun traitement particulier.

Les grandes lèvres deviennent le siége le plus ordinaire des symptômes vénériens primitifs; les chancres, ainsi que les inflammations blennorrhagiques, sont le plus ordinairement situés à leur face interne, tandis que les *pustules* se développent très-souvent sur leur surface externe.

Fourchette. La rupture de la fourchette est si fréquente pendant l'accouchement, que Baudelocque croyoit, à tort, qu'elle avoit lieu chez toutes les femmes. Soit que la vulve soit naturellement trop étroite, ou l'enfant trop volumineux, la fourchette foible ou trop résistante, ou qu'elle ne soit pas soutenue lorsque le fœtus franchit la vulve, ou bien lorsqu'il est poussé trop vivement, ou que la femme est trop âgée, il est rare qu'elle ne soit pas déchirée pendant le travail de l'enfantement; cette déchirure, que l'on peut considérer comme le plus léger incident de la grossesse, se guérit ordinairement pendant le temps que la femme est obligée de garder le lit après ses couches, en ayant soin de lui faire tenir les cuisses rapprochées si le périnée étoit aussi lésé. (*Voyez* RUPTURE.) Cette partie peut être le siége d'ulcérations, de chancres, quelquefois de mauvaise nature : dans ce cas il sera nécessaire de les détruire au plus vite, soit avec le fer, soit avec les caustiques.

Clitoris. Le clitoris peut être trop long ou trop court, & dès-lors rendre désagréables les approches des deux sexes. On a proposé de l'enlever d'un coup de bistouri; mais ces cas sont excessivement rares, & il est peu de femmes qui voudroient subir une opération pour se faire retrancher un organe dont quelques-unes s'enorgueillissent & font un scandaleux & immoral usage. Quelques personnes adonnées à la masturbation ont été guéries de cette mauvaise habitude par l'ablation du clitoris : ablation qui est également indispensable lorsque cet organe est le siége d'un cancer. Bartholin a vu un clitoris entièrement osseux.

Nymphes. Elles peuvent également acquérir un trop grand développement; alors elles pendent hors des grandes lèvres, & descendent entre les cuisses; par le frottement des cuisses, des habits, par leurs contusions fréquentes pendant le coït, ou en s'asseyant, elles peuvent être irritées, devenir rouges, enflammées, douloureuses, calleuses; elles s'ulcèrent, & quelquefois même prennent un aspect cancéreux : il faut alors se hâter d'en faire la résection jusqu'au niveau des grandes lèvres, afin qu'elles soient à l'abri de ces actions étrangères; d'autres fois elles ne sont que gênantes, & les époux eux-mêmes en demandent la résection pour leur propre satisfaction.

Les nymphes peuvent encore être le siége de fongus, d'excroissances, d'ulcères, de végétations; de

de pustules : elles peuvent, ainsi que les grandes lèvres, être adhérentes naturellement, ou bien par suite d'accidens. Le traitement de ces diverses affections est trop simple pour qu'il soit nécessaire de l'indiquer avec détail. On enlève les tumeurs, les excroissances, les fongus, on détruit les adhérences, & on soigne convenablement les ulcérations, qui ne sont pas toujours syphilitiques.

Méat urinaire. Il peut se trouver oblitéré par une petite membrane ou par l'adhérence de ses lèvres. On est promptement instruit de cette conformation vicieuse, parce que l'enfant ne rend pas d'urine, & l'on en reconnoît aussitôt la cause en examinant ces parties, que l'on rétablit dans leur état naturel par une petite incision. M. Boyer a observé plusieurs fois une tumeur rouge, saignante, douloureuse, qui prenoit naissance à la circonférence du méat urinaire, & toujours il l'a enlevée avec succès au moyen de l'instrument tranchant; si une semblable tumeur ne pouvoit pas être entièrement emportée avec le bistouri ou les ciseaux, ce professeur recommande toutefois d'employer le cautère.

Entrée du vagin. L'entrée du vagin peut être excessivement étroite, ce qui est fort rare; tandis que son extrême largeur est, au contraire, très-fréquente; l'étroitesse correspond ordinairement avec l'entrée de ce canal. On cite plusieurs exemples qui constatent que le vagin pouvoit tout au plus admettre un tuyau de plume d'oie, ce qui n'empêcha pas les femmes ainsi conformées, non-seulement de concevoir, mais encore d'accoucher, ce que l'on n'osoit pas d'abord espérer. Ce rétrécissement peut aussi être dû à des cicatrices défectueuses, ou à une inflammation de ces parties : mais dans ce dernier cas il n'est que passager, & cesse avec l'inflammation qui l'a déterminé.

Hymen. L'hymen, qui n'est ordinairement qu'une membrane excessivement foible, offre quelquefois une résistance insurmontable, & telle que la femme ne peut être déflorée. Si cette membrane ne présente aucune ouverture, le sang des règles, retenu à l'époque de la menstruation, peut causer les accidens que j'ai décrits à l'article Rupture; si au contraire l'ouverture dont elle est naturellement percée existe, la femme, malgré la non introduction du pénis, peut devenir enceinte, & cette membrane résistante est alors un obstacle à l'accouchement, obstacle qu'un coup de bistouri détruit aussitôt. On agit de même lors de la rétention des règles, ou lorsque le coït ne peut pas être effectué à cause de la présence de cette membrane.

Caroncules myrtiformes. Elles prennent quelquefois un accroissement considérable, d'autres fois elles sont le siége de végétations, d'excroissances, de tumeurs fongueuses, qui peuvent être de mauvaise nature. On enlève ces tumeurs si elles sont trop gênantes, & c'est seulement lorsqu'elles deviennent douloureuses ou qu'elles déplaisent à leurs maris que les femmes se décident à en parler à leur médecin. Si elles sont de nature cancéreuse, il est de toute nécessité d'en faire promptement & complétement l'ablation. Les caroncules myrtiformes peuvent aussi devenir le siége d'inflammations, de chancres & d'excroissances syphilitiques.

Des dartres très-fatigantes, douloureuses, & causant un prurit très-vif, se montrent quelquefois sur toute la vulve; ce qu'on observe fréquemment après le temps critique. Souvent même il arrive que la guérison en étant parfois très-difficile, on est obligé de varier les moyens de traitement pour obtenir du soulagement lorsqu'on ne peut les guérir radicalement. J'ai vu quelquefois de nombreuses végétations syphilitiques occuper toute la vulve, & dans plusieurs circonstances j'ai été obligé, pour les enlever, de me servir d'un rasoir & d'agir comme si j'eusse voulu raser toutes les parties. Quand les végétations sont nombreuses, elles sont ordinairement très-petites, mais leur volume augmente quand elles sont en petit nombre. (*Voyez*, pour plus de détails, dans ce Dictionnaire & dans celui de *Chirurgie* de cet ouvrage, tous les articles relatifs aux diverses maladies de la vulve & à ses différentes parties.)

(Nicolas.)

VULVO-UTÉRIN, adject. (*Anat.*) *Vulvo-uterinus.* Qui a rapport, qui appartient à la vulve & à l'utérus. Ainsi le vagin a été quelquefois appelé canal vulvo-utérin. (*Voyez* Vagin dans le *Dictionnaire d'Anatomie.*)

WASSERBOURG ou VASSERBOURG (Eaux minérales de). Cette ſource eſt au fond d'un bois, près de Waſſerbourg en Bavière : l'eau qui en ſort eſt tranſparente, ſans odeur ni ſaveur; elle contient de l'acide carbonique, des ſulfates & des carbonates de chaux & de magnéſie, de l'hydrochlorate de ſoude, du carbonate de ſoude & de l'oxyde de fer, et par le repos, elle forme un dépôt blanc.

WATTWEILER (Eaux minérales de), petite ville du département du Haut-Rhin, ſituée au pied des Voſges, où exiſtent deux ſources d'eaux acidules ferrugineuſes & froides, dont la ſaveur eſt martiale & aigrelette. Ces eaux contiennent des carbonates de fer, de chaux & de ſoude, de l'hydrochlorate de ſoude & de l'acide carbonique libre. On les preſcrit ordinairement dans les engorgemens des viſcères & dans les maladies lymphatiques. (R. P.)

WEDEL (Georges Wolfgang) (*Biogr. méd.*), l'un des plus ſavans médecins & l'un des plus laborieux écrivains de l'Allemagne, naquit à Goltzen, dans la baſſe Luſace, le 12 novembre 1645. Son père, miniſtre proteſtant, lui fit ſuivre ſes premières études dans le collége de ſa ville natale, puis l'envoya dans l'Univerſité d'Iéna, où il prit ſes grades. Reçu docteur en médecine, il ſe rendit à Gotha, où pendant cinq ans il exerça ſa profeſſion. En 1673, Wedel, nommé profeſſeur dans l'Univerſité où il avoit fait ſes études médicales, vint y remplir la chaire qui lui avoit été accordée; mais ſa réputation s'étant bientôt étendue dans toute l'Allemagne, il obtint de nouveaux honneurs & de nouveaux titres; il fut ſucceſſivement premier médecin du duc de Saxe-Weimar & de l'électeur de Mayence, conſeiller de l'empereur d'Allemagne, comte palatin, &c.

Le nom de Wedel figure honorablement parmi ceux des hommes qui ont contribué à la célébrité de l'*Académie des curieux de la nature* & à celle de la *Société royale de Berlin*, dont il fut membre. Après avoir, pendant cinquante ans, rempli de la manière la plus diſtinguée ſes fonctions de profeſſeur, ce médecin termina ſa laborieuſe carrière à l'âge de ſoixante-ſeize ans.

Wedel eut trois fils qui, ainſi que lui, ſe livrèrent à l'étude & à la pratique de la médecine. Le premier (*Erneſt-Henri*) naquit à Gotha en 1671, fut reçu docteur à Iéna en 1695, & peu à près obtint une chaire qu'il occupa juſqu'en 1709, époque de ſa mort. Son ſecond fils (*Jean-Adolphe*) étoit né en 1675 et avoit obtenu le grade de docteur en 1697; il ſuccéda comme profeſſeur à ſon frère aîné. Wedel (*Chreſtien*), troiſième fils de Georges Wolfgang, étudia à Amſterdam & à Leyde, fut médecin du comte de la Lippe, & mourut à Lubeck, en 1714, à l'âge de trente-ſix ans.

Le nombre des *diſſertations* que publièrent *Georges* & *Adolphe* Wedel eſt beaucoup trop conſidérable pour que nous entreprenions de les conſigner ici; mais on en trouvera le catalogue dans la *Biographie médicale*, à laquelle nous renvoyons le lecteur (1). (R. P.)

WEILBACH (Eaux minérales de). Eau ſulfureuſe qui contient du carbonate & de l'hydrochlorate de ſoude, du carbonate de magnéſie & de chaux, du ſoufre, de l'acide carbonique, & de l'hydrogène ſulfuré.

WEIDEN (Eaux minérales). Cette eau, dont la ſource eſt en Bavière, à quatre lieues de Donawert, eſt recommandée dans toutes les maladies dont l'affoibliſſement eſt le caractère principal. Elle contient de l'hydrogène ſulfuré, des carbonates de chaux, de magnéſie & de ſoude, des ſulfates de chaux & de magnéſie, une petite quantité d'hydrochlorate de chaux & de l'oxyde de fer; elle eſt habituellement tranſparente, & ne ſe trouble pas par ſon expoſition à l'air. (R. P.)

WEISS (Petit-lait de). (*Pharm.*, *Mat. méd.*) (*Voyez* ANTILAITEUX, tom. III, pag. 77, & PETIT-LAIT, tom. XI, pag. 626.)

WEPFER (Jean-Jacques). (*Biogr. médic.*) Ce médecin, recommandable par l'étendue de ſes connoiſſances en anatomie, naquit à Schaſſhouſe en 1620; il étudia la médecine à Strasbourg & à Bâle, voyagea en Italie, revint dans ſa patrie, où il obtint le titre de médecin penſionné, & une permiſſion qui juſqu'alors n'avoit été accordée à perſonne, celle de diſſéquer les corps de ceux qui mouroient dans les hôpitaux. Jouiſſant comme praticien d'une grande réputation, Wepfer, en 1691, fut appelé pour donner des ſoins non-ſeulement au duc de Wurtemberg, mais encore aux ſoldats de l'armée impériale que ce prince commandoit. Victime d'un zèle infatigable, & déjà ſeptuagénaire, ſa ſanté s'affoiblit bientôt & il ſuc-

(1) On connoît encore un autre médecin du nom de *Wedel*, qui exerça la médecine à Iéna, ſe livra par goût à l'étude de la botanique, & a laiſſé ſur cette ſcience un ouvrage intitulé : *Tentamen botanicum, flores plantarum in claſſes, genera ſuperiora & inferiora per characteres ex floribus delineatos, dividenda, cognitioni nominis, generi infimo, ad quod planta pertinet, competentis, inſerviens.* Iéna, 1747, & 1749, in-4°.

comba, en 1695, à la suite d'une maladie causée par la fatigue à laquelle il s'étoit exposé.

Un frère & un neveu de Wepfer ont ainsi que lui exercé la médecine à Schaffhouse.

Le traité intitulé *Cicutæ aquaticæ historia & noxæ*, publié à Bâle en 1679, & réimprimé plusieurs fois depuis, ainsi que ses recherches anatomiques sur l'apoplexie (*Observationes anatomicæ ex cadaveribus eorum quos sustulit apoplexia, cum exercitatione de ejus loco affecto*, Schaffhouse, 1675, in-8°.), sont des titres qui, à toutes les époques, assigneront à Wepfer un rang honorable parmi les médecins observateurs.

(R. P.)

WERLHOF (Paul-Godefroy). (*Biogr. médic.*) Elève de Méibom & de Heister, ce médecin a joui d'une réputation que justifient les écrits qu'il nous a laissés. Il naquit à Helmstadt le 24 mars 1699, & déjà, en 1721, il pratiquoit avec succès la médecine à Peina, près d'Hildesheim. Quatre ans après, il vint s'établir à Hanovre, où bientôt il obtint une grande considération, dont il fut redevable à ses connoissances profondes, à son assiduité & surtout à un rare désintéressement, mais que sa modestie attribuoit à la protection du premier médecin du roi : titre que lui-même obtint plus tard. Dès-lors toutes les sollicitations pour lui faire quitter Hanovre devinrent inutiles, & jusqu'à sa mort, arrivée en 1757, Werlhof continua, soit comme professeur, soit comme praticien, à illustrer sa carrière. Parmi les ouvrages qu'il nous a laissés, il faut surtout distinguer celui ayant pour titre :

Observationes de febribus precipue intermittentibus & ex harum genere continuis, deque earum periculis, ac reversionibus prænoscendis & præcavendis, per medelam tempestivam, efficacem, adæquatam candide & perspicue propositam (1). (R. P.)

WETY-VER ou WETT-VER. (*Bot., Mat. médic.*) (*Voyez* VETIVER.)

WICHMANN (Jean Ernest) (*Biogr. médic.*), naquit à Hanovre en 1740, étudia la médecine à Goettingue, y fut reçu docteur en 1762, voyagea en France, puis en Angleterre, & séjourna pendant quelque temps à Londres. S'étant peu livré à l'étude de l'anatomie, la pratique purement empirique des médecins anglais lui parut bien préférable à celle des médecins français, particulièrement dirigés par une connoissance approfondie de l'organisation de l'homme : aussi dans tous les ouvrages retrouve-t-on des preuves de cette prédilection. De retour dans sa patrie, Wichmann s'y livra à l'exercice de sa profession, mais avec moins d'avantage qu'il ne l'auroit fait si l'immense réputation de Werlhof, qui s'étoit fixé dans la même ville, n'avoit point alors réuni tous les suffrages. Néanmoins, sans être particulièrement lié avec cet illustre professeur, Wichmann sût se concilier son estime & son amitié.

Devenu médecin de l'hospice des orphelins & des pauvres, il put déployer ses talens sur un théâtre plus vaste; aussi, en 1767, non-seulement il succéda à Werlhof comme médecin de la cour, mais encore il hérita de toute sa renommée.

Les *Œuvres de Werlhof*, publiées par Wichmann en 1775, firent connoître le nom de ce dernier à l'étranger, & sa réputation ne fut point éclipsée par celle de Zimmermann dont il admiroit le génie original, sans néanmoins considérer ce médecin comme un grand praticien.

Parmi les ouvrages de Wichmann, celui qui a pour titre *Réflexion sur le diagnostic*, est sans contredit une des productions les plus remarquables du siècle dernier : cependant, comme son auteur n'admettoit en médecine d'autres règles que l'empirisme fondé sur l'observation & l'anatomie, on doit regretter qu'il ait complétement négligé de tenir compte des indications utiles qu'aurait pu lui fournir l'anatomie pathologique. Wichmann, dans le traitement des maladies, attachoit beaucoup d'importance au régime, & pensoit que c'est à l'oubli des règles de la diatétique & à l'influence de la constitution atmosphérique, qu'il falloit attribuer la plupart des maux qui affligent l'humanité. Ce célèbre médecin, après avoir été partisan de l'inoculation, le devint de la vaccine à l'époque de la découverte de Jenner. Il mourut en 1802 à la suite des chagrins que lui occasionna la mort d'une épouse chérie qu'il avoit perdue trois ans auparavant.

(*Extr. de la Biogr. médic.*) (R. P.)

WIÈRE-AU-BOIS (Eaux minérales de). Source martiale, froide, située sur la route de Paris, à quatre lieues de Boulogne sur mer.

WIESSAU (Eaux minérales de). Eau minérale froide, transparente, d'une odeur vineuse, d'une saveur ferrugineuse, contenant de l'acide carbonique, des carbonates de chaux, de magnésie & de soude, des hydrochlorates de chaux, de magnésie & beaucoup d'oxyde de fer.

Cette source, appelée *source d'acier pur*, & dont les eaux ont beaucoup d'analogie avec celles de Pyrmont, est dans le haut Palatinat, à quatre lieues de Waldsassen.

WILDUNG (Eaux minérales de). Cette ville est bâtie dans une vallée fertile située à quelques milles de Cassel, & où l'on trouve plusieurs fontaines d'eau minérale, dont les plus fréquentées sont : 1°. la *source de la ville*; 2°. la *source* du *vallon*; 3°. la *source saline*. La première a fourni a

(1) Cet ouvrage, publié à Hanovre en 1732, a été réimprimé plusieurs fois, & traduit en allemand.

M. Stucke de l'hydrochlorate de soude, des sulfates de soude & de chaux, des carbonates de magnésie & de chaux, un peu de fer, de la silice, une petite quantité d'acide carbonique & une matière bitumineuse. La seconde contient sensiblement les mêmes élémens, à l'exception du fer & du sulfate de chaux. Quant à la troisième, elle ne diffère des deux précédentes que par la présence d'un peu de carbonate de soude & le manque d'acide carbonique.

Les eaux de ces différentes sources sont particulièrement recommandées dans les affections goutteuses & scorbutiques. (R. P.)

WILDUNGEN (Eaux minérales de). (*Voyez* WILDUNG.)

WILLIS (Thomas). (*Biogr. médic.*) Ce nom rappelle de suite à la pensée l'un des plus importans ouvrages sur l'anatomie, celui qui a pour titre : *Cerebri anatome, cui accessit nervorum descriptio & usus.* Cet écrit, en effet, assure à son auteur un rang distingué parmi les hommes qui ont le plus contribué aux progrès des sciences médicales. Willis naquit à Great-Bedwin, dans le comté de Wilts, le 16 février 1622; ses études, qu'il fit à Oxford, furent deux fois interrompues, la première à l'époque de la mort de son père, & la seconde lorsque les écoliers de cette Université prirent les armes en faveur de la cause royale. De retour pour la troisième fois à Oxford, il se livra à l'étude de la médecine, fut reçu bachelier en 1646, & lors du rétablissement de Charles II sur le trône, il fut nommé à la chaire de physique & obtint le grade de docteur. Bientôt Willis fut appelé à faire partie de la Société royale, & en 1666 il vint se fixer à Londres, où il se livra à l'exercice de sa profession, probablement avec peu de succès, si, au dire de Sénac, on en croit ce mot de Charles II, qui en riant disoit, que *Willis lui enlevoit plus de sujets que n'auroit pu le faire une armée ennemie.*

Tout-à-fait partisan des idées de *Sylvius*, Willis appartient à la secte chimiatrique, car pour lui, non-seulement toutes les fonctions étoient des actions chimiques, mais encore il regardoit la fièvre comme le résultat d'une forte d'effervescence suscitée soit par une cause externe, soit par des fermens intérieurs accidentels. Toutes les maladies lui paroissant dériver d'une source analogue, on conçoit que sa thérapeutique dut être subordonnée aux idées pathologiques qui la dirigeoient : aussi les ouvrages qu'il a publiés sur ces sortes de matières ne sauroient être pour lui, à notre époque, des titres de gloire; mais il en est tout autrement de ses recherches sur le cerveau. C'est en effet Willis qui introduisit la méthode de disséquer ce viscère en le coupant partiellement, tantôt de haut en bas & tantôt de bas en haut; c'est aussi dans différentes parties de cet organe que cet habile anatomiste a placé, ainsi que l'a récemment enseigné le Dr. Gall, le siége des diverses facultés intellectuelles. Il met, par exemple, dans le cerveau le siége des mouvemens soumis à la volonté, & dans le cervelet celui des mouvemens involontaires.

Une longue étude anatomique de l'encéphale & des idées particulières sur les fonctions qu'il remplit, devoient naturellement conduire Willis à réfléchir sur la nature de l'ame sensitive : aussi publia-t-il un ouvrage ayant pour titre de *Animâ brutorum, quæ hominis vitalis & sensitiva est, exercitationes duæ, prior physiologica, altera pathologica*, Oxford, 1672, in-4°. : mais la précaution qu'il eut de dédier cet écrit à l'archevêque de Cantorbéry ne le garantit point des attaques de quelques théologiens, qui lui suscitèrent mille tracasseries, auxquelles il eut la foiblesse d'être assez sensible pour en contracter un chagrin qui, suivant toutes les apparences, contribua beaucoup à abréger ses jours. Willis mourut à Londres, le 11 novembre 1675, des suites d'une inflammation de poitrine. (R. P.)

WINSLOW (Jacques Bénigne) (*Biogr. méd.*), fils d'un pasteur luthérien, naquit à Odensée, dans l'île de Fionie, en Danemarck, le 2 avril 1669. Destiné à embrasser la profession de son père, il se livra d'abord à l'étude de la théologie qu'il abandonna bientôt pour celle de la médecine. Après avoir pendant un an assisté aux leçons de Borrich, il obtint du roi de Danemarck une pension, à la charge de parcourir les principales Universités de l'Europe pour son instruction. Il quitta donc Copenhague en 1697, séjourna une année en Hollande, puis vint à Paris, où il fit abjuration entre les mains de Bossuet, le 8 octobre 1699. L'évêque de Meaux lui servit de parrain, lui donna ses deux prénoms & devint l'un de ses plus zélés protecteurs.

Décidé à poursuivre ses études médicales, Winslow suivit les cours de la Faculté de Paris, et en 1705 soutint une thèse qu'il dédia à Bossuet, qui, bien qu'accablé d'infirmités, se fit transporter aux écoles pour y assister. Ayant perdu son bienfaiteur, & privé de tous secours, Winslow s'adressa à la Faculté de médecine qui l'admit à prendre sans frais tous ses grades. Reçu docteur, il se lia avec Duverney, & c'est comme élève de ce célèbre anatomiste, qu'en 1707 il devint membre de l'Académie royale des sciences. Pendant long-temps il exerça provisoirement les fonctions de professeur d'anatomie & de chirurgie au Jardin du Roi, fonctions que la santé de Duverney l'empêchoit de remplir : cependant ce ne fut qu'à la mort d'Hunault qu'il devint titulaire de cette chaire, qu'il céda ensuite à Ferrein, lorsque les progrès de l'âge ne lui permirent plus de se livrer à l'enseignement.

C'est en 1732 que parut, sous le titre d'*Exposition anatomique du corps humain*, l'ouvrage le

plus remarquable qu'ait publié Winflow. Ce livre, qui a été traduit dans presque toutes les langues de l'Europe, fut long-temps classique dans nos écoles, & n'a été tout-à-fait abandonné qu'à l'époque où la connoissance des rapports de situation qu'ont entr'eux les organes devint, principalement sous le point de vue chirurgical, l'objet le plus important de la science. On trouve dans cet ouvrage la solution d'une foule de problèmes de mécanique animale, & en le lisant il est facile de se convaincre que le mouvement le moins compliqué exige le concours d'une multitude de muscles.

Indépendamment de ce traité, qui seul auroit suffi pour assurer à Winslow une réputation durable, cet anatomiste publia encore une dissertation *sur l'incertitude des signes de la mort*, & un grand nombre de *Mémoires* imprimés dans le recueil de l'Académie royale des sciences. Enfin on peut dire que jusqu'à l'époque de sa mort, arrivée le 3 avril 1760, Winslow n'a cessé de contribuer aux progrès de la science, à laquelle il avoit consacré son existence. (R. P.)

WINTER (écorce de) ou WINTERANE. (*Bot., Mat. médic.*) Cette écorce est celle d'un arbre originaire de l'Amérique méridionale & appartenant à la famille des Magnoliacées (*wintera aromatica* de Solander, *drimys Winteri* de Forster). Elle fut découverte en 1577 par le botaniste dont elle a retenu le nom, & qui, à cette époque, l'employa avec avantage comme antiscorbutique.

L'écorce de Winter est épaisse, roulée en tuyau : sa couleur est grise, & son goût âcre & aromatique, a quelque rapport avec celui de la cannelle & du girofle. D'après une analyse faite par M. Henry, la winterane contient du tannin : caractère suffisant pour empêcher de la confondre avec la cannelle blanche (*winterania canella* de Linné, *canella alba* de Murray.)

Comme substance médicamenteuse on fait bien rarement usage de l'écorce de Winter, cependant on l'a quelquefois administrée avec la poudre de quinquina dont elle paroît augmenter l'efficacité. Comme condiment, cette écorce pourroit être substituée à plusieurs aromates, & ainsi qu'eux, elle est regardée comme carminative & stomachique; mais elle ne doit être employée qu'à dose peu considérable. (R. P.)

WINTERANE. (*Bot., Mat. médic.*) (*Voyez* Winter) (Ecorce de).

WISBADEN (Eaux minérales de), petite ville de la principauté de Nassau, à deux lieues de Mayence, & à sept de Francfort, où l'on trouve plusieurs sources minérales, dont les eaux thermales avoient, jusque dans ces derniers temps, mal à propos été regardées comme étant sulfureuse. M. Eryes (1) atteste qu'elles ne dégagent aucune odeur hydrosulfureuse, que leur saveur légèrement saline ne pourroit être mieux comparée qu'à celle d'un mauvais bouillon de viande, & que, d'ailleurs, elles servent aux usages domestiques, & sont employées à laver la vaisselle d'argent, qu'elles ne noircissent pas. Enfin, analysées dernièrement par M. Kaastner, les eaux de Wisbaden lui ont fourni des acides carbonique, hydrochlorique, sulfurique & silicique, de la chaux, de la magnésie, de la soude, de la potasse, de l'alumine, de l'oxyde de fer & un extrait organique : analyse qui diffère essentiellement de celle antérieurement publiée par Reynard. Des expériences faites avec soin avoient en effet conduit à conclure que quatre livres de ces eaux contenoient trente-trois pouces cubes de gaz hydrogène sulfuré, cinq grains de soufre, & autant de carbonate de chaux.

La température des eaux de Wisbaden est de 68 degrés : aussi pour les administrer sous forme de bains est-on obligé de les faire refroidir. Leur dépôt limoneux, incorporé dans un savon animal, à base de soude, constitue le *savon mattiaque*, dont la composition est due au Dr. Peez, médecin du duc de Nassau, & que, depuis 1817, on emploie avec avantage dans les affections rhumatismales, cutanées & lymphatiques.

(R. P.)

WOBA. (*Pathol.*) M. Samuel Hood a soutenu en 1821, à la Faculté de médecine de Paris, une thèse ayant pour titre : *Dissertation sur le woba* ou *cholera indica*. Cette maladie n'est autre que celle connue depuis long-temps par les habitans de la Carnatique sous les noms de *modexim*, de *nicobea*, de *sheni*, de *woba* & de *viduma-visuchi*. Les médecins anglais l'appellent *cholera spasmodica* : dénomination d'autant plus impropre, que cette maladie, dont Pinel n'a point fait mention dans sa *Nosographie philosophique*, paroît appartenir au genre Diarrhæa de Cullen.

Le woba, qui avoit régné épidémiquement dans la Carnatique pendant les années 1780, 1781 & 1782, a reparu de nouveau en 1818, & s'est répandu dans tout l'Indostan & les îles indiennes : ses ravages y ont été tels, qu'un seul régiment dans l'espace de trois jours perdit trois cents hommes, deux cent soixante-dix Indous & trente Européens.

Sur la côte du Malabar & de Coromandel, le woba est annuellement épidémique chez les Indous qu'une foible constitution, une mauvaise nourriture & des vêtemens légers, prédisposent à contracter cette maladie, surtout pendant la saison

(1) *Journal de Chimie médicale*, tom. III, pag. 136.

pluvieuse. Au reste, rien ne porte à croire que cette affection soit véritablement contagieuse.

Le woba présente trois périodes distinctes : l'une celle de la diarrhée, la seconde celle du froid, & la troisième que l'on peut appeler *apoplectique*. La première époque de cette maladie est caractérisée par de légères tranchées, des selles fréquentes & séreuses, quelquefois accompagnées de légers spasmes aux mollets : il seroit alors difficile de distinguer le woba d'une diarrhée ordinaire. Pendant la seconde période, le spasme des viscères, des vomissemens plus ou moins fréquens, une foiblesse extrême & surtout un sentiment de froid analogue à celui qui caractérise la première stade des fièvres intermittentes, se manifestent : bientôt la soif devient excessive & le malade demande avec instance de l'eau froide ou des boissons acides. Lors de la période apoplectique, les fonctions intellectuelles se troublent, le pouls continue de s'affoiblir, les traits s'altèrent, une vive sensation de chaleur tourmente le malade, & l'accumulation du sang vers le cerveau comprime cet organe & fait périr le malade dans un état comateux : quelquefois même il se forme des épanchemens dans les ventricules ou à la surface de ce viscère, résultat sur lequel la nécropsie ne peut laisser aucune incertitude, puisqu'à l'ouverture des cadavres on trouve généralement la vésicule du fiel remplie d'une bile noire, & tous les vaisseaux sanguins des poumons, du cerveau & des viscères abdominaux distendus par le sang.

Une maladie sur la nature de laquelle on n'est point parfaitement d'accord a nécessairement dû être traitée de beaucoup de manières : aussi lui a-t-on successivement opposé les purgatifs, la saignée, les antispasmodiques, la cautérisation sur le ventre, aux pieds, &c. Parmi les divers modes de traitement successivement essayés, le plus avantageux, suivant M. Hood, consiste à prescrire au malade, aussitôt que l'on est certain de l'existence du woba, une once de bonne eau-de-vie avec de la limonade minérale, puis à lui faire prendre ensuite un bain de vapeurs alcooliques : moyen dont on pourra renouveler l'administration si on le juge nécessaire, en prenant toutefois la précaution d'éviter l'ivresse. Si on est appelé trop tard & que la maladie ait déjà fait de grands progrès, on commencera le traitement par une saignée copieuse : pendant tout le cours de la maladie, on pourra permettre l'usage libre de l'eau froide pour laquelle le malade à une grande appétence. Des sinapismes appliqués aux pieds & à l'épigastre favoriseront beaucoup la réaction : enfin, ceux qui préfèrent une méthode de traitement plus compliquée pourront joindre aux remèdes déjà indiqués l'usage des teintures aromatiques, de l'éther & de la cautérisation. En général, quand la marche du woba est rapide, la guérison, lorsqu'elle a lieu, est aussi très-prompte. Les rechutes sont rares & le plus communément provoquées par les imprudences du malade. On a vu parfois l'hydrocéphale ou l'hémiplégie être la suite de cette maladie (1). (R. P.)

WOLFRAM. (*Chim.*) Nom suédois d'une substance minérale composée d'acide tungstique combiné avec l'oxyde de fer & un peu d'oxyde de manganèse. Ce tungstate est employé dans les laboratoires de chimie pour se procurer l'acide tungstique. (*Voyez* ce dernier mot dans ce Dictionnaire & dans celui de *Chimie* de cette Encyclopédie.)

WOORARA ou WOURALI. (*Toxicologie.*) Nom d'un poison fréquemment employé par les sauvages qui vivent entre le fleuve des Amazones & l'Orénoque, & dont se servent aussi les Indiens connus sous le nom de *Macouchi*, habitant les déserts de Demerary & de l'Essequibo. Cette substance délétère n'est point un simple extrait végétal, mais bien une préparation dans laquelle entrent le suc verdâtre & glutineux de deux plantes bulbeuses, l'infusion d'une espèce de liane nommée dans le pays *wourali*, deux sortes de fourmis vénéneuses, enfin une certaine quantité de poivre & des dents de serpens pilées. On place ce mélange sur le feu & on le laisse bouillir jusqu'à consistance sirupeuse. Il seroit difficile de décider quel est le principe vraiment actif de cette composition bizarre, mais on ne sauroit révoquer en doute ses effets meurtriers. Les flèches qui en sont enduites sont employées par les sauvages pour tuer les animaux dont ils se nourrissent, & causent des blessures essentiellement mortelles; ce que prouvent d'ailleurs les expériences qui ont été faites sur des chiens & même sur un bœuf du poids d'environ mille livres (2). Cet animal, blessé de deux flèches, au bout de quatre minutes étoit déjà sous l'influence du poison, un quart d'heure après il chancela, tomba & resta étendu sur le côté. Bientôt la respiration fut pénible, la bouche se remplit d'écume, le train de derrière fut paralysé, & enfin la mort eut lieu 25 minutes après les blessures. La chair de ce bœuf fut mangée sans aucune espèce d'inconvéniens, preuve certaine que l'influence du woorara, qui appartient à la classe des poisons narcotico-âcres, agit spécialement sur le système nerveux & ne produit aucune altération dans les tissus des animaux qui périssent par suite de son action délétère (3). (R. P.)

WORMIENS (Os wormiens), adject. (*Anat.*) Wormius, médecin danois, a décrit le premier de petits os surnuméraires qu'éventuellement on

(1) *Voyez* la thèse citée, année 1821, n°. 33.

(2) *Voyez* le *Voyage de Waterton dans l'Amérique du Sud, & aux Etats-Unis.*

(3) *Voyez*, pour plus de détails, le *Journal de Chimie médicale*, &c., tom. III, pag. 58.

rencontre à la voûte du crâne, particulièrement vers les ſutures lambdoïde & ſagittale. La forme de ces os eſt très-irrégulière, & leur nombre ainſi que leurs dimenſions ſont très-variables; il arrive auſſi parfois qu'au lieu d'être de niveau avec les parties qui les environnent, ils forment une ſaillie que l'on prendroit pour une exoſtoſe. Quant à leur ſtructure, elle ne diffère point de celle des autres os du crâne. Leur production, ſuivant Béclard, paroît dépendre d'un développement accidentellement plus conſidérable dans le cerveau que dans les os larges de la voûte crânienne. (*Voyez* Wormien dans le *Dictionnaire d'Anatomie* de cet ouvrage.)

WOURALI. (*Bot., Mat. médic.*) Eſpèce de liane ou de plante grimpante dont l'infuſion eſt un des ingrédiens d'un poiſon américain connu dans le pays ſous le nom de *woorara*, & qui ſert aux ſauvages de la Guiane (les Galibis) pour empoiſonner la pointe de leurs flèches. (*Voyez* Woorara.)

XÉRASIE, ſub. f. (*Pathol.*) *Xeraſia.* Sorte d'affection peu commune dans notre pays, & dans laquelle les cheveux ſe recouvrent d'une eſpèce de duvet pulvérulent & ceſſent de croître.

XÉROPHAGIE, f. f. (*Hyg.*), de ξηρος, ſec, & de φαγω, je mange. Expreſſion employée pour déſigner un genre de régime excluſivement compoſé d'alimens ſecs.

XÉROPHTHALMIE, ſ. f. (*Pathol.*) Inflammation de l'œil dans laquelle la rougeur & la douleur ne ſont accompagnées d'aucun écoulement (ſorte d'inflammation ſèche). (*Voyez* le *Dictionnaire de Chirurgie* de cette Encyclopédie.)

XÉROTRIBIE, ſ. f. (*Thérap.*) Dénomination employée pour indiquer d'un ſeul mot les frictions ſèches que l'on fait à la ſurface de la peau dans un grand nombre d'affections nerveuſes, telles que crampes, rhumatiſmes, douleurs articulaires, &c. (*Voyez* FRICTIONS, MAGNÉTISME, MASSAGE.) (R. P.)

XIPHOÏDE, ſ. m. & f., adj. (*Anat.*), de ξιφος, épée, & de ειδος, reſſemblance. Nom d'un appendice cartilagineux placé à la partie inférieure du ſternum. Dans la vieilleſſe, cet appendice s'oſſifie quelquefois, mais rarement il eſt bifurqué à ſa partie inférieure. On lui donne quelquefois le nom d'*appendice ſous-ſternal.* (*Voyez*, pour les détails anatomiques, STERNUM & XIPHOÏDE dans le *Dictionnaire d'Anatomie.*)

XIPHOÏDIEN, IENNE, adj. (*Anat.*) *Xiphoideus.* Qui eſt relatif à l'appendice xiphoïde. Les anatomiſtes appellent *ligament xiphoïdien*, ou *coſto-xiphoïdien*, un petit faiſceau ligamenteux, qui, du prolongement de la ſeptième côte ſternale, s'étend à la face antérieure de l'appendice xiphoïde. (R. P.)

XYLOBALSAMUM, ſ. m. (*Bot.*, *Mat. méd.*) de ξυλον, bois, & de βαλσαμον, baume. Nom ſous lequel on déſigne, dans les pharmacies, les jeunes pouſſes du balſamier de la Mecque : ces petits rameaux, dont l'odeur eſt ſuave, amère & aromatique, ſemblent, juſqu'à un certain point, participer aux propriétés du baume de la Mecque. Les Arabes les brûlent dans leurs moſquées pour parfumer l'air, mais ils ne ſont plus employés en médecine. (*Voyez* BALSAMIER, BAUME DE LA MECQUE, &c.) (R. P.)

YAWS

YAWS, f. m. (*Pathol.*) Mot d'origine probablement africaine & fynonyme de *pian*.

L'*yaws*, dont il a été déjà queftion au mot Pian, eft une maladie propre à la race noire. On le dit contagieux, & de plus endémique en Guinée; on prétend même que c'eft de cette portion de l'Afrique qu'il s'eft répandu dans tous les lieux où on l'obferve maintenant; mais c'eft en Amérique, & furtout aux Antilles & dans la Guiane qu'il eft le plus fréquent, car c'eft dans cette partie du Monde que, par la brutalité de fes habitans, cette malheureufe race d'hommes eft placée de beaucoup au-deffous de l'animal le plus féroce. Il eft de toute évidence que l'état d'abrutiffement dans lequel eft plongée cette portion de la race humaine par celle qui va partout vantant la profondeur de fa philofophie & fa grande philanthropie, eft, avec la mifère, le travail forcé & l'infalubrité du climat, une des principales caufes de cette maladie, puifqu'elle eft bien plus fréquente en Amérique que partout ailleurs, & même que dans la région d'où on la dit importée, & où elle naît fpontanément.

Quelle caufe produiroit donc cette fi grande différence, fi ce n'eft l'état de barbarie & de mifère dans lequel ces malheureux noirs achèvent leur exiftence? Arrachés du fol qui les a vus naître, vendus & livrés à de féroces marchands, entaffés dans des vaiffeaux négriers, privés même de l'air néceffaire à l'entretien de la vie, ils font tranfportés parmi les blancs mille fois plus cruels pour eux que le tigre & l'hyène; traités comme des bêtes de fomme, foumis à tous les caprices de l'acquéreur, ils font excédés des plus rudes travaux fous les yeux de planteurs impitoyables, qui, le fouet à la main, les frappent fans miféricorde jufqu'à ce qu'ils travaillent affez pour fatisfaire leur infatiable avarice, ou qu'ils périffent fous les coups. Quelle pitié, en effet, peut-on attendre des hommes qui difent à qui veut les entendre, *que pourvu qu'un noir leur dure cinq ans, c'eft tout ce qu'ils demandent*; & cependant un fimple charretier defire que fes animaux vivent; il n'excède ni fon cheval ni fon bœuf de fatigue; il proportionne leurs travaux à leurs forces, & ne les tue pas pour les forcer à faire plus.

Si, d'un côté, tout milite en faveur de cette opinion, que la mifère dans laquelle ces malheureux font plongés eft une grande caufe de la fréquence du pian, en y faifant peut-être entrer pour quelque chofe certaine difpofition particulière, on ne fe refufera pas non plus à admettre avec moi que cette maladie n'eft pas auffi contagieufe qu'on veut bien le dire. Si le coït avec une perfonne pianique fuffifoit pour communiquer cette maladie, il y a long-temps que toute l'Europe en feroit infectée, puifque les blancs qui vont dans les colonies pour y faire fortune, & qu'on en chaffe en vertu de la loi, s'ils montrent quelques égards ou quelque pitié pour les hommes de couleur, fe jettent avec une forte de fureur & de beftialité fur les malheureufes négreffes, qui croient obtenir quelque foulagement à leurs mifères en fe foumettant à leurs defirs effrénés, mais n'en obtiennent pour récompenfe que des coups ou la fyphilis. Quel animal fe comporte ainfi avec fa femelle? Avec quelle facilité & quelle promptitude la fyphilis ne s'eft-elle pas répandue! C'eft en vain que les peines les plus févères furent prononcées, la main qui les fignoit en étoit infectée, & cette maladie devint tellement à la mode que, pour en être moins fouvent victimes, certains rois ne vouloient plus s'en prendre qu'aux filles de bonne maifon. (*Voyez* les *Mémoires du temps*). Cependant l'yaws refte confiné, pour ainfi dire, dans l'Amérique & dans une *petite partie de l'Afrique*, & ne peut franchir l'Océan, quoique nous foyons tous les jours en communication directe avec les colonies.

Depuis la publication de l'article Pian, j'ai fait beaucoup de recherches fur cette maladie: recherches qui m'ont évidemment démontré que nous ne poffédons pas encore une bonne monographie de l'yaws, que l'on dit être endémique & contagieux fur une petite portion du globe, & contagieux fur une immenfe étendue de la terre. Les médecins qui exercèrent leur profeffion en Afrique, les voyageurs qui parcoururent cette région, n'en font nullement mention. Les médecins arabes ont parlé d'une *variola magna*; mais que doit-on en conclure? Certainement l'yaws, en tant qu'il eft contagieux par le coït, doit être regardé comme une maladie nouvelle, car il n'en eft queftion dans aucun auteur ancien.

Si l'yaws eft contagieux, il l'eft certainement beaucoup moins que la fyphilis, puifque, s'il en étoit autrement, il fe feroit répandu comme elle; car, tout en admettant qu'il affecte fpécialement les *noirs*, qui, ainfi que nous, font un genre de *bimanes*, il ne faut pas en conclure que le fimple paffage d'un genre à un autre, & même de variété à variété, comme on le dit pour les *noirs de Guinée* relativement à ceux du littoral du canal Mozambique qui n'en font pas atteints, il n'en faut pas conclure, dis-je, que ce fimple paffage foit un obftacle à la facilité de la tranfmiffion. (*Voyez*, pour plus de détails fur cette maladie, l'article Pian de ce Dictionnaire.)

(Nicolas.)

YÈBLE, HIÈBLE ou IÈBLE, fub. m. (*Bot.*,

Mat. méd.) *Sambucus ebulus* L. L'yèble est une espèce de sureau qui croît dans les lieux ombragés, & qui, par son port, ressemble beaucoup au sureau, & répand de même que lui, principalement quand on froisse ses feuilles entre les doigts, une odeur assez désagréable, que l'on peut appeler *sui generis.* Presque toutes les parties de ce végétal ont été & sont encore employées comme hydragogues & administrées dans les hydropisies. Quelques auteurs, & Sydenham en particulier, recommandent de préférence l'écorce de la racine récente comme ayant plus d'activité. La même propriété se rencontre dans l'écorce moyenne de cet arbrisseau, c'est-à-dire le tissu cellulaire de son écorce & ses premières couches corticales, ainsi que dans les baies, quoiqu'à un moindre degré. Quand les viscères sont sains, & qu'il n'existe point de phlegmasies latentes, la décoction d'écorce d'yèble peut devenir un remède utile, mais elle nuiroit si un foyer d'inflammation, occulte ou mal éteint, avoit son siége sur une partie quelconque des viscères abdominaux. Sydenham dit que ce remède ne guérit l'hydropisie qu'en purgeant par haut & par bas, & non pas par une vertu spécifique. Il ajoute que, si son administration n'est suivie d'aucune évacuation, ce remède ne soulage pas, mais que, si les évacuations alvines sont abondantes, il réussit alors admirablement, & qu'il faut en continuer l'usage tous les jours jusqu'à parfaite guérison. La dose est de deux à trois gros d'écorce fraîche pour deux livres d'eau, que l'on fait prendre dans la journée; on la doublera si on emploie l'écorce sèche. En somme, si on compare les propriétés & l'emploi des diverse parties de l'yèble, on verra que, sous ces rapports, il existe une très-grande analogie entre cette plante & le sureau. (*Voyez* ce dernier mot.)

(Ch. Hennelle.)

YERVA, ou plus ordinairement CONTRA-YERVA. (*Mat. médic.*) *Dorstenia contra-yerva* L. Plante de la famille des Urticées & de la Tétrandrie monogynie de Linné, dont la racine nous a été long-temps apportée de l'Amérique méridionale avant que l'on connût le végétal d'où elle provenoit. L'expression *contra-yerva*, d'origine espagnole, rappelle les propriétés alexipharmaques qui furent originairement attribuées à cette racine. Elle est de la grosseur du doigt, présente des tubercules d'où naissent une multitude de radicules: elle est rouge à l'extérieur, blanche à l'intérieur, a une odeur foiblement aromatique, une saveur amère, âcre, poivrée & très-mucilagineuse.

La racine de contra-yerva est tonique, & convient dans toutes les circonstances où l'usage des stimulans généraux est indiqué. On la prescrit en poudre, depuis un demi-gros jusqu'à un gros, & en infusion depuis deux gros jusqu'à une once par pinte de liquide. (R. P.)

YEUSE, s. m. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Quercus ilex* L. Nom d'une espèce de chêne que la persistance de son feuillage a fait aussi nommer *chêne-vert.* Ses fruits n'ont point le goût acerbe du gland commun; & dans quelques contrées méridionales, après les avoir fait rôtir, on en fait usage comme aliment. (*Voyez* le mot Chêne dans ce Dictionnaire.)

YEUSET (Eaux minérales d'). La source de ces eaux sulfureuses est à une petite distance d'un village dont elles ont pris le nom, & qui lui-même est situé à un quart de lieue de Saint-Jean de Sciargues.

Suivant M. Boniface, les eaux d'Yeuset contiennent du sulfate de chaux & du sulfate de potasse : elles sont froides, & on les recommande dans les obstructions, le prurigo, les catarrhes pulmonaires chroniques, les dysenteries & les fièvres intermittentes rebelles.

YEUX, s. m. pl. (*Anat.*, *Physiol.*) (*Voyez* Œil, tom. XI, pag. 97, & Vision, tom. XIII, pag. 535; *voyez* aussi Cheval, tom. IV, pag. 710.)

Yeux d'écrevisse. (*Mat. médic.*) Dénomination impropre donnée à des concrétions calcaires que l'on trouve sous le corselet de l'écreville à l'époque où ce crustacé va changer de *test.* Ces concrétions ne sont autre chose que du carbonate de chaux : leur usage est aujourd'hui complétement abandonné. (*Voy.* Absorbans & Ecrevisse dans ce Dictionnaire.)

YTTRIA, s. f. (*Chim.*) Nom d'une terre ou plutôt d'un oxyde métallique découvert en 1794 par le prof^r. Gadolin. On l'extrait d'un minéral qui se rencontre dans le canton d'Ytterby en Suède, & que depuis la découverte de Gadolin on a nommé *gadolinite.* L'yttria n'a point d'usage en médecine. (*Voyez* ce mot dans le *Dictionnaire de Chimie* de cette Encyclopédie.)

YTTRIUM, sub. m. (*Chim.*) Nom du métal qui, combiné avec l'oxygène, constitue l'yttria. (*Voyez* ce mot.)

YVRAIE, s. f. (*Bot.*, *Mat. méd.*) (*Voyez* Ivraie dans ce Dictionnaire.)

ZACCHIAS (Paul). (*Biogr. médic.*) Ce médecin ne nous est guère connu que par les nombreuses réimpressions que l'on a faites pendant plus d'un siècle d'un traité qu'il publia en 1630 sur la *Médecine légale*. Cet ouvrage, dans lequel brille une immense érudition, & où peuvent également puiser les théologiens & les médecins, a pour titre : *Questiones medico-legales, in quibus omnes eæ materiæ medicæ, quæ ad legales facultates videntur pertinere, proponuntur, pertractantur, resolvuntur.* Leipsick, 1630, in-8°.; Venise, 1737, in-fol. (dernière édition).

Zacchias fut médecin du pape Innocent X, proto-médecin des états de l'Église, & son goût pour la médecine ne l'empêcha pas de cultiver la poésie, la peinture & la musique, dans lesquelles il acquit une certaine célébrité. Indépendamment de son ouvrage sur la médecine légale, on a encore de lui deux traités écrits en italien, l'un sur la *vie quadragésimale* (1), & l'autre sur les *maladies hypochondriaques* (2).

Zacchias mourut a Rome, sa ville natale, à l'âge de soixante-quinze ans. (R. P.)

ZAÏL DES ÉTHIOPIENS (*Pathol.*) Sorte de maladie épidémique, que l'on connoît aussi aux environs de la rivière du Sénégal sous le nom de *borosail*, & qui attaque principalement les organes de la génération. (*Voyez* BOROSAIL, tom. IV, pag. 60.)

ZANTHOXYLÉES, f. f. pl. (*Bot.*, *Mat. méd.*) Quelques botanistes désignent sous ce nom un groupe de plantes appartenant à la famille des Térébinthacées, & auquel le genre Zanthoxylon sert de type.

ZANTHOXYLON, f. m. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Genre de plantes de la famille des Térébinthacées & de la Dioécie pentandrie de Linné. Les douze ou quinze espèces de zanthoxylons connues, sont des arbres de moyenne grandeur & originaires d'Amérique. L'une des espèces est cultivée dans nos jardins sous la dénomination vulgaire de *frêne épineux*. Les capsules & les graines de ce zanthoxylon répandent une odeur agréable : son écorce est amère & astringente, & au Canada on la regarde comme un puissant sudorifique propre à combattre les fièvres d'accès. Plusieurs médecins allemands ont constaté sa propriété tonique, & quelquefois, réduite en poudre, elle a été utilement employée pour traiter d'anciens ulcères des membres inférieurs. L'écorce d'une autre espèce du même genre (le *zanthoxylum caribæum* Lamk.) est employée à Saint-Domingue comme fébrifuge & sert pour teindre les étoffes en jaune. (*Voy.*, pour l'analyse de cette écorce, le *Journal de Chimie, de Pharmacie* & de *Toxicologie*, tom. II, pag. 314.) (R. P.)

ZÉDOAIRE, f. f. (*Bot.*, *Mat. médic.*) On rencontre sous ce nom, dans le commerce, deux racines dont la configuration est un peu différente. L'une est orbiculaire & l'autre alongée, de là les dénominations de zédoaire *ronde* & de zédoaire *longue*. On pense que cette différence de forme dépend de la manière dont ces racines ont été coupées & desséchées : on croit aussi que chacune d'elles appartiennent à une même espèce botanique. Cette opinion est d'autant plus probable que la couleur, l'odeur, la saveur, la consistance & même les propriétés chimiques & médicales des deux zédoaires, sont identiques : aussi communément les attribue-t-on au *kæmpferia rotunda* de Linné, plante de la famille des Amomées & de la Monandrie monogynie de Linné.

Les racines de zédoaire ont une odeur aromatique, & une saveur âcre & piquante, contiennent de la fécule, & fournissent une huile essentielle camphrée, d'une couleur tirant sur le bleu. Leurs propriétés médicinales ne diffèrent point de celles de la plupart des amomées; aussi en prescrit-on l'usage dans les débilités de l'estomac, les coliques flatueuses, dans les diarrhées, suite de l'atonie du canal intestinal; enfin elles entrent encore dans quelques anciennes préparations pharmaceutiques, telles que la *poudre de joie de charas*, le *philonium romanum*, le *vinaigre thériacal*, &c. (R. P.)

ZEINE, f. f. (*Chim. végét.*) L'analyse chimique a fait découvrir, dans la farine du blé de Turquie (*zea, maïs* L.), un principe immédiat qui ne se rencontre point dans les autres graminées & auquel l'auteur de cette découverte, M. Jonh Gorham, a donné le nom de *zeine*.

Cette substance, qui est jaune, molle, élastique, ressemble à quelques égards au gluten dont elle diffère néanmoins par l'absence de l'azote & par sa fixité, puisqu'elle ne s'altère point à l'air.

La zeine a une saveur & une odeur particulières; elle est insoluble dans l'eau & dans l'éther, soluble au contraire dans l'alcool bouillant & le vinaigre. L'acide nitrique la transforme en une

(1) Ce traité a été publié à Rome en 1637, in-8°.

(2) Ce traité, traduit en latin par A. Rhonn, fut imprimé à Ausbourg, format in-8°., en 1671. Il avoit été primitivement publié à Rome en 1639, 1641, 1651, in-4°., & à Venise en 1665, même format.

matière graffe que peuvent diffoudre l'alcool & les huiles. Enfin elle eft inflammable, & ainfi que les autres fubftances végétales, elle eft compofée d'oxygène, d'hydrogène & de carbone. On prépare cette fubftance en faifant digérer pendant quelques heures de la farine de maïs dans de l'alcool chaud, que l'on filtre & que l'on foumet enfuite à l'évaporation, afin d'en extraire la zeine, qui jufqu'à préfent n'eft d'aucun ufage en médecine.

Comme complément de l'article Maïs, nous donnerons ici l'analyfe qui a été faite de la farine de cette graminée par M. Gorhand: cent parties de cette farine lui ont fourni :

	Etat ordinaire.	Etat fec.
Eau (1)............	9,00......	0,0
Amidon............	77,00......	84,599
Zeine..............	3,00......	3,296
Albumine..........	2,50......	2,747
Matière gommeufe...	1,75......	1,922
——— fucrée......	1,45......	1,593
——— extractive....	0,80......	0,879
Epiderme & bois.....	3,00......	3,296
Phofphate, carbonate & fulfate de chaux.....		
Perte..............	1,50......	1,548
	100	99,98

(R. P.)

ZERUMBET, fubft. f. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Amomum zerumbet* L. La racine, feule partie autrefois ufitée de cette plante, n'exifte plus dans le commerce : on ne la rencontre même qu'affez rarement dans les droguiers : auffi la plupart de ceux qui dans ces derniers temps ont écrit fur la matière médicale, n'en font pas mention, & plufieurs la confondent avec la racine de gingembre, en forte que l'on feroit tenté de croire qu'il n'exifte entr'elles d'autres différences que celles qui peuvent être produites par les modifications accidentelles que peuvent déterminer fur un végétal les conditions fous l'influence defquelles il fe développe, la manière dont on le deffèche & les précautions que l'on prend pour le conferver.

Quoi qu'il en foit, cette racine eft tubéreufe, genouillée, de la groffeur du pouce, d'une couleur blanchâtre, d'un goût âcre, aromatique & reffemblant beaucoup à celui du gingembre. A la diftillation, elle fournit des produits très-analogues à ceux que l'on obtient de ce dernier, dont elle a d'ailleurs toutes les propriétés médicales. (*Voyez* Gingembre.) (R. P.)

ZESTE, f. m. (*Pharm.*) Nom de l'écorce extérieure & colorée du citron, de l'orange, du cédrat, &c. C'eft dans cette partie que réfide l'huile effentielle à laquelle ces fruits font redevables de l'odeur qu'ils répandent : le zefle fert ordinairement pour aromatifer, & lorfqu'on veut en faire ufage, on le fépare de la peau blanche, fongueufe & amère qu'il recouvre.

(1) *Voyez* le *Journal univerfel des Sciences médicales*, 1823, pag. 249.

ZIMMERMANN (Jean-Georges). (*Biogr. médic.*) Par la variété & l'étendue de fes connoiffances, Zimmermann appartient à cette claffe peu nombreufe d'hommes qui ne fauroient manquer de fe rendre célèbres, quelle que foit d'ailleurs la carrière qu'ils embraffent. En effet, le peu que ce médecin a écrit fur la littérature, la philofophie & la politique, prouve que dans chacune de ces fciences il eût acquis une réputation durable fi, par état autant que par goût, la plus grande partie de fon temps n'avoit point été confacrée à la pratique d'un art qui ne fouffre point volontiers de partage. Au furplus, fous quelqu'afpect qu'on envifage Zimmermann, le plus bel éloge que l'on en pourroit faire feroit de rapporter toutes les particularités d'une vie dont nous allons tracer une légère efquiffe.

Zimmermann naquit à Brug, ville de la partie allemande du canton de Berne, le 8 décembre 1728. Il fut élevé dans la maifon paternelle jufqu'à l'âge de quatorze ans, puis envoyé à Berne, où il étudia les belles-lettres fous de célèbres profeffeurs, & la philofophie fous Brunner, difciple zélé de Wolf. A l'âge de dix-neuf ans, époque où il convient de choifir un état, Zimmermann, privé des parens qui auroient pu diriger & fixer fon choix, n'écouta que fon penchant & embraffa la carrière de la médecine. La brillante renommée de Haller le détermina à fe rendre à Goettingue, où il étudia toute la partie de la fcience fous ce grand maître, qui le reçut comme un fils, & le fit admettre aux leçons pratiques de Richter, élève de Boerhaave.

Quelque nombreufes que fuffent d'ailleurs les occupations de Zimmermann, fon temps n'étoit cependant pas tellement employé qu'il ne lui en reftât encore affez pour fe livrer à l'étude des mathématiques, de la phyfique, & à celle des littératures françaife & anglaife, qu'il ne négligea jamais. Après un féjour de quatre ans à Goettingue, il reçut le grade de docteur, & fa thèfe inaugurale avoit pour titre : *Differtatio phyfiologica de Irritabilitate*. Il eût été difficile de développer les idées de Haller, avec plus d'ordre, plus de précifion, plus de clarté, & furtout de les appuyer d'un plus grand nombre d'obfervations exactes, d'expériences plus décifives & de réflexions plus judicieufes, que ne le fit Zimmermann : auffi ce premier écrit contribua-t-il puiffamment à faire connoître fon auteur fous le point de vue le plus avantageux.

Une doctrine nouvelle devoit inévitablement trouver des contradicteurs. La théorie de l'irritabilité, nonobftant la multitude des preuves qui lui fervoit de bafe, fut donc vivement attaquée, mais Zimmermann eut la fageffe de n'y faire aucune at-

tention ; il voulut n'entrer dans aucune dispute, & laissa au temps & à la force de la vérité le soin de défendre cette propriété de la fibre que ses expériences avoient démontrée, & que l'observation même des fonctions animales démontre si bien tous les jours.

En quittant Goettingue, Zimmermann séjourna quelque temps, d'abord en Hollande, puis à Paris, & en 1752 revint à Berne, où il fut accueilli comme un homme dont la réputation étoit déjà faite : ce fut dans cette ville qu'il fit imprimer, sous forme de lettre, une esquisse de la vie de Haller. Cet opuscule, écrit en français avec beaucoup de pureté, est le seul ouvrage que ce savant médecin ait publié dans une langue qui lui étoit d'autant mieux connue que sa mère, née à Morges, ville de la partie française du canton de Berne, étoit elle-même fille d'un avocat célèbre du parlement de Paris. Cette lettre doit, au surplus, être regardée comme le prélude d'un livre qui parut à Zurich en 1755, sous le titre de *Leben des Herrn von Haller*, & dans lequel son auteur, suivant ses propres expressions, « fit entrer, non-seulement tout ce que l'on peut desirer savoir sur le compte d'un savant presqu'universel, mais encore sur celui d'un philosophe, d'un homme : tableau qui peut n'être pas inutile au jeune homme qui se voue aux études. »

Vers cette époque, Zimmermann épousa une parente de Haller, & peu après la place de médecin de la ville de Brug étant devenue vacante, il céda aux vœux de ses concitoyens & vint se fixer dans sa ville natale, où, pendant quatorze ans, indépendamment des soins donnés à sa famille, il employa son temps à pratiquer la médecine, à cultiver les sciences, les belles-lettres, & à rédiger quelques articles publiés dans un journal qui s'imprimoit à Zurich sous le nom de *Moniteur*. Parmi ces publications, il en est auxquelles on peut attribuer les obstacles qu'il rencontra quand, quelques années plus tard, il manifesta le desir d'obtenir un poste plus brillant que celui qu'il occupoit à Brug. Enfin, ce fut encore dans le même intervalle de temps qu'il composa son *Traité de l'orgueil national* (1), livre dont plusieurs éditions successives attestent le mérite, & qu'il jeta les bases de deux ouvrages qui ne reçurent que plus tard les développemens dont il les croyoit susceptibles : l'un est son *Traité de l'expérience en médecine* (2), & l'autre celui *de la solitude* (3). Le premier est sans contredit la plus remarquable & la plus estimée des productions dont la médecine soit redevable à Zimmermann, & l'on ne sauroit passer sous silence le jugement qu'en portoit Daniel Bernouilli : « La justesse des pensées, l'élégance & la précision de la diction, les traits de littérature, rendent cette lecture bien agréable, & les réflexions lumineuses, les grandes connoissances, les observations les mieux faites, la rendent bien utile ; tout est au-dessus de mes éloges. » Le second ouvrage lui fut inspiré par son imagination naturellement mélancolique, penchant que dut encore augmenter le genre de vie auquel se trouvoit assujéti un homme qui, après avoir passé sa première jeunesse dans une ville où les arts & les sciences étoient cultivés, & les gens instruits nombreux, étoit obligé de vivre au milieu d'une population qui ne lui présentoit plus les mêmes avantages.

D'après cela, on conçoit que Zimmermann, mécontent de sa situation, devoit aspirer au moment où, placé sur un plus vaste théâtre, il se verroit entouré d'objets plus en rapport avec ses goûts & son instruction. Ses amis, au nombre desquels on doit particulièrement compter Haller & surtout Tissot, que nous prenons pour guide dans cette courte notice (1), cherchèrent à le faire appeler à Hanovre, à Goettingue ou à Berne ; mais des obstacles suscités par l'intrigue, & plus souvent aussi la répugnance de Zimmermann pour toutes fonctions qui l'auroient fait sortir du cercle de ses occupations habituelles, paralysèrent leur bonne volonté, & ce ne fut qu'en 1768, après la mort de Werlhof, qu'il obtint la place de premier médecin du roi d'Angleterre à Hanovre. Des accidens imprévus, de nombreuses tracasseries, le dérangement de sa santé, & surtout la mort de son épouse qu'il perdit le 23 juin 1770, l'empêchèrent de goûter le bonheur que sembloit lui promettre sa nouvelle position, & augmentèrent sa mélancolie habituelle. Ne pouvant résister aux douleurs que lui faisoit depuis long-temps ressentir une hernie congéniale, à la sollicitation de Tissot, il se rendit à Berlin en 1771, & fut heureusement opéré par Smucker & Meckel, qui trouvèrent sa maladie assez remarquable pour en faire le sujet d'un écrit ayant pour titre : *de Morbo hernioso congenito, singulari & complicato*. Berlin, 1772.

La manière distinguée avec laquelle Zimmermann avoit été reçu à Berlin, & l'accueil qu'on lui fit lors de son retour à Hanovre, avoient dissipé son humeur mélancolique ; mais les travaux multipliés auxquels il ne put se soustraire le fatiguèrent & le firent retomber dans son premier état, qui bientôt fut encore aggravé par les chagrins que lui causèrent, d'une part, son fils uni-

(1) *Von National Stolz*, Zurich, 1758, in-8°.; *ibid.*, 1760, 1768, 1779, 1789; même format, traduction française, Paris, 1769, in-12.

(2) *Von der Erfahrung in der Arzneykunst*, Zurich, 1763, 1764, 1787, in-8°.; traduit en français, Paris, 1774, in-12; Montpellier, 1818, in-8°.

(3) *Von der Einsamkeit*, Leipsick, 1773, in-8°.; *ibid.*, 1784, 1785, in-4°.; traduit en français par Mercier, Paris, 1790, in-8°.; par A. J. L. Jourdan, Paris, 1825, in-8°.

(1) *Voyez* la *Vie de Zimmermann*, par TISSOT, 1797, in-8°.

que qu'une longue maladie conduisit à un idiotisme incurable, & de l'autre, sa mort de sa fille qui eut lieu dans l'été de 1781. Ses amis pensèrent que de nouveaux liens pourroient seuls lui faire éprouver quelques consolations; leur espoir ne fut point trompé, & ce second mariage que Zimmermann contracta au mois d'octobre 1782, assura son bonheur pendant le peu d'années qui lui restoit encore à vivre. La tranquillité dont il jouit alors lui permit de reprendre le *Traité de la solitude*, dont il n'avoit en quelque sorte que tracé le plan trente ans auparavant. La lecture de cet ouvrage inspira à Catherine II le desir d'en connoître l'auteur, auquel elle fit adresser une lettre de remerciemens & une bague d'un grand prix, accompagnées d'un billet écrit de sa main, dans lequel elle le félicitoit de l'excellente recette qu'il avoit donnée à l'humanité. Enfin, elle lui fit proposer de venir passer quelques mois à Saint-Pétersbourg; offre flatteuse que la santé de Zimmermann ne lui permit pas d'accepter. Depuis lors, jusqu'en 1792, une correspondance régulière s'établit entre lui & l'impératrice de Russie, & plusieurs fois, mais inutilement, elle le fit inviter à venir se fixer près d'elle en qualité de son premier médecin.

Lors de son voyage a Berlin, Zimmermann avoit eu une très-longue audience du grand Frédéric, qui déjà, sans le consulter précisément, lui avoit cependant parlé de sa santé. Ce prince, en 1786, époque à laquelle il fut attaqué de l'hydropisie de poitrine dont il périt, appela ce médecin, qui se rendit aussitôt à Potsdam, & bientôt reconnut que tout l'art de la médecine ne pouvoit rien contre l'état désespéré du roi, qui mourut effectivement le 17 août de la même année. Revenu à Hanovre, Zimmermann publia la *Relation* de ce second voyage, & sous forme d'appendice y ajouta celle de celui qu'il avoit précédemment fait : cet écrit, dont on a deux traductions françaises, est un véritable éloge de Frédéric : il contient une multitude de faits intéressans, & quelques épisodes qui déplurent à plusieurs personnes & attirèrent à l'auteur de nombreuses & mordantes critiques, auxquelles il se montra beaucoup trop sensible, sans néanmoins renoncer à s'occuper d'autres ouvrages dont ce grand roi, qu'il avoit toujours admiré & aimé, fut encore le héros (1).

Une maladie grave dont le roi d'Angleterre fut attaqué en 1788, fit donner à Zimmermann l'ordre de passer en Hollande afin d'être plus rapproché de Loudres dans le cas où la santé du monarque continueroit à donner des inquiétudes : heureusement il n'en fut point ainsi, & au bout de dix jours il put quitter La Haye & revenir à Hanovre. La confiance que trois souverains témoignèrent à ce médecin est sans contredit la meilleure preuve que l'on puisse donner de la haute opinion que l'on avoit de son habileté comme praticien; jugement que confirme la lecture de son *Traité sur la dysenterie* (1), qu'il composa à l'occasion de l'épidémie qui, en 1765, régna à Brug & dans tous les districts voisins.

Six ans avant sa mort, Zimmermann parut ne plus s'occuper de médecine; la politique & l'ardeur qu'il mit à combattre les principes que cherchoit à répandre en Allemagne la secte des illuminés, absorbèrent tous ses momens, & en 1792 il fit présenter à Léopold II un Mémoire dans lequel il exposoit les moyens les plus propres à prévenir les funestes conséquences de ces dangereuses associations. Une lettre flatteuse & une boîte enrichie de diamans furent les témoignages de la satisfaction de l'Empereur, dont il apprit peu de temps après la mort inopinée. Cette nouvelle jeta Zimmermann dans un abattement incroyable; mais il ne perdit point cependant courage, & parmi les écrits qu'il publia depuis, il en est un qui suscita, entre le baron de Knigg & lui, un procès qui traîna fort long-temps, & ne fut jugé qu'en février 1795, époque à laquelle la santé de Zimmermann étoit déjà trop affoiblie pour qu'il pût porter à ce jugement un vif intérêt; ce fut en effet le 7 octobre de la même année que mourut cet homme, à qui une réputation européenne ne put assurer un bonheur qu'une condition beaucoup moins brillante procure à tant d'autres.

(Aug^te. Thillaye.)

ZINC, f. m. (*Chim.*, *Mat. médic.*) Il seroit difficile d'assigner à quelle époque ce métal a été découvert. Il est, après le manganèse, le plus oxydable des métaux de la troisième section, & on le trouve dans la nature à l'état de sulfure, d'oxyde & de sels. La première de ses combinaisons porte le nom de *blende*, & contient toujours des quantités plus ou moins considérables de sulfure de fer; la seconde est nommée *calamine*, & presque toujours l'oxyde est uni à de la silice, à de l'oxyde de fer & à des carbonates de chaux & d'alumine; enfin, se sont les acides carbonique & sulfurique que l'on trouve le plus communément combinés avec le zinc.

Ce métal offre une couleur blanc-bleuâtre, une contexture lamelleuse, une ductilité assez grande, peu de dureté, une densité qui ne s'élève pas au-delà de 7,1; enfin, il jouit d'une propriété qui, dans ces derniers temps, lui a fait jouer un grand rôle, celle de s'électriser presque toujours positivement lorsqu'on le met en contact avec un autre métal. Le zinc fond à la température de 400 degrés environ. Chauffé jusqu'au rouge, il se volatilise, en sorte que l'on peut,

(1) Voyez *Vertheidigung Friedrichs des Grossen gegen den Grafen von Mirabeau*, Hanovre, 1788, in-8°

Fragmente ueber Friedrich den Grossen, Leipsick, 1788, 3 vol. in-8°.

(1) *Von der Ruhr*, &c. &c., Zurich, 1767, 1775, 1787, in-8°.; traduit en français, Paris, 1775, in-12.

par la distillation dans des vases clos, le séparer du plomb, du fer & du cuivre, avec lesquels il est fréquemment mélangé. Si à ce haut degré de chaleur on le met en contact avec l'air ou le gaz oxygène, il brûle avec flamme, & répand une lumière tellement vive que l'œil en est blessé; alors des flocons d'oxyde de zinc très-blancs & très-légers se répandent dans l'atmosphère & y restent long-temps suspendus. L'air sec, à la température ordinaire, est sans action sur ce métal, tandis que l'air humide l'oxyde légèrement. Au surplus, l'affinité qu'il exerce sur l'oxygène est telle, qu'il sert à décomposer l'eau par l'intermédiaire des acides carbonique, sulfurique & hydrochlorique : c'est un moyen que l'on emploie pour se procurer le gaz hydrogène.

Les usages du zinc sont assez multipliés; allié au cuivre, dans des proportions différentes, il constitue le *laiton* (cuivre jaune), l'*or de Manheim* (similor); réduit en lames minces, il est employé pour couvrir les édifices, former des gouttières, construire des baignoires, des conduites d'eau, &c.; enfin sa faculté électromotrice en fait l'un des principaux élémens des appareils dits *voltaïques*.

Le *protoxyde* & le *proto-sulfate* de zinc sont à peu près les seules préparations de ce métal aujourd'hui employées en médecine, encore ne paroissent-elles point mériter la vogue dont elles ont joui. On peut en effet poser, comme principe général, que tous les sels de zinc sont fortement émétiques, & c'est à cause de cette propriété que l'on ne sauroit, sans danger, employer ce métal à la construction des ustensiles de cuisine.

Protoxyde de zinc. Pour obtenir cette préparation, autrefois nommée *fleurs de zinc*, *pompholix*, *nihil album*, *lana philosophica*, *tuthie préparée*, on chauffe le métal dans un creuset que l'on recouvre de manière à ne point empêcher le contact de l'air, mais de façon cependant à ce que l'extrême légèreté de l'oxyde ne le fasse point se dissiper dans l'atmosphère. Mais à mesure qu'il se forme, on l'enlève avec une spatule : précaution sans laquelle le contact de l'air & du métal fondu cessant d'avoir lieu, l'oxydation seroit suspendue. Ce protoxyde est blanc, insipide, inodore, doux au toucher & susceptible d'être aisément revivifié, lorsqu'on le chauffe mélangé avec du charbon. A la température habituelle, il absorbe l'acide carbonique de l'air, & se transforme en sous-carbonate. Il est très-soluble dans la potasse, la soude & l'ammoniaque, & se combine facilement avec les acides. Cet oxyde contient : oxygène 20, métal 80.

Peu de médicamens réputés anthelmintiques ont joui d'une réputation aussi grande que celle attribuée aux fleurs de zinc. (*Voyez* Fleurs de zinc, tom. VI, pag. 418.) On les a regardées comme l'un des moyens les plus propres à opérer la guérison des affections nerveuses; aussi ont-elles été fréquemment prescrites dans les hoquets opiniâtres, les convulsions des enfans, les palpitations, les névralgies faciales & rebelles, l'asthme, l'hystérie, la danse de Saint-Gui, mais surtout dans l'épilepsie. Souvent ce médicament a été associé à d'autres substances assez insignifiantes, comme le sucre, la gomme arabique, la poudre de réglisse, &c. Quelquefois aussi on l'a, sous forme de pilules, comme dans celles de *Méglin*, uni aux extraits de valériane ou de jusquiame noire; enfin, suivant quelques praticiens, cet oxyde possède des propriétés anthelmintiques. Indépendamment de son usage intérieur, l'oxyde de zinc a encore été recommandé dans le pansement des vieux ulcères & dans celui de l'ophthalmie, & il sert aussi à préparer une pommade connue sous le nom d'*onguent de tuthie*.

Proto-sulfate de zinc. (*Couperose blanche*, *vitriol blanc*, *sulfate de zinc*.) Pour les usages pharmaceutiques, on obtient ce sel en traitant immédiatement le zinc par l'acide sulfurique. Il est blanc, & cristallise en prismes à quatre pans terminés par des pyramides à quatre faces. Il a une saveur âcre & styptique, est soluble dans deux parties & demie d'eau froide, & dans une moindre quantité d'eau chaude. Exposé à une haute température, il se décompose, & l'analyse fait connoître qu'il contient : oxyde 29, 25, acide 26,75, eau 43.

Bien que dans ces derniers temps le Dr. Clark ait proposé l'usage du proto-sulfate de zinc dans l'épilepsie chronique des adultes (1), il est bien rarement employé à l'intérieur; mais à l'extérieur, comme astringent & dissout dans une suffisante quantité de liquide, il a souvent été utile dans la dernière période des ophthalmies & des leucorrhées.

Hydrochlorate de zinc. Il paroît qu'en Russie on a utilement fait servir ce sel au traitement des ulcères scrofuleux & fistuleux, sous forme de lotions & à la dose de deux à quatre gros pour huit onces d'eau distillée.

Cyanate de zinc. En décomposant le cyanate de potasse par le sulfate de zinc, M. Hamstaeds a obtenu un sel (*cyanate de zinc*) auquel on a attribué une propriété antispasmodique fort énergique. On peut l'administrer deux ou trois fois par jour, depuis un jusqu'à quatre grains, sans autre inconvénient que de faire naître de foibles nausées & de disposer à la constipation. On en a, dit-on, retiré de grands avantages dans les cas de cardialgie, de paralysie & d'épilepsie (2).

(R. P.)

ZIRCONE, s. f. (*Chim.*) Nom d'une terre découverte par Klaproth en 1789, & trouvée d'abord dans le zircon, puis dans l'hyacinthe de

(1) *Voyez* la *Gazette de Santé*, juillet, 1820.
(2) *Voyez* la *Gazette de Santé*, 5 août 1821, & le *Nouveau Journal de Médecine*, tom. X, pag. 186.

Ceylan. Cette ſubſtance, primitivement rangée parmi les oxydes métalliques, forme aujourd'hui, conjointement avec la ſilice, une ſorte de claſſe intermédiaire entre ces corps & les composés réſultant de la combinaiſon de l'oxygène avec les ſubſtances combuſtibles non métalliques.

La zircone eſt blanche, inſipide, inodore : ſa denſité eſt 4,3. Elle n'agit point ſur le tourneſol, eſt infuſible au feu de forge & irréductible par la chaleur, mais peut être décompoſée lorſqu'on la chauffe avec le potaſſium ou le ſodium. Cette terre, qui eſt inſoluble dans l'eau, ſe diſſout dans les acides lorſqu'elle n'a point été calcinée, mais elle perd en grande partie cette propriété quand elle a été préalablement rougie. (*Voyez* ZIRCORNE dans le *Dictionnaire de Chimie* de cette Encyclopédie.)

Les ſels de zircone, ſolubles dans l'eau, ſont précipités en blanc par la potaſſe, par le ſous-carbonate d'ammoniaque, par le ſulfate de potaſſe & les hydroſulfates ſolubles. La zircone & ſes composés ſont juſqu'à préſent inuſités en médecine. (R. P.)

ZIRCONIUM, ſ. m. (*Chim.*) Berzelius eſt récemment parvenu à obtenir le zirconium en traitant par le potaſſium, le fluate double de zircone & de potaſſe. Dans l'état de pureté, cette ſubſtance combuſtible ſe préſente ſous la forme de petits maſſes noires comme du charbon, & acquérant à l'aide du bruniſſoir un éclat gris foncé.

Le zirconium eſt inodore, inſipide, plus denſe que l'eau & ſans action ſur le tourneſol. Chauffé dans l'air, il s'enflamme avant d'être rouge & ſe convertit en zircone.

ZOANTHROPIE, ſ. f. (*Path.*) *Zoanthropia*, de ζωον, animal, & ανθρωπος, homme. Dans certaines aliénations mentales, quelques individus ſe croient métamorphoſés en bêtes, dont ils cherchent à imiter la voix & les allures. De là les mots *cynanthropie*, *lycanthropie*, &c., ſuivant qu'ils s'imaginent être devenus chiens, loups, &c.

Parmi les obſervations que l'on pourroit citer, il en eſt une conſignée dans les Mémoires de Duclos, & dans laquelle il eſt queſtion d'un prince du ſang, qui ſe croyant changé en chien, en imitoit fréquemment la voix. L'auteur ajoute que lorſqu'il ſe trouvoit en préſence du roi (Louis XIV), retenu ſans doute par le reſpect que lui inſpiroit ſa majeſté, le mélancolique étouffoit ſa voix avec de pénibles efforts, & que lorſqu'il ne pouvoit plus ſe contenir, il ſe plaçoit auprès d'une croiſée, &, de temps à autre, mettoit la tête en dehors pour *aboyer* à voix baſſe.

ZONA, ſ. m. (*Pathol.*), dérivé du grec ζωνη ou ζωστηρ, qui, comme en latin, ſignifie *ceinture*. On appelle *zona*, une phlegmaſie de la peau qui conſiſte en un plus ou moins grand nombre de bulles & de véſicules agglomérées ; elle ſe développe ſouvent ſur le tronc, plus rarement ſur les membres & la face, ſous la forme d'une bande demi-circulaire ; quelquefois elle comprend environ les trois quarts de la circonférence du corps. Cette maladie a été ſucceſſivement connue ſous les noms de *zoſter*, d'*herpès*, de *zona ignea*, d'*éryſipèle phlycténoïde*, &c.

Le zona, qui ſe rapproche beaucoup plus de l'éryſipèle que de l'herpès proprement dit, forme, ſuivant M. Rayer (1), l'anneau intermédiaire entre les inflammations bulleuſes & les inflammations véſiculeuſes : c'eſt à tort qu'un auteur renommé a claſſé cette maladie parmi les dartres.

Les médecins grecs ne paroiſſent point avoir connu le zona, & nous ne partageons point l'opinion de ceux qui croient qu'ils l'ont confondu avec l'éryſipèle ; nous penſons que ſa forme & ſa diſpoſition ſingulière à n'affecter le plus ſouvent qu'une moitié du tronc, auroient ſuffi pour empêcher la mépriſe. Pline, l'un des premiers qui aient fait une mention ſpéciale de cette maladie, la qualifie d'eſpèce de *feu ſacré* & en exagère ſingulièrement le danger (*Nat. Hiſt. lib.* XXVI, *cap.* 11); Scribonius Largus la décrit ſous le nom de *herpès*, Hoffmann ſous celui de *zona ignea*, & des auteurs plus récens l'ont généralement déſignée ſous la dénomination vague & inexacte d'*éryſipèle puſtuleux*.

Le *zona* a ſon ſiége dans le corps réticulaire de la peau : l'inflammation qui le conſtitue eſt moins profonde que dans l'éryſipèle & ne s'étend preſque jamais au tiſſu cellulaire ſous-cutané. Cette maladie ſe montre preſque toujours ſur le tronc, dont elle embraſſe ordinairement la moitié, & rarement les trois quarts : il paroît même qu'elle n'en occupe jamais la totalité. Dans un petit nombre de cas exceptionnels le zona ſe développe dans d'autres parties du corps, comme les membres, le col, &c. M. Rayer rapporte un cas curieux où cet exanthème affectoit un côté de la face. Nous ferons connoître ce fait à la fin de cet article.

On a attribué la production du zona à diverſes cauſes hypothétiques : telles ſont un virus exanthémique ou ſyphilitique, des ſabures gaſtriques, la ſuppreſſion de la tranſpiration inſenſible, des vices morbides réputés propres aux affections catarrhales rhumatiques, typhoïdes, pétéchiales, miaſmétiques, &c. Il faut convenir avec franchiſe que les cauſes de cette maladie ſont peu connues ; on ſait ſeulement qu'elle ſe développe plus fréquemment dans les ſaiſons chaudes & ſous l'influence d'une grande chaleur que dans tout autre temps de l'année. Quoique le zona ait beaucoup de rapports avec l'éryſipèle, on ne cite

(1) *Traité théorique & pratique des maladies de la peau, fondé ſur de nouvelles recherches d'anatomie & de phyſiologie*, tom. I, pag. 202.

pas

pas d'exemple où la première de ces affections ait, comme la seconde, été le produit de quelqu'application extérieure irritante; mais des auteurs ont cru pouvoir rendre raison de son développement en supposant qu'une cause intérieure de cette nature irritoit le système nerveux & portoit dans l'économie animale un trouble qui réagissoit sur un point quelconque du système dermoïde.

Les symptômes précurseurs, d'ailleurs assez incertains du zona, sont: un frisson plus ou moins intense, de la céphalalgie, de l'agitation, de l'anxiété, des nausées, de la soif, de l'anorexie, &c. Il y a quelquefois aussi de la fièvre, de la courbature; & immédiatement avant l'éruption, le malade se plaint d'une chaleur vive, de tension & de picotemens dans la partie qui doit être le siége du mal.

Dès son invasion, cet exanthème revêt la forme d'une bande demi-circulaire composée de bulles ou de vésicules plus ou moins rapprochées, rougeâtres, jaunâtres, transparentes, remplies de sérosité & entourées d'une auréole rouge & enflammée. A la fin de la première semaine, la sérosité s'épaissit & prend la teinte de l'opale; on la confondroit facilement alors avec du véritable pus. Toutes les vésicules n'arrivent pas à ce degré de maturité, beaucoup se rompent vers le troisième ou quatrième jour en répandant une humeur claire & transparente. La surface de la peau, alors à découvert par l'enlèvement de l'épiderme, suppure & présente assez bien l'aspect d'un vésicatoire. Des croûtes jaunâtres, puis noirâtres, succèdent aux vésicules desséchées & tombent pour l'ordinaire de la première à la troisième ou quatrième semaine à dater de l'invasion; elles sont remplacées par des taches rougeâtres & quelquefois même par des cicatrices douloureuses. Le plus ordinairement, les vésicules du zona apparoissent successivement, les dernières venues remplissant l'intervalle laissé entr'elles par les premières, ce qui prolonge singulièrement la durée totale de cette maladie. Le complément de l'éruption met un terme aux symptômes généraux, tels que la fièvre, la soif, la céphalalgie, &c.; mais une douleur locale fort aiguë persiste jusqu'à la terminaison définitive de la maladie. Comme nous l'avons déjà dit, cet exanthème occupe presque toujours le tronc, formant une demi-ceinture qui s'étend de la ligne médiane antérieure à la colonne vertébrale, ou quelquefois les trois quarts de la ceinture, particulièrement lorsque la partie malade a peu d'étendue. Des auteurs, au nombre desquels il faut placer M. Rayer déjà cité, nient que le zona ait jamais figuré un cercle entier, rejetant ainsi les assertions de Pline, de Turner, qui ne reposent d'ailleurs sur aucun fait positif. Ce médecin dit avoir vu un zona perpendiculaire ou parallèle à l'axe du corps qui s'étendoit depuis le tronc jusqu'au genou; il affirme aussi que sur dix cas de cette maladie, huit se développent sur le côté droit du tronc.

Il est rare que le zona se montre avec les caractères d'une affection tout-à-fait simple; des pustules psydracées peuvent apparoître accidentellement au milieu des bulles & des vésicules qui le caractérisent. Les ganglions lympathiques de l'aisselle & ceux de l'aine sont quelquefois enflammés dans le zona du thorax ou dans celui de l'abdomen. Parmi les lésions intérieures qui coïncident avec cette inflammation de la peau, il n'en est pas de plus fréquente que celle de l'estomac & des intestins. Outre que les phénomènes précurseurs du zona, lorsqu'ils ont existé, décèlent évidemment une lésion des organes digestifs, cette dernière persiste plusieurs jours après le développement complet de cette éruption. L'anorexie, la blancheur, la rougeur, l'enduit sale ou jaunâtre de la langue, la constipation, la diarrhée, la soif, &c., n'ont-ils pas été mis au nombre des symptômes du zona par presque tous les pathologistes (1)?

Le zona se rapproche du pemphigus, de l'érysipèle, de l'herpès phlycténoïde, par plusieurs phénomènes qui leur sont communs. Des altérations fonctionnelles, sympathiques, pareilles, s'observent dans cette maladie & l'érysipèle. Parmi les différences qui se trouvent entre ces deux dernières affections, il faut remarquer la présence des vésicules dans l'un & le gonflement uniforme de la peau dans l'autre. La couleur rouge de l'érysipèle disparoît plus complétement par la pression dans l'érysipèle que dans le zona. La desquamation générale que termine la première de ces maladies diffère de la chute des croûtes qui, dans la seconde, est bornée aux seuls points que les vésicules ont occupés. Enfin, lorsqu'il reste quelque doute, la forme seule des deux éruptions peut servir de guide au diagnostic du médecin; cette même forme suffit dans la plupart des cas pour distinguer le zona du pemphigus, qui, au lieu de figurer une zone, consiste en de grosses bulles se développant irrégulièrement en divers points du corps; elles ne sont pour l'ordinaire entourées que d'une foible auréole passagère, laquelle, au contraire, dans le zona, est fort prononcée, & s'étend beaucoup à mesure que les vésicules se flétrissent. C'est encore à la forme, ainsi qu'au moindre volume des vésicules, qu'il faudroit recourir pour distinguer l'herpès phlycténoïde du zona.

Le cours ordinaire de cet exanthème est d'environ vingt-cinq ou trente jours; tous les auteurs le considèrent comme une maladie exclusivement aiguë. Néanmoins nous avons connoissance d'un cas de zona chronique : cette maladie dura deux ans & demi, chez une demoiselle d'environ quatre-vingts ans; pendant ce long espace de temps, il ne

(1) RAYER, ouvrage cité.

cessa de causer des douleurs les plus vives au côté gauche de la poitrine qu'il occupoit, douleurs qu'on ne put calmer même par des applications d'acide hydrocyanique convenablement étendu.

Quoique des souffrances assez vives se fassent sentir dans le zona & persistent quelquefois même après la cessation de cette maladie, néanmoins il se termine toujours d'une manière favorable. Il est infiniment rare de voir cette affection accompagnée des accidens propres aux autres inflammations profondes du système dermoïde. On ne sait sur quoi Pline le naturaliste s'est fondé pour avancer que le zona devenoit funeste lorsqu'il formoit une ceinture complète, variété qui d'ailleurs n'est constatée par aucun fait; si quelques individus ont succombé pendant la durée de cette maladie, leur mort a été évidemment le résultat de complications fâcheuses.

Avant d'exposer le traitement qui convient au zona, nous allons rapporter une observation rare & bien propre à en faire ressortir le véritable caractère, observation dans laquelle cet exanthème occupoit *le côté gauche de la face & l'intérieur de la bouche.*

Mal... (Michel), âgé de vingt-sept ans, scieur de pierre, entra à l'Hôtel-Dieu le 29 mars 1826; le 23 mars, cet homme éprouva sans cause connue de petits élancemens dans l'oreille gauche; le 24, ils devinrent plus forts & se propagèrent au cou; le 25, en fumant comme à son ordinaire, il sentit un picotement à la langue & le mal d'oreille devint plus violent. Dans la nuit du 25 au 26, il se forma sur la joue gauche, près de l'oreille, de petites cloches qui, le 27 & le 28, se multiplièrent & envahirent le menton. Le soir le malade étant sorti éprouva du froid, & eut, après être rentré, un frisson de trois heures, auquel succéda une chaleur qui dura toute la nuit. Aucun moyen ne fut employé jusqu'au moment de son entrée à l'hôpital. On observa alors les symptômes suivans: la joue est tuméfiée, dure & chaude. Depuis l'oreille jusqu'au menton, sur une largeur de trois travers de doigt, existe une bande de bulles & de vésicules arrondies de différentes dimensions. Les vésicules ont d'une demi-ligne à une ligne de diamètre, & sont tantôt éparses, tantôt disposées en groupes. Les bulles sont beaucoup plus volumineuses que les vésicules, mais moins nombreuses; elles ont de quatre à six lignes de diamètre. Quelques-unes de ces bulles & de ces vésicules sont transparentes & contiennent une sérosité limpide; d'autres sont d'un blanc mat, & renferment une matière plus consistante & qui ressemble à du pus. Ces vésicules & ces bulles se trouvent entremêlées de croûtes irrégulières, jaunâtres & molles.

Le conduit auditif fournit une humeur puriforme abondante; plusieurs petites vésicules existent sur le pavillon de l'oreille.

La moitié gauche de la langue est tuméfiée, épaisse, rouge, & couverte de plaques blanches, molles, irrégulières. Les unes ont le volume des vésicules de la peau, les autres se rapprochent des bulles par leur grande dimension. L'épaisseur de ces plaques est égale à celle d'une feuille de papier. Quelques-unes d'elles, formées par l'épithélium épaissi, sont presque détachées; de semblables plaques blanchâtres existent à la surface inférieure de la langue, sur la paroi interne de la joue gauche, & sur la moitié gauche des gencives & de la lèvre inférieure; mais on n'en voit point sur le palais & la lèvre supérieure. La moitié droite de la bouche & en particulier la moitié droite de la langue, ont leur couleur & leur aspect naturels. Le malade assure n'avoir ni chaleur ni mauvais goût dans la bouche, seulement la salive est abondante, visqueuse, & l'haleine fétide. Il y a peu d'appétit, point de soif, de toux, de céphalalgie; constipation depuis trois jours. Le pouls est plein, non fébrile; les urines naturelles; les voies digestives exemptes de toute douleur. *Saignée au bras de trois palettes, eau de veau, lavemens, gagarisme avec eau d'orge & miel rosat, bouillon.*

Le 30 *mars,* les vésicules & les bulles de la veille se sont changées en croûtes jaunâtres, cinq nouvelles vésicules, grosses comme la tête d'une épingle, contenant un liquide blanchâtre, se sont formées dans la nuit. Plusieurs plaques blanches qui couvroient le côté gauche de la langue se sont détachées; le pouls est plus fréquent que la veille. *Eau de veau, bouillon, gargarisme,* &c.

Le 2 *avril,* la langue ne présente plus de plaques blanches que sur son bord. La moitié gauche de la surface supérieure de cet organe paroît d'un rouge vif & boursoufflé, depuis la desquamation; la moitié droite est couverte d'un léger enduit blanchâtre. Il n'y a plus de bulles ni de vésicules sur la face couverte de croûtes. *Mêmes moyens,* &c.

Le 5 *avril,* il ne reste aucune trace des plaques blanches dans l'intérieur de la bouche. Le bord gauche de la langue présente un sillon longitudinal, borné supérieurement & inférieurement par une ligne saillante & rouge. La surface supérieure de la moitié gauche de la langue est encore rouge & inégale. Lorsque le malade sort la langue de la bouche, la pointe de cet organe dévie du côté gauche. La salivation est beaucoup moins abondante que les jours précédens, la joue gauche est moins tendue, elle n'est plus rouge ni chaude; les croûtes qui ont succédé aux bulles & aux vésicules, développées sur le menton, ressemblent un peu à celles de l'*impetigo figurata.* On remarque près du pavillon de l'oreille trois croûtes différentes des autres; elles sont brunes, sèches, semblables à une petite lame de corne, & sont enfoncées un peu au-dessous du niveau de la peau. *Cataplasmes.*

Le 18 *avril,* toutes les croûtes sont tombées

depuis qu'on a appliqué ſur la joue des cataplaſmes pendant la nuit. Quelques points de la peau du menton ſont calleux, indurés, comme les tubercules qui ſuccèdent à la mentagre. Le malade étoit complétement rétabli le 28 avril, environ un mois après l'invaſion de la maladie (1).

Le traitement du zona, quand il eſt exempt de complications, ſe borne au repos, à l'uſage de quelque boiſſon délayante, comme le petit-lait, l'eau d'orge miellée, acidulée, les différentes limonades, orangeades, &c. S'il y a de la fièvre, le malade ſera mis à une diète antiphlogiſtique; on aura recours en même temps à l'adminiſtration de quelque potion tempérante nitrée, d'émulſions de pédiluves chauds, de lotions ſimplement émollientes ſur la partie douloureuſe, &c. Si, au contraire, la maladie s'annonce par des ſymptômes précurſeurs qui dénotent quelque grave complication, il convient de preſcrire une diète ſévère, une ſaignée générale, s'il y a dureté du pouls, chaleur intenſe, céphalalgie; une application de ſangſues ſur l'épigaſtre ou ſur l'abdomen, ſi les voies gaſtriques ſe trouvent le ſiége d'une vive irritation, ainſi que des boiſſons mucilagineuſes, des lavemens de même nature. Il y a ſans doute des cas où il convient de faire uſage au début, & même plus tard, d'une boiſſon émétiſée, comme le recommandoit Pinel, mais ces cas ſont moins fréquens qu'on ne l'a cru long-temps; & en donnant un évacuant de l'eſtomac, même à doſe légère, il faut s'enquérir avec ſoin s'il n'exiſte pas quelque contre-indication, & ne pas confondre la douleur inflammatoire du ventricule avec ce ſentiment pénible de malaiſe & de plénitude, &c., que fait diſparoître avec avantage un vomitif convenablement adminiſtré.

Lorſque l'éruption eſt complète, le médecin ne perdra point de vue l'état des voies gaſtriques, ſympathiquement léſées dans le zona. Preſque toujours il lui paroîtra ſuffiſant de continuer l'uſage des boiſſons délayantes mucilagineuſes; & c'eſt ſeulement dans un petit nombre de cas qu'il ſera obligé de recourir à la ſaignée ou à l'application des ſangſues autour de la bande de véſicules qui conſtitue l'exanthème en queſtion. Les applications émollientes ou narcotiques, les bains ſimples ou mucilagineux ſont quelquefois utiles & n'ont point le danger qu'on leur a attribué; ils conviennent ſurtout lorſque la maladie eſt accompagnée ou immédiatement ſuivie de ſouffrances très-vives. Dans ce cas, on a fait particulièrement uſage de diverſes applications ſtupéfiantes, comme les décoctions de belladone, de juſquiame, les frictions avec l'extrait de la teinture des même plantes, & ſouvent, il faut l'avouer, ſans aucun ſuccès. L'acide hydrocyanique, l'opium, convenablement étendus d'eau, ont été pareillement mis en uſage. On a auſſi eu recours aux épiſpaſtiques pour opérer une révulſion, &c. Il faut du reſte proſcrire les onguens, les pommades excitantes qui auroient pour objet de modifier l'eſpèce de ſuppuration & la deſquamation des véſicules, & de garantir les parties léſées, du contact de l'air & des vêtemens.

Tout ce que nous venons de dire relativement au traitement du zona, eſt ſpécialement applicable à l'eſpèce la plus grave de cette maladie; quand à celle qui eſt ſimple & plus bénigne, la plupart des praticiens éclairés ne lui oppoſent qu'une médication purement expectante dans la rigueur de l'expreſſion. Beaucoup de malades même guériſſent de cet exanthème ſans le concours du médecin. (Bricheteau.)

(1) Rayer, *Traité théorique & pratique des maladies de la peau, fondé ſur de nouvelles recherches d'anatomie & de phyſiologie*, tom. I, pag. 218.

ZONE, ſ. f. (*Phyſ.*) La terre, conſidérée dans ſes rapports avec le ſoleil, a été partagée en cinq zones. Une que l'on nomme *torride :* elle s'étend de l'un à l'autre tropique, c'eſt-à-dire que de chaque côté de l'équateur elle embraſſe un arc de 23 degrés & demi. Les peuples qui habitent la partie ſeptentrionale de cette zone, à l'exception toute fois de ceux qui ſont immédiatement placés au-deſſous du tropique du cancer, depuis l'equinoxe du printemps juſqu'à celui d'automne, ſe trouvent deux fois expoſés à l'influence perpendiculaire des rayons ſolaires; ce qui a lieu également pour les habitans de la portion méridionale durant l'autre moitié de l'année. Dans ces climats règne une température toujours très-élevée, & au lieu de quatre ſaiſons dont ſe compoſe notre année, il n'en exiſte que deux, dont le commencement & la fin ſont indiqués par le paſſage du ſoleil à l'équateur. De ces deux ſaiſons, l'une peut-être nommée *ſèche* & l'autre *humide :* chacune d'elles ſe fait alternativement reſſentir dans les deux portions de la zone torride, en ſorte que ce que l'on pourroit nommer l'été de la partie boréale, répond à l'hiver de la portion auſtrale & réciproquement. La ſaiſon ſèche eſt ſurtout remarquable par une température brûlante, que modère, dans certaines localités, l'influence du vent d'eſt, & particulièrement celle des briſes de mer. D'ailleurs, dans ces régions, la durée du jour, peu différente de celle de la nuit, contribue encore à rendre la chaleur moins inſupportable.

Des conditions auſſi différentes de celles qui exiſtent dans nos climats doivent naturellement influer ſur les productions du règne végétal & animal; auſſi la zone torride eſt-elle la portion du globe où croiſſent particulièrement les plantes âcres & aromatiques, ainſi que les poiſons les plus délétères. Bien que la couleur des nègres ne paroiſſe pas devoir être complétement attribuée à l'action continue d'une vive lumière &

d'une chaleur intenſe, toujours eſt-il que la peau des hommes qui habitent entre les deux tropiques eſt entièrement noire ou fortement baſanée : teinte que prend chez nous celle des individus qui ſont habituellement expoſés aux ardeurs du ſoleil. Enfin, il eſt également vrai de dire que ces régions ſont la patrie des animaux les plus féroces & des reptiles les plus venimeux.

Si le mode d'alimentation, la manière de ſe vêtir, l'activité des paſſions, la durée plus ou moins longue de chacune des périodes de la vie, &c., ſont, comme on ne peut en douter, ſubordonnés aux climats, on concevra ſans peine quelles nombreuſes variétés doivent offrir, ſous ces différens rapports, les habitans des contrées équatoriales, lorſqu'on les compare à l'Européen. Par la même raiſon auſſi, la nature des maladies, leur marche & leurs terminaiſons habituelles, ne peuvent manquer de préſenter des différences dignes de fixer l'attention du médecin obſervateur. (*Voyez* Mal rouge de Cayenne, tom. VIII, pag. 335; Médecine des Noirs tom. IX, pag. 279.)

Au-delà de chaque tropique commencent les zones *tempérées*, *boréales* & *auſtrales ;* elles s'étendent juſqu'au cercle polaire, & occupent par conſéquent dans l'un & l'autre hémiſphère un eſpace de 43 degrés. Dans cette vaſte étendue de pays, les habitans voient toujours le ſoleil ſitué du même côté ; pour ceux du nord cet aſtre répond au ſud, tandis que pour ceux du midi il eſt tourné vers le nord : pour les uns & pour les autres, ſa hauteur apparente varie ſuivant les latitudes & l'époque de l'année. La température, toujours moindre que dans les régions équatoriales, ſubit auſſi, ſous le rapport de ſon élévation & de ſon abaiſſement, des changemens de plus en plus prononcés à meſure que l'on s'approche des cercles polaires; c'eſt auſſi ce qui arrive à l'égard de la durée des jours & des nuits : ainſi au tropique leur plus grande longueur eſt, indépendamment du crépuſcule, de 13 à 14 heures au plus, tandis que vers le cercle polaire elle eſt de 24 heures. D'après cela, la végétation doit, dans la zone tempérée, préſenter des modifications bien plus nombreuſes que celles que l'on obſerve entre les deux tropiques. Pour s'en convaincre, il ſuffiroit, ſans ſortir de notre Europe, de comparer les produits agricoles de ſa partie la plus méridionale, avec ceux des pays les plus rapprochés du nord. Une différence non moins remarquable ſe fait obſerver lorſque l'on compare les habitans de l'Eſpagne à ceux du nord de l'Allemagne, de la Ruſſie, de la Suède, de la Norwège & de l'Ecoſſe ; enfin, perſonne ne ſeroit tenté de ſoutenir que, dans des contrées ſi différentes, la pratique de la médecine dût être la même.

Les zones *glaciales* commencent à 66 degrés 30 minutes de latitude auſtrale & boréale, & s'étendent juſqu'aux poles. Une petite portion de ces pays peut ſeule être habitée par l'homme ; la température habituelle y eſt très-baſſe, & ſi quelquefois elle devient modérée, ce n'eſt toujours que pour un laps de temps très-court. Une végétation pauvre recouvre un ſol aride ; quelques arbres rabougris s'offrent rarement à la vue ; quelques mouſſes & des lichens forment la ſeule nourriture que puiſſent ſe procurer les animaux relégués dans ces triſtes contrées, où des nuits de pluſieurs ſemaines, de pluſieurs mois, ne ſauroient être compenſées par des jours dont la durée eſt égale, mais pendant leſquelles le ſoleil s'élève trop peu au-deſſus de l'horizon pour échauffer beaucoup la ſurface de la terre.

La petite ſtature des Samoïèdes & des Lapons, la conſtitution débile de ces peuples & leur civiliſation à peine ébauchée, montrent qu'elle influence exercent ſur l'eſpèce humaine une température trop froide & une nourriture peu abondante. Sous le point de vue médical, les mots Afrique, Asie, Climat, Europe, &c., forment le complément de cet article, & c'eſt dans le *Dictionnaire de Géographie* de cette Encyclopédie que le lecteur trouvera des développement qui euſſent été déplacés là où il devoit être ſeulement queſtion d'hygiène.

(Thillaye aîné.)

ZOOGÈNE, ſ. f. (*Chim.*) M. Gimbernat a trouvé dans la vallée de Senegalla & de Negre-Ponte, ſur les rochers baignés par les eaux thermales de Baden & d'Iſchia, une ſubſtance ayant quelques-unes des apparences de la chair humaine couverte de ſa peau, & que par cette raiſon il a nommée *zoogène.* Cette matière fournit à l'analyſe quelques principes analogues à ceux des animaux, & elle donne par l'ébullition une gélatine ſuſceptible d'être avantageuſement employée au collage du papier.

ZOOGOMMITES. (*Chim.*) Nom donné par M. Delens, dans ſa claſſification des principes immédiats & produits médiats des corps organiſés, au mucus & à la gélatine, qui ont beaucoup d'analogie avec la gomme, le mucilage, la baſſorine, &c., mais qui en diffèrent cependant par leur origine animale & par l'azote qu'ils contiennent.

ZOOGRAPHIE, ſ. f. *Zoographia*, de ζωον, animal, & de γραφω, j'écris. Deſcription des animaux. (*Voyez* le *Dictionnaire d'Hiſtoire naturelle* de cet ouvrage.)

ZOOHÉMATINE. (*Chim.*) La couleur rouge du ſang, que l'on a long-temps attribuée à la préſence d'une certaine quantité de fer oxydé, contient une quantité de ce métal beaucoup trop foible pour adopter cette opinion ; & c'eſt au prin-

cipe colorant de ce liquide que M. Delens a proposé de donner le nom de *zoohématine*.

Lorſque cette ſubſtance, qui exiſte dans le ſang des animaux à ſang rouge, eſt deſſéchée, elle eſt noire comme du jayet dont elle préſente la caſſure & le brillant; elle n'a, d'ailleurs, ni ſaveur ni odeur, eſt inſoluble dans l'eau, ſoluble dans les acides & dans les alcalis.

ZOOIATRIE, ſ. f. (*Art vétér.*), de ζωον, animal, ιατρικη, médecine des animaux. (*Voyez* Médecine vétérinaire, tom. IX, pag. 459 de ce Dictionnaire.)

ZOOLOGIE, ſ. f. *Zoologia*, de ζωον, animal, & de λογος, diſcours. Partie de l'hiſtoire naturelle qui traite des animaux. (*Voyez* ce mot dans le *Dictionnaire* de cette Encyclopédie conſacré à cette branche des ſciences phyſiques.)

ZOONIQUE (Acide). (*Chim.*) Nom que M. Berzelius avoit donné à un acide obtenu par la diſtillation de pluſieurs ſubſtances animales, & que depuis on a reconnu être de l'acide acétique. (*Voyez* le mot Acide dans le *Supplément*.)

ZOONOMIE, ſ. f. (*Hiſt. nat.*), de ζωον, animal, & de νομος, loi. Dénomination ſervant à déſigner l'enſemble des lois qui régiſſent les êtres organiſés vivans, collectivement nommés *animaux*.

ZOOPHYTE, ſ. f. (*Zool.*), de ζωον, animal, & de φυτον, plante. Expreſſion autrefois employée pour déſigner des êtres qui appartiennent à la dernière claſſe du règne animal, & que, par la ſimplicité de leur organiſation & le peu de développement de leurs fonctions, on avoit cru pouvoir comparer à des plantes. Sous cette dénomination aujourd'hui abandonnée on rangeoit les ourſins, les méduſes, les éponges, le corail, &c. (*Voyez* le *Dictionnaire d'Hiſtoire naturelle* de cet ouvrage.)

ZOOTOMIE, ſ. f. *Zootomia*. Diſſection des animaux. (*Voyez* Anatomie comparée, tom. II, pag. 612.)

ZOPISSA. (*Mat. médic.*), formé du grec ζεω, je bous, & de πισσα, poix. Sous ce nom on déſigne les raclures de poix que l'on enlève aux vieux bâtimens, & dont on ſe ſervoit autrefois comme médicament aſtringent propre à faciliter la cicatriſation des plaies. Il paroît que l'uſage de cette ſubſtance, aujourd'hui complétement abandonnée, remonte juſqu'à Paul Ægine. (R. P.)

ZOSTER. (*Pathol.*) Mot grec qui ſignifie ceinture, & que Pline a introduit dans la langue latine comme ſynonyme de *zona*. (*Voyez* ce dernier mot.)

ZOSTÈRE, ſ. f. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Genre de plantes de la famille naturelle des Aroïdées & de la Monoœcie polyandrie de Linné. Ces végétaux croiſſent au fond de la mer, où ils fructifient ſans que leurs fleurs s'élèvent à la ſurface de l'eau, & c'eſt à leurs feuilles longues & étroites qu'ils ſont redevables de leur nom. On en connoît quatre eſpèces, dont une ſeule (le *zoſtera marina*) eſt employée en médecine, & encore eſt-il probable que les propriétés médicamenteuſes de cette plante ſont dues aux ſubſtances marines dont elle eſt imprégnée, ou avec leſquelles elle eſt mélangée. Pour en faire uſage, on en torréfie les feuilles que l'on pulvériſe enſuite, puis on en preſcrit la poudre dans quelques affections lymphatiques, exactement dans les mêmes proportions & de la même manière que l'on admininiſtre l'éponge calcinée. (*Voyez* Eponge.) (R. P.)

ZUMIATES, ſ. m. pl. (*Chim.*) Nom des ſels que forme l'acide zumique en ſe combinant avec les baſes.

ZUMIQUE (Acide). (*Chim.*) Cet acide, qui eſt le produit de la fermentation de pluſieurs ſubſtances végétales, a été découvert par M. Braconnot, profeſſeur de chimie à Nancy. Ce chimiſte l'avoit d'abord nommé *acide nancéique*, du nom de cette ville, mais ce nom n'étant pas dans l'eſprit de la nomenclature, a dû être changé en celui de *zumique*, de ζυμη, ferment.

L'acide zumique, qui paroît ſe former ſimultanément avec l'acide acétique, eſt liquide, incolore, incriſtalliſable, d'une ſaveur très-aigre. Il paroît, d'après les expériences de M. Vogel, que cet acide n'eſt autre que l'acide lactique.

Nous nous abſtiendrons d'en dire davantage ſur cet acide, qui n'eſt d'aucun uſage en médecine.

(Ch. Hennelle.)

ZYGOMA. (*Anat.*) Nom grec de l'un des os de la face, connu auſſi ſous la dénomination d'*os malaire* & d'*os de la pommette*. Le zygoma occupe la partie latérale & ſupérieure de la face; ſa forme eſt celle d'un carré irrégulier. Il contribue à former l'orbite & les joues, & fait partie des foſſes temporales. Cet os s'articule avec le coronal, le temporal, le ſphénoïde & l'os maxillaire ſupérieur. (*Voyez* Os malaire, pag. 430 du *Dictionnaire* d'*Anatomie* de cette Encyclopédie.)

ZYGOMATIQUE, adj. (*Anat.*) Qui a rapport au zygoma, tels ſont l'apophyſe, l'arcade, la foſſe & les muſcles dits *zygomatiques*. La première eſt cet appendice qui naît de la partie inférieure de la portion écailleuſe de l'os temporal, & ſe dirige horizontalement d'arrière en avant. La ſeconde eſt formée par la réunion de l'apophyſe zygomatique du temporal avec l'angle poſtérieur

& inférieur de l'os maxillaire. Quant à la foſſe zygomatique, elle répond à l'eſpace compris entre le bord poſtérieur de l'aile externe de l'apophyſe ptérygoïde & cette crête qui de la tubéroſité malaire du maxillaire ſupérieur deſcend juſqu'au bord alvéolaire de cet os.

Les muſcles zygomatiques ſont au nombre de deux, l'un appelé *grand zygomatique* & l'autre *petit zygomatique*. Le premier s'étend du milieu de l'os malaire juſqu'à la commiſſure des lèvres, & concourt à la formation du muſcle orbiculaire labial. Le ſecond, dont l'origine éprouve quelquefois des modifications, ſe fixe le plus ordinairement à l'os de la pommette & ſe termine tantôt à l'élévateur de la lèvre ſupérieure, tantôt dans le muſcle labial. (*Voyez*, pour plus de détails, le *Dictionnaire d'Anatomie* de cet ouvrage.)

ZYGOMATO-AURICULAIRE. (*Anat.*) Nom donné par Chauſſier au muſcle releveur de l'oreille.

Zygomato-Conchylien. (*Anat.*) Dumas nomme ainſi le muſcle auriculaire antérieur

Zygomato-labial (grand & petit.) (*Anat.*) Nom du grand & petit zygomatique dans la nomenclature de Chauſſier.

Zigomato-maxillaire. (*Anat.*) C'eſt le muſcle maſſeter qui eſt ſitué entre l'arcade zygomatique & la face externe de l'apophyſe montante du maxillaire ſupérieur. (*Voyez* le *Dictionnaire d'Anatomie*.)

ZYME. Le mot grec ζυμη, qui ſignifie *levain* (*fermentum*), combiné avec les mots λογος, (diſcours), & μετρον (meſure), a fourni les expreſſions ſcientifiques Zymologie & Zymosymètre, dont une eſt employée pour déſigner la partie de la chimie qui traite de la fermentation, & l'autre un inſtrument à l'aide duquel on peut apprécier le degré de cette fermentation.

ZYMOME. Suivant M. Taddeï, le gluten contient deux principes, l'un ſoluble & l'autre inſoluble dans l'alcool. Au premier il a donné le nom de *gliadine* & au ſecond celui de *zymome*. Cette dernière ſubſtance ne forme qu'environ un tiers du gluten proprement dit.

ZYTHOGALA. (*Mat. médic.*) de ζυθος, bière, & de γαλα, lait. Mot employé pour indiquer une ſorte de tiſane préparée avec de la bière & du lait. C'eſt la boiſſon nommée par les Anglais Posset. (*Voyez* ce mot.) (R. P.)

Fin du Dictionnaire de Médecine.

SUPPLÉMENT

AU

DICTIONNAIRE DE MÉDECINE.

A

ABATTOIRS. (*Hyg. publ.*) Mot nouvellement introduit dans la langue françaiſe, & par lequel on déſigne le lieu où on *abat* les beſtiaux deſtinés à l'approviſionnement d'une ville. De tous les avantages qui réſultent de l'ouverture de ſemblables établiſſemens dans les cités populeuſes, le plus grand, ſans contredit, eſt l'aſſainiſſement en éloignant des villes ces foyers infectes, réſultat de la ſtagnation & de la putréfaction d'une foule de matières animales qui, par leurs émanations, peuvent devenir la cauſe d'une foule d'affections endémiques, & donner naiſſance aux plus affreuſes maladies.

C'eſt en 1809 que le Gouvernement ordonna la conſtruction de cinq abattoirs pour remplacer les nombreuſes tueries répandues dans les différens quartiers de Paris. Ces cinq établiſſemens ſont, au nord de cette ville, ceux du *Roule*, de *Montmartre* & de *Popincourt*; & dans la partie méridionale, ceux d'*Ivry* & de *Grenelle*. Ces abattoirs occupent chacun un vaſte eſpace, & contiennent pluſieurs cours & corps de bâtimens.

Ces cinq abattoirs, terminés en 1818, ont été livrés aux bouchers le 15 ſeptembre de la même année, & à dater de cette époque, il a été défendu de conduire les beſtiaux dans l'intérieur de la ville, ſoit aux étables, ſoit aux abattoirs particuliers. (C. H.)

ACCLIMATEMENT. (*Hyg.*) Les Européens qui ſe tranſportent dans certaines contrées du globe ſont fréquemment expoſés à des maladies qui, pour eux, deviennent d'autant moins redoutables qu'ils ont été plus long-temps ſoumis à l'influence des cauſes qui ſemblent en être la ſource; influence dont les meſures hygiéniques, ſagement combinées, peuvent, juſqu'à un certain point, établir l'intenſité. C'eſt à l'enſemble des conſidérations relatives à ces ſortes de modifications que l'on a donné le nom d'*acclimatement*. (R. P.)

ACIDE ACÉTIQUE. (*Chim., Mat. médic.*) *Acidum aceticum, acetum vini.* Cet acide, qui eſt un des plus répandus dans la nature, tire ſon nom du mot latin *acetum*, vinaigre, & c'eſt dans cette liqueur, qui lui doit ſon acidité, qu'il a d'abord été entrevu. Il exiſte dans ſa sève des végétaux, ainſi que dans un grand nombre de fruits; on le trouve auſſi dans la plupart des humeurs animales, &c. L'acide acétique pur, connu jadis ſous le nom de *vinaigre radical*, eſt d'une odeur forte & piquante; ſa ſaveur eſt âcre & brûlante. Il eſt liquide au-deſſus de 13 deg. du thermomètre centigrade, mais au-deſſous de ce degré il ſe prend en maſſes criſtallines.

L'acide acétique concentré eſt trop irritant pour être employé à l'intérieur, ſon adminiſtration ſeroit ſuivie des accidens inflammatoires les plus graves; ce n'eſt donc qu'à l'extérieur qu'on peut s'en permettre l'uſage, ſoit pour en faire reſpirer la vapeur aux perſonnes en ſyncope ou aſphyxiées, ſoit, comme l'a conſeillé le Dr. Bonvoiſin, pour produire la véſication; mais étendu d'eau dans des proportions variables, on en obtient pluſieurs produits qui ſont employés avec ſuccès dans la thérapeutique.

C'eſt ainſi, par exemple, qu'à l'état de *vinaigre*, & mêlé aux alimens, il excite la vitalité de l'eſtomac, augmente l'appétit & favoriſe la digeſtion. Plus étendu & édulcoré avec le ſucre & le miel, il ne porte ſur l'appareil gaſtrique qu'une impreſſion douce, & devient alors une des boiſſons tempérantes les plus convenables pour calmer l'irritation des voies digeſtives & éteindre la ſoif la plus ardente.

Dans ces derniers temps, le vinaigre avoit été préconiſé comme le meilleur contre-poiſon de l'opium; mais M. Orfila a démontré, par de nombreuſes expériences, que loin d'agir comme antidote de ce poiſon, il en augmentoit l'action en

transformant en acétate de morphine la morphine qu'il rencontroit dans les voies digestives : ce savant regarde l'eau vinaigrée comme un des bons moyens à employer dans un cas d'empoisonnement par l'opium, mais seulement pour combattre l'effet secondaire, c'est-à-dire l'irritation ; aussi recommande-t-il bien de n'en faire usage que quand on aura acquis la certitude que la totalité de l'opium sera rejetée par les selles ou par les vomissemens.

ACIDE ALLANTOÏQUE. Cet acide, découvert par MM. Vauquelin & Buvina, avoit, dans le principe, reçu le nom d'*acide amniotique*. Mais les analyses faites depuis par M. Lassaigne des eaux de l'amnios de la vache ne lui ayant pas fourni les mêmes résultats, il analysa à plusieurs reprises les eaux de l'allantoïde du même animal, & y rencontra ce même acide; il lui fut par là démontré que MM. Vauquelin & Buvina avoient opéré sur l'eau de l'allantoïde & non sur celle de l'amnios : alors il donna à cet acide le nom d'*acide allantoïde*, qu'il porte aujourd'hui.

L'acide allantoïque est solide, incolore, brillant, inodore, & doué d'une saveur aigre ; il est inaltérable à l'air, peu soluble dans l'eau & dans l'alcool à la température ordinaire, mais il s'y dissout parfaitement quand ces liquides sont bouillans. Il est sans usage en médecine.

ACIDE FLUORIQUE ou HYDROPHTHORIQUE. Cet acide, qui a reçu le nom de *fluorique* par quelques chimistes, qui le regardent comme formé d'*oxygène* & de *fluor*, a aussi été nommé *acide hydrophthorique* par le plus grand nombre des chimistes, qui le regardent comme une composition d'*hydrogène* & de *phthore*. Quoi qu'il en soit, il est liquide, incolore, d'une odeur très-pénétrante, d'une saveur caustique insupportable ; il rougit fortement la teinture de tournesol & jouit de la propriété de détruire très-promptement tous les corps avec lesquels il est mis en contact. Cet acide, qui n'étoit employé dans les arts que pour graver sur verre, a cependant été mis en usage par M. Dupuytren pour cautériser une plaie de mauvais caractère qui avoit jusqu'alors résisté à l'action des escharotiques les plus puissans : cette cautérisation a été suivie des douleurs les plus vives & des accidens inflammatoires les plus fâcheux.

ACIDE FORMIQUE. (*Voy.* Fourmi, tom. VI, pag. 490.)

ACIDE MALIQUE. *Acidum malicum.* Cet acide, découvert en 1785 par Scheele, se rencontre dans un grand nombre de fruits, & plus particulièrement dans la pomme, comme son nom l'indique; cependant il est plus abondant, & surtout plus pur, dans le fruit du sorbier des oiseaux. L'acide malique pur est blanc, transparent, de consistance sirupeuse, rarement cristallisé parce qu'il attire facilement l'humidité : aussi est-il très-soluble dans l'eau & l'alcool. L'acide malique ne paroît pas avoir d'action spéciale sur l'économie animale, il est employé comme succédané de l'acide citrique ou tartarique, qui peuvent également lui être substitués, ces trois acides jouissant à peu près des mêmes propriétés.

ACIDE MÉCONIQUE. C'est à MM. Sertuerner & Robiquet que nous devons la découverte de cet acide que ces chimistes ont extrait de l'opium, où il existe à l'état de méconate de morphine. Cet acide, entrevu depuis long-temps par plusieurs chimistes, mais jamais positivement défini, est blanc ; il cristallise tantôt en aiguilles, tantôt en lames carrées, & quelquefois aussi en ramifications formées par des octaèdres très-alongés. D'après Choulant, l'acide méconique seroit composé d'*oxygène*, *d'hydrogène* & de *carbone*. Sertuerner admet qu'il contient aussi de l'*azote*. Il est sans usage en médecine, ses propriétés sur l'économie animale n'ayant pas encore, jusqu'à présent, été l'objet d'aucun examen.

ACIDE RICINIQUE. Il résulte d'une analyse récemment faite par MM. Lecanu & Bussy, que l'huile de ricin contient deux acides nouveaux, le *ricinique* & l'*oléo-ricinique*, tous deux presque concret & d'une excessive âcreté. Les auteurs de ce travail intéressant pensent que l'âcreté de l'huile de ricin est due à la présence de ces acides, & nullement à une autre matière particulière, comme on l'avoit cru généralement jusqu'à ce jour. M. Orfila pense que l'âcreté & les propriétés malfaisantes de certaines huiles de ricin dépendent plutôt de la présence d'une quantité plus ou moins grande d'huile de croton, dont les graines se trouvent souvent mélangées à celles du ricin. (C. H.)

ACNE ou ACNÉ. (*Pathol.*) Cette maladie, caractérisée par une éruption, dont le siége ordinaire est au front, au nez, aux joues & quelquefois aux tempes, présente quatre variétés qui ont été désignées sous le nom d'*acne simplex*, *A. punctata*, *A. indurata* & *A. rosacea*.

Les trois premières variétés étant des maladies qui méritent rarement de fixer l'attention du médecin, & dont Celse fait remarquer qu'il ne se seroit jamais occupé sans le soin extrême que les dames romaines prenoient de leur beauté, nous nous abstiendrons d'en donner la description, & nous nous occuperons seulement de la quatrième variété, plus généralement connue sous le nom de *dartre couperose*.

Acne rosacea ou *couperose*. Cette maladie, que l'on appelle aussi Goutte rose, *gutta rosæa*, est caractérisée par des pustules peu étendues, séparées

rées les unes des autres, & environnées d'une aréole rosée; cette éruption se manifeste le plus souvent sur le bout du nez, d'où elle se répand sur ses deux côtés, & gagne insensiblement les joues & le front, qui n'en sont ordinairement attaqués qu'en partie.

Cette maladie se montre rarement dans la jeunesse, à moins qu'elle ne soit héréditaire : elle paroît le plus souvent chez les hommes de trente à quarante ans, & chez les femmes à l'âge critique.

Le tempérament bilieux est celui qui y prédispose le plus dans l'âge adulte, & le tempérament sanguin dans la jeunesse.

Les climats froids & humides paroissent exercer beaucoup d'influence sur le développement de cette maladie, c'est au moins ce qu'on est porté à croire d'après la fréquence avec laquelle elle se montre en Angleterre & dans le nord de l'Allemagne.

Les causes prédisposantes de cette éruption sont les professions qui exigent une longue application dans des positions qui déterminent le sang à se porter vers la tête, ou qui s'opposent à son retour; les excès de table, l'usage de certains fards, les lotions avec les liqueurs styptiques, & surtout l'abus des cosmétiques dont les femmes se servent au déclin de l'âge.

Lorsque la maladie est récente, qu'elle n'est pas héréditaire, que les pustules sont peu nombreuses, que le malade est jeune, on peut espérer obtenir la guérison de la couperose; mais si elle est ancienne, étendue, qu'elle débute vers l'adolescence, & qu'elle semble liée au trouble des fonctions digestives, alors le pronostic est plus fâcheux, car elle est incurable, & les moyens les mieux appropriés parviennent rarement à en arrêter les progrès : il n'est même pas rare de rencontrer des personnes chez lesquelles cette maladie a fait des progrès si rapides que la plus grande partie de la face est couverte par cette éruption, & que le nez a acquis des dimensions énormes. Sennert en rapporte un cas très-remarquable : *Vixit superiori adhuc anno, non procul a Dresda, vir cui, hoc malo affecto, nasus ità incrementum sumpsit, ut eum in legendo impediret; quod malum ipsum eò adegit, ut anno 1629 particulas quasdam de naso sibi imputari curaret.* (*Pract. med., lib. V, pars prima, cap.* 31.)

Le traitement de la couperose varie suivant les causes & aussi suivant les modifications que présente l'éruption. Il n'est pas nécessaire de dire que la cause devra, autant que possible, être éloignée. Quant au traitement médicamenteux, il doit se borner à quelques lotions faites avec de l'eau distillée de roses, de lavande ou de sauge, &c., à laquelle on ajoute une proportion d'alcool, qui doit varier suivant l'intensité de l'éruption. M. Biett, médecin distingué de Paris, dit que, dans des cas où l'inflammation étoit considérable, il a suivi avec succès une marche différente, en préférant la saignée, tant générale que locale, aux applications des caustiques, tels que l'acide hydrochlorique ou le nitrate d'argent fondu. Si la maladie semble produite par la suppression des menstrues ou d'un flux hémorroïdal, on appliquera les sangsues à l'anus ou à la vulve.

(CH. H.)

ACONITINE. (*Chim. végét.*) Nom d'un principe alcalin que M. Brandes d'abord & depuis MM. Pelletier & Caventou, ont trouvé dans l'*aconitum napellus*. Le Dr. Pallas paroît l'avoir également extrait de la racine de l'*aconitum lycoctonum*.

Cette substance est amère, soluble dans l'eau & l'alcool bouillant. L'aconitine est très-probablement le principe actif de ces plantes : néanmoins ce fait auroit besoin d'être constaté par de nouvelles expériences. (R. P.)

ACQUI (Eaux minérales d'). Cette ville, située sur la rive septentrionale de la Bormida, à six lieues d'Alexandrie, possède des eaux minérales déjà célèbres au temps des Romains. L'une des sources, placée au centre de la ville, est appelée *Eau bouillante*; sa température est de 75 deg. centigrades environ. Les autres sources sont éloignées d'Acqui d'un quart de lieue, & se trouvent sur le penchant d'une colline nommée *Mont-Stregone*. Leur température varie de 38 à 50 deg., & il se pourroit que ces sources n'eussent pas la même origine que celle dite d'*Eau bouillante*. L'analyse chimique a fait découvrir dans l'eau de cette dernière des hydrochlorates de soude & de chaux, & de l'hydrosulfure de chaux. Elle a une saveur un peu amère, sulfureuse & saline.

Parmi les autres sources, l'eau froide du *Ravanesco* (ou eau puante) est la plus renommée contre les maladies de la peau, & contient à peu près le double d'hydrogène sulfuré. Ce n'est qu'en boissons qu'on en fait usage.

Quant aux eaux des autres sources du *Mont-Stregone*, on les recommande particulièrement dans les affections rhumatismales chroniques, les ankyloses, les douleurs ostéocopes, & dans quelques autres maladies des articulations, soit en bains, soit en douches (1). (R. P.)

ADIPOCIRE, *Adipocira*, de *adeps*, graisse, & de *cera* cire. L'adipocire *gras de cadavres*, qui doit seul nous occuper dans cet article, provient de la décomposition des cadavres. D'abord jaunâtre, mou, pulpeux & d'une odeur fétide, le gras

(1) Voyez *Analyse des eaux thermales & sulfureuses d'Acqui*, par Mojou. Gênes, 1808.

de cadavres se dessèche à la longue & devient pulvérulent & d'un blanc mat. Nous sommes redevables à M. Chevreul d'une analyse très-exacte de cette production, considérée à juste titre, par Fourcroy, comme une matière savonneuse. Suivant M. Chevreul, le gras de cadavres, retiré du cimetière des Innocents, a fourni à l'analyse, de l'acide margarique, de l'acide oléique, de l'ammoniaque, un peu de potasse & de chaux, une matière colorante jaune, une matière azotée, un acide libre qu'il croit être de l'acide lactique, & deux sels à base de potasse & de chaux, qui semblent formés par l'acide lactique.

La combinaison des acides margarique & oléique avec l'ammoniaque, constitue un véritable savon, qui, d'après M. Chevreul, paroît être le résultat de l'action de la graisse des muscles sur l'ammoniaque, provenant de la décomposition de l'albumine, &c. Le gras de cadavres est employé à la fabrication des chandelles & de ces espèces de bougies dites de *blanc de baleine :* on l'obtient en faisant macérer sous l'eau des cadavres de vieux chevaux. (Ch. H.)

ADRAGANTHINE. (*Chim. végét.*) Dénomination employée par Desvaux pour indiquer une substance particulière, d'abord découverte dans la gomme adraganth, puis dans la *gomme nostras*, & dont la présence est soupçonnée dans le galbanum & dans quelques autres gommes peu solubles.

L'adraganthine est-elle un principe particulier des végétaux, ou, suivant l'opinion de M. Guibourg, est-elle une combinaison naturelle d'amidon & de ligneux? Des recherches ultérieures pourront seules résoudre cette question. Quoi qu'il en soit, en mettant dans l'eau froide un poids donné de gomme adraganth, les cinquante-sept centièmes de son poids seulement s'unissent au liquide, les quarante-trois autres se gonflent & forment une masse comme gélatineuse insoluble, que les chimistes modernes ont appelée *adraganthine*.

Cette substance, qui se gonfle mais ne se dissout pas dans l'eau froide, acquiert cette propriété lorsqu'on élève la température du liquide, ou bien quand on y ajoute un peu d'acide hydrochlorique. Ainsi traitée, l'adraganthine ne sauroit recouvrir son indissolubilité primitive; l'acide nitrique la convertit en acide mucique : caractère qui sert à distinguer l'adraganthine de la bassorine, qui par l'acide nitrique se convertit en acide oxalique. (R. P.)

AGÉDOITE, (*Chim. végét.*) M. Robiquet, en faisant l'analyse du suc de réglisse, y a découvert, indépendamment de la glycyrrhizine, un nouveau principe immédiat, qui est insipide, presque insoluble dans l'eau, mais très-soluble dans les acides sulfurique & nitrique. Cette substance, à laquelle on a aussi donné le nom d'*agédoïde*, paroît, d'après les recherches de M. Plisson (1), très-peu différer de l'asparagine. (*Voyez* ce mot.) (R. P.)

ALAIS. (Eaux minérales d'). Ces eaux ferrugineuses sourdent à un quart de lieue de la ville d'Alais, qui est située au pied des Cévennes, dans le département du Gard. Fournies par deux fontaines, appelées l'une *la Comtesse* & l'autre *la Marquise*, ces eaux sont froides & tiennent en dissolution beaucoup de sulfate de fer, dont il existe des masses considérables dans les environs.

Sauvages paroît être le médecin qui ait davantage recommandé l'emploi des eaux d'Alais, soit en boissons, dans les maladies bilieuses, l'ictère & la constipation, soit en lavemens, contre la diarrhée chronique, soit en lotions pour déterger les ulcères. C'est pendant les mois de juillet & août qu'on y a ordinairement recours; mais leur usage ne doit pas être prolongé au-delà d'une quinzaine de jours. (R. P.)

ALCORNOQUE (Chêne). (*Bot, Mat. médic.*) Cette écorce a été apportée il y a quelques années de l'Amérique méridionale, & on manque de données certaines sur l'arbre qui la produit. Le nom de *chaparro-alcornoque* ou *yeuse-liége*, qu'on lui donne dans le pays, avoit fait penser qu'elle provenoit du *quercus suber*, encore trop peu développé pour prendre le nom de *liége :* opinion peu probable & que son auteur a lui-même abandonnée. D'autres, & particulièrement le Dr. Poudenx, qui a habité les lieux où croît le chêne alcornoque, pense que cette écorce est fournie par un arbre de la famille des Guttifères : idée qui paroîtra plausible si l'on fait attention qu'elle renferme une forte de gomme gutte qui colore en jaune la salive. Enfin, plusieurs botanistes l'ont attribuée, tantôt à l'*alchornea latifolia* de Swart, qui croît à la Jamaïque, tantôt à une espèce de *nerium*, & enfin au *bodwigia virgilioides* de Kunth.

Quoi qu'il en soit, cette écorce, telle qu'on la rencontre dans le commerce, paroît avoir été enlevée sur des branches ayant déjà acquis une grande dimension; elle est en fragmens épais & rugueux, & présente deux couches distinctes : l'extérieure est rougeâtre, fendillée & un peu spongieuse : elle a une saveur très-foible, tandis que la couche intérieure est fibreuse, d'une couleur jaune & d'une saveur amère.

On a jusqu'à présent trop peu fait usage de l'alcornoque pour avoir une opinion bien arrêtée, soit sur la réalité de ses propriétés fébrifuges, soit sur son emploi dans les affections de poitrine & notamment dans la phthisie pulmo-

(1) *Journal de Pharmacie*, tom. XIV, pag. 177.

naire, où tout porte à croire qu'elle doit être plutôt nuisible qu'utile. Enfin, on prétend encore que (1), réduite en poudre & administrée à la manière de l'ipécacuanha, à la dose de 36 à 48 grains, par exemple, l'écorce d'alconorque possède les propriétés vomitives de cette racine.

En comparant le travail de M. Vauquelin sur les *quinquinas*, avec l'analyse de MM. Cadet, Nachet, Tromsdorff & Geiger, on est porté à n'accorder à l'alcornoque que des propriétés fébrifuges peu énergiques. (R. P.)

ALFTER (Eaux minérales d'). Elles sont plus généralement connues sous celui de *Roesdorf*. Voyez ce mot, tom. XII, pag. 600. (R. P.)

ALLANTOÏDE. (*Anat.*) *Allantois, membrana farciminalis*, αλλαντοειδης; de αλλας, αλλαντος, boudin, & de ειδος, semblable, semblable à un boudin. L'allantoïde est une vésicule membraneuse, ordinairement cylindroïde & alongée, à parois minces & très-délicates; elle communique avec la cavité de la vessie par un canal que l'on nomme *ouraque*. L'existence de l'allantoïde dans l'espèce humaine n'est pas admise par tous les anatomistes; cependant un grand nombre la regardent comme certaine, soit d'après l'analogie, soit d'après des observations comme celles de Meckel, qui l'a trouvée sur un embryon humain âgé d'un mois environ. Ce fait, qu'il a depuis observé plusieurs fois, a été constaté par M. le D[r]. Velpeau sur un grand nombre d'embryons. Ce dernier a remarqué que la vessie n'est alors que la racine d'une tige qui traverse l'anneau ombilical, les collets & les renflemens du cordon, excepté le placenta où elle va se rendre. Cette tige est l'ouraque, & le renflement l'allantoïde, qui renferme un fluide séreux & un petit corps jaune du volume d'un grain de millet: ces deux parties ne sont pas, suivant M. Velpeau, situées entre le chorion & l'amnios, ainsi qu'on l'admet généralement, mais toutes deux en dehors de ces membranes, qui ne font que se réfléchir sur elles sans les contenir, d'où il résulte qu'elles seroient seulement en contact avec la face externe du chorion.

L'allantoïde reçoit des ramifications très-déliées de l'artère & de la veine omphalo-mésentérique. Il paroît que son usage est relatif à la nutrition de l'embryon. L'allantoïde est très-remarquable chez la plupart des mammifères. (*Voy.* aussi REPRODUCTION, tom. XII.) (CH. H.)

ALPHONSIN. (*Instr. de chir.*) Espèce de tire-balle à trois branches pouvant s'écarter ou se rapprocher à volonté pour saisir les corps étrangers arrêtés dans les chairs. Il est décrit dans l'*Armamentarium* de Scultet, tab. V.

AMBI. (*Instr. appar. de chirur.*) Nom donné par Hippocrate à une machine employée pour réduire les luxations, & à laquelle on a successivement fait éprouver diverses modifications qui n'ont pu faire disparoître les inconvéniens justement reprochés à cette espèce de levier, destiné particulièrement pour les luxations de l'humérus en bas. Il est décrit dans Scultet, fig. 1 & 2, ainsi que dans le *Traité des maladies des os* de Jean-Louis Petit. (R. P.)

AMBREINE. (*Chim.*) Nom donné par MM. Pelletier & Caventou, à une substance qui existe en grande quantité dans l'ambre gris, & d'où on l'extrait en traitant celui-ci à chaud par l'alcool. L'ambreine a beaucoup d'analogie avec la cholestérine; elle est blanche, insipide & inodore lorsqu'elle est pure; elle est insoluble dans l'eau & ne se saponifie point lorsqu'on la met en contact avec les alcalis. Exposée à une chaleur de 30° c., elle se liquéfie: caractère qui, ainsi que la propriété qu'elle possède de produire de l'*acide ambréique*, lorsqu'on la fait bouillir avec l'acide nitrique, suffit pour ne point la confondre avec la cholestérine. (R. P.)

AMOMÉES (Famille des). (*Bot., Mat. méd.*) Famille de plantes à laquelle Ventenat avoit d'abord donné le nom de *drymyrrhisées*, à cause de l'odeur aromatique que répandent les racines de la plupart des végétaux qui en font partie. Aussi regarde-t-on généralement leurs racines comme stomachiques & excitantes, & les emploie-t-on tantôt comme assaisonnement, tantôt comme parfum & quelquefois aussi comme substances médicamenteuses. Presque toutes ces racines contiennent une fécule abondante, susceptible de servir comme aliment lorsqu'elle est débarrassée du principe aromatique qui lui est uni.

Soumises à la distillation, les racines de la plupart des amomées fournissent une huile volatile que l'on retrouve aussi dans quelques-uns des fruits: quant à la matière colorante, ce n'est guère que dans les racines du *curcuma* où elle est assez prononcée pour servir à la teinture.

Le gingembre, les amomes, les zédoaires, le galanga, le costus & le curcuma sont, parmi les plantes de cette famille, celles dont on fait le plus ordinairement usage en médecine.

(R. P.)

ANASTOMOSE. (*Anat.*) *Anastomosis*, αναστομωσις, de ανα, avec, & de στομα, bouche.

(1) ALIBERT, *Élémens de thérapeutique*, tom. I, pag. 609.

Mot qui signifie *abouchement*; il est employé pour désigner une communication qui existe naturellement entre deux vaisseaux du même genre.

Les anastomoses paroissent avoir pour but de favoriser & de régulariser la circulation des humeurs. Les vaisseaux lymphatiques sont ceux qui en présentent le plus grand nombre, après viennent les veines, puis les artères. Les vaisseaux s'anastomosent le plus souvent en arcades, quelquefois à angles plus ou moins ouverts, d'autres fois après avoir marché directement à la rencontre l'un de l'autre. Ordinairement le vaisseau qui résulte de l'anastomose est plus volumineux que chacun des vaisseaux réunis, & moindre que la somme de ces vaisseaux. Le plus ordinairement aussi, les anastomoses font communiquer des vaisseaux dont l'origine est peu éloignée; dans d'autres cas, le contraire a lieu, comme, par exemple, de la région sous-clavière à la région inguinale. Enfin, on se fera une idée du nombre & de l'importance des anastomoses quand on saura qu'il n'est pas un point de la longueur de l'aorte descendante qui ne puisse être obstrué sans que la circulation ou l'injection cesse de porter les liquides dans toutes les parties du corps.

On a aussi donné le nom d'*anastomoses* à la continuation ou à la communication des artères avec les veines.

Enfin, si on considère les nerfs comme des canaux névrilématiques remplis de substance médullaire, on devra également donner le nom d'*anastomoses* aux communications des nerfs entr'eux.

ANASTOMOTIQUE. (*Anat., Thérap.*) *Anastomoticus*, qui a rapport aux anastomoses. En thérapeutique, on donnoit autrefois le nom d'*anastomotiques* ou d'*apéritifs* à certains remèdes auxquels on attribuoit la propriété d'ouvrir les orifices des vaisseaux. (Ch. H.)

ANDRUM. (*Pathol.*) Kœmpfer a latinisé ce mot indien qui, dans l'Asie méridionale, sert à désigner l'œdème compacte du scrotum. (R. P.)

ANGONE. (*Pathol.*) *Angone, præfocatio faucium.* Sentiment de constriction du larynx qui fait quelquefois craindre la suffocation. Ce phénomène, qui survient souvent à la suite ou pendant les violens accès de chagrin, est plus particulièrement symptomatique de quelqu'affection nerveuse, & principalement de celle appelée *hystérie*. (*Voyez* ce mot.) (Ch. H.)

ANGOR. (*Path.*) Dans son acception la plus restreinte, ce mot latin sert à indiquer une anxiété précordiale avec refroidissement des parties extérieures du corps; mais dans un sens plus étendu, quelques auteurs l'ont employé pour désigner toute espèce d'anxiété physique & morale. (R. P.)

ANGUSTIE, (*Pathol.*) *Angustia.* Ce mot, qui étoit jadis synonyme d'anxiété & d'étroitesse, ne se rencontre plus que dans les auteurs anciens. (Ch. H.)

ANGUSTURE. (*Bot., Mat. médic.*) On trouve dans le commerce deux espèces d'angusture; l'une que l'on appelle *angusture vraie*, & l'autre qui est connue sous le nom de *fausse angusture*. Comme ces deux écorces proviennent de végétaux différens, & jouissent surtout de propriétés bien distinctes, nous nous en occuperons séparément.

Angusture vraie. *Cortex angusturæ*, cusparée fébrifuge; c'est l'écorce du *cusparia febrifuga* de M. de Humboldt, ou *bomplandia trifoliata* de M. Willdenow, grand arbre de la famille des Antacées de de Jussieu, de la Décandrie monogynie de L. Cette écorce, que l'on appelle aujourd'hui du nom de *cusparée*, est une acquisition nouvelle pour la matière médicale, car ce n'est que vers la fin du siècle dernier qu'on a connu en Europe les propriétés médicales de l'écorce d'angusture, époque à laquelle elle parut pour la première fois à Londres, chez Davy & Taylor, qui s'occupoient du commerce des drogues. Quelques auteurs font dériver le nom que porte cette écorce, de *Saint-Augustin*, ville de la Floride orientale; d'autres prétendent, avec plus de raison, que son nom lui vient d'*Angustura*, ville de l'Amérique australe, aux environs de laquelle M. de Humboldt en fit pour la première fois la découverte. L'arbre qui produit l'écorce d'angusture paroît cependant originaire des bords de l'Orénoque ou Rio-Paria, grand fleuve de l'Amérique méridionale, où MM. de Humboldt & Bompland l'ont vu former d'immenses forêts en 1800, lorsqu'ils firent des tentatives infructueuses pour remonter à la source de ce fleuve. Cet arbre croît également dans d'autres parties du continent & des îles de l'Amérique.

L'écorce d'angusture vraie est d'un gris-jaunâtre à l'extérieur, & d'une couleur jaune légèrement rosée à l'intérieur. On la rencontre dans le commerce, en plaques de huit à quinze pouces de longueur sur trois à quatre de largeur, & de l'épaisseur d'une à deux lignes environ: cette écorce est un peu roulée comme le quinquina; elle est dure, compacte & très-friable. Sa cassure est brune & nette; son odeur est aromatique & assez agréable, & sa saveur, d'abord foible & légèrement amère, laisse à la pointe de la langue un sentiment de chaleur & de picotement assez sensible.

L'analyse chimique de l'angusture vraie, a été faite successivement par MM. Vauquelin, Planche & autres chimistes distingués: mais elle

n'a rien fourni de bien important; on fait seulement qu'elle ne contient ni tannin ni acide gallique : on y a trouvé quelques sels, un principe amer très-abondant & une substance azotée.

Ce n'est, comme nous l'avons déjà dit plus haut, que depuis une trentaine d'années que l'écorce d'angusture a été introduite dans le commerce & employée en médecine, & c'est sans doute aux éloges particuliers donnés à ce remède par MM. Ewer & Williams qu'il faut attribuer la rapidité avec laquelle elle a été répandue dans les pharmacies de l'Europe : mais le médecin qui a le plus contribué à la réputation de cette écorce est sans contredit John Wilkinson; car, indépendamment des fièvres intermittentes & des névroses périodiques contre lesquelles il dit avoir employé l'angusture avec un succès constant, dans une lettre adressée à Vicq-d'Azyr, ce savant préconise ce moyen thérapeutique dans les diarrhées épidémiques, accompagnées de symptômes dysentériques, de vives coliques, &c.; dans certains cas de dyspepsie, dans les accès de toux convulsives, où il l'a vu constamment supérieur à l'écorce du Pérou, à la racine de Colombo, au quassia & aux autres amers.

Si l'on ajoute à cet éloge de John Wilkinson ce qu'en ont dit avant & après lui des observateurs très-recommandables, on voit M. Ewer s'en servir avec un succès qui tient du merveilleux, dans le traitement d'une fièvre adynamique compliquée d'éruptions pétéchiales, d'une hémorragie passive de la bouche, d'ulcérations gangréneuses du gosier & de prostration extrême des forces. Comme dans ce cas l'estomac ne pouvoit rien supporter, il fit envelopper tout le corps du malade de flanelles trempées dans une forte décoction d'écorce d'angusture, & peu de temps après les taches livides disparurent, & les symptômes s'amendèrent d'une manière telle que les organes reprirent leur énergie, & qu'il fut possible d'administrer le remède à l'intérieur. M. Valentin dit que cette écorce est très-estimée des médecins de la Virginie, qui lui reconnoissent une propriété tonique des plus énergiques. Enfin, M. de Humboldt nous assure que plusieurs médecins, & notamment MM. Chisholm & Scamen, donnent la préférence à l'angusture, sur le quinquina dans le traitement de la fièvre jaune.

Si à ces résultats, qui doivent sans doute être d'un grand poids, nous opposons ceux obtenus par MM. Villa & Alibert, qui n'ont retiré de ce médicament tant vanté que des effets nuls ou presque nuls, nous sommes forcé, sinon de nier l'authenticité des premiers faits, du moins de nous prémunir contre les éloges donnés à ce médicament, & surtout contre les résultats qu'on seroit en droit d'en attendre; d'ailleurs, l'écorce d'angusture, comme médicament exotique, étant aussi rare & tout aussi cher que le quinquina, & les propriétés de l'écorce du Pérou étant beaucoup plus connues & ses effets plus certains, on devra, dans tous les cas, lui accorder la préférence.

Quant à la manière d'administrer l'écorce d'angusture, si on la fait prendre en poudre, la dose ordinaire est de douze à quinze grains dans quelques cuillerées à bouche de vin blanc légèrement étendu d'eau : dose que l'on répète deux ou trois fois par jour. L'infusion se fait en mettant une demi-once de poudre d'angusture dans une livre d'eau bouillante, & en l'y laissant infuser pendant deux heures : elle se donne par cuillerée à bouche de deux heures en deux heures. La décoction se fait avec la même quantité d'angusture, que l'on laisse bouillir seulement pendant un quart-d'heure dans une livre d'eau; elle s'administre comme l'infusion. M. Valentin a surtout préconisé l'emploi de la teinture d'écorce d'angusture préparée avec le vin de Madère ou de Ténériffe. M. Wilkinson a proposé un électuaire composé ainsi :

℞.	Poudre d'écorce d'angusture.....	℥ß
	Poudre de cannelle............	ʒjß
	Sirop de sucre................	qs

Cet électuaire est d'un goût fort agréable; mais on en fait rarement usage parce qu'il fatigue l'estomac & les intestins.

Angusture fausse ou ferrugineuse. Cette écorce, que l'on connoît aussi sous le nom d'*angusture fine*, nous vient, comme la précédente, de l'Amérique méridionale. Les naturalistes ne sont pas bien d'accord sur l'arbre qui la fournit. Les uns pensent que c'est l'écorce du *brucea antidysenterica* ou *ferruginea* de l'Héritier; d'autres, trompés sans doute par l'analogie qui existe entre les propriétés de ce médicament & la noix vomique, & la féve de St.-Ignace, croient qu'elle est fournie par une espèce du genre *Strychnos*, & peut-être même par le *strychnos colubrina*, dont le tronc fournit le *bois de couleuvrée*. Cependant, malgré les rapports qui existent entre le mode d'action de l'écorce de fausse angusture & les strychnos, rapports qui sembleroient donner quelque probabilité à cette dernière opinion, elle ne sauroit être admise, attendu que la fausse angusture nous vient du nouveau continent de l'Amérique, tandis que les deux arbres auxquels on la fait appartenir tirent leur origine de l'ancien monde; le premier de l'Afrique, & le second de l'Inde, & plus particulièrement de l'île de Java.

Quoi qu'il en soit, l'écorce de fausse angusture est assez communément répandue dans le commerce, & fort souvent mélangée avec l'angusture vraie; elle est cependant plus épaisse, plus dure, & si sa couleur est à peu près la même, sa substance est plus compacte : elle est sans odeur. Elle diffère encore de l'angusture vraie par sa saveur extrêmement amère, qui ne laisse pas, comme

elle, un ſentiment de chaleur & de picotement à l'extrémité de la langue. La poudre d'écorce de fauſſe anguſture préſente quelques différences ſuivant l'état de l'épiderme, mais en général elle eſt d'un blanc-jaunâtre.

MM. Pelletier & Caventou, qui ont fait l'analyſe de l'écorce de fauſſe anguſture, ont obtenu pour réſultat, de l'acide gallique combiné avec un alcali nouveau, auquel ils ont donné le nom de *brucine*, une matière graſſe, beaucoup de gomme, une matière colorante, jaune, ſemblable à celle que l'on retire de la noix vomique, beaucoup de ligneux & quelques parcelles de ſucre.

Il réſulte des expériences faites ſur les animaux par MM. Pelletier & Caventou, & ſurtout de celles du profeſſeur Orfila & de quelques obſervations recueillies par MM. Marc & Emmert ſur les effets de l'écorce d'anguſture ſur l'homme : 1°. que cette ſubſtance eſt très-vénéneuſe pour l'homme (1), les mammifères en général, les oiſeaux, les poiſſons & les reptiles, lorſqu'on l'applique ſur les membranes muqueuſes, les bleſſures, la plèvre, le péritoine, &c.; 2°. qu'il en eſt de même des extraits aqueux ou alcooliques de fauſſe anguſture, ainſi que de la matière jaune préparée par M. Planche; 3°. qu'elle eſt inerte ou très-peu active quand on la met en contact avec les nerfs, les tendons ou l'épiderme non léſé; 4°. que c'eſt à la brucine que l'on doit attribuer les propriétés vénéneuſes de ces divers compoſés, & que ſi la matière jaune amère eſt plus active que l'écorce pulvériſée, c'eſt parce qu'elle contient beaucoup plus de brucine ſous un volume donné; 5°. que ce poiſon agit ſur l'économie animale à la manière de la noix vomique & de la fève de Saint-Ignace, mais avec beaucoup moins d'intenſité, puiſque, ſuivant MM. Pelletier & Caventou, l'action de la brucine, qui eſt à l'écorce de la fauſſe anguſture comme la ſtrychnine eſt à la noix vomique, eſt douée d'une action douze fois environ moins énergique que celle de la ſtrychnine (2); 6°. qu'après la mort des animaux les muſcles involontaires conſervent encore leur irritabilité, lorſque les muſcles volontaires n'en donnent plus aucun ſigne.

D'après le mode d'action de l'écorce d'anguſture, on pourroit l'employer comme ſuccédanée de la noix vomique & de la fève de Saint-Ignace, mais on lui a de tout temps préféré la noix vomique. Cependant, comme il eſt bon de ſavoir reconnoître une ſubſtance auſſi délétère, qui d'ailleurs eſt ſouvent mélangée à l'anguſture vraie, nous donnons pour terminer cet article les moyens que M. Guibourt indique pour la bien reconnoître.

(1) Voyez *Journal de Pharmacie*, tom. II, pag. 507, année 1816. — *Obſervation rapportée par M. le Dr. Marc*

(2) Voyez *Journal de Pharmacie*, tom. V, année 1819.

Si on agite pendant quelques minutes de la poudre de fauſſe anguſture avec de l'eau aiguiſée d'acide hydrochlorique, on obtient une liqueur jaunâtre qui, par l'addition de l'hydro-cyanate ferruré de potaſſe, devient verte & laiſſe dépoſer, au bout de quelque temps, du bleu de Pruſſe.

La diſſolution aqueuſe de cette écorce rougit à peine la teinture de tourneſol; elle trouble légèrement le ſulfate de fer, auquel elle communique une couleur vert-bouteille; l'hydrocyanate ferruré de potaſſe y fait naître un léger trouble, & le mélange devient verdâtre par l'addition de l'acide hydrochlorique; enfin, la potaſſe, en petite quantité, lui communique une couleur vert-bouteille, qui paſſe à l'orangé foncé par l'addition d'une nouvelle quantité d'alcali, la liqueur conſervant toujours ſa tranſparence. Au contraire, la *diſſolution aqueuſe* d'anguſture vraie détruit la teinture de tourneſol, fournit, avec le ſulfate de fer, un précipité gris-blanchâtre très-abondant, ſoluble dans un excès de ſulfate de fer, & n'eſt point troublée par l'hydro-cyanate ferruré de potaſſe, à moins qu'on ajoute de l'acide hydrochlorique, car alors elle donne un précipité jaune très-abondant; enfin, la potaſſe cauſtique la fait paſſer à l'orangé-verdâtre, & y détermine un précipité, quelle que ſoit la quantité d'alcali employée. (Ch. H.)

APALACHINE. (*Bot., Mat. médic.*) *Ilex vomitoria*, Aiton. Plante de la famille des Frangulacées & de la Tétrandrie tétragynie, à laquelle on a auſſi donné les noms de *caſſine de Caroline* & de *thé des Apalaches*, parce que dans le pays on ſubſtitue ſes feuilles à celle du thé : uſage qui eſt peu d'accord avec la propriété vomitive que l'on feroit tenté de leur attribuer d'après le nom ſpécifique de l'arbriſſeau qui les porte; auſſi, d'après M. Auguſte de Saint-Hilaire, paroît-il que le véritable thé des Apalaches eſt la feuille d'une eſpèce nouvelle d'*ilex* qu'il a nommé *paraguenſis*. (R. P.)

APHORISME. ἀφορισμὸς, du verbe ἀφορίζειν, ſéparer, diſtinguer; diſcours ſéparé, diſtinct. Selon Galien, l'aphoriſme eſt un diſcours qui explique le plus ſuccinctement poſſible toutes les propriétés d'une choſe. Heurnius définit l'aphoriſme une ſentence générale & grave, courte & vraie.

Les aphoriſmes d'Hippocrate, que tous les médecins admirent pour la profondeur & la juſteſſe des maximes qui offrent en peu de mots le réſultat d'une multitude d'obſervations, préſentent les caractères tracés par Heurnius. Après Hippocrate, pluſieurs médecins ont ſuivi ſon exemple; les plus célèbres ſont : Sanctorius (*Ars de medicina ſtatica*), Boërhaave (*Aphoriſmi de cognoſcendis & curandis morbis*), Scardona (*Aphor. de cogn. &*

curandis morb.), Stoll (*Aphor. de cogn. & cur. febribus*), Mauriceau (*Aphorismes sur les maladies des femmes*). Sans avoir pour ces ouvrages un respect aveugle, on ne peut s'empêcher d'en admirer la profondeur & de reconnoître dans leurs auteurs une puissance de génie qu'on chercheroit inutilement, ou qu'on rencontreroit rarement de nos jours, tant il est difficile de saisir avec sagacité & justesse ces grands rapports, & surtout de les exprimer avec la clarté & la concision convenables. (Ch. H.)

APOMYPTOSE. (*Pathol.*) Nom donné par Sauvages a à une maladie dont les caractères principaux sont une forte de ronflement & un tremblement considérable de la tête. Il dérive du mot grec *απομυξω*, ronfler. (R. P.)

ARENG. (*Bot., Mat. médic.*) Genre de plantes de la famille des Palmiers & de la Polyandrie trigynie de Linné. Une seule espèce, l'*A. saccharifera*, croît aux Moluques & à la Cochinchine. Elle fournit une sève sucrée & abondante dont on retire une sorte de sucre de couleur brune, que les naturels appellent *gaula-itan*, & qu'ils substituent au sucre de canne. L'écorce du fruit de ce végétal contient un suc âcre & corrosif analogue à celui de la noix d'acajou. On retire du sagou des tiges de ce palmier. (R. P.)

ARISTOLOCHIÉES (Famille des). (*Bot., Mat. médic.*) Le caractère le plus saillant que l'on puisse attribuer aux racines des plantes de cette famille est une propriété légèrement tonique. Toutes effectivement sont amères, mais à des degrés différens, & dans le nombre il en est qui, comme la racine de l'*asarum europœum*, possèdent quelques propriétés émétiques : d'après cela, on conçoit que dans certaines circonstances elles ont pu utilement être administrées avec succès comme fébrifuges & emménagogues. Quant à la propriété d'être alexitère attribuée à plusieurs de ces racines, elle est probablement moins un résultat de l'expérience que celui de quelques observations inexactes ou incomplètes.

Le cabaret, la serpentaire de Virginie & les diverses espèces d'aristoloches appartiennent à cette famille. (R. P.)

ASPARAGINE, (*Chim. végét.*) Substance solide, incolore, découverte par MM. Vauquelin & Robiquet dans le suc de l'asperge. Ce principe immédiat des végétaux, que ces chimistes ont nommé *asparagine*, n'a été jusqu'à présent reconnu que dans les jeunes pousses de l'*asparagus officinalis*, & c'est inutilement que M. Dubourg l'a cherché dans la racine de cette plante : cependant, depuis ces premières recherches, on a trouvé l'asparagine dans les racines de guimauve, dans celles de réglisse, de grande consoude, & dans quarante-sept variétés de pommes de terre. Cette substance, qui ordinairement a une saveur fraîche, nausabonde, & provoque la sécrétion de la salive, se prépare en soumettant le suc d'asperges à l'action du feu, pour coaguler l'albumine qu'il contient, puis, après l'avoir filtré & concentré, on l'abandonne à l'évaporation spontanée. Dans l'espace de quinze à vingt jours il se forme deux sortes de cristaux : les uns sont durs, cassans & de forme rhomboïdale; les autres aiguillés & peu consistans. Les premiers contiennent l'asparagine, & il suffit de les faire dissoudre, puis cristalliser, pour obtenir cette substance dans son plus grand état de pureté; les seconds cristaux paroissent être une substance analogue à la *mannite*.

Soumise à l'action du feu, l'asparagine se décompose à la manière des substances végétales. (R. P.)

ASPARAGINÉES (Famille des). (*Bot., Mat. médic.*) Les racines de salsepareille & de squine sont les médicamens les plus remarquables que fournit cette famille; l'asperge, les diverses espèces de muguet, le petit houx, & l'*herbe à Pâris*, qui lui appartiennent également, ont en général des propriétés assez peu énergiques; en sorte qu'on peut regarder la famille des Asparaginées comme une de celles dans lesquelles se trouvent être groupés des végétaux, dont les propriétés sont peu propres à faire ressortir les rapports qui peuvent exister entre les formes botaniques & les propriétés médicinales. (R. P.)

ASTRAGALE. (*Bot., Mat. médic.*) Genre de la Diadelphie décandrie de Linné & de la famille des Légumineuses. Les espèces les plus remarquables de ce genre sont, 1°. l'*astragalus ammodytes*, qui croît en Sibérie, & dont les racines sucrées pourroient être substituées à celles de la réglisse.

2°. L'*astragalus bœticus*, dont les graines, par la torréfaction, contractent une amertume qui les a fait substituer au café.

3°. L'*astragalus exscapus*, qui, en 1786, fut proposé par Quarin contre les affections vénériennes invétérées. L'expérience n'ayant point justifié les résultats indiqués par ce médecin, cette plante est aujourd'hui abandonnée.

4°. L'*astragalus tragacantha*, qui produit la gomme adraganth, est sans contredit la plus remarquable & la plus utile des espèces du genre *Astragalus*. (R. P.)

ATROPINE. (*Chim. végét.*) La belladone, d'après M. Brandes, contient un principe alcalin auquel cette plante paroît être redevable de ses propriétés narcotiques. Cette substance, qu'il a nommée *atropine*, est blanche, insipide, bril-

lante, cristallisée en aiguilles ou en prismes incolores & translucides. Elle est insoluble dans l'eau & l'alcool à froid; peu soluble dans l'eau chaude & dans l'alcool bouillant, d'où elle se précipite par le refroidissement. L'éther n'agit que foiblement sur elle : elle forme, avec les acides sulfurique, nitrique, acétique & oxalique, des sels cristallisables toujours un peu acides, & dont quelques-uns sont déliquescens.

Suivant M. Pauquy (1), l'atropine existe non-seulement dans les feuilles, mais encore dans la racine de la belladone. Ce médecin dit l'avoir aussi extraite des tiges de la pomme épineuse, de la jusquiame & de la morelle. Au surplus, l'énergie de cet alcaloïde paroît être fort grande, puisqu'en en faisant dissoudre un atome dans une once d'alcool, une goutte de cette solution suffit pour dilater la pupille d'une manière étonnante.

Cette substance est, au reste, encore peu connue, & même quelques chimistes contestent son existence dans plusieurs préparations de belladone, dont on avoit pensé qu'elle étoit le principe actif. (R. P.)

ATTEINTE. (*Art vétér.*, *Pathol.*) Sorte de contusion avec ou sans plaie que le cheval se fait avec le fer d'un autre pied, ou qui a lieu lorsqu'il est frappé par un autre cheval. L'atteinte est *encornée*, *sourde*, *simple* ou *compliquée*. Dans le premier cas, son siége est à la couronne; dans le second, c'est une simple contusion, & dans les autres son influence s'étend à des parties profondes. (R. P.)

ATYPIQUE. (*Path.*) Privé de type ou erratique. Epithète servant à caractériser quelques maladies périodiques, & surtout certaines fièvres intermittentes dont les accès ne présentent aucune régularité. (R. P.)

AUDITION. (*Physiol.*) *Auditio*, du verbe *audire*, entendre. Sensation qui nous fait percevoir les sons. On distingue deux espèces d'auditions, l'audition proprement dite, ou passive, qui consiste à *entendre* les sons qui viennent frapper notre oreille; & l'audition active, qui est l'action d'*écouter*. C'est cette dernière à laquelle on donne aussi le nom d'*auscultation*. (*Voyez* Oreille, tom. XI, pag. 166.) (Ch. H.)

AUGMENT (*Pathol.*), de *augere*, augmenter, *incrementum*. C'est ainsi que l'on appelle, dans le cours d'une maladie, la période pendant laquelle la maladie fait des progrès. Suivant quelques auteurs, l'augment n'est que la seconde période de la maladie; selon d'autres, qui n'admettent pas de période d'invasion, elle est considérée comme première période, & se confond avec celle-là pour n'en former qu'une qui comprend le temps qui s'écoule depuis l'*invasion* jusqu'à l'*état* ou période de *stase*. (Ch. H.)

AURA. (*Physiol.*, *Pathol.*) Mot latin introduit dans notre langue, & qui signifie *souffle*, *vapeur subtile*. Van-Helmont nommoit le principe vital *aura vitalis*; d'autres ont appelé *aura seminalis* un principe émané de la liqueur spermatique & propre, suivant eux, à opérer la fécondation; d'autres encore ont appelé du nom d'*aura sanguinis* la vapeur qui s'exhale du sang; enfin, on a donné le nom d'*aura epileptica* à une sorte de frémissement et de tintement douloureux qui, commençant dans une partie quelconque du corps, semble se propager vers le cerveau, & qui précède, chez quelques malades, les attaques d'épilepsie & d'hystérie. (*Voyez* ces mots.) (Ch. H.)

AURANTIACÉES (Famille des). (*Bot.*, *Mat. méd.*) Les végétaux de cette famille sont remarquables par le tissu compacte de leur bois, & par la quantité d'huile aromatique, excitante & amère, que contiennent les vésicules des feuilles, les pétales des fleurs & l'écorce des fruits. Ces derniers sont des baies à plusieurs loges renfermant plusieurs graines environnées d'une pulpe toujours plus ou moins acide, dont on fait un fréquent usage dans le scorbut. (R. P.)

AUTOMATIQUE. (*Pathol.*) *Automaticus*, de αυτοματος, spontané. On donne, en médecine, le nom d'*automatiques* aux mouvemens que les malades exécutent sans but & sans volonté; ils diffèrent des mouvemens convulsifs en ce que les contractions sont modérées dans les premiers, & qu'on peut facilement s'en rendre maître, c'est-à-dire momentanément, tandis qu'il est toujours difficile, pour ne pas dire impossible, de réprimer les mouvemens convulsifs, tant la contraction musculaire est violente. (Ch. H.)

AVENNES (Eaux minérales d'), petit village de France dans l'arrondissement de la ville de Lodève, département de l'Hérault. La source minérale est dans un vallon, & jaillit avec rapidité par divers filets. L'eau est tiède, n'a point d'odeur sensible; sa saveur est légèrement fade. Elle passe pour diurétique, & est depuis long-temps employée par les médecins de Montpellier contre les maladies de la peau & les ulcères atoniques des jambes. D'après l'analyse de M. St. Pierre (1),

(1) Thèses de Paris, années 1825, n°. 52.

(1) *Essai sur l'analyse des eaux minérales.* Montpellier, 1809, in-4°., pag. 63.

l'eau d'Avennes paroît ne contenir qu'une très-foible quantité de matières salines, telle que carbonate de chaux & de magnésie, sulfate de soude & de chaux, hydrochlorate de chaux & de magnésie.

Les eaux minérales d'Avennes sont très-fréquentées. On les administre sous forme de bains & en boissons, à la dose de plusieurs verres dans la matinée à jeun, & pendant une quinzaine de jours : c'est ordinairement dans le mois de juin que l'on commence à en faire usage. (R. P.)

AYA-PANA. (*Bot., Mat. médic.*) Plante de la famille des Corymbifères & de la Syngénésie de Linné. Les tiges sarmenteuses de l'aya-pana ont une couleur rouge plus ou moins foncée. Leur odeur est légèrement aromatique, & leur saveur un peu balsamique. Cette plante croît naturellement au Brésil, où elle jouit, comme antiscorbutique, hydragogue & alexipharmaque, d'une telle réputation, que le capitaine Baudin crut rendre un service signalé en la naturalisant aux îles de France & de Bourbon. Malheureusement l'expérience n'a point confirmé ce que les voyageurs avoient avancé relativement aux propriétés médicinales de l'aya-pana, & la racine de cette plante n'a point davantage guéri les malades qui y ont eu recours, qu'elle n'a pu empêcher de mourir les animaux empoisonnés avec la noix vomique ou avec l'arsenic.

(R. P.)

B

BACTRIS. (*Bot., Mat. médic., Hyg.*) Genre de la famille des Palmiers, voisin de celui des Cocotiers. Une de ses espèces, le *bactris minor* de Jacquin (*cocos guineensis* de Linné), vient à la Guiane, & ses fruits, dont la grosseur n'excède point celle d'une cerise, peuvent, lorsqu'ils sont mûrs, être mangés ou servir à préparer une boisson fermentée. (R. P.)

BADE (Eaux minérales de). Trois villes de ce nom possèdent des eaux minérales jouissant d'une certaine célébrité. L'une de ces villes est en Suisse, sur les bords de la Limmat, à quatre lieues de Zurich; l'autre est en Souabe, à deux lieues environ de Rastadt; & la troisième est dans la basse Autriche, à six lieues de Vienne.

Bade en Suisse. Les sources thermales sont à cinq cents pas de la ville, dans une vallée étroite & profonde. L'eau jaillit du fond d'un réservoir : reçue dans un verre, elle paroît claire & transparente, mais vue en masse, elle a une couleur légèrement opale. Son odeur est celle de l'hydrogène sulfuré, sa saveur est nauséabonde; au toucher elle est comme savonneuse, & sa température est tellement élevée qu'on est obligé de préparer le bain huit ou dix heures d'avance, afin de lui laisser le temps de se refroidir.

L'analyse a fait découvrir dans les eaux de *Bade* du gaz hydrogène sulfuré, de l'acide carbonique, des sulfates de soude & de magnésie, des carbonates de chaux & de magnésie, de l'hydrochlorate de soude, & une fort petite quantité de fer & de manganèse.

C'est ordinairement à l'extérieur que l'on fait usage de ces eaux thermales, & leur nature indique assez que c'est surtout dans les affections cutanées qu'il faut y avoir recours. La durée du bain est d'une heure environ; quelques personnes cependant y restent pendant trois ou quatre heures de suite : enfin il en est qui, étant plongées dans l'eau, se font appliquer des ventouses sur diverses parties de la surface du corps; pratique dont l'expérience a d'ailleurs justifié l'utilité. Mais on ne sauroit en dire autant du préjugé répandu dans le pays, qui attribue à ces eaux la propriété de faire cesser la stérilité des femmes.

Bade en Souabe. Ces eaux thermales, situées à un quart de lieue de la ville, sont claires & limpides; leur goût est légèrement acide & salé. La température des diverses sources varie de 45 à 60 degrés cent. Analysées en 1794 par le Dr. Krapf, il a reconnu qu'elles contenoient du gaz hydrogène sulfuré, du sulfate de soude, des hydrochlorates de chaux, de magnésie & de soude, &c.

On fait usage de ces eaux à l'intérieur & à l'extérieur. On les emploie sous forme de bains, de douches & de vapeurs, & l'on fait aussi des applications de leurs boues. Suivant les Drs. Krapf & Freidlander, c'est particulièrement contre les éruptions chroniques, les affections arthritiques, rhumatismales & paralytiques, les obstructions des ulcères abdominaux, l'aménorrhée, &c., que ces eaux thermales se sont montrées efficaces.

Bade en basse Autriche. Cette ville possède un établissement de seize sortes de bains désignés par les noms suivans : 1°. Les *bains d'origine* ou *fondamentaux*; 2°. les *bains de Marie-Thérèse*; 3°. le *bain du Duc*; 4°. le *bain* dit *Antonibad*; 5°. le *bain des femmes*; 6°. le *bain neuf*; 7°. le *bain de Joseph*; 8°. le *Perequinusbad*; 9°. le *bain de Pierre*; 10°. les *bains Dengelsburg*; 11°. le *Sauerbad*; 12°. le *bain des pauvres*; 13°. le *bain de Saint-Jean*; 14°. le *Guttenbrunnen*; 15°. le *bain de Marie Zeller*; 16°. le *bain de la Sainte-Croix*.

Ces eaux ont une couleur légèrement laiteuse, une odeur analogue à celle de l'hydrogène sulfuré, & une saveur désagréable, salée & un peu acide. Elles déposent une matière saline nommée *sel de Baden*, & leur température s'élève de 34 à 36 deg. cent.; néanmoins celle du bain nommé *Perequinusbad* n'est que de 28 deg. environ. Ces eaux, dont les propriétés médicinales ne diffèrent point de celles de *Bade* en *Suisse* & en *Souabe*, portent

le même nom, & ſont employées en boiſſons, & ſurtout ſous forme de bains. L'analyſe chimique y a fait découvrir du gaz hydrogène ſulfuré, des ſulfates de ſoude, de chaux & de magnéſie, des hydrochlorates de ſoude & d'alumine, des carbonates de chaux & de magnéſie, &c. (R. P.)

BAILLOU (Guillaume de) (*Biogr. médic.*), naquit à Paris vers l'année 1538. Livré dès ſa plus grande jeuneſſe à l'étude du grec & du latin, il ſe fit remarquer par la rapidité de ſes progrès, & même pendant quelque temps il enſeigna avec beaucoup d'éclat les belles-lettres dans le collége de Montaigu. Bientôt entraîné par ſon goût pour la médecine, Baillou ſe livra excluſivement à l'étude de cette ſcience, & en 1570 il fut reçu docteur de la Faculté de Paris, dont dix ans plus tard il devint le doyen. A cette époque, une fièvre peſtilentielle ravageoit la capitale; Baillou, dans cette circonſtance malheureuſe, ne laiſſa échapper aucune occaſion d'être utile à ſes concitoyens & à la ſcience en obſervant l'épidémie & en cherchant à en reconnoître la nature.

Ce médecin, que la facilité avec laquelle il argumentoit fit ſurnommer le *fléau des bacheliers*, avoit été élève de Houllier, de Fernel & du célèbre Duret: il avoit puiſé dans les leçons de ſes maîtres le goût de la médecine grecque, dont on retrouve tous les caractères dans ſes nombreux ouvrages: auſſi lui a-t-on peut-être, ſans raiſon ſuffiſante, reproché d'avoir trop marché ſervilement ſur les pas des Anciens. Une erreur plus réelle, celle d'avoir confiance dans l'aſtrologie judiciaire, appartient moins à Baillou qu'à l'époque où il vécut, encore ne fut-elle point ſans quelques avantages, puiſqu'elle le conduiſit à rechercher dans les conſtitutions atmoſphériques, les cauſes évidentes ou cachées des maladies propres à chaque ſaiſon & à chaque climat.

Baillou, en 1601, fut choiſi par Henri IV pour être premier médecin du dauphin; mais il ne put renoncer aux charmes d'une vie privée & conſacrée tout entière à l'étude: auſſi, juſqu'en 1616, époque de ſa mort, ne ceſſa-t-il de travailler à des ouvrages qui, plus tard, ont été publiés par ſes deux neveux, Simon Le Letier & Jacques Thevart, ſous le titre de:

Baillonii opera medica omnia. Paris, 1635, 4 vol. in-4°. Pluſieurs autres éditions de ce recueil ont été imprimées depuis, entr'autres celles dont on eſt redevable à Tronchin. Genève, 1752, 2 vol. in-4°.

(*Extr. de la Biogr. médic.*) (R. P.)

BALDINGER (Ernerſt Godefroy) (*Biogr. méd.*), célèbre médecin du dix-huitième ſiècle, naquit le 13 mai 1738, à Groſſ-Vargula, près d'Erford. Un vœu de ſon grand-père l'avoit d'abord deſtiné à l'état eccléſiaſtique dans la communion luthérienne; mais quelques circonſtances particulières ayant fait naître en lui le goût de la médecine, ſon père fut bientôt obligé de céder à ſes deſirs, & en 1754 il l'envoya à Erford, où il étudia ſous les profeſſeurs les plus célèbres de cette Univerſité: plus tard, Baldinger fréquenta les écoles de Halle & d'Iéna, où il fut reçu docteur en 1760. Immédiatement après il ſe livra à l'enſeignement particulier; puis, durant la guerre de ſept ans, il fut attaché aux hôpitaux militaires de l'armée pruſſienne, ſans que les nombreuſes occupations que lui impoſoient ces nouveaux devoirs, puſſent le diſtraire de l'étude. En 1768, on lui offrit la troiſième place de profeſſeur à l'Univerſité d'Iéna, & l'année ſuivante la mort du célèbre Kaltſchmid le fit paſſer à la ſeconde chaire. En 1773, cédant aux inſtances de ſes amis, il accepta la place de profeſſeur de médecine & de directeur de l'Inſtitut clinique de Goettingue. Plus tard, le landgrave de Heſſe-Caſſel, Frédéric II, lui donna le titre de premier médecin de la cour & de directeur de tous les établiſſemens de médecine. En 1785, le landgrave Guillaume IX, pour rendre à l'Univerſité de Marbourg toute la ſplendeur dont elle avoit joui autrefois, lui envoya Baldinger, qui, par ſon activité, contribua à faire de nombreuſes améliorations dans cette Univerſité, en faiſant élever un nouvel amphithéâtre d'anatomie, en agrandiſſant le jardin de botanique, en établiſſant un laboratoire de chimie, & en fondant une école vétérinaire & une école pour les ſages-femmes. C'eſt au milieu de ces occupations utiles que la mort vint le frapper le 21 janvier 1804.

Baldinger a laiſſé un grand nombre d'ouvrages dont les principaux ont été indiqués avec un ſoin extrême dans la *Biographie médicale*, d'où nous avons extrait cet article. (R. P.)

BALLONNEMENT (*Pathol.*) Nom ſous lequel on déſigne la diſtenſion conſidérable que produiſent, dans l'abdomen, les gaz accumulés dans le conduit digeſtif. Le ballonnement eſt toujours ſymptomatique, tandis que la tympanite, que l'on pourroit confondre avec lui, eſt eſſentielle.

(R. P.)

BAQUOIS. (*Bot.*, *Mat. méd.*) Genre de plantes de la Diœcie monandrie de Linné, ſervant de type à la famille des Pandanées, & connu ſous le nom ſcientifique de *pandanus*. Ce ſont des arbriſſeaux qui croiſſent en Afrique, & dont les feuilles reſſemblent à celles de l'ananas. Les fleurs mâles de l'une des eſpèces (le *pandanus odoratiſſimus*) ſont très-recherchées en Egypte à raiſon de leur odeur, & on les emploie pour la parure des femmes & l'ornement des appartemens. Avant leur maturité, les fruits de cette eſpèce ſont regardés comme emménagogues; & lorſqu'ils ſont

mûrs, ils contiennent une assez grande quantité de fécule. (R. P.)

BAROMACROMÈTRE (Accouchement). Ce mot, composé des mots grecs βαρος, poids, μακρος, long, & μετρον, mesure, sert à désigner un instrument inventé par le Dr. Stein pour déterminer la longueur & le poids d'un enfant nouveau-né.

(R. P.)

BARYTE. (*Chim.*) Barote, terre pesante (protoxyde de baryum). *Baryta*, de βαρος, pesanteur. La baryte, regardée pendant long-temps comme une substance alcaline terreuse, est formée, suivant les expériences de M. Davy, d'oxygène & d'un métal auquel on a donné le nom de *baryum*. La baryte ne se rencontre pas dans la nature à l'état de pureté, mais combinée soit avec l'acide carbonique, soit avec l'acide sulfurique. Elle est solide, poreuse, d'une couleur grise; sa saveur est très-caustique, aussi elle verdit le sirop de violette & rougit la teinture de curcuma. On ne l'emploie pas en médecine à l'état de pureté, néanmoins elle entre dans la composition de l'*hydrochlorate de baryte*, dont on se sert dans le traitement des affections scrofuleuses; mais son action sur l'économie animale est si meurtrière, indépendamment de ses effets caustiques, qu'elle produit des convulsions, même lorsqu'on l'applique sur le tissu cellulaire: aussi ne doit-on en faire usage qu'avec les plus grands ménagemens.

BARYUM. (*Chim.*) Métal qui peut s'unir à l'oxygène en deux proportions, & dont la découverte est due à M. Davy. Le protoxyde est la baryte; il décompose l'eau à froid, s'empare de l'oxygène, forme de la baryte & l'hydrogène se dégage. Il est sans usage en médecine.

(Ch. H.)

BASSORINE. (*Chim.*) Principe immédiat des végétaux, trouvé d'abord par Vauquelin dans la substance nommée *gomme de bassora*, & ensuite par M. Pelletier dans un grand nombre de gommes-résines, & dans quelques fruits ou semences. La bassorine est insoluble dans l'eau froide & chaude, dans l'alcool, l'éther, les huiles & les acides foibles; l'acide hydrochlorique, dans un certain degré de concentration, la dissout, mais en lui faisant éprouver une forte d'altération qui tend à la rapprocher des gommes. L'acide nitrique très-concentré la convertit en acide oxalique.

On obtient la bassorine en traitant les substances qui en renferment, par les différentes menstrues qui, étant sans action sur elle, peuvent seulement enlever les substances qui l'accompagnent. C'est ainsi, par exemple, qu'on peut l'extraire du *bdellium* & de quelques autres gommes-résines, en les soumettant successivement à l'action de l'alcool & de l'eau. La bassorine résiste à l'action dissolvante de ces deux corps, & reste quelquefois mêlée avec des débris de fibres ligneuses: on la sépare de celles-ci en la mettant macérer dans de l'eau; alors elle se gonfle, devient légère, & peut facilement être enlevée par décantation.

Si l'amidon se rencontroit uni à la bassorine, on le sépareroit en traitant le produit par l'eau presque bouillante.

La bassorine ne paroît jouir d'aucune propriété marquée sur l'économie animale; aussi, jusqu'ici, n'a-t-elle pas été employée en médecine.

(Ch. H.)

BATTRE DU FLANC. (*Art vétér.*, *Pathol.*) Périphrase employée pour désigner un cheval qui est essoufflé à la suite du plus léger mouvement, & dont le thorax & l'abdomen présentent, lors de l'inspiration, un développement considérable.

(R. P.)

BÉCLARD (Pierre-Augustin) (*Biogr. médic.*), professeur d'anatomie à la Faculté de médecine de Paris, chirurgien en chef de l'hôpital de la Pitié, membre titulaire de l'Académie royale de médecine, &c., naquit à Angers le 12 octobre 1785, de parens peu favorisés de la fortune, mais généralement estimés. Béclard fit ses premières études à l'école centrale de sa ville natale; & son père, qui, pour subvenir aux besoins d'une nombreuse famille faisoit le commerce de mercerie, ne songeoit à faire embrasser à son fils aîné d'autre profession que la sienne. Cependant ses heureuses dispositions & le goût de l'étude que montra de bonne heure le jeune Béclard, & que l'on conseilla aux parens de cultiver, les déterminèrent à lui laisser suivre sa vocation; il assista donc aux cours d'instruction médicale établis à l'Hôtel-Dieu d'Angers, où il fit des progrès tellement rapides que, dès la première année, il fut reçu interne à l'hôpital, où il resta quatre ans. La botanique eut ses premiers hommages, & il remporta plusieurs des prix d'histoire naturelle qui étoient distribués au jardin des plantes d'Angers. Cependant Bichat étoit à l'apogée de sa gloire; le bruit de ses travaux, la réputation de ce célèbre physiologiste remuèrent l'ame du jeune Béclard, qui quitta bientôt Angers pour se rendre à Paris où l'attendoient de nouveaux succès. Hélas! il étoit loin de pressentir que sa destinée dût avoir tant de rapport avec celle de Bichat.

Ce fut en 1808 que Béclard vint à Paris pour suivre des études qu'il n'avoit pour ainsi dire qu'ébauchées. Il n'eut pas long-temps à souffrir de la médiocrité de sa fortune, car les concours lui ouvrirent bientôt les hôpitaux de cette ville, & les prix qu'il obtenoit chaque année à l'école pratique établie dans le sein de la Faculté de médecine de Paris, le signaloient déjà comme l'élève le plus distingué de cette école. En 1811, il fut nommé prosecteur, & peu de temps après

la place de chef des travaux anatomiques étant venue à vaquer, Béclard l'emporta fur des compétiteurs redoutables, & déjà, dans ce concours, il auroit étonné fes juges par l'éclat et la maturité de fon talent, s'il n'en eût pas déjà été connu. C'eft de cette époque que date la carrière publique de Béclard. Il fuccédoit à M. Dupuytren, & il foutint avec honneur un parallèle auffi dangereux. En 1815, un nouveau concours ouvert pour la place de chirurgien en fecond de l'Hôtel-Dieu lui donna de nouveau l'occafion de fignaler l'étendue de fes connoiffances, & il n'en retira pas moins d'honneur qu'aux concours précédens, bien qu'il n'en fortît pas vainqueur : ce fut M. Marjolin qui l'emporta; mais la palme parut avoir été affez difputée pour qu'on crut devoir donner à Béclard en compenfation la place de chirurgien de l'hôpital de la Pitié. Dans cet hôpital, comme dans l'hofpice de l'Ecole & à la maifon royale de fanté, où il remplaçoit fouvent M. Dubois fon beau-père, il montra ce que la connoiffance approfondie de l'anatomie, jointe à une dextérité naturelle & à un fang-froid imperturbable, donne d'avantage & de fupériorité à un opérateur. En effet, perfonne ne porta plus loin que Béclard la précifion dans le manuel des opérations, & plufieurs faits atteftent qu'il étoit doué de ce génie chirurgical qui fait s'affranchir des règles & créer au befoin des procédés opératoires. On le vit, pour n'en citer qu'un exemple, dans un cas d'amputation partielle d'un pied atteint de carie, improvifer un procédé opératoire devenu néceffaire par les progrès imprévus de la maladie (1).

Tous les vœux portoient Béclard à la Faculté de médecine, & en 1818 il fut appelé, par le choix de la Faculté, à la chaire d'anatomie qui y devint vacante quand M. Duméril paffa à celle de pathologie interne : dès-lors il fe livra tout entier à l'enfeignement. Doué de la conception la plus prompte & la plus étendue, du jugement le plus fain & le plus méthodique, de la mémoire la plus heureufe, d'une élocution remarquable par la précifion & le choix heureux des expreffions, on conçoit facilement quel avantage il dut retirer de ces qualités dont la réunion eft fi rare; auffi l'entrée de Béclard dans la Faculté de médecine futelle un événement d'autant plus remarquable que cette école, compofée en général d'hommes moins célèbres par leurs fuccès dans l'enfeignement que par leurs travaux dans tout autre genre, manquoit de profeffeurs, furtout depuis que l'ordonnance de fermeture des amphithéâtres particuliers d'anatomie avoit porté un coup mortel à l'enfeignement. Quelques cours faits à l'Ecole ou dans d'autres établiffemens confacrés aux fciences ont pu attirer l'attention par les talens oratoires ou par quelqu'autre qualité des profeffeurs, mais aucun ne pourra effacer ceux dont Béclard nous a laiffé le fouvenir. L'intérêt de fes leçons repofoit uniquement fur la richeffe & la beauté de la fcience qu'il expofoit avec fimplicité; car le profeffeur difparoiffoit en quelque forte derrière l'objet qu'il démontroit. On fe fera une idée de la difficulté & de l'importance des leçons de ce profeffeur quand on faura que chacune d'elles coûtoit quatre ou cinq heures de préparation à un homme qui, avec toutes les qualités qui le diftinguoient, fe livroit depuis plufieurs années au même genre d'exercice. Il fut amplement récompenfé de fon dévouement par les fuccès extraordinaires qu'il obtint, & par l'enthoufiafme univerfel qu'il excita parmi les élèves qui affluoient à fes leçons.

L'École de Paris ne jouit pas long-temps de l'éclat que répandoit fur elle fon jeune profeffeur d'anatomie. Déjà l'affiduité du travail prolongé avoit altéré la fanté de Béclard; depuis long-temps il avoit reffenti les fymptômes d'une inflammation chronique de l'eftomac, quand les mêmes caufes déterminèrent, dans le commencement de mars 1825, le développement d'une affection cérébrale aiguë, précédée ou accompagnée d'un éryfipèle à la face, affection à laquelle il fuccomba le 16 mars après onze jours de maladie, malgré les foins les plus éclairés de l'art & de l'amitié.

Dans les premiers jours de fa maladie, & dans ceux où la rémiffion des accès laiffa quelque liberté à fon efprit, Béclard connut le danger de fa pofition, & il établit le diagnoftic de fa maladie avec autant de précifion qu'il en auroit apporté dans l'examen d'un cas ordinaire.

Epoux & père heureux, chéri de deux familles dont il étoit l'ornement & l'efpoir, environné de toutes parts de l'eftime & de la confidération dues à fon beau caractère & à fon immenfe talent, Béclard fentit vivement tout ce qui l'attachoit à la vie, & l'indifférence eût été une ingratitude dont fon cœur étoit incapable, mais il envifagea cependant avec fermeté la mort qu'il vit approcher.

La follicitude générale dont il fut l'objet pendant fa maladie, la confternation publique que caufa fa mort, font le plus bel éloge de Béclard. Les profeffeurs & les agrégés de l'École de médecine, un nombre confidérable de médecins de Paris, & plus de deux mille élèves, vinrent rendre les derniers devoirs à leur collègue, à leur ami, à leur maître. Les élèves fe difputèrent l'honneur de porter tour à tour fon cercueil jufqu'au lieu qui devoit recevoir fa dépouille mortelle; &, malgré les inftances qui leur furent

(1) Béclard est l'auteur de plufieurs procédés opératoires très-avantageux : tels font, entr'autres, la méthode de guérir la fiftule du conduit parotidien; plufieurs procédés d'amputation partielle du pied, de défarticulation des os du métacarpe, d'amputations des membres dans l'articulation de la hanche & de l'épaule, l'extirpation de la parotide. On fait aussi que Béclard eft, avec Chauffier, l'auteur de la *taille bilatérale*, pratiquée avec tant de fuccès depuis quelques années.

faites, ils ne voulurent pas abandonner ce dépôt sacré, & le char funèbre suivit, inutile, le convoi, qui traversa la plus grande partie de la capitale.

Le peuple, étonné d'une pompe si extraordinaire où il ne découvroit pas les insignes de la puissance, demandoit le nom de celui auquel on rendoit un hommage si touchant; ce nom, inscrit si honorablement dans les fastes de la science, lui étoit totalement inconnu. Cependant chacun répétoit, *c'est le gendre de M. Dubois;* & la renommée populaire de cet homme si justement célèbre ajoutoit à la grandeur & à la tristesse de la cérémonie.

Les élèves, arrivés au cimetière de l'Est après deux heures de marche, déposèrent leur précieux fardeau non loin du lieu où les disciples de Monge ont élevé un tombeau à cet homme illustre. Ce pieux devoir n'a pas été la dernière marque de leur amour pour leur maître, ils ont voulu consacrer dans l'avenir, par un témoignage durable, le sentiment qui les animoit, &, du produit d'une souscription remplie en partie par eux (1), ils lui élevèrent un monument funèbre.

Béclard fut un des plus savans anatomistes de son époque, & posséda au plus haut degré le talent d'exposer ses vastes connoissances. Quoique par ses talens variés il eût pu prétendre à tous les genres de réputation, cependant sa place est marquée parmi les professeurs éloquens qui ont servi la science en la répandant, plutôt que parmi les auteurs originaux qui en ont reculé au loin les limites. Doué d'une conception rapide & étendue, d'un jugement sain, d'une mémoire prodigieuse, il a embrassé à la fois toutes les connoissances médicales, & personne n'en a possédé l'ensemble avec plus d'exactitude, & ne sut y appliquer une plus saine critique. L'amour de la science l'anima plus que celui de la gloire, & l'empêcha seul d'acquérir, aux yeux de la postérité, des titres plus grands que ceux qu'il lui laissa. Il n'a presque fait servir le rare talent d'observation dont il étoit pourvu qu'à juger les découvertes des autres: cependant, plusieurs de ses travaux attestent ce qu'il auroit pu faire si ses goûts ne l'eussent pas entraîné vers les recherches d'érudition. Il ne lui manqua qu'un peu de cette ambition spéculative qui déborde le mérite réel de tant d'autres, pour acquérir & jouir d'une célébrité supérieure à celle de certains auteurs soi-disant originaux, & pour que son nom fût aussi connu que ceux des plus fameux chirurgiens du siècle, dont il étoit l'égal par l'habileté. Du reste, n'oublions pas de dire ici qu'une mort prématurée l'empêcha d'arriver au but qu'il lui étoit donné d'atteindre. Tous les ouvrages sortis de la plume de Béclard portent le cachet d'un esprit juste & qui possède à un degré supérieur toutes les qualités qui constituent le grand observateur. En voici les titres:

Propositions sur quelques points de médecine, in-4°. Paris, 1813. Cette dissertation renferme l'examen & la solution de plusieurs questions importantes d'anatomie, de physiologie & de thérapeutique chirurgicale.

Mémoire sur les fœtus acéphales. Paris, 1815, tom. IV & V des *Bulletins de la Faculté.* Béclard pense que les acéphales ont éprouvé, au commencement de la vie intra-utérine, une maladie accidentelle qui a produit l'atrophie ou la destruction de la moelle alongée & de la partie supérieure de la moelle épinière, & que toutes les irrégularités apparentes que présentent ces sortes de monstres sont la conséquence naturelle & plus ou moins directe de cet accident.

Recherches & expériences sur les blessures des artères, dans les *Mémoires de la Société médicale d'émulation*, t. VIII, 2e. part. Paris, 1817. Béclard apprécie les effets immédiats & consécutifs des diverses lésions que les artères peuvent éprouver, & ceux de la ligature appliquée dans les divers cas.

Addition à l'Anatomie générale de Xavier Bichat, in-8°. Paris, 1821. Ces notes, que Béclard avoit d'abord recueillies pour être insérées dans une nouvelle édition de l'*Anatomie générale* de

---

(1) Un des commissaires chargés de diriger l'emploi des fonds destinés à l'érection du monument à la mémoire de Béclard, reçut la lettre suivante d'un médecin des Etats-Unis, que nous croyons devoir faire connoître en partie, parce qu'elle honore autant le caractère de celui qui l'a écrite que le souvenir de l'homme dont la perte se fait chaque jour sentir davantage.

Washington, le 27 avril 1825.

« . . . . . . Voici une si douloureuse nouvelle que nous » annoncent les gazettes de Paris, que je ne me sens pas la » force de vous parler d'autre chose; vous jugez qu'il » s'agit de la mort de M. Béclard. Nous l'apprenons en » même temps que sa maladie, dont nous ignorons la na- » ture, mais qui a dû être bien subite & bien violente. » Personne ne sent, plus que moi, ce que la perte d'un » homme aussi habile, aussi recommandable doit apporter » d'affliction dans sa famille, chez ses amis, & quel vide » elle doit laisser dans l'exercice d'une science dont il étoit » déjà le plus habile professeur. . . . . Vous étiez » l'ami de celui que nous regrettons tous, & à qui je de- » vois personnellement une véritable reconnoissance (*). » J'ose espérer, Monsieur, que vous êtes aussi le nôtre, » & c'est à ce double titre que je vous prie de vouloir bien » être, dans cette circonstance, l'interprète de nos senti- » mens auprès de sa famille. J'apprends aussi que les élèves, » que les amis de M. Béclard ont l'intention de lui con- » sacrer un monument; il me semble que j'ai le droit de » m'associer à cette pieuse action, & je vous prie de me » faire comprendre pour la somme de *trois cents francs* dans » la souscription. Ce me sera une consolation de penser que » j'aurai contribué à témoigner la haute estime que mérite » une telle mémoire. »

(*) L'auteur de cette lettre avoit été opéré de la taille par Béclard: la guérison étoit complète, & le malade put sortir huit jours après l'opération.

Bichat, ont été réunies en un volume féparé fervant de complément aux éditions antérieures.

Elémens d'anatomie générale, ou *Defcription de tous les genres d'organes qui compofent le corps humain*, in-8°. Paris, 1823. Cet ouvrage eft le réfumé le plus concis & en même temps le plus complet que nous poffédions des connoiffances relatives à la fcience de l'organifation humaine.

Béclard a auffi publié, avec M. Jules Cloquet, une traduction du *Traité des hernies* de Lawrence. Il avoit entrepris avec le même auteur la publication de l'*Anatomie de l'homme*, avec planches, mais il n'a fourni que l'introduction. Il a donné un grand nombre d'articles d'anatomie générale & defcriptive pour le *Dictionnaire de Médecine* en vingt-un volumes. Beaucoup d'obfervations d'anatomie pathologique recueillies par lui font inférées dans les *Bulletins de la Société de l'Ecole*. Ses recherches fur l'*embryologie* & fur l'*anatomie pathologique des nerfs* font confignées, les premières dans la thèfe foutenue en 1822 par fon frère (*Effai fur l'embryologie*), & les autres dans celle de M. Jules Defcot (*Differtation fur les affections locales des nerfs*. Paris, 1822.)

Au moment où Béclard a été enlevé à la fcience il s'occupoit d'un traité d'*anatomie defcriptive*, dont il n'a laiffé que l'introduction. (Ch. H.)

BÉGUIL. (*Hyg., Mat. médic.*) Nom donné à un fruit de la groffeur d'une pomme, & dont la couleur, la chair & le goût rappellent affez la fraife. Il provient d'un végétal qui croît dans les bois de la *Siera-Leona*, fur les côtes orientales de l'Afrique, & quelques botaniftes penfent que c'eft une efpèce d'arboufier. (R. P.)

BÉNIN, BÉNIGNE. (*Path.*) Epithète fervant à caractérifer les maladies dont les fymptômes n'offrent rien d'alarmant. : c'eft ainfi que l'on nomme *variole bénigne* celle qui ne fait courir au malade aucun danger (R. P.)

BESLERIE. (*Bot., Mat. médic.*) Genre de la famille des Scrophularinées & de la Didynamie angiofpermie de Linné. L'une des efpèces, le *befleria incarnata* d'Aublet, croît à la Guiane, et fournit des baies rouges, dont la pulpe eft agréablement acidule. Une autre efpèce eft employée dans le même pays pour colorer les étoffes de coton en violet (R. P.)

BÉTULINE. (*Chim. végét.*) Nom d'un principe immédiat découvert par John dans l'épiderme du bouleau. Cette fubftance, qui eft blanche, volatile, criftalline & d'une odeur balfamique, fut d'abord rapprochée de l'acide benzoïque & du camphre, & c'eft à M. Chevreul que l'on eft redevable de la connoiffance des caractères qui la diftinguent. L'huile pyrogénée de cette matière donne aux cuirs de Ruffie l'odeur qui les caractérife. (R. P.)

BÉTULINÉES (Famille des). (*Bot., Mat. méd.*) Famille de plantes à fleurs monoïques, ne renfermant que les deux genres *Betula* & *Alnus*, peu importans fous le rapport médical : feulement l'écorce des arbres qui en font partie contient du tannin; auffi les regarde-t-on comme aftringens & fébrifuges. (*Voyez* Aulne, tom. III, pag. 432; et Bouleau, IV, pag. 122.)

(R. P.)

BICHAT (Marie-François Xavier). (*Biog. Med.*) L'un des plus vaftes génies dont s'honore la France & la médecine, naquit le 11 novembre 1771, à Thoirette, en Beffe, depuis dans le département de l'Ain. Son père, médecin à Poncin-en-Bugey, en l'initiant de bonne heure aux premières notions de l'art, décida probablement fa vocation. Après avoir fait de brillantes & complètes études au collège de Nantua, Bichat fe rendit à Lyon en 1791 pour fe livrer fpécialement à l'étude de la médecine. L'anatomie & la chirurgie fixèrent d'abord exclufivement son attention. Il étudia ces fciences fous le célèbre Marc-Antoine Petit, dont il fut bientôt distingué, et qui lui accorda toute sa confiance. Il ne refta cependant que peu de temps à Lyon, et il fe rendit à Paris vers la fin de 1793, plutôt attiré par la célébrité de l'école de Default que chaffé de Lyon par les troubles politiques qui fuccédèrent au fiége de cette ville. Bichat, que le defir de s'inftruire avoit feul conduit à Paris, fuivoit avec la foule des élèves les leçons cliniques de Default, que chaque jour il rédigeoit pour s'en mieux pénétrer, quand un jour, l'élève chargé de recueillir la leçon de ce grand maître fe trouvant abfent, Bichat s'offrit pour le remplacer. La lecture de fon extrait, faite en préfence du chirurgien en fecond et des élèves, lui attira de fi grands applaudiffemens, que Default, informé de la fenfation extraordinaire qu'avoit caufée la rédaction de fa leçon, voulut en connoître l'auteur. Jugeant dès les premiers entretiens le mérite & la capacité de fon nouvel élève, Default lui ouvrit fa maifon, l'affocia à fes travaux, le deftina à lui fuccéder; en un mot, le traita comme un fils. Il n'en falloit pas tant pour exciter au plus haut point l'activité naturelle de Bichat; dès ce moment il fe livra au travail avec une ardeur infatigable, & la variété de fes travaux fut l'unique délaffement qu'il fe permit.

Quoique Default exigeât beaucoup, Bichat faifoit encore plus. Sa prodigieufe facilité lui procuroit cependant des momens libres au milieu de tant d'occupations, & ces momens fi courts il les employoit, foit à perfectionner par la diffection fes connoiffances anatomiques, foit à s'exercer aux opérations, foit à difcuter avec fes amis quelques points de chirurgie ou de phyfiologie. Cette

application continuelle, aidée de l'efprit le plus pénétrant, lui eut bientôt donné un fonds de connoiffances qui lui permettoit déformais de fe foutenir par lui-même, & qui le difpenfoit de chercher ailleurs que chez lui les moyens de fon avancement. Auffi la mort de Default, furvenue prefque fubitement, affligea-t-elle Bichat fans le déconcerter; il fentit que fon génie lui aplaniroit bientôt tous les obftacles, & après avoir donné au maître qu'il venoit de perdre les larmes de la reconnoiffance & de l'amitié, après avoir rendu à fa mémoire un hommage digne de lui dans le quatrième volume du *Journal de Chirurgie*, qu'il termina & mit au jour, il ne fongea plus qu'à entrer dans une route plus vafte encore & plus brillante que celle où il avoit marché jusqu'alors.

C'eft à cette époque en effet que commença cette fuite de travaux par lefquels Bichat devoit immortalifer fon nom; c'eft alors que, laiffé à fes propres forces, il les développa dans toute leur étendue, & qu'on vit en lui non le premier élève d'un homme célèbre, mais un homme qui fauroit parvenir à la plus grande célébrité sans aucun fecours étranger. Sans doute Bichat connoiffoit fes avantages, & un preffentiment, plus fort que les raifonnemens les mieux fuivis, l'avertiffoit que les prix les plus glorieux lui étoient réfervés; mais il ne pouvoit calculer encore ni l'étendue du pas qu'il feroit, ni la rapidité avec laquelle il devoit pourfuivre fa courfe.

La modeftie, a-t-on dit depuis long-temps, eft toujours la première vertu des grands hommes; Bichat juftifia cette maxime. Lorfqu'en 1797 il entreprit pour la première fois un cours d'anatomie, il fe contenta d'un local étroit et peu commode, ne fuppofant pas qu'un grand nombre d'élèves dût le fuivre. Si on fut peu furpris de lui voir entreprendre ce cours, que beaucoup d'autres avoient déja entrepris avec moins d'élémens de fuccès, il n'en fut pas de même lorfqu'à la fuite du cours d'anatomie il en commença un d'opérations. Jusque là l'opinion publique fuppofoit qu'un praticien pouvoit feul s'acquitter avec fuccès de cette partie de l'enfeignement, & les élèves nombreux qu'il eut alors furent amenés autant par la curiofité que par la confiance. Bichat ne fe diffimuloit pas que ce ne fût là un de fes coups d'effai les plus hardis, mais il vouloit prouver que, quoi qu'on en dit, un jeune homme pouvoit mettre dans un cours d'opérations toute l'exactitude néceffaire; & il y parvint. Il fe montra à fes nombreux élèves non comme un chirurgien jeune & timide, mais comme un homme confommé dans la pratique & capable de juftifier, au lit du malade, tout ce qu'il enfeignoit dans fes leçons.

Cependant le nouveau genre d'occupations auquel Bichat fe livroit influoit fenfiblement fur fa fanté. Peu accoutumé auparavant à parler en public, il fe trouvoit tout-à-coup obligé de réitérer cet exercice. Une hémoptyfie confidérable le força à fufpendre fes leçons, & fit même craindre pour fes jours. Retenu au lit par cette maladie, il fouffroit moins des douleurs qu'il éprouvoit que de la néceffité où elle le mettoit de ceffer tout travail. Auffi il ne fut pas plus tôt guéri, qu'oubliant le danger qu'il avoit couru, il n'héfita pas à en affronter de nouveaux pour arriver au point de gloire qu'il voyoit ne pouvoir lui échapper déformais.

L'extrême difficulté de fe procurer alors des fujets pour fes cours d'anatomie l'obligeoit à des fatigues extraordinaires, qui, réunies aux leçons publiques, auroient abforbé tout le temps d'un autre; cependant il faisoit en outre la plus grande partie des démonftrations particulières, quoiqu'il eût dans MM. Haï & Rofière les plus zélés coopérateurs. Il faifoit, indépendamment de fes leçons, des expériences phyfiologiques fur les animaux vivans; et lorfque le foir il rentroit chez lui, accablé par la laffitude & par une contenfion d'efprit continuelle, au lieu de fe livrer au repos si néceffaire, il paffoit la plus grande partie de la nuit à rédiger les *Œuvres chirurgicales de Default*, dernier hommage qu'il crut devoir à la mémoire de fon maître.

Déja Bichat fongeoit à jeter un nouveau jour fur la phyfiologie; cette fcience étoit même l'objet fpécial de plufieurs de fes leçons, mais il ne préfentoit encore fur elle que quelques aperçus, l'anatomie l'occupant presque exclufivement. Il croyoit, avec raifon, que pour entrer avec fuccès dans l'étude des fonctions, il falloit avant tout fixer parfaitement fes idées fur la ftructure des organes. Ses vues fe dirigèrent d'abord fur le fyftème membraneux, négligé jufqu'alors par les anatomiftes. La découverte des membranes fynoviales, qu'on n'avoit pas connues jufqu'à lui, le conduifit à examiner avec foin les membranes que l'on connoiffoit déja, mais dont on n'avoit déterminé exactement ni la ftructure, ni les propriétés.

Les réfultats des recherches de ce favant anatomifte fur les membranes n'étoient encore expofés que dans ses cours, quand *deux Mémoires* les préfentèrent pour la première fois au public dans le fecond volume du *Recueil de la Société médicale d'émulation*. A ces deux Mémoires, Bichat en ajouta trois autres fur plufieurs points de la chirurgie, & enfin, profitant du loifir que lui laiffoit la fin des exercices anatomiques, il publia dans un fixième Mémoire fes premières vues fur la phyfiologie. Il y établit cette belle diftinction des *deux vies*, qu'il fondoit alors fpécialement fur la forme extérieure des organes, mais qu'il devoit enfuite appuyer par tant de preuves plus frappantes & plus folides.

Nous indiquons en même temps ces fix Mémoires moins parce qu'ils parurent à la même époque, que parce que leur réunion forme, fi l'on peut s'exprimer ainfi, le programme de tous les travaux qui ont illustré la vie de Bichat.

Lorfqu'il eut ainfi réveillé l'attention publique,

Bichat ſongea à tenir les promeſſes qu'il avoit faites, &, dans un traité qu'il publia bientôt, il développa ſa doctrine ſur les membranes, enviſageant ces organes ſous le rapport de leur forme, de leur organiſation, de leurs propriétés vitales, de leurs fonctions & de leurs ſympathies. Il augmenta le nombre des membranes ſéreuſes, en y ajoutant l'arachnoïde; &, ſous le titre de *membranes contre nature*, il comprit les kyſtes & la membrane des cicatrices. Enfin, le *Traité des membranes* eut le plus grand ſuccès: on le cita partout, & preſque tous les ſavans le placèrent avec honneur dans leur bibliothèque.

Malgré ces ſuccès, nous pourrions plus juſtement dire à cauſe de ces ſuccès, l'envie & la jalouſie s'éveillèrent chez quelques-uns de ces hommes qui tâchent de diminuer la réputation de quiconque cherche à s'élever; mais Bichat ne tenta pas même de répondre aux critiques injurieuſes qu'on affecta de diriger contre ſes travaux. L'opinion publique le vengea ſuffiſamment, & la foule d'élèves qui continua à remplir ſon amphithéâtre fut la réponſe la plus victorieuſe à ces vils détracteurs.

En 1799, Bichat fit paroître ſes *Recherches phyſiologiques ſur la vie & la mort*, qui ſe diviſent en deux parties tout-à-fait différentes. Dans les *Recherches ſur la vie*, l'auteur expoſe avec beaucoup de détails les caractères qui diſtinguent les deux ordres de fonctions ſervant, ſoit aux relations extérieures, ſoit à la conſervation de l'individu. Il examine le développement de ces *deux vies*, & enfin leur mode de ceſſation. Ce plan, rempli avec la plus grande richeſſe, offre ſans ceſſe l'occaſion d'admirer le génie de l'auteur: cependant, il faut en convenir, entraîné par l'ardeur de ſon imagination, il a quelquefois oublié d'apporter dans le ſujet eſſentiel l'exactitude néceſſaire. Bichat l'avouoit lui-même, & ſe propoſoit, dans une nouvelle édition, de mettre dans diverſes parties plus de préciſion et plus de ſoin.

Il n'en eſt pas de même des *Recherches ſur la mort*. Ici Bichat étoit continuellement armé du flambeau de l'expérience; auſſi cette ſeconde partie, ou plutôt ce ſecond ouvrage, eſt-il au-deſſus de toute critique, & ſuffiroit-il ſeul pour immortaliſer ſon auteur. Plus heureux que Goodwin, il découvrit & démontra le mode réel de connexion entre la reſpiration & la vie. Il prouva, par les faits les plus multipliés & les plus poſitifs, que le ſang noir pouvoit, auſſi-bien que le ſang rouge, en abordant dans les cavités gauches du cœur, en exciter les contractions; qu'au contraire, le ſang rouge pouvoit ſeul porter dans le tiſſu des organes l'excitation néceſſaire pour y entretenir la vie; qu'en conſéquence, ſi le défaut de reſpiration cauſoit la mort, ce n'étoit pas parce que le cœur ceſſoit d'agir ſur le ſang, mais bien parce que ce ſang, toujours pouſſé avec la même force par le cœur, ne portoit plus, vu ſon défaut de coloration, les matériaux néceſſaires à l'excitation des organes où il arrivoit.

On s'étonnera peut-être que Bichat n'ait pas profité de ce moment, où il étoit au plus haut point de ſa gloire en phyſiologie, pour publier ſur cette ſcience un traité élémentaire qu'on lui demandoit de tous côtés, & qui eût été accueilli avec l'empreſſement le plus unanime; mais ce ſeroit mal connoître l'eſprit qui le dirigeoit dans ſes travaux. Bichat ſavoit que l'honneur de faire un livre claſſique appartient rarement à la jeuneſſe; qu'un ouvrage annoncé comme tel décide ordinairement pour toujours, en bien ou en mal, de la réputation de ſon auteur, & qu'il ne faut jamais ſe preſſer de l'entreprendre, ſi on ne veut avoir un jour à ſe reprocher de l'avoir entrepris trop tôt.

Aux *Recherches ſur la vie et la mort*, Bichat fit ſuccéder une *Anatomie générale*, dans laquelle il fondit ſes idées & ſes découvertes antérieures en leur donnant de nouveaux développemens. Dans ce dernier ouvrage, l'étude de l'organiſation ſaine ſe trouve continuellement unie par de lumineux rapprochemens à celle de l'organiſation malade. Bichat, qui ſentoit que la connoiſſance de celle-ci devoit être le but de tous ſes travaux, & qui avoit déja ſignalé les imperfections de la pathologie & de la thérapeutique médicale, voulut y conſacrer directement ſes efforts, & continuer pour ces branches de la ſcience ce qu'il avoit fait avec tant de ſuccès pour la partie anatomique et phyſiologique. C'eſt dans ce but qu'il ouvrit plus de ſix cents cadavres ſoit à l'Hôtel-Dieu, ſoit ailleurs, & qu'il ſuivit en même temps les maladies remarquables que l'Hôtel-Dieu renfermoit. Bientôt il expoſa dans un cours les connoiſſances nouvelles qu'il avoit acquiſes; &, ſi on l'avoit admiré marchant ſur les traces de Haller, on fut étonné de le voir ſuivre avec un égal ſuccès celles de Morgagni.

Enfin, la matière médicale occupa la dernière période, et on peut dire les derniers momens de la vie de Bichat. Frappé depuis long-temps par la confuſion & l'incertitude de cette ſcience, il penſoit que, cultivée avec méthode & d'après des principes fixes, elle pourroit être perfectionnée comme les autres branches de l'art de guérir. Ce projet demandoit des obſervations multipliées; il les recueillit en grand nombre à l'Hôtel-Dieu, où il venoit d'être nommé médecin. L'atteinte mortelle dont il fut alors frappé ne lui permit pas de les continuer, & nous priva des eſpérances qu'il avoit déja en partie réaliſées.

Il étoit facile de prévoir qu'un homme auſſi infatigable & auſſi peu ſoigneux de ménager ſes forces ne pouſſeroit pas loin ſa carrière. De tous côtés on le lui prédiſoit, & les fréquentes affections gaſtriques qu'il éprouvoit depuis quelque temps auroient dû l'avertir de modérer ſon ardeur pour le travail. Tout étoit inutile. Dans les plus grandes

grandes chaleurs de l'été, il visitoit continuellement les pièces d'anatomie pathologique qu'il avoit soumises à la macération pour ses expériences, & s'exposoit avec le courage le plus imprudent à leurs émanations infectes. Un jour qu'il en avoit ressenti plus vivement l'influence, un accident acheva de déterminer chez lui la maladie que tant de causes avoient préparée. Il tomba en descendant un escalier de l'Hôtel-Dieu, & la commotion causée par cette chute, lui fit perdre connoissance pendant quelques instans. Revenu chez lui avec peine, il passa la nuit assez paisiblement; mais le lendemain un violent mal de tête se manifesta : il voulut cependant faire sa visite comme à l'ordinaire; mais l'extrême fatigue qu'il en ressentit détermina un évanouissement qui l'obligea de se mettre au lit. Calmé d'abord par les sangsues, qu'il se fit appliquer à la tête, il parut n'avoir plus à craindre les accidens de la chute; mais bientôt une affection gastrique se déclara, accompagnée des symptômes les plus alarmans, & une tendance continuelle à l'assoupissement fut le triste prélude de phénomènes ataxiques qui survinrent au bout de quelques jours, & auxquels il succomba le 3 thermidor an X (22 juillet 1802), quatorzième jour de la maladie. Corvisart, médecin du gouvernement, & Lepreux, premier médecin de l'Hôtel-Dieu, lui avoient donné les soins les plus assidus. Ce dernier prononça sur sa tombe un discours plein de la plus touchante sensibilité.

Il est peu de savans dont la perte ait produit une sensation aussi vive & aussi générale. Toute l'École de médecine en fut profondément émue, & le concours immense d'élèves & de médecins qui vinrent assister à ses obsèques prouva les regrets qu'excitoit la perte de celui qui avoit su réunir leur amour & leur estime. Corvisart écrivit au premier consul : « Bichat vient de mourir sur » un champ de bataille qui compte aussi plus » d'une victime; personne en si peu de temps n'a » fait tant de choses & aussi bien. »

Le premier consul ordonna, par une lettre du 14 thermidor suivant, qu'un monument placé à l'Hôtel-Dieu retraceroit à la postérité, dans les noms de Default & de Bichat, le souvenir de deux hommes également illustres, & par leurs talens extraordinaires, & par leur mort prématurée.

Les plus aimables qualités morales relevoient dans la personne de Bichat l'éclat de son mérite. Jamais on ne vit plus de franchise & de candeur, plus de facilité à sacrifier ses opinions quand on lui faisoit une objection solide. Incapable de colère & d'impatience, il étoit aussi accessible dans ses momens où un travail pénible l'occupoit que dans ses instans de loisir. Sa générosité fut toujours une ressource assurée à ceux de ses élèves que l'éloignement de leur famille mettoit pour quelques momens dans la gêne, ou que le défaut de moyens empêchoit de se procurer les objets nécessaires à leur instruction. Habile à distinguer les talens, il les encourageoit de toutes les manières sitôt qu'il les avoit découverts.

L'envie s'attacha quelquefois à ses pas, & chercha à lui ravir sa réputation, ne pouvant lui pardonner son mérite; mais Bichat se contenta de mépriser de vaines attaques, & ne se mit jamais en devoir de les repousser directement, toujours prêt à renouveler avec ses détracteurs une amitié qu'eux seuls avoient rompue.

Personne plus que Bichat n'étoit porté à accorder sa confiance dès qu'il avoit cru reconnoître dans ceux qui l'approchoient un attachement sincère. Aussi eut-il pour amis tous ceux qui le connurent. On ne résistoit pas à ses manières aimables & prévenantes, & pour peu qu'on l'entendît on connoissoit parfaitement son caractère, tant il étoit éloigné de cette réserve d'expressions, de cette politesse affectée, qui servent si souvent à masquer les sentimens véritables. Cette franchise naturelle n'étoit cependant pas inconsidérée, comme on auroit pu le croire au premier abord; il savoit la modérer quand il n'avoit pas encore suffisamment éprouvé les qualités de ceux qu'il fréquentoit.

Indépendamment des ouvrages les plus importans de Bichat, dont il a été fait mention dans cet article, le deuxième volume des *Mémoires de la Société médicale d'émulation* renferme plusieurs mémoires, dont voici les titres :

1°. *Description d'un nouveau trépan*; 2°. *Mémoire sur les fractures de l'extrémité scapulaire de la clavicule*; 3°. *Description d'un procédé nouveau pour la ligature des polypes*; 4°. *Mémoire sur la membrane synoviale des articulations*; 5°. *Dissertation sur les membranes & sur leurs rapports généraux d'organisation*; 6°. *Mémoire sur les rapports qui existent entre les organes à forme symétrique & sur ceux à forme irrégulière.*

Enfin, la doctrine de Bichat sur la matière médicale a été consignée dans deux thèses soutenues à l'école de Paris en 1805 & en 1803 : l'une de M. Pairier, *Dissertation sur les émétiques, précédée de Considérations générales sur la matière médicale*; l'autre de M. Gondret, ayant pour titre : *Dissertation sur l'action des purgatifs.* On peut considérer la *Matière médicale* de M. Barbier d'Amiens, et les *Elémens* de Schwilgué, comme des développemens de la doctrine de Bichat.

(CH. H.)

BLEIME. (*Art vétér.*, *Path.*) On nomme ainsi une rougeur qui survient chez le cheval à la sole des talons, & dont on reconnoît plusieurs espèces : l'une est dite *bleime sèche*, & est produite par du sang extravasé & desséché; une seconde espèce, nommée *bleime encornée*, présente quatre variétés : dans la première la corne est fendue, & l'on remarque une tache noire derrière laquelle la chair cannelée est noirâtre & comme pourrie; dans la seconde, lorsque l'on coupe la sole, la chair can-

nelée des talons fournit du pus; dans la troisième, il y a *décernement* de la muraille avec la sole des talons, effet produit par une matière noire & peu abondante; enfin, dans la quatrième variété, la muraille des talons est renversée en forme d'huître ouverte.

Indépendamment de ces deux espèces de bleime, il en est une accidentelle & produite par la ferrure, soit que les talons bas en portant sur le fer se trouvent meurtris, soit qu'un caillou s'introduise entre l'éponge du fer & le talon (R. P.)

BLENNORRHÉE. (*Path.*) Affection qu'il ne faut pas confondre avec la blennorrhagie à laquelle elle succède fréquemment, & dont elle diffère non-seulement par la consistance considérable du mucus qui s'écoule des organes génitaux, mais encore par l'absence des symptômes inflammatoires. L'écoulement de ce mucus est continuel; d'autres fois il a lieu seulement pendant la nuit: sa couleur est jaune, blanche ou verdâtre, &, en se desséchant sur le linge, il lui donne une roideur remarquable.

La blennorrhée est communément d'une longue durée: quelquefois on l'a vue persévérer pendant plusieurs années.

Le traitement de cette maladie réclame l'emploi des diaphorétiques, des frictions, l'usage des purgatifs, celui du baume de copahu; souvent même on est obligé d'avoir recours aux injections astringentes. *Voyez* dans ce Dictionnaire l'article CHAUDEPISSE, tom. IV, pag. 669. (R. P.)

BOTRIA. (*Bot., Mat. médic.*) Genre de plantes de la famille des Vignes & de la Pentandrie monogynie de Linné. La seule espèce connue (le *botria africana* de Loureiro) croît sur la côte de Zanguebar, & produit des baies noires dont la saveur douce est analogue à celle du raisin.

La racine de cet arbrisseau passe pour être diurétique & résolutive, & l'on en recommande l'usage dans les maladies inflammatoires. Les Portugais lui donnent le nom de *pareira*, ce qui, dans leur langue, signifie *vigne sauvage*. Du reste il n'existe aucune analogie entre les genres BOTRIA & CYSAMPELOS, & c'est à ce dernier qu'appartient le vrai *pareira* des officines. (R. P.)

BOURGELAT (Claude). (*Biogr. médic.*) Ce savant, aussi laborieux que modeste, doit être regardé comme le créateur de l'art vétérinaire: en effet, les Anciens abandonnoient à d'ignorans mercenaires le soin de traiter les maladies des animaux domestiques. Végèce, qui a écrit sur la médecine des animaux, s'étoit borné à réunir les recherches de ses devanciers; Solleysel fut un peu plus loin, recueillit & fit connoître ce que lui avoit appris sa propre expérience; mais Bourgelat parcourut en entier & avec gloire cette nouvelle carrière. Il naquit à Lyon en 1712, étudia d'abord le droit, & exerça même la profession d'avocat, qu'il abandonna pour entrer dans les mousquetaires, déterminé par le goût très-vif que depuis son enfance il éprouvoit pour les chevaux. En peu de temps Bourgelat devint l'élève le plus distingué des maîtres d'équitation de la capitale, & bientôt obtint la place de chef de l'Académie royale de Lyon. Lié avec Pouteau & Charmeton, il disséqua un grand nombre de chevaux, & acquit des connoissances positives sur les maladies de l'espèce humaine. Bourgelat avoit inspiré un grand attachement à Bertin, intendant de la généralité de Lyon, & qui, devenu ensuite contrôleur-général des finances, institua l'Ecole vétérinaire de Lyon, dont l'ouverture eut lieu le 1er. janvier 1762. Bourgelat, chargé de l'administration de ce nouvel établissement, obtint les plus grands succès, & la plupart des puissances de l'Europe envoyèrent des élèves pour suivre ses leçons. Le gouvernement françois, appréciant alors l'importance de cette école, institua celle d'Alfort, qui, dirigée par un tel maître, acquit bientôt une grande célébrité.

Les hommes les plus remarquables de l'époque, Buffon, lord Pembrocke, Charles Bonnet, d'Alembert, Haller & Voltaire, furent en correspondance, avec Bourgelat, & c'est à lui que s'adressa Frédéric-le-Grand pour savoir si la *charge au trot* convenoit mieux aux manœuvres de cavalerie que la *charge au galop*: le savant vétérinaire décida en faveur de la première.

Aussi désintéressé qu'il étoit dévoué à la science, Bourgelat laissa sa famille dans une position peu fortunée; aussi ne subsista-t-elle que par les bienfaits du gouvernement: mais, à toutes les époques, les ouvrages qu'il a laissés seront pour ses descendans une puissante recommandation. On a de lui:

Le nouveau Newkastle, ou *Traité de cavalerie*. Lausanne, 1747, 1 vol. in-12.

Elémens d'hippiatrique, ou *Nouveaux principes sur la connoissance & sur la médecine des chevaux*. Lyon, 1750, 1753, 3 vol. in-12.

Anatomie comparée du cheval, du bœuf & du mouton. Plusieurs fois réimprimée.

Matière médicale raisonnée, ou *Précis des médicamens considérés dans leurs effets*. Lyon, 1765, in-4°. *Ibid.*, in-8°., 1771.

Traité de la conformation extérieure du cheval, de sa beauté & de ses défauts, des considérations auxquelles il importe de s'arrêter dans le choix que l'on doit en faire, des soins qu'il exige, de sa multiplication, ou *des haras*. Paris, 1769, in-8°. Cet ouvrage, qui est le chef-d'œuvre de Bourgelat, a été imprimé un grand nombre de fois, & les dernières éditions sont enrichies des notes de M. Huzard.

Essai théorique et pratique de la ferrure. Paris, 1771, in-8°.

Essai sur les appareils & sur les bandages propres aux quadrupèdes. Paris, 1770, in-8°.

Mémoire sur les maladies contagieuses du bétail. Paris, 1775, in-4°.

Réglement pour les Ecoles vétérinaires de France. Paris, 1777, in-8°.

Enfin Bourgelat est encore auteur d'un grand nombre d'articles de *médecine vétérinaire* & de *manége* de l'Encyclopédie, ainsi que d'autres articles publiés dans divers ouvrages périodiques.

(*Extr. de la Biogr. médic.*) (R. P.)

BOUSIER. (*Mat. méd., Entomol.*) Genre d'insectes coléoptères qui vivent dans les excrémens des mammifères, & que l'on connoît vulgairement sous le nom de *fouille-merde.* Les plus grosses espèces servoient autrefois à préparer *l'huile de scarabées* de la pharmacopée de Paris.

(R. P.)

BRADYSPERMATISME. (*Path.*) Mot dérivé du grec βραδυς, lent, & de σπερμα, sperme. Emission lente du sperme. Effet qui peut également dépendre, soit d'un vice de conformation, soit d'une grande foiblesse des organes génitaux.

(R. P.)

BREDISSURE. (*Pathol.*) Expression chirurgicale peu usitée, & employée pour désigner la difficulté ou même l'impossibilité d'ouvrir la bouche, à raison de l'adhérence que contractent dans certains cas les gencives, avec la face interne des joues. Cette adhérence est rarement congéniale, & le plus ordinairement elle se développe à la suite de l'usage immodéré du mercure.

(R. P.)

BROWNISME. (*Hist. de la méd.*) On a donné, dans ces derniers temps, ce nom à la théorie médicale de Brown, suivant lequel toutes les maladies se divisent en générales, qui sont sthéniques ou asthéniques, & en locales.

Il est si facile, en jetant les yeux sur la doctrine de Brown, de voir qu'elle tend à rapporter tout à un petit nombre de principes certains, qu'on peut en expliquer par là le vide & les défauts. « Toutes » les maladies, dit Brown, sont générales ou lo- » cales. Les premières proviennent d'une affection » de l'irritabilité, & s'étendent sur tout le système; » les autres tiennent à l'affection d'une partie isolée » du corps. »

Cette première division ne nous paraît pas exacte, en ce que les maladies locales se trouvant séparées de celles qui naissent de l'irritabilité, & qui intéressent le système en général, il s'ensuivroit que les maladies locales ne proviendroient pas des vices de l'irritabilité, ce qui contredit l'observation; car, en adoptant cette idée, on ne reconnoîtroit pas la possibilité qu'une partie du corps fût paralysée isolément. Mais Brown paroît d'ailleurs y renoncer lui-même, en faisant plus tard provenir les maladies générales, des locales, lorsque, dans le traitement des plaies, il insiste sur la nécessité d'exciter l'irritabilité, & lorsqu'il range parmi les maladies locales, l'inflammation de l'estomac.

« Les maladies générales proviennent de l'aug- » mentation ou de la diminution de l'excitement; » elles sont sthéniques dans le premier cas, & as- » théniques dans l'autre. Ces dernières peuvent éga- » lement être produites aussi bien par le manque » que par la trop grande intensité des irritations. » Si la cause est le manque d'irritation, il s'ensuit » une asthénie directe; si l'asthénie a été précédée » d'une sur-excitation, elle est indirecte. »

Voici les principales objections qu'on peut faire contre le principe fondamental de la pathologie du médecin écossais :

1°. Cette division, beaucoup trop simple, exclut une foule d'états morbifiques qui sont tout aussi importans que la sthénie & la foiblesse. L'état d'oppression des forces ne ressemble pas à l'asthénie indirecte, & ne sauroit trouver sa place dans le système de Brown.

2°. Il est faux & contraire à l'expérience journalière que, lorsqu'il y a état d'asthénie, cet état se répande dans tout le système.

3°. Il est également faux que le manque & la soustraction des irritations déterminent toujours l'accumulation de l'irritabilité, & que cette foiblesse, dite directe, diffère essentiellement de l'indirecte, qui a pour cause un excès d'irritation. Une syncope, qui résulte de l'abstinence ou d'une perte de sang, se comporte absolument comme une syncope qui succède à une vive douleur. Cette distinction entre la foiblesse directe & indirecte nous paroît essentiellement vicieuse.

La division des maladies en celles qui proviennent de l'augmentation & en celles qui tiennent à la diminution de l'excitement étoit déja connue avant Brown, mais sous d'autres noms. Personne n'ignore que le maître de Brown, Guillaume Cullen, voyoit *excitement* & *débilité* dans toutes les maladies, & régloit d'après cela son traitement. On peut donc considérer le brownisme, quant à son principe, comme le frère puîné du système de Cullen, qui n'est lui-même qu'un rejeton de celui de Frédéric Hoffmann.

« Le diagnostic de Brown manquant aussi d'exac- » titude, sa doctrine entière ne peut être d'une » grande utilité, & le seul diagnostic important, » dit-il, est celui qui apprend à distinguer les » maladies générale des maladies locales. » Mais cette différence telle que Brown l'indique est chimérique. Pourquoi donc le diagnostic s'attacheroit-il à la rechercher? Il doit s'occuper

d'objets bien plus importans, dont le médecin écossois paroît n'avoir aucune idée, puisqu'il essaie de prouver (chapitre 83) que le diagnostic est inutile, & prononce ainsi lui-même la condamnation de son prétendu système.

L'*opportunité* de Brown doit exprimer, à ce qu'il prétend, ce que les anciens entendoient par état neutre, c'est-à-dire l'aberration de l'état de santé, qui n'est pas encore la maladie, mais qui tient le milieu entre les deux; assurément Brown n'attache aucune idée précise à son opportunité quand il prétend qu'elle doit précéder toutes les maladies générales; car de cette manière il range arbitrairement parmi les affections locales les différentes maladies générales avant l'invasion desquelles on ne remarque pas l'opportunité.

Brown dérive tous les spasmes & toutes les convulsions de la foiblesse, « parce que, dit-il, la régularité est toujours nécessaire pour une contraction naturelle ». Cette assertion contredit l'expérience, qui nous apprend qu'une foule de maladies sthéniques sont accompagnées de spasmes; que, même dans les spasmes, il se manifeste des symptômes actifs qui précèdent souvent les évacuations critiques, & que les relâchans sont quelquefois les seuls moyens propres à faire cesser les affections spasmodiques.

On voit par là que Brown ne connoissoit pas les maladies, & qu'il a sciemment mal interprété les théories de son maître pour en établir une nouvelle; mais l'état de la science étoit favorable à la propagation de son système : la dispute entre les humoristes & les solidistes paroissoit être décidée en faveur de ces derniers; les chimistes sembloient faire de vains efforts pour asseoir la pathologie humorale sur de nouveaux fondemens. Est-il donc surprenant qu'on ait adopté avec avidité une doctrine dont les premiers principes étoient directement opposés à l'humorisme, & dont, en outre, la simplicité contrastoit vivement avec les complications & les difficultés dont les systèmes en vigueur étoient hérissés?

Il fallut que Brown possédât une certaine dose d'énergie, pour affranchir son esprit d'une erreur ancienne & accréditée, en ramenant tout dans l'homme, à la vitalité; mais il la considéra de si haut, que tous les phénomènes de détail lui échappèrent. Brown peut donc être compté au premier rang des médecins vitalistes, et, comme tel, ses vues élevées en physiologie pourroient lui faire pardonner les vices de sa pratique incendiaire, si l'humanité n'avoit eu tant à en souffrir.

(Ch. H.)

BRUANT. (*Hyg., Ornith.*) Genre de l'ordre des passereaux, & dans lequel se trouvent les bruans proprement dits, les proyers & les ortolans. Tous ces oiseaux sont petits, mais, lorsqu'ils sont très-gras, on les regarde en général comme un mets très-délicat. (R. P.)

C

CACAVI. (*Hyg.*) Synonyme du mot *cassave* ou *manioc.* (*Voyez* ce dernier mot, tom. VIII, pag. 492; & Nourriture, tom. X, pag. 702 & 725 de ce Dictionnaire.) (R. P.)

CACHIRI. (*Hyg.*) La racine de manioc râpée, mise dans un vase avec une certaine quantité d'eau que l'on fait bouillir, fournit, lorsqu'on abandonne ce liquide à la fermentation, une liqueur susceptible d'enivrer, qui a la saveur du poiré, & que les habitans de Cayenne nomment *cachiri.* (R. P.)

CADUCITÉ. *Ætas iners, senecta infirma, imbecillitas.* Ce mot, pris dans son acception physiologique, désigne cet état de l'âge dans lequel les êtres vivans, & notamment l'homme, s'affaissent, déclinent & *tombent*, comme on le dit dans le langage vulgaire. Les trois synonymes, *âge inerte, vieillesse infirme, imbécillité*, offrent les trois états dans lesquels tombe, à peu d'exceptions près, l'homme arrivé à l'âge caduc, qui commence communément, dans l'espèce humaine, à soixante-dix ans, & va toujours en augmentant jusqu'à quatre-vingts ou quatre-vingt-trois ans. La caducité est la première vieillesse, & précède la décrépitude; elle constitue aussi la période moyenne de l'âge avancé, ou la vieillesse infirme & confirmée. L'histoire de la caducité appartenant à celle des âges, nous renvoyons le lecteur au mot Ages, traité fort longuement dans le 1er. volume de ce Dictionnaire, page 358. (Ch. H.)

CAFEINE. (*Chim. végét.*) On retire des graines du café non torréfié un principe particulier blanc, soyeux, cristallin, volatil, amer, soluble dans l'eau bouillante & dans l'alcool, & auquel M. F. Runge, de Berlin, qui l'a découvert en 1819, a donné le nom de *cafeine.* C'est M. Robiquet qui, en 1821, a déterminé le caractère de cette substance, qui précipite en vert les solutions ferrugineuses, n'est point alcaline, ainsi que l'avoit d'abord pensé M. Pelletier, &, qui sans être putrescible, contient plus d'azote qu'aucune autre substance végétale. (R. P.)

CALORIFICATION. (*Physiol.*) *Calorificatio.* Mot impropre, qui a été imaginé pour exprimer l'élévation de la température qui se produit dans les êtres vivans. Bichat avoit choisi cette expression pour faire sentir d'un seul mot que le dégagement de calorique qui s'opère dans l'économie animale n'est qu'une fonction qui suppose l'exercice des propriétés vitales, & lui est constamment subordonnée. Ce physiologiste admettoit que la calorification est le résultat de toutes les autres fonctions; bien éloigné en cela de l'opinion du

professeur Chaussier, qui regarde le développement de la chaleur comme un fait primitif de l'organisme, & le rapporte à une propriété vitale d'une nature particulière. Ce physiologiste fait de la calorification une fonction qui préside à la formation de la chaleur dans les êtres organisés vivans, & qui les maintient à une température propre & toujours la même, quelle que soit celle du milieu dans lequel ils sont plongés. Ordinairement, le degré de cette température est supérieur à celui de la température du fluide ambiant.

(Ch. H.)

CALORIMÈTRE. (*Physiq.*) Des poids égaux de substances de nature diverse exigent, pour parvenir à une température donnée, des quantités variables de calorique, & c'est à l'instrument destiné à mesurer ces quantités que l'on a donné le nom de *calorimètre :* instrument que l'on ne sauroit dès-lors confondre avec le thermomètre, puisque celui-ci indique uniquement la tension du calorique, sans avoir aucun égard à sa proportion.

Les premières recherches sur la chaleur spécifique des corps remonte à Crawfort, & la méthode dont il faisoit usage est connue sous le nom de *méthode des mélanges.* Elle consiste à élever d'un certain nombre de degrés la température d'un corps dont le poids est connu, puis, en le plongeant dans l'eau froide, la quantité dont il élève la température de ce liquide fait connoître le rapport de sa capacité calorifique, à celle d'un autre corps sur lequel on auroit opéré exactement de la même manière.

Supposons, par exemple, qu'un boulet de fer du poids de deux kilogrammes soit échauffé à 100 degrés, & que, plongé dans deux kilogrammes d'eau à 10 degrés, il en élève la température de neuf degrés. Si un boulet de cuivre de même poids que le précédent, & également échauffé, porte la température de la même masse d'eau à 17,7 degrés, on en concluera que les capacités *calorifiques* du fer & du cuivre sont entr'elles dans le même rapport que les élévations de température qu'ils ont communiquées au liquide, c'est-à-dire comme les nombres 9 & 7,7. Dans le cas où l'on voudroit, ainsi qu'on le fait habituellement, rapporter cette capacité à celle de l'eau prise pour unité, il suffiroit de diviser le nombre de degrés dont l'eau s'est échauffée, par la quantité dont la température des corps a diminué.

Cette méthode, perfectionnée par le comte de Rumfort, est généralement employée par les physiciens, & c'est uniquement dans des circonstances particulières que l'on se sert du calorimètre de glace, inventé par Lavoisier & Laplace, & dont il a été question au mot Calorique, tom. IV, pag. 321 de ce Dictionnaire. (R. P.)

CAMISOLE OUGILET DE FORCE. (*Hyg.*) Ce vêtement, que l'on emploie pour contenir les aliénés furieux, ceux qui cherchent continuellement à s'échapper, les hystériques que plusieurs personnes ont peine à maintenir, les délirans très-agités, les condamnés à la peine capitale, & en général tous les individus dont il importe de se rendre maître, se fait ordinairement en coutil très-fort. Le corsage, qui s'étend de la partie inférieure du cou jusqu'au milieu du ventre environ, est, comme les corsets, fermé par devant & ouvert par derrière, où on le fixe au moyen de liens placés de chaque côté, ou mieux encore en le laçant. Les manches sont tantôt isolées par leurs extrémités & fermées, & tantôt réunies, mais, dans l'un & l'autre cas, on les garnit de liens très-forts pour qu'on puisse les fixer au pied du lit, si elles sont réunies, & de chaque côté, si elles sont isolées. On pratique sur chaque côté de la poitrine, aux épaules, aux coudes de ces camisoles, des anses dans lesquelles on peut passer des liens destinés à fixer le malade dans son lit ou dans un endroit quelconque.

On emploie aussi pour maintenir les furieux, surtout ceux qui veulent faire usage de leurs membres abdominaux, une espèce de chemise faite de même en coutil, assez longue pour dépasser les pieds, dont le haut ressemble en tout à la camisole de force, & qui est terminée en bas par une coulisse, & garnie sur les parties latérales d'anses qui servent à fixer toute la longueur du corps : on a soin, dans ce cas, de laisser une fente par derrière pour permettre les évacuations & ingestions nécessaires.

La camisole a généralement remplacé les chaînes dont on se servoit autrefois pour contenir les aliénés. L'usage des chaînes n'est cependant pas entièrement abandonné, surtout en Espagne & en Italie. Des médecins anglais ont reproché à la camisole de force de gêner la respiration, d'empêcher le malade de pouvoir se servir de ses mains pour se nourrir, se moucher, se gratter, &c., & lui préfèrent les menottes & une ceinture en cuir ou en fer. Malgré ces inconvéniens, M. Esquirol n'hésite pas à considérer la camisole de force comme le meilleur moyen de contention des aliénés. Quoi qu'il en soit, nous pensons qu'il ne seroit pas difficile d'apporter à ce vêtement les modifications propres à en rendre l'usage plus commode tant pour ceux qui les portent que pour les personnes chargées de l'appliquer.

(Ch. H.)

CAMPER. (Pierre). (*Biogr. méd.*) Né à Leyde le 11 mai 1722, étudia la médecine sous Gaubius, & sous Van-Rhooyen, Bernard Albinus & Trioen, & parvint au doctorat en 1746. Deux ans plus tard, après la mort de ses parens, il parcourut l'Angleterre, la France, la Suisse & l'Allemagne, & à dater de 1750, il fut successivement professeur d'anatomie, de chirurgie & de médecine, dans l'Université de Franeker & à Amsterdam. Bien-

tôt après, il passa à l'université de Groningue, où il enseigna l'anatomie, la chirurgie & la botanique.

La plupart des académies de l'Europe s'empressèrent de l'inscrire au nombre de leurs membres. En 1768, une épidémie des plus redoutables ayant éclaté dans les Pays-Bas, Camper contribua beaucoup à en diminuer les ravages, & ce fut à son instigation que dans les provinces de Groningue & de Frise, on fonda des sociétés destinées à propager l'inoculation & à encourager la découverte des moyens nouveaux de guérison.

Parmi les travaux anatomiques de Camper, on peut citer ceux qui eurent pour objet l'*anatomie de l'orang-outang*, de la tête de *la baleine* & du crâne du *rhinocéros*. Ce fut en 1770 que ce savant communiqua, pour la première fois, à l'Académie de peinture d'Amsterdam, ses idées sur l'usage que l'on pouvoit faire de l'*ouverture de l'angle facial*, pour *distinguer les variétés de l'espèce humaine*: idées qu'il développa davantage en 1778 & en 1782, dans des leçons publiques qui attiroient un nombreux concours d'auditeurs, & qui, après sa mort, furent publiées par son fils, Adrien-Gilles Camper.

Une autre découverte non moins importante, & que Hunter n'hésita pas à s'approprier trois ans après, fut celle de la communication qui existe entre l'organe pulmonaire des oiseaux & la cavité des os longs de leurs squelettes. En 1773, Camper quitta l'université de Groningue & fixa son séjour à Franeker, & depuis cette époque jusqu'à sa mort, qui eut lieu à La Haye le 7 avril 1789, il parcourut les villes les plus célèbres de l'Allemagne, de la Hollande, de la France & de l'Angleterre.

M. Cuvier, à la suite du discours sur les *progrès des sciences physiques depuis* 1789, a donné la liste complète des productions littéraires de ce savant médecin, dont l'éloge a été écrit par Condorcet & par Vicq-d'Azyr.

(*Extr. de la Biogr. médic.*) (R. P.)

CANTHARIDINE. (*Chim. végét.*) Principe actif des cantharides découvert par M. Robiquet en 1810. On le prépare en traitant les cantharides par l'eau bouillante : cette dissolution aqueuse, évaporée jusqu'à consistance d'extrait mou, est ensuite soumise à l'action de l'alcool bouillant; après avoir évaporé cette nouvelle dissolution, on met le résidu en contact avec de l'éther dans un flacon bouché & que l'on agite. Bientôt le liquide se colore en jaune, & par le repos, laisse déposer des lames micacées qui, étant desséchées, sont insolubles dans l'eau, solubles au contraire dans l'huile et dans l'alcool bouillant, d'où, par le refroidissement, & sous forme cristalline, elles se précipitent pures.

C'est à la solubilité de la cantharidine dans l'huile, que les emplâtres vésicans, faits avec les cantharides, doivent la faculté qu'ils ont d'agir sur la peau à travers un papier, ainsi que l'a indiqué le premier M. de Lens. Cette même propriété explique aussi l'action nuisible de l'huile administrée dans l'empoisonnement produit par les cantharides.

M. Robiquet a récemment extrait cette même substance du *mylabre* de la chicorée, & il est très-probable qu'on la rencontreroit aussi dans quelques autres insectes des genres voisins. (R. R.)

CAPHOPICHRITE. (*Chim. végét.*) M. Caventou a prouvé que la rhubarbe doit ses propriétés médicamenteuses à la combinaison de deux principes immédiats, le *rhabarbarin* & une matière brune particulière. Le premier est cristallisable & de couleur jaune, le second est inodore, insipide, insoluble dans l'éther & dans l'eau, très-soluble au contraire dans l'alcool.

Ces deux principes réunis existent dans toutes les préparations pharmaceutiques qui contiennent de la rhubarbe, & c'est à leur combinaison, considérée comme principe immédiat, que, dans ces derniers tems, plusieurs chimistes ont donné les noms, les uns de *caphopichrite*, les autres de *rhabarbarine*. (R. P.)

CARTHAMITE. (*Chim. végét.*) Nom récemment donné à l'une des matières que l'on retire de la fleur du carthame, & qu'aujourd'hui l'on appelle acide *carthamique*. (*Voy.* CARTHAME, tom. IV, pag. 434; & ROUGE, tom. XII, pag. 610, de ce Dictionnaire.) (R. P.)

CATHARTINE. (*Chim. végét.*) L'analyse des feuilles du séné (*cassia acutifolia* LAMK.) a fourni à MM. Lassaigne & Feneulle une substance jaune rougeâtre, incristallisable, soluble dans l'eau & l'alcool, insoluble dans l'éther. Cette substance, qu'à raison de sa faculté purgative, ces chimistes ont nommée *cathartine*, a une saveur amère & nauséeuse. Elle précipite l'infusion de noix de galle & le sous-acétate de plomb. Il est, du reste, probable qu'elle est moins un principe particulier qu'une sorte d'extrait.

Quoi qu'il en soit, la cathartine, à la dose de quelques grains, purge en donnant de légères coliques. (R. P.)

CARDUACÉES (Famille des). (*Bot.*, *Mat. médic.*) Nom donné à l'une des divisions dont est formée la nombreuse famille des Composées, qui se partage en *corymbifères*, en *carduacées* & en *chicoracées*.

En général les plantes qui appartiennent à cette dernière section, contiennent un principe amer qui, loin d'être activé, comme dans les corymbifères, par la présence de l'huile essentielle & de la résine, est le plus ordinairement masqué par un

mucillage aqueux qui eſt plus ou moins abondant, ſuivant l'âge de la plante. Auſſi quelques-uns de ces végétaux ſont-ils employés comme aliment: tel eſt l'artichaut ordinaire (*cinara ſcolymus.*)

Le carthame, la bardane, la chauſſe-trape, les diverſes eſpèces de *centaurées* appartiennent à la famille des Carduacées, que l'on nomme auſſi famille des *Cinarocéphales*, à raiſon de la diſpoſition des fleurs des plantes qui en ſont partie.

(R. P.)

CARYOPHYLLÉES (Famille des). (*Bot., Mat. médic.*) Famille naturelle de la tribu des Dicotylédones polypétales. Les propriétés médicinales des plantes de cette famille ſont en général très-foibles; cependant on a cru reconnoître des qualités fondantes dans quelques-unes, telles que la *ſaponaire*, le *behen blanc*, &c. En Iſlande l'*arena peploïdes*, ſoumis à la fermentation, fournit un composé nutritif, & dans l'Amérique ſeptentrionale la décoction des racines du *ſilène virginica* eſt réputée anthelmintique. (R. P.)

CASTÉRA-VERDUZAN (Eaux minérales de). Ce village, ſitué entre Auch & Condom, à 30 lieues de Bordeaux, eſt remarquable par un établiſſement thermal très-fréquenté & dont l'inſpection eſt confiée à M. le Dr Capuron, l'un des plus célèbres accoucheurs de la capitale. Il y a deux ſources, l'une nommée la *grande* & l'autre la *petite fontaine*. Les eaux de la première ſont ſulfureuſes, & celles de la ſeconde ferrugineuſes : en général il y a beaucoup d'analogie entre les ſources de Caſtéra-Verduzan & celles de *Cambo*, près de Bayonne.

L'eau de la *grande fontaine* est limpide, ſa ſaveur eſt ſulfureuſe, & ſon odeur eſt celle du gaz hydrogène ſulfuré; ſa température eſt de 18 à 20 degrés : auſſi, pour en uſer ſous forme de bains, eſt-on obligé de l'échauffer artificiellement. Celle de la *petite fontaine* eſt froide; elle a une ſaveur légèrement métallique & laiſſe dépoſer un ſédiment ochracé : on ne l'emploie qu'en boiſſon. L'analyſe des eaux de ces deux ſources laiſſe beaucoup à deſirer, ſeulement on ſait que la première contient, indépendamment du gaz hydrogène ſulfuré, des hydrochlorates & des ſulfates de chaux & de ſoude. Quant à la ſeconde, elle renferme un principe ferrugineux qui ne ſe remarque point dans l'eau de la *grande fontaine*.

On recommande l'uſage des eaux de Caſtéra-Verduzan dans les foibleſſes de l'appareil digeſtif, dans la chloroſe & dans le traitement des maladies de la peau. (R. P.)

CAUSTIQUE DE GONDRET ou POMMADE AMMONIACALE. (*Pharm., Mat. médic.*) Cette pommade, propoſée par le Dr Gondret, eſt un mélange à partie égale de ſuif & d'ammoniaque (alcali volatil); elle ſe prépare de la manière ſuivante : faites fondre au bain marie deux onces de ſuif dans un flacon bouché à l'émeril & à large ouverture; quand le ſuif eſt bien liquéfié, ajoutez-y la même quantité d'ammoniaque, & agitez juſqu'à parfait réfroidiſſement.

La pommade ammoniacale de Gondret eſt un des meilleurs cauſtiques que nous poſſédions, & il eſt d'autant plus précieux qu'on en obtient tous les degrés de la brûlure depuis la rubéfaction la plus légère juſqu'à la brûlure la plus profonde. Si l'on ne deſire obtenir qu'une légère irritation, on en prendra gros comme une noiſette, on frictionnera pendant deux ou trois minutes, & on recouvrira la partie avec un linge fin. Veut-on, au contraire, déterminer un degré plus conſidérable d'irritation, il ſuffira de recouvrir la partie frictionnée d'un emplâtre de cette pommade, & de la laiſſer appliquée pendant vingt à vingt-cinq minutes. Ce temps ſuffit ordinairement pour produire la véſication la plus complète. Il eſt inutile d'indiquer les moyens propres à obtenir des effets intermédiaires, les deux extrêmes étant indiqués. Il nous reſte à dire, pour terminer cet article, que cette pommade, au moyen de laquelle l'auteur a obtenu de nombreux ſuccès, eſt un des meilleurs cauſtiques que nous poſſédions; il a de plus un double avantage ſur les préparations faites avec les cantharides, c'eſt d'agir plus promptement que ces dernières, & de ne pas, comme elles, avoir une action directe ſur l'appareil *véſico-génital.* (CH. H.)

CÉCITÉ. *Cecitas.* Abſence ou abolition de la faculté de voir. La cécité ne conſtitue pas une maladie proprement dite; c'eſt une infirmité, & elle doit être conſidérée comme le réſultat médiat ou immédiat d'une foule de maladies des yeux qui la produiſent, ſoit en s'oppoſant à l'entrée des rayons lumineux dans l'œil, ſoit en privant la rétine de ſa ſenſibilité ou de la faculté de percevoir les objets qui parviennent juſqu'à elle. Tels ſont, pour le premier cas, l'*ankyloblépharon*, occluſion congénitale ou accidentelle des paupières; l'*ophthalmie*, les *taies*, les *ulcères* & le *ſtaphylome de la cornée*, l'*occluſion de la pupile*, l'*hypopyon*, la *cataracte*, le *glaucome*, l'*hydrophthalmie*, l'*atrophie*, &c. Dans le ſecond cas, l'*amauroſe* ou *paralyſie de la rétine*, eſt la ſeule cauſe qui produiſe la cécité. (*Voyez* ces différens mots.) (CH. H.)

CÉPHALOMÈTRE (*Inſtr. de chir.*) Cet inſtrument, ainſi que l'indique ſon étymologie grecque, κεφαλη, tête, & μετρον, meſure, étoit deſtiné à faire connoître, pendant le travail de l'enfantement, le diamètre de la tête du fœtus; mais la difficulté d'en faire convenablement uſage, & ſurtout la facilité avec laquelle la mobilité & la flexibilité des os de la tête du fœtus lui permettent de ſe mouler à travers le baſſin, en rendent l'emploi tout-à-fait

inutile : auſſi l'uſage de cet inſtrument eſt-il généralement abandonné. (R. P.)

CÉRASTE. (*Erpét.*) Nom d'un reptile venimeux que l'on trouve en Egypte, & qui eſt remarquable par deux appendices en forme de cornes placés ſur ſa tête.

CHARPIE. (*Chir.*) On connoît deux eſpèces de charpie : l'une que l'on appelle *brute*, & que l'on obtient en effilant du vieux linge coupé par morceaux; l'autre, nommée *charpie râpée*, qui ſe prépare en ratiſſant avec un couteau des fragmens de toile uſée.

La charpie eſt employée à faire des plumaſſeaux, des bourdonnets, des tentes, des mèches, &c., dont on ſe ſert pour le panſement des plaies. (*Voyez* ces différens mots dans le *Dictionnaire de Chirurgie* de cette Encyclopédie.) (R. P.)

CHAUSSIER (François) (*Biogr. médic.*), profeſſeur à la Faculté de médecine de Paris, médecin en chef de l'hoſpice de la Maternité, jouiſſoit à Dijon d'une réputation due aux nombreuſes connoiſſances dont il avoit donné des preuves dans les cours publics de botanique, de chimie, de matière médicale, d'aſtronomie, mais ſurtout d'anatomie & de phyſiologie qu'il faiſoit régulièrement chaque année. Une réputation auſſi juſtement méritée devoit néceſſairement conduire Chauſſier ſur un plus vaſte théâtre; auſſi fut-il appelé à Paris en 1794, à l'époque où la Convention ſentit la néceſſité de rétablir en France l'enſeignement de la médecine, &, conjointement avec Fourcroy, il rédigea le rapport & le projet de décret qui donna lieu à l'établiſſement des écoles de ſanté à Paris, à Montpellier & à Strasbourg. Chargé d'enſeigner dans la première de ces écoles, l'anatomie & la phyſiologie, Chauſſier employa la nouvelle nomenclature qu'il ſuivoit depuis pluſieurs années à Dijon, & les *tables ſynoptiques* dans leſquelles il a renfermé les généralités de ces deux ſciences font regretter qu'il n'en ait point donné les développemens, dans des ouvrages plus étendus.

Pluſieurs écrits juſtement eſtimés prouvent combien ce célèbre profeſſeur étoit verſé dans la juriſprudence médicale : auſſi fut-il pluſieurs fois ſollicité par ſes collègues de remplir cette chaire lorſqu'elle devint vacante. Son goût pour la phyſiologie l'emporta, & il continua d'enſeigner cette ſcience dans la Faculté de médecine de Paris juſqu'à l'époque où l'ordonnance du 23 novembre 1822 ſupprima une école qui, depuis trente ans, avoit rendu les ſervices les plus ſignalés. Lors de la réorganiſation, qui eut lieu en 1823, Chauſſier ne fit point partie de la nouvelle Faculté; mais l'Académie royale des ſciences, en l'admettant peut-être un peu tardivement au nombre de ſes membres, prouva que les titres ſcientifiques avoient pour elle une valeur que ne pouvoit contrebalancer l'influence miniſtérielle, ſi ce n'eſt en abuſant de ſon autorité.

Un âge aſſez avancé, un travail aſſidu, & très-probablement auſſi le reſſentiment des injuſtices qu'il avoit éprouvées, altérèrent la ſanté de Chauſſier, & une attaque d'apoplexie, à laquelle il ne ſuccomba pas, mais dont il ne put cependant ſe rétablir complètement, fit prévoir ſa fin prochaine. Il mourut en effet à Paris, le 19 juin 1828, généralement eſtimé de tous ceux qui ont ſu le connoître & l'apprécier. (R. P.)

CHÉNOPODÉES (Famille des). (*Bot.*, *Mat. médic.*) Famille naturelle de plantes remarquables par la diverſité des propriétés des végétaux qui la compoſent. Les uns en effet ſont doux, mucilagineux ou ſucrés & propres à la nourriture; tels ſont, la *bette*, les *épinards*, les *arroches* & la *betterave*, dont la racine fournit abondamment du ſucre; les autres, comme les *phytolacca*, ſont extrêmement âcres dans toutes leurs parties; quelques-uns même ont une odeur aromatique due à une huile eſſentielle qui contient du camphre ou une matière analogue. Les graines de certaines eſpèces ſont éméto-purgatives; enfin pluſieurs plantes de cette famille, qui croiſſent dans le voiſinage de la mer, fourniſſent abondamment de la ſoude. (R. P.)

CHIMIE ou CHYMIE, de *kemia*, mot arabe qui ſignifie l'art qui traite des propriétés des corps, ou de *chemia vel chymia*, χεμια ou χυμια, de χειν, fondre, ou de χυμος, ſuc. La plupart des auteurs s'accordent à regarder comme meilleure la première orthographe & la première étymologie. La chimie a ſucceſſivement porté différens noms; on l'appela *ſcience hermétique*, parce que l'on prétendoit que les préceptes en étoient tracés ſur les colonnes d'Hermès. On lui donna auſſi le nom d'*art ſpagyrique*, de deux mots grecs σπαω & αγειρω, je ſépare & je réunis. Plus tard, quand elle n'avoit d'autre objet que la tranſmutation des métaux, elle reçut la dénomination de *chryſopée* & d'*argyropée*, ce qui ſignifie œuvre de l'or & de l'argent. Elle fut auſſi appelée *alchimie*, ou chimie par excellence. Enfin le nom de *chimie* lui eſt reſté, & c'eſt ainſi qu'on la déſigne chez tous les peuples civiliſés.

Nous ne connoiſſons pas de meilleure définition de la chimie que celle qui nous a été laiſſée par le célèbre Fourcroy. *La chimie eſt une ſcience qui apprend à connoître l'action intime & réciproque de tous les corps de la nature les uns ſur les autres.*

Cette ſcience a été diviſée en huit parties : 1°. la chimie philoſophique, 2°. météorologique, 3°. minérale, 4°. végétale, 5°. animale, 6°. pharmacologique, 7°. manufacturière, 8°. économique. Le

simple énoncé de ces adjectifs indique les objets qui sont du ressort de chacune de ces branches.

La chimie diffère de la physique, en ce que celle-ci ne s'occupe que des propriétés des corps dans l'état où la nature nous les présente, tandis que la chimie veut les connoître jusque dans leur composition la plus intime. Cependant, dans l'état actuel de nos connoissances, ces deux sciences sont inséparables, & la connoissance des lois de la physique est indispensable à quiconque veut s'occuper avec fruit de la chimie; aussi le célèbre Fourcroy, dont nous avons adopté la définition, avoit-il raison de dire, *que la chimie commence où finit la physique.* (Ch. H.)

CHLORE. (*Chim.*, *Mat. médic.*) *Chlorum*, *chlorina*, de χλωρος, vert. Le chlore est un corps simple, découvert en 1774 par Scheele, qui le décrivit sous le nom d'*acide marin déphlogistiqué.* Les chimistes ayant regardé jusque dans ces derniers temps ce corps comme composé d'acide muriatique & d'oxygène, l'avoient nommé *acide muriatique oxygéné.* On ne trouve jamais le chlore pur dans la nature, mais on le rencontre souvent uni à l'état de chlorure ou à celui d'hydrochlorate: il est gazeux, d'un jaune qui tire sur le vert; sa saveur est très-désagréable; son odeur est piquante & tellement suffocante qu'il seroit impossible de le respirer, même mêlé à l'air, sans éprouver un sentiment de strangulation & un resserrement de poitrine: si la dose est considérable, ces symptômes peuvent être suivis de quelques douleurs, & même quelquefois d'hémoptysie, &, dans tous les cas, de l'épaississement des mucosités qui tapissent les voies aériennes. Sa pesanteur spécifique est de 2,470. Il décolore l'indigo, le tournesol, le vin, le café, le tabac & la plupart des principes colorans; il détruit plusieurs sortes de miasmes, & éteint la bougie après avoir communiqué à la flamme un aspect pâle d'abord, ensuite rouge.

Usage du chlore en médecine. C'est depuis quelques années seulement que le chlore a commencé à marquer comme moyen thérapeutique, & l'espèce de vogue qu'il obtient en ce moment fera époque dans les annales de la thérapeutique. C'est M. Ganal qui, le premier, a éveillé l'attention des médecins sur l'emploi de ce médicament: ce chimiste ayant remarqué que parmi les ouvriers employés dans une manufacture au blanchiment des toiles, ceux qui se trouvoient atteints de quelque affection de poitrine voyoient leur état s'améliorer sensiblement, il soupçonna que les émanations du chlore auxquelles ils étoient exposés pouvoient être la cause de cette amélioration; d'après cette idée, il a proposé d'employer méthodiquement le chlore en fumigations dans le traitement de la phthisie pulmonaire. M. Bourgeois, médecin de la maison royale de Saint-Denis, rapporte dans un Mémoire sur les effets médicamenteux du chlore en général, & surtout dans les affections chroniques du poumon, qu'une blanchisserie de toile ayant été transférée de Menin aux environs de Saint-Denis, dans un lieu humide fort insalubre, où régnoient ordinairement des affections catarrhales, des fièvres intermittentes, & une disposition au scrofule, non-seulement dix ou douze familles flamandes qui suivirent la manufacture conservèrent leur bonne santé sous ces influences défavorables, mais encore un homme admis dans la blanchisserie avec un catarrhe chronique de la poitrine & toutes les apparences de la phthisie, éprouva d'abord une augmentation dans les symptômes de sa maladie, puis guérit contre toute attente au bout de quatre mois; il en fut de même d'une femme tombée dans le marasme à la suite d'une vomique, & qui, après trois mois de séjour dans l'établissement, fut parfaitement guérie. M. le Dr. Castel assure avoir guéri, au moyen du chlore, une phthisie pulmonaire très-avancée, & de nature scorbutique. Selon ce médecin, les prédispositions à la phthisie pulmonaire étant une constitution foible & lymphatique, on doit en conclure que le traitement débilitant ne peut convenir dans cette maladie, & que le chlore doit agir, dans ce cas, comme beaucoup d'autres médicamens stimulans, la vapeur de goudron, par exemple. Du reste, M. Castel ne regarde pas le chlore comme un spécifique contre la phthisie, mais il a voulu seulement appeler l'attention des praticiens sur un agent qui lui a paru pouvoir être utile dans quelques circonstances. M. le Dr. Cottereau, agrégé à la Faculté de médecine de Paris, a présenté l'année dernière à l'Académie royale de médecine un jeune homme guéri d'une phthisie pulmonaire au moyen des inspirations de chlore gazeux; le sujet de cette observation est M. Péan, étudiant en médecine, âgé de vingt-six ans, d'une santé délicate, chez lequel tous les symptômes de l'affection tuberculeuse des poumons furent reconnus exister à un très-haut degré d'intensité. Le malade étoit dans un état effrayant de foiblesse & de consomption, & sa position sembloit entièrement désespérée, lorsque M. le Dr. Cottereau lui administra le chlore gazeux à l'aide d'un appareil de son invention. L'influence de ce traitement a été prompte, & le jeune homme a recouvré une santé parfaite, qui n'a subi aucune altération depuis plusieurs mois, quoiqu'il se soit livré à des études continuelles, & plusieurs fois à des courses botaniques de sept à huit lieues faites à pied dans un seul jour. L'Académie, en adressant des remerciemens à M. Cottereau, a aussi engagé ce praticien à continuer ses essais afin de constater les effets du chlore, & à lui communiquer ses résultats, bons ou mauvais, afin qu'elle puisse statuer sur une question qui ne sauroit être décidée sur quelques faits isolés, d'autant moins que plusieurs membres de l'Académie, au nombre desquels nous citerons

MM. Honoré, Coutenceau & Roulhier, qui ont souvent employé le chlore dans des cas semblables, n'en ont pas obtenu de résultats avantageux. Quelques années avant sa mort, Laennec fit des expériences à la Charité, & elles n'eurent aucuns résultats satisfaisans; il est vrai de dire que ce professeur est convenu qu'elles avoient été mal dirigées, & qu'elles avoient besoin d'être reprises. MM. Louyer-Villermay, Chomel & Husson ont aussi plusieurs fois essayé sans succès le chlore gazeux dans le traitement de la phthisie pulmonaire.

Quoi qu'il en soit, il est à notre connoissance que M. Richard-Defruez, pharmacien de Paris, a fait respirer avec succès à des *dyspnéiques* & à des *asthmatiques*, le chlore à l'aide d'un appareil de son invention.

Le chlore gazeux a été quelquefois employé avec avantage comme stimulant dans les cas de syncope & d'asphyxie, & principalement dans l'asphyxie produite par les gaz qui se dégagent des fosses d'aisance.

L'analogie qui existe entre la maladie tuberculeuse appelée *morve*, chez les chevaux, & la phthisie pulmonaire chez l'homme, a conduit M. Léon Watrin, vétérinaire à Metz, à employer le chlore gazeux dans le traitement d'une maladie qui fait depuis si long-temps le désespoir des vétérinaires, & qui occasionne des dépenses si considérables dans les régimens, puisqu'on y sacrifie sans exception tous les chevaux jeteurs. M. Watrin a complètement réussi à guérir radicalement plusieurs chevaux regardés tout-à-fait comme incurables (1). Cet habile vétérinaire continue les expériences commencées en 1818, & tout fait espérer que cette maladie, jusqu'alors incurable, sera bientôt d'une guérison aussi prompte que facile.

Mode d'administration du chlore gazeux. Le chlore gazeux s'administre soit en chargeant de chlore l'air de la pièce où se tient le malade, c'est-à-dire à l'air libre, soit au moyen d'un appareil respiratoire. Beaucoup de médecins préfèrent le premier procédé en ce qu'il se rapproche le plus de ce qui se passe dans les blanchisseries, où le chlore n'est dégagé en quantité un peu considérable que par intervalle. On doit, dans ce cas, le dégager très-pur, & avoir soin de le faire passer à travers de l'eau à mesure qu'il se dégage du mélange de peroxyde de manganèse & d'acide hydrochlorique. L'appareil peut recevoir des formes variées, se monter sur des lampes, se placer dans des foyers, &c.

Quant à l'*appareil inspiratoire*, nous ne saurions mieux faire que de donner la description de celui qui a été inventé par M. le D^{r}. Cottereau comme le meilleur & comme ayant été approuvé par l'Académie royale de médecine. Cet appareil se compose de deux pièces principales : 1°. un flacon à trois tubulures, & de la capacité d'une livre d'eau; 2°. un support en cuivre ou en fer-blanc établi sur un réchaud, & une lampe à esprit-de-vin. La moyenne des trois tubulures du flacon, donne passage à un tube de verre de six lignes de diamètre, contenant un thermomètre centigrade, & dont l'orifice supérieur communique avec l'atmosphère, tandis que l'inférieur descend jusqu'à trois lignes à peu près du fond du flacon. La seconde est remplie par un bouchon à l'émeril, creux parallèlement à son axe, caniculé, & qui se prolonge de deux pouces environ dans le flacon, où il se termine en bec de flûte. Ce bouchon supporte un vase couvert de papier de la capacité d'une once d'eau, & un robinet qui ouvre & ferme à volonté le canal du bouchon; seulement sur la cheville en cristal qui constitue le robinet, est une petite rainure dont le degré de profondeur détermine la quantité de liquide qui peut passer à travers le robinet. Enfin, la troisième tubulure donne passage à un tube recourbé qu'ouvre ou ferme à volonté un robinet, & qui est celui à travers lequel le malade inspire. Pour faire usage de cet appareil on verse de l'eau pure dans le flacon principal jusqu'à la hauteur d'un pouce, de manière à ce que le tube de la tubulure moyenne qui renferme le thermomètre plonge dans cette eau; on verse du chlore liquide dans le vase surajouté à la seconde tubulure, & par la rainure du robinet ce chlore tombe par gouttes, quatorze à quinze fois par minute dans le flacon. Au moyen de la lampe à esprit-de-vin on maintient l'eau qui est dans le grand flacon à une température de 30 à 32 degrés, en proportionnant la flamme de la lampe au volume de l'eau. Le malade inspire par le tube de la troisième tubulure, & l'air qui pénètre par celle du milieu arrive dans le poumon contenant le chlore dont il s'est chargé.

Jusqu'ici nous n'avons parlé que du chlore gazeux; le chlore liquide va nous offrir le moyen prophylactique d'une maladie moins commune, il est vrai, que la phthisie pulmonaire, mais plus terrible par ses symptômes effrayans & sa terminaison toujours funeste, nous voulons parler de l'hydrophobie. MM. Semmola & Schœnberg annoncent avoir employé le chlore à l'état liquide contre la rage, & M. le D^{r}. Semmola en particulier dit avoir traité par ce moyen dix-neuf individus avec succès. Voici l'un des faits mentionnés par lui (1) : en septembre 1825, trois personnes de la commune de Marigliano furent mordues par le même chien; chez deux d'entr'elles l'emploi du chlore prévint le développement des accidens; la

(1) Voyez *Annales d'hygiène publique & de médecine légale*, n°. 1.

(1) Voyez *Bulletin des Sciences médicales*, juillet 1828.

troisième, qui étoit une fille, ne voulut pas se soumettre au traitement, & succomba le vingt-troisième jour après la morsure. Le procédé prescrit par M. le Dr. Semmola est le suivant : on lave les plaies le plus tôt possible avec du chlore étendu d'eau, on les couvre ensuite avec de la charpie imprégnée de chlore liquide étendu d'eau, & on répète l'opération deux fois par jour jusqu'à complète cicatrisation ; si au bout de cinquante jours les plaies ne sont pas entièrement guéries, on les traite par les moyens ordinaires. Lorsque la plaie est cicatrisée avant qu'on ait fait usage du chlore, on doit cautériser avec du beurre d'antimoine, puis commencer les lotions aussitôt après la chute de l'eschare. Pendant les cinquante jours que dure le traitement, les malades doivent prendre le chlore intérieurement ; la dose est de deux gros à une once dans de l'eau sucrée, trois fois par jour, mais il est important qu'il soit très-étendu, sans quoi on ne pourroit le donner à la dose d'une once sans déterminer d'accident. MM. Semmola & Schœnberg n'ont pas observé de développement des vésicules *sublinguales* pendant l'emploi du chlore; si cependant, dans le cours du traitement, elles venoient à paroître, il seroit indispensable de les cautériser.

Déjà Cluzel, & surtout Brugnatelli, avoient beaucoup vanté le chlore comme moyen prophylactique de la rage, soit en l'administrant en pilules avec de la mie de pain, soit en lavant les morsures avec la dissolution concentrée.

Nysten & Estribaud ont employé ce médicament avec succès : le premier, dans certains cas de diarrhées & de dysenteries chroniques ; le second, dans le traitement des fièvres putrides.

Enfin, Cluzel & Thénard ont reconnu que l'immersion plusieurs fois répétée des mains dans du chlore liquide suffisoit pour guérir la gale la plus invétérée.

C'est sur les propriétés très-remarquables dont jouit le chlore de détruire presque tous les principes colorans & de neutraliser un grand nombre de miasmes, que sont basés l'art du blanchiment des toiles d'après le procédé de Berthollet, ainsi que le procédé inventé par Guyton de Morveau pour désinfecter les lieux remplis de miasmes. C'est aussi à la propriété de détruire les couleurs que nous devons rapporter les avantages que l'on retire de l'emploi du chlore dans la recherche de la plupart des poisons minéraux mêlés avec des liquides colorés : ce fait est tellement avéré qu'on ne peut s'expliquer pourquoi il a été nié par l'auteur de l'article Toxicologie du *Dictionnaire des Sciences médicales*. Enfin le chlore, uni à la potasse du commerce, constitue l'*eau de Javelle*.

(Ch. H.)

CHLORURES. (*Chim.*) *Chlorureta.* On appelle ainsi celles des combinaisons du chlore avec les corps simples, combustibles ou non, qui ne jouissent pas de propriétés acides. Comme en traitant de chaque métal on a fait connoître les propriétés les plus remarquables de ses combinaisons avec le chlore, nous nous abstiendrons d'en parler de nouveau, et nous allons seulement nous occuper de chlorures d'oxydes ou *chlorures désinfectans.*

Chlorures désinfectans. L'époque à laquelle les chlorures d'oxydes furent découverts n'est pas bien connue, mais celle de leur emploi dans les arts, & surtout dans la thérapeutique, est rapprochée de nous. Ils sont au nombre de trois : le *chlorure d'oxyde de potassium*, le *chlorure d'oxyde de calcium* & le *chlorure d'oxyde de sodium*.

Chlorure d'oxyde de potassium, également connu sous le nom d'*eau de Javelle*, du nom d'un village où cette eau fut préparée pour la première fois, & sous celui de *chlorure de potasse*, est liquide, quelque fois blanc, d'autres fois coloré en violet par du manganèse. Ce produit, depuis long-temps répandu dans le commerce, peut, au besoin, remplacer les chlorures de soude & de chaux; le gaz qu'il laisse dégager remplit les mêmes conditions que celui qui se dégage du chlorure de soude ou du chlorure de chaux.

Chlorure d'oxyde de calcium. Ce chlorure, qui a successivement porté les noms de *chlorure de chaux*, de *bichlorure de chaux*, de *muriate suroxygéné de chaux*, d'*oxymuriate de chaux*, de *muriate oxygéné de chaux*, de *poudre de Tennant & de Knox*, du nom de deux chimistes écossais, de *sous-bichlorures de chaux*, de *poudre de blanchiment*, ce chlorure se trouve dans le commerce sous forme pulvérente de couleur blanche; il exhale une forte odeur de chlore : il est formé de 100 d'hydrate de chaux & de 47,25 de chlore suivant M. Welter, & selon M. Houton-Labillardière de 100 d'hydrate de chaux & de 11,276 de chlore.

Chlorure d'oxyde de sodium, qui porte aussi les noms de *chlorure de soude*, de *liqueur de Labarraque*, de *liqueur de soude désinfectante*. Ce chlorure, qui est liquide, est blanc, transparent, d'une odeur de chlore très-prononcée. Traité par les acides, il se décompose & le chlore gazeux est mis à nu.

Le grand avantage que l'on retire de l'emploi des chlorures, de préférence à celui du chlore, dit M. Chevallier, c'est que ce gaz étant fixé dans les chlorures par les alcalis, il ne se dégage que peu à peu, agit aussi doucement qu'on le juge convenable, & de manière à ne jamais incommoder.

Les usages des chlorures, bornés il y a peu d'années à la désinfection, ont pris depuis quelque temps une extension considérable en fournissant

non-seulement de nouveaux moyens à l'hygiène publique, mais encore des moyens thérapeutiques applicables à la médecine & à l'hippiatrique. Nous nous bornerons à faire ici l'énumération des cas nombreux dans lesquels on fait usage des chlorures; les limites dans lesquelles nous sommes obligé de nous renfermer ne nous permettent pas d'entrer dans de plus grands détails.

Comme moyens hygiéniques, on a employé les chlorures, 1°. pour se préserver de l'odeur qui s'élève des fosses d'aisances, des baquets à urines, des plombs; 2°. pour la désinfection des halles & des paniers qui servent à la vente des poissons, des étables, écuries & autres lieux habités par les animaux; 3°. pour assainir les salles d'assemblées, de spectacles, les amphithéâtres; 4°. pour désinfecter le linge d'hôpital, les habits vendus aux fripiers; 5°. pour assainir les abattoirs, les ateliers d'équarrissage, les cages où l'on tient enfermés les animaux; 6°. enfin pour se prémunir contre les émanations contagieuses.

La médecine vétérinaire a trouvé dans les chlorures qui nous occupent des agens prophylactiques contre la morve, la rage & les maladies charbonneuses.

La thérapeutique a fait aussi d'heureuses applications des chlorures : 1°. pour combattre l'asphyxie, les maladies des gencives, le scorbut & l'infection de l'haleine; 2°. contre les morsures des animaux enragés & les maladies syphilitiques; 3°. pour le traitement de la gale & d'un grand nombre de maladies de la peau; 4°. pour combattre les phlegmasies oculaires & les ophthalmies purulentes; 5°. pour traiter les brûlures, les engelures, & en général les ulcères atoniques; 6°. pour désinfecter les plaies cancéreuses, les ulcères de l'utérus; 7°. enfin, pour opérer le toucher.

On a fait dans les arts un fréquent usage de ces chlorures, pour le blanchiment du papier, pour restaurer les gravures & les livres enfumés ou tachés, pour enlever le goût de marc aux eaux-de-vie, pour détruire l'odeur fétide de l'huile de poisson, pour nettoyer les vases où l'on conserve les sangsues, pour conserver les œufs; enfin, pour enlever aux légumes conservés l'odeur désagréable qu'ils ont pu contracter.

Nous terminons cet article en renvoyant le lecteur à l'ouvrage de M. Chevallier, ayant pour titre : l'*Art de préparer & d'appliquer les chlorures désinfectans*, 1 vol. in-8°. Paris, 1829; ouvrage dans lequel il pourra trouver tout ce que la brièveté de cet article laisse à desirer, tant sur la préparation que sur l'application de ces chlorures.

(Ch. H.)

CHOLESTÉRINE. (*Chim.*) *Cholesterina*, mot dérivé de χολη, bile, & de στερεος, solide. M. Chevreul appelle ainsi la *substance cristallisée des calculs biliaires humains*, décrite par Fourcroy sous le nom d'*adipocire*. (*Voyez* ce mot ce mot dans le *Supplément.*) On la trouve dans la plupart des calculs biliaires de l'homme, dans le musc, dans quelques espèces de champignons, dans certaines concrétions cérébrales, dans le tissu squirrheux, dans la sérosité de certains hydrocèles & dans quelques humeurs animales.

On obtient la cholestérine, en traitant, par l'alcool bouillant, les calculs biliaires de l'homme cristallisés & réduits en poudre. L'alcool dissout cette substance : on filtre & l'on voit cette matière se séparer sous forme d'écailles, à mesure que le liquide se refroidit. On lave les cristaux avec de l'alcool froid, on les égoutte & on les redissout dans l'alcool bouillant, pour les faire cristalliser de nouveau par le refroidissement : alors la cholestérine est pure. Nous n'en dirons pas davantage sur cette substance, qui est sans usage en médecine.

(Ch. H.)

CHOLESTÉRIQUE (Acide). Cet acide, qui a été découvert par MM. Pelletier & Caventou, s'obtient en chauffant la cholestérine avec de l'acide nitrique concentré, & en enlevant l'acide nitrique en excès, en faisant bouillir de nouveau le mélange avec du sous-carbonate de plomb. Il se présente sous forme de cristaux d'un blanc-jaunâtre, dont l'odeur est analogue à celle du beurre, & dont la saveur est foible & légèrement stiptique. Comme la cholestérine, l'acide cholestérique est sans usage. (Ch. H.)

CHYLE, (*Physiol.*) *Chylus*. Fluide que l'absorption intestinale extrait des alimens après qu'ils ont subi l'action des organes de la digestion. Le chyle est un fluide demi-transparent, d'un blanc mat ou rosé, presqu'inodore, bien que quelques chimistes aient avancé qu'il avoit une odeur spermatique très-prononcée, d'une saveur douce dans la plupart des animaux. Ce fluide, qui se sépare du chyme dans le duodénum & le reste de l'intestin grêle, est absorbé par les vaisseaux chylifères ou lactés qui vont se rendre dans les ganglions lymphatiques du mésentère, gagne le canal thoracique & se mêle au sang. Comme celui-ci il est composé d'une partie séreuse & de fibrine.

Le chyle de l'homme n'a jamais été analysé: Vauquelin a trouvé dans celui du cheval, de la fibrine, ou du moins une matière albumineuse ayant beaucoup d'analogie avec la fibrine, une substance grasse qui donne au chyle l'apparence du lait, de la potasse, de l'hydrochlorate de potasse, du phosphate de chaux, &c. D'après ce chimiste, la composition du chyle varie suivant qu'il est pris dans telle ou telle autre partie : aussi la matière fibreuse est d'autant plus parfaite que le chyle est plus près de se mélanger avec le sang.

Nous venons de dire de quelle manière s'opère la féparation du chyle; mais le mécanifme de cette féparation, la manière dont la chylification a lieu, eft abfolument ignorée. Il eft auffi peu facile de l'expliquer par la connoiffance du fluide biliaire, qu'il feroit difficile de trouver quelques rapports entre l'œuvre admirable de la génération & la compofition du fperme. (Ch. H.)

CHYLIFÈRE. *Chilifer.* (*Phyfiol.*) Nom donné aux vaiffeaux qui portent le chyle, des inteftins dans le canal thoracique, & qu'on appelle auffi *vaiffeaux lactés*, à caufe de la couleur blanche qui les diftingue lorfqu'ils font remplis de cette liqueur lactefcente.

CHYLIFICATION. (*Phyfiol.*) *Chylificatio*, de *chylus*, chyle, & de *facere*, faire, formation du chyle. Ce mot a deux acceptions différentes: tantôt il exprime l'action de l'abforption qui s'exerce fur le chyme à la furface interne de l'inteftin grêle, & il eft alors fynonyme du mot *chylofe*; tantôt il défigne feulement l'altération que fubit le chyme dans l'inteftin grêle par l'action de la bile & du fuc pancréatique.

CHYLOSE. *Chylofis.* Mot confacré à exprimer l'action qu'exercent fur le chyme la bile & le fuc pancrétique, & qui a pour réfultat la transformation de ce chyme en chyle.

CHYME. (*Phyfiol.*) *Chymus.* L'eftomac, qui a de tout temps été regardé comme le principal organe de la digeftion, ne joue cependant qu'un rôle préparatoire; car ce n'eft pas par lui que s'accomplit le principal & le plus important phénomène de cette fonction, c'eft-à-dire la féparation de la partie nutritive de l'aliment d'avec la portion excrémentitielle, ou en d'autres termes la *chylification*. Reçue dans fa cavité, la fubftance alimentaire fe difpofe feulement à cette prochaine féparation; elle fe fluidifie, éprouve un commencement d'altération & fe convertit en une pâte molle & homogène qui eft le *chyme*. Quel eft l'agent qui opère cette converfion? Nous fommes forcé d'avouer que malgré les nombreufes théories qui ont fuccédé à la *coction*, à la *fermentation*, à la *putréfaction*, à la *trituration*, à la *macération*, nous en fommes encore à nous demander, en quoi confifte la digeftion ftomacale ou formation du chyme.

Si nous en croyons Caftelli, les Anciens prenoient les mots de *chyle* & *chyme* en fens inverfe de la fignification que nous leurs accordons de nos jours.

CHYMIFICATION. (*Phyfiol.*) *Chymificatio.* De χυμος, fuc, & *facere*, formation du chyme.

CHYMOSE. *Chymofis.* De χυμωσις, converfion des alimens en chyme.

CINAROCÉPHALES (Famille des). (*Bot.*, *Mat. médic.*) (*Voyez* Carduacées (Famille des), dans le *Supplément.*) (R. P.)

CINCHONINE. (*Chim. végét.*) Alcaloïde retiré du quinquina, & dont, conjointement avec la quinine, il conftitue la partie véritablement active. C'eft à M. Duncan d'Edimbourg que l'on eft redevable des premières notions relatives à cette fubftance. Depuis, MM. Gomez & Lobert ont perfectionné ce travail, mais c'eft particulièrement MM. Houton-Labillardière, Pelletier & Caventou qui prouvèrent que cette fubftance étoit une bafe falifiable, organique, analogue à la morphine.

Les quinquinas gris & rouge font ceux dans lefquels on rencontre la cinchonine en plus grande quantité. Dans l'état de pureté cet alcaloïde eft blanc, fufceptible de criftallifer, très-foluble dans l'alcool, exigeant, pour fe fondre dans l'eau bouillante, 2,500 fois fon poids de liquide, tandis qu'il eft à peu près infoluble dans l'eau froide. Son amertume, qui égale celle du quinquina, eft, en raifon de fon peu de folubilité, très-longue à fe développer. Expofée au feu, la cinchonine fe décompofe avant d'entrer en fufion, & fe volatilife en partie. L'éther, les huiles fixes & volatiles ne la diffolvent qu'en très-petite quantité.

Les préparations de cette fubftance les plus fréquemment employées en médecine, font le *fulfate* & l'*acétate*. (*Voyez* Quinine, tom. XII, pag. 412, de ce Dictionnaire.) (R. P.)

CLISÉOMÈTRE. (*Inftr. de chir.*) Dérivé de κλισις, pente, & de μετρον, mefure. Inftrument deftiné à mefurer l'inclinaifon de l'axe du baffin relativement à l'axe du corps. Il a été propofé & décrit par Ofiander, de Goettingue, & il eft décrit & gravé, pag. 35, pl. 3, fig. 16, dans l'ouvrage de Gottlob Schreger, ayant pour titre : *Tabulæ armamentorum ad rem obftetricam pertinentium.* In-fol. *Erlangæ*, 1800. (R. P.)

CLYSOIR. (*Inftr. de chir.*, *Hyg.*) Dérivé de κλυζω, je lave. Nom d'un inftrument récemment imaginé pour remplacer la feringue ordinaire. Le clyfoir peut être fait foit en cuir, foit en toile rendue imperméable au moyen d'un enduit : il confifte en une forte d'entonnoir deftiné à recevoir le liquide, & eft terminé par un canal de même fubftance ayant trois à quatre pieds de longueur, auquel eft adaptée une canule ordinaire.

Pour faire ufage de cet inftrument il faut, après avoir placé la canule, verfer dans l'entonnoir le liquide que l'on veut injecter, & en raifon de la longueur du canal, la preffion hydroftatique fuffit pour le faire pénétrer dans le tube inteftinal : après l'opération on retire la canule en preffant le tuyau entre fes doigts pour empêcher l'écoulement de l'eau furabondante. (R. P.)

COCCINE. (*Chim. anim.*) L'analyse de la cochenille & du kermès animal y a fait découvrir, indépendamment du principe colorant que MM. Pelletier & Caventou ont nommé *carmine* (*voyez* ce mot dans le *Supplément*), une substance animale à laquelle M. Lassaigne a donné le nom de *coccine*. Cette matière est blanche, soluble dans l'alcool, l'éther, les huiles, l'ammoniaque, la soude & la potasse en liqueur; elle est peu soluble dans l'eau, d'où elle est précipitée en flocons blancs par les acides. (R. P.)

COLOMBO (Racine de). (*Bot.*, *Mat. médic.*) On a long-temps ignoré le nom de la plante qui fournit cette racine; aujourd'hui on est certain qu'elle appartient au *cocculus palmatus* de Decandolle, arbre de la famille des Ménispermées, qui croît dans l'île de Ceylan. Cette racine, telle qu'on la trouve dans le commerce, est de forme à peu près circulaire, d'une épaisseur & d'un diamètre très-variables: elle est comme rayonnée, offre des couches concentriques, dont les extérieures ont une teinte jaune plus prononcée que celles de l'intérieur.

La racine de colombo est inodore, elle a une amertume très-marquée; &, comme d'après l'analyse de M. Planche elle contient beaucoup de de fécule, elle bleuit avec l'iode. C'est vers 1771 que l'on a commencé en Europe à faire usage de ce médicament, que l'on doit ranger dans la classe des substances végétales qui augmentent la tonicité de l'estomac & des intestins; aussi l'a-t-on employé dans la dyspepsie, & particulièrement dans la dysenterie, le choléra-morbus.

A l'extérieur on en a aussi fait usage comme détersif; à l'intérieur, c'est ordinairement en poudre que l'on administre la racine de colombo, à la dose de 24 à 36 grains dans un véhicule approprié: on la prescrit aussi en infusion ou en décoction, depuis une once jusqu'à deux onces; mais il est en général bon d'observer que la décoction de cette racine est moins active que l'infusion, à cause de l'amidon, qui, à la température de l'ébullition, se dissout dans l'eau & tempère les propriétés de la partie active de ce médicament. (R. P.)

COLOSTRATION. (*Pharm.*) Dénomination adoptée par quelques auteurs pour désigner certaines maladies auxquelles sont sujets les enfans nouveau-nés, & dont on a cru pouvoir attribuer le développement à l'influence du *colostrum*. (R. P.)

CONGÉNIAL, ou mieux CONGÉNITAL. *Cognatus*, *congenitus*, qui est né avec, qui est engendré avec. C'est le nom qu'on donne aux maladies ou difformités qu'on apporte en naissant: on les appelle aussi *maladies innées*. Plusieurs de ces maladies sont en même temps héréditaires, mais beaucoup ne le sont pas; il en est même qui ne peuvent pas l'être, tels sont l'hydrocéphale & l'hydrorachis, & divers vices de conformation qui entraînent inévitablement la mort des sujets qui les apportent en naissant. (Ch. H.)

CONSÉCUTIFS (Phénomènes). (*Pathol.*) On appelle ainsi le dérangement ou le trouble des fonctions qui persistent ou qui surviennent après certaines maladies, & qui en sont pour ainsi dire les conséquences: bien que la plupart des phénomènes consécutifs, comme leur nom l'indique, ne se montrent qu'après la terminaison des maladies, il en est quelques-uns qui commencent avec elles, & d'autres qui surviennent pendant le cours des maladies. Les plus ordinaires sont l'inappétence, la constipation, la toux, les sueurs excessives, l'amaigrissement ou l'obésité, une foiblesse générale & un affoiblissement plus ou moins considérable de la vue ou de l'ouïe, rarement de l'odorat.

Ceux des phénomènes consécutifs qui s'observent à la suite des maladies périodiques affectent, comme elles, une marche interrompue, & se reproduisent comme les maladies auxquelles ils ont succédé; c'est ce qu'on observe fréquemment après les fièvres intermittentes.

Le temps de la durée de ces phénomènes n'a rien de fixe; ils disparoissent le plus communément dans l'espace de quelques semaines: quelquefois ils donnent lieu à une rechute, & alors la santé peut de nouveau être compromise. (Ch. H.)

CONSOUDE. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Symphitum officinale*. Plante de la Pentandrie monogynie de Linné & de la famille des Borraginées, qui croît habituellement dans les terrains humides, & a une racine charnue, brune en dehors, blanche en dedans, & noircissant par le contact de l'air. Sa saveur est fade & légèrement astringente; elle contient beaucoup de mucilage, & probablement un peu d'acide gallique.

On prescrit la racine de grande consoude en décoction, à la dose d'une once par pinte d'eau, dans les catarrhes chroniques, les diarrhées & autres affections analogues; mais on doit peu compter sur l'efficacité d'un médicament aussi peu énergique.

Quant aux propriétés des feuilles de cette plante, elles ne diffèrent point de celles de la bourrache. Sa racine entre dans la composition d'un sirop que l'on connoît dans les pharmacies sous le nom de *sirop de grande consoude*. (R. P.)

CONSTITUTIONNEL. (*Pathol.*) Qui tient à la constitution. On emploie ordinairement cette épithète pour caractériser certaines maladies qui, après avoir attaqué quelques organes en particulier, finissent par envahir l'individu en totalité,

& par devenir pour ainsi dire inhérentes à sa constitution. C'est ainsi, par exemple, que l'on dit de la syphilis qu'elle est *constitutionnelle* quand, sans manifester sa présence par des symptômes locaux, elle se montre sous différentes formes & à des époques plus ou moins rapprochées.

On emploie aussi ce mot par opposition au mot *accidentel*, en lui donnant à peu près la signification de *spontané*. C'est ainsi qu'on distingue telles maladies, l'épilepsie, les dartres, &c., en *accidentelles* & en *constitutionnelles*.

Quelques médecins ont aussi employé l'épithète *constitutionnelles*, pour désigner les maladies qui dépendent de la constitution de l'air, mais cet adjectif est très-peu usité dans cette dernière acception. (CH. H.)

CONTRACTURE. (*Pathol. chir.*) Affection dans laquelle les muscles fléchisseurs sont habituellement contractés & s'opposent, dans certaines limites, aux mouvemens d'extension. Souvent l'atrophie de ces muscles a lieu, & à l'ouverture des cadavres, il n'est point rare de les trouver convertis en fibres tendineuses.

Cette maladie succède quelquefois au rhumatisme, aux névralgies, à la syphilis & à la colique métallique; mais on conçoit que son traitement doit varier à raison des circonstances qui ont pu déterminer la contracture. (R. P.)

CONTRE-STIMULANT. (*Pathol.*) *Contra-stimulans*. Qui s'oppose à la trop grande excitation des forces de la vie. Rasori & ses sectateurs, ne voyant presque partout que des maladies sthéniques, où Brown, leur premier maître, ne reconnoissoit qu'asthénie, & prétendant que le plus grand nombre de nos maladies sont dues, soit à un accroissement d'excitabilité, soit à un excès de stimulus, partirent de ce principe pour attribuer les effets remarquables d'un grand nombre de médicamens à une propriété débilitante particulière, agissant d'une manière opposée au stimulus, & c'est à cette propriété qu'ils ont donné le nom de *contra-stimulus*. D'après cette théorie, les médicamens contre-stimulans seroient ceux qui jouiroient de la propriété de diminuer l'excitement ou l'inflammation, comme on voudra l'appeler, non comme la saignée, par la soustraction du stimulus, mais bien en *déprimant* l'excitabilité de la fibre par une sorte de propriété spécifique.

Cette manière de considérer les médicamens tend essentiellement à rapprocher les substances les plus dissemblables, & à séparer celles qui ont entr'elles le plus d'analogie, & par conséquent à tout confondre. La théorie des *contre-stimulans* est donc tout aussi nuisible aux progrès de la thérapeutique, que le système de pathologie de Brown & celui de l'école italienne l'ont été jusqu'à ce jour aux progrès de la médecine, en éloignant de la véritable observation, des phénomènes physiologiques que produisent les maladies, & de ceux qui sont dus à l'application des substances médicamenteuses sur l'homme sain ou malade.

Cependant, au milieu de ces délires de l'imagination, les partisans de la doctrine des contre-stimulans ont fait, il faut en convenir, quelques expériences qui ne sont point à dédaigner sous le rapport de la thérapeutique. Rasori, en employant l'émétique à haute dose dans la maladie épidémique qui régna à Gênes au commencement de ce siècle, nous a fait connoître, le premier, un genre de médication qui peut être employé dans certains cas, & qui mériteroit d'être mieux étudié qu'on ne l'a fait jusqu'à ce jour en France. Les expériences de l'école italienne ont été répétées chez nous par MM. Kaepler, Laennec, Récamier & Guersent, auquel nous empruntons ces documens, & souvent avec succès. Plusieurs pneumonies, même inflammatoires, plusieurs affections cérébrales ont cédé à ce genre de médication. « Je n'ai pas osé, dit M. Guersent, l'employer » dans les gastro-entérites; nous avons des moyens » moins dangereux & beaucoup plus sûrs de les » combattre, & ils me semblent à tous égards » bien préférables. »

CONTRE-STIMULISTES ou CONTRO-STIMULISTES. Nom donné aux partisans de la doctrine des contre-stimulus.

CONTRE-STIMULUS ou CONTRO-STIMULUS (Théorie du), ou nouvelle doctrine italienne, effet contraire à celui du *stimulus*. Moyen de diminuer l'excitation en faisant perdre à l'agent qui la produit une partie de son énergie, en ramenant la fibre élémentaire à un état directement opposé à celui où l'avoit mise le *stimulus*. (*Voy.* CONTRE-STIMULANT.) (CH. H.)

CONTREXEVILLE (Eaux minérales de). Ce village, situé à six lieues de Bourbonne-les-Bains, possède un établissement d'eau minérale, auquel Thouvenel, qui en fut long-temps inspecteur, avoit donné une certaine célébrité.

Les eaux de Contrexeville n'ont point d'odeur appréciable; elles sont limpides, se couvrent, par le contact de l'air, d'une pellicule légèrement irisée, & déposent dans le bassin qui les contient un sédiment ochracé & onctueux. La saveur de ces eaux est légèrement acidule, un peu styptique, & leur densité diffère peu de celle de l'eau distillée.

La composition de ces eaux n'est point bien connue; cependant il paroît qu'elles contiennent de l'acide carbonique libre, des carbonates de chaux & de fer, de l'hydrochlorate de chaux, & des sulfates de chaux & de magnésie.

En général, les eaux de Contrexeville sont lé-

gèrement excitantes & purgatives. On en prefcrit l'ufage dans les affections des voies urinaires, mais furtout dans le catarrhe véfical, dans la gravelle compliquée de goutte, dans la chlorofe, la leucorrhée, les débilités des voies digeftives, &c. Employées à l'extérieur, ces eaux facilitent la cicatrifation des vieux ulcères, furtout lorfqu'ils font entretenus par un vice fcrofuleux.

On boit ordinairement les eaux de Contrexeville à leur fource à la dofe d'abord de deux ou trois verres, pris à un quart d'heure d'intervalle; puis on en augmente le nombre jufqu'à vingt, & quelquefois plus. (R. P.)

CONVALESCENCE. (*Path.*) *Convalefcentia*, de *convalefcere*, fe rétablir. Etat intermédiaire à la maladie, à laquelle il fuccède, & à la fanté, à laquelle il conduit. La convalefcence commence lorfque les fymptômes qui caractérifent la maladie ont difparu, & finit ordinairement à l'époque où l'état libre & régulier des fonctions qui conftituent l'état de fanté eft parfaitement rétabli.

Le temps qui fe paffe entre la ceffation de la maladie & le parfait rétabliffement ne peut être déterminé rigoureufement; on ne fauroit le déterminer qu'approximativement, parce que le paffage de l'état de maladie à celui de la convalefcence & de ce dernier à l'état de fanté a lieu le plus fouvent d'une manière presque infenfible. Du refte, un grand nombre de conditions peuvent exercer fur la durée de la convalefcence une influence très-marquée : tels font, indépendamment du genre & de la durée de la maladie, l'âge & la conftitution du fujet, l'habitation, le régime. La convalefcence eft courte dans l'enfance & la jeuneffe; elle devient de plus en plus longue dans l'âge mûr & dans la vieilleffe. Toutes chofes égales d'ailleurs, le rétabliffement eft plus prompt chez les perfonnes fortes & bien conftituées que chez celles qui font foibles & habituellement fouffrantes, plus long dans les endroits humides, dans les hôpitaux, que dans les conditions oppofées. Il eft auffi d'obfervation que la convalefcence eft plus prompte dans le printemps & l'été que dans les autres faifons; enfin, elle eft toujours moins longue à la fuite des maladies franchement inflammatoires qu'à la fuite des maladies chroniques.

Comme la convalefcence peut être entravée par le retour de la maladie primitive ou par le développement d'une maladie nouvelle, il importe que le médecin ne perde pas de vue le malade, & qu'il détermine les moyens dont il doit faire ufage.

Le mot convalefcence fuppofe toujours une maladie d'une certaine gravité; le malaife ou la foibleffe qui fuccède à une indifpofition ne mérite pas ce nom. (Ch. H.)

CONVULSIONNAIRES. (*Path.*) Mot employé tantôt adjectivement, tantôt fubftantivement. Dans le premier cas, il pourroit être confidéré comme fynonyme de *convulfifs*; dans le fecond, au contraire, & c'eft à peu près l'unique circonftance dans laquelle on en fait ufage, il défigne ces fanatiques qui, vers le milieu du dix-huitième fiècle, fe rendoient à Saint-Médard, fur le tombeau du diacre Pâris, où, après avoir prié, ils étoient faifis de convulfions (1). (R. P.)

COQUELICOT. (*Bot., Mat. médic.*) Plante de la famille des Papavéracées & de la Polyandrie monogynie de Linné, très-commune dans notre pays, & reconnoiffable par la vive couleur de fes fleurs. Le coquelicot fournit un fuc analogue à celui de l'opium, mais la quantité en eft trop petite & fon activité probablement trop foible pour qu'il foit avantageux de l'extraire. Neanmoins, l'infufion des pétales & l'extrait aqueux de cette plante conviennent pour certaines affections convulfives, dans lefquelles l'âge peu avancé du fujet feroit craindre l'emploi de l'opium.

On prépare dans les pharmacies un *firop de coquelicot* dont la formule a été confervée dans le nouveau codex. (R. P.)

CORIANDRE. (*Bot., Mat. médic.*) Genre de la Pentandrie digynie de Linné & de la famille des Ombellifères. L'une des efpèces (*coriandrum fativum*) eft cultivée : fes femences globuleufes & grifâtres ont deux lignes de diamètre à peu près; fraîches, elles répandent une odeur de punaife, & deviennent aromatiques en féchant: leur faveur diffère peu de celle de l'anis. On les emploie comme condiment, & quelquefois on les prefcrit en infufion, comme excitantes & comme carminatives.

La Coriandre eft l'une des quatre femences autrefois nommées femences *chaudes majeures*.

(R. P.)

CORNAGE. (*Art vétér., Pathol.*) Certains chevaux, lorfqu'ils fe meuvent avec viteffe, font entendre un bruit que l'on a comparé au fon que rend une corne dans laquelle on fouffle, de là eft venu le mot *cornage*. Cette maladie eft accidentelle ou congéniale : dans le premier cas elle eft difficile à guérir, & dans le fecond elle eft incurable. (R. P.)

CORNOUILLER. (*Bot., Mat. médic., Hyg.*) Nom d'un arbriffeau indigène appartenant à la famille des Caprifoliacées & à la Tétrandrie monogynie de Linné. L'une des efpèces, le *cornus*

(1) *Voyez* l'ouvrage de Carré de Montgeron, ayant pour titre : *la Vérité des miracles opérés à l'interceffion de M. de Pâris & autres appelans*, 2 vol. in-4°. Paris, 1736.

mas,

mas, produit des fruits aigrelets, rouges, de la grosseur & de la forme d'une olive, que l'on mange lorsqu'ils sont parvenus à leur maturité: on ne peut confondre ces fruits avec les cormes ou sorbes que produit le *sorbus domestica*, puisque les uns ont un noyau, tandis que les autres en sont privés. Les fruits d'une autre espèce (le *cornus sanguinea*) donnent par expression le tiers de leur poids d'une huile bonne à manger, & sur laquelle, en 1803, M. Margueron a donné une notice, insérée dans le tome XIV des *Annales de Chimie*. Depuis, d'autres auteurs ont également traité des propriétés du *cornus sanguinea* (1).

Quelques médecins ont pensé que l'écorce du cornouiller étoit fébrifuge, & qu'elle pourroit, dans certains cas, remplacer le quinquina.

(R. P.)

COUPEROSE. (*Chim.*) Nom sous lequel on désigne dans le commerce les sulfates de fer, de cuivre & de zinc, que l'on distingue par leur couleur. La *couperose verte* est le proto-sulfate de fer; la *couperose bleue*, le deuto-sulfate de cuivre; & la *couperose blanche*, le sulfate de zinc.

(R. P.)

COUPEROSE ou GOUTTE ROSE. (*Pathol.*) *Gutta rosœa*. Voyez ACNE ROSACEA, dans le *Supplément*. (CH. H.)

COURBATURE. (*Path. chir.*) Indisposition qui se manifeste souvent à la suite d'un exercice violent ou prolongé, & qui peut être déterminée soit par un écart de régime, soit par une transition brusque du froid au chaud & *vice versâ*, soit par l'influence de passions vives, &c.

Les signes les plus ordinaires de cette affection sont: un malaise général, de la difficulté à faire des mouvemens, l'insomnie ou un sommeil agité, la perte de l'appétit, la sécheresse de la bouche, l'accélération passagère du pouls, la couleur foncée de l'urine. La durée de cette indisposition est en général très-restreinte: rarement elle se prolonge au-delà de deux ou trois jours, & souvent quelques heures de sommeil suffisent pour en dissiper tous les symptômes. Le repos, la diète, & dans certains cas les bains tièdes, sont les seuls moyens que l'on oppose ordinairement à la courbature. (R. P.)

CRANIOSCOPIE. (*Physiol.*) *Cranioscopia*, de κρανιον, crâne, & de σκοπειν, examiner. On appelle ainsi l'étude approfondie des saillies ou bosses que présente le crâne, & des indices qu'on peut tirer de leur examen, relativement aux penchans & aux dispositions morales des individus.

Gall, célèbre anatomiste allemand, est l'inventeur de la cranioscopie. En fixant l'attention des physiologistes sur ce nouveau mode d'exploration du crâne & sur une foule de faits qui s'y rattachent, il a rendu un service éminent à la science; mais une extension indiscrète, accordée à des principes qui cessent d'être vrais lorsqu'on dépasse certaines limites, a jeté la défaveur sur une doctrine qui, après avoir excité un véritable enthousiasme, a fini par tomber dans une sorte de mépris. Trop d'assurance d'une part, trop de scepticisme de l'autre, telles sont les deux causes du faux jour sous lequel on a envisagé la cranioscopie.

(CH. H.)

CULILAWAN. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Laurus culilawan* L. Arbre de la famille des Lauriers & de l'Ennéandrie monogynie de Linné. On le trouve aux îles Moluques, & particulièrement à celle d'Amboine. L'écorce, seule partie employée de ce végétal, offre des nuances diverses: quelquefois en effet elle est jaunâtre, & d'autres fois d'un rouge assez foncé. Son odeur suave & sa saveur agréable ont beaucoup d'analogie avec celles du sassafras.

L'écorce de *laurus culilawan*, peu employée en Europe, sert à Java d'assaisonnement; & ses propriétés médicinales l'ont fait ranger dans la classe des toniques. Enfin, on peut en extraire une huile essentielle dont on fait un fréquent usage à Amboine, soit à l'intérieur, contre la paralysie de la vessie, soit à l'extérieur, contre les douleurs arthritiques, les contusions, &c.

(R. P.)

CULLEN (Guillaume). (*Biogr. médic.*) Célèbre médecin écossois, naquit en 1712, dans le comté de Lanerk. Il étudia d'abord la chirurgie & la pharmacie à Glascow, fit plusieurs voyages aux Indes occidentales à bord d'un vaisseau marchand, puis exerça la médecine & la pharmacie à Hamilton: ville dans laquelle il se lia intimement avec Guillaume Hunter, qu'il suivit à Edimbourg pour y étudier la médecine. En 1746, Cullen obtint la chaire de chimie à l'université de Glascow, où il avoit été reçu docteur; en 1751 il permuta, & devint professeur de médecine.

La réputation que Cullen acquit dans ce nouvel enseignement lui fit obtenir, en 1756, la chaire de chimie vacante par la mort de Plummer, dans l'Université d'Edimbourg, où on le vit successivement professer la matière médicale & la médecine théorique & pratique. La doctrine de Boerhaave dominoit alors dans toutes les écoles médicales de l'Europe; Cullen ne craignit point d'attaquer une théorie qui paroissoit aussi solidement établie; &, prenant Willis, Baglivi, Hoffmann & Barthez pour guides, il fonda une nouvelle doctrine ayant pour base l'influence spéciale de l'état des puissances qui impriment le mouvement à l'organisme, &

(1) *Journal de Pharmacie*, tom. X, pag. 298.

bannit ainsi l'humorisme du domaine de la médecine. C'est cette même doctrine, modifiée ensuite par Brown & Pinel, qui se répandit en France & en Europe.

Cullen, qui fut l'un des plus célèbres praticiens de son époque, déploya une rare sagacité dans la recherche des indications curatives, & l'on ne sauroit trop louer le scepticisme éclairé qu'il porta dans le chaos de la matière médicale. Cet habile médecin mourut le 5 février 1790. On a de lui les ouvrages suivans :

Physiology. Edimbourg, 1785. Traduit en françois par Bosquillon. Paris, 1786.

First lines of the practice of physic. Londres, 1777, in-8°. Plusieurs autres éditions anglaises & des traductions françoises, allemandes & italiennes de cet ouvrage, que l'on peut regarder comme l'un des meilleurs livres de médecine pratique, ont été successivement publiées.

Synopsis nosologiæ methodicæ. Leyde, 1772. Ouvrage qui a été plusieurs fois réimprimé & traduit en allemand.

A treatise of the materia medica. Edimbourg, 1789. 2 vol. in-8°. Ce Traité a été traduit dans presque toutes les langues européennes.

Concerning the recovery of persons drowned & seemingly dead. Edimbourg, 1775.

(*Extr. de la Biogr. médic.*) (R. P.)

CUPULIFÈRES (Famille des). (*Bot.*, *Mat. médic.*) Cette famille, qui primitivement faisoit partie des Amentacées de de Jussieu, jouit des propriétés qui lui sont communes avec les *Ulmacées*, les *Salicinées* & les *Bétulinées* : seulement, dans les plantes du genre Quercus, qui lui sert de type, le principe astringent est beaucoup plus developpé. Les fruits, de plusieurs espèces, sont doux, bons à manger, & quelques-uns fournissent une huile employée à divers usages domestiques. Néanmoins, les glands du *quercus robur* & de plusieurs autres chênes ont une saveur âpre & desagréable. *Voyez* Chêne, t. IV, pag. 687. (R. P.)

CYANOGÈNE. (*Chim.*) *Cyanogenum*, de κυανος, bleu, & de γεννάω, j'engendre. Substance gazeuze découverte par M. Gay-Lussac, composée de deux volumes de vapeur de carbone & d'un volume de gaz azote, & qui, combinée avec l'hydrogène, constitue l'acide hydro-cyanique (prussique).

CYANURE. (*Chim.*) *Cyanurum*. Composé de cyanogène & d'un métal. On ne connoît guère que les cyanures d'argent, de potassium & de mercure : ce dernier seul a été employé en médecine, sous le nom de *prussiate de mercure*.

(Ch. H.)

CYCAS. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Genre de plantes qui autrefois faisoit partie de la famille des Palmiers. En général, ces arbres sont remarquables par les fruits qu'ils produisent & la moelle abondante renfermée dans leur tronc. Plusieurs espèces, le *cycas zamia*, le *C. circinalis* & le *C. revoluta*, sont cultivées, & servent à la préparation du sagou. *Voyez* ce dernier mot, tom. XII, pag. 646. (R. P.)

CYTISINE, s. f. (*Chim.*, *Mat. médic.*) Nom donné à un principe immédiat découvert par MM. Chevallier & Lassaigne dans les graines du faux ébénier (*cytisus laburnum* L.), joli arbre qui croît communément dans les Alpes & que nous cultivons dans nos jardins; ses graines sont émétiques. La cytisine est formée d'oxygène, d'hydrogène, de carbone; elle est incristallisable, d'une couleur jaune-brunâtre, d'une saveur amère & nauséabonde, légèrement déliquescente, très-soluble dans l'eau, moins dans l'alcool & point dans l'éther. La cytisine agit comme vomitif ou comme purgatif à la dose d'un demi-grain à un grain; à une dose plus forte elle donne lieu à des accidens graves analogues à ceux que produit l'*émétine*. Les deux chimistes déjà cités ont également trouvé dans les fleurs de l'arnique des montagnes (*arnica montana* L.), une substance amère, nauséabonde, ayant beaucoup d'analogie avec le principe immédiat qui nous occupe, & à laquelle ces fleurs doivent probablement leurs propriétés vomitives. La cytisine n'a pas encore été employée en thérapeutique.

(Ch. H.)

D

DAPHNINE. (*Chim.*) Quelques auteurs ont désigné sous ce nom le principe âcre, volatil & alcalin que Vauquelin a découvert en faisant l'analyse de l'écorce des *daphne alpina* & *mezereum*; d'autres ont donné ce nom à la matière amère cristallisée que ce célèbre chimiste a retirée de la même écorce.

Le *daphne gnidium* (garou, sain-bois), celui que l'on emploie en médecine, ne contient pas cette substance cristalline; mais la matière âcre volatile, la *daphnine* en un mot, y est très-abondante, ce qui nous engage à rapporter ici les réflexions importantes que Vauquelin fait à ce sujet à la fin de son *Mémoire sur le daphné*.

« Il paroît que les substances végétales âcres & » caustiques sont huileuses & résineuses, &, ce » qui n'est pas moins remarquable, c'est que les » plantes qui recèlent des principes âcres & vénéneux ne contiennent point ou presque point » d'acide développé; que, conséquemment, on » doit toujours se défier des plantes qui ne sont » point acides, & qu'au contraire, celles où l'on

» rencontre des acides développés ne doivent pas » inspirer les mêmes craintes. » (Ch. H.)

DARWIN (Érasme) (*Biog. médic.*), naquit à Elston, le 12 décembre 1731, reçut sa première éducation à Chesterfield, commença l'étude de la médecine à Cambridge, où il prit le titre de bachelier en 1755, puis alla suivre les leçons de Hunter à Londres, & ensuite les cours de l'école d'Edimbourg. S'étant fixé à Lichtfield, Darwin y acquit bientôt une grande réputation & de la fortune, & c'est en 1771 qu'il commença l'ouvrage auquel il est redevable de sa célébrité comme physiologiste. Un second mariage, qu'il contracta en 1780, lui fit quitter Lichtfield pour venir demeurer à Radbourne, puis à Derby, où il resta jusqu'à sa mort, qui eut lieu le 18 mai 1802, à l'âge de 71 ans.

La *Zoonomie* de Darwin, que l'on peut regarder comme le résultat des travaux de sa vie entière, embrasse à la fois l'homme considéré sous le triple rapport de la physiologie, de la pathologie & de la psychologie. Malheureusement il règne dans cet ouvrage une obscurité qui ne permet point toujours de saisir la pensée de l'auteur. Indépendamment de ce grand travail, Darwin a encore publié les écrits suivans :

The botanical garden. A poeme in two parts. Londres, 1789, in-4°. *ibid.* 1792, 2 vol. in-4°. *ibid.* 1800, 2 vol. in-4°. Traduit en français par M. Deleuze, sous le titre d'*Amours des plantes.* Paris, 1799, in-12.

Zoonomia, or the laws of organic Life. Londres, 1794, & 1796, in-4°.

The golden age. A poetical epistle to Thomas Beldoës. Londres, 1794, in-4°.

A plan for the conduct of femal education, in Boarding schools. Londres, 1799, in-8°.

Phytologia, or the philosophy of agriculture and gardening with the theory of draining morasses and with an improved construction of the drill plough. Londres, 1799, in-4°.

The shrine of nature. A poeme. Londres, 1802.

The temple of nature or the origine of society. A poeme with philosophical notes. Londres, 1803, in-4°. (*Extr. de la Biogr. médic.*) (R. P.)

DATURINE. (*Chim.*) Base salifiable organique, découverte tout récemment par Brande dans le fruit du stramoine (*datura stramonium* L.). On ignore encore quelle est l'action de la daturine sur l'économie animale; mais si l'on en juge par analogie, on est porté à croire qu'elle est douée d'une propriété semblable à celle du *stramonium.* (Ch. H.)

DÉCEPTION. (*Méd. lég.*). *Deceptio*, de *decipere*, tromper; tromperie. On peut ranger sous cette expression générique les maladies *simulées* & *prétextées*, les *maladies dissimulées* & les *maladies imputées.* Nous nous abstiendrons de parler dans cet article des diverses ruses & fraudes des charlatans qui déshonorent les professions de pharmacien & de droguiste, non plus que de ces manœuvres peu délicates, souvent même très-répréhensibles, dont la légèreté & plus souvent encore l'ingratitude du public accablent les médecins les plus estimables.

Maladies simulées, ou feintes, ou prétextées. Ce genre de déception, qui naît le plus souvent du desir de se soustraire à certaines charges que l'état nous impose, notamment au service militaire, d'éviter ou de faire adoucir l'application d'une peine afflictive ou infamante, enfin, d'exciter la compassion publique, peut entraîner de graves inconvéniens; car si tout individu privé de la santé a droit à recueillir les bienfaits de la société sans en partager les charges, & mérite que l'on compatisse à son sort, quelles conséquences fâcheuses ne résulteroit-il pas si des maladies feintes devenoient l'égide de l'incivisme & de l'immoralité?

Maladies dissimulées. Ici les motifs qui portent à dissimuler les maladies sont en général moins condamnables que ceux qui provoquent à les simuler; car la dissimulation ou déception résulte ordinairement d'un amour-propre plus ou moins fondé, d'un sentiment de pudeur ou d'un sentiment de honte. Il arrive cependant quelquefois que la dissimulation tend à un genre de déception que la morale ne peut approuver : nous ne citerons pour exemple que ces êtres immoraux & égoïstes qui, dissimulant des infirmités ou des maladies incompatibles avec les devoirs d'un époux, apportent dans la couche nuptiale ou leur nullité, ou de plus tristes présens.

Maladies imputées. Ici, lorsqu'il y a déception, elle ne peut être du fait du malade qu'autant que la maladie qu'on lui impute est réelle & qu'il la dissimule. Lorsqu'au contraire l'imputation n'est pas fondée, l'individu accusé a le plus grand intérêt à procurer lui-même au médecin tous les moyens de constater la fausseté de l'imputation. (Ch. H.)

DÉLITESCENCE. (*Path.*) *Delitescentia*, de *delitescere*, se cacher, disparoître. Mode de terminaison propre aux phlegmasies & caractérisée par la disparition subite des phénomènes inflammatoires avant qu'ils aient parcouru leurs diverses périodes. Souvent elle n'est suivie d'aucune inflammation nouvelle, d'aucun dérangement dans les fonctions de l'économie animale; c'est alors une terminaison avantageuse, comme on l'observe dans les inflammations par cause externe, telles que celles qui sont produites par une piqûre, une

brûlure ou une diſtenſion violente, comme dans l'entorſe. Mais quelquefois l'inflammation, en quittant la partie qu'elle avoit d'abord attaquée, ſe porte auſſitôt ſur une autre, & ce changement de lieu, qui a reçu le nom de *métaſtaſe inflammatoire*, s'obſerve plus particulièrement dans les phlegmaſies par cauſe interne, & peut être dangereux ſi l'inflammation ſe porte ſur des organes plus importans que ceux ſur leſquels elle s'étoit d'abord développée.

On a expliqué la métaſtaſe de diverſes manières : ſuivant les uns, elle s'opère au moyen de la circulation ; les autres, avec Bordeu, croient que le principe morbifique ſe tranſporte d'un lieu dans un autre par la voie du tiſſu cellulaire. L'opinion de Bordeu nous paroît la plus probable.

(Ch. H.)

DELIUS (Henri-Frédéric de) (*Biogr. médic.*), fut l'un des médecins les plus célèbres du ſiècle dernier. Il naquit le 8 juillet 1720, dans une petite ville de Saxe. Ses parens le deſtinoient à l'état eccléſiaſtique ; mais, entraîné par ſon goût, Delius ſe rendit à Altona, où, pendant deux années, il ſe livra à l'étude de la médecine & aux ſciences qui ont avec elles des rapports plus ou moins immédiats. Il paſſa enſuite à Halle, puis à Berlin, & revint en 1743 prendre le grade de docteur dans la première de ces deux villes. Après avoir viſité les Univerſités de Leipſick & de Helmſtaëdt, il ſe fixa à Wernigerode ; &, en 1747, devint membre de l'*Académie des curieux de la nature*. Enfin, il fut ſucceſſivement médecin penſionné à Bayreuth, profeſſeur de médecine à Erlangue, puis proclamé préſident de l'Académie des curieux de la nature. Mais la mort ne le laiſſa jouir que trois ans des dignités attachées à ce titre : il mourut le 22 octobre 1791, & laiſſa un grand nombre de *diſſertations*, parmi leſquelles on ne trouve aucun ouvrage important.

(*Extr. de la Biogr. médic.*) (R. P.)

DESBOIS DE ROCHEFORT (Louis) (*Biogr. médic.*), né à Paris en 1750, n'eſt plus aujourd'hui connu que par le *Cours élémentaire de matière médicale*, qui fut publié après ſa mort par Corviſart, ouvrage dont M. Lullier-Winſlow a donné une nouvelle édition en 1817. Desbois, à peine âgé de 22 ans, ſe préſenta au concours ouvert à la Faculté de médecine de Paris pour y obtenir ſa réception gratuite ; il échoua dans cette tentative, mais il s'en retira cependant d'une manière aſſez honorable pour qu'après la mort prématurée de ſon compétiteur, cette Faculté lui accordât un prix qu'elle avoit d'abord regretté de ne pouvoir partager.

Devenu à 30 ans médecin de l'hôpital de la Charité, Desbois put alors ſe livrer à ſon goût pour l'obſervation des maladies internes ; auſſi donna-t-il ſpontanément le premier exemple des leçons de clinique, aujourd'hui ſi multipliées dans la capitale. Doué d'un coup-d'œil rapide & d'un excellent jugement, ce médecin ſaiſiſſoit avec un rare talent les caractères des maladies, & ſavoit apprécier les reſſources de la nature & celles de l'art. Parmi les praticiens célèbres qui ſe ſont formés à cette école, on doit particulièrement citer feu le baron Corviſart, long-temps regardé comme le plus habile profeſſeur de clinique de ſon époque.

Desbois de Rochefort, qui mourut à Paris en 1806, fut trop occupé de la pratique de la médecine, pour qu'il lui eût été poſſible de publier les obſervations que lui avoit fournies une pratique de vingt années dans un grand hôpital ; néanmoins l'uſage qu'il en fit dans ſes leçons de clinique doit diminuer nos regrets, puiſque ces ſavantes obſervations ne furent point entièrement perdues pour la ſcience.

(*Extr. de la Biog. médic.*) (R. P.)

DÉSORMEAUX (Marie-Alexandre) *Biogr. médic.*), naquit à Paris, le 5 mai 1778, & fut dès ſon bas âge deſtiné à embraſſer la profeſſion de ſon père, qui long-temps pratiqua & enſeigna dans cette ville l'art des accouchemens avec beaucoup de diſtinction. Malheureuſement le jeune Déſormeaux perdit trop tôt celui qui devoit lui ſervir de guide ; cependant il ne ſe laiſſa point abattre, &, à peine âgé de vingt ans, on le vit continuer avec ſuccès le cours d'accouchemens que ſon père avoit commencé, & qu'une mort inopinée l'empêcha de terminer. A la même époque, c'eſt-à-dire en 1798, Déſormeaux obtint le premier prix au concours de l'Ecole pratique. Peu après, atteint par la conſcription, il fit, comme chirurgien militaire, pluſieurs campagnes en Italie, & ce ne fut qu'après la paix qui ſuivit la bataille de Marengo qu'il put revenir à Paris, où il devint, par voie de concours, aide d'anatomie à la Faculté de médecine, où bientôt, après avoir remporté un des prix fondés par Cabanis, il fut reçu docteur le 28 avril 1804. Depuis lors, Déſormeaux ſe livra avec ardeur & diſtinction à la pratique de la médecine & à celle de l'art des accouchemens, juſqu'à l'époque où la mort du célèbre Baudeloque laiſſa vacante une chaire de profeſſeur d'accouchemens dans le ſein de la Faculté. Déſormeaux, malgré ſa jeuneſſe, ne craignit point d'entrer en lice avec des hommes auxquels un mérite reconnu, des travaux déjà publiés, & ſurtout une longue expérience, ſembloient devoir promettre un ſuccès aſſuré ſur leur jeune compétiteur : le réſultat du concours fut tout à ſon avantage.

Devenu profeſſeur de la Faculté de médecine, l'eſtime que Déſormeaux inſpira à ſes confrères les détermina à lui conférer, lors de la mort de Sue, les fonctions de tréſorier, fonctions qu'il remplit juſqu'à l'époque où cette Faculté fut ſi

injuſtement & ſurtout ſi brutalement renverſée par l'ordonnance de 1822.

Déformeaux s'occupa moins de publier que de raſſembler des matériaux que plus tard il ſe propoſoit de mettre en œuvre, deſirant que le temps, l'expérience & ſurtout la maturité du jugement fanctionnaſſent les préceptes qu'il vouloit adopter. Il ne faut donc pas s'étonner s'il ne reſte de lui qu'un petit nombre d'écrits dans leſquels il eſt aiſé de reconnoître la juſteſſe de penſée & d'eſprit qui formoit en quelque ſorte le type de ſon caractère. La mort de Chauſſier ayant laiſſé vacante la place de médecin en chef de l'*hoſpice de la Maternité*, cette place importante fut confiée à Déſormeaux. Tout ſe réuniſſoit donc pour lui faire eſpérer l'avenir le plus heureux : chéri de ſa famille, jouiſſant de l'eſtime & de la conſidération de ſes collègues, placé parmi les membres les plus influens de l'Académie royale de médecine & entouré de la confiance publique, il n'avoit plus rien à deſirer, lorſqu'une mort auſſi rapide que celle dont ſon père avoit été frappé, termina ſa carrière le 30 juin 1830.

Les ouvrages de Déſormeaux ſont : 1°. la thèſe qu'il ſoutint pour ſon admiſſion au doctorat ; elle a pour titre : *Précis de doctrine ſur l'accouchement par les pieds ;* 2°. la diſſertation écrite en latin qui fit le ſujet de ſon argumentation à l'époque du concours pour la chaire d'accouchement, elle eſt intitulée *de Abortu ;* 3°. pluſieurs articles importans, conſignés dans le *Nouveau Dictionnaire de Médecine.* (R. P.)

DESQUAMATION. (*Path.*) *Deſquamatio*, de *deſquamare*, écailler. Exfoliation de l'épiderme ſous forme d'écailles plus ou moins grandes. Ce phénomène a ſurtout lieu à la ſuite ou dans le cours des maladies exanthématiques.

La deſquamation ſe manifeſte à la ſuite d'une foule de circonſtances qui détruiſent les adhérences de l'épiderme au chorion. On n'a pas encore déterminé d'une manière bien préciſe par quel mécaniſme s'opère la deſquamation.

Par analogie, on a donné le nom de deſquamation à la chute des *croûtes* jaunes, griſes ou de toute autre couleur formées par l'accumulation des humeurs morbides qu'exhale la peau dans certaines phlegmaſies aiguës ou chroniques.

La deſquamation a été conſeillée par Willan, comme moyen palliatif dans le traitement de l'ichthyoſe. (Ch. H.)

DIEPPE (Bains de). (*Hyg.*, *Thérap.*) Il ne doit être queſtion dans cet article ni des avantages ni des inconvéniens que préſentent l'uſage des bains en général, & celui des bains de mer en particulier ; ces deux points ayant été déjà traités dans ce Dictionnaire, l'un au mot Bains, tom. III, pag. 525 à 568, & l'autre à l'article Mer (*Mat. médic.*), tom. IX, pag. 688. Notre but eſt donc uniquement de ſignaler ici un établiſſement qui, dans ces derniers temps, a reçu une extenſion conſidérable, & eſt devenu l'un des endroits où l'on trouve réunies toutes les commodités que peuvent deſirer les perſonnes forcées de recourir à l'emploi des bains de mer.

D'après la deſcription que M. le D[r]. Mourgué a donnée des *bains de Dieppe*, ils forment deux établiſſemens diſtincts : l'un, celui des *bains de mer chauds ;* l'autre, celui des *bains de mer à la lame.* Le premier eſt ſitué dans l'un des quartiers les plus agréables de la ville, & eſt très-rapproché de la mer ; on y arrive par un jardin clos, orné de fontaines & de ſtatues. Dans l'aile gauche du bâtiment ſont placés des cabinets de bains & de douches ; ces cabinets ſont précédés de deux ſalons d'attente, dont un eſt pour les dames, & l'autre pour les hommes. Une extrême propreté règne dans toutes les parties de l'établiſſement. Les baignoires, à l'inſtar des bains des Anciens, ſont placées au niveau du parquet, & on y deſcend à l'aide de quelques marches ; auſſi le malade le plus impotent peut-il s'y placer & en ſortir ſans effort : deux robinets y donnent à volonté de l'eau de mer & de l'eau douce, froide ou chaude, de manière qu'après avoir pris un bain ordinaire on peut recevoir à l'inſtant un bain de mer.

Deux cabinets de douches deſcendantes ſont ſuite aux ſalles de bains ; leur élévation au-deſſus des baignoires étant de plus de vingt pieds, on peut obtenir, ſelon les cas, un très-haut degré de force. L'eau ſalée & l'eau douce ſont d'abord reçues dans des chaudières où elles acquièrent le degré de chaleur convenable avant d'arriver aux conduits, dans leſquels la longueur de la colonne de liquide peut être augmentée ou diminuée à volonté.

Le ſecond établiſſement, celui des *bains de mer à la lame*, ſe compoſe d'une galerie couverte, de 120 pieds de long, interrompue à ſa partie moyenne par un arc de triomphe, & terminée à ſes deux extrémités par deux pavillons, l'un conſacré aux dames, & l'autre deſtiné aux hommes. Des tentes portatives, qu'on éloigne ou qu'on approche des bords de l'eau, ſuivant que la marée monte ou deſcend, ſont placées le long du rivage : c'eſt là que les baigneurs ôtent leurs vêtemens, & que, prudemment conduits dans la mer par des guides-jurés, ils reçoivent l'action ſalutaire de la vague qui vient ſe briſer contre eux. La durée de ce bain, ou plutôt de cette douche univerſelle, eſt ſubordonnée à la force & au tempérament du malade.

Les faits nombreux, recueillis à Dieppe depuis 1822 juſqu'à ce jour, placent ce moyen curatif au nombre des acquiſitions les plus précieuſes que la thérapeutique ait faites dans ces derniers temps (1). (R. P.)

(1) *Voyez*, pour plus de détails, la diſſertation inaugu-

DIPSACÉES (Famille des). (*Bot.*, *Mat. méd.*) Famille de plantes dicotylédones, monopétales, épigynes, ayant pour type le genre Dipsacus. Cette famille ne renferme aucune plante médicinale, si ce n'est la *scabieuse*, dont les propriétés sont très-peu énergiques, si tant est qu'elles ne soient point tout-à-fait nulles. (R. P.)

DIPSÉTIQUES. (*Mat. médic.*, *Thérap.*) *Dipsetica remedia*, de διψα, soif. On donnoit autrefois ce nom aux remèdes qu'on croyoit propres à provoquer la soif, comme, par exemple, les Dipsacées, famille de plantes dicotylédones monopétales épigynes, qui a pour type le genre Cardère.

DISCRET. (*Pathol.*) *Discretus*, qui est séparé, distinct. On donne ce nom à quelques exanthèmes dont les taches ou pustules sont séparées par des intervalles plus ou moins considérables. Ce mot est opposé à celui de *confluent*, par lequel on caractérise un exanthème dont les pustules ou taches sont en partie ou entièrement confondues. C'est ainsi, par exemple, que l'on dit *variole discrète* & *variole confluente*. (Ch. H.)

DITRACHYCEROS. (*Helminth.*) Dérivé de δις, deux, de τραχυς, rude, & de κερας, corne. Nom donné à un genre de ver entozoaire découvert par M. Sultzer, de Strasbourg. Il appartient à l'ordre des vers vésiculaires ou hydatides. Son corps est surmonté de cornes rudes & pointues; il n'a point au-delà de trois lignes de longueur, est fort rare, & habite le canal intestinal de l'homme.

(R. P.)

DUMAS (Charles-Louis) (*Biogr. médic.*), naquit à Lyon le 8 février 1765. Son père, chirurgien distingué de cette ville, lui fit faire ses premières études à Chonas, puis au collége de l'Oratoire de Lyon. Après deux années d'études à Montpellier, Dumas obtint le grade de docteur en médecine à l'âge de dix-neuf ans. Il demeura encore deux autres années dans cette ville, puis vint à Paris en 1787, où il concourut avec Fouquet pour la chaire vacante par la mort de Sabatier. Ayant échoué dans cette tentative, Dumas ne se découragea point, & se mit avec aussi peu de succès sur les rangs pour obtenir la chaire de Grimaud; il ne remporta qu'un accessit. Toujours animé du même zèle, il fit des cours de physiologie qui attirèrent un grand nombre d'élèves, obtint peu après la place de médecin de la Charité, devint collaborateur de Baumes, & en 1791, à la mort de Vigarous, il fut nommé vice-professeur dans l'Université de Montpellier. En 1792, Dumas, lors du siége de Lyon, remplit les fonctions de médecin de l'Hôtel-Dieu de cette ville, & après sa reddition il eut à craindre les dangers de la proscription. En 1795, le gouvernement le nomma professeur d'anatomie & de physiologie à l'école de santé de Montpellier. Ses leçons furent suivies avec empressement; &, à cette époque, il publia plusieurs ouvrages que l'Ecole de Montpellier range au nombre des livres classiques les plus remarquables: un zèle aussi noble fut récompensé, & Dumas devint successivement doyen de la Faculté, puis recteur de l'Académie de Montpellier. Il fut aussi nommé membre de la Légion-d'Honneur, conseiller ordinaire de l'Université, & correspondant de l'Institut; mais il ne jouit point long-temps des titres que lui avoient acquis de longs & honorables travaux, car il mourut à l'âge de quarante-trois ans, le 23 avril 1813, après une maladie de cinq jours.

On a de Dumas les ouvrages suivans:

Essai sur la vie, ou *Analyse raisonnée des facultés vitales*. Montpellier, 1785, in-8°.

Mémoire dans lequel, après avoir exposé la nature de la fièvre & des maladies chroniques, on tâche de déterminer dans quelles espèces & dans quel temps des maladies chroniques la fièvre peut être utile ou dangereuse, & avec quelles précautions on doit l'exciter ou la modérer dans leur traitement. Montpellier, 1787, in-8°. Ce mémoire valut à Dumas la moitié du prix proposé par la Société royale de médecine, & lui mérita la bienveillance de Vicq-d'Azyr.

Utrum ex recentioris chimiæ delectis, veri similior assignari queat caloris animalis origo? Paris, 1788, in-4°.

Dissertation sur la nature & le traitement des fièvres rémittentes qui compliquent les grandes plaies, insérée dans le 4e. volume des Mémoires de la Société médicale d'émulation.

Système méthodique de nomenclature & de classification des muscles du corps humain. Montpellier, 1797, in-4°.

Principes de physiologie, ou *Introduction à la science expérimentale, philosophique & médicale de l'homme vivant*. Paris, de 1800 à 1803 (1), 4 vol. in-8°.

Doctrine générale des maladies chroniques pour servir de fondement à la connoissance théorique & pratique de ces maladies. Montpellier, 1812, in-8°.

Discours prononcé à la séance publique de

rale de M. P.-F.-S. Morel, ayant pour titre: *Essai sur la topographie physique & médicale de la ville de Dieppe, suivi de quelques propositions sur les bains de mer, sur les conditions les plus favorables à leur emploi, & les maladies auxquelles ils ont paru le mieux convenir jusqu'à présent*, année 1824, n°. 34.

(1) Une seconde édition de ce livre, qui fut refait dans un tout autre esprit, a été imprimée à Montpellier, 4 vol. in-8°. 1806.

l'Ecole de médecine de Montpellier. Montpellier, an VI, in-4°.

Discours sur les progrès futurs de la science de l'homme. Montpell. an XII, in-4°.

Eloge de Henri Fouquet. Montp. 1807, in-4°.

Eloge de Barthez. Montp. 1808, in-8°.

Discours prononcé à l'installation de la Faculté des lettres. Montp. 1810, in-4°.

Plusieurs *observations* & quelques *notices* importantes ont été consignées par Dumas dans divers journaux de médecine.

(*Extr. de la Biogr. médic.*) (R. P.)

DURILLON. (*Pathol.*) Nom sous lequel on désigne l'épaississement qu'éprouve la peau des pieds & des mains lorsqu'elle est exposée à des frottemens répétés; ce mot indique aussi les plaques dures qui, chez les bêtes de somme, se forment dans les parties soumises à la pression due au frottement des charges qu'on leur fait porter. (R. P.)

DYNAMOMÈTRE. (*Physic.*) Nom donné à divers instrumens destinés à mesurer la force de l'homme ou celle des animaux. Parmi ces différens instrumens, il en est un qui semble être préférable aux autres, & dont l'invention est due à feu M. Régnier, conservateur du dépôt central d'artillerie. Ce dynamomètre, dont on trouve une description détaillée & une figure dans le *Dictionnaire de Physique* de cette Encyclopédie, a été plusieurs fois employé avec avantage, soit pour mesurer la force musculaire des hommes de nations diverses, soit pour apprécier le retour progressif des forces à la suite des maladies. (R. P.)

DYSPNÉE. (*Pathol.*) *Dypsnœa*, de δυς, difficilement, & de πνεω, je respire. Symptôme commun à toutes les affections dans lesquelles l'introduction de l'air est plus ou moins gênée, soit par défaut d'air respirable, soit à cause de ses propriétés délétères, comme cela arrive dans les différens genres d'asphyxies; soit par un obstacle mécanique qui gêne l'introduction de l'air, comme un corps étranger introduit dans le larynx ou le gonflement des amygdales; soit enfin parce que le poumon est ou détruit par la suppuration, comme dans la phthisie, ou qu'il est comprimé par une accumulation de liquide qui ne lui permet pas de se dilater pour recevoir l'air. Le plus haut degré de la dyspnée, celui où la suffocation est imminente, s'appelle *orthopnée*. Voyez ce dernier mot, tom. XI, pag. 220. (Ch. H.)

E

EAUX IODURÉES. (Eaux minérales). M. le professeur Alibert comprend sous cette dénomination un ordre particulier d'eaux minérales, dans lesquelles l'iode existe à l'état salin. A la vérité, jusqu'à présent on n'a fait qu'un petit nombre d'analyses dans l'intention de constater la présence de ce principe; néanmoins les résultats obtenus suffisent déjà pour faire prévoir qu'avec un peu de soin on rencontrera beaucoup de sources contenant des sels d'iode.

M. Angelini le premier a trouvé ces sortes de sels dans les eaux de *Voguera* & de *Sales*; peu après, M. Cantu, professeur de chimie à Turin, a fait voir que les eaux sulfureuses de *Castel-Novo-Darti*, si renommées dans le traitement du goëtre & dans celui des maladies du système glandulaire, en contenoient également. Enfin, en dernier lieu, M. Boussingault, naturaliste français, a prouvé que l'eau d'une saline de la province d'Antioquia, dans l'Amérique du sud, étoit employée avec succès dans le pays contre le goëtre, propriété dont il pense que cette eau est redevable à l'*hydriodate de magnésie* qu'elle contient. (R. P.)

ÉCLEGME. (*Pharm.*) Dérivé de εκλειχω, je lèche. On range sous cette dénomination un genre de médicamens de consistance sirupeuse, que l'on faisoit sucer aux malades à l'aide d'un morceau de réglisse effilé en forme de pinceau. C'étoit particulièrement dans les maladies de l'arrière-bouche & des voies pulmonaires que l'on en faisoit usage. Aujourd'hui on a complétement abandonné ce mode de médication, & l'on fait prendre par cuillerée, en recommandant de les avaler lentement, les substances qu'autrefois on administroit sous forme d'*éclegme*. Cette expression elle-même est de nos jours rarement employée, & on lui a substitué le mot *looch*. (R. P.)

EFFLUVES. (*Pathol.*) *Effluvium*. On désigne ainsi les particules extrêmement ténues qui se dégagent des corps organisés & inorganiques. On se sert dans le même sens & presqu'indifféremment des mots *émanation, exhalaison, miasmes*; cependant celui d'émanation doit être préféré à celui d'exhalation pour désigner en général les effluves; le mot *miasme* étant réservé pour celles qui s'exhalent des corps malades ou privés de la vie.

Le célèbre Fourcroy regardoit comme un principe du sang, l'*effluve* odorant qui s'exhale de ce liquide lorsqu'il est exposé à l'air. (Ch. H.)

ÉGAGROPILE. (*Mat. médic.*) Sorte de concrétions de forme ordinairement sphérique, dont la grosseur varie beaucoup. Elles se développent dans le premier & dans le second estomac, ainsi que dans tous les intestins de plusieurs espèces de ruminans. Ces concrétions sont formées de poils ou de crins que ces animaux avalent en se léchant, & qui se feutrent dans les voies digestives.

Leur couleur est communément brune, & souvent elles sont recouvertes d'une croûte dure & luisante. Leur odeur est légèrement aromatique, & leur saveur foiblement astringente.

On a long-temps attribué aux égagropiles, ainsi qu'aux bézoards (*voyez* ce mot), des propriétés médicinales que l'expérience est loin d'avoir justifiées; aussi ces sortes de concrétions ne sont-elles aujourd'hui conservées dans les collections que comme objets d'anatomie pathologique. (R. P.)

ÉLAINE. (*Chim.*) D'ελαιον, huile. Principe immédiat découvert en 1813 par M. Chevreul dans les huiles & les corps gras, dont elle est partie constituante. L'élaine que M. Chevreul avoit d'abord décrite sous le nom de *substance huileuse de la graisse* est incolore, transparente, & liquide à la température ordinaire de l'atmosphère. Elle se fige à 3° au-dessous de 0; elle est sans saveur & presqu'inodore. Suivant M. Théodore de Saussure, elle est composée de 74,792 de carbone, de 11,652 d'hydrogène, & de 13,556 d'oxygène. On l'obtient en dissolvant les graisses dans l'alcool bouillant; alors la *stéarine*, qui, comme l'élaine, est un des principes constituans des graisses, cristallise par le refroidissement de la liqueur, & l'élaine restée en dissolution s'obtient par l'évaporation au bain-marie.

L'élaine n'est encore d'aucun usage en médecine; cependant, comme elle est une des parties constituantes des graisses & qu'elle prédomine dans les huiles, on peut la considérer comme base de plusieurs médicamens. L'élaine pure est maintenant employée par les horlogers pour graisser les rouages des montres & des pendules; elle a l'avantage de moins s'épaissir que les autres huiles par le froid & la vétusté. (Ch. H.)

ÉLANCEMENT. (*Path.*) Sensation douloureuse dont la durée est variable, & qui se fait sentir dans diverses portions du corps. Cette sensation est quelquefois analogue à celle que produiroit un instrument aigu qui traverseroit les chairs; d'autres fois l'impression est moins vive, & pourroit être comparée à une sorte de battement légèrement douloureux. C'est particulièrement ce qui arrive dans les tumeurs lymphatiques qui commencent à dégénérer. (R. P.)

ÉLOY (Nicolas-François-Joseph) (*Biog. méd.*), né à Mons le 20 septembre 1714, & mort le 10 mars 1788. Ce médecin, qui fut pendant quelque temps attaché au prince Charles de Lorraine & de Bar, est surtout connu par sa *Biographie médicale*, ouvrage d'ailleurs rempli d'erreurs & fort incomplet.

On a encore de lui :

1°. Un *Cours élémentaire d'accouchemens*;

2°. Des *Réflexions sur l'usage du thé*;

3°. La solution d'une question médico-politique, dans laquelle il examine *si l'usage du café est avantageux à la santé, & s'il peut se concilier avec le bien de l'état dans les provinces de la Belgique.*

Enfin, il est encore auteur d'un *Mémoire sur la marche, la nature, les causes & le traitement de la dysenterie.*

(*Extr. de la Biogr. médic.*) (R. P.)

ÉMÉTINE. (*Chim. & Thér.*) Principe particulier découvert dans les trois ipécacuanhas du commerce : le *callicocca ipecacuanha*, le *psychotria ipecacuanha*, & le *cœphelis emetica*. L'émétine, dans son état de pureté, se présente sous forme d'une poudre blanche, inodore, d'une saveur amère & désagréable. Considérée d'après ses propriétés chimiques, cette substance doit être rangée parmi les alcalis végétaux, dont elle partage les caractères généraux, puisqu'elle jouit de la propriété de saturer les acides auxquels on la combine.

C'est dans l'émétine que réside le principe actif de l'ipécacuanha; aussi jouit-elle de la propriété vomitive la plus active, & mérite-t-elle qu'on lui donne la préférence sur l'ipécacuanha, dont elle n'a pas la saveur désagréable & nauséabonde. Sa solubilité dans l'eau la rend plus facile à administrer; mais on doit avoir soin de faire prendre ce liquide en deux fois, autrement il seroit rejeté en totalité & le vomissement n'auroit plus lieu.

Comme la noix de galle en décoction a la propriété de neutraliser l'émétine, il faudroit avoir recours à ce moyen si, après avoir administré cette substance, on voyoit se manifester des accidens propres à inspirer quelques inquiétudes.

Un grain d'émétine à l'état le plus pur produit l'effet de 36 grains d'ipécacuanha.

Dans ces derniers temps, M. Boulay a extrait de deux espèces de violettes, *viola odorata* & *viola tricolor*, une substance particulière à laquelle il a donné le nom d'*émétine indigène*. *Voyez* Violine, t. XIII, pag. 469. (Ch. H.)

EMULSIF, ive. (*Pharm.*) Epithète donnée à toutes les semences oléagineuses propres à faire des émulsions; telles sont celles des plantes de la famille des Cucurbitacées, de celle des Crucifères, de quelques Rosacées, &c. (*Voyez* Emulsions.) (R. P.)

ÉMULSIONS. (*Pharm.*) Préparations pharmaceutiques composées d'une huile fixe très-divisée, & tenue en suspension dans l'eau au moyen d'un mucilage. L'émulsion est d'un blanc-laiteux, & on la prépare ordinairement avec les semences de melon, de concombre, de citrouille, de pavot

pavot blanc, de lin, de pignons doux, avec les amandes douces & amères, &c. On l'édulcore avec le sucre ou un sirop : ainsi l'orgeat étendu d'eau est une véritable émulsion.

Les émulsions peuvent être *huileuses*, *camphrées*, *purgatives* ou *térébenthinées*. Les premières sont composées d'huile d'amandes douces, de sirop de guimauve ou de capillaire, auxquels on ajoute un gros de gomme arabique à l'état de mucilage. Dans l'*émulsion camphrée* on triture ensemble un jaune d'œuf, une once de sucre & huit grains de camphre, auxquels on ajoute environ six onces d'eau de pourpier. Une émulsion est dite *purgative* lorsqu'au lieu de camphre, on triture avec le jaune d'œuf, de la résine de jalap ou de la scammonée. Quant à l'émulsion *térébenthinée*, elle contient ordinairement dix ou douze grains d'essence de térébenthine triturée avec un jaune d'œuf, & mêlés avec cinq onces d'une émulsion faite avec des amandes douces.

Ces sortes de médicamens sont regardés comme rafraîchissans, adoucissans, pectoraux, &, dans certains cas, on les croit propres à provoquer le sommeil. (R. P.)

ÉPIALE (Fièvre). (*Pathol.*) Nom donné à une fièvre dans laquelle la chaleur est entremêlée de frissons irréguliers. Suivant Sauvages, cette maladie est assez commune en Italie, & dans les fièvres pernicieuses on doit toujours la regarder comme un dangereux symptôme. Le quinquina à fortes doses, ou mieux encore les sels de quinine, sont les médicamens qu'il faut opposer à cette sorte de fièvre. (R. P.)

ÉPIPLOITE. (*Pathol.*) *Epiploitis*. Inflammation des épiploons, & particulièrement de celui que l'on nomme *gastro-colite*. Les symptômes de cette maladie sont, à l'intensité près, les mêmes que ceux qui caractérisent les autres phlegmasies abdominales; le traitement doit donc être par conséquent le même. (*Voyez* PHLEGMASIES.)

(R. P.)

EPITHELIUM. (*Anat.* & *Pathol.*) *Epithelium*, de ἐπὶ, sur, & de θηλὴ, mamelon, *papilla*. Mot latin introduit dans la langue française pour désigner, avec Ruisch, l'épiderme qui recouvre quelques parties des membranes muqueuses, comme aux lèvres, sur la langue, &c.

(CH. H.)

EPSOM (Eaux minérales d'). Cette source, remarquable par la grande quantité de sulfate de magnésie qu'elle contient, est située dans un village du comté de Surrey, en Angleterre, à sept lieues de Londres. Ses eaux sont très-claires, inodores, & leur saveur est amère & salée; elles sont en général laxatives, mais moins que celles de Seidlitz & de Seidchitz. On recommande rarement l'usage des eaux d'Epsom, mais on prescrit à la dose de deux ou trois gros et plus dans par un véhicule approprié, le *sel* que l'on en retire l'évaporation. (R. P.)

ESCHARE. (*Pathol. chir.*) Les pathologistes désignent, sous ce nom, une portion plus ou moins considérable de parties molles frappées de gangrène, & qui, avec le temps, se sépare des parties saines par suite de la sécrétion du pus, résultat de l'inflammation qui s'établit entre les parties vivantes & les parties molles. (*Voy.* GANGRÈNE.)

Le mot *eschare* sert encore à désigner l'espèce de croûte qui résulte de la mortification d'une partie, ou celle qui se développe à la suite de l'application d'un cautère. Enfin, quelques auteurs ont pensé que le même mot pourroit encore être employé pour indiquer la nécrose partielle des os.

(R. P.)

ESSOUFFLEMENT. (*Pathol.*) *Anhelatio*. A la suite de mouvemens violens, la respiration est fréquente, courte, & les mouvemens des parois thoraciques très-prononcés : c'est à ce besoin de respirer fréquemment que l'on a donné le nom d'*essoufflement*. Quelquefois cette disposition est le symptôme de certaines affections des organes thoraciques, comme dans les inflammations du poumon, dans celles du cœur & du diaphragme, dans la phthisie pulmonaire, l'asthme, l'hydrothorax, &c. Enfin, on l'observe encore fréquemment chez les femmes vers la fin de leur grossesse, & chez les personnes qui ont beaucoup d'embonpoint. (R. P.)

EUCALYPTUS. (*Bot.*, *Mat. méd.*) Genre de la famille des Myrtinées & de l'Icosandrie monogynie de Linné. Les plantes faisant partie de ce genre sont des arbres très-élevés & quelques arbrisseaux qui se rencontrent fréquemment dans la Nouvelle-Hollande. Plusieurs espèces fournissent un suc résineux qui se dessèche à l'air, est d'une couleur brune-rougeâtre, & n'a ni odeur ni saveur à la température ordinaire. Cette résine, répandue sur des charbons ardens, exhale une odeur analogue à celle de l'acide benzoïque; dissoute dans l'alcool, elle lui communique une couleur rouge-brun. On prétend que, dans le pays, cette substance est employée dans le traitement des dysenteries; mais le résultat des recherches faites en France à cet égard ne justifie point cette assertion.

(R. P.)

EXHUMATION. (*Hyg.* & *Méd. lég.*) *Exhumatio*, action d'extraire un cadavre du lieu de sa sépulture. Divers motifs peuvent déterminer à entreprendre cette opération : ainsi le corps d'un individu déjà inhumé peut être l'objet de recher-

ches judiciaires; dans quelques circonſtances, il s'agit ſeulement de transférer un cadavre d'une ſépulture dans une autre, ou bien encore d'évacuer des cimetières ou des caves ſépulcrales.

Ce qui ſuit fait partie d'un *Traité des exhumations juridiques* que le profeſſeur Orfila doit publier inceſſamment, & que ce ſavant a bien voulu nous permettre d'inſérer dans ce Dictionnaire.

Exhumation juridique d'un cadavre enterré dans une foſſe particulière (1). Quoiqu'il n'y ait en général que peu de danger à exhumer un cadavre enterré dans une foſſe particulière, nous croyons devoir conſeiller un grand nombre de précautions qui rendent l'opération moins déſagréable : 1°. on choiſira le matin de préférence, ſurtout dans les ſaiſons chaudes, d'abord, parce qu'il ſera quelquefois néceſſaire de prolonger pendant pluſieurs heures l'examen du cadavre, & que d'ailleurs les corps inhumés depuis pluſieurs mois peuvent ſe gonfler & éprouver d'autres changemens beaucoup plus promptement au milieu du jour, lorſque la température eſt élevée, que dans la matinée; 2°. on emploiera pluſieurs foſſoyeurs afin que l'inhumation ſoit faite le plus promptement poſſible, & on *pourra, ſi on le juge convenable*, arroſer de temps en temps les parties de la foſſe déjà creuſées, avec une foible diſſolution de chlorure de chaux. Les foſſoyeurs ſont tellement habitués aux odeurs qu'exhalent les cadavres en putréfaction, & redoutent ſi peu les effets de ces exhalations, que dans les nombreuſes exhumations dont nous les avons chargés ils n'ont jamais eu recours à cette liqueur déſinfectante, & nous-mêmes qui aſſiſtions à ces opérations, nous n'avons jamais ſenti la néceſſité d'en faire uſage. On doit d'avance preſſentir que nous regardons au moins comme inutiles deux précautions recommandées par la plupart des auteurs, & qui conſiſtent à garnir la bouche & les narines des ouvriers d'un mouchoir trempé dans du vinaigre, & à jeter pluſieurs livres de diſſolution de chlorure de chaux ſur le cercueil auſſitôt qu'on aura creuſé aſſez pour l'apercevoir; cet arroſement doit même être rejeté comme nuiſible dans beaucoup de cas : en effet, lorſque la bière a été briſée, défoncée, la liqueur dont il s'agit pénétrera dans ſon intérieur, & agira ſur le corps dont elle pourra altérer les tiſſus, comme nous le dirons plus bas. Tout ce que nous pouvons conſeiller en pareil cas, & ſeulement lorſque l'odeur eſt par trop déſagréable, c'eſt de jeter au fond de la foſſe & ſur les parties de la bière encore intactes, trois ou quatre onces de diſſolution de chlorure de chaux ou de ſoude, une once de chlorure pour deux pintes d'eau environ. Dans aucun cas cependant, la bière ni le corps ne devront être plongés dans une diſſolution de ces chlorures; il ne faudra même pas répandre quelques verres de cette liqueur à la ſurface du cadavre. Si l'on veut neutraliſer *momentanément* (1) l'odeur déſagréable qui s'exhale, on verſera çà & là ſur la table où gît le cadavre, & à côté de lui, deux ou trois onces de diſſolution de chlorure, qui agira à peu près avec la même énergie que s'il eût été répandu ſur le cadavre, & qui n'offrira pas les inconvéniens qui réſultent de ſon contact avec la peau & les organes; ces inconvéniens ſont, 1°. d'être preſqu'inſtantanément décompoſés par l'acide carbonique, & de donner naiſſance, quand on s'eſt ſervi de chlorure de chaux, à du ſous-carbonate de chaux blanc qui s'applique ſur les tiſſus & les couvre d'une couche blanche qui ne permet plus de les étudier. 2°. D'altérer promptement ces mêmes tiſſus de manière à changer leur conſiſtance & leur couleur : ainſi, les muſcles qui ſont d'un rouge-livide, blanchiſſent, puis deviennent verdâtres, & plus mous par leur contact avec le chlorure de chaux; les chlorures de ſoude & de potaſſe attaquent auſſi les organes, mais plus lentement que celui de chaux, & ne dépoſent jamais de ſous-carbonate de chaux, bien qu'ils communiquent d'abord une teinte blanchâtre aux muſcles. 3°. On retirera le cadavre du cercueil, & on commencera les recherches immédiatement après. On obſerve en effet, ſurtout en été & lorſque la putréfaction n'eſt pas encore très-avancée, que les corps qui reſtent pendant pluſieurs heures en contact avec l'air, ſe tuméfient, ſe colorent, & éprouvent des altérations qui pourroient induire les experts en erreur.

Evacuation des cimetières & des caves ſépulcrales. Il n'en eſt pas de la fouille des cimetières & des caves ſépulcrales comme d'une exhumation juridique : ici les gens de l'art ſont obligés de procéder à l'opération auſſitôt qu'ils ſont requis; là, ils peuvent, au contraire, différer les travaux & attendre la ſaiſon la plus favorable. On ne procédera donc, dans ce cas, que lorſque la température ne ſera pas trop élevée, & l'on ſuſpendra l'opération pendant quelque temps ſi l'atmoſphère devient trop chaude ou humide, & ſurtout ſi le vent ſouffle du ſud; les époques les plus convenables dans nos climats ſont la fin de l'hiver & le commencement du printemps. On emploiera un nombre d'ouvriers ſuffiſant pour que les travaux puiſſent être promptement exécutés, & pour peu que les foſſoyeurs ſoient incommodés on les remplacera par d'autres; leurs vêtemens ſeront expoſés à l'air à la fin de la journée, & ne ſerviront que le ſurlendemain. Ceux des ouvriers qui def-

(1) On ne procédera que d'après l'ordre d'un magiſtrat, & en préſence d'un juge d'inſtruction, ou de tout autre fonctionnaire délégué à cet effet.

(1) Nous diſons *momentanément*, parce qu'en effet la propriété déſinfectante des chlorures eſt bornée à un temps aſſez court, & on eſt obligé d'y revenir ſouvent pour peu que l'examen du cadavre ſe prolonge.

cendent dans les caves sépulcrales, ou qui leveront une pierre à chacune des extrémités de ces caves pour pratiquer des ouvertures destinées à renouveler l'air, auront la bouche & les narines garnies d'un mouchoir trempé dans du vinaigre ; & s'il est utile qu'ils aient bu du vin, il importe que ce soit modérément, car l'affaissement qui accompagne le plus souvent l'état d'ivresse, favorise l'action délétère des miasmes putrides. On évitera aussi que les fossoyeurs ne se tiennent trop long-temps courbés la face rapprochée du sol, & pour cela faire on emploiera de préférence des bèches & des instrumens à longs manches. Avant de commencer les travaux, il sera nécessaire de sonder le terrain dans plusieurs endroits pour s'assurer du degré de putréfaction des corps ; car il peut se faire que dans une portion du même cimetière la décomposition ait atteint le dernier terme, tandis qu'elle ne sera pas très-avancée dans une autre partie : or on conçoit que, dans ce cas, il n'y auroit presqu'aucune précaution à prendre. Toutefois ces fouilles ne doivent pas être trop multipliées, & l'on ne doit en commencer une nouvelle qu'après avoir comblé celle qu'on vient de faire. Qu'il s'agisse de ces travaux préparatoires, ou que déjà l'on creuse sur toute la surface du cimetière pour extraire les corps, on arrosera de temps en temps le terrain avec la dissolution de chlorure de chaux précédemment indiquée ; on pourra d'abord n'enlever qu'un demi-pied de terre sur toute la surface, laisser cette nouvelle couche de terrain en contact avec l'air pendant quelques heures après l'avoir arrosée avec le chlorure, puis on recommencera la même opération jusqu'à ce qu'on soit parvenu à la profondeur voulue.

Les cercueils non endommagés seront placés avec soin sur des tombereaux ; ceux qui seront brisés, disjoints ou endommagés, seront arrosés avec une dissolution de chlorure de chaux avant que d'être transportés ; ces derniers seront couverts d'une toile trempée dans de l'eau de vinaigre. Les débris des cercueils seront brûlés sur une grille, d'abord à l'aide de fagots ou de charbon de terre, puis ils serviront eux-mêmes à entretenir la combustion. Si l'on doit faire transporter des ossemens mêlés de terre, il faudra emporter le tout plutôt que de les passer à la claie pour séparer les petits os, car cette ventilation dans un terrain infecte pourroit être très-nuisible.

S'il s'agit de l'exhumation dans des *caves sépulcrales* situées dans des églises ou ailleurs, après avoir établi des courans d'air en ouvrant les portes & les croisées, & avoir percé une ouverture à chacune des extrémités de la cave, on arrosera le sol avec la dissolution de chlorure de chaux, & on s'éloignera pendant plusieurs heures : alors on s'occupera de renouveler l'air de ces caves. On a proposé comme premier moyen, d'allumer du feu dans un fourneau disposé sur une grille placée sur une des ouvertures ; à l'aide de ce ventilateur l'air de la cave sera bientôt renouvelé ; mais nous pensons qu'il est préférable d'avoir recours à la *manche à air*. Cette manche est tout simplement un cylindre de toile long de plusieurs toises, garni de cerceaux placés de distance en distance pour empêcher l'affaissement de la manche sur elle-même. Une des extrémités de cette manche sera introduite dans la cave, & l'autre viendra se rendre dans le cendrier d'un fourneau.

Quel que soit le moyen employé pour renouveler l'air de ces caveaux avant d'y faire descendre les fossoyeurs, on s'assurera qu'une bougie allumée, plongée jusqu'au fond, continue à y brûler ; si elle s'éteignoit, il faudroit encore différer les travaux de quelques heures, & insister sur l'usage des moyens prescrits plus haut. Indépendamment des précautions préservatives déjà indiquées, les premiers ouvriers qui pénétreront dans ces caveaux seront suspendus à une corde qui passera sous les aisselles, & munis d'une sonnette à l'aide de laquelle ils avertiront qu'il est temps de les retirer.

Les travaux une fois terminés, on comblera les vides avec de la terre, & on fermera les caves après les avoir arrosées à plusieurs reprises avec une dissolution de chlorure de chaux.

Nous ne terminerons pas cet article sans indiquer les précautions que devront prendre les personnes qui habitent dans le voisinage des lieux où se font les exhumations ; ces précautions consistent à fermer les portes & les fenêtres qui donneront du côté de ces endroits ; à répandre sur le sol des rues & des jardins qui avoisinent les habitations, de la dissolution de chlorure de chaux, & à faire de temps à autre des fumigations aromatiques, qui auront au moins l'avantage de masquer l'odeur fétide des cadavres (1).

Extraction d'un cadavre d'une fosse commune. Dans ce cas on agira comme il vient d'être dit à l'occasion des caves sépulcrales. (CH. H.)

---

(1) Il ne sera pas hors de propos de rapporter ici quelques faits qui prouvent l'innocuité des miasmes qui s'exhalent des cimetières, & en général des corps en putréfaction.

Dans un rapport fait en 1810, par MM. Deyeux, Parmentier & Pariset, il y est parlé de la surprise que causa la brillante santé de la femme & des cinq enfans du nommé Fiard, écarrisseur, qui travailloient toute l'année dans leur clos, & couchoient dans le lieu même, où il fut impossible aux membres de la commission de pénétrer, à cause de l'excessive infection qui s'en exhaloit. On sait également que la plupart des écarrisseurs meurent dans un âge fort avancé, & presque toujours exempts des infirmités de la vieillesse. Bien plus, on a remarqué que dans l'épidémie de Pantin & de la Villette, pas un seul ouvrier du clos de Montfaucon n'en fut affecté, privilége qui paroît lui avoir été commun avec les femmes qui confectionnent la poudrette dans le voisinage. On lit encore dans le rapport de la même commission, qu'elle reste convaincue que les maladies diverses dont avoient été affectés les ouvriers de la verrerie tenoient à d'autres causes qu'aux émanations de clos d'écarrissage de la Garre.

Plusieurs observations fort curieuses, dit M. Parent du

EXUTOIRE. (*Thérap.*) Nom donné à un petit ulcère dont on entretient la suppuration par divers moyens. Un exutoire peut s'établir spontanément, ou être formé accidentellement. (*Voyez* les mots CAUTÈRE, ÉPISPASTIQUES, VÉSICATOIRES dans ce Dictionnaire.) (R. P.)

F

FÉBRICITANT. (*Path.*) Adjectif quelquefois pris substantivement, & indiquant une personne qui est atteinte de la fièvre. (R. P.)

FÉBRIFUGE. (*Thérap.*) *Febrifugus*, de *febris*, fièvre, & de *fugo*, je chasse, *antifebrilis*, *antipyreticus*, *alexipyreticus*, qui fait cesser la fièvre. La dénomination de *fébrifuges* est généralement appliquée aux remèdes qui jouissent de la propriété d'arrêter ou de couper les fièvres intermittentes, c'est-à-dire celles qui présentent pour caractère commun le caractère de la périodicité. Le quinquina est jusqu'à présent le fébrifuge le plus puissant que l'expérience ait fait connoître. On a aussi attribué, d'après des observations pour la plupart peu concluantes, la même propriété à un grand nombre de substances, dont les unes se rapprochent du quinquina par leur mode général d'action, telles que les écorces d'angusture, de marronnier d'Inde, d'aristoloche, de chêne, de frêne, d'orme, l'écorce d'orange, les racines de gentiane, de bardane, & dont les autres, telles que l'huile animale de dippel, le musc, le castoreum, le camphre, l'ammoniaque, l'opium, les carbonates & hydrochlorates d'ammoniaque, de potasse, les sulfates de cuivre, de zinc, de fer, les préparations antimoniales, les arseniates de potasse & de soude, les eaux minérales, &c., sont loin d'offrir des rapports avec l'écorce du Pérou. Tant qu'on ne connoîtra pas d'une manière précise ce qui constitue le caractère propre des fièvres intermittentes, & tant que certains médicamens réussiront à faire cesser leurs accès, on sera forcé de s'abstenir de réflexions, & de les considérer, sinon comme *spécifiques*, du moins comme jouissant de propriétés fébrifuges. (CH. H.)

FÉBRILE. (*Path.*) Epithète donnée à tous les phénomènes qui se rapportent à la fièvre. Ainsi, on dit froid *fébrile*, mouvement, pouls *fébrile*, sueur, exanthême, urine *fébrile*, &c. (R. P.)

FÉCONDITÉ. (*Physiol.*) *Fœcunditas*. Faculté dont jouissent les corps vivans de se reproduire, c'est-à-dire de former à la suite de la fécondation d'autres êtres vivans organisés & conformés comme eux. (CH. H.)

FÉTIDITÉ. (*Chim.*) Expression synonyme du mot *puanteur*, & à laquelle Sauvages a substitué le mot *dysodie*. La fétidité plus ou moins considérable des excrétions est un des symptômes de certaines maladies, mais elle n'en annonce pas toujours la gravité. (*Voyez* DYSODIE, tom. V, pag. 560; & PUANTEUR, tom. XII, pag. 359.) (R. P.)

FIÈVRE ADYNAMIQUE. (*Pathol.*) Nom scientifique sous lequel on a désigné la fièvre putride. (*Voyez* le mot FIÈVRE (Fievre putride), tom. VI, pag 379 à 382.)

FIÈVRE ATAXIQUE. (*Pathol.*) (*Voyez* PERNICIEUSE (Fièvre), tom. XI, pag. 564.)

FILAIRE. (*Helminth.*) Nom d'un genre de vers dont les espèces assez nombreuses sont remarquables par leur longueur & leur ténuité. C'est à ce genre que Laennec pensoit qu'il convenoit de rapporter le *dragoneau*. Les filaires se rencontrent dans un grand nombre d'animaux : ainsi, Redi en a observé sous la peau du lion, de la fouine, de la marte, du putois & des cigognes, observation que Pallas a également faite à l'égard des faucons, des lièvres & des chouettes. (*Voyez*, pour plus de détails, le *Dictionnaire d'Histoire naturelle* (des Vers) de cette Encyclopédie.) (R. P.)

FONGOSITÉ. (*Path. chir*) Nom donné à des excroissances charnues, molles, spongieuses & disposées en champignons. Ces sortes de végétations se développent le plus communément sur des surfaces dénudées; aussi n'est-il point rare de les voir survenir sur les cautères & sur les vésicatoires anciens. Il est encore des fongosités qui sont dues au virus syphilitique, mais alors on leur donne plus volontiers les noms d'*excroissances*, de *choux-fleurs*, de *poireaux* ou *condylomes*. (Voyez ces différens mots.)

Les escharotiques, les caustiques, le feu, l'instrument tranchant, sont les moyens à l'aide desquels on attaque les fongosités : bien entendu qu'il

---

Châtelet, prouvent le peu d'influence que peut avoir l'habitude sur l'action négative des émanations putrides par rapport à la santé de ceux qui y sont exposés : on fait chaque année au cimetière du Père-Lachaise plus de deux cents exhumations; elles se pratiquent à toutes les époques de l'année, deux, trois ou quatre mois après la mort, souvent même beaucoup plus tard. On conçoit que la putréfaction est alors dans toute son activité, & cependant on n'a pas encore remarqué que le moindre accident soit arrivé aux fossoyeurs chargés de ces travaux. Ne sait-on pas aussi que les ouvriers boyaudiers jouissent de la santé la plus brillante, quoiqu'ils vivent dans une atmosphère infecte? N'est-il pas certain enfin que les maladies charbonneuses & la pustule maligne n'attaquent que bien rarement les écarrisseurs, quoiqu'ils se livrent à leurs travaux sans prendre aucune précaution?

faut auparavant tout chercher à détruire la cause qui leur a donné naissance. (R. P.)

FONGUS. (*Chir.*) *Fungus.* Mot latin qui signifie *champignon*, & que l'on a introduit dans le langage médical pour désigner une tumeur rougeâtre, d'apparence charnue, spongieuse, plus ou moins consistante, & fournissant, lorsqu'on la divise, une quantité plus ou moins considérable de sang, qui s'écoule en nappe de toute la surface de la plaie. Les fongus diffèrent des fongosités en ce que celles-ci s'élèvent des plaies, & semblent être le résultat d'une exagération ou d'une perversion du mouvement vital qui préside à l'organisation des bourgeons celluleux & vasculaires, tandis que les autres se développent sans aucune solution de continuité préalable.

Toutes les parties du corps, depuis la peau & le tissu cellulaire sous-cutané jusqu'à la membrane médullaire des os, sont susceptibles d'être le siége de cette maladie. Cependant, on les rencontre plus fréquemment aux parties abondamment pourvues de tissu cellulaire que dans les autres parties du corps; les mamelles, les aines, les aisselles, &c. en sont quelquefois le siége. Mais c'est surtout dans le tissu sous-jacent aux membranes muqueuses que les fongus semblent se développer de préférence : c'est ainsi, par exemple, que les fosses nasales, les sinus maxillaires, le pharynx, le vagin, &c., sont fréquemment obstrués ou distendus par des tumeurs de cette nature; on les observe plus rarement dans l'estomac, les intestins & la vessie. Les testicules, toutes les parties du système fibreux, & plus spécialement encore les ligamens articulaires, sont aussi des parties que les fongus envahissent & désorganisent avec une sorte de prédilection.

Les tumeurs fongueuses ont une tendance continuelle à augmenter de volume, de telle sorte qu'il n'est pas rare de les voir former des masses plus ou moins irrégulières & prolongées dans divers sens. Comme toutes les productions organiques anormales, ces tumeurs sont de nature à éprouver des altérations qui en détruisent la texture. Celles qui sont dures & douloureuses paroissent être spécialement disposées à dégénérer en cancer; chez quelques sujets elles se ramollissent partiellement, & il se forme des foyers sanguins dans leur intérieur : celles-ci portent le nom de *fongus hématoïde*, *fongus hœmatodes*, ou tumeurs sanguines. Quelques chirurgiens anglais, qui considèrent ces tumeurs comme formées par l'état variqueux des vaisseaux de la partie qui en est le siége, les ont décrites sous le nom d'*anévrysme par anastomoses* ou *anévrysmes variqueux*.

Le diagnostic des fongus sera facile à établir toutes les fois qu'ils auront leur siége sous des membranes muqueuses accessibles à la vue ou au toucher; il n'en sera pas de même lorsqu'ils se sont profondément situés, car alors on pourra les confondre avec des loupes, des anévrysmes ou des abcès, à moins que quelques circonstances commémoratives ne viennent éclairer le praticien & le tenir en garde contre les symptômes qui pourroient facilement lui en imposer.

Quant au pronostic des fongus, presque toujours il est grave en raison de la facilité avec laquelle ces tumeurs se reproduisent après avoir été en apparence entièrement extirpées. Au reste, le jugement sera toujours porté d'après le volume de la tumeur, sa situation plus ou moins profonde, l'épaisseur & la nature des parties qu'il faut intéresser pour y parvenir, l'importance des organes qui en sont le siége ou qu'elle a pu compromettre; enfin, la chance de succès que pourra offrir l'opération.

Les tumeurs du genre de celles qui nous occupent réclament un traitement tout chirurgical. Si elles sont pédiculées ou saillantes, on en fera la ligature, ou on les extirpera en en tordant le pédicule, comme on fait des polypes; celles qui sont plus profondément situées, il faudra les découvrir & en faire l'extirpation; mais, dans l'un & l'autre de ces deux cas, la partie la plus importante de l'opération consiste à détruire exactement jusqu'aux plus petites ramifications de la tumeur, &, pour cela faire, on ruginera les os, on excitera les parties ligamenteuses, ou on portera le cautère actuel sur l'endroit où le fongus avoit pris naissance, suivant qu'il avoit son siége sur une partie osseuse, un ligament, ou du tissu cellulaire. Quelquefois, malgré ces précautions, on voit la maladie se reproduire sous forme de fongosités; il faut, dans ce cas, ou recommencer l'opération, ou attaquer la nouvelle excroissance par les escharotiques les plus puissans, qu'il ne faut pas craindre d'appliquer à chaque pansement, tant pour combattre l'hémorrhagie, qui ne manque pas de se reproduire, que pour réprimer la tumeur, qui fait quelquefois des progrès rapides d'un pansement à l'autre. C'est une véritable hydre qu'il ne faut pas se lasser de combattre. Les fastes de la chirurgie attestent que, dans les affections de ce genre, la timidité seule du chirurgien peut avoir des résultats fâcheux, & qu'il ne sauroit opposer des moyens trop puissans contre une tumeur désorganisatrice aussi facile à repulluler que le fongus.

(Ch. H.)

FONTENELLE (Eaux minérales de). Ces eaux prennent leur nom d'une abbaye, jadis située près de Roche-sur-Yon, dans le département de la Vendée. Elles sont ferrugineuses, &, d'après une analyse faite par Cadet, elles contiennent du carbonate de fer, du gaz acide carbonique & de l'hydrochlorate de soude. On les prescrit à la dose de quelques verres dans l'atonie des viscères, les engorgemens lymphatiques, & dans quelques affections de la peau. (R. P.)

FORDYCE (Georges) (*Biog. méd.*), naquit à Aberdeen le 18 novembre 1736, fut reçu maître ès-arts dès l'âge de quatorze ans, puis commença l'étude de la médecine sous l'un de ses oncles, exerçant la profession de chirurgien & de pharmacien à Uppingham. Peu de temps après, il se rendit à Edimbourg & se fit remarquer de Cullen, dont il mérita la bienveillance. Reçu docteur en 1758, Fordyce passa en Hollande, fréquenta pendant près d'une année l'école de Leyde, & revint s'établir à Londres vers la fin de 1759. Sa pratique peu lucrative le mit dans la nécessité de faire des cours de chimie, de matière médicale, de thérapeutique & de pathologie : s'exprimant avec assez de difficulté, il eut d'abrod quelques peines à surmonter sa timidité, cependant il parvint bientôt, sinon à être éloquent, du moins à être clair, précis & méthodique; aussi le nombre de ses élèves devint-il chaque jour plus considérable. Fordyce fut successivement médecin de l'*hôpital Saint-Thomas,* membre de la *Société royale* & du *Collége des médecins.*

Une foible constitution & de graves infirmités l'empêchèrent de prolonger sa carrière au-delà de 66 ans : il mourut le 25 mai 1802.

Les recherches de ce médecin sur la température du corps de l'homme & sur celle des animaux le conduisirent à constater la faculté que possèdent les corps organisés vivans de se maintenir dans une température à peu près constante : résultats qui depuis ont été confirmés par les expériences de Blagden, de Solander, de Delaroche & de Berger.

Les principaux écrits de Fordyce sont :

Dissertatio de catarrho. Edimbonrg, 1758.

Elements of agriculture and vegetation. Edimbourg, 1765; Londres, 1771, in-8°.

Elements of the practice of physic. Ouvrage qui eut plusieurs éditions, & dont la dernière parut à Londres en 1784, in-8°.

Five disseresations on fever. Ces dissertations furent publiées successivement à Londres.

A treatise of the digestion of food. Londres, 1791, in-8°.

(*Extr. de la Biogr. médic.*) (R. P.)

FOTHERGILL (Jean) (*Biogr. médic.*), médecin aussi recommandable par sa philanthropie que par ses connoissances médicales, naquit le 8 mars 1712, à Carr-End, près Richmond, dans le Yorkshire. Il étudia à Edimbourg sous Mouro, d'Alson & autres élèves de Boerhaave, fut reçu docteur en 1736, & vint à Londres, où il fréquenta assiduement l'hôpital Saint-Thomas. Il visita ensuite la Hollande, la France & l'Allemagne, puis revint se fixer à Londres, où il se fit particulièrement remarquer lors de l'angine épidémique qui, en 1746, ravageoit cette capitale, & à laquelle il opposa avec avantage l'usage des vomitifs, celui des boissons vineuses, des acides minéraux & des amers. Depuis cette époque, les mêmes moyens ont toujours été employés dans l'angine gangréneuse.

Ayant acquis une grande réputation, Fothergill ne tarda pas à devenir possesseur d'une fortune considérable, dont il fit le plus bel usage, puisqu'il employa des sommes immenses pour faciliter les progrès de l'histoire naturelle, & surtout pour secourir les malheureux : aussi après sa mort, arrivée le 26 décembre 1780, ses concitoyens firent-ils mettre sur sa tombe cette épitaphe : *Ci-gît le Doct. Fothergill, qui dépensa deux cent mille guinées pour le soulagement des malheureux.*

Fothergill, qui appartenoit à presque toutes les Sociétés savantes de l'Europe, n'a point laissé d'ouvrage considérable; mais il est auteur de beaucoup d'*opuscules* insérés dans les *Transactions philosophiques,* & dans divers autres recueils. (*Voyez,* pour plus de détails, la *Biographie médicale.*)

(R. P.)

FOUQUET (Henri) (*Biogr. médic.*), doit être rangé parmi les médecins les plus recommandables que l'école de Montpellier ait fourni au dix-huitième siècle. Il naquit dans cette ville en 1727, parcourut diverses carrières avant de se livrer à l'étude de la médecine, qu'il ne commença qu'à l'âge de 32 ans. Elève de Lamure, de Vénel & de Le Roy, Fouquet fit dés progrès rapides; &, après avoir obtenu le grade de docteur, il vint s'établir à Marseille, où il se fit bientôt connoître d'une manière fort avantageuse. En 1766, Fouquet retourna à Montpellier concourir pour une chaire devenue vacante par la mort de Fizes, &, malgré les talens qu'il déploya dans ce concours, il n'obtint aucun succès, ainsi que dans celui auquel il se présenta en 1776, après la mort de Vénel; ce ne fut effectivement qu'en 1790, qu'à la satisfaction générale, on le nomma professeur de l'école de Montpellier, où il enseigna la séméiotique & fit des cours sur les affections vénériennes. Lors de la réorganisation des écoles de médecine en France, un talent aussi distingué ne pouvoit être oublié; aussi Fouquet fut-il appelé à occuper la chaire de clinique, & son *Recueil d'observations* est digne de la maturité d'un beau talent, & prouve avec quel zèle il s'acquittoit des fonctions qui lui étoient confiées & qu'il remplit jusqu'à sa mort, arrivée le 10 octobre 1806.

Fouquet a laissé la réputation d'un célèbre praticien, d'un savant professeur, & celle d'un homme également recommandable par une urbanité peu commune, & par les grands services qu'il avoit rendus. Dumas, dans un discours prononcé à la rentrée des écoles en 1807, Baumes, dans une *notice* lue à la Société de médecine pratique

de Montpellier, & M. le professeur Desgenettes, dans un article imprimé dans la *Biographie médicale*, ont consigné les titres nombreux qui assurent à Fouquet la reconnoissance de la postérité.

(*Extr. de la Biogr. médic.*) (R. P.)

FOWLER (Thomas) (*Biogr. médic.*), naquit à Yorck le 22 janvier 1736, & pendant quinze ans exerça dans sa ville natale la profession de pharmacien. Ce ne fut qu'à l'âge de 38 ans qu'il se rendit à Edimbourg, pour se livrer sérieusement à l'étude de la médecine. En 1778 il fut reçu docteur, & prit pour sujet de sa thèse inaugurale le *traitement de la petite vérole par le mercure*. Pendant quelque temps il dirigea l'hôpital de Strafford, que l'on avoit confié à ses soins. En 1791 il retourna à Yorck, & cinq ans après fut nommé par acclamation médecin de l'hôpital des fous quakers : fonction qu'il remplit jusqu'à sa mort, arrivée le 22 juillet 1801.

Le nom de Fowler rappelle l'un des médicamens les plus actifs que l'on ait employé. C'est effectivement ce médecin qui remit en vogue l'usage de l'arsenic dans le traitement des fièvres intermittentes, & notre codex conserve encore une préparation dite *liqueur arsenicale de Fowler*, & qui n'est autre qu'une dissolution d'arseniate de potasse dans l'eau, à laquelle on ajoute de l'alcoolat de mélisse composé.

Les écrits de Fowler sont :

Medical reports on the effects of tabaco, principally with regard to its diuretic qualities in the cure of dropsies and dysuries. Londres, 1785, in-8°.

Medical reports on the effects of arsenic in the cure of agues, remittent fevers, and periodic headach. Londres, 1786, in-8°.

Medical reports on the effects of the blood letting, sudorifics and Blistering in the cure of the acute and chronic rheumatism. Londres, 1795, in-8°. (*Extr. de la Biogr. médic.*) (R. P.)

FRANK (Jean-Pierre) (*Biogr. médic.*), l'un des médecins les plus célèbres du dix-huitième siècle, naquit à Rotalben, à cinq lieues de Deux-Ponts, le 19 mars 1745. Il étudia la médecine dans l'Université d'Heidelberg, & y fut reçu docteur en 1766. Voulant exercer l'art de guérir en Lorraine, Frank fut obligé de soutenir de nouvelles épreuves à Pont-à-Mousson. Deux ans plus tard il vint se fixer à Badin, près Rastadt, &, en 1769, devint médecin de la garnison & de l'arrondissement de cette dernière ville. Trois ans plus tard, l'évêque de Spire le choisit pour son premier médecin & le mit au nombre de ses conseillers-d'état. Frank fit pendant neuf ans des cours d'anatomie & de physiologie, dirigea l'enseignement des sages-femmes, & parvint à diminuer d'un tiers environ la mortalité qui jusqu'alors avoit eu lieu parmi les femmes enceintes. En 1784 il fut appelé à la chaire de clinique de l'Université de Gœttingue, qu'il quitta deux ans après pour se rendre à Pavie & y remplacer Tissot. Vers la même époque, Frank fut nommé directeur-général pour l'état sanitaire de la Lombardie. La grande réputation qu'il acquit alors le fit appeler, en 1795, par l'empereur d'Autriche, qui le nomma conseiller aulique & directeur-général de l'hospice civil de Vienne. En 1804 il vint remplir à Wilna la chaire de professeur de clinique ; puis, devenu premier médecin de l'empereur de Russie, il passa à Saint-Pétersbourg, où il professa la médecine pratique à l'Académie médico-chirurgicale. Le délâbrement de sa santé le força de quitter la Russie en 1808 pour se rendre à Fribourg, en Brisgaw. Retenu à Vienne par les événemens de la guerre, il y vit Napoléon, qui lui offrit, dit-on, de venir occuper en France un poste brillant : Frank préféra se retirer à Fribourg, ainsi qu'il en avoit eu le projet. En 1811 il quitta cette ville, où il avoit perdu sa fille, & revint à Vienne, pour s'y fixer jusqu'à l'époque de sa mort, qui eut lieu le 24 avril 1821.

Les ouvrages de Frank lui assignent un rang distingué parmi les bons praticiens, & vingt ans d'enseignement clinique dans de célèbres Universités le placent au nombre des professeurs de notre époque qui ont le plus donné de vogue à ce genre d'enseignement.

(*Extr. de la Biogr. médic.*) (R. P.)

FRÉQUENCE. (*Path.*) Mot dont on se sert en médecine pour désigner certains actes qui se répètent à de courts intervalles : c'est ainsi que l'on dit la *fréquence* du pouls, de la respiration, &c.

FRIGORIFIQUE. (*Chim.*) Ce mot peut être pris comme adjectif ou comme substantif. Dans la première acception, il sert à désigner certains mélanges susceptibles de produire du froid : tels sont, par exemple, les sels déliquescens lorsqu'on les mêle avec de la glace pilée; dans la seconde, il a été employé par quelques physiciens pour indiquer un fluide impondérable, qui, en s'accumulant dans les corps, y produisoit un abaissement de température analogue à l'échauffement auquel l'accumulation de calorique donne naissance. On est aujourd'hui généralement d'accord sur la non existence de cet agent, & l'on explique le refroidissement des corps, par la simple soustraction du calorique. (R. P.)

FULIGINEUX. (*Path.*) De *fuligo*, suie. On donne cette dénomination à certaines parties qui, dans l'état de maladie, se recouvrent d'un enduit de couleur brunâtre : telles sont les lèvres, la langue & les dents.

FURIE INFERNALE. (*Pathol. & Hiſt. nat.*) *Furia infernalis.* Solander a décrit un animal qui, en tombant de l'air ſur les hommes & les beſtiaux, produit ſpécialement en automne dans la Suède ſeptentrionale, en Bothnie, en Finlande & en Laponie, une maladie très-fâcheuſe & fort connue des aborigènes ſous le nom de *skatt,* eſpèce de furoncle accompagné de douleurs atroces, ſe terminant quelquefois par la gangrène & par la mort, & ayant plus particulièrement ſon ſiége aux parties découvertes, telles que le viſage & les mains. Dans le cours de ſes voyages, l'immortel Linnæus ayant été atteint de cette terrible maladie, admit l'exiſtence de l'animal auquel un préjugé populaire attribue ſa naiſſance; &, d'après un individu deſſéché que lui préſenta un paſteur de Kiénis, il crut devoir en faire le type d'un genre de ver qu'il appela *furia,* & auquel il aſſigna pour caractère zoologique *un corps linéaire, filiforme, égal, garni de chaque côté d'une rangée de cils piquans & dirigés en arrière.*

Aujourd'hui, malgré les travaux de C. God. Hagen & d'Adolphe Modier, qui croient à la réalité de l'exiſtence du ver dont il s'agit, les naturaliſtes conviennent généralement qu'aucun auteur digne de foi n'a encore vu la furie infernale, & que Linnæus, quand il en a parlé, a probablement été égaré par la violence du mal dont il fut atteint, mal que l'on doit ranger parmi les tumeurs eſſentiellement gangréneuſes, non loin de l'anthrax, de la puſtule maligne. Ils s'accordent à penſer que le prétendu ver dont le profeſſeur d'Upſal a parlé n'eſt que le bourbillon d'un furoncle auquel les payſans du Nord ſont fréquemment expoſés, & les obſervateurs les plus modernes, MM. Rudolphi, Cuvier, Blumenbach, de Lamarck, font de la *furie infernale* un être fabuleux. (Ch. H.)

G

GALACTOPOIÈSE & GALACTOSE. (*Phyſ.*) Mots imaginés pour exprimer la faculté qu'ont les mamelles de ſervir à l'élaboration & à la ſécrétion du lait. (*Voyez* Mamelle & Nourrice.)

GALÉNISME. (*Hiſt. de la médec.*) Dénomination ſervant à déſigner l'enſemble des préceptes qui ſont la base de la doctrine médicale de Galien, & dont on trouve le développement dans ſes écrits ſur l'anatomie, la phyſiologie, l'hygiène, la pathologie & la thérapeutique. (*Voy.* Galien, tom. VI, pag. 567; & Hygiène, tom. VII, p. 404 à 417 dans ce Dictionnaire.) (R. P.)

GALL (Jean-Joſeph) (*Biogr. médic.*), naquit dans le pays de Wurtemberg en 1758; il étudia la médecine à Vienne, où il reçut le grade de docteur & exerça la profeſſion de médecin juſqu'en 1805, époque à laquelle il parcourut d'abord l'Allemagne, l'Angleterre, puis la France, qu'il choiſit pour lieu de ſa réſidence en 1808.

Gall a imaginé, pour explorer le cerveau, une méthode beaucoup plus exacte que celle qui, juſqu'alors, avoit été ſuivie; elle conſiſte à pourſuivre la marche de la partie blanche de cet organe à travers les diverſes portions de ſubſtance griſe, depuis la moelle alongée juſqu'à la portion griſe des circonvolutions, & de celles-ci juſqu'aux portions de ſubſtance blanche qui ſont communiquer enſemble les deux hémiſphères.

Les nombreuſes recherches que Gall avoit faites ſur le cerveau de l'homme & ſur celui des animaux, l'ont conduit à avoir ſur le ſiége & le développement des facultés intellectuelles, des idées autres que celles qui ſont généralement admiſes. Dans ſon ſyſtème, chacune des parties de l'encéphale a une fonction particulière à remplir : auſſi ne regarde-t-il pas le cerveau comme un organe unique, mais bien comme un appareil d'organes, & il faut avouer qu'un aſſez grand nombre de faits ſont favorables à ſon opinion, dont le temps ſeul pourra, au reſte, fixer la valeur réelle.

Gall eſt mort le 22 août 1828, en laiſſant pluſieurs ouvrages qui tous ſe rapportent à l'encéphale & aux fonctions de cet organe; matières qui ont toujours été le ſujet de ſes méditations.

GALVANI (Louis) (*Biogr. médic.*), né à Bologne le 9 ſeptembre 1737, ſe livra à l'étude de la médecine, non par goût, mais pour condeſcendre aux vœux de ſa famille qui redoutoit beaucoup de lui voir embraſſer la vie religieuſe, pour laquelle il ſe ſentoit une vocation toute particulière. L'anatomie & la phyſiologie furent les ſciences que Galvani cultiva de préférence, & il le fit avec aſſez de diſtinction, puiſqu'à la ſuite d'une thèſe ſoutenue en 1762 ſur le *ſyſtème oſſeux*, il fut chargé d'enſeigner l'anatomie, ce qui ne l'empêcha pas de ſe livrer conſtamment à la pratique de la chirurgie & des accouchemens, dans laquelle il s'étoit fait une grande réputation.

En 1789, Galvani dut au haſard la découverte d'un fait qui, mal interprété, donna naiſſance à une branche de phyſique féconde en réſultats importans; cette branche, que l'on nomma d'abord *galvaniſme*, a depuis, & avec plus de raiſon, été appelée *électricité voltaïque.* Voici le fait, d'abord obſervé par Galvani : des grenouilles écorchées avoient été placées ſur une table proche de laquelle étoit une machine électrique : un élève approcha machinalement la lame d'un ſcalpel des nerfs cruraux de l'une de ces grenouilles à l'inſtant où une autre perſonne retiroit une étincelle du conducteur de la machine; un mouvement convulſif ſe manifeſta dans les muſcles de l'animal. Galvani, qui auroit dû, dans ce réſultat, ne voir qu'un effet électrique analogue à celui que l'on a

nommé *choc en retour*, penſa qu'il étoit produit par un agent ſpécial & particulier aux animaux : dès-lors il fit des expériences qui, ſucceſſivement, le conduiſirent à reconnoître que l'on peut, par le contact de ſubſtances métalliques hétérogènes, produire des mouvemens convulſifs dans les muſcles d'un animal récemment tué. Plus tard, Volta a prouvé que dans toutes ces expériences, le contact des métaux étoit la cauſe productrice de l'électricité.

Ayant refuſé, à l'époque de la révolution d'Italie, de prêter le ſerment que la république ciſalpine exigeoit de tous les fonctionnaires, Galvani perdit ſon emploi, & ſe retira chez ſon frère, où le chagrin de ſa diſgrace & celui que lui cauſoit la mort récente de ſon épouſe, le firent tomber dans un état de langueur à la ſuite duquel il périt le 4 décembre 1798, peu de temps après avoir été, en quelque ſorte malgré lui, réintégré dans la chaire qu'il avoit ſi long-temps occupée avec diſtinction.

(*Extr. de la Biogr. médic.*) (R. P.)

GALVANOMÈTRE et GALVANOSCOPE. (*Phyſiq.*) Lors de la découverte de la pile voltaïque on nomma *galvanomètres* ou *galvanoſcopes* des inſtrumens deſtinés à meſurer l'énergie de cet appareil; les uns, comme l'*électromètre condenſateur* de Volta, étoient fondés ſur la répulſion qui détermine des corps électriſés de la même manière à ſe fuir, les autres repoſoient ſur l'énergie des effets chimiques que produit l'appareil électro-moteur, énergie dont on avoit la meſure par la quantité plus ou moins conſidérable d'eau décompoſée dans un temps donné.

Les contractions qu'éprouvent les muſcles d'une grenouille récemment tuée, ſoumis à l'influence d'un courant électrique, ſont, auſſi bien que le multiplicateur de Schweiger, des *galvanoſcopes* bien préférables aux précédens. En effet, un courant électrique, inappréciable à l'aide des deux premiers moyens, produit, en traverſant les muſcles de la grenouille, de vives convulſions, de même qu'il imprime une déviation conſidérable à l'aiguille aimantée du multiplicateur.

(R. P.)

GANGLION. (*Pathol. chir.*) Γαγγλιον, dérivé, ſelon quelques auteurs, de γαειν, engendrer, & de γλια, glu. On donne ce nom en chirurgie à des tumeurs enkyſtées qui ſe développent le plus communément ſur le trajet des tendons & des aponévroſes, & au voiſinage des articulations; ces ganglions ſe préſentent ordinairement ſous forme de tumeurs oblongues, légèrement déprimées, plus ou moins mobiles, indolentes ou peu douloureuſes, dont le volume varie depuis celui d'un pois juſqu'à celui d'un œuf.

Les ganglions dépendent de l'accumulation de la ſynovie dans les gaînes membraneuſes qui enveloppent les tendons ou les aponévroſes, & facilitent leurs gliſſemens, qui ſont de véritables hydropiſies des membranes ſynoviales non articulaires.

En 1824, j'étois porteur d'un ganglion du volume d'une petite noix muſcade, qui avoit ſon ſiége ſur le trajet des fléchiſſeurs communs aux doigts annulaire & médius de la main gauche; cette tumeur qui, comme je l'ai déjà dit, étoit ſituée dans la membrane ſynoviale commune qui entoure les tendons des fléchiſſeurs, deſcendoit dans la paume de la main quand je la tenois ouverte, & remontoit ſur l'avant-bras au-deſſus du ligament annulaire antérieur du carpe toutes les fois que je fermois la main, en ſorte qu'elle paroiſſoit réellement double ou formée de tumeurs ſéparées par un étranglement au niveau du ligament annulaire. Comme cette tumeur, dont la cauſe m'étoit entièrement inconnue, étoit indolente & me gênoit très-peu, je n'y fis pas d'abord beaucoup d'attention; mais quelques mois après, ayant rencontré chez M. Orfila un chirurgien de Caen, M. Porcher, qui avoit un ganglion ſemblable au mien, mais beaucoup plus volumineux & très-douloureux, je me déterminai à conſulter mes profeſſeurs pour guérir cette maladie ou l'empêcher de faire des progrès. Afin d'avoir une conſultation, je me rendis à l'Ecole de médecine un jour de conſeil, & ayant trouvé raſſemblés une grande partie des profeſſeurs, je leur préſentai ma main & leur demandai leurs avis ſur les moyens à employer pour me débarraſſer de cette tumeur qui commençoit à me gêner davantage, & qui déjà me faiſoit ſouffrir. Ma main fut tour-à-tour examinée par la plupart d'entre eux. M. Dupuytren me dit peu de choſe, mais il me recommanda bien de n'y pas porter l'inſtrument tranchant : ce fut également l'opinion de Béclard. Quelques-uns m'engagèrent à recourir à la compreſſion permanente au moyen d'une plaque de plomb ſoutenue par une pelote & un bandage circulaire; d'autres me conſeillèrent des frictions mercurielles; un autre, des frictions aromatiques; celui-ci, l'uſage des émolliens, celui-là, pour moyen extrême, la compreſſion forte & inſtantanée de la tumeur pour opérer la rupture du kyſte; opération que l'on pratique en appliquant ſur la tumeur, la pelote d'un cachet garni de linge, & en exerçant ſur elle une vigoureuſe preſſion avec tout le poids de ſon corps. Enfin, Laennec me prit à part, & après avoir bien examiné ma main, il me donna le conſeil de prendre à l'intérieur deux onces environ de muriate de ſoude (ſel ordinaire) chaque jour, & d'augmenter la doſe ſi j'apercevois de la diminution dans la tumeur. Ma guériſon, qui fut complète trois mois après, doit-elle être attribuée à l'uſage du muriate de ſoude que j'ai porté à trois onces vers la fin du traitement? Doit-elle être rangée au nombre des guériſons ſpontanées, qui ſont rares, mais qui ne ſont pas ſans exemples?

Les ganglions dont le siége est à la paume de la main ne doivent être opérés que dans le cas où leur présence est tellement incommode qu'ils empêchent les malades de se servir de ce membre; les accidens qui suivent le plus souvent ces opérations doivent rendre ce précepte de rigueur. M. le Dr. J. Cloquet dit à ce sujet : « Soit qu'on les ouvre à la paume de la main ou au-devant du poignet, soit qu'on les incise à la fois à leurs deux extrémités, presque constamment il se manifeste des accidens formidables, les parties se gonflent & deviennent fort douloureuses; la plaie se boursouffle & fournit une suppuration jaunâtre, ichoreuse; des symptômes fébriles de mauvais caractère se développent, & souvent les malades succombent à une opération qui paroissoit d'abord fort simple & devoir être exempte de dangers. » M. le Dr. Cruveilhier rapporte des cas analogues dans son *Traité d'anatomie pathologique*. D'autres fois, les malades perdent en totalité ou en grande partie les mouvemens des doigts, & restent estropiés après avoir couru les plus grands dangers.

On a aussi proposé de passer un séton à travers les ganglions pour évacuer le liquide qu'ils renferment & pour déterminer l'inflammation & l'adhérence de leurs parois; cette méthode n'est pas sans danger. On trouve dans le *Journal de Médecine* un cas dans lequel une tumeur cancéreuse s'est développée à la suite de l'irritation produite dans un ganglion par le passage d'un séton.

Enfin, on a conseillé pour guérir les ganglions d'évacuer le liquide qu'ils contiennent, au moyen d'un trois-quarts, & d'introduire dans le kyste, comme on le fait dans l'hydrocèle, un liquide irritant & capable de déterminer l'inflammation de ses parois & consécutivement leur adhérence. Ce procédé n'est pas en usage, non plus que celui conseillé par quelques chirurgiens, & qui consiste en des applications réitérées de vésicatoires camphrés dans l'intention de produire l'inflammation & de favoriser l'absorption du liquide contenu dans ces ganglions. (Ch. H.)

GENTIANIN. (*Chim. végét.*) MM. Henry & Caventou pensent que la racine de gentiane (*gentiana lutea* L.) doit son amertume à une substance particulière susceptible de cristalliser, qu'ils ont appelée *gentianin*. Pour l'obtenir on met macérer pendant quarante-huit heures, dans de l'éther, la gentiane réduite en poudre. Après avoir évaporé, on traite le résidu par l'alcool foible, qui s'empare seulement du gentianin, de l'acide & de la matière odorante; on évapore de nouveau, on délaie dans l'eau ce second résidu, après quoi on sature l'acide au moyen de la magnésie. Chauffant la liqueur jusqu'à ce que toute l'eau soit volatilisée, la matière odorante se dégage, puis dissolvant dans l'éther, on s'empare du gentianin, qui, par l'évaporation, se dépose sous forme de petites aiguilles cristallines d'un beau jaune.

Le gentianin a l'amertume & l'arome de la gentiane; il est peu soluble dans l'eau froide, mais il l'est beaucoup plus dans l'alcool, & surtout dans l'éther; projeté sur des charbons incandescens une portion se décompose, une autre se sublime, puis en se condensant donne naissance à de belles vapeurs jaunes. Il paroît que c'est à ce principe que la gentiane est redevable de ses propriétés médicinales. (R. P.)

GERME. (*Physiol.*) *Germen*. De βλαστος, βλαστημα, rudiment d'un être organisé, qui vient d'être fécondé. En physiologie, le *germe* fécondé prend le nom d'*embryon*. En botanique, les mots *germe* & *embryon* sont synonymes. En hippiatrique, on appelle *germe de féve* une espèce de marque noire qui vient aux dents des chevaux lorsqu'ils cessent de *marquer* : on dit alors qu'*ils rasent*.

Germe (Faux). (*Accouch.*) *Spurium germen, falsus conceptus, spurius conceptus*, fausse conception. Les accoucheurs nomment ainsi une conception imparfaite dans laquelle, au lieu d'un fœtus, la matrice ne renferme qu'une substance informe & sans vie, telle qu'une môle. Ce corps, qui occupe dans la matrice la place du fœtus et de ses annexes, peut être le résultat, ou d'une conception imparfaite, ou de quelque maladie qui a détruit l'embryon lorsqu'il étoit encore très-petit.

Germe. (*Pathol.*) On a donné en pathologie le nom de *germe de maladie* à certaines causes externes ou internes qui peuvent les produire, soit par elles-mêmes, telles que les émanations délétères, soit comme conditions favorables de leur développement, lorsqu'il existe, par exemple, certaines prédispositions morbides qui, pour se transformer en maladie, n'exigent que des circonstances très-légères; c'est de cette manière seulement qu'on peut expliquer le germe préexistant des maladies qu'on reçoit de ses parens, ou qu'on apporte en naissant. Les individus qui présentent ces caractères ont seulement une organisation qui les dispose plus ou moins à certaines maladies sans porter avec eux-mêmes le germe, le rudiment d'une affection qui doit se développer irrésistiblement sans autre cause déterminante. C'est du moins l'opinion généralement adoptée aujourd'hui. (Ch. H.)

GIANNINI (Joseph) (*Biogr. médic.*), naquit en 1773, à Parabiego, près de Milan. Il se livra d'abord à l'étude de la théologie, puis se rendit à Pavie où il étudia l'art de guérir sous Scarpa, Volta & Spallanzani. Reçu docteur en 1796, il revint à Milan exercer la médecine, & bientôt acquit une telle réputation, qu'en 1810 il fut nommé médecin de la cour. Giannini est un

de ceux qui ont le plus contribué à établir la nouvelle doctrine médicale italienne; malheureusement sa carrière fut d'une très courte durée, car il mourut d'une phthisie pulmonaire tuberculeuse à l'âge de quarante-cinq ans. On a de lui un ouvrage en quatre volumes in-8°., publié à Milan de 1800 à 1802, & ayant pour titre : *Memore di medicina*, recueil dans lequel on trouve plusieurs mémoires excellens.

GIANNINI (Thomas) (*Biogr. médic.*), médecin de Ferrare, vivoit au seizième siècle, & fut se faire une brillante réputation dans l'enseignement de la philosophie : cependant, les ouvrages qu'il a laissés, & dont aucun n'est relatif à la médecine, paroissent être beaucoup au-dessous de l'immense réputation que lui accordèrent ses contemporains. (R. P.)

GILBERT. (*Biogr. médic.*) La *Biographie médicale* fait mention de trois médecins & d'un vétérinaire de ce nom. Gilbert, surnommé l'*Anglais*, vécut, d'après Freind, vers la fin du treizième siècle. Son histoire est entièrement inconnue, seulement on sait qu'il connoissoit très-bien les langues grecque et latine, qu'il voyagea beaucoup, & essaya de faire prévaloir la méthode des médecins grecs sur l'empirisme grossier qu'on nommoit alors *art de guérir*. On a de lui un livre intitulé : *Laurea anglicana, seu compendium totius medicinæ*. Lyon, 1510, in-4°; Genève, 1608, in-4°. & in-12.

GILBERT (Guillaume), né à Colchester, dans le comté d'Essex, étudia la médecine à Cambridge. On ignore dans quelle université il reçut le grade de docteur. Après avoir beaucoup voyagé, il s'établit à Londres, où il acquit la réputation d'un praticien habile & celle d'un homme très-versé dans les sciences physiques. En 1573, il fut admis dans le collége des médecins de Londres, devint premier médecin de la reine Elisabeth, &, à la mort de cette princesse, conserva le même titre auprès de Jacques I^er^. Mais il jouit peu des avantages attachés à cette place, & mourut le 30 novembre 1603.

On a de Gilbert un livre intitulé : *Tractatus, sive physiologia nova de magnete, magnetisque corporibus & magno magnete, tellure, sex libris comprehensus*. Londres, 1600, in-4°., & Sedan, 1633. Cet ouvrage, très-remarquable pour l'époque à laquelle il fut publié, prouve que Gilbert doit être placé parmi les physiciens les plus distingués de son temps; c'est d'ailleurs à ce médecin que l'on est redevable des premières recherches qui, dans ces temps modernes, ont été faites sur l'électricité : recherches dont il pourroit à plus d'un titre être regardé comme le fondateur.

GILBERT (Nicolas-Pierre), né à Brest en 1751, étudia la chirurgie dans sa ville natale, & fit, en 1770, une campagne dans les Indes orientales. De retour à Brest, il y remporta un prix de chirurgie, vint étudier la médecine à Paris, alla prendre le grade de docteur à Angers, s'établit à Landernau, puis rédigea la *Topographie médicale* de cette ville, qu'il adressa à la Société royale de médecine, dont il reçut une médaille d'or & le titre de correspondant. Le typhus s'étant déclaré à bord de l'escadre de M. Delamothe, Gilbert fut envoyé, sous les ordres de Poissonnier Desperrières, pour donner des soins aux victimes de ce fléau. Il contracta la maladie, se rétablit lentement, & fut nommé médecin de la marine à Landernau. Bientôt il se rendit à Morlaix pour y être nommé médecin des épidémies. Deux ans plus tard il vint à Rennes où, pendant la révolution, il remplit avec honneur des fonctions municipales. Gilbert fut un de ceux qui rédigea & signa les arrêtés dans lesquels on déclaroit que la Convention avoit perdu la confiance de la nation. Poursuivi par les ordres de cette assemblée, il se réfugia chez des paysans bas-bretons, & fut déclaré émigré. Pour sauver sa famille que sa fuite compromettoit, il se constitua prisonnier, & après sept mois de détention fut acquitté par le tribunal révolutionnaire. A dater de cette époque, Gilbert se livra au service de santé militaire, & fut successivement employé à l'hôpital militaire de Saint-Pol de Léon, à l'armée de Sambre-&-Meuse, & enfin comme médecin du Val-de-Grace, d'où il sortit pour être médecin en chef de l'armée de Saint-Domingue, où il contracta la fièvre jaune. Ayant échappé à cette maladie si désastreuse, Gilbert devint médecin principal du camp de Montreuil, & fut successivement appelé à diriger le service de la grande armée, puis celui de l'armée du Rhin. En 1812, lors de l'expédition de Russie, Gilbert resta à Kœnigsberg; mais, après le désastre de l'armée française, il remplaça comme médecin en chef M. le baron Desgenettes qui avoit été fait prisonnier. Bientôt ses infirmités l'obligèrent à demander la permission de rentrer en France, où il fut nommé médecin en chef de l'hôpital du Val-de-Grace, place qu'il remplit jusqu'à sa mort arrivée le 19 décembre 1814.

On a de Gilbert plusieurs écrits sur la *médecine militaire*.

(*Extr. de la Biogr. médic.*) (R. P.)

GILBERT (François-Hilaire), a vécu trop peu pour réaliser les hautes espérances qu'avoient fait concevoir quelques-uns de ses écrits. Né à Châtellerault en 1757, Gilbert avoit été destiné par ses parens à la carrière judiciaire : mais entraîné par son goût, il se livra à l'étude de l'art vétérinaire, & obtint une place d'élève à l'Ecole d'Alfort; ses nouvelles études ne lui firent point négliger la culture des belles-lettres, aussi fut-il, lors de la première formation

de l'Inſtitut, nommé membre de cette ſavante compagnie. Le gouvernement confia à Gilbert la direction des établiſſemens agricoles de Sceaux, de Verſailles & de Rambouillet. En 1797, le Directoire le chargea d'aller choiſir en Eſpagne un certain nombre de mérinos que le traité de Bâle l'autoriſoit à extraire de la Péninſule; Gilbert accepta cette miſſion, mais n'ayant point été convenablement ſecondé, il ne put s'acquiter de cette tâche ainſi qu'il l'auroit deſiré. Le chagrin que lui causèrent ces contrariétés, & les fatigues qu'il avoit éprouvées, lui causèrent une maladie grave, dont il mourut le 8 ſeptembre 1800.

Indépendamment de pluſieurs écrits conſignés dans les journaux du temps, Gilbert a publié les ouvrages ſuivans :

Traité des prairies artificielles. Paris, 1790 & 1802.

Recherches ſur les cauſes des maladies charbonneuſes dans les animaux, & ſur les moyens de les combattre & de les prévenir. Paris, an III, in-8°.

Inſtruction ſur le vertige abdominal, ou indigeſtion vertigineuſe des chevaux. Paris, 1795, in-8°.

Inſtruction ſur le claveau des moutons. Paris, 1796, in-8°.

Inſtruction ſur les moyens les plus propres à aſſurer la propagation des bêtes à laine de race d'Eſpagne, & la conſervation de cette race dans toute ſa pureté. Paris, 1797, in-8°.

Mémoire ſur la tonte du troupeau national de Rambouillet, la vente de ſes laines & de ſes productions diſponibles. Paris, 1797, in-4°.

(*Extr. de la Biogr. médic.*) (R. P.)

GLOBULARIÉES (Famille des). (*Bot., Mat. médic.*) Famille de plantes dicotylédones monopétales hypogynes, qui ne renferme que le ſeul genre GLOBULARIA, autrefois rangé parmi les primulacées. Une ſeule eſpèce de globulaire, (le *globularia alypum*), eſt employée en médecine. (*Voyez* GLOBULAIRE.) (R. P.)

GLOSSOCÈLE. (*Path. chir.*) De γλωσσα, langue, & κηλη, tumeur, hernie. *Prolapſus linguæ.* Pluſieurs circonſtances peuvent faire acquérir à la langue un volume aſſez conſidérable pour l'empêcher d'être contenue dans la bouche. Une inflammation ſpontanée, l'uſage du mercure, l'application de ſubſtances âcres ou vénéneuſes, ſont le plus ordinairement les cauſes qui donnent lieu à cet accident, que l'on voit auſſi ſe manifeſter quelquefois à la ſuite d'un éryſipèle, de la petite-vérole, des fièvres putrides, &c.

Le gloſſocèle eſt accompagné d'un écoulement involontaire de la ſalive. La maſtication, la déglution & l'articulation des ſons deviennent impoſſibles. Bientôt le contact de l'air atmoſphérique deſſèche la langue, & la preſſion que cet organe éprouve de la part des dents y fait naître des ulcères; quelquefois même la gangrène ſe manifeſte & met la vie du malade dans le plus grand danger.

Des remèdes locaux, tels que fomentations & ſcarifications, doivent être employés conjointement avec la ſaignée, les pédiluves, les laxatifs, &c. En général, la connoiſſance de la cauſe qui a fait naître la maladie fournit les indications du traitement qu'il faut lui oppoſer. (R. P.)

GLUCYNE. (*Chimie*) *Glucyna*, dérive du grec γλυκυς, doux. Oxyde métallique terreux, découvert par Vauquelin en 1798. On le trouve dans les trois pierres gemmes, l'émeraude, l'aigue marine & l'euclaſe. Il eſt blanc, inſipide & d'une peſanteur ſpécifique de 2,367. Il n'a pas encore été fondu; il eſt inſoluble dans l'eau & ſans action ſur l'*infuſum* de tourneſol; il ne verdit pas le ſirop de violette. Expoſé à l'air, il en attire le gaz carbonique; il ſe combine avec tous les acides, & forme des ſels qui ſont ſolubles & inſolubles dans l'eau. Les premiers ont une ſaveur douce & ſucrée, c'eſt même à cauſe de cette propriété que le nom de *glucyne* lui a été donné. On le croit compoſé d'oxygène & d'un métal appelé *glucynium;* mais aucune expérience directe n'a encore confirmé cette hypothèſe, la glucyne n'ayant jamais été décompoſée : on fait ſeulement que pluſieurs oxydes terreux, qui ont avec elle des rapports nombreux, ſont formés d'oxygène & d'un métal. La glucyne et ses compoſés n'ont pas encore été examinés ſous le rapport médical. (CH. H.)

GLYCÉRINE. (*Chim.*) (Principe doux de Scheele.) Nom donné dans ces derniers temps, par M. Chevreul, à une ſubſtance qui ſe forme lorſqu'on traite la plupart des ſubſtances graſſes par les baſes, & que Scheele avoit regardée à tort comme un principe immédiat faiſant partie des huiles. La glycérine obtenue en faiſant bouillir l'huile d'olives avec un alcali ou avec le protoxyde de plomb, eſt preſque incolore, d'une ſaveur douce très-franche, déliqueſcente & compoſée de 100 parties d'oxygène, de 70,70 de carbonne & de 16,99 d'hydrogène en poids. L'acide nitrique la transforme en acide oxalique, mais elle ne fournit point d'alcool lorſqu'on la mêle avec du ferment & de l'eau, ce qui ne permet pas de la confondre avec le ſucre. Elle eſt ſans uſage. (CH. H.)

GOULIN (Jean) (*Biogr. médic.*), auquel on eſt redevable des articles biographiques inſérés dans les premiers volumes de cette *Encyclopédie*, naquit à Reims le 10 février 1728. Il perdit ſon père de bonne heure & dut aux ſoins

éclairés de sa mère l'excellente éducation qu'il reçut. Après avoir terminé ses études, Goulin, desirant se livrer sans contrainte à la méditation des auteurs classiques, entra comme répétiteur chez un maître de pension; mais ne pouvant rester confiné dans une carrière aussi ingrate, il prit le parti de se livrer à la médecine. Après trois ans d'études, une maladie grave lui fit perdre tous ses moyens d'existence, en sorte qu'il fut de nouveau obligé de reprendre les fonctions d'instituteur. Bientôt néanmoins quelques travaux littéraires le mirent dans une sorte d'aisance qu'il conserva jusqu'en 1772, époque à laquelle plusieurs revers le placèrent de nouveau dans un état voisin de la misère. En 1795, Goulin fut nommé professeur d'histoire de la médecine dans l'école de santé qui fut alors établie à Paris; il s'acquitta de ses fonctions avec zèle, mais la mort le surprit le 30 avril 1799, au milieu de ses préparatifs pour son quatrième cours.

Pierre Sue a donné en 1800 une notice exacte & très-détaillée de soixante-huit ouvrages ou opuscules dont Goulin fut auteur, collaborateur ou éditeur.

(*Extr. de la Biogr. médic.*) (R. P.)

GRANULATION. (*Pathol.*) On appelle ainsi un genre particulier de lésion organique, signalé par Bayle, qui consiste dans le développement accidentel de petits corps globuleux d'une demi-ligne à une ou deux lignes de diamètre, demi-transparens, luisans, durs, analogues aux cartillages, & quelquefois marquetés de lignes ou de points noirs, & présentant à leur centre, dans un petit nombre de cas, un point opaque d'apparence tuberculeuse. Les granulations diffèrent des tubercules miliaires, en ce que ces derniers sont opaques, tandis que la transparence est un des caractères des autres.

Les granulations existent ordinairement en grand nombre dans le même organe, mais c'est le plus souvent dans les poumons qu'on les rencontre.

On donne encore le nom de *granulations* à de petites inégalités *granuleuses* qui se forment soit à la surface libre, soit à la surface adhérente des membranes séreuses affectées d'inflammation aiguë ou chronique.

GRANULATION, petit grain. On désigne particulièrement sous le nom de *granulations encéphaliques* ou *cérébrales*, de petits corps situés dans le voisinage des membranes du cerveau, & autrement nommés *glandes de* Pacchioni.

GRANULATION DES POUMONS. (*Phthisie granuleuse* de Bayle.) (*Voyez* PHTHISIE GRANULEUSE, tom. XI, pag. 751 de ce Dictionnaire.)

(CH. H.)

GREOULS (Eaux minérales de). Ce village, situé dans le département des Basses-Alpes, à deux lieues de Manosque & à treize de Marseille, est remarquable par des eaux sulfureuses très-fréquentées, surtout depuis que M. Gravier y est parvenu à former un établissement qui ne laisse rien à desirer.

La température de ces eaux est de 31 deg. au thermomètre de Réaumur. En grande masse, elles offrent une couleur verdâtre, mais en petite quantité elles sont parfaitement claires. Leur odeur est pénétrante & leur saveur salée, surtout lorsqu'elles sont froides. L'analyse y a fait découvrir une très-petite quantité de gaz hydrogène sulfuré, un peu de gaz acide carbonique, des hydrochlorates de soude & de magnésie, du carbonate & du sulfate de chaux, une matière floconneuse, & un peu de soufre, qu'elles déposent par le repos.

Les eaux de Greouls sont utiles dans la paralysie & les tumeurs articulaires, dans la foiblesse de l'appareil digestif, dans l'hypochondrie, dans la leucorrhée constitutionnelle, la phthisie catarrhale, & les maladies cutanées chroniques; suivant M. Buret (*Journ. de médecine militaire*), leur emploi a été très-avantageux dans une épidémie de fièvres intermittentes.

On prend les eaux de Greouls en bains & sous forme de douches. Les bains durent à peu près une heure; un seul suffit ordinairement, mais il y a des personnes robustes qui en usent jusqu'à deux fois dans le courant de la journée.

(R. P.)

GRIMAUD (Jean-Charles-Marguerite-Guillaume de) (*Biogr. médic.*), naquit à Nantes en 1750. Malgré le peu de durée de sa vie, il fut un des médecins dont s'énorgueillit à juste titre l'Ecole de Montpellier, dans laquelle il obtint le grade de docteur en 1776, après avoir soutenu, de la manière la plus brillante, une thèse ayant pour titre : *Essai sur l'irritabilité*. Grimaud ayant séjourné plusieurs années à Montpellier, se rendit à Paris pour perfectionner ses connoissances, &, suivant quelques personnes, pour y solliciter la survivance de Barthez, emploi qui lui fut effectivement conféré en 1781.

La faveur spéciale dont Grimaud fut l'objet, & l'abus qu'il en fit, excita l'inimitié de ses collègues, qui protestèrent contre cette nomination & contre la violation de la loi du concours. Devenu professeur, il obtint dans l'enseignement les succès les plus brillans. En 1785, il concourut pour le prix sur *la nutrition*, proposé par l'Académie de St.-Pétersbourg: n'ayant point eu de succès, Grimaud ajouta l'année suivante, mais sans être plus heureux, une seconde partie à ce mémoire. Une constitution délicate, que des veilles habituelles avoient encore affoiblie, & qu'achevèrent de détériorer les recherches auxquelles il se livra pour ce dernier concours, lui firent bientôt connoître que sa fin étoit prochaine, & l'engagèrent à retourner dans sa ville natale, où il mourut le 5 août 1789.

On a de Grimaud :

Essai sur l'irritabilité. Montpellier, 1776, in-4°.

Mémoire sur la nutrition. Montpellier, 1787 & 1789, 2 vol. in-8°.

Cours de fièvres. Montpell. 1795, 3 vol. in-8°. Paris, 1815, in-8°.

Cours complet de physiologie. Paris, 1818, 2 vol. in-8°.

(*Extr. de la Biogr. médic.*) (R. P.)

GUITTERA (Eaux minérales de). Ces eaux se trouvent en Corse, & dans leur voisinage il n'y a aucun bâtiment convenable pour recevoir les malades qui veulent en faire usage; aussi sont-elles peu fréquentées.

Les eaux de Guittera sont limpides; leur température varie de 35 à 40 degrés : elles ont l'odeur & la saveur du gaz hydrogène sulfuré : leur analyse n'a point encore été faite. C'est particulièrement contre les douleurs rhumatismales, la sciatique & les maladies de la peau que l'on en fait usage, non en boissons, mais en bains dont on peut prendre quatre ou cinq par jour, en y restant chaque fois, pendant environ un quart d'heure.

Il y a deux saisons pour prendre ces bains; la première commence en mai jusqu'au mois de juillet, & la seconde en septembre jusqu'à la moitié d'octobre.

GURGITELLI (Eaux minérales de). Cette source est la plus fréquentée de celles qui se trouvent dans l'île d'*Ischia*, située à l'entrée orientale du golfe de Naples. La température des eaux de Gurgitelli varie entre 55 & 60 degrés; elles sont inodores, limpides & claires. A leur sortie de la source elles laissent dégager une grande quantité d'acide carbonique; l'analyse y a fait découvrir des carbonates de chaux & de soude, du sulfate de chaux, de la magnésie & de l'hydrochlorate de soude.

Les eaux de Gurgitelli sont quelquefois prises en boissons, mais le plus communément on les emploie en bains ou en douches, en modifiant leur mode d'administration selon l'état & la susceptibilité du malade. Les circonstances dans lesquelles elles paroissent être particulièrement utiles sont les altérations des viscères, les squirrhes du mésentère, du foie, de la rate, & les tumeurs lymphatiques. Enfin, on prétend qu'elles ont quelquefois réussi dans la paralysie. (R. P.)

H

HALITUEUX, SE (*Pathol.*), de *halitus*, vapeur. Expression que l'on joint ordinairement au mot *chaleur*, & qui caractérise cet état dans lequel la sensation de la chaleur est accompagnée d'une légère moiteur : ce qui arrive assez ordinairement aux personnes en bonne santé, peu de temps après le réveil, ou lorsqu'elles sortent du bain.

(R. P.)

HALLÉ (Jean-Noël) (*Biogr. médic.*), rédacteur d'un grand nombre d'excellens articles d'hygiène consignés dans cette Encyclopédie, naquit à Paris en 1754; il étoit neveu de Lorry, auteur de plusieurs ouvrages estimés, & c'est sans doute cette parenté qui détermina Hallé à se livrer à l'étude de la médecine, lors de son retour de Rome, où il avoit suivi son père, envoyé par le gouvernement dans cette ville à l'occasion des billets de confession exigés par le souverain pontife. La fréquentation des premiers professeurs de la capitale, les conseils de Lorry, l'aptitude peu commune de Hallé, & un zèle infatigable, lui firent faire de rapides progrès, sans néanmoins pour cela lui faire négliger le dessin, les belles-lettres & surtout les sciences exactes. En 1776, Hallé fut en état de se présenter devant la Faculté de médecine de Paris, pour y subir les examens & soutenir les différens actes qui devoient lui faire obtenir le titre de docteur. La manière brillante dont il se retira de ces diverses épreuves lui valut l'estime de ses maîtres, & bientôt il fut appelé avec Vicq-d'Azyr, Bucquet, Thouret, Mahon, &c., pour faire partie de la *Société royale de médecine* qui venoit d'être tout récemment formée. Cette distinction honorable & justement méritée ne pouvoit nécessairement alors être une recommandation auprès de la Faculté, qui, dans l'établissement de cette académie, vouloit absolument voir un envahissement de ses droits : aussi Hallé, après avoir obtenu le titre de régent, ne fut-il point libre d'en remplir les fonctions, c'est-à-dire de présider les thèses & de faire les cours de la Faculté. La suite a prouvé combien cette compagnie avoit eu tort de se priver d'un professeur dont le savoir & l'activité auroient relevé un enseignement généralement regardé comme peu en rapport avec les connoissances & les besoins de l'époque.

Lorsqu'en 1787, on conçut l'idée de publier une *Encyclopédie par ordre de matières*, Hallé, qui déjà avoit fait connoître ses *Recherches sur le méphitisme des fosses d'aisance*, se chargea de l'hygiène & des topographies médicales. Les mots AFRIQUE, AIR, ALIMENS, EUROPE, & surtout l'article HYGIÈNE, prouvent combien étoit vaste la tâche qu'il s'étoit proposée de remplir. Malheureusement, les événemens politiques suspendirent l'exécution de cette grande entreprise; néanmoins, les articles déjà publiés par Hallé & son *Rapport sur l'état actuel* (1789) *de la rivière de Bièvre & des deux rives de la Seine* étoient trop importans & d'une utilité trop reconnue, pour qu'en 1794, à l'époque de l'établissement de l'Ecole de santé, on ne le chargeât pas d'y enseigner l'hygiène & la physique médicale.

Entré dans la carrière de l'enseignement, Hallé

s'y livra avec ce zèle & ce dévouement absolu qui l'entraînoient vers tout ce qui étoit bien; aussi, malgré les nombreuses occupations que lui imposoient une pratique très-étendue & les emplois honorables auxquels il fut successivement appelé, ne cessa-t-il de travailler pendant vingt-cinq ans, soit à perfectionner, soit à développer le plan qu'il avoit primitivement conçu. Dès la formation de l'Institut national, ce savant professeur fit partie de cette compagnie, & constamment elle le chargea des rapports qui lui furent demandés sur les questions les plus importantes de la médecine. Sous l'empire, Napoléon attacha Hallé à sa personne en qualité de premier médecin ordinaire, & lors de la Restauration, il fut honoré de la confiance du comte d'Artois, auprès duquel il eut à remplir les mêmes fonctions. En 1804, la chaire que Corvisart occupoit au collége de France étant incompatible avec les fonctions de premier médecin de l'empereur, elle fut donnée à Hallé, ce qui lui fournit l'occasion de montrer combien il avoit étudié la médecine des Anciens.

La position sociale de Hallé & son excellente constitution sembloient devoir lui assurer une vieillesse heureuse & exempte d'infirmités; mais une affection calculeuse, d'abord légère, mais qui bientôt devint insupportable, le força à recourir à l'opération de la taille. Malheureusement l'habileté du jeune chirurgien qu'il avoit choisi ne put l'empêcher d'être victime des suites de cette douloureuse opération, & il fut enlevé à sa famille le 11 février 1822.

Les travaux de cet habile médecin seront à toutes les époques des témoignages irrécusables de l'étendue & de la variété de ses connoissances, & les faits suivans prouveront combien il étoit estimé de ses confrères & jusqu'à quel point il portoit le désintéressement.

Le fils de Stoll avoit donné le portrait de son père à Corvisart, sous la condition de le léguer à sa mort à celui des médecins qu'il estimeroit le plus. Corvisart, par son testament, transmit ce portrait à Hallé, avec l'invitation d'en user un jour de la même manière, ou de le donner à la Faculté de médecine de Paris, où il est aujourd'hui déposé dans la salle d'assemblée des professeurs.

En 1818, Hallé fut chargé de rédiger le *Nouveau Codex;* une somme assez considérable lui fut allouée pour ce travail: il ne voulut point la recevoir, & il exigea qu'elle fût employée à enrichir les cabinets de la Faculté. Enfin, les émolumens provenant des nombreux articles qu'il fit insérer dans le *Dictionnaire des Sciences médicales*, ont toujours été complétement abandonnés aux collaborateurs qu'il s'étoit choisis, bien que d'ailleurs quelques-uns de ces articles aient été rédigés entièrement par lui. (R. P.)

HÉMATINE. (*Chim.*) Substance cristalline d'un blanc rosé, d'une saveur légèrement astringente, amère & âcre, que M. Chevreul a découverte dans le bois de campêche (*hœmatoxylum campechianum* Lam.), auquel elle donne toutes ses propriétés caractéristiques.

L'hématine se dissout facilement dans l'eau bouillante, & se colore en un rouge oranger, qui passe au jaune par le refroidissement. La potasse & l'ammoniaque font prendre à sa dissolution une couleur rouge pourpre. En y ajoutant un grand excès d'alcali, elle devient d'un bleu violet, puis d'un rouge-brun, & enfin jaune-brunâtre; mais alors l'hématine est décomposée.

Cette substance n'est pas employée à l'état de pureté, mais elle entre dans toutes les couleurs préparées avec le bois de campêche. (R. P.)

HÉMATODE FONGUS. (*Chir.*) *Hœmatodes*. Αἱματώδης, sanguin, *sanguineus cruentus*. Sous le titre de *fongus hématode*, dénomination vicieuse, composée d'un mot latin & d'un mot grec, les chirurgiens anglais ont cru ajouter à la science une description qui lui manquoit; mais on s'aperçoit bientôt, en comparant tous les faits rattachés à ce titre nouveau avec les observations beaucoup plus anciennes rapportées au cancer ou au carcinome, que la science ne s'est enrichie ou pour mieux dire surchargée que d'un mot, & que le fongus hématode n'est autre chose que notre cancer mou, dont l'apparence fongueuse & les hémorrhagies fréquentes ne forment qu'un accident, qu'un caractère d'un ordre secondaire. Le professeur Pelletan décrivoit les fongus hématodes dans ses leçons cliniques, sous le nom de *cancers fongueux;* M. le professeur Dupuytren les nomme *tumeur érectile;* M. Alibert, *hématoncies*, & Graefe, *télangiectasies*. Quelle que soit l'acception qu'on veuille lui donner, les mots *fongus hématodes* doivent être rejetés du langage médical, par la raison qu'ils n'expriment aucune idée bien déterminée, & parce que les dénominations tirées du langage ordinaire peuvent toujours les remplacer avec avantage. (*Voyez* Fongus dans le *Supplément.*) (Ch. H.)

HÉMIOPIE, HÉMIOPSIE. (*Chir.*) *Visus demidiatus*, de ἡμισυς, demi, & de ὀπτομαι, voir. On donne ce nom à une maladie de l'organe de la vue, dans laquelle on ne distingue que la moitié des objets & quelquefois aussi que l'une des parties, l'inférieure, la supérieure, la latérale ou la centrale de l'objet que l'on fixe. Ce trouble de la vue est fort rare & n'est connu que par quelques faits, dont la plupart demanderoient à être vérifiés de nouveau.

L'hémiopie paroît dépendre en général d'une paralysie partielle de la rétine. Toutefois les faits ne sont pas assez nombreux pour qu'on puisse se

prononcer ſur ſa nature. Elle ſe rapproche ſous beaucoup de points de l'affection décrite ſous le nom de *berlue*, & par conſéquent auſſi de l'*amauroſe*. Chez une femme qui préſenta les phénomènes de l'hémiopie, l'amauroſe ſuccéda & fut bientôt remplacée, après quelques évacuations, par le premier état de la vue.

Si l'on avoit à remédier à l'hémiopie, on devroit employer un traitement analogue à celui que l'on fait ſuivre pour la berlue ou pour l'amauroſe. (CH. H.)

HÉPATIQUES (Famille des). (*Bot., Mat. méd.*) Nom d'une famille de plantes de la claſſe des Acotylédones de de Juſſieu. Une ſeule plante de cette famille fut autrefois employée : c'eſt le *marchantia polymorpha* L., vulgairement *hépatique des fontaines*. (*Voyez* ce mot, tom. VII, pag. 140.)
(R. P.)

HERMODACTE. (*Bot., Mat. médic.*) On ne ſait point poſitivement le nom de la plante qui fournit la racine tubéreuſe connue dans les pharmacies ſous le nom d'*hermodacte*; mais il ne faut point la confondre avec celle de l'*iris tuberoſa*, à laquelle on donne quelquefois le même nom.

La plupart des auteurs penſent que l'hermodacte dont il eſt ici queſtion provient d'un *colchicum* d'Illyrie, ou *colchicum variegatum* de Linné; ſuivant M. Fée, cette racine nous arrive du Levant par la voie de Marſeille. Elle eſt cordiforme, légèrement jaunâtre en dehors, blanche en dedans, d'une contexture granulée : elle ſe réduit aiſément en poudre, & contient beaucoup de fécule. Son odeur eſt très-foible, ſon goût légèrement âcre. On la croit purgative & vomitive, & elle entre dans quelques préparations pharmaceutiques; mais il eſt aujourd'hui bien rare que l'on en faſſe uſage : auſſi n'en eſt-il plus fait mention dans la plupart des traités ſur la matière médicale récemment publiés. (R. P.)

HERPÉTIQUE. (*Pathol.*) Adjectif employé pour caractériſer certaines affections de la peau, plus généralement connues ſous le nom de *dartres*. *Voyez* ce mot. (R. P.)

HIRCINE. (*Chim.*) De *hircus*, bouc. Nom donné par M. Chevreul à un principe immédiat gras découvert tout récemment, & qui eſt contenu dans les graiſſes de bouc & de mouton. L'hircine eſt très-ſoluble dans l'alcool; unie à l'oléine, elle conſtitue la partie liquide du ſuif; la potaſſe la ſaponifie, & produit de l'acide hircique. Cette ſubſtance eſt ſans uſage en médecine.
(CH. H.)

HORDEINE. (*Chim. végét.*) Parmi les matériaux immédiats retirés de la farine d'orge, il en eſt un auquel Prouſt a donné le nom d'*hordeine*, & qui forme environ les 0,55 de cette farine.

L'hordeine eſt une pouſſière jaune, inſoluble dans l'eau, inſipide, inodore, rude au toucher, & aſſez ſemblable à de la ſciure de bois. Cette ſubſtance préſente cette particularité que par la germination elle diſparoît en grande partie, & donne lieu à un accroiſſement remarquable dans les proportions de l'amidon, du ſucre & de la gomme. En effet, la farine d'orge ne contient que 0,32 d'amidon, 0,03 de ſucre, 0,05 de gomme, 0,04 de gluten, 0,55 d'hordeine, 0,1 de réſine jaune; tandis que l'orge germé fournit à l'analyſe : amidon 0,56, ſucre 0,15, gomme, 0,15 gluten 0,04, hordeine 0,1. D'après cela, on conçoit que dans une foule de circonſtances il eſt avantageux de ſe ſervir de l'orge germé : c'eſt effectivement lui que, ſous le nom de *malt*, on emploie pour la fabrication de la bière. (R. P.)

HOWARD (Jean) (*Biogr. médic.*), né à Enfield en 1727, fut d'abord deſtiné au commerce, qu'il abandonna à la mort de ſon père. Se livrant alors à ſes goûts, il voyagea dans diverſes contrées de l'Europe, uniquement dans l'intention d'acquérir des connoiſſances. En 1752, il épouſa, par un motif de gratitude, une veuve ayant vingt ans plus que lui & habituellement malade; il la perdit au bout de trois ans. Peu après cette mort, il devint membre de la Société royale de Londres. Un an après il s'embarqua pour Liſbonne, afin d'obſerver les ravages du tremblement de terre qui avoit eu lieu l'année précédente. La France étoit alors en guerre avec l'Angleterre, &, pendant la traverſée, Howard fut fait priſonnier. Rendu à la liberté, il retourna en Angleterre, contracta un ſecond mariage, &, dans les différens lieux où il ſe fixa, devint le bienfaiteur le plus actif des indigens. Pour ſecourir les pauvres valides, il leur procuroit un travail proportionné à leur âge & à leurs forces; en un mot, dans les ſoins particuliers qu'il prodiguoit à chacun, il avoit toujours égard à leur poſition reſpective. Howard fut nommé en 1775 haut-shériff du comté de Bedfort : cet emploi lui procura la facilité de faire beaucoup d'obſervations ſur les mœurs, les habitudes, la ſanté & les beſoins des priſonniers; auſſi préſenta-t-il bientôt aux Communes un projet relatif aux améliorations dont pouvoit être ſuſceptible cette branche d'adminiſtration. Les remerciemens que lui adreſſa cette chambre excitèrent ſon zèle & le déterminèrent à voyager dans toutes les parties de l'Europe, pour y viſiter les priſons & les hôpitaux, & ſon activité fut telle, que, dans un intervalle de douze ans, il fit trois voyages en France, quatre en Allemagne, deux en Italie, un en Portugal, & pluſieurs autres dans les contrées ſeptentrionales & en Turquie. C'eſt dans l'un de ces voyages qu'il eut occaſion de voir

voir souvent Joseph II, auquel il ne craignit point de signaler les inconvéniens qu'il avoit observés dans les hôpitaux & les prisons de Vienne. Howard, depuis cette époque jusqu'à sa mort, qui eut lieu à Cherson, le 10 janvier 1790, ne cessa de s'occuper de tout ce qui pouvoit améliorer la condition des malheureux; aussi est-ce comme philanthrope & non comme médecin qu'Howard a trouvé place dans ce Dictionnaire.

Indépendamment de trois mémoires insérés dans les Transactions philosophiques : 1°. *Sur les degrés du froid qui a régné à Cardington en* 1763, 2°. *sur la température des eaux de Bath*, 3°. *sur la chaleur du sol au Vésuve* (1), on a. encore de lui les ouvrages suivans :

The state of the prisons in England and Wales, with preliminary observations and account of some foreign prisons. Londres, 1777, in-4°. *Appendix*, &c. 1780, in-4°.

The state of the prisons, &c., *containing the additional matter of this appendix.* Londres, 1780, in-8°.

An account of the principal lazarettos in Europe, with various papers relative to the plague, together with further observations on some foreign prisons and hospitals, with additional remarks on the present state, of those in great Britan and Ireland. Londres, 1789, in-4°. Traduct. françoise par F. P. Bertin, 1801, in-8°.

(*Extr. de la Biogr. médic.*) (R. P.)

HUMORISME. (*Pathol. inter.*) Systême de médecine dans lequel on attribue la cause des maladies à l'altération primitive des humeurs.

C'est à Galien seul qu'il faut rapporter l'honneur de cette invention systématique. Ce médecin célèbre, doué d'une imagination vive & hardie, poussé par un esprit novateur & rempli de l'amour de la célébrité, après avoir foudroyé toutes les sectes qui existoient, s'attacha à faire revivre les ouvrages d'Hippocrate, trop négligés alors, les commenta publiquement, & leur rendit tout l'éclat dont ils étoient dignes. Mais l'amour-propre du médecin de Pergame & la tournure originale de son esprit ne lui permirent pas de se traîner long-temps sur des routes battues & de suivre les idées de celui qu'il s'étoit donné pour maître. Il les trouva bientôt incomplètes, privées d'ordre & de netteté, & leur fit subir des interprétations nouvelles qui lui permirent de se les approprier & de les faire servir à l'édification de sa théorie de l'humorisme, dont on peut à juste titre le regarder comme le fondateur.

L'opinion qui place Galien à la tête des humoristes est d'autant plus fondée, que les écrits de ce médecin, inintelligibles dans beaucoup d'endroits & souvent contradictoires entr'eux, n'offrent de bien positif & de vraiment complet que ses théories ingénieuses sur le rôle qu'il attribue aux humeurs dans les maladies & sur l'influence des idiosyncrasies humorales. (*Voyez* tom. IX, pag. 531 de ce Dictionnaire, MÉDECINE GALVANIQUE.)

HUMORISTES. (*Pathol. intern.*) On donne ce nom aux médecins qui considèrent les liquides comme jouant le principal rôle dans les phénomènes de la vie, soit chez l'homme sain, soit chez l'homme malade. La santé consiste, suivant eux, dans la bonne composition & dans le cours régulier des humeurs; la maladie, dans une altération quelconque, survenue dans leur nature, leur quantité ou leur distribution. Le systême des anciens humoristes se rattachoit tout entier à ce principe. Au lieu de dire d'une maladie qu'elle affectoit le foie, le péritoine ou les organes de la circulation, ils disoient qu'elle avoit son siége dans le sang, la lymphe ou la bile : les causes morbifiques agissoient toutes sur les liquides; les alimens, élaborés par l'estomac & convertis en chyle, modifioient les qualités du sang; les poisons, les virus agissoient de la même manière. Dans l'exposition des symptômes, leur langage étoit encore tout humoral; la couleur & la consistance du sang, du mucus exhalé, des matières alvines, de l'urine, du pus attiroient surtout leur attention : ils parloient à peine des autres symptômes, ou les rattachoient, au moyen d'un nom collectif, à leur nomenclature favorite. C'étoit d'après l'altération des humeurs qu'ils expliquoient la liaison des symptômes & leur succession. Ils désignoient sous le nom de crudité, de coction, d'évacuation, les trois principales périodes des maladies, à raison de l'état de la matière morbifique. Dans la première période, cette matière, douée de toute sa puissance délétère, n'ayant pas subi d'altération de la part des organes, avoit encore toute sa crudité; dans la seconde, où la coction s'opéroit, la nature prenoit par degré le dessus; & enfin, dans la troisième, le principe matériel, rendu mobile, étoit évacué par les urines, les sueurs, les matières fécales, ou par quelqu'autre voie, & l'équilibre se rétablissoit. Lorsqu'aucun phénomène critique ne se manifestoit, alors ils jugeoient que la matière morbifique, après une élaboration convenable, avoit été assimilée aux humeurs naturelles, & que dès-lors elle avoit cessé d'être nuisible; la coction pouvoit être parfaite ou imparfaite, & la transformation d'une maladie dans une autre s'expliquoit facilement au moyen du transport & de l'émigration de l'humeur morbifique. C'étoit surtout d'après les altérations des liquides évacués qu'ils portoient leur jugement sur le genre des mala-

(1) *Voyez* les tomes LIV, LVII & LIX de ces recueils académiques.

dies, fur leur terminaifon & leur durée : l'urine en particulier, comme nous l'avons vu, leur fourniffoit à cet égard des fignes auxquels ils attachoient beaucoup d'importance. Les ouvertures des corps les confirmoient également dans leur opinion. Dans la rougeur & le gonflement des parties enflammées, ils trouvoient une preuve de l'accumulation du fang; dans les hydropifies, la diffolution de ce liquide & l'épaiffiffement de la lymphe leur rendoient compte de la dégénérefcence tuberculeufe toutes les fois qu'ils la rencontroient; enfin, la plupart des altérations organiques étoient pour eux des obftructions produites par la ftagnation ou la coagulation des liquides.

Les indications thérapeutiques étoient auffi en harmonie avec les autres points de la doctrine humorale. On faignoit pour renouveler le fang, diminuer fa vifcofité ou enlever une portion de la matière morbifique qui lui étoit mêlée; on purgeoit, on faifoit fuer, on provoquoit le cours des urines dans un but analogue; en un mot, toutes les indications confiftoient à changer la quantité ou les qualités des liquides, ou à déterminer leur afflux vers tel ou tel organe.

Une des caufes qui a fait rejeter entièrement l'humorifme, c'eft que la plupart des fauteurs de ce fyftème ne fe font pas contentés d'admettre des altérations dans les humeurs, mais qu'ils ont voulu de plus les fpécifier & les affimiler à celles qu'éprouveroient les mêmes liquides dans des vafes inertes : ils ont vu la putréfaction & les diverfes efpèces de fermentations là où certainement elles ne fauroient avoir lieu; mais de ce qu'il n'y a ni fermentation ni putréfaction dans les liquides de l'économie, s'enfuit-il qu'il ne puiffe y avoir aucune altération? Nul homme raifonnable n'admettra une femblable conféquence. (CH. H.)

HUNTER (Guillaume). (*Biogr. méd.*) *Voyez*, pour la *biographie* de ce célèbre anatomifte, le tome II du *Dictionnaire de Chirurgie* de cette Encyclopédie.

HUNTER (Jean) (*Biogr. médic.*), naquit à Longcalderwood, en Ecoffe, le 13 février 1728. Lorfqu'il vint au monde, fon père étoit âgé de 70 ans, circonftance qui contribua fans doute à faire négliger fon éducation; car, devenu orphelin de bonne heure, il refta confié aux foins d'une mère dont l'aveugle tendreffe négligea de cultiver fes heureufes difpofitions; auffi le jeune Hunter ne commença-t-il à fréquenter les écoles qu'à l'âge où les autres enfans font près d'en fortir. Il n'eft donc pas étonnant qu'il lui ait été impoffible de fe ployer à la difcipline que l'on y obferve.

Hunter avoit près de vingt ans, lorfqu'entendant parler des fuccès qu'obtenoit à Londres fon frère *Guillaume*, il lui témoigna le defir de fe rendre auprès de lui, avec l'intention de l'aider dans fes recherches anatomiques, laiffant entrevoir que, dans le cas d'un refus, il étoit réfolu de fe rendre à l'armée. Une prompte invitation fut la réponfe de fon frère, en forte que Hunter arriva à Londres en feptembre 1748, peu avant l'ouverture des cours d'anatomie, & les difpofitions qu'il montra pour ce genre d'étude firent entrevoir que bientôt il acquerroit une certaine célébrité. Durant l'été fuivant, Hunter fut, à la follicitation de fon frère, admis comme élève dans l'hôpital de Chelfea, que dirigeoit alors le célèbre Chefelden. En 1751, il paffa à celui de Saint-Barthélemy, deux ans avant l'époque où Pott fut choifi comme chirurgien de cet établiffement. En 1755, il partagea avec fon frère l'enfeignement de l'anatomie, tâche dont il s'acquitta honorablement, bien que d'ailleurs fon élocution fût loin d'être auffi brillante que celle du profeffeur qu'il étoit chargé de remplacer. A l'âge de trente-deux ans il fut employé comme chirurgien d'état-major, puis s'embarqua fur l'efcadre que l'Angleterre arma pour attaquer Belle-Ile, &, en 1763, il fit partie de l'expédition envoyée en Portugal. Après la paix, Hunter, de retour à Londres, fe livra tout entier à l'enfeignement de l'anatomie & de la chirurgie. Bientôt fon nom devint célèbre comme profeffeur & comme praticien; auffi la Société royale l'admit-elle au nombre de fes membres : plus tard, il fit partie du Collége des chirurgiens de Londres, devint enfuite chirurgien de l'hôpital Saint-Georges, infpecteur-général des hôpitaux, chirurgien en chef de l'armée, puis vice-préfident du collége vétérinaire de Londres, place qu'il occupa jufqu'à fa mort, qui eut lieu le 16 octobre 1793, & fut, fuivant toutes les apparences, caufée par une angine de poitrine.

Jean Hunter poffédoit une fuperbe collection d'anatomie comparée, fruit du travail de prefque toute fa vie : cette collection eft devenue depuis la propriété du Collége des chirurgiens de Londres.

On eft redevable à ce célèbre anatomifte de plufieurs découvertes fur les LYMPHATIQUES & fur les vaiffeaux de la matrice, fur les nerfs, & furtout fur la manière dont les tefticules defcendent de l'abdomen dans le fcrotum. La chirurgie ne lui a pas de moins nombreufes obligations. Les principaux ouvrages de Hunter font :

Natural hiftory of the human Teeth, explaining their ftructure, ufe, formation, growth and difeafes. Londres, 1771, in-4°. *Supplément*, ibid. 1778, in-4°.

On the venereal difeafe. Londres, 1786, in-4°.

Obfervations on the difeafes of the army in Jamaica and on the beft means of preferving the health of Europeans. Londres, 1788, in-8°.

On the nature of the Blood, inflammation, and gunshot wounds. Londres, 1794, in-4°.

Observations on certain parts of the animal œconomy. Londres, 1787, in-4°. (R. P.)

HYDROMÉDIASTINE. (*Path.*) Nom donné à l'hydropisie du médiastin : maladie rarement observée, & dont il est extrêmement difficile d'indiquer les causes & les symptômes. (R. P.)

HYDROMÈTRE. (*Path.*) On a donné ce nom à une accumulation d'un liquide séreux, qui a quelquefois lieu dans la cavité de l'utérus. Cette maladie, peu commune, & que dans certaines circonstances on a pris pour une grossesse, est le plus ordinairement désignée sous le nom d'*hydropisie de matrice*. (*Voyez* Hydropisie, tom. VII, pag. 327 de ce Dictionnaire.)

Hydromètre. (*Physiq.*) Nom sous lequel on désigne divers instrumens, dont les uns servent à mesurer la vitesse d'un courant, & les autres la densité de l'eau ou celle d'un liquide quelconque. Ces derniers instrumens sont plus particulièrement connus sous le nom d'*aréomètres*. *Voyez* ce mot, tom. III, pag. 245. (R. P.)

HYOSCYAMINE. (*Chim. végét.*) Brandes, en faisant l'analyse de la jusquiame, prétend y avoir trouvé un alcali qu'il a nommé hyoscyamine. Cette découverte est du nombre de celles qui ont besoin d'être confirmées. (R. P.)

I

INDIGOTINE. (*Chim. végét.*) Si l'on sublime l'indigo à un feu doux, on obtient une matière que quelques chimistes ont appelée *indigotine*. Cette substance, cristallise en aiguilles, est soluble dans l'acide sulfurique concentré, est décolorée par le chlore, décomposée par l'acide nitrique, & contient du carbone, de l'azote, de l'oxygène & de l'hydrogène, dans des proportions sur lesquelles les auteurs ne s'accordent point. L'un des phénomènes les plus remarquables dans l'histoire chimique de l'indigotine, est la propriété que possèdent certains corps de lui enlever une portion plus ou moins considérable de son oxygène, perte qui est toujours accompagnée d'une décoloration plus ou moins complète. Mais le simple contact de l'atmosphère suffit pour rendre à cette substance sa couleur bleue naturelle. (R. P.)

INSALIVATION. (*Physiol.*) Expression dont quelques physiologistes ont fait usage dans ces derniers temps pour indiquer le mélange qui se fait des alimens avec la salive, pendant la mastication. (R. P.)

INTUS-SUSCEPTION. (*Physiol.*) *Intus-susceptio* (*intus*, dedans, *suscipere*, recevoir). On donne le nom d'intus-susception au mouvement du dedans en dehors par lequel s'effectue l'accroissement des corps organisés. En effet, c'est par une assimilation des parties nouvelles immédiatement tirées de l'intérieur ou puisées en dedans que les corps vivans se développent. L'intus-susception est le contraire de la *juxta-position* ou superposition des parties, mode par lequel on fait que les corps non organisés augmentent leurs masses.

L'intus-susception, prise dans une autre acception, est employée pour désigner le mouvement désordonné par lequel une partie d'intestin s'introduit dans celle qui lui est contiguë; mais cette maladie étant plus généralement connue sous le nom d'invagination, il en sera traité à ce dernier mot, auquel nous renvoyons le lecteur. (Ch. H.)

INULINE. (*Chim. végét.*) En traitant par l'eau chaude la racine d'aunée (*inula helenium* L.) on obtient une matière pulvérulente qui ressemble un peu à l'amidon avec lequel on ne peut cependant la confondre, parce qu'étant soluble dans l'eau chaude, elle se précipite par le refroidissement au lieu de se prendre en gelée. D'ailleurs cette substance, qui a été découverte par M. Rose, & à laquelle M. Thomson a donné le nom d'*inuline*, ne fournit point d'huile à la distillation, & forme avec l'iode un composé jaune-verdâtre, bien différent de la belle couleur bleue que donne l'amidon en pareille circonstance.

Ce n'est pas uniquement dans la racine d'aunée que l'on rencontre l'inuline, puisque MM. Pelletier & Caventou l'ont trouvée dans la racine de colchique, & M. Gauthier dans celle de la pyrèthre. (R. P.)

INVAGINATION. (*Pathol.*) *Invaginatio*, de *in*, dans, & *vagina*, gaîne. On désigne par invagination une disposition morbide propre au conduit intestinal, dont une partie s'introduit dans une autre, qui lui sert de gaîne. Ce mot, qui est synonyme d'intus-susception, est aussi employé pour indiquer une opération chirurgicale qui consiste à introduire un des bouts d'un intestin divisé dans l'autre, & de leur faire contracter des adhérences, afin de rétablir la continuité du canal, interrompue par la solution de continuité.

Les parties du tube intestinal qui sont le plus souvent affectées d'invagination sont celles qui sont flottantes dans la cavité abdominale, parmi lesquelles nous citerons l'intestin grêle & l'iléon, comme étant plus fréquemment le siége de cette maladie. Cet accident peut se manifester aussi dans la portion d'intestin renfermée dans une

tumeur herniaire; alors elle porte le nom de *volvulus*.

Quoique l'accident qui nous occupe ait été le plus souvent observé dans l'iléus, il ne s'ensuit pas pour cela qu'il ne doive ou ne puisse se manifester dans d'autres maladies. Ce désordre mécanique, que l'on doit plutôt regarder comme le résultat d'une vive irritation du tube intestinal que comme une affection primitive, & devant, d'après le calcul des probabilités, se former dans les convulsions intestinales, peut reconnoître pour cause des lésions, l'action d'un purgatif violent, la présence de vers, ou bien l'effet de poisons corrosifs. Une expérience de Peyer vient à l'appui de cette assertion : ce physiologiste vit cet accident se manifester sur des grenouilles dont il irritoit les intestins.

L'invagination une fois formée, il en résulte un obstacle plus ou moins grand au cours des matières, auquel succède l'inflammation des intestins d'abord, puis du péritoine; le malade est tourmenté par des vomissemens, il y a de la fièvre, & quelquefois à ces symptômes inflammatoires succèdent la gangrène & la mort.

Les suites de l'invagination ne sont pas toujours aussi funestes. On a trouvé les intestins invaginés chez des individus qui n'avoient pendant la vie éprouvé aucuns des accidens qui annoncent ce déplacement. Louis rapporte avoir vu à la Salpêtrière un très-grand nombre d'enfans dont la mort étoit due aux accidens de la dentition ou à une affection vermineuse, chez lesquels on trouvoit cependant deux, trois, & même un plus grand nombre d'invaginations, sans aucune trace d'inflammation qui pût faire présumer que ces déplacemens fussent pour quelque chose dans les accidens qui avoient pu causer la mort. Peut-être aussi ces invaginations n'étoient-elles que le résultat des dernières convulsions qui avoient précédé la mort.

Quoi qu'il en soit, la mort n'est pas un résultat inévitable de l'invagination & même de la gangrène. En effet, la portion d'intestin invaginée & frappée de gangrène ne peut-elle pas se séparer complétement & être rejetée par les selles sans que pour cela la solution de continuité ait lieu? On peut citer plusieurs faits bien constatés qui prouvent qu'une portion du jéjunum, de l'iléon & du mésentère, le cœcum & une partie du colon se sont séparés par la gangrène, & ont été entraînés par les selles sans autres accidens.

Plusieurs moyens curatifs ont été successivement employés contre cette affection. L'émétique a été donné dans le but de dégager l'intestin invaginé, par la forte secousse qu'il imprime aux organes digestifs; le mercure coulant, administré à haute dose & tant préconisé par Zacutus, Lusitanus, Rivière, Ambroise Paré & Hoffmann, n'est plus employé de nos jours, non plus que ne le sont les balles d'or préparées par Sylvius de le Boë, & celles de plomb recommandées par un grand nombre d'auteurs : les médecins modernes ont proscrit toutes ces méthodes & ces moyens mécaniques, pour s'en tenir aux seuls antiphlogistiques.

Comme il est bien reconnu aujourd'hui que l'inflammation qui accompagne nécessairement toute invagination en cause le danger, c'est à combattre cet état que doit s'attacher le praticien : ainsi les saignées générales lorsque l'inflammation est très-intense, les sangsues appliquées à l'anus ou sur l'endroit où la douleur se fait le plus sentir, les bains tièdes réitérés, les fomentations émollientes, les lavemens de même nature & souvent répétés, les boissons délayantes, &c., sont les seuls moyens que l'on doive employer.

L'invagination considérée comme moyen thérapeutique, qui a été conseillée dans les cas où tout le diamètre du tube intestinal a été divisé en travers & en totalité par un instrument tranchant, soit par une blessure, soit lorsqu'à la suite de l'opération de la hernie étranglée, on est dans la nécessité de retrancher une portion d'intestin gangrénée, étant du ressort de la chirurgie, nous renvoyons le lecteur au *Dictionnaire de Chirurgie* de cette Encyclopédie. (CH. H.)

IODATES. (*Chim.*) L'iode, en se combinant avec l'oxygène, donne lieu à un acide appelé *acide iodique*, & celui-ci, en s'unissant aux bases, produit des sels nommés *iodates*. Tous sont décomposés par le feu; ils sont insolubles dans l'alcool peu concentré, insolubles ou très-peu solubles dans l'eau, excepté néanmoins les iodates de potasse & de soude. Les acides sulfureux & hydrosulfurique les décomposent en s'emparant de l'oxygène de leur acide.

Les iodates purs sont toujours le produit de l'art, & les plus connus sont ceux de potasse, de soude, de baryte, de strontiane, de chaux & d'ammoniaque. (R. P.)

ISOLINE. (*Chim. végét.*) Un pharmacien de Genève dit avoir découvert dans la racine du *polygala de Virginie* trois substances, qu'il nomme *polygaline*, *isoline*, *acide polygalique*. On peut douter de la réalité de cette découverte. (*Voyez* SÉNÉGINE, tom. XIII, pag. 30.)

J

JALAPINE. (*Chim. végét.*) Nom que M. Hume a donné à un principe particulier qu'il a découvert dans la résine de jalap, & auquel cette résine est redevable de ses propriétés médicinales. Ce principe est cristallin, blanc, soluble dans l'alcool, insoluble dans l'eau froide, & peu soluble dans l'eau chaude. (R. P.)

JAMROSADE ou JAMBOSIER. (*Botan.*, *Mat. méd.*) *Eugenia jambos* L. Arbre appartenant à la famille des Myrtinées & à l'Icofandrie monogynie de Linné. Cet arbre, originaire des grandes Indes, eſt naturaliſé dans les colonies d'Amérique. Ses fruits, auſſi nommés *jamroſades*, ont l'odeur de la roſe & ſervent à préparer une limonade agréable & rafraîchiſſante, dont on recommande l'uſage dans les fièvres bilieuſes. On les fait auſſi confire avec du ſucre. (R. P.)

JASMINÉES (Famille des). (*Bot.*, *Mat. méd.*) Famille de plantes monocotylédones, monopétales, à étamines hypogynes. Les différences que préſentent les caractères botaniques du petit nombre de genres dont elle ſe compoſe ont engagé quelques botaniſtes à la partager en trois groupes, dont deux ſeulement, les *jaſminées* proprement dites & les *oléinées*, peuvent intéreſſer ſous le rapport médical; l'un, parce qu'il contient le *frêne*, dont l'écorce laiſſe exſuder la manne, & l'autre parce qu'il renferme l'arbre d'où provient l'*olive*, ſi importante par l'huile qu'on en retire. L'écorce & les feuilles de la plupart des plantes de la famille des Jaſminées ont une amertume qui a fait penſer à quelques perſonnes que l'on pourroit, dans quelques circonſtances, les ſubſtituer au quinquina. (*Voyez* FRÊNE, tom. VI, pag. 502; & OLIVIER, tom. XI, pag. 113 de ce Dictionnaire.) (R. P.)

JENNER (Edouard) (*Biogr. médic.*), dont le nom rappelle la découverte médicale la plus importante du ſiècle dernier, naquit à Berkeley, dans le comté de Gloceſter, le 17 mai 1749. Ayant de bonne heure perdu ſon père, il dut ſa première éducation aux ſoins affectueux de ſon frère (*Jean Jenner*), & commença l'étude de la chirurgie ſous Daniel Ludlow, chirurgien diſtingué de Subdury. En 1770, Jenner vint à Londres étudier ſous le célèbre Jean Hunter, & deux ans après retourna exercer la chirurgie dans ſa ville natale, après avoir toutefois refuſé les offres qui lui furent faites de participer, comme naturaliſte & anatomiſte, au voyage ſcientifique qu'entreprit à cette époque le capitaine Cook. Jenner ſavoit alléger les devoirs pénibles de ſa profeſſion par l'étude de la phyſiologie & de l'hiſtoire naturelle, & c'eſt à ces deux titres qu'il mérita d'être reçu membre de la Société royale de Londres.

C'eſt vers 1776 qu'il faut placer l'origine des recherches au moyen deſquelles Jenner a prouvé que la vaccine préſerve de la petite vérole. Que la découverte de cette faculté préſervative ſoit due à Jenner, ou qu'elle ait été connue longtemps auparavant lui, toujours eſt-il que c'eſt ce médecin qui fixa l'attention ſur ce fait important. Or, un homme de génie pouvoit ſeul concevoir l'enſemble des expériences qu'il falloit faire pour découvrir l'origine du *coxpox*, pour conſtater ſon efficacité anti-variolique, & pour ſaiſir la différence qui exiſte entre ce que l'on nomme *fauſſe* & *vraie* vaccine. D'ailleurs, indépendamment de ces difficultés réelles & inſurmontables pour quiconque n'auroit point eu de perſévérance & un véritable eſprit d'inveſtigation, les bienfaits de la vaccine ſont tels que, dans tous les temps, Jenner devra être rangé parmi les bienfaiteurs de l'humanité.

Quel que fût l'attachement de Jenner pour le pays qui l'avoit vu naître, ſa découverte rendit ſa préſence à Londres abſolument néceſſaire, & bientôt même ſes relations avec le monde entier devinrent ſi étendues qu'il pouvoit à peine y ſuffire. Toutes les ſociétés médicales de l'Angleterre & de l'Europe ont voulu le compter au nombre de leurs membres, des ſouverains même s'empreſſèrent de correſpondre avec lui; & l'impératrice de Ruſſie, Catherine II, lui envoya un diamant d'un grand prix accompagné d'une lettre flatteuſe, & le parlement d'Angleterre lui vota des remerciemens publics, & crut ne lui donner qu'une foible marque de reconnoiſſance en lui accordant une ſomme de 240,000 francs: récompenſe bien foible en effet, lorſqu'il s'agit de la découverte la plus importante qui ait jamais été faite. En 1804, Jenner fut nommé maire de Cheltenham, lieu célèbre par ſes eaux minérales, & en 1805, le lord-maire & les *aldermen* de Londres lui adreſſèrent, dans une boîte enrichie de diamans, un diplôme qui lui aſſuroit les droits de franchiſe & de cité; mais les goûts ſimples de Jenner le retinrent à la campagne juſqu'à l'époque de ſa mort, arrivée le 26 janvier 1823, à l'âge de 64 ans.

Il a laiſſé les ouvrages ſuivans:

An inquiry into the cauſes and effects of the variolæ vaccinæ. Londr., 1798, in-4°.; troiſième édition, 1801 (1).

Further obſervations on the variolæ vaccinæ. Londres, 1799, in-4°.

Continuation of facts and obſervations of the coxpox. Londres, 1800, in-4°. (2).

On the effects of cutaneous eruptions or modifications of the vaccine-variole.

(*Extr. de la Biogr. médic.*)

(1) Cet ouvrage a été traduit à Vienne par Careno, ſous le titre de *Eduardi Jenneri, Med.-Dr. & Reg. ſcient. Acad. ſociet. diſquiſitio de cauſis & effectibus variolarum vaccinarum* (1799, in-4°., avec fig. color.). Il en a également paru à Lyon, en 1800, une traduction françaiſe, faite par le chevalier de la Rocque, intitulée: *Recherches ſur les cauſes & les effets de la variolæ vaccinæ.*

(2) *Voyez* le 12e. volume du *Medical and phyſical journal.* Cet ouvrage a été auſſi publié à part par Jenner, ſous ce titre: *On the varieties and modifications of the vaccine puſtule occaſioned by an herpetic ſtate of the skin.*

JURINE (Louis) (*Biogr. médic.*), né à Genève en 1751, s'est rendu recommandable comme médecin, mais surtout comme naturaliste. Dès l'âge de vingt-deux ans il obtint le titre de maître en chirurgie, vint à Paris pour achever son éducation médicale, puis retourna dans sa patrie exercer une profession dans laquelle il sut toujours mériter la confiance de ses concitoyens & celle des étrangers qui le consultèrent fréquemment. Le genre de talent que possédoit Jurine l'entraînoit vers les recherches minutieuses qui exigent autant de patience que d'adresse. Ainsi on le vit concourir et remporter le prix proposé par la Société royale de médecine sur une question relative à l'eudiométrie : ce travail, remarquable par l'esprit d'analyse & par la délicatesse des expériences imaginées par son auteur, pourra avantageusement être consulté à toutes les époques: ce que l'on peut également dire du *mémoire* important qu'il a publié sur l'*allaitement artificiel*, de sa *Monographie sur l'angine de poitrine*, & d'un *Traité sur le croup*, qui a partagé le prix de 12,000 francs, fondé par le gouvernement impérial.

Les travaux de Jurine, comme naturaliste, sont beaucoup plus nombreux que ceux auxquels il s'est livré comme médecin, & la superbe collection qu'il avoit formée suffiroit pour prouver avec combien de zèle il cultiva les sciences. Jurine mourut en 1819 d'une angine de poitrine, maladie qu'il avoit si bien décrite, & dont il savoit être atteint depuis long-temps. (R. P.)

K

KLOPÉMANIE. (*Pathol.*) Nom donné par le Dr. André Mathey, de Genève, à une sorte de vésanie dont le caractère est une tendance à dérober quelque chose sans nécessité; cette vésanie est permanente, & n'est point accompagnée de désordre intellectuel, en sorte que l'on devroit moins la regarder comme une maladie que comme un résultat de l'habitude & d'une mauvaise éducation. (R. P.)

KWAS. (*Hyg.*) Boisson habituellement en usage chez les Russes, & qu'ils préparent en faisant fermenter de la farine de seigle, à laquelle ils ajoutent environ un dixième de seigle germé. Quelquefois on aromatise cette boisson, soit avec les sommités de la menthe poivrée, soit avec celles de la verveine odorante ou de la citronelle; on peut aussi édulcorer cette boisson aussi agréable que salutaire, en y ajoutant un peu de sucre. (R. P.)

L

LACHAPELLE-GODEFROI (Eaux minérales de), village situé dans le département de l'Aube, à une demi-lieue de Nogent. L'eau jaillit avec impétuosité de deux sources; elle est limpide, a une saveur styptique, & contient du gaz acide carbonique, ainsi que des carbonates de chaux & de fer. L'eau de Lachapelle appartient à la classe des eaux minérales excitantes, & sous ce rapport elle pourroit être utile dans les foiblesses de l'appareil digestif; mais, jusqu'à présent, on n'en a point encore fait usage. (R. P.)

LAENNEC (René-Théophile-Hyacinthe) (*Biogr. médic.*), naquit en 1781 à Quimper, en Basse-Bretagne, & fut redevable de sa première éducation à l'un de ses oncles, homme recommandable sous tous les rapports, & attaché comme médecin en chef à l'Hôtel-Dieu de Nantes, ville dans laquelle Laennec fit ses premières études médicales. Arrivé à Paris en 1800, le jeune élève se fit bientôt remarquer, & s'attacha particulièrement à suivre la clinique de Corvisart, où il prit pour l'anatomie pathologique un goût qui ne s'est jamais démenti. En 1802, Laennec remporta, aux concours de l'Ecole pratique, les deux premiers prix de médecine & de chirurgie. En 1803, il fut reçu docteur en médecine, & prit pour thèse inaugurale : *Doctrine d'Hippocrate relativement à la médecine pratique*.

Pendant quelques années Laennec, se livra avec succès à l'enseignement de l'anatomie pathologique; mais la foiblesse de sa complexion & les soins que réclamoit de lui une nombreuse clientelle, l'obligèrent à discontinuer ses fonctions de professeur particulier. Nommé en 1816 médecin en chef de l'hôpital Necker, il y attira bientôt un grand concours d'élèves & de médecins : c'est alors qu'il s'occupa à perfectionner la méthode d'exploration des maladies de la poitrine que le hasard lui avoit fait découvrir; trois ans après, Laennec publia la première édition de son *Traité sur l'auscultation médiate*. Un travail opiniâtre, des veilles continuelles ayant affoibli sa santé, il fut contraint de se retirer dans son pays natal, où il séjourna pendant plus de deux ans. De retour à Paris, Laennec fut nommé médecin de la duchesse de Berry. En 1822, la mort du savant Hallé laissant vacante la chaire de profr. de médecine au Collége de France, il en devint titulaire. Peu à peu des troubles accidentels ou fomentés de longue main, éclatèrent dans la Faculté de médecine de Paris : la dissolution de cette Faculté & la suppression de onze professeurs en furent la conséquence, & celui qu'un talent distingué auroit immanquablement un jour appelé dans cette école, y fut, contre tous les usages reçus, nommé professeur par ordonnance.

Dans ses nouvelles fonctions, Laennec déploya le zèle & l'exactitude qu'il apportoit à l'accomplissement de tous ses devoirs. Vers le commencement du mois d'avril 1826, il fut atteint de la

maladie à laquelle il devoit succomber ; il se rendit en Bretagne, &, pendant la route, plusieurs accidens fâcheux ajoutèrent à ses fatigues : néanmoins le repos & la vue du lieu qui lui étoit cher semblèrent un moment le ranimer ; mais bientôt les symptômes les plus graves reparurent, & il mourut à Kerlouarneck, près de Douarnenez, le 13 août 1826.

Les travaux littéraires de Laennec sont, indépendamment de nombreux *manuscrits* qu'il laissa sur divers points de médecine & d'anatomie pathologique :

Observations sur une maladie du cœur avec affection du poumon & de la plèvre gauche. (*Journal de médecine, chirurgie & pharmacie*, des prof[rs]. Corvisart, Leroux & Boyer, tom. IV.)

Histoire d'inflammations du péritoine. Ibid., tom. IV & V.

Observation sur un suicide commis avec un rasoir. Ibid., tom. V.

Note sur l'arachnoïde intérieure des ventricules. Ibid.

Note sur une capsule synoviale située entre l'apophyse acromion & l'humérus. Ibid.

Lettre à M. Dupuytren sur des tuniques qui enveloppent certains viscères & fournissent des gaînes membraneuses à leurs vaisseaux. Ibid., tom. V & VI.

Observation sur une maladie du cœur avec péripneumonie. Ibid., tom. VII.

Note sur l'anatomie pathologique, lue à la Société de l'Ecole de médecine dans la séance du 6 nivose an 13. Ibid., tom. IX.

Réflexions sur l'hydrocéphale interne aiguë. Ibid., tom. XI.

Observations sur un anévrysme de l'aorte qui avoit produit la compression du canal thorachique. Ibid., tom. XII.

Fièvres intermittentes pernicieuses survenues dans la convalescence d'autres maladies. Ibid., tom. XIV.

Observation sur une affection aphtheuse. Ibid., tom. XXII.

Laennec a encore enrichi ce journal d'un grand nombre d'*extraits & d'analyses critiques* des ouvrages les plus importans qui ont paru de 1804 & 1814 ; il a de plus coopéré à la rédaction de la *constitution médicale* observée à l'hôpital de clinique interne de la Faculté, de 1805 à 1814.

Observations sur des vers ascarides lombricaux qui remplissoient les voies biliaires d'un enfant dont le canal thorachique s'ouvroit dans l'estomac. (Bulletin de la Société de l'Ecole de médecine (*séance du 6 nivose an XIII*).

Note sur l'anatomie pathologique. Ibid.

Mémoire sur les vers vésiculaires, principalement sur ceux qui se trouvent dans le corps humain (1).

Mémoire sur le cysticerque à double vessie. (Bulletin de la Soc. de médecine, *séance du* 6 *thermidor an XIII.*)

Note sur la non-existence du tœnia visceralis. Ibid. (*séance du* 21 *frimaire an XIV*).

Note sur une dilatation partielle de la valvule mitrale. Ibid.

Mémoire sur les mélanoses. Ibid. (*séance du* 23 *janvier* 1806).

Mémoire sur le distomus intersectus. Ibid. (*séance du* 13 *novembre* 1806).

Mémoire sur une nouvelle espèce de hernie. Ibid. (*séance du* 27 *avril* 1807).

De anginâ pectoris commentarius. Ibid. (*séance du* 19 *décembre* 1810).

Laennec a encore fourni pour les premiers volumes de la *Bibliothèque médicale*, plusieurs *extraits* & quelques *analyses* d'ouvrages, parmi lesquels on distingue une *Exposition de la doctrine craniologique du* D[r]. Gall, à laquelle il a consacré trois articles très-étendus (2).

Ce médecin a en outre rédigé pour le *Dictionnaire des Sciences médicales* les mots ANATOMIE PATHOLOGIQUE, ASCARIDES, CARTILAGES ACCIDENTELS, DÉGÉNÉRATION, DÉSORGANISATION (Anat. patholog.), DITRACHYCEROS, ou bicorne rude, ENCÉPHALOÏDE, FILAIRE, ou Furie infernale.

Les ouvrages de Laennec qui ont été publiés séparément sont :

Proposition sur la doctrine d'Hippocrate, appliquée à la médecine pratique. Paris, in-4°., an X.

De l'auscultation médiate, ou Traité du diagnostic des maladies des poumons & du cœur, fondé principalement sur ce nouveau moyen d'exploration. Paris, 1819, 2 vol. in-8°., 2[e]. édit. Paris, 1826, 2 forts vol. in-8°.

Discours prononcé à l'ouverture du cours de médecine du collége de France en 1822 (3).

(R. P.)

LAMIER BLANC. (*Bot., Mat. médic.*) *Lamium album* L. Plante de la famille des Légumineuses & de la Diadelphie décandrie de Linné, vulgairement connue sous le nom d'*ortie blanche.* (*Voyez* ce dernier mot, tom. XI, pag. 226.)

(R. P.)

(1) Ce mémoire a été imprimé dans le premier volume des *Mémoires* (restés inédits) *de la Société de la Faculté de médecine de Paris.*

(2) *Voyez* les tomes XIV et XV de l'ouvrage cité.

(3) *Voyez* aussi les *Archives de médecine.* (Cahier de janvier 1823.)

LAMPSANE. (*Bot., Mat. médic.*) *Lampſana*. Genre de la Syngénéſie polygamie égale, & de la famille des Chicoracées de de Juſſieu. Une des eſpèces (le *lampſana communis*) eſt communément appelée *herbe aux mamelles*. Elle croît très-abondamment dans les lieux cultivés & dans le voiſinage des habitations. Cette plante a joui autrefois d'une certaine réputation; on la croyoit propre à la guériſon des ulcérations qui ſurviennent au ſein des femmes qui allaitent, & après en avoir pilé les feuilles on les appliquoit ſur les parties malades; d'autres fois, en mêlant le ſuc des feuilles avec de la farine, on en formoit une ſorte de pommade ſervant au même uſage.

La lampſane, dont la ſaveur eſt légèrement amère, a encore été recommandée contre les dartres & autres affections cutanées. Aujourd'hui cette plante n'eſt plus employée en médecine. (R. P.)

LANCINANT. (*Path.*) *Lancinans*, de *lancea*, lance. Cette épithète ſert à caractériſer une douleur qui conſiſte dans des élancemens comparables à ceux que produiroit un inſtrument acéré introduit dans une partie ſouffrante: c'eſt principalement dans le cancer que ce genre de douleur ſe fait le plus ſouvent ſentir. (Ch. H.)

LARDACÉ. (*Pathol.*) On donne ce nom aux tiſſus de l'économie qui, par ſuite d'une dégénéreſcence cancéreuſe, reſſemblent à du lard. (Ch. H.)

LARMES DE JOB. (*Bot., Mat. médic.*) *Coix lacryma*. Nom d'une eſpèce de larmille appartenant à la Monoécie triandrie de Linné, & à la famille naturelle des Graminées. Cette plante, qui eſt originaire des Indes & des îles de l'archipel, eſt cultivée dans les jardins, non à cauſe de ſon utilité, mais à raiſon de la forme ſingulière de ſes graines, qui ſont ovoïdes, un peu coniques, très-dures, luiſantes comme des perles, & d'un blanc-griſâtre.

Les graines de cette plante étoient autrefois regardées comme un remède efficace contre la gravelle, & c'eſt ſans doute leur extrême dureté qui les avoit fait ranger parmi les lithontriptiques. Aujourd'hui on n'en fait point uſage; ſeulement, dans quelques cantons de l'Eſpagne & du Portugal où le *coix lacryma* eſt cultivé, dans les temps de diſette, on fait moudre ſes graines pour en faire une ſorte de pain. (R. P.)

LEDUM. (*Bot., Mat. médic.*) Nom d'un genre de la famille des Rhodoracées & de la Décandrie monogynie de Linné. Parmi les arbuſtes de ce genre il en eſt un qui croît en France & en Allemagne dans les lieux ombragés & marécageux: c'eſt le *ledum paluſtre*, quelquefois employé dans la préparation de la bière. (*Voy.* Rhododendrées, tom. XII, pag. 570. (R. P.)

LÉNITIFS. (*Thérap.*) *Leniens*, *lenitivus*, de *lenire*, adoucir. On donne le nom de *médicamens lénitifs* à ceux qui ſont relâchans & tempérans, quelquefois même à ceux qui ſont laxatifs. C'eſt ainſi que l'on dit du miel que c'eſt un *lénitif*. Il y a auſſi des *électuaires lénitifs* qui purgent doucement & ſans provoquer de coliques. (Ch. H.)

LENT. (*Pathol.*) *Lentus*. On ſe ſert ſouvent, en pathologie, de cette épithète pour déſigner certain état du pouls, de la reſpiration, *pouls lent*, *reſpiration lente*; certaine fièvre, comme la fièvre hectique, eſt ſouvent caractériſée par le nom de *fièvre lente*. Une autre eſpèce de fièvre rapportée au genre des ataxiques par les pyrétologiſtes modernes, eſt également connue ſous la dénomination de *fièvre lente nerveuſe d'*Huxham, du nom de l'auteur qui l'a décrite le premier avec quelque exactitude. Cette fièvre diffère peu de celle décrite ſous le nom d'*ataxique*, ſi ce n'eſt par une bénignité qui n'eſt qu'apparente, & qui cache ſouvent un danger imminent & prompt. (Ch. H.)

LENTICULAIRE. (*Anat.*) *Lenticularis*, qui a la forme d'une lentille. *Os lenticulaire*. On nomme ainſi le plus petit des quatre oſſelets de l'oreille. Il eſt à peine viſible, arrondi, convexe ſur les deux faces, & placé entre la longue branche de l'enclume & la tête de l'étrier. Quelques anatomiſtes attribuent ſa découverte à Sylvius de le Boë.

On rencontre auſſi des *papilles lenticulaires* à la face dorſale de la langue. Leur nombre varie de neuf à quinze; elles ſont diſpoſées à la baſe de la langue ſur deux lignes obliques qui ſe réuniſſent au trou borgne & forment un V.

Lenticulaire (Ganglion), ou ophthalmique (Ganglion orbiculaire de Chauſſier). C'eſt un des plus petits ganglions du corps; il eſt placé à la partie externe du nerf optique.

Lenticulaire (Couteau). Inſtrument dont on ſe ſert dans l'opération du trépan. (Ch. H.)

LÉONTIASIS. (*Pathol.*) Variété de la lèpre tuberculeuſe, & qui a beaucoup d'analogie avec l'éléphantiaſis ordinaire. Cette maladie attaque particulièrement la face & lui donne un aſpect tout particulier qui lui a valu la dénomination ſous laquelle on la connoît. (R. P.)

LEUCINE. De λευκος, blanc. Subſtance obtenue tout récemment par M. Braconnot en traitant la

la fibrine, la gélatine, ou la laine par l'acide sulfurique. Elle se présente sous forme de cristaux aplatis, circulaires, blancs, d'une saveur à peu près semblable à celle du bouillon. Si on la chauffe, elle se liquéfie & se sublime en partie; une autre portion se décompose à la manière des matières animales qui contiennent de l'azote, & fournit entr'autres produits, du sous-carbonate d'ammoniaque. Elle est soluble dans l'eau & dans l'alcool bouillant, & sa dissolution aqueuse n'est troublée par aucun sel métallique, le nitrate de mercure excepté. L'acide nitrique la dissout & forme un acide appelé *nitro-leucique*, différent de l'acide nitrique. Nous nous abstiendrons d'en dire davantage sur un corps qui est sans usage en médecine comme dans les arts. (Ch. H.)

LEUCK ou LOËSCHE (Eaux minérales de). Ces eaux thermales sourdent du pied d'un glacier près le petit bourg de Leuck, situé sur la rive droite du Rhône, à six lieues de Sion. Le principal bain offre quatre carrés égaux, placés sous un même abri, & pouvant recevoir trente ou quarante baigneurs: un canal pratiqué dans l'espace qui sépare les carrés, fournit l'eau que boivent les malades pendant la durée du bain.

Les eaux de Leuck sont limpides, inodores, & elles communiquent aux pièces d'argent une teinte jaunâtre qui sembleroit annoncer la présence du soufre. Leur température varie de 38 à 43 degrés; leur analyse, faite très-anciennement, ne donne aucun renseignement certain sur leur nature.

Ces eaux thermales sont employées avec succès dans les paralysies & dans les douleurs rhumatismales; mais c'est particulièrement pour le traitement des dartres & pour celui des ulcères qui s'établissent à la suite des blessures anciennes, que l'on en fait l'usage le plus avantageux. Elles ont souvent encore beaucoup de succès chez les jeunes personnes atteintes d'affections scrofuleuses. Intérieurement, on les prend à la dose de plusieurs verres le matin & à jeun. Quant aux bains, leur durée est de trois semaines environ. On débute par un bain d'une heure le premier jour, de deux heures le second, & l'on augmente successivement jusqu'à prolonger la durée de ce bain pendant huit heures, dont quatre le matin & quatre le soir; puis, dans la dernière semaine, on diminue graduellement la durée de l'immersion (1). (R. P.)

LEUCOSE. (*Pathol.*) *Leucosis*. λευκος, blanc. M. le prof[r]. Alibert comprend sous ce nom les maladies qui attaquent les vaisseaux lymphatiques ou séreux: elles composent la septième famille de la nosologie naturelle de cet auteur. (Ch. H.)

(1) *Voyez*, pour plus de détails, Alibert, *Précis historique sur les eaux minérales les plus usités*, &c. Paris, in-8°., 1828.

LICHÉNÉES (Famille des). (*Bot.*, *Mat. méd.*) Le principe mucilagineux particulier aux plantes de cette famille en forme le caractère le plus remarquable: c'est effectivement ce principe qui rend ces végétaux susceptibles de servir, dans quelques pays, à la nourriture des hommes & à celle des animaux.

Dans les lichens, la matière nutritive est communément associée à d'autres principes dont on les débarrasse par des lavages dans un liquide approprié, ou par des coctions réitérées. En médecine, les lichens sont employés comme adoucissans & comme substance nutritive; ils servent aussi à la préparation de quelques pâtes & de quelques pastilles dites *pectorales*. (R. P.)

LIGNEUX ou LIGNINE. (*Chim. végét.*) Principe immédiat des végétaux, le plus abondant de tous ceux qui entrent dans leur composition. Il constitue presqu'à lui seul le bois; il entre aussi dans une proportion plus ou moins considérable dans la composition de la tige, des fleurs, des fruits & des racine: c'est une substance solide, non susceptible de cristalliser, insapide, formée de fibres d'un blanc sale, d'une pesanteur spécifique plus considérable que celle de l'eau, insoluble dans l'eau, l'alcool, les éthers & les huiles, & composée, suivant les analyses faites par MM. Gay-Lussac & Thénard, de 51,45 de carbone, de 42,73 d'oxygène, & de 5,82 d'hydrogène.

Le papier blanc peut être considéré comme formé de ligneux presque pur; le chanvre & le lin sont aussi formés par ce même principe immédiat, auquel se trouvent réunies en très-petit nombre des matières étrangères. Le *ligneux* proprement dit est sans usage en médecine. (Ch. H.)

LILAS ou LILAC. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Genre de la Diandrie monogynie de Linné, de la famille des Jasminées de de Jussieu, & rangé par M. de Candolle parmi les Oléinées. Au nombre des espèces de ce genre la plus commune est le lilas ordinaire (*syringa vulgaris* L.), arbrisseau de douze à quinze pieds de hauteur, qui fleurit au commencement du printemps, & est remarquable par la beauté & l'abondance de ses fleurs. Cet arbrisseau nous vient de l'Orient, d'où il a été apporté vers la fin du seizième siècle; les feuilles sont très-amères, & on peut les regarder comme toniques & astringentes. Quelques auteurs pensent que ses fleurs sont, au contraire, calmantes & antispasmodiques; mais elles sont les unes & les autres tout-à-fait inusitées. Une remarque importante est qu'aucun quadrupède herbivore ne mange les feuilles du lilas, dont aucun insecte parfait ne se nourrit, si on en excepte toutefois les cantharides. (R. P.)

LIMACE. (*Zool.*) Mollusques gastéropode nu, que l'on rencontre fréquemment dans les

jardins & les vergers, où il cause beaucoup de dégât. Cet animal ressemble beaucoup aux limaçons, auxquels on accorde la préférence pour l'usage médicinal. (*Voyez* Limaçon, tom. VIII, pag. 144.) (R. P.)

LINDEN (Jean-Antonide Van der) (*Biogr. méd.*), étoit fils d'*Antoine Henri*, médecin hollandais, qui acquit comme praticien une grande réputation, & mourut à Amsterdam en 1633.

Vander Linden, si connu par ses éditions d'Hippocrate, de Celse & de Spigel, naquit le 13 janvier 1609, à Enckhuysen, étudia la médecine dans l'Université de Leyde, & reçut le grade de docteur à Franequer. Appelé par son père à Amsterdam, il y acquit bientôt comme praticien une réputation qui lui valut le titre de professeur, fonction qu'il remplit honorablement pendant douze ans à Franequer, & pendant à peu près autant de temps à Leyde, où il mourut le 5 mars 1664. Van der Linden, que Gui Patin regarde comme un partisan exagéré de la secte des médecins chimistes, a laissé quelques ouvrages & plusieurs compilations peu estimés; on lui est surtout redevable d'une édition grecque & latine des œuvres d'Hippocrate (*Hippocratis Coi opera omnia*), imprimée à Leyde en 1665, in-8°. (R. P.)

LINÉES (Famille des). (*Bot., Mat. médic.*) Nom d'une famille de plantes nouvellement établie, ayant pour type le genre *Linum*, auquel appartient le lin ordinaire (*linum usitatissinum*), si recommandable par ses usages domestiques & par l'emploi que l'on fait de ses graines en médecine. (*Voyez* Lin, tom. VIII, pag. 145.)

(R. P.)

LINIMENT. (*Thérap.*) Nom donné à un médicament liquide ou demi-liquide, ordinairement préparé avec l'huile, que l'on applique à la surface de la peau au moyen de frictions. Les linimens peuvent être *anodins*, *toniques* ou *irritans*. Les premiers sont calmans, & ordinairement faits avec l'huile d'amandes douces, les décoctions opiacées, les mucilages, &c. Les seconds contiennent des teintures alcooliques, des huiles essentielles, des vins préparés, &c. Quant aux troisièmes, on les compose avec l'essence de térébenthine, les cantharides, l'ammoniaque ou autres substances actives : à cette dernière classe appartiennent le *liniment* ou *caustique* de Gondret, le *liniment antiscrofuleux* de Huffland, & le *liniment résolutif* de Pott, &c. (R. P.)

LIPAROCÈLE. (*Pathol.*) De λίπαρος, gras, & κηλη, tumeur. Tumeur graisseuse.

(R. P.)

LIPPITUDE. (*Pathol.*) Nom donné à un accroissement dans la sécrétion de l'humeur fournie par les glandes de Meibomius. Cette humeur sébacée en se desséchant forme la *chassie*, & est quelquefois assez abondante pour agglutiner les poils des paupières & empêcher d'ouvrir les yeux. Cette disposition, qui se remarque particulièrement chez les vieillards, les forcent souvent, au moment de leur réveil, à faire usage de lotions aqueuses légèrement tièdes. (R. P.)

LIQUÉFACTION. (*Chim.*) *Liquefactio* (*liquefacere*, faire fondre). Transformation d'un solide en un liquide.

LIQUÉFIABLE. *Liquabilis, liquescens*, τηκτος, qu'on peut réduire à l'état liquide.

LIQUÉFIER. *Liquare.* Transformer un solide à l'état de liquide. (Ch. H.)

LISERONS. (*Bot., Mat. médic.*) Le genre *Convolvulus* sert de type à la famille des Convolvulacées, & est à peu près le seul de cette famille qui fournisse des médicamens à la thérapeutique. Les racines de la plupart des liserons contiennent un suc laiteux, plus ou moins âcre, éminemment purgatif & de nature gommo-résineuse. Les deux élémens de ce suc (gomme & résine) sont quelquefois combinés dans des proportions assez différentes pour qu'il en résulte, eu égard aux propriétés de ces racines, des modifications très-remarquables : c'est ainsi que l'on explique d'une manière plausible les différences chimiques que présentent la scammonée & la résine de jalap, & cette anomalie singulière qui, à côté d'espèces dont les racines sont très-purgatives, comme le jalap, le turbith, le méchoacan, &c., en offre d'autres, comme le *convolvulus edulis* & le *C. batatas*, renfermant une fécule amylacée très-abondante qui les rend propres à servir d'alimens. Ordinairement les espèces du genre Convolvulus employées en médecine sont, le *convolvulus jalappa*, le *C. mechoacan* & le *C. turpethum*, dont il a été question aux mots Jalap, tom. VII, pag. 725; Méchoacan, tom. IX, pag. 2; Turbith, tom. XIII, pag. 336.

D'autres espèces, comme le *convolvulus panduratus* aux Etats-Unis, le *C. macrorhizos* à Saint-Domingue, le *C. macrocarpus* à la Martinique; le *C. maritimus* aux Indes, & le *C. brasiliensis* dans l'Amérique méridionale, sont, dans ces différens lieux, employés comme purgatifs.

Le liseron des haies (*C. sepium*) fournit un suc épaissi qu'Hoffmann appeloit *scammonée d'Allemagne*, & dont Coste & Willemet prétendent avoir fait un emploi avantageux dans certaines hydropisies. Ce suc produit sur les intestins une irritation moins forte & plus sûre que celle que détermine la scammonée. Les feuilles de cette plante, contuses & infusées dans l'eau à la dose de deux à trois gros, forment, suivant Bodard, une potion

purgative facile à administrer. Le *convolvulus arvensis*, ou liseron des champs, paroît participer aux propriétés des autres liserons, mais, jusqu'à présent, il n'a point été l'objet d'expériences assez suivies pour que l'on ait à son égard des notions positives.

Le bois de Rhodes, employé dans les arts, provient de la racine de deux espèces de liserons, *convolvulus floridus*, & le *C. scoparius*. En soumettant ce bois à la distillation on en retire une huile volatile d'une odeur forte & agréable qui la rend propre à la préparation de divers parfums; & comme ce bois contient un principe âcre & résineux, réduit en poudre il irrite la membrane pituitaire, & est un des ingrédiens de plusieurs poudres sternutatoires. (*Voyez* Bois de Rhodes, tom. IV, pag. 30.) (R. P.)

LITHOTOMISTE. (*Chir.*) A une époque où le même homme pratiquoit rarement toutes les opérations de la chirurgie, on donnoit le nom de *lithotomistes* à ceux qui s'occupoient spécialement de l'extraction des calculs développés dans l'intérieur de la vessie. (*Voyez* Taille, tom. XIII, pag. 207.) Aujourd'hui cette dénomination est à peu près tombée en désuétude.) (R. P.)

LONGÉVITÉ. *Longævitas.* Longue durée de la vie, ou mieux encore, sa prolongation au-delà des bornes ordinaires.

Longévité en général. Tous les corps organisés jouissent d'une vie très-différente, & en parcourant les travaux des naturalistes, on s'aperçoit bientôt qu'ils laissent beaucoup à desirer sur la longueur d'existence à accorder à chacune de leurs espèces. Hufeland, par exemple, & ceux qui l'ont suivi, nous paroissent avoir plutôt grossi leur ouvrage d'une foule de faits pour la plupart étrangers à la question de longévité, & plutôt capables d'induire en erreur qu'ils ne sont propres à répandre quelque jour sur l'étude de la longévité. On sait toutefois, quant à l'*organisation végétale*, qu'entre végétaux semblables, & qui vivent en même temps dans les mêmes conditions, on observe peu de différence de durée, tandis qu'elle peut devenir très-notable sous l'influence des terrains, de la température, de l'exposition & de la culture. On sait aussi que certaines influences propres à augmenter la consistance en transformant certaines plantes herbacées en plantes ligneuses, sont également des moyens propres à reculer pour elles le terme de la vie.

Dans le *règne animal*, les différences moins sensibles, & par conséquent plus difficiles à apprécier, n'ont encore fourni que trop peu de données précises pour qu'il ne nous reste pas beaucoup à desirer. En effet, on juge bien pour un petit nombre d'animaux placés sous nos yeux & faciles à observer, que la nourriture, bonne ou mauvaise, l'exercice ou l'inaction, le travail modéré ou son excès, les conservent ou hâtent leur fin : on connoît encore, à l'égard d'un grand nombre d'animaux ovipares, combien la température de l'atmosphère, ses autres qualités variables peuvent hâter ou éloigner le temps de leur développement, & nécessairement aussi la durée de leur existence; mais au-delà tout n'est que conjectures. Qui pourroit dire, en effet, entre des animaux d'une même portée, également nourris, & parvenus, dans un temps qui est le même, à une stature inégale, à qui d'entr'eux seront dévolus les plus longs jours? L'observation prouve qu'entre les animaux qui se nourrissent différemment, les carnivores l'emportent en général sur ceux qui sont herbivores par la durée de leur vie : ne reste-t-il pas encore à déterminer, pour ceux qui sont omnivores, lequel des deux genres de nourriture les mettroit dans des conditions favorables à prolonger leur existence? On sait, à n'en pas douter, que parmi les animaux ceux qui sont les plus remarquables par leur ardeur pour le *coït*, sont les moins *persistans*; mais il est loin d'être prouvé qu'à l'égard des mêmes animaux, le retard & l'empêchement complet de cet acte produise un effet contraire. On a dit que le serin isolé vivoit beaucoup plus long-temps que lorsqu'il étoit accouplé; on a dit également que le mulet, incapable d'engendrer, vivoit plus long-temps que le cheval & l'âne dont il provient. D'un autre côté, il est bien avéré que le taureau, le cheval & le coq vivent plus long-temps que le bœuf, le cheval coupé & le chapon; &, de plus, que dans l'espèce humaine la castration & l'abstinence absolue sont contraires à la prolongation de la vie.

Nous nous bornerons à ces remarques, & nous passerons de suite à ce qui concerne la longévité de l'espèce humaine en particulier.

Longévité de l'homme en particulier. L'instinct de conservation propre à tous les animaux sans exception, & qu'augmente puissamment l'intelligence départie à l'espèce humaine, explique suffisamment le grand intérêt que l'homme attache à la durée de son existence, en même temps qu'il motive l'emploi des moyens à l'aide desquels il a de tout temps cherché à prolonger sa vie.

Circonstances générales qui influent sur la longévité.

1°. Le terme ordinaire de la vie complète de l'homme, c'est-à-dire de celui qui parvient à la vieillesse, est, comme on sait, de quatre-vingts ans; mais un grand nombre d'exemples anciens & modernes recueillis par Hufeland, Haller & par une foule d'autres auteurs, constatent que ce terme est loin d'être absolu, & que la durée de vie possible de l'homme peut être de cent cinquante, &

même de deux cents ans. Voici quelques faits qui viennent à l'appui de ce que rapportent ces auteurs.

Les patriarches, dont la longue suite d'années attestées par la Genèse, a paru tenir du prodige & a exercé l'imagination de Burnet & de Hooke, n'auroient pas eu beaucoup moins que ce dernier âge s'il étoit prouvé, comme le pense Heusler, que les années jusqu'à Abraham n'étoient que de trois mois, de huit après lui jusqu'à Joseph, & de douze depuis ce dernier seulement. Ce calcul réduiroit à deux cents ans les neuf cents de Mathusalem, le plus vieux des patriarches.

D'après les recherches d'Hufeland sur la longévité dans les temps anciens, on voit qu'il y a eu chez les Egyptiens, les rois d'Arcadie, les Serres ou *macrobiotiques*, ainsi nommés par Lucien, chez les Grecs & les Romains, une foule d'hommes célèbres parvenus à l'âge de quatre-vingt-dix à cent ans, & dont quelques-uns poussèrent même leur carrière jusqu'à cent trente ans & plus. Un recensement mémorable qui eut lieu sous Vespasien prouve qu'il existoit alors, dans la seule partie de l'Italie comprise entre le Pô & l'Apennin, plus de cent vingt-quatre centenaires, parmi lesquels on en comptoit cinquante-sept de cent dix ans, deux de cent quinze, quatre de cent trente-cinq à cent trente-sept, & trois de cent quarante.

Les temps modernes offrent également beaucoup d'exemples de longévité; le célèbre Haller comptoit plus de mille centenaires, au nombre desquels se trouvoient soixante-deux personnes de cent dix à cent vingt ans, vingt-neuf de cent vingt à cent trente, & quinze de cent trente à cent quarante.

A ces nombreux exemples de longévité nous n'ajouterons que celui de trois Anglais, Guillaume Parr, Henri Jenkins & Jacques-Marc Donald. Le premier, dont Harvey nous a transmis l'histoire, pauvre, tempérant, sain de corps & d'esprit, vécut sous neuf rois, & prolongea sa carrière jusqu'à cent cinquante ans environ. Il n'existoit à sa mort rien dans son corps qui pût expliquer sa fin, que l'on dut attribuer au changement qu'il avoit introduit dans sa manière de vivre depuis qu'il jouissoit d'une pension que le roi d'Angleterre, Charles I^{er}., lui avoit accordée.

Le second, Henri Jenkins, mourut en décembre 1670, à Ellerton, dans le comté d'Yorck, à l'âge de cent soixante-neuf ans, c'est-à-dire de dix-neuf ans plus âgé que Parr. Ainsi, c'est l'homme qui a vécu le plus long-temps après le déluge. Les cent dernières années de sa vie il fit le métier de pêcheur; il se souvenoit d'avoir rendu témoignage à la chancellerie & dans d'autres tribunaux depuis cent quarante ans. Il alloit à pied aux assises d'Yorck, & on l'a vu nager à plus de cent ans. Il existe une procédure dans laquelle on trouve la déposition de Henri Jenkins, faite en 1665 comme témoin, alors âgé de plus de cent soixante-quatre ans.

En 1743, on a érigé un monument à cet étonnant vieillard, & la dépense en a été faite par la voie de souscription. On y lit l'inscription suivante :

« Que le marbre ne rougisse pas de sauver de l'oubli la mémoire de *Henri Jenkins*, personnage d'une naissance obscure, mais dont la vie a été mémorable; car s'il n'a pas été doué des biens de la fortune, il a été enrichi des dons de la nature. Il a été heureux, si ce n'est par la variété de ses plaisirs, du moins par leur durée. Si le monde a méprisé son état abject, la Providence l'a favorisé en lui accordant les jours d'un patriarche pour apprendre aux hommes le prix de la tempérance & d'une vie laborieuse. Il a vécu l'âge surprenant de cent soixante-neuf ans. Il a été inhumé en ce lieu le 6 décembre 1670, & sa mémoire a été illustrée en 1743. »

Le dernier, Jacques-Marc Donald, âgé de cent dix-sept ans, mourut à un mille de la ville de Cork. Il avoit sept pieds deux pouces de hauteur, mangeoit à chaque repas près de quatre livres d'alimens solides, & buvoit à proportion des liqueurs fortes sans que sa raison en souffrît. Ses membres étoient beaucoup trop gros pour sa taille; un bracelet ordinaire auroit pu lui servir d'anneau. Il avoit, pendant sa jeunesse, été exposé pour de l'argent à la curiosité du public; mais cette façon de vivre l'obligeant à la retraite, & sa santé exigeant de l'exercice, il s'engagea dans les grenadiers, & servit depuis 1685 jusqu'en 1716, qu'il revint dans son village, où il travailla à la terre jusqu'à l'âge de cent quatorze ans.

De ces exemples divers, pris tant chez les Anciens que parmi nous, on peut en induire que la longévité n'a pas d'*époque*, & que, de tout temps, elle a favorisé les hommes à peu près au même degré.

2°. Les différentes *latitudes* du globe, & les *températures* qui leur correspondent, ne sont pas également favorables à la longévité : c'est du nord & des régions froides, comme la Suède, la Norwège, la Pologne, la Russie & l'Angleterre, que l'on tire les exemples les plus étonnans de longévité. La France vient ensuite, &, après elle, les états du midi de l'Europe qui en fournissent le moins. Les extrêmes de température, & plus particulièrement l'âpreté du froid, abrègent plutôt la vie qu'il ne la prolonge. En effet, les peuples des régions polaires (Lapons, Esquimaux, Samoïdes & autres) vivent très-peu; il en est de même des peuples situés entre les tropiques. Cependant, si l'on en croit les relations des voyageurs, les habitans de plusieurs contrées de l'Asie, & même de la haute Egypte, parviendroient à un âge très-avancé & sans infirmités. Une température

conſtante, & les bienfaits de l'habitude qui façonnent l'homme à tout, rendroient en quelque façon raiſon de ce fait, ſi la manière dont les nègres comptent le temps, l'abſence ou l'imperfection de leurs regiſtres ne laiſſoient pas les plus grands doutes à cet égard.

3°. *Les pays & les lieux* exercent une influence bien marquée ſur la durée de la vie. Les campagnes ouvertes & fertiles, les montagnes d'une élévation moyenne, les pays ſecs la favoriſent ſingulièrement; au contraire, les lieux bas, humides & marécageux, les grandes villes, produiſent un effet oppoſé. Sous les premières conditions on rencontre une foule de vieillards. Bacon (*Hiſtoria vitæ & mortis*) dit de certaines contrées de l'Irlande, & notamment du petit village de Dumfort, qui les réunit, que l'on y comptoit conſtamment plus de quatre-vingts octogénaires. On ſait, au contraire, que dans les grandes villes, & notamment à Londres & à Paris, l'on trouve à peine un centenaire ſur trois mille individus, tandis que dans les campagnes on en rencontre un ſur quatorze cents, & un de quatre-vingt-dix-ſept ſur mille. *L'humidité* diminue ſenſiblement la durée de la vie, & par conſéquent le nombre des vieillards. On connoît l'affligeante mortalité des marais, celle des pays à riz, des forêts vierges de la Guiane, & les obſervations de Kerſerboom & Struyeck ont prouvé qu'en Hollande, malgré toutes les meſures de ſalubrité d'un peuple civiliſé, il meurt chaque année un individu ſur vingt-quatre, tandis que dans les pays voiſins ce rapport n'eſt que de un à vingt-ſix, & qu'il ſe trouve aſſez univerſellement de un à trente-trois.

4°. *De l'influence des races.* La race arabe européenne, ou la caucaſienne, eſt celle qui vit le plus long-temps, ce qui paroît tenir autant à ſa nature qu'aux climats tempérés ſous leſquels on la rencontre. Après elle vient la race mongole, ſurtout dans l'Inde & la Chine, où la douceur des mœurs & la conſtante uniformité des habitudes de la vie paroiſſent en prolonger le plus la durée. Les races nègre & hyperboréenne vivent le moins : la première ſemble ſe conſumer rapidement ſous l'influence d'un ciel brûlant; l'autre, au contraire, eſt comme arrêtée dans ſon développement & ſa durée par l'âpreté d'un froid toujours glacial.

5°. *Des tempéramens.* Parmi les différens tempéramens les ſanguins & les bilieux ſont les plus favorables à la longévité; le tempérament nerveux donne à la vie trop d'intenſité pour qu'elle ait une longue durée, & le tempérament mixte participant à la fois & du bilieux & du ſanguin, offre auſſi aux individus qui en ſont doués des chances très-favorables de prolongation de la vie. On ſait que certaines familles offrent une diſpoſition héréditaire à vivre long-temps; on ſait auſſi que, par une heureuſe exception, des perſonnes éminemment *foibles* & *débiles* parviennent ſouvent à dépaſſer le terme ordinaire de la vie (1), & c'eſt probablement ce qui a donné lieu à ce proverbe populaire : *Pot fêlé va long-temps.*

6°. *Des ſexes.* C'eſt ordinairement parmi les femmes que l'on rencontre les perſonnes les plus âgées. Les peines de la maternité, les orages de l'époque critique en enlèvent ſans doute un grand nombre, mais une fois cette époque paſſée elles jouiſſent d'une vie plus longue que celle de l'homme. Il réſulte des recherches de M. Mourgues de Monkredon, que pour la ville de Montpellier en particulier, parmi les perſonnes de ſoixante-dix à quatre-vingts, il exiſte plus de femmes que d'hommes; que de quatre-vingts à quatre-vingt-dix le nombre des femmes eſt double de celui des hommes; que de quatre-vingt-dix à cent il eſt quadruple, & qu'au-deſſus de cent ans le rapport eſt encore plus à l'avantage de la femme.

Conditions ſpéciales de la longévité déduite des circonſtances de la vie.

A. Nous placerons en première ligne : 1°. *une naiſſance heureuſe & à terme*, ſurtout ſi les parens ſont ſains & parvenus au complément de leur développement, communément fixé parmi nous à dix-huit ans pour la femme, & à vingt-cinq ans pour l'homme. On ſait que les enfans des trop jeunes gens apportent aſſez ordinairement en naiſſant une délicateſſe qui fait ſouvent douter de la poſſibilité de les élever, tandis que ceux des vieillards naiſſent infirmes & comme frappés d'une vieilleſſe anticipée. 2°. *L'allaitement naturel*, ſoit par la mère, ſoit par une bonne nourrice pendant un an au moins.

B. *La ſobriété dans la manière de vivre.* La preſque totalité des exemples de longévité ſont fournis par des perſonnes remarquables par leur frugalité en même temps que par l'uſage habituel de l'eau & leur éloignement pour les liqueurs ſpiritueuſes. Tout le monde connoît l'hiſtoire de Cornaro, qui, énervé & comme ruiné par des excès de toute nature, adopta à trente ans une ſemblable manière de vivre, & lui dut, non-ſeulement le rétabliſſement de ſa ſanté délabrée, mais encore une vie longue & exempte d'infirmités, auxquelles il étoit pour ainſi dire condamné.

C. *Profeſſion.* La plupart des exemples de longévité nous prouvent que c'eſt preſque toujours par une vie laborieuſe & occupée que l'homme parvient à un âge avancé. Cependant, ſi les travaux prolongent l'exiſtence de l'homme, ce n'eſt que lorſqu'ils ſont pris dans la meſure des forces : c'eſt ainſi, par exemple, que les coureurs, les chaſſe-marées

(1) *Voyez* à ce ſujet la thèſe du M. le prof. Fouquier, *Avantages d'une conſtitution foible*, n°. 123, août 1802.

parcourent rarement une longue carrière ; mais les travaux manuels, constans, réguliers & modérés auxquels l'homme se livre, surtout à l'air libre, contribuent puissamment à prolonger l'existence : aussi rencontre-t-on beaucoup de vieillards parmi les jardiniers, les pâtres, les pêcheurs, &c.

D. *Les rangs & les conditions élevées* ne sont pas, à beaucoup près, favorables à la longévité ; à peine trouve-t-on quelques octogénaires dans la liste des empereurs & des rois. Le grand Frédéric, Louis XIV, sont seuls parmi les Modernes, une heureuse exception. Parmi vingt-trois papes, arrivés pour la plupart fort tard au pontificat, on n'en cite guère que quatre qui aient atteint ou dépassé quatre-vingts ans ; en revanche, les exemples de longévité fourmillent parmi les ermites & les religieux retirés du monde, & soumis aux règles d'une stricte discipline. La plupart des hommes livrés au culte de la philosophie (Epiménide, Démocrite, Pythagore, Zénon, Platon, Bacon, Zant), des sciences (Képler, Newton, Euler, Buffon, Monge), & des lettres (Anacréon, Sophocle, Fontenelle, Duverney, Voltaire, Métastase, &c.), sont presque tous remarquables par l'âge avancé auquel les a conduits une vie spéculative, régulière, embellie par l'étude, & presque toujours dégagée des soucis & des peines attachés au commerce du monde. Les *médecins*, que le savoir de leur *profession* associe à l'étude générale de la nature & de la philosophie, & que la pratique de leur art place au nombre de ceux qui exercent en même temps leurs facultés morales et leur corps, seroient placés dans une des conditions les plus favorables à la longévité, si, plus économes de temps & de veilles consacrés au soulagement de leurs semblables, ils étoient libres de mettre en pratique les principes qu'ils érigent en préceptes, & dont ils se sont si souvent éloignés. Aussi, peu de médecins vieillissent, & ceux qui, comme Hippocrate, Galien, Ripome, Avenzoar, Forestus, Plater, Hoffmann, Haller, Boerhaave, Van-Swiéten, atteignent une longue vie, doivent particulièrement cet avantage à la force d'ame qu'ils ont acquise en passant le terme des difficiles épreuves auxquelles les premières années de leur pratique ont si cruellement exposé leur sensibilité (1).

E. *Le mariage*, qui est le lien le plus doux de la société, quand il est heureux, contribue puissamment à la durée de la vie ; aussi, trouve-t-on parmi les exemples de longévité un grand nombre de personnes qui ont été mariées, & dont plusieurs l'ont été plusieurs fois, & même jusqu'à dix. L'heureux effet de ce lien tient à ce que, incessamment favorable au besoin de la reproduction, il prévient ce que ce besoin non satisfait pourroit produire de trop impérieux, en leur donnant un caractère de régularité qui constitue la tempérance. Le célibat, dans toute l'acception du mot, est préférable au libertinage ; mais cet état, contraire au vœu de la nature, ne sauroit être favorable à la longévité.

F. *Du caractère*. On a dit avec fondement qu'un mélange de bonne humeur & de gaieté de caractère, contribue beaucoup à prolonger la vie. La gaieté est le propre du tempérament sanguin ; aussi ce tempérament est-il, comme nous l'avons dit plus haut, un des plus favorables à la longévité. Dans une longue liste de dix-sept cent onze centenaires, Sinclair dit n'avoir trouvé que Fontenelle parmi les savans de marque, & il n'attribue sa longue carrière, qui n'a cependant pas tout-à-fait atteint le siècle, qu'à la douceur de son caractère & à cet enjouement constant qui a fait dire qu'il avoit été jeune jusqu'au dernier moment de sa vieillesse. Les personnes irascibles, ainsi que celles qui se laissent aller au découragement, & succombent sous le poids des traverses de la vie, atteignent difficilement un âge avancé. Celles aussi qui émoussent leur sensibilité ou épuisent leurs forces par une étude opiniâtre, ou par quelques travaux de l'imagination, parviennent rarement à la vieilesse.

G. *Des Maladies*. Les maladies & les accidens interrompent si communément le cours ordinaire de la vie, qu'il est rare qu'elles laissent à l'homme le temps de parvenir à sa fin naturelle (1). On observe toutefois, comme nous l'avons déjà fait remarquer pour les tempéramens, que des personnes très-foibles, obligées de vivre de régime, ont dû à la foiblesse même de leur constitution, l'avantage de prolonger leurs jours. On sait aussi que la folie, & plus particulièrement l'idiotisme, offrent très-souvent le même résultat.

Nous ne terminerons pas un article sur la longévité sans consacrer quelques lignes à la *macrobiotique*, ou *art de prolonger la vie*.

De tout temps, les hommes ont accordé beaucoup de confiance aux moyens propres à conserver la vie. De là les fourbes & les charlatans, avec leurs élixirs de *longue vie* ; de là le *souffre végétal*, ou la vraie pierre philosophale du fameux Paracelse, ses talismans, ses horoscopes & les

(1) *Voyez* Bajerus (*Diss. epistolica de longævitate medicorum*, 1785).

(1) Il résulte du dépouillement des tableaux de mortalité dressés par les municipalités de Paris, que pendant l'année 1809 il y eu dans cette ville six cent cinquante-huit apoplexies, vingt-un cas d'asphyxie, quatre-vingt-dix morts subites indéterminées, cinquante-trois suicides, & parmi les autres causes de destruction, qui tiennent à la lésion des organes de la sensibilité, deux mille sept cent cinquante-neuf décès provenant d'affections comateuses hypochondriaques, spasmodiques ou nerveuses locales. (Voyez *Bulletin de Pharmacie*, 2ᵉ. année, mai 1810, *Statistique médicale*.)

amulettes, qui remontent aux rêves de l'aſtrologie. Nous citerons auſſi comme plus modernes & non moins accrédités, le *thé de longue vie* du comte de Saint-Germain, l'*élixir de vie* du fameux Caglioſtro, le *lit céleſte* de Graham, le *meſmériſme*, ou magnétiſme animal, préconiſé plus que jamais à la honte du ſiècle; enfin la *transfuſion du ſang*, nouvelle fontaine de Jouvence, qui devoit faire couler une nouvelle vie dans les veines des vieillards, qui n'en ſont pas moins morts *quand même.*

A côté de toutes ces rêveries, il y a quelques pratiques plus rationnelles & qui méritent de fixer l'attention. Par un ſyſtème qui, plaiſanterie à part, nous vient des Grecs, on conſeille l'exercice le plus continu de nos forces, & les jouiſſances de la nature, comme les moyens les plus ſûrs d'augmenter la conſiſtance des organes & la durée du principe de la vie. Hippocrate & tous les médecins de ſon temps mettoient tout le ſecret d'une longue vie, dans la tempérance, dans un air pur, l'emploi des bains, l'exercice, et principalement l'uſage journalier des frictions. D'autres plaçoient au premier rang les pratiques variées de la gymnaſtique, appropriée chez les Anciens à toutes les ſituations et à tous les beſoins. Hérodicus, qui en exagéra les applications, parut auſſi, en redoublant les efforts, triompher de l'épuiſement lui-même, puiſque Platon lui fait une eſpèce de reproche, en lui diſant qu'il conſervoit de la ſorte les plus chétives & les plus miſérables exiſtences.

Les préceptes de Plutarque, auxquels il dut de devenir très-vieux lui-même, & qui ſont de ne pas cultiver & exciter l'eſprit au détriment du corps, de conſerver la tête froide & les pieds chauds, & d'oppoſer d'abord la diète abſolue aux ſimples indiſpoſitions avant d'avoir recours aux moyens médicamenteux, méritent encore d'être conſervés de nos jours.

Nous ne paſſerons pas non plus ſous ſilence les vues de l'illustre Bacon, qui, ſe repréſentant la vie comme une flamme qui conſume ſans ceſſe l'air ambiant, s'applique d'une part à diminuer toute conſomption & de l'autre à renouveler de temps en temps les humeurs du corps. C'eſt ainſi que ce philoſophe oppoſoit à la conſomption venue du dehors, les toniques, tels que les bains froids & les frictions huileuſes & aromatiques en ſortant du bain, & quand la cauſe étoit intérieure, il preſcrivoit les toniques à l'intérieur, le régime alimentaire froid. Quant au renouvellement des humeurs; ce médecin prétend qu'il s'opère en changeant de régime tous les deux ou trois ans. On ſent aſſez tout ce que cette dernière indication offre d'hypothétique.

Quelques obſervations, tirées des végétaux, & notamment des arbres régénérés par la réſection de quelques branches paraſites, & parmi les animaux, des ſerpens qui changent de peau, des oiſeaux qui prennent un plumage nouveau, de certains quadrupèdes dont la tête ſe couvre chaque année d'un bois nouveau, de certains cétacés auxquels les membres arrachés repouſſent, & plus particulièrement encore de certains vieillards privilégiés auxquels il repouſſe des troiſièmes dents, & qui, en même temps, recouvrent les forces & les autres propriétés de l'adoleſcence; tous ces phénomènes ont fait penſer à la poſſibilité de rajeunir les vieillards, d'où la *gérocomie*, au moyen de laquelle on penſoit pouvoir y parvenir. Le principal agent employé pour réuſſir en pareil cas, & qui n'eſt autre choſe que le moyen employé par le roi David, conſiſtoit à mettre les vieillards affoiblis & glacés par l'âge près du corps de jeunes perſonnes bien portantes, dont la chaleur, les émanations cutanées & la douce haleine leur offroient une atmoſphère de principes réparateurs, en même temps qu'elles leur procuroient des impreſſions & des ſentimens agréables. Nous ferons remarquer que, tout au plus palliatifs de la décrépitude, ces moyens ne ſauroient en rien concourir au rajeuniſſement du corps.

De tout ce qu'on vient de lire, il eſt facile de conclure que la macrobiotique repoſe plutôt ſur la direction générale imprimée à la manière de vivre, & principalement dans la modération & l'uniformité de tous les actes de la vie, que ſur l'emploi de quelques ſpécifiques. (Ch. H.)

LOQUACITÉ. (*Path.*) Mot ſervant à déſigner l'un des ſymptômes qui, dans beaucoup de maladies, caractériſent le délire. Les perſonnes qui en ſont atteintes prononcent ordinairement à demi-voix un grand nombre de paroles incohérentes qu'elles adreſſent quelquefois à des perſonnes abſentes, & qu'elles prononcent d'autres fois ſans but & ſans objet apparent. (R. P.)

LORANTHÉES (Famille des). (*Bot.*, *Mat. méd.*) Nom dune famille à laquelle le genre *Loranthus* ſert de type; elle ne fournit à la matière médicale qu'une ſeule plante, le *gui de chêne*, autrefois fréquemment employée, & de nos jours tout-à-fait abandonnée. (*Voyez* Gui, tom. VI, 777.)
(R. P.)

LUCIDE. *Lucidus.* Se dit des momens de bon ſens dont jouiſſent, à des intervalles plus ou moins rapprochés, les individus devenus fous.
(Ch. H.)

LUCQUES (Eaux minérales de). Ces eaux, qui ont été préconiſées par un grand nombre de médecins, ſont fournies par dix ſources principales. Elles ſont en général claires, limpides, inodores, ont une température différente pour chacune d'elles, & forment des incruſtations dans les canaux & baſſins qui les reçoivent. L'analyſe chimique a fait voir qu'elles contiennent du gaz acide carbonique, des ſulfates de chaux,

de magnéſie, & des ſulfates acidules d'alumine & de potaſſe. On y rencontre auſſi des hydrochlorates de ſoude & de magnéſie, des carbonates de chaux & de magnéſie, de la ſilice, de l'alumine & de l'oxyde de fer.

Voici les noms ſous leſquels on connoît les ſources minérales de Lucques :

1°. *La ſource de la Villa.* (Température 33 à 34°. Réaumur). Elle fournit aux *Bains des Cavaliers.*

2°. *La ſource de Bernabo.* (Tempér. 35°.)

3°. *La Douche rouge.* (Tempér. 38°.)

4°. *La Traſtulina.* (Tempér. 30 à 32°.)

5°. *La Déſeſpérée*, ainſi nommée à cauſe des cures merveilleuſes qu'on lui attribue. (Tempér. 36°.)

6°. *La Coronale*, particulièrement propre, dit-on, à la guériſon des maux de tête. (Tempér. 35°.)

7°. *La Mariée*, regardée comme étant convenable pour rétablir l'énergie des organes génitaux. (Tempér. 34°.)

8°. *La ſource du Doccione.* Elle eſt la plus abondante & la plus chaude de toutes les ſources de Lucques. (Tempér. 43°.)

9°. *La ſource del Fontino.* (Tempér. habituelle. 37°.)

10°. *La fontaine Saint-Jean.* (Tempér. 31°.)

Ces eaux ſont employées avec avantage pour combattre les accidens chroniques de la goutte et des rhumatiſmes, & paroiſſent utiles dans le plus grand nombre des cas où l'économie animale eſt frappée d'atonie. On les recommande encore dans la dyſpepſie, la leucorrhée, la chloroſe, les dégénéreſcences viſcérales; on y a encore recours dans les cas d'ulcères vieux & opiniâtres des jambes, dans le ſcrofule, & ſurtout dans les affections des voies urinaires.

On adminiſtre les eaux de Lucques à l'intérieur, à la doſe de trois ou quatre verres, après avoir eu toutefois la précaution de s'y préparer par un léger purgatif. On en fait encore uſage à l'extérieur ſous forme de bains ou de douches, & l'on applique avec ſuccès ſur les congeſtions lymphatiques, dont le ſiége eſt aux articulations, le dépôt limoneux qu'elles laiſſent précipiter. (R. P.)

LUCTUEUSE (*Path.*), de *luctuoſus*, plaintif. On appelle reſpiration *luctueuſe* celle qui, lors de l'expiration, fait entendre une forte de gémiſſement. On l'obſerve dans quelques affections de poitrine & dans certaines fièvres graves. (R. P.)

LUNAIRE. (*Bot., Mat. méd.*) Genre de plantes appartenant à la Tétradynamie ſiliculeuſe de Linné & à la famille des Crucifères. La racine de l'une des eſpèces de ce genre, le *lunaria rediviva*, peut être mangée en ſalade, & ſes ſemences, dont on ne fait plus aujourd'hui aucun uſage, ont jadis été recommandées comme vulnéraires, diurétiques, anti-épileptiques & anti-hydrophobiques.

On déſigne encore ſous le nom de *lunaire*, une plante eſſentiellement différente de la précédente, c'eſt l'*oſmunda lunaria* L. (*botrychium lunaria* Wild.), qui appartient à la famille des Fougères, & à laquelle les alchimiſtes accordoient de grandes propriétés, à cauſe de l'eſpèce de croiſſant dont ils croyoient apercevoir la forme ſur ſes feuilles. (R. P.)

LUPULINE. (*Chim. végét.*) A la baſe des écailles membraneuſes dont ſont formés les capitules fructifères du houblon, on rencontre des corpuſcules granuleux dont la couleur eſt jaune doré, la nature réſineuſe, la ſaveur amère, & dans leſquels paroît réſider la propriété médicamenteuſe du houblon. M. Yves, de New-Yorck, qui a découvert cette ſubſtance, lui a donné le nom de *lupuline*, et MM. Payen & Chevallier, qui en ont fait l'analyſe, en ont retiré, de la réſine bien caractériſée, une matière amère, de l'huile eſſentielle, de la gomme, de la ſilice, & quelques autres ſubſtances. L'eau bouillante, l'alcool & l'éther, s'emparent avec facilité de ce principe actif du houblon, que l'eau froide ne diſſout, au contraire, qu'en très-petite quantité. (R. P.)

LYCOPODE. (*Bot.*, *Mat. méd.*) *Lycopodium clavatum.* Plante cryptogame qui fournit une pouſſière jaune, ſèche, éminemment inflammable, propriété qui lui fit donner jadis le nom de *ſoufre végétal.* Comme cette ſubſtance brûle ſans répandre d'odeur, elle eſt principalement employée dans les ſpectacles pour produire des flammes légères & rapides. Les pharmaciens ſe ſervent de la poudre du lycopode pour deſſécher la ſurface des pilules, et on l'emploie encore pour prévenir ou guérir les excoriations de la peau des enfans nouveau-nés. Quelques médecins ont penſé qu'il ſeroit poſſible de l'adminiſtrer à l'intérieur, mais il eſt bien rare que dans notre pays on en faſſe un pareil uſage. (R. P.)

LYPÉMANIE. (*Pathol.*) Nom propoſé par M. Eſquirol pour déſigner l'eſpèce de mélancolie que Renſch avoit nommée *triſtimanie*, et qui diffère d'une autre maladie, à laquelle la dénomination de *monomanie* paroît être plus convenable. (*Voyez* Monomanie, tom. X, pag. 191.) (R. P.)

M

MACQUER (Pierre-Joſeph) (*Biogr. médic.*), d'une famille originaire d'Écoſſe, naquit à Paris le

le 9 octobre 1718, se livra à l'étude de la médecine, qu'il ne pratiqua jamais, son goût le portant à cultiver de préférence les sciences physiques, & c'est effectivement comme chimiste qu'il entra à l'Académie des sciences en 1745, qu'il en devint associé en 1766 & pensionnaire en 1772. Macquer peut être regardé comme l'un de ceux qui ont sinon effectué, du moins préparé par leurs travaux l'heureuse révolution qui s'est opérée dans la chimie. On lui est effectivement redevable d'un assez grand nombre de découvertes importantes.

Macquer mourut à Paris le 15 février 1784, & a laissé plusieurs ouvrages, dont le plus estimé est un *Dictionnaire de chimie* qui a été réimprimé plusieurs fois. (R. P.)

MACROBIOTIQUE. (*Hyg.*) Expression formée de deux mots grecs *μακρος*, long & *βιος*, vie. On s'en est quelquefois servi pour désigner des personnes dont la vie s'est prolongée au-delà des limites ordinaires, & d'autres fois aussi, on a nommé art *macrobiotique* l'ensemble des préceptes que l'on croit les plus propres à procurer la longévité. (*Voyez* ce dernier mot dans ce *Supplément*.) (R. P.)

MACULE. (*Path.*) Nom donné aux taches qui existent à la surface de la peau ou de tout autre tissu. Les macules sont quelquefois naturelles, d'autres fois elles annoncent une lésion, & doivent dans ce cas être regardées soit à raison de leur nombre, de leurs couleurs, ou de leurs formes, &c., comme des symptômes propres à éclairer le diagnostic des maladies. (R. P.)

MAGNOLIACÉES (Famille des). (*Bot.*, *Mat. médic.*) Famille de plantes dicotylédones polypétales à étamines hypogynes. Cette famille, dont le nom rappelle celui de *Magnol*, mort à Montpellier en 1715, & auquel Linné avoit dédié le genre MAGNOLIA, ne fournit à la matière médicale qu'un très-petit nombre d'espèces, & encore la plupart ne sont-elles pas employées dans notre pays. Plusieurs magnoliers, à raison de la beauté & de la grandeur de leurs fleurs, sont cultivés dans nos jardins. L'anis étoilé (*ilicium anisatum* L.), l'écorce de Winter, (*drimys Winteri* de FORSTER) appartiennent à la famille des Magnoliacées. (R. P.)

MAGNOLIER. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Genre de plantes de la Polyandrie polygynie de Linné & de la famille des Magnoliacées. C'est en général dans l'écorce & le péricarpe des fruits de ces arbres, que résident les propriétés qui peuvent les faire rechercher des médecins. Les écorces sont amères, aromatiques, mais nullement astringentes. Elles ont une qualité tonique & fébrifuge qui permet de les substituer au quinquina : ce qui a lieu dans certaines contrées des États-Unis à l'égard du *magnolia glauca*, que l'on a même quelquefois introduit en Europe sous le nom de FAUX QUINQUINA, ou de quinquina de Virginie. Quant aux fruits des Magnoliers, leurs propriétés sont variables suivant leurs diverses parties : ainsi dans le péricarpe, le principe aromatique domine, tandis que les semences sont remarquables par leur amertume. (R. P.)

MALADIE BLEUE. (*Path.*) Toutes les fois que par accident ou par suite d'une disposition congéniale vicieuse, il existe une communication entre les cavités droites & les cavités gauches du cœur, le sang veineux, se mêlant au sang artériel, donne à la peau une couleur bleue plus ou moins intense, & qui est particulièrement remarquable dans les endroits où la finesse du derme met les vaisseaux capillaires plus à découvert : ce qui arrive aux lèvres, aux paupières, sous les ongles, &c. Toutes les causes susceptibles d'activer la circulation augmentent cette coloration anormale de la peau.

L'ouverture d'un assez grand nombre de cadavres a prouvé que cette maladie, que l'on a aussi nommée *cyanopathie*, *cyanose*, étoit produite soit par le défaut d'occlusion du trou ovale, soit par une rupture accidentelle, établissant une communication entre les deux ventricules, soit parce que le canal artériel persiste après la naissance, ou enfin parce que l'aorte, au lieu de prendre naissance seulement dans le ventricule gauche, avoit une seconde racine dans le ventricule droit.

Une affection qui rend imparfaite l'une des fonctions les plus importantes de l'économie, nuit nécessairement au développement du corps des individus qui en sont attaqués; aussi sont-ils généralement maigres, *soufflés*, sans énergie morale, & communément meurent-ils dans un âge peu avancé.

Cette maladie, ainsi que beaucoup d'autres affections du cœur, est au-dessus des ressources de l'art & n'admet qu'un traitement palliatif, & si le plus ordinairement elle semble annoncer une conformation vicieuse du cœur, elle peut, ainsi que l'expérience l'a prouvé, se développer chez des personnes dont cet organe est dans l'état normal. (R. P.)

MALAISE. (*Path.*) Indisposition légère dont les causes sont ordinairement l'oubli de quelques-unes des règles hygiéniques, & dont la durée est presque toujours très-limitée. Quelquefois le malaise est général, d'autres fois il est partiel, & assez souvent il est le prodrome d'affections plus ou moins graves. (R. P.)

MANCHOT. (*Path.*) Nom sous lequel on dé-

ſigne ordinairement les perſonnes qui naturellement ou accidentellement ſe trouvent privées d'une portion plus ou moins conſidérable de l'un des membres thoraciques. (R. P.)

MANIPULATION. (*Pharm.*) Ce mot, pris dans ſon acception la plus générale, déſigne tout ce qui eſt relatif à la manière d'opérer dans les arts. En chimie & en pharmacie, il exprime la ſérie des opérations qu'il faut exécuter pour arriver à des réſultats certains. (R. P.)

MANNEQUIN. Figure imitant un homme ou une femme, ou ſeulement l'abdomen & le baſſin d'une femme, & dont on ſe ſert pour exercer les élèves à l'application des bandages ou à la manœuvre des accouchemens.

Malgré la perfection à la quelle ſont parvenus MM. Levaſſeur & Verdier pour la fabrication des mannequins obſtétriques, on ne peut les conſidérer que comme des objets d'art, comme des produits de l'induſtrie tout au plus propres à piquer la curioſité des gens du monde & à leur donner une idée des phénomènes de l'accouchement, à la repréſentation deſquels une foule de circonſtances plus puiſſantes les unes que les autres ne leur permettent pas d'aſſiſter. Il n'y a pas de mannequin capable de remplacer la nature, ni pour celui qui ſe deſtine à en réparer les écarts ou à obvier aux accidens de tous genres auxquels l'eſpèce humaine eſt expoſée, ni pour celui qui n'a d'autre but que d'apprendre à l'imiter. Le médecin & l'artiſte doivent s'abſtenir également de l'emploi du mannequin. (C. H.)

MANNITE. Nom donné par M. le profeſſeur Thénard à une ſubſtance ſucrée, qui ſemble former la preſque totalité de la manne, et que ce chimiſte a rangée au nombre des principes immédiats des végétaux. La manne dite en *larmes* en eſt preſqu'entièrement formée; la manne en *ſorte* en contient à peu près les trois quarts de ſon poids, le reſte eſt formé de ſucre véritable & d'une matière extractiforme nauſéeuſe, qui eſt ou qui renferme le principe purgatif de la manne.

La mannite à l'état de pureté eſt blanche, légère et poreuſe; elle criſtalliſe en aiguilles demi tranſparentes; elle eſt ſans odeur; ſa ſaveur eſt fraîche & ſucrée. L'air ne lui fait éprouver aucune altération. Elle ſe diſſout dans l'eau & dans l'alcool, mais mieux à chaud qu'à froid, ſurtout dans ce dernier véhicule. Traitée par l'acide nitrique, elle fournit de l'acide oxalique, mais point d'acide mucique. Elle n'eſt pas précipitée par les ſels de plomb.

D'après M. J. Pelletier, elle eſt formée de carbone 58,53, hydrogène 7,87, & oxygène 53,60.

Pour l'obtenir, on fait diſſoudre la manne en larmes dans de l'alcool bouillant; la mannite criſtalliſe par le refroidiſſement, & on la rediſſout dans de nouvel alcool, pour l'avoir à l'état de pureté par le nouveau refroidiſſement.

La mannite n'exiſte pas ſeulement dans les différente eſpèces de manne, qui lui doivent leur ſaveur plus ou moins ſucrée; elle ſe forme encore d'une manière ſpontanée dans quelques cas où la fermentation acide ſe développe. Fourcroy & Vauquelin l'ont rencontrée dans le ſuc d'oignon & dans celui de melon fermenté, Braconnot en a également conſtaté la préſence dans le produit de la fermentation du ſucre de betteraves, & Laugier dans celui de carottes, qui étoit dans les mêmes circonſtances. Elle paroît exiſter également dans différentes eſpèces de fucus, ainſi que dans pluſieurs autres végétaux, & former en grande partie la *miellée*, exhalation viſqueuſe et ſucrée, dont un grand nombre de plantes, et notamment les feuilles de tilleul, ſe couvrent dans le cours de la ſaiſon chaude.

La mannite ne conſerve preſque pas de propriétés purgatives. M. le docteur Bouillon-Lagrange l'emploie en paſtilles, en pilules, ou diſſoute à la doſe d'une demi-once dans un demi-verre de lait, comme anti-catarrhale. (Ch. H.)

MANOMÈTRE. (*Phyſiq.*) Surnom que Sauſſure avoit donné au baromètre, lorſque cet inſtrument étoit employé pour évaluer la force élaſtique de l'air. Depuis Bertholet, de Laroche & Legallois, ont fait uſage de ce même inſtrument pour reconnoître les modifications qu'un animal fait éprouver à un volume d'air dans lequel il reſte plongé pendant un temps plus ou moins conſidérable. La conſtruction de cet appareil doit alors éprouver quelques modifications, & en pareil cas il doit toujours être employé conjointement avec le thermomètre, l'hygromètre et l'eudiomètre. (*Voyez* le *Dictionnaire de Phyſique* de cette Encyclopédie, tom. III, pag. 797; & les *Mémoires de la Société d'Arcueil*, tom. I, pag. 20 et 282.) (R. P.)

MASQUE. (*Hyg.*) On donne, en médecine, le nom de *maſque* à une teinte particulière qui ſe remarque aſſez ſouvent ſur le viſage des femmes à certaines époques, & quelquefois pendant tout le temps de la geſtation : teinte que quelques-unes conſervent encore plus ou moins long-temps après l'accouchement, & qui, chez d'autres, reſte pendant toute la vie. (Ch. H.)

MASSOY (Ecorce de). (*Bot., Mat. méd.*) Cette écorce, citée par Murray, vient de la Nouvelle Guinée, & eſt produite par un végétal inconnu. Son odeur eſt aromatique, analogue à celle de la cannelle, dont elle a auſſi la couleur. On l'emploie dans l'Inde contre les tranchées; mais elle ne ſe trouve point dans nos pharmacies.

(R. P.)

MAT (Son). (*Séméiot.*) Nom sous lequel les pathologistes désignent le bruit obscur que fait entendre dans certains cas la percussion de la poitrine. (*Voyez* Séméiotique, tom. XIII, pag. 19. (R. P.)

MATALISTA. (*Bot., Mat. méd.*) Nom d'une racine originaire d'Amérique, & produite par un arbre jusqu'à présent inconnu. Cette racine, qui se rencontre assez communément dans les officines d'Allemagne, est en morceaux arrondis, blancs à l'intérieur, fendillés extérieurement; elle est employée comme purgative. (R. P.)

MAURICEAU (François) (*Biog. méd.*), célèbre accoucheur du dix-septième siècle. (*Voyez*, pour sa biographie, le *Dictionnaire de Chirurgie* de cette Encyclopédie.)

MÉCANIQUE ANIMALE. (*Physiol.*) On appelle ainsi l'ensemble des lois qui président aux phénomènes organiques; mais ce nom est plus spécialement consacré pour désigner cette partie de la physiologie qui s'occupe des mouvemens qu'exécutent certains organes, & à laquelle on peut faire l'application des lois de la statique & de la dynamique. (Ch. H.)

MECKEL (Jean-Frédéric) (*Biogr. méd.*), naquit à Wetzlar, le 31 juillet 1714; & d'après les conseils de son aïeul maternel, il commença l'étude de la médecine à Goëttingue, sous Haller. Reçu docteur, il fut nommé, en 1751, démonstrateur à l'École des sages-femmes de Berlin. Deux ans plus tard, il succéda à Buddeus, et put se livrer à son goût pour l'anatomie. Meckel renonça à cette place en 1773, & mourut le 18 septembre de l'année suivante, avec le titre de *chirurgien du roi de Prusse*. Les services qu'il a rendus à l'anatomie ont engagé les anatomistes à donner son nom au ganglion sphéno-palatin qu'il avoit découvert.

Indépendamment des travaux de Meckel, consignés dans les *Mémoires de l'Académie de Berlin*, on a encore de lui :

Dissertatio de quinto pare nervorum cerebri. Goëttingue, 1748, in-4°. avec deux planches.

Physiologische und anatomische Abhandlung von einer ungewoehnlichen Eweiterung des Herzens. Berlin, 1755, in-4°.

Dissertatio epistolaris ad Hallerum, de vasis lymphaticis glandulisque conglobatis. Berlin, 1757, in-8°.

Nova experimenta & observationes de finibus venarum ac vasorum lymphaticorum in ductus visceraque excretoria corporis humani, ejusdemque structuræ utilitate. Berlin, 1771, in-8°.

Tractatus de morbo hernioso congenito singulari & complicato feliciter curato. Berlin, 1772, in-8°. Traduit en allemand par Baldinger. Berlin, 1772, in-8°.

(*Extr. de la Biogr. médic.*) (R. P.)

MÉDULLINE. (*Chim.*) Nom donné par M. John à la moelle des plantes puisée par l'eau & par l'alcool, & que ce chimiste considère comme un principe immédiat des végétaux. La médulline a pour caractères principaux sa blancheur, son peu d'élasticité, sa légèreté, son insolubilité dans l'eau, dans la potasse, dans l'alcool, l'éther, les huiles, et la propriété qu'elle a de s'enflammer lorsqu'on l'approche de la flamme d'une bougie. L'acide nitrique fait passer la médulline à l'état d'acide oxalique. Ce corps est sans usage en médecine. (Ch. H.)

MÉLAMBO. (*Bot., Mat. méd.*) Nom indien donné à l'écorce d'un arbre que l'on croit appartenir au genre Quassia de Linné. Cette écorce, que les naturels emploient comme fébrifuge, nous vient de Santa-Fé de Bogota. Elle est épaisse, cassante, d'une couleur jaune, & recouverte d'un épiderme blanc & tuberculeux. Elle a l'odeur & la saveur du piment. L'analyse chimique du mélambo a prouvé qu'elle ne contenoit ni tannin, ni acide gallique, en sorte qu'elle ne sauroit être assimilée au quinquina, & c'est aux matières huileuses & résineuses qu'elle contient très-abondamment, qu'il faut attribuer ses propriétés médicamenteuses. Dans l'Amérique méridionale, on la prescrit à la dose de 31 grains, dans les cas de fièvre intermittente (1). (R. P.)

MÉLIACÉES (Famille des). (*Bot., Mat. méd.*) Nom d'une famille de plantes dicotylédones polypétales à étamines épigynes. Jusque dans ces derniers temps, la *cannelle blanche* a été la seule des plantes de cette famille dont on eut constaté les propriétés médicinales; mais tout récemment, on a transporté en Europe un arbre (*melia azedarac* ou *lilas des Indes*) qui vient spontanément dans ces contrées, & dont la racine, d'après un témoin oculaire, M. Valentin, est employée dans l'Amérique septentrionale comme un excellent anthelmintique, propriété qui, jusqu'à présent, n'a point été constatée dans nos climats.

Plusieurs bois précieux, tels que ceux du *cedrela odorata*, du *swietenia Mahagoni*, sont fournis par des arbres de la famille des Méliacées.

(R. P.)

MENURET DE CHAMBAUD (Jean-Jacques)

(1) *Voyez* le *Journal de Médecine* de Corvisart, Leroux, tom. XIV, pag. 433.

(*Biogr. médic.*), né à Montélimar en 1733, étudia la médecine à Montpellier, & peu après son admission au doctorat, fut choisi par d'Alembert & Diderot pour travailler à l'*Encyclopédie* : ouvrage dans lequel on lit encore avec plaisir la plupart de ses articles.

Menuret, attaché à Dumouriez comme médecin, lorsque ce général quitta la France pour échapper aux dangers dont il étoit menacé, se trouva compromis, & fut obligé de chercher un asile dans la ville de Hambourg, où il resta jusqu'à l'époque où il put rentrer en toute sûreté dans sa patrie. Ce médecin, qui mourut en 1815, étoit moins remarquable encore par ses talens que par sa grande philanthropie. On a de lui :

Nouveau Traité du pouls. Paris, 1768, in-12.

Avis aux mères sur la petite-vérole & la rougeole. Lyon, 1770, in-8°. Trad. en allemand, Leipsick, 1772, in-8°.

Éloge historique de M. Venel. Grenoble, 1777, in-8°.

Essai sur l'action de l'air dans les maladies contagieuses. Paris, 1781, in-12. Trad. en allemand, Leipsick, 1784, in-4°.

Essai sur l'histoire médico-topographique de Paris. Paris, 1786, in-12. *Ibid.*, 1805, même format.

Essai sur la ville de Hambourg, considérée dans ses rapports avec la santé, ou Lettres sur l'histoire médico-topographique de cette ville. Hambourg, 1797, in-8°. Trad. en allemand par M. G. Hermann, Hambourg, 1797, in-8°.

(*Extr. de la Biogr. médic.*) (R. P.)

MESMER (Antoine) (*Biogr. méd.*), né le 23 mai 1733, à Weil, près de Stein, sur le Rhin, étudia la médecine à Vienne. La vogue dont il a joui pendant quelque temps est due, non à son savoir comme médecin, mais à cette sotte crédulité qui dispose la multitude à être dupe du premier charlatan assez effronté pour émettre & soutenir les idées les plus absurdes. L'Autriche, la Souabe & la Suisse furent les premiers théâtres des jongleries de Mesmer; mais il n'y trouva que peu de partisans, & ce fut à Paris qu'il rencontra des prosélytes dévoués, aux dépens desquels il parvint, en moins de six années, à acquérir une fortune considérable. Ce but une fois atteint, Mesmer ne pensa plus qu'à jouir paisiblement des fruits de son charlatanisme. Il séjourna quelque temps en Angleterre, puis se retira en Allemagne, & mourut à Mersebourg le 5 mars 1815. (*Voyez*, pour les développemens relatifs à la théorie de Mesmer, pour le jugement qu'en ont porté l'Académie des sciences & la Société royale de médecine, le mot MAGNÉTISME ANIMAL (art. AIMANT), tom. I, pag. 451; & MESMÉRISME, tom. X, pag. 7 de cette Encyclopédie.)

METZGER (Jean-Daniel) (*Biogr. méd.*), né à Strasbourg, le 7 février 1739, y obtint le titre de docteur en médecine le 1er. septembre 1767. Il devint médecin du comte de Beintheim Steinfurt, & en 1777, fut appelé à Kœnigsberg pour y enseigner l'anatomie, qu'il cultiva avec le plus grand succès. Doué d'une rare activité, Metzger ne négligea l'étude d'aucune partie de la médecine; aussi prit-il une part active dans toutes les questions qui s'agitèrent de son temps, ce que prouvent les nombreuses *Dissertations* dont il est l'auteur (1). Mais c'est particulièrement comme médecin légiste qu'il se fit remarquer, & il est en effet peu de points de médecine légale auxquels il n'ait honorablement attaché son nom. Metzger mourut à Kœnigsberg en 1805. (R. P.)

MILIEU. (*Hyg.*) Nom donné à toutes substances solides, liquides ou fluides élastiques, dans l'intérieur desquelles d'autres corps peuvent se mouvoir. Ainsi, l'eau est un *milieu* dans lequel vivent les poissons; le verre est un *milieu* que la lumière traverse; l'air atmosphérique est le *milieu* indispensable à l'entretien de la vie de l'homme & de la plupart des animaux.

On conçoit combien est importante, pour l'hygiène, l'étude des modifications que peuvent éprouver, sous le rapport de leur nature & de leur température, les divers *milieux* dans lesquels l'homme peut être plongé. (*Voyez* AIR, BAINS, NATATION, etc.) (R. P.)

MISTRAL (Vent). (*Météor.*) Nom donné aux courans atmosphériques qui, en Provence, viennent du nord-ouest. On nomme aussi ce vent *maestro*. (*Voyez* VENT, tom. XIII, pag. 411.) (R. P.)

MOREAU DE LA SARTHE (Louis-Jacques) (*Biogr. médic.*), docteur en médecine de la Faculté de Paris, bibliothécaire, puis ensuite professeur dans la même Faculté, ancien professeur d'hygiène publique & privée à l'Athénée, membre de la Société de médecine du Louvre, membre titulaire de l'Académie royale de médecine, de la Société médicale d'émulation, dont il fut un des fondateurs, de la Société philomatique, des Sociétés de médecine de Montpellier, Bordeaux, Lyon, de l'Académie de Wilna & de plusieurs autres Sociétés & Académies nationales & étrangères, naquit à Montfort-sur-l'Huisne, département de la Sarthe, le 1er. janvier 1771.

Après avoir fait ses premières études au collége du Mans, Moreau resta pendant deux ans environ incertain sur le choix de la profession qu'il devoit embrasser : pendant ce temps il termina son instruc-

(1) *Voyez* la *Biographie médicale*.

tion littéraire, & s'occupa d'une manière toute spéciale de l'étude de l'histoire naturelle. Il fut même sur le point de se faire *oratorien ;* mais ses amis lui ayant représenté qu'il perdroit sa liberté, les oratoriens de Paris ne permettant pas qu'on se livre à l'étude du droit ou de la médecine, il se décida pour l'art médical, qu'il devoit plus tard enrichir de ses recherches. A cette époque, les premières journées de la révolution avoient déjà réveillé des idées de patrie & de liberté, idées que le despotisme, qui s'opposoit à l'instruction des masses, étoit parvenu à étouffer dans les siècles précédens. Le jeune Moreau, dont l'imagination étoit très-vive, ne pouvoit qu'applaudir à cet élan de tout un peuple vers la liberté; il le partagea, quoique plus tard il gémît sur les malheurs qui accablèrent son pays. Doué d'un esprit philosophique, Moreau reconnut dans l'exercice de la médecine un art assez libéral & assez indépendant pour pouvoir, en l'exerçant alors, se livrer à l'étude de l'homme sans compromettre son existence. Dans cette circonstance, une de ses tantes, ses autres parens n'étant pas assez fortunés, l'aida de tous ses moyens, & il partit du Mans le 29 septembre 1791. Après deux ans d'étude il fut nommé chirurgien militaire de troisième classe, & quitta ce service le 3 nivose an III de la République, ayant perdu le libre usage de la main droite à la suite d'une blessure qu'il se fit dans l'exercice de ses fonctions à l'hôpital militaire de Nantes : ce fut pendant ce temps qu'il eut l'occasion de recueillir les matériaux de son *Mémoire sur la gangrène humide des hôpitaux,* publié en 1796, & auquel il ajouta le rapport de Fourcroy, Heurteloup & Petit, dont les conclusions, très-favorables à l'auteur, contribuèrent à le faire recevoir, ainsi que son collaborateur M. Burdin, membre de la Société de médecine du Louvre. En quittant le service militaire, Moreau obtint le titre d'élève de l'Ecole de santé, envoyé par le district du Mans sous le nom d'*élève de la patrie.* Vers la fin de l'année 1795, on le nomma sous-bibliothécaire de la même Ecole en remplacement de M. Pariset, démissionnaire, avec lequel il a puissamment contribué à former la bibliothèque de cette Faculté qui, par sa composition & par sa distribution méthodique, se trouve être aujourd'hui une des bibliothèques spéciales la plus riche & la plus propre à remplir les besoins des nombreux lecteurs qui s'y rendent journellement.

Reçu docteur en médecine à l'âge de trente-deux ans, après en avoir obtenu le diplôme le 2 prairial an XII de la République française, en échange d'un certificat de capacité, en date du 2 floréal an XI, Moreau de la Sarthe resta toujours attaché à la Faculté comme sous-bibliothécaire, & fut, le 24 mars 1808, nommé bibliothécaire à l'unanimité des suffrages, fonction qu'il exerça avec zèle & d'une manière très-honorable jusqu'au 19 août 1815. A cette époque le gouvernement du Roi ayant été instruit que, sous le nom de *répétitions,* il avoit joint à ses fonctions de bibliothécaire des leçons sur l'histoire littéraire de la médecine, rétablit en sa faveur, par une ordonnance spéciale & d'après les règlemens non abrogés de l'Ecole de Paris, la chaire de bibliographie médicale. Le 23 février 1819, un arrêté du conseil royal réunit à cette même chaire, pour le confier à Moreau, le *cours d'histoire de la médecine,* sujet vaste, étendu, hérissé de difficultés, & qu'il étoit seul en état de traiter convenablement, tant à cause de sa profonde & judicieuse érudition, de sa saine critique & de son activité infatigable pour les recherches qu'un pareil cours exigeoit, que par son esprit si éminemment philosophique & si méthodique. Moreau fit ce cours jusqu'à la suppression de la Faculté par l'ordonnance du 21 novembre 1822.

Depuis long-temps cette réunion de savans portoit ombrage au jésuitisme qui, voulant envahir la France, cherchoit une occasion pour détruire cette société d'hommes indépendans. Quelques coups de sifflet, que l'on qualifia de *désordres scandaleux,* servirent de prétexte, & la Faculté de médecine fut complétement désorganisée, ou pour mieux dire entièrement détruite : dès ce moment Moreau, dont les opinions étoient vivement opposées à celles du gouvernement d'alors, perdit sa place de professeur bibliothécaire; &, par une nouvelle ordonnance du 2 février 1823, il fut mis au nombre des professeurs honoraires; disgrace qu'il partagea sans se plaindre avec les hommes les plus recommandables de cette célèbre Ecole. Dès ce moment, Moreau se livra exclusivement à la pratique de la médecine & à l'achèvement du *Dictionnaire de Médecine de l'Encyclopédie méthodique,* à la rédaction duquel il voulut bien m'associer. Il mourut le 13 juin 1826, d'une phthisie pulmonaire, sans prévoir un instant sa fin prochaine, & avec ce calme & cette heureuse résignation qui résultent d'une vie probre employée tout entière au soulagement de l'humanité. Une clause de son testament fait plusieurs années avant sa mort, étoit ainsi conçue : *Je veux que mes livres de médecine soient donnés par concours & comme prix à celui des élèves qui, au jugement d'une commission nommée par l'Académie, aura montré le plus de connoissance dans la littérature & la philosophie médicales.* Cet article ne reçut son exécution qu'en 1829.

Médecin philosophe, littérateur distingué, Moreau de la Sarthe obtint dans le monde une réputation bien méritée : la douceur de son caractère, la vivacité, la finesse de son esprit, l'étendue, la variété de ses connoissances, le charme de sa conversation, les soins qu'il prodiguoit à ses malades, l'empressement qu'il leur témoignoit, le faisoient rechercher par les personnes les plus remarquables de la haute société,

dont il devenoit autant l'ami que le médecin. Bienveillant avec ses confrères, accueillant avec empressement les élèves chez lesquels il reconnoissoit l'amour du travail, le desir de l'étude, il étoit aimé, estimé de toutes les personnes qui le connoissoient. Peu de médecins ont laissé une réputation aussi intacte & aussi pure que la sienne. Simple dans ses habitudes, il ne vivoit que pour l'étude & le soulagement de ses malades : il ne cherchoit de délassement à ses travaux que dans la conversation des personnes distinguées dont il aimoit à s'entourer.

Moreau de la Sarthe a beaucoup écrit sur les différentes parties de l'art de guérir & de la physiologie. Cependant sa gloire & sa réputation littéraires ne sont pas ce qu'elles devroient être : on peut dire de lui qu'il répandit la science dans de petits articles séparés, dans des brochures de quelques feuilles ou dans la réimpression d'ouvrages publiés par des auteurs connus, & en dernier lieu, dans le *Dictionnaire de Médecine de l'Encyclopédie méthodique*, dont, à la mort de Petit-Radel, il devint le rédacteur principal. Son style étoit pur, élégant, sa diction facile, le mot propre se présentoit toujours sous sa plume : sans viser à l'effet, sans le chercher, il en produisoit beaucoup par la clarté de son expression; en un mot il étoit, de l'avis même de tous les médecins, un de ceux qui écrivoient le mieux.

On a, de Moreau de la Sarthe :

1°. Une Dissertation inaugurale *sur la gangrène humide des hôpitaux*.

2°. Des *Recherches sur l'emploi médical des passions*.

3°. Une *Esquisse d'un cours d'hygiène*.

4°. *Quelques expériences galvaniques*.

5°. Un *Traité sur l'histoire naturelle*, *la physiologie & l'hygiène spéciale de la femme*.

6°. Un *Traité historique & pratique de la Vaccine*. Paris, 1801, in-8°.

7°. *L'Anatomie & la Physiognomonie du visage*, formant le quatrième volume in-4°. de sa grande édition de *Lavater*.

8°. Une *édition des Œuvres de Vicq-d'Azyr*, augmentée de notes & précédée d'un discours sur la vie & les ouvrages de ce médecin célèbre.

9°. Plusieurs *articles* & *mémoires* insérés dans les ouvrages périodiques, principalement dans les *Mémoires de la Société médicale d'émulation*, dans le *Journal de Médecine* & dans la *Revue philosophique & littéraire*, &c. &c.

10°. Des travaux particuliers *sur la médecine mentale*.

11°. Plusieurs volumes du *Dictionnaire de Médecine de l'Encyclopédie*.

12°. Enfin l'article Rêve, dans le *Dictionnaire des Sciences médicales*.

Sa Dissertation *sur la gangrène humide des hôpitaux* contient plusieurs aperçus entièrement neufs, notamment sur la nature de cette espèce de gangrène; sur la circonstance qui peut rendre le pus d'un ulcère contagieux; sur les rapports qui existent entre l'aspect des plaies & l'état des forces vitales des blessés. Toutes ces recherches, qui pourroient paroître maintenant superflues, furent jugées très-favorablement alors; elles sont le résultat de l'observation la plus suivie & la plus scrupuleuse, & valurent à leur jeune auteur le rapport si favorable de Fourcroy, Heurteloup & Petit. Dès ce moment, Moreau prit rang parmi les bons observateurs; & c'est ainsi qu'il préluda dans sa carrière littéraire.

Ses *Recherches sur l'emploi médical des passions* ont pour objet de démontrer que les affections morales sont des mouvemens organiques que l'on peut comparer à ceux qui résultent de l'action de plusieurs médicamens, & que, dans quelques circonstances, ces mouvemens ont plus d'effet que les préparations pharmaceutiques; ce qu'il prouve par des observations aussi philosophiques que médicales. Peu de médecins se sont livrés comme Moreau à ce genre d'étude si neuf & si intéressant : on néglige entièrement les mouvemens de l'ame ou les passions, pour se livrer à de vaines théories *sur les forces vitales;* & cependant peut-on concevoir un homme sans passions? Quelle source d'observations & de méditations que ces mouvemens brusques, violens, qui changent ou détruisent en un instant tout l'organisme, qui tantôt produisent une guérison que tous les efforts de l'art le mieux entendu n'auroient pu obtenir, & tantôt précipitent dans la tombe, comme s'il étoit frappé de la foudre, le malade en pleine convalescence!

En laissant de côté toute discussion sur l'origine & l'essence de nos passions, en ne les étudiant que comme physiologiste, Moreau de la Sarthe s'est élevé dans cette étude aux idées philosophiques les plus grande & les plus dignes des médecins de la plus haute antiquité : il pensoit que c'étoit en vain que l'on possédoit les connoissances les plus étendues sur l'hygiène, sur la nosographie & sur toutes les autres branches de la médecine, si on ne réunissoit à ces études celle du *moral* de l'homme, l'influence de ses passions sur ses mouvemens organiques, à l'action si variable de ceux-ci sur ses passions : il pensoit, dis je, que sans cette étude profonde, spéciale & philosophique, le médecin pourroit bien guérir des maladies, mais qu'il ne connoîtroit jamais le sublime de l'art, & qu'il n'auroit toujours qu'une connoissance très-imparfaite de l'homme.

Dans l'*Esquisse d'un cours d'hygiène*, Moreau présente cette science sous un point de vue nouveau, en appliquant à la distribution de ses différentes parties, la division de l'économie vivante par

fonctions; ce qui rapproche davantage l'hygiène de la physiologie, & fait entrer dans une même considération, l'éducation, le perfectionnement des organes, avec l'emploi & la direction de toutes les circonstances extérieures qui contribuent à l'entretien de la vie.

Ses *expériences galvaniques* ont prouvé, 1°. que plusieurs organes déclarés insensibles à l'excitant galvanique par Bichat, recevoient l'impression de ce stimulant; 2°. que ces organes transmettoient cette impression à des parties plus ou moins éloignées, et que peut-être plus tard on appliquerait avec quelqu'avantage ces sortes d'expériences, à des recherches sur les sympathies.

Son *Traité historique & pratique de la vaccine* contribua singulièrement, à cette époque, à convaincre les parens & les médecins, de tous les avantages d'un pareil préservatif, en même temps qu'il leur indiquoit la meilleure manière d'inoculer ce virus bienfaisant. Son mérite parut tellement incontestable, qu'il fut bientôt traduit dans presque toutes les langues européennes. On peut même dire que cet ouvrage contribua puissamment à étendre le bienfait de la vaccine, encore si peu connue, & qui trouvoit, comme découverte importante, tant de détracteurs routiniers & ignorans.

Son *Traité sur l'histoire naturelle, la physiologie & l'hygiène spéciale de la femme* est principalement remarquable par son étendue & l'importance des objets dont il embrasse l'examen; il offre, en outre, plusieurs observations qui sont propres à l'auteur, et quelques vues nouvelles sur l'analyse de l'organisation; la physiologie comparée de l'homme & de la femme; la doctrine des tempéramens; le mode de description de l'appareil génital de la femme; la sympathie des ovaires; l'application des idées de Bordeu à la conception; enfin plusieurs articles relatifs à la conservation & au bonheur des femmes aux différentes époques de la vie. Cet ouvrage, que Moreau composa dans sa jeunesse, est partout empreint des idées philosophiques qui lui valurent plus tard les persécutions les plus injustes.

Moreau publia une nouvelle édition de l'*Art de connoître les hommes par la physionomie*, par Lavater, avec des notes curieuses et savantes, & un grand nombre d'articles nouveaux sur les diverses applications de la médecine philosophique, de l'anatomie, aux arts de la peinture, de la sculpture & de la déclamation. Cet ouvrage, qu'il a augmenté de l'*anatomie physiologique du visage* & d'une foule de savantes réflexions sur le caractère des passions, des tempéramens, des maladies, des variétés nationales considérées dans le dessein de rattacher la physiognomonie à l'histoire naturelle de l'homme & à l'étude des sciences physiologiques, est le résultat des recherches les plus profondes : recherches précieuses par la manière dont Moreau saisissoit les différentes expressions de l'homme. Ces supplémens auroient été suffisans pour fonder la réputation d'un physiologiste moraliste : lié d'amitié avec les premiers peintres, les plus grands statuaires & les acteurs tragiques les plus célèbres, c'étoit avec eux, c'étoit sur eux que Moreau de la Sarthe recueilloit ses observations, qu'il étudioit l'influence des passions sur la physionomie. Il a peint l'homme moral, il l'a suivi dans toutes les sensations plus ou moins vives qu'il éprouve; aussi cette édition de Lavater est-elle de la plus grande utilité pour tous ceux qui se livrent à l'étude de l'homme moral.

Dans ses travaux particuliers sur la *médecine morale*, dans laquelle il comprend la médecine mentale, la psychologie médicale & l'histoire naturelle des passions, Moreau la considère dans son application à l'exercice général de la médecine & sous le point de vue du rapport du moral & du physique chez l'homme dans les diverses espèces de maladies; il étoit toujours guidé par ses vues philosophiques. Il regarde la médecine morale comme le sujet d'une doctrine spéciale, ou du moins d'une vaste étendue de recherches & de méditations, ce qui constitue la haute médecine & la physiologie transcendante, c'est-à-dire le point de vue particulier des sciences médicales, qui comprend l'étude de l'influence réciproque du physique & du moral dans l'état de santé & de maladie; l'observation, l'emploi des effets qui dérivent de cette réaction; l'analyse des affections sensoriales; l'exposition des maladies & du régime des gens de lettres & des artistes; enfin, l'histoire des maladies de l'entendement, que l'on traite dans les hospices, ou celles dont le développement équivoque occasionne quelquefois tant de trouble & d'agitation dans la société. A ce seul exposé, on voit sous quel aspect Moreau envisageoit cette branche si importante de la nosographie, & la manière large dont il devoit la traiter, si une mort prématurée ne l'eût enlevé aux sciences avant qu'il ait pu réunir ces divers matériaux, épars dans ses cartons que je possède, ou publiés dans différens recueils, pour en faire un corps de doctrine qui alloit ouvrir une nouvelle carrière aux médecins philosophes.

Parmi les différens *articles* ou *mémoires* que Moreau publia séparément, on peut citer : 1°. *une observation sur une manie guérie par la coupe des cheveux ;* 2°. des *réflexions philosophiques & médicales sur l'*Emile ; 3°. *des réflexions & une suite de faits mémorables sur divers points de la médecine mentale ;* 4°. enfin, une *observation fort curieuse d'épilepsie guérie par l'union sexuelle.*

Ainsi que nous l'avons dit plus haut, Moreau a rédigé pour le *Dictionnaire de Médecine* de l'Encyclopédie un grand nombre d'*articles* de la plus haute importance, parmi lesquels on peut

citer une notice très-étendue fur la vie & les ouvrages de Cabanis (1); une hiftoire complète & détaillée de l'Ecole de médecine de Paris, depuis fon origine, en 1796, jufqu'à fa fuppreffion par l'ordonnance royale du 21 novembre 1822 (2); plufieurs favans articles relatifs à l'hiftoire de la médecine, ainfi que les mots Médecine, Médecine mentale, Médecine morale, Mémoire, Névralgies, Névroses, Nourriture, Phlegmasies, Physiologiques (fciences phyfiologiques & anatomiques (3)). (Nicolas.)

MYGALE. (*Entom.*) Genre d'infectes de la famille des Arachnides; l'une de ces efpèces, le *mygala avicularia* Latr. (*aranea avicularia* L.) a quelquefois plus de deux pouces d'étendue. Son corps eft velu & fes pattes font armées de forts crochets. Cet animal, qui habite les contrées chaudes de l'Amérique, eft venimeux, & fa piqûre fait périr les poulets. Il vit d'infectes, & attaque même les petits oifeaux, tels que colibris, fucriers, &c. (R. P.)

N

NICOTIANINE. (*Chim. végét.*) Vauquelin, en faifant l'analyfe du tabac, a découvert dans cette plante, parmi un grand nombre d'autres fubftances, un principe âcre, volatil, incolore, légèrement foluble dans l'eau, & très-foluble dans l'alcool. C'eft à ce principe, très-voifin des huiles, & nommé par ce chimifte *nicotianine*, que le tabac doit fes propriétés. (R. P.)

NOYERS (Eaux minérales de). Ce bourg, à cinq lieues de Montargis, dans le département du Loiret, poffède une fource d'eau minérale limpide, tranfparente, d'une faveur ferrugineufe, & laiffant dépofer un précipité jaunâtre affez abondant. Ces eaux contiennent du gaz acide carbonique & des carbonates de fer & de foude; & fuivant le Dr. Gaftelier, elles paroiffent avoir été utilement employées en boiffons, dans les engorgemens abdominaux, la leucorrhée, l'hypochondrie, &c. (R. P.)

O

OLÉINE. (*Chimie.*) Synonyme d'élaine. (*Voy.* ce mot dans le *Supplément.*) (Ch. H.)

OLEINÉES (Famille des). (*Bot., Mat. médic.*) Nom donné à une portion de la famille des Jafminés de de Juffieu. Cette tribu a pour type le genre Olivier (*Olea*), dont les fruits fourniffent par expreffion l'huile d'olive, fi fréquemment employée pour les ufages domeftiques & médicinaux. (R. P.)

OROBE OFFICINAL. (*Bot., Mat. médic.*) *Orobus officinalis.* Plante de la Diadelphie décandrie de Linné & de la famille des Légumineufes. Les graines de l'orobe, réduites en poudre & mélangées avec la farine de fenu-grec, de lupin blanc & de fèves communes, conftituent ce qu'on appelle les *farines réfolutives*, & font employées pour faire des cataplafmes. (R. P.)

P

PALUDANUS. (*Biogr. médic.*) (*Voyez* Vanden-Broeck dans ce *Supplément.*) (R. P.)

PARMENTIER (Antoine-Augufte) (*Biogr. médic.*), doit être rangé parmi les hommes qui ont rendu le plus de fervices à leur pays, foit en cherchant à perfectionner divers procédés économiques, foit en s'efforçant d'introduire l'ufage de fubftances alimentaires que repouffoit une abfurde prévention.

Parmentier naquit à Mont-Didier en 1737. Ayant de bonne heure perdu fon père, fon peu de fortune l'empêcha de recevoir une première éducation foignée. Obligé de fe livrer à une profeffion utile, il étudia la pharmacie, fut employé, en 1757, à l'armée de Hanovre, revint à Paris en 1763, reprit fes études, &, trois ans plus tard, obtint au concours la place de pharmacien adjoint de l'hôtel des Invalides, qu'il remplit honorablement pendant l'efpace de fix années. Ce fut vers cette époque qu'il chercha à introduire comme aliment l'emploi de la pomme de terre, qui jufqu'alors ne fervoit qu'à la nourriture des animaux. A force de perfévérance, & favorifé par Louis XVI, fes defirs philanthropiques obtinrent un

(1) *Voyez* l'article Moral (le moral, le fyftème moral de l'homme), tom. X, pag. 250 & fuivantes.

(2) *Voyez* le mot Paris (Faculté nouvelle, Ecole de médecine de Paris), tom. XI, pag. 349 & fuivantes. Dans cette hiftoire de la Faculté de médecine de Paris, l'auteur rappelle non-feulement tous les fervices que cette célèbre Ecole a rendus, mais encore les noms & les travaux des médecins qui s'y font le plus diftingués. On y trouve en outre une notice biographique & bibliographique fur ceux qui fuccombèrent pendant la durée de cette Ecole à jamais mémorable, qui a rempli conftamment les fonctions de corps enfeignant, de corps académique, & de confeil du gouvernement pour les objets d'utilité publique.

(3) Cet article, fort étendu, eft le dernier que Moreau de la Sarthe ait écrit pour le *Dictionnaire de Médecine* de l'Encyclopédie, dont la rédaction a été confiée depuis aux foins & au zèle de M. le Dr. *Augte. Thillaye*, fous-confervateur des collections de la Faculté de médecine de Paris: il commence le XIIe. volume de cet ouvrage, & contient cinquante pages environ d'impreffion.

un plein succès. Encouragé par ce premier résultat, il s'efforça d'étendre l'usage du blé de Turquie & de la châtaigne ; il travailla aussi à perfectionner la boulangerie & proposa la mouture économique, si avantageuse par la quantité plus abondante de farine qui en est le produit. Dans les premières années de la révolution, Parmentier, chargé de surveiller les salaisons destinées à la marine, s'occupa aussi de la préparation du biscuit de mer. Lors de la formation de l'Institut, il fut nommé membre de cette illustre compagnie, & depuis cette époque jusqu'à sa mort, qui eut lieu le 17 décembre 1813, fidèle aux obligations philanthropiques qu'il s'étoit imposées, Parmentier ne cessa, soit comme inspecteur-général du service de santé, soit comme administrateur des hôpitaux, soit comme propagateur de la vaccine, de s'occuper de tout ce qui pouvoit améliorer la condition des hommes.

La liste des nombreux ouvrages de Parmentier, qui tous sont écrits dans des vues d'utilité publique, a été consignée avec beaucoup de soin dans la *Biographie médicale*, à laquelle nous renvoyons le lecteur. (R. P.)

PASSALE. (*Entomol.*) Genre d'insectes de la famille des Priocères. Une des espèces (le *passalus interruptus*), dont on mange la larve, se trouve à Surinam dans les racines des patates. (R. P.)

PERCE-FEUILLE. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Nom vulgaire d'un genre de plantes de la Pentandrie digynie de Linné, & de la famille naturelle des Ombellifères. Deux espèces (le *buplevrum rotundifolium* & le *B. falcatum*) ont été employées en médecine. La Buplèvre à feuilles rondes, qui naît dans les régions tempérées, porte des semences oblongues d'une saveur austère, saveur que l'on retrouve, mais à un degré moins prononcé, dans les feuilles. Autrefois on regardoit cette plante comme un excellent vulnéraire & comme le plus énergique des astringens, de même que l'on attribuoit des propriétés fébrifuges à la seconde espèce. Aujourd'hui ces deux plantes ne sont plus usitées. (R. P.)

PERCE-OREILLE. (*Entom.*) Nom vulgaire du *forficula oricularia* de Linné, insecte de la famille des Labidoures. Suivant une erreur populaire, généralement répandue, cet insecte s'introduit dans les oreilles des personnes endormies, & leur fait éprouver des douleurs insupportables. Aucune observation bien faite ne justifie cette opinion, & d'ailleurs le perce-oreille n'a aucune arme qui puisse le rendre dangereux, lors même qu'il pénétreroit dans le canal auditif, d'où l'on pourroit d'ailleurs aisément le faire sortir, en y injectant de l'huile. (R. P.)

PINEL (Philippe) (*Biogr. médic.*), membre de l'Institut, professeur de l'École de médecine de Paris, membre de l'Académie royale de médecine, & médecin en chef de l'hospice de la Salpêtrière, naquit en 1745, à Saint-Paul, près Lavaur, département du Tarn. Il étudia d'abord la médecine à Toulouse, où il fut reçu de bonne heure docteur en médecine. Il se rendit immédiatement après à l'École de Montpellier, pour se perfectionner dans la science qu'il devoit un jour illustrer. Après avoir séjourné dans cette ville plusieurs années, pendant lesquelles le jeune docteur se livra à l'étude & à l'enseignement des mathématiques, pour subvenir aux frais de son existence, il vint à Paris en 1772; il s'y adonna d'abord à l'étude des différentes sciences accessoires à la médecine, comme la botanique, la zoologie, l'anatomie comparée, &c., ce qui lui fournit l'occasion de se lier avec plusieurs hommes célèbres, dont quelques-uns vivent encore (1). Dans la suite, il s'occupa exclusivement de la médecine, & ne tarda pas à jeter les fondemens de ces glorieux travaux qui l'ont placé au premier rang des médecins modernes. L'un de ses premiers écrits fut la traduction française des *Elémens de médecine* de *Cullen*, qu'il publia en 1785; c'étoit alors le seul ouvrage classique qu'on pût étudier. Bientôt après il donna une édition des *Œuvres de Baglivi*, célèbre médecin de Rome; presqu'en même temps il travailloit à la *Gazette de santé* & à un recueil créé par Fourcroy, & intitulé *la Médecine éclairée par les sciences physiques*.

Pinel préludoit ainsi à des travaux plus importans, qui devoient porter un coup mortel à l'humorisme & faire une véritable révolution en médecine. Nommé en 1792 à la place de médecin en chef de l'hospice des aliénés de Bicêtre, à peine eut-il mis le pied sur ce vaste champ d'observations, qu'il médita & exécuta presqu'en même temps des améliorations capitales dans le traitement de l'aliénation mentale; il résolut de changer le sort des aliénés confiés à ses soins, de venger les droits de l'humanité outragée dans la personne de ces infortunés, qu'on chargeoit de chaînes comme les plus vils criminels; il entreprit, en un mot, de substituer à une méthode absurde & barbare, celle de la bonté, de la douceur, de la piété, de la justice & de la fermeté. Cette innovation eut tout le succès desirable; les maniaques, libres d'errer en paix, ne tardèrent pas à éprouver les heureux effets d'un air pur, de l'exercice & du travail. Pinel les observoit à tous les momens du jour (car il habitoit au milieu d'eux), notoit avec exactitude les changemens qui s'opéroient en eux, etc.; il recueilloit ainsi les matériaux de plusieurs fragmens lus à l'Institut, & de son fameux *Traité médico-philo-*

(1) MM. Desfontaines, Chaptal, &c.

sophique sur l'aliénation mentale, livre étonnant, chef-d'œuvre d'observation critique & d'analyse philosophique, qui a exercé une influence incalculable sur le sort des aliénés, & opéré une révolution complète en médecine.

Cet ouvrage cependant fut loin de concourir à la célébrité de notre auteur autant que son traité élémentaire de medecine intitulé, *Nosophaphie philosophique*, ou la *Méthode de l'analyse appliquée à la médecine*, publié pour la première fois en 1798, & qui a eu depuis six éditions. Pinel, dans cet ouvrage, terrassa les vieilles hypothèses de l'humorisme, remplaça des divisions vagues & surannées par une classification nouvelle, où les maladies étoient classées, autant qu'il étoit possible de le faire alors, d'après leur siége. Le goût exquis qui présida à la rédaction de cet ouvrage, la philosophie, la critique piquante, le ton tranchant qu'on y remarque, l'habileté profonde de l'auteur à généraliser ses idées, à manier l'analyse, jointe à un style animé, concis, aphoristique, firent fortune; de là une révolution complète dans les idées médicales, un enthousiasme général parmi les élèves que Pinel attiroit à la Salpêtrière, où il faisoit des leçons de médecine clinique, & à l'École de santé, dont il venoit d'être nommé professeur.

Un second ouvrage de Pinel, qui fait en quelque sorte suite au premier, mais qui lui est très-inférieur, est la *Médecine clinique rendue plus précise & plus exacte par l'application de l'analyse*. Les faits qui forment la base de cet ouvrage ont été recueillis & même coordonnés par des élèves qui, suivant d'ailleurs les erremens de leur maître, ont mis plus de soin à décrire les symptômes des maladies, qu'à en faire connoître les lésions cadavériques. Les généralités de cet ouvrage sont seules irréprochables, & l'on y reconnoît facilement l'œuvre du maître.

Pinel, nommé membre de l'Institut (1) pour quelques travaux de zoologie, de médecine mentale, d'anatomie comparée, &c., publiés en partie dans les *Mémoires de l'Institut*, dans ceux de la *Société médicale d'émulation*, & dans la *Médecine éclairée par les sciences physiques*, est encore auteur de plusieurs articles insérés dans les premiers volumes du *Dictionnaire des Sciences médicales*. Ces articles se ressentent un peu de son âge avancé; quant à ceux qui, dans les volumes subséquens, lui sont communs avec l'auteur de cette notice biographique, Pinel y contribua trop peu pour qu'on puisse le rendre responsable de ce qu'ils renferment de défectueux.

Pinel étoit grand partisan de la médecine grecque, qu'il avoit étudiée à fond, & qu'il avoit remise en honneur parmi nous, ce qui lui a fait décerner le titre d'*Hippocrate français* & de *restaurateur de la médecine d'observation*. Avant lui, en effet, on apprécioit mal l'importance des faits en médecine, & l'on sembloit ignorer l'art de les mettre en œuvre. Son école a produit un grand nombre de monographies qui ont singulièrement avancé plusieurs points de pathologie interne. Presque toutes sont des dissertations inaugurales insérées dans les collections in-8°. & in-4°. des thèses de l'ancienne École de médecine de Paris.

L'originalité étoit un des traits saillans du génie de Pinel; il savoit merveilleusement mettre à profit cette qualité précieuse pour un chef d'école. Sa manière d'écrire étoit concise, énergique; parfois, pour éviter d'être long, il devenoit obscur & incorrect. Presque tout le talent de ce médecin célèbre étoit en aperçus ingénieux & en essais originaux, mais il sembloit impuissant pour développer convenablement les premières idées qu'il avoit émises. Vingt morceaux des ouvrages de Pinel pourroient étayer cette assertion; je me bornerai à citer la plupart de ses considérations *sur l'aliénation mentale*, qui sont étincelantes de vraie philosophie, mais qui semblent attendre de nouveaux développemens.

Pinel étoit un exemple vivant de cet adage si connu : *le style est l'homme*; sa diction saccadée alloit par jets & par bonds comme sa pensée; &, de même que dans ses écrits, il sembloit pour ainsi dire jeter en moule des esquisses rapides, de même aussi ses phrases, dans le discours oral, jaillissoient d'une manière brusque & vive. Jamais personne ne parut plus ennemi des *lieux communs* & plus économe de mots; il étoit grand admirateur de *Tacite*; & il avoit entrepris dans sa jeunesse d'écrire une *Histoire de Louis XI*, en prenant ce célèbre historien pour modèle. Je possède un fragment de cet essai vraiment curieux.

Les leçons orales de Pinel contenoient, comme ses écrits, des traits vifs & caractéristiques; elles n'étoient d'ailleurs soumises à aucun plan régulier, & n'avoient rien de suivi. D'une élocution pénible, le professeur reproduisoit souvent avec vivacité les idées qui l'avoient frappé, au lieu de leur donner un développement convenable : il caractérisoit quelquefois d'une manière originale & épigrammatique les systèmes & les auteurs qu'il attaquoit, ce qui donnoit à son débit l'attrait qui s'attache aux choses piquantes, & ce qui explique en même temps comment, malgré de si notables défauts & l'absence de ce qui constitue à proprement parler le professeur, Pinel attira la foule à ses leçons, dans l'âge de la vigueur & du talent.

Pinel se montra toujours partisan éclairé de la médecine expectante; il faisoit un grand fonds

(1) En remplacement de M. Cuvier, qui venoit d'être nommé secrétaire-perpétuel.

ſur la nature *médicatrice*, & lui attribuoit une grande puiſſance, à l'exemple de Baglivi, qu'il avoit beaucoup médité & ſouvent mis à contribution. Stahl étoit auſſi un des auteurs favoris de Pinel; il s'étoit nourri, & pour ainſi dire imprégné de cet écrivain original, duquel il avoit fait un extrait, écrit en latin, dont je poſſède le manuſcrit (1).

Les dernières années de la vie de Pinel ſe ſont paſſées dans une ſorte d'enfance, ſuite de pluſieurs attaques d'apoplexie; il mourut le 26 octobre 1826, à l'âge de quatre-vingt-un ans. Pinel étoit d'une petite taille, mais d'une conſtitution robuſte; ſa phyſionomie, douce, ſpirituelle, fortement empreinte des rides de l'âge, offroit quelque choſe d'antique. *A ſon aſpect*, a dit heureuſement M. Dupuytren, on *eût imaginé voir un ſage de la Grèce*. Sa vie fut celle d'un homme de bien; ſes goûts & ſes mœurs étoient d'une ſimplicité antique; il y avoit dans ſes habitudes je ne ſais quelle bonhomie qui mettoit de ſuite à l'aiſe ceux que ſa grande réputation amenoit chez lui. Doué d'une ame tendre & généreuſe, Pinel étoit connu par ſa facile bonté envers les malheureux, qui jamais ne l'implorèrent en vain.

(BRICHETEAU.)

POLYGALINE. (*Chim. végét.*) Nom d'une ſubſtance particulière découverte par un pharmacien de Genève dans la racine du *polygala ſeneka*. (*Voyez* SÉNÉGINE, tom. XIII, pag. 30.)

(R. P.)

POTIRON. (*Bot., Mat. médic.*) Plante de la Monoécie ſyngénéſie de Linné, & de la famille des Cucurbitacées. Le potiron eſt très-commun dans les jardins potagers; ſon fruit eſt remarquable par la grandeur de ſes dimenſions. Il a une chair ferme dont la ſaveur eſt peu agréable, auſſi eſt-on obligé de le faire cuire lorſqu'on veut s'en ſervir comme aliment. Ses graines, qui ſont partie des ſemences dites *ſemences froides majeures*, peuvent ſervir à faire des émulſions. (R. P.)

PRISON, (*Hyg. publiq.*) *Carcer.* (de *pris*; autrefois *geole*, du grec γη, terre, ou de la baſſe latinité *geola*, cage.) Lieu où l'on retient les coupables, les prévenus de crimes ou de délits, & tous ceux que la fortune ſoumet à des oppreſſeurs qui exercent leur puiſſance ſur eux en les enfermant.

L'origine des priſons ſe perd, comme celle de tant d'autres choſes, dans la nuit de l'antiquité: auſſi je ne rechercherai pas ce qu'elles ont été à des époques plus ou moins éloignées de nous; je ne les examinerai que dans l'état actuel, et ſurtout par rapport à la ſanté de ceux qui y ſont détenus. Telles qu'elles ſont maintenant les priſons préſentent, ſoit au moraliſte, ſoit au médecin, ſoit à l'homme du monde, un des plus curieux, un des plus grands & des plus tragiques tableaux que l'on puiſſe voir.

Emplacement & diſtribution. La ſalubrité eſt, en général, ce qu'on a le moins conſidéré pour l'emplacement des priſons. Dans les places fortes, elles occupent ſouvent les bords des foſſés humides; ce ſont de véritables caſemates, des ſouterrains ténébreux, où rien de ce qui peut rappeler leur deſtination ne manque. Dans beaucoup de villes on a converti en priſons les maiſons les plus malſaines: c'eſt ainſi que d'anciens châteaux forts, des édifices à murs épais & toujours humides, de vieilles tours, des voûtes obſcures, ont été choiſis de préférence; on a même cru qu'il étoit prudent d'abandonner la partie ſupérieure de ces bâtimens, & de faire deſcendre les priſonniers dans des caves, où des murs plus épais, des grilles plus multipliées, des verroux plus forts, en répondent mieux.

L'emplacement des priſons eſt ſouvent mauvais; plus ſouvent encore les bâtimens qui en ſervent ſont loin d'offrir une conſtruction & une diſtribution favorables à la ſanté: on peut même dire, qu'à l'exception d'un très-petit nombre de priſons, il n'y en a point en Europe qui ſoient diſpoſées d'une manière convenable à leur deſtination. Ici, il n'y a ni cour, ni lieu qui puiſſe ſervir de promenoir, & les priſonniers ne ſortent jamais de leurs chambres pour jouir du ſoleil ou pour reſpirer un air moins corrompu: là, il y a une cour, mais on n'y permet pas la promenade, ou bien on n'en accorde la jouiſſance que pour quelques inſtans; cette cour eſt d'ailleurs ſouvent ſi petite, ſi enfoncée, ſes murs ſont ſi élevés, qu'on peut la comparer à une ſorte de puits. On eſt choqué, même dans quelques priſons du département de la Seine, de la petiteſſe des cours, comparée au grand nombre de ceux à qui elles ſont deſtinées, ou au beſoin qu'ils auroient d'un plus grand eſpace. Ainſi, la cour où ſe promenoient naguère, & où ſe promènent peut-être encore les malades dans la *priſon de Ste.-Pélagie*, eſt véritablement un ſcandale pour quiconque réfléchit que ceux condamnés à l'avoir pour limites de leurs courſes & de leur vue, doivent y recouvrer la ſanté.

Dans beaucoup de priſons les fenêtres, quand il en exiſte, ſont ſi petites, ſi élevées, que le ſoleil n'y peut jamais pénétrer; ou bien, lorſque ces ouvertures étoient aſſez grandes, les geoliers ont imaginé d'en faire murer la moitié, les deux tiers ou les trois quarts inférieurs, & cette meſure, ſollicitée ſous le prétexte des

(1) Cet extrait eſt un modèle d'analyſe de patience & d'habileté: ſous la main du médecin français Stahl, n'eſt plus ni obſcur, ni incorrect, c'eſt le génie dépouillé de ſa rude écorce, de ſon jargon ſcolaſtique.

bonnes mœurs, mais le plus ſouvent pour la ſeule commodité des gardiens, n'a preſque nulle part rencontré d'oppoſition. Eſt-il beſoin de rappeler qu'une double, & même une triple grille de barreaux de fer, rapetiſſe encore les fenêtres du priſonnier? Ceci eſt connu de tout le monde; mais ce qui ne l'eſt pas, c'eſt que dans un grand nombre de maiſons de force où le plancher inférieur du rez-de-chauſſée eſt pavé comme les rues, le ſable qui eſt entre les pierres devient quelquefois un foyer d'odeur infecte en ſe pénétrant de toutes les matières humides qui le recouvrent.

Les effets du ſéjour dans des priſons comme celles que je viens de décrire, ſont les mêmes que ceux que l'on obſerve dans les autres habitations baſſes, humides & obſcures; ce ſont le rhumatiſme, la diarrhée, les catarrhes opiniâtres, l'étiolement, la molleſſe des chairs, la bouffiſſure, l'anaſarque, le ſcorbut, les cachexies diverſes, la langueur & l'affaiſſement au phyſique comme au moral. Peu de temps ſuffit pour les produire, chez tous ceux qui ſont entrés dans les priſons dont il s'agit, avec une ſanté floriſſante. On a vu des malheureux mourir de ces maladies après le jugement qui les avoit abſous du délit pour lequel ils avoient été enfermés (1). Ainſi, au commencement du dix-neuvième ſiècle, comme à la fin du dix-huitième, ſe trouve juſtifiée cette aſſertion de J. Howard, qui dit qu'*on a trouvé le moyen de priver les priſonniers d'air.* Telle eſt l'origine du typhus, ce fléau des priſons, qui fait périr tant de perſonnes dans celles mal tenues ou trop encombrées, & qui, par cela même, a été appelé *fièvre des priſons.*

Nombre & grandeur des priſons. Le nombre des priſons n'eſt pas aſſez grand, & celles qui exiſtent ne ſont pas aſſez vaſtes pour recevoir tous ceux que l'on empriſonne. En preuve de cela, il ſuffiroit peut-être de rappeler que beaucoup de priſons ſont remplies de détenus qui s'incommodent, ſe gênent dans leurs mouvemens, & infectent mutuellement l'air qu'ils reſpirent. Je puis citer la plupart des *maiſons centrales de force*, & ſans ſortir du département de la Seine, *Sainte-Pélagie*, la *Maiſon de répreſſion de Saint Denis*, &c. &c. Mais quelque petites que ſoient nos priſons pour le nombre de ceux qu'elles renferment, celles de l'Angleterre ne paroiſſent pas être proportionellement plus ſpacieuſes. Beaucoup de priſons inſalubres, & principalement celles que l'on voit en Allemagne, dans la plupart des places de guerre & ailleurs, ſont auſſi trop étroites, quelque vaſtes qu'on les ſuppoſe, puiſque ce n'eſt ni dans des ſouterrains obſcurs, ni dans des endroits humides & infects qu'on doit loger des priſonniers. J'ajouterai à cette conſidération, qu'il y a des circonſtances durant leſquelles le nombre des priſonniers peut conſidérablement augmenter.

Conditions que doivent avoir les bâtimens ſervant de priſons. Elles doivent toutes ſe rapporter à la ſûreté, à la commodité, aux bonnes mœurs & à la ſalubrité; c'eſt relativement à ces dernières que je vais les indiquer : il faut que les priſons ſoient vaſtes, mais comme leur population eſt variable, il faudroit que chacune d'elles fût aſſez grande pour contenir, ſans nuire à la ſalubrité ni à aucun ſervice, un tiers ou même la moitié des perſonnes au-delà du nombre de celles qu'elles ſont ſuppoſées devoir renfermer.

La première condition dans l'amélioration des priſons, la condition ſans laquelle toutes les autres manqueroient leur but, c'eſt de multiplier aſſez les bâtimens pour que l'on puiſſe y établir toutes les ſéparations néceſſaires, non-ſeulement entre les différentes claſſes de priſonniers, mais encore entre les malades & ceux qui ſe portent bien, entre les chambres à coucher & les pièces dans leſquelles les détenus travaillent ou ſe tiennent le jour, &c.

Que des cours très-grandes, bien pavées, en partie plantées d'arbres, offrent une pente légère, ayent toutes une fontaine, des hangards pour la promenade pendant la pluie, & donnent à ceux qui ne peuvent que les parcourir le moyen d'y prendre un exercice ſalutaire.

Que les portes des dortoirs, ou plutôt des cellules des priſonniers condamnés (car chacun de ces détenus devroit conſtamment être ſéparé de tous les autres pendant la nuit), ſoient toujours de ſimples grilles à travers leſquelles l'air ſe renouvelle, & les gardiens puiſſent facilement exercer leur ſurveillance; que chaque porte, à défaut de grille, ait un guichet ſervant au même uſage.

Que les priſons ſoient toujours éloignées de tout autre bâtiment. Un mur d'enceinte extérieure devroit toujours en être ſéparé par un intervalle aſſez large ſervant de chemin de ronde; ce mur, qui feroit tout le tour de l'établiſſement, auroit le quadruple avantage de l'iſoler, d'en permettre, ſans le moindre inconvénient, la *ventilation* complète de toutes les parties, d'en faciliter la garde, & d'en rendre les limites moins franchiſſables.

Un des moyens les plus faciles, les plus efficaces & les moins coûteux de tous pour rendre ſalubres les priſons, c'eſt de multiplier aſſez les fenêtres, de les oppoſer ſouvent l'une à l'autre, & de leur faire meſurer, au moins du côté des cours, la hauteur ordinaire qu'elles ont dans nos habitations. Celles de l'autre côté doivent avoir ce qu'on appelle un *abat-jour*, quand elles s'ouvrent ſur la voie publique, ou bien ſur un lieu où il eſt important qu'un priſonnier n'ait pas vue. Au bas de ces ſecondes fenêtres ou des autres lorſqu'elles ne deſcendent pas aſſez, on peut établir des *ventila-*

(1) *Voyez* le *Traité de médecine légale & d'hygiène publique* de F. E. Fodéré, l'ouvrage d'Howard, &c.

teurs à coulisse ou à bouchon au niveau des planchers. C'est ce qui a été fait, d'une manière très-heureuse, dans un grand nombre de prisons.

Quant aux cachots qu'on retrouve encore partout, il ne devroit plus y en avoir, à moins d'appeler de ce nom des chambres obscures de police intérieure, qui seroient aussi salubres que les autres.

Jérémie Bentham avoit proposé, pour les maisons *générales de travail* & celles *de correction*, sous le nom de *panoptique*, un édifice circulaire ou polygone, ayant au centre un pavillon pour l'inspecteur ou concierge (1). Ce genre de construction a le grand avantage de rendre la surveillance plus facile; & c'est d'après ce plan que l'on a construit la *maison de réclusion* de Gand. Il a également été adopté pour les *pénitentiaires* de l'Angleterre, de Lausanne, de Genève, & pour la *prison-modèle* que l'on bâtit aujourd'hui à Paris.

Latrines & *griaches*. (*Voy*. LATRINES, tom. VIII, pag. 73 de ce Dictionnaire.) Nous ajouterons seulement, comme complément de cet article, que M. Darcet a présenté au *conseil général des prisons* de France, un modèle de *latrines inodores*, qui déjà est heureusement adopté dans plusieurs prisons & dans quelques hôpitaux. Quant aux *griaches*, ce sont, en termes de prison, des seaux ou baquets qui servent aux détenus pendant qu'ils sont enfermés dans leurs chambres pour y déposer tous leurs excrémens : très-souvent découvertes, quelquefois à demeure, jamais vidées plus d'une fois dans la journée, ces griaches sont une des principales causes d'insalubrité, surtout pour ceux qui sont placés immédiatement à côté. Le soin de les vider plusieurs fois dans la journée, même toutes les fois qu'elles sont salies, celui de les bien nettoyer, d'y maintenir constamment de l'eau & un couvercle; voilà comment on peut diminuer les inconvéniens qu'elles présentent : cependant on pourroit les éviter tout-à-fait avec des chaises percées auxquelles seroient adaptées les gardes-robes dites *hermétiques*. Dans plusieurs prisons on donne des pots de terre, dont l'inconvénient est de se renverser ou de se casser au moindre choc.

Vêtemens. Partout où les prisons sont bien administrées, on fournit du linge & des habits aux prisonniers; ils ont ordinairement une chemise blanche chaque dimanche. Les condamnés portent ou doivent porter une espèce d'uniforme. Quant aux autres détenus, on ne leur donne des vêtemens qu'autant qu'ils en ont besoin. Ces habits sont faciles à nettoyer, & ne s'imprègnent pas aisément de miasmes; mais, dans la plupart des prisons, il faudroit nécessairement des vêtemens plus chauds pendant l'hiver. Ce point est de la plus haute importance, car on voit tous les détenus greloter pendant les plus grands froids, lorsqu'ils ne sont pas occupés à un travail qui les échauffe, ou qu'on ne les réunit pas dans une pièce à feu. Néanmoins, faisons des vœux pour que, tels qu'ils sont, ces habits soient toujours assez amples, & fournis toutes les fois qu'il en est besoin; mais loin de cela, il arrive très-souvent qu'ils sont tout-à-fait usés avant qu'on ne pense à en donner d'autres. Ce n'est guère que dans quelques prisons de *condamnés*, dans les *pénitentiaires de Genève* & de *Lausanne*, ainsi que dans nos *bagnes*, où l'on en fournit de suffisamment chauds & bons en tout temps.

Lits. Ils consistent dans les prisons de Paris, pour les prévenus & les prisonniers valides non travaillant, en une simple paillasse, une couverture de laine & un traversin, auxquels on ajoute, pour les condamnés, un matelas & une paire de draps, que l'on change ou doit changer tous les mois. Ces différens objets se placent sur des châlis de bois de trois pieds & demi de large, presque toujours trop rapprochés les uns des autres; &, dans d'autres villes, sur des espèces de lits de camp en planches.

Ce que je viens de rapporter ne s'observe que dans les prisons les mieux tenues : les dispositions générales arrêtées pour l'entretien & la propreté des lits restent sans effet dans presque toutes. Dans un très-grand nombre, le lit, si l'on peut lui donner ce nom, ne consiste qu'en une paillasse & une mauvaise couverture pour deux ou trois prisonniers, lors même qu'ils en ont; car trop souvent encore le coucher ne se compose que d'un peu de paille jetée sur un carrelage humide, & fort irrégulièrement renouvelée. Naguère en France, la plupart des prisonniers qui avoient des lits, à l'exception pourtant des enfans à la *correction paternelle*, étoient couchés au nombre de deux dans chacun. En mettant ainsi les soldats deux à deux, on s'oppose à la funeste habitude de la masturbation; mais cet usage, loin d'avoir un résultat aussi avantageux, contribue même à faire naître chez le prisonnier un vice contre nature. Chacun devroit donc avoir toujours son lit pour lui seul.

Quand on réfléchit sur les inconvéniens des châlis, & combien un hamac (*voyez* ce mot) vaut mieux pour dormir qu'un mauvais grabat (il n'y aura jamais d'autres lits dans les prisons), on est fâché de ne pas les voir adoptés, au moins pour les prisons d'hommes. J'en ai vus dans la *maison de justice & d'arrêt* de Melun. Il y a dans la *maison centrale* de la même ville des couchettes légères en forme de boîte, à fond sanglé, que l'on peut redresser pendant le jour sans rien déranger. Ces couchettes, qui sont en usage dans les *maisons des pauvres* à Munich, sont garnies, durant l'hiver, d'un petit matelas en bourre de

(1) Voyez *Esquisse d'un ouvrage en faveur des pauvres*, & *Traité de législation*, tom. III.

laine ; mais l'air ne circulant pas au-dessous, elles sont beaucoup plus chaudes que les hamacs : on a même pratiqué une ouverture dans la boîte sous le fond de sangle, car l'air s'échauffoit à un tel point dans cette caisse que le matelas sembloit, m'a-t-on assuré, être placé sur un poële. La facilité de pouvoir tout enlever de ces lits pour les battre & les exposer à l'air, l'avantage d'y être couché seul, & l'économie, devroient rendre ces couchettes d'un usage général. Un certain nombre mis en réserve serviroit à remplacer celles qu'on laveroit ; elles auroient encore l'avantage, dans les prisons qui n'ont pas assez d'ateliers, de permettre de travailler dans les dortoirs, puisqu'au lieu de six pieds qu'elles occupent quand elles sont placées pour dormir, elles ne rétrécissent plus la pièce que de dix-huit pouces quand elles sont relevées. Une bonne paillasse, dont la paille seroit renouvelée exactement tous les quinze jours, vaudroit mieux que les lits de la plupart des prisons.

Propreté. Elle doit être considérée chez le prisonnier & dans les prisons, mais il seroit inutile de nous arrêter à celle qui concerne chaque prisonnier en particulier. Quant à la propreté générale que l'on doit entretenir dans les différentes parties d'une prison, c'est à tort que l'on croira y parvenir s'il n'y a pas abondamment de l'eau, comme c'est à tort que l'on croira en faire fournir toujours assez si on la fait apporter du dehors : c'est pourquoi il doit toujours y avoir des fontaines dans toutes les cours des prisons, & elles ne sauroient en quelque sorte y être trop multipliées.

Presque partout, les murs des prisons auroient besoin d'être grattés & recrépis, au moins blanchis à la chaux : dernière opération que les réglemens, rarement suivis à la lettre pour ce qui est bon, veulent cependant en France que l'on répète deux fois par an, ou même toutes les fois que cela est jugé nécessaire. Les escaliers, les corridors, les plafonds & tous les planchers devroient aussi en général être lavés & grattés plus souvent qu'on ne le fait, même dans les prisons qui passent pour être bien tenues. Il faudroit aussi, pour tout ce qui intéresse si fort la santé des prisonniers, leur faire exercer les uns sur les autres une sorte de surveillance mutuelle. Quelle que soit la disposition d'une prison, on doit exiger de ceux qui l'habitent qu'ils en nettoyent toutes les parties avec le plus grand soin, & que pendant le jour on la tienne ouverte à tous les courans d'air.

Chauffage. Dans la plupart des prisons, mais surtout dans celles où il n'y a pas d'ateliers, on n'accorde point de combustible pendant l'hiver, ou bien le chauffoir commun est beaucoup trop petit. Dans le premier cas, le froid produit des effets d'autant plus fâcheux qu'il agit sur des personnes mal nourries, mal vêtues & minées par le chagrin : elles se réunissent alors dans des caveaux, où elles se pressent en grand nombre dans une même chambre, dans un même corridor, &c., pour s'échauffer mutuellement par leur propre chaleur. Dans le second cas comme dans le premier, les détenus restent des journées entières pressés les uns contre les autres, & infectent également la pièce qu'ils occupent. En France, les seuls prévenus, c'est-à-dire ceux qui n'ont pas été déclarés coupables & dont l'innocence pourra briller à la lumière des débats, n'ont *trop souvent* aucun foyer auprès duquel ils puissent se réchauffer pendant la rigueur de l'hiver. Quand il y a des ateliers de travail, ceux-ci étant presque toujours échauffés aux dépens des entrepreneurs, les prisonniers s'y rassemblent pendant le froid.

Nourriture. On la donne presque toujours en nature, mais dans quelques pays on alloue chaque jour au détenu une indemnité pécuniaire représentative de la ration des vivres : heureux quand cette indemnité est fixée sur le poids du pain ! car lorsqu'elle l'est sur son prix ordinaire, il arrive que, suffisante aujourd'hui, elle peut ne plus l'être demain. « Il n'est pas rare, dit J. Howard, en parlant de ce dernier abus des prisons » d'Angleterre, que le prisonnier consomme à son » déjeuner le pain qu'il a reçu pour vingt-quatre heures, & que lorsqu'on lui donne des provisions pour deux jours à la fois, il soit obligé » de ne point souper le premier jour, & de passer » le second dans un jeûne rigoureux. »

Il en est autrement chez nous ; on évite sagement de suppléer aux rations en nature par de l'argent, dont les détenus pourroient faire un mauvais usage. Dans les communes où l'on seroit obligé de leur en fournir la valeur en argent, celle du pain doit être réglée d'après le cours du marché, & celle de la soupe, qu'on y joint ou qu'on y doit joindre, ne peut pas excéder la moitié ou tout au plus les trois cinquièmes de la valeur de la ration de pain.

Les alimens que l'on donne en nature varient dans chaque pays ; mais en général ils se réduisent au pain ou à ce qui le remplace pour la nourriture commune, & à l'eau. En Allemagne, les condamnés valides ont du mauvais pain noir, des légumes ou pommes de terre, & quelquefois de ces pâtes indigestes dont les pauvres se nourrissent. En Russie, on leur donne souvent des farines, des bouillies insipides ; ailleurs, du riz, des biscuits & autres vivres gâtés dans les magasins ou avariés sur mer, & presque partout une très-mauvaise & insuffisante nourriture. Voici au reste, pour la France, de quelle manière on y divise les prisonniers en les considérant par rapport à la nourriture.

1°. Ceux non obligés au travail & non travaillant, c'est-à-dire ceux qui ne sont arrêtés que comme prévenus ou accusés, dont la ration, conformément à l'arrêté du 23 nivose an IX, se compose d'une livre & demie de pain, distribuée au

moins vingt-quatre heures après la cuisson, d'eau & d'un demi-litre de soupe *à la Rumfort*. Le pain doit être fait, à Paris, de farines trois quarts froment & un quart seigle, & dans certains endroits, de farines moitié froment, moitié seigle, blutées à quinze centièmes d'extraction de son. Le pain que l'on fait à Paris & dans quelques départemens, où l'administration s'occupe particulièrement du sort des prisonniers, est en général de meilleure qualité que celui que l'on fait ailleurs.

2°. Les détenus obligés au travail, c'est-à-dire dont le crime ou le délit a été reconnu par un jugement, & refusant de travailler, qui ne reçoivent que le pain & l'eau.

3°. Les détenus condamnés travaillant, qui ont le pain, & de plus, le dimanche & le jeudi, une pitance grasse composée d'un demi-litre de bouillon & de quatre onces de viande cuite ou désosée, & les autres jours de la semaine une pitance maigre beaucoup plus nourrissante que la soupe à la Rumfort, & composée d'un demi-litre de bouillon et d'une portion de légumes d'un tiers de litre.

4°. Les infirmes & les septuagénaires, dont les pitances sont composées, préparées & distribuées de la même manière que pour les détenus travaillant. Ils n'ont pour boire que de l'eau, comme les autres prisonniers, mais le pain est ou doit être de farine pure de froment; la ration en est réduite à une livre.

5°. Les femmes allaitant leurs enfans, qui doivent recevoir une livre & demie de pain blanc, une demi-livre de viandre cuite désossée, un double décilitre de vin, du bouillon gras, & de plus, du lait pour les panades & les bouillies de leurs enfans.

6°. Les condamnés détenus dans nos bagnes, dont la ration se compose par homme & par jour, pour ceux qui sont valides, d'une livre quatorze onces de pain frais, confectionné généralement avec des farines de froment épurées à douze pour cent, ou bien d'une livre sept onces de biscuits avec une once de fromage, en outre, de légumes secs, & pour ceux qui sont au travail, d'un demi-litre de vin (48 centilitres), ou le double en bière ou cidre. Avec une ration moins forte en pain & en vin, les forçats invalides ont de la viande quatre fois par semaine (1).

7°. Enfin, les enfans au-dessous de neuf ans, qui ont une livre de pain, & le reste de la nourriture comme le détenu travaillant.

Nous ajouterons que, suivant les réglemens actuels, dans les *maisons d'arrêt, de justice* & *de correction*, les détenus doivent recevoir par jour une livre & demie de pain de ménage, avec une soupe aux légumes; & en outre, dans les *maisons centrales*, quand ils travaillent dans les ateliers, deux onces de pain blanc pour la soupe, une portion de légumes ou racines, & une fois par semaine de la viande & une portion de riz (1).

Mais ces vivres, tels que je viens d'en donner les détails, ne sont pas toujours assez abondans; il y a des individus qui souffrent de leur insuffisance, & bien qu'ils ne soient peut-être pas en grand nombre, & qu'il ne faille pas donner à des condamnés au-delà du strict nécessaire, on n'en doit pas moins regretter que les réglemens n'aient pas prévu cette circonstance. Dans les prisons de Paris, on accorde, sur la demande du médecin, une ration plus forte à plusieurs individus; mais cette mesure est une exception sage que les réglemens n'ont point prescrite, & qui par conséquent n'a pas lieu partout. Je pense que la ration ordinaire du pain devroit être de 28 à 30 onces pour les hommes, en ayant égard toutefois aux différences d'appétit de certains individus, que la ration ordinaire ne pourroit rassasier.

Il seroit avantageux, sous le rapport de la santé, de distribuer les vivres chaque jour & même à chaque repas. Il faudroit en outre toujours du pain blanc pour la soupe, lorsque celui que l'on distribue n'est pas de bonne qualité, & de plus donner des oignons, des carottes, du vinaigre, &c. Ces assaisonnemens seroient d'autant plus utiles que la nourriture est peu succulente & très-peu variée. Un régime composé de pain & d'eau ne sera jamais le plus salubre ni le plus fortifiant; les alimens, pour bien nourrir, doivent toujours être un peu variés, quelque simples d'ailleurs qu'ils soient. L'eau pour boire ne devroit jamais être conservée, pendant l'été, dans des seaux ou baquets, où elle s'échauffe & se corrompt promptement, mais bien dans des cruches. Il faudroit aussi, la propreté & l'ordre le réclament, faire constamment prendre les repas à table & dans un réfectoire. De ce que d'ordinaire cela n'est point, il résulte que les détenus mangent quand il leur convient, qu'ils jouent leurs alimens, qu'ils sont obligés de les laisser exposés toute la journée à la poussière des ateliers, & de transporter toujours avec eux la gamelle où ils mettent ordinairement leurs vivres, afin d'éviter qu'elle ne soit prise. L'usage de faire manger les prisonniers assis & à table, où ils trouvent, en s'y plaçant, la soupe ou les légumes

---

(1) *Extrait de l'ordonnance du Roi qui détermine une nouvelle composition des rations en usage dans le département de la marine, en date du 5 février 1823.*

(1) *Voyez* dans le *Moniteur* du 20 janvier 1829 le *Rapport de son excellence le ministre de l'intérieur au conseil général des prisons.*

servis, a été introduit depuis peu de temps dans toutes les prisons bien administrées.

J'ai dit plus haut que le criminel avéré reçoit chez nous une nourriture plus substantielle que l'accusé innocent. Quelle rigueur & quelle inconséquence monstrueuse dans les dispositions de la loi ou dans les réglemens qui régissent nos prisons ! Pourquoi n'accorde-t-on pas au prévenu une nourriture, sinon égale à celle qu'il avoit dans le sein de sa famille, du moins équivalente à celle du condamné travaillant dans des ateliers ; par ce moyen ne feroit-on pas disparoître une distinction qui blesse si ouvertement l'équité ?

Je le répète, le pain ne suffit pas toujours quand il est de bonne qualité & pesé par des mains désintéressées : ajoutons que les personnes chargées d'examiner les vivres les reçoivent fréquemment avec une facilité coupable, surtout dans les départemens où la nourriture des détenus ne se compose trop souvent que de mauvais pain de munition, & quelquefois que d'une soupe par jour. Enfin, si nous en croyons M. Fodéré, les soupes à la Rumfort, avec lesquelles on veut suppléer au pain, ne *lestent* pas assez, puisque ce médecin a vu des personnes donner la préférence au pain sec (1). On regrette qu'on n'ait point encore fait usage, dans le régime des détenus, de la gélatine séparée des os. Les procédés d'extraction sont faciles : il est aisé de donner, par des légumes & un peu d'épices, le parfum & la sapidité qui manquent à cette substance, & qui sont nécessaires pour la digestion. L'expérience a, d'ailleurs, prononcé sur la bonté de ce moyen de nutrition. Les pauvres de la ville de Genève & d'une partie de la Suisse lui ont dû, en 1815 & en 1816, la conservation de la santé quand ils paroissoient devoir mourir de faim des suites de la disette ; & des essais tout récemment faits à Paris par MM. Darcet & Puymaurin fils, n'ont pas été moins heureux. Toutefois, il semble résulter d'autres essais tentés dans des hôpitaux de cette capitale, que la gélatine extraite des os dont on se nourriroit *exclusivement* tous les jours ne tarderoit pas à produire la diarrhée.

Ce sont les concierges ou les geoliers eux-mêmes qui, dans la plupart des prisons, vendent ou font vendre à leur compte les vivres que les prisonniers achètent pour suppléer à une alimentation trop courte & insalubre. On voit d'abord combien de maladies cet état peut faire naître ; l'on se fera une idée de ses dangereux effets sur les mœurs & sur la santé générale en parcourant l'ouvrage d'Howard, qui s'est surtout attaché à les faire connoître. Au reste, il est ici beaucoup plus aisé de montrer le mal que de trouver le remède ;

(1) Voyez *Traité de médecine légale & d'hygiène publique.*

& je pourrois citer certaines prisons dans lesquelles on a établi des cantines où les objets vendus aux détenus leur reviennent moins chers que si, sans être trompés par les commissionnaires attachés à ces maisons, ils en payoient la course.

Dans la Pensylvanie, le New-Yorck, le Conneclitut & plusieurs autres états de l'Union de l'Amérique, la nourriture des condamnés est bornée au juste nécessaire, mais elle est propre, saine & suffisante. C'est à table & assis que les prisonniers mangent, & non çà & là dans les cours, les ateliers, comme partout ailleurs ; chacun prend sa place sans confusion, & trouve sa pitance sur sur une espèce d'assiette. On ne permet aucun aliment venant du dehors. Conformément au principe d'Howard, la seule boisson est de l'eau, dans laquelle les détenus peuvent mettre de la mélasse. Jamais, dans aucune circonstance, ils ne boivent de liqueurs fermentées, pas même de bière : on craindroit qu'elle n'allumât chez eux une excitation momentanée.

Je ferai observer, en souhaitant qu'on se rapproche partout en Europe, autant que les circonstances locales le permettent, de ce qui a lieu aux Etats-Unis, surtout pour ce qui concerne les repas pris à table ; je ferai observer, dis-je, que les détenus sont en général, dans l'ancien Monde, plongés dans la plus grande misère, & traités d'une manière beaucoup trop inhumaine, pour qu'il ne faille pas leur permettre quelquefois des boissons fermentées ; & je suis loin de partager les idées des personnes qui voudroient que les prisonniers ne bussent jamais ni vin, ni cidre, ni même de la bière. Le mal n'est pas qu'ils en boivent, mais dans l'abus qu'ils peuvent en faire. En 1819 & 1820, dans la prison de *Saint-Lazare*, à Paris, où il y avoit communément de six cents à sept cents femmes travaillant, & par conséquent ayant un peu d'argent, il n'étoit pas bu par elles, si l'on en croit le concierge & la cantinière d'alors, plus de deux ou trois litres de vin & quelques petits verres d'eau-de-vie par jour, excepté tous les dimanches & les autres jours de repos. Voilà certainement, si cela est vrai, un des plus beaux exemples de ce que peuvent l'ordre & le travail pour la sobriété, surtout quand on le compare à ce qui se passe dans d'autres prisons, où l'ivrognerie est un vice opiniâtre de ceux qui les habitent. J'insiste sur ce dernier fait, parce que les gastrites & les entérites chroniques sont, dans les dernières prisons, les maladies qui font mourir le plus de prisonniers.

Il est deux considérations importantes à faire ici, & c'est par elles que je terminerai ce que j'ai à dire sur la nourriture des prisonniers : c'est que, dans presque toutes nos prisons, un grand nombre d'individus souffrent de l'insuffisance & de la mauvaise qualité des alimens qu'ils y reçoivent, & que c'est principalement à la mauvaise nourriture qu'il faut attribuer la grande mortalité qu'on y observe

ſerve journellement ; ce que je prouverai juſqu'à l'évidence en traitant, dans cet article, des principales cauſes de mortalité parmi les détenus.

Sommeil & veille. Dans les priſons de France les mieux adminiſtrées, c'eſt ordinairement à cinq heures du matin, en été, à ſept en hiver, que les détenus ſe lèvent, & c'eſt à huit heures du ſoir en été, & plus tôt en hiver, ſelon la longueur des jours, qu'ils ſont enfermés dans leurs dortoirs. Dans la plupart des priſons où le travail n'eſt pas introduit, mais principalement dans celles où les priſonniers reſtent le jour dans les chambres à coucher, ils peuvent ſe mettre ſur leurs lits & ſe lever quand bon leur ſemble. On les laiſſe donc dormir, en général, lorſque leur poſition morale & les autres circonſtances dans leſquelles ils ſe trouvent le permettent, tout le temps néceſſaire, & même plus qu'il ne faut pour la ſanté.

Défaut d'exercice corporel & oiſiveté. La privation bruſque & prolongée des grands mouvemens & de preſque tout exercice corporel pris en plein air, eſt une cauſe fréquente de maladies parmi les priſonniers, & ſurtout parmi ceux que l'on jette dans un cachot ou dans une chambre, d'où ils ne peuvent ſortir. Les réflexions, le chagrin, l'amour du repos, renforcent encore l'effet de cette privation, qui eſt d'autant plus pernicieuſe que la vie étoit auparavant plus active & plus ambulante. On conçoit que l'exercice corporel étant preſqu'incompatible avec l'inſtitution des priſons, ſon défaut eſt un des inconvéniens auxquels il eſt le plus difficile de remédier.

Dans les conditions ordinaires des priſons, le manque d'exercice corporel & l'oiſiveté ſe lient néceſſairement. Les relations particulières de beaucoup de priſonniers nous montrent combien ils ſont parfois ingénieux pour s'arracher à l'ennui inſéparable de la dernière ; l'exemple de ceux qui ſont miſérablement livrés à une oiſiveté prolongée prouve qu'elle a chez eux de plus funeſtes réſultats que chez les autres : elle engourdit promptement leur eſprit, fait perdre leurs bonnes habitudes, les dégrade, & produit bientôt ou entretient les idées triſtes auxquelles un ſi grand nombre eſt en proie & ſuccombe, ou bien elle leur donne l'occaſion de ſe pervertir mutuellement ; cela ſe voit du moins dans les priſons où l'oiſiveté règne en général plus que partout ailleurs. Ces conſidérations nous amènent naturellement à parler des moyens de la prévenir.

Travail proprement dit. On a dit que, détruire dans les priſons l'oiſiveté, c'eſt mettre les détenus ſur la voie du retour ſur eux-mêmes, & contribuer puiſſamment à les rendre meilleurs. Je vais plus loin : le *travail* & l'*iſolement*, voilà preſque toute la morale des priſons. Non-ſeulement la puiſſance du travail arrache les priſonniers à l'action du repos, de l'ennui & de la pareſſe, ſi à craindre pour leur ſanté, mais encore ſon habitude, ſurtout quand il eſt bien réglé, peut remplacer l'eſprit de débauche par l'ordre, par la décence & les bonnes mœurs ; c'eſt même de tous les moyens celui que l'expérience proclame comme étant le meilleur : il doit donc être un des points de mire de l'adminiſtration des priſons. Exiger que tous les condamnés indiſtinctement travaillent, c'eſt d'ailleurs obliger ceux qui n'ont point de profeſſion d'en apprendre une, c'eſt les prémunir contre l'indigence & l'oiſiveté quand plus tard ils rentreront dans la ſociété ; c'eſt, par conſéquent, fermer la ſource des vices & prévenir des crimes nouveaux.

Dans les priſons bien organiſées, un ſalaire quelconque doit récompenſer le travail du priſonnier ; ſon état actuel en eſt adouci, mais encore ſon ſort futur en ſera amélioré. En France, un tiers du prix de la main-d'œuvre doit reſter à l'adminiſtration de la priſon ; un autre tiers être payé au priſonnier de temps à autre, & le troiſième tiers tenu en réſerve pour lui être remis à ſa ſortie, afin de lui ménager des ſecours après ſa détention. Il en eſt à peu près de même dans les *pénitentiaires* de Gand, de Lauſanne, de Genève & de l'Angleterre ; les condamnés ſeuls ſont forcés au travail. Sans doute il y auroit de l'injuſtice à faire autrement, mais on devroit toujours offrir aux accuſés pauvres & oiſifs la reſſource du travail, & leur remettre tout le prix de leurs journées, ou au moins à ceux qui ſeroient jugés innocens.

Mais ce n'eſt pas aſſez de donner au priſonnier un métier pour qu'il puiſſe pourvoir à ſa ſubſiſtance quand il ſera rendu à la liberté, il faut encore, ſi vous voulez un gage certain de ſa bonne conduite future, ne point le jeter dans la ſociété ſans lui donner les moyens d'y attendre de l'occupation. Renvoyé de la priſon ſans argent, trouvera-t-il auſſitôt à gagner ſa vie ? Qui voudroit l'employer ? Il faut donc néceſſairement qu'il meure de faim ou qu'il vole. Déjà familiariſé, par ſon long ſéjour au milieu de voleurs & d'aſſaſſins, avec l'idée de dérober & de commettre un meurtre, dans quelle alternative le placez-vous ? Arrêté une ſeconde fois par la juſtice, l'énormité & le grand nombre de ſes forfaits épouvanteront peut-être ſes juges, & aucun, en prononçant ſa ſentence, ne penſera qu'il doit des actions de grace à la fortune pour n'être pas un ſemblable monſtre : c'eſt ainſi que ſon ſang & la faute de tous les crimes dont il s'eſt ſouillé depuis ſa première incarcération, rejailliſſent ſur les magiſtrats qui l'avaient condamné, ou plutôt ſur le gouvernement qui n'a rien fait pour rendre, autant que poſſible, les priſonniers meilleurs, & pour aſſurer à celui dont le terme de la détention expire, des moyens de ſubſiſtance juſqu'à ce qu'il trouve à travailler. C'eſt ſur ces raiſons, c'eſt ſur ces faits que s'appuient non-ſeulement la néceſſité de diſtribuer aux détenus le prix de leurs journées, de

manière qu'ils emportent de la prison une somme qui les mette à même d'attendre de l'occupation, mais encore l'urgence de créer des *maisons de travail* pour ceux d'entr'eux qui ne peuvent pas être employés.

Ateliers. Dans les prisons *panoptiques*, adoptées pour les *pénitentiaires* modernes, on a eu soin de disposer le pavillon central de manière à ce que le directeur puisse toujours inspecter les différens ateliers. On peut cependant affirmer, en thèse générale, que jusqu'ici, dans la distribution & le choix des travaux, on a plus consulté la commodité de l'administration que la santé des détenus & le besoin qu'ils auront d'un métier qui leur procure du pain. Plusieurs occupations peuvent être assignées alternativement aux mêmes individus : rien ne s'oppose à ce que l'on fasse succéder un travail pénible à un travail qui ne l'est pas; un travail qui développe les forces à un travail sédentaire, & dans les prisons qui ont des cours ou des préaux, un travail extérieur ou en plein air, à un travail intérieur qui peut s'exécuter en tout temps. Compenser le plus possible l'influence dangereuse de l'emprisonnement sur le physique & le moral, par le bien d'un exercice forcé; varier celui-ci de manière à produire le même résultat, & donner au prisonnier, que la haine du travail a pour l'ordinaire entraîné au crime, un genre d'industrie qui lui procure plus tard un emploi sûr & lucratif : tel est le but que toute administration éclairée doit se proposer. Dans tous les cas, le cercle des occupations manuelles & autres doit remplir sans interruption la journée.

Récréations et repos. Ils doivent toujours être calculés de manière à ce que les prisonniers qui travaillent se reposent & se récréent suffisamment; mais on ne doit jamais en permettre davantage.

Usages suivis dans la plupart des prisons ou du moins dans un grand nombre, & dont l'influence est très-nuisible à la santé des détenus.

Cachots & fers. Ils ne sont plus d'un usage général que dans les pays qui n'ont point suivi la marche progressive de la civilisation. En France, en Angleterre, dans les Pays-Bas, ils disparoissent tous les jours. Ce sont des chambres ordinaires, mais rendues très-obscures, qui doivent remplacer les cachots, & des gilets de force, semblables à ceux que l'on met aux fous furieux, qui doivent faire place aux chaînes & aux énormes colliers en fer dont on avoit autrefois l'inhumaine habitude de charger les prisonniers.

Pistole. On appelle dans les prisons, *chambres de la pistole* ou simplement *pistole*, les pièces où l'on met les prisonniers qui paient pour être mieux logés, mieux couchés que les autres, & séparés du reste des détenus. Ces chambres pourroient être définies, des chambres garnies tenues par le concierge ou le geolier. Comme ce sont ceux qui les habitent qui procurent ordinairement à celui-ci son meilleur revenu, tout ce qui est bon ou le moins mauvais est pour eux. Les chambres les plus malsaines, les fournitures les plus dégoûtantes sont pour les malheureux qui ont le grand tort de n'avoir pas d'argent à donner. Je suis loin de blâmer l'usage humain d'accorder à un détenu la facilité d'être le moins mal possible en prison, cela est même d'une justice rigoureuse, surtout pour ceux qui ne sont qu'accusés; mais l'abus est que ce soit toujours aux dépens des autres.

Affections morales. Considérations générales. Il est inutile de nous arrêter à examiner d'une manière toute particulière les effets de l'emprisonnement sur le moral, & par suite, l'influence du moral sur le physique : on conçoit aisément qu'ils doivent varier en raison des sentimens & des circonstances qui prévalent chez les détenus. Mais il est une position particulière aux prisonniers : c'est celle du *secret*. Lorsqu'un accusé entre en prison, on peut, suivant la nature du délit présumé ou suivant l'arbitraire du magistrat, le *mettre au secret*, c'est-à-dire le placer dans une pièce où toute communication, avec quelque personne que ce soit, est provisoirement interdite, pour amener le prisonnier à faire des aveux ou à un prompt repentir. C'est dans cette intention qu'on a recours à ce genre de punition dans les maisons pénitentiaires dont j'ai déjà parlé; mais dans beaucoup de pays on en abuse, & souvent des magistrats peu humains en prolongent la durée de manière à convertir le *secret* en un véritable supplice.

Mœurs des prisonniers. La réunion dans un même lieu d'un grand nombre de détenus, pour la plupart coupables et communiquant librement ensemble, a toujours pour résultat inévitable la perte de leurs mœurs. Rien de plus immoral donc, de plus pernicieux, que de rassembler indistinctement des gens détenus pour dettes avec des coupables; des hommes arrêtés pour opinion politique avec des escrocs ou des assassins; celui qui dérobe pressé par le besoin avec des voleurs de profession; ceux qui entrent dans la carrière du vice avec ceux qui sont consommés dans le crime; des femmes égarées un instant avec celles d'une débauche effrénée; des prévenus qui doivent être présumés innocens avec ceux dont le délit ou le crime est avéré; ceux qui n'ont mérité que des peines correctionnelles avec ceux qui sont condamnés à des peines infamantes, &c.; c'est cependant ainsi que l'on fait presque partout, & ce qu'il seroit très-fréquemment impossible d'éviter dans les prisons actuelles à cause de leur *étroitesse* & de leur mauvaise distribution. Un abus excessif dont je dois parler ici, c'est qu'au lieu de

mettre toujours les fous dans des hospices, on ne craint pas de les jeter avec les criminels dans plusieurs prisons. On ne sauroit donc trop s'élever contre cette pratique, encore généralement en usage dans beaucoup de pays, mais qui heureusement devient de moins en moins fréquente dans quelques autres, surtout en France, où, depuis un certain nombre d'années, on s'occupe d'améliorer, par tous les moyens possibles, le sort des prisonniers. Toutefois, il y avoit encore, en 1829, trente-cinq aliénés dans la prison du Mans, où la moyenne du nombre des détenus n'est que de 76 à 80.

Conséquences à tirer de ce qui précède pour le plan d'une prison générale. Ce que je viens de rapporter dans le cours de cet article, peut aider à déterminer le plan qu'il faudroit suivre dans la distribution comme dans l'administration des prisons. Les rapports sacrés qui existent entre des citoyens prévenus ou même coupables de délit, et la société, exigent qu'en s'assurant de la punition du criminel, on cherche, non-seulement à conserver les innocens et à alléger pour eux le poids d'une mesure qui n'est que de précaution, mais encore à ramener les coupables dans la bonne voie, et à leur faire mériter l'intérêt & même l'estime. On n'obtiendra cet heureux résultat qu'en séparant les prisonniers en autant de quartiers ou de prisons distinctes qu'il y a de sortes de délits & de coupables, ou de présumés tels. Les séparations que nous voudrions voir établies partout, le sont plus ou moins, mais toujours très-incomplétement à Bury, à Manchester, à Rouen, à Paris, à Lausanne, à Genève, &c.

Autres moyens propres à ramener les prisonniers dans la bonne voie. Je dois passer très-rapidement sur l'emploi de ces moyens, dans un article comme celui-ci. Lorsqu'on étudie l'homme, on apprend bientôt qu'on ne gagne rien à l'avilir pour le rendre à la vertu, mais que c'est en lui montrant qu'il y est intéressé. Donnez donc au condamné, sous la condition qu'il devienne meilleur, l'espoir de la remise d'une partie ou du reste de sa peine; faites-le passer, quand il se corrige, parmi d'autrès moins corrompus; dissipez son ignorance profonde par un bon enseignement élémentaire; persuadez-le de la sécurité & du bonheur dont jouit celui qui remplit ses devoirs. C'est avec ces moyens & en l'occupant à un travail quelconque, que vous agirez heureusement sur sa santé physique & sur sa santé morale, & afin d'assurer le retour de cette dernière, soumettez-le, comme on le fait aux Etats-Unis d'Amérique, à New-Yorck, à Genève, à Lausanne & dans les différentes pénitentiaires que nous avons déjà citées, à des heures de silence, qui préviendront les conversations dangereuses, & ne lui infligez qu'un seul genre de châtiment, l'isolement absolu, durant plus ou moins de jours, suivant la gravité des fautes; augmentez encore la crainte de ce châtiment en exigeant que les personnes qui y seront condamnées travaillent pour payer leur dépense pendant tout le temps de la punition, & en les rendant témoins de la remise d'une partie de la peine de leurs heureux compagnons, sans qu'eux puissent espérer le même bonheur. Faites ainsi que toutes leurs réflexions, toutes leurs pensées tendent forcément à les empêcher de retomber dans les mêmes fautes. C'est de cette manière que vous les amènerez à descendre en eux-mêmes; c'est par la scrupuleuse attention de ces principes que l'on pourra & entretenir la santé des prisonniers, & agir efficacement sur les dispositions intérieures de la plupart d'entre eux. Voilà comment ce que prescrit la morale, l'hygiène le prescrit également.

Maladies. Leur nombre dépend, toutes choses étant égales d'ailleurs, de la population de la prison & de la manière dont les détenus y sont traités. Il y a beaucoup de prisons où la pâleur, la maigreur, l'état scorbutique & cachectique de ces détenus annoncent, au premier coup-d'œil, la durée du séjour qu'ils y ont fait. Il est aussi très-aisé d'indiquer, dans les plus mauvaises prisons, la durée de la détention des uns relativement à celle des autres. Cette remarque avoit déjà été faite par John Howard dans un grand nombre de villes, & par M. Thomas-Fowel Buxton, à Londres.

A Paris, dans la *prison de Bicêtre*, où la population n'étoit pas encore mobile & où les hommes étoient aussi bien traités qu'ils le sont partout ailleurs, « pendant l'été de 1818, la population a été pour chaque jour, en général, de 820 personnes, & le nombre des malades de 80, presqu'égal au dixième.

» Le nombre des galeux a été de 60, un peu moins que le treizième.

» Mais ce sont là des termes moyens : il y a eu des jours ou le nombre des malades a été de 113, & celui des galeux de 108.

» D'où il suit que, pour éviter l'encombrement des malades, ne dût-il être que momentané, si, dans l'état actuel des choses, on avoit à construire une infirmerie pour une prison habitée par 850 à 900 personnes, il faudroit lui donner assez d'étendue pour recevoir 200 malades; ce qui seroit un peu moins que le quart de la population totale (1). »

J'opposerai à ce que je viens de rapporter, ce que j'ai vu dans la *prison de Saint-Lazare*, à Paris, & dans la *maison centrale* de Melun. Dans cette dernière, il n'y avoit, le 30 octobre 1819,

---

(1) *Société royale pour l'administration des prisons*, pag. 56. — *Rapport de M. Pariset.*

que 38 malades & convalefcens fur une population de 561 perfonnes. On ne comptoit pas un feul galeux dans tout l'établiffement.

Il y a une loi qui prefcrit de ne pas mettre en jugement une femme prévenue d'un crime emportant la peine de mort, avant qu'il n'ait été vérifié qu'elle n'eft pas enceinte. (*Loi du 23 germinal an* III). Non-feulement on devroit étendre cette difpofition aux perfonnes qui font dans le cours d'une maladie aiguë, mais encore fufpendre toute efpèce de procédure dirigée contre elles, fi cette procédure exige l'interrogatoire ou la comparution du prévenu.

J'ai indiqué précédemment les maladies qui règnent le plus fouvent dans les prifons; c'eft ici le lieu de faire remarquer que, fous le rapport du traitement, il y a un grand nombre de malades dont il faut s'attacher à relever l'ame abattue : montrer à ces malheureux un vif intérêt, leur parler le langage de la fenfibilité, faire avec eux la médecine du cœur, feroit bien plus falutaire que tous les moyens pharmaceutiques. Mais cette noble tâche du médecin des prifons fera toujours la plus difficile.

Les grandes prifons ont ordinairement une infirmerie, à laquelle font attachés un médecin ou un chirurgien & un pharmacien. Cette infirmerie ne confifte que trop fouvent en une ou deux chambres garnies de lits. Les malades des autres prifons doivent être traités dans des chambres à part, ou bien tranfportés dans des hôpitaux, où prefque toujours, chez nous, on les enferme dans des falles dites *de configués*. C'eft particulièrement dans les prifons qu'il faut que les infirmeries foient affez vaftes pour le nombre des malades qu'elles doivent contenir, & que les lits furtout foient affez efpacés. Il faudroit auffi établir, dans prefque toutes les grandes prifons, mais principalement dans les *dépôts de mendicité*, des efpèces de lazarets pour tenir en obfervation, pendant quelques jours, les arrivans fufpects; il faudroit encore que, dans toutes, chaque arrivant prît un bain & fût vifité par le médecin.

Un grand abus, que je dois fignaler ici, c'eft que, lorfqu'il n'y a pas d'infirmerie dans une prifon, on n'accorde prefque toujours le *tranfférement* à l'hôpital qu'avec le plus grande difficulté, & très-fouvent quand les malades font près de mourir.

Des différentes sortes de prisons établies en France. — *Prifons de prévenus & d'accufés.* Ces prifons, dans lefquelles on tient les prévenus & les accufés de crimes ou de délits enfermés jufqu'à ce que les juges aient prononcé fur leur fort, font des lieux de fûreté qui répondent des perfonnes de ces détenus envers la fociété, laquelle ne préjuge encore rien fur leur criminalité ou leur innocence. Notre Code d'inftruction criminelle dit (art. 603 & 604) que ces prifons, qu'il diftingue en deux fortes, & défigne fous les dénominations de *maifons d'arrêt* (où font dépofés les fimples prévenus en vertu d'un mandat d'arrêt ou de dépôt), & de *maifons de juftice* (dans lefquelles ils font transférés après leur mife en accufation pour y attendre leur jugement par les cours d'affifes), feront établies, *indépendamment de celles pour peines*, c'eft-à-dire de celles des condamnés, & qu'elles en feront entièrement diftinctes.

Les prifonniers fimplement accufés font, en général, ou innocens, ou pleins de confiance qu'ils feront rendus à la liberté, ou coupables, & voyant dans leur détention actuelle le commencement d'une détention plus longue, lorfqu'ils ne s'attendent pas à payer d'un emprifonnement fans fin, ou de leur vie, les crimes dont ils fe font fouillés. La pofition morale de ces individus diffère donc extrêmement. Les premiers fouhaitent que leur affaire s'inftruife, le moindre retard les irrite; les feconds doivent defirer d'être jugés pour voir abréger le temps d'une détention qui ne leur fera pas comptée après le jugement. Ces différences font attachées effentiellement à la fituation des détenus non encore jugés.

Prifons ordinaires de condamnés, ou *prifons pour peines.* — A. *Maifons de correction ou de détenus pour peines correctionnelles.* Ce font les prifons où l'on enferme les perfonnes condamnées pour les infractions que la loi confidère comme *fimples délits*. Le maximum de l'emprifonnement eft de cinq années, & le minimum de fix jours. On voit de fuite par la différence de la durée de la détention combien peut être différente l'influence que cette durée exerce fur le phyfique & fur le moral des détenus. Les *maifons*, ou *prifons de correction*, devroient être, conformément à leurs dénominations, des lieux deftinés à corriger les défauts, les inclinations vicieufes, les mœurs corrompues. En effet, elles ont été inftituées plus pour rendre à la fociété des individus dont elle ne défefpère pas, que pour les punir. Or, je laiffe conclure par tous les détails dans lefquels je fuis entré, fi elles atteignent leur but.

B. *Maifons de réclufion, de force*, ou *maifons centrales.* Chez nous, ces prifons font deftinées aux condamnés pour les infractions que la loi confidère comme des *crimes*. On y renferme auffi des individus coupables de fimples délits; mais alors ils font condamnés à plus d'une année d'emprifonnement. Notre Code pénal veut que la durée de la réclufion foit au moins de cinq ans, & de dix au plus.

Les femmes & les filles condamnées aux travaux forcés, au lieu d'y être employées comme les hommes & de porter des fers, font mifes dans des *maifons de force*. On applaudit à une difpofition auffi humaine. La loi qui modifie, en les rendant plus légères, les peines pour crimes & délits commis par des individus âgés de moins de feize ans

(art. 66 & 67 du Code pénal), s'appuie en partie sur les mêmes principes; c'est toujours dans les mêmes vues qu'elle veut aussi que les travaux forcés & la déportation ne soient prononcés contre aucun individu âgé de soixante & dix ans accomplis, & que tout condamné à l'une de ces deux peines en soit relevé dès qu'il a atteint cet âge, & soit renfermé dans une maison de force pour tout le temps à expirer de sa peine, comme s'il n'eût été condamné qu'à la réclusion.

Ce que j'ai rapporté précédemment en parlant des prisons *considérées en général*, étant surtout le résultat de l'observation des maisons de correction & de réclusion, fait suffisamment connoître leur utilité & leurs inconvéniens.

Prisons des condamnés aux travaux forcés. — BAGNES. Ceux contre lesquels a été prononcée la peine des travaux publics sont appelés *forçats*, & très-souvent *galériens*; forçats, parce qu'ils sont *forcés* à travailler pour le service de la société offensée, & galériens, parce que d'abord ils ne furent appliqués qu'au service de la mer, sur des galères où ils passoient le temps de leur détention enchaînés sur des bancs de rameurs. Ce sont les besoins particuliers des états qui font employer les forçats, en France, aux travaux des ports & à ceux de quelques routes; en Russie, en Hongrie, aux mines; dans plusieurs villes de Suisse à nettoyer les rues; ailleurs, aux galères, &c.

Les individus condamnés aux travaux forcés doivent, dit notre Code pénal, être employés à ceux qui sont les plus pénibles, & traîner à leurs pieds un boulet, ou être attachés deux à deux avec une chaîne lorsque le travail auquel ils sont destinés le permet. Le même Code établit les travaux *forcés à temps & à perpétuité*. Les premiers sont prononcés pour cinq ans au moins, & vingt ans au plus. J'ai fait connoître plus haut quels sont les individus que la loi, fondée sur leur foiblesse physique, exempte d'une peine aussi dure. C'est dans plusieurs ports que l'on place chez nous les forçats; on les y enferme dans de grands bâtimens construits à terre, & appelés *bagnes* (1); &, à défaut de ceux-ci, à bord des vaisseaux hors de service, que l'on nomme *pontons*. Mais les considérations hygiéniques qui se rattachent aux *pontons-prisons* étant beaucoup trop nombreuses lorsqu'on les envisage plutôt comme prisons de guerre que comme prisons de condamnés par justice, c'est à l'article PONTONS (2) de cet ouvrage que je renvoie le lecteur.

Des forçats avant d'arriver dans les ports. Ils partent à certaines époques des prisons de l'intérieur, & s'augmentent ensuite de tous les condamnés à la même peine détenus dans les prisons qui se trouvent sur la route. La troupe de ces criminels forme ce qu'on appelle une *chaîne*, sorte de caravane qui porte avec elle ustensiles, fers, vivres, &c., & qui, indépendamment des condamnés, se compose de plusieurs employés & d'une escorte militaire. A mesure que cette chaîne grossit de nouveaux criminels, ceux-ci sont enchaînés comme les autres, c'est-à-dire qu'on leur met un collier en fer de deux pièces unies en devant par une forte charnière, & fermé par derrière au moyen d'un boulon de fer enfoncé et rivé à coups de masse; ce collier est passé dans le premier anneau d'une chaîne de six à huit pieds, dont l'autre extrémité est enfilée par une autre chaîne très-longue : cette dernière, qui réunit ordinairement une centaine des premiers, reçoit le nom de *cordon*. Chaque forçat a une ceinture en cuir pour supporter le poids de sa chaîne & empêcher les commotions d'être transmises au cou & à la tête. Ainsi composée, la chaîne générale se traîne péniblement pendant quatre à cinq lieues par jour, faisant des haltes fréquentes & couchant sur la terre à peine couverte de paille. Ce voyage est tellement fatigant pour les forçats, qu'ils le redoutent autant que quelques années de séjour au bagne. Ajoutez qu'il n'a pas toujours lieu dans une saison favorable, & que le dénuement de linge & de vêtemens, la malpropreté, le germe des maladies gagnées dans les prisons, la mauvaise nourriture, les intempéries de l'air dont rien ne défend, les affections morales, &c., sont autant de causes qui font périr quelquefois un grand nombre de forçats pendant la route & peu de temps après leur arrivée.

Des forçats lors de l'arrivée de la chaîne au lieu de leur destination & avant leur entrée dans le bagne. A l'arrivée de la chaîne on fait subir une espèce de quarantaine aux condamnés qui la composent. A Brest, on les reçoit dans un des hôpitaux de la marine *extra muros*. On s'empresse d'abord de débarrasser chaque homme de son collier de voyage; première opération qui seule est capable de porter l'effroi dans l'ame des spectateurs eux-mêmes. Le forçat s'assied à terre, la tête près d'un billot sur lequel est fixée une enclume; puis, à grands coups de masse & de repoussoir, deux hommes chassent le boulon qui tient le collier fermé. Il n'est pas sans exemple que la masse, après avoir glissé sur un repoussoir placé à faux, ait brisé le crâne du patient; & souvent

(1) Les étymologistes font ordinairement dériver ce mot soit de *bagno*, nom donné autrefois par les Italiens à la grande prison des esclaves de Constantinople, où il y avoit des bains; soit de *balneum*, parce que le bagne de Marseille fut élevé sur un emplacement de bains.

(2) Cet article, que jusqu'à présent on ne trouve dans aucun dictionnaire de médecine, a été traité dans celui-ci avec un soin tout particulier par MM. les Drs. *Augte. Thillaye* & *Chapelain*, qui, pendant les années 1809 et 1811, furent successivement détenus sur les pontons espagnols & anglais. (*Voyez* le tom. XII, pag. 243 & suivantes de cet ouvrage.)

des commotions douloureuses se propagent par le collier jusqu'au cerveau. Lorsque ce collier est ôté, on place à la partie inférieure de la jambe une *manille* (1). Après avoir été ferré, l'arrivant est rasé, lavé, & il revêt l'uniforme du bagne. On sépare ensuite les malades des bien portans; & lorsque pendant vingt ou trente jours tous se sont bien reposés, on les envoie au bagne pour en suivre les travaux & le régime.

Des forçats dans les bagnes. Sans entrer dans la description minutieuse d'aucun des bagnes de France, quelques détails sur celui de Brest, qui passe pour être le mieux distribué & le mieux tenu, pourront cependant en donner une idée. Il se compose principalement de quatre salles immenses formant deux étages; ces salles n'ont d'autres ouvertures, à l'exception des fenêtres garnies de barreaux de fer, & trop hautes pour la salubrité & l'agrément de la vue, que par le bout qui correspond au centre du bâtiment : elles sont fermées au-dehors par une porte extrêmement forte, & en dedans, à huit ou dix pieds, par une grille. Le fond est un massif très-épais, dans lequel sont pratiqués des cachots noirs d'autant plus malsains que leur seule ouverture donne dans la salle, où l'air est déjà très-vicié. Chaque salle, soutenue dans le milieu de sa largeur par une rangée de piliers, à la base desquels sont, de deux en deux, des latrines à l'anglaise, & un conduit d'eau pour y nettoyer celles-ci de toutes les matières qu'on y dépose, est garnie de quatorze *tolats* ou doubles *bancs*, espèces de lits de camp de quinze pieds en tout sens, & formant deux plans inclinés à l'horizon, réunis du côté de la tête. Vers les pieds, ces tolats ont une longue barre de fer dans laquelle la chaîne du forçat se trouve passée quand il est à son banc. Chaque banc est pour douze places, mais souvent il est occupé par quatorze hommes, de sorte qu'il revient à peine un pied de largeur à chacun d'eux; il résulte de cela qu'ils couchent tous sur le même côté, & que celui qui veut dormir sur l'autre est obligé d'éveiller ses camarades.

Le nombre des hommes de chaque salle est de sept à huit cents. La chaleur, maintenue suffisante en hiver par le grand nombre de ceux qui y sont, est très-incommode en été; le cubage de l'air y donne un peu plus d'une toise pour chaque homme.

Le forçat reçoit en été un pantalon de toile, & en hiver une capote garnie d'un capuchon. Il est en général beaucoup mieux habillé & beaucoup mieux chaussé que la plupart des ouvriers indigens. Le poids de la manille & de la chaîne est de douze livres ou à peu près, & la longueur de cette dernière est de dix pieds; d'où il résulte qu'en la faisant courir sur le barreau du banc, chacun peut disposer d'une ligne de trente-quatre pieds & atteindre les latrines. Le forçat couche tout habillé sur la planche nue, à moins qu'il n'achète un petit matelas & une couverture. Quant aux alimens qu'il reçoit, j'en ai parlé précédemment en traitant du régime alimentaire des prisons en général.

A cinq heures en été & à sept heures & demie en hiver, les forçats se lèvent, & aussitôt que leurs salles sont balayées & qu'ils ont reçu leur déjeuner, des *gardes-chiourmes* les conduisent aux travaux du port. Ces travaux sont réservés pour les plus coupables; ceux des ateliers, les corvées pour les vivres, pour le bois, &c., sont pour les autres. Tous les forçats condamnés à perpétuité, ou connus par quelque tentatives d'évasion, ne sortent jamais qu'enchaînés dans un seul cordon; ils restent ordinairement dans les salles avec les infirmes, & s'y occupent à des ouvrages en paille, en carton, &c. Ceux qui ont été rattrapés deux fois sont attachés à leur lit de camp où ils restent enchaînés pendant deux ou trois années entières. Il leur est défendu d'exercer le métier de tailleur, de cordonnier, &c., de peur qu'ils ne nuisent aux ouvriers libres.

Les forçats rentrent pour dîner à onze heures en été; ils retournent au travail à une heure, & rentrent de nouveau avant la nuit. En hiver, ils font la journée de neuf à trois heures sans s'arrêter. A leur rentrée du soir on les enchaîne à leur banc, & à sept heures en hiver & à huit en été, une cloche donne le signal du silence & les force à se coucher.

L'ivrognerie, malgré la prohibition des liqueurs alcooliques, est le vice dominant des forçats; il n'est pas de sacrifice qu'ils ne fassent pour la satisfaire. Quant aux mœurs, tout ce que j'ai dit plus haut à ce sujet des autres prisonniers, quelqu'affligeant que cela soit, est ici au-dessous de la vérité.

L'habitude de traîner la chaîne donne à la démarche du forçat un caractère particulier impossible à corriger d'abord, & qui les fait reconnoître lorsqu'ils parviennent à s'évader & à se procurer d'autres vêtemens que ceux du bagne. Cette chaîne est quelquefois la cause de blessures graves & de fractures, parce qu'elle s'engage dans les machines, telles que grues, cabestans, &c., & que dans les chutes de l'un des forçats qu'elle reçoit elle entraîne presque toujours l'autre.

Les forçats malades sont transportés dans les hôpitaux de la marine, où ils jouissent de toutes

(1) Pièce de fer d'une forme parobolique, du poids de deux à trois livres, & percée à chaque bout d'un trou dans lequel on met un fort boulon, qui est lui-même arrêté par une clef de fer rivée à coup de masse. La manille est l'attribut essentiel des forçat : on ne l'ôte d'un membre fracturé que pour la replacer à l'autre, & c'est à elle qu'est attachée une chaîne de dix pieds qui unit les forçats par cuple.

les ressources que ces hôpitaux présentent. Les maladies auxquelles succombent le plus ordinairement les prisonniers détenus dans les bagnes, sont la phthisie pulmonaire, le catarrhe pulmonaire chronique, la péripneumonie, les hydropisies ascites, les entérites, les diarrhées, les gastro-entérites & les fièvres de diverses espèces.

Des forçats à la sortie du bagne & quelque temps après. Le forçat dont le terme de la peine approche est intéressé à ne pas s'évader; c'est pourquoi on l'emploie alors de préférence dans les hôpitaux & dans les ateliers. A son départ du bagne il reçoit le prix de sa main-d'œuvre, qui avoit été mis en réserve, puis une *cartouche* ou congé imprimé sur papier jaune, & une feuille de route avec laquelle il touche 30 centimes par myriamètre. Arrivé chez lui, il reste ordinairement sous la surveillance de la police pendant un an. Cette dernière mesure seroit très-sage si l'on pouvoit l'exécuter d'une manière cachée; car la honte, peut-être autant que la misère & les penchans vicieux, portent presque toujours le forçat *libéré* à commettre de nouveaux crimes qui le conduisent encore au bagne ou à l'échafaud.

Dépôts de mendicité, ou maisons de répression de vagabondage. On conduit dans ces sortes de prisons & l'on y retient des gens des deux sexes & de tout âge, sans aveu, sans état, sans asile, trouvés mendians ou déclarés vagabonds. La durée du séjour qu'ils y font est très-variable, & ils n'en sortent que quand on les réclame. La population des *dépôts de mendicité* est toujours moindre en été qu'en hiver; elle augmente quelquefois considérablement pendant cette dernière saison. Les personnes qui les composent sont, sous presque tous les rapports, beaucoup mieux qu'elles n'étoient auparavant, quand le dépôt est bien tenu. En effet, leur logement est plus sain, on leur donne une chemise blanche de temps à autre; elles sont aussi mieux vêtues & mieux nourries. Mais le premier bien de tous, celui sans lequel on ne jouit qu'imparfaitement des autres, leur manque, c'est la liberté: aussi elles ne croiroient presque jamais l'acheter assez cher au prix des avantages réels dont je viens de parler. (*Voyez* à la fin de cet article, des remarques & observations sur ce qui concerne la *mortalité* des détenus dans les dépôts de mendicité.)

Prisons pour dettes. Ce sont celles où l'on met les débiteurs sur la poursuite de leurs créanciers. L'Etat ne doit à ceux qui y sont détenus ni alimens ni coucher; ils vivent au moyen d'une somme qui est consignée par les créanciers, & avec l'argent qu'ils se procurent, ils peuvent faire venir du dehors lits, meubles, mets, &c., & recevoir dans leurs chambres toutes les personnes qui viennent les visiter. On ne doit gêner en rien leurs communications orales ou par écrit, soit avec des individus du dehors, soit entr'eux. Ils n'ont pas mutuellement sur leur moralité la même influence dangereuse que les autres détenus, parce que ce sont des personnes déjà formées & non perverties. Leur position particulière tient au dérangement de leur fortune.

Prisons des enfans détenus à la réquisition de leurs parens. Ces enfans, isolés & hors de la vue des autres prisonniers, sont, à Paris, logés dans des *maisons de correction*, dans une cellule ordinairement saine, où on les enferme pendant le jour & la nuit, & où ils n'ont de communication qu'avec le concierge & leurs instituteurs surveillans. Constamment auprès d'eux, ces derniers les accompagnent à la promenade dans la cour, seul endroit où ils se voient entr'eux. Chacun travaille dans sa cellule; pendant les heures de repos on les occupe à la prière & à la lecture. On enseigne les premières lettres, le calcul, &c., à ceux dont les parens paient pour cela. L'isolement & le peu de temps qu'on leur accorde pour se promener nuisent à leur santé, mais, en compensation, ils font naître des réflexions & les corrigent. Cette fois, une sage méditation a donc manifestement présidé à une institution qui doit décider du bonheur public. On a observé, en effet, que les enfans tenus isolés pendant huit jours avec une grande sévérité, sortent de la prison beaucoup mieux corrigés que ceux qu'on y laisse plus long-temps, mais avec moins de rigueur. Rendez donc ici la peine plus sévère pour qu'elle soit plus courte, puisqu'elle va mieux au but. (*Voyez* PEINES (*Méd. lég.*), tom. XI, pag. 511 de ce Dictionnaire.)

De la mortalité dans les prisons & de la manière de l'évaluer. Malgré la difficulté extrême que l'on éprouve à se procurer des faits certains & bien circonstanciés sur la mortalité dans les prisons, je crois en avoir réunis de tels, & en assez grand nombre, pour décider la question; mais, sans les transcrire textuellement ici comme je l'ai récemment fait dans un *Mémoire* publié dans les *Annales d'hygiène publique & de médecine légale* (1), je dirai seulement que, pour arriver à la connoissance un peu positive de la mortalité des prisonniers, il faut établir la proportion de leurs décès d'après leur population moyenne annuelle, & non d'après le nombre total des personnes qui ont été emprisonnées. Que conclure, en effet, de l'entrée dans les prisons & de la sortie d'individus qui y restent trois à quatre mois, ou seulement trois à quatre jours? Il est évident que les chances d'y mourir pendant un temps aussi court n'égalent pas les chances d'y mourir pendant une année entière.

Différences dans la mortalité des prisonniers, qui doivent être attribuées principalement à l'espèce des individus, à leur état de santé lors de

(1) *Voyez* le cahier d'avril 1829.

l'entrée dans les prisons, & aux ressources pécuniaires qu'ils y apportent. Les prisons du département de la Seine sont, par l'égale tenue de toutes ou à peu près, les plus propres à mettre dans leur jour ces différences.

Or, dans les prisons du département de la Seine la mortalité moyenne annuelle a été, pendant 1815, 1816, 1817 & 1818, comme il suit :

A la grande Force (A), de 1 sur	40,88 déten.
Aux Madelonnettes (B)........	38,03
A la Conciergerie (C)..........	32,06
A la petite Force (D)..........	26,63
A Sainte-Pélagie (E)..........	24,48
A Bicêtre (F).................	18,75
A Saint-Lazare (G)...........	17,92
Au dépôt de mendicité établi à Saint-Denis (H)...........	3,97
Mortalité moyenne générale, 1 sur	12,01 dét.
Et sans le dépôt de mendicité.....	23

Les personnes qui ont visité ces prisons avec attention pendant les années que comprend ce tableau, savent très-bien que l'ordre dans lequel je le cite ici est justement, ou à peu près, celui suivant lequel augmentoit l'état de misère & de souffrances de la plupart des détenus qu'elles renfermoient.

La mortalité épouvantable qu'on observe dans le *dépôt de Saint-Denis*, mortalité telle qu'il ne périt pas proportionnellement plus de soldats pendant une guerre meurtrière, paroît donc avoir ses germes dans la constitution souvent détériorée des pauvres, par les privations, par les misères qui ont précédé l'entrée dans la prison, & dans l'impossibilité où ils se trouvent de se procurer les commodités de la vie. Le fait suivant vient encore appuyer cette conjecture.

Long-temps après leur arrestation, au moins un an, lorsqu'ils sont déjà accoutumés au régime de la maison, & quand, par conséquent, les causes de mortalité ont perdu une partie de leur intensité pour eux, les *vieillards* & les *infirmes* du dépôt de Saint-Denis sont envoyés à Villers-Cotterets, où le rapport annuel des morts à la population devient tout-à-coup comme un est à six ou environ.

Je ne prétends point que les différences reconnues, pour la mortalité, dans les diverses prisons du département de la Seine, doivent être seulement attribuées à la différence des individus, à leur santé au moment de l'entrée, & à leurs ressources pécuniaires : le local de chaque prison & la tenue plus ou moins bonne, peuvent y être aussi pour quelque chose.

Je passe maintenant à l'examen de la mortalité parmi les forçats; mais avant de transcrire ici les notes que l'on tient sur eux dans les quatre ports du royaume où sont établis les bagnes (1), je vais rappeler les principales conditions dans lesquelles vivent les condamnés détenus dans ces sortes de prisons.

Réputés les plus criminels, les plus pervers des prisonniers, soumis à un régime de rigueur extrême, marqués avec un fer chaud du sceau

(A) Prison d'hommes prévenus de toutes sortes de délits, où sont tous ceux que l'on a arrêtés depuis peu de temps, & les condamnés à une courte détention, qui ont obtenu d'y rester. Ces derniers ont presque tous de la fortune. La plupart des autres détenus ont plus ou moins d'argent, & ne se contentent ni des vivres, ni du coucher de la maison, qui est d'ailleurs, par ses logemens & par la grandeur de ses cours, la moins mauvaise des prisons d'hommes du département de la Seine.

(B) Cette prison est la *grande Force* des femmes. Elle renferme encore toutes celles qui sont condamnées à des peines correctionnelles, dont la durée varie entre plusieurs jours & cinq ans. On y met de plus quelques femmes détenues pour dettes, & quelques jeunes filles dites à la *correction paternelle*. C'est des trois prisons de femmes celle où il y a moins de misère, & elle est en même temps la plus propre de toutes.

(C) Prisons d'accusés des deux sexes traduits devant le tribunal d'assises, venant de la *grande Force* ou des *Madelonnettes*. Ils sont tous dans l'attente d'un jugement prochain, qui va les absoudre ou bien les condamner à une peine dont le minimum est cinq années d'emprisonnement. Ces détenus sont en général plus pauvres, plus dénués d'argent que ceux des deux prisons précédentes.

(D) Prison de misérables prostituées atteintes de maladies contagieuses, ou qui ont enfreint les réglemens de police, ou bien qui n'ont pu gagner assez pour se nourrir et payer à l'avance leur espèce de patente mensuelle.

(E) Cette prison est beaucoup trop petite pour tous ceux qu'elle renferme. Ce sont : 1°. des condamnés à un emprisonnement plus ou moins long; 2°. des hommes détenus pour dettes dans la proportion ordinaire d'un quart à un tiers; 3°. des garçons dits à la *correction paternelle* dans la proportion d'environ un vingt-cinquième.

(F) La plus mauvaise prison d'hommes. Elle renferme des condamnés à de longues peines, qui n'ont pu obtenir de rester à Sainte-Pélagie, & des condamnés aux travaux forcés, en attendant qu'ils soient envoyés au bagne. Les uns & les autres sont presque tous dans un état de grand dénuement.

(G) C'est le *Bicêtre* des femmes : mais la distribution de cette prison, ses cours, la grandeur de son local, la rendent moins mauvaise que Bicêtre; cependant la mortalité y est un peu plus forte que dans cette dernière prison. Une chose remarquable, que l'on aperçoit en jetant un coup-d'œil sur le tableau ci-dessus, c'est que la mortalité est aussi plus forte aux *Madelonnettes* qu'à la *grande Force*.

(H) Ce qui vient d'être dit ici sur chacune des prisons du département de la Seine, ne s'applique qu'aux seules années 1815, 1816, 1817 & 1818.

(1) Je dois ces notes, que j'ai consignées avec détail dans les *Annales d'hygiène publique & de médecine légale*, à M. Hyde de Neuville, alors ministre de la marine, qui, à l'époque où j'ai publié mon *Mémoire*, a bien voulu faire faire pour moi, dans ses bureaux, ce travail vraiment curieux.

ineffaçable de l'infamie, enchaînés deux à deux, traités comme des bêtes féroces, les forçats ont cependant, à certains égards, une existence beaucoup plus tolérable que celle des autres prisonniers. Ils font de l'exercice en plein air, ils sont mieux nourris, mieux vêtus, bien soignés dans leurs maladies; ils ont même, quand ils travaillent, ainsi que nous l'avons déjà dit, de la viande deux fois par semaine, & chaque jour du vin, de la bière ou du cidre.

Leur mortalité a été, terme moyen annuel :

1°. Dans le *bagne de Rochefort*, de 1 sur 25,01 pendant les années 1816, 1817 & 1818; sur 7,55 pendant les cinq années suivantes; sur 14,28 depuis 1824 jusqu'à 1828, ou, pendant douze années consécutives, de 1 sur 11,51.

2°. Dans le *bagne de Toulon*, de 1 sur 20,55. Elle a progressivement augmenté, ou à peu près, depuis 1816, qu'elle étoit de 1 sur 31, jusqu'en 1827, qu'elle a été de 1 sur 18.

3°. Dans le *bagne de Brest*, de 1 sur 35,56, de 1816 à 1820; sur 23,28, de 1820 à 1816; sur 25,48, en 1826 & 1827; enfin, pendant les douze années, de 1 sur 27,06.

4°. Enfin, dans le *bagne de Lorient*, de 1 sur 44,90, depuis 1816 jusqu'à 1820; sur 31,97, les quatre années suivantes; sur 60,56, de 1824 à 1828, & sur 39,17 pour les douze années.

Le bagne de Rochefort occupe un emplacement très-malsain, ce qui explique la grande mortalité de ses prisonniers, & ceux de Brest & de Lorient présentent des localités tout-à-fait salubres. Parmi ces derniers, celui de Lorient est le moins populeux, particulièrement depuis 1824, époque à laquelle il a été exclusivement affecté aux militaires condamnés pour insubordination; espèce d'hommes que notre Code pénal confond avec les voleurs, les faussaires, les assassins, en leur appliquant une peine commune, mais que l'opinion publique en distinguera toujours.

Ainsi, l'on voit dans la série des faits que je viens de rapporter, les mendians mourir en proportion beaucoup plus forte que les autres détenus, &, pour ces derniers, la mortalité être plus grande dans les maisons centrales de détention, c'est-à-dire parmi les condamnés, que dans les maisons d'arrêt & de justice, ou parmi les accusés. On conçoit que les détenus, éloignés de leurs familles, doivent en recevoir moins de secours que les autres, & que, par conséquent, ce qui a été dit des prisonniers les plus pauvres leur est plus ou moins applicable; mais c'est inutilement que j'ai cherché quelque chose de relatif à la différence dont il s'agit : j'ai trouvé, toutefois, que dans la *maison centrale de détention* de Montpellier, il y avoit eu, en 1822, un décès sur 24,75 détenus du département de l'Hérault, & sur 8,92 du département voisin, qui, après celui de l'Hérault, y a compté proportionnellement le moins de morts(1). On observera que ces derniers faits, qui ne sauroient servir seuls à autoriser une conclusion quelconque, indiquent une même tendance que les précédens, & conduisent aux mêmes vues.

Différences dans la mortalité des prisonniers, qui doivent être attribuées à l'administration des prisons. Voici maintenant d'autres résultats, dont les différences, non moins énormes, doivent être attribuées, pour la majeure partie, non à l'espèce différente des individus, mais à l'administration, ou bien à des circonstances qu'il dépend de sa volonté de changer comme de conserver. Les deux extrêmes nous sont fournis : l'un par les *dépôts de mendicité* du royaume des Pays-Bas, par le *bagne de Lorient*, par la *maison d'arrêt* de Versailles, & l'autre par la *prison de Pau*, telle qu'elle existoit il y a quelques années.

Il résulte d'un rapport présenté à sa majesté le roi des Pays-Bas par M. le conseiller d'état baron de Keverberg, que la mortalité moyenne annuelle a été, dans tous les dépôts de mendicité des Pays-Bas, depuis 1811 jusques & y compris 1822, savoir :

De 1 sur 6,68 à Mons,
6,85 à Hoorn,
8,01 à Hoogstraten,
8,79 à Namur,
13,57 à Lacambre, près Bruxelles,
22,41 à Bruges,
37,75 à Reckeim.

Et dans les sept dépôts réunis, de 1 sur 8,91.

Quant aux forçats du bagne de Lorient, j'ai déjà fait connoître la petite proportion de leurs décès. J'ajouterai seulement que leur mortalité est plus forte qu'elle ne le paroît d'abord, car tous ceux âgés de 70 ans accomplis sont retirés des bagnes; mais, d'un autre côté, il n'y a pas parmi eux d'enfans de 12 à 16 ans, âge auquel la vie probable est très-longue.

Enfin, sans accorder aux résultats de la nouvelle *maison d'arrêt de Versailles* plus de valeur qu'ils n'en ont réellement, à cause de la population & de la période qui les donnent, toujours est-il qu'on y compte un décès annuel, terme moyen, sur 109 détenus, pour les années 1823, 1824, 1825 & 1826.

Je vais maintenant parler de l'ancienne prison, ou *maison d'arrêt & de justice de Pau*. Qu'on se représente une vieille tour coupée en quatre étages, n'ayant son intérieur éclairé que par les ouvertures étroites de meurtrières tranchées dans

(1) On peut consulter à cet égard, la *Statistique du département de l'Hérault*, pag. 434.

des murailles très-épaisses & très-humides, n'offrant à une soixantaine de détenus, pour prendre l'air, que la petite plate-forme qui la termine; qu'on se figure ces malheureux, échelonnés sur les marches de l'escalier, attendant avec impatience que ceux qui respiroient aux meurtrières leur fissent place; qu'on ajoute à une telle localité l'oisiveté forcée, une chétive nourriture, un lit de paille souvent corrompue, que les prisonniers se disputoient, pour ainsi dire, avec les insectes les plus dégoûtans, & l'on aura l'idée de la prison établie dans le berceau même de Henri IV. Aussi la mortalité, pendant la période de 1804 à 1810, y a-t-elle été, terme moyen annuel, de 1 sur 3,92, c'est-à-dire à peu près comme dans le dépôt de *mendians de Saint-Denis*, pas moindre; & pourtant la prison de Pau n'étoit pas un dépôt de mendicité, mais une maison d'arrêt & de justice, mais une prison telle que dans celles de Paris qui ont la même destination, il n'est mort annuellement qu'un individu sur 32,06 & 40,88.

Les faits rapportés jusqu'ici sur la mortalité dans les prisons montrent, ce me semble, que si une administration, quelque sage, quelque éclairée qu'on la suppose, quels que soient les efforts qu'elle fasse, quel que soit le zèle qui l'anime, ne peut assurer aux détenus les chances de vie qu'ils auroient en liberté, ni arrêter les effets des atteintes portées à leur santé par les privations & la misère, elle a néamoins une puissance immense sur eux, & qu'ils *vivront* ou *mourront*, pour la plupart, selon qu'elle le voudra. Les *prisons de Rouen*, de *Metz*, &c., en seroient d'autres exemples remarquables; mais en voici encore une autre preuve bien évidente.

La *prison de Vilvorde*, l'une des meilleures connues par sa situation, la grandeur & surtout sa distribution, étoit régie avec une grande négligence, lorsque M. Chaban, préfet de l'ancien département de la Dyle, & M. Rouppe, inspecteur-général de cette prison, adoptèrent des mesures du bon choix & de l'efficacité desquelles on jugera par les résultats suivans.

La mortalité annuelle, rapportée à la population moyenne telle qu'on peut la déduire, approximativement, il est vrai, étoit, savoir : en 1802, époque de la plus mauvaise tenue de la prison, on hésite à le croire, d'un prisonnier sur 1 $\frac{1}{4}$, ou, plus exactement, sur 1,27;

En 1803, de 1 sur 1 $\frac{2}{3}$, en d'autres termes, sur 1,67;

En 1804, de 1 sur un peu moins de 2, ou sur 1,91;

En 1805, année où commencèrent les améliorations, elle fut de 1 sur 7,77;

En 1806, de 1 sur 20,31;

Et en 1807, année où déjà toutes les améliorations étoient introduites, de 1 sur 30,36.

Cependant, dans cette période de six années, les élémens de la population n'ont point changé: c'étoient toujours les mêmes classes de prisonniers, & leur nombre a toujours été en augmentant. Après ces derniers faits, qu'aurois-je à dire pour montrer les avantages d'une bonne administration? Je ne crois pas que l'emprisonnement soit toujours une barbarie, mais presque toujours la mauvaise tenue des prisons le rend tel.

Evaluation de l'influence de l'emprisonnement sur l'âge des détenus. L'âge de la grande majorité des prisonniers varie entre 20 & 50 ans; mais ce fait ne sauroit donner une idée un peu exacte de l'influence de l'emprisonnement sur la vie, ou des conditions dans lesquelles se trouvent les détenus, si l'on ne connoît mieux leurs âges : c'est pourquoi je vais tâcher de l'éclairer, en faisant toutefois abstraction des indigens que renferment les dépôts de mendicité.

On voit, par les *deux comptes généraux de la justice criminelle en France* pendant les années 1826 & 1827, qui ont été publiés par M. le garde-des-sceaux, que l'âge moyen des *accusés* poursuivis dans tout le royaume pour des crimes, a été de 32 ou 31 ans; on fait, en outre, que l'âge moyen des forçats, gens très-souvent repris pour cause de récidive, & de plus condamnés aux plus longues peines, est plus élevé que celui des autres prisonniers. Je trouve, d'après douze classemens de tous les forçats de nos bagnes, faits à différentes époques, depuis le 1er. juillet 1820 jusqu'au 1er. janvier 1827, que leur âge moyen est de 34—52 ans, ou trente-quatre ans, six mois & une semaine, à très-peu près.

En admettant, pour comparer la mortalité des prisonniers à celle des gens libres des mêmes âges, que trente-cinq ans est leur âge moyen, on est donc certain, puisque les forçats, qui sont les plus âgés, n'ont terme commun que trente-quatre ans, six mois & une semaine, que, loin d'exagérer en quoi que ce soit la proportion de leurs décès, on l'atténue. Ainsi, l'âge moyen des prisonniers est bien certainement au-dessous de 35 ans, si l'on rejette du calcul les *dépôts de mendicité*. Mais supposons-le de 35 ans, comme il vient d'être dit. Or, d'après la loi de la mortalité en France, établie par M. Duvillard (& dans l'état actuel cette loi exagère la proportion des décès), il ne meurt guère par chaque année qu'un cinquante-huitième & demi des vivans de l'âge de 35 ans; & cependant j'ai prouvé qu'il est mort annuellement, terme moyen des périodes dont j'ai examiné les faits, un individu sur 23 dans les *prisons de Paris* prises toutes ensemble, & sur 3,92 dans l'ancienne *maison d'arrêt & de justice* de Pau.

Les deux résultats principaux que manifestent tous les calculs, savoir, une excessive mortalité dans nos prisons & l'amélioration progressive de ces établissemens depuis environ dix-huit années, font voir, d'une manière évidente, l'énorme dif-

férence qui existe, en général, pour les chances de vie, entre des personnes emprisonnées & des personnes libres, entre des personnes emprisonnées qui sont réduites aux seules ressources de la prison, & d'autres qui peuvent, avec leur argent, se procurer une bonne nourriture, un logement à part, &c.; enfin, entre des détenus dans une bonne prison, que le zèle, l'intelligence & l'humanité dirigent, & d'autres qui croupissent dans une prison dont l'insalubrité inévitable s'accroît encore par sa mauvaise tenue.

Causes principales de l'excessive mortalité des prisonniers. L'insalubrité, inhérente à tant de maisons qui servent de prisons, & la position des détenus qui s'y trouvent, séparés du reste de la société, en proie à des affections tristes de l'ame, & souvent livrés à l'habitude de la masturbation, concourent certainement à produire les maladies qui règnent si fréquemment parmi eux; mais les causes principales de cette excessive mortalité sont dans le peu d'étendue des prisons, relativement à leur population, ou dans l'encombrement, la malpropreté, le mauvais air qui en résultent, mais surtout, je le crois, dans une nourriture insuffisante, moins par sa quantité que parce qu'elle est trop peu variée, & beaucoup trop souvent parce qu'on n'accorde point aux prisonniers un peu de viande. C'est aussi l'opinion de plusieurs directeurs ou concierges de prison; ils ont toujours vu, parmi les hommes confiés à leur garde, ceux qui se procuroient les alimens que ne donnent pas la maison se porter beaucoup mieux que les autres, quoique soumis d'ailleurs à des circonstances tout-à-fait semblables. J'en citerai un exemple.

La mortalité étoit très-grande dans la maison *centrale de Beaulieu*, près Caen, avant que les détenus y eussent, tous les jeudis, de la viande & de la soupe grasse. M. Diez, son directeur actuel, a eu la satisfaction d'y diminuer encore la mortalité, en apportant un simple changement dans la distribution des vivres. Le changement dont il s'agit consiste à faciliter aux prisonniers, avec l'argent qu'on leur donne chaque semaine, l'achat d'une ration de viande ou ragoût & d'une bouteille, sans plus, de cidre, les dimanches, lundis & mardis. Ajoutons que l'époque de la plus forte mortalité, dans les prisons de Rouen, a été justement celle où la nourriture étoit moins abondante. En 1812, dans le *Bicêtre* de cette ville, la ration de pain fut réduite à une livre, & sur une population moyenne de 493 détenus, 135 moururent. D'un autre côté, la mortalité la plus épouvantable de *Vilvorde*, c'est-à-dire la mortalité de l'an X, a eu lieu à une époque où le seigle ergoté entroit dans la composition du pain des détenus. Enfin plusieurs médecins des prisons que j'ai consultés, sont également d'avis qu'il faut surtout attribuer la grande mortalité qui s'observe dans les prisons, à la mauvaise nourriture; mais que celle ci auroit un effet bien moins meurtrier, sans les autres causes d'insalubrité qui renforcent beaucoup sa funeste influence.

Les condamnés qui travaillent dans les ateliers, reçoivent de la viande une fois par semaine, & des légumes, auxquels les simples accusés n'ont pas droit. Sans doute la loi qui n'accorde ces alimens qu'à la condition de travailler, a voulu y forcer les prisonniers; mais ceux-ci doivent-ils être victimes de l'impossibilité où se trouvent beaucoup d'administrations locales d'établir des ateliers dans les prisons, ou bien de l'insouciance, de l'inhabileté de ces mêmes administrations?

Dans le système de nos prisons, les prévenus, qu'il faut toujours considérer comme innocens, sont, je l'ai démontré dans tout le cours de cet article, bien plus mal traités que les condamnés ou les coupables. Leur nourriture, leur coucher, sont plus mauvais, on ne leur distribue aucun habit, on les chauffe moins en hiver, on ne permet pas toujours qu'ils travaillent pour adoucir leur sort; tandis que les criminels, les scélérats avérés, les condamnés ont, sous ces rapports, une existence moins intolérable: on peut affirmer que si ceux-ci continuoient aussi souvent que dans les premiers temps à recevoir des secours de leurs familles, ils succomberoient en moindre proportion que ceux-là. On diroit que la loi n'a de sollicitude, on me passera ce mot, que pour les condamnés, & qu'elle a compté, pour les accusés ou les prévenus, sur des ressources particulières que malheureusement ils n'ont pas tous.

Une pareille différence, que l'absurdité & la barbarie paroissent seules avoir introduite, & que l'on ne sait comment qualifier, quand on en voit les résultats dans la *prison de Pau*, d'une part, & d'autre part dans les *bagnes de Brest* & de *Lorient*, a déjà excité bien des réclamations. A dater du mois de janvier 1825, une mesure qui a été long-temps sollicitée, l'a fait disparoître des *prisons de Paris*, en assimilant, pour les vivres & le coucher, les simples accusés, aux condamnés. On aime à proclamer un tel acte de sagesse, & l'on fait des vœux pour qu'il soit bientôt imité dans nos autres *prisons d'arrêt & de justice*, où il auroit une bien plus heureuse influence, à cause de la qualité inférieure du pain & de la proportion plus considérable des indigens que ces maisons renferment. Il seroit urgent surtout de donner au moins chaque jour, aux détenus renfermés dans ces prisons, deux onces de pain blanc pour la soupe, comme on le fait depuis quelque temps pour les criminels des maisons centrales.

On peut voir, par le tableau suivant, que depuis plusieurs années, on a introduit d'autres améliorations réelles dans *les prisons du département de la Seine*. Ainsi de 1819, jusques & compris 1827, la mortalité annuelle rapportée à la population moyenne, y a été savoir:

	De 1819 jusques & compris 1825.	De 1819 jusques & compris 1827.	Au lieu de ..., comme cela résulte de mes recherches pour la période de 1815 à 1818 inclusivement,
A la grande Force, de 1 sur	50.58	57.42	40.88
Aux Madelonettes	36.61	45.41	38.03
A la Conciergerie	70.75	»	32.06
A la petite Force	38.34	38.76	26.63
A Ste.-Pélagie { Condamnés correctionnellement	32.28	48.50	24.48
A Ste.-Pélagie { Détenus pour dettes	»	128.00	»
A Bicêtre	27.11	26.00	18.75
A Saint-Lazare	24.68	24.00	17.95
Au dépôt de Saint-Denis	5.35	5.64	3.97
Mortalité moyenne générale	15.30	»	12.01
Et sans le dépôt de mendicité	32.62	»	23

L'amélioration dans *les prisons du département de la Seine* est donc bien sensible. On pourroit croire d'abord qu'une population moins nombreuse en est la seule cause; mais pourtant la population du *dépôt de mendicité* n'a que très-peu diminué, &, proportion gardée, l'amélioration n'est pas moins grande dans cette prison que dans les autres. J'observe aussi relativement à *Bicêtre*, que si la population y est bien moins nombreuse dans ces dernières années, d'une autre part, les ateliers ont beaucoup perdu depuis que cette prison est devenue, en quelque façon, un lieu de passage pour les hommes condamnés à la réclusion ou aux travaux forcés, en attendant leur transférement, pour les premiers, à la *maison centrale de Melun;* & qu'enfin dans cette dernière, la proportion des décès est depuis lors très-sensiblement moins forte qu'à *Bicêtre* avant 1819.

Mais quelles que soient d'ailleurs toutes les causes qui contribuent à la différence que l'on observe entre les deux périodes, toujours est-il que l'on meurt moins souvent aujourd'hui dans les diverses *maison de détention* du département de la Seine, & que si l'on examine séparément les résultats de l'année 1819, on s'étonne de voir combien l'impulsion donnée par l'*établissement de la société royale des prisons*, & par la connoissance, portée devant le public, de l'état jusqu'alors secret de beaucoup de ces lieux de détention, a été sur-le-champ efficace. On voit aussi, pour chaque prison de Paris, si l'on a égard à la classe des détenus qui s'y trouvent, que la mortalité y est, en général, je pourrois dire presque toujours, moins forte que dans nos départemens. Enfin dans Paris, si nous faisons abstraction de la *petite Force*, où il n'y a que des prostituées, nous voyons les femmes résister moins que les hommes, tandis que c'est très-sensiblement le contraire dans les autres prisons de la France. Le rapport fait en 1829, par le ministre de l'intérieur, à la *Société royale des prisons*, établit qu'en 1827 le terme moyen des décès, dans toutes les maisons centrales, a été de 1 homme sur 16, & de 1 femme sur 26 (1).

Conclusions. Les faits que je viens de rapporter dans cet article, & qu'au reste on trouvera consignés avec beaucoup de détails & avec bien d'autres faits encore, dans les *Annales d'hygiène publique & de médecine légale* déjà citées, me permettent de conclure:

1°. Que la mortalité des prisonniers est en général considérablement plus forte que celle des gens libres.

2°. Qu'elle est en raison directe de la mauvaise tenue des prisons, de l'état actuel de misère, de dénuement des prisonniers, des privations & des souffrances qu'ils ont supportées avant l'emprisonnement.

3°. Que si l'administration est à peu près impuissante contre les dernières causes, elle peut toujours, avec de l'habileté & de la sollicitude, prévenir les premières, ou du moins les atténuer beaucoup.

4°. Que si, faisant abstraction des différences qui résultent des localités & de la bonne ou mauvaise administration, nous rangeons les prisonniers dans l'ordre suivant lequel s'accroît la mortalité, ils seront placés comme il suit:

Prévenus & accusés.

(1) Cette différence est principalement attribuée, dans le rapport dont il s'agit, à ce que la vie sédentaire influe sur la santé des hommes plutôt que sur celle des femmes, qui y sont accoutumées. (*Voyez* le *Moniteur* du 21 janvier 1829.)

Condamnés.

Détenus dans les dépôts de mendicité.

5°. Que pour apprécier les effets de la salubrité, de l'insalubrité, de la bonne ou de la mauvaise tenue de chaque prison, & les chances différentes de vie des diverses classes de prisonniers, le meilleur moyen seroit, comme on l'a fait dans cet article, de déterminer la proportion annuelle des décès, non en rapportant ceux-ci au nombre total des détenus, mais à leur population moyenne annuelle.

6°. Que l'ignorance du sort des prisonniers, de leurs besoins, surtout des besoins & du sort des plus pauvres d'entre eux, est la cause première à laquelle il faut attribuer l'excessive mortalité dont j'ai cité des exemples.

7°. Que depuis l'établissement de la *Société royale* des prisons en 1819, c'est-à-dire depuis que le sort des prisonniers attire, fixe davantage l'attention, & que de fréquens reproches, justes ou injustes, ont été adressés à ceux qui les gouvernent, presque toutes les prisons dont j'ai pu suivre la mortalité pour les douze ou quinze dernières années, nous montrent, sous ce rapport, des améliorations successives très-notables, à l'exception toutefois des bagnes dans lesquels la mortalité a plutôt augmenté que diminué : ce que l'on doit peut-être attribuer au régime particulier auquel ils sont soumis, lequel ne permet point l'inspection du public, & par conséquent le contrôle qu'il peut exercer.

8°. Qu'enfin si la plupart des faits cités dans cet article, que je livre à la méditation des magistrats & à celle de tous les hommes éclairés, ne sont pas assez nombreux pour ne rien laisser à desirer, ils permettent néanmoins d'apprécier l'étendue des différences sur lesquelles j'ai voulu appeler l'attention, & ils prouvent que dorénavant l'administration ne pourroit tenir cachés les faits de l'ordre dont il s'agit, sans justifier, du moins en apparence, les présomptions les plus défavorables contre elle, & que c'est dans la publicité de ces faits qu'elle trouvera le plus puissant moyen d'amélioration des prisons.

(L. R. Villermé.)

S

SALANGANE. (*Ornith.*, *Hyg.*) Espèce d'hirondelle commune dans les archipels de l'Asie, & dont le nid, autrefois connu sous le nom de *nids d'alcyon*, étoit employé comme matière nutritive dans les cas d'épuisement. (*Voyez* Alcyons (Nids d'), tom. I, pag. 649; & Nourriture, tom. X, pag. 707 dans ce Dictionnaire.

(R. P.)

SAPONINE. (*Chim.*) On appelle ainsi la substance que l'on obtient en traitant l'extrait aqueux de racine de saponaire (*saponaria officinalis*), par l'alcool; on la rencontre également dans l'*arnica montana*, dans les racines de jalap, dans celles du *polypodium vulgare*, &c. La saponine est solide, translucide, d'un brun-clair, inodore, d'une saveur légèrement amère; l'alcool aqueux & l'eau la dissolvent parfaitement bien, tandis qu'elle est insoluble dans l'alcool rectifié & l'éther, & dans les huiles volatiles. La dissolution aqueuse de saponine se colore en jaune par l'addition de la potasse ou de la chaux, qui cependant ne la précipite pas; l'hydrochlorate de fer y fait naître un précipité vert-olive. (Ch. H.)

SIMAROUBÉES. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Dénomination sous laquelle MM. de Candolle & Richard père avoient réuni les genres Quassia & Simarouba, que depuis M. Adrien de Jussieu a reportés dans la famille des Rutacées, où ils forment une quatrième section.

SUCCINITE. (*Chim.*) En soumettant du succin contenu dans une cornue de verre à l'action du feu, il laisse dégager d'abord de l'acide succinique & de l'huile très-fluide & peu colorée; bientôt cette huile devient plus abondante, a une couleur jaunâtre, & ne se produit qu'autant que la température est assez élevée. Enfin, à un feu suffisant pour ramollir la cornue, il se sublime une matière jaune ayant la consistance de la cire.

Cette dernière substance a été, pour la première fois, observée par M. Vogel de Bayreuth, qui lui a donné le nom de *succinite;* mais elle n'a été obtenue bien pure que par MM. Robiquet & Colin, qui la préparent en la faisant long-temps bouillir dans l'eau, la fondant ensuite pour la dessécher. Lorsqu'elle est refroidie, ils la mettent en contact avec l'éther sulfurique, qui lui enlève la matière résineuse à laquelle elle étoit unie. La succinite purifiée est composée d'une multitude de petites paillettes micacées qui sont insolubles dans l'eau, dans l'alcool, & très-peu solubles dans l'éther. Les alcalis, & même plusieurs acides, n'ont que peu d'action sur cette substance.

(R. P.)

SYLVANES (Eaux minérales de), village du département de l'Aveyron, remarquable par deux sources thermales qui jaillissent du pied d'une colline. Leur température varie de 28 à 32 degrés. Elles sont limpides, ont une saveur salée, piquante & un peu styptique. Leur analyse chimique date d'une époque déjà reculée, aussi auroit-elle besoin d'être faite de nouveau. Au surplus, ces eaux paroissent contenir des sulfates de soude & de magnésie, ainsi que de l'hydrochlorate de soude, quelques carbonates & de l'acide carbonique.

Les eaux de Sylvanes sont très-fréquentées par

les perſonnes atteintes de rhumatiſmes chroniques ou de paralyſies. Elles ſont utiles dans les affections ſcrofuleuſes, dans le rachitis, & pluſieurs médecins les preſcrivent dans les maladies des voies urinaires & dans les catarrhes utérins opiniâtres : mais leur activité exige que l'on en faſſe uſage avec précaution.

C'eſt pendant l'été ou l'automne que l'on uſe le plus ordinairement des eaux de Sylvanes en boiſſons. On les donne auſſi ſous forme de bains, & il eſt certaines circonſtances dans leſquelles on preſcrit l'emploi de leurs boues avec le plus grand avantage. (R. P.)

V

VANDEN-BROECK (Bernard) (*Biog. méd.*), médecin très-érudit du ſeizième ſiècle, auquel les biographes, qui le déſignent ordinairement ſous le nom de *Paludanus*, ont généralement accordé une érudition variée, une grande probité & beaucoup d'éloquence. Il fut auteur de pluſieurs ouvrages, parmi leſquels on remarque ſurtout les notes ſur les voyages de Linſchot, ouvrage qui parut à la Haye en 1599, in-folio, & fut traduit en français ſous ce titre :

Hiſtoire de la navigation de Jean Hugues Linſchot aux Indes orientales, avec les annotations de Paludanus, & des figures. Amſterdam, 1619 & 1638, in-folio.

VANDEN-BROECK (Jean) (*Biog. médic.*), médecin de la faculté de Louvain, que l'on connoît auſſi ſous le nom de *Paludanus*, & qui, vers le milieu du dix-ſeptième ſiècle, s'étoit fait une brillante réputation comme praticien. Il avoit été reçu docteur en 1625, peu de temps après avoir obtenu la chaire royale des inſtitutes, vacante par la mort de Pierre Caſtellan ; il mourut en 1632, ſans avoir pu remplir les fonctions honorables qui lui avoient été confiées.

(*Extr. de la Biogr. d'Eloy.*) (R. P.)

Fin du Supplément du Dictionnaire de Médecine.

TABLE

ALPHABÉTIQUE ET DE CONCORDANCE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS LES TREIZE VOLUMES

DU DICTIONNAIRE DE MÉDECINE

DE L'ENCYCLOPÉDIE MÉTHODIQUE.

NOTA. L'ordre alphabétique suivi dans un Dictionnaire pourroit, au premier aspect, faire regarder comme inutile l'addition d'une *Table des Matières* : cependant, en réfléchissant qu'il n'est point ici question d'un simple Vocabulaire, mais d'un ouvrage dans lequel chaque sujet important est traité avec beaucoup de détail, on concevra que pour ne pas laisser ces articles incomplets, il a nécessairement fallu entrer dans des développemens auxquels, en ne consultant que leurs lettres initiales, on auroit donné une tout autre place : aussi pour éviter les répétitions, de fréquens renvois sont devenus indispensables. Par la même raison il est quelquefois arrivé que des mots auxquels on avoit renvoyé le lecteur, ont eux-mêmes dû être omis comme faisant à leur tour partie d'articles plus étendus : en sorte que, bien qu'ils existent réellement dans cet ouvrage, on les y chercheroit inutilement, si une *Table de Concordance*, rédigée avec soin, et surtout avec concision, ne remédioit à cet inconvénient.

Tels sont les motifs qui ont engagé l'Éditeur à entreprendre, dans le seul intérêt de ses Souscripteurs, un travail long, pénible, mais indispensable, et dans lequel on a sommairement analysé quelques articles très-étendus, comme les mots AFRIQUE, AIR, ALIMENS, ANATOMIE PATHOLOGIQUE, EUROPE, HYGIÈNE, MALADIES, NOURRITURE, etc.

(Les chiffres romains indiquent le tome, et les chiffres arabes la page.)

A

A, *ā* ou *āā*. (*Matière médicale.*) I, 1.
AAA. (*Chimie.*) I, 2.
AAL. (*Botanique*, *Mat. médic.*, *Hygiène.*) I, 2.
AARON. (*Biographie médic.*) I, 2.
AAS ou AA. (Eaux minérales.) I, 3.
AASCOW (Urbain-Bruan). (*Biogr. médic.*) I, 3.
AAVORA. (*Bot.*, *Mat. médic.*) I, 3.
ABACATUAIA. (*Ichthyologie*, *Hyg.*) I, 3.
ABADA. (*Zoologie*, *Mat. médic.*) I, 3.
ABAISSEMENT. (*Pathologie chirurgicale.*) I, 3. *Voyez* CATARACTE, III, 476 et suivantes.
— DE MATRICE. (*Pathol. chir.*) I, 3 à 5. *Voyez* aussi HERNIE DE MATRICE, VII, 184 et suiv., et MATRICE, VIII, 601 et suiv.
ABAISSER. (*Pathol. chir.*) I, 5. *Voyez* ABAISSEMENT.
ABALON. (*Bot.*, *Mat. méd.*) I, 5.
ABANDONNER UN CHEVAL. (*Art vétérinaire.*) I, 5.
ABANO (Pierre d'). (*Biogr. méd.*) I, 6 à 9.
ABAPTISTON. (*Instrument de chirurgie.*) I, 9.
ABAREMO-TEMO. (*Bot.*, *Mat. méd.*) I, 9.
ABASCANTE. (*Biogr. médic.*) I, 9 et 10.
ABASOURDI (Cheval). (*Art vétér.*, *Pathol.*) *Voyez* ALOURDI. II, 66.
ABAT-FOIN. (*Art vétér.*) I, 10.
ABATTEMENT. (*Pathol. et Art vétér.*, *Pathol.*) I, 10 et 11.
ABATTIS. (*Hyg.*) I, 11
ABATTOIRS. (*Hyg. publique.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément.*)
ABATTRE. (*Chir.*) I, 11. *Voyez* ABAISSEMENT.
ABATTRE UN CHEVAL. (*Art vétér.*) I, 11 à 13.

Abattre l'eau. (*Art vétér.*) I, 13 à 14.
— les cornes. (*Art vétér., Chir.*) *Voyez* Amputation, II, 201 à 202.
— du pied. (*Art vétér., Hyg.*) *Voyez* Amputation des ongles, II, 204 à 205.
Abattre (s'). (*Art vétér.*) I, 14.
Abattu. (*Pathol.*) I, 14.
Abbatius (Baldus Angelus). (*Biogr. médic.*) I, 10.
Abcès. (*Pathol. chir. et Art vétér., Pathol.*) I, 14 à 17. *Voyez* aussi Aboutissement, I, 24.
— de l'orbite. (*Pathol. chir.*) I, 16.
— des paupières. (*Pathol. chir.*) I, 16.
— vénériens. (*Pathol. chir.*) I, 16.
Abdelavi. (*Hyg., Bot., Mat. médic.*) I, 17.
Abdère. (*Histoire de la médecine.*) I, 18.
Abdomen. (*Anatomie, Pathol.*) I, 18. — Ses gerçures. *Voyez* ce dernier mot, VI, 623; Anatomie pathologique, II, 335; et Bas-ventre, II, 621.
Abécédaire. (*Bot., Mat. méd.*) I, 19. *Voyez* aussi Bident, III, 720 et 721.
Abeille (Scipion). (*Biogr. médic.*) I, 19.
— (*Entomologie, Mat. médic.*) I, 19 et 20. *Voyez* aussi Insectes, VII, 652; et Venin (Insectes venimeux), XIII, 409.
Abelmosch. (*Hyg., Bot., Mat. médic.*) I, 20.
Aben-ezra (Abraham). (*Biogr. médic.*) I, 20.
Abenzoar. (*Biogr. méd.*) *Voyez* Avenzoar, III, 442 à 450.
Abercromby (David). (*Biogr. médic.*) I, 20.
Abhal. (*Bot., Mat. médic.*) I, 21. *Voyez* aussi Ablab, I, 21 et 22.
Abi-Osbaia. (*Biogr. médic.*) I, 21.
Abiosi (Jean). (*Biogr. médic.*) I, 21.
Ablab. (*Bot., Mat. médic.*) I, 21.
Ablactation. (*Hyg.*) I, 22. *Voyez* aussi Nourrice, XII, 671; et Sevrage, XIII, 46 et 47.
Ablation. (*Pathol.*) I, 22.
Able ou Ablette. (*Ichthyol., Hyg.*) I, 22.
Abluans. (*Thérapeutique, Mat. médic.*) I, 22.
Ablutions. (*Hyg.*) I, 23.
Abomasus. (*Art vétér., Anat.*) I, 23.
Abondance de sang. (*Pathol.*) *Voyez* Pléthore, XII, 123 à 129.
Abortif. (*Pathol.*) *Voyez* Avortement, III, 463 et suiv.
— (*Mat. médic., Méd. lég.*) *Voyez* Aristolochiques, III, 251; Avortement, III, 463 et suiv.; et Emménagogues, V, 777.
Abortio, Abortus. (*Nosologie.*) I, 23.
Aboulhem. (*Biogr. médic.*) I, 24.
Abou-Maher-Moussa-Benjasser. (*Biogr. médic.*) I, 23 et 24.
Aboul-Miamen-Mustapha. (*Biogr. médic.*) I, 24.
Abou-Sahal. (*Biogr. médic.*) I, 24.
Aboutir. (*Pathol. et Art vétér., Pathol.*) I, 24.
Aboutissement. (*Pathol.*) I, 24 et 25.
Aboyeur. (*Ornithologie, Hyg.*) *Voyez* Barge, III, 596.
Abracadabra. (*Hist. de la méd.*) I, 25 à 27.
Abracalan. (*Hist. de la méd.*) I, 27.
Abrasaxas. (*Hist. de la méd.*) I, 27.
Abrasion. (*Pathol.*) I, 27.
Abreu (Alexis). (*Biogr. médic.*) I, 27.
Abreuver. (*Art vétér., Hyg.*) *Voy.* Alimens (Boissons), I, 831 et suiv.
Abreuvoirs. (*Art vétér., Hyg.*) I, 28.
Abréviation. (*Mat. médic.*) I, 27 et 28.
Abri. (*Hyg.*) I, 29.
Abricot. (*Hyg.*) I, 29 et 30. *Voyez* aussi Alimens, I, 809, et Nourriture, X, 688.
Abrotanum. (*Bot., Mat. méd.*) *Voy.* Aurone, III, 435.
Abrotonoïdes. (*Mat. médic.*) I, 30.
Abruption. (*Pathol. chir.*) I, 30.
Abrus. (*Hyg., Mat. médic.*) I, 31.
Abscès. (*Pathol.*) *Voyez* Abcès, I, 84.
Abscessus. (*Nosol.*) *Voyez* Abcès et Apostema, III, 190.
Abscission. (*Pathol. chir.*) I, 31.
Absinthe. (*Bot., Mat. médic.*) I, 31 et 32.
— (Petite). *Voyez* Genepi, VI, 610.
— (*Art vétér., Bot., Mat. médic.*) *Voyez* Aluine, II, 81 et 82.
Absorbans. (*Physiol.*) *Voyez* Absorption.
— (*Thérap., Mat. médic.*) I, 32 à 34.
Absorption. (*Physiol., Pathol.*) I, 34 et 35.
Abstème. (*Hyg.*) I, 35 et 36.
Abstergent. (*Thérap., Mat. médic.*) I, 36.
Abstersifs. (*Thérap., Mat. méd.*) I, 36. *Voyez* Abstergent.
Abstersion. (*Thérap., Mat. médic.*) I, 36. *Voyez* Abstergent.
Abstinence. (*Hyg., Méd. lég.*) I, 37 à 40.
Absus. (*Bot., Mat. médic., Hyg.*) I, 40.
Abu. (*Bot., Mat. médic., Hyg.*) I, 40.
Abulfarage (Grégoire). (*Biogr. médic.*) I, 46.
Abus. (*Hist. de la méd.*) I, 41 à 42.
— (*Hyg.*) I, 42 et 43.
— de soi-même. (*Hyg.*) I, 43 et 44. *Voyez* aussi Masturbation, VIII, 524 à 528.
— de la maréchallerie. (*Art vétér.*) I, 44 à 46.
Abutilon. (*Bot., Mat. médic.*) I, 46.
Acacalis. (*Bot., Mat. médic.*) I, 46.
Acacalotl. (*Ornith., Hyg.*) I, 46.
Acacia. (*Mat. médic., Hyg.*) I, 47 et 48.
Académie. (*Hist. de la méd.*) I, 48 à 51.
— d'équitation. (*Hyg.*) I, 51.
Acaja. (*Hyg., Mat. méd.*) I, 52.
Acajou. (*Hyg., Mat. médic.*) I, 52.) *Voyez* aussi Noix, X, 629; et Résines (Résine d'acajou), XII, 533.
Acanor. (*Chim.*) I, 52.
Acanos. (*Bot., Mat. médic.*) I, 52. *Voyez* Onopordon, XI, 126.
Acanthe. (*Bot., Mat. médic.*) I, 52. *Voyez* aussi Brancursine, IV, 161.
Acapalthi. (*Bot., Mat. méd.*) *Voyez* Acapathe.
Acapathe, Acapathi. (*Bot., Mat. médic.*) I, 52.
Acara. (*Ichthyol., Hyg.*) I, 52.
— patsjotti. (*Bot., Mat. médic.*) I, 52 et 53.
— pinima. (*Ichthyol., Hyg.*) I, 52.
Acaricaba et Acaricoba. (*Bot., Mat. médic.*) I, 53.
Acarizoloa. (*Bot., Mat. médic.*) *Voyez* Ecuelle d'eau, V, 685.
Acarnan. (*Ichthyol., Hyg.*) I, 53.
Acarne. (*Ichthyol., Hyg.*) *Voyez* Acarnan.
Acataposis. (*Pathol.*) I, 53.
Acatsia-Valli. (*Bot., Mat. médic.*) I, 53.
Acaweria. (*Bot., Mat. méd.*) I, 53.
Accablement. (*Pathol. et Art vétér.*) I, 53 à 55.
Accélération. (*Pathol.*) I, 55.
Accéléré (Pouls). (*Pathol.*) *Voyez* Accélération et Pouls, XII, 274.
Accès. (*Pathol.*) I, 55 à 67. Tableau de l'ordre et de la complication des accès dont les fièvres intermittentes sont composées, 58. — Doctrine des Anciens sur les accès ou paroxysmes, et sur la nomenclature des fièvres, 61 et suiv. *Voyez* aussi Paroxysmes, XI. 408.
Accessoire, Accessoires. (*Path., Thérap., Mat. médic.*) I, 67.
Accident. (*Symptomatologie et Art vétér.*) I, 67.
Accidentel. I, 67.
Acclimatement. (*Hyg.*) *Voyez* aussi Afrique, I, 331; Vomito, XIII, 512; et le mot Acclimatement dans le *Supplément*.
Accommoder les alimens. (*Hyg.*) I, 67. *Voyez* aussi Ali-

mens, I, 788; Assaisonnement, III, 342; Nourriture, X, 735
Accompagnemens de la cataracte. (*Pathol.*) I, 67 et 68. *Voyez* aussi Cataracte, IV, 476 et suiv.
Accord. (*Physiol.*, *Pathol.*) I, 68.
Accoster (s'). (*Hyg.*) I, 68.
Accouchées. (*Méd. prat.*) I, 69 à 72. — Régime qu'on doit leur faire suivre, 72 à 76.
Accouchement. (*Méd. prat.*) I, 76 à 84. *Voyez* aussi Anatomie pathologique, II, 506, 518 et 523.
— simulé ou feint. (*Méd. lég.*) *Voyez* Supposition de part, XIII, 174.
— (Terme de l'). (*Méd. lég.*) *Voyez* Naissances précoces et Naissances tardives, X, 453.
— (*Art. vétér.*) I, 84.
Accoucheur. I, 84 et 85.
Accoucheuse. (*Méd. lég.*) I, 85 à 87. *Voyez* aussi Matrones, VIII, 665; et Sage-Femme, XII, 645.
Accouple, Accouplement, Accoupler. (*Art. vétér.*, *Physiol.*) I, 87 et 88. *Voyez* aussi Haras, VII, 39.
Accourcir la langue. (*Art vétér.*, *Opér.*) *Voyez* Amputation, III, 88.
Accoutumance. (*Physiol.*, *Pathol.*) I, 88 à 93.
Accoutumé. (*Hyg.*) (*Voyez* Accoutumance.)
Accrétion. (*Physiol.*) I, 93.
Accroissement (Régime dans l'). (*Hyg.*) I, 93.
— (*Pathol.*) I, 93.
— (*Art vétér.*, *Physiol.*) I, 94.
— du palais. (*Art vétér.*, *Chir.*) I, 94.
Acémella. (*Bot.*, *Mat. médic.*) I, 95.
Acéphale. (*Anat.*, *Pathol.*) I, 96 à 97. *Voyez* aussi Monstruosités, X, 202.
Acerbe, Acerbes. (*Mat. médic.*, *Hyg.*) I, 98 et 99.
Acérinées. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Nourriture, X, 696.
Acescence. (*Chim.*, *Mat. médic.*) I, 99.
Acescens. (*Hyg.*) I, 99 et 100.
Acésias. (*Biogr. médic.*) I, 100.
Aceso. (*Hist. de la méd.*) I, 100.
Acétabule. (*Anat.*) I, 100.
Acétates. (*Chim.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Plomb (Acétate de), XII, 152; et Sel, XII, 753.
Acéteux (*Mat. médic.*) I, 100.
Acétique (Acide). (*Chim.*, *Mat. médic.*) *Voyez* le mot Acide dans le *Supplément*.
Achalalactli. (*Ornith*, *Hyg.*) I, 100.
Achanum, Achanus. (*Art vétér.*, *Pathol.*) I, 100 à 101.
Achariston ou Acharistum. (*Thérap.*, *Mat. médic.*) I, 101.
Achat des chevaux. (*Art vétér.*) I, 101 à 105. *Voyez* aussi Cheval, IV, 750 et suiv.
Ache. (*Bot.*, *Mat. médic.*) I, 105 et 106.
— d'eau. *Voyez* Berle, III, 674.
— de montagne. *Voyez* Livèche, VIII, 181.
— de marais. *Voyez* Berle, III, 674; et Céleri, IV, 529.
Acheminé (Cheval). (*Art vétér.*) I, 106.
Achevé (Cheval). (*Art vétér.*) I, 106.
Achia. (*Hyg.*) I, 106.
Achille (Tendon d'). (*Anat.*) *Voyez* Tendon, XIII, 227.)
Achillée. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Millefeuille, X, 127.
— sternutatoire. *Voyez* Herbe a éternuer, XII, 152; et Ptarmique, XII, 357.
Achillini (Alexandre). (*Biogr. médic.*) I, 107.
Achimbassi. (*Hist. de la méd.*) I, 107.
Achiotl. (*Mat. médic.*) *Voyez* Roucou, XII, 598.
Achlis. (*Nosolog.*, *Path.*) I, 107 et 108.
Achore et Achores. (*Path.*, *Art vétér.*) I, 108.
Achourou. (*Bot.*, *Mat. médic.*) I, 109.
Acide. (*Chim.*, *Mat. médic. et Thérap.*) I, 109 à 116.
— acétique. (*Chim.*, *Mat. médic.*) *Voyez* le mot Acide dans le *Supplément*; et Zoonique (Acide), XIII, 665.
— aérien. *Voy.* Acide crayeux ou carbonique, I, 110.
— allantoïque. *Voyez* le mot Acide dans le *Supplément*.
— arsenieux. *Voyez* Réactif, XII, 466.
— arsenique. *Voyez* Arsenique (Acide), III, 308.
— benzoïque. *Voyez* Benjoin, III, 685.
— boracique. *Voyez* Boracique (Acide), IV, 46 à 48.
— borique. *Voyez* Boracique (Acide).
— camphorique. *Voyez* Camphorique (Acide), IV, 335.
— carbonique. *Voyez* Acide crayeux, I, 110.
— citrique. *Voyez* Citrique (Acide), IV, 868 et 869.
— crayeux ou carbonique. I, 110.
— de l'oseille. *Voyez* Alimens, I, 697; et Oxalique (Acide), XI, 259.
— de l'urine. *Voyez* Urique (Acide), XIII, 368.
— du sel marin. *Voyez* Muriatique (Acide), X, 409; et Réactif, XII, 466.
— du soufre. *Voyez* Sulfurique (Acide), XIII, 170; et Réactif, XII, 467.
— du tartre. *Voyez* Tartarique (Acide), XIII, 218.
— du vinaigre. *Voyez* le mot Acide dans le *Supplément*.
— fluorique. *Voyez* le mot Acide dans le *Supplément*.
— hydrochlorique. *Voyez* Acide marin, I, 112 et 113, Muriatique (Acide), X, 409; et Réactif, XII, 466.
— hydrocyanique. *Voyez* Prussique (Acide), XII, 348; et Réactif, XII, 467.
— hydrosulfurique. *Voyez* Réactif, XII, 466.
— ignasurique. *Voy.* Strychnique (Acide), XIII, 142.
— karabique. *Voyez* Succinique (Acide), XIII, 151.
— lithique. *Voyez* Urique (Acide), XIII, 368.
— marin. I, 112 et 113. *Voyez* aussi Muriatique (Acide), X, 409; et Réactif, XII, 466.
— méconique. *Voyez* le mot Acide dans le *Supplément*.
— méphitique. *Voyez* Acide crayeux ou carbonique, I, 110.
— morique. *Voyez* Morique (Acide), X, 289.
— mucique. *Voyez* Mucique (Acide), X, 382.
— muriatique. *Voyez* Acide marin, I, 112 et 113; Muriatique (Acide), X, 409; et Réactif, XII, 466.
— muriatique oxygéné. *Voyez* Muriate, X, 409; et Réactif, X, 463.
— nanceique. *Voyez* Nanceique (Acide), X, 462; et Zumique (Acide), XIII, 665.
— nitreux. I, 113, 114. *Voyez* aussi Nitreux (Acide), X, 623.
— nitrique. *Voyez* Nitrique (Acide), X, 623, et Réactif, XII, 466.
— nitro-muriatique. *Voyez* Eau régale, V, 653.
— oleique. *Voyez* Oleique (Acide), XI, 111.
— oxalique. *Voyez* Alimens, I, 697; et Oxalique (Acide), XI, 259.
— phosphoreux. *Voyez* Phosphoreux (Acide), XI, 716.
— phosphorique. *Voyez* Phosphorique (Acide), XI, 716; et Réactif, XII, 467.
— Phtoroborique. *Voyez* Phtoroborique (Acide), XI, 764.
— phtorosilicique. *Voyez* Phtorosilicique (Acide), XI, 764.
— prussique. *Voyez* Prussique (Acide), XII, 348; et Réactif, XII, 467.
— purpurique. *Voyez* Purpurique (Acide), XII, 379.
— pyroligneux. *Voyez* Pyroligneux (Acide), XII, 399.
— pyromalique. *Voy.* Pyromalique (Acide), XII, 399.
— pyromucique. *Voyez* Pyromucique (Acide), XII, 400.
— pyromuqueux. *Voy.* Pyromucique (Acide), XII, 400.
— pyrosébacique. *Voyez* Pyrosébacique (Acide), XII, 400.
— pyrosorbique. *Voyez* Pyromalique (Acide), XII, 399.

Acide pyrotartarique. *Voyez* Pyrotartarique (Acide), XII, 402.
— pyro-urique. *Voyez* Pyro-urique (Acide), XII, 403.
— quinique. *Voyez* Quinique (Acide), XII, 414.
— rheumique. *Voyez* Rheumique (Acide), XII, 567.
— ricinique. *Voyez* le mot Acide dans le *Supplément*.
— rosacique. *Voyez* Rosacique (Acide), XII, 604.
— sébacique. *Voyez* Sébacique (Acide), XII, 743.
— sélénique. *Voyez* Sélénique (Acide), XII, 758.
— stéarique. *Voyez* Stéarique (Acide), XIII, 113.
— strychnique. *Voy.* Strychnique (Acide), XIII, 142.
— subérique. *Voyez* Subérique (Acide), XIII, 147.
— succinique. *Voyez* Succinique (Acide), XIII, 151.
— sulfovineux ou sulfovinique. *Voyez* Sulfovineux (Acide) XIII, 169.
— sulfureux. *Voyez* Sulfureux (Acide), XIII, 169.
— sulfurique. I, 114 et 115. *Voyez* aussi Réactif, XII, 467; et Sulfurique (Acide), XIII, 170.
— sulfurique concentré. *Voyez* Réactif, XII, 467; et Sulfurique (Acide), XIII, 170.
— tartareux et tartarique. *Voy.* Tartarique (Acide), XIII, 218.
— tungstique. *Voyez* Tungstique (Acide), XIII, 335.
— urique. *Voyez* Urique (Acide), XIII, 368.
— urique suroxygéné. *Voyez* Urique (Acide), XIII, 368.
— vitriolique. I, 114 et 115. *Voyez* aussi Sulfurique (Acide), XIII, 170.
— zoonique. *Voyez* Zoonique (Acide), XIII, 665.
— zumique. *Voyez* Zumique (Acide), XIII, 665.
Acides animaux. (*Chim., Mat. médic.*) I, 115 et 116.
— minéraux (*Chim., Mat. médic.*) I, 110 à 115.
— végétaux. (*Chim., Mat. médic.*) I, 115 à 116. *Voyez* aussi Alimens, I, 807.
Acides et Acidules. (*Hyg., Mat médic.*) I, 116.
— (*Art vétér.*) *Voyez* Alimens (Boissons), I, 833.
Acidité. (*Mat. médic.*) *Voyez* Acide, I, 109.
Acidules. (*Mat. médic.*), I, 119.
Acidules (Eaux minérales acidules). I, 118. *Voyez* aussi Eaux minérales, V, 620; et Minérales (Eaux) X, 137.
Acier. (*Mat. médic.*) *Voyez* Fer, VI, 314.
Acinesia. (*Path. chir.*) *Voyez* Akinesia, I, 604.
Acmé. (*Path.*) I, 120.
Acmella. (*Bot., Mat. médic.*) I, 95 et 120.
Acmelle. (*Bot., Mat. médic.*) I, 120. *Voyez* aussi Acmella, I, 95.
Acnée. (*Path.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément*.
Aco. (*Ichthyol., Hyg.*) I, 120.
Aconit. (*Bot., Mat. médic.*) I, 121 et 122. *Voyez* aussi Napel, X, 463.
—— (*Art vétér., Mat. médic.*) *Voyez* aussi Anthore, III, 50.
Aconitine. (*Chim. végét.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément*.
Acontias. (*Erpétologie, Mat. médic.*) I, 122.
Acore vrai. (*Bot., Mat. médic.*) I, 122. *Voyez* aussi Calamus aromaticus, IV, 276; et Roseau, XII, 606.
Acorus. (*Bot., Mat. méd.*) I, 122. *Voyez* aussi Calamus aromaticus, IV, 276; et Roseau, XII, 606.
Acoustiques. (*Thérap., Mat. médic.*) I, 124.
Acqui (Eaux minérales d'). *Voyez* ce mot dans le *Supplément.*)
Acratie. (*Path.*) I, 124.
Acrel (Olof). (*Biog. médic.*) I, 124 et 125.
Acres. (*Hyg., Mat. médic.*) I, 125 et 126.
Acretés des humeurs. (*Path.*) I, 126 et 127.
Acridophages. (*Hyg.*) I, 127. *Voyez* aussi Sauterelle, XII, 702.
Acrimonie. (*Hyg.*). *Voyez* Acres, I, 125.)
Acrimonies des humeurs (*Path.*) I, 126.
— (*Art vétér., Pathol.*) I, 127 et 128..
Acrisie. (*Pathol., Médec. prat.*) I, 128 à 131. *Voyez* aussi Crise, V, 202.
Acritique, I, 131. *Voyez* Acrisie.
Acrochordon. (*Pathol. chir.*), I, 131.
Acron. (*Biogr. médic.*), I, 131 et 132.
Actea. (*Bot., Mat. médic.*), I, 132.
Acteur. (*Hyg.*), I, 132 et 133. *Voyez* aussi Déclamation, V, 303.
Actif (Remède). (*Thérap. Méd. médic.*) I, 132. *Voyez* aussi Agissante (Médecine) I, 373.
Action des médicamens. (*Thérap., Mat. médic.*) I, 133 à 175. — De l'action générale des médicamens, relative à leurs propriétés physiques, 134.—De la forme, de la pesanteur, de l'agrégation, de la température, de la saveur, de l'odeur considérées comme causes d'actions médicamenteuses, 135, 136, 137, 140, 142 à 159.— De l'action générale des médicamens, relative à leurs propriétés chimiques, 159. — De l'action chimique des médicamens appliqués à l'extérieur, 160. = reçus dans les premières voies, 161. = dans les vaisseaux, 164. — Des divisions des médicamens, tirées de leurs propriétés chimiques, 164. — De l'action générale des médicamens relative aux organes auxquels on les applique, 166. — De l'action générale des médicamens appliqués sur la peau, 169. = reçus dans l'estomac, 170. = introduits par les organes de la respiration, 172. = dans le tissu cellulaire, 173. = reçus dans les vaisseaux, 175. *Voyez* aussi Médications, IX, 557 et suiv.
Action (Cheval toujours en). (*Art vétér.*) I, 175.
— en garantie (*Art vétér.*) *Voyez* Vices redhibitoires, XIII, 443.
Actions. (*Hyg.*) I, 175. *Voyez* aussi Exercice, VI, 154; et Mouvement, X, 374.
Active (Médecine active). *Voyez* Actif (Remède), I, 133; et Agissante (*Médecine.*), I, 373.
Activité. (*Pathol. hyg.*) I, 175 et 176.
Acton (Eaux minérales d'), I, 176.
Actuarius. (*Biogr. médic.*) I, 176 à 183.
Actuel, elle (Cautère actuel, chaleur actuelle). (*Chir.*) I, 183. *Voyez* aussi Adustion, I, 201; et Cautère, IV, 50.
Acupuncture. (*Thérap. chir.*) I, 184 à 188. *Voyez* aussi Piqure, XII, 94 et suiv.
Acyisis. (*Nosol.*) I, 188.
Adaca. (*Bot., Mat. médic.*), I, 188.
Adakodien. (*Bot., Mat. médic.*) I, 188.
Adali. (*Bot., Mat. médic.*) I, 188.
Adamantis. (*Bot., Mat. médic., Art vétér.*) I, 188.
Adamaram catappa. (*Hyg.*) I, 189.
Adamboe. (*Bot., Mat. médic.*) I, 189.
Adane. (*Ichthyol. hyg.*) I, 189.
Adapter. (*Chim.*) I, 189.
Addephagie ou Adéphagie. I, 189. *Voyez* aussi Boulimie, IV, 123.
Addington. (*Biogr. médic.*) I, 189.
Adelodagam. (*Bot., Mat. médic.*) I, 189.
Adénoméningée (Fièvre). *Voyez* Muqueuse (Fièvre), X, 393.
Adeptes. (*Hist. de la méd.*) I, 189 et 190.
Adhérence. (*Path.*) I, 190.
— organique. (*Anat. pathol.*) *Voyez* Organiques, XI, 173.
— des paupières au globe de l'œil. (*Art vétér., Pathol.*) *Voyez* Agglutination des paupières, I, 371.
Adhésif. (*Mat. médic.*) *Voyez* Agglutinatif, I, 371.
Adhésion. (*Pathol. chir.*) *Voyez* Adhérence, I, 190.
Adianthe. (*Bot., Mat. médic.*) *Voyez* Capillaire, IV, 368.
Adiaphore. (*Chim.*) I, 190.
Adiapneustie. (*Nosol.*) I, 190.

Addinction. (*Biogr. médic.*) I, 189.
Adelodagam. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Arbrisseau du Malabar, I, 189.
Adeptes (*Hist. de la méd.*) I, 189 et 190.
Adhérence. (*Pathol.*) I, 190.
— des paupières au globe. (*Pathol.*) *Voyez* Agglutination des paupières, I, 371.
Adhésion. (*Pathol.*) *Voyez* Adhérence.
Adianthe. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Capillaire, IV, 368.
Adiaphore. (*Chim.*, *Mat. médic.*) I, 190.
Adiapneustie. (*Nosol.*, *Pathol.*) Défaut de transpiration, I, 190.
Adipeux (Corps, Tissus). (*Physilo.*, *Pathol.*) I, 190 et 192.
Adipocire. (*Chim*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément*.
— de baleine. (*Chim.*) *Voyez* Blanc de baleine, III, 750 et suiv.
Adipsia. (*Nosolog.*) I, 192.
Adjuvant. (*Mat. médic.*) *Voyez* Formule, VI, 467.
Administration des Hôpitaux. (*Hyg. publ.*) I, 192 à 196.
Admirable (Sel). (*Chim.*) I, 196.
Adolescence. (*Hyg.*) I, 197 et 198.
Adolia. (*Bot.*, *Mat. médic.*) I, 198.
Adolphi (Christian-Michel). (*Biogr. médic.*) I, 198.
Adou (*Art vétér.*) I, 198.
Adoucissans. (*Hyg.*, *Mat. médic.*, *Art vétér.*) I, 198 à 200.
Adoucissement. (*Pathol.*, *Mat. médic.*) I, 200.
Adrachne. (*Hig.*, *Mat. médic.*) I, 200.
Adragant. (*Mat. médic.*) I, 200. *Voyez* aussi Gomme adragant. V, 652.
Adragantine. (*Chim.*, *Mat. médic.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément*.
Adria (Jean-Jacques). (*Biogr. médic.*) I, 201.
Adultération. (*Mat. médic.*) I, 200 et 201. *Voyez* aussi Sophistication, XIII, 74.
Adultes (Maladies des). (*Méd. prat.*) *Voyez* Ages (Maladies des), I, 362.
— (Régime des). (*Hyg.*) I, 201.
Aduste. (*Pathol.*) I, 201.
Adustion. (*Chir.*, *Thérap.*) I, 201 à 229. — *Moyens proposés pour pratiquer l'adustion.* Procédés des Anciens, 204. — Suites funestes de l'application du fer rouge appliqué sur les os du crâne immédiatement, 205 à 208. — Observations propres à démontrer qu'on ne court point, en suivant la méthode des Egyptiens, le même danger que lorsqu'on se sert du fer rouge pour cautériser la tête, 208. — Procédés des Egyptiens modernes, 209. — Méthode de plusieurs nations barbares, *ibid.* — Méthode des Arabes, des Perses et d'une partie des peuples du Mogol, *ibid.* — Méthode des Indiens, des Arabes, des habitans de l'île de Java, du royaume de Siam et des autres nations voisines, 210. — Méthode des Chinois, des Japonais et de plusieurs autres nations voisines, 211 et suiv. — Des maladies dans le traitement desquelles les diverses nations indiquées ci-dessus font encore de nos jours un usage familier de l'adustion, et des parties sur lesquelles ces peuples appliquent le feu, 212. — *Observations extraites des OEuvres posthumes de Pouteau*, 213 et suiv. — De l'adustion pratiquée au moyen du verre ardent, 219. — Maladies qui exigent l'emploi de ce mode d'adustion, 220. — Chaleur actuelle, simple ou instantanée, communiquée par le moyen du feu ordinaire ou des charbons embrasés, *ibid.* — Maladies pour la guérison desquelles on peut appliquer avantageusement la chaleur actuelle, 221. — Chaleur actuelle de l'insolation communiquée par un verre ardent, 223. — Réflexions générales sur l'adustion, 223 et suiv. *Voyez* aussi Actuel (Cautère) I, 183.
Adustion. (*Art vétér.*, *Chir.*) I, 224 à 229.

Adynamiæ, Adynamie. (*Nosolog.*) I, 229.
Adynamique (Fièvre). (*Pathol.*) *Voyez* le mot Fièvre dans le *Supplément*.
AEdosophia. (*Nosol.*) I, 229.
AEgagropile. (*Mat. médic.*) *Voyez* Egagropile dans le *Supplément*.
AEgilops. (*Path. chir.*) I, 229.
AEgolethron, AEgolethros. (*Art. vétér.*, *Bot.*, *Mat. médic.*) I, 230.
AEgyptiac. (*Mat. médic.*, *Art vétér.*) *Voyez* Egyptiac, V, 695 et 696.
AEmilius Macer. (*Hist. de la médec.*) I, 230 à 232.
Aéré, Aérer. (*Hyg.*) I, 232.
Aérification, I, 232.
Aérifluxus (*Pathol.*) I, 232.
Aérologie, I, 233.
Aérométrie, I. 233.
Aérophobe. (*Pathol.*) I, 233.
Aérophobie. (*Pathol.*) I, 233.
AEschrion. (*Biogr. médic.*) I, 233.
AEstus volaticus. (*Nosol.*) I, 233.
AEther, AEthéré. (*Mat. méd.*) *Voyez* Ether, Ethéré, VI, 113.
AEthiops. (*Mat. méd.*) *Voyez* Ethiops, VI, 115 et 116.
AEtiologie. (*Pathol.*) *Voyez* Cause des maladies, VI, 499.
AEtite, AEtites. (*Mat. médic.*) *Voyez* Pierre d'aigle, XII, 81.
Aetius. (*Biogr. médic.*) I, 234 à 243.
Affadissement. (*Pathol.*) I, 243.
Affaissé. (*Pathol.*) I, 243.
Affaissement. (*Pathol.*) I, 243 à 244.
Affaisser, s'affaisser. (*Pathol.*) I, 244.
Affamé. (*Hyg.*) I, 244. *Voyez* Faim, VI, 251.
Affecter. (*Pathol.*) I, 244.
Affection. (*Pathol.*) *Voyez* Maladie, VIII, 350.
— catarrhale. *Voyez* Muqueuse (Fluxion) X, 398.
— comateuse. (*Art vétér.*, *Pathol.*) *Voyez* Apoplexie, III, 186.
— hypochondriaque. *Voyez* Maladies imaginaires, VIII, 389.
— hystérique. *Voyez* Hystéricisme, VII, 450.
— lunatique. (*Art vétér.*) *Voyez* Lunatique (Cheval), VIII, 211.
— soporeuse. (*Art vétér.*, *Pathol.*) *Voyez* Apoplexie, III, 186.
— sous peau. (*Art vétér.*, *Pathol.*) I, 244.
— sous-cutanée. (*Art vétér.*, *Pathol.*) I, 244.
Affections de l'ame. (*Hyg.*, *Path.*) I, 245 à 277.
Affilée (l'), Affilez. (*Art vétér.*, *Pathol.*) I, 277.
Affiloir. (*Art vétér.*, *Instr. de chir.*) I, 277.
Affinité. (*Chim.*, *Mat. médic.*) I, 278 et 279. *Voyez* aussi Degré d'affinité, V, 335.
Affliction. (*Hyg.*) I, 279.
Affluence. (*Pathol.*) I, 279 et 280.
Affluent, ente. (*Pathol.*) I, 280.
Affoibli, affoiblir. (*Pathol.*) I, 280.
Affoiblissement. (*Pathol.*) I, 280.
Affourager et Affourrer. (*Art vétér.*) I, 280.
Affusion. (*Mat. médic.*) I, 280.
Afrique. (*Hyg.*) I, 281 à 353. — Première base de divisions dans le continent de l'Afrique. *Chaînes de montagnes*, 281. — Seconde base de divisions. *Cours des grands fleuves*, 283. — Troisième base de divisions. *Latitudes et longitudes.* Première cause des températures et des saisons propres à cette partie du monde. *Saisons astronomiques*, 285. — Quatrième base de divisions dans le continent de l'Afrique. *Vents et météores.* Seconde cause de la température et des saisons propres à cette partie du monde. *Saisons physiques*, 286. — Division de l'Afrique en plusieurs régions,

d'après sa disposition physique, 292 à 302. — Productions des trois règnes dans le continent de l'Afrique, 302 à 310. — Habitans de l'Afrique. Habitans naturels, considérés dans l'ordre physique, 300 à 318. — Habitans naturels de l'Afrique, considérés dans l'ordre social, c'est-à-dire dans sa liaison avec l'ordre physique, 318 à 331. — Des Européens et des Créoles établis en Afrique, 331 à 336. — Influence des choses appelées improprement non naturelles, sur les habitans de l'Afrique, 336 à 348. — Règles relatives aux pays chauds et à ceux qui les habitent, 349 à 353.
Afrique (Saint-). (Eaux minérales.) *Voyez* Saint-Afrique, XII, 653.
Agaçant, te. (*Hyg.*) I, 353.
Agacé, ée. I, 353.
Agacement, Agacer. (*Pathol.*) I, 353.
Agalactie. (*Nosol.*) I, 353. *Voyez* aussi Défaut de lait, V, 321 à 323.
Agallochum. (*Mat. médic.*) I, 353 et 354. *Voyez* aussi Aloes (Bois d'), II, 62, et IV, 27 et 28.
Agaric blanc. (*Mat. médic.*, *Art vétér.*) I, 354 et 357.
— de chêne. (*Mat. médic.*) I, 356.
— du mélèze. (*Mat. médic.*) I, 354.
— ordinaire. (*Hyg.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Champignons, IV, 589 et 593; Naturelles (Familles), X, 516; et Nourriture, X, 690.
— minéral. (*Chim.*, *Mat. médic.*) I, 357.
Agate. (*Mat. médic.*, *Minér.*) I, 357.
Agatharcides. (*Hist. de la méd.*) I, 357 et 358.
Agathimus. (*Biogr. médic.*) I, 358.
Agaty. (*Mat. médic.*) I, 358.
Age des animaux. (*Art vétér.*) I, 358.
— du cheval en particulier. *Voyez* Cheval, IV, 720.
— du chien. *Voyez* ce dernier mot, IV, 795.
Agédoite. (*Chim. végét.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément.*
Agénésia. (*Nosolog.*) I, 367.
Agent. (*Phys.*, *Pathol.*) I, 367 à 370.
Agérasie. (*Hyg.*) I, 370.
Agératon. (*Hyg.*) *Voyez* Agérasie.
Ageru. (*Bot.*, *Mat. médic.*) I, 370.
Ages. (*Hyg.*) (Maladies, Pathologie, Régime des âges). I, 359 à 367. *Voyez* aussi Maturité de l'age, VIII, 674; et Régime, XII, 485.
Agés (Gens). (*Hyg.*) I, 367. *Voyez* aussi Vieillesse, XIII, 460.
— (Maladies des gens). *Voyez* Ages, I, 366.
Ageustia. (*Pathol.*) I, 370.
Agglutinans. (*Thérap.*, *Art vétér.*) I, 371. *Voyez* aussi Incarnatifs, VII, 526.
Agglutinatifs. (*Thérap.*, *Art vétér.*) I, 371.
Agglutination. (*Pathol.*) I, 371 à 372.
— des paupières. (*Art vétér.*, *Pathol.*) I, 371.
Agheustia. (*Pathol.*) I, 370. *Voyez* aussi Dégout des alimens, V, 331 à 334.
Agilité. (*Hyg.*) I, 372 et 373.
Agissante (Médecine). (*Thérap.*) I, 373 à 379. *Voyez* aussi Actif (Remède), I, 132.
Agitation. (*Hyg. et Séméiot.*) I, 379 et 380.
Aglactatio. (*Pathol.*) *Voyez* Agalactie, I, 353.
Agneau. (*Art vétér.*, *Hyg. et Mat. médic.*) I, 380. *Voyez* aussi Brebis, IV, 164; et Nourriture, X, 710.
Agnès (Sainte-) (Eaux minérales de). *Voyez* Sainte-Agnès, XII, 657.
Agnodice. (*Hist. de la méd.*) I, 382.
Agnus castus. (*Bot.*, *Mat. médic.*) I, 382.
Agonie. (*Pathol.*) *Voyez* Mourant, X, 368 et suiv.
Agonistique. (*Hyg.*) I, 382 et 383.
Agraffe. (*Hyg.*) *Voyez* Infibulation, VII, 587 et 588.
Agrahalid. (*Mat. médic.*) I, 383.
Agravé, Agraver (s'). (*Art vétér.*) I, 383.
Agrégation, Agrégé. (*Chim.*) I, 384.
— au corps de médecine. (*Jurisprud. de la méd.*) I, 384 à 389.)
Agricola. (*Biogr. médic.*) Notice biographique et bibliographique sur plusieurs médecins de ce nom. I, 389 à 391.
Agriculture. (*Hyg.*) I, 391 à 393.
Agriophage. (*Hyg.*) I, 393.
Agriottes. (*Hyg.*) I, 393. *Voyez* Cerises, IV, 564; et Griottes, VI, 720.
Agripaume. (*Bot.*, *Mat. médic.*) I, 393.
Agrippa (Henri-Corneille). (*Biogr. médic.*) I, 393 à 397.
Agrippes. (*Nosol.*) I, 397.
Agrypnia. (*Path.*) I, 397. *Voyez* Insomnie, VII, 659.
Agul. (*Hyg.*, *Mat. médic.*) I, 397 à 399. *Voyez* aussi Alhagi (Manne d'), I, 673 et 674.
Aguti-guepa. (*Hyg.*, *Bot.*) I, 399.
— treva. (*Hyg.*, *Bot.*) I, 399.
Agyrias. (*Pathol. chir.*) I, 399. *Voyez* aussi Suffusion, XIII, 161.
Ahate. (*Hyg.*, *Bot.*) I, 399.
Ahouai ou Ahovai. (*Bot.*, *Mat. méd.*) I, 399.
Aige. (*Pathol. chir.*) I, 400.
Aiglantine. (*Art véter.*, *Hyg.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Ancholie, II, 660.
Aigle (Bois d'). (*Mat. médic.*) *Voyez* Bois d'aloes, IV, 27 et 28.
— (*Pathol. chir.*) *Voyez* Aige, I, 400.
— royal. (*Ornith.*, *Mat. médic.*) I, 400.
Aigre, Aigre doux. (*Hyg.*, *Mat. médic.*) I, 400 à 402.
Aigrelet. (*Hyg.*, *Mat. médic.*) I, 400.
Aigri, Aigrir. (*Hyg.*, *Mat. médic.*) I, 402.
Aigremoine. (*Bot.*, *Mat. médic.*, *Art vétér.*) I, 402 et 403.
Aigreurs. (*Pathol.*) I, 403.
Aigue (Maladie, Douleur). (*Pathol.*) I, 403 et 404.
Aiguesperse. (Eaux minérales d'). I, 404.
Aigues-Bonnes. (Eaux minérales d') I, 404.
Aigues Chaudes. (Eaux minérales.) I, 404.
Aiguille. (*Ichthyol.*, *Hyg.*) I, 404.
— a cataracte. (*Instr. de chir.*) I, 404.
Aiguilles. (*Art vétér.*, *Chir.*) I, 405.
Aiguillette (Nouer l'). (*Erreurs populaires.*) *Voyez* Magie, VIII, 315.
Aiguillon. (*Entomol.*) I, 405. *Voyez* aussi Insectes, VII, 655; et Venin, XIII, 407 à 409.
— (*Pathol.*) I, 405 à 408.
Aiguiser ou Aiguisés. (*Mat médic.*) I, 408.
— (*Art vétér.*) *Voyez* Affiler, I, 217.
Ail. (*Hyg.*, *Bot.*, *Mat. médic.*) I, 409 à 413. *Voyez* aussi Assaisonnement, III, 343.
— (*Art vétér.*, *Mat. médic.*) I, 413.
— sauvage. (*Art vétér.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Allium vineale, II, 45.
— des vignes. (*Art vétér.*, *Mat. méd.*) *Voyez* Allium vineale, II, 45.
Aile. (*Hyg.*) I, 413. *Voyez* aussi Bière, III, 722; et Nourriture (Boissons), X, 748.
Ailerons, Ailes. (*Hyg.*) I, 413 à 414.
Aillade. (*Hyg.*) I, 414.
Aillet (*Art vétér.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Alliaire, II, 43.
Ailly (Pierre d'). (*Biogr. médic.*) I, 414.
Aimant. (*Hyg. minér.*) I, 414 à 487. — Propriétés physiques de l'aimant, 414. — Action topique de l'aimant sur nos corps, 415. — Influence du magnétisme terrestre sur nos corps, 415. — Phénomènes du magnétisme terrestre : difficultés du système d'un noyau central, 416. — phénomènes généraux de la déclinai on et de l'inclinaison, 417 à 421.
— (*Matière médicale*, *Thérapeut.*) — Qualités nuisibles

attribuées à l'aimant, 421. — Propriétés vagues et indéterminées attribuées à l'aimant. — Son action sur le moral, 422. = sur le physique, 423. — Propriétés accordées à l'aimant considéré comme substance ferrugineuse, 424. = comme substance magnétique agissant sur le fer. De son usage à l'intérieur et à l'extérieur, 425. — Propriétés attribuées à l'aimant considéré comme substance magnétique agissant sur les nerfs, ou usage de l'aimant sous forme de topique et d'amulette, 426 à 433. — Précis des travaux entrepris à cet effet par les commissaires de la Société royale de médecine, 433 à 445. — Description des pièces aimantées, avec la méthode à suivre dans leur application, 445 à 448. — Nouveau plan de recherches avec les moyens de perfectionner la méthode magnétique, 448 à 451. — Magnétisme animal, magnétisme universel, 451 à 487. *Voyez* aussi Mesmérisme, X, 7 à 22.

Aimorragie. (*Art vétér.*, *Pathol.*) *Voyez* Hémorrhagie, VII, 113 et suiv.

Aimorrhïs. (*Erpét.*, *Pathol.*) *Voyez* Hémorrhous, VII, 137.

Aine (Anneau de l'). (*Art vétér.*, *Pathol.*) *Voyez* Anneau de l'aine, Anneau inguinal, III, 32.

Air. (*Hyg.*) I, 492 à 590. — Des effets de l'air dépendant de ses combinaisons et des changemens qu'il éprouve dans le corps animal, 492. — Effets dépendant des combinaisons de l'air dans la respiration. Changemens démontrés qu'il éprouve dans la respiration. Etat de l'air atmosphérique, 493. — *Etat de l'air atmosphérique respiré*, 493. = *épuisé par la respiration*, 496. = *épuisé par la combustion du charbon*, 496. — *Etat de l'air vital épuisé par la combustion et la respiration*, 496. — Changemens démontrés que l'air occasionne dans l'animal qui respire, 497. — *Effets de la respiration sur la couleur et la chaleur du sang*, 498. — Couleur. *Faits sur lesquels sont fondés les probabilités sur les changemens que l'air occasionne dans la couleur du sang*, ibid. — Chaleur. *Développement de chaleur vitale dans le sang par l'action de l'air dans la respiration*, 499. — Double effet. *Rafraîchissement momentané par l'air frais, et développement de chaleur vitale*, ibid. — Chaleur libre et chaleur combinée. *Diminution de l'une, développement de l'autre*, 499. — *L'air paraît développer une plus grande quantité de chaleur vitale à raison de sa fraîcheur, pourvu d'ailleurs que sa densité soit la même*, 500. — *Effets sensibles de la chaleur sur les forces vitales et sur l'irritabilité de nos organes*, 500. — Résumé des faits relatifs aux combinaisons de l'air dans la respiration, 501. — Observations sur les théories proposées relativement à la respiration, 503. — *Théories sur la détérioration de l'air dans la respiration*, ibid. — *Théories des effets de l'air respiré sur l'économie animale*, 504. — *Théories de Lavoisier et de La Place*, 505. — Application utile des observations précédentes, 507. — *Quel étoit le terme des connaissances utiles acquises par les Anciens*, 507. — *Progrès des Modernes. Connoissance précise de l'état de l'air. Eudiométrie ou l'art de mesurer la pureté et les altérations de l'air, ou plutôt son degré de vitalité*, ibid. — *Imperfection de l'eudiométrie relativement à différentes causes d'insalubrité répandues dans l'air*, ibid. — *Art de rétablir dans l'air les proportions nécessaires à sa vitalité*, 508. — Effets dépendant des combinaisons de l'air à la surface de la peau, et dans le canal alimentaire, 509. — Effets de l'air dépendant des combinaisons qu'il éprouve dans son contact avec la peau, 510. — *Il ne paraît émaner de la peau aucun fluide aériforme, susceptible d'être réuni sous l'eau. Altérations que l'air ambiant éprouve à la surface de nos corps*, 511. — *Changement que le contact de l'air éprouve dans l'animal qui en est environné*, 514. — Effets de l'air dépendant de ses combinaisons dans le canal alimentaire, 516. — Des effets que l'air produit sur nos corps par ses propriétés et ses qualités physiques, 518. — Des qualités essentielles ou des propriétés physiques de l'air et de leurs effets sur nos corps, 518. — Fluidité, pesanteur, pesanteur spécifique, 519. — *Mesure de la pesanteur spécifique de l'air*, ibid. — *Variations de la pesanteur spécifique de l'air, causées par la chaleur et la compression*, ibid. — *Variations dans la pesanteur de l'air, dépendances des mélanges dont il est susceptible*, 520. — Pesanteur totale ou atmosphérique. *Mesure de la pesanteur atmosphérique*, 521. — *Variations de la pesanteur atmosphérique à une seule hauteur dans un même lieu*, ibid. — *Ses variations à différentes élévations*, 522. — *Principes sur lesquels est fondé l'art de calculer l'une par l'autre la pesanteur de l'atmosphère et l'élévation des lieux*, 523. — *Principes de l'application des observations barométriques au calcul des élévations des lieux*, 524. — *Méthode de calculer les élévations des lieux établie sur les principes prédédens*, 525. — *Corrections nécessaires pour rendre exact le calcul des observations par le baromètre*, 526. — *Résultat de la méthode de calculer les élévations par le baromètre*, 427. — Elasticité de l'air, 528. — *Démontrée et déterminée par les phénomènes de sa compressibilité*, ibid. — *Variations de la force élastique de l'air, variations naturelles, variations dépendantes des mélanges de différens gaz, variations dépendantes de la chaleur*, 529 à 530. — *Expansibilité de l'air contenu dans les corps et sa sensibilité à la compression extérieure ou atmosphérique*, 530. — *Effets de la compression de l'atmosphère sur les corps en général et sur les liquides*, 531. — De l'effet que produisent sur nos corps les propriétés physiques ou essentielles de l'air, *ibid.* — *Les effets ne peuvent être étudiés que dans leurs variations*, ibid. — *Manière de considérer le corps humain relativement à l'influence que peuvent avoir sur lui les propriétés physiques de l'air*, ibid. — *Effets physiques qui semblent devoir résulter nécessairement de cette constitution du corps et des propriétés physiques de l'air*, 532. — *Effets observés sur l'homme transporté à différentes élévations*, ibid. — Des propriétés accidentelles ou des qualités de l'air, principalement de la chaleur et du froid, de l'humidité et de la sécheresse, 533. — De la chaleur et du froid, considérés dans l'air, *ibid.* — *Ce qu'il faut entendre ici par chaleur et froid*, ibid. — *Principes généraux de la communication de la chaleur dans les corps*, ibid. — *Causes principales qui produisent la chaleur*, 534. — *Quantité de chaleur libre dont les corps sont susceptibles de se pénétrer, phénomènes de son passage à travers les gaz*, ibid. — *De la dilatabilité de l'air par la chaleur*, 535. — De l'humidité et de la sécheresse considérées dans l'air, 536. — *Ce qu'on doit entendre par humidité et sécheresse de l'air*, ibid. — *Etat de l'eau qui perd par la chaleur son agrégation liquide*, ibid. — *Dissolution de l'eau par l'air au moyen de l'évaporation insensible*, 537. — *Expériences et observations qui constatent les différens états de l'eau contenue dans l'air, et les rapports de ces états avec la sécheresse et l'humidité atmosphérique*, 537 à 540. — *Conclusions et résultats des expériences et des observations précédemment citées*, 540. — Des combinaisons de la chaleur et de l'humidité considérées dans l'air, 541. — De l'effet que produisent sur nos corps les propriétés accidentelles ou les qualités physiques de l'air, 542. — *Manière dont on doit considérer les effets des qualités physiques de l'air sur nos corps*, 542. — *Degrés de chaleur ou de froid auxquels le corps humain peut être exposé naturellement*, ibid et 543. — *Degrés de chaleur auxquels le corps humain peut être exposé artificiellement*, 544. — *Effets de la chaleur de l'air sur notre corps*, 545. — *Effets de la chaleur et de la lumière sur les substances animales inanimées*, ibid. — *Effets de la chaleur seule sur le corps organique vivant, et d'abord des degrés de chaleur qui n'excèdent pas la température naturelle du corps*, 546. — *Effets que produisent sur le corps humain vivant les degrés de chaleur supérieure à sa chaleur naturelle*, 547. — *Effets que produit sur le corps vivant la chaleur de l'air combinée avec la lumière*, 550. — *Effets des*

différens degrés de froid sur le corps humain, 552. — *Effets de l'humidité et de la sécheresse sur le corps humain*, 554. — *Effets des combinaisons de la chaleur et du froid avec l'humidité et la sécheresse, et premièrement de la chaleur sèche et humide*, 555. — *Effets du froid sec et du froid humide sur le corps humain*, 556. — *Effets des variations et des vicissitudes du froid et du chaud, de l'humidité et de la sécheresse*, 557. — *Effets de la vicissitude du chaud au froid et au froid humide*, 557. — *Irritation des nerfs*, ibid. — *Répercussion de la transpiration*, 558. — *Coagulation de la substance albumineuse*, ibid. — Augmentation de l'absorption cutanée, 559. — *Circonstances dans lesquelles ces effets sont les plus remarquables*, 560 *à* 562. — *Effets des autres vicissitudes dans la température de l'air*, 562. = *du froid glacial au chaud*, 562. = *du froid à une chaleur excessive*, ibid. = *du froid au chaud médiocre*, 563. = *du sec à l'humide*, ibid. = *de l'humidité au sec. Utilité de la connoissance exacte des propriétés et des qualités physiques de l'air*, 563. = *pour la météorologie et l'eudiométrie*, 564. — *Utilité de la connoissance de l'état et des propriétés essentielles de l'air à différentes élévations*, 565. — *Préceptes d'hygiène résultant des effets que les qualités accidentelles de l'air produisent sur nos corps*, ibid. — DES EFFETS PRODUITS PAR LE MÉLANGE DES SUBSTANCES QUE L'AIR EST SUSCEPTIBLE DE DISSOUDRE, OU DES AUTRES FLUIDES ÉLASTIQUES AUXQUELS IL SE MÊLE ET QUI LUI SONT ÉTRANGERS, 567. — De la nature des mélanges dont l'air est susceptible, *ibid.* — Des effets des mélanges qui altèrent les différentes parties de l'air, 568. — Application utile des connoissances acquises sur les différens mélanges dont l'air est susceptible, 569. — DES EFFETS DE L'AIR OCCASIONNÉS PAR LES DIVERS MOUVEMENS QUI PEUVENT ÊTRE IMPRIMÉS A CE FLUIDE, 569. *Voyez* aussi AIR et ATMOSPHÈRE, I, 579 à 592.

AIR. (*Art vétér.*, *Hyg.*) I, 488 à 492.

AIR DES HÔPITAUX DE TERRE ET DE MER. (*Hyg.*) I, 569 à 575. — Quelle est l'espèce d'altération que l'air peut éprouver dans les hôpitaux, quels sont les moyens de reconnoître l'altération de l'air ou le méphitisme des hôpitaux, et d'en mesurer le degré? 570. — Quels sont les différens effets de l'altération de l'air dans les hôpitaux? 571. — Quels sont les moyens de corriger les différentes altérations de l'air dans les hôpitaux? 572. — Quels sont les moyens de prévenir l'altération de l'air dans les hôpitaux? 574.

AIR ATMOSPHÉRIQUE. (*Thérap.*, *Path.*) Considéré sous le point de vue de la thérapeutique, I, 575 à 577. — Comme causes de maladies, 577 à 579. *Voyez* aussi HYGIÈNE, VII, 424, 425, 428 et 430.

AIR VITAL OU DÉPHLOGISTIQUÉ. (*Chim.*, *Mat. médic.*) I, 578 à 579.

AIR, EAUX et LIEUX. (*Hyg.*) Détails relatifs à la topographie d'un lieu. *Voyez* LOIS TOPOGRAPHIQUES, VIII, 185.

AIRAIN. (*Chim. Art vétér.*, *Maréchallerie.*) I, 590 et 591.

AIRE. (*Art vétér.*, *Hyg.*) I, 591.

AIRÉST. (*Art vétér.*) *Voyez* EAUX AUX JAMBES, V, 663 et suiv.

AIRELLE. (*Bot.*, *Mat. médic.*, *Hyg.*) I, 591 à 592. *Voyez* aussi MIRTILLE, X, 155.

AIRER. (*Art vétér.*, *Hyg.*) I, 592.

AIRIER. (*Art vétér.*, *Hyg.*) I, 593.

AIRS. (*Art vétér.*, *Manége.*) I, 593.

— DE TERRE. (*Art vétér.*, *Path.*) I, 593.

AISSELLES (Transpiration des). (*Path.*) I, 593.

AITHEMOMA. (*Path. chir.*) I, 594.

AITIOLOGIE. (*Art. vétér.*) *Voyez* CAUSE DES MALADIES, IV, 499.

AIX. (*Jurispr. de la méd.*) I, 594 à 602.

— (Eaux minérales d'). I, 602.

— LA CHAPELLE (Eaux minérales d'). I, 602.

AJUSTER UN CHEVAL. (*Art vétér.*, *Manége.*) I, 602.

— LES RÊNES OU LES GUIDES. (*Art vétér.*, *Manége.*) I, 602.

AKACIA. (*Art vétér.*, *Mat. médic.*) *Voyez* ACACIA, I, 47 et 48.

AKAKIA. (*Biogr. médic.*) Notice biographique et bibliographique sur plusieurs médecins de ce nom, I, 603 et 604.

AKINESIA. (*Path. chir.*) I, 604.

ALAIS. (*Jurisprud. de la médec.*) I, 604.

— (Eaux minérales d'). *Voyez* ce mot dans le *Supplément.*

ALAISE. (*Band. et appar.*) I, 604.

— (*Art vétér.*, *Chir.*) I, 605 à 606.

ALAMATION. (*Hyg.*) I, 606.

ALAMBIC. (*Chim.*) I, 606.

ALAN OU ALLANT. (*Art vét.*, *Vénerie.*) *Voyez* CHIEN, IV, 799.

ALANGORÉ. (*Art vétér.*) I, 607.

ALATERNE. (*Bot.*, *Mat. méd. et Art vétér.*) I, 607.

ALAYMO (Marc-Antoine). (*Biogr. médic.*) I, 607 et 608.

ALBADARA. (*Hist. de la méd.*, *Anat.*) I, 608.

ALBAN (Saint-) (Eaux minérales de). *Voy.* SAINT-ALBAN, XII, 653.

— (Jean de Saint-). (*Biogr. médic.*) I, 608 à 609.

ALBARAS NIGRA. (*Path.*) I, 609.

ALBARAZIN. (*Art. vétér.*) I, 609.

ALBATRE. (*Mat. méd.*, *Minér.*) I, 609.

ALBAZARIN. (*Art. vétér.*) I, 609.

ALBERGE. (*Hyg.*) I, 610.

ALBERT OU ALBERTI (Michel). (*Biogr. méd.*) I, 610.

ALBERT-LE-GRAND. (*Hist. de la médec.*) I, 611.

— (Salomon). (*Biogr. médic.*) I, 611 et 612.

ALBERTINI (Annibal). (*Biogr. médic.*) I, 612.

— (Hippolyte-François) (*Biogr. médic.*) I, 613.

ALBERZARIN. (*Art vétér.*) I, 609.

ALBEYTAR et ALBEYTER. (*Art vétér.*) I, 609 et 610.

ALBI (*Jurisprud. de la médec.*) I, 613.

ALBINOS. (*Hyg.*, *Hist. nat.*) I, 613 à 614.

ALBINUS (Bernard). (*Biogr. médic.*) I, 615 et 615. — Notice biographique et bibliographique sur plusieurs autres médecins de ce nom, 615 à 617.

ALBORA. (*Path.*) I, 616.

ALBRAN OU ALBRAND. (*Art vétér.*, *Ornith.*, *Hyg.*) I, 617.

ALBRANDRON. (*Art vétér.*, *Hyg.*, *Ornith.*) I, 617.

ALBRENT. (*Art vétér.*, *Hyg.*, *Ornith.*) I, 617.

ALBRECHT (Jean-Pierre). (*Biogr. médic.*) I, 617.

— (Jean Guillaume). (*Biogr. médic.*) I, 617.

ALBRENÉ, ALBRENER. (*Art. vétér.*, *Hyg.*, *Ornith.*) I, 617 et 618.

ALBRET. (*Jurisprud. de la médec.*) I, 618.

ALBUCASIS. (*Biogr. médic.*) I, 618 à 625.

ALBUGO. (*Path. chir.*) I, 625. *Voy.* aussi TAIE, XIII, 206.

ALBUM CERATI COLLYRIUM. (*Mat. médic.*) *Voyez* CERAT, IV, 556; COLLYRE, V, 555; et EAUX OPHTHALMIQUES, V, 659.

— GRÆCUM. (*Mat. médic.*) I, 625.

— UNGUENTUM. (*Mat. médic.*) *Voyez* BLANC DE RAISIN, III, 756.

ALBUMEN. (*Hyg.*) *Voy.* ALIMENS, I, 695; BLANC D'ŒUF, III, 755; ŒUF, XI, 107; et NOURRITURE, X, 720.

ALBUMINE. (*Hyg.*) *Voy.* ALIMENS, I, 695; BLANC D'ŒUF, III, 755; ŒUF, XI, 107; et NOURRITURE, X, 720.

ALBUMINEUX. (*Mat. médic.*) I, 626 et 627.

ALBUTIUS (Jean-Pierre). (*Biogr. médic.*) I, 627.

ALCAÇAR (André). (*Biogr. médic.*) I, 627 et 628.

ALCAHEST. (*Mat. médic.*) I, 628.

ALCALESCENCE et ALCALESCENS. (*Hyg.*, *Path.*, *Mat. méd.*) I, 629 à 633.

ALCALINS (Remèdes). (*Mat. médic.*) I, 640.

ALCALIS. (*Mat. médic.*, *Chim.*) I, 632 à 638. *Voy.* aussi RÉACTIF, XII, 463.

— (*Art vétér.*, *Mat. médic.*) I, 638 à 640.

ALCALISATION. (*Mat. médic.*) I, 640.

ALCALISÉ, ALCALISER. (*Mat. médic.*) I, 640.

ALCANAMOSALI. (*Biogr. méd.*) *Voy.* CAMANUSALI, IV, 334.

Alcanna. (*Jurisprud. de la méd.*, *Hyg.*, *Mat. médic.*) I, 640 et 641.
Alcazar (André). (*Biogr. médic.*) I, 627 et 628.
Alcée. (*Bot.*, *Mat. médic.*, *Art vétér.*) I, 641.
Alchimie. (*Mat. méd.*, *Hist. de la méd.*) I, 642 à 643.
Alchimille. (*Mat. méd.*) I, 643 à 644.
Alchimistes. (*Hist. de la méd.*) *Voyez* Alchimie, I, 642.
Alchindus. (*Biogr. médic.*) I, 644.
Alcmæon. (*Biogr. médic.*) I, 644 et 645.
Alchollea. (*Hyg.*) I, 645 et 646.
Alcohol. (*Chim.*, *Mat. médic.*) I, 646 et 647.
Alcola. (*Art vétér.*, *Path.*) I, 657. *Voy.* aussi Aphthes, III, 167.
Alcon. (*Biogr. médic.*) I, 647 et 648.
Alcornoque (Chêne). (*Mat. médic.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément*.
Alcove. (*Hyg.*) I, 648.
Alcyon (Nids d'). (*Mat. médic.*, *Ornith.*) I, 649 et 650. *Voy.* aussi Nourriture, X, 707.
Aldrave. (*Art vétér.*) I, 150.
Aldrovande. (*Biogr. médic.*) I, 650 à 652.
Ale (*Hyg.*) *Voy.* Aile, I, 413.
Alebran ou Allebrent. (*Ornith.*, *Art vétér.*, *Hyg.*) I, 617.
Alecareth. (*Chim.*, *Mat. méd.*) I, 653.
Alectoire. (*Mat. médic.*, *Art. vétér.*, *Path.*) I, 653.
Alectorienne. (*Art vétér.*, *Path.*) I, 653.
Alègre (Cheval). (*Art vétér.*, *Manége.*) I, 654.
Alembroth (Sel). (*Chim.*, *Mat. médic.*) I, 654.
Alençon. (*Jurisprud. de la méd.*) I, 654 à 665.
Alène. (*Art vétér.*, *Chir.*) I, 654.
Alep (Bouton d'). (*Path.*) I, 655 et 656.
Alerte (Cheval). (*Art vétér.*, *Manége.*) *Voy.* Alègre, I, 654.
Alesan et Alezan (Cheval). (*Art vétér.*) *Voy.* Cheval (Robes du), IV, 748.
Alèse et Alaise. (*Band. et Appar.*) *Voyez* Alaise, I, 604 et 605.
Alet. (*Jurisprud. de la médec.*) I, 656.
Aleu (Herbe d'). (*Art vétér.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Hépatique, VII, 140.
Alevin, Aleviner. (*Art vétér.*, *Ichthyol.*) I, 656 et 657.
Alevinage. (*Art vétér.*, *Ichthyol.*) I, 656.
Alexandre (de Tralles). (*Biogr. médic.*) I, 657 à 667.
Alexandrie (Bibliothèque d'). (*Hist. de la méd.*) I, 667 à 669.
Alexandrini de Neustain (Jules). (*Biogr. méd.*) I, 669 et 670.
Alexandro (Antoine d'). (*Biogr. médic.*) I, 670.
Alexipharmaques. (*Thérap.*, *Mat. médic.*, *Art vétér.*) I, 670 et 671. *Voyez* aussi Empoisonnement, V, 804.
Alexipyrétiques. (*Thérap.*, *Mat médic.*) I, 671 et 672.
Alexitères. (*Art vétér.*, *Mat. méd.*, *Thér.*) I, 671 et 672.
Alfane. (*Art vétér.*) I, 672.
Alfera. (*Art vétér.*, *Hist. des anim.*) I, 672.
Alfter (Eaux minérales d'). *Voyez* ce mot dans le *Supplément*.
Algalie. (*Instr. de chir.*) *Voyez* Sonde, XIII, 72.
Algaroth (Poudre d'). (*Mat. médic.*, *Jurispr. de la médec.*) I, 672.
Algebot (Poudre d'). (*Mat. médic.*, *Jurispr. de la médec.*) I, 672.
Algedo. (*Path.*) I, 672.
Algor. (*Pathol.*) I, 672.
Algue. (*Mat. médic.*, *Art vétér.*, *Hyg.*) I, 672 et 673. *Voy.* Naturelles (Familles). (*Acotylédones*), X, 516; et Nourriture, X, 693.
Alhagi (Manne de l'). (*Hyg.*, *Mat. médic.*) I, 673 et 674. *Voyez* aussi Agul, I, 397 à 399.
Alhena. (*Art vétér.*, *Mat. médic.*) I, 674.
Alhimar. (*Art vétér.*, *Hist. des anim.*) I, 674.
Aliboufier. (*Bot.*, *Mat. méd.*) I, 674.
Alica. (*Hyg.*) I, 674 et 675.
Alicante (Vin d'). (*Hyg.*) I, 675.
Aliénation d'esprit ou mentale. (*Pathol.*) *Voyez* Manie, VIII, 475; et Médecine mentale, IX, 141.
Aliénés. (*Pathol.*) *Voyez* Manie, VIII, 475; Médecine mentale, IX, 141; et Séquestration, XIII, 37.
Alimelle. (*Art vétér.*, *Anat.*) I, 675.
Alimens. (*Hyg.*) I, 675 à 819. — De la nature des alimens, de l'aliment proprement dit, ou de tout ce qui dans les alimens est vraiment aliment, 676. — De la matière nutritive proprement dite et considérée abstractivement. *Doctrine des anciens sur la nature des alimens*, 677 à 680. — *Doctrine des médecins modernes.* De l'existence de la matière nutritive, 681. — De son essence et de ses propriétés, 682. — Des différences que présente la matière nutritive, 684. — *Mucilage parfait*, *imparfait*, *liquide*, *solide*, *plus ou moins atténué*, ibid. — *Mucilages animaux à demi fermentés*, 685. — *Mucilages des sucs savonneux*, *sucrés*, *extractifs*, ibid. — *Mucilages gommeux*, *secs et farineux*, *incomplets et imparfaits*, 686. — Changemens que la nature peut produire dans la matière nutritive, 687. — *Fermentation.* Action des intermèdes étrangers et de leur mélange avec les mucilages, *ibid.* — Intermèdes simplement dissolvans : les *huiles* et *l'eau*, ibid. — Intermèdes qui altèrent le mucilage, 688. — *Sels neutres*, *sels acides*, *sels alcalis*, *savons*, ibid. — Action du feu sur les mucilages, *ibid.* — *Ebulition*, *torréfaction*, 689. — Analogie des effets du feu et de ceux de la fermentation, et des autres opérations naturelles ou artificielles qui servent à la préparation des mucilages nutritifs, *ibid.* — Réflexions sur la nature de la substance nourricière ou de l'aliment proprement dit, d'après les connoissances chimiques modernes, 690. — Examen des substances qui forment la base de nos solides et de nos fluides nourriciers; examen des solides de notre corps, 691. — Examen des substances qui composent nos fluides, et surtout les fluides nourriciers, 692. — Comparaison des substances qui composent nos fluides avec celles qui font la base de nos solides, 693. — Conclusions, *ibid.* — Examen des substances qui constituent nos alimens, comparativement avec les substances qui composent nos organes et nos fluides nourriciers, *ibid.* — Substances gélatineuses végétales, 694. — Substances végétales alimenteuses analogues à la partie fibreuse des muscles et du sang, 695. — Substance albumineuse, *ibid.* — Substances extractives végétales et animales, 696. — Du blanc de baleine et de ses analogues dans les végétaux alimentaires, *ibid.* — Du beurre, de la graisse et de leurs analogies dans les végétaux, *ibid.* — De la substance sucrée et de la base de l'acide oxalique considérées tant dans les végétaux que dans les animaux, 697. — Des différentes substances salines et du phosphate calcaire, *ibid.* — Nos alimens ordinaires ne sont pas des alimens simples, 698. — Ce n'est pas dans les substances très-simples qu'il faut chercher la base des combinaisons nutritives qui s'opèrent dans les animaux, *ibid.* — Il existe une base commune à presque tous les corps connus comme nutritifs, et cette base est celle de l'acide oxalique ou saccharin, *ibid.* — Il est dans les animaux des combinaisons qui leur sont propres et qui n'ont aucune liaison connue avec la base de l'acide oxalique, 699. — Connoissances des Anciens sur les changemens qui s'opèrent dans la nutrition, et sur la différence des substances animales et végétales, 700. — Connoissances que les analyses chimiques, par le feu, ont ajoutées à la théorie ancienne, jusqu'au temps des dernières découvertes, *ibid.* — Anciennes observations sur la matière végéto-animale, 701. — Analyses modernes par l'acide nitrique, *ibid.* — Base de l'acide oxalique commune à tous les corps nutritifs,

701.—Phénomènes de l'analyse des substances muqueuses végétales et des substances animales acescentes par l'acide nitrique, *ibid.* — Phénomènes de l'analyse des substances animales alcalescentes et de la substance végéto-animale par le même acide, 702. — Différence des phénomènes de ces deux analyses, et différence physique des substances animales et végétales, *ibid.* — Nature chimique de la base de l'acide oxalique commune aux deux analyses, 703. — Transformation des substances végétales en substances animales, *ibid.* — Nuances différentes et différentes proportions que présentent les combinaisons principales des substances végétales et animales, *ibid.* — Exposition de la suite des opérations naturelles par lesquelles passe la matière alimentaire dans le corps animal, 706. — Difficulté de connoître parfaitement l'effet de ces opérations sur l'aliment, 707. — Essai de théorie sur le mécanisme de l'assimilation, *ibid.* et 708. — Conclusion générale de ce qui précède, 709. — De la matière nutritive considérée dans les différens corps de la nature. Observations des Anciens, surtout d'Hippocrate, sur les différentes espèces d'alimens et sur leurs propriétés, 710. — Distinctions qu'Hippocrate fait entre les alimens relativement aux modifications de leur propriété nutritive et à ses effets sur nos organes. — Ce qu'il entend par ξηρον et υγρον, sec et humide, *ibid.* — De ce qu'Hippocrate entend par διαχωρητικον, καθαρτικον, στασιμον, ou vertus laxative, purgative et resserrante, dans les substances nutritives, 712. — De ce qu'Hippocrate entend par les expressions θερμον, καυσωδης, ψυχρον, chaud, ardent et froid, dans les substances nitritives, 713. — De ce qu'Hipprocrate entend dans les substances alimentaires par les termes suivans : κουφος, léger; βαρυς, pesant; λεπτος, tenu; αραιος, rare; στερεος, serré; ισχυρος, fort; τροφιμος, nourrissant; ολιγοφορος, qui contient peu de substance; πληρωτικος, qui emplit; φυσωδης, qui gonfle; πολυχοος, qui s'étend beaucoup; φυσα, vent : πνευμα, air dégagé des alimens : et enfin παχυνειν, épaissir; λεπτυνειν, atténuer; ισχναινειν, amaigrir, 715 à 719. — Classification naturelle des alimens suivant Hippocrate et Galien, 719. — Des graines céréales, de l'orge, du froment et de leurs préparations, *ibid.* — Des alimens tirés des fruits, des plantes et des racines, 722 à 725. — Des alimens animaux, 725 à 728. — Médecins modernes. (*Extrait du Traité de Lorry.*) Différence des substances alimentaires. Différences générales de la matière nutritive dans les plantes. Ages des plantes, 728. — Saisons et climats, *ibid.* — Parties des végétaux, 729. — Racines, 730. — Tiges, feuilles, fleurs, fruits, 731. — Caractères des fruits en général. Fruits dans l'état d'acerbité. Maturation des fruits d'été; fruits acides, 732. — Des fruits doux d'été, 733. — Fruits celluleux, fruits d'automne, 734. — Des semences, 735. — Semences émulsives, 736. = céréales, légumineuses, 737 à 739. — Sucs naturels, gommeux et sucrés, 739. — Gommes, manne, sucre, miel, sucs sucrés, 740. — Sucs extraits des végétaux. Alimens préparés par l'exsiccation, 741. — Substances végétales fermentées. Pain, 742. — Pains azymes, liqueurs fermentées, vin. Liqueurs dans l'etat de fermentation, 743. — Liqueurs dont la fermentation est achevée, 744. — Alimens animaux. De la nourriture tirées des animaux et de ses différences générales. Ce que les animaux ont de commun avec les végétaux, 745. — Différences qui séparent les animaux des végétaux, 746. — Différences générales qui distinguent les animaux entre eux. Différence des âges, 747. — Différence des sexes. Animaux châtrés, 748. — Observations sur la légèreté attribuée par Hippocrate à la chair des jeunes animaux, *ibid.* et 749. — Poissons. Différences dépendantes du genre de vie, 749. = du climat. De l'exercice, 750. — Autres différences des mucilages animaux, 751. — Des différences particulières des alimens tirés des animaux. Quadrupèdes. Animaux domestiques. Analogie du lait et du sang avec la substance nutritive de la chair, 752. — Quadrupèdes sauvages, 753. — Différence des quadrupèdes sauvages déduite de leur nourriture, *ibid.* et 754. — Oiseaux. Oiseaux domestiques, 754. — Oiseaux sauvages, 755. — Poissons. Solubilité de la chair des poissons, 756. — Différences entre les poissons. Parties des animaux. Proportions des liquides aux solides, 757. = des solides et de la fibre, du cerveau, des fluides, 758. — Le lait. Des proportions des parties du lait, 759. — Des œufs, 761. — Du beurre. Du fromage. Du sang, 762. — Des autres humeurs animales, 763. — De la préparation des alimens animaux et de leur mélange. De leur conservation. De l'évaporation et de la dessiccation. De la conservation par addition, 764. = par le sel, par les acides. Viandes fumées. Conservation par la cuisson et l'ébulition, 765. — Conservation par l'huile, par les aromatiques, par les astringens. Conservation par l'interdiction de l'air extérieur au moyen de la graisse fondue et des huiles. Préparation des viandes par la cuisson, 766. — Rôti, bouilli, ébullition dans l'huile, ragouts et assaisonnemens, 767. — Application des découvertes des chimistes modernes à la connoissance des alimens. A quels points se sont arrêtés les Anciens dans la classification des alimens? Quels sont les élémens que peut fournir la chimie moderne pour la classification physique des alimens? 768. — De la fécule et des alimens qui la contiennent, 769. — Différences principales des alimens, dont la base princicipale est la fécule nutritive. Alimens dans lesquels la fécule est unie à des substances vénéneuses. Alimens dans lesquels la fécule est presqu'absolument pure, 770. — Des alimens dans lesquels la fécule est mélangée d'autres substances, la plupart nutritives, et d'abord des alimens où la fécule est unie à une substance sucrée, 771. — Des alimens où la fécule est unie à une partie extractive et à des substances colorantes. Des alimens où la fécule est unie à une huile grasse et à un mucilage doux. Graines émulsives. De l'effet et des propriétés de l'huile dans les semences émulsives, 772. — Des semences émulsives, douces et amères de la section des amygdalées et de l'aromate particulier qui les caractérise, 773. — — Emulsives inodores. Emulsives dont l'huile est concrète. Amande du cacao. Des alimens farineux où la fécule est unie à un mucilage visqueux, 774. — Des alimens farineux où la fécule nutritive est unie avec la matière glutineuse ou végéto-animale du pain, 775 à 776. — Des diverses préparations qu'on fait subir aux alimens qui ont la fécule pour base principale. Pains et gâteaux. Décoction des grains et ses phénomènes, 777. — Torréfaction. Des effets attribués aux farineux non fermentés, 778. — Préparations des légumineuses, des émulsives, 779. — Liqueurs fermentées, tirées des graines céréales. Bière, *ibid.* — Graines dont la substance est de nature cornée. Alimens qui contiennent les matières glutineuse, fibreuse, albumineuse, caséeuse. Des alimens dont la principale partie est la matière glutineuse ou végéto-animale. Champignons, 780. — Des alimens dont la principale partie est la matière molle, animale, fibreuse. Des chairs des animaux en général et de leurs parties constituantes. De la partie molle, fibreuse, base des chairs animales. De la gélatine, ou de la substance gélatineuse des chairs, 782. — De l'extractif, ou de la partie extractive des chairs. De la matière graisseuse des chairs. De la lymphe aqueuse ou humidité des chairs, 783. — *Classification physique des alimens tirés des chairs des animaux.* Chairs blanches dans lesquelles la substance fibreuse, combinée avec la gélatine, n'est point pénétrée de matière extractive, 784 à 786. — Chairs colorées dans lesquelles la substance fibreuse

est pénétrée de matière extractive colorante, 786. — De la conservation des chairs et principalement des différentes manières de les cuire, 788. — Des préparations destinées à la préparation des chairs, 789. — Des chairs hachées. Du sang des animaux, 790. — Des alimens dont la base est une substance albumineuse. Du blanc de l'œuf, 791. — Du jaune de l'œuf et de l'œuf entier, 792. — Œufs de poissons, 792. — Des animaux de la classe des polypes, des vers et des coquillages. Des alimens qui ont pour base une substance caséeuse, c'est-à-dire du lait et du fromage. Du lait entier et de la manière dont ses parties sont combinées, 793. — Des différences du lait selon les alimens et selon les animaux qui le fournissent, 794. — Des effets des différens laits considérés comme alimens. Du lait de vache en particulier et de ses différens effets. De l'effet du lait de vache donné aux enfans nouveau-nés, 795. — Des effets comparés du lait pur et du lait cuit et bouilli, 796. — Des parties séparées du lait. Du beurre et de la crême. De la partie caséeuse et du fromage. De la partie caséeuse séparée spontanément, ou des fromages acides, 797. — De la partie caséeuse séparée artificiellement, et d'abord des fromages doux. Des fromages salés et alcalescens, 798. — Alimens dont la base est une matière mucilagineuse, gommeuse, gélatineuse, douce et sans saveur étrangère. Des alimens dont la base est un mucilage visqueux et d'abord des mucilages végétaux, 799. — Alimens dont la substance est un mucilage plus ou moins étendu d'eau, 800. — Alimens dont la base est un mucilage combiné avec l'acide oxalique. Alimens végétaux dont la base est un mucilage visqueux combiné avec plus ou moins de substance sucrée, 802. — Alimens dans lesquels le mucilage visqueux et sucré est étendu de beaucoup d'eau, et mêlé avec un principe âcre volatil, comme dans les crucifères, 803. — Alimens dans lesquels le mucilage visqueux, mucilagineux, sucré, est uni à une substance volatile, comme dans la famille des aulx ou alliacées. Alimens végétaux dans lesquels le mucilage est joint à un principe aromatique, 804. — Des alimens animaux dont la base est un mucilage visqueux. Des alimens gommeux. Alimens dont la base est une substance gélatineuse, 805. — Des acides végétaux, du sucre et des alimens végétaux dont la base est une substance ou mucilagineuse ou gélatineuse, combinée principalement avec un acide ou une matière sucrée. Des acides végétaux considérés comme alimens, 807. — Distinctions générales des fruits et des alimens acides et sucrés. Fruits acerbes, 809. — Des fruits acides et sucrés très-succulens, nommés *fruits d'été* et *d'automne*, et autrement *fruits aigres-doux*, 810. — Résumé général sur les propriétés des fruits, 813. — Alimens qui contiennent une partie extractive, et de leurs parties colorante et odorante considérées comme alimens, 814. — De la partie colorante et du fer, 815. — Des parties odorantes considérées comme aliment. Des alimens dont la base est une partie huileuse ou grasse, 816. — Des huiles grasses fluides, et des substances alimentaires qui les contiennent, 817. — Des huiles grasses concrètes ou des graisses, et des substances qui les contiennent, 818. — Des substances qui contiennent une matière analogue au blanc de baleine, 819. *Voyez* aussi Hygiène, VII, 425 et 426; et Nourriture, X, 674 à 760.

Alimens*(Préparation des). *Voyez* Alimens, I, 764 et suiv.; Cuisine, V, 242; et Nourriture, X, 735.

Alimens. (*Jurisprud. de la méd.*) I, 837 à 845. *Voyez* aussi Nourriture, X, 749 et suiv.

Alimens. (*Art vétér.*, *Hyg.*) I, 820. — Des alimens en général et de ceux du cheval en particulier. *Des alimens solides :* du foin, 820. — De la paille. De la paille de froment, 822. — De la paille d'avoine, 823. — de seigle et d'orge. De l'avoine, 824. — De l'orge, 825. — Du froment, du seigle, du son, 826. — Des prairies artificielles et des herbages, 827. — Luzerne, 828. — Sainfoin, trêfle, 829. — De la quantité des alimens solides, 830. — *Des alimens liquides.* De l'eau, 831. — Du lait, 835. — De l'abstinence, du régime, et de la distribution des alimens, 836.

Alimentaires, Alimenteuses (Substances). *Voyez* Alimens, I, 676 et suiv.; et Nourriture, X, 686 et suiv.

Aliptes (*Hyg.*, *Gymn.*) I, 845.

Aliptique (*Art vétér.*, *Hyg.*) I, 845.

Alisier ou Alizier torminal. (*Mat. médic.*, *Art vétér.*, *Hyg.*) I, 846.

Alisma. (*Mat. médic.*, *Art vétér.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Plantin d'eau, XII, 114.

Aliter (s'). I, 846.

Alkahest. (*Chim.*) *Voyez* Alcahest, I, 628.

Alkalescence. (*Hyg.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Alcalescence, I, 629 à 633.

— (*Médec. prat.*) II, 1 à 7.

Alkalescens. (*Hyg.*, *Chim.*) *Voyez* Alcalescens, I, 629.

Alkali volatil. (*Mat. médic.*, *Chim.*) II, 7. *Voyez* aussi Alcalis, I, 637.

Alkalin. (*Mat. médic.*) *Voyez* Alcalin, I, 640.

Alkalis. (*Mat. médic*, *Art vétér.*, *Mat. médic.*) *Voy.* Alcalis, I, 632.

Alkalisation. (*Mat. médic.*) *Voyez* Alcalisation, I, 640.

Alkalisé, Alkaliser. (*Mat. médic.*) *Voyez* Alcalisé, Alcaliser, I, 640.

Alkekenge. (*Bot.*, *Mat. méd.*, *Art vétér.*, *Mat. méd.*) II, 7. *Voyez* aussi Coqueret, V, 110 et 111.

Alkermes (Confection). (*Pharm.*, *Mat. médic.*) II, 7.

Alkohol, Alkoholisé, Alkoholiser. (*Mat. méd.*) *Voy.* Alcohol, Alcoholisé, Alcoholiser, I, 646.

Allaitement. (*Hyg.*) II, 7 à 39. — Définition de ce mot. Deux sortes d'allaitement : *naturel*, *artificiel*, 7. — Nécessité de l'allaitement maternel, 8. — Causes physiques qui doivent exclure l'allaitement, 9 et 10. — Causes morales qui s'opposent à l'allaitement, 11 et 12. — La délicatesse dans la constitution n'est point une exclusion à l'allaitement, 13 et 14. — De l'excrétion laiteuse, 15 à 17. — Des causes qui contrarient l'allaitement, 17 à 20. — Régime et préceptes relatifs à l'allaitement, 20 à 24. — Précautions indispensables lorsque l'allaitement n'a pas lieu, 24 à 26. — Moyen de favoriser l'allaitement maternel, 36 à 39.

Allaitement artificiel. (*Hyg.*) II, 26 à 28. — Usage du lait pur en faisant têter les animaux par les enfans. Méthode de donner le lait extrait des mamelles des animaux, soit pur, soit coupé, 29. — Lait donné à la cuiller ou au biberon, 30 à 32. — Usages des bouillons et des panades, substitués ou ajoutés à celui du lait pour élever les enfans, 32 à 35. — Choix des animaux et manière de les soigner et de les nourrir; choix des différentes espèces de nourriture et de lait, suivant l'état de foiblesse et d'indisposition des enfans, 35.

Allaitement. (*Art vétér.*, *Hyg.*) II, 39 à 40.

Allaites. (*Art vétér.*) II, 40.

Allant (Cheval) (*Art vétér.*, *Hyg.*) II, 40. *Voyez* aussi Chien, IV, 799.

Allantoïde. (*Anat.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément*,

Allantoïque (Acide). *Voyez* l'article Acide dans le *Supplément*,

Allaton. (*Mat. médic.*) II, 40.

Allebrent. (*Art vétér.*, *Hyg.*, *Ornith.*) *Voyez* Albran, I, 617.

Allégement. (*Pathol.*) II, 40.

Alléger, Allégerir, Allégir. (*Art véter.*) II, 40.

Alleluia. (*Bot.*, *Mat. médic.*, *Art vétér.*, *Mat. méd*) II, 40 et 41.

Allen (Benjamin et Jean). (*Biogr. médic.*) II, 40 à 41.
Aller. (*Art vétér.*) II, 41.
— a la selle. (*Hyg.*) II, 41 et 42.
Alleure. (*Art vétér.*) *Voyez* Allures, II, 46 à 54.
Allez. (*Art vétér.*) II, 43.
Alliage. (*Chim., Mat. médic.*) II, 43.
Alliaire. (*Bot., Mat. méd., Art vétér., Mat. méd.*) II, 43. *Voyez* aussi Vélar, XIII, 407.
Alliance. (*Art vétér.*) II, 44. *Voyez* aussi Haras, VII, 32.
Allioni (Charles) (*Biogr. médic.*) II, 44.
Alliot. (*Biogr. médic.*) — Notice biographique et bibliographique sur plusieurs médecins de ce nom, II, 44 et 45.
Allium vineale. (*Hyg., Art vétér.*) II, 45.
Allongé, Allonger. (*Art vétér.*) II, 45 et 46.
Allons. (*Art vétér., Maréchall.*) *Voyez* Alons, II, 63.
Allotriophagie. (*Pathol.*) II, 46. *Voyez* aussi Pica, XII, 68.
Allure et Allures. (*Art vétér.*) II, 46 à 54.
Alma. (*Mat. médic.*) II, 54.
Almakanda. (*Chim.*) II, 54.
Almanach (*Art vétér.*) II, 54.
Almargen. (*Mat. médic.*) II, 55.
Almeloveen (Théodore Janson d'). (*Biogr. médic.*) II, 55 à 56.
Alnec. (*Chim., Mat. méd.*) II, 56.
Alnoam. (*Art vétér., Ornith.*) II, 56.
Aloes. (*Mat. médic., Art vétér., Mat. médic.*) II, 56 à 62.
— (*Jurisprud. de la Pharm.*) II, 61 et 62.
— (Bois d') (*Bot., Mat. médic.*) *Voyez* Agallochum, I, 353; et Bois d'aloes, IV, 27 et 28.
Aloétiques. (*Mat. médic.*) II, 62.
Alogotrophie. (*Pathol.*) II, 63.
Aloïdes. (*Bot., Mat. médic.*) II, 63.
Alons. (*Art vétér., Maréchall.*) II, 63.
Alopécie. (*Pathol., Art vétér., Pathol.*) II, 63 à 65. *Voyez* aussi Ophiasis, XI, 141.
Alose. (*Ichthyol., Hyg.*) II, 65 et 66. *Voyez* aussi Nourriture, X, 713.
Alouahschi. (*Art vétér.*) *Voyez* Alhimar, I, 674.
Alouchi (Résine). (*Mat. med.*) II, 66. *Voyez* aussi Résines, XII, 533.
Alouette. (*Ornith., Hyg.*) II, 66.
Alourdi. (*Art vétér., Pathol.*) II, 66.
Aloyau. (*Hyg.*) II, 66.
Alpago (André). (*Biogr. méd.*) *Voyez* Avicenne, III, 457.
Alpam. (*Bot., Mat. médic.*) II, 67.
Alpes. (*Hyg.*) *Voyez* Europe, VI, 210.
Alphita. (*Hyg.*) II, 67.
Alphiton. (*Hyg., Mat. médic.*) II, 67.
Alphonsin. (*Instrum. de chirur.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément.*
Alphos. (*Pathol.*) II, 67 à 69.
Alpini (Prosper). (*Biogr. médic.*) II, 69 à 71.
Alpiste. (*Bot., Mat. médic., Art vétér., Hyg.*) II, 71 à 72.
Alquifoux. (*Mat. médic., Minéral.*) II, 72.
Alsace. (*Jurisprud., Hist. de la méd.*) II, 72 à 73.
Alsine. (*Bot., Mat. médic.*) *Voyez* Morgeline, X, 288; et Mouron, X, 372.
Alston (Charles). (*Biogr. médic.*) II, 73.
Altalch. (*Mat. médic., Chim.*) II, 73.
Altérans. (*Mat. médic., Thérap., Art vétér., Mat. médic.*) II, 73 à 75.
Altération. (*Hyg., Médec. pratiq.*) II, 75 à 77.
— (*Art vétér., Hyg., Pathol.*) II, 77 à 79.
Altérations organiques. (*Pathol.*) *Voyez* Organiques (Altérations), XI, 174.
Altéré. (*Méd. prat., Art vétér., Hyg., Pathol.*) II, 79. *Voyez* aussi Altérans, II, 73 à 75; Altération, II, 75 à 77; et Soif, XIII, 60.
Althea. (*Bot., Mat. médic., Art vétér.*) *Voy.* Guimauve, VI, 779.
Altingat. (*Chim., Mat. méd.*) II, 80.
Altomare ou Altomari (Donat-Antoine). (*Biogr. méd.*) II, 80 et 81.
Aludu. (*Bot., Mat. médic.*) II, 81.
Aludels. (*Chim.*) II, 81.
Aludit. (*Chim.*) II, 81.
Aluine. (*Art vétér., Mat. méd.*) II, 81 et 82. *Voyez* aussi Absinthe, I, 31 et 32.
Alum. (*Bot., Mat. médic.*) Synonyme de Consoude. *Voyez* ce dernier mot dans le *Supplément.*
Alumine. (*Chim.*) II, 82.
Alumineux. (*Chim.*) II, 82.
Alun. (*Chim., Mat. Médic., Art vétér., Jurisprud. de la Pharm.*), II, 82 et 83. *Voyez* aussi Sel (Sulfates) XII, 756.
Alunibur. (*Chim.*) II, 83.
Alvarez (Antoine). (*Biogr. médic.*) I, 83.
Alvéoles, Alvéolaire. (*Pathol.*) *Voyez* Dentition, V, 381.
Alvi-fluxus. (*Nosol.*) II, 83 et 84.
Alvin. (*Art vétér., Ichthyol.*) *Voyez* Alevin, I, 656 et 657.
Alypum. (*Bot., Mat. méd.*) II, 84.
Alysse. (*Bot., Mat. médic.*) II, 84.
Alysson. (*Art vétér., Hyg.*) *Voyez* Cameline, IV, 328.
Alzan. (*Art vétér.*) *Voyez* Cheval (Robes du), IV, 748.
Alzemafor. (*Chim.*) Nom arabe du cinnabre. *Voyez* ce dernier mot, IV, 859.
Amadou. (*Bot., Mat. méd., Art vétér., Mat. méd.*) II, 85. *Voyez* aussi Agaric, I, 354 à 357.
Amadouvier. (*Bot., Mat. médic.*) *Voyez* Agaric, I, 354; et Amadou, II, 85.
Amaigrir. (*Hyg.*) II, 85. *Voyez* aussi Amaigrissement.
Amaigrissement. (*Pathol.*) II, 85 à 91. — Considéré après les couches. *Voyez* Lait, VIII, 2 3.
— (*Art vetér., Pathol.*) II, 91.
Amalgamation. (*Chim.*) *Voyez* Amalgame.
Amalgame, Amalgamer. (*Chim.*) II, 91 à 92.
Amamelis. (*Bot., Mat. médic.*) II, 92.
Amand (Saint-). (Eaux minérales.) II, 92. *Voyez* aussi Boues des eaux, IV, 92.
— (Jean de Saint-) (*Biogr. médic.*) II, 92.
Amande. (*Hyg., Bot., Mat. médic.*) II, 93 et 94.
— (*Jurisprud. de la pharm.*) II, 95.
— (*Art vétér., Mat. méd., Hyg.*) *Voy.* Amandier, II, 96.
Amandé. (*Hyg., Mat. médic.*) II, 95.
Amandier. (*Bot., Mat. médic., Art vétér., Hyg.*) II, 95 et 96.
Amanrich (Cyr.). (*Biogr. médic.*) II, 96 et 97.
Amaracinon. (*Bot., Mat. médic.*) II, 97.
Amaranga. (*Bot., Mat. médic.*) II, 97.
Amaranthe. (*Bot., Mat. médic.*) II, 97.
Amaranthine. (*Bot., Mat. médic.*) II, 97.
Amaryllidées. (*Bot., Mat. médic.*) *Voyez* Naturelles (Familles), X, 515; et Nourriture, X, 694.
Amarey. (*Art vétér., Anat.*) II, 98.
Amassi. (*Bot., Mat. médic.*) II, 98.
Amastiner. (*Art vétér.*) II, 98.
Amatiste. (*Mat. médic., Jurisprud. de la pharm.*) *Voyez* Améthyste, II, 142.
Amato (Léonard). (*Biogr. médic.*) II, 98.
Amatoria febris. (*Path.*) 98 à 104. *Voyez* aussi Pales couleurs, XI, 275.
Amatus lusinatus. (*Biogr. médic.*) II, 104 et 105.
Amatzquitl. (*Bot., Mat. médic.*) II, 105.
Amaurose. (*Pathol., Art vétér., Pathol.*) II, 105. *Voyez* aussi Sereine (Goutte), XIII, 37.
Ambaiba. (*Bot., Mat. médic.*) II, 106.
Ambaitinga. (*Bot., Mat. médic.*) II, 106.

Ambalam. (*Bot., Mat. médic.*) II, 106.
Ambare. (*Bot., Mat. médic.*) II, 106.
Ambela. (*Bot., Mat. médic.*) II, 106.
Ambelanier acide. (*Bot., Mat. médic., Hyg.*) II, 107.
Ambert (Eaux minérales d'). II, 107.
Ambetti (*Bot., Mat. médic.*) II, 107.
Ambi. (*Instr. de chir.*) *Voy.* ce mot dans le *Supplément.*
Ambia-Monard. (*Mat. méd.*) II, 107.
Ambiant (Air). (*Hyg.*) *Voyez* Air, 518 et suiv.
Ambidextre. (*Hyg., Art vétér.*) II, 107 et 108.
Amblant, Ambleur. (*Art vétér.*) *Voy.* Allure, II, 51.
Amble, Ambler. (*Art vétér.*) *Voyez* Allure, II, 51.
Amblotiques. (*Mat. médic., Thérap.*) II, 108.
Amblure. (*Art vétér.*) Nom ancien de *l'amble.* Voyez Allure, II, 51.
Amblyopie. (*Pathol., Art vétér., Pathol.*) II, 108 à 109. *Voyez* aussi Vue foible, XIII, 540.
Amblyosmos. (*Pathol. chir.*) *Voy.* Amblyopie.
Amboise. (*Jurisprud. de la médec.*) II, 110.
— (Jean et Jacques d'). (*Biogr. médic.*) II, 110 et 111.
Ambokely. (*Bot., Mat. médic*) II, 111 et 112.
Ambon. (*Bot., Mat. méd.*) II, 112.
Ambonay (Eaux minérales d'). II, 112.
Ambre gris (*Hyg., Mat. médic., Art vétér., Jurisprud. de la pharm.*) II, 113 à 114.
— jaune. (*Jurisprud. de la pharm.*) II, 114. *Voyez* aussi Karabé.
— noir. (*Mat. médic.*) *Voyez* Ladanum, VIII, 42.
Ambré. (*Hyg.*) II, 114. *Voyez* aussi Ambre, II, 113 et 114.
Ambreine. (*Chim.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément.*
Ambrette. (*Bot., Mat. méd.*) II, 115. *Voyez* aussi Abelmosch, I, 20.
Ambroisie. (*Bot., Mat. médic.*) II, 115. *Voy.* aussi Botris vulgaire, IV, 84.
Ambroisini (Barthelemi et Hyacinthe). (*Biogr. médic.*) II, 115 et 116.
Ambulance. (*Médec. milit.*) II, 116 à 118. *Voyez* aussi Médecine (Medecine militaire), IX, 287.
Ambulant (Hôpital). (*Médec. vétér.*) *Voyez* Ambulance, II, 116; et Médecine (Médecine militaire), IX, 287.
— (*Art vétér.*) *Voyez* Allures, II, 46 à 54.
Ambulie aromatique. (*Bot., Mat. médic.*) II, 118.
Ambulon. (*Bot., Mat. méd.*) II, 119.
Ambutua. (*Bot., Mat. médic.*) Synonyme de Pareira-Brava. *Voyez* ce mot, XI, 331.
Ame. (*Psychologie.*) Définition de ce mot, II, 119 à 138. — Opinions des Anciens sur la nature et sur l'origine de l'ame, *ibid.* à 127. — Analyse des facultés de l'ame, 127 et suiv. — Des causes de la sensibilité et de la mémoire, 130 à 138.
(Affections de l'). (*Hyg. pathol.*) *Voyez* Affections
—(Affections de l'ame), I, 245 à 247.
Ameillante. (*Art vétér.*) *Voyez* Amouillante, II, 160.
Amelette. (*Art vétér., Path.*) II, 138.
Ameli. (*Bot., Mat. médic.*) II, 138.
Amélioration des races. (*Art vétér., Hyg.*) *Voyez*, pour le cheval en particulier, Haras, VII, 32.
Amelle, Amellum, Amellus. (*Art vétér., Hyg., Mat. médic.*) II, 138.
Amelpo. (*Bot., Mat. médic.*) II, 138.
Amelpodi. (*Bot., Mat. médic.*) *Voyez* Amelpo.
Amendé, Amender. (*Art vétér., Hyg.*) II, 138.
Aménorrhée. (*Path.*) II, 139. *Voyez* aussi Menstrues, IX, 683; Ménostasie, IX, 673; et Séméiotique, XIII, 13.
Amenta. (*Nosol., Pathol.*) II, 139.
Amentacées (Famille des). (*Bot., Mat. médic.*) *Voyez* Naturelles (Familles), 514; et Nourriture, X, 703 et 725.
Ameos. (*Art vétér., Mat. médic.*) II, 139.
Amers. (*Hyg., Mat. médic., Art vétér., Mat. méd. et Hyg.*) II, 140 à 142.
Amertume (de la bouche). (*Pathol.*) II, 142.
Amethysta. (*Mat. médic., Thérap.*) II, 142.
Améthyste. (*Mat. médic., Minér.*) II, 142.
— (*Jurisp. de la pharm.*) II, 143.
Ameublement d'hôpital. (*Méd. milit.*) II, 143 et 144.
Amiantacée (Teigne). (*Pathol.*) *Voyez* Teigne, XIII, 220.
Amiante. (*Minér.*) II, 144.
Amiculum. (*Hyg.*) II, 144.
Amidon. (*Mat. médic.*) II, 144 et 145.
Amidoniers (Maladies des). (*Path.*) II, 145 et 146.
Amienois. (*Jurisp. de la médec.*) *Voyez* Amiens.
Amiens. (*Jurisp. de la médec.*) II, 146 à 149.
— (Eaux minérales d'). II, 149.
Amincir. (*Art vétér., Maréchall.*) *Voyez* Amorcer, II, 149.
Aminée (Vin d'). (*Mat. médic., Hyg.*) II, 149.
Amiral. (*Jurispr. de la méd. et de la pharm.*) II, 149 à 150.
Amirauté. (*Jurisp. de la méd. et de la pharm.* (*Voyez* Amiral.
Amiroir. (*Art vétér.*) *Voyez* Cheval (Robes du), IV, 748.
Amman (Jean-Conrad et Jean). (*Biogr. médic.*) II, 150 et 151.
Ammann (Paul). (*Biogr. médic.*) II, 151 à 153.
Ammi. (*Bot., Mat. médic., Art vétér., Mat. médic.*) II, 153 et 154.
— (*Jurisp. de la pharm.*) II, 154.
Ammite. (*Mat. médic.*) *Voyez* Ammonite, II, 156.
Ammochosis. (*Mat. méd., Thérap.*) II, 154.
Ammodyte. (*Erpét., Mat. méd.*) II, 154.
Ammoniac (Sel). (*Chim., Mat. méd.*) II, 155. *Voyez* aussi Sel (Hydrochlorates), XII, 735.
Ammoniacal. (*Chim., Mat. méd.*) II, 155.
Ammoniaque. (*Chim., Mat. méd.*) II, 155 et 156. *Voyez* aussi Alcali volatil, I, 637; Réactif, XII, 463; et Sel, 554 et 555.
—(Gomme). (*Mat. méd.*) II, 555. *Voyez* aussi Gomme ammoniaque, VI, 653.
Ammonite. (*Mat. méd., Minér.*) II, 156.
Ammonius. (*Biogr. médic.*) II, 156 à 158.
Amnesia. (*Pathol.*) II, 158. *Voyez* aussi Amentia, II, 139; et Mémoire, VIII, 640.
Amnios (Rupture de la poche des eaux de l'). *Voyez* ce mot dans le *Supplément;* et Rupture (Rupture de la poche des eaux de l'amnios), XII, 631.
Amolynta. (*Mat. médic.*) II, 158.
Amome. (*Bot., Mat. méd. et Jurispr. de la médec.*) II, 158 et 169.
— faux. (*Bot., Mat. méd.*) II, 158 et 169. *Voyez* Ammi, II, 153 et 154.
Amomées (Famille des). (*Bot., Mat. méd.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément.*
Amomi. (*Hyg.*) II, 159.
Amonceler. (*Art vétér., Pathol.*) II, 159.
Amorcer. (*Art vétér., Maréchall.*) II, 159.
Amortir. (*Thérap.*) II, 160.
Amouillante. (*Art vétér.*) II, 160.
Amouille. (*Art vétér.*) II, 160.
Amoullère. (*Art vétér.*) *Voyez* Amouillante.
Amour physique. (*Hyg.*) II, 160. — Préliminaire sur la nature de l'homme et du plaisir, 161. — Des tempéramens et de leur influence sur l'amour physique, 162. — De l'hymen en général, 163. — Des momens et de l'âge dans lesquels l'amour est le plus propre, 164. — Des moyens imaginés pour arrêter les impulsions de l'amour, 166. — Comment on a cru pouvoir, en amour, donner de l'extension aux forces naturelles, *ibid.* — Utilité de l'hymen relativement à la santé, 167. — De son abus,

168. — Comment l'hymen doit être assorti, 170. — De l'influence morale sur l'amour et des moyens d'en préserver le jeune âge, 172. — De l'amour considéré comme cause de maladies, 174. = comme cause de mélancolie, 175. — Moyens de remédier aux désordres qu'il occasionne, 177 et suiv.
Amour. (*Jurisp. de la médec.*) II, 178 à 180.
— (*Art vétér.*, *Hyg.*) II, 178. *Voyez* aussi Haras, VII, 39.
Amourettes. (*Bot.*, *Mat. médic.*, *Art vétér.*, *Hyg.*) II, 180.
Amoureuse en amour. (*Art vétér.*, *Hyg.*) II, 180.
Ampac. (*Bot.*, *Mat. méd.*) II, 180.
Ampansé, Ampanser. (*Art vétér.*, *Pathol.*) *Voy.* Indigestion, VII, 547; et Météorisation, X, 42.
Ampas. (*Art vétér.*, *Path.*) *Voyez* Lampas, VIII, 277.
Ampelite. (*Mat. médic.*, *Minér.*) II, 180.
Ampeutre. (*Art vétér.*, *Hyg.*) II, 181.
Amphémerine. (*Nosol. et Pathol.*) *Voyez* Amphimérine, II, 182.
Amphibies. (*Zool.*, *Mat. méd.*) II, 181. *Voy.* aussi Nourriture, X, 708.
Amphimérine. (*Pathol.*) II, 182. *Voyez* aussi Accès. I, 59; et Methemerine, X, 48.
Amphisbènes. (*Mat. méd.*, *Erpét.*) II, 183.
Amphithéatre. (*Jurisp de la médec.*) II, 183 et 184.
Amphore. (*Mat. médic.*) II, 184.
Ample (Jaret). (*Art vétér.*) II, 184. *Voyez* aussi Cheval, IV, 743.
Ampoule. (*Path.*, *Art vétér.*, *Path.*) II, 184 à 185.
Ampulat. (*Bot.*, *Mat. médic.*) II, 186.
Ampusser. (*Art vétér.*, *Pathol.*) Faire suppurer, II, 186.
Amputation. (*Opér. chir.*) II, 186 à 188, et 209 à 211.
— des cornes. (*Art vétér.*, *Chir.*) II, 201 à 202.
— de l'épiplon. (*Art vétér.*, *Chir.*) II, 201.
— des ergots. (*Art vétér.*, *Chir.*) II, 203.
— de la langue. (*Art vétér.*, *Chir.*) II, 188 à 190.
— du membre. (*Art vétét.*, *Chir.*) *Voyez* Amputation de la verge, II, 199 et suiv.
— des membres. (*Art vétér.*, *Chir.*) II, 203 et 204.
— des ongles. (*Art vétér.*, *Chir.*) II, 204 et 205;
— des oreilles. (*Art vétér.*, *Chir.*) II, 205 à 209.
— de la rate. (*Art vétér.*, *Chir.*) II, 298 et
— des testicules. (*Art vétér.*, *Chir.*) *Voyez* Haras, VII, 61.
— des tumeurs charbonneuses et gangréneuses. (*Art vétér.*, *Chir.*) *Voyez* Charbon, VI, 627.
— de la verge. (*Art vétér.*, *Chir.*) II, 199 à 201.
Amulettes. (*Hyg.*, *Mat. méd. et Art vétér.*) II, 211 à 216.
— (*Jurisprud. de la médec.*) II, 216 à 217.
Amuli. (*Bot.*, *Mat. médic.*) II, 217 à 218.
Amurca. (*Art vétér.*, *Mat. médic.*) II, 218.
Amuser les jumens. (*Art vétér.*, *Hyg.*) II, 218.
Amuseur. (*Art vétér.*, *Hyg.*) II, 218.
Amvallis. (*Bot.*, *Mat. médic.*, *Hyg.*) II, 218.
Amvetti. (*Bot.*, *Mat. médic.*, *Hyg.*) II, 218.
Amydryasis. (*Path.*) *Voyez* Mydriase, X, 443.
Amygdales. (*Path.*, *Art vétér.*, *Path.*) II, 219 à 221. *Voy.* aussi Angine, II, 737.
An. (*Hyg.*) *Voyez* Année, III, 33.
Ana ou Anas. (*Mat. médic.*) II, 221.
— (*Art vét.*, *Hist. des anim.*) II, 221 à 222. *Voy.* Mulet, X. 391.
Anabrochisme. (*Path. chir.*) II, 222.
Anabrose. (*Path.*) Synonyme de Diabrose. *Voyez* ce mot, V, 427.
Anacampseros. (*Bot.*, *Mat. médic.*, *Art vétér.*, *Hyg.*) II, 222.
Anacarde, Anacardier. (*Mat. médic.*, *Jurisprud. de la pharm.*, *Art vétér.*, *Mat. méd.*) II, 222 à 223. *Voy.* aussi Acajou, I, 52; et Noix (Noix d'acajou), X, 629.
Anacatharse. (*Nosol.*, *Méd. prat.*) II, 223.
Anacathartiques. (*Mat. méd.*, *Thérap.*) II, 223 à 224.
Anachites. (*Mat. médic.*, *Minér.*) II, 224.
Anacollemata. (*Mat. médic.*, *Thérap.*) II, 224.
Anacollemates. (*Art vétér.*, *Mat. méd.*) II, 224.
Anacollême. (*Mat. médic.*, *Thérap.*) II, 224.
Anacoluppa. (*Bot.*, *Mat. médic.*) II, 224.
Anacomptis. (*Bot.*, *Mat. médic.*) II, 224.
Anactorium. (*Bot.*, *Mat. médic.*) II, 224.
Anadendron. (*Bot.*, *Mat. médic.*) II, 225.
Anadrome. (*Path.*) II, 225.
Anagallis. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Mouron, X, 372.
Anagyris. (*Bot.*, *Mat. médic.*) II, 225. *Voyez* aussi Bois puant, IV, 31.
Analepsie. (*Hyg.*) II, 225.
Analeptiques. (*Hyg.*, *Mat. médic.*, *Art vétér.*, *Hyg.*) II, 226 à 227.
Analogie. (*Généralités de médec. et Mat. médic.*) II, 227 à 229.
Analyse. (*Chim.*, *Mat. médic.*) II, 229 à 233.
Anamallu. (*Bot.*, *Mat. médic.*) II, 233.
Anamnestiques. (*Séméiot.*) *Voyez* Commémoratif, V, 64; et Signes, XIII, 52.
Anamnétiques. (*Mat. médic.*, *Thérap.*) II, 233.
Ananas. (*Hyg.*, *Bot.*, *Mat. médic.*) II, 233 et 234.
Anantali. (*Bot.*, *Mat. médic.*) II, 234.
Anaparua. (*Bot.*, *Mat. médic.*) II, 234.
Anapetie. (*Pathol.*) II. 234.
Anaphonèse. (*Hyg.*, *Physiol.*) Exercice du chant. *Voyez* ce dernier mot, IV, 613.
Anaphrodisia. (*Path.*) II, 234.
Anaphrodisiaques. (*Mat. médic.*, *Thérap.*) *Voyez* Amour physique (des moyens imaginés pour arrêter les impulsions de l'amour), II, 166.
Anaphromeli. (*Mat. médic.*) II, 234.
Anaplasis. (*Pathol.*) II, 234.
Anaplerosis. (*Mat. médic.*, *Thérap.*) *Voyez* Anaplérotiques.
Anaplérotiques. (*Mat. médic.*, *Thérap.*) II, 254. *Voyez* aussi Incarnatifs, VII, 526.
Anapleusis (*Path.*) II, 235.
Anargasi. (*Bot.*, *Mat. médic.*) II, 235.
Anasarque. (*Pathol.*) II, 235.
Anaschorigenam. (*Bot.*, *Mat. médic.*) II, 235 et 236.
Anaschovadi. (*Bot.*, *Mat. médic.*) II, 236.
Anastaltiques. (*Mat. médic.*, *Thérap.*) *Voyez* Styptique, XIII, 145.
Anastasis. (*Pathol.*) II, 236.
Anastomose. (*Anat.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément*.
Anastomotique. (*Mat. médic.*, *Anat.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément*.
Anathymiasis. (*Mat. médic.*, *Thérap.*) II, 236.
Anatifère (Conque). (*Mat. médic.*, *Zool.*) II, 236.
Anatomia forensis. (*Anat. lég.*) II, 236. *Voy.* aussi Cadavres, IV, 230; Médico-légal, IX, 578 et suiv.; et Ouverture des cadavres, XI, 249 et suiv.
Anatomie. (*Jurisprud. de la médec.*) II, 613 à 650.
— Plan d'un cours d'anatomie et de physiologie proposé par Vicq-d'Azyr, II, 577 à 612.
— comparée ou des animaux, II, 613.
— pathologique humaine. II, 236 à 544. — *Recherches sur l'anatomie pathologique et sur l'anatomie considérée relativement au siége des maladies, d'après Morgagni*, ibid.
Des maladies de la tête. II, 237 à 269. — De la douleur de tête, 237 à 241. — De l'apoplexie, 241 à 249. — De la léthargie, 249. — De la phrénésie et de la paraphrénésie, 249 et 250. — Remarques sur la position des vaisseaux du cerveau, *ibid.* 251. — De la manie, *ibid.* — Plaies, coups, commotions de la tête, *ibid.* à 257.

— De l'hydrophobie, 257. à 261. — De l'épilepsie et des convulsions, *ibid.* à 263. — De la paralysie, *ibid.* et 264. — De l'hydrocéphale, *ibid.* à 266. — *Additions aux observations relatives aux affections de la tête*, ibid. à 269. — Sur quelques maladies de l'œil, du nez, de la langue et du cou, *ibid.*

Des maladies de la poitrine et de ses annexes. II, 269 à 335. — Maladies des vertèbres. Sur la bosse ou gibbosité, 269 à 271. — Maladie vertébrale de Pott, 270. — Blessures de l'épine, 271. — *Maladies du pharynx*, *ibid.* — Obstacles à la déglutition, *ibid.* — Sur les angines gangréneuses, 273. — Sur le croup, 274. — Sur les dérangemens de la respiration par des causes étrangères au poumon, et sur quelques altérations de ce viscère, 275. — Sur les maladies de la trachée-artère, des bronches, des glandes bronchiques et pulmonaires, *ibid.* — Glandes lymphatiques engorgées aux environs de la poitrine, 276. — Des corps étrangers dans la trachée-artère et de quelques maladies de ce conduit, 277. — Sur la respiration gênée par des causes inhérentes à la poitrine, *ibid.* — Sur l'hydrothorax ou des épanchemens dans la cavité de la poitrine, 278. — Sur la toux, 280. — Sur la pleurésie, la péripneumonie, la vomique, l'abcès du poumon et l'empième, 284. — Sur les tumeurs et les tubercules, sur la dureté des poumons et sur la complication de leurs maladies avec celles du foie et de la vésicule du fiel, 286. — Sur l'hémoptysie, le crachement de pus et la phthisie pulmonaire, 288. — Sur l'asthme et l'emphysème des poumons, 290. — Maladies du diaphragme, 291. — Sur les plaies de la poitrine et sur l'emphysème, 292. — Sur la suffocation et sur diverses asphyxies, 293. — Sur les maladies du cœur. Sur les maladies du péricarde et sur divers corps étrangers qu'on y a trouvés, 295. — Adhérence du cœur au péricarde, 296. — Sur divers épanchemens du péricarde, 299. — Sur les tumeurs, les inflammations, les abcès, les ulcères et la rupture du cœur, 303. — Sur diverses maladies plus particulières au cœur ou moins communes dans les autres viscères, 305. — Sur les concrétions villeuses et chevelues du cœur et d'autres organes, *ibid.* — Sur les ossifications et les dilatations du cœur et de ses annexes, 306. — Maladies des valvules du cœur, 309. — *Suite* des observations sur la dilatation du cœur et sur les anévrismes, 311 à 314. — Des polypes du cœur, 314 et 315. — *Suite* des observations sur les concrétions du cœur et de ses annexes, et sur les lipothymies et les intermittences, 315. — Pierres, vers dans le cœur, 318. — Des blessures et des déchirures du cœur et de leurs accidens, *ibid.* et 319. — Sur l'augmentation et la diminution de volume dans les ventricules ou dans les oreillettes du cœur, et *supplément* aux observations sur l'ossification, la dilatation et les ruptures des gros vaisseaux, 319 à 324. — Erosion, déplacement, défaut du cœur, 324. — Sur la palpitation, les douleurs dans la région du cœur, et sur les pulsations contre nature, *ibid.* — Sur les palpitations, 325. — Sur les morts subites causées par les maladies des gros vaisseaux de la poitrine, 327. — *Supplément* à l'article sur la dilatation des gros vaisseaux et sur les anévrismes, 329 à 335.

Des altérations des viscères observées à la suite des maladies du bas-ventre. II, 335 et suiv. — Maladies ou lésions du péritoine. Gangrène, inflammation, 335. — Ulcération, purulence, destruction, rupture du péritoine, 336. — Maladies de l'épiploon, *ibid.* — Maladies du pancréas, 337. — Maladies de l'estomac, 338 à 345. — Sur les vices de la déglutition et sur la faim, 346. — Observation sur la faim canine et sur la voracité, *ibid.* — Sur le hoquet, la rumination des hommes et les douleurs de l'estomac, 347 à 348. — Sur le vomissement, 348 à 352. — Sur l'inflammation chronique de l'estomac, 353. — Sur la situation et les mouvemens de l'estomac, et sur quelques-uns des phénomènes de la digestion, *ibid.* — Sur les abcès et les déchirures de l'estomac, 354. — Sur la gangrène de l'estomac, 355. — Sur le déplacement de l'estomac, 356. — Maladies du mésentère, 357. — *Supplément* sur les maladies du péritoine, du mésentère et de l'épiploon, 358. — Maladies des intestins, 359 et suiv. — Sur les fluxions séreuses ou sanguinolentes dont les intestins et le foie sont le siége, 365. — Sur la dysenterie, 367. — Sur la douleur des intestins, 369. — Sur les diverses sortes de coliques, 371 à 374. — Sur la passion iliaque et le volvulus, 375. — Sur la constipation et les hémorrhoïdes, 376. — Sur les appendices contre nature de liléum et du rectum. Tumeur à l'hypochondre droit, intéressant l'intestin grêle. Divers corps étrangers dans les intestins, 378. — Déplacement de l'estomac et du colon, 379. — Adhérence du colon avec gangrène. Dilatations des gros intestins. Rétrécisssement du colon. Tumeurs, squirrhes et obstructions des gros intestins, 380.

Maladies du rectum. Sur la chute du fondement, II, 381. — Rétrécissement du rectum. Abcès au fondement. Fistule à l'anus. Tumeurs dans le rectum, 382. — Corps étrangers dans le rectum. Poison par l'anus. Vices de conformation de l'anus dans les nouveau-nés, 383. — Recherches sur l'imperforation de l'anus. Des différentes espèces d'imperforations de l'anus, distinguées par les auteurs, 384. — du rétrécissement de l'anus, 385. — De l'imperforation interne de l'anus, accompagnée d'un orifice apparent au-dehors. De l'imperforation produite par une membrane, 386. — De l'imperforation cutanée, 387. — De l'imperforation occasionnée par l'ouverture de l'anus dans la vessie, 389. = par l'ouverture de l'anus dans le vagin, 391. = par l'obstruction du rectum, 392. = par une obstruction du colon. Imperforation de l'anus naturel, accompagnée d'un anus extraordinaire, 393. — Conclusion que l'on peut tirer de ce qui précède, pour l'opération de l'anus imperforé, 394. — Des efforts salutaires de la nature dans l'imperforation de l'anus, 395. — Plusieurs observations relatives à l'imperforation de l'anus, 396 à 399.

Maladies du foie. Enumération succinte des maladies de cet organe, II, 399 et suiv.

Maladies de la vésicule du fiel. Dénombrement de toutes ces lésions, II, 403 à 404.

Maladies de la rate. Lésions diverses auxquelles ce viscère peut-être exposé, II, 404 et suiv. — *Suite* des maladies du foie, de la vésicule du fiel, de la rate, et sur les calculs biliaires, 408 et suiv. — Extrait ou résumé d'un mémoire lu par Ferrein à l'Académie des sciences, année 1776, sur *l'inflammation du foie*, avec quelques autres observations sur le même sujet, 411 et suiv. — Sur la structure du foie et de la vésicule du fiel, et sur quelques singularités qui y sont relatives, 413. — *Supplément* sur les engorgemens et les abcès du foie, 414 et suiv. — Sur la jaunisse, 417 et suiv. — *Suite* des observations sur les pierres de la vésicule du fiel, 419. — Plaies à la vésicule du fiel. Sur la structure et la situation de la rate, 421. — *Suite* des observations sur les maladies de la rate, 422.

Maladies des reins. Maladies auxquelles ces organes sont exposés, II, 423 à 426. — Sur la structure des reins. *Suite* des observations sur les maladies des reins, 426 à 431.

Maladies des uretères. II, 431.

Maladies de la vessie urinaire. II, 431 à 435. — Réflexions sur les maladies des voies urinaires, tirées de la XLII[e] lettre de Morgagni, tom. 3, *De sedib. et causis morb.*, 435. — Sur les douleurs des lombes, causées par les maladies des voies urinaires, 437. — Sur la suppression d'urine et autres affections relatives, 438. — *Suite* des observations sur les maladies de la vessie, 440. — Sur

les corps étrangers contenus dans la vessie, 442. — Sur la dysurie, l'ischurie et la strangurie, 444. — Sur l'opération de la taille. Plaies de la vessie, 446. — Sur les différentes espèces d'ascite, sur la tympanite et sur les tumeurs abdominales, 447 et suiv. — Sur les tumeurs abdominales, 449. — Sur l'ascite et sur divers autres épanchemens, 452. — Sur la flatulence et la tympanite, 455 à 458. — Sur les épanchemens et les abcès dans le ventre, 459. — Vers dans le canal alimentaire et dans d'autres cavités, 460. — Sur l'absorption et sur les vaisseaux lactés, 461. — Sur les purgatifs et sur les lavemens de divers genres, 462. — Sur les hernies abdominales, 464. — Réflexions sur les hernies, tirées de la lettre XLIII[e] de Morgagni, 467. — Sur les plaies du bas-ventre. Sur la conformation extérieure de la poitrine dans les femmes, et sur les dangers des corps à baleine, 471.

Maladies des parties sexuelles de l'homme. Remarques sur la structure et sur quelques vices de conformation des parties génitales, II, 472 et suiv. — Maladies de la prostate, de l'urèthre et du gland, 475. — Sur les maladies du scrotum, des testicules, 476.

Maladies vénériennes. Sur la gonorrhée, II, 476 et suiv. — *Suite* des observations sur la gonorrhée et sur les maladies de la prostate, et des testicules qui en proviennent, 477. — Sur la vérole, 480. — *Suite* des observations sur la vérole, 481.

Sur les parties génitales du sexe féminin et sur leurs maladies. Sur l'hymen, II, 484. — Sur le clitoris, l'orifice de l'urèthre et celui du vagin, 485 et suiv. — Maladies de la matrice, 487 et suiv. — Maladies des trompes de la matrice et des ovaires, 490 et suiv. — Sur la structure et la situation de la matrice, 492 et suiv. — *Supplément* sur diverses affections de la matrice et de ses annexes, 495 et suiv. — *Supplément* sur les maladies des trompes et des ovaires, 499. — Sur le flux menstruel et les maladies qui en dépendent, 503 et suiv. — Sur la réunion des sexes, sur la grossesse et sur les diverses sortes de conceptions, 506 et suiv. — Sur la stérilité, 513. — Sur les obstacles qui retardent l'accouchement, et sur les accidens qui l'accompagnent, 514. — Sur la fausse grossesse, l'avortement et l'accouchement malheureux, 515 et 516. — *Supplément* sur l'avortement, 520. — Sur la suppression des lochies, 521. — Sur l'écartement du bassin, *ibid.* — Grossesses prolongées et leurs suites, 522. — Relevé des registres de Westminster, depuis 1719 jusqu'en 1782, *pag.* 523. — Descente, renversement, rupture de la matrice, et claudication à la suite de l'accouchement, *ibid.* — Sur l'extraction du placenta. Sur le fœtus, sur ses enveloppes et sur leurs annexes, 525. — *Supplément* à ce qui a été dit sur les enfans sortis par d'autres voies que par les voies naturelles, 529. — Sur l'opération césarienne, 530. — Sur la fièvre puerpérale, 531. — Sur les maladies appelées *laiteuses*, 532. — Sur les mamelles et sur leurs maladies, 533. — Sur la fureur utérine et sur la passion hystérique, 534. — Sur les venins et les poisons, 535. — *Supplément* sur les effets des poisons, 539. — Sur les changemens produits par les maladies fébriles, 540. — Sur les diverses affections de la peau, sur les ulcères et la gangrène, 541. — Sur quelques tumeurs, 542. — Sur quelques affections douloureuses des extrémités, 543. — Sur le siége de la petite-vérole, *ibid.* — Extrémité changée en un tissu cellulaire graisseux. Mort simulée. Concrétions et ossifications diverses. Combustion spontanée, 544. *Voyez* aussi Pathologique (Anatomie pathologique), XI, 444.

Anatomie pathologique des animaux. (*Art vétér.*) II, 544 à 575. — *De la peste ou épizootie varioleuse des bêtes à cornes.* Epizooties de 1711, de 1714, de 1730, de 1745, *pag.* 545 et 546. — Epizooties de 1746, de 1747, de 1769, *pag.* 547. — Epizootie de 1774. Ouvertures des corps des bêtes mortes de l'épizootie des provinces méridionales, 548 et 549. — Ouverture des corps des bêtes mortes de l'épidémie de Normandie en 1775, *pag.* 549. — Ouverture des bêtes mortes de l'épizootie de la généralité d'Amiens en 1775 et 1776. Ouverture des bêtes tuées après avoir été guéries de l'épizootie de 1775. Epizootie de la Champagne en 1775, *pag.* 550 et 551. — *Epizooties catarrhales ou inflammatoires plus ou moins putrides.* Ouvertures des chiens morts de la maladie, 551. — Ouverture des bestiaux morts de l'épizootie de 1661. Epizooties de 1712, de 1740, de 1762, de 1769, de 1771, de 1773, *pag.* 552. — Ouverture des corps des bêtes mortes de l'épizootie de la Picardie en 1779, *pag.* 553 et 554. — *Epizooties vermineuses.* Ouverture des bestiaux morts des épizooties de 1663, 1664 et 1665, *ibid.* — *Esquinancies.* Epizootie parmi les bestiaux, *ibid.* — Epizootie de 1770, *pag.* 555. — *Charbon.* Epizootie de 1682, de 1757. Observations sur les corps de quelques-uns des animaux qui ont été ouverts, *ibid.* à 557. — Epizootie de 1760. *Charbon essentiel*, ibid. — Epizootie sur les bestiaux en 1763. Epizootie de la Guadeloupe en 1774. Ouvertures des corps des nègres qui furent attaqués, en 1774, du charbon, communiqué par les chevaux et les bêtes à cornes. Observations à cet égard, 558 et suiv. — Epizootie de 1774 et 1775. Charbon essentiel des chevaux. Ouverture des cadavres. Charbon essentiel des bêtes à cornes. Ouverture des moutons morts du charbon essentiel à la tête. Ouverture des animaux morts à la suite du charbon aux extrémités, 560. — Charbon blanc. Charbon symptomatique. Fièvre charbonneuse. Charbon essentiel. Ouvertures des animaux morts de cette maladie, 561 à 563. — *Morve.* Ouverture des animaux atteints de la morve. Manière de procéder à l'ouverture des cadavres en prenant pour exemple celle d'un cheval morveux, *ibid.* — *Pourriture épidémique parmi les bestiaux.* Ouverture de ceux morts de l'épizootie de 1764, *ibid.* — *Pourriture, hydropisie parmi les moutons.* Ouverture des moutons morts de la première maladie, 564. — *Mal rouge ou maladie du sang parmi les moutons*, ibid. — *Du claveau.* Ouverture d'une brebis morte de cette maladie, 565. — *Maladies de la poitrine.* Obstruction des poumons. Inflammation de la poitrine dans les chevaux, 566. — *Vertige parmi les moutons et les bêtes à cornes.* Ouvertures des animaux morts de cette maladie, 567. — *Maladies chroniques.* Extrait des essais sur les eaux aux jambes des chevaux, *ibid.* et 568. — *Maladies parmi les pigeons*, ibid. — *Observations sur diverses maladies des animaux*, dont les corps ont été ouverts par M. Huzard, 569 à 575.

Anatomique (Département). (*Administr. des hôpit.*) II, 650.

Anatomiste. (*Hyg.*) Précautions qu'il doit prendre lorsqu'il se livre aux dissections, II, 650.

Anatripsologie. (*Thérap.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément ;* et Médecine (Médecine iatraleptique), IX, 110 et suiv.

Anatron. (*Art vétér.*, *Hyg.*) II, 651.

Anatrope. (*Nosol.*) II, 651.

Anavingue. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Arbre de l'Inde, II, 651.

Anaxerantica. (*Mat médic.*, *Thérap.*) Synonyme de dessiccatifs, II, 651. *Voyez* ce dernier mot, V, 410.

Ancharius. (*Art vétér.*) Nom latin de l'âne. *Voyez* ce dernier mot, II, 694.

Anchialus. (*Art véter.*) Autre nom latin de l'âne. *Voyez* ce dernier mot, II, 694.

Anchiloblepharon. (*Pathol. et Art vétér.*, *Pathol.*) I, 371. *Voyez* Agglutination des paupières, I, 371 et 372 ; et Ancyloblepharon, II, 688 à 690.

Anchilops ou Anchylops. (*Path.*) II, 651 et 652.

Anchilose. (*Art vétér.*, *Pathol.*) II, 652 à 659. *Voyez* aussi Ankylose, III, 30.

ANCHOIS (*Hyg.*, *Ichthyol.*) II, 659 et 660. *Voyez* aussi NOURRITURE, X, 713.
ANCHOLIE. ((*Art vétér.*, *Hyg. et Mat. médic.*) II, 660. *Voyez* aussi ANCOLIE, II, 687 et 688.
ANCHYLE. (*Pathol.*) *Voyez* ANCHYLOMÉRISMA, II, 687.
ANCHYLO-BLÉPHARON. (*Pathol.*) *Voy.* ANCYLO-BLÉPHARON, II, 688 à 690.
— (*Art vétér.*, *Pathol.*) *Voyez* AGGLUTINATION DES PAUPIÈRES, I, 371.
ANCHYLOMERISMA. (*Pathol.*) II, 687.
ANCHYLOPS. (*Pathol.*, *Nosol.*) *Voyez* ANCYLO-BLÉPHARON, II, 688 à 690.
ANCHYLOSE. (*Art vétér.*, *Pathol.*) *Voyez* ANCHILOSE, II, 653.
ANCIENNETÉ DE LA VÉROLE. (*Hist. de la méd.*) II, 660. *Voyez* aussi VÉROLE dans le *Dictionnaire de Chirurgie* de cette Encyclopédie.
ANCIENS MÉDECINS. (*Hist. de la méd.*) II, 660 à 696. — Filiation d'Esculape ou généalogie des Asclépiades, 664. — Table chronologique des plus célèbres médecins anciens, depuis Nebrus jusqu'à Galien, 670 et suiv. *Voyez* aussi MÉDECINS ANCIENS, IX, 13.
ANCŒUR. (*Art vétér.*, *Pathol.*) *Voyez* CHARBON, V, 627.
ANCOLIE. (*Bot.*, *Mat. médic. et Art vétér.*) II, 688 et 689. *Voyez* aussi ANCHOLIE, II, 660.
ANCTOVILLE (Eaux minérales d'). II, 688.
ANCUBITUS. (*Pathol.*) II, 688.
ANCYLE. (*Pathol.*) *Voyez* ANCHYLOMÉRISMA, II, 687.
ANCYLO-BLÉPHARON. (*Pathol.*) II, 688 à 690.
— (*Art vétér.*, *Pathol. et Chir.*) *Voyez* AGGLUTINATION DES PAUPIÈRES, I, 371.
ANCYLOSE. (*Pathol.*) II, 690.
ANDA. (*Art vétér.*, *Hyg.*, *Mat. médic.*) II, 690.
ANDALOUS (Cheval). (*Art vétér.*) II, 690.
ANDELY (Eaux minérales d'). II, 691.
ANDEOL (Saint) (Eaux minérales de). II, 691.
ANDERS, LES ANDERS. ((*Art vétér.*, *Pathol.*) II, 691.
ANDIRA. (*Bot.*, *Mat. médic.*, *Art vétér.*, *Hyg.*) II, 691.
— GUACU. (*Zool.*, *Mat. médic.*) II, 691.
ANDOILLERS. (*Art vétér.*) *Voyez* ANDOUILLERS, II, 691.
ANDOUILLE. (*Art vétér.*, *Maréchall. et Mat. médic.*) II, 691.
ANDOUILLERS. (*Art vétér.*) II, 691.
ANDOUILLES. (*Hyg.*) II, 692.
ANDROGYNE. (*Art vétér.*) *Voyez* HERMAPHRODITE, VII, 178.
ANDROMANIE. (*Pathol.*) II, 692. *Voyez* aussi FUREUR UTÉRINE, VI, 536; et NYMPHOMANIE, XI, 45.
ANDROMAQUE (Thériaque d'). (*Mat. médic.*) *Voyez* THÉRIAQUE, XIII, 242.
ANDROMÈDE. (*Art vétér.*, *Hyg.*, *Mat. médic.*) II, 692.
ANDROSAU. (*Bot.*, *Mat. médic.*) II, 693. *Voyez* aussi CUSCUTE, V, 258.
ANDROSÆMUM. (*Bot.*, *Mat. médic. et Art vétér.*) *Voyez* MILLEPERTUIS, X, 127; et TOUTE-SAINE, XIII, 285.
ANDRUM. (*Pathol.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément.*
ANDRY (Nicolas). (*Biogr. médic.*) II, 770 à 774.
ANE. (*Mat. médic. et Art vétér.*) II, 693 à 710. *Voyez* aussi MULET, X, 391.
ANEI (*Art vétér.*) Nom de l'éléphant domestique en langue tamoul. *Voyez* ÉLÉPHANT, V, 752.
ANÉMASE. (*Art vétér.*, *Pathol.*) II, 710. *Voyez* aussi ANÉMIE.
ANÉMIE. (*Pathol.*) Considérée sous le point de vue de la médecine légale, II, 710. *Voyez* aussi MINEURS (Maladies des), X, 150 et suiv.
ANÉMOMÉTOGRAPHE. (*Physiq.*) II, 711. *Voyez* aussi ANÉMOMÈTRE, II, 710.
ANÉMOMÈTRE, ANÉMOMÉTRIE. (*Physiq.*) II, 710 et 711.
ANÉMONE. (*Bot.*, *Mat. médic.*, *Art vétér.*) II, 711 et 712.
ANÉMOSCOPE. (*Physiq.*) II, 712. *Voyez* ANÉMOMÈTRE, II, 710.
ANENCÉPHALE. (*Anat.*, *Pathol.*) *Voyez* MONSTRUOSITÉS, X, 202.
ANÉPÉTHYMIE. (*Nosol.*) II, 712.
ANES (Herbe aux). (*Art vétér.*, *Mat. médic.*) *Voyez* HERBE AUX ANES, VII, 150.
ANESSE. (*Art. vétér.*) *Voyez* ANE, II, 693; et LAIT (Lait d'ânesse), VIII, 49.
ANEST. (*Bot.*, *Mat. médic.*, *Art vétér.*, *Mat. médic.*) II, 712 et 713.
ANESTHÉSIE. (*Nosol.*) II, 713.
ANÈTE. (*Art. vétér.*, *Oiseaux domestiques.*) Nom ancien du canard domestique, II, 713. *Voyez* CANARD, IV, 345.
ANÉTIQUES. (*Mat. médic.*, *Thérap.*) II, 714 et 715.
ANÉVRYSME. (*Pathol.*) II, 714 à 727. *Voyez* aussi l'article ANATOMIE PATHOLOGIQUE, II, 311 à 314 et 329; MALADIES ORGANIQUES DU CŒUR, VIII, 419 à 422.
— (*Art vétér.*, *Pathol.*) II, 727 à 731.
— (*Méd. lég.*) II, 731. *Voyez* aussi BLESSURES (Mortalité des), III, 763.
ANGAR (*Administ. des hôpit.*, *Art vétér.*, *Hyg.*) *Voyez* HANGARD, VII, 28.
ANGE DE MER (*Hyg.*, *Mat. médic.*, *Ichthyol.*) II, 732.
ANGÉLIQUE. (*Bot.*, *Mat. médic.*, *Hyg.*, *Art vétér.*, *Hyg.*) II, 732 à 734.
— (*Jurispr. de la pharm.*) II, 734.
ANGELVIN OU ANGELYN. ((*Bot.*, *Mat. médic.*, *Art vétér.*, *Hyg.*) *Voyez* ANDIRA, II, 691.
ANGERS (Eaux minérales d'). II, 734.
— *Jurisprud. de la médec.*) II, 734 à 737.
ANGHINE. (*Bot.*, *Mat. médic.*) II, 737.
ANGINE (*Pathol.*) Définition générique de ce mot, II, 737. — Assez grand nombre d'espèces admises par les auteurs. De l'*angine inflammatoire*, ibid. 738. — Ne diffère des autres inflammations qu'en raison des parties qu'elle attaque, *ibid.* — Ses symptômes suivant les parties qu'elle occupe, son traitement, 739 à 741. — De l'*angine œdémateuse* ou *fausse*, ses causes, son traitement. De l'*angine catarrhale.* De l'*angine externe*, ses symptômes, son traitement, *ibid.* — De l'*angine maligne.* Première description de cette maladie, par Arétée de Cappadoce, 742. — Devenue épidémique en Espagne au commencement du dix-septième siècle. Symptômes de cette maladie d'après plusieurs médecins italiens, *ibid.* et 743. — S'est montrée à différentes époques dans le dix-huitième siècle. Est plus fréquente en automne et au commencement de l'hiver qu'en aucune autre saison. Ses principaux symptômes, *ibid.* et 744. — Son diagnostic. Son pronostic, 745. — Manière de la traiter, 746 à 748. — De l'*angine sèche de Boerhaave.* N'est point inflammatoire, mais elle est presque toujours mortelle. De l'*angine squirrheuse.* Est moins rare que la précédente, *ibid.* — Ses causes, son mode de traitement, 749. — De l'*angine polypeuse* ou *membraneuse.* Premiers auteurs qui ont décrit avec exactitude cette maladie. Lieux où on l'observe le plus fréquemment. Attaque de préférence les enfans. Ses symptômes, *ibid.* et 750. — Sa durée. Nécropsie des enfans qui ont succombé à cette maladie, qui ne peut être caractérisée par aucun symptôme, pris isolément, 753. — Maladies avec lesquelles on a pu la confondre, *ibid.* et 754. — Pronostic, 755. — Traitement de cette maladie, 756 à 761. — Plusieurs observations importantes rapportées comme complément de cet article, *ibid.* à 765. — De l'*angine scarlatine* ou *fièvre scarlatine angineuse*, ibid. à 768. — De l'*angine pectorale*, ibid. à 770. *Voyez* aussi les articles ANATOMIE PATHOLOGIQUE, II, 273; ŒDÈME DE LA GLOTTE, XI, 93; STERNALGIE, XIII, 113; et TONSILLAIRE (Angine), XIII, 276.
ANGIOTÉNIQUE (Fièvre). *Voyez* le mot FIÈVRE dans le *Supplément.*

Angleterre. (*Hyg., Art vétér.*) III, 2 à 4.
Anglois (Cheval). (*Art vétér.*) Voyez Cheval, V, 692.
Angloisé, Angloiser. (*Art vétér.*) Voyez Amputation de la queue, II, 193.
Anglomanie. (*Art vétér.*) III, 4 à 5. Voyez aussi les mots Aliptique, I, 845; Amputation de la queue, II, 193; = des Oreilles, II, 205 à 209; Pansement de la main, et article Cheval, IV, 766.
Angoisse. (*Pathol., Art vétér., Pathol.*) III, 7. Voy. aussi Anxiété, III, 152.
Angola ou Angora. (*Art vétér., Hist. des anim.*) III, 7. Voyez aussi Chat, IV, 661.
Angolam. (*Bot., Mat. méd.*) III, 7.
Angone. (*Path.*) Voyez ce mot dans le *Supplément*.
Angor. (*Path.*) Voyez ce mot dans le *Supplément*.
Angoure ou Agoure de lin. (*Art vétér., Mat. méd.*) Ancien nom de la Cuscute. Voyez ce dernier mot, V, 258.
Angourie. (*Bot., Mat. médic.*) III, 7.
Angrec. ((*Bot., Mat. médic., Hyg.*) III, 7 à 9. Voyez aussi Vanille, XIII, 387.
Angsana. ((*Bot., Mat. médic.*) III, 9.
Anguicide. (*Bot., Mat. médic.*) Voyez Aristoloche, III, 250.
Anguille. (*Hyg., Mat. méd., Ichthyol.*) III, 9 et 10. Voy. aussi Nourriture, X, 714.
— électrique. (*Mat. médic.*) III, 10 et 11.
— (*Art vétér.*) Synonyme d'andouille. Voyez ce mot, II, 691.
Anguis. (*Erpét., Mat. méd.*) III, 11 et 12.
Angustie. (*Pathol.*) Voyez ce mot dans le *Supplément*.
Angusture (vraie et fausse). (*Bot., Mat. médic.*) Voyez ce mot dans le *Supplément*.
Anhaltina. (*Mat. médic., Thérap.*) Synonyme d'antasthmatique. Voyez ce mot, III, 49.
Anhelationes. (*Nosol.*) III, 12.
Anhilation. (*Art vétér., Jurisprud.*) III, 12. Voyez aussi Vices (Vices redhibitoires), XIII, 443.
Anhima. (*Mat. médic., Ornith.*) III, 12.
Ani du Brésil. (*Hyg., Ornith.*) III, 13.
Anier ou Asnier. (*Art vétér., Hyg.*) III, 13. Voyez aussi Ane, II, 693.
Anil. (*Bot., Mat. médic.*) III, 13.
Animal. (*Art vétér.*) III, 13.
Animale (Nourriture). (*Hyg.*) Voyez Aliment, II, 745; et Nourriture, X, 703.
Animalisation. (*Physiol.*) III, 13 à 22.
Animation. (*Médec. lég.*) III, 22 et 23.
Animaux. (*Zool., Mat. médic.*) Importance de leur étude pour le médecin, III, 23. — De leur Histoire naturelle relativement à la matière médicale, *ibid.* — Des connoissances d'anatomie comparée nécessaires à la matière médicale, 25. — Des connoissances de chimie sur la nature, des parties animales nécessaires à la matière médicale, 26.
— (*Hyg.*) Coup-d'œil général sur les différens produits et les diverses parties des animaux qui sont employés comme alimens. Indications des principales espèces qui servent à la nourriture de l'homme dans les différentes classes du règne animal. Voyez Nourriture, X, 703.
— microscopiques. (*Zool.*) Voy. Microscopiques (Animaux), X, 102.
— venimeux. (*Art vétér., Hyg., Pathol.*) Voyez, pour ce qui les concerne, chacun de leur article particulier.
— (Age des). (*Art vétér.*) Voyez Age, I, 358.
Animé (Résine). (*Mat. méd.*) III, 26 et 27. Voyez aussi Résines (Résine animé), XII, 533.
Animé (Teint). (*Pathol.*) III, 27.
Animelles. (*Hyg., Anat.*) III, 27. Voy. aussi Alimelle, I, 675.
Animer un cheval. (*Art vétér., Manége.*) III, 27.
Animés (Remèdes). (*Mat. médic., Thérap.*) III, 27 et 28.
Aninga-iba. (*Bot., Mat. médic.*) III, 28.
— peri. (*Bot., Mat. médic.*) III, 28.
Anis. (*Bot., Mat. médic., Art vétér., Hyg.*) III, 28 à 30.
— étoilé. (*Bot., Mat. médic.*) Voyez Badian, III, 515.
Anjou. (*Jurisp. de la méd.*) Voyez Angers, II, 734 à 737.
Ankyloblépharon. (*Pathol., Art vétér., Pathol.*) Voyez Agglutination des paupières, I, 371; et Paupière, XI, 465.
Ankylopo. (*Path. chir.*) Voyez Anchylops, II, 688 à 690.
Ankylose. (*Pathol., Art vétér.*) III, 30 à 31. Voy. aussi Anchilose, II, 653.
Anne (Sainte-) (Eaux minérales de). III, 31.
Anneau. (*Art vétér., Hyg., Maréch.*) III, 31 à 32.
— de l'aine. (*Art vétér., Pathol.*) III, 32.
— des cornes. (*Art vétér., Maréch.*) III, 33.
— de l'os. (*Art vétér., Pathol.*) Voyez aussi Anchilose, II, 653.
— du sabot. (*Art vétér., Path.*) Voyez Cercles, IV, 557.
Année. (*Hyg.*) III, 33.
— climatérique. (*Hyg.*) III, 33.
— médicale. (*Hyg.*) III, 33 à 38. Voyez aussi Hiver, VII, 241.
— (Etre à l'année). (*Art vétér., Maréch.*) III, 38.
Annelet. (*Art vétér., Hyg.*) Voyez Anneau, III, 31.
Annonacées (Famille des). (*Bot., Mat. médic.*) Voyez Nourriture, X, 695.
Annote. (*Art vétér., Hyg.*) III, 38.
Annuelle (Constitution). (*Hyg.*) Voyez Année médicale, III, 33; et le mot Saisons, XII, 658.
Annulaire (Cautère). (*Art vét., Chir.*) III, 39.
Annulation, Annuler. (*Jurispr. de la méd. vétér.*) Voyez Anhilation, III, 12; et Vices (Vices redhibitoires), XIII, 443.
Annus. (*Bot., Mat. médic.*) III, 39.
Anodynie. (*Nosol.*) III, 39.
Anodyns ou Anodins (*Mat. médic., Thérap., Art vétér., Thérap.*) III, 39 à 41.
Anœmase ou Anomie. (*Pathol., Art vétér., Pathol.*) Voyez Anémase ou Anémie, II, 710.
Anoia. Défaut d'imagination, III, 41 et 42.
Anomal. (*Nosol.*) III, 42.
Anomales (Maladies). (*Art vétér., Pathol.*) III, 42.
Anomalie. (*Art vétér., Pathol.*) Voyez Anomales (Maladies), III, 42.
Anon. (*Art vétér., Hyg.*) Voyez Ane, II, 694; et Nourriture, X, 709.
Anoner. (*Art vétér., Hyg.*) III, 43.
Anorexie. (*Nosolog., Pathol., Art vétér., Pathol.*) III, 44 à 46. Voyez aussi Dégout, V, 331.
Anosmie. (*Pathol., Art vétér., Pathol.*) III, 46 et 47. Voy. aussi Nasal, X, 489; Odorat, XI, 88; et Séméiotique, XIII, 10.
Anouge. (*Art vétér.*) III, 47. Voy. aussi Antan, III, 48.
Anouillère. (*Art vétér.*) Voyez Anouillaste, II, 160.
Ans-jeli. (*Bot., Mat. médic.*) III, 47.
Anse. (*Art vétér., Chir.*) Voyez Abattre un cheval, I, 11 et 12.
Anserine. (*Bot., Mat médic.*) Voyez Botris vulgaire, IV, 84; et Vulvaire, XIII, 541.
Antacides. (*Mat. médic., Thérap.*) III, 47 et 48. Voyez aussi Absorbans, I, 32.
Antale. (*Mat. médic.*) III, 48.
Antalgiques. (*Mat. méd., Thérap.*) III, 48. Voyez aussi Anodyns, III, 39.
Antan. (*Art vétér.*) III, 48.
Antanaire, Antanais. (*Art vétér.*) Voyez Antan, III, 48.
Antanois. (*Art vétér.*) Voyez Antan, III, 48.
Antaphrodisiaques. (*Mat. médic., Thérap.*) III, 48.
Antarthriques. (*Mat. médic., Thérap.*) III, 48. Voyez aussi Antipodagriques, III, 93.

Antasthmatiques. (*Mat. médic.*, *Thérap.*) III, 49.
Antelmintiques. (*Art vétér.*, *Thérap.*) *Voyez* Maladies des bestiaux, VIII, 361.
Antémétiques. (*Mat. médic.*, *Thérap.*, *Art vétér.*, *Mat. médic.*) III, 49. *Voyez* aussi Emétiques, V, 774.
Antémide champêtre. (*Art vétér.*, *Bot.*, *Hyg.*) III, 49.
Antenais, Antenois. (*Art vétér.*) *Voy.* Antan, III, 49.
Antendeixis. (*Thérap.*) *Voyez* Contre-indication, V, 102.
Antépileptiques. (*Mat. médic.*, *Thérap.*, *Art vétér.*, *Thér.*) *Voyez* Anti-épileptiques, III, 74; et l'article Epilepsie, VI, 5 et suiv.
Anthelmantiques ou Anthelmentiques. (*Mat. médic.*, *Thérap.*, *Art vétér.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Maladies des bestiaux, VIII, 361; et Vermifuges, XIII, 417.
Anthéphialtiques. (*Mat. médic.*, *Thérap.*) III, 50.
Anthia. (*Ichthyol.*, *Mat. médic.*) III, 50.
Anthitora. (*Art vétér.*, *Mat. méd.*) *Voy.* Anthore, II, 50.
Anthore. (*Art vétér.*, *Mat. médic.*) III, 50. *Voyez* aussi Aconit, I, 121.
Anthoria. (*Art vétér.*, *Mat. méd.*) *Voy.* Anthore, III, 50.
Anthos. (*Mat. médic.*) III, 50.
Anthosatum. (*Mat. médic.*) III, 50.
Anthracose. (*Pathol.*, *Art vétér.*, *Pathol.*) *Voyez* Charbon des paupières, IV, 626.
Anthrax. (*Pathol.*, *Art vétér.*, *Pathol.*) III, 51 à 64. *Voy.* aussi Charbon, IV, 627.
Anthropophage. (*Hist. nat.*) III, 65 à 67.
Anthropophagie. (*Hyg.*) *Voyez* Anthropophage.
Anthypnotiques. (*Mat. médic. Thérap.*) III, 67 et 68.
Anthystériques. (*Mat. médic.*, *Thérap.*) *Voy.* Antihystériques, III, 76; et Hystéricisme, VII, 450.
Antiacides. (*Mat. médic.*, *Thérap.*) *Voyez* Antacides, III, 47; et Absorbans, I, 32.
Antiaphrodisiaques. (*Mat. méd.*, *Thérap.*) *Voy.* Antaphrodisiaques, III, 48.
Antiapoplectique (Baume). (*Mat. médic.*) III, 68.
Antiaploplectiques. (*Mat. méd.*, *Thérap.*) III, 68. *Voy.* aussi Apoplexie, III, 184.
Antiar vénéneux. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Upas (Upas antiar), XIII, 357.
Antiarthritiques. (*Mat. méd.*, *Thérap.*) *Voyez* Antarthritiques, III, 48.
Antiasthmatiques. (*Mat. médic.*, *Thérap.*) *Voyez* Antasthmatiques, III, 49; et Antipodagriques, III, 93.
Anticachectiques. (*Mat. médic.*, *Thérap.*) III, 68.
Anticacochimiques. (*Mat. médic.*, *Thérap.*) III, 68.
Anticancéreux. (*Mat. méd.*, *Thérap.*) III, 68 et 69.
Anticausotiques. (*Mat. méd.*, *Thérap.*) III, 69.
Anticipant. (*Pathol.*) III, 69.
Anticœur. (*Art vétér.*, *Pathol.*) *Voyez* Charbon, IV, 627.
Anticoliques. (*Mat. médic.*, *Thérap.*) III, 69.
Antidartreux. (*Mat. médic.*, *Thérap.*) III, 66 et 70.
Antidiniques. (*Mat. médic.*, *Théap.*) III, 70.
Antidotaire. (*Mat. médic.*) Synonyme de codex ou de pharmacopée, III, 70.
Antidote. (*Mat. médic.*, *Hyg.*, *Art vétér.*) III, 70. *Voyez* Alexipharmaques, II, 670; et Antiloimiques, III, 80.
Antidysentériques. (*Mat. médic.*, *Thérap.*, *Art vétér.*, *Thérap.*) III, 70 et 71. *Voyez* aussi Dyssenterie, V, 570.
Antiémétiques. (*Art véter.*, *Mat. médic.*) *Voy.* Antémétiques, III, 49; et émétiques, V, 774.
Antiépileptiques. (*Mat. médic.*, *Thérap.*, *Art vétér.*, *Mat. médic.*) III, 71. *Voyez* aussi Épilepsie, VI, 5 et suiv.
Anties. (*Art vétér.*) III, 71. *Voyez* Cheval (Robes du), IV, 749.
Antifarcineux. (*Art vétér.*, *Mat. médic.*) III, 71 et 72, et Maladies des bestiaux, VIII, 364.
Antifébriles. (*Mat. médic.*, *Thérap.*) *Voy.* Fébrifuges dans le *Supplément*.
Antigaleux. (*Art vétér.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Antipsoriques, III, 94 et 95; et Gale, VI, 549 à 561.
Antihectique de Potérius. (*Mat. médic.*) III, 73 et 74.
Antihectiques. (*Mat. médic.*, *Thérap.*) III, 72.
Antiherpétiques. (*Mat. médic.*, *Thérap.*) *Voyez* Antidartreux, III, 69.
Antihydrophobiques. (*Mat. médic.*, *Thérap.*, *Art vétér.*, *Mat. médic.*) III, 74 et 75. *Voyez* aussi Hydrophobie, VII, 306; et Rage, XII, 430.
Antihydropiques. (*Mat. médic.*, *Thérap.*) III, 75 et 76. *Voyez* aussi Hydropisie, VII, 337.
Antihypochondriaques. (*Mat. méd.*, *Thérap.*) III, 76.
Antihystériques. (*Mat. médic.*, *Thérap.*) III, 76; *Voyez* aussi Fétides, VI, 346; et l'article Hystéricisme, VII, 456.
Antilaiteux. (*Mat. médic.*, *Thérap.*) III, 76 à 79.
Antilena. (*Art vétér.*) III, 79.
Antilles. (*Hyg.*) III, 79 et 80.
Antilly (Eaux minérales d'). III, 80.
Antiloimiques. (*Mat. médic.*, *Thérap.*) III, 80. *Voyez* aussi Antidote, III, 70.
Antimélancoliques. (*Mat. médic.*, *Thérap.*) III, 80. *Voyez* aussi Ellébore, V, 753; Elléborisme, V, 761; et Mélancolie, IX, 593.
Antimoine (*Mat. médic.*, *Art vétér.*, *Hyg.*, *Mat. médic.*) III, 81 à 85. *Voyez* aussi Réactif, XII, 463 et 464; Sel, XII, 755; et Verre d'antimoine, XIII, 420.
Antimoniaux. (*Mat. méd.*, *Art vétér.*, *Mat. médic.*) III, 85 à 86. *Voyez* aussi Antimoine, 81 à 86; Réactif, XII, 463, 464 et 468; Sel, XII, 755; et Verre d'antimoine, XIII, 420.
Antimorveux. (*Art vétér.*, *Mat. médic.*) III, 80 et 81. *Voyez* aussi Morve, X, 360.
Antinéphrétiques. (*Mat. méd.*, *Thérap.*) III, 86.
Antiochus. (*Biogr. médic.*) III, 86.
Antiparalytiques. (*Mat. médic.*, *Thérap.*) III, 87.
Antipater. (*Biogr. médic.*) III, 87 et 88.
Antipathes. (*Mat. médic.*, *Zool.*) III, 88.
Antipathie. (*Hyg.*, *Nosol.*, *Médec. pratiq. et Art vétér.*) III, 88 à 92.
Antipéristaltique. (*Pathol.*, *Art vétér.*, *Pathol.*) III, 92 et 93.
Antipestilentiels. (*Mat. médic.*, *Thérap.*) *Voyez* Antiloimiques, III, 80.
Antiphlogistiques (*Mat. médic.*, *Thérap.*, *Art vétér.*) III, 93.
Antiphthisiques. (*Mat. médic.*, *Thérap.*) *Voy.* Antihectiques, III, 72.
Antiphysiques. (*Mat. médic.*, *Thérap.*) Synonyme de carminatifs. *Voyez* ce dernier mot, IV, 419; et Anis, III, 28.
Antipleurétiques. (*Mat. médic*, *Thérap.*) III, 93.
Antipodagriques. (*Mat. médic.*, *Thérap.*) III, 93 et 94. *Voyez* aussi Goutte, VI, 688.
Antipoussifs. (*Art vétér.*, *Thérap.*) III, 94.
Antipsoriques. (*Mat. médic.*, *Thérap.*, *Art vétér.*, *Mat. médic.*) III, 94 et 95. *Voyez* aussi Gale, VI, 549 à 561.
Antiputrides. (*Mat. médic.*, *Thérap.*, *Art vétér.*) III, 96. *Voyez* aussi Antiseptiques, III, 98 à 100.
Antipyiques. (*Mat. médic.*, *Thérap.*) III, 95.
Antipyrétiques. (*Mat. médic.*) Synonyme de fébrifuges. *Voyez* ce dernier mot dans le *Supplément*.
Antipyrotiques. (*Mat. médic.*) III, 95.
Antiquor. (*Art vétér.*, *Pathol.*) *Voyez* Charbon, IV, 627.

Antirachitiques. (*Mat. médic.*, *Thérap.*) III, 97. *Voyez* aussi Rachitis, XII, 425.
Antiscorbutiques. (*Mat. médic.*, *Thérap.*) III, 97 et 98. *Voyez* aussi Scorbut, XII, 733.
Antiscrophuleux. (*Mat. médic.*, *Thérap.*) III, 98. *Voyez* aussi Scrofules, XII, 738.
Antiseptiques. (*Mat. médic.*, *Thérap.*) III, 98 à 100. *Voyez* aussi Antiputrides, III, 96.
Antispase. (*Thérap.*) III, 100. *Voyez* aussi Révulsif et Révulsion, XII, 561.
Antispasmodiques. (*Mat. médic.*, *Thérap.*) III, 100 et 101.
Antispodium. (*Mat. médic.*) III, 101.
Antistius. (*Biogr. médic.*) III, 101 à 103.
Antithora et Antithore. (*Art vétér.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Anthore, III, 50.
Antivénériens. (*Mat. médic.*, *Thérap.*) Nom donné aux remèdes que l'on oppose à la maladie vénérienne, III, 103 et 104. — Sont ou minéraux ou végétaux. Le mercure tient le premier rang parmi les minéraux. Enumération des différentes préparations de mercure appliqué à l'organe de la peau. *Frictions mercurielles*, 104 et suiv. — *Fumigations mercurielles*, 107. — *Emplâtres mercuriels*, 108. — *Bains mercuriels*, 109. — *Potions mercurielles*, 111. — Différentes préparations de mercure soluble pris intérieurement, *ibid.* et suiv. — *Sublimé corrosif*, ibid. à 117. — *Eau végéto-mercurielle*, ibid. — *Sirop mercuriel*, 119. — *Lavemens antivénériens*, 121. — Différentes préparations de mercure insoluble pris intérieurement, 122 à 127. — *Mercure gommeux*, 124. — Remèdes végétaux, 127. — Sudorifiques, 130. *Voyez* aussi Lavemens, VIII, 75; Mercure, IX, 695; et Syphilis, XIII, 193.
Antivermiculaire. (*Art vétér.*, *Pathol.*) *Voyez* Antipéristaltique, III, 92 et 93.
Antivermineux. (*Mat. médic.*, *Art vétér.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Maladies des bestiaux, VIII, 361; et Vermifuges, XII, 417.
Antoffles. (*Bot.*, *Mat. médic.*) III, 134.
Antoillers, Antoilliers. (*Art vétér.*) *Voyez* Andouillers, II, 691.
Antoine (feu Saint-) (*Pathol.*) Nom de deux maladies épidémiques produites à peu près par les mêmes causes. Origine de la dénomination de feu Saint-Antoine. Histoire de la maladie, III, 134. — Principales époques de l'histoire moderne où l'on trouve des traces de ces deux maladies appelées aussi *gangrène sèche épidémique des Solonois*, et *maladie convulsive épidémique des Suédois*, 136 à 141. — Périodes et traitemens de ces deux maladies, *ibid.* à 148. *Voyez* aussi Ardens (Mal des), III, 231.
Antonius Castor. (*Biogr. médic.*) III, 148.
Antora, Antore. (*Art vétér.*, *Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Aconit, I, 121; et Anthore, III, 50.
Antrac. (*Art vétér.*, *Pathol.*) *Voyez* Charbon, VI, 627.
Antrax ou Anthrax. (*Art vétér.*, *Pathol.*) *Voyez* Anthrax, III, 51; et Charbon, IV, 627.
Antsjak. (*Bot.*, *Mat. médic. et Hyg.*) III, 148 et 149.
Antu. (*Bot.*, *Mat. médic.*) III, 149.
Anty. (*Bot.*, *Mat. médic.*) III, 149.
Antylus. (*Biogr. médic.*) III, 149 à 151.
Anus. (*Pathol. chir.*) *Voyez*, pour tout ce qui a rapport à ses différentes maladies, les mots Anatomie pathologique, II, 382 et suiv.; Fondement, VI, 449; Hémorroïdes, VII, 126; et Rectum, XII, 478.
— imperforé. *Voyez* Anatomie pathologique (Maladies du rectum), II, 381 à 399.
— (Chute de l'). *Voyez* Prolapsus, XII, 328.
— (*Art vétér.*, *Pathol.*) III, 152. *Voyez* aussi Cheval, IV, 746 et 747; Chute de l'anus, IV, 843; et Imperforation, VII, 500 à 507.
Anvally. (*Bot.*, *Mat. médic.*, *Hyg.*) III, 151 et 152.
Anxiété. (*Art vétér.*, *Pathol.*) III, 153.
Anzuba. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Carandas, IV, 386.
Aorte. (*Art vétér.*, *Pathol.*) III, 153. *Voyez* aussi Amulettes, II, 211.
Aovara. (*Bot.*, *Mat. médic.*) III, 153.
Apacaro. (*Bot.*, *Mat. médic.*) III, 153.
Apalachine. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément*.
Apanthropie. (*Pathol.*) III, 153. *Voyez* aussi Misanthropie, X, 155.
Apathie. (*Hyg. et Art vétér.*) III, 154 et 155.
Apepsie. (*Méd. prat.*) III, 154.
Apéritifs. (*Mat. médic.*, *Thérap. et Art vétér.*, *Thérap.*) III, 155 à 157.
Apete. (*Mat. médic.*, *Entom.*) *Voyez* Abeille, I, 19.
Aphilanthropie. (*Pathol.*) III, 157. *Voyez* aussi Apanthropie, III, 153; Mélancolie, IX, 589; Misanthropie, X, 155.
Aphonie. (*Nosol.*, *Art vétér.*, *Pathol.*) III, 157 et 158.
Aphorisme. *Voyez* ce mot dans le *Supplément*.
Aphrodisiaques. (*Mat. médic.*, *Thérap.*) III, 158 et 159. *Voyez* aussi Amour physique, II, 166.
— (*Art vétér.*, *Thérap.*) III, 159.
Aphrodisiasme. Mot quelquefois employé comme synonyme de coït, III, 159. *Voyez* aussi Cohabitation, V, 30.
Aphrodisie. *Voyez* Antaphrodisiaques, III, 48.
Aphroditaire. (*Art. vétér.*, *Mat. médic.*) III, 159 et 160.
Aphthes. (*Pathol.*) III, 160. *Voyez* aussi Aphtheuse (Fièvre), *ibid.* à 167; Muguet, X, 387.
— (*Art vétér.*, *Pathol.*) 167 à 170.
Aphtheuse (Fièvre). III, 160.
Api (Pomme d'). (*Hyg.*) III, 170.
Apian (Philippe). (*Biogr. médic.*) III, 170.
Apiastrum. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Nom d'une espèce de mélisse, III, 171.
Apicius. (*Hist. littér. de la méd.*) III, 171 à 174.
Apin (Jean-Louis). (*Biogr. médic.*) III, 174 et 175.
Apinel. (*Bot.*, *Mat. médic.*) III, 175.
Apios. (*Mat. médic.*) III, 175.
Apis. (*Art vétér.*, *Hist.*) III, 175.
Apitius. (*Hist. littér. de la méd.*) *Voyez* Apicius, III, 171.
Aplestie. Synonyme d'insatiabilité. III, 175.
Aplomb. (*Art vétér.*) III, 176.
Apnée. (*Pathol.*) Défaut de respiration, III, 176.
Apobamma. (*Mat. médic.*) III, 176. *Voyez* aussi Infusion, VII, 593.
Apocénoses. (*Pathol.*) III, 176. *Voyez* aussi Cénosis, IV, 546.
Apochylisma. (*Mat. médic.*) Synonyme de rob ou d'extrait, III, 176.
Apochyma. (*Mat. médic.*) III, 176.
Apocin. (*Bot.*, *Mat. médic.*, *Art vétér.*, *Mat. médic.*) III, 176 et 177.
Apocinées (Famille des). (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Naturelles (Familles), X, 512; et Nourriture, X, 701.
Apocroustiques. (*Mat. médic.*, *Thérap.*) III, 177.
Apocrustica. (*Mat. médic.*, *Thérap.*) III, 177. *Voy.* aussi Apocroustiques, III, 177.
Apodacritica. (*Mat. médic.*) III, 177.
Apogeusis. (*Nosol.*) *Voyez* Agheustia, I, 370.
Apollodore. (*Hist. de la médec.*) III, 177.
Apollon. (*Hist. de la médec.*) III, 177 et 178.
Apollonides de Cos. (*Hist. de la méd.*) III, 178.
— de Chypre. (*Biogr. médic.*) III, 179.
Apollonius. (*Biogr. médic.*) III, 179.
— d'Antioche. (*Biogr. médic.*) III, 179.

Apollonius Mus. (*Biogr. médic.*) III, 179.
Apollophanes. (*Biogr. médic.*) III, 179 et 180.
Apoltroni et Apoltronir. (*Art vétér.*, *Maréchall.*, *Hyg.*) III, 180. *Voyez* aussi Amputation des ongles, II, 204.
Apomeli. (*Mat. médic.*) III, 180.
Apomuttosis. (*Nosol.*) *Voyez* Sternutation, XIII, 121.
Apomystose. (*Pathol.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément*.
Apono. (*Biogr. méd.*) *Voyez* Abano, I, 6.
Apophlegmatilames. (*Mat. médic.*, *Thérap.*) *Voyez* Apophlegmatisans.
Apophlegmatisans. (*Mat. méd.*, *Thérap.*, *Art vétér.*, *Thér.*) III, 180 à 181. *Voyez* aussi Masticatoires, VIII, 524.
Apophlegmatisme. (*Mat. médic.*) III, 181 à 183.
Apophyse cariée. (*Art vétér.*, *Chir.*) III, 183.
Apoplectiques. (*Mat. médic.*, *Thérap.*) III, 184. *Voyez* aussi Antiapoplectiques, III, 68.
Apoplexie. (*Pathol.*) III, 184 à 186. *Voyez* aussi Anatomie pathologique, II, 241 à 249; Antiapoplectiques, III, 68; Paralysie, XI, 309 et suiv.
— pulmonaire. (*Pathol.*) *Voyez* Poumons (Maladies des), XII, 281.
— symptomatique. (*Pathol.*) III, 186.
— (*Art vétér.*, *Pathol.*) III, 186 à 190.
Apositie. *Voyez* Anorexie, III, 43.
Apostase. (*Nosol.*) III, 190.
Apostème. (*Nosol.*) *Voyez* Abcès, I, 14.
— (*Art vétér.*, *Pathol.*) *Voyez* Abcès, I, 16.
Aposthème. (*Art vétér.*, *Pathol.*) *Voyez* Abcès, I, 16.
Aposthume, Apostume. (*Art vétér.*, *Pathol.*) *Voyez* Abcès, I, 16.
Apostumer. (*Art vétér.*, *Path.*) III, 190. *Voyez* aussi Abcès, I, 16.
Apothermus. (*Mat. méd.*) III, 190.
Apothicairerie. (*Mat. médic.*, *Administr. des hôpit.*) III, 193 et 194.
Apothicaires. (*Histoire de la médecine.*) III, 190 à 191. *Voyez* aussi Pharmaciens, XI, 637.
— (Maladies des). (*Méd. prat.*) III, 191 et 192.
— (*Art vétér.*) III, 192 et 193.
Apôtres (Onguent des). (*Mat. médic.*) III, 194.
Apozème. (*Mat. médic.*, *Art vétér.*, *Mat. médic.*) III, 194 à 196.
Appaiser un cheval. (*Art vétér.*) III, 196 et 197.
Appareiller, Apparier. (*Art vétér.*, *Hyg.*) *Voyez* Accouplement, I, 87.
Apparent. (*Art vétér.*, *Jurisprud.*) III, 197. *Voyez* Vices redhibitoires, XIII, 443.
Appariage. (*Art vétér.*, *Hyg.*) III, 197. *Voyez* aussi Accouplement, I, 87.
Apparitoire. (*Art vétér.*, *Mat. méd.*) *Voyez* Pariétaire, XI, 333.
Appateler, Appater. (*Art vétér.*, *Hyg.*) III, 197.
Appauvri. (*Pathol.*) III, 197.
Appauvrissement. (*Path.*) *Voyez* Appauvri.
Appel. (*Bot.*, *Mat. médic.*) III, 197 et 198.
Appétence. (*Physiol.*) III, 198.
Appétit. (*Physiol.*, *Hyg.*) III, 198. *Voyez* aussi Faim, VI, 251.
— dépravé. (*Pathol.*) III, 198. *Voyez* aussi Anorexie, III, 44; et Pica, XII, 68.
Applatir. (*Art vétér.*) Terme de maréchallerie. *Voyez* Amorcer, III, 159.
Applicata. (*Hyg.*) Seconde classe des choses qui constituent la matière de l'hygiène, d'après Hallé. *Voyez* Hygiène (Plan d'un cours d'), VII, 434.
Appliquer le feu. (*Art vétér.*, *Chir.*) *Voyez* Adustion, I, 234.
Appoint. (*Art vétér.*, *Hyg.*, *Pathol.*) III, 198 et 199.
Appointement, Appointer. (*Art vétér.*, *Hyg.*, *Pathol.*) *Voyez* Appoint, III, 198 et 199.
Apprêle. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Prêle, XII, 298.
Apprêt des Alimens. (*Hyg.*) III, 199. *Voyez* les articles Alimens, I, 764; Accommoder les Alimens, I, 67; Assaisonnement, III, 342; Nourriture, X, 735.
Apre. (*Mat. médic.*) III, 199.
Aprêle ou Asprêle. (*Art vétér.*, *Mat. méd.*) *Voy.* Prêle, XII, 298.
Apsinte. (*Art vétér.*, *Hyg.*) *Voyez* Aluine, II, 81.
Apuleius Celsus. (*Biogr. médic.*) III, 199.
— lucius. (*Biogr. médic.*) *Voy.* Lucius Apuleius, VIII, 286.
Apyrexie. III, 200. *Voy.* Accès, I, 55.
Apyrothium. (*Mat. méd.*) III, 200.
Aquapendente (Fabriçio d'). (*Biogr. médic.*) *Voyez* Fabricio, VI, 244.
Aqueuse (Substance). (*Hyg.*) III, 200. *Voyez* aussi Alimens, I, 73; Légumes, VIII, 182; Nourriture, X, 728.
Aqueux (Fluide). *Voyez* Boissons, IV, 33; et Eau, V, 583.
— (*Mat. méd.*) III, 200.
Aquila alba. (*Mat. médic.*) III, 200. *Voyez* Mercure, IX, 697.
Aquila (Jean d'ell) (*Biogr. médic.*) III, 200 et 201.
Aquilon. (*Hyg.*) III, 201. *Voyez* aussi Hiver, VII, 241.
Arabes. (*Hist. de la méd.*,) III, 201 à 207.
Arabie. (*Hyg.*) III, 207 et 208.
Arabique (Gomme) (*Mat. méd.*) *Voy.* Gomme arabique, VI, 654.
Araca miri. (*Bot.*, *Mat. médic.*) III, 208.
Arachide. (*Bot.*, *Mat. médic.*) III, 208.
Arachnoidite. (*Pathol.*) *Voyez* Phrénésie, XI, 717.
Arack. (*Hyg.*) III, 208. *Voyez* aussi Rack, XII, 427.
Aragné. (*Art vétér.*, *Pathol.*) *Voyez* Araigné, III, 211.
Araignées. (*Entomol.*, *Mat. méd.*) III, 208 à 210. *Voyez* Insectes, VII, 651; Tarentule, XIII, 216; Venimeux (Animaux), XIII, 408 et 409.
— (*Art vétér.*, *Hyg.*, *Pathol.*) III, 210 et 211. *Voyez* aussi Charbon, IV, 627.
— de mer. (*Hyg.*, *Zool.*) III, 211.
Araliastrum. (*Bot.*, *Mat. médic.*) III, 211.
Aralie. (*Bot.*, *Mat. méd.*) III, 211.
Aramaca. (*Hyg.*, *Ichthyol.*) III, 212 et 213.
Arara de Clusius. (*Bot.*, *Mat. méd.*) III, 212.
Arat. (*Art vétér.*) *Voyez* Haras, VII, 29.
Arboriste. (*Mat. méd.*) III, 212.
Arbouses. (*Hyg.*) III, 212 et 213.
Arbousier. (*Bot.*, *Mat. méd.*) III, 213 et 214. *Voyez* aussi Arbouses, III, 212.
Arbre de corail. (*Bot.*, *Mat. médic.*) III, 213.
— a fraises. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Arbousier, III, 212.
— de judée. *Voyez* Gaînier, VI, 345.
— de Moyse. (*Bot.*, *Mat. méd.*) *Voyez* Buisson ardent, IV, 191.
— a pain. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Nourriture, X, 702 et 725; et Résines, XII, 533.
Arbre de raisin. (*Art vétér.*, *Bot.*, *Hyg.*) *Voyez* Baguenaudier, III, 521.
— a savonnette. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Savonnier, XII, 708.
— de vie. (*Bot.*, *Mat médic.*) III, 213.
Arc. (*Hyg.*, *Gymnast.*) III, 213 et 214.
Arcœus (Baume d'). (*Mat. médic.*) III, 214.
Arcançon. (*Mat. médic.*) III, 214. *Voyez* aussi Colophane, V, 57.
Arcane corallin. (*Mat. médic.*, *Chim.*) III, 215 à 217.
— de tartre. (*Mat. médic.*, *Chim.*) III, 217.

Arcanes. (*Mat. médic.*) III, 214 et 215.
Arcanum duplicatum. (*Mat. médic.*, *Chim.*) III, 217.
— Jovis. (*Mat. médic*, *Chim.*) III, 217.
Arcello. (*Art vétér.*) III, 217. *Voyez* aussi Cheval (Robes du), IV, 749.
Arceutos. (*Mat. méd.*) III, 217.
Archangélique. (*Bot.*, *Mat. méd.*) *Voyez* Angélique, II, 732.
Archée. (*Physiol.*) III, 217.
Archeure. (*Art vétér.*) III, 217.
Archiatre. (*Hist. de la médec.*) III, 218 à 226. *Voyez* aussi Comtes des archiatres, V, 68 et 69; et Médecins archiatres, IX, 489.
Archingeay (Eaux minérales d'). III, 226.
Architectes médecins. (*Hist. de la médec.*) III, 226 à 230.
Architecture. (*Administ. des hôpit.*) III, 230 à 231.
Archœus. (*Mat. médic.*) III, 231.
Archoptoma. (*Nosol.*) Chute du fondement. *Voyez* Anatomie pathologique, II, 381; et Chute du fondement, IV, 843.
Arction. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Nom grec de la bardane. *Voyez* ce dernier mot, III, 794.
Arctura. (*Nosol.*) Enfoncement d'un ongle dans les chairs, III, 231.
Arcueil (Eaux minérales d'). III. 231.
Ardens (Mal des). (*Pathol.*) Noms différens donnés à cette maladie, III, 231. — A souvent été confondu avec le feu Saint-Antoine, 232. — Symptômes propres qui distinguent le mal des ardens et le feu Saint-Antoine des autres espèces de pestes, 232 et 233. — Description du mal des ardens proprement dit, 233 à 238. — Causes de cette maladie, 238 et 239. — Moyens prophylactiques. Pronostic et traitement, 239 et 240. *Voyez* aussi l'article Antoine (Feu Saint-), III, 134; Ardens (Mal des), III, 231; et Mal (Mal des ardens), VIII, 327.
Ardente (Fièvre). (*Path.*) III, 240 à 243.
Ardeur. (*Nosol.*, *Pathol.*) III, 243 et 244.
Ardoise. (*Mat. méd.*, *Minér.*) III, 244.
Ardona. (*Nosol.*) III, 249.
Areck. (*Bot.*, *Mat. médic.*, *Hyg.*) III, 244 et 245.
Aréfaction. (*Mat. médic.*, *Pharm.*) III, 245.
Arégon. (*Mat. méd.*) III, 245.
Arénation. (*Thérap.*) III, 245. *Voyez* aussi Bains de terre, III, 528; et Sable (Bains de), XII, 640.
Areng. (*Bot.*, *Mat. méd.*) *Voy.* ce mot dans le *Supplément.*
Aréomètre. (*Physiq.*) III, 245 et 246.
Aréotiques. (*Mat. médic.*, *Thérap.*) III, 246.
Aresgner. (*Art vétér.*) III, 246.
Arestes. (*Art vétér.*, *Pathol.*) III, 247. *Voyez* aussi Alopécie, II, 63.
Arétée de Cappadoce. (*Biogr. médic.*) *Voyez* Anciens médecins, II, 684.
Argemone. (*Bot.*, *Mat. médic.*) III, 247.
Argenson (Eaux minérales d'). III, 247.
Argent. (*Mat. médic.*, *Minér.*) III, 247 et 248. *Voyez* Réactif, XII, 469; et Sel (Nitrates), XII, 755.
—). (*Mat. médic.*) *Voyez* Mercure, IX, 755.
Argenté. (Cheval gris) (*Art vétér.*) *Voyez* Cheval (Robes du), IV, 748.
Argentine. (*Bot.*, *Mat. médic.*) III, 248.
Argenture. (*Chim*) III, 248.
Argile. (*Mat. médic.*) III, 249.
Argot. (*Art vétér.*) III, 249.
Arguel. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément.*
Argyrophore. (*Mat. médic.*) III, 249.
Aridité. (*Hyg.*) III, 249. *Voyez* aussi Afrique, I, 211.
Aridure. (*Nosol.*) III, 249. *Voyez* aussi Amaigrissement, II, 85; Atrophie, III, 426.
Aristoloche. (*Bot.*, *Mat. médic.*) III, 249 à 251. *Voyez* aussi Naturelles (Familles). X, 513.
Aristolochiées (Famille des). (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément.*
Aristolochiques. (*Mat. médic.*, *Thérap.*) III, 251.
Aristote. (*Biogr. médic.*) III, 251 à 256.
Arlant (Eaux minérales d'), III, 256.
Armadille. (*Mat. médic.*, *Entomol.*) Nom du cloporte préparé des officines. *Voyez* Cloportes, IV, 886.
Arme offensive. (*Méd. lég.*) III, 256. *Voyez* aussi Blessures (Mortalité des). III, 763.
Armées (Hôpitaux des). (*Méd. milit.*) Ce que l'on doit entendre à l'armée par hôpitaux *ambulans* et *hôpitaux sédentaires*. Inconvéniens de ces genres d'hôpitaux, III, 256 et 257. — Des hôpitaux ambulans. Détails relatifs à cet égard, *ibid.* à 260. — Des hôpitaux fixes ou sédentaires de l'armée, *ibid.* à 265.
— (Maladies des). (*Méd. milit.*) Tableau général des maladies des armées et de leur traitement, soit curatif, soit préservatif, III, 265 à 289. — Principaux auteurs qui ont écrit sur les maladies des armées, *ibid.* à 267. — Tableau nosologique des maladies des armées, comprenant un précis de l'histoire et du traitement des principales classes des maladies aiguës et chroniques auxquelles les soldats sont exposés, *ibid.* à 277. — Tableau prophylactique des maladies des armées, présentant un précis des causes qui les font naître, et des moyens de s'opposer à ces causes, *ibid.* à 289.
— baraquées. (*Méd. milit.*) *Voyez* Baraques, III, 589.
Armegandus (Blasius). (*Biogr. médic.*) *Voyez* Ermengaud, VI, 81.
Arménie (Bol d'). (*Mat. médic.*) *Voyez* Bol d'Arménie, IV, 38 et 39.
Armes (Faire des). (*Hyg. gymnast.*) III, 289.
Armes (Plaies d'). (*Méd. milit.*) *Voyez* Plaies, XII, 111.
Armoires. (*Administr. des hôpit. civils et milit.*) III, 289.
Armoise. (*Bot.*, *Mat. médic.*) III, 291 et 292. *Voyez* aussi Semen-contra, XIII, 26.
Armstrong (Jean). (*Biogr. médic.*) III, 292.
Armure. (*Art vétér.*) III, 292.
Arnab. (*Art. vétér.*) Nom arabe du lièvre. *Voyez* ce dernier mot, VIII, 142.
Arnabo. ((*Bot.*, *Mat. médic.*) Synonyme de *zédoaire*. Voyez ce mot, XIII, 555.
Arnacis. (*Mat. médic.*) III, 292.
Arnauld de Nobleville. (Daniel). (*Biogr. médic.*) III, 298.
— de Ronsil (Georges). (*Biogr. médic.*) III, 292 et 293.
— de Villeneuve. (*Biogr. médic.*) III. 293 à 298.
Arnica. (*Bot.*, *Mat. médic.*) III, 298 et 299.
Arnique. ((*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Arnica, III, 298 et 299.
Arnisæus (Henningus). (*Biogr. médic.*) III, 299.
Arnoglosse. (*Bot.*, *Mat. médic.*) III, 299. *Voyez* aussi Plantain, XII, 114.
Arnotte. (*Art vétér.*, *Hyg.*) *Voyez* Annote, III, 31; et Gesse, VI, 631.
Aroidées (Famille des). (*Bot.*, *Mat. méd.*) *Voyez* Naturelles (Familles), X, 514; et Nourriture, X, 693.
Aromatariis (Joseph d'). (*Biogr. médic.*) III, 303.
Aromates. (*Hyg.*) III, 299.
Aromatiques (Substances). (*Hyg.*, *Mat. médic.*) III, 299 à 301.
Aromatisation, Aromatiser. (*Mat. médic.*) III, 301.
Arôme. (*Mat. médic.*) III, 301 à 303.
Arousse. (*Art vétér.*, *Hyg.*) *Voyez* Vesce, XIII, 429.
Arquebusade (Eau d'). (*Mat. médic.*) III, 303. *Voyez* aussi Eau d'arquebusade, V, 654.
Arras. (*Jurisprud. de la méd.*) *Voyez* Artois, III, 320 et 321.

Arbeboebbi. (*Art vétér.*) Nom arabe du lièvre, III, 304. *Voyez* aussi Arnab, III, 292; et Lièvre, VIII, 142.
Arbegner et Aresgner. (*Art vétér.*) *Voyez* Aresgner, III, 246.
Arrête-Bœuf. (*Bot., Mat. médic.*) *Voyez* Bugrane, IV, 189; et Ononis, XI, 126.
Arrêté (Cheval arrêté). (*Art vétér.*) III, 304.
Arrière-faix (Extraction de l'). (Accouchement.) *Voy.* Accouchement, I, 76; Délivrer, V, 356; et Placenta, XII, 110.
Arrière-saison. (*Hyg.*) *Voyez* Automne, III, 438.
Arroche. (*Bot., Mat. médic., Hyg.*) III, 304 et 305.
Arroser, Arrosement. (*Hyg.*) III, 305.
Arrow-root. (*Bot., Mat. médic.*) *Voyez* l'article Salep, XII, 661, où il a été question de cette fécule.
Arsac (Eaux minérales d'). III, 305.
Arseniates. (*Chim., Mat. médic.*) III, 305 et 306. *Voyez* aussi Sel, XII, 754.
Arsenic. (*Chim., Mat. méd.*) III, 306 et 307. *Voyez* aussi Pate arsenicale, XI, 438; et Réactif, XII, 464, 466 à 468.
Arsenicales (Préparations). (*Mat. médic., Chim.*) III, 307 et 308. *Voyez* aussi Arsenic, III, 306 et 307; Pate arsenicale, XI, 438; et Réactif, XII, 464, 466 à 468.
Arsenique (Acide). (*Chim., Mat. médic.*) III, 308.
Artaba. (*Mat. médic.*) III, 308.
Artedi (Pierre). (*Biorg. médic.*) III, 308 et 309.
Artelsheim (Eaux minérales d'). III, 309.
Artemise. (*Bot., Mat. médic.*) *Voyez* Armoise, III, 291 et 292.
Artemonium. (*Mat. médic.*) III, 309.
Artères (Blessures des). (*Méd. lég.*) III, 309 et 310. *Voyez* aussi Rupture, XII, 624; et Ulcération, XIII, 346.
Artériaques. (*Mat. médic., Thérap.*) III, 310.
Arthanita (Onguent d'). (*Mat. médic.*) III, 310.
Arthritiques. (*Mat. médic., Pathol.*) III, 311. *Voyez* aussi Anti-arthritiques, III, 48; et Goutte, VI, 679.
Arthritis. (*Nosol.*) III, 311. *Voyez* aussi Goutte, 679.
Arthrocace. (*Nosol.*) III, 311. *Voyez* aussi Spina ventosa, XIII, 95.
Arthrodynie. (*Nosol.*) III, 311. *Voyez* aussi Rhumatisme, XII, 573.
Arthropuosis. (*Pathol.*) III, 311.
Arti. (*Bot., Mat. médic.*) III, 311 et 312.
Artichaut. (*Bot., Mat. médic., Hyg.*) III, 312. *Voyez* aussi Chardon (Artichaut sauvage), IV, 644.
Articulaire (Maladie). (*Pathol.*) *Voyez* Goutte, 679.
Articulation morte, soudée. (*Art vétér., Pathol.*) *Voy.* Anchilose, II, 653.
Artillerie (Equipages, Troupes d'). (*Méd. milit., Hyg.*) III, 312 et 313.
Artilleurs (Maladies des). *Voyez* Artilleurs, III, 312; et Canonniers, IV, 358.
Artisans (Maladies des). (*Méd. prat.*) Des auteurs qui ont traité des maladies des artisans, III, 313 à 317. — Plan d'un traité méthodique des maladies des artisans, 317 à 319.
Artiscus. (*Mat. médic.*) III, 319.
Artois (Chien). (*Art vétér.*) III, 320.
— (*Jurisprud. de la méd.*) III, 320 et 321.
Artomeli. (*Mat. médic.*) III, 321.
Artorius Marcus. (*Biogr. médic.*) III, 321.
Arum. (*Bot., Mat. médic.*) *Voyez* Pied de veau, XII, 79.
Arzel. (*Art. vétér.*) *Voyez* Cheval (Robes du), IV, 749.
As. (*Mat. médic., Art vétér., Hyg.*) III, 321.
Asa-fœtida. (*Mat. médic.*) *Voyez* Assa-fœtida, III, 338.
Asaphia. (*Nosol.*) III, 321.
Asaret. (*Bot., Mat. médic.*) *Voyez* Cabaret, IV, 203.
Asarum. (*Mat. médic., Art vétér.*) *Voyez* Cabaret, IV, 203.
Asbecha. (*Art vétér.*) Nom du cheval en langue persane, III, 321.
Ascain (Eaux minérales d'). III, 321.
Ascaride (*Méd. prat., Hyg. zool.*) III, 322 à 326. *Voyez* Vermifuges, XIII, 417; et Vers intestins, XIII, 422.
Asci. (*Bot., Hyg.*) III, 326.
Ascite. (*Pathol.*) III, 327. *Voyez* aussi Anatomie pathologique, II, 447 à 453; Hydropisie, VII, 320.
Ascitique. (*Pathol.*) III, 327. *Voyez* Ascite, III, 327; et Hydropisie, VII, 320.
Asclapo. (*Biogr. médic.*) III, 327.
Asclépiade. (*Biogr. médic.*) III, 327 à 331. *Voyez* aussi Anciens médecins, II, 678.
— (*Bot., Mat. médic.*) III, 331 et 332. *Voy.* aussi Dompte venin, V, 500.
Asclépiades. (*Hist. de la méd.*) *Voyez* Anciens médecins, II, 678.
Asera et Asereta. (*Art vétér., Mat. médic. et Hyg.*) *Voy.* Lierre terrestre, VIII, 142.
Asfor. (*Mat. médic.*) Synonyme alchimique de l'alun, III, 332. *Voyez* aussi Alun, II, 82.
Asjogam. (*Bot., Mat. médic.*) III, 332.
Asitie. (*Nosol.*) (*Voyez* Anorexie, III, 44.
Asne, Asnier. (*Art. vétér.*) *Voyez* Ane et Asnier, II, 693.
Asp. (*Art vétér.*) Nom persan du cheval, III, 532. *Voyez* Asbecha, III, 321.
Aspalath. (*Bot., Mat. médic.*) III, 332.
Asparagine. (*Chim. végét.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément.*
Asparaginées (Famille des). (*Bot., Mat. médic.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément.*
Aspergette ou Espargette (Article Sain-foin). (*Art vétér., Hyg.*) *Voyez* Alimens (Saint-foin), I, 829.
Asperge. (*Bot., Mat. médic.*) III, 333 à 334. *Voyez* aussi Alimens, I, 723.
Aspersion. (*Mat. médic., Art de formuler.*) III, 334 et 335.
Aspérule odorante. (*Bot., Mat. médic.*) *Voyez* Reine des bois, XII, 494.
Asphalte. (*Mat. médic.*) III, 335.
Asphodèle. (*Bot., Mat. médic.*) III, 336.
Asphodelées (Famille des). (*Bot., Mat. médic.*) *Voyez* Nourriture, X, 694.
Asphyxie. (*Pathol.*) III, 336. *Voyez* aussi l'article Anatomie pathologique, II, 293; Poumons (Maladies des), XII, 282; et Strangulation, XIII, 135.
Aspic. (*Erpétol. et Art vétér., Bot.*) III, 356 à 358. *Voyez* aussi Lavande, VIII, 336.
Asplenium. (*Bot., Mat. médic.*) *Voyez* Cétérach, IV, 570.
Asprelle. (*Bot., Mat. médic.*) *Voyez* Prêle, XII, 298.
Assa-fœtida. (*Hyg., Bot., Mat. médic. et Art. vétér.*) III, 338 à 342. *Voyez* aussi Nourriture, X, 719.
Assad. (*Art vétér., Hist. des anim.*) Nom arabe du lion, III, 342.
Assaieret. (*Mat. médic.*) III, 342.
Assaisonnement. (*Hyg.*) III, 342 à 344. *Voyez* aussi Alimens (Préparation des), I, 764.
Assarius. (*Mat. médic.*) III, 344.
Assation. (*Hyg.*) III, 344. *Voyez* aussi Alimens (Préparation des), I, 764; et Nourriture, X, 735.
Assazoé. ((*Bot., Mat. médic.*) III, 344.
Assentiment. (*Art vétér.*) III, 344.

Assienne (Pierre d'). (*Mat. médic.*) III, 344.

Assimilation. (*Physiol.*) III, 344 à 348.

Assis. (*Hyg. et Mat. médic.*) III, 348. *Voyez* aussi As, III, 321.

Assodes (Fièvre). (*Pathol.*) III, 348. *Voyez* aussi Fièvre, VI, 378.

Assortir. (*Art vétér.*, *Hyg.*) *Voyez* Accouplement, I, 87.

Assoupissans. (*Mat. médic.*, *Thérap.*) *Voyez* aussi Narcotiques, X, 466.

Assoupissement. (*Pathol.*) Envie extrême de dormir. Peut être distingué en deux espèces. Ses causes générales et particulières. Est souvent un symptôme de certaines maladies. Prend différens noms suivant son intensité et les différens symptômes qu'il présente. Son pronostic, III, 349. — Moyens de faire cesser l'assoupissement, suivant les causes qui l'ont déterminé, 350. — De l'assoupissement produit par la compression du cerveau chez l'enfant nouveau-né. Considérations très-étendues à cet égard, *ibid.* à 360. — De l'assoupissement considéré chez les enfans. *Voyez* Enfans (Maladies des), V, 847.

— (*Art vétér.*, *Pathol.*) *Voyez* Apoplexie, III, 186.

Astaphis. (*Hyg.*, *Mat. médic.*) III, 361.

Astarius (Blaise). ((*Biogr.*, *Mat. médic.*) III, 361.

Astarzof. (*Mat. médic.*) III, 361.

Aster atticus. (*Art vétér.*, *Hyg.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Amellum, II, 138.

Astérius (Blaise). (*Biogr. médic.*) *Voyez* Astarius, III, 361.

Asthénie. (*Pathol.*) Foiblesse générale, épuisement. *Voy.* ce dernier mot, VI, 63.

Asthme. (*Pathol.*) III, 362 à 368. *Voyez* aussi Anatomie pathologique, II, 291; Antasthmatiques, III, 49; et Orthopnée, XI, 223.

Astochodas. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Un des noms du stæchas arabique, III, 368. *Voyez* Stæchas, XIII, 126.

Astragale. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément.*

Astrance. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Otruche noir, XI, 247.

Astres (Influence des). (*Hyg.*) *Voyez* Astrologie, III, 369.

Astringens. (*Hyg.*, *Mat. médic.*, *Thérap.*) III, 368 et 369.

Astrologie. (*Physiq.*, *Hyg.*) III, 369 à 372.

Astronomie. (*Physiq.*, *Hyg.*) III, 372 à 374.

Astruc (Jean). (*Biogr. médic.*) III, 374 à 384.

Atanaire. (*Art vétér.*) *Voyez* Antan, III, 48.

Ataxie. (*Pathol.*, *Nosol.*) III, 384.

Ataxique (Fièvre). *Voyez* le mot Fièvre dans le *Supplément.*

Ateckma. (*Nosol.*) *Voyez* Anaphrodise, II, 234; Impuissance, VII, 511; et Stérilité, XIII, 114.

Ateliers des hôpitaux. (*Administr. des hôpit. civ.*) III, 384.

Athanasia. (*Mat. médic.*) III, 384.

Athanor. (*Mat. médic.*) III, 384. *Voyez* aussi Acanor, I, 52.

Athées (Médecins). (*Hist. de la médec.*) *Voyez* Médecins athées, IX, 22.

Athénée. (*Biogr. médic.*) III, 384 et 385.

Athera. (*Mat. médic.*) III, 391.

Athéromateux. (*Pathol.*) *Voyez* Athérome, III, 391.

Athérome. (*Pathol.*) III, 391.

Athlètes. (*Hyg. gymnast.*) III, 391.

Athotis. (*Hist. de la médec.*) III, 391 et 392.

Athymie. (*Pathol.*) III, 391.

Atincar. (*Mat. médic.*) Synonyme de borax, III, 362. *Voyez* aussi Borax, IV, 48; et Soude (Borate de), XIII, 76.

Atmidomètre. (*Physiq.*) III, 392.

Atmosphère. (*Physiq.*, *Hyg. et Méd. lég.*), III, 392 à 406. *Voyez* aussi Air atmosphérique, I, 579.

Atocie. (*Pathol.*) Synonyme de stérilité. *Voyez* ce dernier mot, XIII, 114.

Atolli. (*Hyg.*) III, 406.

Atombi. (*Art vétér.*, *Pathol.*) *Voyez* Alourdi, II, 66.

Atonie. (*Pathol.*) III, 406.

Atrabilaire. (*Hyg.*) III, 406.

Atrabile. (*Pathol.*) III, 407 à 416.

Atrabilieuse (Constitution). (*Pathol.*) III, 416 à 425. *Voyez* aussi Atrabilaire, III, 406.

Atroce. (*Mat. méd.*, *Erpét.*) Espèce de couleuvre d'Asie, dont la morsure est très-venimeuse, III, 425 et 426. *Voyez* aussi Serpens venimeux, XIII, 40; et Vipère, XIII, 469.

Atrophie. (*Nosol.*) III, 426. *Voyez* aussi Mésentérique (Atrophie), X, 4; Poumons (Maladies des) (Atrophie du), XII, 282.

Atropine. (*Chim. végét.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément.*

Atropos. (*Mat. médic.*, *Erpét.*) Serpent venimeux d'Amérique, dont la morsure est très-dangereuse, III, 426. *Voyez* aussi Serpens venimeux, XIII, 40; et Vipère, XII, 469.

Att. (*Art vétér.*) Nom persan du cheval, III, 426. *Voyez* Asrecha, III, 321.

Atteinte. (*Art vétér.*, *Pathol.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément.*

Attencourt (Eaux minérales d'.). III, 427.

Atténuans. (*Mat. méd.*, *Thérap.*, *Art véter.*, *Thérap.*) III, 427. *Voyez* aussi Apéritifs, III, 156.

Atterrer un cheval. (*Art vétér.*) Synonyme d'abattre. *Voyez* ce dernier mot, I, 11 et 12.

Atti-alu. (*Bot.*, *Mat médic.*) III, 427 et 428.

— meer-alu. (*Bot.*, *Mat. médic.*) III, 428.

Attingat. (*Chim.*) III, 408.

Attirans. (*Mat. médic.*, *Thérap.*) *Voyez* Attractifs, III, 428.

Attitude. (*Pathol. génér.*) *Voyez* Séméiotique, XIII, 16.

Attouchement. (*Hyg.*) *Voyez* Toucher, XIII, 281.

Attractifs. ((*Mat. médic.*, *Thérap.*) III, 428.

Attraction. (Influence des astres.) (*Hyg.*) *Voyez* Astronomie, III, 428.

Attrape-mouche. (*Bot.*, *Mat. médic.*) III, 428.

Attrition. (*Nosol.*, *Art vétér.*, *Pathol.*) III, 429.

Atypique. (*Pathol.*). *Voyez* ce mot dans le *Supplément.*

Aubépine. (*Bot.*, *Mat. médic.*) III, 429.

Auber, Auberre et Aubert. (*Art vétér.*) III, 430. Une des robes du cheval.

Aubergine. (*Bot.*, *Mat. médic.*, *Hyg.*) III, 429.

Aubert (Jacques et François). (*Biogr. médic.*) III, 430.

Aubery (Jean). (*Biogr. médic.*) III, 430.

Aubier. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Obier, XI, 53.

Aubifoin. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Bluet, III, 799.

Aubigné de la Fosse (Nathan). (*Biogr. médic.*) III, 430.

Aubin. (Eaux minérales d'). III, 430.

— (*Art vétér.*) *Voyez* Allures, II, 431.

Aubin d'œuf. (*Art vétér.*, *Mat. médic.*) III, 431.

Aubins. (*Art vétér.*) III, 431.

Aubourg. (*Bot.*, *Mat. médic.*) III, 431.

Aubry (Jean d'). (*Biogr. médic.*) III, 431.

Audinac (Eaux minérales d'). III, 431.

Audition. (*Physiol.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément.*

Audoin de Chaignebrun (Henri). (*Biogr. médic.*) III, 431 et 432.

Augment. (*Pathol.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément.*

Augure de lin. (*Art vétér.*, *Hyg.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Cuscute, V, 258.

AULNE. (*Bot., Mat. médic.*) III, 432.
AUMALE (Eaux minérales d'). III, 432 et 433.
AUMELETTE. (*Art vétér., Pathol.*) *Voyez* AMELETTE, II, 138.
AUNÉE. (*Bot., Mat. médic., Art vétér., Mat. médic.*) III, 433 et 434. *Voyez* aussi HELENIUM, VII, 94.
AURA. (*Physiol.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément.*
AURANTIACÉES (Famille des). (*Bot., Mat. médic.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément.*
AURA EPILEPTICA. (*Pathol.*) III, 504 et 505. *Voyez* aussi EPILEPSIE, VI, 5.
AURÉA. (*Art vétér.*) Têtière de la bride du cheval, III, 434.
AUREA ALEXANDRINA. (*Mat. médic.*) III, 434.
AUREL (Eaux minérales d'). III, 434.
AURELIANUS (Cornelius Celsus). (*Biogr. médic.*) *Voyez* CELSUS, IV, 539.
AURIGO. (*Art vétér.*) *Voyez* JAUNISSE, VII, 720.
AURILLAC (Eaux minérales d'). III, 435.
AURIOL. (*Ichthyol., Hyg.*). Nom vulgaire du maquereau. *Voyez* MAQUEREAU, VIII, 494.
AURONE. (*Bot., Mat. médic.*) *Voyez* ABSINTHE, I, 31; et ARMOISE, III, 291.
AURORE. (*Météor.*) III, 435.
— BORÉALE. (*Météor.*) III, 435 à 437. *Voyez* aussi ELECTRICITÉ, V, 717; EUROPE, VI, 232; et MÉTÉORES, X, 38.
AUSCULTATION. (*Physiol.*) *Voyez* PECTORILOQUE, XI, 495; SÉMÉIOTIQUE, XIII, 21; et STÉTHOSCOPIE, XIII, 124.
AUSTÈRES. (*Mat. médic.*) III, 437.
AUSTÉRITÉ. (*Hyg.*) III, 437.
AUTENRIETH (Pommade stibiée d'). (*Mat. médic., Pharm.*) *Voyez* POMMADE, XII, 236.
AUTERIVE (Eaux minérales d'). III, 437.
AUTEUIL (Eaux minérales d'). III, 437.
AUTOILLIÈRES. (*Art vétér.*) *Voy.* ANDOUILLERS, II, 691.
AUTOMATIQUE (Mouvement). (*Pathol.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément.*
AUTOMNALE (Constitution). III, 437. *Voyez* aussi ATRABILIEUSE (Constitution), III, 419.
AUTOMNALES (Maladies). (*Pathol.*) III, 438. *Voyez* ATRABILIEUSE (Constitution), III, 419.
AUTOMNE. (*Hyg.*) III, 438 et 439. *Voyez* aussi l'article ANNÉE MÉDICALE, III, 34.
AUTOPSIE CADAVÉRIQUE. *Voyez* LÉGAL (Médico-légal), IX, 578; et OUVERTURE DES CADAVRES, IX, 249.
AUTOUR. (*Art vétér., Ornith.*) III, 439.
AUTOUSERIE. (*Art vétér., Hyg.*) III, 439.
AUTOUSIER. (*Art vétér., Hyg.*) III, 439.
AUTRUCHE. (*Hyg., Mat. médic.*) III, 439 et 440. *Voyez* aussi NOURRITURE, X, 711.
AUTRUSIER. (*Art vétér., Hyg.*) *Voyez* AUTOURSIER, III, 439.
AUXILIAIRES. (*Mat. médic.*) III, 440. *Voyez* aussi FORMULE, VI, 407.
AUZON (Eaux minérales d'). III, 440.
AVAILLES (Eaux minérales d'). III, 440.
AVALER LA BOTTE. (*Art vétér., Hyg.*) Terme de vénerie, III, 440.
— L'EAU. (*Art vétér., Hyg.*) *Voy.* ABATTRE L'EAU, I, 13.
AVALI. (*Bot., Mat. médic.*) III, 441.
AVANACU. (*Bot., Mat. médic.*) III, 441.
AVANCOULE. (*Art vétér., Hyg.*) Nom vulgaire de l'ers. *Voyez* ce dernier mot, VI, 85.
AVANT-CŒUR. (*Art vétér., Pathol.*) III, 441 et 442 *Voyez* aussi CHARBON, IV, 627.
AVANTCOURROUX. (*Art vétér., Pathol.*) *Voyez* CHARBON, IV, 625.
AVARU. (*Bot., Mat. médic.*) Nom donné à l'indigo à Ceylan, III, 442.
AVELINE. (*Hyg.*) Variété de la noisette. *Voyez* NOISETIER, X, 629.
AVENNES (Eaux minérales d'). *Voyez* ce mot dans le *Supplément.*
AVENHEIM (Eaux minérales d'). III, 442.
AVEN-ZOAR. (*Biogr. médic.*) III, 442 à 450.
AVERRHOES. (*Biogr. médic.*) III, 450 et 451.
AVERTAIN, AVERTIN. (*Art vétér., Pathol.*) *Voyez* AVORTIN, III, 500.
AVETTE. (*Mat. médic., Entom.*) III, 451. *Voyez* aussi ABEILLE, I, 19.
AVEUGLES (Hôpital d'). (*Administ. des hôpit. civils.*) III, 451 à 452.
AVEUGLES-NÉS (Etablissement des). (*Administ. des hôpit. civils.*) III, 452 à 455.
AVICENNE. (*Biogr. médic.*) III, 455 à 458.
AVICULÆ CYPRÆ. (*Mat. médic.*) III, 458.
AVIER. (*Hyg.*) III, 458.
AVIGNON. (*Jurisprud. de la médec.*) III, 458 à 460.
AVILA. (*Bot., Mat. médic.*) III, 460.
AVOCATIER. (*Bot., Mat. médic.*) III, 460 à 462.
AVOINE. (*Hyg., Mat. médic., Art vétér.*) III, 462 et 463. *Voyez* aussi ALIMENS (*Art vétér., Hyg.*), I, 824; et NOURRITURE, X, 724.
AVOLD (Saint) (Eaux minérales d'). III, 463.
AVORTEMENT. (*Accouch., Méd. lég.*) III, 463 à 493. — Acceptions diverses données à ce mot par les Anciens, III, 464. — Sa véritable signification. Causes multipliées de l'avortement, 464 à 467. — Ses signes, 467 et 468. — Accidens qui en dépendent, ses suites, 469. — Ses moyens curatifs d'après les causes qui l'ont déterminé, 470 et 471. — De l'avortement considéré sous le point de vue de la médecine légale, 472 à 476. *Voyez* aussi ANATOMIE PATHOLOGIQUE, II, 517 à 520.
— (*Art vétér., Pathol.*) Définition de ce mot en hippiatrique. Ce qu'on entend par avortement enzootique, III, 476. — Vingt et une observations relatives à l'avortement, 477 à 482. — Observations générales, 482 et 483. — Signes de l'*avortement prochain*, ou signes pathognomoniques de l'avortement. Instant de l'avortement, 483. — Signes qui peuvent faire juger de l'existence des dispositions à l'avortement. Signes qui annoncent que les animaux ont été exposés à l'avortement. Epoques. Effets ou suites de l'avortement, 484. — Ses causes, 485 et 486. — Réflexions générales. Traitement de l'avortement, 486. — Du temps qui précède l'avortement. Avortement douteux, inévitable. Temps de l'avortement. Epoque qui suit l'avortement, 487 et 488. — Des moyens de prévenir l'avortement, 488. — Questions relatives à l'avortement, 488.
AVORTER. (*Médec. lég., Médec. prat.*) III, 493 à 498. *Voyez* aussi AVORTEMENT, III, 463 à 493.
AVORTIN. (*Méd. prat., Méd. lég.*) *Voyez* AVORTON, III, 498.
— (*Art vétér., Pathol.*) III, 500 à 502.
AVORTON. (*Médec. pratiq., Médec. lég.*) III, 498 à 500, et 502 à 504.
AVRANCHES (Eaux minérales d'). III, 504.
AVRE-SAC. (*Médec. milit., Hyg.*) III, 504.
AWOLS. (*Hyg.*) Sorte de mets indien, III, 505.
AX (Eaux minérales d'). III, 505 et 506.
AXONGE. (*Chim.*) III, 506.
— DE VERRE. (*Chim.*) III, 506. *Voyez* aussi FIEL DE VERRE, VI, 314.
AXUNGIA LUNÆ ET SOLIS. (*Mat. médic.*) III, 506.
AYA PANA. (*Bot., Mat. médic.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément.*
AYRER (Melchior). (*Biogr. médic.*) III, 506. — Autres médecins du même nom, 506.
AYTUY. (*Bot., Mat. médic.*) III, 506.
AYUNE. (*Bot., Mat. médic.*) III, 506 et 507.

Ayyil. (*Art vétér.*) Nom arabe du cerf, III, 507.
Azarinit. (*Mat. médic.*) III, 507.
Azedarach. (*Bot.*, *Mat. médic.*) III, 507.
Azerat (Eaux minérales d'). III, 507.
Azerolles. (*Mat. médic.*, *Hyg.*) III, 507.
Azote. (*Chim.*, *Mat. médic.*) III, 507 et 508.
Azoth. (*Mat. médic.*) III, 508.
— de Heflingius. (*Mat. médic.*) III, 508.
— de Paracelse. (*Mat. médic.*) III, 508.
Azyme (Pain). (*Hyg.*) III, 508. *Voyez* aussi Pain, XI, 272.

B

B. (*Mat. médic.*) Abréviation du mot *balneum* dans les formules et de *mercure* dans l'ancien alphabet chimique, III, 509.
B. A. (*Mat. médic.*) Abréviation des mots *balneum arenæ* ou de *bolus armeniæ*, III, 509.
Babeure. (*Hyg.*) Liqueur séreuse très-rafraîchissante que laisse le lait lorsqu'il est battu et que la crême est convertie en beurre, III, 509. *Voyez* aussi Beurre, III, 707; et Lait de beurre, VIII, 44.
Babillement. (*Hyg.*) Action de parler avec volubilité, III, 509.
Baccanelcius (Jean). (*Biogr. médic.*) III, 509.
Bacchante. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Petit arbrisseau toujours vert qui croît au Pérou et en Afrique, III, 509.
Bacchia. (*Pathol.*) Rougeurs, bourgeons qui ont leur siége au visage, III, 510.
Bacchia. (*Mat. médic.*) Nom ancien du lierre terresrre, III, 510.
Bacchius. (*Biogr. médic.*) III, 510.
Baggio (André). (*Biogr. médic.*) *Voyez* Baccius.
Baccius (André). (*Biogr. médic.*) III, 510.
— (Jacques) (*Biogr. médic.*) III, 511.
Bache. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Espèce de palmier de la Guiane, III, 511.
Bachot (Etienne). (*Biogr. médic.*) III, 511 et 512.
Bachtishua (George). (*Biogr. médic.*) III, 511.
Bacille marin. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Plante de la famille des Ombellifères, III, 512.
Bacinet. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Nom vulgaire de la Renoncule, , .
Back (Jacques). (*Biogr. médic.*) *Voyez* Baccius, III, 510.
Backer (George). (*Biogr. médic.*) III, 512.
Bacon (François et Roger). (*Biogr. médic.*) III, 512 à 514.
Bacope aquatique. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Plante de la famille des Portulacées, III, 515.
Bacquerre (Benoît). (*Biogr. médic.*) III, 515.
Bactris. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* ce mot dans le *Suppl.*
Badamier. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Genre de plantes de la famille des Combrétacées, III, 515. *Voyez* aussi Adamaram catappa, I, 188.
Bade (Eaux minérales de). *Voyez* ce mot dans le *Supplément.*
Badian. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Fruit d'un arbre qui croît à la Chine et au Japon, III, 515.
Badiri. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Plante de l'île d'Amboine, III, 516.
Baditis. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Synonyme de nénuphar, suivant plusieurs auteurs, III, 516.
Badukka. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Arbrisseau du Malabar, III, 516.
Bagage. (*Médec. milit.*, *Hyg.*) Considérations générales sur cet équipement du soldat, III, 516. *Voyez* aussi Avresac, III, 504.
Bagard (Antoine). (*Biogr. médic.*) III, 516 et 517.
Bagassier (*Bot.*, *Mat. médic.*) Grand arbre des forêts de la Guiane, III, 517.
Baggaert (Jean). (*Biogr. médic.*) III, 517.
Baglivi (George). (*Biogr. médic.*) III, 517 et 518.
Bagnes. (*Hyg. publ.*) *Voyez* Prison dans le *Supplément.*
Bagnères de Bigore (Eaux minérales de). III, 518.
— de Luchon (Eaux minérales de). III, 519 et 520.
Bagnolles (Eaux minérales de). III, 520.
Bagnols (Eaux minérales de). III, 520.
Bagre. (*Hyg.*, *Ichthyol.*) Poisson voisin des silures, III, 521.
Baguenaudier. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Genre de plantes de la famille des Légumineuses, III 521.
Baguette de communication. (*Physiq. médic.*) Tige de métal terminée à ses deux bouts par un crochet à chacun desquels on visse une boule de cuivre, et qui sert à établir la communication du fluide électrique d'un conducteur de la machine avec le malade, III, 521 et 522.
Bahel. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Plante labiée du Malabar, III, 522.
Baier (Jean-Jacques). (*Biogr. médic.*) III, 522.
Baies. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Définition de ce mot. En quoi les baies diffèrent entr'elles. Importance de ces différences pour la matière médicale, III, 522.
Baigneurs. (*Hyg.*) III, 523.
— (Maladies des). III, 523 et 524.
Baignoire. (*Hyg.*) III, 524 et 525.
— oculaire. (*Hyg.*) *Voyez* Bassin oculaire, III, 619.
Bailey (Vautier). (*Biogr. médic.*) *Voyez* Baley, III, 579.
Baillement. (*Physiol.*, *Pathol.*) III, 525. *Voyez* aussi Séméiotique, XIII, 10.
Bailler. (*Physiol.*) Faire des bâillemens, III, 525. *Voy.* ce dernier mot, III, 525.
Baillère. (*Bot*, *Mat. méd.*) Genre de la famille des Corymbifères, et qui renferme des plantes de la Guiane, III, 525.
Baillif (Roch le). (*Biogr. médic*) *Voyez* Bailly, III, 525.
Baillou (Guillaume de). (*Biogr. médic.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément.*
Bailly (Roch le). (*Biogr. médic.*) III, 525 (1).
Bain. (*Hyg.*) Des bains en général, III, 529 et 530. — Bains des Anciens, 530 à 533. — Bains modernes. Bains russes, 533 à 535. — Bains de Finlande, 535 et 536. — Bains égyptiens, 536 et 537. — Bains turcs, 537 à 539. — Bains des Indiens, 539 et 540. — Des bains, considérés sous le rapport de la thérapeutique, 540. — Doctrine des anciens médecins sur les bains, 540 à 547. — Considérations sur le corps humain et sur la peau, relatives aux bains, 547 à 550. — Division des bains, 550. — Expériences relatives à l'action de l'eau sur la peau inanimée, 550 à 552. — Phénomènes que produisent les bains quand on y plonge les corps vivans, 552. — Manière d'agir de l'eau dans les différens bains, 552 à 554. — De l'utilité générale des bains, d'après les modernes, 554. — Utilité des bains chauds, 555 à 557. — Utilité des bains tièdes, 557 à 559. — Utilité des bains froids, 559 à 562. — Des bains composés et médicinaux, 562 à 564. — Des bains de vapeurs, 564 et 565. — Avantages particuliers et désavantages des bains, 565 à 571. — Notice des ouvrages les plus étendus qui ont paru sur les bains, et en même temps sur les eaux, 571 et 572. *Voyez* aussi Hygiène, VII, 383 à 387; Peau, XI, 488; Sable (Bains de), XII, 640; et Vapeurs (Bains de), XIII, 387.

(1) Nota. *L'ordre de la pagination ayant été interverti depuis la page* 528 *jusqu'à la page* 600, *nous avons cru devoir le rétablir ainsi : le n°* 529 *remplace le n°* 525, *le n°* 530, 526, *etc., jusqu'à la page* 600 *inclusivement.*

Bain. (*Art du formulaire.*) III, 526 à 528.
— électrique. (*Physiq.*) III, 573. *Voyez* aussi Électricité médicale, V, 722.
— marie. (*Chim.*) III, 572.
— sec (*Mat. médic.*, *Thérap.*) III, 572 et 573. *Voyez* aussi Arénation, III, 245; et Sable (Bains de), XII, 640.
— de terre. (*Mat. médic.*, *Thérap.*) III, 528. *Voyez* aussi Arénation, III, 245; Sable (Bains de), XII, 640.
— de vapeurs. (*Mat. médic.*, *Thérap.*) III, 528 et 529. *Voy.* aussi Fumigation, VI, 532; et Vapeurs (Bains de), XIII, 387.
Bains. (*Administr. des hôpit.*) Utilité des salles de bains, de douches, des étuves pour les hôpitaux, III, 573 à 575.
— (Eaux minérales) III, 575 et 576.
— (*Chim.*) Mot servant à indiquer sur les thermomètres le degré de chaleur que l'on doit donner aux bains, III, 576.
Baiser. (*Hyg.*) Inconvéniens que ce genre de caresse peut présenter, III, 576. *Voyez* aussi Osculation, XI, 230.
Balance de Sanctorius. (*Physiq.*) III, 577.
Balances. (*Pharm.*, *Mat. médic.*) III, 576 et 577.
Balançoire. (*Hyg.*) En quoi consiste ce genree xercice. Effets qu'il produit sur l'économie, III, 577. — Ses inconvéniens, 577 et 578.
Balanos. (*Mat. médic.*) Mot employé par Hippocrate pour désigner les fruits du chêne, III, 578.
Balaruc (Eaux minérales de). III, 578 et 579.
Balaustes. (*Bot*, *Mat. médic.*) Fleurs desséchées du grenadier, III, 579. *Voyez* aussi Grenade, VI, 715.
Balbian (Josse-Van) (*Biogr. médic.*) III, 579.
Balbutiement. (*Pathol.*) *Voy.* Bégayement, III, 668.
Balde, Baldi. (*Biogr. médic.*) III, 579 et 580.
Baldinger (Ernest-Godefroi). (*Biogr. médic.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément.*
Baldinus (Bernardin). (*Biogr. médic.*) III, 580.
Baldus Baldius. (*Biogr. médic.*) *Voyez* Balde-Baldi, III, 579.
Baleine (Corps de). (*Hyg.*) Inconvéniens et mauvais effets qui doivent résulter des corps baleinés, III, 580 à 582.
Baleine. (*Mat. méd.*, *Zool.*) Emploi médicinal de quelques-unes des parties de ce cétacé, III, 582.
— petite. (*Zool.*) *Voyez* Cachalot, IV, 207.
Baley ou Bailey (Vautier). (*Biogr. médic.*) III, 582.
Balise et Balisier. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Genre de la famille des Amomées, III, 583.
Balle (Jeu de). (*Hyg.*) Avantages que présente ce genre d'exercice pour les personnes chez lesquelles il est nécessaire de faire mouvoir l'épine du dos, les bras, etc., III, 583.
Ballexserd (Jacques). (*Biogr. médic.*) III, 583.
Ballon (Jeu de). (*Hyg.*) Utilité de cet exercice, dont les avantages, sous le rapport de l'hygiène, se rapprochent beaucoup de ceux que peut procurer le jeu de balle, III, 583 et 584.
Ballonnement. (*Pathol.*)) *Voyez* ce mot dans le *Supplément.*
Ballote. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Genre de plante de la famille des Labiées, III, 584. *Voyez* aussi Marrube, VIII, 519.
Balsamelæon. (*Mat. médic.*) Nom proposé par quelques auteurs pour désigner les baumes artificiels, faits par l'infusion de substances aromatiques dans les huiles, III, 584.
Balsamier. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Genre de la famille des Térébinthacées, III, 584.
Balsamine. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Genre de la famille des Géraniées, III, 584 et 585.
Balsamiques. (*Hyg.*, *Mat. médic.*) III, 585 et 586.
Balsanes. (*Art vétér.*) *Voyez* Cheval (Robes du), IV, 749.
Bambou. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Espèce de roseau en arbre, III, 586.
Bamia. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Plante du Sénégal. III, 587.
Banane. (*Hyg. et Mat. médic.*) Fruit du bananier, *Voyez* ce dernier mot, III, 587 et 588.
Bananier. (*Hyg. et Mat. médic.*) Genre de la famille des Musacées, III, 587 et 588.
Banc. (*Administr. des hôpit. civ.*) Coffre destiné à chauffer le linge dans les hopitaux, III, 588.
Bancal. (*Pathol.*) Qui a les jambes difformes. *Voy.* Claudication dans le *Dictionnaire de Chirurgie*, et les mots Valgi et Vari, XIII, 385 et 389 de ce Dictionnaire.
Bancudu. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Arbre des îles Moluques, III, 588.
Bandage (*Chir.*) *Voyez* Hernie dans le *Dictionnaire de Chirurgie* de cet ouvrage.
Bande. (*Chir.*) *Voyez* l'article Appareil dans le *Dictionnaire de Chirurgie.*
Bandiat (Eaux minérales de). III, 589.
Bangada. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Espèce de liseron, III, 589.
Bangi. (*Hyg.*, *Mat. médic.*) Espèce de chanvre des Indes, III, 589.
Bangue. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Bangi, III, 589.
Bannières (Eaux minérales de). III, 589.
Banzer (Marc). (*Biogr. médic.*) III, 589.
Baobab. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Très-grand arbre d'Afrique, III, 590.
Baptême. (*Hyg. et Médec. leg.*) III, 590 et 591.
Baquois. (*Bot.*, *Mat. méd.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément.*
Bar (Eaux minérales de). III, 591.
Baramareca. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Plante légumineuse, III, 591 et 592.
Baraques. (*Médic. milit.*) Considérations générales sur leur utilité et sur leur construction, III, 592.
Barba (Pierre). (*Biogr. médic.*) III, 592.
— (Alvaro Alonzo). (*Biogr. médic.*) III, 592 et 593.
Barbarca. (*Bot.*, *Mat. médic.*) III, 593.
Barbaro (Hermolaus). (*Biog. médic.*) III, 593.
Barbault (Antoine-François). (*Biogr. médic.*) III, 593.
Barbazan (Eaux minérales de). III, 593.
Barbe. (*Hyg.*) Règles hygiéniques relatives à la barbe, III, 594.
— a dieu. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Un des noms vulgaires de la clématite. *Voy.* ce dernier mot, IV, 887.
— de bouc. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Un des noms vulgaires du sersifi.
— de chèvre. (*Bot.*, *Mat. méd.*) Un des noms vulgaires de la reine des prés. *Voyez* ce dernier mot, XII, 494.
— de renard. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Gomme adraganth, VI, 652.
Barbeau. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Un des noms vulgaires du bluet. *Voyez* ce dernier mot, III, 779.
— (*Ichthyol.*, *Hyg.*) Poisson de rivière, III, 594. *Voyez* aussi Nourriture, X, 714.
Barberet (Denys). (*Biogr. médic.*) III, 594 et 595.
Barberie (la) (Eaux minérales de). III, 595.
Barbette (Paul). (*Biogr. médic.*) III, 595.
Barbeyrac (Charles). (*Biogr. médic.*) III, 595 et 596.
Barbier. (*Ichthyol.*, *Hyg.*) Poisson des différentes mers d'Europe et de l'Amérique méridionale, III, 596.
Barbillon. (*Ichthyol.*, *Hyg.*) *Voyez* Barbeau, III, 596.
Barbotan (Eaux minérales de). III, 596 et 597.
Barbotine. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Armoise, III, 290; Santoline, XII, 685; et Semencine, XIII, 28.
Barbotte. (*Hyg.*, *Mat. médic.*) Poisson de rivière et de lac, ressemblant beaucoup à la lotte, et dont la chair est peu estimée. Plusieurs de ses parties sont regardées comme très-utiles en médecine, III, 597.

Barbue. (*Ichthyol.*, *Hyg.*) III, 597. *Voyez* aussi Nourriture, X, 714; et Turbot, XIII, 336.

Barcelonette. (*Hyg.*) Espèce de lit de jeune enfant. *Voyez* Berceau, III, 691.

Barckausen (Jean Conrad). (*Biogr. médic.*) III, 597 et 598.

Bardane. (*Bot.*, *Mat. médic.*) III, 593. *Voyez* aussi Glouteron, VI, 643.

Barde. (*Hyg.*) Lard coupé par tranches minces, III, 599.

Barèges (Eaux minérales de). III, 599 et 600. *Voyez* aussi l'article Eau, V, 630.

Barge. (*Hyg.*, *Ornith.*) Genre d'oiseaux de la famille des tenuirostres, III, 600.

Barisanus (François-Dominique). (*Biogr. médic.*) III, 600.

Barjac (Eaux minérales de). III, 600.

Barland (Hubert). (*Biogr. médic.*) III, 600.

Barlette (Marianus de). (*Biogr. médic.*) *Voyez* Marianus Sanctus, VIII, 517.

Baromacromètre. (*Accouch.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément*.

Barométographe. (*Physiq.*) Instrument de météorologie servant à indiquer les variations du baromètre, III, 601.

Baromètre. (*Physiq.*) III, 601 et 603. *Voyez* aussi Air, I, 521; et Météorologique, X, 45.

Barométriques (Observations). (*Physiq. médic.*) *Voyez* Air, I, 521; et Météorologique, X, 45.

Baron (Hyacinthe-Théodore). (*Biogr. médic.*) III, 603 et 604, 606 et 607.

— d'Henouville. (*Biogr. médic.*) III, 604 à 606.

Baronio (Vincent). (*Biogr. médic.*) III, 607 et 608.

Barra (Pierre). (*Biogr. médic.*) III, 608.

Barre (Eaux minérales de). III, 608.

Barreau (Médecine du). (*Méd. lég.*) *Voyez* Légale (Médecine légale), VIII, 92; et Médecine (Jurisprudence de la médecine en France), IX, 131.

Barrée (Femme barrée). (*Accouch.*) Ce qu'on entend par ce mot dans l'art des accouchemens. *Voyez* Barrée dans le *Dictionnaire de Chirurgie*.

Barrelier (Jacques). (*Biogr. médic.*) III, 608 et 609.

Barrelière. (*Bot.*, *Mat. médic.*) III, 609.

Barres. (*Art vétér.*) *Voyez* Cheval, IV, 717 et 718.

Barry (Edouard). III, 609.

Bartavelle. (*Hyg.*) *Voy.* Perdrix, XI, 531; et Nourriture, X, 511.

Barthélemi (Eaux minérales de). III, 609.

Barthez (Paul Joseph). (*Biogr. médic.*). *Voyez* Montpellier (Faculté de médecine de), X, 241.

Bartholin. (*Biogr. médic.*) Notice biographique et bibliographique assez étendue sur les différens médecins qui ont porté ce nom, III, 609 à 614.

Bartholet (Fabrice). (*Biogr. médic.*) III, 609.

Barycoie. (*Pathol.*) *Voyez* Surdité, XII, 176.

Baryphonie. (*Pathol.*) Fatigue ou foiblesse de la voix, III, 615.

Barypicron. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Synonyme d'absinthe. *Voyez* ce dernier mot, I, 31 et 32.

Baryte. (*Chim.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément*; et Réactif, XII, 465.

Barytum. (*Chim.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément*; et Réactif, XII, 465.

Bas. (*Hyg.*) Partie de l'habillement qui sert à cacher les jambes. Utilité de ce genre de vêtement, III, 615.

Bas en Basset (Eaux minérales de). III, 615.

Bas ventre. (*Anat.*, *Pathol.*, *Séméiot. et Méd. lég.*) III, 621 à 633. *Voyez* aussi Abdomen, I, 18; Anatomie pathologique, II, 335; Blessures (Mortalité des), III, 763.

Basaal. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Arbrisseau du Malabar, III, 615.

Basané. (*Hyg.*) Synonyme de hâlé, brûlé, III, 615 et 616.

Base. (*Mat. médic. et Art de formul.*) Définition de ce mot en chimie et dans l'art de formuler, III, 616 et 617. *Voyez* aussi Formule, VI, 467.

Basella. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Genre de plantes de la famille des Atripliciées, III, 617.

Basile Valentin. (*Biogr. médic.*) III, 617 et 618.

Basilic. (*Hyg.*, *Bot.*, *Mat. médic.*) Plante labiée, dont deux espèces sont particulièrement employées comme assaisonnement, III, 618.

— sauvage. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Clinopode, IV, 884.

Basilicum (Onguent). (*Pharm.*, *Mat. médic.*) III, 618 et 619.

Basilidion. (*Mat. médic.*) Espèce de pommade dont les Anciens se servoient pour guérir la gale, III, 619.

Basset (Chien). (*Art vétér.*) *Voyez* Artois, III, 320.

Bassiano Landi. (*Biogr. médic.*) III, 619.

Bassin (Vices du). (*Pathol. chir.*) *Voyez* Bassin dans le *Dictionnaire de Chirurgie* de cette Encyclopédie.

— oculaire. (*Instr. de chir.*) III, 619. *Voyez* aussi Œillère, XI, 102.

Bassinet. (*Anat.*) *Voyez* Rein, XII, 494.

Bassinoire (*Hyg.*). Instrument de cuivre avec lequel on a coutume d'échauffer les lits. Circonstances dans lesquelles il convient d'en faire usage, III, 620.

Bassius (Henri). (*Biogr. médic.*) III, 620 et 621.

Bassorine. (*Chim. végét.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément*.

Bassuel (Pierre). (*Biogr. médic.*) III, 620.

Bastennes (Eaux minérales de). III, 621.

Bastide du Peyrat (Eaux minérales de). III, 621.

Batailles. (*Méd. milit.*) Considérations générales relatives à la santé des soldats, considérés avant, pendant et après une bataille, III, 633 à 635.

Batate. (*Hyg. et Mat. médic.*) Un des noms vulgaires de la pomme de terre. *Voyez* ce dernier mot, XII, 236; et Nourriture, X, 701.

Bataule. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Beurre de Bambuk, III, 712.

Bate (George). (*Biogr. médic.*) III, 635 et 636.

Bath (Eaux minérales de). III, 636.

Batiment. (*Hyg.*) *Voyez* Habitation, VII, 7.

Batisse (la) (Eaux minérales de). III, 636.

Batons de casse. (*Mat. médic.*) Fruits de la casse en bâtons. *Voyez* Casse, IV, 441.

Batracos et Batrichus. (*Pathol.*) Mot grec, dont la signification est grenouillette. *Voyez* Hydropisie, VII, et l'article Ranule, XII, 451.

Battemens. (*Physiol.*) Dilatations et contractions réciproques ou attractives du cœur et des artères, III, 636. *Voyez* aussi Pouls, XII, 274.

Battebismus. (*Nosol.*) Vice de prononciation, sorte de bégaiement, III, 636. *Voyez* aussi Psellysme, XII, 351.

Batterie de cuisine. (*Hyg.*) III, 636 à 639. *Voyez* aussi Nourriture, X, 750.

Battre du flanc. ((*Art vétér.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément*.

Battus (Charles). (*Biogr. médic.*) III, 639.

Bauderon (Brice et Gratien). (*Biogr. médic.*) III, 639 à 641.

Baudricourt (Eaux minérales de). III, 641.

Bauhin. (*Biogr. médic.*) Notice biographique et bibliographique sur les différens médecins qui ont porté ce nom, III, 641 à 644.

Bauhine. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Genre de la famille des Légumineuses, III, 644.

Baume. (*Hyg.*, *Mat. médic.*) III. 644.

— d'aiguilles ou d'acier. (*Mat. médic.*) III, 645 et 646.

Baume

Baume antiapoplectique. (*Mat. médic.*) *Voyez* Antiapoplectique (Baume), III, 68.
— d'Arcæus. (*Mat. médic.*) *Voyez* Arcæus (Baume d'), III, 214.
— blanc. (*Mat. médic.*) *Voyez* Baume de la Mecque, III, 647.
— du Canada. (*Mat. médic.*) *Voyez* Résines, XII, 533.
— de Copahu. (*Mat. médic.*) III, 646. *Voyez* aussi Résines, XII, 534.
— copalme. (*Mat. médic.*) *Voyez* Liquidambar, VIII, 169; et Styrax, XIII, 146.
— d'eau a feuille ridée. (*Bot., Mat. médic.*) Nom vulgaire de la menthe sauvage. *Voyez* Menthes, IX, 685.
— a feuille ronde. (*Bot., Mat. méd.*) *Voyez* Menthes, IX, 685.
— des jardins. (*Bot., Mat. médic.*) Un des noms vulgaires de la menthe commune. *Voyez* Menthes, IX, 685.
— (grand). *Voyez* Tanaisie, XIII, 214.
— de genièvre (*Mat. médic.*) III, 649.
— de Fioraventi. (*Mat. médic.*) *Voyez* Fioraventi, VI, 406 et 407.
— de Giléad. (*Mat. médic.*) III, 647.
— de Judée. (*Mat. médic.*) III, 647. *Voyez* aussi Opobalsamum, XI, 161.
— de la Mecque. (*Mat. médic.*) III, 647. *Voyez* aussi l'article Baume. (*Hyg.*) III, 644.
— de momie. (*Mat. médic.*) Un des noms vulgaires de l'asphalte. *Voyez* ce dernier mot, III, 335.
— du Pérou. (*Mat. médic.*) III, 647 et 648.
— du Pérou (Faux). (*Bot., Mat. médic.,*) *Voyez* Lotier, VIII, 196.
— (petit). (*Bot., Mat. médic.*) Arbrisseau très-odorant qui croît à la Martinique et dans l'île de Caracao. *Voyez* Croton, V, 235 et 236.
— Rakasiri ou Rakasira. (*Mat. médic.*) III, 648. *Voyez* aussi Rakasira (Résine de), XII, 427.
— de Tolu. (*Mat. médic.*) III, 648.
Baumes naturels. (*Mat. médic.*) III, 644 et 645.
— en chimie. (*Chim., Mat. médic.*) III, 645. *Voyez* Baumes de soufre, 649.
— en pharmacie. (*Mat. médic.*) III, 645.
— de soufre. (*Mat. méd.*) III, 649.
— de soufre anisé. (*Mat. méd.*) III, 649.
— de soufre de genièvre. (*Mat. méd.*) III, 649.
— succiné. (*Mat. méd.*) III, 649.
— térébenthiné. (*Mat. méd.*) III, 649.
Baumier. (*Bot., Mat. médic.*) *Voyez* Carpobalsamum, IV, 428.
Baurin (Eaux minérales de). III, 649.
Bausm (Léonard). (*Biogr. médic.*) III, 649 et 650.
Bavaroise. (*Hyg.*) III, 639.
Bave. (*Pathol.*) Salive épaisse et visqueuse qui découle de la bouche dans certaines maladies, III, 641.
Baxana. (*Bot., Mat. Médic.*) Arbre peu connu en botanique, dont la racine, les feuilles et les fruits passent dans les Indes pour un antidote précieux contre toute espèce de poisons, III, 650.
Bayeux (Eaux minérales de). III, 650.
Bayle (Gaspard-Laurent). (*Biogr. médic.*) *Voyez* Paris (Ecole de médecine de Paris), XI, 395.
— (François). (*Biogr. médic.*) III, 650.
Bayro (Pierre). (*Biogr. médic.*) III, 651.
Bazin. (*Biogr. médic.*) Notice biographique très-succinte sur quelques médecins qui ont porté ce nom, III, 651.
Bazzani (Mathieu). (*Biogr. médic.*) III, 651.
Bdella. (*Bot., Mat. médic.*) Synonyme de sangsue et de bdellium, suivant quelques auteurs, III, 652.
Bdellium. (*Mat. médic.*) III, 652.
Bdellomètre. (*Inst. de chir.*) *Voyez* Ventouses, XIII, 413.
Beaucaire (Foire de). (*Jurisprud. de la méd.*) Détails assez curieux sur la vente et la falsification de certains médicamens à la foire de Beaucaire, III, 652 à 656.
Beauclair (Eaux minérales de). III, 656.
Beaufort (Eaux minérales de). III, 656.
Beaugency (Eaux minérales de). III, 656.
— (Vin de) (*Hyg.*) Importance de ces vins pour les estomacs délicats, III, 657.
Beaulieu (Eaux minérales de). III, 657.
Beaune (Vin de). (*Hyg.*) L'un des meilleurs vins de France, III, 657. *Voyez* aussi Nourriture (Boissons), X, 745.
Beauté. (*Hyg.*) III, 658 à 660.
Beauvais (Eaux minérales de). III, 657.
Bec (le) (Eaux minérales de). III, 661.
Bec-figue. (*Hyg., Ornith.*) III, 663.
— de grue. (*Bot., Mat. médic.*) III, 661 et 662.
— de lièvre. (*Pathol. chir.*) III, 662. *Voyez* ce mot dans le *Dictionnaire de Chir.* de cette Encyclopédie.
— d'oie. (*Bot., Mat. médic.*) Un des noms vulgaires de l'argentine. *Voyez* ce mot, III, 248.
— scie. (*Hyg., Ornith.*) III, 662.
Becabonga ou Beccabunga. (*Bot., Mat. médic.*) *Voyez* Véronique, XIII, 419.
Becan (Jean). (*Biogr. médic.*) III, 662.
Bécasse. (*Hyg., Ornith.*) III, 662 et 663. *Voyez* aussi Nourriture, X, 711.
Bécasseau. (*Hyg., Ornith.*) III, 663.
Bécassine. (*Hyg., Ornith.*) III, 663.
Becher (Jean-Joachim). (*Biogr. médic.*) III, 663 à 665.
Béchion. (*Bot., Mat. médic.*) Nom sous lequel plusieurs médecins grecs ont désigné le tussilage, III, 665.
Béchiques. (*Mat. médic., Thérap.*) III, 665 et 666.
Becker. (*Biogr. médic.*) Notice biograghique et bibliographique sur plusieurs médecins de ce nom, III, 666 et 667.
Beckett (Guillaume). (*Biogr. médic.*) III, 667.
Béclard (Pierre-Augustin). (*Biogr. médic.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément*.
Bécuiba. (*Bot., Mat. médic.*) Espèce de noix du Brésil, dont l'amande est rangée parmi les remèdes balsamiques, III, 667.
Béculo. (*Bot., Mat. médic.*) Un des synonymes brésiliens de l'ipécacuanha. *Voyez* ce dernier mot, VII, 687.
Bédégar. (*Mat. médic.*) Espèce de tumeur ou de galle produite sur les rosiers sauvages par un insecte du genre Cynips, III, 667.
Bédouz (Eaux minérales de). III, 667 et 668.
Béenel. (*Bot., Mat. médic.*) Petit arbre du Malabar, III, 668.
Bégaiement. (*Pathol.*) III, 668. *Voyez* aussi Parole, XI, 405; et Séméiotique, XIII, 10.
Bégnecourt (Eaux minérales de). *Voyez* Beignicourt, III, 770.
Bégone. (*Bot., Mat. médic.*) III, 668.
Bègue. (*Pathol.*) *Voyez* Bégaiement, III, 668.
Béguil. (*Hyg., Mat. médic.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément*.
Béguin. (*Hyg.*) Espèce de petit bonnet de toile dont on couvre immédiatement la tête des enfans, III, 669.
Behen blanc. (*Bot., Mat. médic.*) Racine du *centaurea behen*, III, 669.
— rouge. (*Bot, Mat. médic.*) III, 669.
Behrens (Conrad-Bertrand). (*Biogr médic.*) III, 669 à 670.
Beignet. (*Hyg.*) Espèce de gâteaux, III, 670.
Beignicourt (Eaux minérales de). III, 670.
Beitharides. (*Biogr. médic.*) III, 670 et 671.
Bela-aye. (*Bot., Mat. médic.*) Ecorce astringente et tonique provenant d'un arbre de Madagascar, III, 671.

Beladamboc. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Espèce de liseron vivace de la côte de Malabar, III, 671.
Bélandre. (*Administr. des hôpit.*) Sorte de caissons entourés de rideaux dont on peut se servir pour transporter les malades, III, 671.
Bélapola. (*Bot.*, *Mat. méd.*) Plante du Malabar, III, 671.
Bélemnite. (*Mat. médic.*, *Minér.*) III, 671 et 672. *Voy.* aussi Orthocératite, XI, 211.
Bélesme (Eaux minérales de). III, 672.
Belette. (*Mat. médic.*, *Zool.*) Petit quadrupède du genre marte, dont presque toutes les parties étoient autrefois employées comme médicament, III, 672.
Bélier. (*Hyg.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Brebis, IV, 163.
Belinum. (*Bot.*, *Mat. méd.*) Nom du céleri cultivé, suivant Parkinson, III, 673.
Belladone. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Genre de plantes de la famille des Solanées, III, 673 et 674. *Voyez* aussi Solanées, XIII, 63 et 64.
Bella modagam. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Arbre du Malabar, III, 674.
Belle de nuit. (*Bot.*, *Mat.*, *médic.*) Plante de la famille des Nyctaginées, III, 674. *Voyez* aussi Nyctage, XI, 43.
Belleno (Eaux minérales de). III, 674.
Belleval (Pierre et Martin Richer de). (*Biogr. médic.*) III, 674.
Belley (Eaux minérales de). III, 675.
Bellini (Laurent). (*Biogr. médic.*) III, 675 et 676.
Bellon. (*Pathol.*) Nom anglais d'une maladie très-commune dans le Derbyshire, et dont les symptômes ressemblent beaucoup à ceux de la colique de plomb, III, 676.
Belon (Pierre). (*Biogr. médic.*) III, 676 à 678.
Béloste (Augustin). (*Biogr. médic.*) III, 678 et 679.
— (Pilules de). (*Pharm.*, *Mat. médic.*) III, 678.
Belou. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Nom d'un arbre fruitier du Malabar, III, 679.
Belutta-pola. (*Bot.*, *Mat. médic*) Plante liliacée du Malabar, III, 679.
— tsiori. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Espèce de vigne du même pays, III, 679.
Belzoe. (*Mat. médic.*) Synonyme de benjoin dans quelques pharmacopées. *Voyez* Benjoin, III, 684.
Bem-corini. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Arbrisseau du Malabar, III, 679 et 680.
— schetti. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Autre arbrisseau du Malabar, III, 680.
— tamara. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Plante aquatique du même pays, III, 681.
Ben (Noix de). (*Bot.*, *Mat. médic.*) III, 680. *Voyez* aussi Noix, X, 629.
Benatu. (*Pathol.*) Sorte de pustule phlegmoneuse, III, 680.
Bencius ou de Benciis (Hugues). (*Biogr. médic.*) III, 680 et 681.
Bendarli (*Bot.*, *Mat. médic.*) Plante vivace de la famille des Fougères, III, 681.
Benedetti (Alexandre). (*Biogr. médic.*) III, 681 et 682.
Bénédicte laxative. (*Pharm.*, *Mat. médic.*) Electuaire purgatif, III, 682.
Benedicti (Dominique). (*Biogr. médic.*) III, 682.
Benedictus (Jean). (*Biogr. médic.*) III, 682.
Bénéfice du ventre. (*Path.*) Nom vulgaire d'un dévoiement spontané, III, 683.
Benetti (Jean-Dominique). (*Biogr. médic.*) III, 683.
Benevoli (Antoine). (*Biogr. médic.*) III, 683 et 684.
Bengiri. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Arbre de la côte du Malabar, III, 684.
Bénignité. (*Méd. prat.*) Caractère favorable d'une maladie, III, 684.
Benimiram. (*Biog. médic.*) *Voy.* Isaac, VII, 692.
Bénin, Bénigne. (*Pathol.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément.*
Beniveni (Antoine). (*Biogr. médic.*) III, 687.
Benjoin. (*Bot.*, *Mat. médic.*, *Hyg.*) Suc balsamique très-inflammable, très-odorant, fort employé en médecine et dans les arts. Propriétés physiques des deux espèces que l'on rencontre dans le commerce. Incertitude sur l'arbre qui produit le benjoin, III, 684. — Circonstances qui indiquent l'emploi de ses diverses préparations médicinales, et manière de les administrer. De son usage dans les arts et comme comestique, 685. — De l'*acide benzoïque*. N'existe pas seulement dans le benjoin, 686. — Manière de l'obtenir. Propriétés physiques et chimiques de cet acide. Circonstances dans lesquelles on en fait usage, 686 et 687.
— français. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Nom vulgaire de l'impératoire. *Voyez* ce mot, VII, 500.
Benkara. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Arbrisseau du Malabar, III, 687 et 688.
Benoite. (*Bot.*, *Mat. médic.*) III, 688 et 689.
Benteka. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Arbre très-élevé du Malabar, et qu'Adanson range dans la famille des Bruyères, III, 689.
Bentirutali. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Espèce de liseron vivace du Malabar, III, 689.
Benevenuti (Joseph). (*Biogr. médic.*) III, 689.
Benzoates. (*Chim.*, *Mat. médic.*) III, 689.
Benzoïque (Acide). (*Chim.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Benjoin, III, 685.
Berbéridées (Famille des). (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Nourriture, X, 697.
Berbéris. (*Hyg.*, *Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Epine-vinette, VI, 44.
Berce. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Genre de plantes de la famille des Ombellifères, III, 689 et 690.
Berceau. (*Hyg.*) Petit lit dans lequel on place les enfans en bas âge, III, 691.
Bercer. (*Hyg.*) Mot employé pour exprimer un mouvement doux et léger que l'on donne au berceau d'un enfant du premier âge pour l'endormir ou l'empêcher de crier. Inconvéniens qui peuvent résulter d'un semblable mouvement, 691.
Bérenger (Jacques). (*Biogr. méd.*) *Voy.* Carpi, IV, 427.
Bergamotte. (*Mat. médic.*, *Hyg.*) Espèce de petite orange, III, 691.
Bergen (Charles-Auguste de). (*Biogr. médic.*) III, 692.
Berger. (*Biogr. médic.*) Notice biographique sur trois médecins de ce nom, dont un fut médecin de Frédéric-Auguste II, roi de Pologne, III, 692 et 693.
Berghe (Robert van Den). (*Biogr. médic.*) III, 693.
Berghen (Gérard van). (*Biogr. médic.*) III, 693.
Béribercа. (*Pathol.*) Synonyme de béribéri, III, 694.
Béribéri. (*Pathol.*) *Voyez* Béribercа.
Berle. (*Bot.*, *Mat. médic.*) III, 694 et 695.
Berlue. (*Pathol. chir.*) *Voyez* Delirium, V, 351 et 352.
Bermingham (Michel). (*Biogr. médic.*) III, 695.
Bernier (François et Jean). (*Biogr. médic.*) III, 695 et 696.
Bernouilli (Jean). (*Biogr. méd.*) III, 696 et 697.
Berri. (*Jurisp. de la médec.*) *Voyez* Bourges, IV, 149.
Bers. (*Pharm.*, *Mat. médic.*) Sorte d'électuaire, III, 697.
Bertapalia (Léonard). (*Biogr. médic.*) III, 697 et 698.
Bertin (Exupère-Joseph). (*Biogr. médic.*) III, 698 à 702.
Bertini (George). (*Biogr. médic.*) III, 702.
Bertrandi (Ambroise). (*Biogr. médic.*) III, 703.
Beru (Eaux minérales de). III, 703.
Bes. (*Mat. médic.*) Mesure de huit onces, III, 703.
Besançon (Eaux minérales de). III, 703.
Besicles. (*Hyg.*) *Voyez* Lunette, VIII, 221.

Beslerie. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* ce mot dans le *Suppl.*
Besoin. (*Hyg.*) Définition de ce mot. Ce qu'on doit entendre par *besoins naturels*, III, 703. = par *besoins physiques*, 703 et 704. — Doivent varier suivant l'organisation particulière, individuelle, suivant l'âge, les climats, 704.
Besse (Eaux minérales de). III, 704.
Bestiaux (Maladies des). (*Art vétér.*, *Pathol.*) *Voyez* Maladies des bestiaux, VIII, 355.
Bétel. (*Bot.*, *Mat. médic.*, *Hyg.*) Espèce de poivre cultivé dans plusieurs parties des Indes orientales, III, 704 et 705.
Béthencourt (Jacques de). (*Biogr. médic.*) III, 705.
Bétoine. (*Bot.*, *Mat. méd.*) Genre de plantes de la famille des Labiées, III, 705.
Bètre. (*Bot.*, *Mat. méd.*) *Voyez* Bétel, 704.
Bette. (*Bot.*, *Mat. méd.*, *Hyg.*) Genre de la famille des Atriplicées, III, 705 à 707. *Voyez* aussi Poirée, XII, 193.
Betteinge (Eaux minérales de). III, 707.
Betterave. (*Bot.*, *Mat. médic.*, *Hyg.*) *Voyez* Bette, III, 705.
Bétulinées (Famille des). (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément*.
Beughem (Corneille van). (*Biogr. médic.*) III, 707.
Beurre. (*Hyg.*, *Mat. méd.*) III, 707 à 711. *Voyez* aussi Nourriture, X, 705, 707 et 733.
— d'aiguilles. (*Mat. méd.*) *Voyez* Baume d'aiguilles, III, 645.
— d'antimoine. (*Mat. médic.*) *Voyez* Antimoine, II, 84; et Réactif, XII, 463.
— d'arsenic. (*Mat. médic.*) *Voyez* Arsenic, III, 306.
— de Bambuk. (*Bot.*, *Mat. méd.*) III, 712.
— de Bismuth. (*Mat. méd.*) *Voyez* Bismuth, III, 744.
— de cacao. (*Mat. médic.*) *Voyez* Cacao, IV, 206; et Chocolat, IV, 8 8.
— de cire. (*Mat. médic.*) *Voyez* Cire, IV, 862.
— de coco. (*Mat. médic.*) *Voyez* Cocotier, V, 16.
— d'étain. (*Mat. méd.*) *Voyez* Etain, VI, 104.
— de Galam. (*Mat. médic.*) *Voyez* Beurre de Bambuk, III, 712.
Beuvrigny (Eaux minérales de). III, 712.
Beverwyck (Jean). (*Biogr. médic.*) III, 712 à 714.
Bévue. (*Pathol.*) Synonyme de diplopie ou vue double. *Voyez* ce dernier mot, XIII, 539.
Bézoard. (*Mat. médic.*) Nom primitivement donné soit à une concrétion calculeuse que l'on trouve dans l'un des estomacs d'une espèce de gazelle, soit à l'animal qui fournit cette concrétion. Ce que les auteurs entendent par bézoard *oriental*, bézoard *occidental*. Propriétés physiques de chacune de ces concrétions, 714 et 715. — Caractères distinctifs des vrais bézoards. Erreurs relatives aux étonnantes vertus attribuées à ces sortes de concrétions que l'on a trouvées dans l'estomac, la vessie et les intestins d'un assez grand nombre d'animaux, 715. *Voyez* Bézoards divers, 716; et le mot Hippolyte, VII, 235 et 236.
— d'Allemagne. (*Mat. médic.*) Véritable égagropile. *Voyez* ce mot dans le *Supplément*.
— de bœuf. (*Mat. médic.*) Concrétions calculeuses concentriques formées dans le quatrième estomac des bœufs, et que l'on a employées et regardées comme des bézoards occidentaux, III, 715 et 716.
— de porc-épic. (*Mat. médic.*) Le plus rare des bézoards, III, 716.
— de chamois. (*Mat. médic.*) Bézoard occidental dont on ne connoît pas la nature, III, 716.
— de cheval. (*Mat. médic.*) Nom donné à des concrétions calculeuses très-grosses que l'on rencontre quelquefois dans les intestins des chevaux, III, 716.
Bézoard de cayman. (*Mat. médic.*) Sorte de concrétion que l'on trouve dans l'estomac du cayman, III, 716.
— fossile. (*Minér.*, *Mat. médic.*) Ancien nom de la chaux carbonatée globuliforme, à laquelle on attribuoit les mêmes propriétés qu'au bézoard oriental ou animal, III, 717.
— humain. (*Mat. médic.*) Nom sous lequel on a autrefois désigné des calculs urinaires, dont on a proposé l'usage comme alexipharmaques, III, 717.
— minéral. (*Mat. médic.*) Nom donné à une préparation antimoniale (deutoxyde), III, 717.
Bézoardiques. (*Mat. médic.*, *Thérap.*) Remèdes chauds, âcres, aromatiques, alexipharmaques, auxquels on attribuoit les mêmes propriétés qu'au bézoard, III, 717.
Bézoards divers. (*Mat. médic.*) Animaux qui en fournissent d'assez estimés, III, 716.
— factices. (*Pharm.*, *Mat. médic.*) Noms donnés autrefois à des médicamens plus ou moins actifs, que l'on composoit dans le dessein d'imiter les bézoards animaux. Manière de les préparer, III, 716.
Bianchi (Jean-Baptiste et Jean). (*Biogr. médic.*) III, 717 à 719.
Bibby. (*Bot.*, *Mat. méd.*) Palmier de la terre ferme d'Amérique, III, 719.
Biberon. (*Hyg.*) *Voy.* Allaitement artificiel, II, 31.
Bibliothèque d'Alexandrie. (*Hist. de la méd.*) *Voyez* Alexandrie (Bibliothèque d'), I, 657 et 668.
Bicaise (Honoré). (*Biogr. médic.*) III, 719.
Bichat (Marie-François-Xavier). *Voyez* ce mot dans le *Supplément*.
Biche. (*Zool.*, *Hyg.*, *Mat. médic.*) III, 719. *Voyez* aussi Cerf, IV, 558.
Bicho di culo. (*Pathol.*) Nom d'une maladie endémique au Brésil, et qui consiste en une dilatation excessive de l'anus qui forme une sorte d'entonnoir. Ses symptômes. Ses causes. Moyens employés pour la guérir, III, 720.
Bicongius. (*Mat. médic.*) Mesure des Athéniens, qui contenoit vingt livres de vin ou dix huit livres d'huile, III, 720. *Voyez* aussi Congius, IV, 847.
Bicorne rude. (*Helminth.*) Nom vulgaire d'une espèce de vers intestinaux nommée par M. Sultzer *ditrachyceros*. Voyez ce dernier mot dans le *Supplément*.
Bident. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Genre de plantes de la famille des Corymbifères, III, 720 et 721. *Voyez* aussi Abécédaire, I, 19; et Eupatoire, VI, 721.
Bidet. (*Hyg.*) Cuvette de propreté qui doit servir également aux deux sexes, III, 721.
Bidloo (Godefroid). (*Biogr. médic.*) III, 721 et 722.
Bière. (*Hyg.*, *Mat. médic.*) III, 722 à 725. *Voyez* aussi Alimens, I, 779; et Nourriture, X, 747.
Bierling (Gaspar-Théophile). III, 725.
Bierville (Eaux minérales de). III, 725.
Biesius (Nicolas). (*Biogr. médic.*) III, 725.
Bièvre. (*Zool.*, *Mat. médic.*) Un des noms du castor. *Voy.* ce dernier mot, IV, 453.
Bigarade. (*Mat. médic.*, *Hyg.*) Nom d'une variété de l'orange. *Voyez* Citron, IV, 869; et Oranger, XI, 164.
Bigareau. (*Hyg.*, *Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Cerises, IV, 565.
Bigareautier. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Cerises, IV, 565.
Bigle. (*Pathol.*) Synonyme de louche. *Voyez* ce dernier mot, VIII, 198; Strabisme, XIII, 133; et Vue louche, XIII, 540.
Bignone. (*Bot.*, *Mat. méd.*) Genre de plantes de la famille des Bignoniacées, la plupart exotiques, et dont deux espèces sont employées en médecine, III, 726.
Bigore (Bagnères de). (Eaux minérales). *Voyez* Bagnères de Bigore, III, 518.

Bijon. (*Mat. méd.*) Un des noms de la térébenthine. *Voyez* Térébenthine, XIII, 229.
Bilazai (Eaux minérales de). III, 726.
Bile. (*Physiol.*, *Pathol.*, *Mat. méd.*) III, 726 à 732. *Voy.* aussi Polycholie, XII, 215.
— noire. (*Pathol.*) *Voyez* Atrabile, III, 407 à 416.
— répandue. (*Pathol.*) *Voyez* Ictère, VII, 643.
Bilieuse (Constitution). (*Pathol.*) III, 732 à 739. *Voyez* aussi Atrabile, III, 407 à 416; Atrabilieuse (Constitution) III, 416; Bile, III, 726 à 732.
Bilieux (Tempérament). (*Hyg.*) III, 740. *Voyez* aussi Tempérament, XIII, 222.
Bilimbi. (*Bot.*, *Mat médic.*) Petit arbre du Malabar, III, 740.
Billard (Jeu de). (*Hyg.*) Avantages que l'on peut tirer de ce genre d'exercice, sous le rapport de la santé, III, 740 et 741.
Bils ou Bilsius (Louis de). (*Biogr. médic.*) III, 741 et 742.
Biondo (Michel Ange). (*Biogr. médic.*) *Voyez* Blondus, III, 778.
Biscuit (*Hyg.*) Sorte de pâtisserie, III, 742.
— de mer. (*Hyg.*) Sorte de pain destiné à la nourriture des matelots, III, 742 à 744. *Voyez* aussi Navale (Hygiène navale), X, 526.
Bismuth. (*Chim.*, *Mat. médic.*) III, 744. *Voyez* aussi Réactif, XII, 649.
Bisque. (*Hyg.*) Espèce de ragoût ou de potage, III, 744 et 745.
Bissus. (*Mat. médic.*) Filamens soyeux dont on fait, en Italie et en Corse, différens tissus, et à l'aide desquels la pinne marine se fixe aux rochers, III, 745.
Bistorte. (*Bot.*, *Mat. médic.*) III, 745.
Bistortier. (*Pharm.*, *Mat. médic.*) Pilon de bois à long manche, d'un fréquent usage dans les pharmacies, III, 745.
Bitume judaïque. (*Mat. médic.*) *Voyez* Asphalte, III, 335; et Karabé de Sodome, VIII, 6.
— de Judée. (*Mat. médic.*) Un des noms de l'asphalte. *Voyez* ce dernier mot, III, 335; et Karabé de Sodome, VIII, 6.
Bitumes. (*Chim.*, *Mat. médic.*) III, 746 et 747.
Bitumineux. (*Mat. médic.*) Acceptions diverses donnée à ce mot, dont la plus générale s'applique aux produits que fournissent les bitumes dans leur analyse, III, 747.
Bizarrerie. (*Médec. prat.*) Goût particulier et singulier que certains malades éprouvent dans quelques maladies. Ses causes. Ses symptômes, III, 747 et 748.
Blacuod (Henri). (*Biogr. médic.*) III, 749.
Blæsitas. (*Nosol.*) Mot latin employé comme synonyme de begaiement. Prononciation vicieuse des lettres *s* et *r*, suivant quelques auteurs, III, 748.
Blafard. (*Hyg.*, *Pathol.*) III, 748. *Voyez* Bilieux, III, 740; Cachexie, IV, 209.
Blair (Patrice). (*Biogr. médic.*) III, 748.
Blaireau. (*Zool.*, *Mat. médic.*) Mammifère de la famille des plantigrades, III, 748 et 749.
Blakwel (Élisabeth) (*Hist. litter. de la méd.*) III, 749.
Blanc de baleine. (*Mat. médic.*, *Hyg.*) III, 750 à 757. *Voyez* aussi Alimens, I, 696.
— d'Espagne. (*Mat. médic.*) III, 755.
— de fard. (*Chim.*) III, 755. *Voyez* aussi Bismuth, III, 744; et Réactif, XII, 469.
— d'œuf. (*Mat. médic.*) III, 755 et 756. *Voyez* aussi Alimens, I, 695; Œuf, XI, 107; et Nourriture, X, 720.
— de plomb. (*Chim.*, *Mat. médic.*) III, 755. *Voyez* aussi Réactif, XII, 467.
— manger. (*Hyg.*) III, 756. *Voyez* Manger (Blanc), VIII, 473.
— raisin ou rhasis. (*Pharm.*, *Mat. médic.*) III, 736.
Blancard (Etienne). (*Biogr. médic.*) III, 756 et 757.
Blanchaille. (*Art vétér.*, *Ichthyolog.*) *Voyez* Alvin, I, 656.
Blanchet. (*Pathol.*) Un des noms vulgaires du muguet. *Voyez* ce dernier mot, X, 387.
Blanchisseuses (Maladies des). (*Méd. pratiq.*), III, 757 et 758.
Blanquette. (*Hyg.*) Espèce de ragoût fait avec des tranches de veau rôti ou de volaille, III, 758.
Blaru (Eaux minérales de). III, 758.
Blasé. (*Hyg.*) III, 759 et 760.
Blasius (Gérard Blaës ou). (*Biogr. méd.*) III, 759 et 760.
Blasius (Abraham). III, 760.
Blatti. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Arbre du Malabar, III, 760.
Blavéole. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Nom vulgaire du bluet. *Voyez* ce dernier mot, III, 779.
Blé ou Froment. (*Hyg.*) *Voyez* Bled, III, 760.
— d'Espagne. (*Bot.*, *Hyg.*) *Voyez* Maïs, VIII, 326.
— de Guinée. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Sorgho, XIII, 75.
— d'Italie. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Maïs, VIII, 326.
— noir (*Bot.*, *Mat. médic.*, *Hyg.*) *Voyez* Sarrasin, XII, 696.
— de Turquie. (*Bot.*, *Mat. médic.*, *Hyg.*) *Voyez* Maïs, VIII, 326.
Bled. (*Hyg.*) III, 760 à 763. *Voyez* aussi Alimens, I, 720; et Boulanger, IV, 119; Farine, VI, 264; Nourriture, X, 723; et Pain, XI, 267.
Bleime. (*Art vétér.*, *Pathol.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément.*
Blème. (*Hyg.*) III, 763.
Blennorrhagie. (*Pathol.*) *Voyez* Chaude-pisse, IV, 667 et suiv.
Blennorrhée. (*Pathol.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément.*
Blépharophthalmie. (*Pathol. chir.*) *Voyez* Blepharotis, III, 763.
Blepharoptosis. (*Pathol.*, *Nosol.*) Chute ou déplacement des paupières, III, 763.
Blépharotis. (*Nosol.*) Inflammation des paupières, suivant Vogel, III, 763.
Blésité. (*Pathol.*) *Voyez* Parole, XI, 405.
Blessures des artères. (*Méd. lég.*) *Voyez* Artères (Blessures des), III, 309.
— (Mortalité des). (*Méd. lég.*) III, 763 à 776. *Voyez* aussi Artères (Blessures des), III, 309; Bas-ventre, III, 623 à 633; Cadavres (Ouvertures des), IV, 232; Mortalité, X, 335 à 348; et Plaies, XII, 111 et 112.
Blestrisme. (*Pathol.*) Définition de ce mot dans Hippocrate, III, 776.
Blète. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Genre de la famille des Atripliciées, III, 776.
Bleu (Assaisonnement au). (*Hyg.*) Sorte de sauce faite avec du vin et des substances aromatiques, III, 776.
— de Chypre. (*Chim.*). *Voyez* Réactif, XII, 467.
— de montagne. (*Chim.*, *Mat. médic.*) Nom vulgaire du carbonate de cuivre bleu, III, 777.
— de Prusse. (*Chim.*, *Mat. médic.*) III, 776.
Bléville (Eaux minérales de). III, 777.
Blond. (*Hyg.*) III. 777.
Blondel. (*Biogr. médic.*) Notice biographique et bibliographique peu étendue sur quelques médecins de ce nom, III, 777 et 778.
Blondus (Michel-Ange). (*Biogr. médic.*) III, 778.
Bluet. (*Bot.*, *Mat. médic.*) III, 779. *Voyez* aussi Centaurée, IV, 547.
B. M. (*Pharm.*, *Mat. médic.*) Manière abrégée d'écrire *Bain-Marie*, III, 779.
Boa. (*Pathol.*) *Voyez* Hydroa, VII, 301.
Boa-mossi. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Arbre qui croît aux Moluques. *Voyez* Amassi, II, 98.

Bocalo. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Nom brame d'une graminée du Malabar, IV, 1.
Bocconi (Silvio Paul). (*Biogr. médic.*) IV, 1 et 2.
Bochet. (*Pharm.*, *Mat. médic.*) Nom donné autrefois à la seconde décoction des drogues déjà employées dans une première opération pour préparer une tisane, un apozème, etc., IV, 2.
Boctoner. (*Biogr. médic.*) IV, 2.
Bodæus a Stapel (Jean). (*Biogr. médic.*) IV, 2.
Boe (François Dubois de le). (*Biogr. médic.*) *Voyez* Dubois de le Boe, V, 541.
Boeckelius (Jean). (*Biogr. médic.*), IV, 2.
Boehmer (Philippe-Adolphe). (*Biogr. médic.*) IV, 2 et 3.
Boerhaave (Hermann). (*Biogr. médic.*) IV, 3 à 11.
— Kaaw (Abraham). (*Biogr. médic.*) *Voyez* Kaaw Boerhaave, VIII, 3.
Boerner (Frédéric). (*Biogr. médic.*) IV, 11 et 12.
Boetius (Anselme de). (*Biogr. médic.*) *Voyez* Boodt, IV, 46.
Bœuf. (*Hyg. et Mat. médic.*) Jeune taureau, auquel on a fait subir l'opération de la castration. Considérations générales relatives à l'histoire naturelle de cet animal. Sa chair regardée comme l'une des meilleures comme aliment, IV, 12. — Propriétés médicinales attribuées à différentes parties du taureau, du bœuf, de la vache et du veau, 13 à 15. *Voyez* aussi Chair, IV, 577; et Nourriture, X, 709.
Bogdanus (Martin). (*Biogr. médic.*) IV, 15.
Bogue. (*Ichthyol.*, *Hyg.*) Poisson de mer, dont la chair est d'un très-bon goût, IV, 15.
Bohn ou Bohnius (Jean). (*Biogr. médic.*) IV, 15 et 16.
Boile (Robert). (*Biogr. médic.*) IV, 16 à 18.
Boin-Goli. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Espèce de petit pourpier du Malabar, IV, 18.
— kakely. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Nom brame d'une plante du Malabar, dont les bourgeons appliqués en cataplasme sur les tumeurs et les abcès les font suppurer sans douleur, IV, 18.
Boiquira. (*Mat. médic.*, *Erpét.*) Serpent venimeux du genre de ceux que l'on nomme *serpens à sonnette*, IV, 18 à 23.
Boire. (*Hyg.*, *Pathol.*) IV, 23 et 24.
Bois (Habitation). (*Hyg.*) Inconvéniens que doivent nécessairement présenter des habitations qui sont dans les bois, IV, 24. — Manière de les rendre au besoin moins insalubres, 25.
— (*Bot.*, *Mat. médic.*) Considérations sur la nature et la structure des bois en général, dont une assez grande quantité ont été et sont encore employés en médecine, IV, 25 et 26. — Faits généraux offerts par la chimie et la pharmacie, sur la nature et les propriétés des bois, 26 et 27.
— amer. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Quassia, XII, 412.
— d'acajou. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Acajou, I, 52.
— d'aigle. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Agallochum, I, 353; et Aloes, II, 62.
— d'aloes. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Enumération, d'après Gaspard Bauhin, des espèces que l'on trouve dans le commerce. Principales propriétés physiques de chacune d'elles, IV, 28. *Voyez* aussi Agallochum, I, 353; et Aloes, II, 62.
— de Brésil. (*Bot.*, *Mat. médic.*) IV, 28.
— de campêche. (*Bot.*, *Mat. médic.*) IV, 29.
— de Carabacci. (*Bot.*, *Mat. médic.*) IV, 29.
— de Chypre. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Bois de rose, IV, 30.
— de couleuvre. (*Bot.*, *Mat. médic.*) IV, 29.
— de fer. (*Bot.*, *Mat. médic.*) IV, 29 et 30.
— de Fernambouc. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Bois de Brésil, IV, 28.
Bois de gayac. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Gayac, VI, 595.
— d'inde. (*Bot.*, *Mat. médic.*) IV, 31.
— de la Jamaïque. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Bois de campêche, IV, 29.
— de quassie. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Quassia, XII, 412.
— de Rhodes. (*Bot.*, *Mat. médic.*) IV, 30.
— de rose. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Bois de Rhodes, IV, 30.
— de Ste.-Lucie. (*Bot.*, *Mat. médic.*) IV, 30.
— de sang. (*Bot.*, *Mat. médid.*) *Voyez* Bois de campêche, IV, 29.
— de sapan. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Un des noms du bois de Brésil, IV, 28.
— de santal. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Santal, XII, 682.
— de sassafras. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Sassafras, XII, 697.
— de serpent. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Serpentine; XIII, 42.
— gentil. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Garou, VI, 588; Lauréole, VIII, 79; et Thymélées, XIII, 251.
— joli. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Garou, VI, 588.
— néphrétique. (*Bot.*, *Mat. médic.*) IV, 31. *Voyez* aussi Néphrétique, X, 557.
— puant. (*Bot.*, *Mat. médic.*) IV, 31 et 32. *Voyez* Anagyris, II, 225.
— rouge (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Bois de campêche, IV, 29.
— sain. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Garou, VI, 588.
— saint. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Gayac, VI, 595.
Boiserie. (*Hyg.*) Avantages que présentent les boiseries sous le rapport de la salubrité des appartemens, IV, 32.
Boisse (Eaux minérales de). IV, 32.
Boissieu (Barthelemi-Camille de). (*Biogr. médic.*) IV, 32.
Boissons. (*Hyg. et Mat. médic.*) Acception générale donnée à ce mot. Ce que les boissons doivent être pour être éminemment utiles. Ce qu'on doit entendre par le mot *boissons* en matière médicale, où on les divise en boissons *concentrées* et en boissons *étendues*. Doivent être encore distinguées d'après leurs propriétés chimiques et médicinales, IV, 33. *Voyez* aussi Nourriture, X, 741. — Des boissons considérées sous le point de vue de leur falsification. *Voyez* Nourriture, X, 757.
Boissons dans l'hydropisie. (*Thérap.*) Article dans lequel on cherche à prouver l'utilité et la nécessité des boissons dans cette maladie, IV, 34 à 36.
Bois-Yvon (Eaux minérales de). IV, 36.
Boitement. (*Pathol.*) Synonyme de claudication.
Boiter. (*Pathol.*) Etre affecté de claudication.
Boiteux, se. (*Pathol.*) Celui ou celle qui boite.
Bol. (*Mat. médic.*, *Art de formul.*) Médicament interne, mou, légèrement consistant, un peu plus épais que le miel, plus volumineux que la pilule, et composé de poudres, d'extraits, de résines, de sirops, etc., IV, 36 à 38. — Formules de différens bols, 37 et 38.
Bol d'Arménie. (*Mat. médic.*) Argile ocreuse, que l'on trouve en Arménie, et dans plusieurs contrées de l'Europe, IV, 38 et 39.
Bolaire. (*Mat. médic.*) Qui est de la nature des bols d'Arménie. *Voyez*, pour la préparation des terres dites *bolaires*, le mot Bol d'Arménie, IV, 38 et 39.
Bolet. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Espèce de champignons dont un très-petit nombre est comestible, IV, 39. *Voyez* aussi Agaric, I, 354; Champignons, IV, 595; et Nourriture, X, 692.
Bolognetti (Pompée). (*Biogr. médic.*) IV, 39.
Bolognini (Ange). (*Biogr. médic.*) IV, 39 et 40.

Bombement. (*Pathol.*) *Voyez* Bombus, IV, 40.
Bombus. (*Nosol.*) Bruissement d'oreille, IV, 40. *Voyez* Surdité, XIII, 176; et Tintouin, XIII, 261.
Bon (Jean le). (*Biogr. médic.*) IV, 40.
Bonaccioli (Louis). (*Biogr. médic.*) IV, 40.
Bonacossus (Hercule). (*Biogr. médic.*) IV, 40 et 41.
Bonduc. (*Biogr. médic.*) Genre de la famille des Légumineuses, IV, 41.
Bonet (Théophile). (*Biogr. médic.*) *Voyez* Bonnet, IV, 43.
Bon-Henry. (*Bot., Mat. médic.*) Un des noms vulgaires d'un chenopodium.
Bonheur. (*Hyg.*) Du bonheur considéré sous le point de vue de l'hygiène, IV, 41 et 42.
Bonhomme. (*Bot., Mat. médic.*) Un des noms vulgaires du bouillon blanc. *Voyez* ce dernier mot, IV, 118; et Molène, X, 169.
Bonne-dame. (*Bot., Mat. médic.*) *Voyez* Arroche, III, 304.
Bonnes (Eaux de). IV, 42 et 43.
Bonnet (Théophile). (*Biogr. médic.*) *Voyez* Bonet, IV, 43.
— (*Hyg.*) Partie du vêtement qui sert à couvrir la tête. Considérations hygiéniques sur ce genre de coiffure, IV, 43 et 44.
— de prêtre. (*Bot., Mat. médic.*) *Voyez* Fusain, VI, 543.
Bonomi ou Bonominus. (*Biogr. médic.*) IV, 44.
Bontekoe (Corneille). (*Biogr. médic.*) IV, 44 et 45.
Bontius (Jacques). (*Bot., Mat. médic.*) IV, 45.
Bonvente (Eaux minérales de). IV, 157.
Boodt (Anselme de). (*Biogr médic.*) IV, 46.
Boot (Arnould). (*Biogr médic.*) IV, 46.
Boracique (Acide). (*Chim., Mat. médic.*) Noms différens donnés à cet acide. Ses propriétés physiques et chimiques, IV, 46 et 47. — Son emploi en médecine, 47 et 48.
Borate de mercure. (*Chim., Mat. médic.*) Sel mercuriel, IV, 48. *Voyez* aussi Antivénériens, III, 103.
Borates. (*Chim.*) Sels formés d'acide borique et d'une base.
Borax. (*Chim., Mat. médic.*) IV, 48 à 50. *Voyez* aussi Soude (Sous-borate de), XIII, 76.
Borborygme. (*Pathol.*) Bruit que font entendre dans l'abdomen les gaz qui y sont contenus, IV, 50.
Bordeaux. (*Jurisprud. de la méd.*) *Voy.* Bourdeaux, IV, 132 à 141.
— (Eaux minérales de). IV, 50 et 51.
Bordenave (Toussaint). (*Biogr. médic.*) IV, 51.
Bordeu (Théophile de). (*Biogr. médic.*) IV, 51 à 58.
Borel (Pierre). (*Biogr. médic.*) IV, 58 et 59.
Borelli (Jean-Alphonse) (*Biogr. médic.*) IV, 59 et 60.
Borgarucci (Prosper). (*Biogr. médic.*) IV, 60.
Borgne. (*Pathol.*) IV, 60. *Voyez* aussi Cécité dans le *Supplément.*
Borique (Acide). *Voyez* Boracique (Acide), IV, 46 et 48.
Borosail. (*Pathol.*) Sorte de maladie épidémique connue aux environs de la rivière du Sénégal, et qui attaque spécialement les organes de la génération, IV, 60.
Borraginées (Famille des). (*Bot., Mat. médic.*) IV, 60 et 61. *Voyez* aussi Naturelles (Familles), X, 513.
Borri (Joseph-François). (*Biogr. médic.*) IV, 61.
Borrichius (Olaüs). (*Biogr. médic.*) IV, 61 à 63.
Borro (Joseph-François). *Voyez* Borri, IV, 61
Borse (Eaux minérales de). IV, 63.
Bosaya. (*Bot., Mat. médic.*) Espèce de fougère du Malabar, IV, 53.
Bossche (Guillaume van Den-). (*Biogr. médic.*) IV, 63.
Bosse. (*Pathol.*) *Voy.* l'article Anatomie pathologique, II, 269; et Vertébrale (Déviation de la colonne vertébrale), XIII, 425.
Botal (Léonard). (*Biogr. médic.*) IV, 63 et 64.
Botanique. (*Mat. médic., Jurisp. de la méd.*) Avantage de l'étude de cette science, comme base de la matière médicale, IV, 64. — Importance d'une bonne méthode botanique pour favoriser cette étude, 65 et 66. — De la botanique considérée sous le rapport de la jurisprudence de la médecine. Origine de cette science. Documens historiques sur la culture, l'enseignement et l'étude des plantes, 66 à 83.
Botaniste. (*Hist. nat.*) IV, 83 et 84.
Botargue. (*Hyg.*) *Voyez* Boutargue, IV, 152.
Bothrion. (*Pathol.*) Petit ulcère profond de la cornée, IV, 84.
Botium ou Bocium. (*Pathol.*) Synonyme de goetre. *Voyez* Bronchocèle, IV, 170; Goetre, VI, 648; et Thyrocèle, XIII, 252.
Botria. (*Bot., Mat. médic.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément.*
Botris vulgaire. (*Bot., Mat. médic.*) Ne diffère pas du botris du Mexique par ses propriétés médicinales, IV, 84.
— du Mexique. (*Bot., Mat. médic.*) IV, 84. *Voyez* aussi Ambroisie, II, 115.
Botrytis. (*Chim., Mat. médic.*) Nom d'une espèce de tuthie sur laquelle sont accidentellement placés des petits grains ronds très-rapprochés, IV, 84.
Bottine. (*Appar. de chir.*) *Voyez* Pieds-bots, XII, 77.
Bottoni (Albertin et Dominique). (*Biogr. méd.*) IV, 85.
Bouc. (*Hyg., Nosol.*) Nom du mâle de la chèvre, dont la chair est d'un goût désagréable, IV, 85 et 86. — Maladies dont cet animal est plus particulièrement affecté. *Voyez* Maladies, VIII, 354.
Boucage. (*Bot., Mat. médic.*) Genre de plantes de la famille des Ombellifères, IV, 86 et 87.
Bouche chancrée. (*Art vétér., Pathol.*) *Voyez* Aphthes, III, 167; et Cheval, IV, 717.
Boucher, Boucherie. (*Hyg.*) Considérations hygiéniques sur les boucheries, IV, 87. *Voyez* aussi l'article Abattoires dans le *Supplément.*
Bouchers (Maladies des). (*Médic. prat.*) IV, 88.
Boucles. (*Hyg.*) Leur principal usage comme partie des vêtemens. Inconvéniens des boucles trop serrées, IV, 88 et 89.
Boudin (Jean). (*Biogr. médic.*) IV, 89.
— (*Hyg.*) IV, 89. *Voyez* aussi Nourriture, X, 733; et Sang, XII, 674.
Boue. (*Hyg.*) Considérations hygiéniques sur ces sortes d'immondices, et en quoi elles peuvent nuire à la salubrité publique, IV, 89 et 90.
Boues des eaux. (*Mat. médic., Thérap.*) Espèces de marais ou de limon que l'on rencontre près de certaines eaux minérales, et qui se sont imprégnées des matières que ces eaux charrient avec elles. En quoi les boues diffèrent des marcs, IV, 90 et 91. — Considérations générales sur les *boues de Saint-Amand* en particulier, 91. — Comment on peut faire des boues artificielles imitant ces dernières, 92.
Bouffissure. (*Pathol.*) Sorte de gonflement, IV, 92.
Boufron. (*Mat. méd.*) Nom sous lequel on a quelquefois désigné l'os de sèche ou sépiostaire. *Voyez* Sèche, XII, 744.
Bougie (à brûler). (*Hyg.*) IV, 92.
— (*Mat. médic.*) Petit cylindre en forme de cône alongé, dont les chirurgiens se servent soit pour dilater le canal de l'urèthre rétréci, soit pour y porter des médicamens. Ce qu'on doit entendre par bougies *simples*, *composées*, *pleines* ou *creuses*, IV, 93. — Principaux auteurs qui ont écrit sur les maladies de l'urèthre. Composition de leurs bougies et réflexions sur leur doctrine, 93 à 107. — Circonstances dans lesquelles il convient de les employer, 108. — Manière de les appliquer, 109. — Des

bougies de cordes à boyaux et des bougies creuses, 112. *Voyez* aussi RÉTENTION, XII, 551.
BOUILLI. (*Hyg.*) Décoction plus ou moins rapprochée de viande, IV, 112. *Voyez* aussi ALIMENS, I, 788; et NOURRITURE, X, 733.
BOUILLIE. (*Hyg.*) Aliment composé de farine cuite dans du lait, IV, 113. *Voyez* aussi ALLAITEMENT ARTIFICIEL, II, 32 à 35.
BOUILLIR (*Mat. médic.*) *Voyez* DÉCOCTION, IV, 113.
BOUILLON. (*Pathol.*) Excroissance ronde et charnue qui s'élève quelquefois au centre d'un ulcère vénérien, IV, 118.
— BLANC. (*Bot.*, *Mat. méd.*) IV, 118. *Voyez* aussi MOLÈNE, X, 169.
BOUILLONS. (*Hyg. et Mat. médic.*) IV, 113 à 118. *Voyez* aussi ALIMENS, I, 788; et NOURRITURE, X, 733.
— DE CHOU ROUGE. (*Mat. médic.*) *Voyez* CHOU, IV, 835.
— D'ÉCREVISSE. (*Mat. médic.*) *Voy.* BOUILLONS, IV, 114; et l'article ECREVISSE, V, 683.
— GRAS. Préconisé comme moyen de calmer un vomissement opiniâtre, IV, 117.
— DE GRENOUILLE. (*Mat médic.*) *Voyez* BOUILLONS, IV, 117; et GRENOUILLE, VI, 717.
— SECS (ou en tablettes). IV, 117 et 118. *Voyez* aussi TABLETTES DE BOUILLON, XIII, 201.
— DE TORTUE. (*Mat. médic.*) *Voyez* BOUILLONS, IV, 117; et TORTUE, XIII, 281.
— DE VIPÈRES. (*Mat. médic.*) *Voyez* BOUILLONS, IV, 117; et VIPÈRE, XIII, 470.
BOUKA. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Nom brame d'une plante vivace du Malabar, à laquelle on attribue de grandes propriétés médicinales, IV, 119.
— KELI. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* BOUKA.
BOULANGERS. (*Hyg.*) IV, 119 à 122. *Voyez* aussi NOURRITURE, X, 723; et PAIN, XI, 267.
— (Maladies des). (*Méd. prat.*) IV, 122.
BOULE (Jeu de). (*Hyg.*) Avantage que procure ce jeu, considéré sous le rapport de la santé, IV, 122.
BOULE DE NEIGE. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Nom vulgaire d'une variété de la viorne obier. *Voyez* OBIER, XI, 53.
BOULEAU COMMUN. (*Bot.*, *Mat. médic.*) IV, 122 et 123.
BOULES DE MARS. (*Chim.*, *Mat. médic.*) Composé pharmaceutique dont la crême de tartre et la limaille de fer porphyrisée font la base, IV, 123. *Voyez* aussi BOULES (Eau de), IV, 123.
— DE MERCURE. (*Chim.*, *Mat. médic.*) Amalgame solide d'étain et de mercure employé autrefois pour clarifier l'eau, IV, 123.
— DE MOLSHEIM. (*Chim.*, *Mat. médic.*) Nom des boules de mars préparées à Molsheim, IV, 123.
— DE NANCY. (*Chim.*, *Mat. médic.*) Nom donné aux boules de mars, IV, 123.
— (Eau de). (*Mat. médic.*) IV, 123.
BOULET. (*Art vétér.*, *Anat.*) *Voyez* CHEVAL, IV, 732.
— DE CANON. (*Bot.*, *Mat. médic.*, *Hyg.*) Nom vulgaire du fruit d'un grand arbre du Malabar, qui ressemble beaucoup à ce projectile. *Voyez* COUROUPITE, V, 164.
BOULETTE. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Nom vulgaire de la globulaire, *Voyez* ce dernier mot, VI, 947.
BOULIMIE. (*Nosol.*, *Pathol.*) Faim presqu'insatiable qui oblige les malades à prendre plus d'alimens qu'ils ne peuvent en digérer. Est entièrement opposée à l'anorexie, IV, 123. — Distinguée en plusieurs espèces, dont quelques-unes peuvent être considérées comme symptomatiques d'autres maladies, 124. — Des causes de la boulimie, 124 et 125. — Symptômes de cette maladie, 125. — Diagnostic, prognostic, mode de traitement, 126 et 127. *Voyez* aussi POLYPHAGIE, XII, 228.
BOULOGNE (Eaux minérales de). IV, 127.
BOUQUET. (*Hyg.*) *Voyez* FLEURS, VI, 415; et ODEURS, XI, 80.
BOUQUETIN. (*Mat. médic.*, *Zool.*) Espèce du genre Chèvre, IV, 127 et 128.
BOURBILLON. (*Pathol. chir.*) Matière blanchâtre, épaisse et grumelée que l'on rencontre dans le centre des furoncles, IV, 128.
BOURBON-LANCY (Eaux minérales de). IV, 128.
— L'ARCHAMBAUD (Eaux minérales de). IV, 129 et 130.
BOURBONNE-LES-BAINS (Eaux minérales de). IV, 130 à 132.
BOURBOULE (Eaux minérales de la). IV, 132.
BOURDAINE BLANCHE. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* VIORNE, XIII, 469.
BOURDEAUX. (*Jurisprud. de la méd.*) Considérations relatives à la jurisprudence de la médecine de cette ville, IV, 132 à 141.
BOURDELIN (Claude). (*Biogr. médic.*) IV, 141 et 142.
BOURDELOIS. (*Jurisp. de la méd.*) *Voyez* BOURDEAUX, IV, 132 à 141.
BOURDELOT (Pierre-Michon). (*Biogr. médic.*) IV, 142 à 144.
BOURDÈNE. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* BOURDAINE.
BOURDONNEMENT D'OREILLES. (*Pathol.*) Signe pathognomonique de cette incommodité, d'après Sauvages, IV, 144. — Ses causes, 145 à 147. — Son traitement interne et externe, 147 à 148. *Voy.* aussi PARACOUSIE, XI, 306.
BOURGELAT (Claude). (*Biogr. médic.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément*.
BOURGÈNE. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Un des noms de la Bourdaine. *Voyez* ce dernier mot.
BOURGEOIS (Louise). (*Biogr. médic.*) Célèbre accoucheuse du dix-septième siècle, à laquelle on est redevable d'un ouvrage sur la stérilité et les maladies des femmes et des enfans nouveau-nés, IV, 148.
BOURGEONS. (*Pathol.*) *Voyez* PUSTULE, XII, 380.
— DE SAPIN. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* SAPIN, XII, 687.
BOURGEPINE OU BOURGUEPINE. (*Bot*, *Mat. méd.*) Un des noms vulgaires du nerprun. *Voyez* ce dernier mot, X, 581.
BOURGES. (*Biogr. médic*) Notice biographique sur plusieurs médecins de ce nom, IV, 148 et 149.
— (Eaux minérales de). IV, 149.
— (*Jurispr. de la médec.*) IV, 149 à 151.
BOURNAN (Eaux minérales de). IV, 151.
BOURRACHE. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Genre de la famille des Borraginées, IV, 151. *Voyez* aussi BORRAGINÉES, IV, 60 et 61; CONSERVES, V, 84; et NATURELLES (Familles), X, 513.
BOURRELET. (*Hyg.*) Espèce de petit coussin de cuir, de soie ou de velours, que l'on applique sur le front et sur toute la circonférence de la tête des enfans du premier âge, IV, 151.
BOURRELETS. (*Art vétér.*) *Voyez* ANNEAUX DES CORNES, III, 33.
BOURSAULT (Eaux minérales de). IV, 151 et 152.
BOURSE A BERGER. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* THLASPI, XIII, 246.
BOURSES. (*Anat.*) Nom vulgaire de l'enveloppe cutanée des testicules. *Voyez* SCROTUM, XII, 741.
mot, XII, .
BOURSETTE. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Nom vulgaire d'une espèce de thlaspi appelée aussi *bourse à berger*. *Voyez* MACHE, VIII, 310; et THLASPI, XIII, 246.
BOURSIER (Louise). (*Biogr. médic.*) *Voyez* BOURGEOIS, IV, 148.
BOURSOUFFLÉ. (*Pathol.*) IV, 152.
BOURSOUFFLURE. (*Pathol.*) *Voy.* BOUFFISURE, IV, 92.
BOUSE DE VACHE. (*Mat. médic.*) Propriétés médicinales attribuées à cet excrément. *Voyez* BŒUF, IV, 14.
BOUSIER. (*Mat. médic.*, *Entomol.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément*.

Bousquet (Eaux minérales de). IV, 152.
Boutargue. (*Hyg*) Préparation alimentaire composée de sang et d'œufs du *mugil cephalus*, poisson très-abondant sur les côtes d'Egypte et de Tunis, IV, 152.
Bouteille. (*Art vétér.*, *Path.*) *Voyez* Ampoule, II, 185.
— de Leyde. (*Physiq.*) IV, 152. *Voy.* aussi Commotion, V, 65; et l'article Electricité, V, 726.
Boutiques. (*Jurisprud. de la méd.*) Utilité d'une inspection toute spéciale des boutiques des pharmaciens, des épiciers, des herboristes, des parfumeurs, par des médecins éclairés, IV, 152 et 153.
Bouton. (*Hyg.*) Considérations générales sur cette partie de l'habillement des hommes, IV, 153.
— de feu. (*Chir.*) Espèce de cautère actuel, dont l'extrémité cautérisante se termine par une pointe émoussée, IV, 153.
Boutons. (*Art vétér.*, *Pathol.*) *Voyez* Aphthes, III, 367.
Bouvard (Charles). (*Biogr. médic.*) IV, 153 à 155.
Bouvart (Michel-Philippe). (*Biogr. médic.*) IV, 155 à 157.
Boyer (Jean-Baptiste). (*Biogr. médic.*) IV, 157 et 158.
Bra (Henri de). (*Biogr. médic.*) IV, 158 et 159.
Brabyla. (*Mat. médic.*) Nom donné par quelques auteurs de matière médicale à une espèce de pruneau, IV, 159.
Brachmanes. (*Hist. de la méd.*) IV, 159.
Brachylogie. Mot ou sentence, IV, 159.
Brachypnée. (*Pathol.*, *Séméiot.*) Respiration courte et lente, IV, 159.
Brachypotes. (*Pathol.*) Nom donné par Hippocrate aux malades qui boivent peu, et par d'autres auteurs, à ceux qui boivent rarement, IV, 160.
Bradley (Richard). (*Biogr. médic.*) IV, 159.
Bradypepsie. (*Pathol.*) Digestion lente et imparfaite, IV, 160.
Bradyspermatisme. (*Pathol.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément*.
— liquide. (*Mat. médic.*) *Voyez* Goudron, VI, 673.
Brai. (*Mat. médic.*) Poix retirée du pin et du sapin. *Voyez* Pin, XII, 90.
— sec. (*Mat. médic.*) *Voyez* Arcançon, III, 214; et Pin, XII, 90.
Braillon (Louis). (*Biogr. médic.*) IV, 160.
Braine (Eaux minérales de). IV, 160.
Braise. (*Hyg.*) Charbon de bois blanc que l'on éteint après avoir été presqu'entièrement brûlé, IV, 160.
Brami. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Petite plante du Malabar, IV, 160 et 161.
Bramines. (*Hist. de la méd.*) *Voyez* Brachmanes, IV, 159.
Brancursine. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Plante de la famille des Acanthacées, IV, 161. *Voyez* aussi Acanthe, I, 52.
Brandi-bas (Eaux minérales de). IV, 161.
Brannes. (*Art vétér.*) Nom donné aux mamelles des animaux sauvages. *Voyez* Allaites, II, 40.
Brasavola (Jérome). (*Biogr. médic.*) IV, 161.
Braségur (Eaux minérales de). IV, 161.
Brassavolo (Antoine-Musa). (*Biogr. médic.*) IV, 161 et 162.
Brasseurs (Maladies des). (*Méd. prat.*) IV, 162.
Brayer. (*Band. et Appar.*) Mot générique employé pour désigner les bandages destinés à contenir les hernies ou descentes, IV, 162.
— (Nicolas). (*Biogr. médic.*) IV, 162 et 163.
Brebis. (*Hyg.*, *Mat. médic.*) IV, 163 et 164. *Voyez* aussi l'article Lait (Lait de brebis), VIII, 50.
Bredissure. (*Path.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément*.
Bredouillement. (*Pathol.*) *Voyez* Parole, XI, 406.
Brême. (*Hyg.*, *Ichthyol.*) Poisson d'eau douce dont la chaire est molle et grasse, IV, 164.
Brésil (Racine du). (*Bot.*, *Mat. médic.*) Un des noms de l'épicacuanha. *Voyez* ce dernier mot, VII, 687.
Brésil (Bois de) (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Bois, IV, 28.
Brésillet. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Bois du Brésil, IV, 28.
Bretaud ou Bretaudé (Cheval). (*Art vétér.*, *Hyg.*, *Oper.*) *Voyez* Amputation des oreilles, II, 205 et suiv.
Breton (Charles le). (*Biogr. médic.*) IV, 165.
Breuvage. (*Médec. lég.*) Synonyme de poison dans quelques anciens traités de médecine légale, IV, 166.
Breynius ou Breyn (Jacques) (*Biogr. médic.*) IV, 165 et 166.
Briançon (Craie de). (*Mat. médic.*) IV, 166.
Brides. (*Chir.*) Filamens membraneux que l'on rencontre dans le foyer des abcès, dans le trajet des plaies d'armes à feu, etc. *Voyez* ce mot dans le *Dictionnaire de Chirurgie* de cette Encyclopédie.
Brieux (Eaux minérales de S^t.-). IV, 166.
Briganti (Annibal). (*Biogr. médic.*) IV, 166.
Briggs (Guillaume). (*Biogr. médic.*) IV, 166.
Bringarasi. (*Bot.*, *Mat. médic.*) IV, 166.
Brioche. (*Hyg.*) Espèce de gâteau, IV, 166 et 167.
Brion (Eaux minérales d). IV, 167.
— (*Bot.*, *Mat. médic.*) Synonyme de Coralline. *Voyez* ce dernier mot, V, 115.
Brique. (*Mat. médic.*) De son emploi comme antipsorique, IV, 167.
Brique-madame. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Un des noms vulgaires de la petite joubarbe. *Voyez* Joubarbe (Petite), VII, 732.
Briquebec (Eaux minérales de). IV, 167.
Briquetiers (Maladies des). (*Médec. prat.*) IV, 167 et 168.
Brisseau (Pierre). (*Biogr. médic.*) IV, 168.
Brissot (Pierre). (*Biogr. médic.*) IV, 168 et 169.
Britannica (Herba). (*Bot.*, *Mat. médic.*) Synonyme de bistorte et de cochlearia, suivant quelques auteurs de matière médicale, IV, 169.
Brize. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Amourettes, II, 180.
Brochet. (*Hyg.*, *Mat. médic.*) IV, 169 à 170. *Voyez* aussi Nourriture, X, 713.
Brocoli. (*Hyg.*) Espèce de chou que l'on cultive en Italie et en Angleterre, IV, 170. *Voyez* aussi Chou, IV, 837.
Brodium. (*Mat. médic.*) Acceptions diverses données à ce mot dans quelques traités de matière médicale, IV, 170.
Broeck (Jean van Den) (*Biogr. médic.*) *Voy.* Paludanus dans le *Supplément*.
Broeckuysen (Benjamin van). (*Biogr. médic.*) IV, 170.
Bronches. (*Anat. et Pathol.*) *Voyez* l'article Anatomie pathologique, II, 275; et Poumons, XII, 286.
Bronchite. (*Pathol.*) Inflammation des bronches. *Voyez* Pulmonaire (Catarrhe), XII, 366.
Bronchocèle. (*Path. chir.*) IV, 170 *Voy.* aussi Goetre, VI, 648; Hydropisie, VII, 314; et Thyrocèle, XIII, 252.
Bronchotomie. (*Chir.*) IV, 170.
Bronze. (*Chim.*, *Mat. médic.*) Alliage de cuivre et d'étain, IV, 170 et 171. *Voyez* aussi Airain, I, 590.
Brossard. (*Biogr. médic.*) IV. 171.
Brossardière. (Eaux minérales de la). IV, 171.
Brosser. (*Hyg.*) Genre d'exercice au moyen duquel on fait des frictions générales ou particulières pour exciter la transpiration. Circonstances dans lesquelles leur emploi est indiqué, IV, 171. *Voyez* aussi Frictions sèches, IV,
Brouet noir. (*Hyg.*) Sorte de mets composé de chair de porc, de vinaigre et de sel, dont les Spartiates faisoient un grand cas, IV, 171.
Brouillard. (*Pathol*) Obscurcissement de l'œil.

Brouillards. (*Hyg.*) IV, 172 et 173. *Voyez* aussi Météores, X, 39.
Brown (Thomas). (*Biogr. médic.*) IV, 173 et 174.
Browne (Jean). (*Biogr. médic.*) IV, 173.
Brownisme. (*Hist. de la méd.*) *Voyez* ce mot dans le *Suppl.*
Broiement. (*Pharm., Mat. médic.*) IV, 174.
— de la pierre dans la vessie. (*Opér. chir.*) *Voyez* Taille (article *Lithotritie*), XIII, 210.
Broyeurs de couleurs (Maladies des). (*Médec. prat.*) IV, 174 et 175.
Bruant. (*Hyg., Ornith.*) *Voy.* ce mot dans *Supplément.*
Brucæus (Henri). (*Biogr. médic.*) IV, 175.
Brucine. (*Chim. végét.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément*; et Réactif, XII, 469.
Bruckmann (François-Ernest). (*Biogr. méd.*) IV, 175 et 176.
Brucourt (Eaux minérales de). IV, 176.
Brugnon. (*Hyg.*) Espèce de pêche lisse et colorée dont la chair est plus ferme que celle de la pêche ordinaire, IV, 176.
Bruguière (Jean). (*Biogr. médic.*) IV, 176.
Bruhezen (van). (*Biogr. médic.*) *Voyez* Bruhesius.
Bruhesius (Pierre). (*Biogr. médic.*) IV, 176 et 177.
Bruhier (Jean-Jacques). (*Biogr. médic.*) IV, 177.
Bruin (Jean de). (*Biogr. médic.*) IV, 177 et 178.
Bruine. (*Hyg., Météor.*) Petite pluie fine extrêmement froide, IV, 178. *Voyez* aussi Brouillards, IV, 172.
Bruissement. (*Pathol.*) *Voy.* Bombus, IV, 40; et Bourdonnement, IV, 144.
Bruit ou Tintement d'oreilles. (*Pathol.*) *Voyez* Oreille, XI, 166; et Tintouin, XIII, 261.
Bruit. (*Hyg.*) Influence que peuvent exercer certains bruits sur notre organisation, IV, 178 et 179.
Bruler. (*Oper. chir.*) *Voyez* Adustion, I, 201 à 229.
Brulure. (*Pathol., Thérap.*) *Voyez* Adustion, I, 201 à 229.
Brun, une. (*Hyg.*) IV, 179.
Brunelle. (*Bot., Mat. médic.*) Genre de plantes de la famille des Labiées, IV, 179.
Brunfelt ou Brunfels (Othon) (*Biogr. médic.*) IV, 179 et 180.
Brunn (Jean-Jacques). (*Biogr. médic.*) IV, 180.
— ou Brunner (Jean-Conrard de). (*Biogr. médic.*) IV, 180 et 181.
Brunner (Balthasar). (*Biogr. médic.*) IV, 181 et 182.
Brunus. (*Biogr. médic.*) IV, 182.
Brusc. (*Bot., Mat. médic.*) *Voyez* Petit houx, XI, 625.
Bruxelles. (*Jurisprud. de la médec.*) Considérations générales sur la jurisprudence de la médecine dans cette ville, IV, 182 et 183.
Bruyère. (*Bot., Mat. médic.*) IV, 183.
Bruyères (Eaux minérales de). IV, 183.
Bryone (*Bot., Mat. médic.*) IV, 183 et 184.
— d'Amérique. (*Bot., Mat. médic.*) Synonyme de méchoacan. *Voyez* ce dernier mot, IX, 2.
Bryton. (*Hyg.*) Nom sous lequel on a quelquefois désigné la bière, 184.
Bubon. (*Pathol.*) IV, 184.
— vénérien. (*Pathol.*) IV, 184 à 187. *Voyez* aussi Syphilis, XIII, 192.
Bubonocèle. (*Path. chir.*) *Voyez* Hernie, VII, 186.
Bucella (Nicolas). (*Biogr. médic.*) IV, 187.
Buchner (J. André-Élie). (*Biogr. médic.*) IV, 187.
Budée (Guillaume). (*Biogr. médic.*) IV, 187.
Buffle. (*Zool., Hyg., Mat. médic.*) Espèce de bœuf sauvage des Indes et de l'Afrique, IV, 187 et 188.
Bufonites. (*Minér., Mat. médic.*) *Voyez* Crapaudine, V, 188 et 189.
Bugle. (*Bot., Mat. médic.*) Genre de plantes de la famille des Labiées, IV, 188.
Buglose. (*Bot., Mat. médic.*) Plante de la famille des Borraginées, IV, 189.
Bugrande ou Bugrane. (*Bot., Mat. médic.*) Genre de plantes de la famille des Légumineuses, IV, 189. *Voyez* aussi Ononis, XI, 126.
Buhahyliha-bengesla. (*Biogr. médic.*) IV, 190.
Buis. (*Bot., Mat. médic.*) IV, 191.
Buisard (Eaux minérales de). IV, 190 et 191.
Buisson ardent. (*Bot., Mat. médic.*) Espèce d'aubépine dont le fruit est astringent, IV, 191.
Bujanvali. (*Bot., Mat. médic.*) Plante annuelle du Malabar, IV, 190.
Bula. (*Bot., Mat. médic.*) Autre plante du Malabar, qui ressemble beaucoup à la pariétaire, IV, 191.
Bulbe. (*Bot., Mat. médic.*) Définition exacte de ce mot, IV, 191. — Des différentes espèces de bulbes. Ne doivent pas être confondues avec les racines tubéreuses. Des bulbes employées en médecine, 192.
Bulbeux. (*Bot., Mat. médic.*) *Voyez* Bulbe, IV, 191.
Bulbonac. (*Bot., Mat. médic.*) Un des noms vulgaires de la lunaire. *Voyez* ce dernier mot dans le *Supplément.*
Bulchasem benaberazerin. (*Biorg. médic.*) *Voyez* Albucasis, I, 618 à 625.
Bulchasim. (*Biogr. médic.*) *Voyez* Albucasis, I, 618 à 625.
Bulithe. (*Mat. médic.*) Concrétion que l'on trouve dans l'estomac des bœufs. *Voyez* Bœuf, IV, 14.
Bunon (Robert). (*Mat. médic.*) IV, 192.
Buonacossa (Hercule). (*Biogr. médic.*) *Voyez* Bonacassus, IV, 40.
Buphthalme. (*Bot., Mat. médic.*) Plante de la famille des Radiées. *Voyez* Œil de bœuf, XI, 101.
Buplevre. (*Bot., Mat. médic.*) *Voyez* Percefeuille dans le *Supplément.*
Bupreste. (*Entom., Mat. médic.*) IV, 193.
Bures (Eaux minérales de). IV, 193.
Burette (Pierre-Jean). (*Biogr. médic.*) IV, 192 à 196.
Burggravius ou Burggrau (Jean-Erneste). (*Biogr. médic.*) IV, 196.
— (Jean-Philippe). (*Biogr. médic.*) IV, 196.
Burgius (Jean). (*Biogr. médic.*) IV, 196 et 197.
Burlet (Claude). (*Biogr. médic.*) IV, 197.
Burmann (Jean). (*Biogr. médic.*) IV, 197 et 198.
Burnet (Thomas). (*Biogr. médic.*) IV, 198.
Burrhus (Joseph-François). (*Biogr. médic.*) *Voyez* Borri, IV, 61.
Bussang (Eaux minérales de). IV, 198.
Busserole. (*Bot., Mat. médic.*) *Voyez* Arbouses, III, 212.
Busson (Julien). (*Biogr. médic.*) IV, 199.
Butler (Guillaume). (*Biogr. médic.*) IV, 200.
Butoner. (*Biogr. médic.*) *Voyez* Boctoner, IV, 2.
Butumbo. (*Bot., Mat. médic.*) Plante du Malabar, que l'on peut comparer à l'euphraise, IV, 200.
Buveur. (*Hyg.*) Nom donné à celui qui fait un usage immodéré du vin ou des liqueurs spiritueuses, IV, 200. — Inconvéniens qui résultent de ce genre d'excès, 200 et 201.
Byrethrum. (*Mat. médic.*) Nom donné, dans quelques auteurs, à des espèces de bonnets ou de cucuphes que l'on applique sur la tête dans certaines maladies, IV, 201.
Byssum ou Byssus. (*Mat. médic.*) *Voyez* Bissus, III, 745.

C

C. (*Mat. médic., Art de formuler.*) Signe abréviateur du nombre 100 dans quelques anciens formulaires, IV, 202.
Caa-apia. (*Bot., Mat. médic.*) Petite plante du Brésil, IV, 202.

Caa-ataya. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Autre plante du Brésil, qui, broyée et bouillie dans l'eau, passe pour être un violent purgatif, IV, 202.

Caa-ofia. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Arbre du Brésil, d'où exfude un suc jaune-rougeâtre semblable à la gomme gutte, IV, 202.

Cabanis (Pierre-Jean-Georges). (*Biogr. médic.*) *Voyez* Moral, X, 250 et suiv.

Cabaret. (*Hyg.*) Considérations générales sur les cabarets, envisagés sous le rapport de l'hygiène publique. Falsifications des liquides qu'on y débite, et manière de reconnoître ces falsifications, IV, 202 et 203.

— (*Bot.*, *Mat. médic.*) Plante vivace très-commune dans le midi de la France, IV, 203 et 204.

Cabaretiers (Maladies des). (*Méd. prat.*) IV, 204.

Cabilleau. (*Hyg.*, *Ichthyol.*) Nom vulgaire de la morue fraîche. *Voyez* Morue, X, 353; et Nourriture, X, 714.

Cabot. (*Ichthyol.*, *Hyg.*) *Voyez* Mulet, X, 392.

Cabrol (Barthélemi). (*Biogr. médic.*) IV, 204.

Cacahuète. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Un des noms vulgaires de la pistache de terre. *Voyez* Arachide, III, 208.

Cacalia. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Plante de la famille des Corymbifères, dont la racine, les feuilles et les baies ont été employées, l'une pour soulager la toux, et les autres comme émétiques, IV, 205.

Cacao. (*Bot.*, *Mat. médic.*, *Hyg.*) Amande du cacaoyer. Sa description. Caractères distincts des diverses espèces de cacao. Manière de bien choisir le cacao du commerce, IV, 205. — De la pâte, du beurre de cacao et des procédés employés pour les obtenir, *ibid.* et 206. — Ses principaux usages comme médicament, 207, et de l'amande du cacaoyer comme aliment, *ibid.* Voyez aussi Chocolat, IV, 828; et Nourriture, X, 730.

Cacaoyer. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Cacao, IV. 205.

Cacatali. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Nom brame d'une plante annuelle du Malabar, IV, 207.

Cacavi. (*Hyg.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément*.

Cachalot (*Mat. médic.*, *Zool.*) Genre de la famille des cétacés, dont une espèce fournit le blanc de baleine, IV, 208. *Voyez* aussi Alimens, I, 696; et Blanc de baleine, III, 750 et suiv.

Cachectique. (*Pathol.*) IV, 208.

Cachectiques. (*Mat. médic.*, *Thérap.*) IV, 208. *Voyez* aussi Anticachectiques, III, 68.

Cachet (Christophe). (*Biogr. médic.*) IV, 208.

Cachexie. (*Méd. lég.*, *Pathol.*) Considérée sous le point de vue de la médecine légale et de la pathologie, IV, 208 à 214. — De la *cachexie laiteuse* en particulier, 214 à 222. — Considérée chez les enfans. *Voyez* Anticachectiques, III, 68; et Enfans (Maladies des), V, 851 et 852.

Cachiri. (*Hyg.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément*.

Cachou. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Substance végétale, solide, roussâtre, que l'on a long-temps regardée comme une terre, IV, 222 à 224.

Cachundé. (*Pharm.*, *Mat. médic.*) Trochisque ou pastille indienne regardée par les Indiens comme stomachique et comme un puissant antidote, IV, 224 et 225.

Cacocholie. (*Pathol.*) Maladie produite par la dépravation de la bile, IV, 225. *Voyez* Bile, III, 726 à 732.

Cacochylie. (*Pathol.*) Dépravation de la chylification, IV, 225.

Cacochyme. (*Pathol.*) IV, 225. *Voyez* aussi Anticacochymiques, III, 38.

Cacochymie. (*Pathol.*) Acception diverse donnée à ce mot par Galien et Boerhaave, IV, 225 et 226.

Cacoèthes (Ulcères). (*Pathol.*) Ulcères malins et difficiles à guérir, selon Galien, IV, 226.

Cacopathia. (*Pathol.*) Mot fréquemment employé par Hippocrate pour désigner une affection vicieuse, morbifique, IV, 226.

Cacophonia. (*Pathol.*) Altération de la voix, IV, 226.

Cacopragie. (*Pathol.*) Dépravation des viscères qui servent à la nutrition, IV, 226.

Cacosis. (*Pathol.*) Indisposition, affection désagréable du corps, IV, 226.

Cacositia. (*Pathol.*) Dégoût des alimens, IV, 226.

Cacosphixia. (*Pathol.*) Irrégularité du pouls, IV, 226.

Cacotrophia. (*Pathol.*) Trouble de la nutrition, selon Galien, IV, 226.

Cacotumba. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Plante annuelle du Malabar, IV, 226.

Cactier. (*Bot.*, *Mat. médic*) Genre de plantes nombreux en espèces, dont quelques-unes produisent des fruits acides et rafraîchissans que l'on mange dans différentes parties de l'Amérique. Du figuier dinde et du *cactus coccinilifère* en particulier, IV, 226 et 227. *Voyez* aussi Cochenille, V, 7.

Cadaba. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Genre de plantes de la famille des Capparidées, dont une espèce passe pour un puissant antivénéneux, IV, 227.

Cadavalli. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Nom brame d'un genre de vigne du Malabar, V, 227.

Cadavéreux (Aspect). (*Séméiot.*) Doit être généralement regardé comme un des signes les plus fâcheux dans le cours des maladies, IV, 227.

Cadavres. (*Jurisp. de la médec.*) Considérations générales relatives aux cadavres, considérés sous le point de vue de la jurisprudence, IV, 227 à 230. — Des ouvertures des cadavres, 230. — Généralités sur les différentes parties du corps, considérées en tant que leur lésion devient plus ou moins facilement, et plus ou moins ordinairement une cause de mort, 232 et 233. — Manière de procéder à l'ouverture et à l'examen d'un cadavre, ce qui pour le médecin doit être regardé comme un de ses devoirs les plus importans et les plus difficiles à remplir, 233 à 338. — Rapport ou modèle d'une ouverture de cadavre, 238 à 240. — Réflexions à cet égard par Mahon, auteur de cet article, 240 et 241. *Voyez* aussi Médico-légal, IX, 578; et Ouverture, XI, 249.

Cade (Huile de). (*Mat. médic.*) IV, 241.

Cadelari. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Plante vivace du Malabar, IV, 241.

Cadiac (Eaux minérales de). IV, 241.

Cadmie. (*Chim.*, *Mat. médic.*) IV, 241. *Voyez* aussi Calamine, IV, 275.

— des fourneaux. (*Chim.*, *Mat. médic.*) IV, 241.

Caduc (Mal). (*Pathol.*) Un des noms vulgaires de l'épilepsie. *Voyez* ce dernier mot, VI, 5 et suiv.

Caducité. (*Hyg.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément*.

Cadus. (*Mat. médic.*) Mesure dont se servoient les Anciens, et de la capacité de cent vingt livres de vin ou cent cinq livres d'huile, IV, 241.

Caen. (*Jurisprud. de la méd.*) Généralités sur cette ville, considérée sous le rapport de la jurisprudence de la médecine, 241 à 245.

Cæla. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Petite plante de la côte du Malabar, IV, 245.

Cælius Aurelianus. (*Biogr. médic.*) IV, 245 à 257.

Cæsalpin (André). (*Biogr. médic.*) IV, 256 et 257.

Cæsarienne (Opération). (*Méd. lég.*) Considérations générales sur les circonstances dans lesquelles cette opération est indiquée ou contre indiquée, IV, 257 à 261.

Cæsarius (Jean). (*Biogr. médic.*) IV, 261.

Café. (*Hyg.*, *Bot.*, *Mat. médic.*) IV, 262 à 265. *Voy.* aussi Nourriture, X, 699 et 749.

Cafeine. (*Chim. végét.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément*.

Cagan (Eaux minérales de). IV, 265.

Cagnati (Marcel). (*Biogr. médic.*) IV, 265 et 266.

CAGOSANGA. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Nom donné à l'ipécacuanha par quelques anciens auteurs de matière médicale, IV, 266.

CAGOTS. Nom donné à des individus difformes, infirmes et misérables qui habitent particulièrement les vallées de la Bigorre, du Béarn et des deux Navarres. Notice historique sur cette race d'hommes, extraite de l'ouvrage de Ramond sur *les Pyrénées*, IV, 266 à 269. *Voyez* aussi CRÉTINISME et CRETINS, V, 198.

CAILLE. (*Hyg.*, *Ornithol.*) IV, 270. *Voyez* aussi NOURRITURE, X, 711.

CAÏENNE. (*Hyg.*) Description topographique très-succincte de cette île, IV, 269.

CAILLÉ. (*Hyg.*) Partie du lait qui, séparée de la sérosité et de la crême, forme le fromage. *Voyez* ALIMENS, I, 727; FROMAGE, VI, 521; et LAIT, VIII, 48.

CAILLEBOTÉ. (*Pharm.*, *Mat. médic.*) Nom donné à tout liquide qui est pris en une espèce de matière solide, floconneuse, analogue à celle du lait caillé, IV, 270.

CAILLE-LAIT. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Nom vulgaire du genre Gaillet, IV, 270.

CAILLETTE. (*Art vétér.*, *Anat.*) *Voyez* ABOMASSUS, I, 23.

CAILLOT. (*Pathol.*, *Séméiotiq.*) Portion de sang coagulé ou caillé par le refroidissement ou le repos. Importance de son aspect pour la séméiotique, IV, 271. *Voyez* aussi PLEURÉTIQUE (Couenne pleurétique), XII, 137.

CAILLOU. (*Minér.*, *Mat. méd.*) IV, 271 et 272.

CAIMI OU CAIMO (Pompée). (*Biogr. médic.*) IV, 272.

CAIPA-SHORA. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Plante cucurbitacée de la côte du Malabar, IV, 272.

CAIUS (Jean). (*Biogr. médic.*) IV, 272 et 273.

CAJAN. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Arbuste légumineux. *Voyez* CYTISE, IV, 895.

CAJEPUT (Huile volatile de). (*Mat. médic.*) *Voyez* MELALEUCA, IX, 588.

CAKILE. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Plante de la famille des Crucifères, regardée comme antiscorbutique, IV, 273.

CAL. (*Pathol.*) Dureté cutanée, charnue ou osseuse, IV, 273.

CALABA. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Genre de la famille des Guttifères, IV, 273.

CALAF. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Saule à grandes feuilles qui vient en Syrie, IV, 274.

CALAGERI. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Nom brame d'un arbrisseau du Malabar, VI, 274.

CALAGUALA. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Plante qui croît au Pérou, IV, 274.

CALALOU. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Fruit d'une espèce de courge très-commune à la Louisiane, IV, 274 et 275.

CALAMBAC. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Nom indien du bois d'aloës, IV, 275. *Voyez* AGALLOCHUM, I, 353; et BOIS D'ALOES, IV, 27.

CALAMBOUR. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Bois odoriférant de couleur verdâtre. En quoi il diffère du calambouc, IV, 275. *Voyez* AGALLOCHUM, I, 353; et BOIS D'ALOES, IV, 27.

CALAMENT. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Genre de plantes de la famille des Labiées, IV, 275. *Voyez* aussi MÉLISSE, IX, 617.

CALAMINAIRE (Pierre). (*Chim.*, *Mat. médic.*) *Voyez* CALAMINE, IV, 275.

CALAMINE. (*Chim.*, *Mat. médic.*) Oxyde de zinc natif, IV, 275 et 276.

CALAMITE. (*Mat. méd.*) Nom donné autrefois à une espèce de storax et à des polypiers fossiles, IV, 276.

— BLANCHE. (*Minér.*, *Mat. médic.*) Espèce de marne ou d'argile blanche, IV, 276.

CALAMUS AROMATICUS. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Nom scientifique de la canne aromatique, 276 et 277. *Voyez* aussi ACORE VRAI, I, 122; CANNE, IV, 349; et ROSEAU, XII, 606.

CALCAIRES (Terres, pierres, substances). (*Mat. médic.*) IV, 277 et 278.

CALCÉOLAIRE. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Genre de plantes de la famille des Personnées, dont une espèce est employée au Pérou comme laxatif, IV, 278.

CALCINATION. (*Chim.*, *Mat. médic.*) Opération à l'aide de laquelle on calcine les substances qui en sont susceptibles. En quoi ce mot diffère du verbe *calciner*, IV, 278. — Ce que les alchimistes entendoient par *calcination philosophique*, 279.

CALCITIS ou CHALCITIS. (*Chim.*) IV, 279.

CALCULS EN GÉNÉRAL. (*Méd. pratiq.*) Concrétions diverses, solides, pierreuses, informes, etc., dont on distingue un grand nombre d'espèces, et que l'on rencontre dans presque toutes les parties du corps. Auteurs qui ont écrit sur ces sortes de concrétions, IV, 279 et 280.

— BILIAIRES. (*Pathol.*) Considérations générales sur leur origine, leur formation et leurs causes, IV, 280 à 283. — Leurs différens modes de traitement, 283 à 287. — Plusieurs observations à l'appui, 287 à 291.

— DES REINS ET DE LA VESSIE. (*Pathol.*) Des formes et des variétés que présentent ces sortes de calculs, IV, 292. — Des différens lieux qu'ils occupent, 294. — Des symptômes qu'ils produisent et du diagnostic de leur existence, 295 à 297. — De leur nature et de leur composition, 297 à 300. — De leur formation dans les reins et dans la vessie, 300 à 302. — De l'analogie de ces calculs avec d'autres maladies, 302 à 304. — Des moyens de prévenir ou de calmer les accidens qu'ils occasionnent, 304 à 311. — Des lithontriptiques en particulier, 306 à 311. *Voyez* aussi LITHONTRIPTIQUES, VIII, 172.

CALCULIFRAGES. (*Mat. médic.*, *Thérap.*) Synonyme de lithontriptiques, IV, 311. *Voyez* aussi CALCULS, IV, 306; et LITHONTRIPTIQUE, VIII, 172.

CALDAS (Eaux minérales de). IV, 311.

CALDERA DE HEREDIA (Gaspar). (*Biogr. médic.*) IV, 311.

CALEBASSE. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Fruit d'une espèce de courge, IV, 311 et 312.

CALENDRE. (*Entomol.*, *Mat. médic.*) Nom vulgaire de quelques espèces de charançon, IV, 312. *Voyez* aussi CHARANÇON, IV, 618.

CALENTURE. (*Pathol.*) Espèce de fièvre dont sont principalement attaquées les personnes qui font des voyages de long cours dans les climats chauds et qui passent sous la ligne. Symptômes et traitement de cette maladie d'après Olivier, IV, 312 et 313.

CALESAN. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Arbre du Malabar analogue au sumac, IV, 313.

CALFEUTRER. (*Hyg.*) IV, 313 et 314.

CALICE. (*Bot.*, *Mat. médic.*) IV, 314.

CALIGNI BLANC. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Arbre de la Guiane, IV, 314.

CALIGUO. (*Pathol.*) Obscurcissement de la vue. Acception différente donnée à ce mot par Sauvages et Cullen, IV, 314 et 315.

CALIN. (*Chim.*, *Mat. médic.*) Métal composé de plomb et d'étain, d'un fréquent usage en Chine, IV, 315.

CALLEUX, SE. (*Pathol.*) Partie qui contracte des duretés appelées *cal*, IV, 315.

CALLIBLÉPHARON. (*Mat. médic.*) Cosmétique ou médicament composé, propre à embellir les paupières, suivant Galien, IV, 315.

CALLIGÈNES. (*Biogr. médic.*) IV, 315.

CALLIMACHUS. (*Biogr. médic.*) IV, 315.

CALLIPÉDIE. Art d'avoir de beaux enfans, IV, 315.

CALLISTHÈNE. (*Biogr. médic.*) IV, 515.

CALLOSITÉ. (*Pathol.*) Endurcissement, épaississement de la peau, IV, 315.

CALLUS. (*Pathol.*) Tumeur dure, aplatie qui se forme dans le tissu de la peau, IV, 315.

CALMANS. (*Mat. médic., Thérap.*) IV, 315 à 317.
CALMAR. (*Zool., Hyg., Mat. médic.*) Animal marin du genre des sèches, IV, 317.
CALME. (*Pathol.*) IV, 317.
CALOMEL ou CALOMÉLAS. (*Chim., Mat. médic.*) Ancien nom du protochlorure de mercure sublimé plusieurs fois, IV, 318. *Voyez* aussi ANTIVÉNÉRIENS (Remèdes), III, 103; MERCURE, IX, 697; et RÉACTIF, XII, 464.
CALORIFACTION. (*Physiol.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément*.
CALORIMÈTRE. (*Physiq.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément*.
CALORIQUE. (*Path., Mat. médic.*) Applications très-importantes que l'on peut en faire à la physique animale. Des propriétés de cet agent. De la raréfaction et de l'écartement des molécules produits par le calorique, IV, 318 et 319. — De l'attraction diverse du calorique par les différens corps, 319 à 320. — De la chaleur spécifique ou de la quantité diverse du calorique contenue dans les corps, quoiqu'à la même température, 320 à 322. *Voyez* aussi l'article HYGIÈNE, VII, 431.
CALOTTE. (*Hyg.*) Petite coeffe de cuir, de laine, de soie ou de toute autre étoffe, destinée à couvrir une plus ou moins grande partie de la tête, IV, 323.
CALUMBÉ. (*Bot., Mat. médic.*) Racine dont l'origine est restée long-temps inconnue, et qui paroît être celle de colombo, IV, 323. *Voyez* COLOMBO (Racine de) dans le *Supplément*.
CALUNDRONIUS. (*Mat. médic.*) Pierre merveilleuse peu connue, à laquelle on attribuoit anciennement la propriété de chasser la mélancolie et de résister aux enchantemens, IV, 324.
CALUS. (*Pathol.*) *Voyez* CAL, IV, 324.
CALVI (Jean). (*Biogr. méd.*) IV, 323.
CALVITIES. (*Pathol.*) Absence de cheveux. *Voyez* ALOPÉCIE, II, 63.
CALVO (Jean). (*Biogr. méd.*) IV, 324.
CAMAGNOC. (*Bot., Mat. médic.*) Espèce de manioc que l'on cultive à Cayenne. IV, 324. *Voyez* aussi MANIOC, VIII, 492.
CAMANUSALI. (*Biogr. médic.*) IV, 324.
CAMARA. (*Bot., Mat. méd.*) Genre de plantes de la famille des Verbénacées, renfermant un assez grand nombre d'arbrisseaux étrangers, IV, 324 et 325.
CAMARA-BAJA. (*Bot., Mat. médic.*) Plante du Brésil. *Voyez* CAMARA-JAPO, IV, 325.
— CUBA. (*Bot., Mat. médic.*) Plante du Brésil. *Voyez* CAMARA-JAPO, IV, 325.
— JAPO (*Bot., Mat. méd.*) Plante aromatique et amère du Brésil, IV, 325.
— MICA. (*Bot., Mat. médic.*) *Voyez* CAMARA-JAPO, IV, 325.
— TINGA. (*Bot., Mat. médic.*) Plante aromatique du Brésil. *Voyez* CAMARA-JAPO, IV, 325.
CAMAREZ (Eaux minérales de). IV, 325.
CAMARIGNE ou CAMARINE. (*Bot., Mat. méd.*) Plante qui croît dans les lieux sablonneux du Portugal, dont une espèce porte des baies rondes et noires pleines de suc très-employées chez les Kamtschadales pour teindre les peaux, IV, 326.
CAMARIN-BAS. (*Bot., Mat. méd.*) Arbre que l'on trouve dans les environs de Rio-Grande, et dont le fruit contient un noyau renfermant une amande bonne à manger, IV, 326.
CAMBING. (*Bot., Mat. médic.*) Arbre des Moluques dont l'écorce est employée avec succès dans la diarrhée et la dysenterie, IV, 326.
CAMBO (Eaux minérales de). IV, 327.
CAMBOGE A GOMME GUTTE. (*Bot., Mat. médic.*) Arbre des Indes orientales, IV, 326 et 327. *Voyez* aussi GOMME GUTTE, VI, 658.
CAMBON (Eaux minérales de). IV, 327.
CAMBONNES (Eaux minérales de). IV, 327.
CAMBOUIS. (*Mat. médic.*) Graisse de cochon ou d'autres animaux dont on enduit les extrémités des roues des voitures. Propriétés médicinales attribuées autrefois au *vieux oing* ou cambouis combiné avec une partie du fer des roues, IV, 327.
CAM-CHAIN. (*Hyg., Mat. méd.*) Espèce d'orange très-estimée qui croît au royaume de Tonquin, IV, 327.
CAMELÉE. (*Bot., Mat. médic.*) Arbrisseau toujours vert dont toutes les parties ont une saveur âcre et caustique, IV, 328.
CAMELINE. (*Hyg.*) Espèce de sauce composée d'un très-grand nombre d'épices, IV, 328.
— (*Mat. médic.*) Genre de la famille des Crucifères, IV, 328.
CAMELLIÉES (Famille des). (*Bot., Mat. médic.*) *Voyez* NATURELLE (Familles), X, 510; et NOURRITURE, X, 696.
CAMERARIUS. (*Biogr. médic.*) Notice biographique et bibliographique sur plusieurs médecins de ce nom, IV, 328 à 332.
CAMISOLE. (*Hyg.*) IV, 332 et 333.
— DE FORCE. (*Hyg.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément*.
CAMOMILLE. (*Bot., Mat. médic.*) Genre de plantes de la famille des Corymbifères, IV, 333 et 334.
— COMMUNE. (*Bot., Mat. méd.*) *Voyez* MATRICAIRE, VIII, 601.
CAMOSIERS (Eaux minérales de). IV, 334.
CAMPAGNE. (*Hyg.*) *Voyez* CHAMPS, IV, 606.
— (Eaux minérales de). IV, 334.
CAMPANELLA (Thomas). (*Hist. de la médec.*) IV, 334.
CAMPANULACÉES (Famille des). (*Bot., Mat. médic.*) *Voyez* NOURRITURE, X, 700.
CAMPANULE. (*Hyg., Bot., Mat. médic.*) Genre de plantes de la famille des Campanulacées, très-nombreux en espèces, dont quelques-unes sont employées en médecine, IV, 335.
CAMPÊCHE (Bois de). (*Bot., Mat. médic.*) *Voyez* BOIS DE CAMPÊCHE, IV, 29.
CAMPER (Pierre). (*Biogr. médic.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément*.
CAMPHORATE. (*Chim.*) IV, 335.
CAMPHORIQUE (Acide). (*Chim., Mat. médic.*) IV, 335.
CAMPHRE. (*Mat. méd.*) IV, 335 à 342. — De l'emploi de cette substance en frictions. *Voyez* MÉDECINE IATRALEPTIQUE, IX, 114.
CAMPHRÉE. (*Bot., Mat. médic.*) Genre de plantes de la famille des Arroches, IV, 342 et 343.
CAMPHRÉES (Boissons, liqueurs). (*Pharm., Mat. médic.*) IV, 343.
CAMPI (Michel et Balthasar). (*Biogr. médic.*) Savans botanistes du dix-septième siècle, IV, 343.
CAMPLONG (Eaux minérales de). IV, 343.
CAMPOLONGO (Emile). (*Biogr. médic.*) IV, 343 et 344.
CANADA (Résine, baume du). *Voyez* RÉSINES, XII, 531.
CANAMUSALI. (*Biogr. médic.*) *Voyez* CAMANUSALI, IV, 324.
CANAPE (Jean). (*Biogr. médic.*) IV, 344.
CANAPÉ. (*Hyg.*) Sorte de mets préparé avec de l'huile, des anchois et du fromage de Parmesan rapé, IV, 344.
CANARD. (*Hyg., Mat. médic., Ornith.*) IV, 345 et 346. *Voyez* aussi NOURRITURE, X, 712.
CANCER. (*Pathol. chir.*) *Voyez* ANTICANCÉREUX, III, 68 et 69; CARCINOME, IV, 405; NOLI ME TANGERE, X, 632; SQUIRRHE, XIII, 105; ULCÈRES (Ulcères cancéreux), XIII, 335.
— DE LA MATRICE. (*Pathol. chir.*) *Voyez* MATRICE, VIII, 643.

Cancer de l'œil. (*Pathol. chir.*) *Voyez* Exophthalmie, VI, 159.
— carcinome. (*Pathol.*, *Art vétér.*) IV, 346 et 347.
Cancre (*Hyg.*, *Zoolog.*) Genre d'animaux crustacés dont il y a beaucoup d'espèces que l'on mange comme les écrevisses et les homards, IV, 347. *Voyez* aussi Ecrevisse, V, 683; et Homard, VII, 254.
Candé (Eaux minérales de). IV, 347.
Candi (Sucre). (*Hyg.*) *Voyez* Sucre, XIII, 153.
— (*Mat. médic.*, *Pharm.*) Matière cristalline qui se sépare des confitures et des sirops par une légère évaporation, IV, 347.
Candisation. (*Pharm.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Candi, IV, 347.
Canépicier. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Nom de l'arbre à casse. *Voyez* Casse, IV, 441 et suiv.
Canevari (Demetrio). (*Biogr. médic.*) IV, 347 et 348.
Canicule. (*Hyg.*, *Météor.*) Etoile très-brillante faisant partie de la constellation du grand Chien, et que l'on regardoit autrefois comme devant exercer une grande influence sur l'économie animale, IV, 348.
Caniram. (*Bot.*, *Mat. méd.*) Grand arbre du Malabar, IV, 348 et 349.
Canities. (*Pathol.*) Mot employé par les auteurs pour désigner la couleur blanche ou grise des cheveux, qui est ordinaire à la vieillesse. Causes de ce changement de couleur des cheveux, qui peut être total ou partiel. Moyens proposés pour le prévenir, IV, 348 et 349.
Canne. (*Hyg.*) Long morceau de bois ou de roseau dont les hommes se servent pour s'appuyer, se maintenir ou se défendre dans le cours de leurs promenades. Son utilité pour les vieillards et les convalescens, IV, 349.
— a sucre. (*Bot.*, *Mat. médic.*) IV, 349. *Voyez* aussi Sucre, XIII, 152.
— de Provence. (*Bot.*, *Mat. méd.*) IV, 349 et 350. *Voy.* aussi Roseau, XII, 606.
Canneberge. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Plante dont les baies sont employées comme rafraîchissantes, détersives et astringentes, IV, 350.
Cannelle. (*Bot.*, *Mat. médic.*, *Hyg.*) Ecorce moyenne des jeunes pousses et des branches d'une espèce de laurier qui croît abondamment à Ceylan, IV, 351. — Propriétés physiques de cette écorce, et description de l'arbre d'où on la retire, 353. — Méthode en usage pour la séparer de l'arbre, 354. — Du débit qui se fait de cette écorce; de ses diverses sortes, de son choix et de ses falsifications. De la distillation de l'huile de cannelle et de sa nature, 354 à 356. — Du camphre que l'on peut retirer de la racine du cannellier. De l'usage de l'huile des feuilles. De l'emploi des fleurs, des fruits et de la cire du cannellier, 356.—De l'usage de la cannelle, de l'eau spiritueuse et de l'huile qu'on en retire par la distillation, 357. *Voyez* aussi Assaisonnement, III, 342.
— blanche. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Ecorce provenant d'un grand arbre de la Jamaïque. Description botanique de cet arbre. Usages économiques et médicinaux de cette écorce, IV, 350 et 351.
Canon. (*Art vétér.*, *Anat.*) *Voyez* Cheval, IV, 732.
Canoniers (Maladies des). (*Méd. prat.*) IV, 358.
Cant (Arent). (*Biogr. médic.*) IV, 358.
Cantharides. (*Mat. médic.*, *Entom.*) Genre d'insectes coléoptères, tétramérés, renfermant un grand nombre d'espèces. Histoire naturelle de ces insectes, 358 et 359. — Leur analyse chimique, 359 et 360. — De leur action générale sur l'économie animale, 360 et 361. — De leurs effets médicamenteux, lorsqu'ils sont administrés à l'intérieur, 361 et 362. = à l'extérieur, 363. — Des abus des cantharides employées en vésicatoires, et des cas où elles sont nuisibles, 363 et 364. — Des effets utiles des cantharides appliquées en vésicatoire, et des maladies qui réclament leur emploi, 364 à 367. — Des différentes manières d'administrer les cantharides, 367. *Voyez* aussi Amour physique, II, 167; Insectes, VII, 651; Méloé, IX, 617.
Cantharidine. (*Chim.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément.*
Cantwel (André). (*Biogr. médic.*) IV, 367 et 368.
Caoutchouc. (*Mat. médic.*) Nom scientifique de la gomme élastique. *Voyez* Résines (Résine élastique), XII, 534 et 535.
Capelet. (*Art vétér.*, *Pathol.*) *Voyez* Cheval, IV, 744.
Capelle en Vézie (Eaux minérales de). IV, 368.
— del Fraissy (Eaux minérales de). IV, 368.
Capellutius (Roland). (*Biogr. médic.*) IV, 368.
Caphopicrite. (*Chim.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément.*
Capillaire. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Nom de plusieurs fougères employées en médecine, IV, 368 à 370.
— (Sirop de). (*Pharm.*, *Mat. médic.*) 370 et 371.
Capitales. (*Pharm.*, *Mat. médic.*) Nom donné autrefois aux préparations pharmaceutiques les plus compliquées, que l'on regardoit comme douées de propriétés extraordinaires, IV, 371.
Capitaneus ou Capiteyn (Pierre). (*Biogr. médic.*) IV, 371.
Capitaurus (Jérome). (*Biogr. médic.*) *Voyez* Capivaccio, IV, 372.
Capivaccio (Jérome). (*Biogr. médic.*) IV, 372 et 373.
Capo di Vacca (Jérome). (*Biogr. médic.*) *Voyez* Capivaccio, IV, 372.
Capponi ou Capponio (Jean-Baptiste). (*Biog. médic.*) IV, 373.
Capra (Marcel). (*Biogr. médic.*) IV, 373.
Capres. (*Hyg.*, *Bot.*, *Mat. médic.*) Boutons des fruits du câprier confits dans le vinaigre. *Voyez* Caprier, IV, 374.
Caprier. (*Hyg.*, *Bot.*, *Mat. médic.*) Arbrisseau épineux qui croît dans le midi de la France et dans toute l'Europe australe. Emploi médicinal de l'écorce de sa racine, IV, 374. — Manière de la prescrire. Usage que l'on fait, comme assaisonnement, des boutons non épanouis du câprier, sous le nom de *câpres*, IV, 374 et 375.
Caprifoliacées. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Naturelles (Familles), X, 512.
Caprisant (Pouls). (*Pathol.*) Espèce de pouls à la fois irrégulier et inégal, IV, 375.
Capua ou di Capoa (Léonard). (*Biogr. médic.*) IV, 375 et 376.
Capucine (*Bot.*, *Mat. médic.* et *Hyg.*) Genre de plantes de la famille des Géraniées, dont deux espèces sont beaucoup plus employées parmi nous comme assaisonnement que comme médicament, IV, 377.
Caput. (*Pathol.*) Courbure du col, IV, 377.
Capver (Eaux minérales de). IV, 377.
Carabaccium. (*Mat. médic.*) Bois aromatique des Indes, à odeur de girofle, IV, 378.
Carabé (*Entom.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Insectes, VII, 652.
— (*Mat. médic.*) Nom primitivement donné au succin. *Voyez* Ambre jaune, II, 114; et Kababé, VIII, 5 et 6.
Caractère. (*Hyg.* et *Pathol.*) IV, 378, 383 et 384.
— du médecin. (*Hist. de la méd.*) IV, 378 à 381.
Caractères chimiques et pharmaceutiques. (*Pharm.*, *Mat. médic.*) IV, 381 à 383. *Voyez* aussi Formule, VI, 461.
Caractériser. (*Méd. prat.*) Comment on *caractérise* une maladie, IV, 384.
Caractéristiques (Signes). (*Méd. prat.*) Adjectif synonyme de pathognomonique, lorsqu'il est joint au mot signes. *Voyez* Pathognomonique, XI, 440; et Signes, XIII, 52.
Caragne (Résine). (*Mat. médic.*) IV, 384 et 385. *Voyez* aussi Résines (Résine caragne), XII, 533.

Carambolier. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Genre d'arbrisseaux exotiques, dont plusieurs espèces sont employées comme alimens et comme médicamens, IV, 385.

Caramel. (*Hyg.*, *Mat. médic.*) Sucre à demi brûlé, IV, 385 et 386.

Carameno. (*Mat. médic.*) Nom américain d'une huile que l'on retire d'un fruit appellé *carameno*, IV, 386.

Carandas. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Plante ou arbuste des Indes orientales, très-commune au Bengale, IV, 386.

Carbonates. (*Pharm.*, *Mat. médic.*) IV, 403. *Voyez* aussi Sel, XII, 755.

— d'ammoniaque. (*Chim.*, *Mat. médic.*)

— de chaux.
— de cuivre.
— de fer.
— de magnésie.
— de mercure.
— de plomb.
— de potasse.
— de soude.
— de zinc.

Noms divers donnés à ces différens sels. Substances d'où on les retire. Procédés pour les obtenir. Propriétés physiques, chimiques et médicinales de chacun d'eux, IV, 386 à 405. *Voyez* aussi l'article Sel, XII, 755.

Carbone. (*Pharm.*, *Mat. médic.*) Substance élémentaire très-répandue dans la nature, tantôt pure, tantôt unie à d'autres principes, IV, 403 à 405.

Carboné. (*Chim.*, *Mat. médic.*) Qui contient du carbone, IV, 404.

Carbonique (Acide). (*Chim.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Acide crayeux, I, 110.

Carcanière (Eaux minérales de). IV, 404.

Carcano. (*Biogr. médic.*) Notice biographique et bibliographique sur plusieurs médecins de ce nom, IV, 404 et 405.

Carcapuli. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Espèce d'oranger du Malabar, IV, 405.

Carcinomateux. (*Pathol.*) IV, 405.

Carcinome (*Pathol.*) Acceptions diverses données à ce mot par les nosologistes, IV, 405. *Voyez* aussi Anticancéreux, III, 68 et 69; Noli me tangere, X, 632; et Squirrhe, XIII, 105.

Cardamome. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Incertitude des auteurs anciens sur les végétaux qui produisent ces fruits. Description et usages médicinaux des principales espèces que l'on trouve dans le commerce, IV, 405 à 409.

Cardan (Jérome et Jean-Baptiste). (*Biogr. médic.*) IV, 409 et 410.

Cardes. (*Hyg.*) Espèces de côtes formées par la partie moyenne des feuilles de certaines plantes, et que l'on mange comme légumes, IV, 410.

Cardeurs de matelas (Maladies des). (*Méd. pratiq.*) IV, 410 à 413.

Cardialgie. (*Pathol.*) *Voyez* Dyspepsie, V, 560; et le mot Tranchées (article *colique d'estomac*), XIII, 299.

Cardiaques. (*Mat. médic.*, *Thérap.*) IV, 412. *Voyez* aussi Cordiaux, V, 117.

Cardinale (Source, la). (Eaux minérales), IV, 412. *Voyez* aussi Forges (Eaux minérales de), VI, 455.

Cardinale bleue. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Plante de l'Amérique septentrionale, IV, 412. *Voyez* aussi Lobelia, VIII, 182.

Cardini (Ignace). (*Biogr. médic.*) IV, 412 et 413.

Cardiogme (*Pathol.*) Acceptions diverses données à ce mot, qu'Hippocrate fait synonyme de cardialgie, IV, 413.

Cardite, itis. (*Pathol.*) Inflammation du cœur, IV, 413. *Voyez* aussi Anatomie pathologique, II, 295, Maladies organiques du cœur, VIII, 417; et Péricardite, XI, 541.

Cardons. (*Hyg.*) Nom vulgaire d'une espèce d'artichaut, dont les pétioles des feuilles sont un aliment aqueux, doux, et d'une facile digestion, IV, 413. *Voyez* aussi Artichaut, III, 312; et Chardon, IV, 644.

Cardopatia. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Un des synonymes de la carline, IV, 413.

Carduacées (Famille des). (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément*.

Carebaria. (*Pathol.*) Douleur, pesanteur de tête, IV, 413.

Carême. (*Hyg.*) Considérations générales relatives à l'influence que cette pratique religieuse peut exercer sur la santé, 413 et 414.

Caret. (*Erpét.*, *Hyg.*) Nom de la tortue de mer qui fournit l'écaille, IV, 414.

Careum. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Synonyme de *carvi*. Voyez ce dernier mot, IV, 437.

Carie. (*Nosol.*) Ulcération des os. *Voyez* Os, XI, 229.

— vénérienne. (*Pathol.*) En quoi consiste cette maladie. Ses causes et ses moyens de traitement, IV, 414 à 416.

Carline. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Plante de la famille des Cinarocéphales, très-commune sur les Pyrénées et sur les montagnes de la Suisse, IV, 416 et 417.

— gommeuse. (*Bot.*, *Mat. médic.*) En quoi cette plante diffère de la précédente, IV, 417.

Carlsbad (Eaux minérales de). IV, 417.

Carmantine. (*Bot.*, *Mat. méd.*) Genre de plantes de la famille des Acanthacées, très-nombreux en espèces, IV, 418.

Carmin. (*Chim.*, *Mat. médic.*) Préparation chimique d'un très-beau rouge, IV, 418.

Carminatifs. (*Thérap.*, *Mat. médic.*) IV, 419 à 420.

Carnation. (*Hyg.*) Ce qu'on doit entendre par belle ou mauvaise carnation, IV, 421. *Voyez* aussi Couleur, V, 157.

Carnaval. (*Hyg.*) IV 421.

Carnification des os. (*Pathol. chir.*) *Voyez* Ostéomalaxie, XI, 238; et Ramollissement des os, XII, 442.

Carnivore (Animal). (*Hyg.*) Nom donné à tout animal qui mange de la chair. Avantages et désavantages de ce genre de nourriture, IV, 421. *Voyez* aussi Alimens, I, 745; Chair, IV, 573; et Nourriture, X, 703.

Carnosités. (*Pathol. chir.*) Excroissances fongueuses ou celluleuses. Leur principal siége, IV, 421. — Leur traitement, 422 et 423. *Voyez* aussi Bougie, IV, 108; et Rétention, XII, 551.

Caroncule. (*Pathol.*) Nom donné par Plenck à des boutons qui se développent sur la cornée ou sur la conjonctive, IV, 423.

Carotiques. (*Thérap.*, *Mat. médic.*) Noms donnés autrefois aux substances médicamenteuses, susceptibles de provoquer l'assoupissement et même le sommeil, IV, 423, *Voyez* aussi Assoupissant, III, 349; Hypnotiques, VII, 439; et Narcotiques, X, 466.

Carotte. (*Bot.*, *Mat. médic.*, *Hyg.*) IV, 423 à 424. *Voy.* aussi Nourriture, X, 687.

Caroubier. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Arbre qui croît en Orient et dans l'Europe australe, et dont le fruit est généralement regardé comme un béchique excellent et un doux laxatif, IV, 424 et 425.

Carouge. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Fruit du caroubier. *Voyez* ce dernier mot, IV, 424.

Carpe. (*Ichthyolog.*, *Hyg. et Mat. médic.*) IV, 425 à 427. *Voyez* aussi Nourriture, X, 714.

Carpeau. (*Ichthyol.*, *Hyg.*) Nom d'une variété fort estimée de la carpe, IV, 427.

Carphologie. (*Pathol.*) Agitation automatique des mains, que l'on remarque dans les maladies aiguës les plus graves, IV, 427.

Carpi (Jacques). (*Biogr. médic.*) IV, 427 et 428.

Carpières. (*Art vétér.*, *Ichthyol.*) *Voyez* Alevin, I, 656.

CARPOBALSAMUM. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Nom pharmaceutique du fruit du baumier. Description succinte de cet arbre, IV, 428.
CARREAU. (*Pathol.*) Nom vulgaire de l'atrophie mésentérique, IV, 429 et 430. *Voyez* aussi ATROPHIE, III, 426; et MÉSENTÉRIQUE (Atrophie), X, 4.
CARRE. (*Art vétér.*, *Maréchall.*) *Voyez* ARÊTE, III, 247.
CARRELET. (*Ichthyol.*, *Hyg.*) Poisson de mer très-délicat, et d'un goût agréable, IV, 430. *Voyez* aussi NOURRITURE, X, 714.
CARRERO (Pierre-Garcie). (*Biogr. médic.*) IV, 430.
CARRIERS (Maladies des). (*Médec. prat.*) IV, 430 à 432.
CARROZA (Jean). (*Biogr. médic.*) IV, 432 et 433.
CARTAGENA (Antoine). (*Biogr. médic.*) IV, 433.
CARTES (Jeu de). (*Hyg.*) IV, 433.
CARTÉSIANISME. (*Hist. de la médec.*) Double point de vue sous lequel on doit envisager l'influence que peut exercer ce système sur la médecine, IV, 433 et 434.
CARTHAME. (*Bot.*, *Mat. méd.*) Genre de plantes de la famille des Cinarocéphales, contenant un grand nombre d'espèces, IV, 434 à 436.
CARTHAMINE. (*Chim. végét.*) *Voy.* ce mot dans le *Supplém.*
CARTHEUSER (Jean-Frédéric). (*Biogr. médic.*) IV, 436.
CARTINODE (*Bot.*, *Mat. médic.*) Un des noms vulgaires de la renouée. *Voyez* ce dernier mot, XII, 505.
CARUS. (*Pathol. et Art vétér.*, *Pathol.*) Assoupissement, sommeil profond, IV, 437 et 438. *Voyez* aussi APOPLEXIE, III, 186.
CARVI. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Plante ombellifère dont les semences sont stimulantes, vermifuges et carminatives, IV, 437.
CARYOCAR. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Grand arbre de l'Amérique méridionale, IV, 438.
CARYOCOSTIN. (*Pharm.*, *Mat. médic.*) Electuaire dont le girofle et le costus font la base, IV, 438 à 439.
CARYOPHYLLÉES (Famille des). (*Bot*, *Mat. médic.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément.*
CARYOTE. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Palmier très élevé qui croît aux Indes et dans les îles Moluques, IV, 439.
CASCARILLE. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Ecorce d'un arbrisseau de l'Amérique méridionale, IV, 439 et 440. *Voyez* aussi CHACRIL, IV, 570.
CASPIUS (George). (*Biogr. médic.*) IV, 440.
CASSAVE (*Hyg.*) Espèce de pain ou de gâteau que les Indiens font avec la racine de manioc, IV, 440. *Voyez* aussi MANIOC, VIII, 492; NOURRITURE, X, 725.
CASSE. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Genre de plantes de la famille des Légumineuses, très-nombreux en espèces, dont plusieurs sont ou peuvent être employées en médecine. Considérations générales sur chacune de ces espèces en particulier, IV, 440 et 441. — Ce que c'est que la *casse en bâtons*, 441. — Histoire naturelle de l'*arbre à casse* ou *canéficier*, 442. — Analyse chimique de la casse, 442 à 446. — Propriétés et usage de cette substance, 447 à 448.
— CUITE. (*Pharm.*, *Mat. médic.*) Préparation de pulpe de casse sucrée et aromatisée, IV, 448.
— EN BOIS. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Un des noms d'une espèce de cannelle, IV, 448. — Propriétés physiques, chimiques et médicinales de cette écorce, 449.
— LAXATIVE. (*Pharm.*, *Mat. médic.*) Un des noms de la casse officinale, IV, 449.
— MONDÉE. (*Pharm.*, *Mat. médic.*) Matière gélatineuse de la casse passée au tamis de crin, IV, 449.
— EN NOYAUX. (*Pharm.*, *Mat. médic.*) Nom de la casse non mondée, IV, 449.
— SOLUTIVE. (*Pharm.*, *Mat. médic.*) Un des noms pharmaceutiques de la casse en bâtons, IV, 449.
CASSEBOHM (Jean-Frédéric), (*Biogr. médic.*) IV, 449 et 450.
CASSERIUS (Jules). (*Biogr. médic.*) IV, 450.
CASSIAN (Saint-) (Eaux minérales de). *Voyez* SAINT-CASSIAN, XII, 654.
CASSIS. (*Hyg.*, *Bot.*, *Mat. médic*) Fruit d'une espèce de groseiller. *Voyez* GROSEILLE, VI, 711.
CASSIUS (Pourpre de). (*Chim.*, *Mat. médic.*) *Voyez* POURPRE (Pourpre de Cassius), XII, 292.
CASSONADE. (*Hyg.*) *Voyez* SUCRE, XIII, 152.
CASSUMMUNIAR. (*Bot.*, *Mat. médic.*). Racine des Indes dont on a vanté l'efficacité dans une foule de maladies, principalement dans les affections nerveuses, IV, 451.
CASSUTHA. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Synonyme de cuscute, IV, 451. *Voyez* CUSCUTE, V, 258.
CASTELLAN (Honoré). (*Biogr. médic.*) IV, 451 et 452.
CASTELLUS. (Pierre). (*Biogr. médic.*) IV, 452.
CASTERA-VERDUZAN (Eaux minérales de). *Voyez* ce mot dans le *Supplément.*
— VIVENT (Eaux minérales de). IV, 452 et 453.
CASTOR (Antonius). (*Biogr. médic.*) *Voyez* ANTONIUS CASTOR, III, 148.
CASTOR. (*Zoolog.*, *Mat. médic.*) Quadrupède mammifère de la famille des rongeurs. Description abrégée de cet animal, d'après Sarrazin, médecin du roi au Canada, IV, 453. — Ses mœurs, ses habitudes. Manière dont on le chasse, 453 à 455.
CASTOREUM. (*Mat. médic.*) Matière extractive et gélatineuse d'une odeur forte et désagréable qui se trouve dans des poches ovoïdes situées entre les cuisses postérieures du castor. Description de ces sortes de cavités, IV, 455 et 456. Propriétés chimiques et usage médical de cette substance, 457 à 459.
CASTRANGULA. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Ancien nom de la scrofulaire, IV, 460. *Voyez* SCROFULAIRE, XII, 735.
CASTRAT. Nom donné aux individus que l'on prive volontairement des testicules. *Voyez* CASTRATION, IV, 460 à 462; et EUNUQUE, VI, 133.
CASTRATION. (*Art vétér.*) *Voyez* HARRAS, VII, 61 et suiv.
— (*Opér. chir.*) De la castration considérée sous le point de vue de l'hygiène, 460. = de la médecine légale, 460 à 462. *Voyez* aussi OPÉRATIONS, XI, 128.
CASTRO. (*Biogr. médic.*) Notice biographique et bibliographique sur plusieurs médecins qui ont porté ce nom, IV, 462 à 463.
CASTROGIANNE (Bernard-Marie de). (*Hist. de la méd.*) IV, 463 et 464.
CAT (Claude-Nicolas le). (*Biogr. médic.*) IV, 464 à 467.
CATACLISIS. (*Pathol.*) Spasme aigu qui tient un des deux yeux fermé, suivant Vogel, IV, 467.
CATAGAUNA. (*Mat. médic.*) Un des noms de la gomme gutte. *Voyez* CAMBOGE, IV, 326; et GOMME GUTTE, VI, 658.
CATAGMATIQUES. (*Mat. médic.*) Nom donné aux remèdes que l'on croyoit propres à favoriser la formation du cal, IV, 467.
CATAIRE. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voy.* CHATAIRE, IV, 663.
CATALEPSIE. (*Pathol.*) Principaux caractères de cette maladies. Ses causes. Son prognostic et son traitement, IV, 468 et 469. — Autres acceptions données à ce mot par quelques auteurs, et notamment par Galien, 470.
CATALOTIQUES. (*Thérap.*, *Mat. médic.*) Remèdes propres à favoriser la cicatrice des plaies et des ulcères, suivant quelques auteurs, IV, 470. *Voyez* aussi CICATRISANS, IV, 846 et 847.
CATANANCE. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Nom employé par plusieurs auteurs pour désigner diverses plantes, et notamment la balsamine, IV, 470.
CATAPASME. (*Thérap.*, *Mat. méd.*) Médicamens composés de poudres plus ou moins odorantes ou médicamenteuses, dont on se servoit autrefois soit pour parfumer les vêtemens et les cheveux, soit comme médicamens à l'extérieur, IV, 470.

CATAPHORA. (*Pathol.*) Etat semblable au sommeil, avec privation de la voix et du sentiment, IV, 470. *Voyez* aussi COMA, V, 59 et 60.

CATAPLASMES. (*Thérap.*, *Mat. médic.*) IV, 470 à 475.

CATAPLEXIE. (*Pathol.*) Stupeur, air d'étonnement dans les yeux surtout. Autre acception donnée à ce mot, IV, 475.

CATAPOTIA. (*Pharm.*, *Mat. médic.*) Synonyme de pilules dans quelques auteurs, IV, 475.

CATAPSYXIS. (*Pathol.*) Sentiment de froid et de douleur dans les membres, suivant Vogel, IV, 475.

CATAPUCE. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Synonyme d'épurge, IV, 475 et 476.

CATARACTE. (*Pathol.*) En quoi consiste cette maladie et comment elle se manifeste. Ses causes, IV, 476 et 477. — Inutilité des remèdes internes et externes pour la guérison de cette affection, qui ne peut avoir lieu qu'à l'aide d'une opération chirurgicale, 478. — Procédés ou méthodes opératoires auxquels il faut donner la préférence, 478 à 492. — Définition des mots *cataracte adhérente*, *compliquée*, *laiteuse*, *lymphatique*, *mûre*, *noire*, *secondaire*, etc., 492 et 493. — Ouvrages qui traitent de cette maladie, et qui sont bons à consulter, 493 et 464. *Voyez* aussi SUFFUSION, XIII, 161.

CATARACTÉ. (*Pathol.*) Qui est affecté de cataracte, IV, 494.

CATARACTER (se). (*Pathol.*) Devenir le siége d'une cataracte, IV, 494.

CATARMATIQUES. (*Thérap.*, *Mat. méd.*) Synonyme de cathartiques. *Voyez* aussi ce mot, IV, 495.

CATARRHALES (Maladies). (*Pathol.*) *Voyez* MALADIES RHEUMATIQUES, VIII, 423 et suiv.

CATARRHE. (*Pathol.*) *Voyez* MUQUEUSE (Fluxion), X, 398 et suiv.

— BUCCAL. *Voyez* APHTHES, III, 160; APHTHEUSE (Fièvre), *ibid.* à 167; MUGUET, X, 387; et STOMATITE, XIII, 127 et suiv.

— GUTTURAL. *Voyez* ANGINE, III, 737 et suiv.

— INTESTINAL. *Voyez* DIARRHÉE, V, 434 et suiv.

— NASAL. *Voyez* NASAL (Catarrhe des fosses nasales), X, 485.

— OCULAIRE. *Voyez* OPHTHALMIE, XI, 142 et suiv.

— DE L'OREILLE. *Voyez* OREILLE (Catarrhe de l'), XI, 169; et OTITE, XI, 242.

— PITUITEUX. *Voyez* PULMONAIRE (Catarrhe), XII, 369; et POUMONS (Maladies des), XII, 283.

— PULMONAIRE *Voyez* PULMONAIRE (Catarrhe), XII, 369; et POUMONS (Maladies des), XII, 283.

— SEC. *Voyez* PULMONAIRE (Catarrhe), XII, 369.

— SIMPLE ET INFLAMMATOIRE DES ENFANS A LA MAMELLE. *Voyez* ENFANS (Maladies des), V, 841 à 844; et NÉ (Maladies du nouveau-né), X, 543.

— SUFFOCANT. *Voyez* PULMONAIRE (Catarrhe), XII, 369.

— URÉTHRAL. *Voyez* CHAUDE-PISSE, IV, 667 et suiv.

— UTÉRIN. *Voyez* FLEURS BLANCHES, VI, 416 et suiv.; LEUCORRHÉE, VIII, 133.

— VAGINAL. *Voyez* CHAUDE-PISSE, IV, 668.

— VÉSICAL. (*Pathol.*) *Voyez* VÉSICAL (Catarrhe), XIII, 429.

CATARRHÉSIS. (*Pathol.*) Flux de sang non fébrile suivant Cullen, et hémorrhagie intestinale d'après Vogel, IV, 494.

CATARTISME (*Chir.*) Réduction d'un os luxé, suivant Paul d'AEgine, IV, 494.

CATASTALTIQUES (*Thérap.*, *Mat. médic.*) Synonyme de cathartiques, suivant quelques auteurs, IV, 494. *Voyez* CATHARTIQUES, IV, 495.

CATASTASIE. (*Nosol.*) Ponction de l'œil, suivant Touberville, oculiste anglais, IV, 494.

CATASTASIS. (*Pathol.*) Acception différente donnée à ce mot par Hippocrate et Galien, IV, 494.

CATASTROPHIE. (*Pathol.*) Mot employé par quelques auteurs pour désigner le déplacement de la pupille de son siége naturel, IV, 494.

CATE. (*Mat. médic.*) Nom indien d'une espèce de suc concret ou épaissi, analogue au cachou, IV, 494.

CATESBÉE ÉPINEUSE. (*Bot.*, *Mat. médic.*, *Hyg.*) Arbrisseau épineux de la famille des Rubiacées, qui croît dans l'île de la Providence, IV, 495.

CATHA. (*Mat. médic.*, *Hyg.*) Arbre de l'Arabie, regardé dans ce pays comme un bon préservatif de la peste, IV, 495.

CATHARSE. (*Mat. médic.*, *Thérap.*) Synonyme de purgation, IV, 495. *Voyez* PURGATION, XII, 376.

CATHARTINE. (*Chim. végét.*) *Voyez* ce mot dans le *Suppl.*

CATHARTIQUES. (*Thérap.*, *Mat. médic.*) IV, 495. *Voyez* aussi PURGATIF, XII, 374.

CATHÉMÉRINE (Fièvre). (*Pathol.*) Synonyme de fièvre quotidienne. *Voy.* FIÈVRE QUOTIDIENNE, VI, 386; et QUOTIDIENNE (Fièvre), XII, 415.

CATHÉRÈSE. (*Physiol. et Pathol.*) Diminution, exténuation, d'une partie quelconque du corps, IV, 495.

CATHÉRÉTIQUES. (*Mat. médic.*, *Thérap.*) IV, 495 et 496. *Voyez* aussi CAUSTIQUES, IV, 508.

CATHETER. (*Instr. de chir.*) *Voyez* BOUGIE, IV, 93; et SONDE, XIII, 72.

CATHÉTÉRISME. (*Opér. chir.*) *Voyez* SONDE, XIII, 72.

CATHOLICUM. (*Pharm.*, *Mat. médic.*) Electuaire purgatif, IV, 496 à 497.

CATHOLIQUE. (*Pharm.*, *Mat. médic.*) Synonyme de catholicum. *Voyez* ce dernier mot, IV, 496.

CATIN. (*Chim.*). Acceptions différentes données à ce mot, IV, 497.

CATO ET ANOPURGATIFS. (*Thérap.*, *Mat. médic.*) Médicamens jouissant de la propriété d'évacuer en même temps par le haut comme par le bas, IV, 497. *Voyez* aussi ÉMÉTICO-CATHARTIQUES, V, 774.

CATO-CATHARTIQUES. (*Thérap.*, *Mat. médic.*) Remèdes purgatifs par les selles, IV, 497.

CATOCHE. (*Pathol.*) Synonyme de coma vigil, suivant quelques auteurs, et de *catalepsie* suivant d'autres, IV, 497.

CATOCHUS. (*Pathol.*) Suspension de mouvement et de sentiment; maladie très-bien décrite par Galien, et que les nosologistes ont placée parmi les spasmes, IV, 497.

CATOTÉRIQUES. (*Thérap.*, *Mat. médic.*) IV, 497. *Voyez* CATHARTIQUES, IV, 495; et PURGATIF, XII, 374.

CATULOTIQUES. (*Mat. médic.*) Synonyme de cicatrisans. *Voyez* CATALOTIQUES, IV, 470; et CICATRISANS, IV, 846.

CAUCHEMAR. (*Pathol.*) *Voyez* COCHEMAR, V, 4.

CAUDIEZ (Eaux minérales de). IV, 497.

CAUFENNE (Eaux minérales de). IV, 498.

CAUSES DES MALADIES. (*Méd. prat.*) Dénomination sous laquelle on comprend tout ce qui produit une maladie ou concourt à la produire. Principales divisions des causes imaginées par les médecins, IV, 499. — Reflexions à cet égard, 500. *Voyez* aussi NOSOGÉNIE, X, 636 à 643.

— OCCASIONNELLES. *Voyez* OCCASIONNELLES (Causes), XI, 75.

CAUSOS. (*Pathol.*) Fièvre ardente, inflammatoire et très-intense. Symptômes et pronostic de cette maladie, d'après Lomnius, IV, 501 et 502. — Méthode de traitement, 503. *Voyez* aussi ARDENTE (Fièvre), III, 240 et suiv.

CAUSTICITÉ. (*Mat. médic.*) Impression que produisent, sur les organes du goût, les substances âcres connues sous le nom de *caustiques*, IV, 503. — Causes générales et particulières de la causticité, 504 à 507.

CAUSTICUM. (*Mat. médic.*) Corps hypothétique que Meyer croyoit formé du feu et d'un acide particulier, et qu'il regardoit comme la cause de la causticité, IV, 507.

CAUSTIQUE.

Caustique de Gondret. (*Thérap.*, *Mat. médic.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément*.

Caustiques. (*Thérap.*, *Mat. médic.*) IV, 508 et 509. *Voy.* aussi Causticité, IV, 503.

Causus. (*Pathol.*) Synonyme de fièvre ardente. *Voyez* Ardente (Fièvre), III, 240 et suiv.; et Causos, IV, 501.

Cautère actuel. (*Thérap.*, *Opér. chir.*) Moyens thérapeutiques dont on se sert pour porter le feu sur la peau ou sur les différentes régions du corps. Procédés divers mis en usage pour parvenir à ce but, IV, 508 et 509. — Avantages que la médecine peut retirer de l'emploi du *cautère actuel en général*, ou de la cautérisation par le feu, 510 et 511. *Voyez* aussi Adustion, I, 201 à 229; Chaleur, IV, 579; Feu, VI, 350; Moxa, X, 378.

— (*Art vétér.*, *Chir.*) *Voyez* Actuel, I, 224.

— potentiel. (*Thérap.*, *Mat. médic.*) Nom générique de quelques préparations chimiques très-caustiques que l'on applique sur la peau pour y former une eschare, y creuser une cavité dont les parois fournissent une suppuration plus ou moins abondante. Préférence que l'on doit donner à la pierre à cautère dans certains cas. Endroits où elle doit être appliquée, et manière de faire cette application, IV, 521. — Circonstances dans lesquelles cette médication est indiquée ou contre-indiquée, 522 à 525. — Moyens simples à employer pour s'opposer aux inconvéniens qui résultent quelquefois de l'application des cautères dits *potentiels*, 526.

— (Pierre à). (*Chim.*, *Mat. médic.*) Considérations générales sur ce caustique, procédés pour l'obtenir, et manière dont il agit sur l'économie animale, IV, 511 à 521. *Voyez* aussi Caustiques, IV, 508; Potasse a la chaux, XII, 265; et pour la manière de l'appliquer, l'article Cautères potentiels, IV, 521.

Cautérétiques. (*Mat. médic.*) Synonyme de caustiques. *Voyez* ce dernier mot, IV, 508.

Cautérisation. (*Opér. chir.*) *Voyez* Adustion, I, 201 à 229; Caustiques, IV, 508; Cautère actuel et potentiel, IV, 508 et 521; et Moxa, X, 378.

Cautériser. (*Art vétér.*) I, 224.

Cauterets (Eaux minérales de). IV, 526 à 528.

Cave. (*Hyg.*) Inconvéniens qui résultent ordinairement pour la santé, d'un séjour trop prolongé dans cette partie souterraine des bâtimens, IV, 497.

Caveau. (*Hyg.*) Des caveaux des églises en particulier, et des nombreux inconvéniens qu'ils présentent sous le rapport de la salubrité publique, IV, 498.

Caviar. (*Hyg.*) Mets dont les Russes font le plus grand cas, et que l'on prépare avec les œufs de l'esturgeon, IV, 499.

Cayenne. (*Hyg.*) *Voyez* Caïenne, IV, 269.

Cécité. (*Pathol.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément*.

Cedma. (*Pathol.*) Fluxion chronique des articulations, et particulièrement de celle de la hanche, IV, 528.

Cédra ou Cedrat. (*Hyg.*) Fruit d'une espèce de citronnier, IV, 528.

Cèdre. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Espèce de mélèze du mont Liban, IV, 528.

— de Virginie. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Genièvre, VI, 611.

Cédria (Résine de). (*Bot.*, *Mat. médic.*) IV, 528. *Voyez* aussi Résines, XII, 534.

Ceinture. (*Hyg.*) Espèce de rubans en soie, en laine ou en toute autre matière, particulièrement destinés à serrer les hanches. Inconvéniens que présente l'emploi de ceintures trop serrées. Circonstances où il est bon d'en faire usage, IV, 528 et 529.

— de vif argent. (*Mat. médic.*) IV, 529.

Célastre. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Alaterne, I, 607.

Célauritis. (*Chim.*, *Mat. médic.*) Synonyme de litharge parmi les alchimistes, IV, 529. *Voyez* aussi Plomb, XII, 151.

Céleri. (*Bot.*, *Mat. médic.*, *Hyg.*) Plante potagère très-usitée, dont il existe plusieurs variétés, et dont on fait un grand usage comme aliment, IV, 529 et 530.

Célérité du pouls. (*Pathol.*) IV, 530. *Voyez* aussi Pouls, XII, 277.

Célibat. (*Hyg.*, *Médec. lég.*, *Méd. prat.*) Considérations générales sur les inconvéniens qui doivent nécessairement résulter du célibat, IV, 530 à 538. — Du *célibat ecclésiastique*, 534 à 536. — Du *célibat des militaires*, 536 et 537. — Du *célibat laïc*, 537 et 538.

Cellarius (Salomon). (*Biogr. médic.*) IV, 538.

Celle (Jean de la) (*Biogr. médic.*) IV, 538 et 539.

Cellulaire ou Celluleux (Tissu) (Maladies du). *Voyez* Sclérème, XII, 728; et Tissu cellulaire, XIII, 265.

Célotomie. (*Opér. chir.*) Opération de la hernie. *Voyez* ce dernier mot dans le *Dictionnaire de Chirurgie* de cette Encyclopédie.

Celsa. (*Pathol.*) Définition de ce mot d'après Vogel et Paracelse, IV, 539.

Celsus (Aurelius Cornelius). (*Biogr. médic.*) IV, 539 à 543. *Voyez* aussi l'article Hygiène, VII, 401 et 402.

Cément, Cémentation et Cémenter. (*Chim.*) IV, 543.

Cendres. (*Mat. médic.*) Définition de ce mot, IV, 543. — Ce que l'on doit entendre par *cendres animales*, *cendres gravelées*, 544. — *Cendres végétales*, 545 et 546.

Cendrier. (*Chim.*) IV, 546.

Cendriers (Maladies des). (*Médec. prat.*) IV, 546.

Cenosis. (*Pathol.*) Evacuation de toute espèce d'humeurs excrémentitielles, excitée par la nature, l'art ou la maladie, IV, 546.

Cénotiques. (*Thérap.*, *Mat. médic.*) Remèdes évacuans très-énergiques, IV, 547. *Voyez* aussi Drastiques, V, 532; et Purgatifs, XII, 374.

Centaurée. (*Bot.*, *Mat. médic.*) IV, 547 et 548. *Voyez* aussi Petite centaurée, XI, 626.

Centauroïdes. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Un des noms de la gratiole. *Voyez* ce dernier mot, VI, 712.

Centinode. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Synonyme de la renouée des oiseaux. *Voyez* Renouée, XII, 505.

Centoire. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Un des noms de la centaurée. *Voyez* ce dernier mot, IV, 547.

Cephalæa. (*Pathol.*) Mal de tête. *Voyez* Céphalalgie.

Céphalalgie. (*Pathol.*) Douleur gravative de la tête. Noms différens que cette affection a reçus, suivant le siége qu'elle occupe et les diverses sensations qu'elle fait éprouver. Ses causes. Son traitement, IV, 548 à 555.

Céphalée. (*Pathol.*) *Voyez* Céphalalgie, IV, 549.

Céphalique (Veine). (*Opérat. chir.*) Circonstances dans lesquelles les Anciens préféroient la saignée de cette veine à celle des autres veines du bras, IV, 556. *Voyez* aussi Saignée, XII, 651.

Céphaliques. (*Thérap.*, *Mat. médic.*) Nom des remèdes auxquels on attribuoit autrefois la propriété d'agir d'une manière spéciale sur les nerfs et sur le cerveau. Principaux céphaliques, IV, 555 et 556.

Céphalite. (*Pathol.*) *Voyez* le mot Encéphalite (article Ramollissement du cerveau), XII, 444.

Céphalomètre. (*Instr. de chir.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément*.

Céphaloponie. (*Pathol.*) Synonyme de céphalalgie. *Voyez* ce dernier mot, IV, 548 et suiv.

Ceramium. (*Mat. médic.*) Mesure employée dans l'Attique, et de la contenance de 120 livres de liquide, IV, 556.

Céraste. (*Erpét.*, *Mat. médic.*) Sorte de vipère. *Voyez* ce mot dans le *Supplément*.

Cération. (*Mat. médic.*) Petite gousse ou silique employée par les médecins grecs comme représentant un poids de quatre grains, IV, 557.

Cératocèle. (*Pathol.*) Espèce de staphylome formé par la cornée transparente ou opaque, IV, 557.

Cérats. (*Pharm.*, *Mat. médic.*) IV, 556 et 557.
Cercles. (*Art vétér.*, *Pathol.*) IV, 557. *Voyez* aussi Anneaux des cornes, III, 33; et Cheval, IV, 745.
Céréales. (*Bot.*, *Mat. médic. et Hyg.*) IV, 557 et 558. *Voyez* aussi Alimens, I, 719; et Nourriture, X, 724.
Cérébrale (Fièvre). Un des noms de la fièvre nerveuse.
Cerf. (*Zool.*, *Hyg.*, *Mat. médic.*) Genre de mammifères de la famille des ruminans, dont la chair est d'une digestion assez difficile, IV, 558. — Usages économiques et médicinaux de quelques-unes des parties de cet animal, et de son bois en particulier, 559 à 562. *Voyez* aussi Nourriture, X, 709.
— (Mal de). (*Art vétér.*, *Pathol.*) *Voyez* Mal de cerf, VIII, 327 et suiv.
— -oiseau. (*Ornith.*, *Mat. méd.*) *Voyez* Autruche, III, 439 et 440.
— -volant. (*Entomol.*, *Mat. médic.*) Propriétés médicinales attribuées autrefois à cet insecte, IV, 562.
Cerfeuil. (*Hyg.*, *Bot.*, *Mat. médic.*) IV, 562 à 564.
Cérion. (*Pathol.*) *Voyez* Teigne (Teigne faveuse), XIII, 219.
Cerises. (*Bot.*, *Mat. médic.*, *Hyg.*) IV, 564 à 566. *Voy.* aussi Alimens, I, 811.
Cerisier (Gomme de). (*Mat. médic.*) Propriétés médicinales de cette gomme, IV, 566.
Cérisy (Eaux minérales de). IV, 566.
Cernay (Eaux minérales de). IV, 567.
Cerneau. (*Hyg.*) Fruit encore tendre de la noix, que l'on sépare de son enveloppe ligneuse, IV, 566. *Voyez* aussi Noix, X, 629.
Cernières. (Eaux minérales de). IV, 566.
Cernin (St.-) (Eaux minérales de). IV, 567.
Cerouene. (*Pharm.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Ciboulene, Ce , 864.
rsifi. (*Hyg.*, *Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Salsifis, XII, 669.
Certificat d'excuse. (*Méd. lég.*) En quoi il consiste. Ce qu'on doit entendre par *certificat ecclésiastique*, *politique* et *juridique*, IV, 567 et 568.
Cérumen. ((*Phys.*, *Mat. médic.*) Humeur onctueuse que l'on trouve à l'intérieur du conduit auditif externe, IV, 568. *Voy.* aussi Cire des oreilles, IV, 861; Oreille, XI, 168; et Séméiotique, XIII, 3.
Céruse. (*Chim.*, *Mat. médic.*) Préparation de plomb. *Voy.* Plomb, XII, 153; et Réactif, XII, 467.
— d'antimoine. (*Chim.*, *Mat. médic.*) IV. 568.
Cerveau. (*Anat. et Pathol.*) *Voyez* Anatomie pathologique, II, 237.
— (Ramollissement du). (*Pathol.*) *Voyez* Ramollissement du cerveau, XII, 444.
Cervelat. (*Hyg.*) Préparation alimentaire d'une digestion assez difficile, IV, 568.
Cervelle. (*Hyg.*) IV, 568.
— de belette. (*Hyg.*) *Voyez* Belette, III, 672.
— de chat. (*Hyg.*) *Voyez* Chat, IV, 661.
— de chien. (*Hyg.*) *Voyez* Chien, IV, 803.
— de sanglier. (*Hyg.*) *Voyez* Cochon sauvage, V, 15.
Cervoise. (*Mat. médic.*) Ancien synonyme de bière. *Voy.* ce dernier mot, III, 722.
Cesar Optatus. (*Biogr. médic.*) IV, 569.
Césarienne (Opération). (*Chir.*) *Voy.* Césarienne (Opération), dans le *Dictionnaire de Chirurgie* de cette Encyclopédie.
Cessei. (Eaux minérales de). IV. 569.
Cestoni (Hyacinthe). (*Biogr. médic.*) IV, 569.
Cétérach. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Espèce de fougère, IV, 570.
Cétine. (*Chim.*)) *Voyez* Blanc de baleine, III, 750.
Cévadille. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Sébadille, XII, 743.
Cézeriat (Eaux minérales de). IV, 570.
Chacril ou Chaquerille. (*Bot.*, *Mat. médic.*) IV, 570. *Voyez* aussi Cascarille, IV, 439.
Chagrin. (*Hyg.*) Influences exercées par cette affection morale sur l'économie animale, IV, 570 et 571.
Chaîne. (*Physiq.*) Série de petits anneaux en cuivre ou en laiton, dont les physiciens se servent pour conduire ou communiquer le fluide électrique. Ce qu'on doit entendre en physique par *faire la chaîne*. Manière de l'établir. Effets qu'elle produit sur nos organes, IV, 571. *Voyez* aussi Commotion, V, 64; et l'article Électricité, V, 726.
Chair. (*Hyg. et Mat. médic.*) Nom donné aux parties molles et fibreuses des muscles des animaux, IV, 572. — Diffère en qualité suivant les espèces qui la fournissent. Celle des animaux sauvages et qui font beaucoup d'exercice, plus convenable que celle des animaux domestiques. Considérations générales sur la nature de la chair musculaire des animaux, 573 et 578. — Qualités particulières à chaque chair, 178. *Voyez* aussi Alimens, I, 782 et suiv.; et Nourriture, X, 731.
Chaircuitier. (*Hyg.*) IV, 578.
Chaise de poste. (*Hyg.*) *Voyez* Voiture, XIII, 478.
Chalastiques. (*Thérap.*, *Bot.*, *Mat. médic.*) Synonyme de remèdes émolliens et relâchans. *Voyez* Émolliens, V, 781; et Relachans, XII, 495.
Chalazes. (*Phys.*, *Hist. nat.*, *Mat. médic.*) Nom de deux ligamens albumineux qui tiennent suspendus le jaune de l'œuf et la membrane qui l'enveloppe. Propriétés médicinales attribuées autrefois à ces espèces de cordons muqueux que les cuisiniers nomment *glaires*, IV, 578 et 579.
Chalazie. (*Pathol.*) Maladie des paupières.
Chalcitis. (*Chim.*, *Mat. médic.*) Nom du sulfate de fer natif, dans un état particulier. *Voyez* Fer, VI, 316.
Chalcus (*Mat. médic.*) Poids d'environ deux grains, chez les Grecs, IV, 579.
Chaleur. (*Thérap.*, *Mat. médic.*) Sensation particulière que nous fait éprouver l'action des corps combustibles enflammés et mis en contact avec nos organes. Effets thérapeutiques qu'elle détermine, IV, 579. *Voyez* aussi les articles Adustion, I, 201; Calorique, IV, 318; Caustiques, IV, 508; Cautère actuel, IV, 508; Feu, VI, 350.
Chalibé. (*Pharm.*, *Mat. médic.*) Nom donné aux préparations chimiques dans lesquelles on faisoit entrer l'acier, IV, 579.
Chalier (Eaux minérales de). IV, 580.
Chaligny (Eaux minérales de). IV, 580.
Chalindrey (Eaux minérales de). IV, 580.
Chamæacte. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Synonyme de petit sureau ou d'hyèble dans quelques auteurs. *Voyez* Yèble, XIII, 554.
Chamæbatus. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Nom ancien de la rose sans épine, VI, 530.
Chamæcedrus. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Nom de l'aurone dans quelques auteurs. *Voyez* Absinthe. I, 31; et Armoise, III, 291.
Chamæcerasus. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Espèce de prunier suivant les uns, et de chevrefeuille suivant les autres, IV, 589.
Chamæcissus. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Lierre terrestre selon quelques auteurs, IV, 580.
Chamædris. (*Bot.*, *Mat. médic.*) IV, 580. *Voyez* aussi Germandrée, VI, 624; Petit chêne, XI, 624.
Chamæleon blanc. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Espèce de carline gommeuse, IV, 580. *Voy.* aussi Carline, IV, 417.
Chamæleuce. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Un des noms du tussilage, IV, 580. *Voyez* ce dernier mot, XIII, 337.
Chamæpitis. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Propriétés médicinales de cette labiée, IV, 581.

Chamberlayne. (*Biogr. médic.*) Notice biographique sur plusieurs médecins anglais de ce nom, dont un pratiqua les accouchemens, à Londres, avec beaucoup de réputation dans le dix-septième siècle, IV, 581.

Chambon (Joseph). (*Biogr. médic.*) IV, 581 et 582.

— (Eaux minérales de). IV, 582.

Chambre (Marin Cureau de la). (*Biogr. médic.*) IV, 582. *Voyez* aussi Cureau de la Chambre (François), V, 255.

Chambre. (*Hyg.*) Considérations hygiéniques relatives à la construction et à la disposition de cette partie des appartemens. IV, 582 et 583. *Voyez* aussi Habitation, VII, 7.

Chameau. (*Zool*, *Mat. médic.*, *Hyg.*) Propriétés médecinales attribuées à l'urine et à la fiente de ce quadrupède, IV, 583. *Voyez* aussi Nourriture, X, 709.

Chamois. (*Zool.*, *Mat. médic.*) Animal ruminant dont la peau est très-estimée dans les arts, et dont le sang a été autrefois employé comme médicament, IV, 583 et 584.

Champac ou Champacam. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Arbre du Malabar très-recherché à cause de l'odeur suave de ses fleurs, IV, 584.

Champe. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Autre espèce de champacam, IV, 584. *Voyez* Champacam, IV, 184.

Champier. (*Biogr. médic.*) Notice biographique et bibliographique sur plusieurs médecins de ce nom, IV, 584 à 585.

Champignons. (*Hyg.*, *Mat. médic.*) Considérations générales sur la structure des champignons, et sur leurs classifications, IV, 586 à 588. — Des champignons employés comme alimens, 588 à 598. — Des champignons vénéneux, 598 à 606. — Des champignons médicamenteux, 606. *Voyez* aussi Alimens, I, 780; Cynomoir, V, 262 et 263; Naturelles (Familles), X, 516; et Nourriture, X, 690.

Champs (les). (*Hyg.*) Considérations hygiéniques sur le séjour à la campagne, IV, 606 et 608.

Chancre. (*Pathol.*) Petits ulcères vénériens. Leur siége. Leurs causes et leur traitement, IV, 608 à 610. *Voyez* aussi Syphilis, XIII, 192; et Ulcère, XIII, 350.

— à la bouche. (*Art vétér.*, *Pathol.*) *Voyez* Aphthes, III, 167.

Chandeliers (Maladies des). (*Médec. prat.*) IV, 610.

Chandelle. (*Hyg.*) En quoi l'éclairage avec des chandelles peut être nuisible à la santé, IV, 610 et 611.

Changement. (*Hyg.*) Définition de ce mot. Du changement ou passage du chaud au froid en particulier, IV, 611. *Voyez* aussi Air, I, 541.

— dans les maladies. (*Pathol.*) Comment il s'opère et noms différens qu'il a reçus, IV, 612.

Chanonat (Eaux minérales de). IV, 612.

Chant. (*Hyg.*) En quoi cet exercice peut être favorable ou nuire à la santé, IV, 613. *Voyez* aussi Chanteurs (Maladies des), IV, 613.

Chanteurs (Maladies des). (*Médec. prat.*) IV, 613 et 614.

Chantejat (Eaux minérales de). IV, 614.

Chantesac (Eaux minérales de). IV, 614.

Chantrigné (Eaux minérales de). IV, 614.

Chanvre aquatique. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Bident, III, 720.

Chanvriers (Maladies des). (*Médec. prat.*) IV, 614 à 616.

Chapeau. (*Hyg.*) Partie de l'habillement qui sert à couvrir la tête des hommes. Tissu dont le chapeau est ordinairement formé. En quoi il est préférable au bonnet, IV, 616 et 617.

— d'évêque. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Petite plante des montagnes de l'Europe, dont le véritable nom est *épimède*, IV, 617. *Voyez* aussi Fusain, VI, 543.

Chapellain (Jean). (*Biogr. médic.*) IV, 617.

Chapelure. (*Hyg.*) Croûte de pain râpée dont on couvre certains mets, IV, 617.

Chaperonnière. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Un des noms du grateron. *Voyez* ce dernier mot, VI, 711.

Chapiteau. (*Chim.*) Partie supérieure d'un alambic, IV, 617.

Chapman (Edmond). (*Biogr. médic.*) IV, 617 à 618.

Charançon. (*Entomol.*, *Hyg.*) Insecte coléoptère, regardé comme le fléau des grains, IV, 618. *Voyez* aussi Bled, III, 762.

Charantia. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Synonyme de Pomme de merveille. *Voyez* ce dernier mot, XII, 236.

Charas (Moyse). (*Biogr. médic.*) IV, 618 et 619.

Charbon. (*Chim.*) Considérations générales sur les différentes espèces de charbons *végétaux*, *animaux* et *fossiles*, examinés sous le point de vue de l'hygiène, de la matière médicale et de la médecine pratique, IV, 619 à 626.

— (*Pathol.*) *Voyez* Anthrax, III, 51 et suiv.; et Pustule maligne, XII, 380.

— des paupières. (*Pathol*) IV, 626 et 627.

— (*Art vétér.*, *Pathol.*) Maladie analogue à l'anthrax chez l'homme et qui attaque tous les animaux domestiques. Noms différens qu'elle a reçus. Sa marche, IV, 627. — Le charbon est essentiel ou symptomatique. Son siége, ses causes, ses symptômes et son traitement dans l'un et l'autre cas, 628 à 641. *Voyez* aussi l'article Anatomie pathologique des animaux, II, 555 et 563.

Charbonniers (Maladies des). (*Médec. prat.*) IV, 642.

Charbouglion. (*Art vétér.*, *Pathol.*) Maladie qui a beaucoup de rapport avec la fluxion catarrhale. Ses symptômes, ses causes, son traitement, IV, 642 et 643.

Chardon. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Genre de plantes de la famille des Cinarocéphales. Principales espèces employées en médecine, IV, 643 à 646.

— Roland. (*Bot.*, *Mat. médic.*) IV, 645 et 646 *Voyez* aussi Panicaut, XI, 294.

Chardonneret. (*Ornith.*, *Mat. médic.*) Petit oiseau de l'ordre des passereaux, IV, 646.

Chardonnerette. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Un des noms vulgaires de la carline. *Voyez* ce dernier mot, IV, 416.

Charge électrique. (*Physiq. médic.*) *Voyez* Bouteille de Leyde, IV, 152; et Commotion, V, 65.

— (Fardeau). (*Hyg.*) Poids considérable que l'homme peut traîner ou porter sur sa tête, sur ses épaules, sur son dos ou avec ses mains, IV, 647.

Charicles. (*Hist. de la méd.*) IV, 647.

Charlatan. (*Hist. de la méd.*) Définition de ce mot. Différens noms donnés aux charlatans chez les Grecs et chez les Romains, suivant la manière dont ils exerçoient leur métier, IV, 647. — Recherches philosophiques présentées dans l'intention de démontrer la source du charlatanisme, 647 et 648. — Ne doit pas être confondu avec l'empirique. Charlatans qui eurent quelques célébrité au commencement du dix-huitième siècle, IV, 649.

Charlatanerie. (*Médec.*) Véritable définition de ce mot. Ce qui fait la base ordinaire de la charlatanerie, IV, 649. — Des deux espèces de charlatanerie évidentes en médecine. En quoi elles consistent, 650.

Charlatanisme. (*Médec.*) Savoir du charlatan. *Voyez* Charlatanerie, IV, 649.

Charles (Claude). (*Biogr. médic.*) IV, 650 et 651.

Charleton (Gautier). (*Biogr. médic.*) IV, 651 et 652.

Charmes. (*Méd. lég.*) Sorte de magie ou de sortiléges que l'on regardoit comme exerçant une grande influence sur le bonheur physique et moral. *Voyez* Amulettes, II, 211 à 216; et Magie, VIII, 315.

Charmis. (*Hist. de la méd.*) IV, 652 à 654.

Charogne. (*Hyg.*) Débris de cadavres d'animaux qu'on abandonne souvent à l'air, sans prendre la précaution

de les enterrer. Dangers auxquels peuvent être exposés ceux qui se trouvent dans leur voisinage, IV, 654.

Charpentier (Jacques). (*Biogr. médic.*) IV, 654 et 655.

Charpentiers (Maladies des). (*Médec. prat.*) IV, 655 et 656.

Charpie. (*Chir.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément.*

Charrière. (Joseph de la). (*Biogr. médic.*) IV, 656.

Charrue. (*Hyg.*) Instrument dont se servent les hommes pour cultiver les terres. Comment son emploi peut influer sur leur santé, IV, 656 et 657.

Chartier. (*Biogr. médic.*) Notice biographique et bibliographique sur plusieurs médecins de ce nom, IV, 657 et 658.

Charton (Nicolas). (*Biogr. médic.*) IV, 658.

Chartre. (Maladie des enfans.) (*Pathol.*) Vieux mot que l'on peut regarder, d'après Cullen, comme synonyme de carreau et d'atrophie mésentérique, IV, 659. *Voyez* aussi Carreau, IV, 429; et Mésentérique (Atrophie), X, 4.

Chartres (Eaux minérales de). IV, 659.

Chases. (Eaux minérales de). IV, 659.

Chasse-bosse. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Nom vulgaire de la salicaire. *Voyez* ce dernier mot, XII, 662.

Chasselas. (*Hyg.*) Variété de raisin blanc très-estimée, IV, 659. *Voyez* aussi Raisin, XII, 438.

Chasse-marée. (*Hyg.*) Nom de celui qui achète des poissons sur les bords de la mer pour les vendre ensuite dans les provinces éloignées. Avantages que doit présenter, pour la santé, la surveillance de la vente de ces poissons, IV, 659 et 660.

Chasseurs (Maladies des). (*Médec. prat.*) IV, 660.

Chassie. (*Physiol.*) Humeur sébacée qui s'amasse au bord des paupières, IV, 660.

Chasteté. (*Hyg.*) Définition de ce mot, qui ne doit pas être confondu avec celui de *continence*. Peut être considérée comme un moyen de conservation de la santé, IV, 661. *Voyez* aussi Amour physique, II, 160; et Célibat, IV, 530 à 538.

Chat. (*Zool.*, *Mat. médic.*) Animal domestique dont quelques parties ont été employées autrefois comme médicament, IV, 661.

Chataigne et Chataignier. (*Hyg.*, *Bot.*, *Mat. médic.*) IV, 662 et 663.

— (*Art vétér.*) Espèce de corne molle et spongieuse, dénuée de poils, et placée chez le cheval au-dessus de chaque genou. *Voyez* Cheval, IV, 707.

Chatain. (*Physiol.*, *Hyg.*) IV, 663.

Chataire. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Genre de plante de la famille des Labiées, IV, 663. *Voyez* aussi Herbe au chat, VII, 151.

Chateau-Gonthier (Eaux minérales de). IV, 663.

— -Landon (Eaux minérales de). IV, 664.

— -la-Vallière (Eaux minérales de). IV, 664.

— -Neuf (Eaux-minérales de). IV, 664.

— -Thierry (Eaux minérales de), IV, 664.

Chateaulin (Eaux minérales de). IV, 664.

Chateldon (Eaux minérales de). 664.

Chatelguyon (Eaux minérales de). IV, 665.

Chatenoi (Eaux minérales de). IV, 666.

Chatillon (Eaux minérales de). IV, 666.

Chatouillement. (*Hyg.*, *Physiol.*) Attouchement particulier qui fait éprouver à la peau une sensation différente, suivant qu'il est plus ou moins fort. Effets qu'il produit sur certaines personnes, suivant qu'il est fort ou léger, IV, 666 et 667.

Chatrer. (*Hyg.*, *Art vétér.*) Opération qui consiste à enlever les testicules de différentes espèces d'animaux. *Voyez* Castration, IV, 460; Opération, XI, 128; et Harras, VII, 61.

Chaud. (*Hyg.*) Température très-élevée de l'atmosphère, dans laquelle les corps éprouvent les phénomènes de la chaleur. *Voyez* Air, I, 533.

Chaud mal. (*Pathol.*) *Voyez* Ardente (Fièvre), III, 240 et suiv.; et Causos, IV, 501.

Chaudeau. (*Hyg.*) Sorte de brouet ou de bouillon chaud, composé de vin, de lait, de jaunes d'œufs, de sucre, de girofle et de cannelle, IV, 667.

Chaudebourg (Eaux minérales de). IV, 667.

Chaudefontaine (Eaux minérales de). IV, 667.

Chaude-pisse. (*Pathol.*) Ecoulement inflammatoire de mucus par le canal de l'urèthre dans les deux sexes, IV, 668. — Ses symptômes, son siége, ses variétés, ses causes, 668 et 669. — Son traitement, 669 à 672.

Chaudes-Aigues (Eaux minérales de). IV, 672. *Voyez* aussi Aigues, I, 404.

Chaudes-eaux. (*Mat. médic.*) Synonyme d'eaux thermales dans quelques anciens auteurs de matière médicale. *Voy.* Eaux minérales, V, 538; et Minérales (Eaux), X, 134.

Chaudière. (*Pharm. et Hyg.*) IV, 672 et 673.

Chaudron. (*Hyg.*) Vaisseau de cuivre, d'airain ou de fer, d'un usage extrêmement étendu dans les arts et pour les besoins domestiques, IV, 673.

Chauffage. (*Hyg.*) Nom donné à la provision de bois à brûler ou de matières combustibles que l'on fait pour se chauffer ou pour d'autres usages. Différences de ces matières suivant les pays. En quoi le chauffage peut intéresser la santé des hommes. Manière d'obtenir un chauffage économique, IV, 673. *Voyez* aussi Charbon de terre, IV, 622.

Chaufferette. (*Hyg.*) Petit coffre de bois ou de terre garni de tole en dedans et percé de trous, qui sert à chauffer les pieds. Inconvéniens que présentent ces sortes d'ustensiles, IV, 674.

Chauffoir. (*Hyg.*) Linge de propreté dont les femmes font usage à l'époque de leurs règles ou lorsqu'elles sont en couches, IV, 674.

Chaufourniers (Maladies des). (*Médec. prat.*) IV, 674 et 675.

Chaulieu (Eaux minérales de). IV, 675.

Chaumette (Antoine). (*Biogr. médic.*) IV, 675.

Chaumière (*Hyg.*) Règles d'hygiènes relatives à ces sortes d'habitation, IV, 675 et 676. *Voyez* aussi Champs, IV, 606; et Habitation, VII, 7.

Chaumont (Eaux minérales de). IV, 676.

Chausse d'Hippocrate. (*Pharm.*, *Mat. médic.*) Espèce de sac conique et très-pointu fait en drap mince et peu serré, ou avec de l'étamine, et dont on se sert en pharmacie pour filtrer des liquides épais, des sirops, etc., IV, 676.

Chaussette. (*Hyg.*) Bas de fil ou de coton que l'on met particulièrement sous d'autres bas. Utilité de cette partie de l'habillement, VI, 676.

Chausse trape. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Un des noms du chardon étoilé. *Voyez* Chardon, IV, 644.

Chaussier (François). (*Biogr. médic.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément.*

Chausson. (*Hyg.*) Partie du vêtement destiné pour les pieds. Son utilité comme moyen préservatif de l'humidité dans certaines maladies, IV, 676.

Chaussure. (*Hyg.*) Partie de l'habillement servant à couvrir le pied et à le garantir du choc des corps extérieurs, IV, 676. — Diffère chez les différens peuples à raison de leurs costumes et de leur degré d'industrie. Réflexions sur la manière d'employer les différentes chaussures, 677. — Inconvéniens des chaussures trop hautes, trop larges ou trop étroites, 678. — Avantages des chaussures plates, *ibid.* Voyez aussi Orteils, XI, 209 à 211.

Chauve. (*Physiol.*, *Hyg.*) Qui n'a que peu ou pas de cheveux, IV, 678. *Voyez* aussi Alopécie, II, 63.

CHAUX. (*Chim.*, *Mat. médic.*) IV, 679 à 684.
— (Eau de). (*Chim.*, *Mat. médic.*) IV, 656. *Voyez* aussi CHAUX, IV, 682.
— (Pierre à) (*Chim.*, *Mat. médic.*) IV, 684.
CHEIRI. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Nom arabe de la giroflée. *Voyez* ce dernier mot, VI, 638.
CHELAPA. (*Bot.*, *Mat. méd.*) Synonyme de jalap. *Voyez* ce mot, VII, 715.
CHÉLIDOINE. (*Bot*, *Mat. médic.*) Genre de plantes de la famille des Papavéracées, IV, 684 et 685.
CHEMA. (*Mat. médic.*) Mot latin servant à désigner une mesure de liquide de la contenance d'une cuillerée à bouche, IV, 685.
CHEMILLÉ (Eaux minérales de). IV, 685.
CHEMINÉE. (*Hyg.*) IV, 686.
CHEMISE. (*Hyg.*) Partie de nos vêtemens faite ordinairement en fil ou en lin, et qui touche immédiatement la peau. Ses avantages sous le rapport de la propreté et de la salubrité, IV, 686.
CHÉMOSIS. (*Pathol.*) Ophthalmie très-intense, IV, 686. *Voyez* aussi OPHTHALMIE, XI, 143.
CHENAI (Eaux minérales de). IV, 687.
CHÊNE. (*Bot.*, *Mat. méd.*) Genre de la famille des Amentacées, renfermant un grand nombre d'arbres et d'arbrisseaux des deux mondes. Du chêne commun en particulier. Propriétés médicinales de ses différentes parties, IV, 687 et 688.
— ALCORNOQUE. (*Bot.*, *Mat. méd.*) *Voyez* ALCORNOQUE (Chêne) dans le *Supplément*.
— (Petit). (*Bot.*, *Mat. médic.*) Un des noms vulgaires du chamædrys. *Voyez* ce dernier mot, IV, 580.
— DE MER. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Synonyme de varec. *Voy.* ce dernier mot, XIII, 389.
CHENETTE. (*Bot.*, *Mat. méd.*) Un des noms vulgaires du chamædris. *Voyez* ce dernier mot, IV, 580.
CHENEVIS. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Semences du chanvre cultivé.
CHENILLES. (*Entom.*) *Voyez* INSECTES, VII, 654; et PYTHIOCAMPE, XII, 403.
CHENOCOPRUS. (*Mat. médic.*) Nom de la fiente d'oie, dans quelques anciennes pharmacopées, IV, 689. *Voyez* OIE, XI, 109.
CHÉNOPODÉES (Famille des). (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément*.
CHER (Eaux minérales de). IV, 689.
CHERBOURG (Eaux minérales de). IV, 689.
CHÈRE. (*Hyg.*) Définition de ce mot, IV, 689.
CHERLER (Jean-Henri). (*Biogr. médic.*) IV, 689.
CHERMÈS ANIMAL. (*Mat. médic.*) *Voyez* KERMÈS ANIMAL, VIII, 19.
— MINÉRAL. (*Chim.*, *Mat. médic.*) *Voyez* KERMÈS MINÉRAL, VIII, 12.
CHERVI. (*Bot.*, *Mat. médic.*) IV, 689 et 690. *Voyez* aussi BERLE, III, 689; et GYROLE, VI, 781.
CHESELDEN (Guillaume). (*Biogr. médic.*) IV, 690 et 691.
CHESNE (Joseph du). (*Biogr. méd.*) IV, 691 et 692.
CHESNAU (Nicolas). (*Biogr. médic.*) IV, 692.
CHESSEY (Eaux minérales de). IV, 692.
CHESSIEUX (Eaux minérales de). *Voyez* CHESSEY.
CHEVAL. (*Zool.*, *Art vétér.*) Considérations générales très-étendues sur ce quadrupède, le plus commun et le plus utile des animaux domestiques, IV, 692 à 773. — *Du cheval considéré en particulier.* De sa conformation extérieure. Division et définition des parties, 706 à 708. — Des beautés et des défauts des parties de l'avant-main. De la tête en général, 708 et 709. — Des parties dépendantes de la tête en particulier, 709 à 729. — Des extrémités antérieures, 729 à 738. — Des beautés et des défauts des parties du corps, 738 à 741. — Des beautés et des défauts de l'arrière-main, 741 à 745. Du canon ou des extrémités postérieures et inférieures, 745 à 747. — Des poils ou des robes, 747 à 750. — *Du choix des chevaux*, 750 à 759. — *De l'hygiène vétérinaire ou des soins qu'exigent les chevaux.* De la construction des écuries, 759. — De leur propreté, 764. — De la nécessité du pansement de la main, et de la manière la plus convenable de le faire, 765 à 769. — Des alimens solides et liquides qu'il convient de donner au cheval. *Voyez* ALIMENS (*Art vétér.*), I, 820 et suiv. — Des soins du cheval en voyage, 769 à 771. — De l'exercice, du repos et du sommeil, 771. — Des âges, des tempéramens et des saisons, 773. — De la durée de la vie, *ibid.* — De l'âge du cheval en particulier, IV, 720 — Dénominations diverses données à cet animal, suivant ses qualités, son allure et les maladies dont il est atteint, IV, 773 à 775. — Dénombrement des parties que l'on a proposé d'employer comme médicament, IV, 765 et 776.
CHEVAL MARIN. (*Zool.*, *Mat. médic.*) Un des noms de l'hippopotame. *Voyez* ce dernier mot, VII, 239.
— DE RIVIÈRE. (*Zool.*, *Mat. médic.*) *Voyez* HIPPOPOTAME, VII, 239.
— DE BOIS. (*Art vétér.*, *Hyg.*, *Equit.*) Instrument de manége imitant grossièrement la forme du cheval, et destiné à donner les premiers élémens de l'équitation. C'est aussi le nom d'un cheval usé, maigre, et dont les extrémités sont fatiguées et roides, IV, 744.
CHEVALER (Terme de manége). (*Art vétér.*) IV, 776.
CHEVALET. (*Art vétér.*, *Hyg.*) IV, 776.
CHEVALINE. (*Art vétér.*) Expression dont se servent quelquefois les maréchaux en parlant du cheval, du bœuf ou de l'âne, pour désigner l'espèce en général, IV, 776 et 777.
CHEVAUX (Choix des). (*Art vétér.*) *Voyez* ACHAT DES CHEVAUX, I, 101 à 105; et CHEVAL, IV, 750 et suiv.
CHEVELURE. (*Hyg.*) Ensemble de tous les cheveux qui couvrent la tête. *Voyez* CHEVEU, IV, 777.
CHEVEU. (*Hyg.*) Espèce de filamens oblongs d'une extrême ténuité, qui recouvrent le crâne dans l'espèce humaine. Leur mode de nutrition. Couleurs et nuances diverses qu'ils présentent. Ce que signifioit pour les anciens Gaulois une longue chevelure, IV, 777. — Observations remarquables recueillies par les médecins, sur les cheveux. Analyse chimique des cheveux. Avantages qu'ils peuvent procurer à l'homme, et soins qu'il doit en avoir, *ibid.* et 778. — Propriétés médicales attribuées soit aux produits de leur distillation, soit à leur charbon. *Voyez* aussi HOMME, VIII, 258; et POILS, XII, 187.
— DE VÉNUS. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Nom vulgaire des capillaires. *Voyez* ce dernier mot, IV, 368.
CHÈVRE. (*Mat. médic.*, *Zool.*) Avantage que présente la docilité de cet animal pour la nourriture artificielle des enfans, IV, 779. (*Voyez*, pour l'histoire particulière de ce mammifère, le mot LAIT, VIII, 50; et pour les usages auxquels on a employé ses différentes parties, l'article BOUC, IV, 85.) — De ses maladies en particulier. *Voyez* MALADIES DES BESTIAUX, VIII, 354.
— D'AFRIQUE. (*Zool.*, *Mat. médic.*) Nom donné par plusieurs auteurs au quadrupède qui fournit le musc. *Voyez* MUSC, X, 409 et 410.
— DES ALPES. (*Zool.*, *Mat. médic.*) Un des noms vulgaires du chamois. *Voyez* ce dernier mot, IV, 583.
— DU BÉZOARD ORIENTAL. (*Zool.*, *Mat. médic.*) Espèce de chèvre sauvage, IV, 779. *Voyez* aussi BÉZOARD, III, 714.
— DU BÉZOARD OCCIDENTAL. (*Zool.*, *Mat. médic.*) Chevreuil indigène au Brésil, et qui diffère peu de ceux d'Europe, IV, 780. *Voyez* aussi BÉZOARD, III, 714.
CHÈVRE SAUVAGE. (*Mat. médic.*) Nom sous lequel quelques zoologistes ont désigné le bouquetin. *Voyez* ce dernier mot, IV, 127.
CHÈVRE-FEUILLE. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Genre de plantes

de la famille des Caprifoliacées, assez nombreux en espèces. Propriétés médicinales attribuées aux trois variétés, dont on fait le plus ordinairement usage, IV, 780 et 781.

Chevreau. (*Zool.*, *Hyg.*) *Voyez* Nourriture, X, 710.

Chevrette. (*Hyg.*) Petit crustacé que l'on trouve en grande quantité sur les côtes de l'Océan, et dont la chair est douce, délicate et d'un excellent goût, IV, 781.

— (*Zool.*, *Mat. médic.*) Femelle du chevreuil. *Voyez* ce dernier mot, IV, 782; et Nourriture, X, 709.

Chevreuil. (*Zool.*, *Hyg.*) IV, 782.

Cheylard (Eaux minérales de). IV, 782.

Cheyne (George). (*Biogr. médic.*) IV, 782 et 783.

Chicadan (Eaux minérales de). IV, 783. *Voyez* aussi Marie (Ste.-), VIII, 517.

Chicoracées (Famille des). (*Bot.*, *Mat. médic.*) IV, 783 et 784. *Voyez* aussi Naturelles (Familles), X, 508; et Nourriture, X, 687 et suiv.

Chicorée. (*Bot.*, *Mat. médic*) IV, 784 à 787.

Chicoyneau. (*Biogr. médic.*) Notice biographique et bibliographique sur plusieurs médecins de ce nom, IV, 786 à 788.

Chien. (*Zool.*, *Art vétér.*) IV, 788. — Description générale et anatomique de cet animal, *ibid.*, 789 à 791. — Robes ou couleurs qui lui sont propres, *ibid.* et 792. — De quelques monstruosités observées chez cet animal, *ibid.* — De sa voix, *ibid.* — De son instinct, *ibid.* à 795. — De la dentition et de l'âge du chien, *ibid.* — Des nombreuses variétés qu'il présente, 796. — De la propagation et de l'accouplement, 797 à 798. — En quoi consiste un bon chien, *ibid.* — Des soins particuliers qu'exigent ces animaux, *ibid.* à 799. — Des différens noms donnés aux chiens à raison de leurs allures, de leurs qualités et de leurs défauts, *ibid.* — Des qualités, du service et des usages du chien en médecine, dans les arts et comme aliment, *ibid.* à 803. — Des chiens considérés comme conducteurs des épizooties. De quelques dispositions de lois relatives à ces animaux, 801. — De leurs maladies. *Voyez* aussi Maladies des chiens, VIII, 365.

— artois. (*Art vétér.*) *Voyez* Artois, III, 320

Chiendent. (*Bot.*, *Mat. médic.*) IV, 803 et 804.

Chifflet (Jean-Jacques). (*Bot.*, *Mat. médic.*) IV, 805.

Chiffonniers (Maladies des). (*Méd. prat.*) IV, 806.

Chiliophyllon. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Un des noms de la millefeuille. *Voyez* Millefeuille, X, 127.

Chimiatrie. (*Mat. médic.*) Nom sous lequel on désignoit autrefois l'art de préparer les médicamens par les combinaisons chimiques, IV, 806.

Chimie *Voyez* ce mot dans le *Supplément.*

— pneumatique. (*Chim.*) *Voy.* Pneumatique (Chimie), XII, 164.

Chimiques. (*Mat. médic.*) IV, 806.

Chimistes (Maladies des). ((*Méd. pratiq.*) IV, 807 et 808.

Chine. (*Hyg.*) Considérations hygiéniques sur cet empire de l'Asie, IV, 808 et 809.

Chiocco (André). (*Biogr. médic.*) IV, 809.

Chique. (*Entom.*) Insecte des pays chauds de l'Amérique, assez semblable à la puce de nos climats. Manière de s'en préserver, IV, 809.

Chirac (Pierre). (*Biogr. médic.*) IV, 809 à 813.

Chiromantie. Art de deviner par l'inspection de la main, IV, 813.

Chiron le centaure. (*Hist. de la méd.*) IV, 813. *Voyez* aussi Anciens médecins, II, 661.

Chiroui. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Un des noms du chervi. *Voyez* ce dernier mot, IV, 689.

Chirurgical, ale. Qui appartient à la chirurgie. Ce qu'on doit entendre par *médecine chirurgicale*, IV, 813 et 814.

Chirurgie. IV, 814 et 815.

Chirurgiens aux rapports. (*Méd. lég.*) IV, 815 et 816. *Voyez* aussi Légale (Médecine), VIII, 92; Médecine, IX, 131; Médecins légistes, IX, 520 et Rapport, XII, 455.

— de Paris. (*Hist. de la méd.*) *Voyez* Paris, X, 333.

Chist. (*Mat. médic.*) Mot arabe qui signifie septier, ou la sixième partie du *congius*, IV, 817. *Voyez* aussi Congius, V, 76.

Chit-se. (*Bot.*, *Mat. médic.*, *Hyg.*) Arbre de la Chine, très-estimé pour la bonté de son fruit, IV, 817.

Chlorates. (*Chim.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Sel, XII, 755.

Chlore. (*Chim.*, *Mat. méd.*) *Voyez* Muriatique oxygéné (Acide), X, 409; Réactif, X, 463, dans ce Dictionnaire, et le mot Chlore dans le *Supplément.*

Chlorose. (*Pathol.*) Maladie particulière au sexe féminin. Ses symptômes, IV, 817. — Ses causes, 818 et 819. — Son traitement, 819 à 828. (*Voyez* aussi l'article Amatoria febris, II, 98 à 104 et suiv., dans lequel cette maladie est considérée dans tous ses détails; et Pales couleurs, XI, 275.)

Chlorotique. (*Pathol.*) Qui est affecté de chlorose, qui tient à la chlorose, IV, 817.

Chlorures. (*Chim.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément*; et Réactif (Chlorure d'antimoine), XII, 463.

Choc électrique. (*Physiq.*) Effet produit par une commotion électrique. *Voyez* Commotion, V, 64.

Chocolat. (*Hyg.*) IV, 828 et 829. *Voyez* aussi Cacao, IV, 205; et Nourriture, X, 754.

Chœnix. (*Mat. médic.*) Mesure des Grecs équivalant à deux septiers, IV, 829.

Cholagogues. (*Thérap.*, *Mat. médic.*) Nom donné aux remèdes auxquels on attribuoit la propriété de faire couler la bile par les intestins, IV, 829.

Choléra-morbus. (*Pathol.*) Maladie caractérisée par une sécrétion excessive de la bile. Circonstances qui favorisent son développement, IV, 829 et 830. — Ses symptômes, ses causes, 831. — Son pronostic, son traitement, 831 et 832. *Voyez* aussi Morbus (Choléra-), X, 227 et suiv.; et Trousse-galant, XIII, 323.

— spasmodica. (*Pathol.*) *Voyez* Woba, XIII, 549.

Cholestérine et Cholestérique. (*Chim.*) *Voyez* ces mots dans le *Supplément.*

Chomel. (*Biogr. médic.*) Notice biographique et bibliographique sur plusieurs médecins de ce nom, IV, 832 à 834.

Chordapse. (*Pathol.*) Synonyme d'ileus. *Voyez* Iliaque (Passion), VII, 463; et Volvulus, XIII, 494.

Chorea Santi-Viti. (*Pathol.*) Maladie caractérisée par des mouvemens convulsifs et désordonnés qui se succèdent plus ou moins rapidement, et à laquelle sont plus particulièrement disposés les enfans de l'un et l'autre sexe, surtout depuis l'âge de 12 ans jusqu'à 14. Symptômes de cette maladie. Son traitement, IV, 834. *Voyez* aussi Scélotyrbe, XII, 717.

Chorée. (*Pathol.*) *Voyez* Chorea et Scélotyrbe.

Chori. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Arbre du Malabar, IV, 834.

Chorion. (*Anat.*) *Voyez* Reproduction, XII, 526.

Choses contre nature. (*Pathol.*) Nom donné aux choses contraires à la nature de l'homme, et qui tendent à le détruire, IV, 834.

— non naturelles. (*Hyg.*) Nom improprement donné à la matière de l'hygiène, IV, 834.

Chou. (*Hyg.*, *Bot.*, *Mat. médic.*) IV, 835 à 840.

— -croute. (*Hyg.*) Préparation alimentaire que l'on fait en Allemagne et qui n'est autre chose que du chou porté à l'état acide par la fermentation et aromatisé. *Voyez* Chou, IV, 838.

— -fleur. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Chou, IV, 837.

Chou marin. (*Bot.*, *Mat. méd.*) *Voyez* Crambé, V, 183; et Soldanelle, XIII, 64.
— palmiste. *Voyez* Arec, III, 244.
— rouge. (*Bot.*, *Mat. médic.*) IV, 837. *Voyez* aussi Bouillon de chou rouge, IV, 117.
Chousset. (*Hyg.*) Boisson en usage chez les Turcs, IV, 840.
Chozia. (*Hyg.*) Nom grec d'une espèce d'aliment composé de miel et de lait, IV, 840.
Chrestian (Guillaume). (*Biogr. méd.*) IV, 840 et 841.
Christ (Eaux minérales de Saint-). IV, 841.
Chrouet (Warner). (*Biogr. médic.*) IV, 841 et 842.
Chrysanthème. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Genre de plantes de la famille des Corymbifères, IV, 842. *Voyez* aussi Marguerite, VIII, 514.
Chrysippe. (*Biogr. médic.*) IV, 842. *Voyez* aussi Anciens médecins, II, 674.
Chrysitis. (*Chim.*, *Mat. médic.*) Synonyme de litharge jaune ou de litharge d'or, dans quelques anciens traités de matière médicale, IV, 842.
Chrysocolle. (*Mat. médic.*) Synonyme de borax parmi quelques auteurs anciens. Autre acception donnée à ce mot, IV, 842. *Voyez* aussi Borax, IV, 48; et Soude, XIII, 76.
Chrysolithe. (*Minér.*, *Mat. médic.*) Pierre précieuse d'un jaune plus ou moins verdâtre, regardée par les Anciens comme cardiaque et céphalique, IV, 843.
Chrysomèle. (*Entomol.*, *Mat. médic.*) Genre d'insectes coléoptères tétramères, dont on reconnoît un grand nombre d'espèces, IV, 843.
Chunda. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Nom malabre du *solanum spinosum malabaricum*, IV, 843.
Chus. (*Mat. médic.*) Mesure asiatique, contenant six septiers suivant Blancardi, IV, 843.
Chute. (*Pathol.*) *Voyez* Prolapsus, XII, 327 et suiv.
— de l'anus ou du fondement. (*Art vétér.*, *Pathol.*) IV, 843 à 844.
— des cheveux. (*Pathol.*) Nom vulgaire de l'alopécie. *Voyez* ce mot, II, 63.
— de la langue. *Voyez* Glossocèle dans le *Supplément*
— du membre. (*Art vétér.*, *Pathol.*) IV, 844 à 846. *Voyez* aussi Amputation de la verge, II, 199.
— de l'œil. *Voyez* Exophthalmie, IV, 169.
— de la paupière. (*Pathol.*) *Voyez* Blépharoptosis, III, 763.
Chylaria. (*Nosol.*) Excrétion d'une urine muqueuse, blanche et comme vermineuse, suivant Vogel, IV, 846.
Chyle. (*Physiol.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément*.
Chylifère. ((*Physiol.*) *Voyez* ce dernier mot dans le *Supplément*.
Chylification. (*Physiol.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément*.
Chylose. (*Physiol.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément*.
Chyme et Chymification. (*Physiol.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément*.
Ciboule et Ciboulette. (*Hyg.*, *Bot.*, *Mat. médic.*) Nom vulgaire de l'ail fistuleux. *Voyez* Assaisonnement, III, 343.
Cicatrisans. (*Thérap.*, *Mat. médic.*, *Art vétér.*) IV, 846 et 847. *Voyez* aussi Incarnatifs, VII, 526.
Cicera tartari. (*Pharm.*, *Mat. médic.*) Pilules dont la composition est due à Adrien de Mynsicht, IV, 847.
Cicérole. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Pois chiche, XII, 194.
Cicangius. (*Mat. médic.*) Mesure grecque de la contenance de douze septiers, IV, 847.
Cicutaire aquatique. (*Bot.*, *Mat. médic.*) IV, 847 et 848.
— odorante. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Cerfeuil, IV, 563.
Cicutine. (*Chim. végét.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplém.*
Cidre. (*Hyg.*) Boisson fermentée que l'on prépare ordinairement avec le suc de pommes, de poires, et quelquefois avec d'autres fruits, IV, 849. *Voy.* aussi Nourriture (article *boissons*), X, 746.
Ciégée-ete. (*Mat. médic.*) Petit crabe du Brésil, dont la chair est employée dans ce pays, soit comme aliment, soit comme médicament, IV, 850.
Cigale. (*Entomol.*, *Hyg.*, *Mat. médic.*) Insecte de l'ordre des Hémiptères, très-commun en Italie, ainsi que dans les provinces méridionales de la France, et dont on a fait usage autrefois comme aliment et comme médicament, IV, 850.
Cigalinus ou Cigalini (François et Paul). (*Biogr. méd.*) Notice biographique sur deux médecins de ce nom, IV, 850.
Cigogne. (*Ornith.*, *Mat. médic.*) Genre d'oiseaux de l'ordre des échassiers, qui a été, et qui est encore aujourd'hui pour plusieurs peuples, l'objet d'un culte et d'une superstition ridicules. Propriétés médicinales attribuées à quelques-unes de ses parties, IV, 851.
Cigue. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Genre de la famille des Ombilifères. Plusieurs espèces employées en médecine, IV, 851. — Propriétés médicales de la grande ciguë. Analyse chimique de cette plante par Baumé, 853. — Effets généraux de la ciguë et de ses préparations, 855. — Plusieurs faits relatifs à l'inefficacité et aux dangereux effets de son emploi, 857. — Ses usages médicinaux d'après Desbois-de-Rochefort, 858 et 859. — *Voyez* aussi Delirium, V, 349.
— aquatique. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Cicutaire aquatique, IV, 847.
— grande. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Cigue, IV, 854.
— petite. (*Bot.*, *Mat. médic.*) IV, 859.
Ciliaires (Procès). (*Anat.*) *Voyez* Procès ciliaires, XII, 314.
Cillement. Synonyme de clignotement. *Voyez* ce dernier mot, IV, 878.
Ciller. Remuer souvent les paupières, IV, 859.
Cillosis. (*Pathol.*) Mouvement continuel de la paupière supérieure, suivant Vogel, IV, 859.
Cils. (*Anat.*) Nom des poils qui garnissent le bord libre de l'une et l'autre paupière, et dont le principal usage est de s'opposer à l'introduction dans l'œil des corpuscules qui voltigent dans l'atmosphère, et de diminuer dans certains cas l'intensité de la lumière. *Voyez*, pour les maladies dont ils sont susceptibles d'être attaqués, les articles Paupière, XI, 664; et Trichiasis, XIII, 315.
Cimetière. (*Hyg. publiq.*) *Voyez* Fossoyeur, VI, 479, et l'article Exhumation dans le *Supplément*.
Cimolée (Terre). (*Mat. médic.*) Sorte d'argile venant de Cimolis, dans la mer de Crète, et dont on se servoit autrefois à l'extérieur et à l'intérieur, comme tonique et astringent, IV, 859.
Cinabre ou Cinnabre. (*Mat. médic.*) IV, 859 et 860. *Voyez* aussi Mercure, IX, 696; et Réactif, XII, 644.
Cinarocéphales (Famille des). (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément*.
Cinchonine. (*Chim. végét.*) *Voyez* à l'article Sel (*sulfate de cinchonine*), XII, 756; et le mot Cinchonine dans le *Supplément*.
Cinération. (*Mat. médic.*) Action de brûler, de réduire en cendres. *Voyez* Incinération, VII, 529.
Cinnamome. (*Mat. médic.*) Traduction française du mot *cinnamomum*, qui signifie cannelle. *Voyez* ce dernier mot, IV, 531.
Cinningo. (*Hist. de la médec.*) Roi de la Chine, qui

s'occupa de la recherche des bonnes et mauvaises qualités des plantes, IV, 860.

Cionis. (*Pathol.*) Tuméfaction douloureuse de la luette, suivant Vogel, IV, 860.

Circé. (*Hist. littér. de la médec.*) IV, 860.

Circée. (*Bot.*, *Mat. médic.*) IV, 860 et 861. *Voyez* Onagrées, XI, 120.

Circoncision. (*Hyg.*) Opération très-anciennement connue, et que certains peuples ont coutume de pratiquer comme acte de religion, IV, 861. *Voyez* aussi Opérations, XI, 128.

Circonférence. Ce qu'on doit entendre par cette locution, les *humeurs* se portent du centre à la circonférence, IV, 861.

Circonscrit. (*Pathol.*) Qui est renfermé dans certaines bornes, IV, 861.

Circumfusa. (*Hyg.*) Mot latin adopté par Hallé pour désigner la 1re. classe de la 1re partie de son plan d'un cours d'hygiène. *Voyez* Hygiène, VII, 434.

Cire des oreilles. (*Hyg.*, *Mat. médic.*) IV, 861 et 862. *Voyez* Cérumen, IV, 568; et Homme, VII, 259.

Cire. (*Mat. médic.*) IV, 862 et 863.

— **végétale.** (*Mat. médic.*) Substance concrète, assez analogue à la cire des abeilles, que l'on retire de plusieurs arbres de l'Amérique, de l'Asie et de l'Afrique, particulièrement du *mirica cerifera* de Linné, IV, 863 et 864.

— **verte.** (*Mat. médic.*) Cire ordinaire colorée en vert par l'addition d'une certaine quantité de vert-de-gris, et dont on fait usage en médecine et dans les arts. Sa composition. Circonstances dans lesquelles on l'emploie, IV, 664.

— **vierge.** (*Mat. médic.*) Nom vulgaire de la cire pure. *Voyez* Cire, IV, 862.

Cirier. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Cire végétale, IV, 863.

Ciboene. (*Mat. méd.*) Emplâtre très-anciennement connu, et que l'on regardoit autrefois comme résolutif, fondant et fortifiant. Sa composition d'après Lieutaud, IV, 864.

Cirita. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Nom d'un arbrisseau du Malabar, IV, 864.

Ciritamari. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Arbrisseau du Malabar. *Voyez* Cirita, IV, 864.

Cirsocèle. (*Pathol.*) *Voyez* Kirsocèle, VIII, 35; et Varicocèle, XIII, 391.

Cirsophthalmie. (*Pathol.*) Ophthalmie variqueuse. *Voyez* Ophthalmie, XI, 145.

Cissa ou **Citta.** (*Nosol.*) Inappétence. *Voyez* Anorexie, III, 44.

Ciste. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Genre de plantes de la famille des Cistoïdes, très-nombreux en espèces, et dans lequel sont les végétaux, d'où l'on retire le ladanum, IV, 864. — Principales variétés qui fournissent cette substance gommo-résineuse, 865 et 866.

Citambel. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Espèce de nénuphar du Malabar, IV, 866.

Cit-amerdu. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Nom malabre d'une espèce de cocculus, IV, 866.

Citerne. (*Hyg.*) Réservoir souterrain destiné à rassembler les eaux de pluie. Soins que l'on doit apporter dans sa construction, IV, 866 à 868.

Citois (François). (*Biogr. médic.*) IV, 868.

Citrates. (*Chim.*, *Mat. médic.*) Genre de sels formés d'acide citrique et d'une base, IV, 868. *Voyez* Citrique (Acide), IV, 869; et Citron, *ibid.*

Citrique (Acide). IV, 868 et 869.

Citron. (*Hyg.*) Fruit du citronnier, dont le suc est d'un usage très-fréquent dans les besoins de la vie. Emploi médicinal de son écorce, de son suc et de ses semences, IV, 869 à 872. *Voyez* aussi Alimens, I, 810; Assaisonnement, III, 343; et Nourriture, X, 727.

Citronelle. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Nom donné à plusieurs plantes qui exhalent l'odeur de citron. *Voyez* Armoise, III, 291.

Citrouille. (*Bot.*, *Mat. médic.*, *Hyg.*) IV, 872 et 873.

Citta. (*Pathol.*) Inappétence. *Voy.* Anorexie, III, 44.

Civet. (*Hyg.*) Sorte de ragoût, IV, 873.

Civette. (*Mat. médic.*) Animal de la famille des carnivores, de la taille du chat, au-dessous de l'anus duquel on trouve renfermée, dans une espèce de poche, une matière résineuse analogue au musc, d'une odeur très-agréable. Description succincte de cet animal. Manière de recueillir la substance odorante qu'il fournit, IV, 873. — Propriétés physiques et médicales de cette matière odorante devenue très-rare aujourd'hui, 874.

Clairet (Vin). (*Hyg.*) Nom donné au vin qui par sa couleur tient le milieu entre le vin rouge et le vin blanc, IV, 874.

Clairette. (*Bot.*, *Mat. médic.*, *Hyg.*) Un des noms vulgaires de la mâche cultivée. *Voyez* Mache, VIII, 310.

Clapier. (*Chir.*) Excavation sinueuse des ulcères fistuleux. *Voyez* Fistule dans le *Dictionnaire de Chirurgie* de cette Encyclopédie.

Clarification. (*Pharm.*, *Mat. médic.*) IV, 874 et 875.

Clarifié, Clarifier. (*Pharm.*, *Mat. médic.*) IV, 875. *Voyez* aussi Clarification, IV, 874 et 875.

Classes, Classification des remèdes. (*Mat. médic.*) Difficultés d'une classification de remèdes fondée sur leurs propriétés, IV, 875. — Avantages que présentent les divisions et les classifications générales des médicamens. Erreurs qu'elles peuvent faire naître, et manière de s'en garantir. Méthodes diverses de classifications adoptées par quelques auteurs, 876. — *Voyez* aussi Matière médicale, VIII, 576; Médicamens, IX, 550; et Médications, IX, 557 et suiv.

— **des maladies.** *Voyez* Nosographie, X, 643 et suiv.

Clavaire. (*Hyg.*) Genre de champignons renfermant un très-grand nombre d'espèces. De la clavaire coralloïdes en particulier, IV, 876 et 877. *Voyez* aussi Champignons, IV, 696; et Nourriture, X, 692.

Clavalier. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Genre de la famille des Térébinthacées, renfermant des arbrisseaux épineux, qui croissent dans l'Amérique. Propriétés médicinales attribuées au clavalier à fleurs de Chine et au clavalier des Antilles, IV, 877.

Claveau. (*Art vétér.*) Mot généralement employé comme synonyme de clavelée. *Voyez* l'article Anatomie pathologique des animaux, II, 565.

Clavelée. (*Art vétér.*, *Pathol.*) Maladie éruptive et contagieuse qui attaque les bêtes à laine, et qui a beaucoup de ressemblance avec la petite vérole. *Voyez* Anatomie pathologique des animaux, II, 585.

Clavus (*Pathol.*) Acceptions diverses données à ce mot latin conservé en français, IV, 877.

Clématite. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Genre de plantes de la famille des Renonculacées, dont plusieurs espèces sont médicinales. Des clématites des haies et de Bourbon en particulier, IV, 877 et 878.

Clerc (Daniel). (*Biogr. médic.*) *Voyez* Leclerc, VIII, 91.

Clermont-Ferrand (Eaux minérales de). IV, 878.

Cligner. (*Pathol.*) Action de rapprocher les paupières l'une de l'autre, 478.

Clignoter. (*Pathol.*) Action de mouvoir fréquemment les paupières, de manière à tenir les yeux alternativement entr'ouverts ou entièrement fermés, IV, 878.

Clignotement. (*Pathol.*) Mouvement fréquent des paupières, IV, 878.

Climat. (*Hyg.*) Acception donnée à ce mot par les médecins, IV, 878. — Influence qu'exerce le climat sur le physique,

physique, les passions, les goûts et les mœurs, 879 à 883. *Voyez* Afrique, I, 331; Europe, VI, 216.
Climatériques. (Époques, années). (*Path.*) *Voyez* Année climatérique, III, 33.
Clinique. (*Médec.*) Ce que l'on doit entendre par *médecine clinique*, *médecins cliniques*, IV, 883 et 884. *Voyez* aussi l'article Médecine clinique, IX, 50.
Clinopode. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Genre de plantes de la famille des Labiées, dont on reconnoît plusieurs espèces, IV, 884.
Cliséomètre. (*Instrum. de chir.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément.*
Clitoris (Vices du). (*Pathol.*) Structure anatomique de cet organe. Vices de conformation qu'il peut présenter. Moyens d'y remédier, IV, 885 et 886. *Voyez* aussi Anatomie pathologique, II, 485 et suiv.; et Vulve, XIII, 541 à 544.
Cloaque. (*Hyg.*) Endroit destiné à recevoir des immondices, des amas de boue, ou de matières végétales ou animales en décomposition. Inconvéniens que présentent pour la salubrité publique de semblables foyers d'infection, IV, 886. *Voyez* aussi Méphitisme, IX, 687; et Putréfaction, XII, 387.
Cloche. (*Art vétér.*, *Pathol.*) Nom vulgaire des ampoules et autres vésicules formées par la sérosité qui soulève l'épiderme. *Voyez* Ampoule, II, 185.
Clonici. (*Pathol.*) Agitation involontaire de quelques organes ou de quelques membres, sans que le motif qui détermine ce mouvement puisse être aperçu, IV, 886.
Clonique. (*Pathol.*) *Voyez* Clonici.
Cloportes. (*Mat. médic.*) Genre d'insectes aptères, dont deux espèces ont été employées en médecine, IV, 886. — Analyse chimique de ces insectes rangés autrefois parmi les médicamens apéritifs, diurétiques et incisifs, 887. — Maladies particulières dans lesquelles les cloportes ont été administrés avec plus ou moins de succès, 887 et 888.
Cloque. (*Art vétér.*, *Pathol.*) *Voyez* Ampoule, II, 185.
Clôture des religieuses. (*Méd. lég.*) *Voyez* Dispense des lois de l'église, V, 667.
Clou. (*Pathol.*) Nom vulgaire du furoncle.
— hystérique. (*Pathol.*) Douleur vive qui se fait ressentir au sommet de la tête, particulièrement chez les femmes hystériques. *Voyez* Hystéricisme, VII, 458.
— de l'œil. (*Pathol.*) Synonyme de staphylome suivant quelques auteurs, IV, 889.
Cloux de girofle. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Assaisonnement, III, 342; et Gérofle, VI, 624.
Clunesia. (*Nosol.*) Mot latin adopté par quelques anciens praticiens pour désigner le phlegmon qui a son siége sur une des fesses, IV, 889.
Clymène. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Plante légumineuse, ressemblant beaucoup à une gesse. *Voyez* ce dernier mot, IV, 631.
Clypéole. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Genre de plantes de la famille des Crucifères, IV, 889.
Clysoir. (*Instrum. de chir.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément.*
Clyssus. (*Chim.*, *Mat. médic.*) IV, 889 et 890.
Clystère. (*Hyg.*, *Mat. méd.*, *Art vétér.*) Injection d'eau simple ou médicamenteuse dans les intestins, au moyen d'une seringue. Circonstances qui dans l'état de santé rendent ces sortes d'injections utiles ou nuisibles, IV, 890. — Précautions à prendre, soit pour les administrer, soit pour les prendre soi-même, 891. — Considérations générales relatives à la préparation et au choix des substances qui entrent dans la composition des clystères, 894. — Formules diverses, *ibid.* et 895. *Voyez* aussi Anatomie pathologique, II, 462; et Lavemens, VIII, 281.
Coagulans. (*Thérap.*, *Mat. médic.*) V, 1. *Voyez* aussi Incrassans, V, 540.
Coagulés. (*Thérap.*) *Voyez* Coagulans, V, 1.
Coagulum. (*Chim.*, *Mat. médic.*) V, 1. *Voyez* aussi Blanc d'œuf, III, 755.
— leporis. (*Mat. méd.*) *Voyez* Lièvre, VIII, 142.
Coalescence. (*Pathol.*) V, 1.
Coalition. (*Pathol.*) *Voyez* Ancyloblépharon, II, 688.
Cobalt ou Cobolt. (*Chim.*, *Mat. médic.*) V, 2. *Voyez* aussi Arsenic, III, 306.
Coc-menthe. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Nom vulgaire d'une espèce de menthe. *Voyez* ce dernier mot, IX, 685.
Coccine. (*Chim. anim.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément.*
Cocchi (Antoine-Célestin). (*Biogr. médic.*) V, 2.
— (Antoine). (*Biogr. médic.*) V, 2 et 3.
Cockburn (Guillaume). (*Biogr. médic.*) V, 3.
Cochées (Pilules). (*Pharm.*, *Mat. médic.*) V, 4.
Cochemar. (*Pathol.*) V, 4 à 7. *Voyez* aussi Incube, VII, 541 à 543.
Cochenille. (*Entomol.*, *Mat. médic.*) V, 7 et 8.
— de Pologne. (*Entomol.*, *Mat. médic.*) V, 8. *Voyez* aussi Kermès animal, VIII, 19.
Cochlearia. (*Bot.*, *Mat. médic.*) V, 8 à 12. *Voyez* aussi Conserves, V, 84.
Cochon. (*Zool.*, *Mat. médic.*, *Hyg.*) V, 12 à 15. *Voyez* aussi Nourriture, X, 708.
— ladre. (*Art vétér.*, *Pathol.*) *Voyez* Ladrerie, VIII, 218.
— sauvage. (*Zool.*, *Mat. médic.*, *Hyg.*) V, 12.
Cocos. (*Bot.*, *Mat. méd.*) V, 15 à 17.
Cocotier. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Cocos, V, 15 à 17.
— de Guinée. (*Bot.*, *Mat. médic.*) V, 17.
Coction. (*Physiol.*, *Pathol.*) V, 17 à 27.
Codaga-pala. (*Bot.*, *Mat. médic.*) V, 27.
Codagen. (*Bot.*, *Mat. médic.*) V, 27.
Coddampulli. (*Bot.*, *Mat. médic.*) V, 27.
Coddapana. (*Bot.*, *Mat. médic.*) V, 27.
Codex. (*Pharm.*) *Voyez* Pharmacopée, XI, 640.
Codi-avanacu. (*Bot.*, *Mat. médic.*) V, 27.
Codia. (*Bot.*, *Mat. médic.*) V, 28.
Codronchus (Baptiste). (*Biogr. médic.*) V, 27 à 29.
Coeffe. (*Hyg.*) V, 29.
Cœliaca. (*Pathol.*) Espèce de diarrhée. *Voyez* ce dernier mot, V, 435.
Cœliaque (Flux). (*Pathol.*) *Voyez* Diarrhée, V, 435; Lienterie, VIII, 139; et Passion cœliaque, XI, 411.
Cœloma. (*Pathol.*) *Voyez* Ophthalmie, XI, 144.
Cœnologie. V, 30. *Voyez* aussi Consultation, V, 94.
Cœur. (*Anat. pathol.*) *Voyez* Anatomie pathologique, II, 295, 303 et suiv.; Anévrysme, III, 714; Carditis, IV, 413; Maladies organiques du cœur, VIII, 419 et suiv; et l'article Rupture (Rupture du cœur), XII, 624.
— (Mal de). (*Pathol.*) Synonyme de nausée. *Voyez* ce dernier mot, X, 518; et Vomissement, XIII, 497.
— (*Mat. médic.*) De l'emploi du cœur de quelques animaux comme médicament, V, 30.
Cognac (Eau-de-vie de). (*Hyg.*) V, 30. *Voyez* aussi Eau-de-vie, V, 658; Liqueur, VIII, 169; Nourriture (Boissons), X, 748; et Spiritueux, XIII, 99.
Cogrossi (Charles-François). (*Biogr. médic.*) V, 30.
Cohabitation. (*Hyg. et Médec. lég.*) V, 30 à 38. *Voyez* aussi Anatomie pathologique, II, 506 et suiv.; Coït, V, 40; et Mariage, VIII, 514.
Cohausen (Jean-Henri). (*Biogr. médic.*) V, 38 et 39.
Cohobation. (*Pharm.*, *Mat. médic.*) V, 39.
Coïncidence. (*Pathol.*) V, 39.
Coindication. (*Thérap.*, *Mat. médic.*) V, 39.
Coing. (*Bot.*, *Mat. médic.*, *Hyg.*) V, 39 et 40.
Coignassier. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Coing.

Coït. (*Physiol.*) Acte vénérien, V, 40. *Voyez* aussi l'article Anatomie pathologique, II, 506 et suiv.; Cohabitation, V, 31 à 38; et Mariage, VIII, 514.
Coiter (Volcherus). (*Biogr. médic.*) V, 40 et 41.
Col de Villars (Élie). (*Biogr. médic.*) V, 42.
— (Abraham-François-Léon). (*Biogr. médic.*) V, 42.
Col. (*Hyg.*) V, 41 et 42.
— (Blessures du). (*Médec. lég.*) V, 267 à 269.
— de la vessie. (*Anat.*) *Voyez* Vessie, XIII, 436.
Colasso. (*Bot., Mat. médic.*) V, 42.
Colature. (*Pharm., Mat. médic.*) V, 42 et 43.
Colbatch (Jean). (*Biogr. médic.*) V, 43.
Colchicacées (Famille des). (*Bot., Mat. médic.*) *Voyez* Naturelles (Familles), X, 515.
Colchique. (*Bot., Mat. médic.*) V, 43 à 45.
Colchotar. (*Chim., Mat. médic.*) V, 45.
Cole (Guillaume). (*Biogr. médic.*) V, 45.
Colère. (*Hyg.*) V, 45 et 46.
Colérique. (*Hyg.*) *Voyez* Colère.
Coletta. (*Bot., Mat. médic.*) V, 46.
Colimaçons. (*Entomol., Hyg.*) *Voyez* Limaçon, VIII, 144; et Nourriture, X, 714.
Colinil. (*Bot., Mat. médic.*) V, 46.
Colique. (*Pathol.*) V, 47. *Voyez* aussi l'article Anatomie pathologique, II, 371; et Tranchées, XIII, 298.
— bilieuse. XIII, 298. *Voyez* aussi Bilieuse (Constitution), III, 732.
— convulsive. XIII, 299. *Voyez* aussi Colique spasmodique, XIII, 302.
— des enfans nouveau-nés. *Voyez* Enfans (Maladies des), V, 837 et 838. *Voyez* aussi Né (Nouveau-né), X, 546.
— du Devonshire. *Voyez* Végétale (Colique), XIII, 403.
— d'estomac. XIII, 299.
— dysentérique. V, 47. *Voyez* Dyssenterie, V, 571.
— flatulente. XIII, 299. *Voyez* aussi Pneumatose, XII, 168.
— hémorroïdale. XIII, 300. *Voyez* Hémorroïdes, VII, 126.
— hépatique. XIII, 300. *Voyez* aussi Calculs biliaires, IV, 282.
— idiopatique. *Voy.* Colique nerveuse, XIII, 302.
— inflammatoire. XIII, 301. *Voyez* aussi Entérite dans le *Supplément*.
— de Madrid. XIII, 301. *Voyez* Végétale (Colique), XIII, 403.
— menstruelle. XIII, 301. *Voyez* aussi Menstruation, IX, 677.
— métallique. XIII, 301. *Voyez* aussi Plomb (Colique de), XII, 153.
— métastatique. XIII, 301 et 302.
— de miserere, XIII, 302. *Voyez* aussi Miserere, X, 156.
— néphrétique. *Voyez* Néphrite, X, 558.
— nerveuse. *Voyez* Colique spasmodique, XIII, 302.
— de Normandie. *Voyez* Végétale (Colique), XIII, 403.
— de plomb. *Voyez* Plomb (Colique de), XII, 153.
— de Poitou. *Voyez* Poitou (Colique de), XII, 198; et Végétale (Colique), XIII, 403.
— des peintres. *Voyez* Plomb (Colique de), XII, 153.
— saturnine. *Voyez* Plomb (Colique de), XII, 153.
— spasmodique. XIII, 302.
— stercorale. XIII, 302.
— des doreurs. (*Pathol.*) *Voyez* Rachialgie, XII, 422.
— utérine. XIII, 303. *Voyez* aussi Colique menstruelle, XIII, 301.
— venteuse. *Voyez* aussi Colique flatulente, XIII, 299; et Pneumatose, XII, 168.
— vermineuse, XIII, 303.
— végétale, XIII, 403.
— par vice organique ou par des corps étrangers. XIII, 303.
Colla. (*Bot., Mat. médic.*) Nom de la racine du chamæléon blanc. *Voyez* ce dernier mot, IV, 580.
Colladi. (*Bot., Mat. médic.*) V, 47.
Collado (Louis). (*Biogr. médic.*) V, 47.
Colle (Jean). (*Biogr. médic.*) V, 47 et 48.
Colle. (*Mat. médic.*) V, 48.
— chair. (*Mat. médic.*) *Voyez* Sarcocolle, XII, 694.
— de peau d'ane. (*Mat. médic.*) V, 48.
— de poisson. (*Mat. médic. et Hyg.*) V, 48 et 49.
— d'or. (*Chim.*) V, 48. *Voyez* aussi Borax, IV, 48.
Collement des paupières. (*Pathol., Chir.*) *Voyez* aussi Chassie, IV, 660; Lippitude, VIII, 163; et Xérophthalmie, XIII, 552.
Collier. (*Hyg.*) V, 49. *Voyez* aussi le mot Col, V, 41.
Collin (Sébastien). (*Biogr. médic.*) V, 49.
Colliquatif. (*Pathol.*) V, 49. *Voyez* aussi Colliquation, V, 49.
Colliquation. (*Pathol.*) V, 49 et 50.
Collot. (*Biogr. médic.*) Notice biographique et bibliographique sur plusieurs chirurgiens de ce nom, V, 50 à 54.
Collutoire. (*Thérap., Mat. médic.*) Synonyme de gargarisme, pour quelques auteurs. *Voyez* Gargarisme, VI, 586.
Collyptiques. (*Thérap., Mat. médic.*) Synonyme d'agglutinatif. *Voyez* ce dernier mot, I, 371.
Collétiques. (*Thérap.*) *Voyez* Agglutinatifs, I, 371.
Collyre. (*Pharm.*) V, 55 et 56. — Du collyre de Lanfranc en particulier, V, 56. *Voyez* aussi Eaux ophthalmiques, V, 659 et suiv.
Cologne (Eau de). (*Pharm., Mat. médic.*) V, 56 et 57.
Colombine. (*Art vétér., Hyg., Mat. médic.*) Un des noms vulgaires de l'ancholie. *Voyez* ce dernier mot, II, 660 et 688.
Colombo ou Columbo (Racine de). (*Bot., Mat. médic.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément*.
Colomna (Fabio). (*Biogr. médic.*) V, 54.
Colonne vertébrale. (*Anat., Pathol.*) *Voyez* Anatomie pathologique, II, 269; et Vertèbres, XIII, 425. — De sa déviation en particulier. *Voy.* Vertébrale (Colonne), XIII, 425.
Colophane ou Colaphane. (*Mat. médic.*) V, 57. *Voyez* aussi Arcanson, III, 214; et Pin, XII, 90.
Coloquinte. (*Bot., Mat. médic.*) V, 57 à 59. — De sa teinture employée en frictions. *Voyez* Médecine iatraleptique, IX, 119.
Colostration. (*Pathol.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément*.
Colostrum. (*Pathol.*) V, 59.
Colubrine. (*Bot., Mat. médic.*) V, 59.
Columba (Gérard). (*Biogr. médic.*) V, 54 et 55.
Coluppa. (*Bot., Mat. médic.*) V, 59.
Colza ou Colsat. (*Hyg.*) *Voyez* Chou, IV, 835.
Coma. (*Pathol., Art vétér.*) *Voyez* Apoplexie, III, 186.
Comati. (*Bot., Mat. médic.*) V, 60.
Combalusier (François de Paule). (*Biogr. médic.*) V, 60 à 62.
Combrand (Eaux minérales de). IV, 895.
Combrétacées (Famille des). (*Bot., Mat. médic.*) *Voyez* Naturelles (Familles), X. 511; et Nourriture, X, 698.
Combustions spontanées. (*Pathol.*) *Voyez* l'article Anatomie pathologique, II, 544.

COMBUSTURA. (*Chir.*, *Thérap.*) *Voyez* ADUSTION, I, 201.
CÔME (Frère Jean de Saint-) (*Biogr. médic.*) V, 62 et 64.
COMESTIBLES. (*Hyg.*) Synonyme d'alimens solides. *Voyez* ALIMENS, I, 675 à 819; et NOURRITURE, X, 686.
COMMELIN (Jean et Gaspard). (*Biogr. méd.*) V, 63.
COMMÉMORATIF (Signe). (*Pathol.*, *Séméiotiq.*) V, 64. *Voy.* aussi SIGNES, XIII, 52.
COMMERCE. (*Médec. lég.*), V, 64.
COMMODU. (*Bot.*, *Mat. médic.*) V, 64.
COMMOTION. (*Pathol.*) V, 65. *Voyez* aussi l'article ANATOMIE PATHOLOGIQUE, II, 251 à 257.
— (*Physiq.*). V, 64 à 66.
COMPLEXION. *Voyez* TEMPÉRAMENS, XIII, 221.
COMPLICATION. (*Pathol.*) V, 66.
COMPOSÉS (Remèdes). (*Pharm.*, *Mat. médic.*) V, 66 à 68.
COMPOSÉES (Famille des). (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* NOURRITURE, X, 699.
COMPOSITIONS. (*Pharm.*, *Mat. médic.*) V, 68.
COMTE DES ARCHIATRES. (*Hist. de la méd.*) V, 68 et 69.
CONCASSER. (*Pharm.*, *Mat. médic.*) V, 69.
CONCENTRATION. (*Pharm.*, *Mat. médic.*) V, 69.
CONCEPTION. (*Physiol. et Méd. lég.*) V, 69 à 70. *Voyez* aussi l'article ANATOMIE PATHOLOGIQUE, II, 506 et suiv; et GROSSESSE (Signes de la), VI, 712.
CONCOMBRE. (*Hyg.*, *Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* ABDELAVI, I, 17.
— SAUVAGE. (*Bot.*, *Mat. médic.*) V, 70 à 72. *Voyez* aussi ELATERIUM, V, 700.
CONCOMITANT. (*Pathol.*) V, 72.
CONCRET. (*Pharm.*, *Mat. médic.*) V, 72.
CONDENSATION, CONDENSER. (*Pathol.*) V, 72.
CONDITS. (*Pharm.*, *Mat. méd.*) V, 72.
CONDORI. (*Bot.*, *Mat. médic.*) V, 72 et 73.
CONDRILLE. (*Bot.*, *Mat. médic.*) V, 73.
CONDUCTEUR ÉLECTRIQUE. (*Physiq.*) *Voy.* aussi BAGUETTE DE COMMUNICATION, III, 521; et ELECTRICITÉ MÉDICALE, V, 722.
CONDUIT AUDITIF. (*Anat.*) *Voyez* OREILLE, XI, 168.
CONDYLOME. (*Pathol.*) De ceux de la matrice en particulier. *Voyez* MATRICE, VIII, 631.
— VÉNÉRIEN. V, 73. *Voyez* aussi SYPHILIS, XIII, 191.
CONFECTION ALKERMÈS. (*Pharm.*, *Mat. médic.*) *Voyez* ALKERMÈS, II, 7.
— D'HYACINTHE. (*Pharm.*, *Mat. médic.*) V, 74 et 75.
CONFECTIONS. (*Pharm.*, *Mat. médic.*) V, 73 et 74.
CONFLUENT, ENTE (Variole). (*Pathol.*) *Voyez* VARIOLE, XIII, 392.
CONFORTANS, CONFORTATIFS. (*Thérap.*, *Mat. médic.*) V, 75 et 76. *Voyez* CORDIAUX, V, 117; et TONIQUES, XIII, 272.
CONFORTATION. (*Thérap.*, *Mat. médic.*) *Voyez* aussi CONFORTATIFS, V, 75.
CONGÉLATION DES MEMBRES. (*Pathol.*) *Voyez* MEMBRES GELÉS, IX, 629.
CONGÉNIAL, ALE. (*Pathol.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplém.*
CONGESTION. (*Pathol.*) V, 76.
CONGIUS. (*Mat. médic.*) V, 76.
CONGLUTINANS. (*Thérap.*, *Mat. médic.*, *Art vétér.*, *Mat. médic.*) V, 76. *Voyez* aussi AGGLUTINANS, I, 371; et INCARNATIFS, VII, 526.
CONGRÈS. (*Médec. lég.*) V, 76 à 78.
CONIFÈRES (Famille des). (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* NATURELLES (Familles). X, 514.
CONJONCTIVE. (*Anat.*) *Voyez* ŒIL, XI, 101; et VUE, XIII, 535.
CONNOR (Bernard). (*Biogr. médic.*) V, 78 et 79.
CONQUE ANATIFÈRE. (*Bot.*, *Mat. médid.*) *Voyez* ANATIFÈRE, II, 236.
CORINGIUS (Herman). (*Biogr. médic.*) V, 79 à 80.
CONSÉCUTIF. (*Pathol.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément.*
CONSEIL. (*Méd. lég.*) V, 80 et 81.
— DE SALUBRITÉ. (*Hyg. publiq.*) *Voyez* SALUBRITÉ, XII, 672.
— DE SANTÉ. (*Hyg. publiq.*) *Voyez* SANTÉ, XII, 684.
CONSERVATION DES DROGUES. (*Pharm.*, *Mat. médic.*) V, 81 et 82.
CONSERVES. (*Pharm.*, *Mat. médic.*) V, 82 à 84.
— DE CYNORRHODON. (*Pharm.*, *Mat. médic.*) V, 34. *Voyez* aussi CYNORRHODON, V, 263; et ROSIER, XII, 608.
— DE COCHLÉARIA. (*Pharm.*, *Mat. médic.*) V, 84.
— DE FLEURS DE BOURRACHE. (*Pharm.*, *Mat. méd.*) V, 84.
— DE ROSES. (*Pharm.*, *Mat. médic.*) V, 84 et 85.
CONSISTANCE. (*Pharm.*) V, 85.
CONSOLIDANS. (*Thérap.*, *Mat. médic.*) V, 85. *Voyez* AGGLUTINANS, I, 371; et CICATRISANS, IV, 846.
CONSOMMÉ. (*Hyg.*) *Voyez* BOUILLON, IV, 113.
CONSOMPTIFS. (*Mat. médic.*) V, 85. *Voyez* aussi CATHÉRÉTIQUES, IV, 495; CAUSTIQUES, IV, 508; et ESCAROTIQUES, VI, 88.
CONSOMPTION. (*Pathol.*) V, 85 et 86.
CONSOUDE. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément.*
CONSTANTIN (dit l'*Africain*, et Robert). (*Biogr. médic.*) V, 86 à 88.
CONSTIPATION. (*Pathol.*) *Voyez* l'article ANATOMIE PATHOLOGIQUE, II, 376. — Considérée chez les enfans nouveau-nés. *Voyez* ENFANS (Maladies des), V, 836 et 837; NÉ (Nouveau-né), X, 545.
CONSTITUTION ANNUELLE. (*Hyg.*) *Voyez* ANNÉE MÉDICALE, III, 33 à 38; et SAISONS, XII, 6 8.
— ATMOSPHÉRIQUE. (*Hyg.*, *Météor.*) *Voyez* ATMOSPHÈRE, III, 392.
— ATRABILIEUSE. (*Pathol.*) *Voyez* ATRABILIEUSE (Constitution), III, 416.
— AUTOMNALE. (*Hyg.*) *Voyez* AUTOMNALE, III, 437.
— BILIEUSE. (*Pathol.*) *Voyez* BILIEUSE (Constitution), III, 732.
— DES FEMMES. (*Pathol.*) V, 88 à 94.
CONSTITUTIONNEL, ELLE. (*Pathol.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément.*
CONSTRICTION. (*Pathol.*) V, 94. *Voyez* aussi SPASME, XIII, 86.
CONSULTATION. (*Méd. pratiq.*) V, 94 à 98.
CONTAGION. (*Méd. lég.*) V, 98 et 99. *Voyez* aussi EFFLUVE dans le *Supplément*; EPIDÉMIE, VI, 3; MIASME, X, 98; et TYPHUS, XIII, 340.
CONTINENCE (Suites de la). (*Méd. pratiq.*) V, 100 à 102.
CONTINUE (Fièvre). (*Pathol.*) *Voyez* FIÈVRE, VI, 376 et suiv.
CONTONDANT. (*Méd. lég.*) V, 102.
CONTRACTIFS. (*Thérap.*, *Mat. médic.*) V, 102. *Voyez* aussi ASTRINGENS, III, 568; et STYPTIQUE, XIII, 145.
CONTRACTURE. (*Pathol.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément.*
CONTRA YERVA. (*Bot.*, *Mat. médic.*) YERVA (Contra), XIII, 554.
CONTRE-INDICATION. (*Pathol.*) V, 102. *Voyez* aussi INDICATIONS, VII, 544; et TRAITEMENT (Méthode de), XIII, 290.
CONTRE-POISONS. (*Thérap.*, *Mat. médic.*) V, 102 à 106. *Voyez* aussi ANTIDOTE, III, 70; et POISON, XII, 194.
CONTRE-STIMULANT. (*Thérap.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément.*
CONTRE-STIMULUS. *Voyez* ce mot dans le *Supplément.*
CONTREXEVILLE (Eaux minérales de). *Voyez* ce mot dans le *Supplément.*
CONTUSION. (*Pathol.*, *Chir.*) *Voyez* MEURTRISSURE, X, 91.

Convalescence. (*Pathol.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément*.
Convolvulacées (Famille des). (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Liserons dans le *Supplément*; Naturelles (Familles). X, 513; et Nourriture, X, 701.
Convulsionnaires. (*Pathol.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément*.
Convulsions. (*Pathol.*) V, 106. *Voyez* aussi l'article Anatomie pathologique, II, 261 à 264; Enfans (Maladies des), V, 847 à 851; et Né (Nouveau-né), X, 546.
Cop (Guillaume et Nicolas). (*Biogr. médic.*) V, 106 et 107.
Copahu (Baume de). (*Mat. médic.*) *Voyez* Baume de Copahu, III, 646; Résines, XII, 534.
Copal ou Copale. (*Mat. médic.*) V, 107. *Voyez* aussi Animé (Résine), III, 26; et Résines, XII, 534.
Copalme (Baume). (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Liquidambar, VIII, 169.
Copernic (Nicolas). (*Biogr. médic.*) V, 107 et 108.
Cophose. (*Pathol.*) *Voyez* Surdité, XIII, 176.
Copistes (Maladies des). (*Méd. prat.*) V, 108.
Copulation. (*Hyg. publiq.*) *Voyez* Cohabitation, V, 30; Coït, V, 40; Mariage, VIII, 514; et Reproduction, XII, 523.
Coq. (*Ornith.*, *Hyg.*) *Voyez* Nourriture, X, 711.
Coque. (*Physiq.*) V, 108. *Voyez* aussi Conducteur, V, 73.
Coquelicot. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément*.
Coquelourde. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Anémone, II, 711; et Pulsatille, XII, 371.
Coqueluche. (*Pathol.*) V, 109 et 110. *Voyez* aussi Enfans (Maladies des), V, 842; et Poumons (Maladies des), XII, 284.
Coqueret. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Un des noms de l'alkekenge, V, 110. *Voyez* ce dernier mot, II, 7.
Coques du Levant. (*Bot.*, *Mat. médic.*) V, 111.
Coquilles. (*Mat. médic.*) V, 111.
— d'huîtres. (*Mat. médic.*) *Voyez* Huître, VII, 293.
— d'œufs. (*Mat. médic.*) *Voyez* Œufs, XI, 108.
Cor. (*Pathol.*) *Voyez* Durillon dans le *Supplément*; et Poireau, XII, 191.
Corail. (*Zool.*, *Mat. médic.*) V, 111 à 115.
— de jardin. (*Bot.*, *Mat. médic.*) V, 115. *Voyez* aussi Antipathes, III, 88; et Piment, XII, 89.
Coralline. (*Mat. médic.*) V, 115 et 116.
— de Corse. (*Mat. médic.*) V, 116. *Voyez* aussi Fucus, VI, 529; et Mousse de Corse, X, 373.
Corbeau. (*Ornith.*, *Mat. médic.*) V, 116.
Corde (Maurice de la). (*Biogr. médic.*) V, 116 et 117.
Cordes vocales. (*Anat.*, *Physiol.*) *Voyez* Rubans vocaux, XII, 618.
Cordiaux. (*Thérap.*, *Mat. médic.*) V, 117 et 118.
Cordiers (Maladies des). (*Médec. pratiq.*) V, 118 et 119.
Cordon ombilical (Maladies du). (*Pathol. et Méd. lég.*) V, 119 à 128. *Voyez* aussi Bas-ventre, III, 630; Né (Nouveau-né), X, 538; et Placenta, XII, 110.
Cordons. (*Art vétér.*, *Pathol.*), *Voyez* Cercles, IV, 557.
Cordus (Erycius et Valerius). (*Biogr. médic.*) V, 128 et 129.
Corella (Alphonse de). (*Biogr. médic.*) V, 129.
Coriandre. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément*.
Coris. (*Bot.*, *Mat. médic.*) V, 129.
Cormier. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Nom vulgaire du sorbier domestique. *Voyez* Sorbier, XIII, 75.
Cornachine (Poudre de). (*Pharm.*, *Mat. médic.*) V, 129 et 130.
Cornachini (Thomas). (*Biogr. médic.*) V, 130.
Cornage. (*Art vétér.*, *Pathol.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément*.
Cornaline. (*Minér.*, *Mat. médic.*) V, 130 et 131.
Cornarius (Jean). (*Biogr. médic.*) V, 131 et 132.
Cornaro (Louis). (*Biogr. médic.*) V, 132. *Voyez* aussi l'article Hygiène, VII, 413 et 414.
Cornax (Mathias). (*Biogr. médic.*) V, 132.
Cornée (Transparente). (*Anat.*, *Physiol.*) *Voyez* Œil, XI, 98; et Vue, XIII, 535.
Corneille. (*Bot.*, *Mat. médic.*) V, 134.
— (*Ornith.*, *Mat. médic.*) V, 134.
Cornes des animaux. (*Mat. médic.*) V, 132 et 133.
— de bœuf. (*Mat. médic.*) *Voyez* Bœuf. IV, 13.
— de cerf. (*Mat. médic.*) V, 133 et 134. *Voyez* aussi Cerf, IV, 559.
— (Amputation des). (*Art vétér.*, *Opér.*) *Voyez* Amputation, II, 201.
— de chamois. (*Mat. médic.*) *Voyez* Chamois, IV, 583.
Cornet. (*Hyg. et Mat. médic.*) Animal marin du genre des Sèches. *Voyez* Calmar, IV, 317.
— acoustique. (*Physiq.*) *Voyez* Surdité, XIII, 176.
Cornouiller, (*Bot.*, *Mat. médic.*, *Hyg.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément*.
Cornue. (*Pharm. et Chim.*) V, 134 et 135.
Cornuti (George et Jacques). (*Biogr. médic.*) V, 135.
Corps (Perdre du). (*Art vétér.*, *Pathol.*) *Voyez* Amaigrissement, II, 91.
— a baleine. (*Hyg.*) *Voyez* Anatomie pathologique, II, 471; et Baleine, III, 580.
— de médecine. (*Jurisprud. de la méd.*) V, 135 à 145.
— étrangers. (*Pathol.*) Dans le péricarde, dans les poumons. *Voyez* l'article Anatomie pathologique, II, 277 à 295; et Poumons, XII, 285.
Corpulence. (*Pathol.*) V, 145 à 148. *Voyez* aussi Obésité, XI, 51; et Polysarcie, XII, 233.
Correctif. (*Mat. médic.*) *Voyez* Formule, VI, 469.
Corroborans. (*Thérap.*, *Mat. médic.*) V, 148 et 149.
Corrodans. (*Mat. médic.*) Synonyme de corrosifs. *Voyez* ce dernier mot, V, 149.
Corrosif (Sublimé). (*Mat. médic.*) Nom vulgaire du deutochlorure de mercure. *Voyez* Mercure, IX, 696; et Réactif, XII, 464.
Corrosifs. (*Mat. médic.*) V, 148 et 149.
Corroyeurs (Maladies des). (*Méd. pratiq.*) V, 149 et 150. *Voyez* aussi Maladies des corroyeurs, VIII, 369.
Corrugation. (*Mat. médic.*) V, 150.
Corset. (*Hyg.*) *Voyez* Anatomie pathologique, II, 471, Baleine, III, 580; Habillement, VII, 6.
Corte, dit Curtius (Barthélemi). (*Biogr. médic.*) V, 150 et 151.
Cortes. (Pierre). (*Biogr. médic.*) V, 151.
Cortesi (J. Baptiste). (*Biogr. médic.*) V, 151 et 152.
Corvisart (Desmarets Jean-Nicolas). (*Biogr. médic.*) *Voyez* Paris (École de médecine de), XI, 400.
Corybantisme. (*Pathol.*) *Voyez* Démonomanie, V, 373.
Corymbifères (Famille des). (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voy.* Naturelles (Familles), X, 512.
Coryza. (*Pathol.*) *Voyez* Nasal (Inflammation de la membrane pituitaire), X, 485.
Coschwitz (George-Daniel). (*Biogr. médic.*) V, 152.
Cosmétiques. (*Hyg.*) *Voyez* Peau, XI, 489.
Costa (Christophe a). (*Biogr. médic.*) V, 152 et 153.
Costæus (Jean). (*Biogr. médic.*) V, 153 et 154.
Cotignac. (*Hyg*) V, 154.
Coton (Mèche de ou toile de). *Voyez* Moxa. X, 378.
Cotyla. (*Mat. médic.*) V, 154.
Cotylet ou Cotylier. (*Bot.*, *Mat. médic.*) V, 154 et 155.

Cou (Blessures du). (*Méd. lég.*) V, 267.
Couche-couche. (*Bot., Mat. médic., Hyg.*) *Voy.* Cousse-couche, V, 169.
Couchée (Position). (*Hyg.*) V, 155.
Coucher. (*Hyg.*) V, 155. *Voyez* aussi Lit, VIII, 171.
— Considéré sous le point de vue de la séméiotique, V, 269 et 270. *Voyez* aussi Séméiotique, XIII, 16.
Couches. (*Hyg.*) (Accouchement.) V, 155 et 156. *Voyez* aussi Accouchées (Régime des), I, 72.
Couchette. (*Hyg.*) V, 156.
Coucou. (*Ornith., Mat. médic.*) V, 156.
— (Pain à). (*Bot., Mat. médic.*) *Voyez* aussi Alléluia, II, 41.
Coudemberg (Pierre). (*Biogr. médic.*) V, 157.
Coudrier. (*Bot., Mat. médic.*) *Voy.* Noisetier, X, 629.
Couenne du sang. (*Pathol.*) V, 270. *Voyez* aussi Pleurétique (Couenne), XII, 137.
Couillard (Joseph). (*Biogr. médic.*) V, 157.
Coulagne ou Coulange (Eaux minérales de). V, 157.
Couler. (*Pharm., Mat. médic.*) V, 157.
Couleur. (*Hyg.*) V, 157 et 158.
— (*Pathol. et Séméiot.*) V, 270 à 272.
Couleurs ou Robes. (*Art vétér.*) *Voy.* Cheval, IV, 747 et 789.
— du cheval. IV, 747 et 750.
— du chien. IV, 789 à 790.
Couleuvre (Morsures de la). (*Pathol.*) *Voyez* Serpens venimeux, XIII, 40; et Vipère, XIII, 469.
Couleuvrée blanche. (*Bot., Mat. médic.*) *Voy.* Bryone, IV, 183.
— noire. (*Bot., Mat. méd.*) *Voy.* Tamier, XIII, 212.
Coulis. (*Hyg.*) V, 158.
Couloirs. (*Anat., Pathol.*) V, 272.
Coumarou. (*Bot., Mat. médic.*) V, 159. *Voyez* aussi Tonka (Fève), XIII, 275.
Coumier de la Guiane. (*Bot., Mat. médic.*) V, 159.
Coup de chaleur. (*Art vétér., Path.*) *Voyez* Apoplexie, III, 186.
— électrique. (*Physiq. médic.*) *Voyez* Commotion, V, 65.
— de fouet. (*Pathol.*) Nom que l'on donne vulgairement à la rupture du plantaire grêle. *Voyez* Rupture, XII, 633.
— foudroyant. (*Physiq.*) *Voyez* Commotion, V, 65.
— de sang. (*Pathol.*) *Voyez* Apoplexie, III, 186.
— de soleil. (*Pathol.*) V, 272. *Voyez* Érésipèle, VI, 70.
Coupelle. (*Pharm., Mat. médic.*) V, 158.
Couper les cornes. (*Art vétér., Opér.*) *Voyez* Amputation, II, 201.
— la langue. (*Art vétér., Opér.*) *Voyez* Amputation, II, 190.
— les ongles ou les griffes. (*Art vétér., Maréch., Hyg.*) *Voyez* Amputation des ongles, II, 204.
— les oreilles. (*Art vétér., Hyg., Opér.*) *Voyez* Amputation des oreilles, II, 205.
— la queue. (*Art vétér., Opér.*) *Voyez* Amputation, II, 190.
Couperose. (*Chim., Mat. médic.*) V, 159.
— blanche. (*Chim., Mat. médic.*) Un des noms vulgaires du sulfate de zinc. *Voyez* Réactif, XII, 469; et Zinc, XIII, 559.
— bleue. (*Chim., Mat. médic.*) Un des noms vulgaires du sulfate de cuivre. *Voyez* Cuivre, V, 245; Réactif, XII, 469.
— verte. (*Chim., Mat. médic.*) Un des noms vulgaires du sulfate de fer. *Voyez* Fer, V, 319; Réactif, XII, 469;
— (*Pathol.*) *Voyez* Acne rosacea dans le *Supplément*.
Coupi. (*Bot., Mat. médic.*) V, 160.
Coupler. (*Art vétér.*) *Voyez* Accoupler, I, 87.

Courage. (*Hyg.*) V, 160.
Courant électrique. (*Physiq.*) *Voyez* Electricité médicale, V, 712.
Courante. (*Path.*) Synonyme vulgaire de la diarrhée. *Voy.* ce dernier mot, V, 434.
Courbaril. (*Mat. médic.*) V, 272 et 273. *Voyez* aussi Animé (Résine), III, 26; et Résines, XII, 533.
Courbature. (*Pathol.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément*.
Courbé. (*Art vétér., Pathol.*) *Voyez* Cheval, IV, 744.
Courbée (Position). (*Hyg.*) V, 160 à 161.
Courbure des os. (*Path. chir.*) *Voy.* Rachitis, XII, 423.
— de la colonne vertébrale. *Voyez* Vertébrale (Déviation de la colonne), XIII, 425.
Courcelles (Etienne Chardon de). (*Biogr. médic.*) V, 161 et 162.
Coureurs (Maladies des). (*Médec. prat.*) V, 162 et 163.
Courge. (*Bot., Mat. médic.*) V, 163 et 164. *Voyez* aussi Calebasse, IV, 311.
Courondi. (*Bot., Mat. médic.*) V, 164.
Couronne. (*Art vétér.*) *Voyez* Cheval, IV, 734.
— de Vénus. (*Pathol.*) V, 164.
Couroupite. (*Bot., Mat. médic.*) V, 164 et 165.
Cours de ventre. (*Pathol.*) Un des noms vulgaires de la diarrhée. *Voyez* ce dernier mot, V, 434.
Course. (*Hyg., Physiol.*) V, 165. *Voyez* aussi Progression, XII, 325.
Court-bouillon. (*Hyg.*) V, 166.
Courtaud (Siméon). (*Biogr. médic.*) V, 165 et 166.
Courtaud ou Courtaudé (Cheval). (*Art vétér., Hyg., Opér.*) *Voyez* Amputation des oreilles, II, 205.
Courtauder. (*Art vétér., Hyg., Opér.*) *Voyez* Amputation des oreilles, II, 205.
Courteau. (*Art vétér., Opér.*) *Voyez* Amputation, II, 190.
Courte haleine. (*Pathol.*) V, 167.
— oreille (Cheval). (*Art vétér., Hyg., Opér.*) *Voyez* Amputation des oreilles, II, 205.
— queue (Cheval). *Voyez* Amputation, II, 190.
Courtial (Jean-Joseph). (*Biogr. médic.*) V, 167.
Courtin (Germain). (*Biogr. médic.*), V, 167.
Courtisane. (*Hyg.*) V, 167 et 168.
Courtois (Paul). (*Biogr. médic.*) V, 168.
Courvée (Jean-Claude de la). (*Biogr. médic.*) V, 168.
Cousin. (*Entomol.*) *Voyez* Insectes, VII, 653.
Cousine, Cousinette. (*Bot., Mat. médic.*) *Voyez* Canneberge, IV, 350.
Cousinot (Jacques). (*Biogr. médic.*) V, 168 et 169.
Cousse-couche. (*Bot., Mat. médic., Hyg.*) V, 169.
Coussin. (*Physiq.*) V, 170.
Coutances (Eaux minérales de). V, 170.
Couteaux-Procope (Jean-Baptiste et Michel). (*Biogr. médic.*) V, 170. *Voyez* aussi Procope, XII, 314.
Couteliers (Maladies des). (*Méd. pratiq.*) V, 171 et 172.
Couverture. (*Hyg.*) V, 172.
Covillard (Joseph). (*Biogr. médic.*) *Voyez* Couillard, V, 157.
Cowper (Guillaume). (*Biogr. médic.*) V, 172 et 173.
Craanen (Théodore). (*Biogr. médic.*) V, 173 et 174.
Crachat. (*Pathol., Séméiotiq.*) V, 174 à 180.
Crachement. (*Physiol, Hyg.*) V, 180 et 181.
— de pus. (*Pathol.*) *Voyez* Phthisie pulmonaire, XI, 758; et Vomique, XIII, 494.
— de sang. (*Pathol.*) *Voyez* Hémoptysie, VII, 104.
Cracher. (*Pathol., Séméiotiq.*) V, 181 et 182.
Crachotement. (*Pathol.*) V, 182. *Voyez* aussi Cracher, V, 181.
Craie. (*Chim., Mat. médic.*) V, 182. *Voyez* aussi Carbonate de chaux, IV, 388.
— de Briançon. (*Mat.*) Sorte de talc bleu et tendre, V, 182.
Crainte. (*Hyg.*) V, 183.

Cram ou Cran. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Cochléaria, V, 8 à 12; et Raifort, XII, 437.
Crambé. (*Bot.*, *Mat. médic.*) V, 183. *Voyez* aussi Chou, IV, 835.
Cramer (Gabriel). (*Biogr. médic.*) V, 183 et 184.
Crampe. (*Pathol.*) V, 184.
— d'estomac. (*Pathol.*) Variété de la cardialgie. *Voyez* Tranchées (art. Cardialgie), XIII, 299.
Crane humain. (*Mat. médic.*) V, 184.
Cranioscopie. (*Physiol.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplém.*
Cransac (Eaux minérales de). V, 184 et 185.
Cranson. (*Mat. médic.*) *Voyez* Cochléaria, V, 8 à 12; et Raifort, XII, 437.
Crapaud. (*Art vétér.*, *Pathol.*, *Chir.*) V, 186 et 187.
— (*Erpét.*, *Mat. médic.*) V, 185 et 186.
— volant. (*Ornith.*, *Mat. médic.*) V, 186.
Crapaudine. (*Hyg.*) V, 188 et 189.
— (*Bot.*, *Mat. médic.*) V, 188.
— (*Minér.*, *Mat. médic.*) V, 188 et 189.
Craps ou Crapsé (Cheval). (*Art vétér.*, *Hyg.*, *Opér.*) *Voy.* Amputation des oreilles, II, 105.
Crapser. (*Art vétér.*, *Hyg.*, *Opér.*) *Voyez* Amputation des oreilles, II, 105.
Crapule. (*Hyg.*) V, 189.
Craspedon. (*Pathol.*) V, 189.
Crasse. (*Hyg.*) V, 189.
Crasso (Jules-Paul). (*Biogr. médic.*) V, 188 et 189.
Crassulacées (Famille des). (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Nourriture, X, 698.
Crassule. (*Bot.*, *Mat. médic.*) V, 190.
Craterus. (*Biogr. médic.*) V, 190.
Cratevas ou Crativas. (*Biogr. médic.*) V, 190.
Craton (Jean). (*Biogr. médic.*) V, 190 et 191.
Craute (Eaux minérales de la). V, 191.
Cravatte. (*Hyg.*) *Voyez* Col, V, 3; et Habillement, VII, 41.
Crayeux (Acide). (*Mat. médic.*) V, 182 et 183. *Voyez* aussi Acide, I, 110.
Crème et Crèmes. (*Hyg.*) V, 191 et 192. *Voyez* aussi Alimens, I, 797; Lait, VIII, 44; et Nourriture, X, 735.
— de chaux. (*Chim.*, *Mat. médic.*) V, 192.
— de lait. (*Mat. médic.*) *Voyez* Alimens, I, 797; Lait, VIII, 44; et Nourriture, 735.
— de pain. (*Hyg.*, *Mat. médic.*) V, 191 et 192.
— de riz. (*Hyg.*, *Mat. médic.*) V, 192 et 193. *Voyez* aussi Riz, XIII, 596.
— de soufre. (*Chim.*, *Mat. médic.*) V, 193.
— de tartre. (*Chim.*, *Mat. médic.*) V, 193. *Voyez* aussi Acides végétaux, I, 115.
Crémer. (*Pathol.*) V, 193.
Crescentius (François). (*Biogr. médic.*) V, 193 et 194.
Cresson. (*Bot.*, *Mat. médic.*) V, 194 à 197.
— alanois. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Passerage, XI, 410.
— aquatique. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Cresson de fontaine, V, 194.
— cultivé. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Passerage, XI, 410.
— d'eau. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Cresson de fontaine, V, 194.
— de fontaine. (*Bot.*, *Mat. médic.*) V, 194 à 197. *Voy.* aussi Antiscorbutique, III, 97; Scorbut, XII, 733.
— d'Inde. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voy.* Capucine, IV, 377.
— de l'Ile-de-France. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Acmella, I, 95.
— des jardins. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Passerage, XI, 410.
— de Para. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Bident, III, 721; et Spilanthe, XIII, 93.
— des ruines. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Passerage, XI, 410.
— de ruisseau. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Cresson de fontaine, V, 194.
Cretelle. (*Bot.*, *Mat. médic.*, *Hyg.*) V, 197 et 198.
Crêtes vénériennes. (*Path.*) Excroissances vénériennes, V, 198. *Voyez* aussi Vérole dans le *Dictionnaire de Chirurgie* de cet ouvrage.
Crétinage. (*Pathol.*) Synonyme de crétinisme. *Voyez* ce mot, V, 198.
Crétinisme. (*Pathol.*) V, 198 à 201. *Voyez* aussi Goître, V, 198; et Thyrocèle, XIII, 252.
Crétins. (*Pathol.*) V, 198. *Voyez* aussi Crétinisme, V, 198 et suiv.
Creuset. (*Chim.*, *Mat. médic.*) V, 201.
Creuzot (Eaux minérales de). V, 201.
Crevasse. (*Pathol.*) V, 200. *Voyez* aussi Engelure, V, 872.
Crible. (*Pharm.*, *Mat. médic.*) V, 202.
Crimeaux (Eaux minérales de). V, 202.
Crinas. (*Biogr. médic*). V, 202. *Voyez* aussi Anciens médecins, II, 683.
Criniers (Maladies des). (*Médec. pratiq.*) *Voy.* Cordiers (Maladies des). V, 118.
Crinons. (*Helminthol.*) Genre de vers intestins. *Voyez* Dracons, V, 529.
Crinous (Paul). (*Biogr. médic.*) V, 202.
Crins (Amputation des). (*Art vétér.*, *Hyg.*) *Voy.* Cheval, IV, 768.
Cris. (*Hyg.*) V, 202.
Crise. (*Pathol.*) V, 202 à 226. *Voyez* aussi Acrisie, I, 128 à 131.
Crisocome. (*Bot.*, *Mat. médic.*) V, 226 et 227.
Crispation. (*Pathol.*) V, 227.
Crispus (Antoine). (*Biogr. médic.*) V, 227.
Cristal. (*Minér.*, *Mat. médic.*) V, 227.
— de roche. (*Minér.*, *Mat. médic.*) V, 227 et 228.
— d'Islande. (*Minér.*, *Mat. médic.*) V, 228. *Voyez* aussi Carbonate de chaux, IV, 388.
— minéral. (*Chim.*, *Mat. méd.*) V, 228. *Voyez* Nitre, X, 622; Potasse, XII, 268.
Cristallin. (*Anat.*) *Voyez* Œil, XI, 98; et Vue, XIII, 535.
Cristallines. (*Pathol.*) V, 228 et 229.
Cristallisation. (*Chim.*, *Mat. médic.*, *Pharm.*) V, 229.
Cristau-d'Aidious (Eaux minérales de). V, 229.
Cristaux d'argent ou de lune. (*Chim.*, *Mat. médic.*) V, 229 et 230. *Voyez* Argent (Nitrate), III, 247; et Sel, XII, 755.
— des sels. (*Chim.*, *Mat. médic.*) V, 229 et 230.
— de Vénus. (*Chim.*, *Mat. médic.*) V, 230. *Voyez* aussi Réactif, XII, 467; et Sel, XII, 754.
Crithe. (*Pathol.*) V, 230. *Voyez* aussi Orgéolet, XI, 198.
Critique (en Médecine). V, 230 à 231.
— (Matière). (*Physiol.*, *Pathol.*) V, 231.
— (Pouls). (*Pathol.*) V, 232. *Voyez* aussi Séméiotique, XIII, 12.
— (Temps). (*Pathol.*) *Voyez* Ages (Maladies des) I, 366.
Critiques (Jours). (*Pathol.*, *Séméiot.*) V, 231 et 232. *Voyez* aussi Acrisie, I, 128 à 131; et Crise, V, 203 et suiv.
Critobule. (*Biogr. médic.*) V, 233.
Critodème. (*Biogr. médic.*) V, 233
Criton. (*Biogr. médic.*) V, 233.
Croco-magma. (*Pharm.*, *Mat. médic.*) V, 233.
Crocus. (*Chim.*, *Mat. méd.*) V, 233.
— metallorum. (*Chim.*, *Mat. médic.*) V, 233.
Croisette. (*Bot.*, *Mat. méd.*) Espèce de gentiane. *Voyez* Gentiane, VI, 616; et Herniaire, VII, 184.

Croix (les frères de la Rose). (*Hist. de la médec.*) V, 233 et 234.
— de chevalier. (*Bot.*, *Mat. médic.*) V, 234.
Crollius (Oswald). (*Biogr. médic.*) V, 234 et 235.
Cropal. (*Bot.*, *Mat. méd.*) *Voyez* Codaga-pala, V, 27.
Croquet. (*Hyg.*) V, 235.
Crotalaire. (*Hyg.*, *Bot.*, *Mat. médic.*) V, 235.
Crotale. (*Erpét.*) *Voyez* Serpens venimeux, XIII, 40.
Croton. (*Bot.*, *Mat. médic.*) V, 235 à 237. *Voyez* aussi Tiglium, XIII, 259.
Croup. (*Pathol.*) *Voyez* Angine membraneuse ou polypeuse, II, 749 et suiv.; Anatomie pathologique, II, 274; et Poumons, XII, 285.
Croupe. (*Art vétér.*) *Voyez* Cheval, IV, 741.
Croute inflammatoire. (*Pathol.*) *Voyez* Couenne de Sang. V, 237; et Pleurétique (Couenne), XII, 137.
— de la tête des enfans nouveau-nés. (*Pathol.*) V, 237.
— laiteuse ou de lait. (*Path.*) V, 237. *Voy.* aussi Enfans, (Maladies des), V, 844; et Né (Nouveau-né), X, 548.
Cru ou Crud. (*Hyg.*) V, 238.
Cru jaune. (*Art vétér.*, *Pathol.*) *Voyez* Araignée, III, 211.
Crucifères (Famille des). (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Naturelles (Familles), X, 511; et Nourriture, X, 696.
Crucius ou Acruce (Vincent). (*Biogr. médic.*) V, 238.
Crudité des alimens. (*Hyg.*) V, 238.
Crudités. (*Hyg.*) V, 239.
Cruger (Daniel). (*Biogr. médic.*) V, 239.
Cruser ou de Croeser (Herman). (*Biogr. médic.*) V, 239.
Crusius (David). (*Biogr. médic.*) V, 239 et 240.
Cryptes (*Physiol.*) V, 240.
Crystal. (*Minér.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Cristal, V, 227 et 228.
Crythe. (*Pathol.*) *Voyez* Crithe, V, 230.
Ctésias. (*Biogr. médic.*) V, 240.
Cubèbes. (*Bot.*, *Mat. médic.*) V, 240 et 241. *Voyez* aussi Poivre, XII, 201.
Cucurbitacées (Famille des). (*Bot.*, *Mat. médic.*) V, 241. *Voy.* Naturelles (Familles), X, 512; et Nourriture, X, 700.
Cucurbite. (*Pharm.*, *Mat. médic.*) V, 241.
Cucurbitin ou Cucurbitain. (*Helminth.*) *Voyez* Ténia, XIII, 203.
Cucuron (Eaux minérales de). V, 241 et 242.
Cuisine. (*Hyg.*) V, 242 à 244. *Voyez* aussi Alimens (Préparations des), I, 764; Nourriture, X, 735.
Cuisson. (*Pathol.*) V, 242.
Cuivre. (*Chim.*, *Hyg.*, *Mat. médic.*) V, 244 à 250. *Voyez* aussi Réactif, XII, 467; et Sel, XII, 754 à 757.
— blanc. (*Chim.*) V, 249 et 250.
— jaune. (*Chim.*) V, 250.
— de rosette. (*Chim.*) Cuivre rouge et pur. V, 250.
Cuivreux. (*Chim.*, *Mat. médic.*) V, 250.
Cul-blanc. (*Ornith.*, *Hyg.*) V, 250.
Culeus. (*Mat. médic.*) V, 250.
Culilawan. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément.*
Culinaire (Art.) (*Hyg.*) V, 250.
Cullen (Guillaume). (*Biogr. médic.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément.*
Culotte. (*Hyg.*) V, 250 et 251. *Voy.* aussi Habillement, VII, 5; et Vêtement, XIII, 438.
Cumin. (*Bot.*, *Mat. médic.*) V, 251.
— des prés. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Carvi, IV, 437.
Cumin noir. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Nom vulgaire de la nigelle. *Voyez* ce dernier mot, X, 618.
Cunambourk. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Calambour, IV, 275.
Cuneus (Gabriel). (*Biogr. médic.*) V, 251 et 252.
Cunille. (*Bot.*, *Mat. médic.*) V, 252.
Cupanus (François). (*Biogr. médic.*) V, 252.
Cupulifères (Famille des). (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément.*
Curable. (*Méd. pratiq.*) V, 252.
Curage. (*Bot.*, *Mat. médic.*) V, 252.
Curatif. (*Thérap.*) V, 252.
Curation. (*Méd. pratiq.*) *Voyez* Thérapeutique, XIII, 242; et Traitement, XIII, 290.
Curcuma. (*Bot.*, *Mat. médic.*) V, 252 à 254.
Cure. (*Pathol.*) V, 253.
Cure-dent. (*Hyg.*) V, 255.
— d'Espagne. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Nom vulgaire du fenouil. *Voyez* ce dernier mot, VI, 313.
— -langue. (*Hyg.*) V, 255. *Voy.* aussi Racloire, XII, 427.
— -oreille. (*Hyg.*) *Voyez* Cerumen, IV, 568; et Cire des oreilles, IV, 861.
Cureau de la Chambre (François). (*Biogr. médic.*) V, 255 et 256.
— (Marin). (*Biogr. médic.*) *Voyez* Chambre (Cureau de la), IV, 582.
Cureurs de puits (Maladies des). (*Méd. prat.*) V, 256 et 257.
Curion (Jacques). (*Biogr. méd.*) V, 257.
Curtius (Mathieu). (*Biogr. méd.*) V, 257 et 258.
Cuscute. (*Bot.*, *Mat. médic.*) V, 258.
Custine (Eaux minerales de). V, 258.
Cutambule. (*Médec.*) V, 258.
Cuurdo. (*Bot.*, *Mat. médic.*) V, 258.
Cyanogène. (*Chim.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément.*
Cyanopathie. (*Pathol.*) *Voyez* Maladie bleue dans le *Supplément.*
Cyanure. (*Chim.*, *Mat. médic.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément*; et Prussiates, XII, 348.
Cyathus. (*Mat. médic.*) V, 259.
Cycadées (Famille des). (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Nourriture, X, 693.
Cycas. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplém.*
Cyclame. (*Bot.*, *Mat. médic.*) V, 259.
Cyclope. (*Pathol.*) V, 259.
Cyclopion. (*Anat.*) Le blanc de l'œil. *Voy.* Œil, XI, 98; Sclérotique, XII, 729.
Cymbalaise. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Linaire, VIII, 146.
Cynanche. (*Pathol.*) *Voyez* Angine, II, 737; Mal de gorge, IX, 333.
— parotidea. (*Pathol.*) *Voyez* Oreillon, XI, 171.
Cynanque. (*Bot.*, *Mat. médic.*) V, 259. *Voyez* Liserons dans le *Supplément*; et Scammonée de Montpellier, XII, 710.
Cynanthropie. (*Pathol.*) V, 259 et 260.
Cynique (Spasme). (*Pathol.*) V, 260 et 261.
Cyno-coprus. (*Mat. médic.*) V, 261. *Voyez* aussi Album græcum, I, 625; et Chien, IV, 799.
Cynoglosse. (*Bot.*, *Mat. médic.*) V, 261 et 262.
Cynomètre. (*Bot.*, *Mat. médic.*) V, 262.
Cynomoir. (*Bot.*, *Mat. médic.*) V, 262 et 263.
Cynorexie. (*Pathol.*) Synonyme de faim canine.
Cynorrhodon. (*Bot.*, *Mat. médic.*) V, 263.
— (Conserve de). (*Pharm.*, *Mat. méd.*) *Voyez* Conserves, V, 84; Kinorrhodon, VIII, 33; et Rose de chien, XII, 605.
Cynosorchis. (*Bot.*, *Mat. médic.*) V, 263.
Cynosure. (*Bot.*, *Mat. médic.*, *Hyg.*) *Voy.* Cretelle, V, 197.
— (*Météor.*, *Hyg.*) V, 263.
Cypéracées (Famille des). (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Naturelles (Familles), X, 515; Nourriture, X 694; et Souchet, XIII, 76.

CYPÉRUS. (*Bot., Mat. médic.*) *Voyez* SOUCHET, XIII, 76.
CYPHOSIS. (*Pathol.*) Synonyme de gibbosité. *Voyez* ANATOMIE PATHOLOGIQUE, II, 269 à 271; et VERTÉBRALE (Déviation de la colonne), XIII, 425.
CYPO DE CAMÉRAS. (*Bot., Mat. médic.*) V, 263.
CYPRÈS. (*Bot., Mat. médic.*) V, 263 et 264.
— (Petit). (*Bot., Mat. médic.*) *Voyez* ARMOISE, III, 291; SANTOLINE, XII, 685.
— (Résine de). (*Mat. médic.*) *Voyez* RÉSINES, XII, 534.
CYPRIANUS (Abraham). (*Biogr. médic.*) V, 264.
CYRÈNE (Temple de). (*Hist. de la méd.*) V, 264.
CYRTOSIS. (*Nosol.*) V, 264. *Voyez* aussi STAPHYLOME, XIII, 110.
CYRUS. (*Biogr. médic.*) V, 265.
CYSSOTIS. (*Pathol.*) V, 265. *Voyez* aussi TÉNESME, XIII, 227.
CYSTA-BUBONOCÈLE. (*Pathol.*) *Voyez* HERNIE dans le *Dictionnaire de Chirurgie* de cette Encyclopédie.
CYSTIDES. (*Pathol.*) Synonyme de kiste. *Voyez* ce mot, VIII, 36.
CYSTIQUE (Canal). (*Anat.*) *Voyez* ANATOMIE PATHOLOGIQUE, II, 399 à 404.
CYSTIQUES. (*Thérap., Mat. médic.*) V, 266.
CYSTIRRHAGIE. (*Pathol.*) V, 265 et 266.
CYSTIRRHÉE. (*Pathol.*) *Voyez* VÉSICAL (Catarrhe), XIII, 429.
CYSTITE et CYSTIS. (*Pathol.*) V, 266. *Voyez* aussi VÉSICAL (Catarrhe), XIII, 429 et 430.
CYSTOCÈLE. (*Path. chir.*) V, 266.
CYSTOMÉROCÈLE. (*Pathol. chir.*) V, 266.
CYSTOPTOSIS. (*Pathol. chir.*) V, 266.
CYSTOTOMIE. (*Opér. chir.*) V, 267. Incision de la vessie. *Voyez* TAILLE, XIII, 207.
CYTISE. (*Hyg., Mat. médic.*) IV, 895 et 896.
CYTISINE. (*Chim. végét.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément.*
CYTMEL. (*Bot., Mat. médic.*) *Voyez* aussi HYPOCISTE (Suc d'), VII, 439.

D

D et S. (*Art de formuler.*) Abréviation des mots *detur* et *signetur.* V, 274.
DACRYGELOS. (*Pathol.*) V, 274.
DACRYODES. (*Pathol.*) V, 274.
DACRYOMA. (*Pathol.*) V, 274.
DACRYON. (*Pathol.*) V, 274.
DACRYOPOIOS. (*Thérap., Mat. médic.*) Qui excite le larmoiement. V, 274.
DACTES. (*Bot., Mat. médic.*) *Voyez* DATTES et DATTIER, V, 293.
DACTYLION. (*Pathol. chir.*) V, 274.
DAIM. (*Zool., Hyg.*) V, 275.
DALE (Samuel). (*Biogr. médic.*) V, 275.
DALECHAMPS (Jacques). (*Biogr. médic.*) V, 275.
DAMASCÈNE (Jean). (*Biogr. médic.*) V, 275 et 276.
DAMIER. (*Bot., Mat. médic.*) Nom vulgaire de la frétillaire. *Voyez* ce dernier mot, VI, 511.
DANGER, DANGEREUX. (*Séméiotiq.*) V, 276. *Voyez* aussi PROGNOSTIC, XII, 334.
DANIELLI (Etienne). (*Biogr. médic.*) V, 276.
DANSE DE SAINT-GUY. (*Pathol.*) *Voyez* CHOREA SANCTI-VITI, IV, 834; et SCÉLOTYRBE, XII, 717.
DAPHNÉ. (*Bot., Mat. médic.*) Genre de la famille des Thymelées. *Voyez* GAROU, VI, 588; LAURÉOLE, VIII, 79; MÉSÉREUM, X, 97; THYMÉLÉE, XIII, 251.
DAPHNINE. (*Chim. végét.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplém.*
DAPHNUS. (*Biogr. médic.*) V, 276 et 277.
DAQUIN (Antoine et Pierre). (*Biogr. médic.*) V, 277.
DARD-AIGUILLON. Piqûre des insectes. V, 277 et 278. *Voyez* aussi INSECTES, VII, 655; et VENIN, XIII, 407.
DARIOT (Claude). (*Biogr. médic.*) V, 278.
DARTRE. (*Pathol.*) V, 278 à 293. *Voyez* aussi ANTI-DARTREUX, III, 69; PEAU (Maladies de la) XI, 478.
DARTRIER DE LA GUIANE. (*Bot., Mat. médic.*) V, 293.
DARWIN (Erasme). (*Biogr. médic.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément.*
DASYMMA. (*Pathol.*) V, 293.
DASYTES. (*Pathol.*) Synonyme de dasymma. *Voyez* ce mot, V, 293.
DATTES. (*Bot., Mat. médic., Hyg.*) V, 293 et 294. *Voyez* aussi NOURRITURE, X, 694.
DATURE. (*Bot., Mat. médic.*) *Voyez* POMME ÉPINEUSE, XII, 236; et STRAMOINE, XIII, 133.
DATURINE. (*Chim. végét.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplém.*
DAUBE (*Hyg.*) V, 294.
DAUCUS DE CANDIE. (*Bot., Mat. médic.*) V, 294 et 295.
— VULGAIRE. (*Bot., Mat. médic.*) *Voyez* CAROTTE, IV, 423.
DAULHAC (Eaux minérales de). V, 295.
DAUPHIN. (*Ichth., Hyg.*) V, 295.
— (Eaux minérales de). V, 295.
DAUPHINELLE. (*Bot., Mat. médic.*) Genre de la famille des Renonculacées. *Voyez* PIED D'ALOUETTE, XII, 78; et STAPHISAIGRE, XIII, 110.
DAVAL (Jean-Antoine). (*Biogr. médic.*) V, 295.
— D'EU (Jean). (*Biogr. médic.*) V, 295.
DAVIEL (Jacques). (*Biogr. médic.*) V, 295 et 296.
DAVISSON (Guillaume). (*Biogr. médic.*) V, 296 et 297.
DAX (Eaux minérales de). V, 297.
DÉBAUCHE. (*Hyg.*) V, 297 et 298. *Voyez* aussi AMOUR PHYSIQUE, II, 160; et CRAPULE, V, 189.
DÉBILITANS. (*Thérap.*) *Voyez* DÉBILITÉ, V, 298.
DÉBILITATION. (*Thérap.*) *Voyez* DÉBILITÉ, V, 298.
DEBILITATES. (*Nosol.*) V, 298.
DÉBILITÉ. (*Pathol.*) V, 298 et 299.
DEBOUT. (*Hyg.*) V, 299.
DÉBOUTONNER. (*Hyg.*) V, 299.
DÉCANTATION. (*Pharm.*) V, 299 et 300.
DÉCEPTION. (*Méd. lég.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplém.*
DÉCÈS. (*Hyg. publiq.*) Mort naturelle d'une personne. *Voy.* MORT, X, 298.
DÉCHIREMENT. (*Pathol., Chir.*) *Voyez* DÉCHIRURES.
DÉCHIRURES. (*Pathol., Chir.*) V, 300 à 303.
DÉCLAMATION. (*Hyg.*) V, 303. *Voyez* aussi ACTEUR, I, 132 et 133.
DÉCLIN. (*Pathol.*) V, 304.
DÉCOCTION. (*Pharm., Mat. médic.*) V, 304 et 305.
DÉCOMPOSITION DES MÉDICAMENS. (*Mat. médic., Art de formuler.*) V, 305 à 308.
DÉCOUVRIR. (*Hyg.*) V, 308.
DÉCRASSER. (*Hyg.*) V, 308.
DÉCRÉPITATION. (*Pharm., Mat. médic.*) V, 308.
DÉCRÉPITUDE. (*Hyg.*) Dernier degré de la vieillesse. *Voyez* ce mot, XIII, 460.
DECUBITUS. (*Séméiotiq.*) *Voyez* COUCHER, V, 269 et 270; et SÉMÉIOTIQUE, XIII, 16.
DÉFAILLANCE. (*Pathol.*) *Voyez* SYNCOPE, XIII, 188.
DÉFAUT D'ÉCOULEMENT DES MENSTRUES. (*Pathol*) V, 309 à 321. *Voyez* aussi MENSTRUATION, IX, 674; MENSTRUES, IX, 680.
— DE LAIT. (*Pathol.*) V, 321 à 333. *Voyez* aussi AGALACTIE, I, 353.
— DE LOCHIES. (*Pathol.*) V, 323 et 324.
DÉFÉCATION. (*Pharm., Mat. médic.*) V, 324 et 325.
DÉFENSIFS. (*Thérap., Mat. médic.*) V, 325 et 326.
DÉFLAGRATION. (*Pharm., Mat. médic.*) V, 326 et 327.
DÉFLORATION. (*Médec. lég.*) V, 327 à 331 *Voyez* aussi VIOL, XIII, 466; et VIRGINITÉ, 470.

Déflorer et Defloré. (*Médec. lég.*) *Voyez* Défloration, V, 326; et Viol, XIII, 466.
Defrutum. (*Pharm.*, *Mat. médic.*) V, 331.
Dégel. (*Hyg.*) V, 331.
Dégénération. (*Pathol.*) *Voy.* Organiques (Dégénérescences), XI, 178.
Dégénérescence organique. (*Pathol.*) *Voyez* Organiques (Dégénérecences), XI, 178.
Déglutition (*Physiol.*, *Pathol.*) *Voyez* l'article Anatomie pathologique, II, 271.
Dégorgement et Dégorger. (*Pathol.*) V, 331.
Dégout. (*Pathol.*, *Hyg.*) V, 331 à 334. *Voyez* aussi Ageustie, I, 370; et Anorexie, III, 44 à 46.
— (*Art vétér.*) *Voyez* Inappétence, VII, 524.
Dégraisser. (*Hyg.*) V, 334.
Degrés d'affinité. (*Chim.*, *Mat. médic.*) V, 335. *Voyez* aussi Affinité, I, 278.
Dégriffer. (*Art vétér.*, *Maréchall.*, *Hyg.*) *Voyez* Amputation des ongles, II, 204.
Déidier (Antoine). (*Biogr. médic.*) V, 335 et 336.
Déjection. (*Physiol.*, *Pathol.*, *Hyg.*) V, 336 à 338. *Voy.* aussi Excrémens, VI, 152.
Déjeuner. (*Hyg.*) V, 338 et 339.
Dekkers (Frédéric). (*Biogr. médic.*) V, 339.
Délayans. (*Thérap.*, *Mat. médic.*) V, 339 et 340.
Délétère. (*Hyg.*) *Voyez* Vénéneux, XIII, 407.
Délicatesse. (*Hyg.*) V, 340 et 341.
Déliquescence. (*Thérap.*, *Mat. médic.*) V, 341.
Délire. (*Pathol.*) *Voyez* Delirium, V, 341.
Delirium. (*Pathol.*) V, 341 à 355. Considérations sur le délire en général, et du délire aigu qui dépend du vice interne du cerveau et de ses différentes espèces, 342 à 350. — Des délires chroniques, 350. — Des hallucinations, 351 et 352. — Des morosités et des bizarreries, 353 à 355. *Voyez* aussi Médecine mentale, IX, 145; Transport, XIII, 309; et Tremens (Delirium) XIII, 314.
Délitescence. (*Pathol.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplém.*
Délits. (*Méd. lég.*) *Voyez* Peines, XI, 501.
— du médecin. (*Pol. médic.*) *Voyez* Médecins, VIII, 8.
Delius (Henri-Frédéric de). (*Biogr. médic.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément.*
Délivrance. (*Anat.*, *Accouchem.*) *Voyez* Délivrer, V, 355.
Délivre. (*Anat.*, *Physiol.*) Nom vulgaire du placenta. *Voyez* Placenta, XII, 110.
Délivrer. (*Accouchem.*) V, 355 à 362.
— (*Art vétér.*, *Hyg.*, *Pathol.*) *Voyez* Appoint, III, 198.
Déluter. (*Pharm.*, *Mat. médic.*) V, 362.
Démangeaison. (*Pathol.*) V, 362. *Voyez* aussi Prurit, XII, 348.
Démence. (*Pathol.*, *Médec. lég.*) V, 362 à 369. *Voyez* aussi Manie, VIII, 486; Médecine mentale, IX, 157.
Démétrius Pépagomène. (*Biogr. médic.*) V, 369.
Demi. (*Art de formuler.*) V, 369.
— -bain. (*Thérap.*, *Mat. médic.*) V, 369 et 370.
— -métaux. (*Chim.*, *Mat. médic.*) V, 370.
Démocède. (*Hist. de la médec.*) V, 370 et 371.
Démocrite. (*Hist. de la méd.*). V, 371 à 373.
Démonomanie. (*Pathol.*) V, 373 à 375.
Démonstration. V, 375.
Dent. (*Hyg.*, *Pathol.*) Des dents considérées sous le rapport de l'hygiène, V, 375 à 379. *Voyez* aussi Mal de dents, VIII, 329; Odontalgie, XI, 85; Sagesse (Dent de), XII, 646; Séméiotique, XIII, 7.
— de cheval. (*Mat. médic.*) *Voyez* Cheval, IV, 720.
— de cheval marin. (*Mat. médic.*) *Voy.* Hippopotame, VII, 239.

Dent de chien. (*Zool.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Dentale, V, 379.
— d'éléphant. (*Mat. médic.*) *Voy.* Eléphant, V, 752.
— d'hippopotame. (*Mat. médic.*) *Voyez* Hippopotame, VII, 239.
— de lion. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Pissenlit, XII, 105.
— de sanglier. (*Mat. médic.*) *Voyez* Cochon sauvage, V, 12.
Dentaire. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Genre de plantes de la famille des Crucifères, V, 379.
Dentale. (*Zool.*, *Mat. médic.*) V, 379.
Dentelaire. (*Bot.*, *Mat. médic.*) V, 379 à 381. *Voyez* aussi Plumbaginées, XII, 164.
Dentifrices ou Dentifriques. (*Mat. médic.*) V, 381.
Dentition. (*Physiol.*, *Hyg.*) V, 381 et 382. *Voyez* aussi Enfans (Maladies des), V, 841; Incisives (Dents), VII, 531.
Dents. (*Art vétér.*) Considérées chez le cheval et chez le chien. *Voy.* Cheval, IV, 720 à 728; Chien, IV, 795.
Denys (Jacques). (*Biogr. médic.*) V, 382 et 383.
Denys-les-Bois. (Eaux minérales de). V, 383. *Voyez* aussi Saint-Denis-les-Bois, XIII. 654.
Départ. (*Chim.*, *Mat. médic.*) V, 383.
Département anatomique. (*Anat.*) *Voyez* Anatomique (Département), II, 650.
Dépérissement. (*Art vétér.*, *Pathol.*) *Voyez* Amaigrir, II, 91.
Déphlegmation, Déphlegmer. (*Chim.*, *Mat. médic.*) V, 383 à 384.
Dépilatoires. (*Hyg.*, *Mat. médic.*) V, 384.
Déplétion. (*Méd. prat.*) V, 384.
Dépôt. (*Pathol.*) Synonyme d'abcès. *Voyez* ce mot, I, 14 à 17.
— laiteux. (*Pathol.*) V, 384 et 385. *Voyez* aussi Lait, VIII, 230 et suiv.
— de l'urine, (*Pathol.*) *Voyez* Sédiment, XII, 749; et Urine, XIII, 167.
Dépôts de mendicité. (*Hyg. publiq.*) *Voyez* l'article Prison dans le *Supplément.*
Dépouilles de serpent. (*Mat. médic.*) V, 387.
Dépravation des humeurs. (*Pathol.*) *Voyez* Cachexie, IV, 208.
Dépression. (*Pathol. chir.*) V, 389 et 390. *Voyez* aussi Abaissement, I, 3; et Cataracte, IV, 476.
— de matrice. (*Pathol.*) V, 387 à 389.
Dépuratifs. (*Thérap.*, *Mat. médic.*) V, 390 et 391.
Dépuration. (*Pathol.*) V, 391 et 392.
Dépurer, Dépurés. (*Mat. médic.*) V, 392. *Voyez* aussi Défécation, V, 324.
Dérangement. (*Hyg.*) V, 392.
Dérater. (*Art vétér.*, *Opér.*) *Voyez* Amputation, II, 198.
Déréglement. (*Hyg.*) *Voyez* Crapule, V, 189; et Débauche, V, 297.
Derham (Samuel et Guillaume). (*Biogr. médic.*) V, 392 et 393.
Dérivatifs. (*Thérap.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Révulsif, XII, 561; et Révulsion, *ibid.*
Dérivation. (*Thérap.*) *Voyez* Révulsif, XII, 561; et Révulsion, *ibid.*
Derme. (*Anat.*, *Physiol.*) *Voyez* Peau, XI, 472.
Derval (Eaux minerales de). V, 393.
Désaltérer (se). (*Hyg.*) *Voyez* Soif, XIII, 60.
Desault (Pierre). (*Biogr. médic.*) V, 393.
Desbois de Rochefort (Louis). (*Biogr. médic.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément.*
Descartes (Réné). (*Biogr.*) V, 393 à 399.
Descente. (*Pathol. chir.*) Nom vulgaire de la hernie crurale. *Voyez* Hernie dans le *Dictionnaire de Chirurgie.*
— de matrice. (*Pathol. chir.*) V, 399 à 406. *Voyez* aussi

Abaissement de matrice, I, 3 à 5; Hernie de matrice, VII, 184; Matrice, VIII, 601 et suiv.; Prolapsus, XII, 329; Renversement, 506.
Désenfler, Désenflure. (*Pathol.*) V, 406.
Désenvenimer. (*Mat. médic.*) V, 406 et 407.
Désergoter. (*Art vétér.*, *Opér. chir.*) *Voyez* Amputation des ergots, II, 203.
Désinfection. (*Hyg.*) Action de désinfecter. *Voyez* Lazaret, VIII, 88 à 90; Méphitisme, IX, 689; Muriatique (Acide), X, 409; et Chlorures dans le *Supplém.*
Desjardins (Jean). (*Biogr. médic.*) V, 407.
Desmars (N.). (*Biogr. médic.*) V, 407 et 408.
Désobstruans. (*Thérap.*, *Mat. médic.*, *Art vétér.*) V, 408 et 409. *Voyez* aussi Apéritifs, III, 156.
Désopilatifs. (*Thérap.*, *Mat. médic.*) V, 409. *Voyez* Apéritifs, III, 156; Désobstruans, V, 408 et 409; Fondans, VI, 448.
Désormeaux (Marie-Alexandre). (*Biogr. médic.*) *Voyez* le *Supplément.*
Despumation. (*Mat. médic.*) V, 409.
Desquamation. (*Path.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplém.*
Dessaler. (*Hyg.*) *Voyez* Eau de mer, V, 611; Mer, IX, 691.
Desséchement. (*Pathol.*) *Voyez* Atrophie, III, 426.
— (*Hyg.*) V, 409 et 410.
Desséchés (Fruits). (*Hyg.*) V, 410.
Dessert. (*Hyg.*) V, 410.
Dessicatifs. (*Thérap.*, *Mat. médic.*, *Art vétér.*) V, 410 et 411. *Voyez* aussi Incarnatifs, VII, 526.
Dessication des plantes. (*Bot.*, *Mat. médic.*) V, 411 et 412. *Voyez* aussi Herbier, VII, 156 à 158.
Désudation. (*Pathol.*) V, 412.
Desvres (Eaux minérales de). V, 412 et 413.
Détergens. (*Thérap.*, *Mat. médic.*) V, 413 et 414.
Détersifs. (*Thérap.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Détergens, V, 413 et 414.
Détharding (George). (*Biogr. médic.*) V, 414 et 415.
Détonation. (*Chim.*, *Mat. médic.*) V, 415.
Détumescence. (*Pathol.*) *Voyez* Désenfler, V, 406.
Deusingius ou Deusing (Antoine). (*Biogr. médic.*) V, 415 à 419.
Deutéropathie. (*Pathol.*) *Voy.* Deutéropathique (Maladie), V, 419; Idiopathique, VII, 458.
Deutéropathique (Maladie). (*Pathol.*) V, 419. *Voyez* aussi Idiopathique, VII, 458.
Devaux (Jean). (*Biogr. médic.*) V, 419 à 421.
Deventer (Henri). (*Biogr. méd.*) V, 421 et 422.
Déviation. (*Path.*) V, 422.
— de la colonne vertébrale. (*Pathol.*) *Voyez* Vertébrale (Colonne), XIII, 425.
— organique. (*Path.*) *Voyez* Organiques (Déviations), XI, 182; et Transposition, XIII, 309.
Devillé (Eaux minérales de). *Voy.* Rouen (Eaux minérales de), XII, 610.
Devilliers (Jacques-François). (*Biogr. médic.*) V, 422 à 425.
Dévoiement. (*Pathol.*) *Voyez* Diarrhée, V, 434. Considéré chez les enfans à l'époque de la dentition, V, 847. *Voyez* aussi Enfans (Maladies des), V, 837; Né (Nouveau-né), X, 546.
Devoir conjugal. (*Médec. lég.*) V, 425 et 426. *Voyez* aussi Cohabitation, V, 30; et Mariage, VIII, 514.
— du médecin envers la société. (*Polic. médic.*). *Voy.* Médecin, IX, 6.
Dexippus. (*Biogr. médic.*) *Voyez* Dioxippus, V, 464.
Dia. (*Mat. médic.*) V, 426.
Diabacanon. (*Pharm.*, *Mat. médic.*) V, 426.
Diabétès. (*Pathol.*) *Voyez* Incontinence d'urine, VII, 538 et 539.
— (Sucre de). *Voyez* Sucre, XIII, 154.
Diabotanum (Emplâtre). (*Pharm.*, *Mat. médic*) V, 426 et 427.
Diabrosis. (*Pathol.*) V, 427.
Diacarthami (Tablettes). (*Pharm.*, *Mat. médic.*) V, 427.
Diacatholicon. (*Pharm.*, *Mat. médic.*) V, 427.
Diachalasis. (*Pathol.*) V, 427.
Diachalciteos. V, 427.
Diachylum. (*Pathol.*, *Mat. médic.*) V, 427.
Diacode (*Pharm.*, *Mat. médic.*) V, 428.
Diacolocynthidos. (*Pharm.*, *Mat. médic.*) V, 428.
Diacoprégie. (*Pharm.*, *Mat. médic.*) V, 428.
Diacrèse. (*Pathol.*) V, 428.
Diacydonium. (*Pharm.*, *Mat. médic*) V, 428.
Diagnose. (*Pathol.*) V, 428.
Diagnostic ou Diagnostique. (*Pathol.*) *Voyez* Séméiotique, XIII, 1; et Signes, 52.
Diagoras. (*Biogr. médic.*) V, 428 et 429.
Diagrède. (*Mat. médic.*) V, 429. *Voyez* aussi Scammonée, XII, 711.
Dialepsis. (*Band. et App.*) V, 430 et 431.
Dialthée. (*Pharm.*, *Mat. médic.*) V, 430.
Dialysis. (*Pathol.*) V, 430.
Diamant. V, 430.
Diamarmatum. (*Pharm.*, *Mat. médic.*) V, 430.
Diamoron. (*Pharm.*, *Mat. médic.*) V, 430.
Dianacardion. (*Pharm.*, *Mat. médic.*) V, 430.
Dianthon. (*Pharm.*, *Mat. médic.*) V, 430.
Diapalme (*Pharm.*, *Mat. médic.*) V, 430. *Voyez* aussi Diapalme (Cérat de), IV, 556.
Diapasme. (*Pharm.*, *Mat. médic.*) V, 431.
Diapédèse. (*Pathol.*) V, 431.
Diapentes. (*Pharm.*, *Mat. médic.*) V, 431.
Diaphane. (*Séméiotiq.*) V, 431.
Diaphœnix. (*Pharm.*, *Mat. médic.*) V, 431.
Diaphorèse. (*Pathol. et Physiol.*) V, 431. *Voyez* Sueur, XIII, 158; et Transpiration, XIII, 308.
Diaphorétique (Antimoine). (*Chim.*, *Mat. médic.*) *Voy.* Antimoine, III, 84.
— jovial. (*Pharm.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Anti-hectique, III, 72.
— minéral. (*Chim.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Antimoine, III, 84.
Diaphorétiques. (*Thérap.*, *Mat. médic.*) V, 432 à 433. *Voyez* aussi Sudorifiques, XIII, 155.
Diaphragme. (*Anat. pathol.*) *Voyez* l'article Anatomie pathologique, II, 291. — De sa rupture en particulier. *Voyez* Rupture, XII, 627.
Diaphragmite. (*Pathol.*) *Voyez* l'article Anatomie pathologique, II, 291.
Diaphthora. (*Pathol.*) V, 433.
Diapnooïques. (*Thérap.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Diaphorétiques, V, 432 et 433.
Diaprun. (*Pharm.*, *Mat. médic.*) V, 433.
Diapyétiques. (*Mat. médic.*) Synonymes de maturatifs et de suppuratifs. *Voyez* Maturatifs, VIII, 672; et Suppuratifs, XIII, 175.
Diaria febris. (*Pathol.*) V, 433 à 434.
Diarrhée. (*Pathol.*) V, 434 à 439.—Considérée chez les enfans nouveau-nés. *Voyez* Enfans (Maladies des), V, 837; et Femmes en Couches, VI, 287.
Diarrhodon. (*Pharm.*, *Mat. médic.*) Poudre tonique et astringente, V, 439.
Diascordium. (*Pharm.*, *Mat. médic.*) V, 440.
Diasostique. (*Hyg.*) *Voyez* Hygiène, VII, 373; et Prophylactique, XII, 336.
Diastole. (*Physiol.*) *Voyez* Pouls, XII, 274; et Systole, XIII, 197.
Diatessaron. (*Pharm.*, *Mat. médic.*) V, 440.
Diathèse. (*Pathol.*) *Voyez* Disposition, V, 476.
Diatracaganthe. (*Pharm.*, *Mat. médic.*) V, 440.
Diatrium. (*Pharm.*, *Mat. médic.*) V, 440.

DICKINSON (Edmond). (*Biogr. médic.*) V, 440.
DICQ (Eaux minérales de). V, 440.
DICROTE (Pouls). V, 441. *Voyez* aussi POULS, XII, 278.
DICTAME BLANC. (*Bot., Mat. médic.*) V, 441. *Voyez* aussi FRAXINELLE, VI, 498 et 499.
— DE CRÈTE. (*Bot., Mat. médic.*) V, 441 et 442. *Voyez* aussi ORIGAN, XI, 207.
DICTIONNAIRE DE MÉDECINE. (*Hist. littér. de la méd.*) V, 442.
DIE (Eaux minérales de). V, 442.
DIÉ (ST.-) (Eaux minérales de). V, 442. *Voyez* aussi ST.-DIÉ (Eaux minérales de), XII, 654.
DIÉMERBRŒCK (Isbrand de). (*Biogr. méd.*) V, 442 et 443.
DIEPPE (Bains de). (Eaux minérales). *Voy.* DIEPPE (Bains de) dans le *Supplément.*
DIÈTE. (*Hyg. et Thérap.*) V, 443 à 449. *Voyez* aussi RÉGIME, XII, 484.
DIETERICUS (Helvicus). (*Biogr. médic.*) V, 449 à 450.
DIÉTÉTIQUE. (*Thérap.*) *Voyez* DIÉTÉTIQUES (Remèdes), V, 450.
DIÉTÉTIQUES (Remèdes). (*Hyg., Thérap.*) V, 450 à 451.
DIEU-LE-FILT (Eaux minérales de). V, 451.
DIEULEFIT (Eaux minérales de). V, 451.
DIEUX DE LA MÉDECINE. (*Hist. de la méd.*) V, 452. *Voyez* aussi ANCIENS MÉDECINS, II, 660; et ESCULAPE, VI, 89.
DIEZ (Eaux minérales de St.-) V, 452.
DIFFICULTÉ D'AVALER. (*Pathol.*) *Voyez* DYSPHAGIE, V, 581.
— D'ÉJACULATION. (*Pathol.*) *Voyez* DYSPERMATISME, V, 581.
— DE SE MOUVOIR. (*Pathol.*) *Voy.* DYSCINÉSIE, V, 560.
— DE RESPIRER. (*Pathol.*) *Voyez* DYSPNÉE dans le *Supplément.*
— DE SENTIR. (*Pathol.*) *Voyez* DYSÆSTHÉSIE, V, 559.
DIGE (Eaux minérales de). V, 452.
DIGÉRER. (*Pharm., Mat. médic.*) V, 452.
DIGESTEUR. (*Chim., Mat. médic.*) V, 452 et 453.
DIGESTIFS. (*Mat. médic.*) V, 455.
DIGESTION. (*Physiol., Hyg.*) V, 453 et 454. *Voyez* aussi l'article ANATOMIE PATHOLOGIQUE, II, 353.
— TROUBLÉE. (*Pathol.*) V, 455. *Voyez* aussi DYSPEPSIE, V, 560; et NOURRITURE, X, 679.
DIGESTION. (*Pharm., Mat. médic.*) V, 455.
DIGITALE. (*Bot., Mat. médic.*) V, 455 et 456. — De l'emploi de la digitale pourprée en frictions. *Voyez* MÉDECINE IATRALEPTIQUE, IX, 121.
DIGNE (Eaux minérales de). V, 456 et 457.
DILACÉRATION. (*Pathol.*) *Voyez* DÉCHIRURES, V, 300.
DILATATION. (*Pathol.*) V, 457.
— CONTRE NATURE DE LA PUPILLE. (*Pathol.*) *Voyez* MYDRIASE, X, 443.
DILLEN (Jean-Jacques). (*Biogr. médic.*) V, 457.
DINAN (Eaux minérales de). V, 458.
DINER. (*Hyg.*) V, 458.
DINUS DE GARBO. (*Biogr. médic.*) *Voy.* GARBO, VI, 582.
DIOCLÈS. (*Biogr. médic*). V, 458 à 460. *Voyez* aussi ANCIENS MÉDECINS, II, 673; et l'article HYGIÈNE, VII, 401.
DIOGÈNE APOLLONIATE. (*Hist. de la méd.*) V, 460.
DIONCOSE. (*Pathol.*) V, 460.
DIONIS (Pierre). (*Biogr. médic.*) V, 461.
DIORRHÈSE. (*Pathol.*) Synonyme de Diurésis. *Voyez* ce mot, V, 479.
DIOSCORÉES (Famille des). (*Bot., Mat. médic.*) *Voyez* NOURRITURE, X, 694.
DIOSCORIDE (Pedacius). (*Biogr. médic.*) V, 462 à 463. — Autres médecins de ce nom, 463 et 464.
DIOTIME. (*Biogr. médic.*) V, 464.
DIOXIPPUS. (*Biogr. médic.*) V, 464.
DIPLOMA ou DIPLÔME. (*Pharm., Mat. médic.*) Synonyme de bain-marie. *Voyez* ce dernier mot, III, 572.
DIPLOPIE (*Pathol.*) Vue double. *Voyez* aussi DELIRIUM (Hallucination), V, 352; et VUE DOUBLE, XIII, 540.
DIPPEL (Jean-Conrad). (*Biogr. médic.*) V, 464 et 465.
— (Huile animale de). (*Mat. médic.*) *Voyez* HUILE DE DIPPEL, VII, 282 et 283.
DIPSACÉES (Famille des). (*Bot., Mat. méd.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément.*
DIPSÉTIQUES. (*Mat. médic.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément.*
DIRECTEUR. (*Physiq.*) V, 465. *Voyez* COMMOTION, V, 65; et ELECTRICITÉ MÉDICALE, V, 726.
DISCRET. (*Pathol.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément.*
DISCUSSIFS. (*Thérap., Mat. médic.*) V, 465 et 466. *Voyez* aussi RÉSOLUTIFS, XII, 539.
DISETTE (*Hyg.*) V, 466 et 467.
DISPENSAIRE. (*Pharm., Mat. médic.*) V, 467.
DISPENSATION. (*Pharm., Mat. médic.*) V, 467.
DISPENSE DES LOIS DE L'ÉGLISE. (*Méd. lég.*) V, 467 à 476.
DISPOSITION. (*Pathol.*) V, 476. — De la disposition dite *acide* chez les enfans nouveau-nés. *Voyez* ENFANS (Maladies des), V, 846.
DISSECTION. (*Anat.*) *Voyez* CADAVRES (Ouverture des), IV, 230; FŒTUS, VI, 427; OUVERTURE (Ouverture des des cadavres), XI, 249.
DISSIPATION. (*Hyg.*) V, 476 et 477.
DISSOLUBLES. (*Chim., Mat. médic.*) V, 477 et 478.
DISSOLUTION. (*Pharm. et Pathol.*) V, 478.
DISSOLVANT DE LA PIERRE. (*Chim., Mat. méd.*) *Voyez* CALCUL, IV, 298.
— UNIVERSEL. (*Chim., Mat. médic.*) *Voyez* aussi ALCAHEST, I, 628.
DISSOLVANS. (*Mat. médic.*) V, 477.
DISTICHIASIS. (*Path.*) V, 478. *Voyez* aussi TRICHIASIS, XIII, 315.
DISTILLATION. (*Pharm., Mat. médic.*) V, 478 et 479.
DISTILLATOIRE (Appareil). (*Pharm., Mat. médic.*) *Voyez* DISTILLATION, V, 479.
DISTILLÉE. (*Pharm., Mat. médic.*) V, 479. *Voyez* aussi DISTILLATION, V, 479.
DITRACHYCEROS. (*Helminth.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément.*
DIURÉSIS. (*Pathol.*) V, 479.
DIURÉTIQUES. (*Thérap., Mat. médic.*) V, 479 à 481.
DIURNE. (*Pathol.*) V, 481.
DIVERGENCE (des axes optiques). (*Physiq.*) *Voyez* ce mot dans le *Dictionnaire de Physique* de cet ouvrage.
DIVERSION. (*Thérap.*) V, 481. *Voyez* aussi RÉVULSION, XIII, 561.
DIVES (Eaux minérales de). *Voyez* BRUCOURT (Eaux minérales de), IV, 176.
DIVRY (Jean). (*Biogr. médic.*) V, 481 et 482.
DOBELIUS (Jean-Jacques). (*Biogr. médic.*) V, 482.
DOCIMASIE PULMONAIRE. (*Médec. lég.*) V, 482 à 490.
DOCTRINE PHYSIOLOGIQUE. (*Hist. de la méd.*) *Voy.* PHYSIOLOGIQUE (Doctrine), XII, 2 et suiv.
DODART (Denis). (*Biogr. médic.*) V, 490 et 491.
DODOENS (Rambert). (*Biogr. médic.*) V, 491 à 493.
DOGMATIQUE (Secte). (*Hist. de la méd.*) V, 493 à 497.
DOISON (Marc). (*Biogr. médic.*) V, 497 et 498.
DOL (Eaux minérales de). V, 498.
DOLÆUS ou DOLÉE (Jean). (*Biogr. médic.*) V, 498.
DOLIC. (*Bot., Mat. médic., Hyg.*) V, 498 et 499.
DOLORES. (*Pathol.*) V, 499. *Voyez* DOULEUR, V, 515.
DOLOROSI (Morbi). (*Pathol.*) *Voyez* DOULEUR, V, 515.
DOMÈVRE (Eaux minérales de). *Voyez* SARBOURG (Eaux minérales de), XII, 689.
DOMPIERRE (Eaux minérales de). V, 500.
DOMPTE-VENIN. (*Bot., Mat. médic.*) V, 500. *Voyez* aussi ASCLÉPIADE, III, 327.

Donatus (Marcellus). (*Biogr. médic.*) *Voyez* Marcellus Donatus, VIII, 510.
Dondus ou de Dondis (Jacques). (*Biogr. médic.*) V, 500 et 501.
Donracq (Eaux minérales de). V, 502.
Donzellini (Jérôme). (*Biogr. médic.*) V, 501 et 502.
Dorade. (*Ichthyol., Hyg.*) V, 502.
Doradille. (*Bot., Mat. médic.*) V, 502 et 503.
Dorée. (*Ichthyol., Hyg.*) V, 504 et 505.
Doreurs (Maladies des). (*Méd. prat.*) V, 504 à 507. *Voy.* Maladies des doreurs, VIII, 373; Or, XI, 163; et Tremblement, XIII, 312.
— (Colique des). (*Pathol.*) *Voyez* Rachialgie, XI, 422.
Dormir. (*Hyg.*) V, 507. *Voy.* aussi Sommeil, XIII, 68.
Doronic. (*Bot., Mat. méd.*) V, 507 et 508.
Dortoirs. (*Hyg.*) V, 508 et 509.
Dos (Coucher sur le). (*Séméiot.*) *Voyez* Coucher, V, 269. et Séméiotique, XIII, 16.
Dose et Doser. (*Art de form., Thérap.*) V, 509 à 513. *Voy.* aussi Formule, VI, 456; Mesures, X, 24; et Posologie, XII, 264.
Douai (Eaux minérales de). V, 513.
Double-feuille. (*Bot., Mat. médic.*) Nom vulgaire de l'*ophris bifolia*. V, 513 et 514.
Double quarte (Fièvre). (*Pathol.*) V, 514. *Voyez* aussi Fièvre intermittente, VI, 385; Fièvre quarte, 386; et Quarte, XII, 408.
Double tierce (Fièvre). (*Pathol.*) V, 514. *Voyez* aussi Fièvre intermittente, VI, 385; Fièvre tierce, 387; et Tierce (Fièvre), XIII, 259.
Douce-amère. (*Bot., Mat. médic.*) *Voyez* Morelle, X, 283; Solanées, XIII, 63.
Doucette. (*Bot., Mat. médic., Hyg.*) Nom vulgaire de la mache. *Voyez* ce dernier mot, VIII, 310.
Douche. (*Thérap., Hyg.*) V, 514 et 515. *Voyez* Bains (Administ. des hôpit.) III, 569.
Douleur. (*Pathol.*) V, 515 à 521. *Voyez* aussi Aigue (Douleur), I, 404; Séméiotique, XIII, 3.
— aigue. (*Pathol.*) *Voyez* Aigue (Douleur), I, 404.
— de dents. (*Pathol.*) *Voyez* Odontalgie, XI, 84.
— d'estomac. (*Pathol.*) *Voyez* Tranchées (Cardialgie), XIII, 299.
— d'intestins. (*Pathol.*) *Voyez* Tranchées, XIII, 298.
— de matrice. (*Pathol.*) *Voyez* Matrice (Cancer de la), VIII, 643.
— d'oreilles. (*Pathol.*) *Voyez* Otalgie, XI, 240.
— de reins. (*Pathol.*) *Voyez* Néphralgie, X, 557; Néphrite, *ibid.*; Podagre, XII, 182.
— de tête. (*Pathol.*) *Voyez* Céphalalgie, IV, 548.
— des membres. (*Pathol.*) *Voyez* Goutte, VI, 679; et Rhumatisme, XII, 573.
— pongitive. (*Pathol.*) *Voyez* Pongitive (Douleur), XII, 240.
Douleurs avant et après l'accouchement. (*Accouch.*) V, 521 à 528. *Voyez* aussi Accouchement, I, 77; et Délivrer, V, 355 et suiv.
Doute philosophique. (*Méd. prat.*) V, 528.
Douteux (Signe). (*Séméiotiq.*) *Voy.* Equivoque, VI, 64.
Douve. (*Bot., Mat. médic.*) Nom vulgaire de deux renoncules, V, 528.
Doux. (*Hyg., Mat. médic.*) V, 528.
Draconcule. (*Helminth.*) Nom sous lequel on désigne tantôt le dragoneau, tantôt le crinon. *Voyez* Dragoneau, V, 531; et Crinons, V, 529.
Draconi. (*Hist. de la méd.*) V, 530.
Dracons. (*Helminth.*) Genre de vers entozoaires. V, 529 et 530.
Dragé (Eaux minérales de). V, 530
Dragées. (*Hyg.*) V, 530.
— de Keiser. (*Mat. médic.*) V, 530. *Voyez* aussi Keiser, VIII, 8.
Dragme (*Art de formuler.*) *Voyez* Formule, VI, 461; et Poids, XII, 185.
Dragon. (*Pathol.*) *Voyez* Leucoma, VIII, 130.
Dragoneau. (*Helminth.*) V, 531.
Drake (Jacques). (*Biogr. médic.*) V, 531.
Dran (Henri François Le). *Voyez* Dran (Henri François Le), dans le *Dictionnaire de Chirurgie* de cette Encyclopédie.
Drapeau. (*Pathol.*) Nom vulgaire du ptérygion. *Voyez* ce dernier mot, XII, 358.
Drastiques. (*Thérap., Mat. médic.*) De leurs effets en particulier dans les cas d'hydropisie, V, 532. *Voy.* aussi Mochliques, X, 159; Purgatif, XII, 374.
Drebellius (Corneille). (*Biogr. médic.*) V, 532 et 533.
Drêche. (*Hyg.*) V, 533 et 534.
Drelincourt (Charles). (*Biogr. médic.*) V, 534 à 536.
Driander (Jean). (*Biogr. médic.*) V, 536.
Drivère (Jérémie). (*Biogr. médic.*) V, 537 et 538.
Drogue. (*Pharm., Mat. médic.*) V, 538.
Droguier. (*Pharm., Mat. médic.*) V, 538 et 539.
Droguiste. (*Mat. médic.*) V, 539 et 540.
Dropacisme. (*Thérap.*) Synonyme de dépilation. *Voyez* Dépilatoires, V, 384; et Dropax, 540.
Dropax. (*Thérap., Mat. médic.*) V, 540 et 541.
Drouyn (Gabriel). (*Biogr. médic.*) V, 541.
Druides (Les). (*Hist. de la méd.*) V, 541.
Drupacées (Famille des). (*Bot., Mat. médic.*) *Voyez* Nourriture, X, 698.
Drymirrhizées. (Famille des). (*Bot., Mat. médic.*) *Voyez* Naturelles (Familles), X, 514; et Nourriture, 694.
Dubois. (*Biogr. médic.*) Notice biographique et bibliographique sur plusieurs médecins de ce nom, V, 542 à 547.
Dubois de le Boe (François). (*Biogr. médic.*) V, 541 à 543.
Duchastel (Honoré). (*Biogr. médic.*) *Voyez* Castellan, IV, 451.
Duclos (Samuel-Cottereau). (*Biogr. méd.*) V, 547 et 548.
Ducret ou Dukret (Toussaint). (*Biogr. médic.*) V, 548.
Dudley (Robert). (*Biogr. médic.*) V, 548.
Dufour (Philippe Sylvestre). (*Biogr. médic.*) V, 548.
Dulac (Eaux minérales de). V, 548.
Dulaurens (André). (*Biogr. médic.*) V, 548 à 550.
Dulcification. (*Chim., Mat. médic.*) Action de rendre doux, V, 550.
Dulcifié. (*Mat. médic.*) V, 550. *Voyez* Dulcification, V, 550.
Dumas (Charles-Louis). (*Biogr. médic.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément.*
Dumont (Sébastien). (*Biogr. médic.*) *Voyez* Montuus, X, 248.
Dumoulin (Jacques). (*Biogr. médic.*) V, 550 et 551.
Duncan (Daniel). (*Biogr. médic.*) V, 551.
Durantes (Castor). (*Biogr. médic.*) V, 551 et 552.
Dure-mère. (*Anat. pathol.*) *Voyez* Anatomie pathologique, II, 238.
Duret (Louis et Jean). (*Biogr. médic.*) V, 552 à 554.
Duretal (Eaux minérales de). V, 554.
Dureté d'oreille. (*Pathol.*) *Voy.* Surdité, XIII, 176.
Durillon. (*Pathol.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément.*
Duroy (Henri). (*Biogr. médic.*) V, 554 et 555.
Duval (Guillaume). (*Biogr. médic.*) V, 555 à 557.
— (Jean). (*Biogr. médic.*) V, 557.
Duverney (Joseph Guischard). (*Biogr. médic.*) V, 557 à 559. — Autres anatomistes de ce nom, 559.
Duvet. (*Ornith., Hyg.*) V, 559. *Voyez* aussi Edredon, V, 686.
Dynamomètre. (*Physiq.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplém.*
Dysæsthésie. (*Pathol.*) V, 559.
Dysanagogue. (*Mat. médic.*) V, 560.

Dyscinesia.

Dyscinesia. (*Pathol.*) V, 560.
Dyscrasie. (*Pathol.*) V, 560.
Dysecoia. (*Pathol.*) V, 560. *Voyez* aussi Surdité, XIII, 176.
Dysenterie. (*Pathol.*) *Voyez* Dyssenterie, V, 570 et suiv.
Dislochia. (*Pathol.*) *Voyez* Lochies (Défaut d'écoulement des), VIII, 296.
Dysménorrhée. (*Pathol.*) *Voyez* Aménorrhée, II, 139; Défaut d'écoulement des menstrues, V, 309; Menstruation, IX, 676; Menstrues, 683; Séméiotique, XIII, 13.
Dysodia. (*Pathol.*) V, 560.
Dyspepsie. (*Pathol.*) V, 560 à 570.
Dyspermatisme. (*Pathol.*) Difficulté dans l'éjaculation du sperme, V, 581. *Voyez* aussi Impuissance, VII, 520.
Dysphagie. (*Pathol.*) Difficulté d'avaler, V, 581. *Voyez* aussi Œsophage, XI, 104.
Dysphonie. (*Path.*) Difficulté d'articuler des sons, V, 581.
Dyspnée. (*Pathol.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément.*
Dyssenterie. (*Pathol.*) V, 570 à 581. *Voyez* aussi Anatomie pathologique, II, 367; Anti-dysentériques, III, 70; Armées (Maladies des), 272; Bilieuse (Constitution), 736.
Dysthésie. (*Pathol.*) V, 582.
Dysthymie. (*Pathol.*) V, 582.
Dysurie. (*Pathol.*) V, 582. *Voyez* aussi l'article Anatomie pathologique, II, 445 et suiv.; Ischurie, VII, 693; Urine, XIII, 366.
Dystochia. (*Pathol.*) V, 582.

E

Eau. (*Hyg.*) V, 583 à 615. — De l'eau en général, 583 à 587. — Propriétés physiques de l'eau, 587 à 596. — Division des eaux, 695 à 604. — Propriétés économiques de l'eau, 604 à 611. *Voyez* aussi Nourriture, X, 743. — De l'eau de la mer en particulier, V, 611 à 615. *Voyez* aussi Mer (Eau de la), IX, 691.
— (*Art vétér.*, *Hyg.*) *Voy.* Alimens (Boissons), I, 831.
— bénite. (*Mat. médic.*) Dissolution de six grains de tartre stibié dans deux verres d'eau, V, 652.
— blanche. (*Chim.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Plomb, XII, 152.
— distillée. (*Chim.*, *Mat. médic.*) V, 652.
— dure. (*Mat. médic.*) V, 652.
— forte. (*Chim.*) Nom vulgaire de l'acide nitrique du commerce, V, 653. *Voyez* aussi Nitrique (Acide), X, 623; et Réactif, XII, 466.
— mercurielle. (*Chim.*, *Mat. médic.*) V, 653.
— mère. (*Chim.*, *Mat. médic.*) V, 653.
— minérale. (*Chim.*, *Mat. médic.*) V, 656.
— oxygénée. (*Chim.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Oxygénée (Eau), XI, 261.
— phagédénique. (*Chim.*, *Mat. méd.*) V, 653.
— potable. (*Chim. et Hyg.*) *Voyez* Eau, V, 608.
— régale. (*Chim.*, *Mat. médic.*) V, 653. *Voyez* aussi Nitro-muriatique, X, 626.
— seconde. (*Chim.*, *Mat. médic.*) V, 653. *Voyez* aussi Nitrique (Acide), X, 623.
— végéto-mercurielle. (*Chim.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Anti-vénériens, III, 117.
— végéto-minérale. (*Chim.*, *Mat. médec.*) V, 654.
— vulnéraire spiritueuse. (*Pharm.*, *Mat. médic.*) V, 654 à 656.
— d'alun. (*Chim.*, *Mat. médic.*) V, 654.
— d'arquebusade. (*Mat. médic.*) V, 654 à 656. *Voyez* aussi Arquebusade (Eau d'), III, 303.
— de Belloste. (*Chim.*, *Mat. médic.*) V, 654.
— de boules. (*Mat. médic.*) IV, 123.
Eau de chaux. (*Chim.*, *Mat. médic.*) V, 656. *Voyez* aussi, pour les propriétés chimiques, les usages médicinaux et la manière de prescrire ce médicament, l'article Chaux, IV, 680 à 683.
— de crane humain. (*Mat. méd.*) V, 656.
— de fleurs d'oranger. (*Mat. médic.*) *Voyez* Oranger, XI, 165.
— de Goulard (*Chim.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Eau végéto-minérale, V, 654; et Plomb, XII, 152.
— de foie, de poumon de cerf. (*Mat. médic.*) V, 656. *Voyez* aussi Cerf, IV, 558.
— de Luce. (*Pharm.*, *Mat. médic.*) V, 656. *Voyez* aussi Luce (Eau de), VIII, 206.
— de mer. (*Mat. médic.*) *Voyez* Eau, V, 611 à 615; et Mer (Eau de), IX, 691.
— de mille-fleurs. (*Pharm.*, *Mat. médic.*) V, 656.
— d'orge. (*Pharm.*, *Mat. médic.*) V, 656 et 657.
— de pluie. (*Hyg.*, *Mat. médic.*) V, 657. *Voyez* aussi Eau, V, 597.
— de Rabel. (*Chim.*, *Mat. médic.*) V, 657.
—-de-vie (*Hyg. et Mat. méd.*) *Voy.* aussi Nourriture, X, 748; et Spiritueux, XIII, 99.
Eaux acidules. (*Mat. médic.*) *Voyez* Eaux minérales (Acidules), V, 620; et Minérales (Eaux), X, 137.
— alcalines. (*Mat. médic.*) *Voyez* Eaux minérales (Alcalines), V, 637.
— aromatiques. (*Pharm.*, *Mat. médic.*) V, 658.
— distillées spiritueuses. (*Pharm.*, *Mat. médic.*) V, 659.
— ferrugineuses. (*Mat. médic.*) *Voyez* Eaux minérales (Ferrugineuses), V, 633; et Minérales (Eaux), X, 138.
— gazeuses. (*Mat. médic.*) *Voyez* Eaux minérales, V, 620; et Minérales (Eaux), X, 137.
— hépatiques. (*Mat. médic.*) *Voyez* Eaux minérales (Sulfureuses), V, 629; et Minérales (Eaux), X, 138.
— des hydropiques. (*Pathol.*) V, 658. *Voyez* aussi Hydropiques, VII, 309; et Hydropisie, VII, 312.
— iodurées. (*Thérap. Mat.*) *Voyez* Eaux iodurées dans le *Supplément.*
— martiales. (*Mat. médic.*) *Voyez* Eaux minérales (Ferrugineuses), V, 633; et Minérales (Eaux), X, 138.
— minérales. (*Thérap.*, *Mat. médic.*) V, 615 à 645. — Des eaux minérales en général, et réflexions sur les analyses minérales, 616 et 617. — Principes reconnus dans les eaux minérales, et de l'utilité de ces eaux en général, 617 et 618. — Dangers de leur administration, et précautions à prendre pendant leur usage, 618 et 619. — Division des eaux minérales, 619.—Des eaux gazeuses ou acidules, 620 à 626. — Propriétés médicinales des eaux gazeuses en général, 621. — Des eaux gazeuses froides, *ibid.* — Comment on peut s'en procurer, 622 et 623. — Utilité des eaux acidules aérées, 623 et 624. — Méthodes pour composer les eaux aérées froides, 625. — Importance de ces eaux artificielles, 625 et 626. — Des eaux minérales gazeuses chaudes, 626. — Des eaux salines, 626 à 629. — Des eaux minérales sulfureuses, 629 à 633. — Propriétés médicinales de ces eaux, 630. — Eaux minérales sulfureuses artificielles, 631 à 633. — Des eaux minérales ferrugineuses, 633 à 637. — Propriétés médicinales de ces eaux, 637 et 638. = des eaux acidules martiales, 634. = simples ou non spiritueuses, 635. = vitrioliques, 635 et 636. — Des eaux minérales ferrugineuses spiritueuses artificielles, 636. = artificielles ferrugineuses, non spiritueuses, 636 et 637.—Des eaux alcalines, 637 et 638. — Eaux chaudes ou thermales; 638 et 639. — Examen et analyse des eaux minérales, 639 à 645. — Observations préliminaires avant l'examen des eaux, 639. — Nécessité de leur analyse, *ibid.* — De leur exa-

men d'après leurs propriétés physiques, 639 et 640. = par les réactifs, 640 à 642. = par la distillation, 642 et 643. = par l'évaporation, 643 et 644. *Voy.* aussi Boues des eaux, IV, 90 à 93; et Minérales (Eaux), X, 128 et suiv.
Eaux ophthalmiques. (*Mat. médic.*) V, 659 à 661. *Voy.* aussi Collyre, V, 55.
— salines. (*Mat. médic.*) *Voyez* Eaux minérales (Salines), V, 626; et Minérales (Eaux), X, 137.
— sulfureuses. (*Mat. médic.*) *Voyez* Eaux minérales (Sulfureuses), V, 629; et Minérales (Eaux), X, 138.
— thermales ou chaudes. (*Mat. médic.*) *Voyez* Eaux minérales (Chaudes), V, 638 et 639. *Voyez* aussi Minérales (Eaux), X, 137.
Eaux de l'accouchement. (*Méd. pratiq.*) V, 661 à 663.
— aux jambes. (*Art vétér., Pathol.*) V, 663 à 671. *Voyez* aussi l'article Anatomie pathologique des animaux, II, 567.
Ebène des Alpes. (*Bot., Mat. médic.*) V, 671.
Eben-Rodan. (*Biogr. médic.*) *Voyez* Haly-Rodoam, VII, 24.
Ebénacées (Famille des). (*Bot., Mat. médic.*) *Voyez* Naturelles (Familles), X, 512; et Nourriture, X, 700.
Eblouir. *Voyez* Eblouissement, V, 671.
Eblouissement. (*Pathol.*) V, 671.
Eborgner. V, 671.
Ebullition. (*Pathol.*) V, 671 et 672. *Voyez* aussi Efflorescence, V, 690; et Exanthêmes, VI, 138.
Ecailles d'huîtres. (*Mat. médic.*) V, 672.
Ecartement des os pubis. (*Médec. prat.*) V, 672 à 675.
Ecboliques. (*Thérap., Mat. médic.*) V, 675. *Voyez* aussi Emménagogues, V, 776.
Ecchymose. (*Pathol.*) *Voyez* Meurtrissure, X, 91; et Sugillation, XIII, 163.
Eccoprotiques. (*Mat. médic.*) Purgatifs doux, V, 675.
Eccrinologie. (*Physiol.*) V, 675 et 676.
Echalotte. (*Hyg., Mat. médic.*) *Voyez* Ail, I, 409; et Assaisonnement, III, 343.
— d'Espagne. *Voyez* Rocambolle, XII, 597.
Echauboulures. (*Pathol.*) *Voyez* Ebullition, V, 671; Exanthêmes, VI, 138; Hydroa, VII, 301 et 302; et Sudamina, XIII, 154.
Echaudé. (*Hyg.*) V, 676.
Echauffans. (*Thérap., Hyg., Mat. médic.*) V, 676 à 680.
Echauffement. (*Pathol.*) V, 680.
Echauffer (s'). (*Hyg.*) V, 680.
Echimose. (*Pathol.*) *Voyez* Ecchymose.
Echinophthalmie. (*Pathol.*) V, 680.
Eclaire (Grande). (*Bot., Mat. méd.*) *Voyez* Chelidoine, IV, 684.
Eclampsie. (*Pathol.*) V, 680.
Eclectique (Secte). (*Hist. de la méd.*) V, 680 et 681.
Eclegme. (*Pharm., Mat. médic.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément*.
Ecole des méthodiques. (*Hist. de la méd.*) *Voyez* Méthodiques, X, 60.
— pneumatique. (*Hist. de la médic.*) *Voyez* Pneumatique (Ecole, Secte), XII, 165.
Ecoles de médecine. (*Hist. de la méd.*)
— de Montpellier. *Voyez* Montpellier, X, 228.
— de Paris. *Voyez* Paris, XI, 819.
— de Salerne. *Voyez* Salerne, XII, 661.
— de Strasbourg. *Voyez* Strasbourg, XIII, 137.
Ecorce cariocostine. (*Bot., Mat. médic.*) *Voyez* Cannelle blanche, IV, 350.
— d'angusture. (*Bot., Mat. médic.*) *Voyez* Angusture dans le *Supplément*.
— de Magellan. (*Bot., Mat. médic.*) *Voyez* Winter (Ecorce de), XIII, 549.
Ecorce des jésuites. (*Bot., Mat. médic.*) *Voyez* Kinkina, VIII, 21.
— de Winter. (*Bot., Mat. médic.*) *Voyez* Winter (Ecorce de), XIII, 549.
— du Pérou. (*Bot., Mat. médic.*) *Voyez* Kinkina, VIII, 21.
— élutérienne. (*Bot., Mat. médic.*) *Voyez* Cascarille, IV, 439.
— sans pareille. (*Bot., Mat. médic.*) *Voyez* Winter (Ecorce de), XIII, 549.
Ecorces. (*Mat. médic.*) V, 681. — Des *écorces indigènes* en particulier, 681 et 682.
Ecoulement des fleurs blanches. (*Pathol.*) *Voyez* Fleurs blanches, VI, 416.
— du lait. (*Physiol.*) *Voyez* Lait, VIII, 230 et suiv.
— des lochies. (*Pathol.*) *Voyez* Lochies, VIII, 292.
— des règles. (*Physiol.*) *Voyez* Menstruation, IX, 676.
Ecourté (Cheval). (*Art vétér., Hyg. et Opér.*) *Voyez* Amputation des oreilles, II, 205.
Ecourter. (*Art vétér., Opér.*) *Voyez* Amputation des oreilles, II, 190 à 205.
Ecphractiques. (*Mat. médic.*) Synonyme d'Apéritifs et de Désobstruans. *Voyez* ces deux mots, III, 155, et V, 408.
Ecphyse. (*Pathol.*) V, 683.
Ecpiesmon. (*Pathol. chir.*) V, 683.
Ecpiesmos. (*Pathol. chir.*) Chute de l'œil, V, 683. *Voyez* aussi Exophthalmie, VI, 169.
Ecpiesis. (*Pathol.*) Amas de pus, V, 683.
Ecraser. (*Art vétér., Maréch.*) *Voy.* Amorcer, II, 159.
Ecrevisse. (*Hyg.*) V, 683 à 685. *Voyez* aussi Nourriture, X, 715.
Ecrouelles. (*Pathol.*) Nom vulgaire des scrofules. *Voyez* ce dernier mot, XII, 736.
Ecstase. (*Pathol.*) V, 685. *Voyez* Catalepsie, IV, 468.
Ectasis. (*Pathol.*) V, 685.
Ecthymata. (*Pathol.*) V, 685.
Ectilotiques. (*Thérap., Mat. médic.*) V, 685.
Ectropion. (*Pathol. chir.*) V, 685. *Voyez* aussi Blépharoptosis, III, 763; et Paupière, XI, 465.
Ectrotique. (*Mat. médic.*) V, 685. *Voy.* aussi Aristolochiques, III, 251.
Ecume de mer. (*Mat. médic.*) Un des noms vulgaires du corail. *Voyez* ce dernier mot, V, 111.
Ecuelle d'eau. (*Bot., Mat. médic.*) V, 685.
Ecumer. (*Pharm.*) V, 685 et 686.
Ecuries. (*Art vétér., Hyg.*) *Voyez* Cheval (articl. Hyg. vétér.), IV, 758.
Ecureuil. (*Zool., Mat. médic.*) V, 686.
Edenté, ée. (*Hyg.*) V, 686.
Ederdon ou Edredon. (*Hyg.*) V, 686. *Voyez* aussi Duvet, V, 559.
Education physique des personnes du sexe. (*Police médic.*) V, 686 à 689.
Edulcoration. (*Pharm., Mat. médic.*) Adoucir, rendre doux, V, 689.
Effervescence. (*Pathol., Mat. médic.*) V, 689 et 690.
Effet. (*Thérap.*) V, 690.
Efflanqué, Efflanquer (s'). (*Art vétér., Pathol.*) *Voyez* Amaigrissement, II, 91.
Efflorescence. (*Path. et Chim.*) V, 690. *Voyez* aussi Exanthêmes, VI, 138.
Effluves. (*Pathol.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément*.
Efflux du fœtus. (*Accouch.*) V, 690 et 691.
Effort. (*Hyg., Pathol.*) V, 691 et 692.
Effraie. (*Ornith., Mat. médic.*) Nom d'une espèce de chouette. *Voyez* Fresaie, VI, 503.
Effusion. (*Pathol.*) V, 692.
Egagropile. (*Mat. médic.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément*.

Egaré. (*Pathol.*) V, 692. *Voyez* Démence, V, 363; Manie, VIII, 475.

Egarement d'esprit. (*Pathol.*) Aliénation de la raison. V, 692. *Voyez* Démence, V, 363; et Manie, VIII, 475.

Egilope. (*Pathol.*) *Voyez* Ægilops, I, 229.

Eglantier. (*Bot.*, *Mat. médic.*) V, 692 et 693. *Voyez* aussi Kinorrhodon, VIII, 33; et Rosier, XII, 608.

Eglise (Dispenses des lois de l'). (*Hyg.*) *Voy.* Dispense, V, 467 à 476. — Considérations générales sur l'air que l'on respire dans ces sortes de lieux, V, 693 et 694.

Egophonie. (*Pathol.*) *Voyez* Pectoriloquie, XI, 496; et Séméiotique, XIII, 23.

Egout. (*Hyg.*) V, 694.

Egypte. (*Hyg. topogr.*) V, 694 et 695. *Voyez* aussi Afrique, I, 281 et suiv.

Egyptiac (Onguent). (*Pharm.*, *Mat. médic.*, *Art vétér.*) V, 695 et 696.

Egyptiens. (*Hist. de la méd.*) Considérations générales sur l'état de la médecine chez les Egyptiens, V, 696 à 699.

Eichstad (Laurent). (*Biogr. médic.*) V, 699.

Eilema. (*Pathol.*) V, 699.

Eisenschmid. (Jean-Gaspar). (*Biogr. méd.*) V, 699.

Ejaculation (Vices de l'). (*Physiol. et Pathol.*) V, 699 et 700.

Ejection. (*Physiol.*) Synonyme de déjection. *Voyez* ce dernier mot, V, 336.

Elaboration. (*Physiol.*) V, 700.

Elæomeli. (*Mat. médic.*) V, 700.

Elæosacharum. (*Mat. médic.*) V, 700.

Elaine. (*Chim.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément*.

Elan. (*Zool.*, *Mat. médic.*) Mammifère du genre Cerf, V, 70.

Elancement. (*Pathol.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplém.*

Elaterium. (*Bot.*, *Mat. médic.*) V, 700 et 701.

Elcosis. (*Pathol.*) V, 702. — *Mal de St.-Lazare*, suivant Vogel. *Voyez* Mal de St.-Lazare, VIII, 333 et 334.

Election (Temps, Lieu d'). (*Opér. chir.*) V, 702.

Electricité. (*Physiq. médic.*) V, 703 à 749. — De la nature du fluide électrique, 703 à 705. — Ses effets sur l'économie animale pendant qu'un animal vivant est électrisé, 705 à 712. — Lois que suit le fluide électrique, 712 à 719. — De l'application de l'électricité au traitement des maladies, 719 à 722. — Des différentes manières ou méthodes de l'administrer, 722. = *par bains*, 722 et 723. = *par étincelles*, 723 à 725. — Instrumens imaginés pour le traitement de la surdité, par étincelles, 725 et 726. — De la *commotion*. Manière de la donner, 726 à 728. — De l'*électrisation par frictions*, 728. = *par pointes*, ibid. — De la manière de communiquer l'électricité au moyen d'une pointe, à une personne qui n'est pas isolée, 728 et 729. = de soutirer le fluide électrique à l'aide d'une pointe, 729. — Manière de déterminer le courant du fluide à travers une partie quelconque d'un point à un autre, *ibid.* — Manière d'électriser dans la *suppression des règles*, 730. = dans la *paralysie*, 730 à 732. = dans le *rhumatisme*, 732 et 733. = dans la *sciatique*, 733 et 734. = dans les cas d'*engelures*, 734. = de *maladies convulsives*, 734 à 736. = de *maladies des yeux*, 736 à 738. = de *fièvres intermittentes*, 738. = d'*écrouelles*, 738 et 739. = de *suites de lait épanché*, 739 et 740. = de *tumeurs*, 740 et 741. = d'*obstructions*, d'*entorses*, de *goutte*, 741. = de *mal de dents*, 741 et 742. = d'*hydropisie*, d'*enflures*, d'*ulcères*, de *cancer*, d'*esquinancie*, 742 à 743. = d'*affoiblissement*, d'*abolition des forces viriles et d'écoulement involontaire de semence*, 743. — Ouvrages sur l'électricité, 744 à 747. — Ce qui reste à faire en électricité médicale, 747 à 749. *Voyez* aussi Laxité, VIII, 80 à 84; Médecine électrique, IX, 70; et Médecine galvanique, 90.

Electricité atmosphérique. (*Physiq. médic.*) *Voyez* Atmosphère, III, 393 à 406. — Des corps qui sont les intermèdes de l'électricité atmosphérique. Principes généraux, 393 à 395. — Du mouvement de l'électricité atmosphérique. Principes généraux, 395. — Application de ces principes à l'atmosphère, 396. — Différence et rapports entre l'état de l'électricité atmosphérique et celui de l'électricité artificielle, 396 et 397. — Des différens états de l'électricité atmosphérique. Principes généraux, 398 à 400. — Application de ces principes aux phénomènes atmosphériques. Etat positif et négatif dans l'atmosphère, 400. — Effets de la tendance à l'équilibre dans l'électricité atmosphérique, 401. — Phénomène sensible du rétablissement de l'équilibre. Expérience de la foudre, 402. — Application de cette expérience, 403. — Exemple de contre-coups électriques, 404 à 406. *Voyez* aussi Tonnerre, XIII, 276.

— galvanique. (*Physiq.*) *Voyez* Médecine galvanique, IX, 90 et suiv.; Pile de Volta, XII, 85 et 88; et Galvani dans le *Supplément*.

Electrisation. (*Physiq.*) V, 749. *Voyez* aussi Electricité, V, 703.

Electriser. (*Physiq.*) *Voyez* aussi Electricité médicale, V, 719 à 722.

Electromètre et Electroscope. (*Physiq.*) *Voyez* ces mots dans le *Supplément*.

Electromoteur. (*Physiq.*) Appareil propre à développer l'électricité par le simple contact de substances de différente nature. *Voyez* Pile de Volta, XII, 85.

Electuaire. (*Pharm.*, *Mat. médic.*) V, 749 à 751.

Elémens. (*Mat. médic.*) V, 751 et 752.

Elémi (Résine). (*Mat. médic.*) V, 752. *Voyez* aussi Résines, XII, 535.

Eléphant. (*Zool. et Mat. médic.*) V, 752.

Elephantia. (*Pathol.*) *Voyez* Eléphantiasis, V, 753.

Eléphantiase ou Eléphantiasis. (*Pathol.*) V, 753. *Voyez* aussi Lèpre, VIII, 288; Mal rouge de Cayenne, VIII, 335; et Mesclerie, X, 1.

Eléphantis. (*Hist. littér. de la méd.*) V, 753.

Elixation. (*Mat. médic.*) V, 753.

Elixir. (*Pharm.*, *Mat. médic.*) Liqueur alcoolique chargée de principes extractifs ou résineux retirés des végétaux.

— de propriété. *Voy.* Propriété (Elixir de), XII, 337.

— américain de Courcelle. *Voyez* Anti-laiteux, III, 78.

Elkenani. (*Biogr. médic.*) V, 753.

Ellain (Nicolas). (*Biogr. médic.*) V, 753.

Ellébore en général. (*Bot.*, *Mat. médic.*) V, 753 à 761.

— blanc. (*Bot.*, *Mat. médic.*) V, 758 et 759.

— noir. (*Bot.*, *Mat. médic.*) V, 759 à 761. *Voyez* aussi Elléborisme, V, 761; et Mélampode, IX, 589.

Elléborine. (*Bot.*, *Mat. médic.*) V, 761.

Elléborisme. (*Thérap.*, *Mat. médic.*) V, 761 à 767. *Voy.* aussi Ellébore en général, V, 753.

Eller (Jean-Théodore). (*Biogr. médic.*) V, 767.

Ellinger (André). (*Biogr. médic.*) V, 767 et 768.

Elodes (Fièvre). V, 768. *Voyez* aussi Fièvre élodes, VI, 378.

Eloigner. (*Physiol.*) V, 768.

Elongation. (*Path. chir.*) V, 768.

Eloy (Nicolas-François-Joseph). (*Biogr. médic.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément*.

Elsholz (Jean-Sigismond). (*Biogr. médic.*) V, 768 et 769.

Elutriation. (*Pharm.*, *Mat. médic.*) Synonyme de décantation. *Voyez* ce dernier mot, V, 299.

Emaciation. (*Pathol.*) *Voyez* Atrophie, III, 426; et Consomption, V, 85.

Emanations. (*Hyg.*) V, 769.
Embaumement. (*Anat.*, *Hyg.*) Opération que l'on pratique sur les cadavres dans le but de les conserver, en s'opposant à leur putréfaction. *Voyez* Momie, X, 171 et suiv.; et Orientaux, XI, 202.
Embrocation. (*Thérap.*, *Mat. médic.*) V, 769 et 770.
Embryoctonie. (*Anat.*) *Voyez* Avortement, III, 463; et Avorton, 498.
Embryologie. (*Anat.*, *Méd. prat.*) Considérée sous le double rapport de la vitalité du fœtus et des soins qui sont nécessaires à sa conservation, V, 770 et 771.
Embryon. (*Anat.*) *Voyez* Avorton, III, 498.
Embryotomie ou Embrytomie. (*Anat.*, *Accouch.*) V, 771 à 773.
Emeraude. (*Minér.*, *Mat. médic.*) V, 773.
Emeril. (*Minér.*, *Mat. médic.*) V, 773.
Emerus. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Synonyme de séné bâtard. *Voyez* Baguenaudier, III, 521.
Eméticité. (*Thérap.*, *Mat. médic.*) Propriété de faire naître les vomissemens, V, 773 et 774.
Emético-cathartiques. (*Thérap.*, *Mat. médic.*) V, 774. *Voyez* aussi Purgatif, XII, 376.
Emétine. (*Chim. végét.*, *Mat. médic.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément*.
— indigène. (*Chim. végét.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Violine, XIII, 469.
Emétique. (*Chim.*) Nom vulgaire du tartrate de potasse antimonié. *Voy.* Réactif, XII, 468; Sel (Tartrates), 757; et Vomitif, XIII, 508.
Emétiques. (*Thérap.*, *Mat. médic.*) V, 774 à 776. *Voyez* aussi Antémétiques, III, 49; Kermès minéral, VIII, 15 à 18; et Vomitif, XIII, 508.
Eméto-cathartiques. (*Thérap.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Emético-cathartiques, V, 774; et Purgatif, XII, 376.
Emménagogues. (*Thérap.*, *Mat. médic.*) V, 776 et 777. *Voyez* aussi Emménagologie, V, 777; Menstruation, IX, 678.
Emménagologie. (*Médec. prat.*) V, 777 à 781.
Emolliens. (*Thérap.*, *Mat. médic.*) V, 781.
Emonctoires. (*Pathol.*) V, 781 et 782.
Empédocle. (*Hist. de la méd.*) V, 782 et 783.
Emphractiques. (*Mat. médic.*) V, 783. *Voyez* aussi Emplastiques, V, 794.
Emphraxie. (*Pathol.*) V, 783.
Emphysème. (*Pathol.*) V, 783. *Voy.* aussi l'article Anatomie pathologique, II, 291 et suiv.
— du poumon. (*Pathol.*) *Voyez* Poumons (Maladies des), XII, 287.
Empirique (Secte). (*Hist. de la méd.*) V, 783 à 791.
Empiriques. (*Hist. de la méd.*) *Voy.* Empirique (Secte), V, 783 à 791.
Empirisme. (*Méd. prat.*) V, 791 à 794. *Voyez* aussi Empirique (Secte), V, 783 et suiv.
Emplastiques. (*Mat. médic.*) V, 794.
Emplatre. (*Pharm.*, *Mat. médic.*) V, 794 à 797.
— magnétique. (*Thérap.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Magnétique (Emplâtre), VIII, 322.
— mercuriel. (*Thérap.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Antivénériens, III, 108.
Empneumatosis. (*Pathol.*) Enflure produite par de l'air. *Voyez* Emphysème, V, 783.
Empoisonnement. (*Médec. lég.*) V, 797 à 805. *Voyez* Alexipharmaque, I, 670; Alexitères, 671; et Poison, XII, 194.
Emprosthotonos. (*Pathol.*) Espèce de tétanos, V, 805. *Voyez* Tétanos, XIII, 234.
Empusser. (*Art vétér.*, *Pathol.*) *Voyez* Ampusser, II, 186.
Empyema. (*Pathol.*) V, 805.
Empyème. (*Pathol.*) V, 805 à 810. *Voyez* aussi l'article Anatomie pathologique, II, 284.
Empyreumatique (Huile). (*Pharm.*, *Mat. médic.*) V, 810.
Empyreume. (*Pharm.*, *Mat. médic.*) V, 810.
Emulsif. (*Mat. médic.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplém.*
Emulsions. (*Pharm.*, *Mat. médic.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément.*
Encanthis. (*Pathol. chir.*) V, 810.
Encauma. (*Pathol.*) V, 810.
Encausse (Eaux minérales d'). V, 810 et 811.
Encavure. (*Pathol. chir.*) V, 810.
Enceintes (Maladies des femmes). (*Méd. prat.*) V, 811 à 813. *Voyez* aussi Grossesse, VI, 726 et suiv.
Encens. (*Mat. médic.*) *Voyez* Genevrier (Gomme de), VI, 657; et Oliban, XI, 112.
Encéphale. (*Anat.*) Synonyme de cerveau. *Voyez*, pour les affections dont cet organe est susceptible, l'article Anatomie pathologique, II, 237 à 266; et Ramollissement (Ramollissement du cerveau), XII, 444.
— (*Helminth.*, *Hist. nat.*) Sorte de ver qui se développe dans le cerveau, et qui appartient à la famille des Hydalides, V, 813.
Encéphalite. (*Pathol.*) Altération particulière de l'encéphale. *Voyez* Ramollissement du cerveau, XII, 444.
Encéphalocèle. (*Pathol. chir.*) Hernie du cerveau.
Enchifrené. (*Pathol.*) V, 813.
Enchifrenement. (*Pathol.*) Nom vulgaire du coryza ou rhume de cerveau. *Voyez* Nasal (*Anat.*, *Pathol.*), X, 483.
Enclavé, Enclaver (s'). (*Accouchem.*) V, 813 à 818.
Enclavement de la tête. (*Accouchem.*) V, 818. *Voyez* Enclavé, V, 813.
Encolure. (*Art vétér.*) *Voyez* Cheval, IV, 729.
Encre a écrire. (*Mat. médic.*) V, 818.
Endémique (Maladie). (*Pathol.*) V, 818.
Endive. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Un des noms de la chicorée. *Voyez* ce dernier mot, IV, 787.
Endoillers. (*Art vétér.*) *Voyez* Andouillers, II, 691.
Endurcissement du tissu cellulaire. (*Pathol.*) V, 818 à 823. *Voy.* aussi Enfans (Maladies des), V, 829; et Sclerème, XII, 728.
Enéorème. (*Pathol.*) *Voyez* Séméiotique, XIII, 15; et Urine, XIII, 366.
Energie. (*Mat. médic.*) V, 823.
Enerver. (*Hyg.*) V, 823 et 824.
Eneurésie. (*Pathol.*) *Voyez* Incontinence d'urine, VII, 536 à 539; et Urine, XIII, 366.
Enfance. (*Hyg.*, *Physiol.*) Premier âge de la vie. *Voyez* Age, I, 358.
Enfans (Maladies des). (*Méd. prat.*) V, 824 à 853. — Principaux auteurs qui ont écrit sur les maladies des enfans, 824 à 826. — *Division des maladies des enfans*, 826. — Maladies des enfans nouveau-nés, depuis le moment de leur naissance jusqu'à l'époque de la dentition, 827 à 841. — Maladies des enfans nouveau-nés à l'époque et à la suite de la dentition, 841 à 853. *Voyez* aussi Ages (Maladies des), I, 359; Né (Nouveau-), X, 537 et suiv.
Enfant de sept mois. (*Physiq. médic.*) V, 853 à 855.
Enfantement et Enfanter. (*Accouchem.*) V, 857 à 871. *Voyez* aussi Accouchement, I, 76.
Enfermé. (*Hyg.*) V, 871.
Enflammans. (*Thérap.*, *Mat. médic.*) V, 871. *Voyez* Escarotiques, VI, 88; Rubéfians, XII, 618.
Enflammé. (*Pathol.*) V, 871.
Enflure. (*Pathol.*) V, 871 et 872.
Enfourager. (*Art vétér.*) *Voyez* Affourager, I, 280.
Engastrimandre. (*Physiol.*) Synonyme de ventriloque, V,

V, 872. *Voyez* Ventriloque, XIII, 414; et Voix, 489.
Engastrimysme. (*Physiol.*) Action de parler comme si la voix venoit de l'estomac. *Voyez* Ventriloque, XIII, 414; et Voix, 489.
Engastrimythe. (*Physiol.*) Synonyme de ventriloque. *Voyez* ce dernier mot, XIII, 414; et Voix, 489.
Engelevent. (*Ornith.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Crapaud volant, V, 186.
Engelures. (*Pathol.*) V, 872 à 875. *Voyez* aussi Electricité, V, 734; et Peau, XI, 487.
Enghien (Eaux minérales d'). *Voyez* Montmorency (Eaux de), X, 228.
Engisoma. (*Pathol. chir.*) V, 875.
Engorgement. (*Pathol.*) V, 875.
Engouement. (*Pathol.*) Accumulation dans un organe creux, des matières qui y sont excrétées ou portées. — De l'engouement des intestins considéré chez les enfans nouveau-nés. *Voyez* Enfans (Maladies des), V, 838 et 839.
Engourdissement. (*Pathol.*) V, 875 et 876.
Engraisser. (*Hyg.*) *Voyez* Corpulence, V, 145; et Obésité, XI, 51.
Engraver. (*Art vétér.*) *Voyez* Aggraver, I, 383.
Engrumeler (s'). (*Méd. prat.*) V, 876 et 877.
Enguehart (André et Jean-Baptiste). (*Biogr. médic.*) V, 877.
Enkafatrahe. (*Bot.*, *Mat. médic.*) V, 877.
Enrouement. (*Pathol.*) Altération de la voix, qui devient rauque. *Voyez* Raucité, XII, 460.
Entérite ou Entéritis. (*Pathol.*) Inflammation des intestins, V, 877 à 884. *Voy.* aussi Gastritis, VI, 592.
Entéro-mésentérique (Fièvre). *Voyez* Mésentérique (Fièvre entéro-mésentérique), X, 5.
Enthlasis. (*Pathol. chir.*) V, 884.
Enthousiasme. (*Malad. morale.*) V, 884.
Entorse. (*Pathol. chir.*) *Voyez* Foulure, dans le *Dictionnaire de Chirurgie* de cet ouvrage.
Entozoaires. (*Helminth.*) Synonyme de vers intestinaux suivant Rudolphi. *Voyez* Vers intestins, XIII, 421.
Entrailles (Douleur d'). (*Pathol.*) *Voyez* Tranchées, XIII, 298.
Entrée (Repas). (*Hyg.*) V, 884.
Entrelardé. (*Hyg.*) V, 884 et 885.
Entremets. (*Hyg.*) V, 885.
Entrepas. (*Art vétér.*) *Voyez* Allures, II, 51.
Entresol. (*Hyg.*) V, 885.
Enule. (*Bot.*, *Mat. médic.*, *Art vétér.*, *Mat.*) Plante de la famille des Corymbifères. *Voyez* Hélénium, VII, 94.
Enurésie. (*Pathol.*) Ecoulement d'urine involontaire et sans douleur. *Voyez* Urine, XIII, 366.
Envies (des femmes enceintes). (*Méd. prat.*) V, 885 à 888. *Voyez* aussi Nævus, XI, 450.
Epanchement. (*Pathol.*) VI, 1.
Eparvin. (*Art vétér.*, *Pathol.*) Vice de conformation chez certains animaux. *Voyez* Cheval, IV, 744.
Epeautre. (*Hyg.*) *Voyez* Froment Locar, VI, 523 et 524.
Epénide. (*Thérap.*, *Mat. médic.*) Sucres tors. *Voyez* Pénide, XI, 515.
Eperlan. (*Hyg.*, *Ichthyol.*) VI, 1.
Eperon de la vierge. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Un des noms vulgaires du pied d'alouette des champs. *Voyez* Pied d'alouette, XII, 78.
Epervier. (*Mat. médic.*, *Ornith.*) VI, 2.
Epervières. (Eaux minérales d'). VI, 1.
Ephélides. (*Pathol.*) Taches cutanées, solitaires, ou réunies par groupe sur la surface du corps. *Voyez* Hale, VII, 16; Lentilles, VIII, 109; et Rousseurs (Taches de), XII, 615.
Ephémère (Fièvre). (*Pathol.*) *Voyez* Diaria febris, V, 433.
Ephialte. (*Pathol.*) Synonyme de cauchemar. *Voyez* Cochemar, V, 4.
Epiale (Fièvre). (*Pathol.*) Sorte de fièvre. *Voyez* Epiale (Fièvre) dans le *Supplément.*
Epian. (*Pathol.*) Nom donné par les naturels de St.-Domingue à la syphilis, VI, 2. *Voyez* aussi Pian, XII, 64.
Epicauma. (*Pathol.*) VI, 2.
Epicératiques. (*Thérap.*, *Mat. médic.*) VI, 3.
Epices et Epicerie. (*Pharm.*, *Hyg.*) VI, 3.
— (Pain d'). (*Hyg.*) *Voyez* Pain, XI, 272.
Epicrase. (*Pathol.*) VI, 3.
Epidémie. (*Pathol.*) VI, 3 à 6. — Des épidémies considérées sous le point de vue de la médecine légale. *Voy.* Maladies épidémiques, VIII, 376.
Epiderme. (*Anat. physiol.*) *Voyez* Peau, XI, 473.
Epigastre. (*Anat.*) Partie supérieure de l'abdomen qui commence immédiatement au-dessus de l'ombilic. *Voyez* Abdomen, I, 18; et Ventre, XIII, 414.
Epigenème. (*Séméiotiq.*) VI, 5.
Epigenèse. (*Pathol.*) *Voyez* Epiginomènes, VI, 5; et Métabolélogie, X, 25.
Epiginomènes. (*Pathol.*) VI, 5.
Epilepsie. (*Pathol.*) VI, 6 à 42. *Voyez* aussi l'article Anatomie pathologique, II, 261 à 264; Anti-épileptiques, III, 71; et Mal caduc, VIII, 32.
Epimède des Alpes. (*Bot.*, *Mat. médic.*) VI, 42. *Voyez* aussi Chapeau d'évêque, IV, 617.
Epimelettes. (*Hist. de la médec.*) VI, 42 et 43.
Epinards. (*Hyg.*, *Mat. médic.*) VI, 43 et 44.
Epine a cerise. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Nom vulgaire du jujubier. *Voyez* ce dernier mot, VII, 737.
— ardente. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Nom vulgaire du néflier. *Voyez* ce dernier mot, X, 554.
— blanche. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Aubépine, III, 429.
— sauvage. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Chardon, IV, 645.
— de bœuf. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voy.* Bugrane, IV, 189.
— de bouc. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Nom vulgaire de l'astragale qui fournit la gomme adragant. *Voyez* Gomme adragant, V, 652.
— de cerf. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Un des noms vulgaires du nerprun. *Voyez* ce mot, X, 581.
— jaune. (*Bot.*, *Mat. médic.*) VI, 42. *Voyez* Paliure, XI, 283.
— vinette. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Arbrisseau très-commun en Europe, VI, 44.
Epingles. (*Hyg.*) VI, 43.
Epinyctides. (*Pathol.*) VI, 43 à 46.
Epiphénomènes. (*Pathol.*) VI, 46.
Epiphlogisma. (*Pathol.*) VI, 46.
Epiphora. (*Pathol. chir.*) Larmoiement habituel. *Voyez* Larmoyement, VIII, 71.
Epiplerose. (*Pathol.*) VI, 47.
Epiplocèle. (*Pathol. chir.*) *Voyez* Hernie, dans le *Dictionnaire de Chirurgie* de cet ouvrage.
Epiploitis. (*Pathol.*) Inflammation de l'épiploon, VI, 47. *Voyez* aussi Epiploite dans le *Supplément.*
Epiplomérocèle. (*Pathol.*) VI, 47. *Voy.* aussi Hernie, dans le *Dictionnaire de Chirurgie* de cet ouvrage.
Epiploomphale. (*Pathol.*) Hernie ombilicale causée par la sortie de l'épiploon.
Epiploon. (*Anat. pathol.*) *Voyez* Anatomie pathologique, II, 336. — De ses blessures considérées sous le point de vue de la médecine légale. *Voyez* Bas-ventre, III, 629.
— (Amputation de l'). (*Art vétér.*, *Opér.*) *Voyez* Amputation, II, 201.

Epiploschéocèle. (*Pathol.*) Hernie scrotale, VI, 47.
Epispadias. (*Pathol. chir.*) *Voyez* Pénis, XI, 515.
Epispastique. (*Mat. médic.*, *Thérap.*) VI, 47 à 54. *Voyez* aussi Rubéfians, XII, 618; et Vésicatoires, XIII, 431.
— (Pommade). (*Mat. médic.*) *Voy.* Pommade, XII, 235.
Epistase. (*Pathol.*) VI, 55.
Epistaxis. (*Pathol.*) *Voyez* Nasal (Maladies des fosses nasales), X, 484.
Episthotonos. (*Pathol.*) Variété du tétanos. VI, 55. *Voyez* aussi Tétanos, XIII, 234.
Episynthétique (Secte). (*Hist. de la méd.*) VI, 55.
Epitase. (*Pathol.*) VI, 55.
Epithelium. (*Anat.*, *Pathol.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément.*
Epithème. (*Mat. médic.*) VI, 55 à 60.
Epithym. (*Mat. médic.*) Un des noms de la cuscute. *Voyez* ce dernier mot, V, 258.
Epizooties. (*Art vétér.*, *Pathol.*) VI, 61 et 62. *Voyez* aussi l'article Anatomie pathologique des animaux, II, 545; et Maladies épizootiques, VIII, 380.
Eponge. (*Hyg.*, *Mat. médic.*, *Zool.*) VI, 63.
— d'églantier. (*Mat. médic.*) Un des noms vulgaires du bédegar. *Voyez* ce dernier mot, III, 667.
Epouvante. (*Hyg.*) VI, 63.
Epreintes. (*Pathol.*) Envies fréquentes et douloureuses d'aller à la selle. *Voyez* Ténesme, XIII, 227.
Epsom (Eaux minérales d'). *Voyez* ce mot dans le *Supplément.*
Epuisement. (*Pathol.*) VI, 63 et 64.
Epulies ou Epulides. (*Pathol.*) VI, 64.
Epulotiques. (*Mat. médic.*, *Art vétér.*, *Mat. médic.*) Synonyme de cicatrisans, VI, 64. *Voyez* aussi Cicatrisans, IV, 846; et Incarnatifs, VII, 526.
Epurge. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Plante annuelle et indigène du genre Euphorbe. *Voyez* Catapuce, IV, 475 et 476; et Thitymale, XIII, 246.
Equilibre. (*Hyg.*) VI, 64.
Equinoxe. (*Hyg.*, *Météor.*) VI, 64.
Equitation (Tabouret d'). (*Hyg.*) *Voyez* Tabouret, XIII, 202.
Equivoque (Symptôme). (*Séméiot.*) VI, 64.
Equus. (*Pathol.*) VI, 64.
Erable. (*Bot.*, *Mat. médic.*) VI, 64 et 65.
Eraillement des paupières. (*Pathol.*) *Voy.* Paupière, XI, 465.
Erasistrate. (*Biogr. médic.*) VI, 65 à 67.
Eraste (Thomas). (*Biogr. médic.*) VI, 67.
Eréthisme. (*Pathol.*) Irritation ou orgasme. *Voyez* Irritabilité, VII, 689; et Orgasme, XI, 196.
Érésipèle. (*Pathol.*) VI, 68 à 80.
Ergot. (*Hyg.*, *Mat. médic.*) VI, 80 et 81. *Voyez* aussi Seigle ergoté, XII, 750.
Ergotisme. (*Pathol.*) Maladie causée par le seigle ergoté. *Voyez* Seigle ergoté, XII, 750.
Eribotes. (*Biogr. médic.*) VI, 81.
Ericinées (Famille des). (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voy.* Naturelles (Familles), X, 512; et Nourriture, 700.
Ericius Cordus. (*Biogr. médic.*) *Voyez* Cordus, V, 128.
Erigné. (*Art vétér.*, *Pathol.*) *Voyez* Araignée, III, 311.
Ermengaud. (*Biogr. médic.*) VI, 81.
Erndl (Christian-Henri). (*Biogr. médic.*) VI, 81 et 82.
Eros. (*Biogr. médic.*) VI, 82.
Erosion. (*Pathol.*) VI, 82.
Erotien. (*Hist. littér. de la méd.*) VI, 82 à 84.
Erotique (Délire). (*Pathol.*) *Voyez* Amatoria febris, II, 98 à 101; et Fureur utérine, VI, 536.
Erotomanie. (*Pathol.*) Espèce d'aliénation mentale produite par un amour excessif. *Voyez* le mot Amour, II, 174.
Erratique (Fièvre, frisson, douleur). (*Pathol.*) Synonyme d'irrégulier.
Erreur de lieu. (*Pathol.*) VI, 84.
Erreurs populaires. (*Hist. de la méd.*) *Voyez* Populaires (Erreurs), XII, 251.
Errhin ou Errhines. (*Mat. médic.*) VI, 84 et 85.
Ers. (*Mat. médic.*, *Hyg.*) VI, 85 et 86.
Erucago. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Roquette, XII, 603.
Eructation. (*Pathol.*) VI, 86. *Voyez* aussi Flatuosités, VI, 413; et Renvois, XII, 509.
Erudition. (*Hist. de la méd.*) VI, 86.
Erugineuse (Bile). (*Pathol.*) *Voyez* Bile, III, 732.
Eruption. (*Pathol.*) VI, 86. *Voyez* aussi Exanthèmes, VI, 138.
Eruptives (Maladies). (*Pathol.*) *Voyez* Eruption, VI, 86; et Exanthèmes, 138.
Erysipèle. (*Pathol.*) *Voyez* Erésipèle, VI, 68 à 80.
Erythema. (*Pathol.*) Rougeur inflammatoire, VI, 86.
Eryximachus. (*Biogr. médic.*) VI, 87.
Escaldas (Eaux minérales de l'). *Voyez* Caldas, IV, 311.
Escarbot. (*Entom.*, *Mat. médic.*) Genre d'insectes coléoptères. *Voyez* Fouille-merde escarbot, VI, 481.
Escarboucle. (*Minér.*, *Mat. médic.*) VI, 87.
Escargot. (*Zool.*, *Mat. médic.*) Genre de Mollusques gastéropodes testacés, VI, 87 et 88. *Voyez* aussi l'article Chair, IV, 577; et Limaçons, VIII, 144 et 145.
Escarotiques. (*Mat. médic.*) VI, 88.
Escarpin. (*Hyg.*) VI, 89. *Voyez* aussi Chaussure, IV, 676 et suiv.
Escarpolette. (*Hyg.*) Sorte de fauteuil suspendu auquel on imprime un mouvement oscillatoire. *Voyez* Balançoire, III, 577.
Eschalles (Eaux minérales d'). VI, 89.
Eschare. (*Pathol. chir.*) *Voy.* ce mot dans le *Supplément.*
Escot (Eaux minérales de l'). VI, 89.
Esculape. (*Hist. de la méd.*) VI, 91. *Voyez* aussi Anciens médecins, II, 662.
Espagne. (*Hyg.*) VI, 91 à 93.
Espargoute. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Un des noms vulgaires de la matricaire. *Voyez* ce dernier mot, VIII, 600.
Esparon (Pierre-Jean Baptiste). (*Biogr. médic.*) *Voyez* Paris (Ecole de médecine de), XI, 399.
Espèces. (*Mat. médic.*) VI, 93 à 95.
Esphlasis. (*Pathol. chir.*) VI, 95.
Espira (Eaux minérales d'). VI, 95.
Esprit d'observation. (*Philos. médic.*) *Voyez* Observation, XI, 63.
Esprits. (*Pharm.*, *Mat. médic.*) VI, 97 et 98. — *De l'esprit volatil* en particulier, V, 95 à 97. *Voyez* aussi, pour ce qui concerne l'*esprit de Mindererus*, l'article Sel, XII, 754; et, pour l'*esprit de sel*, Réactif, XI, 466.
Esquinancie. (*Art vétér.*, *Pathol.*) *Voyez* Angine, III, 737; et l'article Anatomie pathologique des animaux, II, 554.
Esquine. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Nom vulgaire de la squine. *Voyez* ce dernier mot, XIII, 104.
Essais. (*Thérap.*, *Mat. médic.*) VI, 98 et 99.
Essences. (*Hyg.*, *Mat. médic.*) VI, 99.
Esséniens. (*Hist. de la méd.*) VI, 100.
Essentiel, lle. (*Pharm.*, *Mat. médic.*, *Pathol.*) VI, 100.
Essera. (*Pathol.*) VI, 100 et 101.
Esseriph-Essachali. (*Biogr. médic.*) VI, 101.
Essey. (Eaux minérales d'). VI, 101.
Essorillage. (*Art vétér.*, *Hyg.*, *Opér.*) *Voyez* Amputation des oreilles, II, 205.
Essoriller, Essorillé (Cheval). (*Art vétér.*, *Hyg.*, *Opér.*) *Voyez* Amputation des oreilles, II, 205.
Essoufflement. (*Pathol.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplém.*
Essoures (Eaux minérales d'). VI, 101.

Estimation. (*Méd. lég.*) VI, 101 à 104.
Estoer (Eaux minérales d'). VI, 104.
Estomac. (*Anat. pathol.*) Organe principal de la digestion. *Voyez* l'article Anatomie pathologique, II, 338 à 345; 353 à 357; et Séméiotique, XIII, 7. — Des blessures de cet organe considérées sous le point de vue de la médecine légale. *Voyez* Bas-ventre, III, 623 et suiv. — De son *inflammation*. *Voyez* Gastritis, VI, 592. — Ce qu'on entend vulgairement par *mal d'estomac*. Voyez Mal d'estomac, VIII, 329. — Des ruptures de l'estomac. *Voyez* Rupture, XII, 627. — De ses ulcérations. *Voyez* Ulcérations, XIII, 346.
Estragon. (*Bot., Mat. médic. et Hyg.*) VI, 104. *Voyez* aussi Armoise, III, 291.
Esturgeon. (*Hyg., Ichthyol.*) VI, 104. *Voyez* aussi Nourriture, X, 713.
Etain. (*Hyg., Mat. médic.*) VI, 103 à 106. *Voyez* aussi Réactif, XII, 468.
Etalon. (*Art vétér.*) *Voy.* Haras, VII, 36 à 39, 43 et 44.
Etamage. (*Chim., Hyg.*) VI, . *Voyez* Nourriture (Ustensiles), X, 751.
Etang. (*Hyg.*) VI, 106 et 107.
Etat douteux (du corps et de l'esprit). (*Médec. lég.*) VI, 107 à 112.
Eté. (*Hyg.*) VI, 112 et 113. *Voyez* aussi Année médicale, III, 34.
Eternuement. (*Physiol. et Pathol.*) VI, 113. *Voyez* aussi Séméiotique, XIII, 10; et Sternutation, 121.
Ethers. (*Chim., Mat. médic.*) VI, 113 à 115.
Ethiops martial. (*Chim., Mat. médic.*) Deutoxyde de fer noir, VI, 115 à 117.
— minéral. Sulfure noir de mercure, VI, 117. *Voyez* aussi Réactif, XII, 464.
Ethuse. (*Bot., Mat. médic.*) Genre de la famille des Ombellifères. *Voyez* Cigue (Petite), IV, 859.
Etienne (St.-) (Eaux minérales de). VI, 117 et 118.
Etienne (Charles). (*Biogr. médic.*) VI, 118 et 119.
Etincelle électrique. (*Physiq.*) VI, 120. *Voyez* aussi Electricité, V, 706.
Etiolement. (*Hyg.*) VI, 120.
Etiologie. (*Pathol.*) Branche de la pathologie qui a pour objet la connoissance des causes des maladies. *Voyez* Causes des maladies, IV, 499.
Etirer. (*Art vétér., Maréch.*) *Voyez* Amorcer, II, 159.
Etonné (Cheval). (*Art vétér., Pathol.*) *Voyez* Alourdi, II, 66.
Etouffement. (*Pathol.*) Menace de suffocation. *Voyez* Asthme, III, 362 et suiv.; et Orthopnée, XI, 220.
Etourdi (Cheval). (*Art vétér., Pathol.*) *Voyez* Alourdi, II, 66.
Etourdissement. (*Pathol.*) Premier degré du vertige. VI, 121.
Etourdissement. (*Art vétér., Pathol.*) *Voyez* Apoplexie, III, 186; et Avortin, 500.
Etourneau. (*Hyg., Ornithol.*) VI, 121.
Ettabarani. (*Biogr. médic.*) VI, 121.
Ettmuller (Michel). (*Biogr. médic.*) VI, 121 et 122.
Etude. (*Hyg.*) VI, 122. *Voyez* aussi Maladies des gens de lettres, VIII, 382.
Etuve. (*Mat. médic., Hyg.*) VI, 122 et 123. — Utilité d'une salle d'étuves construite dans les hôpitaux pour y soumettre des malades. *Voyez* Bains (Administr. des hôpit. civ.), III, 570.
Etuvée. (*Hyg.*) VI, 123. *Voyez* aussi Alimens, I, 789; et Nourriture, X, 733.
Etuviste. (*Hyg., Méd. prat.*) *Voyez* Baigneurs, III, 523.
Eucalyptus. (*Bot., Mat. médic.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément*.
Eucharius Rhodion. (*Biogr. médic.*) VI, 129.
Eucrasie. (*Physiol.*) Bon tempérament, VI, 129.
Eudème. (*Biogr. médic.*) VI, 129 et 130.
Eudiomètre, Eudiométrie. (*Chim.*) *Voyez* Air, I, 508.
Eudoxe de Gnide. (*Biogr. médic.*) VI, 130 et 131.
Euexie. (*Physiol.*) Bonne constitution, VI, 131.
Eufraise. (*Bot., Mat. médic.*) VI, 131 et 132.
Eugalenus (Severin). (*Biogr. médic.*) VI, 132.
Eugenus (Lactance). (*Biogr. médic.*) VI, 132.
Eulemont (Eaux minérales d'). VI, 132.
Eunapius. (*Hist. de la méd.*) VI, 132 et 133.
Eunuque. (*Hyg., Physiol.*) Synonyme de châtré ou de castrat, VI, 133. *Voyez* aussi Castration, IV, 460.
Eupatoire d'Avicenne. (*Bot., Mat. médic.*) VI, 133 et 134. *Voyez* aussi Bident, III, 720 et 721.
Euphorbe. (*Bot., Mat. médic.*) VI, 134 et 135.
— (*Biogr. médic.*) VI, 134.
Euphorbiacées (Famille des). (*Bot., Mat. médic.*) *Voyez* Naturelles (Familles), X, 513; et Nourriture, 702.
Euphorie. (*Pathol.*) VI, 135.
Euphraise. (*Bot., Mat. médic.*) *Voyez* Eufraise, VI, 131.
Europe. (*Hyg.*) Topographie physique et médicale de l'Europe, VI, 200 à 241. — *Première base de divisions dans le continent de l'Europe : chaînes de montagnes et bassins qu'elles forment.* Grande chaîne moyenne qui traverse l'Europe, 200 et 201. — Prolongement de la chaîne moyenne, 201 et 202. — Bassins formés par les principales chaînes de montagnes, 202 et 203. — Bassins extérieurs. Bassins occidentaux. Premier bassin occidental : bassin atlantique européen, 203. — Complément de ce bassin en Afrique et en Amérique, *ibid.* — Sous-division du premier bassin, 203 et 204. — Second bassin occidental, ou bassin européen de l'Océan septentrional, 204. — Troisième bassin occidental, ou bassin occidental de la mer du Nord, ou mer Glaciale, *ibid.* — Quatrième bassin extérieur, bassin septentrional, ou bassin de la mer Glaciale arctique, 205. — Cinquième bassin extérieur, ou bassin oriental, bassin européen de la mer Caspienne, *ibid.* — Sixième bassin extérieur, premier bassin méridional, ou bassin européen de la mer Noire, 206 et 207. — Septième bassin extérieur de l'Europe. Second bassin méridional. Bassin du golfe Adriatique et de l'Archipel, *ibid.* — Huitième et dernier bassin extérieur de l'Europe. Troisième bassin méridional, 207 et 208. — Bassins intérieurs. Premier bassin intérieur : bassin de la mer de Danemarck et de Hollande, 208 et 209. — Second bassin intérieur : bassin de la Baltique, 209. — Principales régions montagneuses de l'Europe rapportées à trois centres principaux, *ibid.* — *Distribution des eaux dans le continent de l'Europe*, 211. — Des lacs dans les pays de montagnes, et 1° dans la ligne moyenne, *ibid.* = dans les prolongemens du nord, 212 et 213. — Des lacs maritimes, 213 à 216. — *De la division astronomique de l'Europe, de ses saisons et de ses climats astronomiques*, 216. — *Différences physiques des climats de l'Europe selon les proportions du froid et de la chaleur, selon les vents et les météores*, 218. — Du froid et de la chaleur dans certaines régions, 219. — Des vents en Europe, 222 à 227. — Des pluies et des météores aqueux, 227 à 232. — Des météores électriques ou ignés en Europe, 232 et 233. — *Du sol de l'Europe et de ses productions*, 233 et 234. — Substances minérales propres à ses différentes parties, 234 et 235. — Productions végétales, 235 et 236. — Animaux propres aux différentes parties de l'Europe, 236 à 241.
Euryphon. (*Hist. de la méd.*) VI, 135.
Eurythmie. (*Pathol.*) VI, 135.
Eustachi (Barthélemi). (*Biogr. médic.*) VI, 136 et 137.
Euthésie. (*Physiol.*) VI, 137.
Eutrophie. (*Physiol.*) VI, 137.

Eutychius (Philotheus). (*Biogr. médic.*) *Voyez* Niphus, X, 620 et 621.
Evacuans. (*Thérap.*, *Mat. médic.*) VI, 123 et 124.
Evacuation. (*Hyg.*) VI, 124.
Evacuations supprimées. (*Pathol.*) VI, 124 à 128.
Evanouir (s'). (*Pathol.*) VI, 128.
Evanouissement. (*Pathol.*) Défaillance, VI, 128. *Voyez* Syncope, XIII, 188.
Evaporation. (*Pharm.*, *Mat. médic.*) VI, 128 et 129.
Evaux (Eaux minérales d'). VI, 129.
Evax. (*Hist. de la méd.*) VI, 129.
Eventail. (*Hyg.*) VI, 131.
Everard (Gilles). (*Biogr. médic.*) VI, 131.
Evroult (Eaux minérales de St.-). VI, 135. *Voy.* aussi St.-Evroult, XII, 654.
Evulsion. (*Opér. chir.*) VI, 137.
Exacerbation. (*Pathol.*) Synonyme de paroxysme. *Voyez* ce dernier mot, XI, 408; et Accès, I, 55.
Exactitude. (*Hyg.*) VI, 137 et 138.
Exanthèmes. (*Pathol.*) VI, 138 à 155. *Voyez* aussi Echauboulures, V, 690; Hydroa, VII, 301 et 302; Maladies exanthématiques, VIII, 382; et Sudamina, XIII, 154.
Exaspération. (*Pathol.*) *Voyez* Paroxysme, XI, 408.
Excès. (*Hyg.*) VI, 151.
Excipient. (*Pharm.*, *Mat. médic.*) VI, 151. *Voyez* aussi Formule, V, 466.
Excitateur. (*Physiq.*) VI, 151.
Excitans (Médicamens). (*Thérap.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Stimulant, XIII, 125.
Excoriation. (*Pathol.*) VI, 151 et 152.
Excrémens. (*Hyg.*, *Mat. médic.*) VI, 152 et 153.
Excrémenteux. (*Physiol.*) *Voyez* Excrémentitiel, VI, 153.
Excrémentitiel. (*Physiol.*) VI, 153. *Voyez* aussi Déjection, V, 336; et Excrémens, VI, 152.
Excreta. (*Hyg.*) Nom donné par Hallé à sa quatrième classe des *choses* dites *non naturelles*, ou, en d'autres termes, aux matières qui sont destinées à être évacuées du corps. *Voyez* Hygiène, VII, 435.
Excrétions. (*Hyg.*, *Séméiotiq.*) VI, 153.
Excroissance du palais. (*Art vétér.*, *Pathol.*) *Voyez* Accroissement du palais, I, 94.
Excroissances vénériennes. (*Pathol.*) VI, 53. *Voyez* aussi Syphilis, XIII, 191 et suiv.
Excuse (Certificat d'). (*Méd. lég.*) VI, 153 et 154.
Exercice. (*Hyg.*) VI, 154 à 158. *Voyez* aussi Progression, XII, 318 et suiv.
Exhalaisons. (*Hyg.*, *Pathol.*) VI, 158. *Voyez* aussi Contagion, V, 98; Méphitisme, IX, 687; et Miasme, X, 98.
Exhumation. (*Hyg. publiq.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément.*
Exiture. (*Pathol. chir.*) VI, 159.
Exoene ou Exoine. (*Méd. lég.*) Certificat d'excuse, d'exemption ou de dispense, VI, 159. *Voyez* aussi Excuse (Certificat d'), VI, 153; et Médecins experts, IX, 506.
Exoneirosis. (*Pathol.*) Synonyme de pollution. *Voyez* ce dernier mot, XII, 212.
Exophthalmie. (*Pathol. chir.*) VI, 159.
Exostose. (*Pathol. chir.*) VI, 159 et 160.
Exotiques. (*Pharm.*, *Mat. médic.*) VI, 160 et 161.
Expatriation. (*Hyg.*) VI, 161.
Expectation. (*Méd. prat.*) VI, 161 à 170.
Expectorans. (*Thérap.*, *Mat. médic.*) VI, 182 à 184.
Expectoration. (*Pathol.*) Action d'expulser de la poitrine des matières qui y sont accumulées. *Voyez* Crachats, V, 174; et Séméiotique, XIII, 10.
Expérience. (*Médecine*). VI, 170 à 182.
Expérience de Leyde. (*Physiq.*) *Voyez* Commotion, V, 64 à 66; et Electricité, V, 726.
Experts (Médecins). (*Méd. lég.*) Médecins chargés de faire un rapport sur un cas de médecine légale. *Voyez* Chirurgiens aux rapports, IV, 815; Médecins experts, IX, 494; et Rapport, XII, 455.
Exploration. (*Méd. prat.*) VI, 184. *Voyez* Pectoriloque, XI, 495; Percussion, 525; et Stéthoscope, XIII, 122.
Exposition. (*Hyg.*) VI, 184 et 185. *Voyez* aussi Habitation, VII, 7 et 8.
Expression. (*Pharm.*, *Mat. médic.*) VI, 185.
Expulsion du fœtus. (*Accouchem.*) VI, 185 à 189.
Exsiccation. (*Pharm.*, *Mat. médic.*) VI, 189. *Voyez* aussi Dessiccation, V, 411.
Extase. (*Pathol.*) Sorte d'affection nerveuse. *Voyez* Catalepsie, IV, 468 et suiv.
Extemporané, ée. (*Pharm.*, *Mat. médic.*) VI, 189.
Extinction de la voix. (*Art vétér.*, *Pathol.*) Aphonie incomplète. *Voyez* Aphonie, III, 157.
Extinction. (*Chim.*, *Mat. médec.*) Définition de ce mot, VI, 189 et 190.
Extirpation de la matrice. (*Opér. chir.*) VI, 190 à 195.
Extraits. (*Mat. médic.*) VI, 195 et 196.
— de Saturne. VI, 196. *Voyez* Plomb, XII, 152; et Réactif, 467.
Extravasation. (*Pathol.*) VI, 196.
Extrémités (Blessures des). (*Méd. lég.*) Considérées sous le point de vue de la médecine légale, VI, 196 à 198. *Voyez* aussi Blessures (Mortalité des), III, 763.
— du corps humain. (*Séméiotiq.*) De ces différentes parties considérées sous le point de vue de la Séméiotique, VI, 198. *Voyez* aussi Coucher (Manière de se), V, 269.
Exubère. (*Hyg.*) Enfant qu'on a sevré, VI, 198.
Exudation. (*Pathol. chir.*) VI, 199.
Exutoire. (*Thérap.*, *Mat. médic.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément.*
Eysel (Jean-Philippe). (*Biogr. médic.*) VI, 199.
Eysson (Henri). (*Biogr. médic.*) VI, 199.
Ezarharagui. (*Biogr. médic.*) VI, 199.

F

Faber. (*Biogr. médic.*) Notice biographique et bibliographique sur plusieurs médecins de ce nom, VI, 242.
Fabri (Jean et Honoré). (*Biogr. médic.*) VI, 243.
Fabrice (Guillaume). (*Biogr. médic.*) VI, 243 et 244.
— de Hildan. (*Biogr. médic.*) *Voy.* Hildan, VII, 200.
Fabricio, et mieux Fabrizio (Jérôme). (*Biogr. médic.*) VI, 244 à 246.
Fabricius (Jacques et Philippe-Conrad). (*Biogr. médic.*) VI, 246.
Face. (*Anat.*, *Séméiotiq.*) *Voyez* Physionomie, XII, 53; Séméiotique, XIII, 17; et Visage, 473.
— hippocratique. (*Pathol.*, *Séméiotiq.*) VI, 246 et 247. *Voyez* aussi Mourant, X, 370; et Séméiotique, XIII, 1.
Faculté de Montpellier. (*Hist. de la méd.*) *Voyez* Montpellier (Faculté de médecine de), X, 228 et suiv.
— de Paris. *Voyez* Paris (Faculté de médecine de), XI, 349 et suiv.
— de Strasbourg. *Voyez* Strasbourg (Faculté de médecine de), XIII, 137.
Fagon (Guy-Crescent). (*Biogr. médic.*) VI, 247 à 251.
Faim. (*Hyg.*) VI, 251 et 252. *Voyez* aussi l'article Anatomie pathologique, II, 346; et Séméiotique, XIII, 8.

Faim canine.

Faim canine. (*Pathol.*) *Voyez* Boulimie, IV, 123; et Polyphagie, XII, 228.
Faine. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Nom du fruit du hêtre. *Voyez* ce dernier mot, VII, 193.
Faisan. (*Ornith.*, *Hyg. et Mat. médic.*) VI, 252 et 253. *Voyez* aussi Nourriture, X, 711.
Falco ou Faucon (Jean). (*Biogr. médic.*) VI, 253.
Falconet. (*Biogr. médic.*) Notice biographique et bibliographique sur plusieurs médecins de ce nom, VI, 253 à 257.
Fallopia ou Fallopio (Gabriel). (*Biogr. médic.*) VI, 257 à 260.
Falsification. (*Pharm.*, *Mat. médic.*) Synonyme de sophistication, VI, 260 et 261. *Voyez* aussi Adultération, I, 200; Apothicaires (Visite des), III, 190 et 191; et Sophistication, XIII, 74.
Faltranck. (*Mat. médic.*) VI, 261.
Familles naturelles. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Naturelles (Familles), X, 508.
Fantoni (Jean). (*Biogr. médic.*) VI, 261 et 262.
Farce. (*Hyg.*) VI, 262.
Farcin. (*Art vétér.*, *Pathol.*) Maladie propre aux chevaux. *Voyez* Antifarcineux, III, 71 et 72; Maladies des bestiaux, VIII, 364.
— des Molluques. (*Pathol.*) *Voy.* Vérole d'Amboine, XIII, 419.
Farcy (Dominique de). (*Biogr. médic.*) VI, 262.
Fard. (*Hyg.*) VI, 262 à 264. *Voyez* Peau, XI, 491.
Fardeau. (*Hyg.*) VI, 264.
Farine. (*Hyg. et Mat. médic.*) VI, 264 à 266. *Voyez* aussi Alimens, I, 769; Lin, VIII, 145; Nourriture, X, 752; et Pain, XI, 270.
Farineux. (*Hyg.*) VI, 266. *Voyez* aussi Farine, VI, 264.
Farraguth. (*Biogr. médic.*) VI, 262.
Fascicule. (*Pharm.*, *Mat. médic.*) VI, 266.
Fasciola. (*Helminth.*) Espèce de ver entozoaire, VI, 266.
Fatigue. (*Hyg.*) *Voyez* aussi Excès, VI, 151; et Exercice, 154.
Fauchard (Pierre). (*Biogr. médic.*) VI, 266 et 267.
Faulx. (*Anat.*) Repli longitudinal de la méninge, VI, 267.
Fausse branchursine. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voy.* Berle, III, 694 et 695.
— couche. (*Accouchem.*) VI, 267 à 270. *Voyez* aussi Avortement, III, 463 et suiv.
— ébène des Alpes. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voy.* Ebène des Alpes, V, 671.
— grossesse. (*Accouch.*) VI, 270 à 273.
Fauteuil. (*Hyg.*) VI, 273.
Faux. (*Bot.*, *Mat. médic.*) VI, 273.
— acacia. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voy.* Acacia, I, 47 et 48.
— baume du Pérou. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Nom vulgaire du mélilot bleu.
— ébénier. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voy.* Cytise, IV, 895.
— germe. (*Accouch.*) VI, 273 à 275. *Voyez* aussi Avortement, III, 463.
— séné. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Baguenaudier, III, 521.
Faveuse (Teigne). (*Pathol.*) Nom d'une espèce de teigne. *Voyez* ce dernier mot, XIII, 219.
Fébricitant. (*Pathol.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément.*
Fébrile. (*Pathol.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément.*
Fécale (Matière). (*Physiol.*) *Voy.* Excrémens, VI, 152.
Fébrifuge. (*Mat. médic.*, *Thérap.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément.*
Fécondation. (*Physiol.*) *Voyez* Reproduction, XII, 523 et 524.
Fécondité. (*Physiol.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément.*
Fécule. (*Hyg.*) Principe immédiat des végétaux. *Voyez* Alimens, I, 769 à 771 et 774 à 776; Nourriture, X, 717; et Pomme de terre, XII, 237.

Feintes (Maladies). (*Pathol.*) *Voyez* Maladies simulées, VIII, 429 et suiv.; et Simulées (Maladies), XIII, 55.
Femmes (Maladies des). (*Méd. prat.*) Enumération détaillée des diverses maladies des femmes lorsqu'elles vivent dans l'habitude du mariage, VI, 302 à 307.
— enceintes. (*Méd. prat.*) *Voyez* Enceintes (Femmes), V, 811 à 813.
— (Envies des). *Voyez* Envies des femmes enceintes, V, 885 à 888.
— (Inquiétude des). *Voyez* Inquiétudes, VII, 649.
— en couches (Maladies des). VI, 275 à 307. — Des femmes en couches considérées sous le point de vue de la médecine légale, VI, 307 à 313.
Fenêtre. (*Hyg.*) VI, 313. *Voyez* aussi Habitation, VII, 7.
Fenouil. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Plante indigène de la famille des Ombellifères, VI, 313.
— d'eau. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Phellandre, XI, 643.
— marin. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Passepierre, XI, 410.
— puant. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Aneth, II, 712.
Fente. (*Pathol.*) *Voyez* Rhagade, XII, 563.
Fenu grec. (*Bot.*, *Mat. médic.*) VI, 314. *Voyez* aussi Trigonelle, XIII, 318.
Fer. (*Chim.*, *Mat. médic.*) VI, 314 à 321.
— a cheval. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Plante astringente, VI, 321.
— chaud. (*Pathol.*) Nom vulgaire de la pyrosis. *Voyez* ce dernier mot, XII, 400.
Ferdinandi (Epiphane). (*Biogr. médic.*) VI, 321 à 322.
Féret d'Espagne. (*Mat. médic.*) *Voyez* Pierre hæmatite, XII, 82.
Férin. (*Pathol.*) VI, 322.
Férine (Toux). (*Pathol.*) *Voyez* Toux, XIII, 286.
Fermelhuis (Jean-Baptiste). (*Biogr. médic.*) VI, 322.
Ferment. (*Chim.*, *Pathol.*) VI, 322 et 323. *Voyez* aussi Nourriture, X, 715.
Fermentation. (*Chim.*, *Pathol.*) *Voyez* Ferment, VI, 322.
Fermentées (Liqueurs). (*Hyg.*) *Voyez* Nourriture, X, 748; et Spiritueux, XIII, 99.
Fernambouc (Bois de). (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Bois du Brésil, IV, 28.
Ferneham (Nicolas). (*Biogr. médic.*) VI, 323 et 324.
Fernel (Jean). (*Biogr. médic.*) VI, 324 à 339. *Voyez* aussi Paris (Ecole de médecine de), XI, 340.
Féroce (Délire). (*Pathol.*) *Voyez* Delirium, V, 341 à 355.
Ferrari (Jean-Mathieu). (*Biogr. médic.*) VI, 339.
Ferrarius (Jean-Baptiste). (*Biogr. médic.*) VI, 339 et 340.
Ferrein (Antoine). (*Biogr. médic.*) VI, 340 à 345.
— (Cordes de). (*Anat.*) *Voyez* Vocales (Cordes), XIII, 476.
Ferrier (Auger). (*Biogr. médic.*) VI, 345.
Ferrières (Eaux minérales de). VI, 345.
— Béchet (Eaux minérales de). VI, 345.
Ferrius ou Ferro (Alphonse). (*Biogr. médic.*) VI, 345 et 346.
Ferrugineux, se. (*Mat. médic.*) *Voyez* Eaux minérales (Eaux ferrugineuses), V, 633 à 637; et Minérales (Eaux) (Eaux minérales ferrugineuses), X, 138.
Ferulacea. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Férule, VI, 346.
Férule. (*Bot.*, *Mat. médic.*) VI, 346.
Fétides, Anti-hystériques. (*Thérap.*, *Mat. médic.*) VI, 346 à 348. *Voyez* aussi Antihystériques, III, 76.
Fétidité. (*Chim.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément.*
Feu (Romain du). (*Biogr. médic.*) VI, 348.

Feu. (*Hyg.*) Du feu considéré sous le point de vue de l'hygiène, VI, 348 à 350.
— (Donner, mettre le). (*Art vétér.*) *Voyez* Adustion, I, 224.
— actuel. (*Mat. médic.*, *Thérap.*) VI, 350 à 361. *Voyez* aussi Actuel (Cautère), I, 183; Adustion, 201; Cautère actuel, IV, 50; et Moxa, X, 378.
— mort. (*Art vétér.*) *Voyez* Retoir, XII, 553.
— persique. (*Pathol.*) *Voyez* Ardens (Mal des), III, 231; et Mal (Mal des Ardens), VIII, 327.
— potentiel. (*Mat. médic.*, *Thérap.*) VI, 361 à 365. *Voyez* aussi Caustiques, IV, 508; et Cautère potentiel, 521.
— sacré. (*Pathol.*) *Voy.* Antoine (Feu St.-), III, 134.
— St.-Antoine. (*Pathol.*) *Voyez* Antoine (Feu St.-), III, 134.
— volage ou Sauvage. (*Pathol.*) VI, 365.
Feuille. (*Art vétér.*, *Ichthyol.*) *Voyez* Alevin, I, 656.
— du ciel. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Nostoc, X, 665.
— grasse. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Un des noms vulgaire de l'orpin.
— indienne. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Nom vulgaire du malabalhrum. *Voyez* ce dernier mot, VIII, 349.
Feuilletée (Pâte). (*Hyg.*) VI, 368.
Feuilles. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Nourriture, X, 688.
Feurs (Eaux minérales de). VI, 369.
Fève. (*Art vétér.*, *Pathol.*) *Voyez* Lampas, VIII, 277.
— (*Bot.*, *Mat. médic.* et *Hyg.*) Nom générique d'un assez grand nombre de graines, VI, 365 à 368.
— du Bengale. (*Bot.*, *Mat. médic.*) VI, 366 et 367. *Voyez* aussi Myrobolan citrin, X, 445.
— d'Egypte. (*Bot.*, *Mat. médic.*) VI, 368. *Voyez* aussi Nélumbo, X, 556.
— de loup. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Un des noms vulgaires de l'ellébore fétide. *Voyez* Ellébore, V, 553 à 561.
— de Malaca. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Un des noms du fruit de l'anacardier. *Voyez* Anacarde, II, 222.
— de marais. (*Bot.*, *Mat. médic.*, *Hyg.*) VI, 366.
— du médicinier. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Un des noms de la graine de ricin. *Voyez* Ricin, XII, 584.
— pichurine. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Pichurine (Fève), XII, 68.
— purgative des Indes-Orientales. (*Bot.*, *Mat. méd.*) *Voyez* Ricin, XII, 584.
— de St.-Ignace. (*Bot.*, *Mat. médic.*) VI, 367 et 368.
— de tonka. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Coumarou, V, 159; et Tonka (Fève), XIII, 275.
Féverolle. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Nom d'une variété de la fève de marais. *Voyez* Fève, VI, 365 et 366.
Fèvre (Albert Le). (*Biogr. médic.*) VI, 368.
Fibre (Maladies de la). (*Pathol.*) VI, 369 à 373.
Fibrine. (*Hyg.*) Principe immédiat des animaux. *Voyez* Nourriture, X, 720.
Fibulation. (*Opér. chir.*) *Voy.* Infibulation, VII, 587 et 588; et Opérations, XI, 131.
Fic. (*Pathol.*) Sorte d'excroissance charnue, VI, 373. *Voyez* aussi Crapaud, V, 186 et 187.
Ficoïdes. (*Bot.*, *Mat. médic.*, *Hyg.*) VI, 373. *Voy.* aussi Nourriture, X, 698.
Fidelis (Fortunatus). (*Biogr. médic.*) VI, 373.
Fiel. (*Mat. médic.*) *Voyez* Bile, III, 726 à 732.
— (Vésicule du). (*Anat.*) *Voyez* Vésicule, XIII, 435.
— de terre. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Nom vulgaire de la fumeterre, VI, 374. *Voy.* aussi Fumeterre, VI, 531.
— de verre. (*Chim.*, *Mat. médic.*) Mélange de plusieurs substances salines, VI, 374.
Fiente. (*Mat. médic.*) VI, 374. *Voyez* aussi, pour l'emploi thérapeutique de cet excrément, l'article Excrémens des animaux, VI, 152.
Fienus (Jean et Thomas). (*Biogr. médic.*) VI, 374 à 376.
Fièvre. (*Pathol.*) Divisions des différentes espèces de fièvres d'après de Haën, VI, 376 à 393.
— adéno-méningée. (*Pathol.*) Nom donné par Pinel à la fièvre muqueuse. *Voy.* Muqueuse (Fièvre), X, 393; et Pulmonaire, XII, 370.
— adéno-nerveuse. (*Pathol.*) Nom donné par Pinel à la peste d'Orient.
— adynamique. (*Pathol.*) Synonyme de fièvre putride, VI, 379 à 382.
— aigue. (*Pathol.*) VI, 376.
— algide. (*Pathol.*) *Voyez* Fièvre intermittente, VI, 385; et Pernicieuse (Fièvre), XI, 564.
— américaine ou d'Amérique. (*Pathol.*) Un des noms de la fièvre jaune. *Voyez* Vomito, XIII, 509 et suiv.
— amoureuse. (*Pathol.*) Nom sous lequel quelques médecins ont désigné la chlorose. *Voyez* l'article Amatoria febris, II, 98 et suiv., dans lequel il est question de cette maladie avec détail; et Pales couleurs, XI, 275.
— amphimérine. (*Pathol.*) *Voy.* Amphimérine (Fièvre), II, 182; et Méthémérine, X, 48.
— angineuse. (*Pathol.*) Nom donné par quelques auteurs à l'angine accompagnée de fièvre. *Voyez* Angine, II, 737.
— angéioténique. (*Pathol.*) Nom donné par Pinel à la fièvre inflammatoire.
— anomale. (*Pathol.*) Fièvre intermittente dont les accès n'offrent pas ses trois stades. *Voyez* Intermittente (Fièvre), VII, 663.
— aphtheuse. (*Pathol.*) Nom donné à la fièvre qui accompagne les aphthes. *Voyez* Aphtheuse (Fièvre), III, 160 et suiv.
— ardente. (*Pathol.*) *Voyez* Ardente (Fièvre), III, 240; et Causos, IV, 501.
— assodes. (*Pathol.*) VI, 378.
— ataxique. (*Pathol.*) *Voyez* Pernicieuse (Fièvre), XI, 564 et 820.
— de la Barbade. (*Pathol.*) Un des noms de la fièvre jaune. *Voyez* Vomito, XIII, 509.
— bilieuse. (*Pathol.*) *Voyez* Bilieuse (Constitution), III, 734; et Méningogastriques (Fièvres), IX, 657 à 660.
— blanche. (*Pathol.*) Nom donné par Sauvages à la chlorose. *Voyez* Amatoria febris, II, 98; et Pales couleurs, XI, 275.
— bulleuse. (*Pathol.*) Un des noms du pemphigus. *Voyez* ce dernier mot, XI, 505.
— cardiaque. (*Pathol.*) VI, 379. *Voyez* aussi Syncopale (Fièvre), XIII, 188.
— catarrhale. (*Pathol.*) Nom donné à la fièvre muqueuse. *Voyez* Muqueuse (Fièvre), X, 393; et Pulmonaire, XII, 370.
— cérébrale. (*Pathol.*) Un des noms de la fièvre nerveuse.
— charbonneuse. (*Art vétér.*, *Pathol.*) IV, 632 à 639.
— chaude. (*Pathol.*) Nom vulgaire de la fièvre ardente. *Voyez* Ardente (Fièvre), III, 240; et Causos, IV, 501.
— chronique. (*Pathol.*) Ancien nom de la fièvre intermittente. *Voyez* Fièvre intermittente, VI, 385; et Intermittente (Fièvre), VII, 663 et suiv.
— colliquative. (*Pathol.*) VI, 378.
— comateuse. (*Pathol.*) Variété des fièvres pernicieuses, VI, 393. *Voyez* Pernicieuses (Fièvres), XI, 564.
— contagieuse. (*Pathol.*) Un des noms de la peste et du typhus. *Voyez* Peste et Pestilentielles (Maladies), XI, 585; et Typhus, XIII, 340.
— continue. (*Pathol.*) *Voyez* Accès, I, 55, 60, 61.

Fièvre d'accès. (*Pathol.*) Nom donné à la fièvre intermittente. *Voyez* Intermittente (Fièvre), VII, 663.

— de Hongrie. (*Pathol.*) Un des noms du typhus. *Voyez* ce dernier mot, XIII, 340.

— des camps. (*Pathol.*) Un des noms du typhus. *Voyez* ce dernier mot, XIII, 340.

— des prisons. (*Pathol.*) Un des noms du typhus. *Voyez* ce dernier mot, XIII, 340.

— des tropiques. (*Pathol.*) Un des noms de la fièvre jaune. *Voyez* Vomito, XIII, 509.

— des vaisseaux. (*Pathol.*) Un des noms du typhus. *Voy.* ce dernier mot, XIII, 340.

— d'hôpital. (*Pathol.*) Un des noms du typhus. *Voyez* ce dernier mot, XIII, 340.

— diaire. (*Pathol.*) Fièvre qui ne dure qu'un jour. *Voyez* Amphimérine, II, 182; et Diaria febris, V, 433.

— élodes. (*Pathol.*) VI, 378. *Voy.* aussi Elodes (Fièvre), V, 768.

— endémique. (*Pathol.*) Fièvre qui règne habituellement dans un pays. *Voy.* Fièvre intermittente, VI, 385; et Intermittente (Fièvre), VI, 663 et suiv.

— entéro-mésentérique. (*Pathol.*) *Voyez* Mésentérique (Fièvre entéro-mésentérique), X, 5.

— éphémère. (*Pathol.*) *Voyez* Amphimérine, II, 182; et Diaria febris, V, 433 et 434.

— épiale. (*Pathol.*) VI, 377. *Voy.* aussi Epiale (Fièvre) dans le *Supplément*.

— épidémique. (*Pathol.*) *Voy.* Intermittente, VI, 385.

— érotique. (*Pathol.*) *Voyez* Amatoria febris, II, 98.

— erratique. (*Pathol.*) *Voyez* Fièvre intermittente, VI, 385; et Intermittente (Fièvre), VII, 663.

— gastrique. (*Pathol.*) Nom sous lequel Pinel désigne la fièvre méningo-gastrique. *Voyez* Méningo-gastrique (Fièvre), IX, 657.

— hectique. (*Pathol.*) *Voyez* Accès, I, 61.

— hémitritée. (*Pathol.*) VI, 382 à 384.

— horrifique. (*Pathol.*) VI, 379.

— hystérique. (*Pathol.*) *Voyez* Hystéricisme, VII, 450 et suiv.

— inflammatoire. (*Pathol.*) *Voyez* l'article Fièvre, VI, 376 et suiv.

— intercurrente. (*Pathol.*) *Voyez* Intercurrente (Fièvre), VII, 661 à 663.

— intermittente. (*Pathol.*) VI, 385. *Voyez* Intermittente (Fièvre), VII, 663 à 684.

— jaune. (*Pathol.*) *Voyez* Médecine indostante, IX, 371; Peste et Pestilentielles (Maladies), XI, 596; et Vomito, XIII, 509 et suiv.

— laiteuse ou de lait. (*Pathol.*) *Voy.* Anti-laiteux, III, 76; Femmes en couche (Maladies des), VI, 276; Lait, VIII, 230 et suiv.

— larvée. (*Pathol.*) Une des variétés de la fièvre intermittente. *Voyez* Fièvre intermittente, VI, 385; et Intermittente (Fièvre), VII, 663.

— lente nerveuse. (*Pathol.*) VI, 392.

— lipyrienne. (*Pathol.*) VI, 377. *Voyez* aussi Lipyrie, VIII, 162 et 163.

— maligne. (*Pathol.*) VI, 389 à 392. = considérée chez les femmes en couche. *Voy.* Femmes en couche (Maladies des), VI, 296; et Typhus, XIII, 340 et suiv.

— méningo-gastrique. (*Pathol.*) *Voyez* Méningo-gastrique (Fièvre), IX, 657.

— mésentérique. (*Pathol.*) *Voyez* Muqueuse (Fièvre), X, 393.

— miliaire. (*Pathol.*) *Voyez* Miliaire, X, 113. = considérée chez les femmes en couche. *Voyez* Femmes en couche (Maladies des), VI, 298.

— morbilleuse. (*Pathol.*) Un des noms de la rougeole. *Voyez* ce dernier mot, XII, 610 et suiv.

— muqueuse. (*Pathol.*) *Voyez* Muqueuse (Fièvre), X, 393 à 398.

Fièvre nerveuse. (*Pathol.*) Synonyme de fièvre maligne pour quelques auteurs, VI, 392.

— nosocomiale. (*Pathol.*) Un des noms du typhus. *Voyez* ce dernier mot, XIII, 340 et suiv.

— ortiée. (*Pathol.*) *Voyez* Ortiée (Fièvre), XI, 276; et Urticaire, XIII, 369.

— oscitante. (*Pathol.*) *Voyez* Oscitante (Fièvre), XI, 230.

— périodique. (*Pathol.*) *Voy.* Fièvre intermittente, VI, 385; et Rémittente (Fièvre), XII, 499.

— pernicieuse. (*Pathol.*) *Voyez* Pernicieuse (Fièvre), XI, 564.

— pestilentielle. (*Pathol.*) *Voyez* Pestilentielles (Maladies), XI, 596 et suiv.

— pétéchiale. (*Pathol.*) *Voyez* Pétéchiale et Pétéchies, XI, 614 et 615.

— pituiteuse. (*Pathol.*) *Voyez* Muqueuse (Fièvre), X, 393.

— pourprée. (*Pathol.*) *Voyez* Pétéchiale (Fièvre), XI, 614. — De la fièvre pourprée considérée chez les femmes en couche. *Voyez* Femmes en couche (Maladies des), VI, 300.

— puerpérale. (*Pathol.*) *Voyez* Lait, VIII, 240; et Péritonite, XI, 555.

— putride. (*Pathol.*) VI, 379 à 382.

— quarte. (*Pathol.*) VI, 396. *Voyez* aussi Double-quarte, V, 514; et Quarte, XII, 408.

— quintane. (*Pathol.*) *Voyez* Quintane (Fièvre), XII, 414.

— quotidienne. (*Pathol.*) VI, 386. *Voyez* aussi Accès, I, 57 et 59; et Quotidienne (Fièvre), XII, 415.

— rémittente. (*Pathol.*) *Voyez* Accès, I, 58 à 60; et Rémittente (Fièvre), XII, 499.

— rouge. (*Pathol.*) *Voyez* Rouge (Fièvre), XII, 610; et Scarlatine, 715.

— sanguine. (*Pathol.*) Un des noms de la fièvre inflammatoire.

— scarlatine angineuse. (*Pathol.*) *Voyez* Angine scarlatine, II, 765; et Scarlatine, XII, 715.

— septane. (*Pathol.*) *Voyez* Septane (Fièvre), XIII, 35.

— sextane. (*Pathol.*) *Voyez* Sextane (Fièvre), XIII, 47.

— simple. (*Pathol.*) VI, 376.

— singultueuse. (*Pathol.*) VI, 379.

— soporeuse. (*Pathol.*) Synonyme de fièvre comateuse. *Voyez* Fièvre comateuse, VI, 393.

— stationnaire. (*Pathol.*) VI, 388.

— subintrante. (*Pathol.*) *Voy.* Subintrante (Fièvre), XIII, 148.

— sudatoire. (*Pathol.*) *Voyez* Suette, XIII, 156.

— syncopale. (*Pathol.*) VI, 379. *Voyez* aussi Syncopale (Fièvre), XIII, 188.

— synoque. (*Pathol.*) *Voyez* Synoque (Fièvre), XIII, 190.

— tierce. (*Pathol.*) VI, 385. *Voyez* aussi Accès, I, 56, 57—62; Double-tierce, V, 514; Semi-tierce, XIII, 28; et Tierce, 259.

— traumatique. (*Pathol.*) *Voyez* Traumatique, XIII, 311.

— tritæophie. (*Pathol.*) *Voyez* Accès, I, 58; Fièvre, VI, 382; et Tritæophie, XIII, 319.

— typhode. (*Pathol.*) VI, 378. *Voyez* aussi Ardente (Fièvre), III, 240 à 243; et Typhus, XIII, 340.

— varioleuse. (*Pathol.*) Nom donné à la fièvre symptomatique qui accompagne l'exanthême varioleux. *Voyez* Variole, XIII, 392.

— vermineuse. (*Pathol.*) Nom donné par quelques auteurs à la fièvre muqueuse, parce que cette dernière est souvent caractérisée par la présence de vers.

Fievre vernale. (*Pathol.*) Nom des fièvres intermittentes qui se montrent au printemps.
— vulnéraire. (*Pathol.*) Synonyme de fièvre traumatique. *Voyez* Traumatique, XIII, 311.
Figue. (*Bot., Mat. médic., Hyg.*) VI, 393 à 397. *Voyez* aussi Aliment, I, 812.
Figuier d'Adam. (*Bot., Mat. médic.*) Nom vulgaire du bananier. *Voyez* ce mot, III, 587.
— d'Inde. (*Bot., Mat. médic.*) *Voyez* Cactier, IV, 226 et 227.
Filaire. (*Helminth.*) Genre de vers entozoaires. *Voyez* Filaire dans le *Supplément.*
Filaria. (*Bot., Mat. médic.*) VI, 397.
Filet. (*Hyg.*) VI, 397.
Filipendule. (*Bot., Mat. médic.*) VI, 397.
Filles (Maladies des). (*Méd. prat.*) VI, 397 à 401.
— publiques. (*Hyg. publiq.*) *Voyez* Courtisanes, V, 167.
Filtration. (*Pharm., Mat. médic.*) VI, 401 et 402. *Voyez* aussi Clarification, IV, 874.
Filtre. (*Pharm., Mat. médic.*) VI, 401. *Voyez* aussi Clarification, IV, 874.
Fine (Oronce). (*Biogr. médic.*) VI, 420 à 406.
Finot (Raimond et Raimond-Jacob). (*Biogr. médic.*) VI, 406.
Fioraventi (Léonard). (*Biogr. médic.*) VI, 406.
— (Baume de). (*Mat. médic.*) VI, 406 et 407.
Firmin (St.-) (Eaux minérales de), VI, 407.
Fischer (Jean-André). (*Biogr. médic.*) VI, 407 et 408.
Fistule lacrymale. (*Pathol. chir.*) *Voyez* Fistule dans le *Dictionnaire de Chirurgie* de cette Encyclopédie.
— salivaire. (*Pathol.*) *Voyez* Salivaire, XII, 663.
— stercorale. (*Pathol. chir.*) *Voyez* Anatomie pathologique, II, 381.
Fistulines. (*Bot., Mat. médic.*) *Voyez* Nourriture, X, 692.
Fitz-Gérald (Gérard). (*Biogr. médic.*) VI, 408.
Fixen ou Fixin (Eaux minérales de). VI, 408.
Fixer. (*Thérap.*) VI, 408.
Fizes (Antoine). (*Biogr. médic.*) VI, 408 à 410.
Flabellation. (*Opér. chir.*) VI, 410.
Flaccidité. (*Pathol.*) VI, 410.
Flagellation. (*Thérap.*) VI, 410 et 411.
Flamme. (*Instr. de chir.*) Instrument dont se servent quelques chirurgiens allemands pour pratiquer la phlébotomie. *Voyez* Scarificateur, XII, 714.
Flanc (Altération du). (*Art vétér., Pathol.*) *Voyez* Altération, II, 77.
— altéré. (*Art vétér., Pathol.*) *Voyez* Altération, II, 77.
Flancs. (*Art vétér.*) *Voyez* Cheval, IV, 741.
Flanelle. (*Hyg.*) VI, 411.
Flatueux. (*Hyg.*) VI, 411.
Flatulence. (*Pathol.*) *Voyez* l'article Anatomie pathologique, II, 455; Eructation, VI, 86; Flatuosités, 413; et Vents, XIII, 415.
Flatuosités. (*Pathol.*) VI, 413 à 415. *Voyez* aussi Anatomie pathologique, II, 455; Eructation, VI, 86; et Vents, XIII, 415.
Flèche d'eau. (*Bot., Mat. médic.*) VI, 415.
Flegmatique (Constitution). (*Hyg.*) *Voyez* Tempérament, XIII, 223.
Fletrive. (Eaux minérales de). VI, 415.
Fletus. (*Nosol.*) Pleurs, larmes, VI, 415. *Voy.* Larmes, VIII, 70.
Fleur du ciel. (*Bot., Mat. médic.*) Un des noms vulgaires du nostoc. *Voyez* ce dernier mot, X, 665.
— de muscade. (*Bot., Mat. médic.*) *Voyez* Muscade, X, 410.
— de Pâques. (*Bot., Mat. médic.*) *Voyez* Pulsatille, XII, 371.
Fleur de la passion. (*Bot., Mat. médic.*) *Voyez* Grenadille, VI, 716.
Fleurs. (*Hyg., Mat. médic., Chim.*) VI, 415 à 419. *Voy.* aussi Odeurs, XI, 79.
Fleurs et mieux Flueurs blanches. (*Pathol.*) Nom vulgaire de la leucorrhée, VI, 419 à 424.
Florac (Eaux minérales de). VI, 424.
Floret (Eaux minérales de St.). VI, 424.
Florus. (*Hist. de la méd.*) VI, 424.
Floyer (Jean). (*Biogr. médic.*) VI, 424 et 425.
Fludd (Robert). (*Biogr. médic.*) VI, 425.
Fluer. (*Pathol.*) *Voyez* Flux, VI, 426.
Fluides muqueux. (*Physiol.*) *Voyez* Muqueux (Fluides), X, 407.
Fluor. (*Chim. minér.*) VI, 426.
Fluviatiles. (*Hyg.*) VI, 426.
Flux. (*Pathol.*) VI, 426.
— de bouche. (*Pathol.*) *Voyez* Ptyalisme, XI, 359; et Salivation, XII, 664.
— bilieux. (*Pathol.*) *Voyez* Cholera morbus, IV, 829.
— cœliaque. (*Pathol.*) *Voyez* Diarrhée, V, 455; et Passion cœliaque, XI, 411.
— colliquatif. (*Pathol.*) *Voyez* Colliquatif, V, 49; et Colliquation, 49 et 50.
— dysentérique. (*Pathol.*) *Voyez* Dyssenterie, V, 570 et suiv.
— hémorrhoïdal. (*Pathol.*) *Voy.* Hémorrhoïdes, VII, 126 et suiv.
— hépatique. (*Pathol.*) *Voyez* Hépatique (Flux), VII, 141.
— de lait. (*Pathol.*) *Voyez* Galactirrhée, VI, 546.
— lientérique. (*Pathol.*) *Voyez* Lientérie, VIII, 139.
— menstruel. (*Physiol.*) *Voyez* Anatomie pathologique, II, 503; Ménorrhagie, IX, 663; et Menstruation, IX, 674.
— muqueux. (*Pathol.*) Ecoulement de mucosités.
— purulent. (*Pathol.*) *Voyez* Pyogénie, XII, 390.
— salivaire. (*Pathol.*) *Voyez* Ptyalisme, XII, 369; et Salivation, 664.
— de sang. (*Pathol.*) Un des noms vulgaires de la dyssenterie. *Voyez* ce dernier mot, V, 570.
— de sperme. (*Pathol.*) *Voyez* Pollution, XI, 212; et Spermatorrhée, XIII, 90.
— d'urine. (*Pathol.*) *Voyez* Diabétès, V, 426.
— de ventre. (*Pathol.*) *Voyez* Diarrhée, V, 434.
Fluxion catarrhale. (*Pathol.*) *Voyez* Muqueuse (Fluxion), X, 398 et suiv.
— sur les dents. (*Pathol.*) *Voyez* Odontalgie, XI, 84.
— goutteuse. (*Pathol.*) *Voyez* Goutte, VI, 279.
— muqueuse. (*Pathol.*) *Voyez* Muqueuse (Fluxion), X, 399.
— de poitrine. (*Pathol.*) *Voyez* Pneumonie, XII, 173.
Foes (Anuce). (*Biogr. médic.*) VI, 426 et 427.
Fœtus. (*Anat.*) Enfant qui n'est pas né. *Voyez* l'article Anatomie pathologique, II, 525.
— (Animation du). (*Méd. lég.*) *Voyez* Animation (du fœtus), III, 22.
— (Ouverture du). (*Méd. lég.*) VI, 427 à 436. — Considérations générales sur le fœtus mort avant sa naissance, 436 à 445. = vivant dans l'utérus après la mort de sa mère. Moyens de le conserver, 445 et 446. — De son expulsion en particulier, VI, 185 à 189. — Gestation de plusieurs fœtus, VI, 631 à 633.
Foiblesse. (*Hyg. et Pathol.*) VI, 446 et 447. *Voyez* aussi Débilité, V, 298; et l'article Epuisement, VI, 63.
— d'estomac. (*Pathol.*) VI, 447. *Voy.* aussi Dyspepsie, V, 560; et Tranchées, XIII, 299.
— syncopale. (*Pathol.*) *Voyez* Syncope, XIII, 188.
Foie (Maladies du). (*Pathol.*) *Voyez* l'article Anatomie

PATHOLOGIQUE, II, 399 et suiv.; et HÉPATITIS, VII, 143. — De sa rupture en particulier. *Voyez* RUPTURE, XII, 627. — De ses blessures considérées sous le point de vue de la médecine légale. *Voyez* BAS-VENTRE, III, 630.
FOIE. (*Chim.*, *Mat. médec.*) VI, 447 et 448.
FOIL (Eaux minérales de). VI, 448.
FOIN. (*Bot.*, *Mat. médic.*, *Hyg.*) *Voyez* ALIMENS (*Art vétér.*, *Hyg.*) I, 820.
FOLIE. (*Pathol.*) Nom vulgaire de l'aliénation mentale. *Voyez* MÉDECINE MENTALE, IX, 141.
FOLLÉCULES ou FOLLICULES DE SÉNÉ. (*Mat. médic.*) Gousses purgatives du séné. *Voyez* SÉNÉ, XIII, 29.
FOLLETTE. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Nom vulgaire de l'arroche. *Voyez* ARROCHE, III, 304.
FOLLINUS (Herman). (*Biogr. médic.*) VI, 448.
FOMENTATION. (*Mat. médic.*, *Thérap.*) VI, 448. *Voyez* aussi EPITHÈME, VI, 55.
FONCTIONS LÉSÉES. (*Séméiot.*) VI, 448.
FONDANS. (*Mat. médic.*, *Thérap.*) VI, 448 et 449.
— (*Art vétér.*, *Thérap.*) *Voyez* APÉRITIFS, III, 156.
FONDANT DE ROTROU. (*Pharm.*, *Mat. médic.*) VI, 449. *Voyez* aussi ANTIMOINE, III, 81.
FONDEMENT (Maladies du). (*Pathol.*) VI, 449. *Voyez* aussi ANATOMIE PATHOLOGIQUE, II, 381 à 399; HÉMORRHOÏDES, VII, 126; et RECTUM, XII, 478.
— (*Art vétér.*, *Pathol.*) *Voyez* ANUS, III, 152; CHEVAL, IV, 746 et 747; et CHUTE DU FONDEMENT, IV, 843.
FONGOSITÉ. (*Pathol. chir.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplém.*
FONGUS. (*Pathol. chir.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément.*
FONSANCHE ou FONSAUCHE (Eaux minérales de). VI, 449.
FONSECA (Gabriel de). (*Biogr. médic.*) VI, 450.
FONTAINE (Jacques et Philippe). (*Biogr. médic.*) VI, 450 et 451.
— (*Hyg.*) VI, 451. *Voyez* EAUX (Division des), V, 695 à 704.
FONTANE (Eaux minérales de). VI, 451.
FONTANELLE. (*Hyg.*) VI, 451 et 452.
FONTANUS (Nicolas). (*Biogr. médic.*) VI, 452.
FONTENAI-LE-CHATEL (Eaux minérales de). VI, 452.
FONTENELLE (Eaux minérales de). *Voyez* ce mot dans le *Supplément.*
FONTIGNY (Eaux minérales de). VI, 452.
FORBATURE. (*Art vétér.*, *Pathol.*) *Voyez* FOURBURE, IV, 482 et suiv.
FORÇATS et GALÉRIENS. (*Hyg. publiq.*) *Voy.* l'article PRISON dans le *Supplément.*
FORCE. (*Hyg.*) VI, 452 et 453.
FORCE-RÉAL (Eaux minérales de). VI, 453.
FORCIERS. (*Art vétér.*, *Ichthyol.*) *Voyez* ALEVIN, I, 656.
FORDYCE (Georges). (*Biogr. médic.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément.*
FOREST (Pierre). (*Biogr. médic.*) VI, 453 à 455.
FORESTUS (Petrus). (*Biogr. médic.*) *Voyez* FOREST, VI, 453.
FORGES (Eaux minérales de). VI, 455 et 456. *Voyez* aussi l'article EAU, V, 635.
FORLI (Jacques de). (*Biogr. médic.*) VI, 472.
FORMICANT (Pouls). (*Pathol.*) Une des nombreuses variétés du pouls.
FORMICATION. (*Pathol.*) *Voy.* FOURMILLEMENT, VI, 490.
FORMIQUE (Acide). (*Chim.*) *Voyez* FOURMI, VI, 490.
FORMULAIRE. (*Pharm.*) *Voyez* RECETTE, XII, 473.
FORMULE. (*Art de formul.*) VI, 456 à 472. *Voyez* aussi ABRÉVIATION, I, 27 et 28; et RECETTE, XII, 473.
FORMY (Samuel). (*Biogr. médic.*) VI, 472 et 473.
FORT (Jean-Amédée LE). (*Biogr. médic.*) VI, 473.
— (Raimond-Jean). (*Biogr. médic.*) VI, 473 et 474.
FORTIFIANT. (*Thérap.*) *Voyez* ANALEPTIQUES, II, 226; CORDIAUX, V, 117; et CORROBORANS, V, 148.
FORTIUS (Ange). (*Biogr. médic.*) VI, 474.
FORTRAITURE. (*Art vétér.*, *Pathol.*) VI, 474 à 478.
FOSSÉ. (*Hyg.*) VI, 479.
FOSSES D'AISANCES. (*Hyg.*) VI, 478 et 479. *Voyez* aussi LATRINES, VIII, 73; MÉPHITISME, IX, 687; et VIDANGEURS, XIII, 455.
— NASALES (Maladies des). (*Anat. pathol.*) *Voyez* NASAL (Maladies des fosses nasales), X, 484 et suiv.
FOSSETTE. (*Pathol.*) VI, 479.
FOSSOYEUR. (*Hyg. publiq.*) VI, 479 et 480. *Voyez* aussi EXHUMATION dans le *Supplément.*
FOTHERGILL (Jean). (*Biogr. médic.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément.*
FOUET (Faire le). (*Art vétér.*, *Opér.*) *Voyez* AMPUTATION, II, 190.
— (Coup de). (*Pathol.*) Rupture du plantaire grêle. *Voyez* RUPTURE, XII, 633.
FOUGÈRE. (*Bot.*, *Mat. médic.*) VI, 480. *Voyez* aussi OSMONDE, XI, 231; et PTÉRIDE, XII, 357.
FOUILLE-MERDE ESCARBOT. (*Entomol.*, *Mat. médic.*) Nom vulgaire d'une espèce de scarabé, plus généralement connu sous celui de *scarabé pilulaire*, VI, 481.
FOUINE. (*Mat. médic.*, *Zool.*) VI, 481.
FOUQUET (Henri). (*Biogr. médic.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément.*
FOUR. (*Hyg.*) VI, 481 et 482.
FOURBISSURE. (*Art vétér.*, *Pathol.*) *Voyez* FOURBURE, VI, 482.
FOURBURE. (*Art vétér.*, *Pathol.*) VI, 482 à 488.
FOURCHETTE. (*Anat.*, *Pathol.*) Commissure postérieure des grandes lèvres. — Appendice xiphoïde du sternum. *Voyez* VULVE, XIII, 541; et XIPHOÏDE, 552. — De la rupture de la fourchette en particulier. *Voyez* RUPTURE, XII, 628.
— (*Art vétér.*) *Voyez* CHEVAL, IV, 737.
FOURCROY (Antoine-François). (*Biogr. médic.*) *Voyez* PARIS (Ecole de médecine de), XI, 373.
FOURMI. (*Entomol.*, *Mat. médic.*) VI, 489 et 490. *Voyez* aussi INSECTES, VII, 652.
FOURMILLEMENT. (*Phys.*) VI, 490.
FOURNEAUX. (*Hyg. et Pharm.*) VI, 490.
FOURNIER (Denis). (*Biogr. médic.*) VI, 490 et 491.
FOURREAU. (*Art vétér.*) *Voyez* CHEVAL, IV, 739.
FOURTOU (Eaux minérales de). VI, 491.
FOWLER (Thomas). (*Biogr. médic.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément.*
FRACANTIANUS (Antoine). (*Biogr. médic.*) VI, 491.
FRACASSATUS (Charles). (*Biogr. médic.*) VI, 491.
FRACASTOR (Jérôme). (*Biogr. médic.*) VI, 491 et 492.
FRAGMENS PRÉCIEUX. (*Pharm.*) VI, 493.
FRAGILITÉ DES OS. (*Pathol. chir.*) *Voyez* OS, XI, 229; et OSTÉOMALAXIE, XI, 238.
FRAGON. (*Bot.*, *Mat. médic.*) VI, 493. *Voyez* aussi HOUX (Petit), VII, 278; et PETIT HOUX, XI, 625.
FRAI DE GRENOUILLE. (*Mat. médic.*) *Voyez* GRENOUILLE, VI, 717.
FRAIS. (*Hyg.*) VI, 493 et 494.
FRAISE. (*Bot.*, *Mat. médic.*, *Hyg.*) VI, 494 et 495. *Voy.* aussi ALIMENS, I, 811.
— D'ANIMAUX. (*Hyg.*) VI, 494.
FRAISIER. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* FRAISE, VI, 494.
FRAMBŒSIA. (*Pathol.*) Maladie cutanée. *Voyez* LÈPRE, VIII, 120; PEAU, XII, 64; et YAWS, XIII, 553.
FRAMBOISE. (*Bot.*, *Mat. médic.*, *Hyg.*) VI, 495 et 496. *Voyez* aussi ALIMENS, I, 811.
FRAMBOISIER. (*Bot.*, *Mat. médic.*, *Hyg.*) *Voyez* FRAMBOISE, VI, 491; et RONCE, XII, 602.
FRANCHIPANE. (*Hyg.*) VI, 496.
FRANCK DE FRANCKENEAU (Georges). (*Biogr. médic.*) VI, 496 et 497.

Franco (Jean et Pierre). (*Biogr. médic.*) VI, 497 à 498.
Frangulacées (Famille des). (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Naturelles (Familles), X, 511; et Nourriture, 697.
Frank (Jean-Pierre). (*Biogr. médic.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément.*
Fraxinelle. (*Bot.*, *Mat. médic.*) VI, 498 et 499. *Voyez* aussi Dictame blanc, V, 441.
Frayeur. (*Pathol.*) *Voyez* Peur, XI, 630.
— nocturne. (*Pathol.*) *Voyez* Panophobie, XI, 294.
Frayon. (*Art vétér.*, *Ichthyol.*) *Voyez* Alevin, I, 656.
Freind (Jean). (*Biogr. médic.*) VI, 499 et 500.
Freitag. (*Biogr. médic.*) Notice biographique et bibliographique sur plusieurs médecins de ce nom, VI, 500 à 502.
Fréjus (Eaux minérales de). VI, 502.
Frelater. (*Hyg.*) VI, 502. *Voyez* aussi Altération, II, 75; et Sophistication, XIII, 74.
Frêne commun. (*Bot.*, *Mat. médic.*) VI, 502 et 503.
— épineux. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Zantoxylon, XIII, 555.
— (Eaux minérales de). VI, 503.
Fréquence. (*Pathol.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément.*
Frère-Jacques. (*Biogr. médic.*) *Voyez* Jacques (Frère-), VII, 709.
Frénésie. (*Pathol.*) *Voyez* Phrénésie, XI, 717 et suiv.
Fresaie. (*Mat. médic.*, *Ornith.*) VI, 503.
Fretin. (*Art vétér.*, *Ichthyol.*) *Voyez* Alevin, I, 656.
Frey (Jean-Cécile). (*Biogr. médic.*) VI, 503 à 507.
Fricandeau. (*Hyg.*) VI, 507.
Fricassée. (*Hyg.*) VI, 507.
Friccius (Melchior). (*Biogr. médic.*) VI, 507 et 508.
Frice. (*Mat. médic.*, *Thérap.*) VI, 508.
Friction. (*Thérap.*, *Hyg.*) VI, 508 et 509. — Des frictions mercurielles en particulier. *Voyez* Anti-vénériens, III, 104; et Médecine iatraleptique, IX, 110 et suiv.
Frigidité. (*Méd. lég.*) Synonyme d'impuissance et de stérilité pour quelques auteurs. *Voyez* Impuissance, VII, 511 et suiv.; et Stérilité, XIII, 114.
Frigimelica (François). (*Biogr. médic.*) VI, 509 et 510.
Frigorifique. (*Chim.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément.*
Frigus. (*Pathol.*) Refroidissement partiel ou général, VI, 510.
Frileux. (*Hyg.*) VI, 510.
Frimat. (*Hyg.*) Sorte de gelée blanche, VI, 510.
Frisius (Laurent). (*Biogr. médic.*) VI, 510 et 511.
Frisson. (*Pathol.*) *Voyez* Rigor, XII, 589.
Fritillaire. (*Bot.*, *Mat. médic.*) VI, 511.
Friture. (*Hyg.*) VI, 511. *Voy.* aussi Alimens, I, 789; et Nourriture, X, 733.
Frizon (Eaux minérales de). VI, 511.
Froid. (*Hyg.*) Définition de ce mot, VI, 511 à 521.
Fromage. (*Hyg.*) VI, 521 et 523. *Voyez* aussi Alimens, I, 726 et 797; et Nourriture, X, 705.
Froment. (*Hyg.*) *Voyez* Blé, III, 760.
— faux. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Espèce d'ivraie. *Voyez* Fromental, VI, 523 et 524.
— locar, ou rouge. (*Hyg.*) Espèce de froment employé à faire de la bière.
— (*Art vétér.*, *Hyg.*) *Voyez* Alimens, I, 826.
Fromental. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Espèce d'ivraie, VI, 523.
Frontal. (*Mat. médic.*, *Thérap.*) VI, 524.
Frottement. (*Hyg.*) VI, 524.
Frottoirs. (*Hyg.*) VI, 524.
Frugalité. (*Hyg.*) VI, 524. *Voyez* aussi Régime, XII, 484; Sobriété, XIII, 59; et Tempérance, 224.
Fruges (Eaux minérales de). VI, 524 et 525.
Fruits. (*Hyg.*) VI, 525 et 526. — De la maturité des fruits considérée sous le rapport de l'hygiène, VIII, 673. *Voyez* aussi Alimens, I, 722, 731 à 734 et 809 à 813; Maturité, VIII, 673; et Nourriture, X, 688.
Frustratoire. (*Hyg.*) VI, 526.
Fuch (Léonard). (*Biogr. médic.*) VI, 526 à 528.
Fuchs (Rémacle). (*Biogr. médic.*) VI, 528.
Fucus helminthocorton. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Un des noms de la coralline de Corse. *Voyez* ce dernier mot, V, 116.
Fuligineux. (*Pathol.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément.*
Fuligo alba philosophorum. (*Chim.*, *Mat. médic.*) Synonyme de sel ammoniac. *Voyez* Ammoniac (Sel), II, 155.
Fumanellus (Antoine). (*Biogr. médic.*) VI, 529.
Fumée (Adam). (*Biogr. médic.*) VI, 529 et 530.
— (*Hyg.*) VI, 530.
— de tabac. (*Thérap.*) Son emploi thérapeutique. *Voyez* Tabac, XIII, 198.
Fumer. (*Hyg.*) *Voyez* Tabac, XIII, 199.
Fumeron. (*Hyg.*) VI, 550. *Voy.* aussi Braise, IV, 160.
Fumet. (*Hyg.*) VI, 531.
Fumeterre. (*Bot.*, *Mat. médic.*) VI, 531.
Fumier. (*Hyg.*) VI, 531.
Fumigations. (*Hyg.* et *Mat. médic.*) VI, 532 à 535. *Voyez* aussi l'article Anti-vénériens, III, 107 et suiv.; et Vapeurs (Bains de), XIII, 387.
Fungine. (*Hyg.*) *Voyez* Nourriture, X, 719.
Fureur. (*Hyg.*) VI, 533.
— utérine. (*Pathol.*) Penchant irrésistible et insatiable à l'acte vénérien chez les femmes, VI, 536 à 542. *Voyez* aussi Anatomie pathologique, II, 534; Andromanie, 692; et Nymphomanie, XI, 45.
Furfuracée (Teigne). (*Pathol.*) *Voyez* Teigne, XIII, 220.
Furie infernale (*Pathol.* et *Hist. nat.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément.*
Furstenau (Jean-Herman). (*Biogr. médic.*) VI, 542 et 543.
Fusain. (*Bot.*, *Mat. médic.*) VI, 543.
Fusion. (*Pharm.*, *Mat. médic.*) VI, 543.
Fyens (Jean et Thomas). (*Biogr. médic.*) *Voyez* Fienus, VI, 374 à 376.

G

Gabian (Huile de). (*Mat. médic.*) VI, 544.
Gaddesden (Jean de). (*Biogr. médic.*) VI, 544 et 545.
Gadoue. (*Hyg.*) VI, 545. *Voy.* aussi Fosses d'aisances, VI, 478; et Vidangeurs, XIII, 455.
Gagates. (*Mat. médic.*, *Minér.*) VI, 545.
Gagliardi (Jean-Antoine et Dominique). (*Biogr. médic.*) VI, 545.
Gaiac. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Gayac, VI, 595.
Gaillet. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Grateron, VI, 711 et 712.
Gainier. (*Bot.*, *Mat. médic.*, *Hyg.*) VI, 545.
Gaité. (*Hyg.*) VI, 545 et 546.
Galactia. (*Pathol.*) Ecoulement laiteux par les mamelles. *Voyez* Galactirrhea.
Galactirrhea. (*Pathol.*) VI, 546.
Galactite (Pierre). (*Mat. médic.*, *Minér.*) VI, 546.
Galactode. (*Pharm.*) VI, 546.
Galactopées. (*Mat. médic.*, *Thérap.*) VI, 547.
Galactophage. (*Hyg.*) VI, 546.
Galactophores. (*Hyg.*, *Mat. médic.*) VI, 547.
Galactopoièse. (*Physiol.*) *Voy.* ce mot dans le *Supplém.*
Galactoposie. (*Thérap.*) VI, 547.
Galactopote. (*Hyg.*) VI, 546.
Galanga. (*Bot.*, *Mat. médic.*) VI, 547 et 548.
Galantine. (*Art vétér.*, *Hyg.*, *Mat. médic.*) Un des noms vulgaires de l'ancholie. *Voyez* ce dernier mot, II, 660.

GALBANUM. (*Mat. médic.*) VI, 548 et 549.
GALBULUS. (*Nosol.*) VI, 549.
GALE. (*Pathol.*) VI, 549 à 561. *Voyez* aussi ANTIPSORIQUES, III, 95.
— MALIGNE. (*Art vétér.*) *Voyez* AFFECTION SOUS-PEAU, I, 244.
— SOUS-CUTANÉE. (*Art vétér.*) *ibid.*, *ibid.*
GALÉ. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Arbrisseau de la Louisiane, dont les fruits donnent par l'ébullition une cire qui peut remplacer dans ses usages économiques celle des abeilles. *Voyez* CIRE VÉGÉTALE, IV, 863.
GALÉANO (Joseph). (*Biogr. médic.*) VI, 561 et 562.
GALÉANTHROPIE. (*Pathol.*) VI, 562.
GALÉGA. (*Bot.*, *Mat. médic.*) VI, 562.
GALÉNISME. (*Hist. de la méd.*) *Voyez* GALÉNISTE, VI, 562; GALIEN, 563; et l'article HYGIÈNE, VII, 404.
GALÉNISTE. (*Hist. de la méd.*) Médecin de la secte de Galien, VI, 562 et 563. *Voyez* GALIEN, VI, 563 à 570.
GALÉOPSIS ou GALÉOPE. (*Bot.*, *Mat. médic.*) VI, 563.
GALEOTUS MARTIUS. (*Biogr. médic.*) VI, 563.
GALÉRIENS et FORÇATS. (*Hyg. publiq.*) *Voyez* PRISON dans le *Supplément.*
GALETTE. (*Hyg.*) VI, 563.
GALIEN. (*Biogr. médic.*) VI, 563 à 570. *Voyez* aussi l'article HYGIÈNE, VII, 404 à 407.
— (Veine de). (*Anat.*) *Voyez* le *Dictionnaire d'Anatomie* de cette Encyclopédie.
GALIET. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* CALLIET, IV, 270.
GALIPOT. (*Chim.*) *Voyez* PIN, XII, 90.
GALL (Jean-Joseph). (*Biogr. médic.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément.*
GALLE-INSECTE. (*Mat. médic.*, *Entomol.*) VI, 571. *Voy.* aussi COCHENILLE, V, 8; et KERMÈS ANIMAL, VIII, 19.
— AUX HÉMORRHOÏDES. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* CHARDON, IV, 643.
— DU COMMERCE. (*Mat. médic.*) *Voyez* NOIX DE GALLE, X, 629.
— DU ROSIER. (*Mat. médic.*) *Voyez* BÉDÉGAR, III, 667.
GALLES. (*Mat. médic.*) VI, 570 et 571. *Voyez* aussi NOIX DE GALLE, X, 629.
GALLINACÉS. (*Ornith.*, *Hyg.*) *Voyez* NOURRITURE, X, 710.
GALLIQUE (Acide). (*Chim.*) *Voyez* GALLES, VI, 570.
GALMIER (Eaux minérales de St.-). *Voyez* ST.-GALMIER, XII, 654.
GALVANI (Louis). (*Biogr. médic.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément.*
GALOP. (*Art vétér.*) *Voyez* ALLURES, II, 51 à 54.
GALVANISME. (*Physiq.*) *Voyez* MÉDECINE GALVANIQUE, IX, 90 et suiv.; et PILE DE VOLTA, XII, 85.
GALVANOMÈTRE et GALVANOSCOPE. (*Physiq.*) *Voyez* ces mots dans le *Supplément.*
GAN (Eaux minérales de). VI, 571.
GANACHE. (*Art vétér.*) *Voyez* CHEVAL, IV, 720.
GANGLION. (*Pathol.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément.*
GANGRÈNE. (*Pathol.*) VI, 571 à 578. *Voyez* aussi l'article ANATOMIE PATHOLOGIQUE, II, 541; SPHACÈLE, XIII, 91; et COUENNEUSE STOMATITE, XIII, 128, pour la gangrène de la bouche en particulier.
GANGRENEUX. (*Pathol.*) Qui est affecté de gangrène. *Voy.* ce dernier mot.
GANT. (*Hyg.*) VI, 578 et 579.
GANTS DE NOTRE-DAME. (*Art vétér.*, *Hyg.*, *Mat. médic.*) Un des noms vulgaires de l'ancholie et de la digitale pourprée. *Voyez* ANCHOLIE, II, 660; et DIGITALE, V, 455 et 456.
GANTELÉE ou GANTELET. (*Bot.*, *Mat. médic.*) VI, 579.
GARANCES. (*Bot.*, *Mat. médic.*) VI, 579 à 581. *Voyez* aussi RUBIACÉES (Famille des), XII, 620.
GARBO (Dinus del). (*Biogr. médic.*) VI, 582.
GARDE-MANGER. (*Hyg.*) VI, 582.
GARDE-ROBE. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Un des noms vulgaires de l'aurone et de la santoline, VI, 582 et 58. *Voyez* aussi ABSINTHE, I, 31; et SANTOLINE, XII, 685.
GARDIN (Louis du). (*Biogr. médic.*) VI, 583.
GARENCIÈRES (Théophile de). (*Biogr. médic.*) VI, 583.
GARENGEOT (René-Croissant de). (*Biogr. médic.*) VI, 583 à 585.
GARGARISER (SE). (*Mat. médic.*, *Thérap.*) VI, 585 et 586.
GARGARISME. (*Mat. médic.*, *Art de formul.*) VI, 586.
GARGOUILLEMENT D'ENTRAILLES. (*Pathol.*) Synonyme de borborygme. *Voyez* ce dernier mot, IV, 50.
GARIDEL (Pierre). (*Biogr. médic.*) VI, 587.
GARIOPONTUS. (*Biogr. médic.*) VI, 587 et 588.
GARMANN (Christian-Frédéric). (*Biogr. médic.*) VI, 588.
GAROT. (*Art vétér.*) *Voyez* CHEVAL, IV, 729.
GAROU. (*Bot.*, *Mat. médic.*) VI, 588 et 589.
GAROUPE. (*Mat. médic.*) VI, 589.
GAROUTTE. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* LAURÉOLE, VIII, 79.
GARTH (Samuel). (*Biogr. médic.*) VI, 589.
GARUM. (*Hyg.*) VI, 589 et 590.
GASSARIUS ou GASSER (Achille-Pirmine). (*Biogr. médic.*) VI, 590.
GASSENDI (Pierre). (*Biogr. médic.*) VI, 590 et 591.
GASTALDY (Jérôme et Jean-Baptiste). (*Biogr. médic.*) VI, 591 et 592.
GASTRALGIE. (*Pathol.*) Douleur nerveuse de l'estomac. *Voyez* TRANCHÉES, XIII, 299.
GASTRICA. (*Nosol.*) VI, 592.
GASTRILOQUE. (*Physiol.*) Qui parle du ventre, VI, 592. *Voy.* ENGASTRIMANDRE, V, 872; VENTRILOQUE, XIII, 414; et VOIX, 489.
GASTRITIS. (*Pathol.*) VI, 592 à 594.
GASTRO-ENTÉRITE. (*Pathol.*) *Voyez* ENTÉRITIS, V, 877.
GASTRODYNIE. (*Pathol.*) Douleur d'estomac. *Voyez* *Colique d'estomac* à l'article TRANCHÉES, XIII, 299.
GATEAU. (*Hyg.*) VI, 594.
GATILIER. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* AGNUS CASTUS, I, 382.
GAUB et plus généralement GAUBIUS (Jérôme-David). (*Biogr. médic.*) VI, 594.
GAUFFRE. (*Hyg.*) VI, 595.
GAURICUS (Luc). (*Biogr. médic.*) VI, 594 et 595.
GAVASSETI (Michel). (*Biogr. médic.*) VI, 595.
GAYAC. (*Bot.*, *Mat. médic.*) VI, 595 et 596. *Voyez* aussi RÉSINES (Résine de Gayac), XII, 535.
GAYACINE. (*Mat. médic.*) Nom donné par quelques auteurs à la résine de Gayac. *Voyez* RÉSINES (Résine de Gayac), XII, 535.
GAZ. (*Chim.*, *Mat. médic.*) VI, 597 à 606. — Des gaz *acides* en particulier, 597.
— ACIDE CARBONIQUE. (*Chim.*, *Mat. médic.*) VI, 597 et 598.
— ACIDE CRAYEUX. (*Chim.*, *Mat. médic.*) Ancien nom du gaz acide carbonique. *Voyez* ce dernier mot, VI, 597.
— ACIDE HYDROCHLORIQUE. (*Chim.*, *Mat. médic.*) *Voyez* GAZ ACIDE MURIATIQUE, VI, 598; et MURIATIQUE (Acide), X, 409.
— ACIDE FLUORIQUE. (*Chim.*, *Mat. médic*) VI, 596. *Voyez* aussi PHTORO-SILICIQUE (Acide), XI, 764.
— ACIDE MURIATIQUE. (*Chim.*, *Mat. médic.*) VI, 598. *Voyez* aussi MURIATIQUE (Acide), X, 409.
— ACIDE MURIATIQUE OXYGÉNÉ. (*Chim.*, *Mat. médic.*) VI, 598 à 600. *Voyez* MURIATIQUE OXYGÉNÉ (Acide), X, 409; et CHLORE dans le *Supplément.*
— ACIDE SULFUREUX. (*Chim.*, *Mat. médic.*) *Voyez* SULFUREUX (Acide), XIII, 169.
— ALCALIN. (*Chim.*, *Mat. médic.*) *Voyez* GAZ AMMONIAC, VI, 600.

Gaz ammoniac. (*Chim.*, *Mat. médic.*) VI, 600 et 601. *Voyez* aussi Réactif, XII, 463.
— azote. (*Chim.*, *Mat. médic.*) VI, 601.
— fluoborique. (*Chim.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Phtoro-borique (Acide), XII, 764.
— fluorique-silicé. (*Chim.*, *Mat. médic.*) *Voy.* Phtoro-silicique (Acide), XII, 764.
— hydrogène. (*Chim.*, *Mat. médic.*) VI, 605.
— hydrogène carboné. (*Chim.*, *Mat. médic.*) VI, 605.
— hydrogène phosphoré. (*Chim.*, *Mat. médic.*) VI, 605.
— hydrogène sulfuré. (*Chim.*, *Mat. médic.*) VI, 605 et 606.
— inflammable. (*Chim.*, *Mat. médic.*) Nom vulgaire du gaz hydrogène. *Voyez* ce dernier mot, VI, 605.
— méphitique. (*Chim.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Gaz acide carbonique, VI, 597.
— muriatique oxygéné. (*Chim.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Gaz acide muriatique oxygéné, VI, 598; Muriatique oxygéné (Acide), X, 409; et Chlore dans le *Supplément*.
— nitreux. (*Chim.*, *Mat. médic.*) VI, 606.
— oxygène. (*Chim.*, *Mat. médic.*) VI, 606. *Voyez* aussi Air vital, I, 578.
— phlogistique ou moffette. (*Chim.*, *Hyg.*) *Voyez* Gaz azote, VI, 601; et Moffette, X, 163.
— phtoro-borique. (*Chim.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Phtoro-borique (Acide), XI, 764.
— phtoro-silicique. (*Chim.*, *Mat. médic.*) *Voy.* Phtoro-silicique (Acide), XI, 764.
Gaza (Théodore). (*Hist. de la méd.*) VI, 606 et 607.
Gazius (Antoine). (*Biogr. médic.*) VI, 607.
Gazola (Joseph). (*Biogr. médic.*) VI, 607 et 608.
Gazon d'Olympe. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Statice, XIII, 112.
Geber. (*Hist. de la méd.*) VI, 608 et 609.
Géhéma (Jean-Abraham). (*Biogr. médic.*) VI, 609.
Gélatine. (*Hyg.*) VI, 609. *Voyez* aussi Alimens, II, 694; Bouillon, IV, 113; Chair, 572; Gelée de viandes, VI, 610; et Nourriture, X, 720.
Gélatineux. (*Mat. médic.*) Qui contient de la gélatine, VI, 609 et 610.
Gelée (animale et végétale). (*Hyg.*) VI, 611 et 612. *Voyez* aussi Alimens, I, 694; Gélatine, VI, 609; et Nourriture, X, 718.
— (*Hyg.*, *Météor.*) VI, 610. *Voyez* aussi Eau, V, 589; Froid, VI, 512; et Météores, X, 39.
— (Théophile). (*Biogr. médic.*) VI, 612.
Gelinotte. (*Hyg.*, *Ornith.*) VI, 612. *Voyez* aussi Nourriture, X, 711.
Gemma. (*Biogr. médic.*) Notice biographique et bibliographique sur plusieurs médecins de ce nom, VI, 608 à 610.
Gencives. (*Anat.*, *Pathol.*) Portion de la membrane muqueuse de la bouche qui recouvre les os maxillaires au niveau des arcades alvéolaires. *Voyez* Séméiotique, XIII, 7.
Genepi. (*Bot.*, *Mat. médic.*) VI, 610. *Voyez* aussi Absinthe, I, 31; et Armoise, III, 291.
Génération. (*Physiol.*) Ensemble des fonctions destinées à la conservation des races et des espèces. *Voyez* Reproduction, XII, 519 et suiv.
Génestrole. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Un des noms vulgaires du genêt des teinturiers. *Voy.* Genêt, VI, 610 et 611.
Genêt. (*Bot.*, *Mat. médic.*) VI, 610 et 611.
— a balais. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Spartier, XIII, 86.
Genéthliaque. (*Hist. de la méd.*) Devin ou astrologue que l'on consultoit autrefois à la naissance des enfans, VI, 610 et 611.
Genga (Bernardin). (*Biogr. médic.*) VI, 611.
Genevrier. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Genièvre, VI, 611.
Genièvre. (*Bot.*, *Mat. médic.*, *Hyg.*) VI, 611 à 615.
Genis (St.-) (Eaux minérales de). *Voyez* St.-Genis, XII, 654.
Genre. (*Nosol.*) VI, 615. *Voyez* Nosographie, X, 643 et suiv.
Gens de lettres (Maladies des). (*Pathol.*) *Voyez* Maladies des gens de lettres, VIII, 382.
Gens-eng ou Gens-ing. (*Bot.*, *Mat. médic.*) VI, 615 et 616.
Gentiane (Grande). (*Bot.*, *Mat. médic.*) VI, 617.
Gentianées (Famille des). (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Naturelles (Familles), X, 513.
Gentianin. (*Chim. végét.*) *Voy.* ce mot dans le *Supplém.*
Gentilis. (*Biogr. médic.*) Notice biographique et bibliographique sur plusieurs médecins de ce nom, VI, 617.
Génuflexion. (*Hyg.*) VI, 617 et 618.
Geoffroy (Etienne-François). (*Biogr. médic.*) VI, 618 à 622.
Géraniées (Famille des). (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Nourriture, X, 696.
Germe (Faux). (*Accouch.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplém.*
Gérard (Jean et Thierry). (*Biogr. médic.*) VI, 622.
Gerbert. (*Biogr. médic.*) VI, 622.
Gerçures. (*Pathol.*) VI, 623 et 624.
Germandrée. (*Bot.*, *Mat. médic.*) VI, 624. *Voyez* aussi Petit-chêne, X, 624.
— aquatique. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Scordium, XII, 734.
— maritime. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Marum, VIII, 522.
— officinale. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Chamædris, IV, 580.
Gérofle. (*Bot.*, *Mat. médic.*, *Hyg.*) VI, 624 à 626.
Géroflier. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Gérofle, VI, 624 à 626.
Gervais (St.-) (Eaux minérales de). *Voyez* St.-Gervais, XII, 654.
Gervaise (Nicolas). (*Biogr. médic.*) VI, 626.
Gesner (Conrad). (*Biogr. médic.*) VI, 626 à 631.
Gesse. (*Bot.*, *Mat. médic.*) VI, 631.
Gesta. (*Hyg.*) Cinquième classe des objets composant la matière de l'hygiène dans la division adoptée par Hallé. *Voyez* Hygiène (Plan d'un cours d'), VII, 435.
Gestation. (*Physiol.*) = de plusieurs fœtus, VI, 631 à 633.
Ghiselin (Victor). (*Biogr. médic.*) *Voyez* Gisselin, VI, 639.
Giannini (Joseph). (*Biogr. médic.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément*.
Gibbosité. (*Pathol.*) Courbure plus ou moins prononcée de la colonne épinière. *Voyez* l'article Anatomie pathologique, II, 269; et Vertébrale (Colonne) (Déviation de la colonne vertébrale), XIII, 425.
Gibier. (*Hyg.*) VI, 633 et 634.
Giboulée. (*Hyg.*, *Météor.*) VI, 634.
Gigot. (*Hyg.*) VI, 634.
Gilbert l'anglois. (*Biogr. médic.*) VI, 634 et 635.
Gilbert (*Biogr. médic.*) Notice biographique sur plusieurs médecins de ce nom. *Voyez* Gilbert dans le *Supplém.*
Gilet de force. (*Hyg.*) *Voyez* Camisole de force dans le *Supplément*.
Gilla vitrioli. (*Mat. médic.*) Nom ancien du sulfate de zinc cristallisé, VI, 635.
Gilles (Jean de St.-). (*Biogr. médic.*) VI, 635 et 636.
Gillet. (*Hyg.*) VI, 636.
Gimblette. (*Hyg.*) VI, 636.
Gingembre. (*Bot.*, *Mat. médic.*) VI, 636 et 637. *Voyez* aussi Assaisonnement, III, 342.
Girolles (Eaux minérales de). VI, 637 et 638.

GIN-SENG. (*Bot., Mat. médic.*) *Voy.* GENS-ING, VI, 614.
GIRALDI (Jean-Baptiste). (*Biogr. médic.*) VI, 638.
GIRARD ROUSSIN. (*Bot., Mat. médic.*) Un des noms vulgaires du cabaret. *Voyez* ce dernier mot, IV, 203.
GIRAUMONT. (*Bot., Mat. médic., Hyg.*) Nom d'une espèce de courge, VI, 638. *Voyez* aussi CALALOU, IV, 275.
GIROFLE, GIROFLIER. (*Bot., Mat. médic.*) *Voyez* GÉROFLE, GÉROFLIER, VI, 624.
GIROFLÉE JAUNE. (*Bot., Mat. médic.*) VI, 638 et 639.
— MUSQUÉE. (*Bot., Mat. médic.*) *Voyez* JULIENNE, VII, 743 et 744.
GIROLE. (*Bot., Mat. médic.*) *Voyez* BERLE, III, 689; CHERVI, IV, 689; et GYROLE, VI, 781.
GIROUX (Eaux minérales de). VI, 710.
GISSELIN (Victor). (*Biogr. médic.*) VI, 639.
GIVRE (Pierre LE) (*Biogr. médic.*) VI, 639 et 640.
— (*Météor.*) *Voyez* EAU, V, 599.
GLACE. (*Hyg.*) *Voyez* EAU, V, 589 à 592.
GLACES. (*Hyg.*) *Voyez* EAU, V, 592 et 593.
GLACIÈRE. (*Hyg.*) VI, 640.
GLACIERS. (*Hyg.*) VI, 640 et 641.
GLAIRES. (*Pathol., Thérap.*) VI, 641 et 642. *Voyez* aussi MALADIES GLAIREUSES, VIII, 384.
GLAIREUX (Alimens). (*Hyg.*) VI, 642 et 643. *Voy.* aussi ALIMENS, 783 à 800.
GLAISE. (*Mat. médic.*) VI, 643. *Voy.* ARGILE, III, 249.
GLAITERON. (*Bot., Mat. médic.*) VI, 643.
GLAND. (*Anat. pathol.*) Extrémité du pénis et du clitoris. *Voyez* l'article ANATOMIE PATHOLOGIQUE, II, 475 et suiv.; et PÉNIS, XI, 515.
GLANDS. (*Bot., Mat. médic.*) *Voyez* CHÊNE, IV, 688.
GLANDORP (Mathias-Louis). (*Biogr. médic.*) VI, 643 et 644.
GLANVILLE (Barthélemi). (*Biogr. médic.*) VI, 644.
GLASER (Jean-Henri et Christophe). (*Biogr. médic.*) VI, 644 et 645.
— (Sel polychreste de). VI, 644.
GLAUBER (Jean-Rodolphe). (*Biogr. médic.*) VI, 645 et 646.
— (Sel de). Nom vulgaire du sulfate de soude. *Voyez* SOUDE (Sulfate de), XIII, 77.
GLAUCIAS. (*Hist. de la méd.*) VI, 646.
GLAUCUS. (*Hist. de la méd.*) VI, 646.
GLAYEUL. (*Bot., Mat. médic.*) Plante de la famille des Iridées, VI, 646.
GLISSON (François). (*Biogr. médic.*) VI, 646 et 647.
GLOBULAIRE. (*Bot., Mat. médic.*) VI, 647.
GLOBULARIÉES (Famille des). (*Bot., Mat. médic.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément.*
GLOSSOCÈLE. (*Pathol. chir.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplém.*
GLOTTE (Œdème de la). (*Pathol.*) *Voyez* ŒDÈME DE LA GLOTTE, XI, 93.
GLOUTERON. (*Bot., Mat. médic.*) *Voyez* BARDANE, III, 594; et GLAITERON, VI, 443.
GLU. (*Mat. médic.*) Substance visqueuse, tenace et résineuse que l'on retire de plusieurs végétaux. *Voy.* GLUANT, VI, 647.
GLUANT. (*Pharm., Mat. médic.*) VI, 647.
GLUCYNE. (*Chim. végét.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément.*
GLUTEN. (*Hyg.*) Principe immédiat des végétaux. *Voyez* NOURRITURE, X, 719.
GLUTINANS, GLUTINATIFS. (*Mat. médic., Thérap.*) Synonyme d'agglutinans. *Voyez* ce mot, I, 371.
GLYCÉRINE. (*Chim. végét.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplém.*
GLYCYRRHIZINE. (*Chim. végét.*) *Voyez* RÉGLISSE, XII, 490; et SACCOGOMMITE, 642.
GNAPHALE DIOÏQUE. (*Bot., Mat. médic.*) *Voyez* PIED DE CHAT, XII, 78.
GOBELET ÉMÉTIQUE. (*Mat. médic.*) VI, 647 et 648. *Voyez* aussi ANTIMOINE, III, 81 à 85.
GODIVEAU. (*Hyg.*) VI, 648.
GOETRE ou GOÏTRE. (*Hyg., Pathol.*) VI, 648. *Voyez* THYROCÈLE, XIII, 252 et 253.
GOMME. (*Hyg., Mat. médic.*) VI, 648 à 652. *Voyez* aussi ALIMENS, II, 740; et NOURRITURE, X, 717.
— ACACIA. (*Mat. médic.*) *Voyez* ACACIA (Suc), I, 47 et 48; et GOMME ARABIQUE, VI, 654 et 655.
— ADRAGANT. (*Mat. médic.*) VI, 652 et 653. *Voyez* aussi ADRAGANT (Gomme), I, 200.
— ALOUCHI. (*Mat. médic.*) *Voyez* ALOUCHI, II, 66; et RÉSINES (Résine alouchi), XII, 533.
— AMMONIAQUE. (*Mat. médic.*) VI, 653 et 654. *Voyez* aussi AMMONIAQUE (Gomme), II, 555.
— ANIMÉE. (*Mat. médic.*) VI, 654. *Voyez* aussi ANIMÉ (Résine), III, 26 et 27; et RÉSINES (Résine animée), XII, 533.
— ARABIQUE. (*Mat. médic.*) VI, 654 et 655.
— CARAN. (*Mat. médic.*) VI, 655. *Voyez* aussi CARAGNE, II, 384; et RÉSINES (Résigne caragne), XII, 533.
— COPAL. (*Mat. médic.*) VI, 656; et RÉSINES (Résine copal), XII, 534.
— DE CERISIER. (*Mat. médic.*) *Voyez* CERISIER, IV, 566.
— DE GAYAC. (*Mat. médic.*) VI, 656. *Voy.* aussi GAYAC, VI, 535; et RÉSINES (Résine du gayac), XII, 535.
— DE GENEVRIER. (*Mat. médic.*) VI, 657.
— DE LIERRE. (*Mat. médic.*) VI, 657. *Voy.* aussi LIERRE, VIII, 4; et RÉSINES (Résine du lierre), XII, 536.
— DES FUNÉRAILLES. (*Mat. médic.*) Un des noms vulgaires de l'asphalte. *Voyez* ce dernier mot, III, 335.
— D'OLAMPI. (*Mat. médic.*) *Voyez* OLAMPI (Gomme), XI, 110.
— D'OLIVIER. (*Bot., Mat. médic.*) *Voyez* OLIVIER, XI, 115; et RÉSINES (Résine d'olivier), XII, 537.
— DU SÉNÉGAL. (*Mat. médic.*) *Voyez* GOMME ARABIQUE, VI, 654.
— ÉLASTIQUE. (*Bot., Mat. médic.*) *Voyez* RÉSINES (Résine élastique), XII, 534.
— ÉLÉMI. (*Mat. médic.*) VI, 657 et 658. *Voyez* aussi ELÉMI, V, 752; et RÉSINES (Résine élémi), XII, 535.
— EN LARMES. (*Mat. médic.*) *Voy.* GALBANUM, VI, 548.
— GUTTE. (*Mat. médic.*) VI, 658 et 659. *Voyez* aussi CAMBOGE A GOMME GUTTE, IV, 326.
— LACQUE. (*Mat. médic.*) VII, 656.
— RÉSINE. (*Mat. médic.*) Généralités sur les produits végétaux de ce nom, VI, 656 et 657. *Voyez* aussi RÉSINES, XII, 531.
— SÉRAPHIQUE. (*Mat. médic.*) *Voyez* SAGAPENUM, XII, 645.
— TACAMAQUE. (*Mat. médic.*) *Voyez* RÉSINES (Résine tacamahaca), XII, 538.
— THURIQUE. (*Mat. médic.*) *Voyez* GOMME ARABIQUE, VI, 654.
— VERMICULAIRE. (*Mat. médic.*) Nom vulgaire de la gomme adragant. *Voyez* ADRAGANT (Gomme), I, 200; et GOMME ADRAGANT, VI, 652.
GOMMIER D'ARABIE. (*Bot., Mat. médic.*) *Voyez* ACACIA, I, 47.
— BLANC. (*Bot., Mat. médic.*) *Voyez* BALSAMIER, III, 584.
GONDON (ST.-) (Eaux minérales de). VI, 660. *Voyez* aussi ST.-GONDOM, XII, 655.
GONDRET (Caustique ammoniacal de). (*Thérap.*) *Voyez* CAUSTIQUE DE GONDRET dans le *Supplément.*
GONESSE (Pain de). (*Hyg.*) VI, 660.
GONFLEMENT. (*Pathol.*) Du gonflement douloureux des seins, sans tumeurs contre nature, en particulier, VI, 660 à 662. — Du gonflement du bas-ventre avant la menstruation, 662 et 663. — Du gonflement de l'estomac et des intestins. *Voyez* BORBORYGME, IV, 50; FLATUOSITÉS, VI, 413; et VENTS, XIII, 415.

Gonoïde. (*Pathol.*) VI, 660.
Gonorrhée. (*Pathol.*) VI, 663 à 665. *Voy.* aussi l'article Anatomie pathologique, II, 476; Fleurs blanches, VI, 416; et Leucorrhée, VIII, 133.
Gonthier (Jean). (*Biogr. médic.*) VI, 665 à 670.
Gorge (Mal de). (*Pathol.*) Nom vulgaire de quelques angines légères. *Voyez* Angine, II, 737.
Gorgée. (*Mat. médic.*) VI, 670.
Gorris. (*Biogr. médic.*) Notice biographique et bibliographique sur plusieurs médecins de ce nom, VI, 670 à 672.
Goudron. (*Mat. médic.*) VI, 673. *Voyez* aussi Pin, XII, 90; et Sapin, 687.
Gouet commun. (*Bot., Mat. médic.*) Un des noms vulgaires de l'*arum maculatum*. *Voyez* Pied de veau, XII, 79.
Goujon. (*Hyg., Ichthyol.*) VI, 673 et 674. *Voyez* aussi Nourriture, X, 714.
Goulin (Jean). (*Biogr. médic.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément*.
Goulu (Jérôme). (*Biogr. médic.*) VI, 674.
Goupyl (Jacques). (*Biogr. médic.*) VI, 675 à 677.
Gourmandise. (*Hyg.*) VI, 676.
Gourme. (*Art vétér., Pathol.*) *Voyez* Croute laiteuse, V, 237; et Enfans (Maladies des), 844.
Gourmelen (Etienne). (*Biogr. médic.*) VI, 676 et 677.
Gournai (Eaux minérales de). VI, 677.
Goût. (*Physiol.*) VI, 677 et 678. *Voyez* aussi Saveur, XII, 705; et Séméiotique, XIII, 3.
— aigre. (*Pathol.*) *Voyez* Aigre, I, 403.
— dépravé. (*Pathol.*) *Voyez* Malacie, VIII, 349 et 350; et Pica, XII, 68.
Goutte. (*Pathol.*) VI, 679 à 700. *Voyez* aussi Antarthritiques, III, 88; Antipodagriques, 93; et Podagre, XII, 182.
— de lin. (*Bot., Mat. médic.*) Nom vulgaire de la cuscute d'Europe. *Voyez* Cuscute, V, 258.
— rose. (*Pathol.*) Un des noms de la couperose. *Voyez* Acnée dans le *Supplément*.
— sciatique. (*Pathol.*) *Voyez* Névralgies, X, 590; et Sciatique, XII, 722.
— sereine. (*Pathol.*) *Voy.* Sereine (Goutte), XIII, 37.
Gouttes. (*Mat. médic.*) VI, 700 à 704.
Goyavier. (*Bot., Mat. médic.*) *Voyez* Guayavier, VI, 776.
Gozze (Claude-Hermodore). (*Biogr. médic.*) VI, 704.
Grabat. (*Hyg.*) VI, 704.
Grain. (*Mat. médic., Art de form.*) VI, 704. *Voyez* aussi Formule, 461; et Poids, XII, 185.
Graine d'Avignon. (*Bot., Mat. médic.*) VI, 704 et 705.
— de Canarie. (*Bot., Mat. médic.*) VI, 705. *Voy.* aussi Alpiste, II, 71 et 72.
— de capucin. (*Bot., Mat. médic.*) Nom vulgaire du staphisaigre. *Voyez* ce dernier mot, XIII, 110.
— d'écarlate. (*Mat. médic., Entomol.*) Nom vulgaire de la cochenille. *Voyez* ce dernier mot, V, 7 et 8.
— d'Espagne. (*Bot., Mat. médic.*) *Voyez* Alpiste, II, 71 et 72.
— de musc. (*Bot., Mat. médic.*) *Voyez* Abelmosck, I, 20; et Ambrette, II, 115.
— d'oiseau. (*Bot., Mat. médic.*) *Voyez* Alpiste, II, 71 et 72.
— de paradis. (*Bot., Mat. médic.*) *Voyez* Amome, II, 158; et Cardamome, IV, 405.
— de perroquet. (*Bot., Mat. médic.*) Un des noms vulgaires du carthame. *Voyez* ce dernier mot, IV, 434.
— de Turquie. (*Bot., Mat. médic.*) *Voyez* Maïs, VIII, 326.
— de tilli. (*Bot., Mat. médic.*) *Voyez* Croton cathartique, V, 236 et 237; Pignons d'Inde, XII, 84; et Tiglium, XIII, 259.
Graines. (*Hyg., Mat. médic.*) *Voyez* Alimens, I, 769; et Nourriture, X, 689.
Grains alimentaires. (*Hyg.*) *Voyez* Alimens, I, 769; et Nourriture, X, 689.
Graisse. (*Hyg., Mat. médic.*) VI, 705 et 706. *Voy.* aussi Alimens, I, 819; Nourriture, X, 706; et Saindoux, XII, 653.
Gramen. (*Bot., Mat. médic.*) *Voyez* Graminées, VI, 706.
Graminées (Famille des). (*Bot., Mat. médic., Hyg.*) VI, 706 et 707. *Voy.* aussi Alimens, I, 769; Naturelles (Familles), X, 515; et Nourriture, 694 et 695.
Grandes lèvres. (*Pathol.*) De leurs maladies en particulier, VI, 707 à 710. *Voyez* aussi Anatomie pathologique, II, 484; et Vulve, XIII, 543.
Granulation. (*Pathol.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément*.
Gras. (*Hyg.*) VI, 710 et 711.
— des cadavres. (*Chim.*) *Voyez* Adipocire dans le *Supplément*.
Grasset. (*Art vétér.*) *Voyez* Cheval, IV, 743.
Grassette. (*Bot., Mat. médic.*) VI, 711.
Grasseyement. (*Pathol.*) VI, 711. *Voyez* aussi Parole, XI, 405.
Gratelle. (*Pathol.*) Nom vulgaire du prurigo. *Voyez* ce dernier mot, XII, 346.
Grateron. (*Bot., Mat. médic.*) VI, 711 et 712.
Gratiole. (*Bot., Mat. médic.*) VI, 712.
Gratte-cul. (*Bot., Mat. médic.*) Nom vulgaire du fruit de l'églantier. *Voyez* Kinorrhodon, VIII, 33.
— langue. (*Hyg.*) *Voyez* Cure-langue, V, 255; et Racloire, XII, 427.
Gravative (Douleur). (*Pathol.*) *Voy.* Douleur, V, 517.
Grave (Vin de). (*Hyg.*) VI, 712.
Grave (Maladie, symptôme). (*Pathol.*) VI, 712.
Gravèle et Gravelle. (*Pathol.*) Affection calculeuse, souvent très-douloureuse. *Voyez* Anti-néphrétiques, III, 86; et Calculs, IV, 292.
Graveleux. (*Pathol.*) Qui est atteint de la gravelle, VI, 713.
— (*Hyg.*) VI, 712 et 713.
Gravelles (Tumeurs). (*Pathol.*) VI, 713.
Gravier. (*Pathol.*) Sable et petits calculs formés dans les voies urinaires. *Voyez* Calculs, IV, 292.
Grazay (Eaux minérales de). VI, 713.
Grêle. (*Hyg., Météor.*) VI, 713 et 714. *Voyez* aussi Eau, V, 599; et Météores, X, 40.
— (Fibre). (*Pathol.*) *Voyez* Fibre, VI, 371.
Gremil. (*Bot., Mat. médic.*) VI, 714.
Grenade. (*Mat. médic., Hyg.*) VI, 714 à 716.
Grenadier. (*Bot., Mat. médic.*) VI, 714 à 716. — Emploi de son écorce contre le tænia. *Voy.* ce dernier mot, XIII, 204; et Vers intestins, 422.
Grenadille. (*Bot., Mat. médic.*) VI, 716.
Grenat. (*Mat. médic., Minér.*) VI, 716. *Voyez* Fragmens précieux, VI, 493.
Grenier. (*Hyg.*) VI, 716.
Grenouille. (*Hyg., Mat. médic., Zool.*) VI, 716 et 717.
Grenouillette. (*Pathol.*) Tumeur qui se forme sous la langue par l'accumulation de la salive dans le canal excréteur de la glande sous-maxillaire. *Voyez* Hydropisie, VII, 314; et Ranule, XII, 451.
Greouls (Eaux minérales de). *Voyez* ce mot dans le *Supplément*.
Grévin (Jacques). (*Biogr. médic.*) VI, 717 à 719.
Griache. (*Hyg.*) *Voyez* Prison dans le *Supplément*.
Griblettes. (*Hyg.*) VI, 719.
Griffes (Couper les). (*Art vétér., Maréch., Hyg.*) *Voyez* Amputation des ongles, II, 204.
Grillade. (*Hyg.*) VI, 719.
Grimaud (Jean-Charles-Marguerite-Guillaume de). (*Biogr. médic.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément*.

Grimpereau. (*Hyg.*, *Ornith.*) VI, 719 et 720.
Griotte. (*Hyg.*) Variété de la cerise. *Voyez* ce dernier mot, IV, 564.
Grippe. (*Pathol.*) Nom vulgaire donné à plusieurs maladies catarrhales qui ont régné épidémiquement, et particulièrement à l'angine ou au catarrhe pulmonaire. *Voyez* Influenza, VII, 693.
Grive. (*Hyg.*, *Ornith.*) VI, 720.
Groseille. (*Mat. médic.*, *Hyg.*) VI, 710 à 712. *Voyez* aussi Alimens, I, 811; et Nourriture, X, 698.
Groseiller. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voy.* Groseille, VI, 710 à 712; Naturelles (Familles), X, 512; et Nourriture, X, 698.
Grossesse. (*Physiol.*) De la grossesse considérée sous le point de vue de la médecine légale, VI, 712 à 726. — Sous celui de la médecine pratique : — des accidens qui l'accompagnent, et des moyens d'y remédier, 726 à 754. — De la grossesse avec hernie de l'ombilic en particulier, 754 à 756. = avec hernie de matrice, 756 à 758. = avec hydropisie, 758 à 765. — De la grossesse ventrale ou abdominale, 765 à 773. — De la grossesse accompagnée d'un volume excessif du bas-ventre, 773 et 774. *Voyez* aussi l'article Anatomie pathologique, II, 506, 515, 522 et 523.
Grossier aliment. (*Hyg.*) VI, 774.
Grouillement d'entrailles. (*Pathol.*) Nom vulgaire des borborygmes. *Voyez* ce dernier mot, IV, 50.
Gruau. (*Mat. médic.*, *Hyg.*) VI, 775. *Voyez* aussi Avoine, III, 462 et 463; et Nourriture, X, 724.
Grue. (*Hyg.*, *Ornith.*) *Voyez* Nourriture, X, 711.
Grumeaux. (*Mat. médic.*, *Méd. pratiq.*) VI, 775.
Guainier. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Nom de l'arbre de Judée, VI, 776. *Voyez* Gainier, VI, 345.
Gualteria. (*Bot.*, *Mat. médic.*) VI, 776.
Guayavier ou Goyavier. (*Bot.*, *Mat. médic.*) VI, 776.
Guède ou Guesde. (*Bot.*, *Mat. médic.*) VI, 776. *Voyez* aussi Pastel, XI, 437.
Guenault (François). (*Biogr. médic.*) VI, 776 et 777.
Guêpes (Piqûres des). (*Pathol.*) VI, 777. *Voyez* aussi Insectes, VII, 652; et Venin (Insectes venimeux), XIII, 409.
Guérin (Claude). (*Biogr. médic.*) VI, 777.
Guérir. VI, 777.
Guérison. VI, 777.
Guérissable. VI, 777.
Guî. (*Bot.*, *Mat. médic.*) VI, 777 et 778. *Voyez* aussi Pomme hémorrhoïdale, XII, 236.
Gui-Patin. (*Biogr. médic.*) *Voy.* Patin (Gui), XI, 456.
Guignard. (*Hyg.*, *Ornith.*) VI, 778 et 779.
Guimauve. (*Bot.*, *Mat. médic.*) VI, 779.
Guittera (Eaux minérales de). *Voyez* ce mot dans le *Supplément*.
Gurgitelli (Eaux minérales de). *Voyez* ce mot dans le *Supplément*.
Gutte (Gomme). (*Mat. médic.*) *Voy.* Camboge a gomme gutte, IV, 326; et Gomme gutte, VI, 658.
Guttète (Poudre de). (*Pharm.*, *Mat. médic.*) VI, 779 et 780.
Guttifères (Famille des). (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Nourriture, X, 696.
Guybert (Philbert). (*Biogr. médic.*) VI, 780.
Gymnase. (*Hist. de la méd.*) *Voyez* Hygiène, VII, 381; et Palestre, XI, 278 et suiv.
Gymnastique. (*Hyg.*, *Hist. de la méd.*) *Voyez* Hygiène, VII, 381 à 383; et Palestre, XI, 279.
Gymnonote. (*Ichthyol.*, *Hyg.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Anguille électrique, III, 10 et 11.
Gymnopes. (*Hyg.*, *Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Nourriture, X, 693.
Gynanthrope. (*Méd. lég.*) VI, 780. *Voyez* Hermaphrodite, VII, 178.
Gynécomaste. (*Méd. lég.*) VI, 780.
Gypse. (*Mat. médic.*) VI, 780.
Gyrole. (*Bot.*, *Mat. médic.*) VI, 781. *Voyez* aussi Girole, VI, 689.

H

Habdaramahnus ou Habdarrahmamus. (*Hist. litt. de la méd.*) VII, 1.
Habicot (Nicolas). (*Biogr. méd.*) VII, 1 et 3.
Habillement. (*Hyg.*) VI, 3 à 7. *Voyez* aussi Hygiène, VII, 388 à 390; et Vêtement, XIII, 436.
— des troupes. (*Méd. milit.*) *Voyez* Médecine militaire, IX, 316 et suiv.
Habitation. (*Hyg.*) VII, 7 à 10.
Habitude. (*Hyg.*, *Méd.*) VII, 11 à 13.
Hachis. (*Hyg.*) VII, 13.
Hæmatoporia. (*Pathol.*) VII, 13.
Haen (Antoine de). (*Biogr. méd.*) VII, 13 à 14.
Hafenreffer (Samuel). (*Biogr. méd.*) VII, 14 et 15.
Hagecius (Thadée). (*Biogr. méd.*) VII, 15.
Hagendorn (Erfroy). (*Biog. médic.*) VII, 15 et 16.
Haguenot (Henri). (*Biogr. méd.*) VII, 16.
Haie-Dectotla (Eaux minérales de). VII, 16.
Hale. (*Hyg.*) VII, 16. *Voyez* Lentilles, VIII, 109; et Rousseur (Taches de), XII, 615.
Haleine. (*Hyg. Séméiotiq.*) VII, 16 et 17.
Haleine (Courte). (*Pathol.*) *Voyez* Courte haleine, V, 166.
Hales (Etienne). (*Biogr. médic.*) VII, 17 et 18.
Halinathrum. (*Chim.*, *Mat. médic.*) VII, 18.
Halitueux. (*Pathol.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément.*
Hall (Jean). (*Biogr. méd.*) VII, 18.
Hallé (Jean-Noël). (*Biogr. médic.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément.*
Hallei (Sifflage, cornage). (*Art vétér.*, *Pathol.*) *Voyez* Siffleur (Cheval), XIII, 51.
Haller (Albert de). (*Biogr. médic.*) VII, 18 à 23.
Halloville (Eaux minérales d'). VII, 23.
Hallucination. (*Pathol.*) *Voyez* Delirium, V, 351.
Haltères. (*Hyg.*) VII, 23 et 24.
Haly-Abbas. (*Biogr. médic.*) VII, 24.
— Rodoam. (*Biogr. médic.* VII, 24.
Hamac. (*Hyg.*) VII, 24.
Hamberger (George et George Erhard). (*Biogr. médic.*) VII, 25 et 26.
Hamdani. (*Art vétér.*) VII, 26.
Hamel (Jean-Baptiste du). (*Biogr. médic.*) VII, 26.
Hamon (Jean). (*Biogr. médic.*) VII, 26 à 28.
Hanches. (*Art vétér.*, *Anat.*) *Voyez* Cheval, IV, 742.
Hancocke (Jean). *Hist. litt. de la méd.*) VII, 28.
Hangar (*Administr. des hôpit. civ.*) VII, 28.
Hannebane. (*Bot.*, *Mat. méd.*) Nom vulgaire de la jusquiame noire. *Voyez* Jusquiame, VII, 749 et 750.
Hannmann (Jean-Louis). (*Biogr. médic.*) VII, 28 et 29.
Haras. (*Art vétér.*) VII, 29 à 64. *Voyez* aussi Médecine vétérinaire, IX, 480 à 482.
Harasser un cheval. (*Art vétér.*) VII, 64.
Harassier. (*Art vétér.*, *Hyg.*) *Voyez* Haras, VII, 64.
Harder (Jean-Jacques). (*Bogr. médic.*) VII, 64 et 65.
Hardouin (Philippe, de Saint-Jacques). (*Biogr. médic.*) VII, 64 et 65.
— de Saint-Jacques (Gabriel). VII, 64 et 65.
Hareng. (*Hyg.*, *Ichthyol.*) VII, 65 et 66. *Voyez* aussi Nourriture, X, 713.
Haricot. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Genre de la famille des Légumineuses. *Voyez* Nourriture, X, 724; et Phaséole, XI, 642.
Harmant. (N.) (*Biogr. médic.*) VII, 66.
Harmonie. (*Hyg.*) *Voyez* Musique, X, 433 à 437.

Harow. (*Biogr. médic.*) VII, 66.
Harpocras ou Harpocrate. (*Biogr. méd.*) VII, 65 à 67.
Harris (Vautier). (*Biogr. médic.*) VII, 66 à 67.
Hartmann (Jean et Philippe-Jacques). (*Biogr. médic.*) VII, 66 à 68.
Harsoeker (Nicolas). (*Biogr. médic.*) VII, 68 à 69.
Harvée ou Harvey (Guillaume). (*Biogr. médic.*) VII, 70 à 72.
Harvet (Israël). (*Biogr. médic.*) VII, 69.
Harvey (Gédéon). (*Biogr. médic.*) VII, 69 et 70.
Haschaert ou Haschardus (Pierre). (*Biogr. médic.*) VII, 72 et 73.
Hase ou Haze. (*Art vétér.*) VII, 73.
Hatik. (*Art vétér.*) VII, 73.
Hato. (*Art vétér.*, *Hyg.*) *Voyez* Hattes, VII, 73.
Hattes. (*Art vétér.*, *Hyg.*) VII, 73.
Hattier. (*Art vétér.*, *Hyg.*) VII, 73. *Voyez* aussi Habassier, VII, 64.
Haultin (Jean et Symphorien). (*Biogr. médic.*) VII, 73.
Haupas (Nicolas du). (*Biogr. médic.*) VII, 73.
Haut-mal. (*Pathol.*) Nom vulgaire de l'épilepsie. *Voyez* ce dernier mot, VI, 5 et suiv.
— somme. (*Art vétér.*, *Pathol.*) Nom vulgaire de l'apoplexie. *Voyez* ce dernier mot, III, 186.
Hauterive (Eaux minérales d'). VII, 73 et 74.
Haute-Seille (Eaux minérales d'). *Voyez* Sarbourg (Eaux minérales de), XII, 689.
Havenreuter (Sébaldus). (*Biogr. médic.*) VII, 74.
Havers (Clopton). (*Biogr. médic.*) VII, 74 et 75.
Hazon (Jacques-Albert). (*Biogr. médic.*) VII, 75 et 76.
Hebat Allah. (*Biogr. médic.*) VII, 76 et 77.
Hébeceron (Eaux minérales d'). VII, 77.
Hebenstreit (Jean-Ernest). (*Biogr. médic.*) VII, 77.
Hecquet (Philippe). (*Biogr. médic.*) VII, 77 à 90.
Hedra. (*Pathol. chir.*) VII, 90.
Heer (Martin). (*Biog. médic.*) VII, 90.
Heers (Henri de). (*Biogr. médic.*) VII, 90.
Heister (Laurent et Elie-Frédéric). VII, 91 à 94.
Helenum (*Art vétér.*, *Mat. médic.*) VII, 94. *Voyez* aussi Aunée, III, 433.
Hélianthème. (*Bot.*, *Mat. médic.*) VII, 94.
Héliot (Nicolas). (*Biogr. médic.*) VII, 94.
Héliotrope. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Herbe aux verrues, VII, 155.
Hellébore, helléborisme. (*Bot.*, *Mat. méd.*, *Thérap.*) *Voyez* Ellébore, V, 753; Elléborisme, 761; et Mélampode, IX, 589.
Hellot (Jean). (*Biogr. médic.*) VII, 94 et 95.
Helmintagogues. (*Mat. médic.*, *Art vétér.*, *Thérap.*) Synonyme d'anthelmintiques. *Voy.* Maladies des bestiaux, VIII, 361; et Vermifuges, XIII, 417.
Helminthocorton. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voy.* Coraline, V, 116; Fucus, VI, 529; et Mousse de Corse, X, 373.
Helmont (Jean-Baptiste, ou Van). (*Biogr. médic.*) VII, 95 à 97.
— (François-Mercure Van). VII, 97.
Hélode (Fièvre). (*Pathol.*) *Voyez* Elodes (Fièvre), V, 768; et Fièvre, VI, 378.
Helvelles (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Nourriture, X, 692.
Helvétius (Jean-Frédéric et Jean-Claude-Adrien). (*Biogr. médic.*) VII, 97 à 102.
Helvétius (Poudres et teinture d'or d'). (*Pharm.*, *Mat. méd.*) VII, 102. *Voy.* aussi Gouttes d'or, VI, 703.
Helwich (Christian de). (*Biogr. méd.*) VII, 102 et 103.
Helwig (Jean). (*Biogr. médic.*) VII, 102 et 103.
Hémagogues. (*Mat. méd.*, *Thérap.*) VII, 103.
Hémalopie. (*Pathol.*) VII, 103.
Hémaphobes. (*Pathol.*) VII, 103.
Hématémèse. (*Pathol.*) Synonyme de vomissement de sang. *Voyez* Vomissement de sang, XIII, 504.
Hématine. (*Chim. végét.*) *Voy.* ce mot dans le *Supplém.*
Hématite (Pierre hématite). (*Minér.*) VII, 103.
Hématocèle. (*Pathol.*) VII, 103.
Hématode (Fongus). (*Pathol.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément.*
Hématomphale. (*Pathol.*) VII, 103.
Hématose. (*Physiol.*) Synonyme de sanguification. *Voyez* ce dernier mot, XII, 681.
Hématurie. (*Pathol.*) Pissement de sang. *Voyez* ce dernier mot, XII, 103.
Héméralopie. (*Pathol.*) Synonyme de vue diurne. *Voyez* Vue diurne, XIII, 539 et 540.
Hémicranie. (*Pathol.*) VII, 104. *Voy.* aussi Céphalalgie, IV, 548 à 555; et Migraine, X, 105 et suiv.
Hermionite. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Espèce de fougère, VII, 104.
Hémiopie. (*Pathol.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément.*
Hémiplégie. (*Pathol.*) VII, 104. *Voy.* aussi Paralysie, XI, 318.
Hémitritée (Fièvre). Sorte de fièvre remittente ou intermittente. *Voyez* Fièvre, VI, 384.
Hémoptysie. (*Pathol.*) Crachement de sang, VII, 104 à 111. *Voyez* aussi l'article Anatomie pathologique, II, 288.
Hémorragie. (*Pathol.*) VII, 113 à 126. — Ce qu'on doit entendre par *hémorragies actives*, 113 et 114. = par *hémorragies passives*, 114 et 115. — De la cause prochaine des hémorragies, 115 à 118. — De leur diagnostic et de leur pronostic, 118 à 120. — De leur traitement, 120 et 121. — Moyens préservatifs et moyens curatifs, 121 à 124. — Conclusions, 124 à 126.
— bronchique. (*Pathol.*) *Voyez* Hémoptysie, VII, 104 à 111.
— buccale. (*Pathol.*) *Voy.* Stomatorragie, XIII, 132.
— cérébrale. (*Pathol.*) *Voyez* Apoplexie, III, 184.
— utérine (*Path.*) *Voy.* Ménorrhagie, X, 663 et suiv.
Hémorroïdes. (*Pathol.*) VII, 126 à 137. — Des *hémorroïdes de la matrice* en particulier. *Voy.* Matrice, VIII, 629. *Voyez* aussi l'article Anatomie pathologique, II, 376. — *Hémorroïdes de la vessie. Voyez* Cystirrhagie, V, 265 et 266.
Hémorrhois. (*Erpét.*, *Mat. médic.*) VII, 137 et 138.
Hémorroscopie. (*Séméiot.*) VII, 138. *Voyez* Couenne du sang, V, 270; et Pleurétique (Couenne), XII, 137.
Hémostasie. (*Pathol.*) VII, 138.
Hémostatiques. (*Mat. médic.*, *Thérap.*) VII, 138.
Hemve. (*Pathol.*) VII, 138.
Hénard (Eaux minérales d'). VII, 138.
Hénault (Guillaume). (*Biogr. médic.*) VII, 138.
Hennebon (Eaux minérales d'). VII, 138.
Hennir, Hennissement. (*Art vétér.*) VII, 138 et 139.
Hépar. (*Chim.*, *Mat. médic.*) Ancien nom du foie de soufre, VII, 139.
— antimonié. (*Chim.*, *Mat. médic.*) VII, 139.
— martial. (*Chim.*, *Mat. médic.*) VII, 139.
Hépatica. (*Pathol.*) VII, 139.
Hépatalgie. (*Pathol.*) Nom scientifique de la colique hépatique. *Voyez* Tranchées (Colique hépatique), XIII, 300.
Hépatique (Flux). (*Pathol*) Espèce de diarrhée, VII, 141 à 143.
— (*Bot.*, *Mat. médic.*) VII, 140 et 141.
— blanche. (*Bot.*, *Mat. médic.*) VII, 141.
— saxifrage dorée. (*Bot.*, *Mat. médic.*) VII, 141.
— des bois. (*Bot.*, *Mat. médic.*) VII, 140.
— des fontaines. (*Bot.*, *Mat. médic.*). VII, 140. et 141.
— des Français. (*Bot.*, *Mat. médic.*) VII, 141.

HÉPATIQUES (Famille des). (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément.*

— (*Pharm.*, *Mat. médic.*) VII, 139 et 140.

HÉPATIRRHÉE. (*Path.*) *Voy.* HÉPATIQUE (Flux), VII, 141.

HÉPATITE et HÉPATITIS. (*Pathol.*) VII, 143 à 147. *Voy.* aussi ANATOMIE PATHOLOGIQUE, II, 399 et suiv.

HÉPATOCÈLE. (*Pathol.*) *Voy.* HÉPATOMPHALE, VII, 147.

HÉPATOMPHALE. (*Pathol.*) Hernie ombilicale formée par la sortie d'une portion du foie par l'ombilic, VII, 147.

HÉRACLIDE DE TARENTE. (*Hist. de la médec.*) VII, 147 et 148. *Voy.* aussi ANCIENS MÉDECINS, II, 147 et 148.

HÉRACLITE. (*Hist. littér. de la médec.*) VII, 148 et 149.

HERBAGES. (*Art vétér.*, *Hyg.*) *Voyez* ALIMENS. (*Art vétér.*, *Hyg.*) I, 830.

HERBE. (*Hyg.*, *Mat. médic.*) VII, 149 et 150.

— ADMIRABLE. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Ancien nom de la belle de nuit.

— AIGRETTE. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Un des noms vulgaires de l'oseille sauvage. *Voyez* OSEILLE, XI, 231.

— AMÈRE. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Nom vulgaire de la tanaisie. *Voyez* ce dernier mot, XIII, 214.

— D'AMOUR. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* AMOURETTES, II, 180.

— D'ALEU. (*Art vétér.*, *Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* HÉPATIQUE, VII, 140.

— A L'AMBASSADEUR. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Nom vulgaire du *nicotiana tabacum.* Voyez TABAC, XIII, 198.

— AUX ANES. (*Bot.*, *Mat. médic.*) VII, 150, *Voyez* aussi CHARDON, IV, 643.

— DES AULX. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* ALLIAIRE, II, 43.

— APOLLINAIRE. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Un des noms vulgaires de la jusquiame. *Voy.* ce dernier mot, VII, 749.

— ARGENTÉE. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Un des noms vulgaires de la potentille. *Voyez* ce dernier mot, XII, 270.

— A BALAI. (*Bot.*, *Mat. médic.*) VII, 150.

— BARBUE. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Un des noms vulgaires du *verbascum thapsus.* Voyez MOLÈNE, X, 169.

— BÉNÉDICTE ou de SAINT-BENOIT. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* BENOITE, III, 688.

— BLANCHE. (*Bot.*, *Mat. médic.*) VII, 150.

— DE BŒUF. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voy.* ALLELUIA, II, 40.

— AU BON DIEU. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Un des noms vulgaires du ricin. *Voyez* ce dernier mot, XII, 584.

— BRITANNIQUE. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Un des noms de la bistorte. *Voyez* ce dernier mot, III, 745.

— AUX BRULURES. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* BACOPE AQUATIQUE, III, 515.

— A CAILLER. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* CAILLE-LAIT, IV, 270.

— DU CANCER. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Un des noms de la dentelaire d'Europe. *Voyez* DENTELAIRE, V, 379.

— CANICULAIRE. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Un des noms vulgaires de la jusquiame, VII, 749.

— CARDINALE. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Un des noms de la lobélie. *Voyez* ce dernier mot, VIII, 182.

— DU CARDINAL. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Un des noms vulgaires de la grande consoude. *Voyez* CONSOUDE dans le *Supplément.*

— AUX CASQUES. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voy.* SCUTELLAIRE, XII, 742.

— A CENT MAUX. (*Bot.*, *Mat. médic.*) } *Voyez* NUMMULAIRE, XI, 38.
— AUX ÉCUS. (*Bot.*, *Mat. médic.*) }

— AUX CHANCRES. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Un des noms vulgaires de l'héliotrope. *Voyez* HERBE AUX VERRUES, VII, 155.

— DES CHANOINES. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Un des noms vulgaires de la mâche. *Voyez* ce dernier mot, VIII, 310.

— AU CHANTRE. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Nom vulgaire du vélar commun. *Voyez* VÉLAR, XIII, 407.

HERBE A CHARPENTIER. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Nom donné à plusieurs plantes, VII, 151.

— CHASTE. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Un des noms vulgaires de l'*agnus castus.* Voyez ce dernier mot, I, 382.

— AU CHAT. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Nom vulgaire de la chataire, VII, 151. *Voyez* aussi CHATAIRE, IV, 663.

— DU CHAT. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Un des noms d'une germandrée.

— A CINQ FEUILLES. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Nom vulgaire de la potentille. *Voyez* ce dernier mot, XII, 270.

— DE CITRON. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Un des noms vulgaires de la mélisse citronnelle. *Voyez* MÉLISSE, VIII, 617.

— DE CLYTIE. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Un des noms vulgaires du tournesol. *Voyez* ce dernier mot, XIII, 284.

— AU COCHER. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Un des noms de la millefeuille. *Voyez* ce dernier mot, X, 127.

— DU CŒUR. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Nom vulgaire de la pulmonaire et de plusieurs labiées. *Voyez* PULMONAIRE, XII, 370.

— AUX CORS. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Un des noms de la joubarbe et de l'orpin. *Voyez* JOUBARBE, VII, 731.

— A COTON. (*Bot.*, *Mat. médic.*) VII, 151 et 152.

— AUX COUPURES. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Un des noms vulgaires de la millefeuille. *Voyez* ce mot, X, 127.

— AUX CUILLIERS. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* COCHLÉARIA, V, 8 à 12.

— AUX DENIERS. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Un des noms de la nummulaire. *Voyez* ce dernier mot, XI, 38.

— DENTAIRE. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Un des noms vulgaires de la chélidoine. *Voyez* ce dernier mot, IV, 684.

— DU DIABLE. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Un des noms de la pomme épineuse ou stramoine. *Voyez* ce dernier mot, XIII, 133.

— DE DIANE. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Nom vulgaire de l'armoise. *Voyez* ce mot, III, 291.

— DORÉE. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Un des noms du cétérach. *Voyez* ce dernier mot, IV, 570.

— DOUCETTE. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Un des noms de la mâche. *Voyez* ce dernier mot, VIII, 310.

— AUX ÉCROUELLES. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Nom vulgaire de la scrofulaire. *Voy.* ce dernier mot, XII, 735 et 736.

— AUX ÉCUS. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Un des noms de la nummulaire. *Voyez* ce dernier mot, XI, 38.

— EMPOISONNÉE. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Un des noms vulgaires de la belladone. *Voyez* ce dernier mot, III, 673.

— ENCHANTERESSE. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* CIRCÉE, IV, 860.

— ENRAGÉE. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Un des noms vulgaires de la dentelaire. *Voyez* ce dernier mot, V, 379.

— AUX ÉPERONS. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Un des noms vulgaires de la dauphinelle.

— A L'ÉPERVIER. (*Bot.*, *Mat. médic.*) VII, 152.

— A L'ESQUINANCIE. (*Bot.*, *Mat. médic.*) VII, 152. *Voy.* aussi REINE DES BOIS, XII, 494.

— A ETERNUER. (*Bot.*, *Mat. médic.*) VII, 152. *Voyez* aussi PTARMIQUE, XII, 357.

— A ÉTRANGLER. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Un des noms vulgaires de l'arnica. *Voyez* ce dernier mot, III, 298.

— ENCHANTERESSE. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* HERBE DE SAINT-CHRISTOPHE, VII, 154.

— AUX FEMMES BATTUES. (*Mat. médic.*) *Voyez* TAMIER, XIII, 212.

— AUX FIÈVRES. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* CENTAURÉE BLEUE, IV, 548.

— AUX FIÈVRES TIERCES. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* SCUTELLAIRE, XII, 742.

— A FOULON. (*Bot.*, (*Mat. médic.*) Un des noms vulgaires de la saponaire. *Voyez* ce dernier mot, XII, 688.

— A GÉRARD. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* ANGÉLIQUE, II, 734.

Herbe de grace. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Un des noms vulgaires de la rue. *Voyez* ce dernier mot, XII, 621.

— du grand prieur. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Un des noms vulgaires du tabac. *Voyez* Tabac, XIII, 198.

— grasse ou huileuse. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Joubarbe, VII, 731.

— aux gueux. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Clématite, IV, 877.

— hélène. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Un des noms de l'aunée. *Voyez* ce mot, III, 433.

— hémorroïdale. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Chardon hémorroïdal, IV, 643.

— aux hémorroïdes. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voy.* Chardon hémorroïdal, IV, 643.

— d'hermès. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Un des noms vulgaires de la mercuriale. *Voyez* ce mot, IX, 706.

— d'hirondelle. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Nom vulgaire de la chélidoine. *Voyez* ce dernier mot, IV, 684.

— hongroise. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Nom vulgaire du *malva alcæa.* Voyez Alcée, I, 641.

— a la houate. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Apocim, III, 176.

— immortelle. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Un des noms vulgaires de la tanaisie. *Voyez* ce dernier mot, XIII, 214.

— impatiente. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Balsamine, III, 584.

— impie. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Un des noms vulgaires de l'herbe à coton. *Voyez* Herbe à coton, VII, 151.

— de Judée. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Un des noms de la douce-amère. *Voyez* Morelle, X, 283.

— aux ladres. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Nom vulgaire de la véronique officinale. *Voyez* Véronique, XIII, 419.

— a lait. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Polygala, XII, 218; et Tithymale, XIII, 152 et 153.

— au lait de Notre-Dame. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Pulmonaire, XII, 370.

— du légat de Portugal. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Un des noms vulgaires du *nicotiana tabacum.* Voyez Tabac, XIII, 198.

— du lion. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Orobanche, XI, 208.

— a loup. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Aconit, I, 121 et 122.

— aux magiciennes. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Circée, IV, 860.

— des magiciens. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voy.* Stramoine, XIII, 133.

— de Mallet. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Un des noms vulgaires du *pæonia officinalis.* Voyez Pivoine, XII, 109.

— aux militaires. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Un des noms vulgaires de l'achillée et de la millefeuille. *Voyez* ce dernier mot, X, 127.

— maure ou d'amour. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Un des noms vulgaires du réséda. *Voyez* ce dernier mot, XII, 531.

— a millepertuis. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voy.* Millepertuis, X, 127.

— mimeuse. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Nom vulgaire de la sensitive. *Voyez* ce dernier mot, XIII, 34.

— aux mittes. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Nom vulgaire d'un *verbascum.* *Voyez* Molène, X, 169.

— molucane. (*Bot.*, *Mat. médic.*) VII, 153.

— more. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Nom vulgaire du *solanum nigrum.* Voyez Morelle, X, 283.

— au more. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Nom vulgaire de la berie. *Voyez* ce mot, III, 694.

— aux moucherons. (*Bot.*, *Mat. médic.*) VII, 153.

— de muraille. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Nom vulgaire de la pariétaire. *Voyez* ce dernier mot, XI, 333.

Herbe du musc. (*Bot.*, *Mat. méd.*) *Voyez* Ambrette, II, 115.

— musquée. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Moscatelline, X, 362.

— au nombril. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Nom vulgaire d'une espèce de cynoglosse, VII, 115. *Voyez* aussi Omphalodes, XI, 119.

— de Notre-Dame. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Un des noms de la pariétaire. *Voyez* ce dernier mot, XI, 333.

— aux œufs. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Nom vulgaire de l'aubergine. *Voyez* ce mot, III, 429.

— aux oies. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Nom vulgaire d'une potentille. *Voyez* ce dernier mot, XII, 270.

— d'or. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Helianthème, VII, 94.

— aux panaris. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Renouée, XII, 505.

— a la paralysie. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Un des noms du primevère. *Voyez* ce dernier mot, XII, 309.

— du Paraguai. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Thé du Paraguai, XIII, 241.

— a Paris. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Parisette, XI, 401.

— a pauvre-homme. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Gratiole, VI, 710 à 712.

— aux perles. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Gremil, VI, 714.

— aux piqures. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Un des noms du millepertuis. *Voyez* ce mot, X, 127.

— aux plaies. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Nom vulgaire d'une espèce de sauge. *Voyez* Sclarée, XII, 728.

— aux points de côté. (*Bot.*, *Mat. méd.*) Un des noms du chardon marie. *Voyez* Chardon, IV, 643.

— aux poumons. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Nom vulgaire de la pulmonaire. *Voyez* ce dernier mot, XII, 370.

— aux poux. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Nom vulgaire du staphisaigre. *Voyez* ce mot, XIII, 110.

— aux puces. (*Bot.*, *Mat. médic.*), VII, 154. *Voy.* aussi Plantin, XII, 114; et Psyllion, 357.

— a la reine. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Un des noms vulvaires du *nicotiana tabacum.* Voyez Tabac, XIII, 198.

— a Robert. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Bec de grue, III, 661.

— romaine. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Nom vulgaire de la tanaisie. *Voyez* ce dernier mot, XIII, 214.

— royale. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Un des noms de l'aurone. *Voyez* Armoise, III, 291.

— de Saint-Albert. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Un des noms de l'*erysimum.* Voyez Vélar, XIII, 407.

— de Saint-Antoine. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Un des noms du laurier-rose. *Voyez* ce mot, VIII, 80.

— de Saint-Benoit. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Nom vulgaire de la benoite. *Voyez* ce mot, III, 688.

— de Saint-Christophe. (*Bot.*, *Mat. médic.*) VII, 154. *Voyez* aussi Actée, I, 132.

— de Saint-Etienne. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voy.* Circée, IV, 860.

— de Saint-Félix. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Un des noms de la scrofulaire. *Voyez* ce dernier mot, XII, 735.

— de Saint-Guillaume. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Un des noms vulgaires de l'aigremoine. *Voyez* ce dernier mot, I, 402.

— de Saint-Innocent. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Un des noms de la renouée. *Voyez* ce mot, XII, 505.

— de Saint-Jacques. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Jacobée, VII, 708.

— de Saint-Jean. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Nom vulgaire de l'armoise et du lierre terrestre. *Voyez* ces deux mots dans leur ordre alphabétique.

— de Saint-Julien. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Un des noms de la sarriette. *Voyez* ce dernier mot, XII, 696.

Herbe de Saint-Laurent. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Nom de plusieurs plantes, et notamment de la bugle. *Voyez* ce dernier mot, IV, 188.
— de Saint-Lucien. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Un des noms de l'*arnica montana*. Voyez Arnica, III, 298.
— de Saint-Paul. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Un des noms vulgaires du *primula officinalis*. Voy. Primevère, XII, 309.
— de Saint-Pierre. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Un des noms de la pariétaire. *Voyez* ce dernier mot, XI, 333.
— de Saint-Philippe. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Un des noms du pastel. *Voyez* ce mot, XI, 437.
— St.-Quirin. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Un des noms vulgaires du *tussilago farfara*. Voy. Tussilage, XIII, 337.
— St.-Roch. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Nom vulgaire de l'*inula antidysenterica*.
— St.-Zacharie. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Un des noms du bluet. *Voyez* ce dernier mot, III, 779.
— sainte. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Un des noms d'une espèce de sauge et du *nicotiana tabacum*. Voyez Sclarée, XII, 728; et Tabac, XIII, 198.
— Ste.-Barbe. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Nom vulgaire de la roquette. *Voyez* ce mot, XII, 603.
— Ste.-Catherine. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Un des noms vulgaires de la balsamine. *Voyez* ce mot, III, 584.
— de Ste.-Claire. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Un des noms de la mâche. *Voyez* ce mot, VIII, 310.
— de Ste.-Croix. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Un des noms du tabac. *Voyez* ce dernier mot, XIII, 198.
— de Ste.-Cunégonde. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Nom vulgaire de l'*eupatorium cannabinum*. Voyez Eupatoire, VI, 133.
— de Ste.-Marie. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Nom vulgaire d'une espèce de menthe.
— de Ste.-Othilée. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Nom vulgaire du *delphinium consolida*.
— de Ste.-Quiterie. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Un des noms vulgaires de la mercuriale. *Voyez* ce dernier mot, IX, 706.
— Ste.-Rose. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Un des noms vulgaires du *pœonia officinalis*. Voyez Pivoine, XII, 109.
— salivaire. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Un des noms vulgaires de l'*anthemis pyrethrum*. Voyez Pyrèthre, XII, 394.
— sanguinale. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Un des noms vulgaires du *verbena officinalis*. Voyez Verveine, XIII, 428.
— sanguine. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Espèce de patience. *Voyez* Oseille, XI, 231; et Patience, 456.
— sans couture. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Ophioglosse, XI, 142.
— sardonique. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Nom vulgaire d'une espèce de renoncule.
— scélérate. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Espèce de renoncule.
— aux scorbutiques. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Cochléaria, V, 8 à 12.
— de Scythie. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Un des noms donnés à la réglisse. *Voyez* ce dernier mot, XII, 489.
— à sept tiges. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Statice, XIII, 112.
— au serpent. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Un des noms du panicaut. *Voyez* ce dernier mot, XI, 294.
— du siége. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Un des noms vulgaires de la scrofulaire aquatique. *Voyez* Scrofulaire, XII, 735.
— de Siméon. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Un des noms vulgaires du *malvea alcea*. Voyez Alcée, I, 641.
— au soleil. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Nom vulgaire de l'*helianthus annuus*. Voyez Hélianthème, VII, 94; et Tournesol, XIII, 284.
— aux sorciers. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Un des noms vulgaires du *datura stramonium*. Voyez Stramoine, XIII, 133.
Herbe sternutatoire (*Bot.*, *Mat. médic.*) Nom vulgaire du *ptarmica*. Voyez Ptarmique, XII, 357.
— du tan. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Un des noms vulgaires de la bryone. *Voyez* ce mot, IV, 183.
— à la taupe. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Un des noms vulgaires du *datura stramonium*. *Voyez* Stramoine, XIII, 133.
— de taureau. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Orobanche, XI, 208.
— aux teigneux. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Nom de la bardane et du petasite. *Voyez* ces deux mots à leur ordre alphabétique.
— terrible. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Un des noms vulgaires du *globularia alypum*. *Voyez* Globulaire, VI, 647.
— de la trinité. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Nom vulgaire du *viola tricolor* et de l'hépatique commune.
— du Turc. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Herniaire, VII, 184.
— aux varices. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Nom vulgaire d'une espèce de chardon. *Voyez* Chardon hémorroïdal, IV, 643.
— au vent. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Anémone, II, 711; et Pulsatille, XII, 371.
— aux verrues. (*Bot.*, *Mat. médic.*) VII, 155.
— aux vers. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Un des noms de la tanaisie. *Voyez* ce dernier mot, XIII, 214.
— de la vierge. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Un des noms vulgaires du *marrubium album*. Voy. Marrube, VIII, 519.
— aux vipères. (*Bot.*, *Mat. médic.*) VII, 155.
— vive. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Un des noms de la sensitive. *Voyez* ce dernier mot, XIII, 34.
— aux voituriers. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Un des noms vulgaires de l'*achillea millefolium*. Voyez Millefeuille, X, 127.
Herbes vulnéraires. (*Pharm.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Faltranck, VI, 261.
Herbier. (*Mat. médic.*) VII, 156 à 158. *Voyez* aussi Dessication des plantes, V, 411 et 412.
— (Eaux minérales d'). VII, 159.
Herbivores. (*Zool.*) VII, 159.
Herboriste. (*Pharm.*) VII, 159 et 160.
Hercule (Mal d'). (*Pathol.*) Un des noms vulgaires de l'épilepsie. *Voyez* ce dernier mot, VI, 5 et suiv.
Héréditaires (Maladies héréditaires). (*Pathol.*, *Méd. lég.*) VII, 160 à 176.
Hérissant (Louis-Antoine-Prosper). (*Biogr. médic.*) VII, 176 et 177.
Herman (Jean). (*Biogr. médic.*) VII, 177.
Hermann (Paul). (*Biogr. médic.*) VII, 177 et 178.
Hermaphrodite. (*Physiol.*, *Méd. lég.*) VII, 178 à 183. *Voyez* aussi Monstruosités, X, 199 à 201.
Herment (Jean). (*Biogr. médic.*) VII, 183.
Hermodacte. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément*.
Hermogène. (*Biogr. médic.*) VII, 183.
Hermonville (Eaux minérales d'). VII, 184.
Hernandez (François). (*Biogr. médic.*) VII, 184.
Herniaire. (*Bot.*, *Mat. médic.*) VII, 184.
Hernie. (*Pathol. chir.*) *Voyez* Anatomie pathologique, II, 464; Mérocèle, IX, 712 et suiv.; et Sac herniaire, XII, 641. — De la *hernie de matrice* en particulier, VII, 184 à 186. *Voyez* aussi Descente de matrice, V, 399 et suiv. — De la hernie du poumon. *Voyez* Poumons (Maladies des), XII, 288.
— (*Art vétér.*, *Pathol.*) VII, 186 et 187.
Herniole. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Nom vulgaire de la turquette. *Voyez* Herniaire, VII, 184.
Hérodicus. (*Biogr. méd.*, *Hist. de la méd.*) VII, 187 à 190. *Voyez* aussi Anciens médecins, II, 671.

Hérodote. (*Biogr. méd.*, *Hist. de la méd.*) VII, 189 et 190.
Héron. (*Hyg.*, *Mat. médic.*, *Ornith.*) VII, 190.
— (Gilles). (*Biogr. médic.*) VII, 190.
Hérophile. (*Hist. de la méd.*) VII, 190 à 192. *Voy.* aussi Anciens médecins, II, 675 et suiv.
Herpes. (*Pathol.*) *Voyez* Dartre, V, 278 et suiv.
Herpétique. (*Pathol.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément.*
Héry (Thierry de). (*Biogr. médic.*) VII, 193.
Hespérideés (Famille des). (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Naturelles (Familles), X, 510; et Nourriture, 696.
Hêtre. (*Bot.*, *Mat. médic.*) VII, 193.
Heucheloup (Eaux minérales d'). VII, 193.
Heures médicinales. (*Thérap.*) *Voyez* Médicinales (Heures), IX, 576.
Heurnius (Jean et Othon). (*Biogr. médic.*) VII, 193 à 196.
Heyden (Herman, Van der). (*Biogr. médic.*) VII, 196.
Hiarna ou Hierne (Urbain). (*Biogr. médic.*) VII, 196 et 197.
Hibou. (*Ornith.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Frezaie, VI, 503.
Hicésius. (*Hist. de la méd.*) VII, 197.
Hich (N.) (*Biogr. médic.*) VII, 197.
Hidalguo de Aguerro (Barthélemi). (*Biogr. médic.*) VII, 197.
Hidrotiques. (*Mat. médic.*, *Thérap.*) Synonyme de sudorifiques. *Voyez* ce dernier mot, XIII, 155.
Hièble. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Espèce de sureau. *Voyez* Yèble, XIII, 553.
Hiel (Laurent). (*Biogr. médic.*) VII, 197 et 198.
Hiera piera. (*Pharm.*, *Mat. médic.*) VII, 198 et 199.
Higgyns (Jean). (*Biogr. médic.*) VII, 199.
Highmore (Nathanaël). (*Biogr. médic.*) VII, 199.
Hildan (Guillaume-Fabrice de). (*Biogr. médic.*) VII, 200.
Hilling (Grégoire). (*Biogr. médic.*) VII, 200.
Hippacen. (*Hyg.*) VII, 200. *Voyez* Cheval, IV, 695.
Hippiatre. (*Art vétér.*) Synonyme de vétérinaire. *Voy.* ce dernier mot, XIII, 440; et l'article Médecine (Médecine vétérinaire), t. IX, pag. 459 de ce *Dictionnaire.*
Hippiatrique. (*Art vétér.*) Science qui a pour objet la connoissance des maladies des chevaux et des autres animaux domestiques. *Voyez* Anatomie pathologique des animaux, II, 544 à 575; Hippopathologie, VII, 236; et Médecine (Médecine vétérinaire), IX, 459.
Hippocrate. (*Biogr. méd.*, *Hist. de la méd.*) VII, 200 à 235. *Voyez* aussi l'article Hygiène, VII, 398 à 400.
Hippocratique (Face). (*Séméiot.*) *Voyez* Face, VI, 246; et Séméiotique, XIII, 17.
Hippolite. (*Art vétér.*, *Pathol.*) VII, 235 et 236. *Voyez* aussi Bezoard, III, 716.
Hippolithe (St.-). (Eaux minérales de). VII, 235.
Hippomanes. (*Art vétér.*) *Voyez* Haras, VII, 46.
— (*Mat. médic.*) VII, 236.
Hippopathologie. (*Art vétér.*) Synonyme d'hippiatrique, VII, 236 à 239. *Voyez* aussi Anatomie comparée, II, 613; et Médecine (Médecine vétérinaire), IX, 459.
Hippopodie. (*Pathol.*) *Voyez* Orthopédie, XI, 213.
Hippopotame. (*Hyg.*, *Mat. médic.*, *Zool.*) VII, 239.
Hippotomie. (*Art vétér.*) Anatomie du cheval. *Voy.* Anatomie comparée, II, 613.
Hippuris. (*Pathol.*) VII, 239 et 240.
Hippus. (*Pathol.*) VII, 240.
Hircine. (*Chim.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplém.*
Hire (Jean-Nicolas de la). (*Biogr. médic.*) VII, 240 et 241.
Hirondelle. (*Mat. médic.*, *Ornith.*) VII, 241.
Hispidité. (*Nosol.*) VII, 241.
Hiver. (*Hyg.*) VII, 241 à 243. *Voyez* aussi Année médicale, III, 34.
Hoboken (Nicolas). (*Biogr. médic.*) VII, 243 et 244.
Hobus. (*Hyg.*, *Mat. médic.*) Espèce de prunier, VII, 244.
Hocher. (*Art vétér.*) VII, 244.
Hochet. (*Hyg.*) VII, 244.
Hock de Brackenau (Wendelinus). (*Hist. de la méd.*) VII, 244.
Hocquet. (*Art vétér.*, *Pathol.*) VII, 244.
Hodges (Nathanaël). (*Biogr. médic.*) VII, 244 et 245.
Hœchstetter (Philippe). (*Biogr. médic.*) VII, 245.
Hofer (Wolfgang). (*Biogr. méd.*) VII, 245.
Hoffmann. (*Biogr. médic.*) Notice biographique et bibliographique sur plusieurs célèbres médecins de ce nom, VII, 245 à 253.
— (Liqueur minérale d'). (*Pharm.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Liqueur, VIII, 169.
Holland (Philémon). (*Biogr. médic.*) VII, 253.
Hollande. (*Hyg.*) VII, 253 et 254.
Holz (Eaux minérales d'). VII, 254.
Holzbad (Eaux minérales d'). *Voyez* Holz, VII, 254.
Homard. (*Hyg.*, *Zool.*) VII, 254. *Voyez* aussi Nourriture, X, 715.
Homberg (Guillaume). (*Biogr. médic.*) VII, 254 et 255.
Homicide. (*Méd. lég.*) *Voyez* Blessures, III, 753.
Homme. (*Hyg.* et *Mat. médic.*) VII, 255 à 260.
Homophage. (*Hyg.*) VII, 260.
Homophagie. (*Hyg.*) VII, 260.
Homotone. (*Pathol.*) VII, 260.
Honain. (*Biogr. médic.*) VII, 260 et 261.
Hongre (Cheval). (*Art vétér.*, *Hyg.*) Cheval châtré. *Voyez* Cheval, IV, 704; et Haras, VII, 61.
Hongrie (Mal de). (*Pathol.*) VII, 269.
Honoraires du médecin. (*Polic. médic.*) *Voyez* Médecins, IX, 9; et Police médicale, XI, 209.
Honoré (St.-) (Eaux minérales de). *Voy.* St.-Honoré, XII, 655.
Hoock (Robert). (*Biogr. médic.*) VII, 261 et 262.
Hoorne (Jean Van). (*Biogr. médic.*) VII, 262 et 263.
Hopital ambulant. (*Méd. milit.*) *Voyez* Ambulance, II, 116; et Médecine (Médecine militaire), IX, 297.
— (Ameublement d'). (*Méd. milit.*) *Voy.* Ameublement, II, 143 et 144.
— (Fièvre d'). Un des noms du typhus. *Voyez* ce dernier mot, XIII, 340.
— (Pourriture d'). *Voyez* Pourriture, XII, 293.
Hopitaux (Air des). (*Hyg.*) *Voyez* Air des hopitaux, I, 569; et l'article Hygiène, VII, 391.
— (Administration des). (*Hyg. publiq.*) *Voyez* Administration, I, 192. — Du traitement des phthisiques dans les hôpitaux, VII, 263 à 269.
— (Ateliers des). (*Administr. des hôpit. civ.*) *Voyez* Ateliers, III, 384.
— des armées. (*Méd. milit.*) *Voyez* Armées, III, 256 et suiv.; et Militaire (Médecine militaire), IX, 219.
Hoquet. (*Pathol.*) VII, 269 à 273. *Voyez* aussi Anatomie pathologique, II, 347; et Séméiotique, XIII, 10.
Hordeatio. (*Art vétér.*, *Pathol.*) VII, 273.
Hordeine. (*Chim. végét.*) *Voy.* ce mot dans le *Supplément.*
Horn (Gaspar). (*Biogr. médic.*) VII, 273.
Horoscope. (*Hyg.*) VII, 273. *Voyez* aussi Astrologie, III, 369.
Horreur. (*Hyg.*) VII, 273 et 274.
Horripilation. (*Séméiotiq.*) VII, 274 et 275.
Horstius. (*Biogr. médic.*) Notice biographique et bibliographique sur plusieurs médecins de ce nom, VII, 275 à 277.
Hoste (Eaux minérales d'). VII, 277.
Hottentotes (Tablier des). (*Anat.*) *Voyez* Tablier, XIII, 201.
Houblon. (*Bot.*, *Mat. médic.*, *Hyg.*) VII, 277. *Voyez* aussi Bière, III, 722 à 725.

Houille. (*Hyg.*) Charbon de terre. *Voyez* Charbon, IV, 619 à 626.
Houllier (Jacques). (*Biogr. médic.*) VII, 277 et 278.
Houx (Petit). (*Bot.*, *Mat. médic.*) VII, 278 et 279. *Voy.* aussi Fragon, VI, 498; et Petit houx, XI, 625.
Howard (Jean). (*Biogr. médic.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément.*
Huarte (Jean). (*Biogr. médic.*) VII, 279.
Hubert (Etienne). (*Biogr. médic.*) VII, 279 et 280.
Hucher (Jean). (*Biogr. médic.*) VII, 280.
Huile d'anet. (*Mat. médic.*) *Voyez* Anet, II, 712.
— d'anis. (*Mat. médic.*) *Voyez* Anis, III, 28.
— animale rectifiée ou de Dippel. (*Mat. médic.*) VII, 282 et 283.
— d'amandes douces ou amères. (*Mat. médic.*) VII, 283 et 284.
— d'antimoine. (*Mat. médic.*) Synonyme de beurre d'antimoine, VII, 284 et 285. *Voyez* aussi Antimoine, III, 81.
— d'arsenic. (*Mat. médic.*) VII, 285. *Voyez* Arsenic, III, 316.
— d'aspic. (*Mat. médic.*) *Voyez* Lavande, VIII, 75.
— de ben. (*Mat. médic.*) VII, 285. *Voyez* aussi Ben, III, 680; et Noix de ben, X, 629.
— de benjoin. (*Mat. médic.*) VII, 285.
— de briques. (*Mat. médic.*) VII, 285.
— de cacao. (*Mat. médic.*) *Voyez* Cacao, IV, 206; et Chocolat, 828.
— de cade. (*Mat. médic.*) VII, 285. *Voyez* aussi Cade (Huile de), IV, 241.
— de cajeput. (*Mat. médic.*) *Voyez* Mélaleuca, IX, 588.
— de camomille. (*Mat. médic.*) VII, 285 et 286.
— de chaux. (*Mat. médic.*) VII, 286.
— de cire. (*Mat. médic.*) VII, 286.
— de corne de cerf. (*Mat. médic.*) *Voyez* Huiles animales et Huile de Dippel, VII, 282.
— de crapauds. (*Mat. médic.*) VII, 286.
— de croton tiglium. (*Mat. médic.*) *Voyez* Tiglium, XIII, 259.
— de Dippel. (*Mat. médic.*) *Voyez* Huiles animales, VII, 282.
— empyreumatique. (*Pharm.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Empyreumatique (Huile), V, 810.
— de fourmis. (*Mat. médic.*) *Voy.* Huile de crapauds, VII, 286.
— de gabian. (*Mat. médic.*) *Voyez* Gabian, VI, 344.
— de gayac. (*Mat. médic.*) *Voyez* Gayac, VI, 569.
— de genevrier. (*Mat. médic.*) *Voyez* Cade (Huile de), IV, 241.
— de gérofle. (*Mat. médic.*) *Voy.* Gérofle, VI, 625.
— glaciale. (*Mat. médic.*) *Voyez* Acide vitriolique, I, 114.
— grasse. (*Mat. médic.*) VII, 293.
— de grenouilles. (*Mat. médic.*) *Voyez* Huile de crapauds, VII, 286.
— de jayet ou jays. (*Mat. médic.*) VII, 257. *Voy.* aussi Succinique (Acide), XIII, 151.
— de lézards. (*Mat. médic.*) *Voy.* Huile de crapauds, VII, 286.
— de lin. (*Mat. médic.*) *Voyez* Lin, VIII, 146.
— de lis. (*Mat. médic.*) VII, 287.
— de mercure. (*Mat. médic.*) VII, 287.
— de morelle. (*Mat. médic.*) VII, 287.
— de mucilages. (*Mat. médic.*) VII, 287 et 288.
— de néroli. (*Mat. médic.*) *Voyez* Néroli, X, 580.
— de noix. (*Mat. médic.*) *Voyez* Noix, X, 629.
— d'œillet. (*Mat. médic.*) *Voyez* Pavot, XI, 468.
— d'œufs. (*Mat. médic.*) VII, 289.
— d'olives. (*Mat. médic.*) VII, 289. *Voyez* aussi Olivier, XI, 113.
Huile d'oranger. (*Mat. médic.*) *Voyez* Néroli, X, 629.
— de palma christi. (*Mat. médic.*) *Voyez* Ricin (Huile de), XII, 585.
— de petits chiens. (*Mat. médic.*) *Voyez* Huile de mucilages, VII, 287.
— de petits loups. (*Mat. médic.*) *Voyez* Huile de mucilages, VII, 287.
— de pétrole. (*Mat. médic.*) *Voyez* Pétrole, XI, 628.
— pyrogénée. (*Mat. médic.*) *Voyez* Empireumatique (Huile), V, 810.
— de ricin. (*Mat. médic.*) *Voyez* Ricin, XII, 585.
— rosat. (*Mat. médic.*) VII, 288.
— de roses. (*Mat. médic.*) VII, 288. *Voyez* aussi Rosier, XII, 608.
— de safran. (*Mat. médic.*) VII, 288.
— de Saturne. (*Mat. médic.*) VII, 288.
— de scorpion. (*Mat. médic.*) *Voyez* Huile de crapauds, VII, 286.
— de soufre. (*Mat. médic.*) VII, 288. *Voyez* Acide sulfurique, I, 114; et Sulfurique (Acide), XIII, 170.
— de succin. (*Mat. médic.*) *Voyez* Succinique (Acide), XIII, 151.
— de tartre par défaillance. (*Mat. médic.*) VII, 288.
— de térébenthine. (*Mat. médic.*) *Voyez* Térébenthine, XIII, 230.
— de tortue. (*Mat. médic.*) *Voyez* Tortue, XIII, 281.
— de Vénus. (*Mat. médic.*) VII, 289.
— de vers. *Voyez* Huile de crapauds.
— de vitriol. (*Mat. médic.*) *Voyez* Acide vitriolique, I, 114; Réactif, XII, 467; et Sulfurique (Acide), XIII, 170.
Huiles animales. (*Mat. médic.*) VII, 282.
— douces tirées par expression. (*Mat. médic.*) VII, 289 et 290.
— essentielles. (*Mat. médic.*) VII, 290 à 293.
— fétides empyreumatiques. (*Mat. médic.*) VII, 293.
— végétales. (*Mat. médic.*) VII, 293.
Huîtres. (*Hyg.*, *Zool.*) VII, 293 et 294. *Voyez* aussi Nourriture, X, 715 et 734.
Humectans. (*Thérap.*) VII, 294 et 295.
Humectant (Régime). (*Hyg.*) VII, 294.
Humeur. (Affection.) (*Hyg.*) VII, 295.
Humeurs. (*Physiol.*, *Pathol.*) VII, 295 et 296.
— (Acreté, acrimonie des). *Voyez* Acretés, I, 126.
— froides. (*Pathol.*) Nom vulgaire des scrofules. *Voyez* ce dernier mot, XII, 736.
Humidité. (*Physiq.*) *Voyez* Air, I, 533.
Humorisme. (*Pathol. inter.*) *Voy.* ce mot dans le *Supplém.*
Humoristes. (*Pathol. inter.*) *Voy.* ce mot dans le *Supplém.*
Hunauld (François Joseph). (*Biogr. médic.*) VII, 296 et 297.
Hunter (Jean). (*Biogr. méd.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément.*
Huppe. (*Mat. médic.*, *Ornith.*) VII, 299.
Hyacinthe. (*Mat. médic.*, *Minér.*) VII, 299.
Hyalode. (*Séméiot.*) VII, 299.
Hydarthrose. (*Pathol.*) *Voyez* Hydarthrus, VII, 299.
Hydarthrus. (*Pathol.*) VII, 299.
Hydatide. (*Pathol.*, *Helminth.*) VII, 299 et 300. *Voyez* aussi Vers intestins (vers vésiculaires), XIII, 423.
Hydatidocèle. (*Pathol.*) VII, 300.
Hydatisme. (*Pathol.*) VII, 300.
Hydatoïde. (*Anat. pathol.*) VII, 300.
Hydnes. (*Hyg.*, *Bot.*, *Mat. médic.*) *Voy.* Champignons, IV, 595; et Nourriture, X, 692.
Hydragogues. (*Mat. médic.*, *Thérap.*) VII, 300 et 301.
Hydrargyrose. (*Mat. médic.*) VII, 301.
Hydraulique (Médecine hydraulique). (*Physiol.*) VII, 301.

Hydrentérocèle. (*Pathol.*) *Voyez* Hydroentérocèle, VII, 302.
Hydriodates. (*Chim.*) *Voyez* Sel, XII, 755. — De l'*hydriodate de potasse* en particulier. *Voyez* Potasse, XII, 268.
Hydroa. (*Pathol.*) VII, 301 et 302. *Voyez* aussi Exanthèmes, VI, 138.
Hydrocardie. (*Pathol.*) VII, 302.
Hydrocèle. (*Pathol. chir.*) VII, 302. *Voy.* Hydropisie, VII, 324.
Hydrocéphale. (*Pathol. chir.*) Hydropisie de la tête. *Voyez* Anatomie pathologique, II, 264 et 266; et Hydropisie, VII, 312.
— (*Art vétér.*, *Pathol.*) *Voyez* Apoplexie, III, 186.
Hydrochlorates. (*Chim.*) *Voyez* Sel, XII, 755. — De l'*hydrochlorate de soude* en particulier. *Voyez* Soude, XIII, 77.
Hydrochlorique (Acide). (*Chim.*, *Mat. médic.*) Nom scientifique de l'acide muriatique. *Voyez* Acide marin, I, 112; et Muriatique (Acide), X, 409.
Hydrocirsocèle. (*Pathol. chir.*) VII, 302.
Hydrocotyle. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Codagen, V, 27; et Ecuelle d'eau, 685.
Hydrocyanates. (*Chim.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Sel (prussiates), XII, 348.
Hydro-cystis. (*Pathol.*) Hydropisie enkystée, VII, 302. *Voyez* aussi Hydropisie, VII, 314 et suiv.
— -entérocèle. (*Pathol.*) VII, 302.
— -entéromphale. (*Pathol. chir.*) VII, 303.
— -entéro-épiplomphale. (*Pathol. chir.*) VII, 303.
Hydrogala. (*Mat. médic.*) VII, 303.
Hydrogène. (*Chim.*, *Pathol.*) De l'hydrogène considéré sous le rapport de la pathologie, VII, 303 à 306. *Voyez* Gaz hydrogène, VI, 605. — De l'*hydrogène sulfuré* en particulier. *Voyez* Réactif, XII, 466.
Hydroglosse. (*Pathol.*) Synonyme de grenouillette ou ranule. *Voyez* Hydropisie, VII, 314; et Ranule, XII, 451.
Hydromédiastine. (*Pathol.*) *Voyez* ce mot ans le *Supplément*.
Hydromel. (*Hyg.*, *Mat. médic.*) VII, 306. *Voyez* aussi l'article Diète, V, 447.
Hydromètre. (Mesure.) *Voy.* ce mot dans le *Supplément*.
— (*Pathol.*) *Voyez* Hydropisie de la matrice, VII, 227 à 329, 359 et 360.
Hydromphale. (*Pathol.*) Hydropisie de l'ombilic. *Voyez* Hernie dans le *Dictionnaire de Chirurgie* de cette Encyclopédie.
Hydropédèse. (*Pathol.*) VII, 306.
Hydropéricarde. (*Pathol.*) Hydropisie du péricarde. *Voy.* Anatomie pathologique, II, 285.
Hydrophobe. (*Pathol.*) VII, 306.
Hydrophobie. (*Pathol.*) VII, 306 à 309. *Voyez* aussi l'article Anatomie pathologique, II, 257 à 261; Cælius Aurelianus, IV, 249; et Rage, XII, 430.
Hydrophthalmie. (*Pathol.*) Hydropisie de l'œil. *Voyez* Œil d'éléphant, XI, 101.
Hydropiques (Eau des). (*Méd. prat.*) Son analyse, VII, 309 à 312.
Hydropisie. (*Pathol.*) VII, 312 à 359. *Voyez* aussi les articles Abstinence (Abstinence de la boisson dans l'hydropisie), I, 38; Anti-hydropiques, III, 75; Boissons, IV, 34, où il a été traité de la nécessité de faire usage des boissons dans cette maladie; Drastiques, V, 532; et Hydropiques (Eau des), VII, 309 à 312.
Hydropisie du cerveau. (*Art vétér.*, *Pathol.*) *Voyez* Apoplexie, III, 186.
— de la matrice. (*Pathol.*) VII, 327 à 329, 359 et 360.
— des ovaires. (*Pathol.*) VII, 326 et 327, 360 à 363.
— du péritoine. (*Pathol.*) VII, 363 à 368.
— des trompes de fallope. (*Pathol.*) VII, 369 à 372.
Hydropneumatocèle. (*Pathol. chir.*) VII, 372.
Hydropneumosarque. (*Pathol.*) VII, 372.
Hydropoïde. (*Pathol.*) VII, 372.
Hydropote. (*Hyg.*) VII, 372.
Hydrorachis. (*Pathol. chir.*) *Voyez* Spina bifida, XIII, 93.
Hydro-rachitis. (*Pathol.*) VII, 372. *Voyez* aussi Hydropisie, 314; et Spina bifida, XIII, 93.
Hydrosarcocèle. (*Pathol.*) VII, 372.
Hydrosarque. (*Pathol.*) Synonyme d'anasarque, suivant Nysten. *Voyez* Anasarque, II, 235; et Hydropisie, VII, 329 et 330.
Hydrosulfates. (*Chim.*) *Voyez* Sel, XII, 755.
Hydrothorax. (*Pathol.*) Hydropisie de poitrine. *Voyez* l'article Anatomie pathologique, II, 278; et Hydropisie, VII, 315.
Hydrotique. (*Mat. médic.*, *Thérap.*) Synonyme d'hydragogue. *Voyez* ce mot, VII, 300.
Hygiène. (*Hyg.*) VII, 373 à 437. — Définition, objet et division de l'hygiène, 373. — Son histoire, 373 et 374. — Histoire de l'*hygiène* publique, de la législation, des mœurs et de la police des peuples anciens relativement à l'*hygiène*, 374 et 375. — *Législation physique, ou hygiène législative chez les peuples anciens*. Législation physique, ou hygiène publique des Hébreux, 375 et 376. — *Hygiène* législative de Lycurgue et des Grecs en général, 376 à 379. — Législation physique de Pythagore et de Platon, 379 et 380. — Hygiène législative des Perses au temps de l'enfance du grand Cyrus, 580 et 581. — Des mœurs et coutumes des Anciens relativement à l'hygiène. De la gymnastique, 381 et 382. — Des bains et des repas dans leur rapport avec la gymnastique, 383 et 384. — Des réglemens relatifs à la police publique chez les Anciens, 384 à 386. — Hygiène publique des Modernes, 386. — Législation, mœurs et coutumes. Gymnastique, bains et régime, 386 à 390. — Police relative à la salubrité publique, 390. — Lazaret, hôpitaux et mesures préservatives, 390 à 392. — Des prisons et des maisons de travail, 392. — De la salubrité des villes, des camps et des vaisseaux. Des colonies, des desséchemens, etc., 392 à 394. — Histoire de l'hygiène privée, 394. — De l'hygiène avant l'âge d'Hippocrate, 394 à 396. — Histoire de l'hygiène ramenée à quatre époques principales, 396 et 397. — *Première époque*, celle d'Hippocrate. Différens temps de cette époque, 397 et 398. — Premiers temps de la première époque, depuis Hippocrate jusqu'à Galien, 398 à 400. — Dioclès de Caryste, 401. — Celse, 401 et 402. — Plutarque, Agathinus, 402 à 404. — Second temps de la première époque. Galien, 404 à 407. — Porphyre, 407 et 408. — Oribase et les Grecs anciens qui ont suivi Galien, 408. — Troisième temps de la première époque. Ecole des Arabes, 409. — Ecole des Grecs modernes, 411. — Ecole de Salerne et médecins européens jusqu'au renouvellement des lettres, 411 à 413. — Quatrième temps de la première époque, depuis le renouvellement des lettres jusqu'à Sanctorius, 413 à 415. — *Seconde époque*, celle de Sanctorius, 415 à 417. — *Troisième époque*. Renouvellement des sciences physiques, 417. — De la philosophie, de l'art et de l'étude philosophique, 417 à 419. — Progrès des sciences naturelles et expérimentales les plus utiles à la connoissance de l'homme, dans le cours de la troisième époque, 419 à 422. — Progrès de l'hygiène dans le cours de la troisième époque, 422 et 423. — Traces de ces progrès dans les principaux ouvrages qui ont contribué à perfectionner les différentes parties de l'hygiène, 423. — Traités généraux, *ibid.* = particuliers. Progrès de l'hygiène dans la connoissance physique de l'homme, de ses rapports avec les climats, des variétés de sa constitution physique ou de ses tempéramens, *ibid.* — Progrès de l'hygiène

dans l'étude des choses qui intéressent la santé, 424. — — Progrès de l'hygiène dans la théorie du régime, 427. — *Quatrième époque*, marquée par la découverte des fluides aériformes et le renouvellement des sciences chimiques, 428. — Histoire abrégée des découvertes qui intéressent l'homme, qui concourent à perfectionner la connoissance de sa constitution physique et l'intelligence des phénomènes de son organisation, *ibid.* — Conjectures sur les avantages que la connoissance physique de l'homme et l'hygiène peuvent retirer des découvertes déja faites dans l'étendue de la quatrième époque, 430 à 432. — Exposition du plan d'un *traité d'hygiène*, 432 à 437. *Voyez* aussi Affections de l'ame, I, 245; Afrique, 281 à 353; Ages (Régime des), 359 à 367; Air, 492 à 590; Alimens, 675 à 719; Atmosphère, III, 392 à 406; Europe, VI, 200 et suiv.; Nourriture, X, 674 à 760; Palestre, XI, 278; et Passions, XI, 413 et suiv.

Hygiène. (*Art vétér.*) De l'hygiène vétérinaire considérée dans les chevaux. *Voyez* Cheval, IV, 759 à 773.

— militaire. Considérations générales sur l'hygiène militaire. *Voyez* Médecine militaire, IX, 307 et suiv.

— navale. (*Hyg.*) *Voyez* Navale (Hygiène), X, 518 et suiv.

Hygromètre. (*Physiq.*) VII, 437 et 438.

Hygrophobie. (*Pathol.*) Crainte ou aversion pour les liquides, VII, 438. *Voyez* Hydrophobie, VII, 306.

Hymen. (*Hyg.*) Considéré sous le rapport de l'amour physique. *Voyez* Amour physique, II, 163 à 170.

— (*Anat.*, *Pathol.*) Repli formé par la membrane muqueuse de la vulve au moment où elle pénètre dans le vagin. *Voyez* Anatomie pathologique, II, 484; et Vulve, XIII, 542 et 543. — De la rupture de la membrane hymen, considérée sous le point de vue de la médecine légale. *Voyez* Défloration, V, 327; et Viol, XIII, 166.

Hyoscyamine. (*Chim. végét.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément*.

Hyperbolique (Attitude). (*Hyg.*) VII, 438 et 439.

Hypercatharse. (*Pathol.*) Synonyme de superpurgation. *Voyez* ce dernier mot, XIII, 173.

Hypercousie. (*Pathol.*) *Voyez* Ouïe, XI, 248.

Hypercrise. (*Pathol.*) VII, 439.

Hyperostose. (*Pathol.*) Excroissance osseuse. *Voy.* Exostose, VI, 169.

Hypersarcose. (*Pathol.*) VII, 439.

Hypertrophie. (*Pathol.*) *Voyez* Organiques (Altérations), XI, 175; et Poumon (Hypertrophie du), XII, 289.

Hypnobate. (*Pathol.*) Synonyme de somnambule. *Voyez* ce dernier mot, XIII, 70.

Hypnologique. (*Hyg.*) VII, 439.

Hypnotiques. (*Mat. médic.*, *Thérap.*) VII, 439. *Voyez* aussi Narcotiques, X, 466; et Somnifères, XIII, 71.

Hypocatharse. (*Mat. médic.*) VII, 439.

Hypochondres. (*Séméiotiq.*) Régions latérales et supérieures de l'abdomen. Etat des hypochondres dans les maladies. *Voyez* Bas-ventre, III, 621.

Hypochondrie. (*Pathol.*) Maladie des hypochondres. *Voy.* Anti-hypochondriaques, III, 76; Atrabilieuse (Constitution), III, 416; Bas-ventre, III, 621; et Maladies imaginaires, VIII, 389.

Hypociste. (*Bot.*, *Mat. médic.*) VII, 439 et 440.

Hypocrane. (*Pathol. chir.*) VII, 440.

Hypocras. (*Hyg.*) VII, 440.

Hypogastrocèle. (*Pathol. chir.*) VII, 440.

Hypophase ou Hypophasie. (*Pathol.*) VII, 440.

Hypophore. (*Pathol. chir.*) VII, 449.

Hypophthalmie. (*Pathol.*) VII, 449.

Hypopion. (*Pathol.*) Abcès de l'œil, VII, 449.

Hyposarca. (*Pathol.*) Synonyme de physconie. *Voyez* ce dernier mot, XII, 1.

Hypospadias. (*Pathol.*) Vice de conformation du canal de l'urèthre. *Voyez* Anatomie pathologique, II, 472 et suiv.; Pénis, XI, 515; et Urèthre, XIII, 362.

Hypostase et Hypostatique. (*Séméiotiq.*) Sédiment de l'urine. *Voyez* Séméiotique, XIII, 15; et Urine, 167.

Hypothèse. (*Nosol.*) VII, 449.

Hyssope. (*Bot.*, *Mat. médic.*) VII, 449.

Hysteralgia. (*Pathol.*) VII, 449 et 450.

Hystérie. (*Pathol.*) *Voy.* Anti-hystériques, III, 76; Hystéricisme, VII, 450 à 459; et Matrice, VIII, 601 et 602.

Hystéricisme. (*Pathol.*) VII, 450 à 459. *Voyez* aussi Matrice, VIII, 601 et 602.

Hystérique (Passion, maladie). (*Pathol.*) *Voyez* Hystéricisme, VII, 450.

Hystériques (Femmes). (*Pathol.*, *Mat. médic.*, *Thérap.*) VII, 459. *Voyez* aussi Hystéricisme, VII, 450.

Hystéritis. (*Pathol.*) Inflammation de matrice. *Voyez* Matrice, VIII, 601; et Métrite, X, 79.

Hystérocèle. (*Pathol. chir.*) Hernie de matrice. *Voyez* Descente de matrice, V, 399.

Hystéroloxie. (*Accouchem.*) VII, 459.

Hystérotomie. (*Opér. chir.*) Synonyme d'opération césarienne, VII, 459. *Voyez* Opération césarienne dans le *Dictionnaire de Chirurgie* de cette Encyclopédie.

Hystérotomocée. (*Opér. chir.*) Synonyme d'opération césarienne. *Voyez* Opération césarienne dans le *Dictionnaire de Chirurgie*.

Hystricite. (*Art vétér.*, *Pathol.*) VII, 459.

I

Iatraleptes. (*Hist. de la médec.*) Médecins qui traitent les maladies par les frictions, et en général par les moyens externes. *Voyez* Iatraleptiques, VII, 452.

Iatraleptiques. (*Thérap.*) VII, 452. *Voyez* aussi Frictions, VI, 508; et Médecine iatraleptique, IX, 110.

Iatrique. (*Art vétér.*) VII, 452.

Iatrochimie et Iatrochimiste. VII, 452.

Iatrophysique, VII, 452.

Ibnu Saigh. (*Biogr. médic.*) VII, 452.

— Tophail. (*Biogr. médic.*) VII, 452 à 454.

— Zohar. (*Biogr. médic.*) *Voyez* Avenzoar, III, 454.

Iccus. (*Biogr. méd.*) VII, 454.

Ichor. (*Pathol.*) VII, 454.

Ichoreux. (*Art vétér.*, *Chir.*) VII, 454.

Ichthyocole. (*Hyg.*, *Mat. méd.*) Vessie natatoire desséchée de l'esturgeon. *Voyez* Colle de poisson, V, 48; et Esturgeon, VI, 105.

Ichthyophages. (*Hyg.*) VII, 454.

Ichthyose. (*Pathol.*) Maladie dans laquelle la peau se recouvre d'écailles sèches. De l'*ichthyose nacrée* en particulier. *Voyez* Nacrée (ichthyose nacrée), X, 448; et Pellagre, XI, 503.

Ictère. (*Pathol.*) VII, 455 à 457. *Voy.* Anatomie pathologique, II, 399 à 404; et Jaunisse, VII, 720.

— noir. (*Pathol.*) *Voyez* Mélasictère, IX, 605.

Ictéricie. (*Pathol*) *Voyez* Ictère, VII, 457.

Ictérique. (*Art vétér.*, *Pathol.*) VII, 457 et 458.

Ides (Eaux minérales d'). VII, 458.

Idrocrase. (*Médec.*) *Voyez* Idiosyncrase, VII, 458.

Idiopathies. (*Pathol.*) VII, 458.

Idiopathique. (*Pathol.*) VII, 458.

Idiosyncrasie. (*Physiol.*) VII, 458.

Idiot. (*Pathol.*) VII, 458. *Voyez* aussi Manie, VIII, 487; Médecine mentale, IX, 157.

Idiotisme. (*Pathol.*) *Voyez* Manie, VIII, 487; et Médecine mentale, IX, 157.
If. (*Art vétér.*, *Bot.*, *Mat. médic.*) VII, 458 à 461.
Igasarique (Acide). (*Chim.*) Synonyme de strychnique (Acide). *Voyez* ce dernier mot, XIII, 142.
Igname. (*Bot.*, *Mat. médic.*) VII, 461.
Ignition. (*Art vétér.*, *Chirur.*) *Voy.* Adustion, I, 224 à 229.
Iléon. (*Art vétér.*, *Anat. chir.*) VII, 461.
Iles (Os des). (*Art vétér.*, *Chir.*) *Voy.* Iléon, VII, 462.
Iléus. (*Pathol.*) *Voyez* Anatomie pathologique, II, 375; Iliaque (Passion), VII, 463; Passion iliaque, XI, 411; et Volvulus, XIII, 494.
Iliaque (Passion). (*Path.*) VII, 463 à 466. *Voyez* aussi l'article Anatomie pathologique, II, 375; Passion iliaque, XI, 411; et Volvulus, XIII, 494.
Illégitimes (Naissances). (*Médec. lég.*) VII, 466. *Voyez* Naissances tardives, X, 453.
Illition. (*Thérap.*) Synonyme d'onction. *Voyez* ce dernier mot, XI, 120.
Illosis. (*Pathol.*) VII, 466.
Illutation. (*Thérap.*) VII, 466. *Voyez* aussi Boues des eaux. IV, 90 et 91.
Imagination. (*Hyg.*, *Thérap. et Pathol.*) De l'imagination considérée sous le point de vue de l'hygiène, VII, 466 à 474. = comme moyen préservatif et curatif, 474 à 487. = comme causes de maladies, 487 à 491.
— des femmes enceintes. (*Physiol.*) *Voyez* Envies, V, 885.
— (*Art vétér.*, *Pathol.*) Cheval affecté d'immobilité, VII, 492. *Voyez* Immobilité, VII, 493.
Imbibition. (*Chim.*) VII, 492.
Imbriaque. (*Art vétér.*, *Pathol.*) VII, 492. *Voyez* Immobilité, VII, 493 et suiv.
Immersion. (*Hyg.*, *Thérap.*, *Art vétér.*) VII, 492. Des observations et préceptes relatifs à l'usage de l'immersion dans l'eau dans les animaux attaqués de la rage ou mordus par des chiens enragés, VII, 492 et 493.
Immobile. (*Art vétér.*, *Pathol.*) *Voyez* Immobilité, VII, 493.
Immobilité. (*Hyg.*) Repos absolu du corps. *Voy.* Inaction, VII, 522; et Repos, XII, 517.
— (*Art vétér.*, *Pathol.*) Maladie propre au cheval, qui a beaucoup de rapport avec la catalepsie chez l'homme, VII, 493 à 499.
Immodéré (Régime). (*Hyg.*) *Voyez* Excès, VI, 115.
Immortelle. (*Bot.*, *Mat. médic.*) VII, 499.
Impastation. (*Pharm.*, *Mat. médic.*) VII, 499.
Impatient (Cheval). (*Art vétér.*) VII, 499.
Imperato (Ferrante). (*Biogr. médic.*) VII, 499 et 500.
Impératoire. (*Bot.*, *Mat. médic.*, *Art vétér.*) VII, 500.
Imperforation. (*Anat. pathol.*) Vice de conformation, caractérisé par l'absence d'une ouverture naturelle. De l'*imperforation de l'anus* en particulier, considérée chez les enfans, VII, 500 à 505. *Voyez* aussi Anatomie pathologique, II, 383.
— de l'anus. (*Art vétér.*, *Pathol.*) VII, 507.
Imperiali (Jean-Baptiste). (*Biogr. médic.*) VII, 507.
Impetigo. (*Pathol.*) VII, 507 à 508.
Imposture (Dans les maladies). (*Médec. lég.*) *Voyez* Maladies (Maladies simulées), VIII, 429 et suiv.; et Simulé, XIII, 55.
Impotent. (*Pathol.*) VII, 508.
Impregnation. (*Physiol.*) VII, 508 à 510.
Impression. (*Hyg.*) VII, 510.
Imprimeurs (Maladies des). (*Hyg.*) VII, 510 et 511.
Impubère. (*Hyg.*) Qui n'a pas encore atteint l'âge de la puberté. *Voyez* Puberté, XII, 359.
Improlifique. (*Art vétér.*, *Hyg.*) VII, 511.
Impuissance. (*Hyg.*, *Art vétér.*, *Hyg.*) VII, 511 à 522.
Impureté. (*Hyg.*, *Pathol.*) VII, 522.
Inaction. (*Hyg.*) VII, 522.
— (*Art vétér.*, *Hyg.*) VII, 522 et 523.
Inanition. (*Hyg.*) VII, 523.
— (*Art vétér.*, *Hyg.*) VII, 523 et 524.
Inappétence. (*Path.*) Défaut d'appétit. *Voy.* Anorexie, III, 44 à 46.
— (*Art vétér.*, *Hyg.*, *Pathol.*) VII, 524 à 526.
Inauration. (*Pharm.*) VII, 526.
Incarnatifs. (*Mat. médic.*, *Thérap.*) VII, 526. *Voyez* aussi Cicatrisans, IV, 846; Sarcotiques, XII, 695.
— (*Art vétér.*, *Mat. médic.*) VII, 526 à 528.
Incération. (*Mat. médic.*) VII, 528.
Incertain (Cheval). (*Art vétér.*) VII, 529.
Inceste. (*Art vétér.*, *Hyg.*) VII, 529.
Incicatrisable. (*Pathol.*) VII, 529.
Incinération. (*Chim.*) VII, 529 et 530.
Incisifs. (*Art vétér.*, *Path.*) *Voy.* Apéritifs, III, 156.
— (*Mat. médic.*, *Thérap.*) VII, 530 et 531.
Incisives (Dents). (*Médec. pratiq.*) VII, 531 à 536.
— (*Art vétér.*, *Hyg.*), VII, 536. *Voyez* aussi Cheval, IV, 723.
Incontinence. (*Médec. pratiq.*) Abus des plaisirs de l'amour. = considérée particulièrement chez les femmes, VII, 536.
— d'urine. (*Pathol.*) Ecoulement involontaire de l'urine. = considérée particulièrement chez les enfans, VII, 536 à 538. = chez les adultes, 538 et 539. *Voyez* aussi Urine (*Eneurésie*), XIII, 366.
— *Art vétér.*, *Pathol.*) VII, 539 et 540.
Incrassans. (*Mat. méd.*, *Thérap.*) VII, 540 et 541.
— (*Art vétér.*, *Mat. médic.*) *Voy.* Adoucissans, I, 198.
Incube. (*Hyg.*, *Pathol.*) Synonyme de cauchemar, VII, 541 à 543. *Voyez* aussi Cochemar, V, 4 à 7.
Incurables (Maladies). (*Pathol.*) VII, 543.
Inde. (*Mat. méd.*) Espèce de fécule que l'on extrait seulement des feuilles de l'anil au moyen de l'eau et de l'huile d'olive. *Voyez* Anil, III, 13.
Indes. (*Hyg.*) *Voyez*, pour ce qui regarde ces climats, l'article Afrique, I, 281 et suiv.
Indication. (*Pathol.*) VII, 543 à 545.
Indicatif (Signe). (*Thérap.*) Etat d'une personne saine ou malade. *Voyez* Indiquant, VII, 572.
Indifférence. (*Art vétér.*, *Hyg.*) VII, 545 et 546.
Indigènes (Alimens). (*Hyg.*, *Mat. médic.*) Substances alimentaires ou médicamenteuses que l'on récolte dans le pays que l'on habite, VII, 546.
Indigeste. (*Hyg.*) VII. 546.
Indigestion. (*Pathol.*) *Voyez* Dyspepsie, V, 560 à 570.
— (*Art vétér.*, *Pathol.*) VII, 547 à 572.
Indigo. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Matière colorante, bleue, fournie par quelques plantes de la famille des Légumineuses. *Voyez* Avaru, III, 442.
Indigotine. (*Chim. végét.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément*.
Indisciplinable (Cheval). (*Art vétér.*) VII, 572.
Indisposition. (*Pathol.*) VII, 572.
Indocile (Cheval). (*Art vétér.*) VII, 572.
Indolence (*Hyg.*) VII, 572.
Indolent. (*Art vétér.*) VII, 572.
Indomptable. (*Art vétér.*) VII, 573.
Indostan. (*Hyg.*, *Pathol.*) De l'Indostan considéré sous le rapport médical. *Voyez* Médecine indostante, IX, 345.
Induration. (*Pathol.*) Dureté qui reste ou qui survient dans une partie enflammée. *Voyez* Squirrhe, XIII, 105; et Tumeurs, XIII, 331.
Inégalité atmosphérique. (*Hyg.*) VII, 573. *Voyez* aussi Air, I, 492 à 590.
Inertie de la fibre. (*Pathol.*) *Voyez* Fibre, VI, 371.

Inertie de la matrice. (*Pathol.*) VII, 573 à 578.
Infanticide. (*Médec. lég.*) VII, 578 à 587. *Voyez* aussi Cordon ombilical, V, 119 à 128; Docimasie pulmonaire, 482 à 490; et Fœtus (Ouverture du) VI, 427 et suiv.
Inféconde. (*Pathol.*) *Voyez* Stérilité, XIII, 114.
— (*Art vétér.*, *Hyg.*) *Voyez* Impuissance, VII, 521 et suiv.
Infécondité. (*Pathol.*) *Voyez* Stérilité, XIII, 114.
Infection. (*Hyg.*) *Voyez* Méphitisme, X, 587.
Infernale (Pierre). (*Chim.*, *Mat. médic.*) Nom vulgaire du nitrate d'argent fondu, VII, 587. *Voyez* aussi Argent, III, 247; Nitrate d'argent, 622; X, Pierre infernale, XII, 82; et Sel, 755.
Infibulation. (*Hyg.*, *Opér. chir.*) VII, 587 et 588. *Voyez* aussi Opérations, XI, 131.
Infiltration. (*Pathol.*) Accumulation d'un liquide dans les aréoles d'un tissu. *Voyez* Leucophlegmatie, VIII, 130; et Œdème, XI, 88 et suiv.
Infirmerie. *Voyez* Hôpitaux, VII, 263.
Inflammation. (*Pathol.*) VII, 588 à 593. *Voyez* aussi Gastritis, VI, 592 à 594; Phlegmasies, XI, 653 et suiv.
Inflammatoire. (*Pathol.*) Qui tient de l'inflammation.
Inflation. (*Pathol.*) Synonyme d'enflure ou de gonflement. *Voyez* Enflure, V, 871.
Influence. (*Hyg.*) *Voyez* Climat, IV, 878.
— des astres. (*Hyg.*) *Voyez* Astrologie, III, 369; et Astronomie, 372.
Influenza. (*Pathol.*) VII, 593.
Infusé. (*Pharm.*) VII, 593.
Infusion. (*Mat. méd.*, *Hyg.*) VII, 593 et 594.
Ingesta. (*Hyg.*) Dénomination employée par Hallé pour désigner la troisième classe des choses qui suivant lui constituent la matière de l'hygiène. *Voyez* Hygiène (Plan d'un cours d'), VII, 435.
Ingolstetter (Jean). (*Biogr. méd.*) VII, 594.
Ingrassias (Jean-Philippe). (*Biogr. méd.*) VII, 594 et 595.
Inhabité (Lieu). (*Hyg.*) VII, 595.
Inhumation. (*Hyg. publiq.*) *Voyez* Fossoyeurs, VI, 479 et 480; et le mot Exhumation dans le *Supplément*.
Injections astringentes. (*Thérap.*) VII, 595 à 598.
— antisyphilitiques. (*Thérap.*) De leur utilité dans les blennorrhagies et les blennorrhées. Manière dont on doit les faire, VII, 598 et 599.
Inoculation. (*Hyg.*, *Pathol.*) *Précis historique de* l'inoculation *jusqu'à nos jours*, VII, 599 à 607. — *Pratique de l'inoculation*, 607 à 629. — Du choix et de l'âge des sujets à inoculer, 607 et 608. — Constitution des sujets, 609. — Du choix de la saison, 609 et 610. — Préparation des sujets, 610 à 615. — Du choix de la matière variolique, 615 à 617. — Du choix du lieu sur lequel on doit l'appliquer, 617. — Des différentes méthodes à l'aide desquelles on pratique l'inoculation, 617. — *Méthode du vésicatoire*, 617. = de l'*incision*, 617 et 618. = des *piqûres*, vulgairement appelée *méthode des Sutton*, 618 et 619. — Parallèle des méthodes connues en Europe, 619 à 622. — Précautions qui doivent être observées en pratiquant la méthode d'élection, 622 et 623. — Manière dont se développe la petite vérole transmise à l'aide de l'inoculation. 1^re^ *période*. Eruption locale, 623. — Méthode des incisions. Méthode des piqûres, 624 et 625. — 2^e^ *période*. Fièvre d'invasion. Symptômes locaux, 625 et 626. — 3^e^ *période*. Eruption générale. Symptômes locaux, 626 et 627. — 4^e^ *période*. Suppuration des boutons. Dessèchement des pustules. Symptômes locaux, 627 à 629. — Traitement de la petite vérole inoculée, 629 à 635. — Variétés qui se rencontrent dans le cours de cette maladie, 633 à 635. — Des accidens qui peuvent succéder à la petite vérole inoculée, 635 et 636. — *Questions* relatives à l'inoculation, 636 à 644. — De l'inoculation considérée sous le point de vue de la médecine légale, 644 à 649. *Voy.* aussi Hygiène, VII, 391 et 392; et Variole, XIII, 400.
Inquiétude. (*Art vétér.*, *Pathol.*) *Voyez* Anxiété, III, 152.
— (*Hyg. médic. pratiq.*) Synonyme d'anxiété. *Voyez* ce dernier mot, III, 152.
Inquiétudes (des femmes enceintes). VII, 649 et 650.
Insalivation. (*Physiol.*) *Voy.* ce mot dans le *Supplément*.
Insectes. (*Hyg.*, *Entomol.*, *Mat. médic.*) VII, 650 à 658. *Voyez* aussi Nourriture, X, 715.
Insensibilité. (*Pathol.*) Perte ou absence de sensibilité. *Voyez* Sensibilité, XIII, 33.
— pour l'acte vénérien. (*Art vétér.*, *Hyg.*) *Voyez* Improlifique, VII, 511; et Impuissance, 521.
Insensible. (*Art vétér.*, *Pathol.*) *Voyez* Apathie, III, 154.
Insidieuse (Fièvre). (*Pathol.*) Fièvre qui, sous une bénignité apparente, cache un très-grand danger. *Voyez* Pernicieuses (Fièvres), XI, 564 et suiv.
Insipide. (*Hyg.*) VII, 658.
Insipides. (*Mat. médic.*) VII, 658. *Voyez* aussi Action des médicamens, I, 133 à 175.
Insolation. (*Thérap.*) Exposition au soleil. *Voy.* Adustion, I, 223.
Insoluble. (*Chim.*) VII, 658 et 659.
Insomnie. (*Hyg.*, *Pathol.*) Absence de sommeil. = considérée particulièrement chez les enfans, VII, 659 et 660.
Instiller. (*Pharm.*) VII, 660.
Instrumens de musique. (*Hyg.*) VII, 660 et 661.
Insuffisance. (*Thérap.*) VII, 661.
Insulaires. (*Hyg.*) *Voyez* Afrique, I, 281 à 353; et Europe, VI, 200 et suiv.
Intempérance. (*Hyg.*) VII, 661.
Intempérie de l'air. (*Hyg.*) VII, 661.
Intense et Intensité. VII, 661.
Intercadent (Pouls). (*Pathol.*) Une des variétés du pouls.
Intercalaire (Jour). (*Path.*) VII, 661.
Intercurrent (Pouls). (*Pathol.*) Variété du pouls.
Intercurrente (Fièvre). (*Pathol.*) VII, 661 à 663.
Intermèdes. (*Mat. médic.*) VII, 663. *Voyez* aussi Formule, VI, 468.
Intermission. (*Pathol.*) VII, 663.
Intermittent (Pouls). (*Pathol.*) VII, 663. *Voyez* aussi Pouls, XII, 277.
Intermittente (Fièvre). (*Pathol.*) VII, 663 à 684. *Voy.* aussi Fièvre, VI, 385.
Interruption (de régime). (*Hyg.*) VII, 684.
Intertrigo. (*Pathol.*) VII, 684 à 686.
Intestins. (*Anat.*, *Pathol.*) Long conduit musculo-membraneux replié sur lui-même, situé dans la cavité abdominale, constituant la partie inférieure du canal alimentaire, et s'étendant depuis l'estomac jusqu'à l'anus. *Voy.* Anatomie pathologique, II, 359; Séméiotique, XIII, 8. — De leurs blessures considérées sous le point de vue de la médecine légale. *Voyez* Bas-ventre, III, 629. — De leur rupture. *Voyez* ce dernier mot, XII, 628. — De leur ulcération. *Voyez* Ulcération, XIII, 347. — De leur gangrène. *Voyez* Intestins gangrénés, VII, 686 et 687.
Intropion. (*Pathol.*) *Voyez* Paupière, XI, 465.
Intumescentiæ. (*Nosol.*, *Pathol.*) VII, 687.
Intussusception. (*Physiol.*) *Voy.* ce mot dans le *Supplém.*
Inuline. (*Chim. végét.*) *Voy.* ce mot dans le *Supplément.*
Invagination. (*Pathol.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément.*
Invisquans. (*Art vétér.*, *Mat. médic.*) Synonyme d'adoucissans et d'incrassans, *Voyez* Adoucissans, I, 198; et Incrassans, VII, 540.
Iodates. (*Chim.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément.*

IODE. (*Chim.*) Nom d'un corps simple non métallique, découvert en 1813, et faisant partie des eaux-mères de la soude fournie par certains *fucus*. *Voyez* RÉACTIF, XII, 463; SEL, XII; THYROCÈLE, XIII, 255; et VAREC, 389.
IONVILLE (Eaux minérales d'). *Voyez* ROUEN (Eaux minérales de), XII, 610.
IOTACISME. (*Pathol.*) VII, 687; et PAROLE, XI, 406.
IPÉCACUANHA. (*Bot.*, *Mat. médic.*) VII, 687 et 688.
IPO. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* UPAS, XIII, 357.
IRAI (Eaux minérales d'). VII, 692.
IRIDÉES. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* NATURELLES (Familles), X, 515.
IRIS. (*Anat.*) *Voyez* ŒIL, XI, 98. — De sa chute en particulier. *Voyez* PROLAPSUS, XII, 328.
— FÉTIDE. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* GLAYEUL PUANT, VI, 646.
— GERMANIQUE. (*Bot.*, *Mat. méd.*) *Voyez* GLAYEUL, VI, 646.
— DE FLORENCE. (*Bot.*, *Mat. médic.*) VII, 688 à 689.
IRRÉGULIER. (*Pathol.*) Fièvre, Pouls, Symptôme. *Voyez* ces différens mots à leur ordre alphabétique.
IRRÉGULIÈRES (Maladies). (*Art vétér.*, *Pathol.*) *Voyez* ANOMALES (Maladies), III, 42.
IRRITABILITÉ. (*Hyg.*, (*Pathol.*) VII, 689 à 692.
IRRITABLE (Cheval). (*Art vétér.*, *Pathol.*) *Voyez* IMPATIENT, VII, 499.
ISAAC. (*Biogr. médic.*) VII, 692.
— dit BENIMIRAM. (*Hist. de la méd.*) VII, 692.
— LE HOLLANDAIS. (*Biogr. médic.*) VII, 692.
ISCHIADIQUE (Douleur). (*Pathol.*), VII, 692.
ISCHIAS. (*Nosol.*) Nom latin donné à la douleur sciatique. *Voyez* SCIATIQUE, XII, 722.
ISCHIATIQUE. (*Pathol.*) Nom donné à la névralgie femoro-poplitée. *Voyez* NÉVRALGIES, X, 588.
ISCHURIE. (*Pathol.*) Impossibilité d'uriner. De l'ischurie syphilitique en particulier, VII, 693 à 703. *Voy.* aussi, pour ce qui concerne cette maladie, les articles ANATOMIE PATHOLOGIQUE, II, 445 et suiv.; RÉTENTION, XII, 548; et URINE, XIII, 366.
ISIS. (*Hist. de la méd.*) VII, 703 et 704.
ISLE. (*Hyg.*) VII, 704.
ISMAEL AL ADIB. (*Biogr. médic.*) VII, 704 et 705.
ISOCHRONE. (*Physiol.*) Mot employé en physiologie et en pathologie pour désigner les mouvemens qui se font en temps égaux et en même temps.
ISOLEMENT. (*Physiq.*) VII, 705.
ISOLER. (*Physiq.*) VII, 705.
ISOLINE. (*Chim. végét.*) *Voy.* ce mot dans le *Supplément*.
ISOLOIR. (*Physiq. électr.*) VII, 705 et 706.
ISPANHAC (Eaux minérales d'). VII, 706.
ISSA. (*Hist. de la médic.*) VII, 706.
ISSEL (Eaux minérales d'). VII, 706.
ISSUES. (*Hyg.*) VII, 706.
ITTAKA. (*Art vétér.*) VII, 706.
IVETTE. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Espèce de germandrée. *Voy.* CHAMÆPITIS, IV, 581.
IVOIRE. *Voyez* ÉLÉPHANT, V, 752.
IVRAIE. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez*, pour les maladies causées par cette plante, ANTOINE (Feu St.-), III, 134; et ARDENS (Mal des), 231.
IVRESSE. *Voyez* MÉDECINE MENTALE, IX, 180.
IVROGNERIE. (*Hyg.*) *Voyez* CABARET, IV, 202.

J

JABOTAPITA. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Arbre du Brésil, VII, 707.
JABURANDIBA. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Arbre du Brésil, VII, 707.
JABUTICABA. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Grand arbre du Brésil, VII, 707.
JACA. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Arbre des Indes-Orientales, VII, 107.
JACAPUCAIO. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Arbre du Brésil, VII, 707.
JACAPUYA. (*Hyg.*, *Bot.*, *Mat. médic.*) Grand arbre du Brésil, VII, 707.
JACCHINUS (Léonard). (*Biogr. médic.*) VII, 707.
JACÉE. (*Bot.*, *Mat. médic.*) VII, 107 et 108.
JACHEN. (*Biogr. médic.*) VII, 708.
JACINTHE. (*Bot.*, *Mat. médic.*) VII, 708.
JACKAASHAPUCK. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Nom américain de la busserole, VII, 708. *Voyez* aussi ARBOUSES, III, 212.
JACOBÉE. (*Bot.*, *Mat. médic.*) VII, 708.
JACQUES. (*Hist. littér. de la méd.*) VII, 709.
— JEAN. (*Biogr. médic.*) VII, 709.
— (Frère) (*Biogr. médic.*) VII, 709 à 713.
— DES BLATS (Eaux minérales de). VII, 717.
JACTATION. (*Pathol. séméiotiq.*) VII, 713 et 714. *Voyez* COUCHER, V, 269 et 270.
JADE (*Mat. médic.*, *Minér.*) VII, 714.
JÆNISC (Jean). (*Biogr. médic.*) VII, 714.
JAGRE. (*Hyg.*) VII, 715.
JAIS. (*Mat. médic.*, *Minér.*) VII, 715.
JALAP. (*Bot.*, *Mat. médic.*) VII, 715 et 716. *Voyez* aussi LISERON dans le *Supplément*; et RÉSINES (Résine de jalap), XII, 535.
JALAPINE. (*Chim. végét.*) *Voy.* ce mot dans le *Supplément*.
JALEYRAC (Eaux minérales de). VII, 716.
JALOUSIE. (*Hyg.*) VII, 716. *Voyez* aussi PASSIONS, XI, 418.
JAMBON. (*Hyg.*) VII, 716. *Voyez* aussi COCHON, V, 12 à 15; et NOURRITURE, X, 708.
JAMBOSADE. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément*.
JANUS DE DAMAS. (*Biogr. médic.*) VII, 717.
JAPIS. (*Hist. de la médic.*) VII, 717.
JAQUIER DÉCOUPÉ. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Un des noms de l'arbre à pain. *Voyez* NOURRITURE, X, 702 à 725; et RÉSINES, XII, 533.
JARDON. (*Art vétér.*) *Voyez* CHEVAL, IV, 745.
JARRETIÈRE. (*Hyg.*) VII, 717.
JARRETS. (*Art vétér.*) *Voyez* CHEVAL, IV, 743.
JASMIN. (*Bot.*, *Mat. médic.*) VII, 717 et 718.
JASMINÉES (Famille des). (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* ce mot le *Supplément*.
JASPE. (*Mat. médic.*, *Minér.*) VII, 718.
JASSOLINUS (Jules). (*Biogr. médic.*) VII, 718 et 719.
JASWA-MOREWAIA. (*Pathol.*) Nom russe d'une maladie assez fréquente dans plusieurs endroits de la Sibérie, et ayant quelqu'analogie avec la peste, VII, 719 et 720.
JAUJAC ou JAULNAC (Eaux minérales de). VII, 720.
JAULT (Augustin-François). (*Biogr. médic.*) VII, 720.
JAUNISSE. (*Pathol.*) Nom vulgaire de l'ictère. *Voyez* l'article ANATOMIE PATHOLOGIQUE, II, 417 et suiv.; et ICTÈRE, VII, 455.
— (*Art vétér.*, *Pathol.*) VII, 720 à 722.
JAVART. (*Art vétér.*, *Pathol.*) VII, 722 à 724.
JAVOLS ou JAVOULS (Eaux minérales de). VII, 724.
JAYAMA. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Nom américain de l'ananas, VII, 724. *Voyez* aussi ANANAS, II, 233.
JAYET. (*Mat. médic.*, *Minér.*) *Voyez* JAIS, VII, 715.
JEAN DAMASCÈNE. (*Biog. médic.*) *Voyez* DAMASCÈNE, V, 275.
— DE ST.-ALBAN. (*Biogr. médic.*) *Voyez* ALBAN, I, 608.
— DE ST.-AMAND. (*Biogr. médic.*) *Voy.* AMAND, II, 92.
— L'ANGLAIS. (*Biogr. médic.*) *Voyez* GADOLESDEN, VI, 544.
— LE MILANAIS. (*Biogr. médic.*) VII, 724.

Jean du Beuil (St.-) (Eaux minérales de). VII, 724.
— de Glaines (St.) (Eaux minérales de). VII, 724.
— sur-Maine (St.-) (Eaux minérales de). VII, 724.
— de Seirargues (St.-) (Eaux minérales de). VII, 725.
Jectigation. (*Pathol.*) VII, 725.
Jenner (Edouard). (*Biogr. médic.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément*.
Jeu. (*Hyg.*) VII, 725.
Jeune. (*Hyg.*) VII, 735 et 736. — Circonstances qui peuvent en dispenser. *Voyez* Dispenses des lois de l'Église, V, 467 à 473.
Jeunesse. (*Hyg.*) Une des époques de la vie depuis l'adolescence jusqu'à la virilité, VII, 726. *Voyez* aussi Adolescence, I, 197; et ages, 359.
Joannette (Eaux minérales de). VII, 726.
Job (Eaux minérales de). VII, 726.
Johne (Eaux minérales de). VII, 727.
Johnson (Christophe et Thomas). (*Biogr. médic.*) VII, 727 et 728.
Joie. (*Hyg.*) VII, 727.
Jollas. (*Hist. de la méd.*) VII, 728.
Jollif (George). (*Biogr. médic.*) VII, 728.
Jonc. (*Bot., Mat. médic.*) VII, 728 et 729.
— aromatique. (*Bot., Mat. médic.*) *Voyez* Calamus aromaticus, IV, 276.
— fleuri. (*Bot., Mat. médic.*) VII, 729.
— odorant. (*Bot., Mat. médic.*) VII, 729.
Joncquet (Denis). (*Biogr. médic.*) VII, 729.
Jones (Jean). (*Biogr. médic.*) VII, 729.
Jongtys (Daniel). (*Biogr. médic.*) VII, 729.
Jonicus. (*Biogr. médic.*) VII, 729.
Jonquille. (*Bot., Mat. médic.*) VII, 730. *Voyez* aussi Narcisse, X, 465.
Jonston (Jean). (*Biogr. médic.*) VII, 730 et 731.
Jordan (Thomas). (*Biogr. médic.*) VII, 731.
Josnet (Pierre). (*Biogr. médic.*) VII, 732.
Josse (Eaux minérales de). *Voyez* Médague, IX, 3.
Jotacisme. (*Pathol.*) *Voyez* Iotacisime, VII, 687; et Parole, XI, 406.
Jouan (St.-) (Eaux minérales de). VII, 732.
Joubarbe. (*Bot., Mat. médic.*) VII, 731 et 732.
— acre. (*Bot., Mat. médic.*) VII, 732. *Voyez* aussi Vermiculaire, XIII, 417.
— petite. (*Bot., Mat. médic.*) VII, 732.
— des vignes. (*Bot., Mat. médic.*) *Voyez* Orpin, XI, 209.
Joubert (Laurent). (*Biogr. médic.*) VII, 732 et 733.
Jour. (*Hyg.*) VII, 734.
Jours critiques. (*Pathol.*) Considérés sous le point de vue de la médecine légale, VII, 734. *Voyez* aussi Acrisie, I, 128 à 131; Crise, V, 203 et suiv.; Critiques (Jours), V, 231 et 232.
— indiquans. (*Pathol.*) *Voyez* Crise, V, 202 à 226.
— intercalaires. (*Pathol.*) *Voy.* Intercalaires (Jours), VII, 661.
Journal de médecine. (*Hist. littér. de la méd.*) VII, 735 et 736.
— de maladies. (*Méd. prat.*) *Voyez* Observations, XI, 64.
Jove (Paul). (*Biogr. médic.*) VII, 734.
Joyeuse (Eaux minérales de). VII, 736.
Judaïques (Pierres). (*Mat. médic.*) VII, 736.
Juglandées (Famille des). (*Bot., Mat. médic.*) *Voyez* Nourriture, X, 697.
Juif (Jean). (*Biogr. médic.*) VII, 736.
Juifs. (*Hist. de la méd.*) Etat ancien de la medecine chez les Juifs, VII, 736 et 737.
— (Maladies des). *Voyez* Maladies des Juifs, VIII, 405.
Jujube et Jujubier. (*Bot., Mat. médic.*) VII, 737 et 738.
Julep. (*Pharm., Mat. médic.*) VII, 738 à 743.
Julien. (*Biogr. médic.*) VII, 743.
Julienne. (*Bot., Mat. médic.*) VII, 743 et 744. *Voyez* aussi Alliaire, II, 43.
Julius Bassus. (*Biogr. médic.*) VII, 744.
— (Pollux.) (*Hist. de la méd.*) VII, 744.
Jullien (St.-) (Eaux minérales de). *Voy.* St.-Jullien (Eaux minérales de), XII, 655.
Jumart. (*Art vétér.*) *Voyez* Mulet, X, 391.
Jument. (*Art vétér.*) *Voyez* Haras, 36 à 39, 43 et 44, 45 à 52, 54 et 55. — Considérations sur le lait de jument. *Voyez* Lait, VIII, 51.
Junker (Jean). (*Biogr. médic.*) VII, 744 et 745.
Jungermann (Louis). (*Biogr. médic.*) VII, 745.
Jungken (Jean-Helfric). (*Biogr. médic.*) VII, 745 et 746.
Jupiter. (*Mat. médic., Chim.*) Un des anciens noms de l'étain, VII, 746. *Voyez* Etain, VI, 105.
Jurés (Médecins). (*Méd. lég.*) *Voyez* Médecins jurés, IX, 494.
Jurin (Jacques). (*Biogr. médic.*) VII, 746 et 747.
Jurine (Louis). (*Biogr. médic.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément*.
Jurisprudence de la médecine. (*Méd. lég.*) VII, 747. *Voyez* aussi Aix, I, 590 à 592; et Légale (Médecine), VIII, 92 et suiv.
Jus. (*Hyg.*) VII, 747 et 748. *Voyez* Alimens, I, 798; Bouillons, IV, 113; Nourriture, X, 733; et Tablettes de bouillon, XIII, 201.
— de plantes. (*Mat. médic.*) VII, 747 et 748. *Voyez* aussi Suc, XIII, 150.
— de réglisse. (*Pharm.*) VII, 748. *Voyez* aussi Réglisse, XII, 490.
— de viande. (*Hyg., Mat. médic.*) VII, 748. *Voy.* aussi Bouillons, IV, 113; Nourriture, X, 733; et Tablettes de bouillon, XIII, 201.
Jusquiame. (*Bot., Mat. médic.*) VII, 749 à 751. *Voyez* aussi Delirium, V, 349; et Solanées, XIII, 63.
Jussieu (Antoine de). (*Biogr. médic.*) VII, 751 à 776.
Justimont (Eaux minérales de). VII, 776.
Justus. (*Biogr. médic.*) VII, 776.
— (Wolfgang). (*Biogr. médic.*) VII, 776.

K

Kaau-Boerrhaave (Abraham). (*Biogr. médic.*) VIII, 3.
Kadali. (*Bot., Mat. médic.*) Arbrisseau des Indes-Orientales, VIII, 3.
Kaia. (*Bot., Mat. médic., Hyg.*) Sorte d'if du Japon, VIII, 3.
Kaida. (*Bot., Mat. médic.*) Plante des Indes-Orientales, VIII, 3 et 4.
Kaka-moulon. (*Bot., Mat. médic.*) Arbre des Indes-Orientales, VIII, 4.
Kakaniaria. (*Bot., Mat. médic.*) VIII, 4.
Kaka-sodali. (*Bot., Mat. médic.*) Arbrisseau des Indes-Orientales, VIII, 4.
Kakusju. (*Bot., Mat. médic.*) Arbuste du Japon, VIII, 4.
Kali. (*Bot., Mat. médic.*) VIII, 4. *Voyez* aussi Soude, XIII, 77.
Kaltscmid (Charles-François). (*Biogr. médic.*) VIII, 4 et 5.
Kamichi. (*Hyg., Ornith.*) Grand oiseau de l'ordre des échassiers, VIII, 5.
Kanna. (*Bot.*) Racine du cap de Bonne-Espérance, VIII, 5.
Kanold (Jean). (*Biogr. médic.*) VIII, 5.
Kaouara-fisagi. (*Bot., Mat. médic.*) Arbuste du Japon. *Voyez* Kakusju, VIII, 4.
Karabé (Résine). (*Mat. médic.*) Synonyme d'ambre jaune ou succin, VIII, 5 et 6. *Voy.* aussi Ambre jaune, II, 114; et Résines, XII, 538.

Karabé de Sodome. (*Mat. médic.*) Un des noms vulgaires de l'asphalte, VIII, 6. *Voyez* aussi Asphalte, III, 335.

Karakatiza. (*Hyg.*) VIII, 6.

Karatas. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Plante de l'Amérique dont on distingue plusieurs espèces, VIII, 6.

Karbus. (*Hyg.*) VIII, 7.

Kariil. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Espèce de prunier du Malabar, VIII, 7.

Kari-vetti. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Petit arbre du Malabar, VIII, 7.

Kasiava-maram. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Arbre des Indes-Orientales, VIII, 7.

Kasmodia. (*Pathol.*) Bâillement, VIII, 7.

Katou-cona. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Grand arbre de la côte du Malabar, VIII, 7.

— -indel. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Espèce de palmier sauvage du Malabar, VIII, 7.

— -pulcolli. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Arbre du Malabar, VIII, 7.

— -theka. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Autre arbre du Malabar, dont on mâche le fruit comme le bétel, VIII, 7.

Katu-naregam. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Grand arbre de l'Indostan, VIII, 7.

Katurbala. (*Bot.*, *Hyg.*) Plante des Indes, VIII, 7.

Katuti-jetti-pou. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Plante de l'Indostan, VIII, 7.

Kaye (Jean). (*Biogr. médic.*) *Voyez* Caius, IV, 272.

Kédangu. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Arbrisseau des Indes-Orientales, VIII, 7.

Keil (André). (*Biogr. médic.*) VIII, 7.

Keill (Jean et Jacques). (*Biogr. médic.*) VIII, 8.

Keiri. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Nom du giroflier ou violier jaune, VIII, 8.

Keiser. (*Biogr. médic. et Méd. prat.*) VIII, 8 à 11.

— (Dragées de). (*Pharm.*) *Voyez* Dragées, V, 530; et Keiser, VIII, 8.

Kekko. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Plante du Japon, VIII, 11.

Kéma. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Fruit qui croît sous terre en plusieurs endroits de la Numidie, VIII, 11.

Kentmann (Jean). (*Biogr. médic.*) VIII, 11.

Kepler (Jean et Louis). (*Biogr. médic.*) VIII, 11.

Kerckring (Théodore). (*Biogr. médic.*) VIII, 11 et 12.

Kéria. (*Pathol.*) *Voyez* Teigne muqueuse, XIII, 220.

Kermès animal. (*Mat. médic.*, *Entomol.*) VIII, 18 à 20.

— minéral. (*Chim.*, *Mat. médic.*) VIII, 12 à 18. *Voyez* aussi Réactif, XII, 464; et Sel (Hydrosulfates), 755.

Kestenholtz (Eaux minérales de). *Voyez* Chatenoi, IV, 666.

Ketmia. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Plante de la famille des Malvacées, VIII, 20.

Kétule. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Arbre de l'île de Ceylan, VIII, 20.

Keufner (Jean). (*Biogr. médic.*) VIII, 20.

Key (Georges). (*Biogr. médic.*) VIII, 20.

Keyser (Dragées de). *Voyez* Keiser.

Kikioo. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Kekko, VIII, 11.

King (Edmond). (*Biogr. médic.*) VIII, 20.

Kings. (*Pathol.*) Un des noms vulgaires sous lequel les Anglois désignent les scrofules. *Voy.* Scrofules, XII, 736.

Kinki. (*Hyg.*, *Ornith.*) Coq faisan de la Chine, VIII, 21.

Kinkina. (*Bot.*, *Mat. médic.*) VIII, 21 à 33. *Voyez* aussi Quinine, XII, 412 à 414; Sel, 756; et le mot Cinchonine dans le *Supplément*. — Emploi de sa teinture en frictions dans certaines fièvres. *Voyez* Médecine iatraleptique, IX, 122.

Kino. (*Mat. médic.*) Substance astringente et douceâtre fournie par le *nauclea gambir*. Voy. Résines, XII, 537.

Kinorexia. (*Pathol.*) Faim canine. *Voyez* Boulimie, IV, 123.

Kinorrhodon. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Un des noms du rosier sauvage, VIII, 33 et 34. *Voyez* Cynorrhodon, V, 263.

Kinos. (*Pathol.*) Dilatation d'une veine. Synonyme de varices, VIII, 34. *Voyez* aussi Varice, XIII, 389.

Kioassi. (*Pathol. chir.*) Hypersarcose ulcéreuse des pieds, suivant Kempfer, VIII, 34.

Kioo. (*Bot.*, *Mat. médic.*, *Hyg.*) Espèce d'abricotier du Japon, VIII, 34.

Kiou. (*Pathol.*) Relâchement de la luette, VIII, 34. *Voy.* aussi Luette, VIII, 207; et Prolapsus, XII, 328.

Kirakoo. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Kekko, VIII, 11.

Kircher (Athanase). (*Biogr. médic.*) VIII, 34 et 35.

Kirmeu. (*Hyg.*, *Ornith.*) Oiseau côtier, VIII, 35.

Kirsocèle. (*Pathol. chir.*) VIII, 35.

Kirsomphalus. (*Pathol.*) VIII, 35.

Kirstenius (Georges et Pierre). (*Biogr. médic.*) VIII, 35.

Kiste. (*Pathol. chir.*) VIII, 35 et 36.

Kistotomie. (*Art vétér.*, *Pathol.*) Ponction de la vessie, VIII, 36.

Kittelsheim (Eaux minérales de). VIII, 20.

Klaunig (Godefroy). (*Biogr. médic.*) VIII, 36.

Klopemanie. (*Pathol.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément*.

Knah. (*Bot.*, *Mat. médic.*, *Hyg.*) Nom turc des feuilles d'une espèce de *ligustrum* ou de troëne, VIII, 36.

Kniphof (Jean-Jérôme). (*Biogr. médic.*) VIII, 36.

Kœmpfer (Engelbert). (*Biogr. médic.*) VIII, 36 et 37.

Kœnig (Emmanuel). (*Biogr. médic.*) VIII, 37.

Kœringbad. (*Pathol.*) VIII, 37.

Kola. (*Hyg.*, *Bot.*, *Mat. médic.*) Fruit de l'intérieur des terres du royaume de Congi et de Sierra-Leona, VIII, 37.

Kolten. (*Pathol.*) Un des noms de la plique, VIII, 37 et 38. *Voyez* aussi Plique, XII, 149.

Konjaka. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Plante du Japon, VIII, 58.

Kooki. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Arbre épineux du Japon, VIII, 58.

Koualle. (Eaux minérales de). VIII, 20.

Kozak (Jean-Sophrone). (*Biogr. médic.*) VIII, 58.

Kramer (Jean-Georges-Henri). (*Biogr. médic.*) VIII, 58.

Krause (Charles-Christian). (*Biogr. médic.*) VIII, 58.

Krithe. (*Pathol.*) Synonyme d'orgeolet. *Voyez* ce dernier mot, XI, 198.

Kruger (Jean-Gottlieb). (*Biogr. médic.*) VIII, 58.

Kryos. (*Pathol.*) Froid fébrile excessif, VIII, 58.

Kulm (Jean-Adam). (*Biogr. médic.*) VIII, 38 et 39.

Kundmann (Jean-Christian). (*Biogr. médic.*) VIII, 39.

Kunkel de Lœwenstern (Jean). (*Biogr. médic.*) VIII, 39.

Kunraht (Henri). (*Biogr. médic.*) VIII, 39.

Kusnoki. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Nom japonais d'un *laurus* dont on retire le camphre, VIII, 39.

Kwass. (*Hyg.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément*.

Kyllopodie. (*Pathol. chir.*) *Voy.* Orthopédie, XI, 212; et Pied-bot, XII, 71 et suiv.

Kyper (Albert). (*Biogr. médic.*) VIII, 39.

Kyster. (*Pathol.*) *Voyez* Kister, VII, 35 et 36.

L

Labarraque (Liqueur de). (*Chim.*) *Voyez* Chlorures (Chlorure d'oxyde de sodium) dans le *Supplément*.

Labdanum. (*Mat. médic.*) Substance gommo-résineuse que l'on recueille sur diverses espèces de cistes. *Voyez* Ciste, IV, 865; Ladanum, VIII, 42; et Résines, XII, 536.

Labiées. (*Bot.*, *Mat. méd.*) VIII, 40. *Voyez* aussi Naturelles (Familles), X, 513; et Nourriture, X, 701.

Lablab. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Ablab, I, 21.

Laboratoires. (*Hyg.*) VIII, 40.

Laborieux (Accouchement). (*Opér. chir.*) *Voyez* le *Dictionnaire de Chirurgie* de cette Encyclopédie.
Laboureurs (Maladies des). (*Méd. prat.*) *Voyez* Maladies des laboureurs, VIII, 408.
— (Régime du). *Voyez* Agriculture, I, 391 à 393.
Lac. (*Hyg.*) De l'influence des eaux des lacs sous le rapport de la santé, VIII, 40 et 41.
Laceron. (*Bot.*, *Mat. médic.*, *Hyg.*) *Voyez* Laitron, VIII, 59.
Lacet. (*Hyg.*) VIII, 41. *Voy.* aussi Baleine (Corps à), III, 580.
Lachapelle-Godefroi (Eaux minérales de). *Voyez* ce mot dans le *Supplément.*
Lache (Cheval). (*Art. vétér.*) VIII, 218.
Lacque. (*Mat. médic.*) Suc résineux concret, VIII, 41. *Voyez* aussi Gomme lacque, VI, 659; et Résines (Résine laque), XII, 536.
Lacrymale (Fistule). (*Pathol.*) *Voyez* Fistule dans le *Dictionnaire de Chirurgie* de cette Encyclopédie.
Lactation (*Hyg.*) Action de nourrir un enfant avec du lait. *Voyez* Allaitement artificiel, II, 7 à 39.
Lactée (Diète). (*Thérap.*) *Voyez* Lait, VIII, 46.
Lactucarium (*Mat. médic.*) Nom sous lequel on a désigné l'extrait de laitue sauvage. *Voyez* Thridace, XIII, 250.
Lacuna (André). (*Biogr. médic.*) VIII, 41 et 42.
Ladanum. (*Mat. médic.*) VIII, 42. *Voyez* aussi Ciste, IV, 865; et Résines, XII, 536.
Ladre. (*Pathol.*) Synonyme de Lépreux, VIII, 42. *Voyez* Lèpre, 112 et suiv.
Ladrerie. (*Hyg.*, *Pathol.*, *Art. vétér.*) Maladie particulière au cochon domestique, VIII, 42. *Voyez* aussi Nourriture, X, 755.
Laennec (Réné-Théophile-Hyacinthe). (*Biogr. médic.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément.*
Laet (Gaspard de). (*Biogr. médic.*) VIII, 42.
Lagalla (Jules-César). (*Biogr. médic.*) VIII, 42 et 43.
Lagocheilos. (*Pathol. chir.*) Bec de lièvre. *Voyez* Bec de lièvre, III, 662.
Lagopède. (*Hyg.*, *Ornithol.*) VIII, 43.
Lagophthalmie. (*Pathol.*) Disposition vicieuse de la paupière supérieure. *Voyez* Œil de lièvre, XI, 101; et Paupière, 465.
Laguna (André). (*Biogr. médic.*) *Voyez* Lacuna, VIII, 41.
Laîche. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Lèche, VIII, 91.
Laine. (*Hyg.*, *Mat. médic.*) VIII, 43. = considérée sous le point de vue de l'économie rurale, 221 à 230.
Laissac (Eaux minérales de). VIII, 230.
Lait. (*Hyg.*, *Mat. médic.*) VIII, 44 à 57. *Voyez* aussi Alimens, I, 728, 759 et 793; Nourriture, X, 704 et 735; et Petit lait, XI, 6?5.
— (Sel, Sucre de). VIII, 44. *Voyez* aussi Sucre, XIII, 155.
— (Fièvre de). (*Pathol.*) VIII, 230 à 264. *Voyez* aussi Agalactie, I, 353; et Défaut de lait, V, 321 à 323.
— (Refoulement du). (*Pathol.*) VIII, 269 à 271.
— (*Art. vétér.*) Propriétés physiques et chimiques de ce liquide, VIII, 271 et 272. — Variétés qu'il présente dans les différentes femelles des animaux connus, 272 et 273. — Influence exercée sur le fluide laiteux par la nourriture et par d'autres circonstances, 273 et 274. — Moyens propres à augmenter la sécrétion du lait, et maladies qui peuvent troubler cette fonction, 274 et 275. — Usages du lait dans la médecine vétérinaire, 275 à 277.
— d'amandes. (*Pharm.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Emulsions dans le *Supplément.*
— de beurre. (*Hyg.*) *Voyez* Babeure, III, 509.
— épanché, répandu. (*Pathol.*) Nom vulgaire sous lequel on a désigné pendant long-temps toute espèce de maladie qui se développe chez les femmes qui n'ont point allaité, VIII, 267 à 269. — Emploi de l'électricité pour ces sortes d'affections, VIII, 57 et 58.
Lait virginal. (*Pharm.*, *Hyg.*) VIII, 58. *Voyez* aussi Benjoin, III, 685.
Laitance ou Laite. (*Hyg.*) VIII, 58.
Laiterie. (*Hyg.*) VIII, 58 et 59.
Laiteuses (Maladies). (*Pathol.*) Même acception que *lait répandu*. *Voyez* Lait répandu, VIII, 267 à 269.
Laiteux. (*Pharm.*) VIII, 59.
Laitier. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Un des noms vulgaires du polygala. *Voyez* ce dernier mot, XII, 218.
Laitron. (*Bot.*, *Mat. médic.*) VIII, 59.
Laitue. (*Hyg.*, *Bot.*, *Mat. médic.*) VIII, 59 et 60. *Voy.* aussi Thridace, XIII, 256.
Lallamant (Jean). (*Biogr. médic.*) VIII, 60.
Lallation. (*Pathol.*) Vice de prononciation. *Voyez* Parole, XI, 406.
Lallemant (Joseph). (*Biogr. médic.*) VIII, 60.
Lambale (Eaux minérales de). VIII, 277.
Lambdacisme. (*Pathol.*) Synonyme de lallation. *Voyez* Parole, XI, 406.
Lambecius (Pierre). (*Biogr. médic.*) VIII, 60.
Lamantin. (*Hyg.*, *Zool.*) VIII, 60 et 61.
Lamier blanc. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément.*
Lamotte (Guillaume Mauquest de). (*Biogr. médic.*) VIII, 61.
— (Eaux minérales de). VIII, 277.
Lampas. (*Art vétér.*, *Pathol.*) VIII, 277 et 278.
Lampe. (*Hyg.*) VIII, 61 et 62.
— a double courant d'air. (*Hyg.*) VIII, 62.
Lamperière (Jean de). (*Biogr. médic.*) VIII, 62.
Lamperslock (Eaux minérales de). VIII, 278.
Lamproie. (*Hyg.*, *Ichthyol.*) VIII, 63. *Voy.* aussi Nourriture, X, 713; et Petromyson, XI, 628.
Lampsane. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément.*
Lamure (François de Bourguignon Bussière de). (*Biogr. médic.*) VIII, 63.
Lamy (Guillaume). (*Biogr. médic.*) VIII, 63 et 64.
Lamzweerde (Jean Baptiste). (*Biogr. médic.*) VIII, 64.
Lancette. (*Instr. de chir.*) VIII, 64.
Lancinant. (*Pathol.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément.*
Lancisi (Jean-Marie). (*Biogr. médic.*) VIII, 64 et 65.
Lanfranc. (*Biogr. médic.*) VIII, 65.
Lange. (*Biogr. médic.*) Notice biographique et bibliographique sur plusieurs médecins de ce nom, VIII, 65 et 66.
Langeac (Eaux minérales de). VIII, 278.
Langes. (*Hyg.*) VIII, 66.
Langon (Eaux minérales de). VIII, 278.
Langouste. (*Hyg.*) VIII, 67. *Voy.* aussi Nourriture, X, 715.
Langue. (*Anat.*, *Hyg.*) VIII, 67. *Voyez* aussi l'article Anatomie pathologique, II, 266; et Séméiotique, XIII, 7.
— de bœuf. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Un des noms vulgaires de la scolopendre. *Voyez* ce dernier mot, XII, 729.
— de cerf. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Nom vulgaire de la scolopendre. *Voy.* Doradille, V, 502; et Scolopendre, XII, 729.
— de chat. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Un des noms de l'eupatoire femelle. *Voyez* Bident, III, 720.
— de cheval. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Un des noms vulgaires du petit houx. *Voyez* Fragon, VI, 493; et Houx (Petit), VII, 278.
— de chien. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Cynoglosse, V, 261 et 262.
— de serpent. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voy.* Ophyoglosse, XI, 142.

Langue (Renversement de la). (*Art vétér., Opér. de chir.*) VIII, 278 et 279.
— coupée (Amputation de la langue). *Voyez* Amputation, II, 188.
Langueur. (*Pathol.*) Espèce de foiblesse, VIII, 67 et 68. *Voyez* aussi Abattement, I, 10 et 11.
— (*Art vétér.*) VIII, 279.
Langueyeur de porcs ladres. (*Art vétér., Méd. lég.*) VIII, 279. *Voy.* aussi Ladrerie, 42 et 218; et Nourriture, X, 755.
Languir (*Pathol.*) VIII, 68. *Voyez* Langueur, 67.
Langius (Jean). (*Biogr. médic.*) *Voyez* Lange (Jean), VIII, 65.
Languissant. (*Pathol.*) Qui est dans un état de langueur. *Voyez* ce dernier mot, VIII, 67.
Langrish (Browne). (*Biogr. médic.*) VIII, 68.
Langwedel (Bernard). (*Biogr. médic.*) VIII, 68.
Lannay (Jean Piochon de). (*Biogr. médic.*) VIII, 68.
Lannion (Eaux minérales de). VIII, 279.
Lanzoni (Joseph). (*Biogr. médic.*) VIII, 68.
Laor. (*Bot., Mat. médic.*) Espèce de bois des Indes, VIII, 69.
Lapin. (*Hyg. et Mat. médic.*) VIII, 69. *Voyez* aussi Nourriture, X, 708.
— (*Art vétér., Pathol. et Thérap.*) VIII, 69.
Lapis alectorius. (*Mat. médic.*) *Voyez* Alectorius, I, 653.
— lazuli. (*Mat. médic.*) *Voy.* Pierre d'azur, XII, 81.
Laponie. (*Hyg.*) VIII, 69 et 70.
Laque (Résine). (*Mat. médic.*) *Voy.* Lacque, VIII, 41.
Laragne (Eaux minérales de). VIII, 279.
Lard. (*Hyg.*) VIII, 70. *Voyez* aussi Cochon, V, 12 à 15; et Nourriture, X, 708.
Lardacé. (*Anat. pathol.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément.*
Lardoire. (*Hyg.*) VIII, 70.
Laringotomie et mieux Laryngotomie. (*Opér. chir.*) VIII, 70. *Voyez* Trachéotomie, XIII, 289.
Larme de vigne. (*Mat. médic.*) VIII, 70.
Larmes. (*Hyg., Physiol.*) VIII, 70.
— de Job. (*Bot., Mat. médic.*) *Voy.* ce mot dans le *Supplément.*
Larmoiement. (*Pathol., Séméiot.*) Ecoulement involontaire de larmes. Emploi de l'électricité contre cette affection, VIII, 71.
— (*Art vétér., Pathol.*) VIII, 279 à 281.
Laroche-Posay (Eaux minérales de). *Voyez* Roche-Posay, XII, 597.
Larrey (Eaux minérales de). VIII, 289.
Laryngée (Phthisie). (*Pathol.*) *Voy.* Phthisie, XI, 752.
Laryngotomie. (*Opér. chir.*) *Voyez* Laringotomie, VIII, 70.
Larvée (Fièvre). Sorte de fièvre intermittente. *Voyez* Fièvre intermittente, VI, 385; et Intermittente (Fièvre), VII, 663.
Larves. (*Hyg.*) VIII, 71.
Lascif et Lascivité. (*Hyg.*) VIII, 71.
Laser. (*Bot., Mat. médic.*) VIII, 71.
Laserpitium. (*Bot., Mat. médic.*) *Voy.* Laser, VIII, 71.
Lassitude. (*Hyg., Pathol.*) VIII, 72.
Lassone (Joseph-Marie-François de). (*Biogr. médic.*) VIII, 72 et 73.
Latanier. (*Bot., Mat. médic.*) Sorte de palmier, VIII, 73.
Latrines. (*Hyg.*) Considérées sous le double rapport des hôpitaux militaires et civils, VIII, 73 à 75. *Voy.* aussi Fosses d'aisance, VI, 478; Méphitisme, IX, 687; et Vidangeurs, XIII, 455.
Laudanum. (*Mat. médic.*) VIII, 78. *Voyez* aussi Opium, XI, 154.
Lauremberg (Guillaume). (*Biogr. médic.*) VIII, 78.
Laurens (André du). (*Biogr. médic.*) *Voyez* Dulaurens, V, 548.
Laurent (Jean). (*Biogr. médic.*) VIII, 78 et 79.
Laurent (St.-) (Eaux minérales de). VIII, 288.
Lauréole. (*Bot., Mat. médic.*) VIII, 79.
Laurier. (*Hyg., Mat. médic.*) VIII, 79 et 80. *Voy.* aussi Assaisonnement, III, 343.
Laurinées (Famille des). (*Bot., Mat. médic.*) *Voyez* Naturelles (Familles), X, 513; et Nourriture, 702.
Lauro (Jean-Vincent). (*Biogr. médic.*) VIII, 80.
Laurose. (*Bot., Mat. médic.*) *Voy.* Laurier rose, VIII, 79 et 80.
Lauverière (Eaux minérales de). VIII, 288.
Lavage. (*Hyg.*) VIII, 75.
Laval (Eaux minérales de). VIII, 281.
Lavande. (*Bot., Mat. médic.*) VIII, 75.
Lavardens (Eaux minérales de). VIII, 281.
Lavemens. (*Art vétér., Mat. médic.*) VIII, 281 à 288.
Lavement. (*Hyg., Mat. médic.*) Injection par l'anus. *Voyez* Anatomie pathologique, II, 462; Clystère, IV, 890; et Seringue, XIII, 38. — *Des lavemens antivénériens* en particulier, VIII, 75 à 77. *Voy.* aussi Antivénériens, III, 121.
Lavert. (*Hyg., Entomol.*) VIII, 77.
Lavirotte (Louis-Anne). (*Biogr. médic.*) VIII, 77 et 78.
Laxatifs. (*Mat. médic., Thérap.*) VIII, 80. *Voy.* aussi Eccoprotiques, V, 675; et Purgatifs, XII, 373.
Laxité de la fibre. (*Pathol.*) *Voyez* Fibre, VI, 370.
— des solides. (*Pathol.*) Traitement de cette affection par l'électricité, VIII, 81 à 84.
Lazagne. (*Hyg.*) Espèce de pâtisserie, VIII, 84.
Lazaret. (*Hyg. publiq., Polic. médic.*) Edifice isolé de toute habitation, destiné à la désinfection des hommes et des choses venant des lieux affectés ou suspects de peste ou de maladies contagieuses pestilentielles, VIII, 84. — Histoire abrégée des principaux lazarets de France, 84 à 86. — *Quarantaine* des passagers. Dispositions relatives à la *purge* ou purification des effets, 86 à 88. — Appréciations de tous les moyens connus de désinfection, 88 à 90. *Voyez* aussi Hygiène, VII, 390; Peste, XI, 609; et Quarantaine, XII, 404.
Lazerme (Jacques). (*Biogr. médic.*) VIII, 91.
Léalis (Léal). (*Biogr. médic.*) VIII, 91.
Lebec (Eaux minérales de). VIII, 288.
Lecat (Claude-Nicolas). (*Biogr. médic.*) *Voyez* Cat (Le), IV, 464 et suiv.
Lèche. (*Bot., Mat. médic.*) VIII, 91.
Leclerc (Gabriel et Daniel). (*Biogr. médic.*) VIII, 91 et 92.
Lecoq (Antoine). (*Biogr. médic.*) VIII, 92.
Lède. (*Bot., Mat. médic.*) VIII, 92.
Lédélius (Samuel). (*Biogr. médic.*) VIII, 92. *Voyez* aussi Ledum dans le *Supplément.*
Lefort (Jean-Aimédée). (*Biogr. médic.*) *Voyez* Fort, VI, 473.
Lefrançois (Alexandre). (*Biogr. médic.*) VIII, 92.
Légale. (*Méd. du barreau, Jurisp. de la méd.*) Considérations sur la médecine légale en général, VIII, 93 à 96. — Origine, histoire, époques diverses de la médecine légale. Auteurs les plus recommandables qui en ont parlé. Progrès et perfectionnement de cette partie de la science médicale, 96 à 100. — Division méthodique de la médecine légale. Manière d'étudier avec fruit cette importante partie de l'art de guérir. Qualités qu'elle exige du médecin, 100 à 102.
Léger (St.-) (Eaux minérales de). VIII, 288.
Légumes. (*Hyg.*) VIII, 102 et 103. *Voyez* aussi Nourriture, X, 697.
Légumineuses (Famille des). (*Bot., Mat. médic.*) *Voy.* Naturelles (Familles), X, 511; et Nourriture, 697.

Leichner (Eccard). (*Biogr. médic.*) VIII, 103.
Leigh (Charles). (*Biogr. médic.*) VIII, 103 et 104.
Lemaire (Jehan). (*Biogr. médic.*) VIII, 104.
Lemaitre (Rodolphe) (*Biogr. médic.*) VIII, 104.
Lémery (Louis et Nicolas). (*Biogr. médic.*) VIII, 104 à 108.
Lemnius (Liévin.) (*Biogr. médic.*) VIII, 108.
Lemmens (Liévin). (*Biogr. médic.*) *Voyez* Lemnius, VIII, 108.
Lemnos (Terre de). (*Pharm.*, *Mat. médic.*) Terre bolaire, VIII, 108.
Lemort (Jacques). (*Biogr. médic.*) VIII, 108 et 109.
Lenis (Eaux minérales de). VIII, 288.
Lénitifs (*Thérap.*). *Voyez* ce mot dans le *Supplément.*
Lent, te. (*Pathol.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément.*
Lenticulaire. (*Anat.*) *Voy.* ce mot dans le *Supplément.*
Lentille. (*Bot.*, *Mat. médic.*) VIII, 109.
Lentilles. (*Pathol.*) Nom vulgaire de l'éphélide lenticulaire, VIII, 109 et 110. *Voyez* aussi Hale, VII, 16; et Rousseurs (Taches de). XII, 615.
Lentisque. (*Bot.*, *Mat. médic.*) VIII, 110.
Léon. (*Hist. de la médic.*) VIII, 111.
— (André de) (*Biogr. médic.*) VIII, 111.
Léonicène (Nicolas). (*Biogr. médic.*) VIII, 111.
Léonide (*Biogr. médic.*) VIII, 111.
Léontiasis. (*Pathol.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément.*
Léopard. (*Hyg.*, *Zool.*) VIII, 111.
Lepas. (*Hyg.*) *Voyez* Nourriture, X, 715.
Lépiotes. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Nourriture, X, 693.
Lepois (Charles). (*Biogr. médic.*) VIII, 111 et 112.
Lèpre. (*Pathol.*) Maladie cutanée. Histoire de cette maladie, VIII, 112 à 114. — *Lèpre d'Egypte* ou des Arabes, 114. — Causes. Réflexions. Symptômes, 114 et 115. — Observations, 116 à 118. — Autopsie cadavérique, 118 et 119. — Caractères génériques de la lèpre. Régime. Traitement, 119. — Réflexions, 120 — Des maladies qui ont des rapports avec la lèpre, et de celles désignées sous ce nom. Symptômes, 121 et 122. — *Lèpre des Hébreux*, 121. — *des Grecs*, 122. — De la *lèpre vénérienne* en particulier, 122 et 123. — De la lèpre considérée sous le point de vue de la police médicale, 123 à 126. *Voyez* aussi 288 à 290; Maladies contagieuses, VIII, et Mesclerie, X, 1 à 3.
Lépreux. (*Pathol.*) Qui est attaqué de la lèpre. *Voyez* ce dernier mot, VIII, 112.
Leproserie. (*Hyg. publiq.*) VIII, 126.
Lescun (Eaux minérales de). VIII, 290.
Lésions organiques. (*Pathol.*) Lésion dans l'organisation des parties. *Voyez* Organiques (Lésions), XI, 179.
Letchi. (*Bot.*, *Mat. médic.*, *Hyg.*) VIII, 126.
Léthalité des blessures. (*Médec. lég.*) *Voyez* Blessures (Mortalité des), III, 763 à 776; et Mortalité, X, 335 et suiv.
Léthargie. (*Pathol.*) Sommeil profond et continuel dont il est difficile de tirer les malades, VIII, 126. *Voyez* aussi l'article Anatomie pathologique, II, 249. — De l'électricité comme moyen de traitement, VIII, 126 et 127.
— (*Art vétér.*; (*Pathol.*) *Voyez* Apoplexie, III, 186.
Lettres (Régime des gens de). (*Hyg.*) VIII, 127 à 130.
Leuce. (*Pathol.*) Variété de l'alphos. *Voyez* Alphos, II, 67.
Leucine. (*Chim.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément.*
Leuck ou Loesche (Eaux minérales de). *Voy.* ce mot dans le *Supplément.*
Leuco. (*Bot.*, *Mat. médic*, *Hyg.*) VIII, 130.
Leucolithe. (*Mat. médic.*, *Minér.*) VIII, 130.
Leucoma ou Leucome. (*Pathol.*) Maladie de la cornée transparente. Emploi de l'électricité pour le traitement de cette affection, VIII, 130. *Voyez* aussi Albugo, I, 625; et Taie, XIII, 206.
Leucophlegmatie. (*Pathol.*) Infiltration générale du tissu cellulaire, VIII, 130 à 133. — Emploi de l'électricité comme moyen curatif, 133. *Voyez* aussi Anasarque, II, 235; et Hydropisie, VII, 312 et suiv.
Leucorrhée. (*Pathol.*) Ecoulement blanc de mucus, qui a lieu par la vulve. Emploi de l'électricité comme moyen curatif de cette maladie, VIII, 133. *Voyez* aussi Anatomie pathologique, II, 605; Fleurs blanches, VI, 415 à 424 et suiv.
Leucose. (*Pathol.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément.*
Leurechon (Jean). (*Biogr. médic.*) VIII, 134.
Leuwenhoeck (Antoine). (*Biogr. méd.*) VII, 134.
Levain. (*Hyg.*) VIII, 130.
Levant. (*Hyg.*) VIII, 130.
Lever (Le). (*Hyg.*) *Voyez* Matin, VII, 600.
Levier. (*Accouch.*) *Voyez* ce mot dans le *Dictionnaire de Chirurgie.*
Lèvres. (*Hyg.*) VIII, 134. *Voyez* aussi Séméiotique, XIII, 7.
— grandes et petites (*Anat.*, *Pathol.*) Replis qui appartiennent aux organes génitaux de la femme. *Voyez* Anatomie pathologique, II, 484 et suiv.; et Vulve, XIII, 541, 542 et 543.
Levure. (*Hyg.*) VIII, 134.
Lézard. (*Mat. médic.*, *Erpét.*) VIII, 135.
Liane. (*Hyg.*, *Mat. médic.*) VIII, 135.
Libavius (André). (*Biogr. médic.*) VIII, 135 et 136.
Libbi. (*Bot.*, *Mat. médic.*, *Hyg.*) Arbre des Indes-Orientales, VIII, 136.
Lichen. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Pulmonaire de chêne, XII, 370.
— (*Pathol.*) *Voyez* Dartres, V, 278; et Peau (Maladies de la), XI, 478.
— d'Islande. (*Bat.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Physcie, XII, 1.
— pulmonaire. (*Bot.*, *Mat. médid.*) *Voy.* Pulmonaire (Lichen) XII, 370.
Lichenées (Famille des). *Voy.* ce mot dans le *Supplém.*
Lichens. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Famille de plantes cryptogames, composée d'un grand nombre de genres. *Voy.* Naturelles (Familles), X, 516; et Nourriture, X, 630.
Liceti. (*Biogr. médic.*) VIII, 136 et 137.
Lichy. (*Hyg.*) *Voyez* Letchi, VIII, 126.
Licondra. (*Bot.*, *Mat. médic.*, *Hyg.*) Arbre du Congo et des autres parties de l'Afrique, VIII, 137.
Licu. (*Hyg.*, *Icthyhol.*) Espèce de fausse morue très-commune sur les côtes de Bretagne, VIII, 137.
Liddel (Duncan). (*Biogr. médic.*) VIII, 137.
Lie. (*Hyg.*) VIII, 137 et 138.
— d'huile (*Mat. médic.*) VIII, 138.
Liébault (Jean). (*Biogr. médic.*) VIII, 138.
Lieberckuhn (Nathanaël) (*Biogr. médic.*) VIII, 138.
Liége. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Ecorce d'une espèce de chêne, VIII, 138 et 139.
Liénard (Nicolas). (*Biogr. médic.*) VIII, 139.
Liens. (*Hyg.*) VIII, 139
Lienterie. (*Pathol.*) VIII, 139 à 142. *Voy.* aussi Diarrhée, V, 435; et Passion cœliaque, XI, 411.
Lierre. (*Bot.*, *Mat. médic.*) VIII, 142. — De sa résine en particulier. *Voyez* Résines (Résine de lierre), XII, 536.
Lieutaud (Joseph). (*Biogr. médic.*) VIII, 143.
Lièvre. (*Hyg.*, *Mat. médic.*) VIII, 142. *Voyez* aussi Nourriture, X, 708.
Ligament. (*Anat.*) VIII, 143 et 144.
— de la glotte. (*Anat.*) *Voyez* Rubans vocaux, XII, 618.
— de la matrice. (*Anat.*) VIII, 290 et 291.

Ligature du membre. (*Art vétér.*, *Opér.*) *Voyez* Amputation, II, 199.
Ligerie (de la). (*Hist. de la médec.*) VIII, 144.
Ligne. (*Physiq.*) VIII, 144.
Ligneux. (*Chim. végét.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplém.*
Lignuode. (*Pathol.*) Synonyme de fuligineux. *Voyez* ce dernier mot dans le *Supplément.*
Lilas. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément.*
— des Indes. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Méliacées (Famille des) dans le *Supplément.*
Liliacées (Famille des). (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Naturelles (Familles), X, 515; et Nourriture, X, 694.
Lilium de Paracelse. (*Pharm.*, *Mat. médic.*) Médicament employé par Paracelse. *Voy.* Paracelse, XI, 299.
Limace. (*Zool.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément.*
Limaçon. (*Hyg.*, *Mat. méd.*, *Zool.*) VIII, 144 et 145. *Voyez* Nourriture, X, 714.
Limande. (*Hyg.*, *Ichthyol.*) VIII, 145.
Limon. (*Hyg.*, *Mat. médic.*) VIII, 144. *Voyez* aussi Alimens, I, 810; et Citron, IV, 869.
Limonade. (*Hyg.*, *Mat. médic.*) VIII, 145. *Voy.* aussi Citron, IV, 869.
Limonnier. (*Hyg.*, *Mat. médic*) *Voyez* Limon, VIII, 144.
Lin. (*Bot.*, *Mat. médic.*) VIII, 145 et 146.
— purgatif. (*Bot.*, *Mat. médic.*) VIII, 146.
Linacer ou Linacre (Thomas). (*Biogr. médic.*), VIII, 146
Linaire. (*Bot.*, *Mat. médic.*) VIII, 146.
Linden (Jean-Antonide van der). (*Biogr. médic.*) *Voy.* ce mot dans le *Supplément.*
Linées (Famille des). (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément.*
Lingue. (*Hyg.*, *Ichthyol.*) VIII, 146.
Liniment. (*Pharm.*, *Mat. médic.*) VIII, 146 et 147. *Voyez* aussi ce mot dans le *Supplément.*
Linkio. (*Hyg.*, *Bot.*, *Mat. médic.*) Plante aquatique de la Chine, VIII, 147.
Linné (Charles von de). (*Biogr. médic.*) VIII, 147 à 149.
Limsembahrt (Rosinus - Lentisius). (*Biogr. médic.*) VIII, 149.
Lion marin. (*Hyg.*) VIII, 149.
Lipare (Michel). (*Biogr. médic.*) VIII, 150.
Liparocèle. (*Pathol.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément.*
Lipome. (*Pathol.*) Tumeur graisseuse.
Lipothymie. (*Pathol.*) Espèce de défaillance, premier degré de la syncope, VIII, 163 et 164. — Emploi de l'électricité comme moyen curatif, 164.
Lippi (Augustin). (*Biogr. médic.*) VIII, 150 à 163.
Lippitude. (*Pathol.*) Emploi médical de l'électricité contre cette maladie, VIII, 163. *Voyez* aussi ces mots dans le *Supplément.*
Lipyrie. (*Path.*) VIII, 162 et 163. *Voyez* aussi Fièvre, VI, 377.
Liquéfaction, Liquéfiable. (*Chim.*) *Voyez* ces mots dans le *Supplément.*
Liqueur. (*Hyg.*) VIII, 169. *Voyez* aussi Alimens, I, 743 et 744; Nourriture (Boissons), X, 744; et Spiritueux, XIII, 99.
— anti-vénérienne de Van-Swieten. (*Pharm.*, *Mat. médic.*) VIII, 163 à 169.
— de Labarraque. (*Chim.*) *Voyez* Chlorures (Chlorure d'oxyde de sodium) dans le *Supplément.*
— minérale d'Hoffmann. (*Pharm.*, *Mat. médic.*) VIII, 169. *Voyez* aussi Gouttes, VI, 700 à 704.
Liquidambar. (*Bot.*, *Mat. médic.*) VIII, 169. *Voyez* aussi Styrax, XIII, 146.
Liquide. (*Hyg.*, *Mat. médic.*) VIII, 169.
Liquides nourriciers. (*Physiol.*) VIII, 170.
Lis blanc. (*Bot.*, *Mat. médic.*) VIII, 170.
Liserons. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément.*
Lisière. (*Hyg.*) VIII, 170 et 171.
Lisieux (Eaux minérales de). VIII, 291.
Lisle (Arnoul de). (*Biogr. médic.*) VIII, 171.
Lit. (*Hyg.*) VIII, 171 et 172.
— de misère. (*Accouch.*) *Voyez* Lit dans le *Dictionnaire de Chirurgie.*
Litharge. (*Chim.*, *Mat. méd.*) Nom du protoxyde de plomb demi-vitreux. *Voy.* Plomb, XII, 153; et Réactif, 465.
Lithontriptiques. (*Mat. médic.*, *Thérap.*) VIII, 172 et 173. *Voyez* Calculs, IV, 306 et suiv.
Lithotomie. (*Opér. chir.*) VIII, 173. *Voyez* aussi Taille, XIII, 207 et suiv.
Lithotomiste. (*Opér. chir.*) *Voyez* ce mot dans le *Suppl.*
Lithotritie. (*Opér. chir.*) Broiement de la pierre. *Voyez* Taille, XIII, 210.
Litière. (*Hyg.*) VIII, 173.
— (*Art vétér.*, *Hyg.*) VIII, 291 et 292.
Littre (Alexis). (*Biogr. médic.*) VIII, 173 à 181.
Littry (Eaux minérales de). VIII, 292.
Livèche. (*Bot.*, *Mat. médic.*) VIII, 181.
Lividités cadavériques. (*Médec. lég.*) En quoi elles diffèrent de l'ecchymose. *Voyez* Meurtrissure, X, 95; et Mort, 319.
Livres de médecine. VIII, 181.
Livry-le-Chateau (Eaux minérales de). *Voyez* Rainsy, XII, 437.
Lixem (Eaux minérales de). *Voyez* Sarbourg, XII, 689.
Llo (Eaux minérales de). VIII, 292.
Lo (St.-) (Eaux miérales de). VIII, 292.
Lobb (Théophile). (*Biogr. médic.*) VIII, 181 à 182.
Lobel (Mathias de). (*Biogr. médic.*) VIII, 182.
Lobélie syphilitique. (*Bot.*, *Mat. médic.*) VIII, 182. *Voyez* aussi Cardinale, IV, 412.
Local (Mal). (*Pathol.*) VIII, 182.
Locales (Maladies). (*Pathol.*) VIII, 182 et 183.
Loche. (*Hyg.*, *Ichthyol.*) VIII, 183.
Lochies. (*Accouch.*) Evacuation séreuse et sanguinolente qui suit l'accouchement. *Voyez* l'article Anatomie pathologique, II, 521.
— (Défaut de). *Voyez* Défaut de lochies, V, 323 et 324.
— (Ecoulement excessif des). (*Pathol.*) VIII, 292 à 306.
— supprimées. (*Pathol.*) Emploi médical de l'électricité contre cette suppression, VIII, 183.
Lochner (Michel-Frédéric). (*Biogr. médic.*) VIII, 183.
Locke (Jean). (*Hist. littér. de la médec.*) VIII, 183 et 184.
Locomotion. (*Hyg.*) VIII, 184. *Voyez* Mouvement, X, 374.
Lodeve (Eaux minérales de). VIII, 306.
Lœtus (Jacques). (*Biogr. médic.*) VIII, 185.
Loir. (*Hyg.*, *Zool.*) VIII, 185.
Lois topographiques. (*Hyg.*) Considérations générales sur la manière dont il faut faire la topographie d'un lieu, conformément aux principes de la médecine d'Hippocrate, VIII, 185 à 193. *Voyez* aussi Topographie, XIII, 278.
Lombard (Pierre). (*Biogr. médic.*) VIII, 193.
Lombric. (*Entomol.*) Sorte de vers intestins. *Voyez* Strongle, XIII, 140; et Vers intestins, 442.
— *Art vétér.*, *Pathol.*) *Voyez* Maladies des bestiaux, VIII, 361.
Lommius (Josse). (*Biogr. médic.*) VIII, 193.
Lompe (*Hyg.*, *Ichthyol.*) VIII, 193.

Long (St.-) (Eaux minérales de). VIII, 306.
Longairoux (Eaux minérales de). VIII, 306.
Longévité. (*Hyg.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément.*
Longueil (Gilbert). (*Biogr. médic.*) VIII, 193.
Lonicer (Adam). (*Biogr. médic.*) VIII, 194.
Looch. (*Pharm.*, *Mat. médic.*) VIII, 194.
Lopez (Alphonse). (*Biogr. médic.*) VIII, 194.
Loquacité. (*Pathol.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément.*
Loranthées (Famille des). (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément.*
Lorme (Jean de). (*Biogr. médic.*) VIII, 194 et 195.
Lorry (Anne-Charles). (*Biogr. médic.*) VIII, 195 et 196.
Losel (Jean). (*Biogr. médic.*) VIII, 196.
Lotich (Pierre et Jean-Pierre). (*Biogr. médic.*) VIII, 196.
Lotier. (*Bot.*, *Mat. médic.*) VIII, 196. *Voyez* aussi Mélilot, IX, 617.
Lotion. (*Mat. médic.*, *Thérap.*) VIII, 196 et 197.
Lotions mercurielles. (*Mat. méd.*) VIII, 197 et 198. *Voyez* Anti-vénériens (Lotions mercurielles), III, 111.
Lotte. (*Hyg.*, *Ichthyol.*) VIII, 198.
Loubouer (St.-) (Eaux minérales de). VIII, 306.
Louche. (*Pathol.*) Défaut dans l'organe de la vue, VIII, 198. *Voyez* aussi Strabisme, XIII, 133; et Vue louche, 540.
Loup. (*Pathol.*) Nom vulgaire des ulcères rongeans. Emploi de l'électricité comme moyen de traitement, VIII, 198. *Voy.* aussi Ulcère, XIII, 350.
— (*Art vétér.*, *Zool.*) VIII, 198 et 199.
Loupe. (*Hyg.*, *Pathol.*) VIII, 199 à 206.
— (*Art vétér.*, *Pathol.*) *Voy.* Maladies des bestiaux, VIII, 355.
— -lunettes. (*Physiol.*) *Voyez* Myope, X, 444; Presbytie, XII, 301; Vue, XIII, 539 et 540.
Lourdes (Eaux minérales de). VIII, 306.
Loutre. (*Hyg.*, *Zool*) VIII, 206.
Louverot (Eaux minérales de). VIII, 306.
Lovet. (*Art vétér.*, *Pathol.*) *Voy.* Maladies des bestiaux, VIII, 362.
Low d'Erlsfed (Jean-François). (*Biogr. médic.*) VIII, 206.
Lower (Richard). (*Biogr. médic.*) VIII, 206.
Lubrifier. (*Mat. médic.*) VIII, 206.
Luc (St.-). (*Hist. de la méd.*) VIII, 206.
Luce (Eau de). (*Pharm.*, *Mat. médic.*) Mélange d'ammoniac et d'huile de succin, VIII, 206. *Voyez* aussi Eau (de Luce), V, 656.
Luchon (Bagnères de). (Eaux minérales.) *Voyez* Bagnères de Luchon, III, 520.
Lucide. *Voyez* ce mot dans le *Supplément.*
Lucius Apuleius. (*Hist. de la médic.*) VIII. 206 et 207.
— Junius Moderatus Columella. (*Biogr. méd.*) VIII, 207.
Lucques (Eaux minérales de). *Voyez* ce mot dans le *Supplément.*
Luctueuse (Respiration). (*Pathol.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément.*
Ludus Helmontii. (*Mat. médic.*) VIII, 207.
Ludwig (Daniel). (*Biog. médic.*) VIII, 207.
Ludovici (Daniel). (*Biogr. médic.*) *Voyez* Ludwig.
Luette relachée. (*Anat.*, *Pathol.*) VIII, 207. *Voyez* aussi Kiou, 34; Prolapsus, XII, 328. — Emploi de l'électricité comme moyen de traitement, VIII, 207.
Lulle (Raymond). (*Biogr. médic.*) VIII, 207 et 208.
Lumbago. (*Pathol.*) Nom latin du rhumatisme qui attaque la région lombaire, VIII, 208 et 209. — Emploi médical de l'électricité dans cette affection, 208 et 209. *Voyez* aussi Rhumatisme lombaire, XII, 580.
Lumière. (*Hyg.*) VIII, 209 et 210.

Lumignon. (*Hyg.*) VIII, 211.
Lunatique (Cheval). (*Art vétér.*, *Pathol.*) VIII, 211.
Lunaire. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément.*
Lune. (*Météorol.*) Influence que cet astre exerce sur la santé. *Voyez* Astrologie, III, 359 à 372.
Lunettes. (*Physiq.*) VIII, 211 et 212. *Voyez* aussi Presbyte, XII, 301; et Vue, XIII, 537 et 540.
Lupège. (*Mat. médic.*, *Ornith.*) *Voyez* Huppe, VII, 299.
Lupin. (*Bot.*, *Mat. médic.*) VIII, 212.
Lupuline. (*Chim. végét.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplém.*
Lupus. (*Pathol.*) Sorte d'ulcère. *Voyez* Loup, VIII, 198; et Ulcère, XIII, 350.
Lupus. (*Biogr. médic.*) *Voyez* Lycus, VIII, 217.
Lusitanus. (*Biogr. médic.*) *Voyez* Amatus, II, 104.
Lutte. (*Hyg.*) VIII, 215.
Luxation. (*Pathol. chir.*) Déplacement d'un os dans son articulation. De la luxation des vertèbres du col, considérée sous le point de vue de la médecine légale, VIII, 215 et 216.
— (*Art vétér.*, *Pathol.*) *Voyez* Maladies des Bestiaux, VIII, 358.
Luxe. (*Hyg.*) VIII, 217.
Luxer. (*Pathol.*) Opérer une luxation. *Voyez* ce dernier mot dans le *Dictionnaire de Chirurgie.*
Luxeuil (Eaux minérales de). VIII, 307.
Luzerne. (*Bot.*, *Mat. médic.*, *Hyg. vétér.*) Plante de la famille des Légumineuses. *Voyez* Alimens (*Art vétér.*, *Hyg.*), I, 828.
Lycanthropie. (*Pathol.*) Variété de la mélancolie, dans laquelle le malade croit être changé en loup. *Voyez* Oribase, XI, 199.
Lycoperdon. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Vesse de loup, XIII, 435.
Lycopode. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément.*
Lycus. (*Biogr. médic.*) VIII, 217.
Lymphe. (*Physiol.*) VIII, 216.
Lypemanie. (*Pathol.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément.*
Lyposychie. (*Pathol.*) Synonyme de lypothymie, VIII, 217.
Lyser (Michel). (*Biogr. médic.*) VIII, 217.

M

Mabouja. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Racine compacte et noueuse dont les sauvages d'Amérique font leurs massues, VIII, 308.
Mabouyas. (*Erpét.*) Espèce de lézard des Antilles, VIII, 308.
Maby. (*Hyg.*) Boisson rafraîchissante usitée en Amérique, VIII, 308.
Magaleb de Gesner. (*Hyg.*) *Voyez* Mahalep, VIII, 323.
Macandon. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Arbre du Malabar, VIII, 308.
Macaron. (*Hyg.*) VIII, 308.
Macaroni. (*Hyg.*) VIII, 308.
— (*Pharm.*, *Mat. médic.*) VIII, 308.
Macaxocotlifera. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Arbre du Mexique, VIII, 309.
Macedonicus. (*Pharm.*, *Mat. médic.*) VIII, 309.
Macer. (*Biogr.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Æmilius Macer, I, 230.
Macer. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Ecorce d'un arbre des Indes orientales, VIII, 309.
Macération. (*Mat. médic.*, *Hyg.*) VIII, 309.
Macéron. (*Bot.*, *Mat. médic.*) VIII, 309 et 310.

MACHA-MONA. (*Bot.*, *Mat. médic.*, *Hyg.*) Espèce de calebasse de Guinée ou d'Afrique, VIII, 310.
MACHAON. (*Hist. de la méd.*) VIII, 310.
MACHE. (*Bot.*, *Mat. médic.*, *Hyg.*) VIII, 310.
MACHE-FER. (*Mat. médic.*) VIII, 310.
MACHINE. (*Philos. méd.*, *Chir. et Pharm.*) VIII, 310.
— ÉLECTRIQUE. (*Physiq.*) *Voyez* LAXITÉ, VIII, 80 à 84.
MACHIS. VIII, 311.
MACHOIRE DE BROCHET. (*Mat. médic.*) *Voyez* BROCHET, IV, 169.
MACIS. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Arille de la muscade, VIII, 311. *Voyez* aussi ASSAISONNEMENT, III, 342; et MUSCADE, X, 410.
MACLOU. (*Art vétér.*, *Mat. médic.*) *Voy.* ANTHORE, III, 30.
MACOLLONE (Jean). (*Biogr. méd.*) VIII, 311.
MAÇONS (Régime des). (*Hyg.*, *Méd. prat.*) VIII, 311.
MACOQUER. (*Bot.*, *Mat. médic.*, *Hyg.*) Fruit des îles de l'Amérique, VIII, 311.
MACOUBA (Tabac du). (*Hyg.*) VIII, 311 et 312. *Voyez* aussi TABAC, XIII, 198.
MACOUNA. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Espèce de fèves du Brésil, VIII, 312.
MACQUART (Henri-Jacques). (*Biogr. méd.*) VIII, 312.
MACQUER (Pierre-Joseph). (*Biogr. méd.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément.*
MACRES. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Un des noms de la châtaigne d'eau, VIII, 312.
MACREUSE. (*Hyg.*, *Ornithol.*) VIII, 312.
MACROBIOTIQUE (*Hyg.*) *Voy.* ce mot dans le *Supplément.*
MACROCÉPHALE. (*Hist. nat.*) VIII, 312 et 313.
MACROCOSME. Synonyme d'univers pour quelques philosophes, VIII, 313.
MACROPHYSOCÉPHALE. (*Pathol.*) VIII, 313.
MACROPNOEA. (*Pathol.*) Respiration longue ou ralentie, VIII, 313.
MACUCAQUA. (*Hyg.*, *Ornithol.*) Nom brésilien d'une poule sauvage, très-grosse et sans queue, VIII, 313.
MACULE. (*Pathol.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément.*
MADAGASCAR. (*Hyg.*) VIII, 313 et 314.
MADAROSE. (*Pathol.*) Chute des poils, et principalement des cils. *Voyez* PAUPIÈRE, XI, 464.
MADÉFACTION. (*Pharm.*, *Mat. méd.*) VIII, 314.
MADÈRE. (*Hyg.*) VIII, 314.
MADIAN. (*Mat. méd.*) VIII, 314.
MADRÉPORE. (*Zool.*, *Mat. méd.*) VIII, 314.
MAFOUTRA. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Arbre résineux de l'île de Madagascar, VIII, 314.
MAGALAISE. (*Chim.*) Un des noms du manganèse. *Voyez* ce dernier mot, VIII, 473.
MAGATUS (César). (*Biogr.*, *Mat. médic.*) VIII, 314 et 315.
MAGDALÉON. (*Pharm.*) VIII, 315.
MAGELLANICUS CORTEX. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* WINTER (Ecorce de), XIII, 549.
MAGIE. (*Hyg.*, *Méd. lég.*, *Police méd.*) Considérations générales sur la magie, sous le double point de vue de l'hygiène et de la médecine légale, VIII, 315 à 318.
MAGISTER ou MAGISTÈRE. (*Chim.*, *Mat. méd.*) VIII, 318.
MAGISTRAL. (*Pharm.*) VIII, 318. *Voyez* aussi EXTEMPORANÉ, VI, 189; et FORMULE, VI, 456.
MAGISTRATS. (*Hyg. publiq.*) Devoirs des magistrats relativement à l'hygiène publique, VIII, 318 à 321.
MAGMA. (*Pharm.*) VIII, 321.
MAGNAC (Eaux minérales de). VIII, 322.
MAGNATHIS. Nom donné à l'aimant par Avicenne, VIII, 322.
MAGNÉSIE. (*Chim.*, *Mat. médic.*) Oxyde métallique terreux, VIII, 322.
MAGNÉSIE AÉRÉE DE BERGMANN. (*Chim.*, *Mat. méd.*) *Voy.* CARBONATE DE MAGNÉSIE (Sous-carbonate de magnésie), IV, 390.
— BLANCHE. (*Chim.*, *Mat. médic.*) *Voyez* CARBONATE DE MAGNÉSIE, IV, 390.
MAGNÉTIQUE (Emplâtre). (*Thérap.*, *Mat. médic.*) VIII, 322.
MAGNÉTISME ANIMAL. (*Thérap.*) VIII, 322. *Voyez* aussi AIMANT, I, 415, 451 à 487; IMAGINATION, VII, 479 à 486; et MESMÉRISME, X, 7 à 22.
MAGNOL (Pierre). (*Biogr. médic.*) VIII, 322 et 323.
MAGNOLIACÉES (Famille des). (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément.* Voyez aussi NATURELLES (Familles), X, 510; et NOURRITURE, 695.
MAGNOLIER. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément.*
MAGNUS. (*Biogr. médic.*) VIII, 323.
MAGON. (*Biogr. médic.*) VIII, 323.
MAGOS. (*Mat. médic.*) Ancien nom d'un emplâtre décrit par Aetius, VIII, 323.
MAHALEP. (*Hyg.*) Nom de l'amande du fruit d'un cerisier sauvage, VIII, 323.
MAHOT. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Arbre dont l'écorce est employée par les Caraïbes contre les flux de ventre, VIII, 323.
MAIGRE. (*Hyg.*) Expression employée pour désigner le régime végétal ou l'extérieur que présentent les personnes qui n'ont point d'embonpoint, VIII, 323 et 324.
MAIGREUR. (*Pathol.*) *Voyez* SÉMÉIOTIQUE, XIII, 16.
MAIGRIR. (*Art vétér.*, *Pathol.*) *Voyez* AMAIGRISSEMENT, II, 91.
MAIL. (*Hyg.*) Sorte de jeu, VIII, 324.
— ANSCHI. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Espèce de *rhamnus* qui croît au Malabar, VIII, 324.
— ÉLOU. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Grand arbre du Malabar, VIII, 324.
— ÉLOU-RATOUR. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Autre espèce dont les feuilles sont recommandées par Ray comme anti-dysentériques, VIII, 324.
MAILLOT. (*Hyg.*) 324 et 325.
MAIMONIDE (Moïse). (*Biogr. médic.*) VIII, 325.
MAINS. (*Hyg.*) VIII, 323.
MAÏS. (*Hyg.*, *Bot.*, *Mat. médic.*) Plante de la famille des Graminées, VIII, 326. *Voy.* aussi ZEINE, XIII, 555.
MAISON. (*Hyg.*) *Voyez* HABITATION, VII, 7 à 10.
— DE DÉTENTION. (*Hyg. publiq.*) *Voyez* HYGIÈNE, VII, 392; et PRISON dans le *Supplément.*
— DE FORCE. (*Hyg. publiq.*) *Voyez* PRISON dans le *Supplément.*
— DE TRAVAIL. (*Hyg.*) *Voyez* HYGIÈNE, VII, 392; et PRISON dans le *Supplément.*
MAISONCELLES-LA-JOURDAN (Eaux minérales de). VIII, 326.
MAISONNEUVE (Eaux minérales de). VIII, 326.
— D'ANE. (*Art vétér.*, *Pathol.*) VIII, 327. *Voyez* aussi
MAITLAND (Henri). (*Biogr. méd.*) VIII, 326 et 327.
MAJOR (Jean-Daniel). (*Biogr. médic.*) VIII, 325 et 326.
MAKAQUE. (*Mat. médic.*, *Erpét.*) Nom donné par les habitans de Cayenne à une espèce de ver qui se développe assez communément dans les articulations, VIII, 327.
MAKENSIE (Georges). (*Biogr. médic.*) VIII, 327.
MAL. (*Pathol.*) Sensation douloureuse, VIII, 327. *Voy.* aussi DOULEUR, V, 515.
EAUX AUX JAMBES, V, 663.
— DES ARDENS. (*Pathol.*) Fièvre ardente, épidémique, VIII, 327. *Voyez* aussi ARDENS (Mal des), III, 231 et suiv.
— D'AVENTURE. (*Pathol.*) Nom vulgaire du panaris, VIII, 327. *Voyez* PANARIS, XI, 290.

Mal de la bouche. (*Art vétér.*, *Pathol.*) *Voyez* Aphthes, III, 167.

— caduc. (*Pathol.*) Un des noms de l'épilepsie, VIII, 327. *Voyez* Epilepsie, VI, 5 et suiv.

— de cerf. (*Art vétér.*, *Pathol.*) Nom du tétanos du cheval, VIII, 327 à 329.

— de cœur. (*Pathol.*) Nom vulgaire à peu près synonyme de nausée, VIII, 329.

— de dents. (*Pathol.*) Nom vulgaire de l'odontalgie, VIII, 329. *Voyez* Dents, V, 375; et Odontalgie, XI, 85.

— d'enfant. (*Accouch.*) Douleur qui accompagne l'accouchement. *Voyez* ce dernier mot, I, 76 et suiv.

— d'estomac. (*Pathol.*) VIII, 329 et 330. *Voyez* aussi Tranchées (Coliques d'estomac), XIII, 299.

— d'Espagne. (*Art vétér.*, *Pathol.*) *Voyez* Mal de feu, VIII, 330.

— divin. (*Pathol.*) Un des noms de l'épilepsie. *Voyez* ce dernier mot, VI, 5.

— de feu. (*Art vétér.*, *Pathol.*) Inflammation des méninges, VIII, 330 et 331.

— de gorge aigu. (*Path.*) Inflammation qui occupe la gorge, VIII, 333.

— gangréneux. (*Pathol.*) VIII, 333.

— vénérien. (*Pathol.*) VIII, 331 à 333.

— d'Herculé. (*Pathol.*) Nom vulgaire de l'épilepsie. *Voy.* ce dernier mot, VI, 5.

— de Hongrie. (*Pathol.*) *Voyez* Hongrie (Mal de), VII, 269.

— local. (*Pathol.*) *Voyez* Local (Mal), VIII, 182.

— de machoire. (*Pathol.*) Nom vulgaire du Trismus. *Voyez* ce dernier mot, XIII, 318.

— de mer. (*Pathol.*) VIII, 334. *Voyez* aussi Médecine indostante, IX, 360.

— de mère. (*Pathol.*) Un des noms bizarres de l'épilepsie. *Voyez* ce dernier mot, VI, 5.

— mort. (*Pathol.*) VIII, 334 et 335.

— rouge. (*Art vétér.*) *Voyez* l'article Anatomie pathologique des animaux, II, 564.

— rouge de Cayenne. (*Pathol.*) VIII, 335 à 348. *Voy.* aussi Lèpre, VIII, 112.

— de Siam (*Pathol.*) Un des noms primitivement donnés à la fièvre jaune. *Voyez* Siam (Mal de), XIII, 50; et Vomito, XIII, 509.

— St.-Antoine (*Pathol.*) *Voyez* Antoine (Feu St.-), III, 134; et Ardens (Mal des), 200.

— St.-Jean. (*Pathol.*) Nom donné à l'épilepsie. *Voyez* ce dernier mot, VI, 5.

— St.-Main. (*Pathol.*) Nom donné à la gale et à la lèpre. *Voyez* ces mots.

— de St.-Lazare. (*Pathol.*) VIII, 333 et 334.

— de terre. (*Pathol.*) Un des noms de l'épilepsie. *Voy.* ce dernier mot, VI, 5.

— de tête. (*Pathol.*) Nom vulgaire de la céphalalgie. *Voyez* ce dernier mot, IV, 548.

— de tête de contagion. (*Art vétér.*, *Pathol.*) Epizootie qui paroît être particulière aux chevaux, VIII, 348 et 349.

Malabatrinum. (*Pharm.*, *Mat. médic.*) Onguent et vin préparés avec les feuilles du malabathrum. *Voyez* Malabathrum, VIII, 349.

Malabathrum. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Feuilles d'un arbre des Indes-Orientales, VIII, 349.

Malagh des Turcs. (*Hyg.*, *Mat. méd.*) Espèce de pâte enivrante employée par les Turcs, VIII, 349.

Malachite. (*Mat. médic.*, *Minér.*) Cuivre carbonaté vert, VIII, 349.

Malachran. (*Mat. médic.*) Un des noms du bdellium. *Voyez* ce dernier mot, III, 652.

Malacie (*Pathol.*) Dépravation du goût, VIII, 350.

Malacostéon. (*Pathol.*) Ramollissement des os, suivant Vogel, VIII, 350. *Voyez* Ostéomalaxie, XI, 238.

Malactiques. (*Mat. médic.*, *Thérap.*) Synonymes d'émolliens dans quelques auteurs. *Voyez* Emolliens, V, 781.

Malade. (*Pathol.*) VIII, 350.

Maladie. (*Pathol.*) VIII, 350 à 354.

— articulaire. (*Pathol.*) *Voyez* Goutte, VI, 679.

— bleue. (*Pathol.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément.*

— d'entre cuir et chair. (*Art vétér.*) *Voyez* Affection sous peau, I, 244.

— épaisse. (*Pathol.*) *Voyez* Pachuntiques, XI, 265 et 266.

— de fiume. (*Pathol.*) *Voyez* Scherlievo, XII, 719.

— noire. (*Pathol.*) *Voyez* aussi Atrabilieuse (Constitution), III, 423. Méléna, IX, 607; et Noire (Maladie noire), X, 628.

— du pays. (*Pathol.*) Nom vulgaire de la nostalgie. *Voy.* ce dernier mot, X, 661; et Pays (Maladie du), XI, 469.

— pédiculaire. (*Pathol.*) *Voyez* Pédiculaire (Maladie), XI, 497; et Phthyriasis, XI, 741.

— rouge. (*Art vétér.*, *Pathol.*) Maladie particulière à la brebis, VIII, 427 à 429.

— sacrée. (*Pathol.*) Un des noms de l'épilepsie, VIII, 429. *Voyez* Epilepsie, VI, 5.

— de Scherlievo. (*Pathol.*) *Voyez* Scherlievo (Maladie de), XII, 719.

— de Siam. (*Pathol.*) *Voyez* Peste, XI, 596; et Siam (Maladie de), XIII, 50.

— tachetée. (*Pathol.*) *Voy.* Tachetée (Maladie), XIII, 203.

— ulcéreuse. (*Pathol.*) *Voyez* Mal de St.-Lazare, VIII, 333.

— vénérienne. (*Pathol.*) Nom vulgaire de la syphilis, VIII, 435 à 440. *Voyez* Syphilis, XIII, 191.

Maladies. (*Pathol.*) Causes, Solution des maladies. *Voy.* Causes, IV, 499. *Voyez* aussi Solution, XIII, 67.

— anomales. (*Art vétér.*, *Pathol.*) *Voyez* l'article Anomales (Maladies anomales), III, 42.

— des armées. (*Méd. milit.*) Tableau général des maladies des armées et de leur traitement soit curatif, soit préservatif. *Voyez* Armées, III, 265 à 289; et Médecine militaire, IX, 219 et suiv.

— des artisans. (*Méd. pratiq.*) *Voyez* Artisans, III, 313 et suiv.; Métiers, X, 62 et suiv., ainsi que les différens articles qui concernent chaque ouvrier en particulier.

— Automnales. (*Pathol.*) *Voyez* Automnales (Maladies), III, 437.

— des baigneurs. (*Pathol.*) *Voyez* Baigneurs (Maladies des), III, 523.

— des bestiaux. (*Art vétér.*, *Pathol.*) Considérations générales sur les maladies qui attaquent le bétail, et en général les grands quadrupèdes utiles à l'homme, VIII, 355 à 365.

— catarrhales. (*Pathol.*) *Voyez* Maladies rheumatiques, VIII, 423.

— de la chèvre et du bouc. (*Art vétér.*, *Pathol.*) VIII, 354 et 355.

— des chiens. (*Art vétér.*, *Pathol.*) VIII, 365 à 366.

— des corroyeurs. (*Pathol.*) VIII, 369 à 373.

— des doreurs. (*Méd. pratiq.*) VIII, 373 à 376.

— des enfans. *Voyez* Enfans (Maladies des), V, 824 à 853; et Né (Nouveau-né), X, 537 et suiv.

— épidémiques. (*Pathol.*, *Thérap.*) Considérées sous le point de vue de la police médicale, VIII, 376 à 380. *Voyez* aussi Epidémie, VI, 3 et suiv.

— épizootiques. (*Art vétér.*, *Pathol.*) VIII, 380 à 382.

Voyez Anatomie pathologique, II, 544; et Epizootie, VI, 86.
Maladies éruptives. (*Pathol.*) *Voy.* Eruption, VI, 86.
— exanthémateuses. (*Pathol.*) VIII, 383. *Voy.* aussi Efflorescence, V, 690; et Exanthèmes, VI, 138.
— fébriles. (*Pathol.*) VIII, 382. *Voyez* aussi Fièvre, VI, 376.
— de la fibre. (*Pathol.*) *Voyez* Fibre, VI, 369.
— des femmes en couches. (*Pathol.*) *Voyez* Accouchées, I, 69; Accouchement, 76; Délivrer, V, 355; et Enceintes (Femmes enceintes), V, 811 à 813.
— des femmes enceintes. (*Pathol.*) *Voyez* Grossesse, VI, 726 et suiv.
— des filles. (*Pathol.*) *Voy.* Filles, VI, 397 et suiv.
— des gens de lettres. (*Pathol.*) VIII, 382 à 384.
— glaireuses. (*Pathol.*) VIII, 384. *Voy.* aussi Glaires, VI, 641 et 642.
— héréditaires. (*Pathol.*) VIII, 385 à 389. *Voy.* aussi Héréditaires (Maladies), VII, 160 et suiv.
— imaginaires. (*Pathol.*) VIII, 389 à 403.
— imputées. (*Médec. lég.*) VIII, 403 et 404.
— incurables. (*Pathol.*) *Voyez* Incurables (Maladies), VII, 543.
— inflammatoires. (*Pathol.*) VIII, 404 et 405. *Voyez* aussi Phlegmasies, XI, 653.
— irrégulières. (*Pathol.*, *Art vétér.*) *Voyez* Anomales (Maladies), III, 42.
— des Juifs. (*Pathol.*) VIII, 405 à 408.
— des laboureurs. (*Médec. pratiq.*) VIII, 408 à 411.
— laiteuses. (*Pathol.*) *Voyez* Anatomie pathologique, II, 532; Anti-laiteux, III, 76; et Lait, VIII, 230 et suiv.
— locales. (*Pathol.*) *Voyez* Locales (Maladies locales), VIII, 182 et 183.
— lymphatiques. (*Pathol.*) VIII, 412.
— malignes. (*Nosol.*) VIII, 412.
— des marins. (*Méd. pratiq.*) *Voyez* Médecine navale, IX, 552.
— métastatiques. (*Pathol.*) VIII, 412. *Voyez* aussi Métastases, X, 31.
— miasmatiques. (*Pathol.*) VIII, 412. *Voyez* aussi Epidémie, VI, 3; et Maladies épidémiques, VIII, 376.
— des mineurs. (*Méd. pratiq.*) *Voyez* Mines, X, 148; et Mineurs (Maladies des), X, 153.
— morales. (*Méd. pratiq.*) VIII, 412 et 414.
— muqueuses. (*Pathol.*) VIII, 414.
— nerveuses. (*Pathol.*) VIII, 414 à 416. *Voyez* aussi Nerveuses (Maladies nerveuses), X, 581.
— des noirs. (*Pathol.*) *Voyez* Médecine des noirs, IX, 379.
— organiques. (*Pathol.*) VIII, 416 et 417. *Voyez* aussi Organiques (Maladies organiques), XI, 180. — Des maladies organiques du cœur en particulier, VIII, 417 à 423.
— des os. (*Pathol.*) *Voyez* Os (Maladies des), XI, 227.
— des pays chauds. (*Pathol.*) *Voyez* Afrique, I, 349 à 353.
— de la peau. (*Pathol.*) *Voyez* Dartres, V, 278; et Peau (Maladies de la), XI, 478.
— des peintres. (*Méd. pratiq.*) *Voyez* Peintres (Maladies des), XI, 501.
— périodiques. (*Pathol.*) *Voyez* Périodiques (Maladies), XI, 546 à 549.
— pestilentielles. (*Hyg. publiq.*) *Voyez* Peste, XI, 607; et Pestilentielles (Maladies), XI, 585 et suiv.
— des prisons. (*Hyg. publiq.*) *Voyez* Pontons, XII, 243; et Prison dans le *Supplément.*
— rheumatiques. (*Pathol.*) VIII, 423 à 427.
— simulées. (*Méd. lég.*) VIII, 429 à 434; Simulé, XIII, 55.
Maladies soporeuses. (*Pathol.*) VIII, 434 et 435.
— spasmodiques. (*Pathol.*) VIII, 435. *Voyez* aussi Epilepsie, VI, 5; et Spasme, XIII, 86.
— suffocatives. (*Pathol.*) VIII, 435. *Voyez* aussi Suffocation, XIII, 161.
— vénéneuses. (*Pathol.*) VIII, 435; et Venin, XIII, 407.
— venteuses. (*Pathol.*) VIII, 440 et 441. *Voyez* aussi Flatuosités, VI, 413; Pneumatose, XII, 168; et Vents, XIII, 413.
— virulentes. (*Pathol.*) VIII, 441.
Maladif. (*Pathol.*) Synonyme de valétudinaire, VIII, 441.
Voyez aussi Valétudinaire, XIII, 384.
Maladrerie. (*Hyg. publiq.*) VIII, 441. *Voyez* aussi Hygiène, VII, 391; et Leproserie, VIII, 126.
Mala-elengi. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Arbre du Malabar, VIII, 441.
Malaga. (*Hyg.*, *Mat. médic.*) VIII, 441.
Malagme. (*Mat. médic.*) Topique dont la principale propriété est de ramollir, VIII, 441.
Malaguette. (*Bot.*, *Mat. médic.*, *Hyg.*) VIII, 441. *Voyez* aussi Cardamome, IV, 406.
Malaise. (*Pathol.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément.*
Malandre. (*Art vétér.*, *Pathol.*) VIII, 441 et 442.
Malfaisant. (*Hyg.*) VIII, 442.
Maligne (Fièvre). Nom vulgaire de la fièvre nerveuse.
— (Pustule). (*Pathol.*) *Voyez* Pustule, XII, 380.
Malignité. (*Pathol.*) VIII, 442 à 446.
Malleamothe. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Arbrisseau du Malabar, VIII, 446.
Malmarche ou Malemarche. (*Art vétér.*, *Chir.*) VIII, 446 et 447.
Malmedi (Simon de). (*Biogr. médic.*) VIII, 447.
Malmignatto. (*Entomol.*) Nom corse d'un gros insecte que l'on a long-temps confondu avec la tarentule de la Pouille, VIII, 448.
Malou (Eaux minérales de). VIII, 448.
Malouin (Paul-Jacques). (*Biogr. médic.*) VIII, 448 à 450.
Malpighi (Marcel). (*Biogr. médic.*) VIII, 450 et 451.
Malpighiacées (Famille des). (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voy.* Nourriture, X, 696.
Malt. (*Hyg.*) VIII, 451.
Malthacodes. (*Mat. médic.*) Nom générique sous lequel Hippocrate désigne des topiques gras et huileux, VIII, 451.
Malvacées (Famille des). (*Bot.*, *Mat. médic.*) VIII, 451. *Voyez* aussi Naturelles (Familles), X, 510; et Nourriture, X, 696.
Malvoisie (Vin de). (*Hyg.*) VIII, 451 et 452.
Mamanga. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Arbrisseau du Brésil, VIII, 452.
Mamelles. (*Hyg.*, *Pathol.*) VIII, 452 à 468. *Voy.* aussi l'article Anatomie pathologique, II, 533; Gerçures, VI, 623 et 624; et Gonflement, 660 à 662.
Mamelon. (*Pathol.*) Tubercule conique placé au centre de la mamelle. *Voyez* ce dernier mot, VIII, 468 à 470.
Mammifères. (*Zool.*) Nom donné à un des ordres de la classe des animaux vertébrés. *Voyez* Nourriture, X, 707.
Manara (Camille). (*Biogr. médic.*) VIII, 470.
Manard (Jean). (*Biogr. médic.*) VIII, 470 et 471.
Mancenilier. (*Bot.*, *Mat. médic.*, *Hyg.*) VIII, 471.
Manche. (*Hyg.*) VIII, 471.
Manchon. (*Hyg.*) VIII, 471 et 472.
Manchot. (*Pathol.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément.*
Mancusus (Joseph). (*Biogr. médic.*) VIII, 472.
Mandailles (Eaux minérales de). VIII, 472.
Mandeville (Bernard de). (*Biogr. médic.*) VIII, 472.
Mandosius (Prosper). (*Biogr. médic.*) VIII, 472.

Mandragore. (*Bot.*, *Mat. médic.*) VIII, 472.
Manelphi. (Jean). (*Biogr. médic.*) VIII, 472.
Manfredi (Jérôme). (*Biogr. médic.*) VIII, 472.
Mangaiba. (*Bot.*, *Mat. médic.*, *Hyg.*) Bel arbre du Brésil, VIII, 473.
Manganèse. (*Chim.*, *Mat. médic.*) VIII, 473.
Mangeoire. (*Art vétér.*, *Hyg.*) VIII, 473.
Manger (Blanc-). (*Hyg.*) Sorte de hachis, VIII, 473. *Voyez* aussi Blanc-manger, III, 756.
Manget (Jean-Jacques). (*Biogr. médic.*) VIII, 473 à 474.
Manglier ou Mangle. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Arbre de la Guiane, VIII, 474 et 475.
Mango. (*Hyg.*) Fruit du *mangifera indica*. *Voy.* Mangue, VIII, 475.
Mangostan ou Mangoustan. (*Hyg.*) Fruit du *Garcinia mangostana*, arbre originaire des Moluques, VIII, 474.
Mangue. (*Bot.*, *Mat. médic.*) VIII, 475.
Maniaque. (*Pathol.*) Qui est atteint de manie. *Voyez* ce dernier mot, VIII, 475.
Manie. (*Pathol.*) VIII, 475 à 491. — De la manie proprement dite, 481 à 484. — De la manie sans délire. Son caractère spécifique, 484 et 485. — Manie avec délire, 485 et 486. — Caractère spécifique de la manie délirante, 486. — Paraphronisie ou démence, et idiotisme, 486 et 487. — Exemple propre à rendre sensible la différence qui existe entre la démence et la manie, 487. — Caractère spécifique de la démence, *ibid.* — De l'idiotisme, *ibid.* et 488. — Emotions profondes propres à produire l'idiotisme, 487. — Causes prédisposantes de cette affection, 488 et 489. — Exemples d'idiotisme et de démence, 488 à 491. *Voyez* aussi Anatomie pathologique, II, 251; et Médecine mentale, IX, 154.
— mercurielle. (*Pathol.*) VIII, 491.
Manière (Geste). (*Hyg.*) VIII, 491 et 492.
Maniguette. (*Bot.*, *Mat. médic.*, *Hyg.*) Un des noms des semences de l'*amomum granum paradisi.* Voyez Cardamome, IV, 406; et Malaguette, VIII, 441.
Manioc ou Manihot. (*Bot.*, *Mat. médic.*) VIII, 492. *Voyez* aussi Cassave, IV, 44•; et Nourriture, X, 702 et 725.
Manipulation. (*Pharm.*) *Voy.* ce mot dans le *Supplément.*
Manne. (*Hyg.*) VIII, 492 et 493. *Voyez* aussi Alimens, I, 724; et Nourriture, X, 719.
— d'alhagi. (*Hyg.*) *Voyez* Agul, I, 399; et Alhagi, 673.
Mannequin. (*Accouch.*)) *Voyez* ce mot dans le *Supplément.*
Manningham (Richard). (*Biogr. médic.*) VIII, 493.
Mannite. (*Chim. végét.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément.*
Manomètre. (*Physiq.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément.*
Manosque (Eaux minérales de). VIII, 493.
Mantelet. (*Hyg.*) Partie de l'habillement des femmes, VIII, 493.
Mantias. ((*Hist. de la méd.*) VIII, 493.
Mantinus (Jacques). (*Biogr. médic.*) VIII, 493.
Manuluve. (*Thérap.*) Bain partiel des mains.
Manustupration. (*Hyg.*) Synonyme de masturbation. *Voyez* ce dernier mot, VIII, 524.
Mapletoft (Jean). (*Biogr. médic.*) VIII, 493 et 494.
Mappus (Marc). (*Biogr. médic.*) VIII, 494.
Maquereau. (*Ichthyol.*, *Hyg.*) VIII, 494. *Voyez* aussi Nourriture, X, 714.
Marais. (*Hyg.*) VIII, 494 à 507.
Marant (Jacques). (*Biogr. médic.*) VIII, 507.
Marasme. (*Pathol.*, *Art vétér.*) Dernier degré de la maigreur, VIII, 507 à 510. *Voyez* aussi Atrophie, III, 426.
Marc (St.-) (Eaux minérales de). VIII, 510.
Marcel. (*Hist. de la médec.*) VIII, 510.
Marcel de Crussol (St.-) (Eaux minérales de). VIII, 510.
Marcellus Donatus. (*Biogr. médic.*) VIII, 510.
Marche. (*Physiol.*) VIII, 510 et 511. (*Voyez* aussi Progression, XII, 318 et suiv.
Marchetti (Alexandre). (*Biogr. médic.*) VIII, 511.
Marchettis. (*Biogr. médic.*) Notice biographique sur plusieurs médecins de ce nom, VIII, 511.
Marci de Kronland (Jean-Marc). (*Biogr. médic.*) VIII, 511.
Marcus Caton. (*Hist. de la médec.*) VIII, 511.
Maréchal. (*Art vétér.*) VIII, 511 et 512. *Voyez* aussi Médecine vétérinaire, IX, 459; et Vétérinaire, XIII, 440.
Maréchallerie. (*Art vétér.*) Considérations générales sur ses abus. *Voyez* Abus, I, 44 à 46.
Mares. (*Hyg.*) VIII, 512.
Maresca (Joseph). (*Biogr. médic.*) VIII, 512.
Marescot (Michel). (*Biogr. médic.*) VIII, 512.
Maret (Hugues). (*Biogr. médic.*) VIII, 512 à 514.
Mareuil (Eaux minérales de). VIII, 514.
Marggraff (Christian). (*Biogr. médic.*) VIII, 514.
Marguerite (Ste.-) (Eaux minérales de). VIII, 514.
Marguerite. (*Bot.*, *Mat. médic.*) VIII, 514. *Voy.* aussi Chrysanthème, IV, 842.
Mariage. (*Hyg. publiq.*) VIII, 514 à 517.
Marianus (Sanctus). (*Biogr. médic.*) VIII, 517
Marie (Ste.-) (Eaux minérales de). VIII, 517. *Voy.* aussi Chicadan (Eaux minérales de). IV, 783.
— du Cantal (Ste-.) (Eaux minérales de). *Voyez* Marie (Ste.-), VIII, 517.
Marimont (Eaux minérales de). VIII, 517.
Marin (Sel). (*Chim.*) Nom vulgaire de l'hydrochlorate de soude. *Voyez* Soude, XIII, 77.
Marinade. (*Hyg.*) VIII, 517 et 518.
Maringouin. (*Hyg.*) VIII, 518.
Marins. (*Médec. pratiq.*) *Voyez* Mer (Hommes de mer), IX, 693; Médecine navale, IX, 552; et Navale (Hygiène navale), X, 518.
Marisques vénériennes. (*Pathol.*) VIII, 518. *Voy.* aussi Fic, VI, 373.
Marival (Eaux minérales de). VIII, 518.
Marjolaine. (*Bot.*, *Mat. médic.*) VIII, 518. *Voyez* aussi Origan, XI, 207.
Marmaryge. (*Pathol.*) Nom donné par Hippocrate à des espèces d'étincelles qui paroissent devant les yeux dans l'obscurité, VIII, 518.
Marmelade. (*Hyg.*) VIII, 518.
Marmote. (*Hyg.*, *Mat. médic.*) VIII, 519.
Marne. (*Mat. médic.*) VIII, 519.
Marnesse (Eaux minérales de). VIII, 519.
— d'Inde. (*Bot.*, *Mat. médic.*) VIII, 519.
Maroute. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Un des noms vulgaires d'une espèce de camomille. *Voyez* Camomille puante, IV, 333.
Marques. (*Pathol.*) *Voyez* Envies, V, 885 et suiv.
Marquet (François-Nicolas). (*Biogr. médic.*) VIII, 519.
Marron. (*Hyg.*) VIII, 519. *Voyez* aussi Chataigne, IV, 662.
Marronnier. (*Bot.*, *Mat. médic.*, *Hyg.*) *Voyez* Chataignier, IV, 662.
Marrube. (*Bot.*, *Mat. médic.*) VIII, 519.
Mars (St.-) (Eaux minérales de). *Voyez* St.-Mars, XII, 556.
Marsigli (Louis-Ferdinand, comte de). (*Biogr. médic.*) VIII, 519 et 520.
Marteau. (*Hyg.*) *Voyez* Nourriture, X, 713.
Martianus (Prosper). (*Biogr. médic.*) VIII, 520.
Martigny (Eaux minérales de). VIII, 520
Marten (Jean). (*Biogr. médic.*) VIII, 520 et 521.
Martin de Fenouilla (St.-) (Eaux minérales de). VIII,

521. *Voyez* aussi St.-Martin de Fenouillà, XII, 656.
Martin de Valamas (St.-) (Eaux minérales de). VIII, 521.
— le-Pauvre (St.-) (Eaux minérales de). VIII, 521.
— de Valmerous (St.-) (Eaux minérales de). VIII, 521.
Martine (George et Jérémie). (*Biogr. médic.*) VIII, 521.
Martinique (Climat de la). (*Hyg.*) VIII, 522.
Martres de Veyre (Eaux minérales de). VIII, 522.
Marum. (*Bot.*, *Mat. médic.*) VIII, 522.
Masarandiba. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Espèce de cerisier du Brésil, VIII, 522.
Maslac des Turcs. (*Hyg.*) *Voyez* Malach, VIII, 349.
Masque. (*Hyg.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément*.
Massa (Nicolas). (*Biogr. médic.*) VIII, 522.
Massage. (*Hyg.*) VIII, 522 et 523.
Massaria (Alexandre) (*Biogr. médic.*) VIII, 523.
Masse (Eaux minérales de). VIII, 523.
Massepain. (*Hyg.*) Sorte de pâtisserie, VIII, 523 et 524.
Massette. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Typhacées, XIII, 339.
Massicot. (*Chim.*) Protoxyde de plomb. *Voyez* Plomb, XII, 153; et Réactif, 465.
Massoy (Ecorce de). (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément*.
Massuet (Pierre). (*Biogr. médic.*) VIII, 524.
Mastic (Résine). (*Mat. médic.*) Résine qui découle du lentisque. *Voyez* Résines (Résine mastic), XII, 536.
Mastication. (*Hyg.*) Action de mâcher les alimens, VIII, 524.
Masticatoires. (*Mat. médic.*, *Thérap.*) VIII, 524.
Mastigadours. (*Art vétér.*) VIII, 524.
Mastodynie. (*Pathol.*) Douleur des mamelles, VIII, 524. *Voyez* aussi Mamelles, VIII, 452.
Masturbation. (*Hyg.*) VIII, 524 à 528. *Voyez* aussi Abus de soi-même, I, 43 et 44; et Matrice, VIII, 634 et 635.
Mat (Son mat). (*Séméiotiq.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément*.
Matalista. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément*.
Matelassiers (Maladies des). *Voyez* Cardeurs (Maladies des), IV, 410.
Matelot. (*Hyg. naval.*) *Voyez* Mer (Hommes de), IX, 693 à 695.
Matière. (*Pathol.*) Nom vulgaire du pus, VIII, 528. *Voyez* aussi Maturation, 673; et Pyogénie, XII, 390.
Matière médicale. (*Thérap.*, *Art vétér.*) VIII, 528 à 660. *Voyez* aussi Action des médicamens, I, 133; Espèces, VI, 93; Médicale (Matière), IX, 527; Médicamens, 550; et Médications, 557 et suiv.; ainsi que l'article Animaux, III, 23 et suiv., où il est traité de l'importance de leur étude pour le médecin, sous le point de vue de la matière médicale.
— morbifique. (*Pathol.*) VIII, 600.
Matières fécales ou stercorales. (*Hyg.*) *Voyez* Excrémens, VI, 152.
Matin. (*Hyg.*) VIII, 600 et 601.
Matricaire. (*Bot.*, *Mat. médic.*) VIII, 601.
Matrice. (*Pathol.*) Affections morbides dont cet organe est susceptible, VIII, 601 à 665.
— (Abaissement de la). *Voy.* Abaissement, I, 3 et suiv.
— (Amputation de la). VIII, 646 à 649.
— (Blessures de la). Considérées sous le point de vue de la médecine légale. *Voyez* Bas-ventre, III, 633.
— (Cancer de la). VIII, 643 et 644.
— (Chute de la). *Voyez* Hernie, III, 184; et Prolapsus, XII, 329.
— (Extirpation de la). *Voyez* Extirpation, VI, 190 à 195.
Matrice (Douleur de la). *Voy.* Métralgie, X, 77 et 78.
— (Gangrène de la). VIII, 633.
— (Hémorrhoïdes de la). VIII, 629 et 630.
— (Hernie de la). *Voyez* Hernie, VII, 184 et 186.
— (Hydropisie de la). *Voyez* Hydropisie, VII, 327.
— (Intempérie de la). Ce que les Anciens entendoient par ce mot, VIII, 663 et 664.
— (Induration de la). VIII, 621 à 623.
— (Inertie de la). *Voyez* Inertie, VII, 573 à 578.
— (Inflammation de la). Hors le temps des couches, VIII, 601 à 605. — Occasionnée par les liquides qui forment les lochies et l'humeur laiteuse, 605 à 611. *Voyez* aussi Métrite, X, 79 à 87.
— (Obstruction de la). VIII, 613. Causée par les dérangemens survenus dans les règles, 613 à 616. — Formée par l'humeur laiteuse, 616 à 623.
— (Pierres de la). VIII, 627 à 629.
— (Polypes de la). VIII, 625 à 627.
— (Prurit de la). VIII, 632 à 636.
— (Relâchement de la). VIII, 664.
— (Renversement de la). VIII, 644 à 646. *Voyez* aussi Renversement, XII, 506.
— (Rétroversion de la). *Voyez* Rétroversion XII, 554.
— (Rhagades de la). VIII, 631 et 632.
— (Rupture de la). VIII, 649 à 657. *Voyez* aussi Rupture, XII, 634; et l'article Anatomie pathologique, II, 487 et suiv.
— (Sclérome de la). VIII, 624 et 625.
— (Squirrhe de la). VIII, 623 à 624.
— (Subversion de la). VIII, 657 à 659.
— (Suppuration de la). VIII, 611 à 613.
— (Tympanite de la). VIII, 659 à 663.
— (Ulcères de la). VIII, 636 à 642. *Voyez* aussi Ulcère (Ulcères de la matrice), XIII, 356.
— (Verrues de la). VIII, 620.
— (Vers de la). VIII, 629.
Matrones. (*Accouch.*) Femmes qui exercent l'art des accouchemens, après y avoir été autorisées par les lois, VIII, 665 à 670. *Voyez* aussi Accoucheuses, I, 85 à 87; et Sage-femme, XII, 645.
Matte (Sébastien). (*Biogr. médic.*) VIII, 670.
Mattenbourg. (Jean). (*Biogr. médic.*) VIII, 670.
Matthæus. (*Biogr. médic.*) Notice biographique sur plusieurs médecins de ce nom, VIII, 670.
Mathias (George). (*Biogr. médic.*) VIII, 670.
Matthiole (Pierre-André). (*Biogr. médic.*) VIII, 671.
Mattot (Alexandre-Pierre). (*Biogr. médic.*) VIII, 671 et 672.
Maturatifs. (*Mat. médic.*, *Thérap.*) VIII, 672.
Maturation. (*Pathol.*) VIII, 673.
Maturité des fruits. (*Hyg.*) VIII, 673 et 674.
— de l'age. (*Hyg.*) VIII, 674 et 675. *Voyez* aussi Ages, I, 359 à 367; et Agés (Gens), 367.
Maty. (Mathieu). (*Biogr. médic.*) VIII, 675.
Mauchard (Burchard-David). (*Biogr. médic.*) VIII, 675 et 676.
Maur-Derbois (St.-) (Eaux minérales de). VIII, 676.
Mauregard (Charles de). (*Biogr. médic.*) VIII, 676.
Maureilhan (Eaux minérales de). VIII, 676.
Mauriceau (François). (*Biogr. médic.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément*.
Mauro Cordatus (Alexandre). (*Biogr. médic.*) VIII, 676.
Mausquest de la Motte. (*Biogr. médic.*) *Voyez* Motte, X, 365.
Mauve. (*Bot.*, *Mat. médic.*) VIII, 676.
— sauvage. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Alcée, I, 641.
Mauviettes. (*Hyg.*, *Ornith.*) VIII, 676.
Mauvillain (Armand-Jean de). (*Biogr. médic.*) VIII, 676.
Mayer (Michel). (*Biogr. médic.*) VIII, 677 et 678.

Mayerne (Théodore-Turquet de). (*Biogr. médic.*) VIII, 678.
Maynard (Pierre). (*Biogr. médic.*) VIII, 678.
Mayow (Jean). (*Biogr. médic.*) VIII, 678.
Mazel (Eaux minérales de). (*Biogr. médic.*) VIII, 678.
Maziles (Jean). (*Biogr. médic.*) VIII, 678 et 679.
Mazini (Jean-Baptiste). (*Biogr. médic.*) VIII, 679.
Mead (Richard). (*Biogr. médic.*) IX, 1.
Mécaniciens (Médecins). (*Hist. de la médec.*) IX, 1 et 2.
Mécanique animale. (*Pathol.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément.*
Mechoacan. (*Bot., Mat. médic.*) IX, 2.
Meckel (Jean-Frédéric). (*Biogr. médic.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément.*
Mécomètre. (*Instr. de chir.*) *Voyez* Mékomètre, IX, 588.
Méconium. (*Physiol.*) Matière verdâtre et visqueuse que l'enfant rend quelque temps après sa naissance, IX, 3. — Maladies causées par l'excrétion retenue ou suspendue du méconium. *Voyez* aussi Enfans (Maladies des), V, 828; et Né (Nouveau-né), X, 544 et 545.
— (*Pharm., Mat. médic.*) Suc épaissi et exprimé des têtes du pavot oriental, IX, 3.
Mecque (Baume de la). (*Mat. médic.*) *Voyez* Baume de la mecque, III, 647; et Opobalsamum, XI, 161.
Médague (Eaux minérales de). IX, 3.
Médecine. (*Pharm.*) Un des noms vulgaires des potions purgatives. *Voyez* Purgatif, XII, 376.
Médecine (Histoire de la médecine). Considérations générales sur l'histoire de la médecine, IX, 37 à 43. — De la médecine considérée comme une science, 43. = sous le point de vue de la jurisprudenee, depuis les Gaulois jusqu'à la fin du dix-huitième siècle, 131 à 136. *Voyez* aussi Aix, I, 597; et Jurisprudence, VII, 746.
— agissante. (*Thérap.*) *Voyez* Agissante (Médecine), I, 373 à 379.
— clinique. (*Hist. de la médec.*) Aperçu préliminaire, IX, 50 et 51. — Objet, origine des cliniques, et coup-d'œil historique sur les premiers hôpitaux, 51 à 53. — Travaux des médecins, qui disposèrent aux études cliniques, 53 et 54. — De la clinique de Sylvius Deleboë, et des cliniques depuis cette époque jusqu'à la fin du dix-huitième siècle, 54 à 56. — Besoins et objet des cliniques, sentis et exprimés par plusieurs médecins français, 56 à 58. — Etablissemens particuliers et publics consacrés en France aux études cliniques dans le dix-huitième siècle, 58 à 62. — De l'utilité des institutions et des études cliniques, prouvée par l'expérience des Anciens et des Modernes, 62 et 63. — Réflexions sur l'organisation des études cliniques, 63 et 64. — Des hôpitaux consacrés aux institutions cliniques, 64 à 66. — Des cliniques et de leur distribution, 66 et 67. — De leur organisation, 67 et 68. — Des professeurs de clinique et de leurs fonctions, 68 et 69. — Du degré d'instruction et des devoirs des élèves qui se livrent aux études cliniques, 69 et 70.
— électrique. (*Thérap.*) IX, 71 à 90. *Voyez* aussi Électricité, V, 703 à 749; Laxité, VIII, 80 à 84; et Médecine galvanique, X, 90.
— galvanique. (*Thérap.*) Origine du galvanisme, IX, 91 et 92. — De sa nature et de ses propriétés générales, 92 à 94. — Appareil de Volta propre à galvaniser, 94 et 95. — Effets produits sur les corps bruts par les appareils galvaniques, 95. = sur l'économie animale, 95 et 96. — Exposition abrégée des idées conçues par Galvani sur l'application du galvanisme à l'art de guérir, 96 à 98. — Détails des expériences faites à l'Ecole de médecine de Paris, sur le traitement des maladies au moyen du galvanisme, 98 à 100. — Indication des maladies pour le traitement desquelles on peut recourir au galvanisme, 100 à 106. — Parallèle entre le galvanisme et l'électricité, 106 à 108. — Précis analytique de quelques expériences, 108 et 109. — Noms des personnes et des journaux qui ont contribué à la publication et aux connoissances acquises sur le galvanisme, 109 et 110. *Voyez* aussi Pile voltaïque, XII, 85; et Galvani dans le *Supplément.*
Médecine hydraulique. (*Thérap.*) *Voy.* Hydraulique (Médecine), VII, 301.
— iatraleptique. (*Thérap.*) Considérations générales sur cette manière d'administrer les médicamens. Enumération des effets obtenus par quelques substances médicamenteuses employées de cette manière, IX, 110 à 131. *Voyez* aussi Antivénériens (Frictions mercurielles), III, 104; et Frictions, VI, 508 et 509.
— indostante. (*Hyg., Pathol.*) De l'Indostan considéré sous le rapport médical, IX, 345 à 379.
— légale. (*Hist. de la méd.*) *Voyez* Légale, 92 et suiv.; Médecins experts, IX, 494 à 511; et Médico-légal, 578 et suiv.
— mentale. (*Thérap.*) Considérations générales, vues préliminaires, coup-d'œil sur l'histoire de la médecine mentale, IX, 136 à 219. — Des Maladies mentales essentielles. De la folie ou de l'aliénation en général, 141 et 142. — Des causes les plus générales des maladies mentales, 142 à 145. — Du délire exclusif et chronique, 145 à 148. — Du délire mélancolique, 148 à 154. — De la manie avec délire, ou du délire maniaque, 154 à 156. — De la manie sans délire, 156 et 157. — De la démence et de l'idiotisme, 157 à 160. — Du traitement de l'aliénation mentale, 160 à 162. — Histoire des délires qui surviennent dans le cours des fièvres et des maladies aigues. Considérations psychologiques et médicales sur le délire, IX, 162. — Aperçu général des faits qui frappent et font spectacle dans le délire, 163. — Comment doit-on considérer les recherches dont le délire et ses phénomènes sont l'objet? Importance, difficulté de ces recherches, 163 et 164. — Premières vues qui doivent tenir lieu de définition, en expliquant et en justifiant le sens étymologique du mot *délire*. Des degrés et de la signification de ce mot, 164 et 165. — Aperçu des changemens et des altérations de l'entendement, et des affections morales dans le délire. Ce qui distingue les rêves, du délire, 165 et 166. — De l'influence de l'état habituel, ou de quelques affections, ou de quelques idées dominantes, sur les idées qui sont l'objet du délire. Des effets de l'association prouvés dans le délire, par plusieurs exemples, 166 et 167. — Rapport particulier des idées sur lesquelles porte le délire, avec les sensations intérieures et accidentelles qui dépendent de la maladie, 167 et 168. — Condition du cerveau dans le délire. Opinion de Cullen attaquée. Comment un grand nombre de circonstances contribuent à provoquer le délire, en opérant un dérangement dans le cerveau. Irritations inflammatoires ou non inflammatoires qui occasionnent le délire dans certaines phlegmasies et dans les fièvres ataxiques, 168 à 171. — Recherches historiques et médicales sur les différentes espèces de délires fébriles, 171. — Du délire inflammatoire et de ses variétés, 171 à 173. — Du délire nerveux et de ses variétés, 173 à 178. — Du délire par irritation sympathique, 178 à 180. — Du délire de l'ivresse et de l'effet des narcotiques sur les phénomènes de l'intelligence et de la sensibilité, 180. — Considérations générales, 180 à 182. — De l'ivresse: des symptômes et de la nature du délire qui en dépend, 182 à 185. — Du narcotisme et de son influence particulière sur les fonctions intellectuelles, 185 à 188. — De l'influence générale des maladies sur les facultés intellectuelles et les sensations, 188. — Considérations générales, 188 à 191. — Premier aperçu des rapports du physique et du moral dans les maladies nerveuses, 191 à 194. — De l'influence des maladies nerveuses cérébrales

sur les facultés intellectuelles, 194 à 199. — De l'influence de maladies nerveuses abdominales sur les opérations de l'entendement, 199 à 206. — De l'influence générale des différentes espèces de maladies sur les facultés intellectuelles, 206 à 211. — De l'INFLUENCE DE L'EFFORT INTELLECTUEL OU DE LA CONTENTION D'ESPRIT SUR LE SYSTÈME PHYSIQUE DE L'HOMME, 211. — Idée générale sur cette influence, 211 à 213. — De l'influence particulière de la contention d'esprit, et des occupations littéraires sur le cerveau, 213 à 217. — De l'influence des opérations de l'esprit sur les différentes fonctions de l'organisation, 217 à 219. *Voyez* aussi MÉDECINE MORALE, IX, 393.

MÉDECINE MILITAIRE. (*Hyg.*) IX, 219 à 344. Précis historique sur la médecine militaire et les hôpitaux destinés aux troupes, 221 à 307. — CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES SUR L'HYGIÈNE MILITAIRE, 307 à 334. — Du choix, des qualités du soldat, et de l'influence du régime militaire sur la santé des recrues, 307 à 312. — De la nourriture du soldat, 312 à 316. — De l'habillement des troupes, 316 à 319. — De leur logement, 319 à 325. — Des marches et des exercices militaires, 325 à 328. — Des devoirs des officiers supérieurs et des chirurgiens majors des régimens, 328 à 331. — Observations générales sur la médecine militaire, et sur le traitement des maladies des troupes, 332. — Des causes des maladies des armées, 332 et 333. — De leur caractère spécial, 333 à 336. — Considérations générales sur la thérapeutique des maladies des armées, 336 à 341. — Caractère de la médecine militaire, 341 et 342. — Des fonctions et des qualités du médecin militaire, 342 à 344. — Note des principaux ouvrages publiés depuis 1792, par des médecins militaires français, 344. *Voyez* aussi MILITAIRE (Médecine, Hygiène et Profession), X, 120 à 127.

— MORALE. (*Thérap.*, *Hyg.*) Considérations générales sur l'histoire de la médecine morale proprement dite, et sur celle des progrès des connoissances et des observations qui se rattachent d'une manière directe à la médecine mentale, et à la physiologie des passions, IX, 393 à 452. — Généralités et table synoptique relatives à la médecine morale, 393 à 397. — PREMIÈRE ÉPOQUE. *Origine et temps anciens de la médecine morale*, 397 à 403. — DEUXIÈME ÉPOQUE. *Moyen âge et temps modernes jusqu'au dix-huitième siècle.* Considérations générales, 403 à 414. — TROISIÈME ÉPOQUE. Comprend la seconde moitié du dix-huitième siècle, et le commencement du dix-neuvième : époque dont l'histoire très-variée, très-étendue, ne se bornant pas aux maladies mentales, et aux objets qui appartiennent à la médecine morale, d'une manière directe, renferme en même temps et sous le même point de vue, les erreurs populaires, les superstitions les plus excentriques et les maladies générales de l'esprit humain, 414 et suiv. — Ouvrages ayant rapport à la médecine morale publiés dans la seconde moitié du dix-huitième siècle, 418 à 451.

— NAVALE. (*Hyg.*) IX, 452 à 457. *Voyez* aussi MER (Hommes de), X, 552; et NAVALE (Hygiène navale), X, 518.

— DES NOIRS. (*Hyg.*) IX, 379 à 393.

— PUBLIQUE. (*Hyg. publiq.*) IX, 457 à 459.

— VÉTÉRINAIRE. (*Hyg. publiq.*) Précis historique sur l'établissement et les progrès des écoles vétérinaires, IX, 459, 466, 487 et 488. — Enumération des auteurs les plus remarquables qui ont écrit sur l'hippiatrique, 466 à 469. — En quoi la médecine vétérinaire diffère essentiellement de la médecine humaine. Idée générale et succincte des différentes parties dont elle se compose, 470. — *Hygiène*, *Pathologie*, *Perfectionnement et Anatomie*, 470 et 471. — *Physiologie*, 471 à 473. — *Séméiotique physiologique*, 473 à 474. — *Diététique physiologique*, 474 et 475. — *Etiologie*, 475. — *Séméiotique pathologique*, 475 et 476. — *Symptomatologie*, 476 et 477. — *Nosologie*, 477. — *Thérapeutique*, 477. — *Matière médicale*, 477. (*Voy.* aussi MATIÈRE MÉDICALE VÉTÉRINAIRE, VIII, 591); *Chirurgie*, 478 à 480. — Perfectionnement des animaux, et usages auxquels on les fait servir. *Haras*, 480 et 481. — *Economie rurale*, 481 et 482. *Roulage*, 482. — *Chasse*, 482 et 483. — *Manège*, 483. — *Equitation militaire*, 483 à 485. — *Médecine vétérinaire légale*, 485 à 487.

MÉDECINS. (*Philos. médic.*) Des médecins considérés sous le point de vue de la philosophie médicale, IX, 3 à 6. — De leurs devoirs et de leurs délits envers la société, 6 à 9; de leurs honoraires, 9 à 22.

— (Existence civile des). IX, 490 à 494.

— ANCIENS. (*Hist. de la méd.*) IX, 12 à 22. *Voyez* aussi ANCIENS (Médecins), II, 660.

— ARCHIATRES. (*Hist. de la méd.*) IX, 489 et 490. *Voy.* aussi ARCHIATRES (Médecins), III, 218.

— ARCHITECTES. (*Hist. de la méd.*) *Voyez* ARCHITECTES (Médecins), III, 226 et suiv.

— RÉPUTÉS ATHÉES. (*Hist. de la méd.*), IX, 22 à 25.

— EXPERTS MÉDECINS JURÉS. (*Hyg. publiq.*) Médecins chargés d'office, ou par commission temporaire, des visites et des rapports relatifs à la médecine légale, IX, 494 à 520. — Origine et progrès de la médecine légale, 496 à 499. — Des connoissances que l'on doit exiger dans un expert, 499 à 501. — Des qualités nécessaires dans les experts, 501 à 503. — Des précautions à observer pour bien faire un rapport en justice, 503 à 505. — Des différentes espèces de rapports, 505 à 507. — Des objets sur lesquels les médecins ont des rapports à faire, 507 à 508. — Plan d'un traité de médecine légale, 508 à 511. — Questions à élaguer, 511. *Voyez* aussi CHIRURGIENS AUX RAPPORTS, IV, 815; EXCUSE (Certificat d'), VI, 153; EXOINE, 159; MÉDICO-LÉGAL, IX, 578; et RAPPORT, XII, 455.

— LÉGISTES. (*Médec. lég.*) IX, 520. *Voyez* aussi CHIRURGIENS AUX RAPPORTS, IV, 815 et 816; et MÉDECINS-EXPERTS, IX, 494.

— MANŒUVRES. (*Hist. de la médec.*) *Voyez* ARCHITECTES (Médecins), III, 226 et suiv.

— MÉCANICIENS. (*Hist. de la méd.*) *Voyez* MÉCANICIENS (Médecins), IX, 1.

— MODERNES. (*Hist. de la méd.*) IX, 25 à 34. *Voyez* aussi ANCIENS (Médecins anciens), II, 660; et MÉDECINS ANCIENS, IX, 12 à 22.

— DE MONTPELLIER. (*Hist. de la méd.*) *Voyez* MONTPELLIER (Ecole de médecine de), X, 228 et suiv.

— DE PARIS. (*Hist. de la méd.*) *Voyez* PARIS (Ecole de médecine de), XI, 337 et suiv.

— DE SALERNE. (*Hist. de la méd.*) *Voyez* SALERNE (Ecole de), XII, 661.

— DE STRASBOURG. (*Hist. de la méd.*) *Voyez* STRASBOURG (Ecole de médecine de), XIII, 137.

— PNEUMATISTES. (*Hist. de la méd.*) *Voy.* PNEUMATISTES (Médecins), XII, 166.

— (LES SAINTS.) (*Hist. de la méd.*) IX, 34 à 37.

MÉDÉE. (*Hist. de la méd.*) IX, 524.

MÉDIAN. (*Anat.*) IX, 524 et 525.

MÉDIASTIN. (*Anat.*) IX, 525 et 526.

MÉDIASTITIS. (*Pathol.*) Inflammation du médiastin, IX, 526 et 527.

MÉDICALE (Matière). (*Thérap.*) Considérations philosophiques et historiques sur la matière médicale, IX, 527 à 548. — 1re. *époque.* Matière médicale des Asclépiades et d'Hippocrate, plutôt clinique que scientifique, 527 à 531. — 2e. *époque.* Le dogmatisme substitué à l'empirisme (*Médecine galénique*), 530 à 535. — 3e. *époque.* De la matière médicale entre les mains des spagyristes et des autres dogmatistes modernes, 535 à 541. — 4e. *époque.* Matière médicale, pratique et physiologique, 541 à 547. — Table synoptique de la classification des médicamens, 547 et 548. *Voy.* aussi MATIÈRE MÉDICALE, VIII, 528; et MÉDICAMENS, IX, 550 et suiv.

MÉDICALES

MÉDICALES (Sciences). Ensemble des connoissances qu'elles embrassent dans leur enseignement, IX, 548. — Table synoptique des études médicales, d'après le mode actuel d'enseignement des écoles de France, 549.
MÉDICAMENS. (*Mat. médic.*, *Thérap.*) 550 à 554. *Voyez* aussi ACTION (Action des médicamens), I, 133; ESPÈCES, VI, 93 à 95; et MATIÈRE MÉDICALE, VIII, 528.
— (*Art vétér.*, *Mat. médic.*) IX, 554 à 556. *Voyez* aussi MÉDECINE VÉTÉRINAIRE, 477.
MÉDICASTRES. (*Hist. de la médec.*) IX, 556 et 557.
MÉDICATIONS. (*Mat. médic.*, *Thérap.*) IX, 557 à 576. *Voyez* aussi ACTION (Action des médicamens), I, 133 à 175.
MÉDICINAL, ALE. (*Thérap.*) IX, 576.
MÉDICINALES (Heures). (*Thérap.*) IX, 576.
— (Propriétés médicinales des plantes). IX, 576 à 578.
MÉDICINIER D'AMÉRIQUE, D'ESPAGNE, etc. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Un des noms du ricin. *Voyez* ce dernier mot, XII, 584.
— CATHARTIQUE. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Un des noms du pignon d'Inde. *Voyez* ce dernier mot, XII, 84.
MÉDICO-LÉGAL. (*Médec. lég.*) IX, 578 à 586. *Voyez* aussi RAPPORT, XII, 155.
MEDIUS. (*Hist. de la médec.*) IX, 586.
— (*Anat.*) Doigt du milieu, IX, 586.
MÉDULLAIRE (Substance). (*Anat.*, *Phys.*) Substance propre du cerveau, IX, 586.
MÉDULLINE. (*Chim. végét.*) *Voy.* ce mot dans le *Supplément.*
MEECKREN (Job van). (*Biogr. médic.*) IX, 586.
MÉGALANTHROPOGÉNÉSIE. (*Hyg.*) IX, 587.
MÉGALOSPLANCHNIE. (*Pathol.*) IX, 587.
MÉGALOSPLÉNIE. (*Pathol.*) Gonflement énorme de la rate, IX, 587. *Voyez* aussi ANATOMIE PATHOLOGIQUE, II, 404 et suiv.
MÈGES. (*Biogr. médic.*) IX, 587.
MÉGISSIERS (Maladies des). (*Méd. prat.*) IX, 587.
MEIBOMIUS (Jean-Henri et Henri). (*Biogr. médic.*) IX, 588.
MEIL (Eaux minérales de). IX, 588.
MÉKOMÈTRE OU MÉCOMÈTRE. (*Instr. de chir.*) Instrument destiné à mesurer la longueur du fœtus, IX, 588.
MELÆNA. (*Pathol.*) *Voyez* MELENA, IX, 607.
MELALEUCA. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Arbre qui croît dans les zones les plus chaudes de l'Inde et de l'Afrique, IX, 588.
MÉLAMBO. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément.*
MÉLAMPE. (*Hist. de la médec.*) IX, 588.
MÉLAMPODE. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Un des noms de l'hellébore noir, IX, 589. *Voy.* ELLÉBORE, V, 759 à 761.
MÉLANAGOGUES. (*Mat. médic.*, *Thérap.*) IX, 589. *Voyez* aussi MÉNAGOGUES, IX, 643.
MELANCHLOROSE. (*Pathol.*) Nom scientifique de l'ictère noir. *Voyez* MÉLAS-ICTÈRE, IX, 605.
MÉLANCOLIE. (*Pathol.*) Variété de l'aliénation mentale, IX, 589. — Est variable suivant les objets sur lesquels le malade délire, 589 et 590. — Symptômes de cette maladie, 590. — Ses causes, 591. — Variété de la mélancolie qui conduit au suicide, 592 et 593. — Traitement de la mélancolie, 593 à 597. — Observations de mélancolie, 597 à 600. *Voy.* aussi ANTI-MÉLANCOLIQUE, III, 80; MÉDECINE MENTALE, IX, 148; et MONOMANIE, 148.
— HELVÉTIQUE. (*Pathol.*) Un des noms de la nostalgie. *Voyez* ce dernier mot, X, 661.
— QUI PORTE AU SUICIDE. (*Pathol.*) *Voyez* SPLEEN, XIII, 100; et SUICIDE, 164.
MÉLANGE. (*Pharm.*, *Mat. médic.*) IX, 600 à 603.
MÉLANOSE. (*Pathol.*) IX, 603 à 605.
MÉLANCOLIQUE. (*Pathol.*) Qui est atteint de mélancolie. *Voyez* ce dernier mot, IX, 589.
MÉLAS NOIR. (*Pathol.*) Tache noire superficielle de la peau. *Voyez* VITILIGO, XIII, 475.
MÉLAS-ICTÈRE. (*Pathol.*) Coloration de la peau en noir, IX, 605 et 606.
MÉLASMA. (*Pathol.*) IX, 606.
MELASSE. (*Mat. médic.*) IX, 606 et 607.
MÉLASTOMÉES (Famille des) (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* NOURRITURE, X, 698.
MÉLÉNA. (*Pathol.*) Affection grave caractérisée par des selles ou des vomissemens dans lesquel on rend des matières noires, IX, 607 à 615. *Voyez* ATRABILE. III, 423.
MELETIUS. (*Hist. de la méd.*) IX, 615.
MÉLÈZE. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Arbre de la famille des Conifères, IX, 615.
MÉLIACÉES (Famille des). (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément.*
MÉLICA. (*Hyg.*, *Bot.*, *Mat. médic.*) Espèce de millet ou de blé battu que l'on cultive en Espagne, IX, 615.
MÉLICERIS. (*Pathol.*) Sorte de loupe ou de tumeur cutanée, IX, 615 à 617.
MÉLIGNETTE. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Un des noms vulgaires du *cardamomum granum paradisi.* Voyez CARDAMOME, IV, 405.
MÉLILOT. (*Bot.*, *Mat. médic.*) IX, 617.
— BLEU. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* LOTIER, VIII, 196.
MÉLISSE. (*Bot.*, *Mat. médic.*) IX, 617. *Voyez* aussi CALAMENT, IV, 275.
MELLITUM ACÉTEUX. (*Pharm.*, *Mat. médic.*) Un des noms de l'oxymel. *Voyez* ce dernier mot, XI, 261.
MÉLOÉ. (*Entom.*, *Mat. médic.*) Genre d'insectes coléoptères de la famille des Epispastiques, IX, 617 et 618. *Voyez* aussi INSECTES, VIII, 551.
— VESICATORIUS. (*Entom.*, *Mat. méd.*) Nom scientifique de la cantharide, IX, 617 et 618. *Voyez* aussi CANTHARIDES, IV, 358 à 367.
MELON. (*Bot.*, *Mat. médic.*, *Hyg.*) IX, 618 et 619. *Voy.* aussi ALIMENS, I, 812.
— D'EAU. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* COURGE, V, 163; et PASTÈQUE, XI, 437.
MELONGÈNE. (*Bot.*, *Mat. médic.*, *Hyg.*) Nom spécifique d'un *solanum.* *Voyez* AUBERGINE, III, 429.
MÉMARCHURE. (*Art vétér.*, *Pathol.*) IX, 619. *Voyez* MALMARCHE, VIII, 446.
MEMBRANES. (*Anat.*, *Pathol.*) Considérations anatomiques sur les membranes, IX, 619 à 626. *Voyez* aussi MUQUEUSES (Membranes), X, 401 à 407; et SÉREUSES (Membranes), XIII, 37.
MEMBRE (Amputation du). (*Art vétér.*, *Opér.*) *Voyez* AMPUTATION DE LA VERGE, II, 199.
— (Ligature du). (*Art vétér.*, *Opér.*) *Voy.* AMPUTATION, II, 199.
— VIRIL. (*Anat.*) Synonyme de PÉNIS et de VERGE. *Voy.* PÉNIS, XI, 515; et VERGE, XIII, 416.
— (*Art vétér.*) *Voyez* aussi CHEVAL, IV, 740; et CHUTE DU MEMBRE, 844.
MEMBRES. (*Anat.*) IX, 626 à 629.
— GELÉS. (*Pathol.*) Considérations générales sur la congélation des membres, IX, 629 à 631.
MEMMIUS. (*Biogr. médic.*) IX, 631.
MÉMOIRE. (*Physiol.*) Développement naturel, et rapport de la mémoire avec le cerveau, IX, 631 à 634. — Exercice forcé de la mémoire, considéré comme cause de maladie, et des divers états de cette faculté de l'entendement dans les différentes espèces de folie et d'aliénation mentale, 634 et 637. — De l'influence des maladies primitives du cerveau sur les phénomènes de la mémoire, 637 à 639. — Des altérations de la mémoire dans plusieurs circonstances de maladies aiguës ou chroniques

qui n'affectent le cerveau que d'une manière consécutive et sympathique, 939 à 642. *Voy.* aussi AME, II, 130 à 138.
MÉNA (Ferdinand). (*Biogr. médic.*) IX, 642.
— (*Hist. de la méd.*) IX, 642.
MÉNAGOGUE. (*Mat. médic.*, *Thérap.*) IX, 643. *Voyez* aussi EMMÉNAGOGUES, V, 776.
MENCRATES. (*Biogr. médic.*) IX, 650.
MENDIANS. (*Hyg. publiq.*) IX, 643 à 650.
MENDICITÉ. (*Hyg. publiq.*) *Voyez* MENDIANS, IX, 643.
— (Dépôt de). (*Hyg. publiq.*) *Voyez* PRISON dans le *Supplément.*
MENEMACHUS. (*Hist. de la médic.*) IX, 650.
MENET (Eaux minérales de). IX, 650.
MENG (Eaux minérales de). *Voyez* BAUDRICOURT (Eaux minérales de), III, 641.
MÉNIANTHES. (*Bot.*, *Mat. médic.*) IX, 686 et 687. *Voyez* aussi TRÈFLE D'EAU, XIII, 312.
MÉNINGES. (*Anat. physiol.*) Membranes qui enveloppent le cerveau, IX, 650 et 651. *Voyez* aussi ANATOMIE PATHOLOGIQUE, II, 237 à 269.
MÉNINGITE OU MÉNINGITIS. (*Pathol.*) IX, 651 à 657. *Voyez* aussi PHRÉNÉSIE, XI, 729 et suiv.
MÉNINGOGASTRIQUES (Fièvres). (*Pathol.*) Nom donné par Pinel aux fièvres bilieuses, IX, 657 à 663. *Voyez* aussi BILIEUSE (Constitution), III, 734.
MÉNINGOPHYLAX. (*Instr. de chir.*) IX, 663.
MÉNINGOSE. (*Anat.*) IX, 663.
MÉNISPERME. (*Bot.*, *Mat. médic.*) IX, 663.
MÉNISPERMÉES (Famille des). (*Bot.*, *Mat. médic.*) IX, 663. *Voyez* aussi NATURELLES (Familles), X, 510; et NOURRITURE, 695.
MÉNITORNE (Eaux minérales de). IX, 663.
MENJOT (Antoine). (*Biogr. médic.*) IX, 663.
MÉNORRHAGIE. (*Pathol.*) IX, 663 à 673. *Voyez* aussi SÉMÉIOTIQUE, XIII, 13.
MÉNORRHÉE. (*Pathol.*) IX, 673. *Voyez* aussi MENSTRUATION, IX, 674.
MÉNOSTASIE. (*Pathol.*) Espèce particulière d'aménorrhée incomplète, IX, 673 et 674.
MENSTRUATION. (*Physiol.*) IX, 674 à 680. *Voyez* aussi l'article ANATOMIE PATHOLOGIQUE, II, 503 et suiv.; DÉFAUT D'ÉCOULEMENT DES MENSTRUES, V, 303 à 321; MENSTRUES, IX, 680 à 683; MÉTRORRHAGIE, X, 87 à 90; et SÉMÉIOTIQUE, XIII, 14.
MENSTRUES. (*Physiol.*) IX, 680. *Voyez* MENTRUATION.
— (*Chim.*) Synonyme de dissolvant suivant les anciens chimistes, IX, 683.
MENSURATION. (*Séméiot.*) *Voyez* STÉTHOSCOPIE, XIII, 123.
MENTAGRE. (*Pathol.*) Espèce de dartre qui a son siége au menton, IX, 683 et 684.
MENTALE. Ce qu'on doit entendre par *maladie*, *médecine*, *pathologie* mentale, IX, 684.
MENTEL (Jacques). (*Biogr. médic.*) IX, 684 à 685.
MENTHES. (*Bot.*, *Mat. médic.*) IX, 685 et 686. *Voyez* aussi POULIOT, XII, 274.
MENTO-LABIAL (*Anat.*) IX, 686.
MENTULAGRE. (*Pathol.*) Etat spasmodique des muscles érecteurs de la verge chez les eunuques, IX, 686.
MENURET DE CHAMBAUD (Jean-Jacques). (*Biogr. médic.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément.*
MÉNYANTHES. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* MÉNIANTHES, IX, 686; et TRÈFLE D'EAU, XIII, 312.
MÉPHITE. IX, 687.
MÉPHITISME. (*Hyg.*) IX, 687. *Voyez* aussi FOSSES D'AISANCES, VI, 478 et 479; LATRINES, VIII, 73; et VIDANGEURS, XIII, 455.
MER. (*Mat. médic.*) De l'eau de mer considérée sous le point de vue de la matière médicale et de la thérapeutique, XI, 688 à 693. *Voyez* aussi EAU (Eau de mer), V, 611 à 615; et NAVALE (Hygiène navale), X, 518.
MER (Hommes de). Qualités physiques et morales de ceux qui se destinent à la navigation, IX, 693 à 695. *Voyez* aussi NAVALE (Hygiène), X, 518.
MERCADO (Louis). (*Biogr. médic.*) IX, 695.
MERCATUS (Louis). (*Biogr. médic.*) *Voyez* MERCADO, IX, 695.
MERCKLEIN (Georges-Abraham). (*Biogr. médic.*) IX, 695.
MERCURE. (*Chim.*, *Mat. médic.*) Considérations générales sur ce métal et ses diverses préparations, IX, 695 à 706. *Voyez* aussi ANTIVÉNÉRIENS, III, 103 et suiv.; BORATE DE MERCURE, IV, 48; CINABRE, 859; OR, XI, 163; PRÉCIPITÉ, XII, 297; RÉACTIF, 463 et 464; SEL, 754 à 756; et TREMBLEMENT, XIII, 313.
MERCURIALE. (*Bot.*, *Mat. médic.*) IX, 706.
MERCURIALI (Jérôme). (*Biogr. médic.*) IX, 706 et 707. *Voyez* aussi l'article HYGIÈNE, VII, 414.
MERCURIEL (Tremblement). (*Pathol.*) IX, 707 et 708.
MERCURIELLES (Vapeurs). Mercure excessivement divisé par le calorique. *Voyez* TREMBLEMENT, XIII, 312.
MERDECHI. (*Pathol.*) Sorte de choléra, IX, 708 et 709.
MÈRES. (*Pathol.*, *Hyg.*) Etat, fonctions des mères, sous le rapport physiologique et médical, IX, 709.
MÉRIDIENNE. (*Hyg.*) IX, 909 et 710. *Voyez* aussi MIDI, X, 102.
MERINDOL (Eaux minérales de). IX, 710.
MERINGUES. (*Hyg.*) Sorte de pâtisserie, IX, 710.
MERISE. (*Bot.*, *Mat. médic.*) IX, 710. *Voyez* aussi CERISES, IV, 565.
MERISIER. (*Hyg.*, *Bot.*, *Mat. médic.*) IX, 710. *Voyez* aussi CERISES, IV, 565.
— A GRAPPES. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* PUTIET, XII, 337.
MERLAN. (*Ichthyol.*, *Hyg.*, *Mat. médic.*) IX, 710 et 711. *Voyez* aussi NOURRITURE, X, 714.
MERLANGE (Eaux minérales de). IX, 711.
MERLE. (*Hyg.*, *Mat. médic.*, *Ornith.*) IX, 711.
MERLET. (Jean). (*Biogr. médic.*) IX, 711 et 712.
MERLUCHE. (*Physiol.*) Morue salée et desséchée, IX, 712. *Voyez* aussi MORUE, X, 353; et NOURRITURE, 714.
MÉROCÈLE. (*Pathol. chir.*) Hernie crurale ou fémorale, IX, 712 à 742.
MÉRULES. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* NOURRITURE, X, 692.
MÉRYCISME. (*Physiol.*) Synonyme de rumination, IX, 742 et 743. *Voyez* RUMINATION, XII, 623.
MÉRICOLOGIE. (*Pathol.*) Histoire, description du mérycisme. *Voyez* ce dernier mot, IX, 742 et 743; et RUMINATION, XII, 623.
MÉSANGE. (*Hyg.*, *Ornith.*) X, 1.
MÉSARAÏQUE. (*Anat.*) Qui a rapport au mésentère, X, 1.
MESCLERIE. (*Pathol.*) Synonyme de lèpre et d'éléphantiasis pour quelques auteurs, X, 1 à 3. *Voyez* aussi ÉLÉPHANTIASIS, V, 553; et LÈPRE, VIII, 288.
MESENTÈRE. (*Anat.*, *Pathol.*) Appareil organique très-composé et très-important par la nature de ses fonctions. *Voy.* l'acticle ANATOMIE PATHOLOGIQUE, II, 357; CARREAU, IV, 429; et MÉSENTÉRIQUE (Atrophie), X, 4 et 5.
MÉSENTÉREMPHRAXIS. (*Pathol.*) Engorgement du mésentère suivant quelques auteurs, X, 4. *Voyez* MÉSENTÉRIQUE (Atrophie), X, 4.
MÉSENTÉRIQUE (Atrophie). (*Pathol.*) Engorgement des ganglions lymphatiques, X, 4 et 5. *Voyez* aussi CARREAU, IV, 429.
— (Fièvre). (*Pathol.*) Phlegmasie obscure et latente du canal intestinal, X, 5 à 7.
MÉSENTÉRITE. (*Pathol.*) Phlegmasie du mésentère, X, 6 et 7.
MESMER (Antoine). (*Biogr. médic.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément.*

MESMÉRISME. (*Hist. de la médec.*) Nom sous lequel on a quelquefois désigné le magnétisme animal, du nom de Mesmer, fameux magnétiseur. Du mesmérisme envisagé comme une partie de la médecine mentale, X, 7 à 11. — De l'état présent du magnétisme ou mesmérisme, et de son histoire depuis la fin du dix-huitième siècle, 11 à 22. *Voyez* aussi AIMANT, I, 414 à 487; et MAGNÉTISME ANIMAL, VIII, 322.

MÉSOCÉPHALE. (*Anat.*) Protubérance cérébrale, suivant Chaussier, X, 22.

MÉSOCÉPHALIQUE. (*Anat.*) Qui a rapport au mésocéphale, X, 22.

MÉSOCHONDRIAQUE. (*Anat.*) X, 22.

MÉSOCÆCUM. (*Anat.*) Repli du péritoine chez quelques individus. *Voyez* ANATOMIE PATHOLOGIQUE, II, 357.

MÉSOCOLON. (*Anat.*) X, 22.

MÉSOCRANE. (*Anat.*) Milieu de la tête, ou vertex, X, 22. *Voyez* SINCIPUT, XII, 57.

MÉSOGLOSSE. (*Anat.*) Muscles génioglosses, suivant quelques anatomistes, X, 22.

MÉSOLOBE. (*Anat.*) Corps calleux, d'après la nomenclature de Chaussier, X, 22 et 23.

MÉSOPIE. (*Pathol.*) Synonyme de vue moyenne, X, 23.

MÉSORECTUM. (*Anat.*) Expansion du péritoine, X, 23.

MÉSOTHÉNAR. (*Anat.*) Muscle qui rapproche le pouce de la paume de la main, X, 23.

MESUÉ (Jean) (*Biogr. médic.*) X, 23 et 24.

MESURES. (*Mat. médic.*, *Thérap.*) Des mesures médicinales proprement dites, X, 24 et 25. *Voy.* aussi DOSES, V, 509; FORMULE, VI, 461; et POIDS, XII, 183.

MÉTABOLÉLOGIE. (*Pathol. génér.*) X, 25 à 29.

MÉTACARPE. (*Anat.*) Portion de la main qui se trouve entre le poignet et les doigts, X, 29.

MÉTACHORÈSE. (*Pathol.*) Synonyme de métastase, X, 29. *Voyez* MÉTASTASES, X, 31.

MÉTAL. (*Minér.*) De l'emploi de certains métaux en thérapeutique, X, 29. *Voyez* aussi MATIÈRE MÉDICALE, VIII, 527.

MÉTALLIQUE (Colique). (*Pathol*) X, 29 et 30. *Voy.* aussi PLOMB (Colique de), XII, 153.

MÉTAPOROPOIÈSE. *Voyez* MÉTASYNCRISE, X, 36.

MÉTAPTOSE. (*Pathol. génér.*) X, 30 et 31.

MÉTASCHÉMATISME. (*Pathol.*) Transformation d'une maladie en une autre, X, 31.

MÉTASTASES. (*Pathol.*) X, 31 à 36.

METASYNCRISE. (*Thérap.*) X, 36 et 37.

MÉTASYNCRITIQUE. (*Thérap.*) X, 37.

MÉTATARSE. (*Anat.*) Partie du pied qui se trouve entre le tarse et les orteils, X, 37.

MÉTATHÈSE. (*Thérap.*) X, 37.

MÉTEL. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Arbrisseau qui croît abondamment au Mexique, X, 37.

MÉTÉORES. (*Hyg. physiq.*) X, 37 à 42.

MÉTÉORISATION. (*Art vétér.*, *Pathol.*) Réflexions critiques sur la météorisation, X, 42 à 44. *Voyez* aussi INDIGESTION, VII, 550.

MÉTÉORISME. (*Pathol.*) Elévation, distension gazeuse de l'abdomen, X, 44 et 45. *Voyez* aussi PNEUMATOSES, XII, 168; et TYMPANITE, XIII, 337.

MÉTÉOROLOGIE. (*Physiq.*) X, 46.

MÉTÉOROLOGIQUE. (*Physiq.*) X, 46 à 48.

MÉTHÉMÉRINE (Fièvre). (*Pathol.*) Fièvre dont les accès ont lieu tous les jours, X, 48. *Voyez* aussi AMPHIMÉRINE (Fièvre), II, 182.

MÉTHODES. (*Philosop. médic.*) Acceptions diverses données à ce mot, X, 48. — De la *méthode d'études* en particulier, 48 à 55. — De la *méthode thérapeutique* ou de traitement, 55 à 59. — Considérations générales sur les *méthodes scientifiques ou dogmatiques*, 59. = sur les *méthodes empiriques*, 59 et 60. *Voyez* aussi MÉDICATIONS, IX, 576; et TRAITEMENT (Méthode de), XIII, 290.

MÉTHODIQUES (Secte des, Ecole des). (*Hist. de la médec.*) X, 60 à 62. *Voyez* aussi CŒLIUS AURELIANUS, IV, 252 à 255.

MÉTHODISME, MÉTHODISTES. (*Hist. littér. de la médec.*) Secte religieuse très-nombreuse en Angleterre, X, 62. *Voyez* aussi MÉDECINE MORALE, IX, 416.

MÉTIERS. (*Hyg. publiq.*) X, 62 à 75. *Voyez* aussi ARTISANS (Maladies des), III, 313 à 319.

MÉTIS. (*Anthropol.*) X, 75 à 76.

MÉTONOMASIE. Changement de nom, X, 76.

MÉTOPE. Partie supérieure du visage, X, 76.

MÉTOPOSCOPIE et MÉTOSCOPIE. (*Médec.*) X, 76 et 77.

MÉTOSE. (*Pathol.*) Premier degré de la constraction spasmodique de l'iris, X, 77.

MÉTRALGIE. (*Pathol.*) Douleur de la matrice, X, 77 et 78.

MÉTREMPHRAXIS. (*Pathol.*) Engorgement, obstruction du col de l'utérus, X, 78. *Voyez* aussi MATRICE (Cancer, altération cancéreuse de la), VIII, 643.

MÉTRENCHYTE. (*Pathol.*) Espèce de seringue destinée à faire des injections dans l'utérus, X, 78.

MÉTRÈTES. Mesure contenant soixante setiers, X, 78.

MÉTROPATHIE. (*Hyg.*) X, 78.

MÉTRITE. (*Pathol.*) Inflammation du tissu propre de l'utérus, X, 79 à 87. *Voyez* aussi MATRICE (Inflammation de la), 601 à 611.

MÉTROMANIE. (*Pathol.*) Fureur utérine ou nymphomanie. *Voyez* ce dernier mot, XI, 45.

MÉTROPROPTOSE. (*Pathol.*) Descente ou relâchement de la matrice, X, 87. *Voyez* aussi HERNIE DE MATRICE, VII, 184; et PROLAPSUS, XII, 329.

MÉTRORRHAGIE. (*Pathol.*), X, 87 à 90.

METS. (*Hyg.*) X, 90.

METZGER (Jean Daniel). (*Biogr. médic.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément*.

MEULIÈRES (Dents) (*Anat.*) Synonyme de dents molaires. *Voyez* DENTITION, V, 381; et MOLAIRES, X, 166.

MEUM. (*Bot.*, *Mat. médic.*) X, 90.

MEUMISSAILLE. (*Art vétér.*, *Ichthyol.*) *Voyez* ALEVIN, I, 656.

MEUNIER. (*Hyg.*, *Ichthyol.*) Poisson de rivière du genre carpe, X, 90.

MEURTRE. (*Méd. lég.*) *Voyez* MEURTRISSURE, X, 91.

MEURTRISSURE. (*Pathol.*, *Méd. lég.*) X, 91 à 97.

— DES TESTICULES. (*Art vétér.*, *Pathol.*) X, 97.

MEUS (Eaux minérales de). X, 97.

MEYNES (Eaux minérales de). X, 97.

MEZEREUM (Daphné). (*Bot.*, *Mat. médic.*) X, 97 et 98.

MIASMATIQUE. (*Pathol.*) X, 98.

MIASME. (*Pathol.*) X, 98 à 100.

MICHELOTTI (Pierre-Antoine). (*Biogr. médic.*) X, 100.

MICHON (Pierre). (*Biogr. médic.*) X, 100 et 101.

MICROCOSME. (*Physiol.*) Nom donné à l'homme, par quelques philosophes, X, 101.

MICROCOUSTIQUE. (*Physiq.*) X, 101.

MICROGRAPHIE. (*Physiol.*) X, 101.

MICROPHONE. (*Physiq.*) Synonyme de porte-voix, X, 101. *Voyez* PORTE-VOIX, XII, 263

MICROPHTHALMIE. (*Pathol.*) X, 101.

MICRORCHIDE. (*Pathol.*) Testicule très-petit, X, 101.

MICROSCOPE. (*Physiq.*) X, 101 et 102.

MICROSCOPIQUES (Animaux). X, 102.

MIDI. (*Hyg.*) X, 102 à 104.

MIEL. (*Hyg.*) X, 104 et 105. *Voyez* aussi ABEILLE, I, 19; ALIMENS, 724 à 740; et NOURRITURE, X, 706.

MIEL ROSAT. (*Pharm.*, *Mat. médic.*) *Voy.* RHODOMEL, XII, 571.

MIER (Eaux minérales de). X, 105.

Migraine. (*Pathol.*) X, 105 à 112. *Voyez* aussi Céphalalgie, IV, 553.
Milhaud (Eaux minérales de). X, 113.
Miliaire (Eruption, Fièvre). (*Pathol.*) X, 113 à 119.— De la *fièvre miliaire* des femmes en couches en particulier, 119 et 120.
Milieu. ((*Physiq.*, *Hyg.*) *Voy.* ce mot dans le *Supplém.*
Militaire. (*Médec.*, *Hyg.*) Réflexions et additions pour l'article Médecine militaire de ce Dictionnaire, X, 120 et 121. — De la profession militaire considérée en elle-même, 121 à 127. *Voyez* aussi Armées (Maladies des), III, 265 à 289; et Médecine militaire, IX, 219 et suiv.
Millefeuille. (*Bot.*, *Mat. médic.*) X, 127.
Millegraine. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Un des noms vulgaires de la herniaire. *Voyez* ce mot, VII, 184.
Millepertuis. (*Bot.*, *Mat. médic.*) X, 127.
Millerie (Eaux minérales de la). X, 127.
Millery (Eaux minérales de). X, 127.
Millet. (*Pathol.*) Nom vulgaire de l'exanthème miliaire, X, 127 et 128. *Voyez* aussi Enfans (Maladies des), V, 831 à 836; Miliaire, X, 113; et Muguet, 387.
Millot. (*Pathol.*) *Voyez* Miliaire (Eruption), X, 113; et Millet, 127 et 128.
Milphose. (*Pathol.*) X, 128.
Minadous (Jean-Baptiste). (*Biogr. médic.*) X, 128.
Minderer. (Raimond). (*Biogr. médic.*) X, 128.
Minérales (Eaux). (*Thérap.*) X, 129 à 148. Considérations historiques sur les eaux minérales, 129 à 132. — Considérations géographiques et physiques, 132 à 136. — Classification et analyses de ces eaux, 136 et 137. — *Eaux Salines*, 137. — *Eaux acidules*, 137 et 138. — *Eaux ferrugineuses*, 138. — *Eaux sulfureuses*, 138 et 139. — Effets médicinal et thérapeutique des eaux minérales, 139 à 143. — Des *eaux minérales factices* en particulier, 143 à 148. *Voyez* aussi Eaux minérales, V, 615 à 645.
Mines. X, 148 à 150. *Voyez* aussi Mineurs (Maladies des), 153 et 154.
Mineurs (Maladies des). (*Hyg.*, *Pathol.*) X, 153 et 154.
Minium. (*Chim.*, *Mat. médic.*) Nom latin du deutoxyde de plomb rouge, X, 154. *Voyez* aussi Plomb, XII, 153; et Réactif, 466.
Minoratif. (*Médec. milit.*, *Thérap.*) Médicament qui purge doucement. *Voyez* Eccoprotiques, V, 675; et Purgatif, XII, 373.
Mirabelle (Prune de). (*Hyg.*) X, 155.
Mirage. (*Physiq.*) X, 155.
Mire. (*Hist. de la médec.*) *Voyez* Myres, X, 445.
Mirebeau (Eaux minérales de). X, 155.
Mirobolan. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Myrobolan, X, 445.
Miroitiers (Maladies des). X, 155. *Voyez* aussi Doreurs (Maladies des), V, 504; Mercuriel (Tremblement), IX, 707; et Tremblement mercuriel, XIII, 312.
Miron (Marc). (*Biog. médic.*) X, 155.
Mirte. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Myrte, X, 446.
Mirtille. (*Bot.*, *Mat. médic.*) X, 155. *Voyez* aussi Airelle, I, 591.
Misanthrope. (*Pathol.*) X, 155. *Voyez* aussi Misanthropie, 156.
Misanthropie. (*Pathol.*) X, 155 et 156. *Voyez* aussi Apanthropie, III, 153.
Miserere (Colique de). (*Pathol.*) X, 156. *Voyez* aussi Iléus, VII, 463; et l'article Tranchées (Colique de miserere), XIII, 302.
Misla. (*Hyg.*) Boisson préparée par les sauvages de la terre ferme de l'Amérique, X, 156.
Misogame. X, 156 et 157.
Misogynie. X, 157.
Mistral (*Météor*). Vent du nord-ouest. *Voyez* ce mot dans le *Supplément.*
Misum. (*Hyg.*) Nom donné par les Chinois et les Tartares tangusiens à une liqueur dont ils assaisonnent leurs alimens, X, 157.
Mithridate. (*Pharm.*, *Hist. de la méd.*) Electuaire très-composé, comme la thériaque, X, 157.
Mitre. (*Band. et App.*) Espèce de bandage pour les plaies de tête, X, 157.
Mitte. (*Pathol.*) Nom vulgaire de l'ophthalmie des vidangeurs, X, 157. *Voyez* aussi Vidangeurs (Maladies des), XIII, 455.
Miva. (*Pharm.*) Espèce de marmelade médicamenteuse, X, 157.
Mixte. X, 187.
Mixtion. (*Pharm.*) Synonyme de mélange. *Voyez* ce dernier mot, IX, 600.
Mixture. (*Pharm.*, *Mat. médic.*) X, 157.
Mizaud (Antoine). (*Biogr. médic.*) X, 157.
Mnême. (*Philos. médic.*, *Mat. médic.*) X, 157.
Mnémécéphalique. (*Pharm.*) X, 158.
Mnémon. (*Hist. de la méd.*) X, 158.
Mnémoneutique. *Voyez* Mnême, X, 157.
Mnémonique. X, 158.
Mnésithée. (*Hist. de la méd.*) X, 158.
Mobile. (*Pathol.*) X, 158.
Mobilité. (*Physiol.*) X, 158 et 159.
Mochlie. (*Opér. chir.*) X, 159.
Mochliques. (*Mat. médic.*, *Thérap.*) Purgatifs les plus forts. Synonyme de drastiques, X, 159. *Voyez* aussi Drastiques, V, 533; et Purgatifs, XII, 374.
Mode. Manière d'être, X, 159. *Voyez* Organisation (Mode d'). XI, 186.
Modernes (Médecins). (*Hist. de la médec.*) *Voyez* Médecins modernes, IX, 25.
Modes. (*Hyg.*) X, 159.
Moebin (Godefroi). (*Biogr. médic.*) X, 160.
Moelle. (*Hyg.*) X, 160.
— alongée. (*Anat.*) X, 160.
— épinière. (*Anat.*) X, 160 à 162. De son inflammation en particulier. *Voyez* Spinitis, XIII, 97.
Moellenbroeck (Valentin-André). (*Biogr. médic.*) X, 162.
Mœurs. (*Hyg.*) X, 162 et 163.
Mofette ou Moufette. (*Hyg.*) X, 163.
Mogilalisme. (*Pathol.*) Espèce de psellisme ou de bégaiement, X, 163. *Voyez* aussi Parole, XI, 406.
Moineau (Cheval). (*Art vétér.*, *Hyg.*, *Opér.*) *Voyez* Amputation des oreilles, II, 105.
Moinichen (Henri de). (*Biogr. médic.*) X, 163.
Moïse. (*Hist. de la médec.*) X, 164 et 165.
Moisissure. (*Hyg.*) X, 165.
Moiteur. (*Hyg.*) X, 165 et 166.
Molaires (Dents). (*Anat.*) X, 166.
— (Glandes). (*Anat.*) X, 166.
Moldavique. (*Bot.*, *Mat. médic.*) X, 166. *Voyez* aussi Mélisse, IX, 617.
Mole. (*Méd. lég.*, *Accouch.*) X, 166 à 169. *Voyez* aussi l'article Anatomie pathologique, II, 516.
Molène. (*Bot.*, *Mat. médic.*) X, 169. *Voyez* aussi Bouillon blanc, IV, 118.
Molin (Jacques) (*Biogr. médic.*) *Voyez* Dumoulin, V, 550.
Molinetti (Antoine). (*Biogr. médic.*) X, 169.
Molitx (Eaux minérales de). X, 169.
Mollesse. (*Hyg.*) X, 170.
Mollettes. (*Art vétér. chir.*) X, 170 et 171.
Molluscum. (*Pathol.*) X, 171.
Moly. (*Hist. de la médec.*) X, 169 et 170.

MOMIF. (*Hist. natur.*) X, 171 à 174.
MONANTHEUIL (Henri de). (*Biogr. médic.*) X, 174 et 175.
MONARDES (Nicolas). (*Biogr. médic.*) X, 175.
MONASTIQUES (Ordres). (*Hist. de la méd.*) X, 175 à 182. — Des ordres monastiques considérés sous le point de vue historique, 176 à 179. = relativement à leur influence sur l'organisation, 179 à 182.
MONCHAUSSON (Eaux minérales de). X, 182.
MONDE (Régime des gens du). (*Hyg.*) X, 182 à 188.
MONDÉ, MONDER. (*Pharm. et Chir.*) X, 188.
MONDIFICATIF. (*Mat. médic.*) X, 188.
MONDO. (*Bot.*, *Mat. médic.*) X, 188.
MONEINS (Eaux minérales de). X, 189.
MONFIN (Eaux minérales de). X, 188.
MONGOLIQUES. (*Anthropol.*) *Voyez* MONGOLS, X, 189.
MONGOLS. (*Anthropol.*, *Hist. natur.*) X, 189. *Voyez* aussi RACE, XII, 421.
MONNÉ (Eaux minérales de). X, 189.
MONOCLE (*Zool.*, *Band. et App.*) X, 189.
MONOCOTYLÉDONES. (*Bot.*, *Mat. médic.*) X, 189 et 190.
MONOCULE. (*Zool.*, *Bot.*, *Mat. médic.*) *Voy.* MONOCLE.
MONŒCIE. (*Bot.*) X, 191.
MONOGAMIE. (*Bot.*) X, 191.
MONOGASTRIQUES (Animaux). (*Anat.*) X, 191.
MONOGRAPHIE. (*Nosol.*) X, 191.
MONOGYNIE. (*Bot.*) X, 191.
MONOÏQUES (Plantes). (*Bot.*) X, 191.
MONOMANIE. (*Pathol.*) X, 191 et 192. *Voyez* aussi MÉDECINE MENTALE, IX, 148 et 199.
MONOPAGIE. (*Pathol.*) X, 192.
MONOPÉTALE. (*Bot.*) X, 192.
MONOPHAGE. (*Hyg.*) X, 192.
MONOPHTHALME. (*Band. et Appar.*) *Voyez* MONOCLE, X, 189.
MONOPHYLLE (Calice). (*Bot.*) X, 192.
MONOPTÈRE. (*Ichthyol.*)) X, 192.
MONOPYRÈNE. (*Bot.*) X, 192.
MONORCHIDE. (*Pathol.*) X, 192.
MONOSITIE. (*Hyg.*) Habitude de ne faire qu'un seul repas par jour, X, 193.
MONOSPERME. (*Bot.*) X, 192.
MONRO. (Alexandre) (*Biogr. médic.*) X, 192 et 193.
MONSTRES. (*Hist. natur.*) X, 193 et 194. *Voyez* MONSTRUOSITÉS, X, 194.
MONSTRŒIL (Jean de). (*Biogr. médic.*) X, 193.
MONSTRUEUX. (*Pathol.*) X, 194.
MONSTRUOSITÉS. (*Pathol.*, *Anat. pathol.*) Considérations générales sur les monstruosités, X, 194 à 196. — Exposition historique et classification des monstruosités relatives à la grandeur, 196. — Monstruosités par augmentation de parties, 197 à 202. — Monstres par défaut ou avec diminution de parties, 202 à 204. — Des monstruosités relatives à la position, 204 et 205. — Des monstruosités par la réunion contre nature de plusieurs parties, 205 à 207. — Des conditions de l'incubation et des monstruosités que le défaut ou l'altération de ces conditions peut occasionner, 207. — Du système des causes accidentelles des différentes espèces de monstruosités, 207 à 213. — De l'état de la mère pendant la gestation, et des altérations primitives de l'ovule, relativement aux monstruosités, 213 et 214. — Des maladies du fœtus considérées comme cause de monstruosités. Des monstruosités de détail qui résultent de l'absence ou des organes les plus essentiels à la vie en général, ou de l'appareil nerveux en particulier, 214 à 216. — Des *monstruosités* considérées sous le point de vue de la médecine légale, 216 à 219.
MONTAGNANA (Barthelemi). (*Biogr. médic.*) X, 219.
MONTAGNES. (*Hyg.*) X, 219 et 224. *Voy.* aussi AFRIQUE, I, 281; EUROPE, VI, 209; et LOIS TOPOGRAPHIQUES, VIII, 185.
MONTAIGU (Eaux minérales de). X, 224.
MONTALBANI (Ovidio). (*Biogr. médic.*) X, 224.
MONT-BOSC (Eaux minérales de). X, 224.
MONTBRISON (Eaux minerales de). X, 224.
MONTBRUN (Eaux minérales de). X, 224.
MONTCENIS (Eaux minérales de). *Voy.* CREUZOT, V, 201.
MONTCONTOUR (Eaux minérales de). X, 224.
MONT-DAUPHIN (Eaux minérales de). X, 224.
MONT-DE-MARSAN (Eaux minérales de). X, 225.
MONT-D'OR (Eaux minérales du). X, 225 à 227.
MONTANUS. (*Biogr. médic.*) *Voyez* BERGHE, III, 693 et 694.
MONTE. (*Art vétér.*) *Voyez* HARRAS, VII, 39 et suiv.
MONTÉLIMART (Eaux minérales de). X, 227.
MONTENDRE (Eaux minérales de). X, 227.
MONT-FERRAND (Eaux minérales de). X, 227.
MONTI (Jean-Baptiste). (*Biogr. médic.*) X, 227 et 228.
MONTIGNÉ (Eaux minérales de). X, 228.
MONT-LOUIS (Eaux minérales de). X, 228.
MONTMORENCY (Eaux minérales de). X, 228.
MONTPELLIER (Médecine, Ecole, Faculté de). (*Hist. de la médic.*) X, 229 à 245. — 1re. *époque.* Temps primitifs ou antérieurs de l'Ecole de Montpellier, X, 229 et 230. — 2e. *époque.* Etablissement de l'Université de Montpellier par la bulle d'Honorius III, demandée par le cardinal Conrard, 230 à 232. — 3e. *époque.* Renouvellement des connoissances et changement dans les études après la renaissance des lettres dans le 15e. siècle, 232 à 236. — 4e. *époque.* Etude de l'homme et de la médecine dans les phénomènes particuliers et les lois spéciales de l'organisation, 236 à 243. — 5e. *époque.* Ecole actuelle de Montpellier, 243 à 245.
— (*Jurisprudence de la méd.*) De cette ville considérée sous le rapport de la jurisprudence médicale, 245 à 248. *Voy.* aussi l'article ANATOMIE considérée sous le point de vue de la jurisprudence de la médecine, II, 630; et les mots JURISPRUDENCE DE LA MÉDECINE, VII, 248.
— (Eaux minérales de). X, 245.
MONTPEZAT (Eaux minérales de). X, 248.
MONTRICHART (Eaux minérales de). *Voyez* PONT-A-MOUSSON, XII, 241.
MONTRIGUGNY (Eaux minérales de). *Voyez* SARBOURG, XII, 689.
MONTENIS OU DE MONTEUX (Sébastien). (*Biogr. médic.*) X, 248 et 249.
MONT DE VÉNUS. (*Anat.*) Nom vulgaire d'une éminence située au-devant du pubis au-dessus de la vulve, X, 249. *Voyez* aussi VULVE, XIII, 541 à 543.
MOOK (Barthelemi de). (*Biogr. médic.*) X, 249 et 250.
MORAL. (*Psychol.*) Définition de ce mot d'après Cabanis. Notice sur la vie et les ouvrages de ce médecin philosophe, X, 250 à 259. — Rapports du moral et du physique de l'homme, considérés dans ce qui concerne les sensations et les premières déterminations de la sensibilité, 259 à 267. — De l'influence de l'état moral sur l'état physique, 267 à 270. — Rapports des situations morales avec l'état de l'organisation suivant les âges, les tempéramens, l'effet du régime ou des climats, etc., 270 à 276.
MORAND (Jean-François-Clément). (*Biogr. médic.*) X, 276.
MORATES. (*Chim.*) X, 276.
MORBIDE. (*Pathol.*) X, 276.
MORBIDESSE. X, 276 et 277.
MORBIFIQUE. (*Pathol.*) X, 277. *Voyez* aussi MORBIDE, X, 276.
MORBUS SUBTERCUTANEUS. (*Art vétér.*) *Voyez* AFFECTION SOUS PEAU, I, 244.
MORBUS (Choléra). (*Pathol.*) X, 277 à 280. *Voyez* aussi CHOLÉRA-MORBUS, IV, 829; et TROUSSE-GALANT, XIII, 323.
MORCEAU DU DIABLE. (*Anat.*) X, 280.

Mordehi. (*Pathol.*) Maladie endémique et souvent très-fréquente dans les Indes-Orientales, X, 280.
Mordexin. (*Pathol.*) Maladie endémique, ou même assez fréquente parmi les habitans de Goa, X, 280. *Voyez* aussi Médecine des noirs, IX, 379 et suiv.; et Woba, XIII, 549.
Mordicante (Chaleur). (*Pathol.*) X, 280.
Mordication. (*Pathol.*) X, 280.
Mordre. X, 280. *Voyez* aussi Morsure, 298.
Moreau de la Sarthe (Louis-Jacques). (*Biogr. médic.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément*.
— Dumoulin (René) (*Biogr. médic.*) X, 280 à 283.
Morelle. (*Bot.*, *Mat. médic.*) X, 283.
Morènes. (*Bot.*, *Mat. médic.*) X, 283.
Morfondure. (*Art vétér.*, *Pathol.*) X, 283 et 284.
Morgagni (Jean-Baptiste). (*Biogr. médic.*) X, 284 à 288.
Morgeline. (*Bot.*, *Mat. médic.*) X, 288.
Morgue. (*Hyg. publiq.*) X, 288.
Moribond. (*Pathol.*) X, 288. *Voy.* aussi Mourant, 368.
Morienus. (*Hist. de la médec.*) X, 288.
Morilles. (*Hyg.*, *Mat. médic.*) X, 288 et 289. *Voyez* aussi Champignons, IV, 596; et Nourriture, X, 692.
Morin (Jean-Baptiste et Nicolas). (*Biogr. médic.*) X, 289.
Moringa. (*Bot.*, *Mat. médic.*, *Hyg.*) Arbre des Indes-Orientales, X, 289.
Morique (Acide). (*Chim. végét.*) X, 289.
Morisot-Deslandes (Pierre-Joseph). (*Biogr. médic.*) X, 289 et 290.
Morne. (*Pathol.*) X, 290.
Morose. (*Pathol.*) X, 290.
Morosité. (*Pathol.*) X, 290 et 291. *Voy.* aussi Delirium, V, 352 à 355.
Morphée. (*Pathol.*) Maladie de la peau, X, 291. *Voyez* aussi Vitiligo, XIII, 475.
Morphine. (*Chim.*, *Mat. méd.*) X, 291 à 298. *Voy.* aussi Réactif, 469 et 470; et Sel (Acétates), XII, 754.
Morpion. (*Entom.*) X, 298. *Voy.* aussi Pou, XII, 271.
Mors du diable. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Nom vulgaire de la scabieuse des bois. *Voyez* Scabieuse, XII, 709.
Morsure. (*Pathol.*) X, 298.
Mort. (*Hist. nat. et Physiol.*) X, 298 à 320. — Signes de la mort. *Voyez* Mort apparente, 320 à 334. — De la mort apparente en particulier, 320 à 334. — Priorité ou non priorité de la mort. *Voyez* Survie, XIII 179.
— simulée. *Voyez* l'article Anatomie pathologique, II, 544.
Mort subite. (*Hist. natur. et Physiol.*) *Voyez* Mort, X, 303 et suiv.; et l'article Anatomie pathologique, II, 327.
Mortagne (Eaux minérales de). X, 334.
Mortain (Eaux minérales de). X, 334.
Mortalité. (*Hyg. publ.*) Acceptions diverses données à ce mot, X, 335. = considérée parmi les nouveau-nés. *Voy.* Né (Nouveau-), X, 737. = dans les prisons. *Voyez* Prison dans le *Supplément*.
— des blessures. (*Méd. lég.*) X, 335 à 348. *Voyez* aussi Blessures, III, 763; Cadavre, IV, 232; et Plaie, XII, 111.
— (Tables de). (*Hyg. publiq.*) *Voyez* Tables de mortalité, XIII, 198.
Mort-Chien. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Nom vulgaire du colchique d'automne. *Voyez* Colchique, V, 43 à 45.
Mortelles (Blessures). (*Méd. lég.*) *Voyez* Mortalité des blessures, X, 335.
Mortifère. (*Méd. lég.*) X, 348.
Mortification. (*Pathol.*) X, 348 et 349. *Voyez* aussi Gangrène, VI, 571 et suiv.; Sphacèle, XIII, 91.
Mort né en apparence. (*Méd. pratiq.*, *Méd. lég.*) X, 349 à 352.
Morton (Richard) (*Biogr. médic.*) X, 353.
Morts (Soins relatifs aux). (*Hyg. publiq.*) *Voyez* Fossoyeurs, VI, 479.
Morue. (*Hyg.*, *Ichthyol.*) X, 353. *Voy.* aussi Merluche, IX, 712; et Nourriture, X, 714.
Morve. (*Hyg.*, *Physiol.*) X, 362.
— (*Art vétér.*, *Pathol.*) Notion succinte des principaux auteurs qui ont traité de la morve, X, 354 et 355. — Figures et symptômes auxquels on reconnoît cette maladie, 355. — Différences qu'elle offre dans le cheval, l'âne et le mulet, 356. — Tableau comparatif de la morve et des autres affections analogues des solipèdes, 356 et 357. — Points d'analogie qui lient cette maladie avec des maladies lymphatiques observées dans d'autres espèces, 357 et 358. — Exposé des causes de cette affection. Pronostic et contagion de la morve, 358 et 359. — Observations faites à l'ouverture des cadavres, 359 et 360. — Moyens prophylactiques. Méthode curative, 360 et 361. — Procédés les plus sûrs de désinfection, et lois qui ont été rendues relativement à cette maladie, 361. — Additions à cet article, 361 et 362. *Voy.* aussi Antimorveux, III, 80; et Anatomie pathologique des animaux, II, 563.
Morxy ou Morvi. (*Pathol.*) Nom vulgaire d'une maladie pestilentielle très-commune au Malabar, X, 362.
Moscatelle ou Moscatelline. (*Bot.*, *Mat. médic.*) X, 362.
Moschifère. Qui porte le musc. *Voyez* ce dernier mot, X, 409.
Moschion. (*Biogr. médic.*) X, 362 et 363.
Moschus. (*Biogr. médic.*) X, 363.
Moscouade. (*Hyg.*) Sucre brut, X, 363.
Mosquites. (*Pathol.*) Nom portugais de boutons rougeâtres dont la peau est le siége, X, 363.
Motelle. (*Hyg.*, *Ichthyol.*) X, 363.
Moteur, Motrice. (*Anat.*) X, 363.
Mothe. (*Biogr. médic.*) X, 363.
Motilité. (*Physiol.*, *Pathol.*) X, 363 à 365.
Motte (Guillaume Mauquest de la). (*Biogr. médic.*) X, 365. *Voyez* aussi Lamotte, VIII, 61.
Mol, Mou. (*Anat.*, *Physiq.*) X, 365.
Mouches. (*Pathol.*) Nom vulgaire des premières douleurs que la femme éprouve avant le travail de l'accouchement, X, 365. *Voyez* aussi Douleur, V, 524.
— (Mort aux). (*Chim.*) X, 365.
Mouchetures. (*Opér. de chir.*) X, 365. *Voyez* aussi Scarifications, XII, 715.
Mouchoir. (*Hyg.*) X, 366.
Moufett (Thomas). (*Biogr. médic.*) X, 366.
Moufette. (*Hyg.*) *Voyez* Mofette, X, 163.
Moufle. (*Band. et App.*) X, 366.
Moules. (*Hyg.*) X, 366 et 367. *Voy.* aussi Nourriture, X, 715 à 734.
Moulin-Lacoste (Eaux minérales de). X, 367.
— le-Comte (Eaux minérales de). X, 367.
Moulins (Eaux minérales de). X, 367.
— la-Marche (Eaux minérales de). X, 367.
Moulins. (*Hyg.*) X, 367.
Mourant. X, 368 à 372.
Mouron. (*Bot.*, *Mat. médic.*) X, 372 et 373.
— des oiseaux. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Morgeline, X, 288.
Mousse de Corse. (*Bot.*, *Mat. médic.*) X, 373. *Voyez* aussi Coralline, V, 116; et Fucus, VI, 529.
Mousseron (*Hyg.*, *Mat. médic.*) X, 373. *Voyez* aussi Champignons, IV, 590 et 591.
Mousses. (*Bot.*, *Mat. médic.*) X, 373.
Moussons. (*Hyg.*) *Voyez* Afrique, I, 290.
Moustiques. (*Entomol.*, *Mat. médic.*) X, 373.
Moutarde. (*Bot.*, *Mat. médic. et Hyg.*) X, 373 et 374. *Voyez* aussi Assaisonnement, III, 343; et Sinapisme, XIII, 55.

Mouton. (*Hyg.*, *Art vétér.*) X, 374. *Voyez* aussi Brebis, IV, 163.
Moutons (Vertige des). (*Art vétér.*, *Pathol.*) *Voyez* Avortin, III, 500.
Mouvement. (*Hyg.*) X, 374 à 378.
Moxa. (*Mat. médic.*, *Thérap.*) X, 378 et 379. *Voy.* aussi Adustion, I, 210 et suiv.; Feu actuel, VI, 350 et suiv.
Moyen-Moutier (Eaux minérales de). X, 379.
Mucates. (*Chim.*, *Mat. médic.*) X, 379.
Muchucunda. (*Bot.*, *Mat. médic.*) X, 379.
Mucilage. (*Hyg.*) X, 380 à 382. *Voyez* aussi Alimens, I, 684 et suiv.; et Nourriture, X, 727.
Mucilagineux. X, 382.
Mucique (Acide). (*Chim.*, *Mat. méd.*) X, 382.
Mucosité. (*Pathol.*) X, 382 à 384. *Voy.* aussi Crachats, V, 174.
Mucus. (*Chim.*) X, 384 et 385.
Mue. (*Art vétér.*, *Physiol.*) X, 385.
Muet. (*Pathol.*, *Physiol.*, *Hyg.*) X, 383 et 386. *Voyez* aussi Mutisme, 432; et Sourd et muets, XII, 81.
Mufflier. (*Bot.*, *Mat. médic.*) X, 387.
Mugnaio. (*Bot.*, *Mat. médic.*) X, 387.
Muguet. (*Pathol.*) Nom vulgaire des aphthes qui surviennent à la bouche des enfans nouveau-nés, X, 387 à 391. *Voy.* aussi Aphthes, III, 167; et Enfans (Maladies des), V, 831 à 836.
— (*Bot.*, *Mat. médic.*) X, 391.
— des bois. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voy.* Hépatique étoilée, VII, 141; Lis, VIII, 170; et Reine des bois, XII, 494.
— (Petit). (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voy.* aussi Caille-lait, IV, 270; et Hépatique, VII, 141.
Mulatre. (*Zool.*, *Anthrop.*) X, 391.
Mules. (*Pathol.*) X, 391.
— traversières. (*Art vétér.*, *Pathol.*) X, 391.
Mulet. (*Art vétér.*) X, 391 et 392.
Mulet. (*Ichthyol.*, *Hyg.*) X, 392.
Muller. (*Biogr. médic.*) Notice biographique et bibliographique sur plusieurs médecins de ce nom, X, 392 et 393.
Mullu. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Kaka-moulon, VIII, 4.
Multifide. (*Bot.*) X, 393.
Multimammes. (*Anat.*, *Pathol.*) X, 393.
Multimannes. (*Anat.*, *Pathol.*) X, 393.
Mundanella (Louis). (*Biogr. médic.*) X, 393.
Mundinus. (*Biogr. médic.*) X, 393.
Mungo. (*Bot.*, *Hyg.*) X, 393.
Munier (Jean-Alcide). (*Biogr. médic.*) X, 393.
Muqueuse (Fièvre). (*Pathol.*) X, 393 à 398.
— (Fluxion). (*Pathol.*) Synonyme de catarrhe. Considérations générales sur les fluxions muqueuses ou catarrhes, X, 398 à 401.
Muqueuses (Membranes). (*Anat.*, *Pathol.*) X, 401 à 407.
Mur. (*Pathol.*) X, 408.
Muqueux (*Hyg.*) X, 407. *Voy.* aussi Alimens (Alimens mucilagineux), I, 798.
— (*Anat.*, *Physiol.*) X, 407.
— de Barres. (Eaux minérales de). X, 408.
Mural (Calcul). (*Pathol.*) X, 408. *Voy.* aussi Calculs, IV, 279.
Muralt ou de Muralto (Jean). (*Biogr. médic.*) X, 408.
Mures. (*Hyg.*, *Bot.*, *Mat. médic.*) X, 408. *Voyez* aussi Alimens, I, 812; et Nourriture, X, 703.
— (*Pathol.*) X, 408.
Muriates. (*Chim.*) X, 408 et 409. *Voy.* aussi Potasse, XII, 267; Sel, 755; Soude (Hydrochlorates), XIII, 77.
Muriatique (Acide). (*Chim.*) X, 409.
— oxygéné (*Chim.*). X, 409.
Murier. (*Bot.*, *Mat. médic.*) X, 409. *Voyez* aussi Alimens, I, 812; et Nourriture, X, 703.
Musacées (Famille des). (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Nourriture, X, 695.
Musc. (*Hyg.*, *Mat. médic.*) X, 409 et 410.
Muscade. (*Bot.*, *Mat. médic.*, *Hyg.*) X, 410. *Voyez* aussi Assaisonnement, III, 342; Macis, VIII, 311; et Muscadier, X, 410.
Muscadier. (*Bot.*, *Mat. médic.*) X, 410. *Voyez* aussi Muscade, X, 410.
— (Résine du). *Voyez* Résines (Résine du muscadier), XII, 536.
Muscat (Raisin). (*Hyg.*) X, 410 et 411.
Muscle. (*Anat. physiol.*) X, 411 à 414. — De leur rupture en particulier. *Voyez* Rupture, XII, 629.
Musculaire. (*Anat.*) Qui appartient ou qui a rapport aux muscles, X, 414 à 433.
Musculeux. (*Anat.*) X, 433.
Muscus erectus. (*Bot.*, *Mat. médic.*) X, 433.
— marinus. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voy.* Mousse de Corse, X, 373.
Musgrave (Guillaume). (*Biogr. médic.*) X, 433.
Musiciens. (*Hyg.*) X, 433. *Voyez* aussi Instrumens de musique, VII, 660.
Musique. (*Hyg.*) X, 433 à 437. *Voy.* aussi Instrumens de musique, VII, 660; et Musiciens, X, 433.
Musitan (Charles). (*Biogr. médic.*) X, 437.
Musomanie. (*Pathol.*) Synonyme de musicomanie, X, 437.
Mussitation. (*Pathol.*, *Séméiotiq.*) X, 437.
Mutacisme. (*Pathol.*) Vice de prononciation, X, 437.
Mutés (Vins). (*Hyg.*) X, 437 et 438.
Muths (Donald). (*Biogr. médic.*) X, 438.
Mutilation. (*Opér. chir.*, *Méd. lég.*) X, 438.
Mutis. (*Biogr. médic.*) X, 438.
Mutisme. (*Pathol.*) X, 438 à 442. *Voyez* aussi Parole, XI, 405.
Mutité. (*Pathol.*) *Voyez* Mutisme, X, 438.
Muys (Wyer-Guillaume). (*Biogr. médic.*) X, 442 et 443.
Muyten. (*Bot.*, *Mat. médic.*) X, 443.
Mychthisme. (*Pathol.*) Soupir plaintif, X, 443.
Mydèse. (*Pathol.*) Gangrène, putréfaction complète, X, 443.
Mydriase. (*Pathol.*) Affoiblissement de la vue, X, 443.
Mydros. X, 443.
Mye (Frédéric van-der). (*Biogr. médic.*) X, 443.
Mygale. (*Entomol.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément*.
Mylabres. (*Entomol.*, *Mat. médic.*) X, 443.
Mynsicht (Adrien). (*Biogr. médic.*) X, 443.
Myocéphalon. (*Pathol. chir.*) Premier degré du staphylome, X, 443.
Myocoilitis. (*Pathol.*) X, 443 et 444.
Myodésopsie. (*Pathol.*) Altération de la vue, X, 444.
Myodynie. (*Pathol.*) X, 444.
Myographie, Myologie. (*Anat.*) X, 444.
Myon (St.-) (Eaux minérales de). X, 444.
Myope. (*Pathol.*) Qui est atteint de myopie. *Voyez* ce dernier mot, X, 444.
Myopie. (*Pathol.*) X, 444. *Voyez* aussi Lunette, VIII, 213; et Vue courte, XIII, 539.
Myosie. (*Pathol.*) Contraction permanente de la pupille, X, 444.
Myositie. (*Pathol.*) X, 444.
Myosotis. (*Bot.*, *Mat. médic.*) X, 444.
Myotilité. (*Physiol.*) Contractilité musculaire, X, 444. *Voyez* aussi Motilité, 364 et 365; et Muscle, 411.
Myotomie. (*Anat.*) Dissection des muscles, X, 444.
Myracopum. (*Pharm.*, *Mat. médic.*) X, 444.
Myre. (*Hist. de la méd.*) X, 445.
Myrepsus (Nicolas). (*Biogr. médic.*) X, 444 et 445.
Myrica. (*Bot.*, *Mat. médic.*) X, 445.

MYRISTICA NUX. (*Bot., Mat. médic.*) *Voyez* MUSCADE, X, 410.
MYRISTICÉES (Famille des). (*Bot., Mat. médic.*) *Voyez* NOURRITURE, X, 702.
MYRMÉCIE. (*Pathol.*) Espèce de verrue, X, 445. *Voyez* POIREAU, XII, 191.
MYROBOLAN. (*Bot., Mat. médic.*) X, 445 et 446. *Voyez* aussi FÈVE DU BENGALE, VI, 366 et 367.
MYROXILON. (*Bot., Mat. médic.*) X, 446.
MYRRHE. (*Mat. médic.*) Gomme résine très-répandue dans le commerce, X, 448.
MYRTE. (*Bot., Mat. médic.*) X, 446.
— SAUVAGE. (*Bot., Mat. médic.*) *Voyez* FRAGON, VI, 493.
— (Feuille de). (*Instr. de chir.*) Espèce de spatule, X, 446.
MYRTÉES ou MYRTINÉES (Famille des). (*Bot., Mat. méd.*) X, 447. *Voyez* aussi NOURRITURE, 698.
MYRTIFORME (Caroncule). (*Anat.*) X, 447.
MYRTILLE. (*Bot., Mat. médic., Art vétér.*) *Voy.* AIRELLE, I, 591 et 592.
MYRTINÉES (Famille des). (*Bot., Mat. médic.*) *Voyez* MYRTÉES, X, 447.
MYURE (Pouls). (*Pathol.*) Une des variétés du pouls, X, 447.
MYXA. (*Pathol.*) X, 447.
MYXOSARCOME. (*Pathol.*) Variété particulière du sarcocèle, suivant Marc-Aurèle Severin, X, 447.

N

N. (*Art de formul.*) Abréviation du mot *nombre* dans certaines formules, X, 448.
NABOTH (Martin). (*Biogr. médic.*) X, 448.
NACRE DE PERLE. (*Mat. médic.*) X, 448.
NACRÉE (Ichthyose). (*Pathol.*) Variété de l'ichthyose, X, 448 et 449.
NAELDWYCK (Pierre van). (*Biogr. médic.*) X, 449.
NAERSSEN ou NARSSIUS. (*Biogr. médic.*) X, 449 et 450.
NÆVIAN. (*Biogr. médic.*) X, 450.
NÆVIUS (Gaspard et Jean). (*Biogr. médic.*) X, 450.
NÆVUS MATERNUS. (*Pathol.*) Nom latin des taches et des altérations extérieures du corps que les enfans apportent en naissant, X, 450. *Voyez* aussi ENVIES, V, 885.
NAGATES. (*Hist. de la médec.*) Nom des astrologues dans l'île de Ceylan, X, 450. *Voyez* aussi NÉGATES, 555.
NAGEURS. (*Hyg.*) X, 450. *Voyez* aussi NATATION, 491.
NAGRUS (Dominique). (*Biogr. médic.*) X, 450.
NAIN. (*Hist. nat.*) X, 450 et 451. *Voy.* aussi MONSTRUOSITÉS, X, 196.
NAISSANCE. (*Anat., Physiol., Méd. lég.*) X, 451 et 453. — Des NAISSANCES PRÉCOCES et TARDIVES considérées sous le point de vue de la médecine légale, 453 à 460. — Des *naissances extraordinaires*, 460 et 461.
NALDI ou NALDIUS (Mathias). (*Biogr. médic.*) X, 461.
NANARIS. (*Bot., Mat. médic.*) Arbre de la famille des Térébinthacées, X, 462.
NANCÉATES. (*Chim., Mat. médic.*) X, 462.
NANCÉIQUE (Acide). (*Chim., Mat. médic.*) X, 462. *Voy.* aussi ZUMIQUE (Acide), XIII, 565.
NANCEL (Nicolas de). (*Biogr. médic.*) X, 462.
NANCY (Eaux minérales de). X, 462.
NANNIUS. (*Biogr. médic.*) X, 462.
NANNONI (Angelo). (*Biogr. médic.*) X, 462 et 463.
NANT (Eaux minérales de). X, 463.
NAPEL (Aconit). (*Bot., Mat. médic.*) X, 463 et 464. *Voyez* aussi ACONIT, I, 121 et 122.
NAPHA. (*Mat. médic.*) Fleur d'oranger dans quelques anciennes formules, X, 464.
NAPHTE. (*Mat. médic.*) X, 464.
NAPIER (Richard). (*Biogr. médic.*) X, 464.
NAPLES (Eaux minérales de). X, 464 et 465.
NARCISSE. (*Bot., Mat. médic.*) X, 465.
NARCISSÉES (Famille des). (*Bot., Mat. médic.*) *Voyez* NARCISSE, X, 465.
NARCISSUS (François-Nicolas). (*Biogr. médic.*) X, 465.
NARCOSE. (*Pathol.*) X, 465.
NARCOTICO-ACRES (Poisons et substances). (*Mat. médic., Méd. lég.*) X, 465 à 477.
NARCOTINE. (*Chim. végét., Mat. médic.*) Principe cristallisable retiré de l'opium, X, 466. *Voyez* aussi RÉACTIF, XII, 470.
NARCOTIQUES. (*Méd. lég., Hyg., Mat. médic.*) Substances qui ont la propriété d'assoupir. Considérations générales sur leur manière d'agir et sur leur emploi thérapeutique, X, 466 à 477.
NARCOTISME. (*Pathol.*) Ensemble des effets produits par les narcotiques proprement dits, X, 477 et 478. *Voyez* aussi MÉDECINE MENTALE, IX, 188; et NARCOTIQUES, X, 466 à 477.
NARD. (*Bot., Mat. médic.*) Nom donné à plusieurs substances végétales, X, 478.
— CELTIQUE. (*Bot., Mat. médic.*) *Voy.* VALÉRIANE, XIII, 384.
— COMMUN. (*Bot., Mat. médic.*) Un des noms vulgaires de la lavande en épi et de la racine d'asaret. *Voyez* CABARET, IV, 203; et LAVANDE, VIII, 75.
— SAUVAGE. (*Bot., Mat. médic.*) *Voy.* CABARET, IV, 203.
NARDIUS (Jean). (*Biogr. médic.*) X, 478.
NAREZ (Ursmer). (*Biogr. médic.*) X, 478 et 479.
NARINES. (*Anat.*) *Voyez* NASAL (Fosses nasales), X, 479.
NARSSIUS (Jean). (*Biogr. méd.*) *Voy.* NAERSSEN, X, 449.
NARVATIUS (Math). (*Biogr. médic.*) X, 479.
NASAL (*Anat., Pathol.*) Qui a rapport, qui appartient au nez, X, 479. — Description anatomique très-succincte des différentes parties qui entrent dans la composition du nez, 479 à 484. — Des maladies des fosses nasales en particulier, 484 à 490.
NASCUS (Sébastien). (*Biogr. médic.*) X, 490.
NASÉALE. (*Instr. de chir.*) Espèce de pessaire, X, 490.
NASEAUX. (*Art vétér.*) Considérés dans le cheval. *Voyez* ce dernier mot, IV, 715.
NASILLARD. (*Pathol.*) Qui parle du nez, X, 490.
NASITORT. (*Bot., Mat. médic.*) Un des noms vulgaires du cresson alenois, X, 490.
NASO-OCULAIRE. (*Anat.*) Qui a rapport au nez et à l'œil, X, 490.
NASSAVIUS (Louis). (*Biogr. médic.*) X, 490.
NATA. (*Pathol.*) Mot latin servant à désigner une tumeur charnue ayant son siége à la surface de la peau, X, 491.
NATALIS (Jean). (*Biogr. médic.*) X, 491.
NATATION. (*Hyg.*) X, 491 à 498. — De la natation chez les poissons à vessie, 492 à 496. = chez l'homme, 496 et 497. = chez les oiseaux palmipèdes, 497. — De la natation considérée sous le rapport hygiénique, 497 et 498.
NATES. (*Anat.*) Tubercules quadrijumeaux du cerveau, X, 498.
NATRON ou NATRUM. (*Mat. médic., Art vétér., Hyg.*) X, 498. *Voyez* aussi ANATRON, II, 651.
NATURALISME. (*Méd. lég., Hist. de la méd.*) X, 498.
NATURE. (*Hist. de la méd., Philos. médic.*) Acceptions diverses données à ce mot, X, 498 à 506.
— DE L'HOMME. (*Hist. de la méd.*) X, 506 et 507. — Considérée sous le point de vue de la physiologie et de la pathologie, X, 507 et 508.
— DANS LA CAVALE. (*Art vétér.*) Parties extérieures de la génération de la jument. *Voyez* CHEVAL, IV, 747.
NATUREL. (*Hist. nat.*) X, 508.
NATURELLES (Familles naturelles de plantes). (*Bot., Mat. médic.*) X, 508 à 516.
— (Sciences). X, 517.

Naturisme. (*Hist. de la méd.*, *Philos. médic.*) X, 517. *Voyez* aussi Nature, X, 498.
Naturistes. (*Hist. de la méd.*, *Philos. médic.*) X, 517.
Natus (Pierre). (*Biogr. médic.*) X, 517.
Nauche (Guyon-Dolois, sieur de la). (*Biogr. médic.*) X, 517.
Naudé (Gabriel). (*Biogr. médic.*) X, 517 et 518.
Nauséabond. (*Physiol.*) X, 518.
Nausée (*Pathol.*) Envie ou besoin de vomir, X, 518. *Voyez* aussi Mal de cœur, VIII, 329.
Navale. (*Hyg. navale.*) Division de l'hygiène spéciale ou particulière, ayant pour objet de conserver la santé des marins, et d'écarter ou d'affoiblir les causes d'insalubrité ou de maladies auxquelles les navigateurs sont exposés, X, 518 à 532. — Etat, composition des équipages, 519 et 520. — Construction des vaisseaux, 520 et 521. — Renouvellement de l'atmosphère, 521 à 525. — Alimens. Digestion, 525 à 530. — Vêtemens. Applications extérieures. Excrétions et secrétions. Exercices, affections morales, 530 à 532. *Voyez* aussi Mer (Hommes de), IX, 693; Médecine navale, 351 et suiv.; et Navigation, X, 535.
— (*Méd. navale.*) *Voyez* Médecine navale, IX, 451; Mer (Hommes de), 693; et Navigation, X, 535.
Navet. (*Bot.*, *Mat. médic.*) X, 532.
— du diable. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Nom vulgaire de la racine de bryone. *Voyez* ce dernier mot, IV, 183.
Navier (Pierre-Toussaint). (*Biogr. médic.*) X, 532 et 533.
Navigateurs. (*Hyg.*) X, 533. *Voyez* Mer (Hommes de), IX, 533.
Navigation. (*Pathol. génér.*, *Thérap.*) X, 533 à 535. *Voyez* aussi Médecine (Médecine navale), IX, 451; et Navale (Hygiène), X, 518.
Navreure ou Navrure. (*Médec. lég.*) Synonyme de meurtrissure dans les anciens auteurs, X, 535.
Nayadées (Famille des). (*Bot.*, *Mat. médic.*) X, 535.
Nazonnement. (*Pathol.*) *Voyez* Parole, XI, 405.
Né (Mort-né). (*Méd. lég.*) *Voyez* Mort-né, X, 349.
Né (Nouveau-né). (*Anat.*, *Physiol.*, *Méd. lég.*, *Hyg.*) Fœtus à terme, lorsqu'il vient d'être expulsé de l'utérus, et qu'il a commencé à respirer, X, 535 à 548. — Considérations générales sur la mortalité des nouveau-nés, 535 à 537. = sur leurs maladies, 537 et 548. — Hygiène générale des enfans nouveau-nés, 538 et 539. — Maladies, vices d'organisation antérieurs à la naissance, 539 à 541. — Maladies, lésions qui peuvent dépendre du mode d'accouchement, 541. — Maladies qui se développent et se manifestent après la naissance, 541 à 548. *Voyez* aussi l'article Anatomie pathologique, II, 383 et suiv.; et Enfans (Maladies des), V, 824 à 841.
Néander (Michel et Jean). (*Biogr. médic.*) X, 548 et 549.
Nébel (Daniel). (*Biogr. médic.*) X, 549.
Necker (Noël Joseph de). (*Biogr. médic.*) X, 549 et 550.
Nécrologie. (*Hyg. publiq.*) X, 550. *Voyez* Mortalité, 335; et Tables de mortalité, XIII, 199.
Nécromancie. (*Méd. mor.*) X, 550.
Nécrophobie. (*Méd. mor.*) X, 550.
Nécropsie. (*Méd. lég.*) Examen des cadavres. *Voyez* Cadavres (Ouverture des), IV, 230 et suiv.; Médico-légal, IX, 578; et Ouverture, XI, 249.
Nécrose. (*Pathol. chir.*) X, 550 et 552.
Nectaire (St.-) (Eaux minérales de). X, 552.
Needham. (*Biogr. médic.*) Notice biographique et bibliographique sur plusieurs médecins de ce nom, X, 553 et 554.
Nèfle. (*Hyg*) X, 554.
Néflier. (*Hyg.*, *Mat. médic.*) X, 554.
Négates. (*Hist. de la médec.*) X, 554.
Nègre. (*Anthrop.*) Une des grandes variétés de l'espèce humaine, X, 554. *Voyez* aussi Médecine des noirs, IX, 379; et Races, XII, 420.
Nègre blanc. (*Anthrop.*) *Voyez* Albinos, I, 613.
Négrendis. X, 555.
Négundo. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Arbrisseau du Malabar, X, 555. *Voyez* aussi Cirita, IV, 864.
Néhémia (Abraham). (*Biogr. médic.*) X, 555.
Neige. (*Hyg.*, *Météor.*) X, 555. *Voyez* aussi Eau, V, 597 à 599; et Météores, X, 40.
Neirac (Eaux minérales de). X, 555 et 556.
Nélumbo. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Plante du Nil, X, 556. *Voyez* aussi Fève (Fève d'Egypte), VI, 368.
Nenndorf (Eaux minérales de). X, 556.
Nenter (Georges-Philippe). (*Biogr. médic.*) X, 556.
Nénuphar. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Nom vulgaire du *nymphæa.* Voyez Nourriture, X, 697.
Néogala. (*Physiol.*) Nouveau lait. *Voyez* Colostrum, V, 59.
Népenthes. (*Hist. de la médec.*) X, 556.
— distillatoria. (*Bot.*, *Mat. médic.*) X, 557.
Néphélion. (*Pathol.*) Tache à peine sensible de la cornée, X, 557.
Néphéloïde. (*Pathol.*) X, 557.
Néphralgie. (*Pathol.*) Douleur des reins, X, 557.
Nèphre. (*Pathol.*) Mot qui n'est pas en usage, mais qui a fourni un grand nombre de composés, X, 557.
Néphrelmintique. (*Pathol.*) X, 557.
Néphremphraxis. (*Pathol.*) X, 557.
Néphrétique. (*Pathol.*) Ce qui appartient aux reins, X, 557. *Voyez* aussi Anti-néphrétique, III, 86.
— (Bois). (*Bot.*, *Mat. médic.*) X, 567. *Voyez* aussi Bois néphrétique, IV, 31.
Néphridion. (*Nosol.*) Graisse qui entoure les reins, X, 557.
Néphrite. (*Pathol.*) Inflammation des reins, X, 557 à 562.
Néphrographie. (*Anat.*) X, 562 et 563. *Voyez* aussi Reins, XII, 494.
Néphrolithe. (*Pathol.*) Rein calculeux ou contenant des pierres, X, 563. *Voyez* Calculs des reins, IV, 292; et Néphrite calculeuse, X, 560.
Néphrologie. (*Nosol.*) X, 563.
Néphro phlegmatique. (*Nosogr.*) Ischurie muqueuse, suivant Sauvages, X, 563.
— plégique. (*Pathol.*) Paralysie des reins, X, 563.
— pléthorique. (*Nosol.*) Pléthore ou congestion dans les reins, X, 563.
Néphropyique. (*Nosogr.*) Suppuration des reins, X, 563.
Néphrospastique. (*Nosol.*) X, 563.
Néphrotomie. (*Opér. chir.*) X, 563 à 568. *Voyez* aussi Néphrite calculeuse, 557.
Néphrotromboïde. (*Nosol.*) Sang dans les reins, X, 568.
Népitymies. (*Nosol.*) X, 568.
Nerf. (*Anat.*, *Physiol.*) X, 569 à 579.
Nérion. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Un des noms du laurier rose, X, 579 et 580.
Néris (Eaux minérales de). X, 580 et 581.
Néroli. (*Mat. médic.*) X, 581.
Nerprun. (*Bot.*, *Mat. médic.*) X, 581.
— (Faux). (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Rhamnoïde, XII, 565.
Nert (Eaux minérales de). *Voyez* Néris, X, 580 et 581.
Nerveuses (Maladies, affections). (*Pathol.*) X, 581 et 582.
Nerveux (Système, appareil). (*Physiol.*) X, 582 et 583. *Voyez* aussi Nerf, 568 et suiv.
Nervin. (*Mat. médic.*, *Thérap.*) X, 583.
Nessel (Edmond). (*Biogr. médic.*) X, 583 et 584.
Neucrantz (Jean et Paul). (*Biogr. médic.*) X, 584.
Neufville (Gérard de et Louis). (*Biogr. médic.*) X, 584.
Neumann (Gaspar). (*Biogr. médic.*) X, 584 et 585.

NEUMARKT (Eaux minérales de). X, 585.
NEURILÈME. (*Physiol.*) *Voyez* NÉVRILÈME, X, 596 et suiv.
NEUROSES. (*Pathol.*) *Voyez* NÉVROSES, X, 598.
NEUTRE. (*Chim.*) X, 585.
NÉVIANUS (Marc). (*Biogr. médic.*) X, 585.
NÉVRALGIE. (*Pathol.*) X, 585 à 596. — Considérations générales sur les *névralgies externes* et les *névralgies internes*, 586 à 596. — De la *névralgie fémoro-poplitée* en particulier. *Voyez* SCIATIQUE, XII, 722.
NÉVRILÈME. (*Physiol.*) Enveloppe ou membrane extérieure des nerfs, X, 596 et 597. *Voy.* aussi NERF, 559.
NÉVRITE. (*Pathol.*) Inflammation des nerfs, X, 597 et 598.
NÉVRITIQUE. (*Mat. médic.*) *Voyez* NÉVROTIQUE, X, 615.
NÉVROGRAPHIE. (*Anat.*) Description des nerfs. *Voyez* NÉVROLOGIE.
NÉVROLOGIE. (*Anat.*) X, 598. *Voy.* aussi NERF, 569; et NERVEUX (Système), 582.
NÉVROSES. (*Pathol.*) Nom générique des maladies que l'on suppose avoir leur siége dans le système nerveux, X, 598 à 615. — *Pathologie générale des névroses.* Nature, caractère, causes occasionnelles et prédisposantes de ces affections, 599 à 602. — *Exposition nosographique des névroses.* Dénombrement analytique et classification de leurs différentes espèces, 603 à 609. — Table synoptique ou sommaire des divers genres et des différentes espèces de névroses, 609 et 611. — Diagnostic et traitement de ces maladies, 611 à 614. *Voyez* aussi MALADIES NERVEUSES, VIII, 415.
NÉVROSES ABDOMINALES INDÉTERMINÉES. (*Pathol.*) *Voyez* NÉVROSES. — CÉRÉBRALES, OU DES FONCTIONS CÉRÉBRALES. (*Path.*) X, 614. — DE LA CIRCULATION. (*Path.*) X, 614. — DE LA DIGESTION. (*Pathol.*) X, 614. — GÉNITALES DE LA FEMME ET DE L'HOMME. (*Path.*) X, 614. — DES POUMONS. (*Pathol.*) *Voyez* POUMONS, XII, 290. — DE LA RESPIRATION. (*Pathol.*) X, 615. — DE LA VOIX. (*Pathol.*) X, 615.
NÉVROTIQUE. (*Mat. médic.*, *Thérap.*) Synonyme de nervin, X, 615. *Voyez* NERVIN, X, 583.
NÉVROTOME. (*Instr. de chir.*) X, 615.
NÉVROTOMIE. (*Anat.*) Dissection des nerfs, X, 615.
NEZ. (*Anat.*) X, 615 et 616. *Voyez* aussi l'article ANATOMIE PATHOLOGIQUE, II, 266; NASAL, X, 479 et suiv.; RHINOPLASTIE, XII, 567 à 569; et SÉMÉIOTIQUE, XIII, 18.
— (*Art vétér.*) Considéré dans le cheval. *Voyez* ce dernier mot, IV, 715.
NICANDRE. (*Biogr. médic.*) X, 616.
NICERATUS. (*Biogr. médic.*) X, 616.
NICHOLS (François). (*Biogr. médic.*) X, 616.
NICKEL. (*Chim.*) X, 616.
NICOLAÏ (Christophe). (*Biogr. médic.*) X, 616 et 617.
NICOLE (Nicolas). (*Biogr. médic.*) X, 617.
NICONITIUS (François). (*Biogr. médic.*) X, 617.
NICOT (Jean). (*Biogr.*) X, 617.
NICOTIANE. (*Bot.*, *Mat. médic.*) X, 617. *Voyez* aussi TABAC, XIII, 198.
NICOTIANINE. (*Chim. végét.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément.*
NICTATION. (*Pathol.*) Sorte de clignotement, X, 617.
NIDS D'ALCYON. (*Mat. médic.*) *Voyez* ALCYONS, I, 649; et NOURRITURE, X, 707.
— D'HIRONDELLE. (*Mat. médic.*) X, 617. *Voyez* aussi ALCYONS (Nids d') I, 649; et NOURRITURE, X, 707.
NIDOREUX. (*Pathol.*) X, 618.
NIEDERBRONN (Eaux minérales de). X, 617 et 618.
NIELLE. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Nom vulgaire de la nigelle. *Voyez* ce dernier mot, X, 618.
— (*Mat. médic.*) Maladie des céréales. Synonyme d'ergot, X, 618. *Voyez* SEIGLE ERGOTÉ, XII, 750.
NIEUWENTYT (Bernard de). (*Biogr. médic.*) X, 618.
NIGELLE. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* NIELLE, X, 618.
NIGER (Antoine). (*Biogr. médic.*) X, 618.
NIGRINI (Antoine). (*Biogr. médic.*) *Voyez* NIGER, X, 618.
NIGRISOLI (Jérôme et François Marie). (*Biogr. médic.*) X, 618 à 620.
NIHELL (Jacques). (*Biogr. médic.*) X, 618 à 620.
NIHIL-ALBUM. (*Chim.*, *Mat. médic.*) X, 620. *Voy.* POMPHOLIX, XII, 239; et ZINC, XIII, 559.
NINNIN (Henri). (*Biogr. médic.*) X, 620.
NINSI. (*Bot.*, *Mat. médic.*) X, 620.
NINZIN. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* NINSI, X, 620.
NIPHUS (Augustin et Fabio). (*Biogr. médic.*) X, 620 et 621.
NISSOLE (Guillaume et Pierre). (*Biogr. médic.*) X, 621 et 622.
NITRATE D'ARGENT. (*Chim.*) X, 612. *Voy.* aussi ARGENT, III, 247; RÉACTIF, XII, 469; et SEL, 755.
NITRATES. (*Chim.*, *Mat. médic.*) X, 612. *Voy.* aussi SEL, XII, 755.
NITRE. (*Chim.*, *Mat. médic.*) X, 622 et 223. *Voyez* aussi POTASSE (Nitrate de), XII, 268.
NITREUX (Acide). (*Chim.*, *Mat. médic.*) X, 623.
NITRIQUE (Acide). (*Chim.*, *Mat. médic.*) X, 623 et 624. — Considérations hygiéniques et médico-légales sur l'emploi de cet acide, 624 et 625. *Voyez* aussi ALIMENS, I, 701; et RÉACTIF, XII, 466.
— ACIDE NITIQUE ALCOOLISÉ. (*Chim.*) Mélange de deux parties d'alcool et d'une partie d'acide nitrique, X, 625 et 626.
NITRITES. (*Chim.*, *Mat. médic.*) X, 626.
NITROGÈNE. (*Chim.*) Synonyme d'azote. *Voy.* GAZ AZOTE, VI, 605.
NITRO-MURIATIQUE. (*Chim.*, *Mat. médic.*) X, 626. *Voy.* EAU-RÉGALE, V, 653.
NIVÉOLE. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Un des noms du perce-neige. *Voyez* ce dernier mot, XI, 517.
NOBLEVILLE (Arnault de). (*Biogr. médic.*) X, 626.
NOCÉRA (Joseph). (*Biog. médic.*) X, 626 et 627.
NOCTAMBULE. (*Pathol.*) Synonyme de somnambule, X, 627. *Voyez* SOMNAMBULE, XIII, 70.
NODOSITÉ. (*Pathol.*) *Voyez* NODUS, X, 627.
NODUS. (*Pathol.*) X, 627.
NOÈDES ou NOHÈDES (Eaux minérales de). X, 627.
NŒVIUS (Gaspard et Jean). (*Biogr. médic.*) *Voy.* NÆVUS, X, 450.
NŒVUS MATERNUS. (*Pathol.*) *Voyez* ENVIES DES FEMMES ENCEINTES, V, 885 à 888; et NÆVUS, X, 450.
NOESSLER (Georges). (*Biogr. médic.*) X, 627.
NOGUEZ (Pierre). (*Biogr. médic.*) X, 627 et 628.
NOHÈDES (Eaux minérales de). *Voyez* NOÈDES, X, 627.
NOINTOT (Eaux minérales de). X, 628.
NOIR DE FUMÉE. (*Mat. médic.*) Son emploi comme vermifuge, X, 628. *Voyez* SUIE, XIII, 168.
NOIRE (Maladie). (*Pathol.*) X, 628 et 629. *Voy.* MELENA, IX, 607 et suiv.
NOIRS (Maladie des). (*Pathol.*) *Voyez* MÉDECINE DES NOIRS, IX, 379.
NOISETIER. (*Bot.*, *Mat. médic.*) X, 629.
NOIX. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Nom générique d'un grand nombre de fruits d'une consistance solide ou ligneuse, X, 629.
— COMMUNE. (*Bot.*, *Mat. méd.*) Fruit du noyer, X, 239. *Voyez* aussi NOYER, XI, 1.
— D'ACAJOU. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Fruit de l'acajou à pommes, X, 629. *Voyez* aussi ACAJOU, I, 52.
— D'AREC. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Amande d'une espèce de palmier, X, 629. *Voyez* aussi ARECK, III, 244.
— DE BANDA. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Synonyme de muscade du temps d'Avicenne, X, 629.

Noix de Bancous. (*Bot., Mat. médic.*) *Voy.* Croton des Moluques, V, 236.
— des Barbades. (*Bot., Mat. méd.*) Fruits du médicinier cathartique, X, 629. *Voyez* aussi Pignons d'Inde, XII, 84.
— de Ben. (*Bot., Mat. médic.*) Fruit d'un arbre de l'Inde de la famille des Légumineuses, X, 629. *Voyez* Ben, III, 680.
— de coco. (*Bot., Mat. méd.*) Fruit du cocotier, X, 629. *Voyez* aussi Cocotier, V, 15 à 17.
— de cyprès. (*Bot., Mat. médic.*) Fruit du cyprès, X, 629. *Voyez* aussi Cyprès, V, 263.
— de galles. (*Bot., Mat. médic.*) Excroissances ligneuses produites par la piqûre d'un insecte, X, 629. *Voy.* aussi Galle, VI, 570.
— muscade. (*Bot., Mat. médic.*) Fruit du muscadier. *Voy.* Muscadier, X, 410.
— de ravensara. (*Bot., Mat. médic.*) *Voyez* Ravenzara, XII, 461.
— de terre. (*Bot., Mat. médic.*) Gousse de l'arachis. *Voyez* Arachide, III, 68; et Pistache de terre, XII, 106.
— vomique. (*Bot., Mat. médic.*) Fruit du vomiquier, arbre de la famille des Strychnées, X, 630 à 632.
Noli me tangere. (*Pathol.*) Mots latins employés pour désigner certaines plaies, certains ulcères de nature cancéreuse. Autre acception de ce mot en botanique, X, 632.
Nomade. (*Hist. de la médec.*) X, 632.
Nombril. (*Anat.*) X, 632. *Voyez* aussi Ombilic, X, 117.
— de Vénus. (*Bot., Mat. médic.*) Plante de la famille des Crassulées, X, 632. *Voyez* aussi Cotylet, V, 154.
Nomenclature. (*Hist. de la médec., Philos. méd.*) X, 632 à 636.
Nonnius. (*Biogr. médic.*) *Voyez* Nunnez, XI, 38.
Nonoy (Eaux minérales de). X, 636.
Nopal. (*Bot., Mat. médic.*) Nom français du *cactus coccinellifer*, X, 636. *Voyez* aussi Cochenille, V, 7.
Nopalées (Famille des). (*Hyg.*) *Voyez* Nourriture, X, 698.
Normal. X, 636.
Norrain. (*Art vétér., Ichthyol.*) *Voyez* Alvin, I, 656.
Nosogénie. (*Pathol. génér.*) X, 636 à 643.
Nosographie. (*Médec.*) Partie des études médicales qui a pour objet de décrire et de classer les maladies, X, 643 à 661. — Vues préliminaires, 643 et 644. — Des naturalistes et des nosologistes. — Des caractères et des difficultés de la nosographie, 644 et 645. — Considérations historiques, 645. — Méthode et système de Sauvages et de plusieurs autres nosographes, 640 à 650. — Travaux, classification du prof^r. Pinel, 650 à 656. — De l'état présent de la nosographie et des bases de classification proposées par *Moreau de la Sarthe*, auteur de cet article, 656 à 661.
Nosologie. (*Médec.*) Partie de la médecine qui a pour objet la classification des maladies, X, 661. *Voyez* aussi Nosographie, X, 643 à 661.
Nossa (Eaux minérales de). *Voyez* Vinca, XIII, 466.
Nostalgie. (*Pathol.*) X, 661 à 665. *Voyez* Pays (Maladie du), XI, 469 à 471.
Nostialgie. (*Pathol.*) Douleur du dos, X, 665.
Nostoch. (*Bot., Mat. médic.*) X, 665.
Nostomanie. (*Pathol.*) Espèce de nostalgie, X, 665. *Voy.* Nostalgie, X, 661.
Nostrodamus (Michel). (*Biogr. médic.*) X, 665 et 666.
Notre-Dame de consolation (Eaux minérales de). X, 666.
Noué. (*Pathol.*) X, 666. *Voyez* Rachitisme, XII, 423.
Nouet. (*Pharm.*) X, 666.
Noueure ou Nouure. (*Pathol.*) Nom vulgaire du rachitisme, X, 666. *Voyez* ce dernier mot, XII, 423; et suiv.
Nouffer (Remède de M^me.). (*Mat. médic., Thérap.*) *Voyez* Tænia, XIII, 205; Vermifuge, 418; et Vers intestins, 423.
Nourrice. (*Phys., Médec. pratiq., Hyg.*) X, 667 à 674. *Voyez* aussi Allaitement, II, 11.
Nourricier. (*Anat., Physiol.*) X, 674.
Nourriture. (*Phys., Hyg.*) X, 674 à 749. — Substances, matériaux qui servent à nourrir après avoir été soumis à l'action des voies digestives, 674. — De l'alimentation en général. Des rapports des nourritures ou des subsistances avec la population, 675 à 677. — Du besoin de la nourriture, de ses causes, de la faim, du jeûne et de l'abstinence, 677 à 679. — Des effets qu'éprouvent et que font éprouver les alimens pendant la digestion, 679 à 683. — Choix, quantité des alimens et principes généraux de diététique, 683 à 686. — Des différentes productions de la nature qui sont employées pour composer des alimens et des boissons, 686 à 716. — Végétaux, 687 à 703. — Animaux, 703 à 716. — Des divers produits et des différentes parties des animaux qui sont employés comme alimens, 703 à 716. — Composition, classification, préparation des alimens, 716 à 741. (*Voy.* aussi Alimens, I, 762.) — Diversité des alimens, 721. — *Nourritures végétales*, 722 à 731. — *Nourritures animales*, 731 à 735. — Préparations et conservations des alimens, 735 à 741. — *Des boissons* en particulier. Exposition générale, 741 à 743. — Exposition particulière, 743 à 749. *Voyez* aussi Alimens, I, 675 à 819; et Hygiène, VII, 415 à 417.
Nourriture. (*Hyg. publiq., Médec. lég.*) De la nourriture considérée sous le point de vue de l'hygiène et de la médecine légale, X, 749 à 761. — Ustensiles et vases employés pour les préparations alimentaires, 750 à 752. — Substances alimentaires végétales, 752 à 754. — Substances alimentaires animales, 754 à 757. — Des boissons, 757 à 759. — Quantités et qualités des nourritures, 759 à 760. *Voyez* aussi Alimens, I, 836 à 845.
Nourriture artificielle des enfans. (*Hyg.*) *Voyez* Allaitement artificiel, II, 26 et suiv.
Nouveau-né. (*Anat., Phys., Méd. lég.*) *Voyez* Né (Nouveau-), X, 535 et suiv.
Nouzet (Eaux minérales de). X, 761.
Noyer. (*Bot., Mat. médic.*) XI, 1. *Voyez* aussi Noix, X, 629.
Noyers (Eaux minérales de). *Voyez* ce mot dans le *Supplément.*
Noyés. (*Path., Médec. lég., Hyg. pub.*) Nom donné aux individus qui sont morts par la submersion dans un liquide, ou qui, pour la même cause, sont dans un état de mort apparente, XI, 1. — Causes de la mort des noyés, 1 et 2. — Phénomènes de la submersion, 2 et 3. — Etat des corps retirés de l'eau après la submersion, 3 à 5. — Complications de la submersion, 5. — Du temps qu'une personne peut demeurer sous l'eau sans périr, 5 et 6. — Du retour à la vie et à la santé chez les noyés, 6. — Signes de la mort des noyés, *ibid.* — Traitement, 6 à 18. — Des *noyés considérés sous le point de vue de la médecine légale*, 18 à 26. — Connaissances des antécédens. Dispositions topographiques, 18 et 19. — Habitude extérieure du corps, 19 et 20. — Etat des organes intérieurs, 20 à 24. — Signes qui indiquent que l'individu trouvé gissant sur le bord d'un fleuve ou de la mer, a été submergé, ou qu'il a été jeté à l'eau après sa mort, 24. — Signes qui indiquent que la submersion a eu lieu du vivant de l'individu, ou que la mort a été fortuite, 24. — Signes de la submersion volontaire, 24 et 25. — Signes qui indiquent que la submersion est l'effet d'un complot criminel, 25 et 26. — *Des noyés considérés sous le point de vue de l'hygiène publique*, 26 à 30.

NUAGES. (*Météor.*) Assemblage, réunion par masses, de vapeurs visibles et suspendues dans l'atmosphère. *Voyez* MÉTÉORES, X, 39.
— DE LA CORNÉE. (*Pathol.*) Tache légère de la cornée. *Voyez* NÉPHÉLION, X, 557; et TAIE, XIII, 206.
— DE L'URINE. (*Pathol.*) *Voyez* SÉMÉIOTIQUE, XIII, 15; et URINE, 366.
— VOLTIGEANS. (*Pathol.*) X, 30 et 31.
NUBÉCULE. (*Pathol.*) Tache très-légère de la cornée. *Voyez* NÉPHÉLION, X, 557.
NUBILE. (*Physiol.*) XI, 31.
NUBILITÉ. (*Physiol.*) XI, 31.
NUCK (Antoine). (*Biogr. médic.*) XI, 31.
NUIT. (*Hyg. génér.*) XI, 31 à 38.
NUMMULAIRE. (*Bot., Mat. médic.*) XI, 38.
NUNNEZ. (*Bot., Mat. médic.*) Notice biographique et bibliographique sur plusieurs médecins de ce nom, XI, 38 et 39.
NUQUE. (*Anat.*) XI, 39.
NUTATION. (*Pathol.*) Oscillation habituelle de la tête, XI, 39.
NUTRICIER. (*Physiol.*) *Voyez* NOURRICIER, X, 674.
NUTRITIFS. (*Art vétér., Hyg.*) *Voyez* ANALEPTIQUES, II, 226.
NUTRITION. (*Physiq. et Pathol.*) XI, 39 à 43.
NYCTAGE. (*Bot., Mat. médic.*) XI, 43 et 44.
NYCTAGINÉES (Famille des). (*Bot., Mat. médic.*) XI, 44.
NYCTALOPIE. (*Pathol.*) XI, 44.
NYER (Eaux minérales de). XI, 44.
NYMANN (Jérôme et Grégoire). (*Biogr. médic.*) XI, 44.
NYMPHÉACÉES (Famille des). (*Bot., Mat. médic.*) *Voyez* NOURRITURE, X, 697.
NYMPHES. (*Anat., Pathol.*) Petites lèvres de la vulve, XI, 44. *Voy.* aussi l'article ANATOMIE PATHOLOGIQUE, II, 485 et suiv.; et VULVE, XIII, 542 à 544.
NYMPHOMANIE. (*Pathol.*) XI, 45 à 48. *Voyez* aussi l'article ANATOMIE PATHOLOGIQUE, II, 534; ANDROMANIE, 692; et FUREUR UTÉRINE, VI, 536 à 542.
NYMPHOTOMIE. (*Pathol.*) XI, 48.
NISTAGME. (*Pathol.*) Mouvement convulsif de l'œil, XI, 49.
NYSTEN (Pierre Hubert). (*Bot., Mat. médic.*) XI, 49 à 50. *Voy.* aussi PARIS (Ecole de médecine de), XI, 399.

O

OBERT (Antoine). (*Biogr. médic.*) XI, 51.
OBÉSITÉ. (*Pathol.*) XI, 51. *Voyez* aussi CORPULENCE, V, 145 à 148; et POLYSARCIE, XII, 233.
OBIER. (*Bot., Mat. médic.*) XI, 53.
OBIZO. (*Biogr. médic.*) XI, 53.
OBLADE. (*Hyg., Ichthyol.*) XI, 53.
OBLIQUES (Muscles). (*Anat.*) XI, 53.
OBLITÉRATION. (*Pathol.*) XI, 53 à 55.
OBLITÉRER. (*Pathol.*) Boucher, fermer. *Voyez* OBLITÉRATION, XI, 53.
OBSCURCISSEMENT DE LA VUE. (*Pathol.*) Trouble de la vue produit par une tache de la cornée. *Voyez* CALIGO, IV, 314.
OBSERVATION. (*Philos. médic.*) Acceptions diverses données à ce mot, XI, 55. — Ce qu'on doit entendre par *médecine d'observation*, 55. — Conditions indispensables pour bien voir et bien observer, 56 à 63. — De l'*esprit d'observation* en particulier, 63 et 64.
OBSERVATIONS EN MÉDECINE. (*Hist. de la médec.*) XI, 64 à 72.
— MÉTÉOROLOGIQUES. (*Physiq., Hyg.*) *Voyez* AIR, I, 522; et MÉTÉOROLOGIQUES (Observations), X, 48.
OBSTIPITÉ. (*Pathol.*) XI, 72. *Voyez* aussi TORTICOLIS, XIII, 280.
OBSTRUANT. (*Mat. médic., Thérap.*) XI, 72.
OBSTRUCTION. (*Pathol.*) XI, 72 à 74.
OBSTRUÉ. (*Pathol.*) XI, 74.
OBTONDANT. (*Mat. médic., Thérap.*) XI, 74.
OBTURATEUR. (*Instr. de chir.*) XI, 74 et 75.
OBTURATION. (*Pathol.*) *Voyez* OBSTRUCTION, XI, 72.
OCCASION. (*Thérap. génér.*) XI, 75.
OCCASIONNEL. *Voyez* OCCASIONNELLES (Causes), XI, 75.
OCCASIONNELLES (Causes). (*Pathol.*) Définition de ce mot, XI, 75 et 76. *Voyez* aussi CAUSES, IV, 499.
OCCIPITAL (Os). (*Anat.*) XI, 76.
OCCIPUT. (*Séméiot., Pathol. génér.*) XI, 76.
OCCLUSION. (*Pathol.*) XI, 76.
OCCON (Adolphe). (*Biogr. médic.*) XI, 76 et 77.
OCCULTE. (*Pathol.*) XI, 77.
OCHNACÉES (Famille des). (*Bot., Mat. médic.*) XI, 77.
OCHROXYLON. (*Bot., Mat. médic.*) XI, 77.
OCHTODES. (*Pathol.*) XI, 77.
OCRE. (*Pharm., Mat. médic.*) XI, 77.
OCULAIRE. (*Anat.*) XI, 77.
OCULISTE. (*Hist. de la méd.*) XI, 77 et 78.
ODACISME ou ODAXYSME. (*Pathol.*) XI, 78.
ODDIS (Oddo de). (*Biogr. médic.*) XI, 78 et 79.
— (Marc de). (*Biogr. médic.*) XI, 79.
ODET (Philippe). (*Biogr. médic.*) XI, 79.
ODEURS. (*Phys., Pathol., Thérap.*) XI, 79 à 83. *Voyez* aussi ACTION DES MÉDICAMENS, I, 135 à 159; FLEURS, VI, 415; et SÉMÉIOTIQUE, XIII, 25.
ODIER. (*Biogr. médic.*) XI, 83 et 84.
ODONTAGOGUE. (*Mat. médic., Instr. de chir.*) XI, 84.
ODONTAGRE. (*Pathol.*) Douleur goutteuse des dents. *Voy.* ODONTALGIE.
ODONTALGIE. (*Pathol.*) Douleur des dents, XI, 84 et 85. *Voyez* aussi MAL DE DENTS, VIII, 329.
ODONTALGIQUE. (*Mat. médic., Thérap.*) XI, 85.
ODONTIASE. (*Physiol.*) Ce qui concerne le développement, l'éruption et l'usage des dents, XI, 85.
ODONTOGÉNIE. (*Physiol.*) Développement des dents, XI, 85 et 86. *Voyez* aussi DENTITION, V, 381.
ODONTOÏDE. (*Anat.*) XI, 86.
ODONTOÏDIEN. (*Anat.*) *Voyez* ODONTOÏDE.
ODONTOLITHE. (*Pathol.*) Sorte de concrétion qui s'amasse autour des dents, XI, 86. *Voyez* TARTRE DES DENTS, XIII, 218.
ODONTOGÉNIE. (*Anat.*) XI, 86.
ODONTOPHIE. (*Physiol.*) Synonyme d'odontogénie. *Voyez* ce dernier mot.
ODONTOTECHNIE. (*Chir.*) XI, 86.
ODONUS (César). (*Biogr. médic.*) XI, 86.
ODORAT. (*Physiol.*) Sens qui fait percevoir les odeurs, XI, 86 à 88. *Voyez* aussi SÉMÉIOTIQUE, XIII, 3 à 25.
ODORATION. (*Physiol.*) *Voyez* OLFACTION, XI, 112.
ODORIC (Jean). (*Biogr. médic.*) XI, 88.
ODOROSCOPE. XI, 88.
ODWYER (Jean). (*Biogr. médic.*) XI, 88.
ŒCONOMIE. (*Physiol.*) XI, 88.
ŒDÉMATEUX. (*Pathol.*) XI, 88.
ŒDÉMATIE. (*Pathol.*) Synonyme d'œdème. *Voyez* ce mot, XI, 88.
ŒDÉMATIÉ. (*Pathol.*) Etat d'une partie affectée d'œdème, XI, 88.
ŒDÈME. (*Pathol.*) XI, 88 à 96.
ŒDÉMOSARQUE. (*Pathol.*) XI, 97.
ŒDJA. (*Bot., Mat. médic.*) Plante grasse dont on retire une gomme transparente, XI, 97.
ŒGILOPS. (*Pathol.*) XI, 97.
ŒIL. (*Anat., Phys., Pathol.*) Organe de la vision. Aperçus généraux et rapides sur sa structure, sur ses fonctions spéciales, ses communications sympathiques, sur la part qu'il prend à l'expression des passions et sur les changemens qu'il éprouve dans un grand nombre de

de maladies, XI, 97. *Voyez* aussi Anatomie pathologique, II, 266; Séméiotique, XII, 2; et Vue, XIII, 535.
Œil de bœuf. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Plante de la famille des Radiées, XI, 101. *Voyez* aussi Antémide champêtre, III, 49.
— double, simple. (*Band. et App.*) Espèce de bandage, XI, 101.
— d'éléphant. (*Pathol.*) Nom vulgaire de l'hydrophthalmie, XI, 101.
— de lièvre. (*Pathol.*) Maladie de l'œil, dans laquelle la paupière supérieure reste ouverte, même pendant le sommeil, XI, 101.
— de perdrix. (*Pathol.*) Nom vulgaire de certains chancres du gland, XI, 102.
Œillère. (*Instr. de chir.*) XI, 102. *Voyez* aussi Bassin oculaire, III, 619.
Œillères (Dents). (*Anat.*) Dents canines de la mâchoire supérieure, XI, 102.
Œillet. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XI, 102.
Œlhaf (Joachim et Nicolas). (*Biogr. médic.*) XI, 102.
Œnanthe. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XI, 102.
Œneleum. (*Pharm.*, *Mat. médic.*) Mélange d'huile et de vin, XI, 102.
Œnogala. (*Mat. médic.*) Mélange de vin et de lait, XI, 102 et 103.
Œnomel. (*Pharm.*, *Mat. médic.*) Mélange de vin et de miel, XI, 103.
Œnophobe. (*Pathol.*) Qui ne boit jamais de vin, XI, 103.
Œsophage. (*Anat.*, *Physiol.*, *Path.*) XI, 103 à 106. *Voy.* aussi Musculaire, X, 419. — De sa *rupture* en particulier. *Voyez* Rupture, XII, 630; et Séméiotique, XIII, 7.
Œsophagien. (*Anat.*) Qui a rapport ou appartient à l'œsophage, XI, 106.
Œsophagisme. (*Pathol.*) Spasme de l'œsophage suivant Vogel, XI, 106. *Voyez* aussi Dysphagie, V, 581.
Œsophagotomie. (*Opér. de chir.*) Incision faite à l'œsophage, XI, 106.
Œstre. (*Pathol.*) Nom sous lequel on a quelquefois désignés le satyriasis ou la nymphomanie, XI, 106.
— (*Art vétér.*, *Hyg.*, *Entomol.*) XI, 106 et 107.
Œstromanie. (*Pathol.*) Synonyme de satyriasis et d'érotomanie pour certains auteurs, XI, 107.
Œtite. (*Chim.*, *Mat. médic.*) XI, 107.
Œuf. (*Hyg.*, *Physiol.*, *Thérap.*) XI, 107 et 108. *Voyez* aussi Alimens, I, 761 à 791; et Nourriture, X, 705 et 734.
Œufs de Naboth. (*Anat.*) Petits corps blanchâtres situés entre les rides transversales du col de l'utérus, XI, 108.
Officinal. (*Pharm.*, *Mat. médic.*) XI, 108.
Officine. (*Pharm.*) XI, 108 et 109.
Ogen ou Ogeu (Eaux minérales d'). XI, 109.
Ogerville (Eaux minérales d'). XI, 109.
Oie. (*Hyg.*, *Pathol.*) XI, 109. *Voy.* aussi Nourriture, X, 711 et 712.
Oignon. (*Bot.*, *Mat. médic.*, *Hyg.*) XI, 109 et 110. *Voyez* aussi Assaisonnement, III, 343.
Oignons. (*Pathol.*) XI, 110.
Oiseaux. (*Hyg.*) XI, 110. *Voyez* aussi Alimens, I, 754; et Nourriture, X, 710.
Olacinées (Famille des). (*Bot.*, *Mat. médic.*) XI, 110.
Olampi (Gomme, ou plutôt résine d'). (*Mat. médic.*) XI, 110.
Olargues (Jean d'). (*Biogr. médic.*) XI, 110.
Oldenlandia. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Plante de la famille des Rubiacées, XI, 110.
Oldermann (Bernard). (*Biogr. médic.*) XI, 110.
Oléagineux. (*Pharm.*) Ce qui est huileux, XI, 110.
Olearius (Philippe Christian). (*Biogr. médic.*) XI, 110.
Oléates. (*Chim.*, *Mat. médic.*) XI, 110.
Olécrane. (*Anat.*) Saillie du coude, XI, 111.
Oleine. (*Chim. végét.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément*.
Oleinées (Famille des). (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément*; et Nourriture, X, 700.
Oléique (Acide). (*Chim.*) XI, 111.
Oleosacharum. (*Pharm.*, *Mat. médic.*) Mélange de suc et d'huile volatile, XI, 111.
Oléracées. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XI, 111. *Voyez* aussi Nourriture, X, 687 à 703.
Oleron (Eaux minérales d'). XI, 111.
Olette (Eaux minérales d'). XI, 111.
Olfactif, ive. (*Anat.*, *Physiol.*) Ce qui appartient, ce qui se rapporte à l'odorat, XI, 111 et 112.
Olfaction (*Anat.*, *Physiol.*) Fonction, action de l'appareil olfactif, XI, 112. *Voy.* aussi Odorat, 86 à 88; et Séméiotique, XIII, et à 25.
Oliban. (*Mat. médic.*) XI, 112. *Voyez* aussi Genevrier (Gomme de), VI, 657.
Oligochyle. (*Physiol.*) XI, 112.
Oligophylle. (*mot.*) 112.
Oligoposie. (*Pathol.*) Diminution de la soif, XI, 112.
Oligosperme. (*Bot.*) XI, 112.
Oligotrophie. (*Hyg.*) XI, 112.
Olivaire. (*Anat.*) XI, 113.
Olive. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Olivier.
Olivier. (*Bot.*, *Mat. médic.*, *Thérap.*) XI, 113 à 116. *Voyez* aussi Alimens, I, 818; Huile d'olives, VII, 289; et Nourriture, X, 729 et 730.
— (Résine d'). (*Mat. médic.*) *Voyez* Résine, XII, 537.
— (*Biogr. médic.*) XI, 113 à 115.
Olivile. (*Chim. végét.*) XI, 116.
Olmitello (Eaux minérales d'). XI, 116.
Olmo (François). (*Biogr. médic.*) XI, 116.
Olympicus de Millet. (*Biogr. médic.*) XI, 117.
Omagre. (*Pathol.*) Goutte de l'épaule, XI, 117.
Omasum. (*Art vétér.*, *Anat.*) Troisième estomac des animaux ruminans, XI, 117.
Ombelle. (*Bot.*) XI, 117.
Ombellifères (Famille des). (*Bot.*, *Mat. médic.*) XI, 117. *Voyez* aussi Nourriture, X, 690.
Ombiasse. (*Hist. de la médec.*) XI, 117.
Ombilic. (*Anat.*, *Physiol.*) XI, 117 et 118. *Voyez* aussi Nombril, X, 632.
Ombilical, ale. (*Anat.*, *Physiol.*) XI, 118.
Ombilico-mésentérique. (*Anat.*) XI, 118.
Ombrage. (*Pathol.*) XI, 118. *Voyez* aussi Néphélion, X, 557.
Ombre. (*Hyg.*, *Ichthyol.*) XI, 118.
Ombrelle. (*Hyg.*) XI, 118.
Ombrette. (*Ornith.*, *Hyg.*) XI, 118.
Ombrine. (*Hyg.*, *Ichthyol.*) XI, 118.
Omelette. (*Hyg.*, *Thérap.*) XI, 118 et 119.
— (*Art vétér.*, *Pathol.*) *Voyez* Amelette, II, 138.
Omentésie ou Omentite. (*Pathol.*) Inflammation de l'épiploon. *Voyez* Epiploite dans le *Supplément*.
Omentum. (*Anat.*) Synonyme d'épiploon.
Omniforme (Bandage). (*Band. et App.*) XI, 119.
Omnivore. (*Hyg.*) XI, 119.
Omo-claviculaire (Ligament). (*Anat.*) XI, 119.
Omophage. XI, 119.
Omo-cotyle. (*Anat.*) XI, 119.
Omo-hyoidien (Muscle). (*Anat.*) XI, 119.
Omoplate. (*Anat.*) XI, 119.
Omos. (*Anat.*) XI, 119.
Omphacium. (*Hyg.*) Condiment préparé avec du verjus, XI, 119.
Omphalocèle. (*Pathol.*) Hernie ombilicale, XI, 119.

Voyez Hernie dans le *Dictionnaire de Chirurgie* de cette Encyclopédie.
Omphalodes. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Espèce de cynoglosse, XI, 119. *Voyez* aussi Herbe au nombril, VII, 153.
Omphalomancie. (*Hist. de la médec.*) Art de deviner plusieurs choses importantes, soit pour la mère, soit pour l'enfant, d'après la disposition de l'ombilic, XI, 119.
Omphalo-mésentérique (Artère, veine). (*Anat.*, *Phys.*) XI, 120.
Omphalorrhagie. (*Pathol.*) XI, 120.
Omphalotomie. (*Opér. chir.*) Section de l'ombilic, XI, 120. *Voyez* Cordon ombilical, V, 519; et Né (Nouveau-né), X, 538.
Omphenius (Michel). (*Biogr. médic.*) XI, 120.
Onagre. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Herbe aux ânes, VII, 150.
— (*Art vétér.*) Nom de l'âne sauvage. *Voyez* Ane, II, 709.
Onagrées (Famille des). (*Bot.*, *Mat. médic.*) XI, 120. *Voyez* aussi Nourriture, X, 698.
Onanisme. (*Méd. prat.*) Synonyme de masturbation, XI, 120. *Voyez* aussi Abus de soi-même, I, 43 et 44; et Masturbation, VIII, 524 à 528.
Once. (*Art de formul.*) XI, 120. *Voyez* aussi Formule, VI, 461; et Poids et mesures, XII, 185.
Oncotomie. (*Opér. chir.*) XI, 120.
Onction. (*Hyg.*, *Thérap.*) XI, 120 à 122.
Onctueux. (*Thérap.*) *Voyez* Onction.
Onctuosité. XI, 122.
Ondatra. (*Zool.*) Rat musqué du Canada, XI, 118.
Ondée (Bains d'). (*Thérap.*) XI, 122.
Ondulant (Pouls). (*Pathol.*) Une des nombreuses variétés du pouls, XI, 122.
Ondulation. (*Chir.*, *Physiol.*) XI, 122.
Ondulé. (*Bot.*) XI, 122.
Onéirocritique. (*Pathol.*) Qui juge d'après les songes, XI, 122.
Onéirodynie. (*Pathol.*) XI, 122.
Onéirogonorrhée. (*Pathol.*) Nom scientifique de pollution nocturne. *Voyez* Pollution, XII, 212 et suiv.
Onéirogmos. (*Pathol.*) Synonyme de pollution nocturne, XI, 122. *Voyez* Pollution, XII, 212.
Onéirogonos. (*Pathol.*) *Voyez* Onéirogmos.
Onéirogyne. (*Pathol.*) Rêve érotique, XI, 122.
Onéiromancie. Art de deviner d'après les songes. *Voyez* Onéirocritique, XI, 122.
Onésidémus. (*Biogr. médic.*) XI, 122.
Onglade. (*Pathol.*) Petits ulcères placés à la circonférence des ongles, XI, 122.
Onglé. (*Zool.*) XI, 123.
Ongle. (*Anat.*) XI, 123 et 124. *Voy.* aussi Peau, 474.
Onglée. (*Pathol.*) Nom vulgaire d'un engourdissement douloureux des doigts causé par le froid, XI, 124.
Ongles (Amputation des). (*Art vétér.*, *Maréch.*, *Hyg.*) *Voyez* Amputation des ongles, II, 204. — Ce qu'on doit entendre par *ongles rétractiles*, XI, 124.
Onglet. (*Pathol.*) Excroissance variqueuse de la conjonctive, XI, 124. *Voyez* aussi Ptérygion, XII, 358.
Onguent. (*Pharm.*, *Mat. médic.*) Considérations générales sur ces sortes de topiques, XI, 124 à 126. *Voyez* aussi Pomade, XII, 235.
— d'arthanita. (*Mat. médic.*) *Voyez* Arthanita, III, 310.
— blanc de Rhasis. (*Pharm.*) *Voyez* Blanc raisin, III, 756.
— des Apôtres. (*Mat. médic.*) *Voyez* Apôtres, III, 194.
— basilicum. (*Mat. médic.*) *Voyez* Basilicum, III, 618.
— égyptiac. (*Mat. médic.*) *Voyez* Egyptiac, V, 695.
— populeum. (*Pharm.*) *Voyez* Populeum, XII, 259.
Onguis, et mieux Unguis. (*Anat.*) XI, 126.
Onolatrie. XI, 126.
Opacité opaque. (*Pathol.*) XI, 127.
Ononis. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XI, 126. *Voyez* aussi Bugrane, IV, 189.
Onopordon. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XI, 126.
Onyx. (*Minéral. et Pathol.*) Variété d'agathe et de marbre. Synonyme de ptérygion, XI, 127. *Voyez* ce dernier mot, XII, 358.
Oogala. (*Hyg.*) XI, 127.
— du cristallin. (*Pathol. chir.*) *Voyez* Cataracte, IV, 476.
Opérateur. (*Hist. de la méd.*) XI, 127.
Opération césarienne. (*Opér. chir.*) *Voy.* l'article Anatomie pathologique, II, 530; et Césarienne (Opération) dans le *Dictionnaire de Chirurgie* de cette Encyclopédie.)
Opérations. (*Chir.*, *Hist. de la méd.*) Considérations historiques et philosophiques sur les opérations, XI, 127 à 141.
Operculariées. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XI, 141.
Opercule. (*Hist. nat.*) XI, 141.
Ophiasis. (*Pathol.*) XI, 141 et 142. *Voy.* aussi Alopécie, II, 63 à 65.
Ophioglosse. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XI, 142.
Ophiophage. (*Hyg.*) XI, 142.
Ophiorhize. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XI, 142.
Ophthalgie. (*Pathol.*) Douleur de l'œil, XI, 142.
Ophthalmie. (*Pathol.*) Inflammation d'une ou de plusieurs membranes de l'œil, et principalement de la conjonctive. — Considérations générales sur différentes espèces d'ophthalmies, XI, 142 à 151.
Ophthalmique. (*Anat.*) XI, 151.
Ophthalmocèle. (*Pathol.*) Nom de l'exophthalmie, XI, 151. *Voyez* aussi Exophthalmie, VI, 169.
Ophthalmodynie. (*Pathol.*) Douleur de l'œil. Variété de la névralgie frontale, suivant Plenck, XI, 151 et 152.
Ophthalmographie. (*Anat.*) XI, 152.
Ophthalmomètre. (*Instr. de chir.*) XI, 152.
Ophthalmoponie. (*Pathol.*) XI, 152.
Ophthalmoptose. (*Pathol.*) Chute, déplacement de l'œil, XI, 152.
Ophthalmorrhagie. (*Pathol.*) Ecoulement de sang par les yeux, XI, 152.
Ophthalmoscopie. (*Séméiot.*) XI, 152.
Ophthalmostate. (*Instr. de chir.*) XI, 152.
Ophthalmotomie. (*Anat.*) Dissection des yeux, XI, 152.
Ophthalmoxyse. (*Opér. chir.*) XI, 152.
Ophthalmoxystre. (*Opér. chir.*) Moyen à l'aide duquel les Anciens scarifiaient la surface de l'œil, XI, 152.
Opiacé. (*Pharm.*, *Mat. médic.*) XI, 153.
Opiat. (*Pharm.*, *Mat. médic.*) Sorte d'électuaire, XI, 153. *Voyez* aussi Electuaire, V, 749.
Opilation. (*Pathol.*) Synonyme d'obstruction. *Voyez* ce dernier mot, XI, 72 à 74.
Opisthocrane. (*Anat.*) Occiput. Région postérieure de la tête, XI, 153.
Opisthocyphose. (*Pathol.*) Courbure du dos par déviation de l'épine, XI, 153.
Opisthogastrique. (*Anat.*) Tronc cœliaque, suivant Chaussier.
Opisthotonos (*Pathol.*) X, 153.
Opium. (*Mat. médic.*) Suc épaissi du pavot somnifère, XI, 153. — Manières de le recueillir. Propriétés physiques et chimiques de cette substance, *ibid.* — Préparations dans lesquelles on la fait entrer, 154. — Manières de l'administrer et circonstances qui réclament ou contre-indiquent son emploi, 154 à 161. *Voy.* aussi Morphine, X, 291 à 298. — De son emploi en frictions en particulier. *Voyez* Médecine iatraleptique, IX, 147.

Opobalsamum. (*Mat. médic.*) Suc résineux qui découle spontanément de l'écorce de l'*amyris opobalsamum*, XI, 161.
Opocalpasum. (*Mat. médic.*) Espèce de myrrhe, XI, 161.
Opodeldoch. (*Mat. médic.*) Préparation onguentiforme d'une consistance comme gélatineuse, XI, 161.
Opodéocèle. (*Pathol.*) Hernie sous-pubienne, suivant Sagar, XI, 161.
Opoponax. (*Mat. médic.*) Suc gommo-résineux fétide que l'on retire du *pastinaca opoponax*, XI, 161.
Opopyron laudani. (*Mat. médic.*) XI, 161.
Oporice. (*Mat. médic.*) Médicament composé de vin et de fruits astringens, XI, 161.
Opposant (Muscle). (*Anat.*) Deux des muscles de la main, XI, 161.
Opposé. (*Bot.*) XI, 162.
Opposition. (*Anat*, *Physiol.*) XI, 162.
Oppression. (*Pathol.*) XI, 162.
— des forces. (*Pathol.*) *Voyez* Oppression.
Ops. (*Mat. médic.*) Synonyme de mercure métal, suivant Ruland.
Opsigone. (*Anat.*) Dernière dent molaire, appelée aussi *dent de sagesse*, XI, 162. *Voyez* aussi Sagesse (Dents de), XII, 646.
Opsomane. (*Pathol.*) XI, 162.
Opsopeus (Jean et Simon). (*Biogr. médic.*) XI, 162.
Optico-trochlei-sclérotique (Muscle). (*Anat.*) XI, 162.
Optique. (*Physiq.*, *Physiol.*) Tout ce qui concerne l'œil et le sens de la vue, XI, 162.
Opuntia. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Un des noms du figuier d'Inde. *Voyez* Cactier, IV, 226.
Opuntiacées (Familles des). (*Bot.*, *Mat. médic.*) XI, 162.
Or. (*Mat. médic.*) Considérations hygiéniques et thérapeutiques sur ce métal et sur quelques-unes de ses préparations, XI, 163 et 164. *Voyez* aussi Réactif, XII, 469; Sel (Hydrochlorates), 755; et, pour l'emploi de de quelques préparations d'or dans les maladies, l'article Médecine iatraleptique, IX, 123.
Orage. (*Physiq. médic.*) Etat électrique de l'atmosphère, XI, 164. *Voyez* aussi Atmosphère, III, 393; Electricité, V, 702; Europe, VI, 232; Météores, X, 42; et Tonnerre, XIII, 276.
Orange. (*Hyg.*) XI, 164 et 165.
Orangeade. (*Mat. médic.*) XI, 164.
Oranger. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XI, 164 et 165. *Voyez* aussi Alimens, I, 810; et Assaisonnement, III, 343.
Orangin. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Une des variétés du pépon.
Orbe (Corps). Corps contondans plus ou moins arrondis, XI, 165.
Orbiculaire (Muscle). (*Anat.*) XI, 165.
Orbiculé. XI, 165.
Orbitaire. (*Anat.*) Tout ce qui est relatif ou appartient à l'orbite, XI, 165.
Orbite. (*Anat.*, *Phys. et Pathol.*) Cavité ou fosse extérieure qui renferme les organes de la vue. Lésions qu'elle peut éprouver, XI, 165 et 166.
Orbito-extus-sclérotitien (Muscle). (*Anat.*) Muscle droit externe de l'œil, XI, 166.
— intus sclérotitien (Muscle). (*Anat.*) Muscle droit interne, XI, 166.
— maxilli labial (Muscle). (*Anat.*) Muscle élévateur de la lèvre supérieure, suivant Dumas, XI, 166.
— palpébral (Muscle). (*Anat.*) Muscle releveur de la paupière supérieure, XI, 166.
Orcanette. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XI, 166.
Orchidées (Famille des. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* aussi Naturelles (Familles), X, 514; et Nourriture, 694.
Orchiocèle. (*Pathol.*) Tumeur du testicule. *Voyez* Hydrocèle dans le *Dictionnaire de Chirurgie*.
Orchis. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XI, 166.
Orchotomie. (*Opér. chir.*) Amputation des testicules. *Voy.* Castration, IV, 460; et Sarcocèle, XII, 692.
Ordonnance. (*Médec.*) Ce que le médecin prescrit au malade. *Voyez* Formule, VI, 456 et suiv.
Ordre. (*Bot.*) Collection de certains nombres de genres voisins.
Ordres monastiques. (*Hist. de la méd.*) *Voyez* Monastiques (Ordres monastiques), X, 175.
Oreille. (*Physiol.*, *Anat.*, *Pathol.*) Organe de l'audition. Analyse de l'ouvrage de M. Itart sur les maladies de l'oreille, XI, 166 à 171. — *Du bourdonnement d'oreille en particulier.* Voyez Bourdonnement, IV, 144; Paracousie, XI, 306; et Séméiotique, XIII, 3.
— d'ane. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Nom vulgaire de la grande consoude. *Voyez* Consoude dans le *Supplément*.
— d'homme. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Un des noms vulgaires de l'asaret. *Voy.* Cabaret, IV, 203.
— de Judas. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XI, 171.
— d'ours. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Primevère, XII, 309.
— de souris. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Piloselle, XII, 88.
Oreiller. (*Hyg.*) XI, 171. *Voyez* aussi Taie et Tet, XIII, 206.
Oreilles. (*Art. vétér.*) Considérées dans le cheval. *Voyez* ce dernier mot, IV, 709. — Ce qu'on entend par *oreilles à l'anglaise.* Voyez Amputation des oreilles, II, 205.
Oreillette. (*Anat.*, *Physiol.*, *Pathol.*) XI, 171. *Voyez* aussi Anatomie pathologique, II, 285 à 314; Anévrysme, III, 714; et Maladies organiques du cœur, VIII, 419.
Oreillon. (*Pathol.*) XI, 171 et 172. *Voyez* aussi Angine externe, II, 741.
Orellus (Jean-Pierre). (*Biogr. médic.*) XI, 172.
Orfraie. (*Mat. médic.*, *Ornithol.*) *Voyez* Frezaie, VI, 503.
Organe. (*Anat.*, *Phys.*, *Pathol.*) XI, 172 et 173.
Organiques (Adhérences). (*Pathol.*) XI, 173 et 174.
— (Altérations). (*Pathol.*) Considérations générales sur ces sortes d'affections, XI, 174 à 178.
— (Dégénérescences). (*Pathol.*) XI, 178.
— (Déviations). (*Pathol.*) *Voyez* Transposition, XIII, 309 et 310.
— (Lésions). (*Pathol.*) XI, 179 et 180.
— (Maladies). (*Pathol.*) XI, 180 à 186.
— (Productions). (*Pathol.*) *Voyez* Productions organiques, XII, 317.
— (Transformations). (*Pathol.*) *Voy.* Transformation de tissu, XIII, 304.
Organisation. (*Anat.*, *Phys.*) XI, 186 à 195.
Organisés (Corps). (*Anat.*, *Phys.*) XI, 195.
Organisme. (*Anat.*, *Physiol.*) XI, 195 et 196.
Organoscopie. (*Séméiotiq.*) XI, 196. *Voyez* aussi Gall dans le *Supplément*.
Orgasme. (*Physiol.*, *Pathol.*) XI, 196 et 197.
Orge (*Bot.*, *Mat. méd.*) XI, 197. *Voyez* aussi Alimens (*Art. vétér.*, *Hyg.*) I, 825.
Orgeade. (*Pharm.*, *Mat. médic.*) XI, 197.
Orgeat (Sirop d'). (*Pharm.*, *Mat. médic.*) XI, 198.
Orgelet ou Orgeolet. (*Pathol.*) *Voyez* Paupière, XI, 466.
Oribase. (*Biogr. médic.*) XI, 198 à 200.
Oricia. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XI, 200.
Oriculaire. (*Anat.*) *Voyez* Oreillette, XI, 171.
Oricule. (*Anat.*) XI, 200.
Orientaux. (*Hist. de la médec.*) XI, 200 à 207.
Orifice. (*Anat.*, *Pathol.*) XI, 207.
Origan. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XI, 207.
Origanites. (*Pharm.*, *Mat. médic.*) Vin préparé avec l'origan, XI, 207.

Originaire. (*Pathol.*) Synonyme de congénial. *Voyez* ce mot dans le *Supplément*.

Oriza. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Riz, XII, 595.

Orléans (Eaux minérales d'). XI, 207.

Orliénas (Eaux minérales d'). XI, 207.

Orme. (*Bot.*, *Mat. médic.*). XI, 207.

Ormin. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Nom d'une espèce de sauge. *Voyez* ce dernier mot, XII, 701.

Ornithogale. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XI, 208.

— Maritime. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Un des noms de la scille, XI, 308. *Voyez* aussi Scille, XII, 725.

Ornitho glossum. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Semence du frêne commun. *Voyez* Frêne, VI, 503.

Ornithologie. (*Hist. natur.*) XI, 208.

Ornithope. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XI, 208.

Ornithopode. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Espèce de Lotier, XI, 208.

Ornus. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Frêne, VI, 503.

Orobanche. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XI, 208.

Orobanchées. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Orobanche.

Orobanchoïdes (Famille des). (*Bot.*, *Mat. médic.*) XI, 208.

Orobe. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XI, 288. *Voyez* aussi ce mot dans le *Supplément*.

Oroboéides. (*Pathol.*) XI, 208.

Oronge. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XI, 208. *Voy.* aussi Champignons, IV, 691; et Nourriture, X, 693.

Orosbet. (*Anat. pathol.*) XI, 208.

Orphie. (*Hyg.*, *Ichthyol.*) XI, 208.

Orpiment. (*Chim.*) Sulfure jaune orangé d'arsenic naturel, XI, 208. *Voyez* aussi Réactif, XII, 464.

Orpin. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XI, 209. *Voyez* aussi Sedon, XII, 749.

— brulant. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Vermiculaire brulante, XIII, 417.

Orrhagogon. (*Mat. médic.*, *Thérap.*) XI, 209.

Orrhopissa. (*Mat. médic.*) Partie la plus fluide du goudron.

Orrhopygion. (*Anat.*) Extrémité inférieure de la colonne vertébrale, XI, 209.

Orsato (Jean-Baptiste). (*Biogr. médic.*) XI, 209.

Orseille. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XI, 209.

Orteils. (*Hyg.*, *Pathol.*) Doigts du pied. Maladies dont ils sont le plus ordinairement affectés, XI, 209 à 211.

Ortélius (Vite). (*Biogr. médic.*) XI, 211.

Ortez (Eaux minérales d'). XI, 211.

Orthocératite. (*Mat. médic.*) XI, 211.

Orthocolon. (*Pathol. chir.*) XI, 211. *Voyez* aussi Ankylose, III, 30.

Orthodoron. Mesure grecque, XI, 211.

Orthopédie. (*Hyg.*) Art de prévenir ou de corriger les difformités du corps chez les enfans, XI, 211. — Considérations générales sur chacune des difformités qui appartiennent à l'orthosomatique, et sur les agens mécaniques qu'elle peut employer avec le plus de succès, XI, 212 à 220.

Orthopnée. (*Pathol.*) XI, 220 à 226.

Ortie. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XI, 226.

Ortiée (Fièvre). (*Pathol.*) XII, 226.

Ortlob (Jean-Frédéric). (*Biogr. médic.*) XI, 227.

Orucoria. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XI, 227.

Orvale. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XI, 227. *Voyez* aussi Sclarée, XII, 728.

Orvet. (*Erpét.*) XI, 227.

Orviétan. (*Pharm.*, *Mat. médic.*) Conserve molle contenant de l'opium, XI, 227.

Oryx. (*Zool.*, *Mat. médic.*) Espèce de bouc sauvage, XI, 227.

Os (Amputation des). (*Art vétér.*, *Opér.*) *Voyez* Fractures, II, 209.

Os (Anneau de l'). (*Art. vétér.*, *Pathol.*) *Voyez* Anneau de l'os, III, 32.

— (Maladies des). (*Pathol. chir.*) Considérations générales sur l'étude, et sur les causes des maladies des os, XI, 227 à 230. — De la *rupture des os par l'action musculaire en particulier.* Voyez Rupture, XII, 631.

— crotaphal. (*Anat.*) XI, 230.

— épactal. (*Anat.*) Un des oswormiens suivant Fischer, XI, 230.

— de sèche. (*Hyg.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Sèche, XII, 744.

Osaibea (Ebn-Abies). (*Biogr. médic.*) XI, 227.

Oschéocèle. (*Pathol. chir.*) Hernie scrotale, XI, 230.

Oschéo-Chalasie. (*Pathol. chir.*) XI, 230.

Oscillation. (*Physiol.*) XI, 230.

Oscillatoire. (*Physiq.*) *Voyez* Oscillation.

Oscitante (Fièvre). (*Pathol.*) XI, 230.

Oscitation. (*Pathol.*) XI, 230. *Voyez* Baillement, III, 325; et Séméiotique, XIII, 10.

Osculation. (*Hyg.*, *Hist. de la médec.*) Baiser sur la bouche, XI, 230 et 231.

Oseille. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XI, 231. *Voyez* aussi Oxalide, 159.

— du Malabar. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Begone, III, 668.

Osmazome. (*Chim. médic.*) XI, 231. *Voyez* aussi Nourriture, X, 720.

Osmite. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XI, 231.

Osmium. (*Chim.*) XI, 231.

Osmonde. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XI, 231.

Osmylon. (*Ichthyol.*) Espèce de sèche suivant Pline, XI, 231.

Osphrésiologie. (*Physiol.*) XI, 231.

Osselet. (*Anat.*) Petit os, XI, 231.

Osseux. (*Anat.*) Qui est de la nature des os.

Ossifications morbides. (*Pathol.*) XI, 232 à 235.

Ossifragus. (*Ornithol.*) XI, 235.

Ossisana. Ancien nom d'une substance terreuse, XI, 235.

Ostagra. (*Instr. de chir.*) XI, 235.

Ostenfeld (Christian). (*Biogr. médic.*) XI, 235.

Ostéocèle. (*Pathol. chir.*) XI, 235.

Ostéocolle. (*Pathol.*) Dépôt calcaire des os, XI, 235. *Voyez* aussi Pierre ossifrage, XII, 82.

Ostéocope (Douleur). (*Pathol. chir.*) Douleur dont le siége est dans les os, XI, 235 et 236.

Ostéodermes. (*Zool.*) XI, 236.

Ostéogénie. (*Anat.*, *Physiol.*) Formation, développement des os, XI, 236 à 238.

Ostéographie. (*Anat.*) XI, 238.

Ostéologie. (*Anat.*) XI, 238.

Ostéomalaxie. (*Pathol. chir.*) Ramollissement des os, XI, 238 et 239. *Voyez* aussi Rachitis, XII, 423.

Ostéo-Sarcome. (*Pathol. chir.*) XI, 239.

Ostéo-Sarcose. (*Pathol.*) XI, 239.

Ostéose. (*Anat.*) Synonyme d'ostéogénie suivant Chaussier, XI, 239. *Voyez* Osteogénie, 236.

Ostéo-Stéatome. (*Pathol.*) XI, 240.

Ostéotomie. (*Anat.*) XI, 240.

Ostracé (Poisson). (*Ichthyol.*) XI, 240.

Ostracites. (*Mat. médic.*) Ancien nom d'une matière pierreuse, XI, 240.

Ostracodermes. (*Zool.*) XI, 240.

Osyris. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XI, 240.

Otacoustique. (*Instr. de chir.*) XI, 240.

Otalgie. (*Pathol.*) Douleur de l'oreille, XI, 240 à 242.

Otalgique. (*Mat. médic.*, *Thérap.*) XI, 242.

Otenchyt. (*Instr. de chir.*) XI, 242.

Otique. (*Mat. médic.*, *Thérap.*) Synonyme d'otalgique. *Voyez* ce dernier mot, XI, 241.

Otirrhée. (*Pathol.*) Ecoulement par l'oreille. *Voyez* Otite, XI, 242; et Othorrée, 244.

OTIS. (*Mat. médic.*, *Ornith.*) Un des noms de l'outarde, XI, 242. *Voyez* aussi OUTARDE, 249.
OTITE. (*Path.*) Inflammation de la surface interne de l'oreille, XI, 242 à 244.
OTOGRAPHIE. (*Anat.*, *Phys.*) XI, 244.
OTOLOGIE. (*Anat.*, *Phys.*) XI, 244.
OTORRHÉE. (*Pathol.*) Écoulement chronique de mucus et de pus qui se fait par l'oreille, XI, 244 à 247.
OTOTOMIE. (*Anat.*) XI, 247.
OTRUCHE NOIR. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XI, 247 et 248.
OUBLI. Manque de mémoire. *Voyez* AMENTIA, II, 139; AMNÉSIE, 158; et MÉMOIRE, IX, 640.
OUFOUZE (Eaux minérales d'). XI, 248.
OUÏE. (*Pathol.*) Énumération des maladies ou altérations du sens de l'ouïe et de l'audition, XI, 248. — De l'ouïe considérée sous le rapport de la séméiotique. *Voyez* SÉMÉIOTIQUE, XIII, 3.
OURAQUE. (*Anat.*, *Phys.*) XI, 248.
OURLES. (*Pathol.*) Un des noms vulgaires des oreillons. *Voyez* ANGINE EXTERNE, II, 741; et OREILLON, XI, 171.
OURLET. (*Bot.*) XI, 249.
OURONOLOGIE. (*Médec.*) *Voyez* UROSCOPIE, XIII, 368.
OURS. (*Hyg.*, *Mat. médic.*, *Zool.*) XI, 249.
OURSIN. (*Hyg.*, *Zool.*) XI, 249. *Voyez* aussi NOURRITURE, X, 716.
OURSONS. (*Hyg.*) Ours très-jeunes, XI, 249.
OUTARDE. (*Ornith.*, *Hyg.*) XI, 249. *Voy.* aussi NOURRITURE, X, 711.
OUVERTURE DES CADAVRES. (*Anat.*, *Phys.*, *Médec. lég.*) Considérations générales sur cette opération envisagée sous le double point de vue de l'anatomie et de la médecine légale, XI, 249 à 252. *Voy.* aussi MÉDICO-LÉGAL, IX, 548.
OUVRIERS (Maladies des). (*Méd. pratiq.*) *Voyez* ARTISANS (Maladies des), III, 313; et MÉTIERS, X, 62 et suiv.
OVAIRE. (*Anat.*, *Physiol.*, *Pathol.*) XI, 253 à 258. *Voyez* aussi ANATOMIE PATHOLOGIQUE, II, 490 et suiv.; et l'article HYDROPISIE (Hydropisie de l'ovaire), VII, 326.
OVAIRES (Amputation des). (*Art vétér.*, *Opér.*) *Voyez* HARRAS, VII, 61 et suiv.
OVALE. (*Anat.*) XI, 258.
OVARISTES. (*Anat.*, *Physiol.*) XI, 258.
OVÉ. (*Hist. nat.*) XI, 258.
OVERDATZ (Louis). (*Biogr. médic.*) XI, 258.
OVIDUQUE. (*Anat.*) XI, 258.
OVILLÉ, ÉE. XI, 258.
OVIPARES. (*Zool.*) XI, 258.
OVISTES. (*Anat.*, *Physiol.*) *Voyez* OVARISTES, XI, 258.
OVOVIPARES. (*Zool.*) XI, 258.
OVULE. (*Bot.*) XI, 258.
OWEN (George). (*Biogr. médic.*) XI, 262.
OXÆLEUM. (*Pharm.*) XI, 259.
OXALATES. (*Chim.*, *Mat. médic.*) XI, 259.
OXALIDE. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XI, 259. *Voyez* aussi ALLELUIA, II, 40.
OXALIDÉES (Famille des). (*Bot.*, *Mat. méd.*) *Voyez* OXALIDE, XI, 259.
OXALIQUE (Acide). (*Chim.*, *Mat. médic.*) XI, 259. *Voy.* aussi ALIMENS, I, 698 et 699.
OXYCÈDRE. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XI, 259.
OXYCRAT. (*Hyg.*, *Mat. médic.*) XI, 259.
OXYDATION. (*Chim.*) XI, 260.
OXYDE. (*Chim.*, *Mat. médic.*) XI, 260.
OXYDORCIA. (*Mat. médic.*) XI, 260.
OXYDULE D'AZOTE. (*Chim.*) XI, 260.
OXYGALA. XI, 260.
OXYGÉNATION. (*Chim.*) XI, 260.
OXYGÈNE. (*Chim. médic.*) XI, 260. *Voy.* aussi AIR VITAL, I, 578.
OXYGÉNÉE (Eau). (*Chim.*, *Mat. médic.*) Manière d'obtenir cette eau, XI, 261.
OXYGÉNÈSES. (*Pathol.*) XI, 261.
OXYGLYCU. (*Mat. médic.*) Synonyme d'eau miellée, XI, 261.
OXYLIPES. (*Hyg.*) XI, 261.
OXYMEL. (*Pharm.*, *Mat. médic.*) Mélange de miel et de vinaigre, XI, 261 et 262. *Voyez* aussi DIÈTE, V, 447.
OXYNOSÈME. (*Pathol.*) XI, 262.
OXYOPIE. (*Pathol.*) Vue perçante, XI, 262.
OXYPETRA. XI, 262.
OXYPHÉNIQUE. (*Mat. médic.*) XI, 262.
OXYPHLEGMASIE. (*Pathol.*) Inflammation aiguë, XI, 262.
OXYPHONIE. (*Pathol.*) Voix aiguë, XI, 262.
OXYREGME. (*Pathol.*) Aigreur ou renvois acides, XI, 262. *Voyez* AIGREURS, I, 403; et RENVOIS, XII, 509.
OXYRRHODIN. (*Pharm.*) Synonyme de vinaigre rosat, XI, 262.
OXYSACCHARUM. (*Mat. médic.*) Mélange de sucre et de vinaigre, XI, 262.
OXYTARTRE. (*Chim.*) Synonyme de terre foliée de tartre, XI, 262.
OXYTHMIE. (*Pathol.*) Colère subite et violente, XI, 262. *Voyez* aussi FUREUR, VI, 533.
OXYTRIPHYLUM. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* OSEILLE, XI, 231; et OXALIDE, 259.
OZÈNE. (*Pathol.*) Ulcère de la membrane pituitaire, XI, 262 et 263. *Voyez* aussi NASAL (Maladies des fosses nasales), X, 487.

P

P. (*Art de formul.*) Signe abréviateur dans les formules, XI, 264.
PAAW (Pierre). (*Biogr. médic.*) XI, 264.
PACA. (*Hyg.*, *Zool.*) Quadrupède rongeur, très voisin du cabiai, XI, 264.
PACAL. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XI, 264.
PACARI. (*Hyg.*, *Zool.*) Quadrupède de la famille des Pachydermes, XI, 264.
PACCHIONI (Antoine). (*Biogr. médic.*) XI, 264 et 265.
— (Glandes de). (*Anat.*) XI, 265.
PACCHIUS (Antiochus). (*Biogr. médic.*) XI, 265.
PACCIANUM. (*Mat. médic.*) Espèce de collyre mentionné par Galien, XI, 265.
PACHÉABLÉPHAROSE. (*Pathol.*) Épaississement des paupières, XI, 265.
PACHUNTIQUES. (*Mat. médic.*, *Thérap.*) XI, 265 et 266. *Voyez* aussi INCRASSANS, VII, 540.
PACHYDERMES. (*Zool.*) XI, 266. *Voyez* aussi NOURRITURE, X, 708.
PACHYS. (*Pathol.*) *Voyez* PACHUNTIQUES, XI, 265.
PACIUS (Fabius). (*Biogr. médic.*) XI, 266.
PACO CAATINGA. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Arbre du Brésil, XI, 266.
— SÉROCA. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XI, 266.
PACOURIE. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Très-grand arbre du Brésil, XI, 266.
PACQUOTTE (Charles-Guillaume). (*Biogr. médic.*) XI, 266.
PADRI. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Arbre du Malabar, XI, 266.
PÆDANCHONE. (*Pathol.*) Angine spasmodique propre aux enfans, XI, 266.
PÆDARTHROCACE. (*Pathol.*) *Voyez* PÉDARTHROCACE, XI, 497.
PÆDICOS. (*Mat. médic.*) Sorte de cataplasme mentionné par Galien, XI, 266.
PÆDOPHLÉBOTOMIE. (*Opér. chir.*) Saignée pratiquée sur les enfans, XI, 266.

Pænoe. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Très-grand arbre du Malabar, XI, 266 et 267.
Pæon. (*Hist. de la méd.*) Médecin qui guérissait les dieux, XI, 267.
Pæpale. (*Hyg.*) Fleur de la farine très-fine, XI, 267.
Paganina. (*Mat. médic.*) Meconium réduit en poudre très-fine, XI, 267.
Pagapate. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Arbre de l'Archipel des Indes-Orientales, XI, 267.
Pagoyon. (*Hist. de la médec.*) XI, 267.
Paianeli. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Arbre qui croît au Malabar, XI, 267.
Paille. (*Art vétér.*, *Hyg.*) *Voyez* Alimens (*Art vétér.*, *Hyg.*), I, 822.
Paillette. (*Bot.*) XI, 297.
Paimpol (Eaux minérales de). XI, 267.
Pain. (*Hyg.*, *Mat. médic.*) XI, 267 à 273. *Voyez* aussi Alimens, I, 720, 742, [illegible]; et Nourriture, X, 723.
— (Crême de). *Voyez* Crême de pain, V, 191 et 192.
— de coucou. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Alleluia, II, 40.
— de Gonesse. (*Hyg.*) *Voyez* Gonesse (Pain de), VI, 660.
— de pourceau. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Nom vulgaire du *cyclamen europœum.* Voyez ce dernier mot, V, 258; et Arthanita, III, 310.
Paiparoca. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Arbrisseau du Malabar, XI, 273.
Paire (G. de). (*Biogr. médic.*) XI, 273.
Paisen (Matthias). (*Biogr. médic.*) XI, 273.
Paitoni (Jean-Marie). (*Biogr. médic.*) XI, 274.
Pala. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Arbre du Malabar, XI, 274.
Palais. (*Anat.*, *Physiol.*, *Pathol.*) Paroi supérieure de la bouche, XI, 274. — Considérations générales sur quelques-unes de ses maladies, *ibid. Voyez* aussi Staphyloraphie, XIII, 110; et Voile du palais, 477.
— (Accroissement du). (*Art vétér.*, *Pathol.*) *Voyez* Accroissement, I, 94.
— (Excroissance du). (*Art vétér.*, *Pathol.*) *Voyez* Accroissement, I, 94.
— (*Bot.*) XI, 274.
Palatin. (*Anat.*, *Physiol.*) XI, 274.
Palatius (Philippe). (*Biogr. médic.*) XI, 274 et 275.
Palato-labial. (*Anat.*) XI, 275.
— pharyngien. (*Anat.*) XI, 275.
— salpingien. (*Anat.*) XI, 275.
— staphylin. (*Anat.*) XI, 275.
Pale. (*Pathol. génér.*) *Voyez* Paleur, XI, 281.
Paléacé. (*Bot.*) XI, 275.
Paléga-paianeli. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Paianeli, XI, 267.
Pales couleurs. (*Pathol.*) Nom vulgaire de la chlorose, XI, 275 à 278. *Voyez* aussi Amatoria febris, II, 98; et Chlorose, IV, 817 et suiv.
Palestre. (*Hist. de la méd.*) XI, 279 à 281.
Palestrique. (*Hist. de la méd.*) *Voyez* Palestre, XI, 279 et suiv.
Palestrophylax. (*Hist. de la méd.*) Directeurs ou premiers employés des gymnases, XI, 281. *Voyez* aussi Pédotribes, XI, 500.
Palette. (*Hyg.*) Instrument de percussion connu des Anciens, et dont se servent encore quelques peuplades de l'Inde pour opérer une sorte de massage, XI, 281.
— (*Instr. de chir.*) XI, 281.
— de Cabanis. (*Instr. de chir.*) XI, 281.
Paletuvier. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Rhizophore, XII, 570.
Paleur. (*Pathol.*) N'est pas toujours un phénomène morbide. Causes de la pâleur habituelle, XI, 281 et 282.
Palfin (Jean). (*Biogr. médic.*) XI, 282.
Palimbolos. (*Pathol.*) XI, 282.
Palimpissa. (*Mat. médic.*) Espèce de poix sèche, XI, 282.
Palincotos. (*Pathol.*) XI, 282.
Palindromie. (*Pathol.*) XI, 282.
Palingénésie. (*Chim.*) Synonyme de génération chez les anciens auteurs, XI, 283.
Palinidrysis. (*Pathol.*) XI, 283.
Palirrhée. (*Pathol.*) XI, 283.
Paliure. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Arbrisseau épineux des parties méridionales de l'Europe, XI, 283.
Palladium. (*Chim.*) XI, 283.
Palladius. (*Biogr. médic.*) XI, 283.
Palliatif. (*Mat. médic.*, *Thérap.*) XI, 283 et 284.
Palliation. (*Thérap.*) XI, 284.
Pallier. (*Thérap.*) XI, 284.
Pallium purpureum. (*Chim.*) XI, 284.
Palma (Georges). (*Biogr. médic.*) XI, 284.
— -Christi. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Ricin, XII, 584.
Palmaire. (*Anat.*) XI, 284.
Palmarius. (*Biogr. médic.*) *Voy.* Paulmier (Julien le), XI, 462.
Palme. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XI, 284.
Palmée. (*Bot.*, *Hist. nat.*) XI, 285.
Palmiers. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XI, 285. *Voyez* aussi Nourriture, X, 694.
Palmiforme. (*Bot.*) *Voyez* Palmé, XI, 285.
Palmipèdes. (*Zool.*) XI, 285.
Palmi-phalangiens. (*Anat.*) XI, 285.
Palpe. (*Entomol.*) Appendices filiformes ressemblant aux antennes, et implantés dans le voisinage de la bouche des insectes, XI, 285.
Palpébral. (*Anat.*, *Physiol.*) XI, 285.
Palpitation. (*Physiol.*, *Pathol. et Séméiotiq.*) XI, 285 à 289. *Voyez* aussi l'article Anatomie pathologique, II, 325; et Séméiotique, XIII, 11.
Paltifera. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Arbre d'Amérique, XI, 289.
Palu (Victor). (*Biogr. médic.*) XI, 289.
Paludanus (Bernard). (*Biogr. médic.*) XI, 289. *Voyez* Vanden Broeck dans le *Supplément.*
Pamiers (Eaux minérales de). XI, 289.
Pamoison. (*Pathol.*) Synonyme de défaillance ou de syncope. *Voyez* Syncope, XIII, 188.
Pampathes. (*Mat. médic.*) Sorte d'emplâtre, XI, 290.
Pampelmousses. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XI, 290.
Pamphilion. (*Mat. médic.*) Sorte d'emplâtre, XI, 290.
Pampiniforme. (*Anat.*, *Physiol.*) XI, 290.
Panacée. (*Mat. médic.*) Synonyme de l'expression populaire *guérit tout*, XI, 290. *Voyez* aussi Catholicum, IV, 496.
Panaché. (*Bot.*) XI, 290.
Panachure. (*Bot.*) XI, 290.
Panade. (*Hyg.*) *Voyez* Allaitement artificiel, II, 32 à 35.
Panais. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XI, 290.
Panalethèse. (*Mat. médic.*) XI, 290.
Panarine. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XI, 290.
Panaris. (*Pathol.*) Inflammation phlegmoneuse des doigts et des orteils, XI, 290 à 292.
Panaroli (Dominique). (*Biogr. médic.*) XI, 292.
Pancala-Aurea. (*Mat. médic.*) XI, 292.
Pancarpia. (*Hyg.*) Espèce de gâteau, XI, 292.
Panchreste. (*Mat. médic.*) XI, 292.
Panchrysos. (*Mat. médic.*) Sorte de collyre, XI, 292.
Panchymagogue. (*Mat. médic.*) XI, 292.
Panckow (Thomas). (*Biog. médic.*) XI, 292.
Pancrace. (*Hyg.*) XI, 292 et 293.
Pancrais. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XI, 293.
Pancratier. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Pancrais, XI, 293.
Pancréas. (*Anat.*, *Pathol.*) XI, 293. *Voyez* aussi Anato-

mie pathologique, II, 337. De ses blessures considérées sous le point de vue de la médecine légale. *Voyez* Bas-ventre, III, 629.
Pancréatemphraxis. (*Pathol.*) XI, 293.
Pancréatico-duodénal. (*Anat.*) XI, 293.
Pancréatique. (*Anat.*) XI, 293.
Pancréatite. (*Pathol.*) Inflammation du pancréas, XI, 293. *Voyez* Pancréas, 293.
Pandaléon. (*Pharm.*, *Mat. médic.*) Sorte d'électuaire, XI, 293.
Pandanées (Famille des). (*Bot.*, *Mat. médic.*) XI, 293.
Pandémie. (*Pathol.*) XI, 293.
Pandémique (Maladie). (*Pathol.*) *Voyez* Pandémie, XI, 293.
Pandiculation. (*Pathol.*) XI, 293.
Panduré. (*Bot.*) *Voyez* Panduriforme, XI, 293.
Panduriforme. (*Bot.*) XI, 293.
Panic. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XI, 294.
Panicaut. (*Bo.*, *Mat. médic.*) XI, 294. *Voy.* aussi Chardon, IV, 645.
Panique (Terreur). (*Pathol.*) *Voyez* Panophobie, XI, 294; et Terreur, XIII, 233.
Pannicule. (*Anat.*, *Pathol.*) XI, 294. *Voyez* aussi Ptérygion, XII, 358.
Pannus. (*Pathol.*) XI, 294.
Panochies. (*Pathol.*) XI, 294.
Panophobie. (*Pathol.*) Terreur panique, frayeur nocturne, XI, 294.
Pansement. (*Thérap. chir.*) XI, 294.
— de la main. (*Art vétér.*, *Hyg.*) *Voyez* Cheval, IV, 766.
Panspermie. XI, 294.
Pantagathos. (*Mat. médic.*) Sorte d'antidote, XI, 294.
Pantagogue. (*Mat. médic.*, *Thérap.*) Synonyme de panchymagogue. *Voyez* ce dernier mot, XI, 292.
Pantheæ. (*Hyg.*) Lits suspendus, XI, 294.
Panthot (Louis). (*Biogr. médic.*) XI, 294 et 295.
Pantin (Guillaume). (*Biogr. médic.*) XI, 295.
Pantolinus. (*Mat. médic.*) XI, 295.
Pantophobie. (*Pathol.*) Synonyme de panophobie. *Voyez* ce mot, XI, 294.
Pantoufle. (*App. de chir.*) XI, 295.
Panus. (*Pathol.*) XI, 295.
Panygron. (*Mat. médic.*) Espèce d'onguent, XI, 295.
Paon. (*Hyg.*, *Ornithol.*) *Voyez* Nourriture, X, 710.
Papa (Joseph del). (*Biogr. médic.*) XI, 295.
Paparella (Sébastien). (*Biogr. médic.*) XI, 295.
Papavéracées (Famille des). (*Bot.*, *Mat. médic.*) XI, 295 et 296. *Voyez* aussi Nourriture, X, 697.
Papayer. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Arbre des deux Indes et des Antilles, XI, 296.
Papier a cautères. (*Pharm.*, *Mat. médic.*) XI, 296.
Papilionacées (Famille des). (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Légumineuses (article Nourriture), X, 697.
Papillaire. (*Anat.*, *Physiol.*) XI, 296.
Papille. (*Anat.*, *Physiol. et Pathol.*) XI, 296.
Papin (Nicolas et Denis.) (*Biogr. médic.*) XI, 296.
Papius (Jean). (*Biogr. médic.*) XI, 296.
Papule. (*Pathol.*) Petite tumeur, XI, 297.
Papyracé. (*Bot.*) Qui est mince et sec comme du papier, XI, 297.
Papyrus. (*Bot.*, *Mat. méd.*) Nom latin d'un souchet, XI, 297. *Voyez* Souchet, XIII, 76.
Paquerette. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XI, 297. *Voyez* aussi Marguerite, VIII, 514.
Parabolains. (*Hist. de la méd.*) XI, 297. Classe d'hommes qui avoient mission pour soigner les malades, XI, 297.
Paracelse. (*Biogr. médic.*) XI, 297 à 306.
— (Asoth de). (*Chim.*) *Voyez* Azoth, III, 506.
— (*Lilium de*). (*Chim.*) XI, 299.
Paracenterium. (*Instr. de chir.*) Petit trois-quarts, XI, 305.
Paracentèse. (*Chirur.*) XI, 305.
Paracévastiques (Onctions). (*Hyg.*) XI, 305.
Paracmastique. (*Pathol.*) XI, 305.
Paracme. (*Pathol.*) XI, 305.
Paracoé. (*Pathol.*) Dureté d'oreille. *Voyez* Surdité, XIII, 76.
Paracope. (*Pathol.*) Espèce de délire léger, XI, 306.
Paracorolle. (*Bot.*) XI, 306.
Paracousie. (*Physiol.*) Perversion de l'ouïe, XI, 306. *Voyez* aussi Surdité, XIII, 76.
Paracrusis. (*Pathol.*) Délire léger, XI, 307.
Paracyisis. (*Accouch.*) Grossesse extra-utérine suivant Vogel, XI, 307.
Paracynancie ou Parasynancie. (*Path.*) Angine légère, XI, 307.
Paradin (Jean). (*Biogr. médic.*) XI, 307.
Paradis (Graine de). (*Bot.*, *Mat. médic.*) XI, 307.
Paraglosse. (*Pathol.*) Gonflement de la langue, XI, 308. *Voyez* Langue dans le *Dictionnaire de Chirurgie* de cette Encyclopédie.
Paragoge. (*Opér. chir.*) XI, 308.
Paragomphose. (*Anat.*) Sorte d'articulation immobile, XI, 308.
Paralampsie. (*Pathol.*) XI, 308.
Paralias. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XI, 308.
Parallaxe. (*Pathol. chir.*) XI, 308.
Parallela. (*Pathol.*) Affection herpétique, XI, 308.
Parallélisme. XI, 308.
Paralysé. (*Pathol.*) Qui est atteint de paralysie. *Voyez* ce dernier mot, XI, 308.
Paralysie. (*Pathol.*) XI, 308 à 322. *Voyez* aussi Anatomie pathologique, II, 263 et 264; et Anti-paralytiques, III, 87.
Paralytique. (*Pathol.*) *Voyez* Paralysie, XI, 308.
Parameria. (*Anat.*) XI, 322.
Paramésos. (*Anat.*) Le doigt annulaire, XI, 322.
Paranymphe. (*Hist. de la médec.*) XI, 322.
Parapar. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Espèce de haricot des Indes, XI, 322.
Parapechyon. (*Anat.*) Os de l'avant-bras, XI, 322.
Paraphimosis. (*Pathol. chir.*) XI, 322.
Paraphonie. (*Pathol.*) Lésion de la voix, XI, 323.
Paraphora. (*Pathol.*) Léger délire, XI, 323.
Paraphrénésie. (*Pathol.*) XI, 323. *Voyez* aussi l'article Anatomie pathologique, II, 249 et 250.
Paraphrénitis. (*Path.*) *Voyez* Paraphrénésie, XI, 323.
Paraphronisie. (*Pathol.*) *Voyez* Delirium, V, 349 à 350; et Manie, VIII, 486.
Paraphrosyne. (*Pathol.*) XI, 323.
Paraphyses. (*Bot.*) XI, 323.
Paraplégie. (*Pathol.*) XI, 323 à 325.
Paraplégique. (*Pathol.*) Qui est atteint de paraplégie. *Voyez* ce dernier mot, XI, 322 et 323.
Parapleurésie. (*Pathol.*) Douleur chronique de la poitrine, XI, 325.
Paraplexie. (*Pathol.*) Synonyme de paraplégie. *Voyez* ce dernier mot, XI, 323.
Parapoplexie. (*Pathol.*) XI, 325.
Pararrhythme. (*Pathol.*) XI, 325.
Pararthrème. (*Pathol.*) XI, 325.
Parascepastra. (*Band. et App.*) XI, 325.
Parasceue. (*Pathol.*) XI, 325.
Paraschides. (*Pathol. chir.*) XI, 325.
Paraschiste. (*Hist. de la méd.*) XI, 325.
Parasites. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XI, 325.
Parasphagis. (*Anat.*) XI, 325.
Parasquinancie. (*Pathol.*) Sorte d'angine. *Voyez* aussi Paracynancie, XI, 307.
Parastades. (*Anat.*) XI, 325.

Parastamines. (*Bot.*) XI, 325.
Parastates. (*Anat.*) XI, 325.
Parastremma. (*Pathol.*) Distorsion convulsive de quelques parties du visage, XI, 325.
Parastyles. (*Bot.*) XI, 325.
Parasynancie. (*Pathol.*) Variété de l'angine, XI, 325. *Voyez* aussi Paracynancie, 307.
Parathenar. (*Anat.*) XI, 326.
Paratiltrie. (*Hist. de la médec.*) Esclave femelle dépilateur, XI, 326.
Paratrimma. (*Pathol.*) Espèce de rougeur érésypélateuse, XI, 326.
Paravicini (Fabrice). (*Biogr. médic.*) XI, 326.
Pardoux (St.-) (Eaux minérales de). XI, 326.
Paré (Ambroise). (*Biogr. médic.*) XI, 326 à 330.
Paredria. (*Pathol.*) XI, 330.
Parégorique. (*Mat. médic.*) XI, 331.
Pareïa. (*Anat.*) XI, 331.
Pareira-brava. (*Bot., Mat. médic.*) XI, 331.
Pareire. (*Bot., Mat. médic.*) Un des noms du Cissampelos.
Parelle. (*Bot., Mat. médic.*) XI, 456.
Paremptose. (*Pathol.*) XI, 331.
Parencéphalis. (*Anat., Physiol.*) Nom du cervelet, XI, 331.
Parencéphalocèle. (*Pathol.*) Hernie du cervelet, XI, 331.
Parenchymateux. (*Pathol.*) XI, 331 et 332.
Parenchyme. (*Anat., Physiol.*) XI, 332.
Parésie. (*Pathol.*) XI, 332.
Paresseux. (*Zool.*) XI, 332.
Parfum. (*Hyg.*) XI, 332. *Voyez* aussi Odeurs, 79.
Parfumeurs (Maladies des). (*Méd. pratiq.*) XI, 333.
Pariétaire. (*Bot., Mat. médic.*) XI, 333.
Pariétal. (*Anat.*) XI, 333.
Parili. (*Bot., Mat. médic.*) Arbre très-élevé du Malabar, XI, 333.
Paris. (*Hyg., Topogr.*) Indication de quelques-uns des ouvrages à consulter sur la topographie physique et médicale de Paris, XI, 333.
— (Chirurgiens de). (*Hist. de la médec.*) XI, 333 à 337.
— (Ecoles de médecine de). (*Hist. littér. de la médec.*) Considérations historiques très-étendues sur les Facultés anciennes et les Facultés modernes, XI, 337 à 349. (*Voy.* aussi l'article Anatomie, considérée sous le point de vue de la jurisprudence de la médecine, II, 613 et suiv.) — De la *Faculté nouvelle*, *de l'Ecole de médecine de Paris en particulier*, XI, 349 à 401, en y comprenant la feuille *cccc*.

1^re^. Époque. *De l'Ecole de santé depuis sa fondation en* 1795 *jusqu'à l'établissement d'une Société académique dans son sein, en* 1800, *et par l'arrêté ministériel du* 8 *ventôse an* 7, pag. 350 à 355.

2^e^. Époque. *De l'Ecole de médecine depuis l'installation de la Société, dont elle fit partie, jusqu'au règne universitaire qui changea plusieurs parties de son organisation, et lui enleva avec son titre d'*Ecole, *remplacé par celui de* Faculté, *une partie de sa prépondérance et des avantages qui avoient contribué jusqu'alors à sa gloire et aux progrès des connoissances*, 365 à 370.

3^e^. Époque. *De la Faculté de médecine placée sous le régime universitaire, en* 1808, *jusqu'au moment où elle fut supprimée, à la fin de l'année* 1822, pag. 370 à 401, en y comprenant la feuille *cccc*.

— (Eaux minérales de). XI, 401.
— (Thomas). (*Biogr. médic.*) XI, 401.
— (Herbe à). (*Bot., Mat. médic.*) *Voy.* Herbe à Paris, VII, 153.
Parisanus (Emile). (*Biogr. médic.*) XI, 401.
Parisette (*Bot., Mat. médic.*) XI, 401.
Parisius (Pierre). (*Biogr. médic.*) XI, 401.
Paristhmia. (*Anat. pathol.*) XI, 401.
Pariti. (*Bot., Mat. médic.*) Plante du Malabar, XI, 401.
Parize (St.-) (Eaux minérales de). XI, 401 et 402.
Parkinset. (*Bot., Mat. médic.*) Arbre de l'Amérique méridionale, XI, 402.
Parmentier (Antoine-Auguste). (*Biogr. médic.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément*.
Parnassie. (*Bot., Mat. médic.*) XI, 402.
Parodontides. (*Pathol.*) XI, 402. *Voyez* aussi Parulie, XI, 409.
Paroi. (*Anat.*) XI, 402.
Parole. (*Physiol.*) Voix articulée, XI, 402 à 406. — Organes nécessaires à la production de la voix, 402. — Mécanisme et influence de la parole. Vices organiques qui nuisent ou mettent obstacle à la parole. Maladies qui les modifient, 403 et 404. — Modifications de la parole par diverses circonstances, 404 et 405. — De plusieurs vices de prononciation en particulier, 405 et 406. *Voyez* aussi Séméiotique, XIII, 10; et Voix, 469.
Paronique. (*Bot., Mat. médic.*) *Voyez* Panarine, XI, 290.
Paronychie. (*Pathol. chir.*) Synonyme de panaris. *Voyez* ce dernier mot, XI, 290.
Paronychiées (Famille des). (*Bot., Mat. médic.*) Famille de plantes herbacées, XI, 406.
Paroptèse. (*Thérap.*) Manière de provoquer la sueur, XI, 406.
Parorasis. (*Pathol.*) Perversion de la vue, XI, 406.
Parorchide. (*Pathol. chir.*) Position insolite et vicieuse des testicules, XI, 406.
Parorchido-entérocèle. (*Pathol. chir.*) Hernie intestinale avec déplacement des testicules, XI, 406.
Parotide. (*Anat., Pathol.*) XI, 406 à 408. *Voyez* aussi Angine externe, II, 741.
Parotidien. (*Anat.*) XI, 408.
Paroxysme. (*Pathol.*) XI, 408. *Voyez* aussi Accès, I, 55 à 67.
Paroxystique. (*Pathol.*) XI, 408.
Parsons (Jacques). (*Biogr. médic.*) XI, 408 et 409.
Part. (*Accouch.*) Nom de l'accouchement ou du fœtus, XI, 409.
— (Supposition de). (*Méd. lég.*) *Voyez* Supposition de part, XIII, 174.
— (Suppression de). (*Méd. lég.*) *Voyez* Suppression de part, XIII, 175.
Parthénie. (*Bot., Mat. médic.*) XI, 409.
Partible. (*Bot.*) XI, 409.
Parturition. (*Accouch.*) Synonyme d'accouchement. *Voyez* ce dernier mot, I, 76.
Parulie. (*Pathol. chir.*) Petit abcès qui résulte de l'inflammation de la gencive, XI, 409.
Parygra. (*Mat. médic.*) Topique émollient, XI, 409.
Pas. (*Art vétér.*) *Voyez* Allures, II, 49.
Paschalis (Jean et Michel-Jean). (*Biogr. médic.*) XI, 409.
Pascoli (Alexandre). (*Biogr. médic.*) XI, 409 et 410.
Pas-d'ane. (*Bot., Mat. médic.*) Nom vulgaire du tussilage, XI, 410. *Voyez* aussi Tussilage, XIII, 337.
Pasini (Louis et Antoine). (*Biogr. médic.*) XI, 416.
Pasiphylos. (*Mat. médic.*) XI, 410.
Pasma. (*Mat. médic.*) Synonyme de cataplasme dans certains auteurs.
Passale. (*Entom.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément*.
Passe-mèche. (*Instr. de chir.*) *Voyez* Séton, XIII, 46.
Passe-pierre. (*Bot., Mat. médic.*) XI, 410. *Voy.* aussi Bacille marin, III, 512.
Passerage. (*Bot., Mat. médic.*) XI, 410.
Passerose. (*Bot., Mat. médic.*) XI, 410.
Passif. (*Pathol.*) XI, 410.
Passiflorées (Famille des). (*Bot., Mat. médic.*) XI, 10. *Voyez* aussi Nourriture, X, 696.

PASSION. (*Nosogr.*) Nom quelquefois employé comme synonyme d'affection, XI, 410 et 411.
— BOVINE. (*Art vétér.*, *Pathol.*) *Voyez* ANATOMIE PATHOLOGIQUE DES ANIMAUX, II, 565.
— CŒLIAQUE. (*Pathol.*) Flux cœliaque des anciens auteurs, XI, 411 à 413.
— COLÉRIQUE. (*Pathol.*) Synonyme de choléra-morbus. *Voyez* ce dernier mot, IV, 829; MORBUS (Choléra-), X, 227; et TROUSSE-GALANT, XIII, 323.
— HYPOCHONDRIAQUE. (*Path.*) Synonyme d'hypochondrie. *Voyez* MALADIES IMAGINAIRES, VIII, 389.
— HYSTÉRIQUE. (*Pathol.*) Synonyme d'hystérie. *Voyez* ANATOMIE PATHOLOGIQUE, II, 534; et HYSTÉRICISME, VII, 450 et suiv.
— ILIAQUE. (*Pathol.*) XI, 411 et 413. *Voyez* aussi ILIAQUE (Passion iliaque), VII, 463; et VOLVULUS, XIII, 494.
PASSIONS. (*Physiol. et Philos.*, *Méd. prat.*) XI, 413 à 435. — Causes de leur énergie et de leur développement, 414. — Des passions considérées sous le point de vue des effets sensibles qu'elles produisent sur les différens organes, 414 à 422. — Des *passions convulsives*, 416. — Des *passions oppressives*, 417 à 419. — Des *passions expansives*, 419 à 422. — Considérations générales sur les passions envisagées sous le double point de vue de l'hygiène et de la médecine pratique, 422 à 429. — Des effets des passions relativement à l'hygiène et à la thérapeutique, 429 à 431. — De leur influence dans le traitement des maladies, 431 à 435. *Voyez* aussi PHYSIONOMIE, XII, 59.
PASSULATUM. (*Mat. médic.*) Médicament composé avec la pulpe de raisins secs, XI, 435.
PASSY (Eaux minérales de). XI, 435 à 437. *Voyez* aussi l'article EAUX MINÉRALES, V, 635 et 636.
PASTA. (*Hyg.*) Sorte d'aliment, XI, 437.
PASTEL. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XI, 437.
PASTÈQUE. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XI, 437.
PASTILLE. (*Pharm.*) *Voyez* ce mot dans le *Dictionnaire de Pharmacie* de cette Encyclopédie.
PASTOPHORES. (*Hist. de la méd.*) XI, 437.
PASTOR DE GALÉGO. (*Biogr. médic.*) XI, 437.
PATENT. (*Art vétér.*, *Jurispr.*) *Voy.* APPARENT, III, 197.
PATENTE BRUTE. (*Hyg. nav.*) *Voy.* QUARANTAINE, XII, 406.
PATELLA. (*Anat*) Nom latin de la rotule. *Voyez* ce dernier mot, XII, 609.
PATELLE. (*Conchyliol.*) XI, 440.
PATERNUS (Bernardin). (*Biogr. médic.*) XI, 437 et 438.
PATE ARSENICALE. (*Thérap. chir.*) XI, 438 et 439.
PATES. (*Hyg.*) Préparations alimentaires que l'on fabrique en grand en Italie, XI, 439 et 440.
— (*Pharm.*) Médicamens moins consistans que les tablettes, et en général peu actifs, XI, 438.
PATHÉTIQUE (Muscle). (*Anat.*) XI, 440.
PATHOGÉNIE. (*Pathol. génér.*) XI, 440.
PATHOGNOMONIE. (*Pathol.*) XI, 440.
PATHOGNOMONIQUE. (*Pathol.*) XI, 440 et 441.
PATHOLOGIE. (*Médec.*) Branche de la médecine qui a pour objet l'étude théorique et pratique des maladies, XI, 441 à 444. — Ce que l'on doit entendre par *pathologie externe* ou *chirurgicale* et par *pathologie spéciale*, ibid. — par *pathologie générale*, 441 à 444.
PATHOLOGIQUE (Anatomie pathologique). (*Anat.*, *Pathol. génér.*) Partie des études médicales qui a pour objet de faire connoître les altérations qui se développent dans le corps de l'homme et des animaux pendant les maladies. De ses changemens et de ses progrès considérés sous un point de vue historique et littéraire, 445 à 456. *Voyez* aussi ANATOMIE PATHOLOGIQUE, II, 236 à 241.
PATHOMÈTRE. XI, 456.
PATIENCE. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XI, 456.
PATIN (Gui et Charles). (*Biogr. médic.*) XI, 456 et 457.
PATINA (Benoît). (*Biogr. médic.*) XI, 457 et 458.
PATTE-D'OIE. (*Anat.*, *Physiol.*, *Mat. médic.*) XI, 458.
PATURIN. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XI, 458.
PATURON. (*Art vétér.*, *Anat.*) XI, 458. *Voyez* aussi CHEVAL, IV, 733 et 734.
PATURSA. (*Pathol.*) Nom donné par Fallope à la syphilis, XI, 458.
PAUCIFLORE. (*Bot.*) XI, 458.
PAUCIRADIÉ, ÉE. (*Bot.*) XI, 458.
PAUL (Jean de). (*Biogr. médic.*) XI, 459.
— (Pierre-François). (*Biogr. médic.*) XI, 459.
— D'EGINE. (*Biogr. médic.*) XI, 458 et 459.
— DE FENOUILLÈDES (Eaux minérales de ST.-). XI, 458.
PAULA. (*Mat. médic.*) Espèce d'emplâtre, XI, 459.
PAULADADIUM. (*Mat. médic.*) Variété de terre sigillée, XI, 459.
PAULET (Jean-Jacques). (*Biogr. médic.*) XI, 459 et 460.
PAULI. (*Biogr. médic.*) Notice biographique et bibliographique sur plusieurs médecins de ce nom, XI, 460 et 461.
PAULINIE. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XI, 462.
PAULLINI (Christian-François). (*Biogr. médic.*) XI, 461 et 462.
PAULMIER (Julien le). (*Biogr. médic.*) XI, 462.
— (Pierre). (*Biogr. médic.*) XI, 462.
PAULU. (*Mat. médic.*) Emplâtre dont parle Paul Æginète, XI, 462.
PAUME (Jeu de). (*Hyg. gymn*) XI, 462 et 463.
— DE LA MAIN. (*Anat.*) XI, 463.
PAUPIÈRE. (*Anat.*, *Path. et Séméiot.*) XI, 463 à 468. *Voy.* aussi ABCÈS, I, 16; ANCYLO-BLÉPHARON, II, 688; BLÉPHAROPTOSIS, III, 763; CHARBON DES PAUPIÈRES, IV, 626; SÉMÉIOTIQUE, XIII, 2; et TRICHASIS, 316.
PAUPIÈRES (Adhérence des) au globe. (*Art vétér.*, *Path.*) *Voyez* ADHÉRENCE, I, 371.
— (Agglutination des). (*Art vétér.*) I, 371.
PAUSIS. (*Pathol.*) Synonyme de rémission, XI, 468.
PAVATE. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Arbrisseau de l'Amérique, XI, 468.
PAVÉ (Jean Gabriel). (*Biogr. médic.*) XI, 468.
PAVILLON. (*Anat.*) XI, 468.
PAVOT. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XI, 468 et 469. *Voyez* aussi OPIUM, 153.
— (*Hist. de la médec.*) XI, 469.
PAYCO-HERBA. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Espèce de plantain du Pérou, XI, 469.
PAYS (Maladie du). (*Pathol.*) Nom vulgaire de la nostalgie, XI, 469 à 471. *Voyez* aussi NOSTALGIE, X, 661.
PAYS CHAUDS. (*Hyg.*) Considérations hygiéniques relatives aux pays chauds et à ceux qui les habitent. *Voyez* AFRIQUE, I, 349 à 353.
PEAU. (*Anat.*, *Physiol.*, (*Pathol. et Hyg.*) Membrane dense, serrée, résistante, très-flexible, servant d'enveloppe à tout le corps, XI, 471 à 493. — Du derme ou chorion, 472. — Du corps muqueux réticulaire, 472 et 473. 473. — De l'épiderme, 473 et 474. — Des poils, 474. — Des ongles, 474 et 475. — *Fonctions de la peau*, 476 à 478. — *Maladies de la peau*, 478 à 487. — Considérations générales sur les soins que l'on doit donner à la peau et sur la cosmétique en particulier, 487 à 492. — De la peau envisagée sous le point de vue de la pathologie générale, 492 et 493. *Voyez* aussi SÉMÉIOTIQUE, XIII, 16.
PEAU CASSÉE (la). (*Art vétér.*, *Pathol.*) *Voy.* APHONIE, III, 157.
PEAUCIER (Muscle). (*Anat.*) XI, 493.
PECARI. (*Hyg.*, *Zool.*) XI, 493.
PECCANT. (*Pathol.*) XI, 493.
PÈCHE. (*Hyg.*) *Voyez* PÊCHER, XI, 493.
PÈCHEDÉON. (*Anat.*) XI, 494.

Pêcher. (*Bot.*, *Hyg.*, *Mat. médic.*) XI, 493. *Voy.* aussi Alimens, I, 810.
Pechlaumet ou Puechlaumet (Eaux minérales de). XI, 494.
Péchlin (Jean-Nicolas). (*Biogr. médic.*) XI, 494.
Pechyagre. (*Pathol.*) XI, 494.
Pechys. (*Anat.*) XI, 494.
Péchytyrbe. (*Pathol.*) XI, 494.
Pecquet (Nicolas). (*Biogr. médic.*) XI, 494 et 495.
— (Réservoir de). (*Anat.*, *Physiol.*) *Voyez* Réservoir de Pecquet, XII, 531.
Pecten. (*Anat.*) Le pubis, XI, 495.
— Veneris. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XI, 495.
Pectiné. (Muscle). (*Anat.*) XI, 495.
Pectoral. (*Anat.*) *Voyez* Thorax, XIII, 247.
Pectoraux (Muscles). (*Anat.*) XI, 495.
— (*Anat*, *Thérap.*) XI, 495.
Pectoriloque. (*Instr. de chir.*) XI, 496. *Voy.* aussi Stéthoscope, XIII, 122 et 123.
Pectoriloquie. XI, 495 et 496. *Voyez* aussi Séméiotique, XIII, 22; et Stéthoscopie, 123.
Pédane. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Onoporde, XI, 126.
Pédartrocace. (*Pathol.*) XI, 497.
Pédérastie. XI, 497.
Pédethmos. (*Pathol.*) Pulsation des artères, XI, 497.
Pédicelle. (*Bot.*) XI, 497.
Pédiculaire (Maladie). (*Pathol.*) Maladie occasionnée par une grande quantité de poux, XI, 497. *Voy.* aussi Phthiriasis, 741.
Pédiculaire. (*Bot.*) XI, 497.
Pédiculariées. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XI, 498.
Pédicule. (*Bot. et Pathol.*) XI, 498.
Pédiculé, ée. (*Nosogr. spec.*) XI, 498.
Pédicure. (*Thérap.*) XI, 498.
Pédieux, se. (*Anat.*) XI, 498.
Pédiluve. (*Hyg.*, *Mat. médic.*) XI, 498 et 499.
Pédimanes. (*Zool.*) XI, 499.
Pédionalgie. (*Pathol.*) Névralgie des nerfs du pied, XI, 499 et 500.
Pédonculaire. (*Bot.*, *Anat.*) *Voy.* Pédoncule, XI, 500.
Pédoncule. (*Bot.*, *Anat.*) XI, 500.
Pédothrophie. (*Hyg.*) Art d'élever, de nourrir les enfans, XI, 500. *Voyez* aussi Allaitement, I, 7 à 39.
Pédotribes. (*Hist. de la médec.*) XI, 500.
Pédrosa (Louis-Rodriguez de). (*Biogr. médic.*) XI, 500.
Peffinger (Jean). (*Biogr. médic.*) XI, 500 et 501.
Peganelæon. (*Mat. médic.*) Huile de rue, XI, 501.
Péganeron. (*Pharm.*, *Mat. médic.*) Emplâtre dans lequel entre la rue, XI, 501.
Peigne. (*Hyg.*, *Conchyliol.*, *Mat. médic.*) XI, 501.
— de Vénus. (*Bot.*, *Mat. méd.*) *Voy.* Pecten Veneris, XI, 495.
Peiligk (Jacques). (*Biogr. médic.*) XI, 501.
Peines. (*Méd. lég.*) Des délits et des peines considérés sous le rapport de la médecine légale, XI, 501.
Peintres (Maladies des). (*Méd. pratiq.*) XI, 501 et 502.
Pélade. (*Pathol.*) Synonyme d'alopécie, XI, 502. *Voyez* Alopécie, II, 63.
Pélagie. (*Pathol.*) Espèce d'érysipèle écailleux des mains, XI, 502.
— (Ste.-) (*Hyg. publ.*) Considérations générales sur cette prison, XI, 502. *Voy.* aussi Prison dans le *Supplément*.
Pélargon. (*Bot.*) XI, 502.
Pélarion. (*Pharm.*, *Mat. médic.*) Sorte de collyre, XI, 502.
Pélican. (*Ornithol.*, *Inst. de chir.*) XI, 502.
Pélicide. (*Pharm.*) Miel cuit suivant Ruland, XI, 502.
Pelioma. (*Pathol.*) Sorte d'ecchymose, XI, 502.
Pellacia. (*Pathol.*) Synonyme de pica suivant quelques auteurs, XI, 502.
Pellagre. (*Pathol.*) XI, 502 à 504.
Pellegrini (Pompée). (*Biogr. médic.*) XI, 504.
Pelletier (Gaspard et Jacques). (*Biogr. médic.*) XI, 504.
Pellicule. (*Pathol.*) XI, 504.
Pelote. (*Band. et Appar.*) XI, 504.
Pelschofer (Jean-Jacques). (*Biogr. médic.*) XI, 504.
Peltigère (*Bot.*, *Mat. méd.*) XI, 504.
Pelvi-crural. (*Anat.*) XI, 505.
Pelvi-trochantérien. (*Anat.*) XI, 505.
Pelvien, ne. (*Anat.*) XI, 505.
Pelvimètre. (*Instr. de chir.*) XI, 505.
Pemphigode, Pemphigoïde (Fièvre). (*Pathol.*) XI, 505.
Pemphigus. (*Pathol.*) XI, 505 à 509.
Penchant. (*Pathol.*) XI, 509.
Pendaison. (*Médec. lég.*) Strangulation par suspension, XI, 509 à 515. *Voyez* aussi Strangulation, XIII, 135.
Pendu. (*Médec. lég.*) *Voyez* Pendaison, XI, 509 à 515.
Pénétrant. (*Pathol. chir.*) *Voyez* Plaies (Plaies pénétrantes), XII, 111.
Pénicillé, ée. (*Bot.*) XI, 515.
Pénide. (*Pharm.*, *Mat. médic.*) Sucres tors, XI, 515.
Pénil. (*Anat.*) Région du pubis dans l'un et l'autre sexe. *Voyez* l'article Anatomie pathologique, II, 475 et suiv.; et Pubis, XII, 364.
Pénis. (*Anat.*) XI, 515 à 516. *Voyez* aussi Anatomie pathologique, II, 472 et suiv.
Penna (Jean de). (*Biogr. médic.*) XI, 516.
Pennée (Feuille). (*Bot.*) XI, 516.
Penniforme (Muscle). (*Anat.*) 516.
Pensée. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XI, 516. *Voyez* aussi Violette, XIII, 468.
Pentagynie. (*Bot.*) XI, 516.
Pentamœron. (*Pharm.*) Sorte d'onguent, XI, 516.
Pentandrie. (*Bot.*) XI, 516.
Pentapétalé, ée. (*Bot.*) XI, 516.
Pentapharmacum. (*Mat. médic.*) XI, 516.
Pentaphylle. (*Bot.*) Qui a cinq folioles, XI, 516.
Pentasperme. (*Bot.*) XI, 516.
Pentateuque chirurgical. (*Nosogr. chir.*) XI, 516.
Penthethon. (*Mat. médic.*) Sorte d'emplâtre, XI, 517.
Pépasme. (*Pathol.*) XI, 517. *Voyez* aussi Coction, V, 20 à 27.
Pépastique. (*Mat. médic.*, *Thérap.*) XI, 517.
Pépéromie. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XI, 517.
Péplus. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Espèce d'euphorbe, XI, 517.
Peplymenon ceratum. (*Pharm.*, *Mat. médic.*) Sorte de cérat, XI, 517.
Pépon. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Un des noms du potiron. *Voyez* Courge, V, 164.
Péponide. (*Bot.*) XI, 517.
Pepsis. (*Pathol.*) Synonyme de coction. *Voyez* ce dernier mot, V, 20 à 27.
Peptique. (*Mat. médic.*, *Thérap.*) Synonyme de pépastique. *Voyez* ce dernier mot, XIII, 517.
Pérapétale. (*Bot.*) *Voyez* ce mot dans le *Dictionnaire de Potanique* de cette Encyclopédie.
Perce crane. (*Instr. de chirur.*) XI, 517.
— feuille. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Un des noms de la buplèvre. *Voyez* Perce-feuille dans le *Supplément*.
— mousse. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Capillaire, IV, 370; et Polytric, XII, 234.
— muraille. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Un des noms vulgaire de la pariétaire. *Voyez* ce dernier mot, XI, 333.
— neige. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XI, 517.
— oreille. (*Entomol.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément*.
— pierre. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Bucile marin, III, 512; Passe-pierre, XI, 410; et Saxifrage granulée, XII, 709.
Percepta. (*Hyg.*) Nom donné par Hallé à la 6e classe des choses dites *non naturelles*, XI, 517. *Voyez* aussi Ar-

fections de l'ame, I, 245; et Hygiène (Plan d'un cours d'hygiène), VIII, 436.
Perception et Perceptions. (*Physiol. et Psychol.*) XI, 522 à 524.
Perche. (*Hyg.*, *Ichthyol.*) XI, 524. *Voy.* aussi Nourriture, 714.
Perchot. (*Hyg.*, *Ichthyol.*) XI, 524.
Percival (Thomas). (*Biogr. médic.*) XI, 524 et 525.
Perclus. (*Pathol.*) XI, 525.
Percussion. (*Pathol.*, *Diagnost.*) Méthode d'exploration, qui consiste à frapper une partie dans le but d'éclairer le diagnostic d'une maladie, XI, 525. — De la percussion du crâne, des dents, de l'abdomen, 525. = de la poitrine, 525 à 527. — Des maladies qui augmentent la sonoréité du thorax, 527. — Des maladies qui la diminuent ou la détruisent, 527 à 529. — Des maladies de la poitrine qui n'altèrent pas sensiblement la sonoréité, 529. — De la comparaison de la méthode d'Avenbrugger avec les autres procédés stéthoscopiques, 529. — Des inconvéniens reprochés à la percussion, 529 et 530. *Voyez* aussi Séméiotique, XIII, 19; et Stéthoscopie, 124.
Percy (Pierre-François). (*Biogr. médic.*) XI, 530 et 531. — (Eaux minérales de). XI, 531.
Perdonium. (*Mat. médic.*) XI, 531.
Perdrix. (*Hyg.*, *Ornithol.*) XI, 531. *Voy.* Nourriture, X, 711.
Perdu (Benoît). (*Biogr. médic.*) XI, 531.
Péréra (Pierre-Paul). (*Biogr. médic.*) XI, 531.
Pérégrination. (*Hyg.*) Voyage hors de son pays. *Voyez* Voyages, XIII, 534.
Pereira (Georges-Gomez). (*Biogr. médic.*) XI, 531 et 532.
Pérez (Gaspar). (*Biogr. médic.*) XI, 532.
Perfolié. (*Bot.*) XI, 532.
Perforant. (*Anat.*) XI, 532.
Perforatif. (*Instr. de chir.*) XI, 532.
Perforation. (*Nosogr.*, *Pathol.*) XI, 532 à 540. — Division par érosion ou par incision d'un organe quelconque en général, et des viscères creux ou membraneux en particulier, 532 à 536. — Des perforations à la suite de blessures et de déchirures, 532 à 534. — Des perforations par érosion, 534. = par altération, par destruction de tissu, 534 à 536. — Des *perforations spontanées* en particulier, 536. — Des *perforations* considérées sous le point de vue de la médecine légale, 537 à 540.
Perforé. (*Anat.*) *Voyez* Perforant, XI, 532.
Perfusion. (*Thérap.*) Douche partielle suivant Hippocrate, XI, 540.
Pergularia. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XI, 541.
Périanthe. (*Bot.* XI, 540.
Périblépharon. (*Pathol.*) *Voyez* ce mot dans le *Dictionnaire de Chirurgie*.
Périblepsie. (*Pathol.*) Regard vague et égaré, XI, 540 et 541.
Péribole. (*Pathol.*) XI, 541.
Périgal. (*Pathol.*) Sorte d'exanthème, XI, 541.
Péricarde. (*Anat.*, *Pathol.*) XI, 541. *Voy.* l'article Anatomie pathologique, II, 295 à 299; et Hydropisie (Hydropisie du Péricarde), VII, 316.
Péricardite. (*Pathol.*) Inflammation du péricarde, XI, 541 à 543. *Voyez* aussi Anatomie pathologique, II, 295 et suiv.
Péricarpe. (*Bot.*) XI, 543.
Périchète. (*Bot.*) XI, 543.
Périchondre. (*Anat.*) XI, 543.
Perichrisis. (*Pharm.*, *Mat. médic.*) Synonyme de liniment, XI, 543.
Periclasis. (*Pathol.*) XI, 543.
Péricrane. (*Anat.*) XI, 543.
Péridesmique. (*Pathol.*) XI, 543.
Périérèse. (*Opér. chir.*) XI, 543 et 544.
Périglottis. (*Anat.*) XI, 544.
Périgone. (*Bot.*) XI, 544.
Périgraphe. (*Anat.*) XI, 544.
Périgyne. (*Bot.*) XI, 544.
Périgynique. (*Bot.*) *Voyez* Périgyne, XI, 544.
Périn. (*Anat.*) XI, 544.
Périnéal. (*Anat.*) XI, 544.
Périnée. (*Anat.*, *Pathol.*) XI, 544. — De sa *rupture* en particulier. *Voyez* Rupture, XII, 628.
Périnéen. (*Anat.*) XI, 544.
Périnéocèle. (*Pathol. chir.*) XI, 544.
Périnéo-clitoridien (Muscle). (*Anat.*) XI, 544.
Périnyctides. (*Pathol.*) XI, 544.
Période. (*Pathol. génér.*) XI, 544.
Périodeutes. (*Hist. littér. médic.*) XI, 544 et 545.
Périodicité. (*Pathol. génér.*) XI, 545 et 546.
Périodiques (Maladies). (*Pathol.*) XI, 546 à 549. — Ce que l'on doit entendre par *maladies périodiques essentielles*, 546 et suiv.
Périodynie. (*Pathol.*) XI, 549.
Périorbite. (*Anat.*) XI, 549.
Orioste. (*Anat.*) XI, 549 et 550.
Périostose. (*Pathol.*) Tuméfaction du périoste, XI, 550.
Périphérie. XI, 550.
Périphimosis. (*Pathol. chir.*) *Voyez* Phimosis, XI, 648.
Périploque. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Plante originaire de la Syrie et de la Sibérie, XI, 550.
Périplysis. (*Pathol.*) Flux de ventre. *Voyez* Diarrhée, V, 434 et 435.
Péripneumonie. (*Pathol.*) Inflammation parenchymateuse du poumon. *Voyez* Pneumonie, XII, 173.
Péripneumonique. (*Pathol.*) Qui est atteint de péripneumonie. *Voyez* Pneumonie, XII, 173.
Péripsyxis. (*Pathol.*) Refroidissement considérable, XI, 551.
Périptose. Occasion en médecine, XI, 551.
Péripyéma. (*Pathol.*) Epanchement de pus à la surface d'un organe, XI, 551.
Périscepastrum. (*Pharm.*, *Chim.*) Sorte de bandage, XI, 551.
Périscyphysmus. (*Opér. chir.*) Incision autour du crâne, XI, 551.
Périsistole. (*Physiol.*) XI, 551.
Périsperme. (*Bot.*) XI, 551.
Périspermique. (*Bot.*) XI, 551.
Périspore. (*Bot.*) Terme de botanique, XI, 551.
Péristaltique (Mouvement). (*Physiol.*) XI, 551 à 554.
Péristaphylin. (*Anat.*) XI, 554.
Péristaphyli-pharyngien. (*Anat.*) XI, 554.
Péristerna. (*Anat.*) Parties latérales de la poitrine, XI, 554.
Péristole. (*Physiol.*) XI, 554.
Péristome. (*Bot.*) XI, 554.
Périsystole. (*Physiol.*) XI, 554.
Périteste. (*Anat.*) XI, 554.
Périthomes. XI, 555.
Péritoine. (*Anat.*, *Pathol.*) XI, 554 et 555. *Voyez* aussi l'article Anatomie pathologique, II, 335; et le mot Hydropisie (Hydropisie du péritoine), VII, 363.
Péritonacrixis. (*Pathol. chir.*) XI, 555.
Péritonéal, le. (*Anat.*) XI, 555.
Péritonite. (*Pathol.*) Inflammation du péritoine, XI, 555 à 564. *Voy.* aussi Puerpéralle, XII, 364.
Périzoma. (*Instr. de chir.*) XI, 564.
Perkinisme. (*Thérap.*) Méthode de traitement inventée par le docteur Perkins, XI, 564.
Perkins. (*Biogr. médic.*) XI, 564.
Perle. (*Pathol.*) Un des noms de l'hypopyon et du ptérygion. *Voyez* Ptérygion, XII, 358.
Perlé (Orge). (*Mat. médic.*) *Voyez* Orge, XI, 197.
Perméabilité. (*Physiq.*) XI, 564.

Perméable. (*Physiq.*) XI, 564.
Pernicieuse (Fièvre). (*Pathol.*) XI, 564 à 568.
Pernicieux. (*Pathol.*) XI, 568.
Pernis (Eustache de). (*Biogr. médic.*) XI, 568.
Pérodactylien (Muscle). (*Anat.*) XI, 568.
Pérols (Eaux minérales de). XI, 568.
Péron (François). (*Biogr. médic.*) XI, 568 et 569.
Péroné. (*Anat.*) XI, 569.
Péronéo-malléolaire. (*Anat.*) Qui a rapport à la malléole, XI, 569. *Voyez* aussi, pour les autres composés du mot Péronéo, *ibid.*, *ibid.*
Péronier. (*Anat.*) XI, 569.
Pérosis. (*Pathol.*) XI, 569.
Péroxyde. (*Chim.*) XI, 569. *Voyez* ce mot dans le *Dictionnaire de Chimie* de cette Encyclopédie.
Perrault (Claude). (*Biogr. médic.*) XI, 569 à 571.
Perroquet. (*Hyg.*, *Ornith.*) XI, 571 et 572.
Perruque. (*Hyg.*) XI, 572.
Persèques. (*Hyg.*, *Ichthyol.*) XI, 572.
Persicaire. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XI, 572. *Voyez* aussi Renouée, XII, 505.
Persil. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Plante de la famille des Ombellifères, XI, 572. *Voyez* aussi Assaisonnement, III, 343.
— (Faux). (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Cigue (Petite), IV, 859.
— d'ane. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Un des noms vulgaires du cerfeuil. *Voyez* ce dernier mot, IV, 562.
— de bouc. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Boucage, IV, 86 et 87.
— des fous. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Un des noms vulgaires de la cicutaire. *Voyez* ce dernier mot, IV, 563.
Persius (Philippe). (*Biogr. médic.*) XI, 572.
Person (Claude). (*Biogr. médic.*) XI, 572 et 573.
Persona (Jean-Baptiste). (*Biogr. médic.*) XI, 573.
Personnées (Famille des). (*Bot.*, *Mat. médic.*) XI, 573.
Perspirable. (*Physiol.*) XI, 573.
Perspiration. (*Physiol.*) XI, 573 et 574.
Perspiratoires (Fluides). (*Physiol.*) XI, 574.
Perstriction. (*Band. et App.*) XI, 574.
Perte d'appétit. (*Pathol.*) Synonyme d'anorexie. *Voy.* ce dernier mot, III, 44.
— de la vue. (*Pathol.*) *Voyez* Amaurose, II, 105; et Cécité dans le *Supplément.*
— de mémoire. (*Pathol.*) Synonyme d'amnésie. *Voyez* ce dernier mot, II, 158; et Mémoire, IX, 640.
— de l'odorat. (*Pathol.*) Synonyme d'anosmie. *Voyez* ce dernier mot, III, 46; et Odorat, XI, 88.
— de sang. (*Pathol.*) Synonyme d'hémorragie. *Voyez* ce dernier mot, VII, .
— utérine blanche. (*Pathol.*) Synonyme de leucorrhée. *Voy.* ce dernier mot, VIII, 133; et Fleurs blanches, VI, 416.
— utérine rouge. (*Pathol.*) Synonyme de métrorrhagie. *Voyez* ce dernier mot, X, 87.
— de la voix. (*Pathol.*) Synonyme d'aphonie. *Voyez* ce dernier mot, III, 157.
Pertes. (*Pathol.*) Nom vulgaire des hémorrhagies utérines. Des pertes ou hémorrhagies qui dépendent de l'accouchement et de ses suites, XI, 574 à 581. *Voyez* aussi Accouchement, I, 76 à 84.
Perturbation. (*Pathol. génér.*, *Thérap.*) XI, 582 et 583.
Perturbatrice (Médecine). (*Thérap.*) *Voyez* Perturbation, XI, 582.
Pertuse (Feuille). (*Bot.*) Terme de botanique, XI, 583.
Pertusion. (*Opér. chir.*) Action de percer, de perforer, XI, 583.
Péruchés (Eaux minérales de). XI, 583.
Pervenche. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XI, 583.
Perversion. (*Pathol.*) XI, 583.
Perzoes. (*Biogr. médic.*) XI, 583.
Pesanteur (Influence de la). (*Physiol.*) Influence de la pesanteur sur l'économie animale, XI, 583 et 584.
Pèse-liqueur. (*Physiq.*) Nom vulgaire de l'aréomètre. *Voyez* ce dernier mot, III, 245.
Pésiols (Eaux minérales de). XI, 584.
Pessaire. (*Instr. de chir.*) XI, 584 et 585.
Peste. (*Pathol.*) XI, 585 à 614. — Vues générales et historiques sur les maladies pestilentielles, 585 à 599. — De la *peste proprement dite*, 599 à 607. — Des *maladies pestilentielles*, considérées sous le point de vue de l'hygiène publique et de l'anthropologie; 607 à 614. — Législation et institutions sanitaires, relatives à la peste et aux maladies pestilentielles, 607 à 611. — Mesures temporaires et police sanitaire pendant le règne des maladies pestilentielles, 611 à 614. *Voyez* aussi Antiloimiques, III, 80; Lazaret, VIII, 84; et Quarantaine, XII, 406.
— (*Art vétér.*) *Voyez* l'article Anatomie pathologique des animaux, II, 545 à 551.
Pestiféré. (*Pathol.*) Qui est atteint de la peste. *Voyez* Peste, XI, 585 et suiv.
Pestilentielles (Maladies). *Voyez* Peste, XI, 585 et suiv.
Pétacule. (*Erreurs popul.*) Sorte d'amulette, XI, 614.
Pétale. (*Bot.*) XI, 614.
Pétalite. (*Minéral.*) XI, 614.
Pétaloïde. (*Bot.*) Terme de botanique, XI, 614.
Pétasite. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Tussilage, XIII, 337.
Pétéchiale (Fièvre). (*Pathol.*) XI, 614. *Voyez* aussi Pestilentielles (Maladies), XI, 585 et suiv.
Pétéchies. (*Pathol.*) XI, 614 et 615.
Pétermann (André). (*Biogr. médic.*) XI, 615.
Pétésie. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XI, 615.
Pétia. (*Pathol.*) XI, 615.
Péticulaire (Fièvre). (*Pathol.*) *Voyez* Pétéchies, XI, 615.
Pétiole, Petiolé. (*Bot.*) Termes de botanique, XI, 615.
Petit. (*Biogr. médic.*) Notice biographique et bibliographique sur plusieurs médecins de ce nom, XI, 615 à 624.
Petit-Radel. (*Biogr. médic.*) XI, 624.
Petit, te. XI, 624.
Petit-chêne. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XI, 624 et 625. *Voy.* aussi Germandrée, VI, 624.
— complexus. (*Anat.*) *Voyez* le mot Petit dans le *Dictionnaire d'Anatomie* de cette Encyclopédie.
— houx. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XI, 625. *Voyez* aussi Fragon, VI, 493; et Houx (Petit), VII, 278.
— lait. (*Pharm.*, *Mat. médic.*) XI, 625 et 626. *Voyez* aussi Lait, VIII, 44; et Sérum, XIII, 44.
— d'Hoffmann. (*Mat. médic.*, *Pharm.*) XI, 626.
— de Weiss. (*Pharm.*, *Mat. médic.*) XI, 626.
— Muguet. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Hépatique, VII, 141.
Petite centaurée. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XI, 626. *Voy.* aussi Centaurée (Petite), IV, 547.
— valériane. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Valériane, XIII, 384.
— vérole. (*Pathol.*) Nom vulgaire de la variole. *Voyez* ce dernier mot, XIII, 392.
— vérole volante. (*Pathol.*) Nom vulgaire de la varicelle. *Voyez* ce dernier mot, XIII, 390.
Petræus (Henri). (*Biogr. médic.*) XI, 627.
Pétrée ou Petreux. (*Anat.*) XI, 617.
Pétrels. (*Hyg.*, *Ornithol.*) XI, 627.
Petri. (*Biogr. médic.*) Notice biographique et bibliographique sur plusieurs médecins de ce nom, XI, 627.
Petricius (Sébastien). (*Biogr. médic.*) XI, 627 et 628.
Pétrification artificielle. XI, 628.

PETRIOLI (Cajetan). (*Biogr. médic.*) XI, 628.
PÉTROLE. (*Chim.*), XI, 628. *Voyez* GABIAN (Huile de), VI, 344.
PÉTROMYSON. (*Hyg.*, *Ichthyol.*) XI, 628.
PETRONIUS (Alexandre-Trajan et Antoine-Vincent). (*Biogr. médic.*) XI, 628 et 629.
PÉTRO-OCCIPITAL (Muscle). (*Anat.*) Pétro-pharyngien, salpingo-pharyngien, etc. *Voyez*, pour la description de ces différens muscles, le mot PÉTRO dans le *Dictionnaire d'Anatomie* de cette Encyclopédie.
PÉTRUCCI (Joseph). (*Biogr. médic.*) XI, 629.
PETTY (Guillaume). (*Biogr. médic.*) XI, 629.
PEU (Philippe). (*Biogr. médic.*) XI, 629.
PEUCEDAN. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XI, 629.
PEUCER (Gaspard). (*Biogr. médic.*) XI, 629 et 630.
PEUPLE. (*Art vétér.*, *Ichthyol.*) *Voyez* ALEVIN, I, 656.
PEUPLIER. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XI, 630.
— (Résine du). *Voyez* RÉSINES (Résine du peuplier), XII, 537.
PEUR. (*Pathol.*) XI, 630 et 631.
PEVETTI. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Arbre du Malabar, XI, 631.
PEYER (Jean-Conrad). (*Biogr. médic.*) XI, 631.
PEYRILHE (Bernard). (*Biogr. médic.*) XI, 631 et 632.
PEYRONIE (François La). (*Biogr. médic.*) XI, 632 et 633.
PEZIZE. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XI, 633.
PFAFF (Chrétien-Henri). (*Biogr. médic.*) XI, 633 et 634.
PFANN (Mathieu-George). (*Biogr. médic.*), XI, 634.
PFEFFER. (*Biogr. médic.*) XI, 634 et 635.
PHACOIDES. (*Anat.*) Cristallin, suivant Vésale, XI, 635.
PHACOSE. (*Pathol.*) XI, 635.
PHACOTES. (*Pharm.*, *Instr. de chir.*) XI, 635.
PHAGÉDÉNIQUES (Ulcères, médicamens). (*Pathol.*, *Mat. médic.*) XI, 635.
PHAGRUS. (*Ichthyol.*) XI, 636.
PHALACROSE. (*Pathol.*) Synonyme de calvitie. *Voyez* ALOPÉCIE, II, 63.
PHALAIA. (*Mat. médic.*) Sorte de panacée universelle, XI, 636.
PHALANGE. (*Entomol.*, *Anat.*) Nom vulgaire d'une très-grosse araignée très-commune dans les pays chauds, XI, 636.
PHALANGETTE. (*Anat.*) XI, 636.
PHALANGETTIEN. (*Anat.*) XI, 636.
PHALANGIEN. (*Anat.*) XI, 636.
PHALANGOSE. (*Pathol.*) XI, 636.
PHALÈNE. (*Entomol.*) XI, 636.
PHANION. (*Mat. médic.*) XI, 636.
PHANTASME. (*Pathol.*) XI, 636.
PHARICON. XI, 636.
PHARMACEUTES. (*Hist. de la médec.*) XI, 636.
PHARMACEUTIQUE. (*Pharm.*) Ce qui se rapporte ou appartient à la pharmacie. Ce que l'on doit entendre par produits pharmaceutiques officinaux, XI, 636 et 637.
PHARMACIE. (*Hist. de la médec.*) Art de préparer les médicamens. *Voyez* PHARMACIENS, XI, 637.
PHARMACIENS. (*Hist. de la médec.*) Celui qui exerce la pharmacie. Considérations historiques sur ceux qui exercèrent primitivement cette branche de la médecine, XI, 637 à 640. *Voyez* aussi APOTHICAIRERIE, III, 193; et BOUTIQUES, IV, 152.
PHARMACITE. (*Minér.*) Synonyme d'ampélite. *Voyez* ce dernier mot, II, 180.
PHARMACOCHIMIE. (*Chim.*) XI, 640.
PHARMACOLOGIE. (*Mat. médic.*) XI, 640. *Voyez* aussi MATIÈRE MÉDICALE, VIII, 528 et suiv.; et MÉDICATIONS, IX, 557.
PHARMACOPE. XI, 640.
PHARMACOPÉE. XI, 640 et 641.
PHARMACOPOLE. (*Hist. de la médec.*) Vendeurs de drogues simples et de quelques préparations usuelles, XI, 641.
PHARMACOPOLIUM. XI, 641.
PHARMACOPOSIE. (*Pharm.*) XI, 641.
PHARYNGE, ÉE, ou PHARYNGIEN, NE. (*Anat.*) Qui a rapport au pharynx, XI, 642.
PHARYNGO-GLOSSIEN. (*Anat.*)
— PALATIN. (*Anat.*)
— STAPHYLIN. (*Anat.*)
} *Voy.*, pour la description de ces différens muscles, le mot PHARYNGO dans le *Dictionn. d'Anatomie* de cette Encyclopédie.
PHARYNGOTOME. (*Instr. de chir.*) XI, 642.
PHARYNGOTOMIE. (*Opér. chir.*) Incision du pharynx, XI, 642.
PHARYNX. (*Anat.*, *Pathol.*) XI, 642. *Voyez* aussi l'article ANATOMIE PATHOLOGIQUE, II, 271.
PHASÉOLE. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XI, 642.
PHAUSINGES. (*Pathol.*) XI, 643.
PHAUSTIANOS. (*Pharm.*, *Mat. médic.*) XI, 643.
PHAYER (Thomas). (*Biogr. médic.*) XI, 643.
PHAZALA. (*Art. vétér.*, *Pathol.*) Maladie des chevaux, XI, 643.
PHELLANDRE AQUATIQUE. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XI, 643 et 644.
PHÉMOS. (*Mat. médic.*) XI, 644.
PHÉNIGME ou PHŒNIGME. (*Mat. médic.*, *Pathol.*) XI, 644.
PHÉNOMÈNE. (*Physiq.*) XI, 644.
PHÉRÉCYDE. (*Hist. de la médec.*) XI, 644.
PHILAGRIANON. (*Mat. médic.*) Sorte de cataplasme, XI, 644.
PHILALTHEUS (Lucille). (*Biogr. médic.*) XI, 644.
PHILARÈTE. (*Biogr. médic.*) XI, 644.
PHILARIA. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Arbrisseau mal à propos confondu avec l'alaterne. *Voyez* FILARIA, VI, 397.
PHILETAS. (*Biogr. médic.*) XI, 644.
PHILIATRE. (*Pathol.*) Celui qui aime l'étude, XI, 644.
PHILIATRIE. (*Pathol.*) XI, 644 et 645.
PHILINUS. (*Biogr. médic.*) XI, 645.
PHILOBIOSIE. (*Pathol.*) Amour de la vie, XI, 645.
PHILOCRATIS. (*Mat. médic.*) Sorte d'emplâtre, XI, 645.
PHILODOXIE MÉDICALE. (*Phylos. médic.*) XI, 646.
PHILOMEDIA. (*Mat. médic.*) XI, 646.
PHILONIUM. (*Mat. médic.*) Espèce d'opiat somnifère, XI, 646.
PHILOPATRIDALGIE. (*Pathol.*) Mélancolie produite par le desir de revoir sa patrie. *Voyez* NOSTALGIE, X, 661; et PAYS (Maladie du), XI, 469.
PHILOPATRIDOMANIE. (*Pathol.*) Synonyme de nostalgie. *Voyez* ce dernier mot, X, 661.
PHILOSOPHE, PHILOSOPHIE. (*Philosoph. médic.*) XI, 646 à 648.
PHILTRE. (*Mat. médic.*) XI, 648.
PHIMOSIQUE. (*Pathol.*) XI, 648.
PHIMOSIS. (*Pathol. chir.*) XI, 648 à 650.
PHLASE ou PHLASME. (*Pathol. chir.*) XI, 650.
PHLÉBITE. (*Pathol. chir.*) Inflammation des veines, XI, 650 à 653.
PHLÉBOGRAPHIE. (*Anat.*) XI, 653.
PHLÉBOLOGIE. (*Anat.*) XI, 653.
PHLÉBOPALIE. (*Physiol.*) XI, 653.
PHLÉBORRHAGIE. (*Pathol.* XI, 653.
PHLÉBOTOME. (*Instr. de chir.*) *Voy.* SCARIFICATEUR, XII, 714.
PHLÉBOTOMIE. (*Thérap.*) Incision des veines. *Voyez* SAIGNÉE, XII, 647.
PHLÉBOTOMISTE. (*Chir.*) *Voyez* SAIGNÉE, XII, 647.
PHLEGMAGOGUE. (*Mat. médic.*, *Thérap.*) XI, 653.
PHLEGMASIES. (*Pathol. spéc.*) Nom générique des maladies plus généralement connues sous celui d'*inflammations*, XI, 653 à 699. *Pathologie générale des phlegmasies.* Marche, développement, phénomènes des phlegmasies,

656 à 660. — Phénomènes consécutifs et symptomatiques de ces sortes de lésions, 658 à 660. — *Terminaisons des phlegmasies*, 660 à 664. — Terminaisons régulières, 660 à 662. = irrégulières et accidentelles, 662 et 663. = par des phlegmasies chroniques; par la mort, à la suite et sous l'influence des complications et des épiphénomènes funestes de l'inflammation, 663. — Terminaison par des altérations et des lésions organiques plus ou moins graves, à la suite des phlegmasies, 663 et 664. — Du mode et des natures diverses des phlegmasies, 664. — *Causes des phlegmasies*, 665. — Causes prédisposantes, 665 et 666. = occasionelles, 666 à 668. — *Traitement des phlegmasies*, 668 à 671. — Pathologie spéciale ou exposition nosographique des phlegmasies, 671 à 676. — Considérations générales sur les lésions organiques, suite des phlegmasies, 676 à 689. — Des phlegmasies *adhésives*, *aiguës*, *artificielles*, 689. — Des *phlegmasies chroniques* en particulier, 690 à 694. — *Pathologie générale* de ces sortes de phlegmasies, 690 à 692. — Leur marche, leurs degrés, leurs terminaisons et leur traitement, 692 et 693. — *Pathologie spéciale*. Exposition nosographique des phlegmasies chroniques, 693 et 694. — Ce qu'on entend par *phlegmasies éliminatrices*, *essentielles*, *gangréneuses*, *latentes*, *suppuratives*, *symptomatiques*, *ulcéreuses*, 694 et 695. *Voyez* aussi Inflammation, VII, 588; et Maladies inflammatoires, VIII, 404.

Phlegmasique. (*Pathol.*) Qui tient à l'inflammation. *Voy.* Phlegmasies, XI, 653.

Phlegmatie (*Pathol.*) Maladie produite par le phlegme. *Voyez* Anasarque, II, 235; Leucophlegmatie, VIII, 133; et Œdème, XI, 88.

Phlegmatique (Fièvre). (*Pathol.*) XI, 699.

Phlegmatorrhagie. (*Pathol.*) XI, 699.

Phlegme. (*Chim. et Pathol.*) XI, 699. Synonyme de Pituite. *Voyez* ce mot, XII, 109.

Phlegmon. (*Pathol. chir.*) Inflammation du tissu cellulaire, XI, 699 à 708.

Phlegmoneux. (*Pathol.*) XI, 708. *Voyez* Phlegmon, XI, 699.

Phlegmorrhagie pulmonaire. (*Pathol.*) *Voyez* Pulmonaire, XII, 369.

Phloginon. (*Pharm.*) Sorte de collyre, XI, 708.

Phlogistique. (*Chim.*, *Mat. médic.*) XI, 709.

Phlogistos. (*Mat. médic.*, *Chim.*) Ancien nom de l'éther, XI, 709.

Phlogode, Phlogoïde. (*Pathol.*) XI, 709.

Phlogopyre. (*Pathol.*) XI, 709.

Phlogose. (*Pathol.*) XI, 709.

Phlogosé, ée. (*Pathol.*) Qui est atteint de phlogose.

Phlomis. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XI, 709.

Phlox. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XI, 709.

Phlyctène. (*Pathol.*) XI, 709.

Phlycténoïde. (*Pathol.*) XI, 709.

Phlyctydes. (*Pathol.*) *Voyez* Phlyctène, XI, 709.

Phœnigme. (*Pathol.*) Ictère rouge, suivant Sauvages, XI, 710.

Pholade. (*Zool.*, *Hyg.*) XI, 710.

Phonacie. (*Hyg.*) XI, 710.

Phonation. (*Physiol.*) XI, 710.

Phonique. (*Phys.*) Synonyme d'acoustique.

Phono-camptique. (*Physiq.*) XI, 710.

Phonose. (*Physiol.*) XI, 710.

Phoque. (*Zool.*) XI, 710.

Phosgène. (*Chim.*, *Mat. médic.*) XI, 710.

Phosphates. (*Chim.*, *Mat. médic.*) XI, 710 et 711. *Voyez* aussi Sel (Phosphates), XII, 756.

Phosphatique (Acide). (*Chim.*) XI, 711. *Voyez* Phosphoreux (Acide), XI, 716.

Phosphites. (*Chim.*, *Mat. médic.*) XI, 711.

Phosphore. (*Chim.*, *Mat. médic.*, *Thérap.*, *Hyg.*) Corps simple, non métallique. Epoque de sa découverte, XI, 711. — Préparations médicinales dont il fait partie, *ibid.* — Dangers de son administration, circonstances qui en réclament l'usage, manière de le prescrire, 712 à 714. *Voyez* aussi Réactif, XII, 463.

Phosphore de Baudoin. (*Chim.*) Synonyme de nitrate de chaux, XI, 713.

— de Bologne. (*Chim.*) Synonyme de sulfate de baryte calciné, XI, 713.

— de Homberg. (*Chim.*) Synonyme de chlorure de calcium, XI, 713.

— de Kunckel. (*Chim.*) Nom sous lequel on a d'abord désigné le phosphore, XI, 713.

Phosphorenèses. (*Pathol.*) XI, 714.

Phosphorescence. (*Pathol.*) Formation ou dégagement du phosphore dans un corps vivant ou mort. De la *phosphorescence des plaies* en particulier, XI, 715 et 716.

Phosphoreux (Acide). (*Chim.*) XI, 716.

Phosphorique (Acide). (*Chim.*, *Mat. médic.*) XI, 716. *Voyez* aussi Réactif, XII, 467.

Phosphuré. (*Chim.*) XI, 717.

Phosphures. (*Chim.*) XI, 716.

Phrénésie. (*Pathol.*) Acceptions diverses données à ce mot par les Anciens et les Modernes, XI, 717. — De la *phrénésie aiguë*. Ses causes, 717 et 718. — Ses symptômes, 718 à 720. — Sa marche, ses terminaisons, sa durée, 720. — Lésions organiques trouvées à l'ouverture des cadavres, 721 et 722. — Complications, diagnostic de cette espèce de phrénésie, 722 et 723. — Son traitement, 723 à 726. — De la *phrénésie chronique*. Doit être considérée comme la cause d'une foule de maladies mentales, 727. — Principales opinions qui ont été émises sur la nature de la folie, 727 à 729. — Tableau succinct des lésions organiques et des symptômes de la *ményngite chronique*, 730 à 739. — Propositions sous forme de corollaires, 740. *Voyez* aussi l'article Anatomie pathologique, II, 249 et 250; et Méningitis, IX, 651 à 657.

Phrénétique. (*Pathol.*) *Voyez* Phrénésie, XI, 740.

Phrénique. (*Anat.*) XI, 740 et 741.

Phrénisme. (*Pathol.*) Synonyme de phrénésie, suivant Vogel, XI, 741.

Phrénite. (*Pathol.*) *Voyez* Paraphrénésie, XI, 323.

Phrénologie. (*Pathol.*) XI, 741. *Voyez* aussi Gall dans le *Supplément*.

Phricode (Fièvre). (*Pathol.*) Fièvre algide, XI, 741.

Phthiologie. (*Pathol.*) XI, 741.

Phthiriasis. (*Pathol.*) XI, 741 et 742. *Voyez* aussi Pédiculaire (Maladie), XI, 497.

Phthisie. (*Pathol. génér. et spéc.*) XI, 741 à 763. *Voyez* Anatomie pathologique, II, 290; Hôpitaux, VII, 263; et Lait, VIII, 259.

Phthisiologie. (*Pathol.*) XI, 764.

Phthisique. (*Pathol.*) Qui est atteint de phthisie. *Voyez* Phthisie, XI, 741. — Considérations générales sur le traitement des phthisiques dans les hôpitaux. *Voy.* Hôpitaux, VII, 263.

Phthisuris. (*Pathol.*) XI, 764.

Phtore. (*Chim.*, *Mat. médic.*) XI, 764.

Phtoro-borique (Acide). (*Chim.*, *Mat. médic.*) XI, 764.

Phtoro-silicique (Acide). (*Chim.*, *Mat. médic.*) XI, 764.

Phtorures. (*Chim.*, *Mat. médic.*) XI, 764.

Phycotyche. (*Pharm.*, *Mat. médic.*) Sorte d'emplâtre, XII, 1.

Phygethlon. (*Pathol.*) XII, 1.

Phylactère. (*Thérap.*) Sorte d'amulette, XII, 1.

Phyllanthe. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XII, 1.

Phyma. (*Pathol.*) XII, 1.

Phymosis. (*Pathol.*) *Voyez* Phimosis, XI, 648.

PHYNON. (*Mat. médic.*) Ancien nom d'un collyre, XII, 1.
PHYPELLA. (*Pathol.*) Gonflement inflammatoire des glandes, XII, 1.
PHYSALIS. (*Bot., Mat. médic.*) *Voyez* ALKEKENGE, II, 7; et COQUERET, V, 110.
PHYSCIE. (*Bot., Mat. médic.*) XII, 1.
PHYSCOCÈLE. (*Pathol.*) Tumeur emphysémateuse du scrotum, XII, 1. *Voyez* PNEUMATOCÈLE, 166.
PHYSCOCÉPHALE. (*Pathol.*) XII, 1.
PHYSCONIE. (*Pathol.*) XII, 1.
PHYSICIEN. (*Physiq.*) XII, 1.
PHYSIOGNOMONIE. (*Physiol. et Pathol.*) XII, 1.
PHYSIOGRAPHIE. XII, 1.
PHYSIOLOGIE. (*Anat., Physiol.*) XII, 1 et 2.
PHYSIOLOGIQUE (Doctrine). Nouveau système de pathologie, XII, 2.
PHYSIOLOGIQUES (Sciences). Partie des sciences naturelles qui a pour objet la physique particulière des êtres vivans, XII, 2 et 3. — Principales divisions et sous-divisions des sciences anatomiques et pathologiques, 3. — Des sciences physiologiques considérées sous le rapport des faits, des découvertes, des travaux et des opinions que l'on a pu émettre relativement à la science, dans une période de plus de vingt siècles, 3 à 53.
PHYSIONOMIE. (*Physiol. et Pathol.*) Expression, disposition de la face, 53. — De la composition de la face et de ses formes, 53 et 54. — De la physionomie dans les passions ou les diverses émotions de l'ame, 55 à 59. — Mécanisme des expressions de la physionomie dans les passions, 59 et 60. — De la physionomie des divers caractères moraux, 60 à 62. — Altérations de la physionomie dans les maladies, 62. — Application physionomique aux arts d'imitation, 62 et 63.
PHYSIQUE. XII, 63 et 64. — De la *physique médicale* en particulier, 64. — Ce qu'on doit entendre par *physique pneumatique.* Voyez PNEUMATIQUE (Physique), XII, 164.
PHYSOCÈLE. (*Pathol. chir.*) Tumeur venteuse du scrotum, XII, 64. *Voyez* aussi PNEUMATOCÈLE, 166.
PHYSOCÉPHALE. (*Pathol.*) Gonflement emphysémateux de la tête, XII, 64.
PHYSOMÈTRE. (*Pathol.*) Tympanite utérine de quelques auteurs, XII, 64.
PHYTOLACQUE. (*Bot., Mat. médic.*) XII, 64.
PHYTOLOGIE. (*Bot.*) Discours sur les plantes. *Voyez* BOTANIQUE, IV, 64 à 83.
PIAN. (*Pathol.*) XII, 64 à 68. *Voyez* aussi LÈPRE, VIII, 120.
PICA. (*Pathol.*) XII, 68.
PICACISME. (*Pathol.*) Synonyme de pica. *Voyez* ce dernier mot, XII, 68.
PICATION. (*Pharm.*) Composé emplastique, XII, 68 et 69.
PICCOLOMINI (Archange). (*Biogr. médic.*) XII, 68.
PICHURIM (Fève). (*Bot., Mat. médic.*) XII, 68.
PICOTE. (*Pathol.*) Un des noms vulgaires de la variole, XII, 68.
PICOTEAUL (Claude-Etienne). (*Biogr. médic.*) XII, 69.
PICOTEMENT. (*Pathol.*) XII, 69.
PICROCHOLE. (*Pathol.*) XII, 69.
PICROMEL. (*Chim.*) XII, 69.
PICROTOXINE. (*Chim. végét.*) XII, 69.
PICTORIUS (Georges). (*Biogr. médic.*) XII, 69.
PIDOUX (Jean). (*Biogr. médic.*) XII, 69.
PIÈCE. (*Pathol.*) XII, 70.
PIED. (*Anat.*) XII, 70.
— (Parer, abattre le). (*Art vétér., Maréchall., Hyg.*) Ce qu'on entend par ces différens termes en maréchallerie. *Voyez* AMPUTATION, II, 204.
— -BOT. (*Pathol. chir.*) Difformité du pied qui offre plusieurs variétés, XII, 70 à 78. *Voyez* aussi ORTHOPÉDIE, XI, 212.
PIED D'ALEXANDRE. (*Biogr., Mat. médic.*) Un des noms de la pyrèthre. *Voyez* ce dernier mot, XII, 394.
— D'ALOUETTE. (*Bot., Mat. médic.*) XII, 78.
— ALTÉRÉ. (*Art vétér., Pathol.*) Desséchement de la sole de corne, XII, 78. *Voyez* ALTÉRATION (Altération du pied), II, 78.
— DE BICHE. (*Instr. de chir.*) XII, 78.
— DE BŒUF. (*Art vétér., Pathol.*) Variété de la seime. *Voy.* ce dernier mot, XII, 753.
— CERCLÉ. (*Art. vétér., Pathol.*) Maladie du sabot, XII, 78.
— DE CHAT. (*Bot., Mat. médic.*) XII, 78.
— DE CHEVAL MARIN. (*Anat.*) Nom vulgaire de la corne d'Ammon, XII, 78.
— DE CHÈVRE. (*Bot., Mat. médic.*) Nom vulgaire du boucage. *Voyez* ce dernier mot, IV, 86 et 87; et ANGÉLIQUE, II, 734.
— COMBLE. (*Art vétér., Pathol.*) Sorte d'altération du pied du cheval, XII, 78.
— DE COQ. (*Bot., Mat. médic.*) Nom vulgaire de la renoncule bulbeuse, XII, 78.
— DE CORNEILLE. (*Bot., Mat. médic.*) XII, 78.
— DÉROBÉ. (*Art vétér., Pathol.*) XII, 78.
— DESSÉCHÉ. (*Art vétér., Pathol.*) XII, 78. *Voyez* ALTÉRATION, II, 78.
— ÉQUIN. (*Art vétér., Chir.*) Torsion du pied, XII, 78. *Voyez* aussi PIED-BOT, XII, 70.
— FOIBLE. (*Art vétér.*) Pied dont la muraille est mince, XII, 78.
— GRAS. (*Art vétér.*) Pied dont la sole est très-vaste, XII, 79.
— DE GRIFFON. (*Bot., Mat. médic.*) Un des noms vulgaires de l'hellébore fétide, XII, 79.
— D'HIPPOCAMPE. (*Anat.*) Corne d'ammon, XII, 79.
— DE LIÈVRE. (*Bot., Mat. médic.*) *Voyez* TRÈFLE, XIII, 311.
— DE LION. (*Bot., Mat. médic.*) Un des noms vulgaires de l'alchimille. *Voyez* ce dernier mot, I, 643.
— DE LIT. (*Bot., Mat. médic.*) Un des noms vulgaires de l'origan. *Voyez* ce dernier mot, XI, 206.
— DE LOUP. (*Bot., Mat. médic.*) Un des noms du lycope des marais, XII, 79.
— DE PIGEON. (*Bot., Mat. médic.*) Un des noms vulgaires d'une espèce de geranium, XII, 79. *Voyez* BEC DE GRUE, III, 661.
— PLAT. (*Art vétér.*) Pied très-large et dont la muraille est très-oblique, XII, 79.
— POU. (*Bot., Mat. médic.*) Nom vulgaire d'une renoncule, XII, 79.
— DE POULE. (Chiendent.) (*Bot., Mat. médic.*) *Voyez* CHIENDENT, IV, 804.
— SERRÉ. (*Art vétér.*) Ce qu'on entend par ce mot en hippiatrique, XII, 79.
— DE VEAU. (*Bot., Mat. médic.*) Genre de plantes qui donne son nom à la famille des Aroïdées, XII, 79.
PIEDS CERCLÉS. (*Art. vétér., Pathol.*) *Voyez* CERCLES, IV, 557.
PIE-MÈRE. (*Anat., Physiol.*) XII, 80. — De la *pie-mère*, et de celle *du rachis en particulier,* 80. *Voyez* aussi l'article ANATOMIE PATHOLOGIQUE, II, 237 à 269.
PIERRE-D'ABANO. (*Biogr. médic.*) XII, 80 et 81.
— (Maladie de la). (*Pathol.*) XII, 81. *Voyez* CALCULS URINAIRES, IV, 292 et suiv.
— D'AIGLE. (*Minér.*) Sorte de mine de fer argileux, XII, 81.
— D'AIMANT. (*Minér.*) *Voyez* AIMANT, I, 414 à 487.
— D'ALCHÉRON. (*Mat. médic.*) Calcul biliaire du bœuf. *Voyez* PIERRE DE FIEL, XII, 82.
— ALECTORIENNE. (*Mat. médic.*) Espèces de concrétions intestinales du coq, XII, 81.

PIERRE DES AMPHIBIES. (*Mat. médic.*) Idées des voyageurs modernes sur ces pierres, XII, 81.
— D'ARMÉNIE. (*Chim.*, *Mat. médic.*) Mélange naturel de carbonate de chaux et de cuivre, XII, 81. *Voyez* BOL D'ARMÉNIE, IV, 38.
— ASSIENNE. (*Chim.*, *Mat. médic.*) Pierre d'alun de la tolfa, XII, 81. *Voyez* ASSIENNE, III, 344.
— D'AZUR. (*Chim.*, *Mat. médic.*) Pierre précieuse qui entrait dans la confection alkermès, III, 81.
— BÉZOARDIQUE. (*Mat. médic.*) *Voyez* BÉZOARD, III, 714.
— DE BOLOGNE. (*Chim.*) Synonyme de sulfate de baryte, XII, 81.
— DE BROCHET. (*Mat. médic.*) Sorte d'osselets que l'on trouve dans la tête de ce poisson, XII, 81.
— CALAMINAIRE. (*Chim.*) Oxyde de zinc natif. *Voyez* aussi CALAMINE, IV, 275.
— CALCAIRE. (*Chim.*) Carbonate de chaux en masse, XII, 81.
— A CAUTÈRE. (*Chim.*, *Mat. médic.*) XII, 81. *Voyez* aussi CAUTÈRE, IV, 511 à 521; POTASSE, XII, 265; et RÉACTIF, XII, 466.
— A CHAUX. (*Chim.*) Nom donné au carbonate de chaux en masse. *Voyez* CHAUX, IV, 680 et 684.
— DE CHEVAL. (*Mat. médic.*) Concrétion intestinale presqu'entièrement formée de phosphate ammoniaco-magnésien, XII, 82.
— CONTRE LA PEUR. (*Mat. médic.*) Amulette de jade néphrétique, XII, 82.
— DIVINE. Jade néphrétique, XII, 82.
— D'ÉCREVISSE. (*Mat. médic.*) XII, 82. *Voyez* aussi ECREVISSE, V, 683.
— DE FIEL. XII, 82.
— DE GOA. (*Mat. médic.*) Bézoards orientaux factices préparés à Goa. *Voyez* BÉZOARD, III, 714.
— HÉMATITE. (*Chim.*) Oxyde rouge de fer natif, XII, 82.
— D'HÉRACLÉE. (*Minér.*) *Voyez* AIMANT, I, 414.
— D'HIBERNIE. (*Mat. médic.*) Substance argileuse, XII, 82.
— D'HIRONDELLE. (*Mat. médic.*) XII, 82.
— INFERNALE. (*Chim.*) XII, 82. *Voyez* aussi ARGENT, III, 247; RÉACTIF, XII, 464 et SEL (Nitrates), 755.
— DE JUDÉE. (*Zool.*) Pointes d'oursins fossiles, XII, 82. *Voyez* aussi JUDAÏQUES (Pierres), VII, 736.
— DE LIMACE. (*Mat. médic.*) Concrétion nacrée que l'on trouve dans le dos de la limace, XII, 82.
— LUMINEUSE. (*Chim.*) *Voyez* PIERRE DE BOLOGNE, XII, 81.
— DE MIEL. (*Chim.*) Substance composée d'alumine et d'acide mellitique, XII, 82.
— MURALE. (*Chim.*) Calcul formé d'oxalate de chaux, XII, 82. *Voyez* aussi CALCULS, IV, 279.
— NÉPHRÉTIQUE. (*Mat. médic.*) Jade néphrétique.
— OSSIFRAGE. (*Mat. médic.*) Concrétion calcaire de forme cylindrique, XII, 82.
— PHILOSOPHALE. (*Mat. médic.*) Prétendue découverte du secret de faire de l'or, de transmuer des métaux, XII, 82 et 83.
— A PLATRE. (*Chim.*) Sulfate de chaux en masse, XII, 83.
— PONCE. (*Mat. médic.*) Pierre volcanique, XII, 83.
— DE PORC-ÉPIC. (*Mat. médic.*) Concrétion de la vésicule du fiel de cet animal, XII, 83.
— DE SERPENT. (*Mat. médic.*) Composé argilleux, XII, 83.
— DE SOUDE. (*Chim.*) Soude du commerce.
— SPÉCULAIRE. (*Mat. médic.*) Sulfate de chaux cristallisé en grandes lames.
— DE TUBERON. (*Mat. médic.*) Os de l'oreille interne de la baleine, XII, 83.
— DE LA VACHE. (*Mat. médic.*) Concrétion que l'on trouve dans les poumons de cet animal, XII, 83.
PIERRES (en général). (*Minér.*) XI, 83.
— (Productions morbifiques). (*Pathol.*) XI, 83. — Des pierres contenues dans la matrice en particulier. *Voyez* MATRICE, VIII, 627.
— CALCAIRES. Synonyme de carbonate de chaux. *Voyez* CARBONATE CALCAIRE, IV, 277; et CHAUX, 679 et suiv.
PIERREUX. (*Pathol.*) XII, 83.
PIESTRON. (*Instr. de chir.*) XII, 83.
PIÈTRE. (*Biogr. médic.*) Notice biographique et bibliographique sur plusieurs médecins de ce nom, XII, 83 et 84.
PIGAMON. (*Bot.*, *Mat. méd.*) XII, 84.
PIGEON. (*Hyg.*, *Ornithol.*) XII, 84. *Voyez* aussi NOURRITURE, X, 711.
PIGNONS. (*Mat. médic.*) Nom générique de plusieurs semences employées en médecine, XII, 84.
— DE BARBADE. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Un des noms des semences du ricin. *Voyez* RICIN, XII, 584.
— D'INDE. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Nom des semences du médicinier, XII, 84. *Voyez* CROTON CATHARTIQUE, V, 236 et 237; et TIGLIUM, XIII, 259.
— DOUX (*Bot.*, *Mat. médic.*) Semence du pin cultivé, XII, 84. *Voyez* aussi PIN, 90.
PIGRAY (Pierre). (*Biogr. médic.*) XII, 84 et 85.
PILAIRE. (*Anat.*, *Physiol.*) XII, 85.
PILARINO (Jacques) (*Biogr. médic.*) XII, 85.
PILE DE VOLTA. (*Physiq.*) XII, 85 à 88. *Voyez* aussi MÉDECINE GALVANIQUE, IX, 94.
— GALVANIQUE. (*Phys.*) *Voyez* MÉDECINE GALVANIQUE, IX, 94; et PILE DE VOLTA.
PILEUX. (*Anat.*, *Physiol.*) XII, 88.
PILIER. (*Anat.*) Terme anatomique, XII, 8.
PILI-MICTION. (*Pathol.*) Espèce de trichiase, XII, 88.
PILON. (*Pharm.*) XII, 88.
PILOSELLE. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XII, 88.
PILULAIRE. (*Pharm.*) XII, 88.
PILULE. (*Pharm.*, *Mat. médic.*) XII, 88. — Des *pilules de Belloste* en particulier. *Voyez* BELLOSTE (Pilules de), III, 678.
PILULIER. (*Pharm.*) XII, 89.
PIMENT. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XII, 89.
— DES ANGLAIS. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* MYRTE, X, 446.
— D'EAU. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* RENOUÉE, XII, 505.
— DE LA JAMAÏQUE. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* MYRTE, X, 446.
— ROYAL. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Petit arbrisseau d'Amérique, XII, 89.
PIMPRENELLE. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XII, 89.
— D'AFRIQUE. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XII, 89.
— BLANCHE. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* BOUCAGE, IV, 86 et 87.
PIN. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XII, 90. *Voy.* aussi GOUDRON, VI, 673.
PINCÉE. (*Pharm.*) XII, 90.
PINCES. (*Instr. de chir.*) XII, 90.
PINCIER (Pierre). (*Biogr. médic.*) XII, 90 et 91.
PINCKNEYE. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XII, 91.
PINÉAL. (*Anat.*) XII, 91.
PINEAU (Severin). (*Biogr. médic.*) XI, 91.
PINEL (Philippe). (*Biogr. médic.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément*.
PINTADE. (*Hyg.*, *Ornithol.*) XII, 91. *Voyez* aussi NOURRITURE, X, 711.
PINTOR (Pierre). (*Biogr. médic.*) XII, 91.
PIOULQUES. (*Instr. de chir.*) *Voyez* PYULQUES, 403.
PIPELET (François). (*Biogr. médic.*) XII, 91.
PIPERIN. (*Chim. végét.*) XII, 92. *Voyez* aussi POIVRE, 200.

Pipérinées (Famille des). (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Pipéritées.
Pipéritées ou Pipérinées (Famille des). (*Bot.*, *Mat. médic.*) XII, 92.
Pique, Piquet. (*Art. vétér.*, *Pathol.*) Maladie particulière aux porcs, XII, 92.
Pique de Pamard. (*Instr. de chir.*) XII, 92.
Piquer (André). (*Biogr. médic.*) XII, 92 et 93.
Piquette. (*Hyg.*) XII, 93.
Piqure. (*Pathol.*) XII, 93. — De l'*acupuncture* en particulier, 93 à 101. *Voyez* aussi Acupuncture, I, 184 à 188. — Des piqûres faites par les insectes. *Voyez* Insectes, VII, 655.
Piriforme. (*Anat.*) XII, 101.
Piscianelli (Eaux minérales de). XII, 101.
Pisciabelli (Eaux minérales de). XII, 101.
Pisiformes (Os, Tubercules). (*Anat.*, *Physiol.*) XII, 101 et 102.
Pisolithe. (*Minér.*) XII, 102.
Pison. (*Biogr. médic.*) Notice biographique et bibliographique sur plusieurs médecins de ce nom, XII, 102.
Pissasphalte. (*Mat. médic.*) Sorte de bitume, XII, 102.
Pissement de pus. (*Pathol.*) XII, 102 et 103.
— de sang. (*Pathol.*) XII, 103 à 105.
Pissenlit. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XII, 105.
Pissite. (*Mat. médic.*) XII, 105.
Pistache. (*Hyg.*, *Mat. médic.*) XII, 105. *Voyez* aussi Pistachier, 106 et 107.
— de terre. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Nom vulgaire de l'*arachis hypogæa*, XII, 106. *Voyez* aussi Arachide, III, 208.
Pistachier. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XII, 106 et 107.
Pistil. (*Bot.*) XII, 107.
Piston. (*Phys.*) XII, 107.
Pistorius (Simon et Jean). (*Biogr. médic.*) XII, 107.
Pitard (Jean). (*Biogr. médic.*) XII, 107 et 108.
Pitcarn (Archibald). (*Biogr. médic.*) XII, 108.
Pittosporées (Famille des). (*Bot.*, *Mat. médic.*) XII, 108.
Pituitaire. (*Anat.*) XII, 108 et 109.
Pituite. (*Pathol.*) Synonyme de phlegme, XII, 109.
Pituiteux. (*Pathol.*) XII, 109.
Pityriase. (*Pathol.*) Teigne porrigineuse, suivant Paul d'Egine, XII, 109.
Pivoine. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XII, 109 et 110.
Pivotant. (*Bot.*) Terme de botanique, XII, 110.
Pivoulade. (*Bot.*, *Mat. médic.*, *Hyg*) XII, 110.
Pjoulques. (*Instr. de chir.*) XII, 110.
Placenta. (*Anat.*) XII, 110. *Voyez* aussi Accouchement, I, 76 à 84; Anatomie pathologique, II, 525; et Délivrer, V, 356 à 362.
Pladarose. (*Pathol.*) XII, 110.
Plaie. (*Pathol. chir.*) XII, 110 et 111. — Des plaies considérées sous le point de vue de la médecine légale, 111 et 113. *Voyez* aussi l'article Anatomie pathologique, II, 251 à 257 et 292; et Blessures (Mortalité des), III, 763 et suiv.
Plaine (Eaux minérales de la). XII, 113.
Plan. (*Physiq.*) Surface lisse, XII, 113.
— incliné. (*Instr. de chir.*) XII, 113.
— d'un cours d'anatomie. (*Anat.*) *Voyez* Anatomie, II, 577 à 612.
— d'un traité complet d'hygiène. (*Hyg.*) *Voyez* Hygiène, VII, 430 à 432.
Planche-Minier (Eaux minérales de). XII, 113.
Plancher du cerveau. (*Anat.*) Tente du cervelet, XII, 113.
Planer (Jean-Jacques). (*Biogr. médic.*) XII, 113.
Planque (François). (*Biogr. médic.*) XII, 113 et 114.
Plantaginées (Famille des). (*Bot.*, *Mat. médic.*) XII, 114.
Plantain. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XII, 114. *Voyez* aussi Herbe aux puces, VII, 154.
— d'eau. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XII, 114 et 115.
Plantaire. (*Anat.*) Qui a rapport à la plante du pied, XII, 115 à 118.
Plante. (*Bot.*) XII, 118.
— du pied. (*Anat.*) XII, 118.
Plantes. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Des plantes considérées sous le rapport de leurs propriétés médicinales. *Voyez* Dessiccation, V, 411 et 412; Herbier, VII, 156; et Médicinales (Plantes), IX, 576.
Plantigrades. (*Zool.*) XII, 118.
Planti-sous-phalangiens. (*Anat.*) — tendino-phalangiens. (*Anat.*) } Nom de deux muscles, XII, 118 et 119.
Plaque de lotterie. (*Instr. de chir.*) XII, 119.
Plaqueminier. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XII, 119.
Plastique. (*Physiol.*) XII, 119.
Plateau électrique. (*Phys.*) XII, 119.
Plater. (*Biogr. médic.*) Notice biographique et bibliographique sur plusieurs médecins de ce nom, XII, 119.
Platine. (*Chim.*, *Mat. médic.*) XII, 120.
Platerville (Eaux minérales de). XII, 120.
Platner (Jean-Zacharie). (*Biogr. médic.*) XII, 120.
Platriers (Maladies des). *Voyez* Chaufourniers, IV, 674 et 675.
Plaz (Antoine-Guillaume). (*Biogr. médic.*) XII, 120.
Plazzoni (François). (*Biogr. médic.*) XII, 120 et 121.
Plein. XII, 121.
— (*Band. et App.*) Partie moyenne d'une bande, XI, 121.
Plemp (Vopisque-Fortuné). (*Biogr. médic.*) XII, 121.
Plenk (Jean-Jacques). (*Biogr. médic.*) XII, 121 et 122. *Voyez* aussi Anti-vénériens, III, 124.
Plénitude. (*Pathol.*) XII, 122 et 123.
Plérose. (*Pathol.*) XII, 123.
Plérotique. (*Pathol.*) XII, 123. *Voyez* aussi Incarnatifs, VII, 526; et Sarcotique, XII, 695.
Plessimètre. (*Instr. de chir.*) *Voy.* Séméiotique, XIII, 19; et Stéthoscope, 123.
Plesmone. (*Pathol.*) Etat opposé à celui de la faim, XII, 123.
Pléthomérie. XII, 123.
Pléthore. (*Pathol.*) XII, 123 à 129.
Pléthorique. (*Pathol.*) XII, 129.
Pleure. (*Anat.*) Ancien nom de la plèvre, XII, 129.
Pleurésie. (*Pathol.*) Inflammation de la plèvre, XII, 129 à 137. *Voyez* aussi Anatomie pathologique, II, 284; Bilieuse (Constitution bilieuse), III, 737; et l'article Lait, VIII, 249, pour ce qui a rapport à la pleurésie considérée chez les femmes en couches.
Pleurétique. (*Pathol.*) Qui est affecté de pleurésie, ou qui est produit par la pleurésie, XII, 137 et 138.
Pleurite. (*Pathol.*) Synonyme de pleurésie, suivant quelques pathologistes.
Pleurocèle. (*Pathol.*) XII, 138 et 139.
Pleurodynie. (*Pathol.*) XII, 139 et 140.
Pleurodynique. (*Pathol.*) Qui tient à la pleurodynie, XII, 140.
Pleuronecte. (*Hyg.*, *Ichthyol.*) XII, 140. *Voyez* aussi Nourriture, X, 714.
Pleuro péripneumonie. (*Pathol.*) Inflammation de la plèvre et du poumon, XII, 140.
Pleuropneumonie. (*Pathol.*) Complication de la pleurésie et de la pneumonie. *Voyez* Pneumonie, XII, 173.
Pleurrorhée. (*Pathol.*) Accumulation de fluides dans la plèvre.
Pleurorthopnée. (*Pathol.*) Difficulté excessive de respirer, XII, 140.
Pleurospasme. (*Pathol.*) Spasme de la poitrine.
Pleurosthotonos. (*Pathol.*) Variété du tétanos, XII, 141. *Voyez* aussi Tétanos, XIII, 234.

Pleurs. (*Physiol.*) *Voyez* Larmes, VIII, 70.

Plèvres. (*Pathol.*) Membranes minces qui revêtent intérieurement chaque côté de la poitrine, XII, 141. — Maladies dont elles peuvent être affectées, 141 à 146.

Plexus. (*Anat.*, *Physiol.*) Entrelacement de nerfs ou de vaisseaux sanguins, XII, 146 à 149.

Plie. (*Hyg.*, *Ichthyol.*) XII, 149.

Plinthe. (*Instr. de chir.*) XII, 149.

Plique. (*Pathol.*) Sorte d'entortillement, de feutrage des cheveux ou des poils, XII, 149 à 151.

Plomb. (*Chim.*, *Mat. médic.*) XII, 151 à 155. *Voy.* aussi Minium, X, 154; et Réactif, XII, 465 à 467.

— (Colique de). (*Pathol.*) Description de cette maladie, XII, 155 et 156. — Son traitement, 156 à 160. — Réflexions sur le traitement dit *de la charité*, 160 et 161.

— des fosses d'aisance. (*Pathol.*) XII, 153. *Voyez* aussi Vidangeurs, XIII, 455.

Plombières (Eaux minérales de). XII, 161. *Voyez* aussi l'article Eau, V, 639.

Ploucquet (Guillaume-Godefroy). (*Biogr. médic.*) XII, 162.

Plombaginées (Famille des). (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Plumbaginées, XII, 164.

Pluie. (*Hyg.*, *Météor.*) *Voyez* Eau, V, 597; Europe, VI, 227 à 232; et Météores, X, 40.

Plukenet (Léonard). (*Biogr. médic.*) XII, 162 et 163.

Plumaceau ou Plumasseau. (*Chir.*) XII, 163 et 164.

Plumbaginées (Famille des). (*Bot.*, *Mat. médic.*) XII, 164.

Plutarque. (*Hist. littér. de la médec.*) *Voyez* Hygiène, VII, 402.

Plutea. (*Anat.*) Duplicature de la dure-mère, suivant Avicenne.

Pluviers. (*Hyg.*, *Ornithol.*) Oiseaux aquatiques. *Voyez* Nourriture, X, 711.

Pluviomètre. (*Physiq.*) XII, 164. *Voyez* aussi Météorologique, X, 47; et Udomètre, XIII, 345.

Pneuma. XII, 164.

Pneumatique (Physique, Chimie). XII, 164 et 165.

— (Secte ou Ecole de médecine). (*Hist. de la méd.*) XII, 165 et 166.

Pneumatisme. (*Hist. de la méd.*) Doctrine pneumatique, XII, 166. *Voyez* aussi Pneumatique, 165 et 166.

Pneumatistes (Médecins). (*Hist. de la méd.*) XII, 166. *Voyez* auissi Pneumatique, 165.

Pneumatocarde. (*Pathol.*) XII, 166.

Pneumatocèle. (*Pathol.*) XII, 166.

Pneumatocéphale. (*Pathol.*) XII, 167.

Pneumatochimique. (*Chim.*) XII, 167.

Pneumatode. (*Pathol.*) XII, 167.

Pneumatomphale. (*Pathol. chir.*) XII, 167.

Pneumato-péricarde. (*Pathol.*) XII, 167 et 168.

Pneumato-rachis. (*Pathol.*) XII, 168.

Pneumatose. (*Pathol.*) Acceptions diverses données à ce mot, XII, 168. — Variétés de pneumatoses, 168 à 170. *Voyez* aussi Météorisme, X, 45; et Tympanite, XIII, 337.

Pneumato-thorax. (*Pathol.*) XII, 170 à 173.

Pneumemphraxie. (*Pathol.*) XII, 173.

Pneumocèle. (*Pathol.*) Hernie du poumon, suivant quelques auteurs. *Voyez* Pneumatocèle, XII, 166; et Poumons (Maladies des), 288.

Pneumogastrique (Nerf). (*Anat.*) XII, 173.

Pneumographie. (*Anat.*) XII, 173.

Pneumolithiase. (*Pathol.*) XII, 173.

Pneumologie. (*Anat.*) Synonyme de pneumographie, XII, 173.

Pneumonalgie. (*Pathol.*) Angine de poitrine, XII, 173.

Pneumonie. (*Pathol.*) Inflammation du tissu propre du poumon, XII, 173 à 181. *Voyez* aussi Anatomie pathologique, II, 284; Bilieuse (Constitution), III, 737; et Lait, VIII, 249 et suiv.

Pneumonique. (*Pathol.*, *Thérap.*) XII, 181.

Pneumonite et Pneumonitie. (*Pathol.*) XII, 181.

Pneumonorrhagie. (*Pathol.*) *Voyez* Pneumorrhagie, XII, 182.

Pneumonorrhée. (*Pathol.*) *Voyez* Pneumorrhagie, XII, 182.

Pneumopéricarde. (*Pathol.*) *Voy.* Pneumatopéricarde, XII, 167.

Pneumophthoé. (*Pathol.*) Synonyme de phthisie pulmonaire. *Voyez* Phthisie, XI, 742 et suiv.

Pneumo-pleurésie. (*Pathol.*) XII, 182.

Pneumorrhagie. (*Pathol.*) XII, 182.

Pneumose. (*Pathol.*) XII, 182.

Pneumo-thorax. (*Pathol.*) Accumulation d'air dans la cavité thoracique, XII, 182. *Voyez* Pneumatothorax, 170.

Pneumotomie. (*Anat.*) XII, 182.

Pnigalion, Pnigamon. (*Pathol.*) Synonyme de cauchemar. *Voyez* Cochemar, IV, 4 à 7.

Pnigophobie. (*Pathol.*) XII, 182.

Poggerèbe (Ecorce de). (*Mat. médic.*) Ecorce provenant de l'Amérique, suivant Murray, XII, 182.

Poche des eaux. (*Accouch.*) XII, 182. *Voyez* aussi Accouchement, I, 76 à 84.

Podagre. (*Pathol.*) XII, 182. *Voyez* aussi Antarthriques, III, 48.

Podarthrocace. (*Pathol.*) *Voyez* Pédarthrocace, XI, 497.

Podencéphale. (*Anat.*) XII, 182.

Podologie. (*Anat.*) XII, 182.

Podosperme. (*Bot.*) Terme de botanique, XII, 183.

Poelette. (*Chir.*) XII, 183.

Poerner. (Charles-Guillaume). (*Biogr. médic.*) XII, 183.

Pogoniase. (*Physiol.*) XII, 183.

Pohl (Jean-Christophe et Jean-Ehrenfried). (*Biogr. méd.*) XII, 183.

Poids et mesures. XII, 183 à 186. — Système métrique français, 184. — Mesures de longueur. = de capacité, 184 et 185. — Poids, 185 et 186. — Poids spécifique, 186. *Voyez* aussi Dose, V, 509; et Formule, VI, 457.

Poignée (*Pharm.*) XII, 186.

Poignet. (*Anat.*) XII, 186.

Poil. (*Pathol. chir.*) XII, 186.

Poilette. (*Chir.*) *Voyez* Poelette, XII, 183.

Poils. (*Pathol.*) Faits principaux relatifs à leur histoire physiologique, XII, 186 et 187. — Effet des passions et des maladies sur les poils, 187 à 189. — Influence des poils dans les maladies, 189. — Les poils sont-ils par eux-mêmes le siége de quelques affections? 190 et 191. *Voyez* aussi Cheveux, IV, 778; et Peau, XI, 474.

— (*Art vétér.*) *Voyez* Cheval, IV, 747 à 750.

— (Amputation des). (*Art vétér.*, *Hyg.*) *Voyez* Cheval, IV, 768.

— des chiens. (*Art vétér.*) *Voy.* Chien, IV, 791.

Poincillade. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Arbrisseau des Antilles, XII, 191.

Poing. (*Anat.*) XII, 191.

Point de côté. (*Pathol.*) Douleur vive dans un des côtés de la poitrine, XII, 191.

— doré. (*Opér. chir.*) XII, 191.

Points lacrimaux. (*Anat. pathol.*) XII, 191.

Poire. (*Hyg.*) *Voyez* Poirier, XII, 193.

Poiré. (*Hyg.*) XII, 191.

Poireau. (*Pathol. chir.*) XII, 191 et 192. Des *poireaux syphilitiques* en particulier, 193. *Voyez* aussi Verrue, XIII, 421.

— (*Bot.*, *Mat. médic.*) XII, 193.

Poirée. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XII, 193. *Voy.* aussi Bette, III, 705.
Poirier. (*Bot.*, *Hyg.*) XII, 193 et 194. *Voyez* aussi Alimens, I, 181; et Cidre, IV, 849.
— des Indes. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Nom vulgaire du guayavier. *Voyez* ce mot, VI, 776.
Pois. (*Bot. et Hyg.*) XII, 194.
— d'Angole. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Un des noms vulgaires du *cytisus*, *cajan* L. *Voyez* Cytise, IV, 895.
— chiche. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XII, 194. *Voyez* aussi Cicérole, IV, 194.
— a cautère. (*Mat. médic.*) XII, 194.
— de pigeon. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Orobe, XI, 208.
— de terre. (*Bot.*, *Mat. méd.*) Un des noms vulgaires de l'arachide. *Voyez* ce dernier mot, III, 208; et Pistache de terre, XII, 106.
— a gratter. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XII, 194.
Poison. (*Médec. lég.*) Définition de ce mot. Des principales divisions adoptées pour les poisons, XII, 194 et 195. *Voyez* aussi Anatomie pathologique, II, 535 à 539; Empoisonnement, 797 à 805; Nartico-acres, X, 465; et Réactif, XII, 462 à 470.
— américain. (*Mat. médic.*) *Voyez* Ticunas, XIII, 258.
Poissonnier (Pierre-Isaac). (*Biogr. médic.*) XII, 198.
— Desperrières. (*Biogr. médic.*) XII, 198.
Poissons. (*Ichthyol.*, *Hyg.*) XII, 198. *Voyez* l'article Alimens, I, 727 et 756; et Nourriture, X, 712.
Poitou (Colique de) (*Pathol.*) XII, 199.
Poitrinaire. (*Pathol.*) XII, 199. *Voyez* aussi Phthisie, XI, 742 et suiv.
Poitrine. (*Anat.*, *Pathol.*) XII, 199. *Voy.* aussi Thorax, XIII, 247.
— (Affection de). (*Pathol.*) Synonyme de phthisie pulmonaire, XII, 199. *Voyez* Pthisie, XI, 742.
Poivre. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XII, 199 à 202. *Voyez* aussi Assaisonnement, III, 342.
— d'Afrique. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Nom d'une espèce d'*uvaria*, XII, 202.
— de Cumana. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Fruit du Brésil employé comme poivre, XII, 202.
— d'eau. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Persicaire, XI, 572; et Renouée, XII, 505.
— d'Ethiopie. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Un des noms de la maniguette, suivant quelques auteurs. *Voy.* Malaguette, VIII, 441.
— de Guinée. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Malaguette, VIII, 441; et Piment, XII, 89.
— d'Inde. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XI, 202.
— de la Jamaïque. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Nom du *myrthus pimenta*, XII, 202.
— du Japon. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Nom du *fagara piperita*, XII, 202.
— long. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Nom du *capsicum annuum*, XII, 202. *Voyez* aussi Piment, 89.
— des nègres. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Nom du *fagara pentandra*, XII, 202.
— a queue. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Cubebes, IV, 240; et Poivre, XII, 201.
— rouge. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Piment, XII, 89.
— sauvage. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Nom vulgaire de l'*agnus castus*, XII, 202. *Voyez* Agnus castus, I, 382.
— de murailles. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Vermiculaire brulante, XIII, 417.
Poivrette commune. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XII, 202.
Poivrier. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XII, 202. *Voyez* Poivre, 199.
Poix. (*Mat. médic.*) XII, 202.
— blanche. (*Mat. médic.*) Manière de l'obtenir. Son emploi en médecine, XII, 202 et 203.
Poix de Bourgogne. (*Mat. médic.*) *Voyez* Poix blanche, XII, 202.
— minérale. (*Mat. médic.*) Synonyme de pissasphalte, XII, 203. *Voyez* Pissasphalte, 102.
— de montagne. (*Mat. médic.*) Un des noms vulgaires de l'asphalte. *Voyez* ce dernier mot, III, 335.
— navale. (*Mat. médic.*) *Voyez* Poix noire, XII, 203.
— noire. (*Mat. médic.*) Manière de l'obtenir. Ses usages médicinaux, XII, 203.
Pol (St.-) (Eaux minerales de). XII, 203.
Polarisation. (*Phys.*) Ce qu'on doit entendre par ce mot, XII, 203 et 204.
Polarité. (*Physiq.*) *Voyez* Polarisation, XII, 203.
Polcastro (Sigismond de). (*Biogr. médic.*) XII, 204.
Pole. (*Physiq.*) Définition exacte de ce mot. *Voyez* Polarisation, XII, 203.
Polemoine. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XII, 204.
Polémoniacées (Famille des). (*Bot.*, *Mat. médic.*) XII, 204.
Polenta. (*Hyg.*) XII, 204.
Poliatre. (*Hist. de la médec.*) XII, 205.
Police médicale. (*Hyg. publiq.*, *Méd. lég.*) Ordre, réglemens établis dans l'exercice de la médecine. Considérations générales sur la réception des médecins, sur les devoirs qu'ils ont à remplir envers la société, et sur ceux de la société à leur égard, XII, 205 à 210. — Autres considérations sur l'exercice de la médecine et sur les professions qui s'y rattachent, 210 et 211. — De la police médicale des hôpitaux. *Voyez* Hôpitaux, VII, 263.
Polion. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Nom officinal d'une germandrée d'Europe, XII, 211.
Poliose. (*Pathol.*) Synonyme de canitie. *Voyez* ce dernier mot, IV, 348.
Polisius (Melchior et Samuel Godfroy). (*Biogr. médic.*) XII, 212.
Politius (Antoine). (*Biogr. médic.*) XII, 212.
Pollen. (*Bot.*) Terme de botanique, XII, 212.
Pollich (Jean-Adam et Martin). (*Biogr. médic.*) XII, 212 et 213.
Pollincteurs. (*Hist. de la méd.*) XII, 212.
Pollution. (*Pathol.*) Emission involontaire du sperme, XII, 212 à 214.
Polyacoustique. (*Phys.*) XII, 215.
Polyadelphie. (*Bot.*) XII, 215.
Polyæmie. (*Pathol.*) Surabondance de sang, XII, 215. *Voyez* aussi Pléthore, XII, 123.
Polyandrie. (*Bot.*) XII, 215.
Polyanthe. (*Bot.*) Terme de botanique, XII, 215.
Polybe. (*Hist. de la médec.*) XII, 215.
Polyblennie. (*Pathol.*) XII, 215.
Polycéphale. (*Helminthol.*) Genre d'entozoaires, XII, 215.
Polycholie. (*Pathol.*) Surabondance de la bile, XII, 215 et 216. *Voyez* aussi Bilieuse (Constitution) III, 737 et suiv.
Polychreste. (*Pharm.*, *Mat.médic.*) XII, 216.
Polychroite. (*Pharm.*, *Mat. médic.*) Matière colorante découverte dans les stigmates pétaloïdes du safran, XII, 216.
Polychronique. (*Pathol.*) XII, 216.
Polychylie. (*Anat.*, *Physiol.*) Surabondance du chyle.
Polychymie. (*Pathol.*) Synonyme de pléthore. *Voyez* ce dernier mot, XII, 123.
Polycoprie. (*Pathol.*) XII, 216.
Polydacrie. (*Pathol.*) XII, 216.
Polydactyle. (*Pathol.*) XII, 216.
Polydipsie. (*Pathol.*) Desir excessif, continuel et insatiable de boissons ou de substances liquides, XII, 216 et 217. *Voyez* aussi Soif, XIII, 60.
Polygala. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XII, 218.

Polygalées (Famille des). (*Bot.*, *Mat. médic.*) XII, 218.
Polygalie. (*Pathol.*) XII, 218. *Voyez* aussi Galactirrhée, VI, 546.
Polygaline. (*Chim. végét.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément.*
Polygamie. (*Médec. lég.*) XII, 218 à 221.
Polygone. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Terme de botanique, XII, 221.
— de Willis. (*Anat.*, *Physiol.*) XII, 221.
Polygonées (Famille des). (*Bot.*, *Mat. médic.*) XII, 221. *Voyez* aussi Nourriture, X, 702.
Polygurie. (*Pathol.*) XII, 221.
Polyhidrie. (*Pathol.*) XII, 221.
Polylymphie. (*Pathol.*) XII, 221.
Polymérisme. (*Pathol.*) Monstruosité avec excès des parties, XII, 220. *Voyez* Monstruosités, X, 197.
Polyopsie. (*Pathol.*) Vue multiple, XII, 221.
Polyorexie. (*Pathol.*) XII, 221.
Polypaste. XII, 234.
Polype. (*Pathol. chir.*) Tumeur qui se développe dans des cavités tapissées par des membranes muqueuses, et qu'on avoit comparée à des zoophytes, XII, 221. — Espèces de polypes admises par les auteurs, 221 et 222. — Leurs causes et leur traitement en général, 222 et 223. — Description succincte des polypes des différens organes, et traitement de chacun d'eux en particulier, 223 à 227. *Voy.* aussi l'article Anatomie pathologique, II, 314; Matrice, VIII, 625; Nasal, X, 487; et Oreille, XI, 167.
Polyphage. (*Pathol.*) *Voyez* Polyphagie, XII, 228.
Polyphagie. (*Pathol.*) XII, 228 à 230.
Polypharmacie. (*Mat. médic.*) XII, 230 à 232.
Polypharmaque. (*Mat. médic.*) XII, 232.
Polypier. (*Zool.*) XII, 232.
Polypiforme (Concrétion). (*Pathol.*) XII, 233.
Polypionie. (*Pathol.*) Synonyme d'obésité. *Voyez* ce dernier mot, XI, 51.
Polypiotie. (*Pathol.*) Synonyme de polypionie.
Polypode. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XII, 233.
Polypores. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XII, 233. *Voyez* aussi Nourriture, X, 692.
Polyposie. (*Pathol.*) XII, 233. *Voyez* aussi Polydipsie, 216.
Polysarcie. (*Pathol.*) Embonpoint excessif, XII, 233 et 234. *Voyez* aussi Corpulence, V, 145 à 148; Obésité, XI, 51.
Polysialie. (*Pathol.*) Excrétion excessive de salive. *Voyez* Ptyalisme, XII, 359; et Salivation, 664.
Polysomatie. (*Pathol.*) Volume considérable du corps, XII, 234.
Polytric. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XII, 234. *Voyez* aussi Capillaire rouge, IV, 370.
Polytrophie. XII, 234.
Polyurie. (*Pathol.*) Ecoulement très-abondant d'urine, XII, 234.
Polyurique. (*Pathol.*) XII, 234.
Poma (Joseph). (*Biogr. médic.*) XII, 234.
Pomacées (Famille des). (*Bot.*, *Mat. médic.*) XII, 234.
Pomambra. (*Pharm.*) XII, 234.
Pomaret (Eaux minérales de). XII, 234.
Pomis (David de). (*Biogr. médic.*) XII, 234 et 235.
Pomius (Joseph). (*Biogr. médic.*) *Voyez* Poma, XII, 234.
Pommade. (*Hyg.*, *Pharm.*) XII, 235 et 236. *Voyez* aussi Onguent, XI, 124; et Peau, 491.
— ammoniacale ou de Gondret. (*Pharm.*) *Voyez* Caustique de Gondret dans le *Supplément.*
Pomme. (*Hyg.*) *Voyez* Pommier, XII, 238.
— d'Adam. (*Anat.*, *Physiol.*) XII, 236.
— d'ambre. (*Pharm.*) *Voyez* Pomambra, XII, 234.
— d'amour. (*Hyg.*) Nom vulgaire de la tomate. *Voyez* Tomate, XIII, 271.
Pomme d'api. (*Hyg.*) *Voyez* Api (Pomme d'), III, 170.
— hémorroïdale. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Nom vulgaire du fruit du gui, XII, 236. *Voyez* ce dernier mot, VI, 777.
— de merveille. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Nom donné à une espèce de momordique, XII, 236.
— de pin. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Nom vulgaire des fruits des cones du pin, XII, 236.
— de raquette. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Nom vulgaire du fruit du cactier. *Voyez* ce dernier mot, IV, 226.
— de cannelle. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Nom vulgaire du fruit de l'*anona squamosa*, XII, 236.
— épineuse. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Nom vulgaire de la stramoine. *Voyez* Stramonium, XIII, 133.
— de terre. (*Hyg.*) XII, 336 à 238. *Voyez* aussi Nourriture, X, 725.
Pommelière. (*Art vétér.*, *Pathol.*) XII, 238.
Pommette. (*Anat.*) XII, 238.
Pommier. (*Bot.*, *Hyg.*) XII, 238 et 239. *Voyez* aussi Alimens, I, 811.
Pompe. (*Instrum. de chir.*) *Voyez* Noyés, XI, 11.
Pompholyx. (*Chim.*) XII, 238.
Pona (François). (*Biogr. médic.*) XII, 239.
Ponce de Santa-Cruz (Antoine). (*Biogr. médic.*) XII, 239.
Poncire. (*Hyg.*, *Mat. médic.*) Nom vulgaire du cédrat. *Voyez* ce dernier mot, IV, 528.
Ponction. (*Opér. chir.*) XII, 239 à 241.
Pongitive (Douleur). (*Pathol.*) XII, 241.
Pons (Eaux minérales de). XII, 241.
— (Jacques et Claude). (*Biogr. médic.*) XII, 241.
Pont-a-Mousson (Eaux minérales de). XII, 241 et 242.
— Audemer (Eaux minérales de). XII, 242.
— de Baret (Eaux minérales de). XII, 242.
— de Beauvoisin (Eaux minérales de). XII, 242.
— de Royans (Eaux minérales de). XII, 242.
— de Varole. (*Anat.*, *Phys.*) XII, 242.
— de Vesle (Eaux minérales de). XII, 242.
Pontanus (Jean et Jean-Isaac). (*Biogr. médic.*) XII, 242.
Pontons. (*Hyg. nav.*, *Hyg. publiq.*) Vieux vaisseaux démâtés, incapables de tenir la mer, et dans lesquels on enferme quelquefois des prisonniers de guerre, XII, 243. — Description de ces prisons flottantes, 243 à 245. — Parallèle entre les pontons espagnols et les pontons anglais, 245 à 247. — Causes des maladies qui affectent le plus ordinairement les prisonniers sur les pontons, 247 à 250.
Poplité. (*Anat.*) XII, 250.
Poponax. (*Mat. médic.*) *Voyez* Opoponax, XI, 161.
Populaire. (*Médec.*) XII, 251.
Populaires (Erreurs). XII, 251 à 259.
Population. (*Hyg. publiq.*) XII, 259. — Considérations générales sur les rapports des nourritures ou des substances avec la population. *Voy.* Nourriture, X, 675.
Populeum (Onguent). (*Pharm.*) Sa composition, XII, 259 et 260.
Poracé. (*Pathol.*) *Voyez* Porracé, XII, 261.
Porc. (*Zool.*, *Hyg.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Cochon, V, 12 à 15.
Porcelaine. (*Pathol.*) Espèce particulière d'exanthème, XII, 260.
Pore. (*Anat.*, *Physiol.*) XII, 260.
Pores. XII, 260.
Poreux. Qui a des pores, XII, 261.
Pornic (Eaux minérales de). XII, 261.
Porocèle. (*Pathol. chir.*) Sorte de hernie, XII, 261.
Poromphale. (*Pathol. chir.*) XII, 261.
Porosité. (*Phys.*) Qualité des corps poreux, XII, 261.
Porotique. (*Thérap.*) XII, 261.
Porphyre. (*Biogr. médic.*) *Voyez* l'article Hygiène, VII, 407.

Porracé, ée. (*Pathol.*) XII, 261.
Porrigineux. (*Pathol.*) XII, 262.
Porrigo. (*Pathol.*) XII, 262.
Porta (Jean-Baptiste). (*Biogr. médic.*) XII, 262.
Porte (Veine porte). (*Anat.*, *Physiol.*) XII, 262.
— aiguille. (*Instr. de chir.*) Instrument destiné à saisir exactement les aiguilles dont on fait usage pour les opérations chirurgicales, XII, 262.
— attelle. (*Band. et App.*) Morceau de bois ou de latte qui sert à rouler les attelles, XII, 262.
— bougie. (*Instr. de chir.*) Sorte de canule en argent, XII, 262.
— feuille. (*Anat.*) Nom vulgaire du muscle sous-scapulaire, XII, 262.
— mèche. (*Instr. de chir.*) Espèce de stylet terminé par un bouton plat, XII, 262.
— noix. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Grand arbre de l'Amérique méridionale. *Voyez* Caryocar, IV, 438.
— pierre infernale. (*Instr. de chir.*) XII, 262.
— sucre. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Algue, I, 673.
— sonde. (*Instr. de chir.*) XII, 262.
— voix. (*Phys.*) XII, 263.
Portes (Éminences). (*Anat.*) XII, 262.
Porto. (Antoine). (*Biogr. médic.*) XII, 263.
Portulacées (Famille des). (*Bot.*, *Mat. médic.*) XII, 263. *Voyez* aussi Nourriture, X, 698.
Portzius (Jean-David). (*Biogr. médic.*) XII, 263.
Porzio (Luc-Antoine). (*Biogr. médic.*) XII, 263 et 264.
Posca. (*Hyg.*) XII, 264. *Voyez* aussi Oxycrat, XI, 259.
Posologie. (*Mat. médic.*, *Thérap.*) XII, 264. *Voyez* aussi Formule, VI, 461; Mesures, X, 24; et Poids, XII, 183.
Posset. (*Mat. médic.*) XII, 264.
Possire. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XII, 264.
Posthite. (*Pathol.*) Inflammation du prépuce, XII, 264.
Posthius (Jean). (*Biogr. médic.*) XII, 264 et 265.
Posthoncie. (*Pathol. chir.*) Tuméfaction du prépuce, XII, 265.
Potable. (*Hyg.*) XII, 265. *Voyez* aussi Eau, V, 608; et Nourriture, X, 743.
Potage. (*Hyg.*) XII, 265.
Potasse. (*Chim.*, *Mat. médic.*) XII, 265 à 269. — De la potasse à la chaux en particulier, 265. — Manière de reconnoître un empoisonnement occasionné par la potasse, 266 et 267. — Des sels de potasse et de l'*hydriodate de potasse en particulier*, 267 à 269. *Voyez* aussi Réactif, XII, 464 à 466; et Sel, 755.
Potassium. (*Chim.*, *Mat. médic.*) XII, 268. *Voyez* aussi Réactif, 466.
Potée d'étain. (*Chim.*, *Mat. médic.*) XII, 269.
Potelée. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Un des noms vulgaires de la jusquiame. *Voyez* ce dernier mot, VII, 270.
Potentiel, elle. (*Thérap.*) XII, 270. *Voyez* aussi l'article Cautère, IV, 521 à 526.
Potentille. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XII, 270. *Voyez* aussi Argentine, III, 248.
Poterie (Pierre de la). (*Biogr. médic.*) XII, 270.
— (Anti-hectique de la) (*Pharm.*) *Voy.* Anti-hectique, III, 73.
Potion. (*Pharm.*, *Mat. médic.*) XII, 270.
Potiron. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément*.
Pott (Percival). (*Biogr. médic.*) XII, 270 à 271.
— (Maladie vertébrale de). (*Pathol.*) *Voyez* l'article Anatomie pathologique, II, 270.
Pou. (*Entomol.*) XII, 271. *Voyez* aussi Insectes, VII, 653; et Phthiriasis, XI, 741.
Pouce. (*Anat.*) XII, 271.
Pouches. (*Art vétér.*, *Pathol.*) *Voyez* Aphthes, III, 167.
Poudre. (*Pharm.*) XII, 271 et 272.
Poudre des Chartreux. (*Pharm.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Kermès minéral, VIII, 12 à 18.
— de cornachine. (*Pharm.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Cornachine (Poudre de), V, 129 et 130.
— de Guttète. (*Pharm.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Guttète (Poudre de), VI, 779 et 780.
— d'Helvétius. (*Pharm.*, *Mat. médic.*) *Voy.* Helvétius, VII, 102.
— tempérante de Stahl. (*Mat. médic.*) *Voyez* Tempérant, XIII, 224.
Pougues (Eaux minérales de). XII, 272.
Pouillon (Eaux minérales de). XII, 272.
Poulain. (*Pathol.*) Nom vulgaire du bubon syphilitique inguinal, XII, 273.
— (*Art vétér.*) *Voyez* Haras, VII, 55 à 60.
Poule d'or. (*Hyg.*, *Ornithol.*) *Voyez* Kinki, VIII, 21.
Poulet. (*Hyg.*, *Ornithol.*) XII, 273.
Poulie. (*Physiq.*) XII, 273 et 274.
Pouliot. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XII, 274.
Pouls. (*Pathol.*) Battement que fait sentir une artère, dans l'état de vie, au doigt qui la touche, XII, 274. — Divisions principales du pouls, 276 à 278. — Influences que les agens thérapeutiques peuvent avoir sur le pouls, 278 et 279. *Voyez* aussi Séméiotique, XIII, 11.
Poumons (Maladies des). (*Pathol.*) Considérations générales sur la structure, la vitalité et les fonctions des poumons, XII, 280 et 281. — Sur quelques-unes de leurs principales maladies, 281 à 291. *Voyez* aussi l'article Anatomie pathologique, II, 275 à 291; et le mot Œdème (œdème des poumons), XI, 95.
Poupart (François). (*Biogr. médic.*) XII, 291.
— ligament de. (*Anat.*) XII, 292.
Pouppé Desportes (Jean-Baptiste). (*Biogr. médic.*) XII, 292.
Pourceau domestique. (*Zool.*, *Mat. médic.*, *Hyg.*) *Voy.* Cochon, V, 12 à 15.
Pourpier. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XII, 292.
— de mer. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Arroche, III, 304.
Pourpre. (*Pathol.*) XII, 292.
Pourpre de Cassius. (*Chim.*, *Mat. médic.*) XII, 292.
Pourprée (Fièvre). (*Pathol.*) Synonyme de fièvre miliaire, suivant Frédéric Hoffmann. *Voyez* Miliaire, X, 113 à 120.
Pourrain (Eaux minérales de). XII, 292.
Pourriture épidémique. (*Art vétér.*) Maladie fort dangereuse et très-commune parmi les bêtes à laine. *Voyez* l'article Anatomie pathologique des animaux, II, 563.
— d'hôpital. (*Pathol.*) XII, 293 à 295.
Pousse. (*Art vétér.*, *Pathol.*) Asthme du cheval, XII, 295.
Poussière séminale. (*Pathol.*) Terme de botanique. *Voy.* Pollen, XII, 212.
Poussif. (*Art vétér.*, *Pathol.*) Qui est atteint de la pousse, XII, 295.
Pousso r. (*Instr. de chir.*) XII, 295.
Poust. (*Mat. médic.*) XII, 295.
Pouteau (Claude). (*Biogr. médic.*) XII, 295 et 296.
Pozello (Eaux minérales de). XII, 296.
Pozzi (Joseph-Hippolyte et Jules). (*Biogr. médic.*) XII, 296.
Prædapalia (Léonard). (*Biogr. médic.*) *Voyez* Bertapalia, III, 697.
Prairies artificielles. (*Art vétér.*, *Hyg.*) *Voyez* Alimens, I, 827.
Pratelles. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XII, 296. *Voyez* Nourriture, X, 693.
Pratique. (*Thérap.*) Ce qu'on doit entendre par *pratique médicale* et *médecine pratique*, XII, 296 et 297.
Précaution (Remèdes de). (*Thérap.*) *Voyez* Remèdes de précaution, XII, 496.
Préchac (Eaux minérales de). XII, 297.

Précipité. (*Chim.*, *Mat. médic.*) XII, 297 et 298. *Voy.* aussi Réactif, 464.
Précoce. XII, 298.
Précordial, le. (*Anat.*) XII, 298.
Précurseur. (*Pathol.*) XII, 298. *Voyez* aussi Prodrome, 315; et Signes, XIII, 52.
Prédisposant, te. (*Pathol.*) XII, 298.
Predisposition. (*Pathol.*) XII, 298.
Prédorsal. (*Anat.*) Qui est situé au-devant du dos, XII, 298.
Prédorso-atloïdien, cervical. (*Anat.*)
Préhension (des alimens). XII, 298.
Prèle. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XII, 298.
— ou Presle (Eaux minérales de). XII, 298.
Prélombaire. (*Anat.*) XII, 299.
Prélombo-pubien. (*Anat.*) — sus-pubien. (*Anat.*) — trochantin. (*Anat.*) — trochantinien. (*Anat.*) } Noms des muscles grand et petit psoas, XII, 299.
— thoracique (Veine). (*Anat.*) Synonyme de veine azygos, suivant Chaussier, XII, 299.
Prélude. *Voyez* Prodrome, XII, 315.
Prémeau (Eaux minérales de). XII, 299.
Prénotion. (*Pathol.*) Synonyme de pronostic. *Voyez* ce dernier mot, XII, 334.
Préparate. (*Anat.*) Veine médiane du front, XII, 299.
Préparation. Ce qu'on doit entendre par les mots *préparations anatomiques*, *chimiques*, *pharmaceutiques*, XII, 299.
Prépuce. (*Anat.*) XII, 299 et 300. *Voyez* aussi Anatomie pathologique, II, 472 à 476; et Pénis, XI, 515.
Prés artificiels. (*Art vétér.*, *Hyg.*) *Voyez* Alimens, I, 830.
— naturels. (*Art vétér.*, *Hyg.*) *Voyez* Alimens, I, 827.
Presbyope. (*Pathol.*) *Voyez* Presbyte, XII, 300.
Presbyopie. (*Pathol.*) Synonyme de presbytie. *Voyez* ce mot, XII, 300.
Presbyte. (*Pathol.*) Qui est affecté de presbytie. *Voyez* ce dernier mot, XII, 300.
Presbytie. (*Pathol.*) XII, 300 et 301. *Voyez* aussi Lunette, VIII, 211; et Vue longue, XIII, 540.
Préservatif. (*Thérap.*) Remède ou agent de conservation qui, employé à propos, peut nous garantir des maladies, XII, 301. — Considérations générales sur la médecine dite *préservative*, 302 et 303. — Des préservatifs qui agissent sur l'imagination, 303. — Des préservatifs physiques et mécaniques, *ibid.* — Des préservatifs chimiques, 303 et 304. — Des préservatifs propres à détruire la disposition organique spécifique à contracter certaines maladies, 304. *Voyez* aussi Prophylactique, XII, 336.
Presle (Eaux minérales de). *Voyez* Prêle, XII, 298.
Prespinal, le. (*Anat.*) XII, 301.
Presse-artère. (*Instr. de chir.*) XII, 304.
— urètre. (*Instr. de chir.*) XII, 304.
Pression abdominale. (*Séméiotiq.*) XII, 306. *Voyez* aussi Stéthoscope, XIII, 123.
— atmosphérique. (*Physiq.*) XII, 304 à 306.
Pressoir d'Hérophile. (*Anat.*) XII, 306.
Pressura. (*Anat.*) Espèce de panaris, XII, 306. *Voyez* Tourniole, XIII, 284.
Preste (Eaux minérales de). XII, 306 et 307.
Presure. (*Chim.*) XII, 307.
Prétibial. (*Anat.*) XII, 307.
Prétibio-digital. (*Anat.*) XII, 307.
— sus-phalangétaire. (*Anat.*) XII, 307.
Priapisme. (*Pathol.*) XII, 307 à 308.
Primerose (Jacques). (*Biogr. médic.*) XII, 309.
Primevère. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XII, 309.
Primipare. (*Accouch.*) XII, 309.
Primi-parité. (*Accouch.*) XII, 309.
Primi-sternal. (*Anat.*) XII, 309.
Primulacées (Famille des). (*Bot.*, *Mat. médic.*) XII, 309.
Principe vital. (*Physiol.*) XII, 309 et 310.
Principes immédiats. (*Chim.*) XII, 310.
— des animaux. (*Chim.*) XII, 310. *Voyez* aussi Nourriture, X, 716 à 719.
Pringle (Jean). (*Biogr. médic.*) XII, 310 à 313.
Printemps. (*Hyg.*) *Voyez* Année médicale, III, 34.
Prismatique. (*Physiq.*) XII, 313.
Prisme. (*Physiq.*) XII, 313.
Prisonniers. (*Hyg. publiq.*) *Voyez* Prison dans le *Supplément.*
Prisons. (*Hyg. publiq.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément*; et Hygiène, VIII, 392.
Privas (Eaux minérales de). XII, 313.
Procatarctique. (*Pathol.*) XII, 313.
Procédé. XII, 313 et 314.
Procès. (*Anat.*) Des *procès ciliaires* en particulier, XII, 314.
Prochain. XII, 314.
Procidence. (*Pathol. chir.*) XII, 314. *Voyez* aussi Prolapsus, 327.
Procope-Couteau. (*Biogr. médic.*) XII, 314. *Voy.* aussi Couteau (Procope), V, 270 et 271.
Proctagre. (*Pathol.*) XII, 314.
Proctalgie. (*Pathol.*) Douleur de l'anus, XII, 314 et 315.
Proctite, Proctitis. (*Pathol.*) XII, 315.
Proctocèle. (*Pathol.*) XII, 315.
Proctoncie. (*Pathol. chir.*) Gonflement de l'anus, XII, 315.
Proctoptose. (*Pathol. chir.*) Chute de l'intestin rectum à travers l'anus. *Voyez* Anatomie pathologique, II, 381; Fondement, VI, 449; et Prolapsus, XII, 328.
Proctorrhagie. (*Pathol. chir.*) XII, 315.
Proctorrhée. (*Pathol.*) XII, 315.
Proctose. (*Pathol.*) Synonyme de proctoptose. *Voy.* Prolapsus, XII, 328.
Prodrome. (*Pathol.*) XII, 315 et 316.
Productions. (*Anat.*, *Pathol.*) XII, 316. — Ce qu'on doit entendre par productions composées et par productions organiques, 316 et 317.
Produits. XII, 317.
— des animaux et des végétaux. *Voyez* Principes immédiats, XII, 310.
Proégumène. (*Pathol*) Synonyme de prédisposant. *Voyez* ce dernier mot, XII, 298.
Proéminent. (*Anat.*) XII, 317.
Profectus (Jacques). (*Biogr. médic.*) XII, 317.
Professions. (*Hyg. publiq.*) *Voyez*, pour ce qui a rapport aux dangers et à l'insalubrité de certaines professions, les articles Artisans (Maladies des), III, 313 à 317; et Métiers, X, 62 à 75.
Profond. (*Anat.*) XII, 317.
Prognostic. (*Pathol.*) *Voyez* Pronostic, XII, 334.
Progression. (*Physiol.*) Mouvement par lequel l'animal et l'homme en particulier se transporte d'un lieu dans un autre, XII, 318. — De la marche, 318 et 319. — *Mouvemens et mécanisme de la marche.* Mouvemens des membres inférieurs en particulier, 319. — Mouvemens du tronc dans la marche, 319 et 320. — Mouvemens des membres supérieurs dans la marche, 320 et 321. — Mouvemens partiels de la marche, 321. — *Phénomènes de station et d'équilibre pendant la marche*, ibid. — *Des diverses espèces de marche*, 321 à 323. — *Différences de la marche suivant les âges*, 323. — Du saut, *ibid.* — Mouvemens du saut, 323 et 324. — *Mécanisme du saut*, 324 à 326. — Mécanisme des mouvemens du saut, 324. — Mécanisme de la projection

du saut, 325. — Mouvemens partiels du saut, *ibid.* — De la course, 325 et 326. — *Mouvemens de la course.* Mouvemens des membres inférieurs. = du tronc. = des membres supérieurs. = partiels de la course, 326. — Equilibre de la course, *ibid.* — Des diverses espèces de courses. *Influences qui modifient la progression de l'homme sur le sol*, 327. — De la natation. Phénomènes de contiguïté des divers modes de progression, *ibid.*

Prolapsus. (*Pathol. chir.*) Chute de divers organes, XII, 327 à 330. *Voyez* aussi Chute, IV, 843 et suiv.; et Procidence, XII, 314.

Proleptique. (*Pathol.*) XII, 330. *Voyez* aussi Subintrante, XIII, 148.

Prolifique. (*Physiol.*, *Thérap.*) XII, 330. *Voyez* aussi Amour physique, II, 166; et Aphrodisiaques, III, 158.

Prolongement. (*Anat.*) XII, 330.

Pronateur. (*Anat.*) XII, 330.

Pronation. (*Physiol.*) XII, 330 et 331.

Prononciation. (*Physiol.*) XII, 331 à 334.

Pronostic. (*Pathol. génér.*) XII, 334 à 336.

Propagation. (*Physiol.*, *Pathol.*) XII, 336.

Propathie. (*Pathol.*) XII, 336.

Prophylactique. (*Hyg.*, *Thérap.*) XII, 336 et 337.

Prophylaxie. (*Thérap.*) Traitement préservatif. *Voyez* Prophylactique, XII, 336.

Prophyse. (*Anat.*, *Pathol.*) XII, 337.

Propolis. (*Mat. médic.*) XII, 337.

Propriété (Elixir de). (*Mat. médic.*) Sorte d'elixir, XII, 337.

Propriétés. (*Physiol.*) Véritable signification de ce mot en physiologie, XII, 337 à 339. — Ce qu'on entend par *propriétés chimiques* et *propriétés physiques*, 339.

Proptome. (*Pathol.*) Synonyme de proptose. *Voyez* ce dernier mot, XII, 339 et 340.

Proptose. (*Pathol.*) XII, 339 et 340. *Voyez* aussi Ophthalmie, XI, 143.

Proscarabé. (*Entomol.*) XII, 340. *Voyez* aussi Méloe, IX, 617.

Prosecteur. (*Anat.*) XII, 340.

Prosimus (Jean-Dominique). (*Biogr. médic.*) XII, 340.

Prosopalgie. (*Pathol.*) Douleur de la face, XII, 340. *Voyez* aussi Névralgie, X, 588.

Prosopose. (*Anat.*, *Physiol.*) XII, 340.

Prosphyse. (*Anat.*, *Pathol.*) *Voy.* Prophyse, XII, 337.

Prostatalgie. (*Pathol.*) XII, 340.

Prostate (Glande). (*Anat.*, *Physiol.*) XII, 340 et 341. *Voyez* aussi l'article Anatomie pathologique, II, 475 et suiv.

Prostatique. (*Anat.*, *Physiol.*) XII, 341. *Voyez* aussi Prostate, 340.

Prostatite. (*Pathol.*) XII, 341.

Prostatocèle. (*Pathol.*) XII, 341.

Prostatoncié. (*Pathol.*) XII, 341.

Prostration. (*Pathol.*) XII, 341 à 343.

Protéacées (Famille des). (*Bot.*, *Mat. médic.*) XII, 343.

Prothèse. (*Chir.*) XII, 343.

Protogale. (*Physiol.*) XII, 343.

Proto-médecin. (*Hist. de la méd.*) Premier médecin, XII, 343.

— médicat. (*Hist. de la méd.*) Charge de premier médecin, XII, 343.

Protopathie. (*Pathol.*) XII, 343.

Protopathique. (*Pathol.*) Synonyme de primitif, XII, 343.

Protopsis. (*Pathol.*) XII, 344.

Protoxyde. (*Chim.*) XII, 344.

Protubérance. (*Anat.*) XII, 344.

Provanchères (Siméon de). (*Biogr. médic.*) XII, 344.

Provenzali (Jérôme). (*Biogr. médic.*) XII, 344 et 345.

Provins (Eaux minérales de). XII, 345.

Provocatoires (Jours). (*Pathol.*) XII, 345.

Prune. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Alimens, I, 810; et Prunier, XII, 346.

Pruneau. (*Hyg.*) XII, 345. *Voyez* aussi Alimens, I, 810; et Prunier, XII, 346.

Prunelle. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Fruit du prunier épineux, XII, 345. *Voyez* aussi Acacia d'Allemagne, I, 48.

— (*Anat.*, *Physiol.*) Nom vulgaire de l'ouverture dont l'iris est percée. *Voyez* Pupille, XII, 373.

— sel de (*Pharm.*) Mélange de nitrate et de sulfate de potasse, XII, 345.

Prunellier. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XII, 346. *Voy.* aussi Acacia d'Allemagne, I, 48.

Prunier. (*Hyg.*, *Mat. médic.*) Arbre de la famille des Rosacées, XII, 346.

— épineux. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Prunellier, XII, 346.

— sauvage. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Prunellier.

Prurigineux. (*Pathol.*) XII, 346.

Prurigo. (*Pathol.*) XII, 346 à 348.

Prurit. (*Pathol.*) Démangeaison très-vive, XII, 348. *Voyez* aussi Démangeaison, V, 362; et Matrice, VIII, 632.

Prussiate. (*Chim.*) XII, 348.

Prussique (Acide). XII, 348 à 351. *Voyez* aussi Réactif, 467.

Psammisme. (*Thérap.*) Traitement de l'hydropisie par le bain de sable, XII, 351.

Psellisme. (*Pathol.*) XII, 351.

Pseudarthrose. (*Pathol.*) Fausse articulation, XII, 351.

Pseudo-asthme. (*Pathol.*) XII, 351.

Pseudo-blepsie. (*Pathol.*) XII, 351.

Pseudo-coie. (*Pathol.*) Ouïe fausse, XII, 351.

Pseudo-cyécie. (*Pathol.*) Fausse grossesse, XII, 351.

Pseudo-haphie. (*Pathol.*) Hallucination du sens du toucher, XII, 351.

Pseudo-hydropisie. (*Pathol.*) Fausse hydropisie, XII, 351.

Pseudophrésie. (*Pathol.*) Hallucination du sens de l'odorat, XII, 352.

Pseudo-rasie. (*Pathol.*) Hallucination du sens de la vue, XII, 352.

Pseudo-rexie. (*Pathol.*) Faux appétit, XII, 352.

Psilaphie. (*Hyg.*) *Voyez* Massage, VIII, 522.

Psilose. *Voyez* Ptilose, XII, 359.

Psilothre. (*Hyg.*) Synonyme de dépilatoire, XII, 352. *Voyez* ce dernier mot, V, 384.

Psittacion. (*Pharm.*) Emplâtre résolutif ou collyre, XII, 352.

Psoas. (*Anat.*) XII, 352.

Psoite. (*Pathol.*) XII, 352.

Psora. (*Pathol.*) Synonyme de gale. *Voyez* ce dernier mot, VI, 549.

Psoralier. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XII, 352 et 353.

Psoriasie. (*Pathol.*) XII, 353.

Psoride pustuleuse. (*Pathol.*) *Voyez* Psoriasie, XII, 353.

Psoriforme. (*Pathol.*) XII, 353.

Psorique. (*Pathol.*) XII, 353.

Psorophthalmie. (*Pathol.*) XII, 353.

Psychagogique. (*Thérap.*) XII, 353.

Psychologie. (*Physiol.*) XII, 353 à 357.

Psychomètre. (*Physiq.*) XII, 357.

Psychtique. (*Thérap.*) XII, 357.

Psydracie. (*Pathol.*) XII, 357.

Psylles. (*Hist. de la méd.*) XII, 357. *Voyez* aussi Succion, XIII, 151.

Psyllion. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XII, 357. *Voyez* aussi Herbe aux puces, VII, 154.

Ptarmique. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Nom vulgaire de l'a-

chillée sternutatoire, XII, 357. *Voyez* aussi Errhines, V, 84 et 85; et Herbe a éternuer, VII, 152.
Ptarmique. (*Thérap.*) Synonyme de sternutatoire, XII, 357. *Voy.* Errhines, VI, 84 et 85.
Ptéride. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XII, 357. *Voyez* aussi Fougère, VI, 480.
Ptérocarpe. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XII, 357.
Ptérygion. (*Pathol.*) Excroissance variqueuse de la conjonctive, XII, 358. *Voyez* aussi Ophthalmie, IX, 143; Orgeolet, 198; et Paupière, X, 466.
Ptérigo-anguli-maxillaire, Ptérigo-collimaxillaire, Ptérygo-palatin, etc. (*Anat.*) XII, 358. *Voy.* ces différens mots sous la rubrique Pterygo dans le *Dictionnaire d'Anatomie* de cette Encyclopédie.
Ptérygoide. (*Anat.*) XII, 358.
Ptérygoidien. (*Anat.*) XII, 358.
Ptérygome. (*Pathol.*) XII, 359.
Ptérystaphylin. (*Anat.*) Abréviation du mot ptérygostaphylin. *Voyez* ce dernier mot, XII, 358.
Ptilose. (*Pathol.*) Maladie des paupières, XII, 359.
Ptisane. (*Pharm.*) XII, 359. *Voyez* aussi Tisane, XIII, 263.
Ptyalagogue. (*Thérap.*) XII, 359. *Voyez* Sialagogue, XIII, 48.
Ptyalisme. (*Pathol.*) Synonyme de salivation, XII, 359. *Voyez* aussi Salivation, 664.
Ptysmagogue. (*Thérap.*) XII, 359.
Puanteur. (*Pathol.*) XII, 359.
Pubère. (*Physiol.*) Qui est parvenu à l'âge de la puberté, XII, 359. *Voyez* Puberté, *ibid.*
Puberté. (*Physiol.*) XII, 359 à 364.]
Pubescence. (*Physiol.*) XII, 364.
Pubescent. (*Physiol.*) XII, 364.
Pubien. (*Anat.*) XII, 364.
Pubio-coccygien. (*Anat.*) *Pubio fémoral, ombilical*, etc., XII, 364. *Voyez* ces différens mots sous la rubrique Pubio dans le *Dictionnaire d'Anatomie* de cette Encyclopédie.
Pubis. (*Anat.*) XII, 364. — De son *écartement* en particulier. *Voyez* Ecartement, V, 672 à 675.
Puces. (*Entomol.*) *Voyez* aussi Insectes, VII, 653.
Pudendagre. (*Pathol.*) XII, 364.
Pudendum. (*Anat.*) XII, 364.
Puechlaumet (Eaux minérales de). *Voyoz* Pechlaumet, XI, 494.
Puerpérale (Fièvre). (*Pahol.*) XII, 364 et 365. *Voyez* aussi l'article Anatomie pathologique, II, 531; et Lait, VIII, 240.
Puissance. (*Physiq.*) XII, 365.
Pujol (Alexis). (*Biogr. médic.*) XII, 365 et 366.
Pulicaire. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XII, 366.
— (Maladie). (*Pathol.*) XII, 366.
Pulmo-aortique. (*Anat.*, *Physiq.*) XII, 366.
Pulmonaire. (*Anat.*) Qui a rapport au poumon XII, 366.
— catarrhe. (*Pathol.*) XII, 366 et 367. Du catarrhe pulmonaire *aigu* en particulier, 367 et 368. — Du catarrhe pulmonaire *chronique*, 368 et 369. — Du catarrhe *pituiteux*, *sec*, 369. — Du catarrhe *suffocant*, 369 et 370. — Du catarrhe *compliqué*, 370.
— (*Bot.*, *Mat. médic.*) XII, 370.
— de chêne. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XII, 370. *Voyez* aussi Hépatique des bois, VII, 140.
Pulmonie. (*Pathol.*) XII, 371.
Pulmonique. (*Pathol.*) XII, 371.
Pulpation. (*Pharm.*) XII, 371.
Pulpe. (*Pharm.*, *Anat. et Physiol.*) XII, 371.
Pulpeux. XII, 371.
Pulpoire. (*Pharm.*) Sorte de spatulee n bois, XII, 371.
Pulque. (*Hyg.*) XII, 371.
Pulsatif, ive. (*Pathol.*) XII, 371.
Pulsatille. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XII, 371.
Pulsation. (*Physiol. et Pathol.*) XII, 372 et 372.
Pulsiloge. (*Pathol.*) XII, 372.
Pulsimancie. (*Hist. de la médec.*) XII, 372.
Pulsimètre. (*Physiq.*) Synonyme de pulsiloge. *Voyez* ce dernier mot, XII, 372.
Pultacé, ée. (*Pathol.*) XII, 372.
Pulvérisation. (*Pharm.*) XII, 372.
Pulvérulent. (*Pharm. et Pathol.*) XII, 372.
Punais. (*Pathol.*) XII, 372. *Voyez* aussi Nasal, X, 487; et Ozène, XI, 262.
Punaise. (*Entomol.*) *Voyez* Insectes, VII, 653.
Punaisie. (*Pathol.*) XII, 372.
Punctum saliens. (*Anat.*) XII, 372.
Puogénie. (*Pathol.*) *Voyez* Pyogénie, XII, 390.
Puoturie. (*Pathol.*) *Voyez* Pissement de pus, XII, 102; et Pyurie, 403.
Pupillaire. (*Anat.*) XII, 372 et 373.
Pupille. (*Anat.*) XII, 373.
Pupu. (*Ornithol.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Huppe, VII, 299.
Purgatifs. (*Mat. médic.*, *Thérap.*) XII, 373 et 374. *Voy.* aussi l'article Anatomie pathologique, II, 462.
Purgation. (*Thérap.*) XII, 376 à 379.
Purge. (*Hyg. publ.*) Désinfection des hommes ou des choses que l'on fait séjourner dans les lazarets, XII, 379. *Voyez* aussi Lazaret, VIII, 86; et Peste, XI, 611.
Puriforme. (*Pathol.*) XII, 379.
Purpurate. (*Chim.*) XII, 379.
Purpurique (Acide). (*Chim.*) XII, 379.
Purulence. (*Pathol.*) XII, 379.
Purulent. (*Pathol.*) XII, 379.
Pus. (*Pathol.*) Nom donné au produit de la suppuration, XII, 379 et 380. *Voyez* aussi l'article Anatomie pathologique, II, 288; Pissement de pus, XII, 102; et Pyogénie, 390.
Puscla (Eaux minérales de). XII, 380.
Pustule. (*Pathol.*) XII, 380.
— maligne. (*Pathol.*) Phlegmasie gangréneuse de la peau et des membranes muqueuses, contagieuse et particulière à l'homme, XII, 380. — Causes, siége, description, 380 et 381. — Phénomènes locaux ou d'irritation, 381 et 382. — Phénomènes généraux ou d'absorption. Durée, 382. — Variétés, 382 à 384. — Diagnostic. Pronostic, 384 et 385. — Traitement, 385 à 387. *Voyez* aussi Anthrax, III, 51 et suiv.
Pustules vénériennes. (*Pathol.*) *Voyez* Syphilis, XIII, 192.
Pustuleux. (*Pathol.*) XII, 387.
Putiet. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XII, 387.
Putput. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Huppe, VII, 299.
Putréfaction. XII, 387 à 389.
Putride. (*Pathol.*) XII, 389. *Voyez* aussi Fièvre, VI, 380; et Putridité, 389.
Putridité. (*Pathol.*) XII, 389.
Putrilage. (*Pathol.*) XII, 389.
Puzos (Nicolas). (*Biogr. médic.*) XII, 389 et 390.
Pycnotique. (*Thérap.*) XII, 390.
Pylophagie. (*Pathol.*) XII, 390.
Pylore. (*Anat.*, *Physiol*) XII, 390.
Pylorique. (*Anat.*) XII, 390.
Pylose. (*Anat.*, *Phys.*) XII, 390.
Pyocélie. (*Pathol.*) XII, 390.
Pyochézie. (*Pathol.*) Diarrhée purulente, XII, 390.
Pyocyste. (*Pathol.*) Vomique purulente, XII, 390.
Pyogénie. (*Physiol.*, *Pathol.*) XII, 390 à 393.
Pyomètre. (*Pathol.*) Collection de pus dans la matrice, XII, 393.
Pyophthalmie. (*Pathol*). Synonyme d'hypopion. *Voyez* ce mot dans le *Dictionnaire d'Anatomie*.
Pyoptysie. (*Pathol.*) Crachement de pus, XII, 393.
Pyorrhagie. (*Pathol.*) Ecoulement de pus, XII, 393.

PYORRHÉE. (*Pathol.*) Synonyme de pyorrhagie, XII, 393.
PYOTHORAX. (*Pathol.*) Synonyme d'empyème, XII, 393.
PYOULQUE. (*Instr. de chir.*) *Voyez* PYULQUE, XII, 403.
PYRACANTHE. (*Bot., Mat. médic.*) Espèce de néflier, XII, 393.
PYRAMIDAL, ALE. (*Anat.*) XII, 393.
PYRAMIDE. (*Anat.*) XII, 393.
— (*Instr. de chir.*) XII, 393.
PYRAMIDES POSTÉRIEURES. (*Anat., Physiol.*) XII, 394.
PYRÉNACÉES. (*Bot., Mat. médic.*) XII, 394.
PYRÉNOÏDE. (*Anat.*) XII, 394.
PYRÈTHRE. (*Bot., Mat. médic.*) XII, 394.
PYRÉTIQUE. (*Pathol.*) XII, 394.
PYRÉTOLOGIE. (*Pathol.*) XII, 394 à 397.
PYRÉTOLOGISTE. XII, 397.
PYREXIE. (*Pathol.*) XII, 397.
PYRIFORME. (*Anat.*) XII, 397.
PYRITE. (*Chim.*) XII, 398.
PYRITEUX. (*Chim.*) XII, 398.
PYRMONT (Eaux minérales de). XII, 398.
PYROLE. (*Bot., Mat. médic.*) XII, 399.
PYROLIGNEUX (Acide). (*Chim.*) XII, 399.
PYROLOGIE. (*Pathol.*) XII, 399.
PYROMALATE. (*Chim.*) XII, 399.
PYROMALIQUE (Acide). (*Chim.*) XII, 399.
PYROMÈTRE. (*Physiq.*) XII, 399 et 400.
PYROMÉTRIE. (*Physiq.*) *Voyez* PYROMÈTRE, XII, 399.
PYROMUCATE. (*Chim.*) XII, 400.
PYROMUCIQUE (Acide). (*Chim.*) XII, 400.
PYROMUQUEUX (Acide). (*Chim.*) *Voyez* PYROMUCIQUE.
PYRONOMIE. (*Chim.*) XII, 400.
PYROPHAGE. XII, 400.
PYROPHORE. (*Chim.*) XII, 400.
PYROSÉBACIQUE (Acide). (*Chim.*) XII, 400.
PYROSÉBATE (*Chim.*) XII, 400.
PYROSIS. (*Pathol.*) XII, 400 à 402.
PYROSORBIQUE. (Acide). (*Chim.*) XII, 402.
PYROTARTARIQUE (Acide). (*Chim.*) XII, 402.
PYROTARTRATE. (*Chim.*) XII, 402.
PYROTECHNIE CHIRURGICALE. (*Chir.*) XII, 403. *Voyez* aussi ADUSTION, I, 201 à 229; FEU, VI, 350 et suiv.; et MOXA, X, 378.
PYROTIQUE. (*Mat. médic.*) XII, 403.
PYRO-URATE. (*Chim.*) XII, 403.
PYRO-URIQUE (Acide). (*Chim.*) XII, 403.
PYTHIOCAMPE. (*Entomol., Mat. médic.*) XII, 403.
PYULQUE. (*Chir.*) XII, 403.
PYURIE. (*Pathol.*) *Voyez* PISSEMENT DE PUS, XII, 102.

Q

Q. (*Art de form.*) Abréviation du mot *quantité* dans les formules, XII, 404.
Q. S. (*Art. de form.*) Signes abréviateurs des mots *quantité suffisantes*, XII, 404.
QUABÈBES. (*Bot., Mat. médic.*) *Voyez* CUBÈBES, V, 240 et 241; et POIVRE, XII, 201.
QUADRIGA. (*Chir., Band. et App.*) XII, 404.
QUADRIJUMEAUX. (*Anat., Physiol.*) XII, 404.
QUALITÉ. (*Physiq.*) XII, 404.
QUAMOCLIT. (*Bot., Mat. médic.*) XII, 404.
QUARANTAINE. (*Hyg. nav. et pub.*) XII, 404 à 407. *Voy.* aussi LAZARET, VIII, 86; et PESTE, XI, 609 et 610.
QUARIN (Joseph). (*Biogr. médic.*) XII, 407 et 408.
QUARTE (Fièvre). (*Pathol.*) XII, 408 et 409. *Voyez* aussi ACCÈS, I, 57 à 59.
QUARTIER. (*Art. vétér., Anat.*) XII, 409. *Voyez* aussi AMMORCER, II, 160; et CHEVAL, IV, 735.
QUARTI-STERNAL. (*Anat.*) XI, 410.
QUASS. (*Hyg.*) XII, 410. *Voyez* aussi DRÈCHE, V, 533.
QUASSIA et QUASSIER. (*Bot., Mat. médic.*) XII, 410.
QUASSINE. (*Chim. végét.*) XII, 410.
QUATELÉ. (*Bot., Mat. médic.*) XII, 410.
QUELLMALTZ (Samuel-Théodore). (*Biogr. médic.*) XII, 410.
QUERCETANUS. (*Biogr. médic.*) *Voyez* CHESNE (Joseph du), IV, 691; et CHESNAU, 692.
QUERCINÉES (Famille des). (*Bot., Mat. médic.*) XII, 410.
QUERQUÈRE. (*Pathol.*) XII, 410.
QUESNAY (François). (*Biogr. médic.*) XII, 410 et 411.
QUESSAC (Eaux minérales de). XII, 411.
QUEUE. (*Art vétér.*) XII, 411. *Voyez* aussi CHEVAL, IV, 746.
— (Amputation de la). (*Art vétér., Opér.*) *Voyez* AMPUTATION, II, 190.
— DE CHEVAL. (*Bot., Mat. médic.*) XII, 412.
— DE POURCEAU. (*Bot., Mat. médic.*) Nom vulgaire du peucédan. *Voyez* ce mot, XI, 629.
— DE RAT. (*Art vétér., Pathol.*) XII, 412. *Voyez* aussi ARESTES, III, 247.
— DE SOURIS. (*Bot., Mat. médic.*) XII, 412.
QUIEVRECOURT (Eaux minérales de). XII, 412.
QUILLET (Claude). (*Biogr. médic.*) XII, 412.
QUILLIO (Eaux minérales de). XII, 412.
QUINA, QUINAQUINA. (*Mat. médic.*) Abréviation du mot *quinquina*, XII, 412.
QUINATE. (*Chim.*) XII, 412.
QUINCIER (Eaux minérales de). XII, 412.
QUININE. (*Chim. médic.*) Substance alcaline découverte dans plusieurs espèces de quinquina, XII, 412. — Des SELS de quinine, et particulièrement du *sulfate*, 413 et 414.
QUINIQUE (Acide). (*Chim. végét.*) XII, 414.
QUINOA. (*Mat. médic.*) Espèce de plante potagère du Pérou et du Chili, XII, 414.
QUINQUINA. (*Bot., Mat. méd.*) *Voyez* KINKINA, VIII, 21 et suiv.; et QUININE, XII, 412.
QUINTANE (Fièvre). (*Pathol.*) XII, 414.
QUINTE. (*Pathol. et Art vétér.*) XII, 414.
QUINTEFEUILLE. (*Mat. médic.*) XII, 414.
QUINTESSENCE. (*Chim., Pharm.*) XII, 414.
QUINQUI STERNAL. (*Anat.*) XII, 415.
QUISQUALE. (*Mat. médic.*) XII, 415.
QUOTIDIEN (Type). (*Pathol.*) *Voyez* QUOTIDIENNE, XII, 415.
QUOTIDIENNE (Fièvre). (*Pathol.*) XII, 415 et 416. *Voy.* aussi ACCÈS, I, 57 à 59.

R

R. (*Art de form.*) Abréviation du mot latin *recipe*, XII, 417.
RABDOÏDE. (*Anat.*) XII, 417.
RABELAIS (François). (*Biogr. médic.*) XII, 417 à 420.
RABICIQUE. (*Pathol.*) Synonyme de rabique, XII, 420.
RABIQUE. (*Pathol.*) Qui appartient à la rage, XII, 420.
RABOTEUX. (*Anat.*) XII, 420.
RACCOURCIR LES CORNES. (*Art vétér., Opér., Hyg.*) *Voy.* AMPUTATION, II, 201.
RACCOURCISSEMENT DES OREILLES. (*Art. vétér., Hyg., Opér.*) *Voyez* AMPUTATION DES OREILLES, II, 205.
RACES. (*Physiol.*) Considérations générales sur les classifications des races humaines, d'après Blumenbach, XII, 420 à 422.
— (Amélioration des). (*Art vétér., Hyg.*) *Voyez* pour les détails l'article appartenant à chaque espèce domestique; et pour le cheval en particulier, le mot HARAS, VII, 32.
RACHE. (*Pathol.*) XII, 422.
RACHIALGIE. (*Pathol.*) XII, 422.

RACHIALGITE. (*Pathol.*) Inflammation de la moelle épinière, XII, 422.
RACHIDIEN. (*Anat.*) XII, 422.
RACHIS. (*Anat.*) XII, 422 et 423. *Voy.* aussi VERTÉBRAL, XIII, 425.
RACHISAGRE. (*Pathol.*) XII, 423.
RACHITIQUE. (*Pathol.*) XII, 423. *Voyez* aussi RACHITIS, 423.
RACHITIS. (*Pathol.*) XII, 423 à 426. *Voyez* aussi ANTIRACHITIQUES, III, 99.
RACHITISME. (*Pathol.*) *Voyez* RACHITIS, XII, 423.
RACHITOME. (*Instr. de chir.*) XII, 426.
RACHOSIS. (*Pathol. chir.*) XII, 426.
RACINE. (*Bot.*, (*Anat.*) 426 et 427.
— DU BENGALE. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* CASSUMMUNIAR, IV, 450.
— DU BRÉSIL. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Un des noms vulgaires de l'ipécacuanha. *Voyez* ce dernier mot, VIII, 687.
— DE CHARCIS. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Un des noms vulgaires du contrayerva. *Voyez* YERVA, XIII, 554.
— DE CHINE. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* SQUINE, XIII, 104.
— DE COLOMBO. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* COLOMBO (Racine de) dans le *Supplément*.
— DE DRACKE. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Un des noms du contrayerva. *Voyez* YERVA, XIII, 554.
— DE FLORENCE. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Un des noms de l'iris. *Voyez* IRIS, VII, 688.
— DE MÉCHOACAN. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* MÉCHOACAN, IX, 2.
— DES PHILIPPINES. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Un des noms vulgaires du contrayerva. *Voyez* YERVA, XIII, 554.
— DE SAFRAN. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Un des noms vulgaires du curcuma. *Voyez* ce dernier mot, V, 252 à 254.
— DE STE-HÉLÈNE. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* CALAMUS AROMATICUS, IV, 276 et 277.
— DU ST.-ESPRIT. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* ANGÉLIQUE, II, 733.
— SALIVAIRE. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Un des noms vulgaires de la pyrèthre. *Voyez* ce dernier mot, XII, 394.
— DE SANAGROEL. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Un des noms de l'aristoloche serpentaire. *Voy.* ARISTOLOCHE, III, 249; et SERPENTAIRE, XIII, 42.
— DE SERPENT A SONNETTES. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Nom vulgaire du polygala de Virginie. *Voyez* POLYGALA, XII, 217.
— VIERGE. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Un des noms de la bryone. *Voyez* ce mot, IV, 183.
RACINES. (*Bot.*, *Hyg.*) *Voy.* ALIMENS, I, 723; et NOURRITURE, X, 687.
RACK. (*Hyg.*) XII, 427. *Voyez* aussi ARACK, III, 208.
RACKASIRA (Résine de). (*Mat. médic.*) XII, 427.
RACLOIRE. (*Hyg.*) XII, 427. *Voyez* aussi CURE-LANGUE, V, 255.
RADESYGE. (*Pathol.*) Espèce de lèpre ou d'éléphantiasis particulière aux pays du nord, XII, 427.
RADIAL, ALE. (*Anat.*) XII, 427 et 428.
RADIANT. (*Physiq.*) XII, 428.
RADIATION. (*Physiq.*) XII, 429.
RADICAL. (*Chim.*, *Physiol.*, *Thérap.*) XII, 429.
RADICAUX (Jours). (*Pathol.*) XII, 429. *Voyez* aussi CRISE, V, 203; et JOURS CRITIQUES, VII, 734.
RADIÉES (Famille des). (*Bot.*, *Mat. médic.*) XII, 429.
RADIO-CARPIEN. (*Anat.*) RADIO-CUBITAL, RADIO MUSCULAIRE, etc., XII, 429. *Voyez* ces différens mots sous la rubrique RADIO dans le *Dictionn. d'Anatomie* de cette Encyclopédie.
RADIS. (*Bot.*, *Hyg.*) XII, 429 et 430. *Voyez* aussi ALIMENS, I, 803.
— NOIR. (*Hyg.*) Autre variété du radis. *Voyez* RAIFORT, XII, 430.
RADIUS. (*Anat.*) XII, 430.
RADSYGÉ. (*Pathol.*) Espèce de lèpre. *Voyez* RADESYGE, XII, 427.
RAFRAÎCHISSANT. (*Mat. médic.*, *Thérap.*) XII, 430.
RAGE. (*Pathol.*) XII, 430 à 436. *Voy.* aussi l'article ANATOMIE PATHOLOGIQUE, II, 257 à 261; ANTIHYDROPHOBIQUES, III, 74 et 75; et le mot HYDROPHOBIE, VII, 306 à 309.
RAIDEUR CADAVÉRIQUE. (*Médec. lég.*) *Voyez* MORT APPARENTE, X, 330; et RIGIDITÉ CADAVÉRIQUE, XII, 588.
RAIE. (*Hyg.*, *Ichthyol.*) XII, 436 et 437. *Voyez* aussi NOURRITURE, X, 713.
RAIFORT. (*Bot.*, *Mat. médic. et Hyg.*) XII, 437. *Voyez* aussi ALIMENS, I, 803.
RAIGUISER. (*Art vétér.*) *Voyez* AIGUISER, I, 277.
RAINSY (Eaux minérales de). XII, 437.
RAINURE. (*Anat.*) XII, 437.
RAIPONCE. (*Bot.*, *Mat. médic.*, *Hyg.*) XII, 437 et 438. *Voyez* aussi CAMPANULE, IV, 335.
RAISIN. (*Hyg.*) XII, 438. *Voyez* aussi ALIMENS, I, 811.
— D'AMÉRIQUE. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Nom vulgaire de la phytolaque. *Voyez* ce dernier mot, XII, 64.
— BARBU. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Nom vulgaire de la cuscute. *Voyez* ce dernier mot, V, 258.
— DES BOIS. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Un des noms de l'airelle ou myrtille. *Voy.* AIRELLE, I, 591; et MYRTILLE, X, 155.
— DE CHÈVRE. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Nom vulgaire du nerprun purgatif. *Voyez* NERPRUN, X, 581.
— DE CORINTHE. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Sorte de raisin sec, XII, 439. *Voyez* aussi RAISIN, XII, 438.
— DE CORNEILLE. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Camarine noire, XII, 439.
— IMPÉRIAL. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Nom vulgaire d'une espèce de varec, XII, 439.
— DE LOUP. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Nom vulgaire de la morelle noire. *Voyez* MORELLE, X, 283.
— DE MER. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Œufs de sèche, XII, 439.
— D'OURS. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voy.* ARBOUSES, III, 212.
— DE RENARD. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Nom vulgaire de la parisette. *Voyez* ce mot, XI, 401.
— DES TROPIQUES. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Nom vulgaire du *fucus natans*, XII, 439.
RAISINÉ. (*Hyg.*) XII, 439.
RALE. (*Pathol.*) XII, 439 à 441. *Voy.* aussi SÉMÉIOTIQUE, XIII, 22; et STÉTHOSCOPE, 123.
RAMAZZINI (Bernardin). (*Biogr. médic.*) XII, 441 à 442.
RAMBAUD (Jean-Charles de). (*Biogr. médic.*) XII, 442.
RAMBERVILLIERS (Eaux minérales de). *Voyez* REMBERVILLIERS, XII, 496.
RAMEAU. (*Anat.*) XII, 442.
RAMÉE (Eaux minérales de la). XII, 442.
RAMIFICATION. (*Anat.*) XII, 442.
RAMINGUE. (*Art vétér.*) XII, 442.
RAMOLLISSEMENT. (*Anat.*, *Pathol.*) XII, 442 à 444.
— DU CERVEAU. (*Pathol.*) Altération particulière de l'encéphale, dépendante d'un état pathologique, désignée par les médecins modernes sous le nom d'*encéphalite*. Ses causes, XII, 444 et 445. — Ses symptômes, suivant ses différentes périodes, 445 à 448. — Durée, diagnostic, prognostic, corollaires, 449. — Caractères anatomiques qui constituent cette affection, 447 à 450. — Traitement, 450.
RAMPANT. (*Band. et App.*, *Bot.*) XII, 450.
RAMPE DU LIMAÇON. (*Anat.*) XII, 450.
RAMPIN. (*Art vétér.*) XII, 450.
RANCE. (*Chim.*) XII, 451.
RANCHIN (François). (*Biogr. médic.*) XII, 451.
RANCIDITÉ. XII, 451.
RANÇON (Eaux minérales de). XII, 451.
RANÈS (Eaux minérales de). XII, 451.

Ranine. (*Anat.*) XII, 451.
Ranule. (*Pathol.*) Synonyme de grenouillette. Dilatation plus ou moins considérable du conduit excréteur de la glande sous-maxillaire, XII, 451 à 454. *Voyez* aussi Hydropisie (article Grenouillette), VII, 314.
Ranunculoïdes. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Renonculacées, XII, 502.
Rapette. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XII, 454.
Raphanédon. (*Pathol. chir.*) XII, 454.
Raphanie. (*Pathol.*) XII, 454. *Voyez* aussi Peste, XI, 596.
Raphé. (*Anat.*) XII, 454.
Rapontique. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Rhapontic, XII, 565.
Rapport. (*Médec. lég.*) XII, 455 et 456. *Voyez* aussi Chirurgiens aux rapports, IV, 815; Médecins experts, IX, 503; et Médico-légal, 585.
— (*Anat.*) XII, 456.
Rapports. (*Pathol.*) Nom vulgaire d'éructation. *Voyez* ce mot, VI, 86; Acides, I, 403; et Renvois, XII, 509.
Raquette. (*Mat. médic.*) Nom vulgaire du *cactus opuntia*. *Voyez* Cactier, IV, 226.
Rare (Pouls). (*Pathol.*) XII, 457. *Voyez* aussi Pouls, 277.
Raréfaction. (*Physiq.*) XII, 457.
Raréfiant. (*Mat. médic.*, *Thérap.*) XII, 457.
Rarescibilité. (*Physiq.*) XII, 457.
Rasoir. (*Instr. de chir.*) XII, 457.
Ratafia. (*Hyg.*) XII, 457 et 458.
Ratanhia. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XII, 458 et 459.
Rate. (*Anat.*, *Physiol. et Pathol.*) XII, 459 et 460. *Voyez* aussi l'article Anatomie pathologique, II, 404 à 406. — De ses blessures considérées sous le point de vue de la médecine légale. *Voyez* Bas-ventre, III, 630. — De son *inflammation* en particulier. *Voyez* Splénite, XIII, 102.
— (Amputation de la). (*Art. vétér.*, *Opér.*) *Voyez* Amputation, II, 198.
Rateleux. (*Pathol.*) XII, 460.
Rationnel. XII, 460.
Rau ou Raw (Jean-Jacques). (*Biogr. médic.*) XII, 460.
Raw (Wolfgang-Thomas). (*Biogr. médic.*) XII, 460.
Raucité. (*Pathol.*) XII, 460.
Raulhac (Eaux minérales de). XII, 460.
Raulin (Joseph). (*Biogr. médic.*) XII, 460 et 461.
Rauque. (*Pathol.*) *Voyez* Raucité, XII, 460.
Rave. (*Bot.*, *Hyg.*) XII, 461. *Voyez* aussi Alimens, I, 803; et Radis, XII, 429.
Ravelana de Madagascar. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Arbre qui croît dans les marais de Madagascar, XII, 461.
Ravensara (Noix de). (*Mat. médic.*) Fruit d'un gros arbre de Madagascar, XII, 461 et 462.
Rayon. (*Physiq.*) XII, 462.
Rayonné. (*Anat.*) XII, 462.
Rayonnement. (*Physiq.*) XII, 462.
Réactif. (*Chim.*) Substance employée par les chimistes pour reconnoître la nature des corps, déterminer leur composition et séparer les élémens qui les composent. Enumération des réactifs les plus généralement employés. Indication succincte des poisons. Caractères spécifiques de chacun d'eux. Moyens les plus prompts et les plus efficaces d'en combattre les effets, XII, 462 à 470.
Réaction. (*Physiol.*, *Pathol.*) XII, 470 et 471.
Réalgar. (*Chim.*) Nom vulgaire du sulfure rouge d'arsenic. *Voy.* Arsenic, III, 306; et Réactif, XII, 464.
Réaumur (Eaux minérales de). XII, 471.
Rebondissant (Pouls). (*Pathol.*) Synonyme de dicrote, XII, 471. *Voyez* aussi Pouls, 278.
Rebouteur. (*Pathol. chir.*) XII, 471 et 472.
Rebouture animale. (*Pathol. chir.*) XII, 472 et 473.
Réceptivité. (*Pathol.*) XII, 473.
Recette. (*Pharm.*, *Mat. médic.*) XII, 473. *Voyez* aussi Formule, VI, 456 à 472.
Rechute. (*Pathol. génér.*) XII, 473 à 476.
Récidive. (*Pathol. génér.*) XII, 476.
Recipe. (*Mat. médic.*) XII, 476.
Recipient. (*Chim.*) XII, 476.
Reconfortatif. (*Thérap.*) XII, 476. *Voyez* aussi Confortatifs, V, 75 et 76; Cordiaux, 117; et Toniques, XIII, 272.
Reconfortation. (*Thérap.*) *Voyez* Reconfortatif, XII, 476.
Recorporatif. (*Thérap.*) XII, 476.
Recorporation. (*Pathol.*) Synonyme de métaporopoïèse et de métasyncrise. *Voyez* ce dernier mot, X, 36.
Recrément. (*Physiol.*) XII, 476.
Recrémenteux. (*Physiol.*) Qui appartient au recrément. *Voyez* ce dernier mot, XII, 476 et 477.
Recrémentitiel. (*Physiol.*) Synonyme de recrémenteux, XII, 477.
Recrémento-excrémentitiel. (*Physiol.*) XII, 477.
Recrudescence. (*Pathol. génér.*) XII, 477.
Rectification. (*Chim.*) XII, 477 et 478.
Rectifié. (*Pharm. chir.*) XII, 478.
Recto-urétral. (*Anat.*) XII, 478.
— vaginal. (*Anat.*) XII, 478.
— vésical. (*Anat.*) XII, 478.
Rectum. (*Anat.*, *Pathol.*) XII, 478. — De sa *chute* en particulier. *Voyez* Anatomie pathologique, II, 381; Fondement, VI, 449; et Prolapsus, XII, 328.
Recurrent. (*Anat.*) XII, 478 et 479.
Rédhibition. (*Art vétér.*) *Voy.* Médecine vétérinaire, IX, 485; et Vices rédhibitoires, XIII, 443.
Redi (François). (*Biogr. médic.*) XII, 479.
Redondance. (*Pathol.*) XII, 479.
Redoublement. (*Pathol.*) XII, 479. *Voyez* aussi Accès, I, 55; et Paroxysme, XI, 408.
Redoul. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XII, 479 et 480.
Réduction. (*Opér. chir.*) XII, 480.
Refait. (*Art vétér.*) XII, 480.
Réfection. XII, 480.
Réfléchi. (*Anat.*) XII, 480.
Réflexibilité. (*Physiq.*) XII, 480.
Réflexible. (*Physiq.*) XII, 480.
Réflexion. XII, 480.
Réfractaire. XII, 480.
Réfracté. (*Physiq.*) *Voyez* Réfracteur, XII, 480 à 482.
Réfraction. (*Physiq.*) XII, 480 à 482.
Réfrangibilité. (*Physiq.*) XII, 482. *Voyez* aussi Réfraction, 480.
Réfrangible. (*Physiol.*) XII, 482.
Réfrigérans. (*Mat. médic.*, *Thérap.*) XII, 482.
Réfrigérant. (*Chim.*) XII, 482.
Réfrigératifs. (*Thérap.*) *Voy.* Réfrigérans, XII, 482.
Réfrigération. (*Thérap.*) *Voy.* Réfrigérans, XII, 482.
Réfringent. (*Physiq.*) XII, 482. *Voyez* aussi Réfraction, 480.
Refroidissement. Considérations particulières sur la tendance qu'ont les enfans nouveau-nés au refroidissement. *Voyez* Enfans (Maladies des), V, 830.
Refus des alimens. (*Art vétér.*, *Hyg.*, *Bathol.*) *Voyez* Inappétence, VII, 524.
Réga (Henri-Joseph). (*Biogr. médic.*) XII, 482 et 483.
Régale (Eau). (*Chim.*) *Voyez* Eau, V, 653.
Régénération. (*Pathol.*) XII, 483 et 484.
Régime. (*Hyg.*) Emploi méthodique et raisonné de toutes les choses essentielles à la vie, soit dans l'état de santé, soit dans l'état de maladie, XII, 484 à 489. — Généralités sur le régime, 484. = considéré sous le rapport des âges, 485 et 486. = sous celui des sexes, 486 et 487. = des tempéramens et des constitutions, 487

et 488. = des habitudes et des professions, 488. *Voyez* aussi Diète, V, 443 et suiv.; et Hygiène, VII, 427. — *Du régime des adultes* en particulier. *Voyez* Adultes (Régime des), I, 201. — *Du régime des gens de lettres.* Voyez Lettres (Gens de), VIII, 127. — *Du régime des gens du monde.* Voyez Monde (Gens du), X, 182 à 188. — Ce qu'on doit entendre par *régime humectant.* Voyez Humectant, VII, 294. = par *interruption* dans le régime. *Voyez* Interruption (du régime), 684.

Région. (*Anat.*) XII, 489.

Règles. (*Physiol.*) Nom vulgaire de l'écoulement périodique et sanguin qui a lieu par les organes de la génération chez la femme, XII, 489. *Voyez* Menstruation, IX, 674; et Menstrues, 680.

— immodérées. (*Pathol.*) *Voy.* Ménorrhagie, IX, 663.

— de l'hygiène. (*Hyg.*) *Voyez* Sujet de l'hygiène, XIII, 169.

Réglisse. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XII, 489 et 490. *Voyez* aussi Jus de réglisse, VII, 490.

— sauvage. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Un des noms de l'astragale. *Voyez* Astragale dans le *Supplément.*

Règne. (*Hist. nat.*) XII, 490.

Regorgement. (*Pathol.*) XII, 491.

Réguiser. (*Art vétér.*) *Voyez* Aiguiser, I, 277.

Régulier (Pouls). (*Pathol.*) XII, 491.

Régurgitation. (*Physiol.*) XII, 491.

Rehburg (Eaux minérales de). XII, 491 et 492.

Rehfeld (Charles-Frédéric). (*Biogr. médic.*) XII, 492.

Reichel (Christophe-Charles). (*Biogr. médic.*) XII, 492.

Reil (Jean-Chrétien). (*Biogr. médic.*) XII, 493.

Reims (Eaux minérales de). XII, 493.

Reine des bois. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XII, 491. *Voyez* aussi Hépatique étoilée, VII, 141.

— des prés. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Nom vulgaire de la spirée ormière, XII, 494.

Reine (Ste.-) (Eaux minérales de). *Voyez* Ste.-Reine, XII, 657.

Reins. (*Anat.*, *Physiol. et Pathol.*) XII, 494. *Voyez* aussi l'article Anatomie pathologique, II, 423. — Des blessures des reins considérées sous le point de vue de la médecine légale. *Voy.* Bas-ventre, III, 632; et Calculs (Calculs des reins), IV, 292.

Relachans. (*Mat. médic.*, *Thérap.*) XII, 495.

Relachement. (*Pathol.*) XII, 495. — Du relâchement de la luète et de la matrice en particulier. *Voyez* Kiou, VIII, 34; et Matrice, 664.

Relaxation. (*Pathol.*) Synonyme de relâchement. *Voyez* ce mot, XII, 495.

Releveur. (*Anat.*) XII, 495 et 496.

Reliquat. (*Pathol.*) XII, 496.

Rembervilliers (Eaux minérales de). XII, 496.

Remède. (*Hyg.*) Synonyme vulgaire de lavement ou de clystère. *Voyez* Clystère, IV, 890; et Lavemens, VIII, 281.

— actif. (*Thérap.*) *Voyez* Actif, I, 133; et Traitement (Méthode de), XIII, 290.

Remèdes. (*Thérap.*) XII, 496. *Voy.* Médicamens, IX, 550 et suiv.; et Médications, 557 et suiv.

— (Classes des). (*Mat. médic.*) *Voyez* Classes des remèdes, IV, 875.

— composés. (*Pharm.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Composés (Remèdes), V, 66 à 68.

— de précaution. (*Thérap.*) Réflexions générales sur ces sortes de moyens thérapeutiques, XII, 496 à 498.

— secrets. (*Polic. médic.*) Ce qu'on doit entendre par ces mots. *Voyez* Secrets (Remèdes secrets), XII, 747.

Remirement (Eaux minérales de). XII, 498.

Rémission. (*Pathol. génér.*) XII, 498 et 499.

Rémittence. (*Pathol. génér.*) Synonyme de rémission. *Voyez* ce dernier mot, XII, 498.

Rémittent. (*Pathol.*) Epithète donnée aux maladies qui présentent dans leur cours de fréquentes rémissions. De la *fièvre rémittente* en particulier, XII, 499 et 500. *Voyez* aussi Accès, I, 58 à 60.

Rémora. (*Instr. de chir.*) XII, 500.

Rémy l'Honoré (St.-) (Eaux minérales de). XII, 500 et 501.

Rénal, ale. (*Anat.*) XII, 501.

Renard. (*Pathol.*) Nom vulgaire sous lequel, dans le Poitou, on désigne le rhumatisme lombaire ou lumbago, XII, 501. *Voyez* aussi Lumbago, VIII, 208 à 210; et Rhumatisme lombaire, XII, 580.

Réniforme. XII, 501.

Rénitent. (*Pathol.*) XII, 501.

Rennes-les-Bains (Eaux minérales de). XII, 501 et 502.

Renonculacées. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XII, 502 à 505. *Voy.* aussi Naturelles (Familles), X, 510; et Nourriture, X, 695.

Renoncule. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XII, 504 et 505.

Renouée. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XII, 505 et 506. *Voyez* aussi Persicaire, XI, 572.

Renoueur. (*Pathol.*) Synonyme de rebouteur. *Voyez* ce dernier mot, XII, 471.

Renversement. (*Pathol.*) XII, 506. — *Du renversement de l'utérus* en particulier, 506 à 509. *Voyez* aussi Matrice, VIII, 644.

— des cils. (*Pathol.*) *Voyez* Trichiasis, XIII, 315.

— des paupières. (*Pathol.*) *Voyez* Paupière, XI, 464.

— de la langue. (*Art vétér.*, *Pathol.*) *Voyez* Langue, VIII, 278.

Renvois. (*Pathol.*) XII, 509 à 511. *Voyez* aussi Eructations, VI, 86.

Réparation. (*Hyg.*) XII, 511.

Repas. (*Hyg.*) XII, 512 et 513. *Voyez* aussi Hygiène, VII, 383, 387 et 388.

Repasser. (*Art vétér.*) *Voyez* Aiguiser, I, 277.

Répercussifs. (*Mat. médic.*) XII, 513 et 514.

Repercussion. (*Pathol.*) XII, 514 à 516.

Rèpes (Eaux minérales de). XII, 516.

Replet. (*Pathol.*) XII, 516.

Replétion. (*Pathol.*) XII, 516 et 517.

Repos. (*Hyg.*) XII, 517 à 519.

Repoussoir. (*Instr. de chir.*) XII, 519.

Reproduction. (*Anat.*, *Physiol.*) XII, 519 à 529.

Répugnance. (*Physiol. et Pathol.*) XII, 529 et 530.

Répulsif. (*Mat. médic.*, *Thérap.*) Synonyme de répercussif. *Voyez* ce mot, XII, 513.

Répulsion. (*Physiq.*) XII, 530.

Rèques (Eaux minérales de). XII, 530.

Réseau. (*Anat.*) XII, 530.

Résection. (*Chir.*) XII, 530.

Réséda. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XII, 531.

Réservoir. (*Anat.*) XII, 531.

Résines. (*Mat. médic.*) Considérations générales sur les propriétés physiques et chimiques de ces principes immédiats des végétaux, XII, 530 à 533. — Enumération succincte des différentes résines connues, 533 à 538.

— d'acajou. (*Mat. médic.*) XII, 533. *Voy.* aussi Acajou, I, 52.

— alouchi. (*Mat. médic.*) *Voyez* Alouchi, II, 66.

— animé. (*Mat. médic.*) XII, 533. *Voyez* aussi Animé, III, 26.

— de l'arbre a pain. (*Mat. médic.*) XII, 533.

— de cachibou. (*Mat. médic.*) XII, 533.

— du Canada. (*Mat. médic.*) XII, 533.

— canarine. (*Mat. médic.*) XII, 533.

— caragne. (*Mat. médic.*) XII, 533. *Voyez* aussi Caragne, IV, 384; et Gomme caragne, VI, 655.

— de Carthage. (*Mat. médic.*) XII, 534.

Résines de Chaussier. (*Mat. médic.*) XII, 534.
— de cèdre. (*Mat. médic.*) XII, 534. *Voyez* Cedria, IV, 528; et Pin, XII, 90.
— de Carpathie. (*Mat. médic.*) XII, 534.
— chilca. (*Mat. médic.*) XII, 534.
— de Copahu. (*Mat. médic.*) XII, 534. *Voyez* aussi Baume de Copahu, III, 646.
— copal. (*Mat. médic.*) XII, 534. *Voyez* aussi Copal, V, 107, et le tom. VI, 635.
— coumia. (*Mat. médic.*) XII, 534.
— du cyprès. (*Mat. médic.*) XII, 534. *Voyez* aussi Cyprès, V, 263.
— d'Ammar. (*Mat. médic.*) XII, 534.
— du Dombeya. (*Mat. médic.*) XII, 534.
— élastique. (*Mat. médic.*) XII, 534 et 535.
— d'Egypte. (*Mat. médic.*) XII, 535.
— élémi. (*Mat. médic.*) XII, 535. *Voyez* aussi Elémi, V, 752.
— eltach. (*Mat. médic.*) XII, 535.
— de gayac. (*Mat. médic.*) XII, 535. *Voyez* Gayac, VI, 595.
— highgate. (*Mat. médic.*) XII, 535.
— de jalap. (*Mat. médic.*) XII, 535. *Voy.* aussi Jalap, VII, 715.
— jaune, ou de Botany Bay. (*Mat. médic.*) XII, 535 et 536.
— de Java. (*Mat. médic.*) XII, 536.
— laque. (*Mat. médic.*) XII, 536. *Voyez* aussi Gomme laque, VI, 656.
— ladanum. (*Mat. médic.*) XII, 536. *Voy.* aussi Ladanum, VIII, 42.
— du lierre. (*Mat. médic.*) XII, 536. *Voyez* aussi Lierre, VIII, 142.
— du muscadier. (*Mat. médic.*) XII, 536.
— mastic. (*Mat. médic.*) XII, 536 et 537.
— de Mollé. (*Mat. médic.*) XII, 537.
— de la Nouvelle-Guinée. (*Mat. médic.*) XII, 537.
— d'olivier. (*Mat. médic.*) XII, 537. *Voyez* aussi Olivier, XI, 115.
— du peuplier noir. (*Mat. médic.*) XII, 537.
— du pin. (*Mat. médic.*) *Voyez* Pin, XII, 90; et Térébenthine, XIII, 229.
— du pistachier. (*Mat. médic.*) XII, 537.
— rouge. (*Mat. médic.*) XII, 537.
— sandaraque. (*Mat. médic.*) XII, 537.
— sang-dragon. (*Mat. médic.*) XII, 537 et 538.
— succin. (*Mat. médic.*) XII, 538. *Voyez* aussi Ambre jaune, II, 114; et Karabé, VIII, 5.
— du sumac. (*Mat. médic.*) *Voyez* Sumac, XIII, 171.
— rackasira. (*Mat. médic.*) *Voy.* Rackasira, XII, 427.
— tacamahaca. (*Mat. médic.*) XII, 538. *Voyez* aussi Tacamahaca, XIII, 202.
— de turbith. (*Mat. médic.*) XII, 538. *Voyez* aussi Turbith, XIII, 336.
— de Tyr. (*Mat. médic.*) *Voyez* Térébenthine, XIII, 229.
— vernis. (*Mat. médic.*) *Voyez* Sandaraque, XII, 537.
— verte. (*Mat. médic.*) XII, 538
Résineux. (*Chim.*) *Voyez* Résines, XII, 530.
Resinocerum. (*Mat. médic.*) XII, 538.
Résistance vitale. (*Physiol.*) XII, 538 et 539.
Résolutifs. (*Mat. médic., Thérap.*) XII, 539 à 541. *Voyez* Discussifs, V, 465 et 466.
Résolution. (*Thérap.*) XII, 541.
Résomptifs. (*Mat. médic., Thérap.*) XII, 543.
Résonnance. (*Pathol.*) XII, 543.
Résorbans. (*Mat. médic., Thérap.*) XII, 543.
Résorption. (*Pathol.*) XII, 543 et 544.
Respirabilité. (*Chim.*) XII, 544.
Respirable. (*Chim.*) XII, 544.
Respiration. (*Anat., Physiol.*) XII, 544 à 547. *Voyez* aussi Anatomie pathologique, II, 275 à 277; et Séméiotique, XIII, 9.
Resserré. (*Pathol.*) XII, 547.
Resserrement. (*Pathol. et Thérap.*) XII, 547.
— du pied. (*Art vétér., Pathol.*) *Voyez* Altération du pied, II, 78 et suiv.
Restaurand (Raimond). (*Biogr. méd.*) XII, 547.
— (*Art vétér., Hyg.*) *Voyez* Analeptiques, II, 226.
Restaurans. (*Médec. pratiq.*) XII, 547.
Restauration. (*Hyg.*) XII, 547 et 548.
Restiacées (Famille des). (*Bot., Mat. médic.*) XII, 549.
Restiforme (Corps). (*Anat.*) XII, 548.
Rétablissement. (*Pathol.*) XII, 548.
Rétention. (*Pathol. chir.*) XII, 548 à 552.
Réticulaire. (*Anat.*) XII, 552.
Rétif (Cheval). (*Art vétér.*) XII, 552.
Rétiforme. (*Anat.*) XII, 552.
Retinaculum. (*Instr. de chir.*) XII, 552.
Rétine. (*Anat.*) XII, 552 et 553. *Voyez* aussi Œil, XI, 97 et suiv.
Retoir. (*Art vétér., Mat. médic.*) XII, 553.
Retorte. (*Chim.*) Synonyme de cornue, XII, 553.
Rétracteur. (*Instr. de chir.*) XII, 553.
Rétraction. (*Chir.*) XII, 553.
Rétrécissement. (*Pathol.*) XII, 553. *Voyez* aussi Rétention, 550.
Rétrocession. (*Pathol.*) XII, 553 et 554.
Rétropulsion. (*Pathol.*) *Voyez* Rétrocession, XII, 553.
Rétroversion. (*Pathol.*) Mode de déplacement de la matrice, XII, 554 et 555. *Voyez* aussi Matrice, VIII, 644.
Réunion. (*Chir.*) XII, 555 à 558.
Rêvasserie. (*Pathol.*) Rêve pénible et sans suite, XII, 559.
Rêve. (*Physiol.*) XII, 559. *Voy.* aussi Songes, XIII, 73.
Réveil. (*Pathol.*) XII, 559 à 561.
Réveil-matin. (*Bot., Mat. médic.*) Nom vulgaire d'une espèce d'euphorbe, XII, 561.
Révolution. (*Physiol.*) XII, 561.
Révulsif, ive. (*Thérap.*) XII, 561.
Révulsion. (*Thérap.*) XII, 561 à 563.
Reynes (Eaux minérales de). XII, 563.
Rhacose. (*Pathol.*) Relâchement du scrotum, XII, 563.
Rhagade. (*Pathol.*) XII, 563 à 564. — Des rhagades de l'orifice et du col de la matrice en particulier. *Voyez* Matrice, VIII, 631.
Rhagoïde. (*Anat.*) XII, 564.
Rhamnées (Famille des). (*Bot., Mat. médic.*) XII, 564 et 565.
Rhamnine. (*Chim. végét.*) XII, 565.
Rhamnoïde. (*Bot., Mat. médic.*) XII, 565.
Rhaphanélæon. (*Pharm., Mat. médic.*) XII, 565.
Rhapontic. (*Bot., Mat. médic.*) XII, 565 et 566.
— vulgaire. (*Bot., Mat. médic.*) *Voyez* Centaurée, IV, 547.
Rhazes. (*Biogr. médic.*) XII, 566 et 567.
Rheine. (*Chim. végét.*) XII, 567. *Voyez* aussi Nourriture, X, 709.
Rheingau (Eaux minérales de). XII, 567.
Rheumique (Acide). (*Chim. végét.*) XII, 567.
Rhexis. (*Pathol. chir.*) XII, 567.
Rhicnose. (*Pathol.*) Disposition particulière de la peau, XII, 567.
Rhinopte. (*Pathol.*) Qui voit par le nez, XII, 569.
Rhinnorrhagie. (*Pathol.*) Ecoulement de sang par le nez, XII, 570.
Rhinnorrhée. (*Pathol.*) Ecoulement muqueux par le nez, XII, 570.
Rhinocnesme. (*Pathol.*) XII, 567.
Rhinoplastie. (*Opér. chir.*) XII, 567 à 569.

Rhinoplastique. (*Opér. chir.* *Voyez* Rhinoplastie, XII, 567.
Rhinoptie. (*Pathol.*) XII, 570.
Rhinos. (*Pathol.*) *Voyez* Rhignose.
Rhinostégnose. (*Pathol.*) Obstruction des fosses nasales, XII, 570.
Rhizagre. (*Instr. de chir.*) XII, 570.
Rhizophage. XII, 570.
Rhizophore. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XII, 570. *Voyez* aussi Mangle, VIII, 474.
Rhode (Jean). (*Biogr. médic.*) XII, 570.
Rhodiole. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XII, 570.
Rhododendrées (Famille des). (*Bot.*, *Mat. médic*) XII, 570 et 571.
Rhodomel. (*Pharm.*, *Mat. médic.*) Synonyme de miel rosat, XII, 571.
Rhodoracées (Famille des). (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Rhododendrées, XII, 570.
Rhodosaccharum. (*Pharm.*, *Mat. médic.*) Sucre de roses, XII, 571.
Rhœas. (*Pathol. chir.*) Atrophie, ou absence de la caroncule lacrymale.
Rhogmé. (*Pathol. chir.*) Sorte de fracture du crâne, XII, 571.
Rhombe. (*Band. chir.*) XII, 571.
Rhomboïdal (Muscle). (*Anat.*) XII, 571.
Rhomboïde (Muscle). (*Anat.*) *Voyez* Rhomboïdal, XII, 571.
Rhopalosis. (*Pathol.*) Espèce de plique, XII, 571.
Rhubarbe. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XII, 572.
— des Alpes. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Un des noms vulgaires de la patience. *Voyez* ce dernier mot, XI, 456.
— blanche. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Un des noms du méchoacan. *Voyez* ce dernier mot, IX, 2.
— des moines. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Un des noms du rhapontic. *Voyez* ce mot, XII, 565.
Rhubarberine. (*Chim. médic.*) XII, 572.
Rhue. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Rue, XII, 621.
Rhum. (*Hyg.*) *Voyez* Rum, XII, 622.
Rhumapyre. (*Pathol.*) XII, 573.
Rhumastalgie. (*Pathol.*) *Voy.* Rhumatalgie, XII, 573.
Rhumastalgié. (*Pathol.*) *Voy.* Rhumatisant, XII, 573.
Rhumatalgie. (*Pathol.*) Douleur produite par le rhumatisme. *Voyez* ce dernier mot, XII, 573.
Rhumatique. (*Pathol.*) Synonyme de rhumatismal. *Voy.* ce dernier mot, XII, 573.
Rhumatisant, te. (*Pathol.*) Qui est atteint de rhumatisme, XII, 573.
Rhumatismal. (*Pathol.*) Qui tient du rhumatisme, XII, 573.
Rhumatisme. (*Pathol.*), XII, 573 à 581. — Du *rhumatisme lombaire* en particulier, 580 à 581. — Du rhumatisme considéré chez les femmes en couches, VIII, 264. *Voyez* aussi Bilieuse (constitution bilieuse), III, 739; et Lumbago, VIII, 202.
Rhume. (*Pathol.*) XII, 581.
— de cerveau. (*Pathol.*) Nom vulgaire du coryza. *Voy.* Nasal (Maladie des fosses nasales), article Inflammation de la membrane pituitaire, X, 485.
— de poitrine. (*Pathol.*) Nom vulgaire du catarrhe pulmonaire. *Voyez* Pulmonaire (Catarrhe), XII, 366.
Rhumel (Jean Conrad). (*Biogr. méd.*) XII, 581 et 582.
Rhus. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Sumac, XIII, 171.
Rhyas. (*Pathol.*) *Voyez* Rhæas.
Rhyne (Guillaume Ten). (*Biogr. médic.*) XII, 582.
Rhynenchysie. (*Opér. chir.*) XII, 582.
Rhynenchytes. (*Instr. de chir.*) XII, 582.
Rhyptique. (*Thérap.*) XII, 582.
Rhythme. (*Physiol.*) XII, 582.
Ribésiées (Famille des). (*Bot.*, *Mat. médic.*) XII, 582.
Ribeyre (Eaux minérales de). XII, 582.
Richer de Belleval (Pierre). (*Biogr. médic.*) XII, 582 et 583.
Richter (Auguste et Georges-Gottlob). (*Biogr. médic.*) XII, 583.
Ricin. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XII, 584 à 587.
Ricket. (*Pathol.*) XII, 587.
Ricordo (Eaux minérales de). XII, 587.
Ride. (*Anat.*) XII, 587.
Ridé. (*Pathol.*) XII, 587.
Riédel (Jean-Christophe). (*Biogr. médic.*) XII, 587 et 588.
Riedlin (Guî). (*Biogr. médic.*) XII, 587.
Rienton (Eaux minérales de). XII, 588.
Riépoldsauer (Eaux minérales de). XII, 588.
Rieur de Santorini. (*Anat.*) XII, 588.
Rigidité. (*Pathol.*) XII, 588.
— cadavérique. (*Pathol.*, *Mat. lég.*) XII, 589. *Voyez* aussi Mort, X, 330; et Roideur cadavérique, XII, 600 et 601.
Rigor. (*Pathol.*) Synonyme de frisson, XII, 589.
Rigorisme. XII, 589 et 590.
Rikum (Eaux minérales de). XII, 590.
Ringo (Eaux minérales de). XII, 590.
Riolan. (*Biogr. médic.*) Notice biographique et bibliographique sur deux médecins de ce nom, XII, 590 et 591.
Rire. (*Physiol.*, *Séméiot.*) XII, 591 à 593. *Voyez* aussi Séméiotique, XIII, 10.
Ris. (*Phys.*, *Séméiot.*) *Voyez* Rire, XII, 591.
Ritter. (*Biogr. médic.*) Notice biographique et bibliographique sur deux médecins de ce nom, 593 et 594.
Rivière (Lazare et Guillaume) (*Biogr. médic.*) XII, 594.
— (Eaux minérales de). XII, 594.
— sous-Aigremont (Eaux minérales de). XII, 594.
Rivinus (André Bechmann). (*Biogr. médic.*) XII, 595.
— (Auguste-Quirinus). (*Biogr. médic.*) XII, 595.
Riz. (*Hyg.*, *Mat. médic.*) XII, 595 à 597. *Voyez* aussi Crême de riz, V, 193.
Rob. (*Pharm.*, *Mat. médic.*) XII, 597.
Robe. (*Art vétér.*, *Phys.*) Distribution générale des poils chez les chevaux. *Voyez* Cheval, IV, 747 et suiv. — — Des robes ou couleurs considérées chez le chien. *Voy.* Chien, IV, 789 et 790.
Robinier. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XII, 597.
Roborant. (*Thérap.*) XII, 597.
Roboratif. (*Thérap.*) Synonyme de roborant et de corroborant. *Voyez* ce dernier mot, V, 148.
Rocambole. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XII, 597. *Voy.* aussi Ail, I, 409.
Rocester (Eaux minérales de). XII, 597.
Roche-Posay (Eaux minérales de la). XII, 597 et 598.
Rocher. (*Anat.*) XII, 598.
Rocou. (*Mat. médic.*) XII, 598.
Rodation. (*Pathol.*) XII, 598.
Rœber (Frédéric-Auguste). (*Biogr. médic.*) XII, 598.
Rœdérer (Jean-Georges). (*Biogr. médic.*) XII, 598 et 599.
Rœmer (Jean-Jacques). (*Biogr. médic.*) XII, 599 et 600.
Rœslin (Eucharius). (*Biogr. médic.*) XII, 600. *Voyez* aussi Eucharius, VI, 129.
Rogne. (*Pathol.*) Nom vulgaire de la gale, XII, 600.
Rogner les cornes. (*Art vétér.*, *Opér.*, *Hyg.*) *Voyez* Amputation, II, 201.
— les ongles. (*Art vétér.*, *Hyg.*, *Maréchall.*) *Voy.* Amputation des ongles, II, 204.
Roideur cadavérique. (*Méd. lég.*) XII, 600. *Voyez* aussi Mort, X, 330; et Rigidité cadavérique, XII, 588.
Roisdorff (Eaux minérales de). XII, 600.
Rolfink (Werner). (*Biogr. médic.*) XII, 600 et 601.
Rolleville (Eaux minérales de). XII, 601.
Romarin. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XII, 601.

Rompeure. (*Pathol.*) Nom ancien de la hernie, XII, 601.
Roncalli-Parolino (le comte François). (*Biogr. médic.*) XII, 601 et 602.
Ronce. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XII, 602.
Rond. (*Anat.*) XII, 602.
Rondelet (Guillaume). (*Biogr. médic.*) XII, 602 et 603.
Rondier. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XII, 603.
Ronflement. (*Physiol.*) XII, 603.
Rongeurs. (*Zool.*) Famille d'animaux mammifères. *Voy.* Nourriture, X, 708.
Roonhuysen (Henri de). (*Biogr. médic.*) XII, 603.
Roquecourt (Eaux minérales de). XII, 603.
Roquette. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XII, 603.
Rorifère. (*Anat.*) XII, 603.
Rosacées (Famille des). (*Bot.*, *Mat. médic.*) XII, 603 et 604. *Voyez* aussi Nourriture, X, 698.
Rosacique (Acide). (*Chim. végét.*) XII, 604.
Rosage. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XII, 604.
Rosat. (*Pharm.*, *Mat. médic.*) XII, 605.
Rose. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XII, 605. *Voyez* aussi Conserve, V, 84 et 85; Kinorrhodon, VIII, 33 et 34; et Rosier, XII, 607.
— de Cayenne. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Ketmie, VIII, 20.
— de chien. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Nom vulgaire de la fleur de l'églantier. *Voyez* ce dernier mot, V, 692; et Kinorrhodon, VIII, 33.
— de Noel. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Un des noms vulgaires de l'ellébore. *Voyez* Ellébore, V, 753 et suiv.
— des vents. (*Physiq.*) XII, 605.
Roseau. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Genre de plantes de la famille naturelle des Graminées, XII, 606.
— aromatique. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XII, 606. *Voyez* aussi Acorus, I, 122; et Calamus, IV, 276.
— a balais. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XII, 606.
— canne. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XII, 606. *Voyez* aussi Canne de Provence, IV, 349.
Rosée. (*Météor.*) *Voy.* Eau, V, 599; Météores, X, 39; et Serein, XIII, 37.
— du soleil. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Nom vulgaire du rossoli à feuilles rondes. *Voyez* Rossoli, XII, 609.
Rosel (Eaux minérales de). XII, 607.
Rosenheim (Eaux minérales de). XII, 607.
Rosen de Rosenstein (Nicolas). (*Biogr. médic.*) X, 606 et 607.
— Muller (Jean-Chrétien). (*Biogr. médic.*) XII, 607.
Rosier. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XII, 607 et 608.
— sauvage. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voy.* aussi Eglantier, V, 692; et Kinorrhodon, VIII, 33.
Rosnai (Eaux minérales de). XII, 608.
Rossignol. (*Art vétér.*, *Opér.*) XII, 609.
Rossoli. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XII, 609.
Rostriforme. (*Anat.*) XII, 609.
Rot. (*Pathol.*) Nom vulgaire des rapports ou renvois gazeux. *Voyez* Eructation, VI, 86; et Renvois, XII, 509.
Rotacisme. (*Pathol.*) Sorte de grasseyement, XII, 609. *Voyez* Grasseyement, VI, 711.
Rotateur. (*Anat.*) XII, 609.
Rotation. (*Anat.*) XII, 609.
Roti. (*Hyg.*) *Voyez* Alimens, I, 788; et Nourriture, X, 738.
Rotrou (Fondant de). (*Pharm.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Antimoine, III, 81; et Fondant, VI, 449.
Rotule. (*Anat.*) XII, 609.
Rotulien. (*Anat.*) XII, 609.
Roublet (Eaux minérales de). XII, 610.
Roucou. (*Mat. médic.*) *Voyez* Rocou, XII, 598.
Rcuoouyer. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XII, 610. *Voyez* aussi Rocou, 598.
Rouen (Eaux minérales de). XII, 610.
Rouge. (*Hyg.*) Nom vulgaire d'une espèce de fard, XII, 610. *Voyez* aussi Fard, VI, 282; et Peau, XI, 491.
— (Fièvre). (*Pathol.*) Nom vulgaire de la scarlatine. *Voy.* ce dernier mot, XII, 715 à 717.
Rougeole. (*Pathol.*) XII, 610 à 614.
Rougeurs. (*Pathol.*) XII, 615. *Voyez* Acne rosacea dans le *Supplément*.
Rouillé. (*Pathol.*) XII, 615.
Rouissage. (*Hyg.*) *Voyez* Chanvriers (Maladies des), IV, 614 et suiv.
Roujan (Eaux minérales de). XII, 615.
Roussaille. (*Art vétér.*, *Ichthyol.*) *Voy.* Alevin, I, 656.
Roussel (Pierre). (*Biogr. médic.*) XII, 615.
Rousseurs (Taches de). (*Pathol.*) Nom vulgaire d'une espèce d'éphélides, XII, 615 et 616. *Voyez* aussi Hale, VII, 16; et Lentilles, VIII, 109 et 110.
Roux-vieux. (*Art vétér.*, *Pathol.*) XII, 616.
Roye (Eaux minérales de). XII, 616.
Royer Collard (Antoine-Anathase). (*Biogr. médic.*) XII, 616 à 618.
Rubans vocaux. (*Anat.*, *Physiol.*) XII, 618.
Rubéfaction. (*Thérap.*) XII, 618.
Rubéfians. (*Mat. médic.*, *Thérap.*) XII, 618 à 620. *Voy.* aussi Epispastiques, VI, 47 à 54.
Rubéfié, ée. XII, 620.
Rubiacées (Famille des). (*Bot.*, *Mat. médic.*) XII, 620 et 621. *Voyez* aussi Garance, VI, 579 à 181; et Nourriture, X, 699.
Rudbeck (Olaus). (*Biogr. médic.*) XII, 621.
Rue. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XII, 621 et 622.
— de chèvre. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Galéga, VI, 562.
— des murailles. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Capillaire, IV, 368 à 370.
Rugine. (*Instr. de chir.*) XII, 622.
Rugosités. (*Anat.*) XII, 622.
Rugueux. (*Anat.*) XII, 622.
Ruillé (Eaux minérales de). XII, 622.
Ruiné (Cheval). (*Art vétér.*) XII, 622.
Rum. (*Hyg.*) XII, 622.
Ruminans. (*Zool.*) Famille d'animaux mammifères. *Voyez* Nourriture, X, 709.
Ruminant. (*Physiol. et Hist. nat.*) XII, 623.
Rumination. (*Physiol.*) Action de remâcher, XII, 623. *Voy.* aussi l'article Anatomie pathologique, II, 347; et Mérycisme, IX, 742.
Rupt (Eaux minérales de). XII, 623.
Ruptoire. (*Chir.*) Nom ancien du cautère potentiel, XII, 623.
Rupture. (*Pathol. chir.*) XII, 623. — Enumération rapide, mais détaillée, des ruptures que l'on observe dans les différens organes, XII, 624 à 637. *Voyez* aussi Matrice, VIII, 649.
Rusma. (*Hyg.*) Espèce de dépilatoire, XII, 637.
Rutacées (Famille des). (*Bot.*, *Mat. médic.*) XII, 637.
Ruysch (Frédéric). (*Biogr. médic.*) XII, 637.
Ruyschienne (Membrane). (*Anat.*) Membrane interne de la choroïde, XII, 637.

S

S. (*Art de formul.*) Signe abréviateur dans les formules médicinales, XII, 638.
Sabatier (Raphaël-Bienvenu). (*Biogr. médic.*) XII, 638 et 639.
Sabine. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XII, 639 et 640. *Voyez* aussi Genièvre, VI, 614.
Sable (Bain de). (*Mat. médic.*) XII, 640. *Voyez* aussi Arénation, III, 245; et Bain de terre, 528.

SABLIER ÉLASTIQUE. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Arbre de la famille des Euphorbiacées, XII, 640.
SABOT. (*Art vétér.*) *Voyez* CHEVAL, IV, 734.
— (Amputation du). (*Art vétér.*, *Hyg.*, *Maréch.*, *Opér.*) *Voyez* AMPUTATION DES ONGLES, II, 204.
— (Anneaux du). (*Art vétér.*) *Voyez* ANNEAUX DES CORNES, III, 33; CERCLES, IV, 557; et CHEVAL, 745.
SABURRAL. (*Pathol.*) XII, 640.
SABURRE. (*Pathol.*) XII, 641.
SAC HERNIAIRE. (*Anat.*, *Pathol.*) XII, 641 et 642.
— LACRYMAL. (*Anat.*) XII, 642.
SACCHARIN. (*Pharm.*) XII, 642.
SACCOGOMMITE. (*Chim. médic.*) XII, 642.
SACHET. (*Chir.*, *Band. et App.*) XII, 642.
— DE PIBRAC. (*Chir.*) XII, 642.
SACRÉ. (*Anat.*) XII, 643.
SACRO-COCCYGIEN. (*Anat.*) *Sacro-épineux*, *Sacro-fémoral*, etc. XII, 643. *Voyez* aussi, pour ces différens mots, la rubrique SACRO dans le *Dictionnaire d'Anatomie* de cette Encyclopédie.
SACRUM. (*Anat.*) XII, 643 et 644.
SAFRAN. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XII, 644 et 645.
— BATARD. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Nom vulgaire du carthame. *Voyez* ce dernier mot, IV, 434; et COLCHIQUE, V, 43 à 45.
— DES INDES. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Un des noms du carcuma. *Voyez* ce dernier mot, V, 252.
— DE MARS APÉRITIF. (*Chim.*) Ancien nom du sous-carbonate de fer.
— DE MARS ASTRINGENT. (*Chim.*) Ancien nom du péroxyde de fer.
— DES MÉTAUX. (*Chim.*) *Voyez* CROCUS METALLORUM, V, 233.
— DES PRÉS. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Un des noms du colchique. *Voyez* ce dernier mot, V, 44 et 45.
SAFRANUM. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* CARTHAME, IV, 434.
SAGAPENUM. (*Mat. médic.*) XII, 645.
SAGAR (Jean-Baptiste-Melchior). (*Biogr. médic.*) XII, 645.
SAGE-FEMME. (*Accouch.*) XII, 645 et 646. *Voyez* aussi ACCOUCHEUSES, I, 85 à 87; et MATRONES, VIII, 665.
SAGESSE (Dents de). (*Physiol.*, *Pathol.*) XII, 646.
SAGITTAL, LE. (*Anat.*) XII, 646.
SAGOU. (*Mat. médic.*) XII, 646 et 647.
SAGOUTIER. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XII, 647. *Voyez* aussi SAGOU, 646.
SAIGNÉE. (*Thérap.*) XII, 647 à 652.
SAIGNEMENT. (*Pathol.*) XII, 652.
SAIL-LEZ-CHATEAU-MORAND (Eaux minérales de). XII, 653.
— SOUS-COUZAN (Eaux minérales de). XII, 653.
SAILLIE OSSEUSE. (*Anat.*) XII, 653.
SAIN. (*Hyg.*) XII, 653.
SAINBOIS. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Un des noms du garou. *Voyez* ce dernier mot, VI, 588.
SAINDOUX. XII, 653. *Voyez* aussi GRAISSE, VI, 705 et 706.
SAIN-FOIN. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XII, 653. *Voyez* aussi ALIMENS (*Art vétér.*, *Hyg.*), I, 829.
SAINT-AFRIQUE (Eaux minérales de). XII, 653.
— ALBAN (Eaux minérales de). XII, 653.
— AMAND (Eaux minérales de). *Voyez* AMAND, II, 92; et l'article BOUES DES EAUX, IV, 92.
— ANDÉOL (Eaux minérales de). *Voyez* ANDÉOL (ST.-), II, 691.
— AVOLD (Eaux minérales de). *Voyez* AVOLD (ST.-), III, 463.
— BOIS. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Un des noms du gayac. *Voyez* ce mot, VI, 595.
— BRIEUX (Eaux minérales de). *Voyez* BRIEUX (ST.-), IV, 166.
SAINT-CASSIAN (Eaux minérales de). XII, 654.
— CERNIN (Eaux minérales de). *Voyez* CERNIN (ST.-), IV, 567.
— CHRIST (Eaux minérales de). *Voyez* CHRIST (ST.-), IV, 841.
— DENIS-LES-BOIS (Eaux minérales de). XII, 654.
— DIEZ (Eaux minérales de). XII, 654. *Voyez* aussi DIEZ (ST.-), V, 442.
— ETIENNE (Eaux minérales de). *Voy.* ETIENNE (ST.-), VI, 117.
— EVROULT (Eaux minérales de). XII, 654. *Voy.* aussi EVROULT (ST.-), VI, 135.
— FIRMIN (Eaux minérales de). *Voyez* FIRMIN (ST.-), VI, 407.
— FLORET (Eaux minérales de). *Voyez* FLORET (ST.-), VI, 424.
— GALMIER (Eaux minérales de). XII, 654.
— GENIS (Eaux minérales de). XII, 654.
— GERVAIS (Eaux minérales de). XII, 654 et 655.
— GILLES (Jean de). (*Biogr. médic.*) *Voyez* GILLES (Jean de St.-), VI, 635 et 636.
— GONDOM (Eaux minérales de). XII, 655. *Voyez* aussi GONDOM (ST.-), VI, 660.
— HIPPOLITHE (Eaux minérales de). *Voyez* HIPPOLITHE (ST.-), VII, 235.
— HONORÉ (Eaux minérales de). XII, 655.
— JEAN DU BEUIL (Eaux minérales de). *Voyez* JEAN DU BEUIL, VII, 724.
— JEAN DE GLAINES (Eaux minérales de). XII, 655. *Voyez* aussi JEAN DE GLAINES (ST.-), VII, 724.
— JEAN-SUR-MAINE (Eaux minérales de). *Voyez* JEAN-SUR-MAINE, VII, 724.
— JEAN DE SEYRARGUES (Eaux minérales de). XII, 655. *Voyez* aussi JEAN DE SEIRARGUES (ST.-), VII, 724.
— JOUAN (Eaux minérales de). *Voyez* JOUAN (ST.-), VII, 732.
— JULLIEN (Eaux minérales de). XII, 655.
— LAURENT-LES-BAINS (Eaux minérales de). *Voy.* LAURENT, VIII, 288.
— LÉGER (Eaux minérales de). *Voyez* LÉGER (ST.-), VIII, 288.
— LÔ (Eaux minérales de). *Voy.* LÔ (ST.-), VIII, 292.
— LONG (Eaux minérales de). *Voyez* LONG (ST.-), VIII, 306.
— LOUBOUER (Eaux minérales de). *Voy.* LOUBOUER (ST.-), VIII, 306.
— LUC. (*Hist. de la médec.*) *Voyez* LUC (ST.-), VIII, 206.
— MARCEL DE CRUSSOL (Eaux minérales de). *Voyez* MARCEL DE CRUSSOL (ST.-), VIII, 510.
— MARS (Eaux minérales de). XII, 656. *Voyez* aussi MARC (ST.-), VIII, 510.
— MARTIN DE FENOUILLA (Eaux minérales de). XII, 656. *Voyez* aussi MARTIN DE FENOUILLA (ST.-), VIII, 521.
— MARTIN-LE-PAUVRE (Eaux minérales de). *Voyez* MARTIN LE-PAUVRE (ST.-), VIII, 521.
— MARTIN DE VALAMAS (Eaux minérales de). *Voyez* MARTIN DE VALAMAS (ST.-), VIII, 521.
— MARTIN DE VALMEROUS (Eaux minérales de). *Voyez* MARTIN DE VALMEROUS (ST.-), 521.
— MAUR-DERBOIS (Eaux minérales de). *Voyez* MAUR-DERBOIS (ST.-), VIII, 676.
— MYON (Eaux minérales). *Voyez* MYON (ST.-), X, 444.
— NECTAIRE (Eaux minérales). *Voyez* NECTAIRE, X, 552.
— PARDOUX (Eaux minérales de). *Voyez* PARDOUX (ST.-), XI, 326.
— PARIZE (Eaux minérales de). *Voyez* PARIZE (ST.-), XI, 401.

Saint Paul-de-Fenouillèdes (Eaux minérales de). *Voy.* Paul-de-Fenouillèdes (St.-), XI, 458.

— Pol (Eaux minérales de). *Voyez* Pol (St-.), XII, 203.

— Remy l'Honoré (Eaux minérales de). *Voyez* Remy l'Honoré, XII, 500 et 501.

— Santin (Eaux minérales de). XII, 656.

— Sauveur (Eaux minérales de). XII, 656 et 657.

— Servan (Eaux minérales de). *Voyez* Servan (St.-), XIII, 44.

— Suliac (Eaux minérales de). XII, 657.

— Thomas (Eaux minérales de). *Voyez* Thomas (St.-), XIII, 247.

— Victoria (Eaux minérales de). XII, 657.

Sainte (Eaux minérales de). XII, 657.

— Agnès (Eaux minérales de). XII, 657.

— Anne (Eaux minérales de). *Voy.* Anne (Ste.-), III, 31.

— Marguerite (Eaux minérales de). VIII, 514.

— Marie (Eaux minérales de). *Voyez* Chicadan, IV, 783.

— Marie du Cantal (Eaux minérales de). *Voy.* Marie (Ste.-), VIII, 517.

— Reine (Eaux minérales de). XII, 657.

Saisissement. (*Physiol.*, *Pathol.*) XII, 657 et 658.

Saisons. (*Hyg.*) Influence qu'elles peuvent exercer sur l'économie animale. Ce qu'on doit entendre par *saisons astronomiques*, *saisons physiques*, XII, 658. — Influence des saisons sur le régime et sur le développement, le cours et la terminaison des maladies, 659. *Voyez* aussi Année médicale, III, 34; et Europe, VI, 216.

Salacisme. (*Phys.*, *Pathol.*) Synonyme de salacité. *Voyez* ce dernier mot, XII, 659.

Salacité. (*Phys. et Pathol.*) XII, 659.

Salangane. (*Ornithol.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément.*

Salep. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XII, 659 à 661.

Salerne (Ecole de médecine de). (*Hist. de la médec.*) XII, 661. *Voyez* aussi Hygiène, VII, 411.

Sales (Eaux minérales de). XII, 661 et 662.

Salicaire. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XII, 662.

Salicinées (Famille des). (*Bot.*, *Mat. médic.*) XII, 662.

Salicoque. (*Hyg.*) *Voyez* Chevrette, IV, 781.

Salicorne. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XII, 662.

Salière. (*Art vétér.*) XII, 662. *Voyez* aussi Cheval, IV, 710.

Salies (Eaux minérales de). XII, 662.

Salifiable. (*Chim.*) XII, 662.

Salin, ine. (*Chim.*) XII, 662.

Salines (Eaux minérales salines). *Voyez* Eau, V, 626; et Minérales (Eaux), X, 137.

Salivaire. (*Anat.*), XII, 662 à 664. — Des *fistules salivaires* en particulier, 663 à 664.

Salivant. (*Mat. médic.*, *Thérap.*) XII, 664. *Voyez* aussi Sialagogues, XIII, 48.

Salivation. (*Pathol.*) XII, 664 à 666.

Salive. (*Physiol. et Pathol.*) XII, 666 à 668.

Salle-en-Donzy (Eaux minérales de). XII, 668.

Salpêtre. (*Phim.*, *Mat. médic.*) Synonyme de nitrate de potasse. *Voyez* Potasse, XII, 268.

Salpingo-malléen (Muscle) (*Anat.*) *Salpingo-pharyngien*, *staphylin*, etc., XII, 668. *Voyez* ces différens mots sous la rubrique Salpingo dans le *Dictionnaire d'Anatomie* de cette Encyclopédie.

Salsepareille. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XII, 668 et 669.

Salses (Eaux minérales de). XII, 669.

Salsifis. (*Bot.*, *Mat. médic.*, *Hyg.*) XII, 669.

Saltation. (*Hyg.*) Sorte de danse en usage chez les Romains.

Salubre. (*Hyg. publ.*) *Voyez* Salubrité, XII, 669.

Salubrité. (*Hyg. publ.*) Qualité de tout ce qui est favorable à la santé. Considérations générales sur ce point important de l'hygiène publique, XII, 669 à 672. — Ce que l'on doit entendre par les mots *conseil de salubrité*, 672. *Voyez* aussi Hygiène, VII, 392 à 394.

Salvatelle. (*Anat.*) XII, 672.

Samblancey (Eaux minérales de). XII, 672.

Sanchez (Antoine-Nunez-Ribeiro). (*Biogr. médic.*) XII, 672.

Sanctorius (Santorio). (*Biogr. médic.*) *Voyez* l'article Hygiène, VII, 415 à 417; et Santorio, XII, 685.

— (Balance de). (*Physiq.*) *Voyez* Balances, III, 576.

Sandaraque (Résine). (*Mat. médic.*) XII, 672 et 673. *Voyez* aussi Gomme (Gomme de genevrier), VI, 657; et Résines (Résine sandaraque), XII, 537.

Sang. (*Physiol.*) XII, 673 et 674. — Du sang considéré comme aliment, 674. *Voyez* aussi Alimens, I, 790; Nourriture, X, 733. = comme moyen thérapeutique, XII, 674. *Voyez* aussi Transfusion, XIII, 306. — Sous le point de vue de la médecine légale, XII, 674 à 677.

— (Pissement de). (*Pathol.*) Nom vulgaire de l'hématurie. *Voyez* Pissement de sang, XII, 103.

— dragon (Résine). (*Mat. médic.*) XII, 677 et 678. *Voyez* aussi Résines (Résine sang-dragon), 537.

Sanglier. (*Zool.*, *Mat. médic.*) *Voy.* Cochon sauvage, V, 12.

Sanglot. (*Physiol.*) XII, 678.

Sangsue. (*Helminth.*, *Thérap.*) XII, 678 à 681.

— limace. (*Helminth.*) *Voyez* Fasciola, VI, 266.

Sanguification. (*Physiol.*) XII, 681 et 682.

Sanguin. (*Anat.*, *Physiol.*) XII, 682.

Sanguinolent. (*Pathol.*) XII, 682.

Sanguisorbe. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XII, 682.

Sanicle d'Europe. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XII, 682.

Sanidodes. (*Pathol.*) XII, 682.

Sanie. (*Physiol.*) XII, 682.

Sanieux. (*Pathol.*) XII, 682.

Sanitaire. (*Hyg.*) XII, 682.

Santal. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Nom donné dans le commerce à plusieurs espèces de bois exotiques que l'on distingue par leur couleur, XII, 682 à 684.

Santaline. (*Chim. végét.*) XII, 684.

Santaux. (*Mat. médic.*) Nom collectif des différens bois de santal. *Voyez* ce dernier mot, XII, 682.

Santé. XII, 684.

— (Conseil de). (*Médec. milit.*) XII, 684.

Santenay (Eaux minérales de). XII, 685.

Santin (St.-) (Eaux minérales de). *Voyez* St.-Santin, XII, 656.

Santoline. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XII, 685.

Santorini (Jean-Dominique). (*Biogr. médic.*) XII, 685.

Santorio (Santori). (*Biogr. médic.*) XII, 685 et 686.

Saphène. (*Anat.*) XII, 686.

Sapide. XII, 686.

Sapidité. XII, 686 et 687.

Sapin. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XII, 687 et 688. *Voyez* aussi Goudron, VI, 673.

Sapindacées (Famille des). (*Bot.*, *Mat. médic.*) XII, 688.

Sapindées (Famille des). (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Sapindacées, XII, 688.

Sapinette. (*Hyg.*) XII, 688. *Voyez* aussi Sapin, 688.

Saponacé, ée. XII, 688.

Saponaire. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XII, 688.

Saponification. (*Chim.*) XII, 689.

— cadavérique. (*Chim.*) XII, 689. *Voyez* aussi Cadavres, IV; et Adipocire dans le *Supplément.*

Saponine. (*Chim. végét.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément.*

Saporifique. *Voyez* Sapide, XII, 686.

Sapotées (Famille des). (*Bot.*, *Mat. médic.*) XII, 689. *Voyez* aussi Nourriture, X, 700.

Sapotille. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XII, 689.
Sapotillier. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XII, 689.
Sapropyre. (*Pathol.*) XII, 689.
Sarbourg (Eaux minérales de). XII, 689 à 694.
Sarcocarpe. (*Bot.*) XII, 689.
Sarcocèle. (*Pathol. chir.*) XII, 689.
Sarcocolle. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XII, 694.
Sarcocollier. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XII, 694.
Sarcocolline. (*Chim. végét.*) XII, 694.
Sarcoderme. (*Bot.*) XII, 694.
Sarco-épiplocèle. (*Pathol. chir.*) XII, 694.
— épiplomphale. (*Pathol. chir.*) Hernie du nombril, XII, 694.
— hydrocèle. (*Pathol. chir.*) Sarcocèle accompagné d'hydrocèle, 694.
Sarcologie. (*Anat.*) XII, 694.
Sarcomateux. (*Pathol.*) XII, 695.
Sarcome. (*Pathol. chir.*) XII, 695.
Sarcomphale. (*Pathol. chir.*) XII, 695.
Sarcophage. (*Mat. médic.*, *Thérap.*) Synonyme de cathérétique. *Voyez* ce dernier mot, IV, 495.
Sarcopte. (*Entomol.*, *Pathol.*) XII, 695.
Sarcopyodes. (*Pathol.*) Qui a l'aspect d'un pus mêlé de chair, XII, 695.
Sarcose. (*Pathol. chir.*) Nutrition des chairs, suivant Chaussier, XII, 695.
Sarcostose. (*Pathol. chir.*) XII, 695.
Sarcotique. (*Mat. médic.*, *Thérap.*) XII, 695. *Voyez* aussi Incarnatifs, VII, 526.
Sardine. (*Hyg.*, *Ichthyol.*) XII, 695 et 696. *Voy.* aussi Nourriture, X, 713.
Sardonien et sardonique (Rire). (*Pathol.*) Sorte de spasme convulsif des lèvres et des joues, XII, 696.
Sare (Eaux minérales de). XII, 696.
Sarmentacées (Famille des). (*Bot.*, *Mat. médic.*) XII, 696. *Voyez* aussi Nourriture, X, 696.
Sarrasin. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XII, 696.
Sarrette des teinturiers. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XII, 696.
Sarriette. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XII, 696 et 697. *Voyez* aussi Assaisonnement, III, 343.
Sarrot (Eaux minérales de). XII, 697.
Sassafras. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XII, 697.
Sassonia (Hercule). (*Biogr. médic.*) XII, 698.
Satellite. (*Anat.*) XII, 698.
Satiété. (*Pathol.*) XII, 698.
Saturnin, ine. (*Pathol.*) Qui appartient au plomb, XII, 698.
Satyriasis. (*Pathol.*) XII, 698 à 700.
Satyrion. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XII, 700.
Saubuze (Eaux minérales de). XII, 700.
Sauce. (*Hyg.*) Sorte d'assaisonnement. *Voyez* ce dernier mot, III, 343; et Nourriture, X, 733.
Sauge. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XII, 700 et 701.
Saulchoir (Eaux minérales de). XII, 701.
Saule. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XII, 701 et 702.
— épineux. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Rhamnoïde, XII, 565.
Sault (Eaux minérales de). XII, 702.
Saumon. (*Hyg.*, *Ichthyol.*) XII, 702. *Voyez* aussi Nourriture, X, 714.
Saurier (Eaux minérales de). XII, 702.
Saut. (*Physiol.*) XII, 702. *Voyez* aussi Progression, XII, 323.
— de mouton. (*Art vétér.*) XII, 702.
Sauterelle. (*Hyg.*, *Entom.*) XII, 702 et 703. *Voyez* aussi Acridophage, I, 127; et Nourriture, X, 716.
Sauvages-de-la-Croix (François Boissier de). (*Biogr. médic.*) XII, 703 et 704.
Sauvagésie. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XII, 705.
Sauveur (St.-) (Eaux minérales de). *Voyez* Saint-Sauveur, XII, 656.
Sauve-vie. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Nom vulgaire d'une espèce de doradille, XII, 705. *Voyez* aussi Doradille, V, 503.
Savette. (*Pathol.*) XII, 705.
Saveur. (*Physiol.*) XII, 705 et 706.
Savon. (*Chim.*, *Thérap.*) XII, 706 à 708.
Savonarola (Jean-Michel). (*Biogr. médic.*) XII, 708.
Savonneux, se. (*Pharm.*, *Chim.*) XII, 708.
Savonnier. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XII, 708.
Savonnière. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Un des noms vulgaires de la saponaire. *Voyez* ce dernier mot, XII, 688.
Savonnières (Eaux minérales de). XII, 708.
Savonule de potasse. (*Chim. médic.*) XII, 708.
Savorée. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Un des noms vulgaires de la sarriette. *Voyez* ce dernier mot, XII, 696.
Savoureux. *Voyez* Saveur, XII, 705.
Saxifrage granulée. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XII, 709.
— rouge. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Un des noms de la filipendule. *Voyez* ce dernier mot, VI, 397.
Saxifragées (Famille des). (*Bot.*, *Mat. médic.*) XII, 709.
Saxtorph (Mathias). (*Biogr. médic.*) XII, 709.
Scabie. (*Pathol.*) Sorte d'affection cutanée, XII, 709.
Scabies subtercutanea. (*Art vétér.*, *Pathol.*) *Voyez* Affection sous peau, I, 244.
Scabieuse. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XII, 709 et 710.
Scabieux. (*Pathol.*) XII, 710.
Scalène. (*Anat.*) XII, 710.
Scalpel. (*Instr. de chir.*) XII, 710.
Scammonée. (*Mat. médic.*) XII, 710 et 711. *Voy.* aussi Cynanque, V, 259.
Scammonites. (*Thérap.*) XII, 711.
Scapha. (*Anat.*, *Band. et App.*) XII, 711 et 712.
Scaphandre. (*Hyg.*) XII, 712 et 713.
Scaphoïde. (*Anat.*) XII, 713.
Scaphoïdo-astragalien. (*Anat.*) *Scaphoïdo-calcanien*, *cuboïdien*, etc., XII, 713. *Voyez* aussi ces différens mots sous la rubrique Scaphoïdo, dans le *Dictionnaire d'Anatomie* de cette Encyclopédie.
Scapulaire. (*Band. et Appar.*, *Anat.*) XII, 713.
Scapulalgie. (*Pathol. chir.*) XII, 714.
Scapulo-claviculaire. (*Anat.*) *Scapulo-coraco-radial*, *humoral*, etc., XII, 714. *Voyez* aussi ces différens mots sous la rubrique Scapulo, dans le *Dictionnaire d'Anatomie* de cette Encyclopédie.
Scapulum. (*Anat.*) XII, 714.
Scarabé pilulaire. (*Entomol.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Fouille-merde escarbot, VI, 481.
Scarborough (Eaux minérales de). XII, 714.
Scarificateur. (*Instr. de chir.*) XII, 714.
Scarification. (*Opér. chir.*) XII, 714 et 715. *Voy.* aussi Mouchetures, X, 365.
Scarifier. (*Opér. chir.*) XII, 715.
Scariole ou Scarole. (*Hyg.*) Une des variétés de la chicorée des jardins, XII, 715. *Voyez* aussi Chicorée, IV, 785.
Scarlatine. (*Pathol.*) XII, 715 à 717.
Sceau de Notre-Dame. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XII, 717.
— de Salomon. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Nom d'une espèce de muguet, XII, 717.
Scélalgie. (*Pathol.*) XII, 717.
Scélotyrbe. (*Pathol.*) XII, 717 et 718. *Voyez* aussi Chorea santi viti, IV, 834.
Scétique. (*Pathol.*) XII, 718.
Scheftlarn (Eaux minérales de). XII, 718.
Schelhammer (Christophe et Gonthier-Christophe). (*Biogr. médic.*) XII, 718.
Schenck. (*Biogr. médic.*) Notice biographique sur plusieurs médecins de ce nom, XII, 718 et 719.

SCHENK. (*Biogr. médic.*) Notice biographique sur plusieurs médecins de ce nom, XII, 719.
SCHERBET. (*Hyg.*) XII, 719.
SCHERLIEVO (Maladie de). (*Pathol.*) XII, 719.
SCHIDAKÉDON. (*Pathol. chir.*) Fracture longitudinale d'un os, XII, 719 et 720.
SCHINDYLÈSE. (*Anat.*) XII, 720.
SCHLÉGEL. (*Biogr. médic.*) Notice biographique sur plusieurs médecins de ce nom, XII, 720.
SCHLÉGER (Théodore-Auguste). (*Biogr. médic.*) XII, 720.
SCHMIDEL (Casimir-Christophe). (*Biogr. médic.*) XII, 720.
SCHNEIDER (Membrane de). (*Anat.*) XII, 721.
SCHULZE. (*Biogr. médic.*) Notice biographique sur plusieurs médecins de ce nom, XII, 721 et 722.
SCHWALBACH (Eaux minérales de). XII, 722.
SCHWENDECK (Eaux minérales de). XII, 722.
SCIAMACHIE. (*Hyg.*) XII, 722.
SCIATIQUE. (*Pathol.*) Nom ancien de la névralgie sciatique, XII, 722 à 725.
SCIE. (*Instr. de chir.*) XII, 725.
SCIENCE DE LA MÉDECINE. (*Hist. littér. de la méd.*) *Voyez* MÉDECINE, IX, 43.
SCIENCES MÉDICALES. (*Hist. de la méd.*) *Voyez* MÉDICALES (Sciences), IX, 548.
— NATURELLES. *Voyez* NATURELLES (Sciences), X, 517.
— PHYSIOLOGIQUES. *Voyez* PHYSIOLOGIQUES (Sciences), XII, 2 et suiv.
SCIER LES CORNES. (*Art vétér.*, *Opér.*, *Hyg.*) *Voyez* AMPUTATION, II, 201.
SCIÉROPIE. (*Pathol.*) XII, 725.
SCILLE. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XII, 725 à 727. *Voy.* aussi OXYMEL, XI, 261.
SCILLITINE. (*Chim. végét.*) XII, 727.
SCILLITIQUE. (*Pharm.*, *Mat. médic.*) XII, 727.
SCINQUE. (*Mat. médic.*, *Thérap.*) XII, 727.
SCINTILLATION. (*Pathol.*, *Phys.*) XII, 727.
SCIROCCO ou SIROCO. (*Hyg.*, *Météor.*) XII, 727 et 728.
SCIRPE. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XII, 728.
SCIRRHE. (*Pathol.*) *Voyez* SQUIRRHE, XIII, 105.
SCIRRHOCÈLE. (*Pathol.*) XII, 728.
SCIRROPHTHALMIE. (*Pathol.*) XII, 728.
SCIRRHOSE. (*Pathol.*) XII, 728.
SCISSURE. (*Anat.*) XII, 728.
SCLARÉE. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Espèce de sauge très-odorante, XII, 728. *Voyez* aussi ORVALE, X, 227.
SCLÉRÈME. (*Pathol.*) XII, 728. *Voyez* aussi ENDURCISSEMENT DU TISSU CELLULAIRE, V, 818 à 829; et NÉ (Nouveau-né), X, 544 et 545.
SCLÉRÉMIE. (*Pathol.*) XII, 728.
SCLÉRIASE. (*Pathol.*) XII, 729.
SCLÉROME. (*Pathol.*) XII, 729. — *Du sclérome de la matrice en particulier.* *Voyez* MATRICE, VIII, 624.
SCLÉROPHTHALMIE. (*Pathol.*) XII, 728. *Voyez* OPHTHALMIE, XI, 143.
SCLÉROSARCOME. (*Pathol.*) XII, 729.
SCLÉROTIQUE. (*Anat.*) XII, 729. *Voyez* aussi ŒIL, XI, 98.
SCLÉROTIQUES. (*Thérap.*) XII, 729.
SCLÉRYSME. (*Pathol.*) XII, 729.
SCODÉGHINO. (*Instr. de chir.*) XII, 729.
SCOLIOSE. (*Pathol.*) XII, 729.
SCOLOPENDRE. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XII, 729.
SCOLOPOMACHÉRION. (*Instr. de chir.*) XII, 729.
SCOMBRE. (*Hyg.*, *Ichthyol.*) XII, 729.
SCORBUT. (*Pathol.*) XII, 729 à 734. *Voyez* aussi ANTISCORBUTIQUES, III, 97; MÉDECINE NAVALE, IX, 374 et suiv.; ULCÈRE (Ulcère scorbutique), XIII, 352.
— DES ALPES. (*Pathol.*) Synonyme de pellagre. *Voyez* ce dernier mot, XI, 502.
SCORBUTIQUE. (*Pathol.*) XII, 734.
SCORDIUM. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XII, 734. *Voyez* aussi GERMANDRÉE, VI, 624.
SCORPION. (*Entomol.*) XII, 734 et 735. *Voyez* aussi INSECTES, VII, 650; et VENIN (Animaux venimeux), XIII, 408.
SCORSONÈRE ou SCORZONÈRE. (*Hyg.*, *Bot.*) XII, 735.
SCOT (Eaux minérales de). *Voyez* ESCOT (Eaux minérales de l'), VI, 89.
SCOTODYNIE. (*Pathol.*) Sorte de vertige, XII, 735.
SCOTOMIE. (*Pathol.*) Sorte de vertige. *Voyez* SCOTODYNIE, XII, 735.
SCRIBONIUS LARGUS. (*Biogr. médic.*) XII, 735.
SCROBICULE DU CŒUR. (*Anat.*) XII, 735.
SCROBICULEUX. (*Anat.*) XII, 735.
SCROFULAIRE. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XII, 735 et 736.
SCROFULARIÉES (Famille des). (*Bot.*, *Mat. médic.*) XII, 736.
SCROFULES. (*Pathol.*) Nom donné à la dégénérescence tuberculeuse des glandes lymphatiques superficielles, XII, 736 à 740. *Voyez* aussi ANTI-SCROFULEUX, III, 98.
SCROFULEUX. (*Pathol.*) XII, 740.
SCROPHULES, SCROPHULEUX. (*Pathol.*) *Voy.* SCROFULES, XII, 736.
SCROTOCÈLE. (*Pathol. chir.*) Hernie dans le scrotum, XII, 740 et 741.
SCROTUM. (*Anat.*, *Pathol.*) XII, 741 à 742. *Voyez* aussi l'article ANATOMIE PATHOLOGIQUE, II, 476.
SCRUPULE. (*Art de formul.*) XII, 742. *Voyez* aussi FORMULE, VI, 461; et POIDS, XII, 185.
SCUTELLAIRE. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XII, 742.
SCUTIFORME. (*Anat.*, *Bot.*) XII, 742.
SCUTO-CONCHIEN. (*Anat.*) XII, 743.
SCYBALA. (*Pathol.*) XII, 743.
SCYPHOPHORE. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XII, 743.
SÉBACÉ, ÉE. (*Anat.*) XII, 743.
SÉBACIQUE (Acide). (*Chim. anim.*) XII, 743.
SÉBADILLE. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XII, 743.
SEBADILLUM. (*Chim.*) XII, 743.
SÉBATES. (*Chim.*) XII, 743.
SÉBESTENIERS. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XII, 744.
SÉBESTES. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XII, 743 et 744.
SÉBESTIER. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XII, 744.
SÈCHE ou SEICHE. (*Hyg.*, *Zool.*, *Mat. méd.*) XII, 744 et 745. *Voyez* aussi NOURRITURE, X, 714.
SECONDAIRE. (*Pathol.*) XII, 744.
SECONDINES. (*Accouch.*) Nom vulgaire de l'arrière-faix. *Voy.* ACCOUCHEMENT, I, 76; DÉLIVRANCE, V, 356; et PLACENTA, XII, 110.
SÉCRÉTEUR. (*Physiol.*) *Voyez* SÉCRÉTOIRE, XII, 747.
SÉCRÉTION. (*Physiol.*, *Pathol.*) Considérations générales sur les variations physiologiques et morbides qui peuvent survenir dans les sécrétions. Des sécrétions accidentelles, XII, 746 et 747.
SÉCRÉTOIRE. (*Physiol.*) XII, 747.
SECRETS (Remèdes). (*Police médic.*) XII, 747 à 749.
SECTE DOGMATIQUE. (*Hist. de la médec.*) *Voyez* DOGMATIQUE (Secte), V, 493 à 497.
— EMPIRIQUE. (*Hist. de la méd.*) *Voy.* EMPIRIQUE (Secte), V, 783 à 791.
— ÉPISYNTHÉTIQUE. (*Hist. de la médec.*) *Voyez* ÉPISYNTHÉTIQUE (Secte), VI, 55.
— DES MÉTHODIQUES. (*Hist. de la médec.*) *Voyez* CÆLIUS AURELIANUS, IV, 251; et MÉTHODIQUES (Secte), X, 60 à 62.
— PNEUMATIQUE. (*Hist. de la médec.*) *Voyez* PNEUMATIQUE (Secte), XII, 165.
SECTION DES OREILLES. (*Art vétér.*, *Hyg.*, *Opér.*) *Voyez* AMPUTATION DES OREILLES, II, 205.
SÉDATIF. (*Mat. médic.*, *Thérap.*) XII, 749. *Voyez* aussi MÉDICATIONS (Médications sédatives), IX, 561.

SÉDATION. (*Thérap.*) *Voyez* MÉDICATIONS (Médications sédatives), IX, 561.
SÉDIMENT. (*Chim.*, (*Pathol.*) XII, 749.
SEDLITZ (Eaux minérales de). XII, 749.
SEDON. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XII, 749.
SEGRAIS (Eaux minérales de). XII, 749 et 750.
SEIDCHUTZ (Eaux minérales de). *Voyez* EAU, V, 627; et SEYDCHUTZ, XIII, 47.
SEIGLE. (*Art vétér.*, *Hyg.*) *Voyez* ALIMENS, I, 826.
— ERGOTÉ. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XII, 750 à 753. *Voyez* aussi ERGOT, VI, 80 et 81.
SEIME. (*Art vétér.*, (*Pathol.*) XII, 753.
SEIN. (*Anat.*) XII, 753. *Voyez* MAMELLES, VIII, 452 à 468.
SEL. (*Chim. médic.*, *Thérap.*) Enumération des principaux sels employés en médecine, XII, 753 à 757.
— ADMIRABLE. (*Chim.*) *Voyez* SOUDE (Sulfate de) XIII, 77.
— AMMONIAC. (*Chim.*) *Voyez* SEL (Hydrochlorates), XII, 755.
— NEUTRE ARSÉNICAL DE MACQUER. (*Chim.*) *Voyez* RÉACTIF, XII, 468.
— ARSÉNICAL DE SOUDE. (*Chim.*) *Voyez* RÉACTIF, XII, 468.
— COMMUN. (*Chim.*) *Voyez* SOUDE (Hydrochlorate de soude), XIII, 77.
— DE DEROSNE. (*Chim. végét.*) *Voyez* NARCOTINE, X, 466; et RÉACTIF, XII, 470.
— DE DUOBUS. (*Chim.*) *Voyez* POTASSE, XII, 267.
— DE LAIT. (*Chim.*) *Voyez* SUCRE, XIII, 154.
— MARIN. (*Chim.*) *Voyez* aussi ASSAISONNEMENT, III, 342; et SEL (Hydrochlorates), XII, 755.
— POLYCHRESTE. (*Chim.*) *Voyez* POTASSE, XII, 267.
— DE PRUNELLE. (*Chim.*) *Voyez* PRUNELLE, XII, 345.
— DE SATURNE. (*Chim.*, *Mat. médic.*) *Voy.* PLOMB, XII, 153; et RÉACTIF, 467.
— SÉDATIF MERCURIEL. (*Phim.*, *Mat. médic.*) *Voyez* BORATE DE MERCURE, IV, 48.
SELAGO. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Espèce de lycopode, XII, 757 et 758.
SELENIACUM. (*Thérap.*) Sorte d'amulette, XII, 758.
SÉLÉNIATES. (*Chim.*) XII, 758.
SÉLÉNIQUE (Acide). (*Chim.*) XII, 758.
SÉLÉNITE. (*Chim.*) XII, 758.
SÉLÉNITEUX. (*Chim.*) XII, 758.
SELENIUM. (*Chim.*) XII, 768.
SÉLÉNIURES. (*Chim.*) XII, 758.
SÉLERI. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* CÉLERI, IV, 529.
SELLE (Aller à la). (*Hyg.*) *Voyez* DÉJECTION, V, 336.
SELLE (Chrétien-Théophile). (*Biogr. médic.*) XII, 758 et 759.
SELLE TURCIQUE. (*Anat.*) XII, 758.
SELLES. (Eaux minérales de). XII, 759.
SELS. (*Chim.*, *Thérap.*) *Voyez* SEL, XII, 753.
SELTERS (Eaux minérales de). *Voyez* SELTZ, XII, 759.
SELTZ (Eaux minérales de). XII, 759 et 760. *Voyez* aussi EAU, 621 et 622.
SÉMÉIOLOGIE. (*Pathol. génér.*) XIII, 1.
SÉMÉIOTIQUE. (*Pathol. génér.*) XIII, 1 à 26.
SEMEN-CONTRA. (*Mat. médic.*) XIII, 26 et 27. *Voy.* aussi ARMOISE, III, 290.
SEMENCE. (*Phys.*, *Bot.*) XIII, 27.
SEMENCES. (*Bot.*, *Hyg.*) *Voyez* aussi ALIMENS, I, 735 à 739.
— FROIDES. (*Mat. médic.*) XIII, 27 et 28.
SEMENCINE. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XIII, 28. *Voyez* aussi ARMOISE, III, 290.
SEMI. Expression empruntée du latin, et qui signifie *demi* ou *moitié*, XII, 28.
SÉMINAL. (*Anat.*) XIII, 28.
SÉMINALES (Vésicules). (*Anat.*) XIII, 28.
SÉMINIFÈRE. (*Anat.*) Qui porte et sécrète la semence, XIII, 28.
SEMI-SPECULUM. (*Instr. de chir.*) XIII, 28 et 29.
SEMI-TIERCE (Fièvre). (*Pathol.*) XIII, 29. *Voyez* aussi FIÈVRE, VI, 384.
SEMOUILLE et SEMOULE. (*Hyg.*) XIII, 29.
SENAC (Jean). (*Biogr. médic.*) XIII, 29.
SÉNÉ. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Nom pharmaceutique des feuilles de deux espèces de plantes du genre *Cassia*, XIII, 29 et 30.
— BATARD. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Un des noms vulgaires du baguenaudier. *Voyez* ce dernier mot, III, 521.
— D'EUROPE. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Autre nom du baguenaudier.
— DES PROVENÇAUX. (*Bot.*, *Mat. médic.* Un des noms vulgaires de la *globulaire*. Voy. ce dernier mot, VI, 647.
SÉNÉGINE. (*Chim. végét.*) XIII, 30.
SENEKA. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Nom pharmaceutique du polygala senega. *Voyez* POLYGALA, XII, 218.
SENEUIL (Eaux minérales de). XIII, 30.
SENEVÉ. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Nom vulgaire de la moutarde. *Voyez* ce dernier mot, X, 373.
SENILE. (*Pathol.*) XIII, 30.
SENNERT (Daniel). (*Biogr. médic.*) XIII, 30.
SENS. (*Physiol.*) XIII, 30 et 31.
SENSATION. (*Physiol.*) XIII, 31 à 33.
SENSIBILITÉ. (*Physiol.*) XIII, 33 et 34. *Voyez* aussi AME, II, 119 à 138.
SENSIBLE. (*Physiol.*) XIII, 34.
SENSITIF. (*Physiol.*) *Voyez* SENS, XIII, 30; et SENSATION, XIII, 31.
SENSITIVE. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XIII, 34 et 35.
SENSORIUM. (*Physiol.*) XIII, 35.
SENTIMENT. (*Physiol.*) XIII, 35.
SÉPHIROS. (*Pathol. chir.*) XIII, 35.
SÉPIOSTAIRE. (*Hyg.*, *Mat. médic.*) Substance spongieuse qui se trouve à l'intérieur des sèches, et que l'on nomme vulgairement *os de sèche*. *Voyez* SÈCHE, XII, 744.
SEPS. (*Erpétol.*) XIII, 35.
SEPSIS. (*Pathol.*) XIII, 35.
SEPTANE (Fièvre). (*Pathol.*) XIII, 35.
SEPTENAIRE. (*Séméiotiq.*) XIII, 35 et 36.
SEPTIQUES. (*Thérap.*, *Pathol.*) XII, 36.
SEPTON. (*Chim.*) XII, 36.
SEPTOSES. (*Pathol.*) XIII, 36.
SEPTUM. (*Anat.*) XIII, 36 et 37.
SÉQUESTRATION DES ALIÉNÉS. (*Médec. lég.*) XIII, 37.
SÉQUESTRE. (*Pathol. chir.*) XIII, 37.
SERBET. (*Hyg.*). Sorte de boisson en usage parmi les Turcs. *Voyez* SCHERBET, XII, 719.
SEREIN. (*Météor.*) Phénomène météorologique, XIII, 37. *Voyez* aussi MÉTÉORES, X, 39.
SEREINAGE, SÉREINE. (*Hyg. nav.*) Procédé usité dans les lazarets pour purifier les effets que l'on soupçonne empreints de miasmes contagieux, XIII, 37. *Voyez* aussi LAZARET, VIII, 87.
SEREINE (Goutte). (*Pathol.*) Ancien nom de l'amaurose. *Voyez* ce dernier mot, II, 105.
SÉREUX. (*Anat.*, *Physiol.*) XIII, 37 et 38.
SERINGUE. (*Instr. de chir.*, *Hyg.*) XIII, 38 et 39. *Voyez* aussi CLYSTÈRE, IV, 890.
SERMAISE (Eaux minérales de). XIII, 39.
SERMENT. (*Hist. de la méd.*) XIII, 39 et 40.
SÉROSITÉ. (*Physiol.*) XIII, 40.
SERPENS VENIMEUX. (*Erpét.*, *Mat. médic.*) XIII, 40 à 42.
SERPENTAIRE. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XIII, 42. *Voyez* aussi ARISTOLOCHE, III, 249.
SERPENTINE. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XIII, 42.

Serpigineux. (*Pathol.*) XIII, 42.
Serpigo. (*Pathol.*) XIII, 42.
Serpolet. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XIII, 42 et 43.
Serraglio (Eaux minérales de). XIII, 43.
Serre-artère. (*Band. et App.*) *Voyez* Presse-artère, XII, 304.
— bras. (*Band. et App.*) XIII, 43.
— col. (*Band. et App.*) XIII, 43.
— nœud. (*Instr. de chir.*) XIII, 43.
Serré (Pouls). (*Pathol.*) Une des nombreuses modifications du pouls, XIII, 43.
Serum. (*Pharm.*, *Mat. médic.*) Synonyme de petit-lait dans quelques auteurs, XIII, 43 et 44. *Voyez* aussi Lait, VIII, 44; et Petit-lait, XI, 626.
— du sang. (*Physiol.*) XIII, 44. *Voyez* aussi Sang, XII, 673.
Servan (St.-) (Eaux minérales de). XIII, 44.
Servas (Eaux minérales de). XIII, 44.
Sésame. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XIII, 45.
Sésamoïde. (*Anat.*) XIII, 45.
Séséli. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XIII, 45.
— de montagnes. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voy.* aussi Ache, I, 105; et Livèche, VIII, 181.
Sesseyement. (*Pathol.*) Vice de prononciation, XIII, 45. *Voyez* aussi Parole, XI, 406.
Séton. (*Chir.*) XIII, 45 et 46. *Voyez* aussi Aiguilles à séton (*Art vétér.*), I, 405.
Sévadille. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Sébadille, XII, 743.
Sève. (*Bot.*, *Physiol. végét.*) XIII, 46.
Severino (Marc-Aurèle). (*Biogr. médic.*) XIII, 46.
Sévices. (*Méd. lég.*) XIII, 46.
Sevrage. (*Hyg.*) XIII, 46 et 47. *Voyez* aussi Ablactation, I, 22; et Nourrice, X, 671.
Sewel coronde. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Nom anglais d'une espèce de cannelle, XIII, 47.
Sexdigitaire. (*Monstr.*) XIII, 47.
Sexe. (*Physiol.*) XIII, 47. — De l'influence du régime sur les sexes. *Voyez* Régime, XII, 486.
Sextane (Fièvre). (*Pathol.*) XIII, 47.
Sexuel, elle. (*Physiol.*) XIII, 47.
Seydschutz (Eaux minérales de). XIII, 47 et 48. *Voy.* aussi Eau, V, 627 et 628.
Seyrargues (Eaux minérales de St.-Jean de). XII, 655.
Shinach. (*Art vétér.*, *Pathol.*) XIII, 48.
Sciagonagre. (*Pathol.*) XIII, 48.
Sialagogues. (*Mat. médic.*, *Thérap.*) XIII, 48 et 49.
Sialisme. (*Pathol.*) Synonyme de ptyalisme et de salivation. *Voyez* Ptyalisme, XII, 359; et Salivation, 664.
Sialologie. (*Physiol.*) XIII, 49 et 50.
Sialorrhée. (*Pathol.*) Synonyme de salivation. *Voyez* ce dernier mot, XII, 664.
Siam (Mal, Maladie de). Nom donné par quelques auteurs à la fièvre jaune, XIII, 50. *Voyez* aussi Peste, XI, 596; et Vomito, XIII, 509.
Sibbens. (*Pathol.*) XIII, 50.
Siccatif. (*Pathol.*) Synonyme de dessiccatif. *Voyez* ce dernier mot, V, 410.
Sicuédon ou Sicyédon. (*Pathol.*) XIII, 50 et 51.
Sidération. (*Pathol.*) XIII, 51.
Siébold (Georges-Christophe). (*Biogr. méd.*) XIII, 51.
Siége. (*Hyg.*) XIII, 51.
Sieste. (*Hyg.*) *Voyez* Méridienne, IX, 709; et Midi, X, 102.
Sifflant. (*Pathol.*) XIII, 51.
Sifflet. (*Art vétér.*, *Opér. chir.*) *Voyez* Rossignol, XII, 609.
Siffleur. (*Art vétér.*, *Pathol.*) Se dit du cheval affecté du cornage. *Voyez* ce dernier mot dans le *Supplément*.
Sigillaire ou Sigillée (Terre). (*Chim.*) XIII, 52.
Sigmoïdal ou Sigmoïde. (*Anat.*) XIII, 52.
Signature. (*Pharm.*) XIII, 52.
Signes. (*Séméiotiq.*) XIII, 52 et 53. *Voyez* aussi Séméiotique, XIII, 1. — Des signes de la mort en particulier. *Voyez* Mort apparente, X, 320 et suiv.
Sigwart (Georges Frédéric). (*Biogr. médic.*) XIII, 53.
Siler. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XIII, 53.
Silicates. (*Chim.*) XIII, 53.
Silice. (*Chim.*) XIII, 53.
Silicium. (*Chim.*) XIII, 53.
Sillon. (*Anat.*) XIII, 53.
Silure électrique. (*Ichthyol.*) XIII, 53 et 54.
Simarouba. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XIII, 54.
Simaroubées (Famille des). (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément*.
Similaire. XIII, 54.
Simoon. (*Hyg.*, *Météor.*) Vent brûlant et suffocant de l'intérieur de l'Afrique, XIII, 54 et 55.
Simples. (*Mat. médic.*) Acceptions diverses données à ce mot en chimie, en pharmacologie et en botanique, XIII, 55.
Simulation des maladies. (*Médec. lég.*) *Voy.* Simulé, XIII, 55; et Maladies simulées, VIII, 429.
Simulées (Maladies) (*Médec. lég.*) XIII, 55. *Voy.* aussi Maladies simulées, VIII, 429 et suiv.
Sinapisation. (*Thérap.*) Action que produit la moutarde sur l'économie animale. *Voyez* Sinapisme, XIII, 55 à 57.
Sinapisme. (*Thérap.*) Cataplasme de farine de moutarde, XIII, 55 à 57. *Voyez* aussi Moutarde, X, 373.
Sincipital. (*Anat.*) XIII, 57.
Sinciput. (*Anat.*) XIII, 57.
Sindon. (*Band. et App.*) XIII, 57 et 58.
Singultueux, se. (*Pathol.* XIII, 58.
Sinueux. (*Pathol.* XIII, 58.
Sinuosités. (*Anat.*) XIII, 58.
Sinus. (*Anat.*) XIII, 58.
Siphilis. (*Pathol.*) *Voyez* Syphilis, XIII, 191.
Siphon. (*Physiq.*) XIII, 58.
Siriase. (*Pathol.*) XIII, 58.
Sirop. (*Pharm.*) XIII, 58. — Des *sirops de capillaire* et *mercuriel* en particulier. *Voyez* Capillaire, IV, 370; et Anti-vénériens, III, 119 à 121.
Sison. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XIII, 58.
Sisymbre. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XIII, 59.
Sitiologie. (*Hyg.*) XIII, 59.
Siwin. (*Pathol.*) *Voyez* Sibbens, XIII, 50.
Skéloncie. (*Pathol.*) XIII, 59.
Smegme. (*Chim.*) XIII, 59.
Smellie (Guillaume). (*Biogr. médic.*) XIII, 59.
Smilacées (Famille des). (*Bot.*, *Mat. médic.*) XIII, 59. *Voyez* aussi Nourriture, X, 694.
Sobriété. (*Hyg.*) XIII, 59 et 60.
Soda. (*Pathol.*) XIII, 60. *Voyez* aussi Pyrosis, XII, 400 à 403.
Sodium. (*Chim.*) XIII, 60.
Soie. XIII, 60.
— ou Soyon. (*Art vétér.*, *Pathol.*) Maladie particulière au porc, XIII, 60.
Soif. (*Physiol.*, *Pathol.*) XIII, 60 à 62. *Voyez* aussi Nourriture, X, 741; Polydipsie, XII, 216 et 217; et Séméiotique, XIII, 8.
Solaire. (*Anat.*, *Band. et Appar.*) XIII, 62 et 63.
Solandre. (*Art vétér.*, *Pathol.*) XIII, 63.
Solanées (Famille des). (*Bot.*, *Mat. médic.*) XIII, 63 et 64. *Voyez* aussi Nourriture, X, 701.
Solanine. (*Chim. végét.*) XIII, 64.
Solano. (*Hyg.*, *Météor.*) Vent brûlant d'Afrique, XIII 64.
Soldanelle. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XIII, 64.
Soldats. (*Hyg. milit.*) *Voyez* Médecine militaire, IX,

219 et suiv.; et MILITAIRE (Médecine, Hygiène, Profession), X, 120 à 127.
SOLE. (*Hyg.*, *Ichthyol.*) XIII, 65. *Voyez* aussi NOURRITURE, X, 714.
SOLE BRULÉE. (*Art vétér.*) XIII, 65.
— CHARNUE. (*Art vétér.*) Tissu réticulaire vulgairement nommé *chair de pied*, XIII, 65. *Voyez* aussi CHEVAL, IV, 736.
SOLÉAIRE (Muscle). (*Anat.*) XIII, 65.
SOLEIL. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XIII, 65.
— (*Hyg.*) XIII, 65.
SOLEN. (*Instr. de chir.*) XIII, 65.
— (*Hyg.*, *Conchyl.*) XIII, 65.
SOLIDES. (*Physiol.*) XIII, 65.
SOLIDISME. (*Hist. de la méd.*) XIII, 65.
SOLIDISTES. (*Hist. de la médec.*) Secte de médecins qui professent le solidisme, XIII, 65. *Voyez* SOLIDISME.
SOLIDITÉ. (*Physiq.*) XIII, 65.
SOLIPÈDES. (*Art vétér.*) XIII, 67. *Voyez* aussi NOURRITURE, X, 709.
SOLITAIRE. XIII, 67.
— (Ver). (*Helminth.*) Nom vulgaire du tænia. *Voyez* ce dernier mot, XIII, 203; et VERS INTESTINS, 422.
SOLSTICE. (*Géogr. médic.*) XIII, 67.
SOLUBILITÉ. (*Chim.*) XIII, 67.
SOLUBLE. XIII, 67.
SOLUTION DE CONTIGUÏTÉ. (*Pathol. chir.*) XIII, 67.
— DE CONTINUITÉ. (*Pathol. chir.*) XIII, 67.
— DES MALADIES. (*Pathol. génér.*) *V.* MALADIES, VIII, 11.
SOLUTUM. (*Chim.*) XIII, 68.
SOMASCÉTIQUE. (*Hyg.*) XIII, 68.
SOMATOLOGIE. (*Anat.*) XIII, 68.
SOMMEIL. (*Physiol.*) XIII, 68 et 69. *Voyez* aussi ANTHYPNOTIQUES, III, 67; et SÉMÉIOTIQUE, XIII, 6.
SOMMITÉS. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XIII, 69.
SOMNAMBULE. (*Pathol.*) XIII, 70.
SOMNAMBULISME. (*Pathol.*) Promenade pendant le sommeil, XIII, 70 et 71.—Du somnambulisme magnétique en particulier. *Voyez* MESMÉRISME, X, 17.
SOMNIFÈRES. (*Mat. médic.*) XIII, 71. *Voyez* aussi HYPNOTIQUES, VII, 439; NARCOTIQUES, X, 466 et suiv.; et OPIUM, XI, 153.
SOMNOLENCE. (*Pathol.*) XIII, 71.
SOMNO-VIGIL. (*Pathol.*) Synonyme de somnambulisme, XIII, 71. *Voyez* SOMNAMBULISME.
SON. (*Mat. médic.*) XIII, 71 et 72. *Voy.* aussi ALIMENS. (*Art vétér.*, *Hyg.*) I, 826.
— (*Hyg.*) XIII, 72. *Voyez* aussi VOIX, 479 et suiv.
— MAT. (*Séméiotiq.*) *Voyez* MAT (Son) dans le *Supplément*; et SÉMÉIOTIQUE, XIII, 19.
SONDE. (*Instr. de chir.*) XIII, 72 et 73.
SONGES. (*Physiol.*) XIII, 73 et 74.
SOPHISTICATION. (*Mat. médic.*, *Pharm.*) XIII, 74. *Voy.* aussi ADULTÉRATION, I, 200 et 201; FALSIFICATION, VI, 260; et NOURRITURE, X, 756.
SOPORATIF. (*Mat. médic.*, *Thérap.*) Synonyme de soporifique. *Voyez* ce dernier mot, XIII, 75.
SOPOREUX. (*Pathol.*) XIII, 74 et 75.
SOPORIFIQUE. (*Mat. médic.*) XIII, 75.
SORA. (*Pathol.*) XIII, 75.
SORBIER. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XIII, 75.
SORDIDE. (*Pathol.*) XIII, 75.
SORGHO ou SORGO. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XIII, 75.
SORORIANT. (*Physiol.*) Développement des mamelles à l'époque de la puberté, XIII, 75.
SORT. (*Erreurs popul.*) XIII, 75. *Voyez* aussi MAGIE, VIII, 315.
— (Eaux minérales de). XIII, 75.
SOUBISE (Eaux minérales de). XIII, 75.
SOUBRESAUT. (*Séméiotiq.*) XIII, 75 et 76.
SOUCHET. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XIII, 76.
SOUCHETS. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XIII, 76.
SOUCI. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XIII, 76.
SOUDE. (*Chim.*) XIII, 76 et 77. *Voyez* aussi BORAX, IV, 48 à 50; RÉACTIF, XII, 468; et SEL, 756.
— (*Bot.*, *Mat. médic.*) XIII, 77. *Voyez* aussi KALI, VIII, 4.
SOUFFLET. (*Instr. de chir.*) Sorte d'instrument destiné à introduire de l'air frais dans les poumons dans certains cas d'asphyxie, XIII, 77. *Voyez* aussi NOYÉS, XI, 11.
— (*Médec. lég.*) 77 et 78.
SOUFLEUR (Cheval). (*Art vétér.*, *Pathol.*) XIII, 78.
SOUFFRANCE. (*Pathol.*) XIII, 78.
SOUFRE. (*Chim.*, *Mat. médic.*) XIII, 78. *Voyez* aussi POTASSE, XII, 266; et RÉACTIF, 464.
SOULIER. (*Hyg.*) *Voyez* CHAUSSURE, IV, 676 à 678; et ORTEILS, XI, 209 à 211.
SOUPE. (*Hyg.*) XIII, 78 et 79.
SOUPIR. (*Séméiotiq.*) XIII, 79.
SOUPLE (Pouls). (*Pathol.*) XIII, 79.
SOURCIL. (*Physiol.*, *Pathol.*) XIII, 79 et 80. *Voyez* aussi SÉMÉIOTIQUE, 2.
— (*Art vétér.*) *Voyez* CHEVAL, IV, 710.
SOURCILLIER. (*Anat.*) XIII, 80.
SOURD. (*Pathol.*) XIII, 80.
— MUET. (*Pathol.*) XIII, 80 à 83.
SOURIS. (*Pathol.*) Nom vulgaire d'une névrose des muscles de l'œil, XIII, 83. *Voyez* aussi NYSTAGME, XI, 49.
SOUS-ACROMIO-CLAVI HUMÉRAL. (*Anat.*) *Sous-huméral*, *atloïdien*, etc., XIII, 83 à 84. *Voyez* aussi ces différens mots sous la rubrique SOUS dans le *Dictionnaire d'Anatomie* de cette l'Encyclopédie.
SOYON. (*Pathol.*, *Art vétér.*) Maladie particulière au porc. *Voyez* PIQUE, XII, 92; et SOIE, XIII, 60.
SPA (Eaux minérales de). XIII, 84 et 85. *Voyez* aussi EAUX MINÉRALES, V, 634 et 635.
SPAGYRISME et SPAGYRISTES. (*Hist. de la méd.*) XIII, 85.
SPANOPOGON. (*Pathol.*) XIII, 85.
SPARADRAP. (*Mat. médic.*) XIII, 85.
SPARADRAPIER. (*Pharm.*) XIII, 85 et 86.
SPARGANOSE. (*Pathol.*) XIII, 86.
SPARTIER. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XIII, 86.
SPASME. (*Pathol.*) XIII, 86 et 87. *Voyez* aussi CYNIQUE (Spasme), V, 260.
SPASMODIQUE. (*Pathol.*) XIII, 88.
SPATULE. (*Instr. de chir.*) XIII, 88.
SPÉCIFIQUES. (*Mat. médic.*, *Thérap.*) XIII, 88 et 89.
SPECTRE SOLAIRE. (*Phys.*) XIII, 89.
SPECULUM. (*Instr. de chir.*) XIII, 89 et 90.
SPERMA CETI. (*Mat. médic.*) Synonyme de BLANC DE BALEINE. *Voyez* ce dernier mot, III, 750 et suiv.
SPERMACRASIE. (*Pathol.*) Ecoulement de sperme. *Voyez* SPERMATORRHÉE, XIII, 90.
SPERMATIQUE. (*Anat.*) XIII, 90.
SPERMATOCÈLE. (*Pathol.*) XIII, 90.
SPERMATOPÉES. (*Mat. médic.*, *Thérap.*) XIII, 90. *Voyez* aussi APHRODISIAQUES, III, 158.
SPERMATORRHÉE. (*Pathol.*) Ecoulement involontaire et immodéré du sperme, XIII, 90 et 91. *Voyez* aussi POLLUTION, XII, 212 et 213.
SPERMATOSE. (*Pathol.*) XIII, 91.
SPERME. (*Phys.*, *Méd. lég.*) XIII, 91. *Voyez* aussi IMPUISSANCE, VII, 513.
SPHACÈLE. (*Pathol.*) XIII, 91. *Voyez* aussi GANGRÈNE, VI, 571 et suiv.
SPHÉNO-BASILAIRE. (*Anat.*) *Sphéno-épineux*, *maxillaire*, etc., XIII, 91 et 92. *Voyez* aussi ces différens mots sous la rubrique SPHÉNO dans le *Dictionn. d'Anatomie* de cette Encyclopédie.
SPHÉNOÏDAL. (*Anat.*) XIII, 92.
SPHÉNOÏDE. (*Anat.*) XIII, 92.

Sphincter. (*Anat.*) XIII, 92.

Sphygmique (Art). (*Séméiotiq.*) XIII, 92 et 93.

Sphygmocéphale. (*Pathol.*) XIII, 93.

Spica. (*Band. et App.*) Nom de plusieurs bandages, XIII, 93.

Spielmann (Jacques-Reinhold). (*Biogr. méd.*) XIII, 93.

Spigélie anthelmintique. (*Bot., Mat. médic.*) XIII, 93.

Spilanthe. (*Bot., Mat. médic.*) XIII, 93.

Spilus. (*Pathol.*) XIII, 93.

Spina bifida. (*Pathol. chir.*) XIII, 93 à 95. *Voyez* aussi Hydropisie, VII, 314.

— ventosa. (*Pathol. chir.*) XIII, 95 à 97.

Spinal. (*Anat.*) XIII, 97.

Spini-axoïdo-occipital. (*Anat.*) *Axoïdo-tracheli-atloïdien*, *cranio-trapézien*, etc., XIII, 97. *Voyez* aussi ces différens mots sous la rubrique Spini dans le *Dictionn. d'Anatomie* de cette Encyclopédie.

Spinitis. (*Pathol.*) Inflammation de la moelle épinière, XIII, 97 à 99.

Spiréacées. (*Bot., Mat. médic.*) XIII, 99.

Spiritualistes. (*Hist. de la médec.*) XIII, 99. *Voyez* Pneumatique (Secte), XII, 165.

Spiritueux. (*Thérap.*) XIII, 99 et 100.

Spiroïde. (*Anat.*) XIII, 100.

Spitaelska. (*Pathol.*) XIII, 100.

Splanchnique. (*Anat.*) XIII, 100.

Splanchnographie. (*Anat.*) XIII, 100.

Splanchnologie. (*Anat.*) XIII, 100.

Splanchnotomie. (*Anat.*) XIII, 100.

Spleen. (*Pathol.*) Espèce de mélancolie ou d'hypochondrie fréquente parmi les Anglais, XIII, 100 à 102.

Splénalgie. (*Pathol.*) XIII, 102.

Splénemphraxis. (*Pathol.*) XIII, 102.

Splénique. (*Anat.*) XIII, 102.

Splénite. (*Pathol.*) Inflammation de la rate, XIII, 102.

Splenius (Muscle). (*Anat.*) XIII, 102.

Splénocèle. (*Pathol.*) XIII, 103.

Splénographie. (*Anat.*) XIII, 103.

Splénologie. (*Anat.*) XIII, 103.

Splénotomie. (*Anat.*) XIII, 103.

Splenophraxie. (*Path.*) *Voyez* Splénemphraxis, XIII, 102.

Spoliatif, ve. (*Thérap.*) XIII, 103.

Spondylarthrocace. (*Pathol. chir.*) XIII, 103.

Spondyle. (*Anat.*) XIII, 103.

— (*Hyg., Conchyl.*) XIII, 103.

Spondylite. (*Pathol.*) Inflammation des vertèbres, XIII, 103.

Spongieux. (*Anat.*) XIII, 103.

Spontané. XIII, 103.

Sporadique. (*Pathol.*) XIII, 104.

Spruce. (*Hyg.*) Sorte de bière, XIII, 104. *Voyez* aussi Sapinette, XII, 688.

Spumeux. (*Pathol.*) XIII, 104.

Sputation. (*Pathol.*) XIII, 104.

Squameux. (*Anat., Pathol.*) XIII, 104.

Squelette. (*Anat.*) XIII, 104.

Squelettologie. (*Anat.*) XIII, 104.

Squlettopée. (*Anat.*) XIII, 104.

Squinancie. (*Pathol.*) XIII, 104.

Squine. (*Bot., Mat. médic.*) XIII, 104 et 105.

Squirrhe. (*Pathol. chir.*) XIII, 105 et 106. *Voyez* aussi Matrice, VIII, 623.

Squirrheux. (*Pathol.*) XIII, 106.

Squirrhogastrie. (*Pathol.*) XIII, 106.

Squirrhosarque. (*Pathol.*) *Voyez* Endurcissement, V, 818 et suiv.; Sclérème, XII, 728.

Stachyde. (*Bot., Mat. médic.*) XIII, 106.

Stacté. (*Chim.*) Acceptions diverses données à ce mot, XIII, 106 et 107.

Stade. (*Séméiot.*) Synonyme de période, XIII, 107. *Voy.* aussi Période, XI, 544.

Stagnation. (*Pathol.*) XIII, 107.

Stahl (Georges-Ernest). (*Biogr. médic.*) XIII, 107. *Voyez* aussi Slahlianisme, 107 à 110.

— (Poudre tempérante de). (*Pharm., Mat. médic.*) *Voyez* Tempérant, XIII, 224.

Stapédien (Muscle). (*Anat.*) XIII, 110.

Staphisaigre. (*Bot., Mat. médic.*) XIII, 110.

Staphylin. (*Anat.*) XIII, 110.

Staphylome. (*Pathol. chir.*) XIII, 110. *Voyez* aussi Hydropisie, VII, 314.

Staphyloraphie. (*Opér. chir.*) XIII, 110 et 111.

Stase. (*Pathol.*) XIII, 111 et 112.

Statice. (*Bot., Mat. médic.*) XIII, 112.

Station. (*Physiol.*) XIII, 112 et 113.

Stationnaire. (*Pathol.*) XIII, 113.

Statique. (*Physiq.*) XIII, 113.

Statistique médicale. (*Hyg.*) XIII, 113.

Stéarine. (*Chim.*) XIII, 113.

Stéarique (Acide). (*Chim.*) XIII, 113.

Stéatite. (*Pathol.*) XIII, 113 et 114.

Stéatocèle. (*Pathol.*) Tumeur graisseuse du scrotum, XIII, 114.

Stéatomateux. (*Pathol.*) XIII, 114.

Stéatome. (*Pathol.*) XIII, 114.

Stegnotique. (*Mat. médic., Thérap.*) Synonyme d'astringent pour quelques auteurs, XIII, 114. *Voyez* Astringens, III, 368.

Stellion. (*Erpét.*) XIII, 114.

Sténocardie. (*Pathol.*) XIII, 114. *Voyez* Sternalgie, 115 à 121.

Sténon (Canal de). (*Anat.*) XIII, 114.

Stercoral, le. (*Pathol.*) XIII, 114.

Stérile. (*Physiol.*) XIII, 114.

Stérilité. (*Physiol.*) XIII, 114 et 115. *Voyez* aussi l'article Anatomie pathologique, II, 513.

Sternal. (*Anat.*) XIII, 115.

Sternalgie. (*Pathol.*) XIII, 115 à 121.

Sterno-claviculaire, cléido-mastoïdien, costal, etc. (*Anat.*) XIII, 121. *Voyez* ces différens mots sous la rubrique Cléido dans le *Dictionnaire d'Anatomie* de cette Encyclopédie.

Sternum. (*Anat.*) Os antérieur et médian du thorax, XIII, 121.

Sternutation. (*Physiol.*) Synonyme d'éternuement, XIII, 121 et 122.

Sternutatoires. (*Mat. médic., Thérap.*) Qui provoque l'éternuement. *Voyez* Errhines, VI, 84 et 85.

Stertoreux. (*Séméiot.*) XIII, 122.

Stéthoscope. (*Instrum. de chir., Séméiot.*) XIII, 122 et 123. *Voyez* aussi Pectoriloque, XI, 495.

Stéthoscopie. (*Séméiot.*) Etude des signes des maladies de poitrine à l'aide de l'instrument appelé *stéthoscope*. Examen des affections thoraciques, quel que soit le procédé employé pour en reconnoître les signes. Enumération succincte des diverses méthodes stéthoscopiques, XIII, 123 à 125.

Sthénie. (*Pathol.*) XIII, 125.

Sthénique. (*Pathol.*) XIII, 125.

Stibié. (*Pharm.*) Qui contient de l'antimoine, XIII, 125.

Stimulant. (*Thérap. génér.*) XIII, 125 et 126.

Stimulus. (*Physiol. et Pathol.*) XIII, 126.

Stœchas. (*Bot., Mat. médic.*) XIII, 126.

Stoerk (Antoine de). (*Biogr. médic.*) XIII, 126.

Stoll (Maximilien). (*Biogr. médic.*) XIII, 126 et 127.

Stomacace. (*Pathol.*) XIII, 127.

Stomacal. (*Mat. médic., Thérap.*) XIII, 127.

Stomachalgie. (*Pathol.*) Synonyme de gastralgie et de cardialgie, XIII, 127.

Stomachique. (*Mat. médic.*) XIII, 127.

Stomalgie. (*Pathol.*) XIII, 127.
Stomatique. (*Thérap.*, *Mat. médic.*) XIII, 127.
Stomatite. (*Pathol.*) XIII, 127 à 132.
Stomatorrhagie. (*Pathol.*) XIII, 132.
Stomo-gastrique. (*Anat.*) XIII. 132.
Storax. (*Mat. médic.*) *Voyez* Styrax, XIII, 146.
Storyne. (*Instr. de chir.*) XIII, 132.
Strabisme. (*Pathol.*) XIII, 133. *Voyez* Louche (Vue louche), VIII, 198; Lunette, 212; et Vue louche, XIII, 540.
Stramoine. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XIII, 133 et 134. *Voyez* aussi Delirium, V, 348.
Strangulation. (*Pathol.*, *Méd. lég.*) Genre de mort produit par une forte constriction exercée autour du col, XIII, 134 à 137. — Phénomènes observés sur le vivant, 134. — Recherches anatomiques, 135. — Traitement de l'asphyxie par strangulation, *ibid.* — Questions médico-légales, 136. — Résumé général, 137. *Voyez* aussi Pendaison, XI, 509 à 515.
Strangurie. (*Pathol.*) Difficulté extrême d'évacuer l'urine, XIII, 137. *Voyez* aussi l'article Anatomie pathologique, II, 445 et suiv.; et Urine, XIII, 366.
Strasbourg (Faculté de médecine de). (*Hist. de la méd.*) XIII, 137 à 140.
— (Eaux minérales de). XIII, 140.
Strié. (*Bot.*, *Anat.*, *Pathol.*) XIII, 140.
Strongle. (*Helminth.*) Sorte de ver intestinal ressemblant extérieurement au ver de terre, XIII, 140. *Voyez* aussi Ascaride, III, 322; et Vers intestins, XIII, 421.
— (*Art vétér.*, *Pathol.*) *Voyez* Maladies des bestiaux, VIII, 361.
Strontiane (Oxyde de strontium). (*Chim.*) *Voyez* Réactif, XII, 466.
Strontium. (*Chim.*) XIII, 141.
Strophulus. (*Pathol.*) XIII, 141.
Structure. (*Anat.*) XIII, 141.
Strumes et **Strumeux.** (*Pathol.*) Ancien synonyme de scrofules et de scrofuleux. *Voyez* ces deux derniers mots, XII, 736 à 740.
Strychnine. (*Chim. végét.*) XIII, 141 et 142. *Voyez* aussi Réactif, XII, 470.
Strychnique (Acide). (*Chim. végét.*) XIII, 142.
Stupéfactif. (*Pathol.*) *Voyez* Stupéfiant, XIII, 142.
Stupéfaction. (*Pathol.*) XIII, 142. *Voyez* aussi Narcotiques, X, 466; Narcotisme, 477; Stupéfiant, XIII, 142; et Stupeur, *ibid.*
Stupéfiant. (*Mat. médic.*, *Thérap.*) XIII, 142. *Voyez* aussi Narcotiques, X, 466 et suiv.
Stupeur. (*Pathol.*) XIII, 142 et 143.
Stupide. (*Pathol.*) Qui est dans un état de stupidité. *Voy.* ce dernier mot, XIII, 143 et 144.
Stupidité. (*Pathol.*) XIII, 143 et 144.
Stygmates. (*Anat.*, *Pathol.*) XIII, 144.
Stylet. (*Instr. de chir.*) XIII, 144.
Stylo-cérato-hyoïdien. (*Anat.*) *Stylo-cératoïdien*, *chondro-hyoïdien*, etc., XIII, 144, etc. *Voyez* ces différens mots sous la rubrique Stylo, dans le *Dictionnaire d'Anatomie* de cette Encyclopédie.
Styloïde. (*Anat.*) XIII, 145.
Stymatose. (*Pathol.*) XIII, 145.
Styptique. (*Mat. médic.*, *Thérap.*) XIII, 145 et 146.
Styrax. (*Mat. médic.*) XIII, 146 et 147. *Voyez* aussi Aliboufier, I, 674; et Liquidambar, VIII, 169.
Suave. XIII, 147.
Subérine. (*Chim. végét.*) XIII, 147.
Subérique (Acide). (*Chim. végét.*) *Voyez* Subérine, XIII, 147.
Subeth (*Pathol.*) XIII, 147.
Subgrondation. (*Pathol. chir.*) XIII, 147 et 148.
Sub-inflammation. (*Pathol.*) XIII, 148.
Subintrante (Fièvre). (*Pathol.*) XIII, 148.
Sublime. (*Anat.*, *Pathol.*) XIII, 148.
Sublimé corrosif. (*Chim.*) Nom ancien du deuto-chlorure de mercure. *Voyez* Mercure, IX, 695. *Voy.* aussi Anti-vénériens, III, 111; et Réactif, XII, 464.
— doux. (*Chim.*) Un des noms anciens du proto-chlorure de mercure. *Voy.* Calomel, IV, 318; Mercure, IX, 699; et Réactif, XII, 464.
Sublingual, ale. (*Anat.*) XIII, 148.
Submersion. XIII, 149. *Voyez* Noyés, XI, 2 et suiv.
Substance. XIII, 149.
Substances calcaires. (*Chim.*) *Voyez* Calcaires (Substances), IV, 277.
Substitution. (*Pharm.*) XIII, 149.
— de part. (*Méd. lég.*) XIII, 149.
Subversion de la matrice. (*Pathol.*) *Voyez* Matrice, VIII, 657.
Suc. (*Physiol.*, *Mat. médic.*) XIII, 149 et 150.
— de citron. (*Mat. médic.*) *Voyez* Citron (Suc de), IV, 870.
— gastrique. (*Physiol.*) *Voyez* l'article Anorexie, III, 43.
— d'hypociste. (*Mat. médic.*) *Voyez* Hypociste, VII, 439 et 440.
Succedané. (*Mat. médic.*) XIII, 150.
Succenturiaux (Reins). (*Anat.*) XIII, 150.
Succinturier. (*Anat.*) XIII, 150.
Succin. (*Mat. médic.*) Un des noms de l'ambre jaune. *Voyez* ce dernier mot, II, 114; Karabé, VIII, 5; et Résines (Résine succin), XII, 538.
— noir. (*Mat. médic.*) Un des noms du jais. *Voyez* ce dernier mot, VII, 715.
Succinique (Acide). (*Chim.*) XIII, 151.
Succinite. (*Chim.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément.*
Succion. (*Physiol.*, *Thérap.*) XIII, 151. *Voyez* aussi Opérations, XI, 129; et Psylles, XII, 357.
Succotrin. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Nom donné à une espèce d'aloës. *Voyez* ce dernier mot, II, 56.
Succube. (*Pathol.*) Synonyme de cauchemar, suivant quelques auteurs, XIII, 151. *Voyez* aussi Cochemar, V, 4 à 7; et Incube, VII, 541.
Succulent, ente. (*Hyg.*, *Bot.*) XIII, 151.
Succussion. (*Thérap.*) Mode d'exploration employé par Hippocrate et ses contemporains pour s'assurer de l'existence des épanchemens thoraciques, XIII, 151 et 152. *Voyez* aussi Séméiotique, XIII, 19; et Stéthoscopie, 124.
Suçon. (*Pathol.*) Nom vulgaire d'une ecchymose produite par la succion, XIII, 152.
Sucre. XIII, 152 à 154. *Voyez* aussi Alimens, I, 740 et 808; Assaisonnement, III, 342; et Nourriture, X, 717.
— d'amidon. Sucre analogue à celui du raisin, obtenu en traitant l'amidon par de l'eau aiguisée d'acide sulfurique. *Voyez* Sucre, XIII, 152.
— de betterave. *Voyez* Sucre, XIII, 152.
— candi. Sucre cristallisé. *Voyez* Sucre, XIII, 152.
— de diabètès. (*Chim.*) Matière sucrée que l'on retire de l'urine des diabétiques, et qui se rapproche beaucoup de celle que fournit le raisin, XIII, 154.
— de lait. (*Chim.*) Nom du principe immédiat qui fait la base du lait, XIII, 154. *Voy.* aussi Lait, VIII, 44.
— de raisin. *Voyez* Sucre, XIII, 152.
— de Saturne. (*Chim.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Plomb, XII, 152.
Sudamina. (*Pathol.*) XIII, 154 et 155. *Voyez* aussi Exanthèmes, VI, 138 et suiv.; et Hydroa, VII, 301 et 302.
Sudatoire (Fièvre). (*Pathol.*) Un des noms de la suette. *Voyez* ce dernier mot, XIII, 156.

SUDORIFIQUES. (*Mat. médic.*, *Thérap.*) XIII, 155 et 156. *Voyez* aussi DIAPHORÉTIQUES, V, 432 et 433.
SUETTE. (*Pathol.*) XIII, 156 à 158.
SUEUR. (*Physiol.*, *Séméiot. et Pathol.*) XIII, 158 à 161. *Voyez* aussi SÉMÉIOTIQUE, 26.
SUFFOCANT. (*Pathol.*) XIII, 161.
SUFFOCATION. (*Pathol.*) Obstacle quelconque à la respiration, XIII, 161. *Voy.* aussi l'article ANATOMIE PATHOLOGIQUE, II, 293.
SUFFUSION. (*Path.*) *Suffusio oculi*, synonyme de cataracte, XIII, 161 à 163. *Voyez* aussi CATARACTE, IV, 476 à 492.
SUGILLATION. (*Path.*, *Mat. Méd.*) Synonyme d'ecchymose, XIII, 163. *Voyez* aussi MEURTRISSURE, X, 91 et suiv.
SUICIDE. (*Méd. lég.*) Action de se donner la mort, XIII, 164 à 168.
SUIE. (*Chim.*) XIII, 168.
SUIF. (*Chim.*) XIII, 168.
SUILLUS. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voy.* NOURRITURE, X, 692.
SUINT. (*Chim.*) Matière grasse qui enduit la laine, XIII, 168 et 169.
SUINTEMENT. (*Pathol.*) XIII, 169.
SUJET DE L'HYGIÈNE. (*Hyg.*) Titre sous lequel Hallé rangeoit tout ce qui appartient à l'histoire physique et physiologique de l'homme, considéré dans l'état de santé et dans ses rapports avec les choses qui l'environnent, XIII, 169. *Voyez* aussi HYGIÈNE, VII, 433.
SULFATES. (*Chim.*) XIII, 169. *Voyez* aussi SEL, XII, 756.
— DE QUININE. (*Chim. végét.*) *Voyez* QUININE, XII, 413.
SULFITES. (*Chim.*) XIII, 169.
SULFOVINEUX ou SULFOVINIQUE (Acide). (*Chim.*) XIII, 169.
SULFURES. (*Chim.*, *Mat. médic.*) XIII, 169. *Voy.* aussi CINABRE, IV, 859; et RÉACTIF, XII, 464.
SULFUREUSES (Eaux minérales sulfureuses). *Voy.* EAUX, V, 629; et MINÉRALES (Eaux), X, 138.
SULFUREUX (Acide). (*Chim.*) XIII, 169 et 170.
SULFURIQUE (Acide) (*Chim.*, *Mat. médic.*) XIII, 170. *Voyez* aussi RÉACTIF, 467.
SULIAC (Eaux minérales de ST.-). *Voyez* ST.-SULIAC, XII, 657.
SULTZ (Eaux minérales de). XIII, 170.
SULTZMATT (Eaux minérales de). XIII, 170.
SULZERBRUNNENN (Eaux minérales de). XIII, 170.
SUMAC. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XIII, 170 et 171.
SUPERBE. (*Anat.*) XIII, 171.
SUPERFÉTATION. (*Accouch.*, *Médec. lég.*) XIII, 171 et 172.
SUPERFICIEL. (*Anat.*, *Pathol.*) XIII, 172.
SUPER-IMPRÉGNATION. (*Anat.*, *Phys.*) *Voyez* SUPERFÉTATION, XIII, 171.
SUPERPURGATION. (*Pathol.*) Purgation immodérée ou excessive, XIII, 172 et 173.
SUPERSTITION. (*Médec.*) XIII, 173.
SUPINATEUR. (*Anat.*) Nom de deux muscles de l'avant-bras, XIII, 173 et 174.
SUPINATION. (*Phys.*) XIII, 174.
SUPPOSITION DE PART. (*Médec. lég.*) XIII, 174.
SUPPOSITOIRE. (*Thérap.*) XIII, 174 et 175.
SUPPRESSION. (*Pathol.*) XIII, 175.
— DE PART. (*Médec. lég.*) XIII, 175.
SUPPURANT, ANTE. (*Pathol.*) XIII, 175.
SUPPURATIFS. (*Mat. médic.*, *Thérap.*) XIII, 175.
SUPPURATION. (*Pathol.*) *Voyez* PYOGÉNIE, XII, 390.
SURAL, ALE. (*Anat.*) Qui appartient aux mollets, XIII, 175.
SURCALORINÈSES. (*Pathol.*) XIII, 175.
SURCILIER. (*Anat.*) *Voyez* SOURCILIER, XIII, 80.
SURCILIO-CONCHIEN. (*Anat.*) XIII, 175.
SURCOSTAL, ALE. (*Anat.*) XIII, 175 et 176.
SURÉPINEUX. (*Anat.*) *Voy.* SUS-ÉPINEUX dans le *Dictionnaire d'Anatomie* de cette Encyclopédie.
SUR DEMI-ORBICULAIRE. (*Anat.*) XIII, 176.
SURDENT. (*Anat.*) Dent surnuméraire, XIII, 176.
SURDIMUTITÉ. (*Pathol.*) XIII, 176.
SURDITÉ. (*Pathol.*) XIII, 176 et 177. *Voyez* aussi, pour ce qui a rapport à son traitement, l'article ELECTRICITÉ, V, 725 et 726.
SUREAU. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XIII, 177 et 178.
SUR-EXCITATION. (*Pathol.*) XIII, 178.
— IRRITATION. (*Pathol.*) XIII, 178 et 179.
SURELLE. (*Bot.*, *Mat. méd.*) Un des noms vulgaires de l'alleluia. *Voyez* ce dernier mot, II, 40 et 41.
SURNUMÉRAIRES (Os). (*Anat.*) XIII, 179.
SUR OS ou SUROS. (*Art vétér.*, (*Pathol.*) Tumeur osseuse occupant la partie interne du canon, XIII, 179.
SUROXYGENÈSES. (*Pathol.*) XIII, 179.
SURPEAU. (*Anat.*) Un des noms de l'épiderme. *Voyez* PEAU, XI, 473.
SURRÉNAL, ALE. (*Anat.*) Qui est placé au-dessus du rein, XIII, 179.
SURTOUT LIGAMENTEUX DU RACHIS. (*Anat.*) XIII, 179.
SURVIE. (*Médec. lég.*) XIII, 179 et 180.
SUS. Ce que signifie cette préposition jointe aux mots *Acromien*, *Costaux*, *Carpien*, *Claviculaire*, etc., XIII, 180.
SUSCEPTIBILITÉ NERVEUSE. (*Pathol.*) XIII, 180 et 181.
SUSPENSEUR. (*Anat.*) *Voyez* SUSPENSOIR, XIII, 181.
SUSPENSION. (*Médec. lég.*) Action de suspendre. *Voyez* PENDAISON, XI, 509; et STRANGULATION, XIII, 134.
SUSPENSOIR. (*Band. et App.*, *Anat.*) XIII, 181.
SUSPIRIEUX, SE, (*Pathol.*) *Voyez* RESPIRATION, XII, 544; et SOUPIR, XIII, 79.
SUSTENTATION (Base de). XIII, 181 et 182.
SUTURE. (*Anat.*, *Opér. chir.*) XIII, 182.
SWIETEN (Gérard Van). (*Biogr. médic.*) XIII, 182.
— LIQUEUR DE (*Pharm.*, *Mat. médic.*) *Voyez* aussi LIQUEUR ANTI-VÉNÉRIENNE, VIII, 163 à 169.
SWIÉTÉNIE. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XIII, 182.
SYCOMORE. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XIII, 182.
SYCOSE. (*Pathol.*) XIII, 182 et 183.
SYDENHAM (Thomas). (*Biogr. médic.*) XIII, 183.
SYLVANES (Eaux minérales de). *Voyez* ce mot dans le *Supplément.*
SYLVIE. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XIII, 183.
SYLVIUS (François). (*Biogr. médic.*) XIII, 183. *Voyez* aussi DUBOIS DE LEBOÉ, V, 541 à 543.
— (Aqueduc, Scissure, Fosse de). (*Anat.*) XIII, 183.
SYMBLÉPHAROSE. (*Pathol. chir.*) XIII, 183.
SYMBOLOGIE. (*Séméiotiq.*) XIII, 183.
SYMÉTRIE. (*Anat.*) XIII, 184.
SYMÉTRIQUE. (*Anat.*) XIII, 184.
SYMPATHIE. (*Physiol.*) XIII, 184 et 185.
SYMPATHIQUE. (*Anat.*, *Physiol.*) XIII, 185 et 186.
SYMPHYSE. (*Anat.*) XIII, 186.
SYMPHYSÉOTOMIE. (*Opér. chir.*) XIII, 186 et 187.
SYMPTOMATIQUE. (*Pathol.*) XIII, 187.
SYMPTOMATOLOGIE. (*Pathol.*) XIII, 187.
SYMPTÔME. (*Pathol.*) XIII, 187 et 188.
SYMPTOSE. (*Pathol*) XIII, 188.
SYNANCIE. (*Pathol.*) XIII, 188.
SYNANTHÉRÉES. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XIII, 188.
SYNAPISME. (*Thérap.*) *Voyez* SINAPISME, XIII, 55.
SYNARTHRODIAL, ALE. (*Anat.*) XIII, 188.
SYNARTHROSE. (*Anat.*) XIII, 188.
SYNCHONDROSE. (*Anat.*) XIII, 188.
SYNCHONDROTOMIE. (*Opér. chir.*) XIII, 188. *Voyez* aussi SYMPHYSÉOTOMIE, XIII, 188.
SYNCHRONE. (*Physiol.*, *Pathol.*) XIII, 188.
SYNCIPUT. (*Anat.*) *Voyez* SINCIPUT, XIII, 57.

Syncopal, ale (Fièvre). (*Anat.*) XIII, 188.
Syncope. (*Pathol.*) XIII, 188 et 189.
Syncranien, ne. (*Anat.*) XIII, 189.
Syncrétisme. (*Hist. de la médec.*) Doctrine médicale en une grande vogue dans l'Orient, XIII, 189. *Voyez* Spagyrisme, 85.
Syncritique. (*Mat. médic.*) XIII, 189.
Syndesmologie. (*Anat.*) XIII, 189.
Syndesmo-pharyngien. (*Anat.*) XIII, 189.
Syndesmose. (*Anat.*) XIII, 190.
Syndesmotomie. (*Anat.*) XIII, 190.
Syndrome. (*Pathol.*) XIII, 190.
Synéchie. (*Pathol.*) XIII, 190.
Synergie. (*Physiol.*) XIII, 190.
Synevrose. (*Anat.*) XIII, 190.
Synézisis. (*Pathol. chir.*) XIII, 190.
Synonymie. (*Pathol.*) XIII, 190.
Synoque. (*Pathol.*) XIII, 190.
Synostéologie. (*Anat.*) XIII, 190.
Synovial, ale. (*Anat.*) XIII, 190.
Synovie. (*Anat.*) XIII, 191.
Synthénose. (*Anat.*) XIII, 191.
Synthèse. (*Opér. chir.*) XIII, 191.
Synthétisme. (*Opér. chir*) XIII, 191.
Syphilides. (*Pathol.*) XIII, 191. *Voyez* Syphilis, XIII, 192.
Syphiliralgie. (*Pathol.*) XIII, 191.
Syphilirrhée. (*Pathol.*) XIII, 191.
Syphilis. (*Pathol.*) Nom donné par la plupart des auteurs au mal vénérien, XIII, 192 à 195. *Voyez* aussi Ancienneté de la vérole, II, 660; Anatomie pathologique, 480; Anti-vénériens, III, 103; Carie vénérienne, IV, 414; Maladie vénérienne, VIII, 435; et Ulcères (Ulcères vénériens), XIII, 350.
Syphilitique. (*Pathol.*) XIII, 195.
Syrigmus. (*Pathol.*) Nom donné par Sauvages à toute espèce de bruissement d'oreilles. *Voyez* Bourdonnement d'oreilles, IV, 145 et suiv.
Syringotome. (*Instr. de chir.*) XIII, 195.
Syrmaisme. (*Hyg.*) XIII, 196. *Voyez* aussi Hygiène, VII, 395.
Syrop. (*Pharm.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Sirop, XIII, 58.
Syssarcose. (*Anat.*) XIII, 196.
Systaltique. (*Pathol.*, *Physiol.*) XIII, 196.
Systématique. (*Pathol.*) XIII, 196.
Système. (*Hist. natur.*, *Anat. médic.*) XIII, 196 et 197. — Du *Système nerveux* en particulier. *Voyez* Nerf, X, 569.
Systole. (*Physiol.*) XIII, 197.

T

T. (*Band. et App.*) Sorte de bandage, XIII, 198.
Tabac. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XIII, 198 et 199. *Voyez* aussi Macouba, VIII, 311; et Noyés, XI, 13.
— des Vosges. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Un des noms de l'arnica, XIII, 199. *Voyez* aussi Arnica, III, 298 et suiv.
Tabes. (*Pathol.*) XIII, 199.
Tabide. (*Pathol.*) XIII, 199.
Tabifique. (*Pathol.*) XIII, 199.
Table. (*Anat.*) XIII, 199.
— a la Tronchin. (*Hyg.*) XIII, 199.
Tables de mortalité. (*Hyg.*, *Pathol.* XIII, 199 à 201.
— synoptiques. XIII, 201.
Tablettes. (*Pharm.*, *Mat. médic.*) XIII, 201.
— de bouillon. (*Pharm.*) XIII, 201. *Voyez* aussi Bouillons secs, IV, 117 et 118.
Tablier des Hottentotes. (*Anat.*) XIII, 201 et 202.
Tabouret. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Nom vulgaire de l'une des plantes du genre Thlaspi. *Voyez* Thlaspi, XIII, 246.
Tabouret d'équitation. (*Hyg.*, *Gym.*) XIII, 202.
Tacamahaca. (*Mat. médic.*) Substance résineuse dont on attribue l'origine à des végétaux différens, XIII, 202. *Voyez* aussi Calaba, IV, 273; et Résines (Résine tacamahaca), XII, 538.
Tache jaune. (*Anat.*) XIII, 202.
Taches de lait. (*Pathol.*) *Voyez* Lait, VIII, 258.
— de rousseurs. (*Pathol.*) Nom vulgaire des éphélides. *Voy.* Lentilles, VIII, 109; et Rousseurs, XII, 615.
— de vin. (*Pathol.*) Nom vulgaire d'une sorte d'altération congéniale de la peau, XIII, 203. *Voyez* aussi Nævus, X, 450.
Tachetée (Maladie). (*Pathol.*) XIII, 203.
Taciturnité. (*Pathol.*) XIII, 203.
Tact. (*Physiol*) *Voyez* Toucher, XIII, 281; et Séméiotique, XIII, 3.
— médical. (*Méd. prat.*) XIII, 203.
Tactile. (*Physiol.*) XIII, 203.
Tænia. (*Helminthol.*) XIII, 203 à 205. *Voy.* aussi Vers intestins (Vers plats), 422.
Taffetas d'Angleterre. (*Pharm.*) XIII, 205. — *Du taffetas vésicant* en particulier. Manière de le préparer, 205.
Tafia. (*Hyg.*) XIII, 206.
Taie. (*Pathol.*) XIII, 206. *Voyez* aussi Albugo, I, 625.
Taie ou Tet. (*Hyg.*) XIII, 206.
Taillade. (*Chir.*) XIII, 206.
Taille. (*Opér. chir.*) Opération que l'on pratique pour extraire les calculs de la vessie, XIII, 207 à 211. *Voy.* aussi l'article Anatomie pathologique, II, 446; et Opérations, XI, 131.
Talon. (*Anat.*) XIII, 211.
— (*Art vétér.*, *Anat.*) *Voyez* Cheval, IV, 736.
Talpa. (*Pathol.*) XIII, 211.
Tamarin. (*Mat. médic.*) XIII, 211 et 212.
Tamarinier. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voy.* Tamarin, XIII, 211.
Tamarisc ou Tamarix. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XIII, 212.
Tamariscinées (Famille des). (*Bot.*, *Mat. médic.*) XIII, 212.
Tambour. (*Anat.*) XIII, 212.
Tamier. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XIII, 212.
Taminier. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Tamier, XIII, 212.
Tamnées. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voy.* Tamier, XIII, 212.
Tampon. (*Chir.*) XIII, 212.
Tamponnement. (*Chir.*) XIII, 212 à 214.
Tan. (*Chim.*) XIII, 214.
Tanaisie. (*Mat. médic.*) XIII, 214.
Tanche. (*Hyg.*, *Ichthyol.*) XIII, 214.
Tanguin. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XIII, 214 et 215.
Tannage. (*Chim.*) XIII, 215.
Tanne. (*Physiol.*) XIII, 215.
Tannin. (*Chim. végét.*) XIII, 215.
Tantale. (*Chim.*) XIII, 215.
Taon. (*Entomol.*) XIII, 215.
Tapioka. (*Mat. médic.*, *Hyg.*) XIII, 215. *Voyez* aussi Manioc, VIII, 492.
Tarascon (Eaux minérales de). XIII, 216.
Taraxis. (*Pathol.*) XIII, 216.
Tare. (*Art vétér.*) XIII, 216.
Tarentisme. (*Pathol.*) XIII, 216. *Voy.* aussi Delirium (Morosités), V, 353 à 355.
Tarentule. (*Entomol.*) XIII, 217. *Voyez* aussi Delirium (Morosités, tarentisme), V, 353 à 355; Médecine morale, IX, 428; et Venin, XIII, 408.
Tarentulisme. (*Pathol.*) Synonyme de tarentisme, XIII, 217. *Voyez* ce dernier mot, 216.

Tari. (*Pharm.*) Vin de palmier ou de cocotier, XIII, 217.
Tarse. (*Anat.*) XIII, 217.
Tarsien. (*Anat.*) XIII, 218.
Tarso-métatarsien. (*Anat.*) *Tarso-phalangien du pouce, du gros orteil*, etc., XIII, 218. *Voyez* ces différens mots sous la rubrique Tarso, dans le *Dictionnaire d'Anatomie* de cette Encyclopédie.
Tartareux (Acide). (*Chim., Mat. médic.*) *Voyez* Tartarique (Acide), XIII, 218.
Tartarique (Acide). (*Chim., Mat. médic.*) XIII, 218. *Voyez* aussi Sel, XII, 757.
Tarte. (*Hyg.*) XIII, 218.
Tartrates. (*Chim.*) XIII, 218. *Voyez* Sel, XII, 757.
Tartre. (*Chim.*) Sorte de dépôt que produisent des vins par la déposition, XIII, 218.
— (Crême de). (*Chim.*) *Voy.* Crême de tartre, V, 193.
— émétique. (*Chim.*) *Voyez* Réactif, XII, 468; et Sel (Tartrates), 757.
— des dents. (*Chim.*) Sorte d'incrustation qui se forme à la base des dents, XIII, 218. *Voyez* aussi Odontolithe, XI, 86.
— martial soluble. (*Chim.*) XIII, 218.
— stibié. (*Chim.*) Un des noms de l'émétique. *Voyez* Réactif, XII, 468; et Sel, 757.
Tartrique (Acide). (*Chim., Mat. médic.*) *Voyez* Tartarique (Acide), XIII, 218.
Tartrites. (*Chim., Mat. médic.*) XIII, 219. *Voy.* aussi Sel, XII, 757.
Tatouage. (*Opér. chir.*) XIII, 219.
Taupe. (*Pathol.*) XIII, 219.
Taureau. (*Zool., Mat. médic.*) Propriétés médicinales de quelques-unes des parties de cet animal. *Voyez* Bœuf, IV, 13.
Taxis. (*Chir.*) XIII, 219.
Tectologie. (*Hyg. pub.*) *Voyez* Tables de mortalité, XIII, 199.
Tégernsec (Eaux minérales de). XIII, 219.
Tégument. (*Physiol.*) XIII, 219. *Voyez* aussi Peau, XI, 471 et suiv.
Teigne. (*Pathol.*) XIII, 219 et 220.
— des chevaux. (*Art vétér., Pathol.*) XIII, 220.
Teintures. (*Pharm.*) XIII, 221. — *De la teinture d'or d'Helvétius* en particulier. *Voyez* Gouttes d'or, VI, 703.
Télamandukola. (*Hyg.*) *Voyez* Absus, I, 40.
Télangiectasie. (*Pathol.*) XIII, 221.
Télégraphe électrique. (*Physiq.*) XIII, 221.
Téléphien. (*Pathol. chir.*) XIII, 221.
Tellure. (*Chim.*) XIII, 221.
Temboul. (*Bot., Mat. médic., Hyg.*) Un des noms du bétel. *Voyez* ce dernier mot, III, 704 et 705.
Tempéramens. (*Physiol. et Hyg.*) Sur quoi étoit fondée la doctrine des Anciens sur les tempéramens, XIII, 221. — Types principaux des tempéramens, 222 à 224. — Du *régime* considéré d'après le tempérament. *Voyez* Régime, XII, 487 et 488. — Des tempéramens envisagés d'après leur influence sur l'amour physique. *Voyez* Amour physique, II, 162.
Tempérance. (*Hyg.*) XIII, 224.
Tempérant. (*Thérap.*) XIII, 224.
Température. (*Hyg., Physiq. médic.*) Degré appréciable de chaleur qui règne dans un lieu ou dans un corps, XIII, 224. — *De la température du globe*, 224 et 225. — De la température des êtres organisés, 225 et 226.
Tempes. (*Anat.*) XIII, 226.
Temporal. (*Anat.*) XIII, 226.
Temporo-auriculaire. (*Anat.*) XIII, 226.
— conchilien. (*Anat.*) XIII, 226.
— maxillaire. (*Anat.*) XIII, 226.
Temps. (*Pathol.*) XIII, 226 et 227.
Témulence. (*Pathol.*) XIII, 227.
Ten Rhyne (Guillaume). (*Biogr. médic.*) *Voyez* Rhyne, XII, 582.
Ténacité. (*Phys.*) XIII, 227.
Tenaille. (*Instr. de chir.*) XIII, 227.
Tendineux. (*Anat.*) XIII, 227.
Tendon. (*Anat.*) XIII, 227. — De leur *rupture* en particulier. *Voyez* Rupture, XII, 632.
— (*Art vétér.*) *Voyez* Cheval, IV, 732.
Tendu (Pouls). (*Pathol.*) XIII, 227.
Ténesme. (*Pathol.*) XIII, 227 et 228.
Ténettes. (*Instr. de chir.*) XIII, 228.
Ténia. (*Helminth.*) *Voyez* Tænia, XIII, 203.
Tenon. (*Biogr. médic.*) *Voyez* Paris (Ecole de médecine de), XI, 396.
Tenontagre. (*Pathol.*) XIII, 228.
Tenseur. (*Anat.*) XIII, 228.
Tensif. (*Pathol.*) XIII, 228.
Tension. (*Pathol.*) XIII, 228.
Tentavel (Eaux minérales de). XIII, 228.
Tente du cervelet. (*Anat.*) XIII, 228.
— (*Chir.*) XIII, 229.
Tentigo. (*Pathol.*) Synonyme de priapisme. *Voyez* ce dernier mot, XII, 307.
Tentipelle. (*Hyg.*) Sorte de cosmétique, XIII, 229.
Ténu, ue. (*Anat., Pathol.*) XIII, 229.
Ténuité. XIII, 229.
Téplitz (Eaux minérales de). XIII, 229.
Tercis (Eaux minérales de). XIII, 229.
Térébenthine. (*Mat. médic.*) XIII, 229 à 231. *Voyez* aussi Sciatique, XII, 725.
— de Copahu. (*Mat. médic.*) *Voy.* Baume de Copahu, III, 646.
Térébinthacées (Famille des). (*Bot., Mat. méd.*) XIII, 231. *Voyez* aussi Nourriture, X, 697.
Térébinthe. (*Bot., Mat. médic.*) XIII, 231 et 232.
Terminaison. (*Pathol. génér.*) XIII, 232.
Terminalia. (*Bot., Mat. médic.*) *Voyez* Badamier, III, 515.
Terminthe. (*Pathol. chir.*) XIII, 232.
Terne. (*Séméiot.*) XIII, 232.
Ternstromiées (Famille des). (*Bot., Mat. médic.*) *Voyez* Nourriture, X, 700.
Terra-merita. (*Mat. médic.*) Un des noms du curcuma. *Voyez* ce dernier mot, V, 253.
Terre. (*Chim.*) XIII, 233.
— (Bains de). (*Thérap.*) *Voyez* Bains de terre, III, 528.
— animale. (*Chim.*) *Voyez* Sel, XII, 756.
— cimolée. (*Mat. médic.*) Sorte d'argile de l'île de Cimolis. *Voyez* Cimolée, IV, 859.
— de Lemnos. (*Mat. médic.*) XIII, 233.
— sigillée. (*Chim.*) *Voyez* Sigillaire, XIII, 52.
— noix. (*Bot., Mat. médic.*) XIII, 233.
Terres calcaires. (*Chim.*) Synonyme de carbonate de chaux. *Voyez* Calcaires, IV, 277; Carbonates, IV, 403.
— bolaires. (*Mat. médic.*) *Voyez* Bol d'Arménie, IV, 38 et 39.
Terrète. (*Bot., Mat. médic.*) Un des noms vulgaires du lierre terrestre. *Voyez* Lierre, VIII, 142.
Terreur. (*Hyg., Pathol.*) Frayeur excessive, XIII, 233.
— panique. (*Pathol.*) *Voyez* Panophobie, XI, 294.
Tertianaire. (*Bot., Mat. médic.*) Un des noms vulgaires de la centaurée bleue. *Voyez* Centaurée, IV, 548.
Tessières-les-Boliers (Eaux minérales de). XIII, 233.
Testes. (*Anat.*) XIII, 233.
Testiculaire. (*Anat.*) XIII, 234.
Testicules. (*Anat.*) XIII, 234. *Voyez* aussi l'article Anatomie pathologique, II, 476.
— (Amputation des). (*Art vétér., Hyg., Opér.*) *Voyez* Harras, VII, 61 et suiv.

TESTICULES (Meurtrissure des). *Voyez* MEURTRISSURE, X, 97.
TESTUDO. (*Anat.*, *Pathol. chir.*) XIII, 234.
TÊT. (*Hyg.*) *Voyez* TAIE, XIII, 208.
TÉTAN-COTTE. (*Mat. médic.*) XIII, 234.
TÉTANIQUE. (*Pathol.*) XIII, 234.
TÉTANOS. (*Pathol.*) XIII, 234 à 236.
— RABIEN. XIII, 237.
— (*Art vétér.*, *Pathol.*) *Voyez* MAL DE CERF, VIII, 327 et suiv.
TÉTARTOPHIE. (*Pathol.*) *Voyez* ACCÈS, I, 59.
TÊTE. (*Anat.*) XIII, 237 et 238. *Voyez* aussi le mot ANATOMIE PATHOLOGIQUE, II, 237 à 241.
— MORTE. (*Chim.*) XIII, 238.
TETTES. (*Art vétér.*) Nom donné aux mamelles des femelles des animaux sauvages. *Voyez* ALLAITES, II, 40.
TEUCRIUM. (*Mat. médic.*) XIII, 238. *Voyez* aussi GERMANDRÉE, VI, 624.
TEXTURE. (*Anat.*, *Physiol.*) XIII, 238 et 239.
THALITRON ou THALICTRON. (*Mat. médic.*) XIII, 239.
THÉ. (*Hyg.*, *Mat. médic.*) XIII, 240 et 241. — Enumération d'un assez grand nombre de plantes qui portent ce nom sans être de la même famille, 240. *Voyez* aussi NOURRITURE, X, 749.
THÉACÉES (Famille des). (*Mat. médic.*) XIII, 241.
THÉATRES. (*Hyg. publiq.*) XIII, 241.
THÉIFORME. (*Pharm.*) XIII, 241.
THÉION D'HIPPOCRATE. (*Hist. de la médec.*) XIII, 241.
THENAR. (*Anat.*) XIII, 241.
THÉOMANIE. (*Pathol.*) XIII, 241.
THÉORIE. XIII, 241 et 242.
THÉRAPEUTIQUE. (*Médec.*) XIII, 242. *Voyez* aussi ACTION (Action des médicamens), I, 133 et suiv.; MÉDICATIONS, IX, 557 et suiv.; et TRAITEMENT (Méthode de), XIII, 290.
THÉRAPEUTISTE. XIII, 242.
THÉRAPIE. (*Nosol.*) Synonyme de thérapeutique. *Voyez* ce dernier mot, XIII, 241.
THÉRIACAL. (*Mat. médic.*) XIII, 242.
THÉRIAQUE. (*Pharm.*) XIII, 242 et 243.
THERMALES (Eaux). (Eaux minérales). *Voyez* EAU, V, 638; et MINÉRALES (Eaux), X, 134.
THERMANTIQUE (*Mat. médic.*, *Thérap.*) XIII, 243.
THERMES. (*Hyg.*) XIII, 243. *Voyez* aussi BAINS, III, 529.
THERMOMÈTRE. (*Physiq.*) XIII, 243 à 246.
THERMOSCOPE. (*Physiq.*) XIII, 246.
THIÉSAC (Eaux minérales de). XIII, 246.
THITHYMALE. (*Mat. médic.*) XIII, 246. *Voyez* aussi CATAPUCE, IV, 475 et 476.
THLASIS. (*Pathol chir.*) XIII, 246.
THLASPI. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XIII, 246.
THLIPSIE. (*Pathol.*) XIII, 247.
THOEZ (Eaux minérales de). XIII, 247.
THOMAS (Eaux minérales de St-.) XIII, 247.
THON. (*Hyg.*, *Ichthyol.*) XIII, 247. *Voyez* aussi NOURRITURE, X, 714.
THORA. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voy.* RENONCULE, XII, 504.
THORACENTÈSE. (*Chir.*) XIII, 247.
THORACIQUE. (*Anat.*) XIII, 247.
THORACO-FACIAL. (*Anat.*) XIII, 247.
THORACODYNIE. (*Pathol.*) XIII, 247.
THORAX. (*Anat.*) XIII, 247. *Voyez* aussi PERCUSSION, X, 526.
THORINIUM. (*Chim.*) XIII, 247.
THOT. (*Hist. de la médec.*) *Voyez* ATHOTIS, III, 391.
THOURET (Michel-Augustin). (*Biogr. médic.*) XIII, 248 à 250.
THRIDACE. (*Mat. médic.*, *Thérap.*) XIII, 250 et 251.
THRIVERIUS (Jérémie). (*Biogr. médic.*) *Voyez* DRIVÈRE, V, 537.
THROMBUS. (*Pathol. chir.*) XIII, 251.
THUREN (Eaux minérales de). XIII, 251.
THUYA. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XIII, 251.
THYM. (*Mat. médic.*) XIII, 251. *Voyez* aussi ASSAISONNEMENT, III, 343.
THYMELÉES. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XIII, 251.
THYMIATECHNIE. (*Thérap.*) XIII, 251.
THYMIQUE. (*Anat.*) XIII, 251.
THYMUS. (*Anat.*) XIII, 251.
THYRO-ARYTÉNOÏDIEN. (*Anat.*) XIII, 252.
THYROCÈLE. (*Pathol.*) XIII, 252 à 256.
THYRO-ÉPIGLOTTIQUE. (*Anat.*) *Thyro hyoïdien, pharyngien*, XIII, 256. *Voyez* ces différens mots sous la rubrique THYRO, dans le *Dictionnaire d'Anatomie* de cette Encyclopédie.
THYROÏDE. (*Anat.*) XIII, 256.
THYROÏDIEN. (*Anat.*) XIII, 257.
TIBI-PÉRONÉO-TARSIEN. (*Anat.*) XIII, 257.
TIBIA. (*Anat.*) XIII, 257.
TIBIAL, ALE. (*Anat.*) XIII, 257.
TIBIO-CALCANIEN. (*Anat.*) *Tibio malléolaire, peronei-calcanéen*, XIII, 257 et 258. *Voyez* aussi ces mots sous la rubrique TIBIO, dans le *Dictionnaire d'Anatomie* de cette Encyclopédie.
TIC. (*Pathol.*) XIII, 258. *Voyez* aussi NÉVRALGIE FACIALE, X, 587 et 588.
— DOULOUREUX. (*Pathol.*) Nom vulgaire de la névralgie faciale, XIII, 258. *Voyez* ce dernier mot, X, 587 et 588.
TICUNAS. (*Mat. médic.*) XIII, 258 et 259.
TIERCE (Fièvre). (*Pathol.*) XIII, 259. *Voyez* aussi ACCÈS, I, 56; DOUBLE-TIERCE, V, 514; et FIÈVRE, VI, 385.
TIGE PITUITAIRE. (*Anat.*) XIII, 259.
TIGES. (*Hyg.*) *Voyez* NOURRITURE, X, 687.
TIGLIUM. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XIII, 259 et 260.
TILIACÉES (Famille des). (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* aussi NOURRITURE, X, 696.
TILLEUL. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XIII, 260.
TILLY (Graines de). (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voy.* TIGLIUM, XIII, 259.
TIMAC. (*Mat. médic.*) Nom d'une racine employée à St.-Domingue contre l'hydropisie, XIII, 260.
TIMIDE (Muscle). (*Anat.*) XIII, 260.
TINCKAL. (*Chim. médic.*) *Voyez* BORAX, IV, 48; et SOUDE, XIII, 76.
TINTEMENT MÉTALLIQUE. (*Séméiotiq.*) XIII, 260 et 261. *Voyez* aussi SÉMÉIOTIQUE, 23.
TINTOUIN. (*Pathol.*) XIII, 261. *Voyez* aussi BOURDONNEMENT D'OREILLES, IV, 144; et DELIRIUM, V, 352.
TIQUE. (*Entomol.*) XIII, 261.
TIRAILLEMENT. (*Pathol.*) XIII, 262.
TIRE-BALLE. (*Instr. de chir.*) XIII, 262.
— FOND. (*Instr. de chir.*) XIII, 262.
— PUS. (*Instr. de chir.*) *Voyez* PYULQUE, XII, 403.
— TÊTE. (*Instr. de chir.*) Instrument destiné à retirer la tête de l'enfant mort dans l'utérus, dans le cas d'accouchemens difficiles, XIII, 262 et 263.
TISANE. (*Pharm.*) XIII, 263.
TISSOT (Simon-André). (*Biogr. médic.*) XIII, 263 et 264.
TISSU. (*Pathol.*) XIII, 264 et suiv. *Voyez* aussi TRANSFORMATION, XIII, 304.
TITAN-COTTE. (*Mat. médic.*) *Voyez* TÉTAN-COTTE, XIII, 234.
TITANE. (*Chim.*) XIII, 270.
TITHYMALE. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* THITYMALE, XIII, 246.
TITILLATION. (*Physiol.*, *Séméiot.*) Synonyme de chatouillement, XIII, 270 et 271. *Voyez* aussi CHATOUILLEMENT, IV, 666 et 667.
TODDALIE. (*Mat. médic.*) XIII, 271.

Toile. (*Pharm.*) XIII, 271.
— d'araignée. (*Mat. médic.*) XIII, 271. *Voyez* aussi Araignées, III, 208 à 210.
— a gautier. (*Pharm.*) Sorte de sparadrap, XIII, 271.
— de mai. (*Pharm.*) Sorte de sparadrap, XIII, 271.
Tomate. (*Hyg.*) Fruit du *solanum lycopersicum*, XIII, 271. *Voyez* aussi Alimens, I, 812; Nourriture, X, 727; et Solanées, XIII, 63.
Tomentum. (*Physiol.*) XIII, 271.
Tomotocie. (*Chir.*) XIII, 271.
Ton. (*Pathol.*, *Physiol.*) XIII, 271.
Tongres (Eaux minérales de). XIII, 271.
Tonicité. (*Physiol.*) XIII, 271 et 272. *Voyez* aussi Motilité, X, 364.
Toniques. (*Mat. médic.*, *Thérap.*) XIII, 272 à 275.
Tonisme. (*Pathol.*) XIII, 275.
Tonka (Fève de). (*Bot.*, *Mat. médic.*) XIII, 275 et 276. *Voyez* aussi Coumarou, V, 159.
Tonnerre. (*Phys.*) XIII, 276. *Voy.* aussi Atmosphère, III, 393; et Europe, VI, 232.
Tonsillaire. (*Pathol. et Anat.*) XIII, 276.
Tonsilles. (*Anat.*) XIII, 276 et 277. *Voyez* aussi Amygdales, II, 219 à 221; et Angine, 737.
Tonsillité. (*Pathol.*) XIII, 277.
Tophacé, ée. (*Pathol.*) XIII, 277. *Voy.* Tophus, 277.
Tophus. (*Pathol.*) XIII, 277.
Topinambour. (*Hyg.*) XIII, 277.
Topique. (*Mat. médic.*, *Therap.*) XIII, 277.
Topographie médicale. (*Hyg.*) XIII, 278. *Voyez* aussi Lois topographiques, VIII, 185 et suiv.
Toque. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XIII, 278.
Tordyle. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XIII, 278.
Tormentille. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XIII, 278.
Torpeur. (*Pathol.*) XIII, 279.
Torpille. (*Ichthyol.*) XIII, 279.
Torréfaction. (*Pharm.*) XIII, 279.
Torride (Zone). (*Hyg.*) XIII, 280.
Tors. (*Anat.*) XIII, 280.
Tortelle. (*Bot.*, *Mat. médic*) Un des noms vulgaires du velar. *Voyez* Velar, XIII, 407.
Torti (François). (*Biogr. médic.*) XIII, 280.
Torticolis. (*Pathol.*) XIII, 280.
Tortue. (*Hyg.*, *Zool.*) XIII, 281. *Voyez* aussi Bouillons, IV, 117; Chair, 577; et Nourriture, X, 712.
— (*Pathol.*) XIII, 281.
Toucher. (*Physiol.*) XIII, 281 et 282. *Voyez* aussi Séméiotique, XIII, 24.
— (*Accouch.*) XIII, 282 à 284.
Toucy (Eaux minérales de). XIII, 284.
Touffreville (Eaux minérales de). XIII, 284.
Tour de reins. (*Pathol.*) XIII, 284.
— de maître. (*Opér. chir.*) XIII, 284.
Tourbillon vasculaire. (*Anat.*) XIII, 284.
Tournesol. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* aussi Hélianthème, VII, 94; et Soleil, XIII, 65.
Tourniole. (*Pathol.*) XIII, 284.
Tourniquet. (*Instr. de chir.*) XIII, 284 et 285.
Tournoiement. (*Pathol.*) XIII, 285. *Voyez* aussi Vertige, 427.
— (*Art vétér.*, (*Pathol.*) *Voyez* Avortin, III, 500.
Toute-bonne. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Sclarée, XII, 728.
— épice. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Fruit du *myrtus pimenta*.
— Saine. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Nom vulgaire d'une espèce de millepertuis, XIII, 285.
Toux. (*Pathol.*) XIII, 285 et 286. *Voyez* aussi l'article Anatomie pathologique, II, 280; et Séméiotique, XIII, 9 et 23. — Considérée chez les enfans à la mamelle. *Voyez* Enfans (Maladies des), V, 841 et 842. *Voyez* aussi Né (Nouveau-né), X, 543.

Toxicodendron. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Sumac, XIII, 171.
Toxicologie. (*Médec. lég.*) XIII, 287.
Toxicose. (*Méd. lég.*) XIII, 287.
Toxique. (*Mat. médic.*) XIII, 287.
Trachéal. (*Anat.*) XIII, 287.
Trachée-artère. (*Anat.*) XIII, 287. *Voyez* aussi l'article Anatomie pathologique, II, 275 à 277.
Trachées. (*Anat. comp.*) XIII, 287.
Tracheite. (*Pathol.*) XIII, 287.
Trachelagre. (*Pathol.*) XIII, 288.
Trachelée. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XIII, 288.
Trachéli-atloïdo-basilaire. (*Anat.*) XIII, 288.
Trachélien. (*Anat.*) XIII, 288.
Trachélo-anguli-scapulaire. (*Anat.*) *Trachélo-atloïdo-occipital*, *trachélo-basilaire*, etc., XIII, 288. *Voy.* aussi ces différens mots sous la rubrique Trachélo dans le *Dictionnaire d'Anatomie* de cette Encyclopédie.
Trachélophyme. (*Pathol.*) Synonyme de goître, suivant quelques pathologistes. *Voyez* Thyrocèle, XIII, 252.
Trachéocèle. (*Pathol.*) XIII, 289.
Trachéotomie. (*Opér. chir.*) XIII, 289. *Voyez* aussi Bronchotomie, IV, 170.
Trachoma. (*Pathol.*) XIII, 289. *Voy.* aussi Trichiasis, XIII, 315.
Trachophonie. (*Pathol.*) Rudesse de la voix, XIII, 289.
Tracteurs métalliques. (*Instr. chir.*) XIII, 289.
Traction. XIII, 289.
Tractus medullaris. (*Anat.*) XIII, 289.
Tragacanthe. (*Mat. médic.*) *Voyez* Gomme adragant, VI, 652.
Tragien. (*Anat.*) XIII, 289.
Tragopagon. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Salsifis, XII, 669.
Tragus. (*Anat.*) XIII, 289.
Train. (*Art vétér.*) XIII, 189.
Traînasse. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Un des noms vulgaires de la renouée. *Voyez* ce dernier mot, XII, 505.
Traitement (Méthode de). (*Thérap.*) XIII, 290 à 297. *Voyez* aussi Médications, IX, 557 et suiv.
— de Valsalva. (*Thérap.*) *Voyez* Anévrysme, II, 726; et Valsalva, XIII, 385.
Tralles (Balthasar-Louis) (*Biogr. médic.*) XIII, 297 et 298.
Tramontana. (*Hyg.*, *Météor.*) Nom donné, dans le Midi, au vent du nord-ouest, XIII, 298.
Tranchées. (*Pathol.*) Coliques très-violentes qui ordinairement accompagnent quelques inflammations et certaines névroses abdominales, XIII, 298. — Indication générale des différentes tranchéees ou coliques : leurs causes, leurs symptómes et leur traitement, *ibid.* à 304. *Voyez* aussi Anticoliques, III, 69; Douleurs, V, 527. — Des tranchées considérées chez les enfans nouveau-nés. *Voyez* Enfans (Maladies des), V, 837 et 838; et Né (Nouveau né), X, 546.
Tranquilliseur. (*Hyg.*) XIII, 304.
Transformation de tissu. (*Anat.*, *Pathol.*) XIII, 304 à 306.
Transfusion. (*Opér. chir.*) XIII, 306 à 308.
Transpiration. (*Physiol.*) XIII, 308 et 309. — De la transpiration des aisselles en particulier. *Voyez* Aisselles, I, 593.
Transplantation. (*Thérap.*) XIII, 309.
Transport. (*Pathol.*) Nom vulgaire du délire, XIII, 309. *Voyez* aussi Delirium, V, 341 et suiv.
Transposition. (*Anat.*, *Pathol.*) XIII, 308 et 309.
Transsudation. (*Physiol.*) XIII, 310.
Transversaire. (*Anat.*) XIII, 310.
Transversal. (*Anat.*) XIII, 310 et 311.
Transverso-spinal. (*Anat.*) XIII, 311.
Trapèze. (*Anat.*) XIII, 311.

Trapéziforme. (*Anat.*) XIII, 311.
Trapézoïde. (*Anat.*) XIII, 311.
Traquenard. (*Art vétér.*) *Voyez* Allure, II, 51.
Traumatique. (*Pathol. chir.*) XIII, 311.
Travail d'enfantement. (*Accouch.*) XIII, 311. *Voyez* aussi Accouchement, I, 76.
Trèfle. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XIII, 311 et 312. *Voyez* Alimens (*Art vétér.*, *Hyg.*) I, 829.
— aigre. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Un des noms de l'alléluia. *Voyez* Alléluia, II, 40.
— bitumineux. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Un des noms du psoralier, XIII, 352.
— d'eau. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Plante vivace de la famille de Gentianées, XIII, 312. *Voyez* aussi Ményanthes, IX, 686.
— des jardiniers. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Cyste, IV, 895 et 896.
— des marais. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Un des noms vulgaires du trèfle d'eau. *Voyez* ce dernier mot, XIII, 312; et Ményanthes, IX, 686.
— musqué. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Un des noms du lotier. *Voyez* ce dernier mot, VIII, 196.
Treisse-Vens (Eaux minérales de). XIII, 212.
Tremble. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Espèce de peuplier. *Voyez* Peuplier, XI, 630.
Tremblement. (*Pathol.*) XIII, 312 et 313.
— mercuriel. (*Hyg.*, *Pathol.*) XIII, 313 et 314. *Voyez* aussi Doreurs (Maladies des), V, 504; Mercuriel (Tremblement), IX, 707; Métiers, X, 63; et Or, XI, 163.
Tremens (Delirium). (*Pathol.*) XIII, 314.
Trémoussoir. (*Hyg.*) XIII, 314.
Trépan. (*Instr. de chir.*) XIII, 314.
Trépanation. (*Opér. chir.*) XIII, 315.
Tréphine. (*Instr. de chir.*) XIII, 315.
Tressaillement. (*Pathol.*) XIII, 315.
Triangulaire. (*Anat.*) XIII, 315.
Tribulcon. (*Instr. de chir.*) *Voy.* Tire-balle, XIII, 262.
Triceps. (*Anat.*) XIII, 315.
Trichiasis. (*Pathol.*) XIII, 315 à 317. *Voyez* aussi Paupière, XI, 464.
Trichisme. (*Pathol. chir.*) XIII, 317.
Trichocéphale. (*Helminth.*) XIII, 317. *Voy.* aussi Ascaride, III, 324.
Trichoma. (*Pathol.*) *Voyez* Plique, XII, 149.
Trichomatique. (*Pathol.*) XIII, 317.
Trichuride. (*Helminth.*) *Voyez* aussi Ascaride, III, 324.
Tricuspidal. (*Anat.*) XIII, 317.
Trifacial. (*Anat.*) XIII, 317.
Trifémoro-rotulien. (*Anat.*) *Voyez* Triceps, XIII, 315.
— tibi-rotulien. (*Anat.*) XIII, 317.
Triglochin. (*Anat.*) XIII, 317 et 318.
Trigone. (*Anat.*) XIII, 318.
Trigonelle. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XIII, 318,
Trigonocéphale. (*Erpét.*) XIII, 318. *Voyez* aussi Serpens venimeux, XIII, 40.
Trijumeaux (Nerfs). (*Anat.*) XIII, 318.
Triller (Daniel-Guillaume). (*Biogr. médic.*) XIII, 318.
Triorchide. (*Anat.*) XIII, 318.
Triploïde. (*Instr. de chir.*) XIII, 318.
Trique-madame. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Nom vulgaire de la petite joubarbe, XIII, 318.
Triscapulo-huméro-olécranien. (*Anat.*) XIII, 318.
Trismus. (*Pathol.*) XIII, 318. *Voy.* aussi Tétanos, 236.
Trisplanchnique (Nerf). (*Anat.*) XIII, 318 et 319.
Tri-sternal. (*Anat.*) XIII, 319.
Tristesse. (*Hyg.*) XIII, 319.
Trisule. (*Chim.*) XIII, 319.
Tritéophye (Fièvre). (*Pathol.*) XIII, 319. *Voy.* aussi Accès, I, 158; et Fièvre, VI, 382.
Tritome. (*Instr. de chir.*) XIII, 319.
Tritoxyde. (*Chim.*) XIII, 319.
Trituration. (*Pharm.*) XIII, 319.
Trivelin. (*Instr. de chir.*) XIII, 319.
Trocart. (*Instr. de chir.*) XIII, 319 et 320.
Trochanter. (*Anat.*) XIII, 320.
Trochantérien. (*Anat.*) XIII, 320.
Trochantin. (*Anat.*) XIII, 320.
Trochantinien. (*Anat.*) XIII, 320.
Trochin. (*Anat.*) XIII, 320.
Tronchinien. (*Anat.*) XIII, 320.
Trochisques. (*Mat. médic.*) XIII, 320.
Trochiter. (*Anat.*) XIII, 320.
Trochitérien. (*Anat.*) XIII, 320.
Trochléateur (Muscle). (*Anat.*) XIII, 320.
Trochlée. (*Anat.*) XIII, 320.
Trochoïde. (*Anat.*) XIII, 321.
Troène. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XIII, 320.
Trois-Moutiers (Eaux minérales de). XIII, 321.
Trois-quarts. (*Instr. de chir.*) *Voyez* Trocart, XIII, 319.
Trokanter. (*Anat.*)
Trokiter. (*Anat.*)
Troklée. (*Anat.*)
} *Voyez* Trochanter, Trochiter et Trochlée, XIII, 320.
Trombe. (*Météor.*) XIII, 321. *Voyez* aussi Météores, X, 41.
Trompe. (*Anat.*, *Pathol.*) XIII, 321. *Voyez* aussi l'article Anatomie pathologique, II, 490 et suiv.; et Hydropisie, VII, 369.
Tronc. (*Anat.*) XIII, 321.
Tronchin (Théodore). (*Biogr. médic.*) XIII, 321 et 322.
Trontanel. (*Bot.*, *Mat. méd.*) Nom vulgaire du *daphne gnidium*. Voyez Garou, VI, 588.
Tropiques. (*Hyg.*) XIII, 322.
Trot. (*Art vétér.*) *Voyez* Allures, II, 50.
Trou. (*Anat.*) XIII, 322.
Trousse. (*Instr. de chir.*) XIII, 323.
Trousse-galant. (*Pathol.*) Nom vulgaire du choléra-morbus, XIII, 323. *Voyez* Choléra-morbus, IV, 829 à 832; et Morbus (Choléra-), X, 277 à 280.
Trousseau. (*Anat.*) XIII, 323.
Truffe. (*Hyg.*) XIII, 323. *Voyez* aussi Champignons, IV, 597 et 598; et Nourriture, X, 692.
Truite. (*Hyg.*, *Ichthyol.*) XIII, 323 et 324. *Voyez* aussi Nourriture, X, 714.
Trye-le-Chateau (Eaux minérales de). XIII, 324.
Tryphère. (*Mat. médic.*, *Thérap.*) XIII, 324.
Tubaire. (*Anat.*) XIII, 324. *Voyez* aussi Grossesse ventrale, VI, 765.
Tube. (*Anat.*) XIII, 324.
— digestif. (*Anat.*) XIII, 324 et 325.
— laryngien. (*Instr. de chir.*) XIII, 325. *Voyez* aussi Noyés, XI, 9.
Tuber cinereum. (*Anat.*) Amas de substance grise située à la base du cerveau, XIII, 325.
— Ischio-trochantérien. (*Anat.*) Muscle carré de la cuisse, suivant Dumas, XIII, 325.
Tubercules. (*Pathol.*, *Anat.*) XIII, 325 à 330. *Voy.* aussi l'article Anatomie pathologique, II, 286.
— pisiformes. (*Anat.*) XIII, 330.
Tuberculeux. (*Anat.*, *Pathol.*) XIII, 330 et 331.
Tubéreuse. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XIII, 331.
Tubérosité. (*Anat.*) XIII, 331.
Tubuleuse (Substance). (*Anat.*) XIII, 331.
Tue-chien. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Nom vulgaire du *colchicum autumnal*. Voyez Colchique, V, 43 à 45.
— loup. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Nom vulgaire d'une espèce d'aconit, XIII, 331. *Voyez* Aconit, I, 121.
Tulipier. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XIII, 331.

Tuméfaction. (*Pathol.*) XIII, 331.
Tumeur. (*Pathol.*) XIII, 331 à 335. — Des tumeurs des enfans nouveau-nés en particulier. *Voyez* Enfans (Maladies des), V, 839 et 840.
Tumultueux. (*Pathol.*) XIII, 335.
Tungstates. (*Chim.*) XIII, 335.
Tungstène. (*Chim.*) XIII, 335.
Tungstique (Acide). (*Chim.*) XIII, 335 et 336.
Tunique. (*Anat.*) XIII, 336.
Tunka (Fève de). (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Tonka (Fève de), XIII, 275.
Turbith. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XIII, 336.
— blanc de Montpellier. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Racine du *globularia alypum*. Voyez Globulaire, VI, 647.
— minéral. (*Chim.*, *Mat. médic.*) *Voy.* aussi Précipité, XII, 297.
— nitreux. (*Chim.*) XIII, 336.
— noir. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XIII, 336.
Turbot. (*Hyg.*, *Ichthyol.*) XIII, 336. *Voyez* aussi Nourriture, X, 714.
Turcique (Selle). (*Anat.*) *Voyez* Selle turcique, XII, 738.
Turgescence. (*Pathol.*) XIII, 337.
Turquette. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Un des noms vulgaires de l'*herniaria glabra*. Voyez Herniaire, VII, 148.
Tussicule. (*Pathol.*) Petite-toux, XIII, 337.
Tussilage. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XIII, 337. *Voyez* aussi Pas-d'ane, XI, 410.
Tuthie ou Tutie. (*Chim.*) XIII, 337.
Tylosis. (*Pathol.*) XIII, 337.
Tympan. (*Anat.*) XIII, 337. — De sa *rupture* en particulier. *Voyez* Rupture, XII, 634.
Tympanique. (*Anat.*) XIII, 337.
Tympanite. (*Pathol.*) XIII, 337 à 339. *Voyez* aussi l'article Anatomie pathologique, II, 447 à 455; Hydropisie, VII, 322; Matrice, VIII, 659; et Météorisme, X, 44 et 45.
Type. (*Pathol.*) XIII, 339.
Typhacées (Famille des). (*Bot.*, *Mat. médic.*) XIII, 339 et 340.
Typhode. (*Pathol.*) XIII, 340. *Voyez* aussi Fièvre, VI, 378.
Typhomanie. (*Pathol.*) XIII, 340.
Typhus. (*Pathol.*) Etymologie et définition de ce mot, XIII, 340. — Historique, *ibid.* Siége, nature, contagion, 340 et 341. — Causes et symptômes, *ibid.* 1re., 2e., 3e. et 4e. périodes, 341 et 342. — Marche, variétés, complications, 342. — Vestiges anatomiques, 342 et 343. — Diagnostic, pronostic, traitement, 343 et 344.
— amaril. (*Pathol.*) Nom donné par M. Rochoux à la fièvre jaune d'Espagne et des états d'Amérique. *Voyez* Vomito, XIII, 509.
— d'Amérique. (*Pathol.*) Synonyme de fièvre jaune, suivant quelques auteurs, XIII, 344.
— d'Europe. (*Pathol.*) Nom générique de quelques maladies contagieuses, XIII, 344.

U

Udomètre. (*Météor.*) XIII, 345.
Uiophobie. (*Pathol.*) XIII, 345.
Ulcération. (*Pathol.*) XIII, 345 à 347.
Ulcère. (*Pathol.*) XIII, 347 à 356. *Voyez* aussi Anatomie pathologique, II, 542; et Matrice (Ulcères de la), VIII, 636.
Ulcères a la bouche. (*Art vétér.*, *Pathol.*) *Voyez* Aphthes, III, 167.
Ulcéreux. (*Pathol. chir.*) XIII, 356.
Ulite. (*Pathol.*) XIII, 356.
Ullem. (*Pathol.*) XIII, 356.
Ulmacées (Famille des). (*Bot.*, *Mat. médic.*) XIII, 356.
Ulmaire. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XIII, 356. *Voyez* aussi Reine des prés, XII, 494.
Ulmine. (*Chim. végét.*) XIII, 356.
Ulnaire. (*Anat.*) XIII, 356.
Ultimi-sternal. (*Anat.*) XIII, 357.
Ultimum moriens. (*Pathol.*) XIII, 357.
Umari. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XIII, 357. *Voyez* aussi Camarin-bas, IV, 326.
Unciforme. (*Anat.*) XIII, 357.
Unguéal. (*Anat.*) XIII, 357.
Unguis. (*Anat.*, *Pathol. chir.*) XIII, 357.
Unissant (Bandage). (*Band. et App.*) XIII, 357.
Upas. (*Mat. médic.*) Sorte de poison végétal dont les naturels des îles de la Sonde se servent pour empoisonner leurs flèches, XIII, 357 à 361.
— antiar. (*Mat. médic.*) Nom donné à Java au suc qui découle des entailles faites au tronc de l'*antiaris toxicaria*, grand arbre de la famille des Urticées, XIII, 357 à 361.
Urane. (*Chim.*) XIII, 361.
Urates. (*Chim.*) XIII, 361.
Urée. (*Chim.*, *Mat. médic.*) XIII, 361.
Urétère. (*Anat.*) XIII, 362. *Voyez* aussi l'article Anatomie pathologique, II, 431.
Urétéritite. (*Pathol.*) Inflammation des urétères, XIII, 362.
Urétéro-lithique. (*Pathol.*)
— phlegmatique. (*Pathol.*)
— pyique. (*Pathol.*)
— stomatique. (*Pathol.*)
— thromboïde. (*Pathol.*)
} XIII, 362.
Uréthral. (*Anat.*) XIII, 362.
Uréthralgie. (*Pathol.*) XIII, 362.
Urèthre. (*Anat.*, *Pathol.*) XIII, 362. *Voyez* aussi l'article Anatomie pathologique, II, 471 et suiv.; et Imperforation, VII, 504.
Uréthrelmintique (Ischurie). (*Pathol.*) XIII, 362.
Uréthritis. (*Pathol.*) XIII, 363.
Uréthro-bulbaire. (*Anat.*)
— hyménoïde. (*Anat.*)
— lithique. (*Anat.*)
— phraxie. (*Pathol. chir.*)
— pyique. (*Pathol. chir.*)
— tromboïde. (*Pathol. chir.*)
} Acceptions diverses données à ces différens mots, XIII, 363.
Uréthrorrhée. (*Pathol.*) Écoulement par l'urèthre, XIII, 363.
Uréthrorrhagie. (*Pathol. chir.*) XIII, 363.
Uréthrotome. (*Instr. de chir.*) XIII, 363.
Uréthrotomie. (*Opér. chir.*) XIII, 363.
Urètre. (*Anat.*) *Voyez* Urèthre, XIII, 362.
Uriage (Eaux minérales d'). XIII, 363 et 364.
Uriase. (*Pathol.*) XIII, 364.
Urinaire. (*Anat.*) XIII, 364.
Urinal. (*Instr. de chir.*) XIII, 364.
Urine. (*Chim.*, *Séméiot.*, *Mat. médic.*) Liquide sécrété par les reins. Ses caractères physiques et chimiques, XIII, 364 et 365. — De l'urine considérée sous le point de vue de la séméiotique, 365 à 368. = sous celui de la matière médicale, 368. *Voy.* aussi Séméiotique, XIII, 14.
Urineux. XIII, 368.
Urique (Acide). (*Chim.*) Acide découvert par Scheele, XIII, 368.
Urique-sur-oxygéné (Acide). (*Chim.*) XIII, 368.
Urocrise. (*Séméiot.*) XIII, 368. *Voyez* aussi Séméiotique, 14.
Urocritique. (*Séméiot.*) XIII, 368. *Voy.* Séméiotique, 14; et Urocrise, 368.
Urodynie. (*Pathol.*) XIII, 368.
Uromancie. XIII, 368 et 369.

Uroscopie. XIII, 369.
Uroses. (*Pathol.*) XIII, 369.
Urticaire. (*Pathol.*) XIII, 369 et 370.
Urtication. (*Thérap.*) XIII, 370 et 371.
Urticées (Famille des). (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Nourriture, X, 702.
Usnée. (*Mat. médic.*) XIII, 371.
Ussat (Eaux minérales d'). XIII, 371 et 372.
Ustilagineuse. (*Pathol.*) XIII, 372. *Voy.* aussi Seigle ergoté, XII, 750.
Utérin. (*Pathol.*) Qui appartient à l'utérus, XIII, 372.
Utérine (Fureur). (*Pathol.*) Nom vulgaire de la nymphomanie. *Voyez* ce dernier mot, XI, 45; et Fureur utérine, VI, 537.
Utéromanie. (*Pathol.*) Synonyme de nymphomanie. *Voyez* ce dernier mot, XI, 45; et Fureur utérine, VI, 537.
Utérostomatome. (*Instr. de chir.*) XIII, 372.
Utérus. (*Anat.*, *Pathol.*) *Voyez* Matrice, VIII, 601; et l'article Anatomie pathologique, II, 487 et suiv.
Uva-ursi. (*Mat. médic.*) Nom spécifique de l'arbousier traînant, XIII, 372. *Voyez* Arbousier, III, 213.
Uvée. (*Mat. médic.*) Synonyme de *choroïde*, suivant quelques anatomistes, XIII, 372. *Voyez* aussi Œil, XI, 97.
Uvulaire. (*Anat.*) XIII, 372.
Uytzet. (*Hyg.*) Espèce de bière, XIII, 372.

V

Vaccin. (*Hyg. et Pathol.*) XIII, 373 et 374.
Vaccinateur. (*Hyg. publiq.*) XIII, 374.
Vaccination. (*Hyg. publiq.*, *Méd. opér.*) XIII, 374 et 375.
Vaccine. (*Pathol. et Hyg.*) Maladie propre à la vache, et qui, transmise par inoculation d'un individu à un autre, préserve de la contagion de la variole, XIII, 375 à 382. — Historique, 375 et 376. — Description, 376 et 377. — De la vaccination proprement dite, 377 et 378. — Anomalies que peut présenter la vaccine, 378 à 380. — Accidens. Traitement. Effets préservatifs. Avantages de la vaccine, 380 à 382.
Vacciniées. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XIII, 382. *Voyez* aussi Nourriture, X, 700.
Vache. (*Zool.*, *Mat. médic.*) Propriétés médicinales de quelques-unes de ses parties. *Voyez* Bœuf, IV, 14. — De son lait en particulier. *Voyez* Lait, VIII, 53.
Vacillant (Pouls). (*Pathol.*) XIII, 382.
Vagin. (*Anat.*, *Pathol.*) XIII, 382. *Voyez* aussi Anatomie pathologique, II, 485. — De sa *chute* et de sa *rupture* en particulier. *Voyez* Prolapsus, XII, 330; et Rupture, 636.
Vaginal. (*Anat.*) XIII, 382.
Vaginant. XIII, 382.
Vagissement utérin. Cri d'un enfant encore renfermé dans le sein de sa mère, XIII, 382 à 384.
Vague. (*Pathol.*, *Anat.*) XIII, 384.
Vairon. (*Pathol.*) XIII, 384.
Vaisseau. (*Anat.*) XIII, 384.
Vaisseaux. (*Hyg. nav.*) *Voyez* Médecine navale, IX, 351 et suiv.; Navale (*Hyg.*), X, 520; et Pontons, XII, 243.
Valère (Eaux minérales de). XIII, 384.
Valériane. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XIII, 384.
Valérianées (Famille des). (*Bot.*, *Mat. médic.*) XIII, 384.
Valet à patin. (*Instr. de chir.*) XIII, 384.
Valétudinaire. (*Pathol.*) XIII, 384 et 385.
Valgi. (*Pathol.*) *Voyez* Pied-bot, XII, 70.
Validité. (*Médec. lég.*) XIII, 385.
Vals (Eaux minérales de). XIII, 385 et 386.
Valsalva. (Antoine-Marie) (*Biogr. médic.*) XIII, 386. — (Traitement de). (*Thérap.*) XIII, 386. *Voyez* Anévrysme, II, 726.
Valvule. (*Anat.*) XIII, 386.
Valvulite. (*Pathol.*) XIII, 386.
Vandenbroeck (Bernard). (*Biogr. médic.*) *Voyez* ce mot dans le *Supplément*.
Van-Helmont (Jean-Baptiste) (*Biogr. médic.*) *Voy.* Helmont (Jean-Baptiste van), VII, 93 à 97.
— Heurne (Jean). (*Biogr. médic.*) *Voyez* Heurnius, VII, 193 à 195.
— Hoorne (Jean). (*Biogr. médic.*) *Voyez* Hoorne, VII, 262.
— Swiéten. (*Biogr. médic.*) *Voyez* Swiéten, XIII, 182.
Vanille. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XIII, 387. *Voyez* aussi Angrec, III, 7.
Vanillon. (*Mat. médic.*) XIII, 387.
Vanneaux. (*Hyg.*, *Ornithol.*) *Voyez* Nourriture, X, 711.
Vapeurs. (*Pathol.*) Affections nerveuses, XIII, 387.
— (Bains de). (*Thérap.*) XIII, 387 à 389. *Voyez* aussi Bains de vapeurs, III, 528 à 560; et Fumigations, VI, 532.
Vaporeux, se. (*Pathol.*) XIII, 389.
Varec ou Vareck. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XIII, 389.
Vari. (*Pathol.*) Une des modifications de la maladie nommée *pied-bot*. Voyez ce dernier mot, XII, 70.
Varicelle. (*Pathol.*) Petite vérole volante, XIII, 390 et 391.
Varices. (*Pathol.*, *Art vétér.*) XIII, 389 à 390. *Voyez* aussi Kiou, VIII, 34; et Cheval, VI, 744.
Varicocèle. (*Pathol. chir.*) XIII, 391 et 392.
Varicomphale. (*Pathol.*) XIII, 392.
Variétés anatomiques. (*Anat.*) Dispositions anomales des organes. *Voyez* Monstruosités, X, 193 et suiv.; et Transposition, XIII, 309.
Variole. (*Pathol.*) XIII, 392 à 400. *Voyez* l'article Anatomie pathologique, II, 543.
Varioleux. (*Pathol.*) XIII, 400.
Varioloïde. (*Pathol.*) XIII, 400 à 403.
Variqueux. (*Pathol.* XIII, 403.
Vasculaire ou Vasculeux. (*Anat.*) XIII, 403.
Vaste. (*Anat.*) XIII, 403.
Vater (Chrétien et Abraham). (*Biogr. médic.*) XIII, 403.
Veau. (*Mat. médic.*, *Zool.*) XIII, 403. Propriétés médicinales attribuées à quelques-unes de ses parties, IV, 14 et 15. *Voy.* aussi Bœuf, 14; et Nourriture, X, 710.
Vauqueline. (*Chim. végét.*) *Voyez* Daphnine dans le *Supplément*.
Végétale (Colique) (*Pathol.*) XIII, 403 à 404.
Végétation. (*Pathol.*) XIII, 404 et 405.
Végétaux. (*Hyg.*) *Voyez* Nourriture, X, 687.
Végéto-minérale (Eau). (*Chim.*, *Mat. médic.*) XIII, 405. *Voyez* aussi Eau végéto-minérale, V. 654.
Véhicule. (*Pharm.*) XIII, 405.
Veille. (*Hyg.*, *Physiol.*) XIII, 405 et 406.
Veine. (*Anat.*) XIII, 406 et 407.
— de Médine. (*Entomol.*) Un des noms anciens du dragoneau. *Voyez* ce dernier mot, V, 531.
— porte. (*Anat.*) *Voyez* Porte, XII, 262.
Veines (Rupture des). *Voyez* Rupture, XII, 636.
Veineux. (*Anat.*) XIII, 407.
Velar. (*Mat. médic.*) XIII, 407. *Voy.* aussi Alliaire, II, 43.
Velotte (Eaux minérales de). XIII, 407.
Velouté. (*Anat.*) XIII, 407.
Vendres (Eaux minérales de). XIII, 407.
Vénéneux. (*Pathol.*) XIII, 407.
Vénérien. (*Pathol.*) XIII, 407.

Véniez (Eaux minérales de). XIII, 407.
Venin. (*Hist. nat.*) XIII, 407 à 409. *Voyez* aussi l'article Anatomie pathologique, II, 535; Araignée, III, 209; et Insectes, VII, 654.
Vent. (*Météor.*, *Hyg.*) XIII, 409 à 411. *Voyez* aussi Afrique, I, 286; Air, 585; Année médicale, III, 35; Europe, VI, 222 à 227; Météores, X, 41; et Rose des vents, XII, 605.
Venteux. (*Pathol.*) XIII, 411.
Ventilateurs. (*Hyg.*) XIII, 411. *Voyez* Air, I, 573 et 574; et Navale (Hygiène navale), X, 522.
Ventilation. (*Hyg.*) XIII, 411 et 412. *Voyez* Navale (Hygiène), X, 522; et Ventilateurs, XIII, 411.
Ventouses. (*Thérap.*) XIII, 412 à 414.
Ventral, ale. (*Anat.*, *Pathol.*) XIII, 414.
Ventre. (*Anat.*) XIII, 414.
Ventricule. (*Anat.*) XIII, 414.
Ventrière. (*Band. et App.*) XIII, 414.
Ventriloque. (*Physiol.*) XIII, 414 et 415. *Voyez* aussi Voix, 489.
Ventriloquisme. *Voyez* Ventriloque, XIII, 414 et 415; et Voix, 489.
Ventrosités. (*Pathol.*) Synonyme de physconie. *Voyez* ce dernier mot, XII, 415.
Vents. (*Pathol.*) *Voyez* aussi Flatuosités, VI, 411 à 415; et Pneumatose, XII, 168.
Vénule. (*Anat.*) Petite veine, XIII, 415.
Vénus. (*Chim.*, *Pathol.*, *Anat.*) XIII, 415.
Ver. (*Helminth.*) *Voyez* Vers, XIII, 421.
Vératres. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XIII, 415.
Vératrine. (*Chim. végét.*) XIII, 415 et 416.
Verbénacées (Famille des). (*Bot.*, *Mat. médic.*) XIII, 416.
Verbérie (Eaux minérales de). XIII, 416.
Vercoquin. (*Pathol.*) XIII, 416.
Verdet. (*Chim.*, *Mat. médic.*) XIII, 416. *Voyez* aussi Réactif, XII, 467; et Sel, 754.
Verdusan (Eaux minérales de). XIII, 416.
Verette. (*Pathol.*) Nom vulgaire de la varicelle. *Voyez* ce dernier mot, XIII, 390.
Verge. (*Anat.*) XIII, 416. *Voyez* l'article Anatomie pathologique, II, 475 et suiv.; et Pénis, XII, 515.
— (Amputation de la). (*Art vétér.*, *Opér.*) *Voyez* Amputation, II, 199.
— d'or. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XIII, 416 et 417.
Vergeté. (*Pathol.*) XIII, 417.
Vergetures. (*Pathol.*) XIII, 417.
Vergéze (Eaux minérales de). XIII, 417.
Verjus. (*Hyg.*) XIII, 417. *Voy.* aussi Alimens, I, 810.
Vermicelle. (*Hyg.*) XIII, 417. *Voyez* Pate, XI, 439.
Vermiculaire. (*Anat.*) XIII, 417.
— brulante. (*Mat. médic.*) XIII, 417.
Vermiculant (Pouls). (*Pathol.*) Synonyme de vermiculaire. *Voyez* ce dernier not, XIII, 417.
Vermiforme. (*Anat.*) *Voyez* Vermiculaire, XIII, 417.
Vermifuges. (*Thérap.*) XIII, 417 et 418.
Vermillon. (*Chim.*) XIII, 418. *Voyez* aussi Cinabre, IV, 859; et Mercure, IX, 696.
Vermine. XIII, 418. *Voyez* aussi Phthiriasis, XI, 741; et Pou, XII, 271.
Vermineux. (*Pathol.*) XIII, 418.
Vermoulure. (*Pathol. chir.*) XIII, 418.
Vernet (Eaux minérales de). XIII, 418.
Verneuil (Eaux minérales de). XIII, 419.
Vernière (Eaux minérales de). XIII, 419.
Vernis. (*Mat. médic.*) Un des noms sous lequel on désigne la résine sandaraque. *Voy.* Résines (Résine sandaraque), XII, 537; et Sandaraque, 672.
Vérole. (*Pathol.*) Nom vulgaire de la syphilis, XIII, 419. *Voyez* Syphilis, *ibid.*
— petite. (*Pathol.*) *Voyez* Variole, XIII, 392.
Vérole d'Amboine. (*Pathol.*) XIII, 419.
Vérolette. (*Pathol.*) *Voyez* Variole, XIII, 392.
Vérolique. (*Pathol.*) Synonyme de syphilitique. *Voyez* ce mot, XIII, 195.
Véronique. (*Mat. médic.*) XIII, 419.
Verre. (*Chim.*, *Mat. Médic.*) XIII, 419 et 420.
— d'antimoine. (*Chim.*) XIII, 420.
Verrée. (*Pharm.*) XIII, 420 et 421.
Verrine. (*Mat. médic.*) Un des noms vulgaires de la prêle, XIII, 421.
Verrue. (*Pathol.*) XIII, 421.
Vers. (*Entomol.*) XIII, 421.
— intestins. (*Pathol.*) XIII, 421. — Des *vers ronds* (ascarides, lombrics, ascarides vermiculaires), 421 et 422. — Des *vers plats* (tænia), 422 et 423. — Des *vers vésiculaires* (Hydatides), 423. *Voyez* aussi l'article Anatomie pathologique, II, 460; Matrice, VIII, 629; et Poumons, XII, 291.
— intestinaux. (*Art, vétér.*, *Pathol.*) *Voyez* Maladies des bestiaux, VIII, 361.
Version. (*Accouch.*) XIII, 423.
Vert-de-gris. (*Chim.*) XIII, 423. *Voyez* aussi Réactif, XII, 467.
Vertébral. (*Anat.*) Qui a rapport ou qui appartient aux vertèbres, XIII, 423 et 424. *Voyez* aussi Anatomie pathologique, II, 269.
Vertébrale (Colonne) (Déviation de la). (*Pathol.*) XIII, 425. *Voyez* aussi Orthopédie, XI, 414.
Vertébré. (*Zool.*) XIII, 425.
Vertèbres. (*Anat.*, *Pathol.*) XIII, 425 à 427. *Voyez* aussi l'article Anatomie pathologique, II, 269; Luxation, VIII, 215; et Rachis, XII, 422.
Vertébro-iliaque. (*Anat.*) XIII, 427.
Vertex. (*Anat.*) *Voyez* Sinciput, XIII, 57.
Vertige. (*Pathol.*) XIII, 427 et 428. *Voyez* aussi Antidiniques, III, 705; Delirium, V, 351; Séméiotique, XIII, 3.
— des moutons. (*Art vétér.*, *Pathol.*) *Voyez* aussi l'article Anatomie pathologique des animaux, II, 567; et Avorton, III, 500.
Vertigo de sang. (*Art vétér.*, *Pathol.*) *Voyez* Apoplexie, III, 186.
Verumontanum. (*Anat.*) XIII, 428.
Verveine. (*Mat. médic.*) XIII, 428.
Vésale (André). (*Biogr. médic.*) XIII, 428 et 429.
Vésanies. (*Pathol.*) XIII, 429. *Voy.* aussi Manie, VIII, 475.
Vesce. (*Mat. médic.*) XIII, 429.
Vésical, ale. (*Anat.*, *Pathol.*) XIII, 429 et 430.
Vésicant. (*Mat. médic.*, *Thérap.*) XIII, 430 et 431.
— taffetas. (*Pharm.*) *Voy.* Taffetas vésicant, XIII, 205.
Vésication. (*Mat. médic.*, *Pathol.*) *Voyez* Vésicant, XIII, 431.
Vésicatoires. (*Thérap.*) XIII, 431 à 435. *Voyez* aussi Epispastiques, VI, 47 à 54.
Vésico-prostatique. (*Anat.*) XIII, 435.
Vésicule. (*Pathol.*, *Anat.*) XIII, 435. De la *vésicule biliaire* en particulier, de sa rupture et de ses blessures, considérées sous le point de vue de la médecine légale. *Voyez* Anatomie pathologique, II, 403 et 404; Bas-ventre, III, 630; et Rupture, XII, 636.
Vésicule ombilicale. (*Anat.*) *Voyez* Ombilicale (Vésicule), XI, 118.
Vesou. (*Mat. médic.*) XIII, 435.
Vesse-loup. (*Hyg.*, *Mat. médic.*) XIII, 435. *Voyez* aussi Champignons, IV, 597 et 606.
Vessie. (*Art vétér.*, *Pathol.*) *Voyez* Ampoule, II, 185.
Vessie urinaire. (*Anat.*) XIII, 435 et 436. *Voyez* aussi l'article Anatomie pathologique, II, 431 et suiv. — De ses blessures considérées sous le point de vue de la mé-

decine légale. *Voyez* Bas-ventre, III, 632. — Des calculs qu'elle peut contenir. *Voyez* Calculs des reins et de la vessie, IV, 291. — De la rupture de la vessie en particulier. *Voyez* Rupture, XII, 636.
Vessigons. (*Pathol.*, *Art vétér.*) XIII, 436. *Voyez* aussi Cheval, IV, 744.
Vesti (Just). (*Biogr. médic.*) XIII, 436.
Vestibule. (*Anat.*) XIII, 436.
— de la vulve. (*Anat.*) *Voyez* Vulve, XIII, 542.
Vêtement. (*Hyg.*) XIII 436 à 440. *Voyez* aussi Habillement, VII, 3 à 7; et Hygiène, 388 à 390.
Vétérinaire. (*Art vétér.*) XIII, 440. *Voyez* aussi Médecine vétérinaire, IX, 459.
Vétiver. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XIII, 440.
Vétornon. (*Art vétér.*, *Pathol.*) *Voyez* Apoplexie, III, 186.
Vetti. (*Hyg.*, *Mat. médic.*) XIII, 440.
Vezins (Eaux minérales de). XIII, 440.
Viabilité. (*Médec. lég.*) XIII, 440 à 442.
Viable. XIII, 442.
Viande. (*Hyg.*) *Voyez* Alimens, I, 764 à 767. — Ce qu'on doit entendre par viandes *basses*, viandes *noires*, viandes *blanches*. Voyez Nourriture, X, 706 à 731.
Vibices. (*Pathol.*) XIII, 442.
Vibrant (Pouls). (*Pathol.*) XIII, 442.
Vibratile (Douleur). (*Pathol.*) XIII, 442.
Vic-en-Cardales (Eaux minérales de). XIII, 442 et 443.
Vic-le-Comte (Eaux minérales de). XIII, 443.
Vice. (*Pathol.*) Altération inconnue des liquides ou des solides, XIII, 443.
Vices rédhibitoires. (*Art. vétér.*) XIII, 443 et 444.
Vichi (Eaux minérales de). XIII, 444 à 446. *Voyez* aussi l'article Eaux minérales, V, 626.
Viciet. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Camarigne, IV, 326.
Vicq-d'Azyr (Félix). (*Biogr. médic.*) XIII, 446 à 455.
Victoria (St.-) (Eaux minérales de). *Voyez* Saint-Victoria, XII, 657.
Vidange. (*Hyg. publiq.*) *Voy.* Vidangeurs, XIII, 455.
Vidanges. (*Accouch.*) Nom vulgaire de l'écoulement qui a lieu chez les femmes à la suite de l'accouchement, XIII, 455. *Voyez* aussi Accouchement, I, 76 à 84; et Lochies, VIII, 292.
Vidangeurs (Maladies des). (*Médec. pratiq.*) XIII, 455 à 458. *Voy.* aussi Fosses d'aisances, VI, 478 et 479; Latrines, VIII, 73; et Méphitisme, IX, 687.
Vide. (*Physiq.*) XIII, 458.
Vidien, ienne. (*Anat.*) XIII, 458.
Vie. (*Physiol.*) XIII, 458 à 460.
Vieillard. (*Physiol.*) XIII, 460.
Vieillesse. (*Physiol.*) Dernière période de la vie, XIII, 460 à 463. *Voyez* aussi Ages, I, 359 à 367; et Maturité de l'age, VIII, 674.
Vierge. (*Méd. lég.*) *Voyez* Défloration, V, 326; Viol, XIII, 466; et Virginité, 470.
Vieussens (Raymond de). (*Biogr. médic.*) XIII, 463.
Vif (Pouls). (*Pathol.*) XIII, 464.
— argent. (*Chim.*) Nom vulgaire du mercure, XIII, 464. *Voyez* ce dernier mot, IX, 695.
Vigne. (*Mat. médic.*) XIII, 464. *Voyez* aussi Larme de la vigne, VIII, 70; Raisin, XII, 438; et Vin, XIII, 464.
Vigne blanche. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Nom vulgaire de la bryone et de la clématite. *Voyez* Bryone, IV, 183; et Clématite, 878.
— noire sauvage. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Un des noms du taminier commun. *Voyez* Taminier, XIII, 212.
— du nord. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Un des noms du Houblon. *Voyez* ce dernier mot, VII, 277.
— de Salomon. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Un des noms de la clématite. *Voyez* ce dernier mot, IV, 878.
Vigne sauvage. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Nom vulgaire du *pareira brava*. Voyez ce dernier mot, XI, 331.
— vierge. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Un des noms de la douce-amère. *Voyez* Morelle, X, 283.
Villefranche (Eaux minérales de). XIII, 464.
Villeguihen (Eaux minérales de). XIII, 464.
Villeneuve de Maquelonne (Eaux minérales de). XIII, 464.
Villequier (Eaux minérales de). XIII, 464.
Villeux, se. (*Anat.*, *Pathol.*) XIII, 464.
Villosité. (*Anat.*) XIII, 464.
Vin. (*Hyg.*) XIII, 464 et 465. — Des *vins médicinaux* en particulier, 465. *Voy.* aussi l'article Alicante (Vin d'), I, 675; Alimens, 724; et Nourriture, X, 745. — Ce qu'on doit entendre par *vins mutés*. *Voyez* Mutés, X, 437.
Vinagrillo. Nom espagnol des tiges du nicotiana tabacum, XIII, 465.
Vinaigre. (*Hyg.*, *Mat. médic.*) XIII, 465. — Des *vinaigres médicinaux* en particulier, 466. *Voyez* aussi Assaisonnement, III, 343.
Vinca (Eaux minérales de). XIII, 466.
Vinettier. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Nom français de l'épine-vinette. *Voyez* ce dernier mot, VI, 44.
Vineux. Tout ce qui tient des vins, XIII, 466.
Viol. (*Méd. lég.*) XIII, 466 à 468. *Voyez* aussi Défloration, V, 326.
Violacé, ée. (*Pathol.*) XIII, 468.
Violariées (Famille des). (*Bot.*, *Mat. médic.*) XIII, 468.
Violette. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XIII, 468 et 469. *Voyez* aussi Pensée, XI, 516.
Violier. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Un des noms de la giroflée jaune. *Voyez* ce mot, VI, 638.
Violine. (*Chim. végét.*, *Mat. médic.*) XIII, 469.
Viorne. (*Mat. médic.*) Un des noms de la clématite et de la bourdaine blanche, XIII, 469. *Voyez* aussi Clématite, IV, 877.
Vipère. (*Mat. médic.*, *Erpét.*) XIII, 469 et 470. *Voyez* aussi Serpens venimeux, 40.
Vipérine. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* aussi Herbe aux vipères, VII, 155.
Vireux, se. XIII, 670.
Virginité. (*Méd. lég.*) XIII, 470 et 471. *Voyez* aussi Défloration, V, 326; et Viol, XIII, 466.
Viril, ile. (*Physiol.*) XIII, 471.
Virilité. (*Physiol.*) XIII, 471 et 472.
Virulent. (*Pathol.*) XIII, 472.
Virus. (*Pathol.*) XIII, 472 et 473.
Visage. (*Séméiot.*) XIII, 473. *Voyez* aussi Séméiotique, XIII, 17.
Viscéral, ale. (*Anat.*) XIII, 473.
Viscères. (*Anat.*) XIII, 473.
Viscosité. (*Mat. médic.*) XIII, 473.
Vision. (*Physiq.*) XIII, 473.
Visuel, le. (*Physiq.*) XIII, 474.
Vital. (*Physiol.*) XIII, 474.
Vitalistes. (*Hist. de la médec.*) XIII, 474 et 475.
Vitalité. (*Physiol.*) XIII, 475.
Vitelline. *Voyez* Œuf, XI, 107.
Vitet (Louis). (*Biogr. médic.*) XIII, 475.
Vitiligo. (*Pathol.*) XIII, 475 et 476.
Vitré (Eaux minérales de). XIII, 476.
Vitré, ée. (*Anat.*, *Physiq.*) *Voyez* aussi Œil, XI, 97.
Vitriol. (*Chim.*) XIII, 476. *Voyez* aussi Réactif, XII, 469.
Vitriolique. (*Chim.*) XIII, 476.
Vitry-le-Français (Eaux minérales de). XIII, 476.
Vivace. (*Physiol.*) XIII, 476.
Vivacité. XIII, 476.
Vive. (*Hyg.*, *Ichthyol.*) *Voyez* Nourriture, X, 714; et Perche, XI, 524.

VIVISECTION. (*Anat.*, *Physiq.*) XIII, 476.
VOCAL, ALE. (*Physiol.*) XIII, 476.
VOGEL (Rodolphe-Augustin). (*Biogr. médic.*) XIII, 476 et 477.
VOIE. (*Physiol.*) XIII, 477. — Des *voies urinaires* en particulier, *ibid.* Voyez aussi l'article ANATOMIE PATHOLOGIQUE, II, 431 et suiv.
VOILE DU PALAIS. (*Anat.*, *Pathol.*) XIII, 477 et 478.
VOITURE. (*Hyg.*) XIII, 478 et 479.
VOIX (Extinction, Perte de la). (*Art vétér.*, *Pathol.*) *Voyez* APHONIE, III, 157.
— (*Physiol.*) Production d'un son par le larynx, XIII, 479. — Du bruit et du son, 479 à 481. — Du son considéré dans les cordes tendues, 481. — Dans les instrumens à vent, *ibid.* et 482. — Dans les instrumens à anche, *ibid.* et 483. — Des phénomènes du larynx et de l'ouverture du gosier dans le silence de la voix, 483. — Nature et phénomènes élémentaires de la voix, 483 et 484. — Conditions, causes et effets du phénomène de la voix, 484 et 485. — Des divers modes de la voix et de leur mécanisme, 485. — De la voix forte et de la voix foible, *ibid.* — De la voix haute et de la voix basse, *ibid.* — Des voix sonores et harmonieuses, *ibid.* — De la voix nasillarde, *ibid.* — De la voix grave et de la voix aiguë, *ibid.* à 488. — Du cri, 488 et 489. — Voix de la parole ou *parole*. Parole accentuée. Déclamation, 489. — Ventriloquisme, *ibid.* à 490. — De la voix de l'inspiration. Comparaison de l'instrument de la voix humaine avec les instrumens de musique. De la voix dans les différens individus, 490. — *Histoire comparée de la voix*. De la voix dans les différens âges, *ibid.* et 491. — De la voix chez la femme et chez les différens peuples, 491. — De la voix dans les animaux, *ibid.* à 492. — De la voix dans l'état de santé, 492. = dans les maladies, *ibid.* — HISTORIQUE, *ibid.* et 493. *Voyez* aussi SÉMÉIOTIQUE, XIII, 10.
VOL. (*Physiol.*) XIII, 493.
VOLAILLE. (*Hyg.*) XIII, 493. *Voyez* aussi ALIMENS, I, 675; et NOURRITURE, X, 674.
VOLANTE (Petite vérole). (*Pathol.*) Nom vulgaire de la varicelle, XIII, 390.
VOLATIL, ILE. (*Chim.*, *Mat. médic.*) XIII, 493.
VOLATILISATION. (*Chim.*, *Mat. médic.*) XIII, 493.
VOLITION. Synonyme de volonté, XIII, 493.
VOLONTAIRE. (*Physiol.*) XIII, 493 et 494.
VOLONTÉ. XIII, 494.
VOLTAÏQUE (Pile voltaïque.) (*Physiq.*) *Voyez* MÉDECINE GALVANIQUE, IX, 90 et suiv.; PILE VOLTAÏQUE, XII, 85; et GALVANI dans le *Supplément*.
VOLVULUS. (*Pathol.*) XIII, 494. *Voyez* aussi l'article ANATOMIE PATHOLOGIQUE, II, 375; ILIAQUE (Passion), VII, 463; et PASSION ILIAQUE, XI, 411.
VOMER. (*Anat.*) XIII, 494.
VOMIQUE. (*Pathol.*) XIII, 494 à 496. *Voyez* aussi l'article ANATOMIE PATHOLOGIQUE, II, 284.
— (Noix). (*Bot.*, *Mat. médic.*) Fruit du *strychnos nux vomica*. Voyez NOIX VOMIQUE, X, 630; et STRYCHNINE, XIII, 141.
VOMIQUIER. (*Mat. médic.*) XIII, 497. *Voyez* aussi NOIX VOMIQUE, X, 630; et FÈVE DE SAINT IGNACE, VI, 367.
VOMISSEMENT. (*Physiol. et Pathol.*) Expulsion convulsive des matières liquides ou solides contenues dans l'estomac, qui sont rejetées par la bouche dans les efforts qui accompagnent cette expulsion, XIII, 497. — Théorie physiologique du vomissement, 497 à 499. — Histoire pathologique du vomissement, 499 à 501. — Du vomissement considéré sous le rapport de la séméiotique, 501 à 503. = sous le rapport thérapeutique, 503 et 504. *Voyez* aussi l'article ANATOMIE PATHOLOGIQUE, II, 348 et suiv.; ANTÉMÉTIQUES, III, 49; EMÉTIQUES, V, 774 à 776. — Du *vomissement des enfans nouveau-nés* en particulier. *Voyez* ENFANS (Maladies des), V, 836.
VOMISSEMENT DE SANG. (*Pathol.*) XIII, 504 à 508.
VOMITIF. (*Mat. médic.*, *Thérap.*) XIII, 508 et 509. *Voyez* aussi EMÉTIQUES, V, 774 à 776.
VOMITO PRIETO OU NEGRO. (*Pathol.*) Nom espagnol de la fièvre jaune, XIII, 509 à 533. — Historique. CAUSES. *Causes hygiéniques*, 511 et 512. — Chaleur, 511 et 512. — Lumière et électricité, vents, humidité, 512. — *Causes individuelles*. Acclimatement, 512 et 513. — Inacclimatement, 513. — Description de la fièvre jaune, 514 à 516. — Nécroscopie, 516 et 517. — Traitement, 517 à 520. — Du *typhus amaril* en particulier, 520. — Ses CAUSES. Infection, *ibid.* — Contagion, *ibid.* et 521. — *Causes hygiéniques*, 521 et 522. — Description du *typhus amaril*, 522 à 525. — Nécropsie, 525. — Traitement, 525 à 529. — Comparaison des causes de la fièvre jaune et du *typhus amaril*, 529. — Comparaison descriptive de la fièvre jaune et du *typhus amaril*, 529 à 532. — Comparaison du traitement de la fièvre jaune et de celui du *typhus amaril*, 532 et 533.
VOMITURITION. (*Pathol.*) XIII, 533.
VORACE (Appétit). XIII, 533.
VORACITÉ. (*Pathol.*) XIII, 533 et 534. *Voyez* aussi l'article ANATOMIE PATHOLOGIQUE, II, 346.
VOUÈDE. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Un des noms du pastel. *Voyez* ce dernier mot, XI, 437.
VOUTE DU CRANE. (*Anat.*) XIII, 534.
VOYAGES. (*Hyg.*) XIII, 534 et 535.
VRIGNY (Eaux minérales de). XIII, 535.
VUE. (*Physiol.*) XIII, 535 à 539. *Voyez* aussi ŒIL, XI, 98; et SÉMÉIOTIQUE, XIII, 2.
— COURTE. (*Pathol.*) XIII, 539. *Voyez* MYOPE, X, 444.
— DIURNE. (*Pathol.*) XIII, 539 et 540.
— DOUBLE. (*Pathol.*) XIII, 540. *Voyez* aussi DELIRIUM, V, 352.
— FOIBLE. (*Pathol.*) XIII, 540. *Voyez* aussi AMBLYOPIE, II, 108 et 109.
— LONGUE. (*Pathol.*) XIII, 540. *Voyez* aussi LUNETTE, VIII, 211; et PRESBYTIE, XII, 300.
— LOUCHE. (*Pathol.*) XIII, 540.
— MOYENNE. (*Pathol.*) *Voyez* MÉSOPIE, X, 23. *Voyez* aussi LOUCHE, VIII, 198; et STRABISME, XIII, 133.
— NOCTURNE. (*Pathol.*) XIII, 540. *Voyez* aussi NYCTALOPIE, XI, 44.
VULNÉRAIRE. (*Mat. médic.*) Un des noms de l'*anthyllis vulneraria*, XIII, 540.
— SUISSE. (*Mat. médic.*) Mélange de plantes recueillies sur les hautes montagnes, XIII, 540. *Voyez* aussi FALTRANCK, VI, 201.
— (*Thérap.*) Médicamens que l'on croit propres à guérir les plaies, XIII, 541.
VULTUEUX, SE. (*Pathol.*) XIII, 541.
VULVAIRE. (*Mat. médic.*) Nom vulgaire d'une espèce d'arroche, XIII, 541. *Voyez* aussi ARROCHE, III, 305; et BOTRIS VULGAIRE, IV, 84.
— (*Anat.*) Qui a rapport à la vulve, XIII, 541.
VULVE. (*Anat.*, *Pathol.*) XIII, 541 à 445. *Voyez* aussi ANATOMIE PATHOLOGIQUE, II, 485; GRANDES LÈVRES (Maladies des), VI, 707 à 716.
VULVO-UTÉRIN. (*Anat.*) XIII, 545.

W

WASSERBOURG (Eaux minérales de). XIII, 546.
WATTWEILER (Eaux minérales de). XIII, 546.
WEDEL (Georges Wolfgang). (*Biogr. médic.*) XIII, 546.
WEIDENG (Eaux minérales de). XIII, 546.
WEILBACH (Eaux minérales de). XIII, 546.

Weiss (Petit-lait de). (*Pharm.*, *Mat. médic.*) *Voy.* Petit-lait, XI, 626.
Wepfer (Jean-Jacques). (*Biogr. médic.*) XIII, 546 et 547.
Werlhof (Paul-Godefroy). (*Biogr. médic.*) XIII, 547.
Wety-ver ou Wett-ver. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Vétiver, XIII, 400.
Wichmann (Jean-Ernest). (*Biogr. médic.*) XIII, 547.
Wière-au-Bois (Eaux minérales de). XIII, 547.
Wiessau (Eaux minérales de). XIII, 547.
Wildung (Eaux minérales de). XIII, 547.
Wildungen (Eaux minérales de). *Voyez* Wildung, XIII, 547.
Willis (Thomas). (*Biogr. médic.*) XIII, 548.
Winslow (Jacques-Bénigne). (*Biogr. médic.*) XIII, 548.
Winter (Ecorce de). XIII, 549.
Wintérane. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Winter (Ecorce de), XIII, 549.
Wisbaden (Eaux minérales de). XIII, 549.
Woba. (*Pathol.*) Maladie épidémique sur les côtes du Malabar et de Coromandel, XIII, 549. *Voyez* aussi Mordexin, X, 280.
Wolfram. (*Minér.*) XIII, 550.
Woorara. (*Toxyc.*) Nom d'un poison fréquemment employé par les sauvages qui vivent entre le fleuve des Amazones et l'Orénoque, XIII, 550.
Wormiens (Os). (*Anat.*) XIII, 551.
Wourali. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XIII, 551. *Voyez* aussi Woorara.
Wurst. (*Médec. milit.*) Espèce de voiture du Palatinat dont Percy faisoit usage pour le service chirurgical des ambulances. *Voyez* Médecine militaire, IX, 298.

X

Xérasie. (*Pathol.*) XIII, 552.
Xérophagie. (*Hyg.*) XIII, 552.
Xérophthalmie. (*Pathol.*) XIII, 552.
Xérotribie. (*Thérap.*) XIII, 552.
Xiphoïde. (*Anat.*) XIII, 552.
Xiphoïdien. (*Anat.*) XIII, 552.
Xylobalsamum. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Nom pharmaceutique des jeunes pousses du balsamier de la Mecque, XIII, 552.

Y

Yaws. (*Pathol.*) Synonyme de la maladie connue sous le nom de *pian*, XIII, 553. *Voyez* aussi Lèpre, VIII, 120; Pian, XII, 64.
Yèble. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Espèce de sureau, XIII, 553.
Yerva (Contra yerva). (*Bot.*, *Mat. médic.*) XIII, 554.
Yeuse. (*Bot.*, *Mat. médic.*) Espèce de chêne, XIII, 554.
Yeuset (Eaux minérales de). XIII, 554.
Yeux. (*Anat.*, *Physiol.*) *Voyez* Œil, XI, 97; et Vision, XIII, 535.
— (*Art vétér.*, *Physiol.*) *Voyez* Cheval, IV, 710 à 715.
— d'écrevisse. (*Mat. médic.*) XIII, 554. *Voyez* aussi Absorbans, I, 32 à 34; et Ecrevisse, V, 683 et 684.
Yttria. (*Chim.*) XIII, 554.
Yttrium. (*Chim.*) XIII, 554.
Yvraie. (*Bot.*, *Mat. médic.*) *Voyez* Ivraie, VII, 706.

Z

Zacchias (Paul). (*Biogr. médic.*) XIII, 555.
Zail des Ethiopiens. (*Pathol.*) XIII, 554. *Voyez* aussi Borosail, IV, 60.
Zain. (*Art vétér.*) Une des robes du cheval. *Voyez* Cheval (Robes du), IV, 749.
Zanthoxylées (Famille des). (*Bot.*, *Mat. médic.*) XIII, 555.
Zanthoxylon. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XIII, 555.
Zédoaire. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XIII, 555.
Zée. (*Ichthyol.*, *Hyg.*) Poisson de mer vulgairement nommé *doré*, dont la chair est estimée. *Voyez* Doré, V, 503 et 504.
Zeine. (*Chim. végét.*) XIII, 555 et 556.
Zérumbet. (*Bot.*, *Mat. médic.*) XIII, 556. *Voyez* Gingembre, VI, 556.
Zeste. (*Pharm.*) XIII, 556.
Zimmermann (Jean-Georges). (*Biogr. médic.*) XIII, 556.
Zinc. (*Chim.*, *Mat. médic.*) XIII, 558 à 559. *Voyez* aussi Carbonate de zinc, IV, 402; Fleurs de zinc, VI, 415; Réactif, XII, 469.
Zircone. (*Chim.*) XIII, 559 et 560.
Zirconium. (*Chim.*) XIII, 560.
Zoanthropie. (*Pathol.*) 560.
Zona. (*Pathol.*) XIII, 560 à 563.
Zone. (*Physiq.*) XIII, 563 et 564. *Voyez* aussi Europe, VI, 216; et Torride (Zone), XIII, 280.
Zoogène. (*Chim.*) XIII, 564.
Zoogommites. (*Chim.*) XIII, 564.
Zoographie. (*Hist. nat.*) XIII, 564.
Zoohématine. (*Chim.*) XIII, 564 et 565.
Zoo-iatrie. (*Art vétér.*) Médecine des animaux, XIII, 565. *Voyez* Médecine vétérinaire, IX, 459.
Zoologie. XIII, 565. *Voyez* aussi l'article Animaux, III, 23 et suiv.; et Anatomie comparée, II, 613.
Zoonique (Acide). (*Chim.*) XIII, 565.
Zoonomie. (*Hist. nat.*) XIII, 565.
Zoophyte. (*Zool.*) XIII, 565.
Zootomie. (*Anat.*) Dissection des animaux, XIII, 565. *Voyez* Anatomie comparée, II, 613.
Zopissa. (*Mat. médic.*) XIII, 565.
Zoster. (*Pathol.*) XIII, 565. *Voyez* aussi Zona, XIII, 560.
Zostère. (*Zool.*, *Mat. médic.*) XIII, 565.
Zumiates. (*Chim.*) XIII, 565.
Zumique (Acide). XIII, 565.
Zygoma. (*Anat.*) XIII, 565.
Zygomatique. (*Anat.*) XIII, 565 à 566.
Zygomato-auriculaire. } (*Anat.*) XIII, 566.
— conchylien. } (*Anat.*) XIII, 566.
— labial. } (*Anat.*) XIII, 566.
— maxillaire. } (*Anat.*) XIII, 566.
Zyme. XIII, 566.
Zymome. (*Chim.*) XIII, 566.
Zythogala. (*Mat. médic.*) XIII, 566. *Voy.* aussi Posset, XII, 264.

Aug^te^. Thillaye,

Rédacteur principal des tomes XII et XIII de ce Dictionnaire.

Fin de la Table du Dictionnaire de Médecine.

ERRATA.

ERRATA.

ABAISSEMENT. *Voyez* CATARACTE, III, 476. *Lisez* IV.

ABDOMEN. *Voyez* BAS-VENTRE, II, 621. *Lisez* III.

ABLACTATION. *Voyez* NOURRICE, XII, 672. *Lisez* X.

ACHE DE MARAIS. *Voyez* BERLE, III, 614. *Lisez* 694.

ACHILLÉE STERNUTATOIRE. *Voyez* HERBE A ÉTERNUER, XII, 152. *Lisez* VII.

ACIDE IGNASURIQUE. *Lisez* IGASURIQUE.

ÆTIOLOGIE. *Voyez* CAUSE DES MALADIES, VI. *Lisez* IV.

ALISMA. *Voyez* PLANTIN D'EAU. *Lisez* PLANTAIN.

AMENTA. *Lisez* AMENTIA.

AMENTACÉES (Famille des). *Voyez* NATURELLES, 514. *Lisez* X, 514.

AMNÉSIA. et MÉMOIRE, VIII. *Lisez* IX.

ANATRIPSOLOGIE. *Voyez* ce mot dans le *Supplément*. *Lisez* seulement, *voyez* MÉDECINE (Médecine iatraleptique), IX, 110.

ANGLAIS. *Voyez* CHEVAL, V. *Lisez* IV.

ANTITHORA. *Voyez* ANTHORE, II, 50. *Lisez* III, 50.

ANTIDOTE. *Voyez* ALEXIPHARMAQUES, II. *Lisez* I.

ANTIVERMINEUX. et VERMIFUGES, XII. *Lisez* XIII.

ANTHRAX. *Voyez* CHARBON, VI. *Lisez* IV.

ARGENT. *Ajoutez* VIF.

ARTICULAIRE (Maladie). *Voyez* GOUTTE, 679. *Lisez* VI, 679.

ATROPOS. *Voyez* aussi VIPÈRE, XII. *Lisez* XIII.

AURELIANUS (Cornelius Celsus). *Lisez* AURELIUS.

AUTOPSIE CADAVÉRIQUE. *Voyez* LÉGAL (Médico-légal), IX. *Lisez* VIII; et OUVERTURE DES CADAVRES, IX. *Lisez* XI.

BARYCOIE. *Voyez* SURDITÉ, XII. *Lisez* XIII.

BEZOARD. (*Mat. médic.*) *Ajoutez* III, 714.

BOUILLIR. *Voyez* DÉCOCTION, IV. *Lisez* V.

BRUCINE. *Voyez* ce mot dans le Supplément. *Lisez* voyez ANGUSTURE dans le *Supplément*.

CALIGUO. *Lisez* CALIGO.

CARTHAMINE. *Lisez* ou CARTHAMITE.

CHAUSSETTE, VI, 676. *Lisez* IV.

CHIRURGIENS DE PARIS. *Voyez* PARIS, X, *Lisez* XI.

CHLORE. et RÉACTIF, X. *Lisez* XII.

CICUTINE. *Retranchez :* Voyez ce mot dans le *Supplément*.

COLIQUE CONVULSIVE. *Voyez* aussi COLIQUE SPASMODIQUE. *Ajoutez* (article TRANCHÉES).

DIVERSION. *Voyez* RÉVULSION, XIII. *Lisez* XII.

DOREURS (Colique des). *Voyez* RACHIALGIE, XI. *Lisez* XII.

ELAN, V, 70. *Lisez* V, 700.

ELECTROMÈTRE. *Voyez* ce mot dans le *Supplément*. *Lisez* dans le *Dictionnaire de Physique* de cette Encyclopédie.

EPINE DE BOUC. *Voy.* GOMME ADRAGANT, V, *Lisez* VI.

ESQUINANCIE. *Voyez* ANGINE, III. *Lisez* II.

FÈVE PICHURINE. *Lisez* PICHURIM.

FLEUR DE LA PASSION. *Voyez* GREDILLE. *Lisez* GRENADILLE.

FLUX MENSTUEL. *Lisez* MENSTRUEL.

FRAMBŒISIA. *Voyez* PEAU, XII. *Lisez* XI.

GOMME CARAGNE. *Voyez* CARAGNE II. *Lisez* IV.

GOMME LACQUE, VII, 656. *Lisez* VI, 659.

GRAVELLES (Tumeurs). *Lisez* GRAVELÉES.

HÉMORRAGIE UTÉRINE. *Voyez* MÉNORRHAGIE, X. *Lisez* IX.

HERBE DE CITRON. *Voyez* MÉLISSE, VIII. *Lisez* IX.

HERBE AUX PUCES. *Voyez* aussi PLANTIN. *Lisez* PLANTAIN.

IGASARIQUE (Acide). *Lisez* IGASURIQUE.

INFECTION. *Voyez* MÉPHITISME, X. *Lisez* IX.

MÉMOIRE. Que d'une manière consécutive et sympatique, 939 à 642. *Lisez* 639.

MÉRIDIENNE, IX, 909. *Lisez* 709.

MÉSOCRANE. *Voyez* SINCIPUT, XII. *Lisez* XIII.

MÉTHODIQUES. *Voyez* CŒLIUS. *Lisez* CÆLIUS.

MONTE. *Voyez* HARRAS. *Lisez* HARAS.

MORVE. Figures et Symptomes, etc. *Lisez* Signes et Symptômes.

MUET. *Voyez* aussi SOURD ET MUET, XII. *Lisez* XIII.

NISTAGME. *Lisez* NYSTAGME.

NITRIQUE (Acide). ALCOOLISÉ. *Lisez* NITRIQUE.

PAREIRE. Nom vulgaire du cissampelos. *Lisez* CISAMPELOS.

PERCEPTA. et HYGIÈNE, VIII. *Lisez* VII.

PLAQUE DE LOTTERIE. *Lisez* LOTTERI.

POISON. *Voyez* aussi EMPOISONNEMENT, 797. *Lisez* V.

POIVRE A QUEUE. *Voyez* CUBÈBES, IV. *Lisez* V.

PRISONS. *Voyez* HYGIÈNE, VIII. *Lisez* VII.

PTARMIQUE. *Voyez* aussi ERRHINES, V. *Lisez* VI.

PTÉRYGION. *Voyez* aussi OPHTHALMIE, ORGÉOLET, PAUPIÈRE, IX. *Lisez* XI.

SAFRAN DES INDES. Un des noms du Carcama. *Lisez* du Curcuma.

TUE-CHIEN. *Du Colchicum autumnal.* Lisez *autumnale.*

VAN-HEURNE. *Voyez* HEURINUS. *Lisez* HEURNIUS.

VARICES. et CHEVAL, VI. *Lisez* IV.

Fin de l'errata.

TABLE

PAR ORDRE CHRONOLOGIQUE

DES PRINCIPAUX RÉDACTEURS DE CE DICTIONNAIRE.

Vicq-d'Azyr.
Fourcroy.
J. N. Hallé.
Goulin.
Chanseru.
Chambon.
Huzard.
De Horne.
Caille.
Doublet.
Verdier *père et fils*.
L. P. Cotte.
Andry.
De la Porte.
A. Thouret.
Barbier.
Jean-Roi *le neveu*.
Macquart.
Delplas.
De Brieude.
Mauduyt.
De Laguerenne.
Faure.
Mahon.
Saillant.
Flandrin.
Maison.
De Wenzel.
Pinel.
Roussille.
R. C. Geoffroy.
J. L. Alibert.
J. B. Louyer-Villermay.
Petit-Radel.
Caullet Veaumorel.
Biron.
Gilbert.
Groonier.
Bouillon la Grange.
Tourdes.
J. L. Moreau de la Sarthe.
Chamberet.
M. A. Désormeaux.
G. Breschet.
Aug^te^. Thillaye.
G. A. Coutanceau.
F. Magendie.
L. R. Villermé.
Ch. Londe.
Roulin.
F. G. Boisseau.
F. Ribes.
J. A. Kergaradec.
R. T. H. Laennec.
L. J. Ramon.
Isid. Bourdon.
J. P. Nicolas.
J. Bayle *le neveu*.
P. N. Gerdy.
Thillaye *aîné*.
D'Ivernois.
Isid. Bricheteau.
Ch. Hennelle.
Emeric Smith.
F. V. Mérat.
C. M. Gibert.
L. V. de La Garde.
P. Jolly.
P. Chapelain.
J. M. Miquel.
L. Martinet.
A. L. M. Velpeau.
J. A. Rochoux.